



LA

SAINTE BIBLE

AVEC COMMENTAIRE

D'APRÈS DOM CALMET, LES SAINTS PÈRES ET LES EXÉGÈTES
ANCIENS ET MODERNES

IMPRIMATUR

Atrebati, die 24 *Februarii* 1894.

F. SUEUR, vic. gén.

LA

SAINTE BIBLE

AVEC COMMENTAIRE

D'APRÈS

DOM CALMET, LES SAINTS PÈRES ET LES EXÉGÈTES ANCIENS ET MODERNES

OUVRAGE DÉDIÉ A

Sa Grandeur Monseigneur DENNEL

Évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer

PAR

l'abbé J.-A. PETIT

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

TOME VIII

L'ECCLÉSIASTE — CANTIQUE DES CANTIQUES
LIVRE DE LA SAGESSE — L'ECCLÉSIASTIQUE

ARRAS
SUEUR-CHARRUEY, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR
20 et 22, Petite-Place, 20 et 22

1894





L'ECCLÉSIASTE

INTRODUCTION

Ce livre a pour titre dans l'hébreu *Qoheleth,* qui est un nom féminin dont la signification littérale est *celle qui parle en public,* ou qui convoque l'assemblée. Mais sans avoir égard au genre féminin, les Septante, et après eux les Latins, lui ont donné le nom d'Ἐκκλησιαστής, qui signifie un orateur, un homme qui harangue en public. C'est ainsi qu'en latin même les noms *poeta, propheta, evangelista,* ont la terminaison féminine, quoiqu'on les applique à l'homme : cela peut venir de ce qu'on y sous-entend *anima.* Quoi qu'il en soit, l'auteur prend le nom d'*Ecclésiaste* dans tout l'ouvrage (1), et il s'y désigne par des traits qui ne conviennent qu'à Salomon seul. Dès le titre, il s'appelle *fils de David et roi de Jérusalem.* Dans la suite, il parle de ses ouvrages, de ses richesses, de ses bâtiments (2), de ses écrits, et en particulier de ses paraboles (3). On y remarque son style sententieux, et il déclare qu'il a été le plus sage et le plus riche de tous ceux qui l'avaient précédé à Jérusalem ; ce qui le caractérise d'une manière qui ne laisse point de doute.

Cependant il s'est trouvé des critiques qui ont prétendu que c'était un ouvrage supposé de Salomon ; qu'un auteur habile, pour exercer sa plume, a emprunté le nom et le personnage de ce prince, et l'a fait parler comme s'il eût parlé lui-même, à peu près de même que l'auteur grec du livre de la Sagesse a imité le style et les pensées de Salomon et a inscrit son ouvrage du nom de ce sage roi. Grotius (4) conjecture qu'il a été écrit longtemps après Salomon. Il dit en un endroit (5) que Zorobabel le fit rédiger par quelque savant de son temps, et qu'au chapitre XII, verset 12, il adresse la parole à son fils Abiud en lui disant : *Mon fils, ne recherchez rien davantage.* Il croit que l'auteur de cet ouvrage le composa pour dresser un monument éternel à la pénitence de Salomon. Ses preuves sont qu'il y a dans cet écrit beaucoup de termes étrangers à la langue hébraïque pure, et qu'on ne remarque que dans Esdras et dans Daniel. Plus hardi, M. Renan reporte la composition du livre vers l'an 100 avant l'ère chrétienne. C'est, selon nous, se hasarder beaucoup. Les commentateurs modernes, catholiques ou protestants, ont émis des sentiments plus modérés. Les opinions sont toutes plus ou moins spécieuses. Un fait est certain, c'est que, dans sa forme actuelle, il renferme des aramaïsmes, et même des mots perses et des expressions étrangères à l'âge d'or de la littérature hébraïque. Après mûr examen, nous avons acquis la conviction que l'ouvrage était réellement de Salomon ; mais le texte que nous possédons ne peut être qu'une copie populaire, arrangée vers l'époque de la captivité. Par la nature même des

---

(1) *Eccle.* I, 1 et 12, et VII, 28. — (2) *Eccle.* II, 4, 5, 6. — (3) *Eccle.* XII, 9. — (4) *Grot. præfat. in Eccles.* — (5) *Grot in Eccles.* XII, 11, 12.

détails qu'il contient et le désenchantement de la vie qui perce à chaque ligne, ce livre devait être plus cher qu'un autre aux exilés. La ressemblance qui existe entre de nombreux passages des Proverbes et de l'Ecclésiaste, montre une origine commune ; et celle non moins incontestable qui règne dans le style avec des écrits datant de l'époque de la captivité, dénote manifestement un remaniement quelconque.

Quelques savants croient que ce livre était un dialogue, où un homme pieux dispute contre un impie qui est dans le sentiment des saducéens. En effet, dit-il, il y a des choses directement opposées les unes aux autres, et qu'on ne peut faire avancer par une même personne. Saint Grégoire le Grand (1) remarque aussi, que l'auteur de ce livre introduit plusieurs personnes qui se parlent et se répondent l'une à l'autre, et disent des choses diamétralement opposées. Mais c'est un orateur, un prince qui instruit son peuple en public, et qui propose les objections des impies, pour les réfuter, ou qui expose les sentiments qu'il avait eus autrefois lui-même, et qui en fait voir le faible et le ridicule ; en un mot, c'est un sage qui dispute pour et contre, et qui, après avoir proposé, combattu, pesé et examiné les raisons de part et d'autre, prend son parti, et tire ses conséquences. L'auteur rapporte les opinions des saducéens ; mais il n'y adhère point. Il reconnaît une autre vie (2), des peines ou des récompenses après la mort (3). Il loue la sagesse, la vertu, la justice. Il conclut que le tout de l'homme consiste à craindre Dieu et à observer ses préceptes (4).

On n'a aucune connaissance distincte du temps précis auquel cet ouvrage a été composé dans sa forme originale. Les Hébreux, saint Jérôme (5) et la plupart des commentateurs croient que c'est le fruit de la pénitence de Salomon ; qu'il le composa sur la fin de sa vie, lorsque, détrompé de la folie et de la vanité des choses du monde, il commença à retourner à Dieu par la pénitence. Il voulut laisser au monde un monument de sa sincère conversion, et précautionner ceux qui viendraient après lui contre la séduction de la vanité, contre les attraits du plaisir, contre l'ambition et l'amour des richesses, et principalement contre l'amour des femmes (6), qui avait été à son égard le piège le plus funeste. On voit dans ce livre même des preuves de ce sentiment. Salomon y parle comme un homme qui a éprouvé de tout, qui ne s'est refusé aucun plaisir, qui s'est donné tout ce que les hommes croient le plus propre à les contenter, et ce qui fait le sujet ordinaire de leurs vœux et de leurs désirs : bâtiments, richesses, bonne chère, plaisir, science, esprit, beauté ; en un mot, tout ce qu'il avait cru capable de le satisfaire. Il avoue qu'il n'y a rencontré que vanité ; il semble même fixer le temps plus précis de ce livre, lorsqu'il dit qu'il ne l'écrivit qu'après avoir beaucoup étudié la sagesse et *composé plusieurs paraboles* (7).

Les docteurs juifs (8) nous apprennent, et saint Jérôme (9) le confirme après eux, que les auteurs qui recueillirent les livres sacrés, et qui en firent le choix pour les placer dans le canon, eurent d'abord quelque difficulté sur le livre de l'Ecclésiaste. On délibéra si on ne le supprimerait point, parce qu'il renfermait certaines contradictions et certains sentiments dangereux, capables de causer du scandale aux âmes faibles, et qui semblaient favoriser le sentiment de la mortalité de l'âme ; mais l'affaire ayant été discutée, il fut résolu de le recevoir comme écriture inspirée, à cause de ce qui y est dit à la fin touchant la crainte de Dieu et l'observation de ses lois. Quoi qu'il en soit de cette tradition des Juifs, il est certain que jusqu'ici on n'a point douté, ni parmi les Juifs, ni dans les églises chrétiennes, de la canonicité de l'Ecclésiaste. On a pu discuter sur l'époque de sa composition, sans nier pour cela qu'il fût inspiré, et la modification qu'il a pu subir à l'époque de la captivité n'atteignant ni le fond de la pensée

---

(1) *Greg. Dial. l.* IV, *c.* 4. — (2) *Eccle.* XI, 8, 9. — (3) *Eccle.* XII, 14. — (4) *Eccle.* XII, 13. — (5) *Hieron. in Eccle.* I, 12. *Pineda, a Lapide. Geier. Mercer. alii plerique.* — (6) *Eccle.* VII, 27. — (7) *Eccle.* XII, 9. — (8) *Hebræi in Midrasch.* — (9) *Hieronym. in Eccle.* XII, 12, 13, 14.

ni le sens des phrases, ne lui a rien enlevé de son authenticité pour l'avoir vulgarisé davantage, au contraire, il est entré sous cette forme plus avant dans l'esprit du peuple.

On peut considérer cet ouvrage comme un discours ou une harangue, dans laquelle Salomon veut prouver que tout ce qui est dans le monde n'est que vanité et qu'affliction d'esprit, qu'il n'y a qu'une seule chose de solide, et sur laquelle l'homme puisse faire quelque fond : c'est la crainte de Dieu, l'observation de ses lois, l'attente de ses jugements. Il prouve la première partie par le dénombrement de tout ce qu'on remarque de faux, de vain, de trompeur dans la vie. Il parcourt presque toutes les conditions, relève tous les abus, fait voir toutes les sottises des hommes, et se propose lui-même et sa propre expérience pour preuve de ce qu'il avance sur le néant des créatures, des richesses, des plaisirs. Il pousse les choses jusqu'au point où les impies les plus résolus pourraient les pousser, propose les raisons les plus plausibles qu'ils aient pour s'abandonner aux plaisirs et pour nier la Providence et l'immortalité de l'âme ; il met leurs objections dans toute leur force, et en tire toutes les conséquences plus hardies ; mais il les détruit ensuite, et les rappelle à son principe, en montrant que cela même n'est que vanité ; que les plaisirs, la joie, la volupté, en un mot, toute la vie présente n'est que néant. Et, après avoir poussé à bout son auditeur par des raisons simples et à la portée de tout le monde, il le force de conclure qu'il n'y a rien sur la terre qui mérite notre estime, notre considération, notre amour ; rien qui subsiste ; que tout passe et s'évanouit, même la sagesse humaine et les plus solides connaissances ; enfin, que la seule chose qui soit de durée, et sur quoi l'on peut s'appuyer, c'est la vertu, la crainte de Dieu, la piété, la fidélité à observer les lois du Seigneur.

Salomon, dans cet ouvrage, est, selon la pensée de saint Grégoire le Grand (1), un orateur ou un philosophe qui parle en public, et qui entreprend d'apaiser une sédition ou de calmer les esprits de la multitude émue, en les rappelant à son sentiment. L'orateur, pour s'insinuer dans les esprits, expose les diverses opinions de ses auditeurs, les met dans leur jour, les représente dans toute leur force, paraît entrer lui-même dans leurs sentiments ; en un mot, il émet autant d'opinions qu'il y a de parties diverses dans l'assemblée qui l'écoute ; mais tout cela ne tend qu'à désarmer leur passion et à renverser leur raisonnement ; tout d'un coup il vient à son but, et, étendant la main, il conclut en ces termes : *Ecoutons tous la fin de ce discours. Craignez Dieu, et observez ses commandements ; c'est en cela que consiste tout l'homme.* Voilà où il voulait en venir.

L'Ecclésiaste est un des plus difficiles, et peut-être le plus difficile de tous les livres de l'Ecriture, au jugement des plus habiles critiques (2). La difficulté n'est pas seulement dans le style, quoiqu'en cela elle ne soit pas petite, parce qu'il est fort concis ; mais elle consiste principalement dans les choses qui y sont traitées, à concilier les contradictions apparentes, à rappeler les conséquences à leurs principes, à distinguer ce que Salomon a en vue, ce qu'il dit comme de lui-même, et ce qu'il propose comme objections ; jusqu'où il faut pousser ces conséquences, et à quel point on doit les restreindre ; ce qu'il accorde et ce qu'il nie, et le degré jusqu'où il le nie et jusqu'où il l'accorde ; ce qu'on doit penser précisément de la vanité des choses du monde, de l'usage des plaisirs ; car il y a un écueil caché sous ces deux principes : *Tout n'est que vanité ;* ou, *J'ai dit : Je me plongerai dans le plaisir :* les deux extrémités sont dangereuses. Les hérétiques manichéens ont abusé du premier, en reconnaissant dans le monde un mauvais principe ; les épicuriens ont abusé du second, en établissant la volupté comme la fin de l'homme. Ce que Salomon avance, qu'il n'y a rien de nouveau dans le monde ; que ce qui y est y a toujours été et y sera toujours, est une autre source d'erreurs ; si on le prend trop à la lettre, il conduit à admettre l'éternité du monde, erreur trop commune

(1) *Greg. Mag. lib.* IV. *Dialog. c.* 4. — (2) *Mercer. Geier. præf. in Eccle.*

parmi les anciens philosophes. Voilà les principaux écueils à éviter dans ce livre, dont presque tous les méchants ont abusé pour autoriser leur erreur ou leur dérèglement, contre l'intention de l'auteur, qui n'a si bien dépeint la vanité des choses de la terre que pour nous faire désirer l'autre vie, où il n'y a plus de vanité : *Non utique ob aliud, nisi ut eam vitam desideremus, quæ vanitatem non habet sub hoc sole, sed veritatem sub illo qui fecit hunc solem,* dit saint Augustin (1).

Jusqu'ici, dans les analyses que nous avons données des livres de l'Écriture, nous avons tâché de nous renfermer dans des bornes étroites, et nous n'avons presque fait que réunir les sommaires qui se trouvent en tête des chapitres. Ici ces sommaires ne pourraient pas donner une idée assez précise et assez claire de l'ouvrage de Salomon. La difficulté de cet ouvrage exige une analyse plus étendue.

Après avoir posé la thèse générale que tout n'est que vanité, Salomon prouve cette proposition par la vicissitude et le retour continuel des mêmes choses. Ainsi il arrive tous les jours que le soleil se lève et se couche ; il avance sa course vers le midi, et tourne ensuite vers l'aquilon ; il fait toujours le même circuit. Salomon parle ensuite du vent qui souffle tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Les fleuves ont aussi leurs révolutions ; ils se jettent dans la mer, et de là ils retournent à leur source, pour couler de nouveau ; d'où le Sage conclut qu'il n'arrive rien de nouveau sous le soleil, et que ce sont toujours les mêmes événements qui arrivent selon les mêmes révolutions. Il fait voir ensuite que tout n'est que vanité, en montrant que toutes les recherches des hommes ne sont que vanité, et qu'il n'y a rien de solide dans les sciences humaines. Le Sage en conclut que l'étude et l'application aux sciences inutiles n'est que vanité, et que l'on n'y trouve que peine et affliction d'esprit (chap. I).

Le Sage, dégoûté de cette étude, dit qu'il s'est tourné du côté des plaisirs et des voluptés, pour essayer s'il y trouverait quelque satisfaction qui pût le rendre heureux ; mais il fut bientôt convaincu que ce n'était qu'illusion. C'est pourquoi il reconnut que la joie que l'on recherche dans la jouissance des plaisirs n'était qu'erreur et illusion ; et, après avoir cherché sa satisfaction dans les bâtiments, dans les palais et les édifices magnifiques, dans les beaux vergers et les jardins qu'il fit planter, et dans les grandes richesses qu'il amassa, il vit enfin que tout cela n'était que vanité. Il se détermina alors à rechercher la sagesse, qui l'emporte autant au-dessus de la folie des hommes que la lumière l'emporte sur les ténèbres. Mais, considérant que l'homme sage est mis en oubli de même que l'insensé, il se trouva dans une perplexité qu'il exprime en disant que la vie lui devint ennuyeuse à la vue de tous les maux qui arrivent sous le soleil, où tout n'est que vanité et affliction d'esprit. Il montre ensuite combien sont superflus les soins des hommes qui amassent du bien et des richesses pour ceux qui leur succèderont, sans connaître quel sera le caractère de leurs héritiers ; car il arrive souvent qu'un homme ayant beaucoup travaillé pour amasser du bien, le laisse à un héritier qui vivra dans l'oisiveté : n'est-ce pas là une vanité et un grand mal (chap. II) ?

On trouve une preuve générale de la vanité de toutes les choses de la terre dans le changement continuel et les vicissitudes auxquelles elles sont exposées. Toutes choses ont leur temps, et tout ce qui est sous le soleil passe après avoir rempli l'intervalle qui lui est marqué ; le temps de la mort vient après celui de la naissance ; on plante, et ensuite on arrache ce qui a été planté ; il y a un temps pour faire la guerre, auquel succède celui de faire la paix ; il en est ainsi de toutes les autres choses que nous voyons, et qui se succèdent, les premières passant pour faire place aux dernières. De cette vicissitude continuelle, quelques-uns concluaient qu'il n'y avait rien de plus avantageux pour l'homme que de se réjouir, et de ne rien se refuser de ce qui peut

---

(1) *Aug. de Civ. l.* XX, *c.* 3.

contribuer à se donner toutes sortes de satisfactions. Mais le Sage, regardant les choses sous une vue beaucoup plus noble, dit qu'il a appris que tous les ouvrages que Dieu a créés demeurent toujours dans l'état où il les a mis, et que nous ne pouvons rien ajouter ni rien ôter à tout ce que Dieu a fait, afin qu'on le craigne. Ainsi, tout est stable et permanent en Dieu, au lieu que, par rapport à nous tout est vain et méprisable, parce que toutes les choses passent à notre égard sans que nous puissions les arrêter ni leur donner aucune consistance. C'est de cette instabilité des choses de la terre que vient ce grand désordre, selon lequel nous voyons l'impiété dans le lieu du jugement, et l'iniquité dans le lieu de la justice ; ce qui pourrait être un grand sujet de scandale, si l'on n'était persuadé, avec le Sage, que Dieu jugera le juste et l'injuste, et qu'alors ce sera le temps de la consommation de toutes choses. Il finit ce chapitre en faisant voir la vanité de toute notre vie par la loi inévitable à laquelle tous les hommes sont soumis ; ils sont sujets, comme les bêtes, à la nécessité de mourir, parce que tout ce qui est sur la terre tend à un même lieu et à une même fin (chap. III).

Une nouvelle preuve de la vanité de cette vie se tire des différents maux que l'on fait souffrir aux innocents, qui sont opprimés par la violence qu'ils ont à endurer de la part de ceux qui sont puissants et riches sur la terre. Salomon vient ensuite à l'envie à laquelle sont exposés ceux qui ont quelque industrie ou quelque mérite. Il prouve la même chose par la misère où tombent ceux qui s'abandonnent à la paresse et à l'oisiveté. Autre vanité assez commune : Un homme est seul, et, quoiqu'il n'ait point d'héritier, il travaille sans cesse, se privant de tout pour laisser beaucoup de bien à un héritier incertain, dont il ne connaît aucune des qualités bonnes ou mauvaises. Mais pourquoi l'homme demeure-t-il ainsi seul ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'étant uni à quelqu'un, il pût goûter les douceurs et les avantages d'une louable société, dans laquelle on trouve un secours mutuel toutes les fois qu'on en a besoin ? Autre vanité que l'on peut apercevoir dans l'attachement que les peuples, toujours inconstants, témoignent pour les jeunes princes, en préférant leur domination à celle de leurs pères. Cela doit convaincre les princes, et surtout les souverains, qu'il n'y a que vanité et rien de solide dans les témoignages extérieurs d'affection qu'ils reçoivent de la part des peuples, toujours inconstants et amateurs de la nouveauté. Le Sage vient ensuite à ce qui est infiniment plus solide, en proposant une maxime très importante : Lorsque vous entrerez, dit-il, dans la maison du Seigneur, considérez avec attention la sainteté du lieu où vous mettez le pied, et approchez-vous pour être instruit de la loi de Dieu, et pour apprendre ce que vous devez faire pour lui plaire, car l'obéissance des humbles vaut mieux que les victimes des insensés, qui ne connaissent pas ce qui est agréable au Seigneur (chap. IV).

Cette maxime, d'une si grande conséquence, donne occasion au Sage de proposer quelques préceptes importants touchant la manière dont on doit honorer Dieu, et lui adresser ses prières. On ne doit rien dire qui ne soit bien médité et très circonspect; le cœur ne doit point se hâter de proférer des paroles indiscrètes devant Dieu ; car le Seigneur est dans le ciel, et nous sommes sur la terre ; et, comme il est si élevé au-dessus de nous, il faut que nous parlions peu, parce que l'imprudence se trouve dans l'abondance des paroles. Comme les vœux ont un rapport naturel à la prière, le Sage nous donne une instruction importante sur la manière dont nous devons nous conduire à l'égard des vœux. Si vous avez fait un vœu à Dieu, ne différez point de vous en acquitter. Il vaut beaucoup mieux ne point faire de vœux que d'en faire et ne les pas accomplir. Retenez donc votre langue pour ne point faire de vœux avec trop de légèreté ; ce qui pourrait être pour vous une occasion de péché. Le Sage, pour prévenir les pensées de ceux qui sont scandalisés lorsqu'ils voient les oppressions et les afflictions des innocents, recommande fort de ne pas dire qu'il n'y a point de Providence, de peur, dit-il, que l'ange de Dieu qui vous accompagne, et dont les soins pour vous garder sont une preuve bien convaincante d'une Providence particulière à

votre égard, ne soit témoin de cette pensée d'infidélité, et que Dieu, dans sa colère, ne dissipe tous les ouvrages de vos mains. Pour y réussir, attachez-vous à la vérité et méprisez les songes, qui ne sont que vanité ; et, dans votre travail, ne vous proposez point d'amasser des richesses, car l'avare n'aura jamais assez d'argent ; il est impossible de contenter ses désirs, et, après tout, ce sera peut-être un étranger qui en profitera. Il paraît donc qu'il vaudrait mieux, en quelque sorte, que l'homme qui a du bien s'en servît pour se réjouir dans le fruit de son travail, pendant le petit nombre de jours que Dieu lui a donnés à vivre sur la terre. Quelques-uns pourraient croire que c'est là son partage pendant cette vie, qui ne lui paraîtra point ennuyeuse parce que Dieu l'aura comblé de délices (chap. v).

Mais malheur à l'homme avare qui, amassant tous les jours de grandes richesses, ne s'en sert point pour en faire un bon usage ; car, quand il aurait vécu deux mille ans, s'il n'a point joui de ses biens, n'est-il pas du nombre de toutes les choses qui vont avec précipitation au même lieu ? Et il n'emportera rien de ce qu'il a amassé avec tant de peine. Si l'on dit, pour s'excuser des efforts que l'on fait pour passer la vie dans les plaisirs, qu'il vaut mieux voir ce que l'on désire, que souhaiter ce que l'on ignore, il n'y a qu'à répondre, avec le Sage, que ce raisonnement n'est que vanité et présomption de l'esprit humain, dont on doit reconnaître la faiblesse, puisqu'on ne peut disputer en jugement contre celui qui est plus fort que soi ; et que tous les discours dont on pourrait se servir pour se défendre ne sont remplis que de vanité (chap. vi).

Le chapitre suivant contient des maximes excellentes pour le règlement des mœurs et pour la bonne conduite de la vie. Il faut fuir la vaine curiosité, et ne pas se mettre en peine de pénétrer dans les choses qui sont au-dessus de nous, ni dans l'avenir, qui est toujours incertain. Nous devons tâcher d'acquérir une bonne réputation, qui est préférable aux parfums les plus précieux. Ce ne doit point être dans la vue de se prévaloir de la bonne opinion qu'on a de nous, car tout ce qui se passe dans cette vie n'est point digne de nos recherches, puisque le jour de la mort est préférable au jour de la naissance, une maison de deuil à une maison de plaisir, la correction d'un homme sage à l'approbation des insensés. Il faut fuir les vains applaudissements, n'y prendre aucune complaisance, se souvenant toujours que les ris de l'insensé sont comme le bruit que font les épines, lorsqu'elles brûlent sous une marmite : c'est un murmure d'un instant qui ne produit ni feu ni lumière. Dans tout ce que nous entreprenons, regardons les moyens de bien finir ; car la fin d'un discours et de tout ce que nous faisons vaut mieux que le commencement. Evitons avec soin les transports de la colère, parce que cette passion repose dans le cœur de l'insensé. C'est en quelque manière faire injure à la Providence divine, que de dire que les temps passés ont été meilleurs que celui d'à-présent. La véritable science, qui vient de Dieu, et la sagesse sont préférables à l'argent, et donnent à celui qui les possède la vie solide et véritable ; au lieu que les insensés, qui sont méprisés de Dieu, ne peuvent être corrigés et ramenés dans la véritable voie. Pendant que vous êtes dans la prospérité, il faut en user modérément, et vous préparer au jour mauvais ; car, de même que Dieu a fait qu'un jour est bon, c'est lui aussi qui a disposé du jour mauvais, et il n'y a aucun juste sujet de se plaindre de cette disposition, dont il est l'auteur. Il faut se soumettre à l'ordre qu'il a établi, et ne pas entreprendre de juger, selon nos faibles lumières, des desseins de sa Providence, lorsque l'on voit le juste périr dans sa justice, et le méchant vivre longtemps dans sa malice. C'est pour nous empêcher de tomber dans ces jugements injustes et précipités, que le Sage nous dit qu'il ne faut pas être trop juste ni plus sage qu'il n'est nécessaire, de peur de devenir stupide ; c'est tomber dans la folie, que de vouloir rendre les jugements de Dieu conformes à nos idées, si faibles et si bornés. Nous devons soutenir le juste, et n'abandonner personne lorsque nous pouvons être utiles à quelqu'un ; car celui qui craint Dieu ne néglige rien. Mais il faut se mettre au-dessus des discours que l'on peut tenir sur notre compte, puisque

souvent nos domestiques même, qui dépendent le plus de nous, parlent mal de nos actions. Si nous avons mal parlé des autres, comme cela n'arrive que trop souvent, pourquoi nous mettre en peine des mauvais discours que l'on tient à notre sujet? Le Sage finit ce chapitre en nous inspirant un grand éloignement des personnes du sexe. Après avoir fait tous mes efforts pour obtenir le don précieux de la sagesse, j'ai reconnu, dit-il, que la femme est plus amère que la mort; qu'elle est comme le filet dont se servent les chasseurs; que son cœur est un rets, et que ses mains sont des chaînes. Entre mille hommes on peut en trouver un qui soit sage, et dont la conversation et la familiarité ne soient pas dangereuses; mais de toutes les femmes, le Sage n'en a pas trouvé une seule (chap. VII).

On voit, dit le Sage, luire sur le visage de l'homme les traits de la sagesse; il sait les différentes manières dont il doit se comporter à l'extérieur, et Dieu lui change le visage comme il lui plaît. La grande maxime de cet homme rempli de sagesse est d'être exact à observer la loi que Dieu a donnée avec serment, et d'être soumis à ceux qui sont revêtus de son autorité. Il faut paraître devant eux, pour être toujours prêt à leur donner des preuves de notre soumission à la puissance qu'ils exercent. Celui qui obéira aux ordres qui lui seront donnés ne ressentira aucun mal, et il répondra toujours avec sagesse et à propos. Le Sage est bien persuadé que ses connaissances sont très bornées; car l'homme ignore le passé, et il ne peut avoir aucune connaissance de l'avenir. Il doit aussi reconnaître sa faiblesse et son impuissance, puisqu'il n'est pas en son pouvoir d'empêcher que l'âme ne quitte le corps, et qu'il n'a aucun pouvoir sur le jour de sa mort. Quelque respectable que soit la majesté de ceux qui se sont élevés sur le trône, il arrive néanmoins assez souvent qu'un homme ait l'autorité sur un autre pour son propre malheur; de même que l'on voit souvent, dans le lieu saint, des impies qui ont été loués dans la ville pendant leur vie, comme s'ils eussent fait des œuvres de justice. Ce n'est point un motif qui doive nous entretenir dans les mauvaises habitudes; car c'est une grande erreur de croire que, parce que la sentence ne se prononce pas sitôt contre les méchants, il soit permis aux hommes de commettre le crime sans aucune crainte. Au contraire, il faut conclure avec le Sage, que la patience même avec laquelle le pécheur est souffert après être tombé cent fois dans le crime, est une preuve que ceux qui craignent Dieu et qui respectent sa face seront heureux, et que ceux qui ne craignent point la face du Seigneur passeront comme l'ombre, et ne trouveront, après leur mort, que la peine due à leur impénitence. A la prospérité dont jouissent quelquefois les impies, on peut opposer le sort de plusieurs justes. On en voit, dit le Sage, à qui les malheurs arrivent comme s'ils avaient fait les actions des méchants, pendant que ceux-ci vivent dans l'assurance, comme s'ils avaient fait les œuvres des justes. Quelques-uns, ne pouvant trouver le dénouement de cette difficulté, ont cru que le bien que l'on pouvait avoir sous le soleil était de manger, de boire et de se réjouir, et que l'homme n'emportait que cela avec lui de tout le travail qu'il avait enduré en cette vie; mais il faut avouer, avec le Sage, qu'il est inutile à l'homme de vouloir se tourmenter à rechercher la cause de cette différence du sort des justes et des impies, pendant qu'ils sont sur la terre. J'ai reconnu, dit-il, que l'homme ne peut trouver aucune raison de toutes les œuvres de Dieu qui se font sous le soleil; et que, plus il s'efforcera de la découvrir, moins il la trouvera; quand le Sage même dirait qu'il a cette connaissance, il est vrai de dire qu'il ne pourra la trouver (chap. VIII).

La différence du sort des justes et des méchants, fait encore le sujet du chapitre suivant. Le Sage s'était mis en peine de trouver l'intelligence pour développer cette difficulté, et pour tâcher de découvrir qui sont ceux que Dieu aime ou qu'il hait. Mais il prononce que personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, et que tout est réservé pour l'avenir qui est incertain; en attendant ce qui sera connu, et pour le temps présent, les mêmes choses arrivent également au juste et à l'injuste, à

celui qui immole des victimes et à celui qui méprise les sacrifices ; l'innocent est traité comme le pécheur, et le parjure comme celui qui jure dans la vérité. Ainsi, il semble que tout arrive de même à tous : sujet de scandale pour les faibles ; de là vient que les cœurs des enfants des hommes sont remplis de malice et de mépris pendant leur vie ; mais, après cela, ils seront conduits en enfer ou dans le tombeau, et ils sont très persuadés qu'ils ne peuvent éviter cette nécessité, qui est une loi générale ; car il n'y a personne qui ait l'espérance de vivre toujours. Cependant on estime si fort la vie, que l'on croit qu'un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort. Cette opinion ne convient qu'à des gens qui n'ont point de foi, qui disent qu'il ne reste plus de récompense à ceux qui sont morts, et que leur mémoire est ensevelie dans l'oubli. Il est vrai que l'amour, la haine et l'envie ont péri avec eux, c'est-à-dire qu'ils sont exempts de toutes les passions contre lesquelles ils avaient à combattre sans cesse ; mais c'est ce qui fait une partie de leur bonheur. Ceux qui sont dans le sentiment des épicuriens pourraient peut-être conclure de cette loi générale qui nous soumet tous à la mort, qu'il n'y a plus autre chose à faire qu'à jouir des biens que nous avons reçus de la bonté de Dieu, qu'à manger et à boire dans la joie, qu'à être magnifique dans ses habits et propre dans tout son extérieur, en se servant de parfums pour en mettre sur sa tête ; qu'il n'y a qu'à vivre dans les délices avec la femme qu'on a épousée ; et qu'en un mot, le meilleur parti à prendre est de passer le temps si court de la vie dans les plaisirs, en jouissant des fruits de son travail, parce qu'il n'y aura plus ni œuvre, ni raison, ni sagesse, ni science dans le tombeau, où nous allons tous. Mais le Sage fait voir, à la fin de cet ouvrage, combien est vain et frivole le raisonnement de ces jouisseurs. Une autre vanité se présente à l'esprit du Sage ; il considère que la récompense ou le prix n'est pas toujours pour ceux qui sont les plus légers à la course ; que la victoire n'est pas pour les plus vaillants, ni le pain ou les choses nécessaires à la vie pour les plus sages, ni les richesses pour les plus habiles, ni la faveur pour les meilleurs ouvriers ; mais qu'il semble que tout arrive par cas fortuit : c'est le sentiment des athées, dont Salomon était fort éloigné. Mais il est toujours vrai de dire que souvent le mérite n'est point récompensé dans cette vie ; d'où il résulte qu'il y a donc une autre vie, où les bons seront récompensés et les méchants punis. Il faut s'attendre en ce monde à un grand nombre d'adversités, et, quelque précaution que nous puissions prendre, il nous en arrivera toujours : c'est un ordre établi de Dieu pour punir les uns et pour éprouver les autres. Le Sage remarque ensuite une autre sorte de vanité dans l'ingratitude des hommes. Une petite ville, dit-il, se trouva assiégée par un roi puissant ; un homme la délivra par sa puissance et sa sagesse ; il était pauvre, et voilà ce qui a mis son nom en oubli. Cependant les paroles des sages doivent être plus écoutées que les cris du prince parmi les insensés ; et la sagesse vaut mieux que les armes des gens de guerre, parce qu'elle nous fait éviter les fautes dont une seule nous fait perdre de grands avantages (chap. IX).

De même qu'une mouche, qui est un très petit animal, fait perdre au parfum sa bonne odeur, lorsqu'elle vient à mourir dans la boîte où il était renfermé, ainsi la moindre folie fait perdre ou diminue beaucoup la gloire de la sagesse. Le cœur du sage se porte toujours au bien ; mais celui de l'insensé donne à gauche et s'attache au mal ; et, en se détournant du droit chemin, il croit que tous les autres sont insensés comme lui. Celui qui est sage cède avec humilité et soumission, lorsque celui qui a la puissance en main est fâché contre lui ; sa soumission lui fait éviter de grands péchés. Il est vrai que l'on voit souvent des sots et des imprudents élevés à une dignité sublime, et les riches assis en bas ; mais il faut attribuer cela, non à la malice du prince, mais à son erreur ; il a été trompé lorsqu'il a élevé des esclaves qui vont à cheval, pendant que les plus nobles marchent à pied comme des esclaves. Mais le prince qui est cause de cette espèce de désordre en souffrira le premier ; car celui qui creuse la fosse y tombera ; de même que celui qui rompt la haie sera mordu par le

serpent, et encore, comme celui qui transporte les pierres en sera meurtri, et celui qui coupe le bois en sera blessé. La sagesse est difficile à acquérir et à conserver ; de même qu'il n'est pas aisé d'avoir toujours un fer bien aiguisé, qu'il s'émousse aisément, et qu'il faut avoir grand soin de l'aiguiser afin qu'il puisse être utile. La langue du médisant est aussi dangereuse que la morsure d'un serpent qui donne son coup en secret, au lieu que les paroles du sage sont pleines de grâce et de douceur. Mais l'insensé ne dit rien, soit dans les premières de ses paroles, soit dans les dernières, qui ne le fasse tomber dans le précipice et dans l'erreur, parce qu'il parle trop, et qu'étant toujours dans une ignorance grossière, il est accablé sous le poids d'un travail qui lui est toujours inutile. Le bonheur d'un état dépend beaucoup de l'âge et de la maturité du prince qui gouverne ; et malheur à la terre dont le roi est un enfant, surtout lorsqu'il fait entrer dans le gouvernement des princes ou des ministres qui s'adonnent à la bonne chère, et qui mangent dès le matin ! Heureuse est la terre dont le roi est d'une naissance illustre, qui n'emploie que de fidèles ministres qui négligent la bonne chère, et qui ne mangent qu'avec sobriété, se contentant du simple nécessaire ; bien différents de ces hommes sensuels qui emploient le pain et le vin pour se divertir et pour passer leur vie en festins, et qui ne font point d'autre usage de l'argent, auquel toutes choses obéissent. Sous la domination de quelque prince que vous viviez, souvenez-vous de ne point parler mal du roi, même dans le secret de votre chambre, parce que les oiseaux même du ciel rapporteront vos paroles, et publieront ce que vous aurez dit ; conduisez-vous de même à l'égard de ceux qui ont quelque autorité sur vous (chap. x).

Le Sage exhorte, dans le chapitre suivant, à faire l'aumône à tous ceux qui sont dans le besoin. Faites part, dit-il, de vos biens à sept et puis à huit, en augmentant ainsi toujours vos largesses et vos libéralités ; et, s'il vous arrive ensuite quelque disgrâce, vous trouverez des gens qui prendront part à votre affliction et au malheur qui pourrait vous déranger. Tâchez d'imiter les nuées qui répandent la pluie avec abondance ; c'est ainsi que vous devez en agir lorsque vous faites l'aumône, afin de vous assurer le bonheur éternel après votre mort ; car lorsque l'arbre tombera, soit au midi, soit au nord, en quelque lieu qu'il tombe, il y demeurera. Ne différez pas de faire le bien, comme ceux qui observent les vents pour semer ; ce serait le moyen de ne jamais moissonner le fruit de vos bonnes œuvres. Ne soyez point trop curieux pour rechercher comment le pauvre qui vous demande est tombé dans l'indigence : c'est vouloir pénétrer dans les secrets de la Providence, et vous devez être persuadé que cela est impénétrable pour vous, puisque vous ne connaissez point les œuvres de Dieu, qui est le créateur de toutes choses. Ainsi, semez votre grain, c'est-à-dire répandez vos aumônes dès le matin et de bonne heure. Souvenez-vous que la mort est certaine, et que, quand un homme aurait vécu beaucoup d'années, une si longue vie sera suivie de cette multitude de jours qui, étant venus, convaincront de vanité tout le passé, et ce sera pour lors que le Seigneur vous fera rendre compte en son jugement de toutes vos actions. Ainsi, vous devez réprimer vos passions ; il faut bannir la colère de votre cœur, éloigner le mal de votre chair en la mortifiant, pour en arrêter tous les désordres ; car la jeunesse et les plaisirs ne sont que vanité (chap. xi).

N'attendez pas la vieillesse pour vous donner entièrement à Dieu ; souvenez-vous de votre Créateur pendant les jours de votre jeunesse, avant que votre esprit et votre mémoire s'affaiblissent, et que votre corps soit accablé d'infirmités qui se succèdent les unes aux autres, comme les nuées reviennent après la pluie ; avant que vos bras et vos mains, qui sont comme les gardes pour défendre votre corps, commencent à trembler, et que vos jambes, qui sont comme des hommes forts pour soutenir la masse de votre corps, commencent à s'ébranler ; avant que les dents, qui vous servent pour moudre les aliments, soient réduites en petit nombre, avant que vos yeux soient couverts de ténèbres. N'attendez pas pour servir Dieu que vos lèvres, qui sont comme

les portes de votre bouche, soient fermées par la nécessité de vous en servir pour mâcher au défaut des dents, ou parce que celles qui vous resteront seront affaiblies ; alors votre sommeil sera si aisé à interrompre, que le moindre chant d'un oiseau vous fera lever ; vos oreilles ne seront plus capables de goûter la douceur des cantiques de musique, parce que les filles de l'harmonie deviendront sourdes ; votre faiblesse aussi vous fera craindre les lieux élevés, dans l'appréhension de tomber de si haut. Vos cheveux, par leur blancheur, deviendront semblables à un amandier fleuri ; vos jambes deviendront pesantes comme celles d'une sauterelle qui est trop grasse pour pouvoir sauter ; les câpres se dissiperont alors, c'est-à-dire que les cheveux du vieillard, devenus blancs, tomberont avec autant de vitesse que les fleurs blanches du câprier, qui perd ses fleurs presque aussitôt qu'elles sont ouvertes. Souvenez-vous que l'homme doit aller dans le tombeau pour toujours, c'est-à-dire jusqu'au temps de la résurrection générale ; il sera conduit dans cette maison par une troupe de gens qui le pleureront autour des rues. Souvenez-vous de vous préparer pour cette heure, avant que la chaîne d'argent soit rompue, que la bandelette d'or se retire, que la cruche se brise sur la fontaine, et que la roue se rompe sur la citerne, c'est-à-dire avant que la moelle de l'épine dorsale, qui prend son commencement près du cerveau, et qui s'étend le long du corps, soit rompue, et que son influence soit tout-à-fait arrêtée ; avant que les membranes du cerveau se resserrent, et ne fassent plus aucune fonction, et que les reins et la vessie s'affaiblissent de telle sorte, que ces parties ne servent qu'avec peine à l'usage auquel elles sont destinées ; et que tout le corps soit tellement dénué de force, qu'aucun de ses membres n'ait presque plus de mouvement. Aussitôt après cet état d'affaiblissement, la poussière rentrera dans la terre, d'où elle avait été tirée, et l'esprit retournera à Dieu, qui l'avait donné. Lorsqu'on aura fait de sérieuses réflexions sur tout ce que le Sage vient de nous dire, on s'écriera avec lui : Vanité des vanité, et tout n'est que vanité ! C'est comme l'abrégé de toutes les recherches de l'Ecclésiaste, qui enseigna le peuple, et qui composa plusieurs paraboles et un grand nombre de discours pleins de droiture et de vérité ; semblable à un pasteur unique qui nourrit le troupeau qui lui est confié, en lui proposant les paroles des sages, qui sont comme des aiguillons pour nous porter à la vertu, et comme des clous enfoncés qui nous affermissent dans la pratique du bien. Aussi devons-nous faire une étude sérieuse de ces maximes et de ces préceptes ; ne point rechercher avec tant de curiosité des connaissances inutiles, qui ne servent à rien pour le règlement de nos cœurs, et qui n'aboutissent quelquefois qu'à les corrompre. Il n'y a point de fin à multiplier les livres, et on se fatigue inutilement à en lire un si grand nombre. Voici à quoi doivent aboutir toutes nos pensées et tous nos discours : Craignez Dieu, et observez ses commandements, car c'est là tout l'homme ; ayant toujours devant les yeux cette importante vérité, savoir : que Dieu fera rendre compte, en son jugement, de tout ce que l'on fait de plus secret, soit en bien, soit en mal (chap. XII).

CHAPITRE PREMIER

Tout ce qui est ici-bas, n'est que vanité. Rien de nouveau sous le soleil. La sagesse même et la science, source de peines et d'afflictions.

1. Verba Ecclesiastæ, filii David, regis Jerusalem.

2. Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes ; vanitas vanitatum, et omnia vanitas.

3. Quid habet amplius homo de universo labore suo quo laborat sub sole ?

1. Paroles de l'Ecclésiaste, fils de David, et roi de Jérusalem.

2. Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste ; vanité des vanités, et tout est vanité.

3. Que retire l'homme de tout le travail qui l'occupe sous le soleil ?

COMMENTAIRE

℣. 1. VERBA ECCLESIASTÆ. Salomon s'appelle ici *Ecclésiaste*, c'est-à-dire, *Prédicateur :* parce que son dessein, dans ce livre, est d'instruire tous les hommes, de leur représenter la vanité de leurs pensées, et de leur inspirer le mépris du monde.

℣. 2. VANITAS VANITATUM. Il fallait être Salomon, c'est-à-dire, un homme rempli de l'Esprit de Dieu, pour commencer un livre d'une manière si divine et si surprenante. Ces paroles ne sont pas seulement la pensée de ce prince si éclairé : c'est comme une effusion de son cœur, qui s'écrie plutôt qu'il ne parle, dans l'impuissance où il se trouve d'égaler par ses expressions la grande idée qu'il a conçue du néant de toutes choses.

David avait dit que *tout homme qui vit sur la terre n'est que vanité* (1) ; mais Salomon enchérit encore par-dessus cette expression, en disant : *Vanité des vanités, et tout est vanité.* L'homme qui avait été créé semblable à Dieu, est devenu, en lui désobéissant, *semblable à la vanité,* parce qu'il a préféré le mensonge du démon à la vérité de Dieu. « Il est vain dans ses pensées ; il est vain dans ses désirs ; il est vain dans ses espérances et dans ses craintes : et il l'est encore plus dans cette présomption par laquelle il est devenu, comme ont dit les saints, un ver insolent et une poussière superbe (2) ».

Il serait heureux, au moins, s'il était bien persuadé de cette vérité, qu'il n'est qu'un néant. Il n'est malheureux que parce que son orgueil ne peut comprendre ce que la foi seule peut lui enseigner, qu'il n'est rien et que ce qui lui paraît grand n'est digne que de mépris. Il ne peut sortir de ce monde de vanité, qu'en devenant *une nouvelle créature* (3) du nouveau monde que Jésus-Christ a formé avec l'Église. La tournure : *Vanité des vanités*, est un superlatif hébreu qui signifie la plus grande des vanités.

℣. 3. QUID HABET AMPLIUS HOMO... Salomon parle ici des hommes selon l'état où le péché les a réduits. *Que retire l'homme de tout son travail,* dit-il ? Combien ce travail est-il vain, puisqu'on n'en retire aucun profit ? Ou plutôt, combien est-il insensé, puisqu'on n'en retire qu'une éternité de maux ?

Un homme du monde, dit saint Jérôme (4), se tourmente jour et nuit pour venir à bout de ses desseins. Un ambitieux cherche l'honneur : il veut devenir grand et rendre ses enfants encore plus grands. Un avare aime le bien : il s'applique à amasser de l'argent. Un voluptueux cherche le plaisir : il aime ce qui le déshonore : sa raison est l'esclave de ses sens. Et, après que chacun d'eux a vieilli sous le joug de sa passion et qu'il s'est donné mille peines pour la satisfaire, il ne trouve en lui-même qu'un vide et qu'une profonde indigence. Tous ces biens qu'il avait recherchés avec tant d'application l'abandonnent ; et il est contraint de s'écrier enfin lui-même après une triste expérience : *Que retire l'homme de tout le travail qui l'occupe sous le soleil ?*

C'est donc proprement en cela que l'homme reconnaît l'inutilité de ses travaux, de ce qu'ils n'ont point eu d'autre objet que ce qui est *sous le soleil,* c'est-à-dire ce qui passe, et qu'il a négligé les biens éternels pour lesquels Dieu l'avait créé. Ainsi il n'y a que les saints qui soient heureux dans leurs travaux et qui en retirent un fruit solide ; parce qu'ils ne s'occupent point de tout ce qui est sous le soleil, mais qu'ils portent

(1) *Ps.* XXXVIII. 6.
(2) *Prosp. Carm. de Ingrat. c.* 27.
(3) *Galat.* VI. 15.
(4) *Hieron. in hunc locum.*

4. Generatio præterit, et generatio advenit ; terra autem in æternum stat.
5. Oritur sol et occidit, et ad locum suum revertitur ; ibique renascens,
6. Gyrat per meridiem, et flectitur ad aquilonem. Lustrans universa in circuitu pergit spiritus, et in circulos suos revertitur.

4. Une race passe, et une autre lui succède ; mais la terre demeure toujours.
5. Le soleil se lève et se couche, et il retourne au lieu d'où il était parti ; et renaissant du même lieu,
6. Il prend son cours vers le midi, et décline vers le septentrion. Le vent tournoie de toutes parts, et il revient sur lui-même par de longs circuits.

COMMENTAIRE

leurs pensées jusque dans le sein de Dieu. Leurs actions sont passagères, dit saint Bernard, elles sont sujettes au temps ; mais elles deviennent en quelque sorte éternelles, parce que l'éternité en est la fin, et qu'un jour elle en doit être la récompense.

℣. 4. GENERATIO PRÆTERIT... Saint Grégoire le Thaumaturge (1), dans la paraphrase qu'il a faite de ce livre, donne un sens à ces paroles et à celles qui suivent, qui est pris de la lettre et qui renferme une grande instruction. *Une race*, dit-il, *succède à une autre.* Mais, dans cette instabilité des choses humaines, les ouvrages de Dieu sont toujours les mêmes. *La terre* demeure ce qu'elle est pour jamais. Par le mouvement apparent, qui tombe sous les sens, *le soleil* fait son tour dans le ciel, et il revient par les mêmes cercles au lieu d'où il était parti, sans se retirer jamais de cette ligne que la main de Dieu lui a marquée. *Les vents* tournent en l'air et forment les tempêtes selon qu'il plaît à Celui dont il est dit : *Spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus* (2). *Les fleuves* coulent chacun dans leur lit, et ils retournent dans la mer pour couler encore. *La mer* ne regorge point dans cette vaste étendue d'eau dont elle est remplie. Et, quoique ses vagues soient quelquefois si émues qu'il semble qu'elles aillent inonder toute la terre, elle respecte néanmoins sur ses rivages le doigt de Celui qui lui a dit : *Vous viendrez jusque-là, et vous briserez là l'orgueil de vos flots* (3).

Ainsi tout est réglé dans le monde ; tout y suit les lois que Dieu a prescrites. Il n'y a que l'homme qui vit sans règle et sans loi. Les créatures inanimées font ce que Dieu a voulu que chacune fît : et l'homme qui a été créé pour leur commander à toutes, ne saurait se conduire lui-même. Il doit être l'ornement de la terre et la gloire de Dieu dont il est l'image; et il est devenu le déshonneur du monde par l'abus qu'il fait de toutes les créatures, et l'ennemi de Dieu, qu'il combat par la même raison et par la même volonté qu'il n'a reçue de lui que pour le connaître et pour l'aimer.

Mais, comme le même saint (4) nous assure que Salomon, dans ce livre, parle non seulement aux hommes de son siècle qui étaient peu éclairés, mais à toute l'Église, qui était présente au Saint-Esprit dont il était animé ; on peut remarquer encore, dans la suite de ses paroles, des sens qui naissent naturellement de la lettre et qui sont utiles pour l'édification des âmes.

Une race passe, et une autre lui succède. Le monde même est pour nous un livre ; et son instabilité nous avertit de la nôtre. Non seulement les hommes meurent, mais les races entières passent et se succèdent les unes aux autres. La terre, qui est comme le théâtre de ces changements et de ces révolutions continuelles, demeure immuable. Elle est, en cela, l'image de l'immutabilité de Dieu. Et elle nous avertit de ne nous attacher qu'à lui seul, afin que, par sa fermeté, il arrête l'inconstance de notre esprit et qu'il élève nos pensées dans l'éternité qu'il nous a promise.

℣. 5.-6. ORITUR SOL ET OCCIDIT... Le soleil, en se levant et en se couchant chaque jour, et en formant la vicissitude des saisons par l'inégalité de son cours et de sa lumière, nous avertit de la brièveté de notre vie qui n'est qu'un jour. Il nous apprend à rechercher un autre soleil dont celui-ci est la figure (5), lequel, en s'approchant et en s'éloignant, forme dans nos âmes le jour ou la nuit. C'est de ce soleil que saint Jacques a dit, qu'*il n'est susceptible ni de changement ni d'ombre* (6). C'est en lui que nos âmes deviennent une lumière, au lieu qu'elles ne sont que ténèbres par elles-mêmes : comme l'air qui n'est de lui-même qu'un fluide obscur, devient lumineux lorsqu'il est pénétré par les rayons du soleil.

L'esprit, selon saint Jérôme, marque encore le soleil, parce qu'il est comme l'âme du monde qui vivifie tout, et qu'il revient en quelque sorte sur lui-même et sur ses traces, dans le tour du ciel qu'il fait chaque année. La plupart des interprètes, par le mot de *spiritus*, entendent le vent, qui, emportant avec lui les vapeurs et les nuées, est, selon l'apôtre saint Jacques, une image sensible du néant et de la fragilité des choses du monde, qui paraissent et disparaissent presqu'en même temps, *Vapor est ad modicum parens* (7).

---

(1) *Gregor. Thaum. in paraphrasi in Ecclesia.*
(2) *Ps.* CXLVIII. 8.
(3) *Job.* XXXII. 11.
(4) *Gregor. Thaum. ibid.*
(5) *Hieron. in hunc locum.*
(6) *Jacob.* I. 17. — (7) *Jacob.* IV. 15.

7. Omnia flumina intrant in mare, et mare non redundat; ad locum unde exeunt flumina revertuntur ut iterum fluant.
8. Cunctæ res difficiles; non potest eas homo explicare sermone. Non saturatur oculus visu, nec auris auditu impletur.

7. Tous les fleuves entrent dans la mer, et la mer n'en regorge point; les fleuves retournent au même lieu d'où ils étaient sortis, pour couler de nouveau.
8. Toutes les choses du monde sont difficiles, l'homme ne peut les expliquer par ses paroles. L'œil ne se rassasie point de voir, et l'oreille ne se lasse point d'écouter.

COMMENTAIRE

℣. 7. Omnia flumina intrant in mare, et mare non redundat. Les fleuves qui coulent sans cesse vers la mer, représentent à l'homme cette rapidité continuelle des choses du monde et de sa vie même, qui lui échappe à tout moment sans qu'il y pense : selon cette parole qu'une femme sage dit à David : *Nous mourons tous, et nous nous écoulons comme des eaux qui courent sur la terre* (1).

Ces mêmes fleuves, sortis de la mer et qui rentrent dans la mer, nous apprennent que l'homme, sorti de Dieu par sa création, doit tendre sans cesse vers lui, afin qu'il subsiste par cette bonté souveraine dont il a reçu son être. Car la gloire et la sûreté de la créature raisonnable est de vouloir bien dépendre toujours de son Créateur, puisque sa conservation est comme une création continuelle.

Ces paroles, en un sens spirituel, nous marquent aussi, selon saint Grégoire le Grand (2), que la grâce qui descend du ciel en nous comme une eau divine, doit y remonter par une continuelle reconnaissance. C'est ainsi que, selon la parole du Fils de Dieu, il se forme dans notre cœur *une fontaine d'eau vive, qui rejaillit jusque dans la vie éternelle* (3) d'où elle était descendue : comme les eaux naturellement remontent aussi haut qu'est le lieu de leur origine.

Si cette eau céleste ne coule plus en nous par un sentiment de reconnaissance, mais qu'elle y demeure oisive, ou par une complaisance secrète de l'âme qui s'en approprie quelque chose, ou par une négligence ingrate avec laquelle nous la regardons indifféremment sans en considérer la rareté et le prix ; alors elle se corrompt en nous par le mauvais usage que nous en faisons ; comme les eaux, pures dans un ruisseau, se gâtent lorsqu'elles ne coulent plus.

Que les hommes donc se souviennent qu'ils sont comme des fleuves selon la promesse que Jésus-Christ nous a faite : Qu'*il sortira des fleuves d'eau vive du cœur de ceux qui croiront en lui* (4); et qu'ils apprennent du Sage en même temps, que les fleuves doivent *retourner* au même lieu d'où ils étaient sortis, pour couler encore. Ils sortent de Dieu par les influences de son Esprit qu'il répand en eux ; ils retournent à Dieu par les actions de grâces qu'ils lui rendent. S'ils manquent à un devoir si indispensable, ils oublient qu'ils sont des fleuves. Ils agissent comme s'ils étaient une mer, qui trouve en elle le principe de ses eaux. Ils veulent se suffire à eux-mêmes comme Dieu. Ainsi ils deviennent *un désert aride* (5), selon l'expression de l'Écriture : parce que l'orgueil perd en peu de temps, par son ingratitude, ce que l'humilité avait amassé en beaucoup d'années.

℣. 8. Cunctæ res difficiles. Ces paroles du Sage sont comme une suite de ce qu'il a dit d'abord, que toutes les occupations qui nous agitent sont très inutiles. Les hommes, dit-il, ont une étrange ardeur de savoir beaucoup. Ils s'imaginent qu'ils entreront dans les secrets de la nature, et qu'ils en découvriront les causes les plus cachées. Et cependant *toutes les choses du monde sont difficiles*. Il est plus aisé d'admirer que de pénétrer l'art de cette main toute puissante qui les a faites. L'homme ne peut ni les concevoir par sa pensée, ni *les expliquer par ses paroles*.

Non saturatur oculus visu, nec auris auditu impletur. L'œil veut toujours voir, et l'oreille entendre ; et, après que les hommes ont vu et entendu tout ce qu'ils désirent, le dégoût succède à cette satisfaction passagère, et ils demeurent toujours aussi affamés et aussi insatiables qu'ils étaient d'abord.

Saint Augustin compare l'homme en cet état à un frénétique, qui, mourant de faim, rejetterait les meilleures viandes qu'on pourrait lui présenter, et qui, en même temps, ferait mille efforts pour en prendre d'autres qu'il verrait peintes dans un tableau. *Homines dum oculis carneis in isto sole bona sua quærunt, effunduntur in ea quæ videntur, et imagines eorum famelica cogitatione lambunt. O si fatigentur inedia !* (6) Les hommes s'efforcent, dit ce saint docteur, de repaître leurs yeux et leur âme de l'image morte des biens périssables. Hélas ! s'ils se lassaient au moins de cette viande imaginaire, qui ne fait qu'irriter leur faim et entretenir leur indigence ! Et s'ils soupiraient vers d'autres biens qui ne se voient point par les yeux

(1) II. *Reg.* XIV. 14.
(2) *Gregor. in Ezech. lib.* I. *hom.* 5.
(3) *Joan.* IV. 14.
(4) *Joan.* VII. 38.
(5) *Ps.* CVI. 33.
(6) *August. Confess. l.* IX. *c.* 4.

9. Quid est quod fuit? ipsum quod futurum est. Quid est quod factum est? ipsum quod faciendum est.

10. Nihil sub sole novum, nec valet quisquam dicere : Ecce hoc recens est; jam enim præcessit in sæculis quæ fuerunt ante nos.

11. Non est priorum memoria; sed nec eorum quidem quæ postea futura sunt erit recordatio apud eos qui futuri sunt in novissimo.

12. Ego Ecclesiastes, fui rex Israel in Jerusalem;

13. Et proposui in animo meo quærere et investigare sapienter de omnibus quæ fiunt sub sole. Hanc occupationem pessimam dedit Deus filiis hominum, ut occuparentur in ea.

9. Qu'est-ce qui a été autrefois? c'est ce qui doit être à l'avenir. Qu'est-ce qui s'est fait? c'est ce qui doit se faire encore.

10. Rien n'est nouveau sous le soleil; et nul ne peut dire : Voilà une chose nouvelle; car elle a déjà été dans les siècles qui se sont passés avant nous.

11. On ne se souvient plus de ce qui a précédé; mais les choses qui doivent arriver après nous, seront oubliées de même par ceux qui viendront ensuite.

12. Moi l'Ecclésiaste, j'ai été roi d'Israël dans Jérusalem.

13. Et je résolus en moi-même de rechercher et d'examiner avec sagesse tout ce qui se passe sous le soleil. Dieu a donné aux enfants des hommes cette fâcheuse occupation pour les exercer.

COMMENTAIRE

du corps, mais par ceux du cœur, ils y trouveraient une nourriture dont on ne se lasse jamais; parce qu'elle est la manne et les délices de l'âme, et que plus on en mange, plus on la désire.

℣. 9-11. Quid est quod fuit?... En vain, dit le Sage, l'homme va chercher dans les histoires passées et dans les choses présentes tout ce qui peut contenter cette avidité qu'il a de savoir. Ce qui est, a déjà été; et ce qui s'est fait, se fait tous les jours. Ce qui nous paraît nouveau ne l'est point. Le monde a été autrefois ce qu'il est présentement. Les hommes n'étaient pas les mêmes, et toutes les circonstances des choses n'étaient pas entièrement semblables. Mais les passions des hommes, leurs intérêts, leur ambition, les ruines ou générales ou particulières, qui sont nées de ces causes, et surtout le néant du monde qui a paru à la mort des grands et des petits, a toujours été le même qu'il est aujourd'hui. Si ces choses nous sont inconnues, c'est parce qu'il ne nous est point demeuré d'écrits qui nous en conservassent la mémoire.

On ne se souvient plus de ce qui a précédé. L'homme a été créé de Dieu pour être éternel : mais, étant devenu par sa désobéissance sujet au temps, il se forme par son orgueil une éternité chimérique, en s'imaginant qu'il vivra pour jamais, après sa mort, dans le souvenir de ceux qui doivent le suivre.

Le Sage combat et détruit cette opinion. Vous croyez, dit-il, que votre réputation sera immortelle. Il y en a une infinité qui ont eu avant vous cette pensée. Ils ont tout fait pour se rendre célèbres, et on ne sait pas seulement s'ils furent jamais. Ce qui leur est arrivé, arrivera à d'autres; et ceux qui viendront après nous, seront de même oubliés par ceux qui viendront ensuite.

Ce n'est pas que ces personnes soient plus heureuses, quand leur réputation serait aussi grande qu'ils l'ont souhaité. Car que sert à Alexandre que son nom soit en honneur sur la terre, lorsque la foi nous assure qu'il est lui-même dans l'enfer, et que son orgueil est foulé aux pieds des démons? Mais le Sage fait voir combien est grande l'extravagance de l'homme, de désirer avec tant de passion ce qui lui serait absolument inutile quand il arriverait, et ce qui souvent même n'arrive point.

℣. 12-13. Ego Ecclesiastes fui rex Israel... Et proposui... L'expression *Fui rex Israel* peut s'expliquer de deux manières : *Depuis longtemps je suis roi d'Israël,* je touche à la fin de ma vie et de mon règne, je ne suis plus qu'un être sur le bord de sa tombe, ma royauté est finie, *j'ai été roi!* Ou bien, il faut y voir une retouche des correcteurs, au retour de la captivité. Comme Salomon était mort depuis longtemps, ils ont pu mettre le passé au lieu du présent.

Si jamais la science des choses humaines et des secrets de la nature a paru avec tout l'éclat et toute l'estime qu'elle peut avoir, ç'a été sans doute dans la personne de Salomon. Il était roi du peuple de Dieu. Il avait reçu du ciel un don tout extraordinaire de sagesse et de science. Les secrets de la nature lui avaient été découverts par celui-là même qui en est le créateur. Et il avait pénétré sans peine ce que les plus grands esprits avaient cherché si longtemps, sans pouvoir tirer de leur étude et de leurs travaux autre chose qu'une connaissance pleine de doutes et d'incertitude. Et cependant, après avoir dit qu'il était résolu d'employer la sagesse que Dieu lui avait donnée, pour rechercher et pour examiner tout ce qui se passe sous le soleil, il ajoute aussitôt : *Dieu a donné aux hommes cette fâcheuse occupation qui les travaille pendant leur vie.*

Le Sage appelle cette occupation *pessimam;* ce qui ne marque pas seulement, selon quelques auteurs, qu'elle est pénible et inquiète, mais encore qu'elle aveugle souvent l'homme, comme elle a aveuglé les philosophes, et qu'elle le porte à s'éloigner de Dieu au lieu de l'en approcher.

Ce n'est pas que la science ne soit bonne en elle-même, lorsque l'on s'en sert pour quelque chose d'utile, et que l'on ne désire la science que pour vivre plus saintement. Mais ce désir de con-

14. Vidi cuncta quæ fiunt sub sole, et ecce universa vanitas et afflictio spiritus.

15. Perversi difficile corriguntur, et stultorum infinitus est numerus.

16. Locutus sum in corde meo, dicens : Ecce magnus effectus sum, et præcessi omnes sapientia qui fuerunt ante me in Jerusalem ; et mens mea contemplata est multa sapienter, et didici.

17. Dedique cor meum ut scirem prudentiam atque doctrinam, erroresque et stultitiam ; et agnovi quod in his quoque esset labor et afflictio spiritus :

14. J'ai vu tout ce qui se fait sous le soleil, et j'ai trouvé que tout était vanité et affliction d'esprit.

15. Les pervers se corrigent difficilement, et le nombre des insensés est infini.

16. J'ai parlé en mon cœur, disant : Voici, je suis devenu grand, et j'ai surpassé en sagesse tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem. Mon esprit a contemplé bien des choses avec attention, et j'ai beaucoup appris ;

17. J'ai appliqué mon cœur pour connaître la prudence et la science, les erreurs et l'imprudence, et j'ai reconnu qu'en cela même il y avait bien de la peine et de l'affliction d'esprit,

COMMENTAIRE

naître tant de choses, qui nous sont inutiles, et que Dieu nous a cachées, est dangereux, parce qu'il remplit d'ordinaire l'esprit de distractions, qu'il dessèche le cœur, qu'il nourrit l'orgueil et la complaisance ; il fait que l'homme. selon la remarque de saint Augustin, ne pense qu'à se divertir, et qu'il oublie qu'il a, dans le ciel, un maître, qui lui demandera compte aussi bien de ses occupations et de l'emploi de son temps, que de ses œuvres et de ses paroles.

℣. 14. ECCE UNIVERSA VANITAS ET AFFLICTIO SPIRITUS. L'homme ne fait rien que pour y trouver son repos, et tout ce qu'il fait néanmoins se termine d'ordinaire au chagrin et à l'inquiétude. Tous tendent par des chemins différents à une même fin, et personne n'y arrive. Ils conviennent tous en ce point de vouloir être heureux ; et ils sont forcés en même temps d'avouer qu'ils ne sont jamais ce qu'ils veulent toujours être. « Un homme, dit saint Augustin, après s'être lassé dans la poursuite d'une chose, qu'il obtient enfin, mais qui ne le contente pas, passe à une autre qui le trompe encore (1). » Il fuit dans son état présent une véritable misère, et il cherche ailleurs une fausse félicité. Il n'y a que ce qui se fait pour Dieu qui satisfasse véritablement. Le cœur de l'homme est trop grand pour se contenter de ce qui n'est qu'humain et terrestre. Nul bien périssable ne peut le remplir.

℣. 15. PERVERSI DIFFICILE CORRIGUNTUR. Le Sage se voit environné de maux temporels, mais il est touché particulièrement des éternels, qui sont ceux des âmes. Il considère que *le nombre des insensés,* c'est-à-dire de ceux qui abandonnent Dieu, *est infini ;* et que, dès qu'une âme est une fois pervertie, *il est bien difficile qu'elle se corrige* véritablement, et qu'elle retourne à Dieu par un repentir sincère. C'est là le sujet de sa douleur, comme ce devrait l'être de la nôtre.

Il y a peu d'âmes qui se conservent dans leur innocence. Il y en a peu, selon saint Ambroise, qui se relèvent véritablement après leur chute, parce que ce retour à Dieu est très difficile. Ainsi, on ne doit penser qu'avec larmes à cette multitude d'insensés qui marchent dans le dérèglement de leurs passions. Un homme dit en lui-même : Le monde avec ses faux biens m'a corrompu : je me corrigerai aisément quand je serai vieux. Et Dieu lui dit par la bouche du Sage : *Les âmes perverties se corrigent difficilement.* Les vices sont enracinés dans le fond de votre cœur par une longue habitude, et vous sont passés comme en nature. « C'est votre volonté même qui est votre chaîne, et une chaîne d'autant plus forte qu'elle vous est douce (2). » Et après cela, vous vous imaginez que vous romprez sans peine ce joug de fer, par lequel le démon vous tient assujetti à lui depuis tant d'années !

Les hommes néanmoins ont bien de la peine à se persuader cette vérité. Ils considèrent, dit saint Augustin, que cette voie dans laquelle on travaille à se corriger sérieusement est si étroite, qu'on n'y voit presque personne. S'il y en a un, disent-ils, qui marche par ce chemin, il y en a cent mille qui vont par un autre. Le Sage ne le désavoue pas. Il dit même qu'*il y en a une infinité. Stultorum infinitus est numerus.* Mais la multitude des insensés ne justifie pas leur folie ; et leur condition n'est pas moins à plaindre, quoique le nombre en soit infini.

℣. 16-17. LOCUTUS SUM IN CORDE MEO...DEDIQUE COR MEUM... J'ai surpassé tous les autres en sagesse, dit Salomon, et je n'ai point employé cette connaissance profonde en des méditations curieuses, qui servent plutôt à l'ostentation de la science qu'à l'édification des mœurs. *Mais j'ai appliqué mon cœur à connaître la prudence,* qui est la directrice de la vie et des vertus mêmes, sans laquelle elles dégénèrent en vices ; *et la doctrine* de la vérité qui nous offre la lumière que nous devons suivre. Et, parce que chaque chose se connaît mieux par l'opposition de son contraire, j'ai contemplé en même temps *les erreurs* qui combattent la vérité, et *l'imprudence* des pécheurs

(1) *August. Confess. l.* x. *c.* 2.

(2) *August. Confess. l.* VIII. *c.* 5.

18. Eo quod in multa sapientia multa sit indignatio ; et qui addit scientiam, addit et laborem.

18. Parce qu'une grande sagesse est accompagnée d'une grande indignation, et que, plus on a de science, plus on a de peine.

COMMENTAIRE

opposée à la prudence des justes, et j'ai reconnu qu'en cela même il y avait de la peine et de l'affliction d'esprit.

℣. 18. In multa sapientia multa sit indignatio. Où trouvera-t-on la paix dans le monde, si la sagesse est accompagnée d'affliction, et si c'est elle-même qui nous la cause ? Plus un homme est sage et éclairé, dit saint Grégoire de Nazianze, plus il se fâche contre lui-même en considérant combien il y a de choses qu'il ignore, et combien il fait de fautes qu'il connaît, et souvent même qu'il ne connaît pas.

Cette affliction néanmoins a autant d'avantage sur celle des insensés, qu'en a la sagesse sur la folie. Le monde pleure, dit saint Augustin, et le juste pleure aussi : mais ces larmes sont aussi différentes que le sont les yeux qui les versent, et la cause qui les produit. Car les larmes du monde, ajoute ce saint docteur, sont malheureuses, parce qu'elles sont criminelles, et qu'il ne les répand d'ordinaire que parce qu'il craint de perdre, ou qu'il a perdu de faux biens qu'il met en la place du bien véritable. Le juste, au contraire, est heureux lors même qu'il pleure, parce que sa douleur a Dieu pour objet. « C'est la piété qui le fait pleurer ; et il serait malheureux s'il ne pleurait pas. *Unde beatus si lugens? Unde beatus si miser? Imo miser esset si lugens non esset* (1). »

Ainsi la sagesse du juste n'est point accompagnée d'une froideur philosophique et indifférente. Tout ce qui regarde le salut des âmes lui est sensible, et son cœur s'afflige d'autant plus que son esprit a plus de lumières. Il conçoit une saient indignation contre les désordres et les vices publics, et il met une partie de sa piété à les regarder avec une religieuse impatience et à les pleurer (2). C'est ce que saint Augustin représente admirablement en ces termes : *C'est être triste saintement*, dit-il, *et s'il est permis de se servir de ce terme, c'est être heureusement malheureux, que de s'affliger des péchés du monde, au lieu de s'y associer ; de pleurer les méchants, bien loin de les suivre ; et de ressentir de leurs dérèglements une douleur qui nous perce, et non une complaisance qui nous attire à les imiter. Pia est ista tristitia, et si dici potest, beata miseria, vitiis alienis tribulari, non implicari ; mœrere, non hærere ; dolore contrahi, non amore attrahi* (3).

(1) *Aug. in Ps.* XXXVII.

(2) *Gregor. Naz. orat.* I. — (3) *Aug. Ep.* CXLV. *ad Seb.*

CHAPITRE II

Vanité des plaisirs, des richesses, des bâtiments. Avantage de la sagesse. Vanité d'amasser des richesses pour un héritier inconnu.

1. Dixi ego in corde meo : Vadam, et affluam deliciis, et fruar bonis ; et vidi quod hoc quoque esset vanitas.

2. Risum reputavi errorem, et gaudio dixi : Quid frustra deciperis ?

3. Cogitavi in corde meo abstrahere a vino carnem meam, ut animum meum transferrem ad sapientiam, devitaremque stultitiam, donec viderem quid esset utile filiis hominum, quo facto opus est sub sole numero dierum vitæ suæ.

1. J'ai dit en mon cœur : J'irai et je m'enivrerai de délices, et je jouirai des biens. Et j'ai reconnu que cela aussi était vanité.

2. J'ai condamné le ris de folie, et j'ai dit à la joie : Pourquoi me trompez-vous si vainement ?

3. J'ai pensé en moi-même de retirer ma chair du vin, afin de porter mon esprit à la sagesse, et pour éviter l'imprudence, jusqu'à ce que j'eusse reconnu ce qui est utile aux enfants des hommes, et ce qu'ils doivent faire sous le soleil pendant les jours de leur vie.

COMMENTAIRE

℣. 1. Dixi ego in corde meo : Vadam. Pour bien comprendre la suite de ce chapitre, dont les parties sont liées ensemble, il est bon de considérer d'abord le principal dessein de ce livre.

Le Saint-Esprit veut nous y faire voir la vanité des pensées des hommes, qui cherchent dans les biens de la terre un bonheur qu'ils ne trouveront jamais. C'est pour cela qu'il a rempli Salomon de sagesse, afin qu'il apprît à tout le monde une si importante vérité.

Ce prince ne raisonne pas seulement sur ce sujet par des spéculations vagues, comme ont fait autrefois les philosophes, mais il en parle par sa propre expérience. L'homme abandonné à lui-même cherche son bonheur ou dans les plaisirs, ou dans la grandeur, ou dans les connaissances les plus certaines et les plus sublimes. Salomon a passé par toutes ces choses ; et on peut dire qu'elles ont paru en lui dans leur plus haute acception. Ainsi jamais homme ne fut plus propre que lui, pour nous détromper des fausses idées que l'apparence spécieuse des biens de ce monde nous pourrait donner.

Si nous considérons bien la suite de ce chapitre, selon le tableau que ce prince nous trace de lui-même, et selon le sens que la lettre seule nous offre d'abord, nous verrons par le plus grand exemple qui fut jamais, quelle est l'impuissance de l'homme pour sortir de son état misérable, et combien il a besoin de Dieu pour se rendre heureux.

J'ai dit en moi-même, dit le Sage : *Prenons toutes sortes de délices, et jouissons des biens.* Voilà le premier pas que l'homme fait dans le monde, lorsque, se trouvant dans la jeunesse, il n'est ni assez faible pour être gouverné entièrement par la raison des autres, comme les enfants, ni assez fort pour pouvoir se conduire par la sienne propre. Ainsi il suit la pente de la nature corrompue. La violence de ses passions l'emporte, et il s'abandonne aux divertissements et aux plaisirs. *Prenons toutes sortes de délices,* dit-il, *et jouissons des biens.* Mais lorsque l'ardeur de l'âge diminue, et que la raison croît, il se dégoûte assez aisément de la bassesse de ces plaisirs criminels.

℣. 2. Risum reputavi errorem. Cette expression est si claire et si vive, qu'on doit craindre que tout ce qu'on pourrait y ajouter ne soit plus propre à l'affaiblir qu'à la fortifier. Le divertissement est le dieu du monde. On ne peut mieux fouler aux pieds cette idole, qu'en se persuadant que les ris et le plaisir sont une grande erreur, et que tout ce qui semble donner de la joie dans le siècle, n'est qu'une illusion et un mensonge.

℣. 3. Cogitavi in corde meo... Voici le second pas que l'homme fait dans la suite de la vie. Il reconnaît la vanité des plaisirs auxquels il s'était abandonné, que l'Écriture exprime ici par le mot de *vin,* pour mieux marquer l'intempérance que le vin nourrit, selon cette parole de saint Paul : *Ne vous laissez pas aller aux excès du vin, d'où naissent les dissolutions* (1). Mais lors même que l'homme se dégage de cette passion, on peut dire qu'il ne sort point de son esclavage ni de sa misère. Il était possédé de la concupiscence de la chair, et il passe maintenant à la concupiscence des yeux, et à l'orgueil de la vie. De sensuel qu'il était, il devient curieux et superbe. Il met son

(1) *Ephes.* v, 18.

4. Magnificavi opera mea, ædificavi mihi domos, et plantavi vineas ;
5. Feci hortos et pomaria, et consevi ea cuncti generis arboribus ;
6. Et exstruxi mihi piscinas aquarum, ut irrigarem silvam lignorum germinantium ;
7. Possedi servos et ancillas, multamque familiam habui, armenta quoque, et magnos ovium greges, ultra omnes qui fuerunt ante me in Jerusalem ;

8. Coacervavi mihi argentum et aurum, et substantias regum ac provinciarum ; feci mihi cantores et cantatrices, et delicias filiorum hominum, scyphos, et urceos in ministerio ad vina fundenda ;

4. J'ai fait faire des ouvrages magnifiques ; j'ai bâti des maisons, j'ai planté des vignes ;
5. J'ai fait des jardins et des vergers où j'ai mis toutes sortes d'arbres ;
6. J'ai fait faire des réservoirs d'eaux, pour arroser la forêt de mes jeunes arbres ;
7. J'ai eu des serviteurs et des servantes, et un grand nombre d'esclaves nés dans ma maison, un grand nombre de bœufs et de troupeaux, de brebis, plus que n'en ont jamais eu tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem.
8. J'ai amassé une grande quantité d'or et d'argent, et les richesses des rois et des provinces ; j'ai eu des musiciens et des musiciennes, et tout ce qui fait les délices des enfants des hommes, des coupes et des vases pour servir le vin ;

COMMENTAIRE

bonheur à satisfaire cette double passion, et il ne cherche plus que des divertissements accompagnés d'éclat et de magnificence.

ỹ. 4. MAGNIFICAVI OPERA MEA. L'Écriture nous parle (1) du palais que Salomon bâtit à Jérusalem, et qui fut nommé la maison de la forêt du Liban, à cause du grand nombre de colonnes de cèdre. Il bâtit aussi un palais pour la reine, fille du roi d'Égypte, et quelques autres ouvrages dans Jérusalem ; sans parler du temple du Seigneur, qui était d'une magnificence extraordinaire, ni des villes qu'il fit bâtir dans la Judée et dans la Syrie, et de ce qu'il fit construire sur le Liban (2).

ỹ. 5. FECI HORTOS, ET POMARIA, etc. L'hébreu : *J'ai fait des jardins et des paradis*. Le nom de *paradis* פרדס n'est pas hébreu mais perse ; on le trouve employé encore dans le Cantique des Cantiques ; il signifie un parc ou un jardin planté d'arbres fruitiers. Le goût des anciens, et celui des Orientaux encore aujourd'hui, en matière de jardins, est assez différent du nôtre. Ils aiment de beaux et grands jardins, remplis d'arbres fruitiers qui donnent une ombre épaisse dans les chaleurs de l'été ; mais ils vont plus au profit que nous. Ils plantent plutôt des arbres utiles, que des arbres stériles et recommandables simplement par leur beau feuillage ou par leur grandeur. Le jeune Cyrus montra à Lysandre un jardin qu'il avait lui-même tracé, et planté d'arbres de sa main (3). On montre encore aux environs de Jérusalem des restes antiques, que l'on prétend être les vestiges des jardins de Salomon.

ỹ. 6. EXSTRUXI MIHI PISCINAS AQUARUM. On montre encore à présent deux piscines, que l'on prétend avoir été faites par Salomon. Il y en a, par exemple, près de Bethléhem, dont l'eau, encore aujourd'hui, est conduite par des canaux à Jérusalem. Mais nous croyons que ces eaux ne furent ramassées, et conduites dans cette ville, que sous les Romains. On nous parle aussi de certaines eaux qui sont environ à une lieue de Tyr, et d'une source au pied du Liban, qu'on croit être de ces réservoirs d'eau que fit faire Salomon. Rien de plus incertain que tout cela.

ỹ. 7. POSSEDI SERVOS ET ANCILLAS, MULTAMQUE FAMILIAM HABUI. Il distingue les esclaves étrangers et achetés, des esclaves nés dans la maison, *familiam*. C'était une des principales richesses, que les esclaves en ce temps-là. Les Hébreux ne pouvaient être esclaves que jusqu'en l'année sabbatique, à moins qu'ils ne le voulussent. Ils se servaient ordinairement d'esclaves étrangers.

ARMENTA, ET OVIUM GREGES. Les plus grands princes ne dédaignaient point ces détails d'économie. David avait eu une grande quantité de troupeaux. Salomon en eut encore davantage. L'Écriture nous parle des intendants des troupeaux de David. Ils consistaient en bœufs, en chameaux, en ânes, en brebis (4). Salomon y ajouta des chevaux, que son père n'avait point eus (5).

ỹ. 8. COACERVAVI MIHI ARGENTUM ET AURUM... Salomon avait de revenu annuel six cent soixante-six talents d'or (6), sans y comprendre les droits qu'on prélevait sur les marchands qui trafiquaient dans le pays, ni les sommes annuelles que payaient les rois tributaires et les gouverneurs des provinces ; ni ce que lui apportait tous les trois ans, sa flotte d'Ophir. En sorte qu'il n'est pas surprenant que l'Écriture nous dise que, de son temps, on ne faisait aucun cas de l'argent à Jérusalem, et qu'il y était aussi commun que les pierres (7). Il y a encore ici une expression qui n'est point hébraïque, c'est מדינה *medînâh*, province. Ce terme araméen date de l'époque de la

(1) III. *Reg.* VII. 1... 8.
(2) II. *Par.* VIII. 3. 4. 5. - III. *Reg.* IX. 19.
(3) *Xenophon. Œconomic.*
(4) I. *Par.* XXVII. 29 *et sequ.*
(5) II. *Par.* IX. 28. - III. *Reg.* X. 25.
(6) III. *Reg.* X. 14. Le talent d'or est estimé à 131,850 francs de notre monnaie actuelle.
(7) III. *Reg.* X. 27.

9. Et supergressus sum opibus omnes qui ante me fuerunt in Jerusalem : sapientia quoque perseveravit mecum.

10. Et omnia quæ desideraverunt oculi mei non negavi eis, nec prohibui cor meum quin omni voluptate frueretur, et oblectaret se in his quæ præparaveram ; et hanc ratus sum partem meam, si uterer labore meo.

9. Et j'ai surpassé en opulence tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem ; et la sagesse a toujours persévéré avec moi.

10. Et je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils ont désiré ; j'ai dit à mon cœur de jouir de toutes sortes de plaisirs, et de prendre ses délices dans tout ce que j'avais préparé ; et j'ai cru que mon partage était de jouir ainsi de mes travaux.

COMMENTAIRE

captivité ; aussi ne le trouvons-nous que dans les Lamentations de Jérémie (I, 1), dans Esther (I, 22), dans Esdras (II, 1) et en cet endroit.

Feci mihi cantores, et cantatrices. Suivant la coutume des rois d'Orient, surtout des Perses (1), dont on raconte qu'ils avaient grand nombre de musiciens et de musiciennes, qui chantaient la nuit devant leur palais, et le jour, pendant leur repas. David avait aussi dans son palais de ces chanteurs et de ces chanteuses ; et le bon Berzellaï que le roi invitait à venir avec lui en Jérusalem (2), l'en remercia, en disant qu'il n'avait plus l'oreille assez bonne pour entendre la mélodie des musiciens et des musiciennes.

Scyphos, et urceos in ministerio ad vina fundenda. Saint Jérôme a suivi Aquila et Symmaque (3) dans la traduction de l'hébreu שדה ושדות *schaddâh et schaddôth*, par *des coupes et des vases à boire*, ou à servir à boire. Mais les Septante (4) et les autres interprètes contestent cette signification, et traduisent les termes de l'original par *des serviteurs, et des servantes qui servent à boire* ; des échansons et des filles qui servent du vin. Le chaldéen : *Des canaux qui rendaient de l'eau fraîche, et des canaux qui donnaient de l'eau chaude*. D'autres (5) : *Une captive et des captives* (Rac. שדד *schâdad*, exercer de la violence). D'autres (6) : *Une jeune fille et des jeunes filles*. Quelques-uns (7) : *Une suffisance et des suffisances* ; tout ce qu'on peut demander, tout ce qu'on a à souhait. D'autres (8) : *Des symphonies de toutes sortes* ; des instruments de musique.

ỷ. 9. Sapientia quoque perseveravit mecum. Il prend ici le nom de sagesse, pour l'esprit, l'industrie, les connaissances utiles (9). Je ne me suis pas porté à tous ces plaisirs avec une impétuosité brutale et sans choix. La sagesse et l'esprit ont présidé à mon choix. Mes bâtiments ont été considérés avec admiration par les étrangers. La magnificence de ma cour a effacé tout ce qu'il y avait de plus grand dans le monde. J'ai raffiné sur tous les plaisirs, etc. On ne peut pas l'entendre de cette sagesse surnaturelle que Dieu lui avait donnée, de cette sagesse qu'il nous dépeint lui-même, dans ses Proverbes, si belle et si réglée, et qui est, suivant la description de saint Jacques (10), premièrement chaste, puis pacifique, modeste, crédule, pleine de miséricorde et de bonnes œuvres, sans hypocrisie, et réservée dans ses jugements. Quelques commentateurs croient que Salomon marque ici l'erreur où il était alors, de croire qu'il eût la sagesse au milieu de tous les plaisirs où il se plongeait. D'autres veulent qu'il ait en effet conservé au fond de son cœur la sagesse, dans tous ces amusements, croyant, par une erreur qu'on ne conçoit pas, qu'il pourrait allier deux choses aussi incompatibles que la vraie sagesse et les délices de la vie. Autrement : Mais au milieu de tout cela, j'ai recouru à la sagesse, je l'ai consultée au dedans de moi-même, pour juger sainement de tout ce qui avait fait jusqu'alors l'objet de mes soins ; et elle m'y a fait découvrir le néant, la vanité et l'affliction de l'esprit, comme dans tout le reste. La sagesse ne m'a point abandonné ; elle m'a servi à me détromper sur tous ces vains objets de mes désirs.

ỷ. 10. Et hanc ratus sum partem meam, si uterer labore meo. L'hébreu (11) : *Et voilà mon partage de tout mon travail*. J'ai cru qu'enfin, après avoir beaucoup travaillé, je pouvais jouir des fruits de mes travaux, et me reposer dans les biens que j'avais acquis ; mais je n'ai trouvé dans tout cela que vanité ; j'ai vu que tout cela passait et ne pouvait me rendre constamment heureux. L'empereur Marc-Aurèle parlait à peu près de même que Salomon, après avoir fait comme lui expérience de toutes choses : « Je vais vous dire ce que j'ai appris par mon expérience. Cela ne me fera peut-être pas beaucoup d'honneur ; mais il pourra servir aux siècles à venir. Je me suis exercé dans

(1) *Athen. l.* XII *et* XIV. *Vide Brisson de Reg. Pers. l.* I.
(2) II. *Reg.* XIX, 35.
(3) *Aqu.* Κυλίκιον *et* κυλίκια. *Sym.* Mensarum species et appositiones. *Hieron. hic.*
(4) Οἰνοχόον, καὶ οἰνοχόας.
(5) *Aben Ezra. Mont. Val. Merc.*
(6) *Geier et quidam alii à* שדה mamma, *quasi dicas* mammam et mammas.
(7) *Malvend.*
(8) *Jun. Tremel. Pisc. Geier. Glass.*
(9) *Nyssen. Olympiod. Bossuet alii.*
(10) *Jacob.* III. 17.
(11) וזה היה חלקי מכל עמלי

11. Cumque me convertissem ad universa opera quæ fecerant manus meæ, et ad labores in quibus frustra sudaveram, vidi in omnibus vanitatem et afflictionem animi, et nihil permanere sub sole.

12. Transivi ad contemplandam sapientiam, erroresque, et stultitiam. Quid est, inquam, homo, ut sequi possit regem, factorem suum ?

13. Et vidi quod tantum præcederet sapientia stultitiam, quantum differt lux a tenebris.

14. Sapientis oculi in capite ejus ; stultus in tenebris ambulat ; et didici quod unus utriusque esset interitus.

15. Et dixi in corde meo : Si unus et stulti et meus occasus erit, quid mihi prodest quod majorem sapientiæ dedi operam ? Locutusque cum mente mea, animadverti quod hoc quoque esset vanitas.

11. Mais, tournant ensuite les yeux vers tous les ouvrages que mes mains avaient faits, et tous les travaux auxquels j'avais pris une peine si inutile, j'ai reconnu qu'il n'y avait que vanité et affliction d'esprit dans toutes ces choses, et que rien n'est stable sous le soleil.

12. J'ai passé à la contemplation de la sagesse, des erreurs et de l'imprudence : Qu'est ce que l'homme, ai-je dit, pour pouvoir suivre le roi qui l'a créé ?

13. Et j'ai reconnu que la sagesse a autant d'avantage sur l'imprudence, que la lumière en a sur les ténèbres.

14. Les yeux du sage sont à sa tête. L'insensé marche dans les ténèbres ; et néanmoins j'ai reconnu qu'ils meurent tous deux l'un comme l'autre.

15. J'ai donc dit en moi-même : Si je dois mourir aussi bien que l'insensé, que me servira de m'être plus appliqué que lui à la sagesse ? Et m'étant entretenu de ceci en mon esprit, j'ai reconnu que cela aussi était vanité.

COMMENTAIRE

toutes sortes de vices, et j'ai voulu éprouver si la malice de l'homme pouvait se satisfaire elle-même: mais j'ai trouvé que plus j'ai mangé, plus j'ai senti d'appétit ; plus j'ai bu, plus j'ai eu d'altération ; plus j'ai dormi, plus je me suis senti d'envie de me reposer ; plus j'ai eu de biens, et plus j'en ai désiré ; plus j'ai cherché, moins j'ai trouvé. Enfin je n'ai jamais pu rencontrer de quoi me contenter parfaitement ; rien au contraire qui ne me fit naître une plus ardente envie de chercher de nouveau à remplir mon avidité insatiable. Pens. philosoph. ».

℣. 11. Vidi in omnibus vanitatem, et nihil permanere sub sole. C'est cette instabilité même, ce néant des choses de ce monde, qui fait qu'on ne peut jamais s'y contenter, et que, plus on en goûte, plus on en a faim. C'est une eau qui excite la soif, au lieu de l'apaiser. Une âme aussi vaste, un cœur aussi grand que celui de l'homme, ne peut être rempli que de Dieu (1) : *Quidquid aliud sine ipso habueris, latius inanis eris.* Nulle autre chose ne remplira jamais sa capacité. *Vous nous avez faits pour vous, Seigneur ; et notre cœur n'est jamais en repos, qu'il ne se repose en vous,* dit saint Augustin (2). Et ailleurs (3) : *Ipsa est beata vita, gaudere ad te, de te, propter te ; ipsa est, et non altera.*

℣. 12-14. Transivi ad contemplandam, etc. Voici le troisième état où une sagesse humaine peut conduire un homme. L'orgueil se satisfait quelque temps des ouvrages où éclatent la magnificence et la grandeur. Mais l'homme reconnaît enfin que tous ses travaux lui sont inutiles, et que cette ostentation fastueuse de ses richesses n'a rien qui le satisfasse véritablement. Il veut donc passer à un degré plus élevé et plus spirituel. *J'ai passé,* dit-il, *à la contemplation de la sagesse.* J'ai voulu voir si je trouverais un bonheur solide dans les méditations d'une science profonde autant que les hommes en sont capables. J'ai voulu discerner les erreurs d'avec la vérité, et l'imprudence d'avec une conduite sage et réglée. J'ai connu qu'il y a une très grande différence entre la sagesse et l'imprudence. *Les yeux du sage sont à sa tête;* c'est-à-dire, qu'il ne se conduit point à l'aventure. Il sait où il doit tendre, et ce qu'il doit faire. *L'insensé,* au contraire, *marche dans les ténèbres.* Sa passion l'emporte, et il suit les égarements de ce guide aveugle.

Il semblerait donc que l'esprit de l'homme devrait trouver une entière satisfaction dans cette sagesse humaine, jointe à une connaissance humaine de Dieu, qui le distingue si fort des ignorants et des insensés. Mais il considère en même temps que le sage et l'insensé meurent tous deux, ainsi qu'il est marqué dans la suite.

℣. 15. Et dixi in corde meo, etc. L'orgueil de l'homme peut se satisfaire durant quelque temps, lorsqu'il voit que l'on admire en lui, comme on a fait en Salomon, la profonde connaissance qu'il peut avoir des choses divines et humaines. Mais, tant que cette sagesse n'est point unie à celle de Dieu, afin que, s'attachant à lui seul, elle devienne sainte et éternelle, cette satisfaction présomptueuse passe bientôt.

La lumière même qu'un homme possède en cet état l'empêche d'être ébloui par le faux éclat d'une vaine estime, et lui en découvre la fragilité et l'incertitude. Il voit que les sages ne sont point véritablement distingués des insensés : *Les savants,* dit-il, *meurent comme les ignorants ;* la mort les égale tous. Et, si on s'imagine que le sage ait un grand avantage au-dessus des autres, parce qu'après sa mort sa mémoire est immortelle, il

(1) *Aug. in Psal.* LXXXV.

(2) *Aug. Confess. l.* I. *c.* I. Fecisti nos ad te, et inquietum est cor meum, donec requiescat in te.

(3) *Idem Confess. l.* X. *c.* 22

16. Non enim erit memoria sapientis similiter ut stulti in perpetuum, et futura tempora oblivione cuncta pariter operient : moritur doctus similiter ut indoctus.

16. Car la mémoire du sage ne sera pas éternelle, non plus que celle de l'insensé ; et les temps à venir enseveliront tout également dans l'oubli. Le savant meurt aussi bien que l'ignorant.

17. Et idcirco tæduit me vitæ meæ, videntem mala universa esse sub sole, et cuncta vanitatem et afflictionem spiritus.

17. C'est pourquoi la vie m'est devenue ennuyeuse, considérant tous les maux qui sont sous le soleil, et que tout est vanité et affliction d'esprit.

18. Rursus detestatus sum omnem industriam meam quam sub sole studiosissime laboravi, habiturus heredem post me,

18. J'ai regardé ensuite avec détestation toute cette application si grande avec laquelle j'avais tant travaillé sous le soleil, devant tout laisser à un héritier après moi.

19. Quem ignoro utrum sapiens an stultus futurus sit, et dominabitur in laboribus meis, quibus desudavi et sollicitus fui ; et est quidquam tam vanum ?

19. Qui sera le maître de tous les ouvrages auxquels je me suis appliqué avec tant de peine et de travail, sans que je sache s'il doit être sage ou insensé ; et y a-t-il rien de si vain ?

20. Unde cessavi, renuntiavitque cor meum ultra laborare sub sole.

20. C'est pourquoi j'ai quitté toutes ces choses, et j'ai pris dans mon cœur la résolution de ne pas me tourmenter davantage sous le soleil.

21. Nam cum alius laboret in sapientia, et doctrina, et sollicitudine, homini otioso quæsita dimittit. Et hoc ergo vanitas et magnum malum.

21. Car, après qu'un homme a bien travaillé avec sagesse, science et application, il laisse tout ce qu'il a acquis à un homme oisif. Tout cela donc est une vanité et un grand mal ;

22. Quid enim proderit homini de universo labore suo, et afflictione spiritus, qua sub sole cruciatus est ?

22. Car que retirera l'homme de tout son travail, et de l'affliction d'esprit avec laquelle il s'est tourmenté sous le soleil ?

23. Cuncti dies ejus doloribus et ærumnis pleni sunt, nec per noctem mente requiescit. Et hoc nonne vanitas est ?

23. Tous ses jours sont pleins de douleur et d'amertume ; il n'a point de repos dans son âme, même pendant la nuit ; et n'est-ce pas là une vanité ?

24. Nonne melius est comedere et bibere, et ostendere animæ suæ bona de laboribus suis ? Et hoc de manu Dei est.

24. Ne vaut-il pas mieux manger et boire, et faire du bien à son âme du fruit de ses travaux ? Et ceci nous vient de la main de Dieu.

25. Quis ita devorabit et deliciis affluet ut ego ?

25. Qui se rassasiera et jouira de toutes sortes de délices autant que moi ?

COMMENTAIRE

répond, que cette réputation s'obscurcit souvent, et s'efface même tout à fait dans la suite des siècles : outre que le souvenir des vivants est entièrement inutile à un homme mort. Ainsi il conclut que la vie lui est devenue ennuyeuse, et que tout n'est que vanité et affliction d'esprit sous le soleil.

℣. 18-23. Rursus detestatus sum ... Cette suite des paroles du Sage est assez claire, si on la lit avec ce que nous venons de dire. Je me suis, dit-il, beaucoup tourmenté sous le soleil. J'ai fait des ouvrages magnifiques. J'ai travaillé à acquérir la sagesse et la science ; et, après cela, je laisserai un héritier qui deviendra le maître de tout ce que j'ai fait avec tant de peine, qui, peut-être, n'aura point de sens, et qui n'aimera que l'oisiveté. Il déteste donc cette attention et ce travail avec lequel il s'était appliqué à toutes ces choses dont il voit maintenant l'inutilité et l'incertitude.

Mais ce qui est étrange, Salomon est devenu lui-même la preuve de la vérité de ce qu'il dit : car il lui est arrivé ce qu'il a prédit pouvoir arriver à tous les pères. Le plus sage de tous les princes a eu pour successeur un prince insensé, à qui il n'est demeuré qu'une petite partie de son royaume, pour n'avoir pas su préférer le conseil des personnes avancées en âge et d'une sagesse consommée, à l'avis d'une troupe indiscrète de jeunes gens sans expérience et sans lumières.

℣. 24-25. Nonne melius est comedere... C'est ici le quatrième et le dernier état des hommes que Salomon représente dans ce chapitre. Car souvent, après qu'un homme s'est lassé ou dans le dérèglement de l'intempérance, ou dans un faste et un luxe proportionné à sa qualité et à son bien, ou dans les recherches les plus curieuses de la science, et qu'il a éprouvé le néant et la vanité de toutes ces choses, il tombe dans l'état de ceux que marque saint Paul, qui, désespérant d'eux-mêmes, et perdant la pensée de ne jamais rien trouver dans le monde qui les satisfasse, s'abandonnent à la dissolution.

Cet état est différent du premier, en ce que l'homme d'abord est emporté par ses passions sans avoir bien considéré ce qu'il devait faire. Mais en ce quatrième état, après avoir éprouvé tout, et étant dégoûté de tout, il se laisse aller à l'intempérance. Et, au lieu qu'au commencement c'étaient les sens qui emportaient l'esprit, ici c'est l'esprit en quelque sorte qui se livre aux sens par une bassesse à laquelle il se réduit, tout superbe qu'il est, parce qu'il voit que ses espérances l'ont trompé, et qu'il n'a trouvé que de l'inquiétude et de la lassitude en toutes choses, *superba dejectione*, dit saint Augustin, *et inquieta lassitudine*.

Voilà les quatre états où se jette successivement l'âme de l'homme, qui est tout ensemble aveugle et présomptueuse. Elle ne connaît ni le

26. Homini bono in conspectu suo dedit Deus sapientiam, et scientiam, et lætitiam ; peccatori autem dedit afflictionem et curam superfluam, ut addat, et congreget, et tradat ei qui placuit Deo ; sed et hoc vanitas est, et cassa sollicitudo mentis.

26. Dieu a donné à l'homme qui lui est agréable, la sagesse, la science et la joie ; et il a donné au pécheur l'affliction et les soins inutiles, afin qu'il ajoute bien sur bien, et qu'il le laisse ensuite à un homme qui sera agréable à Dieu. Mais cela même est une vanité et un tourment d'esprit fort inutile.

COMMENTAIRE

lieu d'où elle est tombée, ni celui auquel elle doit tendre pour se relever. Elle a tout reçu de Dieu. Sa gloire est d'être capable de le posséder, et elle s'imagine qu'elle n'a pas besoin de lui pour se rendre heureuse. Ainsi elle s'abandonne à ses sens : elle tâche de satisfaire son orgueil ; elle recherche les plaisirs de l'esprit. Ses passions changent, son état ne change pas : et ce qui est plus terrible, étant si malheureuse et si criminelle, elle ne peut s'abaisser après tant de chutes, et la confusion même ne peut lui persuader que le bonheur est en dehors d'elle.

Saint Augustin nous trace une excellente image de cette vérité en ces termes : « Il n'y a rien, dit-il, de plus misérable que l'homme ; il n'y a rien de plus superbe que l'homme ; il n'y a rien de plus digne de compassion que l'homme ; il n'y a rien de plus indigne de compassion que l'homme. Car qu'y a-t-il de plus digne de compassion qu'un misérable ; et qu'y a-t-il de plus indigne de compassion qu'un misérable qui se glorifie dans sa misère ? *Quid enim tam dignum misericordia quam miser, et quid tam indignum misericordia quam superbus miser ?* »

C'est l'avantage de la religion chrétienne de découvrir l'homme à l'homme, et de lui faire sentir la profondeur de ses plaies. Il fallait pour cela que le Fils de Dieu descendît du ciel et qu'il vînt dire, comme dans l'assemblée générale de tous les hommes, *tanquam in concione generis humani*, dit saint Augustin : Venez à moi, vous tous qui êtes accablés de maux et je vous soulagerai. Vous ne trouverez partout que des peines et des épines, parce que vous cherchez la paix où elle n'est pas. « Vous voulez être heureux : c'est pour cela que vous avez été créés. Ce que vous cherchez est bon, mais il n'est pas où vous le cherchez. Vous voulez trouver la paix et la vie heureuse dans la région de la mort et du péché ; vous ne l'y trouverez pas. Car, comment la vie pourrait-elle sortir de la mort, et la paix du cœur, du trouble des passions ? Cessez de faire injure au Créateur en aimant les créatures au lieu de lui. Humiliez-vous sous cette main souveraine et vous trouverez le repos de vos âmes. L'amour de Dieu sera pour vous une source de vie et de paix ; et vous l'aimerez quand vous serez humbles. *Ubi caritas, ibi pax ; et ubi humilitas, ibi caritas* (1). »

Mais, quoique ces dernières paroles : *Ne vaut-il pas mieux manger et boire, etc.*, puissent s'appliquer en quelque sorte à ce quatrième état du dérèglement de l'homme, en les liant plutôt à ce qui précède qu'à ce qui suit, et en les prenant selon le sens que le peuple juif, charnel comme il était, pouvait y donner ; Salomon néanmoins les détermine par la suite à un sens plus spirituel et plus digne de lui.

Car, lorsqu'il dit qu'*on doit faire du bien à son âme du fruit de ses travaux*, il semble nous marquer ce que tous les saints nous ont appris, que, pour ce qui regarde le boire et le manger et tout ce qui est nécessaire à la vie, on doit en user avec une sage modération sans s'y attacher avec une affection déréglée : *Utentis modestia, non amantis affectu*. C'est pourquoi il ajoute que *ceci vient de la main de Dieu*. Car on ne peut s'élever au-dessus des biens de ce monde, dit saint Augustin, ni se défendre de cet attachement et de cette corruption qui s'y mêlent si aisément, que par une sagesse qui est au-dessus du monde. Ce n'est point l'esprit de l'homme, mais celui de Dieu qui peut rendre l'homme maître de ses sens, *et il faut nécessairement aimer le Créateur pour pouvoir bien user de la créature. Sine amore creatoris nemo bene utitur creatoris* (2).

Rien *ne vient plus de la main de Dieu qu'un don* si grand et si nécessaire. Si nous disons que c'est notre main et non la sienne qui a fait cette merveille, il nous abandonnera comme l'enfant prodigue, à l'indigence de notre cœur, et, étant réduits comme lui à mourir de faim hors de la maison de notre père, nous serons contraints d'avoir recours à la nourriture des pourceaux.

ỳ. 26. Homini bono in conspectu suo. Dieu a donné à l'homme *la sagesse* pour l'aimer et pour lui rendre grâces de tous ses dons. Il lui a donné *la science* de discerner le bien d'avec le mal, afin de faire l'un et de fuir l'autre. Il lui donne encore *la joie* qui naît nécessairement d'une disposition si sainte et de l'usage modéré des biens de la terre. *Il a donné, au contraire, au pécheur l'affliction et les soins inutiles*, c'est-à-dire, qu'il fait que le pécheur, comme il est dit ailleurs (3), trouve son supplice dans le péché même. L'avare devient idolâtre de l'argent, et l'argent devient son bourreau. Il amasse du bien, non pour en user, mais

(1) *Aug. Conf. lib.* IV. *c.* 10. - *Aug. in Epist. Joan. tract.* I.

(2) *August. contra Julian. l.* IV. *c.* 3.

(3) *Sap.* XI. 16.

pour le garder avec mille peines. Il n'en retient que l'inquiétude qui le travaille, et Dieu en réserve l'usage à un homme qui lui est agréable, selon qu'il est dit ailleurs : Que *le bien du pécheur est réservé pour le juste. Custoditur justo substantia peccator* (1).

Mais on peut donner à ces paroles un sens plus spirituel. C'est un grand don de Dieu lorsqu'un homme ne cherche dans la parole de Dieu, qui est notre trésor intérieur, que la vraie sagesse, et autant de science qu'il en a besoin pour s'édifier lui-même ou les autres, et pour mettre toute sa joie à faire ce que Dieu nous ordonne et à attendre ce qu'il nous promet : comme c'est, au contraire, un grand châtiment de Dieu lorsqu'il abandonne un homme à cet aveuglement avec lequel il ne cherche dans les livres saints qu'une science ambitieuse et intéressée, et permet qu'il amasse connaissance sur connaissance sans en tirer d'autre fruit, sinon qu'il devient plus orgueilleux à mesure qu'il devient plus éclairé et qu'il se perd lui-même en contribuant quelquefois au salut des autres. C'est là certainement une grande vanité et un tourment de l'esprit bien inutile. Ce tourment, néanmoins, est doux à l'âme qui est enivrée d'une gloire humaine. Elle s'aveugle de telle sorte, qu'elle ne s'aperçoit pas qu'elle possède les richesses d'une manière insensée, puisqu'en distribuant aux autres le pain qui les nourrit, elle se laisse elle-même mourir de faim.

On aurait pu donner un sens plus spirituel à quelques paroles de ce chapitre, en les détachant de la liaison naturelle qu'elles ont avec tout le discours de Salomon. C'est ainsi que saint Grégoire explique cette parole : *Les yeux du sage sont à sa tête* (2). Les yeux de notre cœur, dit ce saint docteur, doivent toujours être attachés à Jésus-Christ, qui est notre chef, pour ne voir que par sa lumière, qui est celle de la foi, et pour se conduire par son exemple. Mais on aurait pu interrompre et obscurcir, par ces sortes d'explications, la suite du raisonnement du Sage.

---

(1) *Prov.* XIII. 21.

(2) *Gregor. in Job. l.* XXIV. 5.

CHAPITRE III

Toutes choses ont leur temps. Vanité de l'étude des choses naturelles. Les hommes et les bêtes meurent également.

1. Omnia tempus habent, et suis spatiis transeunt universa sub cælo.

2. Tempus nascendi, et tempus moriendi ; tempus plantandi, et tempus evellendi quod plantatum est.

3. Tempus occidendi, et tempus sanandi ; tempus destruendi, et tempus ædificandi.

1. Toutes choses ont leur temps, et tout passe sous le ciel, après le terme qui lui a été prescrit.

2. Il y a temps de naître, et temps de mourir, temps de planter, et temps d'arracher ce qui a été planté.

3. Il y a temps de tuer, et temps de guérir ; temps d'abattre, et temps de bâtir.

COMMENTAIRE

℣. 1. Omnia tempus habent... Le Sage continue à représenter un tableau du néant du monde, et à faire voir l'instabilité de tout ce qui est sujet au temps. Tout est limité, dit-il, sur la terre, et chaque chose commence et finit au moment qui lui a été marqué. Mais, outre le sens naturel qui se présente d'abord dans les paroles qui suivent, saint Grégoire de Nysse nous enseigne qu'il y en a un autre plus élevé et plus digne de l'Esprit de Dieu, qui, parlant dans ce livre par la bouche de Salomon, a eu dessein d'instruire par lui toute l'Église (1).

℣. 2. Tempus nascendi et tempus moriendi. Le Sage rappelle d'abord les hommes à la considération du commencement et de la fin de leur vie, afin de les réveiller de cet assoupissement mortel où les plonge *l'ensorcellement des niaiseries du siècle* (2), comme parle l'Écriture. Rien n'est plus faible ni plus misérable que l'homme dans sa naissance et dans sa mort. Toute sa vie est renfermée entre ces deux moments, dont le premier le mène nécessairement au second. Et cependant il vit sur la terre comme s'il ne devait jamais mourir. Il oublie qu'à sa naissance il est sorti des mains de Dieu qui l'a tiré du néant, et qu'à sa mort il retombera entre les mêmes mains de ce juste juge.

Il est donc utile que chacun de nous se dise souvent comme le Sage : *Il y a un temps de naître, et un temps de mourir.* Je suis né hier, je mourrai demain. Toute ma vie n'est qu'un jour. *Je sais d'où je viens, et où je vais,* comme disait autrefois le Fils de Dieu. Vivons donc et mourons en Celui et pour Celui de qui nous avons tout reçu, et qui est le principe et la fin de toutes choses.

Il est dit dans le livre de l'Ecclésiastique que Dieu a fait sécher les racines des nations superbes, et qu'il a mis en leur place les petits, les humbles : *Radices gentium superbarum arefecit Deus, et plantavit humiles ex ipsis gentibus* (3). Ainsi Dieu a établi autrefois de puissantes monarchies, comme nous voyons dans le livre de Daniel. Il les a conservées pendant plusieurs siècles : et ensuite le temps est venu de les détruire, pour les raisons dont quelques-unes nous sont marquées dans l'Écriture, et dont les autres sont cachées dans la profondeur de la sagesse de Dieu.

On peut donner encore à ces paroles un sens plus moral. Il y a un temps auquel l'homme plante dans son âme ce qui ne peut produire que des fruits de mort, et il y en a un autre, qui est le temps de la grâce, auquel il doit arracher tout ce qu'il avait planté, afin que Dieu mette en lui une racine de vie qui lui fasse porter les fruits du salut. Dieu ne fera naître dans notre cœur les plantes du ciel, qu'à proportion que nous aurons soin d'en arracher celles de la terre ; parce qu'il est impossible d'allier ensemble les ténèbres avec la lumière, et le vieil homme avec le nouveau.

L'amour de nous-mêmes et tous les vices qui en naissent sont la tige de mort que le démon a plantée dans notre cœur. Si nous ne travaillons à l'arracher, la mauvaise racine étouffera la bonne ; « parce qu'on ne doit pas s'attendre de voir croître en même temps dans un même cœur la concupiscence et la charité, l'arbre de mort et l'arbre de vie (4). »

℣. 3. Tempus occidendi et tempus sanandi. Dieu dit lui-même dans l'Écriture : Qu'*il tuera, et* qu'*il vivifiera* (5). Un homme peut tuer un homme par une cruauté barbare ; mais il n'y a que Dieu qui puisse faire mourir l'âme par cette heureuse violence qui ne tue dans elle que ce qui lui donne la mort. C'est en cela que consiste principalement l'aveuglement et la misère de l'âme. Elle aime

(1) *Gregor. Nyssen. in Eccles. hom.* VI *et* VII.
(2) *Sap.* IV. 12. — (3) *Eccli.* I. 10. 18.
(4) *Bern. in Ascens. Dom.* III. *n.* 7.
(5) *Deut.* XXXII. 30.-*Gregor. Nyss. in Eccles. hom.* VI.

4. Tempus flendi, et tempus ridendi ; tempus plangendi, et tempus saltandi.

5. Tempus spargendi lapides et tempus colligendi ; tempus amplexandi, et tempus longe fieri ab amplexibus.

4. Il y a temps de pleurer, et temps de rire ; temps de s'affliger, et temps de sauter de joie.

5. Il y a temps de jeter les pierres, et temps de les ramasser ; temps d'embrasser, et temps de s'éloigner des embrassements.

COMMENTAIRE

comme son souverain bien ce qui lui est mortel ; et elle hait comme la mort ce qui doit lui donner la vie. Saint Augustin a éprouvé cette vérité dans lui-même, lorsqu'il était encore esclave de ses passions. *Je ne pouvais*, dit-il, *me résoudre à mourir à la mort, ni à vivre à la véritable vie : Hæsitans mori morti, et vivere vitæ.*

Il faut donc nous dire souvent : *Il y a un temps de tuer, et un temps de guérir.* Il semble que Dieu tue l'âme ; mais c'est en la manière que Jésus-Christ dit que celui qui perd la vie la conservera (1). Les incisions qu'il lui fait sont pénibles, mais elles lui sont salutaires ; et, s'il la blesse, c'est pour la guérir. *Ipse vulnerat et medetur ; percutit, et manus ejus sanabunt* (2).

« L'envie, dit saint Grégoire de Nysse, la colère et la haine sont des passions qui, lorsqu'elles sont vivantes dans l'âme, la font mourir. Elles sont semblables à ces vers et à ces petits animaux qui se forment quelquefois dans les entrailles de l'homme, et dont la vie est la mort du corps humain. Et comme, en faisant mourir ces bêtes par quelque remède, on rend la santé aux malades ; ainsi l'âme doit implorer Dieu et travailler avec une grande application à étouffer peu à peu en elle ces passions par les vertus qui leur sont contraires, afin que leur affaiblissement devienne sa force, et que leur mort soit sa guérison (3). »

On peut dire, selon la lettre, qu'il y a pour Dieu des temps de détruire, et des temps de bâtir, comme il a détruit la Synagogue pour établir son Église. C'est ainsi qu'il abandonne en certains temps des maisons saintes, qui s'affaiblissent peu à peu, et qui se détruisent ; et qu'il en fonde de nouvelles, ou qu'il rétablit les anciennes, où l'on voit revivre l'esprit de sa grâce.

On peut donner aussi à ces paroles un sens plus moral. Dieu dit au prophète Jérémie, qu'il l'envoie pour détruire et pour bâtir (4). Dieu veut détruire avant de bâtir, parce qu'il n'établit dans l'âme l'édifice du salut que sur les ruines de l'amour-propre. Mais les hommes ont de la peine à souffrir cette conduite, et à se rendre à cette nécessité.

C'est ce qui a fait dire à saint Paulin cette parole pleine de piété : Que Jésus-Christ *détruise en nous tout ce qui vient de nous, afin qu'il y établisse ce qui vient de lui. Christus in nobis destruat nostra, ut ædificet sua* (5).

℣. 4. Tempus flendi et tempus ridendi. C'est maintenant donc le temps *de pleurer et de s'affliger,* et ce sera dans l'autre vie le temps *de rire et de tressaillir de joie.* Le Sauveur a joint ces deux choses dans l'Évangile lorsqu'il a dit que les enfants crient à leurs compagnons : *Nous avons joué de la flûte pour vous réjouir, et vous n'avez point dansé : nous avons chanté des airs lugubres pour vous exciter à pleurer, et vous n'avez point témoigné de deuil* (6).

Jésus-Christ a pris cette vie pour le temps de pleurer ; et il promet ensuite une éternité de joie. Le démon, au contraire, porte présentement les hommes à rire et à se divertir, en se réservant, par une cruelle usure, à leur faire acheter ces plaisirs si courts par une éternité de maux. Et cependant, presque personne ne veut distinguer ces temps que le Sage nous marque ici. Personne ne veut pleurer si utilement et si heureusement sur l'autorité de la parole de Jésus-Christ. Et lorsque nous entendons cet oracle de sa bouche : *Heureux ceux qui pleurent,* presque tout le monde dit dans son cœur : *Heureux ceux qui rient.*

℣. 5. Tempus spargendi lapides et tempus colligendi. Il y a un temps de répandre les pierres, comme lorsqu'on détruit un édifice, et il y a un temps de les ramasser, comme lorsqu'on veut bâtir. Ainsi Dieu a permis que l'Église grecque et les églises orientales, qui ont été autrefois si florissantes, aient été entièrement détruites, et il en a fondé de nouvelles en des lieux où la foi n'avait point encore été prêchée.

Il y a un temps d'embrasser, et un temps de s'éloigner des embrassements. « Le temps d'embrasser, dit saint Augustin, c'est-à-dire, le temps du mariage, a été sous la vieille loi. Le temps de s'éloigner des embrassements, et de vivre dans le célibat, est dans la nouvelle (7). »

On peut dire aussi qu'il y a un temps auquel Dieu permet que les hommes s'engagent dans le mariage, et qu'il y en a un autre auquel, après que leurs liens sont rompus et qu'ils se trouvent libres, il leur donne un grand amour de la continence, qui les éloigne de ce premier engagement, et qui leur fait trouver leur bonheur dans

(1) *Mat.* XVI. 25.
(2) *Job.* V. 18.
(3) *Gregor. Nyss. hom.* VI. — (4) *Jerem.* I. 10.
(5) *Paulin. epist.* II. *ad Sever.*
(6) *Matth.* XI. 17.
(7) *Aug. de nupt. et concup. l.* I. *c.* 13. *et* 16.

6. Tempus acquirendi, et tempus perdendi ; tempus custodiendi, et tempus abjiciendi.
7. Tempus scindendi, et tempus consuendi ; tempus tacendi, et tempus loquendi.
8. Tempus dilectionis, et tempus odii ; tempus belli, et tempus pacis.

6. Il y a temps d'acquérir, et temps de perdre ; temps de conserver, et temps de rejeter.
7. Il y a temps de déchirer, et temps de rejoindre ; temps de se taire, et temps de parler.
8. Il y a temps pour l'amour, et temps pour la haine ; temps pour la guerre, et temps pour la paix.

COMMENTAIRE

l'amour d'une vie plus pure, selon le conseil que saint Paul leur donne.

℣. 6. Tempus acquirendi et tempus perdendi. Le temps d'acquérir et de conserver les biens de la terre, est lorsque l'âme n'est possédée que de l'amour de ce monde, et qu'elle ne peut porter ses désirs et ses espérances au delà de cette vie. Mais, lorsque Dieu l'a touchée, et qu'il lui a donné des yeux pour voir les choses invisibles, et pour être persuadée qu'au moment de sa mort elle trouvera une éternité de bonheur ou de malheur ; alors le temps de perdre et de rejeter ce qu'elle avait aimé est venu pour elle, et elle dit avec saint Paul, que « ce qui lui paraissait un gain lui semble une perte, et qu'elle foule tout aux pieds comme de la boue, pour pouvoir gagner Jésus-Christ seul (1) ».

℣. 7. Tempus scindendi et tempus consuendi. C'est maintenant le temps de séparer l'âme d'avec la chair et les sens : ce qui lui paraît un déchirement, parce qu'elle est devenue sensuelle et charnelle. Et le temps de les rejoindre ne sera qu'à la résurrection, où nous ne serons plus un esprit et une chair combattant l'un contre l'autre, mais un seul esprit avec Dieu, et où le corps même deviendra spirituel.

Il y a un temps de se taire et un temps de parler. La grande sagesse, selon saint Jérôme, consiste à bien discerner ces deux temps, et à satisfaire aux obligations de l'un et de l'autre. L'ami du silence pourrait dire aux hommes ce que Jésus-Christ dit à ses parents : *Le temps de parler n'est pas encore venu pour moi ; mais pour vous votre temps est toujours prêt* (2). *Il y en a beaucoup*, dit saint Ambroise, *qui parlent, parce qu'ils ne peuvent se taire. C'est une vertu rare que d'aimer à se tenir dans le silence jusqu'à ce que la nécessité et l'utilité nous obligent de parler.*

Salomon met d'abord le temps de se taire, et ensuite celui de parler, parce que l'ordre naturel est d'aimer par soi-même à se taire et à écouter les autres ; et qu'après qu'on a appris par un long silence et par une continuelle méditation de la vérité à tenir son cœur uni à Dieu, qui peut seul donner un frein à la langue, on est en état de recevoir de lui la grâce de la parole.

℣. 8. Tempus dilectionis et tempus odii. Il y a un temps auquel on n'aimait que le monde et tout ce qui peut plaire aux sens, parce qu'on n'aimait que soi-même, et qu'on ne connaissait point Dieu : et il y a un temps où l'on commence à haïr toutes ces choses, parce que Dieu a répandu dans notre cœur une étincelle de son amour, et qu'il nous a fait connaître que c'est se haïr soi-même que de s'aimer de cette sorte.

On peut donner encore ce sens à cette parole. Il y a un temps d'aimer son père, sa mère, et les personnes qui nous sont les plus unies, et à qui nous devons plus de déférence, pour satisfaire aux obligations les plus essentielles de la nature et de la grâce. Mais il y a un temps, selon la parole expresse de Jésus-Christ, *de les haïr* comme nous-mêmes en ce qu'il y a de mauvais dans nous. Ce temps de les haïr, selon l'expression de l'Évangile, et selon le sens qu'y donne saint Grégoire le Grand, est *lorsqu'ils s'opposent à nous dans la voie de Dieu.* Car, si nous ne pouvons leur plaire sans déplaire à Dieu, nous nous trouvons réduits à la nécessité de dire avec le prince des apôtres : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* (3).

On devrait penser souvent à cette vérité, que cette vie est un temps de guerre, et que nous n'aurons la paix que dans le ciel. La vie est une tentation *et une guerre* continuelle (4), dit l'Écriture ; et, ce qui est plus terrible, on ne s'en aperçoit pas. On est sur la mer, et on ne craint pas plus la tempête que si on était sur la terre. On est au milieu de ses ennemis qui veillent toujours pour nous perdre, et on s'endort comme si on était en pleine paix. *Vigilat hostis, dormis tu?* dit saint Augustin.

Tout nous est contraire en cette vie, et au dedans et au dehors de nous. Au dedans, notre esprit nous trompe par ses erreurs ; notre cœur nous aveugle par son orgueil : et au dehors, tous nos sens sont autant *de portes*, dit l'Écriture, *par lesquelles la mort entre dans notre âme* (5). Ainsi le démon trouve sans peine une infinité d'armes pour nous combattre. *Tout ce monde, dont la figure passe*, dit saint Paulin, *et dont le faux éclat attire le cœur par les yeux, est couvert de filets; et le démon se cachant sous les moindres choses qu'il y trouve, s'en sert comme d'un piège pour surprendre l'âme, ou comme d'une épée pour percer le cœur* (6).

(1) *Phil.* III. 8.
(2) *Joan.* VII. 6.
(3) *Act.* V. 29.
(4) *Job.* VII. 1.
(5) *Jerem.* IX. 21.
(6) *Paulin. epist.* II. *ad Sever.*

9. Quid habet amplius homo de labore suo?
10. Vidi afflictionem quam dedit Deus filiis hominum, ut distendantur in ea.
11. Cuncta fecit bona in tempore suo, et mundum tradidit disputationi eorum, ut non inveniat homo opus quod operatus est Deus ab initio usque ad finem.

12. Et cognovi quod non esset melius nisi lætari, et facere bene in vita sua;
13. Omnis enim homo qui comedit et bibit, et videt bonum de labore suo, hoc donum Dei est.
14. Didici quod omnia opera quæ fecit Deus perseverent in perpetuum; non possumus eis quidquam addere, nec auferre, quæ fecit Deus ut timeatur.

9. Que retire *donc* l'homme de tout son travail?
10. J'ai vu l'occupation que Dieu a donnée aux enfants des hommes, qui les travaille pendant leur vie.
11. Tout ce qu'il a fait est bon en son temps, et il a livré le monde à leurs disputes, sans que l'homme puisse connaître les ouvrages que Dieu a créés dès le commencement du monde, et qu'il conserve jusqu'à la fin.
12. Et j'ai reconnu qu'il n'y avait rien de meilleur que de se réjouir, et de bien faire pendant sa vie;
13. Car tout homme qui mange et qui boit, et qui retire du bien de son travail, reçoit cela par un don de Dieu.
14. J'ai appris que tous les ouvrages que Dieu a créés demeurent à perpétuité, et que nous ne pouvons ni rien ajouter ni rien ôter à tout ce que Dieu a fait afin qu'on le craigne.

COMMENTAIRE

Il ne nous reste, dans un si grand péril, que de nous jeter entre les bras du Sauveur qui nous commande d'avoir confiance en lui; parce que, dans cette guerre qui doit durer autant que notre vie, c'est lui-même qui vaincra en nous le monde et le prince du monde, et qui, attendant cette paix parfaite qu'il nous a promise pour l'autre vie, nous en donne déjà, dans le fond du cœur, une *que le monde ne peut nous ôter* (1).

℣. 9-10. Quid habet amplius homo... J'ai vu les vaines occupations des hommes, dit le Sage; j'ai vu combien ils se tracassent pendant leur vie, et qu'ils ne retirent aucun fruit de tout leur travail. Dieu le permet par un juste jugement, parce qu'ils sont tous nés pécheurs, et qu'ils ajoutent à ce premier dérèglement de leur origine un grand nombre de péchés et de passions toutes volontaires, auxquelles ils s'abandonnent pour être heureux, et qui les rendent toujours misérables. *Car c'est un ordre immuable de la justice de Dieu,* dit saint Augustin, *que l'homme trouve son supplice dans son propre dérèglement* (2).

℣. 11. Cuncta fecit bona in tempore suo... Tout ce que Dieu a fait est bon, pourvu qu'on en use au temps et en la manière que Dieu l'ordonne. Tout est bon pour les bons, comme saint Paul dit que *tout est pur pour ceux qui sont purs* (3). Lorsqu'on n'use pas bien d'une bonne chose, elle devient mauvaise, non en elle-même, mais à l'égard de celui qui en use mal. Dieu a fait le monde au commencement, afin que l'homme qu'il avait rempli de son amour, y reconnût et y adorât partout sa grandeur suprême. Mais, voyant que les hommes, depuis le péché, ne regardent plus le monde qu'avec des yeux superbes et curieux, *il l'a abandonné à leurs disputes,* et il les a abandonnés eux-mêmes à cette ardeur inquiète qu'ils ont de raisonner sur toutes choses, sans qu'ils puissent comprendre cette admirable sagesse qui reluit et qui reluira dans tous les ouvrages du Créateur, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin. Car, comme a dit un ancien père, *rien n'est plus à Dieu que la raison; Res Dei ratio.* Il a tout fait avec une sagesse et une raison souveraine; mais il ne la découvre qu'à ceux qu'il a rendus dignes d'être ses amis (4).

℣. 12-13. Et cognovi quod non esset melius... J'ai reconnu qu'il n'y a rien de meilleur que de se réjouir dans un usage modéré des biens de la terre, au lieu de se tourmenter comme font tant de personnes pour amasser des richesses, dont elles n'usent ni pour les autres ni pour elles-mêmes, ou dont elles abusent pour satisfaire leurs passions. Tout homme qui se sert ainsi des biens de ce monde pour le soutien de son corps et pour les nécessités de cette vie, et qui travaille en cet exil dans l'espérance des biens qui nous ont été promis, *a reçu cela par un don de Dieu.*

Saint Jérôme donne à ces paroles un sens plus spirituel: « C'est un grand don du ciel, dit-il, lorsqu'un homme reconnaît que Jésus-Christ est le véritable pain de son âme, et qu'un des plus grands fruits qu'il puisse retirer de ses travaux, c'est de se rendre digne de manger son corps et de boire son sang précieux, qui est pour nous un trésor de grâce (5).» Le Sage a marqué auparavant la joie du cœur et les bonnes œuvres qui en naissent, lorsqu'il dit qu'*il n'y a rien de meilleur que de se réjouir, et de bien faire pendant sa vie;* pour montrer que la bonne vie et le travail intérieur et extérieur est la meilleure disposition pour s'approcher d'un sacrement si divin. « C'est pourquoi la manne cachée n'est promise qu'à celui qui se rend victorieux de lui-même. *Vincenti dabo manna absconditum* (6). »

℣. 14. Opera quæ fecit Deus perseverent in perpetuum. Les ouvrages de Dieu ne sont pas fragiles et imparfaits comme ceux des hommes.

---

(1) *Joan.* xvi. 22.
(2) *August. Conf. l.* i. *c.* 12.
(3) *Tit.* i. 15.
(4) *Tertull. de pœnit. c.* i.
(5) *Hieron. in hunc locum.*
(6) *Apoc.* ii. 7.

15. Quod factum est ipsum permanet ; quæ futura sunt jam fuerunt ; et Deus instaurat quod abiit.
16. Vidi sub sole in loco judicii impietatem, et in loco justitiæ iniquitatem ;
17. Et dixi in corde meo : Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit.
18. Dixi in corde meo de filiis hominum, ut probaret eos Deus, et ostenderet similes esse bestiis.

19. Idcirco unus interitus est hominis et jumentorum, et æqua utriusque conditio. Sicut moritur homo, sic et illa moriuntur. Similiter spirant omnia, et nihil habet homo jumento amplius : cuncta subjacent vanitati ;

20. Et omnia pergunt ad unum locum. De terra facta sunt, et in terram pariter revertuntur.

15. Ce qui a été est encore ; ce qui doit être a déjà été ; et Dieu rappelle ce qui est passé.
16. J'ai vu sous le soleil l'impiété dans le lieu du jugement, et l'iniquité dans le lieu de la justice ;
17. Et j'ai dit en mon cœur : Dieu jugera le juste et l'injuste ; et alors ce sera le temps de toutes choses.
18. J'ai dit en mon cœur, touchant les enfants des hommes, que Dieu les éprouve, et qu'il fait voir qu'ils sont semblables aux bêtes.
19. C'est pourquoi les hommes meurent comme les bêtes, et leur sort est égal : comme l'homme meurt, les bêtes meurent aussi ; les uns et les autres respirent de même ; et l'homme n'a rien de plus que la bête. Tout est soumis à la vanité,
20. Et tout tend en un même lieu : ils ont tous été tirés de la terre ; ils retournent aussi tous dans la terre.

COMMENTAIRE

Ils subsisteront éternellement. *Statuit ea in æternum* (1). Ils sont parfaits depuis les plus grands jusqu'aux moindres. On n'en peut rien ôter ; on n'y peut rien ajouter. *Dei perfecta sunt opera* (2).

Le Sage ajoute que *Dieu les a faits afin qu'on le craigne.* Il marque par cette parole la fin de la création du monde, et l'abus qu'ont fait de leurs lumières ceux qui se sont efforcés de le connaître. Dieu n'a point créé le monde pour être l'objet de la curiosité des hommes. Il l'a fait afin qu'ils reconnussent la divinité de l'ouvrier dans la multitude, dans la stabilité et dans l'excellence incompréhensible de ses ouvrages, et qu'en les voyant, ils apprissent *à le craindre,* à lui rendre gloire, et à soumettre l'esprit et le cœur qu'ils ont reçu de lui à sa volonté toute puissante.

℣. 16-17. VIDI SUB SOLE... ET DIXI IN CORDE MEO... Salomon apprend aux hommes par ces paroles, non seulement à se souvenir que leur âme est immortelle, mais encore à se consoler dans toutes les injustices qui se font dans le monde, par la certitude de cette vérité, que Dieu est le Dieu, le juge des justes et des injustes ; que la mort égalera bientôt ceux qui souffrent l'injure, et ceux qui la font ; et alors Dieu accomplira toute justice en récompensant les uns et en punissant les autres par l'équité souveraine de son arrêt éternel.

Ce sera alors le temps de toutes choses. Cette parole est bien remarquable. Ce temps qui s'écoule si vite n'est point le temps des élus. Ils en considèrent la rapidité sans s'y abandonner ; et tous leurs désirs tendent vers l'éternité qui ne passe point. C'est maintenant le temps de la miséricorde et de la patience de Dieu ; de l'orgueil et l'injustice des méchants ; de la souffrance et de l'humiliation des justes. Mais il viendra un temps qui terminera tous les temps, et qui ne finira point, auquel Dieu rentrera dans cet empire suprême qui lui appartient essentiellement sur la créature. *Ce sera alors,* comme dit le Sage, *le temps* et la consommation *de toutes choses.* L'injuste domination sera détruite ; la fausse vertu sera confondue ; *et la même vérité qui aura sanctifié* les serviteurs de Jésus-Christ, les justifiera et les couronnera de gloire aux yeux du ciel et de la terre.

℣. 18-20. DIXI IN CORDE MEO... IDCIRCO UNUS INTERITUS EST HOMINIS ET JUMENTORUM... ET OMNIA PERGUNT AD UNUM LOCUM. Ces paroles sont obscures si on les considère toutes seules. On sait qu'il y a des impies qui en abusent. Mais il n'est pas difficile d'en découvrir le sens, si on les lie avec celles qui précèdent. Car, avant même que d'avoir démêlé tout ce qu'elles peuvent avoir de moins clair, il est contre toute sorte d'apparence de s'imaginer qu'elles puissent affaiblir en la moindre chose la certitude que la foi et la philosophie nous donnent de l'immortalité de l'âme.

Le Sage vient de dire que, lorsqu'il voit les injustices qui se commettent dans le monde, il dit en lui-même, que Dieu jugera le juste et l'injuste, et que ce sera alors le temps de toutes choses. Il y a donc, selon lui, une autre vie après celle-ci, et les âmes des bons et des méchants seront vivantes et immortelles après leur mort, pour être punies ou récompensées selon le bien ou le mal qu'elles auront fait. Il établit cette vérité dans toute la suite de ce livre, et particulièrement dans les dernières paroles, lorsqu'il dit : *Écoutons tous ensemble la fin de ce discours. Craignez Dieu, et observez ses commandements : car c'est là tout l'homme. Et Dieu fera rendre compte en son jugement de toutes les fautes, et de tout le bien et le mal qu'on aura fait* (3).

Après cela, ne faut-il pas avoir une hardiesse impie, pour prétendre que le Saint-Esprit se contredise si visiblement, qu'aussitôt qu'il a dit que Dieu jugera les hommes après cette vie, il soutienne,

(1) *Ps.* CXLVIII. 6. — (2) *Deut.* XXXII. 4.

(3) *Eccl.* XII. 23.

21. Quis novit si spiritus filiorum Adam ascendat sursum, et si spiritus jumentorum descendat deorsum?
22. Et deprehendi nihil esse melius quam lætari hominem in opere suo, et hanc esse partem illius. Quis enim eum adducet ut post se futura cognoscat?

21. Qui connaît si l'âme des enfants des hommes monte en haut, et si l'âme des bêtes descend en bas?
22. Et j'ai reconnu qu'il n'y a rien de meilleur pour l'homme que de se réjouir dans ses œuvres, et que c'est là son partage; car qui pourra le mettre en état de connaître ce qui doit arriver après lui?

COMMENTAIRE

deux lignes après, que les âmes meurent avec le corps, et qu'il n'y aura point d'autre vie après celle-ci?

J'ai dit en moi-même des enfants des hommes, écrit Salomon, que Dieu les éprouve, et qu'il fait voir qu'ils sont semblables aux bêtes. Cette pensée du Sage n'est point une chose extraordinaire, qui ne puisse s'accorder avec les autres vérités qu'il nous enseigne. David l'avait eue avant lui. C'est ce qu'il marque dans l'un de ses psaumes par ces paroles : *Lorsque l'homme était dans l'honneur de sa première création il ne l'a pas compris : c'est pourquoi il a été comparé aux bêtes, et il est devenu semblable à elles* (1).

Que l'homme donc ne se glorifie point dans cette profonde misère où il s'est réduit. Dieu l'avait créé semblable aux anges, il a voulu par son orgueil se rendre semblable à Dieu, et il est devenu semblable aux bêtes; il naît comme elles; il respire comme elles; il meurt comme elles. Leur condition est égale, dit Salomon; ou plutôt, on peut enchérir encore au-dessus de cette expression, et dire que leur condition est inégale : car plusieurs bêtes ont, selon le corps, de l'avantage au-dessus de l'homme. Elles naissent avec moins de peine et de faiblesse. Leurs sens sont plus vifs, leurs corps plus sains, leur nourriture plus aisée. La nature les a pourvues de toutes choses. Elles ont ou la vitesse pour fuir le péril, ou des armes nées avec elles pour s'en défendre. Et les hommes sont obligés d'emprunter d'elles ces peaux précieuses qu'elles ont reçues de Dieu, pour se garantir du froid et des injures de l'air.

La raison de ceci est bien visible, parce que les bêtes sont demeurées dans l'état où Dieu les avait créées, et que l'homme, au contraire, est dans celui où son péché l'a réduit. Ainsi, elles sont dans le monde comme dans leur lieu naturel, et l'homme y est comme dans une prison. Sa vie est sa peine. Il naît pour souffrir : *Natura ipsa pœnalis est,* dit saint Augustin. *Tout est soumis à la vanité, à l'inconstance et à la misère. Les hommes et les bêtes,* selon le corps, *vont au même lieu. Ils ont été tirés de la terre, et ils y retournent.* La mort, qui était naturelle à la bête, est devenue la peine de l'homme. C'est le juste arrêt que Dieu prononça contre Adam après sa désobéissance : *Vous êtes poussière et vous retournerez en poussière* (2).

Ỳ. 21. QUIS NOVIT SI SPIRITUS... Tout ce que le Sage a dit auparavant de l'égalité des hommes et des bêtes, est très véritable selon le corps. Et, pour ce qui regarde l'âme, il fait voir combien est grand le néant de toute la sagesse humaine, de ce qu'il y a eu si peu d'entre les sages du monde qui aient connu la différence de l'âme des hommes d'avec celles des bêtes. *Quis novit si spiritus filiorum Adam ascendat sursum?* C'est-à-dire : *Quotusquisque novit?* Combien il y a peu d'hommes, même parmi les plus grands esprits, tant que leur lumière ne s'élève point au-dessus des connaissances de la nature, qui sachent en quoi consiste la véritable grandeur de l'homme, et ce qui le met infiniment au-dessus des bêtes!

Il est certain qu'un grand nombre des philosophes n'ont point cru que l'âme fût immortelle; et, ceux mêmes qui ont été d'un avis opposé, ne le proposent que comme une opinion établie sur l'incertitude de leurs conjectures, comme sont toutes les autres qu'ils ont inventées. C'est pourquoi saint Augustin ne craint pas de dire que la femme la plus ignorante, mais qui est chrétienne et qui a de la foi, est sans comparaison plus éclairée que ne l'ont été les plus célèbres des philosophes; parce que, ou ils n'ont pas cru que l'âme fût immortelle, ou ils ne l'ont cru que comme une chose probable et douteuse : au lieu que, dans la religion chrétienne, de simples femmes, de jeunes filles et de tendres enfants n'ont pas seulement cru cette vérité, mais l'ont scellée de leur propre sang (3).

Ỳ. 22. ET DEPREHENDI NIHIL ESSE MELIUS QUAM LÆTARI. Cette parole s'accorde avec ce qui a été dit auparavant. Rien n'est meilleur à l'homme que de mettre sa joie dans ce qu'il fait pour lui-même, et d'user modérément de ce qu'il a reçu de Dieu. Car, pourquoi se tourmenter toute sa vie pour des enfants, dont on ne sait point s'ils useront bien ou mal de ce qu'on leur a amassé avec tant de peine? Souvent même les grands biens ne servent qu'à les corrompre. Comme ils se voient dans l'abondance de toutes choses, ils se jettent dans

(1) *Ps.* XLVIII. 13. — (2) *Genes.* III. 19.

(3) *August. epist.* III. *ad Volus.*

la mollesse, dans l'oisiveté et dans toutes sortes de dérèglements, qui les déshonorent devant les hommes et les perdent devant Dieu.

C'est pourquoi il ne faut pas que les pères qui n'assistent point les pauvres, se flattent de ce faux prétexte de piété : Nous épargnons ce que nous avons, parce que nous le gardons pour nos enfants. S'ils amassent tant de biens, et s'ils en donnent si peu aux pauvres, ce n'est point parce qu'ils sont bons pères, c'est parce qu'ils sont mauvais chrétiens. « Ils aiment leurs richesses tant qu'ils vivent, dit saint Augustin ; ils les laissent à leur mort, parce qu'il leur est impossible de les retenir (1). » Ils veulent néanmoins qu'on sache gré à leur mémoire, de ce qu'ils donnent alors à ceux qui leur survivent ce qu'il n'est pas dans leur pouvoir de leur ôter. Car je crois, dit ce saint docteur, que si ces pères avares pouvaient jouir de leur bien après leur mort, ils emporteraient tout avec eux, et qu'ils ne laisseraient rien à leurs enfants.

---

(1) *August. de verb. apost. serm.* III.

CHAPITRE IV

Violences et jalousies des hommes. Oisiveté des insensés. Folie des avares. Avantages de la société. Vanité de la souveraine puissance. Obéissance préférable aux sacrifices.

1. Verti me ad alia, et vidi calumnias quæ sub sole geruntur, et lacrymas innocentium, et neminem consolatorem, nec posse resistere eorum violentiæ, cunctorum auxilio destitutos;

2. Et laudavi magis mortuos quam viventes;

3. Et feliciorem utroque judicavi qui necdum natus est, nec vidit mala quæ sub sole fiunt.

4. Rursum contemplatus sum omnes labores hominum, et industrias animadverti patere invidiæ proximi; et in hoc ergo vanitas et cura superflua est.

1. J'ai porté mon esprit ailleurs; j'ai vu les oppressions qui se font sous le soleil, les larmes des innocents, et personne pour les consoler, l'impuissance où ils se trouvent aussi de résister à la violence, abandonnés qu'ils sont du secours de tout le monde.

2. Et j'ai préféré l'état des morts à celui des vivants;

3. Et j'ai estimé plus heureux que les uns et les autres celui qui n'est pas encore né, et qui n'a point vu les maux qui se font sous le soleil.

4. J'ai considéré aussi tous les travaux des hommes; et j'ai reconnu que leur industrie est exposée à l'envie des autres, et qu'ainsi cela même est une vanité et une inquiétude inutile.

COMMENTAIRE

℣. 1. Vidi calumnias. *J'ai vu,* dit le Sage, *les oppressions qui se font dans le monde.* Ceux qui ont défendu l'Église à sa naissance, nous tracent une image de ces oppressions injustes dans la manière dont on a traité les premiers chrétiens. « On veut perdre, disent-ils, des personnes innocentes. Et, dans ce dessein, on dissimule leur vertu qui est très connue, et on tâche de les noircir par des crimes cachés que jamais personne n'a pu prouver. Ceux qui sont irréprochables dans leur conduite sont traités comme des criminels. On ne leur oppose que des violences et des calomnies, et on leur ôte tous les moyens de les repousser. La terreur de ceux qui leur sont contraires rend toutes les bouches muettes pour les défendre. Quelques-uns les plaignent, mais tous les abandonnent. Ils sont sans espérance et *sans secours* de la part des hommes. Il ne leur reste *que les larmes* (1); » que l'on voudrait encore accuser d'orgueil ou d'injustice, et qui ne servent qu'à irriter davantage ceux qui les oppriment.

Lorsque l'on a reçu de Dieu un pouvoir qui oblige à résister à la violence et à protéger les faibles, il est visible que l'on trahit son devoir, en laissant périr celui que l'on aurait dû défendre. Mais, quand on serait dans une condition particulière, il suffit d'être chrétien, et de se souvenir que nous sommes tous membres d'un même corps, pour faire ce que fait ici le Sage, être tendres et compatissants envers ceux qui souffrent, principalement à l'égard de ceux qui, étant innocents, souffrent véritablement comme enfants de Dieu, comme serviteurs et imitateurs de Jésus-Christ.

℣. 2-3. Laudavi magis mortuos. « Le Sage, dit saint Jérôme, ne considère en cette expression que la souffrance des vivants, et que le repos des morts; selon qu'il est dit dans le livre de Job (2), que l'esclave qui était chargé de chaînes trouve enfin son repos dans le tombeau. Car en ce sens, dit le saint docteur, on regarde les vivants comme dans la tempête, et les morts comme dans le port (3). » C'est ainsi que Tobie, se voyant aveugle et de plus accablé par les insultes de ses proches, demande à Dieu qu'il le fasse mourir, parce que la mort lui est meilleure que la vie. *Expedit enim mihi mori magis quam vivere* (4).

Le Sage ajoute qu'*il a estimé plus heureux,* que les vivants et les morts, *celui qui n'est pas encore né, et qui n'a point vu les maux qui se font sous le soleil.* Si *voir les maux* ne signifie en cet endroit qu'en être témoin, le Sage marque encore mieux par cette expression si forte, combien il condamne l'inhumanité de ceux qui sont insensibles aux maux des autres; puisqu'il nous assure que cette seule vue est si affligeante, qu'il vaudrait mieux n'être pas né que d'être témoin des injustices des hommes et de l'oppression des innocents.

Si *voir les maux* signifie aussi les endurer, comme *voir la mort,* dans l'Évangile (5), signifie mourir, on peut dire que cette expression est encore plus significative.

℣. 4. Rursum contemplatus sum omnes labores hominum. Cette considération de Salomon sur la misère des hommes qui sont exposés à la malignité de l'envie, est très sage, et on n'y fait point néanmoins de réflexion. Tout le monde tâche de

(1) *Tertull. in Apol. - Minuc. Felix in Octav.*
(2) *Hieron. in hunc locum.* — (3) *Job.* III. 18.
(4) *Tob.* II. 6.
(5) *Joan.* VIII. 11.

5. Stultus complicat manus suas, et comedit carnes suas, dicens :

6. Melior est pugillus cum requie, quam plena utraque manus cum labore et afflictione animi.

7. Considerans, reperi et aliam vanitatem sub sole.

8. Unus est, et secundum non habet, non filium, non fratrem, et tamen laborare non cessat, nec satiantur oculi ejus divitiis ; nec recogitat, dicens : Cui laboro, et fraudo animam meam bonis ? In hoc quoque vanitas est et afflictio pessima.

5. L'insensé se croise les mains et se consume lui-même, *dans la paresse*, en disant :

6. Un peu dans le creux de la main vaut mieux avec du repos que plein les deux mains avec travail et affliction d'esprit.

7. En considérant toutes choses, j'ai trouvé encore une autre vanité sous le soleil.

8. Tel est seul, et n'a personne avec lui, ni enfant, ni frère, qui néanmoins travaille sans cesse ; ses yeux sont insatiables de richesses ; et il ne lui vient point dans l'esprit de se dire à lui-même : Pour qui est-ce que je travaille, et pourquoi me priver moi-même de l'usage de mes biens ? C'est là encore une vanité et une affliction d'esprit bien malheureuse.

COMMENTAIRE

s'enrichir et de s'agrandir, de se signaler chacun en sa manière, et selon l'état où Dieu l'a fait naître. On travaille pour cela jour et nuit, on y emploie toute son industrie et toutes ses forces ; et, lorsqu'on est arrivé enfin à ce qu'on avait recherché avec tant d'ardeur, on trouve des inquiétudes toutes nouvelles dans ce que l'on s'était proposé comme le comble de ses désirs.

Aussitôt qu'un homme s'est élevé par son propre mérite à un degré plus élevé d'honneur ou de biens, il est exposé aux traits de l'envie. Ceux qui le favorisaient auparavant ne pensent plus qu'à le rabaisser. Ses ennemis croissent avec son autorité et son crédit. Et ainsi, il reconnaît combien *il y a eu de vanité* dans ses pensées, d'avoir cru qu'il trouverait son souverain bonheur dans un état qui devient pour lui une source de peines et de déplaisirs.

On peut donner encore à ces paroles un sens plus spirituel, en les liant avec ce que le Sage vient de dire : Si l'on demande pourquoi il se commet tant d'injustices dans le monde et pourquoi les innocents sont si souvent opprimés, c'est parce que *les travaux de l'homme sont exposés à la malignité de l'envie*. Celui qui est envieux, dit saint Grégoire, est orgueilleux. Il voit avec douleur tout ce qu'il croit au-dessus de lui. Comme il n'est possédé que de l'amour de lui-même, il regarde d'un œil jaloux toutes les qualités des autres, parce qu'il craint que la gloire, que leur mérite leur attire, ne lui cause de l'ombrage.

« C'est par la violence d'une passion si lâche, et en même temps si inhumaine, que Caïn, ajoute le même saint, est devenu le meurtrier d'Abel ; qu'Ésaü a conçu une haine mortelle contre Jacob ; que les frères de Joseph ont vendu ce saint patriarche ; que Saül a persécuté David si cruellement ; et qu'enfin les Juifs, comme il est marqué dans l'Évangile, ont livré à la mort le souverain Juste, dont ces saints persécutés avaient été la figure (1). »

Ces grands désordres, que le Sage déplore, sont arrivés de son temps ; et il en arrivera de semblables jusqu'à la fin des siècles. Souhaiter que les saints ne soient pas exposés à l'envie, c'est souhaiter en quelque sorte qu'ils ne soient pas saints. C'est leur sainteté même qui excite l'envie ; l'envie leur suscite des ennemis ; les ennemis les font souffrir, et cette souffrance est la cause de leur sanctification.

℣. 5-6. STULTUS COMPLICAT MANUS SUAS, etc. Ce que le Sage vient de dire de l'injustice et de l'envie à l'égard des travaux des hommes, montre qu'on ne doit pas travailler et se tourmenter inutilement, mais non pas qu'on doive s'abandonner à l'oisiveté. C'est là la maladie ordinaire de l'esprit humain. Il ne peut demeurer dans le juste milieu, et il passe aisément d'un excès à l'autre. « Si on exhorte les hommes à marcher, dit un saint, ils veulent courir, et si on les reprend de ce qu'ils vont trop vite, ils s'arrêtent tout à fait, et ils veulent se reposer (2). »

℣. 7-8. CONSIDERANS REPERI... UNUS EST... La misère d'un avare semblable à celui que décrit ici Salomon, est claire par elle-même. Mais cet avare est l'image d'un autre, qui est d'autant plus à plaindre que sa misère est sans comparaison plus inconnue. Il y a des hommes qui sont avares des richesses de la vérité, qui en amassent sans cesse par une avidité insatiable de savoir. *Ils n'ont ni enfant ni frère*, parce qu'ils ne sont, ni dans l'état, ni dans la disposition de dispenser aux autres ce qu'ils ont appris. Et cependant ils connaissent tout, excepté leur faiblesse et leur propre misère. Ils aiment la vérité, mais dans sa lueur qui plaît à l'esprit, et non dans son onction sainte qui guérit le cœur. Et il ne leur vient point dans l'esprit de se dire à eux-mêmes : *Pourquoi travaillé-je*, et pourquoi m'envié-je à moi-même le fruit de mes peines ?

En réalité, ils peuvent n'être pas destinés à *enfanter leurs frères en* Jésus-Christ, comme saint

(1) *Greg. in Job.* V. 31.

(2) *August. in epist. ad Gal.*

9. Melius est ergo duos esse simul quam unum ; habent enim emolumentum societatis suæ.

10. Si unus ceciderit, ab altero fulcietur. Væ soli, quia cum ceciderit, non habet sublevantem se.

11. Et si dormierint duo, fovebuntur mutuo ; unus quomodo calefiet ?

12. Et si quispiam prævaluerit contra unum, duo resistunt ei ; funiculus triplex difficile rumpitur.

9. Il vaut donc mieux être deux ensemble que d'être seul ; car ils tirent de l'avantage de leur société.

10. Si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à l'homme seul, car, lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever.

11. Si deux dorment ensemble, ils s'échauffent l'un l'autre, mais comment un seul s'échauffera-t-il ?

12. Si quelqu'un a de l'avantage sur l'un des deux, tous deux lui résistent ; un triple cordon se rompt difficilement.

COMMENTAIRE

Paul dit de lui-même (1) ; ils doivent être néanmoins les enfants du Sauveur, et les frères de ses frères.

℣. 9. MELIUS EST ERGO DUOS ESSE SIMUL... Le Sage ayant représenté la dureté inhumaine d'un avare ennemi des autres et de lui-même, fait voir ensuite les avantages d'une vie qui s'entretient par le nœud d'une amitié non seulement humaine, mais divine. Car c'est celle-là que le Saint-Esprit considère principalement, et qui mérite seule le nom d'amitié, selon saint Augustin, « parce que nul ne peut être véritablement ami d'un homme, s'il n'est lui-même ami de la souveraine vérité, dont l'esprit est le lien qui doit unir tous les hommes. *Nemo potest veraciter esse amicus hominis, nisi fuerit amicus veritatis* (2) ».

Il vaut mieux, dit le Sage, que deux soient ensemble qu'un homme soit seul. Cette parole avec celles qui suivent fait voir, comme plusieurs autres de l'Écriture, qu'il faut avoir un ami qui soit selon le cœur de Dieu et selon le nôtre, afin que, par ses conseils et par sa sagesse, il nous conduise dans la voie de Dieu. Le Sage explique combien cette société est avantageuse, lorsqu'il dit :

℣. 10. SI UNUS CECIDERIT AB ALTERO FULCIETUR. On n'a point de peine à comprendre qu'un enfant a besoin d'une personne qui ait plus de force et plus de raison que lui, pour le soutenir et pour le conduire. On voit que souvent il faut le porter, ou le tenir par la main à chaque pas qu'il fait, de peur qu'il ne tombe ou qu'il ne se blesse. Et nous avons peine à nous persuader que nous ayons besoin d'un ami fidèle, qui nous tienne lieu d'une mère sage et pleine de tendresse, nom que saint Paul se donne à l'égard de ceux qu'il avait enfantés en Jésus-Christ (3), parce que notre orgueil nous empêche de concevoir que, dans le fond de l'âme et à l'égard de Dieu, nous sommes encore plus faibles que les enfants.

Les enfants n'ont que la faiblesse de leur âge. Ils peuvent être d'ailleurs dans une parfaite santé. Mais notre âme, outre la faiblesse qui lui est propre, est encore accablée de maladies, et percée de plaies. Si donc il n'y a personne qui ne dise par la seule lumière naturelle : *Malheur à un enfant qui est seul ;* car il tombera certainement, et quand il sera tombé, il ne pourra plus se relever : comment ne nous disons-nous point à nous mêmes par la lumière de la foi : Malheur à mon âme si elle est seule ; car elle s'imaginera souvent être debout lorsqu'elle sera tombée, et elle n'aura personne pour la soutenir de peur qu'elle ne tombe, et pour la relever après sa chute ?

℣. 11. SI DORMIERINT DUO, FOVEBUNTUR MUTUO. Voici encore un grand avantage de cette amitié dont Dieu unit les âmes entre elles. Une âme seule, après même qu'elle a été touchée de Dieu, se refroidit aisément : car elle n'a d'elle-même que le fond et la glace du péché. Elle est semblable à l'eau qui, froide naturellement, perd bientôt toute la chaleur que le feu lui a donnée, à moins qu'on ne la conserve avec un grand soin. *Si* donc *deux dorment ensemble* de ce sommeil spirituel qui vient de la paix du Saint-Esprit et du calme des passions, ils s'aident l'un l'autre à s'entretenir dans cette chaleur céleste qui les porte à Dieu.

Cette parole est vraie de tous ceux qui vivent avec nous, et qui nous édifient par leurs actions : mais elle l'est encore plus d'un ami véritable, qui ait assez de lumière pour nous éclairer, et qui ait quelques étincelles de ce feu que le Saint-Esprit est venu apporter du ciel sur la terre, pour faire monter les hommes de la terre au ciel.

℣. 12. ET SI QUISPIAM PRÆVALUERIT CONTRA UNUM... Le Sage nous marque encore ici combien cette amitié spirituelle nous est avantageuse, et en même temps combien elle est nécessaire. Il a dit auparavant : *Malheur à l'homme seul !* mais nous pouvons dire avec encore plus de raison : Malheur à l'âme qui est seule ; car, outre la langueur qui lui est naturelle, elle est attaquée par une infinité d'ennemis, et ceux qui la combattent ne sont pas des hommes, mais des anges. Ils joignent ensemble, selon la parole de saint Paul, toute la malice, toute l'adresse, et toute la force dont sont capables des esprits qui n'ont point de corps. Et ainsi, malheur à l'âme qui est si faible pour résister à des ennemis si redoutables, et qui, en même temps, est assez superbe pour s'imaginer

(1) I. *Cor.* IV. 15. — (2) *August. epist.* L. *ad Macedon.*

(3) I. *Thess.* II. 7.

13. Melior est puer pauper, et sapiens, rege sene et stulto, qui nescit prævidere in posterum.

14. Quod de carcere catenisque interdum quis egrediatur ad regnum ; et alius, natus in regno, inopia consumatur.

15. Vidi cunctos viventes qui ambulant sub sole cum adolescente secundo, qui consurget pro eo.

16. Infinitus numerus est populi omnium qui fuerunt ante eum, et qui postea futuri sunt non lætabuntur in eo ; sed et hoc vanitas et afflictio spiritus.

13. Un enfant pauvre, mais sage, vaut mieux qu'un roi vieux et insensé, qui ne saurait rien prévoir pour l'avenir.

14. Car quelquefois tel est dans la prison et dans les chaînes, qui en sort pour être roi ; et tel est né roi, qui tombe dans une extrême pauvreté.

15. J'ai vu tous les hommes vivants qui marchent sous le soleil s'attacher au jeune prince qui tient le second rang et qui doit se lever après le roi.

16. Tous ceux qui ont été avant lui sont un peuple infini en nombre, et ceux qui doivent venir après ne se réjouiront point en lui. Mais cela même est une vanité et une affliction d'esprit.

COMMENTAIRE

qu'elle se suffit à elle-même, et qu'elle n'a point besoin d'un homme de Dieu, qui résiste avec elle à ce redoutable ennemi des âmes, dont l'Écriture dit qu'il n'y a point de pouvoir sur la terre qui soit comparable au sien, et qu'il ne cède qu'au Tout-Puissant (1).

Funiculus triplex difficile rumpitur. Si l'amitié qui unit des personnes selon Dieu, est si avantageuse et si forte, *un triple cordon*, c'est-à-dire l'union entre plusieurs personnes, qui est marquée, selon la coutume de l'Écriture, par le nombre de trois comme étant un nombre parfait, le sera encore plus. Rien n'est si redoutable ni si invincible que ce nœud de la charité qui lie ensemble un grand nombre d'âmes, qui s'aiment et se défendent. C'est pour cette raison que les maîtres dans la vie spirituelle ont cru que la vie commune dans un monastère, où tous conspirent ensemble pour s'unir à Dieu, est la plus sûre de toutes, et que la vie entièrement solitaire, qui est celle des anachorètes, était dangereuse pour ceux qui n'ont qu'une vertu médiocre, et n'était bonne que pour les parfaits.

Les pères et les commentateurs ont donné une multitude de sens spirituels à ce passage ; quelques-uns ont fait preuve de plus d'imagination que de jugement. Aussi laisserons-nous les explications plus excentriques, pour nous en tenir à l'enseignement plus autorisé des pères de l'Église. Les uns y voient la Sainte Trinité ; d'autres les trois vertus théologales, la foi, l'espérance, la charité ; d'autres les parties constitutives de la pénitence : la confession, la contrition, la satisfaction ; d'autres, le corps, l'âme et la divinité de Jésus-Christ, etc.

℣. 13. Melior est puer pauper et sapiens. Il vaut bien mieux demeurer dans l'Église comme un enfant qui paraît pauvre, mais qui témoigne sa sagesse en se tenant où Dieu l'a mis, et mettre sa gloire à s'assujettir à sa volonté, que d'être un roi vieux et insensé, c'est-à-dire que d'être revêtu du sacerdoce royal, sans s'être dépouillé des affections du vieil homme, de cette malheureuse sagesse qui n'est qu'une folie devant Dieu. Ceux qui sont en cet état ne considèrent point par la lumière de la foi, que leur gloire passera en un moment ; qu'on leur redemandera un compte très exact des grandes choses qui auront été confiées à leurs soins ; et que ceux qui sont les premiers en ce monde sont en danger, selon l'Évangile, de devenir les derniers dans l'autre (2).

℣. 14. Quod de carcere catenisque... Tel a été longtemps dans le vice et dans le désordre, que Dieu tire des chaînes et de la prison du péché, pour lui donner une prééminence de vertu proportionnée à l'humilité dans laquelle son âme s'est profondément enracinée. Tel qui est né roi, en devenant enfant de Dieu par le baptême, et qui semblait s'être toujours conservé dans une vie innocente et sans reproche, tombe peu à peu dans la négligence et dans la tiédeur, abandonne Dieu et est abandonné de lui, et meurt enfin de misère et de pauvreté. C'est pourquoi saint Jean Climaque a dit des vrais pénitents, qu'il jugeait plus heureux ceux qui étaient tombés dans le péché, et qui étaient sortis de cette prison par la violence de leur douleur et de leurs soupirs, que les innocents qui n'avaient point été engagés dans ces chaînes, et qui ne se pleurent point eux-mêmes : parce que la chute des premiers avait été pour eux un sujet de résurrection, qui les rendait plus assurés contre le péril de tomber, que les autres.

℣. 15-16. Vidi cunctos viventes... Infinitus numerus... Cette parole est très obscure. Il y en a qui l'expliquent de Salomon même, comme s'il disait. La grandeur des rois est bien fragile, parce que l'affection des peuples est très inconstante. Les hommes semblent aimer plutôt un jeune prince qui doit succéder à la couronne. Une infinité de gens témoigneront avoir de l'inclination pour lui, et néanmoins ceux qui viendront après n'aimeront plus ce jeune prince lorsqu'il sera arrivé à la cou-

(1) *Job.* XLI. 24.

(2) *Matt.* XXI. 30.

17. Custodi pedem tuum ingrediens domum Dei, et appropinqua ut audias. Multo enim melior est obedientia quam stultorum victimæ, qui nesciunt quid faciunt mali.

17. Considérez où vous mettez le pied lorsque vous entrez dans la maison du Seigneur, et approchez-vous pour écouter, car l'obéissance vaut beaucoup mieux que les victimes des insensés, qui ne connaissent pas le mal qu'ils font.

COMMENTAIRE

ronne. Cette pensée a dû causer à Salomon une douleur d'autant plus juste et d'autant plus grande, qu'il était très sage, et que son fils ne l'était point.

℣. 17. Custodi pedem tuum... Lorsque vous entrez dans l'église, qui est la maison de Dieu, *considérez où vous mettez le pied*, c'est-à-dire, sondez le désir et le mouvement de votre cœur, parce que, ce que les pieds sont au corps, les affections le sont à l'âme ; *et approchez-vous pour écouter*, rendez-vous disciple de Dieu, des hommes de Dieu et de sa parole, et ne prétendez pas enseigner les autres avant d'avoir écouté longtemps ; de peur d'entrer dans le ministère de Jésus-Christ par vous-même, sans y être appelé de Dieu. *Car l'obéissance* des personnes humbles qui demeurent en paix au dernier rang, à moins que Jésus-Christ et ceux qui tiennent sa place ne les fassent monter plus haut, *vaut beaucoup mieux que les victimes des insensés*, qui usurpent le sacerdoce de Jésus-Christ, sans considérer que le Sauveur n'a point pris de lui-même la qualité glorieuse de pontife, et qu'il l'a reçue de son Père (1).

Ils ne savent pas le mal qu'ils font, parce que, selon saint Grégoire le Grand, « ils se mettent devant les yeux un zèle apparent du salut des âmes, qui n'est souvent qu'une pensée passagère qui effleure leur esprit ; et ils se dissimulent à eux-mêmes ce mouvement secret d'ambition ou d'intérêt qui paraît dans la suite de leurs actions, et que Dieu voit dès lors au fond de leur cœur (2). »

(1) *Hebr.* v. 5.

(2) *Gregor. Past. cur. part.* I. *c.* 9.

CHAPITRE V

Être circonspect dans ses paroles. S'acquitter de ses vœux. Ne point se scandaliser du renversement de la justice. L'avare est insatiable. Riche malheureux au milieu de ses richesses.

1. Ne temere quid loquaris, neque cor tuum sit velox ad proferendum sermonem coram Deo. Deus enim in cælo, et tu super terram ; idcirco sint pauci sermones tui.

2. Multas curas sequuntur somnia, et in multis sermonibus invenietur stultitia.

3. Si quid vovisti Deo, ne moreris reddere ; displicet enim ei infidelis et stulta promissio ; sed quodcumque voveris redde.

4. Multoque melius est non vovere, quam post votum promissa non reddere.

1. Ne dites rien inconsidérément, et que votre cœur ne se hâte point de proférer des paroles devant Dieu ; car Dieu est dans le ciel, et vous sur la terre : c'est pourquoi parlez peu.

2. La multitude des soins produit les songes, et l'imprudence se trouve dans l'abondance des paroles.

3. Si vous avez fait un vœu à Dieu, ne différez point de vous en acquitter, car la promesse infidèle et imprudente lui déplaît ; mais accomplissez tous les vœux que vous avez faits.

4. Il vaut beaucoup mieux ne point faire de vœux que d'en faire et ne pas les accomplir.

COMMENTAIRE

℣. 1. NE TEMERE QUID LOQUARIS. C'est une règle, pour parler peu, de considérer que *nous sommes sur la terre et que Dieu est dans le ciel*, c'est-à-dire, de considérer la grandeur de Dieu et le néant de l'homme. Dieu est dans le ciel et nous sur la terre ; et il est présent sur la terre comme dans le ciel. Il est non seulement près de nous, mais il est en nous. Il nous écoute et comme témoin et comme juge, puisqu'il doit faire rendre compte non seulement de nos actions, mais de nos paroles. C'est pourquoi un saint docteur a dit : Celui qui veut vivre par l'esprit du Fils de Dieu, qui nous assure que nous répondrons à son jugement de la moindre parole oisive, n'a pas moins soin d'éviter les discours inutiles que les criminels (1).

Saint Jérôme, expliquant cette sentence, nous avertit d'avoir une attention particulière à cet avis du Sage, lorsqu'il s'agit de parler des choses de Dieu. Nous devons, dit-il, mesurer notre faiblesse, tempérer nos paroles, et suspendre notre jugement, en considérant que, non seulement nous sommes sur la terre et Dieu dans le ciel ; mais encore que les pensées de Dieu, comme il le dit lui-même par son prophète (2), sont plus élevées au-dessus des nôtres, que le ciel n'est élevé au-dessus de la terre (3).

C'est pourquoi les païens mêmes ont dit qu'il ne fallait parler de Dieu qu'avec tremblement. « Il vaut mieux douter de ce qui est douteux, selon l'avis de saint Augustin, et adorer avec une ignorance respectueuse les secrets que Dieu ne nous a pas révélés, que d'entreprendre de sonder cet abîme de lumière avec les ténèbres de notre raison, et par la témérité de nos conjectures (4). »

℣. 2. MULTAS CURAS SEQUUNTUR SOMNIA... Comme plus un homme est agité de soins, plus il lui passe de fantômes et de rêveries dans l'imagination pendant la nuit ; ainsi, plus un homme parle de toutes choses avec une légèreté inconsidérée, plus il s'égare et plus il tombe dans des fautes qui sont devant Dieu des rêveries d'un homme qui veille. Le Sage parle peu. Ce qu'il dit est prémédité et plein de poids.

L'imprudent, au contraire, est léger et précipité dans ses discours, et ces paroles qu'il répand au hasard et sans discernement sont semblables à ces images confuses dont l'âme est remplie pendant son sommeil.

℣. 3-4. SI QUID VOVISTI... Ces paroles de Salomon font voir que Dieu agrée les vœux pourvu qu'ils se fassent sagement, selon que saint Augustin l'explique sur ces paroles du psaume : *Faites des vœux, et rendez au Seigneur votre Dieu ceux que vous lui aurez faits.* Il nous avertit en même temps que, lorsqu'on en a fait de cette sorte, il faut s'en acquitter promptement et avec une exacte fidélité. Car plus les promesses que l'on fait à Dieu sont saintes et inviolables, plus l'on doit craindre d'en faire indiscrètement, lorsque la faiblesse de l'âge, de l'esprit ou de la vertu, peut mettre celui qui les fait dans l'impuissance de s'en acquitter.

---

(1) *Greg. in Job. lib.* XX. *cap.* 9.
(2) *Isa.* LV. 9.
(3) *Hieron. in hunc locum.*
(4) *August. ep.* XXVIII. *ad Hieron.*

5. Ne dederis os tuum ut peccare facias carnem tuam ; neque dicas coram angelo : Non est providentia ; ne forte iratus Deus contra sermones tuos dissipet cuncta opera manuum tuarum.

6. Ubi multa sunt somnia, plurimæ sunt vanitates et sermones innumeri ; tu vero, Deum time.

7. Si videris calumnias egenorum, et violenta judicia, et subverti justitiam in provincia, non mireris super hoc negotio ; quia excelso excelsior est alius, et super hos quoque eminentiores sunt alii ;

8. Et insuper universæ terræ rex imperat servienti.

5. Que la légèreté de votre bouche ne soit point à votre chair une occasion de tomber dans le péché ; et ne dites pas devant l'ange : Il n'y a point de Providence, de peur que Dieu, irrité contre vos paroles, ne détruise tous les ouvrages de vos mains.

6. Où il y a beaucoup de songes, il y a aussi beaucoup de vanité et des discours sans fin; mais, pour vous, craignez Dieu.

7. Si vous voyez l'oppression des pauvres, la violence qui règne dans les jugements, et le renversement de la justice dans une province, que cela ne vous étonne pas ; car celui qui est élevé en a un autre au-dessus de lui, et il y en a encore d'autres élevés au-dessus d'eux.

8. Et de plus il y a un roi qui commande à tout le pays qui lui est assujetti.

COMMENTAIRE

Aussi nous voyons que, lorsqu'une personne veut embrasser un état saint et religieux, et qu'elle a toutes les marques que Dieu l'y appelle, l'Église ordonne néanmoins qu'après qu'on l'aura examinée autant qu'on l'aura jugé à propos, on la tienne un an entier dans l'épreuve et dans les exercices de pénitence et de piété, afin que l'on puisse découvrir ce qui est caché au fond de son cœur ; et que, faisant ses vœux ensuite, elle s'engage avec plus de sûreté dans un état qui doit durer autant que sa vie. Il est donc juste que nous imitions la sagesse de celle qui est conduite par le Saint-Esprit, et que nous ne laissions pas faire aux âmes indiscrètement ce qu'elle ne leur permet de faire qu'avec tant de précaution et de retenue.

℣. 5. Ne dederis os tuum... Quelques commentateurs expliquent ces paroles en ce sens : Ne faites pas indiscrètement des vœux, après lesquels la chair fragile se trouve exposée au péché ; et ne dites pas devant l'ange qui vous conduit : Je n'avais pas prévu ces difficultés avant de faire ce vœu, de peur que Dieu, irrité de ce que vous ne tenez pas ce que vous lui avez promis, ne s'oppose à vous dans vos entreprises, et ne renverse tous vos desseins.

Ces paroles aussi peuvent avoir ce sens en elles-mêmes, sans les lier à ce qui précède : Que votre bouche ne se répande point en des discours injurieux à cet œil suprême qui voit tout, pour vous abandonner ensuite avec plus de licence à toutes sortes de dérèglements. Et ne dites point devant l'ange du Seigneur, qui est l'exécuteur de ses ordres : Il n'y a point de Providence, de peur que Dieu vous résiste comme vous lui résistez, et qu'il ne prenne plaisir à renverser tous les ouvrages de vos mains, afin que votre expérience même vous convainque, malgré votre impiété, que c'est sa main toute-puissante qui gouverne tout, et qu'il n'est pas aisé à un homme de combattre contre Dieu.

℣. 6. Ubi multa sunt somnia. Ces paroles peuvent s'appliquer à ce qui se passe dans le monde, et à ceux qui y vivent par son esprit. Comme ils dorment devant Dieu d'un sommeil de mort, et qu'ils ne se conduisent point par la foi, qui est la raison divine et véritable, on peut dire que leurs entretiens ne sont qu'une vanité profonde, que des pensées égarées, *des discours* sans règle et *sans fin*.

Le Sage nous apprend aussi que le moyen de retrancher la multitude des paroles, c'est de travailler au retranchement de nos passions, qui sont comme *des songes* de notre esprit et de notre cœur. Et il ajoute : *Mais pour vous, craignez Dieu.* Il faut travailler à déraciner nos passions en nous affermissant dans la crainte de Dieu, afin que la frayeur de ses jugements arrête d'abord la violence de nos mauvaises inclinations, et qu'entrant ainsi peu à peu dans ce qu'il désire de nous, nous trouvions en lui la paix que nous souhaitons, et que lui seul peut nous donner.

℣. 7-8. Si videris calumnias egenorum...Cette parole confirme ce qui a été dit auparavant de la Providence. Comme on ne s'étonne pas de voir des désordres et des violences parmi les hommes, parce qu'il y a dans les royaumes du monde des magistrats subordonnés les uns aux autres, et un roi au-dessus de tout, pour punir les injustices non seulement des particuliers, mais de ceux mêmes qui sont en autorité : ainsi on doit considérer Dieu comme le roi souverain de toute la terre, dont les rois mêmes ne sont que les ministres, selon saint Paul. C'est lui qui rendra enfin justice à tous ceux qui souffrent ; et il ne respectera la grandeur de qui que ce soit, parce qu'il a fait les petits comme les grands, et que sa Providence s'étend également sur tous les hommes.

Comme le Sage vient de dire : Parlez peu, parce que Dieu est dans le ciel, et vous sur la terre ; il semble dire aussi par cette sentence : Ne craignez point les hommes, ne vous étonnez point de leur injustice, et mettez-vous peu en peine des violences qu'ils pourraient vous faire ; car ils sont sur la terre, et Dieu dans le ciel. Qu'ils s'élèvent tant qu'ils voudront au-dessus des autres, ils demeurent toujours au-dessous de

9. Avarus non implebitur pecunia, et qui amat divitias fructum non capiet ex eis; et hoc ergo vanitas.

9. L'avare n'aura jamais assez d'argent, et celui qui aime les richesses n'en recueillera point de fruit. C'est donc là encore une vanité.

10. Ubi multæ sunt opes, multi et qui comedunt eas. Et quid prodest possessori, nisi quod cernit divitias oculis suis?

10. Où il y a beaucoup de bien, il y a aussi beaucoup de personnes pour le manger. De quoi donc sert-il à celui qui le possède, sinon qu'il voit de ses yeux beaucoup de richesses?

11. Dulcis est somnus operanti, sive parum sive multum comedat; saturitas autem divitis non sinit eum dormire.

11. Le sommeil est doux à l'ouvrier qui travaille, soit qu'il ait peu ou beaucoup mangé; mais la satiété ne laisse pas dormir le riche.

12. Est et alia infirmitas pessima quam vidi sub sole: divitiæ conservatæ in malum domini sui.

12. Il y a encore une autre maladie bien fâcheuse que j'ai vue sous le soleil, des richesses conservées avec soin pour le tourment de celui qui les possède.

13. Pereunt enim in afflictione pessima: generavit filium qui in summa egestate erit.

13. Il les voit périr avec une extrême affliction; il a mis au monde un fils qui sera réduit à la dernière pauvreté.

14. Sicut egressus est nudus de utero matris suæ, sic revertetur, et nihil auferet secum de labore suo.

14. Comme il est sorti nu du sein de sa mère, ainsi il s'en retournera, et n'emportera rien avec lui de son travail.

15. Miserabilis prorsus infirmitas: quomodo venit, sic revertetur. Quid ergo prodest ei quod laboravit in ventum?

15. C'est là vraiment une maladie bien digne de compassion. Il s'en retournera comme il est venu: de quoi lui sert donc d'avoir tant travaillé en vain?

16. Cunctis diebus vitæ suæ comedit in tenebris, et in curis multis, et in ærumna atque tristitia.

16. Tous les jours de sa vie il a mangé dans les ténèbres, dans un embarras de soins, dans la misère et dans le chagrin.

COMMENTAIRE

Dieu. Ils n'ont de puissance que celle qu'il leur a donnée; ils n'en usent qu'autant qu'il lui plaît. Et lors même qu'ils se déclarent le plus les ennemis de sa loi, et qu'ils veulent perdre ceux qui mettent leur gloire à lui obéir, il renverse souvent en un clin d'œil tout ce qu'ils avaient établi en beaucoup d'années; et il se sert des efforts mêmes qu'ils font contre lui, pour accomplir sa volonté éternelle, et pour affermir ce qu'ils ont voulu détruire.

℣. 9. Avarus non implebitur pecunia. L'avare, ou d'or, ou des connaissances, n'a jamais assez de ce qu'il a. Ces deux avares ne recueillent aucun fruit de ce qu'ils amassent. Le corps de l'un et le cœur de l'autre meurent de faim parmi ces richesses. C'est donc là une grande vanité de devenir ainsi ennemi de soi-même, et de n'être ou riche ou savant que pour les autres.

℣. 10. Ubi multæ sunt opes... Cette réflexion de Salomon est très solide, pour faire voir le néant de ce qui paraît grand dans le monde. Car que désirent les hommes avec plus d'ardeur sinon d'avoir de grands biens, de grandes maisons, un grand équipage, et un grand nombre de domestiques? Et cependant à quoi se réduit cette prétendue félicité d'un homme, sinon à avoir beaucoup plus d'embarras et d'inquiétudes qu'on n'en aurait avec moins de bien, pour être heureux au jugement des autres et malheureux au sien propre?

℣. 11. Dulcis est somnus operanti... Comme l'honneur que le bien procure aux riches est un avantage imaginaire, le Sage aussi fait voir que les délices de leurs festins ne sont pas un bien plus réel et plus solide. Le sommeil est une des choses les plus nécessaires à la vie; c'est une demi-nourriture. C'est ce qui nous rend capables d'agir. C'est l'effet et la cause de la santé. Et cependant, le pauvre dort profondément, parce que sa lassitude même le fait reposer; et le riche, au contraire, ne peut dormir, parce qu'il mange trop et qu'il ne travaille point.

Ainsi Dieu, par une admirable providence, tempère tellement cette différence prodigieuse qui se trouve entre les états et les conditions des hommes, qu'il égale en quelque sorte la pauvreté aux richesses par une certaine compensation de biens et de maux.

℣. 12.-16. Est et alia infirmitas pessima. Il n'y a rien à ajouter à cette image si vive que le Sage fait ici de la misère d'un riche, qui perd ses richesses même avant sa mort. Il marque assez ailleurs, que ce riche ne laisserait pas d'être malheureux quand il garderait son bien jusqu'à la fin de sa vie. Car alors, ce qu'il dit en cet endroit ne lui conviendrait pas moins: *Comme il est sorti nu du sein de sa mère, il y retournera de même, il n'emportera rien avec lui de son travail.* Mais le Sage fait voir que Dieu prend plaisir souvent à détruire ce faux prétexte du dérèglement des pères, qui s'imaginent qu'il leur est permis d'être avares envers eux-mêmes, et impitoyables envers les pauvres, pour laisser des enfants successeurs de leurs grands biens, et héritiers du fruit de leurs crimes.

Dieu s'oppose à eux, selon le Sage, comme ils se sont opposés à lui. Ils n'ont pas voulu attirer sa bénédiction sur eux-mêmes, sur leurs biens et sur leurs enfants; et il détruit tous les vains projets de leur avarice. Ils ont amassé et conservé leurs richesses avec beaucoup de peine, et *ils les voient périr avec une extrême affliction.* Ils deviennent la proie de ceux qui sont plus puissants

17. Hoc itaque visum est mihi bonum ut comedat quis et bibat, et fruatur lætitia ex labore suo quo laboravit ipse sub sole, numero dierum vitæ suæ quos dedit ei Deus ; et hæc est pars illius.

18. Et omni homini cui dedit Deus divitias, atque substantiam, potestatemque ei tribuit ut comedat ex eis, et fruatur parte sua, et lætetur de labore suo : hoc est donum Dei.

19. Non enim satis recordabitur dierum vitæ suæ, eo quod Deus occupet deliciis cor ejus.

17. J'ai donc cru qu'il est bon qu'un homme mange et boive, et qu'il se réjouisse dans le fruit qu'il tire de tout son travail qu'il endure sous le soleil, pendant les jours que Dieu lui a donnés pour la durée de sa vie, et que c'est là son partage.

18. Et quand Dieu a donné à un homme des richesses, du bien, et le pouvoir d'en manger, de jouir de ce qu'il a eu en partage, et de trouver sa joie dans son travail, cela même est un don de Dieu ;

19. Car il souviendra peu des jours de sa vie, parce que Dieu remplit son cœur de délices.

COMMENTAIRE

qu'eux, comme ils avaient eux-mêmes opprimé les faibles : *Prædo minoris, præda majoris.* Et Dieu permet qu'ayant la douleur mortelle de se voir pauvres après avoir tant travaillé à devenir riches, ils ne laissent à leurs enfants, au lieu des grâces qu'ils auraient pu leur procurer par une conduite honnête et chrétienne, que la colère du ciel, le mépris des hommes, la haine de leurs injustices, la honte de leur pauvreté.

℣. 17.-19. HOC ITAQUE VISUM EST MIHI BONUM, etc. Le Sage a déjà dit ce qu'il marque par ces paroles. Les avares travaillent sans cesse, et ils ne tirent aucun fruit de tous leurs travaux ; ils se condamnent à une extrême indigence parmi leurs richesses. Ainsi c'est une faveur de Dieu de nous servir des biens qu'il nous a donnés, non pour la vanité et pour le luxe, mais pour les nécessités de la vie présente ; et de recevoir cette effusion continuelle de sa bonté sur nous, avec une joie pleine d'une humble reconnaissance.

Le Sage dit que *l'homme trouvera ainsi sa joie dans son travail*, et qu'*il se souviendra peu des mauvais jours de sa vie, parce que Dieu remplit son cœur de délices.* Cette expression, selon la lettre, est conforme à l'esprit du peuple hébreu, qui ne connaissait et ne désirait que les biens de cette vie. Elle a beaucoup de rapport à celle dont saint Paul s'est servi, lorsqu'il voulait représenter aux fidèles cette bonté générale avec laquelle Dieu verse les richesses de sa Providence sur tous les hommes. *Dieu n'a point cessé*, dit-il, *de faire du bien aux hommes, en dispensant les pluies du ciel et les saisons favorables pour les fruits, en nous donnant la nourriture avec abondance et en remplissant nos cœurs de joie* (1). Ces deux expressions paraissent semblables : *Eo quod Deus occupet deliciis cor ejus. Deus implet cibo et lætitia corda nostra.* Et elles ont un sens véritable selon la lettre, dans le Sage et dans l'Apôtre, c'est que nous devons recevoir de Dieu avec reconnaissance tous les biens de ce monde, et nous en servir, non pour en abuser comme font les méchants, et pour combattre Dieu par ses propres dons ; mais afin de soutenir dans les nécessités de la vie présente le corps et l'âme même, à qui cette assistance extérieure est nécessaire pour pouvoir rendre à Dieu ce qu'elle lui doit : car, comme a dit très bien saint Augustin, ces secours nous sont donnés, non pour nous rendre heureux en ce monde, mais pour nous consoler dans notre misère: *Miserorum sunt ista solatia, non præmia beatorum* (2).

(1) *Act.* XIV. 16.

(2) *Aug. de civ. Dei, lib.* XXII. *c.* 24.

CHAPITRE VI

Malheureuse condition de l'avare. Il a du bien et il n'ose en jouir.

1. Est et aliud malum quod vidi sub sole, et quidem frequens apud homines :

2. Vir cui dedit Deus divitias, et substantiam, et honorem, et nihil deest animæ suæ, ex omnibus quæ desiderat ; nec tribuit ei potestatem Deus ut comedat ex eo, sed homo extraneus vorabit illud : hoc vanitas et miseria magna est.

3. Si genuerit quispiam centum liberos, et vixerit multos annos, et plures dies ætatis habuerit, et anima illius non utatur bonis substantiæ suæ, sepulturaque careat : de hoc ego pronuntio quod melior illo sit abortivus.

4. Frustra enim venit, et pergit ad tenebras, et oblivione delebitur nomen ejus.

5. Non vidit solem, neque cognovit distantiam boni et mali.

6. Etiam si duobus millibus annis vixerit, et non fuerit perfruitus bonis, nonne ad unum locum properant omnia ?

1. Il y a encore un autre mal que j'ai vu sous le soleil, et qui est ordinaire parmi les hommes.

2. Un homme à qui Dieu a donné des richesses, du bien, de l'honneur, et auquel il ne manque rien pour la vie de tout ce qu'il peut désirer ; et Dieu ne lui a point donné le pouvoir d'en manger, mais un étranger dévorera tout. C'est là une vanité et une grande misère.

3. Quand un homme aurait eu cent enfants, qu'il aurait vécu beaucoup d'années, et qu'il serait parvenu à une extrême vieillesse, si son âme n'use point des biens qu'il possède, et qu'il soit même privé de la sépulture, je ne crains pas d'avancer de cet homme qu'un avorton vaut mieux que lui.

4. Car en vain il est venu ; il s'en retourne dans les ténèbres, et son nom sera effacé par l'oubli ;

5. Il n'a point vu le soleil, et il n'a point connu la différence du bien et du mal ;

6. Quand il aurait vécu deux mille ans, s'il n'a point joui de ses biens, tous ne vont-ils pas au même lieu ?

COMMENTAIRE

℣. 1. Est et aliud malum, etc. Le Sage a déjà marqué auparavant ce qu'il dit ici touchant les avares, dont la passion a paru incompréhensible aux païens mêmes. Un homme a du bien, et il n'en a point. Il ne lui manque rien, et tout lui manque. Il est pauvre au milieu de ses richesses, et il les garde avec une scrupuleuse fidélité pour un étranger ; et quelquefois même pour son ennemi.

On peut donner aussi à ces paroles un sens plus spirituel. Dieu a donné à un homme les richesses de sa parole, comme saint Paul les appelle. Il ne lui manque rien de tout ce qu'il peut désirer pour vivre de la vérité de Dieu, qui est le pain des hommes sur la terre, et des anges dans le ciel. Et cependant il n'a pas reçu le pouvoir d'en manger. Il se refuse à lui-même le pain de la vérité. Il ne se nourrit que du faste ou de la curiosité de la science, et ainsi *un étranger*, c'est-à-dire cet ange superbe qui est devenu étranger au ciel, et qui est le roi des enfants d'orgueil, *dévorera tout*. C'est là une vanité et une misère qu'on ne peut assez déplorer.

℣. 3-6. Si genuerit quispiam centum liberos. Le Sage parle ici aux hommes humainement, et il fait voir que l'avare qu'il décrit est plus misérable au sens même des gens du monde, que s'il n'était jamais né. Il ne lui manque rien de tout ce qu'il peut désirer pour la vie, mais Dieu ne lui a pas donné le pouvoir d'en manger : non que ce soit un grand don de Dieu de jouir de ces choses ; mais parce que c'est un des effets de ses redoutables jugements, d'abandonner tellement un homme à cette extravagante passion de l'avarice, qu'il devienne lui-même son tyran et son bourreau.

Qu'il ait eu cent enfants, dit-il, *qu'il ait vécu deux mille ans*, il aura été possédé de ses richesses plutôt qu'il ne les aura possédées, puisqu'il n'en aura jamais joui. *Il n'aura point connu la différence du bien et du mal*, puisqu'il aura toujours été misérable, et il passera ainsi toutes ses années, cruel envers lui-même, inutile aux autres, haï durant sa vie et déshonoré après sa mort. On ne jugera pas même son corps digne de l'honneur de la sépulture, et son nom sera ou dans l'oubli, ou dans l'exécration de ceux qui viendront après lui.

On peut donner aussi à ces paroles le même sens plus spirituel que l'on a donné à celles qui précèdent. Quand un homme aurait eu cent enfants, quand il aurait gagné à Dieu un grand nombre d'âmes, qu'il aurait vécu longtemps dans les exercices d'un saint ministère, s'il ne se nourrit point de la vérité, s'il n'use point pour le règlement de sa vie des connaissances et des lumières qu'il possède, *s'il est privé de la sépulture*, c'est-à-dire s'il n'est point enseveli en Jésus-Christ, après être mort à lui-même, comme tous les chrétiens

7. Omnis labor hominis in ore ejus; sed anima ejus non implebitur.

8. Quid habet amplius sapiens a stulto? et quid pauper, nisi ut pergat illuc ubi est vita?

9. Melius est videre quod cupias, quam desiderare quod nescias. Sed et hoc vanitas est, et præsumptio spiritus.

7. Tout le travail de l'homme est pour sa bouche; mais son âme n'en sera pas remplie.

8. Qu'a le sage de plus que l'insensé? Qu'a le pauvre, sinon qu'il va au lieu où est la vie?

9. Il vaut mieux voir ce que l'on désire que de souhaiter ce que l'on ignore. Mais cela même est une vanité et une présomption d'esprit.

COMMENTAIRE

doivent l'être selon saint Paul (1), *je ne crains point,* dit le Sage, *de prononcer de cet homme, qu'un avorton vaut mieux que lui.*

Un avorton peut marquer un enfant né avant le terme naturel et qui demeure ensuite toujours faible. Il est certain que ceux qui paraissent les plus faibles dans l'Église, mais qui connaissent leur faiblesse, et qui vivent devant Dieu comme des pauvres, qui lui demandent la nourriture de chaque jour, valent mieux que cet homme qui est éclairé et qui éclaire les autres, mais qui est aveugle dans sa science présomptueuse, et qui s'attribue la gloire de tout ce qu'il fait.

Il est venu au monde utilement pour les autres, et *inutilement* pour lui. Il se remplit lui-même de ténèbres intérieures dans cette vie, et il sera condamné dans l'autre aux ténèbres extérieures. Il aime l'éclat et la réputation; et, s'il en a devant les hommes, son nom devant Dieu sera enseveli dans l'oubli. Car Dieu ne se souvient que de ce qu'il approuve, et de ce qui est sorti de sa grâce et de son esprit, et il dira à ceux qui lui représenteront qu'ils auront fait des miracles en son nom, qu'*il ne les a jamais connus* (2). Il effacera leurs œuvres de sa mémoire, et leur nom du livre de vie.

Cet homme *n'a point vu le soleil* de justice, parce qu'il n'a recherché que l'éclat de sa lumière et non le feu de sa charité. Voir ce soleil sans l'aimer, c'est ne le voir que pour s'aveugler davantage, et ainsi ce n'est pas le voir. *Il n'a point connu la différence du bien et du mal.* Le bien est de connaître Dieu en l'aimant; le mal est de le connaître sans l'aimer, et de ne se servir de ses connaissances que pour en devenir plus fier. Il n'a point compris cette différence; et il s'est imaginé qu'une science stérile était un grand bien, quoique ce fût pour lui le comble des maux.

℣. 7. Omnis labor hominis in ore ejus. Tout le travail de l'homme en ce monde n'a pour but que sa subsistance, ou les délices de la vie; mais son âme, qui a été créée à l'image de Dieu, ne se remplit point de ces biens, dont elle ne doit user que comme en passant, et elle ne peut trouver sa joie et sa vie qu'en Dieu.

Saint Grégoire donne aussi à cette parole un sens plus spirituel. « *Tout le travail de l'homme est pour sa bouche* lorsqu'il ne recherche la connaissance de la vérité que pour en parler aux autres, sans que lui-même en soit rempli; et qu'il se prive ainsi du fruit véritable qu'il doit en tirer. *Quisquis hoc solummodo laborat, ut sciat quid loqui debeat, ab ipsa refectione scientiæ mente vacua jejunat.* » Car la parole de Dieu qui demande de nous un respect accompagné d'une frayeur religieuse, ne doit être ni le sujet de nos entretiens humains, ni le divertissement de notre esprit, mais l'objet de notre adoration, et la nourriture de notre cœur.

℣. 8. Quid habet amplius sapiens a stulto? Qu'a de plus le sage que l'insensé, qu'a de plus le pauvre des biens de ce monde, mais riche des biens de la grâce, sinon qu'il va au lieu où est son trésor, où il sait qu'est la vie véritablement heureuse, que l'on cherche en vain sur la terre, parmi les morts et dans la région de l'ombre de la mort, et qui ne se trouve que dans le ciel?

Saint Jérôme (3) joint cette sentence à celle qui précède, et il l'explique de cette manière. Si le ministre de l'Église, qui est instruit dans l'Écriture, ne pense qu'à satisfaire cette avidité qu'il a de savoir et de parler, son âme demeurera toujours vide. Mais l'homme sage est bien différent de cet insensé. La sagesse même qu'il a reçue de Dieu fait qu'il est pauvre de cœur et d'esprit. *Il se hâte d'aller au lieu où est la vie.* Il entre pour cela dans la voie étroite; il y cherche et il y trouve la vérité dont il se nourrit, et il sait que c'est là qu'habite Jésus-Christ, la vie de ceux qui ne vivent que pour lui. *Properat ad ea quæ vitæ sunt, ambulat per arctam viam, et scit ubi Christus qui vita est commoretur.*

℣. 9. Melius est videre quod cupias... Ces paroles peuvent renfermer la même objection que David attribue aux amateurs du monde en ces termes: *Plusieurs disent: Qui nous fera voir les biens* (4) qu'on nous promet? Il vaut mieux, disent ces personnes, voir ce que l'on souhaite en s'attachant dans le monde à ce qu'on y voit de grand et d'agréable, que d'aspirer à des biens que l'on

(1) *Rom.* VI. 4.
(2) *Matt.* VII. 23.
(3) *Hieron. in hunc locum.*
(4) *Ps.* IV. 6.

10. Qui futurus est, jam vocatum est nomen ejus ; et scitur quod homo sit, et non possit contra fortiorem se in judicio contendere.

11. Verba sunt plurima, multamque in disputando habentia vanitatem.

10. Celui qui doit être est déjà connu par son nom ; et l'on sait qu'il est homme, et qu'il ne peut pas disputer en jugement contre un plus puissant que lui.

11. On discourt beaucoup, on se répand en beaucoup de paroles dans la dispute, et ce n'est que vanité.

COMMENTAIRE

ignore, qui sont invisibles, et qui ne tombent point sous les sens.

Salomon répond que cette objection est digne de ceux qui la font, et qu'elle est une vanité et une présomption de l'esprit humain, qui juge humainement des choses de Dieu, parce qu'il n'a des yeux que dans la chair, et qu'il ne voit rien de spirituel : comme si un aveugle soutenait qu'on n'a pas besoin du soleil, parce qu'il n'a point d'yeux pour voir sa lumière.

℣. 10. QUI FUTURUS EST JAM VOCATUM EST NOMEN EJUS. Le Sage, après avoir représenté la maladie de l'amour du bien, passe à celle de la curiosité, qui n'est pas moins grande quoiqu'elle soit moins connue. L'homme, dit le Sage, veut entreprendre de pénétrer les secrets de Dieu, et il ne considère ni la grandeur de Dieu, ni sa petitesse. Il n'envisage ni ce qui a précédé sa naissance ni ce qui l'a suivie.

Celui qui doit être, dit le Sage, *est déjà connu par son nom.* Avant que l'homme fût dans la nature, il était dans la prescience de Dieu. Son être futur était présent à celui qui devait le créer, *et il le connaissait déjà par son nom.* Nous ne devrions penser qu'avec frayeur à cette éternité de Dieu, et à cet abîme de notre néant. Si l'on considère l'homme dans le second état où Dieu l'a mis lorsqu'il l'a créé, *on sait qu'il est homme,* et un homme mortel, aveugle et pécheur ; mais l'homme ne le sait pas. *O si cognoscant se homines, homines,* dit saint Augustin. *Hélas, si les hommes se souvenaient qu'ils sont hommes !*

L'homme oublie aisément ce qu'il a été, et ce qu'il est, et, au lieu qu'il devait se considérer dans la main de Dieu, comme l'argile entre les mains du potier, il ose disputer en jugement contre un plus puissant que lui, et lui demander compte de sa conduite et de ses ouvrages. Ainsi ce qu'il dit est plein de mensonge et de vanité. Il parle avec hardiesse de celui dont la lumière est inaccessible à son esprit faible, et ses discours ne sont qu'une effusion de sa langue qui suit les égarements de son cœur.

℣. 11. VERBA SUNT PLURIMA... Dans les bibles hébraïques, ce verset est joint au premier du chapitre suivant. Le sens alors devient celui-ci : *Il y a bien des choses qui augmentent la vanité de la vie : quel avantage l'homme en retire-t-il ? Car, qui sait ce qui est avantageux, dans le peu de jours qu'il a à vivre dans cette vanité, lesquels passent comme une ombre,* etc. La différence qui se remarque dans le sens du verset 11 vient de ce que דבר *dâbâr* signifie à la fois, *parole, discours* et *chose, événement, action, cause, affaire.*

CHAPITRE VII

Bonne réputation. Utilité des corrections. Avantages de la sagesse. Point de juste qui ne pèche. Négliger les discours des hommes. Femme dangereuse.

1. Quid necesse est homini majora se quærere, cum ignoret quid conducat sibi in vita sua numero dierum peregrinationis suæ, et tempore quod velut umbra prætcrit? Aut quis ei poterit indicare quid post eum futurum sub sole sit?

2. Melius est nomen bonum quam unguenta pretiosa, et dies mortis die nativitatis.

3. Melius est ire ad domum luctus quam ad domum convivii; in illa enim finis cunctorum admonetur hominum, et vivens cogitat quid futurum sit.

1. Qu'est-il nécessaire à un homme de rechercher ce qui est au-dessus de lui, lui qui ignore ce qui lui est avantageux en sa vie, pendant les jours qu'il est étranger sur la terre et durant le temps qui passe comme l'ombre? Ou qui pourra lui découvrir ce qui doit être après lui sous le soleil?

2. La bonne réputation vaut mieux que des parfums précieux, et le jour de la mort que celui de la naissance.

3. Il vaut mieux aller à une maison de deuil qu'à une maison de festin; car, dans celle-là, on est averti de la fin de tous les hommes, et celui qui est vivant pense à ce qui doit lui arriver un jour.

COMMENTAIRE

℣. 1. QUID NECESSE EST HOMINI MAJORA SE QUÆRERE. Qu'est-il nécessaire à un homme de s'élever par une curiosité présomptueuse, en recherchant ce qui est au-dessus de lui? Y a-t-il rien de si déraisonnable et de si vain que cette passion, puisque l'étude exacte de la moindre chose étant si longue, et la vie si courte, il vaudrait mieux l'employer à la recherche de ce qui peut nous être véritablement avantageux, qu'en des spéculations également difficiles et infructueuses?

Notre vie passe comme l'ombre; nous sommes étrangers sur la terre: notre patrie et notre félicité est dans le ciel. Nous sommes aujourd'hui, nous ne serons plus demain. Nous ne savons ce qui se passera après nous sous le soleil; mais nous savons très certainement ce qui doit nous arriver à nous-mêmes à notre mort: une éternité de biens ou de maux, selon que notre vie sera jugée sainte ou criminelle. Et cependant nous nous amusons à vouloir pénétrer *ce qui est au-dessus de nous*, comme dit le Sage, à chercher des raisons du cours des astres, ou du reflux de la mer; nous passons le temps de notre vie en mille choses inutiles, au lieu de ménager des moments si précieux, pour demander à Dieu qu'il possède notre cœur, et qu'il nous fasse connaître et faire ce qu'il désire de nous; c'est là, selon saint Paul, l'unique sagesse de l'homme dans cette vie.

℣. 2. MELIUS EST NOMEN BONUM... La bonne réputation est celle qui est fondée sur une vertu solide, lorsqu'un homme est devant Dieu ce qu'il doit être, et qu'il passe devant les hommes pour ce qu'il est devant Dieu. Elle est un parfum sans comparaison plus précieux que ceux que recherchent les hommes du monde; parce que les parfums ne touchent que les sens et ne servent qu'au luxe et au plaisir, la réputation, au contraire, qui est établie sur la piété fait que l'on révère et que l'on écoute avec plaisir les hommes de Dieu, attire les faibles à les imiter. et devient en même temps la gloire de Dieu et l'édification de l'Église.

Le Sage ajoute: *Le jour de la mort est meilleur que celui de la naissance*, parce que c'est la mort qui assure la réputation, qui déclare ce que nous sommes, dit saint Jérôme (1), et qui est comme le sceau et le couronnement de la vie des justes. Car, avant cette dernière heure, tout est incertain, comme les païens mêmes l'ont reconnu. Le pécheur peut se convertir et devenir saint; le juste peut tomber dans le péché: mais l'homme est et sera éternellement ce qu'il est au moment où l'âme quitte le corps. Et c'est alors, comme le Sage le dit ailleurs, que la mémoire du juste est en bénédiction parmi les hommes.

On peut dire aussi, selon saint Jérôme, que le jour de la mort vaut mieux que celui de la naissance; parce que le premier met dans la sûreté et dans le port, au lieu que le second expose l'homme sur une mer incertaine, pleine d'une infinité de périls: Ou parce qu'en naissant, ajoute le même saint, l'âme est engagée dans les liens du corps, et comme asservie à la corruption, selon la parole de saint Paul, au lieu qu'à la mort elle devient libre: *Nativitas alligat corpori libertatem animæ, mors resolvit* (2).

℣. 3. MELIUS EST IRE AD DOMUM LUCTUS... Saint Jérôme remarque sur ces paroles, qu'elles peuvent

(1) *Hieron. in hunc. loc.*

(2) *Rom.* VIII. 21.

4. Melior est ira risu, quia per tristitiam vultus corrigitur animus delinquentis.

5. Cor sapientium ubi tristitia est, et cor stultorum ubi lætitia.

4. La colère vaut mieux que les ris, parce que le cœur de celui qui pèche est corrigé par la tristesse qui paraît sur le visage.

5. Le cœur des sages est où se trouve la tristesse, et le cœur des insensés où se trouve la joie.

COMMENTAIRE

servir d'éclaircissement à quelques endroits de ce livre, où le Sage dit, que c'est un don de Dieu, *lorsqu'un homme mange et boit, et fait du bien à son âme du fruit de ses travaux.* « Quelques-uns, dit-il, s'imaginent très faussement, que Salomon, par ces sortes d'expressions, témoignent approuver les plaisirs des sens et l'intempérance de la bouche. Mais il ne veut dire en effet autre chose, en demeurant même au sens de la lettre, sinon qu'un homme est plus heureux de jouir des richesses, quand ce ne serait que pour un moment, que n'est un avare qui s'en interdit l'usage dans ses besoins les plus pressants, par une incompréhensible dureté envers lui-même. Car si le Sage, ajoute le même saint, avait mis le plaisir de boire et de manger au rang des biens véritables, il n'aurait jamais préféré les larmes de ceux qui pleurent les morts aux divertissements et aux délices de ceux sont en festin. *Numquam tristitiam luctus festivitati convivii prætulisset, si bibere et vesci alicujus putasset esse momenti* (1). »

Il vaut mieux, dit le Sage, *aller à une maison de deuil qu'à une maison de festin ; car, dans celle-là, on est averti de la fin de tous les hommes.* C'est là le fruit que le Sage désire que nous tirions de ce triste objet. Il veut que les morts nous prêchent la mort, puisque les vivants le font d'ordinaire inutilement ; et qu'en voyant que celui qui jouissait comme nous de la vie, il n'y a que quelques jours, n'est plus qu'un amas de pourriture qui nous fait horreur, nos yeux convainquent notre cœur, que ces corps dont nous sommes idolâtres, ne sont présentement, selon l'expression de l'Écriture, que des vers de terre, et ne seront bientôt que la pâture des vers.

Mais si la raison toute seule doit former en nous cette pensée, il n'y a néanmoins que la foi qui nous la donne utilement pour notre salut. L'homme n'oublie rien si aisément que l'inévitable nécessité de mourir. Les justes mêmes souvent n'y pensent point comme il faut : et cependant rien n'est plus capable de nous faire renoncer à toutes nos passions. C'est un des plus grands effets d'une foi humble et vigilante que de s'entretenir de cette pensée ; parce qu'elle nous rappelle toujours dans l'esprit, que tout passe comme nous passons nous-mêmes, et que nous ne devons aimer que ce qui est éternel. C'est ce qui a fait dire à saint Jean Climaque que, *comme de tous les aliments le pain est le plus nécessaire, aussi de toutes les pratiques spirituelles, la méditation de la mort est la plus utile.*

℣. 4. MELIOR EST IRA RISU... Il y a une colère qui naît de l'impatience, et il y en a une qui naît de l'amour de la justice. La première est un vice, et la seconde est une vertu. C'est de cette *colère* que parle le Sage lorsqu'il dit qu'*elle vaut mieux que le ris*, c'est-à-dire, qu'elle est beaucoup plus avantageuse que la complaisance de celui qui flatte le pécheur, et qui l'entretient dans son péché.

C'est pourquoi il ajoute que *le cœur de celui qui pèche est corrigé par la tristesse qui paraît sur le visage.* Le zèle de la justice qui est dans le fond de l'âme d'un ministre de Jésus-Christ, imprime sur son visage une tristesse sainte, qui porte celui qui pèche à se convertir et à se corriger effectivement, en se servant des remèdes véritables et proportionnés à la grandeur de ses plaies. C'est ce qui est marqué encore par la sentence qui suit, selon le sens qu'y a donné saint Jérôme.

Saint Jérôme lie cette sentence avec celle qui précède, et il l'explique de cette manière : « Le cœur du sage cherche un homme qui le reprenne de son péché, afin qu'il en conçoive une tristesse salutaire, et qui le porte à satisfaire à Dieu par les larmes et la pénitence. *Quærit virum qui se corripiat delinquentem, ut adducat ad lacrymas ; qui provocet propria lugere peccata.* Le cœur de l'insensé, au contraire, cherche un homme complaisant qui le flatte et qui le trompe, et qui ne s'applique pas à convertir ceux qui l'écoutent, mais à s'attirer leurs applaudissements et leurs louanges. *It ad domum lætitiæ*, dit ce saint père, *ubi doctor adulatur et decepit : nec conversionem audientium, sed et plausus quærit et laudem* (2). »

Il y a des saints qui considèrent absolument cette parole, et qui l'expliquent ainsi. L'Écriture ne veut pas dire que le cœur du sage soit triste de cette tristesse dont Salomon dit ailleurs, que « la tristesse du cœur est une plaie générale, » et qu'on doit la bannir loin de soi (3), puisqu'au contraire, le cœur du sage, étant plein du Saint-Esprit, est nécessairement rempli de la paix et de la joie qui en sont les fruits. Mais elle dit que le cœur du sage est où se trouve la tristesse ; parce qu'il y a une tristesse que le Saint-Esprit

(1) *Hieron. in hunc loc.*

(2) *Hieron. in hunc loc.* — (3) *Eccli.* XXV. 17.

6. Melius est a sapiente corripi, quam stultorum adulatione decipi;

7. Quia sicut sonitus spinarum ardentium sub olla, sic risus stulti. Sed et hoc vanitas.

8. Calumnia conturbat sapientem, et perdet robur cordis illius.

6. Il vaut mieux être repris par un homme sage, que d'être séduit par les flatteries des insensés;

7. Car le ris de l'insensé est comme le bruit que font les épines, lorsqu'elles brûlent sous un pot; mais cela même est une vanité.

8. La calomnie trouble le sage, et elle abattra la fermeté de son cœur.

COMMENTAIRE

allie très bien avec la paix de Dieu, comme étant le principe de l'une et de l'autre.

Ainsi les saints, pendant cette vie, sont dans la tristesse et dans l'amertume, parce qu'ils pleurent ou leurs péchés passés, ou leurs fautes journalières, ou la chute d'une infinité d'âmes; et qu'ils se considèrent en ce monde comme dans un lieu d'exil, de misère, de tentation et de péril (1).

Le cœur des insensés est où la joie se trouve; ce qui ne s'entend pas seulement de ceux qui, possédés de l'amour du monde, ne cherchent que ce qui peut les satisfaire et les divertir; mais encore de ceux qui, ayant quelque crainte de Dieu, n'ont pas assez de ce bon sens dont saint Paul parle quand il dit : *Nous avons le sens et l'esprit de Jésus-Christ* (2); et qui, se laissant aller à des joies humaines qui leur paraissent indifférentes, se mettent en danger d'étouffer bientôt en eux cet esprit de componction et de prière qui gémit dans les saints, comme dit l'Apôtre, parce qu'il les entretient dans un gémissement secret et ineffable, source de la véritable joie.

℣. 6. MELIUS EST A SAPIENTE CORRIPI... Cette parole, dit saint Jérôme, est la même que celle qu'on a dite ailleurs, que « *les blessures que fait le véritable ami, valent mieux que les caresses d'un ennemi qui nous trompe.* Les paroles de ces guides ignorants, ajoute ce saint docteur, sont des chaînes pour ceux qui les écoutent, parce qu'ils ne servent qu'à les engager encore davantage dans les liens et la servitude du péché (3) ». Il vaut donc mieux être repris par les sages que d'être séduit par ces insensés. Mais souvent nous prenons ces sages pour des ennemis, lorsqu'ils nous reprennent, comme saint Paul disait aux Galates : *Suis-je donc devenu votre ennemi parce que je vous ai dit la vérité* (4)? Et nous prenons, au contraire, les insensés pour nos véritables amis, lorsqu'ils nous séduisent par leurs flatteries, et qu'ils empoisonnent nos blessures au lieu de les guérir.

Saint Augustin dit que le vrai pasteur est une colombe, et que le faux pasteur est un loup. La colombe, dit-il, a sa colère, et elle reprend quelquefois avec force. Le loup, au contraire, qui pour mieux séduire s'est revêtu de la douceur de la brebis, n'a que de la complaisance pour celui qui pèche. Mais la colombe nous aime lors même qu'elle s'élève contre nous, et le loup nous hait lorsqu'il nous flatte. *Columba amat et quando rixatur. Lupus odit et quando blanditur.*

℣. 7. SICUT SONITUS SPINARUM... Saint Jérôme dit que ce bruit des épines qui brûlent sous un pot, marque les paroles déréglées d'un faux pasteur qui flatte les âmes, qui les porte à s'engager dans les soins du siècle, que l'Écriture nous marque par les épines, et qui les prépare ainsi au feu éternel, dont Dieu menace les âmes impénitentes. *Suavia et palpantis magistri verba ad curas sæculi quæ spinæ interpretantur, auditores suos cohortantis, et futuro eos incendio præparantis* (5).

Si nous suivons la pensée de ce père, nous pouvons expliquer la parole du Sage de la manière suivante : *Le ris*, c'est-à-dire la complaisance d'un pasteur mercenaire, que le Sage appelle *insensé*, comme n'étant pas conduit par l'Esprit de Dieu, mais par l'aveuglement de l'esprit humain, est comme les épines; parce que ses paroles paraissent douces aux sens, mais blessent l'âme en l'exposant à être déchirée par l'aiguillon du péché.

Ces épines font un grand bruit : parce que *cette sagesse terrestre est animale*, comme s'exprime saint Jacques, *pleine d'un zèle amer, et amie des querelles et des disputes* (6).

Ces mêmes épines *font bouillir un pot*, parce qu'elles allument de plus en plus le feu de la concupiscence : rien ne l'embrasant davantage que lorsqu'on la couvre d'un prétexte spécieux et des apparences de religion.

Cela peut s'appeler non seulement *une vanité*, mais même le mensonge des mensonges, car celui qui paraît ami est ennemi. On donne à la vérité l'aspect du mensonge, et au mensonge l'aspect de la vérité.

℣. 8. CALUMNIA CONTURBAT SAPIENTEM. Il est certain que rien n'est plus capable de troubler un homme sage, qui est véritablement à Dieu, et d'abattre la fermeté de son cœur, que lorsqu'on noircit sa réputation par des calomnies, et qu'on le fait passer pour un ennemi de la foi et de la

(1) *Greg. in Job. l.* v. *c.* 3.
(2) I. *Cor.* II. 16.
(3) *Hieron. in hunc loc. Proverb.* XXVII. 6.
(4) *Gal.* II. 6.
(5) *Hieron. in hunc loc.*
(6) *Jacob.* III. 15 et 16.

9. Melior est finis orationis quam principium. Melior est patiens arrogante.

10. Ne sis velox ad irascendum, quia ira in sinu stulti requiescit.

9. La fin d'un discours vaut mieux que le commencement. L'homme patient vaut mieux qu'un présomptueux.

10. Ne soyez point prompt à vous mettre en colère, parce que la colère repose dans le sein de l'insensé.

COMMENTAIRE

justice, lui qui se sentirait porté à donner sa vie pour l'une et pour l'autre. C'est pourquoi celui qui invente des impostures si odieuses est appelé ailleurs *un homme digne d'être en horreur et en abomination : Et abominatio hominum detractor.*

Si cet excès est très grand en soi, il est encore d'autant plus à craindre qu'il devient souvent irréparable ; on ne peut presque jamais se résoudre à cette restitution d'honneur qui n'est pas moins dans la justice que celle de l'argent, et qui ne doit pas demeurer secrète lorsque la diffamation a été publique.

Mais, quoique la calomnie soit si propre d'elle-même à jeter le trouble dans l'esprit du sage, néanmoins lorsque le juste est affermi dans la piété, et qu'il n'a point d'autres intérêts que ceux que de Jésus-Christ, il résiste à cette tentation comme à toutes les autres, par la grâce toute-puissante de Celui qui le soutient.

C'est le sens que saint Jérôme donne à cette parole, *la calomnie trouble le sage :* non le sage parfait, dit-il, mais celui qui travaille à le devenir. *Sapiens perfectus nulla calumnia conturbatur* (1). Elle affaiblira celui dont le cœur n'est pas encore bien affermi, mais non celui qui est établi sur l'immobilité de la pierre. « Les justes, dit saint Grégoire, sont souvent punis pour leur vertu même, et on leur rend le mal pour le bien. On les noircit par de fausses accusations, au lieu des louanges qu'ils ont méritées ; et ils souffrent ces calomnies avec une douceur pleine de paix ; afin que, s'il arrive une persécution dans l'Église, ils se trouvent d'autant plus forts contre la violence publique des ennemis de la foi, qu'ils ne se seront point laissé abattre par la médisance secrète et artificieuse des faux frères (2). » Car comment pourrait-il résister à la main armée de feu et de fer, celui qui se laisse abattre par les traits d'une langue envenimée ? Ainsi le sage parfait est aussi prêt de sacrifier à Dieu sa réputation que sa vie. Son humilité lui offre la première, et sa patience lui consacre la seconde.

℣. 9. Melior est finis orationis... Saint Jérôme explique ainsi cette parole : « Ce n'est point par le commencement et par la simple vue des vérités que l'on nous propose qu'on doit juger de l'utilité d'un discours ; mais par la fin, c'est-à-dire par l'impression qu'il fait dans le cœur, lorsque nous repassons en nous-mêmes ce que nous avons appris, et que nous tâchons de régler notre vie selon que Dieu nous l'ordonne par sa parole (3). »

Cette sentence peut signifier encore, selon la langue originale, que la fin de chaque *chose* vaut mieux que le commencement ; qu'il faut juger des choses par la fin, et non par l'idée que les premières apparences en donnent d'abord. C'est en ce sens que le Sage ajoute, que celui qui est patient vaut mieux qu'un homme insolent et présomptueux ; c'est-à-dire, qu'il vaut mieux souffrir l'injustice avec patience, que d'être assez insolent pour la commettre. Ainsi Joseph a paru faible, lorsqu'il était esclave d'un Égyptien ; Mardochée, lorsqu'il était persécuté par Aman ; et David, lorsqu'il se cachait dans les cavernes pour se sauver de la fureur de Saül. Mais néanmoins la fin des choses a fait voir que celui qui est patient vaut mieux qu'un homme insolent et présomptueux, puisque Dieu a couronné enfin la souffrance de ses saints, et qu'il a confondu l'orgueil de ceux qui voulaient les perdre. Quelques auteurs expliquent cette sentence de la prière. Mais, outre que ce sens ne paraît pas clair, il n'est autorisé, ni par la langue originale, ni par saint Jérôme.

℣. 10. Ne sis velox ad irascendum... Il est difficile d'éviter une émotion qui passe, mais il faut prendre garde contre la colère. « Car cette passion naît de l'orgueil qui est le plus grand ennemi de la sagesse : *Ira semper juncta superbiæ*, dit saint Jérôme. C'est pourquoi, bien qu'un homme paraisse puissant en œuvres et en paroles, et qu'on le croie très sage, s'il est colère, et si cette passion repose dans son sein, il passera devant Dieu pour un insensé. *Quamvis aliquis potens existimetur et sapiens ; si iracundus sit, insipiens arguitur* (4). »

Cette expression est remarquable, que *la colère repose dans le sein de l'insensé.* Le sage est susceptible d'une émotion dont il est surpris, mais elle passe aussitôt. Il condamne devant Dieu ce mouvement qui lui est venu malgré lui ; et il tire un bien de ce mal, en s'humiliant par cette nouvelle expérience qu'il a de sa faiblesse, et en veillant avec plus de soin pour s'affermir dans un esprit de douceur. Cette passion, au contraire, *repose dans le sein de l'insensé.* Il entre en colère

(1) *Hieron. in hunc loc.*
(2) *Greg. in Job. lib.* XXXI. 10.
(3) *Hieron. in hunc locum.*
(4) *Hieron. in hunc locum.*

11. Ne dicas : Quid putas causæ est quod priora tempora meliora fuere quam nunc sunt? stulta enim est hujuscemodi interrogatio.

12. Utilior est sapientia cum divitiis, et magis prodest videntibus solem.

13. Sicut enim protegit sapientia, sic protegit pecunia; hoc autem plus habet eruditio et sapientia, quod vitam tribuunt possessori suo.

14. Considera opera Dei, quod nemo possit corrigere quem ille despexerit.

11. Ne dites point : D'où vient que les premiers temps ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui ? Car cette demande n'est pas sage.

12. La sagesse est plus utile que les richesses, et elle sert davantage à ceux qui voient le soleil ;

13. Car, comme la sagesse protège, l'argent protège aussi ; mais la science et la sagesse ont cela de plus, qu'elles donnent la vie à celui qui les possède.

14. Considérez les œuvres de Dieu, et remarquez que nul ne peut corriger celui qu'il méprise.

COMMENTAIRE

et il y demeure. Ce mal s'enracine en quelque sorte dans son cœur ; et, après une longue habitude, on n'est plus capable de le dominer.

℣. 11. Ne dicas... Le Sage dit que c'est une impertinence de demander pourquoi les premiers temps ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui, parce que c'est indirectement rejeter sur la conduite de Dieu, ce qui n'a pour cause que l'orgueil de l'homme. Car « les temps ne sont bons ou mauvais qu'à proportion que les hommes sont justes ou injustes ; puisque ce sont leurs désordres qui rendent les temps malheureux, comme leurs vertus les rendent heureux. *Virtutes bonos dies viventi faciunt; vitia malos* (1). »

Ainsi, il ne faut point demander pourquoi les premiers temps ont été meilleurs que les nôtres ; mais il faut nous demander à nous-mêmes, pourquoi nous ne sommes pas aussi bons que ceux qui ont vécu dans les premiers temps, puisque le même Dieu qui les a rendus saints est encore prêt à nous sanctifier, si nous ne nous opposons point à sa bonté ; et qu'il a été et qu'il sera vrai en tout temps, que notre perte ne vient que de nous, et que notre salut vient de Dieu seul.

Saint Jérôme donne encore ce sens à cette sentence : Ne dites point d'où vient qu'au premier temps où j'ai commencé à servir Dieu, j'étais meilleur et plus fervent que je ne suis aujourd'hui? mais vivez d'une telle sorte que les derniers jours de votre vie soient toujours meilleurs que les premiers. Avancez toujours, afin de ne point retourner en arrière, et ne cessez point de croître en vertu, de peur que vous ne finissiez par la chair, après avoir commencé par l'esprit (2).

℣. 12.-13. Utilior est sapientia... Sicut enim, etc. Le Sage ne dit pas que les richesses soient utiles par elles-mêmes, puisque la Sagesse incarnée nous a appris à les mépriser, et qu'elle conseille à celui qui veut être parfait de donner tout son bien aux pauvres, pour avoir un trésor dans le ciel; mais,en supposant que l'on traduise,autrement que nous n'avons fait en suivant l'hébreu, et que l'on donne au texte le sens que *la sagesse est plus utile avec les richesses,* on peut l'expliquer ainsi : Le sage, étant plein de Dieu, se suffit à lui-même et c'est une partie de sa sagesse de n'avoir que du mépris pour tous les biens de ce monde; il ne peut pas néanmoins répandre sur les autres la charité qu'il a dans le cœur, sans avoir en sa disposition les moyens nécessaires pour les soulager.

C'est en ce sens que l'Écriture ajoute que, *comme la sagesse protège, l'argent protège aussi,* mais d'une manière très différente, parce que la sagesse protège intérieurement devant Dieu pour l'éternité, au lieu que l'argent ne protège qu'extérieurement devant les hommes, et pour cette vie qui passe, selon que le Sage s'explique aussitôt en disant : *Mais la science et la sagesse ont cela de plus, qu'elles donnent la vie à celui qui les possède ;* c'est-à-dire, la véritable vie spirituelle et éternelle, qui mérite seule devant Dieu le nom de vie, au lieu que les richesses ne donnent que la mort, à moins qu'elles ne soient soutenues par une grande sagesse, à laquelle seule appartient l'usage saint qu'on peut faire des biens de ce monde. C'est en ce même sens que saint Ambroise dit que, comme les richesses ne servent aux méchants que pour les perdre, elles servent aux bons comme d'un instrument de leur vertu.

℣. 14. Considera opera Dei. La correction du cœur est l'ouvrage de Dieu seul. C'est à lui à dire : Convertissez-vous, enfants des hommes (3). Il ne faut pas s'étonner, dit saint Grégoire, si un pasteur plein de charité parle quelquefois à un pécheur sans le toucher. Dieu même reprend Caïn après le meurtre de son frère, et Caïn ne l'écoute point : parce qu'en même temps que Dieu, par sa parole, frappait son oreille au dehors, il avait abandonné le cœur de ce meurtrier par une très juste punition de sa malice. *Quia exigente culpa malitiæ, jam intus Deus cor reliquerat, qui foris ad testimonium verba faciebat* (4). Si Dieu ne parle lui-même au cœur, il demeure sourd, et sa dureté ne s'amollit point.Car, comme a dit excellemment le même pape : *Quand Dieu appelle et qu'il touche par sa grâce, on ne lui résiste point; et lorsqu'il méprise et qu'il aban-*

(1) *Hieron. in hunc locum.*
(2) *Id. ibid. - Gal.* III. 3.
(3) *Ps.* LXXXIX. 4.
(4) *Greg. in Job. l.* XI. *c.* 5.

15. In die bona fruere bonis, et malam diem præcave ; sicut enim hanc, sic et illam fecit Deus, ut non inveniat homo contra eum justas querimonias.

16. Hæc quoque vidi in diebus vanitatis meæ : Justus perit in justitia sua, et impius multo vivit tempore in malitia sua.

17. Noli esse justus multum, neque plus sapias quam necesse est, ne obstupescas.

15. Jouissez des biens au jour heureux, et tenez-vous prêt pour le mauvais jour ; car, comme Dieu a fait l'un, il a aussi fait l'autre, sans que nul homme ait aucun juste sujet de se plaindre de lui.

16. J'ai encore vu ceci pendant les jours de ma vanité : le juste périt dans sa justice, et le méchant vit longtemps dans sa malice.

17. Ne soyez pas trop juste, et ne soyez pas plus sage qu'il n'est nécessaire, de peur que vous n'en deveniez stupide.

COMMENTAIRE

donne par sa justice, on ne se corrige point. Nemo obsistit largitati vocantis ; nullus obviat justitiæ relinquentis (1).

℣. 15. IN DIE BONA FRUERE BONIS..... Lorsque Dieu vous favorise, ou au-dedans, ou au-dehors, ou des deux manières, jouissez de ce calme et de ce temps heureux en vous préparant au mauvais jour, où la sécheresse succèdera à la lumière de la grâce, la maladie à la santé, l'adversité à la prospérité. Cet avis est nécessaire aux sages mêmes. « Car, qui est celui, dit saint Bernard, qui ne se relâche un peu lorsqu'il est hors de la tentation et du péril ? Lorsqu'on voit le calme, on oublie la tempête ; l'âme, dans son repos, s'évapore et se fond insensiblement comme la cire auprès du feu et comme la neige aux rayons du soleil (2). »

On se plaint aisément, ou au moins on s'attriste lorsque les maux succèdent aux biens ; mais nos plaintes se changeront en actions de grâces, si nous considérons que non seulement Dieu est auteur des jours mauvais comme des bons, mais qu'il nous favorise même davantage par ceux qui nous semblent malheureux, que par ceux qui nous paraissent heureux (3), parce que la prospérité ne sert d'ordinaire qu'à nous affaiblir et à nous perdre, au lieu que l'adversité nous guérit des maux dans lesquels nous avons langui longtemps et nous préserve de ceux qui nous sont le plus à craindre.

℣. 16. HÆC QUOQUE VIDI.... Il semble que le Sage appelle tout le temps de cette vie *les jours de sa vanité*, parce que c'est un temps d'affliction et de misère, et même de désordres, qui sont effectifs à l'égard des hommes, quoiqu'il s'y trouve un ordre secret à l'égard de Dieu lorsqu'on les envisage par l'œil de la foi. C'est une des vérités que le Sage répète souvent, parce qu'elle est sensible aux hommes et qu'elle peut ébranler le fondement du salut. Le juste ne pense qu'à plaire à Dieu, et cependant un méchant l'accable *et il périt dans sa justice*. L'injuste ne craint ni Dieu ni les hommes, et néanmoins il jouit en paix du fruit de ses crimes. C'est là *une grande vanité* pour cette vie, et c'est, pour l'autre, une vérité redoutable. Car ce juste en mourant entre dans la vraie vie, et ses souffrances sont sa couronne. Et, au contraire, plus la vie de l'homme injuste est longue et paisible, plus elle est misérable, parce qu'elle ne sert qu'à accroître dans ce monde les ténèbres de son cœur et dans l'autre la rigueur de son supplice.

℣. 17. NOLI ESSE JUSTUS MULTUM. On n'est point trop juste de la vraie justice ; mais, afin que la justice soit véritable, il faut qu'elle se tienne dans un milieu, dit saint Jérôme, et qu'elle ne se porte pas dans l'excès (4). Ainsi l'on peut dire que celui qui est trop juste ne l'est pas assez, parce que, sous prétexte de garder la justice, il n'observe pas assez les règles de l'équité, de la prudence et de la charité ; qu'il se rend trop exact, trop sévère et trop peu humain, et qu'il n'a aucune condescendance pour la faiblesse des hommes, ni aucun égard à ce qui ne se peut pas. *Non compatiuntur naturæ, nec æstimant possibilitatem.*

Saint Bernard donne un sens plus spirituel à cette parole (5). Il dit qu'elle peut servir pour apprendre aux âmes humbles à ne point s'étonner de ce qu'elles demandent souvent à Dieu des grâces, sans pouvoir les obtenir et sans devenir pour cela plus négligentes à le prier, comme si leurs prières étaient inutiles. « C'est pour cette raison, ajoute ce saint docteur, que le Sage a dit : *Ne soyez pas trop juste*. Non que la justice ne soit très bonne en elle-même et que nous ne soyons obligés de la demander toujours, mais parce que nous sommes si faibles, que Dieu est obligé d'user de réserve dans sa bonté même, et de tempérer les grâces qu'il veut nous faire par cette difficulté que nous trouvons à les obtenir, de peur que nous ne tombions insensiblement, ou dans une légèreté indiscrète, ou dans une confiance présomptueuse. »

Ainsi, ne soyez pas trop juste, selon ce saint, c'est-à-dire, ne désirez pas la justice et la vertu d'une manière humaine et peu humble, en suivant les mouvements de votre esprit, au lieu de vous assujettir à celui de Dieu, qui donne sa grâce à

(1) *Greg. ib.*
(2) *Bern. de Consid. l.* II. *c.* 12.
(3) *Aug. in Ps.* L. — (4) *Hieron. in hunc loc.*
(5) *Bern. in Psal.* IX. *serm.* IV.

18. Ne impie agas multum, et noli esse stultus, ne moriaris in tempore non tuo.

19. Bonum est te sustentare justum ; sed et ab illo ne subtrahas manum tuam ; quia qui timet Deum nihil negligit.

18. Ne vous affermissez pas dans les actions criminelles, et ne devenez pas insensé, de peur que vous ne mourriez avant votre temps.

19. Il est bon que vous souteniez le juste ; mais ne retirez pas aussi votre main de celui qui ne l'est pas, parce que celui qui craint Dieu ne néglige rien.

COMMENTAIRE

qui il lui plaît et quand il lui plaît : de peur que vous n'obteniez pas un si grand bien pour l'avoir désiré précipitamment et inconsidérément. *Ne soyez pas plus juste qu'il est nécessaire.*

C'est le même avis que donne saint Paul (1), de ne point s'élever au-dessus de soi-même, et de ne point vouloir pénétrer ce que Dieu nous a caché, mais de nous tenir dans les bornes de la modération, selon la mesure de la foi et de la grâce que Dieu nous a donnée.

℣. 18. Ne impie agas multum. Saint Jérôme explique ainsi cette parole : « Ne vous affermissez pas dans une résolution criminelle en vous élevant, ou contre Dieu, ou contre ceux qui sont aimés de lui, de peur que Dieu ne vous juge dès cette vie, et qu'il vous fasse mourir d'une mort précipitée (2). » C'est ainsi que le roi Antiochus attira sur lui la colère du ciel. Il avait fait mourir avec une cruauté inouïe les sept frères aux yeux de leur mère, qui les exhortait à perdre la vie courageusement pour la loi de Dieu (3), et il fut frappé quelque temps après d'une maladie accompagnée d'une douleur insupportable, sans qu'il pût fléchir par son humiliation forcée la colère de ce juste Juge, qu'il avait irrité par le meurtre de tant d'innocents.

La mort de Julien l'Apostat a encore été depuis un exemple illustre qui a vérifié cette parole du Sage. Il déclara la guerre à Jésus-Christ. Il entreprit de rétablir le paganisme sur les ruines de la religion chrétienne, après même que l'empereur Constantin en avait fait l'appui de son trône, et avoir mis sa gloire à porter la croix du Sauveur sur son diadème. Il avait menacé de faire mourir saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, aussitôt qu'il serait revenu de son voyage de Perse. Mais il ne considérait pas que ses jours étaient dans la main de Celui qu'il attaquait avec une impiété si audacieuse. Ainsi sa violence, armée de toutes les forces de l'Empire, passa comme un torrent, qui, ayant fait de grands ravages, ne laisse après lui aucune trace ; et sa mort, prompte et malheureuse, devint le triomphe de Jésus-Christ, la confusion des païens et la gloire de l'Église.

On voit plusieurs exemples semblables dans l'histoire, où ceux qui ont répandu ou désiré répandre le sang innocent, sont morts eux-mêmes avant leur temps d'une mort sanglante. C'est ainsi que, dans les crimes extraordinaires, Dieu sort quelquefois de la conduite ordinaire de sa providence, par laquelle il réserve à l'autre vie la vengeance des coupables ; et que, dès ce monde même, il se plaît à faire voir qu'il est Dieu, lorsque les hommes oublient qu'ils sont hommes.

℣. 19. Bonum est te sustentare justum... Le Sage marque ici deux manières d'exercer la charité dont l'une regarde les justes et l'autre ceux qui ne le sont pas. *Il est bon*, dit-il, *que vous souteniez le juste ;* c'est-à-dire, qu'il faut s'appliquer avec un soin particulier, non seulement à assister comme en passant, mais même à soutenir autant qu'on a le pouvoir, les justes et les pauvres de Jésus-Christ dans leur indigence. Car la pauvreté de ces personnes, dit saint Bernard, n'est ni onéreuse, ni importune, et elle a quelque chose de magnanime, qui fait que, n'ayant point d'autres intérêts que ceux de Dieu, ils s'appuient sur sa main toute-puissante, et sur l'infaillibilité de ses promesses dans toutes les nécessités de cette vie.

Mais, comme le Sage veut que l'on soutienne le juste, il ne veut pas aussi que l'on abandonne ceux qui ne le sont pas. Il détruit ainsi le faux prétexte de ces personnes, qui se plaignent du dérèglement des pauvres pour justifier leur dureté et leur avarice. Il faut sans doute avoir un extrême soin de ces premiers pauvres, qui sont les amis de Jésus-Christ ; mais il ne faut pas oublier les derniers. Car *celui qui craint Dieu ne néglige rien*, c'est-à-dire, qu'il ne manque à aucun de ses devoirs, et qu'il fait tout ce qu'il doit faire. Quoiqu'il règle sa charité sur le mérite et sur la qualité des personnes, il l'étend néanmoins sur tout le monde, à l'imitation de Dieu, qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes (4), bien qu'il ne fasse pas les mêmes grâces aux uns et aux autres.

Saint Grégoire et d'autres saints ont considéré séparément cette dernière parole, sans la lier avec celle qui précède. Et alors on peut l'expliquer de cette manière : *Celui qui craint Dieu ne néglige rien.* Le Fils de Dieu dit : *Celui qui est fidèle dans les petites choses, l'est aussi dans les grandes* (5). Le Sage semble dire que tout est grand dans le service de Dieu, et que, pour cette raison, on n'y

(1) *Rom.* XII. 3.
(2) *Hieron. in hunc locum.*
(3) II. *Mach.* IX. 13.
(4) *Matth.* V. 45. — (5) *Luc.* XVI. 10.

20. Sapientia confortavit sapientem super decem principes civitatis;

21. Non est enim homo justus in terra qui faciat bonum et non peccet.

22. Sed et cunctis sermonibus qui dicuntur ne accommodes cor tuum, ne forte audias servum tuum maledicentem tibi;

23. Scit enim conscientia tua quia et tu crebro maledixisti aliis.

24. Cuncta tentavi in sapientia. Dixi : Sapiens efficiar, et ipsa longius recessit a me,

25. Multo magis quam erat. Et alta profunditas, quis inveniet eam ?

20. La sagesse rend le sage plus fort que dix princes d'une ville.

21. Car il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse le bien et qui ne pèche point.

22. Mais aussi que votre cœur ne se rende point attentif à toutes les paroles qui se disent, de peur que vous n'entendiez votre serviteur parler mal de vous ;

23. Car vous savez en votre conscience que vous avez vous-même souvent mal parlé des autres.

24. J'ai tenté tout pour acquérir la sagesse ; j'ai dit : Je deviendrai sage ; et la sagesse s'est retirée loin de moi,

25. Encore beaucoup plus qu'elle n'était auparavant. Oh ! combien est grande sa profondeur ! et qui pourra la sonder ?

COMMENTAIRE

doit rien négliger. Sa Majesté souveraine agrandit tout ce qui paraîtrait petit de soi-même. C'est pourquoi celui qui le craint véritablement, et qui a de son Être suprême l'idée qu'il en doit avoir, voudrait faire toutes choses grandes ou petites avec un même respect et une égale circonspection. Il faut donc tâcher d'apporter cette exactitude dans tout le culte que nous rendons à Dieu, parce qu'étant la pureté même, il demande de nous des actions pures, et qu'il rejette celles où le peu de bien qui s'y trouve est gâté par le mal et par les irrévérences que nous y mêlons.

℣. 20-21. Sapientia confortavit sapientem... Il ne faut pas s'étonner que *la sagesse rende le sage plus fort que dix princes d'une ville,* puisque, reconnaissant avec une humilité sincère qu'il n'est que faiblesse, il devient fort de la force de Dieu même, en disant avec saint Paul : *Je puis tout en Celui qui me soutient* (1). C'est ce que l'Écriture nous fait entendre, ajoutant aussitôt : *Car il n'y a point d'homme sur la terre qui fasse le bien, et ne pèche point :* pour nous montrer que tout homme, quelque juste et quelque sage qu'il soit, et quelques bonnes œuvres qu'il puisse faire, a néanmoins un besoin continuel de Dieu, qu'il est fragile et pécheur, et qu'il tombe tous les jours dans ces fautes que les saints appellent les péchés des justes, afin, comme le dit saint Augustin, que « la bouche des saints mêmes soit fermée à leurs propres louanges, et qu'elle ne soit ouverte qu'à celles de Dieu. »

℣. 22. Ne accommodes cor tuum... Que votre cœur, dit le Sage, ne se rende point attentif à toutes les paroles qui se disent. L'attention que nous avons à une chose fait voir qu'elle nous est sensible ; et nous devons, au contraire, n'avoir que du mépris pour ce que les hommes pensent de nous, lorsque nous ne leur avons donné aucun lieu d'être mal satisfaits de notre conduite. Comme si le Sage disait : Vous êtes ce que vous êtes devant Dieu, et vous n'en serez ni plus ni moins, quels que vous soyez dans l'esprit des hommes. Leurs paroles sont aussi vaines qu'ils le sont eux-mêmes. Et ainsi, considérez bien ce que vous faites, et n'ayez nul égard à ce qu'ils disent.

Si vous vous mettez ainsi en peine de ce que le monde pense, vous trouverez peut-être que votre propre serviteur parlera de vous d'une manière qui vous aigrira contre lui, et qui troublera votre repos. Car la médisance est encore plus sensible, lorsqu'elle nous vient de la part de celui de qui nous ne devions attendre que de la soumission et du respect.

« Celui qui est vraiment sage, dit saint Ambroise, doit dissimuler en ces rencontres, et n'opposer qu'un silence humble à des paroles injurieuses. Il doit, sans comparaison, plus considérer l'approbation que sa vertu lui a acquise dans l'esprit des bons, que les accusations d'un homme léger qui ne lui est pas favorable, et qui parle au hasard de ce qu'il ignore. Il faut qu'il trouve alors sa consolation dans lui-même ; parce qu'une âme qui sait ce qu'elle est devant Dieu, ne doit point être touchée de ce qui n'est point ; et qu'elle ne doit avoir que du mépris pour de faux reproches qu'elle voit détruits par la sincérité de son cœur, et par le témoignage de sa conscience. *Bene sibi conscius animus falsis non debet moveri, nec æstimare plus ponderis esse in alieno convitio quam in suo testimonio* (2). »

℣. 23. Scit enim conscientia tua... Les hommes se portent très aisément à parler mal des autres, et ils ont bien de la peine à souffrir qu'on ne parle pas avantageusement d'eux. Le Sage donc les avertit qu'ils se fassent justice à eux-mêmes. Car nous devons reconnaître qu'il est juste qu'on parle de nous comme nous avons parlé des autres, et qu'on ne nous épargne pas plus que nous les avons épargnés.

℣. 24-25. Cuncta tentavi in sapientia, etc. J'ai tenté tout, dit le Sage, dans la sagesse, et la sagesse s'est retirée loin de moi ; c'est-à-dire : Plus j'ai tâché de m'approcher d'elle, plus j'ai reconnu combien elle était élevée au-dessus de

(1) *Philip.* IV. 13.

(2) *Ambros. Offic.* I. 5.

26. Lustravi universa animo meo, ut scirem et considerarem, et quærerem sapientiam, et rationem, et ut cognoscerem impietatem stulti, et errorem imprudentium ;

27. Et inveni amariorem morte mulierem, quæ laqueus venatorum est, et sagena cor ejus, vincula sunt manus illius. Qui placet Deo effugiet illam ; qui autem peccator est capietur ab illa.

28. Ecce hoc inveni, dixit Ecclesiastes, unum et alterum ut invenirem rationem,

29. Quam adhuc quærit anima mea, et non inveni. Virum de mille unum reperi ; mulierem ex omnibus non inveni.

26. Mon esprit a porté sa lumière sur toutes choses, pour savoir, pour considérer, pour chercher la sagesse et les raisons de tout, et pour connaître la malice des insensés et l'erreur des imprudents.

27. Et j'ai reconnu que la femme est plus amère que la mort, qu'elle est le filet des chasseurs, que son cœur est un rets, et que ses mains sont des chaînes. Celui qui est agréable à Dieu se sauvera d'elle ; mais le pécheur s'y trouvera pris.

28. Voilà ce que j'ai trouvé, dit l'Ecclésiaste, après avoir comparé une chose avec une autre, pour trouver une raison,

29. Que mon âme cherche encore sans avoir pu la découvrir. Entre mille hommes j'en ai trouvé un ; mais de toutes les femmes, je n'en ai pas trouvé une seule.

COMMENTAIRE

moi. On voit d'ordinaire que, plus on est sage, moins on croit l'être ; et moins on a de sagesse, plus on s'imagine en avoir. C'est une partie de la science véritable, que de bien savoir ce que l'on ignore, et de comprendre combien ce qu'il semble même que l'on sait est mêlé de doute et d'ignorance.

Saint Jérôme explique ces paroles de la profondeur de la sagesse qui est renfermée dans l'Écriture (1). Saint Augustin est dans la même pensée : et il l'explique en ces termes : « Qu'un homme, dit-il, s'applique avec tous les dons de la nature et de la grâce dont il peut être capable, à la méditation des vérités de Dieu dans son Écriture. Et lorsqu'il semblera arriver à la fin de cette recherche, il se trouvera encore au commencement. *Cum consummaverit homo, tunc incipiet* (2). Car, plus il aura découvert de choses, plus il verra qu'il lui en restera encore une infinité d'autre à découvrir (3).

L'hébreu du verset 25 est assez différent de la Vulgate : *Que le passé est éloigné ! Il est profond, profond ! Qui le sondera* (4) ?

℣. 26. LUSTRAVI UNIVERSA... Salomon a déjà marqué dans ce livre, qu'il s'est appliqué souvent à considérer tout ce qui se passe dans le monde, et à chercher les raisons de tout. J'ai voulu connaître, dit-il, la malice des insensés et l'erreur des imprudents. Il renferme dans ces deux mots toutes les plaies de l'homme, qui consistent, dit saint Augustin, en ce qu'il a l'erreur dans l'esprit et la malice dans la volonté. Il est aveugle, et il prend souvent le mal pour le bien. Et quand il parvient à discerner le bien d'avec le mal, il aime mieux faire le mal que le bien. Lors donc que Salomon est dans cette profonde méditation, et qu'il considère avec étonnement combien est grande et générale la corruption de l'esprit humain, il ajoute :

℣. 27. ET INVENI AMARIOREM MORTE MULIEREM... Le Sage remonte jusqu'à la source des désordres qui ont inondé toute la terre. Il voit que, dès le commencement, la première femme a été comme l'instrument du démon pour faire tomber le premier homme ; et il considère que cet ange apostat se sert encore tous les jours, pour perdre les hommes, du même artifice qui lui a réussi d'abord si heureusement. Il déclare que la femme, qui semble attirer par sa douceur, *est plus amère* et plus dangereuse que le poison ; *qu'elle est le filet* avec lequel le démon surprend les âmes comme les chasseurs prennent les oiseaux ; *qu'elle est un rets* dans lequel il les enlace : *rete diaboli ad capiendas animas ;* et que non seulement *ses mains* deviennent *des chaînes*, mais que son seul regard même peut être mortel.

Celui qui est agréable à Dieu se sauvera d'elle ; mais le pécheur s'y trouvera pris.

Salomon reconnaît qu'il n'y a rien dans le monde qui puisse nous défendre de ce péril ; il est d'autant plus grand qu'on ne le craint point, et que souvent même on le recherche au lieu de le craindre. Il faut être éclairé de Dieu pour comprendre combien les femmes sont dangereuses ; il faut être soutenu de sa grâce pour se sauver d'elles.

Le pécheur, ajoute-t-il, *s'y trouvera pris.* Qui s'étonnera que la femme surprenne celui qui est déjà dans l'esclavage du péché ? Elle a perdu le premier homme dans son innocence ; Samson dans sa force, David dans sa sainteté, Salomon dans sa sagesse. Après cela, qui sera non seulement le pécheur, mais l'homme le plus saint, qui ne tremble, et qui ne connaisse que la chute des forts doit être comme un éclat de tonnerre qui épouvante les faibles ? *Sit ergo lapsus majorum tremor minorum* (5).

℣. 28-29. ECCE HOC INVENI... QUAM ADHUC, etc. Salomon déclare qu'il a longtemps cherché la raison d'une chose qu'il n'a pu trouver. Et ceci devrait nous apprendre à nous humilier dans notre ignorance, et à ne point prétendre donner des raisons de tout, principalement lorsqu'il s'agit des

(1) *Hieron. in hunc locum.*
(2) *Eccli.* XVIII. 6. — (3) *Aug. epist. ad Volus.* III.
(4) רחק מה שהיה
(5) *Aug. in Ps.* L.

30. Solummodo hoc inveni, quod fecerit Deus hominem rectum, et ipse se infinitis miscuerit quæstionibus. Quis talis ut sapiens est? et quis cognovit solutionem verbi?

30. Ce que j'ai trouvé seulement, c'est que Dieu a créé l'homme droit et juste, et que lui-même s'est embarrassé dans une infinité de questions. Qui est assez sage pour ceci, et qui connaît l'éclaircissement de cette parole?

COMMENTAIRE

secrets de Dieu et de sa conduite sur les âmes; puisque le plus sage de tous les hommes déclare qu'il s'est efforcé de trouver une raison que toute sa lumière n'a pu découvrir. Mais voici ce que le Sage nous assure qu'il a trouvé: *Entre mille hommes j'en ai trouvé un.* Cette parole est fort obscure. Il semble qu'en considérant la liaison qu'elle a avec ce que Salomon vient de dire de la femme, on peut y donner ce sens qui est autorisé par saint Jérôme (1): Entre mille hommes, j'en ai trouvé un dont la sagesse et la conversation a pu m'être utile. Mais entre toutes les femmes, je n'en ai point trouvé une seule qui ne m'ait été dangereuse, parce que toutes m'ont porté plutôt au dérèglement qu'à l'amour de la vertu. *Omnes me ad luxuriam, non ad virtutem induxerunt.*

Ceci nous fait voir :

1. Que cette parole est attachée à la personne de Salomon, et qu'elle a un rapport particulier avec ce qu'il dit lui être arrivé.

2. Que, lorsqu'il dit qu'entre toutes les femmes il n'en a pas trouvé une seule, cela peut marquer avec combien de réserve on doit s'approcher des femmes, lors même qu'on trouve en elle toute l'honnêteté et la modestie qu'on peut souhaiter. C'est en ce sens qu'il est dit dans l'Ecclésiastique, que « l'iniquité de l'homme vaut mieux qu'une femme qui est réglée dans toutes ses actions (2). » On ne compare pas alors la personne avec la personne, mais le péril avec le péril; et le Sage veut dire que la conversation avec un homme pervers est souvent moins dangeuse que celle qu'on aurait avec une femme très modeste; parce qu'il peut y avoir péril secret dans cette seconde, qui ne se trouverait pas dans la première.

3. On ne doit pas prendre ces paroles en général, comme si Salomon avait cru qu'il n'y eût eu jamais aucune femme vertueuse. Car il est certain qu'avant lui, Sara, Rébecca, Rachel, Abigaïl et plusieurs autres ont été des modèles de chasteté et de toutes les vertus, que les apôtres mêmes et les docteurs proposent comme des exemples que tous les chrétiens doivent imiter. Salomon marque assez dans les Proverbes, qu'il y a des femmes d'une sagesse et d'une pureté si rare, qu'elles sont *la couronne de leurs maris, le soutien de leur maison* et la gloire de leur sexe (3).

Cette vérité a paru avec encore beaucoup plus d'éclat dans la religion chrétienne. On a vu des vierges faibles soutenues par l'ardeur de leur foi, lutter de vertu et de courage avec les hommes les plus fermes et les plus saints (4). Elles ont animé les autres par leur exemple à mourir pour Jésus-Christ, et, après avoir donné des preuves publiques d'une magnanimité plus qu'humaine et d'une patience presque incroyable, elles ont mérité non seulement le nom de martyrs, mais *de mères de martyrs* (5).

C'est ainsi que Dieu a voulu confondre l'orgueil du démon qui a perdu l'homme en trompant la femme; afin d'honorer le sexe de celle qui, devenant la mère d'un Dieu en demeurant vierge, a changé en gloire le déshonneur de la femme, et est devenue la médiatrice du salut du monde.

℣. 30. SOLUMMODO HOC INVENI... Le Sage, entre mille hommes, n'en trouve qu'un seul comme il le souhaite, et entre toutes les femmes, il n'en trouve pas une seule au sens que nous venons d'expliquer. Mais il a trouvé la raison d'une vérité si étonnante; c'est que le dérèglement de la nature dans l'un et l'autre sexe, ne vient point du Créateur, mais de la chute volontaire du premier homme, parce que Dieu l'avait créé dans une volonté *droite*, qui était soumise à Celui dont il avait tout reçu, qui trouvait en lui toute sa joie et toute sa gloire.

La droiture à laquelle doit toujours tendre le cœur humain, est de rectifier ses désirs par l'obéissance qu'il rend à Dieu, et de se conformer à lui comme à sa règle. Mais c'est l'effet du dérèglement de l'homme, d'avoir peine à s'assujettir à celui qui est au-dessus de tout, et d'aimer mieux suivre les égarements de sa passion que l'équité souveraine de la volonté du Créateur.

L'homme s'est embarrassé lui-même dans une infinité de difficultés, c'est-à-dire, dans une infinité de misères et de contradictions, qui font voir en lui une alliance monstrueuse de qualités toutes contraires, de grandeur et de bassesse, d'ignorance et d'intelligence, de raison et de folie, qui rendent ses maladies impénétrables, et son état incompréhensible. *Qui est assez sage* pour concevoir ce mystère, et pour y trouver l'éclaircissement de ces doutes qui ont agité si longtemps les sages du monde, et que toute leur lumière n'a pu démêler?

(1) *Hieron. in hunc loc.*
(2) *Eccli.* XLII. 14.
(3) *Prov.* XII. 4; XIV. 1.
(4) *Euseb. hist. l.* III. *c.* 2 — (5) Sainte Blandine.

CHAPITRE VIII

Ne point s'éloigner des commandements de Dieu. Patience de Dieu. Afflictions des justes. Prospérité des méchants.

1. Sapientia hominis lucet in vultu ejus, et potentissimus faciem illius commutabit.
2. Ego os regis observo, et præcepta juramenti Dei.
3. Ne festines recedere a facie ejus, neque permaneas in opere malo, quia omne quod voluerit faciet.
4. Et sermo illius potestate plenus est, nec dicere ei quisquam potest : Quare ita facis ?

1. La sagesse de l'homme luit sur son visage ; et le Tout-Puissant en change l'expression.
2. Pour moi, j'observe la bouche du roi et les préceptes que Dieu a donnés avec serment.
3. Ne vous hâtez point de vous retirer de devant sa face, et ne persévérez point dans l'œuvre mauvaise, parce qu'il fera tout ce qu'il voudra.
4. Sa parole est pleine de puissance ; et nul ne peut lui dire : Pourquoi faites-vous ainsi ?

COMMENTAIRE

℣. 1. SAPIENTIA HOMINIS LUCET IN VULTU EJUS... Il y a une grande liaison de l'âme au corps, et du cœur au visage. Et ainsi, quand Dieu a imprimé la sagesse dans le cœur de l'homme, elle répand souvent sur son visage une gravité modeste, qui donne du poids à ses paroles, et qui est un grand ornement à la vertu. C'est ce que saint Paul nous apprend, en voulant que les évêques et les ministres de l'Église fassent paraître leur modestie et leur gravité dans toute la suite de leur vie. *In integritate, in gravitate.*

Le Tout-Puissant le lui change comme il lui plaît. Le Sage dit ailleurs que le cœur de l'homme lui change le visage. Dieu change le cœur par sa grâce toute puissante, et ce changement paraît ensuite sur le visage. La sagesse qui a été imprimée au dedans éclate au dehors. On peut dire alors que le doigt de Dieu est marqué sur le front de l'homme, parce que cet air grave et serein n'est pas une douceur feinte, comme il arrive quelquefois qu'un orgueilleux prend un visage humble ; mais c'est une modestie égale et uniforme, qui est le fruit d'une piété solide, et qui a sa racine dans le fond du cœur.

℣. 2. EGO OS REGIS OBSERVO... Salomon propose ici divers préceptes pour le règlement des sages. *J'observe,* dit-il, *la bouche du roi* ou plutôt, d'après l'hébreu : *Observez la bouche du roi,* les ordres de Dieu, selon les commentateurs, souverain auquel les rois de la terre doivent être soumis, comme les peuples le sont aux rois ; et je garde les lois qu'il a imposées aux hommes, en jurant par lui-même, qu'il rendra heureux pour jamais ceux qui lui seront fidèles, et éternellement malheureux ceux qui lui désobéiront.

Le Sage donne à Dieu le nom de *roi,* pour nous rendre plus sensible l'obéissance qui lui est due, par l'exemple de celle que l'on rend aux rois. Car c'est d'eux qu'il est vrai de dire, que *l'on observe leur bouche,* qu'on est attentif à la moindre de leurs paroles, et qu'ils ont à peine commandé qu'ils sont obéis. Cette obéissance est très juste. Elle est autorisée par toutes les lois divines et humaines. Mais celle qui est due à Dieu l'est encore plus. C'est donc là proprement la disposition de ceux qui servent Dieu avec une piété humble, et qui se jugent indignes de se dire ses serviteurs ; quoiqu'il déclare en même temps qu'il ne veut pas être seulement leur roi, mais leur père. La foi fait en eux ce que la raison, la nécessité, ou l'intérêt fait dans les autres. Ils tâchent toujours de reconnaître ou par eux-mêmes, ou par ceux qu'ils croient plus éclairés qu'ils ne le sont, ce que Dieu demande d'eux, afin de le faire avec une exacte fidélité. C'est la disposition où était David, lorsqu'il dit à Dieu : *Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt* (1). Il n'a point d'autre volonté que celle de Dieu. Il est attentif pour savoir ce qu'il demande de lui, et il met sa gloire à lui obéir.

℣. 3. NE FESTINES RECEDERE A FACIE EJUS. Le Sage met toute la piété, comme David, à vivre en la présence de Dieu, à observer toutes ses paroles et à *marcher dans la lumière de son visage,* parce que, si on se retire un peu de lui, on rentre en soi-même, et on ne trouve que ses propres ténèbres et le péché. *Ne persévérez point dans l'œuvre mauvaise.* Si l'on tombe dans le mal par une fragilité humaine, il veut au moins que l'on n'y persévère pas avec un endurcissement plus digne du démon que d'un chrétien.

℣. 4. ET SERMO ILLIUS POTESTATE PLENUS EST... Après que le Sage a dit : *Ne persévérez point dans l'œuvre mauvaise,* il ajoute, *parce qu'il fera tout ce qu'il voudra : sa parole est pleine de puissance.*

(1) *Ps.* LVI. 2.

5. Qui custodit præceptum non experietur quidquam mali. Tempus et responsionem cor sapientis intelligit.

6. Omni negotio tempus est, et opportunitas, et multa hominis afflictio,

7. Quia ignorat præterita, et futura nullo scire potest nuntio.

8. Non est in hominis potestate prohibere spiritum ; nec habet potestatem in die mortis ; nec sinitur quiescere ingruente bello ; neque salvabit impietas impium.

5. Celui qui garde le précepte, ne ressentira aucun mal. Le cœur du sage sait ce qu'il doit répondre, et quand il est temps de le faire ;

6. Toutes choses ont leur temps et leurs moments favorables ; et c'est une grande misère à l'homme,

7. De ce qu'il ignore le passé et qu'il ne peut avoir aucune nouvelle de l'avenir.

8. Il n'est pas au pouvoir de l'homme d'empêcher que l'âme ne quitte le corps, il n'a point de puissance sur le jour de la mort ; il ne peut avoir de trève dans la guerre qui le menace, et l'impiété ne sauvera point l'impie.

COMMENTAIRE

Il y a une grande liaison dans ces paroles, et une admirable consolation pour ceux *dont le cœur,* dit saint Augustin, *se trouve enchanté des plaisirs du monde, et plongé dans les délices mortelles : Obrutum cor habentes illecebris mundi, et mortiferis delectationibus consopitum.*

Il semble que le Sage dise à ces personnes : Ne vous abandonnez pas vous-mêmes dans l'état malheureux où vous vous trouvez. Ne persévérez point dans le mal. Ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu ; car sa parole est pleine de puissance. Il surmonte tout ce qui lui résiste, et il fait tout ce qui lui plaît. Il est vrai qu'étant abîmés dans le péché comme vous êtes, vous ne pouvez pas vous tirer par vous-même de cette dure servitude, et de la profondeur de cette mort. « Mais c'est Dieu, selon la parole d'un saint, qui ressuscite les morts, qui rompt les chaînes des âmes captives, qui dissipe leurs ténèbres par sa lumière, et qui les rend justes d'injustes qu'elles étaient. Il leur inspire un amour qui fait qu'elles l'aiment comme elles sont aimées de lui, et il est lui-même cet amour qu'il leur inspire. *Ille ex injustis justos facit : indit amorem, quo redametur amans : et amor quem conserit, ipse est*(1).

Nul ne peut lui dire : Pourquoi faites-vous ainsi ? Il peut convertir un très grand pécheur sur la fin de sa vie, et en abandonner un autre qui l'aurait moins offensé. Il est le maître de ses grâces, il les dispense à qui il lui plaît, et quand il lui plaît. Mais il nous assure lui-même qu'il les donne aux humbles, et à ceux qui ont une ferme confiance en lui. Ainsi, nul ne peut lui dire : *Pourquoi faites-vous ainsi ?* Car soit qu'il remette, soit qu'il exige ce qui lui est dû, il est toujours juste. Sa bonté le remet, sa justice l'exige : et il est louable, en l'une et en l'autre. *Deus neque exigendo, neque remittendo quod sibi debetur injustus est.*

℣. 5. Qui custodit præceptum... En liant cette parole avec celles qui suivent, on peut leur donner ce sens. Celui qui garde le précepte que Dieu lui donne si souvent dans l'Écriture, de ne point rechercher ce qu'il nous plaît, mais d'attendre ses ordres, et de soumettre notre volonté à la sienne, ne ressentira aucun mal. Les succès mêmes qui paraîtraient lui être désavantageux lui seront favorables ; et tout contribuera au bien de son âme. Le Sage qui suit ce précepte n'entreprend rien que selon les règles de Dieu. Il se conduit plutôt par la charité qui anime son cœur, que par la lumière qui éclaire son esprit. C'est ainsi qu'il sait quand il est temps de parler ; ce qui est le propre des sages, selon saint Jérôme ; et il apprend de Dieu ce qu'il doit répondre.

℣. 6. Omni negotio tempus est... C'est là ce que le Sage a toujours en vue. Il ne se conduit pas comme ceux qui agissent au hasard, qui s'imaginent qu'il suffit qu'une chose soit bonne en elle-même, et qu'après cela tout homme peut la faire et en tout temps. Il sait qu'il dépend de Dieu comme un serviteur de son maître. Il ne veut pas prévenir ses ordres, mais les suivre ; et il a un profond respect pour ces paroles que Jésus-Christ dit à ses parents qui le portaient à aller prêcher et faire des miracles à Jérusalem, ce qui ne pouvait être en soi que très utile : *Mon temps n'est pas encore venu, mais pour vous votre temps est toujours prêt*(2).

℣. 7. Multa hominis afflictio quia ignorat... C'est une grande misère à l'homme d'ignorer le passé, parce que l'expérience des choses passées est la source de la prudence ; et de ce qu'il ne peut connaître les choses futures, parce que la félicité imaginaire de son état présent doit être sans cesse troublée par la crainte de la perdre, et par l'incertitude de l'avenir.

℣. 8. Non est in hominis potestate prohibere spiritum... Ces paroles font bien voir que toute la grandeur humaine n'est qu'un néant. Qu'un homme soit le maître du monde, qu'il paraisse tout-puissant à l'égard des hommes, il n'est pas néanmoins en son pouvoir d'empêcher que son âme ne quitte son corps à l'heure que Dieu a marquée. Tout ce qui le rend si redoutable est fondé sur sa vie, et sa vie est plus fragile que le verre. Il a beau se dissimuler cette nécessité inévitable. *Il ne peut avoir de trève dans cette guerre.* Chaque pas qu'il fait le mène à la mort. Il ne lui reste que de s'humilier sous la main de Dieu, et

(1) *Prosp. carm. de ingrat. c.* 16.

(2) *Jean.* VII. 6.

9. Omnia hæc consideravi, et dedi cor meum in cunctis operibus quæ fiunt sub sole. Interdum dominatur homo homini in malum suum.

10. Vidi impios sepultos, qui etiam cum adhuc viverent in loco sancto erant, et laudabantur in civitate quasi justorum operum. Sed et hoc vanitas est.

11. Etenim quia non profertur cito contra malos sententia, absque timore ullo filii hominum perpetrant mala.

12. Attamen peccator ex eo quod centies facit malum, et per patientiam sustentatur, ego cognovi quod erit bonum timentibus Deum, qui verentur faciem ejus.

9. J'ai considéré toutes ces choses, et j'ai appliqué mon cœur à discerner tout ce qui se fait sous le soleil. Un homme quelquefois en domine un autre pour son propre malheur.

10. J'ai vu des impies ensevelis, qui, lors même qu'ils vivaient, étaient dans le lieu saint, et qui étaient loués dans la cité, comme si leurs œuvres eussent été justes ; mais cela même est une vanité ;

11. Car, parce que la sentence ne se prononce pas sitôt contre les méchants, les enfants des hommes commettent le crime sans aucune crainte.

12. Mais néanmoins cette patience même avec laquelle le pécheur est souffert, après avoir cent fois commis des crimes, m'a fait connaître que ceux qui craignent Dieu et qui respectent sa face seront heureux.

COMMENTAIRE

d'attendre par l'obéissance qu'il lui rende une vie plus heureuse que celle-ci.

L'impiété ne sauvera point l'impie. Les impies mettent un voile sur leurs yeux, et ils tâchent de se cacher cet objet terrible de la mort, et de l'éternité qui doit la suivre. Mais leur impiété ne fait qu'assurer leur malheur, au lieu de les en délivrer. Car, quoi qu'ils fassent pour s'aveugler eux-mêmes, et pour s'empêcher de craindre ce qu'ils craignent, ils ne sauraient néanmoins reculer d'un seul moment l'heure de leur mort, et ils tomberont alors infailliblement entre les mains de ce juste Juge.

Que leur servira donc de fuir maintenant devant sa face, et de s'imaginer qu'il les a oubliés, parce qu'ils l'ont effacé de leur souvenir, sinon à exciter contre eux la colère toute puissante de Celui dont ils auraient éprouvé l'extrême bonté, et pendant leur vie et à leur mort, s'ils avaient mieux aimé croire à ses promesses qu'à celles du monde, et l'avoir pour ami que pour ennemi ? *Quo fugit qui te dimittit,* dit saint Augustin, *nisi a te placido ad te iratum* (1) ?

℣. 9-10. OMNIA HÆC CONSIDERAVI... VIDI IMPIOS SEPULTOS... *Un homme quelquefois en domine un autre pour son propre malheur.* Le Sage applique cette vérité à ceux qui commandent dans l'Église, puisqu'il ajoute aussitôt après, qu'il a vu des hommes qui vivaient dans le lieu saint, qui étaient loués comme si leurs œuvres étaient justes, et qui néanmoins étaient des impies. Cette parole doit faire trembler ceux qui se trouvent engagés dans le saint ministère. Car cette réflexion du Sage ne semble pas regarder proprement ceux qui abusent de leur pouvoir, et qui, selon l'expression des conciles, gouvernent les fidèles, non par l'autorité des saints canons, mais par une puissance tyrannique. *Non auctoritate canonica, sed potestate tyrannica* (2). Elle regarde plutôt *ceux qui sont loués* dans l'Église et *dans le lieu saint, comme si leurs œuvres étaient justes,* parce qu'en effet elles peuvent être justes au dehors, et dans tout ce qui en paraît aux yeux des hommes. Mais si on examine la manière dont ils se sont élevés au rang qu'ils tiennent, et le but qu'ils se proposent dans tout le bien qu'ils peuvent faire, on trouvera souvent que leur état est plus digne de compassion que d'envie, et qu'il devrait plutôt attirer les larmes que l'estime de ceux qui les louent.

℣. 11. QUIA NON PROFERTUR CITO CONTRA MALOS SENTENTIA... Dieu est patient, parce qu'il est éternel. Il ne prononce pas tout d'un coup la sentence contre les méchants, parce que sa miséricorde les tolère et les invite à la pénitence. Et cependant, les hommes abusent de cette extrême bonté pour leur propre ruine. Ils changent en poison le remède qui leur est offert pour les guérir. Ils s'imaginent que Dieu n'est point, parce qu'il est si patient ; au contraire, il n'est si patient que parce qu'il est Dieu, et qu'ayant une souveraine puissance pour punir les méchants, il a toute l'éternité pour la juste exécution de ses vengeances.

℣. 12. ATTAMEN PECCATOR EX EO QUOD CENTIES FACIT MALUM... Si Dieu a tant de patience envers les plus grands pécheurs, combien en aura-t-il pour ceux qui le craignent ? et s'il est si bon envers ceux qui le méprisent, combien le sera-t-il envers ceux qui ne cherchent que lui, et qui tremblent à la moindre de ses paroles ? Saint Augustin marque cette vérité, lorsqu'il dit d'une manière si touchante : « Celui qui nourrit les voleurs, laissera-t-il périr les innocents ? Celui qui vous a touché le cœur lorsque vous étiez plongé dans le crime, vous abandonnera-t-il lorsque vous ne pensez plus qu'à le servir ? *Qui pascit latronem, non pascet innocentem ? Qui justificavit impium, deseret pium ?*

Ainsi, nous pouvons dire, en considérant ou la prospérité ou l'impunité des méchants, ce que saint Ignace disait des soldats qui le conduisaient au martyre : *Leur méchanceté même est pour nous*

(1) *August. Confess. l.* IV. *c.* 9.

(2) *Concil. Hisp.* II. *can.* 6. *ann.* 619.

13. Non sit bonum impio, nec prolongentur dies ejus, sed quasi umbra transeant qui non timent faciem Domini.

13. Que les méchants ne réussissent point ! que les jours de leur vie ne soient pas longs ! et que ceux qui ne craignent point la face du Seigneur passent comme l'ombre !

14. Est et alia vanitas quæ fit super terram : sunt justi quibus mala proveniunt quasi opera egerint impiorum ; et sunt impii qui ita securi sunt quasi justorum facta habeant. Sed et hoc vanissimum judico.

14. Il se trouve encore une autre vanité sous le soleil. Il y a des justes à qui les malheurs arrivent, comme s'ils avaient fait les actions des méchants ; et il y a des méchants qui vivent dans l'assurance, comme s'ils avaient fait les œuvres des justes. Mais je crois que c'est là encore une très grande vanité.

15. Laudavi igitur lætitiam ; quod non esset homini bonum sub sole, nisi quod comederet, et biberet, atque gauderet, et hoc solum secum auferret de labore suo, in diebus vitæ suæ quos dedit ei Deus sub sole.

15. C'est ce qui m'a porté à louer la joie. J'ai cru que le bien que l'on pouvait avoir sous le soleil était de manger, de boire et de se réjouir ; et que l'homme n'emportait que cela avec lui de tout le travail qu'il avait enduré en sa vie pendant les jours que Dieu lui a donnés sous le soleil.

16. Et apposui cor meum ut scirem sapientiam, et intelligerem distentionem quæ versatur in terra. Est homo qui diebus et noctibus somnum non capit oculis.

16. J'ai appliqué mon cœur pour connaître la sagesse, et pour remarquer cette dissipation de l'esprit des hommes qui sont sur la terre. Tel se trouve parmi eux, qui ne dort et ne repose ni jour ni nuit.

17. Et intellexi quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem, eorum quæ fiunt sub sole ; et quanto plus laboraverit ad quærendum, tanto minus inveniat : etiam si dixerit sapiens se nosse, non poterit reperire.

17. Et j'ai reconnu que l'homme ne peut trouver aucune raison de toutes les œuvres de Dieu qui se font sous le soleil, et que, plus il s'efforcera de la découvrir, moins il la trouvera. Quand le sage même dirait qu'il a cette connaissance, il ne pourra la trouver.

COMMENTAIRE

une grande instruction : Illorum iniquitas mea doctrina est (1). Car si Dieu les souffre dans des excès si énormes, comment n'excusera-t-il pas les fautes légères de ceux qui le craignent ? Et s'il est si indulgent envers ses plus grands ennemis, combien le sera-t-il envers ses amis ?

℣. 13. Non sit bonum impio... Le Sage peut faire ce souhait d'une manière proportionnée à sa sagesse, parce que les parfaits haïssent les méchants *d'une haine parfaite*, comme dit David. Il souhaite que Dieu s'oppose à eux comme eux-mêmes s'opposent à Dieu ; et il comprend par la lumière qu'il reçoit d'en-haut, que, s'ils ne doivent point se convertir, la vie la plus courte est la meilleure pour eux. Car, comme il a été marqué auparavant, il vaut mieux mourir dans le péché, que de ne vivre que pour pécher. Et « rien n'est si malheureux, dit saint Augustin, que le bonheur des méchants. Leur impunité même est le plus grand des supplices, puisqu'elle ne sert qu'à les endurcir dans le mépris de Dieu, et dans l'oubli de ses jugements. »

℣. 14. Sunt justi quibus mala proveniunt... Salomon appelle *une vanité* et une *grande* vanité, ce que l'on voit souvent en ce monde : les justes punis en cette vie, et les méchants, au contraire, y demeurant impunis. Non que ce désordre apparent n'arrive par un ordre très juste et très sage de la Providence ; mais parce que cette conduite suppose un très grand mal, qui est la chute de l'homme. Dans l'état d'innocence, ce désordre ne serait point arrivé ; et, dans l'autre vie, il n'y aura de biens que pour les bons, ni de maux que pour les méchants ; mais dans l'état de cette vie mortelle et misérable, exposée au péché et à toutes les peines du péché, il est très utile aux bons de souffrir, afin que la souffrance les humilie, et que l'humilité les couronne ; et il est très pernicieux, au contraire, aux méchants de réussir en toutes choses, parce que cette prospérité ne sert qu'à les corrompre, et qu'elle assure de plus en plus leur éternelle condamnation. C'est pourquoi saint Pierre dit que *Dieu commence son jugement par ceux de sa maison* (2). Il les traite comme ses enfants et ses bien-aimés. Il ne leur fait du mal que pour les sauver ; et il ne les juge présentement dans la douceur de sa miséricorde, que pour ne pas les juger un jour dans la sévérité de sa justice.

℣. 15. Laudavi igitur lætitiam... On a déjà fait voir auparavant qu'en prenant ces paroles selon la lettre, Salomon nous apprend qu'on doit condamner l'épargne cruelle des avares et le luxe des prodigues, et que le seul avantage qu'on puisse tirer en ce monde des biens de la terre, est de s'en servir avec modération et avec reconnaissance pour les nécessités de cette vie qui est si courte, en attendant que Dieu nous fasse passer à une meilleure. On a montré aussi que, selon saint Augustin, on doit entendre ces paroles d'une manière plus spirituelle, et que la joie dont parle le Sage est celle du cœur, lorsque l'âme, se nourrissant de Dieu, trouve en lui seul toute sa joie, et qu'elle a pour fin de tous ses travaux sa propre sanctification, et pour fruit la vie éternelle, comme le dit saint Paul (3).

℣. 16-17. Et apposui cor meum ut scirem... Et intellexi... Salomon a déjà fait voir que cette

(1) *Ignat. epist. ad Roman.*

(2) I. *Pet.* IV. 17. — (3) *Rom.* VI. 22.

dissipation de l'esprit des hommes qui sont sur la terre est une juste punition dont Dieu les afflige. Ils sont dans les ténèbres, et ils veulent toujours marcher sans savoir où ils vont. Ils raisonnent à l'aventure de ce qu'ils ignorent. Et ainsi, plus ils se tourmentent, plus ils s'égarent. Tel, dit-il, ne repose ni jour ni nuit, dans le dessein qu'il a de sonder ce qui est au-dessus de lui ; et le Sage ajoute qu'il a reconnu que, plus l'homme s'efforcera de découvrir les raisons des choses qui se passent sous le soleil, moins il les trouvera.

Saint Jérôme et, après lui, saint Prosper expliquent plus particulièrement cette impuissance où l'homme se trouve de rendre raison des œuvres de Dieu. « D'où vient par exemple, disent ces saints, cette différence prodigieuse qui se trouve dans la naissance des hommes ? L'un naît roi, l'autre naît esclave. L'un naît plein d'esprit, et l'autre stupide. L'un est naturellement sain, et l'autre malade. L'un naît avec une douceur qui le fait aimer, et l'autre avec une fierté qui le rend insupportable. Rien n'est plus obscur que la raison de ce partage si différent des dons de la nature, qui est une image de la diversité qui se trouve aussi dans la distribution des dons de la grâce (1) ».

Les hommes souffrent et approuvent même cette première inégalité qui se trouve dans l'ordre de la nature. Ils ont plus de peine à souffrir la seconde qui naît de la grâce, et les raisons de l'une et de l'autre nous sont inconnues. Ce secret est pour nous un abîme impénétrable, et un mystère que nous devons adorer. Dieu ordonne tout, et dans la nature et dans la grâce. Cela nous suffit. Il est la justice souveraine : il ne peut rien faire que de juste ; et sa conduite est aussi sainte en elle-même, qu'elle est incompréhensible à l'orgueil de l'homme.

Frappés de l'inégalité des conditions humaines, un certain nombre de philosophes chrétiens, se basant sur les textes du livre de la Sagesse, VIII, 19, 20, et de saint Jean, IX, 2, voient dans la réincarnation une des formes purgatorielles. Cette opinion fait de grands progrès chez certaines sectes protestantes, et nous voyons ainsi les protestants, qui refusaient de croire avec l'Église aux épreuves du purgatoire, aller plus loin qu'elle aujourd'hui, en en faisant une des bases de la réincarnation.

---

(1) *Hieron. in hunc locum. - Prosp. Carm. de ingrat.* VI. 35.

CHAPITRE IX

Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. Égale condition des bons et des méchants en ce monde. Faire le bien tandis qu'on le peut. Sagesse du pauvre méprisée.

1. Omnia hæc tractavi in corde meo, ut curiose intelligerem. Sunt justi atque sapientes, et opera eorum in manu Dei ; et tamen nescit homo utrum amore an odio dignus sit.

2. Sed omnia in futurum servantur incerta, eo quod universa æque eveniant justo et impio, bono et malo, mundo et immundo, immolanti victimas et sacrificia contemnenti. Sicut bonus, sic et peccator ; ut perjurus, ita et ille qui verum dejerat.

3. Hoc est pessimum inter omnia quæ sub sole fiunt, quia eadem cunctis eveniunt. Unde et corda filiorum hominum implentur malitia et contemptu in vita sua, et post hæc ad inferos deducentur.

1. J'ai agité toutes ces choses dans mon cœur, et je me suis mis en peine d'en trouver l'intelligence. Il y a des justes et des sages ; et leurs œuvres sont dans la main de Dieu : et néanmoins l'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine :

2. Mais tout est réservé pour l'avenir, et demeure ici incertain, parce que tout arrive également au juste et à l'injuste, au bon et au méchant, au pur et à l'impur, à celui qui immole des victimes et à celui qui méprise les sacrifices ; l'innocent est traité comme le pécheur, et le parjure comme celui qui jure dans la vérité.

3. C'est là ce qu'il y a de plus fâcheux dans tout ce qui se passe sous le soleil, que tout arrive de même à tous. De là vient que les cœurs des enfants des hommes sont remplis de malice et de mépris pendant leur vie. Et après cela, ils seront mis entre les morts ;

COMMENTAIRE

℣. 1-3. Omnia hæc tractavi... Il y a des justes et des sages, et leurs œuvres sont dans la main de Dieu. Car les âmes des justes, comme l'Écriture le dit ailleurs, leurs œuvres et leurs paroles sont dans la main du Tout-Puissant ; c'est lui qui est la lumière, la vie et le soutien de leur cœur, et qui forme en eux la volonté et l'action, comme dit saint Paul. Et néanmoins, *l'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine* (1) ; c'est-à-dire, selon quelques auteurs, il ne sait s'il est digne de cet amour stable et éternel que Dieu porte à ses fidèles, ou de cette haine qu'il portera pour jamais aux méchants, qui sont demeurés ou dans la condamnation qu'ils ont tirée de leur origine, ou dans la corruption particulière qu'ils y ont ajoutée par un dérèglement tout volontaire.

On peut dire encore, selon saint Jérôme (2), que, dans les actions même les plus saintes, comme lorsque l'on souffre les maux de cette vie, on ne sait pas certainement si on le fait d'une manière assez pure pour être digne d'être aimé de Dieu. Car il est bien difficile, dit saint Augustin, de pénétrer les replis de notre cœur, et de discerner le véritable mouvement qui le fait agir. Il peut se mêler une vanité secrète au désir que nous croyons avoir de ne plaire qu'à Dieu seul ; et il y a même, dans le fond de notre âme, beaucoup de faiblesses qui sont inconnues à elle-même, jusqu'à ce que la tentation lui fasse paraître ce que la lumière n'a pu découvrir.

Mais quoiqu'il soit vrai que le juste, tant qu'il est en cette vie, ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, et que tout se réserve pour l'avenir dans l'incertitude, il ne s'ensuit pas néanmoins que son état ne soit infiniment plus heureux que celui des méchants ; et qu'il ne puisse et ne doive vivre toujours ici-bas, selon que Dieu même nous le commande, dans une confiance pleine de joie. Il est vrai que nous vivons par la foi qui est obscure et insensible, et que nous n'avons point une certitude absolue de notre salut ; mais il est vrai aussi qu'il ne nous serait pas utile d'en avoir. Car rien ne nous est plus nécessaire pour nous sauver que l'humilité. C'est elle qui est la mère et la gardienne de toutes les vertus : et néanmoins, nous la perdrions très aisément et nous tomberions dans la présomption, si la conviction de notre extrême faiblesse et la crainte de mille périls qui nous environnent ne nous entretenaient dans une défiance continuelle de nous-mêmes.

L'âme est si faible, dit saint Augustin, tant qu'elle demeure en cette vie, qui est un lieu de tentation et de péril, qu'elle tomberait dans l'orgueil si elle croyait être en sûreté : *In hoc loco tanta est infirmitas ut superbiam possit generare securitas.* Ainsi elle se jette entre les bras de Dieu sans lui demander d'autre assurance pour son salut, que celle que tous les saints ont trouvée dans la fermeté de la foi, et dans un abandon humble et paisible à sa miséricorde infinie.

---

(1) *Philipp.* II. 13.

(2) *Hieron. in hunc locum.*

4. Nemo est qui semper vivat, et qui hujus rei habeat fiduciam ; melior est canis vivens leone mortuo.

5. Viventes enim sciunt se esse morituros; mortui vero nihil noverunt amplius, nec habent ultra mercedem, quia oblivioni tradita est memoria eorum.

6. Amor quoque, et odium, et invidiæ simul perierunt ; nec habent partem in hoc sæculo, et in opere quod sub sole geritur.

7. Vade ergo, et comede in lætitia panem tuum, et bibe cum gaudio vinum tuum, quia Deo placent opera tua.

4. Il n'y a personne qui vive toujours, ni qui ait même cette espérance ; un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort ;

5. Parce que ceux qui sont en vie, savent qu'ils doivent mourir ; mais les morts ne connaissent plus rien, et il ne leur reste plus de récompense ; car leur mémoire est ensevelie dans l'oubli.

6. L'amour, la haine et l'envie ont péri avec eux ; et ils n'ont plus de part à ce siècle, ni à tout ce qui se passe sous le soleil.

7. Allez donc, et mangez votre pain avec joie, buvez votre vin avec allégresse, parce que vos œuvres sont agréables à Dieu.

COMMENTAIRE

Tout se réserve pour l'avenir dans l'incertitude, ajoute le Sage, parce qu'à ne consulter que les sens, on ne voit point de différence entre les justes et les injustes, entre les bons et les méchants, et qu'il semble que *tout arrive de même à tous.* C'est-là la manière dont jugent ceux qui n'ont pour règle de leurs jugements que les apparences et non la vérité, et qui n'envisagent qu'avec des yeux humains les choses de Dieu. Le monde leur paraît une confusion et un chaos. C'est pourquoi le Sage ajoute qu'*ils sont remplis de malice pendant leur vie,* et qu'après cela, ils meurent comme ils ont vécu.

Il est certain néanmoins que, dans cette égalité des événements extérieurs qui semblent confondre sur la terre les bons et les méchants, il y a une prodigieuse différence qui les distingue les uns des autres. Et on peut dire que cette différence est aussi grande que celle qui se trouve entre le ciel et l'enfer : puisque le cœur des justes est tout plein de Dieu, qui les sanctifie par la présence de son Esprit ; au lieu que l'âme des méchants est remplie du démon, qui travaille sans cesse à y effacer les derniers traits de l'image que Dieu y avait gravée, en leur inspirant une corruption semblable à la sienne.

℣. 4-6. NEMO EST QUI SEMPER VIVAT, etc. Il n'y a personne qui vive toujours, ni qui ait même cette espérance. C'est pourquoi, il est d'autant plus utile de mépriser cette vie courte et si misérable, pour en acquérir une qui soit éternellement heureuse. *Un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort.* A juger du monde par les principes de ceux qui l'aiment, un pauvre qui a peine à respirer l'air, vaut mieux qu'un roi mort, puisque la vie est le fondement de tout ce qui passe pour grand et pour agréable sur la terre, et qu'on a tout perdu en la perdant.

Les morts, en quelque éclat ou de dignité ou de réputation qu'ils aient paru sur la terre, n'ont plus de part à ce siècle et à tout ce qui se passe sous le soleil. Au moment où ils sont sortis du monde, tout le monde a péri pour eux. Ils ne sont plus l'objet ni de l'amour, ni de la haine, ni de l'envie ; parce qu'ils ne peuvent plus ni favoriser ceux qui les aiment, ni nuire à ceux qui les haïssent, ni servir d'obstacles aux desseins de ceux qui les regardent d'un œil jaloux. Comme les princes mêmes ne sont que cendre dans leurs tombeaux, toute cette pompe superbe avec laquelle on les ensevelit est pour eux moins que la cendre et que la poussière, et si ces marques de gloire sont honorables à leur nom, elles leur sont néanmoins absolument inutiles.

℣. 7. VADE ERGO ET COMEDE IN LÆTITIA PANEM TUUM. Saint Jérôme remarque sur ce verset et sur les trois qui précèdent, que, si on ne s'arrêtait qu'au sens de la lettre, on pourrait dire que le Sage fait parler ici les impies et les mondains quoiqu'il ne dise pas formellement qu'il leur attribue ces paroles ; c'est une manière plus ingénieuse de former des objections, dont on voit des exemples dans les écrits des païens.

Si l'on suit cette pensée, on peut dire, ajoute ce saint, que les impies raisonnent de cette manière, selon l'erreur dont ils sont obsédés : Puisque la vie est si misérable, qu'elle échappe si vite, et que tout finit à la mort, cherchez, disent-ils, dans les festins toutes les satisfactions de vos sens ; que vos vêtements soient magnifiques, que votre tête soit toujours parfumée des plus excellents parfums ; jouissez avec votre femme de tout ce qui peut plaire dans la vie, puisque vous courez à la mort à tout moment, et que vous ne serez plus dans le tombeau que poussière et que cendre. C'est ainsi, dit saint Jérôme, qu'ont parlé Épicure, Aristippe et les autres, qui ont plutôt raisonné en bêtes qu'en hommes, et qu'on peut appeler *pecudes philosophorum* (1).

Si l'on croit que Salomon émet ici son avis personnel, selon le sentiment de plusieurs exégètes, et si l'on veut entendre ces paroles au sens de la lettre, on peut le faire de la manière qui a déjà été marquée ailleurs, en disant qu'il exhorte les

---

(1) *Hieron. in hunc locum.*

8. Omni tempore sint vestimenta tua candida; et oleum de capite tuo non deficiat.

9. Perfruere vita cum uxore quam diligis, cunctis diebus vitæ instabilitatis tuæ, qui dati sunt tibi sub sole omni tempore vanitatis tuæ; hæc est enim pars in vita et in labore tuo quo laboras sub sole.

10. Quodcumque facere potest manus tua instanter operare, quia nec opus, nec ratio, nec sapientia, nec scientia erunt apud inferos quo tu properas.

8. Que vos vêtements soient blancs en tout temps, et que l'huile qui parfume votre tête ne défaille point.

9. Jouissez de la vie avec la femme que vous aimez pendant tous les jours de votre vie passagère, qui vous ont été donnés sous le soleil pendant tout le temps de votre vanité; car c'est là votre partage dans la vie et dans le travail qui vous fatigue sous le soleil.

10. Faites promptement tout ce que votre main pourra faire, parce qu'il n'y aura plus ni œuvre, ni raison, ni sagesse, ni science, dans le tombeau où vous courez.

COMMENTAIRE

hommes à user avec modération des biens de ce monde, puisqu'il les porte en même temps à plaire à Dieu par leurs bonnes œuvres. Mais il est vrai qu'il semble difficile de trouver dans ces paroles cet usage modéré des biens de cette vie, qui est le seul qui nous soit permis selon la loi de Dieu, sans faire quelque violence aux expressions.

Ainsi on doit donner à ces sentences un sens plus spirituel, selon la pensée de saint Jérôme et de saint Augustin. *Allez donc*, vous qui attendez une autre vie que celle-ci, *et mangez avec joie votre pain*, le pain du cœur, qui est vivant lui-même, et qui nous fait vivre pour jamais. *Buvez avec allégresse votre vin*, le vin de la grâce, qui nous enivre saintement en nous dégoûtant des faux plaisirs, pour nous faire aimer les biens véritables, *parce que vos œuvres sont agréables à Dieu*, et il ne donne son pain qu'à ceux qui joignent les œuvres aux saints désirs, et qui travaillent sérieusement à se vaincre eux-mêmes. Mais il vaut mieux voir dans ce passage, avec Bossuet et d'autres commentateurs, une objection, empruntée aux matérialistes, ou peut-être les sentiments mêmes de Salomon dans sa vieillesse lorsque, repu de jouissances physiques, il abandonnait jusqu'à son Dieu.

℣. 8. OMNI TEMPORE SINT VESTIMENTA TUA CANDIDA. *Les vêtements blancs* de l'âme sont, *ou la pureté du corps*, selon saint Jérôme (1), ou l'homme intérieur, dont elle est revêtue dans le baptême et dans les sacrements, lorsqu'elle est créée de nouveau, comme dit saint Paul, dans une justice et une sainteté véritable (2). *La blancheur de ces vêtements* est l'amour de Dieu, et tous les fruits et les bonnes œuvres qu'il produit en nous. Les taches qui les noircissent entièrement, ou qui en défigurent la beauté, sont l'infection de la concupiscence et de l'amour de nous-mêmes dans toutes les mauvaises habitudes qu'il produit en nous, et dans toutes les fautes qu'il nous fait commettre.

Comme donc les justes mêmes ne peuvent agir en cette vie sans imprimer quelque tache sur ces vêtements si précieux, ils doivent les laver sans cesse dans leurs larmes.

Que l'huile ne manque point à votre tête. La charité, qui est la blancheur de ces vêtements célestes, est aussi l'huile de l'onction de la tête, c'est-à-dire de la plus haute partie de l'âme. Cette charité ne doit donc jamais défaillir : mais l'âme doit l'attirer sans cesse en elle par la prière, et l'entretenir par les bonnes œuvres ; parce qu'elle est cette huile divine qui la fortifie lorsqu'elle s'affaiblit, qui l'éclaire lorsqu'elle est dans les ténèbres, et qui la guérit lorsqu'elle se blesse.

On peut expliquer aussi ces paroles selon saint Jérôme (3), de cette manière : *Que l'huile de votre tête ne défaille point* ; c'est-à-dire : Attachez-vous à Jésus-Christ par tous les désirs de votre cœur, afin qu'étant votre chef et votre tête, il fasse sans cesse descendre sur vous l'onction et les influences de sa grâce.

℣. 9. PERFRUERE VITA CUM UXORE... Outre le sens de ces paroles, qui est clair et qui porte les hommes à la chasteté du mariage dans un temps où la virginité était inconnue, les saints ont dit, comme le Sage le marque ailleurs, que la sagesse est la véritable épouse de l'âme, et que c'est de cette alliance céleste que naissent la joie du cœur, les fruits de lumière et une ressemblance de l'homme avec Dieu.

℣. 10. QUODCUMQUE FACERE POTEST MANUS TUA... Cette parole a rapport à celle du Fils de Dieu : *Marchez pendant que vous avez la lumière ; il vient une nuit où l'on ne pourra plus travailler* (4). Si la foi est vive en nous, elle nous pressera de faire tout le bien qui sera en notre pouvoir, et de prévenir les maux dont nous sommes menacés. Le vrai chrétien ménage son temps avec une épargne religieuse, parce qu'il considère combien sont précieux tous les moments dont on achète l'éternité. Il faut donc agir pendant la vie, et non pas remettre à faire pénitence aux approches de la mort. Car les justes mêmes ont assez de peine à tenir, à cette dernière heure, leur esprit appliqué à Dieu, lorsqu'il est accablé par la faiblesse du corps et par la violence de la maladie.

« Il n'y a plus lieu, dit saint Jérôme, de faire pénitence dans l'enfer. On ne trouvera plus dans

(1) *Hieron. in hunc locum.*
(2) *Ephes.* IV. c. 24.
(3) *Hieron. in hunc locum.*
(4) *Joan.* IX. 4.

11. Verti me ad aliud, et vidi sub sole nec velocium esse cursum, nec fortium bellum, nec sapientium panem, nec doctorum divitias, nec artificum gratiam ; sed tempus casumque in omnibus.

12. Nescit homo finem suum ; sed sicut pisces capiuntur hamo, et sicut aves laqueo comprehenduntur, sic capiuntur homines in tempore malo, cum eis extemplo supervenerit.

13. Hanc quoque sub sole vidi sapientiam, et probavi maximam :

14. Civitas parva, et pauci in ea viri ; venit contra eam rex magnus, et vallavit eam, exstruxitque munitiones per gyrum, et perfecta est obsidio.

15. Inventusque est in ea vir pauper et sapiens, et liberavit urbem per sapientiam suam ; et nullus deinceps recordatus est hominis illius pauperis.

16. Et dicebam ego meliorem esse sapientiam fortitudine. Quomodo ergo sapientia pauperis contempta est, et verba ejus non sunt audita ?

11. J'ai tourné mes pensées ailleurs ; et j'ai vu que, sous le soleil, le prix n'est point pour ceux qui sont les plus légers à la course, ni la victoire pour les plus vaillants, ni le pain pour les sages, ni les richesses pour les plus habiles, ni la faveur pour les meilleurs ouvriers, mais que tout se fait par rencontre et à l'aventure.

12. L'homme ignore sa fin ; et,comme les poissons sont pris à l'hameçon et les oiseaux au filet, ainsi les hommes se trouvent surpris par le mauvais moment, lorsque tout d'un coup il fond sur eux.

13. J'ai vu aussi sous le soleil une action qui m'a paru d'une très grande sagesse :

14 Une ville fort petite, où il y avait peu de monde : un grand roi est venu pour la prendre ; il l'a investie, il a bâti des forts tout autour, et il l'a assiégée de toutes parts.

15. Alors s'est trouvé dedans un homme pauvre, mais sage, qui a délivré la ville par sa sagesse, et, après cela, nul ne s'est plus souvenu de cet homme pauvre.

16. Je disais alors que la sagesse est meilleure que la force. Comment donc la sagesse du pauvre a-t-elle été méprisée ? et comment ses paroles n'ont-elles point été écoutées ?

COMMENTAIRE

l'autre vie les vertus que l'on aura méprisées en celui-ci. Hâtez-vous donc, ajoute ce père, de demander grâce à Dieu pendant que la porte de sa miséricorde est encore ouverte. Travaillez pendant que vous en avez le temps, et que vous pouvez prévenir des maux éternels. *Dum in isto sæculo es, festina agere pœnitentiam* (1).

℣. 11. Verti me ad aliud... Le sens de ces paroles paraît assez clair, et il fait voir l'injustice du monde, et la folie de ceux qui y fondent leur espérance et leur bonheur, en ce que le prix de ceux qui excellent ou dans la guerre, ou dans la sagesse, ou dans les sciences, ou dans les arts, ne se distribue point selon l'équité et selon les divers degrés de capacité et de suffisance qui se trouvent dans les personnes ; mais que c'est d'ordinaire ou le hasard, ou l'intérêt, ou l'envie et la passion qui gouverne toutes ces choses, et qui souvent rebute ceux qui ont le plus de mérite, pour favoriser les plus indignes. « *Le pain*, dit saint Jérôme, *n'est point pour les plus sages*, car l'expérience nous fait voir tous les jours qu'il y a beaucoup de personnes très recommandables par leur sagesse, qui manquent néanmoins de ce qui leur est nécessaire pour leur subsistance. Les richesses, ajoute-t-il, ne sont pas pour ceux qui en seraient les plus dignes. On voit souvent dans l'Église que les plus ignorants sont les plus estimés, et qu'ayant une facilité de parler, soutenue par une grande hardiesse, ils s'acquièrent du crédit parmi le peuple qui se laisse aisément éblouir, et qui est souvent plus touché des apparences que de la vérité même. Il arrive souvent, au contraire, qu'un homme vraiment habile est dans l'indigence et dans l'oubli, et qu'il souffre même des persécutions, bien loin de s'attirer la faveur des hommes (2).

℣. 12. Nescit homo finem suum. L'Écriture avertit souvent les hommes de cette effroyable surprise qui leur arrivera à leur mort, et elle leur en trace des images différentes pour frapper l'insensibilité de leur cœur, elle les compare avec raison *aux poissons et aux oiseaux*, dont les uns se jouant dans l'eau et les autres dans l'air, *se trouvent pris* en un moment *à l'hameçon et au filet*, et trouvent leur mort au milieu de leurs jeux.

℣. 13-16. Hanc quoque sub sole vidi sapientiam, etc. Cette image de la sagesse d'un homme si avantageuse à toute une ville, et en même temps si méprisée, est assez claire par elle-même ; et elle est encore une grande preuve de cette injustice des hommes, et de la misère de ceux qui espèrent les récompenses du siècle, dont le Sage vient de parler.

Les saints y donnent un autre sens plus spirituel. *Cette cité* est l'Église. *Elle est petite* en comparaison de la Babylone qui renferme presque tout le monde ; ou elle est petite encore, parce qu'elle est la cité des humbles et des petits. *Un grand roi est venu pour la prendre, et il l'a assiégée de toutes parts.* Ce roi est le démon que Jésus-Christ appelle le prince du monde, et dont il est dit, dans Job, qu'*il n'y a point de puissance sur la terre qui puisse être comparée à la sienne* (3). Il attaque l'Église, ou par les erreurs de ses ennemis déclarés, ou par la corruption des mœurs de ses ministres et de ses propres enfants. *Il se trouve dedans, un homme pauvre et sage, qui délivre la ville par sa sagesse.* Cet homme est sage parce

(1) *Hieron. in hunc locum.*

(2) *Hieron. in hunc locum.* — (3) *Job.* XLI. 24.

17. Verba sapientium audiuntur in silentio, plus quam clamor principis inter stultos.

18. Melior est sapientia quam arma bellica ; et qui in uno peccaverit multa bona perdet.

17. Les paroles des sages sont écoutées dans le silence et avec plus de fruit que les cris du prince parmi les insensés.

18. La sagesse vaut mieux que les armes des gens de guerre, et celui qui manque en un seul point perdra de grands biens.

COMMENTAIRE

qu'il est pauvre. Il est pauvre parce qu'il est humble, et que, se considérant comme un néant devant Dieu dont il a tout reçu, il ne veut vivre que pour lui seul, ni ne plaire qu'à lui seul.

Saint Athanase, saint Jean Chrysostôme et plusieurs autres saints, après les apôtres, ont été ces pauvres et ses sages, auxquels Jésus-Christ a dit comme à ce saint évêque qu'il console dans l'Apocalypse : Je sais que vous êtes affligé et pauvre, mais vous êtes riche (1). Ils ont été méprisés et traités même outrageusement, par une flagrante injustice. Mais ils ont été révérés ensuite comme les défenseurs et les libérateurs de l'Église, et leur mémoire sera éternellement en gloire devant Dieu, et en bénédiction parmi les justes.

℣. 17. VERBA SAPIENTIUM AUDIUNTUR IN SILENTIO... Saint Jérôme (2) explique ainsi cette sentence : Lorsqu'un homme parle dans l'Église en déclamateur, et que, recherchant les agréments du langage, il tâche de s'attirer les applaudissements des hommes, c'est une marque qu'aux yeux de Dieu il a perdu le sens, et que ceux qui l'estiment ne sont pas sages. *Scito signum esse insipientiæ, tam ejus qui loquitur, quam eorum qui audiunt.* Celui, au contraire, qui est sage selon Dieu, annonce sa parole avec une circonspection pleine de paix. Il n'a pas pour but, dit saint Bernard, de plaire à l'esprit, mais de gagner le cœur, et il travaille plutôt à exciter les larmes que les acclamations de ceux qui l'écoutent.

On peut encore donner ce sens à cette sentence. Quoique *les paroles des sages* soient méprisées de ceux qui ne le sont pas, *elles s'entendent néanmoins dans le repos,* c'est-à-dire dans la circonspection modeste, avec laquelle ils les disent, et dans la docilité paisible avec laquelle les écoutent ceux qui révèrent en eux le don de Dieu. Ces paroles s'entendent plus que les cris du prince parmi les insensés. Cette principauté semble marquer principalement celle qui donne aux hommes l'autorité de l'Église. Si ceux qui sont élevés à ce ministère où ils doivent être, selon Jésus-Christ, les serviteurs des autres, usent d'empire et de violence au lieu de la douceur et de la charité que Jésus-Christ leur a tant recommandée par ses paroles et par son exemple ; les personnes qui n'ont point de sens et de discernement de la foi, les écoutent alors, et les louent peut-être pour les mêmes choses pour lesquelles Dieu les condamne.

C'est ainsi que l'on a loué autrefois Théophile, patriarche d'Alexandrie, lorsqu'il employa toute son autorité pour perdre saint Jean Chrysostôme. Mais ce respect que l'on rend quelquefois, non à la dignité de ses princes, à laquelle il est toujours dû, mais à l'abus même qu'ils en peuvent faire, n'a rien de semblable à cette vénération profonde avec laquelle on révère les sages dans leurs paroles, comme on a vénéré saint Jean Chrysostôme, lors même qu'il était comme foulé aux pieds de ses ennemis.

℣. 18. MELIOR EST SAPIENTIA..... La sagesse vaut mieux que la force. Ainsi les ministres de l'Église, qui sont les vrais sages, doivent aimer à conduire plutôt les âmes par la prudence que par la force. *Et celui qui pèche en une chose,* c'est-à-dire, en ce point qu'il vient de marquer, et qui, dans le gouvernement de l'Église, préfère une conduite impérieuse à une sagesse toute de charité, perdra de grands biens, et s'exposera, selon l'Évangile, à commettre de grands maux.

Cette dernière parole peut s'entendre aussi absolument, sans la lier à ce qui précède. *Celui qui pèche en une chose perdra de grands biens.* Il y a des fautes petites en apparence, mais qui ont de grandes suites. On néglige de veiller sur soi. On ne fait point d'attention sur le peu d'amour que l'on a pour Dieu ; sur les désirs de son cœur ; sur l'estime qu'on a de soi-même ; sur le peu de charité qu'on témoigne aux autres ; sur les jugements peu avantageux qu'on porte du prochain, par une envie obscure et cachée qui se dérobe à celui-là même dont elle altère le jugement. On est dans cette langueur sans la connaître. Et cependant, celui qui pèche de cette manière perd les grandes grâces, ou que Dieu lui avait déjà faites, ou qu'il était prêt de lui faire ; et il s'expose à ressentir en lui-même, par une malheureuse expérience, la vérité de cette autre parole du Sage : *Celui qui néglige les petites choses tombe peu à peu* (3).

(1) *Apoc.* II, 8. — (2) *Hieron. in hunc locum.*

(3) *Eccli.* XIX, 1.

CHAPITRE X

Suites funestes de l'imprudence. Imprudents et esclaves élevés en dignité. Caractère du médisant. Roi enfant. Princes débauchés. Ne point médire du roi.

1. Muscæ morientes perdunt suavitatem unguenti. Pretiosior est sapientia et gloria, parva et ad tempus stultitia.

2. Cor sapientis in dextera ejus, et cor stulti in sinistra illius.

1. Les mouches qui meurent dans le parfum en gâtent la bonne odeur ; de même une imprudence légère et de peu de durée efface le prix de la sagesse et de la gloire.

2. Le cœur du sage est dans sa main droite, et le cœur de l'insensé est dans sa main gauche.

COMMENTAIRE

℣. 1. Muscæ morientes... La mouche, dit saint Grégoire, et après lui saint Bernard, est un petit animal toujours importun et inquiet. Ainsi elle marque les pensées vaines et les désirs déréglés qui tourmentent sans cesse notre esprit et notre cœur. Si on n'a soin de chasser ces mouches de l'âme, et si on souffre qu'elles y meurent et qu'elles l'entretiennent dans des sentiments de mort, elles étoufferont l'odeur de ce parfum précieux que le Saint-Esprit répand en elle, et qui lui fait trouver un plaisir céleste dans la voie de Dieu.

On peut expliquer encore cette sentence de cette manière : Quand les mouches ne touchent le parfum qu'en passant, elles ne le gâtent pas ; mais lorsqu'elles s'y arrêtent longtemps, et qu'elles y meurent, elles en gâtent la bonne odeur. Ainsi, selon la pensée de saint François de Sales, lorsque nos fautes ne sont que passagères, et qu'elles ne sont pas des passions véritables qui aient une racine dans notre cœur, elles ne détruisent point en nous l'onction de la grâce de Jésus-Christ, pourvu que nous les reconnaissions, et que nous tâchions de les détruire devant Dieu par une pénitence sincère. Mais *lorsque les mouches meurent dans le cœur*, c'est-à-dire, lorsque ces négligences qui paraissent peu considérables, ne sont plus seulement des fautes passagères, mais des habitudes que l'on entretient volontairement, elles font perdre cette douceur spirituelle que l'on goûtait dans le service de Dieu, et portent l'âme insensiblement dans cette tiédeur et cette paresse léthargique qui donne le nom à l'un des sept péchés capitaux.

Ainsi une imprudence légère et de peu de durée l'emporte sur la sagesse et la gloire. Ceux qui sont possédés de l'amour du siècle, traitent les amis de Dieu d'imprudents et d'insensés, parce qu'ils méprisent ce que les autres estiment et qu'ils se mettent peu en peine, ou de rechercher les biens, ou de fuir les maux de ce monde. Mais *cette folie est bien petite*, parce qu'elle n'en a que le nom et l'apparence ; *et elle ne durera que peu de temps*, parce qu'après cette vie, lorsque le voile sera levé, l'Écriture nous apprend que les méchants déclareront devant les anges et les hommes, que, lorsqu'ils se croyaient les seuls prudents, ils étaient des insensés, et que ceux qu'ils accusaient de folie étaient les vrais sages.

C'est ce que saint Jérôme marque en peu de mots, en se défendant contre les épicuriens de son époque. « Ces personnes, dit-il, ont leurs maximes, et nous avons les nôtres. Comme ils nous improuvent, nous les improuvons ; et, si nous leur paraissons des insensés, nous savons aussi que l'Écriture les condamne de folie. *Par pari refertur, et invicem nobis videmur insanire* (1).

℣. 2. Cor sapientis in dextera ejus. Le cœur du sage est dans sa droite. La droite, dans l'Écriture, marque, selon les saints, les biens spirituels et célestes, comme la gauche les biens temporels. Ainsi le cœur du sage est dans sa droite, parce qu'il ne goûte que les biens et les plaisirs de l'esprit, et que tout son désir et ses pensées sont déjà dans le ciel. *Le cœur de l'insensé est dans sa gauche,* parce que son cœur n'est que de chair et n'est sensible que pour les biens de la chair et du siècle ; qu'il est entièrement insensible pour les biens du ciel.

Ainsi le sage méprise tout ce qui passe, et ne travaille que pour ce qui est éternel. Comme son cœur est conduit par la foi, il prévoit ce qui doit arriver très certainement après cette vie, et il juge des choses comme Dieu même. L'insensé, au contraire, regarde comme un songe ce qui doit arriver après la mort, et s'attache à la vie présente comme à la seule réalité.

---

(1) *Hieron. in hunc locum.*

3. Sed et in via stultus ambulans, cum ipse insipiens sit, omnes stultos æstimat.

4. Si spiritus potestatem habentis ascenderit super te, locum tuum ne dimiseris, quia curatio faciet cessare peccata maxima.

5. Est malum quod vidi sub sole, quasi per errorem egrediens a facie principis :

6. Positum stultum in dignitate sublimi, et divites sedere deorsum.

7. Vidi servos in equis, et principes ambulantes super terram quasi servos.

8. Qui fodit foveam incidet in eam, et qui dissipat sepem mordebit eum coluber.

9. Qui transfert lapides affligetur in eis, et qui scindit ligna vulnerabitur ab eis.

3. L'imprudent qui marche dans sa voie, étant insensé lui-même, croit que tous les autres sont insensés.

4. Si l'esprit de celui qui a la puissance s'élève sur vous, ne quittez point votre place, parce que ce remède fait éviter de grandes fautes.

5. Il y a un mal que j'ai vu sous le soleil et qui semble venir de l'erreur du prince :

6. L'imprudent élevé dans une dignité sublime, et les riches assis en bas.

7. J'ai vu les esclaves à cheval, et les princes marcher à pied comme des esclaves.

8. Qui creuse la fosse y tombera ; et qui rompt la haie sera mordu par le serpent ;

9. Qui transporte les pierres en sera meurtri ; et qui fend le bois en sera blessé ;

COMMENTAIRE

℣. 3. Cum ipse insipiens sit, omnes stultos æstimat. L'hébreu est différent, au lieu de *omnes stultos æstimat,* il porte : *Dicit omnibus stultum se esse* (1).

L'imprudent qui n'est point éclairé de la foi, et qui souvent a peu de lumières de la vraie raison, marche dans sa voie, parce qu'il ne suit que sa fantaisie et ses passions ; et ensuite il croit tous les autres insensés. On peut dire aussi que la punition d'un homme qui marche dans sa voie, et qui ne croit que lui-même, est d'être abandonné par Dieu à l'égarement de son esprit. Comme il se croit sage, quoiqu'il n'ait point de sens, il prend les vrais sages pour les insensés. C'est là son péché, et c'est là la peine de son péché : car, étant aveuglé, il aime ses ténèbres ; il fuit la lumière, et il traite d'aveugles tous ceux qui voient ce qu'il ne voit pas.

℣. 4. Locum tuum ne dimiseris. Le lieu de chaque élu, dit saint Grégoire (2), c'est l'état où Dieu l'a mis, et la vie sainte dans laquelle il est entré. Si donc l'esprit de malice a reçu de Dieu le pouvoir de s'élever contre nous, et de nous tenter, ou par les mauvaises pensées qu'il nous inspire en secret, ou par les désirs déréglés par lesquels il tâche de corrompre la pureté de notre cœur, nous ne devons pas abandonner le lieu ni l'état où Dieu nous a mis : car, si nous demeurons fermes dans notre sainte résolution, la main du Tout-Puissant nous soutiendra, et sa lumière dissipera bientôt les ténèbres par lesquelles le démon s'efforce d'obscurcir notre âme.

℣. 5-7. Est malum quod vidi sub sole, etc. Il y a un mal que j'ai vu sous le soleil, qui semble venir de l'erreur du prince, c'est-à-dire, selon saint Jérôme (3), de Dieu, que l'Écriture appelle le grand prince du monde (4) ; mais qui vient néanmoins d'une sagesse accompagnée de justice, par laquelle il dispense aux peuples ceux qui doivent les gouverner, ou dans sa miséricorde, ou dans sa colère, pour leur faire grâce, ou pour les punir : dans leur aveuglement, les chefs des peuples laissent souvent à l'écart les hommes de mérite, pour élever aux charges des individus peu capables ou indignes.

J'ai vu sur des chevaux, c'est-à-dire dans les dignités les plus élevées, ceux qui étaient esclaves de leurs passions ; et *j'ai vu les princes*, c'est-à-dire ceux qui, s'étant assujettis volontairement à l'esprit de Dieu, avaient acquis par sa grâce un empire sur eux-mêmes, et sur tous les biens et les maux du monde, *marcher sur la terre comme des esclaves*, non seulement sans honneur, mais même souvent dans l'affliction et dans l'infamie, comme il est arrivé aux plus grands saints. Car on va dans le ciel, selon la parole de saint Paul, aussi bien *par la mauvaise réputation que par la bonne* (5) ; et on y va même beaucoup plus sûrement et plus glorieusement selon Dieu, par la mauvaise réputation qui n'est fondée que sur l'envie et l'injustice des hommes, que par la bonne.

℣. 8-9. Qui fodit foveam... Qui transfert lapides... Celui qui creuse la fosse y tombera, ou parce que les méchants tombent souvent dans les pièges qu'ils avaient dressés aux bons, ou parce que le péché même est la peine du péché.

Celui qui rompt la haie, c'est-à-dire, selon saint Jérôme (6), celui qui combat les dogmes de l'Église, et la doctrine de la tradition fondée sur l'autorité des prophètes et des apôtres, pour défendre les âmes contre leurs ennemis invisibles, non seulement sera mordu par le serpent, mais il en sera même le ministre, parce qu'il lui prête sa langue pour tromper les hommes : *lenones serpentis,* dit saint Augustin.

(1) ואמר לכל סכל הוא

(2) *Greg. in* I. *lib. Reg.* XI. 5.

(3) *Hieron. in hunc locum.*

(4) II. *Mach.* XII. 15.

(5) II. *Cor.* VI. 8.

(6) *Hieron. in hunc locum.*

10. Si retusum fuerit ferrum, et hoc non ut prius, sed hebetatum fuerit, multo labore exacuetur; et post industriam sequetur sapientia.

11. Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet qui occulte detrahit.

12. Verba oris sapientis gratia, et labia insipientis præcipitabunt eum;

13. Initium verborum ejus stultitia, et novissimum oris illius error pessimus.

14. Stultus verba multiplicat. Ignorat homo quid ante se fuerit; et quid post se futurum sit, quis ei poterit indicare?

15. Labor stultorum affliget eos, qui nesciunt in urbem pergere.

10. Si le fer est émoussé, et qu'on ne l'aiguise point pour le remettre dans son premier état, mais qu'on l'émousse encore, on aura bien de la peine à l'aiguiser dans la suite : ainsi la sagesse ne s'acquiert que par un long travail.

11. Celui qui médit en secret est comme un serpent qui mord sans faire de bruit.

12. Les paroles qui sortent de la bouche du sage, sont pleines de grâces ; mais les paroles de l'insensé le feront tomber dans le précipice.

13. Ses premières paroles sont une imprudence, et les dernières qui sortent de sa bouche sont une erreur très maligne.

14. L'insensé se répand en paroles. L'homme ignore ce qui a été avant lui ; et qui pourra lui découvrir ce qui doit être après lui?

15. Le travail des insensés les accablera, parce qu'ils ne savent pas seulement le chemin pour aller à la ville.

COMMENTAIRE

℣. 10. SI RETUSUM FUERIT FERRUM... Si nous laissons émousser, et même rebrousser *cette épée* que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre (1), c'est-à-dire la séparation et le retranchement que nous devons faire de tout ce qui est en nous d'humain et de charnel ; nous éprouverons combien il nous sera pénible de recommencer ce combat, et de nous faire cette violence, qui seule ravit le ciel.

Saint Jérôme considère cette sentence en elle-même, sans la lier avec celle qui précède, et il l'explique de cette manière : « Il arrive quelquefois, dit-il, qu'un homme qui avait commencé à chercher Dieu, se ralentit tout d'un coup, et qu'il tombe dans la paresse et dans la langueur. Et cette tiédeur qui possède son esprit, le rend comme un fer qui se rouille et qui se gâte : *Desidia quasi quædam rubigo sapientiæ*. Mais alors, il ne faut point perdre courage : car comme, en aiguisant un fer qui est émoussé, on peut le remettre dans son premier état, ainsi en s'appliquant avec une ardeur nouvelle à ce que Dieu nous commande, on peut recouvrer ce que l'on avait perdu, et rentrer peu à peu dans le chemin de la vertu et de la sagesse. Cela ne se peut faire qu'avec travail : mais la peine est heureuse lorsqu'elle est payée d'un si grand prix (2).

℣. 11. SI MORDEAT SERPENS IN SILENTIO. L'hébreu porte : *Comme un serpent mal enchanté.* La mystérieuse puissance des psylles existait donc déjà en dehors de l'Égypte.

« Il y a un grand rapport, dit saint Jérôme, entre celui qui médit et un serpent : car, comme le serpent mord en secret, et fait passer son venin dans sa morsure ; ainsi le médisant répand son poison dans l'âme de celui qui l'écoute. Il a reçu du ciel la langue pour bénir Dieu et pour édifier son prochain : il s'en sert pour combattre l'un et pour empoisonner l'autre. *Serpens et detractor æquales sunt : ille occulte mordens venenum inserit, iste clam detrahens virus pectoris sui infundit in fratrem* (3).

℣. 12-13. VERBA ORIS SAPIENTIS GRATIA... INITIUM VERBORUM EJUS, etc. On a expliqué ailleurs cette première sentence du Sage (4). Il fait voir dans la seconde le progrès de l'erreur, le cercle des péchés et des punitions que Dieu y attache. L'insensé, dit-il, ne se conduit point par la lumière de Dieu, mais par les ténèbres de son esprit propre. Il tombe d'abord dans une imprudence. Lorsqu'on la lui découvre, il pourrait s'en relever aisément s'il était humble ; mais, parce qu'il s'aime lui-même, il s'opiniâtre à la soutenir. Ainsi, une imprudence qui aurait pu paraître innocente d'abord, ou au moins excusable, devient enfin, par une suite et un enchaînement naturel, une erreur pleine d'une malignité toute volontaire.

℣. 14. STULTUS VERBA MULTIPLICAT... Salomon a marqué souvent dans les Proverbes cette vérité. C'est le propre du sage de parler peu ; c'est le propre de l'insensé de se répandre en paroles. Nous avons aussi déjà vu dans ce même livre combien grande est la folie de l'homme, de se tourmenter tant pendant sa vie, lui qui ne sait ce qui a été avant lui, ni ce qui doit arriver après sa mort.

℣. 15. LABOR STULTORUM AFFLIGET EOS... Le travail des insensés, qui ne travaillent que pour ce qui passe, les accablera ; parce que, ne devant être qu'un moment en ce monde, et éternellement en l'autre, ils ne considèrent pas que la fin de tout ce que nous faisons sur la terre, doit être de nous mettre en état d'entrer dans le ciel. Ainsi leur travail, au lieu de leur servir, les accable, parce que cette grande application qu'ils ont à ce qui

(1) *Matth.* x. 34.
(2) *Hieron. in hunc locum.*
(3) *Hieron. ibid.*
(4) *Prov.* x. 13. 14.

16. Væ tibi, terra, cujus rex puer est, et cujus principes mane comedunt.

17. Beata terra cujus rex nobilis est, et cujus principes vescuntur in tempore suo, ad reficiendum, et non ad luxuriam.

18. In pigritiis humiliabitur contignatio, et in infirmitate manuum perstillabit domus.

19. In risum faciunt panem et vinum ut epulentur viventes ; et pecuniæ obediunt omnia.

16. Malheur à toi, terre dont le roi est un enfant et dont les princes mangent dès le matin.

17. Heureuse est la terre dont le roi est d'une famille illustre, et dont les princes ne mangent qu'au temps destiné pour se nourrir, et non pour satisfaire leur sensualité.

18. La charpente du toit se gâtera peu à peu par la paresse, et les mains lâches seront cause qu'ils pleuvra partout dans la maison.

19. Les hommes emploient le pain et le vin pour se divertir, et pour passer leur vie en festins ; et toutes choses obéissent à l'argent.

COMMENTAIRE

ne regarde que cette vie passagère, fait voir qu'ils ont étouffé dans leur cœur tous les sentiments de la foi ; et qu'au lieu d'avoir dans l'esprit cette parole de saint Paul : *Nous n'avons point ici de cité stable, mais nous cherchons celle où nous devons habiter un jour* (1), ils ne pensent, au contraire, qu'à s'établir sur la terre comme s'ils devaient y demeurer éternellement, et ne sont nullement touchés ni des promesses de Dieu ni de ses menaces.

ỳ. 16-17. Væ tibi, terra... Beata terra, etc. Cette sentence est assez claire à la lettre. Un royaume est malheureux quand le roi est enfant, non seulement d'âge, mais de sens, et quand les princes emploient les premières heures du jour, qui devraient être destinées aux plus grandes choses, à satisfaire leur intempérance, et à chercher les divertissements d'une vie molle et sensuelle. C'est la plaie dont Dieu menace par son prophète de frapper son peuple. *Je leur donnerai*, dit-il, *des enfants pour princes, et des hommes efféminés les domineront* (2).

Mais ce sens est encore plus important lorsqu'il s'applique à l'Église. *Malheur à toi, terre*, terre des vivants, Église, *dont le roi est un enfant ;* c'est-à-dire, lorsque ceux qui possèdent le sacerdoce royal et qui devraient vivre de la vie, non seulement des hommes et des anges, mais de Dieu même, sont des enfants par leurs inclinations et leurs actions basses et puériles ; *et dont les princes mangent dès le matin*, par une intempérance honteuse, qui fait assez voir qu'étant esclaves des passions les plus contraires à la raison et à l'honneur, ils sont bien éloignés d'être en état de guérir celles des autres.

Heureuse est la terre dont le roi est noble. Heureuse l'Église dont le prince dédaigne, par un saint orgueil, tout ce qui paraît grand et agréable dans le monde, et qui, joignant à une humilité profonde une ambition divine, ne pense qu'à aller lui-même et à conduire les autres à Dieu par la voie de Dieu.

ỳ. 18. In pigritiis humiliabitur contignatio. La négligence qu'on apporte à réparer la couverture d'une maison ne paraît rien d'abord. Ce ne sont que de petites ouvertures par où il entre quelques gouttes de pluie ; mais peu à peu ces ouvertures s'accroissent. L'eau entre dans les murs, et à la fin il pleut partout ; la maison devient inhabitable, et, si on n'y remédie, elle tombe en ruine.

C'est une excellente image de la manière dont la négligence et le relâchement fait tomber une âme. Ce ne sont d'abord que de petites fautes, qui ne paraissent que des gouttes d'eau. Mais peu à peu la paresse refroidit la piété, affaiblit la foi, ralentit les bonnes œuvres, entre dans l'esprit et dans le cœur. Et ainsi elle devient enfin un des péchés capitaux qui tue l'âme, par les suites funestes d'un commencement qui ne semblait rien.

ỳ. 19. In risum faciunt panem... Le pain et le vin ont été donnés à l'homme pour réparer les ruines continuelles et la défaillance du corps, qui ne pourrait vivre sans ce soutien. Mais beaucoup font de cette malheureuse nécessité leur plaisir et leurs délices : *Calamitates deliciæ vocantur* (3), et ils se servent des dons de Dieu pour le combattre.

Toutes choses obéissent à l'argent. Tout obéit à l'argent, parce qu'il donne à l'homme un pouvoir général de satisfaire ses passions. C'est le dieu du siècle qui a ses adorateurs et ses martyrs ; ils courent pour lui les terres et les mers, et lui disent, selon saint Augustin, comme les martyrs ont dit autrefois à Dieu : *Nous sommes tous les jours exposés à la mort à cause de vous. Propter te mortificamur tota die* (4). Cette fausse divinité dérobe à Dieu la souveraineté qu'il a sur les hommes, et elle partage avec lui l'empire du monde. Mais si l'argent peut tout en cette vie, il ne pourra rien dans l'autre. Il viendra un jour où le vrai Dieu se fera justice ; et où, couronnant ceux qui lui auront été fidèles, il perdra les idolâtres de ce faux dieu.

---

(1) *Hebr.* XIII. 14.
(2) *Isai.* VI. 4.
(3) *August. Confess. lib.* X. *c.* 31.
(4) *Ps.* XLIII. 22.

20. In cogitatione tua regi ne detrahas, et in secreto cubiculi tui ne maledixeris diviti : quia et aves cæli portabunt vocem tuam, et qui habet pennas annuntiabit sententiam.

20. Ne parlez point mal du roi dans votre pensée, et ne médisez point du riche dans le secret de votre chambre, parce que les oiseaux même du ciel rapporteront vos paroles, et ceux qui ont des ailes, publieront ce que vous aurez dit.

COMMENTAIRE

℣. 20. Regi ne detrahas... Le sens de la lettre est clair et utile. Le Sage veut arrêter ceux dont la médisance serait assez aveugle et assez hardie pour ne pas épargner le prince même, et les personnes établies en autorité ou dans le monde ou dans l'Église ; comme s'il leur disait : Si la crainte de Dieu ne vous apprend pas assez le respect que vous devez aux premières personnes du monde, apprenez-le au moins par la crainte du supplice. Ne dites rien à leur désavantage, quand ce ne serait qu'au fond de votre cœur. Car les oiseaux du ciel le rapporteront ; c'est-à-dire, ceux que vous croyez les plus secrets ne le seront pas en cette circonstance. Ainsi, ne vous exposez pas à une chose qu'on ne peut ni penser sans crime, ni dire sans péril.

Saint Jérôme marque ce premier sens ; et il ajoute celui-ci qui est plus spirituel. Lorsque vous souffrez en quelque manière que ce puisse être, n'ayez point de pensée dans le secret de votre cœur qui tienne du murmure, ou qui soit injurieuse à la bonté de Dieu, de peur que les anges, qui sont témoins de ce qui se passe en vous, ne le lui rapportent, et qu'ils ne s'élèvent contre vous.

CHAPITRE XI

Faire l'aumône. Œuvres de Dieu inconnues. Avoir sans cesse devant les yeux le jugement de Dieu. Vanité de la jeunesse.

1. Mitte panem tuum super transeuntes aquas, quia post tempora multa invenies illum.

2. Da partem septem necnon et octo, quia ignoras quid futurum sit mali super terram.

3. Si repletæ fuerint nubes, imbrem super terram effundent. Si ceciderit lignum ad austrum aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit ibi erit.

1. Répandez votre pain sur les eaux qui passent, parce que vous le retrouverez après un long espace de temps.

2. Faites-en sept parts et même huit, parce que vous ignorez le mal qui doit arriver sur la terre.

3. Lorsque les nuées se sont remplies, elles répandent la pluie sur la terre. Si l'arbre tombe, au midi ou au septentrion, en quelque lieu qu'il sera tombé, il y demeurera.

COMMENTAIRE

℣. 1. Mitte panem tuum super transeuntes aquas... Saint Jérôme et les interprètes anciens et modernes conviennent que le sens même littéral de ces paroles regarde l'aumône. Faites part de votre pain aux hommes qui passent, et qui s'écoulent comme les eaux, selon que l'Écriture le dit ailleurs, parce que vous le retrouverez après un long temps. On sème dans le temps, et on moissonne dans l'éternité. Ce pauvre à qui nous donnons est *une eau qui passe*. Mais Jésus-Christ reçoit ce que cet homme que vous voyez semble recevoir; et la récompense qu'il nous promet ne passera point.

On est donc heureux lorsqu'on fait l'aumône; puisqu'on est assuré de retrouver longtemps après ce qu'on aura donné, et d'en recueillir le fruit avec une multiplication infinie. Mais il faut que Dieu nous grave lui-même cette vérité dans le cœur. A moins de cela, nous croyons plus nos yeux que sa parole, et il nous semble que nous perdons tout ce que nous retranchons de notre bien pour en faire part à ceux, par la main desquels Jésus-Christ nous assure qu'il le reçoit, et qu'il nous le rendra au centuple.

℣. 2. Da partem septem, necnon et octo.... Faites part à sept et à huit personnes, c'est-à-dire, répandez vos aumônes sur plusieurs. *Donnez à quiconque vous demande*, selon la parole de Jésus-Christ : *Omni petenti te, tribue*. Donnez sagement, mais néanmoins simplement et libéralement, de peur qu'en voulant discerner l'indigence des personnes avec une trop exacte sévérité, vous ne dérobiez la charité à ceux qui en sont dignes, pour éviter de la répandre sur les indignes. *Parce que vous ignorez le mal qui doit venir sur la terre.* On peut rapprocher cette sentence de ce que l'ange dit à Tobie : *C'est l'aumône qui délivre de la mort, qui purifie les péchés, et qui nous fait trouver grâce et miséricorde devant Dieu* (1). Si nous étions bien persuadés des maux effroyables dont nous sommes menacés dans l'autre vie, nous aurions une joie extrême de nous procurer l'amitié des pauvres en les assistant de notre bien, afin qu'ils deviennent nos protecteurs en ce jour terrible, où les plus justes mêmes seront dans l'effroi. Les nombres *sept* et *huit* ont été diversement interprétés. Par *sept*, les Juifs entendent le sabbat, et par *huit* la circoncision. Les pères, sous le nom de *sept*, ont vu la Synagogue ou la vie présente ; sous celui de *huit*, l'Église ou l'éternité. Toutes ces interprétations sont arbitraires.

℣. 3. Si repletæ fuerint nubes... Cette parole peut encore s'entendre de l'aumône. Comme les nuées répandent l'eau sur la terre, qui, sans elles, demeurerait toute sèche; ainsi Dieu a donné les biens aux riches, et les a rendus comme des nuées, afin qu'ils répandent leurs richesses sur les pauvres.

Les saints expliquent aussi les deux sentences qui précèdent, et particulièrement la dernière, des dispensateurs de la parole de Dieu. Ce sont *des nuées*, parce qu'ils doivent être élevés au-dessus de la terre, et poussés par le souffle du Saint-Esprit (2). Ils doivent être des nuées fécondes remplies de cette eau de la grâce qui descend du ciel, et qui rejaillit dans le ciel. C'est pourquoi les ministres de la parole que Dieu n'a point envoyés, mais qui usurpent d'eux-mêmes ce saint ministère, sont appelés *des nuées sans eau*, qui ne sont pas conduites par le mouvement du Saint-Esprit, mais *par les tempêtes de leurs passions* (3). Quand les ministres de l'Église sont véritablement

(1) *Tob.* XII, 9.

(2) *Aug. in Psal.* XXXV. — (3) *Jud.* 12.

4. Qui observat ventum non seminat ; et qui considerat nubes nunquam metet.

5. Quomodo ignoras quæ sit via spiritus, et qua ratione compingantur ossa in ventre prægnantis : sic nescis opera Dei, qui fabricator est omnium.

6. Mane semina semen tuum, et vespere ne cesset manus tua : quia nescis quid magis oriatur, hoc aut illud ; et si utrumque simul, melius erit.

4. Celui qui observe les vents, ne sème point, et celui qui considère les nuées, ne moissonnera jamais.

5. Comme vous ignorez par où l'âme vient, et de quelle manière les os se lient dans les entrailles d'une femme grosse, ainsi vous ne connaissez point les œuvres de Dieu, qui est le créateur de toutes choses.

6. Semez votre grain dès le matin, et que le soir votre main ne cesse point de semer, parce que vous ne savez lequel des deux lèvera le plus tôt, celui-ci ou celui-là ; si l'un et l'autre lèvent, ce sera encore mieux.

COMMENTAIRE

ces nuées divines et spirituelles, ils ne se sèchent point en répandant cette eau céleste sur les âmes, parce qu'ils ne leur donnent que de leur plénitude. Ils produisent dans les cœurs des fruits de piété et d'une sincère pénitence ; et l'onction du Saint-Esprit, qui nous parle par leur bouche, nous éclaire par leur exemple et par le règlement de toute leur conduite.

Si l'arbre tombe au midi ou vers l'aquilon, en quelque lieu qu'il sera tombé, il y demeurera.

Cet arbre est l'âme dont Jésus-Christ a dit : *Tout arbre qui ne produit point de bon fruit sera coupé et jeté au feu* (1). L'homme figuré par cet arbre, tombe en mourant au midi ou au nord. Le midi marque, selon saint Grégoire, la chaleur et la lumière d'une âme qui meurt dans l'amour de Dieu, et qui est possédée par le Saint-Esprit. L'aquilon marque ce froid ténébreux dont une âme est toute remplie lorsqu'elle meurt dans le péché et dans l'assujettissement à cet ange apostat qui a dit : *Je m'assoierai du côté de l'aquilon* (2). En quelque lieu que cet arbre tombe, il y demeurera, selon la parole de Jésus-Christ.

Que l'homme donc, qui est figuré par cet arbre, considère, pendant qu'il en a le temps, de quel côté il doit tomber, puisque, de quelque côté qu'il tombe au moment de la mort, il y demeurera immuable pour jamais par l'irrévocable sentence du juste Juge. Si vous voulez reconnaître, disent les saints, où *cet arbre doit tomber,* considérez de quel côté il penche. Sa racine, son bois et son fruit sont notre amour, nos inclinations et nos œuvres. Si l'âme, au moment de la mort, se trouve dans une disposition où le poids de son désir et de son amour tende tout à Dieu, elle tombera vers le midi, et elle sera confirmée pour jamais dans ce même amour. Si elle se trouve dans l'esclavage du péché et de sa volonté propre, elle tombera vers l'aquilon, et elle demeurera fixée dans cet endurcissement qui sera pour jamais son supplice et son enfer.

℣. 4. QUI OBSERVAT VENTUM... Celui qui est trop circonspect dans la dispensation de l'aumône, ou généralement dans toutes les bonnes œuvres, en faisant toujours des difficultés nouvelles, ou par une paresse qu'il couvre d'un prétexte spécieux, ou par une scrupuleuse timidité, n'entreprend jamais rien, parce qu'il craint tout. Ainsi, en s'abandonnant à la raison humaine, il ne donne pas assez à la prudence de la foi ; et lorsqu'il semble craindre de présumer trop de lui-même en s'exposant à des obstacles qu'il croit invisibles, il s'appuie en effet sur lui-même, au lieu de mettre toute sa confiance et toute sa force dans la vertu de Dieu et de son esprit.

Ceux qui sont portés à ne rien craindre, et à se charger du soin des âmes,ou par un intérêt secret, ou par un zèle qui a plus de chaleur que de discrétion et de lumière, peuvent abuser de cette vérité. Mais un remède n'en est pas moins bon, parce qu'on en peut abuser en l'appliquant mal ; et un excès n'excuse pas l'autre.

℣. 5. QUOMODO IGNORAS...« Qui peut comprendre, dit saint Jérôme, la manière dont la main toute-puissante de Dieu forme le corps et l'âme d'un enfant dans les entrailles de sa mère ? Qui peut concevoir cette prodigieuse variété, et en même temps cette parfaite union de tant de parties ? Et qui n'admirera que, de la même matière dont le corps se forme, une partie s'amollit dans la chair, une autre se durcit dans les os, une autre coule dans les veines, et une autre se lie dans les nerfs (3) ? »

Si la formation même et la structure de notre corps est pour nous un mystère incompréhensible, combien devons-nous encore plus ignorer ce qui se passe dans notre cœur,et cette manière secrète dont Dieu rétablit et sanctifie les âmes par une seconde création ? Ainsi, que l'ordre même de la nature nous apprenne à révérer celui de la grâce, et à ne pas entreprendre de *sonder les profondeurs de Dieu,* comme parle saint Paul.

℣. 6. MANE SEMINA SEMEN TUUM... *Semez* sans cesse *le grain,* ou de l'aumône, ou de la parole de Dieu, si vous êtes appelé à ce ministère. Que la charité que vous avez faite le matin continue au soir ; et que celle du soir se renouvelle au matin. *Reprenez, suppliez, menacez* (4), sans vous lasser

(1) *Matth.* VII. 10.
(2) *Isa.* XIV. 13.
(3) *Hieron. in hunc locum.*
(4) I. *Tim.* II. 4.

7. Dulce lumen, et delectabile est oculis videre solem.

8. Si annis multis vixerit homo, et in his omnibus lætatus fuerit, meminisse debet tenebrosi temporis, et dierum multorum, qui cum venerint, vanitatis arguentur præterita.

9. Lætare ergo, juvenis, in adolescentia tua; et in bono sit cor tuum in diebus juventutis tuæ; et ambula in viis cordis tui, et in intuitu oculorum tuorum, et scito quod pro omnibus his adducet te Deus in judicium.

10. Aufer iram a corde tuo, et amove malitiam a carne tua; adolescentia enim et voluptas vana sunt.

7. La lumière est douce, et l'œil se plaît à voir le soleil.

8. Si un homme vit beaucoup d'années, et qu'il se réjouisse dans tout ce temps-là, il doit se souvenir de ce temps de ténèbres, et de cette multitude de jours qui, étant venus, convaincront de vanité tout le passé.

9. Réjouissez-vous donc, jeune homme, dans votre jeunesse; que votre cœur soit dans l'allégresse pendant votre premier âge; marchez selon les voies de votre cœur et selon les regards de vos yeux; et songez que Dieu vous fera rendre compte en son jugement de toutes ces choses

10. Bannissez la colère de votre cœur; éloignez le mal de votre chair; car la jeunesse et le plaisir ne sont que vanité.

COMMENTAIRE

jamais de tolérer les âmes et de les instruire, selon l'avis de saint Paul à son disciple Timothée. *Vous ne savez lequel des deux lèvera plus tôt.* Il est incertain, dit saint Jérôme (1), laquelle de vos œuvres sera plus agréable à Dieu, et produira pour vous un fruit de justice. Si l'un et l'autre grain que vous avez semés lèvent, ce sera encore mieux. S'il arrive qu'en multipliant vos bonnes œuvres autant que l'ordre de Dieu et la discrétion peuvent le permettre, il y en ait plusieurs qui plaisent à Dieu, vous en serez encore plus heureux, et vous deviendrez plus riche des dons de sa grâce.

On peut encore donner ce sens à cette parole. Appliquez-vous au service de Dieu le soir comme le matin, dans la vieillesse comme dans la jeunesse, parce que, dans la défiance où nous devons être que nos œuvres précédentes qui paraissent bonnes, ne soient pas agréées de Dieu, nous devons tâcher de nous avancer dans la piété par une ferveur toujours nouvelle; afin que ce qui aura pu déplaire à Dieu en une partie de notre vie, soit couvert en l'autre par une plus exacte fidélité à lui obéir dans tout ce qu'il nous commande.

℣. 7. DULCE LUMEN..... La lumière de ce monde est douce à ceux qui ne portent point leurs espérances au delà du monde. Et l'œil se plaît à voir le soleil, qui nous fait jouir de tout ce qu'il y a d'agréable dans la nature. Mais si vous considérez, dit saint Jérôme (2), que Jésus-Christ est le véritable soleil de l'âme, et qu'il vous promet un autre monde que celui-ci, vous vous direz souvent à vous-même, que rien n'est plus doux à l'œil de notre cœur que la lumière de son amour; et, méprisant tout ce qui passe, vous ne désirerez que ce qui est éternel.

℣. 8-9. SI ANNIS MULTIS... LÆTARE ERGO... Ces paroles du Sage peuvent servir d'éclaircissement pour quelques endroits que nous avons déjà marqués, où le Sage semble parler moins clairement de l'immortalité de l'âme, et de l'éternité des peines et des récompenses. Car il menace ici avec grande force ceux qui s'abandonnent à leurs plaisirs, *d'une multitude*, c'est-à-dire, d'une éternité *de jours* pleins de ténèbres, qui convaincront tous les dérèglements passés de la plus extravagante de toutes les folies. Et, après avoir dit aux jeunes gens, par dérision de leurs faux plaisirs, qu'ils continuent à s'abandonner, comme ils font, à l'intempérance de tous leurs sens, il ajoute d'une manière terrible, que Dieu leur fera rendre compte de toute leur vie dans la sévérité de son jugement.

Le Sage nous fait voir dans ces paroles, la même vérité que saint Paul nous représente au commencement de l'épître aux Romains. Mais il le fait d'une manière plus extraordinaire et plus surprenante. Car c'est en quelque sorte comme si Dieu disait à ces personnes : Vous ne pensez qu'à vous divertir; vous n'êtes touchés que de ce qui flatte vos sens et vos passions. Mais, comme vous avez abandonné ma loi sainte, je vous abandonnerai aussi aux dérèglements de votre cœur. Vous suivrez ces guides aveugles, dont vous vous êtes rendus les esclaves; et, après avoir souffert longtemps vos désordres, je vous ferai rendre compte de votre vie, jusqu'à une parole oisive, et vous serez jugés selon vos œuvres.

℣. 10. AUFER IRAM A CORDE TUO, ET AMOVE MALITIAM A CARNE TUA. Le Sage touche en un mot les deux sources de tous les dérèglements de la jeunesse, qui sont les emportements de la colère et les débordements des plaisirs des sens. La première renferme la haine, les querelles, et tout ce que la violence peut faire contre la justice; et la seconde, les excès qui sont opposés à la pudeur. Combattez, dit le Sage, ces deux vices qui sont l'origine de tant d'autres, car *la jeunesse et le plaisir ne sont que vanité.* La jeunesse est un enivrement de la raison, qui ne dure pas seulement quelques heures, mais beaucoup d'années. Le plaisir est l'idole des jeunes gens.

(1) *Hieron. in hunc locum.*

(2) *Hieron. in hunc locum.*

CHAPITRE XII

Ne pas attendre la vieillesse pour servir le Seigneur. Énigme de la vieillesse. Vanité des choses du monde. Craindre Dieu et observer ses commandements.

1. Memento creatoris tui in diebus juventutis tuæ, antequam veniat tempus afflictionis, et appropinquent anni de quibus dicas : Non mihi placent ;

2. Antequam tenebrescat sol, et lumen, et luna, et stellæ, et revertantur nubes post pluviam ;

3. Quando commovebuntur custodes domus, et nutabunt viri fortissimi, et otiosæ erunt molentes in minuto numero, et tenebrescent videntes per foramina ;

1. Souvenez-vous de votre créateur, pendant les jours de votre jeunesse, avant que le temps de l'affliction soit arrivé, et que vous approchiez des années dont vous direz : Ce temps me déplaît,

2. Avant que le soleil, la lumière, la lune et les étoiles s'obscurcissent, et que les nuées retournent après la pluie.

3. Lorsque les gardes de la maison commenceront à trembler, que les hommes les plus forts s'ébranleront, que celles qui avaient coutume de moudre seront réduites en petit nombre et deviendront oisives, et que ceux qui regardaient par les trous seront couverts de ténèbres ;

COMMENTAIRE

℣. 1. MEMENTO CREATORIS TUI... Ce dernier chapitre est très obscur. Saint Jérôme (1) témoigne qu'on y a donné autant de différentes explications qu'il y a eu d'hommes qui ont entrepris de l'éclaircir. Les Juifs prétendaient que c'était une instruction figurée que Dieu donnait à son peuple, afin qu'il se souvînt de son Créateur, et qu'il usât avec reconnaissance des biens qu'il avait reçus de lui, avant qu'il tombât sous l'empire ou des Assyriens ou des Romains, par une captivité qui devait être sa ruine et l'obscurcissement de toute sa gloire. Saint Grégoire le Thaumaturge, et, après lui, saint Jérôme et quelques autres ont cru que la suite de ces paroles peut s'expliquer de la consommation des siècles, et des signes qui doivent précéder le jugement.

Plusieurs ne voient, dans ce qui suit, qu'une description figurée des divers affaiblissements que la longueur de l'âge produit dans toutes les parties du corps des vieillards. Saint Jérôme a marqué ce sens, et après lui plusieurs autres. Et, comme c'est le premier que la lettre nous présente, nous l'expliquerons d'abord en peu de mots.

Souvenez-vous de votre Créateur pendant les jours de votre jeunesse. Ces paroles marquent clairement que l'homme doit s'appliquer tout entier au service de Dieu dans la jeunesse, avant que la vieillesse, qui est assiégée de tant de maux, l'ait jeté dans un abattement général de corps et d'esprit. Cet avis du Sage est bien contraire à la disposition des amateurs du siècle, qui s'imaginent que, tant qu'ils sont jeunes et pleins de vigueur, ils doivent se sacrifier tout entiers à leurs passions, à leurs intérêts et à leurs plaisirs, et qu'il suffira, lorsqu'ils seront devenus vieux et inutiles à tout, de donner à Dieu le rebut du monde, et les restes malheureux d'une vie qu'ils auront passée, comme des païens, ou dans les excès de l'intempérance, ou au moins dans une profonde ignorance du culte véritable qui est dû à Dieu, et dans un oubli de ses jugements.

Avant que le temps de l'affliction soit arrivé, et que vous approchiez des années dont vous direz : Ce temps me déplaît, parce que, dans les incommodités de la vieillesse, la vie devient en quelque sorte ennuyeuse, quoiqu'on l'aime toujours assez pour désirer qu'elle ne finisse point.

℣. 2. ANTEQUAM TENEBRESCAT SOL... Avant que les yeux, qui sont comme le soleil et la lumière de l'homme, et les autres sens, comme celui de l'ouïe qui lui fait connaître par la parole ce qui se passe dans l'esprit des autres, ne s'affaiblisse par l'âge, comme il arrive aux vieillards.

..... *Avant que les nuées retournent après la pluie.* Cela peut marquer, disent les interprètes, les vapeurs qui s'élèvent au cerveau, et qui forment des langueurs auxquelles les vieillards sont plus sujets que les autres.

℣. 3. QUANDO COMMOVEBUNTUR CUSTODES DOMUS... *Lorsque les gardes de la maison commenceront à trembler, que les hommes les plus forts s'ébranleront.* Cela marque, dit saint Jérôme, ce tremblement que l'on voit dans les vieillards, dont tout le corps s'ébranle pour le moindre effort. *Custodes domus,* sont les bras, *viri fortissimi,* les jambes, *molentes,* les dents, *videntes per foramina,* les yeux.

---

(1) *Hieron. in hunc locum*

4. Et claudent ostia in platea, in humilitate vocis molentis, et consurgent ad vocem volucris, et obsurdescent omnes filiæ carminis.

5. Excelsa quoque timebunt, et formidabunt in via. Florebit amygdalus, impinguabitur locusta, et dissipabitur capparis, quoniam ibit homo in domum æternitatis suæ, et circuibunt in platea plangentes.

6. Antequam rumpatur funiculus argenteus, et recurrat vitta aurea, et conteratur hydria super fontem, et confringatur rota super cisternam,

7. Et revertatur pulvis in terram suam unde erat, et spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum.

4. Quand on fermera les portes de la rue, quand la voix de celle qui avait coutume de moudre sera faible, qu'on se lèvera au chant de l'oiseau, et que les filles de l'harmonie deviendront sourdes,

5. On aura peur des lieux élevés, et l'on craindra en marchant ; l'amandier fleurira, la sauterelle s'engraissera ; et les câpres se dissiperont ; parce que l'homme s'en va dans la maison de son éternité, et qu'on marchera en pleurant autour des rues.

6. Avant que la chaîne d'argent soit rompue, que la bandelette d'or se retire, que la cruche se brise sur la fontaine, et que la roue se rompe sur la citerne,

7. Que la poussière rentre dans la terre d'où elle avait été tirée, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'avait donné.

COMMENTAIRE

℣. 4. Et claudent ostia in platea... *Quand on fermera les portes de la rue*, c'est-à-dire, lorsque l'extrême vieillesse nous réduira à demeurer toujours assis et à ne point sortir hors de la maison. *Quand la voix de celle qui avait coutume de moudre sera basse*. Quand il ne sortira de la bouche d'un vieillard qu'une voix faible et peu articulée, parce qu'il a peu de dents pour articuler les sons, et peu de force pour hausser la voix.

..... *Qu'on se lèvera au chant de l'oiseau*. Quand le corps est desséché par l'âge on a peine à dormir, et on s'éveille, non seulement au chant du coq, mais au moindre bruit d'un petit oiseau. Le texte original porte : *du passereau* (1), comme le remarque saint Jérôme. *Lorsque les filles de l'harmonie*, c'est-à-dire les oreilles, *deviendront sourdes*. L'ouïe est le sens destiné à juger de l'harmonie, et c'est l'un de ceux qui s'affaiblit le plus dans les vieillards.

℣. 5. Excelsa quoque timebunt... *Ils auront même peur des lieux élevés*, à cause de la faiblesse de leurs jambes, *et ils craindront* de se lasser *dans le chemin* le plus uni. *L'amandier fleurira*, leur tête sera couverte de cheveux blancs, comme sont les fleurs de l'amandier. *La sauterelle s'engraissera*, leurs jambes deviendront grosses et pesantes.

Les câpres se dissiperont, c'est à-dire, selon saint Jérôme, les désirs de l'intempérance, figurés par cette herbe qui a beaucoup de chaleur, se dissiperont.

Parce que l'homme s'en ira en mourant dans la maison de son éternité, et qu'on marchera en pleurant autour des rues, lorsqu'on le portera en terre et qu'on lui rendra les honneurs des funérailles.

℣. 6. Antequam rumpatur funiculus argenteus. *Avant que la chaîne d'argent soit rompue*. Il faut reprendre en cet endroit, dit saint Jérôme, les premières paroles : *Souvenez-vous de Dieu avant que la chaîne d'argent soit rompue*, c'est-à-dire, avant qu'il se fasse une dissolution de l'âme d'avec le corps par la rupture de ce lien précieux qui les unit ensemble, *funiculus argenteus* désigne la vie, et *vitta aurea* l'âme.

Avant que la bandelette d'or se retire. Avant que l'âme, qui alliait dans le corps tant de principes contraires, retourne vers Dieu qui l'avait créée.

Avant que la cruche se brise sur la fontaine, et que la roue se brise sur la citerne. Ces deux expressions figurées, dit saint Jérôme, sont une image de la mort, une cruche brisée ne peut plus contenir l'eau, ni la roue brisée la sortir hors du puits.

℣. 7. Et revertatur pulvis... *Avant que la poussière*, c'est-à-dire le corps, *rentre dans la terre d'où elle avait été tirée, et que l'esprit*, c'est-à-dire l'âme, *retourne à Dieu qui l'avait donné*.

Les Juifs, et après eux les interprètes modernes, s'efforcent d'expliquer plus particulièrement ces expressions figurées, de l'affaiblissement des diverses parties du corps des vieillards. Mais ces sortes d'explications paraîtront sans doute peu propres à des théologiens, qui veulent expliquer l'Écriture Sainte par l'esprit des pères.

Après donc avoir marqué le sens littéral de ces paroles selon saint Jérôme, nous les expliquerons maintenant selon le même saint et les autres pères, de l'affaiblissement général qui se glisse de siècle en siècle dans tout le corps de l'Église. Car bien qu'étant *la colonne de la vérité*, elle soit incorruptible dans sa foi qui demeure toujours la même ; elle souffre néanmoins de grandes altérations dans le règlement de sa discipline et dans la pureté des mœurs, ou de ses ministres, ou de ses enfants, comme les pères des conciles le déplorent en des termes dignes de leurs vertus. Ainsi cette parole du Sage a rapport à celles de Jésus-Christ : *Marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent*.

Souvenez-vous uniquement de Celui qui vous a créé avant qu'il arrive des temps fâcheux, *avant que le soleil, la lumière, la lune et les étoiles s'obscurcissent*. C'est ce que Jésus-Christ a prédit devoir arriver au jugement dernier. La fin du monde ne

(1) *Hieron. in hunc locum.*

fera qu'achever cet obscurcissement qui se forme peu à peu dans l'Église, parce qu'alors, comme il est dit dans l'Écriture, le mystère d'iniquité sera consommé.

Le soleil s'obscurcit, lorsque Jésus-Christ, vrai soleil des âmes, se retire d'elles, parce qu'elles se sont retirées de lui.

La lumière se cache, lorsque sa grâce est peu connue, et qu'elle luit ou rarement ou faiblement dans les cœurs.

La lune, c'est-à-dire l'Église, figurée par cet astre, devient obscure et comme couverte d'un voile, lorsque les passions terrestres ou de ses enfants ou de ceux qui la gouvernent, se trouvent comme interposées entre elles et Jésus-Christ qui est son soleil.

Les étoiles s'obscurcissent et tombent même du ciel, comme il est dit dans l'Évangile (1), lorsque ceux qui paraissent les plus éclairés, et comme des astres dans le ciel de l'Église, selon la parole de saint Paul (2), se trouvent couverts d'épaisses ténèbres, et qu'au lieu de soutenir la faiblesse des autres par leur fermeté, ils les poussent, au contraire, dans le précipice, par l'exemple de leur affaiblissement ou de leur chute.

Avant que les nuées retournent après la pluie. Les nuées sont les vrais ministres de Dieu, qui répandent dans les âmes la parole de vie et l'eau de la grâce. Si nous n'avons pas soin de les écouter avec une foi obéissante, et de faire ce qu'ils nous enseignent, nous devons craindre qu'ils ne retournent vers Celui qui les a envoyés, et qu'ils nous laissent dans une sécheresse et une stérilité où nous deviendrons *cette terre maudite,* dont parle saint Paul, *qui ne porte plus que des ronces et des épines.* Car c'est la menace que Dieu fait dans l'Écriture contre une terre ingrate : *Je commanderai,* dit-il, *à mes nuées qu'elles ne répandent plus sur elle les eaux de la pluie.*

Lorsque les gardes de la maison commenceront à trembler, et que les hommes les plus forts s'ébranleront. Lorsque ceux qui devaient être les gardes de l'Église et rassurer les plus timides, trembleront eux-mêmes, et que les forts, étant ébranlés, jetteront la frayeur dans l'âme des faibles.

Lorsque celles qui avaient coutume de moudre, seront réduites en petit nombre et deviendront oisives. Les âmes spirituelles, qui sont comme les mères des autres, parce qu'elles amollissent en quelque sorte le pain de la vérité pour le proportionner à la faiblesse des petits enfants, *seront réduites en petit nombre* par un juste jugement de Dieu. Ces âmes *deviendront oisives,* parce qu'alors la charité sera extrêmement refroidie et l'iniquité triomphante ; les hommes, selon la prédiction de saint Paul, fuiront d'entendre la vérité, et se tourneront vers ceux qui les nourriront d'illusions et de fables (3).

Et que ceux qui regardaient par les trous, c'est-à-dire, ceux dont l'esprit recevait la lumière de Dieu ainsi qu'elle paraît en cette vie, comme par de petites ouvertures et des éclairs qui passent, seront couvertes de ténèbres. Ainsi la parole de Jésus-Christ sera accomplie à l'égard de son Église : *Si la lumière qui est en vous n'est que ténèbres, combien seront grandes les ténèbres mêmes* (4) ?

Quand on fermera les portes de la rue, c'est-à-dire, quand on fermera les portes du chemin qui mène au ciel ; parce que ceux qui devraient les ouvrir aux autres, non seulement n'y entreront pas, mais qu'ils empêcheront même les autres d'y entrer (5).

Quand la voix de celle qui avait coutume de moudre, c'est-à-dire, de la bouche qui rompt et qui amollit le pain avec les dents, sera basse ; quand les docteurs de l'Église, figurés par les dents, parce qu'ils préparent le pain qui doit nourrir les enfants, n'oseront élever la voix pour soutenir la justice et la vérité ;

Qu'on se lèvera au chant de l'oiseau, c'est-à-dire, que le moindre homme qui parle, dont la voix ne devrait être considérée que comme le chant d'un oiseau, intimidera les âmes, et les fera lever avant le jour ;

Que les filles de l'harmonie deviendront sourdes, c'est-à-dire, lorsque les âmes qui mettaient toutes leurs délices à entendre la voix de l'Époux, deviendront sourdes à sa parole.

Ils auront même peur des lieux élevés, qui figurent, selon saint Jérôme, les anciens docteurs de l'Église, comme étant *ces montagnes éternelles* (6), d'où émane la lumière divine sur les hommes.

Ils auront peur dans le chemin même de la vérité, parce que la voie étroite, qui seule mène à la vie, sera décriée alors comme si elle conduisait à la mort.

L'amandier fleurira. Ceux-là seront en honneur dans le monde, qui voudront paraître dans les grandes charges par une témérité ambitieuse et précipitée, lorsqu'ils n'auront dans le cœur que les glaces de l'endurcissement, au lieu de l'ardeur de la charité : comme l'amandier qui se hâte en quelque sorte de fleurir avant tous les arbres, lorsque les gelées de l'hiver ne sont pas encore passées, est d'ordinaire saisi par le froid, et ne porte point de fruit.

(1) *Matth.* XXIV. 29.
(2) *Philipp.* II. 15.
(3) II. *Tim.* IV. 4.
(4) *Matth.* VI. 23.
(5) *Luc.* XI. 52.
(6) *Ps.* LXXV. 5.

8. Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes, et omnia vanitas.

8. Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste ; tout est vanité.

COMMENTAIRE

La sauterelle s'engraissera, c'est-à-dire, ceux-là s'engraisseront et seront en grande autorité, qui n'ont point la gravité de la foi, ni la solidité de la vertu chrétienne, mais qui, suivant la légèreté de leurs passions et de leurs fantaisies, font de grands ravages parmi les âmes qui sont les plantes du jardin de Jésus-Christ : comme la sauterelle, qui va toujours par sauts au lieu de marcher, gâte par ses morsures les blés et les arbres.

Les câpres se dissiperont L'évaporation de cette plante qui a beaucoup de chaleur, peut marquer le refroidissement de la charité qui est la nourriture et la vie de l'âme.

Parce que l'homme ira dans la maison de son éternité. Parce que l'homme, c'est-à-dire, Jésus-Christ, s'en ira dans la maison de son éternité, dans cette cité céleste et éternelle après laquelle tous les saints soupirent pendant cette vie.

Et qu'on marchera en pleurant autour des rues. Que ceux qui, comme les vierges folles, auront plutôt aimé pendant leur vie l'éclat et l'apparence, que l'onction et la solidité intérieure d'une véritable piété, *iront en pleurant le long des rues* chercher de l'huile à vendre sans en trouver, et frapperont à la porte sans qu'elle leur soit ouverte (1).

Avant que la chaîne d'argent soit rompue. L'argent marque, selon les saints, la parole de Dieu. Cette chaîne d'argent marque cette même parole conservée dans l'Écriture, et expliquée par les saints pères et les conciles. Cette tradition divine est la chaîne sacrée qui, ayant commencé par Jésus-Christ et par les apôtres, lie tous les âges de l'Église par une suite non interrompue. C'est cette chaîne qui a conservé et qui conservera l'Église pure et inviolable dans sa foi, jusqu'à la fin des siècles. Cette chaîne se rompt lorsque, selon ce que saint Paul a prédit devoir arriver dans les derniers temps, on introduit des *doctrines fausses et nouvelles,* et qu'on préfère des *fables à la vérité* ancienne, que tous les évêques, selon l'avis qu'il donne à Timothée, doivent conserver inviolablement comme le dépôt du ciel qui leur a été confié (2).

Avant que la bandelette d'or se retire. Cette bandelette d'or, selon saint Grégoire, est la charité. Elle est figurée par l'or, parce qu'elle est la plus excellente de toutes les vertus, comme l'or est le plus précieux de tous les métaux. Elle est appelée *une bandelette* dans le Cantique, *et un lien* dans saint Paul ; parce que, comme une bande lie tous les cheveux, ainsi la charité rassemble toutes les pensées de l'esprit et toutes les affections du cœur qui se dispersaient dans la multiplicité des créatures, pour les réunir toutes dans l'amour de Dieu. Et elle est de plus le lien qui unit Dieu aux hommes, les hommes à Dieu, et tous les hommes entre eux.

Cette *bandelette d'or* se retire, lorsque ceux qui devraient toujours joindre la science, qui enfle lorsqu'elle est seule, à la charité qui en est comme l'âme et la directrice, séparent ces deux choses que Dieu a jointes, et qui devraient toujours demeurer inséparables. Séparées, elles deviennent souvent plus capables de nuire aux autres que de leur servir, de détruire que d'édifier.

Avant que la cruche se brise sur la fontaine. La fontaine, selon saint Grégoire, marque la tradition qui, comme une source d'eau vive, coule de siècle en siècle depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde.

Et que la roue se rompt sur la citerne. La *citerne* peut encore figurer la même chose, parce que, comme la citerne reçoit les eaux du ciel, et les conserve pures, afin que les hommes en prennent dans tous leurs besoins ; ainsi la tradition tient en réserve les vérités divines comme des eaux célestes, où nous devons trouver la nourriture et la vie de l'âme.

On brise la cruche sur la fontaine et la roue sur la citerne, lorsqu'une doctrine soi-disant empruntée au fond de la Tradition, est condamnée, parce qu'on a mis en sa place une invention nouvelle de l'esprit humain. On ne condamne pas alors la tradition en elle-même, parce qu'on sait qu'elle est la fontaine scellée du sceau de Dieu, et la citerne où se conservent les pluies du ciel.

Que la poussière rentre en terre d'où elle avait été tirée. Les hommes qui ne sont d'eux-mêmes que cendre et que poussière, étant alors amis de l'erreur et du mensonge, rentreront dans la terre d'où ils auront été tirés, leur âme étant devenue toute terrestre et tout animale.

Et que l'esprit retourne à Dieu qui l'avait donné. Et l'esprit, c'est-à-dire les hommes spirituels qui auront tâché de ne vivre que par l'esprit, retourneront à Dieu qui leur aura donné cette disposition sainte par l'impression de sa grâce.

ỷ. 8. VANITAS VANITATUM... Le Sage finit par où il a commencé. Car ces paroles comprennent tout ; et il est utile d'en renouveler la mémoire à l'homme, parce que son orgueil ne le comprend point.

---

(1) *Matth.* xxv. 9.

(2) II. *Tim.* VI. 20.

9. Cumque esset sapientissimus Ecclesiastes, docuit populum, et enarravit quæ fecerat ; et investigans composuit parabolas multas.

10. Quæsivit verba utilia, et conscripsit sermones rectissimos ac veritate plenos.

11. Verba sapientium sicut stimuli, et quasi clavi in altum defixi, quæ per magistrorum consilium data sunt a pastore uno.

9. L'Ecclésiaste, étant très sage, enseigna le peuple ; il publia ce qu'il avait fait, et, dans cette étude, il composa plusieurs paraboles.

10. Il recueillit des paroles utiles ; il écrivit des discours pleins de droiture et de vérité.

11. Les paroles des sages sont comme des aiguillons et comme des clous enfoncés profondément ; le pasteur unique nous les a données par le conseil des maîtres.

COMMENTAIRE

℣. 9. CUMQUE ESSET SAPIENTISSIMUS ECCLESIASTES... Salomon, qui s'appelle Ecclésiaste, c'est-à-dire prédicateur, étant très sage, non humainement, mais d'une sagesse qu'il avait reçue de Dieu, *enseigna le peuple.* Car il n'appartient proprement qu'à Dieu, dit saint Augustin, et à ceux qu'il a remplis de sa lumière, d'instruire les hommes. *Il publia ce qu'il avait fait;* comme nous voyons que, dans ce livre, il parle souvent de lui et de ses ouvrages; *et, dans cette étude, il composa plusieurs paraboles,* c'est-à-dire des sentences graves et divines mêlées de quelque obscurité, où la vérité est couverte comme d'un voile.

℣. 10. QUÆSIVIT VERBA UTILIA... Quand le Saint-Esprit parle par un homme comme il parlait par la bouche de Salomon, il ne lui inspire que des paroles utiles pour le salut des âmes. C'est ainsi que saint Paul dit que *le Saint-Esprit se donne pour l'utilité* et pour l'édification de l'Église (1).

Il écrivit des discours pleins de droiture et de vérité. Cette parole a rapport à ce que la Sagesse prononce d'elle-même dans les Proverbes : *Tous mes discours sont pleins de droiture. Recti sunt omnes sermones mei* (2). Il y a quelques vérités dans les discours des sages du monde ; mais on ne peut pas dire qu'ils sont tout pleins de droiture et de vérité; puisqu'au contraire ils sont mêlés de beaucoup d'erreurs. Cette louange n'appartient qu'aux ouvrages de l'Esprit de Dieu.

℣. 11. VERBA SAPIENTIUM SICUT STIMULI... *Les paroles des sages* de Dieu ne frappent pas seulement l'oreille ou l'esprit comme celles des sages du monde; mais elles sont *comme des aiguillons* dont la pointe se fait sentir à l'âme, et pénètrent jusque dans le cœur. Elles tiennent de cette parole vive et efficace dont Jésus-Christ perça le cœur de saint Paul, lorsqu'il lui dit : *Il vous est dur de résister contre l'aiguillon* (3). Car, quand Dieu parle, rien ne lui résiste; et il ne faut pas s'étonner qu'avec une parole il change le cœur, puisqu'il a créé le monde par une parole.

« Les paroles des sages, ajoute saint Jérôme, ne flattent point le pécheur, et elles ne l'entretiennent point dans ses dérèglements et dans sa mollesse. Elles pénètrent jusqu'au fond de son âme. Elles lui inspirent le désir d'une sincère conversion. Elles lui causent la douleur salutaire d'un repentir véritable, et elles le blessent pour le guérir. *Si donc la parole d'un ministre de l'Église ne pique pas le cœur de cette manière, il ne mérite pas d'être mis au rang des sages. Si cujus sermo non pungit, iste non est sermo sapientis* (4). »

Les paroles des sages sont comme des clous. Elles ne sont pas seulement une blessure passagère comme un aiguillon, mais elles demeurent enfoncées profondément dans le cœur. Elles percent l'homme par la crainte des jugements de Dieu; et, après avoir attaché à la croix du Sauveur et comme crucifié en nous ce vieil homme, qui est le corps du péché et de la mort, elles nous font trouver la vie véritable dans l'esprit de Jésus-Christ.

Que le Pasteur unique nous a données. Ce Pasteur unique est Jésus-Christ. Tous les vrais pasteurs ne sont qu'un pasteur, qui parle seul par la bouche de tous. Ceux qui parlent par eux-mêmes, et qui cherchent leur propre gloire, veulent faire croire aussi que leurs paroles sont des paroles du Pasteur unique. Mais le moyen de faire ce discernement, est de voir si ce qu'ils disent est autorisé par le consentement des évêques et des saints docteurs, que Jésus-Christ a rendus les dépositaires de sa tradition sainte, et les maîtres de son Évangile dans tous les siècles.

Car tous ces maîtres si sages et si éclairés n'ont fait que suivre ce *Pasteur unique,* et ils ont conservé sans mélange de nouveauté la vérité ancienne qui leur était venue de Jésus-Christ par les apôtres. *Ils ont enseigné dans l'Église ce qu'ils avaient appris ; et ils ont laissé à leurs enfants ce qu'ils avaient reçu de leurs pères. Quod didicerunt in Ecclesia docuerunt : quod a patribus acceperunt, hoc filiis tradiderunt* (5). C'est pourquoi saint Jérôme donne cet avis important à tous ceux qui peuvent écrire dans l'Église : « Ne dites jamais rien de vous-même, suivez les traces de ceux qui vous ont précédé, et que vos sentiments soient toujours fondés sur l'autorité de ces divins maîtres. *Nihil tibi vindices. Majorum sequere vestigia. Ab eorum auctoritate non discrepes.* »

(1) I. *Cor.* II. 7.
(2) *Prov.* VIII. 8. — (3) *Act.* IX. 5.
(4) *Hieron. in hunc locum.*
(5) *August. contra Julian. lib.* II. *c.* 10.

12. His amplius, fili mi, ne requiras Faciendi plures libros nullus est finis ; frequensque meditatio, carnis afflictio est.

13. Finem loquendi pariter omnes audiamus. Deum time, et mandata ejus observa ; hoc est enim omnis homo ;

14. Et cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium pro omni errato, sive bonum, sive malum illud sit.

12. Ne recherchez rien davantage, mon fils ; il n'y a point de fin à multiplier les livres, et la continuelle méditation de l'esprit afflige le corps.

13. Écoutons tous ensemble la fin de tout ce discours : Craignez Dieu, et observez ses commandements ; car c'est là le tout de l'homme ;

14. Et Dieu fera rendre compte en son jugement de toutes les fautes, et de tout le bien et le mal qu'on aura fait.

COMMENTAIRE

ỳ. 12. His amplius, fili mi, ne requiras. Ne cherchez rien plus que ce que Dieu et les sages remplis de l'Esprit de Dieu pourront vous apprendre. Ne quittez point ces maîtres si éclairés pour ceux qui, n'étant qu'hommes et parlant par eux-mêmes, ne sont que mensonges et que ténèbres, et qui ne peuvent donner que ce qu'ils ont.

Il n'y a point de fin à multiplier les livres. La simple lettre de ces paroles peut marquer que, lorsque l'on écrit par soi-même, et que l'on s'efforce d'enseigner les autres par son propre esprit, les livres qui se multiplient de cette sorte jusqu'à l'infini, ne peuvent que tourmenter l'esprit et lasser le corps.

Mais si on lie ces mêmes paroles avec celles qui précèdent, et si on veut leur donner un sens plus spirituel, il est bon de marquer de quelle manière le Sage semble condamner la multiplication des livres. Car on ne peut pas dire qu'il condamne par ces paroles ceux qui, ayant un profond respect pour la parole de Dieu et pour tous ceux qui en ont été les plus excellents interprètes, composent aussi des livres pour l'instruction des hommes, en suivant les règles et l'esprit de ces mêmes saints.

C'est pourquoi saint Jérôme nous enseigne que tous les ouvrages qui ne sont que des ruisseaux de cette divine source, peuvent s'appeler un seul ouvrage (1), et qu'en quelque nombre qu'ils puissent être, ils ne renferment tous qu'une même loi et un même Évangile de Jésus-Christ. *Innumerabiles libri, una lex, unum Evangelium.* Mais lorsque l'on quitte ces maîtres sacrés, ajoute le même père, que l'on invente des opinions contraires à leurs sentiments, et qu'on ne prend pour règle que la licence d'une curiosité indiscrète, et la témérité de l'esprit humain ; c'est alors qu'on peut dire qu'un seul livre est une multitude de livres, parce qu'il s'écarte en mille manières de la vérité : *Etiam in uno libro multi sunt.*

Ce sont ces sortes d'ouvrages *qui n'ont point de fin.* Car la vérité a ses règles et ses bornes ; mais le mensonge n'est qu'une suite d'égarements, et il se multiplie à l'infini. *Veritas certo fine concluditur : mendacium sine fine est* (2).

ỳ. 13. Finem loquendi pariter omnes audiamus. *Écoutons tous ensemble.* Après que le Sage a montré en tant de manières qu'il y a un abîme de néant dans ce que le monde appelle des biens, et que le seul avantage que l'on puisse en tirer est d'en user avec la modération que Dieu nous ordonne pour la nécessité de cette vie, il conclut enfin que le tout pour l'homme est de craindre Dieu et de lui obéir.

Craignez Dieu, en l'adorant avec la vénération profonde que la créature doit au Créateur ; et *observez ses commandements,* dont le premier et le plus indispensable de tous est d'aimer Dieu sincèrement, au moins dans quelque degré, en sorte que la crainte respectueuse que nous avons pour lui soit l'affection dominante de notre cœur.

Car c'est là tout l'homme. A moins que l'homme n'ait dans son cœur cette première étincelle de l'amour de Dieu, qui croîtra, dit saint Augustin, pourvu qu'on ait soin de l'entretenir par la prière et les bonnes œuvres, tout ce que l'homme fait en ce monde, tout ce qu'il désire, tout ce qu'il aime n'est rien en effet qu'un pur néant, parce qu'il n'y trouve qu'une source de peines et d'inquiétudes ; il reconnaît au moins à la mort que tout ce qu'il avait tant aimé lui échappe, que le monde périt pour lui, et lui pour le monde, et que toute sa vie n'a été que comme *une fable et un long mensonge,* non de paroles, mais d'actions : *Ingens fabulæ longumque mendacium* (3).

ỳ. 14. Et cuncta quæ fiunt, adducet Dominus in judicium. Après que le Sage nous a appris à respecter Dieu comme notre père, et à faire tout ce qu'il nous commande, il nous avertit de nous souvenir sans cesse qu'il est notre juge, et qu'il pèsera toutes nos actions dans une juste balance, afin que le péché soit puni, et que la vertu soit récompensée. C'est ainsi que saint Paul nous avertit si souvent de vivre toujours dans l'attente de l'avènement de Jésus-Christ, et de nous souvenir que nous devons tous comparaître devant ce tribunal si redoutable (4).

La vue de cette grande vérité est utile et nécessaire aux pécheurs comme aux justes. Elle est nécessaire aux pécheurs, parce qu'il n'y a que

(1) *Hieron. in hunc locum.*
(2) *Hieron. ibid.*
(3) *August. Confes. lib.* IV. *c.* 8.
(4) *Rom.* XIV. 10.

cette frayeur des jugements de Dieu qui puisse les réveiller de leur profond assoupissement. Le monde enchante par ses faux biens, et on y vit comme si on ne devait jamais mourir. Mais, lorsqu'il reste encore quelque étincelle de foi, on rentre en soi-même de temps en temps, et les remords de la conscience troublent cette fausse paix, quand on se représente que tout ce qu'on aime ici-bas s'évanouit comme une ombre, que la vie est pleine de misères, que la mort surprend tout d'un coup, que tôt ou tard Dieu nous doit juger, et que cette sentence irrévocable doit nous établir pour jamais dans une éternité de biens ou de maux.

Cette vue est nécessaire aussi pour les justes : car, à moins de cela, il est aisé de se relâcher. Il y a un poids en nous qui nous entraîne au mal. Il faut qu'il y en ait un autre qui nous en retire. C'est ce que fait la crainte lorsqu'elle est humble, et qu'elle est tempérée par la confiance. L'âme considère que Dieu est bon, mais qu'il est juste ; que nous pouvons aisément nous tromper nous-mêmes, mais que sa lumière pénètre jusque dans les replis les plus cachés de notre cœur. Elle se tient donc sur ses gardes. Elle veille pour éviter tout ce qui peut attirer sur elle la colère du Tout-Puissant ; et, comme elle sait que celui qui est son juge lui commande d'espérer en lui, parce qu'il est son Sauveur ; en même temps qu'elle appréhende sa justice, elle se jette dans le sein de sa bonté.

Il arrive alors, dit saint Augustin, que cette crainte qui étonnait d'abord nous console ensuite ; car, en nous représentant le péril, elle nous fait veiller, et, en nous rendant vigilants, elle nous délivre du péril. *Timor iste securitatem parit. Timentes enim prœcavebimus. Caventes securi erimus.*

C'est ainsi que nous reconnaîtrons avec le Sage que tout le monde n'est que vanité, et que nous y considérant comme étrangers, nous soupirerons, parmi les ténèbres de cette vie, après cette vérité souveraine, qui est la lumière de l'esprit et la paix du cœur, et qui doit être un jour notre nourriture éternelle dans le ciel. *Ubi pascis Israel in æternum veritatis pabulo* (1).

---

(1) *August. Conf. lib.* VI. *c.* 10.

FIN DE L'ECCLÉSIASTE

CANTIQUE DES CANTIQUES

INTRODUCTION

Ce livre est intitulé le *Cantique des Cantiques;* et, dans le génie de la langue sainte, cette expression signifie *le premier, le plus beau, le plus excellent des cantiques.* Les Hébreux, pour relever la grandeur des choses, s'expriment ainsi : *Le Dieu des dieux, le roi des rois, le saint des saints, la montagne des montagnes, le ciel des cieux.* L'Eglise aujourd'hui dans son office le cite sous le nom pluriel de *Cantica Canticorum;* cette manière de parler est désapprouvée par Origène (1), et elle est contraire au texte original, qui lit au singulier (2) : *Cantique des Cantiques de Salomon.* Mais on a voulu apparemment insinuer par là, que cet ouvrage était composé de plusieurs cantiques ou de plusieurs pièces de poésie séparées ; et c'est en effet ce qu'on y remarque lorsqu'on l'examine avec soin. C'est le seul de ce grand nombre de cantiques composés par Salomon, qui soit venu jusqu'à nous. Ce prince en avait écrit jusqu'à cinq mille (3) ; mais il ne nous en reste plus aucun autre que celui-ci, à moins qu'il y en ait encore quelques autres dans le recueil des Psaumes (4).

Les pères et le commun des interprètes, tant juifs que chrétiens, attribuent ce livre à Salomon. Quelques rabbins le donnent à Isaïe ; mais leur sentiment n'est point suivi. Salomon s'y nomme à la tête et dans le corps de l'ouvrage. *Venez voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné au jour de ses noces,* disent les filles de Jérusalem (5). L'épouse marque aussi en plus d'un endroit le nom de son époux et sa qualité de roi. Par exemple : *Le roi m'a fait entrer dans ses celliers* (6). Et : *Pendant que le roi se reposait, mon nard a fait sentir sa bonne odeur* (7). Elle dit que *Salomon* ou *le Pacifique, avait une vigne,* etc. (8) Enfin elle parle des soixante gardes de Salomon (9) et de son lit nuptial, de son chariot, des soixante reines, épouses de ce prince, et de ses quatre-vingts concubines (10) ou épouses d'un moindre rang.

On est partagé sur le temps et l'occasion auxquels ce livre fut composé. Les uns (11) soutiennent que Salomon le composa au commencement de son règne, dans un temps où l'amour de la sagesse occupait encore son cœur, et avant la mort de sa mère Bethsabée qui est désignée ici, au chapitre III, verset 11 : *Venez voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné au jour de ses noces.* D'autres (12) croient qu'il le composa étant déjà âgé, et revenu des folies où l'amour des femmes l'avait engagé. On fonde ce dernier sentiment sur l'élévation de la matière qui est traitée dans ce cantique, et sur la pureté des sentiments qu'il suppose dans ceux qui

---

(1) *Origen. in Cantic.* — (2) שיר השירים אשר לשלמה Les Septante : Ἆσμα ἀσμάτων ὅ ἐστι Σαλωμών. — (3) III. *Reg.* IV. 32. Les Septante : Καὶ ἦσαν ᾠδαὶ αὐτοῦ πεντακισχίλιαι. — (4) Le psaume CXXVI porte le nom de Salomon. Les rabbins lui attribuent encore le soixante-onzième. — (5) *Cantic.* III. 11. — (6) *Cant.* I. 3. — (7) *Cant.* I. 11. — (8) *Cant.* VIII. 11. — (9) *Cant.* III. 7. — (10) *Cant.* VI. 7. — (11) *Quid Rabb. et alii in Gisler. et Delrio.* — (12) *Vide Delrio in Cant. Isag.* IV.

le liront. La plupart pensent qu'il fut composé à l'occasion du mariage de Salomon avec la fille du pharaon (1); et cette opinion est non seulement la plus suivie, mais encore la plus probable. L'Ecriture nous apprend que cette princesse fut la plus privilégiée et la plus aimée de toutes ses épouses. Il lui fit bâtir exprès un palais des plus magnifiques (2). Il paraît, par ce cantique même, qu'alors Salomon n'avait encore que soixante épouses et quatre-vingts femmes d'un second rang (3), nombre bien différent de ce qu'il en eut par la suite, puisqu'on lui en compte jusqu'à mille (4). L'épouse dont il parle était une princesse. *Que vos démarches sont belles, ô fille du prince, dans votre riche chaussure* (5)! Elle était fort au-dessus des filles de Jérusalem par sa beauté, par son rang, par sa naissance.

La découverte des *Chants d'amour* égyptiens ne saurait laisser subsister aucun doute à cet égard. L'auteur du *Cantique des Cantiques* les connaissait certainement. Ce sont des productions identiques au point de vue littéraire (6), en réservant naturellement la question d'inspiration divine. Les aramaïsmes qui se rencontrent dans l'ouvrage hébreu semblent indiquer un auteur ayant vécu en Syrie et en Egypte; mais Salomon a pu s'inspirer des chants égyptiens et se servir de quelques expressions étrangères, pour donner à cette charmante idylle un air plus champêtre et plus naïf. Cependant les versets 11 et 12 du chapitre VIII semblent indiquer, dans l'hébreu, un autre auteur que Salomon.

Nous savons que quelques auteurs ont prétendu que c'était une fille de Tyr, dont Salomon chante ici l'épithalame. Salomon, en effet, se laissa aller à l'amour des femmes tyriennes et phéniciennes (7). Il invite ici l'épouse à venir du *Liban* (8); il la compare aux eaux qui viennent du Liban (9) et à la tour du Liban (10). Le psalmiste nous dit que les filles de Tyr étaient de la noce de Salomon, et qu'elles offrirent leurs présents à l'épouse (11). Tout cela pourrait faire croire qu'elle était tyrienne; mais le ton égyptien du Cantique des Cantiques, que nous signalons, aurait été un non-sens, pour une phénicienne.

D'autres soutiennent qu'elle était de Jérusalem ou de Sunam, ou enfin de quelque autre lieu des environs de Jérusalem. Elle dit en deux endroits du cantique qu'elle *introduira son époux dans la chambre de sa mère, et dans l'appartement de celle qui l'a mise au monde* (12). Et Salomon lui fait remarquer dans la campagne de Jérusalem le pommier sous lequel elle était née (13). Enfin elle est appelée *Sulamite*, ou, selon plusieurs exemplaires (14), *Sunamite*. C'est ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que c'était *Abisag de Sunam*, que David, pendant sa vieillesse, avait prise pour l'échauffer (15), et qu'Adonias avait demandée pour femme (16). On suppose, contre toute sorte d'apparence, que Salomon l'avait épousée, elle qui était épouse du roi son père. On ajoute, pour détruire l'opinion que la personne qui fait le principal sujet de ce cantique, soit la fille du pharaon, qu'elle était une simple bergère, obligée par ses frères à garder les troupeaux, et hâlée par la chaleur du soleil (17). Elle va elle-même à la vigne et aux champs. Elle invite son époux à venir dans la maison de celle qui l'a mise au monde. C'est là qu'elle lui promet un régal de fruits de toutes sortes, et de vin mêlé avec des parfums (18). Tous ces caractères ne conviennent pas assurément à une princesse telle que la fille du roi d'Egypte; non plus que ce qu'elle dit ailleurs, que, s'étant levée la nuit, elle fut rencontrée dans la ville, et maltraitée par les gardes qui lui prirent même son manteau (19). Une reine ne sort pas ainsi seule et inconnue, pour aller par la ville chercher le prince son époux.

---

(1) III. *Reg.* III. 1. — (2) III. *Reg.* VII. 8. — (3) *Cant.* VI. 7. — (4) III. *Reg.* XI. 3. — (5) *Cant.* VII. 1. — (6) Le lecteur en trouvera quelques morceaux reproduits dans notre *Histoire générale de l'Église et du Monde*, t. I. — (7) III. *Reg.* XI. 1. 5. — (8) *Cant.* IV. 5. — (9) *Cant.* IV. 15. — (10) *Cant.* VII. 4 — (11) *Ps.* XLIV. 13. — (12) *Cant.* III. 4 et VIII. 2. (13) *Cant.* VIII. 5. Hebr. *Ibi parturivit te mater tua : ibi parturivit genitrix tua.* — (14) *Cant.* VI. 12. VII. 1. — (15) III. *Reg.* I. 3. — (16) III. *Reg.* II. 17. — (17) *Cant.* I. 4. 5. 6. — (18) *Cant.* VII. 13 et VIII. 1. 2. — (19) *Cant.* V. 5 *et seq.* et III. 2. 3. 4.

Mais il est facile de lever ces difficultés ; le Cantique n'est point une histoire suivie, et encore moins un épithalame, à la manière des Grecs ou des Romains, où les filles de la noce célèbrent les louanges des époux, et chantent le bonheur de leur mariage. Ici l'époux et l'épouse parlent souvent seuls et sans témoins. Pour varier le sujet et les choses obligeantes qu'ils se disent l'un à l'autre, il a fallu feindre diverses circonstances, faire naître diverses rencontres, et représenter l'époux et l'épouse sous différents aspects, tantôt roi et reine ; tantôt berger et bergère ; tantôt homme et fille de la campagne ; enfin tantôt seuls, et tantôt en compagnie. C'est ce qui a trompé la plupart de ceux qui ont raisonné sur la nature de ce livre, et sur le sujet qui y est traité. Ils ont prétendu y trouver une unité d'actions et de personnages, qui n'y est point. Ils n'ont point su bien distinguer les diverses pièces dont tout l'ouvrage est composé, ni partager les temps et les rencontres que l'auteur y a voulu ménager avec art.

Pour bien comprendre tout le dénouement de cette pièce, il est bon de remarquer : 1° qu'il paraît que, parmi les Juifs de même que parmi les Lacédémoniens (1), les jeunes époux ne voyaient leurs épouses qu'avec beaucoup de retenue et de modestie, surtout pendant les sept jours de la noce. Les nouveaux mariés, parmi les Lacédémoniens, ne s'abandonnaient point à la dissolution et à la bonne chère le jour de leur noce ; mais, après avoir mangé sobrement à l'ordinaire avec leurs amis, ils allaient trouver leurs épouses, demeuraient peu de temps avec elles, puis revenaient coucher avec leurs compagnons, comme auparavant, et continuaient d'agir de même, passant tout le jour, et une partie de la nuit, avec les jeunes gens de leur âge, sans aller chez leurs épouses qu'avec beaucoup de réserve et de circonspection, de peur que les autres personnes de la maison ne s'en aperçussent. L'épouse, de son côté, favorisait les démarches de son époux, et lui procurait adroitement les moyens de la voir, sans être vu. Et cela ne durait pas seulement un ou deux jours ; mais souvent il arrivait qu'ils avaient des enfants avant que l'on vît leurs femmes en public. Parmi les Hébreux, il en était ainsi au moins pendant les premiers jours de leur mariage ; et cette retenue paraît non seulement par le Cantique, mais encore par d'autres passages de l'Ecriture ; par exemple, *Prov.* VIII, 17, 34, où la Sagesse se représente comme une épouse passionnée pour ceux qui veillent à sa porte, et qui viennent de grand matin. Voyez les mêmes expressions, *Sap.* VI, 14, 15, *Eccli.* IV, 13, et XIV, 24, 25. Quiconque lira le Cantique avec cette idée, y remarquera la même conduite. L'époux ne vient que bien avant dans la nuit chez son épouse ; et il se sauve avec une extrême rapidité, dès que le point du jour commence à paraître, ou que quelqu'un commence à l'apercevoir. Il se dérobe à ses amis et à ses occupations durant la nuit, et y retourne de grand matin.

2° Nous remarquons ici, dit dom Calmet, sept nuits, ou sept jours marqués fort distinctement. On sait que, parmi les Hébreux, la cérémonie des noces durait communément sept jours. Cela paraît par ce que Laban dit à Jacob, auquel il avait donné Lia, au lieu de Rachel : *Imple hebdomadam dierum hujus copulæ* (2) : Achevez les sept jours de la noce de celle-ci ; après quoi je vous donnerai sa sœur ; et par le mariage de Samson, dont la fête dura sept jours (3) ; et enfin par celui du jeune Tobie avec Sara. Raguel son beau-père le conjura de demeurer au moins quatorze jours avec lui (4) ; c'est-à-dire, le double du temps des noces ordinaires, puisqu'il ne comptait pas revoir jamais sa fille ni son gendre. Cette coutume s'est toujours constamment observée parmi les Juifs (5) ; jusque là que, si un homme épousait à la fois plusieurs

---

(1) *Plutarch. in Lycurgo.* Ὁ δὲ νυμφίος οὐ μεθύων οὐδὲ θρυπτόμενος, ἀλλὰ νήφων ὥσπερ ἀεὶ δεδειπνηκώς, ἐν τοῖς ἀφροδισίοις παρεισελθὼν ἔλυε τὴν ζώνην, καὶ μετήνεγκεν ἀράμενος ἐπὶ τὴν κλίνην. Συνδιατρίψας δὲ χρόνον οὐ πολὺν ἀπῄει κοσμίως οὗπερ εἰώθει τὸ πρότερον καθευδήσων μετὰ τῶν ἄλλων νέων. Καὶ τὸ λοιπὸν οὕτως ἔπραττε. Τοῖς μὲν ἡλικιώταις συνδιημερεύων, συναπαυόμενος. Πρὸς δὲ τὴν νύμφην μετ' εὐλαβείας φοιτῶν, *etc.* — (2) *Genes.* XXIX. 27. — (3) *Judic.* XIV. 12, 15, 17. — (4) *Tob.* VIII. 23. — (5) *Rab. Eliezer Pirke Aboth. c.* 16.

femmes, il était obligé, disent les rabbins, de faire pour chacune d'elles une noce de sept jours.

Dom Calmet distingue donc dans le Cantique sept nuits. Et d'abord le chapitre I représente l'époux et l'épouse sous l'idée d'un berger et d'une bergère. Celle-ci demande à l'époux en quel endroit il mène son troupeau à l'ombre pendant les grandes chaleurs du midi ; de peur qu'elle ne s'égare, en allant, sans y penser, mener son troupeau ailleurs. Après ce jour, suit la première nuit, marquée dans le chapitre II, verset 3, 4, 5 et 6. L'époux se lève de grand matin, laisse son épouse endormie, et se retire en toute hâte à la campagne, verset 7.

La seconde nuit est marquée aux versets 8, 9 et suivants du chapitre II. L'époux se présente à la fenêtre de l'épouse ; elle lui ouvre, il entre ; et, le lendemain, il s'en retourne aux champs, à son troupeau ou à ses exercices, verset 17.

La troisième nuit, l'époux ayant trop différé à venir, l'épouse inquiète se lève de son lit, va demander aux gardes de la ville, s'ils n'ont pas vu son bien-aimé. Elle ne les a pas plutôt passés, qu'il vient lui-même se présenter à elle ; elle l'introduit dans son appartement, chapitre III, versets 1, 2, 3 et 4. Le lendemain de grand matin, il se sauve dans les montagnes, et laisse sa bien-aimée endormie, verset 5. Après cela l'épouse sort, et va aussi elle-même à la campagne, verset 6.

Le chapitre IV contient un éloge de la beauté de l'épouse. Il semble que c'est un entretien qu'eurent ensemble l'époux et l'épouse à la campagne. Elle invite l'époux à venir la voir. Chapitre V, verset 1. L'époux quitte ses amis, lorsqu'ils mangeaient ensemble, et vient à la porte de l'épouse, verset 2. Mais celle-ci ayant fait quelque difficulté de lui ouvrir, il s'en retourne à son jardin. L'épouse sort, demande aux gardes de la ville s'ils n'ont point vu son bien-aimé. Ils la frappent et la maltraitent. De là elle va aux filles de Jérusalem, pour en savoir des nouvelles, versets 5 et suivants. Enfin elle le rencontre ; chapitre VI, versets 1 et suivants ; et, après avoir été quelque temps avec lui, elle s'en retourne, verset 9. C'est la quatrième nuit de la noce.

La cinquième nuit est marquée au chapitre VII, versets 1 et suivants. L'époux rend à son épouse à peu près les mêmes louanges qu'il avait reçues d'elle dans les chapitres précédents ; et dès le matin, ils sortent ensemble, pour aller à la campagne ; versets 11, 12 et 13.

La sixième nuit se passe à la campagne et au village, dans la maison de la mère de l'épouse. Chapitre VII, verset 13, chapitre VIII, versets 1, 2 et 3. Celle-ci y invite son bien-aimé, et lui promet un régal d'excellents fruits, et de bons vins ; et, dès le matin, l'époux se lève à l'ordinaire, laisse l'épouse encore endormie, et se retire dans les montagnes, verset 4.

La septième nuit se passe dans les jardins. Depuis le verset 5, ce sont des dialogues familiers entre l'époux et l'épouse. Le matin, l'époux s'étant aperçu que ses amis les écoutaient, prie l'épouse de lui permettre de se retirer. Elle lui dit : *Fuyez, ô mon bien-aimé ; volez avec la rapidité du chevreuil et du cerf sur les montagnes des parfums,* versets 13 et 14. Voilà, autant que nous pouvons en juger, le plan de cette pièce (1) qu'on pourrait diviser en sept ou huit scènes ou dialogues. Il est aisé de voir par là que ce ne peut être un épithalame régulier, comme l'ont cru quelques auteurs (2).

Sanctius a prétendu y découvrir toute la cérémonie du mariage. Il croit que dans la première scène, l'épouse marque le désir d'avoir son bien-aimé pour époux (3). Dans la seconde, elle exprime son inquiétude, à cause de son absence (4). Dans la troisième, on voit la cérémonie du mariage ; l'époux donne l'anneau à l'épouse ; on prépare le

(1) On peut voir Bossuet, qui a distribué à peu près ainsi tout le Cantique en sept nuits. — (2) Origène, dans son commentaire sur le Cantique, le soutient ainsi que d'autres commentateurs. Théodoret réfute ce sentiment, *in Cant.* — (3) Chap. II et V. — (4) Chap. VI. 3. et I. I.

festin (1). La quatrième scène décrit la marche de l'épouse conduite chez son époux ; dans le chemin, on chante les mérites des nouveaux mariés (2). La cinquième scène met l'épouse à la porte du nouveau marié, où elle reçoit les instructions qu'on donnait aux jeunes mariées (3). Mais, pour trouver tout cela dans le Cantique, il faut sans doute beaucoup prêter à la lettre, et renverser l'ordre des chapitres. Et en faisant cela, que ne peut-on pas faire dire à un auteur?

Cette idée générale que nous venons de donner du dessein du Cantique, n'est, pour ainsi dire, que l'écorce de ce divin ouvrage. Il a, dans l'intention du Saint-Esprit et dans l'idée de l'Eglise et des pères, un autre sens infiniment plus relevé et plus beau. Salomon y chante un mariage tout chaste de Jésus-Christ avec la nature humaine, avec son Eglise, avec chaque âme en particulier. C'est à ce sens mystique qu'il faut élever son esprit et son cœur, en lisant ce livre. Quiconque y apporte des yeux profanes, et un cœur rempli d'un amour charnel, y trouvera une lettre qui tue, au lieu de l'esprit qui vivifie. C'est pour cela que les Juifs avaient sagement ordonné qu'on ne le lût point avant l'âge de trente ans (4). Ce n'est pas qu'ils ne tinssent ce livre comme inspiré et dicté par le Saint-Esprit. Ils avouent qu'il est non seulement *saint,* mais *Saint des saints,* comme ils l'appellent. Ils ne le défendent aux faibles et aux profanes, que parce qu'il est trop fort pour les uns, et trop sacré pour les autres. Gerson dit que, parmi les chrétiens, les docteurs même de son temps n'osaient le lire avant cet âge ; et saint Isidore de Séville, dans le chapitre septième de sa Règle, assure que les anciens en avaient entièrement interdit la lecture aux âmes charnelles, et incapables de s'élever aux idées spirituelles et mystiques dont il est rempli.

Quelques pères (5) et quelques commentateurs (6) ont porté le respect qu'on doit avoir pour les sens mystérieux et cachés de cet ouvrage, jusqu'à dire qu'on ne devait point y chercher de sens littéral et historique ; et qu'en vain on voulait rapporter au mariage temporel de Salomon avec une femme égyptienne ou juive, ce qui n'était dit que de l'alliance toute spirituelle de Jésus-Christ avec son Eglise. On convient qu'il y aurait de la témérité, et même de l'impiété, à vouloir tout expliquer à la lettre, en excluant le sens spirituel ; ce serait s'exposer au danger presque inévitable de scandale, et se priver volontairement de tout le fruit qu'on doit tirer de cette lecture. Mais s'il y a moins de danger dans l'opinion qui prend de Jésus-Christ à la lettre tout ce qui est dit ici, que dans celle qui entend tout de Salomon dans le même sens, nous ne croyons pas pour cela, que le premier sentiment soit absolument sans inconvénient. Dans l'ancienne loi, la figure était toujours, ou presque toujours, cachée sous les ombres de la réalité. Tout l'Ancien Testament, et à plus forte raison le Cantique des Cantiques, est une allégorie continuelle ; et cette allégorie a nécessairement une double face. La première était pour les Juifs charnels ; et l'autre, pour les Juifs spirituels. La première regardait un temps présent ; et la seconde, un temps futur. Celle-ci se bornait à Jésus-Christ ; l'autre avait pour objet Salomon. Les Juifs expliquent le Cantique de l'amour du Seigneur envers la Synagogue, et envers la nation des Juifs ; les chrétiens l'entendent du mariage de Jésus-Christ avec son Eglise.

Lorsque le second concile de Constantinople a condamné la méthode de Théodore de Mopsueste (7), et traité de rêveries son commentaire sur le Cantique, dans lequel il expliquait tout du mariage de Salomon avec la fille du roi d'Egypte, il a seulement désapprouvé la licence de ceux qui se bornent au sens de la lettre, sans s'élever à un sens spirituel qui est le premier dans l'intention du Saint-Esprit. Mais il a toujours

---

(1) Chap. II. — (2) Chap. III. jusqu'au VIII. — (3) Chap. VIII. — (4) *Origen. et Theodoret. præfat. in Cant. Hieronym. sæpe, maxime in Ezech.* — (5) Voyez la préface de Théodoret sur le Cantique des Cantiques. — (6) *Calov. hic. Vat. Durham.* — (7) *Concil. Constantinop.* II. *collat.* IV. *art.* 68, 69, 70, 71 ; *et Epist. Pelagii* II. Cum Theodorus Canticum Canticorum vellet exponere, et non ad commenta, sed potius ad deliramenta laboraret, per hunc librum Æthiopissæ reginæ blanditum esse professus est.

approuvé, et il approuve ceux des pères et des commentateurs qui, sans rejeter le sens littéral et historique, s'appliquent au spirituel, et s'élèvent jusqu'à Jésus-Christ. C'est la méthode qu'ont suivie la plupart des interprètes anciens et modernes ; et c'est celle que nous suivons après eux.

Quant à la canonicité du Cantique des Cantiques, elle est reconnue communément par les Juifs et par l'église chrétienne. Nous ne connaissons dans l'antiquité chrétienne, que le seul Théodore de Mopsueste qui ait osé la lui contester. Cet auteur avance hardiment (1) que jamais on n'a permis, ni dans l'Eglise, ni dans la Synagogue, de lire ce livre publiquement ; que c'est un ouvrage de table, de festin, de noces, à peu près pareil au dialogue que Platon a écrit de l'amour ; qu'il n'y a ni prophétie qui regarde le Sauveur (2), ni histoire du règne de Salomon, ni instruction, ni exhortation à la sagesse ; mais une simple apologie de son mariage avec une Egyptienne, dans laquelle, en justifiant sa conduite auprès du peuple, il flatte agréablement sa nouvelle épouse par ce cantique qui contient sa défense. Quelques rabbins ont aussi douté de son authenticité ; et les anabaptistes le rejettent hautement comme un mauvais livre. Châtillon en parlait, dit-on, avec beaucoup de mépris ; il le traitait de livre pernicieux, *flagitiosus liber* (3). D'autres nient qu'il soit inspiré, parce qu'on n'y trouve pas le nom de Dieu ; et c'était là une des principales raisons de Théodore de Mopsueste, pour le rejeter.

Grotius s'est donné sur ce livre des libertés qui font horreur à toutes les personnes chastes, et qui ont du respect pour l'Ecriture. Il dit d'abord (4), que c'est un dialogue secret entre Salomon et la fille du roi d'Egypte, dans lequel on fait intervenir les compagnons de l'époux, et les jeunes filles qui accompagnaient l'épouse. Jusque-là il n'y a rien de mauvais. Il ajoute que Salomon y a caché tout le secret du mariage sous des termes honnêtes, et c'est pour cela que les Juifs n'en permettaient la lecture qu'à ceux qui étaient en âge de se marier. Pour lui, il a grand soin dans son commentaire de révéler ces prétendus secrets, et ces mystères que ce prince avait si sagement enveloppés sous des termes chastes et honnêtes. Il répand sur cette matière un vernis naturaliste, et fait dire à Salomon des choses qui font horreur, et auxquelles il n'a probablement jamais pensé ; et il faut avoir l'esprit et le cœur gâtés, pour y découvrir tant d'infamies. S'il était vrai que Salomon eût voulu donner les leçons que Grotius croit y remarquer, le Cantique ne serait point un ouvrage qu'il fût permis de lire, nous ne disons pas à l'âge de trente ans, mais à l'âge de soixante ; et il serait aussi dangereux aux personnes mariées, qu'aux autres. Il faudrait le tenir dans un oubli et un silence éternel, à l'égard de tout le monde. Ce serait une source empoisonnée qu'il faudrait absolument fermer.

M. Renan a suivi dans son opinion sur le Cantique des Cantiques, celle de ces auteurs profanes. Il préludait dans ce travail au sensualisme éhonté qu'il fit paraître dans son dernier ouvrage, qui déshonore sa vieillesse.

A ces extravagances, nous opposons l'autorité de toutes les églises chrétiennes, tant catholiques que protestantes, l'autorité des Juifs, celle de tous les siècles, de tous les conciles, de tous les pères, et de tous les commentateurs, qui reçoivent unanimement cet ouvrage comme canonique et inspiré. Si le nom de Dieu ne s'y trouve pas, c'est que cet écrit, étant une allégorie continue où, sous le nom de l'époux, on entend Dieu même et Jésus-Christ, il était du dessein de l'auteur, et en quelque sorte de l'essence de l'ouvrage, que la chose signifiée demeurât cachée sous les voiles de l'allégorie. C'est à nous qui l'expliquons, à tirer ce voile, et à montrer à nu le véritable personnage. L'Ecriture est pleine de semblables figures. Combien de fois la Synagogue et l'Eglise sont-elles représentées, par exemple, sous l'idée d'une vigne (5), et d'une

(1) *Concil. Constantinop.* II. *collat.* 4. *art.* 71. — (2) *Ibid. art.* 68 et 89. — (3) *Scaligerana.* — (4) *Grot. præfat. in hunc librum.* — (5) *Psal.* LXXIX. 9. - *Isai.* V. 1 *et seqq.* - *Jerem.* II. 21. - *Ezech.* XVII. 6. - *Matt.* XX. 1 ; XXI. 33. etc.

épouse (1) ? A-t-on jamais demandé que l'on y nommât Dieu, qui est l'époux de cette épouse, et le maître de cette vigne ? L'Ecriture en laisse l'application aux écrivains qui se sont chargés de développer les sens cachés des livres saints.

Le Cantique des Cantiques est une allégorie du mariage de Jésus-Christ avec l'Eglise. Les Juifs étaient accoutumés à ces figures. On en trouve dans l'Ecriture qui ont toute l'apparence d'une histoire. Les pères, dans tous les siècles, ont regardé le Cantique des Cantiques comme l'épithalame du mariage mystique de Jésus-Christ avec son Eglise. C'est là une tradition constante et suivie, depuis le commencement de l'Eglise jusqu'aujourd'hui. Ceux qui se plaignent qu'on ne leur donne sur ce livre que des allégories, n'ont pas raison de se plaindre. Ce qu'ils appellent sens allégorique et mystique, est le sens propre de ce livre. Si on ne l'entend que charnellement et grossièrement, on ne l'entend point du tout. Nous ne prétendons point canoniser toutes les imaginations des commentateurs et des mystiques. S'il se trouve dans leurs ouvrages des pensées basses, triviales, puériles, impertinentes, on n'en doit rien imputer à l'ouvrage qui est sacré et divin. Mais l'idée du Cantique, comme représentant le mariage de Jésus-Christ avec son Eglise, est noble, sublime, et fondée sur toute l'Ecriture de l'Ancien et du Nouveau Testament, et sur le consentement et l'usage unanime de la synagogue et de l'Eglise.

Cette vue générale de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise, n'exclut point une autre vue plus particulière, qui est l'union de chaque âme avec ce divin époux. Mais l'abbé de Vence, qui reconnaît ce double sens, s'est particulièrement attaché au premier dans l'analyse qu'il a donnée de ce livre, et que nous insérons ici. Il partage le Cantique en sept jours, selon le plan de Bossuet et de Dom Calmet.

Ier jour. L'épouse, qui est l'Eglise, témoigne un grand désir de s'unir à Jésus-Christ pour en être instruite ; c'est en lui qu'elle trouve toutes ses délices ; elle se sent comblée de ses faveurs ; elle s'en reconnaît indigne, et elle fait un humble aveu de ses imperfections ; elle lui demande où elle pourra le trouver pour se reposer en lui seul (chapitre I, versets 1-6).

L'époux, Jésus-Christ, instruit l'Eglise en lui disant qu'il faut qu'elle se connaisse elle-même pour bien connaître son époux, et c'est aussi une instruction que l'on doit donner à une âme qui veut s'unir à son Dieu ; il faut qu'elle écoute l'époux qui lui dit que, s'attachant à lui, elle aura toute la beauté qui lui est nécessaire pour lui plaire, et que, par de nouveaux liens, on fera qu'elle soit inviolablement attachée à Jésus-Christ. Pour lors le parfum de son nard, qui marque ses vœux et ses prières, sera comme une agréable odeur qui fait plaisir à l'époux auquel l'épouse vient s'unir et s'attacher. Il reconnaît la beauté qu'il a lui-même donnée à l'Eglise ; et cette épouse est dans l'admiration, en considérant les excellentes qualités qui rendent son époux infiniment aimable (versets 7 et suivants).

L'époux, ou Jésus-Christ, fait connaître sa pureté, en disant qu'elle est comparable à la fleur la plus délicieuse de la campagne, et au lis le plus agréable des vallées ; et ensuite, il déclare quelle est la chasteté de son épouse en la comparant à la fleur d'un lis qui croît dans les épines, c'est-à-dire parmi les désordres du siècle corrompu (chapitre II, versets 1 et 2).

IIe Jour. L'épouse s'entretient avec les filles de Jérusalem, c'est-à-dire avec les âmes fidèles, mais qui ne sont pas encore parfaites ; elle loue la beauté de son époux ; elle leur fait connaître les faveurs qu'elle en a reçues, en ce qu'il a réglé et fixé son amour pour lui ; elle fait connaître quels sont les transports de cet amour ; elle sent combien elle a besoin du secours de Jésus-Christ, afin qu'il la soutienne dans les peines et les

(1) *Vide Isai.* LIV. 6 ; LXI. 10 ; LXII. 4. 5. - *Jerem.* II. 32. - *Ezech.* XVI. 8. - *Osee.* II. 16. - *Matt.* IX. 15 ; XXII. 2 ; XXV. 1. - *Joan.* III. 29. - II. *Cor.* XI. 2. - *Ephes.* V. 23. - *Apoc.* XIX. 7 ; XXI. 2 ; XXII. 17.

persécutions par sa main gauche, et qu'elle reçoive de sa main droite les faveurs et les consolations (versets 3-6).

L'époux paraît aussi parmi les filles de Jérusalem, pour leur dire de ne point troubler le repos de son épouse ; Jésus-Christ empêche que rien ne trouble la joie et le repos dont une âme fidèle jouit en lui. L'épouse reconnaît aussitôt la voix de son époux ; l'âme chaste et fidèle sent les attraits de sa grâce ; elle se réjouit de ce qu'elle a fait fondre la glace des cœurs endurcis ; elle admire les fruits qu'elle a produits sur la terre. L'époux souhaite entendre la voix de l'Église, qui lui rend grâces de tant de merveilles ; et, afin que les ennemis des vertus et des avantages de l'Eglise ne viennent point ravager ces fruits de bénédiction, l'époux, Jésus-Christ, ordonne à ses ministres et aux pasteurs de son Eglise de prendre les renards qui détruisent les vignes. L'épouse, après cela, déclare qu'elle est entièrement dévouée à son époux, qui s'est donné à elle par son incarnation. Une âme désire quelquefois, que les faveurs dont elle est comblée par Jésus-Christ ne soient point connues de ceux qui ont de la haine ou de l'envie contre elle, et il semble qu'elle lui dise de se retirer (versets 7 et suivants).

IIIe Jour. L'épouse, s'entretenant avec les filles de Jérusalem, leur fait connaître combien est grande son inquiétude, lorsqu'elle a quelque sujet de craindre d'avoir perdu son divin époux ; elle se lève, et se livre à toutes les démarches nécessaires pour le trouver ; elle s'adresse aux officiers qui sont chargés du soin de garder la ville, c'est-à-dire aux pasteurs de l'Eglise ; mais il faut qu'elle s'élève au-dessus d'eux ; elle ne trouve son bien-aimé qu'après les avoir passés ; et, après l'avoir trouvé, elle fait tous ses efforts pour ne plus le perdre ; c'est en lui qu'elle trouve son repos ; et l'époux ne veut pas que personne la trouble dans cet état de tranquillité (chapitre III, versets 1-5).

Sur la fin de cette journée, les filles de Jérusalem assemblées, et admirant l'état sublime où l'Eglise, épouse de Jésus-Christ, était élevée, s'écrient : Qui est celle qui s'élève du désert des nations autrefois abandonnées ? Elle est semblable à une fumée qui monte, et à une vapeur qui exhale des aromates de myrrhe et d'encens, par le mérite de la mortification et de la prière, accompagnées de l'exercice de toutes les vertus, marquées par les différentes sortes de poudres de senteur. Ces âmes pures, compagnes de l'épouse, montrent ensuite le lit où se repose l'époux ; il est environné de soixante braves, qui sont la figure des saints qui combattent pour Jésus-Christ ; ils ont des épées dans la main droite, et en portent encore une autre à leur baudrier, parce qu'ils sont infatigables dans le combat ; et le véritable roi pacifique, environné de ces vaillants guerriers, est dans une litière ou une voiture dont les colonnes sont d'argent, symbole de l'éloquence des prédicateurs ; le dossier est d'or, ce qui signifie la charité dont les pasteurs de l'Eglise doivent être animés ; le siège est de pourpre teinte du sang des martyrs, et le milieu est orné de tout ce qu'il y a de plus précieux et de plus capable d'orner les âmes qui sont à Dieu : et tout cela en faveur des filles de Jérusalem, qui se disent les unes aux autres : Sortez dehors, filles de Jérusalem ; venez voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné ; venez considérer Jésus-Christ, ce Dieu fait homme, qui est couronné de l'humanité dont il s'est revêtu, le jour où il a fait des noces admirables et une alliance ineffable avec nous (versets 6 et suivants).

IVe Jour. L'époux, s'entretenant avec l'épouse, ne peut s'empêcher d'admirer sa beauté, que relèvent, comme ornements, les vertus, et particulièrement l'humilité et la modestie, avec la douceur des agneaux, et la pureté marquée par la blancheur de ces brebis qui sortent du lavoir ; cette beauté de l'Eglise est dépeinte par des comparaisons vives, propres à donner l'idée de la charité dont elle est animée, et qui doit être continuellement dans le cœur et sur les lèvres des prédicateurs. Cette chaste épouse est comparée à la tour de David, d'où pendent mille boucliers, c'est-à-dire, les témoignages de l'Ecriture avec lesquels les saints docteurs repoussent les traits des hérétiques et des autres ennemis de l'Eglise, les puisant dans les livres de l'Ancien et

du Nouveau Testament, source féconde, d'où coule le lait de la saine doctrine. C'est aussi de là que sort une lumière vive qui sert à nous conduire, jusqu'à ce que le grand jour commence à paraître, et que les ombres qui nous environnent dans ce monde se retirent. Mais il faut auparavant que notre divin époux aille sur la montagne de myrrhe, où il boira le calice de sa Passion, et où il offrira l'encens de sa prière pour la réconciliation du genre humain. Ce sera sur cette colline qu'il invitera l'épouse à le venir trouver, en passant sur le Liban ou la montagne de l'encens, qui marque la prière ; elle sera couronnée après avoir surmonté les montagnes d'Amana, de Sanir et d'Hermon, après avoir vaincu toutes les difficultés qui se rencontreront dans la prédication de l'Evangile, dans les différentes provinces où les peuples étaient auparavant semblables aux lions et aux léopards par la férocité de leurs mœurs. Leur conversion servira beaucoup à relever la beauté de l'épouse ; ce sera une marque de sa fécondité ; et l'agréable odeur de ses vêtements se répandra partout. Semblable à un jardin fermé, elle sera remplie de toutes sortes de fruits et de bonnes œuvres, et les ruisseaux de la grâce y répandront les eaux vives qui rejailliront jusqu'à la vie éternelle : les souffles de l'Esprit divin se répandront sur ce jardin mystique pour le rendre toujours plus fertile et plus odoriférant (chapitre IV, versets I et suivants).

Ve Jour. L'époux bien-aimé, attiré par la beauté de ce jardin, y est venu pour y recueillir la myrrhe, symbole de la mortification, et pour y recevoir l'odeur du parfum des bonnes œuvres ; et il a invité ses amis, les pasteurs de l'Eglise, à venir prendre part aux délices que l'on goûte dans ce jardin, dans l'unité et la soumission (chapitre V, verset I).

L'épouse, pendant l'absence de son bien-aimé, semble prendre un peu de repos ; mais le désir qu'elle a de trouver son époux, qui ne lui fait pas sentir sa présence, tient toujours son cœur attentif ; il veille toujours. Son bien-aimé, Jésus-Christ, frappe et demande qu'on lui ouvre la porte du cœur. L'épouse sent sa présence ; elle se lève enfin après quelques délais ; elle ouvre son cœur à l'attrait de la grâce pour recevoir son bien-aimé ; mais il se cache, et elle ne le trouve point ; elle l'appelle, et il semble qu'il ne veuille point répondre (versets 2-6).

L'Eglise, en cherchant Jésus-Christ et en s'attachant à lui, souffre des persécutions ; et cela arrive aussi aux âmes fidèles qui aiment leur divin époux. Si on leur demande quel est cet époux auquel elles sont si inviolablement attachées, elles répondent qu'il est tout-à-fait admirable par sa beauté, par ses perfections infinies, par sa pureté, son zèle et sa charité ; elles relèvent par de magnifiques éloges l'étendue infinie de ses lumières, sa sagesse, sa puissance, sa grandeur, sa force et sa douceur ; et les filles de Jérusalem, charmées d'un portrait si aimable, s'offrent d'accompagner l'épouse pour aller chercher Jésus-Christ avec elle (versets 7 et suivants).

L'épouse reconnaît enfin, après avoir cherché son époux, qu'il est descendu dans le jardin délicieux ; et elle s'abandonne à lui, et ne veut rien posséder autre chose. L'époux se donne aussi entièrement à l'épouse ; Jésus-Christ admire les différentes beautés qu'il a mises lui-même dans l'Eglise ; il la regarde comme son épouse la plus chérie parmi toutes les autres ; de son côté, elle s'occupe à l'exercice de toutes les vertus, afin d'avoir le bonheur de plaire de plus en plus à son divin époux ; l'ennemi du genre humain la trouble quelquefois dans ce saint exercice ; mais les saints pasteurs la rassurent et la consolent (chapitre VI, versets I et suivants).

VIe Jour. L'époux, s'adressant à ses amis, Jésus-Christ, aux pasteurs de son Eglise, les avertit qu'il y aura des imperfections, et que, l'Eglise étant comparée à un camp où il y a toutes sortes de soldats, on verra aussi en elle des hommes imparfaits qui seront peut-être un jour un sujet de scandale ; que cela n'empêchera pas que cette épouse ne soit toujours la véritable fille du prince, et que sa beauté ne fasse l'objet de la complaisance de son époux. A la porte du palais de cette chaste épouse se fera un grand concours de peuples, qui feront leurs efforts pour y entrer ; toutes les nations

y viendront en foule. L'époux se sert de différentes comparaisons pour relever la beauté de l'Eglise, et il lui parle ainsi : Que vous êtes belle et pleine de grâces, vous qui êtes les délices de mon cœur ! Il prédit en même temps les victoires qu'elle remportera sur tous ses ennemis, en disant que sa taille est semblable à un palmier (chapitre VII, verset 7).

VII[e] Jour. L'épouse, connaissant l'amour que son bien-aimé a pour elle, se donne entièrement à lui ; et, voulant le suivre partout, elle l'invite à aller demeurer dans les villages, afin de répandre en tout lieu la connaissance du nom de Jésus-Christ. L'Eglise lui présente la douceur des fruits de la campagne et de la solitude, et la bonne odeur des bonnes œuvres ; et elle est dans l'abondance de toutes sortes de fruits anciens et nouveaux, des mérites des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament (versets 10 et suivants).

L'épouse continue à témoigner un grand empressement de s'unir à son bien-aimé. L'Eglise ne désire rien avec plus d'ardeur que d'être unie à Jésus-Christ ; elle lui offre un vin mêlé de parfums, c'est-à-dire le sang des martyrs avec la bonne odeur de la prédication évangélique répandue par les saints docteurs. Jésus-Christ veille sans cesse à la conservation du repos et de la paix de l'Eglise ; les filles de Jérusalem admirent les douceurs et les consolations dont elle jouit, étant appuyée sur son bien-aimé, qui l'a retirée de l'état de corruption où elle avait été abandonnée sous le pommier. Il lui demande pour reconnaissance d'un si grand bienfait, qu'elle ait pour lui un amour ardent, fort comme la mort, auquel rien ne puisse résister, que rien ne puisse éteindre, et qui soit un amour de préférence (chapitre VIII, versets 1-7).

L'Eglise reconnaît que sa fécondité vient de Jésus-Christ, qui est le véritable Salomon, le roi pacifique qui a planté une vigne dans laquelle se trouve une grande multitude de peuples fidèles ; il l'a donnée à ses pasteurs pour la garder, et ils doivent faire fructifier le talent qu'il leur a confié. Il y a beaucoup de fidèles qui aiment et qui cherchent les fruits de cette vigne, mais il n'y en a que deux cents choisis parmi les autres pour la garder et conserver ses fruits en qualité de pasteurs. Ils sont tous attentifs à écouter la voix de cette unique épouse ; c'est ce qui leur a été recommandé à tous par le bien-aimé ; c'est Jésus-Christ qui l'a ainsi ordonné, et pendant sa vie mortelle, et après sa glorieuse résurrection, avant de se retirer dans le ciel, après avoir promis à ses apôtres d'être avec eux et leurs successeurs jusqu'à la consommation des siècles. L'épouse l'invite à retourner à son Père : Fuyez, mon bien-aimé ; allez sur les montagnes de parfums et d'aromates ; entrez en possession de la gloire qui vous est due en qualité de Fils de Dieu, et que vous avez encore méritée comme Sauveur des hommes par vos souffrances (versets 8 et suivants). — Telle est l'analyse donnée par l'abbé de Vence.

Il n'est peut-être pas hors de propos de dire ici quelques mots des cérémonies du mariage chez les Juifs anciens et modernes.

Les Hébreux se mariaient de bonne heure. L'âge que les rabbins prescrivent aux hommes, est de dix-huit ans (1). Tout homme qui ne s'est point marié à cet âge pèche contre le précepte que Dieu donna au premier homme, en disant : *Croissez et multipliez-vous* (2). Ils peuvent prévenir ce temps ; mais il ne leur est pas permis de le passer sans se choisir une épouse. Pour les filles, on les fiance de fort bonne heure ; mais ordinairement le mariage ne s'achève que quand elles ont l'âge de puberté, qui est de douze ans et un jour (3). De là viennent ces expressions, *l'épouse de la jeunesse* (4), pour celle qu'on a épousée dans la jeunesse ; et le conducteur de la jeunesse, *dux juventutis* (5), pour marquer un époux.

(1) *Léon de Modène, Cérémonies des Juifs*, ch. III. — (2) *Genes.* I. 28. — (3) *Selden. Uxor. Hebr. l.* II. *c.* 3. — (4) *Joel.* I. 8. Super virum pubertatis tuæ. *Et Malac.* II. 14. Uxorem pubertatis tuæ. — (5) *Prov.* II. 17. Relinquit ducem pubertatis suæ.

Il est aisé de comprendre après cela pourquoi la virginité était en opprobre dans Israël ; et qu'on ne pouvait faire un plus grand affront à un homme, que de lui reprocher qu'il ne bâtissait point la maison de ses pères, et ne faisait pas revivre leur nom dans Israël. De là viennent les pleurs de la fille de Jephté (1), qui fait le deuil de sa propre personne comme d'une personne morte, parce qu'elle mourait sans être mariée, et sans avoir donné des héritiers à son père. De là ces menaces du Seigneur dans Isaïe (2), disant que le temps viendra où les hommes seront si rares dans Israël, que chaque femme n'aura pas le sien ; et que sept femmes rechercheront un homme en mariage, contre l'usage de toutes les nations, et lui diront : Nous ne vous demandons rien ; *nous nous nourrirons, et nous nous habillerons ;* agréez *seulement que votre nom soit appelé sur nous ; et délivrez-nous de notre opprobre ;* recevez-nous pour vos épouses afin qu'on ne nous regarde plus avec mépris. Et l'épouse dans le Cantique (3), parlant à son bien-aimé : *Quand vous trouverai-je seul,* lui dit-elle, *afin que je vous embrasse, et que je vous conduise dans la maison de ma mère, et que personne ne me méprise plus ?* c'est-à-dire : Quand serai-je votre femme et mère ; et quand serai-je délivrée de l'opprobre du célibat et de la stérilité ? Car introduire un époux dans l'appartement de sa mère, c'était l'introduire dans le lit nuptial, et dans la chambre de l'épouse.

Comme les personnes du sexe, et surtout les jeunes filles, demeuraient enfermées dans leurs appartements sans aucun commerce au dehors, les recherches de mariage se faisaient sans que les deux personnes qui doivent se marier se parlassent et se vissent. Une fille avant son mariage était appelée *'almâh,* c'est-à-dire, cachée ; et lorsque l'Écriture (4) veut exagérer quelque danger extraordinaire, ou quelque émotion à laquelle tout le peuple généralement s'intéresse, elle dit que les filles même enfermées sortirent, et se firent voir dans la ville, et accoururent pour être témoins de ce qui se passait. *Tant qu'une jeune fille est cachée,* et enfermée dans la maison de son père, *elle est pour lui un sujet de soins et d'inquiétudes qui lui ravissent le sommeil. Il craint qu'elle ne soit pas mariée à temps, ou qu'elle ne tombe dans quelque faute contre son honneur,* dit l'auteur de l'Ecclésiastique (5). Et, dans le Cantique, il est dit : *Notre sœur est petite et n'a point encore de mamelles ; que ferons-nous lorsqu'on la demandera en mariage* (6), ou lorsqu'on la fera venir pour paraître devant celui qui la recherchera ? *In die quando alloquenda est ?* Comme quand on fit venir Rébecca, pour lui demander si elle consentait à aller avec Eliézer pour épouser Isaac (7). *Si c'est un mur,* continue le Cantique, *bâtissons-y des tours d'argent* ; *si c'est une porte, couvrons-la d'ais de cèdre* (8), c'est-à-dire, donnons-lui des atours et des habits qui la fassent paraître grande et belle.

Ce fut Hémor, père de Sichem, et Sichem même, qui demandèrent à Jacob Dina pour épouse (9). Et Samson ayant vu une femme philistine à Thamnata (10), dit à son père qu'il souhaitait qu'il la lui donnât pour femme. Le père et la mère de Samson, et Samson même, parlèrent aux parents de la fille, et conclurent le mariage. La cérémonie des noces ne se fit toutefois qu'assez longtemps après, puisque, quand Samson revint pour cela, le lion qu'il avait tué en y venant pour la première fois, était entièrement pourri, et que son squelette était tellement desséché, que des abeilles avaient eu le loisir de s'y mettre, et d'y faire du miel ; ce qui confirme ce que les Juifs nous disent, que les fiançailles précédaient d'ordinaire d'un assez long temps, comme de six mois ou un an, la cérémonie de la noce (11). Toutefois la chose n'était point générale, puisque le jeune Tobie (12) ayant demandé Sara pour femme, le mariage fut conclu et célébré sur

---

(1) *Judic.* XI. 37. — (2) *Isai.* IV. 1. — (3) *Cant.* VIII. 1. — (4) *Mach.* III. 19 et 3. *Mach.* Αἵ τε κατάκλειστοι παρθένοι. — (5) *Eccli.* XLII. 9. — (6) *Cant.* VIII. 8. — (7) *Genes.* XXIV. 57. — (8) *Cant.* VIII. 9. Si murus est, ædificemus super eum propugnacula argentea ; si ostium est, compingamus illud tabulis cedrinis. (*Hebr.* compingamus super illud tabulas cedrinas. — (9) *Genes.* XXXIV. 3. *et seqq.* — (10) *Judic.* XIV. 1 *et seqq.* — (11) *Léon de Modène, Cérémonies des Juifs.* ch. III. — (12) *Tob.* VII. 14. *et seqq.*

l'heure. Les rabbins (1) enseignent une chose qui ne paraît nullement probable, c'est que le père n'avait point de pouvoir pour donner ou refuser sa fille en mariage, après l'âge de puberté, qu'ils fixent, comme nous avons déjà dit, à douze ans et un jour. Le contraire paraît par toute l'Ecriture où le père dispose toujours de ses filles, et les donne en mariage à qui il veut, sans aucune opposition. On peut citer Rébecca et Sara, femme du jeune Tobie, qui avaient sans doute plus de douze ans lorsqu'elles furent mariées ; et Thamar, bru de Juda, qui ne pouvait se marier sans l'agrément de son beau-père.

Les fiançailles se faisaient ou par un écrit, ou par une pièce d'argent que l'on donnait à la fiancée, quelquefois par la cohabitation et le commerce charnel (2). Voici la forme de l'écrit qu'on dressait dans ces occasions : *Un tel jour, de tel mois, de telle année, N. fils de N. a dit à N. fille de N. : Soyez mon épouse suivant la loi de Moïse et des Israélites, et je vous donnerai pour la dot de votre virginité, la somme de deux cents zoûzîm, qui est ordonnée par la loi. Et ladite N. a consenti à devenir son épouse sous ces conditions, que ledit N. a promis d'exécuter au jour du mariage. C'est à quoi ledit N. s'oblige, et pour quoi il engage tous ses biens, jusqu'au manteau qu'il porte sur ses épaules ; et promet de plus d'accomplir tout ce qui est ordinairement porté dans les contrats de mariage en faveur des femmes israélites. Témoins N., N., N.* La promesse par une pièce d'argent, et sans écrit, se faisait en présence de témoins ; et le jeune homme disait à sa prétendue : *Recevez cet argent pour gage que vous deviendrez mon épouse.* L'engagement par la cohabitation était, selon les rabbins, permis par la loi ; mais il avait été sagement défendu par les anciens, à cause du danger et des inconvénients des mariages clandestins, et de plusieurs autres aisés à concevoir (3).

Les fiançailles donnaient la liberté aux jeunes gens de se voir familièrement, mais sans abus ; ce qui ne leur était pas permis auparavant (4). Et si, durant ce temps, la fiancée tombait en quelque faute contre son honneur, avec un autre que son fiancé, elle était traitée comme adultère (5). Selon quelques auteurs, la sainte Vierge n'était que fiancée avec saint Joseph, lorsqu'elle conçut Jésus-Christ ; et si elle eût été coupable du crime dont il semblait avoir quelque lieu de la soupçonner, en voyant sa grossesse, il pouvait non seulement la quitter en lui donnant un billet de divorce, mais même la faire punir comme adultère ; car, bien que les fiancés eussent la liberté de se voir depuis les fiançailles, ils ne pouvaient user de la liberté que donne le mariage, qu'après la célébration des noces. Telle était l'ordonnance des anciens ; car la loi, selon leur explication, ne le leur défendait pas, mais seulement les règlements civils ; et cela pour conserver l'honnêteté publique, et pour empêcher la licence. Si les fiancés contrevenaient à ces ordonnances des anciens, ils étaient condamnés à la peine du fouet.

La coutume était que l'époux achetât son épouse ; et, avant les fiançailles, on convenait des conditions du mariage, de la dot que le mari donnait à l'épouse, et des présents qu'il devait faire au père et aux frères de la fille. On voit cela assez clairement dans l'histoire de Jacob. Il convient d'abord avec Laban de le servir pendant sept ans, pour sa fille Rachel (6). Après cela, au lieu de Rachel, on lui donne Lia ; et Laban l'oblige par un nouveau contrat, de le servir encore sept autres années pour Rachel. Les femmes de Jacob se plaignent que leur père s'est approprié leur dot (7). Ce qui montre qu'il y avait en cela de l'injustice, ou du moins quelque espèce de dureté et de défaut d'amitié de sa part ; car ni Jacob, ni elles n'en demandent pas la restitution, comme d'une chose injustement ravie. Saül vendit sa fille Michol à David pour cent prépuces de Philistins (8). Sichem, fils d'Hémor, demandant Dina en mariage, dit à

(1) *Maimon, Halach-Ischoth. c.* 3. — (2) *Selden., l.* II, *c.* 2. Uxoris Hebraicæ. — (3) *Vide Selden. loco citato.* — (4) *Léon de Modène,* ch. III. — (5) *Selden. l.* II. *Uxoris Hebr. c.* I. — (6) *Genes.* XXIX. 18 *et seqq.* — (7) *Genes.* XXXI. 15. — (8) I. *Reg.* XVIII. 25 *et seqq.*

Jacob et aux frères de la fille : *Que je trouve grâce à vos yeux, et je donnerai tout ce que vous ordonnerez. Demandez telle dot et tels présents qu'il vous plaira, et je donnerai volontiers tout ce que vous souhaiterez. Seulement accordez-moi cette fille en mariage* (1). Osée achète sa femme pour quinze pièces d'argent, et une mesure et demie d'orge (2). Cela n'empêchait pas que le père ne fît à sa fille certains présents, suivant ses moyens et sa condition, pour sa toilette, et pour les frais de la conduite de l'épouse chez son époux. La coutume avait fixé la valeur de cela à cinquante zoûzîm. Le zoûz (3) était une pièce d'argent d'un prix assez médiocre (4). Les rabbins disent qu'ils sont de la valeur d'un denier d'argent, c'est-à-dire la quatrième partie d'un sicle d'argent (5).

Voici la formule d'un contrat de mariage suivant l'usage des Juifs (6) : *Un tel jour, de tel mois, et de telle année, sur un tel fleuve, N. fils de N. a dit à N. fille de N. jeune fille vierge : Soyez ma femme suivant le rit de Moïse et des Israélites. Et moi, avec l'aide de Dieu, je vous honorerai, sustenterai, nourrirai, vêtirai, suivant la coutume des autres maris de ma nation, qui honorent, nourrissent, sustentent, et revêtent leurs épouses comme ils le doivent. Je vous donne pour la dot et prix de votre virginité, deux cents zoûzîm d'argent* (7), *qui vous sont dus suivant la loi. En outre de cela, je vous fournirai les habits et les aliments convenables ; comme aussi je vous rendrai le devoir conjugal, selon l'usage de toutes les nations. Et ladite N. a consenti à devenir son épouse. De plus, ledit époux a promis, par forme d'augmentation, d'ajouter à la dot principale la somme de N. Et ce que ladite épouse a apporté, est estimé la valeur de N. Ce que ledit époux reconnaît avoir reçu et touché, et en être chargé ; et nous en a fait la déclaration suivante : J'accepte et reçois sous ma garde et garantie, tout ce qui a été mentionné ci-dessus, tant en dot, qu'autres biens, que mon épouse a apportés, ou qu'elle pourra acquérir ci-après, tant en augmentation de sa dot, qu'en quelque autre manière que ce soit ; et m'oblige, moi et mes héritiers, ou ayants-cause, sous l'engagement de tous mes biens, meubles et immeubles, tant ceux que je possède actuellement, que ceux que je pourrai posséder dans la suite, jusqu'au manteau que je porte sur mes épaules, de tenir compte, et rendre fidèlement à ma dite épouse tout ce qu'elle a apporté en dot, ou en quelque manière et à quelque titre que ce soit, pendant ma vie ou à ma mort. Ce que je promets exécuter suivant la force et teneur des contrats ordinaires de mariage, usités parmi les enfants d'Israël, et suivant l'usage et les règlements de nos rabbins de pieuse mémoire. En foi de quoi nous avons signé le présent contrat, au temps marqué ci-dessus.*

Lorsque les parties étaient d'accord sur le mariage et sur les conditions, on prenait un jour pour célébrer les noces. L'usage des Juifs d'aujourd'hui, est de choisir un jour de mercredi ou dimanche, si c'est une fille ; ou un jeudi si c'est une veuve (8). La veille de la cérémonie du mariage, la fiancée va au bain, et se plonge tout le corps dans l'eau ; elle est accompagnée de plusieurs femmes qui la mènent au bain, et la ramènent au bruit de divers instruments de cuisine, afin que tout le voisinage sache qu'elle va se marier. En comparant Selden, Buxtorf et Léon de Modène, qui ont écrit sur cette matière, on remarque entre eux assez de différences ; ce qui fait juger que les usages ne sont point uniformes partout, et que les Juifs se conforment en bien des choses aux coutumes des pays où ils se trouvent. Le jour où le mariage doit se célébrer, on pare l'épousée de tout ce que l'on peut de plus riche ; on la conduit pour cela en cérémonie, et aux chants des femmes de la noce, dans une salle où elle doit être parée. Les rabbins (9) enseignent que le Seigneur même ne dédaigna pas de parer Eve de ses propres mains, avant de l'amener à Adam ; et qu'il la lui présenta comme

(1) *Genes.* XXXIV. 11. 12. — (2) *Osée.* III. 2. — (3) *Zoûz* au sing. זוז et *zoûzîm* au pl. זוזים. — (4) *Mischnah traité Kethoûboth.* c. 6. *Vide Selden. lib.* II. *Uxoris Hebr.* c. 10. — (5) *Selden. Uxor. Hebr. lib.* II. — (6) *Maimon. Halac. Jebom Vechaliza, c.* 4. *apud Selden. l.* II. *c.* 10. *Uxor. Heb.* — (7) Cela fait environ cinquante sicles d'argent. — (8) *Léon de Modène. Cérémonies des Juifs.* ch. III. — (9) *Rabb. in Thalmud. Vide Buxtorf. loco citato.*

une belle épouse, ornée de tout ce qu'il avait de plus précieux. Les anges jouèrent des instruments et chantèrent dans la célébration de ce premier mariage. Le Seigneur fit aussi le dais sous lequel le mariage se conclut. Rêveries pitoyables d'un peuple grossier et sensuel.

Ordinairement la cérémonie des épousailles se fait en plein air, dans une cour, dans un jardin, ou à la campagne (1). Quelquefois elle a lieu dans une salle parée exprès, dit Léon de Modène (2). L'époux et l'épouse sont conduits au son des instruments, sous un dais porté par quatre jeunes garçons. L'épouse porte un voile de couleur noire, qui lui pend sur le visage, en mémoire de celui que Rébecca mit sur sa face, lorsqu'elle aperçut Isaac son époux (3), et l'époux porte de même un voile noir, pour les faire, dit-on, souvenir de la ruine du temple et de Jérusalem. Alors on met sur la tête des mariés un *taled* ou voile carré, d'où pendent quatre houppes aux quatre coins. Les rabbins disent que c'est en mémoire de ce qui est dit dans l'histoire de Ruth : *Etendez le bord de votre habit sur votre servante, parce que vous êtes mon plus proche parent* (4); et de ces paroles d'Ezéchiel (5), où le Seigneur parlant à la race d'Israël, qu'il représente comme une épouse, lui dit : *J'ai passé près du lieu où vous étiez dans l'opprobre et dans l'ignominie; j'ai étendu mon manteau sur vous, et j'ai couvert votre ignominie; et me suis engagé par serment à vous prendre pour femme; j'ai fait alliance avec vous, et vous êtes devenue mon épouse.*

Alors le rabbin du lieu, ou le chantre de la synagogue, ou enfin le plus proche parent, prend une tasse ou un vase plein de vin; et, après avoir prononcé la bénédiction, en disant : *Soyez béni, Seigneur, qui avez créé l'homme et la femme, et ordonné le mariage,* etc., il présente le vase à l'époux, puis à l'épouse séparément, afin qu'ils en goûtent. Ensuite l'époux met un anneau au doigt de son épouse, en présence de deux témoins qui sont rabbins ordinairement, et lui dit : *Par cet anneau, vous êtes mon épouse, suivant le rit de Moïse et d'Israël.* Buxtorf dit que cet anneau doit être d'or massif, et sans aucune pierre enchâssée; et que l'époux prend à témoin toute l'assemblée, que l'anneau est de bon or et de valeur convenable. Après cette cérémonie, on lit le contrat de mariage, dont nous avons donné la formule; et, après la lecture, l'époux le remet entre les mains des parents de l'épouse. Puis on apporte une seconde fois du vin dans un verre ou autre vase de matière fragile; et, après avoir chanté six bénédictions qui, jointes à la première dont on a parlé, font le nombre de sept, on présente encore à boire aux mariés, et on jette le reste à terre en signe d'allégresse. Alors l'époux prenant le vase le jette avec raideur contre le mur ou contre la terre, en sorte qu'il le mette en pièces; et cela en mémoire de la désolation du temple de Jérusalem. En quelques endroits, on met de la cendre sur la tête de l'époux, pour la même raison. D'autres donnent une explication plus morale et plus raisonnable de cette cérémonie : c'est de mêler l'idée de la mort à la joie du mariage, et de faire connaître que l'homme est aussi fragile que le verre qui vient d'être cassé. Le voile noir que l'époux et l'épouse portent sur leurs têtes, est encore dans la même vue (6). Selden (7), d'après les rabbins, veut que ces voiles soient de lin et ornés d'ouvrages en broderies, de pierreries, d'or et d'argent.

Cet auteur fait sur tout cela quelques remarques qu'il ne sera pas hors de propos de rapporter ici. Premièrement, il dit qu'après les fiançailles, et le contrat de mariage signé et arrêté, l'époux pouvait à sa volonté prendre sa femme, célébrer son mariage, et la conduire dans sa maison. Mais il y avait sur cela quelques exceptions. 1° Si la fiancée n'avait point l'âge de douze ans et un jour, l'époux ne pouvait l'emmener de la maison de son père, ni consommer son mariage, si le père et la fille n'y consentaient. Et quand l'un et l'autre y auraient consenti, la fille pouvait encore demander un an

(1) *Buxtorf. ibidem.* — (2) *Léon de Modène,* ch. III. — (3) *Genes.* XXIV. 65. — (4) *Ruth.* III. 9. — (5) *Ezech.* XVI. 8. — (6) Comparez *Buxtorf* et *Léon de Modène,* aux endroits cités. — (7) *Selden. Uxor. Hebr. l.* II. *c.* 5.

entier pour se préparer ; et quand même elle aurait atteint l'âge de puberté, la coutume lui donnait encore un an, si elle voulait, avant qu'elle pût être obligée d'achever le mariage. Mais si les fiançailles n'avaient été célébrées qu'un an après l'âge de puberté de la fille, alors on ne lui donnait qu'un mois pour tout délai. La fiancée pouvait de même demander que son époux ou son fiancé accomplît le mariage : et réciproquement, celui-ci avait les mêmes privilèges que la fiancée, pour différer la célébration des noces. Et s'il différait après les délais marqués, il était condamné à nourrir et entretenir sa fiancée, jusqu'à ce qu'il eût exécuté ce qu'elle demandait de lui. Ces particularités ne sont point distinctement marquées dans l'Ecriture ; mais il faut pourtant qu'il y ait eu un certain temps marqué pour la durée des fiançailles, puisque Jacob, après avoir servi quelque temps Laban, en exécution du traité fait entre eux, pour avoir Rachel, lui dit : *Donnez-moi ma femme, afin que j'achève mon mariage; car mon temps est passé* (1).

Les Juifs ne font ni épousailles, ni fiançailles les jours de fêtes et de sabbat. Il y en a même qui ne les permettent ni la veille du sabbat, ni le lendemain (2). Mais le sabbat n'empêchait pas la célébration du festin et des réjouissances qui duraient au moins sept jours, comme on le voit par les exemples de Lia (3), de Sara, épouse du jeune Tobie (4), et de Samson (5) ; et ces réjouissances étaient tellement d'obligation, que le mari ne pouvait s'en dispenser et était obligé de les faire durant le terme prescrit de sept jours, quand même il aurait épousé plusieurs femmes dans un même jour, disent les rabbins.

Plusieurs prétendent que l'anneau que l'époux donne à l'épouse, est une cérémonie très ancienne et essentielle à la célébration du mariage. On veut en faire remonter l'antiquité bien haut. Mais Selden soutient que, quoiqu'il en soit parlé dans plusieurs rituels des Hébreux, on n'en trouve rien dans le thalmud ; que l'Ecriture n'en parle jamais comme d'un ornement ordinaire dans le mariage ; et qu'elle ne dit rien qui puisse faire penser que l'action de donner cet anneau fût une cérémonie essentielle dans cette circonstance. Il cite l'ouvrage manuscrit des cérémonies des Juifs par Léon de Modène, qui marque qu'on ne la pratique plus dans sa nation. L'italien imprimé porte que, pour l'ordinaire, cette cérémonie ne se fait plus ; mais la version française faite par Simon dit expressément que l'époux met l'anneau au doigt de l'épouse en présence de deux témoins. Selden ajoute que, si les rituels ordonnent cette cérémonie, ce n'est que par supplément d'une autre plus ancienne qu'ils ont abrogée, et qui consistait à donner à l'épouse des arrhes des promesses de mariage, par une pièce d'or ou d'argent. De là vient qu'encore à présent celui qui préside au mariage, fait venir deux témoins, et leur demande si l'anneau qu'il leur montre, est de la valeur d'une pièce d'argent ; et, après qu'ils ont répondu oui, il demande si les fiançailles ont été célébrées ; on lui répond de même. Alors il met l'anneau au doigt de l'épouse. On traite de fables, et avec raison, tous ces prétendus anneaux qui ont servi au mariage de sainte Anne et de saint Joachim, ou de la sainte Vierge et de saint Joseph. Il est certain que, dans le mariage du jeune Tobie, Raguel, père de l'épouse, prit simplement la main de sa fille, et, la mettant dans celle de Tobie, il dit : *Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob soit avec vous ; qu'il vous unisse* par les nœuds sacrés du mariage, *et qu'il vous comble de ses bénédictions* (6).

La couronne nuptiale est plus ancienne et mieux établie dans l'Ecriture. Les Juifs (7) enseignent que l'époux et l'épouse portaient autrefois des couronnes dans la cérémonie de leur mariage. La couronne de l'époux était d'or, ou d'argent, ou de roses, ou de myrte, ou de branches d'olivier. Celle de l'épouse était d'or ou d'argent ; mais de la forme à peu près de ces couronnes que l'on met sur la tête de la mère des dieux,

---

(1) *Genes.* XXIX. 21. — (2) *Selden. ibid., l.* II. *c.* 12. — (3) *Genes.* XXIX. 27. — (4) *Tob.* VIII. 23. — (5) *Judic.* XIV. 15. — (6) *Tob.* VII. 15. — (7) *Selden. Uxor. Hebr. l.* II. *c.* 15. *Ex Gemar. et aliis.*

c'est-à-dire avec des tours. Ils disent que, depuis le dernier siège de Jérusalem par les Romains, l'usage de ces couronnes fut défendu. Dans l'Ecriture, on ne voit rien de la couronne de l'épouse. Dans le prophète Isaïe, il est parlé de celle de l'époux : *Je me réjouirai dans le Seigneur,* dit Jérusalem, *parce qu'il m'a revêtue des vêtements du salut et du manteau de la justice, comme un époux qui est orné de sa couronne, et comme une épouse revêtue de ses parures* (1). L'épouse du Cantique dit : *Filles de Sion, venez voir le roi Salomon orné de la couronne que sa mère lui a mise au jour de son mariage* (2). L'auteur du troisième livre des Maccabées (3) met que les jeunes mariés se virent le cou chargé de chaînes, au lieu de couronnes nuptiales.

Les Juifs d'aujourd'hui (4) ont coutume de jeter sur les mariés, et particulièrement sur l'épouse, du froment à pleines mains, en criant : *Croissez et multipliez-vous.* Dans quelques endroits, on mêle au froment quelques pièces d'argent qui sont ramassées par les pauvres. Il y a des rabbins qui enseignent qu'autrefois on présentait aux mariés une corbeille pleine de terre, où l'on avait semé quelques jours auparavant de l'orge, et qui commençait à pousser ; et on leur disait de croître et de se multiplier comme ce grain qui vient avant tout autre grain. Cela a beaucoup de ressemblance avec les jardins d'Adonis, qui étaient des paniers d'osier, ou d'argent en forme de paniers d'osier, où l'on voyait des herbes qui commençaient à pousser (5). On les portait d'ordinaire dans les fêtes de cette divinité, qui commençaient par une espèce de cérémonie de mariage. Mais le lendemain, on pleurait Adonis comme mort.

Une autre coutume assez singulière, c'est que lorsque l'époux est arrivé sous le dais où doit se faire le mariage, des femmes y conduisent l'épouse qui fait trois tours autour de l'époux, suivant cette parole de Jérémie : *Femina circumdabit virum* (6) ; et l'époux, prenant ensuite l'épouse, lui fait faire seulement une fois le tour du dais (7). Mais cette pratique est ridicule, et l'application du passage de Jérémie à cette cérémonie l'est encore davantage.

On voit par l'Evangile, que l'on donnait à l'époux *un paranymphe* que Jésus-Christ appelle *l'ami de l'époux* (8). Il y avait aussi de nombreux jeunes gens qui l'accompagnaient par honneur pendant les jours de la noce. Il y avait de même des jeunes filles qui faisaient honneur à la mariée, et qui lui tenaient compagnie pendant cette solennité. Les compagnons de l'époux sont bien marqués dans l'histoire de Samson (9), dans le Cantique des Cantiques (10); et les amis de l'épouse en plusieurs endroits du même Cantique (11), et dans le psaume XLIV, versets 13 et 15. Les rabbins (12) avancent qu'anciennement dans la Judée, mais non pas dans la Galilée, c'était la coutume de donner deux paranymphes, l'un à l'époux, et l'autre à l'épouse, qui ne les quittaient point, et qui passaient même la nuit dans la chambre où était le lit nuptial, pour prévenir des fraudes réciproques que l'époux et l'épouse auraient pu se faire l'un à l'autre sur le sujet du linge teint de sang, et des marques de la virginité, dont parle Moïse (13). Ces particularités ne sont pas aisées à croire ; et l'on a de la peine à penser seulement à l'indécence de cette conduite (14). Nous croyons bien plutôt, et l'on en trouve des preuves assez sensibles dans le Cantique des Cantiques, que les nouveaux mariés ne se voyaient durant les sept jours de la noce qu'à la dérobée, et secrètement, dans l'obscurité de la nuit, ou de grand matin, comme nous l'avons montré plus haut. Il ne faut qu'avoir quelque idée de la réserve de ces peuples, et de leur circonspection au

---

(1) *Isai.* LXI. 10. — (2) *Cant.* III. 11. — (3) *Mach.* Βρόχοις ἀντὶ στεφέων τοὺς αὐχένας περιπεπλεγμένοι. — (4) *Vide Buxtorf. c.* 28. *Synag. Judaic. et Selden. l.* II. *c.* 15. *Uxoris Hebr.* — (5) *Theocrit. Idyl.* XV.

Παρ'δ' ἁπαλοὶ κᾶποι πεφυλαγμένοι ἐν ταλαρίσκοις
Ἀργυρέοις.

— (6) *Jerem.* XXXI. 22. — (7) *Buxtorf. c.* 28. *Synag. Jud.* — (8) *Joan.* III. 29. — (9) *Judic.* XIV. 11. — (10) *Cant.* V. 1; VIII. 13. — (11) *Cant.* I. 4; II. 7; III. 5. 11; V. 8. 16; VIII. 4. — (12) *Gemar. Jerosolym. c.* 1. *Ita et Gemar. Babylon. ad titul. Kethoûbôth. c.* 1. — (13) *Deut.* XXII. 25. — (14) *Aug. l.* XIV. *c.* 18. *de Civit. Dei* Remotum ab arbitris cubile conquirit, omnesque famulos, atque ipsos etiam paranymphos et quoscumque ingredi quælibet necessitudo permiserat, ante mittit foras, quam vel blandiri conjux conjugi incipiat.

sujet des femmes, pour rejeter ce que nous venons d'entendre des rabbins. Certes il ne paraît rien de pareil ni dans le Cantique, ni dans le mariage de Jacob avec Lia, ni dans celui du jeune Tobie avec Sara, ni dans celui de Samson, ni dans aucun autre dont nous ayons connaissance.

Dans les réjouissances qui accompagnaient les mariages, les jeunes filles ne quittaient point la mariée, et n'étaient point mêlées avec les jeunes gens de l'autre sexe. Dans le Cantique de Salomon, on les voit toujours ensemble se réjouissant avec l'épouse, ou veillant devant son appartement. Et lorsque, tous les matins, l'époux sort de chez son épouse, il ne manque pas de recommander aux filles de la noce de ne point éveiller sa bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle veuille se lever (1). L'époux se dérobe à ses amis, pour venir la nuit voir son épouse (2) ; et sur le matin, s'apercevant que ses amis l'écoutent, il la conjure de lui faire entendre sa voix, de lui permettre de se retirer (3). Nous ne voyons aucun vestige du paranymphe prétendu de l'épouse, ni même de celui de l'époux dans ces circonstances.

Le devoir du paranymphe était de faire les honneurs de la noce en la place de l'époux. Celui-ci ne pouvant se partager à tout, le paranymphe exécutait ses ordres, et se faisait un plaisir de lui obéir. *Celui qui a l'épouse, est l'époux,* disait saint Jean-Baptiste en parlant de Jésus-Christ (4) : *mais l'ami de l'époux, qui est debout et qui l'écoute, est ravi de joie parce qu'il entend la voix de l'époux.* Il se désignait lui-même sous cette qualité. Parmi les Grecs, le paranymphe gardait la porte de la chambre où était le lit nuptial (5), et donnait ses ordres pour le repas et les autres réjouissances. Quelques commentateurs croient que l'*architriclinus,* dont il est parlé dans saint Jean, était celui des amis de l'époux qui présidait aux tables, et qui avait soin qu'il n'y manquât rien. Cela paraît assez vraisemblable par ce qui arriva dans le festin de Cana, où Jésus-Christ et sa sainte mère se trouvèrent (6). Saint Gaudence de Bresse (7) assure, d'après la tradition des anciens, que, pour l'ordinaire, ce président du repas était du nombre des prêtres, afin qu'il eût soin que, dans le festin et dans les réjouissances qui l'accompagnent, il ne se passât rien contre les règles de la bienséance et de la pudeur, rien de contraire aux lois et aux usages autorisés. C'était lui qui réglait les fonctions des officiers, et l'ordre du repas : *Qui morem disciplinæ legitimæ gubernaret, curamque pudoris ageret conjugalis ; simul et conviviorum apparatum, ministros, atque ordinem dispensaret.*

Les filles de la noce, ou les amies de l'épouse, faisaient à proportion, à l'égard de l'épouse, ce que les amis de l'époux faisaient à l'égard de l'époux. Elles l'accompagnaient par honneur, la paraient, la gardaient, la réjouissaient, et se divertissaient avec elle pendant la solennité des noces ; car, comme on l'a déjà remarqué, les mœurs du pays ne souffraient point que les jeunes filles se trouvassent à table, ni dans les assemblées des jeunes gens de l'autre sexe. C'étaient les amies de l'épouse qui chantaient l'épithalame, c'est-à-dire, une chanson, à la porte de l'épouse, la nuit de ses noces, pour lui souhaiter un heureux mariage. De là vient que le psaume XLIV, qui est un épithalame, est intitulé : *Cantique des bien-aimées* (8). Les anciens avaient deux sortes d'épithalames (9) ; les uns pour le matin, et les autres pour le soir. Les premiers étaient pour éveiller, et les autres pour endormir. Il semble que l'époux prie les filles de la noce de ne pas chanter l'épithalame du matin, lorsqu'il les conjure de ne pas éveiller sa bien-aimée, qu'elle ne le veuille bien. Pindare (10) parle de l'épithalame du soir ; et Théocrite (11) parle de l'un et de l'autre.

---

(1) *Cant.* II. 7 ; III. 5 ; VIII. 4. — (2) *Cant.* V. 2. — (3) *Cant.* VIII. 13. — (4) *Joan.* III. 29. — (5) *Jul. Pollux.* Καλεῖται δέ τις τῶν τοῦ νυμφίου φίλων καὶ θυρωρὸς, ὁ ταῖς θύραις ἐφεστηκὼς, καὶ εἴργων τὰς γυναῖκας βοηθεῖν τῇ νύμφῃ βοώσῃ. — (6) *Joan.* II. 9. — (7) *Gaudent. tract.* IX. — (8) *Ps.* XLIV. 1. Canticum pro dilecto. (*Hebr.* Canticum dilectarum). — (9) *Scholiast. in Theocrit. Idyll.* 18. — (10) *Pindar. Pith. od.* III. — (11) *Theocrit. Idyll.* 18.

Lorsque l'époux conduisait son épouse chez lui, ce qui ne se faisait régulièrement qu'après les sept jours de réjouissances, qui se passaient dans la maison du père de la fille, les amies de l'épouse l'accompagnaient encore par honneur, en chantant des cantiques de réjouissance propres à la cérémonie. Cette conduite ou ce voyage de la mariée, depuis la maison de son père jusqu'à celle de l'époux, se faisait avec grande pompe, et ordinairement la nuit ; de là vient que, dans la parabole des vierges qui venaient au devant des mariés (1), il est dit qu'elles s'endormirent, et que, s'étant éveillées au bruit de la venue de l'époux, une partie se trouva sans huile, pour entretenir leurs lampes ; et, pendant qu'elles étaient allées en acheter chez le marchand, la compagnie passa ; et elles demeurèrent devant la porte, exclues du festin de la noce qui s'achevait dans la maison de l'époux. Il est croyable que, dans cette parabole, Jésus-Christ a en vue les vierges qui venaient par honneur au devant de l'épouse, lorsqu'elle arrivait chez son époux, et non celles qui l'avaient accompagnée durant toute la noce.

Ces coutumes des Hébreux sur les cérémonies du mariage, leur étaient communes avec leurs voisins, comme on le voit par le mariage de Samson, et par celui du fils de Jambri dont il est parlé dans les livres des Maccabées (2). Les fils de Jambri ayant fait des noces magnifiques et solennelles à Médaba, ville au delà du Jourdain, où le fils de Jambri avait épousé la fille d'un prince cananéen du pays ; comme on amenait en grande pompe l'épouse à la maison de l'époux, et que les amis de l'époux venaient au-devant de la compagnie avec des instruments de musique et des armes, les Maccabées tombèrent sur eux, et les dissipèrent. Encore aujourd'hui dans l'Orient, on trouve beaucoup de conformité entre les pratiques modernes qui y sont en usage, et les anciennes dont nous parle l'Ecriture.

On a vu que d'ordinaire les Juifs dressent le contrat de mariage, et conviennent des conditions et de la qualité de la dot avant la cérémonie des noces, et avant que l'on conduise les parties sous le dais. On a remarqué aussi qu'on fait la lecture de cet acte ou de ce contrat, et qu'on le remet entre les mains des parents de la fille, après lui avoir donné l'anneau. Mais, dans Tobie, la chose se pratique autrement. D'abord Raguel accorde sa fille à Tobie ; et, en même temps, il met les mains de l'un dans celles de l'autre, et leur donne sa bénédiction. Voilà la cérémonie essentielle du mariage. Puis il prend du papier ; il écrit le contrat et le scelle (3) ; après quoi on commence le festin : ce qui est assez différent de ce qui se pratique aujourd'hui parmi les Juifs, quoiqu'ils regardent le mariage du jeune Tobie et les cérémonies qui s'y observèrent comme un modèle du mariage le plus heureux et le plus régulier.

Nous n'entrerons point ici dans le détail des réjouissances qui accompagnaient la cérémonie des noces pendant les sept jours qu'elle durait. On sait qu'en général les Juifs ne se refusaient, dans ces circonstances, aucun des divertissements qui n'étaient point défendus par la loi. L'énigme que Samson proposa aux jeunes gens de sa noce est singulière (4) ; elle montre le goût de ces peuples, on joignait aux divertissements de la bonne chère les exercices de l'esprit. Dans le Cantique des Cantiques, on remarque la promenade dans les jardins et dans les vignes : *Levons-nous dès le matin pour aller aux vignes* (5) ; la chasse : *Prenez-nous les petits renards qui gâtent nos vignes* (6) ; les festins : *Mangez, mes amis, et buvez ; enivrez-vous, mes très chers amis* (7). L'époux et l'épouse se donnaient l'un à l'autre des rafraîchissements dans des jardins : *Que mon bien-aimé vienne dans son jardin et qu'il mange de ses fruits. Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse ; j'y ai moissonné la myrrhe avec mes aromates; j'ai mangé mon rayon avec mon miel ; j'ai bu mon vin avec mon lait* (8). Et ailleurs, l'épouse

---

(1) *Matth.* xxv. 1. *et seqq.* — (2) *Mach.* ix. 37 *et seqq. et Joseph. Antiq. l.* xiii. *c.* 1. — (3) *Tob.* vii. 16. Et accepta charta fecerunt conscriptionem conjugii. (*Græc.* scripsit conscriptionem, et obsignavit). — (4) *Judic.* xiv. 12 *et seqq.* — (5) *Cant.* ii. 10 ; vii. 12. *et seqq.* — (6) *Cant.* ii. 15. — (7) *Cant.* v. 1. — (8) *Cant.* v. 1.

dit que son bien-aimé l'a fait entrer dans son cellier et dans le lieu où il serre ses vins et ses fruits (1). Il faut se défaire de nos idées de magnificence et de ce qui se pratique dans nos grandes villes, pour juger de la douceur de ces plaisirs innocents. L'époux vient la nuit et secrètement trouver son épouse, et se retire de grand matin. L'épouse cherche son époux dans les ténèbres, et est rencontrée tantôt par les gardes qui l'insultent, et tantôt par les filles de Jérusalem. Ces aventures et leur récit faisaient une partie du divertissement de la noce, pendant les sept jours qu'elle durait. Au reste, ce terme n'était pas tellement limité qu'on ne pût l'entendre au gré des parents. Raguel fit les noces de sa fille Sara avec le jeune Tobie pendant deux semaines (2), quoique le mariage de Sara, qui était veuve, ne dût, selon les lois ordinaires marquées par les rabbins, durer que trois jours.

Buxtorf (3) dit qu'après toute la cérémonie du mariage faite solennellement sous le dais, les époux et leurs parents rentrent dans la maison, et qu'on s'assied à table. Alors l'époux chante le plus mélodieusement qu'il peut une bénédiction assez longue en hébreu ; après quoi on sert une poularde cuite et un œuf cru. L'époux donne une petite partie de la poularde à son épouse ; puis les autres se jettent sur le reste de la viande, et la mettent en pièces, se l'arrachant l'un à l'autre, et se jetant l'œuf au visage avec de grands éclats de rire. Après le repas, le plus honorable de l'assemblée prend le marié par la main ; et immédiatement tous les hommes se tiennent de même, et commencent à danser en rond. Les femmes se lèvent aussi, et dansent, mais séparément, la plus qualifiée de la compagnie prenant l'épousée par la main. Cette danse est d'une très ancienne tradition parmi eux. Ils l'appellent *la danse du commandement,* prétendant qu'elle est commandée de Dieu pour la réjouissance du mariage.

La conduite de l'épouse dans la chambre nuptiale est, au jugement des rabbins (4), ce qui achève le mariage ; car la bénédiction ni les autres cérémonies qui précèdent ne sont point censées donner à cet acte toute sa perfection. La fille ne porte le nom d'épouse parfaite (5), *ischâh ghémoûrâh,* qu'après qu'elle est entrée dans cette chambre ; elle est censée femme mariée par cela seul, quand même le mariage n'aurait point été consommé, comme il arrive lorsque la personne est dans le temps des incommodités propres à son sexe, pendant lesquelles il est défendu à l'homme de s'en approcher sous peine de mort (6). Dans ces circonstances, la conduite ne se faisait que pour la forme. On la réitérait en solennité lorsqu'elle était guérie. Avant de conduire les époux dans leur chambre, on récite cette bénédiction en présence de dix personnes âgées et non esclaves : *Soyez béni, Seigneur notre Dieu, roi du monde, qui avez créé toutes choses pour votre gloire. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, Créateur de l'homme. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, qui avez créé l'homme à votre image et ressemblance, et qui lui avez préparé une compagne* de même nature *pour toujours. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, Créateur de l'homme. Celle qui était stérile se réjouira en ramassant ses enfants dans son sein avec joie. Béni soyez-vous, Seigneur notre Dieu, qui réjouissez Sion dans la multitude de ses enfants. Comblez de joie ces deux époux, comme vous en avez comblé l'homme et la femme dans le jardin de l'Eden. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, qui répandez le plaisir sur l'époux et l'épouse, et qui avez créé pour eux la joie, les chants, l'allégresse, les tressaillements, l'amour, l'amitié, la paix, la tendresse conjugale. Faites au plus tôt, Seigneur, que l'on entende dans les villes de Juda et dans les places de Jérusalem les chants de joie, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, la voix de l'amour mutuel des époux et la voix des enfants qui chantent. Soyez béni, Seigneur notre Dieu, qui comblez de joie l'époux et l'épouse* (7).

---

(1) *Cant.* II. 4. 5. — (2) *Tob.* VIII. 23. — (3) *Buxtorf. Synag. Jud.* c. 28. — (4) *Maimonid. Halak-Ischôth et Schoulchan-Aruk, et alii, apud Selden. Uxor. Hebr. lib.* II. c. 13. — (5) אשה גמורה. — (6) *Levit.* XX. 18. — (7) *Thalmud. ad tit. Kethoûboth. Vide Selden. Uxor. l.* II. c. 12.

Les rabbins ont un grand respect pour ces bénédictions, qu'ils croient leur être venues d'Esdras (1); mais il y a beaucoup d'apparence qu'elles sont plus récentes. Les termes mêmes de cette formule insinuent qu'elle est faite depuis la dernière ruine de Jérusalem. L'Ecriture nous fournit d'autres modèles de bénédictions certainement très anciennes, dans celles que les frères de Rébecca lui donnèrent, lorsqu'elle partit avec Eliézer pour aller épouser Isaac (2) ; et dans celles que Ruth reçut de tous ceux qui se trouvèrent à la porte de la ville, lorsque Booz la prit pour épouse (3).

Indépendamment du texte latin et de la traduction française, nous avons cru être agréable et utile au lecteur en imprimant entre le texte et le commentaire une *Explication en vers,* fort peu connue et qui mérite de l'être. Nous avons scrupuleusement maintenu l'orthographe du temps. Cette explication a été imprimée à Paris, chez la veuve de Raymond Mazières, en 1717.

---

(1) *Maimon. tract. Kiriath Schemang,* c. I. § 7. — (2) *Genes.* XXIV. 60. — (3) *Ruth.* IV. II.

CHAPITRE PREMIER

§ *I. Désir qu'a l'Église d'être unie à Jésus-Christ. Délices qu'elle trouve dans cette union. Faveurs dont elle est comblée. Aveu qu'elle fait de ses imperfections. Elles sont l'effet de la malice du démon. Crainte qu'elle a de s'égarer en cherchant Jésus-Christ sur la terre. Désir qu'elle sent de le posséder dans le ciel.*

L'ÉPOUSE.

1. Osculetur me osculo oris sui; quia meliora sunt ubera tua vino,

1. Qu'il me donne un baiser de sa bouche; car vos amours sont meilleures que le vin :

EXPLICATION

1. Qu'il me donne un baiser de sa divine bouche,
Que jusqu'au fond du cœur sa parole me touche.
Venez, Fils du Très-Haut, venez, Verbe Eternel,
Sauver le genre humain devenu criminel.

Chaste Epoux de nos cœurs, Verbe saint, vos mammelles
Sont du solide bien les sources immortelles;
Ces mammelles pour nous meilleures que le vin,
Sont vôtre loy, Seigneur, et vôtre amour Divin.

COMMENTAIRE

℣. 1. OSCULETUR ME OSCULO ORIS SUI. L'épouse parle à son époux à la troisième personne. Cela marque plus de respect et de pudeur. Toute la suite fait voir qu'il était présent. Les pères de l'Église et les docteurs juifs expliquent cet ouvrage dans un sens tout mystique et figuré. Le Cantique des Cantiques est comme une allégorie continuée, où un peuple, représenté sous l'idée d'une épouse, parle à son Dieu, figuré sous le nom d'un époux. Ces manières de parler figurées n'étaient point étrangères aux Hébreux, comme le montre Théodoret dans la préface de son commentaire sur ce livre. Ézéchiel (1) fait de vifs reproches au peuple juif, désigné sous le nom d'une femme prostituée et sans pudeur; et il pousse l'allégorie et la figure aussi loin que si c'était une véritable histoire. L'épouse du Cantique est l'Église chrétienne ou l'âme fidèle. L'époux est Jésus-Christ. Et comme, dans les mariages ordinaires, on donnait aux jeunes mariés durant la solennité de leurs noces, un certain nombre de jeunes gens, qui les accompagnaient, pour leur faire honneur (2); ainsi, dans ce Cantique, l'époux et l'épouse sont accompagnés de jeunes garçons et de jeunes filles. Tout cela renferme des significations figurées, que nous tâcherons de développer dans le cours du commentaire. Au reste, il ne faut apporter ici que des yeux, des oreilles et un cœur chastes, éloignés des pensées charnelles. Il faut nécessairement s'élever au-dessus de la lettre. C'est ici principalement que doit avoir lieu cette maxime (3) : *La lettre tue; mais l'esprit vivifie.*

Qu'il me donne un baiser de sa bouche. C'est la nature humaine qui, transportée d'amour et désirant ardemment de voir ce Libérateur qu'on lui promettait depuis tant de siècles, demande à Dieu le Père qu'il le lui envoie ce Désiré de toutes les nations, cet Époux plein de beauté et de grâces. Ou bien, c'est la Synagogue qui s'adresse au Verbe lui-même. Elle lui dit : Jusqu'à quand vous faites-vous attendre? Toutes les promesses de vos prophètes ne me satisfont pas; toutes les figures de votre loi ne remplissent point mon attente; c'est de vous seul que j'espère le soulagement de mon ardeur et la fin de mes peines (4).

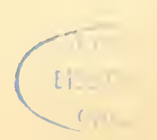
On applique aussi ce passage à la sainte Vierge désirant l'incarnation du Verbe. Par ce désir très pur et très saint, elle a mérité, d'un mérite de congruité, comme l'enseignent les théologiens, d'être choisie entre toutes les femmes pour être la mère du Verbe incarné.

QUIA MELIORA SUNT UBERA TUA VINO. On pourrait traduire l'hébreu (5) comme a fait saint Jérôme, chapitre IV, 10: *Vos mamelles sont plus belles que le vin*; ou, *vos amours sont meilleurs que le vin.* Les mamelles de l'Époux sont les deux Testaments, l'ancien et le nouveau (6). Jésus-Christ nous donne dans les livres de l'un et de l'autre, une nourriture aussi douce que le lait, et aussi forte que le vin. Il donne aux âmes faibles le lait des

---

(1) *Ezech.* XVI. 2. *et sequ.*
(2) *Vide Judic.* XIX. 11.-*Joan.* III. 29.-*Matth.* IX. 15; XXV. 1.
(3) II. *Cor.* III. 6.
(4) *Vide Origen. Theodoret. D. Bernard. alios hic.*
(5) כי טובים דדיך מיין
(6) *Origen. Beda. Just. Cassiodor. Carpath. alii.*





2. Fragrantia unguentis optimis. Oleum effusum nomen tuum ; ideo adolescentulæ dilexerunt te.

2. Elles ont l'odeur des parfums les plus précieux. Votre nom est comme une huile de senteur qu'on a répandue ; c'est pourquoi les jeunes filles vous aiment.

EXPLICATION

2. Par cette loy si pure et cette vive flame,
Que de parfums exquis se répandent dans l'âme !
J'en ay senti l'odeur, lors qu'en mon chaste sein
De l'Incarnation s'accomplit le dessein.
De ce divin baiser je goûtay tous les charmes ;
Baiser qui des mortels vint arrêter les larmes.

Celuy qui cherche Dieu, qui luy donne son cœur,
A part à cette grâce, et ressent ce bonheur.
Seigneur, votre saint nom, comme une huile admirable
Sur nos maux répanduë, est un remede aimable,
Aussi les jeunes cœurs charmez d'un nom si doux,
Desirent de vous plaire et de n'aimer que vous.

COMMENTAIRE

consolations ; et aux âmes fortes, un vin généreux, qui les transporte et les enivre saintement. Saint Paul partageait la nourriture qu'il donnait à ses élèves, de manière qu'il donnait du lait aux plus faibles, et une nourriture solide aux plus forts (1). Nous passons légèrement sur ces sens mystiques, parce que chacun en peut aisément trouver de soi-même.

℣. 2. Fragrantia unguentis optimis. Oleum effusum nomen tuum. Les mamelles des hommes ordinairement n'ont point de lait, ni d'odeur particulière : mais on ne doit point dans ce genre de discours exiger une précision exacte, ni des expressions si mesurées et si justes. Le mot hébreu דדים *dôdîm* signifie d'ailleurs, plutôt, *amours, plaisirs,* que mamelles. R. Haggaon y voit la salive qui s'épanche dans l'ardeur des baisers (2). C'est ici le langage de la passion la plus tendre et la plus vive. Athénée (3) nous apprend qu'autrefois on se parfumait le sein, et qu'on y répandait de l'huile de senteur. C'est à cela que l'épouse fait allusion, si l'on traduit *dôdîm* par *mamelles.* Ou bien les mamelles de l'époux, dans le sens qu'on vient de les expliquer, sont comme des vases remplis de parfums. La bonne odeur de Jésus-Christ est sortie comme du sein des divines Écritures, et s'est répandue par tout le monde. Le nom de Jésus-Christ est comme une huile de senteur qui a embaumé toute la terre (4). Les Septante (5) : *L'odeur de vos parfums est égale à celle de tous les aromates. Votre nom est comme une huile vidée,* et répandue.

L'hébreu offre un sens différent de celui-là. L'odeur du parfum n'a point de liaison avec les mamelles dont il peut être question au verset premier. Votre nom, vous-mêmes êtes d'une odeur aussi douce, que l'huile de parfum la plus précieuse. Il ne faut que vous entendre nommer, pour être transportée d'amour pour vous. Partout où l'on parle de vous, c'est comme si l'on y répandait une huile de senteur ; tout en est embaumé. Cela se vérifie merveilleusement dans le nom de Jésus-Christ. Aussitôt qu'il a été prêché dans le monde, on y a senti une odeur toute divine ; la terre a changé de face. Au lieu du crime, de l'idolâtrie, du désordre, de l'erreur, on a vu de toutes parts des exemples de vertu : on a vu régner les maximes de la morale la plus relevée et la plus pure. *Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ en tout lieu,* disait l'Apôtre (6), *tant pour ceux qui sont sauvés, que pour ceux qui périssent. Aux uns cette odeur est une odeur de mort, qui les tue ; aux autres une odeur de vie qui vivifie.*

Ideo adolescentulæ dilexerunt te. L'épouse, par modestie, n'ose déclarer ouvertement son amour ; elle prend un détour : *Les jeunes filles sont éprises de votre amour.* L'odeur de votre nom seul les ravit et les transporte ; elles courent à l'odeur de vos parfums. Les jeunes filles, compagnes de l'épouse dans sa noce, sont la figure des âmes pures, chastes et fidèles, qui demeurent attachées à l'Église, et qui brûlent d'amour pour Jésus-Christ. Tels sont les martyrs, les vierges chrétiennes (7). Dans le style des Hébreux, on dit (8) : *Que votre nom soit invoqué sur nous,* pour marquer : Recevez-nous au nombre de vos épouses, de vos servantes : Qu'on nous appelle l'épouse, ou la servante d'un tel. L'épouse, pour désigner l'envie qu'ont toutes les jeunes filles d'avoir son bien aimé pour époux, se sert de ce tour délicat. Votre nom est comme une huile de parfum répandue ; l'odeur s'en répand partout ; il n'est point de jeune fille qui ne fasse des vœux pour mériter vos bonnes grâces, pour devenir votre épouse, pour porter votre nom.

---

(1) I. *Cor.* III. 2. *et Heb.* V. 12. - *Vide et* I. *Petri.* II. 2.

(2) *Rabb. Salomon Jar'hi et Aben Ezra. apud Genebrard,* f° 15 recto et 17 verso.

(3) *Athenæ. l.* XV. *c.* 14.

(4) *Euseb. de Demonstr. lib.* V. *c.* I. - *Bern. hic. Beda. Cassiod. Orgelit.*

(5) Ὀσμὴ μύρων σου ὥσπερ πάντα τὰ ἀρώματα. Μύρον ἐκκενωθὲν ὄνομά σου.

(6) II. *Cor.* II. 15. 16.

(7) *Theodoret. Philo. Carpath.*

(8) *Isai.* IV. 1.

3. Trahe me, post te curremus in odorem unguentorum tuorum. Introduxit me rex in cellaria sua; exultabimus et lætabimur in te, memores uberum tuorum super vinum. Recti diligunt te.

3. Entraînez-moi après vous : nous courrons à l'odeur des parfums. Le roi m'a fait entrer dans ses appartements secrets. C'est là que nous nous réjouirons en vous, et que nous serons ravis de joie, en nous souvenant que vos amours sont préférables au vin. Ceux qui ont le cœur droit vous aiment.

EXPLICATION

3. Tirez-moy donc, Seigneur, découvrez-moy vos charmes,
Nous courrons après vous sans crainte et sans allarmes,
Sans vous nous succombons, et nous ne pouvons rien,
Vous êtes nôtre force, et nôtre unique bien.
L'odeur de vos parfums dont on sent la puissance,
Nous fait seule après vous courir en assurance.
Dans ses divins celliers le Roy m'a fait entrer,
On y voit des trésors que luy seul peut montrer,
Son amour sans pareil, sa grandeur, sa richesse,
Son pouvoir infini, sa bonté, sa sagesse.
En vous est nôtre joye, en vous sont nos plaisirs,
Seigneur, vous êtes seul l'objet de nos desirs,
Dans le doux souvenir de vos mammelles pures,
Préferables aux biens des foibles créatures.
Ceux dont le cœur est droit, suprême vérité,
Vous aiment pour le temps et pour l'éternité.

COMMENTAIRE

℣. 3. Trahe me post te : Curremus in odorem unguentorum tuorum. L'hébreu ne lit pas ces paroles : *A l'odeur de vos parfums.* On les a retranchées dans l'édition de Complute. La Vulgate les a empruntées des Septante (1). Le terme : *Entraînez-nous,* se prend assez souvent pour conduire des troupes (2), mener une armée. Enrôlez-nous dans vos troupes ; nous vous suivrons avec ardeur et promptitude, comme notre général. L'amour sera l'étendard que nous suivrons. Voyez plus bas II, 4 : *Ordinavit in me charitatem.* L'hébreu (3) : *L'amour est son drapeau.* Les âmes que le Père a attirées, suivent le Sauveur. *Personne ne vient à moi que mon Père ne l'ait attiré,* dit Jésus-Christ (4). Et, en parlant de lui-même (5) : *Lorsque je serai élevé de la terre, j'attirerai tout à moi.* Ceux qui ont eu le bonheur d'être ainsi attirés, courent à grands pas après lui. Voyez saint Paul (6) : *Je suis Jésus-Christ, pour essayer de l'atteindre, comme il m'a pris lui-même. Je ne crois point l'avoir encore atteint : mais je le suis : je cours à ma fin,* à l'objet de mes désirs, *et, oubliant tout ce qui est derrière, je me hâte d'arriver à ce qui est devant moi, à la récompense de la vocation éternelle.* Attirez-nous donc à vous, divin Époux, et nous vous suivrons : *Car quiconque a entendu, et appris de vous, vient à vous* (7). Nul ne vous suivra, si vous ne l'invitez, si vous ne l'attirez par l'odeur de vos parfums, par l'attrait de votre grâce. Mais aussitôt que l'âme aura goûté combien vous êtes doux, rien ne sera plus capable de l'arrêter (8).

Introduxit me rex in cellaria sua. *Dans ses celliers ;* dans les lieux où il met ses vins et ses huiles (9). Elle ne s'éloigne pas de sa première allégorie. Elle a comparé l'amour ou la bonté des mamelles de son époux au vin et son nom à l'huile ; elle dit ici qu'elle a goûté ce vin et cette huile, et qu'elle les a puisés dans leur source ; en un mot, que son époux est à elle, et qu'elle sent parfaitement son bonheur, et la gloire d'avoir un tel époux. Je suis entrée dans ses celliers ; je m'y suis en quelque sorte enivrée de son amour ; j'y ai choisi les huiles les plus pures et les plus exquises. L'épouse nous dit ici en passant la qualité de son époux. C'est *le roi* qui l'a introduite dans ses celliers ; ou, selon l'hébreu (10), dans son cabinet, dans ses appartements secrets. Elle y entre seule ; elle n'y est point suivie par ses compagnes. Les faveurs extraordinaires que Dieu fait à certaines âmes, en les élevant à un degré de perfection, de connaissance extraordinaire, ne sont point pour tout le monde. Il n'appartient pas à tous d'être élevés jusqu'au troisième ciel (11), et d'y entendre des mystères qu'il n'est pas permis de dire aux hommes, et d'y voir ces beautés que l'œil n'a point vues, ni l'oreille entendues, ni le cœur de l'homme comprises (12). Il n'est pas donné à tous de connaître les mystères du royaume de Dieu (13). Ce privilège est réservé aux apôtres et aux vrais chrétiens. Les Juifs demeurent au dehors ; on ne leur parle qu'en énigmes et en paraboles.

Exultabimus, et lætabimur in te, memores... Ce sont les compagnes de l'épouse qui parlent, ou l'épouse elle-même qui parle au nom de toutes. Quoique la bien-aimée seule soit entrée

---

(1) Εἵλκυσάν με. Ὀπίσω σοῦ εἰς ὀσμὴν μύρων σοῦ δραμοῦμεν. Elles m'ont tiré. Nous courrons à l'odeur, etc.
(2) *Judic.* IV. 6. 7. - *Job.* XXIV. 22. *etc.*
(3) דגלו עלי אהבה
(4) *Joan.* VI. 44.
(5) *Joan.* XII. 32.
(6) *Philipp.* III. 12.
(7) *Joan.* XII. 45.
(8) *Vide Bossuet. hic et Ambros.*
(9) Les Septante : Εἰς τὸ ταμεῖον αὐτοῦ.
(10) הביאני המלך חדריו
(11) II. *Cor.* XII. 2. 3. *et sequ.*
(12) I. *Cor.* II. 9.
(13) *Matt.* XIII. 11.

4. Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem, sicut tabernacula Cedar, sicut pelles Salomonis.

4. Je suis noire, mais cependant belle, ô filles de Jérusalem, comme les tentes de Cédar, comme les pavillons de Salomon.

EXPLICATION

4. O filles de Sion, mes aimables compagnes,
Supportez avec moy l'ardeur de nos campagnes,
Je suis noire, mais belle, et par de saints attraits
J'inspire la douceur, la pureté, la paix.
Les Tentes de Cédar, au dehors sont l'image
De la sombre couleur, qui couvre mon visage,
Et les Tentes du Roy, si riches au dedans,
Figurent ma beauté par tous leurs ornemens.

Bientôt sur le Calvaire, où mon Fils adorable,
Etendu sur la Croix, mourra comme un coupable,
Dans le dernier mépris, l'opprobre et la douleur,
On verra sur mon teint cette triste couleur.
Mais lors qu'enfin ce Fils signalant sa victoire,
Accompagné des Saints sera vû dans sa gloire,
Triomphant, immortel, et plein de majesté,
Dans son parfait éclat paroîtra ma beauté.

COMMENTAIRE

dans les celliers, ou dans les appartements secrets de l'époux, les filles de la noce ne laissent pas d'y prendre part, et de l'en féliciter, comme si elles-mêmes y eussent été introduites. *La charité n'est point jalouse,* dit l'Apôtre (1) ; et il n'y a point d'envie entre les vertus (2) : *Non est æmulatio in virtutibus.* Les Septante (3) : *Que nous nous réjouissions dans vous ; et nous aimerons vos mamelles plus agréables que le vin. La droiture vous aime.* C'est un vœu des jeunes filles de la noce, qui demandent la même faveur que l'épouse. Puissions-nous être introduites comme elles dans le fond de vos tabernacles ! Puissions-nous être enivrées comme elle, du vin de votre grâce et de votre amour ! C'est la prière de toutes les âmes fidèles, qui aspirent à la perfection, et qui demandent à Dieu qu'il les remplisse de plus en plus de ses faveurs et de ses bénédictions. Si elles voient quelqu'un plus avancé dans les voies de Dieu, et dans une plus grande ferveur, elles s'animent par son exemple, et redoublent leurs efforts pour l'imiter.

On a quelque peine à joindre avec le texte, ces paroles : *Ceux qui ont le cœur droit, vous aiment.* On peut les entendre des amis et des compagnons de l'époux, qui lui demeurent inviolablement attachés, et qui sont loués ici pour leur droiture ; qualité qui convient admirablement aux amis du vrai Salomon ; aux apôtres du Sauveur, aux vrais fidèles, aux enfants de l'Église. Mais avec tout cela, cette liaison est un peu dure. On pourrait traduire ainsi l'hébreu et le joindre à ce qui précède : *C'est pourquoi les jeunes filles vous aiment. Entraînez-moi ; nous courrons. Le roi m'a introduite dans son cabinet. Nous nous réjouirons, et nous serons transportés de joie en vous. Nous nous souviendrons de vos amours, meilleures que le vin le plus exquis.* A la lettre, *que le vin de droiture ; elles vous aiment,* les jeunes filles. Ces derniers mots sont comme une espèce de refrain, qui fait fort bien dans cet endroit. Quant *au vin de droiture,* il en est encore parlé au chapitre VII, 9, et dans les Proverbes, XXIII, 31. Ce terme est assez familier à Salomon, pour marquer un vin sans défaut, qui n'a ni mauvais goût, ni mauvaise odeur, ni déboire, ni trop, ni trop peu de vigueur ou de liqueur ; en un mot, dans le langage de ce prince, *le vin de droiture,* signifie la même chose que parmi nous du bon vin, à qui l'on ne peut reprocher aucune mauvaise qualité, du vin *droit en goût.* Saint Jérôme a traduit ce terme dans l'endroit cité des Proverbes, par : *Vinum quod ingreditur blande,* comme celui dont parle Horace (4).

. . . Generosum et lene requiro,
Quod curas abigat, quod cum spe divite manet
In venas, animumque meum.

℣. 4. NIGRA SUM, SED FORMOSA... L'épouse que Salomon introduit dans ce Cantique, pour fournir le corps, ou le sujet à son allégorie, était, dit-on, la fille du roi d'Égypte (5). On sait qu'en général les Égyptiennes sont brunes. Cet entretien est naïf, et pris sur la nature ; lorsque des jeunes personnes sont ensemble, leurs discours ne roulent guère que sur leur ajustement, leur parure, leur visage, leur teint. L'épouse dit donc aux filles de Jérusalem, que, quoique son teint soit brun, elle ne laisse pas d'être belle ; que sa taille est avantageuse, ses traits fins et réguliers ; enfin elle ajoute au verset suivant, que sa noirceur n'est qu'accidentelle, qu'on l'a contrainte avant son mariage, de garder les vignes. Ce petit détail en lui-même, pris à la lettre, ne conduit à rien. Il faut l'envisager des yeux de l'esprit, pour y trouver de l'instruction et de l'édification. Il semble que c'est pour prévenir la jalousie, que ces compagnes auraient pu concevoir de la faveur qu'elle

---

(1) I *Cor.* XIII. 4. Charitas non æmulatur.
(2) *Origen. hic. ex Versione Hieron.*
(3) Ἀγαλλιασώμεθα, καὶ εὐφρανθώμεν ἐν σοὶ, ἀγαπήσομεν μαστοὺ, σοῦ ὑπὲρ οἶνον. Εὐθύτης ἠγάπησε σέ.
(4) *Horat. Ep. l.* I. *ep.* 15.
(5) III. *Reg.* III. 1 ; VII. 8.

5. Nolite me considerare quod fusca sim, quia decoloravit me sol. Filii matris meæ pugnaverunt contra me ; posuerunt me custodem in vineis, vineam meam non custodivi.

5. Ne considérez pas que je suis brune, car c'est le soleil qui m'a ôté ma couleur. Les enfants de ma mère se sont élevés contre moi, ils m'ont mise dans les vignes pour les garder, et je n'ai pas gardé ma propre vigne.

EXPLICATION

5. Ne considerez point ma noirceur comme un vice,
Elle vient de l'ardeur du Soleil de justice.
Quels combats lorsqu'un jour par d'outrageans mépris,
Les enfans de ma mere immoleront mon fils :
Ces perfides enfans, cette troupe infidelle,
Autrefois du Seigneur une vigne si belle,
Se trouveront réduits au plus funeste état,
Que leur puisse attirer un si noir attentat.
On m'a pourtant chargé du soin de cette vigne;
Mais helas ! de ce soin qu'elle se rend indigne !
Le sang même qu'un Dieu voudra donner pour eux,
Ne touchera que peu de ces cœurs malheureux :
Ainsi tous ces travaux, toute sa vigilance,
N'auront gueres de fruit par leur impenitence.

COMMENTAIRE

avait reçue de son bien-aimé, en entrant dans le plus secret de ses appartements, qu'elle leur fait ce petit récit. Vous pouvez avoir le teint plus frais, et le visage plus blanc que moi, mais je suis plus belle.

La Synagogue est représentée par les filles de Jérusalem, et l'Église de Jésus-Christ par l'épouse de Salomon (1). La première se flattait de sa blancheur, de ses privilèges, de sa loi, de ses pratiques saintes, de ses sacrifices ; enfin elle était la dépositaire des secrets de Dieu, de ses Écritures, de la vraie religion. C'est ce qui lui enflait le cœur, et lui donnait du mépris pour les gentils, peuples étrangers, sans lumières, sans connaissance de Dieu, occupés en quelque sorte à garder les vignes, au lieu de se garder eux-mêmes. Mais, depuis que le Sauveur a daigné jeter les yeux sur la gentilité, et qu'il l'a reçue pour son Épouse, elle se vante d'être plus belle que sa rivale, et de mériter par son attachement, par son amour, par sa fidélité, les faveurs et les bonnes grâces de son Époux.

Les tentes de Cédar, et les pavillons de Salomon, étaient noires, mais elles étaient d'une hauteur, d'une grandeur, d'une magnificence, qui suppléait bien à ce qui leur manquait du côté de la couleur ; et en dedans, ces tentes étaient d'une somptuosité et d'une beauté dignes du plus riche et du plus grand roi de l'Orient. Les tentes des Arabes, ou *Cédaréniens*, connus des anciens sous le nom d'Arabes Scénites, ou de *Cédréens* (2), étaient composées de poil de chèvres (3), lesquelles sont presque toutes noires en ce pays. Ce sont les femmes et les filles de ces Arabes qui les font sur le métier (4). Ces tentes leur servent de demeures, car ils n'ont ni villes, ni maisons, ni demeures fixes. L'intérieur de ces pavillons est plus ou moins propre, selon la qualité, et les moyens de la personne qui les habite. Les voyageurs qui nous dépeignent les tentes des rois d'Orient, celles de leurs vizirs, de leurs généraux, nous en parlent avec admiration. Nos palais les plus vastes et les plus magnifiques, n'ont rien qui surpasse ces tentes. On y trouve tout ce qui est nécessaire pour l'agrément, la magnificence, la commodité. L'or, la soie, l'azur, les plus riches couleurs, y brillent de toutes parts. Ainsi, lorsque l'épouse se compare aux tentes de Salomon, on ne doit pas se figurer des tentes ordinaires, comme sont même les plus belles et les plus propres des nôtres. Il n'y a nulle comparaison possible entre celles des rois et des princes d'Orient, et celles de nos armées (5).

Le texte latin porte à la lettre : *Comme les tentes de Cédar, comme les peaux de Salomon;* ou suivant l'hébreu (6) : *Comme les voiles de Salomon.* Les tentes anciennement étaient ordinairement de peau ; de là vient que Tive-Live (7), parlant d'une campagne qui dura pendant tout l'hiver, dit que l'on passa l'hiver sous les peaux, *sub pellibus durare.* Le Tabernacle du Seigneur, dressé dans le désert, était couvert de peaux au dehors, mais au dedans il était tapissé de voiles précieux (8).

℣. 5. QUOD FUSCA SIM, QUIA DECOLORAVIT ME SOL. Ne me regardez point avec mépris, et n'insultez point à ma couleur ; c'est le soleil qui l'a causée ; il m'a brûlée de ses rayons ; à la lettre (9), *il m'a regardée*, ou *il m'a méprisée*, disent les Sep-

---

(1) *Ita Patres passim, Origen. Theodoret. Hieron. Carpath. Bernard. alii passim.*

(2) *Plin. lib.* v. *c.* 11.

(3) *Solin. Polyhist. c.* 46. Ipsa tentoria cilicina sunt, ita nuncupant velamenta e caprarum pilis texta. *Vide et Plin. l.* VI. *c.* 28.

(4) Voyez Pietro Della Valle, et les autres voyageurs.

(5) On peut voir dans Bernier la description de la tente du Mogol ; et dans Pietro Della Valle celle du grand vizir turc.

(6) כיריעות שלמה

(7) *T. Liv. lib.* v.

(8) *Exod.* XXVI. 1. 7.

(9) ששזפתני השמש

6. Indica mihi, quem diligit anima mea, ubi pascas, ubi cubes in meridie, ne vagari incipiam post greges sodalium tuorum.

6. O vous qui êtes le bien-aimé de mon âme, apprenez-moi où vous menez paître votre troupeau, où vous vous reposez à midi, de peur que je ne m'égare en suivant les troupeaux de vos compagnons.

EXPLICATION

6. O vous, qui de mon ame êtes l'unique amour,
Apprenez-moy le lieu de vôtre heureux séjour,
Où dans le plein midy sous un épais feuillage,
Vôtre aimable troupeau goûte un bon pâturage.
Je crains de m'égarer, ô mon divin Pasteur,
Si je suis les troupeaux d'un autre conducteur,
Qui feignant d'être à vous, n'est point dans la justice,
Et mene ses brebis au fond du précipice.
Enfin par vos bontez, mon adorable Epoux,
Faites que je parvienne à ce séjour si doux.

COMMENTAIRE

tante (1). Mon teint est blanc naturellement. Si je suis brune, c'est par accident (2) :

Quamvis ille niger, quamvis tu candidus esses ;
O formose puer, nimium ne crede colori.

Ce passage du Cantique fait peut-être allusion à la couleur brune de la princesse égyptienne.

L'Église, avant qu'elle fut devenue l'Épouse du Sauveur, était toute noire et toute défigurée : mais, depuis qu'elle a été honorée de cette alliance, elle est devenue toute belle, n'ayant plus ni rides, ni taches (3). La même Église était en quelque sorte noircie par les ardeurs du soleil, dans le temps des persécutions (4) ; mais elle n'en était alors ni moins belle, ni moins chère à son Époux. Les pasteurs de l'Église, occupés à garder la vigne du Seigneur, ne peuvent éviter de contracter quelques souillures, par le commerce qu'ils sont obligés d'avoir avec le monde ; mais le souverain Pasteur des âmes sait faire la distinction des fautes qui sont inévitables dans le ministère de la parole, de l'instruction et du gouvernement ; de celles qui sont volontaires, et qui se contractent par la paresse, et hors de la sphère de ses obligations.

Vineam meam non custodivi. Elle parle ici d'elle-même comme d'une fille de campagne, que ses frères auraient obligée, malgré elle, à garder la vigne de son père ; occupation d'ailleurs peu propre à une fille. On ne peut guère donner à ce passage de sens plus naturel au figuré, que de l'expliquer des supérieurs et des prélats, que l'on charge malgré eux du soin des autres (5), et qui, nonobstant leur précaution, ne laissent pas de tomber dans quelque faute contre eux-mêmes et d'abandonner en quelque sorte le soin de leur propre vigne et de leur intérieur, pendant qu'ils sont tout occupés du salut des autres. Ils savent que, dès qu'on est établi garde ou sentinelle, on est responsable du salut de ceux qui périssent faute d'être avertis (6), et du dommage que les étrangers commettent dans l'héritage confié à leur soin. Ces considérations leur font déplorer leur sort et le danger de leur condition. On l'applique aussi à la Synagogue qui ne put conserver sa vigne, c'est-à-dire la riche propriété de la loi divine.

ỳ. 6. Indica mihi quem diligit anima mea... L'épouse change ici de personnage. Elle se représente comme une bergère, qui mène ses troupeaux à la campagne, et qui désire savoir en quel endroit son bien-aimé mène aussi les siens ; surtout en quel lieu il se retire pendant la grande chaleur du midi, afin qu'elle s'y retire avec lui ; elle a peur de s'égarer, en prenant d'autres troupeaux pour ceux de son époux. Les pasteurs mènent ordinairement leurs troupeaux, pendant la chaleur, sous quelque ombrage. C'est là qu'ils se voient, et qu'ils jouissent des innocents plaisirs de la campagne. L'épouse, pleine de modestie et de pudeur, ne craint rien tant que de se rencontrer dans la compagnie des étrangers, et de perdre de vue son bien-aimé.

Les termes hébreux (7) que l'on a traduits par : *De peur que je ne m'égare*, peuvent signifier : *De peur que je ne sois comme une voilée*, après les troupeaux de vos compagnons. Les femmes publiques paraissaient ordinairement voilées, comme on le voit par l'exemple de Thamar dans la Genèse (8). Les Septante (9) et la Vulgate semblent l'avoir entendu de même, puisqu'ils traduisent : De peur que je ne sois comme une vagabonde, une coureuse après les troupeaux de vos compagnons.

La gentilité convertie, ou l'Église chrétienne devenue l'Épouse de Jésus-Christ, demande à son

---

(1) Ο"τι παρέδλεψε μέ ὁ ἥλιος; *Aqu.* Συνέκαυσε μέ. *Th.* Περιέφρυξε μέ. Il m'a rôtie.

(2) *Virgil. Eclog.* II.

(3) *Ephes.* v. 27. Ut exhiberet sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, etc.

(4) *Cassiod. Beda. Just. alii passim.*

(5) *Bernard. serm.* xxx.

(6) *Ezech.* xxxiii. 2. *et seq.*

(7) אהיה כעטיה על עדרי חבריך

(8) *Gen.* xxxviii.

(9) Μὴ ποτε γένωμαι ὡς περιβαλλομενη ἐπ' ἀγέλαις ἑταίρων σου. Bochart croit qu'ils ont lu, כטעיה au lieu de כעטיה Le premier signifie une courtisane, une coureuse, en chaldéen et en syriaque *Sym.* Ρ'εμβομένη. *Vaga.*

§ II. *Instruction que Jésus-Christ donne à son Église. Obligation de s'attacher à cette Église et à ceux qui en sont les pasteurs, pour trouver Jésus-Christ. Beautés de l'Église. Soins que Jésus-Christ prend de l'orner et de l'enrichir.*

7. Si ignoras te, o pulcherrima inter mulieres, egredere, et abi post vestigia gregum, et pasce hædos tuos juxta tabernacula pastorum.

L'ÉPOUX.

7. Si vous ne vous connaissez pas, ô vous qui êtes la plus belle d'entre les femmes, sortez et suivez les traces des troupeaux ; et menez paître vos chevreaux auprès des tentes des pasteurs.

EXPLICATION

7. Si vôtre humilité jointe à vôtre prudence
A vos modestes yeux soustrait la connoissance,
Des trésors merveilleux dont vôtre cœur est plein,
Ne craignez point, sortez par un attrait divin :
Paissez vos chers troupeaux, mon Epouse fidelle,
Vous que je reconnois des femmes la plus belle.
Faites les tous marcher auprès des vrais pasteurs,
Et garantissez les des traîtres séducteurs.
Que si de vos troupeaux quelque brebis s'éloigne,
Vôtre zele parfait aussitôt l'y rejoigne.

COMMENTAIRE

divin Pasteur où il se repose pendant les chaleurs du jour ; de peur que, pendant ce temps, elle ne le perde de vue, et ne s'égare comme autrefois, à la suite des mauvais pasteurs. La chaleur du midi marque les persécutions (1). Jamais les fidèles ne furent plus attachés à leur Pasteur, à Jésus-Christ, que pendant ces temps dangereux. Jamais leur ferveur ne fut plus grande, ni leur vertu plus pure. Ceux qui perdirent de vue le Pasteur, s'égarèrent et tombèrent dans l'hérésie ou dans l'idolâtrie. Chacun de nous en particulier doit imiter l'épouse dans cette ardeur qu'elle témoigne pour la présence de son époux. Que Jésus soit notre Pasteur ; qu'il soit notre protecteur ; retirons-nous avec lui pendant les disgrâces ou les tentations. C'est à l'ombre de la croix que nous le trouverons ; c'est dans ses divins sacrements : *Spes a turbine, umbraculum ab æstu* (2).

℣. 7. SI IGNORAS TE. C'est l'époux qui parle. Mais d'où vient qu'il répond d'une manière si dure à la demande de son épouse ? Avait-elle dit quelque chose d'offensant, en lui demandant où il se retirait à midi ? C'est peut-être ce qu'elle avait ajouté : De peur que je n'aille comme une coureuse après les autres bergers. Cette idée seule avait choqué la délicatesse de l'époux ; elle avait allumé sa jalousie. Ou bien, il s'était choqué de la trop grande familiarité de sa bergère ; comme si elle se fût oubliée, en lui demandant où il retirait son troupeau pendant les grandes chaleurs. On peut trouver bien des sens mystiques sur tout cela ; et les pères (3) remarquent que rien n'est plus capable d'éloigner l'âme fidèle de son Dieu, que l'ignorance de ce qu'elle est. Si vous vous ignorez, vous ignorez Dieu ; car si vous connaissiez Dieu, vous ne pourriez vous ignorer. Fussiez-vous la plus belle de toutes les créatures, si vous vous méconnaissez, vous n'êtes plus propre qu'à garder les boucs et à suivre les troupeaux des étrangers; je vous chasserai de ma compagnie, et vous serez réduite à chercher dans l'égarement de votre cœur de malheureuses consolations dans les créatures (4) : *Sis licet pulchra, et inter omnes mulieres species tua diligatur a me sponso tuo, nisi te cognoveris, et omni custodia servaveris cor tuum; nisi oculos juvenum fugeris, egredieris de thalamo meo, et pasces hædos, qui statuti sunt a sinistris.*

Le texte hébreu fait un autre sens (5) : *Si vous ne savez pas, ô la plus belle de toutes les femmes, allez-vous-en après les traces des troupeaux.* Si vous ne savez pas où je me retire à midi, allez, si vous voulez, après votre troupeau ; paissez à part. Cette réponse est un peu sèche. L'époux veut peut-être faire sentir à l'épouse qu'elle ne devait point ignorer le lieu où il se retirait ; qu'elle ne devait point l'avoir quitté de vue, ni s'être séparée de lui pour un seul moment ; en un mot, qu'elle n'était point louable de s'exposer au danger de courir après d'autres pasteurs ; que cela seul blessait sa délicatesse. Dieu demande une fidélité, une attention, une exactitude entière et sans partage dans ceux qui sont consacrés à son service. Il punit par des froideurs les moindres manquements. C'est un Dieu jaloux, qui veut posséder nos cœurs sans division (6) : *Dominus zelotes nomen ejus.* L'épouse sentit vivement ce reproche. Il la

---

(1) *Cassiodor. Beda. Philo Carpat.*

(2) *Isai.* XXV. 4.

(3) *Vide Origen. hic. Bern. Aug serm.* L. De verbis Domini, etc.

(4) *Hieron. ep.* XXII. *ad Eustoch.*

(5) אם לא תדעי לך... צאי לך בעקבי הצאן Si ignoras tibi... vade tibi post vestigia gregum. *Aqu.* Ἔξελθε σεαυτῇ. *Sym.* Ἐξελθοῦσα πορεύου.

(6) *Exod.* XXXIV. 14.

8. Equitatui meo in curribus Pharaonis assimilavi te, amica mea.

9. Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis; collum tuum sicut monilia.

8. O vous qui êtes ma bien-aimée, je vous compare à la beauté de mes chevaux, attelés aux chars du pharaon.

9. Vos joues ont la beauté de la tourterelle; votre cou brille comme de riches colliers.

EXPLICATION

8. Aux chars de Pharaon mes chevaux attelez,
En figure font voir mes Apôtres zelez,
Qui par tout l'Univers sur un char de victoire,
De mon saint Evangile annonceront la gloire,
Et d'un cœur genereux méprisant tous les maux,
Suivront ma vie austere imitant mes travaux.
Mais vous dont le desir d'étendre mon empire,
Est plus grand qu'en tous ceux que mon amour inspire,
Et dont le chaste sein éclatant à mes yeux,
Devint en me portant comme un char glorieux.
Vous qui sur le Calvaire, où je rendray la vie,
Prendrez le plus de part à mon ignominie,
Vous connoîtra-t-on moins par ces merveilleux traits,
Que ceux qui vont porter l'Evangile de paix ?
9. Sur vos joües l'on voit mille beautez nouvelles,
Semblables aux beautez des chastes Tourterelles.
Vôtre cou sous le joug du Monarque des Cieux,
A des riches colliers tout l'éclat à mes yeux.

COMMENTAIRE

piqua jusqu'au cœur. Elle commence à courir à son bien-aimé, avec une ardeur qui la fait comparer aux chariots du pharaon.

℣. 8. EQUITATUI MEO IN CURRIBUS PHARAONIS ASSIMILAVI TE. L'époux compare la beauté et la vitesse de son épouse à celle de sa jument; car c'est ainsi que porte l'hébreu (1), attachée au chariot du pharaon. C'était sans doute un chariot magnifique, avec un attelage des plus belles juments, dont le pharaon, son beau-père, lui avait fait présent. Anciennement, on mettait plutôt des juments que des chevaux aux chariots. Les juments sont plus douces et plus rapides. Homère (2) dit que les juments d'Érichtone, le plus riche des mortels, étaient si légères à la course, qu'en passant sur la terre, elles n'auraient pas rompu un épi, et qu'elles couraient sur l'eau sans enfoncer. Hérodote (3) parle de certaines cavales qui avaient remporté jusqu'à trois fois le prix à la course des jeux olympiques, et dont on montrait les tombeaux près d'Athènes. La comparaison de l'épouse à une jument n'est ni basse, ni injurieuse. Jacob compare son fils Aser à un âne vigoureux (4). Les prophètes comparent Israël à une génisse indomptée (5). Théocrite compare la belle Hélène à un cheval de Thessalie, attaché à un char (6).

℣. 9. PULCHRÆ SUNT GENÆ TUÆ SICUT TURTURIS. L'époux revient bientôt de la petite émotion qu'il a fait paraître d'abord, en renvoyant son épouse après les autres bergers; il la caresse et la loue ici, apparemment pour la radoucir et la rassurer. Il compare ses joues à celles de la tourterelle, et son cou aux plus riches colliers. Ces comparaisons sont riches; mais elles ne paraissent pas justes. On ne peut pas dire à la rigueur qu'une tourterelle ait des joues, ni que le cou d'une personne ressemble à un collier. L'hébreu (7) est bien plus naturel: *Vos joues sont belles dans les colliers, et votre cou, dans les carcans.* Vos joues et votre cou ornés de riches colliers, sont d'une beauté charmante. Les femmes de tout temps et en tout pays, ont porté des colliers au cou: mais en porter autour du visage et des joues, c'est une coutume qui n'est propre qu'à certaines femmes de l'Orient. On assure qu'encore aujourd'hui les dames persanes portent des colliers autour du visage (8). Le même mot hébreu qui signifie une tourterelle, signifie aussi des chaînes en forme de colliers et des fils de perles.

La tourterelle est le symbole de l'Église et de l'âme fidèle (9). Sa fidélité, ses gémissements, sa pudeur sont des qualités qui se remarquent dans l'attachement constant et inviolable de l'Église à Jésus-Christ et des âmes fidèles à leur Époux. Elles ne peuvent se séparer de sa chère présence, sans pousser des soupirs continuels. Les ornements de l'épouse marquent les grâces surnaturelles que le Sauveur a distribuées à son Église, et celles qu'il donne à ses amis, à ses serviteurs: Aux uns, le don de la parole; aux autres, celui de l'instruction; à celui-ci, le don de l'oraison: à celui-là, celui de l'aumône. L'Esprit souffle où il lui plaît (10), et donne à chacun ce qu'il juge à propos (11).

---

(1) לססתי ברכבי פרעה דמיתיך
(2) *Homer. Iliad.*
(3) *Herodot. l.* VI.
(4) *Genes.* XLIX. 14.
(5) *Jerem.* XXXI. 18. *et* XLVI. 20. - *Osee.* X. 11.
(6) *Theocrit. Idyll.* XVIII. *Epithalam. Helenæ.* Ἡ ἅρματι θεσσαλὸς ἵππος.
(7) נאוו לחייך בתורים צוארך בחרוזים Les Septante: Ὡραιώθησαν σιαγόνες σου ὡς τρυγόνος, τράχηλός σου ὡς ὁρμίσκοι. Ils ont lu de même que la Vulgate כתורים et כחרוזים
(8) *Tavernier. Voyage de Perse, l.* II. 7.
(9) *Origen. Theodoret. Cassiod. Greg. Magn. Nyssen. Beda. Bern. Rupert. Apon. alii passim.*
(10) *Joan.* III. 8. Spiritus ubi vult spirat.
(11) I. *Cor.* XII. 4. 7. *et sequ.*

10. Murenulas aureas faciemus tibi, vermiculatas argento.

10. Nous vous ferons des chaînes d'or marquetées d'argent.

§ III. *Reconnaissance de l'Église. Faveurs qu'elle reçoit de Jésus-Christ. Soin qu'elle a de lui plaire et de lui témoigner son amour. Louanges que se donne mutuellement Jésus-Christ et son Église. Efforts qu'elle fait pour l'attirer à elle et pour le retenir.*

11. Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum.

L'ÉPOUSE.

11. Pendant que le roi se reposait, le nard dont j'étais parfumée a répandu son odeur.

EXPLICATION

10. Nous ferons cependant pour vous une parure,
Que l'or et que l'argent rendront brillante et pure ;
L'or sera le témoin de vôtre charité,
Et l'argent marquera vôtre Virginité.
11. Lorsque le Roy de gloire en son être immuable,
Reposoit dans le sein de son Pere adorable,
Les vertus dont sa grace avoit orné mon cœur,
D'un précieux parfum ont répandu l'odeur :
Ma Virginité plût à sa bonté supreme,
Il ne s'éloigna point de ma bassesse extrême,
Et voyant qu'à luy seul mon cœur étoit soûmis,
Il me choisit pour Mere en devenant mon Fils.

COMMENTAIRE

℣. 10. MURENULAS AUREAS FACIEMUS TIBI, VERMICULATAS ARGENTO. Le nom latin *murenula,* signifie une chaîne ou collier d'or, marqueté de clous ou de verges d'argent, qui paraissent de temps en temps, et d'espace en espace, avec l'or (1) ; en un mot, une chaîne d'or, entremêlée de chaînons, ou d'anneaux d'argent. On leur donna le nom de *murænula,* à cause de quelque ressemblance qu'elles avaient avec la murène, ou lamproie, dont la peau est couverte par intervalles de petites taches blanches. L'hébreu (2) à la lettre : *Des colliers d'or, avec des points,* ou des *trous d'argent.* L'époux parle ici au pluriel, peut-être avec ses compagnons de la noce. Ces ornements de l'épouse sont autant de symboles des grâces et des dons spirituels que Dieu a faits à son Église. Les Septante (3) : *Nous vous ferons des figures,* des ressemblances *d'or, avec des points d'argent.*

℣. 11. DUM ESSET REX IN ACCUBITU SUO, NARDUS MEA DEDIT ODOREM SUUM. Je me suis approchée du roi, pendant qu'il était sur son lit de repos, ou sur son lit de table, ou même sur son lit ordinaire pour dormir ; et l'odeur de mon nard s'est répandue et a réjoui le roi. L'on change presque à tout moment de personnage dans le Cantique. Tout à l'heure, c'était un berger et une bergère ; ici c'est un roi couché sur un lit et une reine qui s'approche, peut-être pour répandre sur lui le nard, comme Marie répandit le parfum sur la tête de Jésus (4), pendant qu'il était à table, et comme la pécheresse qui oignit les pieds (5). C'était une magnificence qu'on n'employait que pour des personnes d'un rang et d'un mérite distingué. La circonstance du lit où était Salomon, favorise cette conjecture. Il est vrai qu'il n'est pas certain que, de son temps, les lits de table fussent en usage : L'hébreu מסב *mésab* ou *mésav* signifie cercle, et la phrase doit se traduire : Pendant que le roi était *dans son cercle,* à table avec ses amis, assis en cercle. Le nard est une plante des Indes, qui pousse une tige longue et mince, et qui a plusieurs épis. C'est de ces épis que l'on tire la liqueur ou le parfum dont il est parlé ici.

Le parfum de l'épouse représente les vœux et les prières des saints, avant la naissance du Sauveur. Ce divin Salomon était dans le sein de son Père, comme dans son lit de repos ; les désirs des patriarches montèrent jusqu'à lui ; il les écouta ; il est venu. Aujourd'hui dans le ciel, il écoute nos prières, qui s'élèvent à lui comme un parfum d'excellente odeur (6) : *Phialas aureas plenas odoramentorum, quæ sunt orationes sanctorum.*

---

(1) *Hieron. ep.* XV. *ad Marcell.* Aurum colli, quod murænulam vulgus vocat, quo scilicet metallo in virgulas lentescente quædam ordinis flexuo i catena contexitur. *Ita et Isidor. Origin.* XIX. *c.* 31.

(2) תורי זהב עם נקדות הכסף

(3) Ὁμοιώματα χρυσίου ποιήσομέν σοί, μετὰ στιγμάτων τοῦ ἀργυρίου. *Sym.* Περίβλεπτα χρυσία μετὰ ποικιλμάτων ἀργυρίου. Des colliers d'or à jour. v. *Edit.* Στρεπτοῦ χρυσίου, ἐν κέγχροις, *etc.* De l'or en chaîne, avec des grains de millet d'argent.

(4) *Matt.* XXVI. 7. - *Joan.* XII. 3.

(5) *Luc.* VII. 37. — (6) *Apoc.* V. 8.

12. Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi ; inter ubera mea commorabitur.

13. Botrus Cypri dilectus meus mihi in vineis Engaddi.

14. Ecce tu pulchra es, amica mea ! ecce tu pulchra es ! Oculi tui columbarum.

12. Mon bien-aimé est pour moi comme un bouquet de myrrhe ; il demeurera au milieu de mon sein.

13. Mon bien-aimé est pour moi comme une grappe de raisin de Cypre dans les vignes d'Engaddi.

L'ÉPOUX.

14. Oh ! que vous êtes belle, ma bien-aimée ! oh ! que vous êtes belle ! vos yeux sont comme les yeux des colombes.

EXPLICATION

12. Si-tôt que dans mon sein l'amour eut fait descendre,
Celuy que dans les Cieux on ne sçauroit comprendre,
Adorant humblement mon Dieu, mon Fils, mon Roy ;
Ce qu'on avait prédit fut présent à ma foy,
Qu'il devait reparer par une mort cruelle,
Du premier des mortels la chûte criminelle.
Ainsi mon bien-aimé du monde le vainqueur,
Comme un bouquet de Myrrhe attaché sur mon cœur,
Me comblant de bienfaits, me dit dans son silence,
Que la perfection est dans l'humble souffrance.
13. Mon bien-aimé, pour moy si bon, si liberal,
Est le raisin de Cypre en beauté sans égal.
Du terroir d'Engaddi la vigne si féconde,
Figure par ses fruits le Redempteur du monde.
Sous un pressoir cruel il doit être foulé,
Et sur la Croix pour tous il doit être immolé !
O charité sans borne ! ô bonté genereuse,
Qui veut à si haut prix me rendre bienheureuse.
14. O que vous êtes belle, objet de mon amour !
Vous surpassez l'éclat et la beauté du jour,
Pleine de tous les dons de l'Esprit adorable,
Vous êtes de la grace un trésor admirable ;
Vous êtes des vertus l'exemple ravissant,
Vous en donnez l'amour par un attrait puissant ;
Et vos yeux, chaste Epouse, incomparable amante,
Des yeux de la Colombe ont la douceur charmante.

COMMENTAIRE

℣. 12. FASCICULUS MYRRHÆ. On ne peut pas traduire naturellement, un bouquet de myrrhe. La myrrhe ne se met point en bouquet : c'est une espèce de gomme, qui distille d'un arbre épineux qui croît en Arabie. Cette gomme s'épaissit, se durcit en gouttes ou en larmes ; et on peut en faire des paquets qu'on met à la poitrine pour donner une bonne odeur. L'épouse pouvait en mettre dans son sein, à la manière des anciens (1).

On peut expliquer mystiquement ce passage de Jésus-Christ dans le sein de la très sainte Vierge ; il y est demeuré pendant neuf mois. L'hébreu, à la lettre, lit que ce paquet de myrrhe passera la nuit ou séjournera dans le sein de l'épouse, comme pour marquer une demeure longue et persévérante ; le Sauveur demeure aussi dans le sein de son Église, dans le sacrement de nos autels ; il est entre les deux mamelles de l'Épouse, comme entre les deux Testaments ; il est dans le sein de l'âme fidèle, comme la myrrhe, liqueur amère et mordicante, par le souvenir de ses souffrances, de sa croix, de sa mort, de sa sépulture. Nous ne faisons qu'indiquer ces divers sens mystiques ; on les voit bien développés dans les pères ; et chacun peut s'édifier, en les repassant dans la méditation au pied de Jésus-Christ même.

℣. 13. BOTRUS CYPRI DILECTUS MEUS MIHI, IN VINEIS ENGADDI. Le nom de cypre n'est point ici le nom de l'île fameuse de la Méditerranée ; c'est le nom d'un arbrisseau, qui croît à la hauteur d'un grenadier, ayant la feuille semblable à celle de l'olivier, la fleur blanche et odorante, les fruits pendants en longues grappes, d'une odeur fort agréable. Lorsque ses feuilles sont brisées étant sèches, elles donnent une poudre jaune, dont les Égyptiens et les Turcs se peignent les ongles, et les femmes les mains, et une partie des cheveux et du corps. L'épouse nous insinue ici que le meilleur cypre était celui d'Engaddi ; elle l'appelle du nom de vigne, à la manière des Hébreux (2), qui donnent ce nom à toute sorte de plants d'arbrisseaux. Josèphe (3) parle du cypre et du baume qui venait dans la campagne de Jéricho, laquelle s'étendait jusqu'à Engaddi.

℣. 14. ECCE TU PULCHRA ES ! OCULI TUI COLUMBARUM. La colombe a les yeux vifs, rouges, ardents ; c'était apparemment les beaux yeux dans le goût des Hébreux. Jacob compare les yeux de son fils Juda, à la couleur du vin (4) : *Pulchriores sunt oculi ejus vino.* Le Sauveur, dans l'Évangile, nous a recommandé la simplicité de la colombe (5) ; il a loué l'œil simple (6), la pureté, la droiture, la fidélité. L'Esprit saint est descendu sur lui en forme de colombe (7). L'Église et les âmes fidèles sont comme des colombes, par leur attachement inviolable à ce divin Époux (8). La beauté de l'épouse est toute intérieure (9) ; car, au dehors, elle est toute noircie. Voyez les versets 5, 6.

---

(1) *Athen. l.* XIV. *c.* 5. Ἐστεφανοῦντο τὰ στήθη, καὶ ἐμύρουν ταῦτα.
(2) *Kim'hi in Judic.* XV. 14. *et Thalmudistæ.*
(3) *Joseph de bello Jud. l.* V. *c.* 3. *in Latino. pag.* 889.
(4) *Genes.* XLIX. 12. — (5) *Matt.* X. 16.
(6) *Matt.* VI. 22.
(7) *Matt.* III. 16.
(8) *Origen. Beda Bern. alii.*
(9) *Psal.* XLIV. 14. Omnis gloria ejus filiæ Regis ab intus.

15. Ecce tu pulcher es, dilecte mi, et decorus ! Lectulus noster floridus ;

16. Tigna domorum nostrarum cedrina, laquearia nostra cypressina.

L'ÉPOUSE.

15. Que vous êtes beau, mon bien-aimé ! que vous avez de grâce ! Notre lit est couvert de fleurs.

16. Les solives de nos maisons sont de cèdre ; nos lambris sont de cyprès.

EXPLICATION

15. Mon bien-aimé, vous seul excellez en beauté,
En sagesse, en grandeur, en puissance, en bonté ;
Je ne vois rien sans vous qui puisse être agréable,
Et vous êtes le seul infiniment aimable.
Faites donc de mon cœur un lit digne de vous,
Venez y reposer, vous en êtes l'Epoux,
Les vertus sont les fleurs dont vous l'ornez vous-même,
Et vous formez en luy l'amour dont il vous aime.
16. Quand je vois dans vos Saints, vos vertus et vos biens,
Que par vôtre bonté j'ose nommer les miens,
Entrant dans vôtre esprit, je compare les ames,
Que le divin amour remplit de vives flames,
A des Cedres choisis, dont la solidité
Conservant nos maisons, les met en sureté :
Ces ames sont aussi justement comparées,
Aux lambris de Cyprés, de nos chambres dorées ;
Je voudrois bien par-là faire voir leur grand prix,
Car ces Cedres si beaux, ces Cyprés, ces lambris,
Figurent les vertus qu'une Epouse fidelle,
Pour plaire à mon Epoux doit faire voir en elle.

COMMENTAIRE

℣. 15. Ecce tu pulcher es, dilecte mi. L'Écriture ne nous a rien appris expressément de la beauté corporelle de Salomon, mais cet endroit seul peut suffire pour nous persuader qu'il était d'une très grande beauté. Si l'on veut lui appliquer à la lettre ce qui est dit dans le psaume XLIV, 3, que l'on prend ordinairement comme l'épithalame de Salomon, *speciosus forma præ filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis, etc.*, on aura encore une autre preuve de son admirable beauté. Enfin l'on peut entendre dans le même sens ce qui est dit dans le livre des Rois (1) : *Que toute la terre désirait de voir le visage de Salomon.* Quant aux qualités de son esprit, à sa grandeur d'âme, sa capacité, ses lumières et sa sagesse, les livres saints en font l'éloge, pour ainsi dire, à chaque page. Il en est à proportion de même de la beauté du Sauveur, dont Salomon était la figure. Le Saint-Esprit ne nous a rien appris sur la taille, la beauté, la force de son corps ; mais il nous a découvert sa grandeur, sa majesté, sa divinité, sa sagesse infinie, sa gloire, ses grâces, sa miséricorde, sa force, par une infinité de figures de l'Ancien Testament, et, d'une manière plus marquée et plus expresse, dans presque toutes les pages du Nouveau.

Lectulus noster floridus. *Notre lit est couvert de fleurs ;* ou plutôt, suivant l'hébreu (2), il est couvert de verdure ; les Septante (3), *il est ombragé ;* comme s'il voulait parler d'un lit de repos, ou d'un lit de table dressé dans un jardin, sous des arbres, comme ceux du festin d'Assuérus (4). D'autres l'entendent d'un lit nuptial fécond et béni de Dieu. Nous ne voyons pas dans l'Écriture que Salomon ait eu des enfants de la fille du roi d'Égypte. Le lit de Jésus-Christ est le sein de la sainte Vierge ; c'est la croix, où il a expiré, et où il a consommé son mariage avec l'Église ; c'est l'âme de chaque fidèle, dans laquelle il demeure par la foi et par la charité. Saint Bernard dit aussi que ce sont les monastères, où l'on jouit de la vraie paix de l'âme, où l'on se repose en Dieu. Ce lieu est orné de fleurs, des exemples des saints, des instructions des supérieurs ; et rempli de la bonne odeur des religieux fervents et zélés.

℣. 16. Laquearia nostra cypressina. Tout le monde sait que le cyprès est un arbre toujours vert, et qui porte des feuilles et des branches depuis le pied jusqu'à la cîme. Le bois en est solide, massif, incorruptible et de bonne odeur. L'hébreu (5) *beroth* est traduit dans plusieurs interprètes par *du sapin.* Mais il vaut mieux l'entendre d'une espèce de cyprès, nommé *bruta,* qui a l'odeur, la solidité et la beauté du cèdre, et qui ne vient pas si grand (6). On peut expliquer ces ornements de la maison de Salomon, dans un sens mystique, des saintes Écritures (7), ou des prélats et des docteurs, qui sont comme les colonnes et les soutiens de l'Église (8).

---

(1) III. *Reg.* x. 24. Universa terra desiderabat vultum Salomonis.

(2) ערשנו רעננה

(3) Ὡραῖος πρός κλίνην ἡμῶν σύσκιος. *Aqu.* Εὐθαλής. *Origen.* Lectus noster umbrosus. *Ita et Ambros. in Psal.* 118.

(4) *Esther.* I. 5. Jussit convivium præparari in vestibulo horti, et nemoris, etc.

(5) רהיטנו ברותים

(6) *Plin.* XII. *c.* 17.

(7) *Theodoret. Gisler.*

(8) *Gregor. Beda. Apon. Anselm. ali.*

CHAPITRE II

§ I. *Amabilités de Jésus-Christ et de l'Église son épouse. Louanges qu'il lui donne. Faveurs dont il la comble. Soin qu'il prend d'empêcher que rien ne trouble la joie et le repos qu'elle goûte en lui.*

1. Ego flos campi, et lilium convallium.

2. Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.

L'ÉPOUSE.

1. Je suis la fleur des champs et le lis des vallées.

L'ÉPOUX.

2. Tel le lis entre les épines, telle est ma bien-aimée entre les filles.

EXPLICATION

1. Je suis la fleur des Champs, je suis leur ornement ;
Ils ne peuvent sans moy rien avoir de charmant :
Je suis la beauté même et le lis des Vallées,
Les ames pour me voir sont toutes appellées.
Vous êtes le beau Champ, le lieu délicieux,
Qui portez cette fleur, et ce lis précieux,
O ma fidelle Epouse, et mon aimable Mere !
Découvrez aux mortels pour guerir leur misere,
Cette mystique fleur pleine de sainteté,
Et montrez leur ce lis unique en pureté (1).
2. Je vois ma bien-aimée au milieu des épines,
Briller comme un beau lis par les graces divines ;
Elle est fille d'Adam, et n'eut point son peché.
Ce mal trop près de moy se seroit approché.

COMMENTAIRE

℣. 1. EGO FLOS CAMPI, ET LILIUM CONVALLIUM. Ce verset doit être joint à la fin du chapitre précédent. L'épouse, décrivant le lit nuptial de Salomon, dit : *Notre lit est chargé de fleurs et de verdure.* Elle continue ici : *Je suis la fleur des champs, etc.* Je me repose sur ce lit, et j'en fais le plus riche ornement. L'époux applaudit à ce discours, et dit : *Tel le lis entre les épines, telle est ma bien-aimée entre les filles.* Ces comparaisons sont belles et convenables au sujet. L'hébreu (2) : *Je suis le narcisse,* ou la rose, ou la fleur *de Saron, et le lis des vallées. Saron* se prend en général pour une plaine fertile. Dans la Judée, nous connaissons trois ou quatre plaines, à qui l'on donne ce nom. Il y en avait une au delà du Jourdain dans la Batanée ; une autre dans le grand champ, ou dans la plaine de Jezraël ; une troisième entre Joppé et Césarée de Palestine ; et une quatrième entre Aczib et Ptolémaïde. Quant à *l'habatséleth*, les interprètes ne la connaissent pas. Elle vient d'une racine, qui signifie un oignon (3). Ce peut être aussi bien la tulipe que le lis. Voilà pour le sens littéral.

Jésus-Christ est la fleur du champ, et le lis des vallées (4), principalement depuis son Incarnation. C'est depuis ce temps que nous avons découvert sa beauté, et senti l'odeur de ses vertus. C'est de lui qu'il est dit dans Isaïe (5) : *Il sortira de la racine de Jessé un rejeton ; et une fleur s'élèvera de cette racine ; et l'Esprit du Seigneur se reposera sur elle.* L'âme fidèle peut aussi être désignée sous le même nom de fleur des champs, en ce qu'elle représente en elle-même les vertus de Jésus-Christ, sa modestie, sa clémence, son humilité, sa pureté. Enfin l'on peut fort bien entendre par là l'Église, qui est justement appelée une fleur et un lis, par la beauté dont elle est environnée, par l'éclat de ses martyrs, par la pureté de ses vierges, par la bonne odeur de ses saints.

℣. 2. SICUT LILIUM INTER SPINAS ; SIC AMICA MEA INTER FILIAS. L'Époux enchérit encore sur les louanges que l'Épouse s'était données. Elle avait dit simplement qu'elle était un lis ; l'Époux dit qu'elle l'emporte autant en beauté, en grâces, en blancheur sur les autres filles, que le lis l'emporte sur les épines. Les lis étaient communs dans la Palestine. Ils poussaient spontanément à la campagne, et sans culture. Les plus beaux étaient ceux des vallons et des lieux arrosés. Jésus-Christ en relève la beauté, en disant que Salomon, dans toute sa magnificence, ne fut jamais si superbement vêtu que les lis des champs (6).

L'Église brille au milieu des nations païennes,

---

(1) Le poète attribue à tort ce premier verset à l'époux.
(2) אני חבצלת השרון שושנת העמקים Les Septante : Ἐγὼ ἄνθος τοῦ πεδίου, κρίνον τῶν κοιλάδων. *Aqu.* Κάλυκωσις τοῦ σαρῶν.
(3) *Num.* XI. 5.
(4) *Origen. Theod. Apon. Beda. Cassiod. Anselm. Rupert. etc.*
(5) *Isai.* XI 1. — (6) *Mat.* VI. 28.

L'ÉPOUSE.

3. Sicut malus inter ligna silvarum, sic dilectus meus inter filios. Sub umbra illius quem desideraveram sedi, et fructus ejus dulcis gutturi meo.

4. Introduxit me in cellam vinariam ; ordinavit in me charitatem.

3. Tel un pommier entre les arbres des forêts, tel est mon bien-aimé entre les jeunes gens. Je me suis reposée sous l'ombre de celui que j'avais désiré ; et son fruit est doux à ma bouche.

4. Il m'a fait entrer dans le cellier où il met son vin ; il a réglé en moi l'affection.

EXPLICATION

3. Au milieu des mortels paroît l'Epoux que j'aime,
Pour les combler de biens par un amour extrême ;
Il est comme un pommier dans nos belles Forêts,
Chargé de mille fleurs et de fruits toûjours prêts.
Il est l'arbre de vie, il est la source unique,
Qui contient tous les biens, et qui les communique ;
Les mortels ont sans luy le courage abbatu ;
Ils sont des arbres secs, sans sève et sans vertu.
Je me suis reposée à l'ombre merveilleuse,
De l'Epoux dont j'étois saintement amoureuse,
Dont j'avois desiré l'heureux avenement,
Et dont la mort fera mon plus rude tourment.
Mais le fruit de sa mort fait goûter à mon ame
Les purs et saints plaisirs d'une céleste flame,
Il la comble de biens et de gloire et d'honneur,
Il luy donne la paix et le parfait bonheur.
4. Dans son cellier de vin il m'a donné l'entrée,
Et de sa charité mon ame est penetrée ;
Il a reglé luy-même en moy tout mon devoir,
Et j'ay soûmis mon cœur à son divin pouvoir.

COMMENTAIRE

infidèles, hérétiques, schismatiques, comme le lis entre les épines (1). Celles-ci n'ont ni parfum, ni beauté, ni fécondité, ni utilité. Le lis brille par l'éclat de sa blancheur, il récrée par son odeur ; il domine par sa beauté et par sa grandeur. L'Église est en quelque sorte au milieu des épines, des persécutions et des calomnies de ses ennemis ; mais elle conserve malgré tout cela son éclat, sa supériorité, sa beauté.

℣. 3. SICUT MALUS INTER LIGNA SYLVARUM... L'épouse rend à son époux compliment pour compliment. Elle le compare à un pommier, par la beauté et la grandeur de sa taille, et elle dit qu'il est autant au-dessus des autres hommes, que le pommier est au-dessus des arbustes des forêts ; qu'un arbre utile, fécond, cultivé est au-dessus des arbres stériles, sauvages, négligés. Elle ajoute, en continuant son allégorie : *Je me suis reposée sous l'ombre de celui que j'avais tant désiré ; et son fruit est doux à ma bouche.* Ce pommier m'a reçue sous son ombre : expression honnête, pleine de modestie et de pudeur, pour dire : Je suis devenue son épouse ; il m'a reçue sous sa protection, dans son lit nuptial (2). *Son fruit est doux à ma bouche.* Je goûte avec plaisir les douceurs de son amour et de ses faveurs. C'est ce que la gentilité peut dire dans les sentiments de la reconnaissance la plus sincère, en considérant la grâce que Jésus-Christ lui a faite de la tirer de l'erreur, du déréglement, de l'idolâtrie, pour en faire son épouse, pour la recevoir sous son ombre et sous sa puissante protection ; pour la rendre féconde, de stérile qu'elle était ; et pour lui faire produire une infinité d'enfants qui font sa joie, sa couronne et sa gloire.

℣. 4. INTRODUXIT ME IN CELLAM VINARIAM. Les anciens ne mettaient pas leur vin dans des caves obscures et dans des lieux peu propres à recevoir du monde ; ils les mettaient quelquefois dans un lieu élevé de la maison, avec d'autres provisions, et avec ce qu'ils avaient de plus précieux. Homère (3) nous apprend que, dans le palais d'Ulysse, on conservait le vin et l'huile dans de grandes cruches rangées le long de la muraille dans un appartement d'en haut, où il y avait aussi beaucoup d'or, d'argent et d'habits ; et, outre cela, le lit nuptial. Ainsi il n'est pas étrange que l'épouse dise plus d'une fois dans ce livre (4), qu'elle a été introduite dans le cellier où l'on mettait le vin. C'était un lieu voisin de la chambre nuptiale ; et le vin est un symbole de l'amour. L'épouse ajoute que *son bien-aimé a réglé en elle son amour.* Est-ce qu'auparavant cet amour était déréglé ? Ou n'est-ce pas plutôt qu'il l'a fixé, qu'il a arrêté son cœur par les liens du mariage. Le texte hébreu porte (5) : *Il m'a introduite dans la maison du vin ; et l'amour est son étendard sur moi :* Il m'a comme enrôlée dans une guerre d'amour ; ou, il m'a rangée, il m'a fait marcher sous les drapeaux de l'amour ; ou même, il m'a déclaré une guerre d'amour et de tendresse ; il a élevé l'étendard d'amour sur ou contre moi. Tous ces sens sont expressifs, et marquent vivement la force de son amour. Elle y

---

(1) *Orig. Theod. Justus.*

(2) *Ruth.* III. 9. Expande pallium tuum super famulam tuam, etc. *Theocrit. Idyll.* 18. *Epithal. Helenæ.*
Ζανός τοι θυγάτηρ ὑπὸ τὰν μίαν ᾤχετο χλαῖναν.

(3) *Homer Odyss. B. v.* 237.
Ὃς δ' ὑψόροφον θάλαμον κατεβήσατο πατρὸς.
Εὐρὺν ὅθι νητὸς χρυσὸς, καὶ χαλκὸς ἔκειτο.
Ἐσθής τ' ἐν χηλοῖσιν ἅλις τ' εὐῶδες ἔλαιον,
Ἐν δὲ πίθοι οἴνοιο παλαιοῦ, ἡδυπότοιο
Ἕστασαν, ἄκρητον θεῖον ποτὸν ἐντὸς ἔχοντες,
Ἑξείης ποτὶ τοῖχον ἀρηρότες, *etc.*

(4) *Sup.* ℣. 4. *et infra c.* v. 15.

(5) הביאני אל בית היין ודגלו עלי אהבה

5. Fulcite me floribus, stipate me malis, qui amore langueo.
6. Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

5. Soutenez-moi avec des fleurs, fortifiez-moi avec des fruits ; car je languis d'amour.
6. Sa main gauche est sous ma tête, et sa main droite m'enlace.

EXPLICATION

5. Le Dieu de majesté, la Sagesse éternelle,
Allume dans mon ame une flame nouvelle :
Je suis dans la langueur et la nuit et le jour,
Depuis que j'ay goûté le vin de son amour.
Pour me fortifier dans cette défaillance,
Et calmer de ce feu l'extrême véhemence,
Soûtenez-moy de fruits, entourez-moy de fleurs :
Apprenez en voyant ces divines ardeurs,
Que les seules vertus dont se parent les ames,
Sont les fleurs et les fruits qui satisfont mes flames.
6. De mon divin Epoux la charitable main,
Me donne dans mon mal un secours plus qu'humain,
Sa gauche est sous ma tête, elle marque sa grace,
Mon ame en sent la force, et sa droite m'embrasse,
Sa droite qui contient les trésors immortels,
De la gloire céleste et des biens éternels.

COMMENTAIRE

succombe ; elle est vaincue ; elle se pâme dans le cellier; elle demande qu'on lui donne du vin, pour la soutenir, et qu'on lui présente des pommes, pour les sentir, afin que leur odeur la fasse revenir. C'est ce qu'on verra sur le verset 5. Les Septante (1) lisent comme si l'épouse demandait qu'on la fît entrer dans le cellier : *Introduisez-moi dans la maison du vin ; réglez en moi l'amour.* Origène l'explique comme si c'était l'époux lui-même qui demandât cette grâce.

Le cellier où l'on conserve le vin, marque, selon les pères (2), les saintes Écritures, où les âmes saintes trouvent les délices de leur cœur, et de quoi s'enivrer saintement avec leur Époux ; selon d'autres (3), c'est l'Église, remplie de l'Esprit saint, que Jésus-Christ lui-même compare au vin nouveau, qui se met dans des vases neufs, de peur qu'ils ne se rompent (4). C'est dans ce cellier tout rempli de richesses, que l'on trouve le vin et l'huile, la force, la sagesse, l'amour, la dévotion, la lumière. C'est là que l'époux règle la charité ; qu'il nous apprend qu'il faut aimer Dieu par-dessus toutes choses, et le prochain pour Dieu, et comme nous-mêmes. Il nous donne les règles sûres et invariables pour aimer nos parents, nos amis, nos ennemis. Il n'y a que la doctrine du Sauveur, enseignée et approuvée dans son Église, qui sache régler ces différents devoirs du cœur de l'homme (5).

ỳ. 5. FULCITE ME FLORIBUS ; STIPATE ME MALIS, QUIA AMORE LANGUEO. Je me pâme, je tombe en défaillance ; donnez-moi des fleurs d'une odeur forte, pour me faire revenir de mon évanouissement ; présentez-moi des pommes odorantes, des oranges, du citron, pour rappeler mes esprits. L'hébreu (6) : *Soutenez-moi par des bouteilles ; fortifiez-moi avec des pommes ; car je suis malade d'amour.* Les Septante (7) : *Soutenez-moi par des parfums,* ou, selon une autre leçon (8), par des fruits de l'arbre nommé *myrrhis* ou *melia.* On connaît une plante nommée *myrrhis,* qui est bonne contre les vapeurs nerveuses (9) ; les Septante continuent : *Faites-moi un lit de pommes, parce que je suis blessée d'amour.* Comme l'épouse se trouve mal dans le cellier, elle dit qu'on lui fasse un lit de pommes, et un chevet de bouteilles, ou de vases à mettre du vin. C'est le vrai sens du texte hébreu et des Septante. Symmaque (10) : *Faites-moi un lit de fleurs ;* un autre interprète, *de fleurs de vigne.*

Les âmes saintes qui commencent à jouir des plus douces faveurs de leur Époux divin dans son cellier, tombent souvent en défaillance, et se trouvent dénuées des consolations, des lumières, et des sentiments de dévotion qui les soutiennent dans l'exercice de l'oraison. Dans cet état, elles sont obligées de demander qu'on les soutienne par l'odeur des fruits et par le goût du vin ; par le souvenir des actions et des paroles du Sauveur; par la considération de sa mort et de ses souffrances. C'est là qu'elles doivent se reposer, en attendant que l'Époux arrive et qu'il les fasse revenir de leur évanouissement et de leur langueur (11).

ỳ. 6. LÆVA EJUS SUB CAPITE MEO, ET DEXTERA ILLIUS AMPLEXABITUR ME. C'est la suite de la prière de l'épouse dans sa défaillance. Qu'on me fasse ici un lit avec des pommes et un chevet avec des bouteilles ; il n'y avait point dans le cellier autre chose dont on pût se servir. Qu'on prenne ce qui

---

(1) Εἰσαγάγετε μέ εἰς οἶκον τοῦ οἴνου, τάξατε ἐπ' ἐμὲ ἀγάπην.
(2) *Greg. Mag. Aponius.*
(3) *Cassiodor. Beda. Anselm.*
(4) *Matt.* IX. 17.
(5) Voyez Origène et Théodoret sur cet endroit
(6) סמכוני באשישות רפדוני בתפוחים כי חולת אהבה אני
(7) Στηρίσατε μέ ἐν μύροις, (*alias* μυροῖς) Στοιβάσατε μέ ἐν μήλοις, ὅτι τετρωμένη ἀγάπης ἐγώ.
(8) *Origen. homil.* III. *p.* 338.
(9) *Dioscorid. lib.* IV. *c.* III.
(10) *Sym.* Ἐπανακλίνετε μέ ἐν ἄνθει· τιτρωμένη γὰρ φίλτρῳ.
(11) *Vide Ambros. in Psal.* CXVIII. *serm.* V. - *Bossuet.*

L'ÉPOUX.

7. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, quoadusque ipsa velit.

7. Filles de Jérusalem, je vous conjure, par les chevreuils et par les cerfs de la campagne, de ne point réveiller celle que j'aime, et de ne la point tirer de son repos jusqu'à ce qu'elle s'éveille d'elle-même.

EXPLICATION

7. O filles de Sion, dont la vie est si pure,
Gardez-vous, pour me plaire, et je vous en conjure,
D'éveiller mon Epouse, et de faire aucun bruit ;
Son sommeil est divin, mon amour le produit.

Je vous conjure encore par les Cerfs des campagnes,
Qui marquent vos vertus, ô fidelles compagnes,
De ne pas interrompre un tel ravissement,
Elle doit en sortir, attendez son moment.

COMMENTAIRE

se trouve ici pour me coucher. Pourvu que mon bien-aimé ne me quitte pas, qu'il me soutienne seulement la tête de sa main gauche et qu'il m'embrasse de sa droite, bientôt je serai guérie de ma faiblesse. Voyez la même expression chap, VIII, 3. C'est la première nuit de ces noces.

La droite et la gauche de l'Époux de l'Église, sont les persécutions et la paix. Sa gauche afflige et humilie; sa droite relève et soutient. L'Église, dans ses persécutious, a besoin du secours de la droite, pour ne pas succomber; dans sa prospérité, les traverses et les afflictions ne lui sont point inutiles, pour l'humilier, et pour l'empêcher de s'abandonner à une trop grande sécurité. C'est par cette vicissitude que Dieu soutient son Église et ses enfants. La nuit succède au jour et le jour à la nuit; la tempête à la sérénité et la sérénité à la tempête. Plusieurs pères (1) l'entendent ainsi. La gauche désigne la grâce dont Dieu nous remplit dans cette vie; et la droite, la gloire dont il couronne les justes dans l'autre vie. La grâce est le gage de la gloire, et la gloire est la récompense de la grâce. Autrement (2), par la gauche, on désigne les biens de cette vie, la santé, la prospérité; et par la droite, les biens éternels. De là vient qu'il est dit dans les Proverbes (3) : *La Sagesse tient dans sa main droite la longue vie ; et dans sa gauche, les richesses et la gloire.*

℣. 7. ADJURO VOS, FILIÆ JERUSALEM... L'époux se lève de très grand matin et laisse l'épouse endormie ; il va à la campagne ou à la chasse. En partant, il trouve les filles de Jérusalem, assemblées sans doute pour chanter à la porte de l'épouse l'épithalame du matin; car il y avait deux épithalames, comme on le voit par Théocrite (4) ; l'un du matin et l'autre du soir. Il les conjure par tout ce qu'elles ont de plus cher, de ne pas éveiller sa bien-aimée, d'attendre qu'elle s'éveille d'elle-même ; afin de lui épargner l'inquiétude de le chercher et de s'informer du lieu où il est. Il est remarquable que l'époux emploie toujours cette conjuration *par les chevreuils et par les cerfs des campagnes,* toutes les fois qu'il parle du sommeil de l'épouse et qu'il prie qu'on ne l'éveille pas (5). Il nous insinue peut-être par là que les filles israélites, de même que les Phéniciennes et les Lacédémoniennes (6), se divertissaient quelquefois à la chasse et aux autres exercices laborieux de la campagne. Il les prie par les cerfs et les chevreuils, qu'elles prennent tant de plaisir à chasser dans les campagnes.

Les Septante (7): *Je vous ai conjurées, filles de Jérusalem, par les armées et par les forces de la campagne, si vous éveillez* (de ne point éveiller) *l'amour, jusqu'à ce qu'elle le veuille.* Théodoret l'entend comme si c'était l'Épouse qui parlât aux filles de Jérusalem, qui attendent le retour de l'époux, et qui les exhortât à ranimer leur charité languissante, et à se disposer à le recevoir, lorsqu'il paraîtra. Ceux qui sont transportés d'amour pour les beautés corporelles, brûlent de jalousie lorsqu'ils voient que celles qu'ils adorent ont seulement jeté les yeux sur d'autres. Ils éloignent d'elles tous ceux qui peuvent leur faire ombrage. Mais, dans l'amour chaste qu'une âme a pour son Dieu, elle n'a point de plus violent désir, que d'engager tout le monde à l'aimer, à le servir, à le posséder. Elle ne craint point que cet objet infiniment parfait et infiniment aimable se partage trop, et diminue son amour, en se communiquant à plusieurs personnes. Elle ne craint point d'être moins aimée, parce que son bien-aimé en aime plusieurs autres ; il suffit à tous ceux qui l'aiment, et chacun d'eux en jouit de même que s'il le pos-

---

(1) *Cassiod. Beda. Carpat. Bern.*
(2) *Greg. Anselm. Just. Orgelitan. Beda, etc.*
(3) *Prov.* III. 16.
(4) *Theocrit. Idyll.* 18. . .
Ἔγρεσθε δὲ πρὸς ἀῶ μήτι λάθησθε.
Νεύμεθα κἄμμες ἐς ὄρθρον ἐπεί κα πρᾶτος ἀοιδὸς
Ἐξ εὐνᾶς κελαδήσῃ ἀνασχὼν εὔτριχα δειρήν.
(5) *Cant.* III. 5.

(6) *Virgil. Æneid.* I.
Virginis os habitumque gerens, et virginis arma
Spartanæ...
Virginibus Tyriis mos est gestare pharetram
Purpureoque alte suras vincire cothurno.
(7) Les Septante : Ὥρκισα ὑμᾶς, θυγατέρες Ἱερουσαλήμ, ἐν ταῖς δυνάμεσι, καὶ ἐν ταῖς ἰσχύσεσι τοῦ ἀγροῦ, ἐὰν ἐγείρετε, *etc.*

§ *II. L'Église toujours attentive à la voix de Jésus-Christ, toujours sensible au désir qu'il a de se donner à elle et de l'attirer à lui. Soin que prend Jésus-Christ de conserver dans son Église les fruits que sa grâce y produit.*

8. Vox dilecti mei ; ecce iste venit, saliens in montibus, transiliens colles.

9. Similis est dilectus meus capreæ, hinnuloque cervorum. En ipse stat post parietem nostrum, respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos.

L'ÉPOUSE.

8. La voix de mon bien-aimé ! Le voici qui vient, sautant sur les montagnes, passant par-dessus les collines.

9. Mon bien-aimé est semblable à un chevreuil, et à un faon de cerfs ; le voilà qui se tient derrière notre mur, regardant par les fenêtres, jetant la vue au travers des barreaux.

EXPLICATION

8. La voix de mon Epoux a frappé mes oreilles,
Que cette voix paroît m'annoncer de merveilles,
Il marche en s'élevant sur les monts douloureux,
Pour ouvrir par sa mort le séjour bien-heureux,
L'amour le fait passer par-dessus les colines,
Ces colines d'orgueil, où naissent les épines,
Dont il sera percé pour sauver des Enfers,
Les hommes, qui sans luy gemiroient dans les fers.
9. Mon bien-aimé ressemble au Cerf dans sa vitesse,
Lorsqu'il vient de mon âme élever la Noblesse ;
Il est comme un Chevreuil dont les yeux penetrans,
Sur mes besoins divers sont toûjours vigilans.
Il couvre la splendeur de sa gloire éternelle,
Sous le voile humble et bas de nôtre chair mortelle,
A l'ombre de ce mur mon bien-aimé s'est mis.
Et veut nous regarder comme par des treillis.
Au divin Sacrement abondant en richesses,
L'amour le cache encore sous de foibles especes,
Mais son être infini, quoy qu'à nos yeux couvert,
Y voit le fond du cœur, tout luy demeure ouvert.

COMMENTAIRE

sédait seul. La jalousie des amants charnels prouve que leur cœur est borné, aussi bien que celui des personnes à qui ils cherchent à plaire. Ce même père, sous le nom *des armées et des puissances de la campagne,* entend les anges et les vertus célestes qui sont répandues dans le monde par l'ordre de Dieu ; ou même les prophètes et les apôtres, qui ont porté la connaissance du vrai Dieu par toute la terre.

℣. 8. VOX DILECTI MEI ; ECCE ISTE VENIT SALIENS. Il vient avec tant de rapidité qu'il semble voler. On dirait, à le voir, qu'il saute par-dessus les montagnes et qu'il bondit d'une colline à une autre. On ne peut guère exprimer plus heureusement la course légère d'un chasseur qui revient des champs. L'épouse avait été laissée endormie par son bien-aimé, lorsqu'il partit de grand matin pour aller aux champs, verset 7. Elle l'aperçoit ici, au soir, lorsqu'il retourne à la maison ; elle l'entend de loin, soit qu'il parlât ou qu'il criât, ou simplement qu'il fit du bruit en marchant; car le nom de *voix* se prend en général pour toute sorte de bruit ; et en même temps, jetant les yeux par la fenêtre, elle le voit qui descend avec rapidité de la montagne. Les termes de l'original (1) désignent des sauts et des bonds pareils à ceux des chevreuils et des cerfs ; et l'épouse, en deux ou trois endroits de ce livre (2), compare la course de son époux, aux bonds et à la course du chevreuil et du cerf.

L'Église, accoutumée à la voix de son bien-aimé et de ceux qui viennent en son nom, sait aisément les distinguer. *Mes brebis entendent ma voix,* dit le Sauveur (3) ; *et celui qui est de Dieu, entend les paroles du Seigneur* (4). Tous ceux qui sont venus couverts de la peau de brebis et portant un cœur de loup ravissant, ne respirant que meurtre et que carnage, et ne cherchant qu'à égorger les agneaux avec leurs mères, ont bientôt été découverts par l'Épouse de l'Agneau ; elle les a reconnus à la parole. Elle a démasqué les hérétiques, les hypocrites, les faux réformateurs, les corrupteurs de sa doctrine et de sa morale, les ennemis de ses pratiques et de ses traditions : elle s'est élevée avec force contre eux et a rendu leurs efforts inutiles, par sa résistance, par son attention, par sa vigilance.

℣. 9. SIMILIS EST DILECTUS MEUS CAPREÆ, HINNULOQUE CERVORUM. Ces comparaisons reviennent parfaitement au sujet ; l'épouse prend occasion de la course de son bien-aimé et de la rapidité avec laquelle il descend de la montagne, pour le comparer à un chevreuil et à un faon de biche ; d'ailleurs ces noms sont des termes de caresses et

(1) מדלג על ההרים מקפץ על הגבעות
(2) *Cant.* II. 9. 17 ; VIII. 14.
(3) *Joan.* X. 2. 3. *et* 27.
(4) *Joan.* VIII. 47.

10. En dilectus meus loquitur mihi : Surge, propera, amica mea, columba mea, formosa mea, et veni.

10. Voilà mon bien-aimé qui me parle, et qui me dit : Levez-vous ; hâtez-vous, ma bien-aimée, ma colombe, mon unique beauté ; et venez.

EXPLICATION

10. Voilà mon bien-aimé, sa voix s'est fait entendre !
Il m'appelle, c'est lui ; que son discours est tendre !
Ma colombe, ma belle, hâtez-vous, levez-vous,
Venez ma bien-aimée, écoutez votre Epoux.

COMMENTAIRE

d'amitié entre l'époux et l'épouse, dans le style des Hébreux (1). *Lætare cum muliere adolescentiæ tuæ*, dit Salomon dans les Proverbes : *cerva charissima, et gratissimus hinnulus. Ubera ejus inebrient te in omni tempore.* On assure que les faons de biche courent très vite, et Xénophon (2) dit qu'ils surpassent même les chiens à la course, lorsque leur mère est absente et que la peur leur fait faire effort pour se sauver. Les pères (3) trouvent quelque mystère dans ces animaux comparés à Jésus-Christ. Le chevreuil est distingué par sa vue perçante, et le cerf par sa légèreté à la course, et, disent-ils, par la vertu qu'il a de tirer les serpents de leurs trous, de les tuer, et même de les manger, sans en ressentir le moindre mal. Ce fait est controuvé ; mais les anciens l'ont cru ainsi ; et cela fournit un très beau sens moral pour la victoire que Jésus-Christ a remporté sur le serpent, le dragon infernal, sur l'ennemi du genre humain.

En ipse stat post parietem nostrum, respiciens per fenestras. Dans la Palestine, on n'employait point de vitres pour les fenêtres ; elles étaient simplement fermées par des rideaux, ou des grillages. Les grandes chaleurs rendaient les vitres inutiles, ou même incommodes. L'époux n'entre point dans l'appartement de l'épouse ; il ne frappe pas même à la porte ; mais il s'arrête à la fenêtre et commence à y chanter un air champêtre, pour inviter son épouse à venir goûter les plaisirs innocents de la campagne. Ceci se passe durant la troisième nuit du mariage.

Avant l'Incarnation du Verbe, l'Époux de l'Église et le Bien-aimé de nos âmes était à notre égard comme derrière un voile. Nous ne le voyions qu'au travers les ombres et les figures de l'Ancien Testament ; nous entendions sa voix, nous écoutions ses prophètes, nous l'admirions dans les descriptions qu'ils nous en traçaient ; mais nous ne le voyions point. Nous formions des vœux pour sa venue, sans pouvoir contenter parfaitement notre attente. Mais, depuis son Incarnation, nous l'avons entendu, nous l'avons vu de nos yeux, nous l'avons touché de nos mains ; et il ne tient qu'à nous de le posséder toujours, et de ne le quitter jamais. Toutefois, il nous manque encore quelque chose en cette vie. Tant que nous porterons ce corps de mort et que nous serons environnés d'infirmités, nos iniquités seront toujours un mur de séparation entre Dieu et nous (4) : *Iniquitates vestræ diviserunt inter vos et Deum vestrum, et peccata vestra absconderunt faciem ejus a vobis.* Quoique nous ayons vu le Seigneur Jésus conversant parmi nous ; quoique nous le possédions encore aujourd'hui présent dans le sacrement de son amour, où il se reproduit une infinité de fois par jour, pour notre consolation et notre sanctification, il faut pourtant avouer que les ombres ne sont point encore dissipées, ni les rideaux tirés de dessus ce mystère. L'humanité sainte du Sauveur est elle-même, selon les pères (5), un voile épais qui nous dérobe la vue de sa divinité. Or il n'y a que la divinité qui puisse nous donner un contentement parfait. Jusqu'à ce que ce qui est mortel en nous, soit revêtu de l'immortalité, Jésus sera toujours derrière la muraille : *En ipse stat post parietem nostrum.*

℣. 10. En dilectus meus loquitur mihi : Surge, propera, amica mea..... Voici ce que l'époux chante à la fenêtre de l'épouse : *Levez-vous, hâtez-vous, ma bien-aimée, ma colombe, mon unique beauté, etc.* Dans l'hébreu on lit simplement : *Ma bien-aimée, ma belle.* Les Septante ont ajouté : *Ma colombe ;* et la Vulgate les a suivis. Rien n'est plus élégant que cette poésie champêtre : Voici le printemps, la saison des amours ; tout nous invite à la joie et aux doux plaisirs de la campagne. Mais le sens allégorique n'est pas moins beau que cette fraîche poésie. L'Église est justement nommée l'Épouse du Sauveur, sa bien-aimée, sa colombe, sa beauté. Les apôtres eux-mêmes se sont quelquefois servis de ces expressions. Saint Paul, parlant aux Corinthiens (6), dit qu'il les aime d'un amour de jalousie, parce qu'il les a comme promis en mariage à Jésus-Christ, qui est le chaste Époux de leurs âmes. Et saint Jean, dans l'Apo-

(1) *Prov.* v. 18.
(2) *Xenophon. Cyneget.*
(3) *Origen. Theod.* — (4) *Isai.* LIX. 2.
(5) *Ambros. Greg. Cassiodor. Beda. Bernard.*
(6) II. *Cor.* XI. 2. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo.

11. Jam enim hiems transiit ; imber abiit, et recessit.

12. Flores apparuerunt in terra nostra, tempus putationis advenit ; vox turturis audita est in terra nostra ;

11. Car l'hiver est déjà passé, les pluies se sont dissipées, et ont entièrement cessé.

12. Les fleurs paraissent sur notre terre, le temps de tailler *la vigne* est venu, la voix de la tourterelle s'est fait entendre dans notre terre.

EXPLICATION

11. Après un triste hyver environné de glace,
L'agréable saison vient reprendre sa place.
Cet hyver vous dépeint ma mort, ma passion,
Et les beaux jours naissans ma resurrection.
12. Partout sur nôtre terre on voit les fleurs paroître,
Qu'après tant de frimats le doux printemps fait naître.
Cette terre est le cœur par l'orage batu,
Où paroissent les fleurs que produit la vertu.
Le temps est arrivé propre à tailler la vigne,
Si l'on veut de l'Epoux y trouver un fruit digne :
J'entends par cette taille, et la peine et la croix ;
Que l'ame patiente écoute icy ma voix.
Nous avons entendu gémir la Tourterelle,
Elle est dans nôtre terre une image fidelle,
De l'ame qui soûpire ardemment pour les Cieux,
Et qui n'attend la paix qu'en ce lieu glorieux.

COMMENTAIRE

calypse (1), nous dépeint la nouvelle Jérusalem, qui est l'Église, descendant du ciel, ornée comme une épouse et accompagnée de son époux. Le Sauveur lui-même compare le royaume de Dieu à un mariage (2), et il se désigne en plus d'un endroit sous le nom d'époux. En justifiant ses apôtres, qui ne jeûnaient pas autant que ceux de Jean-Baptiste, il dit que les jeunes gens de la noce ne jeûnent pas, tant que l'époux est avec eux ; mais que le temps viendra où il leur sera ôté et qu'alors ils jeûneront (3). Et saint Jean-Baptiste, parlant de Jésus-Christ, disait (4) : Celui qui a l'épouse, est l'époux ; mais l'ami de l'époux qui l'accompagne et qui l'écoute, jouit seulement de l'honneur de sa présence et du plaisir de l'écouter. Ce saint précurseur se désignait lui-même sous le nom d'ami de l'époux. Enfin saint Paul (5) exhorte les maris chrétiens à aimer leurs épouses, comme Jésus-Christ a aimé son Église. Il l'a chérie jusqu'au point de se livrer pour elle, et il l'a purifiée par le bain salutaire du baptême, pour la combler de gloire et pour la rendre sainte et sans tache, sans ride et sans défaut.

℣. 11. Jam hiems transiit. Le printemps est commencé ; la nature semble renaître. La loi nouvelle comparée à l'ancienne, est comme le printemps comparé à l'hiver (6). Le froid, l'obscurité, la rigueur étaient le partage des Juifs ; l'ardeur de la charité, la lumière de l'évangile, l'accomplissement des figures, la douceur du joug du Sauveur, sont ce qui distingue la religion chrétienne.

℣. 12. Flores apparuerunt in terra nostra ; tempus putationis advenit. C'est une description du printemps. On pourrait traduire l'hébreu (7) : *Les fleurs ont paru sur la terre ; et les temps des chants sont venus ;* le temps auquel les oiseaux commencent à chanter (8). Mais il vaut mieux l'entendre du temps de provigner et de couper les branches inutiles de la vigne (9). Voyez *Job,* xv, 32. Après les persécutions que l'Église eut à souffrir de la part des Juifs et des gentils, marquées par le temps de l'hiver, *les fleurs ont paru* dans cette terre des vivants, dans ce champ choisi et cultivé de la main de Jésus-Christ et de ses apôtres. L'univers, qui n'était auparavant qu'un champ rempli d'épines et stérile en bonnes œuvres, parut tout d'un coup orné, cultivé, fécond. On y vit des exemples des vertus chrétiennes les plus relevées et les plus héroïques. Mais comme, parmi le grand nombre de saints, il se glissa beaucoup de chrétiens faibles, imparfaits, méchants, ce fut principalement alors que l'on vit la nécessité *de couper la vigne* et d'employer la rigueur des peines et des censures, pour arrêter la licence et pour corriger les désordres.

Vox turturis audita est in terra nostra. La tourterelle est un oiseau de passage qui, pendant l'hiver, se retire dans des pays chauds et revient au printemps (10). Le chant, ou le roucoulement de la tourterelle, est un symbole de la prédication de Jésus-Christ et des apôtres (11) ; ou plutôt, des gémissements d'une âme sainte, qui se lamente dans son exil et qui désire ardemment d'être réunie à son Époux céleste. La tourterelle figure aussi dans les *chants d'amour* égyptiens.

---

(1) *Apoc.* xxi. 2. *etc.*
(2) *Matth.* xxv. 11.
(3) *Matth.* ix. 15.
(4) *Joan.* iii. 29.
(5) *Ephes.* v. 25. 26. 27.
(6) *Orig. Theodoret. Greg.*
(7) הנצנים נראו בארץ עת הזמיר הגיע
(8) *Mercer. Munst. Jun. Pisc. Mont. Pagn. Rabbin. apud Genebrard.*
(9) *Ita les Sept.* Καιρὸς τομῆς ἔφθασε. *Sym. et Aqu.* Καιρὸς κλαδεύσεως. *Ita Syr. Arab. et alii non pauci.*
(10) *Vide Isai.* viii. 7.
(11) *Cassiodor. Beda. Rupert. Carpath. Cyrill. lib.* xv. *de adorat.*

13. Ficus protulit grossos suos; vineæ florentes dederunt odorem suum. Surge, amica mea, speciosa mea, et veni :

14. Columba mea, in foraminibus petræ, in caverna maceriæ, ostende mihi faciem tuam, sonet vox tua in auribus meis; vox enim tua dulcis, et facies tua decora.

13. Le figuier a commencé à pousser ses premières figues; les vignes en fleur répandent leur agréable odeur. Levez-vous, ma bien-aimée, mon unique beauté, et venez.

14. O ma colombe retirée dans les creux de la pierre, dans les enfoncements de la muraille, montrez-moi votre visage; que votre voix se fasse entendre à mes oreilles; car votre voix est douce, et votre visage agréable.

EXPLICATION

13. Le figuier s'est orné de ses figues nouvelles,
Que nous verrons bien-tôt plus mures et plus belles;
Les vignes ont donné leur agréable fleur,
Et répandu par tout une tres-douce odeur.
Ces vignes, ce figuier, ces fruits, ces fleurs charmantes,
Marquent divers états des ames éminentes.
Venez ma bien-aimée, et dans tous vos travaux,
Levez-vous, et prenez en moy votre repos.
14. Ma colombe, vivez dans les trous de la pierre,
Qu'ils vous servent toûjours d'azyle sur la terre :
C'est moy qui suis la pierre, et qui suis vôtre epoux.
Je seray sur la croix, pour vous percé de clous.
De mon sacré côté regardez l'ouverture,
Votre ame en deviendra plus parfaite et plus pure,
Et par ce mur ouvert de mon humanité,
Penetrez le secret de ma divinité.
Découvrez à mes yeux vôtre aimable visage,
Vous que la pureté rend si belle et si sage,
Faites, ma bien-aimée, entendre vôtre voix :
J'écoute, vous pouvez parler au Roy des Rois;
Car votre voix ravit par sa douceur extrême,
Et vôtre beauté plaît à la beauté supreme.

COMMENTAIRE

℣. 13. Ficus protulit grossos suos; vineæ florentes dederunt odorem suum. Tout au commencement du printemps, le figuier produit son fruit,qui sort même avant ses feuilles et commence à germer à la cime des branches. *Lorsque vous voyez le figuier produire ses feuilles,* dit Jésus-Christ (1), *vous dites que l'été est proche.* Les fleurs de la vigne viennent plus tard. L'hébreu porte (2) : *Le figuier a produit ses figues naissantes; et les vignes de semâdar ont donné de l'odeur.* Les rabbins, suivis des commentateurs modernes, enseignent que *semâdar* signifie le petit grain du raisin, qui paraît après que la fleur est tombée, et avant qu'il soit en verjus. Mais le raisin en cet état ne rend point d'odeur; et de plus, la chute de la fleur du raisin vient longtemps après les premières figues et au fort de l'été. Dom Calmet pense que le *semâdar* est une sorte de plant de vigne, ainsi nommé peut-être à cause du lieu d'où il venait, ou de celui où il croissait; comme les vignes de Sorée, d'Engaddi et d'autres célèbres dans l'Écriture. Il en est parlé en trois endroits de ce livre (3) et nulle part ailleurs. La construction de l'hébreu indique en effet que *Semâdar* est un nom de lieu. Le savant religieux voudrait que ce fût un vin phénicien, nous croyons plutôt qu'il s'agit ici de ce fameux vin des Sporades, si célèbres dans l'antiquité. Le nom de *Samothrace* a pu être désigné en hébreu sous celui de *Semâdar;* comme celui de *London,* en français *Londres.* Il y a moins de différence entre les noms antiques. D'autres croient que c'est la vigne sauvage (4).

℣. 14. Columba mea in foraminibus petræ, in caverna maceriæ. L'époux regarde son épouse dans son appartement comme une colombe dans son nid, dans le trou d'un rocher, ou dans le boulin d'un colombier. Il l'invite à sortir, et à venir avec lui à la campagne, à sa vigne. Varron appelle *saxatile* (5) sans doute parce qu'il fait quelquefois son nid dans les rochers, le pigeon que nous appelons fuyard, qui va et vient à la campagne, et qui cherche sa vie dans les champs. Homère (6) représente Diane qui s'enfuit du combat devant Junon, comme une colombe qui se sauve dans le creux d'un rocher, poursuivie par un épervier. Jérémie dit aux Moabites : *Sauvez-vous dans les rochers devant l'ennemi :* Soyez comme des colombes qui nichent à l'entrée des trous de la caverne. *Jérém.* XLVIII, 28. Les pères (7) ont entendu, sous le symbole des fentes du rocher où l'épouse fait sa demeure, les plaies du Sauveur, où les âmes saintes font leur demeure, et où elles sont à couvert des tentations du démon. Elles y trouvent leur protection, leur force, leur consolation.

---

(1) *Matt.* XXIV. 32.
(2) והגפנים סמדר
(3) *Cant.* II. 13. 15. *et* VII. 12.
(4) *Sym.* Καὶ τῶν ἀμπέλων ἡ οἰνάνθη. *Plin. lib.* XII. *c. ult.* Est autem (œnanthe) vitis labruscæ uva.
(5) *Varo de re Rust. lib.* III. *c.* 7.
(6) *Homer. Illiad.* XX.
Ὥστε πέλεια
Ἥ ῥά θ' ὑπὸ ἴρηκος κοίλην εἰσέπτατο πέτρην.
(7) *Greg. Magn. Cassiodor. Beda Just. Anselm. Bernard. serm.* LXI.

15. Capite nobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas ; nam vinea nostra floruit.

15. Prenez-nous les petits renards qui détruisent les vignes ; car notre vigne est en fleur.

§ III. *Amour réciproque de Jésus-Christ et de son Église. Pureté de cet amour. Désir qu'a l'Église de cacher aux yeux de ses ennemis les faveurs dont elle est comblée par Jésus-Christ.*

16. Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia,

16. Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui, il se nourrit parmi les lis.

EXPLICATION

15. Prenez-nous les renards qui font un si grand tort,
Car quoy qu'ils soient petits, chacun n'est que trop fort.
Les vignes que l'on voit en bon ordre rangées,
Par ces petits renards sont souvent ravagées.
Nôtre vigne est fleurie, il faut l'en préserver,
Et vos soins vigilans peuvent la conserver,
C'est à vous que je veux, très-aimable Marie,
Communiquer ce soin de ma vigne fleurie,
Et mettre entre vos mains la force et le pouvoir,
De prendre ces renards dès qu'ils se feront voir.
J'entends ces novateurs, qui par leurs artifices,
S'efforcent d'entraîner dans d'affreux précipices.
Découvrez leurs desseins, faites-en voir l'horreur,
Et qu'on puisse éviter leur détestable erreur,
Détruisez en mon nom toutes les heresies,
Et par tout dissipez leurs nouveautez impies ;
Car je suis avec vous, et j'y seray toûjours,
Pour vous favoriser de mon puissant secours.
16. O de mon Bien-aimé la bonté surprenante,
Qui fait tant de faveurs à son humble servante !
Comme il est tout à moy, je suis de même à luy ;
Il est tout mon bonheur et mon unique appuy.
Il est la pureté par sa divine essence,
Il cherit l'ame pure, il aime l'innocence,
Et c'est parmi les lis que ce céleste amant,
Reçoit avec plaisir icy son aliment.

COMMENTAIRE

℣. 15. Capite nobis vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas. C'est le dernier vers de la chanson que l'époux a chantée à la fenêtre de l'épouse. Après cela, il entre, et l'épouse lui dit qu'elle est toute à lui, etc. ℣. 16. L'époux, en rentrant, donne ordre à ses gens de veiller à la garde de sa vigne, et de prendre les renards qui la détruisent. Il avait pu remarquer le dégât, en y passant. Les renards sont très communs dans la Palestine (1) et ces animaux sont souvent funestes aux vignes (2). Les renards sont le symbole des hérétiques, qui détruisent la vigne du Sauveur (3). Jésus-Christ donne ordre aux apôtres, aux docteurs, aux prélats, de prendre ces renards, de les écarter, de les exterminer de sa vigne. *Cum proditur dolus, cum fraus aperitur, cum convincitur, falsitas, rectissime tunc dicitur capta vulpes* (5). Ézéchiel (4) compare les faux prophètes qui séduisaient Israël, aux renards du désert : *Quasi vulpes in deserto prophetæ tui, Israel, erant.*

Nam vinea nostra floruit. L'hébreu (6) : Prenez les petits renards qui gâtent les vignes, *et nos vignes de semâdar.* Voyez le verset 13.

℣. 16. Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia. Après avoir rapporté, dans les versets précédents, ce que son bien-aimé avait dit de grand matin à la fenêtre de son appartement, l'épouse le reçoit dans sa chambre, et lui dit qu'elle est toute à lui, comme il est à elle. Elle ajoute qu'*il se repaît parmi les lis,* qu'il répand une odeur aussi agréable que s'il était nourri de lis, et que s'il avait passé la nuit parmi les fleurs les plus odorantes. Les Septante (7) : Mon bien-aimé, *qui mène son troupeau parmi les lis.* C'est un pasteur qui revient de mener ses brebis dans une campagne pleine de lis, et qui en a contracté une odeur très agréable.

Jésus-Christ est tout à son Église, et l'Église est toute à lui. Comme l'époux et l'épouse sont deux en une même chair, suivant l'expression de l'Écriture (8), ainsi le Sauveur est un avec son Église ; il l'a aimée jusqu'à donner son âme et sa vie pour elle ; il la protège, et demeure avec elle jusqu'à la consommation des siècles. L'Église à son tour, animée de son esprit et soutenue de sa grâce, lui conserve une fidélité et une intégrité inviolable, dans ses sentiments, dans sa doctrine, dans sa foi, dans sa morale, et dans la pratique de

---

(1) Voyez *Judic.* xv. 4. - *Thren.* xv. 18. - II. *Esdr.* iv. 3.
(2) *Aristoph. Equit. Theocrit. Idyl.* v. *Nicand. in Alexiph. Vide Boch. de anim. sacr. t.* I. *lib.* III. *c.* 13.
(3) *Aug. in Psal.* LXX. *Greg. Cassiod. Orig. Beda. Theod. Anselm. alii.*
(4) *Bernard. in hunc loc.*
(5) *Ezech.* XIII. 4.
(6) וכרמינו סמדר
(7) Ὁ ποιμάνων ἐν κρίνοις.
(8) *Genes.* II. 24. - *Ephes.* v. 31. Erunt duo in carne una. Sacramentum hoc magnum est : Ego autem dico in Christo, et in Ecclesia.

17. Donec aspiret dies, et inclinentur umbræ. Revertere ; similis esto, dilecte mi, capreæ, hinnuloque cervorum super montes Bether.

17. Revenez jusqu'à ce que le jour commence à paraître, et que les ombres se dissipent ; soyez semblable, mon bien-aimé, à un chevreuil et à un faon de cerfs sur les montagnes de Béther.

EXPLICATION

17. Ouy, ce sont les vertus d'une ame sainte et pure,
Qui font de mon Epoux la chere nourriture.
Quand luy-même il se donne en ce mortel sejour,
En nourriture à l'ame au Sacrement d'amour,
Jusqu'au jour où sa gloire à tous sera connuë,
Paroissant en personne assis sur une nuë,
Se faisant voir sans ombre, et sans obscurité,
Face à face aux élûs pendant l'éternité.

Revenez, Bien-aimé, que ce beau jour arrive,
Comblez de ce bonheur nôtre esperance vive,
Mon adorable Epoux, hâtez-vous, revenez,
De ce triomphe heureux, que les Cieux soient ornez,
Que la course du Cerf dans les vastes campagnes,
Ou celle du Chevreuil dans les hautes montagnes,
Nous marquent vôtre course, où venant glorieux,
Vous paroîtrez dans l'air en Roy victorieux.

COMMENTAIRE

ses vertus. On peut dire à proportion la même chose de l'union de l'âme fidèle avec son Dieu, et du retour de Dieu à l'âme fidèle.

℣. 17. DONEC ASPIRET DIES, ET INCLINENTUR UMBRÆ. REVERTERE... L'épouse introduit son bien-aimé, et lui dit de demeurer jusqu'au jour, et qu'alors il se retirera à la campagne, comme auparavant. Ou plutôt, suivant l'hébreu (1) : *Jusqu'à ce que le jour commence à donner de l'air,* ou jusqu'à ce que l'on sente un air plus modéré, et ce petit vent qui s'élève sur le soir, etc. L'épouse, voyant le jour paraître, dit à son bien-aimé de retourner à la campagne, avec la même promptitude qu'il en est venu. Il en reviendra sur le soir (2), lorsque la grande chaleur du jour sera passée, et que les arbres des montagnes *fuiront,* et paraîtront plus grands. Il paraît que l'époux et l'épouse ne se voyaient guère que la nuit, et comme à la dérobée. Le même usage se pratiquait parmi les Lacédémoniens, où, pendant les premiers mois de leur mariage, et souvent même jusqu'à ce qu'ils eussent des enfants, les époux ne se trouvaient avec leurs femmes que secrètement et à l'insu de tout le monde (3).

SUPER MONTES BETHER. Plusieurs exemplaires latins lisent *Bethel;* mais *Bether* est la bonne leçon (4). Il en est encore parlé chap. VIII, 14, sous le nom de montagnes du parfum, ou montagnes *de l'incision.* Sur ces montagnes croissaient sans doute les arbrisseaux du baume, d'où découlaient des liqueurs odorantes, que l'on en tirait par incision. Mais nous croyons que les montagnes de Béther ne sont autres que celles de *Béthoron,* dont il est souvent parlé dans l'Écriture. Béthoron la basse n'était pas loin de Jérusalem. Elle était située sur une montagne (5). Elle est nommée *Bethron* dans les livres des Rois (6) ; *Bether* dans Eusèbe (7) ; *Béthora* dans Josèphe (8) ; et *Béthar* dans l'*Itinerarium a Burdigola Hierusalem usque,* rédigé vers l'an 333.

Ces éloignements et ces retours passagers de l'époux ; ces allées et ces venues secrètes, toujours la nuit, et comme à la dérobée, peuvent marquer, selon saint Bernard (9), les vicissitudes de consolation et de désolation, de sécheresse et de dévotion sensible, de lumière et d'obscurité qu'expérimentent les âmes les plus fidèles et les plus parfaites. Jésus ne communique pas ses grâces spéciales à toute heure, ni à toutes sortes de personnes. C'est un Époux chaste et plein de pudeur, qui ne se montre ainsi que dans le secret, dans la retraite ; qui ne fait part de ses faveurs qu'à ceux qui vivent dans la séparation des objets sensibles et des consolations terrestres. Si vous êtes dans la foule du monde, dans l'embarras des affaires, dans le tumulte des passions, vous ne devez point vous flatter de goûter les chastes délices qui sont réservées aux âmes épurées des passions, et élevées au-dessus des sens. Soyez tout à votre Bien-aimé, si vous voulez qu'il soit tout à vous. C'est un assez grand avantage, pour mériter que vous l'achetiez au prix de quelques biens et de quelques consolations passagères.

(1) עד שיפוח היום
(2) *Ita Interpretantur Theodoret. Sanct. alii.*
(3) *Plut. in Lycurgo.* Πρὸς δε τὴν νύμφην μετ' ἐυλαβεία, φοιτῶν, ἀισχυνόμενος, και ὃ δοικῶς μήτις ἄισθοιτο τῶν ἔνδον, ἅμα καὶ τῆς νύμφη ἐπιτεχνομένης, καὶ συνευπορούσης ὅπως ἀν ἐν καιρῷ, καὶ λανθάνοντες ἀλλήλοις συμπορεύοντο. Και τοῦτο ἔπραττον οὐκ ὀλίγαν χρόνον, ἀλλ' ὥστε καὶ παῖδος γενέσθαι ἐνίοις, πρὶν ἐις ἡμέρον θεάσασθαι τὰς ἀυτῶν γυναῖκας.
(4) עד הרי בתר Les Septante : Ἐ'πὶ ὄρη κοιλωμάτων.
(5) *Josue.* IX. 10.
(6) II. *Reg.* III. 29.
(7) *Euseb. hist. Eccle. lib.* IV. *c.* 6.
(8) *Joseph. Antiq. l.* V. *c.* I.
(9) *Bern. serm.* LXXIV. *in Cant.*

CHAPITRE III

§ I. Inquiétude d'une âme qui a perdu Jésus-Christ. Efforts qu'elle doit faire pour le retrouver. Soin qu'elle doit avoir de le conserver. Repos qu'elle goûte en lui. Attention de Jésus-Christ à empêcher que rien ne puisse la troubler.

1. In lectulo meo, per noctes, quæsivi quem diligit anima mea ; quæsivi illum, et non inveni.

2. Surgam, et circuibo civitatem ; per vicos et plateas quæram quem diligit anima mea ; quæsivi illum, et non inveni.

3. Invenerunt me vigiles qui custodiunt civitatem : Num quem diligit anima mea vidistis ?

L'ÉPOUSE.

1. J'ai cherché dans ma couche, durant les nuits, celui qu'aime mon âme ; je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé.

2. Je me lèverai, et je parcourrai la ville ; je chercherai dans les rues et dans les places publiques celui qui est le bien-aimé de mon âme. Je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé.

3. Les sentinelles qui gardent la ville, m'ont rencontrée. N'avez-vous point vu celui qu'aime mon âme ?

EXPLICATION

1. Prés du lit de mon Fils, l'aimable Roy des Anges,
Que j'ay passé de nuits, en amour, en loüanges !
Que j'ay senti d'effets de ce divin Soleil,
En le considerant au temps de son sommeil !
Mais qui pourroit penser quelle fut ma tristesse,
Lorsque ne trouvant plus l'objet de ma tendresse,
D'autres nuits je cherchay, jettant par tout les yeux,
Cette unique beauté, ce Fils si précieux ?
Si rien n'est comparable à sa douce presence,
Voyez quelle douleur ma causé son absence,
Hélas ! je l'ay cherché, mais inutilement,
Je n'ay pû le trouver, quel sensible tourment !
2. Pour chercher mon Seigneur, et l'Epoux de mon ame,
Rien ne peut m'arrêter, je suis comme une flame ;
Le repos dans ce temps seroit hors de saison,
Je ne puis sans agir rester dans la maison ;
Il faut que promptement je cherche dans la Ville,
Ce Fils qui peut luy seul rendre mon cœur tranquille :
Je l'ay cherché, ce Fils, avec empressement,
Je ne l'ay point trouvé, j'ay cherché vainement,
Pendant toute la nuit, sans craindre les critiques,
Parcourant chaque ruë, et les places publiques.
3. Les gardes de la Ville en achevant leur tour,
M'ayant donc rencontrée à la pointe du jour,
Je leur ay demandé dans ma tristesse extreme,
Ne l'avez-vous point vû celuy que mon ame aime ?
Mais je les ay laissé sans rien apprendre d'eux,
Esperant de mes maux trouver le terme heureux.

COMMENTAIRE

℣. 1. IN LECTULO MEO PER NOCTES QUÆSIVI QUEM DILIGIT ANIMA MEA. Voici la troisième nuit des noces de l'épouse. On a déjà remarqué que son époux ne la voyait que la nuit, et comme à la dérobée. Ce jour-là, il ne vint point à l'heure accoutumée. L'épouse impatiente se lève, et se met à sa recherche ; elle rencontre les gardes qui parcourent la ville pendant la nuit ; elle leur demande s'ils n'ont point vu son bien-aimé ; elle avance un peu plus loin ; l'époux paraît ; l'épouse accourt à lui, le saisit et le conduit dans son appartement. Dès le grand matin, l'époux en sort à son ordinaire, et laisse l'épouse endormie ; et il conjure les filles de la noce de ne la point éveiller. C'est ce qui est marqué dans les sept premiers versets de ce chapitre.

Quand on veut chercher Jésus-Christ, il ne faut point le chercher dans les délices et dans la paresse. Il n'est point dans le lit, ni dans le repos d'un appartement magnifique (1) ; il se trouve dans la croix, dans l'humilité, dans les souffrances, dans la pauvreté. Il est au milieu de ceux qui sont assemblés en son nom, et qui le craignent. L'épouse le cherche dans les rues de Jérusalem. Elle n'avait garde de l'y rencontrer. Elle en demande des nouvelles aux gardes de la ville, aux sens extérieurs, à des gens qui sont dans un mouvement et une dissipation continuelle. Ils n'entendent pas seulement son langage. Elle les quitte, et aussitôt l'époux se fait voir. Si vous voulez posséder Jésus et goûter combien le Seigneur est doux, sortez de vous-mêmes, quittez le tumulte de la ville et des affaires ; ne donnez aux sens et à la nature que ce que vous ne pouvez leur refuser ; et bientôt Jésus se montrera, et se donnera tout à vous. Imitez Marie Madeleine (2), qui va au tombeau de son bien-aimé dès les premières lueurs du jour ; qui ne peut goûter de repos, qui est toute occupée de son Jésus. Imitez-la, comme elle-même a imité l'épouse de Salomon.

℣. 3. INVENERUNT ME VIGILES, QUI CUSTODIUNT CIVITATEM. Il paraît par l'Écriture (3) qu'il y avait

---

(1) *Ambros. lib. de Isaac. Cassiodor. hic, etc.*
(2) *Joan.* XX. 1. 2. 13. 17.
(3) *Vide Psal.* CXVIII. 148. - *Malac.* II. 1. 2.

4. Paululum cum pertransissem eos, inveni quem diligit anima mea, tenui eum, nec dimittam, donec introducam illum in domum matris meæ, et in cubiculum genitricis meæ;

5. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit.

4. Lorsque j'eus passé tant soit peu au-delà d'eux, je trouvai celui qu'aime mon âme ; je l'arrêtai, et je ne le laisserai point aller, jusqu'à ce que je le fasse entrer dans la maison de ma mère, et dans la chambre de celle qui m'a donné la vie.

L'ÉPOUX.

5. Je vous conjure, filles de Jérusalem, par les chevreuils et par les cerfs de la campagne, de ne point réveiller la bien-aimée, et de ne la point tirer de son repos, jusqu'à ce qu'elle s'éveille d'elle-même.

EXPLICATION

4. Trois jours s'étant passez, enfin j'eûs l'avantage,
Venant dans le lieu Saint rendre à Dieu mon hommage,
De retrouver ce Fils, si cher, si desiré,
Aprés avoir été si long-temps égaré.
Il penetra mon cœur d'une joye admirable,
Et je n'en pûs cacher le transport ineffable.
Je possede aujourd'huy cet Epoux bien-aimé,
Je ne le quitte plus, voilà mon cœur calmé,
Je vais goûter les biens que donne sa presence,
Et dont je ne sçaurois exprimer l'excellence.
Mais le jour est marqué de son pere Eternel,
Auquel il doit souffrir pour l'homme criminel.
Il faut que je consente à ce grand sacrifice,
A le voir expirer par un cruel supplice !
Synagogue autrefois l'oracle de Sion,
Pourquoy demandez-vous sa condamnation ?
Le voilà dans vos mains, Synagogue ma Mere,
Il veut executer les ordres de son Pere.
Mais ce n'est point assez dans ce jour de douleurs,
De voir mourir mon Fils au milieu des voleurs :
Il faut dans le Tombeau par une loy supreme,
Que ce Fils bien-aimé soit conduit par moy-même,
Que je dépose en terre un bien qui m'est si doux,
Et que je perde ainsi, mon Trésor, mon Epoux.
Pour garder ce Trésor, terre, l'on te destine,
Toy dont le corps humain tire son origine.
5. Mon Epouse a parlé dans un transport d'amour.
Où de ma triste mort elle a connu le jour.
Si ma sanglante croix, mes travaux, mes supplices,
De son heureux amour suspendent les délices,
Ma grace à tel dégré s'augmente dans son cœur,
Que nul autre que moy n'en connoît la grandeur.
O filles de Sion dont je sçay la sagesse,
Et qui pour mon Epouse avez tant de tendresse,
Gardez-vous d'interrompre un sommeil tout divin,
Ne faites rien qui puisse en avancer la fin.
Par les plus beaux Chevreuils, par les Cerfs des Campagnes,
Et ce qui peut vous plaire en nos riches montagnes,
Je vous conjure donc d'attendre son réveil,
Et de ne point troubler ce mystique sommeil,
Qui tient paisiblement dans une ardeur sacrée,
De mes Mysteres saints son ame penetrée.

COMMENTAIRE

dans les villes des hommes gagés pour faire la ronde pendant la nuit. C'était principalement à cause des incendies, et des alarmes subites qui pouvaient arriver. L'épouse raconte encore une aventure à peu près pareille plus loin (1). Mais les gardes la maltraitèrent cette seconde fois, et lui ôtèrent même son manteau. Ces gardes qui font sentinelle dans les rues, représentent les pasteurs de l'Église. Ils doivent, par leur vigilance et par leur activité, procurer la paix et le repos à leurs ouailles. Le souverain pasteur leur demandera compte de tout le bien qu'ils n'auront pas fait, et de tout le mal qu'ils n'auront pas empêché. Il ne leur suffit pas de bien vivre et de veiller sur eux-mêmes; ils doivent consacrer au salut des autres leurs lumières, leur vie, leur repos.

℣. 4. DONEC INTRODUCAM ILLUM... L'épouse n'avait point encore été amenée en cérémonie dans la maison de l'époux. Elle demeurait encore dans l'appartement de sa mère. La fête des noces se concluait par cette conduite solennelle de l'épouse chez son époux. Le Sauveur, dans l'Évangile (2), nous parle de cette dernière cérémonie, à l'occasion de la parabole des dix vierges. L'époux ne laissait pas, pendant cet intervalle, de voir son épouse ; mais avec réserve et en secret. L'épouse amène donc son bien-aimé dans son appartement, qui était aussi celui de sa mère ; car les femmes, comme l'on sait, avaient des demeures séparées, où nul homme n'entrait que l'époux. Isaac fit entrer son épouse Rébecca dans la tente où sa mère Sara avait demeuré (3). On voit encore plus loin (4) que l'épouse introduit l'époux dans l'appartement de sa mère, qui pouvait n'être plus en vie ; car elle ne paraît point du tout dans tout ce Cantique.

La demeure de l'Épouse est la Jérusalem céleste. C'est là qu'elle doit un jour entrer avec son Époux, pour y goûter le bonheur préparé à ceux qui l'aiment, et pour y être enivrée de ce torrent de plaisirs chastes, que le Seigneur nous promet. Pour y parvenir, il faut chercher l'Époux, il faut le chercher nuit et jour, le tenir, le posséder, le conserver : *Tenui eum, nec dimittam.*

℣. 5. ADJURO VOS, FILIÆ JERUSALEM... C'est la même conjuration, la même prière qu'il leur a déjà faites au chapitre II, verset 7, et qu'il leur fera encore au chapitre VIII, 4. L'époux sort de grand

(1) *Cant.* V. 7.
(2) *Matt.* XXV. 1 *et sequ.*
(3) *Genes.* XXIV. 28. 67.
(4) *Cant.* VIII. 2.

§ II. *La gloire dont l'humanité de Jésus-Christ a été comblée par l'incarnation du Verbe, et à laquelle les âmes saintes participent par la grâce est un spectacle digne de l'admiration des hommes et des anges.*

6. Quæ est ista quæ ascendit per desertum sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi pulveris pigmentarii?

7. En lectulum Salomonis sexaginta fortes ambiunt ex fortissimis Israel,

8. Omnes tenentes gladios, et ad bella doctissimi : uniuscujusque ensis super femur suum propter timores nocturnos.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

6. Qui est celle-ci, qui monte par le désert comme une petite vapeur d'aromates, de myrrhe et d'encens, et de toutes sortes de poudres de senteur?

7. Voilà le lit de Salomon environné de soixante braves des plus forts d'Israël.

8. Tous sont armés d'épées, et très exercés à la guerre : chacun d'eux a l'épée au côté, à cause des craintes de la nuit.

EXPLICATION

6. Quelle est celle qu'on voit monter par le desert,
Les vertus pour l'orner sont toutes de concert,
Le parfum des desirs de son ame enflamée,
Ne cesse de produire une douce fumée,
Qui par degrez parvient à la sublimité
Du Trône souverain de la Divinité.
Cette femme si belle, et du Ciel si cherie,
Est la Mere de Dieu, c'est l'aimable Marie ;
Elle est pleine de grace, et sans corruption,
Dés le premier instant de sa Conception.
Ces poudres de senteur, d'especes differentes,
Marquent ses dons divers, ses faveurs excellentes.
7-8. Le sein de cette Vierge est le lit glorieux,
Du pacifique Roy de la Terre et des Cieux,
Ce divin Salomon dans sa magnificence,
Se sert pour la garder de toute sa puissance.
Les plus forts d'Israël l'environnent toûjours,
Et sont pour la défendre un assuré secours.
Ces forts sont les Docteurs et les Anges fidelles,
Qui repoussent les traits que lancent les rebelles.
Ces Vaillans d'Israël, sçavans dans les combats,
Ont l'épée en leurs mains, et l'on tremble à leurs pas ;
La divine parole est leur tranchante épée,
Dont la troupe ennemie est justement frappée ;
Ce glaive foudroyant est aussi leur flambeau,
Pour détruire l'erreur et faire un jour nouveau,
Jour qui chassant la nuit loin des ames fidelles,
En dissipe l'horreur et les craintes mortelles.

COMMENTAIRE

matin de la chambre de son épouse, il la laisse endormie, et conjure qu'on ne l'éveille point.

℣. 6. QUÆ EST ISTA QUÆ ASCENDIT PER DESERTUM SICUT VIRGULA FUMI? L'épouse sort de son appartement après son réveil. Elle paraît avec tant de majesté et de grâce, que ses compagnes ne la considèrent qu'avec admiration. Elles la suivent des yeux allant à la campagne, et elles la comparent à une fumée qui s'élève des parfums que l'on brûle. Ensuite, la conversation tombe sur la magnificence du lit nuptial de Salomon et de son char. La comparaison de l'épouse à une colonne de fumée d'aromates, a quelque chose de singulier. Elle marque la grandeur de sa taille, son port majestueux, sa démarche droite et assurée. Ce n'est point une simple colonne de nuées ; mais une colonne de fumée de bonne odeur, de parfums. Elles ne peuvent la louer ni pour la beauté de ses habits, ni pour celle de son visage, parce qu'elles ne la voient que de loin et confusément ; mais elles prennent le sujet de leur comparaison d'une chose précieuse, noble, agréable. Voyez aux chapitres VI, 9, et VIII, 5, une pareille admiration.

L'Église de Jésus-Christ, composée de gentils convertis, s'élève vers le ciel comme une colonne de fumée de parfums (1). La bonne odeur de ses vertus se répand dans le monde entier. Ses prières sont comme un parfum qui est brûlé devant le trône du Très-Haut. Le monde, auparavant stérile en bonnes œuvres et réduit à l'horreur d'un désert, devient comme un paradis de délices et produit en abondance des fruits dignes de l'éternité.

℣. 7. EN LECTULUM SALOMONIS SEXAGINTA FORTES AMBIUNT EX FORTISSIMIS ISRAEL. Ce sont les filles de la noce qui s'entretiennent de la magnificence de Salomon. Son lit nuptial, ou plutôt la chambre où ce lit était placé, est gardée par soixante gardes des plus vaillants du pays, tous bien armés, pour prévenir les alarmes de la nuit. ℣. 8. *Propter timores nocturnos.* Outre les gardes de la porte du palais, il y en avait aussi en particulier pour la garde du lit du roi. Denys d'Halycarnasse dit que Tarquin entra la nuit dans la chambre où était Lucrèce, sans être aperçu des gardes qui étaient à la porte de cette chambre (2). Ovide marque aussi la même coutume,

. . . . Et thalami qui jacet ante fores.

---

(1) *Vide si placet Greg. Bed. Apon. etc.*

(2) *Dionys. Halycarnas. lib.* IV.

9. Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani ;	9. Le roi Salomon s'est fait une couche de bois du Liban.
10. Columnas ejus fecit argenteas, reclinatorium aureum, ascensum purpureum ; media charitate constravit, propter filias Jerusalem.	10. Il en a fait les colonnes d'argent, le dossier d'or, le siège de pourpre ; et il a orné le milieu des choses les plus riches pour les filles de Jérusalem.
11. Egredimini et videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate quo coronavit illum mater sua in die desponsationis illius, et in die lætitiæ cordis ejus.	11. Sortez, filles de Sion, et venez voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné le jour de ses noces, le jour où son cœur a été comblé de joie.

EXPLICATION

9. Des cedres du Liban Salomon fit un Char,
Que la nature orna de concert avec l'art.
Et ce Char fabriqué de bois incorruptible,
Exprime bien Marie, en tout inaccessible
Au soufle du Serpent qui ne put l'infecter,
Pour l'honneur du grand Roy qu'elle devoit porter.
10. Le Roy qui s'est bâti ce Trône de clemence,
Le rendant si parfait, a montré sa puissance.
Les colomnes d'argent sont faites de sa main,
Et nous marquent les dons de ce Roy souverain.
Le reposoir est d'or, rare dans sa structure,
Et du plus pur amour l'excellente figure :
Les degrez sont de pourpre, et leur riche valeur,
Figurent les vertus qui tirent leur splendeur
Et tout leur prix du sang de ce Roy pacifique,
Qui s'est voulu construire un Siege magnifique,
Lorsqu'il est descendu du céleste séjour,
Pour s'offrir à son Pere en victime d'amour.
Que de Jerusalem les filles sont heureuses,
Aux yeux de ce grand Roy qu'elles sont précieuses !
Car ce trône éclatant pour leur utilité,
Est par luy tout rempli de pure charité.
11. O filles de Sion, sortez, l'on vous convie
De regarder ce Roy, seul auteur de la vie,
De le voir couronné dans son humanité,
Des dons qui sont en luy par sa Divinité,
Et qu'il reçût au sein de sa tres-digne Mere,
Obéissant pour l'homme à l'ordre de son Pere.
Ce divin Salomon, l'objet de vos desirs,
D'être avec les mortels fait ses plus doux plaisirs :
Mais les mortels helas ! dignes de tous supplices,
Loin de le recevoir, d'en faire leurs délices,
Ont méconnu ce Roy, ne l'ont point adoré,
Et par un crime affreux sa perte ont conjuré.
O filles de Sion, sortez, versez des larmes,
Regardez vôtre Epoux, on ne voit plus ses charmes,
Les Scribes, les Docteurs, les Prêtres de la Loy,
Au plus cruel supplice ont condamné leur Roy ;
Son adorable Chef est couronné d'épines,
Etonnez-vous, ô Cieux, et vous tremblez Colines !
O filles de Sion, pleurez, pleurez sur vous,
Vous dit portant sa Croix cet adorable Epoux :
Car si je souffre ainsi la mort la plus cruelle,
Quels tourmens doit subir une ame criminelle !
Mais ne falloit-il pas que le Seigneur souffrît,
Cette mort si terrible, à laquelle il s'offrit,
Pour entrer dans sa gloire, et vous montrer la voye,
Qui conduit sûrement à la parfaite joye ?
O filles de Sion, qu'icy cessent vos pleurs,
Vôtre Epoux maintenant est exempt de douleurs :
Sortez encore, voyez l'éclatant Diademe,
Qui couronne le front de vôtre Roy supreme :
Il entre dans sa gloire, est-il un jour plus beau,
Que ce jour du festin des nopces de l'Agneau ?
Regardez vôtre Epoux à la droite du Pere,
Adorez sa puissance, et tâchez de luy plaire,
Priez-le qu'il vous daigne admettre dans sa Cour,
Pour avoir ce bonheur, brûlez de son amour.

COMMENTAIRE

La plupart des pères (1) et des interprètes appliquent à l'Église ce qui est dit ici du lit de Salomon. L'Église est en même temps, mais sous divers aspects, l'épouse et le lit. Le Sauveur y trouve sa tranquillité et son repos, dans la vigilance et la sagesse des pasteurs, dans la pureté de sa foi et de sa doctrine, dans la vertu et le mérite des chrétiens parfaits. C'est dans la seule Église chrétienne que Jésus-Christ produit tous les jours des enfants légitimes, des héritiers du ciel, des imitateurs de ses vertus.

℣. 9. FERCULUM FECIT SIBI REX SALOMON DE LIGNIS LIBANI. Le terme hébreu (2) que l'on a traduit par une couche, signifie, selon plusieurs hébraïsants et interprètes, le *lit nuptial*. D'autres soutiennent qu'il signifie un chariot couvert, en forme de litière, dans laquelle on devait mener l'épouse dans la maison de l'époux. Il semble que les Septante et saint Jérôme l'aient cru ainsi, et que le nom hébreu *appirión* ou *aphirión* était le même que le grec φορεῖον, une litière, une chaise à porteur.

℣. 10. COLUMNAS EJUS... D'après les saints pères, les *colonnes d'argent* qui servent de soutien à cette litière, représentent les promesses divines, qui sont fermes et immuables : *Eloquia Domini... argentum igne examinatum* (3) ; *le dossier d'or*, la divinité dans laquelle l'humanité du Fils de Dieu trouvait sa force et son repos ; *le siège de pourpre*, la croix, toute rougie de son sang ; et le *milieu était orné de ce qu'il y a de plus cher en faveur des filles de Jérusalem*. La grande charité de Jésus ne devait rien épargner pour les âmes fidèles.

℣. 11. VIDETE REGEM SALOMONEM IN DIADEMATE, QUO CORONAVIT ILLUM MATER SUA. Les filles de la noce invitent les autres filles de Jérusalem à venir voir Salomon, orné du diadème qu'il porta le jour de ses noces. Ce diadème était une bande de toile fine, ornée de broderies et de pierres pré-

---

(1) *Greg. Cassiodor. Beda. Theodoret. Carpat. etc.*

(2) אפריון עשה לו — (3) *Psalm.* XI. 7 ; XVII. 31.

cieuses. On peut croire que, pour le jour de ses noces, ce prince, si riche et si magnifique, porta tout ce qu'il avait de plus beau et de plus recherché. Sa mère Bethsabée a pu vivre assez longtemps pour voir les mariages de son fils. Salomon conserva toujours pour sa mère une vive tendresse. Il parle souvent d'elle dans les Proverbes, et ce n'est pas sans dessein qu'il la fait entrer ici. Il lui avait des obligations essentielles, outre celles qui sont communes à tous les fils ; Bethsabée avait eu très grand soin de lui inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice (1) ; elle lui avait même ménagé le trône, en faisant souvenir David de la parole qu'il lui avait donnée en faveur de ce fils bien-aimé (2), lorsqu'Adonias s'était fait reconnaître pour héritier du royaume par les principaux de la cour et des armées (3). On voit par d'autres endroits de l'Écriture (4), que les époux et les épouses portaient des couronnes le jour de leurs noces. Les Thalmudistes (5) enseignent qu'on abolit l'usage des couronnes pour les époux, lorsque la guerre contre les Juifs commença sous Vespasien ; et pour les épouses, lorsque Titus assiégea Jérusalem. La même coutume est connue parmi les autres peuples, et elle subsiste encore pour les épouses parmi nous.

On rapporte (6) ordinairement ce couronnement de Salomon, à celui du Sauveur, qui, dans son Incarnation, se revêtit de l'humanité et s'en orna comme d'une couronne. La sainte Vierge, sa mère, lui mit cet ornement, et lui en fournit la matière ; le jour de son Incarnation est celui de son mariage avec la nature humaine, comme le jour de sa Passion, est celui de son union avec l'Église ; et de même que, dans le premier mariage, ce fut Marie, sa mère, qui le couronna, en lui donnant un corps, et qui lui prépara en elle-même un lit nuptial orné de toute sorte de vertus ; dans le second, ce fut la Synagogue, sa mère, qui le couronna d'épines (7) et qui le combla de douleur, le rassasia d'opprobre et ne lui fournit pour lit nuptial, qu'une croix ignominieuse.

---

(1) *Prov.* IV. 3 ; XXXI. 1.

(2) III. *Reg.* I. 17. 18.

(3) *Ibidem.* ỳ. 5. 6. *et seq.*

(4) *Isai.* LXI. 10. Quasi sponsum decoratum corona, et quasi sponsam ornatam monilibus suis.

(5) *Mishnah.* tit. *sôlah. c.* IX. § 14.

(6) *Greg. Beda. Alcuin. Honor. Cassiodor. Philo. Carpat. alii.*

(7) *Theodoret. Cassiod. Just. Bernard. Anselm. Apon. alii.*

CHAPITRE IV

§ *I. Jésus-Christ loue et admire lui-même les beautés qu'il a mises dans son Église et dans les âmes saintes qu'il a choisies pour être à lui. Il relève les vertus extérieures qui paraissent en elles ; mais il donne l'avantage à la charité qui est cachée dans le fond du cœur.*

1. Quam pulchra es, amica mea ! quam pulchra es ! Oculi tui columbarum, absque eo quod intrinsecus latet. Capilli tui sicut greges caprarum quæ ascenderunt de monte Galaad.

L'ÉPOUX.

1. Que vous êtes belle, ma bien-aimée ! que vous êtes belle ! Vos yeux sont comme ceux des colombes, sans parler de ce qui est caché au-dedans de vous ; vos cheveux sont comme des troupeaux de chèvres qui sont montées sur la montagne de Galaad.

EXPLICATION

1. O que vous êtes belle, Epouse bien-aimée !
De mon esprit toûjours vous fûtes animée,
O que vous êtes belle à mes yeux penetrans !
Belle à l'extérieur, et plus belle au-dedans !
Vos yeux joignant leurs feux à la sage prudence,
Des yeux de la colombe ont la sainte innocence ;
Mais tout cet éclat cede à la divine ardeur,
Dont vous tendez à Dieu du fond de vôtre cœur.
Vos cheveux si charmans, qui marquent vos pensées,
Ressemblent aux troupeaux de chevres ramassées
Sur le mont Galaad, qu'on voit par tout semé
De differens parfums dont il est embaumé.
Ces chevres sur ce mont de leur beau poil parées,
Que l'éclat du Soleil fait paroître dorées,
Ce mont de Galaad, ces baumes précieux,
Sont de foibles crayons des dons mysterieux,
Des insignes faveurs, des graces sans pareilles,
Dont vous fûtes comblée, et de tant de merveilles,
Qui découlant sur vous de ma divinité,
Portent partout l'odeur de vôtre sainteté.

COMMENTAIRE

℣. 1. QUAM PULCHRA ES, AMICA MEA. L'épouse étant allée joindre son époux à la campagne, et se trouvant seule avec lui, il commence à la combler de caresses et de louanges. Il relève la beauté de ses yeux, de son cou, de ses cheveux, de son sein, par des comparaisons champêtres et naïves ; et cela continue dans tout ce chapitre. Pour entrer dans le dessein du Saint-Esprit, il faut s'élever au-dessus de la chair et du sang, et considérer dans tout ceci Jésus-Christ et son Église, ou une âme chaste et fidèle, à qui Dieu fait part de ses faveurs, et qu'il comble de ses grâces. Tous ces traits de beauté que Salomon relève dans son épouse, ne sont que des symboles d'une beauté plus solide et plus réelle, qui réside dans l'âme d'un chrétien parfait, rempli de grâces et de charité. La beauté du corps est souvent le partage des personnes les plus méprisables et les plus corrompues ; souvent elle est un piège dangereux, et un présent fatal de la nature : mais la beauté, la pureté, l'innocence, la justice de l'âme, sont des dons véritablement estimables, et des gages certains de la bonté de Dieu.

OCULI TUI COLUMBARUM. *Vos yeux sont comme ceux des colombes*, vifs, ardents, brillants, chastes, tendres. Voyez le chapitre I, 14.

ABSQUE EO QUOD INTRINSECUS LATET. L'époux, charmé de la beauté de sa bien-aimée, loue tout ce qu'il voit en elle, et tout ce que la pudeur et la modestie de son épouse dérobent à ses yeux (1).

. . . . Laudat digitosque, manusque,
Brachiaque, et nudos media plus parte lacertos.
Si qua latent, meliora putat.

Il affecte de répéter souvent qu'il est charmé de ses grâces, de tout ce qui paraît, et de ce qui ne paraît point. Voyez ici verset 3 et chapitre VI, 6, où il répète la même chose dans les mêmes termes.

Le nom hébreu (2) *tsammâh*, que saint Jérôme a rendu ici par *ce qui est caché au dedans*, et au chapitre VI par *occulta tua*, est traduit par les Septante (3). *En dehors de votre silence*, sans ce que je ne dis pas ; ou, sans ce que vous ne dites pas ; ou enfin, sans ce que votre modestie ou la pudeur ne nous découvre pas (4). Les rabbins, suivis de la plupart des commentateurs, traduisent :

---

(1) *Ovid. Metam. l.* 1. *v.* 500. — (2) מבעד לצמתך

(3) Les Septante : Ἐκτὸς τῆς σιωπήσεως. *Ambros.* Præter taciturnitatem tuam. v. *Edit.* Ἀπὸ πλήθους τοῦ κάλλους σου. Præ magnitudine pulchritudinis tuæ. *Sym. ad* ℣. 3. Σκεπόμεναι (παρεῖαι) καλύμματι. Textæ (maxillæ) velamine,

(4) *Hieron. in Isai.* XLVII. 2. Nolentibus qui interpretati sunt transferre nomen quod in sancta scriptura sonat turpitudinem.. Ergo Zemmatech, quod Aquila posuit, verenda mulieris appellantur, cujus ethymologia apud eos sonat, sitiens tuus.

Sans votre chevelure, qui fait un si bel ornement à votre visage ; sans parler de vos nattes de beaux cheveux, qui relèvent si fort votre beauté. Mais cette traduction est suspecte.

Quant au sens spirituel et mystique de ce passage, les Grecs, et les Latins qui ont lu comme eux, *en dehors de votre silence*, remarquent que rien ne sied mieux à une épouse de Jésus-Christ, à une vierge chrétienne, que la modestie et le silence, la retraite, la pudeur, la retenue dans les discours. Ceux qui lisent : *Sans ce qui est caché au dedans*, remarquent que la principale beauté de l'Église et de l'âme sainte est dans l'intérieur (1) : *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus ;* dans la pureté du cœur, dans la droiture des intentions, dans la contemplation des vérités saintes, dans la charité, dans les dons de la grâce.

Capilli tui sicut greges caprarum, quæ ascenderunt de monte Galaad. Ces montagnes sont au delà du Jourdain, frontière de l'Arabie déserte. Les Hébreux se servent des verbes *monter* et *descendre*, pour dire *aller* et *venir*, suivant la situation réciproque des lieux. Comme Jérusalem était sur une éminence, de quelqu'endroit qu'on y vînt, fût-ce des montagnes de Galaad, de l'Idumée, de Babylone, de l'Égypte, on disait monter à Jérusalem. Ainsi ces chèvres *qui montent de la montagne de Galaad*, sont des chèvres venues à Jérusalem du pays de Galaad, fécond en pâturages, en troupeaux, et, en particulier, en belles chèvres. Il n'y a point d'autre mystère dans cette expression. On trouve dans l'Écriture d'autres expressions, qui paraissent encore plus extraordinaires. Par exemple, il est dit de la fille de Jephté (2), qu'*elle descendit sur les montagnes, pour pleurer sa virginité ;* et du malheureux Achan (3), qu'*on le fit monter à la vallée d'Achor*, et qu'on l'y lapida ; et ailleurs (4), que trois mille hommes de Juda descendirent *au haut du rocher d'Elam*, pour y aller trouver Samson, etc.

L'hébreu porte (5) : *Vos cheveux sont comme des chèvres tondues, qui viennent de Galaad*. Les chèvres de ce pays se tondaient comme les brebis, et, de leur poil, on faisait des grosses étoffes, et de ces tentes dont on a parlé au chapitre I, verset 4. Ce n'est pas là ce qui fait la difficulté. Mais comment peut-on comparer la chevelure de l'épouse à un troupeau de chèvres tondues et sans poil ? Cela est incompatible. Aussi Dom Calmet préfèrerait traduire : *Vos cheveux sont* comme le poil *des chèvres de Galaad, que l'on a coutume de tondre*. Il ne compare pas la chevelure de sa bien-aimée au poil des chèvres absolument ; mais à celui des chèvres de Galaad, et encore de celles que l'on tondait ; car on ne les tondait pas toutes. Cette comparaison n'a rien de bas. Elien (6) parle des chèvres de Lycie, dont le poil est fort beau, et très ressemblant à des cheveux frisés. On en faisait autrefois des perruques pour les femmes (7) :

Hædina tibi pelle contegenti
Nudæ tempora, verticesque calvæ.

Braunius (8) croit que l'épouse portait de ces sortes de perruques, et il dit qu'encore de son temps, en Portugal, les femmes juives en portaient quelquefois de semblables. Mais pourquoi n'aurait-elle pas eu ses cheveux naturels aussi beaux, aussi noirs, et aussi frisés que le poil des chèvres dont nous parlons ? Car les voyageurs nous apprennent que les chèvres d'Arabie sont noires pour la plupart ; de là vient que les tentes faites de poil de chèvres, sont de cette couleur, comme l'épouse elle-même nous l'a dit plus haut (9). Les montagnes de Galaad étaient frontières de l'Arabie déserte, et du pays de Cédar, où l'on voyait principalement de ces sortes de chèvres.

L'époux compare plus bas (10) la chevelure de son épouse à la couleur de pourpre, qui était un violet fort chargé. La reine Stratonice, épouse de Séleucus, premier roi de Syrie, ayant perdu ses beaux cheveux dans une maladie, prenait plaisir d'entendre louer sa *chevelure couleur d'hyacinthe*, par les poètes, à qui elle proposait pour cela des prix (11). La couleur d'hyacinthe était la même que celle de la pourpre. Les femmes d'Orient donnent ordinairement de la couleur à leurs cheveux. Elles teignent la partie de derrière en jaune, et celle de devant en noir (12). Parmi les dames romaines, les unes teignaient leurs cheveux en noir avec du brou, ou des écorces de noix vertes :

Tum studium formæ est ; coma tum mutatur, ut annos
Dissimulet viridi cortice testa nucis.

D'autres leur donnaient la couleur et l'éclat de l'or, en les oignant avec certaines compositions (13) : *Mulieres nostræ capillum cinere ungitabant, ut rutilus esset crinis*. Et Ovide (14) :

Electro similes faciunt, auroque capillos.

---

(1) *Psal.* XLIV. 14.
(2) *Judic.* XI. 3.
(3) *Josue.* VII. 24.
(4) *Judic.* XV. 11.
(5) שערך כעדר העזים שגלשו מהר גלעד
(6) *Ælian. hist. lib.* XVI. *c.* 30. Εὔτριχας δεινῶς τὰς αἶγας, ὡς εἰπεῖν βοστρύχους ὥς τίνας ἕλικας κόμης ἐξηρτῆσθαι αὐτῶν.
(7) *Martial. lib.* XII. *Epig.* 45.
(8) *Braun. de vestit. sacerd. Hebr. lib.* I. *c.* 9.
(9) *Cant.* I. 4.
(10) *Cant.* VII. 5.
(11) *Lucian. Imagin.*
(12) *Bellon. observ. l.* III. *c.* 35.
(13) *Cato Orig n. et Valer. Max. lib.* II. *c.* 1.
(14) *Ovid. Metam.* XV.

2. Dentes tui sicut greges tonsarum quæ ascenderunt de lavacro ; omnes gemellis fetibus, et sterilis non est inter eas.

2. Vos dents sont comme des troupeaux de brebis tondues, qui sont montées du lavoir, et qui portent toutes un double fruit, sans qu'il y en ait de stériles parmi elles.

EXPLICATION

2. Vos dents ont la blancheur de nos brebis tonduës,
Qui sont venant de l'eau sur les monts répanduës.
Pas une n'est sterile en ces heureux troupeaux,
Et toutes ces brebis ont deux petits jumeaux.
De même que les dents rompent la nourriture,
L'esprit sçait partager la divine Ecriture,
Il en approfondit l'immense Verité,
Il en reçoit la force et la solidité.
Personne mieux que vous, admirable Marie,
De ce céleste pain ne s'est jamais nourrie.
Vôtre cœur méditoit et la nuit et le jour,
En ma seule personne un double objet d'amour,
Qui renfermoit en moy par ma toute-puissance,
Et la nature humaine et la divine essence.
De ces Mysteres saints la méditation,
Enflamoit vos desirs pour l'Incarnation,
Vous faisoit admirer l'humilité profonde,
Qui me rendroit mortel pour le salut du monde,

COMMENTAIRE

Sanctius (1) soutient que la chevelure de l'épouse était blonde ; et il tâche de le prouver par ce raisonnement. Les gens de Saül prirent le poil d'une peau de chèvre, que l'on avait mise au chevet du lit de David, pour David lui-même (2). Or David était roux, comme le dit expressément l'Écriture (3). L'épouse l'était donc aussi, puisque ses cheveux sont comparés au poil d'une chèvre ; ajoutez que la même chevelure est comparée plus bas à la pourpre (4). Mais il y a plusieurs choses à répondre à ce raisonnement : 1° Toutes les chèvres n'étaient pas de même couleur ; et il n'est pas dit que la peau qu'on mit au chevet du lit de David, fût de celles de Galaad, comme les chèvres auxquelles l'époux compare la chevelure de son épouse ; 2° On n'est pas sûr que les cheveux de David aient été ni blonds, ni roux. Il était vermeil, sanguin, rouge, quant à son teint ; mais non pas roux ou blond, quant à sa chevelure ; 3° La pourpre tirait plus sur le noir et sur le violet, que sur le rouge, comme il paraît par les descriptions que les anciens nous en ont laissées (5) : *Laus ei summa color sanguinis concreti, nigricans aspectu, idemque suspectu refulgens.*

Quoique la chevelure ne fasse point partie du corps, et qu'elle ne lui soit donnée que pour l'ornement, l'époux toutefois ne la regarde point avec indifférence dans son épouse. Il en fait l'éloge et déclare plus bas, que son cœur a été blessé par une des tresses qui tombent sur le cou de sa bien-aimée (6) : *Vulnerasti cor meum in uno crine colli tui.* Ainsi, les cérémonies de l'Église, les pratiques extérieures que la piété a instituées, et que des hommes remplis de l'Esprit de Dieu ont établies pour nourrir et pour entretenir la vertu, quoique ces choses ne fassent pas l'essentiel de la religion, et qu'elles lui soient en quelque sorte étrangères, l'Époux de l'Église ne les méprise pas ; et, à son imitation, les vrais fidèles les regardent avec estime et avec respect, et les pratiquent avec exactitude. La beauté de l'Épouse sacrée consiste principalement dans la beauté de l'âme ; mais elle ne néglige point les ornements modestes qui peuvent rehausser son éclat, et la rendre plus aimable à son Époux. Les âmes éclairées et parfaites ont moins de besoin de se soutenir par les exercices d'une dévotion extérieure ; mais leur nombre est petit, en comparaison des âmes faibles, à qui ces secours sont nécessaires. Ces âmes simples et imparfaites, ces hommes de bonne foi qui remplissent l'Église, sont elles-mêmes comparées par les pères (7) aux cheveux de l'épouse. Ils ornent sa tête par leur grand nombre, par leur assemblage, par leur piété simple, par leur foi sincère, par leur charité édifiante.

℣. 2. Dentes tui sicut greges tonsarum... On loue les dents blanches, égales, nettes, bien rangées. La comparaison des brebis tondues, lavées, toutes semblables entre elles, donne assez cette idée. Les auteurs qui ont écrit sur l'agriculture (8), parlent tous de cet usage de laver les brebis quelques jours après leur tonte.

Les pères (9) ont entendu par les dents de l'épouse comparées à des brebis qui sortent du lavoir, ceux qui viennent aux eaux du baptême, après avoir quitté leur toison, c'est-à-dire les embarras du siècle et les superfluités de la chair. Ils y reçoivent une blancheur et une pureté d'âme qui les rend agréables à l'œil des anges ; ils sortent de ce bain sacré, remplis du double fruit de la charité envers Dieu et envers le prochain ; et nul d'entre eux n'est stérile. Tous conçoivent la grâce du Saint-Esprit, et tous enfantent les fruits des bonnes œuvres.

---

(1) *Sanct. hic.*
(2) I. *Reg.* XIX. 13. 16.
(3) I. *Reg.* XVI. 12.
(4) *Cant.* VII. 5. — (5) *Plin. lib.* IX. *c.* 38.
(6) *Cant.* IV. 9.
(7) *Gregor. Just. Orgel. Phil. Carpath.*
(8) *Columel. l.* VII. *c.* 4. *Pallad. Maius tit.* 8.
(9) *Aug. de doctr. Christ. lib.* II. *c.* 6. *et Theodoret hic.*

3. Sicut vitta coccinea labia tua, et eloquium tuum dulce. Sicut fragmen mali punici, ita genæ tuæ, absque eo quod intrinsecus latet.

4. Sicut turris David collum tuum, quæ ædificata est cum propugnaculis : mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium.

3. Vos lèvres sont comme une bandelette d'écarlate ; et votre langage est doux ; vos joues sont comme une moitié de pomme de grenade, sans parler de ce qui est caché au-dedans de vous.

4. Votre cou est comme la tour de David, qui est bâtie avec des boulevards ; mille boucliers y sont suspendus, avec toutes les armes des vaillants.

EXPLICATION

3. Vos lèvres ont reçû de mon sang leur beauté,
Leurs graces pour principe ont ma seule bonté,
Elles ont du rapport au ruban d'écarlate,
Qui lie à même-temps, et vivement éclate.
Vôtre parole est douce et les effets sont grands,
Elle enflame les cœurs, et les rend agissans.
L'écorce de grenade agréable et vermeille,
Marque vôtre pudeur, qui n'a point de pareille,
Et sur vôtre visage un rouge moderé,
De vôtre modestie est le signe assuré.
Mais outre ces vertus, vous voilez, chere Épouse,
Celles dont au dedans vous êtes plus jalouse,
Cette ineffable paix, cette admirable foy,
Et cet ardent amour que vous avez pour moy.
4. L'humilité vous rend en force comparable,
A la tour de David que j'ay fait imprenable ;
J'ay muni cette Tour de boulevards tres-forts,
Qui de ses ennemis rendent vains les efforts.
On a dans cette Tour des boucliers, des armes,
Et l'on n'y connoît point la crainte et les alarmes.
Là sont les étendarts des ennemis battus,
Et l'on en rend la gloire au Seigneur des vertus :
C'est le juste sujet qui fait qu'on vous appelle,
Et la tour de David et l'azyle fidelle,
De quiconque veut être à mes ordres soûmis,
Et se tirer des mains de tous ses ennemis.

COMMENTAIRE

℣. 3. Sicut vitta coccinea, labia tua ; et eloquium tuum dulce. Ce texte est clair. Dans le sens mystique, il marque les prédicateurs évangéliques (1), dont les discours doivent avoir la beauté, le prix, l'éclat, la vivacité de l'écarlate. Ils doivent être nourris du feu de la charité, et animés du zèle du salut du prochain. Un prédicateur doit, pour ainsi dire, avoir toujours les lèvres teintes du sang de Jésus-Christ, et purifiées par des charbons tirés du feu de l'autel sacré.

Sicut fragmen mali punici, ita genæ tuæ. La pomme de grenade tire sur le rouge. Sa peau en dehors représente assez bien une joue arrondie, pleine, colorée, vermeille. C'est ce que l'époux veut marquer ici. La pomme de grenade avec sa couleur rougeâtre, représente la pudeur et la pureté de l'Église de Jésus-Christ. Ses joues, le siège de sa modestie et de sa beauté, sont les vierges chrétiennes, qui font la plus illustre portion du troupeau du Sauveur, comme parle saint Cyprien (2), et qui font la gloire et l'honneur de l'Église, leur mère : *Flos ecclesiastici germinis, decus, atque ornamentum gratiæ spiritualis...,illustrior portio gregis Christi.* Si l'Église, épouse de Jésus-Christ, conserve la pureté dans sa foi (3), et si elle est féconde et vierge tout ensemble, par la naissance spirituelle qu'elle donne aux enfants qu'elle nourrit pour le ciel, les vierges chrétiennes participent à toutes ces glorieuses prérogatives, par le dévouement de leur virginité à l'époux des vierges (4) : *Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo ;* par la pratique constante des bonnes œuvres, qui sont comme leurs enfants spirituels : *Custodiunt etiam in ipsa carne, quod Ecclesia custodit in fide; imitantur matrem viri, et Domini sui; nam Ecclesia quoque, et virgo, et mater est*, dit saint Augustin (5).

℣. 4. Sicut turris David collum tuum, etc. On bâtissait autrefois les tours qui servaient de défense aux villes, avec des créneaux, pour donner aux soldats le moyen de tirer du haut de ces tours, sans être exposés aux traits de l'ennemi. On pendait aussi des boucliers aux tours pour leur ornement, et pour s'en servir en cas d'attaque. Ézéchiel (6) parle des boucliers, des carquois, des casques que l'on voyait suspendus aux murs de Tyr ; et Isaïe (7), des armes qui étaient attachées aux murs de Jérusalem, et que l'on prenait, pour se défendre durant les sièges et les attaques. L'époux compare le cou de l'épouse à une tour garnie de boucliers, apparemment parce qu'elle portait à sa coiffure divers bijoux d'or, d'argent et de pierreries, qui pendaient sur son cou, à peu près comme les boucliers pendaient aux tours des villes. Peut-être aussi qu'il veut marquer les colliers et les perles dont son cou était chargé. L'hébreu se traduit diversement : *Votre cou est comme la tour de David bâtie à thalpioth* תלפיות. C'est ce dernier terme qui fait la difficulté du passage. Les uns le rendent par *des créneaux ;* d'autres, *des angles*, ou *des pierres taillées*, comme on appelle, *en pointes de diamant;* ou bâtie *pour y suspendre des épées bien tranchantes ;* ou, *une tour bâtie pour servir de modèle;* Aquila (8), *par des cré-*

---

(1) *Beda, Greg. Apon. Cassiodor. Anselm. Just. Carpath.*
(2) *Cyprian. de habitu virgin.*
(3) *Vide Aug. de sancta virginit. initio.*
(4) II. *Cor.* XI. 2.
(5) *Aug. loco cit.*
(6) *Ezech.* XXVII. 10.
(7) *Isai.* XXII. 6. 8.
(8) *Aqu.* Εἰς ἐπάλξεις. In pinnas.

5. Duo ubera tua sicut duo hinnuli, capreæ gemelli, qui pascuntur in liliis.

5. Votre sein est comme deux petits jumeaux de la femelle d'un chevreuil, qui paissent parmi les lis.

§ *II. L'amour de Jésus-Christ pour son Église ne lui permet pas d'attendre le grand jour de l'éternité pour se donner à elle. Il vient la trouver dans cette vallée de larmes, où elle n'a de joie et de consolation que celle que lui donne ses gémissements et sa douleur. Il la presse par les paroles les plus tendres de sortir de ce monde corrompu pour aller à lui.*

6. Donec aspiret dies, et inclinentur umbræ, vadam ad montem myrrhæ, et ad collem thuris.

6. Jusqu'à ce que le jour paraisse, et que les ombres se retirent, j'irai à la montagne de la Myrrhe et à la colline de l'Encens.

EXPLICATION

5. Mais à quoy comparer vos mammelles si pures ?
A deux jumeaux de Chevre au milieu des pâtures,
Pleines de mille fleurs et des lis les plus beaux,
Qui bordent richement nos paisibles ruisseaux.
Ce n'est que dans les lis qu'on voit ces jumeaux naître,
Ce n'est que dans les lis qu'ils peuvent se repaître.
Mais plus pur que les lis vôtre sang virginal,
Sorti de vôtre cœur, par un double canal
Se forme en lait divin dans vos saintes mammelles.
Pour en nourrir le Dieu des beautez immortelles.
Ces mammelles de Mere on benira toûjours,
Et l'on m'en parlera pour avoir mon secours,
Elles mériteront des hommes et des Anges,
Pour m'avoir alaité, les plus hautes loüanges.
6. Jusques au temps heureux du céleste séjour,
Qui doit dissiper l'ombre et faire place au jour ;
Il vous faut avec moy marcher sur la montagne,
Passer dans le désert d'une affreuse campagne,
Dans la sainte Oraison souvent verser des pleurs,
Et de ma passion méditer les douleurs ;
Car souffrir et prier est le double avantage,
Que l'ame doit avoir dans ce monde en partage.

COMMENTAIRE

neaux ; Symmaque (1), *par des hauteurs :* tout cela au hasard. Les Septante (2) ont conservé l'hébreu *thalpioth*. Peut-être sommes-nous ici en présence d'un nom propre désignant un certain endroit, une tour célèbre, bâtie par David à *la hauteur des défilés ;* car c'est la signification des racines hébraïques (3). Mais nous ignorons quelle est cette hauteur, et quels sont ces défilés. Dom Calmet conjecture que ce pourrait être dans le Liban. David ayant fait la conquête de la Syrie, ne manqua pas de fortifier quelques-uns des défilés qui conduisaient dans cette province, pour s'en conserver toujours l'entrée libre. Il y a divers lieux de la Syrie, où l'on remarque ce nom de *thel*, ou *thal*, une hauteur (4).

Cette tour de David est l'Église, *colonne et forteresse de la vérité,* selon l'Apôtre (5). Les boucliers qui pendent de cette tour, sont les apôtres, les prélats, les prédicateurs, qui soutiennent l'Église par leur doctrine, qui l'édifient par leur bonne vie, qui la défendent par leurs discours et par leurs écrits. Cette tour est fondée sur le rocher inébranlable, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle (6).

℣. 5. Duo ubera tua sicut duo hinnuli, etc. La ressemblance entre deux mamelles et deux jeunes faons de chevreuil, n'est pas bien sensible, et la comparaison de ces deux choses ne paraît pas fort heureuse. L'époux veut dire apparemment que les mamelles de son épouse s'élèvent du milieu de la blancheur de son sein, comme les têtes de deux jeunes chevreuils paraissent au-dessus des lis, au milieu desquels ils paissent. En ce sens, la comparaison se soutiendra mieux. D'ailleurs entre amants passionnés, on ne doit pas exiger tant d'exactitude et de précision. On a déjà remarqué ailleurs que les deux mamelles de l'Épouse sont les deux Testaments, les sources de la doctrine et de l'instruction que Jésus-Christ donne à ses enfants (7). On les explique encore des deux objets de la charité envers Dieu et envers le prochain.

℣. 6. Donec aspiret dies, et inclinentur umbræ, vadam ad montem myrrhæ. L'époux va passer la nuit sur la montagne de la Myrrhe, pour ne revenir qu'avec le jour voir sa bien-aimée. C'est ainsi que l'expliquent les rabbins, suivis de quelques interprètes (8). La plupart des anciens

---

(1) *Sym.* Εἰς ὕψη.
(2) Ὠκοδομημένος ἐν Θαλπιώθ.
(3) תל Une hauteur. *Deut.* XIII. 12. - *Josue,* VIII. 28. - *Jerem.* XXX. 18 ; XLIX. 2. - *Ezech.* III. 15. פי Un défilé. *Exod.* XIV. 2. 9. - *Josue.* X. 18.

(4) *Thelassar, Thelmela, Thelharsa, Thelbon, Thelda, Thelde, Thelme, Thelmenissum, etc.*
(5) I. *Timot.* III.
(6) *Matt.* XVI. 18. — (7) *Theodoret. hic.*
(8) *Hebr. et ex recentiorib. non pauci.*

7. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.
8. Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni, coronaberis ; de capite Amana, de vertice Sanir et Hermon, de cubilibus leonum, de montibus pardorum.

7. Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée ; et il n'y a point de tache en vous.
8. Venez du Liban, mon épouse, venez du Liban ; venez, vous serez couronnée ; venez du haut d'Amana, du sommet de Sanir et d'Hermon, des cavernes des lions, des montagnes des léopards.

EXPLICATION

7. Vous êtes toute belle, aucune tache en vous
N'a pû, ma bien-aimée, offenser vôtre Epoux,
Vôtre ame en pureté surpasse tous les Anges,
Et l'on ne peut assez m'en donner de loüanges.
L'ennemy de ma gloire et de vôtre bonheur,
En vain vous envia ce beau titre d'honneur,
Toûjours de tout peché vous fûtes preservée,
Et jamais de ma grace on ne vous vit privée ;
La tache originelle et sa contagion,
Ne purent infecter vôtre Conception.
8. Venez du mont Liban, mon Epouse cherie,
Qui du soin de me plaire êtes toute remplie,
Venez du mont Liban, voyez ce qu'un Epoux
Sage, Bon, Tout-puissant, daigne faire pour vous.
Du sommet d'Amana vous serez couronnée,
Et je fais mon plaisir que vous soyez ornée,
Que Sanir et qu'Hermon, et ce qu'ils ont de grand,
Montrent que vous tenez de moy le plus haut rang.
Mais Hermon et Sanir, et ces autres montagnes,
Et tout ce que l'on voit dans leurs riches Campagnes,
Marquent aussi les Saints qui doivent couronner,
Celle à qui j'ay voulu moy-même me donner.
Non seulement ces Saints seront vôtre couronne ;
Mais les pecheurs encore à qui mon cœur pardonne,
Et qui reconnoîtront qu'aprés moy c'est à vous,
Qu'ils doivent le bonheur d'être unis avec nous.
Ces ames à ma grace autrefois infidelles,
Et qui suivoient en tout leurs pentes criminelles,
Etoient ces Leopards, et ces cruels Lions,
Qui sans discernement suivoient leurs passions :
Ainsi tous mes élûs dans la gloire éternelle,
Seront vôtre couronne, Epouse tres-fidelle.

COMMENTAIRE

et des modernes le joignent à ce qui précède (1) : Vos mamelles sont comme deux jeunes chevreuils qui paissent parmi les lis jusqu'au point du jour. Mais nous avons montré déjà (2) que ces mots : *Donec aspiret dies, etc.*, signifient le soir et non pas le matin. Ainsi il faut dire que l'époux prend ici congé de son épouse de grand matin, comme il a fait les jours précédents (3), et qu'il se retire sur quelques-unes des montagnes voisines, où l'on trouve la myrrhe et l'encens. Il y passe la journée et n'en revient que le soir, pour voir son épouse à son ordinaire. Ces montagnes de myrrhe et d'encens sont apparemment les mêmes que les *montagnes de Béther,* Cant. II, 17. La myrrhe et l'encens se tiraient par incision de certains arbres gommeux ou résineux.

La montagne de la Myrrhe où se retire l'époux, est le Calvaire, où le Sauveur offrit à Dieu le sacrifice de sa vie sur l'autel de la croix, figurée par l'amertume de la myrrhe. Quelques pères (4) veulent que la myrrhe désigne la mortification, et l'encens l'oraison. D'autres (5) par le premier, entendent la passion du Sauveur, et par le second, sa résurrection. Cela est assez arbitraire. Une âme sainte, et qui cherche sérieusement à se mettre à couvert des dangers du monde, figuré par les grandes ardeurs du jour, ne peut prendre un meilleur parti que de se retirer avec l'époux sur la montagne de la myrrhe et de l'encens, pour y offrir ses prières, et répandre ses larmes au pied de la croix du Sauveur. Si elle y demeure quelque temps, le monde disparaîtra bientôt à ses yeux, et elle sera bien dégoûtée de ses plaisirs.

℣. 7. TOTA PULCHRA ES, ET MACULA NON EST IN TE. Avant de partir et de se retirer sur la montagne de la myrrhe et de l'encens, l'époux continue à louer son épouse, et à lui marquer l'amour dont il brûle pour elle. Il lui répète ici qu'il est épris de sa beauté, et que plus il la considère, plus il la trouve accomplie : *Il n'y a nulle tache en vous;* vous êtes une beauté achevée, sans la moindre tache, sans le moindre défaut. C'est à peu près la même chose que saint Paul disait de l'Église de Jésus-Christ (6) : Le Sauveur s'est donné une Épouse, qui est l'Église : il l'a comblée de gloire, et l'a rendue sans tache, sans ride, sans aucun défaut, afin qu'elle fut sainte et exempte de toute sorte de souillures. On applique aussi ces paroles à l'Immaculée-Conception.

℣. 8. VENI DE LIBANO, SPONSA MEA ; VENI, CORONABERIS. Salomon, par une agréable fiction poétique, représente sa bien-aimée comme une nymphe des montagnes, tout occupée de la chasse des lions et des léopards, sur les monts du Liban, d'Amana, de Sanir et d'Hermon ; comme une vierge fière et indomptée, qui ne veut point quitter ses demeures sauvages. Il l'invite à descendre de ces hauteurs, et lui promet de la couronner, et de la recevoir pour épouse. On a déjà remarqué (7) que l'on donnait une couronne précieuse

---

(1) *Ita patres plerique. Sanct. Cornel.*
(2) *Cap.* II. 17.
(3) *Cant.* II. 7 ; III. 5.
(4) *Cassiodor. Beda. Apon. Carpat. Just. Orgelit.*
(5) *Nyssen. Theodoret. Psell. Rupert.*
(6) *Ephes.* V. 27. — (7) *Cant.* III. 11.

9. Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa; vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui.

9. Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse; vous avez blessé mon cœur par un de vos yeux et par un cheveu de votre cou.

EXPLICATION

9. Mon Epouse, ma sœur, par un charme innocent,
Vous avez sçue blesser mon cœur d'un trait perçant.
C'est par l'ardent desir, et de me satisfaire,
Et de chercher toûjours tout ce qui peut me plaire;
C'est par l'œil simple et pur de vos intentions,
Que vous vous approchez de mes perfections,
Une simple pensée, un regard plein de flame
Sorti de votre cœur a penetré mon ame.

COMMENTAIRE

aux nouvelles mariées, et que les filles phéniciennes s'exerçaient à la chasse (1). C'est ainsi que les poètes nous décrivent leurs déesses Diane et ses compagnes, et Vénus elle-même, courant dans les montagnes, et s'exerçant à la poursuite des animaux sauvages (2) :

Nuda genu, vestemque ritu succincta Dianæ;
Hortaturque canes, tutaque animalia prædæ,
Aut pronos lepores, aut celsum in cornua cervum.
Aut agitat damas, etc.

Elle n'était pas à la fois sur les montagnes du Liban, d'Amana, de Sanir et d'Hermon. Ces lieux étaient trop éloignés les uns des autres. Le Liban sépare la Phénicie et la Syrie. L'Amanas ou Amanos est entre la Cilicie et la Syrie. Les monts de Sanir et d'Hermon sont au delà du Jourdain (3), au midi de Damas et du mont Liban, et au nord des montagnes de Galaad. Hermon et Sanir sont différentes parties des mêmes chaînes de montagnes, qui séparent la Trachonite ou le pays de Manassé, de l'Arabie déserte. Les Phéniciens l'appellent plus communément *Sanir* et les Hébreux Hermon, disent Eusèbe et saint Jérôme (4). L'épouse allait tour à tour sur ces diverses montagnes, emportée par son ardeur à la chasse. C'est une fiction comme on l'a dit.

Plusieurs interprètes croient que Salomon, sous le nom de Liban en cet endroit, entend ce magnifique palais, qu'il avait bâti dans Jérusalem, et à qui il avait donné le nom de forêt du Liban, à cause du grand nombre de colonnes dont il était soutenu, et de la quantité de bois de cèdre dont il était orné. Et ce sentiment nous paraîtrait vraisemblable, s'il n'était parlé que du Liban. Mais quel rapport y a-t-il entre le palais de Jérusalem et les monts d'Amana, de Sanir et d'Hermon? L'hébreu à la lettre : Venez *avec moi du Liban, ô Épouse, avec moi du Liban; venez, regardez du haut de l'Amana, du sommet de Sanir et d'Hermon, de ces demeures des lions, de ces montagnes des léopards.* Pourquoi fuyez-vous, ma bien-aimée? Retournez-vous, et regardez du haut de vos montagnes, du sommet de ces lieux sauvages et dangereux, qui ne servent de retraite qu'aux lions, aux tigres et aux léopards. Ce n'est pas sans art qu'il ajoute ceci, pour l'engager à descendre. Les vierges qui s'exerçaient à la chasse, évitaient les animaux de cette espèce (5). Elles ne poursuivaient que des bêtes plus douces et moins dangereuses :

.... At fortibus abstinet apris,
Raptoresque lupos, armatosque unguibus ursos
Vitat, et armenti saturatos cæde leones.

Les Septante (6) ont pris le nom d'*Amana* dans sa signification littérale, pour *la bonne foi* ou *la vérité : Venez, mon Épouse; venez du Liban, du commencement de la foi, du sommet de Sanir et d'Hermon, etc.* Les Grecs et quelques pères latins (7) l'expliquent moralement du progrès que le chrétien doit faire depuis qu'il a commencé à croire.

℣. 9. VULNERASTI COR MEUM, SOROR MEA, SPONSA, IN UNO OCULORUM TUORUM, ET IN UNO CRINE COLLI TUI. Ni le latin, ni le grec, ni le français n'ont point de terme qui exprime la force de celui de l'hébreu (8), que saint Jérôme a traduit par : *Vous avez blessé mon cœur.* Les Septante : *Vous m'avez enlevé le cœur;* vous me l'avez comme arraché par un de vos regards, et par une de ces tresses de cheveux que vous laissez tomber sur votre cou. Il la dépeint encore en habit de chasseresse laissant aller négligemment ses cheveux, tout occupée de sa chasse (9) :

Namque humeris de more habilem suspenderat arcum
Venatrix, dederatque comas diffundere ventis.

Au lieu de ces paroles : *Par un cheveu de votre*

---

(1) *Cant.* II. 7.
(2) *Ovid. Metam. l.* x. *Fab.* 10 *de Venus.*
(3) *Vide* I. *Par.* v. 23.
(4) *Euseb. et Hieron. in locis.*
(5) *Ovid. Metam. l.* x. *Fab.*
(6) Δεῦρο ἀπο Λιϐάνου Νύμφη, δεῦρο ἀπο Λιϐάνου, ἐλεύσῃ, και διελεύσῃ ἀπ' ἀρχῆς πίστεως. *Aqu.* Ἀ'μανα.
(7) *Vide Aug. in Ps.* LXVII. *tres Patres in Catena. Carpath. Ambros. de virgin. c.* 3. *et de Isaac. c.* 5. *etc.*
(8) לבבתני אחתי כלה Les Septante : Ἐ'καρδίωσας ἡμᾶς. VII. *col. des Hexaples.* Ἐ'θάρσυνας με. Vous m'avez donné du cœur. *Ita Sym. apud Theodoret.*
(9) *Virgil. Æneid.* I.

10. Quam pulchræ sunt mammæ tuæ, soror mea, sponsa! Pulchriora sunt ubera tua vino, et odor unguentorum tuorum super omnia aromata.

11. Favus distillans labia tua, sponsa; mel et lac sub lingua tua; et odor vestimentorum tuorum sicut odor thuris.

10. Que vos formes sont belles, ma sœur, mon épouse! votre sein est plus beau que le vin; et l'odeur de vos parfums surpasse celle de tous les aromates.

11. Vos lèvres, ô mon épouse, sont comme un rayon d'où distille le miel; le miel et le lait sont sous votre langue; et l'odeur de vos vêtements est comme l'odeur de l'encens.

EXPLICATION

10. Que vôtre lait sacré, mon Epouse, ma sœur,
Fait couler dans les cœurs de plaisir, de douceur.
Ce lait marque ma grace et ma loy sainte et pure,
Dont vos mammelles sont l'admirable figure;
Car ma grace et mes dons sont répandus par vous,
Et vous disposerez des biens de vôtre Epoux.
Cette grace est tres-forte, et cette loy tres-sainte,
Elle chasse des cœurs la tristesse et la crainte,
Les remplit de sagesse, et comble leurs desirs,
Le monde ne sçauroit donner de tels plaisirs.
Les vins les plus exquis, leurs douceurs infidelles,
N'ont rien de comparable au lait de vos mammelles,
O mon Epouse sainte, en qui la charité
Fait ressentir à tous sa liberalité.
Vos graces, vos vertus, vôtre bonté puissante,
Répandent, mon Epouse, une odeur plus charmante,
Que ne pourroient avoir tous les parfums divers,
Qu'a produit la nature en ce vaste univers.

11. O que vôtre parole aux mortels est utile!
Elle est comme un rayon, dont un doux miel distile,
Et quand par mon esprit vous avez prononcé,
Je consens qu'il soit fait comme il m'est annoncé;
Le lait délicieux et le miel agréable,
Etant sous vôtre langue, Epouse incomparable,
Vous avez attiré dans vous du haut des Cieux.
Cet esprit Tout-puissant, tres-Saint, tres-Glorieux,
Qui dans l instant marqué par les secrets du Pere,
De l'Incarnation accomplit le mystere,
Qui me forma ce corps dont je suis revêtu,
Et qui par sa faveur, et sa grande vertu,
De mes biens infinis vous fit participante,
Et vous orna des dons d'une grace éminente.
Ces dons furent pour vous un vêtement d'honneur,
Qui du plus pur encens fit exhaler l'odeur;
Ce céleste ornement vous unit à moy-même,
Et porta son parfum vers mon Etre supreme.

COMMENTAIRE

cou, les Septante (1), et plusieurs interprètes traduisent : *Par un collier de votre cou*. Mais le plus grand nombre traduit : Une tresse de cheveux. Et en effet, porte-t-on plusieurs colliers au cou? Le nom de *sœur*, donné ici à l'épouse, est un nom de tendresse et d'amitié (2).

De même dans les *Chants d'amour* égyptiens, nous trouvons de ces expressions : «Ta jolie sœur que ton cœur aime vient dans les vergers, ô frère que j'aime... Ah! que je mette la tête à la porte, car voici, mon frère vient à moi, etc. (3). »

Les mystiques expliquent ce passage de deux manières. Les uns croient que l'époux marque ici qu'il est offensé de l'indifférence d'un des regards de son épouse, et de la négligence où il voit sa coiffure; du dérangement où il voit un de ses cheveux. L'Époux des âmes fidèles est d'une délicatesse extrême sur le sujet de ses épouses. Il n'y souffre ni la moindre froideur, ni la moindre négligence; il s'offense du moindre dérangement. D'autres le prennent dans un sens tout contraire: Vous m'avez enlevé le cœur; vous avez gagné mon amour par un de vos regards, et par une tresse de vos cheveux. L'œil marque la droiture de l'intention, et la pureté de l'amour et de la contemplation; et les cheveux, les exercices extérieurs de la piété, l'aumône, la modestie, etc.

℣. 10. PULCHRIORA SUNT UBERA TUA VINO. C'est le même éloge que l'épouse a donné aux mamelles de son époux, au chapitre I, ℣. 1, et ce qui suit : *L'odeur de vos parfums passe celle des aromates*, est parallèle à ce que l'épouse a dit à l'époux, chapitre I, ℣. 1, 2. *Fragrantia unguentis optimis*.

℣. 11. FAVUS DISTILLANS LABIA TUA. Votre langage, le son de votre voix, sont d'une douceur charmante; vos discours sont plus doux que le miel. C'est ainsi que les anciens ont dit que l'éloquence de Théophraste était plus douce que le lait, et que les discours de Nestor étaient semblables au miel (4). Il semble que c'est de là que, dans l'Église, on prit l'usage de donner à goûter du miel et du lait aux nouveaux baptisés (5), comme pour leur insinuer que l'Église leur mère, et l'Épouse de leur Dieu, commençait à les nourrir comme ses enfants, du lait et du miel qui sortent de sa bouche; de la douceur de sa doctrine, des délices de ses Écritures, de la nourriture

---

(1) Les Septante : Ἐν μιᾷ ἐνθέματι τραχήλου σοῦ. *Sym.* Τῶν ὁρμίσκων τοῦ τραχήλου σοῦ. *Mais Aqu.* Ἐν ἑνὶ πλοκάμων ἀπὸ τραχήλου σοῦ. Par une de vos tresses.
(2) *Vide Prov.* VII. 4. *et Esth.* XV. 8.
(3) *Journ. Asiat.* VIII. I. *passim.*
(4) *Homer. Iliad.* I...
Τοῖσι δὲ Νέστωρ
Ἡδυεπὴς ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητής,
Τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.
(5) *Tertull. de corona milit.* Ter mergimur, inde concepti lactis et mellis concordiam prægustamus.

§ III. Jésus-Christ est un Dieu jaloux. Il veut que le cœur de ses épouses soit fermé à tout autre qu'à lui. Il veut que leurs vertus et leurs bonnes œuvres lui soient toutes consacrées, comme à celui qui en est l'auteur et le conservateur.

12. Hortus conclusus soror mea, sponsa, hortus conclusus, fons signatus.

12. Ma sœur, mon épouse est comme un jardin fermé ; comme un jardin fermé, et une fontaine scellée.

EXPLICATION

12. Mon Epouse, ma sœur, est un jardin fermé,
De ses rares beautez je suis toûjours charmé ;
Jamais dans ce jardin l'ennemy n'eut d'entrée,
Il ne put approcher de sa porte sacrée,
Et les fleurs et les fruits de ce jardin si beau,
Ont toûjours à mes yeux un ornement nouveau.

Mon Epouse est aussi la fontaine scellée,
Dont on n'a point vû l'eau dans aucun temps troublée.
Ce beau jardin fermé digne du Roy des Rois,
Est son sein virginal dont mon amour fit choix,
Et que je nomme encore une fontaine pure,
Qui produisant sa source étonna la nature.

COMMENTAIRE

de sa parole, de ses sacrements. Les lèvres de l'Épouse marquent les docteurs (1), les prédicateurs de l'Église. Leurs discours doivent être comme celui de saint Paul, du lait et du miel pour les faibles, et une viande solide pour les forts (2). Autrefois les nourrices ne donnaient rien à leurs nourrissons, qu'elles ne l'eussent mâché auparavant ; c'est ce qui se pratique encore aujourd'hui dans l'Orient. Les supérieurs ecclésiastiques sont comme des nourrices à l'égard de leurs sujets.

ODOR VESTIMENTORUM TUORUM SICUT ODOR THURIS. Les anciens parfumaient leurs habits. Rébecca donna à Jacob les habits d'Ésaü, lesquels rendaient une fort bonne odeur (3) ; et ceux de l'épouse dont nous parle le Psalmiste, étaient parfumés de myrrhe et de casse (4). Homère nous fait remarquer la même chose (5). Nos habits sont nos bonnes œuvres : *Si tamen vestiti, et non nudi inveniamur*, dit saint Paul (6). Un chrétien doit continuellement travailler à se dépouiller du vieil homme, et à se revêtir de Jésus-Christ : *Induimini Dominum Jesum Christum* (7).

℣. 12. HORTUS CONCLUSUS, SOROR MEA, FONS SIGNATUS. Il signale la chasteté de son épouse. *Alludit ad verecundiam et pudorem filiarum Sion*, dit le rabbin Salomon Jar'hi, *quæ neminem ad nefandos coïtus sollicitant* (8). Personne n'est jamais entré dans son jardin ; nul n'a goûté de son eau. *Buvez l'eau de votre citerne*, dit Salomon en parlant à un époux (9) ; *et que nul autre n'en boive que vous seul*. Les voyageurs en Terre Sainte (10), nous parlent de *la fontaine scellée* de Salomon, qu'on leur montre à une lieue et demie de Bethléem, et du *jardin fermé* au pied des murs de Jérusalem, du côté de l'orient ; en sorte qu'il contenait la fontaine de Rogel ou du Foulon. Mais quel fond peut-on faire sur de pareilles traditions ? Les pères (11) ont appliqué à l'Église ce que Salomon dit du jardin fermé et de la fontaine scellée. Elle est fermée aux schismatiques, aux hérétiques, aux infidèles, aux Juifs. Elle est remplie de fleurs et de fruits, qui sont les justes et les bons chrétiens. Il y a aussi des plantes stériles, et même des épines, qui sont les méchants et les chrétiens qui vivent mal : mais ils n'y sont pas tout à fait inutiles, puisqu'ils exercent les bons, et qu'ils relèvent le mérite et l'éclat de leur vertu. La fontaine qui coule au milieu de ce jardin, est la doctrine du salut, renfermée dans les divines Écritures, qui sont comme une fontaine scellée, à cause de leur obscurité et de la profondeur des sens qu'elles renferment C'est aux pasteurs à l'ouvrir et à en distribuer les eaux.

---

(1) *Greg. Cassiod. Beda. Theod. Apon. Just. Anselm.*

(2) I. *Cor.* III. 2. Lac vobis potum dedi, non escam, nondum enim poteratis, *etc.*

(3) *Genes.* XXVII. 17. Ecce odor filii mei, sicut odor agri pleni.

(4) *Psal.* XLIV. 9.

(5) *Homer. Iliad. Z.*
Λ'υτὴ δ' ἐς θάλαμον κατεβήσατο κήωεντα
Ε'ν θ' ἔσαν δι πέπλοι παμποίκιλοι, ἔργα γυναίκων.

(6) II. *Cor.* V. 3.

(7) *Rom.* XIII. 14. - *Coloss.* III. 9. Expoliantes vos veterem hominem.

(8) *Comment. R. Salom. in hunc loc.*

(9) *Prov.* V. 14. Bibe aquam de cisterna tua... 17. Habeto illas solus.

(10) *Doubdan. Adrichom. Robinson. etc.*

(11) *Vide Ambros. de virgin. l.* II. - *Aug. de Bapt. contra Donatist. lib.* III. *c.* 27. - *Anselm. Theod. Carpath.*

13. Emissiones tuæ paradisus malorum punicorum, cum pomorum fructibus, cypri cum nardo.

14. Nardus et crocus, fistula et cinnamomum, cum universis lignis Libani ; myrrha et aloe, cum omnibus primis unguentis.

15. Fons hortorum, puteus aquarum viventium, quæ fluunt impetu de Libano.

13. Vos plants forment comme un jardin délicieux, plein de pommes de grenade et de toutes sortes de fruits de cypre et de nard ;

14. Le nard, le safran, la canne aromatique et le cinnamome, avec tous les arbres odoriférants du Liban, s'y trouvent, aussi bien que la myrrhe, l'aloès, et tous les parfums les plus exquis.

15. La fontaine de vos jardins est comme le puits des eaux vives qui coulent avec impétuosité du Liban.

EXPLICATION

13. Mon Epouse, ma sœur, en vous que de trésors !
Que de perfections au dedans, au dehors !
Vous êtes un jardin dont tout est agréable,
On ne voit rien en vous qui ne soit admirable ;
Pour en bien exprimer les rares qualitez,
Il faut de la nature étaler les beautez,
Les fruits comme les fleurs, mettre tout en parade,
Le troesne, et le nard, la pomme de grenade,
Le baume et la canelle, et ce qu'on voit de beau
Regner dans chaque plante et dans chaque arbrisseau.
14. Le nard et le safran, la canne aromatique,
Et tout ce que produit le Liban magnifique,
La myrrhe et l'aloës, les plus exquis parfums
Marquent des dons en vous qui ne sont pas communs ;
Les graces, la beauté, les vertus, l'éminence
De la Mere d'un Dieu, son prix, son excellence.
Mais je désire encor par ces expressions
Qui découvrent l'état de vos perfections
Vous faire respecter, et vous faire connoître,
Estant ce jardin clos, où j'ai bien voulu naître
Comme l'unique Chef, et qui renferme en moy
Tous ceux qui sont soûmis à ma divine Loy,
Et dont vous devenez en même tems la Mere.
Sous ce titre, je veux que chacun vous revere.
15. Tous mes Saints sont pour moy des jardins precieux,
Je me fais de leur cœur un lieu delicieux ;
Mais vous, ô mon Epouse en êtes la fontaine,
Qui pour leur bien commun demeurez toûjours pleine,
Le puits des vives eaux dont la fecondité
Prend toute sa vertu de ma Divinité.
Ces eaux du Mont-Liban coulant avec largesses
Montrent que c'est des cieux que viennent vos richesses,

COMMENTAIRE

℣. 13. EMISSIONES TUÆ PARADISUS... L'époux continue son allégorie d'un jardin. Il dépeint son épouse comme un jardin rempli d'excellents fruits et de plantes précieuses. Quelques anciens (1) ont expliqué *emissiones*, par *des présents*, des dons envoyés par l'épouse. D'autres ont entendu des *sources d'eau*. Mais l'hébreu שלח *schéla'h*, demande qu'on l'entende des arbres, des rejetons ; et dans le sens figuré, *des enfants*. L'épouse est comme un jardin fécond, qui produit d'excellents fruits. Elle donnera au monde une postérité nombreuse et illustre. Ses productions seront comme ces aromates exquis, qui répandent au loin leur excellente odeur. Les mystiques trouvent dans toutes ces différentes espèces d'aromates, autant de mérites dans les différents états de vie des fidèles et des prêtres.

CYPRI CUM NARDO. On a déjà parlé du *cypre* au chapitre I, ℣. 13. Théodoret (2) dit que c'est un arbrisseau dont on fait une huile qui a la vertu d'échauffer. Le nard est plus connu. Il croît dans les Indes, dans la Syrie, dans la Cilicie et ailleurs. La racine et l'épi du nard sont ce qu'il y a de plus odorant.

℣. 14. CROCUS. C'est une plante commune. Le meilleur, le plus beau, le plus odorant et le plus coloré venait en Cilicie, près de la ville de Coryce (3), qui semble avoir fourni à l'hébreu le nom *Corcos* (4) pour le safran.

FISTULA. C'est un roseau odorant, qui était commun en Palestine et dans l'Arabie. Le *Calamus aromaticus* vient aujourd'hui des Indes. Moïse parle de la canne odorante (5).

CINNAMOMUM. C'est une écorce d'une très bonne odeur. On la croit différente de la canelle. L'arbre était autrefois commun dans l'Arabie. Dès le temps de Pline, il était extraordinairement rare. Nous en avons déjà parlé sur l'Exode, au chapitre XXX, 23.

CUM UNIVERSIS LIGNIS LIBANI. On voit dans le jardin de l'épouse toutes ces plantes et ces arbustes aromatiques ; et, outre cela, toutes les sortes de grands arbres du Liban ; surtout les cèdres si fameux. On peut traduire le texte original par (6) : *Avec tous les arbres à encens :* tous ces arbres qui produisent la myrrhe, l'encens, le storax et les autres sèves résineuses.

MYRRHA. On en a parlé au chapitre I, verset 12.

ALOE. On ne peut juger de l'aloès par les chétifs spécimens que l'on connaît en Europe. En Orient, cette plante grasse atteint et dépasse même trois mètres de hauteur et ses feuilles atteignent un mètre et même un mètre quarante de longueur. Les Indiens jettent de ce bois dans les bûchers où ils brûlent les corps, en guise de parfum.

℣. 15. FONS HORTORUM : PUTEUS AQUARUM VIVENTIUM, QUÆ FLUUNT IMPETU DE LIBANO. On

---

(1) *Theodoret. Origen. Ambros. de Isaac. c.* 5.
(2) *Theodoret. hic.*
(3) *Solin. c.* 51.
(4) כרכם *Carcos*. Les Septante : Κρόκος.
(5) *Exod.* XXX. 23. Voyez aussi *Jerem.* VI. 10.
(6) עם כל עצי לבונה

16. Surge, aquilo ; et veni, auster ; perfla hortum meum, et fluant aromata illius.

16. Retirez-vous, aquilon ; venez, vent du midi ; soufflez de toutes parts dans mon jardin ; et que les parfums en découlent.

EXPLICATION

16. Du fond de mes tresors, je fais naître les vents,
C'est de ma volonté qu'ils ont leurs mouvemens.
J'appelle quand je veux la bise la plus dure,
Qui n'agit qu'à ma voix sur toute la nature,
Et si dans mon jardin, je la laisse souffler,
Selon tous mes desseins, je sçay la rappeler.
La rigueur de ce vent dans le jardin de l'ame,
Marque l'affliction dont j'éprouve sa flame.
Je le souffre, ce vent, pour la purifier,
Mais je le fais cesser pour la pacifier,
Et cette affliction, ce vent, et cet orage
Aux plants de ce jardin ne font point de dommage ;
Et je dis quand il faut, vent du midy, venez,
Les fâcheux aquilons par moi sont enchaînez ;
Venez dans mon jardin, échauffez-en les plantes,
Que leurs productions égalent nos attentes ;
Que ses rares parfums, par vôtre forte ardeur,
Dans le vaste Univers répandent leur odeur.
Du vent chaud du midy le souffle represente
De mon divin Esprit l'ardeur toute-puissante,
Qui fait que les parfums de toutes les vertus
De mon jardin cheri sont par tout répandus.
Vous êtes ce jardin, Epouse incomparable,
Où tout est florissant, magnifique, admirable,
Où mon souffle divin a sans cesse regné,
D'où celuy du Serpent s'est toûjours éloigné.
Le parfum des vertus de vostre ame fidelle
Remplit ce beau jardin d'une odeur si nouvelle,
Qu'on ne la peut sentir sans en estre charmé,
Et sans en rendre grace à vôtre Bien-aimé.

COMMENTAIRE

montre dans la Terre Sainte un fleuve, nommé *nahar qadischa*, le fleuve saint ; il coule du Liban, et l'on prétend qu'il est formé des eaux dont parle ici Salomon. On voit aussi à une lieue de Tyr un puits d'eaux vives, que l'on veut être celui qui est marqué ici (1). Mais tout cela n'a pour fondement que l'ignorance des peuples et la crédulité des voyageurs. Il semble que l'époux se plaise ici à exagérer la fécondité de son épouse, sous le symbole de ces eaux, qui coulent avec impétuosité du Liban. Dans les *Chants d'amour* égyptiens, la bien-aimée est aussi comparée à une fontaine : « Que ma sœur soit pendant la nuit comme la source vive dont les myrtes sont semblables à Ohtah, les nymphœas semblables à Sokhir, les lotus, etc. »

Ces eaux qui viennent du Liban, peuvent marquer la Loi qui est sortie des Juifs, et qui s'est si abondamment répandue dans l'Église (2). D'autres entendent par ces eaux, par ce puits, les divines Écritures (3), si belles, si claires, si consolantes, si abondantes, si profondes. Leur douce et agréable clarté invite les plus simples ; leur profondeur exerce les plus savants : *Magnifice, et salubriter Spiritus Sanctus ita Scripturas sacras modificavit, ut locis apertioribus fami occurreret, obscurioribus autem fastidia detergeret.*

℣. 16. Surge, aquilo, et veni, auster ; perfla hortum meum. Le vent d'aquilon, ou du nord, et celui du midi sont contraires, et ne peuvent souffler tout à la fois. Salomon souhaite que ces vents soufflent tour à tour, et successivement sur son jardin, afin que l'odeur s'en répande au loin. Le bien, de sa nature, aime à se communiquer. L'époux désire que la réputation, que la beauté, que le mérite de son épouse volent partout, et que tout le monde sache qu'elle est la plus accomplie des épouses. Quelques interprètes (4) traduisent l'hébreu (5) par : *Retirez-vous, vent du nord ; venez, vent du midi.* Mais le texte signifie proprement : Levez-vous, vent du nord, etc. Les pères (6) ont expliqué ce vent qui souffle sur le jardin de l'épouse, et qui en porte la bonne odeur de toutes parts, du Saint-Esprit, qui souffla sur l'Église, et qui se répandit sur les apôtres d'une manière visible au jour de la Pentecôte ; Esprit qui ne cesse de souffler où il lui plaît ; répandant ses lumières et ses faveurs dans le cœur de ses fidèles, et leur faisant produire des fruits de bonne odeur, qui réjouissent tous ceux qui en sont témoins, ou qui en entendent seulement le récit. Le verset premier du chapitre v, est à la fin du quatrième dans l'hébreu.

---

(1) Voyez *Brocard. Adrichom. Breidemb. Doubd.*
(2) *Theodoret. Anselm.*
(3) *Gregor. Beda. Philo. Carpat. Apon. Just. Anselm. Ambros. de Isaac. c. 4.*
(4) *Sanct. Est. Theodoret. Menoc. Vide C. a Lapide.*
(5) עורי צפון ובאי תימן
(6) *Vide Greg. Nyssen. Rupert. Anselm. Theodoret. Psell. etc.*

CHAPITRE V

§ I. Empressement de l'Église pour recevoir Jésus-Christ et pour lui voir recueillir les fruits qu'il produit en elle. Bonté avec laquelle Jésus-Christ répond aux désirs de l'Église. Paroles tendres dont il se sert pour engager les âmes à les recevoir. Malheur de celles qui refusent de lui ouvrir la porte de leur cœur lorsqu'il y frappe. Elles le cherchent ensuite, et elles ne le trouvent plus ; elles l'appellent, et il se rend sourd à leurs voix.

1. Veniat dilectus meus in hortum suum, et comedat fructum pomorum suorum.

Veni in hortum meum, soror mea, sponsa ; messui myrrham meam cum aromatibus meis ; comedi favum cum melle meo ; bibi vinum meum cum lacte meo. Comedite, amici, et bibite ; et inebriamini, carissimi.

L'ÉPOUSE.

1. Que mon bien-aimé vienne donc dans son jardin, et qu'il mange du fruit de ses arbres.

L'ÉPOUX.

Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse ; j'ai recueilli ma myrrhe avec mes parfums ; j'ai mangé le rayon avec mon miel ; j'ai bu mon vin avec mon lait. Mangez, mes amis, et buvez ; enivrez-vous, mes bien-aimés.

EXPLICATION

1. Que de mon Bien-aimé l'amour est ineffable !
Qui prit une nature à la nôtre semblable,
Quand dans mon chaste sein, il descendit des Cieux,
Le rendant par sa grace, un sejour glorieux.
Devant la majesté de son Estre suprême,
J'étois comme un jardin, dont il eut soin lui-même ;
Qu'il enrichit des plants à lui seul bien connus
Et qu'il orna des fruits de diverses vertus.
Qu'il regne en ce jardin, cet Auteur de mon Estre,
Aux yeux duquel j'ay plû, qu'il en dispose en Maître ;
Car tout ce qu'on y voit de rare et d'éminent,
De sa magnificence est l'effet surprenant.
Qu'il vienne dans mon cœur encor prendre naissance,
Ce jardin tient de luy toute son abondance ;
Qu'il daigne s'y nourrir de ses fruits les plus doux,
Qui beaucoup plus qu'à moy sont à ce cher Epoux.
Mais lorsqu'il vint en moy comme humble creature,
Il s'engagea de prendre une autre nourriture,
Qui devoit tous les jours estre amere à son cœur ;
Ce furent ses tourmens dont il vit la rigueur.
Cependant, dans mon sein son ame bienheureuse,
Comme au Ciel demeura contente et glorieuse ;
Y jouissant des biens de la felicité,
Qui dérivent toûjours de sa divinité.
Je suis venu, ma sœur, comme époux, comme frere,
De l'adorable Sein de mon celeste Pere,
Prendre en vous une chair que je dois quelque jour,
Pour sauver les mortels, immoler par amour.
Je choisis vôtre sein, et je fis mes délices,
D'y venir, pour finir les anciens sacrifices.
Dés que la charité qui m'y fit demeurer,
A Dieu me consacra pour le faire honnorer ;
J'y fis comme un bouquet d'une nouvelle myrrhe,
Et de nouveaux parfums, dont l'odeur sainte attire.
Cette myrrhe nouvelle exprime mes douleurs,
Et ces parfums, les biens, que produiront mes pleurs.
La myrrhe est cette Croix si dure et si pesante
Qui dans tous les momens à mon ame est presente.
Mais le monde sauvé, le Ciel par moy calmé,
Sont des parfums cheris, dont je suis embaumé ;
Et sans cesse j'en fais une offrande nouvelle,
Pour acquerir à l'homme une gloire immortelle.
De la virginité vous gardâtes la fleur,
Lorsque de vôtre sein, comme d'un lit d'honneur,
Je parus dans le monde au jour de ma naissance,
Portant l'état commun d'une fragile enfance.
Comme enfant, je mangeay le miel avec le lait,
Mais à l'état d'enfant joignant l'homme parfait,
Avec le lait je pris une liqueur plus forte,
Un vin delicieux qui charme, et qui conforte.
Le vin marque l'amour dont brûle vôtre cœur,
Et le lait et le miel en marquent la douceur.
Ces figures encor marquent l'Eucharistie,
Où je donne mon Corps, comme un vray Pain de vie,
Où l'on reçoit mon Sang prétieux et divin,
Comme un breuvage exquis sous l'espece du vin.
Que de ces mets du Ciel les amoureuses flames,
Penetrent, mes amis, et vos cœurs et vos ames,
Bûvez de ces torrens de la felicité,
Qui coulent à grands flots de la sainte Cité.
Pour vous, mes bien-aimez, je me suis fait hostie,
J'ay tout sacrifié pour vous donner la vie,
Méditez mes bien-faits, mon Incarnation,
Mes travaux, et ma Mort, ma Resurrection ;
Ce sont-là des festins, que mon amour extrême,
Veut donner à celuy qui m'honore et qui m'aime.
Mais outre ces faveurs, mon amour liberal
Vous donne, mes amis, ce banquet sans égal,
Où sans craindre l'excès, on peut en assurance ;
Sans cesser d'y manger, garder la temperance,
Car le pain qu'on y mange, et le vin qu'on y boit,
Ne peuvent jamais nuire au cœur pur, au cœur droit.
Mangez donc et beuvez, ne craignez point l'yvresse,
Ce celeste vin donne aux vierges la sagesse ;
Enfin mon propre Corps est ce Pain prétieux,
Et mon Sang est ce Vin d'un goût delicieux,
Offert à mes amis à la Table sacrée,
Qui par ma charité toûjours est preparée.

COMMENTAIRE

℣. 1. VENIAT DILECTUS MEUS IN HORTUM SUUM. L'époux a comparé son épouse au jardin le plus délicieux, le plus beau, le mieux arrosé, le plus rempli de bons fruits et de plantes aromatiques.

L'épouse répond à tous ces compliments, en invitant son époux à venir dans son jardin. Puisque vous me faites une si agréable description d'un jardin, allons nous promener dans le vôtre, ou venez dans le mien. Ou simplement : Puisque vous me comparez à un jardin, que mon bien-aimé vienne dans ce jardin, qu'il vienne dans mon appartement. Que le chaste Époux de l'Église vienne dans les âmes pures et innocentes ; qu'il les comble des douceurs de son amour et de sa grâce ; qu'il répande dans le sein de son Église les dons de sa miséricorde et de son Esprit ; qu'il y répande la paix ; qu'il donne les lumières et l'esprit de force dans l'âme de ceux qui en sont les princes et les chefs.

VENI IN HORTUM MEUM ;... MESSUI MYRRHAM MEAM. L'époux répond à la prière de l'épouse. Je me rends à vos désirs. Les prières de l'Église sont efficaces. Elle est toujours exaucée, lorsqu'elle demande à son divin Époux les secours qui lui sont nécessaires. Il lui a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles (1), et de ne pas permettre que les portes de l'enfer prévalent contre elle (2). Enfin il promet aux simples fidèles de leur accorder tout ce qu'ils lui demanderont (3) comme il faut, dans la vérité et la justice ; à plus forte raison accordera-t-il à son Église ce qu'elle lui demande. Quelques pères (4) expliquent la demande de l'épouse contenue au verset 1 : *Que mon bien-aimé vienne dans son jardin,* comme une demande de la Synagogue, ou même de la nature humaine, qui invite le Verbe divin à venir dans son jardin, à s'unir à notre nature, pour la tirer de l'opprobre de la stérilité, et lui faire produire des fruits de grâces et de bénédictions. Le Sauveur répond à ces fervents désirs, et acquiesce à ces prières dans son Incarnation. *Je suis venu dans mon jardin,* dans le sein de la très sainte Vierge. Toute la description que l'époux a faite des beautés et des charmes de son jardin, ne sont que de faibles symboles des divines perfections de la Mère de Dieu.

COMEDI FAVUM CUM MELLE MEO, etc. L'époux nous décrit ici un repas frugal et simple, qu'il a pris dans le jardin de son épouse. Le miel, le lait, le vin, et apparemment quelques fruits, en composaient le menu. Tout cela figurait les chastes délices que les âmes pures et innocentes goûtent dans l'oraison, dans la contemplation, dans une vie simple, tranquille, retirée, éloignée des grands objets de l'amour, de l'admiration et de l'ambition des hommes ; occupées à des pratiques saintes et à des exercices de piété. Les larmes des pénitents touchés de leurs péchés, les larmes de dévotion sont plus douces que tous les plaisirs de la vie (5) : *Cum quanta suavitate plorat, in gemitu qui orat ! Dulciores sunt lacrymæ orantium, quam gaudia theatrorum.* Les larmes des pénitents sont le vin des anges, dit saint Bernard (6) : *Lacrymæ pœnitentium, vinum sunt angelorum ; quia in illis odor vitæ.* Les Septante (7) : *J'ai mangé mon pain avec mon miel.* Ils veulent marquer apparemment des gâteaux pétris avec du miel. Ce que l'époux ajoute, qu'il *a bu son vin avec son lait,* mérite attention. Le chaldéen, par le lait, entend du vin blanc. Mais on sait que le vin et le lait ne sont point contraires ; et Clément d'Alexandrie nous apprend qu'on mêlait agréablement l'un avec l'autre (8).

BIBITE, ET INEBRIAMINI, CARISSIMI. L'épouse n'était point présente à ce festin ; supposé pourtant que tout ceci ne soit pas une figure, par laquelle le céleste Époux invite ses amis aux chastes délices qu'il communique, et qu'il goûte lui-même avec les âmes fidèles, pénétrées de son amour. *S'enivrer,* en cet endroit, ne doit pas s'entendre grossièrement, pour une extinction de la raison, et pour une action indigne d'un honnête homme. Ce terme se prend seulement pour boire agréablement, et autant qu'il faut pour ressentir les agréables effets du vin, par la gaieté qu'il communique au cœur de l'homme, lorsqu'on le prend avec modération. Voyez ce que nous avons remarqué sur la Genèse, XLIII, 34. On pourrait traduire l'hébreu (9) par : *Buvez, et enivrez-vous d'amour.* De même que dans les Proverbes (10) : *Que ses mamelles,* ou ses amours *vous enivrent.* Et ailleurs (11) : *Venez, enivrons-nous d'amour,* ou de mamelles. Et plus haut (12) : Vos mamelles, ou *vos amours sont meilleures que le vin.*

Ce vin, cette ivresse, ce festin de l'Époux et de ses amis, est la divine Eucharistie (13), à laquelle le Sauveur nous invite, et où il nous donne son corps et son sang d'une manière réelle et substantielle, sous les apparences du pain et du vin. C'est là qu'il nous enivre saintement du vin de son

(1) *Matt.* XXVIII. 20.
(2) *Matt.* XVI. 18.
(3) *Marc.* XI. 24.
(4) *Vide Athanas. in Synop. Rupert. Luc. Abb. etc.*
(5) *Aug. in Psal.* CXXVIII.
(6) *Bern. serm.* XXX. *in Cant.*
(7) Les Septante : Ἔφαγον ἄρτον μοῦ, μετὰ μέλιτο; μοῦ. *Sym.* Ἐνιμήθην τὸν δρυμόν μοῦ. *Hebr.* אכלתי יערי
(8) *Pædagog. l.* I. *c.* 6.
(9) שתו ושכרו דודים
(10) *Prov.* V. 19.
(11) *Prov.* VII. 18.
(12) *Cant.* I. I. *et* IV. 10.
(13) *Vide Greg. Philon. Carpath. Rupert. hic. Cyprian. Ep.* LXIII.

2. Ego dormio, et cor meum vigilat. Vox dilecti mei pulsantis : Aperi mihi, soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea, quia caput meum plenum est rore, et cincinni mei guttis noctium.

L'ÉPOUSE.

2. Je dors, et mon cœur veille ; j'entends la voix de mon bien-aimé qui frappe : « Ouvrez-moi, ma sœur, ma « bien-aimée, ma colombe, ma toute belle ; car ma tête « est toute chargée de rosée, et mes cheveux sont humi- « des des gouttes de la nuit. »

EXPLICATION

2. Lorsque dans le silence et seule en ma maison,
J'étois dans le repos de la sainte oraison,
Que mon cœur vigilant s'occupoit du Messie,
Qui pour nôtre salut devoit donner sa vie ;
J'entendis une voix dans ce divin sommeil,
Voix de ce Bien-aimé qui n'a rien de pareil,
Et qui se fit sentir à mon ame fidelle,
Dans cet heureux moment d'une façon nouvelle,
Ce Bien-aimé sembloit, pour posseder mon cœur,
Faire un nouvel effort, quoy qu'il en fût vainqueur;
Il frappoit à la porte, et ce qu'il fit entendre,
Surpassoit en douceur tout ce qu'on peut comprendre,
Ouvrez ce cœur, dit-il, que j'ay rendu si beau,
Je veux y demeurer comme en un ciel nouveau,
Ma colombe, ma sœur et mon immaculée,
Vous serez pleinement de mes faveurs comblée,
Ma tête a reçû l'eau que le Ciel a produit,
Et mes cheveux sont pleins des gouttes de la nuit.
Je ne penetray pas à l'instant l'étenduë,
Que renfermoit en soy la parole entenduë,
Mais l'Ange du Seigneur qui me fut envoyé,
Le secret, à mon ame, eut bien-tôt déployé.
Auprès du Tout-puissant, vous avez trouvé grace,
Admirable Marie, et rien ne vous surpasse,
Me dit l'ambassadeur du Monarque éternel,
Et, pour vous témoigner son amour paternel,
Il veut que, dans le temps, vous deveniez la Mere,
De celuy dont il est et fût toûjours le Pere,
De ce Fils immortel dont le regne est sans fin,
Sous qui tout est courbé, Cherubin, Seraphin,
Ouvrez donc vôtre cœur aux celestes paroles,
Qui n'ont rien de semblable aux entretiens frivoles ;
Par elles ce Dieu frappe, ouvrez-luy promptement,
Ouvrez-luy vôtre cœur par le consentement,
Et l'on verra bien-tôt finir la triste guerre,
Que le peché formoit au milieu de la terre,
Et l'homme avec amour cherchant à reparer,
L'injure faite à Dieu, qu'il doit seul adorer.
Ma colombe, ma sœur, ouvrez ce cœur aimable,
Vous dit ce Bien-aimé, cet Epoux adorable :
Ouvrez, car c'est du sein de ma Divinité,
Qui comprend tous les biens dans son immensité,
Que coulera sur vous saintement disposée,
De ses riches tresors, la celeste rosée ;
Et par vous, mes élus, à leur Chef tous unis,
Seront participans de mes biens infinis.
Avancez leur bonheur par vôtre diligence,
Qu'ils reçoivent l'effet de leur ferme esperance
Et devenez enfin par la Maternité,
Le principe fecond de leur felicité.

COMMENTAIRE

amour, de cette sobre ivresse, qui fait germer les vierges (1), et qui est un avant-goût de ce torrent de plaisirs dont il doit nous enivrer dans le ciel (2) : *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos.* Cette ivresse nous fait oublier le vieil homme, et nous fait tout nouveaux. Elle nous rend sobres, sages, chastes et tempérants ; et, au lieu de captiver nos sens et d'assoupir notre raison, elle nous élève à la connaissance des vérités du ciel, et nous ouvre l'esprit et le cœur, pour voir, et pour goûter combien le Seigneur est doux : *Sic mentes inebriat, ut sobrios faciat, ut mentes ad spiritalem sapientiam redigat, ut a sapore isto sæculari ad intellectum Dei unusquisque resipiscat,* dit saint Cyprien (3).

℣. 2. Ego dormio, et cor meum vigilat. Voici un nouveau sujet, ou, si l'on veut, un nouvel acte de ce poème. On a remarqué plus d'une fois que l'époux venait seulement la nuit voir son épouse, et que, pendant le jour, il se retirait à la campagne, seul ou avec ses amis, et qu'il y passait son temps, ou à la chasse, ou à visiter ses vignes et son jardin. Cette quatrième nuit, l'époux vint plus tard qu'à l'ordinaire, l'épouse était déjà couchée et à demi endormie. Il n'eut pas plus tôt frappé et crié, qu'elle l'entendit : *Vox dilecti mei pulsantis.* Rien n'est plus actif, plus pénétrant, plus attentif, plus clairvoyant que l'amour. Une âme véritablement occupée de son Dieu, est toujours attentive à sa voix, et fidèle à son inspiration.

Caput meum plenum est rore. Il tombe dans les beaux jours d'été deux rosées ; l'une au soir, immédiatement après le coucher du soleil, et l'autre le matin. Celle dont parle ici l'époux, est la rosée du soir, puisque ceci arriva en pleine nuit, comme toute la suite le démontre. Dans la Palestine, les rosées sont très abondantes ; elles valent

---

(1) *Zachar.* IX. 27.
(2) *Psalm.* XXXV. 9.
(3) *Cyprian. Ep.* LXIII. *Bernard. tract. de Dilig. Deo* Sobria illa ebrietas, vero, non mero ingurgitans ; non madens vino, sed ardens Deo.

3. Expoliavi me tunica mea, quomodo induar illa? Lavi pedes meos, quomodo inquinabo illos?

3. Je me suis dépouillé de ma robe, comment la revêtirai-je? J'ai lavé mes pieds; comment pourrai-je les salir de nouveau?

EXPLICATION

3. Comment s'accomplira cet étonnant mystere?
Je suis toute au Seigneur, à luy seul je veux plaire;
Tout amour étranger de mon cœur est bani,
Je ne puis m'attacher qu'à cet Estre infini.
Comme un fantôme vain j'ay regardé la gloire,
De vouloir de mon nom conserver la memoire.
Je ne desire point dans les tems reculez,
Que de mes descendans les noms soient signalez,
Je fuis ce vestement d'un honneur meprisable,
Celuy du saint amour me semble seul aimable,
J'ay toûjours negligé ces amusans projets,
Pourrois-je maintenant regarder ces objets,
Et chercher d'un mortel l'importune alliance,
Lorsqu'en mon Souverain j'ay mis ma confiance?
Je ne veux point ternir par tous ces vains plaisirs,
La grande pureté de mes chastes désirs :
Mon ame en ses desseins est genereuse et forte.
Mais l'Ange du Seigneur me parla de la sorte :
Vierge, ne craignez rien, cette maternité
Ne fletrira jamais votre virginité.
O prodige étonnant! ô merveilleux mystére!
Aprés l'enfantement, vous serez vierge et mere,
L'Esprit-Saint qui procede, et du Pere, et du Fils,
Qui remplit l'Univers, à qui tout est soûmis,
Operera dans vous par sa toute-puissance,
Ce miracle au dessus de toute intelligence;
On appellera Saint ce qui naîtra de vous,
Le Fils du Dieu trés-haut, et le Sauveur de tous.
De mon Dieu, dis-je alors, voicy l'humble servante,
Soûmise à sa parole, et sous sa main puissante :
Qu'il dispose de moy selon sa volonté,
J'obéis à sa voix, c'est ma felicité.

COMMENTAIRE

de petites pluies. Anacréon (1) représente l'amour qui frappe à une porte pendant la nuit, dans la même situation que l'époux. Jésus-Christ frappe à la porte du cœur par ses aspirations, par ses grâces, par ses châtiments. Il y frappe plus souvent la nuit que le jour; plutôt durant l'adversité que pendant la prospérité. Si nous lui ouvrons, il entre, et nous comble de ses bienfaits. *Ecce sto ad ostium, et pulso*, dit-il dans l'Apocalypse (2) : *Si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, et cœnabo cum ipso, et ipse mecum.* Les cheveux du Sauveur, chargés de rosée, sont ceux dans qui la charité est refroidie, dit saint Augustin (3). Ce sont les mauvais chrétiens, qui demeurent bien attachés à sa tête; mais qui la gâtent en quelque sorte par leur mauvaise vie, qui la refroidissent par leur défaut de charité (4).

℣. 3. EXPOLIAVI ME TUNICA MEA; QUOMODO INDUAR ILLA? LAVI PEDES MEOS, etc. L'épouse cherche des excuses frivoles pour ne pas ouvrir. Cela ne répond guère à son ardent amour. Elle veut se faire prier : mais il lui en coûtera bien des pas et des peines pour retrouver son bien-aimé, qui, las d'attendre, se retirera. Elle dit qu'elle a quitté sa tunique, ou l'habit de dessous. Les anciens le quittaient la nuit, et couchaient tout nus. On le voit dans Homère. Les héros, en se levant, prennent d'abord la tunique, et ensuite le manteau. Cela paraît aussi dans les anciennes peintures. Elle ajoute qu'elle s'est lavé les pieds. C'était l'usage dans ces pays, et généralement dans les pays chauds, où l'on marche nu-pieds et nu-jambes dans la maison, et où l'on ne se chausse que quand on sort, et quand on voyage; alors on a seulement les pieds couverts d'une sandale. Voyez *Genes.* XVIII, 4; XIX, 2; XLIII, 24. De là venait l'usage de laver les pieds aux hôtes, si commun autrefois, si recommandé dans l'Écriture (5) et dans les anciennes règles monastiques, et connu même parmi les profanes (6).

L'Époux de nos âmes veut être obéi sans délai et sans excuses. Ouvrez-lui aussitôt qu'il frappe; soyez toujours dans la vigilance, de peur qu'il ne s'éloigne et ne se retire (7). Souvenez-vous des vierges folles et craignez leur mauvais sort (8). Que vos lampes soient toujours allumées, et vos reins ceints, pour recevoir l'Époux dès qu'il paraîtra, pour lui ouvrir dès qu'il heurtera (9).

---

(1) *Anacreont. Ode* I.
Βρέφος εἰμι, μὴ φόβησαι,
Βρέχομαι δὲ κασέληνον
Κατὰ νύκτα πεπλανήμαι.
Ε'λέησα ταῦτ' ἀκούσας,
Α'νὰ δ' εὐθὺ λύχνον ἅψας
Α'νέῳξα, *etc.*

(2) *Apoc.* III. 20.
(3) *Aug. tract.* LVII. *in Joan.*
(4) *Vide Gregor. Cassiod. Bedam. hic.*
(5) I. *Timot.* V. 10.
(6) *Athen. lib.* XII. *c.* 5; XV. 15.
(7) *Theodoret. hic.*
(8) *Matt.* XXV. I.
(9) *Luc.* XII. 35.

4. Dilectus meus misit manum suam per foramen, et venter meus intremuit ad tactum ejus.
5. Surrexi ut aperirem dilecto meo ; manus meæ stillaverunt myrrham, et digiti mei pleni myrrha probatissima.

4. Mon bien-aimé passa sa main par l'ouverture de la porte, et mes entrailles furent émues au bruit qu'il fit.
5. Je me levai alors pour ouvrir à mon bien-aimé ; mes mains étaient toutes dégouttantes de myrrhe, et mes doigts étaient pleins de la myrrhe la plus précieuse.

EXPLICATION

4. D'un trés-profond respect, je me vis penetrée,
Et l'Esprit saint pour lors, par une ardeur sacrée,
S'emparant de mes sens et du fond de mon cœur,
Me fit sentir l'effet de son amour vainqueur,
Car mon consentement avoit ouvert mon ame,
A l'operation de sa divine flame.
Il forma de mon sang, comme Dieu souverain,
Le corps le plus parfait qui sortit de sa main ;
Il anima ce corps de l'ame la plus pure,
Jamais rien de si beau, ne fut dans la nature.
A ce corps animé dans le mesme moment,
Le Fils de Dieu s'unit hypostatiquement.
Que ne fit point en moy cette union sublime,
Quel fond d'humilité, quel sentiment d'estime,
Quels doux ravissemens, et quels transports d'amour,
Penetrerent mon ame en ce précieux jour !
De ce Fils Bien-aimé connoissant l'excellence,
J'admirois ses grandeurs en gardant le silence,
Et pour tous ses bienfaits, mon cœur reconnoissant,
Formoit un doux concert au Verbe s'unissant,
Et chantoit en secret au Souverain des Anges,
Un Cantique nouveau de gloire et de loüanges.
5. Aprés que, dans mon sein, le Fils Verbe éternel,
Comme homme se fut fait, et passible, et mortel,
J'employay tous mes soins, toute ma vigilance,
Afin que tous les cœurs en eussent connoissance,
Que ce Verbe incarné, que ce Souverain Roy
Pût estre aimé de tous, et qu'on suivit sa Loy ;
Mais on me découvrit la resistance extrême,
Qu'auroit à se soûmettre à son Redempteur même,
Un peuple qui toûjours, malgré tous ses forfaits,
De sa puissante main recut mille bienfaits.
C'est donc en suppliant pour ce peuple rebelle,
Que je me suis levée avec un cœur fidelle,
Qui, rompant son silence en un divin transport,
S'est ouvert à son Dieu pour gemir de son sort.
Que j'ay versé de pleurs d'une amere tristesse,
Sur ce peuple indocile aux Loix de la sagesse !
Je porte dans mes mains la myrrhe de douleur,
Et je souffre de voir l'excés de ce malheur ;
Il n'est point de travaux, point de peine si dure,
Que je n'eusse enduré pour guérir sa blessure;
Pour amolir le cœur de ce peuple obstiné,
Luy procurer l'honneur aux enfans destiné,
En le portant à croire humblement le mystere,
D'un Dieu qui se fait homme, et qui devient leur frere :
Qui leur veut enseigner, venant pour eux des Cieux,
Les moyens d'arriver dans ce lieu glorieux.
Mais peu d'entre ce peuple ingrat et miserable,
Sçauront de ce grand don la grace inestimable.

COMMENTAIRE

℣. 4. VENTER MEUS INTREMUIT AD TACTUM EJUS. Mes entrailles furent émues de compassion lorsqu'il toucha la porte, lorsqu'il heurta, lorsque j'entendis qu'il voulait essayer d'ouvrir. Je ne pus plus résister à ma compassion de le voir si longtemps à ma porte ; je me levai pour aller lui ouvrir. Quelques auteurs entendent *ce trou*, de la fenêtre à laquelle l'époux se tenait, et qu'il tâcha d'ouvrir, en mettant sa main en dedans ; car alors, et dans ce pays, il n'y avait point de vitres aux fenêtres. D'autres l'entendent du trou de la porte, par lequel on tirait, et on avançait la barre ; d'autres, d'une simple fente, ou du trou de la serrure,dans lequel l'époux mit son doigt, ou quelque chose pour ouvrir. Quelques anciens (1) ont cru que l'époux avait porté sa main sur le ventre de l'épouse au travers de la porte : *Venter meus intremuit ad tactum ejus.* Mais ce sens n'a rien de probable. Le lit nuptial n'était pas près de la porte ; et la construction du texte ne souffre point qu'on l'entende de cette façon.

La main de l'époux qui veut ouvrir, et entrer dans nos cœurs, est l'opération de sa grâce et de son Esprit (2). C'est lui qui commence notre conversion par la crainte de ses jugements qu'il nous inspire, et qui l'achève par la grâce sanctifiante qu'il répand dans nous-mêmes ; qui l'entretient par la force qu'il nous imprime, et par la douceur dont il nous remplit, pour supporter agréablement le joug du Seigneur, et pour le supporter persévéramment jusqu'à la fin.

℣. 5. SURREXI, UT APERIREM DILECTO MEO : MANUS MEÆ STILLAVERUNT MYRRHAM. En voulant ouvrir, lorsque je portai la main au verrou, ou à la barre, je sentis mes mains toutes dégouttantes de myrrhe. L'époux, en passant la main par l'ouverture qui était dans la porte, répandit de la myrrhe sur le verrou, et se retira aussitôt. Dans la cérémonie des noces (3), chez les Romains, on conduisait l'épouse chez l'époux à la lumière des flambeaux ; et ceux qui l'avaient menée, oignaient les poteaux de la porte. De là vient le nom d'*uxor*, une femme mariée. C'était aussi alors une sorte de galanterie et de politesse, de répandre

---

(1) *Rupert. Honor. Cassiod. etc.*

(2) *Vide Nyssen. et patres apud Theodor.*
(3) *Vide Brisson. de Ritu nuptiarum.*

6. Pessulum ostii mei aperui dilecto meo; at ille declinaverat, atque transierat. Anima mea liquefacta est, ut locutus est; quæsivi, et non inveni illum; vocavi, et non respondit mihi.

6. J'ouvris ma porte à mon bien-aimé, en ayant tiré le verrou; mais il s'en était déjà allé, et il avait passé outre. Mon âme s'était comme fondue au son de sa voix. Je le cherchai donc, et je ne le trouvai point; je l'appelai, et il ne me répondit point.

§ II. *Insultes et persécutions où sont exposées les âmes qui cherchent Jésus-Christ. Elles doivent prier les saints qui sont dans le ciel, de suppléer à l'impuissance où elles se trouvent sur la terre de témoigner à ce divin époux l'amour qu'elles sentent pour lui.*

7. Invenerunt me custodes qui circumeunt civitatem; percusserunt me, et vulneraverunt me. Tulerunt pallium meum mihi custodes murorum.

7. Les gardes qui font la ronde par la ville m'ont rencontrée, ils m'ont frappée et blessée. Ceux qui gardent les murailles m'ont ôté mon manteau.

EXPLICATION

6. Après tant de soûpirs et d'efforts douloureux,
Je priay donc encor pour ce peuple orgueilleux,
Qui méprise un Sauveur en son amour extreme,
Et se fait un poison de son remede même.
Mais en punition, cet adorable Epoux
S'en estoit éloigné par un juste couroux.
Si-tôt qu'il a parlé, ce Fils plein de tendresse,
Cet adorable Epoux, l'éternelle Sagesse,
Mon ame s'est fonduë aux charmes de sa voix,
Et de son juste empire elle a suivi les loix.
Quelquefois cet Epoux, pour augmenter ma flame,
Lorsque je l'appelois, se cachoit à mon ame,
Et ne répondoit pas aux desirs de mon cœur;
Cette privation redoubloit mon ardeur,
Et j'osois me flater que ma perseverance
Forceroit sa bonté de rompre son silence.
Ainsi quand je verray ce Fils mourir en Croix,
Que je l'écouteray pour la derniere fois,
Qu'on mettra dans mes mains celui seul que j'estime,
Qui, pour estre immolé, se doit rendre victime,
Qu'au tombeau l'on mettra ce Corps si précieux,
Et que l'on soustraira ce cher Fils à mes yeux;
Dans l'excés de ma peine en le voyant sans vie,
De luy parler encor je garderay l'envie:
Mon amour en tout lieu paroîtra le chercher;
Mon cœur à d'autre objet ne pourra s'attacher,
Et n'aura pour désir que d'estre en sa presence.
De sa recente mort, la parfaite évidence
Ne pourra m'arrêter; je voudray l'appeller,
Quoy que dans cet état il ne doive parler.

COMMENTAIRE

des parfums sur la porte de celle qu'on aimait, et de l'orner de fleurs et de festons (1):

At lacrymans exclusus amator limina sæpe
Floribus, et sertis operit, postesque superbos
Ungit amaracino.

Les Juifs oignaient leurs fenêtres aux jours de fêtes (2):

Herodis venere dies, unctæque fenestræ.

Enfin l'usage d'y mettre des fleurs et des festons, chez les Grecs et les Romains, est connu par toute l'antiquité (3). Athénée propose une question agitée, dit-il, depuis mille ans, pourquoi les amants couronnent de fleurs les portes de celles qu'ils aiment (4).

L'hébreu porte: *Je me suis levée pour ouvrir à mon bien-aimé; et mes mains ont été toutes dégouttantes de myrrhe, et mes doigts* ont été humectés *de la myrrhe qui était sur le manche,* ou sur la poignée *du verrou.* Verset 6: *J'ai* donc *ouvert à mon bien-aimé, etc.* Les Septante et la Vulgate joignent *le verrou* au verset 6. J'ai ouvert le verrou à mon bien-aimé, etc. Mais il s'en était déjà allé. Tout cela marque, comme on l'a déjà dit, jusqu'à quel point Dieu veut qu'on porte la fidélité à répondre à sa grâce et à sa vocation. Il répand la myrrhe, la mortification, la langueur dans l'âme qui lui manque de fidélité; il la laisse dans les ténèbres, dans la froideur; il lui refuse ses consolations, ses douceurs, ses lumières. Justes peines de son indifférence, de sa dissipation, de sa paresse. Alors elle le cherche; mais en vain: elle l'appelle; mais il est sourd à ses prières: *Quæsivi, et non inveni illum; vocavi, et non respondit mihi.* Cet Époux chaste et jaloux lui apprend, par son absence et par la peine qu'elle rencontre à le retrouver, quelle est la grandeur de sa perte et la conséquence de sa faute.

℣. 7. INVENERUNT ME CUSTODES,... PERCUSSERUNT ME,... TULERUNT PALLIUM MEUM. Voilà à quoi l'épouse s'expose, en sortant de chez elle pendant la nuit. Les gardes de la ville, la prenant pour une coureuse, la maltraitent, l'insultent, et lui ôtent son manteau, ou plutôt son voile. C'est ce voile qui couvre la tête (5), et sans lequel les femmes d'Orient ne sortent pas en public. On a vu plus haut, chapitre III, 3, une aventure à peu

---

(1) *Lucret. l.* IV.
(2) *Persius Sat.* V.
(3) *Juvenal. Satyr. 6. et alii passim.*
(4) *Athen. l.* XV. *c.* 3.
(5) *Hebr. Redidf.* רדידי Les Septante: Θέριστρον. *Scol.* Τὸ κάλυμμα μοῦ.

8. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo.

9. Qualis est dilectus tuus ex dilecto, o pulcherrima mulierum ? Qualis est dilectus tuus ex dilecto, quia sic adjurasti nos ?

8. Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, dites-lui que je languis d'amour.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

9. En quoi se distingue votre bien-aimé au-dessus de tout homme aimable, ô la plus belle d'entre les femmes ? Qu'a donc votre bien-aimé entre tous les autres hommes aimés, pour que vous nous conjuriez de cette sorte ?

EXPLICATION

7. Occupant mon esprit de cette mort cruelle,
De ce crime commis par un peuple rebelle,
Je voyois de mon Fils les terribles douleurs,
Et mes yeux se fondoient en des torrens de pleurs;
Je voyois sous le poids de sa croix accablante,
Ce fils à la mercy d'une troupe insolente,
Les Archers, les Soldats qui le chargeoient de coups,
Ces coups tomboient sur moy meurtrissant mon Epoux.
Que de sujets d'horreur, en ce que je regarde
Ceux à qui de la ville on a commis la garde.
Les Scribes, les Docteurs, et tous les Magistrats,
Soûtiennent fortement les plus grands scelerats.
Un Juge ambitieux, timide et méprisable,
Condamne l'innocent, et sauve le coupable ;
Le Juste par essence est nommé seducteur,
Et l'Auteur de tout bien appellé malfaicteur.
On oste donc ainsi la robbe d'innocence,
Devant tout l'Univers, au Saint par excellence :
Du Fils et de la Mere, en cette occasion,
O, quelle fut la peine, et la confusion !
Enfin l'on execute une sentence inique,
Que l'on avoit donnée à la clameur publique.
Je vois le Roy du Ciel d'épines couronné,
Pour son sceptre un roseau luy vient d'estre donné ;
On le presente au peuple, on le mene au Calvaire,
Où son amour le rend victime volontaire ;
Pour l'attacher en croix, les bourreaux inhumains
Luy percent de gros cloux, et les pieds, et les mains :
On éleve dans l'air cette divine Hostie,
Entre deux scelerats mon Fils donne sa vie,
Mais les cruels bourreaux, les horribles tourmens,
Moins que son grand amour ont fini ses momens.
Un soldat aussi-tôt le perce d'une lance.
Il ne put de ce coup sentir la violence,
Et mon cœur penetré du glaive de douleur,
Comme il estoit prédit, en porta la rigueur ;
Des Gardes de la ville, ainsi je fus blessée,
De la lance et des cloux mon ame fut percée.
On m'oste donc l'estime, on m'ôte mon manteau,
Quand on porte mon Fils de la croix au tombeau.
8. O Filles de Sion, mes compagnes fidelles,
Qui serez les témoins de ces peines cruelles,
Que, pour le genre humain, mon Fils voudra souffrir,
Qui le verrez en croix, comme un homme, y mourir.
Vous le verrez bien-tôt dans sa magnificence,
Triomphant de la mort, vous montrer sa puissance,
Et pour recompenser vôtre amour genereux,
Vous découvrir l'éclat de son état heureux.
Lorsque vous le verrez, hâtez-vous de luy dire,
Que je languis d'amour, que pour luy je soûpire ;
Ce n'est pas que mon Fils ignore ma langueur,
Et le puissant amour qui regne dans mon cœur,
C'est plustost pour luy faire un souverain hommage,
De tout ce que je suis, comme de son ouvrage
Qui brûle du desir de le faire honnorer,
De procurer sa gloire, et de le faire aimer.
9. Quoy donc, pourra-t-on voir sur une croix infame,
Vôtre Fils Bien-aimé parmi nous rendre l'ame,
Pendant que sous ses Loix l'Univers est soumis.
Et qu'il peut sous ses pieds mettre ses ennemis ?
Nous avons vû souvent l'éclat de ses miracles,
Et souvent de sa bouche entendu ses oracles ;
Mais quoy que pour Messie il soit de nous tenu,
Il n'est pas neanmoins de nous assez connu :
De grace, dites-nous, trés-sainte créature,
Des femmes la plus belle, et vierge la plus pure,
Quel est ce Bien-aimé, cet adorable Epoux,
Nous ne le sçaurions mieux apprendre que de vous ?
Il est du haut des Cieux venu pour nous conduire,
De ses perfections, daignez donc nous instruire,
Dites-nous les attraits de son humanité,
Et les saints attributs de sa Divinité.

COMMENTAIRE

près pareille ; mais les gardes eurent alors quelque considération pour l'épouse. Ici, ils la traitent sans respect. Les pères (1) ont regardé ceci comme une figure des persécutions que l'Église a souffertes dans la personne de ses confesseurs et de ses martyrs, de la part des persécuteurs, des empereurs, des rois païens, des hérétiques, des schismatiques, des impies, etc.

℣. 8. ADJURO VOS, FILIÆ JERUSALEM, etc. L'épouse paraît insensible aux insultes et aux coups des gardes ; elle n'est sensible qu'à l'amour qui la transporte. Elle ne s'informe que de son époux ; elle en demande des nouvelles à tous ceux qu'elle rencontre. L'hébreu (2) : *Je vous conjure, filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, que lui direz-vous ? Que je suis blessée d'amour*, ou, que je suis cette amante blessée. Les Septante ajoutent : Je vous conjure *par les forces, et les puissances de la campagne*. C'est la même chose dans leur traduction, que : *Je vous conjure par les chevreuils, et par les faons des biches*. Toutes ces expressions marquent l'amour plus vivement que tout ce que l'on pourrait dire.

℣. 9. QUALIS EST DILECTUS TUUS EX DILECTO ? A la lettre : *Votre bien-aimé par-dessus le bien-aimé ;* le plus aimé de tous les époux ; le plus

---

(1) *Theodoret. Just. Anselm. alii.*

(2) השבעתי אתכם בנות ירושלם אם תמצאו את דודי מה תגידו לו שחולת אהבה אני

§ III. *Beautés et perfections de Jésus-Christ. Sa pureté, son zèle, sa charité, sa lumière, sa sagesse, sa puissance, sa grandeur, sa force, sa douceur.*

10. Dilectus meus candidus et rubicundus ; electus ex millibus.

11. Caput ejus aurum optimum. Comæ ejus sicut elatæ palmarum, nigræ quasi corvus.

L'ÉPOUSE.

10. Mon bien-aimé éclate par sa blancheur et par sa rougeur ; il est choisi entre mille.

11. Sa tête est comme un or très pur ; ses cheveux, comme les jeunes rameaux des palmiers, et noirs comme le corbeau.

EXPLICATION

10. En beauté, mon Epoux tous les hommes surpasse,
Il est Fils du Trés-haut, rien ne l'égale en grace :
On voit sur son visage une rare blancheur,
De la gloire du Pere on y voit la splendeur ;
Il est la pureté, la parfaite innocence,
Et le Pere, et le Fils ont la même substance,
Il est Dieu de lumiere ; il est la Verité,
Et sa divine Essence est toute charité.
Sa celeste blancheur le peut faire connoître :
Mais ce Fils bien-aimé, comme homme a voulu naître,
Et prendre le limon, dont le premier mortel
Fut autrefois formé des mains de l'Eternel ;
Il est couvert du sang qu'il a voulu répandre :
C'est d'où vient sa rougeur, qui pourra le comprendre ?
Cet adorable Epoux, entre mille est choisi,
Auprés de ce Soleil tout astre est obscurcy :
Tout homme tient de luy la vie et la lumiere,
Et devant sa splendeur doit baisser la paupiere.
11. Le Chef de mon Epoux est sa divinité.
Qui contient toute chose en sa simplicité ;
De cet estre si pur, l'éternelle durée,
Par l'or pur et solide est aussi figurée.
Les amis de l'Epoux par ses cheveux marquez
De contradictions se trouvent attaquez ;
Ils portent du corbeau la noirceur apparente,
Mais ils sont des Palmiers, par leur grace éminente.
Ses cheveux noirs encor marquent ses jugemens,
Qui sont fort au dessus des communs sentimens,
Et dont la profondeur avec justice étonne,
Quand on voit les effets que sa sagesse ordonne.

COMMENTAIRE

cher de tous les bien-aimés ; le seul bien-aimé. Cela insinue l'amour infini que nous devons à Dieu (1) : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces.* Il sera votre unique bien-aimé ; vous n'aurez de tendresse, d'affection dominante, de zèle que pour lui ; vous règlerez de telle sorte votre amour, que Dieu occupe toujours la première place dans votre cœur (2) : *Beatus qui amat te, et amicum in te, et inimicum propter te.*

℣. 10. DILECTUS MEUS CANDIDUS, ET RUBICUNDUS. Il est d'un teint délicat et blanc ; mais rehaussé d'un rouge vermeil et brillant. On peut traduire l'hébreu (3) : *Il est d'une blancheur éclatante*, d'un blanc à éblouir. Voyez *Job*, XXVIII, 18. *Thren.* IV, 7 et I. *Reg.* XVI, 12, où l'on montre que le terme hébreu, qu'on traduit ordinairement par *rouge*, signifie aussi *brillant*, éclatant :

> Candor erat qualem refert Latonia Luna,
> Et color in niveo corpore purpureus.

Les pères (4) appliquent à Jésus-Christ toute cette élégante description que l'épouse fait ici de son bien-aimé ; mais, dans un sens mystique, et avec assez de différences quant à l'application particulière de chaque qualité. La blancheur et la rougeur de ce divin Époux marquent, selon les uns, l'humanité et la divinité ; selon d'autres, la pureté de sa conception et de sa naissance, et les souffrances de sa passion. Ou bien : Il a été rouge, et ensanglanté dans sa passion, et blanc et éclatant dans sa résurrection.

ELECTUS EX MILLIBUS. L'hébreu à la lettre (5) : *Il porte l'étendard au milieu de dix mille.* On donne le drapeau aux meilleurs soldats. Celui qui le porte est distingué par-dessus tous les autres ; il se fait remarquer de toute l'armée. Tel est mon bien-aimé entre tous les jeunes hommes. On trouve dans Moschus une description de l'amour, qui a assez de rapport à celle que l'épouse fait de son bien-aimé, et qui fait voir quel était le goût des anciens sur la beauté (6) : *C'est*, dit-il, *un enfant très aisé à distinguer. Vous le reconnaîtrez entre vingt. Son teint n'est pas blanc ; mais vif, et couleur de feu. Ses yeux sont fiers et ardents. Son esprit est malin ; son parler est doux, et sa voix coule comme le miel. Lorsqu'il se fâche, il est violent et farouche. Sa tête est couverte de cheveux frisés, etc.*

℣. 11. CAPUT EJUS AURUM OPTIMUM. Sa tête est aussi belle, aussi précieuse que l'or le plus pur.

---

(1) *Deut.* VI. 5. - *Matt.* XXII. 37.

(2) *Aug. Confess. l.* IV. *c.* 4.

(3) דודי צח ואדום Λευκὸς καὶ πυρρός.

(4) *Vide Theodoret. Just. hic. Ambros. de virgin. lib.* I. *Hieron. in Isai.* LIII. *et* LXIII. *et alii.*

(5) דגול מרבבה *Sym.* Ἐπίλεκτος, *Aqu.* Ἐκλελεγμένος. Les Septante : Ἐκλελοχισμένος.

(6) *Mosch. Idyll.* I.
Ἔστι δ' ὁ παῖς περίσαμος ἐν εἴκοσι πᾶσί μάθοις νιν.
Χρῶτα μὲν οὐ λευκός, πυρὶ δ' εἴκελος. Ὄμματα δ' αὐτοῦ
Δριμύλα καὶ φλογόεντα, κακαὶ φρένες, ἁδὺ λάλημα.
Οὐ γὰρ ἴσον νοέει, καὶ φθέγγεται. Ὡς μέλι φωνά, *etc.*

12. Oculi ejus sicut columbæ super rivulos aquarum, quæ lacte sunt lotæ, et resident juxta fluenta plenissima.

12. Ses yeux sont comme les colombes auprès des ruisseaux, lesquelles sont lavées dans du lait, et se tiennent sur le bord des plus grands courants d'eau.

EXPLICATION

12. De mon divin Epoux je compare les yeux,
Aux astres bien-faisans qui brillent dans les Cieux,
Qui, dans le cours reglé de leur vaste cariere,
Répandent en tous lieux la vie et la lumiere ;
Je les compare encor ces yeux de mon Epoux,
Dont les regards perçans sont pleins d'attraits si doux ;
A la chaste beauté de ces colombes pures,
Qui sont de l'Esprit Saint les expresses figures ;
Et qui, par sa bonté, du lait ont la blancheur,
Et reçoivent de luy l'inestimable honneur
De faire leur demeure au bord des eaux vivantes,
Qui leur ont conféré des graces abondantes,
Les dons de charité,d'esperance, et de foy,
Et des secours puissans pour observer la Loy.
Heureuse mille fois l'ame en ces eaux lavée,
Que jamais le peché de leurs fruits n'a privée.

COMMENTAIRE

On donne l'épithète d'*or* ou de *doré* à tout ce qui mérite le plus d'estime ; l'âge d'or, les pommes d'or, la médiocrité d'or, *aurea mediocritas ;* la bouche d'or, une fontaine d'or, etc. On peut croire aussi que la chevelure de l'époux était réellement dorée, non par sa couleur naturelle ; car il est dit plus bas que ses cheveux étaient noirs ; mais par artifice, et par la poudre d'or dont on les chargeait. Josèphe (1) nous dit expressément que les gardes de Salomon portaient de grands cheveux, qu'ils chargeaient de limailles d'or ; ce qui les faisait paraître aux rayons du soleil, comme tout brillants d'or. Du temps d'Homère, les hommes entrelaçaient leur chevelure avec des fils d'or (2) : *Est apud Homerum virorum crinibus aurum implexum*, dit Pline. L'empereur Commode (3), Lucius Verus (4), et Gallien (5) avaient encore cette coutume. Anacréon (6) veut qu'on lui peigne son mignon avec une chevelure brillante, dorée au-dessus et noire au-dessous. C'est ainsi qu'était celle de Salomon.

COMÆ EJUS QUASI ELATÆ PALMARUM. Le palmier produit ses feuilles, ou, si l'on peut parler ainsi, sa chevelure au haut de son tronc (7) : *Coma omnis in cacumine*, dit Pline. En effet, la figure de cet arbre et les feuilles qu'il produit, le rendent en quelque sorte semblable aux cheveux de l'homme. Il ne pousse pas de branches qui s'étendent au long, et au large comme les autres arbres ; mais seulement des feuilles et du fruit au haut de sa tige. Le palmier femelle ne produit rien, s'il n'est planté auprès du palmier mâle ; et si celui-ci vient à mourir, l'autre demeure stérile. Le mâle porte une manière de fruit, qui sert d'enveloppe à une fleur, laquelle donne la fécondité au palmier femelle (8). C'est ce fruit du palmier mâle, qu'on nomme *elatæ*. L'épouse compare la chevelure de son époux à un palmier qui commence à pousser ses feuilles, et ses fleurs. L'hébreu (9) : *Les cheveux qui pendent sur son front, sont pendants,* ou flottants, ou crépus, *et noirs comme un corbeau.* Les Septante (10) sont semblables à la Vulgate. On sait que les cheveux noirs passaient pour les plus beaux (11) :

Spectandum nigris oculis, nigroque capillo.

℣ 12. OCULI EJUS SICUT COLUMBÆ SUPER RIVULOS AQUARUM, QUÆ LACTE SUNT LOTÆ. Qui sont d'une blancheur pareille à celle du lait. Les pigeons sont ordinairement blancs dans la Syrie et dans l'Italie. Columelle dit que c'est la couleur ordinaire de cet oiseau (12). Le psaume LXVII, 14, parle aussi de la blancheur des colombes. Mais, dans nos pays, ils sont plutôt couleur d'ardoise ; et Charon de Lampsaque, cité dans Athénée (13), dit que les Grecs n'avaient jamais vu de pigeons blancs avant la bataille qu'ils gagnèrent sur les Perses, près du mont Athos. Mais pourquoi s'attacher ici avec tant de soin à relever la couleur blanche des colombes,

---

(1) *Joseph. Antiq. lib...* Μηκίσταις μεν καθειμένοι χαίτας, ἐνδεδυμένοι δὲ χιτωνας τῆς τυρίας πορφύρας, ψῆγμα δὲ χρυσίου καθ' ἡμέραν αυτων ἐπέσηθον ταῖς κόμαις, ὡς στίλβειν ἀυτῶν τὰς κεφαλὰς τῆς ἀυγῆς τοῦ χρυσιου πρὸς τον ἥλιον ἀντανακλωμένης.

(2) *Plin. tib.* XXXIII. *c.* I.

(3) *Lamprid. in Commodo.*

(4) *Spartian. in Ælio Vero.*

(5) *Trebell. in Gallieno.*

(6) *Anacreon. Ode* 24.
Τὸν ἑταῖρον ὡς διδάσκω.
Λιπαρας κόμας ποίησον
Τὰ μεν ἔνδοθεν μελαίνας,
Τα δ' ἐς ἄκρον ἡλίῶσας.

(7) *Plin. l.* XIII. *c.* 4.

(8) *Theodoret. hic.* Ο'ι γὰρ ἐλάται καρπὸς εισι φοινίκων ἀρσένων, τοῖς θηλεσι επιβαλλόμενοι, και ὡρίμους γίνεσθαι παρασκευάζοντες τοὺς ἐκείνων καρποῦς. *Vide et Dioscorid. liv.* I. *c.* 126.

(9) קוצותיו תלתלים שחרות כעורב

(10) Βοστρυχοι αυτοῦ ἐλαταί, μέλανες ὡς κόραξ.

(11) *Horat. de arte poët. Anacreon. od* 24. *de Bathyllo.*
Μέλαν ὄμμα γοργὸν ἔστω
Κεκεραμένον γαλήνῃ.

(12) *Columel. de re Rust. l.* VIII. *c.* 8. Color albus qui ubique vulgo conspicitur, a quibusdam non nimium laudatur. In vagis maxime est improbandus, quod eum facillime speculatur accipiter. Voyez aussi la fable CI d'Ésope.

(13) *Athen. l.* IX. *c.* II.

13. Genæ illius sicut areolæ aromatum consitæ a pigmentariis. Labia ejus lilia distillantia myrrham primam.

13. Ses joues sont comme de petits parterres de plantes aromatiques, qui ont été plantées par les parfumeurs. Ses lèvres sont comme des lis qui distillent la myrrhe la plus pure.

EXPLICATION

13. Comme dans un jardin les differentes fleurs,
Par la diversité de leurs belles couleurs,
Plaisent par leur odeur, et leur ordre agreable ;
Ainsi de mon Epoux la grace inseparable,
Répandant sur son teint les celestes clartez,
Des plus charmantes fleurs luy donnent les beautez ;
Elle y fait admirer une douceur extrême,
L'humilité profonde, et la grandeur suprême,
La prudence et la force y brillent en leur lieu,
Aimable arrangement que fait la main de Dieu.
Et toutes ces vertus dont l'éclat m'a ravie,
Portent la bonne odeur de l'éternelle vie.
Les discours de l'Epoux, source de sainteté,
Des lis dans tous les cœurs portent la pureté,
Du Royaume des Cieux la richesse il déploye,
Et pour nous y mener en découvre la voye ;
Que cette voye est pure! elle instruit le pecheur,
Que Dieu veut retirer de l'éternel malheur.
Les lévres de l'Epoux ont distilé la myrrhe,
Qui de la penitence annonce le martyre.

COMMENTAIRE

pour les comparer aux yeux de l'époux? Ce n'était sûrement pas une louange d'avoir les yeux blancs. Il faut donc traduire : Ses yeux sont comme ceux des colombes les plus belles et les plus blanches. Ses yeux sont aussi vifs, aussi rouges, aussi brillants que ceux des colombes blanches. La couleur du plumage relève encore le feu et la rougeur de leurs yeux. On a déjà vu plus haut les yeux de l'Épouse comparés à ceux des colombes (1). Quant au sens mystique des cheveux et des yeux de l'époux, on peut voir ce qui a été dit précédemment.

℣. 13. GENÆ ILLIUS SICUT AREOLÆ AROMATUM CONSITÆ A PIGMENTARIIS. L'épouse compare le poil qui couvrait légèrement les joues de son époux et les parfums dont sa barbe était arrosée, aux compartiments d'un jardin plein de fleurs et de plantes aromatiques (2).

Tum mihi prima genas vestibat flore juventa.

L'hébreu (3) est traduit assez différemment : *Ses joues sont comme des planches de plantes aromatiques,* comme *des tours,* ou des vases en façon de tours, remplis *de parfums ;* ou comme des plantes qui croissent et qui grandissent. Les Septante (4) : *Ses mâchoires sont des boîtes à parfum, qui répandent de l'huile de senteur.* L'épouse compare le visage de son époux ruisselant d'huile de senteurs, à une boîte à parfum. Le nom *de tours,* en cet endroit, ne peut avoir un autre sens. La forme de ces boîtes leur a fait donner ce nom de tours.

LABIA EJUS LILIA DISTILLANTIA MYRRHAM PRIMAM. Il y a des lis rouges et des lis blancs. C'est aux premiers que l'épouse compare les lèvres de son époux ; la comparaison de ses lèvres avec des lis blancs n'aurait aucune grâce. Elle ajoute que ces lis répandent la myrrhe, pour marquer la grâce avec laquelle son bien-aimé parlait, la douceur de ses paroles et la politesse de ses discours. Au lieu de *la plus pure myrrhe ;* à la lettre : *La première myrrhe,* l'hébreu porte (5) : *La myrrhe passante,* qui passe par les mains de tout le monde, approuvée de tout le monde, ou qui coule, qui sort la première de l'incision. C'est la plus pure et la meilleure. On dit en hébreu d'un argent de bon aloi, *qu'il passe chez le marchand* (6). Ainsi on peut dire à proportion, *de la myrrhe qui passe,* pour marquer de la myrrhe épurée, choisie, excellente.

Les joues du Sauveur peuvent marquer son admirable modestie ; et ses lèvres, la douceur de ses discours. Il nous a dit de lui-même dans l'Évangile (7), qu'il était doux et humble de cœur ; il a livré ses joues aux soufflets (8), aux outrages et aux crachats pour notre salut ; il a été rassasié d'opprobres (9) pour expier notre orgueil et pour nous apprendre à souffrir à son exemple (10). Les charmes de ses discours étaient tels que ses plus grands ennemis ne pouvaient leur résister. Ceux qui avaient été envoyés pour le prendre, s'en retournèrent vers les pharisiens, leur disant que jamais homme n'avait parlé comme lui (11). Et, lorsqu'il expliquait les Écritures aux disciples qui allaient à Emmaüs, ils se sentaient transportés intérieurement d'une vive ardeur (12), en même temps que leur esprit était éclairé et instruit. La myrrhe qui découle de ses lèvres marque la salutaire austérité de la parole évangélique.

---

(1) *Cant.* I. 15 ; IV. 1.
(2) *Virgil. Æneid.* 8.
(3) לחיו כערוגת הבשם מגדלות מרקחים
(4) Σιαγόνες αὐτοῦ ὡς φιάλαι τοῦ ἀρώματος φύουσαι μυρεψικά.
(5) מור עבר Les Septante : Σμύρναν πλήρη.
(6) *Genes.* XXIII. 16. *in Heb.*
(7) *Matt.* XI. 29.
(8) *Thren.* III. 30.
(9) *Jerem. ibidem.*
(10) I *Petri.* II. 21.
(11) *Joan.* VII. 46. — (12) *Luc.* XXIV. 32.

14. Manus illius tornatiles, aureæ, plenæ hyacinthis. Venter ejus eburneus, distinctus sapphiris.

15. Crura illius columnæ marmoreæ quæ fundatæ sunt super bases aureas. Species ejus ut Libani, electus ut cedri.

14. Ses mains sont d'or et faites au tour, ornées d'hyacinthes ; sa poitrine est comme d'un ivoire enrichi de saphirs.

15. Ses jambes sont comme des colonnes de marbre, posées sur des bases d'or ; sa forme est comme celle du Liban ; et il se distingue entre les autres hommes, comme les cèdres parmi les autres arbres.

EXPLICATION

14. Comme un ouvrage au tour dans sa perfection,
Des plus intelligens fait l'admiration ;
Ainsi de mon Epoux les œuvres excellentes,
Qui ne peuvent sortir que de ses mains puissantes,
Obligent d'avoüer que ses mains toutes d'or,
De la Divinité nous marquent le trésor.
La droite en son pouvoir a les jours de la vie (1),
Et de gloire et de biens sa main gauche est remplie.
La blancheur de l'yvoire et sa solidité,
Font voir de mon Epoux la double qualité
D'homme qui s'est couvert de nôtre chair mortelle,
Et de Dieu qui possede une gloire éternelle,
Grand par ses attributs qui n'ont rien de borné ;
Ce sont-là les saphirs dont il est couronné.
15. Mon Epoux qui des biens est l'éternelle source,
Par des pas de geant a commencé sa course.
Il est venu des Cieux pour apporter la paix,
Et gagner tous les cœurs par les plus doux attraits.
Qu'il a pour cet effet entrepris de voyages,
Et qu'il a parcouru de bourgs et de villages !
Aux colomnes de marbre on peut bien comparer
Sa force et les travaux qu'il voulut endurer,
Et que sa charité luy fit seule entreprendre :
On les peut admirer, on ne les peut comprendre.
La hauteur du Liban, ses ornemens divers,
En font le plus beau lieu qui soit dans l'Univers,
D'un côté l'on y voit d'agréables prairies,
D'autres sont des ruisseaux et des vignes fleuries ;
Mais toutes ces beautez n'ont plus rien de charmant,
Quand je vois cet époux que j'aime uniquement,
Qui renferme en son être une richesse immense,
La bonté, la sagesse, avec l'indépendance,
Qui, demeurant le même en son éternité,
Est la beauté nouvelle et l'ancienne beauté.

COMMENTAIRE

℣. 14. MANUS ILLIUS TORNATILES AUREÆ, PLENÆ HYACINTHIS. Les bras et les doigts de ses mains sont aussi ronds et aussi proportionnés que s'ils étaient faits au tour ; ses mains sont aussi belles que si elles étaient d'or ; les veines qui y paraissent au travers de la peau fine et délicate, sont comme autant de pierres d'hyacinthe. Cette pierre est d'un jaune tirant sur le brun. L'hébreu (2) : *Ses mains sont des anneaux d'or, avec des pierres de Tharsis enchassées.* Ce qu'on peut entendre ainsi : Ses doigts et ses bras sont chargés de bagues et d'anneaux d'or, ornés de pierres précieuses de Tharsis. On ne sait pas quelles sont ces pierres que l'Écriture nomme ici Tharsis. Moïse en fait encore mention dans l'Exode (3). Les interprètes l'expliquent assez diversement ; mais la plupart sont pour la chrysolithe, qui est transparente, de couleur d'or, et qui jette un beau feu. La chrysolithe fine est d'un jaune verdâtre.

VENTER EJUS EBURNEUS, DISTINCTUS SAPPHIRIS. Il a la blancheur de l'ivoire et l'éclat du saphir. Sous le nom de ventre, l'épouse entend peut-être le haut de la poitrine, qui se voyait à découvert ; ou bien, elle veut marquer les habits qui couvraient le ventre. Les Septante et quelques autres interprètes traduisent l'hébreu par (4) : *Son ventre est comme une boîte d'ivoire, avec des pierres de saphir.* Le texte à la lettre : *Ses intestins sont un ivoire poli,* ou une boîte d'ivoire ; ou plutôt, ils sont renfermés comme dans un vase d'ivoire, orné de saphir. Ces descriptions se rencontrent aussi dans le genre égyptien, comme on peut le voir dans la stèle de la princesse Moutiritis, au musée égyptien du Louvre.

Les mains de l'Époux mystique sont ses œuvres, ses bienfaits, sa puissance ; son ventre marque sa miséricorde ou sa sagesse infinie. Le Seigneur Jésus a bien fait toutes choses (5) ; il a comblé de biens et de grâces tous les lieux où il a passé (6) ; sa miséricorde est éternelle et infinie ; elle ne se borne point à un seul peuple, à une seule nation, elle embrasse tout le monde. De même que le crime d'Adam a infecté tout le genre humain, ainsi le sang et la mort du Sauveur ont délivré tout le monde (7) ; Il veut le salut de tous (8) ; et personne ne périrait, si personne ne voulait périr ; il nous a préparé, mérité, acquis à tous des trésors infinis de grâces.

℣. 15. CRURA ILLIUS COLUMNÆ MARMOREÆ, FUNDATÆ SUPER BASES AUREAS. Sa chaussure, toute brillante d'or, est comme la base de ses jambes, qui sont aussi belles, aussi fermes que des colonnes de marbre. Elle parle des jambes et des cuisses, autant qu'on pouvait les apercevoir au-

(1) *Prov.* III. 16.
(2) ידיו גלילי זהב ממלאים בתרשיש
(3) *Exod.* XXVIII.
(4) מעיו עשת שן מעלפת ספירים Les Septante : Κοιλία αὐτοῦ πυξίον ἐλεφάντινον ἐπὶ λίθου σαπφείρου. *Ita Cast. Tig.*
(5) *Marc.* VII. 37.
(6) *Act.* X. 38.
(7) I. *Cor.* XV. 22. — (8) I. *Timot.* II. 4.

16. Guttur illius suavissimum, et totus desiderabilis. Talis est dilectus meus, et ipse est amicus meus, filiæ Jerusalem.

17. Quo abiit dilectus tuus, o pulcherrima mulierum? quo declinavit dilectus tuus? et quæremus eum tecum.

16. Le son de sa voix a une admirable douceur; et il est tout aimable. Tel est mon bien-aimé; tel est celui que j'aime véritablement, ô filles de Jérusalem.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

17. Où est allé votre bien-aimé, ô la plus belle d'entre les femmes? où s'est retiré votre bien-aimé? et nous irons le chercher avec vous.

EXPLICATION

16. Que sa divine voix annonce de merveilles!
Elle charme encor plus le cœur que les oreilles,
Ses discours, plus que l'or, sont beaux et précieux,
Plus qu'un rayon de miel ils sont délicieux;
Mon Epoux est enfin l'uniquement aimable,
Il est bon, il est saint, il est tout desirable.
Tel est donc mon amy, tel est mon bien-aimé.
Mon ennemy toûjours par luy fut désarmé.
O filles de Sion, si chastes, si prudentes,
A servir cet Epoux soyez toûjours ferventes.
17. Vous nous avez dépeint les rares qualitez,
Qui rendent vôtre Epoux ineffable en beautez,
O Vierge la plus pure, Epouse tres-fidelle,
Et sans comparaison des femmes la plus belle!
Daignez nous dire encor, où cet Epoux charmant
Veut faire sa demeure en nous abandonnant.
Nous ne trouvons de biens qu'en sa seule presence,
Et rien ne peut icy nous plaire en son absence.
Avec vous permettez que nous puissions chercher,
L'Epoux à qui nos cœurs desirent s'attacher,
Et si vôtre bonté vouloit bien nous conduire,
Quand nous l'aurons trouvé rien ne nous pourra nuire.

COMMENTAIRE

dessous de la robe. Aquila et Théodotion traduisent (1) : *Ses jambes sont comme des colonnes de marbre de Paros, posées sur des bases d'or*. L'hébreu שש *schesch,* signifie un marbre précieux. Ici, et *Esth.*, I. 6, et I. *Par.* XXIX, 2. Ce terme signifie aussi une étoffe fine. Et c'est peut-être ce qui l'a fait prendre pour le marbre de Paros, qui est blanc.

SPECIES EJUS UT LIBANI; ELECTUS UT CEDRI. Autant le Liban s'élève au-dessus des autres montagnes, et le cèdre domine les autres arbres des forêts, autant mon bien-aimé l'emporte par sa grandeur, par sa taille, par sa bonne mine, sur les autres hommes. Sous le nom des jambes de l'époux, quelques pères (2) ont entendu les apôtres, qui sont comme les colonnes de l'Église (3). Ils sont posés sur Jésus-Christ, comme sur leur base, comme sur un fondement inébranlable; de là vient qu'il a été dit à saint Pierre (4) : *Vous êtes pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église.*

℣. 16. GUTTUR ILLIUS SUAVISSIMUM; TOTUS DESIDERABILIS. L'hébreu, à la lettre (5) : *Son palais n'est que douceurs; et il n'est lui-même tout entier que désirs,* qu'amour, que délices. Les Septante (6) : *Son gosier n'est que douceur; et lui n'est que désirs.* Sa respiration, son haleine, le son de sa voix, ses discours sont d'une douceur charmante. Tel était le bien-aimé de l'épouse. Tel fut, dans un sens plus relevé, le Sauveur du monde, dont il est écrit (7) : *Speciosus forma præ filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis; propterea benedixit te Deus in æternum.* Mais ses charmes sont tous dans l'intérieur. C'est là qu'est la beauté réelle et subsistante. C'est à cette beauté intérieure, à la perfection, que doivent tendre les âmes qui aspirent à l'honneur de devenir ses épouses.

---

(1) *Aqu. et Theod.* Στῦλοι πάρινοι.
(2) *Ambros. in Psal.* CXVIII. - *Gregor. Nyssen. Carpath. hic. etc.*
(3) *Galat* II. 9. - *Ephes.* II. 20.
(4) *Matt.* XXXI. 18.
(5) חכו ממתקים וכלו מחמדים
(6) Φάρυγξ αὐτοῦ γλυκασμοὶ, καὶ ὅλος ἐπιθυμία.
(7) *Psal.* XLIV. 3.

CHAPITRE VI

§ I. L'Église est comme le jardin de Jésus-Christ; c'est là qu'il trouve ses délices. Beautés de l'Église. Elle est l'unique objet de l'amour de Jésus-Christ. Son bonheur fait l'admiration des anges. Elle est en même temps la joie du ciel et la terreur des puissances de l'enfer.

1. Dilectus meus descendit in hortum suum ad areolam aromatum, ut pascatur in hortis, et lilia colligat.

L'ÉPOUSE.

1. Mon bien-aimé est descendu dans son jardin, dans le parterre des plantes aromatiques, pour se nourrir dans ses jardins, et pour y cueillir des lis.

EXPLICATION

1. Cet ami si parfait, cet adorable Epoux,
En mourant sur la Croix s'éloignera de vous ;
Mais si vous n'avez plus sa presence sensible,
Il vous protegera par sa grace invisible.
Il veut donc accomplir ses amoureux desseins,
Descendant aux Enfers pour visiter ses Saints ;
Tous sont comme un jardin plein d'agréables plantes,
Autant belles à voir qu'elles sont excellentes.
Il y va pour cueillir ces lis mysterieux,
Ces lis qu'il veut placer avec luy dans les Cieux.
En effet, dans ce jour brillant et magnifique,
Il joindra cette troupe à la troupe angelique,
Quand, revêtu de gloire et de force et d'honneur,
Il ouvrira le Ciel pour l'éternel bonheur :
Ainsi s'éloignera cet Epoux et ce Pere.
Mais pour vous consoler dans ce lieu de misere,
Il veut être avec vous sans en être apperçû :
Que cet amour est grand, mais qu'il est peu concû !
Car, durant tous les temps, la sainte Eucharistie
Renfermera pour tous cette divine Hostie.
Et l'on verra toûjours par un secours puissant.
L'esprit de ce Sauveur dans l'Eglise agissant.
Il faut pour être heureux vivre dans cette Eglise.
De ses divines loix il faut que l'on s'instruise,
Qu'on goûte en ce jardin les doux fruits des vertus.
En suivant les sentiers que les Saints ont battus.
Les plants de ce jardin sont autant de merveilles ;
Icy l'on voit briller des Vierges sans pareilles,
Là des vaillans Martyrs, là d'illustres Docteurs,
Là des Hermites saints, là des zelez Pasteurs !
Mon Bien-aimé nourrit de sa chair adorable,
Et de sa sainte Loy cette troupe à sa table,
Qu'il place ensuite aux Cieux comme de belles fleurs,
Qui n'apprehendent plus l'hyver ny ses rigueurs.

COMMENTAIRE

℣. 1. DILECTUS MEUS DESCENDIT IN HORTUM SUUM, etc. C'est la réponse de l'épouse à la demande que lui avaient faite les filles de Jérusalem, à la fin du chapitre précédent : *Où est-il allé votre bien-aimé ; et nous l'irons chercher avec vous ?* Il est allé dans son jardin, pour y moissonner des lis, pour y paître son troupeau, ou pour s'y repaître soi-même : *Ut pascatur in hortis*. L'hébreu (1) peut se prendre en sens actif et passif ; et les Septante l'ont pris comme si l'époux y eût conduit son troupeau ; et c'est ce qui paraît plus probable. On l'a déjà représenté plus haut (2) sous l'idée d'un pasteur : mais ce n'est point un pasteur vulgaire, qui aille conduire ses brebis dans les montagnes ; il les mène dans des jardins remplis de lis et de plantes aromatiques. C'est là qu'ils passent le jour. Pour cette fois, il s'y était retiré même pendant la nuit, parce que son épouse n'avait pas voulu les ouvrir assez tôt (3) : il s'était en quelque sorte vengé de son indifférence et de ses délais, par ce retour si prompt et si brusque. L'épouse eut tout le loisir de se repentir de sa négligence. Il fallut chercher longtemps, passer la nuit à parcourir la ville, s'exposer aux insultes et aux mauvais traitements de la garde. Voilà une figure de ce qui arrive à ceux qui rejettent et qui méprisent les dons de Dieu, et les faveurs qu'il leur offre. Ils sont obligés de gémir, de demander, de chercher longtemps et avec peine, ce qui leur avait d'abord été offert sans qu'ils l'eussent demandé. « Je puis bien vous chercher, dit saint Ambroise (4) ; mais je ne puis vous trouver, si vous ne voulez que je vous rencontre : Vous voulez bien qu'on vous trouve ; mais vous exigez qu'on vous cherche longtemps : *Et tu quidem vis inveniri ; sed vis diu quæri, vis diligentius indagari.* »

---

(1) לרעות בגנים Les Septante : Ποιμάνειν ἐν κήποις.
(2) *Cant.* I. 6. 7.
(3) *Cant.* V. 6.
(4) *Ambros. in Psal.* CXVIII, XXII. *n.* 32.

2. Ego dilecto meo, et dilectus meus mihi, qui pascitur inter lilia.

3. Pulchra es, amica mea, suavis, et decora sicut Jerusalem; terribilis ut castrorum acies ordinata.

2. Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi, lui qui se nourrit parmi les lis.

L'ÉPOUX.

3. Vous êtes belle, ô ma bien-aimée, et pleine de douceur; vous êtes belle comme Jérusalem, et terrible comme une armée rangée en bataille.

EXPLICATION

2. A chercher cet Epoux mettez donc vôtre étude,
Vous vous délivrerez de toute inquietude,
Si l'amour de luy plaire et de le posseder,
Hors de luy comme un rien vous fait tout regarder,
Et si l'appas trompeur du faux plaisir du vice,
Loin de vous enchanter, cause vôtre supplice.
Qu'il soit, ce cher Epoux, vôtre souverain bien,
Qu'il fasse vôtre joye et soit vôtre soûtien,
Pratiquez les vertus en suivant son exemple,
Et qu'il trouve dans vous sa victime et son temple;
Car c'est dans la souffrance et dans la sainteté,
Qu'il se plaist à cueillir des lis de pureté.
En le trouvant ainsi, vous aurez l'avantage,
De tenir avec moy ce celeste langage :
C'est à mon Bien-aimé que je suis pour jamais,
Il comblera mon cœur d'une éternelle paix,
Je suis toute à ce Dieu que j'adore et que j'aime,
Comme il est tout à moy par un amour extreme,
Et quoi qu'il soit heureux par sa divinité,
Dans sa propre splendeur de toute éternité,
Les solides vertus que sa divine flame,
Comme autant de beaux lis fait naître dans une ame,
Sont un cher aliment qui plaît à ce grand Dieu,
Et qu'on luy doit offrir en tout temps, en tout lieu.
3. Vôtre rare beauté m'est toûjours agréable,
Et vous fait approcher de mon Etre adorable.
Epouse bien-aimée et pleine de douceur,
Vous avez trouvé grace et faveur dans mon cœur.
Comme Jerusalem, par mes grandes largesses,
Vous avez la beauté, vous avez les richesses :
Je fais briller en vous comme dans ma Cité,
Mille traits lumineux de ma Divinité :
C'est de là que je mets en vous ma complaisance,
Que j'y fais éclater ma bonté, ma puissance,
Que je vous fais l'appuy des Fidelles soûmis,
Que je vous rends terrible à tous vos ennemis,
Plus qu'au jour d'un combat ne paroît redoutable,
En bataille rangée, une armée innombrable.

COMMENTAIRE

℣. 2. EGO DILECTO MEO. C'est ce que l'épouse dit en abordant et en embrassant son époux, qu'elle avait si longtemps cherché. En quelque lieu qu'il soit, il est à moi, comme je suis à lui; lui qui se repaît, ou plutôt, *qui paît son troupeau parmi les lis.* C'est la quatrième nuit. Voyez plus haut, chapitre II, 16.

℣. 3. PULCHRA ES, AMICA MEA, SUAVIS, ET DECORA SICUT JERUSALEM. L'hébreu (1) : *Vous êtes belle, ma bien-aimée, comme Thersa, agréable comme Jérusalem.* Thersa était une ville fameuse dans la tribu d'Éphraïm (2), et la capitale de ce canton, avant qu'on eût bâtie Samarie. Jéroboam et les premiers rois d'Israël y avaient établi leur demeure ordinaire (3). La beauté de sa situation lui avait fait donner le nom de *Thirtsâh* ou *Thertsâh*; c'est-à-dire, chérie, agréable. Jérusalem était aussi alors une des plus belles villes d'Orient. Ce n'est pas sans raison que l'auteur compare l'épouse aux deux plus belles villes de Palestine. Cette comparaison est noble et magnifique. Les grandes villes sont nommées les filles des provinces, et les mères des moindres villes. Les Septante (4), et les autres interprètes grecs ont pris le nom de *Thirtsâh* dans sa signification littérale : *Vous êtes belle comme une bienveillance,* comme la chose du monde la plus agréable. L'Église est belle comme Jérusalem; non comme la Jérusalem terrestre, mais comme la céleste (5), la patrie de tous les vrais enfants de Dieu. Quoique cette vie ne soit qu'un exil, et que nous soyons tous étrangers en ce monde, cependant, tous ceux qui demeurent fidèlement attachés à la communion, à la doctrine de l'église catholique, et qui travaillent efficacement à devenir des membres vivants de ce corps auguste, dont Jésus-Christ est le chef, sont déjà par l'espérance dans la Jérusalem céleste; ils sont les domestiques du Seigneur, et les concitoyens du ciel (6).

TERRIBILIS UT CASTRORUM ACIES ORDINATA. Votre beauté, vos attraits sont plus forts que toute une armée. Qui pourrait tenir devant vous? L'époux ne parle point ici d'une frayeur causée par la présence d'un danger de mort, ou d'un malheur que l'on craint; mais simplement de la force de l'amour, et des plaies que ses charmes sont capables de faire dans un cœur. Si les beautés profanes sont capables de faire sur les hommes de si fortes impressions, que le Sage, pour les exprimer, se serve de la comparaison d'une armée rangée en bataille, que ne pourra pas l'amour divin dans une âme éprise des beautés éternelles,

---

(1) יפה את רעיתי כתרצה נאוה כירושלם
(2) *Josue* XI. 24.
(3) III. *Reg.* XIV. 17; XV. 53.
(4) Καλὴ εἶ ἡ πλησίον μου ὡς εὐδοκία. *Aqu.* Καλὴ κατ' εὐδοκίαν. *Sym.* Εὐδοκητή.
(5) *Theodoret. hic.* — (6) *Ephes.* II. 19.

4. Averte oculos tuos a me, quia ipsi me avolare fecerunt. Capilli tui sicut grex caprarum quæ apparuerunt de Galaad,

4. Détournez vos yeux de moi, car ce sont eux qui m'ont obligé de me retirer promptement. Vos cheveux sont comme un troupeau de chèvres qui se sont fait voir venant de la montagne de Galaad.

EXPLICATION

4. Vos aimables regards et vos tendres soûpirs,
Vos saintes Oraisons et vos fervens desirs,
Ont penetré des Cieux les voutes azurées,
Vous en avez reçû des preuves assurées,
Quand, sans sortir du sein de mon Pere Eternel,
Je descendis des Cieux pour me rendre mortel.
Ma naissance éternelle au sein de Dieu mon Pere,
O ma tres-chaste Epouse, est un profond mystere,
Dont l'immense grandeur et la sublimité
Surpasse infiniment tout esprit limité
Vous en avez connu, par une grace pure,
Ce qu'en peut concevoir la simple Creature.
Adorez ce Mystere, où, de gloire éclatant,
Dans la splendeur des Saints je suis toûjours vivant.
Mais détournez vos yeux, regardez-moy victime,
Ce regard est facile, et cependant sublime;
Par luy tous les mortels peuvent s'unir à moy,
Qui suis leur vray bonheur, leur Sauveur et leur Roy.
Par des yeux éclatans d'une foy vive et pure,
Penetrant des secrets qui passent la nature,
Vous avez contemplé dans la source du bien,
Et le Pere et le Fils et leur commun lien.
Rien ne peut approcher de la haute science,
Que vôtre esprit reçut par la magnificence
Du Seigneur, qui répand, selon ses volontez,
La celeste splendeur des divines clartez
Vos cheveux font penser à vos desirs fidelles,
Je puis les comparer à ces chevres si belles,
Dont le mont Galaad renferme les troupeaux,
Qui foulent sous leurs pas mille parfums nouveaux :
Ce Mont par sa hauteur, de Dieu marque l'essence,
Elevée au dessus de toute intelligence,
Et ces troupeaux choisis, brillans d'un poil doré,
Sur ce mont en tout tems de beaux plants decoré,
Marquent la connoissance et la grâce ineffable,
Que vôtre ame reçoit de l'Essence adorable.

COMMENTAIRE

et enflammée de l'amour de Jésus-Christ ? Voyez saint Paul (1) : *Qui nous séparera de l'amour que nous avons pour Dieu ? Sera-ce la tribulation ou les souffrances, la faim ou la nudité, le danger, la persécution, ou l'épée ? Nous espérons de surmonter tout cela pour l'amour de Celui qui nous a aimés : car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les vertus, ni les choses présentes, ni les futures, ni la force, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune créature ne pourra nous séparer de la charité de Dieu dans Notre Seigneur Jésus-Christ.* Quelle a été la force de la charité dans les martyrs, que ni le démon, ni les tourments, ni l'exil, ni les prisons, ni les chaînes n'ont point été capables de séparer de Dieu ? Enfin quelle est la force de l'Église contre le prince des ténèbres, contre l'hérésie, contre l'erreur, contre le crime ?

℣. 4. AVERTE OCULOS TUOS A ME ; QUIA IPSI ME AVOLARE FECERUNT. Pour excuser sa fuite précipitée de devant la porte de son épouse, l'époux feint agréablement que c'est une frayeur panique qui l'a pris, et qui l'a obligé de se retirer avec tant de précipitation. Vous êtes aussi terrible qu'une armée rangée en bataille, et vos yeux jettent un éclat capable d'effrayer les plus résolus ; et vous vous étonnez après cela que j'aie pris la fuite ! Si vous voulez que je demeure en votre présence, baissez, s'il vous plaît, les yeux, ou détournez-les de moi ; car je ne puis en soutenir le feu et la vivacité. Ce tour est délicat et flatteur, et donne une grande idée de la beauté et de la majesté de l'épouse. L'expression des Septante, et de la Vulgate, qui portent à la lettre (2) : Parce que *vos yeux m'ont fait envoler,* marque encore admirablement la promptitude de l'effet, et la précipitation de la fuite (3). L'hébreu (4) : *Détournez vos yeux de devant moi ; car ce sont eux qui m'ont éloigné,* qui m'ont fait fuir ; ou, selon d'autres, *ils m'ont vaincu ;* ils se sont trouvés plus forts que moi Quelques pères (5) expliquent ceci de ceux qui veulent pénétrer avec trop de curiosité les mystères de la religion. Jésus-Christ leur dit de détourner leurs yeux, de peur qu'ils ne l'obligent à se retirer. Mais il semble qu'il est plus naturel de l'entendre dans le même sens que ce que Dieu disait à Moïse : Ne me priez point ; n'arrêtez point la fureur de mon bras ; laissez-moi exterminer ce peuple ingrat et rebelle (6). Il ne disait cela que pour exciter le législateur à prier encore avec plus d'ardeur. De même, lorsque le Seigneur dit à Jérémie de ne plus lui parler des Juifs, qu'il ne veut plus qu'on le prie pour eux ; c'est comme s'il disait : Si vous continuez de prier, je ne pourrai résister à vos instances. Cette violence est agréable à Dieu, dit Tertullien (7).

CAPILLI TUI, etc. *Vos cheveux, etc.* Voyez le chapitre IV, I.

---

(1) *Rom.* VIII. 35. 36. *et sequ.*
(2) Ὅτι αὐτοὶ ἐνεπτέρωσαν μέ.
(3) Voyez *Prov.* VII. 10. - *Osee* IX. 11. - *Isai.* XXX. 20. où l'on trouve des expressions à peu près semblables.
(4) הסבי עיניך מנגדי שהם הרהיבני
(5) *Theodoret. Greg. Beda. Anselm. Rupert. Carpath. Just. alii.*
(6) *Exod.* XXXII. 10. — (7) *Tertull. Apologet.*

5. Dentes tui sicut grex ovium quæ ascenderunt de lavacro, omnes gemellis fetibus, et sterilis non est in eis.
6. Sicut cortex mali punici, sic genæ tuæ, absque occultis tuis.
7. Sexaginta sunt reginæ, et octoginta concubinæ, et adolescentularum non est numerus.
8. Una est columba mea, perfecta mea, una est matris suæ, electa genitrici suæ. Viderunt eam filiæ, et beatissimam prædicaverunt; reginæ et concubinæ, et laudaverunt eam.

5. Vos dents sont comme un troupeau de brebis qui sont montées du lavoir, et qui portent toutes un double fruit, sans qu'il y en ait de stériles parmi elles.
6. Vos joues sont vermeilles comme l'écorce d'une pomme de grenade, sans ce qui est caché au-dedans de vous.
7. Les reines sont soixante, les femmes quatre-vingts, et le nombre des jeunes filles est infini.
8. Mais une seule est ma colombe et ma parfaite amie; elle est l'unique à sa mère, et choisie par celle qui lui a donné la vie. Les filles l'ont vue, et elles ont publié qu'elle est très heureuse; les reines et les autres femmes lui ont donné des louanges.

EXPLICATION

5. Vos dents par la blancheur de l'émail le plus beau,
Ressemblent aux brebis qui reviennent de l'eau,
Qui portent double fruit, qui sont pures et belles,
Et qui n'eurent jamais de steriles entre elles.
Sous ces expressions de brebis, et de dents,
Se trouvent renfermez de mysterieux sens.
Ces brebis, du lavoir, sortant nettes et pures,
De vos dons merveilleux nous offrent les figures.
Les jumeaux que l'on voit de leurs productions,
Marquent qu'en vos discours et qu'en vos actions
On ne peut rien trouver que de riche et d'utile,
Comme entre ces brebis pas une n'est sterile.
Vos dents marquent encor cette solidité,
Qu'il faut pour s'occuper de ma Divinité.
6. L'écorce de grenade et ses couleurs brillantes
De vôtre teint font voir les beautez differentes.
Ce délicieux fruit sous l'écorce enfermé,
Que l'on trouve au dedans, et dont l'on est charmé,
Et ses grains par leur nombre et leur couleur vermeille,
Dont l'ordre si parfait paroît une merveille,
Marquent que, dans vôtre ame, avec la charité,
Sont toutes les vertus dans leur integrité,
Qui vous font au dedans encore plus aimable,
Qu'au dehors la beauté ne vous rend agreable.
7. On porte en me servant la qualité de Roy,
Il n'est point de grandeur si l'on ne suit ma Loy.
Quand l'Esprit Saint soumet une ame à mon empire,
Que cette ame pour moy sincerement soupire,
Qu'elle abandonne tout jusqu'à son propre sang,
Je la prends pour épouse, et de Reine a le rang.
Mais le nombre est petit de ces Reines sublimes,
Qui du divin amour se rendent les victimes.
Les Epouses d'un rang quoy que moins glorieux,
Ne laissent pas aussi d'agréer à mes yeux,
Outre une infinité de chastes jeunes ames,
Qui de l'amour sacré brûlent des saintes flâmes.
8. Tout ce qu'ont de charmant ces filles de la paix,
Tout ce que ma bonté leur a donné d'attraits,
Leurs plus grandes faveurs n'ont rien de comparable,
A ce que mon amour toûjours inexplicable,
A bien voulu donner de grace, et d'ornement,
A ma colombe unique en son premier moment.
Et qui pourra jamais penetrer et comprendre
La beauté de ce cœur où j'ay voulu descendre,
Tous les riches trésors, et la perfection,
De ce vase si beau de mon élection?
Car elle est ma parfaite, unique en excellence,
Ma colombe et l'objet de ma magnificence,
L'ouvrage de ma grace, et sans aucun défaut,
Qui par mille vertus a sçû plaire au Très haut;
Rien ne peut égaler cette épouse choisie,
Son merite banit des cœurs la jalousie.
D'un mesme sentiment qu'on rende en tous les lieux,
A la mere du Roy de la terre et des cieux,
Des hommages profonds en chantant ses louanges,
Et que chacun se joigne au saint concert des Anges.
Que ces filles de paix, dans leur trône brillant,
Aux épouses d'un ordre un peu moins éclatant,
Unissent leurs accens pour celebrer la gloire
De cette femme heureuse, et benir sa memoire.

COMMENTAIRE

℣. 5. Dentes tui sicut grex ovium. L'époux répète dans ce verset, et dans le suivant, les mêmes éloges qu'il a donnés à son épouse au chapitre IV, 2, 3.

℣. 7. Sexaginta reginæ sunt, et octoginta concubinæ; et adolescentularum non est numerus. Mais une seule est ma colombe et ma bien-aimée. Je ne vous confonds pas dans la foule de mes épouses et de mes femmes; je vous mets beaucoup au-dessus d'elles toutes. L'Écriture nous apprend que Salomon eut jusqu'à mille femmes : sept cents reines et trois cents femmes du second rang (1). Lorsqu'il composa ce Cantique, s'il en est véritablement l'auteur, il n'en avait point encore un si grand nombre. L'épouse bien-aimée, qu'il distinguait si fort de toutes les autres, est, selon toute vraisemblance, la fille du pharaon. *Les reines* sont les filles des rois voisins, qu'il avait épousées et à qui il donnait un train de reines. Les femmes du second rang, nommées ici *concubines,* sont celles qui étaient d'une moindre condition et épousées avec moins de solennité. Les jeunes filles étaient, ou de jeunes personnes, qu'on avait choisies pour devenir épouses du prince, de même à peu près qu'on le pratiqua à l'égard d'Assuérus, après la répudiation de Vasthi (2); ou c'étaient de jeunes filles qui servaient le roi et les reines en qualité de musiciennes, de parfumeuses, de joueuses d'instruments, à la manière des rois d'Orient (3).

(1) III. *Reg.* XI. 1. 2. 3.
(2) *Esther.* II. 2.
(3) Voyez *Eccle.* II. 8. - II. *Reg.* XIX. 35. - *Athenæus lib.* XIII. - *Curt. lib.* XVI. *alii.*

9. Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata ?

9. Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore naissant, belle comme la lune, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille ?

EXPLICATION

9. Quelle est celle qui fait nôtre admiration,
Si belle dès l'instant de sa conception,
Qui nous comble de bien par le Dieu qu'elle adore,
Qui s'avance vers nous comme une aimable aurore,
Qui, d'une triste nuit dissipant les vapeurs,
Nous apporte le jour, et finit nos malheurs,
Elle est dans son progrès de gloire couronnée ;
La source de la vie est par elle donnée.
L'astre toûjours changeant qui préside à la nuit,
Dont le globe argenté par sa clarté reluit,
Qui des mois, dans son cours, nous donne la mesure,
Exprime les beautez de cette ame si pure,
Et ses perfections dont l'immense grandeur
Ne cedent qu'au Soleil dont elle a la splendeur ;
Mais ce Soleil divin a rempli de lumiere,
Cette Lune mystique achevant sa carriere,
De sorte qu'on diroit, en ce brillant état,
Que, semblable au Soleil, elle en aurait l'éclat.
Ne nous étonnons plus, cette Lune charmante,
N'est autre que l'Epouse en merite éclatante,
Merite qu'elle tient par un effet d'amour,
De son Fils son Epoux, comme elle en tient le jour.
Cet adorable Fils qui nous veut sans partage,
De gloire la comblant veut qu'on luy rende hommage.
Il pretend que tout soit à ses ordres soûmis,
Ce qui la rend terrible à tous ses ennemis,
Et qui fait qu'à leurs yeux, elle est plus redoutable
Qu'en bataille rangée une armée innombrable.

COMMENTAIRE

Les pères (1) et les théologiens mystiques regardent cette subordination des épouses de Salomon comme un symbole des différents degrés de personnes qui se trouvent dans l'Église ; non pas tant par rapport à leurs dignités et à leurs fonctions, que par rapport à leur perfection et à l'honneur qu'elles ont d'être plus ou moins au divin Époux des âmes. L'épouse bien-aimée et les soixante reines sont celles qui sont arrivées au plus haut degré de perfection. Les concubines, ou les femmes d'un moindre rang, sont les âmes moins parfaites, qui se conduisent plutôt par des motifs de crainte que par des sentiments d'amour ; qui sont moins aimées, parce qu'elles aiment moins. Enfin les jeunes filles, qui composent la troisième classe, sont les âmes lâches et négligentes ; les chrétiens tièdes et paresseux, qui ne suivent l'Époux que de loin et avec langueur ; qui portent la croix après Jésus, comme Simon le Cyrénéen, malgré eux et avec peine. Le nombre des premières est très petit ; celui des secondes est grand : mais les dernières sont sans nombre. D'autres expliquent ces trois degrés des différentes communions des Églises. L'Église catholique est la seule colombe, l'unique bien-aimée. Les sectes des schismatiques sont représentées par les soixante concubines ; et celles des hérétiques, par les jeunes filles. Ce système ne peut accommoder que ceux qui tiennent que ces soixante femmes du second rang et les jeunes filles n'étaient pas à Salomon (2), et qu'il n'avait qu'une seule épouse, qui est sa colombe et sa bien-aimée. Il vaut donc mieux l'entendre de la subordination des Églises entre elles. L'église romaine, la première et la principale de toutes les Églises, est représentée par l'épouse bien-aimée. Les soixante reines marquent les églises métropolitaines ; les quatre-vingts femmes d'un moindre rang, les églises épiscopales. Enfin les jeunes filles sans nombre, sont les autres églises subordonnées aux premières.

℣. 9. QUÆ EST ISTA, QUÆ PROGREDITUR QUASI AURORA CONSURGENS, PULCHRA UT LUNA ? etc. L'épouse, ayant enfin rencontré son bien-aimé, et ayant passé quelque temps avec lui dans son jardin, en sort le matin de la quatrième nuit ; et les filles de la noce, la voyant marcher, admirent son grand air, sa beauté, sa majesté ; *Qui est celle qui s'avance comme l'aurore ? etc.* Ces louanges paraîtraient peut-être fades et outrées en notre langue, de comparer une reine au soleil, à la lune, à l'aurore, à une armée rangée en bataille : mais les Orientaux aiment ces comparaisons, ces hautes idées ; et les poètes grecs et latins les ont quelquefois imités. Théocrite (3), dans l'épitalame d'Hélène, compare cette princesse à l'aurore ; et Catulle fait le même honneur à Roscius (4).

Il y a mille choses à dire sur ces diverses épithètes de l'épouse, dans le sens mystique et spirituel. L'Église fut, dans ses commencements, comme une aurore, qui dissipa les ombres du judaïsme et la nuit du paganisme. Dans les premiers siècles, elle parut comme la lune, au milieu de la nuit des persécutions. Mais, depuis la conversion

---

(1) *Theodoret. Origen. tres Patres anonymi. Just. alii.*
(2) *Vide Delrio hic. et Sanct.*
(3) *Theocrit. Idyll.* XVIII.
Ἀ'ὼς ἀντέλλοισα καλὸν διέφαινε πρόσωπον
Πότνια νὺξ ἅτε λευκὸν ἔαρ χειμῶνος ἀνέντος.
(4) *Catul. de Roscio.*
Astiteram exorientem auroram forte salutans,
Cum subito a læva Roscius exoritur.
Pace mihi liceat, cælestes, dicere vestra,
Mortalis visus pulchrior esse Dea.

§ *II. L'Église est toujours occupée, ou à contempler les beautés de Jésus-Christ, ou à considérer les merveilles que sa grâce opère dans les âmes. Elle examine les progrès qu'elles font dans la vertu, les fruits des bonnes œuvres qu'elles produisent. Le démon tâche de la troubler dans ce saint exercice. Les anges la rassurent et la consolent.*

10. Descendi in hortum nucum, ut viderem poma convallium, et inspicerem si floruisset vinea, et germinassent mala punica.

11. Nescivi : anima mea conturbavit me, propter quadrigas Aminadab.

L'ÉPOUSE.

10. Je suis descendue dans le jardin des noyers, pour voir les fruits des vallées, pour considérer si la vigne avait fleuri, et si les pommes de grenade avaient poussé.

11. Je n'ai plus su où j'étais ; mon âme a été toute troublée en moi, à cause des chariots d'Aminadab.

EXPLICATION

10. Plus mon divin Epoux m'éleve en dignité,
Plus il augmente en moy sa sainte charité.
Au jardin des noyers je suis donc descendue.
La belle eau de la grace en ce lieu repandue,
Y fait porter par tout des fruits délicieux.
Mais ce plant de noyers est tout mysterieux.
Les fruits de ce beau plant couverts d'écorce amere,
Marquent l'affliction, la peine, et la misere,
Que souffrent au dehors ceux qu'un parfait amour
Unit à mon Epoux dans le mortel sejour.
Je viens en ce Jardin voir ces ames heureuses,
Qui souffrent pour l'Epoux qui les rend genereuses,
Ces ames ont des fruits nez dans l'humilité,
Que marquent les valons dans leur fecondité ;
Je viens encore pour voir si la vigne cherie
Répond à nos desirs et paroît bien fleurie.
Je veux que l'ame soit brûlante de ce vin,
Que fait uniquement naître l'amour divin,
Et si des grenadiers la pomme couronnée,
En ce jardin paroît royalement ornée ;
Pomme dont tous les grains au dedans separez,
Dans l'or de leur maison se tiennent assurez.
J'entends par ces beaux grains les ames solitaires,
Qui par des actes purs, simples, et volontaires,
Dans le secret produits par le divin amour,
Font des progrés nouveaux dans le bien chaque jour.
Enfin j'ay le dessein de consoler ces ames,
Et de les conserver fidelles dans leurs flâmes.
11. Comme ce beau Jardin plait à mon cher Epoux,
Il fait aussi l'objet de mes soins les plus doux,
Les ames sont les plants de ce lieu plein de charmes,
Mais elles n'y sont point à l'abry des alarmes,
Que le Prince du monde, ennemy de la paix,
Excite par la crainte ou par de faux attraits.
De cet Aminadab les chariots de guerre,
Dont le bruit surprenant imite le tonnerre,
A ces ames pourroient, au milieu de leur cours,
Causer un très grand tort sans un puissant secours ;
Cela fait que mon cœur pour elles charitable,
Se rend à leurs besoins sensible et favorable,
Car leur trouble en mon cœur a fait impression,
Et j'en ressens l'effet par la compassion.
Quoy que de mon Epoux la sage providence
Borne de l'ennemy la ruse et la puissance,
Et qu'il ait assuré que les portes d'enfer,
De l'Eglise jamais ne pourroient triompher,
Cependant il permet de ces facheux orages,
Où l'ame, ne voyant que de tristes naufrages,
Ne sçait plus ce qu'elle est, et pense en ce moment,
Devoir être livrée au plus cruel tourment,
L'amour me fait porter ces troubles et ces peines.
Je veux par mon Epoux guérir ces craintes vaines.

COMMENTAIRE

des empereurs, elle a paru comme un soleil dans les plus beaux jours. Si, de temps en temps, il s'élève quelques hérésies et quelques erreurs, comme autant de nuages, elle les dissipe par la force de sa chaleur et de sa clarté. Quelques pères (1) rapportent ceci à ce qui doit arriver à la fin du monde. L'Église, attaquée et comme opprimée par l'antéchrist, se relèvera insensiblement et paraîtra comme l'aurore. Ensuite elle deviendra lumineuse comme la lune ; et enfin elle brillera comme le soleil et deviendra aussi terrible qu'une armée rangée en bataille.

℣. 10. Descendi in hortum nucum, ut viderem poma convallium... L'épouse raconte de quelle manière elle est venue dans son jardin. J'ai quitté brusquement la demeure où j'étais seule, et je suis venue dans le jardin des noyers, pour voir si la vigne avait fleuri, etc. Je ne puis vous dire comment cela s'est fait ; mais je sais que j'y ai accouru comme si les chariots d'Aminadab m'avaient emportée. C'est ce qu'elle marque au verset suivant.

℣. 11. Nescivi : anima mea conturbavit me, propter quadrigas Aminadab. La peur m'a saisie et m'a donné des ailes pour fuir. Les chariots d'Aminadab étaient apparemment passés en proverbes, pour dire des chariots d'une légèreté extraordinaire. Les rabbins prétendent qu'Aminadab entra le premier, après Moïse, dans la mer Rouge (2). Aquila, Symmaque et la septième co-

---

(1) *Theod. Gregor. Beda. Cassiod.*

(2) *Génébrard. Cant. cantic. f° 61. verso.*

12. Revertere, revertere, Sulamitis ! revertere, revertere, ut intueamur te.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

12. Revenez, revenez, ô Sulamite, revenez, revenez, afin que nous vous considérions.

EXPLICATION

12. O Reine de la paix, hatez-vous, revenez,
La victoire est à nous, si vous nous soûtenez :
Revenez, faites voir que, de vôtre presence,
Contre nos ennemis dépend nôtre assurance.

Revenez, Sulamite, un regard de vos yeux
Apportera la joye et le calme en ces lieux,
Et si nous vous voïons, ô Vierge notre mere,
C'est assez pour finir nôtre longue misere.

COMMENTAIRE

lonne des Hexaples (1) ont pris *Aminadab* pour un nom générique. Je me suis trouvé dans l'ignorance, *à cause des chariots du conducteur de mon peuple.* Ce que Théodoret entend du démon, qui est le prince du monde. La plupart des traductions ou des explications de ce verset, même chez des rabbins tels que Jar'hi et Aben Ezra, sentent le galimatias ; plus prudent, l'ex-rabbin Drach n'a rien dit sur ce verset ; nous croyons que le véritable sens de l'hébreu est celui-ci : *Je ne sais* comment j'y suis arrivé, *mon âme m'a rendue* agile *comme les chars du chef de mon peuple,* ou, *de la noblesse de mon peuple,* ou *de mon noble peuple,* emportée par mes désirs, l'espoir d'y rencontrer mon bien-aimé me rendait aussi agile que les chars des premiers personnages de la Palestine.

℣. 12. REVERTERE, REVERTERE, SULAMITIS. Les anciens mss. (2), la plupart des anciennes éditions (3), et l'Église dans son office, lisent *Sunamitis,* au lieu de *Sulamitis.* Mais cette dernière leçon n'est pourtant pas la meilleure, comme il paraît par l'hébreu (4), qui porte le nom de *Sulamite,* que l'on croit être formé sur celui de Salomon ; comme si l'on disait : Revenez, épouse de Salomon. Ce pourrait être l'époux lui-même qui, voyant qu'elle avait mal compris ce qu'il lui avait dit, verset 4 : *Détournez vos yeux de moi ; car ce sont eux qui m'ont obligé de me retirer si promptement;* court après elle et la prie de revenir, afin qu'il puisse la voir. Mais on croit plutôt que ce sont les compagnes de l'épouse qui, voyant qu'elle s'en retournait vivement vers son époux, l'invitent à demeurer et à contenter le plaisir qu'elles ont de la voir. Ce qui persuade le plus que ce sont les filles de la noce, c'est qu'au commencement du chapitre suivant, l'époux leur répond et leur dit : Que verrez-vous dans la Sulamite ? On croit (5) que cette invitation regarde la Synagogue, figurée par la Sulamite. L'église chrétienne, voyant que cette ancienne Épouse se séparait et était sur le point d'être répudiée par son Époux, la rappelle et l'invite à se réconcilier avec son Dieu et à rentrer en grâces avec lui, en entrant dans l'église de Jésus-Christ.

---

(1) *Sym. apud Theodoret.* Ἡ ψυχή μου ἠπόρησε μέ ἀπὸ ἁρμάτων λαοῦ ἡγουμένου. Les Septante : Οὐκ ἔγνω ἡ ψυχή μου, ἔθετο μέ ἅρματα Ἀμιναδάβ.

(2) *Vide in nov. Edit. Hieron. not. in hunc loc.*

(3) *Edit. Sixti. v. et Complut. et aliæ plures. Etiam ex Græcis.*

(4) שובי כובי השורמית

(5) *Greg. Cassiodor. Apon. Anselm. Carpath.*

CHAPITRE VII

§ I. L'Église sur la terre est mêlée de bons et de méchants. Elle s'y trouve en même temps dans la joie et dans la tristesse, dans l'espérance et dans la crainte. Dans le ciel, elle est toute pure et toute belle. Sa joie et sa félicité y sont parfaites, et elle y fait les délices du Roi.

1. Quid videbis in Sulamite, nisi choros castrorum?

Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis! Juncturæ femorum tuorum sicut monilia quæ fabricata sunt manu artificis.

L'ÉPOUSE.

1. Que verrez-vous dans la Sulamite, sinon des chœurs de musique dans un camp d'armée.

L'ÉPOUX.

O fille du prince, que vous avez de grâce à marcher avec cette chaussure! Les jointures de vos jambes sont comme des colliers travaillés par la main d'un artiste.

EXPLICATION

1. Je connois de vos cœurs les justes sentimens,
J'approuve vos desirs, et vos empressemens,
A rappeler à vous l'aimable Sulamite,
Dont vous estimez tant la grace et le merite.
Contemplez ses vertus, voyez-en les effets,
Elles vous serviront de modeles parfaits,
Et vous admirerez, dans cette bien-aimée,
Les doux chœurs de musique unis aux camps d'armée,
Que toûjours la victoire a suivi ses combats,
Et que ses ennemis ne luy resistent pas;
Qu'ils sont épouvantez à sa seule presence,
Et perdent, la voyant, l'espoir et la constance.
Vous verrez qu'au milieu des succés glorieux,
Son cœur n'interrompt point ses chants melodieux,
Que sans cesse élevé vers le Dieu de la gloire,
Il rend au Tout-puissant l'honneur de la victoire.
Compagnes de l'Epouse, un exemple si beau,
Doit vous servir toûjours de guide et de flambeau.

Que dans un corps mortel vos démarches fidelles,
O Filles du Trés-haut, devant mes yeux sont belles,
Car au premier moment que vous vîtes le jour,
Vos pas furent conduits par le divin amour.
Je vis tous les progrés de vôtre sainte vie,
Ma Loy, fidèlement par vous toûjours suivie,
Et vôtre cœur porté par inclination,
A tout ce qui tendoit à la perfection.
O que vos pas sont beaux, faisant croître la flâme
De la divine ardeur qui brûle dans vôtre ame!
L'inéfable union de la maternité,
Avec l'état parfait de la virginité,
Sont les deux fondemens d'une immense richesse
Que, pour me faire un temple, inventa ma sagesse.
De vos rares vertus les riches ornemens,
Me firent enfermer dans vos trés-chastes flancs,
Et je n'eûs point d'horreur d'y faire ma retraite,
En vous considerant si belle, et si parfaite.

COMMENTAIRE

℣. 1. QUID VIDEBIS IN SULAMITE, NISI CHOROS CASTRORUM? *Que verrez-vous dans la Sulamite, sinon l'assemblée d'un camp;* sinon une armée réunie dans son camp? Suivant la Vulgate, il semblerait que ce sont les compagnes de l'épouse qui répondent à Salomon, ou Salomon qui se répond à lui-même. Il avait dit: *Revenez, revenez, Sulamite; que nous vous voyons.* Ici il se dit à lui-même: Mais pourquoi la rappeliai-je? *Que verrai-je dans elle qu'une armée dans un camp,* ou même une armée rangée en bataille? Et comment en soutiendrai-je la vue et la présence? Mais suivant l'hébreu, et les Septante (1), c'est l'époux qui parle aux compagnes de l'épouse, qui souhaitaient qu'elle demeurât, et qu'elle ne les privât point de sa présence. Il leur dit au pluriel: *Quid videbitis* et non *quid videbis? Que verrez-vous, sinon une armée réunie?* Sa vue vous effraiera. Le texte à la lettre: *Que verrez-vous dans la Sulamite, qui est comme un chœur d'un camp,* ou qui est comme une danse, comme une assemblée de *Ma'hanaïm?* Mahanaïm est une ville au delà du Jourdain, où Jacob eut la vision de deux armées d'anges, qui venaient au-devant de lui, et dont l'un lutta contre lui (2). Les danses de Mahanaïm pouvaient être passées en proverbe. Il a dit plus haut, chapitre VI, verset 9, que son épouse est *terrible comme une armée rangée en bataille.*

QUAM PULCHRI SUNT GRESSUS TUI IN CALCEAMENTIS, FILIA PRINCIPIS! Plus haut (3) l'époux a loué la Sulamite, en la prenant depuis la tête jusqu'aux pieds; ici il la considère depuis les pieds

---

(1) מה תחזו בשלומית כמחלת המחנים Les Septante : Τί ὄψεσθε ἐν τῇ Σουλαμίτιδι, ἡ ἐρχομένη ὡς χοροὶ παρεμβολῶν.

(2) *Genes.* XXXII. 1. 2. *et sequ.*
(3) *Cant.* VI. 4. 5. *et sequ.*

2. Umbilicus tuus crater tornatilis, numquam indigens poculis. Venter tuus sicut acervus tritici vallatus liliis.

2. Votre taille est comme une coupe faite au tour, où il ne manque jamais de liqueur ; votre sein est comme un monceau de froment tout environné de lis.

COMMENTAIRE

jusqu'à la tête, et en loue toutes les beautés. Il commence par sa chaussure et par sa démarche. Les femmes anciennement faisaient consister une partie de leur parure dans la magnificence de leurs souliers. Les plus riches avaient des esclaves, qui portaient leurs chaussures dans des étuis ; Plaute les appelle *sandaligerulæ* (1). Et il semble que saint Jean-Baptiste fait allusion à cette coutume, en disant qu'il n'était pas digne de porter les souliers du Sauveur (2). Le soulier de Rhodopé est fameux. Il lui valut le royaume d'Égypte. Benoît Baudouin (3) qui, avant d'être un érudit, était cordonnier de son métier, s'est appliqué particulièrement à ce qui regarde la chaussure, a compté jusqu'à vingt-sept sortes de souliers divers. Il n'est donc pas si extraordinaire que l'époux vante chez la reine, fille du pharaon, *filia principis*, la magnificence de sa chaussure. C'est le commencement de la cinquième nuit. L'épouse semblait dire que les souliers de l'époux étaient d'or, en comparant ses jambes à des colonnes de marbre blanc, sur des bases d'or (4). On sait que, dans la Palestine et dans l'Égypte, on ne portait point de souliers dans la maison.

L'épouse, avec sa chaussure magnifique, représente l'Église, dont les apôtres, les missionnaires, les prédicateurs sont représentés dans l'Écriture comme des voyageurs, des ambassadeurs de paix (5) : *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona!* Que cet emploi est grand ! Qu'il est glorieux ! Non seulement ils marchent dans la voie du Seigneur, ils suivent ses ordonnances, ils marchent droit (6) : *Gressus rectos facite pedibus vestris.* Ils marchent à la tête des autres, et les conduisent autant par leur exemple que par leurs paroles ; ils sont ceints comme des voyageurs, dans la vérité (7) : *Succincti lumbos in veritate,* et sont prêts à marcher pour annoncer partout l'Évangile de paix, sans rougir de la croix de Jésus-Christ, sans craindre les puissances contraires : *Calceati pedes in præparationem Evangelii pacis.*

Juncturæ femorum tuorum sicut monilia. La jointure de la cuisse à la jambe ; vos genoux sont comme des colliers précieux, et bien travaillés. D'autres (8) croient que l'époux parle des habits de l'épouse qui flottaient sur ses cuisses, ou de la boucle qui fermait ses jupes à côté de la cuisse, à la manière des femmes de Phénicie (9) :

Sidoniam picto chlamidem circumdata limbo....
Aurea purpuream subnectit fibula vestem ;

Ou même des bracelets qu'elle portait aux cuisses et aux jambes (10). L'époux, pour marquer la beauté de ces ornements, dit qu'ils ressemblent à des colliers d'un excellent maître ; car, généralement parlant, le collier était plus précieux que les bracelets des mains et que ceux des jambes.

Les théologiens mystiques ne sont point d'accord sur le sens de ce passage. L'opinion qui nous paraît la plus simple et la plus naturelle, est que les jointures de la cuisse marquent l'enchaînement des vertus chrétiennes les unes avec les autres (11). Quiconque a la charité, possède la racine et la source de toutes les vertus ; et tout ce que l'on peut avoir de vertu sans la charité, ne peut être compté pour vertu chrétienne et utile au salut. C'est comme celui qui aurait des jambes, sans avoir tout l'usage des nerfs, et tout le mouvement libre. Pour marcher, il faut que les jambes et les cuisses soient unies au reste du corps, et que l'action ne soit ni retardée, ni interrompue par l'engourdissement. Le manque de charité est une espèce d'engourdissement.

℣. 2. Umbilicus tuus crater tornatilis, numquam indigens poculis. Dans ce livre, le terme *tornatilis,* fait au tour, marque un ouvrage bien exécuté. Nous avons dans notre langue à peu près le même usage. On dit d'un homme bien fait, qu'il est bien tourné, qu'il est fait au tour. L'époux compare l'ombilic de son épouse à une coupe toujours pleine de vin ; à la lettre (12), *pleine de vin mêlé ;* car on ne buvait pas le vin pur, comme on l'a remarqué plus d'une fois ; et il était de la politesse de ne point laisser vider les coupes de ceux que l'on voulait régaler à table (13). La forme des habits des femmes laissait voir la profondeur de cette partie au travers de leur tunique très fine et très légère ; et nous avons encore des statues

(1) *Plaut. Trinum, etc.*
(2) *Matt.* III. 11. Cujus non sum dignus calceamenta portare.
(3) *Tract. de calceo antiquo.* Calcei albi, argentei, aurati, aurei, cerulei, coriacei, æręi, fenestrati, ferrei, gemmati, juncei, lanei, lintei, lunati, lutei, nigri, papyracei, plumbei, purpurei, seu rubri, repandi, rostrati, ferici, spartei, straminei, virides, unciati.
(4) *Cant.* V. 15.
(5) *Isai.* LII. - *Rom.* X. 15. — (6) *Hebr.* XII. 13.
(7) *Ephes.* VI. 16.
(8) *Vide Sanct. hic.*
(9) *Æneid.* IV. *v.* 137.
(10) Voyez *Isai.* III. 16.
(11) *Voyez Théodoret sur cet endroit.*
(12) שררך אגן הסהר אל יחסר המזג
(13) *Psal.* XXII. 7. - *Homer. Iliad.* IV.
Ἀχαιοὶ
Δαιτρὸν πίνωσι σὸν δὲ πλεῖον δέπας αἰεὶ
Ἕστηχ' ὥσπερ ἐμοὶ πιέειν ὅτε θυμὸς ἀνώγοι.

3. Duo ubera tua sicut duo hinnuli, gemelli capreæ.

3. Vos deux mamelles sont comme deux petits jumeaux de la femelle d'un chevreuil.

EXPLICATION

2. Comme un vase d'honneur, comme un riche canal,
Chacun doit reverer vôtre sein virginal,
Vase si prétieux, et de telle excellence,
Qu'il renferme celuy qui seul est par essence,
Et qui fut destiné dans sa fecondité,
A donner l'aliment à mon humanité.
Mais vôtre cœur si pur est un vase admirable,
Où fait voir ses trésors ma sagesse adorable,
Qui rempli de mes dons, en tout tems, en tous lieux,
Donne sans s'épuiser ce qu il reçoit des Cieux.
Je suis le vray froment que la terre feconde
De vôtre chaste sein a produit dans le monde,
Et c'est de ce froment que l'on doit se nourrir ;
Mais ce froment devoit auparavant mourir,
La mort ayant reçû pouvoir de le détruire,
Afin qu'il pût en suite à l'infini produire,
Et que ce grain mourant pût donner aux humains
Un germe d'où naîtront mille et mille bons grains,
Que mon pere à la fin de la course des heures.
Daignera rassembler dans ses riches demeures.
Epouse en vôtre sein, vous portez avec moy,
Ces grains, mes chers élus, dont je suis seul le Roy.
Vous êtes de l'éclat des lis environnée,
Et de leur pureté vous êtes couronnée.
3. Epouse, dont la grace égale la pudeur,
L'on reconnoît en vous deux sources de grandeur,
Que representent bien vos deux chastes mamelles,
Dont le lait doit nourrir les nations fidelles.
Ces sources ont raport à deux petits jumeaux,
D'une chevre qu'on voit monter sur nos côteaux,
Dont les pas bondissans annoncent l'allegresse,
Des peuples dont je veux éloigner la tristesse.
De ce lait virginal mon corps s'étant noury,
Deviendra l'aliment d'un peuple favory,
De Juifs, et de Gentils qu'une amoureuse crainte
Aura fait deux Jumeaux dans mon Eglise sainte,
Et que dans mon empire en qualité d'enfans,
Je rendray pour jamais avec moy triomphans.

COMMENTAIRE

antiques, où le nombril se remarque visiblement. Dans les pays chauds, les habits sont légers ; les poètes satyriques parlent souvent des habits trop minces, et en quelque sorte transparents des femmes mondaines. Nous ne croyons pas que l'épouse ait péché contre la modestie, mais elle s'habillait à la manière de son pays. L'époux ajoute que cette coupe est toujours pleine de liqueur à boire ; parce qu'anciennement on se frottait le nombril de parfums et d'huile, qu'on croyait propres à la santé; on était persuadé qu'ils se communiquaient plus aisément par cette partie dans l'intérieur du bas ventre (1).

Ézéchiel (2) reproche à la Synagogue qu'elle est sortie d'une race cananéenne ; que son père était Amorrhéen, et sa mère Héthéenne ; et qu'au jour de sa naissance, on ne lui coupa point l'ombilic ; qu'on ne la lava point dans l'eau ; qu'on ne la frotta point de sel, et qu'on ne l'enveloppa point de langes. Tout cela figurait l'origine obscure et la vie souillée de la nation juive. Mais l'Église est représentée ici sous le symbole d'une épouse, d'une reine, d'une fille de prince, choisie entre mille, d'une beauté ravissante. Son nombril, qui semble principalement désigner la naissance et le péché que nous tirons de notre premier père, est rempli d'excellente liqueur ; comme pour marquer le sacrement de baptême, qui nous élève à la qualité d'enfants de Dieu, en nous nettoyant de ce qui nous rendait enfants d'Adam, enfants de colère, enfants de perdition.

Venter tuus sicut acervus tritici vallatus liliis. L'épouse avait dit (3), que le ventre de son bien-aimé était semblable à un ouvrage d'ivoire environné et orné de saphirs. L'époux lui rend ici un compliment à peu près semblable, en lui disant que le sien est comme un monceau de froment couvert et environné de lis. Le froment pouvait désigner la fécondité, et les lis la pureté. L'Église est une épouse chaste et féconde, qui renferme dans son sein (4) *le froment des élus*, les sacrements, la doctrine de Jésus-Christ, et tous les fidèles qui sont comme un grain pur et choisi, destiné à remplir les greniers du ciel. L'âme sainte contient aussi en elle-même un froment très pur, qui est la connaissance des mystères de la foi et de la religion (5), autant que Dieu a jugé bon de nous les révéler. Les lis qui environnent ce froment, sont la bonne vie des chrétiens ; ou, si l'on veut, la pureté de la doctrine évangélique. Enfin cette figure convient particulièrement à la sainte Vierge, qui a conçu dans son chaste sein ce froment divin, qui devait nourrir tous les hommes, qui devait tomber sur la terre, et être mis dans le tombeau, avant de germer et de ressusciter. Les lis couvrent ce froment; parce que la virginité inviolable de Marie a subsisté, avant comme après l'enfantement (6).

℣. 3. Duo ubera tua. Voyez le chapitre iv, 5.

(1) *Grot. Bossuet. hic. - Vide Prov.* iii. 5.
(2) *Ezech.* xvi. 3. 4.- *Vide Theodoret hic.*
(3) *Cant,* v. 14. — (4) *Zach.* ix. 14.
(5) *Theodoret. tres Patres anonymi. honor.*
(6) *Vide Ambros. de instit. virgin. c.* 14. - *Honor. Guillel. alii.*

4. Collum tuum sicut turris eburnea. Oculi tui sicut piscinæ in Hesebon, quæ sunt in porta filiæ multitudinis. Nasus tuus sicut turris Libani, quæ respicit contra Damascum.

4. Votre cou est comme une tour d'ivoire ; vos yeux sont comme les piscines d'Hésébon, situées à la porte du plus grand concours des peuples ; votre nez est comme la tour du Liban, qui regarde vers Damas.

EXPLICATION

4. Sur vôtre humilité comme sur un fond stable,
Ma sagesse ordonna l'édifice immuable,
Que ma puissante main en vous sçût élever,
Pour défendre les miens, et pour les conserver.
C'est cette humilité que vôtre cou figure,
Par elle en vous se voit une tour forte et sure,
C'est une tour d'yvoire unique en sa blancheur,
Où jamais du peché n'a paru la noirceur.
On voyoit d'Hesebon les piscines royales
Donner abondament leurs eaux médicinales,
A la porte fameuse, et qu'on nomme en nos jours,
Porte de multitude, à cause du concours.
Ces piscines passoient au nombre des merveilles,
Et marquoient de vos yeux les beautez non-pareilles.
Mais elles marquoient moins les yeux de vôtre corps,
Que ceux de vôtre esprit, et leurs riches trésors
Que ces yeux eclatans d'une foy vive et pure,
Qui devoient attirer l'auteur de la nature,
Dont la bonté, par vous, comme par des canaux,
De ses graces vouloit faire couler les eaux.
Cette foy dans vôtre ame a paru si féconde,
Que d'un fleuve de biens elle a rempli le monde ;
De sorte qu'en tous lieux, toutes les Nations
Diront vos jours comblez de benedictions.
Enfin je vois vos yeux, comme deux sources claires,
Verser pour les mortels des larmes salutaires,
Larmes que vôtre amour, et que vôtre douleur,
Me voyant offensé, tirent de vôtre cœur.
Cet organe accompli qui vous fait reconnoître
Les odeurs que la terre, ou que le ciel font naître,
Est un rare present qui provenant des cieux,
Vous montre ce qui plaît ou déplaît à mes yeux,
Il éleve vôtre âme, et la rend si paisible,
Que je suis l'objet seul auquel elle est sensible ;
Il est du mont Liban comparable à la tour,
D'où l'on peut découvrir l'ennemy nuit et jour,
Ennemi figuré par Damas de Syrie,
Où regnoit des faux Dieux l'horrible idolâtrie ;
Et ce discernement si parfait et si sur,
Procure à vôtre cœur un bien solide et pur.

COMMENTAIRE

℣. 4. COLLUM TUUM SICUT TURRIS EBURNEA. *Votre cou est comme une tour d'ivoire*, à cause de sa blancheur et de son port. L'époux a dit déjà (1) que le cou de son épouse était comme la tour de David, tout environnée de boucliers pour sa défense, et pour son ornement. Ces comparaisons représentent admirablement la force de l'Église contre l'erreur, l'hérésie, l'impiété, et toutes les puissances de l'enfer ; la pureté inviolable de sa doctrine, de ses sentiments, de sa morale. Le cou de l'épouse figure en particulier les docteurs, les prédicateurs, qui sont comme les canaux, les organes de la voix et de la doctrine de l'Église (2).

OCULI TUI SICUT PISCINÆ IN HESEBON, QUÆ SUNT IN PORTA FILIÆ MULTITUDINIS. Hésébon est une ville fameuse au delà du Jourdain (3), au nord et au pied des monts de Pharga, ou Abarìm, dans la tribu de Ruben. Les Hébreux donnent aux fontaines le nom d'yeux ; et c'est ce qui fait ici une des beautés de la comparaison des deux yeux de l'épouse aux deux fontaines qui étaient à la porte d'Hésébon. Le texte à la lettre (4) : *Vos deux yeux sont comme les étangs qui sont à Hésébon, à la porte de Bath Rabbim.* Dom Calmet pense que ce dernier nom signifie la porte qui mène à *Rabbah*, ou *Rabbath Ammon*, nommée autrement *Philadelphie,* capitale des Ammonites, au nord, et assez voisine d'Hésébon. Si l'on veut prendre les noms hébreux suivant leur signification grammaticale, on peut traduire : *A la porte de la fille de la multitude ;* à la porte d'Hésébon, où le peuple s'assemble. L'étang d'Hésébon est connu dans les livres des Maccabées. On nous dit qu'il avait deux stades, ou 368 mètres de large (5).

Les yeux de l'Épouse, dans un sens mystique, sont ses chefs, ses évêques, ses pasteurs, établis comme en sentinelle, pour voir de loin les malheurs dont l'Église est menacée, et les ennemis qui viennent l'attaquer. Ils annoncent les vérités du ciel ; ils menacent, ils reprennent, ils corrigent, ils consolent ; ils annoncent la paix aux âmes de bonne volonté ; ils déclarent la guerre au démon, aux impies, aux hérétiques.

NASUS TUUS SICUT TURRIS LIBANI, QUÆ RESPICIT CONTRA DAMASCUM. La comparaison du nez d'une belle personne à une tour bâtie sur une montagne, est un peu trop forte en notre langue : mais les Orientaux ne sont pas si délicats, ni si mesurés dans leurs expressions. Les voyageurs racontent qu'on voit sur le mont Liban, du côté de Damas, les restes d'un ancien château, ou d'une tour, qui paraît avoir été fort élevée. Benjamin assure que les pierres de cette tour, dont il avait vu les restes, avaient vingt empans de longs, et douze de large. Gabriel Sionite, qui nous a conservé les dimensions de ce château, dit qu'il avait cent cou-

---

(1) *Cant.* IV. 4.
(2) *Gregor. Cassiod. Beda. Anselm. etc.*
(3) *Num.* XXI. 15. *et sequ.* - *Josue* IX. 10 ; XIII. 17. *etc.*
(4) עיניך ברכות בחשבון על שער בת רבים
(5) *Macc.* XII. 16.

5. Caput tuum ut Carmelus ; et comæ capitis tui sicut purpura regis vincta canalibus.

6. Quam pulchra es, et quam decora, carissima, in deliciis !

5. Votre tête est comme le Carmel, et les cheveux de votre tête sont comme la pourpre du roi, teinte dans les canaux des teinturiers.

6. Que vous êtes belle et pleine de grâces, ô vous ma très chère, délices de mon cœur!

EXPLICATION

5. Autant que le Carmel et les autres montagnes,
S'élevent audessus de l'herbe des campagnes,
Autant la charité par sa divine ardeur,
Sur les autres vertus s'éleve en vôtre cœur,
Et cet amour sacré qui regne en vos pensées,
Faisant venir en vous les celestes rosées.
Qui rendent vôtre sein en tous biens abondant,
Du plus parfait état vous donneront le rang.
De ce divin amour la flâme est admirable,
Qui vous fait approcher de mon estre adorable,
Et qui vous fait entrer dans tous mes sentimens,
Partageant de ma mort les plus rudes tourmens ;
Car aux pieds de ma croix, ma couche nuptiale,
Mon amour vous couvrit de la pourpre royale
Du sang que je versay par differens canaux,
Ouverts avec les cloux pour guérir tous les maux,
Où la compassion aux rigueurs de mes peines,
Vous fit verser le sang le plus pur de vos veines.
6. Que l'éclat de mon sang sur vous, Reine de paix,
De charmes ravissans fait reluire d'attraits,
Par là vôtre beauté donne tant de lumiere,
Que rien n'est audessus que la beauté premiere,
De mon propre bonheur, de mes biens les plus doux,
Je veux vous enrichir en liberal Epoux ;
De la terre et des cieux, soyez donc les délices,
Que tous les cœurs soient pleins de vos faveurs propices.

COMMENTAIRE

dées de long, sur cinquante de large (1). Maundrel parle aussi de cette tour ; mais il ne la vit que de loin. Nous savons par l'Écriture que Salomon fit construire quelques forts sur le Liban (2). On applique encore ceci aux prédicateurs et aux ministres de l Église (3). Ils sont comme le nez, qui discerne les bonnes d'avec les mauvaises odeurs.

℣. 5. CAPUT TUUM UT CARMELUS. Il compare les rubans, les boucles de cheveux et les autres ornements de l'épouse, au mont Carmel, montagne fertile, chargée de vigne, d'arbres fruitiers et de bois de futaie. Tout cet étalage d'ajustements, la faisait paraître plus grande et plus majestueuse (4).

Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum
Ædificat caput....

On pourrait donner à l'hébreu un autre sens, dit dom Calmet, en prenant *Carmel* ou *Karmîl*, pour la pourpre, de même que dans les Paralipomènes (5). Voici tout le verset suivant cette hypothèse (6) : *Votre tête est sur vous comme le karmîl, et les cheveux de votre tête sont comme la pourpre :* on dirait *un roi ceint de son diadème*, un roi lié par des boucles.

Il n'y a, dit-il encore, aucun inconvénient de comparer la tête et les cheveux de l'épouse, à la pourpre, ou la couleur de violet ardent (7). On donnait quelquefois cette couleur aux cheveux ; on les teignait par artifice, lorsque la nature les avait faits d'une autre couleur.

An si cæruleo quædam sua tempora fuco
Tinxerit, idcirco cærula forma bona est? (8)

Les Agathyrses, selon Pline (9) et les Indiens selon Denise le Périégète (10) portaient des cheveux couleur d'hyacinthe, c'est-à-dire, jaunes bruns ou plutôt châtains, selon Eustathe. Homère (11) donne l'épithète de couleur d'hyacinthe à la chevelure d'Ulysse. Pindare (12) loue la chevelure d'Evandre, laquelle était couleur de violette, et Claudien (13) dit que les cheveux de Marie, épouse d'Honorius, étaient plus foncés que les violettes. *Non crines æquant violæ.* Mais nous préférons lire comme la Vulgate.

On liait aussi les tresses avec des rubans de pourpre, et c'était une délicatesse qui n'était pas commune (14). Homère dépeint Andromaque, épouse d'Hector, ayant les nattes de ses cheveux entrelacées, et chargées de rubans d'une couleur éclatante (15). Les filles syriennes et arabes, encore à présent, attachent leurs cheveux avec quelques rubans de soie, d'où pendent trois ou quatre chaînes d'or ou d'argent (16). On a vu plus haut (17), que la chevelure de l'épouse était noire. Mais il

(1) *Gabr. Sionite Arab. c.* 6.- *Cf. Wright. Early, travels in Palestine. p.* 91. The palace is constructed of stones of enormous size, measuring twenty spans in length and twelve in breadth.

(2) III. *Reg.* IX. 19.

(3) *Greg. Cassiodor. Beda. Ansel. Philo. Carpath.*

(4) *Juvenal. Sat.* 6. *v.* 500.

(5) II. *Par.* II. 7. - *Vide Boch. de animal. sacr. p.* II. *l.* V. *c.* 9.

(6) ראשך עליך כבומל ודלת ראשך כארגמן מלך אסיר ברהטים

(7) *Cant.* IV. 2.

(8) *Propert Elig. l.* II. 18.

(9) *Plin. Natur. Histor.*

(10) *Dionys. Perieget.*. . Ε'ειδομένας ὑακίνθω πιοτάτας φορέουσιν ἐπὶ κράτεσφιν ἔ'θείρας. *Eustat.* Υ'ακίνθω ἄνθει ὁμοίας, ἤτοι μελαίνας.

(11) *Homer. Odyss.* Ξ. *et* Ψ.

(12) *Pindar. Olymp.* 6.

(13) *Claudian. de nuptiis honor. et mariæ.*

(14) *Casaubon. in Athen. l.* XV. *c.* 8.

(15) *Homer. Iliad.*
Τῆλε δ' ἀπὸ κρατὸς χέε δέσματα σιγαλόεντα,
Α'μπυκα κεκρύφαλόν τ' ἠδὲ πλεκτὴν ἀναδέσμην,
Κρήδημνόν τ'. . .

(16) *Gabriel Sionit. Mor. Orient. c.* 11.

(17) *Cant.* IV. 2.

7. Statura tua assimilata est palmæ, et ubera tua botris.

8. Dixi : Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus ; et erunt ubera tua sicut botri vineæ, et odor oris tui sicut malorum.

9. Guttur tuum sicut vinum optimum, dignum dilecto meo ad potandum, labiisque et dentibus illius ad ruminandum.

7. Votre stature est semblable à un palmier, et votre sein a des grappes de raisin.

8. J'ai dit : Je monterai sur le palmier, et j'en cueillerai les fruits ; et votre sein me sera comme des grappes de raisin, et l'odeur de votre bouche comme celle des pommes.

9. Votre gorge est comme un vin excellent, digne d'être bu par mon bien-aimé, et longtemps goûté entre ses lèvres et ses dents.

EXPLICATION

7. Ce haut degré d'honneur et de perfection,
Fait que je vous compare à l'élevation,
Du celeste Palmier dont la magnificence
Donne sans perdre rien de sa riche abondance.
Je suis ce vray Palmier dont les fruits précieux
Contentent pleinement tous mes saints dans les cieux.
Mais pour le lait reçû de vos Saintes mammelles,
Je vous donne à puiser aux sources éternelles
Le vin mysterieux des consolations,
Qui doit fortifier toutes les Nations.
8. Je ne puis arrêter le transport de ma joye (1),
Vers cet arbre divin tous mes desirs j'envoye,
O merveilleux Palmier, dont les fruits sont si doux,
Je feray mes efforts pour m'élever à vous,
Pour cueillir, si je puis, la palme de victoire ;
Mais si j'ay ce bonheur, vous en aurez la gloire.
Et vous, charmante Epouse, à qui l'Epoux divin,
A commis le trésor de ce celeste vin,
Qui fait naître dans l'ame une flâme sacrée,
Faites de son ardeur que je sois penetrée,
Et que par vos bontez, Mere du bel amour,
Cette flâme en mon cœur s'augmente chaque jour,
Car c'est de vos bontez comme de deux mammelles,
Que reçoivent ce vin les amantes fidelles.
Il sort de vôtre bouche une agréable odeur,
Qui des plus rares fruits surpasse la douceur ;
C'est l'excellent parfum de vôtre humble priere :
Daignez l'offrir pour nous, ô Vierge aimable Mere,
Et nous favorisant dans nos pieux desseins,
Que vôtre Epoux nous mette au nombre de ses saints.
9. Ce discours enflâmé qui vient d'un cœur sincére (2),
Est digne de l'Epoux, à qui seul on doit plaire,
C'est un excellent vin, il brille de ces feux
Dont on est penetré dans le sejour heureux,
Ce vin du pur amour a ce grand avantage
Que mon Bien-aimé veut en faire son breuvage,
Et le goûter nouveau dans la felicité,
Dont son Pere a comblé sa sainte humanité.

COMMENTAIRE

paraît que ce n'était point un noir pur et sombre ; il était relevé par un certain éclat de violette, comme ceux dont parle Apulée (3) : *Capillus corvina nigredine, cærulos columbarum colli flosculos imitatur.*

℣. 7. Statura tua assimilata est palmæ, et ubera tua botris. Vous êtes aussi droite, aussi grande, d'une taille aussi avantageuse, que le palmier, et vos mamelles ressemblent au raisin. Il a déjà dit que ses mamelles étaient meilleures que le vin. Tout cela, dans le sens littéral, ne renferme rien de fort remarquable. Mais, dans le sens mystique, le palmier marque la patience, la force, la victoire. L'Église, victorieuse de ses ennemis par la force et par la patience de ses martyrs, se rabaisse comme une mère pleine de tendresse, à donner ses mamelles à ses petits enfants ; ses mamelles sont la doctrine de l'Évangile, le lait des consolations, etc.

℣. 8. Dixi : Ascendam in palmam. Le Sauveur monte sur la croix (4) et donne à son Église les dernières preuves de sa tendresse et de son amour, en répandant pour elle jusqu'à la dernière goutte de son sang, et en livrant son âme pour ratifier son alliance, et les conditions de son mariage avec elle : c'est là qu'il consomme cette grande œuvre et qu'il lui donne des enfants spirituels et une postérité innombrable, qui s'étend depuis une extrémité du monde jusqu'à l'autre. *Les mamelles* de cette épouse *deviennent comme des grappes de raisin.* De vides qu'elles étaient, elles se remplissent d'un lait exquis et d'un vin délicieux. La Synagogue jusque-là stérile, la gentilité prostituée, deviennent fécondes ; et, des deux sociétés, il ne s'en fait qu'une. Celle qui avait été sous les ombres, et celle qui avait vécu dans le désordre, se réunissent et produisent ensemble des enfants de bénédiction.

℣. 9. Guttur tuum sicut vinum optimum. Voici ce que porte l'hébreu à la lettre (5) : *Votre palais est comme un excellent vin qui glisse droitement* ou agréablement *à mon bien-aimé, qui fait parler les lèvres des dormants ;* un vin excellent, qui coule agréablement, et qui donne de l'éloquence aux muets et de l'esprit aux plus stupides (6).

Fecundi calices quem non fecere disertum ?

---

(1) Le poète pense que ces paroles ont été dites par une des compagnes de l'épouse.

(2) Le poète met ces paroles dans la bouche de l'épouse.

(3) *Apuleius Metamorph. l.* II.

(4) *Gregor. Cassiodor. Just. Honor. Anselm. Rupert. alii passim.*

(5) וחכך כיין הטוב הולך לדודי למישרים דובב שפתי ישנים

(6) *Horat. l.* I. *ep.* 5.

§ II. L'Église reconnaît qu'elle est redevable de tous les avantages qu'elle possède, à l'amour que Jésus-Christ a pour elle. Tout son désir est de s'unir à lui et de pouvoir lui donner les marques les plus sensibles de sa gratitude et de son amour.

L'ÉPOUSE.

10. Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus.	10. Je suis à mon bien-aimé, et son cœur se tourne vers moi.
11. Veni, dilecte mi, egrediamur in agrum, commoremur in villis.	11. Venez, mon bien-aimé : sortons dans les champs ; demeurons dans les villages.

EXPLICATION

10. C'est à mon Bien-aimé que je suis sans reserve,
Dans son ardent amour mon ame se conserve,
Il est mon doux repos, mon éternel bonheur,
Et vers moy sa bonté tourne toûjours son cœur.
11. Sortons, mon Bien-aimé, sans aucune remise,
Venez pour cultiver le champ de vôtre Eglise.
Mais allez aux Gentils, veillez sur leurs besoins,
Et pour les convertir, donnez-y tous vos soins.
Demeurons, mon Epoux, dans les moindres villages,
Les peuples de ces lieux vous rendront leurs hommages,
Et leurs cœurs disposez par la simplicité,
S'emflâmeront bien-tôt de vôtre charité.
Et l'on admirera avec quelle éficace,
Produira ses beaux fruits vôtre divine grace.

COMMENTAIRE

C'est le vin qui a fait, dit-on (1), inventer la musique et la danse.

Ille liquor docuit voces inflectere cantu ;
Movit et ad certos nescia membra modos.

On a expliqué plus haut ce que c'est que le *vin de droiture* (2). Les Septante (3) : *Votre gosier est comme un bon vin, qui va en droiture à mon beau-frère ;* (c'est le nom que l'épouse donne à son bien-aimé dans tout ce Cantique), *et qui suffit à ses lèvres et à ses dents.* Les vins moelleux et épais, comme sont la plupart de ces vins d'Orient, se mâchent en quelque sorte ; et on dit qu'anciennement, lorsqu'on gardait les vins si longtemps dans des cruches, ils s'épaississaient quelquefois à peu près comme les confitures. Ces sortes de vins étaient propres à être goûtés au palais, et ruminés sous la dent. *Dignum dilecto meo ad potandum, labiisque et dentibus illius ad ruminandum.* Aquila a lu comme les Septante et la Vulgate ; et ce sens parait meilleur que celui qu'on lit aujourd'hui dans l'hébreu.

Le vin que l'épouse fait boire à son bien-aimé, ce vin droit, succulent, généreux, est la charité, qui l'embrase pour son Dieu, et qui lui fait tout entreprendre pour son service, sans faire attention aux difficultés, au travail, au danger. C'est ce calice que le prophète avait pris de la main du Seigneur (4). C'est ce vin nouveau que Jésus-Christ ne veut point que l'on mette dans de vieux vases (5). En un mot, c'est la doctrine évangélique, et la prédication des vérités du Ciel. C'est un vin qui veut être savouré, bu à longs traits, dégusté, pour en connaître toute la force et toute la bonté. C'est dans l'usage de cette précieuse liqueur que l'ivresse n'est point à craindre. Lorsque les apôtres eurent reçu le Saint-Esprit, et que ce vin nouveau eut opéré dans leur cœur, on les vit comme des hommes transportés (6). On vit l'accomplissement littéral de ce qui est dit ici, que ce vin *fait parler les lèvres des dormants* (7).

℣. 10 EGO DILECTO MEO, ET AD ME CONVERSIO EJUS. Nous avons l'un pour l'autre un amour, une soumission, un empressement réciproques. Mon bien-aimé tourne toutes ses inclinations vers moi, et moi réciproquement, je porte tous mes désirs vers lui. On peut prendre l'hébreu dans un autre sens (8) : *Je suis à mon bien aimé, et son autorité est sur moi.* Je suis dans sa dependance, sous son empire. Le terme de l'original est employé dans la Genèse, pour marquer la dépendance du cadet à l'égard de son aîné (9), et celle de l'épouse à l'égard du mari (10). Telle est la soumission de l'Église envers Jésus-Christ. Elle n'est animée que de son Esprit, elle ne se conduit que par ses ordres, elle ne décide que suivant ses instructions, elle n'enseigne que sa doctrine, elle ne parle que son langage ; elle tire de lui toute son autorité, toute sa gloire, toutes ses prérogatives. Jésus-Christ est son Époux, son roi, sa joie, sa couronne, son espérance, son bonheur.

℣. 11. VENI, DILECTE MI, EGREDIAMUR IN AGRUM. C'est la fin de la cinquième nuit de la noce. On a

---

(1) *Tibull.*
(2) *Cant.* I. 3. - *Prov.* XXIII. 31.
(3) Καὶ λάρυγξ σοῦ ὡς οἶνος ἀγαθὸς, πορευόμενος τῷ ἀδελφιδῷ μου εἰς εὐθύτητα, ἱκανούμενος χείλεσί μου καὶ ὀδοῦσι. Aquila de même. Ils ont lu שפתים ושנים au lieu de ישנים
(4) *Psal.* XXII. 5 ; CXV. 13.
(5) *Luc.* V. 37.
(6) *Act.* II. 13.
(7) *Vide si lubet. Theodoret. Just. Orgelit. Cassiod. Bed. Rupert. etc.*
(8) אני לדודי ועלי תשוקתו
(9) *Genes.* IV. 7. — (10) *Genes.* III. 16.

12. Mane surgamus ad vineas ; videamus si floruit vinea, si flores fructus parturiunt, si floruerunt mala punica ; ibi dabo tibi ubera mea.

13. Mandragoræ dederunt odorem. In portis nostris omnia poma : nova et vetera, dilecte mi, servavi tibi.

12. Levons-nous dès le matin pour aller aux vignes ; voyons si la vigne a fleuri, si les fleurs produisent des fruits, si les pommes de grenade sont en fleur. C'est là que je vous prodiguerai mon amour.

13. Les mandragores ont répandu leur odeur ; nous avons à nos portes toutes sortes de fruits ; je vous ai gardé, ô mon bien-aimé, les nouveaux et les anciens.

EXPLICATION

12. Suivre vos volontez, ô mon divin Epoux,
C'est ma solide gloire et mon bien le plus doux.
Si-tôt que du matin nous aurons vû l'étoile,
Qui de la sombre nuit aura rompu le voile,
Allons dans nôtre vigne et voyons son progrés,
Si la fleur y promet un abondant succés.
Ou si le fruit déja paroissant à la vigne,
Fait voir que de vos soins elle n'est pas indigne.
Voyons des Grenadiers si les nouvelles fleurs
Ont orné leurs rameaux de leurs vives couleurs.
Dans ce divin employ dont mon ame est ravie,
Je veux vous consacrer et mon sang et ma vie,
Et par mon sacrifice attirer, si je puis,
Les ames à porter, et des fleurs et des fruits,
Qui puissent plaire au Dieu dont elles tiennent l'être,
Et qui seul est leur fin, leur bonheur, et leur maître.

13. Lorsque sur l'Horison s'abaisse le Soleil,
Et que la mandragore apporte le sommeil,
Ceux à qui les travaux rendoient le jour penible,
Se trouvent soulagez par une nuit paisible.
Tout cecy nous figure, et marque le repos,
Que l'ame peut attendre aprés de longs travaux :
Mysterieux repos de la sainte priere.
Qui joint avec son feu la divine lumiere,
Et qui n'étant produit que par la verité,
Entretient dans le cœur l'ardente charité.
On voit de toutes parts des ames excellentes.
Porter les fruits charmans des vertus éminentes.
Ces fruits si précieux, les anciens, les presens,
Et tous ceux qui seront produits dans tous les tems,
Pour vous, mon Bien-aimé, sont gardez sans partage,
Et vous sont consacrez comme vôtre heritage.

COMMENTAIRE

déjà vu plus d'une fois que, tous les matins, l'époux sortait de l'appartement de sa bien-aimée, et se retirait à la campagne ; laissant souvent même l'épouse endormie, et défendant à ses compagnes de l'éveiller (1). Mais ici l'epouse sort avec lui de grand matin, et va dans les champs et dans les villages, ou dans les maisons de campagne, *Commoremur in villis*. Les âmes saintes suivent volontiers Jésus dans la solitude.

C'est là que ce divin Époux, leur fait part de ses plus douces faveurs : *Ibi dabo tibi ubera mea*, ℣. 12, qu'il se découvre à elle avec plus de liberté. *Mihi oppidum carcer est; solitudo paradisus*, disait saint Jérôme. C'est là que tant de saints solitaires se sont sanctifiés dans un parfait éloignement du monde, assez récompensés par les douceurs que ce divin Époux répandait dans leurs âmes.

℣. 13. MANDRAGORÆ DEDERUNT ODOREM. Nous avons parlé des mandragores sur la Genèse (2). Nous doutons que l'hébreu (3) *doûdaîm* signifie cette sorte de fruit. La mandragore n'est point un fruit du printemps ; et il n'est pas croyable qu'en même temps que l'épouse va voir si la vigne a fleuri, et si la grenade a poussé, elle cherche des mandragores. Nous avons apporté ailleurs quelques conjectures pour montrer ce que ce pouvait être.

IN PORTIS NOSTRIS OMNIA POMA. NOVA, ET VETERA, DILECTE MI, SERVAVI TIBI. Il semble que l'auteur nous représente ici l'épouse comme une campagnarde, qui invite son bien-aimé à venir à son village, où elle lui promet des fruits de toutes sortes, qui sont dans la maison de son père. *Les nouveaux et les vieux*, marquent une très grande abondance. Par exemple (4), Moïse promet aux Juifs qui seront fidèles à ses lois, de leur donner à manger les anciens fruits et les nouveaux, et de leur en fournir une si grande quantité, que, quand les nouveaux viendront, ils seront obligés, pour leur faire place, de jeter les vieux. Et le Sauveur, dans saint Matthieu (5), compare le royaume des cieux à un père de famille, qui a ses greniers et ses magasins remplis de choses vieilles et nouvelles ; c'est-à-dire, qui est dans l'abondance de toutes sortes de biens. On entend ordinairement (6) par ces fruits anciens et nouveaux, les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'Église découvre à ses amis les figures de l'ancienne loi, et les mystères de la nouvelle. Elle leur montre Jésus-Christ voilé dans les prophètes, et manifesté dans l'Évangile. Enfin un docteur savant, dans l'Église, ressemble à un riche père de famille, qui tire de son magasin l'ancien et le nouveau (7).

---

(1) *Cant.* II. 7. 17 ; III. 5 ; IV. 6.
(2) *Genes.* XXX. 14. 15.
(3) הדודאים נתנו ריח
(4) *Levit.* XXVI. 10. Comedetis vetustissima veterum, et vetera novis supervenientibus projicietis.
(5) *Matt.* XIII. 52.
(6) *Theodoret. Anselm. Aponius. alii plerique.*
(7) *Matt.* XIII. 52.

CHAPITRE VIII

§ 1. Amour de l'Église pour Jésus-Christ. Désir qu'elle a de le posséder dans l'éloignement et la séparation de tout ce qui est hors de lui. Correspondance de Jésus-Christ à l'amour de son Église. Faveur dont il la comble. Soin qu'il prend de lui assurer sa joie et son repos. Proportion qu'il garde entre le péché et la réparation du péché. Amour qu'il exige en reconnaissance de ses bienfaits. Puissance et excellence de cet amour.

1. Quis mihi det te fratrem meum, sugentem ubera matris meæ, ut inveniam te foris, et deosculer te, et jam me nemo despiciat ?

2. Apprehendam te,et ducam in domum matris meæ ; ibi me docebis, et dabo tibi poculum ex vino condito, et mustum malorum granatorum meorum.

L'ÉPOUSE.

1 Oh ! Que n'êtes-vous mon frère, suçant le lait de ma mère ! Je vous trouverais dehors, je vous couvrirais de baisers, et nul ne m'en blâmerait.

2. Je vous prendrai, et je vous mènerai dans la maison de ma mère ; là vous m'instruirez, et je vous donnerai un breuvage d'un vin mêlé de parfums, et un suc nouveau de mes pommes de grenade.

EXPLICATION

1. Quand pour combler mes vœux viendra cet heureux jour,
Où sera pleinement satisfait mon amour,
Et quand pourrai-je enfin vous posseder, mon frere,
Qui goûtez tous les biens au sein de vôtre Pere.
C'est lorsque je verray la sainte Humanité
De mon Fils dans l'éclat de sa divinité ;
Ce sera dans le Ciel que je pourray moy-même
Jouïr à découvert de sa beauté suprème,
Heureuse en cet état dans ce charmant Palais,
Où regneront toûjours et la gloire et la paix.
2. Mon adorable Fils, pour qui seul je soupire,
Quand vous m'aurez reçû dans le celeste empire,
Où vous êtes le maître et le souverain Roy,
Où de vôtre amour seul tous reçoivent la Loy,
Je sçauray ménager les momens favorables,
Pour vous demander grace en faveur des coupables,
Et j'offriray sans cesse avec humilité,
Devant le trône saint de la Divinité,
Sur vos sacrez autels, en ce lieu de lumiere,
Un vin mysterieux d'amour et de priere,
Mais sur tout, j'offriray vôtre sang, vôtre mort,
Car, pour tout obtenir, il n'est rien de plus fort.

COMMENTAIRE

℣. 1. QUIS MIHI DET TE FRATREM MEUM, SUGENTEM UBERA MATRIS MEÆ ? etc. Une épouse chaste et modèle est réservée, même dans les caresses qu'elle donne ou qu'elle reçoit de son époux. La bien-aimée souhaiterait que le sien devînt un jeune enfant, son propre frère, et fils de sa mère ; car, en ce temps-là, où la polygamie était commune, il y avait assez souvent dans la même famille plusieurs frères et sœurs, nés de différentes mères ; et alors, la modestie et la pudeur de l'épouse auraient encore souffert quelque chose, si on l'eût vue caresser un enfant, quoiqu'il fût son frère, mais né d'une autre mère. Elle voudrait donc que son époux fût son propre frère utérin, et fils de sa mère, pour pouvoir, sans manquer à la modestie et sans s'exposer à la raillerie, l'embrasser librement. On a déjà remarqué que les noms de *frères* et de *sœurs*, étaient des termes d'amitié et de tendresse, dont les profanes abusent souvent, pour marquer un amour impur. Ici, ils ne signifient rien que de chaste. Peut-être que l'épouse veut marquer obscurément par ces expressions, l'envie qu'elle a de devenir mère, et d'être délivrée de l'opprobre de la stérilité (1) : *Ut jam me nemo despiciat.*

Les désirs de la Synagogue, les vœux des patriarches, les plaintes de la nature humaine ont été exaucés. Jésus est devenu notre frère (2) ; il a sucé comme nous les mamelles d'une femme vierge ; nous pouvons l'embrasser, le caresser, le suivre, lui donner et lui demander toutes les marques de tendresse, sans crainte d'être méprisés ; si ce n'est peut-être des hommes charnels, dont les mépris et les insultes doivent faire notre gloire et notre joie.

℣. 2. APPREHENDAM TE, ET DUCAM IN DOMUM MATRIS MEÆ. Si vous étiez mon petit frère, je vous ferais entrer hardiment dans l'appartement de ma

---

(1) *Deut.* VII. 14. - *Isai.* IV. 1.

(2) *Theodoret. Greg. Cassiod. - Ambros. de instit. virg. c.* I. - *Athanas. in synopsi, et alii.*

3. Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

3. Sa main gauche est sous ma tête, et il m'entrelace de sa main droite.

EXPLICATION

3. Vos bontez, mon Epoux, pour moy sont sans pareilles,
De vôtre charité j'adore les merveilles,
Qui font à mon esprit découvrir les beautez,
De ce jour éternel, que vous me promettez ;
Je vois déjà ce jour comme un beau jour de fête,
Vôtre main gauche alors sera dessous ma tête,
Puisque par vous mon corps doit être glorieux,
Et par vôtre puissance élevé dans les cieux,
Pendant que vôtre droite abondante en richesses,
M'embrasse, et sur mon ame épanche ses largesses.

COMMENTAIRE

mère, et dans le mien ; vous y viendriez en plein jour, et non pas seulement la nuit et à la dérobée. Voyez le chapitre III, 4, et II, 17.

IBI ME DOCEBIS ; ET DABO TIBI POCULUM EX VINO CONDITO. C'est là que nous nous entretiendrons agréablement. Vous m'y donnerez des instructions sur la conduite de notre maison, sur l'économie ; vous m'expliquerez vos intentions, et le plan que vous avez formé pour le gouvernement de notre famille, dont je commence à devenir la première après vous : car on doit se souvenir ici que, dans ce dernier entretien (1), l'auteur représente l'épouse comme une fille de campagne, qui invite son époux à venir chez elle et chez sa mère, et qui lui promet pour régal du fruit et du vin parfumé. Xénophon, dans son *Économique*, représente un époux, qui donne à sa nouvelle épouse ses instructions sur le ménage, et sur la tenue de sa famille. Telles étaient les mœurs anciennes.

Quant au *vin mêlé de parfums*, dont il est parlé ici, nous pensons que c'est le même que *le vin de myrrhe* (2), dont il est fait mention dans l'Évangile, que *le vin d'encens*, du prophète Osée (3), et que *le nectar* des anciens. Le nom de *nectar* est tout hébreu (4) ; il signifie à la lettre, ce qui est parfumé, ou ce qui est rempli d'odeur. On assure que le nectar se faisait, en mêlant au vin des rayons de miel et des fleurs odoriférantes (5). Les anciens usaient beaucoup de ces vins parfumés, et en faisaient grand cas. On en voit la composition dans Pline, et dans les auteurs qui ont traité de l'agriculture. On prenait de l'eau de mer, ou de l'eau salée, qu'on faisait cuire, jusqu'à ce qu'elle fût réduite au tiers ; on en mêlait la quatre-vingtième partie au vin ; on y ajoutait des herbes odorantes (6) ; on cuisait le vin jusqu'à une certaine diminution. Ces vins étaient communs dans tout l'Orient, dans la Grèce, dans l'Italie. Le plus fameux nectar était celui de Babylone (7).

Le suc des pommes de grenades était encore une autre sorte de liqueur estimée alors. Les Grecs et les Latins ont moins parlé du suc de grenades, parce que ce fruit était moins commun chez eux que dans la Palestine. Pline (l. XXIII, c. 6) reconnaît plusieurs usages du jus et des décoctions de ce fruit, dans la médecine. Il n'est pas certain si l'épouse parle ici du vin de grenades comme d'une liqueur ordinaire qu'on conservât, ou seulement comme d'un régal qu'elle promettait de faire sur le champ à son époux, lorsqu'il serait arrivé chez elle.

Ces vins et ces liqueurs que l'épouse promet à son bien aimé, peuvent marquer la charité des chrétiens, la force des martyrs, la persévérance des solitaires, la modestie des vierges ; en un mot, toutes les vertus que le Sauveur nous a enseignées par son exemple et par ses discours (8). C'est là la nourriture la plus agréable que l'Église puisse lui offrir. C'est principalement dans la solitude et dans la séparation du monde que tout cela se rencontre. C'est là que Jésus-Christ nous enseigne : *Ibi me docebis ;* où il nous découvre ses mystères, où il nous fait part de ses faveurs, où il mange et se nourrit en quelque sorte avec nous. *Si quelqu'un m'aime*, dit-il dans l'Évangile (9), *il gardera mes préceptes, et mon Père l'aimera ; nous viendrons à lui, et nous demeurerons avec lui.*

ỳ. 3. LÆVA EJUS SUB CAPITE MEO, ET DEXTERA ILLIUS AMPLEXABITUR ME. C'est ce que dit l'épouse entre les bras de son époux. Voyez le chapitre II, 6. Voici la sixième nuit des noces, depuis le verset 13 du chapitre précédent, jusqu'au verset 4 de celui-ci.

(1) *Cant.* VII. 12. 13.
(2) *Marc.* XV. 23. Myrrhatum vinum.
(3) *Osée* XIV. 8. יין הלבנון
(4) נקטר *Niqtar.* Suffiri, fumigari, odore suavi perfundi.
(5) *Athen. l.* II. *c.* 2. *p.* 38. Διὸ καὶ τό καλούμενον νέκταρ κατασκευάζειν τινὰς περὶ τὸν Λυδίας ὀλύμπον, οἶνον καὶ κηρία σῦγκιρνάντας ἐις ταυτα, καὶ τὰ τῶν ἀνθῶν εὐώδη.
(6) *Columel. l.* XII. *c.* 19. *et* 25. *et seq.* - *Pallad. octob. n.* 14. *Cato de R. R. c.* 113.
(7) *Athen. l.* I. *c.* 25. Χαιρέας ἐν Βαϐυλῶνι οἶνον φησὶ γίνεσθαι τὸν καλούμενον νέκταρ.
(8) *Cassiod. Beda. Alcuin. Angelom. Honor. etc.*
(9) *Joan.* XIV. 23.

4. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit.

5. Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum ?

Sub arbore malo suscitavi te ; ibi corrupta est mater tua, ibi violata est genitrix tua.

L'ÉPOUX AUX COMPAGNES DE L'ÉPOUSE.

4. Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, de ne point faire de bruit, et de ne point réveiller celle que j'aime jusqu'à ce qu'elle s'éveille d'elle-même.

LES FILLES DE JÉRUSALEM.

5. Qui est celle qui monte du désert remplie de délices, appuyée sur son bien-aimé ?

L'ÉPOUX.

Je vous ai réveillée sous le pommier ; c'est là que votre mère s'est corrompue ; c'est là que celle qui vous a donné la vie a perdu sa pureté.

EXPLICATION

4. Compagnes de l'Epouse, ha ! d'un commun accord,
Ne faites aucun bruit qui trouble ce transport,
Et n'interrompez pas, mon cœur vous en conjure,
Un sommeil qui n'est point produit par la nature,
Un sommeil que ma grace a pu seule exciter,
Sommeil qu'on est heureux de pouvoir meriter :
Ménagez ce repos de l'Epouse que j'aime,
Attendez le moment qu'elle en sorte elle-même ;
Alors son cœur content de vôtre amour discret,
Vous fera part des biens qu'il reçût en secret.
5. Quelle est celle qui vient, digne qu'on la contemple,
Qui monte du desert vers cet auguste Temple,
De délices remplie, et d'un éclat si beau,
Qu'il fait naître à nos yeux un spectacle nouveau ;
Pour venir posseder une gloire immortelle,
On la voit appuyée, en Epouse fidelle,
Sur le bras tout-puissant de son divin Epoux,
Qui la veut dans ce lieu faire regner sur nous.

COMMENTAIRE

℣. 4. ADJURO VOS, FILIÆ JERUSALEM... L'époux se lève et veut se retirer comme les autres fois (1), laissant l'épouse endormie. Il conjure les compagnes de la noce de ne la point éveiller. Mais elle s'éveille bientôt elle-même et ne laisse point sortir son bien-aimé, qu'elle ne le suive et ne l'accompagne. Voyez le verset 5.

℣. 5. QUÆ EST ISTA QUÆ ASCENDIT DE DESERTO, DELICIIS AFFLUENS, INNIXA SUPER DILECTUM SUUM ? L'épouse sort de l'appartement de sa mère, appuyée sur son bien-aimé. Les filles de Jérusalem la voient venir de la campagne, ou du désert ; car on a remarqué que cette sixième nuit s'était passée dans le village ; et elles sont remplies d'admiration de sa beauté. Comparez ce passage à celui du chapitre III, 6, et VI, 9. Les Septante(2) : *Qui est celle-ci qui s'élève toute blanche, appuyée sur son neveu,* ou, sur son bien-aimé.

SUB ARBORE MALO SUSCITAVI TE... Le petit dialogue contenu dans ce verset et dans les deux suivants, se passe uniquement entre l'époux et l'épouse. Ils étaient seuls, à la campagne ; l'époux rappelle ici à son épouse une petite aventure qui lui était arrivée ; c'est que l'époux l'ayant trouvée endormie sous un pommier, l'avait éveillée. Il ajoute que c'était au même endroit que sa mère l'avait mise au monde. Car c'est la vraie signification de l'hébreu (3). Les Juifs rapportent tout ceci à l'époux, comme si l'épouse le faisait souvenir de ce qui lui était arrivé à lui-même. Mais tous les pères et les anciens le prennent comme les paroles de l'époux. Ces récits simples et naïfs conviennent à un berger et à une bergère. Il n'est nullement impossible qu'une villageoise soit saisie des douleurs de l'enfantement aux champs et qu'elle accouche sous un pommier (4).

Quelques pères entendent tout ceci dans le sens mystique, de la première femme, qui fut séduite dans le paradis par le serpent et par le fruit du pommier. Le Sauveur la trouva dans ce lieu, abattue, endormie d'un sommeil mortel et léthargique ; il la réveilla et lui promit de la rétablir en santé et de briser la tête du serpent, par la race qui devait sortir d'elle, par le Messie, Rédempteur des mortels. D'autres l'expliquent de la croix du Sauveur (5), figurée par ce pommier. Au pied de cette croix était la nature humaine assoupie, abattue, sans mouvement, sans action. Le Sauveur la réveille, la guérit, la rétablit par son sang et par sa résurrection.

---

(1) Voyez *Cant.* II. 7 ; III. 5.

(2) Τίς αὕτη ἡ ἀναβαίνουσα λελευκανθισμένη, ἐπιστηριζομένη ἐπὶ τὸν ἀδελφιδὸν αὐτῆς ; Origène lisait : Ἐπιστηθιζομένη. L'édit. de Complut. Τίς αὕτη ἡ ἀναβαίνουσα ἀπὸ ἐρήμου ἐπιστηριζομένη, *etc.*

(3) תחת הפוח עוררתיך שמה חבלתך אמך שמה חבלה ילדתך Les Septante : Ἐκεῖ ὠδίνησέ σε ἡ μήτηρ σου, ἐκεῖ ὠδίνησέ σε ἡ τεκοῦσά σε.

(4) *Martial. de Curione.*

. . . Dum prandia portat aranti
Hirsuta peperit rubicunda sub ilice conjux.

(5) *Ita patres et interpp. plerique.*

6. Pone me ut signaculum super cor tuum,ut signaculum super brachium tuum, quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio ; lampades ejus lampades ignis atque flammarum.

6. Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur, comme un sceau sur votre bras ; car l'amour est violent comme la mort, et le zèle de l'amour est inflexible comme l'enfer ; ses lampes sont des lampes de feu et de flammes.

EXPLICATION

6. Tous vos biens, mon Epouse, et toutes vos délices,
Sont les fruits de ma Croix et de mes longs supplices,
Entrez dans le bonheur, et d'un Fils et d'un Roy,
Je vous ay separée uniquement pour moy,
Et quand sous le pommier la premiere des femmes
Ecouta le serpent, ce seducteur des ames,
Quand de la vanité suivant l'objet flateur,
Elle oublia sa gloire, et Dieu son Createur.
En vertu de mon Sang, de sa force infinie,
Vôtre âme ne fut point par ce peché ternie,
Et son torrent mortel, par un ordre des Cieux,
Détourna devant vous son cours contagieux.
En vous je conservay les traits de l'innocence,
Gravez dans vôtre cœur par ma divine essence,
Ces traits que mon amour, par de nouveaux bienfaits,
Rendit dans tous vos jours plus beaux et plus parfaits.
Qui vous ont preparée à goûter dans ma gloire,
Les biens que par mon sang vous acquit ma victoire ;
Regnez donc avec moy dans les cieux sur mes Saints,
Entrez dans mes conseils, entrez dans mes desseins,
Et que sur vôtre cœur mon image gravée,
Marque qu'au dessus d'eux vous êtes elevée,
Qu'en science, en sagesse, en grandeur, en amour,
Rien n'approche de vous dans cet heureux sejour.
Portez sur vôtre bras l'image de mon être,
Comme sur un cachet qui fasse à tous connaître,
Que de moy vous avez un singulier pouvoir,
Et que de moy par vous on doit tout recevoir.
L'amour comme la mort est d'une force extrême,
Sur tout il fait sentir son empire suprême.
Que n'a point entrepris mon amour genereux,
Pour tirer les mortels de leur état affreux ?
Et vous-même après moy de cet amour brûlante,
Que n'avez-vous point fait, mon Epouse charmante ?
De mon divin amour admirez les combats,
Qui fait sentir son zéle audelà du trépas ;
Rien n'a pu retarder sa course charitable,
Pour tirer des enfers cette troupe innombrable,
Qui ne m'ayant point vû, crut cependant en moy,
Connoissant que j'étois leur Messie et leur Roy.
Ainsi la même ardeur vous porte pour ma gloire,
A tirer mes captifs des feux du Purgatoire,
Qui, quoy qu'enfans de Dieu, sont en captivité,
Et soûpirent sans cesse aprés leur liberté.
Enfin de mon amour vôtre ame penetrée,
Excitera par tout cette flâme sacrée,
Qui tire son ardeur et sa source des cieux,
Sans laquelle aucun don ne peut plaire à mes yeux,
Faites luire en tout lieu des lampes éclatantes,
Embrasez l'univers de ces flames ardentes,
Que dans ce feu sacré le juste, chaque jour,
Sanctifiant son cœur augmente son amour,
Que le pecheur quittant le crime et l'injustice,
Brûle de ce beau feu qui consume le vice.

COMMENTAIRE

℣. 6. PONE ME UT SIGNACULUM SUPER COR TUUM. C'est l'époux qui continue à parler. Anciennement on portait des cassolettes sur le sein (1) et des bracelets assez larges sur les bras. Ces cassolettes et ces bracelets étaient ornés de figures et de gravures. Chacun y mettait ce qui lui faisait plus de plaisir. L'époux demande à son épouse qu'elle y fasse graver son portrait ou son chiffre. Si c'était la fille du pharaon, il n'y avait point d'inconvénient d'y mettre le portrait de son époux, puisqu'apparemment elle demeura païenne et que la loi qui défendait de faire des figures et des représentations ne l'obligeait pas. En tout cas, elle y pouvait graver le nom et le chiffre de son époux. Les voyageurs nous apprennent aussi que les femmes d'Orient se font des stigmates sur le bras et sur le sein, où elles représentent quelques fleurs ou d'autres figures, telles qu'il leur plaît. L'époux souhaite que l'épouse fasse inscrire son nom sur son sein et sur son bras, afin qu'elle ne l'oublie jamais.

Une âme chrétienne doit porter le sceau de son Dieu et de son époux dans le cœur et sur les bras : Dans le cœur, par l'amour : sur les bras, par l'action. Que toute notre vie soit comme la représentation de ce divin modèle : Soyons comme des empreintes fidèles de sa vie, de ses actions, de ses inclinations : Que l'on voie en quelque sorte revivre Jésus-Christ dans nous-mêmes (2) : *Signaculum Christus in fronte est ; signaculum in corde : In fronte, ut semper confiteamur ; in corde, ut semper diligamus ; signaculum in brachio, ut semper operemur. Luceat imago ejus in confessione nostra ; luceat in lectione ; luceat in operibus et factis, ut si fieri potest, tota ejus species exprimatur in nobis.*

QUIA FORTIS EST UT MORS DILECTIO, DURA SICUT INFERNUS ÆMULATIO. De même que rien n'est capable de résister à la mort, et que tout cède à la nécessité de descendre dans le tombeau ; ainsi tout cède à l'amour, et rien ne s'oppose à la jalousie, qui en est une suite. L'amour est invincible et impitoyable. C'est un maître impérieux et violent. Un cœur qui s'y est une fois livré, tombe dans un rude esclavage : *Nullus liber erit, si quis amare velit,* dit un poète (3). Le monde est plein

(1) *Vide Osee.* II. 2. - *Clem. Alex. l.* II. *c.* II. - *Pædagog. Isai.* III. 20.

(2) *Ambros. de Isaac. c.* 8.

(3) *Propert. Eleg. l.* II.

7. Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam. Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.

7. Les grandes eaux n'ont pu éteindre l'amour, et les grands fleuves n'auront pas la force de l'étouffer. Quand un homme aurait donné toutes les richesses de sa maison pour l'amour, il les méprisera comme s'il n'avait rien donné.

EXPLICATION

7. Des plus grandes douleurs l'abondance des eaux,
N'a pu de mon amour éteindre les flambeaux,
Ny le torrent du vice et sa fiére insolence,
De ma grace étouffer la divine opulence,
Opulence sacrée, ineffable tresor,
Divine charité plus aimable que l'or,
Si l'homme pour t'avoir donnoit jusqu'à sa vie,
De toute autre richesse il n'auroit point envie,
Et, goûtant la douceur d'un si solide bien,
Il diroit que sans lui tout le reste n'est rien.
C'est sur ma charité que la vôtre reglée,
Par un torrent de maux ne fut point accablée,
Quand un peuple rebelle osa porter sa main,
Pour m'attacher en croix par un crime inhumain.
Mais cet énorme crime, et tous ceux qu'on doit craindre,
Et qui seront commis, ne pourront point éteindre
Le feu de vôtre amour pour tous ces malheureux,
Ny vous faire cesser de me prier pour eux.
Si vôtre charité, si toute la puissance
Qu'en vous pour les mortels a mis ma providence,
Par une ame fidelle étoient assez compris,
Elle en estimeroit infiniment le prix,
Et, quand pour obtenir vôtre secours propice,
L'homme auroit de ses biens fait le beau sacrifice,
Il pourroit justement demeurer étonné
D'avoir ce grand trésor ayant si peu donné.

COMMENTAIRE

des funestes exemples de la violence et de la tyrannie de l'amour profane. Mais l'amour divin est-il moins fort et moins invincible ? Le Sauveur du monde, jaloux de la gloire de son Père et épris de l'amour de sa créature, s'est livré aux plus cruels supplices et à la mort la plus ignominieuse pour réparer l'outrage fait à son Père et pour tirer sa créature du malheur éternel. Les apôtres, en qui Jésus-Christ avait allumé les flammes de sa charité, se sont exposés aux plus grands dangers, à la mort même, non seulement sans crainte, mais même avec plaisir. Les martyrs ont affronté la mort et les supplices, et ont méprisé volontiers leur vie, pour donner à leur Sauveur des preuves de leur tendresse.

Lampades ejus, lampades ignis. L'hébreu (1) : *Ses flammes,* ou ses brasiers, *sont comme des brasiers enflammés, dont la flamme est une flamme de Dieu,* une flamme véhémente, brûlante. L'amour est un feu ; mais un feu dévorant et impétueux, que tous les fleuves du monde ne sont pas capables d'éteindre, verset 7 : *Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem.* On éteint le feu ordinaire avec de l'eau ; mais rien n'est capable d'éteindre les flammes de l'amour. Celui dont l'amour cède aux persécutions, aux caresses, à l'espérance des biens de ce monde, à la crainte des peines, n'a point encore la véritable charite. C'est dans les épreuves et les fortes tentations que l'amour paraît. Celui qui n'a point été éprouvé, n'est sûr de rien (2) : *Qui non est tentatus, quid scit ?* La tentation ne nous rend point faibles ; elle fait voir ce que nous sommes.

℣. 7. Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione... L'amour est un si grand bien et une chose si précieuse, que rien n'en peut payer la valeur. Celui qui aura donné tout son bien pour l'acquérir, comptera tout cela pour rien, s'il est assez heureux pour le posséder. Tout cela n'est vrai que de la charité, de l'amour de Dieu et des biens éternels. Si l'on veut l'entendre de l'amour de la créature, on pourra dire que les amants des beautés terrestres sont quelquefois si passionnés pour elles, qu'ils comptent pour rien la perte de leurs biens, pourvu qu'ils jouissent de ce qu'ils aiment. Ils achèteront leur plaisir et le contentement de leur passion, aux dépens de tout ce qu'ils possèdent. Les anciens mss. de la Vulgate (3), et les Septante (4) lisent ici : *Si un homme donne tout son bien pour l'amour, on le méprisera,* on le regardera comme un imprudent, un extravagant, qui ne sait pas le mérite des choses. C'est en effet ce qui arrive dans le saint mépris que les chrétiens qui aspirent à la perfection, sont des choses de la terre. Le monde les traite d'insensés, et de gens ennemis d'eux-mêmes. Pourquoi se dépouiller des biens que Dieu nous a donnés ? Pourquoi se priver des plaisirs de la vie ? Pourquoi courir après des biens invisibles et douteux, par la privation des richesses certaines et sensibles ? Voilà les faux raisonnements des mondains. Ils ne comptent pour réelles, pour solides et

(1) רשפיה רשפי אש שלהבת יה *Scol.* Λαμπάδες αὐτῆς λαμπάδες πυρός. *Sym.* Αἱ ὁρμαὶ αὐτῆς, ὁρμαὶ πύρινοι. Son impétuosité est comme celle du feu. vi. *Edit.* Σπίνθρακες αὐτῆς, σπινθρακες πυρός. Ses étincelles sont des étincelles de feu.

(2) *Eccli.* xxxiv. 9.

(3) *Vide Not. in hunc loc. tom.* i. *nov. S. Hieron.*

(4) Les Septante : Ἐὰν δῷ ἀνὴρ πάντα τὸν βίον αὐτοῦ ἐν τῇ ἀγάπῃ ἐξουδενώσει ἐξουδενώσουσιν αὐτόν. *Sym.* Ἐξευτελιζόμενος, ἐξευτελισθήσεται. Il sera dans le dernier mépris

§ *II. Désir qu'a l'Église de voir toutes les nations embrasées de l'amour de Jésus-Christ. Effet que cet amour produit en elle. Il la consacre tout à lui. Il lui fait ménager toutes les occasions de lui plaire et de l'enrichir.*

8. Soror nostra parva, et ubera non habet ; quid faciemus sorori nostræ in die quando alloquenda est ?

9. Si murus est, ædificemus super eum propugnacula argentea ; si ostium est, compingamus illud tabulis cedrinis.

L'ÉPOUSE.

8. Notre sœur est encore petite, et elle n'est point formée ; que ferons-nous à notre sœur, au jour qu'il faudra lui parler ?

L'ÉPOUX.

9. Si elle est comme un mur, bâtissons dessus des tours d'argent ; si elle est comme une porte, fermons-la avec des ais de bois de cèdre.

EXPLICATION

8. Par l'éfet de vos dons, mon amour plein de zéle,
Cherche à vous procurer une gloire nouvelle,
L'Eglise des Gentils nôtre petite sœur,
A bien des qualitez, elle a de la douceur,
De la simplicité, mais peu de connoissance
De vos deux testamens, et de leur excellence.
Donnez-luy des pasteurs qui soient dignes de vous,
Et luy fassent comprendre, ô mon divin Epoux,
Les grandes veritez des saintes Ecritures ;
Car, ne penetrant point vos maximes si pures,
Elle sera sans force à l'aspect des tyrans,
Quand on luy parlera de leurs dieux impuissans ;
Par votre grâce enfin daignez nous faire entendre,
Ce que pour notre sœur vous voulez entreprendre.
9. Si parmi les Gentils on voit des auditeurs
Ecouter ma Parole et mes Predicateurs ;
Si l'on les voit goûter ma divine science,
Et si leurs cœurs charmez sont de telle constance
Qu'ils puissent comme un mur, se trouvant affermis,
La défendre par tout contre mes ennemis,
Bâtissons sur ce mur de bonnes forteresses,
Dont le brillant éclat témoigne nos richesses ;
Qu'elles soient d'un argent épuré par sept fois,
Figurant la beauté de mes divines Loix,
Et que ces cœurs soûmis à mes loix équitables,
Annoncent leur douceur et leurs fruits admirables.
Entre ces auditeurs s'il en est de moins forts,
Qui de ces grands talens n'ayent pas les trésors,
Ils pourront me servir en découvrant l'entrée
De mon Eglise sainte, et sa voye ignorée,
Et devenir ainsi de mon sacré palais,
Pour les plus petits mesme, une porte de paix,
Que j'auray soin d'orner de cèdre incorruptible,
Afin que son odeur, et son lustre sensible,
Qui marquent les vertus, puissent dans tous les lieux,
Faire aimer leur beauté, qui ne vient que des Cieux.

COMMENTAIRE

pour certaines, que les choses sensibles et passagères, dont ils éprouvent eux-mêmes à tout moment l'instabilité, la vanité, le néant.

℣. 8. SOROR NOSTRA PARVA, ET UBERA NON HABET. Cette circonlocution marque qu'elle n'est point encore nubile. Ézéchiel dit à peu près de même (1) : *Ubera tua intumuerunt... Et ecce tempus tuum, tempus amantium, etc.* Les parents de l'épouse pensant à la marier, délibèrent sur ce qu'il faudra faire, quand on la demandera en mariage (2) : *Quid faciemus sorori nostræ in die quando alloquenda est ?* Cette dernière manière de parler signifie demander en mariage, comme on le voit dans la Genèse (3). *Hémor, père de Sichem, vint parler à Jacob ;* c'est-à-dire, il vint lui demander Dina en mariage pour son fils. *Alloqui,* parler, mis absolument quand il s'agit d'une femme et d'un homme, se prend aussi pour exprimer d'une manière honnête la liberté qu'un homme peut prendre avec sa femme (4) Daniel disait aux vieillards de Babylone, qui avaient accusé Susanne : *C'est ainsi que vous en usiez envers les filles d'Israël ; vous les intimidiez, et elles vous parlaient. Mais cette fille de Juda n'a pas consenti à votre iniquité. Dites-moi donc sous quel arbre vous les avez vus se parler.*

℣. 9. SI MURUS EST... Toutes ces expressions figurées marquent qu'il faut la marier. Une fille à marier, une femme sans mari est comme un mur sans tours et sans défense ; c'est comme une porte sans fermeture, comme une ville sans murailles. Il faut donner un époux à notre cœur : mais il lui faut un homme riche, puissant, illustre ; qualités figurées par les tours, ou les créneaux d'argent ; ou un époux puissant, élevé, tel qu'il puisse être comparé à une porte de cèdre. Autrement : Si notre sœur est un mur, si elle est d'un esprit solide et élevé, donnons-lui un époux riche et puissant ; c'est ajouter des tours, ou des créneaux d'argent à ce mur. Si elle est volage et d'un esprit

---

(1) *Ezech.* XVI. 7.
(2) *Vide Ambros. in Psal.* CXVIII. *octon.* 22. Hoc solet signum omnibus virginibus esse nupturis.
(3) *Genes.* XXXIV. 6.
(4) *Dan.* XIII. 57. 58.

10. Ego murus, et ubera mea sicut turris, ex quo facta sum coram eo, quasi pacem reperiens.

L'ÉPOUSE.

10. Pour moi, je suis comme un mur, et mon sein est comme une tour, depuis que j'ai paru en présence de mon époux, comme ayant trouvé en lui ma paix.

11. Vinea fuit pacifico in ea quæ habet populos ; tradidit eam custodibus ; vir affert pro fructu ejus mille argenteos.

L'ÉPOUX.

11. Le pacifique a eu une vigne en celle qui possède les peuples. Il l'a donnée à des gens pour la garder ; chaque homme doit rendre mille pièces d'argent pour le fruit qu'il en retire;

EXPLICATION

10. Depuis que mon Epoux m'a mis en sa presence,
Dans le lieu glorieux de sa magnificence,
Que j'y goûte une paix qu'on ne peut exprimer,
Qui contient tous les biens que l'on doit estimer !
Une paix qui toûjours de trouble est incapable,
Estant de mon Epoux la paix inalterable ;
Par sa grâce je suis un mur que l'ennemy
Ne sçauroit ébranler tant il est affermy.
Qui cherche à surmonter l'audace temeraire,
De cet ancien Serpent, et cruel adversaire,
Vienne avec confiance éprouver le secours,
Que sous ce doux azyle on trouvera toûjours.
Le souvenir du lait reçu de mes mammelles,
M'attire de mon fils mille grâces nouvelles,
Il me fait disposer de ses trésors divins,
Il veut que tous ses dons descendent par mes mains.
Comme une forte tour, ces mammelles de mere,
S'opposent par tendresse à sa juste colere,
Priant que les pecheurs deviennent penitens,
Et que les justes soient toûjours perseverans.
11. O divin Salomon, Monarque pacifique,
C'est à vous qu'appartient la vigne magnifique
De vôtre Eglise sainte, où les peuples divers
Se trouvent rassemblez des coins de l'Univers ;
C'est elle que marquoit la vigne renommée,
Qui du plus sage Roy fut si fort estimée.
Vous donrez cette vigne à garder aux Pasteurs,
Pour en être toûjours les sages conducteurs.
Et chaque homme chargé du soin de cette vigne,
Doit se sacrifier dans un employ si digne,
Et vous rendre, Seigneur, avec fidelité,
Pour les fruits qu'il en a par vôtre charité,
Mille pièces d'argent dans son insuffisance,
Qui marquent tous ses veux et sa reconnoissance.

COMMENTAIRE

léger, comme une porte qui tourne sans arrêt, assurons-la par des ais de bois de cèdre ; donnons-lui un époux d'un caractère tout différent ; un homme mûr, prudent, posé, etc.

L'Église, à son origine, était comme une vierge encore jeune (1). A la voir aussi faible, aussi petite, attaquée par un si grand nombre d'ennemis puissants ; qui l'auraient prise pour l'Épouse du Roi des Rois ? C'était un mur, mais sans tours et sans défense ; c'était une porte, mais peu solide et mal garnie. Jésus-Christ lui tint lieu de tout ; il lui donna des prédicateurs, des martyrs, des docteurs, comme des tours et des remparts. Avec leur secours, elle résista à toute la fureur de l'enfer, elle renversa l'idolâtrie et l'erreur, elle se conserva pure et sans tache ; elle étendit son empire, et celui de son Époux, jusqu'aux extrémités du monde.

ỳ. 10. EGO MURUS ; ET UBERA MEA SICUT TURRIS, EX QUO FACTA SUM CORAM EO... J'étais comme un mur sans tours et sans défense : mais, depuis qu'on a parlé de me donner à mon bien-aimé, je suis devenue nubile, mes mamelles se sont élevées comme des tours, et j'ai trouvé grâces aux yeux de mon époux.

ỳ. 11. VINEA FUIT PACIFICO IN EA QUÆ HABET POPULOS. C'est ici une fiction poétique, où l'époux, sous la personne d'un homme de campagne, compare son bien à celui du roi Salomon, et dit qu'il ne donnerait point sa vigne (son épouse), pour toutes celles de Salomon. Voici comment on peut rendre l'hébreu (2) des versets 11 et 12 : *Salomon a une vigne à Ba'al-hamôn ; il la laisse à des gardiens ; chacun d'eux lui rapporte mille pièces d'argent pour le fruit de sa vigne.* Verset 12 : *Pour moi, ma vigne est en ma présence,* elle m'appartient, j'en suis le maître. *Gardez pour vous vos mille pièces d'argent, ô Salomon ; et que ceux qui gardent vos vignes, en aient encore deux cents pour leurs peines.* Je ne vous envie ni à vous, ni à eux, vos grands biens et vos belles vignes ; je suis content de la mienne. Ma bien-aimée est ma vigne, mon héritage. Je ne la changerais pas contre tous les biens du monde.

On peut encore l'expliquer ainsi : *Salomon a une vigne à Ba'al-hamôn ; il l'a laissée à des fermiers, qui lui rendent chacun mille pièces d'argent pour le fruit de sa vigne.* Verset 12 : *Je me charge de ma vigne, j'en aurai soin ; je vous en rendrai, ô Salomon, mille sicles* par an, *et je donnerai* encore *aux fermiers* qui la garderont, et qui la cultiveront, *deux cents sicles* de gain pour leurs peines.

---

(1) *Thom. Cassiodor. Beda. alii.*

(2) כרם היה לשלמה בבעל המון נתן את הכרם לנטרים איש בא בפריו אלף כסף. 12. כרמי שלי לפני האלף לך שלמה ומאתים לנטרים את פריו

12. Vinea mea coram me est. Mille tui pacifici, et ducenti his qui custodiunt fructus ejus.

12. Pour ma vigne, elle est devant moi. O pacifique, vous retirez mille pièces d'argent de votre vigne, et ceux qui en gardent les fruits en retirent deux cents.

§ III. *Attention qu'ont les saints à la voix de l'Église. Désir que Jésus-Christ a lui-même de l'entendre chanter des cantiques d'allégresse. Ce n'est que dans le ciel que la joie de l'Église sera parfaite; ce n'est que dans le ciel qu'elle pourra parfaitement chanter.*

13. Quæ habitas in hortis, amici auscultant; fac me audire vocem tuam.

13. O vous, qui habitez dans les jardins, nos amis sont attentifs à vous écouter; faites-moi entendre votre voix.

EXPLICATION

12. Vôtre vigne m'est chere, Epoux trés glorieux,
Comme ma propre vigne elle est devant mes yeux :
O pacifique Roy, recevez en hommage,
Mille pièces d'argent pour ce bel heritage.
Un tribut chaque jour vous doit ètre rendu ;
Comme on tient tout de vous, à vous seul tout est dû ;
L'homme ne doit avoir d'autre soin, d'autre étude,
Que d'accomplir vos Loix avec éxactitude,
Qu'à mettre à vous servir son bonheur le plus grand,
Qu'à soigner vôtre vigne, et vous rendre content,
Cependant vous voulez que ceux qui la cultivent,
Ayent part à ses fruits, vous voulez qu'ils en vivent:
Deux cent piéces d'argent qu'ils doivent recevoir,
Les portent puissamment à remplir leur devoir,
Mais ces piéces d'argent ne sont que la figure
De plus solides biens, et d'une autre nature,
De ce bonheur qu'aux cieux vous voulez leur donner,
Et des biens dont vos mains veulent les couronner.
13. Epouse bien-aimée en ce lieu de délices,
Où ceux qui m'ont rendu de fidèles services,
Partagent le bonheur de mon parfait repos,
Et goûtent avec moy les fruits de mes travaux ;
Je veux que vous ayez un souverain empire,
Que tout, suivant mon ordre, à vous plaire conspire ;
Nos amis attentifs et soumis à mes Loix,
Désirent ardemment entendre vôtre voix :
Soyez, ma chere Epouse, à leurs veux favorable,
Ils ont toujours cheri ce qui m'est agréable,
Parlez, découvrez-nous ce que vôtre grand cœur
Désire pour ma gloire, et mon plus grand honneur.

COMMENTAIRE

Ba'al-hamôn est, à ce qu'on croit (1), la même bourgade que *Engaddi* sur la mer Morte. D'autres pensent que c'est la même que *Hamôn* (2) dans la tribu de Nephthali, vers la Phénicie. Ce pays était abondant en vignobles. On pourrait peut-être dire aussi que c'était *Baal-me'ôn*, au delà du Jourdain, entre Jazer et Abel, dans un pays de vignobles, célèbres dans les prophètes par leurs bons vins.

La vigne de Salomon représente la Synagogue ; et la vigne de l'époux, l'Église chrétienne (3). Que Salomon vante la beauté et la fertilité de sa vigne tant qu'il lui plaira ; qu'il fasse le dénombrement des patriarches et des prophètes que la Synagogue a produits, qu'il relève les promesses qui lui ont été faites, les prérogatives dont elle a été honorée ; qu'il loue son antiquité, son étendue, sa beauté ; on ne lui envie aucun de ces avantages. On veut bien qu'il se contente de sa vigne, mais il permettra de lui dire que la vigne du Sauveur, toute petite qu'elle parût dans ses commencements, valait mieux que la sienne ; et que ceux qui connaissent le mérite des deux vignes, préféraient de beaucoup celle de Jésus-Christ, à celle de Moïse et de Salomon (4). La Synagogue est une vigne qui tire son origine de l'Égypte, et qui a été transplantée dans la terre de Canaan. Cette origine ne lui est nullement glorieuse ; Dieu l'a plantée dans un terrain fertile (5), il est vrai ; et il ne négligea rien pour la bien cultiver, ni pour la rendre féconde (6). Mais n'est-il pas vrai aussi que cette vigne dégénéra, et qu'au lieu de porter de bons raisins, elle ne porta que des raisins amers et sauvages ? Que les vignerons, au lieu d'apporter du fruit à leur maître, ont lapidé ceux qui venaient de sa part, pour voir la vigne, et pour en recueillir les fruits, au point même qu'ils ont mis à mort l'héritier ? Que peut-on reprocher de pareil à la vigne de Jésus-Christ ? Quand a-t-elle manqué de fidélité à son époux ? Quand a-t-elle souffert le crime, l'erreur, l'idolâtrie dans son sein ? Elle n'a pas, à la vérité, toujours porté du fruit également ; mais, dans la vaste étendue de son universalité, elle n'a jamais manqué de bons ouvriers, ni de fruits dignes de son époux.

℣. 13. QUÆ HABITAS IN HORTIS, AMICI AUSCULTANT ; FAC ME AUDIRE VOCEM TUAM. O ma bien-aimée, ma bergère, qui demeurez dans la cam-

---

(1) *Mercer. Tir. Sanct. alii.* — (2) I. *Par.* VI. 76.
(3) *Ita Patres. Ambr. Greg. Cassiod. Apon. Just. Beda. Anselm. etc.* Quamquam non omnes eodem modo.
(4) *Psal.* LXXIX. 9. *etc.*
(5) *Isai.* V. 1. *et seq.*
(6) *Matt.* XXI. 33. *et sequ.*

14. Fuge, dilecte mi, et assimilare capreæ, hinnuloque cervorum super montes aromatum.

L'ÉPOUSE.

14. Fuyez, ô mon bien-aimé, et soyez semblable à un chevreuil et à un faon de cerfs sur la montagne des aromates.

EXPLICATION

14. Rien n'est plus doux pour moy que de vous satisfaire,
Et quand j'ose parler ce n'est que pour vous plaire.
Vous connoissez mon cœur, et quels sont ses plaisirs,
Vous sçavez mon Epoux, où tendent mes desirs ;
Qu'on connoisse en tous lieux vôtre divine Essence,
Et qu'on louë à jamais vôtre magnificence ;
Que vôtre regne arrive, où vous seul serez grand,
Où chacun connoîtra quel est vôtre haut rang ;
Que vôtre majesté seule digne qu'on l'aime,
Du monde entier reçoive une gloire suprême.
Allez donc, hâtez vous, objet de mon amour,
Que par tout la trompette annonce ce grand jour.
De même qu'un chevreüil, ou comme un fan de biche,
Qui courent sur un mont de parfums toûjours riche,
Courez plus vîte encor qu'un jeune cerf qui fuit,
Lorsqu'une forte meute ardemment le poursuit.
Fuyez, et rassemblez de tous les lieux du monde,
Des corps ensevelis, que la terre et que l'onde
Tiennent comme perdus, renfermez dans leur sein,
Mais que tous deux rendront selon vôtre dessein :
Hâtez-vous donc, courez, mon Epoux adorable,
Un clin d'œil vous suffit pour cette œuvre admirable ;
Ne tardez plus, rendez tous vos amis heureux,
Attirez-les à vous, accomplissez leurs vœux :
Montrez que leurs vertus, leur foy, leur esperance
Et leur fidel amour meritent recompense.
Que le méchant puni de son impieté,
Et privé justement de leur societé,
Connoisse que luy seul est l'auteur de sa peine,
Ayant voulu sortir de vôtre heureux domaine.
Enfin, aimable Epoux, dans ce divin sejour,
Revenez triomphant établir vôtre cour,
Où sans jamais cesser de chanter vos loüanges,
Tous les Saints de concert unis avec les Anges,
Diront que de vous seul, ils tiennent leur bonheur,
Que seul vous meritez tout l'amour, tout l'honneur,
Et que l'éternité n'a point trop d'étenduë,
Pour benir vôtre Nom à qui la gloire est dûë.

COMMENTAIRE

pagne, et dans les jardins, nos amis sont attentifs à vous écouter, chantez-nous quelque air nouveau ; mais l'épouse ne veut point chanter devant tout le monde ; elle dit à son ami de se retirer dans les montagnes de parfum. C'est apparemment là qu'elle voulait lui faire entendre sa voix. Mais comme tout ceci se passait la nuit, et dans la campagne, le matin étant venu, l'époux demande sans doute congé à sa bien-aimée. Je n'attends que vos ordres ; faites-moi entendre votre voix, et je me retirerai ; aussi bien il est temps, et mes amis, les amis de l'époux, les jeunes gens de la noce, nous écoutent et nous observent. Alors l'épouse lui dit : (verset 14) *Fuyez*, retirez-vous, *mon bien-aimé, soyez semblable à un chevreuil, et à un faon de cerf, en vous sauvant sur les montagnes des aromates*. Ce sont apparemment les mêmes que l'auteur nomme au chapitre II, verset 17, *les montagnes de Béther*, et au chapitre IV, verset 6, *les montagnes de l'encens*. C'est là que l'époux avait coutume de passer le jour, ne revenant qu'au soir auprès de son épouse. C'est ainsi que se passa la septième et dernière nuit de la noce.

Jésus-Christ, avant son départ de ce monde, invite l'Église, son Épouse, à lui adresser ses vœux et ses prières : il lui promet de l'exaucer en tout temps, de ne l'abandonner jamais, d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles ; il lui dit que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. L'Église, appuyée de ces promesses, et soutenue de la ferme espérance qu'elle a au secours de son Époux, ne craint point, après cela, de lui dire de se retirer, et de monter au ciel par son Ascension glorieuse (1) : *Fuyez, mon bien-aimé, montez sur la montagne des aromates*. Il n'est point absent, puisqu'il est partout ; il tient lieu de tout à son Épouse et à ses enfants, comme le remarque saint Ambroise (2). Si vous êtes blessé, et que vous souhaitiez vous guérir, il est le médecin ; si vous êtes brûlé des ardeurs de la fièvre, c'est une source rafraîchissante. Si vous gémissez sous le poids de vos iniquités, c'est la source de toute justice. Si vous êtes sans appui et sans secours, c'est la force et la vertu du Père. Si vous craignez la mort, il est la véritable vie. Si vous désirez le ciel, c'est la voie qui y conduit. Si vous fuyez les ténèbres, il est la lumière. Si vous avez faim, c'est la nourriture de l'âme.

---

(1) *Vide Bedam. Cassiod. Just. Aponium. Bern. serm.* 9. Qui habitat, *etc.*

(2) *Ambros. de virgin. c.* 16. *n.* 99.

FIN DU CANTIQUE DES CANTIQUES

LIVRE DE LA SAGESSE

INTRODUCTION

Depuis longtemps l'usage s'est établi de donner aux livres moraux de l'Ancien Testament le nom de *Livres Sapientiaux* ou *Sagesse de Salomon*. Les pères les citent assez souvent sous ce dernier nom (1) ; et, dans le langage ecclésiastique, le nom de *Livres de la Sagesse* comprend non seulement les trois ouvrages de Salomon, mais aussi l'Ecclésiastique, et celui dont nous allons parler, qui, par un privilège particulier, a été nommé par excellence le *Livre de la Sagesse*, ou, comme disent les Grecs, *la Sagesse de Salomon* (2). Ce n'est pas que Salomon soit auteur de ce livre, mais l'auteur y parle au nom de Salomon. Quelques anciens (3) citent aussi ce livre sous le nom de *Panarétos*, c'est-à-dire trésor de toute vertu, ou assemblage de toutes sortes d'instructions qui conduisent à la vertu. Et c'est dans ce sens que l'on doit prendre ici le nom de *Sagesse*, comme synonyme de *religion*, de *piété*, de *justice*, de *crainte de Dieu* ; acception assez différente de celle qui se trouve dans les écrits des philosophes païens, dont la sagesse ne s'appliquait guère à la religion et à la pratique de la solide vertu.

En dépit des plus patientes recherches, le nom de l'auteur de ce livre est resté inconnu. Les hébraïsmes qui se rencontrent dans le texte, ne permettent pas de douter que l'auteur ne fût Juif. Le parallélisme qui caractérise la poésie hébraïque et qui se manifeste très nettement dans cet ouvrage, conduit à la même conclusion ; mais il est indéniable que tout en conservant une certaine tournure hébraïque, cet écrit mystérieux a été composé en grec, comme l'a observé saint Jérôme. L'emploi fréquent de mots composés ou d'adjectifs, si rares en hébreu (4), la pureté du style, plusieurs expressions qui n'ont point leur équivalent dans la langue hébraïque (5), les locutions empruntées à la philosophie platonicienne et stoïcienne, les allitérations du grec, ne permettent pas de douter que l'auteur n'ait été un Juif de l'école d'Alexandrie. Aussi a-t-on attribué souvent ce livre à Philon ; mais si la comparaison des textes montre de nombreux points de contact, sur plusieurs points de philosophie les doctrines sont diamétralement opposées.

Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que l'auteur eût attribué son livre à Salomon et fait parler ce prince comme s'il eût véritablement dicté ces sentences. Du moment où il était question de *Sagesse*, le nom du célèbre roi juif se présentait de lui-même. Il

---

(1) *Tertull. de Præscript. lib.* I *c.* 7. - *Cyprian. Testim. lib.* III. *c.* 15. - *Ambr. de Parad. c.* 7. - *Hilar. in ps.* CXXVII. - *Clem. Alex. Strom. l.* VI. - *Origen. de Princip. l.* I. *et alii.* — (2) Σοφία Σαλομών, ou Σοφία Σαλομῶντος. — (3) *Athanas. in Synopsi. Epiphan. l. de Pond et Mens.* — (4) I. 4 ; VII. 1 ; X. 1. 20 ; XV. 4 ; XVI. 17. *et passim.* — (5) X. 8. 9 ; XI. 7 ; XIII. 3 ; XIV. 25 ; XVI. 3. 21. *et passim.*

entrait d'ailleurs dans le génie grec et latin de mettre sous le nom de personnages plus anciens, les dissertations philosophiques écrites après leur mort, mais d'après leurs sentiments. Les dialogues de *Parménide, Timée, Protagoras,* écrits par Platon ; ceux de *Brutus* et d'*Hortensius,* de Cicéron, et tant d'autres, en sont la preuve. C'est une simple prosopopée.

Les exégètes s'accordent généralement aujourd'hui à reconnaître pour auteur du livre de la *Sagesse,* un juif helléniste d'Alexandrie. Cet écrivain est postérieur aux Septante, puisqu'il cite leur traduction ; et la manière dont il s'exprime au sujet des souffrances auxquels ses coreligionnaires étaient en butte, donne lieu de supposer qu'il s'agit des maux que leur fit souffrir Ptolemée Physcon. Aussi, pense-t-on que ce livre a été composé de l'an 150 à 130 avant l'ère chrétienne.

Le livre se divise en deux parties : la première envisage théoriquement la sagesse, I-IX ; la seconde la considère au point de vue historique, X-XIX. Le chapitre IX sert de transition entre ces deux parties.

L'auteur de ce livre se propose pour fin principale l'instruction des rois, des grands, des juges de la terre. C'est à eux qu'il adresse son discours ; il les exhorte d'abord à l'amour et à la recherche de la sagesse. Dieu, qui est l'auteur et le principe de la sagesse, se laisse trouver par ceux qui le cherchent avec simplicité et droiture de cœur ; il s'éloigne de ceux qui ont le cœur corrompu et dissimulé. L'esprit du Seigneur remplit tout ; ainsi, les médisances, les murmures et les mensonges n'échapperont point à sa lumière ni à sa vengeance. La mort ne vient point de Dieu ; les méchants l'ont introduite dans le monde par leurs œuvres criminelles (chapitre I). Les impies se persuadent qu'ils n'ont rien à attendre après cette vie, et que leur partage est de jouir des voluptés présentes. Le juste est exposé à leur haine et à leurs violences, et ils ne font aucun cas de la gloire qui lui est réservée. L'homme est devenu mortel par l'envie du démon (chapitre II). Les âmes des justes sont dans la main de Dieu. Leurs afflictions sont légères en comparaison de la grande récompense qui leur est promise. Les méchants seront punis selon l'iniquité de leurs pensées. La chasteté sera récompensée, et l'adultère sera puni (chapitre III). La race chaste sera en honneur, et la race adultère ne prospèrera point. Quand la mort des justes serait précipitée, elle n'en serait pas moins heureuse. La pureté de leur vie leur tient lieu d'une heureuse vieillesse. Dieu les retire du monde pour les mettre à couvert de sa corruption. Les méchants tomberont dans une éternelle ignominie au jour de leur mort (chapitre IV). Les justes s'élèveront contre ceux qui les auront opprimés. Les méchants seront saisis de trouble à cette vue ; ils se reprocheront leur folie, et comprendront la vanité des grandeurs, des richesses et des voluptés de cette vie. La félicité des justes sera éternelle. Dieu les comblera d'honneur. Il armera toutes les créatures pour se venger de ses ennemis (chapitre V). La sagesse est plus estimable que la force. C'est du Seigneur que les rois ont reçu leur puissance ; et il les jugera sur l'usage qu'ils en auront fait. Les puissants seront puissamment tourmentés. Combien il est facile de trouver la sagesse ; combien il est avantageux de la posséder (chapitre VI).

Ici l'auteur, empruntant le nom de Salomon, propose pour exemple ce prince même, au nom duquel il parle, et il explique les moyens par lesquels on peut parvenir à acquérir la sagesse. Tous entrent en cette vie et en sortent de la même manière. La sagesse est préférable à tous les autres biens. Elle est un trésor infini pour les hommes ; elle est l'éclat de la lumière éternelle et le miroir sans tache de la majesté de Dieu (chapitre VII). Rien n'est plus désirable que la sagesse. Elle fait part de ses biens à ceux qui la prennent pour compagne de leur vie. Elle les couvre d'honneur devant les hommes ; elle répand la joie et la consolation dans le cœur. Elle est un don de Dieu, et c'est à lui qu'il faut la demander (chapitre VIII).

Ici commence une espèce de paraphrase de la prière que Salomon fit au Seigneur

au commencement de son règne pour lui demander la sagesse (1); et toute la suite du livre est une continuation de cette prière, où l'auteur décrit les effets de la sagesse. Dieu a tout fait par sa parole; et c'est par la sagesse qu'il a établi l'homme pour dominer sur les créatures. La sagesse est nécessaire pour gouverner les autres et pour se conduire soi-même, parce que l'homme, par lui-même, est plein de crainte, d'incertitude et d'ignorance (chapitre IX). La sagesse a conservé le premier homme; elle l'a tiré de son péché. C'est en se séparant d'elle, que Caïn périt; c'est elle qui sauva Noé; c'est elle qui conserva Abraham; c'est elle qui délivra Lot; c'est elle qui conduisit Jacob. Elle a suivi Joseph dans sa captivité; elle est entrée dans l'âme de Moïse pour sauver par lui les enfants d'Israël; elle les a délivrés de la servitude de l'Egypte, et leur a fait passer la mer Rouge (chapitre X); elle les a conduits dans le désert, les a rendus victorieux de leurs ennemis, et leur a fait sortir de l'eau d'un rocher. Dieu châtie ses enfants, et il punit sévèrement les impies. Il employa divers supplices pour punir les Egyptiens d'une manière proportionnée à leurs crimes. La souveraine puissance est à lui seul; et il est plein de bonté et d'amour pour ses créatures (chapitre XI). Il châtie avec douceur et patience ceux qui l'ont offensé, pour leur donner lieu de faire pénitence. Ce n'est point par crainte ou par faiblesse qu'il épargne les méchants; c'est par miséricorde, et parce qu'étant tout puissant et éternel, il est toujours en état de punir. Il instruit ses enfants par les châtiments qu'il exerce sur ses ennemis (chapitre XII). Vanité des hommes, qui, au lieu de reconnaître Dieu dans ses créatures, les ont prises elles-mêmes pour des dieux. Le comble de la folie et de l'aveuglement, est de donner le nom de dieux aux ouvrages de la main des hommes, et de recourir dans tous ses besoins, à une vaine idole, inutile à tout (chapitre XIII). En vain le pilote, se mettant en mer, invoque-t-il un bois plus fragile que celui qui le porte; il n'appartient qu'à Dieu de lui donner une route assurée au milieu des flots. Origine des idoles et de l'idolâtrie. Le culte des idoles est la source de tous les maux (chapitre XIV). Connaître Dieu, c'est la parfaite justice. Aveuglement de ceux qui fabriquent des idoles et de ceux qui les adorent. Culte des animaux (chapitre XV). Adorateurs des bêtes punis par les bêtes mêmes. Les Hébreux nourris d'une viande délicieuse que Dieu leur donne dans leurs besoins, guéris des morsures des serpents par le serpent d'airain. Les Egyptiens affligés et tués par les sauterelles et par les mouches. La puissance de la vie et de la mort est entre les mains de Dieu. Les Egyptiens frappés de plaies extraordinaires; les Israélites nourris de la manne du ciel (chapitre XVI). Les jugements de Dieu sont grands et terribles. Ténèbres répandues sur l'Egypte; magiciens confondus et effrayés. Les Egyptiens abattus étaient dans une nuit effroyable, pendant que le reste du monde jouissait d'une lumière très pure (chapitre XVII). Les Israélites jouissent de cette lumière et sont conduits par une colonne de feu. L'ange exterminateur frappe tous les premiers-nés de l'Egypte. Les Israélites excitent la colère de Dieu dans la sédition de Coré, et sont frappés de mort. Mais Aaron fait cesser cette plaie par l'encens et par les prières qu'il offre à Dieu (chapitre XVIII). Les Egyptiens sont engloutis dans la mer en poursuivant les Israélites, qui y trouvent un passage libre. Joie des Israélites; louanges qu'ils donnent à Dieu; biens qu'ils reçoivent de sa bonté. Inhumanité des Egyptiens justement punie. Dieu se sert des éléments contre les méchants et en faveur des justes, comme il le montra dans ce qu'il fit à l'égard des Egyptiens et à l'égard des Israélites, relevant et honorant ainsi en toutes choses son peuple, et l'assistant en tout temps et en tout lieu (chapitre XIX). Ainsi finit le livre de la Sagesse.

Ce livre n'est pas du nombre de ceux qui ont toujours été reçus unanimement comme livres sacrés et canoniques. Cette prérogative n'appartient qu'aux livres qui se trouvent compris dans le canon des Hébreux, qui sont écrits en leur langue et qui ont

(1) III. *Reg.* III. 6. *et seqq.*

passé de la main des Juifs dans celles des chrétiens, sans aucune contestation de part ni d'autre. Ceux qui ne sont écrits qu'en grec, comme la Sagesse et l'Ecclésiastique, ont souffert des contradictions ; et l'Église, toujours attentive et toujours circonspecte dans ses décisions, ne s'est déterminée qu'avec grand choix, et après de longues délibérations, à les recevoir pour canoniques. Cette lenteur même et ces doutes prouvent que ce n'est point au hasard ni légèrement qu'elle a pris son parti. La rareté des livres dans le commencement du christianisme, l'éloignement des églises entre elles, la difficulté d'assembler des conciles généraux, firent que chaque église s'en tint à sa tradition pour admettre ou ne pas admettre ces livres, jusqu'à ce qu'enfin la vérité s'étant manifestée, on s'est déterminé à les recevoir ou à les rejeter généralement et d'un consentement unanime.

Nous exposerons d'abord ici les preuves de l'authenticité et de la canonicité de ce livre, et nous répondrons ensuite aux objections que l'on y oppose.

Ce livre est cité comme faisant partie des livres saints par les plus anciens pères grecs et latins, saint Clément, pape, saint Justin, martyr, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Cyprien, Eusèbe, saint Athanase, saint Hilaire, saint Epiphane, saint Basile, saint Ambroise, Optat de Milève, saint Jean Chrysostôme et d'autres encore. Mais on a cependant tardé à le mettre dans le canon des divines Ecritures, parce que, pour le canon des livres de l'Ancien Testament, on s'en tenait d'abord à celui des Juifs.

Le catalogue le plus ancien que nous ayons est celui de saint Méliton, évêque de Sardes, au second siècle ; il est conforme au canon des Juifs, excepté qu'Esther y manque, et que le livre des Proverbes y est désigné ainsi : *Les Proverbes de Salomon, autrement la Sagesse.* C'est qu'en effet, chez les anciens, le livre des Proverbes se trouve quelquefois cité sous le nom de *la Sagesse,* parce qu'elle y parle par la bouche de ce prince ; mais du reste ce canon ne fait point mention du livre que nous appelons *la Sagesse.*

Le premier canon qui ait été dressé dans un concile est celui du concile de Laodicée, tenu vers l'an 365. Il est encore conforme à celui des Juifs, et n'admet que *trois livres de Salomon ;* en sorte que les deux suivants, *la Sagesse* et *l'Ecclésiastique,* ne s'y trouvent point.

Le concile national d'Afrique, tenu à Carthage en 397, est donc le premier qui, en comptant *cinq Livres de Salomon,* y renferme le livre de la Sagesse, mais avec le livre de l'Ecclésiastique, qui évidemment n'est pas de Salomon, mais de *Jésus, fils de Sirach,* dont il porte le nom ; en sorte qu'il ne faut pas prendre à la rigueur cette dénomination vague, *les cinq livres de Salomon ;* elle signifie simplement les cinq livres cités sous le nom de Salomon.

On trouve dans la Décrétale du pape Innocent I la même expression que dans le canon de Carthage, *les cinq livres de Salomon;* mais, dans celle-ci comme dans l'autre, elle ne prouve pas que Salomon soit également auteur de ces cinq livres ; elle suppose seulement l'usage qui s'était introduit de les citer sous son nom.

Le décret du pape Gélase formé dans le concile de Rome en 494, est le premier qui ait distingué ces cinq livres dans le dénombrement des livres canoniques en marquant : *Les trois livres de Salomon, un de la Sagesse, et un de l'Ecclésiastique;* expression que les Latins ont toujours conservée depuis.

Avant ce temps, saint Epiphane, évêque de Salamine, qui mourut en 403, donne un catalogue conforme à celui des Juifs, et ajoute : « Quant aux deux livres, dont l'un est appelé *Sagesse de Salomon* ou *Panarète,* et l'autre *livre de Jésus, fils de Sirach,* quoiqu'ils soient utiles et profitables, on n'a pas coutume de les mettre au rang des divines Ecritures. »

Rufin, prêtre d'Aquilée, mort en 410, donne aussi un catalogue conforme à celui des Juifs, et il ajoute : « Voilà les livres que nos pères ont renfermés dans le canon

des Ecritures ; il faut cependant savoir qu'il y en a encore d'autres qui ne sont pas canoniques, mais que les anciens ont appelés *Ecclésiastiques ;* tel est celui qu'on appelle *la Sagesse de Salomon,* et un autre qu'on nomme *la Sagesse du fils de Sirach* ou *l'Ecclésiastique.* »

Saint Augustin, dans ses livres *de la Doctrine chrétienne,* ne compte que *trois livres de Salomon,* et il ajoute (1) : « Pour les deux livres, dont l'un est intitulé *la Sagesse,* et l'autre *l'Ecclésiastique,* ce n'est qu'à cause de quelque ressemblance, qu'on les attribue à Salomon ; car il est parfaitement montré que Jésus, surnommé Sirach, en est l'auteur ; cependant, parce qu'ils ont mérité d'être reçus comme ayant autorité, on doit les compter au nombre des livres prophétiques. » On voit qu'alors saint Augustin attribuait au livre de la Sagesse ce qui ne regarde que l'Ecclésiastique, qui seul est l'ouvrage de Jésus, fils de Sirach. Il est revenu sur cela dans ses *Rétractations* (2), et a reconnu, non seulement que ce qu'il avait avancé sur l'auteur du livre de la Sagesse, n'était pas aussi certain qu'il l'avait cru, mais qu'il était même beaucoup plus probable que Jésus, fils de Sirach, n'est pas l'auteur de ce livre.

Il en parle encore dans son *Miroir, Speculum* (3), où, après avoir fait ses extraits des livres que les Juifs même reconnaissent pour canoniques, il ajoute : « Mais il ne faut pas non plus oublier ceux qui, certainement, ont été écrits avant l'avènement du Sauveur, mais qui, n'ayant point été reçus par les Juifs, l'ont cependant été par l'Eglise de ce même Sauveur. Entre ceux-là sont *les deux que plusieurs attribuent à Salomon,* fondés, comme je le crois, sur quelque ressemblance de style ; car les plus savants reconnaissent que Salomon n'en est pas l'auteur, et n'ont même sur cela aucun doute : *Nam Salomonis non esse nihil dubitant quiqu' doctiores.* Cependant on ne voit pas quel est l'auteur de celui que l'on appelle *la Sagesse.* Mais pour l'autre que nous appelons *l'Ecclésiastique,* ceux qui ont lu ce livre tiennent pour certain que son auteur est un certain Jésus, surnommé Sirach. »

Le même saint docteur eut occasion d'insister particulièrement sur l'autorité de ce livre dans sa dispute contre les Pélagiens. Il avait employé contre eux ce texte : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius* (4) : « Le juste a été enlevé de peur que la malice ne pervertît son esprit, ou que les apparences trompeuses ne séduisissent son âme. Car, disait ce père, que servira-t-il aux justes d'être ainsi enlevés de ce monde, si, comme vous le prétendez, le péché même qu'on n'a point commis, dont on n'a pas même parlé, auquel on n'a pas même pensé, est néanmoins puni comme s'il avait été commis ? » Sur cela, Hilaire, qui lui écrivit au sujet des erreurs auxquelles se laissaient entraîner les Marseillais, lui manda : « Pour ce qui est de ce passage que vous alléguez, *Raptus est malitia mutaret intellectum ejus,* ils décident qu'il faut le négliger comme n'étant point canonique (5). » Saint Augustin répond amplement sur cela. Il fait observer (6) qu'avant lui saint Cyprien avait employé le même texte. Il ajoute que, quand on n'aurait pas le témoignage de ce livre, le dogme qui en résulte n'en serait pas moins certain. « Cela étant ainsi, continue-t-il (7), on n'a pas eu raison de rejeter l'oracle du livre de la Sagesse que l'Eglise de Jésus-Christ a jugé digne depuis si longtemps d'être lu publiquement et solennellement dans les assemblées des fidèles par ses lecteurs, et que tous les chrétiens, depuis les évêques jusqu'aux derniers des simples fidèles, des pénitents et des catéchumènes, écoutent avec le respect qui est dû à un livre divin : *Cum veneratione divinæ auctoritatis.* » Parlant du désir que les Marseillais témoignaient d'être convaincus par l'autorité des anciens interprètes de l'Ecriture, il commence par observer qu'il est injuste d'exiger d'eux sur l'objet de la dispute ce qu'ils n'ont pas eu

---

(1) *S. Aug. de Doctr. Christ. l.* II. *n.* 13. *t* III. *p.* 1. *col.* 23.— (2) *S. Aug. Retract. l.* II. *c.* 4. *t.* I. *col.* 43.— (3) *S. Aug. Speculo. t.* III. *p.* 1. *col.* 733. — (4) *Sap.* IV. 11. — (5) *Epist. Hilar. ap. Aug. t.* X. *p.* 786. — (6) *S. Aug. l. de Præd. c.* 14. *n.* 26. — (7) *N.* 27.

occasion de dire avant la naissance de l'hérésie pélagienne. Ensuite il ajoute : « Mais enfin ceux qui veulent qu'on leur cite des textes des anciens auteurs ecclésiastiques, doivent d'abord préférer à tous les interprètes de l'Ecriture ce livre de la Sagesse où on lit ces paroles : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus*; puisque les plus célèbres docteurs de l'Eglise et les plus proches des temps apostoliques, ont mis eux-mêmes bien au-dessus d'eux l'autorité de ce livre; et qu'en le citant, ils ont été persuadés qu'ils n'alléguaient rien moins qu'un texte divin : *Qui eum testem adhibentes, nihil se adhibere, nisi divinum testimonium, crediderunt.* » Il prouve (1) que, selon la doctrine de saint Cyprien, le juste vit ici au milieu des dangers, et qu'il en est délivré par la mort ; il observe que, quand ce saint docteur ne l'aurait pas dit, il n'y a pas un seul chrétien qui puisse en douter; il en conclut qu'il ne reste plus aucune difficulté sur ce juste qui est *enlevé de ce monde de peur que la malice ne pervertisse son esprit,* selon ce qui en est dit au livre de la Sagesse; et il ajoute : « Rien ne serait plus déraisonnable que de rejeter ce livre qui, depuis tant d'années, est en possession d'être lu publiquement dans l'Eglise, parce qu'il dit quelque chose qui ne s'accorde pas avec la fausse idée de certains hommes qui, en voulant établir des mérites humains, combattent la grâce de Dieu la plus manifeste (2). »

Après avoir ainsi défendu dans son traité *de la Prédestination des saints,* l'unique témoignage qu'il eût jusqu'alors tiré du livre de la Sagesse contre les Pélagiens, il en tire encore un second dans le traité *du Don de la persévérance* (3); et, à cette occasion, il confirme ce qu'il avait dit de l'autorité de ce livre. Il rappelle cette parole de saint Jacques : *Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, et elle lui sera donnée* (4). Il y joint ce que Salomon dit dans les Proverbes (5), que *Dieu donne la sagesse;* et il ajoute : « Le livre de la Sagesse dont l'autorité a été employée par plusieurs grands et savants personnages qui ont travaillé longtemps avant nous sur l'Ecriture sainte, dit la même chose au sujet de la continence ; car voici ce qu'on y lit (6) : *Comme je savais que personne ne peut avoir la continence, si Dieu ne la lui donne (et cela même venait de la sagesse, de savoir de qui vient ce don),* etc. La sagesse et la continence, pour ne point parler des autres vertus, sont donc des dons de Dieu. Nos frères (de Marseille) en conviennent, car ils ne sont pas pélagiens ; et il n'appartient qu'à ces hérétiques de contredire avec opiniâtreté une vérité si claire. »

Jusqu'ici saint Augustin a fondé sur le seul témoignage de la tradition l'autorité divine du livre de la Sagesse ; mais il va nous découvrir dans ce livre même une autre preuve de l'inspiration divine qui caractérise son auteur ; et qui achève de justifier l'autorité divine que les anciens ont reconnue dans ce livre. C'est la célèbre prophétie qu'on y trouve touchant le mystère des souffrances de Jésus-Christ. Saint Augustin la rappelle dans son grand ouvrage *de la Cité de Dieu* (7), où, après avoir recueilli du livre des Psaumes diverses prophéties relatives à Jésus-Christ et à son Eglise, il vient aux livres de Salomon. Il commence par observer que celui-ci a prophétisé dans ses livres reçus au nombre de trois comme ayant autorité canonique. Il ajoute : « Quant aux deux autres, dont l'un est appelé *la Sagesse* et l'autre *l'Ecclésiastique,* l'usage s'est introduit de les attribuer à Salomon à cause de quelque ressemblance de style, mais les plus savants tiennent qu'ils ne sont point de lui; et n'ont sur cela aucun doute : *Non autem esse ipsius, non dubitant doctiores ;* cependant l'Eglise, et surtout l'Eglise d'Occident, les a reçus anciennement comme dignes d'autorité : *eos tamen in auctoritatem, maxime Occidentalis, antiquitus recepit Ecclesia ;* et dans l'un de ces livres, c'est-à-dire, dans celui que l'on nomme *la Sagesse de Salomon,* la passion de Jésus-Christ est très clairement prophétisée, car il y est fait mention de ses meurtriers impies qui disent (8) : *Faisons tomber le juste dans nos pièges, parce qu'il nous est à charge, et*

---

(1) *N.* 28. — (2) *N.* 29. — (3) *S. Aug. l. de Don. pers. c.* 17. *n.* 4. — (4) *Jacob.* I. 5. — (5) *Prov.* II. 6. — (6) *Sap.* VIII. 21. — (7) *S. Aug. de Civ. l.* XVII. *c.* 20. — (8) *Sap.* II. 12 *et seqq.*

qu'il est contraire à notre manière de vivre ; qu'il nous reproche les violations de la loi, et qu'il nous déshonore en découvrant les fautes de notre conduite. Il assure qu'il a la science de Dieu, et il s'appelle le Fils de Dieu. Il est devenu le censeur de nos pensées. Sa seule vue nous est insupportable, parce que sa vie n'est point semblable à celle des autres, et qu'il suit une conduite bien différente. Il nous considère comme des gens qui ne s'occupent qu'à des niaiseries ; il s'abstient de notre manière de vivre comme d'une chose impure ; il préfère ce que les justes attendent à la mort, et il se glorifie d'avoir Dieu pour Père. Voyons donc si ces paroles sont véritables ; éprouvons ce qui lui arrivera, et nous verrons quelle sera sa fin ; car s'il est vraiment Fils de Dieu, Dieu prendra sa défense, et il le délivrera de la main de ses ennemis. Interrogeons-le donc par les outrages et par les tourments, afin que nous reconnaissions quelle est sa douceur, et que nous fassions l'épreuve de sa patience. Condamnons-le à la mort la plus infâme ; car, selon ses paroles, Dieu prendra soin de lui. Voilà ce qu'ils ont pensé ; et ils se sont égarés, parce que leur propre malice les a aveuglés. » Cette prophétie est si claire qu'elle n'a pas besoin d'être expliquée : aussi saint Augustin n'y ajoute-t-il aucune réflexion. Mais un livre prophétique est évidemment un livre inspiré ; et il y a lieu de présumer que c'est cette prophétie même qui a procuré à ce livre l'autorité divine que l'on y a reconnue dès les premiers siècles ; c'est vraisemblablement ce qui a décidé les suffrages pour l'admettre au rang des Ecritures canoniques. Si l'on a tardé à l'y recevoir, c'est parce que, comme on l'a vu, dans les commencements, on s'attachait au canon des Juifs pour les livres de l'Ancien Testament ; mais il n'était pas étonnant que les Juifs n'y reçussent pas un livre qui n'était pas écrit en hébreu, et qui tirait sa principale autorité d'une prophétie dont ils refusaient de reconnaître l'accomplissement en Jésus-Christ, ne pouvant y reconnaître Jésus-Christ, sans porter condamnation contre eux-mêmes. On s'est donc enfin élevé au-dessus de leurs injustes préjugés qui excluaient du canon des Ecritures un livre évidemment prophétique ; et si d'abord on l'y a compris au nombre des *livres de Salomon,* on a bien su depuis l'en distinguer. Les Grecs seuls ont continué de l'appeler *la Sagesse de Salomon,* tandis que les Latins l'ont appelé simplement *la Sagesse.*

Saint Jérôme, qui a précédé saint Augustin, a varié sur l'auteur et la canonicité de ce livre. Il cite souvent ce livre comme les autres contenus dans le canon des divines Ecritures. Dans une de ses lettres à Paulin (1), il rapporte de ce livre cette parole : *Cani hominis prudentia ejus,* comme étant de Salomon : *Salomone testante.* Dans son commentaire sur Jérémie, il la cite comme d'un prophète : *Propheta loquente.* Ailleurs il en rappelle un autre texte (2), comme tiré de la Sagesse qui est appelée de Salomon : *In Sapientia quæ Salomonis scribitur.* Mais lorsqu'il vient au dénombrement des Ecritures canoniques, il n'y comprend que *les trois livres de Salomon,* et ne dit rien des deux autres dans sa *lettre à Paulin* (3) ; il en parle dans son *prologue* (4) uniquement pour dire qu'ils ne sont pas dans le canon ; enfin, dans sa *préface sur les livres de Salomon* (5), après avoir parlé des trois dont ce prince est l'auteur, il ajoute : « Il y a encore un livre qu'on appelle *le Panarète de Jésus, fils de Sirach,* et un autre faussement intitulé du nom de *Sagesse de Salomon : Et alius pseudepigraphus, qui* Sapientia Salomonis *inscribitur.* J'ai trouvé le premier en hébreu ; mais le second ne se trouve nulle part chez les Hébreux ; de plus le style même sent l'éloquence grecque : *et ipse stylus græcam eloquentiam redolet ;* et quelques-uns des anciens écrivains assurent que celui-ci est d'un Juif nommé Philon : *Nonnulli scriptorum veterum hunc esse Judæi Philonis affirmant.* » On voit encore un autre vestige de cette tradition dans la dispute de Julien le pélagien avec saint Augustin. Julien dit (6) qu'*une opinion incertaine attribue ce livre à Sirach ou à Philon.* Mais on ne sait quel est ce Philon à qui l'on attribue ce

(1) *Hier. Op. tom.* IV. *part.* 2. *col.* 563. — (2) *T.* IV. *part.* 1. *col.* 248. — (3) *Ep. ad Paul.* — (4) *Prol. Galeat.* — (5) *Præf. in Libr. Sal.* — (6) *S. Aug. Op. t.* x. *col.* 1209 *et* 1210.

livre. Quelques-uns ont prétendu que c'était le célèbre Philon, Juif d'Alexandrie, dont nous avons les ouvrages, et qui est mort depuis Jésus-Christ. Mais celui-là est mort dans le judaïsme, et dès lors n'a pu être l'auteur d'un livre où se trouve un témoignage si formel en faveur de Jésus-Christ. Saint Jérôme, qui parle des ouvrages de ce Juif célèbre, n'y fait aucune mention du livre de la Sagesse. D'autres prétendent que ce Philon à qui les anciens ont attribué le livre de la Sagesse, est un Juif qui vivait du temps des Septante, sous le règne de Ptolémée Philadelphe, environ 280 ans avant Jésus-Christ. Cela serait plus vraisemblable, si cet ancien Philon était plus connu. Mais il est inutile de chercher ce que Dieu a voulu nous laisser ignorer; il suffit d'observer que ce qui a déterminé les plus savants, *doctiores,* comme dit saint Augustin, à n'y point reconnaître la plume de Salomon, c'est que cet ouvrage n'existe pas en hébreu; qu'il n'a jamais été reçu des Juifs; et que, comme le remarque saint Jérôme, loin d'y reconnaître le style de Salomon, on y trouve des expressions qui n'ont pu sortir que de la plume d'un auteur grec.

CHAPITRE PREMIER

Aimer la justice ; chercher le Seigneur avec droiture. Le Seigneur connaît tout, et rien n'échappera à sa vengeance. La mort ne vient point de Dieu ; mais elle est la suite du péché.

1. Diligite justitiam, qui judicatis terram. Sentite de Domino in bonitate, et in simplicitate cordis quærite illum ;

2. Quoniam invenitur ab his qui non tentant illum, apparet autem eis qui fidem habent in illum.

1. Aimez la justice, vous qui êtes les juges de la terre ayez du Seigneur des sentiments dignes de lui, et cherchez-le avec un cœur simple ;

2. Parce que ceux qui ne le tentent point le trouvent ; et il se fait connaître à ceux qui ont confiance en lui ;

COMMENTAIRE

℣. 1. Diligite justitiam, qui judicatis terram. L'auteur de ce livre s'adresse aux princes, aux monarques, aux juges (1) ; car la sagesse est la vertu propre des grands et des rois. Pour les disposer à recevoir les leçons qu'il veut leur en faire, il demande trois choses : La première, qu'ils aiment la justice ; la seconde, qu'ils règlent sur la vérité, les sentiments qu'ils ont de Dieu ; et la troisième, qu'ils cherchent Dieu dans la droiture et de bonne foi. Sans ces trois conditions, il serait inutile d'entreprendre de leur inspirer l'amour de la sagesse. Dieu ne la communiquera jamais à un cœur corrompu par le péché, ni à un esprit prévenu par de faux sentiments sur la divinité, ni à un hypocrite, qui use de détours. Voilà tout le plan de ce premier chapitre. Il continue à mettre cette pensée dans tout son jour, jusqu'au chapitre VI, en sorte que les cinq premiers chapitres peuvent être considérés comme la préface de tout l'ouvrage.

Sentite de Domino in bonitate. Mettez votre confiance en sa bonté, et espérez qu'il secondera les efforts que vous ferez pour acquérir la sagesse. Ou bien : Disposez-vous par des sentiments de bonté, de douceur, d'équité, à écouter sa voix. Ou enfin : Ayez des sentiments justes et vrais touchant la divinité (2). Pensez de Dieu ce qu'on en doit penser ; croyez qu'il est juste, bon, clément, sage, tout-puissant, qu'il voit tout, qu'il gouverne tout. Ce dernier sens paraît le seul véritable. La phrase (3), *Sentite de Domino in bonitate*, est un hébraïsme, pour *Bene sentite de Deo*. Qui veut régler son cœur et sa conduite, doit commencer par régler son esprit et ses connaissances.

In simplicitate cordis quærite illum. *Cherchez-le avec un cœur simple*, droit, sans détours, sans hypocrisie : Ne vous flattez point de tromper ses yeux, ni de vous dérober à sa pénétration, ni de gagner ses bonnes grâces par des services, et des assiduités feintes, auxquelles le cœur n'aurait point de part. Dieu hait souverainement le mensonge et la dissimulation. C'est le plus grand outrage qu'on puisse lui faire, que de le chercher avec duplicité ; c'est le croire capable d'erreur ; c'est se jouer de sa sagesse infinie.

℣. 2. Invenitur ab his, qui non tentant illum. Dieu ne se refuse à personne ; il est toujours disposé à se donner à ceux qui le cherchent, dans les dispositions qu'on vient de marquer, *in simplicitate cordis*. Mais ceux qui le tentent, qui doutent de sa puissance ou de sa sagesse, et qui le cherchent avec un cœur double et menteur, avec une volonté partagée et douteuse, comme s'ils voulaient éprouver si Dieu est en effet tel qu'on le dit, et si l'on ne pourrait pas allier le service de l'iniquité, avec celui du Seigneur ; ces sortes de gens ne le trouveront jamais. Les Juifs se sont souvent approchés de Jésus-Christ ; mais, comme ils s'en approchaient pour le tenter (4), il s'est éloigné d'eux.

Apparet autem eis qui fidem habent in illum. *Il se fait connaître à ceux qui croient en lui*, qui ont de lui les justes sentiments qu'ils doivent en avoir, et qui mettent en lui leur confiance. Le grec à la lettre (5) : *Il se manifeste à ceux qui n'ont point de défiance en lui*. C'est la même chose que l'auteur a dite un peu auparavant : *Il se laisse trouver à ceux qui ne le tentent point*. Les Hébreux dans le désert sont repris d'avoir si souvent tenté Dieu ; c'est-à-dire, de n'avoir point eu de confiance en ses promesses, de ne s'être

---

(1) Voyez aussi le ch. VI. ℣. 10. Ad vos ergo, reges, sunt hi sermones mei.

(2) *Ita Clar. Jansen. Vatab. Cornel. Grot. alii.*

(3) Φρονήσατε περὶ τοῦ Κυρίου ἐν ἀγαθότητι.

(4) *Matt.* XII. 38 ; XVII, 23 ; XXII. 17 *et* 24. *et Joan.* VIII. 5.

(5) Ἐμφανίζεται δὲ τοῖς μὴ ἀπιστοῦσιν αὐτῷ.

3. Perversæ enim cogitationes separant a Deo; probata autem virtus corripit insipientes.

4. Quoniam in malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis.

5. Spiritus enim sanctus disciplinæ effugiet fictum; et auferet se a cogitationibus quæ sunt sine intellectu, et corripietur a superveniente iniquitate.

3. Car les pensées corrompues séparent de Dieu; et sa puissance éprouvée convainc les fous.

4. Aussi la sagesse n'entrera-t-elle point dans une âme maligne, et elle n'habitera point dans un corps assujetti au péché;

5. Parce que l'Esprit saint, qui enseigne toute science, fuit le déguisement: il s'éloigne des pensées qui sont sans intelligence; et l'iniquité survenant, il se retire;

COMMENTAIRE

jamais reposés sur sa Providence, d'avoir exigé à tous moments des prodiges pour se laisser persuader. Une telle conduite ne peut qu'être très désagréable à Dieu. C'est attaquer en même temps, sa sagesse et sa bonté. Peut-il manquer de miséricorde ou de puissance, pour secourir dans le besoin, ceux qui mettent en lui leur espérance?

℣. 3. PERVERSÆ COGITATIONES SEPARANT A DEO: PROBATA AUTEM VIRTUS, etc. Ceux qui se forment de fausses idées de Dieu (1), ne peuvent espérer de s'approcher de lui, ni se flatter que Dieu vienne jamais à eux; et ceux qui le tentent, ceux qui doutent de sa sagesse ou de sa bonté, sont ordinairement abandonnés à l'erreur de leur esprit et à l'égarement de leur cœur. Dieu les charge de confusion, et fait voir que leur prétendue sagesse n'est que folie, et leur force que faiblesse. En un mot, Dieu veut être cherché dans la vérité et dans la droiture. C'est la même pensée qui a déjà été proposée. Autrement: Les sentiments faux et extravagants des libres penseurs les éloignent de Dieu pour jamais. La puissance et la grandeur de Dieu, qui se manifeste en tant de manières, *probata virtus*, convainc de folie ceux qui nient sa Providence (2). Plusieurs interprètes (3) ont pris ici *virtus*, pour la vertu morale. *Probata virtus corripit insipientes.* Une vertu parfaite et éprouvée, est en droit de reprendre les pécheurs. La seule vue d'un homme de bien, est un reproche continuel contre les méchants. Ce sens est fort beau; mais il s'éloigne de l'original (4), où *virtus* se met pour *la puissance*.

℣. 4. IN MALEVOLAM ANIMAM NON INTROIBIT SAPIENTIA, NEC HABITABIT. Le grec à la lettre (5): *La sagesse n'entrera point dans une âme artificieuse à faire le mal, et ne demeurera point dans un corps engagé,* vendu *au péché, comme un créancier à son débiteur*. Pour posséder la sagesse, il faut conserver son corps et son âme dans une parfaite intégrité. Le corps en lui-même ne peut pas être la demeure de la sagesse, mais la liaison étroite qui est entre le corps et l'âme, fait que les actions et les passions de l'un, passent nécessairement à l'autre, et qu'un corps souillé corrompt l'âme, comme une âme corrompue souille le corps. C'est donc avec raison que le Sage demande la pureté de l'un et de l'autre, dans celui qui veut se disposer à recevoir la sagesse.

℣. 5. SPIRITUS SANCTUS DISCIPLINÆ EFFUGIET FICTUM, etc. Les Hébreux donnent le nom d'esprit aux habitudes de l'âme; comme l'esprit de mansuétude (6), l'esprit de sagesse, l'esprit d'intelligence (7), l'esprit de crainte du Seigneur, l'esprit de conseil et de force (8). Ici l'*esprit d'instruction, spiritus disciplinæ,* marque la lumière du Saint-Esprit, qui nous éclaire intérieurement, et qui nous enseigne la sagesse. Cet Esprit saint a horreur du déguisement, de l'hypocrisie, de la duplicité de cœur. Il n'entrera jamais dans une âme, qui ne cherche pas Dieu sincèrement, et qui n'aime pas la sagesse d'un cœur parfait (9). *Fictum,* ne signifie point ici un homme qui se déguise, mais le déguisement même, comme il paraît par le grec (10). Origène enseigne qu'il y a une certaine vertu, un certain esprit qui préside aux diverses sortes de sciences, et qui inspire les arts, comme la poésie, la musique, etc. (11). Le Sage ajoute que *l'esprit de Dieu se retire des pensées qui sont sans intelligence;* des pensées extravagantes de ceux qui nient l'existence de Dieu, la Providence. L'auteur rebat toujours la même pensée: que sans une vraie connaissance de Dieu, et un amour sincère de la sagesse, il est impossible de faire du progrès dans cette importante étude.

CORRIPIETUR A SUPERVENIENTE INIQUITATE. Quand même l'esprit de sagesse serait entré dans l'âme d'un homme, si cet homme s'abandonne à l'iniquité, l'esprit le quittera. La sagesse et le crime ne subsisteront jamais dans le même cœur. Dès que Salomon se fut livré à la corruption de

(1) Σκολιοὶ λογισμοί. Curvæ, distortæ cogitationes.
(2) *Bonav. Vat. Jansen. Gand. Clar. Grot. Cornel.*
(3) *Hugo. Holkot. Lyran. Dionys.*
(4) Δοκιμαζομένη δὲ δύναμις ἐλέγχει τοὺς ἄφρονας.
(5) Εἰς κακότεχνον ψυχὴν οὐκ εἰσελεύσεται σοφία, οὐδὲ κατοικήσει ἐν σώματι καταχρέῳ ἁμαρτίας.
(6) I. *Cor.* IV. 21. — (7) *Eccli.* XV. 5.
(8) *Isai.* XI. 2.
(9) Comparez *Eccli.* I. 30. 37. 40.
(10) Πνεῦμα παιδείας φεύξεται δόλον.
(11) *Origen. de Princip. l.* III. *c.* 3.- *Vide et Clem. Alex. lib. de Prophetia.*

6. Benignus est enim spiritus sapientiæ, et non liberabit maledicum a labiis suis ; quoniam renum illius testis est Deus, et cordis illius scrutator est verus et linguæ ejus auditor.

6. Car l'esprit de sagesse est plein de bonté ; il ne sauvera pas le médisant de la peine due à ses lèvres ; parce que Dieu est témoin des pensées de ses reins, il pénètre véritablement le fond de son cœur, et entend les paroles de sa langue ;

7. Quoniam spiritus Domini replevit orbem terrarum ; et hoc quod continet omnia, scientiam habet vocis.

7. Car l'esprit du Seigneur remplit l'univers ; et, comme il contient tout, il connaît aussi tout ce qui se dit.

8. Propter hoc qui loquitur iniqua non potest latere, nec præteriet illum corripiens judicium.

8. C'est pourquoi celui qui prononce des paroles d'iniquité ne peut se cacher devant lui, et il n'échappera point au jugement qui doit tout punir ;

9. In cogitationibus enim impii interrogatio erit ; sermonum autem illius auditio ad Deum veniet, ad correptionem iniquitatum illius.

9. Car l'impie sera interrogé sur ses pensées ; et ses discours iront jusqu'à Dieu qui les entendra pour le punir de son iniquité ;

10. Quoniam auris zeli audit omnia, et tumultus murmurationum non abscondetur.

10. Parce que l'oreille jalouse de Dieu entend tout ; et le tumulte des murmures secrels ne lui sera point caché.

11. Custodite ergo vos a murmuratione quæ nihil prodest, et a detractione parcite linguæ : quoniam sermo obscurus in vacuum non ibit, os autem quod mentitur occidit animam.

11. Gardez-vous donc des murmures qui ne peuvent servir de rien ; et ne souillez point votre langue par la médisance ; parce que la parole la plus secrète ne sera point impunie, et que la bouche qui ment, tuera l'âme.

COMMENTAIRE

son cœur, la sagesse se retira de lui ; il tomba dans d'affreuses ténèbres. On peut aussi traduire : En vain le méchant cherche à se déguiser ; son iniquité le trahit. Quand il pourrait réussir quelque temps à tromper le monde par de vaines apparences de sagesse, bientôt son iniquité découvrira qui il est.

℣. 6. BENIGNUS EST ENIM SPIRITUS SAPIENTIÆ, ET NON LIBERABIT MALEDICUM (1) A LABIIS SUIS ; QUONIAM RENUM ILLIUS TESTIS EST DEUS. Que le pervers ne s'imagine pas que Dieu se laisse surprendre par ses discours trompeurs, ni séduire par de vaines apparences ; ni que son Esprit entre dans son cœur, pour le remplir de la sagesse, tant qu'il ne réglera ni ses paroles, ni ses pensées. Dieu punira sévèrement les langues médisantes, et n'épargnera point les mauvaises pensées. Il écoute les unes, et voit les autres. Il est un juge inexorable, quand il s'agit de venger l'injustice.

℣. 7. QUONIAM SPIRITUS DOMINI REPLEVIT ORBEM TERRARUM ; ET HOC QUOD CONTINET OMNIA, etc. L'auteur prouve que rien n'est caché à l'Esprit, auteur de la Sagesse ; à ce Maître intérieur de tous les hommes. Cet Esprit est répandu par tout l'univers ; il contient, il embrasse tout ; il est partout, sans être enfermé dans un lieu, ni borné dans un certain espace. *Quo ibo a Spiritu tuo,* dit le psalmiste, *et quo a facie tua fugiam ?* L'auteur a dit plus haut, que Dieu sonde les reins et le fond du cœur ; il montre ici qu'il n'y a pas la moindre parole, quelque secrète qu'elle puisse être, qui ne lui soit connue. Pourquoi ? C'est qu'il est partout. *L'Esprit embrasse, et comprend toutes choses,* disait Athénagore (2). *Toutes les créatures sont embrassées, et contenues par l'Esprit de Dieu,* dit Théophile d'Antioche ; *et l'Esprit lui-même avec les créatures, est contenu dans la main de Dieu.* Et Virgile (3) :

Principio cælum, ac terras, camposque liquentes...
Spiritus intus alit ; totamque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.

Il y a ici une faute de grammaire dans le latin : *Hoc quod continet omnia,* se rapporte à *Spiritus Domini,* qui précède (4). Il aurait fallu traduire : *Hic qui continet omnia,* comme a lu saint Augustin (5). Mais le traducteur, sans faire attention que le grec πνεῦμα est neutre et *Spiritus* masculin, a mis le pronom relatif au neutre, quoiqu'il eût mis l'antécédent au masculin.

℣. 9. IN COGITATIONIBUS IMPII INTERROGATIO ERIT. Dieu fera une recherche sévère, un examen rigoureux des mauvais desseins de l'impie. Qu'il ne croie pas que Dieu l'oublie, ou qu'il doive le laisser impuni. *Interrogatio* (6) se prend ici pour l'interrogatoire que le juge fait subir à un criminel, ou même pour le châtiment qu'il lui fait souffrir. Cette dernière explication est favorisée par les versets 19 et 20 du chapitre suivant.

℣. 10. AURIS ZELI AUDIT OMNIA, ET TUMULTUS MURMURATIONUM, etc. Dieu justement irrité par les mauvais discours des impies, ne se taira point ; il les réprimera et les châtiera. Il écoute les clameurs séditieuses des méchants, et les murmures des pécheurs, qui s'emportent contre sa providence

℣. 11. OS QUOD MENTITUR, OCCIDIT ANIMAM. Le mensonge est toujours péché ; mais il n'est pas

(1) *Edit. Complut. et Sixti* v. *et alii plures legunt,* Maledictum. *Græc.* Βλάσφημον. Maledicum.

(2) *Athenagoras.* Διὰ τοῦ πνεύματος πάντα συνέχεται. *Theophil. Antioch.* Ἡ πᾶσα κτίσις περιέχεται ὑπὸ πνεύματος Θεοῦ, καὶ τὸ πνεῦμα τὸ περιέχον σὺν τῇ κτίσει περιέχεται ὑπὸ τῆς χειρὸς Θεοῦ. *Apud Grot. hic.*

(3) *Virgil. Æneid.* VI.

(4) Πνεῦμα Κυρίου πεπλήρωκε τὴν οἰκουμένην, καὶ τὸ συνέχον τὰ πάντα, γνῶσιν ἔχει φωνῆς.

(5) *Aug. in Speculo. c.* 2. *et in symbolo ad Cathecum. c.* 4.

(6) Ἐν διαβουλίοις ἀσεβοῦς ἐξέτασις ἔσται.

12. Nolite zelare mortem in errore vitæ vestræ, neque acquiratis perditionem in operibus manuum vestrarum.

13. Quoniam Deus mortem non fecit, nec lætatur in perditione vivorum.

14. Creavit enim ut essent omnia ; et sanabiles fecit nationes orbis terrarum, et non est in illis medicamentum exterminii, nec inferorum regnum in terra.

12. Cessez de chercher la mort avec tant d'ardeur dans les égarements de votre vie ; et n'employez pas les travaux de vos mains à acquérir votre perte ;

13. Car Dieu n'a point fait la mort, et il ne se réjouit point de la perte des vivants.

14. Il a tout créé pour subsister. Toutes les créatures étaient saines dans leur origine ; il n'y avait en elles rien de contagieux ni de mortel ; et le règne des enfers n'était point alors sur la terre ;

COMMENTAIRE

toujours péché mortel. Il conduit à la mort ; mais il ne la cause pas toujours du premier coup. Le mensonge dont il est parlé ici, est proprement la calomnie (1) et la médisance (2). Il a rapport à ce qui précède : *A detractione parcite linguæ.* Ces sortes de mensonges qui se font au préjudice du prochain, sont toujours plus criminels que les autres.

℣. 12. NOLITE ZELARE MORTEM IN ERRORE VITÆ VESTRÆ. Ayez au moins pitié de vous, et ne vous précipitez point dans la mort par votre faute. Ne vous attirez point les derniers malheurs par vos crimes. On peut donner au texte un autre sens : *N'accusez point la mort dans les égarements de votre vie.* Ne vous en prenez point à elle, et ne vous plaignez point de la dure nécessité où vous êtes de mourir. Si vous mourez, c'est vous qui vous êtes attiré ce malheur. Dieu n'a point créé la mort. Son dessein, en formant l'homme, était qu'il fût immortel ; mais l'homme, par son péché, a forcé le Seigneur à lui envoyer la mort. Le verbe *zelare,* se prend ordinairement dans le sens d'avoir de la jalousie, de la haine, de la colère contre quelqu'un, se venger de lui, s'irriter contre lui (3). La suite est plus favorable à cette explication.

℣. 13. QUONIAM DEUS MORTEM NON FECIT. Ne cherchez point à excuser votre négligence dans l'étude de la sagesse, sur le penchant que vous sentez dans vous-mêmes pour le mal. Ou plutôt : Ne murmurez point contre Dieu, comme s'il avait rendu les hommes nécessairement malheureux par la condition de leur nature. Dieu ne vous a fait que du bien. Si vous êtes sujets à la nécessité de mourir, c'est vous-mêmes qui en êtes cause. C'est votre premier père qui vous a attiré cette disgrâce (4). La première intention de votre Créateur, était que vous fussiez heureux et immortels. Si vous ne l'êtes pas, ne l'imputez qu'à votre péché. Dieu punit dans vous un mal, dont il n'est pas l'auteur. *Mors itaque peregrinum et adventitium malum est ; non ordo naturæ, sed pœna sententiæ* (5). Dieu avait créé l'homme immortel ; c'est le péché qui a corrompu la nature humaine spirituellement, et l'a rendue sujette à la corruption réelle du corps, devenu cadavre. Sans le péché, l'âme, principe spirituel, aurait fait participer le corps à sa nature indestructible.

℣. 14. CREAVIT ENIM, UT ESSENT OMNIA ; ET SANABILES FECIT NATIONES ORBIS TERRARUM. Dieu, en créant l'univers, n'avait pas dessein que ses créatures périssent. Il ne leur a pas donné l'être, pour les abandonner ensuite à leur perte et à leur malheur ; il les a créées saines et parfaites dans leur origine. *Dieu vit tout ce qu'il avait fait,* dit Moïse (6), *et tout était parfaitement bon.* Si elles sont déchues de cette bonté et de cette perfection, et si quelques-unes périssent et sont malheureuses, c'est contre la première intention du Créateur, et uniquement par leur faute. *Sanabiles fecit nationes,* suivant la force de l'original grec (7), ne signifie autre chose, sinon que les choses créées sont bonnes et salutaires, sans qu'il y en ait aucune qui d'elle-même soit mauvaise ou dangereuse. La férocité et le venin des animaux n'ont été pernicieux à l'homme que depuis son péché (8). Dans le sens spirituel, toutes les nations de la terre trouvent dans Jésus-Christ, dans la grâce, dans la pénitence, le remède à leurs maux (9). L'entrée de la vie, et le retour à Dieu ne sont fermés à personne. Quiconque est malade, peut trouver sa guérison dans les remèdes que Dieu lui a préparés, s'il veut s'en servir.

NON EST IN ILLIS MEDICAMENTUM EXTERMINII. Le grec à la lettre (10) : *Elles n'ont point dans elles le poison de la mort.* Elles n'ont point eu, dans leur origine, au dedans d'elles-mêmes un poison mortel.

---

(1) Στόμα καταψευδόμενον ἀναιρεῖ ψυχήν.

(2) *Aug. lib. de mendacio. c.* 16. Quæri potest de quo mendacio. Videtur enim de illo proprie dicere, quo cuidam detrahitur. Ait enim : Abstinete vos a murmuratione, et a detractione lingua parcite.

(3) *Vide Hebr.* קנא *Genes.* XXXVII. 11. - *Num.* XXV. 11. - II. *Psal.* XXXVI. 1 ; LXXII. 3 ; LXXVIII. 5. *et passim.*

(4) *Rom.* V. 12. Per unum hominem peccatum in hunc mundum introivit, et per peccatum mors ; et ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt.

(5) *Faust. Rheg. de gratia Dei. Vide et Concil. Arausic.* II. *Can.* 2. *Trident. sess.* V. - *Aug. de Prædestin. SS. c.* 4. 5. *et Chrys. de Providentia. l.* I.

(6) *Genes.* I. 31.

(7) Καὶ σωτήριοι αἱ γενέσεις τοῦ κόσμου.

(8) Voyez notre commentaire sur la Genèse, et S. August. *de Genesi ad litt. contra Manich. l.* I. *c.* 13. *et retract. l.* III.

(9) *Bonav. Lyr. Hugo. Dionys.*

(10) Οὐκ ἔστιν ἐν αὐταῖς φάρμακον ὀλέθρου.

15. Justitia enim perpetua est, et immortalis.
16. Impii autem manibus et verbis accersierunt illam, et æstimantes illam amicam, defluxerunt ; et sponsiones posuerunt ad illam, quoniam digni sunt qui sint ex parte illius.

15. Car la justice est stable et immortelle.
16. Mais les méchants ont appelé la mort à eux par leurs œuvres et par leurs paroles ; et la croyant amie, ils en ont été consumés ; ils ont fait alliance avec elle, parce qu'ils étaient dignes d'une telle société.

COMMENTAIRE

qui les mît dans la nécessité inévitable de mourir (1). Ce n'est que depuis la prévarication du premier homme, que nous sommes tous condamnés à une mort certaine, et que nous portons en quelque sorte dans nos veines, le poison qui nous cause la mort au bout de quelques années. Ce poison est le péché originel, qui nous rend enfants de la mort et de l'enfer. C'est à la suite du péché que la sentence de mort a été prononcée contre tout le genre humain.

Nec inferorum regnum in terra. La mort ne régnait point dans le monde, et le démon n'y exerçait point son empire avant le péché. Le grec (2) : *Le roi des enfers n'avait pas son palais sur la terre.* Pluton n'exerçait point sa tyrannie sur les hommes.

℣. 15. Justitia enim perpetua est, et immortalis. La justice a été de tout temps, et elle ne périra jamais. On ne peut pas dire d'elle, ce que l'on dit de la mort et du péché, qu'elle n'est entrée dans le monde que depuis un certain temps. Elle y a toujours été, et n'en sera jamais entièrement bannie. Il y aura toujours des hommes justes et fidèles, et il ne tient qu'à vous d'augmenter leur nombre. La justice n'est pas un bien étranger à votre nature, ni inaccessible à vos efforts. Le grec lit simplement (3) : *La justice est immortelle.* Mais plusieurs exemplaires latins portent (4) : *Perpetua est, et immortalis : injustitia autem, mortis acquisitio.* La justice est perpétuelle et immortelle ; et c'est l'injustice qui a attiré la mort dans le monde. Grotius croit que la justice n'est appelée immortelle, que parce qu'elle nous donne l'immortalité. La première explication me paraît meilleure, et mieux liée avec le reste du discours.

℣. 16. Impii autem manibus, et verbis accersierunt illam. Quoique, par le péché du premier homme, la mort fût entrée dans le monde, et que nous fussions tous condamnés à la nécessité de mourir (5), il est pourtant vrai que les impies s'attirent *la seconde mort* (6), la mort de l'âme, et la damnation éternelle. Dieu, par sa miséricorde, a préparé aux hommes des remèdes contre la plaie du péché originel ; mais, par leur malice, ils rendent sa miséricorde inutile, et ses desseins superflus. Ils s'attirent la mort par leurs mauvaises actions, et par leurs discours pleins d'impiété.

---

(1) *Vatab. Grot. Cornel. Baduel.*
(2) Οὐδὲ ᾅδου βασίλειον ἐπὶ γῆς.
(3) Δικαιοσύνη δὲ ἀθάνατός ἐστι.
(4) *Ita edit. Complut. et Sixti* v. *et aliæ nonnullæ.*
(5) Voyez le commentaire du chapitre suivant.
(6) *Apoc.* II. 11 ; XX. 6. 14 ; XXI. 8.

CHAPITRE II

Faux raisonnements des impies qui nient l'immortalité de l'âme et qui mettent le souverain bien dans la jouissance des plaisirs sensibles. Leur haine contre le juste. Le démon auteur de la mort.

1. Dixerunt enim cogitantes apud se non recte : Exiguum et cum tædio est tempus vitæ nostræ, et non est refrigerium in fine hominis, et non est qui agnitus sit reversus ab inferis.

2. Quia ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tanquam non fuerimus. Quoniam fumus flatus est in naribus nostris, et sermo scintilla ad commovendum cor nostrum :

1. Les méchants ont dit dans l'égarement de leurs pensées : Le temps de notre vie est court et fâcheux ; l'homme après la mort n'a plus de bien à attendre, et on ne sait personne qui soit revenu des enfers.

2. Parce que nous sommes nés de rien, et après, nous serons comme si nous n'avions jamais été. Le souffle est dans nos narines comme une fumée, et l'âme est comme une étincelle de feu qui remue notre cœur.

COMMENTAIRE

℣. 1. Dixerunt enim : Exiguum et cum tædio est tempus vitæ nostræ. C'est une suite du chapitre précédent. Il montre ici de quelle manière les méchants ont attiré la mort dans le monde. C'est par leur impiété, et par leurs discours licencieux. L'auteur leur met dans la bouche les sentiments et les paroles des Épicuriens, et de ces insensés qui niaient l'immortalité de l'âme et la Providence. Tout le temps de cette vie, disent-ils, est un temps de travail et d'inquiétude. Nous ne vivons qu'un moment, et encore dans des peines continuelles. La mort nous saisit, lorsque nous y pensons le moins ; et après cela, il n'y a ni retour, ni bien, ni mal ; tout périt pour nous avec la vie. Usons donc de ces précieux moments que nous avons ; goûtons avec avidité les plaisirs que cette vie si fragile nous présente ; hâtons-nous de vivre, avant que le dernier moment coupe le fil de notre vie. Voilà les raisonnements des impies et des athées. Le Sage les propose à son disciple, pour le précautionner contre ces mauvais exemples et ces mauvaises raisons. Il lui inculque que rien n'est plus opposé à la vraie sagesse et à la vertu, qu'une telle conduite.

Salomon, dans le livre des Proverbes et dans l'Ecclésiaste, avait fourni ces idées à l'auteur de ce livre. Dans l'Ecclésiaste (1), il expose les raisons et les prétextes des incrédules, pour s'abandonner au désordre, et pour courir après les faux plaisirs ; mais en même temps, il fait voir la fausseté de leurs discours, et l'inutilité de leurs vains efforts, pour arriver à la béatitude ; il montre qu'au milieu de leurs plaisirs, ils sont véritablement malheureux ; et qu'enfin il n'y a de biens solides, que dans l'amour et dans la crainte de Dieu. Dans les Proverbes (2), il fait la peinture de la volupté et de la sagesse. Il représente la première sous la figure d'une femme impudente et débauchée, qui attire un jeune fou dans ses filets ; et la seconde, sous l'idée d'une mère pleine de prudence et de bonté, qui invite doucement et fortement son fils au souverain bonheur, et le détourne de la débauche et du libertinage. Ainsi l'auteur de ce livre met devant les yeux de son disciple, tout ce qui peut l'engager à l'étude de la sagesse ; et en même temps tout ce qui l'en peut détourner ; mais avec cette différence, qu'il détruit et réfute tous les motifs dont les impies se servent pour l'en éloigner, et appuie sur les raisons qui doivent l'engager dans cette étude. Les six premiers chapitres de ce livre sont comme la paraphrase des neuf premiers des Proverbes.

Non est refrigerium in fine hominis. Quand nous sommes morts, il n'y a plus ni plaisir, ni bonheur, ni espérance. Tout meurt avec nous. C'est ce que disent les insensés. Le grec (3) : *Il n'y a point de remède dans la mort,* ou *dans la fin de l'homme.* La mort est un mal sans remède. Nul ne peut ni l'éviter, lorsqu'il est en vie, ni en revenir lorsqu'il est mort. Personne n'est jamais retourné de l'autre monde, pour nous dire des nouvelles de ce qui s'y passe : *Non est qui agnitus sit reversus ab inferis.* C'est donc en vain qu'on se fatigue pour une chose si incertaine et si inconnue. C'est le raisonnement des impies. Les miracles qui nous apprennent que certaines personnes sont ressuscitées, passent dans leur esprit pour autant de fables.

℣. 2. Ex nihilo nati sumus, etc. Les Épicuriens (4) croyaient que les hommes, de même que

(1) *Ecclc.* II. XII.

(2) *Prov.* I. II. *et* VII.

(3) Οὐκ ἔστιν ἴασις ἐν τελευτῇ ἀνθρώπου.

(4) *Lucret. l.* I. 5.

3. Qua extincta, cinis erit corpus nostrum, et spiritus diffundetur tanquam mollis aer; et transibit vita nostra tanquam vestigium nubis, et sicut nebula dissolvetur quæ fugata est a radiis solis, et a calore illius aggravata.

4. Et nomen nostrum oblivionem accipiet per tempus, et nemo memoriam habebit operum nostrorum.

5. Umbræ enim transitus est tempus nostrum, et non est reversio finis nostri : quoniam consignata est, et nemo revertitur.

3. Lorsqu'elle sera éteinte, notre corps sera réduit en cendre ; l'esprit se dissipera comme un air subtil ; notre vie disparaîtra comme la trace de la nuée ; elle s'évanouira comme un brouillard qui est poussé en bas par les rayons du soleil, et qui tombe abattu par sa chaleur.

4. Notre nom s'oubliera avec le temps, sans qu'il reste aucun souvenir de nos actions parmi les hommes ;

5. Car le temps de notre vie n'est qu'une ombre qui passe ; et, après la mort, il n'y a plus de retour ; le sceau est posé, et nul n'en revient.

COMMENTAIRE

les autres créatures, avaient été produits par hasard ; en sorte qu'on ne pouvait assigner aucune cause à leur première production. C'est ce que Sage veut marquer ici par : *Ex nihilo*. Le grec à la lettre (1) : C'est par pur hasard, et fortuitement que nous sommes nés. Il n'y a nulle cause, nul agent supérieur qui s'en soit mêlé. Ils veulent parler de la production du premier homme ; car il n'y a personne assez aveugle pour se croire produit au hasard, et par cas fortuit, par le concours et la rencontre casuelle des atomes.

Quoniam fumus flatus est in naribus nostris (2). L'âme qui nous anime n'est qu'un souffle, qu'une vapeur, qu'un vent qui se dissipe à la mort. Il est dit dans la Genèse (3), que le Seigneur souffla sur la face de l'homme et lui donna l'esprit de vie ou la respiration. Isaïe (4) s'exprime de même : *Quiescite ab homine, cujus spiritus in naribus ejus est.* Varron (5) disait que l'âme de l'homme est un air reçu dans la bouche, échauffé dans les poumons, tiédi dans le cœur et répandu dans tout le corps. Tout le monde doit convenir que la respiration est la marque la plus naturelle de la vie : mais c'est un excès et une conclusion outrée de prétendre que notre âme n'est autre chose qu'un souffle, parce que nous mourons dès que nous cessons de respirer. Il y a dans l'homme une âme sensitive, qui lui est commune avec les animaux, et une âme raisonnable, et par conséquent immortelle, qui lui est particulière.

Sermo scintilla (6) ad commovendum cor nostrum. La voix articulée est comme une étincelle de la raison, qui réside dans notre cœur (7). Le sang échauffé et enflammé dans nos artères et dans notre cœur, est la seule âme qui nous anime. La parole, le discours, le raisonnement, sont comme une étincelle qui sort de ce feu. L'auteur raisonne toujours suivant les principes des Épicuriens (8) :

Est igitur calor, ac ventus vitalis in ipso
Corpore, qui nobis moribundos deserit artus.

De même que le feu étant éteint, ne produit ni flamme, ni étincelle ; ainsi le feu qui brûle dans notre cœur et dans nos artères, étant éteint, la raison, la parole ne brillent plus. Empédocle disait (9) : L'âme, ou *la pensée n'est autre que le sang qui est autour du cœur.*

ỷ. 3. Qua extincta, cinis erit corpus nostrum (10), etc. Il continue à exposer les sentiments des Épicuriens sur la vie et sur la mort de l'homme. La vie ne consiste que dans le mouvement, la chaleur du sang et des esprits vitaux. Dès que cette flamme qui anime nos corps sera dissipée, la machine demeurera inerte et sans mouvement, et sera bientôt réduite en poussière ; comme le bois qui entretenait le feu, s'éteint et se réduit en cendre, lorsque le feu vient à s'éteindre. L'opinion qui tient que l'âme n'est qu'un feu, a été fort commune dans l'antiquité, comme on le voit par Cicéron (11), par Lactance (12), par saint Grégoire de Nysse (13), et par plusieurs autres auteurs.

ỷ. 5. Umbræ enim transitus est tempus nostrum. Personne n'a parlé d'une manière plus juste de la faiblesse et de la brièveté de la vie que les philosophes païens. Les Épicuriens mêmes en ont fort bien connu toute la fragilité. Mais, comme les principes de leur raisonnement n'étaient point fondés sur la vérité, les conséquences qu'ils en ont tirées font voir l'égarement de leur esprit.

(1) Αὐτοσχεδίως ἐγεννήθημεν, καὶ μετὰ τοῦτο ἐσόμεθα ὡς οὐχ ὑπάρξαντες.

(2) L'édition de Complute et Luc de Bruges lisent : *Quoniam fumus afflatus est in naribus nostris.* Bikel l'entend de même. Notre respiration est un souffle qui a été soufflé dans nos narines.

(3) *Genes.* II. 7.

(4) *Isai.* II. 22.

(5) *Varro apud Grot. hic.* Aerem conceptum ore, defervefactum in pulmone, tepefactum in corde, diffusum in corpus.

(6) Quidam libri : Ὀλίγος σπινθήρ. Parva scintilla. *Ita Bud. in Pandect. et Petr. Narmius hic. alii :* Et sermo scintillæ. *Sed plerique, et Melius.* Ὁ λόγος σπινθήρ.

(7) *Lucret. l.* III.

Consilium, quod nos animum mentemque vocamus,
Idque situm media in regione pectoris hæret.

(8) *Idem ibidem.*

(9) *Empedocles.* Αἷμα γὰρ ἀνθρώποις περικάρδιον ἐστι νόημα.

(10) *Alii legunt :* Quia extinctus cinis erit corpus nostrum. *Complut. alii.* Quia extincta cinis, etc. *Vide Franc. Luc. Armot.* 201. *et Bud. in Pand.*

(11) *Cicero Tuscul. qu. l.* I.

(12) *Lactant. Institut. l.* II. *c.* 3.

(13) *Nyssen. lib. de anima. c.* 2.

6. Venite ergo, et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter.

6. Venez donc, jouissons des biens présents ; hâtons-nous d'user des créatures pendant que nous sommes jeunes.

7. Vino pretioso et unguentis nos impleamus, et non prætereat nos flos temporis.

7. Enivrons-nous des vins les plus excellents, parfumons-nous d'huile de senteur, et ne laissons point passer la fleur de la saison.

8. Coronemus nos rosis antequam marcescant; nullum pratum sit quod non pertranseat luxuria nostra.

8. Couronnons-nous de roses avant qu'elles se flétrissent ; qu'il n'y ait point de pré où notre intempérance ne se signale.

9. Nemo nostrum exsors sit luxuriæ nostræ. Ubique relinquamus signa lætitiæ, quoniam hæc est pars nostra, et hæc est sors.

9. Que nul d'entre nous ne se dispense de prendre part à notre débauche ; laissons partout des marques de réjouissance, parce que c'est là notre sort et notre partage.

COMMENTAIRE

La vie de l'homme est courte et fragile. Après cette vie, nous ne subsistons plus : donc il faut s'abandonner aux plaisirs. C'est leur raisonnement. La première partie de leur proposition est vraie. Tout le monde convient de la brièveté de la vie. Mais quelle preuve avaient-ils de la mortalité de l'âme et de son extinction par la mort du corps ? C'était pourtant là tout le point de la difficulté.

NON EST REVERSIO FINIS NOSTRI ; QUONIAM CONSIGNATA EST, ET NEMO REVERTITUR. Nous entrons dans le tombeau ; on ferme la porte sur nous, on la scelle ; il n'est plus permis d'en sortir. C'est ainsi que Nabucodonosor scella la porte du temple de Bel (1) et que les Juifs scellèrent le tombeau de Jésus-Christ (2). Le psalmiste, parlant de la captivité de Babylone, sous l'idée d'une espèce de mort, disait : Seigneur, je suis dans la fosse, dans le puits, dans le tombeau ; ne permettez point que l'embouchure en soit tellement fermée, que je n'en puisse sortir (3) : *Neque urgeat super me puteus os suum*. On enterrait les morts dans des souterrains, où l'on descendait comme dans un puits, et dont on bouchait l'orifice avec du sable, lorsque le corps y était descendu. Il semble que c'est à cela que le psalmiste faisait allusion. Le Sage mentionne une autre coutume, qui était de placer les corps dans des cavernes, dont on fermait exactement l'entrée, en y mettant le sceau à la manière ancienne.

ỷ. 6. UTAMUR CREATURA, TANQUAM IN JUVENTUTE CELERITER. Vivons vieux, comme nous avons vécu jeunes. La jeunesse est passée ; la vieillesse passera bientôt ; usons du temps et de la vie pendant qu'elle dure. Quelques exemplaires grecs lisent (4) : *Hâtons-nous d'user de nos biens comme dans la jeunesse*. L'édition romaine : *Hâtons-nous d'user de la créature, comme de la jeunesse*. Les créatures passent comme a passé la jeunesse. Ne perdons point de temps à jouir des plaisirs que l'occasion nous présente. Tous ces sens ont leur mérite.

ỷ. 7. NON PRÆTEREAT NOS FLOS TEMPORIS. C'est ainsi qu'il désigne le printemps (5), qui est en effet la plus délicieuse saison de l'année. On peut appeler de même la jeunesse, qui est véritablement la fleur de l'âge et le printemps de la vie. Enfin les hommes sensuels peuvent donner ce nom à la santé, à la vie agréable et voluptueuse qu'ils mènent dans le monde. Le grec, à la lettre (6) : *Que la fleur de l'air ne nous passe point*. L'air se met souvent pour la vie. Tandis que nous vivons, que nous respirons, jouissons des plaisirs. Par un petit changement dans le texte, on peut lire (7) : *La fleur du printemps*. Ne laissons point flétrir les fleurs de cette charmante saison. Cueillons la fleur d'une vie agréable, dit Pindare (8). Couronnons-nous de roses avant qu'elles se flétrissent (verset 8) : *Coronemus nos rosis, antequam marcescant*. Les méchants reconnaissent la fragilité et la courte durée des plaisirs de ce monde. Ils en infèrent qu'il faut se hâter de les goûter. Ne serait-il pas aussi naturel d'en conclure qu'il faut les mépriser ? La religion nous dit qu'il faut s'en priver et les éviter, parce qu'ils sont dangereux ; la raison veut qu'on ne s'y attache point, parce qu'ils sont trop faibles et de trop peu de durée.

ỷ. 8. NULLUM PRATUM SIT, QUOD NON PERTRANSEAT LUXURIA NOSTRA. Ceci ne se lit point dans les exemplaires grecs.

ỷ. 9. NEMO NOSTRUM EXSORS SIT LUXURIÆ NOSTRÆ. Le grec (9) : *Que nul d'entre nous ne soit exempt de notre insolence ;* de notre débauche effrénée et arrogante. Ce sont les discours de gens qui ne gardent aucune mesure dans leur débauche.

(1) *Dan.* XIV. 10.
(2) *Matt.* XXVII. 66.
(3) *Psalm.* LXVIII. 16.
(4) Χρησώμεθα τῇ κτήσει ὡς ἐν νεότητι σπουδαίως. *Ita Complut.* Χρησώμεθα τῇ κτίσει ὡς νεότητι σπουδαίως.
(5) *Grot.*
(6) Καὶ μὴ παροδευσάτω ἡμᾶς ἄνθος ἀέρος.
(7) Ἄνθος ἔαρος. *Baduel.*
(8) *Pindar. Pyth. Ode.* 4. Δρεπὼν. . . ἱερὸν εὐζωᾶς ἄωτον.
(9) Μηδεὶς ἡμῶν ἄμοιρος ἔστω τῆς ἡμετέρας ἀγερωχίας.

10. Opprimamus pauperem justum, et non parcamus viduæ, nec veterani revereamur canos multi temporis.

11. Sit autem fortitudo nostra lex justitiæ ; quod enim infirmum es inutile invenitur.

12. Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et improperat nobis peccata legis,et diffamat in nos peccata disciplinæ nostræ.

13. Promittit se scientiam Dei habere, et filium Dei se nominat.

14. Factus est nobis in traductionem cogitationum nostrarum.

10. Opprimons le juste pauvre ; n'épargnons point la veuve, et n'ayons aucun respect pour les cheveux blancs de la vieillesse.

11. Que notre force soit la loi de la justice ; car ce qui est faible n'est bon à rien.

12. Dressons des pièges au juste, parce qu'il nous est inutile, qu'il est contraire à notre manière de vie, qu'il nous reproche les violations de la loi, et qu'il nous déshonore, en décriant les fautes de notre conduite.

13. Il assure qu'il a la science de Dieu, et il s'appelle le fils de Dieu.

14. Il est devenu le censeur de nos pensées même.

COMMENTAIRE

℣. 11. SIT FORTITUDO NOSTRA LEX JUSTITIÆ (1). Le Sage expose à nu les sentiments des jouisseurs, afin que son disciple en conçoive plus d'horreur. Il serait malaisé de trouver des gens assez déterminés, pour s'exprimer de la manière dont le Sage parle ici. Mais il ne leur prête rien, en révélant les sentiments de leur cœur. Opprimons le juste, la veuve, le vieillard et l'orphelin ; ne suivons pour loi que notre volonté et notre pouvoir. Les lois ne sont que des inventions humaines, imaginées pour intimider et pour retenir les faibles. Mettons-nous au-dessus de tout cela. Tout ce qui est possible, est aussi permis. Rien n'est injuste par sa nature.

QUOD ENIM INFIRMUM EST, INUTILE INVENITUR. On peut traduire : Ce qui est faible, n'est pas capable de résister. Il faut qu'il endure tout ce qu'il plaît au plus fort de lui faire souffrir. Malheur aux faibles et aux vaincus ! Étranges maximes, qui sont toutefois les suites naturelles des principes des égoïstes et des Épicuriens ! On ne doit pas leur savoir gré du mal qu'ils ne font pas ; c'est qu'ils ne le peuvent pas. Le grec peut se traduire par (2) : *Ce qui est faible, est convaincu d'être inutile.* Opprimons hardiment les faibles. Il est inutile d'avoir pour eux des ménagements. Que nous peuvent-ils faire ?

℣. 12. CIRCUMVENIAMUS JUSTUM (3) ; QUONIAM INUTILIS EST NOBIS. L'auteur fait allusion à ce passage d'Isaïe (4), traduit selon les Septante : *Ils ont formé des mauvais desseins contre eux-mêmes, en disant : Mettons le juste dans les liens ; parce qu'il nous est inutile, ou désagréable.* Qu'avons-nous à craindre, ou à espérer de sa part ? Ce qui suit, jusqu'à la fin du chapitre, est une expression des sentiments des impies contre les justes en particulier ; mais qui représente si parfaitement la rage des Juifs contre Jésus-Christ, que cette ressemblance a donné lieu à Grotius (5) de croire, que cet endroit avait été retouché par quelques chrétiens. Les pères, au contraire, l'ont regardé comme une prophétie de la passion du Sauveur. Le grec (6) : *Dressons des pièges au juste ; parce qu'il nous est à charge.* Les méchants ne peuvent souffrir même la présence des gens de bien. La vie de ceux-ci est un reproche continuel de leurs crimes, et une accusation tacite de leurs dérèglements : *Gravis est nobis etiam ad videndum,* comme ils disent au verset 15. L'homme de bien est une grosse charge, disait un ancien (7) : Car, comme rien n'est plus léger que la folie ; aussi rien n'est plus grave, rien de plus ferme et de plus immobile que la prudence et que la sagesse. Ce sont deux choses incompatibles.

℣. 13. PROMITTIT SE SCIENTIAM DEI HABERE, ET FILIUM DEI SE NOMINAT. Les prophètes invectivaient continuellement contre les pécheurs, disant qu'ils avaient la science de Dieu, qu'ils étaient remplis de son Esprit et de ses lumières. Ils se qualifiaient les serviteurs, les envoyés, les enfants du Seigneur. Zélés pour sa gloire et pour ses intérêts, ils s'exposaient à la malignité, à l'envie, à la fureur des méchants ; et plusieurs ont fini leur vie dans les tourments. Jésus-Christ, le vrai Fils de Dieu, paraît comme une nouvelle lumière dans la Judée ; il déclare qu'il a la science de Dieu, qu'il vient annoncer le salut, et procurer le souverain bonheur à son peuple. Il leur dit nettement qu'il est Celui qu'ils attendent depuis si longtemps, le Messie, le Fils de Dieu. Tout cela ne fait que les irriter ; ils en prennent sujet de le persécuter et de le faire mourir.

℣. 14. FACTUS EST NOBIS IN TRADUCTIONEM COGITATIONUM NOSTRARUM. Il se raille de nos

(1) *Edit. Complut. et Sixti* v. Lex injustitiæ.

(2) Τὸ γὰρ ἀσθενὲς ἄχρηστον ἐλέγχεται.

(3) *Barnab. in Epist. p.* 29. Δήσωμεν τὸν δίκαιον, ὅτι δύσχρηστος ἡμῖν ἐστι. Ligemus justum. *Clem. Alex. strom. l.* v. Ἄρωμεν. *Ita Tertull. contra Marcion. l.* III. Auferamus justum, quoniam inutilis est nobis.

(4) *Isai.* III. 10. *Vulg.* Dicite justo, quoniam bene. *Sept.* Ligate justum, etc. Ils ont lu אסרו au lieu de אמרו

(5) *Grot. Præfat. in lib. Sapientiæ.*

(6) Ἐνεδρεύσωμεν δὲ τὸν δίκαιον, ὅτι δυσάχρηστος ἡμῖν ἐστι.

(7) *Antisthen. apud Philo. lib. quod omnis probus liber.* Δυσβάστακτον εἶπεν εἶναι τὸν ἀστεῖον. Ὡς γὰρ ἡ ἀφροσύνη κοῦφον, καὶ φερόμενον, ἡ φρόνησις ἐρηρεισμένον, καὶ ἀκλινὲς, καὶ βάρος ἔχον ἀσάλευτον.

15. Gravis est nobis etiam ad videndum, quoniam dissimilis est aliis vita illius, et immutatæ sunt viæ ejus.

16. Tanquam nugaces æstimati sumus ab illo, et abstinet se a viis nostris tanquam ab immunditiis, et præfert novissima justorum, et gloriatur patrem se habere Deum.

17. Videamus ergo si sermones illius veri sint, et tentemus quæ ventura sunt illi, et sciemus quæ erunt novissima illius.

18. Si enim est verus filius Dei, suscipiet illum, et liberabit eum de manibus contrariorum.

19. Contumelia et tormento interrogemus eum, ut sciamus reverentiam ejus, et probemus patientiam illius.

15. Sa seule vue nous est insupportable, parce que sa vie n'est point semblable à celle des autres, et qu'il suit une conduite toute différente.

16. Il nous considère comme des gens futiles ; il s'abstient de notre manière de vivre comme d'une chose impure ; il préfère ce que les justes attendent à la mort, et il se glorifie d'avoir Dieu pour père.

17. Voyons donc si ses paroles sont véritables ; éprouvons ce qui lui arrivera, et nous verrons quelle sera sa fin.

18. Car s'il est véritablement fils de Dieu, Dieu prendra sa défense, et le délivrera des mains de ses ennemis.

19. Interrogeons-le par les outrages et par les tourments, afin que nous reconnaissions quelle est sa douceur, et que nous fassions l'épreuve de sa patience.

COMMENTAIRE

desseins ; il nous traite d'insensés. Le grec à la lettre (1) : *Il est devenu l'accusateur de nos pensées,* de nos desseins. Ses discours et sa vie sont un reproche continuel contre nous. Il nous regarde comme des gens qui ne s'occupent que de bagatelles (verset 16) : *Tanquam nugaces æstimati sumus ab illo.*

℣. 15. IMMUTATÆ SUNT VIÆ ILLIUS. Le grec (2) peut marquer une conduite singulière et extraordinaire. Les méchants font un crime aux justes de ce qu'ils ne les imitent point. La singularité est ordinairement vicieuse. Mais, parmi les pécheurs, il vaut mieux être singulier, que de leur ressembler. La singularité n'est un vice, que quand elle s'éloigne des règles et de la vérité.

℣. 16. TANQUAM NUGACES ÆSTIMATI SUMUS. Le sage regarde toutes les occupations dont les hommes se font une grande affaire, comme des niaiseries et des jeux d'enfants. Empressements pour la gloire, pour la réputation, pour les richesses, pour les plaisirs ; il traite tout cela de néant. La grandeur et l'excellence de l'objet qu'il se propose ne lui laissent que du mépris pour tout le reste. Le grec (3) : *Il nous a regardés comme une fausse monnaie.* Il nous rejette comme un marchand qui rebute une pièce de mauvais aloi.

PRÆFERT NOVISSIMA JUSTORUM, etc. Le Sage fait allusion à ce que disait Balaam, en voyant le camp d'Israël (4) : *Que mon âme puisse mourir de la mort des justes, et que la fin de ma vie soit semblable à la leur.* Il considère avec pitié notre vie et notre mort, et il regarde la fin des justes comme un bonheur digne d'envie, dans la persuasion où il est, qu'il y a dans l'autre vie des biens ou des maux éternels, proportionnés à la conduite qu'on aura suivie en celle-ci.

℣. 17. TENTEMUS QUÆ VENTURA SUNT ILLI. Voyons si ses espérances sont aussi bien fondées qu'il le croit. Ou bien : Éprouvons s'il sera dans la pratique aussi généreux, et aussi ferme qu'il le dit dans ses discours. Un homme qui regarde cette vie comme un songe, et qui porte toutes ses espérances dans l'éternité, ne doit rien craindre de la part des hommes. Le latin ajoute : *Et sciemus quæ erunt novissima illius.* Ce qui n'est point dans le grec, ni dans Lactance, ni dans saint Cyprien (5).

℣. 18. SI ENIM EST VERUS FILIUS DEI (6), SUSCIPIET ILLUM, etc. Les Juifs se servirent de ces mêmes paroles contre Jésus-Christ attaché à la croix (7) : *Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix, et sauve-toi. Il espère en Dieu ; que Dieu le délivre donc à présent, s'il l'aime, puisqu'il a dit : Je suis le Fils de Dieu.* Au chapitre XVIII, 13, il dit que les Égyptiens reconnurent, par la protection que Dieu accordait aux Juifs, que ce peuple était le Fils de Dieu. Moïse lui donne le même titre : *Primogenitus meus Israel* (8).

℣. 19. CONTUMELIA ET TORMENTO INTERROGEMUS EUM. Mettons sa patience à toute épreuve, par les souffrances et les ignominies auxquelles nous l'exposerons, comme un criminel que l'on met à la question. *Interrogare,* dans ce livre et dans celui de l'Ecclésiastique, se met souvent pour punir, châtier, etc (9). Dans tout ceci, le Sage ne propose à son disciple que des peines, des croix, des persécutions. C'est le partage des gens de bien en ce monde. Les païens même l'ont connu. Les plus sages du paganisme ont ordinairement été les plus malheureux. Socrate, Aristide, Caton,

(1) Ἐγένετο ἡμῖν εἰς ἔλεγχον ἐννοιῶν ἡμῶν.
(2) Ἐξηλλαγμέναι αἱ τρίβοι αὐτοῦ.
(3) Ὡς κίβδηλον ἐλογίσθημεν αὐτῷ.
(4) *Num.* XXIII. 10.
(5) *Testim. l.* II *c* 14.
(6) *Græc.* Εἰ γάρ ἐστιν ὁ δίκαιος υἱὸς Θεοῦ. Si enim est justus Filius Dei.
(7) *Matt.* XXVII. 40. 42.
(8) *Exod* IV. 22.
(9) Voyez *Sap.* I. 9 ; VI. 4 ; XI. 11. - *Eccle.* XVI. 22. *et* XXIII. 11.

20. Morte turpissima condemnemus eum ; erit enim ei respectus ex sermonibus illius.

21. Hæc cogitaverunt, et erraverunt : excæcavit enim illos malitia eorum.

22. Et nescierunt sacramenta Dei ; neque mercedem speraverunt justitiæ, nec judicaverunt honorem animarum sanctarum.

23. Quoniam Deus creavit hominem inexterminabilem, et ad imaginem similitudinis suæ fecit illum.

24. Invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum :

20. Condamnons-le à la mort la plus infâme ; car, si ses paroles sont véritables, Dieu prendra soin de lui.

21. Les impies ont eu ces pensées, et ils se sont égarés, parce que leur propre malice les a aveuglés.

22. Ils ont ignoré les secrets de Dieu ; ils n'ont point cru qu'il y eût de récompense à espérer pour les justes, et ils n'ont fait aucun état de la gloire qui est réservée aux âmes saintes.

23. Car Dieu a créé l'homme immortel ; il l'a fait pour être une image qui lui ressemblât.

24. Mais la mort est entrée dans le monde par l'envie du diable ;

COMMENTAIRE

Sénèque ont souffert les railleries, les outrages, l'exil, la mort. Le juste, dit Platon (1), sera exposé aux fouets, à la question ; il sera retenu dans les fers ; on lui brûlera les yeux ; on le fera mourir dans les tourments ; on l'attachera à un infâme poteau. Cicéron avait pris cette peinture du juste de Platon, et l'avait insérée dans son troisième livre de la République : *Bonus ille vir vexetur, rapiatur ; manus ei denique auferantur, effodiantur oculi ; damnetur, vinciatur, uratur* (2). Sénèque a imité la même pensée : *Hic est ille homo honestus,... qui, sive toto corpore tormenta patienda sunt, sive flamma ore recipienda est, sive extendendæ per patibulum manus, non quærit quid patiatur, sed quam bene.* Ne diriez-vous pas qu'ils avaient devant les yeux Jésus-Christ outragé, persécuté, attaché à la croix ?

Ut sciamus reverentiam ejus, etc. Éprouvons jusqu'où iront sa modération, sa douceur et sa patience (3) ; s'il soutiendra dans la pratique ses belles maximes de morale. Poussons à bout sa patience, condamnons-le à une mort honteuse (20) : *Morte turpissima condemnemus eum.*

℣. 20. Erit enim ei respectus ex sermonibus illius. A la lettre (4) : *Il sera visité suivant ses discours. Être visité*, se prend souvent en bonne part, pour marquer le secours de Dieu (5) ; mais quelquefois aussi il se prend dans un sens contraire, pour *être châtié*. Il sera examiné, puni, condamné sur ses propres discours (6). On en tirera contre lui des chefs d'accusation et de condamnation. C'est ce qui arriva, en effet, dans la cause de Jésus-Christ ; les Juifs l'accusèrent d'avoir dit qu'il détruirait le temple, et qu'il le rebâtirait en trois jours (7) ; entendant du temple matériel du Seigneur, ce que Jésus-Christ ne disait que de son propre corps.

℣. 22. Nescierunt sacramenta Dei. Après avoir exposé les mauvais raisonnements et les erreurs des impies, *hæc cogitaverunt et erraverunt*, le Sage les réfute, et en fait voir le faux et le ridicule. La source de tous leurs égarements ne vient que de leur ignorance. Ils ne savent ni les voies de Dieu, ni ses conseils, ni ses mystères. Le mystère de l'autre vie, de la croix, des récompenses des justes, est caché à leurs yeux. Ces vérités si grandes et si importantes, n'étaient point encore découvertes aux païens. Les Juifs eux-mêmes ne les voyaient que confusément, surtout le mystère de la croix et des humiliations du Sauveur, qui n'a été pleinement révélé qu'après sa mort et sa résurrection ; ses apôtres mêmes l'ayant ignoré jusque-là.

℣. 23. Deus creavit hominem inexterminabilem. Il le créa dans un état, où il aurait pu demeurer immortel, s'il l'eût voulu. Le grec porte (8) : *Il a créé l'homme dans l'incorruption*, dans l'innocence, dans la droiture ; il le créa à son image et à sa ressemblance, et par conséquent immortel, libre, raisonnable et spirituel. L'âme ne meurt donc pas avec le corps, et l'homme n'est pas purement matériel, comme se le sont imaginé les matérialistes, disant que l'homme était formé par le concours fortuit des atomes ; et que le bien et le mal, la justice et l'injustice, étaient de vains noms, forgés par la crainte ou par l'intérêt.

℣. 24. Invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum. Le démon, jaloux de la gloire de l'homme, l'engagea dans le péché, et le dépouilla de l'innocence, d'où s'ensuivit la perte de toutes ses prérogatives, et en particulier de son immortalité. Voyez le chapitre I, versets 14, 15, 16. Plusieurs théologiens (9) croient que

(1) *Plato. lib.* II. *de Rep.* Μαστιγώσεται, στρεβλώσεται, δηθήσεται, ἐκκαυθήσεται τὼ ὀφθαλμώ. Τελευτῶν, πάντα κακὰ πάθων, ἀνασχινδυλευθήσεται.

(2) *Apud Lactan. Instit. l.* VI. *c.* 17. *ex Senec. libris moral. Philosophiæ.*

(3) Ἵνα γνῶμεν τὴν ἐπιείκειαν αὐτοῦ.

(4) Ἔσται γὰρ αὐτοῦ ἡ ἐπισκοπὴ ἐκ λόγων αὐτοῦ.

(5) *Cap. seq.* ℣. 6. 9. *et* IV. 16. *etc.*

(6) *Ita Syr. Jans. Vat. Vide et Osor. et Lorin.*

(7) *Matt.* XXVI. 21.

(8) Ἔκτισε τὸν ἄνθρωπον ἐπ' ἀφθαρσίᾳ.

(9) *Ita Bern. serm.* 17. *in Cantica. Rupert. lib.* VIII. *in hæc verba :* Ille homicida erat ab initio. *Catharin. vigues. Naclant. Ruard. alii apud Cornel. a Lapide hic.*

25. Imitantur autem illum qui sunt ex parte illius.

25. Et ceux qui se rangent de son parti, deviennent ses imitateurs.

COMMENTAIRE

l'envie du démon contre l'homme, avait principalement pour objet, l'honneur que devait recevoir la nature humaine, par l'union hypostatique du Verbe avec elle. Lucifer crut que cet avantage lui était dû préférablement à l'homme : et voilà ce qui fait dire à l'Écriture, qu'il eut l'ambition de devenir semblable au Très-Haut (1).

℣. 25. Imitantur illum, qui sunt ex parte illius. Les impies, les matérialistes, le monde, travaillent comme le démon à séduire les justes, et à les faire déchoir de leur innocence. Ils leur tendent des pièges, et tâchent de les attirer avec eux dans le dernier malheur. C'est le démon qui leur inspire cette envie, disent les pères (2). Jésus-Christ nous en avertit dans l'Évangile, lorsqu'il dit (3) : *Vous êtes les enfants du démon, et vous cherchez à exécuter les désirs de votre père ; car il était homicide dès le commencement.*

Le grec donne un sens assez éloigné de celui-là (4) : *Ceux qui sont de son parti, l'éprouvent.* Ceux qui sont du parti du démon, éprouvent la mort qu'il a introduite dans le monde (5). Autrement : Ceux qui sont du parti de la mort, l'éprouvent dans eux-mêmes, et en sont les victimes. Ou bien : Ceux qui appartiennent à la mort, les méchants qui se sont rendus dignes du malheur éternel, que saint Jean appelle *la seconde mort* (6), irritent la mort contre eux (7). Ils se l'attirent par leurs mauvaises actions ; comme ceux qui éveillent un animal féroce, et qui se jettent dans ses griffes. Voyez *Sap.* I, 12, 16. Le premier sens est plus suivi, et paraît meilleur.

(1) *Isai.* XIV. 14.
(2) *Vide Tertull. Cyprian. - Aug. de Baptismo contra Donat. l.* IV. *c.* 8.
(3) *Joan.* VIII. 44.
(4) Πειράζουσι δὲ αὐτόν, οἱ τῆς ἐκείνου μερίδος ὄντες.
(5) *Osor. Jans. Vatab. Menoch.*
(6) *Apocal.*
(7) *Grot. hic.*

CHAPITRE III

Bonheur des justes et malheur des méchants après la mort. Récompense de la chasteté. Suites funestes de l'adultère.

1. Justorum autem animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis.
2. Visi sunt oculis insipientium mori, et æstimata est afflictio exitus illorum,
3. Et quod a nobis est iter exterminium ; illi autem sunt in pace ;

1. Mais les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les touchera point.
2. Ils ont paru morts aux yeux des insensés ; leur sortie du monde a passé pour une grande affliction,
3. Et leur séparation d'avec nous pour une entière ruine ; mais cependant ils sont en paix ;

COMMENTAIRE

℣. 1. Justorum animæ in manu Dei sunt, etc. Il faut joindre ceci au chapitre précédent. L'auteur a dit au dernier verset du chapitre II, que la mort n'est entrée dans le monde que par l'envie du démon, et que ceux qui sont du parti de cet ennemi du genre humain, éprouveront les premiers la mort que leur maître a attirée sur eux. Ici, il oppose à cette déplorable destinée le bonheur des justes. Leur vie est entre les mains de Dieu. Il la conserve précieusement, et il ne permet pas que le tourment approche d'elle (1). On peut l'expliquer de la mort temporelle, et des maux de cette vie. Il est certain qu'en ce sens, l'âme des saints est précieuse aux yeux de Dieu, qu'il prend un soin particulier de leur conservation, et qu'il ne tombe pas un cheveu de leur tête, sans sa volonté (2). Mais il vaut mieux l'entendre de leur âme séparée du corps, et de l'exemption des tourments éternels, qui ne sont préparés que pour les méchants. *Être en la main de Dieu*, signifie être sous sa protection (3). Le grec ne lit point *mortis* après *tormentum ;* il porte simplement : *Et non tanget illos tormentum*. Quelques-uns y ajoutent *malitiæ*. Tout ceci s'applique admirablement aux martyrs.

℣. 2. Visi sunt oculis insipientium mori ; et æstimata est, etc. Les méchants qui ne jugent des choses que par les apparences, et qui ne les voient que par des yeux charnels, ont regardé la mort des justes comme le souverain malheur ; parce qu'ils l'ont considérée comme un vrai anéantissement. Ils ne se sont pas trompés, en croyant qu'ils mouraient : *Visi sunt oculis insipientium mori ;* mais en jugeant que tout mourait avec le corps. Et en effet, *si nous n'avions d'espérance que dans ce monde,* dit saint Paul (4), *nous serions les plus misérables de tous les hommes.* Qu'est-ce que la vie des saints, sinon un combat continuel contre les vices, et les penchants de la nature corrompue ; un état de souffrance et de persécution de la part des démons et des méchants ? Si, après tout cela, l'âme mourait avec le corps, et était anéantie, la condition des justes ne serait-elle pas la plus triste et la plus malheureuse ? C'est la fausse idée que s'en font les méchants et les impies.

Plusieurs Bibles anciennes ont ici une variété de leçon considérable. Elles portent après ces mots : *Et æstimata est afflictio exitus illorum*, ceux-ci (5) : *Et ab itinere justo abierunt, et in exterminium, et quod a nobis est iter exterminii.* Mais le grec (6) lit simplement pour le verset 3, conformément à la Vulgate : *Et quod a nobis est iter, exterminium*. Leur séparation d'avec nous a passé dans leur esprit, pour une entière ruine ; ou, suivant le grec, *pour un brisement,* une dissipation entière ; comme une chose qu'on brise, et qui s'en va en poussière. C'était en effet le sentiment des Épicuriens, que l'âme quittait le corps, et se dissipait comme une fumée.

℣. 3. Illi autem sunt in pace. Ils jouissent dans l'éternité d'une paix, d'un bonheur, d'une tranquillité parfaite. L'Écriture marque ordinairement l'état des âmes saintes après leur mort, par le nom de paix. *Écrivez*, dit l'Ange à saint Jean l'évangéliste (7) : *Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur ; car l'Esprit ordonne qu'à présent ils se reposent de leurs travaux.* Dieu promet à

(1) *Psal.* cxv. 15.
(2) *Luc.* XII. 7 ; XXI. 18.
(3) *Deut.* XXXIII. 3. *et Isai.* II. 16.
(4) I. *Cor.* XV. 19.
(5) *Ita edit. Complut. et Sixti.* V. *et Lucifer. Calarit. Apolog. pro S. Athan. et alii codices passim ante correction. Clem.* VIII.
(6) Καὶ ἡ ἀφ' ἡμῶν πορεία σύντριμμα.
(7) *Apoc.* XIV. 13.

4. Et si coram hominibus tormenta passi sunt, spes illorum immortalitate plena est.

5. In paucis vexati, in multis bene disponentur, quoniam Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se.

6. Tanquam aurum in fornace probavit illos, et quasi holocausti hostiam accepit illos, et in tempore erit respectus illorum.

7. Fulgebunt justi, et tanquam scintillæ in arundineto discurrent.

8. Judicabunt nationes, et dominabuntur populis, et regnabit Dominus illorum in perpetuum.

4. Et s'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance est pleine d'immortalité.

5. Leur affliction a été légère, et leur récompense sera grande, parce que Dieu les a éprouvés, et les a trouvés dignes de lui.

6. Il les a éprouvés comme l'or dans la fournaise ; il les a reçus comme une hostie d'holocauste ; et il les regardera dans le temps.

7. Les justes brilleront et étincelleront comme des feux qui courent au travers des roseaux.

8. Ils jugeront les nations, et ils domineront les peuples, et leur Seigneur régnera éternellement.

COMMENTAIRE

Abraham qu'il ira rejoindre ses pères dans la paix (1). Il fait la même promesse à Josias (2). Et l'Ecclésiastique dit que les saints patriarches sont enterrés en paix (3) ; mais que leur nom vit, et subsiste dans la suite de toutes les générations.

℣. 4. SPES ILLORUM IMMORTALITATE PLENA EST. Ils sont remplis et rassasiés des biens qui leur ont été promis, et qui ont jusque là fait le sujet de leur espérance.

℣. 5. IN PAUCIS VEXATI, IN MULTIS BENE DISPONENTUR. Quelques grandes que soient les afflictions et les persécutions que souffrent les justes en ce monde, elles ne sont rien en comparaison de la récompense qui leur est destinée dans le ciel. *Non sunt condignæ passiones hujus temporis, ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis*, dit l'Apôtre (4). Et ailleurs (5) : Les peines d'un moment que nous souffrons en cette vie, nous méritent une gloire éternelle et ineffable dans le ciel : *Quod in præsenti est momentaneum, et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* On voit que saint Paul ne peut trouver assez de termes pour relever le bonheur des élus. Ces paroles : *Bene disponentur,* signifient les biens *qu'on leur destine ;* dans le même sens que le Sauveur a dit (6) : *Dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater regnum.* Le grec (7) : *Après avoir été un peu châtiés, ils recevront de grandes récompenses. Dieu les a tentés,* non d'une tentation qui porte au mal : Dieu est incapable de tenter les hommes en ce sens, comme le dit saint Jacques (8) ; mais d'une tentation heureuse qui fait connaître aux justes le fond de leur cœur, et à tous les autres la solidité de leur vertu. « Cette tentation ou cette épreuve, dit saint Augustin, est une grande grâce. C'est ainsi que Dieu tenta Abraham, comme il est dit dans l'Écriture, pour faire connaître à Abraham même et à toute sa postérité, qu'il était détaché de son propre fils, quoiqu'il l'aimât si tendrement ; et qu'il était prêt à le sacrifier au même Dieu qui le lui avait donné. »

℣. 6. TANQUAM AURUM IN FORNACE PROBAVIT ILLOS. Expression familière dans l'Écriture (9), pour marquer les épreuves dont Dieu se sert pour perfectionner la vertu des justes. Le feu épure les métaux ; la tribulation purifie, perfectionne, fait éclater la vertu des justes.

IN TEMPORE ERIT RESPECTUS ILLORUM. Ou, suivant le grec (10) : *Ils brilleront dans le temps de leur visite,* dans le temps auquel Dieu les visitera, et les récompensera. Dans ce livre, les noms de *respectus* ou *visitatio,* se prennent ordinairement (11) en bonne part, pour le temps de la récompense et de la résurrection, ou même de la mort des justes.

℣. 7. FULGEBUNT JUSTI, ET TANQUAM SCINTILLÆ IN ARUNDINETO DISCURRENT. *Les justes brilleront, et étincelleront comme un feu qui a pris dans des roseaux* ; ou simplement (12), dans des fétus, ou dans la paille ; un feu prompt et brillant. Voyez une comparaison pareille dans Zacharie (13) : *Juda deviendra comme du feu dans un fagot, et comme la flamme dans la paille.* On a déjà vu que le grec joint *Fulgebunt* au verset précédent. (℣. 6.) *Les justes brilleront, dans le temps que Dieu les visitera ;* (℣. 7.) *Et ils courront comme le feu dans la paille.*

℣. 8. JUDICABUNT NATIONES, ET DOMINABUNTUR POPULIS ; ET REGNABIT DOMINUS, etc. Ce règne, cette domination des saints n'est que pour l'autre vie. Jésus-Christ, dans l'Évangile, confirme toutes ces promesses en faveur de ses disciples et de ses apôtres (14). Il leur promet de leur faire juger les

(1) *Genes.* XV. 15.
(2) IV. *Reg.* XXVI. 3. *et* II. *Par.* XXXIV. 28.
(3) *Eccli.* XLIV. 14.
(4) *Rom.* VIII. 18.
(5) II. *Cor.* IV. 17.
(6) *Luc.* XXII. 29.
(7) Ὀλίγα παιδευθέντες, μεγάλα εὐεργετηθήσονται.
(8) *Jacob.* I. 13.
(9) *Vide Zach.* XIII. 9. - *Malach.* III. 3.- *Eccli.* XXVII. 6. *etc.*
(10) Καὶ ἐν καιρῷ ἐπισκοπῆς αὐτῶν ἀναλάμψουσι, *etc.*
(11) *Vide Sap.* II. 20 ; IV. 15 : XIX. 14.
(12) Ὡς σπινθῆρες ἐν καλάμῃ
(13) *Zach.* XII. 6.
(14) *Matt.* XIX. 28.

9. Qui confidunt in illo intelligent veritatem, et fideles in dilectione acquiescent illi, quoniam donum et pax est electis ejus.

9. Ceux qui mettent leur confiance en lui, auront l'intelligence de la vérité, et ceux qui lui sont fidèles dans son amour, demeureront attachés à lui, parce que le don et la paix sont pour ses élus.

10. Impii autem secundum quæ cogitaverunt correptionem habebunt, qui neglexerunt justum, et a Domino recesserunt.

10. Mais les méchants seront punis selon l'iniquité de leurs pensées, parce qu'ils ont négligé la justice, et qu'ils se sont retirés d'avec le Seigneur.

11. Sapientiam enim et disciplinam qui abjicit infelix est ; et vacua est spes illorum, et labores sine fructu, et inutilia opera eorum.

11. Car celui qui rejette la sagesse et l'instruction est malheureux ; l'espérance de ces personnes est vaine, leurs travaux sont sans fruit, et leurs œuvres sont inutiles.

12. Mulieres eorum insensatæ sunt, et nequissimi filii eorum.

12. Leurs femmes sont insensées, et leurs enfants pleins de malice.

COMMENTAIRE

douze tribus d'Israël, et de leur donner un empire sur les nations (1) : *Dabo illi potestatem super gentes ; et reget eas in virga ferrea.* Le règne de Jésus-Christ est étendu dans le ciel, et sur toute la terre (2) : *Data est mihi omnis potestas in cœlo, et in terra.* Mais son empire ne paraîtra dans tout son éclat et dans toute sa plénitude, qu'après le dernier jugement (3). Les méchants le sentiront et le verront alors malgré eux.

℣. 9. QUI CONFIDUNT IN ILLO, INTELLIGENT VERITATEM ; ET FIDELES IN DILECTIONE ACQUIESCENT ILLI. Voici le sens du grec (4) : Ceux qui ont mis leur confiance en Dieu, éprouveront la vérité de ses promesses ; et ceux qui sont demeurés fidèlement attachés à son amour, attendront l'exécution de ce qu'il leur a promis. A la lettre : *Ils l'attendront ;* parce que sa faveur et sa miséricorde sont pour les saints, et sa visite est pour les élus. Il visitera ses élus dans sa bonté, et comblera ses saints de bonheur et de gloire à leur mort.

℣. 10. SECUNDUM QUÆ COGITAVERUNT, CORREPTIONEM HABEBUNT. Ils ont nié la Providence, outragé la Divinité, abusé des créatures, et persécuté les saints. La peine de tous ces crimes retombera sur eux. Dieu leur rendra suivant l'iniquité de leurs pensées et de leurs mauvais desseins.

℣. 11. SAPIENTIAM ENIM ET DISCIPLINAM QUI ABJICIT, INFELIX EST. Si, lorsqu'un homme rejette la nourriture du corps, on désespère de sa vie, que dira-t-on de celui qui rejette la sagesse et l'instruction, qui est le soutien et comme la vie de l'âme ? Tant qu'une personne aime à être instruite, on peut bien espérer d'elle, quelque faible qu'elle soit pour résister à ses passions. Car c'est là la marque que Jésus-Christ donne pour discerner ses élus. *Mes brebis,* dit-il, *entendent ma voix. Oves meæ vocem meam audiunt* (5). Elles ne suivent pas toujours sa voix pour lui obéir. Elles l'écoutent néanmoins pour l'ordinaire, avant le temps même qu'il a marqué pour leur faire grâce ; et elles aiment mieux qu'on leur dise la vérité, quoiqu'elles ne soient pas encore capables de la suivre, qu'on les flatte par une fausse complaisance, qui ne pourrait servir qu'à les aveugler.

L'espérance de ces personnes est vaine, leurs travaux sont sans fruit, et leurs œuvres sont inutiles. Car lorsqu'elles rejettent la sagesse, elles agissent comme des personnes qui ont perdu le sens. Elles travaillent à satisfaire leurs passions, c'est-à-dire, à resserrer leurs fers et à les appesantir de plus en plus : et ce qu'elles désirent est ce qui les perd.

℣. 12. MULIERES EORUM INSENSATÆ. Dieu, pour les punir dès ce monde, leur donne des femmes insensées et déréglées, et des enfants pleins de malice. Leurs femmes et leurs enfants imitent le dérèglement de tels pères et de tels époux. Ils sont corrompus par des exemples domestiques. La suite du discours fait voir que, sous le nom de femme insensée, il entend parler d'une femme impudique et adultère. Dans l'Écriture, les insensés sont souvent mis pour les méchants (6) ; et Salomon appelle insensée, une femme débauchée (7). L'Apôtre, dans l'Épître aux Romains (8), révèle toute la turpitude des impies, et tout le désordre des hommes et des femmes, qui, ayant oublié Dieu et s'étant mis dans l'esprit qu'il ne connaissait point ce qui se passait dans ce monde, se sont égarés dans leurs pensées, et sont tombés dans des désordres qui font honte à la nature ; Dieu les ayant, par un effet de sa justice, livrés à leur sens réprouvé : *Et sicut non probaverunt Deum habere in notitia, tradidit illos Deus in reprobum sensum, etc.*

(1) *Apoc.* II. 26. 27.
(2) *Matt.* XXVIII. 18.
(3) *Apoc.* XIX. 6. Regnavit Dominus Deus noster omnipotens.
(4) Οἱ πεποιθότες ἐπ' αὐτῷ, συνήσουσι ἀλήθειαν, καὶ οἱ πιστοὶ ἐν ἀγάπῃ προσμενοῦσι αὐτῷ. Ὅτι χάρις καὶ ἔλεος ἐν τοῖς ὁσίοις αὐτοῦ, καὶ ἐπισκοπὴ ἐν τοῖς ἐκλεκτοῖς αὐτοῦ.
(5) *Joan.* X. 27.
(6) *Psal.* XIII. 1 ; XLVIII. 11 ; LII. 1 ; LXXIII. 18. XCI. 7. *et passim.*
(7) *Prov.* IX. 13. - *Vide et* II. 16 ; VII. 10. *et Job.* II. 10.
(8) *Rom.* I. 26. 27. 28.

13. Maledicta creatura eorum, quoniam felix est sterilis ; et incoinquinata, quæ nescivit thorum in delicto, habebit fructum in respectione animarum sanctarum ;

14. Et spado qui non operatus est per manus suas iniquitatem, nec cogitavit adversus Deum nequissima : dabitur enim illi fidei donum electum, et sors in templo Dei acceptissima.

15. Bonorum enim laborum gloriosus est fructus, et quæ non concidat radix sapientiæ.

16. Filii autem adulterorum in inconsummatione erunt, et ab iniquo thoro semen exterminabitur.

17. Et si quidem longæ vitæ erunt, in nihilum computabuntur, et sine honore erit novissima senectus illorum.

13. Leur postérité est maudite. Ainsi heureuse celle qui est stérile, mais qui n'a rien qui la souille, et qui a conservé sa couche pure et sans tache ; elle recevra la récompense, lorsque Dieu visitera les âmes saintes.

14. Heureux aussi l'eunuque dont la main n'a point commis l'iniquité, qui n'a point eu de pensées criminelles contraires à Dieu ; parce que sa fidélité recevra un don précieux, et une très grande récompense au temple de Dieu.

15. Car le fruit des justes travaux est plein de gloire, et la racine de la sagesse ne sèche jamais.

16. Mais les enfants des adultères n'auront point une vie heureuse, et la race de la couche criminelle sera exterminée.

17. Quand même ils vivraient longtemps, ils seront considérés comme des gens de rien, et leur vieillesse la plus avancée sera sans honneur.

COMMENTAIRE

℣. 13. Maledicta creatura eorum. Dieu verse sa malédiction sur les enfants conçus par le crime, et nourris dans l'iniquité. Des pères et des mères si corrompus ne peuvent qu'inspirer le crime à leurs enfants, et attirer sur leur famille les malédictions de Dieu.

Felix est sterilis, quæ nescivit thorum in delicto, etc. Celles qui auront vécu dans la pureté et dans l'innocence, ne seront pas sans fruit et sans récompense. Leur bonne vie, leurs bonnes actions seront comme leurs enfants ; au lieu que celles qui ont vécu dans l'incontinence, se trouveront vides de bonnes œuvres, seront chargées de confusion, et punies avec la dernière rigueur. Chez les Hébreux, le célibat et la stérilité étaient un opprobre. On estimait heureuses les mères et les femmes mariées. Mais le Sage nous avertit ici que l'incontinence et l'impudicité sont sans comparaison plus honteuses, que ne l'est une stérilité chaste et exempte de souillure. Que les impies ne se glorifient point du grand nombre de leurs enfants, et que leurs femmes ne se vantent point de leur fécondité. Les enfants des pécheurs ont été maudits, et leurs femmes n'ont qu'une honteuse et criminelle fécondité. Quelques-uns (1) entendent ce passage d'une femme mariée à un époux stérile, laquelle aime mieux demeurer sans enfants, que de souiller sa couche, en devenant mère par un commerce honteux et criminel.

℣. 14. Dabitur illi fidei donum electum, et sors in templo Dei. Que l'impie ne reproche point à l'eunuque sa stérilité ; elle vaut mieux qu'une fécondité accompagnée de crimes ; et l'eunuque qui aura vécu dans l'innocence et dans la crainte du Seigneur, recevra la récompense de sa foi ou de sa fidélité. Ou bien : Il recevra l'effet des promesses infaillibles du Seigneur ; il ne sera point exclu du temple du ciel ; il y tiendra un rang honorable. On sait que les eunuques ne pouvaient avoir aucune part au sacerdoce, ni aux charges et aux dignités du temple de Jérusalem ; ni même être reçus dans l'assemblée d'Israël (2). Le Sage semble faire ici allusion à ce passage d'Isaïe (3) : *Que l'eunuque ne dise point : Je suis un bois aride ; parce que, dit le Seigneur, s'ils observent mes sabbats, s'ils exécutent ma volonté, et qu'ils soient fidèles à mon alliance, je leur donnerai place dans ma ville, et dans ma maison, et un nom qui vaudra mieux que ce qu'ils pourraient recevoir de leurs fils et de leurs filles : je leur donnerai un nom et une réputation éternelle.*

℣. 16. Filii adulterorum in consummatione erunt. Ils seront exterminés ; ils ne parviendront point jusqu'à un âge avancé. Le grec (4) : *Les enfants des adultères ne seront point initiés aux mystères ;* ils ne seront pas reçus dans le temple du Seigneur. Chez les païens mêmes, on éloignait des mystères les profanes, les impies, les bâtards ; et, dans l'Église, on ne les élève point aux ordres sacrés. L'auteur oppose ici les enfants nés des adultères, aux eunuques dont il a parlé au verset 14, et dont il a dit qu'ils seront reçus dans le temple du Seigneur. Mais, dans le style de ce livre, le terme grec, qui se traduit ordinairement par : Ils ne seront point initiés aux mystères, signifie, être imparfait, ou ne pas arriver à sa fin, à sa perfection. Voyez le chapitre IV, verset 5. L'expérience de tous les siècles a vérifié ce que le Sage dit ici des malheurs, qui arrivent toujours aux maisons de ceux qui s'abandonnent à la débauche et surtout à l'adultère, qui est le plus odieux de tous les crimes qui se commettent contre le prochain.

---

(1) *Vide Thom. Hugon. a Castro.*
(2) *Levit.* XXII. 17. 18. *etc.* - *Deut.* XXIII. 1.
(3) *Isai.* LVI. 3. 4.
(4) Τέκνα δὲ μοιχῶν ἀτέλεστα ἔσται.

18. Et si celerius defuncti fuerint non habebunt spem, nec in die agnitionis allocutionem.

19. Nationis enim iniquæ diræ sunt consummationes.

18. S'ils meurent plus tôt, ils seront sans espérance ; et au jour où tout sera connu, ils n'auront personne qui les console ;

19. Car la race injuste aura une fin funeste.

COMMENTAIRE

ỳ. 18. SI CELERIUS DEFUNCTI FUERINT, NON HABEBUNT SPEM ; NEC IN DIE AGNITIONIS (1), ALLOCUTIONEM. Les enfants de ces pères criminels et corrompus, n'auront aucune espérance pour l'autre vie, soit qu'ils meurent jeunes ou vieux ; et, au jour du jugement, de l'examen, de la connaissance, *in die agnitionis*, au jour où Dieu entrera en compte avec eux, ils seront sans espoir et sans consolation. Tout ce qui est dit ici des enfants des adultères, ne doit s'entendre que de ceux qui imitent les désordres de leurs pères, et qui vivent comme eux dans le crime ; car, sans cela, le crime de leurs parents ne leur est point imputé au jugement de Dieu ; et il peut arriver que celui qui est né d'une conjonction criminelle, soit prédestiné, et que des enfants des saints soient réprouvés (2).

(1) *Fulgent. Epist.* II. *c.* 3. In die magnitudinis. Il l'entend du jour du jugement.

(2) *Vide August. de nuptiis et concupisc. c.* 17. *et contra Julian. lib.* III. *c.* 22. Homo sive de conjugio, sive de adulterio nascatur, in quantum homo est, bonum est : quia in quantum homo est opus Dei est ; et tamen quia cum illo et ex illo malo generatur, necessarium illi est ut ab ejus mali nexu regeneratione solvatur.

CHAPITRE IV

Avantages de la chasteté. Suites malheureuses de l'adultère. Mort des justes, heureuse quoique précipitée. Justes retirés du monde par miséricorde. Malheur des méchants à la mort.

1. O quam pulchra est casta generatio, cum claritate! immortalis est enim memoria illius, quoniam et apud Deum nota est, et apud homines.

2. Cum præsens est imitantur illam, et desiderant eam cum se eduxerit; et in perpetuum coronata triumphat, incoinquinatorum certaminum præmium vincens.

3. Multigena autem impiorum multitudo non erit utilis, et spuria vitulamina non dabunt radices altas, nec stabile firmamentum collocabunt.

1. Mais ô! combien est belle la race chaste, lorsqu'elle brille de l'éclat de la vertu! Sa mémoire est immortelle, et elle est en honneur devant Dieu et devant les hommes.

2. On l'imite, lorsqu'elle est présente; et on la regrette, lorsqu'elle s'est retirée; elle triomphe, et est couronnée pour jamais comme victorieuse, après avoir remporté le prix dans les combats pour la chasteté.

3. Mais la race des méchants, quelque multipliée qu'elle soit, ne réussira point; les rejetons bâtards ne jetteront point de profondes racines, et leur tige ne s'affermira point.

COMMENTAIRE

℣. 1. O QUAM PULCHRA EST CASTA GENERATIO CUM CLARITATE (1)! C'est la continuation du parallèle qu'il a commencé dans le chapitre précédent, entre le juste et l'impie, et entre la postérité de l'un et de l'autre. Il a dit plus haut que les enfants des adultères ne réussissaient point, que Dieu les retirait du monde avant leur temps; et que si, quelquefois, il permettait qu'ils arrivassent jusqu'à la vieillesse, ils mouraient sans honneur et sans espérance d'une meilleure vie; en un mot, que la race des impies est toujours triste et malheureuse: *Nationis iniquæ diræ sunt consummationes*. Ici, il déclare que la postérité qui vient d'un mariage chaste et pieux, est toujours belle et glorieuse. *O quam pulchra est casta generatio cum claritate!* Le grec (2): *La stérilité vaut mieux avec la vertu*, qu'une race nombreuse dans le crime. C'est comme la conclusion de tout ce qu'il a dit dans le chapitre précédent.

IMMORTALIS EST ENIM MEMORIA ILLIUS. La mémoire de la vertu, ou la mémoire de la postérité chaste et éternelle. Cela revient au même, puisque les enfants d'un père juste et pieux, ne sont en réputation qu'à cause de leur vertu; et lors même que le juste ne laisse point d'enfants, sa vertu supplée à ce qui lui manque de ce côté-là, et empêche que son nom ne tombe dans l'oubli. Son nom est écrit au ciel dans le livre de vie, et sa mémoire est en bénédiction sur la terre. *Apud Deum nota est, et apud homines.*

℣. 2. CUM PRÆSENS EST, IMITANTUR ILLAM, ET DESIDERANT EAM, CUM SE EDUXERIT. Tel est le mérite de la vertu; on l'aime, on la chérit, on la cherche partout où elle est. Le monde, tout injuste et tout corrompu qu'il est, ne peut lui refuser son estime, surtout quand il est persuadé qu'elle est solide et véritable. Si quelquefois l'impie la persécute et la tourne en ridicule, c'est dans le mouvement d'une passion turbulente et aveugle, ou dans la chaleur de la prévention. Dans le fond, il a regret de ne pas être vertueux, et il ne peut s'empêcher de ressentir de la douleur, quand il voit le juste opprimé. Antiochus Épiphane pleura la mort du grand prêtre Onias (3). Ceux mêmes qui ne peuvent souffrir la présence d'un homme de bien, dont la conduite est un reproche de la leur, le regrettent après sa mort (4):

> Virtutem incolumem odimus,
> Sublatam ex oculis quærimus invidi.

Personne ne pleura la mort de Socrate plus tendrement que les Athéniens, qui l'avaient fait mourir.

IN PERPETUUM CORONATA TRIUMPHAT, INCOINQUINATORUM, etc. La vertu du juste triomphe dans le ciel, après avoir passé par les épreuves des tentations et surmonté le feu de l'incontinence. Il semble faire allusion à l'amiante (5), qui se purifie, dit-on, dans le feu, sans s'y consumer. Le grec à la lettre (6): *Elle triomphe, après avoir vaincu et remporté des prix incorruptibles*; ou plutôt, *des prix d'incorruption*.

℣. 3. SPURIA VITULAMINA NON DABUNT RADICES ALTAS. Les plantes bâtardes en général, peuvent marquer celles qui dégénèrent et qui sont plantées

(1) *Bern. ep.* XLII. *ad Henricum Senon. Petr. Blesens. ep.* XXXV. Cum charitate.
(2) Κρεῖσσον ἀτεκνία μετὰ ἀρετῆς.
(3) II. *Maccab.* IV. 37. — (4) *Horat. lib.* III. *ode* 24.
(5) *Plin. l.* XXXVI. 19.
(6) Πομπεύει, τὸν τῶν ἀμιάντων ἄθλων ἀγῶνα νικήσασα.

4. Et si in ramis in tempore germinaverint, infirmiter posita, a vento commovebuntur, et a nimietate ventorum eradicabuntur.

5. Confringentur enim rami inconsummati ; et fructus illorum inutiles et acerbi ad manducandum, et ad nihilum apti.

6. Ex iniquis enim somnis filii qui nascuntur, testes sunt nequitiæ adversus parentes in interrogatione sua.

7. Justus autem si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit;

4. Si, avec le temps, ils poussent quelques branches en haut, comme ils ne sont point fermes, ils seront ébranlés par les vents, et la violence de la tempête les arrachera jusqu'à la racine.

5. Leurs branches seront brisées avant d'avoir pris leur accroissement ; leurs fruits seront inutiles et âpres au goût, et l'on ne pourra en faire usage ;

6. Car les enfants nés d'une couche illégitime, lorsque l'on s'informe de ce qu'ils sont, deviennent des témoins qui déposent contre le crime de leurs parents.

7. Mais quand le juste mourrait d'une mort précipitée, il se trouverait dans le repos.

COMMENTAIRE

dans un terrain qui ne leur convient pas, hors de leur sol naturel, dans un climat trop chaud ou trop froid, trop sec ou trop humide. Ici elles marquent les enfants nés de mariages incestueux ou d'adultères. L'auteur répète ce qu'il a déjà dit plus d'une fois, que ces personnes ne réussiront point, qu'elles ne vivront pas longtemps, qu'elles mourront sans honneur, qu'elles ne laisseront après elles aucune postérité. A l'occasion du mot *vitulamina* (1), saint Augustin remarque (2) que le peuple y était tellement accoutumé, qu'on ne pouvait l'en déshabituer; et que cette traduction, toute barbare et toute mauvaise qu'elle est, était si répandue, qu'on ne voyait presque aucun exemplaire où elle ne se trouvât. Il y en avait toutefois quelques-uns qui lisaient : *Adulterinæ plantationes*, qui est bien plus latin et meilleur (3). *Vitulamina* est pris sur le grec μόσχευματα, qui dérive de μόσχος, un veau. Ainsi *vitulamina*, en latin, vient de *vitulus*. Mais il y a cette différence que μόσχευματα se dit fort bien en grec d'un provin, d'une branche qui vient de bouture ; au lieu que *vitulamina* n'est pas latin.

℣. 4. Et si in ramis in tempore. De même que les branches plantées dans la terre, n'ayant que peu ou point de racines, ne laissent pas quelquefois de produire quelques branches, ainsi les méchants pourront peut-être voir pendant quelque temps leur postérité s'élever et s'accroître ; mais bientôt elle sera arrachée, comme ces plantes qui sont mal enracinées et peu solides.

℣. 5. Rami inconsummati. *Les branches seront brisées avant d'avoir pris leur accroissement* et leur grandeur naturelle ; comme les branches et la verdure que produisent le bois sans racine, où la sève, excitée par la chaleur jointe à l'humidité, jette quelques bourgeons; mais ils ne peuvent résister ni au vent, ni à la sécheresse et à l'ardeur de l'été.

Fructus eorum inutiles, et acerbi. Quand même ils résisteraient au vent, à la tempête, à l'ardeur de l'été, et qu'ils porteraient quelques fruits, ce seront des fruits mal nourris, sans goût, sans saveur; comme ceux qui naissent d'un arbre mal planté et élevé dans un terrain ingrat.

℣. 6. Ex iniquis somnis. Enfin, conclut le Sage, de quelque manière que tourne la postérité de l'impie, elle est toujours la honte de son père ; puisque, si elle dure quelque temps, elle sert comme de témoignage à l'incontinence de ses parents, lorsqu'on s'informe qui elle est : *In interrogatione sua* (4).

℣. 7. Justus, si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit. L'expérience fait voir qu'assez souvent le juste est enlevé du monde, avant de parvenir à un âge avancé. Souvent c'est par un effet de la bonté de Dieu, qui veut le tirer des maux ou des dangers de cette vie. Mais, de quelque manière et en quelque temps qu'il finisse sa carrière, sa mort ne doit pas être considérée comme un malheur; puisque Dieu le met dans un lieu de paix et de repos : *In refrigerio*. Le grec (5): *Dans le repos;* de même qu'au chapitre III, 3 : *In pace.* C'est ainsi que les Hébreux exprimaient l'état des saints morts dans la grâce. Ils étaient en paix, éloignés des troubles et des inquiétudes de cette vie, attendant tranquillement la venue du Libérateur. Ces termes : *Justus, si morte præoccupatus fuerit*, ne marquent pas que le juste soit surpris de la mort, lorsqu'il l'attend le moins. Par cela même qu'il est juste et pieux, il doit vivre dans une vigilance continuelle sur lui-même et se tenir toujours prêt à paraître devant Dieu. Il n'est, à proprement parler, jamais surpris, parce qu'il est toujours disposé à sortir de ce monde. Le grec signifie proprement (6) : *Si le juste est enlevé par une mort prématurée;* ou même *s'il parvient à mourir de bonne heure.*

(1) Ἐκ νόθων μοσχευμάτων οὐ δώσει ῥίζαν εἰς βάθος. Ex spuriis stolonibus non dabit radicem in profunditatem.

(2) *Aug. de Doctr. Christiana. lib.* II. *c.* 12. - *Vide et Opat. contra Parmen. lib.* IV.

(3) *Sic legunt Bonavent. Lyran. Hugo. Holkot. Dionys. Vide et Val. et Clar. etc.*

(4) Ἐν ἐξετασμῷ αὐτῶν. *Confer. sup.* III. 16. Ἐν ἡμέρᾳ διαγνώσεως.

(5) Ἐν ἀναπαύσει ἔσται.

(6) Δίκαιος δὲ ἐὰν φθάσῃ τελευτῆσαι.

8. Senectus enim venerabilis est non diuturna, neque annorum numero computata :
9. Cani autem sunt sensus hominis, et ætas senectutis vita immaculata.

10. Placens Deo factus est dilectus, et vivens inter peccatores translatus est.

11. Raptus est, ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius.

12. Fascinatio enim nugacitatis obscurat bona, et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum sine malitia.

13. Consummatus in brevi, explevit tempora multa;

14. Placita enim erat Deo anima illius : propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum. Populi autem videntes, et non intelligentes, nec ponentes in præcordiis talia,
15. Quoniam gratia Dei et misericordia est in sanctos ejus, et respectus in electos illius.

8. Car ce qui rend la vieillesse vénérable n'est pas la longueur de la vie, ni le nombre des années ;
9. Mais la prudence de l'homme lui tient lieu de cheveux blancs, et la vie sans tache est une heureuse vieillesse.
10. Comme le juste a plu à Dieu, il en a été aimé ; et Dieu l'a transféré d'entre les pécheurs, parmi lesquels il vivait.
11. Il l'a enlevé, de peur que son esprit ne fût corrompu par la malice, et que les apparences trompeuses ne séduisissent son âme ;
12. Car l'illusion du mensonge obscurcit le bien, et les passions volages de la concupiscence renversent l'esprit même éloigné du mal.
13. Ayant peu vécu, il a rempli la course d'une longue vie ;
14. Comme son âme était agréable à Dieu ; c'est pourquoi il s'est hâté de le tirer du milieu de l'iniquité. Les peuples voient sans comprendre ; et ils ne mettent point dans leur cœur de telles considérations :
15. Que la grâce de Dieu et sa miséricorde est sur ses saints, et que ses regards sont fixés sur ses élus ;

COMMENTAIRE

℣. 8-9. SENECTUS ENIM VENERABILIS EST, NON DIUTURNA.... CANI AUTEM SUNT SENSUS HOMINIS. Voilà ce qui rend les vieillards dignes de vénération et même ceux qui, sans être d'un âge fort avancé, ne laissent pas d'avoir ces qualités toujours respectables. C'est ce qui a été reconnu par les sages de tous les siècles (1). *Vita non quandiu, sed quam bene acta refert*, dit Sénèque (2). On demandait à Simonide quel âge il avait : *Je ne suis pas vieux*, répondit-il, *quoique j'aie vécu plusieurs années*. Cette expression : *Cani autem sunt sensus hominis*, signifie à la lettre (3) : *La prudence fait la vieillesse*. Où est la prudence, là est le mérite de la vieillesse et des cheveux blancs.

℣. 10. VIVENS INTER PECCATORES TRANSLATUS EST. Il fait allusion à ce passage de la Genèse (4) : *Énoch ne paraît plus, parce que le Seigneur le transporta*. C'est une faveur de Dieu, lorsqu'il retire le juste du milieu des méchants ; de peur que son esprit ne se corrompe par la contagion de leur malice et de leur mauvais exemple, et que la fraude, la tromperie qui règnent dans le monde, ne séduisent son cœur. (℣. 11.) *Ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius*. Les anciens disaient (5) : *Celui qui est aimé de Dieu, meurt jeune*. Et saint Paul, après Ménandre (6) : *Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs*. Et Isaïe (7) : *Le juste est retiré à Dieu, à cause de la malice des hommes* ou à cause des maux que le Seigneur veut faire souffrir aux pécheurs. Il ne veut pas envelopper le juste avec l'impie, dans les fléaux dont il veut frapper le monde. Mais pourquoi retire-t-il le juste de cette vie ? Que ne le conserve-t-il dans la justice, malgré l'effort du démon et malgré la violence de la tentation ? Pourquoi permet-il que ce juste évite le danger par une mort heureuse, et que cet autre soit exposé à la tentation et y succombe (8) ? Dans tout cela, dit saint Augustin, il faut recourir à la profondeur des jugements de Dieu et adorer sa justice ; *Justissima omnino, sed inscrutabilia sunt judicia ejus*.

℣. 12. FASCINATIO ENIM NUGACITATIS OBSCURAT BONA. C'est avec raison que le Sage donne le nom de magie, ou d'ensorcellement à la vanité, aux plaisirs, aux mauvais exemples, aux vains discours du monde ; car comme l'ensorcellement, nommé *fascination*, n'est autre chose qu'une vaine opinion populaire, fondée sur la superstition, qui croit que les magiciens troublent les yeux, en les empêchant de voir les objets réels et présents, ou en leur en représentant de faux et d'obscurs, ainsi l'erreur des mondains consiste à s'imaginer une jouissance réelle dans les plaisirs, et dans les objets de leur ambition, et à n'y pas voir un danger, une véritable séduction, qui les prive des vrais biens et de la gloire solide et durable.

℣. 15. RESPECTUS IN ELECTOS ILLIUS. Il a visité dans sa miséricorde ses élus, ceux qui sont à lui. On a déjà vu ce terme *respectus* ou *visitatio*, en

(1) *Menander*.
Οὐχ αἱ τρίχες ποιοῦσι αἱ λευκαὶ φρονεῖν,
Ἀλλ' ὁ τρόπος ἐνίων ἐστὶ τῇ φύσει γέρων.
(2) *Senec. de brevit. vitæ*.
(3) Πολιὰ δὲ ἐστι φρόνησις ἀνθρώποις.
(4) *Genes*. v. 24. - *Vide* Μετέθηκεν αὐτὸν ὁ Θεός. *Vide et Hebr*. XI. 5. - *Eccli*. XLIV. 16.
(5) Ὃν γὰρ φιλοῦσ' ἀποθνήσκει νέος.
(6) I. *Cor*. XV. 33. Φθείρουσιν ἤθη χρῆσθ' ὁμιλίαι κακαί.
(7) *Isai*. LVII. 1. A facie malitiæ collectus est justus.
(8) *Aug lib*. I. *de Prædest. SS. cap*. 14. Sed quare aliis concedatur, ut ex hujus vitæ periculis, dum justi sunt auferantur ; alii vero justi, donec a justitia cadant, in eisdem periculis vita productiore teneantur : Quis cognovit sensum Domini ?

16. Condemnat autem justus mortuus vivos impios, et juventus celerius consummata longam vitam injusti.

17. Videbunt enim finem sapientis, et non intelligent quid cogitaverit de illo Deus, et quare munierit illum Dominus.

18. Videbunt et contemnent eum; illos autem Dominus irridebit.

19. Et erunt post hæc decidentes sine honore, et in contumelia inter mortuos in perpetuum; quoniam disrumpet illos inflatos sine voce, et commovebit illos a fundamentis, et usque ad supremum desolabuntur. Et erunt gementes, et memoria illorum peribit.

20. Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi, et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum.

16. Mais le juste mort condamne les méchants qui lui survivent ; et sa jeunesse sitôt finie est la condamnation de la longue vie de l'injuste.

17. Ils verront en effet la fin du sage, et ils ne comprendront point le dessein de Dieu sur lui, et pourquoi le Seigneur l'aura mis en sûreté.

18. Ils la verront, et ils mépriseront le sage ; aussi le Seigneur se moquera d'eux.

19. Après cela, ils mourront sans honneur, et ils tomberont parmi les morts dans une éternelle ignominie, parce que le Seigneur les brisera ; et ils tomberont devant lui confus et muets. Il les détruira jusqu'aux fondements ; il les réduira dans la dernière désolation ; ils seront percés de douleur, et leur mémoire périra.

20. Ils paraîtront pleins d'effroi au souvenir de leurs offenses, et leurs iniquités se soulèveront contre eux pour les accuser.

COMMENTAIRE

grec (1), pour marquer la faveur que Dieu fait aux justes, en les tirant du monde. Voyez le chapitre II, 20 ; III, 13 et 6, etc.

℣. 16. CONDEMNAT JUSTUS MORTUUS VIVOS IMPIOS. Il les condamne par sa vie et par ses exemples ; comme les Ninivites condamneront les Juifs au jour du jugement, en ce qu'ils firent pénitence, à la prédication de Jonas ; au lieu que les Juifs ne voulurent pas écouter Jésus-Christ (2).

JUVENTUS CELERIUS CONSUMMATA. Le juste emporté dans la fleur de son âge, est la condamnation du méchant, qui, dans un si grand nombre d'années, n'a pu parvenir à la perfection d'un jeune homme.

℣. 17. QUARE MUNIERIT. *Pourquoi le Seigneur l'aura mis en sûreté,* contre la séduction du monde, et l'ensorcellement de ses plaisirs et de ses erreurs. Le grec de l'édition de Complute est différent (3). Voici tout le verset : *Car ils verront la fin du Sage, et ils ne comprendront pas quels desseins ils ont pris contre lui, et pourquoi le Seigneur s'est mis en sûreté.* Mais l'édition romaine est toute semblable à la Vulgate, et fait un bien meilleur sens, que ce que nous venons de lire.

℣. 19. DISRUMPET ILLOS INFLATOS, SINE VOCE. Le grec (4) : *Le Seigneur les brisera et les précipitera ; ils seront réduits au silence.* A la lettre : *Il les brisera muets et précipités.* Cette expression marque bien le dernier malheur des méchants. Trois mots expriment trois supplices différents.

℣. 20. TRADUCENT ILLOS EX ADVERSO INIQUITATES IPSORUM. Elles les traîneront en jugement et les accuseront. C'est ainsi que saint Paul (5) dit que la conscience des païens les condamne, ou rend témoignage en leur faveur, suivant qu'ils ont bien ou mal fait : car, n'ayant point d'autre loi, que cette loi intérieure, c'est par elle qu'ils sont justifiés ou condamnés. Le grec lit (6) : *Leurs iniquités les accuseront vis à vis d'eux.* L'accusateur était à la droite de l'accusé. *Psalm.* CVIII, 6.

(1) Καὶ ἐπισκοπὴ ἐν τοῖς ἐκλεκτοῖς ἀυτοῦ.
(2) *Matt.* XII. 41.
(3) Ο῎ψονται γὰρ τελευτὴν σοφοῦ, καὶ οὐ νοήσουσι τί ἐβουλεύσαντο περὶ ἀυτοῦ, καὶ ἐις τί ἠσφαλίσατο ἑαυτὸν ὅ Κύριος.
(4) Ο῞τι ῥήξει ἀυτοὺς ἀφώνους πρηνεῖς.
(5) *Rom.* II. 15. Qui ostendunt opus legis scriptum in cordibus suis, testimonium reddente illis conscientia ipsorum, et inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut etiam deffendentibus.
(6) Καὶ ἐλέγξει ἀυτοὺς ἐξεναντίας τὰ ἀνεμήματα ἀυτῶν.

CHAPITRE V

Triomphe des justes. Regrets inutiles des méchants. Félicité éternelle des justes. Vengeance du Seigneur contre les méchants.

1. Tunc stabunt justi in magna constantia adversus eos qui se angustiaverunt, et qui abstulerunt labores eorum.

2. Videntes turbabuntur timore horribili, et mirabuntur in subitatione insperatæ salutis ;

3. Dicentes intra se, pœnitentiam agentes, et præ angustia spiritus gementes : Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum, et in similitudinem improperii.

4. Nos insensati, vitam illorum æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore ;

5. Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est.

1. Alors les justes s'élèveront avec une grande assurance contre ceux qui les auront accablés d'affliction, et qui leur auront ravi le fruit de leurs travaux.

2. Les méchants, à cette vue, seront saisis de trouble et d'une horrible frayeur ; ils seront surpris d'étonnement, en voyant tout d'un coup, contre leur attente, les justes sauvés.

3. Ils diront en eux-mêmes, touchés de regret, et jetant des soupirs dans le serrement de leur cœur : Ce sont là ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries, et que nous donnions pour exemple de personnes dignes de toutes sortes d'opprobres.

4. Insensés que nous étions, leur vie nous paraissait une folie, et leur mort honteuse ;

5. Cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les saints.

COMMENTAIRE

℣. 1. TUNC STABUNT JUSTI IN MAGNA CONSTANTIA (1). Dans l'autre vie, les justes s'élèveront contre les méchants, et les accuseront devant le tribunal du souverain juge. Le Sage fait ici une description de ce qui se passera dans le jugement des morts, comme si les justes et les méchants devaient s'y rencontrer vis à vis l'un de l'autre, et être témoins réciproquement de leur bonheur ou de leur malheur éternel. C'est une espèce de prosopopée, fondée sur la vérité : car il n'y a point de doute que les réprouvés n'aient connaissance du bonheur des justes, et que les saints ne connaissent, de leur côté, le malheur des impies. On peut voir dans saint Luc la parabole du mauvais riche et de Lazare (2).

QUI ABSTULERUNT LABORES EORUM. Comme ces maîtres qui ne paient point le salaire aux ouvriers qu'ils ont employés, contre la loi si expresse du Seigneur (3) : *La récompense du mercenaire ne demeurera point dans la maison jusqu'au matin.* Ou bien, qui ont dépouillé le pauvre de ce qu'il avait gagné par le travail de ses mains. Le grec (4) : *Qui ont méprisé leurs travaux.* Les impies se moquent de la peine que prennent en ce monde les personnes religieuses, pour acquérir les biens de l'éternité.

℣. 2. MIRABUNTUR IN SUBITATIONE INSPERATÆ SALUTIS. Un changement si soudain et si imprévu les mettra au désespoir. Le grec (5) : *Ils seront étonnés d'un salut si peu attendu.* Ils verront avec étonnement les justes dans un état de salut, où ils ne s'attendaient point à les voir.

℣. 3. DICENTES INTRA SE, etc. Quelques auteurs traduisent (6) : *Ils diront entre eux ;* ils se diront l'un à l'autre. La suite est assez favorable à cette traduction. Leurs regrets et leur repentir seront alors inutiles. Ils ne valent que dans cette vie. Dans l'enfer, c'est le désespoir, la fureur ; ce n'est plus la pénitence, ni le regret utile.

IN DERISUM, ET IN SIMILITUDINEM IMPROPERII. Le grec (7) : Ces gens que nous avons regardés *comme l'objet de nos railleries, et comme la parabole de nos reproches,* ou de nos outrages. Les justes fournissaient la matière de nos divertissements bouffons, de nos railleries piquantes et outrageantes.

℣. 5. INTER FILIOS DEI, ET INTER SANCTOS. Ils s'étaient raillés du juste, parce qu'il se disait du nombre des enfants de Dieu (8) ; ils voient dans l'autre vie la vérité de ce qu'il disait. Les enfants de Dieu et les saints sont ici une même chose. C'est Jésus-Christ qui a mérité cette glorieuse qualité aux justes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

---

(1) *Gr.* Ἐν παρρησίᾳ πολλῇ. In multa libertate.
(2) *Luc.* XVI. 20. 23
(3) *Levit.* XIX. 13.
(4) Τῶν ἀθετούντων τοὺς πόνους αὐτοῦ.
(5) Ἐκστήσονται ἐπὶ τῷ παραδόξῳ τῆς σωτηρίας.
(6) Ἐροῦσιν ἐν ἑαυτοῖς. *Cyprian. et Lucifer. Calarit.* Inter se.
(7) Εἰς γέλωτα, καὶ εἰς παραβολὴν ὀνειδισμοῦ.
(8) *Sap.* II. 18.

6. Ergo erravimus a via veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis, et sol intelligentiæ non est ortus nobis.

7. Lassati sumus in via iniquitatis et perditionis; et ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus.

8. Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis?

9. Transierunt omnia illa tanquam umbra, et tanquam nuntius percurrens,

10. Et tanquam navis quæ pertransit fluctuantem aquam, cujus cum præterierit non est vestigium invenire, neque semitam carinæ illius in fluctibus;

11. Aut tanquam avis quæ transvolat in aere, cujus nullum invenitur argumentum itineris, sed tantum sonitus alarum verberans levem ventum, et scindens per vim itineris aerem; commotis alis transvolavit, et post hoc nullum signum invenitur itineris illius;

12. Aut tanquam sagitta emissa in locum destinatum, divisus aer continuo in se reclusus est, ut ignoretur transitus illius:

13. Sic et nos nati continuo desivimus esse; et virtutis quidem nullum signum valuimus ostendere, in malignitate autem nostra consumpti sumus.

6. Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité; la lumière de la justice n'a point lui pour nous, et le soleil de l'intelligence ne s'est point levé sur nous.

7. Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition; nous avons marché dans des chemins âpres, et nous avons ignoré la voie du Seigneur.

8. A quoi nous a servi notre orgueil? Qu'avons-nous retiré de la vaine ostentation de nos richesses?

9. Toutes ces choses sont passées comme l'ombre, et comme un courrier qui se presse;

10. Ou comme un vaisseau qui fend les flots agités, dont on ne trouve point de trace après qu'il est passé, et qui n'imprime sur les flots nulle marque de sa route;

11. Ou comme un oiseau qui vole au travers de l'air, sans qu'on puisse remarquer par où il passe; (on n'entend que le bruit de ses ailes, qui frappe l'air, et qui le divise avec effort; et, après qu'en les remuant il a achevé son vol, on ne trouve plus aucune trace de son passage);

12. Ou comme une flèche lancée vers son but; (l'air qu'elle divise se rejoint aussitôt sans qu'on reconnaisse par où elle est passée).

13. Ainsi nous ne sommes pas plus tôt nés que nous avons cessé d'être; nous n'avons pu montrer en nous aucune trace de vertu, et nous avons été consumés par notre malice.

COMMENTAIRE

℣. 6. JUSTITIÆ LUMEN NON LUXIT NOBIS, ET SOL INTELLIGENTIÆ..... Quelques exemplaires grecs lisent (1): *La lumière de justice et le soleil de justice.* D'autres (2): *La lumière de justice n'a point lui sur nous, et le soleil ne s'est point levé sur nous.* Le pécheur est dans une sombre nuit, et ses œuvres sont des œuvres infructueuses de ténèbres (3), dit saint Paul.

℣. 7. AMBULAVIMUS VIAS DIFFICILES. *Nous avons marché dans des chemins âpres;* le grec (4), *dans des déserts inaccessibles,* impraticables. La voie du crime est plus difficile que celle de la vertu, de l'aveu même des méchants.

℣. 8. QUID NOBIS PROFUIT SUPERBIA? « Les hommes, dit saint Augustin, se donnent mille peines pour satisfaire leur orgueil, afin de paraitre élevés au-dessus des autres. Ils recherchent avec ardeur les richesses, parce qu'elles sont les instruments de la vanité et des passions. Et cependant tout leur échappe à la mort. Le prince alors n'a plus de sujets, et le riche est plus pauvre que le dernier des esclaves. Le torrent du monde s'écoule, quoique les hommes fassent pour le retenir. Tout est emporté par une suite rapide de moments qui passent. *Torrens rerum fluit. Momentis transvolantibus cuncta rapiuntur.* Disons donc maintenant, et disons utilement : Tout passe comme l'ombre; de peur que nous ne disions un jour, et que nous ne disions inutilement : Tout est passé comme l'ombre. »

L'ombre passe et ne laisse aucun mauvais effet après elle; mais cette ombre des biens du monde passe tellement qu'elle attire après elle des maux éternels.

Les méchants, dont le Sage représente ici les pensées, continuent d'exprimer ce néant et cette fragilité des biens qu'ils ont possédés, par des comparaisons différentes qu'ils entassent les unes sur les autres, comme ne pouvant se satisfaire dans le désir qu'ils ont de marquer, en quelque sorte, par leurs paroles cette idée si vive qu'ils ont conçue de la vanité du monde, après la cruelle expérience qu'ils en ont faite.

℣. 9. TANQUAM UMBRA, ET TANQUAM NUNTIUS PERCURRENS. Toute la vie de l'homme n'est que comme une ombre. L'homme lui-même n'est qu'un vent et qu'une ombre passagère, dit Sophocle (5). La comparaison de notre vie avec un messager qui passe sans s'arrêter, marque admirablement la rapidité de nos jours. Le grec dit encore quelque chose de plus (6): *Comme une nouvelle qui court;* comme la renommée qui vole, et qui s'enfuit à tire d'ailes (7):

> Fama malum quo non aliud velocius ullum
> Mobilitate viget, viresque acquirit eundo.

℣. 10. ET TANQUAM NAVIS...(℣. 11.) AUT AVIS,... (℣. 12.) AUT TANQUAM SAGITTA;... (℣. 13.) SIC ET NOS NATI, CONTINUO DESIVIMUS ESSE. Ces trois comparaisons semblent prises du livre des Proverbes (8). L'auteur de ce livre n'a fait qu'amplifier

(1) Τὸ τῆς δικαιοσύνης φῶς οὐκ ἔλαμψεν ἡμῖν, καὶ ὁ ἥλιος δικαιοσύνης, *etc.*
(2) *Ita Edit. Rom.*
(3) *Ephes.* v. 11.
(4) Διωδεύσαμεν ἐρήμους ἀβάτους.
(5) Ἄνθρωπος ἐστι πνεῦμα, καὶ σκιὰ μόνον.
(6) Ὡς ἀγγελία παρατρέχουσα.
(7) *Virgil. Æneid.* IV.
(8) *Prov.* XXX. 18, 19.

14. Talia dixerunt in inferno hi qui peccaverunt ;
15. Quoniam spes impii tanquam lanugo est quæ a vento tollitur ; et tanquam spuma gracilis quæ a procella dispergitur, et tanquam fumus qui a vento diffusus est, et tanquam memoria hospitis unius diei prætereuntis.

16. Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum, et cogitatio illorum apud Altissimum.

17. Ideo accipient regnum decoris, et diadema speciei de manu Domini ; quoniam dextera sua teget eos, et brachio sancto suo defendet illos.

18. Accipiet armaturam zelus illius, et armabit creaturam ad ultionem inimicorum.

14. Voilà ce que les pécheurs diront dans l'enfer ;
15. Parce que l'espérance des méchants est comme ces petites pailles que le vent emporte ; ou comme l'écume légère qui est dispersée par la tempête ; ou comme la fumée que le vent dissipe ; ou comme le souvenir d'un hôte qui passe, et qui n'est qu'un jour en un même lieu.
16. Mais les justes vivront éternellement ; près du Seigneur est leur récompense, et le Très-Haut pense à eux.
17. C'est pourquoi ils recevront de la main du Seigneur un royaume admirable, et un diadème éclatant de gloire. Il les protègera de sa droite, et les défendra par son bras saint.
18. Son zèle se revêtira de ses armes, et il armera ses créatures pour se venger de ses ennemis.

COMMENTAIRE

et orner la pensée de Salomon. Voici ses termes : *Il y a trois choses qui me paraissent difficiles, et une quatrième, que j'ignore entièrement : La voie de l'aigle qui vole dans l'air, la voie du serpent qui rampe dans les pierres, la voie du vaisseau qui vogue dans la mer, et la voie de l'homme dans sa jeunesse.* Le sens de ce passage dans l'hébreu, est assez différent de ce que nous venons de rapporter; mais il paraît que l'auteur de ce livre l'a pris, comme marquant la rapidité et la manière imperceptible dont nos jours s'écoulent, sans qu'on s'en aperçoive. Et véritablement, qu'on suive à la piste tous les hommes qui nous ont précédés dans le monde ; quels vestiges, quelles traces ont-ils laissés après eux ? Parmi ce petit nombre, dont le nom est passé à la postérité, combien y en a-t il, dont la mémoire soit en bénédiction ? Et à quoi sert une réputation qui n'est fondée que sur l'erreur des hommes, ou sur leur malheur ?

℣. 14. TALIA DIXERUNT IN INFERNO HI QUI PECCAVERUNT. Ces paroles ne sont pas dans l'original grec. Le traducteur les a suppléées, pour remplir le sens. *In inferno* peut marquer l'état des âmes des méchants après leur mort, l'enfer proprement dit, d'où les impies, comme le mauvais riche, voient les justes des yeux de l'esprit dans le sein d'Abraham ; ou bien, l'enfer marquera simplement le lieu du jugement dernier, où les bons et les mauvais paraîtront devant le tribunal de Dieu (1).

℣. 15. TANQUAM LANUGO, ET TANQUAM SPUMA. Le grec (2) : *Comme la poussière qui est emportée par le vent, et comme la bruine qui est poussée par la tempête.* Le psalmiste compare aussi les impies à la poussière qui est emportée par le vent (3).

℣. 16. COGITATIO ILLORUM APUD ALTISSIMUM. *Le Très-Haut a soin d'eux.* Il pense à eux ; il les a dans sa mémoire et dans son cœur. Ils sont comme les domestiques et les enfants de Dieu (4), sans trouble, sans inquiétude, sans douleur.

℣. 17. REGNUM DECORIS, ET DIADEMA SPECIEI. Toute l'Écriture, surtout le Nouveau Testament, nous parle des justes dans le ciel, sous l'idée de rois et de princes glorieux et puissants (5) ; peut-être parce qu'en ce monde on ne connaît rien de plus grand, ni de plus désiré, que l'indépendance et l'autorité souveraine. Mais le royaume des saints, et leurs diadèmes seront tout différents de ceux des monarques de la terre. La gloire, le bonheur, la joie des premiers seront d'être soumis au souverain Seigneur, de jeter leurs couronnes aux pieds de son trône (6), et de reconnaître son domaine, sa justice et sa sagesse infinie. Ils auront part à son règne adorable, et n'auront plus qu'une volonté avec lui. Mais quelle sera la gloire et le bonheur de ce règne ? C'est ce que l'œil n'a jamais vu, ni l'oreille entendu, ni l'esprit de l'homme compris. On n'en peut juger que par la grandeur, la magnificence, la bonté de Celui qui le promet et qui le prépare. Si vous aimez la grandeur, il est infiniment supérieur à tout ce qu'il y a de plus élevé ; si vous cherchez la beauté, il est la beauté essentielle ; si la douceur vous charme, vous en trouverez en lui la source ; si la justice, la force, la clémence, l'éclat vous transportent, Dieu est tout cela, dit saint Augustin (7).

℣. 18. ACCIPIET ARMATURAM ZELUS ILLIUS. Le Sage va nous décrire à présent les armes dont le Seigneur se revêtira pour tirer vengeance de ses ennemis. Son zèle, sa jalousie, sa juste colère s'armeront contre eux de toutes pièces. C'est la propre signification du grec (8), qui porte à la lettre : *Il prendra son armure complète, qui est son zèle,* ou sa colère. Isaïe (9) nous représente de

(1) *Castr. Dionys. Cornel.*
(2) Ὡς φερόμενος χοῦς ὑπὸ ἀνέμου, καὶ ὡς πάχνη ὑπὸ λαίλαπος διωχθεῖσα.
(3) *Psal.* I. 4.
(4) *Ephes.* II, 19. - *Rom.* VIII. 14. 15.
(5) *Apoc.* VII. 10. 1. *et* IV. 19.
(6) *Apoc.* VII. 10. 11. *et* IV. 10.
(7) *Aug. serm.* I. *de verbis Apostoli.*
(8) Λήψεται πανοπλίαν τὸν ζῆλον αὐτοῦ.
(9) *Isai.* LIX. 17.

19. Induet pro thorace justitiam, et accipiet pro galea judicium certum ;
20. Sumet scutum inexpugnabile, æquitatem.

21. Acuet autem duram iram in lanceam, et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.
22. Ibunt directe emissiones fulgurum, et tanquam a bene curvato arcu nubium exterminabuntur, et ad certum locum insilient.

19. Il prendra la justice pour cuirasse, et pour casque l'intégrité de son jugement ;
20. Il se couvrira de l'équité comme d'un bouclier impénétrable ;
21. Il aiguisera sa colère inflexible, comme une lance ; et tout l'univers combattra avec lui contre les insensés.
22. Les foudres iront droit à eux ; elles seront lancées des nuées, comme les flèches d'un arc bandé avec force, et elles fondront au lieu qui leur aura été marqué.

COMMENTAIRE

même le Seigneur tout armé et prêt à exercer sa vengeance. Saint Paul (1) aussi arme le fidèle contre le démon, et lui donne tout ce qui est nécessaire pour le surmonter. Toutes ces expressions sont figurées et métaphoriques.

℣. 19. Induet pro thorace justitiam... La cuirasse couvre la poitrine où est le cœur, source des mouvements et des passions. C'est pourquoi le Sage dit que Dieu s'armera de la justice comme d'une cuirasse, pour montrer qu'il ne fera rien imprudemment, ni par une puissance absolue, qui ne considère point les règles de l'équité ; mais qu'il se conduira dans son jugement selon les lois d'une justice souveraine.

Il prendra pour casque la certitude du jugement.

Un juge, outre le parfait amour de la justice, qui empêche que son cœur ne s'abandonne à la passion, doit avoir encore dans l'esprit une lumière certaine par laquelle il pénètre dans la vérité des choses, pour mettre une juste proportion entre les crimes et le châtiment. C'est ce qui se trouvera parfaitement en Dieu comme juge. Car il sonde le fond des cœurs ; il en perce les replis les plus cachés, et rien n'échappe à la certitude de sa lumière. Lorsqu'il examinera les œuvres des hommes dans son jugement, il les convaincra de cette vérité. Il leur fera voir qu'il était présent à leurs plus secrètes pensées et qu'il aura tout vu de ses propres yeux.

℣. 20. Sumet scutum inexpugnabile æquitatem. Cette parfaite équité que le Sage appelle le bouclier de Dieu, nous montre qu' « il sera alors entièrement inflexible, comme le dit saint Bernard, et qu'il ne se laissera point émouvoir à une compassion basse et indigne de sa grandeur, parce que le temps de sa patience et de sa miséricorde sera passé, et que celui de se faire justice à lui-même sera venu. »

Cette expression figurée nous fait voir encore que Dieu sera entièrement irréprochable dans la condamnation qu'il prononcera contre les méchants, parce qu'elle sera fondée sur une si parfaite équité, que les méchants mêmes en seront entièrement convaincus. Ainsi les armes de Dieu sont sa justice. Il n'est fort qu'autant qu'il est juste ; au lieu que les hommes mettent d'ordinaire leur grandeur à faire ce qu'il leur plaît, et à pouvoir être injustes impunément.

Saint Paul (2) donne aussi des armes à l'homme juste, comme le Sage en donne à Dieu. Elles sont semblables en ce qu'elles sont composées de vertus en l'un et en l'autre ; mais elles sont différentes en ce que celles du juste sont pour le justifier en lui-même ; au lieu que celles de Dieu sont pour le justifier au dehors, dans la condamnation qu'il prononcera contre les méchants.

℣. 21. Pugnabit cum illo orbis terrarum. Toutes les créatures s'armeront pour combattre sous sa conduite. Elles viendront à lui, comme troupes auxiliaires (3). Ces expressions sont poétiques, et elles expriment fortement la terrible vengeance que Dieu exercera contre les méchants. Elle sera telle, qu'ils ne trouveront nulle consolation dans les créatures ; comme si tout l'univers avait conspiré leur perte et leur malheur. Comme nous avons abusé de tout, tout se tournera contre nous, dit saint Grégoire (4) : *Quia in cunctis deliquimus, in cunctis ferimur.* Tous les éléments se tourneront contre les impies ; toutes les créatures les accuseront devant le tribunal du Seigneur ; elles les convaincront d'incrédulité, d'impiété, d'injustice.

℣. 22. Emissiones fulgurum, et tanquam a bene curvato arcu nubium. L'Écriture (5) donne souvent à la foudre et aux éclairs le nom de flèches et de traits du Seigneur. Dieu les accablera de ses foudres, qu'il lancera du fond des nuées. Les païens feignaient qu'Apollon tirait ses flèches du haut des nues (6) :

. . . . Arcum intendebat Apollo
Desuper.

---

(1) *Ephes.* VI. 16. 17.
(2) *Ephes.* VI. 13.
(3) Συνεκπολεμήσει αὐτῷ ὁ κόσμος ἐπὶ τοὺς παράφρονας.
(4) *Greg. Mag. homil.* XXXV. *in Evang.*
(5) *Deut.* XXXII. 23. - II. *Reg.* XXII. 15. - *Psal.* VII. 14 ; XVII. 15 ; LXXVI 18. *etc.*
(6) *Virgilius.*

23. Et a petrosa ira plenæ mittentur grandines ; excandescet in illos aqua maris, et flumina concurrent duriter.

24. Contra illos stabit spiritus virtutis, et tanquam turbo venti dividet illos ; et ad eremum perducet omnem terram iniquitas illorum, et malignitas evertet sedes potentium.

23. La colère de Dieu, semblable à une machine qui jette des pierres, fera pleuvoir sur eux de fortes grêles ; la mer répandra contre eux sa vague irritée, et les fleuves se déborderont sur eux avec furie.

24. Un vent violent s'élèvera contre eux, et les dispersera comme un tourbillon : leur iniquité réduira toute la terre en un désert ; et le trône des puissants sera renversé par leur malice.

COMMENTAIRE

℣. 23. Et a petrosa ira plenæ mittentur grandines. Il fait allusion à ces anciennes machines, nommées balistes, dont on se servait dans les sièges, pour lancer des pierres. La colère de Dieu sera comme une baliste qui, au lieu de pierres, fera tomber sur eux de la grêle aussi grosse et aussi dure que les pierres. Voyez ce qu'on a dit d'ailleurs sur la pluie de pierres dont parle Josué (1).

Excandescet in illos aqua maris. Description d'une tempête. La terre, la mer, les fleuves, le ciel, les nues, l'air ; tout combattra contre les méchants. Le grec à la lettre (2) : *La mer sera indignée,* courroucée *contre eux.*

℣. 24. Contra illos stabit spiritus virtutis. *Un vent violent s'élèvera contre eux ;* ou, un vent envoyé par la puissance de Dieu. A la lettre (3) : *Un vent de force.* Ces descriptions font bien sentir le pouvoir infini de Dieu sur toutes les créatures.

(1) *Josue.* x. 11. Misit super eos lapides magnos de cælo.

(2) Ἀγανακτήσει κατ' αὐτῶν ὕδωρ θαλάσσης.
(3) Πνεῦμα δυνάμεως.

CHAPITRE VI

Rois et juges de la terre exhortés à acquérir la sagesse. Supplices rigoureux préparés à ceux qui gouvernent injustement. La sagesse se présente à ceux qui l'aiment et la cherchent. Combien il est avantageux de la posséder.

1. Melior est sapientia quam vires, et vir prudens quam fortis.
2. Audite ergo, reges, et intelligite; discite, judices finium terræ.
3. Præbete aures, vos qui continetis multitudines, et placetis vobis in turbis nationum.
4. Quoniam data est a Domino potestas vobis, et virtus ab Altissimo, qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur;
5. Quoniam cum essetis ministri regni illius, non recte judicastis, nec custodistis legem justitiæ, neque secundum voluntatem Dei ambulastis.
6. Horrende et cito apparebit vobis, quoniam judicium durissimum his qui præsunt fiet.

1. Ainsi la sagesse est plus estimable que la force, et l'homme prudent vaut mieux que l'homme courageux.
2. Écoutez donc, ô rois, et comprenez-le bien; recevez l'instruction, juges de la terre.
3. Prêtez l'oreille, vous qui contenez les peuples, et qui vous glorifiez de voir sous vous un grand nombre de nations.
4. Considérez que vous avez reçu cette puissance du Seigneur, et cette domination du Très-Haut qui interrogera vos œuvres, et qui sondera le fond de vos pensées.
5. Parce qu'étant les ministres de son royaume, vous n'avez pas jugé équitablement, que vous n'avez point gardé la loi de la justice, et que vous n'avez point marché selon la volonté de Dieu.
6. Il se fera voir à vous d'une manière effroyable, et dans peu de temps; parce que ceux qui commandent les autres seront jugés avec une extrême rigueur.

COMMENTAIRE

℣. 1. MELIOR EST SAPIENTIA QUAM VIRES. Ce premier verset ne se lit point dans le texte grec. Il paraît être pris des Proverbes (1): *Melior est patiens viro forti; et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium;* ou de l'Ecclésiaste (2): *Dicebam sapientiam meliorem esse fortitudine, etc.* Il paraît ici absolument hors de sa place. Il n'a aucune liaison ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit.

℣. 2. AUDITE ERGO, REGES. L'auteur se propose de donner dans ce livre des instructions à tous les hommes; mais principalement aux rois, comme on l'a déjà remarqué (3). Il fait parler Salomon, le plus sage des princes, pour donner plus de poids à son discours.

℣. 4. QUONIAM DATA EST A DOMINO POTESTAS VOBIS. Ne vous glorifiez point de votre puissance; elle ne vous appartient point; vous la tenez de Dieu (4); n'en abusez point; vous lui en rendrez compte. Ne vous laissez point aller à l'orgueil; Dieu est le Père des petits, comme des grands. Rendez-vous dignes de l'honneur que vous possédez, par l'étude de la sagesse. C'est là le véritable ornement, la solide gloire des rois. *Faites attention à l'importance de votre ministère,* disait le roi Josaphat aux juges de son peuple (5); *car vous n'exercez point le jugement d'un homme, mais celui de Dieu; et tout le mal de vos jugements retombera sur vous. Que la crainte du Seigneur soit donc avec vous, et faites tout avec diligence; car le Seigneur est un juge sans injustice, qui ne fait acception de personne, et qui ne se laisse point gagner par des présents.*

℣. 6. CITO APPAREBIT VOBIS; QUONIAM JUDICIUM DURISSIMUM. N'oubliez jamais le Seigneur dans vos jugements, et ne vous flattez point qu'il doive oublier ou dissimuler vos injustices. Il n'en diffèrera pas le jugement; bientôt il se manifestera; et malheur à ceux qui auront abusé de leur pouvoir: car plus ils seront élevés en dignité, plus il les traitera avec rigueur! Dieu demande plus à ceux à qui il a donné davantage (6). De quelle sévérité n'usa-t-il pas envers Moïse, lorsqu'il le priva du bonheur d'entrer dans la terre Promise, pour une faute qui nous paraît si légère (7)? Comment punit-il Saül, pour une simple désobéissance (8), David, pour une action de curiosité et de complaisance, lorsqu'il voulut faire le dénombrement

(1) *Prov.* XVI. 32.
(2) *Eccle.* IX. 16.
(3) *Sap.* I. 1.
(4) *Rom.* XIII. 1. 2.
(5) II. *Par.* XIX. 6.
(6) *Luc.* XII. 48.
(7) *Vide Theodoret. qu.* 43. *in Deuter.*
(8) I. *Reg.* XV. 19. *et seq.*

7. Exiguo enim conceditur misericordia ; potentes autem potenter tormenta patientur.

8. Non enim subtrahet personam cujusquam Deus, nec verebitur magnitudinem cujusquam, quoniam pusillum et magnum ipse fecit, et æqualiter cura est illi de omnibus.

9. Fortioribus autem fortior instat cruciatio.

7. Car on a plus de compassion pour les petits ; mais les puissants seront puissamment tourmentés.

8. Dieu n'exceptera personne, et il ne respectera la grandeur de qui que ce soit ; parce qu'il a fait les grands comme les petits, et qu'il a également soin de tous.

9. Mais les plus grands sont menacés des plus grands supplices.

COMMENTAIRE

de son peuple (1), Ézéchias, pour avoir montré ses trésors avec une secrète vanité (2); et le prophète envoyé à Jéroboam, pour n'avoir point exécuté ses ordres avec une ponctualité aveugle (3)? Dieu est infiniment jaloux de sa propre gloire, et de la perfection de ses amis. Voyez les versets 7 et 9, où le Sage inculque la même chose. On ne la saurait dire trop souvent aux princes et aux grands, au milieu des occasions continuelles où ils sont d'oublier Dieu, et de s'oublier eux-mêmes.

℣. 7. EXIGUO CONCEDITUR MISERICORDIA. *On a plus de compassion pour les petits*, pour les faibles, pour les simples. Ils n'ont reçu qu'un talent ; Dieu ne leur demande compte que d'un talent. Ils ont manqué de connaissance, mais ils n'ont pas eu la commodité de s'instruire. La dureté de leur condition, et les maux presque continuels dont ils sont comme accablés, rendent en quelque sorte excusables les fautes où ils tombent. Il y a souvent plus de grossièreté et d'ignorance, que de malice. Mais il n'en est pas de même des grands, des personnes constituées en dignité. Si, dans cet état, ils ne laissent pas de manquer de lumière et de connaissances, cela même leur est imputé à péché. Pourquoi s'ingérer dans des emplois, dont on n'est pas capable ? Et pourquoi ne pas travailler à s'en rendre dignes, lorsqu'on s'y trouve engagé par sa naissance, ou par la volonté de ceux qui commandent, et qui distribuent les dignités (4) ?

℣. 8. NON ENIM SUBTRAHET PERSONAM CUJUSQUAM DEUS. *Dieu n'exceptera personne*, et n'aura aucun égard au rang, à la grandeur, à la dignité. Il jugera sans aucune acception de personne. Le grand, comme le petit, sont à lui, soumis à ses lois et à ses jugements. Chacun sera jugé suivant ses propres obligations, et selon ce qu'il aura reçu de Dieu. Ni la faveur, ni la crainte, ni la passion, ni une fausse miséricorde, ni les prières, ni les présents ne seront point capables de corrompre l'équité de ses jugements. Le grec (5) : *Car celui qui est le Maître de tous, n'aura aucun respect pour le visage.* Il ne craint point la présence du prince ; et la vue de l'homme ne le troublera point.

PUSILLUM ET MAGNUM IPSE FECIT ; ET ÆQUALITER EST ILLI CURA DE OMNIBUS. Dieu est le Père du prince et du sujet. Tous les hommes sont formés de la même masse de terre. L'inégalité des conditions que les hommes ont établie entre eux, ne subsiste point à l'égard de Dieu. Si ce souverain Maître en élève quelqu'un au-dessus des autres, il conserve sur lui le même droit, qu'il a sur le moindre des hommes. Sa Providence s'étend sur tous les hommes également ; mais d'une égalité proportionnée aux besoins, aux emplois, aux mérites des particuliers, et aux desseins qu'il a formés sur eux. La Providence veille d'une façon particulière sur les princes et sur les États ; parce que de là dépendent la paix, la tranquillité, le bonheur ou le malheur d'une infinité de personnes. Dieu a une attention de tendresse et de miséricorde plus particulière sur les élus, que sur ceux qu'il abandonne à eux-mêmes, et qu'il laisse suivre leurs voies corrompues. *Æqualiter* (6) est mis ici pour *communiter, similiter.* Il ne s'agit pas d'une égalité rigoureuse et précise ; mais d'une égalité proportionnelle, comme nous l'avons expliquée.

Les Pélagiens ont autrefois abusé de ce passage, prétendant que la grâce actuelle intérieure, n'était point nécessaire aux hommes ; et que nous pouvons par les seules forces du libre arbitre, devenir saints (7). Mais saint Augustin, saint Prosper et saint Hilaire les ont puissamment réfutés (8), en montrant que Dieu veut le salut de tout le monde, mais que nous ne pouvons être sauvés sans le secours de la grâce de Jésus-Christ. Enfin il ne paraît pas que l'intention de l'auteur sacré soit de parler ici de la grâce surnaturelle et sanctifiante, ni même des grâces naturelles ; mais seulement de l'égalité de la justice et des jugements de Dieu

(1) II. *Reg.* XXIV.

(2) IV. *Reg.* XXI. 16. 17.

(3) III. *Reg.* XIII. 15. 16.

(4) *Vide Gregor. Mag. lib.* VI. *ep.* VI. *et lib.* VII. *ep.* CX. *et Hieronym. in epist. ad Tit. c.* I. *et Bernard. ep.* XLII. *ad Henric. Senon. Episcop.*

(5) Οὐ γὰρ ὑποστελεῖται πρόσωπον ὁ πάντων δεσπότης.

(6) Ὁμοίως τε προνοεῖται περὶ πάντων.

(7) *Vide Cornel. a Lapide hic. et Lorin.*

(8) *Vide Aug. Epist.* CVI *et* CVII dans les anciennes éditions, *et Hilar. et Prosper. ad August.* CLXXXVII *et* CCXVII dans les modernes.

10. Ad vos ergo, reges, sunt hi sermones mei, ut discatis sapientiam, et non excidatis.

11. Qui autem custodierint justa juste, justificabuntur ; et qui didicerint ista, invenient quid respondeant.

12. Concupiscite ergo sermones meos ; diligite illos, et habebitis disciplinam.

13. Clara est, et quæ nunquam marcescit, sapientia ; et facile videtur ab his qui diligunt eam, et invenitur ab his qui quærunt illam.

14. Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat.

15. Qui de luce vigilaverit ad illam non laborabit ; assidentem enim illam foribus suis inveniet.

16. Cogitare ergo de illa sensus est consummatus, et qui vigilaverit propter illam cito securus erit.

10. C'est donc à vous, ô rois, que j'adresse ces discours, afin que vous appreniez la sagesse, et que vous vous gardiez d'en déchoir.

11. Car ceux qui auront fait justement les actions de justice, seront traités comme justes ; et ceux qui auront appris ce que j'enseigne, trouveront de quoi se défendre.

12. Ayez donc un désir ardent pour mes paroles ; aimez-les, et vous y trouverez votre instruction ;

13. La sagesse est pleine de lumière, et sa beauté ne se flétrit point ; ceux qui l'aiment la découvrent aisément ; et ceux qui la cherchent la trouvent.

14. Elle prévient ceux qui la désirent pour se montrer à eux la première.

15. Celui qui veille dès le matin pour la posséder, n'aura pas de peine à la rencontrer, parce qu'il la trouvera assise à sa porte.

16. Ainsi occuper sa pensée de la sagesse, c'est la parfaite prudence ; et celui qui veillera pour l'acquérir, sera bientôt en repos.

COMMENTAIRE

envers tous, soit grands, soit petits, riches ou pauvres. Il juge avec une parfaite équité, et sans acception de personnes.

℣. 10. Ad vos ergo, reges. Le grec porte (1) *tyranni*, au lieu de *reges*. Le nom de tyran n'était nullement odieux autrefois ; il est synonyme de celui de roi, dans le langage des anciens auteurs grecs.

℣. 11. Qui enim custodierint justa juste, justificabuntur. Quelques exemplaires latins (2) portent : *Car ceux qui auront gardé la justice, seront jugés justement.* Le grec (3) : *Car ceux qui auront conservé saintement les choses saintes, seront sanctifiés.* Ce n'est point assez de garder les choses saintes ; il faut le faire saintement. Ceci regarde principalement ceux qui sont élevés aux dignités ecclésiastiques. Le Sage parlait aux juges de sa nation, qui étaient pour l'ordinaire de l'ordre des prêtres. En général, les charges même civiles de judicature doivent être exercées saintement. Plus un emploi est grand et relevé, plus il demande de pureté, de sainteté et de vigilance.

Invenient quid respondeant. Lorsqu'ils paraîtront devant le souverain Juge, ils se défendront avec confiance, et confondront leurs ennemis. Le juste ne craint point le jugement du Juge infiniment équitable. Job en appelle hardiment à son tribunal (4) ; et David, en cent occasions, le prend à témoin de son innocence (5).

℣. 13. Facile videtur ab his qui diligunt eam. Le Sage, pour engager les hommes à rechercher la sagesse, leur montre son excellence, son utilité et la facilité qu'il y a de l'acquérir. Elle est illustre, brillante, pleine de dignité : *Clara, et quæ numquam marcescit.* Elle est aisée à trouver. Aussitôt qu'on la souhaite, et qu'on fait un pas vers elle, elle accourt, et vient au devant de vous. Elle vous prévient et vous recherche : *Prævoccupat qui se concupiscunt.* On peut comparer ce que dit Moïse (6) de la loi de Dieu, qui, avec le secours de la grâce, n'est ni au-dessus de nos forces, ni inaccessible à nos efforts, ni hors de notre connaissance ; et ce que dit saint Paul (7) de la foi, qui est en notre pouvoir, puisque avec la grâce de Jésus-Christ nous pouvons écouter, croire et annoncer Jésus-Christ.

℣. 15. Qui de luce vigilaverit ad illam, non laborabit. Approchez seulement de sa maison ; vous la verrez à sa porte prête à vous recevoir et à vous introduire. Cet endroit est imité du livre des Proverbes (8), où l'on nous représente la Sagesse, qui invite les hommes à venir dans sa maison ; et qui va même dans les rues et dans les places publiques, pour les appeler. Elle dit qu'heureux est celui qui l'écoute et qui veille tous les jours à sa porte ; parce qu'en la trouvant, il trouvera la vie, et recevra le salut de la part du Seigneur. Voyez plus loin les versets 16, 17, 18.

℣. 16. Cogitare de illa, sensus est consummatus. C'est déjà une grande sagesse que de penser à l'acquérir et à la chercher ; et celui qui en est tout occupé, qui borne son ambition, ses désirs, son attention à l'étudier, à la méditer, à régler sa vie sur ses maximes, est tout à fait prudent. C'est en cela que consiste la parfaite sagesse. Cette idée est bien différente de celle des sages

(1) Πρὸς ὑμᾶς οὖν ὦ τύραννοι.
(2) *Edit. Sixti* v. *et Complut.* Qui enim custodierint justitiam, juste judicabuntur.
(3) Οἱ γὰρ φυλάξαντες ὁσίως τὰ ὅσια, ὁσιωθήσονται
(4) *Job.* XIII. 18. 19, XXXI. 35.
(5) *Psal.* VII. 9 ; XXV. 1 ; XXXIV. 24. *et possim.*
(6) *Deut.* XXX. 11. 12.
(7) *Rom.* X. 6. 7. 8.
(8) *Prov.* I. 20. 21. *et* VIII. 34. *et* IX. 1. 2. 3. *et seq.*

17. Quoniam dignos se ipsa circuit quærens, et in viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurrit illis.

18. Initium enim illius verissima est disciplinæ concupiscentia.

19. Cura ergo disciplinæ dilectio est, et dilectio custodia legum illius est ; custoditio autem legum consummatio incorruptionis est ;

20. Incorruptio autem facit esse proximum Deo.

21. Concupiscentia itaque sapientiæ deducit ad regnum perpetuum.

22. Si ergo delectamini sedibus et sceptris, o reges populi, diligite sapientiam, ut in perpetuum regnetis.

17. Car elle tourne elle-même de tous côtés, pour chercher ceux qui sont dignes d'elle ; elle se montre à eux agréablement dans ses voies, et elle va au-devant d'eux avec tout le soin de sa providence.

18. Le commencement donc de la sagesse est le désir sincère de l'instruction.

19. Le désir de l'instruction est l'amour de la sagesse, et cet amour est l'observation de ses lois ; l'attention à observer ses lois est l'affermissement de la parfaite pureté de l'âme ;

20. Et cette parfaite pureté approche l'homme de Dieu.

21. C'est ainsi que le désir de la sagesse conduit au royaume éternel.

22. Si donc vous vous complaisez dans les trônes et les spectres, ô rois des peuples, aimez la sagesse, afin que vous régniez éternellement.

COMMENTAIRE

du monde, dont toute l'application est de parvenir à leurs fins souvent criminelles et injustes, par des voies mauvaises, par la fraude, la violence, la tromperie ; en supplantant, en divisant, en ruinant leurs frères.

℣. 17. IN OMNI PROVIDENTIA OCCURRIT ILLIS. Elle les cherche avec une extrême ardeur ; elle met tous ses soins, tout son plaisir à se les acquérir, et à grossir le nombre de ses amis et de ses disciples. Elle leur aplanit même les voies, et leur facilite avec sa prudence et sa bonté ordinaire, le chemin qui mène à elle. On peut traduire le grec autrement (1) : *Elle vient au devant d'eux, dans toutes les bonnes pensées qu'ils forment.* Aussitôt qu'ils ont conçu le désir de la chercher et de l'aimer, elle les prévient, et court à eux. Voyez *Prov.* IX, 1, 2, 3.

℣. 18. INITIUM ILLIUS, VERISSIMA EST DISCIPLINÆ CONCUPISCENTIA. *Le commencement de la sagesse, est le désir sincère de l'instruction,* ou de la correction. Voilà par où il faut commencer : Étudier, savoir, connaître la sagesse, se livrer à sa discipline, écouter ses leçons avec docilité, se soumettre à sa correction et à ses charitables réprimandes. Si l'on manque de docilité, de soumission, d'attention, de patience, il ne faut pas espérer posséder jamais la sagesse. Quelques auteurs (2) traduisent le grec par (3) : *Le vrai commencement de la sagesse, est d'aimer l'instruction.* Ce sens paraît le plus littéral. Le verset suivant explique cette sentence : *Car l'amour est la vraie source de l'instruction* (4), ou de la sagesse ; *l'amour observe les lois ; et l'observation des lois conduit à l'immortalité.* La gradation est parfaite. Aimer la sagesse, la posséder, suivre ses maximes, arriver à la bienheureuse immortalité ; voilà le commencement, les moyens, le progrès et la fin du souverain bonheur de l'homme en ce monde et en l'autre.

℣. 19. CONSUMMATIO INCORRUPTIONIS. Le grec (5) : *L'affermissement de l'incorruptibilité.* La consommation de la pureté, à laquelle nous aspirons en cette vie, et la voie pour parvenir à l'immortalité (verset 20). *Incorruptio facit esse proximum Deo.* C'est par cette pureté de cœur et de sentiments, que nous approchons de Dieu, et que nous devenons semblables à lui ; autant que la créature est capable de le devenir en ce monde. Aimer la sagesse, et suivre ses règles, c'est aimer Dieu, et observer ses lois. C'est, en deux mots, tous les devoirs de l'homme et toute la perfection de la morale.

℣. 21. DEDUCIT AD REGNUM PERPETUUM. Ce mot *perpetuum,* n'est pas dans le texte grec. On peut expliquer ce passage sans ce terme, en disant que l'auteur parlant aux rois et aux grands, leur dit ici que le vrai chemin pour arriver aux dignités (6) et pour en remplir dignement les devoirs, est de s'appliquer à l'étude de la sagesse. Le verset suivant semble demander cette explication : *Si donc vous aimez les trônes et les sceptres, aimez la sagesse, etc.* Mais le sens de la Vulgate revient fort bien à ce qui précède, où, après avoir dit que l'amour de la sagesse donne l'incorruptibilité, il ajoute par gradation, que cette incorruptibilité, ou cette pureté approche l'homme de la Divinité ; et enfin qu'elle le conduit au royaume éternel. Voyez plus haut, chapitre V, 17.

℣. 22. DILIGITE SAPIENTIAM, UT IN ÆTERNUM REGNETIS. *Aimez la sagesse, afin que vous régniez éternellement ;* ou, afin que vous jouissiez d'un

(1) Ε'ν πάσῃ ἐπινοίᾳ ἀπαντᾷ αὐτοῖς.

(2) *Calacuzen. Jansen. Osor.*

(3) Α'ρχὴ γὰρ αὐτῆς ἡ ἀληθεστάτη, παιδείας ἐπιθυμία.

(4) A la lettre : *La prudence de l'instruction.* Ou, si l'on veut, la sagesse qu'on acquiert par l'étude. Φροντὶς παιδείας.

(5) Βεβαίωσις ἀφθαρσίας.

(6) *A Castro. Vide Cornel. a Lapide.*

23. Diligite lumen sapientiæ, omnes qui præestis populis.
24. Quid est autem sapientia, et quemadmodum facta sit referam, et non abscondam a vobis sacramenta Dei, sed ab initio nativitatis investigabo; et ponam in lucem scientiam illius, et non præteribo veritatem.

25. Neque cum invidia tabescente iter habebo, quoniam talis homo non erit particeps sapientiæ.
26. Multitudo autem sapientium sanitas est orbis terrarum, et rex sapiens stabilimentum populi est.
27. Ergo accipite disciplinam per sermones meos, et proderit vobis.

23. Aimez la lumière de la sagesse, vous tous qui commandez les peuples.
24. Je représenterai maintenant ce que c'est que la sagesse, et quelle a été son origine ; je ne vous cacherai point les secrets de Dieu ; mais je remonterai jusqu'au commencement de sa naissance ; je la produirai au jour, et je la ferai connaître, et je ne cacherai point la vérité.
25. Je n'imiterai point celui qui est desséché d'envie, parce que cet homme n'aura point de part à la sagesse.
26. Or la multitude des sages est le salut du monde ; et un roi prudent est le soutien de son peuple.
27. Recevez donc l'instruction par mes paroles ; et elle vous sera avantageuse.

COMMENTAIRE

règne long et heureux ; ou même, afin que vous régniez éternellement dans le ciel. Le grec (1) : *Honorez la sagesse, afin que vous régniez éternellement.*

℣. 24. Non abscondam vobis sacramenta Dei. Le Sage va commencer à nous découvrir l'origine toute céleste de la sagesse. Il réfute indirectement les philosophes païens, qui donnaient l'histoire de leur philosophie, comme d'une invention toute humaine, apportée dans le monde par Socrate ou par Pythagore. L'auteur de ce livre la fait venir du sein de Dieu même, et en fait voir la pratique dans tous les siècles, chez les Juifs et dans la personne des patriarches. Voilà le grand avantage que l'on trouve dans les livres saints et dans l'histoire du peuple de Dieu. On y voit la vraie origine des choses et des inventions, beaucoup plus anciennes que tout ce que les Grecs avaient de monuments historiques.

℣. 25. Neque cum invidia tabescente iter habebo. Je communiquerai sans jalousie et sans peine, tout ce que je saurai sur l'origine de la sagesse. Voyez le chapitre vii, verset 13 : *Quam sine fictione didici, et sine invidia communico.* Un si grand bien veut être répandu partout avec largesse. Plus le nombre des sages sera grand, plus le monde sera heureux (verset 26). *Multitudo autem sapientium sanitas est orbis terrarum.* Les sages sont en quelque sorte le rachat et le salut des méchants, comme les médecins des malades. Le monde ne pourrait subsister un moment, dit Philon (2), s'il n'y avait quelque sage qui arrêtât sa perte, et qui suspendît son malheur.

(1) Τιμήσατε σοφίαν, ἵνα ἐις τόν ἀιῶνα βασιλεύσητε.
(2) *Philo. de sacrific. Abelis et Cain.* Πᾶς σοφὸς λύτρον ἐστὶ τοῦ φαύλου, μηδ' ἂν πρὸς ὀλίγον χρόνον ἐξαρκέσαντος, ἐι μὴ ἐλέῳ καί προμηθεία χρώμενος ἐκεῖνος προὐνόει τῆς διαμονῆς ἀυτοῦ, καθάπερ ἰατρὸς τοῦ νοσοῦντος, *etc.*

CHAPITRE VII

Tous entrent dans cette vie de la même manière et en sortent de même. La sagesse est préférable à tous les autres biens. Avantages qu'on en retire. Louanges de la sagesse.

1. Sum quidem et ego mortalis homo, similis omnibus, et ex genere terreni illius qui prior factus est ; et in ventre matris figuratus sum caro,

2. Decem mensium tempore coagulatus sum in sanguine, ex semine hominis, et delectamento somni conveniente.

3. Et ego natus accepi communem aerem ; et in similiter factam decidi terram, et primam vocem similem omnibus emisi plorans.

1. Je suis moi-même un homme mortel, semblable à tous les autres, sorti de la race de celui qui fut formé le premier de terre ; mon corps a pris sa figure dans le ventre de ma mère,

2. Pendant dix mois, et j'ai été formé d'un sang épaissi, et de la substance de l'homme, dans le repos du sommeil.

3. Étant né, j'ai respiré l'air commun à tous, je suis tombé dans la même terre, et je me suis fait entendre d'abord en pleurant, comme tous les autres.

COMMENTAIRE

℣. 1. SUM QUIDEM ET EGO MORTALIS HOMO, SIMILIS OMNIBUS. Ce que nous avons vu jusqu'ici, est comme le préambule de tout le livre. L'auteur commence ici à donner ses leçons de sagesse aux princes et aux grands. Il leur dit d'abord, ce qu'il est par sa nature, et comment il a acquis la sagesse; afin que, par son exemple, ils apprennent à la rechercher et à l'aimer. Ne vous excusez point, ni sur la faiblesse de votre nature, ni sur l'élévation de votre état, ni sur la difficulté de l'entreprise. Je suis homme comme vous, né roi comme vous ; j'ai demandé à Dieu la sagesse, je l'ai préférée à tout ; elle m'a été donnée. Vous pouvez en faire de même. L'auteur fait parler Salomon, comme si cet ouvrage était véritablement de lui.

EX GENERE TERRENI ILLIUS (1). Je suis fils d'Adam, ce premier père, dont le nom dérive d'*adâmâh*, la terre. A la lettre (2) : *Je suis sorti de la race de ce premier* homme *fils de la terre*. L'auteur a emprunté ce dernier terme aux écrivains grecs, qui s'en servent pour exprimer les premiers hommes, dont l'antiquité est si grande, que leur origine n'est point connue.

IN VENTRE MATRIS FIGURATUS SUM CARO. *Mon corps a pris sa figure dans le sein de ma mère*, comme dans son moule. Les anciens avaient sur la formation du fœtus, et sur la conception de l'homme, des sentiments assez différents des nôtres. Ils concevaient que le corps d'un homme se formait insensiblement dans le sein de la mère, par la force de son imagination, et par une vertu secrète répandue dans l'humeur séminale de l'homme, et dans le sang de la mère, laquelle fournissait et la matière et la nourriture au corps de l'enfant. Dans les premiers mois, et avant que l'enfant eût pris sa forme, cela ne s'appelait point un enfant ; mais un fœtus. Il n'avait le nom d'homme, que quand la masse avait toutes ses configurations, sa vie, son mouvement (3). On peut remarquer à cette occasion, que les Septante (4), dans l'Exode, ne condamnent qu'à une amende, celui qui aura causé une fausse couche à une femme d'un enfant qui n'est point encore formé, et qu'ils le condamnent à mort, si l'enfant est formé. Les auteurs sacrés ne sont point obligés de parler en physiologistes. Ils supposent les opinions communes de leur temps.

℣. 2. DECEM MENSIUM TEMPORE COAGULATUS. Comparez Job. X, 10 : *Nonne sicut lac mulsisti me, et sicut caseum me coagulasti ?* Et *Jérem.* I, 5. Et *Psal.* CXVIII, 73. Quant à ce nombre de dix mois, que l'Écriture donne à l'enfant dans le sein de sa mère, les anciens auteurs grecs et latins se sont exprimés de même. Ils entendent neuf mois accomplis et le dixième mois commencé.

EX SEMINE HOMINIS, ET DELECTAMENTO SOMNI CONVENIENTE. Expression honnête, pour marquer d'une manière couverte la génération d'un homme. On a déjà vu le sommeil mis dans le même sens, au chapitre IV, 6 (5). Quelques interprètes (6) l'expliquent simplement du sommeil tranquille des enfants.

℣. 3. ACCEPI COMMUNEM AEREM. L'enfant ne

(1) *Complut. et Sixti* v. *edit.* Ex genere terreno illius.

(2) Καὶ γηγενοῦς ἀπόγονο, πρωτοπλάστου.

(3) *Galen. de semine. lib.* I *cap.* 9.

(4) *Exod.* XXI. 23. Ἐὰν πατάξωσι γυναῖκα ἐν γαστρὶ ἔχουσαν, καὶ ἐξέλθῃ τὸ παιδίον αὐτῆς μὴ ἐξεικονισμένον, ἐπιζήμιον ζημιωθήσονται... Ἐὰν δὲ ἐξεικονισμένον ᾖ, δώσει ψυχὴν ἀντὶ ψυχῆς.

(5) *Sap.* IV. 6. Ἐξ ἀνόμων ὕπνων. Ici, ἡδονῆς ὕπνῳ συνελθούσης.

(6) *Lyran. Holkot. Clar.*

4. In involumentis nutritus sum, et curis magnis :

5. Nemo enim ex regibus aliud habuit nativitatis initium.

6. Unus ergo introitus est omnibus ad vitam, et similis exitus.

7. Propter hoc optavi, et datus est mihi sensus ; et invocavi, et venit in me spiritus sapientiæ,

8. Et præposui illam regnis et sedibus, et divitias nihil esse duxi in comparatione illius.

4. J'ai été enveloppé de langes, et élevé avec de grands soins ;

5. Car il n'y a point de roi qui soit né autrement.

6. Il n'y a donc pour tous qu'une manière d'entrer dans la vie et qu'une manière d'en sortir.

7. C'est pourquoi j'ai désiré l'intelligence, et elle m'a été donnée ; j'ai invoqué le Seigneur, et l'esprit de sagesse est venu en moi.

8. Je l'ai préférée aux royaumes et aux trônes, et j'ai cru que les richesses n'étaient rien au prix de la sagesse.

COMMENTAIRE

respire pas dans le sein de sa mère ; mais aussitôt qu'il est né, il ne peut plus vivre sans respirer. Quelques anciens (1) néanmoins ont cru qu'il respirait avant sa naissance. Le Sage en cet endroit semble favoriser cette dernière opinion.

In similiter factam decidi terram. On peut traduire le grec (2): *Je suis tombé sur la terre sujette aux mêmes peines.* Les anciens Romains mettaient les enfants sur la terre nue, aussitôt après leur naissance, invoquant la déesse Opis, afin qu'elle les levât, et leur donnât son assistance (3).

Primam vocem similem omnibus emisi plorans. L'expérience journalière ne montre que trop, que les enfants n'ont point d'autre cri que les pleurs. C'est par là qu'ils commencent à donner des signes de vie. La cause première de ces cris est le péché originel, et la seconde, est la douleur qu'ils souffrent, et le changement qu'ils sentent dans tout ce qui les environne. Les interprètes (4) remarquent que les garçons en pleurant, prononcent la lettre *A*, et les filles *E*, comme pour marquer *Adam, et Ève :* Ceci donne la mesure des écarts auxquels peut les conduire l'imagination. Aristote (5) assure que, pendant les quarante jours qui suivent immédiatement leur naissance, ils ne voient point, quoi qu'ils aient les yeux ouverts : et ne versent point de larmes, mais jettent seulement ces cris qu'on nomme en latin *vagitus.* Les Romains avaient un dieu préposé à cette sorte de cri des enfants (6). Plusieurs peuples (7) autrefois pleuraient la naissance des hommes, comme un commencement de peines et de disgrâces, et se réjouissaient à leur mort comme les voyant délivrés des misères de cette vie.

ỷ. 5. Nemo enim ex regibus, etc. L'auteur fait parler Salomon aux rois, étant roi lui-même. Ne nous élevons pas de notre naissance ; elle n'est pas différente de celle du dernier des hommes.

ỷ. 6. Unus ergo introitus est omnibus. Rois ou sujets, grands ou petits, nous naissons et nous mourons tous de même. Les premiers et les derniers moments de notre vie sont semblables à ceux des plus vils esclaves. Ce monde est une espèce de théâtre, où chacun de nous joue un personnage différent. Avant de paraître sur la scène, nous sommes tous égaux, et nous rentrons dans cette égalité, en quittant le théâtre. Auguste, un moment avant sa mort, demanda aux assistants : Qu'en pensez-vous ? Ai-je bien joué mon personnage (8) ? *Satisne belle personam nostram egimus ?*

ỷ. 7. Propter hoc optavi, et datus est mihi sensus. On peut traduire le grec (9) : *J'ai prié, et l'intelligence m'a été donnée.* Ne croyez point que j'aie eu une sagesse infuse et naturelle, et que je sois d'une nature différente de la vôtre. Si j'ai eu la sagesse et l'intelligence ; je l'ai demandée, je l'ai désirée, je l'ai cherchée. La même voie vous est ouverte. *Propter hoc,* c'est pourquoi, tombe sur tout ce qui précède. J'ai compris que je n'avais par ma naissance aucune prérogative au-dessus du reste des hommes. C'est pourquoi, me trouvant dans une place qui demande une sagesse infinie, je l'ai demandée au Seigneur, et je l'ai reçue. Ceci a rapport à ce qu'on lit dans les livres des Rois (10). Salomon, se voyant établi roi, fit une prière au Seigneur, et lui demanda la sagesse, pour juger et pour gouverner son peuple ; et le Seigneur, lui accordant sa demande, lui dit : *Puisque vous ne m'avez point demandé une longue vie, ni des richesses, ni la vie de vos ennemis, je vous ai donné ce que vous avez souhaité, un cœur sage et intelligent, en sorte que ni avant, ni après vous, nul ne vous sera semblable : Et j'y ai ajouté ces choses mêmes que vous n'avez point désirées, les richesses et la gloire, etc.*

ỷ. 8. Præposui illam regnis, et sedibus. J'en fais plus de cas que de mon royaume, et j'ai mieux

(1) *Galen. lib. an animal sit id quod in utero est. c. 3. ex Hippocrate.*
(2) Ἐπὶ τὴν ὁμοιοπαθῆ κατέπεσα γῆν.
(3) *Aug. de civitate. lib.* IV. *Vide et Festum. Varron. de vita populi rom. - Macrob. Somn. Scipion. l.* I. *et Cornel. a Lapide hic.*
(4) *Lyr. Holkot. Lor. Pineda. Cornel. alii.*
(5) *Aristot. histor. animal. l.* VII. *c.* 10. *et politic. lib.* VII. *c.* 17.
(6) *Aug. de civit. lib.* IV. - *Gell. lib.* XVI. *c.* 17.
(7) *Vide Alex. ab alex Genial. dier. l.* II. *c.* 25.
(8) *Sueton. in Aug.*
(9) Διὰ τοῦτο ηὐξάμην, καὶ φρόνησις ἐδόθη μοί.
(10) III. *Reg.* III. 9. 10. 11.

9. Nec comparavi illi lapidem pretiosum, quoniam omne aurum in comparatione illius arena est exigua, et tanquam lutum æstimabitur argentum in conspectu illius.

10. Super salutem et speciem dilexi illam, et proposui pro luce habere illam, quoniam inextinguibile est lumen illius.

11. Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa, et innumerabilis honestas per manus illius ;

12. Et lætatus sum in omnibus, quoniam antecedebat me ista sapientia, et ignorabam quoniam horum omnium mater est.

13. Quam sine fictione didici, et sine invidia communico, et honestatem illius non abscondo.

14. Infinitus enim thesaurus est hominibus ; quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei, propter disciplinæ dona commendati,

9. Je n'ai point fait entrer en comparaison avec elle les pierres précieuses, parce que tout l'or, au prix d'elle, n'est qu'un peu de sable ; et que l'argent devant elle sera considéré comme de la boue.

10. Je l'ai plus aimée que la santé et que la beauté; j'ai résolu de la prendre pour ma lumière, parce que sa clarté ne peut jamais être éteinte.

11. Mais tous les biens me sont venus avec elle, et j'ai reçu de ses mains des richesses innombrables.

12. Je me suis réjoui dans toutes ces choses, parce que cette sagesse marchait devant moi, et je ne savais pas qu'elle était la mère de tous ces biens.

13. Je l'ai apprise sans déguisement ; j'en fais part aux autres sans envie, et je ne cache point les richesses qu'elle renferme ;

14. Car elle est un trésor infini pour les hommes ; et ceux qui en ont usé sont devenus les amis de Dieu, recommandables par les dons d'une science profonde.

COMMENTAIRE

aimé la demander au Dieu des armées, que des conquêtes et des domaines immenses. Voici comment Salomon fait parler la Sagesse dans les Proverbes (1) : *Recevez mes instructions, plutôt que l'argent ; préférez ma doctrine à l'or. La sagesse vaut mieux que tout ce qu'il y a de plus précieux ; et les choses les plus belles du monde ne sont rien en comparaison... C'est par moi que les rois règnent, et que les législateurs établissent de justes lois. Avec moi l'on trouve les richesses, la gloire, l'opulence et la justice.*

℣. 10. Super salutem, et speciem dilexi illam. Les deux plus grands biens de la vie, qui sont la beauté et la santé, m'ont paru peu de chose, en comparaison de la sagesse. J'ai mieux aimé être sage, que beau, adroit, de bonne mine, sain, vigoureux.

Proposui pro luce habere illam. *J'ai résolu de la prendre pour ma lumière,* pour mon guide, pour ma conseillère. Elle m'a servi d'yeux et de conseil. On pourrait traduire le grec (2) : *Je l'ai préférée à la lumière* (3). J'ai mieux aimé jouir de la clarté de la sagesse, que de celle du jour. Celle-ci passe et est sujette à divers changements ; la lumière de la sagesse est éternelle et ne s'éteint jamais : *Inextinguibile est lumen illius.*

℣. 11. Omnia bona..., et innumerabilis honestas per manus illius. Le mot *honestas* en cet endroit et dans tout ce livre (4), se prend pour les richesses et pour l'honneur qui les accompagne. Le grec porte *les richesses* (5). Dans les auteurs latins du moyen-âge, *honestus* se met quelquefois pour *dives,* riche (6). Et saint Paul (7) dit que les prêtres qui s'acquittent bien de leur devoir, sont dignes d'un double honneur ; c'est-à-dire, d'une double récompense.

℣. 12. Ignorabam quoniam bonorum omnium mater est. Lorsque je l'ai demandée à Dieu, je ne pensais point à acquérir avec elle tous ces biens. Ce n'a point été là mon espoir. Ne croyez point que mes demandes aient été intéressées. Je l'ai demandée et désirée pour elle seule. Sans les richesses, elle est assez estimable.

℣. 13. Sine fictione didici, et sine invidia communico. Voyez au chapitre vi, 25, une expression à peu près pareille. Je l'ai cherchée et étudiée sans aucune vue d'intérêt, sans déguisement, et je n'envie à personne la jouissance d'un si grand bien. J'en fais part à tous ceux qui veulent l'apprendre de moi. Ces sentiments nobles et généreux sont beaux dans la bouche de Salomon. Les sages et les savants devraient imiter son désintéressement et sa générosité. Dieu a en horreur celui qui enfouit son talent (8). Jésus-Christ disait (9) : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive.* Il parlait de la doctrine céleste. *Celui qui cache sa folie, fait mieux que celui qui cache sa sagesse,* dit l'Ecclésiastique (10).

℣. 14. Quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei, propter disciplinæ dona commendati. Le Sage a dit au chapitre vi, 20, que la vie pure faisait que l'homme approchait de Dieu : *Incorruptio facit esse proximum Deo.* Et saint Paul : Celui qui est attaché à Dieu, n'a qu'un même esprit avec lui (11) : *Qui adhæret Deo, unus spiritus est.* Rien n'est plus capable de rendre

(1) *Prov.* viii. 10. 11. 15. 16.
(2) Προειλάμην αὐτὴν ἀντὶ φωτὸς ἔχειν, ὅτι ἀκοίμητον τὸ ἐκ ταύτης φέγγος.
(3) *Badvel.*
(4) *Infra Cap.* viii. 18 ; x. 10. - *Eccli.* xi. 14. *et* 23.
(5) Ἀναρίθμητος πλοῦτος ἐν χερσὶν αὐτῆς.
(6) *Ulpian. lib.* lii. *D. de furtis :* Cum Titio honesto pecuniam credere vellem ; subjecisti mihi alium Titium egenum.
(7) 1. *Timot.* v. 17. Qui bene præsunt præsbyteri, duplici honore digni sunt.
(8) *Matt.* xxv. 25.
(9) *Joan.* xvii. 37.
(10) *Eccli.* xx. 33. — (11) 1. *Cor.* vi. 16. 17.

15. Mihi autem dedit Deus dicere ex sententia, et præsumere digna horum quæ mihi dantur, quoniam ipse sapientiæ dux est, et sapientium emendator.

16. In manu enim illius et nos et sermones nostri, et omnis sapientia, et operum scientia, et disciplina.

17. Ipse enim dedit mihi horum quæ sunt scientiam veram, ut sciam dispositionem orbis terrarum, et virtutes elementorum,

15. Dieu m'a fait la grâce de parler avec un grand sens, et d'avoir des pensées dignes des dons que j'ai reçus ; parce qu'il est lui-même le guide de la sagesse, et que c'est lui qui redresse les sages.

16. Nous sommes dans sa main, nous et nos discours avec toute notre sagesse, la science d'agir, et le règlement de la vie.

17. C'est lui-même qui m'a donné la vraie connaissance de ce qui est ; qui m'a fait savoir la disposition du monde, les vertus des éléments,

COMMENTAIRE

un homme illustre et glorieux, que la sagesse. C'est la voie la plus sûre et la plus courte, pour parvenir à la solide réputation. Le vrai sage méprise et fuit les honneurs et les applaudissements. Mais tout cela le suit malgré lui, pendant sa vie et après sa mort. Si Salomon n'eût pas déshonoré sa sagesse par une chute scandaleuse, quelle gloire n'aurait-il pas eu dans tous les siècles ; puisque, malgré ce nuage, son nom est encore si illustre ?

℣. 15. MIHI DEDIT DEUS DICERE EX SENTENTIA. Dieu m'a donné l'esprit de droiture et de sincérité. Ou plutôt (1) : Il m'a donné le don de la parole, la facilité de dire ce que je veux et d'exprimer aisément, clairement, savamment, ma pensée ; ou bien (2), de parler d'une manière sententieuse et pleine de sagesse. Personne ne parla jamais comme Salomon. On venait des extrémités de la terre pour entendre ses discours (3).

ET PRÆSUMERE DIGNA HORUM QUÆ MIHI DANTUR (4). La vraie sagesse inspire la modestie et la retenue ; et la fausse donne de la présomption et de l'orgueil. Le sage ne parle et ne décide qu'avec connaissance et avec maturité ; il n'entreprend qu'avec prudence et avec circonspection. Mais, quand il a pris son parti et sa résolution, il les soutient avec force et intrépidité. Il essaie et mesure ses forces ; et, après cela, il forme des entreprises dignes de sa capacité et de la grandeur de son âme. Il est comme sûr du succès, parce qu'il est certain des moyens qu'il emploie. C'est donc ce que Salomon veut dire ici *qu'il présume des choses dignes de la sagesse qui lui est donnée*. La grandeur du génie et l'élévation des sentiments de Salomon, parurent principalement dans les édifices qu'il entreprit, dans les voyages par mer qu'il fit faire, dans le bel ordre qu'il établit dans le temple et dans son palais ; dans l'abondance et la paix qu'il procura à son peuple.

℣. 16. IN MANU ENIM ILLIUS, ET NOS, ET SERMONES NOSTRI. *Nous sommes dans la main de Dieu nous et nos discours :* parce que c'est lui qui nous donne la bonne volonté, qui forme nos actions et nos paroles, et qui nous accorde le don de la *sagesse,* pour entrer dans ses secrets et dans ses mystères ; le don de la *science* qui nous apprend ce qui est nécessaire pour le règlement de notre âme et de notre vie ; et la *discipline* qui est la pratique de ces mêmes règles, et la vertu même.

℣. 17. UT SCIAM DISPOSITIONEM ORBIS TERRARUM. *Il m'a fait savoir la disposition du monde ;* l'ordre, l'économie, la conduite du monde ; comment le monde a été formé, l'union des parties de l'univers, leurs correspondances, leurs dépendances mutuelles ; comment se forment les nues, les pluies, le tonnerre et tous les phénomènes de la nature. L'Écriture, dans les livres des Rois, nous parle de la sagesse de Salomon et de ses vastes connaissances dans les choses naturelles, en des termes très pompeux (5). Et le Sage lui-même fait parler la Sagesse en ces termes dans les Proverbes (6) : *Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, et avant la création des choses. Je suis établie de toute éternité, et même avant que la terre fût faite. Lorsqu'il préparait les cieux, et qu'il resserrait les eaux dans les abîmes..., j'étais avec lui, disposant toutes choses,* etc. Le Sage, possédant la plénitude de la sagesse et de la science, ne pouvait manquer de connaître la disposition du monde, puisque la Sagesse elle-même présidait à la création de l'univers.

VIRTUTES ELEMENTORUM. *Les vertus des éléments ;* leur force, leurs qualités, leur température ; ce qui les lie, et les entretient dans ce monde et dans nos corps ; et ce qui les sépare et les dissipe.

Tout ceci s'entend de l'avance que Salomon avait sur son siècle ; il ne faut pas en conclure qu'il avait obtenu, par science infuse, les connaissances qui devaient, dans le plan providentiel, n'être découvertes que dans la suite des temps, grâce aux efforts du génie. L'astronomie, la vapeur, l'électricité, l'analyse chimique, lui étaient inconnues.

(1) Εἰπεῖν κατὰ γνώμην.
(2) *Vatab.*
(3) III. *Reg.* X. 1. 2. 3. 24.
(4) *Græc.* Ἐνθυμηθῆναι ἀξίως τῶν διδομένων. Cogitare digne datis.
(5) III. *Reg.* IV. 29. 30. *et* IX. 1. 2. 3. 24.
(6) *Prov.* VIII. 22. *et sequ. Vide et Eccli.* XXIV.

18. Initium, et consummationem, et medietatem temporum, vicissitudinum permutationes, et commutationes temporum,

19. Anni cursus, et stellarum dispositiones,

20. Naturas animalium, et iras bestiarum, vim ventorum, et cogitationes hominum, differentias virgultorum, et virtutes radicum.

21. Et quæcumque sunt absconsa et improvisa didici : omnium enim artifex docuit me sapientia.

22. Est enim in illa spiritus intelligentiæ, sanctus, unicus, multiplex, subtilis, disertus, mobilis, incoinquinatus, certus, suavis, amans bonum, acutus, quem nihil vetat, benefaciens,

23. Humanus, benignus, stabilis, certus, securus, omnem habens virtutem, omnia prospiciens, et qui capiat omnes spiritus, intelligibilis, mundus, subtilis.

18. Le commencement, la fin et le milieu des temps, le changement des saisons et le retour des époques,

19. Les révolutions des années, les dispositions des étoiles,

20. La nature des animaux, les instincts des bêtes, la force des vents, les pensées des hommes, la variété des plantes, et les vertus des racines.

21. J'ai appris tout ce qui était caché, et qui n'avait point encore été découvert, parce que la sagesse même, qui a tout créé, me l'a enseigné ;

22. Car il y a en elle un esprit d'intelligence, qui est saint, unique, varié, subtil, disert, agile, sans tache, clair, doux, ami du bien, pénétrant, que rien ne peut empêcher d'agir, bienfaisant,

23. Amateur des hommes, bon, stable, infaillible, calme, qui peut tout, qui voit tout, qui renferme en soi tous les esprits, qui est intelligible, pur et subtil ;

COMMENTAIRE

℣. 18. Initium, et consummationem, et medietatem temporum. Origène (1) l'entend des temps anciens, des premiers temps, des temps à venir, et du temps présent. Saint Ambroise (2) lit *rerum,* au lieu de *temporum.* Le commencement, la fin, et le milieu des choses ; c'est-à-dire, ce qui est arrivé autrefois, ce qui se fait aujourd'hui, et ce qui se fera dans la suite. Grotius par *le commencement,* entend l'automne ; par *la fin,* l'été ; et par *le milieu,* le printemps, et l'hiver. On sait que les Hébreux commençaient leur année à l'automne. La suite favorise assez l'explication de cet auteur, puisque le Sage dit qu'il connaissait les mouvements divers du soleil, les solstices, les équinoxes, etc. Ce qui lui faisait connaître le commencement et la fin des saisons.

Vicissitudinum permutationes, et commutationes temporum. Le grec montre qu'il s'agit (3) des changements qui arrivent dans les saisons, par l'éloignement, et par l'approche du soleil ; par les solstices, les équinoxes, et les diverses parties du ciel, que le soleil parcourt tous les mois. L'édition de Sixte V et celle de Complute ajoutent ici : *Morum mutationes et divisiones temporum :* Les changements des mœurs et les partages des temps.

℣. 20. Naturas animalium, et iras bestiarum. *La nature des animaux et l'instinct des bêtes ;* à la lettre, *la colère des bêtes.* Mais le grec (4) signifie aussi leur penchant, leur instinct. Il est dit dans les livres des Rois (5), que Salomon écrivit sur la nature des animaux, des oiseaux, des reptiles et des poissons. Il écrivit aussi sur les plantes : *Differentias virgultorum et virtutes radicum.*

℣. 21. Omnium artifex docuit me sapientia. On a vu sur le verset 17 le passage des Proverbes, où la Sagesse dit qu'elle a présidé à la création de toutes choses, et la sagesse que Dieu répandit dans l'esprit de ce prince, était comme un rejaillissement et un rayon de cette Sagesse éternelle que nous adorons sous le nom de Verbe incréé et de Fils de Dieu. C'est par cette dernière Sagesse que Dieu a créé le monde (6). Celle qui est communiquée aux hommes, en est différente par sa nature ; mais la première lui communique quelque chose de ses propriétés, comme la cause à son effet. Ce qui est dit dans ce livre touchant la sagesse, s'entend tantôt de la Sagesse incréée et tantôt de la sagesse créée et inspirée aux hommes.

℣. 22. Spiritus intelligentiæ sanctus, unicus, multiplex. L'auteur parle de l'Esprit saint, source de toute lumière et de tout bien ; la troisième personne de la très sainte Trinité, la même en substance et en nature, que la Sagesse incréée, dont il vient de parler (7). Mais comme ce qu'il a dit de l'une peut s'appliquer en un sens à la sagesse créée ; ainsi ce qui est marqué ici de l'Esprit de Dieu, peut aussi, d'une certaine manière, se rapporter à l'esprit de l'homme éclairé des lumières du Ciel. Comme il est ordinaire, dans les choses naturelles, de donner à l'effet les qualités et les propriétés de leur cause ; ainsi, dans les choses spirituelles, on attribue quelquefois à l'intelligence de l'homme saint et éclairé, ce qui ne convient qu'à l'Esprit saint, qui le sanctifie et qui l'éclaire. *C'est un esprit d'intelligence,* parce que c'est lui qui, récompensant la foi et la piété

(1) *Origen. homil.* XXI. *in Luc.*

(2) *Ambros. de Abrah. lib.* II. *c.* 7. Quod principium rerum, quis finis, quæ sunt media.

(3) Τρόπων ἀλλαγὰς, καὶ μεταβολὰς καιρῶν.

(4) Φύσεις ζώων, καὶ θυμοὺς θηρίων.

(5) III. *Reg.* IV. 33.

(6) *Vide Aug. de Trinit. lib.* IV. *c.* 20. *et lib.* VII. *c.* 2. - *Ambros. de Incarnat. Concil. Sardic. Epistol. ad omnes episcopos.*

(7) *Vide Lorin. et Cornel. a Lapide hic. et patres ab iis citatos.*

24. Omnibus enim mobilibus mobilior est sapientia ; attingit autem ubique propter suam munditiam.

25. Vapor est enim virtutis Dei, et emanatio quædam est claritatis omnipotentis Dei sincera ; et ideo nihil inquinatum in eam incurrit ;

24. Car la sagesse est plus active que toutes les choses les plus agissantes, et elle atteint partout à cause de sa pureté.

25. Elle est la vapeur de la vertu de Dieu, et l'effusion toute pure de la clarté du Tout-Puissant ; c'est pourquoi elle ne peut être susceptible de la moindre impureté ;

COMMENTAIRE

des âmes pures, les élève jusqu'au don de l'intelligence et de la sagesse. Il est *saint*, parce qu'il est séparé de tout ce qu'il y a de terrestre, et qu'il ne souffre rien qui altère sa pureté. Il est *unique*, parce qu'il ne se partage avec aucun autre esprit, et qu'il veut être aimé et servi uniquement.

Il est *multiplié en ses effets*, dit saint Bernard, parce qu'il se diversifie en autant de manières qu'il se rencontre de variétés, ou dans les états, ou dans les inclinations, ou dans les besoins des âmes. Il est *subtil*, parce qu'il entre jusque dans la connaissance la plus exacte des moindres choses. Il est *disert*, parce qu'il ouvre la bouche des enfants, et rend éloquentes les langues muettes. Il est *agile*, il ne s'arrête pas à une connaissance particulière, mais il porte ses vues sur toutes choses en un même temps avec une étendue et une promptitude incompréhensible.

Il est *sans tache*, parce que l'esprit de l'homme se gâte et se corrompt en se répandant au dehors par la variété de ses réflexions et de ses pensées, et cet esprit, au contraire, tout en se répandant avec effusion dans le monde, conserve toute sa chaleur et sa pureté au dedans, ce qui est un des grands effets de la grâce dans le cœur des saints.

Il est *clair*, parce qu'il n'est que lumière, et qu'il n'est mêlé d'aucunes ténèbres. Il est *doux*, parce qu'il agit dans les âmes avec une admirable douceur, qui se rend néanmoins victorieuse de tout ce qui s'oppose à sa volonté. Il est *ami du bien*, parce qu'il ne peut aimer que ce qui est bon, et qu'il n'inspire aux âmes que cet amour. Il est *pénétrant*, parce qu'il perce jusque dans les replis de l'âme et du cœur.

Rien ne peut l'empêcher d'agir. Tout obstacle lui cède ; parce que, lorsqu'il veut sauver l'homme, rien ne lui résiste : il possède un empire souverain sur la volonté de la créature. Il est *bienfaisant*, parce qu'il proportionne son secours à la faiblesse des âmes avec une prudence si divine, que la douceur et la condescendance dont il use envers elles ne l'empêche pas de les guérir.

Il est *amateur des hommes*, puisqu'il les a aimés jusqu'à leur donner sa propre vie. Il est *bon*, non comme les hommes, mais comme étant la bonté même. Il est *stable*, parce qu'il souffre avec une patience infatigable les défauts et les crimes mêmes de ses élus, jusqu'à ce qu'il les sauve en leur rendant utiles leurs péchés mêmes.

Il est *infaillible*, non seulement dans la connaissance, mais dans la certitude avec laquelle il choisit les moyens pour faire infailliblement ce qu'il désire. *Il est calme et sans inquiétude*. C'est pourquoi rien ne peut le troubler, non plus que celui qui le possède. Il *peut tout*, il *voit tout*. Ainsi rien ne peut ni l'arrêter, ni le surprendre : et non seulement tous les autres esprits ne peuvent pas s'opposer à lui, mais il est, au contraire, au-dessus de tous, et il les renferme tous.

Il est *intelligible*, parce qu'il agit d'une manière toute spirituelle et toute cachée. Il est *pur*, parce qu'il entre tellement dans l'âme de l'homme pour la guérir, qu'il la purifie sans en recevoir la moindre tache. Il est *subtil*, parce qu'il s'insinue dans le fond du cœur d'une manière si divine, qu'il rompt sa dureté avec une force pleine de douceur.

℣. 24. Omnibus enim mobilibus mobilior est sapientia. Il est visible par ce passage, que tout ce qui a été dit de l'Esprit saint, doit aussi s'entendre de la Sagesse ; et que ces deux termes, dans cet endroit, ne signifient au fond que la même chose. Si vous cherchez à vous élever au-dessus de la matière et des choses sensibles ; si vous aspirez a une philosophie toute spirituelle, aimez la sagesse ; elle surpasse tout ce qu'il y a de plus élevé, de plus subtil, de plus pénétrant.

℣. 25. Vapor est enim Dei virtutis, et emanatio quædam, etc. Ces paroles prises à la lettre, s'entendent de la Sagesse éternelle et du Fils de Dieu. L'Apôtre, dans l'épître aux Hébreux, les lui applique (1) : *Qui cum sit splendor gloriæ, et figura substantiæ ejus, portans omnia verbo virtutis suæ, etc.* On peut aussi en faire l'application à la sagesse que Dieu communique aux saints et aux prophètes. Voyez le verset 27. Elle est comme une odeur qui s'exhale de la vertu divine, *vapor Dei virtutis ;* et comme un rayon qui sort de cette source inépuisable de lumière et de clarté. Platon (2) a cru de même que la sagesse était une

(1) *Heb.* I. 3. *Vide si placet Origen. de Principiis. l.* I. *c.* 2. - *Euseb. Demonst. lib.* IV. *c.* 3. - *Aug. seu alius auctor. Incarnat. Verbi. lib.* I. *c.* 13.

(2) *Plato. in Protagora. Vide et Philon. de somniis.*

26. Candor est enim lucis æternæ, et speculum sine macula Dei majestatis, et imago bonitatis illius.

27. Et cum sit una, omnia potest ; et in se permanens omnia innovat, et per nationes in animas sanctas se transfert, amicos Dei et prophetas constituit.

28. Neminem enim diligit Deus, nisi eum qui cum sapientia inhabitat.

29. Est enim hæc speciosior sole, et super omnem dispositionem stellarum : luci comparata, invenitur prior.

30. Illi enim succedit nox ; sapientiam autem non vincit malitia.

26. Parce qu'elle est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu, et l'image de sa bonté.

27. N'étant qu'une, elle peut tout ; et, toujours immuable en elle même, elle renouvelle toutes choses ; elle se répand parmi les nations dans les âmes saintes, et elle forme les amis de Dieu et les prophètes ;

28. Car Dieu n'aime que celui qui habite avec la sagesse.

29. Elle est plus belle que le soleil, et plus élevée que toutes les étoiles ; si on la compare avec la lumière, elle l'emportera ;

30. Car à la lumière succède la nuit, mais la malignité ne peut prévaloir contre la sagesse.

COMMENTAIRE

vapeur, ou un feu céleste, qui avait été communiqué aux hommes. Quelques pères (1) appliquent tout ceci à la sainte Vierge. Le verset 26, est une répétition ou une explication de celui-ci.

℣. 26. Candor est enim lucis æternæ.... Ces paroles s'appliquent au Verbe éternel comme demeurant dans le sein de son Père. Elles peuvent s'expliquer aussi de la Sagesse incarnée qui a paru *comme l'éclat de la lumière éternelle,* lorsque le Fils de Dieu a répandu ses grâces et ses lumières sur les hommes, en les éclairant par sa parole et en les sanctifiant par son Esprit. Il a fait voir qu'*il était le miroir sans tache de la majesté de Dieu* par ses actions toutes divines, par cette foule de miracles par lesquels il a prouvé sa toute-puissance et sa divinité ; et il a paru *comme l'image de la bonté du Père,* par cet amour infini qu'il a témoigné aux hommes, en mourant pour ceux-là mêmes qui l'ont fait mourir.

℣. 27. Cum sit una, omnia potest. Elle n'a besoin d'aucun secours étranger. Les autres connaissances reçoivent d'elle tout ce qu'elles ont d'utile ; mais la Sagesse n'emprunte rien des autres sciences. Elle peut tout ; elle suffit à tout. Elle n'est qu'une par sa nature ; mais elle est infinie par ses effets.

Et per nationes in animas sanctas se transfert. Le don de prophétie et de sagesse était principalement pour les Hébreux. Comme la vraie religion était toute renfermée dans cette nation avant Jésus-Christ, ils étaient aussi presque seuls les dépositaires de la vraie sagesse. Toutefois, les faveurs de Dieu n'étaient pas tellement bornées à la Judée, qu'elles ne se répandissent aussi quelquefois ailleurs (2). On a vu Balaam et Job, qui vivaient hors de l'alliance d'Abraham et qui ne laissaient pas de connaître le Seigneur et d'avoir part à ses lumières. Les philosophes de la Grèce ont découvert et enseigné plusieurs vérités importantes. L'Apôtre avoue qu'ils ont connu Dieu (3) ; et les anciens pères (4) ont remarqué dans leurs écrits plusieurs traits de la même sagesse, qui a parlé dans les livres saints. Il est donc vrai qu'*elle se répand parmi les nations dans les âmes saintes,* de même que parmi les Hébreux, où *elle forme les amis de Dieu et les prophètes.*

D'autres expliquent ces paroles (5) : *Per nationes,* des divers âges et de la suite des siècles. L'Esprit saint s'est communiqué de tout temps ; la Sagesse a parlé aux hommes dans toutes les générations. La vraie religion a produit, depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, une suite non interrompue de saints, de prophètes, d'âmes choisies et éclairées, qui ont rendu témoignage à sa vérité. Ce dernier sens paraît le plus juste.

℣. 30. Sapientiam non vincit malitia. Il n'y a si beau jour qui n'ait sa nuit. Toutes les choses du monde sont sujettes à l'altération et au changement ; mais la sagesse est immuable. La malice, l'impiété, la folie ne peuvent ni la corrompre, ni la détruire, ni même l'obscurcir. Cela s'entend de la Sagesse essentielle et divine en elle-même ; mais non de la sagesse que Dieu communique aux hommes. Le péché, la corruption, la négligence l'obscurcissent et la font perdre. Salomon en est un des plus fameux exemples que l'on connaisse. Il tomba dans des ténèbres, des excès et des dérèglements qu'on a de la peine à concevoir. Grotius, par *malitia,* en cet endroit, entend les disgrâces, les maux de la vie.

(1) *Ildefons. serm.* 1. *de Assumptione.* - *Bernard. serm. in illud :* Signum magnum. - *Anselm. lib. de excellent. Virg. c.* 3. *Vide si lubet, Cornel. a Lapide hic. ad* ℣. 26.

(2) *Act.* x. 35. In omni gente qui timet eum, et operatur justitiam, acceptus est illi.

(3) *Rom.* I. 21. 22.

(4) *Clem. Alex. et alii plures.*

(5) Καὶ κατὰ γενεὰς εἰς ψυχὰς ὁσίας μεταβαίνουσα.

CHAPITRE VIII

Excellence de la sagesse. Avantage que l'on trouve dans la possession de la sagesse. C'est de Dieu qu'on la reçoit.

1. Attingit ergo a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.

2. Hanc amavi, et exquisivi a juventute mea, et quæsivi sponsam mihi eam assumere, et amator factus sum formæ illius.

3. Generositatem illius glorificat, contubernium habens Dei; sed et omnium Dominus dilexit illam.

4. Doctrix enim est disciplinæ Dei, et electrix operum illius.

1. La sagesse atteint avec force depuis une extrémité jusqu'à l'autre, et elle dispose tout avec douceur.

2. Je l'ai aimée, je l'ai recherchée dès ma jeunesse, et j'ai tâché de l'avoir pour épouse, et j'ai été épris de sa beauté.

3. Elle fait voir la gloire de son origine, en ce qu'elle est étroitement unie à Dieu, et qu'elle est aimée de celui qui est le Seigneur de toutes choses.

4. C'est elle qui enseigne la science de Dieu, et qui est la directrice de ses ouvrages.

COMMENTAIRE

℣. 1. Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. Il y a des interprètes (1) qui commencent le chapitre VIII, par le dernier verset du précédent. D'autres (2) le commencent par le second verset de celui-ci. Tout cela est arbitraire, pourvu que l'on ait soin de ne pas séparer pour le sens ces deux versets : *La sagesse ne peut pas être vaincue par la malice; mais elle atteint d'une extrémité à l'autre avec force, etc.* La sagesse est invincible et immense. Elle s'étend dans tous les temps, dans tous les lieux, et en quelque sorte dans toutes les nations. Elle n'est bornée ni par le temps, ni par les espaces. Rien n'est capable de la surmonter, ni de la vaincre. Ce n'est point une étendue locale, ou une course rapide, qui la rendent présente partout ; mais une force infinie et substantielle, qui fait qu'elle règle, qu'elle dispose, qu'elle gouverne tout : *Non mobili discursione,* dit saint Bernard (3), *vel locali diffusione, vel subjectæ creaturæ tantum officiali administratione ; sed substantiali quadam, et ubique præsenti fortitudine, quæ utique universa potentissime movet, ordinat, et administrat.* Elle gouverne tout sans travail, et contient tout sans effort, dit saint Augustin (4) : *Sine labore regens, et sine onere continens mundum.* On peut traduire le grec (5) : *Elle s'étend depuis une extrémité jusqu'à l'autre avec vigueur,* force, courage ; *et elle gouverne* et dispose tout *avec utilité.* Elle est comme une excellente économe qui a l'œil à tout et qui fait profit de tout. Ou suivant Grotius : Elle n'est point vaincue par l'adversité ; mais elle se soutient constamment depuis le commencement jusqu'à la fin, et règle toutes ses affaires avec utilité et profit.

℣. 2. Hanc amavi, etc. Salomon se propose pour exemple à ceux qui souhaitent acquérir la sagesse. La première disposition pour mériter un si grand bien, est de l'aimer ardemment, et de le rechercher avec autant d'empressement que l'on cherche une épouse. Si la sagesse était visible des yeux du corps, dit Platon, elle s'attirerait l'amour et l'estime de tous les hommes. Le Sage, dans ses Proverbes, nous marque en plus d'un endroit, l'ardeur dont il était transporté pour la sagesse. Il la dépeint comme la plus chaste, la plus fidèle, la plus parfaite, la plus aimable de toutes les épouses.

℣. 3. Generositatem illius glorificat, contubernium habens Dei. Le commerce qu'elle a avec Dieu, fait voir la noblesse de son origine. Elle se ressent de la grandeur de sa naissance, et elle fait sentir qu'elle est sortie du sein de la Divinité, par l'union qu'elle conserve avec elle. Autrement : Elle relève l'éclat de celui qui la possède, et le rend illustre par le commerce qu'elle lui procure avec Dieu même.

℣. 4. Doctrix est enim disciplinæ Dei, et electrix operum illius. Elle est parfaitement instruite des secrets de la science divine, et elle s'applique à la considération de ses ouvrages. Le grec (6) : *Elle est comme initiée à la connaissance*

---

(1) *Hugo. Pagn.*

(2) *Catacuzen. Vatab.*

(3) *Bern. lib. de gratia, et libero arbitrio.*

(4) *Aug. Epist. ad Dardan. qu.* I.

(5) Διατείνει δὲ ἀπὸ πέρατος εἰς πέρας εὐρώστως, καὶ διοικεῖ τὰ πάντα χρηστῶς. *Budæus Pandect. et Vat.* Spirat a fine, *etc.* Διαπνεῖ. Elle est comme un air subtil, qui souffle d'une extrémité du monde jusqu'à l'autre.

(6) Μύστις γὰρ ἐστι τῆς τοῦ Θεοῦ ἐπιστήμης, καὶ αἱρετὶς τῶν ἔργων αὐτοῦ.

5. Et si divitiæ appetuntur in vita, quid sapientia locupletius quæ operatur omnia ?

6. Si autem sensus operatur, quis horum quæ sunt magis quam illa est artifex ?

7. Et si justitiam quis diligit, labores hujus magnas habent virtutes : sobrietatem enim et prudentiam docet, et justitiam, et virtutem, quibus utilius nihil est vita hominibus.

8. Et si multitudinem scientiæ desiderat quis, scit præterita, et de futuris æstimat ; scit versutias sermonum, et dissolutiones argumentorum ; signa et monstra scit antequam fiant, et eventus temporum et sæculorum.

5. Si l'on souhaite les richesses de cette vie, qu y a-t-il de plus riche que la sagesse qui fait toutes choses ?

6. Si l'esprit de l'homme fait quelques ouvrages, qui a plus de part qu'elle dans cet art avec lequel toutes choses ont été faites ?

7. Si quelqu'un aime la justice, les grandes vertus sont encore son ouvrage ; c'est elle qui enseigne la tempérance, la prudence, la justice et la force, qui sont les choses du monde les plus utiles à l'homme dans cette vie.

8. Si quelqu'un désire la profondeur de la science, c'est elle qui sait le passé, et qui juge de l'avenir ; elle pénètre ce qu'il y a de plus subtil dans les discours, et de plus difficile dans les arguments ; elle connaît les signes et les prodiges avant qu'ils paraissent, et ce qui doit arriver dans la succession des temps et des siècles.

COMMENTAIRE

des secrets de Dieu, et disciple de ses œuvres. Elle s'y applique ; elle les étudie. Il n'y a que la vraie sagesse qui puisse étudier comme il faut, et pénétrer le secret des merveilles et des ouvrages du Tout-Puissant. La science humaine et la vaine philosophie des païens n'y trouveront que des ténèbres, ou des sujets d'une admiration stérile.

℣. 5. SI DIVITIÆ APPETUNTUR... Salomon connut par expérience que la sagesse enrichit même dans ce siècle, ceux qui la possèdent (1). Mais, pour l'ordinaire, elle inspire plutôt le mépris que l'amour des richesses. Elle apprend à se contenter de peu, et à n'estimer que les vrais biens, qui sont ceux de l'âme. Ce prince si sage demandait simplement à Dieu qu'il lui donnât les choses nécessaires à la vie ; en sorte qu'il ne fût ni pauvre, ni riche (2) : *Mendacitatem, et divitias ne dederis mihi ; sed tantum tribue victui meo necessaria.*

℣. 6. SI AUTEM SENSUS OPERATUR... Si c'est le bon sens et la prudence qui font qu'on réussit dans ce monde, et qu'on acquiert des biens, de la réputation, de l'honneur, qui est plus capable de procurer tous ces avantages que la sagesse ? Ou bien (3) : Si c'est la prudence et l'industrie qui font tant d'excellents ouvrages, peut-on trouver une ouvrière plus accomplie que la sagesse ? Les aut es arts ne servent qu'à une chose, ne nous instruisent que d'une chose ; mais la sagesse est comme l'art universel.

℣. 7. SI JUSTITIAM QUIS DILIGIT, LABORES HUJUS MAGNAS HABENT VIRTUTES. C'est l'objet et la fin propre de la sagesse de rendre les hommes justes et vertueux. Toute sagesse qui ne tend pas à cela, n'est que vanité et que folie.

℣. 8. SI MULTITUDINEM SCIENTIÆ... L'homme aime naturellement savoir ; mais il n'y a aucune connaissance utile et solide que celles que donne la sagesse. Toute étude qui n'est pas conduite par la sagesse, est une vaine curiosité et une perte de temps.

VERSUTIAS SERMONUM. Selon le grec (4) : *Elle sait les tours des discours ;* la rhétorique, dit Grotius ; ou, l'explication des problèmes et des questions difficiles. C'est ainsi que Salomon découvrit laquelle des deux femmes qui s'accusaient d'avoir étouffé leur enfant, était la vraie mère (5).

DISSOLUTIONES ARGUMENTORUM. Le grec à la lettre (6) : *La résolution des énigmes.* Ces sortes de questions énigmatiques et paraboliques, étaient fort en vogue du temps de Salomon. On faisait consister en cela une grande partie de la sagesse. On venait de fort loin lui en proposer, et il en proposait à son tour aux plus habiles dans cette science. Le roi de Tyr (7) et la reine de Saba (8) sont les plus célèbres parmi ceux qui lui demandèrent la solution de plusieurs questions obscures et énigmatiques.

SIGNA, ET MONSTRA SCIT ANTEQUAM FIANT. Le savant prévoit dans une certaine mesure les éclipses du soleil et de la lune, le chaud et le froid, les tremblements de terre, les tempêtes, la fertilité ou la stérilité de la terre, les changements de l'air, les symptômes des maladies. Tout ce qui n'est pas au-dessus des connaissances humaines et naturelles, est de son ressort. Anciennement ces connaissances, qui sont aujourd'hui assez communes, étaient extrêmement rares ; et l'ignorance des peuples était telle, qu'ils regardaient toutes les éclipses, comme autant de prodiges. Plutarque, dans la vie de Nicias, dit qu'Anaxagore et les premiers qui découvrirent la cause de ces phénomènes, n'osaient en parler en public, de peur que

(1) *Vide Prov.* VIII. 18. *et Sap.* VII. 8. 9. *et* III. *Reg.* III. 11. 12. *etc. et.* X. 27.

(2) *Prov.* XXX. 8.

(3) Εἰ δὲ φρόνησις ἐργάζεται, τίς τῶν ὄντων αὐτῆς μᾶλλον ἐστι τεχνίτης.

(4) Ἐπίσταται στροφὰς λόγων.

(5) III. *Reg.* III. 27.

(6) Λύσεις αἰνιγμάτων.

(7) *Joseph. Antiq. l.* VIII. *c.* 2.

(8) III. *Reg.* X. 1.

9. Proposui ergo hanc adducere mihi ad convivendum, sciens quoniam mecum communicabit de bonis, et erit allocutio cogitationis et tædii mei.

10. Habebo propter hanc claritatem ad turbas, et honorem apud seniores juvenis ;

11. Et acutus inveniar in judicio ; et in conspectu potentium admirabilis ero, et facies principum mirabuntur me ;

12. Tacentem me sustinebunt, et loquentem me respicient, et sermocinante me plura, manus ori suo imponent.

13. Præterea habebo per hanc immortalitatem, et memoriam æternam his qui post me futuri sunt relinquam.

9. J'ai donc résolu de la prendre avec moi pour la compagne de ma vie, sachant qu'elle me fera part de ses biens, et que, dans mes peines et dans mes ennuis, elle sera ma consolation.

10. Elle me rendra illustre parmi les peuples ; et, quoique jeune, je serai honoré des vieillards ;

11. On reconnaîtra la pénétration de mon esprit dans les jugements ; les plus puissants seront surpris, lorsqu'ils me verront ; et les princes témoigneront leur admiration sur leurs visages.

12. Quand je me tairai, ils attendront que je parle ; quand je parlerai, ils me regarderont attentivement; et quand je m'étendrai dans mes discours, ils mettront la main sur leur bouche.

13. C'est elle aussi qui me donnera l'immortalité, et c'est par elle que je rendrai la mémoire de mon nom éternelle dans la postérité.

COMMENTAIRE

le peuple ne les regardât comme athées ou comme magiciens. Ils n'en instruisaient leurs disciples qu'en secret et de vive voix, jamais par écrit. Il est à remarquer que le Sage nomme ici toutes ces choses, *signa et monstra,* des signes et des prodiges.

Eventus temporum et sæculorum. Le Sage pénètre dans l'avenir, et prévoit les changements qui arriveront dans les états, par la profonde connaissance qu'il a des intérêts des princes, du tempérament des nations, de la bonne ou mauvaise constitution des lois, et des coutumes des royaumes. Il tire des inductions pour l'avenir, de ce qui est arrivé dans les siècles passés. Il possède tous les secrets de la plus fine politique ; il est en état de les faire jouer, et de conduire les plus délicates entreprises.

℣. 9. Erit allocutio cogitationis et tædii. *Dans mes ennuis et dans mes peines, elle sera ma consolation,* ou, *mon exhortation,* selon le grec (1). Elle me parlera, elle me consolera ; je la consulterai et lui ouvrirai mon cœur. Les Hébreux disent *parler au cœur* (2), pour consoler. *Allocutio* a rapport à cette manière de parler.

℣. 10. Claritatem ad turbas... Quoiqu'il fût monté assez jeune sur le trône, Salomon acquit d'abord un très haut degré d'autorité sur ses peuples et sur les étrangers, par la seule réputation de sa sagesse tout extraordinaire.

℣. 11. Acutus inveniar in judicio. Rien ne contribua davantage à affermir Salomon dans son royaume, et à lui attirer l'estime et la vénération des peuples, que le bruit du fameux jugement qu'il rendit entre ces deux femmes dont on a déjà parlé (3) : *Tout Israël apprit le jugement que le roi avait rendu ; et ils furent saisis de crainte, voyant que la sagesse de Dieu,* qu'une sagesse profonde et divine, *était en lui, pour exercer le jugement.*

℣. 12. Tacentem me sustinebunt ; loquentem me respicient. Personne ne parla jamais mieux, et ne fut écouté avec plus de plaisir et de respect, que Salomon : *Toute la terre,* dit l'Écriture (4), *désirait voir le visage de Salomon, pour écouter la sagesse que Dieu avait mise dans son cœur.* Et dans un autre endroit (5) : *On venait de tous côtés pour entendre la sagesse de Salomon, et tous les rois qui apprenaient ce que la renommée en publiait, envoyaient pour en savoir des nouvelles.* C'est cette réputation qui y attira la reine de Saba. Job, parlant du temps de sa prospérité, dit de soi-même à peu près les mêmes choses que Salomon (6) : *Autrefois,* dit-il, *les princes cessaient de parler, et mettaient le doigt sur leur bouche ; les grands retenaient leur voix, et leur langue s'attachait à leur palais ; l'oreille qui m'écoutait, me comblait de bénédictions, etc.* Et Isaïe, en décrivant la venue du Messie (7) : *Les rois se tiendront la bouche en sa présence ; car ceux qui n'avaient point entendu parler de lui, le verront.*

℣. 13. Habebo per hanc immortalitatem. Si l'homme est sensible au plaisir de laisser après sa mort une réputation immortelle, la voie la plus courte et la plus sûre pour y parvenir, est celle de la sagesse. Salomon a eu cet avantage par dessus une infinité de princes et de conquérants ; et sa mémoire serait encore infiniment plus glorieuse, s'il n'avait point été infidèle au don de la sagesse qu'il avait reçu de Dieu. Il faut se souvenir qu'il est censé parler dans tout ce livre aux rois et aux grands, dans qui l'amour de la gloire et de la réputation est plus fort, plus vif que dans les autres hommes. Si vous aimez la gloire et une réputation solide, aimez la sagesse.

(1) Παραίνεσις φροντίδων καὶ λύπης.
(2) *Genes.* XXXIV. 3. - *Isai.* XL. 2.
(3) III. *Reg.* IV. 28.
(4) III. *Reg.* X. 24.
(5) III. *Reg.* III.
(6) *Job.* XXIX. 9. 10. — (7) *Isai.* LII. 15.

14. Disponam populos, et nationes mihi erunt subditæ.

15. Timebunt me audientes reges horrendi. In multitudine videbor bonus, et in bello fortis.

16. Intrans in domum meam, conquiescam cum illa : non enim habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiam et gaudium.

17. Hæc cogitans apud me et commemorans in corde meo, quoniam immortalitas est in cognatione sapientiæ,

18. Et in amicitia illius delectatio bona, et in operibus manuum illius honestas sine defectione, et in certamine loquelæ illius sapientia, et præclaritas in communicatione sermonum ipsius, circuibam quærens, ut mihi illam assumerem.

19. Puer autem eram ingeniosus, et sortitus sum animam bonam.

20. Et cum essem magis bonus, veni ad corpus incoinquinatum.

14. Par elle je gouvernerai les peuples, et les nations me seront soumises.

15. Les rois les plus redoutables craindront, lorsqu'ils entendront parler de moi ; je ferai voir que je suis bon à mon peuple, et vaillant dans la guerre.

16. Entrant dans ma maison, je trouverai mon repos avec elle ; car sa conversation n'a rien de désagréable, ni sa compagnie rien d'ennuyeux ; mais on n'y trouve que de la satisfaction et de la joie.

17. Ayant donc pensé à ces choses, et les ayant méditées dans mon cœur, considérant que je trouverais l'immortalité dans l'union avec la sagesse,

18. Une joie pure dans son amitié, des richesses inépuisables dans les ouvrages de ses mains, l'intelligence dans ses conférences et ses entretiens, et une grande gloire dans la communication de ses discours ; j'allai la chercher de tous côtés, afin de la prendre pour ma compagne.

19. J'étais un enfant bien né, et j'avais reçu de Dieu une bonne âme :

20. Et devenant bon de plus en plus, j'ai réussi à posséder un corps sans souillure.

COMMENTAIRE

℣. 14. DISPONAM POPULOS. C'est par la sagesse que les rois gouvernent et que les législateurs donnent de justes lois (1) : *Per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt.*

℣. 15. TIMEBUNT ME REGES. Le moyen le plus efficace qu'un prince puisse employer pour contenir ses voisins dans le respect et dans la crainte, n'est pas tant la force et le nombre des troupes, que la sagesse et la justice. Quand ceux qui gouvernent n'ont que la valeur et la force en partage, leur puissance et leur autorité ne sont point de longue durée.

IN MULTITUDINE VIDEBOR BONUS, ET IN BELLO FORTIS. Voilà les deux qualités les plus essentielles à un prince ; la clémence, la bonté, la douceur dans le gouvernement de son peuple, et la valeur dans les expéditions militaires. Alexandre le Grand (2) avait toujours dans la bouche une belle maxime d'Homère (3), toute semblable à celle de Salomon : *Un prince doit joindre ces deux qualités : bon prince et vaillant guerrier.* Virgile a voulu imiter la même pensée par ces paroles (4) :

Parcere subjectis, et debellare superbos.

℣. 17. IMMORTALITAS EST IN COGNATIONE SAPIENTIÆ. L'auteur a déjà dit la même chose au verset 13. L'édition de Sixte V et celle de Complute lisent : *Quoniam immortalis est in cogitatione sapientia :* La sagesse est immortelle dans sa pensée.

℣. 18. HONESTAS SINE DEFECTIONE. On a remarqué déjà que, dans le style du traducteur latin de ce livre, *honestas* se met pour les richesses. Le grec porte (5) : *Des richesses qui ne manquent jamais.*

℣. 19. PUER ERAM INGENIOSUS, ET SORTITUS SUM ANIMAM BONAM. *J'étais un enfant bien né* (6). L'auteur se sert exprès du terme *sortitus sum,* j'ai reçu par le sort, et par un effet tout gratuit de la bonté de Dieu, pour exclure toute idée de mérite précédent, dit saint Augustin (7) : *Ad auferendam suspicionem præcedentium meritorum, sortis nomen accersit.* L'auteur fait dire ici à Salomon que Dieu lui donna d'heureuses dispositions naturelles pour les sciences et pour la sagesse (8) : car dans cela, comme dans tout le reste, il y entre beaucoup du tempérament ; et Dieu, dont la sagesse est infinie, dispose les moyens naturels pour parvenir à ses fins même surnaturelles. Il donne une facilité d'apprendre, de concevoir, de parler ; une humeur douce, modérée, une certaine bonté de tempérament à ceux qu'il destine à des fonctions qui ont besoin de ces qualités. L'homme les perfectionne par le travail et par l'étude, Dieu les achève par sa grâce.

℣. 20. ET CUM ESSEM MAGIS BONUS, VENI AD CORPUS INCOINQUINATUM. Ayant reçu de Dieu une bonne âme, une âme d'un bon naturel, plus subtile, plus ingénieuse, d'une plus vaste capacité ; en un mot, mieux disposée qu'une autre à recevoir les instructions de la sagesse, et les lumières du Seigneur ; avec cela, j'ai reçu de Dieu un corps moins corrompu, moins porté au mal que beau-

(1) *Prov.* VIII. 15.
(2) *Pluta ch. Moral.*
(3) *Homer.*
Ἀμφότερον, βασιλεύς ἀγαθὸς, κρατερόστ' αἰχμητής.
(4) *Æneid.* VI.
(5) Πλοῦτος ἀνέκλειπής.
(6) C'est la propre signification d'*ingeniosus,* en cet endroit, comme il paraît par le grec, Παῖς ἤμην εὐφυής.
(7) *Aug. de Genes. ad litt. l.* x. *c.* 18.
(8) *Vide Dionys. Pined. Jansen. Lorin. Cornel.*

21. Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det ; et hoc ipsum erat sapientiæ, scire cujus esset hoc donum : adii Dominum, et deprecatus sum illum, et dixi ex totis præcordiis meis :

21. Et comme je savais que je ne pouvais avoir la continence, si Dieu ne me la donnait (et c'était déjà un effet de la sagesse de savoir de qui je devais recevoir ce don), je m'adressai au Seigneur, je lui fis ma prière, et je lui dis de tout mon cœur :

COMMENTAIRE

coup d'autres, dont la plupart apportent en naissant des penchants vicieux, des inclinations au désordre, à la débauche, au libertinage. L'auteur de ce livre semble supposer en cet endroit, la préexistence des âmes avant la formation des corps ; sentiment qui a été suivi autrefois par Origène, et encore depuis par quelques autres (1); mais qui est aujourd'hui abandonné. Mais dans la rigueur, on ne peut pas inférer cela de ses paroles. Il distingue seulement les instants divers de la production de ces deux substances, du corps et de l'âme ; et il discerne les qualités et les propriétés différentes de l'une et de l'autre.

L'auteur suppose aussi que toutes les âmes et tous les corps ne sont pas également disposés au bien, à la science, à la vertu, à la sagesse ; que certaines âmes sont plus grossières, plus stupides, plus indociles que d'autres ; et qu'il y a des corps plus corrompus, plus portés à certains vices, et qui ont de plus grandes oppositions à la pratique de la vertu, à l'étude de la sagesse, à une vie réglée, que quelques autres. C'est aussi l'opinion d'un très grand nombre de théologiens (2), et celle de saint Augustin même, qui dit (3) : *Cujus occulto judicio, nec injusto, alii fatui, alii tardissimi ingenii, et ad intelligendum quodammodo plumbei ; alii obliviosi, alii acuti, memoresque nascuntur ; alii utroque munere præditi.*

Mais on ne doit point pas pousser ce principe jusqu'à prétendre avec les Pélagiens, qu'il y ait dans les âmes des semences naturelles de vertu ; ou avec d'autres hérétiques, que les unes sont moins infectées du péché originel, et les autres plus ; et qu'ainsi la peine du péché d'Adam ne se communique pas d'une manière égale à toute la masse de ses descendants ; car la foi nous enseigne que nous naissons tous sans distinction enfants de péché et enfants de colère ; que tous les hommes meurent en Adam, comme tous reçoivent la vie en Jésus-Christ et que, comme le baptême efface, dans tous ceux qui le reçoivent, le péché originel, aussi tous ceux qui ne le reçoivent pas, en demeurent infectés et sujets à tous les maux qui en sont les suites. On peut ainsi traduire le grec de ce verset et du précédent (4) : *J'étais un enfant bien né, et j'ai reçu une bonne âme* (verset 20). *Ou plutôt étant bon, je suis entré dans un corps qui n'était point corrompu.* Ces deux versets ne disent que la même chose ; mais le second l'exprime d'une façon plus régulière et plus juste.

℣. 21. QUONIAM ALITER NON POSSEM ESSE CONTINENS, NISI DEUS DET... Le terme grec que nous traduisons par *continens*, peut signifier trois choses. 1° (5) Je ne pouvais posséder la sagesse. 2° Je ne pouvais obtenir ce que je désirais. 3° Être continent et chaste. Dans tous ces trois sens, il est vrai de dire que nous ne pouvons rien sans le secours du Seigneur. Le premier sens est le plus naturel. Voyant que, de moi-même et par mes forces, je ne pouvais obtenir la sagesse, je l'ai demandée à Dieu (6). Quelques pères (7) et plusieurs commentateurs (8) l'expliquent dans un sens très juste et très vrai, mais qui n'est point si littéral, de l'impuissance où l'homme est de garder la continence et la chasteté, sans la grâce de Jésus-Christ. Le chapitre suivant contient la prière de Salomon ; et on voit qu'elle tend toute à demander la sagesse.

(1) *Origenes, et Hebræi non pauci apud Grot. hic. et ad Joan.* IX. 2. *Vide et Synes. in Epistolis.*

(2) *Magist. Sentent. in* II. *dist.* 32. *et ibid. Bonavent. Albert. Richardus. Joan. Major Capreolus. Ægidius. Cajet. Testat alii apud Cornel. hic. Academia Pariensis. apud Henric. Gandav. quod libet* III. *qu.* 5. Si quis dixerit omnes animas ab origine esse æquales, errat quoniam alias anima Christi non esset perfectior quam anima Judæ.

(3) *Aug. contra Julian. l.* IV. *c.* 3.

(4) 19. Παῖς ἤμην εὐφυής, ψυχῆς τε ἔλαχον ἀγαθῆς. 20. Μᾶλλον δὲ ἀγαθὸς ὤν, ἦλθον εἰς σῶμα ἀμίαντον. *Vide Jans. et Valab.*

(5) Ὅτι οὐκ ἄλλως ἔσομαι ἐγκρατής.

(6) *Ita Vatab. Jans. Catacuzen. Osor. Castrens. Cornel. alii.*

(7) *Tertull. de Velandis virginib. c.* 13. - *Aug. Confess. l.* VI. *c.* 11. *et ep.* LXXXIX. *qu.* 2. - *Prosper. contra Collator. c.* 36.

(8) *Glossa. Dionys. Holkot. Hugo, etc.*

CHAPITRE IX

Prière de Salomon pour demander à Dieu la sagesse. La sagesse est nécessaire pour gouverner les autres et pour se conduire soi-même.

1. Deus patrum meorum, et Domine misericordiæ, qui fecisti omnia verbo tuo,

2. Et sapientia tua constituisti hominem, ut dominaretur creaturæ quæ a te facta est ;

3. Ut disponat orbem terrarum in æquitate et justitia, et in directione cordis judicium judicet :

4. Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam, et noli me reprobare a pueris tuis,

1. Dieu de mes pères. Dieu de miséricorde, qui avez tout fait par votre parole,

2. Qui avez formé l'homme par votre sagesse, afin qu'il eût la domination sur les créatures que vous avez faites ;

3. Afin qu'il gouvernât le monde dans l'équité et dans la justice, et qu'il prononçât les jugements avec un cœur droit ;

4. Donnez-moi cette sagesse qui est assise auprès de vous sur votre trône, et ne me rejetez pas du nombre de vos enfants,

COMMENTAIRE

℣. 1. Deus patrum meorum. Voici la prière dont il est parlé à la fin du chapitre précédent. C'est la paraphrase de celle qui se lit au troisième livre des Rois, chapitre III, 6 et suivants. L'auteur de ce livre développe ici la pensée de Salomon, et y ajoute plusieurs choses qui reviennent à son dessein d'instruire les rois, de leur inspirer l'amour de la sagesse, de la vertu, de la justice, et de les éloigner de la violence, de l'injustice, du dérèglement. Cette prière ou ce discours continue dans tout le reste du livre.

℣. 2. Sapientia tua constituisti hominem, ut dominaretur... Le Seigneur a créé l'univers par sa Sagesse, par son Verbe, par son Fils. C'est ce qui est marqué dans un grand nombre de passages de l'Écriture (1). L'homme a été créé à l'image du Créateur, pour exercer en sa place sur la terre une domination sur tous les animaux (2). Ces grandes vérités, qui sont le fondement de toute la morale et la source de nos obligations, ne sauraient être trop souvent inculquées ; et c'est avec beaucoup de raison que le Sage les rappelle ici au commencement de sa prière.

℣. 3. Ut disponat orbem terrarum in æquitate (3). Dieu n'a pas rendu l'homme maître et dominateur absolu des créatures ; il s'est réservé le droit de lui commander, et il l'a assujetti à suivre les lois de la justice, de la vérité, de la sagesse dans l'empire qu'il exerce sur ses semblables et sur les autres créatures. Il n'en peut user que dans la dépendance et suivant l'ordre du premier Maître.

℣. 4. Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam. *Donnez-moi cette sagesse qui est presente devant votre trône ;* qui est toujours en votre présence, qui préside à tous vos conseils et à tout ce que vous faites. Le grec (4) : *Donnez-moi la sagesse qui est assise auprès de vous sur votre trône ;* qui est, pour ainsi dire, la conseillère de vos jugements. Il fait allusion à ce qui se passe dans les tribunaux des juges, ou dans les conseils des princes. Les présidents ne jugent pas seuls ; ils ont des conseillers et des assesseurs. Les rois ne prennent pas non plus leur résolution sans conseil. Dans le ciel, c'est la Sagesse qui assiste aux délibérations, s'il est permis de se servir de ce terme. Salomon, prévenu de la haute idée de sa dignité de roi et de juge d'Israël, ne demande pas moins que la Sagesse de Dieu même, pour assistante et pour conseillère. Dans ce livre et dans celui des Proverbes, l'écrivain sacré ne distingue pas toujours la Sagesse incréée et éternelle, d'avec la sagesse humaine et créée (5). Les païens donnaient pour conseillères ou pour assistantes à Jupiter l'équité et la justice : *Thémis* et *Diké*.

Noli me reprobare a pueris tuis. *Ne me rejetez point du nombre de vos enfants* ou *de vos serviteurs* (6) ; de ceux que vous employez à rendre la justice aux hommes et à les gouverner. Ou : Ne me retirez point les grâces que vous faites à vos amis et à vos enfants. Ou enfin : Ne me rejetez point du nombre de ceux qui ont mérité vos bonnes grâces ; mes pères, les patriarches qui ont été vos enfants privilégiés, vos serviteurs fidèles :

(1) *Vide Genes.* I. 3. *et sequ.* - *Psal.* XXXII. 9. - *Joan.* I. 3. - *Prov.* VIII. 30. 31.

(2) *Genes.* I. 26. 28.

(3) Ἐν ὁσιότητι.

(4) Δός μοι τὴν τῶν σῶν θρόνων πάρεδρον σοφίαν.

(5) Voyez le chap. VI. 13. *et sequ. et* VIII. 7. *et sequ.* - *Prov.* I. 20. *et seq.* II. 1. *et seq.* VIII. 1... 12. 13. 27. 28. *et seq.*

(6) Μή με ἀποδοκιμάσῃς ἐκ παίδων σου.

5. Quoniam servus tuus sum ego, et filius ancillæ tuæ ; homo infirmus, et exigui temporis, et minor ad intellectum judicii et legum.
6. Nam et si quis erit consummatus inter filios hominum, si ab illo abfuerit sapientia tua, in nihilum computabitur.
7. Tu elegisti me regem populo tuo, et judicem filiorum tuorum et filiarum ;
8. Et dixisti me ædificare templum in monte sancto tuo, et in civitate habitationis tuæ altare, similitudinem tabernaculi sancti tui quod præparasti ab initio ;
9. Et tecum sapientia tua quæ novit opera tua, quæ et affuit tunc cum orbem terrarum faceres, et sciebat quid esset placitum oculis tuis, et quid directum in præceptis tuis.
10. Mitte illam de cælis sanctis tuis, et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te ;

5. Parce que je suis votre serviteur et le fils de votre servante, un homme faible, qui dois vivre peu, et qui suis peu capable d'entendre les lois et de bien juger ;
6. Car, quelqu'un paraîtrait-il consommé parmi les enfants des hommes, il ne sera néanmoins considéré comme rien, si votre sagesse n'est point en lui.
7. Vous m'avez choisi pour être le roi de votre peuple, et le juge de vos fils et de vos filles.
8. Et vous m'avez commandé de bâtir un temple sur votre montagne sainte, et, dans la cité où vous habitez, un autel qui fût fait sur le modèle de ce tabernacle saint que vous avez préparé dès le commencement.
9. Et avec vous est votre sagesse, qui connaît vos ouvrages, qui était présente lorsque vous formiez le monde, et qui sait ce qui est agréable à vos yeux, et quelle est la rectitude de vos préceptes.
10. Envoyez-la du ciel, votre sanctuaire, et du trône de votre grandeur, afin qu'elle soit et qu'elle travaille avec moi, et que je sache ce qui vous est agréable ;

COMMENTAIRE

Que je marche sur leurs traces et que j'aie part à la même faveur que vous leur avez faite.

ỳ. 5. MINOR AD INTELLECTUM JUDICII ET LEGUM. Salomon, dans la prière qu'il fait dans les livres des Rois (1), dit à Dieu : *Seigneur, vous m'avez établi sur le trône de David mon père, et je ne suis qu'un enfant, qui ignore mon entrée et ma sortie ; et votre serviteur est au milieu de votre peuple ; de ce peuple innombrable, qui ne peut être compté à cause de sa multitude.* Ici, il dit qu'il est fort au-dessous de la capacité qu'il lui faudrait, pour connaître les lois qu'il doit suivre et les jugements qu'il doit rendre à son peuple.

ỳ. 6. NAM ET SI QUIS CONSUMMATUS INTER FILIOS HOMINUM... Le monde a eu ses sages qu'il a révérés, et leur vertu lui a paru consommée ; mais toute leur sagesse disparaît devant la vôtre, et elle est convaincue par vous d'être une folie aveugle et présomptueuse.

Cette parole se vérifie encore dans l'Église même. Quand un homme paraîtrait consommé en science et même en vertu, quand il aurait le don de prophétie, quand il pénètrerait tous les mystères, quand il ferait des miracles jusqu'à transporter les montagnes, quand il distribuerait tout son bien aux pauvres ; s'il n'avait point en lui la sagesse de Dieu qui est inséparable de la charité, il pourrait être, nous dit saint Paul (2), grand devant les hommes, mais il ne serait rien devant Dieu.

ỳ. 7. JUDICEM FILIORUM TUORUM. Le nom de *juge* est équivalent à celui de roi, en cet endroit, comme en plusieurs autres de l'Écriture. La première fonction des princes est de juger les peuples. Ce devoir les avertit de l'équité et de la justice qu'ils doivent observer dans leur conduite. L'autorité qu'ils exercent est une autorité de juge ; éclairée, équitable, sans passion, sans faveur. Ce n'est pas sans dessein que le Sage ajoute *de vos fils et de vos filles.* Les peuples sont à Dieu, qui est leur Père commun. Les rois doivent les traiter avec la sagesse, la discrétion, la clémence, la douceur qui sont dues aux enfants et aux serviteurs de Dieu même.

ỳ. 8. DIXISTI ME ÆDIFICARE TEMPLUM... Une autre raison qui m'oblige à vous demander la sagesse, c'est que vous m'avez destiné pour vous bâtir un temple et un autel, sur le modèle du tabernacle et de l'autel que Moïse vous érigea dans le désert. En effet, le temple que bâtit Salomon, avait un rapport très sensible à cet ancien tabernacle. On y voyait le parvis des prêtres, l'autel des holocaustes, des bassins pour nettoyer les victimes, et pour laver les pieds et les mains des prêtres, *un sanctuaire*, où était l'arche du Seigneur ; *un Saint* avec l'autel des pains de proposition, et celui des parfums. Le temple était plus vaste, plus riche, plus solide, plus magnifique ; mais la disposition était à peu près la même. On n'y voit de différence que le parvis des prêtres, distinct de celui du peuple. Dans le désert, tout le camp était regardé comme le parvis du peuple ; le camp du Seigneur et de ses prêtres était le parvis du tabernacle.

ỳ. 9. ET TECUM SAPIENTIA TUA... Il demande que Dieu lui communique pour construire le temple, la même sagesse qui l'accompagnait dans le commencement, lorsqu'il créa le monde. Voyez *Prov.* VIII, 22, 23 et suiv. Cette prière montre la haute idée qu'il avait de la Majesté de Dieu, et de l'intelligence qui lui était nécessaire pour conduire une si glorieuse entreprise (verset 10). *Envoyez-la moi, afin qu'elle soit avec moi, et qu'elle travaille avec moi*, qu'elle préside à cet important ouvrage.

ỳ. 10. DE CÆLIS SANCTIS TUIS. Les auteurs sacrés emploient souvent cette expression (3), pour

(1) III. *Reg.* III. 7. 8.
(2) I. *Cor.* III. 2.

(3) *Psal.* X. 5 ; XIX. 7 ; LXVII. 6 - *Psal.* XXI. 4 ; CI. 20 ; CIX. 3 ; CL. 1.

11. Scit enim illa omnia, et intelligit, et deducet me in operibus meis sobrie, et custodiet me in sua potentia.

12. Et erunt accepta opera mea ; et disponam populum tuum juste, et ero dignus sedium patris mei.

13. Quis enim hominum poterit scire consilium Dei ? aut quis poterit cogitare quid velit Deus ?

14. Cogitationes enim mortalium timidæ, et incertæ providentiæ nostræ ;

15. Corpus enim quod corrumpitur aggravat animam, et terrena inhabitatio deprimit sensum multa cogitantem.

16. Et difficile æstimamus quæ in terra sunt, et quæ in prospectu sunt invenimus cum labore : quæ autem in cælis sunt quis investigabit ?

17. Sensum autem tuum quis sciet, nisi tu dederis sapientiam, et miseris spiritum sanctum tuum de altissimis,

11. Car elle a la science de l'intelligence de toutes choses ; elle me conduira dans mes œuvres avec circonspection, et me protègera par sa puissance.

12. Ainsi mes actions vous seront agréables ; je conduirai votre peuple avec justice, et je serai digne du trône de mon père ;

13. Car qui est l'homme qui puisse connaître les desseins de Dieu ? ou qui pourra pénétrer ses volontés ?

14. Les pensées des hommes sont timides, et nos prévoyances sont incertaines ;

15. Parce que le corps qui se corrompt appesantit l'âme ; et cette demeure terrestre abat l'esprit par une multitude de soins.

16. Nous ne comprenons que difficilement ce qui se passe sur la terre ; et nous ne discernons qu'avec peine ce qui est devant nos yeux ; mais qui pourra découvrir ce qui se passe dans le ciel ?

17. Et qui pourra connaître votre pensée, Seigneur, si vous ne donnez vous-même la sagesse, et si vous n'envoyez votre Esprit saint du plus haut des cieux,

COMMENTAIRE

marquer que le ciel est le vrai sanctuaire où réside la Divinité, et le sanctuaire du temple n'en était que la figure.

℣. 11. DEDUCET ME SOBRIE. *Elle me conduira avec circonspection*, avec prudence, modération. Sous sa conduite, je garderai la modération, et je ne m'oublierai jamais de mes devoirs.

℣. 12. ET ERUNT ACCEPTA OPERA MEA... Salomon ne parle ici que de se rendre digne du trône de David son père ; mais les princes de l'Église doivent travailler à se rendre dignes du trône de Dieu même, puisque Jésus-Christ a dit qu'il fera asseoir sur son trône celui qui vaincra en ce monde (1), et qui fera la volonté de son Père.

Il n'appartient qu'à Dieu de promettre une si haute récompense à ceux qui le servent. C'est un crime que de prétendre s'asseoir avec son roi sur un même trône ; et c'est être, au contraire, ennemi de Jésus-Christ, que de ne pas travailler à se rendre digne d'avoir place sur son trône, et de devenir le compagnon de sa gloire. C'est ce qui a fait dire aux saints, qu'il n'y a rien de si ambitieux ni de si élevé que l'humilité chrétienne ; et que la bassesse sera dans l'enfer, et l'orgueil dans le paradis.

℣. 13. QUIS ENIM POTERIT SCIRE CONSILIUM DEI ? Sans votre lumière intérieure et surnaturelle, sans une sagesse infuse et divine, qui peut pénétrer vos desseins et connaître vos volontés ? Donnez-moi donc votre Esprit saint afin que je puisse dignement remplir mes devoirs, et exécuter vos volontés. Comparez ce passage à Isaïe, XL, 13, 14. et *Rom.* XI, 34, et I. *Cor.* II, 16.

℣. 14. COGITATIONES MORTALIUM TIMIDÆ, ET INCERTÆ PROVIDENTIÆ NOSTRÆ. Nos projets, nos desseins, nos résolutions sont timides, parce que nous manquons de lumières pour en prendre de sûres, et de force pour exécuter celles que nous aurions prises. Nos prévisions sont incertaines, nos pensées trompeuses (2), nos raisons sujettes à erreur. Il n'y a que votre Sagesse, ô mon Dieu, qui soit capable de fixer nos irrésolutions et de nous détromper de nos erreurs.

℣. 15. CORPUS QUOD CORRUMPITUR, AGGRAVAT ANIMAM. Les Pythagoriciens disaient que le corps est le vase ou le tombeau de l'âme (3) ; qu'il en est la première maladie. Platon l'a dit après eux (4) ; et saint Paul (5) dit que le corps est comme la tente, ou la maison de l'âme : *Nous savons que si cette maison terrestre de notre demeure se corrompt, nous en avons une autre incorruptible dans le ciel.*

TERRENA INHABITATIO DEPRIMIT SENSUM MULTA COGITANTEM. Notre corps, qui est une maison de boue, abat notre âme, qui est une substance spirituelle et pensante. Virgile (6) :

..... Quantam non noxia corpora tardant,
Terrenique hebetant artus, moribundaque membra.

Et Horace (7) :

. . . . Quin corpus onustum
Hesternis vitiis, animam quoque prægravat una,
Atque affigit humo divinæ particulam auræ.

℣. 17. SENSUM TUUM QUIS SCIET, NISI TU DEDERIS SAPIENTIAM ? Vous voulez, Seigneur, que nous exécutions vos ordres. C'est de nous principalement, qui sommes établis pour gouverner votre peuple, que vous demandez une connaissance

(1) *Apoc.* III. 21.
(2) Λογισμοὶ γὰρ θνητῶν δειλοὶ, καὶ ἐπισφαλεῖς αἱ ἐπίνοιαι ἡμῶν.
(3) *Vide Grot. hic.*
(4) *Plato. Axiocho.*
(5) II. *Cor.* V. I. 4.
(6) *Virgil. Æneid.* VI.
(7) *Horat.*

18. Et sic correctæ sint semitæ eorum qui sunt in terris, et quæ tibi placent didicerint homines ?

19. Nam per sapientiam sanati sunt quicumque placuerunt tibi, Domine, a principio.

18. Afin qu'il redresse les sentiers de ceux qui sont sur la terre, et que les hommes apprennent ce qui vous est agréable ?

19. Car c'est par la sagesse, Seigneur, qu'ont été guéris tous ceux qui vous ont plu dès le commencement.

COMMENTAIRE

plus parfaite de vos desseins. Les paroles d'un roi devraient être autant d'oracles (1) ; et il devrait être au milieu de son peuple comme l'ange de Dieu (2), ou comme le Seigneur lui-même, dont il tient la place, et dont il représente la personne. Mais qui est capable de cela, Seigneur, sans le secours de votre Esprit et de votre Sagesse ?

℣. 18. Et sic correctæ sint semitæ eorum. Tous ceux dont la vie a été pure, et dont les mœurs vous ont été agréables, n'ont joui de ces avantages que par le secours de votre Sagesse, qui les a instruits et dirigés. C'est par elle qu'ont été guéris tous ceux qui ont évité la mort dès le commencement (verset 19) : *Per sapientiam sanati sunt, quicumque placuerunt tibi a principio*. Les anciens patriarches qui ont vécu avant et après le déluge, qui ont évité la corruption générale des hommes et les châtiments dont vous les avez punis, ne l'ont fait que par votre Sagesse et par votre Esprit, qui les a prévenus, conduits, éclairés.

(1) *Prov.* XVI. 10. Divinatio in labiis regis.

(2) II. *Reg.* XIV. 17. 20. *et* XIX. 27.

CHAPITRE X

Merveilles opérées par la sagesse depuis le commencement du monde, en la personne d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Jacob, de Joseph, de Moïse, et en faveur des Israélites.

1. Hæc illum qui primus formatus est a Deo pater orbis terrarum, cum solus esset creatus, custodivit ;

2. Et eduxit illum a delicto suo, et dedit illi virtutem continendi omnia.

3. Ab hac ut recessit injustus, in ira sua, per iram homicidii fraterni deperiit.

4. Propter quem cum aqua deleret terram, sanavit iterum sapientia, per contemptibile lignum justum gubernans.

1. C'est elle qui conserva celui que Dieu avait formé le premier pour être le père du monde, ayant d'abord été créé seul.

2. C'est elle aussi qui le tira de son péché, et qui lui donna la force de gouverner toutes choses.

3. Lorsque l'injuste, dans sa colère, se sépara d'elle, il périt malheureusement par la fureur qui le rendit le meurtrier de son frère.

4. Et lorsque le déluge inonda la terre, à cause de lui, la sagesse sauva encore le monde, en dirigeant le juste sur les eaux dans un bois méprisable.

COMMENTAIRE

℣. 1. Hæc illum qui primus formatus est... *C'est elle qui conserva celui qui avait été formé le premier*, pour être le père des vivants. C'est votre Sagesse, ô mon Dieu, qui conserva Adam seul et sans armes, au milieu de tous les animaux, par l'ascendant que vous lui aviez donné sur toutes les bêtes, et par les lumières dont vous l'aviez rempli. Vous lui aviez fourni les secours et les aliments nécessaires pour sa nourriture, et vous l'aviez garanti des dangers du dehors et de la maladie, afin qu'il pût produire des hommes semblables à lui, pour la gloire de votre nom. Ce chapitre est une continuation de la prière du Sage. En même temps, c'est, pour ceux à qui il adresse ce livre, une instruction dans laquelle il leur montre l'utilité de la sagesse dans tous les temps.

℣. 2. Eduxit illum a delicto suo. Moïse, dans la Genèse, nous marque la chute d'Adam ; mais il ne dit rien de bien exprès sur sa pénitence. Le Sage en cet endroit supplée au récit de Moïse. Il nous apprend que Dieu lui donna la sagesse, et lui inspira la douleur et le repentir de son péché. Les pères et les docteurs tiennent communément qu'Adam a fait pénitence, et qu'il est le premier des prédestinés. C'est l'opinion constante de l'Église.

Dedit illi virtutem continendi omnia. *Il lui donna la force de gouverner toutes choses*, ou de dominer sur toutes les créatures. Avant son péché, toutes choses lui étaient soumises ; il exerçait sur elles un empire libre, aisé, agréable, volontaire, tant de sa part, que de la leur ; mais depuis sa chute, il ne conserva qu'avec peine le reste de domaine que Dieu lui avait laissé. Il fallut employer toute sa sagesse, toute son industrie, toute sa force, pour dompter et pour apprivoiser les animaux, et pour les obliger à lui rendre les services dont il a besoin.

℣. 3. Ab hac ut recessit injustus, per iram homicidii fraterni deperiit. Cet injuste est Caïn. Il abandonna la sagesse, la piété et l'humanité, en tuant son propre frère. L'Écriture ne dit point dans la Genèse, qu'il ait péri ; elle insinue même le contraire, en disant que Dieu lui mit un signe, afin que le premier qui le trouverait, ne le tuât point. Mais n'est-ce pas une vraie perte, et le plus grand de tous les malheurs, de tomber dans un tel crime, et de n'en pas faire pénitence ? Car on n'a aucun indice que Caïn soit retourné à Dieu. Lui et sa race s'abandonnèrent à toutes sortes de violences et de dérèglements. C'est ce qui attira le déluge sur la terre, comme il est dit au verset suivant.

℣. 4. Propter quem (1) cum aqua deleret terram. *Le déluge inonda la terre à cause de lui ;* non pas que Caïn seul ait commis tous les crimes qui furent la cause du déluge. Mais son exemple ayant été suivi par ses descendants, et leurs crimes étant montés à leur comble, la colère de Dieu éclata contre eux de la plus terrible manière. Et, dans cette occasion même, la Sagesse sauva le monde, puisque Noé s'étant trouvé juste aux yeux de Dieu, fut sauvé dans l'arche, que le Sage appelle ici un bois méprisable, *per contemptibile lignum*. En effet, qui aurait cru qu'une machine aussi fragile, qui portait toute la ressource des

(1) *Edit. Complut. et Sixti* v. Propter quod. *Ita quidam Græci.* Δι' ὃ κατακλυζομένην γῆν. *Alii melius, et plures.* Δι' ὅν.

5. Hæc et in consensu nequitiæ cum se nationes contulissent, scivit justum, et conservavit sine querela Deo, et in filii misericordia fortem custodivit.

5. Lorsque les nations conspirèrent ensemble pour s'abandonner au mal, c'est elle qui connut le juste, qui le conserva irrépréhensible devant Dieu, et qui lui donna la force de vaincre la tendresse qu'il ressentait pour son fils.

6. Hæc justum a pereuntibus impiis liberavit fugientem, descendente igne in Pentapolim,

6. C'est elle qui délivra le juste lorsqu'il fuyait du milieu des méchants qui périrent par le feu tombé sur la Pentapole,

COMMENTAIRE

hommes et des animaux, et sans quoi toutes les espèces qui respirent et vivent dans l'air, étaient perdues, aurait pu résister aux flots, au mouvement des eaux, aux chocs des corps qu'elle rencontrait ; et enfin qu'une si lourde masse ait pu voguer si longtemps, avec un poids si prodigieux sans se briser et sans se disjoindre ? Il fallait sans doute qu'une très grande sagesse présidât à un tel ouvrage, et que Noé fût un des plus habiles architectes du monde.

ỳ. 5. HÆC IN CONSENSU NEQUITIÆ SCIVIT (1) JUSTUM, ET CONSERVAVIT SINE QUERELA DEO. On est en peine de savoir qui est ce juste. Les uns (2) croient que c'est Abraham, qui se conserva pur et exempt de l'idolâtrie, au milieu de la corruption générale des nations. D'autres veulent que ce juste soit Sem, ou Héber, que l'on croit n'avoir point eu de part à l'érection de la tour de Babel (3). D'autres (4) jugent que le Sage fait allusion à la guerre qu'Abraham fit contre les quatre rois qui avaient enlevé Loth. La liaison du discours demande qu'on l'entende d'Abraham ; et il y a beaucoup d'apparence que l'auteur veut marquer la vocation de ce saint patriarche, qui s'était conservé pur au milieu des peuples idolâtres, et même au milieu de la famille de son père, qui adorait les idoles. Quelques anciens (5) ont prétendu qu'Abraham lui-même avait d'abord été engagé dans cette superstition ; et Philon (6) dit expressément qu'il était attaché au culte des astres, de même que les autres Chaldéens. Mais quand cela serait, on ne pourrait que le louer de l'avoir abandonnné de bonne heure, et d'avoir suivi en cela la voix de la Sagesse. Ce passage ne décide pas absolument qu'il ait toujours été exempt d'idolâtrie ; mais seulement qu'il s'en conserva pur, depuis qu'il eut connu la Sagesse.

IN FILII MISERICORDIA FORTEM CUSTODIVIT (7). La sagesse et la religion soutinrent Abraham dans cette épreuve si délicate, où il s'agissait de sacrifier son fils par l'ordre du Seigneur. Combien de vertus dans une seule action, dit saint Ambroise (8) ! La sagesse du patriarche paraît en ce qu'il croit au Seigneur qui lui parle, et qu'il ne préfère point l'affection qu'il avait pour son fils aux ordres de son Dieu. Il exerça la justice, en rendant au Créateur celui qu'il avait reçu de sa libéralité. Enfin il fit éclater sa force et sa générosité, en réprimant les sentiments de la nature, et en offrant à Dieu un sacrifice entier de tout ce qu'il avait de plus cher au monde, et de ce qu'il ressentait de plus vif et de plus tendre.

ỳ. 6. HÆC JUSTUM A PEREUNTIBUS IMPIIS LIBERAVIT. La sagesse, ou la piété (car ces deux termes se mettent l'un pour l'autre), conserva Loth, et le délivra du milieu de Sodome ; les anges envoyés de Dieu l'en tirèrent, lorsque le feu du ciel tomba sur cette ville criminelle et sur les autres de la Pentapole. Loth est nommé juste dans la Genèse (9) ; et s'il s'en fût trouvé seulement dix comme lui, le Seigneur aurait épargné toute la ville de Sodome. Saint Pierre lui donne le même éloge (10) ; et, quoique sa vertu fût fort au-dessous de celle d'Abraham, elle était grande néanmoins, comparée au dérèglement qui régnait dans ce pays.

DESCENDENTE IGNE IN PENTAPOLIM. *Lorsque le feu tomba sur les cinq villes*, sur Sodome, Gomorrhe, Adama, Séboïm, Ségor. Cette dernière fut préservée par les prières de Loth, comme on sait ; et, depuis ce temps, elle a toujours subsisté. Outre les cinq villes qu'on vient de nommer, on croit qu'il périt aussi plusieurs villages dépendants de ces cinq villes. Enfin, tout ce qui était dans le terrain qu'occupe aujourd'hui la mer Morte, fut consumé par les flammes, et ensuite inondé par les eaux du Jourdain.

(1) *Græc.* Ἔγνω τὸν δίκαιον. *Alii.* εὗρε τὸν δίκαιον. Invenit justum. *Ita edit. Rom.*

(2) *Cornel. Grot. alii.*

(3) *Vide Aug. de civit. lib.* XVI. *c.* 4.

(4) *Genes.* XXIV. *Vide Badvel, seu Vatab. hic.*

(5) *August. de civit. lib.* XVI. *c.* 12. - *Ephrem. serm.* II. *de Pœnitentia. Vide dicta ad Genes.* XI. 20. *et* 31. *et Judith.* V. 7. *et Isai.* LIII. 27.

(6) *Philo. de Abraham. p.* 282.

(7) *Edit. Compl. et Sixti* v. In filiis misericordiam fortem custodivit. Elle a conservé une grande miséricorde pour leurs fils, ou pour ses fils.

(8) *Ambros. de Offic. lib.* I. *c.* 2. 5.

(9) *Genes.* XVIII. 32.

(10) II. *Petr.* II. 7.

7. Quibus in testimonium nequitiæ fumigabunda constat deserta terra, et incerto tempore fructus habentes arbores, et incredibilis animæ memoria stans figmentum salis.

8. Sapientiam enim prætereuntes, non tantum in hoc lapsi sunt ut ignorarent bona, sed et insipientiæ suæ reliquerunt hominibus memoriam, ut in his quæ peccaverunt nec latere potuissent.

9. Sapientia autem hos qui se observant a doloribus liberavit.

10. Hæc profugum iræ fratris justum deduxit per vias rectas ; et ostendit illi regnum Dei, et dedit illi scientiam sanctorum, honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius.

7. Dont la corruption est marquée par cette terre qui fume encore, qui est demeurée toute déserte, où les arbres portent des fruits qui ne mûrissent point, et où l'on voit une statue de sel qui est le monument d'une âme incrédule ;

8. Car ceux qui ne se sont pas mis en peine d'acquérir la sagesse, non seulement sont tombés dans l'ignorance du bien, mais ils ont encore laissé aux hommes des marques de leur folie, sans que leur faute aient pu demeurer cachées.

9. Mais la sagesse a délivré de tous les maux ceux qui ont eu soin de la révérer.

10. C'est elle qui a conduit par des voies droites le juste, lorsqu'il fuyait la colère de son frère ; elle lui a fait voir le royaume de Dieu, lui a donné la science des saints, l'a enrichi dans ses travaux, et lui en a fait recueillir de grands fruits.

COMMENTAIRE

ỳ. 7. Fumigabunda constat deserta terra... Tout le monde sait que la mer Morte, autrement *Lac Asphaltite,* ou Mer de bitume, est remplie d'une eau trouble, qui jette en plusieurs endroits du bitume, que l'on en tirait autrefois pour le livrer au commerce (1). Ses eaux en étaient si remplies, que les animaux n'y pouvaient enfoncer ; comme on en fit l'expérience en présence de Vespasien (2). Les environs de cette mer sont entièrement déserts, ou ne produisent rien qui puisse être utile aux hommes. Les fruits qui viennent aux arbres, ont une apparence assez belle ; mais au dedans, ils sont corrompus, remplis de cendre et d'un suc amer (3).

Moïse (4) a dit que les vignes de Sodome ne produisent que des grappes de fiel et des raisins amers.

Le grec de cet endroit porte (5) : *La terre de Sodome, qui jette encore de la fumée, est un témoignage de leur malice ; et les arbres portent des fruits qui ne viennent point à une maturité parfaite ;* ou, selon d'autres (6), *des fruits qui n'ont qu'une vaine apparence.* C'est ainsi que Solin les décrit (7): *Apud quæ pomum quod gignitur, habeat licet speciem maturitatis, mandi tamen non potest; nam fuliginem intrinsecus favillaceam, ambitus tantum extimæ cutis cohibet, quæ vel levi pressa tactu, fumum exhalat, et fatiscit in vagum pulverem.*

Incredibilis animæ memoria stans figmentum salis. Il parle de la femme de Loth, changée en statue de sel, ou *en colonne de sel,* suivant le grec (8). L'auteur s'exprime suivant la tradition de son temps, où l'on montrait encore le monument de la femme de Loth changée en statue de sel. On peut voir notre commentaire sur la Genèse, chapitre xxix, 26.

ỳ. 8. Sapientiam enim prætereuntes... Il semble vouloir désigner ici la femme de Loth, et Loth lui-même et ses filles ; sa femme, ayant demeuré derrière, fut surprise par les flammes et changée en colonne de sel. Loth n'ayant pas cru les anges qui lui disaient de se sauver dans les montagnes, obtint permission de demeurer dans Ségor ; et, comme s'il ne se fût pas fié à la parole de ses conducteurs, il se retira aussitôt dans une caverne de la montagne, où il y tomba dans l'ivresse et ensuite dans l'inceste avec ses filles ; crimes qui sont les effets de son peu de sagesse et qui sont venus à la connaissance de tout le monde, pour sa confusion éternelle.

ỳ. 10. Hæc profugum iræ fratris justum... Il parle de Jacob qui, pour éviter la colère d'Ésaü, se retira en Mésopotamie seul et sans conducteur. Il y arriva heureusement guidé par la sagesse et protégé par le Seigneur.

Ostendit illi regnum Dei. Lorsqu'il vit l'échelle mystérieuse, par laquelle les anges montaient et descendaient du ciel sur la terre et de la terre au ciel : *Vraiment,* dit alors Jacob (9), *le Seigneur est dans ce lieu et je ne le savais pas. Que ce lieu est terrible ! Ce n'est autre chose que la maison de Dieu et la porte du ciel.*

Dedit illi scientiam sanctorum. Elle lui inspira le dessein de consacrer ce lieu au Seigneur; ce qu'il fit, en répandant de l'huile sur la pierre qui lui avait servi de chevet, et en faisant le vœu

---

(1) *Brocard. lib.* I. *c.* 5. Mare Mortuum semper est fumans, et tenebrosum quasi os inferni, sicut oculis meis aspexi.

(2) *Joseph. de Bello. lib.* v. *c.* 5.

(3) *Solin. Polyhistor. c.* 37. - *Tacit. histor. l.* v. - *Joseph. loco cit.* Ἔστι δὲ κἀν τοῖς καρποῖς σποδιὰν ἀναγεννωμένην οἳ χρόαν μὲν ἔχουσι τοῖς ἐδωδίμοις ὁμοίαν, δρεψαμένων δὲ χερσὶν, εἰς καπνὸν διαλύονται καὶ τέφραν.

(4) *Deut.* XXXII. 32. 33.

(5) Ἧς ἔτι μαρτύριον καπνιζομένη καθέστηκε χέρσος, καὶ ἀτελέσιν ὥραις καρποφοροῦντα φυτά.

(6) *Ita Grotius.*

(7) *Solin. Polyhist. loco citato.*

(8) Ἀπιστούσης ψυχῆς μνημεῖον ἑστηκυῖα στήλη ἁλός.

(9) *Genes.* XXVIII. 12. 17.

11. In fraude circumvenientium illum affuit illi, et honestum fecit illum.

12. Custodivit illum ab inimicis, et a seductoribus tutavit illum, et certamen forte dedit illi ut vinceret, et sciret quoniam omnium potentior est sapientia.

13. Hæc venditum justum non dereliquit, sed a peccatoribus liberavit eum ; descenditque cum illo in foveam,

14. Et in vinculis non dereliquit illum, donec afferret illi sceptrum regni, et potentiam adversus eos qui eum deprimebant ; et mendaces ostendit qui maculaverunt illum, et dedit illi claritatem æternam.

11. C'est elle qui l'a aidé contre ceux qui voulaient le surprendre par leurs tromperies, et qui l'a fait devenir riche.

12. Elle l'a protégé contre ses ennemis ; elle l'a défendu des séducteurs ; et elle l'a engagé dans un rude combat, afin qu'il demeurât victorieux, et qu'il sût que la sagesse est plus puissante que toutes choses.

13. C'est elle qui n'a point abandonné le juste, lorsqu'il fut vendu ; mais elle l'a délivré des mains des pécheurs ; elle est descendue avec lui dans la fosse ;

14. Et elle ne l'a point quitté dans ses chaînes, jusqu'à ce qu'elle lui eût mis entre les mains le sceptre royal, et qu'elle l'eût rendu maître de ceux qui l'avaient traité si injustement. Elle a convaincu de mensonge ceux qui l'avaient déshonoré ; et elle lui a donné un nom éternel.

COMMENTAIRE

de donner au Seigneur la dîme de tous ses biens et de regarder désormais ce lieu comme la maison de Dieu (1). On peut prendre ici *la science des saints* en général, pour la lumière surnaturelle dont Dieu favorisa Jacob dans plusieurs occasions, à Béthel, puis en Mésopotamie (2) ; et enfin au retour de ce pays (3).

Honestavit illum in laboribus. Jacob, par sa sagesse et par son industrie, augmenta très considérablement les biens de Laban et en acquit beaucoup lui-même. La manière dont il multiplia ses troupeaux, en faisant naître les moutons de la couleur qu'il souhaitait, lui fut révélée par un ange (4) ; et la piété de Jacob mérita que Dieu lui fit cette faveur. Ainsi, c'est toujours un fruit de la sagesse. *Honestare* (5) se met ici pour *enrichir*, de même qu'*honestas* pour les richesses. Voyez les chapitres VII, 11, 13 ; VIII, 18.

℣. 11. In fraude circumvenientium illum affuit illi. *Elle l'a aidé contre ceux qui voulaient le surprendre ;* contre Laban, qui, comme le dit Jacob (6), l'avait trompé et avait changé jusqu'à dix fois les articles dont ils étaient convenus. Le grec (7) : *Elle l'assista contre l'avarice de ceux qui voulaient user de violence,* ou qui avaient l'avantage et la supériorité sur lui.

℣. 12. Custodivit illum ab inimicis. Jacob fut délivré comme par miracle de la violence que Laban était résolu d'exercer contre lui, si le Seigneur ne l'en eût empêché, en lui parlant en songe (8). Il fut aussi heureusement garanti des mains d'Ésaü, à qui Dieu changea le cœur ; en sorte qu'il ne témoigna à Jacob que de la tendresse et de la déférence (9).

Certamen forte dedit illi, ut vinceret. Il marque le combat que Jacob eut avec l'ange, contre lequel il lutta, de manière qu'il en demeura boiteux ; mais enfin, il remporta la victoire et ne voulut quitter l'ange qu'après avoir reçu sa bénédiction (10). Il apprit dans cette occasion qu'il n'y a point de puissance qui tienne contre la sagesse ; ou, suivant le grec (11), *contre la religion* et la piété : *Et sciret quoniam omnium potentior est sapientia.*

℣. 13. Hæc venditum justum non dereliquit. La sagesse accompagna toujours Joseph, lorsqu'il fut vendu par la jalousie de ses frères. Elle le protégea, en sorte que son esclavage et sa prison ne servirent qu'à mettre son mérite dans un plus grand jour. Elle le délivra des mains de sa maîtresse, qui en voulait à sa pureté ; et de celles de son maître trop crédule, qui le fit enchaîner et mettre dans un cachot : *A peccatoribus liberavit eum.* Elle descendit avec lui dans la prison : *Descendit cum illo in foveam ;* et Joseph, toujours fidèle à sa chère protectrice, fit paraître dans toutes les positions une vertu à l'épreuve et une prudence consommée.

℣. 14. Donec afferret illi sceptrum regni. Moïse ne dit point que Joseph ait été roi dans l'Égypte ; mais il dit que le pharaon l'établit sur toute sa maison et qu'il lui donna une autorité absolue sur toute l'Égypte ; en sorte que le roi n'avait au-dessus de lui que le trône et la prééminence (12) : *Uno tantum regni solio te præcedam.* Les Hébreux, dit Grotius, ont coutume d'appeler rois tous ceux qui sont élevés à un honneur extraordinaire. L'ancien usage du pays de Canaan était que tous les seigneurs qui gouvernaient une ville s'appelaient du nom de rois. Quelques anciens (13) ont donné ce nom à Abraham, à Israël et à Moïse.

Potentiam adversus eos qui eum deprimebant. *Elle l'a rendu maître de ceux qui l'avaient traité si injustement ;* de ses propres frères, qui l'avaient

(1) *Genes.* XXVIII. 18. 21. 22.
(2) *Genes.* XXXI. 11. 12.
(3) *Genes.* XXXII. 24. 25.
(4) *Genes.* XXXI. 11. 12.
(5) *Gr.* Ἐυπορίσεν αὐτὸν ἐν μόχθοις.
(6) *Genes.* XXXI, 7.
(7) Ἐν πλεονεξίᾳ κατισχυόντων αὐτῷ παρέστη.
(8) *Genes.* XXXI. 24.
(9) *Genes.* XXXII. 4. 6 ; XXXIII. 4.
(10) *Genes.* XXXII. 25.
(11) Ὅτι πάντος δυνατωτέρα ἐστὶν ἡ εὐσέβεια.
(12) *Genes.* XLI. 40.
(13) *Justin. lib.* XXVI. - *Nicolaus Damascen. apud Joseph. Antiqu. l.* 1. *c.* 8.

15. Hæc populum justum et semen sine querela liberavit a nationibus quæ illum deprimebant.

16. Intravit in animam servi Dei, et stetit contra reges horrendos in portentis et signis.

17. Et reddidit justis mercedem laborum suorum, et deduxit illos in via mirabili, et fuit illis in velamento diei, et in luce stellarum per noctem ;

18. Transtulit illos per mare Rubrum, et transvexit illos per aquam nimiam.

19. Inimicos autem illorum demersit in mare, et ab altitudine inferorum eduxit illos. Ideo justi tulerunt spolia impiorum ;

20. Et decantaverunt, Domine, nomen sanctum tuum, et victricem manum tuam laudaverunt pariter :

21. Quoniam sapientia aperuit os mutorum, et linguas infantium fecit disertas.

15. C'est elle qui a délivré le peuple juste, et la race irrépréhensible, de la nation qui l'opprimait.

16. Elle est entrée dans l'âme du serviteur de Dieu ; et il s'est élevé avec des signes et des prodiges contre les rois redoutables.

17. Elle a rendu aux justes la récompense de leurs travaux ; elle les a conduits par une voie admirable, et leur a tenu lieu de couvert pendant le jour, et de la lumière des étoiles pendant la nuit.

18. Elle les a conduits par la mer Rouge, et les a fait passer au travers des eaux profondes ;

19. Elle a enseveli leurs ennemis dans la mer, et les a retirés du fond des abîmes ; et ainsi les justes ont remporté les dépouilles des méchants.

20. Aussi ils ont honoré, par leurs cantiques, votre saint nom, ô Seigneur, et ils ont loué tous ensemble votre main victorieuse ;

21. Parce que la sagesse a ouvert la bouche des muets, et qu'elle a rendu éloquentes les langues des petits enfants.

COMMENTAIRE

vendu ; de Putiphar, qui l'avait mis en prison ; et de sa femme, qui l'avait si injustement accusé. Le grec porte (1) : *Elle lui donna le pouvoir sur ceux qui le traitaient tyranniquement;* ou simplement, qui le dominaient; sur Putiphar et sa femme, dont il était l'esclave auparavant.

℣. 15. HÆC POPULUM JUSTUM LIBERAVIT A NATIONIBUS. Les Juifs, qui n'avaient jamais offensé les Égyptiens et qui avaient été réduits dans la plus cruelle servitude, en furent délivrés par la sagesse de Moïse et par la vertu du Tout-Puissant.

℣. 16. INTRAVIT IN ANIMAM SERVI DEI. *Elle est entrée dans l'âme du serviteur de Dieu ;* dans l'âme de Moïse, surnommé *le serviteur de Dieu* par excellence (2). Revêtu de cette sagesse, il parut devant les rois, et y fit une multitude de miracles. Il parle *des rois* au pluriel, quoique Moïse n'ait paru que devant le pharaon. Mais comme on l'a déjà vu, l'auteur donne le nom de rois aux grands et aux princes.

℣. 17. REDDIDIT JUSTIS MERCEDEM LABORUM SUORUM. *Elle a rendu aux justes la récompense de leurs travaux,* en ordonnant aux Juifs qui sortaient de l'Égypte, d'emprunter aux Égyptiens des vases d'or et d'argent, qu'ils retinrent pour eux, en dédommagement des services que ce peuple injuste avait exigé d'eux sans raison. Voyez notre commentaire sur l'Exode, III, 22 ; XI, 2.

IN VIA MIRABILI, ET FUIT ILLIS IN VELAMENTO DIEI, etc. Dieu, par un effet de sa sagesse et de sa bonté, donna à son peuple, pour le conduire, une colonne qui lui servait de couvert pendant le jour contre l'ardeur du soleil, et de lumière pendant la nuit (3). C'est ce qui rendit leur voyage si admirable : *Deduxit eos in via mirabili.*

℣. 19. AB ALTITUDINE INFERORUM EDUXIT ILLOS. C'est ainsi qu'on peut appeler tous les dangers auxquels les Juifs s'étaient vus exposés, dans l'Égypte, puis au bord de la mer Rouge, lorsque le pharaon et son armée se présentèrent devant eux ; mais principalement lorsqu'ils passèrent la mer d'une rive à l'autre. Ce passage, quoiqu'il se fît sans danger, ne laissait pas d'avoir quelque chose de terrible ; et plusieurs de ceux qui entrèrent dans le fond de la mer, se regardèrent sans doute comme sortis du tombeau, lorsqu'ils en furent échappés. Le grec (4) : *Il les fit sourdre* comme une fontaine *du fond de l'abîme.* Ils en sortirent comme une fontaine sort de sa source. Cette expression détermine à expliquer cet endroit du passage de la mer Rouge.

℣. 20. DECANTAVERUNT, DOMINE, NOMEN SANCTUM TUUM. *Ils ont honoré par des cantiques votre saint nom, ô Seigneur,* en chantant le *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est,* en actions de grâces de leur heureux passage (5).

℣. 21. SAPIENTIA APERUIT OS MUTORUM, ET LINGUAS INFANTIUM, etc. Les Israélites auparavant timides, osant à peine ouvrir la bouche, accablés de travaux et de tristesse, grossiers d'ailleurs, et sans littérature nationale, commencèrent alors à parler et à chanter vos louanges, ô mon Dieu. Il n'y eut pas jusqu'aux enfants qui ne s'efforçassent de marquer leur joie ; et les muets mêmes, s'il eût été possible, auraient délié leur langue pour vous louer (6).

(1) Καὶ ἐξουσίαν τυραννούντων αὐτοῦ.

(2) *Num.* XII. 7. 8. ; XXXIV. 5. - *Josue* I. 2.- III. *Reg.* VIII. 53. - IV. *Reg.* XVIII. 12. - II. *Par.* I. 3. - *Psal.* CIV. 26. *et passim.*

(3) *Vide Exod.* XIV. 20. - *Psal.* LXXVII. 14.

(4) Ἐκ βάθους ἀβύσσου ἀνέβρασεν αὐτούς.

(5) *Exod.* XV.

(6) *Vide Dionys. et Castrens. hic.*

CHAPITRE XI

La sagesse a conduit les Israélites dans le désert. Miracle de l'eau tirée du rocher par Moïse. Sagesse de Dieu marquée dans les plaies dont il frappa l'Égypte. Bonté de Dieu pour ses créatures.

1. Direxit opera eorum in manibus prophetæ sancti.

2. Iter fecerunt per deserta quæ non habitabantur, et in locis desertis fixerunt casas.

3. Steterunt contra hostes, et de inimicis se vindicaverunt.

4. Sitierunt, et invocaverunt te; et data est illis aqua de petra altissima, et requies sitis de lapide duro.

5. Per quæ enim pœnas passi sunt inimici illorum a defectione potus sui, et in eis cum abundarent filii Israel lætati sunt,

6. Per hæc, cum illis deessent, bene cum illis actum est.

1. C'est elle qui les a conduits heureusement dans toutes leurs œuvres par le saint prophète.

2. Ils ont marché par des lieux inhabités, et ils ont dressé leurs tentes dans les déserts.

3. Ils ont résisté à leurs ennemis, et ils se sont vengés de ceux qui les attaquaient.

4. Ils ont eu soif, et ils vous ont invoqué, et il leur fut donné de l'eau du sein d'un rocher très élevé, et d'une pierre dure de quoi apaiser leur soif.

5. Car, comme leurs ennemis avaient été punis en ne trouvant point d'eau, lorsque les enfants d'Israël se réjouissaient d'en avoir en abondance,

6. Il fit au contraire alors grâce aux siens, en leur donnant de l'eau dans leur extrême besoin :

COMMENTAIRE

℣. 1. DIREXIT OPERA EORUM IN MANIBUS PROPHETÆ SANCTI. Ce prophète est Moïse, dont il est écrit (1) : *S'il s'élève parmi vous un prophète, je lui parlerai en vision, ou en songe : mais il n'en est pas ainsi de Moïse mon serviteur; je lui parle bouche à bouche, et je lui apparais à découvert, et sans figures.* Et ailleurs (2) : *Le Seigneur vous suscitera du milieu de vos frères un prophète comme moi; vous l'écouterez.* Et enfin (3) : *Il ne s'éleva plus après Moïse de prophète semblable à lui, qui vît Dieu face à face.* Dieu donc remplit ce grand homme de son Esprit, de ses lumières et de sa sagesse, pour conduire son peuple; et il s'acquitta de cet important emploi avec toute la prudence et le bonheur que l'on pouvait souhaiter.

℣. 3. STETERUNT CONTRA HOSTES, etc. *Ils ont résisté à leurs ennemis, et se sont vengés de ceux qui les attaquaient;* des Amalécites, qui vinrent attaquer ceux des Israélites qui, par lassitude, ou par faiblesse, ne pouvaient suivre le reste de l'armée (4); du roi d'Arad, qui les attaqua sans aucune raison (5); des Madianites, dont les filles engagèrent les Israélites dans la fornication et dans l'idolâtrie (6); du géant Og, roi de Basan, et de Séhon, roi des Amorrhéens, qui vinrent attaquer Israël dans son chemin (7). Nul ennemi ne résista aux Hébreux tant qu'ils eurent Moïse pour chef, et qu'ils voulurent obéir à ses ordres.

℣. 4. DATA EST ILLIS AQUA DE PETRA ALTISSIMA. *Vous leur avez fait sortir de l'eau d'un rocher élevé;* ou, d'un rocher qui servait de carrière, et d'où l'on tirait des pierres (8); d'un grand et vaste rocher. Moïse fit jusqu'à deux fois le miracle de tirer de l'eau d'un rocher : 1° à Raphidim, peu de temps après la sortie d'Égypte (9); et 2° à Cadès (10), sur la fin de leur séjour dans le désert.

℣. 5. PER QUÆ ENIM PŒNAS PASSI SUNT INIMICI ILLORUM. Les Égyptiens, dans leur propre pays, manquèrent d'eau et furent tourmentés de la soif, Moïse ayant changé les eaux du Nil en sang; au lieu que les Hébreux, dans ce même pays, se réjouissaient d'avoir des eaux en abondance, parce que leurs puits n'avaient point été gâtés, et que la plaie n'était point tombée sur eux. Dans le désert (verset 6), Dieu fit voir sa bonté infinie pour les Hébreux, en ce que, dans leur soif, il leur ouvrit un rocher et leur fournit des eaux en abondance. Il traite d'une manière bien différente ses amis et ses ennemis. Les Égyptiens languissaient de soif au milieu des eaux du Nil changées en sang; il ne leur fut pas possible de rencontrer

(1) *Num.* XII. 6. 7.
(2) *Deut.* XVIII. 15.
(3) *Deut.* XXXIV. 10.
(4) *Exod.* XVII.
(5) *Num.* XXI. 1.
(6) *Num.* XXV; XXVI.
(7) *Deut.* III. 1. 2; XXIX. - *Num.* XXI.
(8) Ἐκ πέτρας ἀκροτόμου.
(9) *Exod.* XVII. 2.
(10) *Num.* XX. 2.

7. Nam pro fonte quidem sempiterni fluminis, humanum sanguinem dedisti injustis.

8. Qui cum minuerentur in traductione infantium occisorum, dedisti illis abundantem aquam insperate,

9. Ostendens per sitim, quæ tunc fuit, quemadmodum tuos exaltares, et adversarios illorum necares.

10. Cum enim tentati sunt, et quidem cum misericordia disciplinam accipientes, scierunt quemadmodum cum ira judicati impii tormenta paterentur.

11. Hos quidem tanquam pater monens probasti ; illos autem tanquam durus rex interrogans condemnasti.

7. Car, au lieu des eaux d'un fleuve qui coulait toujours, vous donnâtes du sang humain à boire aux méchants ;

8. Et, au lieu que ce sang avait fait mourir les Égyptiens, en leur reprochant leur cruauté dans le meurtre des enfants, vous avez donné à votre peuple de l'eau en abondance par un prodige auquel il ne s'attendait pas ;

9. Et vous avez fait voir, par cette soif qui arriva alors, de quelle manière vous relevez ceux qui sont à vous, et faites périr ceux qui les combattent :

10. Car, après que vos enfants eurent été éprouvés par un châtiment mêlé de miséricorde, ils reconnurent de quelle sorte vous tourmentez les impies, en les jugeant dans votre colère.

11. En effet, vous avez éprouvé les premiers comme un père qui avertit lorsqu'il châtie ; et vous avez condamné les autres comme un roi inflexible qui punit sévèrement.

COMMENTAIRE

de l'eau potable, même dans les puits qu'ils creusèrent (1). Les Hébreux, au contraire, dans un désert aride et inhabité, n'ont pas plus tôt crié vers le Seigneur dans leur besoin, qu'il leur a donné des torrents d'eau.

Le texte grec lit simplement (2) : *Car les Israélites reçurent un singulier bienfait de Dieu,* (verset 6) *dans cela même qui châtia leurs ennemis.* Les Égyptiens furent punis dans la corruption des eaux du Nil changées en sang ; les Hébreux furent abreuvés dans le désert, avec de l'eau tirée d'un rocher. Le premier est le juste châtiment de l'impiété et de l'endurcissement des Égyptiens ; le second est une faveur et une récompense de la fidélité et de l'obéissance des Israélites.

℣. 7. Nam pro fonte quidem sempiterni fluminis, humanum sanguinem dedisti. Ce fleuve qui coule toujours, et qui ne tarit jamais, est le Nil, dont les Égyptiens ne crurent reconnaître le mérite, qu'en lui rendant les honneurs divins. L'auteur le nomme fleuve qui coule toujours, par opposition aux torrents qui tarissent, et ne durent que peu de temps. Le grec des versets 7 et 8 porte (3) : *Au lieu d'une source d'un fleuve qui ne tarit point, les Égyptiens furent troublés par un sang corrompu, en punition de l'ordre qu'ils avaient donné de faire mourir les enfants* des Hébreux. *Vous donnâtes à ceux-ci une eau abondante d'une manière inespérée.* Il vaudrait mieux, en faisant un petit changement dans le texte, traduire (4) . *Au lieu d'une source d'un fleuve qui ne tarit point et qui était tout trouble par un sang corrompu, en punition du commandement qui voulait qu'on fît mourir tous les enfants ; vous donnâtes aux Israélites une eau abondante, etc.*

℣. 8. Qui cum minuerentur in traductione infantium occisorum, dedisti, etc. Le traducteur latin a ajouté ces mots, *cum minuerentur,* qui ne sont point dans le grec. Nous en avons donné la traduction et l'explication au verset précédent. Il faut rapporter, *cum minuerentur,* aux Égyptiens (5), dont le nombre diminuait, par la mort que la soif leur causait ; et non pas aux Hébreux, dont le pharaon voulait diminuer le nombre, en faisant mourir leurs enfants.

℣. 10. Cum enim tentati sunt, et quidem cum misericordia disciplinam accipientes. Si les Hébreux souffrirent quelque chose en Égypte, ce ne fut que pour les éprouver et pour les purifier. Leur épreuve ne fut pas de longue durée, et Dieu ne leur retira jamais entièrement ses miséricordes : Il les châtia, mais avec une rigueur mêlée de bonté ; au lieu que les Égyptiens furent accablés de maux, sans aucun mélange de douceur. Après les avoir frappés par les dix plaies, qui se terminèrent par la mort de leurs premiers-nés, il les submergea encore dans la mer Rouge, sans que, de toute l'armée du pharaon, il s'en échappât un seul (6).

℣. 11. Tanquam durus rex interrogans condemnasti. *Vous les avez condamnés, après les avoir interrogés* (7), ou après les avoir mis à la question. Le verbe *interrogare*, se met souvent en ce sens dans le livre de la Sagesse (8), et dans celui de l'Ecclésiastique (9). Punir, mettre à la question, tourmenter, interroger, sont ici la même chose.

(1) *Exod.* VII. 20. 24.

(2) ℣. 5. Δι' ὧν γὰρ ἐκολάσθησαν οἱ ἐχθροὶ αὐτῶν. ℣. 6. Διὰ τούτων αὐτοὶ ἀποροῦντες εὐεργετήθησαν.

(3) Ἀντὶ μὲν πηγῆς ἀεννάου ποταμοῦ, αἵματι λυθρώδει ταραχθέντες, εἰς ἔλεγχον νηπιοκτόνου διατάγματος, ἔδωκας αὐτοῖς δαψιλὲς ὕδωρ ἀνελπίστως.

(4) Ποταμοῦ αἵματι λυθρώδει ταραχθέντος. *Sit legi vult Vat.*

(5) *Catacuzen. Osor. Vatab. Jansen. Clarius. Cornel.*

(6) *Psal.* CV. 11.

(7) Ὡς ἀπότομος βασιλεὺς καταδικάζων ἐξέτασας.

(8) *Sap.* II. 19. Tormento interrogemus eum. I. 9. Impii interrogatio erit IV. 6; VI. 4. *etc.*

(9) *Eccli.* XXIII. 11 ; XVI. 22.

12. Absentes enim, et præsentes, similiter torquebantur.

13. Duplex enim illos acceperat tædium et gemitus, cum memoria præteritorum.

14. Cum enim audirent per sua tormenta bene secum agi, commemorati sunt Dominum, admirantes in finem exitus.

15. Quem enim in expositione prava projectum deriserunt, in finem eventus mirati sunt, non similiter justis sitientes.

12. Ils étaient même également tourmentés, soit dans l'absence, soit dans la présence des Hébreux.

13. Car, en se souvenant du passé, ils trouvaient pour eux un double sujet de peine et de larmes.

14. Et, ayant appris que ce qui avait fait leur tourment était devenu un bien pour les autres, ils commencèrent à reconnaître le Seigneur, étant surpris du résultat des choses.

15. Et ils admirèrent enfin celui-là même qui avait été le sujet de leur raillerie dans cette cruelle exposition à laquelle il avait été abandonné, voyant la différence qu'il y avait entre leur soif et celle des justes.

COMMENTAIRE

℣. 12. ABSENTES ENIM, ET PRÆSENTES SIMILITER TORQUEBANTUR. *Ils étaient également tourmentés, soit en l'absence, soit en la présence des Hébreux ;* ou bien, soit que Moïse fût présent ou absent. Les magiciens du pharaon, par leurs prestiges, firent plusieurs choses qui paraissaient semblables à celles de Moïse ; mais il y avait entre eux et lui cette grande différence, que Moïse produisait des effets permanents, qui s'étendaient sur toute l'Égypte, et dont les magiciens du pharaon eux-mêmes ne pouvaient se garantir ; au lieu que les enchantements de ceux-ci n'étaient que de peu de durée, et seulement en leur présence, sans qu'ils pussent faire la moindre chose contre les Hébreux. Moïse n'avait pas plutôt ordonné que des grenouilles, ou des moucherons parussent dans le pays, que tout d'un coup toute l'Égypte en était pleine, et que les absents comme les présents, en étaient également incommodés. Mais la suite du discours demande qu'on l'entende en ce sens (1) : Les Égyptiens étaient toujours malheureux, et la main de Dieu se faisait également sentir sur eux, que les Hébreux fussent en Égypte ou qu'ils n'y fussent pas. Durant leur séjour dans ce pays, Dieu frappa les Égyptiens de dix plaies diverses ; après leur sortie, ils furent tourmentés par la fureur, et brûlés d'envie, en apprenant le bonheur d'un peuple qu'ils haïssaient et qu'ils méprisaient.

℣. 13. DUPLEX ENIM ILLOS ACCEPERAT TÆDIUM. Le premier, en se souvenant du passé, des plaies qu'ils avaient souffertes, et de la mort de leurs concitoyens et de leurs animaux ; le second, en considérant la félicité dont les Israélites jouissaient, depuis qu'ils étaient sortis de leurs mains. D'un côté, la honte de s'être vus accablés de maux par un peuple qu'ils regardaient avec mépris ; de l'autre, la jalousie du bonheur qui était arrivé à cette même nation, que Dieu favorisait en tant de manières. Voyez le verset 14.

℣. 14. CUM ENIM AUDIRENT PER SUA TORMENTA BENE SECUM AGI, COMMEMORATI SUNT DOMINUM. Il y a une équivoque dans le texte latin ; mais elle n'existe pas en grec (2). Les Égyptiens apprenant que les Israélites, dans le désert, avaient de l'eau en abondance, pendant qu'eux-mêmes, dans leur propre pays, avaient autrefois été tourmentés de la soif, lorsque Moïse changea en sang les eaux du Nil ; et comparant la conduite si différente que Dieu garde envers ses amis et ses ennemis, furent enfin forcés de reconnaître le Seigneur, et de regarder ce qui leur était arrivé, comme un effet de sa puissance et de sa justice.

℣. 15. QUEM ENIM IN EXPOSITIONE PRAVA PROJECTUM DERISERUNT, etc. On peut l'expliquer de Moïse, qui avait été exposé sur le bord du Nil, pendant la persécution du roi d'Égypte ; ou plutôt, des Hébreux, qui étaient regardés par les Égyptiens comme un peuple abandonné et perdu. Le grec favorise ce dernier sens (3) : *Car* ils commencèrent *à admirer par la fin des événements, celui qu'ils avaient insulté, et regardé comme perdu, dans le temps qu'il était rejeté et exposé ;* ce peuple, que l'on contraignait d'exposer ses enfants, et que l'on considérait comme une race perdue, sans ressource.

NON SIMILITER JUSTIS SITIENTES (4). *Voyant la différence qu'il y avait entre leur soif et celle des justes ;* entre la soif que les Égyptiens avaient soufferte dans leur propre pays, et celle qu'enduraient les Hébreux dans le désert. Les premiers avaient été abandonnés dans leurs peines, sans aucun secours, Dieu n'ayant pas même permis qu'ils trouvassent de l'eau dans les puits qu'ils creusèrent (5) ; au lieu que les Hébreux, dans le désert, n'eurent pas plus tôt crié vers le Seigneur, qu'il leur fournit de l'eau en abondance. Il y a dans les exemplaires latins quelques variantes, qui font juger qu'il y en a eu aussi autrefois dans le grec (6).

(1) *Ita Jans. Lorin. a Castro. Cornel.*

(2) Ὅτε γὰρ ἤκουσαν διὰ τῶν ἰδίων κολάσεων εὐεργετουμένους αὐτοὺς, ᾔσθοντο τοῦ Κυρίου.

(3) Ὃν γὰρ ἐν ἐκθέσει πάλαι ῥιφέντα ἀπεῖπον χλευάζοντες, ἐπὶ τέλει τῶν ἐκβάσεων ἐθαύμασαν.

(4) *Edit. Sixti* v. *Complut.* Non similiter justis faciens.

(5) *Exod.* VII. 24.

(6) Διψήσαντες. Sitientes. *Complut. et Sixti.* v. Facientes. Comme s'ils avaient lu ποιήσαντες.

16. Pro cogitationibus autem insensatis iniquitatis illorum, quod quidam errantes colebant mutos serpentes et bestias supervacuas, immisisti illis multitudinem mutorum animalium in vindictam ;

17. Ut scirent quia per quæ peccat quis, per hæc et torquetur.

18. Non enim impossibilis erat omnipotens manus tua, quæ creavit orbem terrarum ex materia invisa, immittere illis multitudinem ursorum, aut audaces leones,

19. Aut novi generis ira plenas ignotas bestias, aut vaporem ignium spirantes, aut fumi odorem proferentes, aut horrendas ab oculis scintillas emittentes ;

16. Et parce que vous avez voulu punir les pensées extravagantes de l'iniquité de ces peuples, et les erreurs de quelques-uns qui adoraient des serpents muets et des bêtes méprisables, vous avez envoyé contre eux une multitude d'animaux muets pour vous venger d'eux,

17. Afin qu'ils sussent que chacun est tourmenté par la même chose par laquelle il pèche ;

18. Car il n'était pas difficile à votre main toute-puissante, qui a tiré tout le monde d'une matière informe, d'envoyer contre eux une multitude d'ours et de fiers lions,

19. Ou de bêtes d'une espèce nouvelle et inconnue, pleines de fureur, qui jetassent des flammes par les narines, ou qui répandissent une noire fumée, ou qui lançassent d'horribles étincelles de leurs yeux.

COMMENTAIRE

℣. 16. Pro cogitationibus insensatis... Dieu, en punition de la folie et de l'iniquité des Égyptiens, les a abandonnés à leur sens réprouvé, et a permis qu'ils fussent tombés dans la plus ridicule de toutes les idolâtries, en adorant toute sorte d'animaux, même des serpents et des bêtes venimeuses. Élien (1) assure que ces peuples adoraient les serpents, et que ces serpents si dangereux, devenaient doux et apprivoisés dans leurs maisons. Ils vivent au milieu de leurs enfants, sans leur faire aucun mal. Les Égyptiens les appellent par le craquement de leurs doigts. Dès qu'ils avaient dîné, ils préparaient à manger au serpent, et lui servaient sur la même table de la farine mêlée avec du miel et du vin. Si un Égyptien avait besoin de se lever la nuit, de peur qu'il n'en écrasât quelqu'un en marchant, il craquait des doigts ; et à ce son tous les serpents se retiraient, sans qu'il en rencontrât un seul en son chemin. Quant aux autres animaux auxquels ils rendaient un culte religieux, la chose est trop connue pour s'y arrêter.

Le grec lit (2) : *Ils adorent des reptiles muets,* ou sans raison, *et de vils animaux ;* des insectes, des mouches, des escarbots, des serpents de toutes sortes. On peut voir Philon (3), Tertullien (4), Athénagore (5), et les auteurs païens mêmes, qui se raillent des vaines superstitions des Égyptiens.

Immisisti illis multitudinem mutorum animalium. *Vous avez envoyé contre eux une multitude d'animaux muets ;* des grenouilles (6), des mouches (7), des sauterelles (8), des moucherons (9) ou des poux.

℣. 17. Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur. Telle est la règle ordinaire de la justice divine. La mesure de la peine, est la grandeur du crime ; et le pécheur est ordinairement châtié par ce qui a servi d'instrument ou d'objet à son péché. Jésus-Christ dit que l'on nous mesurera à la mesure dont nous aurons mesuré les autres (10). Et ailleurs (11) : Celui qui tirera l'épée, périra par l'épée. *Jussisti, Domine, et ita est,* dit saint Augustin (12), *ut pœna sua sibi sit omnis inordinatus animus.*

℣. 18. Creavit orbem terrarum ex materia invisa. Le latin porte : *D'une manière invisible :* mais le grec lit (13) : *D'une matière informe.* C'est ce que Moïse (14) a appelé *tohoû* et *bohoû,* et les païens le *chaos,* une masse sans forme, sans ordre, sans arrangement : *Rudis, indigestaque moles.* Dieu créa d'abord la matière, puis il l'arrangea et la mit en l'état où nous la voyons. Nous savons par la foi, dit saint Paul (15), que l'univers a été produit par la parole du Seigneur ; en sorte que de ce qui était invisible, il créa les créatures visibles : *Fide intelligimus aptata esse sæcula verbo Dei, ut ex invisibilibus visibilia fierent.*

℣. 19. Aut novi generis ira plenas bestias. Le grec porte à la lettre (16) : *Des bêtes pleines d'une fureur nouvellement créée,* ou d'un venin nouveau, et inconnu à la médecine.

Aut fumi odorem proferentes. Le grec (17) marque une fumée jetée avec force, avec bruit, comme celle qui sort du mont Vésuve, ou celle que les poètes prêtent à des animaux fabuleux, qui jettent la flamme et la fumée par la bouche et par les narines (18) :

Æripides tauri Vulcanum naribus efflant ;

(1) *Ælian. hist. animal. lib.* XVII. *c.* 5. *ex Philarchi. lib.* XII.

(2) Ἐθρήσκευον ἄλογα ἑρπετὰ, καὶ κνώδαλα εὐτελῆ.

(3) *Philo de Decalogo. et in legatione ad Caium.* Οἱ κύνας καὶ λύκους, καὶ λέοντας, καὶ κροκοδείλους, καὶ ἄλλα πλείονα θηρία, καὶ ἔνυδρα, καὶ χερσαῖα, καὶ πτηνά θεοπλαστοῦντες. *Et lib. de Decalogo. p.* 583.

(4) *Tertull. Apolog. c.* 24. *et advers. Marcion. c.* 2.

(5) *Athenag. Apolog. pro Christianis.*

(6) *Exod.* VIII. 2.

(7) *Exod.* VIII. 21.

(8) *Exod.* X. 4.

(9) *Exod.* VIII. 16.

(10) *Luc.* VI. 38.

(11) *Matt.* XXVI. 52.

(12) *Aug. Confess. lib.* I. *c.* 12.

(13) Ἐξ ἀμόρφου ὕλης.

(14) *Genes.* I. 2.

(15) *Hebr.* XI. 5.

(16) Νεοκτίστου θυμοῦ πληρεῖς θῆρας.

(17) Ἢ βρόμον λικμομένου καπνοῦ.

(18) *Metamorph.* VII.

20. Quarum non solum læsura poterat illos exterminare, sed et aspectus per timorem occidere.

21. Sed et sine his uno spiritu poterant occidi, persecutionem passi ab ipsis factis suis, et dispersi per spiritum virtutis tuæ ; sed omnia in mensura, et numero, et pondere disposuisti.

22. Multum enim valere, tibi soli supererat semper ; et virtuti brachii tui quis resistet ?

23. Quoniam tanquam momentum stateræ, sic est ante te orbis terrarum, et tanquam gutta roris antelucani quæ descendit in terram.

24. Sed misereris omnium, qui omnia potes ; et dissimulas peccata hominum, propter pœnitentiam.

25. Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti ; nec enim odiens aliquid constituisti, aut fecisti.

26. Quomodo autem posset aliquid permanere, nisi tu voluisses ? aut quod a te vocatum non esset conservaretur ?

20. Non seulement elles auraient pu les exterminer par leurs morsures, mais leur seule vue les aurait fait mourir de frayeur.

21. Sans cela même, ils pouvaient périr d'un seul souffle, persécutés par leurs propres crimes, et renversés par le souffle de votre puissance ; mais vous réglez toutes choses avec mesure, avec nombre et avec poids ;

22. Car la souveraine puissance est à vous seul, et vous demeure toujours ; et qui pourra résister à la force de votre bras ?

23. Tout le monde est devant vous comme ce petit grain qui fait à peine pencher la balance, et comme une goutte de la rosée du matin qui tombe sur la terre.

24. Mais vous avez compassion de tous les hommes, parce que vous pouvez tout ; et vous dissimulez leurs péchés, afin qu'ils fassent pénitence ;

25. Car vous aimez tout ce qui est, et vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez fait, et vous n'avez rien créé, rien établi avec haine.

26. Qu'y a-t-il qui pût subsister, si vous ne le vouliez pas, ou qui pût se conserver sans votre ordre ?

COMMENTAIRE

Et comme le Léviathan dont parle Job (1) : *Sternutatio ejus splendor ignis, et oculi ejus ut palpebræ diluculi.* Ce qui revient à ce qui suit ici : *Horrendas ab oculis scintillas emittentes.* Tout cela est poétique.

℣. 20. Sed et aspectus per timorem occidere. Dieu, sans employer le venin, ni la force des animaux, pouvait faire périr les Égyptiens par la vue des spectres ou des bêtes féroces. Il le pouvait encore plus aisément par son seul souffle, par sa parole menaçante (verset 21) : *Uno spiritu poterant occidi.* J'ai vu les méchants, dit Job (2), tomber morts par le souffle du Seigneur : *Vidi eos, flante Deo, periisse, et spiritu iræ ejus esse consumptos.*

℣. 21. Omnia in mensura, et numero, et pondere disposuisti. Votre colère, ô mon Dieu, n'est ni brusque, ni précipitée, ni impétueuse, ni excessive, ni légère, ni inconstante, comme l'est pour l'ordinaire celle des hommes. Vous exercez votre vengeance avec justice, avec mesure, avec nombre, avec poids. Vous savez le temps, les causes et l'étendue de votre vengeance. Ce n'est ni la passion, ni le ressentiment, ni la haine, qui vous font agir. Vos châtiments sont toujours justes, et proportionnés à la grandeur des fautes, et aux qualités des pécheurs. Les païens représentaient Jupiter avec une balance, dans les bassins de laquelle il partageait les destins. Le bassin qui l'emportait, était suivi (3) :

Juppiter ipse duas æquato examine lances
Sustinet, et fata imponit diversa duorum, etc.

℣. 23. Tanquam momentum stateræ, sic est ante te orbis terrarum. Le grec à la lettre (4) : *Tout le monde est devant vous comme l'inclinaison d'une balance ;* c'est-à-dire comme la moindre chose qui fait monter, ou descendre les bassins d'une balance. Cette comparaison est prise d'Isaïe, xl, 12, 15 : *Ecce gentes quasi stilla situlæ, et quasi momentum stateræ reputatæ sunt.*

℣. 24. Misereris omnium, quia omnia potes ; et dissimulas peccata, etc. Vous voulez bien les oublier, lorsqu'ils reviennent à vous par la pénitence. Vous suspendez pour un temps l'exécution de votre vengeance, pour leur donner le loisir de se convertir. Vous auriez pu, Seigneur, d'un souffle faire périr tous les Égyptiens ; et ils le méritaient assez par leurs crimes ; mais vous avez mieux aimé les épargner pour faire éclater sur eux les richesses de votre puissance et de votre bonté. Votre miséricorde dissimule, et attend les pécheurs à la pénitence ; mais votre justice et votre puissance infinie auront leur tour en l'autre vie ; et ceux qui ont méprisé vos bontés, éprouveront toute la rigueur de votre sévérité.

℣. 25. Nec enim odiens aliquid constituisti. Dieu aime toutes ses créatures, en tant que créatures ; mais il n'aime que ce qu'il a mis dans elle. Il n'y aime point le péché, ni le désordre, qui défigurent son ouvrage et détruisent l'ordre qu'il y a établi. Il a horreur de ce qui n'est que l'ouvrage de la concupiscence et du démon. *Il vit tout ce qu'il avait fait,* dit l'Écriture (5), *et il le trouva beau et bon.* C'est son amour et son approbation qui rendent les créatures bonnes et parfaites (6), au lieu que notre amour les suppose telles.

℣. 26. Quomodo quod a te vocatum non esset conservaretur ? Appeler, en cet endroit, signifie

(1) *Job.* xli. 9.
(2) *Job.* iv. 8.
(3) *Virgil. Æneid.* xii,
(4) Ὡς ῥοπὴ ἐκ πλάστιγγων ὅλος ὁ κόσμος ἐναντίον σοῦ.
(5) *Genes.* i. 31.
(6) *D. Thom.* 1. *parte, qu.* 28. *art.* 2.

27. Parcis autem omnibus, quoniam tua sunt, Domine, qui amas animas.

27. Mais vous êtes indulgent envers tous, parce que tout est à vous, ô Seigneur, qui aimez les âmes.

COMMENTAIRE

ordonner, créer, tirer du néant. Saint Paul dit à peu près de même (1) : *Le Seigneur ressuscite les morts et appelle les choses qui sont, de même que celles qui ne sont plus.* Il commande également aux morts et aux vivants. Et le psalmiste (2) dit que *le Seigneur appelle toutes les étoiles par leur nom.* Il leur commande et les fait venir en sa présence.

℣. 27. Parcis omnibus ; quoniam tua sunt. Vous êtes toujours prêt à pardonner à tous ceux qui retournent à vous par la pénitence. Vous êtes comme un père qui a toujours les bras ouverts pour recevoir ses enfants les plus rebelles, lorsqu'ils sont touchés d'un véritable repentir. Si donc vous n'avez pas exterminé tous les Égyptiens, c'est que vous attendiez qu'ils se convertissent, et que tous les hommes sont à vous. Vous êtes le père et le maître des pécheurs comme des justes. C'est toujours en quelque manière une perte pour vous, quand l'âme des méchants périt par sa faute et dans son impénitence. Voyez le chapitre XII, 10.

(1) *Rom.* IV. 17.

(2) *Psal.* XLVI. 4.

CHAPITRE XII

Dieu châtie avec patience ceux qui l'ont offensé, pour leur donner lieu de faire pénitence. Il instruit ses enfants par les châtiments qu'il exerce sur ses ennemis.

1. O quam bonus et suavis est, Domine, spiritus tuus in omnibus !
2. Ideoque eos qui exerrant partibus corripis, et de quibus peccant admones et alloqueris, ut relicta malitia credant in te, Domine.

3. Illos enim antiquos inhabitatores terræ sanctæ suæ, quos exhorruisti,
4. Quoniam odibilia opera tibi faciebant per medicamina et sacrificia injusta,
5. Et filiorum suorum necatores sine misericordia, et comestores viscerum hominum, et devoratores sanguinis a medio sacramento tuo,

1. O Seigneur, que votre esprit est bon, et qu'il est doux dans toute sa conduite !
2. C'est pour cela que vous châtiez peu à peu ceux qui s'égarent : vous les avertissez des fautes qu'ils font, et vous les instruisez, afin que, se séparant du mal, ils croient en vous, ô Seigneur ;
3. Car vous aviez en horreur ces anciens habitants de votre terre sainte,
4. Parce qu'ils faisaient des œuvres détestables par des enchantements et des sacrifices impies.
5. Ils tuaient sans compassion leurs propres enfants, ils mangeaient les entrailles des hommes, et ils dévoraient le sang contre votre ordonnance sacrée.

COMMENTAIRE

℣. 1. O QUAM BONUS ET SUAVIS EST, DOMINE, SPIRITUS TUUS IN OMNIBUS ! C'est une suite du chapitre précédent. Tout ce livre n'est qu'un seul discours. Après avoir signalé la clémence du Seigneur envers les Égyptiens, et, en général, envers tous les pécheurs, il s'écrie : Que votre Esprit est plein de douceur en toutes choses, ô mon Dieu ! On a déjà pu remarquer (1) que l'Esprit de Dieu est assez souvent mis dans cet ouvrage, pour la sagesse. Le grec lit sans exclamation (2) : *Car votre Esprit est incorruptible dans tout.* Saint Athanase (3) prouve par là la divinité du Saint-Esprit. Grotius dit que *spiritus* marque ici ce qui anime l'homme. L'âme que vous avez mise en nous, Seigneur, est incorruptible et immortelle. C'est pour cela que vous l'aimez, comme la plus noble et la plus belle de vos productions, et que vous la conservez précieusement. Vous attendez le moment de sa conversion ; et ce n'est qu'à regret que vous employez contre elle les rigueurs de votre colère.

℣. 2. IDEOQUE EOS QUI EXERRANT PARTIBUS CORRIPIS. Dieu ne se hâte point de punir, comme ceux qui craignent que leurs ennemis ne leur échappent ; il ne jette pas contre eux tout d'un coup toute sa colère, comme ceux qui ne sont pas les maîtres de leur mouvement et de leur ressentiment. Enfin il ne châtie point avec excès, comme ceux qui cherchent la perte de leurs ennemis. Dieu punit en père, en Dieu, en maître ; il cherche le salut, la correction, la vie de ceux qu'il châtie.

℣. 3. ILLOS ENIM ANTIQUOS INHABITATORES TERRÆ SANCTÆ TUÆ. Si quelqu'un méritait votre colère, c'étaient les Cananéens et les Amorrhéens, ces anciens habitants de la terre de Canaan. Cependant, Seigneur, avec quelle clémence les avez-vous traités ?

℣. 4. PER MEDICAMINA, ET SACRIFICIA INJUSTA. On ne sait pas distinctement par l'histoire quelle était la magie des Cananéens ; mais on sait que leurs sacrifices impies étaient principalement des sacrifices d'hosties humaines, et en particulier, de leurs propres enfants, comme il est marqué au verset suivant : *Filiorum suorum necatores sine misericordia.* Le grec (4) peut signifier des mystères profanes, auxquels les païens se faisaient initier, par des enchantements qui n'étaient rien moins que sacrés.

℣. 5. COMESTORES VISCERUM HOMINUM. C'est une particularité que l'histoire ne nous apprend point. On sait que les Phéniciens descendus des anciens Cananéens, immolaient à Saturne ou à Baal des hommes et des enfants ; l'on en a des preuves nombreuses dans l'Écriture et dans les écrivains profanes ; mais on n'y lit point qu'ils mangeassent les entrailles de ces malheureuses victimes.

ET DEVORATORES SANGUINIS A MEDIO SACRAMENTO TUO. Ce texte et toutes les traductions que l'on a imaginées ne paraissent pas acceptables. Que l'on traduise *sacramentum* par mystère ou par ordonnance, la difficulté est la même :

---

(1) *Sap* I. 5. 6. 7 ; VII. 7. 22.
(2) Τὸ γὰρ ἄφθαρτόν σοῦ πνεῦμά ἐστιν ἐν πᾶσι.
(3) *Athanas. ad Serapion.*
(4) Διὰ φαρμακειῶν, καὶ τελετὰς ἀνοσίους.

6. Et auctores parentes animarum inauxiliatarum, perdere voluisti per manus parentum nostrorum ;

7. Ut dignam perciperent peregrinationem puerorum Dei, quæ tibi omnium charior est terra.

8. Sed et his tanquam hominibus pepercisti, et misisti antecessores exercitus tui vespas, ut illos paulatim exterminarent.

6. Ils étaient tout ensemble les pères et les parricides des âmes cruellement abandonnées, et vous avez voulu les perdre par les mains de nos pères ;

7. Afin que cette terre qui vous était la plus chère de toutes, devint le digne héritage des enfants de Dieu.

8. Mais cependant vous avez épargné ces pécheurs, comme étant hommes, et vous leur avez envoyé des guêpes pour être les avant-coureurs de votre armée, afin qu'elles les exterminassent peu à peu.

COMMENTAIRE

Les Cananéens ignoraient et les mystères et les ordonnances du Dieu des Israélites. Il est probable que le texte portait primitivement θιάσου, d'où l'on aura fait θεἰας σοῦ, ou θειασμοῦ. Voici les divers sens, d'après les variantes. L'édition romaine (1) : Un festin de chair humaine *et de sang du milieu de votre mystère*. Celle de Complute (2) : Des dévorateurs d'entrailles humaines, *et un festin de sang du milieu de votre mystère sacré*. D'autres textes lisent (3) : *Des repas de sang profane et qui étaient initiés aux mystères de votre culte*, ou qui cachaient les mystères de votre culte. Ce qui n'est nullement clair. D'autres lisent (4) : *Un repas de sang, du milieu du chœur des danses religieuses*. On sait que, dans les fêtes de Bacchus, on mangeait des entrailles crues et de la chair toute sanglante (5). Ce pourrait bien être là le vrai sens de ce texte. Vatable lit (6) : Des *repas de sang impur* et abominable, *et des prêtres remplis de fureur* ou *d'enthousiasme*. Grotius (7) : *Des gens transportés d'un esprit impur* et impie. La suite du discours semblerait demander qu'on lût : *Du milieu de votre terre sainte*, comme s'il y avait γέειας σοῦ au lieu de θεἰας σοῦ. Tel serait alors le sens des versets 5 et 6. Vous aviez en horreur les Cananéens,... *parce qu'ils dévoraient les entrailles humaines et qu'ils mangeaient le sang dans leur repas, au milieu de votre sainte terre, et qu'ils étaient les meurtriers de leurs propres enfants, vous avez voulu les exterminer par la main de nos pères* (8).

℣. 6. ET AUCTORES PARENTES ANIMARUM INAUXILIATARUM. On peut traduire le grec (9) : *Des pères qui tuent de leur main les âmes* de ces enfants *sans secours*. Les pères sacrifiaient solennellement leurs enfants, comme on l'a montré en parlant de Moloch. D'autres les exposaient, ou les vendaient à des étrangers.

℣. 7. UT DIGNAM PERCIPERENT PEREGRINATIONEM, etc. Vous avez voulu purger ce pays de tant d'abominations, en exterminant les Cananéens et y faisant entrer votre peuple choisi. Le grec (10) : *Afin que cette terre reçût une digne colonie des enfants de Dieu*. Le nom de *colonie* exprime parfaitement la pensée de l'auteur en cet endroit.

℣. 8. SED ET HIS TANQUAM HOMINIBUS PEPERCISTI. Dieu ne traita pas les Cananéens avec toute la rigueur qu'ils auraient méritée ; il ne voulut pas les perdre tout d'un coup. Le Sage nous donne ici une raison de la conduite du Seigneur, c'est sa miséricorde infinie, laquelle employa pour chasser de leur pays les Cananéens, une armée de guêpes et de frelons, au lieu de les exterminer tout d'un coup, en les exposant à l'épée des Israélites. Mais ailleurs l'Écriture nous insinue d'autres motifs de cette conduite du Seigneur. Le premier était de donner aux Israélites un puissant secours contre les Cananéens ; afin que ces mouches les poursuivissent partout où les Israélites ne les pourraient pas atteindre (11) : *Donec deleat omnes qui te fugerint, et latere potuerint*. Le second était de les chasser de leur pays insensiblement et peu à peu ; de peur que la terre ne demeurât inculte (12). Le Sage insinue aussi cette dernière raison : *Ut illos paulatim exterminarent*. Le fait dont il est parlé ici, est fort extraordinaire. Mais on a d'autres exemples dans l'histoire, de peuples ou d'armées mises en fuite par des mouches. Tout le monde sait ce qu'on raconte de saint Jacques de Nisibe, qui dissipa l'armée des Perses, en envoyant contre elle des nuées de mouches (13). Les Serbes assiégés dans Belgrade, par Amurat (14) ; les Maures, cernés par Barriga, général d'Emmanuel, roi de Portugal (15), se défendirent en jetant des ruches d'abeilles sur les assiégeants.

(1) Σπλαγχνοφάγων ἀνθρωπίνων αρκῶν θοίναν, καί αἵματος ἐκ μέσου μυσταθείας σοῦ.

(2) *Complut.* Σπλαγχνοφάγους ἀνθρωπίνων σαρκῶν, καὶ θοίναν ἅιματος ἐκ μέσου μύστας θεἰας σοῦ.

(3) Θοίναν ἅιματος ἐκ μύσου, μύστὰστε θεἰας σοῦ. *Ita Aldin. edit.*

(4) *Plurimi mss. apud Nobil.* Ἐκ μέσου μύστας θιάσου.

(5) *Vide Clem. Alex. in Protreptico. - Lucian.* Προσλαλία. - *Porphyr. de abst. l.* III. - *Arnob. contra Gentes. lib.* V. *etc.*

(6) *Vatab.* Θοίναν ἅιματος ἐκμύστου, μυστάστε θειασμοῦ.

(7) Θοίναν ἅιματος, ἐκ μυσοῦ μύστας θειασμοῦ.

(8) *Vide si placet. Hugon. a Castro. Dom Calmet. etc.*

(9) Αὐθέντας γονεῖς ψυχῶν ἀβοηθήτων. *Quid legunt.* αὐθέντας φονεῖς.

(10) *Græc.* Ἵνα ἀξίαν ἀποικίαν δέξηται Θεοῦ παίδων, *etc.*

(11) *Deut.* VII. 20. - *Vide et Josue.* XXIV. 12.

(12) *Exod.* XXIII. 28. 29.

(13) *Theodoret. Philoth. c.* I.

(14) *Bonfin. l.* IV. *decad.* 3.

(15) *Osor. l.* VIII. *de rebus Emmanuel.*

9. Non quia impotens eras in bello subjicere impios justis, aut bestiis sævis, aut verbo duro simul exterminare ;

10. Sed partibus judicans, dabas locum pœnitentiæ, non ignorans quoniam nequam est natio eorum, et naturalis malitia ipsorum, et quoniam non poterat mutari cogitatio illorum in perpetuum.

11. Semen enim erat maledictum ab initio ; nec timens aliquem, veniam dabas peccatis illorum.

12. Quis enim dicet tibi : Quid fecisti ? aut quis stabit contra judicium tuum ? aut quis in conspectu tuo veniet vindex iniquorum hominum ? aut quis tibi imputabit, si perierint nationes quas tu fecisti ?

9. Ce n'est pas que vous ne puissiez assujettir par la guerre les impies aux justes ; ou les faire périr tout d'un coup par des bêtes cruelles, ou par la rigueur d'une seule de vos paroles :

10. Mais exerçant sur eux vos jugements par degrés, vous leur donniez lieu de faire pénitence, quoique vous n'ignorassiez pas que leur nation était méchante, que la malice leur était naturelle, et que leur pensée corrompue ne pourrait jamais être changée :

11. Car leur race était maudite dès le commencement. Ce n'était pas par la crainte de qui que ce soit,que vous les épargniez ainsi dans leurs péchés ;

12. Car qui est celui qui vous dira : Pourquoi avez vous fait cela ? ou qui s'élèvera contre votre jugement ? ou qui paraîtra devant vous, pour prendre la défense des hommes injustes ? ou qui vous accusera, quand vous aurez fait périr les nations que vous avez créées ?

COMMENTAIRE

ỳ. 9. AUT VERBO DURO. Il représente la parole de Dieu comme animée, et comme exécutant les ordres du Seigneur. C'est ainsi que dans la suite (1), il dit que les Israélites, ayant été attaqués par les serpents dans le désert, en furent guéris, non par des médicaments, ni par la vertu des herbes, mais par la parole du Seigneur : *Sed tuus, Domine, sermo, qui sanat omnia.* Et ailleurs (2), parlant de la mort des premiers-nés de l'Égypte, il dit que la parole du Seigneur descendit du ciel, et vint fondre sur eux, comme un guerrier invincible. Et, dans l'Évangile (3), le centenier dit à Jésus-Christ de ne prendre pas la peine de venir dans sa maison ; mais d'ordonner à sa parole, de l'envoyer seulement, et que son serviteur sera guéri.

ỳ. 10. PARTIBUS JUDICANS, DABAS LOCUM PŒNITENTIÆ ; NON IGNORANS, etc. Le Sage parle ici des Cananéens, suivant l'idée que nous en donne l'Écriture : *Semen maledictum ab initio* (verset 11). Noé donna sa malédiction à Canaan, fils de Cham (4) ; et les peuples descendus de ce malheureux père, sont connus pour les plus abominables qui aient été dans le monde. Le crime leur était comme naturel, tant il avait pris de profondes racines parmi eux. Le désordre n'était plus réprimé ni par les lois, ni par les exemples ; il était public et autorisé par l'usage (5). Tous les hommes naissent pécheurs ; mais la race de Canaan ajoutait à ce premier crime, et à ce penchant vicieux que nous apportons dans le monde, celui de l'habitude et de la licence ; comme ceux dont parle le prophète (6) : *Alienati sunt a vulva ; erraverunt ab utero.*

NON POTERAT MUTARI COGITATIO ILLORUM. Vous voyiez dans leur cœur l'obstination dans le mal ; vous saviez qu'ils étaient incorrigibles. Ce n'est pas que, dans la rigueur, ils n'eussent pu se convertir, s'ils l'eussent voulu ; mais Dieu savait qu'ils ne voudraient pas user du temps qu'il leur offrait pour faire pénitence : *Partibus judicans, dabas eis locum pœnitentiæ.*

ỳ. 11. NEC TIMENS ALIQUEM, VENIAM DABAS PECCATIS ILLORUM. Dieu ne leur pardonnait pas véritablement ; mais il les épargnait, et différait leur châtiment comme s'il eût oublié leurs crimes. Soit que Dieu punisse avec rigueur, ou qu'il pardonne, il le fait toujours sans aucune considération humaine, ni de crainte, ni d'intérêt, ni de haine. Les Cananéens tous ensemble ne pouvaient, nous ne disons pas effrayer ou intimider le souverain juge ; mais même faire sur lui la moindre impression. Lorsque les hommes se vengent, c'est pour l'ordinaire par ressentiment, ou afin de réprimer l'insolence des méchants, et de les empêcher de continuer à nuire aux autres. Dieu dans sa vengeance n'a aucune de ces vues intéressées. Il aime sans ardeur immodérée ; il est jaloux sans inquiétude ; il se repent sans douleur ; il se fâche sans émotion (7) : *Amas, nec æstuas ; zelas, et securus es ; pœnitet te, et non doles ; irasceris, et tranquillus es.*

ỳ. 12. QUIS ENIM DICET TIBI : QUID FECISTI ? Si Dieu était injuste ; absolu et tout-puissant comme il l'est, que ne pourrait-il pas faire ? Qui a droit de lui demander compte de sa conduite ? Qui peut se plaindre de ses jugements ou de ses ordres ? Ce qui nous console, ô mon Dieu, c'est que nous savons que votre justice et votre miséricorde sont égales à votre puissance ; et que, sous votre empire, nul ne périt, que ceux qui veulent périr, nul n'est malheureux, que celui qui veut l'être. Quoique l'argile n'ait pas droit de dire au potier : Pourquoi m'avez-vous fait ainsi (8) ?

(1) *Sap.* XVI. 12.
(2) *Sap.* XVIII. 15
(3) *Matt.* VIII. 8.
(4) *Genes.* IX. 25.

(5) *Vide Aug. de nuptiis et concupisc. l.* II. *c.* 8.
(6) *Psal* LVII. 4.
(7) *Aug. Confess. l.* I. *c.* 4.
(8) *Isai.* XLV. 9 ; LXIV. 8.

13. Non enim est alius Deus quam tu, cui cura est de omnibus, ut ostendas quoniam non injuste judicas judicium.

14. Neque rex, neque tyrannus in conspectu tuo inquirent de his quos perdidisti.

15. Cum ergo sis justus, juste omnia disponis ; ipsum quoque qui non debet puniri condemnare, exterum æstimas a tua virtute.

16. Virtus enim tua justitiæ initium est, et ob hoc quod omnium Dominus es, omnibus te parcere facis.

17. Virtutem enim ostendis tu, qui non crederis esse in virtute consummatus, et horum qui te nesciunt audaciam traducis.

13. Car après vous, qui avez soin généralement de tous les hommes, il n'y a point d'autre Dieu devant lequel vous ayez à faire voir qu'il n'y a rien d'injuste dans les jugements que vous prononcez.

14. Il n'y a ni roi ni prince qui puisse s'élever contre vous en faveur de ceux que vous aurez fait périr.

15. Cependant, juste comme vous êtes, vous gouvernez toutes choses justement, et vous regardez comme indigne de votre puissance, de condamner celui qui ne mérite point d'être puni ;

16. Car votre puissance est le principe même de la justice ; et vous êtes indulgent envers tous, parce que vous êtes le Seigneur de tous.

17. Vous faites voir votre puissance, lorsqu'on ne vous croit pas souverainement puissant, et vous confondez l'audace de ceux qui ne vous connaissent pas.

COMMENTAIRE

nous sommes pourtant certains, mon Dieu, que vous ne disposez de nous, que suivant les règles d'une très exacte justice, et que vous usez avec une miséricorde infinie envers nous du souverain domaine, que vous donne votre qualité de Créateur.

℣. 14. NEQUE REX, NEQUE TYRANNUS IN CONSPECTU TUO INQUIRENT, etc. Si vous rendez la justice, c'est que vous le voulez ainsi ; personne n'est en droit de censurer vos jugements. Le grec (1) : *Il n'y a ni roi, ni monarque* (en grec, τύραννος, mais ce terme en cet endroit n'est point odieux), *qui puisse* seulement *paraître devant vos yeux ;* ou vous regarder en face, *pour ceux que vous auriez punis.*

℣. 15. IPSUM QUOQUE QUI NON DEBET PUNIRI, CONDEMNARE, EXTERUM ÆSTIMAS, etc. Si tous les hommes étaient innocents, nul ne serait, à cause de son iniquité, destiné à être un vase d'ignominie (2); et nous ne pourrions nous empêcher de concevoir en Dieu de l'injustice, s'il condamnait celui qui n'aurait fait ni bien, ni mal. Plusieurs anciens (3) lisent ce passage autrement : *Ipsum quoque qui non debet puniri, condemnas, et exterum æstimas a tua virtute.* Vous condamnez même celui qui ne doit pas être puni, et vous le regardez comme étranger à votre vertu. Ce verset pris dans ce sens, semble attribuer à Dieu quelque injustice, puisqu'il punit comme coupable celui qui ne l'est point : *Ipsum quoque qui non debet puniri, condemnas.* Saint Grégoire le Grand (4) l'explique de Jésus-Christ, qui, tout innocent qu'il était par lui-même, subit le décret de mort prononcé par son Père contre le péché de l'homme, dont il avait bien voulu se rendre caution. D'autres (5) l'expliquent du péché originel, dont nous sommes infectés, quoique nous n'ayons point concouru actuellement à la désobéissance d'Adam. D'autres (6) s'en servent mal à propos pour prouver le décret absolu de réprobation prononcé contre les réprouvés, sans faire attention au péché originel, où ils se trouvent enveloppés. Mais il est superflu de se fatiguer à chercher le sens d'un passage corrompu dans les anciens exemplaires, et qui a été rétabli sur le grec (7) de notre Vulgate.

℣. 16. VIRTUS ENIM TUA JUSTITIÆ INITIUM EST ; ET OB HOC QUOD OMNIUM DOMINUS ES, etc. La puissance des hommes est souvent le principe et la source de leur injustice, par l'abus qu'ils font de leur autorité ; mais en Dieu, la justice et l'équité sont inséparables de la puissance ; ces deux qualités lui sont également essentielles ; il punit et il pardonne, parce qu'il est juste ; il est clément et miséricordieux envers tous, parce que tous lui appartiennent également ; ni l'envie d'étendre sa domination, ni le ressentiment des injures, ni la précipitation et la colère, ne sont point capables d'engager Dieu dans l'injustice. Tout est à lui, il est tout-puissant, il est maître de tous les temps et de tous les hommes.

℣. 17. HORUM QUI TE NESCIUNT, AUDACIAM TRADUCIS. C'est contre ceux-là que votre justice s'élève ; vous confondez leur présomption, et vous leur faites voir que votre puissance est infinie, en exerçant vos jugements avec une tranquillité et une lenteur, qui ne conviennent qu'à celui qui est le maître des événements et des temps. *Tu autem cum tranquillitate judicas,* verset 18.

(1) Οὔτε βασιλεὺς, ἢ τύραννος ἀντοφθαλμῆσαι δυνήσεταί σοί περὶ ὧν ἐκόλασας.

(2) *Aug. ep.* CVI. Hæc massa si esset ita media, ut quemadmodum nihil boni, ita nec mali aliquid mereretur, non frustra videretur iniquitas, ut ex ea fierent vasa in contumeliam, etc.

(3) *Ita edit. Complut. Greg. Mag. Lyr. alii innumeri impressi et mss.*

(4) *Greg. Magn. Moral. lib.* III. *c.* 11.

(5) *Lyran.*

(6) *Durand. Greg. Marsil. alii apud Cornel. a Lapide. hic.*

(7) Τὸν μὴ ὀφείλοντα κολασθῆναι ἀλλότριον ἡγούμενος τῆς σῆς δυνάμεως.

18. Tu autem dominator virtutis, cum tranquillitate judicas, et cum magna reverentia disponis nos : subest enim tibi, cum volueris, posse.

18. Mais comme vous êtes le Dominateur puissant, vous êtes lent et tranquille dans vos jugements, et vous nous gouvernez avec une grande réserve, parce qu'il vous sera toujours libre d'user de votre puissance, quand il vous plaira.

19. Docuisti autem populum tuum, per talia opera, quoniam oportet justum esse et humanum ; et bonæ spei fecisti filios tuos, quoniam judicans das locum in peccatis pœnitentiæ.

19. Vous avez appris à votre peuple, par cette conduite, qu'il faut être juste et porté à la douceur, et vous avez donné sujet à vos enfants d'espérer qu'en les jugeant, vous leur donnerez lieu de faire pénitence de leurs péchés,

20. Si enim inimicos servorum tuorum, et debitos morti, cum tanta cruciasti attentione, dans tempus et locum per quæ possent mutari a malitia :

20. Car si, lorsque vous avez puni les ennemis de vos serviteurs, et ceux qui avaient si justement mérité la mort, vous l'avez fait avec tant de ménagement, et si vous leur avez donné du temps et l'occasion, afin qu'ils pussent quitter leur mauvaise vie ;

21. Cum quanta diligentia judicasti filios tuos, quorum parentibus juramenta et conventiones dedisti bonarum promissionum !

21. Avec combien de circonspection avez-vous jugé vos enfants, aux pères desquels vous aviez donné votre parole avec serment, en faisant alliance avec eux, et leur promettant de si grands biens !

22. Cum ergo das nobis disciplinam, inimicos nostros multipliciter flagellas, ut bonitatem tuam cogitemus judicantes, et cum de nobis judicatur, speremus misericordiam tuam.

22. Lors donc que vous nous faites souffrir quelque châtiment, vous tourmentez nos ennnemis de plusieurs manières, afin que nous pesions votre bonté avec une sérieuse attention, et que, lorsque vous nous faites éprouver votre justice, nous espérions en votre miséricorde.

23. Unde et illis qui in vita sua insensate et injuste vixerunt, per hæc quæ coluerunt dedisti summa tormenta.

23. C'est pourquoi, en jugeant ceux qui avaient mené une vie injuste et insensée, vous leur avez fait souffrir d'horribles tourments par les choses mêmes qu'ils adoraient ;

24. Etenim in erroris via diutius erraverunt, deos æstimantes hæc quæ in animalibus sunt supervacua, infantium insensatorum more viventes.

24. Car ils s'étaient égarés longtemps dans la voie de l'erreur, prenant pour des dieux les plus vils d'entre les animaux, et vivant comme des enfants sans raison.

COMMENTAIRE

℣. 18. TU AUTEM, DOMINATOR VIRTUTIS,... CUM MAGNA REVERENTIA DISPONIS NOS. Le grec (1) : *Vous nous conduisez avec beaucoup de clémence* et de douceur, sans crainte que l'on impute à faiblesse, la condescendance que vous avez pour nous, puisque vous êtes le dominateur tout-puissant, *Dominator virtutis;* ou le maître de toute puissance (2), de qui vient tout empire, et tout pouvoir au ciel et sur la terre.

SUBEST ENIM TIBI, CUM VOLUERIS, POSSE. Vous ne vous hâtez pas de réprimer l'insolence des méchants, et de punir les impies, parce que vous savez qu'ils ne peuvent vous échapper, et que vous serez toujours le maître de les faire venir devant vous, et de les punir suivant leurs œuvres. Dieu ne perd rien à les attendre et les méchants ne gagnent rien dans l'impunité de peu de jours. Le souverain juge saura bien compenser par la grandeur du châtiment, la lenteur de sa justice.

℣. 19. BONÆ SPEI FECISTI FILIOS TUOS. *Vous avez donné sujet à vos enfants de bien espérer pour eux-mêmes,* en leur donnant lieu de faire pénitence. Si vous jugiez les hommes dans toute la rigueur de votre justice, vos enfants eux-mêmes oseraient-ils espérer le pardon, et se flatter d'être justes à vos yeux ? Mais lorsqu'ils envisagent la clémence que vous témoignez envers vos ennemis, que ne peuvent-ils pas espérer pour eux-mêmes ? Sous un Dieu si plein de bonté, nul ne doit désespérer du pardon.

℣. 23. PER HÆC QUÆ COLUERUNT, DEDISTI SUMMA TORMENTA. Les Philistins, et apparemment aussi les Cananéens, adoraient les mouches, le dieu *Béelzébub* בעל-זבוב, ou le dieu-mouche, dont il est parlé si souvent dans l'Écriture. Afin de les punir par les choses mêmes qu'ils adoraient, vous avez envoyé contre eux une armée de mouches, pour les chasser et les tourmenter. Voyez le verset 8.

℣. 24. DEOS ÆSTIMANTES HÆC QUÆ IN ANIMANTIBUS SUNT SUPERVACUA. Les Cananéens adoraient, comme on l'a déjà dit, la mouche, sous le nom de Béelzébub ; ils adoraient le poisson sous le nom de Dagon. Le voisinage des Égyptiens avait introduit dans la Palestine une grande partie de leur superstition. Ézéchiel (3) étant entré dans le temple, vit en esprit de mauvais Israélites, qui adoraient toutes sortes de reptiles et d'animaux dépeints sur la muraille. *Ecce omnis similitudino reptilium, et animalium abominatio, et universa idola domus Israel depicta erant in pariete.* Ils empruntaient toutes ces fausses divinités, des Phéniciens ou Cananéens, et des Égyptiens. Le grec de ce verset porte (4) : *Ils adoraient ce qu'il y avait de plus méprisable parmi leurs ennemis;*

(1) Καὶ μετὰ πολλῆς φειδοῦς διοικεῖς ἡμᾶς.
(2) Σὺ δὲ δεσπόζων ἰσχύος.
(3) *Ezech.* VIII. 10.
(4) Τὰ καὶ ἐν ζώοις τῶν ἐχθρῶν ἄτιμα.

25. Propter hoc tanquam pueris insensatis judicium in derisum dedisti.

26. Qui autem ludibriis et increpationibus non sunt correcti, dignum Dei judicium experti sunt.

27. In quibus enim patientes indignabantur per hæc quos putabant deos, in ipsis cum exterminarentur videntes, illum quem olim negabant se nosse, verum Deum agnoverunt ; propter quod et finis condemnationis eorum venit super illos.

25. C'est pourquoi vous vous êtes joué d'eux, en les punissant comme des enfants insensés.

26. Mais ceux qui ne sont pas corrigés par cette manière d'insulte et de réprimande, ont éprouvé une condamnation digne d'un Dieu ;

27. Car, ayant la douleur de se voir tourmentés par les choses mêmes qu'ils prenaient pour des dieux, et voyant qu'on s'en servait pour les exterminer et pour les perdre, ils reconnurent le Dieu véritable, qu'ils faisaient profession de ne pas connaître ; et ils furent enfin accablés par la dernière condamnation.

COMMENTAIRE

c'est-à-dire les animaux les plus vils, les plus méprisables et les plus ennemis de l'homme.

℣. 25. Judicium in derisum dedisti. Comme ils étaient tombés dans des égarements ridicules et puérils, en transportant l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu, à des reptiles méprisables ; vous leur avez envoyé des châtiments aussi en quelque sorte ridicules, par les armées de guêpes qui les ont attaqués et poursuivis.

℣. 26. Qui autem ludibriis non sunt correcti, etc. Les Cananéens qui ne rentrèrent pas en eux-mêmes, et qui ne cédèrent pas à cette première plaie, que Dieu leur envoya par des mouches, en essuyèrent une bien plus terrible dans la guerre que leur fit Josué.

℣. 27. In quibus enim patientes indignabantur, per hæc quos putabant deos, etc. Les Cananéens se voyant persécutés et affligés par des guêpes, qu'ils regardaient comme des divinités, furent à la fin forcés de reconnaître le Dieu des Hébreux pour le seul vrai Dieu. Ce n'est pas à dire qu'ils aient changé de religion, mais, malgré leur opiniâtreté, ils furent obligés d'avouer la supériorité du Dieu d'Israël, et par conséquent que leurs propres dieux n'étaient rien, et que leur religion n'était que superstition. Ils connurent Dieu, mais ils n'allèrent pas jusqu'à lui rendre leurs adorations. *Qui cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt*, dit saint Paul (1), en parlant des païens en général. C'est ce qui attira enfin sur eux les derniers malheurs : *Propter quod et finis condemnationis venit super illos.* Leur endurcissement et leur impénitence furent cause, que Dieu fit exécuter dans toute sa rigueur l'arrêt de condamnation porté contre eux. Ils furent soumis à l'anathème et exterminés.

(1) *Rom.* I. 21.

CHAPITRE XIII

Vanité des hommes qui, au lieu de reconnaître Dieu dans ses créatures, les ont prises elles-mêmes pour des dieux. Folie et aveuglement de ceux qui ont donné le nom de dieux aux ouvrages de la main des hommes.

1. Vani autem sunt omnes homines in quibus non subest scientia Dei ; et de his quæ videntur bona, non potuerunt intelligere eum qui est, neque operibus attendentes agnoverunt quis esset artifex ;

2. Sed aut ignem, aut spiritum, aut citatum aerem, aut gyrum stellarum, aut nimiam aquam, aut solem et lunam, rectores orbis terrarum deos putaverunt.

1. Tous les hommes qui n'ont point la connaissance de Dieu, ne sont que vanité ; ils n'ont pu comprendre par les biens visibles le souverain Être ; et ils n'ont point reconnu le Créateur par la considération de ses ouvrages.

2. Mais ils se sont imaginé que le feu, ou le vent, ou l'air le plus subtil, ou la multitude des étoiles, ou l'abîme des eaux, ou le soleil et la lune, étaient les dieux qui gouvernaient le monde.

COMMENTAIRE

ỳ. 1. VANI AUTEM SUNT OMNES HOMINES, IN QUIBUS NON SUBEST SCIENTIA DEI. C'est le sujet que le Sage doit traiter dans tout ce chapitre, et dans les trois suivants. Il y fait voir la fausseté des idoles, l'erreur et le malheur des idolâtres. Tout ceci revient toujours à son but principal, qui est de relever la sagesse, la piété et la religion, et d'en inspirer l'amour et le respect, surtout aux princes et aux grands. Il le fait en découvrant la folie et l'illusion de l'impiété, et les maux où conduit l'oubli ou l'ignorance du vrai Dieu. Sans la connaissance de ce premier principe de toute vérité, de toute religion et de toute sagesse, tout l'homme n'est que néant. Toute autre science n'est que ténèbres ; toute la philosophie, sans cela, n'est qu'égarement. Saint Paul renonce volontiers à toute autre philosophie, qu'à celle de la croix (1) : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.* Saint Justin, martyr, ayant essayé de toutes les sectes de philosophes, et de toutes les connaissances humaines, rencontra heureusement les livres sacrés, et quitta tout le reste pour s'y attacher. Il comprit qu'il n'y avait ni sagesse, ni science, ni philosophie, sans la connaissance et le culte du Seigneur (2). Le grec lit (3) : *Car tous les hommes sont vains par leur nature,* la vanité leur est naturelle, principalement *à ceux qui ne connaissent pas Dieu.*

ET DE HIS QUÆ VIDENTUR BONA (4), NON POTUERUNT INTELLIGERE EUM QUI EST, etc. Les païens ont vu et admiré la beauté, l'excellence, la bonté des créatures ; mais ils n'ont pu s'élever par là à la connaissance du créateur ; ou s'ils en ont eu connaissance, ils ne l'ont point adoré, et ne lui ont point rendu le culte qu'ils lui devaient. Leur science est demeurée stérile et sans effet (5) : *Qui cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt.*

ỳ. 2. SED AUT IGNEM, etc. Au lieu d'aller à l'origine des êtres, dont ils voyaient la beauté, et dont ils appréciaient l'utilité, ils se sont bornés aux créatures viles et insensibles. Ils ont rendu des honneurs divins aux éléments, aux astres, aux animaux, à leurs propres ouvrages. Plusieurs peuples adoraient le feu ; les Perses n'avaient point de plus grande divinité : les Égyptiens lui rendaient aussi un culte religieux. Les Grecs et les Latins adoraient Vulcain, le dieu du feu, et Vesta, déesse du foyer.

SPIRITUM. Les vents Eurus, Borée, Auster, le Zéphyr, étaient reconnus pour dieux chez plusieurs peuples. Éole était le dieu des vents. Sénèque (6) dit que les Gaulois adorent le vent Circius, et qu'Auguste étant dans les Gaules, lui dédia un temple. Les Égyptiens (7) disaient que Jupiter est l'esprit, ou le vent qui pénètre toutes choses (8).

Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
Mens agitat molem, etc.

AUT CITATUM AEREM. *Ou l'air le plus subtil,* et le plus agité. C'est peut-être ce qu'il vient d'appeler *le vent.* Les païens disaient (9) que Jupiter était

(1) I. *Cor.* II. 2.
(2) *Justin. dialog. cum Triphone. initio.*
(3) Μάταιοι μὲν γὰρ πάντες ἄνθρωποὶ φύσει οἷς παρῆν Θεοῦ ἀγνωσία.
(4) *Complut.* Et de his quæ non videntur, etc.
(5) *Rom.* I. 21.
(6) *Senec. natural. quæst. lib.* V. *c.* 17.
(7) *Euseb. præp. l.* III. *c.* 2.
(8) *Virgil. Æneid.* VI.
(9) *Aug. de civit. lib.* IV. *c.* II

3. Quorum si specie delectati, deos putaverunt, sciant quanto his dominator eorum speciosior est ; speciei enim generator hæc omnia constituit.

4. Aut si virtutem et opera eorum mirati sunt, intelligant ab illis quoniam qui hæc fecit fortior est illis ;

5. A magnitudine enim speciei et creaturæ cognoscibiliter poterit creator horum videri.

3. S'ils les ont crus des dieux, parce qu'ils étaient charmés de leur beauté, qu'ils conçoivent de là combien celui qui en est le dominateur doit être encore plus beau ; car c'est l'auteur de toute beauté qui a donné l'être à toutes ces choses.

4. S'ils ont admiré le pouvoir et les effets de ces créatures, qu'ils comprennent de là combien est encore plus puissant celui qui les a créées ;

5. Car la grandeur et la beauté de la créature peuvent faire connaître et rendre visible le Créateur.

COMMENTAIRE

l'air le plus élevé, *Æther :* Junon était l'air le plus bas, *Aer ;* Socrate fut accusé de n'adorer que le ciel et les nues (1) ; Juvénal accuse les Juifs de la même folie (2) :

Nil præter nubes, et cæli numen adorant.

AUT GYRUM STELLARUM (3). *Le cercle des étoiles.* Quelques auteurs l'entendent du zodiaque, d'autres des Pléïades. Les anciens idolâtres adoraient principalement les astres ; c'est la plus ancienne et la plus répandue de toutes les superstitions. Les Israélites, à l'imitation de leurs voisins, sont accusés dans l'Écriture d'avoir souvent rendu leurs adorations à la milice du ciel, c'est-à-dire, aux étoiles ; dont le soleil et la lune étaient comme le roi et la reine. Les idolâtres donnaient aux planètes les noms de leurs principales divinités.

AUT NIMIAM AQUAM. La mer, l'océan était adoré comme un dieu, aussi bien que Neptune, Thétis, Triton, Nérée, les Néréïdes. Le Nil était regardé comme un dieu par les Égyptiens. Philon (4) dit que les Égyptiens adorent l'eau par-dessus tous les autres éléments, parce qu'ils croient qu'elle est le principe de toutes choses ; de là vient que Dieu punit d'abord les Égyptiens, en changeant leurs eaux en sang. Homère parle du Simoïs et du Scamandre, fleuves de Troie, comme de deux divinités.

AUT SOLEM ET LUNAM, RECTORES ORBIS TERRARUM. Le culte du soleil et de la lune est le plus ancien culte idolâtre que l'on connaisse. Dans tout l'Orient, ils étaient adorés sous différents noms. Baal, Astarté, Isis et Osiris, n'étaient autre que le soleil et la lune. Cette superstition passa aux Grecs et aux Romains. Ils connurent le soleil sous le nom de Titan, de Phœbus, d'Apollon ; et la lune sous celui de Diane, de Lucine, etc. Ces religions anciennes avaient pour base un culte héliaque. Les prophètes sont pleins de reproches contre les Hébreux qui adoraient ces créatures.

℣. 3. QUORUM SI SPECIE DELECTATI DEOS PUTAVERUNT, etc. *S'ils les ont crus des dieux, à cause de leur beauté,* qu'ils jugent par là quelle doit être la beauté du Créateur qui les a faits. Si la beauté et la grandeur de ces corps lumineux vous charme, que n'allez-vous jusqu'au premier Auteur de ces qualités, jusqu'à Dieu, source de toute beauté (5) ?

. . . . . Tu cuncta superno
Ducis ab exemplo ; pulchrum pulcherrimus ipse
Mundum mente gerens, simili que in imagine formans.

Le ciel et la terre ne cessent de me dire que je vous aime, ô mon Dieu, disait saint Augustin (6) ; ils parlent à tous les hommes, en sorte que nous sommes sans excuse, si nous demeurons sourds à une voix si puissante. Et ailleurs (7) : *Je vous ai aimée trop tard, ô beauté, toujours ancienne et toujours nouvelle : je vous ai aimée trop tard. Vous étiez au dedans, et j'étais au dehors ; je vous cherchais ailleurs, et je courais avec ardeur après les beautés passagères que vous avez créées. Et in ista formosa quæ fecisti, deformis irruebam.*

℣. 5. A MAGNITUDINE SPECIEI, COGNOSCIBILITER POTERIT CREATOR EORUM VIDERI. C'est à peu près ce que dit saint Paul (8) : On connaît le Créateur, tout invisible qu'il est, par les créatures visibles : *Invisibilia enim Dei, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur.* Les exemplaires grecs varient en cet endroit. Les uns (9) : *Car leur Auteur se connaît à proportion par la grandeur, par la beauté, et par les créatures.* D'autres (10) : *Par la grandeur de la beauté des créatures.* Qui est l'homme assez dépourvu de sens, dit Cicéron (11), qui, élevant les yeux au ciel, ne juge point qu'il y a des dieux ? Et qui peut se persuader que le cours des astres, qui se fait avec tant d'ordre et de régularité, qu'à peine toute notre science et notre application le peuvent comprendre, se fasse par un pur hasard ? Les cieux sont comme des prédicateurs, dit le psalmiste (12) ; leur voix se

(1) *Vide Aristophan.* Nubibus.
(2) *Juvenal. Satyr.* XIV. *v.* 97.
(3) Η" κύκλον ἄστρων.
(4) *Philo. lib.* I. *de vita Mosis.* Τὸ ὕδωρ Αἰγύπτιοι διαφερόντως ἐκτετιμήκασι, ἀρχὴν τῆς τῶν ὅλων γενέσεως τοῦτο εἶναι νομίζοντες.
(5) *Boët. de Consol. Philos. l.* III. *metro.* 9.
(6) *Aug. Confess. lib.* X. *c.* 6.
(7) *Idem. Confess. l.* X. *c.* 27.
(8) *Rom.* I. 20.
(9) *Complut.* Ἐκ γὰρ μεγέθους, καὶ κάλλους, καὶ κτισμάτων ἀναλόγως ὁ γενεσιουργὸς αὐτῶν θεωρεῖται.
(10) *Rom.* Ἐκ γὰρ μεγέθους καλλονῆς κτισμάτων ἀναλόγως, *etc.*
(11) *Tull. de Haruspic. Responsis.*
(12) *Psalm.* XVIII. I.

6. Sed tamen adhuc in his minor est querela ; et hi enim fortasse errant, Deum quærentes, et volentes invenire.

7. Etenim cum in operibus illius conversentur inquirunt, et persuasum habent quoniam bona sunt quæ videntur.

8. Iterum autem nec his debet ignosci.

9. Si enim tantum potuerunt scire ut possent æstimare sæculum, quomodo hujus Dominum non facilius invenerunt ?

10. Infelices autem sunt, et inter mortuos spes illorum est, qui appellaverunt deos opera manuum hominum, aurum et argentum, artis inventionem et similitudines animalium, aut lapidem inutilem opus manus antiquæ.

6. Et néanmoins ces hommes sont moins coupables que les autres ; car s'ils tombent dans l'erreur, on peut dire que c'est en cherchant Dieu, et en s'efforçant de le trouver.

7. Ils le cherchent en vivant au milieu de ses ouvrages ; et ils sont persuadés par la beauté des choses qu'ils voient.

8. Mais d'ailleurs ils ne méritent point le pardon ;

9. Car s'ils ont pu avoir assez de lumière pour connaître l'ordre du monde, comment n'ont-ils pas découvert plus aisément celui qui en est le dominateur ?

10. Mais ceux-là sont vraiment malheureux, et n'ont que des espérances mortes, qui ont donné le nom de dieux aux ouvrages de la main des hommes, à l'or, à l'argent, aux inventions de l'art, aux figures des animaux, et à une pierre de nul usage, travail d'une main antique ;

COMMENTAIRE

fait entendre par tout le monde ; ils annoncent en tout lieu la gloire du Créateur ; et le firmament publie la magnificence de ses œuvres. L'ignorance qui sert de prétexte aux impies est inexcusable ; les preuves de la Divinité sont répandues dans toutes les choses que nous voyons.

℣. 6. In his minor est querela. Quoique leur aveuglement soit extrême et leur erreur sans raison, ils sont toutefois moins inexcusables que ceux qui ont adoré leurs propres ouvrages. Le soleil, la lune, les astres, sont des objets magnifiques et qui inspirent une sorte de respect ; les éléments ont leur utilité ; mais du bois, de la pierre, des métaux, travaillés, figurés, ornés, placés par nous-mêmes, quelle utilité, quel mérite ont-ils ?

℣. 9. Si enim tantum potuerunt scire, ut possent æstimare sæculum. Voilà ce qui ne se conçoit point, et qui met l'homme absolument dans son tort. Il a pu par ses lumières, par son industrie, par son travail, découvrir les secrets de la nature, les causes des vents, l'ordre des cieux, le mouvement des astres, et il n'a pu y reconnaître le Créateur, quoique toutes les créatures lui criassent de toutes parts : *Dieu nous a faits, Ipse fecit nos et non ipsi nos.* Il fallait bien moins d'étude et de méditation pour comprendre que tout ce que nous voyons ne s'est point fait lui-même, et par conséquent qu'il y a un Créateur souverain et absolu, qu'il n'en faut pour pénétrer tant d'effets surprenants, et tant de mystères de la nature.

℣. 10. Inter mortuos spes illorum est. *Ils n'ont que des espérances mortes,* vaines, et dont ils ne verront jamais aucun effet. Ou bien (1) : *Ils ont mis leurs espérances dans les morts,* dans les idoles sans vie, sans connaissance, dépourvues de sentiments (2). N'est-il pas bien ridicule de croire que des statues faites de la main des hommes, ont plus de pouvoir sur les hommes, que les hommes mêmes, qui sont faits de la main de Dieu, dit saint Augustin (3). On peut aussi traduire le texte : *Leur espérance est parmi les morts.* Ils sont comme des gens réduits au tombeau, sans force, sans secours, sans ressource, sans espérance (4).

Qui appellaverunt deos, opera manuum hominum... Il y avait parmi les païens divers degrés d'idolâtrie, et diverses sortes d'adorateurs des idoles. Les uns, plus éclairés, regardaient les figures des faux dieux, comme de simples représentations des divinités qu'ils adoraient, de Jupiter, de Junon, de Mars, etc. D'autres ne croyaient pas même que ces dieux que le peuple adorait, fussent ce que l'on s'imagine : un homme, une femme, un guerrier, un ancien roi. Jupiter était, selon eux, le ciel ; Junon, l'air ; Vulcain, le feu ; Neptune, la mer ; ou bien c'était l'âme du monde répandue dans les diverses parties de l'univers. Enfin il y en avait d'autres, et c'était le peuple et les ignorants, qui, attachés grossièrement à l'idole matérielle, croyaient que la divinité y résidait, y rendait des oracles, et y recevait les adorations des hommes (5). C'est principalement contre ces derniers, que le Sage parle en cet endroit. Un poète décrit fort bien leur folie dans ces vers :

Ut pueri infantes credunt signa omnia ahena
Vivere, et esse homines. Sic isti omnia ficta
Vera putant. Credunt signis cor esse in ahenis.

Aut lapidem inutilem opus manus antiquæ. L'antiquité en matière d'idole, était importante. Une pierre mal taillée était respectable par là même qu'elle était antique. On a vu pendant une

(1) Ἐν νεκροῖς αἱ ἐλπίδες αὐτῶν.

(2) *Grot. Vatab.*

(3) *Aug. de civit. lib.* VIII. *c.* 24. Nimis enim stultum est credere deos quos fecerunt homines, plus valere apud eos quos fecit Deus ; quam valent ipsi homines, quos idem ipse fecit Deus.

(4) I. *Thessal.* IV. 12. Sicut cæteri qui spem non habent.

(5) *Vide Aug. de civit. lib.* VII. *c.* 6. *et lib.* VIII. *c.* 13. *Ex Trismegisto. et alii patres passim. contra Gentes et idololatriam.*

11. Aut si quis artifex faber de silva lignum rectum secuerit, et hujus docte eradat omnem corticem, et arte sua usus, diligenter fabricet vas utile in conversationem vitæ ;

12. Reliquiis autem ejus operis ad præparationem escæ abutatur ;

13. Et reliquum horum quod ad nullos usus facit, lignum curvum et vorticibus plenum, sculpat diligenter per vacuitatem suam, et per scientiam suæ artis figuret illud, et assimilet illud imagini hominis,

14. Aut alicui ex animalibus illud comparet : perliniens rubrica, et rubicundum faciens fuco colorem illius, et omnem maculam quæ in illo est perliniens ;

11. Un ouvrier habile coupe par le pied dans une forêt un arbre bien droit ; il en ôte adroitement toute l'écorce ; et, se servant de son art, il en fait quelque meuble utile pour l'usage de la vie.

12. Il se sert du bois qui lui est demeuré de son travail, pour se préparer à manger.

13. Et voyant que ce qui lui reste n'est bon à rien, que c'est un bois tortu et plein de nœuds, il le taille avec soin tout à loisir ; il lui donne une figure par la science de son art, et il en fait l'image d'un homme,

14. Ou de quelqu'un des animaux ; et le frottant avec du vermillon, il le peint de rouge, lui donne une couleur empruntée, et en ôte avec adresse toutes les taches et tous les défauts.

COMMENTAIRE

longue suite de siècles, des peuples entiers adorer une figure de bois vermoulue, ou un ancien morceau de marbre mal façonné, quelquefois même une pierre brute, telle qu'étaient les bétyles (1). C'est dans cela principalement que consiste l'abus du respect qu'on rend à l'antiquité. Dans les siècles plus civilisés, et chez les peuples les plus délicats, il importait qu'une idole fût de la main de Praxitèle, de Phidias, de Myron. Elle en était plus fréquentée et plus consultée. Les dons mêmes que l'on avait consacrés dans les temples aux siècles passés, contractaient par leur antiquité un mérite, qui les rendaient en quelque sorte dignes d'adoration (2).

> . . . Veteris qui tollunt grandia templi
> Pocula adorandæ rubiginis, et populorum
> Dona, vel antiquo positas a rege coronas.

℣. 11. SI QUIS ARTIFEX DE SILVA LIGNUM RECTUM SECUERIT,... ET FABRICET VAS UTILE (3) AD CONVERSATIONEM VITÆ. Le Sage tourne ici en ridicule les idoles et les idolâtres, en montrant la manière dont les idoles sont faites et consacrées. Il emprunte les principaux traits de son tableau aux prophètes Isaïe (4), Jérémie (5), et Baruch (6), qui ont traité la même matière. Au lieu *d'un arbre droit, lignum rectum,* le grec lit (7) : *Un bois qui se gâte aisément,* un bois corruptible. D'autres lisent (8) : *Un bois aisé à travailler,* un bois bien venu ou bien tendre. D'autres (9) : *Un bois aisé à remuer,* à manier, à travailler.

℣. 12. AD PRÆPARATIONEM ESCÆ. Il se sert des copeaux pour faire du feu, et pour faire cuire son manger.

℣. 13. LIGNUM CURVUM, ET VORTICIBUS PLENUM (10), SCULPAT DILIGENTER PER VACUITATEM SUAM (11). L'ouvrier, après avoir pris ce qu'il y a de meilleur dans son bois, pour en faire quelque ouvrage utile à la vie, en ramasse le rebut, ce qu'il y a de noueux, de massif, et rêvant à l'usage qu'il en fera, il le destine enfin à servir de matière à son Dieu. C'est ainsi qu'Horace se raille de l'ouvrier qui, délibérant s'il ferait d'un morceau de bois, un banc, ou un dieu Priape, aima mieux en faire un dieu (12).

> Cum faber incertus scamnum, faceret ne Priapum,
> Maluit esse deum.

℣. 14. PERLINIENS RUBRICA, ET RUBICUNDUM FACIENS FUCO COLOREM ILLIUS. Les anciens estimaient extraordinairement le *minium* ou le vermillon ; ils n'en usaient qu'avec parcimonie, et comme d'une chose très précieuse (13). Verrius (14) cite des auteurs dont on ne peut rejeter le témoignage, qui assurent qu'anciennement, aux jours de fêtes, on avait coutume de frotter la face de Jupiter avec du vermillon ; que les généraux à qui l'on accordait l'honneur du triomphe, se peignaient avec cette couleur ; que Camille triompha ainsi. Pline, qui rapporte ce témoignage, croit que c'est par un reste de cette coutume, que les censeurs, encore de son temps, donnaient au rabais à certaines personnes, le soin de peindre de rouge la statue de Jupiter : *A censoribus Jovem miniandum locari.* Il ajoute que les Éthiopiens font un cas particulier de cette couleur, que les grands seigneurs s'en peignent tout le corps, et que les statues des dieux, parmi eux, en sont toutes couvertes : *Totosque eo tingi proceres, huncque ibi deorum simulacris esse colorem.*

(1) *Cf. Genèse,* XXVII. 19.
(2) *Juvenal. Satyr.* XIII.
(3) *Complut. Lyr. Hugo. Dionys.* Vas inutile.
(4) *Isai.* XLIV. 9.
(5) *Jerem.* X.
(6) *Baruc.* VI.
(7) *Gr.* Ε'υτήκτον φυτόν.
(8) Ε'υτύκτον φυτόν.
(9) *Rom.* Ε'υκίνητον φυτόν.
(10) Ξύλον σκολίον, καὶ ὄζοις συμπεφυκός. Lignum curvum et ramis plenum. *Edit. Sixt.* v. Vorticibus plenum.
(11) Ε'ν ἐπιμελείᾳ ἀργίας ἀυτοῦ. In solicitudine otii sui.
(12) *Horat. lib.* I. *Sat.* 8.
(13) *Vitruv. lib.* VII. *c.* 5. Quis enim antiquorum, non uti medicamento, minio parce videtur usus esse ? ut nunc passim plerumque toti parietes inducuntur.
(14) *Verrius apud Plin. lib.* XXXIII. *c.* 6.

15. Et faciat ei dignam habitationem, et in pariete ponens illud, et confirmans ferro,

16. Ne forte cadat ; prospiciens illi, sciens quoniam non potest adjuvare se : imago enim est, et opus est illi adjutorium.

17. Et de substantia sua, et de filiis suis, et de nuptiis votum faciens inquirit. Non erubescit loqui cum illo qui sine anima est.

18. Et pro sanitate quidem infirmum deprecatur, et pro vita rogat mortuum, et in adjutorium inutilem invocat.

19. Et pro itinere petit ab eo qui ambulare non potest ; et de acquirendo, et de operando, et de omnium rerum eventu, petit ab eo qui in omnibus est inutilis.

15. Après cela, il fait à sa statue une niche qui lui soit propre ; il la place dans une muraille, et il la fait tenir avec du fer,

16. De peur qu'elle ne tombe ; et il use de cette précaution, sachant qu'elle ne peut s'aider elle-même parce que ce n'est qu'une statue, et qu'elle a besoin d'un secours étranger.

17. Il lui fait ensuite des vœux, et il l'implore pour ses biens, pour ses enfants, ou pour un mariage : il ne rougit point de parler à un bois sans âme.

18. Il prie pour sa santé celui qui n'est que faiblesse ; il demande la vie à un mort ; et il appelle à son secours celui qui ne peut se secourir.

19. Pour avoir des forces dans un voyage, il s'adresse à celui qui ne peut marcher ; et lorsqu'il pense à acquérir ou à entreprendre quelque chose, et qu'il est en peine du succès de tout ce qui le regarde, il implore celui qui est inutile à tout.

COMMENTAIRE

℣. 15. Faciat ei dignam habitationem, et in pariete, etc. Isaïe, Jérémie, Baruch, relèvent la même impertinence des idolâtres (1). Ils supposent tous que les païens croyaient réellement que leurs statues étaient de vrais dieux. Sans cela, leur conduite n'aurait rien eu de plus ridicule, que celle des Juifs, qui attachaient les chérubins à l'Arche, avec de l'or, et qui portaient l'Arche elle-même sur leurs épaules ou sur un char ; enfin on pourrait nous faire le même reproche, lorsque nous plaçons la croix, et les saintes images sur des piédestaux, ou dans des niches. Ni nous, ni les Juifs ne croyons pas que le Seigneur réside personnellement dans l'Arche, ni sur les chérubins, ni que Jésus-Christ soit attaché à son image pendante à la croix. Voilà ce qui différencie notre culte et notre conduite de celle des idolâtres, en supposant qu'il s'en trouve d'assez sots pour confondre la figure avec la réalité.

℣. 17. Et de nuptiis votum faciens, inquirit. Le grec lit simplement (2) : *Il le prie pour ses biens, pour son mariage, etc.*

℣. 18. In adjutorium inutilem invocat. Qui ne peut ni s'aider soi-même, ni secourir ceux qui l'invoquent. Le grec (3) : *Il supplie celui qui n'a nulle expérience de le secourir.* Une idole ignorante, aveugle, sans sentiment, sans usage des choses.

℣. 19. De omnium eventu petit ab eo, qui in omnibus est inutilis. Le grec porte (4) : *Il demande à celui qui n'a point de mains,* ou dont les mains sont inutiles et sans mouvement, il lui demande *la force et le succès des ouvrages de ses mains.* Il semblerait, en considérant ce texte, que d'abord l'ancien traducteur avait mis : *De manuum eventu petit ab eo, qui manibus est inutilis.* Qui aurait été changé en *omnium eventu,* et *omnibus inutilis.*

(1) *Isai.* XLVI. 7. - *Jerem.* X. 4. - *Baruc.* VI. 26.

(2) Περὶ δὲ κτημάτων καὶ γάμων αὐτοῦ, καὶ τέκνων προσευχόμενος.

(3) Περὶ δὲ ἐπικουρίας τὸν ἀπειρότατον ἱκετεύει. Parmi les variantes, on trouve : Ἀπορώτατον, ἀχρειότατον et ἀναπηρότατον.

(4) Περὶ δὲ.... χειρῶν ἐπιτυχίας, τὸν ἀδρανέστατον ταῖς χερσὶν, εὐδράνειαν αἰτεῖται.

CHAPITRE XIV

Folie de ceux qui en s'embarquant invoquent une idole. Prophétie de la ruine de l'idolâtrie. Origine de l'idolâtrie. Maux dont elle est la source.

1. Iterum alius navigare cogitans, et per feros fluctus iter facere incipiens, ligno portante se, fragilius lignum invocat.

2. Illud enim cupiditas acquirendi excogitavit, et artifex sapientia fabricavit sua.

3. Tua autem, Pater, providentia gubernat : quoniam dedisti et in mari viam, et inter fluctus semitam firmissimam,

1. Un autre aussi, ayant entrepris de se mettre en mer, et commençant à faire voile sur les flots impétueux, invoque un bois plus fragile que le bois qui le porte ;

2. Car le désir du gain a inventé la structure de ce bois, et l'ouvrier en a formé un vaisseau par son adresse.

3. Mais c'est votre providence, ô Père céleste, qui le gouverne ; car c'est vous qui avez ouvert un chemin au travers de la mer, et une route très assurée au milieu des flots ;

COMMENTAIRE

℣. 1. Alius navigare cogitans,... fragilius lignum invocat. C'est une grande folie de s'exposer au danger de la mer, pour un homme qui n'a nulle obligation de le faire ; mais c'en est une infiniment plus grande, de se recommander, dans un voyage si périlleux, à une figure de bois encore plus fragile que le bois du vaisseau qui le porte (1). Il faut que celui qui se hasarde sur la mer, soit ou fou ou pauvre, ou qu'il ait grande envie de mourir, disait un ancien ; c'était un des étonnements d'Anacharsis, célèbre philosophe scythe, de voir des hommes s'exposer de gaieté de cœur à quatre doigts de la mort (2). Un jour on lui demanda s'il croyait qu'il y eût plus de vivants que de morts ; avant de répondre il demanda : En quel rang mettez-vous ceux qui naviguent ? Entre les vivants, ou entre les morts (3) ? Horace montre bien la témérité du premier qui s'avisa de naviguer, par ces termes (4) :

> Illi robur et æs triplex
> Circa pectus erat, qui fragilem truci
> Commisit pelago ratem... Primus.

Mais la folie d'un idolâtre, qui recommande son voyage à un morceau de bois qu'il lui plaît d'appeler son Dieu, est encore plus aveugle et plus téméraire.

℣. 2. Illud enim cupiditas acquirendi excogitavit, et artifex sapientia fabricavit sua. Le grec est un peu différent (5) : *Car c'est l'avarice qui l'a inventé* (le vaisseau), *et c'est la sagesse industrieuse qui l'a exécuté.* Le prétendu dieu que l'idolâtre invoque, n'y a aucune part. C'est vous seul, ô mon Dieu, qui donnez à l'homme cette sagacité pour inventer, et cette industrie pour exécuter. Verset 3 : *Tua autem providentia gubernat etc.* C'est vous qui le conduisez sur la mer, et qui le conservez au milieu des dangers.

℣. 3. Quoniam dedisti in mari viam. Quelques commentateurs (6) croient que le Sage fait ici allusion au passage miraculeux de la mer Rouge. Mais la plupart l'expliquent dans un sens plus étendu : c'est votre sagesse qui a montré à l'homme l'art de naviguer ; c'est vous qui lui servez de guide dans ses navigations. Avant l'invention de la boussole, on regardait les longs voyages de mer, comme des prodiges et des actions qui tenaient du surnaturel. Les païens ont attribué l'invention de l'art de naviguer à différents auteurs ; les uns à Jason et aux Argonautes, qui firent le voyage de Colchos, pour enlever la toison d'or. D'autres à Neptune (7), d'autres à Atlas, d'autres à Minerve, d'autres à Danaüs ou à Prométhée, d'autres aux Crétois ou aux Phéniciens. Il est vraisemblable que cet art se perfectionna et se communiqua successivement en différents pays et en divers temps ; c'est ce qui fait que l'on en reconnaît différents auteurs et inventeurs. Mais nous avons dans l'Écriture une époque plus certaine, dans l'arche de Noé.

---

(1) *Alexis in Commorientib.*
Ὅστις διαπλεῖ θάλασσαν ἢ μελαγχολᾷ,
Ἢ πτωχός ἐστιν, ἢ θανατᾷ, τούτων τριῶν
Ἑνὸς ἀποτυχεῖν τουλάχιστον οὐκ ἔνι.

(2) *Anacharsis apud Laert. l.* I.

(3) *Idem ibidem.* Ἐρωτηθεὶς πότερον πλείους εἰσὶν, οἱ ζῶντες, ἢ οἱ νεκροὶ ; ἔφη· Τοὺς οὖν πλέοντας ποῦ τίθης ;

(4) *Horat. l.* I. *ode* 3.

(5) Ἐκεῖνο μὲν γὰρ ὄρεξις πορισμῶν ἐπενόησε, τεχνῖτις δὲ σοφία κατεσκεύασεν.

(6) *Vatab. a Castro.*

(7) *Plin. l.* III. *c.* 26.

4. Ostendens quoniam potens es ex omnibus salvare, etiam si sine arte aliquis adeat mare.

5. Sed ut non essent vacua sapientiæ tuæ opera, propter hoc etiam et exiguo ligno credunt homines animas suas, et transeuntes mare per ratem liberati sunt.

6. Sed et ab initio cum perirent superbi gigantes, spes orbis terrarum ad ratem confugiens, remisit sæculo semen nativitatis quæ manu tua erat gubernata.

7. Benedictum est enim lignum per quod fit justitia ;

8. Per manus autem quod fit idolum, maledictum est et ipsum, et qui fecit illud ; quia ille quidem operatus est, illud autem cum esset fragile, deus cognominatus est.

4. Pour faire voir que vous pouvez sauver de tous les périls, quand on s'engagerait même sur la mer, sans le secours d'aucun art.

5. Mais afin que les ouvrages de votre sagesse ne fussent point inutiles, les hommes ne craignent pas de confier leur vie à un peu de bois; et, passant la mer, ils se sauvent des dangers avec un vaisseau.

6. Aussi dès le commencement du monde, lorsque lorsque vous fîtes périr les géants superbes, un vaisseau fut l'asile de l'espérance de l'univers ; et étant gouverné par votre main, il conserva au monde la tige de laquelle il devait renaître ;

7. Car le bois qui sert à la justice est béni ;

8. Mais le bois dont on fait l'idole est maudit lui-même, aussi bien que l'ouvrier qui l'a faite ; celui-ci, parce qu'il a fait une idole ; et celui-là, parce que, n'étant qu'un bois fragile, il porte néanmoins le nom de dieu ;

COMMENTAIRE

℣. 4. POTENS ES EX OMNIBUS (1) SALVARE, ETIAMSI SINE ARTE ALIQUIS ADEAT MARE. Quand même le pilote n'aurait aucune science dans son art, votre puissance et votre sagesse seules, peuvent le mettre à couvert de tout danger. Il est rare qu'un homme entreprenne de gouverner un navire, sans savoir l'art de la navigation. Les plus pieux et les plus sages, quelque confiance qu'ils aient au pouvoir de Dieu, ne négligent pas les moyens humains, et ils ne pourraient le faire sans tenter Dieu et sans l'offenser. Mais, quand on manquerait de tout ce qui est nécessaire pour un voyage de mer, Dieu pourrait aisément y suppléer, comme il l'a fait dans quelques occasions, dont l'histoire nous parle.

℣. 5. SED UT NON ESSENT VACUA SAPIENTIÆ TUÆ OPERA,... EXIGUO LIGNO CREDUNT HOMINES ANIMAS SUAS. Le Sage a dit au verset 3, que la Sagesse du Seigneur a donné aux hommes l'art de naviguer ; il dit ici que la Providence n'a pas permis qu'une chose si utile à la vie, fût demeurée dans l'oubli ; les hommes, en quelque sorte assurés de la protection de Dieu, se hasardent sur mer, et confient leur vie à un bois fragile ; et Dieu, attentif à la conservation des siens, veut bien seconder leurs desseins, et favoriser leur entreprise. C'est là regarder la chose par ce qu'elle a de plus beau. Et en effet, de la manière dont les anciens naviguaient, on ne pouvait guère regarder leur entreprise que comme une témérité insigne, si l'on ne considérait point Dieu ; ou comme l'effet d'une confiance héroïque en sa miséricorde, si l'on s'embarquait dans les sentiments que la religion doit inspirer. Car on courait des dangers innombrables dans les longs voyages de mer.

℣. 6. SED ET AB INITIO CUM PERIRENT SUPERBI GIGANTES, SPES ORBIS TERRARUM AD RATEM CONFUGIENS. Le texte porte à la lettre (2) : *Un radeau*, un assemblage de bois liés ensemble, et flottant sur l'eau au lieu d'un vaisseau. C'est ainsi que le Sage désigne l'arche de Noé, où, pendant le déluge, huit personnes et un certain nombre d'animaux de chaque espèce, furent conservés, comme l'espérance et la seule ressource de toute la terre. *Nunc genus in nobis restat mortale duobus,* disaient Deucalion et Pyrrha, dans Ovide.

℣. 7-8. BENEDICTUM LIGNUM PER QUOD FIT JUSTITIA. PER MANUS AUTEM QUOD FIT IDOLUM, MALEDICTUM EST. Heureux le bois dont Noé se servit dans sa justice, pour sauver le genre humain renfermé dans sa famille (3) ; mais maudit soit le bois que les impies ont employé à faire des idoles ! En un mot, le juste, lorsqu'il prendra le bois pour en composer un vaisseau, ou un autre ouvrage utile à la vie, en fera toujours un emploi légitime. Le bois n'est que pour l'homme : le seul et le plus grand abus qu'on en puisse faire, est d'en former une idole. Jansénius de Gand l'explique ainsi : Béni soit le bois du poteau auquel on attache un criminel pour ses crimes : *Benedictum lignum per quod fit justitia ;* on appelle quelquefois même ces poteaux, une justice ; et le châtiment des scélérats est toujours un grand bien pour la société. D'autres l'expliquent du commerce juste et légitime qui s'exerce par la navigation. Mais la première explication paraît la meilleure.

Les pères (4) en font l'application à la croix de Jésus-Christ. Béni soit ce bois, autrefois maudit et ignominieux ; mais aujourd'hui heureux et glorieux, puisqu'il a procuré la justice et le salut au monde ! Jésus-Christ *nous a racheté de la malédiction de la loi,* dit saint Paul (5), *étant devenu lui-même malédiction, puisqu'il est écrit : Maudit soit*

(1) Δύνασαι ἐκ παντὸς σώζειν ἵνα κἂν ἄνευ τέχνης τίς ἐπιβῇ.

(2) Ἡ ἐλπὶς τοῦ κόσμου ἐπὶ σχεδίας καταφυγοῦσα. Ad ratem.

(3) *Cornel. a Lapide.*

(4) *Ambros. in Psal.* CXVIII. *serm.* VIII. - *Aug. de civit. l.* XV. *c.* 26. - *Chrysost. orat. de festo Crucis.*- *Clem. Alex. strom. l.* VI. - *Cyril. Jerosol. Catech.* 19. *etc. Ita et Bonav. et Dionys. et Holkot. et Hugo. hic.*

(5) *Galat.* III. 13.

9. Similiter autem odio sunt Deo impius et impietas ejus ;
10. Etenim quod factum est, cum illo qui fecit tormenta patietur.
11. Propter hoc et in idolis nationum non erit respectus, quoniam creaturæ Dei in odium factæ sunt, et in tentationem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium.

12. Initium enim fornicationis est exquisitio idolorum ; et adinventio illorum corruptio vitæ est :

9. Car Dieu a également en horreur l'impie et son impiété ;
10. Et l'ouvrage souffrira la même peine que l'ouvrier qui l'a fait.
11. C'est pourquoi les idoles des nations ne seront point épargnées, parce que, créatures de Dieu, elles sont devenues un objet d'abomination, un sujet de tentation pour les hommes, et un filet où les pieds des insensés se sont pris.
12. La pensée des idoles a été le commencement de la prostitution ; et leur perfection a été l'entière corruption de la vie humaine ;

COMMENTAIRE

celui qui est attaché au bois! Saint Ambroise, sous le nom de justice, entend la miséricorde, en cet endroit. Béni soit le bois par lequel la miséricorde a été faite ! Dans l'Écriture, il est assez ordinaire de mettre la justice, pour la miséricorde. Dieu, dans sa bonté, a pardonné à l'héritier, qui se trouvait coupable du crime de son père, dit le même saint. *Juste enim ignovit hæredi, qui præjudicio laborabat auctoris. Est ergo justa misericordia.*

℣. 10. Quod factum est, cum illo qui fecit, tormenta patietur. L'idole, l'ouvrier et l'idolâtre, seront jetés au feu ; mais avec cette différence, que l'idole matérielle sera bientôt consumée par les flammes ; au lieu que le méchant y souffrira des peines éternelles. Autrement : La chose représentée par l'idole, le faux dieu, avec celui qui lui rend un culte sacrilège, seront éternellement punis dans l'enfer. Les idoles des nations n'étaient autres que des représentations des rois, ou des héros, ou d'hommes très corrompus, à qui le démon faisait rendre des honneurs divins. Or, il est indubitable que ces hommes, que l'on adorait sur la terre, étaient brûlés dans l'enfer, et que les idolâtres prenaient le même chemin, et s'attiraient le même supplice. La première explication qui l'entend de l'idole matérielle, paraît mieux liée à ce qui suit.

℣. 11. In idolis nationum non erit respectus, quoniam creaturæ, etc. Les métaux, le bois, le marbre, qui font la matière de l'idole ; la figure de l'homme et des animaux qui sont représentés dans ces statues, sont exposées à la malédiction de Dieu et à l'horreur des gens sensés, par l'abus que les idolâtres en font. C'est faire outrage à la créature de Dieu, de l'employer à de semblables usages ; Dieu brisera les idoles matérielles, quoiqu'innocentes du crime des idolâtres ; il punira par là les impies et vengera l'injure faite à lui-même et à sa créature. C'est une suite de ce qui a été dit dans le verset précédent, que l'idole et l'idolâtre seront châtiés. Le grec lit sans négation (1) : *In idolis nationum erit respectus, etc.* Et le nom de *respectus* se prend ici comme dans quelques autres passages de ce livre, pour la vengeance. Le Seigneur exercera sa rigueur sur les idoles, parce que les méchants ont abusé des créatures de Dieu, pour offenser leur créateur ; ils l'ont forcé en quelque sorte malgré lui, à prononcer sa malédiction et à répandre sa colère sur des choses insensibles, qu'ils ont érigées en divinités.

℣. 12. Initium enim fornicationis est, exquisitio idolorum. On a commencé par l'impudicité et on a fini par les plus affreux dérèglements. Ou simplement : *L'on a commencé à rechercher les idoles par la prostitution, et on les a trouvées par la corruption de la vie.* Le grec (2) dit plutôt, que l'idolâtrie a été la source de la prostitution et de la corruption. On a commencé par adorer les idoles, puis on est tombé dans les plus grandes abominations. En effet, on remarque qu'avant le déluge, *on commença à profaner le nom du Seigneur ;* car on peut donner ce sens à l'hébreu dans la Genèse (3), au lieu de, *il commença à invoquer le nom du Seigneur ;* après quoi vint la corruption du genre humain (4), qui fut telle que Dieu fit périr les habitants de la terre adamique, à l'exception de Noé et de sa famille, c'est-à-dire, huit personnes. Lorsqu'une fois on eut consacré le crime dans la personne des faux dieux, il n'y eut plus rien que l'homme ne se permît. On commit sans honte et sans scrupule ce qui avait été auparavant pratiqué par les dieux (5). De là viennent tant d'abominations dans la religion des Égyptiens, des Phéniciens, des Chaldéens ; désordres qui ont été trop souvent imités par les Hébreux, comme l'Écriture nous le marque en tant d'endroits (6). Quelques interprètes (7) par la *fornication,* en cet endroit, entendent *l'idolâtrie,* qui est

(1) Ἐν εἰδώλοις ἐθνῶν ἐπισκοπὴ ἔσται.
(2) Ἀρχὴ γὰρ πορνείας ἐπίνοια εἰδώλων, εὕρεσις δὲ αὐτῶν φθορὰ ζωῆς.
(3) *Genes.* IV. 26. אז הוחל לקרא בשם יהוה *Ita Hebræi apud Hieron. Qu. Hebr. in Genes. Chald. uterque, etc.*
(4) *Genes.* VI. 2. *et seq.*
(5) *Vide Aug. de civit. lib.* II. *c.* 7.
(6) *Vide* III. *Reg.* XIV. 24 ; XV. 12 ; XXII. 46. *et* IV. *Reg.* XXIII. 7. *et in prophetis passim.*
(7) *Dionys. Hugo. Holkot. Vatab.*

13. Neque enim erant ab initio, neque erunt in perpetuum.

14. Supervacuitas enim hominum advenit in orbem terrarum ; et ideo brevis illorum finis est inventus.

15. Acerbo enim luctu dolens pater, cito sibi rapti filii fecit imaginem ; et illum qui tunc quasi homo mortuus fuerat nunc tanquam deum colere cœpit, et constituit inter servos suos sacra et sacrificia.

16. Deinde interveniente tempore, convalescente iniqua consuetudine, hic error tanquam lex custoditus est, et tyrannorum imperio colebantur figmenta.

17. Et hos quos in palam homines honorare non poterant propter hoc quod longe essent, e longinquo figura eorum allata, evidentem imaginem regis quem honorare volebant fecerunt, ut illum qui aberat, tanquam præsentem colerent sua sollicitudine.

18. Provexit autem ad horum culturam et hos qui ignorabant artificis eximia diligentia.

13. Car les idoles n'ont point été au commencement, et elles ne seront point pour toujours.

14. C'est la vanité des hommes qui les a introduites dans le monde ; c'est pourquoi on en verra bientôt la fin.

15. Un père gémissant dans une douleur profonde, fit faire l'image de son fils qui lui avait été ravi soudainement, et il commença à adorer comme dieu celui qui, comme homme, était mort un peu auparavant ; il lui établit parmi ses serviteurs un culte et des sacrifices.

16. Cette coutume criminelle s'étant autorisée de plus en plus dans la suite des temps, l'erreur fut observée comme une loi, et les idoles furent adorées par le commandement des princes.

17. Les hommes aussi ne pouvant honorer ceux qui étaient bien loin d'eux, firent apporter leur portrait du lieu où ils étaient ; et ils proposèrent devant tout le monde l'image du roi auquel ils voulaient rendre honneur, pour révérer ainsi, comme présent, avec une soumission religieuse, celui qui était éloigné.

18. L'adresse admirable des sculpteurs augmenta encore beaucoup ce culte dans l'esprit des ignorants.

COMMENTAIRE

souvent appelée de ce nom. Mais il est plus naturel de l'entendre dans sa simple signification.

ŷ. 13. NEQUE ENIM ERANT AB INITIO, NEQUE ERUNT IN PERPETUUM. L'idolâtrie est nouvelle, comparée à la religion, qui a toujours été et qui sera toujours dans le monde. On sait l'époque des faux dieux, l'âge de Jupiter, d'Hercule, de Neptune et des autres. Les Juifs mettent ordinairement l'origine de l'idolâtrie sous Énos, fils de Seth (1). Josèphe (2) dit que le monde demeura fidèlement attaché au culte du Seigneur, pendant le cours de sept générations ; mais qu'ensuite il tomba dans l'impiété et dans le désordre. Enfin nous ne doutons pas que l'idolâtrie n'ait été commune avant le déluge ; mais cette grande antiquité ne fait rien pour autoriser une chose, qui est si contraire à la justice et à la lumière naturelle. Le Sage prédit ici la destruction et l'abolition de l'idolâtrie, qui n'est arrivée que par la prédication de l'Évangile et par la vertu de Jésus-Christ. Voyez le verset suivant.

ŷ. 14. SUPERVACUITAS ENIM HOMINUM ADVENIT (3) IN ORBEM TERRARUM. L'on pourrait traduire le grec par (4) : *C'est par la vaine gloire*, ou par l'ambition *des hommes, que l'idolâtrie est entrée dans le monde.* Il en donnera la preuve dans la suite. L'orgueil et l'amour-propre en général, sont la source de tous les désordres qui règnent et qui ont régné de tout temps dans le monde. Des hommes vains et superbes n'étant pas contents des honneurs ordinaires, en ont affectés de divins.

ŷ. 15. ACERBO ENIM LUCTU DOLENS PATER, etc. *Un père affligé de la mort précipitée de son fils*, en fit faire l'image, l'adora et la fit adorer par ses domestiques. Voilà une des sources de l'idolâtrie. Il y en eut plusieurs autres, telles que l'ambition de monarques puissants, et surtout l'admiration que l'on avait pour les astres et les forces de la nature. Apulée (5) raconte qu'une femme ayant perdu son mari, le fit représenter sous la figure de Bacchus, pour se consoler de sa mort, en lui rendant des honneurs divins. Diophante le Lacédémonien (6) attribuait l'origine des idoles, à la même cause, qui est ici rapportée par le Sage. D'autres (7) la rapportent à Nemrod, qui, ayant perdu son fils unique, lui dressa une statue et lui fit rendre les honneurs divins. Mais ce dernier fait n'est nullement certain.

ŷ. 16. TYRANNORUM IMPERIO COLEBANTUR FIGMENTA. Nous en avons un exemple dans la statue érigée par Nabucodonosor (8) ; et dans les empereurs romains, à qui le sénat décernait les honneurs divins.

ŷ. 18. PROVEXIT AD HORUM CULTURAM... ARTIFICIS EXIMIA DILIGENTIA. Le grec (9) : *L'ambition du sculpteur*, l'envie qu'il a eue de se distinguer dans son ouvrage, *en voulant plaire à son prince par la beauté de son travail*, a mis toute son industrie à rendre ressemblante la figure qu'il avait faite. L'art de la sculpture et de la peinture peuvent être quelquefois très préjudiciables à un état ; et Moïse les avait sagement bannies de la répu-

(1) Voyez le verset précédent.

(2) *Joseph. Antiq. l.* 1. *c.* 4.

(3) *Edit. Sixt.* v. Hoc adinvenit in orbem, *etc. Complut.* Nec adinvenit, *etc.*

(4) Κενοδοξία γὰρ ἀνθρώπων εἰσῆλθεν εἰς τὸν κόσμον. Pour avoir ce sens il suffit de lire avec Dom Calmet κενοδοξίᾳ au lieu de κενοδοξια,

(5) *Apuleius. l.* VIII.

(6) *Apud Grot. hic. Ex Fulgent. Mytholog.*

(7) *Victor. Massil. et Guillel. Paris. l. de Legib. et Barrad. in Evangel.*

(8) *Dan.* III 1. 2. *et sequ.*

(9) Ἡ τοῦ τεχνίτου φιλοτιμία, ὁ μὲν γὰρ τάχα τῷ κρατοῦντι βουλόμενος ἀρέσαι.

19. Ille enim, volens placere illi qui se assumpsit, elaboravit arte sua ut similitudinem in melius figuraret.

20. Multitudo autem hominum, abducta per speciem operis, eum qui ante tempus tanquam homo honoratus fuerat, nunc deum æstimaverunt.

21. Et hæc fuit vitæ humanæ deceptio, quoniam aut affectui, aut regibus deservientes homines, incommunicabile nomen lapidibus et lignis imposuerunt.

22. Et non suffecerat errasse eos circa Dei scientiam, sed et in magno viventes inscientiæ bello, tot et tam magna mala pacem appellant.

23. Aut enim filios suos sacrificantes, aut obscura sacrificia facientes, aut insaniæ plenas vigilias habentes,

24. Neque vitam, neque nuptias mundas jam custodiunt : sed alius alium per invidiam occidit, aut adulterans contristat ;

19. Chacun d'eux voulant plaire à celui qui l'employait, épuisa tout son art pour faire une figure parfaitement achevée.

20. Et le peuple ignorant, surpris par la beauté de cet ouvrage, commença à prendre pour un dieu celui qu'un peu auparavant il avait honoré comme un homme,

21. Telle fut la source de l'illusion de la vie humaine. de ce que les hommes, ou pour satisfaire leur affliction particulière, ou pour se rendre trop complaisants aux rois, ont donné à des pierres et à du bois, le nom incommunicable.

22. Il n'a pas même suffi aux hommes d'être dans ces erreurs touchant la connaissance de Dieu ; mais, vivant dans une ignorance aussi nuisible que la plus funeste guerre, ils donnent le nom de paix à des maux si grands, et si nombreux ;

23. Car, ou ils immolent leurs propres enfants, ou ils font en secret des sacrifices infâmes, ou ils célèbrent des veilles pleines d'une brutalité furieuse ;

24. De là vient qu'ils ne gardent plus aucune honnêteté, ni dans leur vie, ni dans leur mariage : mais l'un tue l'autre par envie, ou l'outrage par l'adultère :

COMMENTAIRE

blique des Hébreux, dans la crainte que la beauté des représentations et des figures, ne fût pour le peuple un leurre qui l'engageât dans l'idolâtrie (1).

℣. 21. Incommunicabile nomen (2). C'est ainsi que les Juifs désignent le nom de Dieu, le nom *Jéhovah,* qui ne se communique pas aux créatures, comme quelques autres noms de Dieu ; par exemple, *Élohîm* et *Adonai.* Les Juifs ont un tel respect pour ce nom incommunicable, qu'ils ne le prononcent jamais. La tendresse d'un père affligé et l'autorité d'un prince sont donc les deux principales sources de l'abus, qui donna le nom de Dieu à la créature

℣. 22. Sed et in magno viventes inscientiæ bello, etc. Plongés dans cette affreuse ignorance, qui donne le nom de Dieu à la créature, ce qui est le plus grand de tous les maux, ils sont assez insensibles pour regarder cet état comme un bonheur. *La guerre et la paix* sont mises ici par opposition ; l'une pour toute sorte de maux, et l'autre pour toute sorte de prospérités. *Une guerre d'ignorance,* signifie une ignorance fatale, triste, qui produit une infinité de disgrâces. C'est l'état des idolâtres. Ils se plaisent dans ce qui fait leur plus grand malheur. Tacite se sert d'une expression pareille, pour dire que les Romains, après avoir porté le feu et la flamme partout, disaient qu'ils y avaient mis la paix : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant* (3).

℣. 23. Aut filios suos sacrificantes. C'était la coutume parmi les Cananéens et les Phéniciens (4). Les Hébreux eux-mêmes ont souvent pratiqué cette cruelle superstition (5).

Obscura sacrificia facientes. Tels étaient les sacrifices de Cérès, de Cibèle, de Proserpine, de Priape, de Bacchus, que l'on ne faisait guère que la nuit, ou dans des forêts sombres et épaisses, ou même dans des cavernes. Les infamies qui s'y commettaient, ont fait horreur aux païens même (6) : *Quæ in occulte fiunt ab ipsis, turpe est et dicere.*

Insaniæ plenas vigilias habentes (7). Il semble marquer les veilles que l'on faisait célébrer à ceux qui devaient être initiés aux mystères de Cérès ; ou les infamies que l'on commettait dans les veilles qui se passaient dans les forêts, dans les cavernes, ou dans les temples des dieux et des déesses de l'impudicité. On sait l'histoire de Pauline et du dieu Anubis, ou plutôt du prêtre Décius, rapportée dans Josèphe (8). En plusieurs endroits, comme à Babylone et en Phénicie, la prostitution publique faisait partie de la religion (9). Dans quelques endroits, le crime se commettait jusque dans le temple : *Nam quo non prostat femina templo ?* disait Juvénal (10).

℣. 24. Neque vitam, neque nuptias mundas custodiunt. Dans une religion si corrompue, il n'y a plus nul état de la vie qui soit exempt de

(1) *Philo. lib. de Gigantib.* Ζωγραφίαν, καὶ ἀνδριαντοποιίαν ἐκ τῆς καθ' αὐτὸν πολιτείας ἐξήλασεν, ὅτι τὴν τοῦ ἀληθοῦς ψευδόμεναι φύσιν, ἀπάτας καὶ σοφίσματα δι' ὀφθαλμῶν ψυχαῖς εὐπαραγώγοις τεχνιτεύουσι.
(2) Ἀκοινώνητον ὄνομα.
(3) *Tacit. Agricola,* 30. — (4) *Sap.* XIII. 23.
(5) *Psalm.* CV. 37. - *Ezech.* XVI. 21 ; XXIII. 39. - *Isai.* LVII. 5. *etc.*
(6) *Ephes.* V. 12.
(7) Ἢ ἐμμανεῖς ἐξ ἄλλων θεσμῶν κώμους ἄγοντες. Insanas ex alienis legibus comessationes agentes. Κῶμος, Comessatio maxime nocturna.
(8) *Antiq. lib.* XVIII. *c.* 4.
(9) *Herodot. l.* I. *c.* 199.
(10) *Juvenal. Sat.* 9.

25. Et omnia commista sunt : sanguis, homicidium, furtum et fictio, corruptio et infidelitas, turbatio et perjurium, tumultus bonorum,
26. Dei immemoratio, animarum inquinatio, nativitatis immutatio, nuptiarum inconstantia, inordinatio mœchiæ et impudicitiæ.
27. Infandorum enim idolorum cultura omnis mali causa est, et initium, et finis.
28. Aut enim dum lætantur insaniunt, aut certe vaticinantur falsa, aut vivunt injuste, aut pejerant cito.
29. Dum enim confidunt in idolis quæ sine anima sunt, male jurantes noceri se non sperant.
30. Utraque ergo illis evenient digne, quoniam male senserunt de Deo attendentes idolis, et juraverunt injuste, in dolo contemnentes justitiam.

25. Tout est dans la confusion, le sang, le meurtre, le larcin, la tromperie, la corruption, l'infidélité, le tumulte, le parjure, le trouble des gens de bien,
26. L'oubli de Dieu, l'impureté des âmes, l'avortement, l'inconstance des mariages, et les dissolutions de l'adultère et de l'impudicité ;
27. Car le culte des idoles abominables est la cause, le principe et la fin de tous les maux :
28. Car, ou ils s'abandonnent à la fureur dans leurs plaisirs, ou ils font des prédictions pleines de mensonge, ou ils vivent dans l'injustice, ou ils se parjurent sans aucun scrupule ;
29. Parce qu'ayant mis leur confiance en des idoles qui n'ont point d'âme, ils ne craignent point d'être punis de leurs parjures.
30. Mais ils recevront la punition de ce double crime, parce qu'ils ont eu des sentiments impies de Dieu, en révérant les idoles, et parce qu'ils ont fait de faux serments, sans se mettre en peine de blesser la justice par leur perfidie ;

COMMENTAIRE

désordres. Les mariages sont souillés par les adultères; les jeunes et les vieux courent au crime avec une licence effrénée.

℣. 26. Dei immemoratio,... nativitatis immutatio. Personne n'était assuré de la véritable origine des enfants, dans une si affreuse corruption des mariages, et une si grande licence des adultères. Le grec (1) : *L'ingratitude et le changement de la naissance.* Grotius l'entend des crimes abominables qui font honte à la nature, semblables à ceux dont parle saint Paul (2) : *Immutaverunt naturalem usum, in eum qui est contra naturam.*

℣. 27. Infandorum idolorum cultura, omnis mali causa est. Il n'y a rien d'exagéré dans cette sentence (3). L'idolâtrie a ouvert la porte à tous les crimes et à tous les désordres qu'on a pu commettre. Elle a corrompu les cœurs, les corps et les esprits. Elle a répandu le désordre en public et chez les particuliers, dans l'état et dans toutes les familles. Le grec à la lettre (4) : *Le culte des dieux qu'on ne doit pas nommer, est le commencement de tout mal.* Les Hébreux avaient la délicatesse de ne vouloir pas prononcer les noms des faux dieux. Ils les désignaient par des noms de mépris. Par exemple, au lieu de dire *Baal,* ils disaient *Boseth,* qui signifie *Confusion ;* au lieu de nommer *Adonis,* ils prononçaient *l'Idole de la jalousie,* etc. Moïse leur avait ordonné de ne pas jurer au nom des dieux étrangers, et même de n'en pas parler (5) : *Per nomen externorum deorum non jurabitis, neque audietur ex ore vestro.* Le psalmiste dit qu'il observait exactement cette règle (6) : *Nec memor ero nominum eorum per labia mea.*

℣. 28. Aut enim dum lætantur insaniunt. *Ils s'abandonnent à la fureur dans leur divertissement ;* comme dans les fêtes de Bacchus, où tout était plein de dissolutions, de fureurs, d'extravagances; où l'on voyait des femmes courir comme des furies, agitant avec impétuosité leurs thyrses (7), criant à tue-tête, déchirant avec les dents, et mangeant même des chairs d'animaux tout vivants.

Aut certe vaticinantur falsa. Leurs prétendus oracles sont ou des illusions des démons, qui les trompent par des équivoques, ou des friponneries de leurs prêtres, qui les séduisent par des réponses obscures et ambiguës.

Aut pejerant cito. Parmi des gens qui ne sont point pénétrés de la vérité de leur religion, et du pouvoir de leurs dieux, il ne peut y avoir aucun serment assuré. On ne peut se fier que sur l'honneur et l'équité naturelle de celui qui jure. Son serment n'est rien, parce qu'il ne craint point le dieu qu'il prend à témoin, et qu'il sait être sourd à ses parjures (verset 29). *Dum enim confidunt in idolis quæ sunt sine anima, male jurantes noceri se non putant.* Ce n'est pas que son parjure ne soit un véritable parjure (8), s'il croit que Jupiter, par exemple, est un dieu ; et, s'il ne le croit point, il est un scélérat et un impie, qui abuse de la religion du serment, qui est saint en lui-même, pour tromper son prochain, qui n'exige de lui le serment, que dans la confiance qu'il l'exécutera avec une religieuse fidélité.

℣. 30. Utraque illis evenient digne. *Ils recevront la punition de ce double crime ;* de leur idolâtrie et de leur parjure ; ou de leur athéisme,

(1) Χάριτος ἀμνηστία, γενέσεως ἐναλλαγή.
(2) *Rom.* I. 26.
(3) *Vide Tertull. initio libri de Idololatria.*
(4) Τῶν ἀνωνύμων εἰδώλων θρησκεία, παντὸς ἀρχὴ κακοῦ.
(5) *Exod.* XXIII. 13.
(6) *Psalm.* XV. 4.
(7) *Diod. Sicul. Biblioth.* IV. 3.
(8) *Vide Aug. ep.* CLIV. *ad Publicolam.*

31. Non enim juratorum virtus, sed peccantium pœna, perambulat semper injustorum prævaricationem.

31. Car ce n'est point la puissance de celui par qui on a juré, mais la justice armée contre les pécheurs, qui punit toujours l'infidélité des hommes injustes.

COMMENTAIRE

et de leur mauvaise foi, supposé qu'ils ne croient pas aux dieux qu'ils font semblant d'adorer, et qu'ils prennent frauduleusement à témoin de leur parole.

℣. 31. NON ENIM JURATORUM VIRTUS (1); SED PECCANTIUM PŒNA PERAMBULAT, etc. Si les idoles n'ont pas le pouvoir de punir les faussaires, qu'ils ne se flattent pas pour cela de l'impunité ; il y a au ciel un Dieu tout-puissant, vengeur de l'injustice, du sacrilège et de la fausseté, qui les châtiera dans sa rigueur. *Si la pierre n'entend pas ton parjure,* dit saint Augustin. *Dieu punira ta tromperie : Non te audit lapis loquentem ; sed punit Deus fallentem.* Les païens croyaient que leurs dieux châtiaient quelquefois les parjures (2); mais le Sage leur montre ici que, si cela arrive, ce n'est point aux faux dieux qu'il faut le rapporter, mais au souverain Seigneur.

(1) *Complut. et Sixti* v. Non enim jurantium est virtus. *Græc.* Οὐ γὰρ ἡ τῶν ὀμνυμένων δύναμις.

(2) *Vide Juvenal. Satyr.* VIII.

CHAPITRE XV

Le Sage, au nom des fidèles israélites, loue le Seigneur qui les a préservés de l'idolâtrie. Aveuglement de ceux qui fabriquent des idoles et de ceux qui les adorent. Culte impie des animaux.

1. Tu autem, Deus noster, suavis et verus est, patiens, et in misericordia disponens omnia.

2. Etenim si peccaverimus, tui sumus, scientes magnitudinem tuam ; et si non peccaverimus, scimus quoniam apud te sumus computati.

3. Nosse enim te, consummata justitia est ; et scire justitiam et virtutem tuam, radix est immortalitatis.

4. Non enim in errorem induxit nos hominum malæ artis excogitatio, nec umbra picturæ labor sine fructu, effigies sculpta per varios colores,

1. Mais vous, ô notre Dieu, vous êtes doux, véritable et patient, et vous gouvernez tout avec miséricorde ;

2. Car quand nous aurions péché, nous ne laisserions pas d'être à vous, nous qui savons quelle est votre grandeur ; et si nous ne péchons pas, nous savons que vous nous comptez au rang de ceux qui vous appartiennent.

3. Vous connaître, c'est la parfaite justice ; et comprendre votre équité et votre puissance, c'est la racine de l'immortalité.

4. Aussi nous ne nous sommes pas laissé séduire aux inventions dangereuses de l'art des hommes, au vain travail de la peinture, à une figure taillée et embellie d'une variété de couleurs,

COMMENTAIRE

℣. 1-2. Tu autem, Deus noster,... in misericordia disponens omnia. Etenim si peccaverimus, tui sumus. L'auteur a dit, à la fin du chapitre précédent, que les païens n'étant pas persuadés de leur religion, n'ont aussi aucun véritable respect pour leurs dieux ; qu'ils se parjurent sans scrupule, parce qu'ils ne craignent point la vengeance de ces divinités aveugles et muettes. Pour nous, dit-il, qui avons l'honneur d'être votre peuple choisi, et qui avons tant de preuves de votre existence et de votre pouvoir infini, nous savons très certainement que, si nous avions le malheur de vous offenser, vous nous traiteriez selon nos œuvres, et vous nous feriez ressentir les effets de votre rigueur. Mais si nous vous sommes fidèles, vous nous compterez au nombre de vos enfants, et vous nous comblerez des effets de votre miséricorde : *Et si non peccaverimus, scimus quoniam apud te sumus computati.* Le grec de ce dernier passage peut s'entendre autrement (1) : *Mais nous ne pècherons point, parce que nous savons que nous sommes du nombre de vos enfants.* A Dieu ne plaise que nous tombions jamais dans l'idolâtrie, puisque nous avons l'honneur d'être votre peuple ! Mais, quand nous serions assez aveugles pour vous oublier, nous sommes certains que vous ne retireriez jamais entièrement de nous votre miséricorde. Vous nous puniriez comme un père punit ses enfants, et vous nous pardonneriez de même.

℣. 3. Nosse enim te, consummata justitia est. L'auteur ne parle pas d'une connaissance stérile et purement spéculative ; mais d'une connaissance pratique, d'une foi animée par la charité. C'est en cela que consiste la perfection de la justice. C'est cette foi qui justifie le fidèle, comme le dit si souvent saint Paul (2). C'est par là que les patriarches et les prophètes de l'Ancien Testament ont plu au Seigneur, et ont remporté le fruit des promesses (3). *C'est en cela que consiste la vie éternelle, que l'on vous connaisse seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, c'est-à-dire,* Jésus-Christ (4). Voilà le grand et inestimable avantage du vrai fidèle, de connaître Dieu d'une connaissance vive, efficace, animée. C'est par là qu'aidé de la grâce, il résiste au penchant de la coutume et à l'impression de l'exemple, et qu'il se relève, s'il a le malheur d'être tombé. L'idolâtre et l'infidèle manque de tous ces secours, et tombe de précipices en précipices.

℣. 4. Non enim in errorem induxit nos hominum malæ artis excogitatio. C'est par une suite de la connaissance que nous avons de votre nom, ô mon Dieu, que nous sommes préservés des erreurs de l'idolâtrie. Les Juifs, depuis la captivité, eurent le bonheur de se conserver purs

---

(1) Οὐχ ἁμαρτησόμεθα δέ, εἰδότες ὅτι σοί λελογίσμεθα.

(2) *Rom.* I. 17 ; III. 28 ; V. 1. - *Galat.* II. 16 ; III. 8. - *Jacobi.* II. 14. 18. 20. 26.

(3) *Heb.* XI. 4. 5. 6. *et sequ.*

(4) *Joan.* XVII. 3.

5. Cujus aspectus insensato dat concupiscentiam, et diligit mortuæ imaginis effigiem sine anima.

6. Malorum amatores digni sunt qui spem habeant in talibus, et qui faciunt illos, et qui diligunt, et qui colunt.

7. Sed et figulus mollem terram premens, laboriose fingit ad usus nostros unumquodque vas ; et de eodem luto fingit quæ munda sunt in usum vasa, et similiter quæ his sunt contraria ; horum autem vasorum quis sit usus, judex est figulus.

5. Dont la vue donne de la passion à un insensé, et lui fait aimer le fantôme d'une image morte et sans vie.

6. Ceux qui aiment le mal sont dignes de mettre leur espérance en de semblables dieux, aussi bien que ceux qui les font, ceux qui les aiment,et ceux qui les adorent.

7. Un potier qui manie la terre molle comme il lui plaît, en fait par son travail tous les vases dont nous nous servons ; il forme de la même boue ceux qui sont destinés à des usages honnêtes, ou à d'autres qui ne le sont pas ; et il est le juge de l'usage que doivent avoir tous ces vases.

COMMENTAIRE

des abominations des gentils. L'auteur vivait à cette époque. Il n'aurait pu dire la même chose avec autant de confiance avant la captivité de Babylone, où l'idolâtrie était si commune dans tout Israël et dans Juda.

NEC UMBRA PICTURÆ, LABOR SINE FRUCTU, EFFIGIES SCULPTA PER VARIOS COLORES. Le Sage ne considère ici la peinture que par ce qu'elle a de moins estimable. C'est un art en quelque sorte trompeur, qui nous représente sous de simples couleurs, l'apparence de corps solides et réels ; et qui, trompant agréablement les yeux, fait paraître comme vivant et comme agissant, ce qui n'a que l'ombre de la vie. En ce sens, *c'est un travail sans fruit,* puisqu'il n'aboutit qu'à séduire les sens, et à divertir les yeux. L'image représentée n'est qu'un amas de couleurs arrangées, dont chacune, prise séparément, ne pourrait être regardée que comme une tache, qui n'aurait ni mérite, ni grâce, ni beauté.

La loi de Moïse ne défendait pas expressément la plate peinture (1). Il n'est pas bien certain, si elle était en usage de son temps. Mais les Septante (2) et les Juifs ont entendu sa défense, non seulement d'avoir des figures en relief et des statues, mais aussi des peintures et des tapisseries qui représentent quelque chose qui existe dans la nature. Et c'est ainsi que l'auteur de ce livre l'a pris en cet endroit. Pline (3) dit qu'il n'y avait point encore de peintres du temps de la guerre de Troie ; que la peinture fut trouvée à Sicyone, ou à Corinthe, en suivant avec un crayon, l'ombre que le corps et le visage d'une personne formaient sur la muraille. Telle était la première sorte de peinture. Elle ne consistait qu'en lignes et en traits. Ensuite on peignait avec les couleurs ; mais sans variété ni mélange. Tout était d'une couleur uniforme. Enfin on vint à la manière qui est aujourd'hui communément en usage, où la variété des ombres et des couleurs forme une parfaite représentation de la chose qu'on veut dépeindre. Cet usage était déjà connu du temps de l'auteur, comme on l'a vu par ses paroles : *Effigies sculpta per diversos colores.*

℣. 5. CUJUS ASPECTUS INSENSATO DAT CONCUPISCENTIAM (4). On en a des exemples étonnants dans l'antiquité (5) ; et on ne l'expérimente que trop tous les jours, par les tableaux et les statues représentant des nudités et des postures indécentes. Elles causent de furieux ravages dans une imagination faible, et dans un cœur peu circonspect ; et beaucoup plus dans une âme déjà corrompue.

℣. 6. MALORUM AMATORES DIGNI SUNT (6), QUI SPEM HABEANT IN TALIBUS. Les idolâtres méritent que Dieu les abandonne à leur cœur réprouvé, et qu'il les livre à des passions honteuses, puisqu'ils aiment le mal, et qu'ils mettent leur confiance en de semblables divinités. *Que ceux qui les font, et ceux qui les adorent, puissent leur devenir semblables.* Psal. CXIII, 8 ; CXXXIV, 18.

℣. 7. FIGULUS DE EODEM LUTO FINGIT QUÆ MUNDA SUNT, etc. C'est ce que saint Paul (7) appelle *des vases d'honneur, et des vases d'ignominie.* Les uns sont destinés à servir à la table, à boire, à manger, à orner des buffets, etc. Les autres sont pour des usages honteux, bas, méprisables. Le même argile dont on fait une coupe et un pot de chambre, dit énergiquement Dom Calmet, sert à faire un Jupiter et un Apollon.

---

(1) *Exod.* XX. 4. Non facies tibi sculptile, neque omnem similitudinem.

(2) Les Septante : Οὐ ποιήσεις σεαυτῷ εἴδωλον, οὐδὲ παντὸς ὁμοίωμα.

(3) *Plin. l.* XXXV. 3. 4.

(4) Ὧν ὄψις ἄφροσιν εἰς ὄρεξιν ἔρχεται. *Rom.* Εἰς ὄνειδος ἔρχεται.

(5) *Arnob. contra Gentes. lib.* VI. *ex Philostephano in Cypriacis* Pigmalionem regem Cypri simulacrum Veneris adamasse ut feminam, solitumque dementem, tanquam si uxoria res esset, sublevato in lectulum numine copulari amplexibus, etc. *Idem ibid. ex Possidippo in lib. super Cnido.* Adolescentem haud ignobilem memorat correptum amoribus Veneris, amatorias et ipsum miscuisse lascivias, etc. *Plin. l.* XXXVI. *c.* 5. - *Suetone, Caligula.* 7. - *Petrone, p.* 282.

(6) *Complut. Sixti* V. *Lyr. Hugo. Dionys.* Digni sunt morte, qui spem habeant, etc.

(7) *Rom.* IX. 21.

8. Et cum labore vano deum fingit de eodem luto, ille qui paulo ante de terra factus fuerat, et post pusillum reducit se unde acceptus est, repetitus animæ debitum quam habebat.

8. Après cela, il forme par un vain travail un dieu de la même boue, lui qui a été formé de la terre un peu auparavant, et qui, peu après, doit y retourner, lorsqu'on lui redemandera l'âme qu'il avait reçue en dépôt.

9. Sed cura est illi non quia laboraturus est, nec quoniam brevis illi vita est ; sed concertatur aurificibus et argentariis ; sed et ærarios imitatur, et gloriam præfert, quoniam res supervacuas fingit.

9. Il ne pense point à la peine qu'il doit souffrir un jour, ni à la brièveté de sa vie ; mais il ne s'applique qu'à disputer de l'excellence de son art avec les ouvriers en or et en argent ; il imite ceux qui travaillent en airain, et il met sa gloire à faire des ouvrages qui sont entièrement inutiles.

10. Cinis est enim cor ejus, et terra supervacua spes illius, et luto vilior vita ejus ;

10. Son cœur n'est que cendre, son espérance est plus vile que la terre, et sa vie plus méprisable que la boue ;

11. Quoniam ignoravit qui se finxit, et qui inspiravit illi animam quæ operatur, et qui insufflavit ei spiritum vitalem.

11. Parce qu'il ignore Celui qui l'a formé, Celui qui lui a inspiré cette même âme, par laquelle il travaille avec adresse, et qui par son souffle a imprimé en lui l'esprit de vie.

12. Sed et æstimaverunt lusum esse vitam nostram, et conversationem vitæ compositam ad lucrum, et oportere undecumque etiam ex malo acquirere.

12. Les uns se sont imaginé que notre vie n'est qu'un jeu, et les autres, qu'il n'y a d'autre occupation dans la vie, que d'amasser de l'argent ; et qu'il faut acquérir du bien par toutes sortes de voies, mêmes criminelles.

COMMENTAIRE

℣. 8. POST PUSILLUM REDUCIT SE UNDE ACCEPTUS EST (1). Le potier qui vient de former son dieu avec de la terre, est lui-même pétri de boue, et doit bientôt être réduit en poussière par la mort. Dieu lui redemandera l'âme qu'il lui a prêtée : *Repetitus animæ debitum quam habebat.* Les dieux nous ont donné la vie comme un prêt, dit Cicéron (2). Il n'y a point de terme marqué pour la rendre ; ils peuvent la redemander quand bon leur semble : *Dederunt vitam tanquam pecuniam, nulla præstituta die.*

℣. 9. CURA EST ILLI, NON QUIA LABORATURUS EST, etc. Il ne travaille que pour la gloire, et pour remporter le prix sur ses compétiteurs. Voilà le vrai motif des peines que se donne un ouvrier. Vaine et frivole récompense de ses travaux ! Il se fatigue bien mal à propos à ne rien faire : *Gloriam præfert, quoniam res supervacuas fingit.* Le grec à la lettre (3) : *Il croit qu'il y a de la gloire à faire des choses fausses,* vaines, frivoles. Le terme grec se dit proprement de la fausse monnaie, ou du métal altéré.

℣. 10. CINIS EST COR EJUS, ET TERRA SUPERVACUA SPES ILLIUS (4). C'est en effet la vraie peinture des idolâtres, et de tous ceux qui n'ont point d'autre but dans leurs actions, que la vanité, la gloire, la réputation. Leur cœur n'est que de cendre, et leur espérance n'est que poussière. A la mort, ils se trouveront les mains vides et sans récompense ; ils n'auront que la confusion et le désespoir pour partage. Ils ont mis leur souverain bonheur dans la créature ; ils se trouveront tout à la fois abandonnés de la créature et du Créateur.

℣. 11. INSUFFLAVIT EI SPIRITUM VITALEM. Voyez Genès. II, 7. Ecclé. II, 7. C'est Dieu qui donne la vie animale et la respiration ; et c'est lui qui met en nous l'âme raisonnable, laquelle est le principe des actions, des sentiments, des inventions des sages, et des plus habiles ouvriers : *Inspiravit illi animam quæ operatur.*

℣. 12. ÆSTIMAVERUNT LUSUM ESSE VITAM NOSTRAM, ET CONVERSATIONEM VITÆ COMPOSITAM AD LUCRUM. C'est la maxime du monde (5) :

> O cives, cives, quærenda pecunia primum est.
> Virtus post nummos.

Enrichissez-vous d'une manière juste et permise, si vous le pouvez ; sinon enrichissez-vous de quelque manière que ce soit, même en violant la justice, la vérité, l'humanité (6) :

> . . . . Ut facias rem,
> Si possis recte : si non ; quocumque modo rem.

Le grec (7) : *Ils ont cru que notre vie n'était que comme une comédie,* ou une farce, et *qu'elle n'était que comme une foire,* où l'on va *pour s'enrichir.* La bonne foi, la justice, les lois, la religion ne sont dans leur esprit que des amusements ou des épouvantails pour intimider les enfants. Le siècle futur, la conscience, les jugements de Dieu ne les touchent point ; ils n'y croient pas. Ce sont, à leur dire, des inventions humaines, pour contenir les peuples dans le devoir. Les saints disent quel-

(1) *Græc.* Μετ'ὀλίγον πορεύσεται ἐξ ἧς ἐλήφθη, τὸ τῆς ψυχῆς ἀπαιτηθεὶς χρέος. *Vide Eccle.* II. 7. Revertatur pulvis in terram suam unde erat ; et spiritus redeat ad Deum qui dedit illum.

(2) *Cicero Tuscul. lib.* I.

(3) Καὶ δόξαν ἡγεῖται ὅτι κίβδηλα πλάσσει.

(4) *Ita Græc.* Σποδὸς ἡ καρδία αὐτοῦ, καὶ γῆς εὐτελεστέρα ἡ ἐλπὶς αὐτῶν.

(5) *Horat. Ep. lib.* I. *ep.* I.

(6) *Idem. ibidem.*

(7) Ἐλογίσαντο παίγνιον εἶναι τὴν ζωὴν ἡμῶν, καὶ τὸν βίον πανηγυρισμὸν ἐπικερδῆ.

13. Hic enim scit se super omnes delinquere, qui ex terræ materia fragilia vasa et sculptilia fingit.

14. Omnes enim insipientes, et infelices supra modum animæ superbi, sunt inimici populi tui, et imperantes illi :

15. Quoniam omnia idola nationum deos æstimaverunt, quibus neque oculorum usus est ad videndum, neque nares ad percipiendum spiritum, neque aures ad audiendum, neque digiti manuum ad tractandum, sed et pedes eorum pigri ad ambulandum.

16. Homo enim fecit illos ; et qui spiritum mutuatus est, is finxit illos. Nemo enim sibi similem homo poterit deum fingere.

17. Cum enim sit mortalis, mortuum fingit manibus iniquis. Melior enim est ipse his quos colit, quia ipse quidem vixit, cum esset mortalis, illi autem nunquam.

18. Sed et animalia miserrima colunt ; insensata enim comparata his, illis sunt deteriora.

13. Mais celui-là sait bien qu'il est plus coupable que tous les autres, qui forme d'une même terre des vases fragiles et des idoles.

14. Mais tous ceux qui sont ennemis de votre peuple, et qui le dominent, sont superbes, malheureux et insensés, plus qu'on ne peut dire ;

15. Parce qu'ils prennent pour des dieux toutes les idoles des nations, qui ne peuvent se servir ni de leurs yeux pour voir, ni de leurs narines pour respirer, ni de leurs oreilles pour entendre, ni des doigts de leurs mains pour toucher, ni de leurs pieds pour marcher;

16. Car c'est un homme qui les a faites ; et celui qui a reçu de Dieu l'esprit de vie, les a formées. Or, nul homme n'a le pouvoir de faire un dieu qui lui soit semblable ;

17. Puisque étant lui-même mortel, avec ses mains criminelles il ne forme qu'un ouvrage mort ; ainsi il vaut mieux que ceux qu'il adore, parce qu'il vit quelque temps, quoiqu'il doive mourir après ; au lieu que ces idoles n'ont jamais vécu.

18. Ils adorent jusqu'aux plus vils des animaux qui, étant comparés aux autres bêtes sans raison, sont au-dessous d'elles.

COMMENTAIRE

quefois que la vie de l'homme n'est que comme une scène, où chacun joue son personnage ; mais ils le disent dans un sens bien différent des libres penseurs. Dieu nous a imposé à tous un certain rôle à remplir, dit Synésius (1); il veut que nous nous en acquittions comme il faut ; nous devons entrer dans son esprit et dans sa pensée. Quelque rôle qu'il nous ait donné, nous devons nous en contenter, qu'il faille représenter un mendiant, un juge, ou un roi. Chacun peut plaire à sa manière et dans son état. Notre vie et nos occupations ne sont que comme des jeux d'enfants, dit saint Jean Chrysostôme (2) ; nous nous faisons une affaire très sérieuse d'amasser comme eux des bagatelles, et d'élever des édifices de brique et de boue, qui tombent dans un moment, et qui, quand ils dureraient plus longtemps, ne pourraient nous être d'aucune utilité, puisque nous mourrons nous-mêmes, et que ce que nous avons amassé, ne nous peut suivre dans l'autre vie.

℣. 13. Hic enim scit se super omnes delinquere. Les autres sont peut-être assez aveugles pour croire qu'il y a dans les statues qu'ils adorent, un esprit, une divinité invisible qui y habite, et qui y reçoit les hommages qu'on lui rend ; mais l'ouvrier qui les a formées ces statues, qui sait qu'il a fait de la même terre un Dieu et un vase d'ignominie, n'est-il pas inexcusable d'adorer lui-même son ouvrage ? « Dieu, dit Tertullien, défend aussi bien de faire une idole que de l'adorer. C'est précisément parce qu'il faut qu'une image soit faite pour qu'elle puisse être adorée, qu'il doit être défendu de la faire s'il n'est pas permis de lui rendre un culte (3) ».

℣. 14. Infelices supra modum animæ (4) superbi, sunt inimici populi tui, etc. Le grec (5) : *Les ennemis de votre peuple sont les plus insensés du monde, et plus malheureux que les âmes des enfants.* Il semble supposer que l'âme des enfants souffre d'être dans l'ignorance ; et en effet, on ne considérer l'état d'une âme raisonnable dans le corps d'un enfant, que comme dans un état triste et désagréable, sans lumière, sans connaissance, sans expérience, sans pouvoir exprimer ses peines, ses douleurs, son plaisir. Les idolâtres, ennemis du peuple de Dieu, les Syriens, les Égyptiens, et les autres peuples qui dominèrent sur la Judée, depuis le retour de la Captivité, où nous supposons que l'auteur de cet ouvrage a vécu, étaient plus malheureux et plus insensés que des enfants. Ceux-ci pourront prendre des statues pour des hommes vivants ; mais les idolâtres les prennent pour des dieux : *Quoniam omnia idola nationum deos æstimaverunt.*

℣. 15. Quibus neque oculorum usus est (6), etc. Comparez avec le psaume *In exitu...*, dont ceci paraît être une imitation.

℣. 18. Animalia miserrima colunt. Le grec (7) : *Ils adorent les animaux les plus dangereux,* comme les serpents, les lions, les crocodiles, etc. Ce culte était commun en Égypte, comme on l'a vu plus haut, Sap. xi, 16.

(1) *Synes. de Providentia, l.* i. *apud Cornel. hic.*
(2) *Chrysost. homil.* xlvii. Ad populum.
(3) *Tertull. de Idololat.* 4.
(4) *Complut.* Anima suæ superbi, etc.
(5) Πάντες δὲ ἀφρονέστατοι, καὶ τάλανες ὑπὲρ ψυχὰς νηπίων, οἱ ἐχθροὶ τοῦ λαοῦ σοῦ.
(6) *Complut et alii. Quid.* Visus est.
(7) Τα ζῶα δὲ τὰ ἔχθισα σέβονται.

19. Sed nec aspectu aliquis ex his animalibus bona potest conspicere ; effugerunt autem Dei laudem et benedictionem ejus.

19. La vue même de ces animaux ne peut donner que de l'horreur à ceux qui les regardent ; et ils ont fui la louange et la bénédiction de Dieu.

COMMENTAIRE

INSENSATA ENIM COMPARATA HIS, ILLIS SUNT DETERIORA. En effet, si l'on regarde l'utilité, la beauté ou l'adresse, combien trouvera-t-on d'animaux plus utiles, plus beaux, plus dociles et plus adroits, que ne le sont les serpents, les chiens, les boucs, les lions, les crocodiles, qui étaient adorés dans l'Égypte ? Le cheval, l'éléphant, le chien, le renard, le paon, méritaient pour le moins autant ces honneurs, que les animaux que nous venons de nommer. Le grec à la lettre (1): *Car comparés aux autres par leur ignorance, ils valent moins qu'eux.* Ces animaux qu'ils adorent, sont beaucoup plus stupides que ceux qu'ils n'adorent pas.

ỳ. 19. SED NEC ASPECTU ALIQUIS EX HIS ANIMALIBUS, BONA POTEST CONSPICERE. Le grec porte à peu près de même (2) : Ces animaux *ne sont pas d'une beauté à se faire aimer, si on les compare à la beauté ordinaire des animaux.* On ne peut qu'en avoir de l'horreur, si on les regarde seulement.

EFFUGERUNT DEI BENEDICTIONEM. Ils ont en quelque sorte renoncé à la bénédiction de Dieu, et à cette qualité première qui les distinguait dans le moment qu'ils sortirent des mains du Créateur (3) : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona.* Ils ont perdu cette beauté et cette bonté qui les rendaient aimables. Il semble que Dieu, irrité du crime des idolâtres, ait lancé sa malédiction contre ces animaux, comme il fit autrefois contre le serpent, dont le démon s'était servi pour tenter Ève (4).

(1) Ἄνοια γὰρ συγκρινόμενα, τῶν ἄλλων ἐστὶ χείρονα. *Lege,* ἄνοιᾳ, *cum Vatab. Grot. etc. Vel* ἀγνοίᾳ. Voyez XIV. 14. Un nominatif mis pour un datif.

(2) Οὐδ' ὅσον ἐπιποθῆσαι, ὡς ἐν ζώων ὄψει καλὰ τυγχάνει.

(3) *Genes.* I. 31.

(4) *Genes.* III. 14.

CHAPITRE XVI

Parallèle de la manière dont Dieu traite ses amis et ses ennemis. Plaies dont il frappe les Égyptiens ; bienfaits qu'il répand sur les Hébreux.

1. Propter hæc, et per his similia passi sunt digne tormenta, et per multitudinem bestiarum exterminati sunt.

2. Pro quibus tormentis bene disposuisti populum tuum, quibus dedisti concupiscentiam delectamenti sui novum saporem, escam parans eis ortygometram :

3. Ut illi quidem, concupiscentes escam propter ea quæ illis ostensa et missa sunt, etiam a necessaria concupiscentia averterentur. Hi autem in brevi inopes facti, novam gustaverunt escam.

4. Oportebat enim illis sine excusatione quidem supervenire interitum exercentibus tyrannidem ; his autem tantum ostendere quemadmodum inimici eorum exterminabantur.

5. Etenim cum illis supervenit sæva bestiarum ira, morsibus perversorum colubrorum exterminabantur.

1. C'est pourquoi ils ont été tourmentés par ces sortes d'animaux, selon qu'ils le méritaient, et ils ont été exterminés par une multitude de bêtes.

2. Mais au lieu de ces peines, vous avez traité favorablement votre peuple, en lui donnant la nourriture délicieuse qu'il avait désirée, et en lui préparant des cailles comme une viande d'un nouveau goût.

3. Les Égyptiens étant pressés de manger, avaient aversion des viandes même les plus nécessaires, à cause des plaies dont Dieu les avait frappés ; mais ceux-ci, n'ayant été dans le besoin que fort peu de temps, goûtèrent une viande toute nouvelle ;

4. Car il fallait qu'une ruine inévitable fondît sur ces premiers qui exerçaient une cruelle tyrannie sur votre peuple, et que vous fissiez voir seulement à ceux-ci de quelle manière vous exterminiez leurs ennemis.

5. Il est vrai que des bêtes cruelles et furieuses ont aussi attaqué vos enfants, et que des serpents venimeux leur ont donné la mort :

COMMENTAIRE

℣. 1. Propter hæc... Exterminati sunt. Ou, selon le grec (1) : *Ils ont été tourmentés par une multitude de bêtes*, ou d'insectes. L'auteur parle des Égyptiens qui, en punition du culte impie qu'ils rendaient aux animaux, furent livrés à une multitude d'insectes, qui les affligèrent sous Moïse. Voyez plus haut le chapitre XII, verset 23, et Exod. VIII, versets 2, 3, 16, 21 ; X, 4. Ils furent d'abord frappés de la plaie des grenouilles, puis de celle des moucherons ou des poux, puis de celle des mouches ; et enfin de celle des sauterelles.

℣. 2. Pro quibus tormentis bene disposuisti populum tuum, quibus dedisti concupiscentiam delectamenti sui. *Au lieu de ces peines, vous avez traité favorablement votre peuple, en lui donnant la nourriture qu'il avait désirée*, c'est-à-dire les cailles qu'il leur envoya en deux occasions dans le désert (2). Moïse nous fait entendre que Dieu n'accorda de cette viande à son peuple que dans sa colère, surtout la seconde fois. Mais cela même prouve ce que voulait montrer le Sage, puisqu'il s'ensuit toujours que le Seigneur traite d'une manière bien différente les siens et les étrangers. Lors même que son peuple l'irrite par ses murmures, il lui envoie une nourriture délicieuse. Que fera-t-il quand il lui sera fidèle et obéissant ?

℣. 3. Ut illi quidem concupiscentes escam, etc. *Les Égyptiens étant pressés de la faim, avaient aversion des viandes même les plus nécessaires*, à cause des animaux impurs et dégoûtants que Dieu leur avait envoyés (3). Car on lit dans Moïse, que les grenouilles remplirent tellement toute l'Égypte, qu'il y en avait jusque dans les maisons, sur les tables, dans les mets préparés (4).

Hi autem in brevi inopes facti. *Mais ceux-ci*, les Hébreux, *n'ayant été dans le besoin que fort peu de temps*, furent rassasiés d'une viande délicieuse. Voilà la différence qu'il y a entre le peuple du Seigneur et les Égyptiens, ses ennemis. Ceux-ci meurent de faim au milieu de leurs biens ; les autres sont comblés de biens, et rassasiés au milieu d'un affreux désert. Si Dieu permet qu'ils soient un moment dans l'indigence, il les visite aussitôt, et les rassasie avec abondance.

℣. 5. Cum illis supervenit sæva bestiarum ira. Dans le désert, ils furent mordus par des serpents ailés (5) ; mais Dieu les en garantit bientôt, en faisant ériger le serpent d'airain. Moïse remarque que ce fut en punition de leur murmure, que Dieu leur envoya ces serpents. Mais sa colère se ralentit bientôt. Il leur donna le remède, presque aussitôt que le mal se fut fait sentir.

---

(1) Διὰ πλήθους κνωδάλων ἐβασανίσθησαν.
(2) *Exod.* XVI 13. - *Num.* XII. 31. - *Psal.* LXXVII. 26.
(3) *Ita Edit. Rom.* Διὰ τὴν εἰδέχθειαν τῶν ἐπαπεσταλμένων. *Complut.* Διὰ τὴν δειχθεῖσαν τῶν ἐπαπεσταλμένων, *ut Vulgata.*
(4) *Exod.* VIII. 3. — (5) *Num.* XXI. 6. 7.

6. Sed non in perpetuum ira tua permansit, sed ad correptionem in brevi turbati sunt, signum habentes salutis ad commemorationem mandati legis tuæ.

6. Mais votre colère ne dura pas toujours ; ils ne furent que peu de temps dans ce trouble, pour leur servir d'avertissement ; et vous leur avez donné un signe de salut, pour les faire souvenir des commandements de votre loi ;

7. Qui enim conversus est, non per hoc quod videbat sanabatur, sed per te omnium salvatorem.

7. Car celui qui regardait ce serpent n'était pas guéri parce qu'il voyait, mais par vous-même qui êtes le Sauveur de tous les hommes.

8. In hoc autem ostendisti inimicis nostris, quia tu es qui liberas ab omni malo.

8. Et vous avez fait voir en cette rencontre à nos ennemis, que c'est vous qui délivrez de tout mal :

9. Illos enim locustarum et muscarum occiderunt morsus, et non est inventa sanitas animæ illorum, quia digni erant ab hujuscemodi exterminari.

9. Car pour eux, ils ont été tués par les seules morsures des sauterelles et des mouches, sans qu'ils aient trouvé de remède pour sauver leur vie, parce qu'ils étaient dignes d'être ainsi exterminés ;

10. Filios autem tuos nec draconum venenatorum vicerunt dentes ; misericordia enim tua adveniens sanabat illos.

10. Mais pour vos enfants, les dents même empoisonnées des dragons n'ont pu les vaincre, parce que votre miséricorde survenant, les a guéris.

11. In memoria enim sermonum tuorum examinabantur et velociter salvabantur, ne in altam incidentes oblivionem, non possent tuo uti adjutorio.

11. Ils étaient mordus de ces bêtes, afin qu'ils se souvinssent de vos préceptes ; et ils étaient guéris à l'heure même, de peur que, tombant dans un profond oubli de votre loi, ils ne missent un obstacle à votre secours.

12. Etenim neque herba, neque malagma sanavit eos ; sed tuus, Domine, sermo, qui sanat omnia.

12. Aussi n'est-ce point une herbe, ou quelque chose appliqué sur leur mal qui les a guéris ; mais c'est votre parole, ô Seigneur, qui guérit toutes choses ;

COMMENTAIRE

℣. 6. Signum habentes salutis, ad commemorationem mandati legis tuæ. Dieu fit ériger le serpent d'airain, afin que ceux qui le regardaient, fussent garantis des morsures des serpents. C'était comme un symbole, qui leur apprenait l'obéissance qu'ils devaient à ses ordres. Car il était aisé de concevoir que ce métal, élevé au haut d'une pique, ne pouvait par lui-même avoir aucune vertu pour guérir les piqûres des serpents ; mais que cette guérison était la juste récompense de la foi et de l'obéissance des Hébreux, et un effet surnaturel accordé à la ferme confiance qu'ils avaient en la parole du Seigneur. Car, ajoute le Sage (verset 7), *ce n'était point ce qu'ils voyaient qui les guérissait; mais vous seul, qui êtes le Sauveur de tous les hommes.*

℣. 9. Illos enim locustarum et muscarum occiderunt morsus, etc. *Car les Égyptiens ont été tués par les seules morsures des sauterelles et des mouches,* quoique naturellement ces animaux ne soient pas venimeux, ni dangereux à l'homme ; pendant que votre peuple, Seigneur, a été préservé contre les morsures mêmes des serpents, verset 10. Moïse ne dit pas que les morsures des mouches et des sauterelles aient été mortelles aux Égyptiens. Mais on peut dire que ces insectes, étant en quantité si prodigieuse que les maisons et les campagnes en étaient pleines, plusieurs Égyptiens purent en mourir, non pas précisément que leurs morsures soient mortelles ; mais leur multitude est toujours très incommode et très dangereuse.

℣. 11. In memoria (1) sermonum tuorum examinabantur (2), etc. *Ils étaient mordus de ces bêtes, afin qu'ils se souvinssent de vos préceptes, et ils étaient guéris à l'heure même,* de peur qu'oubliant votre loi, ils ne missent obstacle à votre secours. La prompte assistance qu'ils recevaient en regardant le serpent d'airain, les faisait souvenir de vos paroles, de vos promesses et de vos menaces. S'ils étaient morts sur le champ, ils ne se seraient point souvenus de vos ordonnances, et par là se seraient mis hors d'état de profiter de votre bonté, et de recevoir votre secours. La piqûre des serpents produisait deux effets : Le premier, d'avertir les Israélites du commandement de Dieu ; et le second, de les faire recourir au signe symbolique qu'il avait fait dresser.

℣. 12. Neque herba, neque malagma sanavit eos, sed tuus, Domine, sermo. *Malagma,* en termes de médecine, signifie proprement un remède adoucissant et résolutif, qui se met sur une tumeur ou sur une apostume, pour disposer l'humeur à en sortir. Les remèdes que Dieu employa pour guérir les Hébreux mordus des serpents, ne furent nullement naturels. Ce fut la parole toute-puissante du Seigneur, qui vint et qui les guérit. On a déjà vu plus haut (3) la parole du Seigneur représentée comme une chose animée, envoyée de Dieu pour agir en son nom. En général, la

(1) *Hugo. Dionys. Holkot.* Immemoria. C'est-à-dire, l'oubli.

(2) *Græc.* Εἰς ὑπόμνησιν τῶν λόγων σοῦ ἐνεκεντρίζοντο. Ils étaient piqués, afin qu'ils se souvinssent de votre loi. L'édition de Complute, de Sixte v. et quelques autres : lisent : *Exterminabantur.*

(3) Voir plus haut, xii. 9. Voyez aussi plus bas, v. 26. *et* xviii. 15. *et Psal.* cvi. 20.

13. Tu es enim, Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem, et deducis ad portas mortis, et reducis.

14. Homo autem occidit quidem per malitiam ; et cum exierit spiritus, non revertetur, nec revocabit animam quæ recepta est.

15. Sed tuam manum effugere impossibile est.

16. Negantes enim te nosse impii, per fortitudinem brachii tui flagellati sunt ; novis aquis, et grandinibus, et pluviis persecutionem passi, et per ignem consumpti.

17. Quod enim mirabile erat, in aqua, quæ omnia extinguit, plus ignis valebat ; vindex est enim orbis justorum.

13. Car c'est vous, Seigneur, qui avez la puissance de la vie et de la mort, et qui menez jusqu'aux portes de la mort, et en ramenez.

14. Un homme peut bien en tuer un autre par sa méchanceté ; mais lorsque l'esprit sera sorti du corps, il ne l'y fera pas revenir, et il ne rappellera point l'âme lorsqu'elle se sera retirée.

15. Pour vous, Seigneur, il est impossible d'échapper à votre main.

16. C'est pourquoi, lorsque les impies ont déclaré qu'ils ne vous connaissaient point, ils ont été frappés par la force de votre bras ; ils ont été tourmentés par des pluies extraordinaires, par des grêles et par des orages ; et ils ont été consumés par le feu.

17. Et ce qu'on ne peut assez admirer, le feu brûlait encore davantage dans l'eau même qui éteint tout, parce que toutes les créatures s'arment pour la vengeance des justes.

COMMENTAIRE

parole de Dieu, ses saintes Écritures, les exemples des serviteurs de Dieu, sont des remèdes toujours présents et efficaces à toutes sortes de maux de l'âme (1) : *Omnis morbus animæ habet in Scriptura medicamentum suum,* dit saint Augustin.

℣. 13. DEDUCIS AD PORTAS MORTIS, ET REDUCIS. Ces paroles sont prises du Deutéronome (2), et du cantique d'Anne, mère de Samuel (3). Tobie les a aussi employées (4) pour marquer le souverain domaine de Dieu sur la vie et sur la mort des hommes. Les portes de l'enfer, sont les portes de la mort ou du tombeau. L'Écriture met généralement *infernus,* pour le tombeau. Dans l'Apocalypse (5), il est dit que Jésus-Christ a les clefs de l'enfer et de la mort. Les auteurs profanes (6) nous ont aussi parlé des portes de l'enfer et du royaume de Pluton.

℣. 14. HOMO OCCIDIT QUIDEM ;..... ET CUM EXIERIT SPIRITUS, NON REVERTETUR, etc. Le grec est un peu différent (7) : *L'esprit étant sorti, ne reviendra plus,* et l'homme *n'anéantira pas l'âme lorsque* Dieu *l'aura reprise à lui.* Alors nous sommes hors de la portée des hommes. Leur violence ne peut rien contre nous. Leur pouvoir est borné à détruire le corps, et à obliger l'âme à quitter sa demeure. Mais quant à la substance, elle est inaccessible à leur malice et à leur violence. C'est pourquoi Jésus-Christ dit dans l'Évangile (8) : *Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme; mais plutôt craignez celui qui peut jeter l'âme et le corps dans l'enfer.*

℣. 16. NEGANTES ENIM NOSSE TE IMPII, PER FORTITUDINEM BRACHII TUI FLAGELLATI SUNT. Le pharaon, ce fier et insolent persécuteur de votre peuple, qui répondit à Moïse, qui lui parlait de votre part (9) : *Qui est le Seigneur, afin que je lui obéisse, et que je renvoie Israël? Je ne connais point le Seigneur, et ne renverrai point Israël,* fut enfin obligé de reconnaître la force toute-puissante de votre bras. Vous l'avez terrassé et l'avez forcé à demander grâce. Vous avez affligé les Égyptiens par des pluies extraordinaires, par la grêle, par la tempête, par le feu, outre les fléaux dont on a déjà parlé : *Novis aquis, et grandinibus, et pluviis persecutionem passi, et per ignem consummati;* ou bien par leurs eaux changées en sang, *novis aquis;* ou par des pluies tombées dans des saisons et dans des lieux où elle n'a pas coutume de tomber. Le grec à la lettre : *Des pluies étrangères.* On sait qu'il pleut rarement en Égypte ; et même, en certaines saisons et en certains endroits, il ne pleut jamais (10). *La grêle* est bien marquée dans Moïse (11), aussi bien que la *tempête* (12), ou la pluie impétueuse, accompagnée d'éclairs et du feu du ciel. *Grando et ignis mista pariter ferebantur, etc.* C'est ce qui est relevé au verset suivant.

℣. 17. IN AQUA, QUÆ OMNIA EXTINGUIT, PLUS IGNIS VALEBAT. Ce fut par un effet sensible de votre colère, que le feu qui tombait avec ces pluies impétueuses, au lieu de s'éteindre par cette quantité d'eau, n'en devenait que plus violent. L'eau semblait le nourrir et l'enflammer ; comme l'eau que le prophète Élie fit répandre sur l'autel, et sur le bois de son holocauste (13), et l'eau boueuse que l'on répandit sur l'autel (14), au retour de la captivité. Une autre merveille, qui n'est pas moins étonnante que la première, c'est que ce feu, qui était si ardent que l'eau ne faisait

---

(1) *Aug. in Psal.* xxxvi.
(2) *Deut.* xxxii. 39.
(3) i. *Reg.* ii. 6.
(4) *Tob.* xiii. 2.
(5) *Apoc.* i. 18.
(6) *Virgil. Æneid.* vi. vii. - *Homer. Iliad.* viii. - *Hesiod. Theogon.*
(7) Ἐξελθὸν δὲ πνεῦμα οὐκ ἀναστρέφει, οὐδὲ ἀναλύει ψυχὴν παραληφθεῖσαν.
(8) *Matt.* x. 28.
(9) *Exod.* v. 2.
(10) Voyez *Philo, Vita Mosis.* i.
(11) *Exod.* ix. 18. 19 — (12) *Exod.* ix. 23. 24.
(13) iii. *Reg.* xviii. 39. 40. — (14) ii. *Macc.* i. 20.

18. Quodam enim tempore mansuetabatur ignis, ne comburerentur quæ ad impios missa erant animalia, sed ut ipsi videntes scirent quoniam Dei judicio patiuntur persecutionem.

19. Et quodam tempore in aqua supra virtutem ignis exardescebat undique, ut iniquæ terræ nationem exterminaret.

20. Pro quibus angelorum esca nutrivisti populum tuum ; et paratum panem de cælo præstitisti illis sine labore, omne delectamentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem.

21. Substantia enim tua dulcedinem tuam quam in filios habes ostendebat, et deserviens uniuscujusque voluntati, ad quod quisque volebat convertebatur.

18. Le feu quelquefois tempérait son ardeur, pour ne pas brûler les animaux qui avaient été envoyés contre les impies, afin que, voyant cette merveille, ils reconnussent eux-mêmes que c'était par un jugement de Dieu qu'ils souffraient ces maux.

19. Quelquefois aussi ce même feu, surpassant ses propres forces, redoublait ses flammes au milieu des eaux, afin de détruire tout ce qu'avait produit cette terre injuste.

20. Mais vous avez donné, au contraire, à votre peuple la nourriture des anges ; vous leur avez fait pleuvoir du ciel un pain préparé sans aucun travail, qui renfermait en lui tout ce qu'il y a de délicieux, et tout ce qui peut être agréable au goût ;

21. Car la substance de cette nourriture faisait voir combien est grande votre douceur envers vos enfants, puisque, s'accommodant à la volonté de chacun d'eux, elle se changeait en tout ce qui lui plaisait.

COMMENTAIRE

rien contre lui, épargnait toutefois les animaux qui avaient été envoyés contre les Égyptiens, les grenouilles, les mouches et les moucherons (1). Verset 18 : *Mansuetabatur ignis, ne comburerentur quæ ad impios missa erant animalia.* L'auteur suppose que ces animaux qui avaient été envoyés dans les plaies précédentes, subsistaient encore dans le pays. Ce qui paraît contraire à Moïse, qui dit que, quand la grêle tomba, les plaies des grenouilles, des moucherons et des mouches étaient passées ; en sorte qu'il ne demeura des grenouilles que dans le Nil (2), et qu'il ne resta pas même une mouche (3). Mais il ne parle point de la cessation de la plaie des moucherons, qui obligèrent les magiciens du pharaon d'avouer que le doigt de Dieu était là (4). C'est donc peut-être de ces animaux que le Sage veut parler, ou bien des animaux contre lesquels les Égyptiens ne purent rien faire, par la fumée et par le feu qu'ils allumèrent partout pour les chasser (5).

℣. 19. UT INIQUÆ TERRÆ NATIONEM EXTERMINARET. Le feu détruisit tout ce qui se trouva de plantes et d'arbres dans l'Égypte. Quelques commentateurs (6) comprennent même sous ces termes, *terræ nationem,* les hommes et les animaux.

℣. 20. PRO QUIBUS ANGELORUM ESCA NUTRIVISTI POPULUM TUUM, etc. Vous lui avez donné la manne, qui est une nourriture en quelque sorte céleste, puisqu'elle tombait du ciel avec la rosée, et qu'elle était d'un goût si agréable qu'on aurait dit qu'elle était préparée de la main même des anges et qu'elle leur servait de nourriture. Cette manière de parler, *angelorum esca,* est tirée du psaume LXXVII, 29, où elle se prend dans un sens figuré et poétique. C'est par une figure à peu près semblable, qu'on donne à une liqueur délicieuse le nom de nectar et d'ambroisie (7); et à un excellent vin, celui de vin des dieux ; pour dire que si les dieux ou les anges se nourrissaient corporellement, ils ne pourraient prendre une nourriture plus délicieuse que la manne, ni boire un vin plus exquis que celui dont on parle. On trouve d'autres expressions dans l'Écriture qui reviennent à celle-ci. Par exemple, le psalmiste dit que l'eau que Moïse tira du rocher, était un miel excellent (8) : *Et de petra, melle saturavit eos.* Et Moïse, parlant de la terre Promise (9), dit que des ruisseaux de miel et de lait y coulent de toutes parts. Et Joël (10), décrivant le bonheur de la Judée après le retour de la Captivité, dit que les montagnes se fondront en douceurs, et que des collines sortiront des fontaines de lait et de miel. Ce sont des hyperboles très fréquentes dans le langage poétique de tous les peuples, et surtout des Hébreux.

OMNE DELECTAMENTUM IN SE HABENTEM, ET OMNIS SAPORIS SUAVITATEM. La manne renfermait toute la délicatesse qu'on peut trouver dans les autres nourritures. C'était comme un assemblage exquis de toutes les saveurs imaginables. Ceci doit s'entendre dans un sens hyperbolique et figuré, de même que ce qui a été dit au verset précédent. On a parlé de la manne au chapitre XVI, de l'Exode.

℣. 21. SUBSTANTIA ENIM TUA DULCEDINEM TUAM QUAM IN FILIOS HABES, OSTENDEBAT (11). Quelques

(1) *Valab. Grot. etc.* Voyez plus bas chap. XIX, 20, où on lit la même chose qu'ici.
(2) *Exod.* VIII. XI. 12. Et tantum in flumine remaneant.
(3) *Exod.* VIII. 31. Non superfuit ne una quidem.
(4) *Ibidem.* ℣. 18.
(5) *Ita Jans. Dionys. Cornel.*
(6) *Grot. Vatab. Lorin. Græc.* Ἵνα ἀδίκου γῆς γεννήματα διαφθείρῃ. *Vide Exod.* IX. 25.
(7) L'auteur donne ce nom à la manne, chap. XIX. ℣. 20.
(8) *Psal.* LXXXII. 25.
(9) *Exod.* III. 8 ; XIII. 5 ; XXXIII. 3.-*Levit.* XX. 24. *et passim.*
(10) *Joel.* III. 18.
(11) *Complut. et Sixti* V. *et alii plures legunt :* Substantiam enim tuam, et dulcedinem tuam, quam in filios habes, ostendebat. Le grec est conforme à la Vulgate. Ἡ μὲν γὰρ ὑπόστασίς σου τὴν σὴν πρὸς τέκνα ἐμφάνιζε γλυκύτητα.

22. Nix autem et glacies sustinebant vim ignis, et non tabescebant : ut scirent quoniam fructus inimicorum exterminabat ignis ardens in grandine et pluvia coruscans;

23. Hic autem iterum ut nutrirentur justi, etiam suæ virtutis oblitus est.

24. Creatura enim tibi Factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos, et lenior fit ad benefaciendum pro his qui in te confidunt.

22. La neige et la glace soutenaient, sans se fondre, la violence du feu, afin que vos ennemis sussent qu'au même temps où la flamme, qui brûlait parmi la grêle et qui étincelait au milieu des pluies, consumait tous leurs fruits,

23. Elle oubliait sa propre force, pour servir à la nourriture des justes.

24. Car la créature, vous étant soumise comme à son créateur, redouble sa force pour tourmenter les méchants, et se ralentit pour contribuer au bien de ceux qui mettent leur confiance en vous.

COMMENTAIRE

anciens pères (1) ont entendu ici sous le nom de *substantia tua,* Dieu même, ou son Fils consubstantiel à lui, qui, par sa miséricorde infinie, préparait tous les jours aux Israélites une nourriture délicieuse. Mais les interprètes (2) l'entendent plus simplement de cette nourriture qui descendait du ciel, et qui était une preuve toujours nouvelle de la bonté du Seigneur.

Et deserviens uniuscujusque voluntati, ad quod quisque volebat, convertebatur. Le grec à la lettre (3) : *Et obéissant à celui qui la donnait,* qui la servait, *elle se transformait en ce que chacun désirait.* La manne, obéissant au dessein du Seigneur, qui la donnait à son peuple, prenait le goût qu'il plaisait à ceux qui la mangeaient. Quelques commentateurs (4) se sont imaginé qu'il se faisait à tout moment dans la manne un changement réel de la substance, en celle que l'on désirait, sans toutefois que la manne changeât de figure au dehors; de même que, dans l'Eucharistie, le pain et le vin sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ, sans qu'il arrive aucune altération sensible dans les accidents qui frappent nos sens. De manière que, celui qui avait envie de manger un oiseau, un œuf, un poisson, en mangeait un réellement sous l'apparence de la manne. Mais ce sentiment suppose un miracle qui n'est nullement nécessaire.

L'opinion la plus reçue et la plus probable, est qu'elle changeait seulement de goût pour ceux qui en usaient; et encore, saint Augustin et plusieurs autres pères (5) restreignent ce miracle à ceux qui craignaient Dieu, à ses fidèles serviteurs. Car si tous les Israélites généralement eussent trouvé dans le goût de la manne de quoi contenter leur appétit, les aurait-on vus murmurer et se plaindre que la manne leur causait du dégoût (6)? Pour ceux-là, la manne n'était que de la manne; pour les autres, elle était tout ce qu'on pouvait désirer, elle leur tenait lieu de tout, elle était équivalente aux nourritures les plus excellentes. Cela suffit pour justifier les expressions du Sage et ne point multiplier les miracles sans nécessité.

ỳ. 22. Nix autem, et glacies sustinebant vim ignis, et non tabescebant; ut scirent, etc. *La neige et la glace soutenaient sans se fondre, la violence du feu; afin que vos enfants sussent* que la même flamme. qui respectait la manne des Hébreux, réduisait en cendres les fruits et les plantes des Égyptiens, et se conservait elle-même sans s'éteindre, au milieu des pluies et de la grêle : *Ignis ardens in grandine, et (in) pluvia coruscans* (7). L'auteur appelle la manne, *la neige et la glace,* parce qu'en effet elle ressemblait à la bruine ou aux grains de rosée glacés (8); à ces petits grains de glace qu'on voit à la pointe des herbes dans les gelées blanches. De plus elle se fondait au soleil (9) comme la glace et la neige. Ou bien l'auteur parle du même miracle qu'il a déjà marqué aux versets 17, 18, 19, en disant que le feu du ciel qui tomba dans l'Égypte, bien loin de s'éteindre dans la pluie et dans la grêle, s'y allumait davantage. La suite semble plutôt favoriser la première explication. Voyez aussi le chapitre XIX, verset 20 : *Nec flammæ dissolvebant illam ambrosium* (græcè), *quæ facile solvitur sicut glacies.*

ỳ. 23. Hic autem iterum ut nutrirentur justi, etiam suæ virtutis oblitus est (10). Le feu, au lieu de fondre la manne, la cuisait et la réduisait en un état propre à servir de nourriture aux Hébreux. Voici ce qu'en dit Moïse (11): *Le peuple ramassait la manne autour du camp et la froissait sous la meule, ou la pilait dans un mortier, puis la*

(1) *Greg. Nazianz. orat.* XLIX. - *Fulgent. contra Arrian. ad* IV. *object.* - *Victor. Uticens. Optatus. alii quidam. Vide Cornel. a Lapide.*

(2) *Catacuzen. Hugo. Jans. Valab. Cornel. alii passim.*

(3) Τῇ δὲ τοῦ προσφερομένου ἐπιθυμίᾳ ὑπερετῶν, πρὸς ὅ τις ἐβούλετο.

(4) *Vide apud Cornel a Lapide; de Saintes, de Eucharist. repetit.* VII. *c.* 3. *Villegagnon, contra Calvin. c.* 52. - *Bozius de notis Eccles. c. ult.* - *Gregor. de Valentia lib.* IV. *disp.* 6. *qu.* 3. § 4.

(5) *Aug. Retract. l.* II. *c.* 9. *et* 20. - *Greg. moral. lib.* VI. *c.* 9. - *Hieron. in Psalm.* CXLVII. - *Lyr. Dionys.*

(6) *Num.* XI. 4. *et* XXI. 5.

(7) *Græc.* Πῦρ φλεγόμενον ἐν τῇ χαλάζῃ, καὶ ἐν τοῖς ὑετοῖς διαστράπτων.

(8) *Exod.* XVI. 14. *Vide Grot.*

(9) *Exod.* XVI. 21.

(10) *Edit Compl.* Hec autem iterum ut nutrirentur justi, ignis etiam suæ virtutis oblitus est.

(11) *Num.* XI. 8.

25. Propter hoc et tunc in omnia transfigurata, omnium nutrici gratiæ tuæ deserviebat, ad voluntatem eorum qui a te desiderabant ;

25. C'est pourquoi la manne, se transformant en toutes sortes de goûts, obéissait à votre grâce, qui est nourrice de tous, s'accommodant à la volonté de ceux qui vous témoignaient leur indigence ;

26. Ut scirent filii tui quos dilexisti, Domine, quoniam non nativitatis fructus pascunt homines, sed sermo tuus hos qui in te crediderint conservat.

26. Afin que vos enfants, que vous aimez, reconnussent, ô Seigneur, que ce ne sont point les fruits que produit la terre qui nourrissent les hommes, mais que c'est votre parole qui conserve ceux qui croient en vous.

27. Quod enim ab igne non poterat exterminari, statim ab exiguo radio solis calefactum tabescebat,

27. Car cette même manne, qui ne pouvait être consumée par le feu, se fondait aussitôt qu'elle avait été échauffée par le moindre rayon du soleil,

28. Ut notum omnibus esset quoniam oportet prævenire solem ad benedictionem tuam, et ad ortum lucis te adorare.

28. Afin que tout le monde sut qu'il faut prévenir le lever du soleil pour vous bénir, et qu'on doit vous adorer au point du jour.

29. Ingrati enim spes tanquam hibernalis glacies tabescet, et disperiet tanquam aqua supervacua.

29. Car l'espérance de l'ingrat se fondra comme la glace de l'hiver, et elle s'écoulera comme une eau inutile.

COMMENTAIRE

faisait cuire dans un pot, ou en faisait de petits gâteaux d'un goût comme du pain frotté d'huile. La même manne demeurant exposée au soleil, se fondait, sans qu'il en restât rien sur la terre, comme il le dit au verset 27, et comme le remarque Moïse dans l'Exode (1). C'est cette merveille que le Sage relève ici et dans le verset suivant : *Creatura enim tibi factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos,* etc. Cette créature est le feu, qui devient plus vif même dans l'eau, quand il s'agit d'affliger les Égyptiens; et qui se ralentit pour contribuer à l'avantage des Hébreux.

℣. 25. IN OMNIA TRANSFIGURATA, OMNIUM NUTRICI GRATIÆ TUÆ DESERVIEBAT. L'auteur parle ici du même élément dont il a fait mention aux versets précédents, c'est-à-dire du feu. Cet élément, pour obéir aux ordres du Seigneur et pour répondre à ses desseins pleins de bonté sur son peuple, prenait en quelque sorte la forme qu'on voulait. Il brûlait les Égyptiens ; il épargnait les Hébreux. Il demeurait dans l'eau, sans s'éteindre, en Égypte ; il ne fondait pas même la manne dans le désert. Au lieu de ces mots (2) : *Qui a te desiderabant,* l'édition de Complute et celle de Sixte V, lisent (3) : *Qui a te desiderati sunt.* La grâce nourricière de tout, *omnium nutrici gratiæ;* ou, selon le grec, *le don qui nourrit tout,* n'est autre que la miséricorde du Seigneur, qui pourvoit aux besoins temporels de ses serviteurs et de tous les hommes en général.

℣. 26. UT SCIRENT QUONIAM NON NATIVITATIS FRUCTUS PASCUNT HOMINES, etc. Ce n'est point seulement la nourriture sensible, c'est la vertu de la parole du Seigneur, qui nourrit l'homme. Sans la volonté de Dieu, les fruits de la terre eux-mêmes ne nous sustenteraient pas. Moïse (4) a exprimé la même pensée par ces paroles : *Non in solo pane vivit homo ; sed in omni verbo quod procedit de ore Dei ;* c'est-à-dire, Dieu peut donner la vertu de nourrir à tout ce qu'il veut. Le Sauveur a cité le même passage dans l'Évangile (5), pour confondre le démon, qui le tentait de changer les pierres en pain. Au lieu de *nativitatis fructus,* le grec lit (6), *nativitates fructuum,* les différentes sortes de fruits.

℣. 28. OPORTET PRÆVENIRE SOLEM AD BENEDICTIONEM TUAM. De même qu'il fallait aller ramasser la manne avant le lever du soleil, de peur qu'elle ne se fondît ; ainsi ceux qui veulent recevoir les bénédictions et les faveurs du ciel (7), doivent se lever avant le jour, pour prier et louer le Seigneur. C'est encore l'usage de l'Église à ses offices de la nuit. Au milieu du silence de la nature, quand tout dort sur la terre, l'âme s'élève avec plus d'ardeur vers le ciel :

Pulsis procul torporibus
Surgamus omnes ocius,
Et nocte quæramus Deum,
Propheta sicut præcipit (8).

℣. 29. INGRATI ENIM SPES TANQUAM HYBERNALIS GLACIES TABESCET. Les Israélites négligents, qui différaient à ramasser la manne jusqu'après le lever du soleil, la trouvaient fondue, et perdaient leur peine. Ainsi les ingrats, qui ne se lèvent pas de bonne heure pour rendre grâces à Dieu, et qui n'ont aucun empressement pour mériter ses faveurs, verront leurs espérances s'évanouir, comme la glace de l'hiver se fond au soleil.

(1) *Exod.* XVI. 21.
(2) *Græc.* Πρὸς τὴν τῶν δεομένων θέλεσιν. Ad voluntatem petentium ; ou, indigentium.
(3) Τῇ παντοτρόφῳ σοῦ δωρεᾷ.
(4) *Deut.* VIII. 3.
(5) *Matt.* IV. 4.
(6) Αἱ γενέσεις τῶν καρπῶν.
(7) *Ita Brugens. Vatab. Jansen. Clar. alii. Græc.* Εὐχαριστίαν σοῦ.
(8) *Brev. Rom. Domin. ad matut.*

CHAPITRE XVII

Jugements de Dieu terrible. Ténèbres de l'Égypte, frayeur des Égyptiens, tandis que le reste du monde jouissait de la lumière et vaquait librement à ses travaux.

1. Magna sunt enim judicia tua, Domine, et inenarrabilia verba tua. Propter hoc indisciplinatæ animæ erraverunt.

2. Dum enim persuasum habent iniqui posse dominari nationi sanctæ, vinculis tenebrarum et longæ noctis compediti, inclusi sub tectis, fugitivi perpetuæ providentiæ jacuerunt.

3. Et dum putant se latere in obscuris peccatis, tenebroso oblivionis velamento dispersi sunt, paventes horrende, et cum admiratione nimia perturbati.

4. Neque enim quæ continebat illos spelunca sine timore custodiebat, quoniam sonitus descendens perturbabat illos, et personæ tristes illis apparentes pavorem illis præstabant.

1. Vos jugements sont grands, ô Seigneur, et vos paroles sont ineffables ; c'est pourquoi les âmes grossières se sont égarées.

2. Car les méchants s'étant persuadés qu'ils pourraient dominer la nation sainte, ont été liés par une chaîne de ténèbres et d'une longue nuit, et renfermés dans leurs maisons. Ils ont langui dans cet état, malgré les efforts qu'ils faisaient pour se soustraire à cette providence qui ne cesse jamais d'agir.

3. Et, pendant qu'ils s'imaginaient pouvoir demeurer cachés dans la nuit obscure de leurs péchés, ils se trouvèrent dispersés, et comme mis en oubli sous un voile de ténèbres, saisis d'un horrible effroi, et frappés d'un profond étonnement.

4. Les lieux secrets où ils s'étaient retirés ne les défendaient point de la crainte, parce qu'il retentissait des bruits qui les effrayaient et qu'ils voyaient paraître des spectres affreux qui les remplissaient encore d'épouvante.

COMMENTAIRE

℣. 1. MAGNA SUNT ENIM JUDICIA TUA, DOMINE, ET INENARRABILIA VERBA TUA. Le grec (1) porte simplement : *Vos jugements sont grands et inexplicables.* Les mots *verba tua* n'y figurent pas. La rigueur que vous exercez contre les méchants qui s'opposent à vos volontés, est terrible. La plaie des ténèbres dont il va parler, en est une grande preuve.

PROPTER HOC INDISCIPLINATÆ ANIMÆ ERRAVERUNT. *C'est pourquoi les âmes ignorantes,* inhabiles, qui n'ont point reçu d'éducation, privées d'expérience, ἀπαίδευτοι, *se sont égarées ;* c'est-à-dire les Égyptiens, dont la fausse et injuste politique se trouva trompée. Car, ayant voulu réduire les Hébreux en servitude contre toute sorte de justice (2), voulant les faire périr en tuant leurs enfants mâles (3), ils irritèrent la colère de Dieu, qui les accabla de plaies et de malheurs.

℣. 2. VINCULIS TENEBRARUM... La clarté du jour, la chaleur, la vue du ciel et des objets qui nous environnent sont de précieuses jouissances. Ceux qui sont privés de ces dons communs à tous les hommes, bons et mauvais (4), sont à bon droit appelés les fugitifs de la providence, *fugitivi providentiæ* (5), comme des esclaves fugitifs et intraitables, que leurs maîtres chargent de chaînes, et enferment dans un sombre cachot, *longæ noctis compediti.* Telle était la situation des Égyptiens durant la plaie des ténèbres, qui dura trois jours, sans qu'ils pussent se voir l'un l'autre, ni qu'ils osassent sortir de leur place (6) : *Nemo vidit fratrem suum, nec movit se de loco in quo erat.*

℣. 3. DUM PUTANT SE LATERE IN OBSCURIS PECCATIS, etc. Avant que les ténèbres extérieures se fussent répandues sur toute l'Égypte, les Égyptiens étaient déjà intérieurement dans des ténèbres plus dangereuses et plus obscures que celles qui les environnèrent ensuite extérieurement. C'est l'obscurité de leurs crimes et de leur profonde malice, sous laquelle ils se flattaient de pouvoir demeurer à couvert de la vengeance divine. Mais Dieu, pour les punir d'une façon proportionnée à la perverse disposition de leur cœur, leur envoya une nuit affreuse, qui les jeta dans la frayeur et dans l'étonnement : *Paventes horrende, et cum admiratione nimia perturbati.* Le grec (7) : *Furieusement effrayés et troublés par des spectres.*

℣. 4. NEQUE ENIM QUÆ CONTINEBAT ILLOS SPELUNCA, SINE TIMORE CUSTODIEBAT, etc. L'auteur a dit au verset 2, que Dieu les traita comme des esclaves fugitifs, et qu'il les jeta dans une prison obscure. Il dit ici que ce cachot, cette caverne,

---

(1) Μεγάλαι γάρ σοῦ αι κρίσεις, καὶ δυσδιήγητοι.

(2) ℣. 3. Dum enim persuasum habent iniqui posse dominari nationi sanctæ. *Vide Exod.* I. 10.

(3) *Exod.* I. 16.

(4) *Matt.* V. 45.

(5) Φυγάδες τῆς αἰωνίου προνοίας.

(6) *Exod.* X. 22. 23.

(7) Θαμβούμενοι δεινῶς, καὶ ἰνδάλμασι ἐκταρασσόμενοι.

5. Et ignis quidem nulla vis poterat illis lumen præbere, nec siderum limpidæ flammæ illuminare poterant illam noctem horrendam.

6. Apparebat autem illis subitaneus ignis timore plenus; et timore perculsi illius quæ non videbatur faciei, æstimabant deteriora esse quæ videbantur.

7. Et magicæ artis appositi erant derisus, et sapientiæ gloriæ correptio cum contumelia.

8. Illi enim qui promittebant timores et perturbationes expellere se ab anima languente, hi cum derisu pleni timore languebant.

5. Il n'y avait point de feu si ardent qui pût leur donner quelque clarté ; et les flammes toutes pures des étoiles ne pouvaient éclairer cette horrible nuit.

6. Il leur apparaissait tout d'un coup des éclairs de feu qui les remplissaient de crainte ; et,étant épouvantés par ces fantômes qu'ils ne faisaient qu'entrevoir, tous ces objets leur en paraissaient encore plus effroyables.

7. C'est alors que toutes les illusions de l'art des magiciens devinrent inutiles, et que cette sagesse dont ils faisaient gloire, fut convaincue honteusement de fausseté;

8. Car, tandis qu'ils faisaient profession de bannir le trouble et la crainte de l'âme dans sa langueur, ils languissaient eux-mêmes ridiculement dans l'épouvante dont ils étaient tout remplis.

COMMENTAIRE

spelunca (1),ce trou où ils étaient comme invisiblement enchaînés, sans oser en sortir, ne les mettait point à couvert de la frayeur ; parce que la moindre chose, le moindre bruit les troublait, et qu'il leur apparaissait des fantômes terribles, qui les jetaient dans la consternation : *Personnæ tristes illis apparentes, pavorem illis præstabant.* Le grec (2) : *Des fantômes tristes avec des visages sévères leur apparaissaient.* L'auteur supplée ici bien des choses qui ne sont pas dans Moïse. Les commentateurs ne sont pas d'accord sur le sujet de ces spectres, s'ils étaient réels et véritables, ou si c'étaient de simples effets de leur imagination troublée. Saint Bonaventure, Olkot et Denys le Chartreux sont de ce dernier sentiment. Tostat, Pérerius (3) et Lorin sont du premier ; et Cornelius à Lapide ajoute que ces fantômes, qu'il croit avoir été réels, étaient ou les âmes des enfants des Hébreux, que les Égyptiens avaient mis à mort, ou des figures de leurs dieux, qui leur apparaissaient sous différentes formes ; Apis, sous celle d'un taureau ; Anubis, sous celle d'un chien ; Ammon, sous celle d'un bélier. D'autres veulent que ç'ait été les âmes des Égyptiens,qui étaient morts dans les premières plaies.Tout cela est fort équivoque et fort incertain ; et il vaut mieux se taire et douter, que d'affirmer ce qu'on ignore.

℣. 5. Et ignis quidem nulla vis poterat illis lumen præbere. Les ténèbres dont il vient de parler, étaient si épaisses qu'elles ne pouvaient être percées par aucun éclat lumineux. Ainsi, malgré leurs efforts, il leur fallut demeurer trois jours entiers dans une obscurité mortelle. Philon (4), dans la vie de Moïse, dit la même chose que l'auteur de la Sagesse.

℣. 6. Apparebat autem illis subitaneus ignis, etc. C'étaient des feux qui passaient comme des éclairs, assez grands et assez forts pour leur faire voir les objets ; mais trop faibles et de trop courte durée, pour les leur faire remarquer à loisir et distinctement. Cette vue subite et interrompue, au lieu de les rassurer, augmentait leur terreur ; car il est ordinaire dans les ténèbres de s'imaginer les choses plus affreuses et plus terribles qu'elles ne le sont en effet. Le grec à la lettre (5) : *Il leur paraissait seulement au travers* des ténèbres *un feu allumé de lui-même, et plein de frayeur,* ou qui les remplissait de terreur.

℣. 7. Et magicæ artis appositi erant derisus. Les magiciens d'Égypte, qui avaient toujours essayé d'imiter par leurs prestiges, les vrais prodiges que Moïse opérait, se trouvèrent impuissants dans cette rencontre, et ne purent ni se garantir des ténèbres qui régnaient dans tout le pays, ni rien opposer à ces spectres qui apparaissaient aux Égyptiens. Les fantômes dont leur art avait coutume de séduire les simples, tombèrent alors dans le mépris et dans la confusion. C'est le sens du grec (6).

Et sapientiæ gloria correptio cum contumelia. La sagesse des magiciens d'Égypte, leur adresse dans leur art, furent inutiles dans cette occasion. Les Hébreux donnent le nom de sagesse, à tous les arts où il faut de l'industrie et de l'étude. Le grec porte (7) : *Et la réfutation de l'arrogance, par laquelle ils se vantaient de sagesse, fut pour eux pleine de confusion.* Les magiciens furent alors convaincus de faiblesse et d'ignorance; on comprit que tout l'art dont ils se vantaient, n'était qu'illusion ; car ils furent eux-mêmes obligés de demeurer enfermés, sans oser sortir de leur maison ; ils se trouvèrent saisis de frayeur, comme le reste des Égyptiens. C'est ce qui est marqué au verset 8.

(1) Οἱ κατέχων αὐτοὺς μυχός. Moïse, *Exod.* x. 23. et Philon,dans la vie de Moïse, disent qu'ils ne sortirent pas de leur lit pendant les trois jours de ténèbres. Οὐκ ἐξανέστη οὐδεὶς ἐκ τῆς κοίτης αὐτοῦ τρεῖς ἡμέρας.

(2) Καὶ φάσματα ἀμειδήτοις κατηφῆ προσώποις ἐνεφανίζετο.

(3) *In Exod.* x.

(4) *Philo. de vita Mos. lib.* 1.

(5) Διεφαίνετο δὲ αὐτοῖς μόνον, αὐτομάτη πυρὰ φόβου πλήρης.

(6) Μαγικῆς δὲ κατέκειντο ἐμπαίγματα τέχνης.

(7) Καὶ τῆς ἐπὶ φρονήσει ἀλαζονίας ἔλεγχος ἐφύβριστος.

9. Nam etsi nihil illos ex monstris perturbabat, transitu animalium et serpentium sibilatione commoti, tremebundi peribant, et aerem quem nulla ratione quis effugere posset, negantes se videre.

10. Cum sit enim timida nequitia, dat testimonium condemnationis; semper enim præsumit sæva, perturbata conscientia.

11. Nihil enim est timor nisi proditio cogitationis auxiliorum.

12. Et dum ab intus minor est expectatio, majorem computat inscientiam ejus causæ, de qua tormentum præstat.

9. Lors même qu'il ne leur paraissait rien qui pût les troubler, les bêtes qui passaient, et les serpents qui sifflaient, les mettant comme hors d'eux-mêmes, les faisaient mourir de peur ; et ils eussent voulu s'empêcher de voir et de respirer l'air, quoique cela soit impossible ;

10. Car comme la méchanceté est timide, elle se condamne par son propre témoignage ; et. étant épouvantée par sa mauvaise conscience, elle se figure toujours les maux plus grands qu'ils ne sont.

11. Aussi la crainte n'est autre chose que le trouble de l'âme qui se croit abandonnée de tout secours ;

12. Et moins elle attend de soulagement au-dedans d'elle, plus elle grossit, sans les bien connaître, les sujets qu'elle a de se tourmenter.

COMMENTAIRE

ỳ. 9. Nam etsi nihil illos ex monstris perturbabat, transitu animalium, etc. Voici une nouvelle circonstance de ces ténèbres, qui ne se lit nulle part ailleurs. Outre les spectres qui apparaissaient de temps en temps à la faveur d'une flamme soudainement allumée et éteinte aussitôt, Dieu permit que les animaux et les serpents qui étaient dans les maisons, menaçassent les Égyptiens de les dévorer. Cela n'est nullement extraordinaire dans un pays, où il y avait un très grand nombre d'animaux venimeux à qui ces peuples rendaient des honneurs divins, et qu'ils nourrissaient avec eux dans leurs maisons (1). Ces animaux, pressés de la faim et ennuyés de la durée des ténèbres, se promenaient dans les maisons, proféraient des cris ou des sifflements, chacun en sa manière, et la terreur n'en était que plus grande.

Aerem negantes se videre. La vie leur était insupportable au milieu de ces ténèbres, de ces frayeurs, de ces dangers. *Voir l'air* signifie jouir de la vie.

ỳ. 10. Cum sit enim timida nequitia, dat testimonium condemnationis. Les remords d'une mauvaise conscience, ses inquiétudes continuelles, la frayeur qui l'environne, sont autant de témoignages qui l'accusent, de juges qui la condamnent, de bourreaux qui la tourmentent. Job la décrit en ces termes (2) : *Le moindre bruit qui frappe ses oreilles, l'effraye ; et, dans la plus profonde paix, elle croit qu'on lui dresse des embûches, et qu'on en veut à sa vie. Si elle est dans la nuit, elle ne croit pas revoir le jour ; elle croit toujours voir autour d'elle des épées nues.* C'est ce qui est confirmé par l'expérience de tous les siècles. Rien n'est plus lâche, ni plus poltron, qu'un méchant homme. Le remords est dans le cœur de l'homme, ce qu'est un cancer ou un ulcère dans le corps (3) ; il ronge continuellement et tourmente l'âme ; il lui cause des douleurs toujours nouvelles, et ne lui laisse aucun repos ni jour, ni nuit.

Semper enim præsmiut sæva, perturbata conscientia. Une mauvaise conscience se figure toujours les maux plus grands qu'ils ne sont.

Au lieu de cette phrase, l'édition de Complute, celle de Sixte-Quint et plusieurs autres portent au verset 9 : *Frequenter enim prævoccupant pessima, redarguente conscientia.* C'est la même pensée rendue plus énergiquement.

ỳ. 11. Nihil est enim timor, nisi proditio cogitationis auxiliorum. Lorsqu'un homme ne voit aucune ressource à ses affaires, ni aucune espérance dans sa raison, ni dans son énergie, il s'abandonne au chagrin, et se livre à une noire mélancolie. Le Sage ne parle ici que de la crainte, lorsqu'elle est au souverain degré. Quelquefois le remords d'une mauvaise conscience conduit au désespoir.

ỳ. 12. Et dum ab intus minor est expectatio, majorem computat inscientiam (4) ejus causæ, de qua tormentum præstat. L'auteur a décrit au verset précédent le désespoir d'une mauvaise conscience, qui ne craint plus rien, parce qu'elle craint tout et n'a plus d'espérance ; ici il dépeint une âme qui craint moins, et qui a encore quelque lueur d'espérance. Sa situation est encore plus triste, que celle de celui qui n'attend plus rien. L'ignorance et l'incertitude où elle est des maux qui doivent arriver, la tiennent dans une perplexité et une inquiétude mortelle. Elle se figure les maux beaucoup plus grands qu'ils ne sont, et attend plus de mal qu'elle n'en souffrira. *Expectatio,* en cet endroit, n'est pas l'attente d'un bien ; mais au contraire la crainte d'un mal qui doit fondre sur nous (5). Si cette crainte n'est pas extrême, elle n'en est que plus accablante. *Hæc natura est magnis timoribus,* dit Tacite (6), *ut quod evenit deterius credant.* Les Égyptiens au milieu de leurs ténèbres, flottant entre la crainte de la mort et l'espérance de voir finir ces ténèbres, craignaient tout, sans savoir distinctement ce qu'ils devaient craindre.

(1) *Herod. l.* I. *c.* 36. Αἰγυπτίοισι δὲ μετὰ θηρίοισι ἡ δίαιτά ἐστι. *Ælian. l.* XVII. *c.* 5.

(2) *Job.* XV. 11.

(3) *Plutarch. lib. de tranquillit. animi.*

(4) *Complut. et Sixti* v. Majorem computat potentiam ejus causæ.

(5) Ἔνδοθεν δὲ οὖσα ἥττων ἡ προσδοκία πλείονα λογίζεται τὴν ἄγνοιαν, *etc. Aristotel. l.* III. *Nicomach. c.* 9. Φόβος ἐστὶ προσδοκία τοῦ κακοῦ. *Vide Grot. hic. Nann um. Jans. Clar.*

(6) *Tacit. Annal. l.* XV.

13. Illi autem qui impotentem vere noctem, et ab infimis et ab altissimis inferis supervenientem, eumdem somnum dormientes,

14. Aliquando monstrorum exagitabantur timore, aliquando animæ deficiebant traductione, subitaneus enim illis et insperatus timor supervenerat.

15. Deinde si quisquam ex illis decidisset, custodiebatur in carcere sine ferro reclusus.

16. Si enim rusticus quis erat, aut pastor, aut agri laborum operarius præoccupatus esset, ineffugibilem sustinebat necessitatem ;

17. Una enim catena tenebrarum omnes erant colligati. Sive spiritus sibilans, aut inter spissos arborum ramos avium sonus suavis, aut vis aquæ decurrentis nimium,

18. Aut sonus validus præcipitatarum petrarum, aut ludentium animalium cursus invisus, aut mugientium valida bestiarum vox, aut resonans de altissimis montibus echo, deficientes faciebant illos præ timore.

19. Omnis enim orbis terrarum limpido illuminabatur lumine, et non impeditis operibus continebatur.

20. Solis autem illis superposita erat gravis nox, imago tenebrarum quæ superventura illis erat ; ipsi ergo sibi erant graviores tenebris.

13. Mais, étant alors tous abattus d'un même sommeil dans cette effroyable nuit qui leur était survenue du plus profond des enfers,

14. Ils étaient effrayés d'un côté par ces spectres qui leur apparaissaient, et, de l'autre, par la défaillance même de leur esprit qui se trouvait surpris par des craintes soudaines auxquelles ils ne s'attendaient pas.

15. Si quelqu'un était tombé, il demeurait renfermé sans chaînes dans cette prison ;

16. Car, soit que ce fût un paysan ou un berger, ou un homme occupé aux travaux de la campagne, qui fût ainsi surpris, il se trouvait dans une nécessité inévitable ;

17. Parce qu'ils étaient tous liés d'une même chaîne, de ténèbres. Le vent qui soufflait, le concert des oiseaux qui chantaient agréablement sur les branches touffues des arbres, le murmure de l'eau qui coulait avec impétuosité,

18. Le grand bruit que les pierres faisaient en tombant, le mouvement des animaux qui se jouaient ensemble, sans qu'ils pussent les apercevoir, le hurlement des bêtes cruelles, ou les échos qui retentissaient du creux des montagnes, toutes ces choses, frappant leur oreille, les faisaient mourir d'effroi ;

19. Car tout le reste du monde était éclairé d'une lumière très pure, et s'occupait à son travail sans aucun empêchement.

20. Eux seuls se trouvaient accablés d'une profonde nuit, image des ténèbres qui leur étaient réservées; ils étaient encore plus insupportables à eux-mêmes que leurs propres ténèbres.

COMMENTAIRE

ỳ. 13. ILLI AUTEM QUI IMPOTENTEM VERE NOCTEM, ET AB INFIMIS, ET AB ALTISSIMIS, etc. *Mais étant alors tout abattus d'un même sommeil, dans cette effroyable nuit qui leur était venue des enfers* (verset 14), ils étaient effrayés par des spectres qui leur apparaissaient, et par leur propre désespoir, ou par les remords de leur mauvaise conscience. Il donne aux ténèbres des Égyptiens le nom de *ténèbres infernales* (1), à cause de leur épaisseur et de l'effroi qu'elles causaient à ceux qui en étaient enveloppés. On conçoit l'enfer comme un lieu ténébreux, et comme le règne du désespoir, de la crainte, de la douleur, Il exprime deux causes de leur abattement : la première, la vue des fantômes, dont il a déjà parlé auparavant ; la seconde, le désespoir, le découragement, la frayeur, les remords de leur conscience.

ỳ. 15. SI QUISQUAM EX ILLIS DECIDISSET, CUSTODIEBATUR IN CARCERE SINE FERRO. Ceux des Égyptiens qui se trouvèrent enveloppés dans ces ténèbres, se virent comme tombés dans un abîme profond, d'où ils ne purent sortir, quoiqu'ils n'eussent point d'autres liens qui les y retinssent, que l'obscurité même qui les environnait de toutes parts. Le grec (2) : *Si quelqu'un y était tombé ;* tous ceux qui y tombèrent, qui s'y rencontrèrent, etc., furent obligés de demeurer au même endroit où la nuit les surprit. En sorte que ceux qui travaillaient à la campagne, les laboureurs, les bergers, furent contraints de demeurer au même endroit. C'est ce que porte le verset 16.

ỳ. 17. SIVE SPIRITUS SIBILANS, etc. Le moindre bruit les jetait dans la consternation ; tout leur faisait peur, pendant que partout ailleurs, hors de l'Égypte, on jouissait d'une profonde tranquillité, et l'on voyait un beau soleil.

ỳ. 20. IMAGO TENEBRARUM QUÆ SUPERVENTURA ILLIS ERAT (3). Le Sage parle du malheur éternel qui attendait les Égyptiens après leur mort, sous l'idée d'une nuit profonde. C'est ainsi que l'enfer et la damnation nous sont représentés dans l'Évangile (4), dans les écrits des apôtres (5), et dans le langage de l'Église. Il ajoute que les Égyptiens étaient devenus plus insupportables à eux-mêmes, que leurs propres ténèbres. Leur remords, leur crainte continuelle, leur désespoir, étaient de plus grands maux encore que les plus affreuses ténèbres.

(1) Ἐξ ἀδυνάτου ᾅδου μυχῶν. Ex profundis imbecillis inferni. Les âmes qui sont dans l'enfer, sont sans force et sans résistance ; Homère les appelle : Ἀμενηνὰ κάρηνα, *des têtes sans force.* Grotius conjecture qu'il faudrait lire : Ἐξ ἀδύτου ᾅδου. *Du fond de l'enfer.* D'autres traduisent : Ἐξ ἀδυνάτου ᾅδου. *De l'insupportable enfer.* De même que dans le même verset. Τὴν ἀδύνατον νύκτα. *Une nuit mortelle et insupportable.*

(2) Εἶθ' οὕτως ὃς δήποτ' οὖν ἦν ἐκεῖ καταπίπτων, ἐφρουρεῖτο εἰς τὴν ἀσίδηρον εἱρκτὴν κατακλεισθείς.

(3) Εἰκὼν τοῦ μέλλοντος αὐτοὺς διαδέχεσθαι σκότους. Il aurait fallu traduire : *Imago tenebrarum, quæ superventuræ erant illis.*

(4) *Matt.* VIII. 12 ; XXII. 13 ; XXV. 30.

(5) II. *Petr.* II. 17. - *Judæ* ỳ. 13. *etc.*

CHAPITRE XVIII

Tandis que les Égyptiens sont dans les ténèbres, les Israélites jouissent de la lumière, et sont ensuite conduits par une colonne de feu. Les premiers-nés de l'Égypte sont exterminés sans réserve; la plaie de la mort qui frappe les Hébreux dans le désert, est bientôt arrêtée.

1. Sanctis autem tuis maxima erat lux, et horum quidem vocem audiebant, sed figuram non videbant. Et quia non et ipsi eadem passi erant, magnificabant te ;

2. Et qui ante læsi erant, quia non lædebantur, gratias agebant ; et ut esset differentia, donum petebant.

3. Propter quod ignis ardentem columnam ducem habuerunt ignotæ viæ, et solem sine læsura boni hospitii præstitisti.

1. Cependant, Seigneur, vos saints étaient éclairés d'une très grande lumière ; et ils entendaient la voix des Égyptiens sans voir leur visage. Ils vous glorifiaient de ce qu'ils ne souffraient pas les mêmes choses.

2. Ils vous rendaient grâces de ce que ceux qui les avaient si maltraités auparavant, n'étaient plus en état de leur nuire ; et ils vous priaient de continuer à mettre cette différence entre eux et leurs ennemis.

3. C'est pourquoi ils ont eu une colonne ardente pour guide dans un chemin inconnu; et elle leur servait comme d'un soleil, qui, sans les incommoder, rendait leur voyage facile et heureux.

COMMENTAIRE

℣. 1. SANCTIS AUTEM TUIS MAXIMA ERAT LUX. Pendant que les Égyptiens étaient dans une obscurité profonde et dans des frayeurs continuelles, vos saints, votre peuple était dans le plus beau jour. La terre de Gessen, où demeuraient les Hébreux, fut exempte de toutes les plaies dont furent frappés les Égyptiens.

HORUM QUIDEM VOCEM AUDIEBANT ; SED FIGURAM NON VIDEBANT. *Ils entendaient les cris des Égyptiens, sans voir leurs visages ;* et ils vous rendaient grâces de ce qu'ils ne souffraient pas les mêmes choses, et qu'ils n'étaient pas comme eux, au milieu de l'obscurité. Ce sens est très clair. Mais quelques exemplaires latins (1) ajoutent le mot *inimici :* ce qui change entièrement le sens. Les Égyptiens, du milieu de leurs ténèbres, entendaient bien les Hébreux ; mais ils ne pouvaient les voir. Ce sens est suivi par plusieurs interprètes (2). Mais le premier est préférable.

℣. 2. ET QUIA NON ET IPSI EADEM PASSI ERANT, MAGNIFICABANT TE ; ET QUI ANTE LÆSI ERANT, QUIA NON LÆDEBANTUR, etc. Les Hébreux considérant l'état où étaient réduits les Égyptiens, et comparant la distinction que Dieu daignait faire entre son peuple et ses ennemis, en étaient pénétrés de reconnaissance, et en demandaient la continuation. Voilà le sens de la Vulgate. Mais le grec l'entend des Égyptiens (3), *qui publiaient* les Israélites *bienheureux d'avoir été exempts de tant de maux, et qui* leur *rendaient grâces de ce qu'ils ne se vengeaient pas des injures qu'ils avaient souffertes, et qui leur demandaient pardon des injustices qu'ils avaient exercées contre eux* (4). Voilà ce que les Hébreux entendaient dire aux Égyptiens, pendant que ceux-ci étaient dans les ténèbres.

℣. 3. PROPTER QUOD IGNIS ARDENTEM COLUMNAM, etc. Le grec (5) : *Au lieu de cela,* au lieu des ténèbres dont les Égyptiens étaient environnés, vous avez donné à votre peuple une colonne qui l'éclairait pendant la nuit, et le mettait à l'ombre durant le jour, dans le voyage du désert. Le Sage oppose toujours la conduite de Dieu envers son peuple, à celle qu'il tient envers ses ennemis ; et cela, en suivant son premier dessein qui est de louer la sagesse, à cause de son excellence, de ses effets et du bonheur qui accompagne ceux qui la recherchent.

SOLEM SINE LÆSURA BONI HOSPITII PRÆSTITISTI. La colonne du Seigneur leur servait comme de soleil, qui les éclairait dans ce voyage. Le grec (6) : *Vous leur avez donné un soleil, dont les ardeurs ne les incommodaient point dans ce glorieux* et magnifique *voyage.* Cette marche des Israélites ayant le Seigneur à leur tête, avait plutôt la pompe d'un triomphe, que l'aspect d'un voyage à l'étranger. C'est l'idée que les prophètes nous en donnent en plus d'un endroit (7).

---

(1) *Complut. et alii nonnulli.*

(2) *Ita Catacuzen. Bonav. Dionys.*

(3) Ὅτι μὲν οὐ κἀκεῖνοι ἐπεπόνθεισαν ἐμακάριζον. ὅτι δὲ οὐ βλάπτουσι προηδικημένοι εὐχαριστοῦν, καὶ τοῦ διενεχθῆναι χάριν ἐδέοντο.

(4) *Ita Vat. Grot. Cas'al.*

(5) Ἀνθ' ὧν πυριφλεγῆ στῦλον, *etc.*

(6) Ἥλιον δὲ ἀβλαβῆ φιλοτίμου ξενιτείας παρέσχες.

(7) *Psal.* LXVII. 9. - *Habac.* III. 3.

4. Digni quidem illi carere luce, et pati carcerem tenebrarum, qui inclusos custodiebant filios tuos, per quos incipiebat incorruptum legis lumen sæculo dari.

5. Cum cogitarent justorum occidere infantes, et uno exposito filio et liberato, in traductionem illorum, multitudinem filiorum abstulisti, et pariter illos perdidisti in aqua valida.

6. Illa enim nox ante cognita est a patribus nostris, ut vere scientes quibus juramentis crediderunt, animæquiores essent.

7. Suscepta est autem a populo tuo sanitas quidem justorum, injustorum autem exterminatio.

8. Sicut enim læsisti adversarios, sic et nos provocans magnificasti.

9. Absconse enim sacrificabant justi pueri bonorum, et justitiæ legem in concordia disposuerunt; similiter et bona et mala recepturos justos, patrum jam decantantes laudes.

4. Pour ce qui est des autres, ils étaient certainement dignes d'être privés de lumière, et de souffrir une prison de ténèbres, eux qui tenaient renfermés vos enfants, par qui la lumière incorruptible de votre loi commençait à se répandre dans le monde.

5. Et parce qu'ils avaient résolu de faire mourir les enfants des justes, après que vous eûtes sauvé l'un d'eux, qui avait été exposé sur les eaux, pour les punir de ce crime, vous avez fait mourir un très grand nombre de leurs enfants, et vous les avez perdus eux-mêmes dans les abîmes des eaux.

6. Cette même nuit avait été auparavant prédite à nos pères ; afin que, connaissant la vérité des promesses que Dieu leur avait jurées et qu'ils avaient crues, ils en demeurassent plus assurés.

7. Ainsi votre peuple eut la joie de voir en même temps le salut des justes et la ruine des méchants ;

8. Car, comme vous punîtes alors nos ennemis, vous nous avez aussi unis à vous, et comblés de gloire.

9. Cependant les justes, enfants des saints, offraient en secret le sacrifice ; ils établissaient entre eux cette loi sainte, qu'ils participeraient également aux biens et aux maux ; et ils chantaient déjà les cantiques des louanges qu'ils avaient reçus de leurs pères.

COMMENTAIRE

℣. 4. PER QUOS INCIPIEBAT INCORRUPTUM LEGIS LUMEN SÆCULO DARI. Le grec est plus clair (1) : Les Israélites, *par qui la lumière inviolable de la loi devait se communiquer au monde.* Pendant qu'ils étaient dans l'Égypte, les Hébreux eux-mêmes ne connaissaient point encore la loi ; ainsi elle ne pouvait point encore se répandre par leur canal ; mais ils devaient la recevoir au Sinaï, après leur sortie d'Égypte ; et Dieu, par leur moyen, devait donner au monde la connaissance de ses préceptes. Avantage que l'auteur relève avec raison en cet endroit, comme une distinction très particulière des Hébreux. Elle était encore beaucoup plus sensible au temps de l'auteur, qui a vécu depuis que la loi de Moïse fut traduite en grec, et par là communiquée au monde entier. Avant la captivité de Babylone, la nation juive et ses lois étaient bien moins connues des étrangers. L'Évangile a encore répandu davantage cette lumière incorruptible.

℣. 5. UNO EXPOSITO FILIO, ET LIBERATO IN TRADUCTIONEM ILLORUM (2), MULTITUDINEM FILIORUM ABSTULISTI. Vous avez permis que Moïse ait été exposé par ses parents, qui ne pouvaient plus le cacher aux recherches du pharaon ; mais vous en avez su tirer votre gloire, et les Égyptiens en ont été sévèrement punis, par la mort de leurs premiers-nés et par celle de leurs soldats, qui périrent dans la mer Rouge : *Pariter illos perdidisti in aqua valida.*

℣. 6. ILLA ENIM NOX ANTE COGNITA, etc. Moïse avait prédit aux Israélites ce qui arriverait la nuit de leur sortie d'Égypte, dans laquelle les premiers-nés de l'Égypte furent mis à mort par l'ange exterminateur. Voyez Exod. XI, XII. L'auteur ajoute que Dieu révéla cet événement aux Hébreux, afin qu'ils eussent une foi plus ferme en ses paroles, puisqu'ils en voyaient l'exécution de leurs yeux. Le Seigneur avait promis à leurs ancêtres qu'il les visiterait, qu'il les tirerait de l'Égypte, et qu'il les mettrait en possession de la terre de Canaan. Jusque-là ils n'avaient vu aucune apparence que cela dût arriver. Mais enfin le moment était venu ; ils commencèrent alors à reconnaître la main puissante et la vérité inviolable du Seigneur.

℣. 7. SUSCEPTA EST AUTEM A POPULO TUO SANITAS QUIDEM JUSTORUM, etc. La même nuit, qui fut le commencement du bonheur et de l'affranchissement des Hébreux, fut aussi la plus terrible plaie dont les Égyptiens aient été frappés. Les premiers furent mis en liberté, et les autres virent leurs premiers-nés mis à mort.

℣. 8. SIC ET NOS PROVOCANS MAGNIFICASTI. Vous nous avez rappelés à vous, comme un père qui reçoit un fils qu'il avait chassé ou éloigné. Ou : Vous nous avez excités à vous aimer comme à l'envi, en nous comblant de faveurs. Mais le grec signifie plutôt (3) : *Vous nous avez consolés,* ou rappelés, *et glorifiés.* Vous nous avez comblés de joie et de gloire.

℣. 9. ABSCONSE ENIM SACRIFICABANT. Les Hébreux immolaient en secret dans leurs maisons l'agneau pascal, ayant même marqué le seuil de

(1) Δι' ὧν ἤμελλε τὸ ἄφθαρτον νόμου φῶς τῷ αἰῶνι δίδοσθαι.

(2) Εἰς ἔλεγχον, τὸ αὐτῶν ἀφεῖλου πλῆθος τέκνων. In argutionem, vel pœnam, vel condemnationem, Ægyptiorum scilicet.

(3) Τούτῳ, *vel potius*, ὄντως· ἡμᾶς προσκαλεσάμενος ἐδόξασας.

10. Resonabat autem inconveniens inimicorum vox, et flebilis audiebatur planctus ploratorum infantium.

11. Simili autem pœna servus cum domino afflictus est, et popularis homo regi similia passus.

12. Similiter ergo omnes, uno nomine mortis, mortuos habebant innumerabiles. Nec enim ad sepeliendum vivi sufficiebant, quoniam uno momento quæ erat præclarior natio illorum exterminata est.

13. De omnibus enim non credentes, propter veneficia ; tunc vero primum cum fuit exterminium primogenitorum, spoponderunt populum Dei esse.

10. Mais en même temps on entendait les voix confuses de leurs ennemis, et les cris lamentables de ceux qui pleuraient la mort de leurs enfants.

11. L'esclave était puni comme le maître, et l'homme du peuple comme le roi même.

12. Ainsi il y avait partout des morts sans nombre, et tous frappés de la même mort. Ceux qui étaient demeurés en vie ne pouvaient suffire à ensevelir les morts ; car ce qu'il y avait de plus considérable en chaque famille avait été exterminé en un moment.

13. Ils n'avaient point cru tous les autres prodiges, à cause de leurs magiciens ; mais, après ce meurtre de leurs premiers-nés, ils commencèrent à confesser que ce peuple était le peuple de Dieu ;

COMMENTAIRE

leurs portes avec le sang de cette victime (1) ; afin que l'ange de mort, en passant, n'entrât pas pour tuer les premiers-nés, comme il le faisait dans les maisons des Égyptiens.

Et justitiæ legem in concordia disposuerunt. Ils s'engageaient à observer dans toute la suite de leurs races, la coutume d'immoler l'agneau pascal, en reconnaissance de leur délivrance (2). Le repas mystique qu'ils prenaient dans une union sainte, était comme un gage de l'alliance qu'ils contractaient avec Dieu, et par laquelle ils s'engageaient à demeurer fidèles au Seigneur. Le grec lit (3) : *Ils établirent dans une parfaite union la loi de la Divinité ;* ou, ils exécutèrent d'un commun consentement la loi que Dieu même venait de leur prescrire touchant l'agneau pascal ; et ils s'engageaient à ne se séparer jamais d'intérêts, à demeurer toujours inviolablement unis. C'est ce qui est marqué par ces paroles : *Similiter bona et mala percepturos justos, patrum decantantes laudes.* Le grec lit (4) : Ils établissaient unanimement entre eux cette loi divine, *que les saints,* les Hébreux, *auraient part aux mêmes biens, et courraient les mêmes dangers ;* qu'ils n'auraient tous qu'un intérêt commun, *chantant déjà* par avance *les louanges de leurs ancêtres.*

L'auteur suppose que, dans le festin de l'agneau pascal, les Hébreux, suivant la coutume des temps anciens, chantaient les éloges de leurs pères. Les repas de cérémonie étaient ordinairement accompagnés de chant ; et, dans une circonstance aussi solennelle que celle-là, rien ne convenait mieux que les chants composés en l'honneur des anciens patriarches, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, que l'on conservait par la tradition dans les familles, ou même que l'on composa sur le champ, pour célébrer cette mémorable circonstance. Il dit qu'*ils chantaient déjà par avance ces cantiques.* Ils les chantaient comme étant déjà délivrés de la servitude d'Égypte. Ils publiaient la vertu et la justice de leurs pères, à qui Dieu avait donné des assurances de tout ce qu'ils voyaient arriver. Ils se regardaient déjà comme en possession de la terre Promise. C'étaient des cantiques de louanges et d'actions de grâces.

℣. 10. Inconveniens inimicorum vox. Pendant que, chez les Hébreux, ce n'étaient que des cris d'allégresse, que cantiques de louanges, les Égyptiens jetaient des cris lugubres sur la mort de leurs premiers-nés, tués dans le même temps et pendant la même nuit, par l'ange exterminateur.

℣. 11. Simili pœna servus cum Domino affectus est. Au milieu de la nuit, dit Moïse (5), l'ange du Seigneur frappa et fit mourir tous les premiers-nés de l'Égypte, depuis le premier-né du pharaon, qui était assis sur son trône, jusqu'au premier-né de l'esclave, qui était dans le cachot, et le premier-né des animaux.

℣. 12. Uno nomine mortis. On voit la même expression au chapitre xix, verset 17 et dans Virgile (6) :

Omnia pœnarum percurrere nomina possem.

℣. 13. De omnibus enim non credentes propter veneficia. Jannès et Mambrès, fameux magiciens qui résistèrent à Moïse (7), avaient persuadé aux Égyptiens que tout ce qu'avait fait Moïse, n'était qu'enchantement, parce qu'eux-mêmes avaient imité la plupart de ses prodiges. Mais à ce coup, le peuple fut convaincu que les Hébreux étaient véritablement favorisés de Dieu ; *Spoponderunt populum Dei esse.* Le grec (8) : *Ils confessèrent que le peuple était fils de Dieu.* C'est ainsi que Moïse l'avait dit au pharaon (9) : *Filius meus primogenitus Israel.*

(1) *Exod.* xii. 13.
(2) *Exod.* xii. 13. 14.
(3) Καὶ τὸν τῆς θειότητος νόμον, ἐν ὁμονοίᾳ διέθεντο.
(4) Τῶν αὐτῶν ὁμοίως καὶ ἀγαθῶν καὶ κινδύνων μεταλήψεσθαι τοὺς ἁγίους, πατέρων ἤ δὴ προαναμέλποντες ἄινους.
(5) *Exod.* xii. 29.
(6) *Æneid.* vi.
(7) ii. *Timot.* iii. 8.
(8) Ὡμολόγησαν Θεοῦ ὑιον λαὸν εἶναι.
(9) *Exod.* iv. 22.

14. Cum enim quietum silentium contineret omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet,
15. Omnipotens sermo tuus de cælo, a regalibus sedibus, durus debellator in mediam exterminii terram prosilivit,
16. Gladius acutus insimulatum imperium tuum portans, et stans ; replevit omnia morte, et usque ad cælum attingebat stans in terra.
17. Tunc continuo visus somniorum malorum turbaverunt illos, et timores supervenerunt insperati.
18. Et alius alibi projectus semivivus, propter quam moriebatur causam demonstrabat mortis.
19. Visiones enim quæ illos turbaverunt hæc præmonebant, ne inscii quare mala patiebantur perirent.
20. Tetigit autem tunc et justos tentatio mortis, et commotio in eremo facta est multitudinis ; sed non diu permansit ira tua.

14. Car, lorsque tout reposait dans nn paisible silence, et que la nuit était au milieu de sa course,
15. Votre parole toute-puissante, ô Seigneur, vint du ciel, de votre trône royal, et fondit tout d'un coup sur cette terre destinée à la perdition,
16. Comme un exterminateur impitoyable, qui, ayant une épée tranchante, et portant votre irrévocable arrêt, remplit tout de meurtre ; et se tenant sur la terre, il atteignait jusqu'au ciel.
17. Ils furent troublés aussitôt par des songes et des visions horribles, et ils se trouvèrent saisis d'une soudaine frayeur ;
18. Et l'un étant jeté d'un côté à demi mort, et l'autre de l'autre, ils déclaraient le sujet qui les avait fait tuer ;
19. Car ils en avaient été avertis auparavant dans les visions qui les avaient effrayés, de peur qu'ils ne périssent sans savoir la cause des maux qu'ils souffraient.
20. Il est vrai que les justes furent aussi éprouvés par une atteinte de mort, et que le peuple d'Israël fut frappé d'une plaie dans le désert ; mais votre colère ne dura que peu de temps ;

COMMENTAIRE

℣. 14-15. CUM QUIETUM SILENTIUM CONTINERET OMNIA... OMNIPOTENS SERMO TUUS EXILIENS DE CÆLO. Elle y mit à mort tous les premiers-nés. La description que le Sage fait ici, est des plus pompeuses. Il nous dépeint la parole du Seigneur comme vivante et animée ; comme députée du Tout-Puissant, envoyée du trône royal, armée d'un glaive meurtrier, et remplissant tout de carnage. Quel sera le pouvoir et la colère de Dieu lui-même, si sa parole seule est si terrible ? Elle n'est autre que l'ange exterminateur, dont parle saint Paul (1) ; et la même parole, dont l'auteur a dit plus haut qu'elle nourrissait (2), qu'elle guérissait (3), qu'elle produisait toutes choses (4), qu'elle exterminait et qu'elle perdait (5). Enfin c'est le Seigneur lui-même, comme dit Moïse (6), ou son ange armé de sa force, qui mit à mort les premiers-nés. L'Église frappée de ces mots : *Lorsque la nuit était au milieu de sa course,... votre parole toute-puissante descendue du haut du ciel,* en a fait l'application à la naissance de Jésus-Christ, que l'on croit être né au milieu de la nuit. Mais les autres passages de l'Écriture que l'on a rapportés, ne permettent pas de le lui rapporter, si ce n'est dans le sens figuré et allégorique. Car comment lui donner le nom d'*ange exterminateur* ? Les païens attribuaient les morts subites des femmes, aux traits de Diane ; et celles des hommes, à ceux d'Apollon.

℣. 16. GLADIUS ACUTUS (7) INSIMULATUM IMPERIUM TUUM PORTANS. Ce n'était point un ordre conditionnel, ni une simple menace ; c'était un commandement exprès, qui devait s'exécuter sur l'heure, sans retard et sans tergiversation : *Insimulatum imperium.*

USQUE AD CÆLUM ATTINGEBAT STANS IN TERRA. C'est une description poétique de l'ange exterminateur. Il était d'une stature si prodigieuse, qu'il touchait le ciel de sa tête. C'est ainsi qu'Homère (8) décrit la discorde, et Virgile (9), la renommée :

Ingrediturque solo, et caput inter nubila condit.

Saint Jean, dans l'Apocalypse (10), nous dépeint un ange, qui a l'un de ses pieds sur la terre, et l'autre sur la mer, et qui lève sa main jusqu'au ciel, en jurant par celui qui vit dans tous les siècles.

℣. 18. ALIUS ALIBI PROJECTUS SEMIVIVUS, PROPTER QUAM MORIEBATUR, CAUSAM DEMONSTRABAT MORTIS. Afin qu'on ne crût pas que ce malheur leur était arrivé par un effet purement naturel, par la maladie des mauvais anges ou par la force de la magie ; les Égyptiens eux-mêmes savaient parfaitement que c'était la main de Dieu qui les frappait ; les mourants le publiaient tout haut, et les vivants avaient eu des songes qui leur avaient annoncé ce malheur ; verset 19. Enfin Moïse les en avait avertis auparavant. Exod. XI, 4, 5.

℣. 20. TETIGIT AUTEM TUNC (11) ET JUSTOS TENTATIO MORTIS. L'auteur veut parler ici de ce qui arriva aux Israélites dans le désert (12), après la

(1) I. *Cor.* X 10.
(2) *Sap.* XVI. 26.
(3) *Sap.* XVI. 12.
(4) *Sap.* IX. 1.
(5) *Sap.* XII. 9.
(6) *Exod.* XII. 23. Transibil Dominus percutiens Ægyptios... 29. Et percussit Dominus omne primogenitum, etc.
(7) Il vaudrait mieux lire : Gladium acutum. *Græc.* Ξίφος ὀξὺ, τὴν ἀνυπόκριτον ἐπιταγήν σοῦ φέρων.
(8) *Homer. Iliad.* IV.
Οὐρανῷ ἐστήριξε κάρη, καὶ ἐπὶ χθονὶ βαίνει.
(9) *Virgil. Æneid.* IV.
(10) *Apoc.* X. 5. 6.
(11) *Græc.* Ἥψατο δὲ πότε καὶ δικαίων πεῖρα θανάτου. Tetigit autem aliquando et justos periculum mortis L'édiuon romaine ne lil ni τότε, ni πότε.
(12) *Num.* XVI. 47. 48.

21. Properans enim homo sine querela deprecari pro populis, proferens servitutis suæ scutum, orationem et per incensum deprecationem allegans, restitit iræ, et finem imposuit necessitati, ostendens quoniam tuus est famulus.

22. Vicit autem turbas non in virtute corporis, nec armaturæ potentia; sed verbo illum qui se vexabat subjecit, juramenta parentum, et testamentum commemorans.

23. Cum enim jam acervatim cecidissent super alterutrum mortui, interstitit, et amputavit impetum, et divisit illam quæ ad vivos ducebat viam.

24. In veste enim poderis quam habebat, totus erat orbis terrarum; et parentum magnalia in quatuor ordinibus lapidum erant sculpta, et magnificentia tua in diademate capitis illius sculpta erat.

21. Car un homme irrépréhensible se hâta d'intercéder pour le peuple; il vous opposa le bouclier de son ministère saint; et sa prière montant vers vous avec l'encens qu'il vous offrait, il arrêta votre colère et fit cesser cette dure plaie, montrant qu'il était votre serviteur.

22. Il n'apaisa point ce trouble par la force du corps, ni par la puissance des armes; mais il arrêta l'exterminateur par sa parole, en lui représentant les promesses que Dieu avait faites à ses pères avec serment, et l'alliance qu'il avait jurée avec eux.

23. Lorsqu'il y avait déjà des monceaux de morts qui étaient tombés les uns sur les autres, il se mit entre deux; il arrêta la vengeance de Dieu, et il empêcha que le feu ne passât à ceux qui étaient encore en vie;

24. Car tout le monde était représenté par la robe sacerdotale dont il était revêtu; les noms glorieux des anciens pères étaient gravés sur les quatre rangs de pierres précieuses qu'il portait, et votre grand nom était écrit sur le diadème de sa tête.

COMMENTAIRE

révolte de Coré, Dathan et Abiron. Le peuple s'étant mutiné, le Seigneur envoya contre lui un feu dévorant, qui prit à l'extrémité du camp, et qui, dans un moment, fit périr quatorze mille sept cents hommes. Alors Moïse dit à Aaron de courir à l'endroit de l'incendie, l'encensoir à la main, et de se mettre entre les vivants et les morts. Cette démarche symbolique dissipa les flammes, et arrêta le mal dont tout le camp était menacé. Le Sage, suivant sa coutume, oppose ici la conduite que Dieu tient envers les siens, à la sévérité qu'il exerce envers les Égyptiens. Ceux-ci furent punis sans miséricorde. L'arrêt de mort prononcé contre leurs premiers-nés s'exécuta sans quartier. Mais, pour les Hébreux, Aaron n'eut pas plus tôt paru, que la colère du Seigneur fut apaisée.

℣. 21. Homo sine querela, proferens servitutis suæ scutum, orationem. Aaron, votre grand prêtre, cet homme sans reproche, qui, dans ce murmure du peuple, était fidèlement demeuré attaché à vous, et s'acquittait de son ministère d'une manière irréprochable. L'auteur ne fait point attention à la faiblesse qu'Aaron avait témoignée plusieurs années auparavant, en permettant au peuple de faire le veau d'or (1). C'était une ancienne faute, qu'il avait effacée depuis longtemps. Les armes de son ministère sacré sont la prière et l'encens qu'il offrit alors à Dieu, pour arrêter les effets de sa colère (2) : *Finem imposuit necessitati* (3).

℣. 22. Vicit autem turbas, non in virtute corporis. Quelques exemplaires grecs lisent (4) : *Il ne surmonta pas l'exterminateur par la force du corps.* Et c'est le sens qui est suivi par la plupart des interprètes.

Verbo illum qui se vexabat, subjecit. Judith (5) appelle *exterminateur* l'ange qui mit à mort les Israélites rebelles. Le texte de cet endroit (6) lui donne le nom de vengeur, de punisseur. Aaron le surmonta par la force de la prière qu'il adressa à Dieu. *Stans inter mortuos, ac viventes,* dit Moïse (7), *pro populo deprecatus est, et plaga cessavit.* Il représenta au Seigneur les promesses qu'il avait faites aux patriarches, et l'alliance qu'il avait jurée avec eux : *Juramenta parentum et testamentum commemorans.* L'Écriture ne nous apprend point cette circonstance, dans les livres de Moïse.

℣. 23. Divisit illam quæ ad vivos ducebat, viam. Il se mit dans le chemin où devait passer l'ange exterminateur, et l'empêcha d'avancer vers les vivants. Il lui coupa et barra le chemin.

℣. 24. In veste poderis, quam habebat, totus erat orbis terrarum. Le manteau du grand prêtre, nommé ici *poderis,* c'est-à-dire *traînant jusqu'aux pieds,* était de lin de couleur d'hyacinthe. Il avait par le bas une garniture de sonnettes entremêlées avec des pommes de grenade, couleur pourpre, hyacinthe et cramoisi (8). La couleur d'hyacinthe, ou de bleu céleste, marquait le ciel, ou l'air; le lin, la terre; la pourpre, le feu; l'or, la terre. Philon (9), Josèphe (10), et, après eux, saint Jérôme (11), ont expliqué longuement ces rapports symboliques. Quelques interprètes (12), afin de trouver

(1) *Exod.* XXXII. 10.
(2) *Num.* XVI. 47. 48.
(3) Gr. Πέρας ἐπέθηκε τῇ συμφορᾷ. *Finem imposuit calamitati.* Συμφορὰ, se met souvent en ce sens dans l'Écriture. Voyez plus haut : *Sap.* XV. 21. — II. *Macc.* VI. 15; XIV. 14. *etc.*
(4) *Edit. Rom.* Ἐνίκησε δὲ τὸν ὄχλον, οὐκ ἰσχύϊ τοῦ σώματος. *Complut.* Ἐνίκησε δὲ τὸν ὀλοθρεύοντα, *etc.*
(5) *Judith.* VIII. 25.
(6) Ἀλλὰ λόγῳ τὸν κολάζοντα ὑπέταξεν.
(7) *Num.* XVI. 47.
(8) *Exod.* XXVIII. 31. 32. 33.
(9) *Philo de vita Mos. l.* III.
(10) *Joseph. Antiq. l.* III. *c.* 8.
(11) *Hieron. ep.* CXXVIII.
(12) *Bonav. Hugot. Holkot. Dionys. Cornel.*

25. His autem cessit qui exterminabat, et hæc extimuit; erat enim sola tentatio iræ sufficiens.

25. L'exterminateur céda à ces choses, et il en eut de la crainte; car il suffisait de leur avoir fait sentir cette épreuve de votre colère.

COMMENTAIRE

plus sûrement tout l'univers figuré dans les habits du grand prêtre, comprennent sous le nom de *poderis*, non seulement son manteau, mais encore sa tunique intérieure, son éphod et son rational. Mais le *poderis* ne se prend jamais dans ce sens; et il n'est nullement nécessaire d'avoir recours à ces explications. Josèphe l'explique ainsi (1) : Le lin dont cet habit est composé, désigne la terre; la couleur d'hyacinthe, le ciel; les grenades, les éclairs; les sonnettes, le tonnerre.

Parentum magnalia in quatuor ordinibus lapidum. Le grec (2) : *Les gloires des pères, etc.* Les noms des douze patriarches, fils de Jacob, étaient gravés sur les douze pierres précieuses enchassées dans le rational du grand prêtre (3).

Magnificentia tua in diademate. Le grand prêtre portait écrit sur une lame d'or attachée sur son front et nouée derrière la tête avec un ruban, ces paroles (4) : *La sainteté est au Seigneur.* C'est ce que le Sage appelle : *La magnificence du Seigneur.*

℣. 25. Erat enim sola tentatio iræ sufficiens. Dieu ne voulait point les perdre; il avait seulement dessein de leur faire sentir combien sa colère était redoutable, afin de les retenir dans le devoir et dans l'obéissance. Il n'en fut pas de même des Égyptiens, dont il fit périr tous les premiers-nés.

(1) *Loco citato. Antiq. l.* III. *c.* 8.
(2) Καὶ πατέρων δόξαι ἐπὶ τετραστίχου λίθων γλυφῆς.
(3) *Exod.* XXVIII. 17. 18. . 21.
(4) *Exod.* XXVIII. 36.

CHAPITRE XIX

Les Égyptiens engloutis dans la mer en poursuivant les Hébreux, qui y trouvent un passage libre. Parallèle des jugements de Dieu sur Sodome et sur l'Égypte. Les éléments employés à l'exécution des volontés du Seigneur.

1. Impiis autem usque in novissimum sine misericordia ira supervenit : præsciebat enim et futura illorum ;

2. Quoniam cum ipsi permisissent ut se educerent, et cum magna sollicitudine præmisissent illos, consequebantur illos, pœnitentia acti.

3. Adhuc enim inter manus habentes luctum, et deplorantes ad monumenta mortuorum, aliam sibi assumpserunt cogitationem inscientiæ, et quos rogantes projecerunt, hos tanquam fugitivos persequebantur.

4. Ducebat enim illos ad hunc finem digna necessitas ; et horum quæ acciderant commemorationem amittebant, ut quæ deerant tormentis repleret punitio,

5. Et populus quidem tuus mirabiliter transiret, illi autem novam mortem invenirent.

6. Omnis enim creatura ad suum genus ab initio refigurabatur, deserviens tuis præceptis, ut pueri tui custodirentur illæsi.

1. Mais, pour ce qui est des méchants, la colère de Dieu fondit sur eux sans miséricorde, et y demeura jusqu'à la fin, parce qu'il prévoyait ce qui devait leur arriver ensuite.

2. Car, ayant permis aux Israélites de s'en aller, et les ayant même renvoyés avec grand empressement, ils s'en repentirent aussitôt, et ils résolurent d'aller après eux.

3. Lorsqu'ils avaient encore les larmes aux yeux, et qu'ils pleuraient aux tombeaux de leurs morts, ils prirent tout d'un coup follement une autre pensée, et ils se mirent à poursuivre comme des fugitifs, ceux qu'ils avaient pressés avec instance de se retirer.

4. Ils étaient conduits à cette fin par une nécessité dont ils étaient dignes, et ils perdaient le souvenir de ce qui venait de leur arriver, afin que la mesure de leur punition fût remplie par ce qui manquait à leur supplice,

5. Et qu'en même temps votre peuple trouvât un passage miraculeux, et eux, un genre de mort tout nouveau ;

6. Car toutes vos créatures prenaient, comme au commencement, chacune en son genre, une nouvelle forme pour obéir à votre commandement, et pour empêcher que vos serviteurs ne reçussent aucun mal.

COMMENTAIRE

℣. 1. IMPIIS AUTEM USQUE IN NOVISSIMUM SINE MISERICORDIA IRA SUPERVENIT. Il faut joindre ceci au chapitre précédent. L'auteur a dit que la colère de Dieu s'étant allumée contre les murmurateurs d'Israël, Aaron en arrêta promptement les effets. Mais, ajoute-t-il ici, lorsque Dieu voulut exercer sa vengeance sur l'Égypte, rien ne fut capable de le retenir. Il fit éclater sa colère jusqu'à l'extrémité : *Usque in novissimum*. Il frappa les Égyptiens de dix plaies diverses ; il fit mourir leurs premiers-nés et sa juste sévérité les poursuivit jusque dans la mer Rouge, où ils furent submergés.

PRÆSCIEBAT ENIM ET FUTURA ILLORUM. Il savait quel serait l'endurcissement du pharaon et des Égyptiens. Il connaissait leurs anciennes dispositions contre Israël ; il leur préparait des châtiments proportionnés à leur malice.

℣. 2. CONSEQUEBANTUR ILLOS PŒNITENTIA ACTI. L'histoire est connue. Les Égyptiens pressèrent les Hébreux de sortir de leur pays, même pendant la nuit, et sans leur laisser le loisir de préparer à manger. Mais bientôt ils s'en repentirent et se mirent à les poursuivre (1). Dieu permettait cela pour leur malheur.

℣. 4. DUCEBAT ILLOS... DIGNA NECESSITAS. Il y avait une espèce de fatalité, qui les entraînait à vouloir poursuivre les Hébreux. Dieu permit que leur cœur s'endurcit, et qu'ils s'aveuglassent eux-mêmes dans cette occasion. Le Sage dit que c'était *une digne nécessité*. C'était la juste peine de leur malice. Ils avaient mérité par leurs iniquités précédentes, d'être livrés à leur sens réprouvé, et d'être abandonnés des lumières de Dieu, auxquelles ils avaient si souvent fermé volontairement les yeux. Il ne manquait à leur dernier malheur, que ce trait d'une malice extrême : *Ut quæ deerant tormentis, repleret punitio*.

℣. 5. NOVAM MORTEM. La mort dans les eaux de la mer Rouge.

℣. 6. OMNIS ENIM CREATURA AD SUUM GENUS AB INITIO REFIGURABATUR. On aurait cru voir une nouvelle création, tant les éléments paraissaient nouveaux et extraordinaires dans leurs effets. Le feu ne brûlait plus, ou brûlait dans l'eau, l'eau devenait solide, la mer s'ouvrait. Ce n'était que

(1) *Exod.* XII. 31. 32.

7. Nam nubes castra eorum obumbrabat; et ex aqua quæ ante erat, terra arida apparuit; et in mari Rubro via sine impedimento, et campus germinans de profundo nimio;

8. Per quem omnis natio transivit quæ tegebatur tua manu, videntes tua mirabilia et monstra.

9. Tanquam enim equi depaverunt escam, et tanquam agni exultaverunt, magnificantes te, Domine, qui liberasti illos.

10. Memores enim erant adhuc eorum quæ in incolatu illorum facta fuerant, quemadmodum pro natione animalium eduxit terra muscas, et pro piscibus eructavit fluvius multitudinem ranarum.

11. Novissime autem viderunt novam creaturam avium, cum, adducti concupiscentia, postulaverunt escas epulationis.

7. Ainsi une nuée couvrait leur camp de son ombre ; et, où l'eau était auparavant, la terre sèche parut tout d'un coup ; un passage libre s'ouvrit en un moment au milieu de la mer Rouge, et un champ couvert d'herbes parut au plus profond des abîmes des eaux.

8. Ainsi passa tout ce peuple que vous protégiez de votre main, en voyant vos merveilles et vos prodiges.

9. Ils se réjouirent comme des chevaux dans de gras pâturages, et ils bondirent comme des agneaux en vous glorifiant, vous, Seigneur, qui les aviez délivrés.

10. Ils se souvenaient encore de ce qui était arrivé au pays où ils avaient demeuré comme étrangers ; de quelle manière la terre, au lieu d'autres animaux, avait produit une infinité de mouches, et le fleuve, au lieu de poisson, avait fait sortir de ses eaux une grande multitude de grenouilles.

11. Enfin ils virent une nouvelle espèce d'oiseaux, lorsque, ayant un grand désir de manger des viandes délicieuses, ils en demandèrent à Dieu ;

COMMENTAIRE

prodiges, lorsqu'il s'agissait ou de punir vos ennemis, ou de protéger vos serviteurs. On a déjà vu ailleurs la même pensée, lorsqu'il dit que tout l'univers combat, et exerce la vengeance du Seigneur contre les méchants (1) ; et encore (2) : que les créatures s'arment de zèle contre les impies : *Creatura tibi factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos, et lenior fit ad benefaciendum pro his, qui in te confidunt.* Autrement : Les créatures semblaient être revenues au premier état, où elles étaient au commencement de la création. La matière paraissait encore indifférente à toutes sortes de formes, tant elle était obéissante à changer à vos ordres.

℣. 7. Ex aqua, quæ ante erat, terra arida apparuit. C'est une continuation de la pensée qu'il a émise plus haut. Tout changeait de formes et de qualités à vos ordres. Ce qui était eau devint terre, et le fond de la mer parut comme une prairie : *Et campus germinans de profundo nimio.* Le grec (3) : *On vit une terre sèche qui sortit,* pour ainsi dire, *du fond de la mer, et une campagne chargée de verdure, du fond des flots violents.* Plusieurs interprètes (4) veulent que toutes ces expressions soient de pures hyperboles, pour relever le bonheur et la facilité du passage de la mer Rouge. D'autres (5) croient que ces expressions sont vraies à la lettre et fondées sur la nature du fond de la mer Rouge, qui est chargé d'herbes et de verdure, à peu près comme une prairie. Pline (6) dit réellement qu'il y a dans cette mer des arbustes et des espèces de forêts : *Rubrum mare, et totus Orientis oceanus refertus est sylvis.* Il ajoute qu'il y a de ces arbres qui portent des feuilles et du fruit (Voyez *Exode,* x, 19). Mais cette exubérance aurait plutôt incommodé les Hébreux dans leur passage, qu'elle ne leur aurait servi.

Il vaut donc mieux dire que le Sage ne veut marquer autre chose en cet endroit, sinon que le fond de la mer fut aussi ferme, aussi sec, et que les Israélites le passèrent avec autant d'agrément et de facilité, que si c'eût été une prairie. Le psalmiste (7) a eu la même pensée, lorsqu'il a dit qu'ils passèrent dans la mer Rouge, comme dans un désert, destiné au pâturage des animaux : *Deduxit eos in abyssis, sicut in deserto.* Et Isaïe (8) : *Le Seigneur les a conduits dans la mer, comme on mène un cheval dans une campagne déserte, sans qu'il fasse un faux pas, etc.*

℣. 9. Tanquam equi depaverunt escam. *Ils se réjouirent comme des chevaux dans de gras pâturages ;* ou, ils furent rassasiés et engraissés, comme des chevaux bien nourris (9). Il vient de dire que le fond de la mer fut comme une prairie ; il ajoute ici que les Hébreux y passèrent comme des chevaux qui paissent dans de gras pâturages. Quelques exemplaires grecs lisent (10) : *Ils ont henni comme des chevaux.* Ils ont été dans la joie, et ont chanté des cantiques de louanges.

℣. 10. Pro natione animalium, eduxit terra muscas (11). La terre d'Égypte ne produisait que des mouches. Toute sa fécondité tournait à cela ; et le Nil autrefois si poissonneux, ne l'était plus qu'en grenouilles : *Et pro piscibus eructavit fluvius multitudinem ranarum.*

℣. 11. Novam creaturam avium. Le Sage sem-

(1) *Sap.* v. 21.
(2) *Sap.* xvi. 24.
(3) Ἐκ δὲ προϋφεστῶτος ὕδατος ξηρᾶς ἀνάδυσις γῆς ἐθεωρήθη... καὶ χλοηφόρον πεδίον ἐκ κλύδωνος βιαίου.
(4) *Bonavent. Jans. Lyr. Holkot.*
(5) *Lorin. a Castro. Cornel. hic. Pineda. de Reb. Salom. lib.* iv. *c.* xiii. *n.* 6.
(6) *Plin. lib.* 13. *c.* 25. — (7) *Psal.* cv. 9.
(8) *Isai.* lxiii. 13.
(9) *Ita Grot. Cornel. Arab. Complut. Edit. Rom.* Ὡς γὰρ ἵπποι ἐνεμήθησαν.
(10) Ὡς γὰρ ἵπποι ἐχρεμέτισαν. *Ita Valab. et alii.*
(11) Ἀντὶ μὲν γενέσεως ζώων, ἐξήγαγεν ἡ γῆ σκνῖπα. Ce dernier mot signifie les vers qui s'engendrent dans le bois. L'hébreu כנים signifie des moucherons ou des poux. Voyez *Exod.* viii. 16.

12. In allocutione enim desiderii ascendit illis de mari ortygometra ; et vexationes peccatoribus supervenerunt, non sine illis quæ ante facta erant argumentis per vim fulminum : juste enim patiebantur secundum suas nequitias.

13. Etenim detestabiliorem inhospitalitatem instituerunt : alii quidem ignotos non recipiebant advenas ; alii autem bonos hospites in servitutem redigebant.

14. Et non solum hæc, sed et alius quidam respectus illorum erat, quoniam inviti recipiebant extraneos.

15. Qui autem cum lætitia receperunt hos qui eisdem usi erant justitiis, sævissimis afflixerunt doloribus.

16. Percussi sunt autem cæcitate, sicut illi in foribus justi, cum subitaneis cooperti essent tenebris, unusquisque transitum ostii quærebat.

12. Car il fit lever de la mer un très grand nombre de cailles, pour les satisfaire ; et au contraire, les pécheurs furent accablés de maux, non sans en avoir eu des présages auparavant par de grands tonnerres, puisqu'ils souffraient justement ce que leurs crimes avaient mérité ;

13. Car ils avaient traité des étrangers d'une manière encore plus inhumaine que les habitants de Sodome. Ceux-là ne recevaient point des étrangers qui leur étaient inconnus ; mais ceux-ci en ayant reçu qui ne leur avaient fait que du bien, les avaient réduits en servitude.

14. Mais de plus encore, ces premiers même ont été punis pour avoir reçu des étrangers comme s'ils eussent été leurs ennemis ;

15. Mais ceux-ci tourmentaient très cruellement ceux qu'ils avaient reçus d'abord avec joie, et qui vivaient déjà avec eux sous les mêmes lois.

16. Aussi furent-ils enfin frappés d'aveuglement, comme les premiers le furent à la porte du juste, lorsque, ayant été couverts tout d'un coup d'épaisses ténèbres, ils ne pouvaient plus trouver la porte de leurs maisons ;

COMMENTAIRE

ble vouloir dire que, si la terre d'Égypte fourmilla de mouches, et le Nil de grenouilles, pour punir les Égyptiens, le désert produisit, au contraire, une nouvelle sorte d'oiseaux, pour nourrir les Hébreux ; comme si les cailles qui tombèrent dans leur camp, eussent été une nouvelle production toute miraculeuse. Mais c'est encore ici une expression figurée, qui veut dire que ces oiseaux se trouvèrent dans le désert, où ils n'avaient pas coutume de paraître, et cela en si grand nombre, qu'on aurait dit que la terre les aurait produits. Moïse, qui raconte la chose dans un style plus simple (1), dit qu'un vent envoyé de Dieu, les emporta dans le désert, et les fit tomber autour du camp d'Israël.

℣. 12. IN ALLOCUTIONE DESIDERII (2). *Pour leur consolation, pour leur soulagement.* L'auteur dit, dans le verset précédent, que les Hébreux avaient demandé de la viande pour faire bonne chère : *Postulaverunt escas epulationis* ; ou selon le grec (3) : *Des viandes de volupté ;* parce qu'en effet ils n'avaient nul besoin réel de pareille nourriture ; ils ne les demandèrent que par dégoût de la manne (4). Dieu les satisfait.

NON SINE ILLIS QUÆ ANTE FACTA ERANT ARGUMENTIS PER VIM FULMINUM (5). Dieu, par un effet de sa bonté, avait longtemps auparavant donné des avertissements aux Égyptiens, du malheur qui les menaçait, par les foudres et le feu du ciel qui tombèrent sur Sodome. Car, comme les villes de la Pentapole ne cessaient d'irriter Dieu par leurs crimes, et surtout par leur inhumanité envers les étrangers, les Égyptiens les imitant, surtout en ce dernier chef, devaient s'attendre aux mêmes peines ; ils étaient même, en quelque sorte, plus coupables que les habitants de Sodome, puisque ceux-ci refusaient simplement l'hospitalité à des inconnus, comme étaient les trois anges envoyés à Loth (6), au lieu que les Égyptiens opprimaient injustement les Hébreux, qui étaient entrés dans leur pays en qualité d'étrangers, et qui étaient avec eux en union de lois, de coutumes et de demeures. Voyez le verset 13.

℣. 14. SED ET ALIUS QUIDAM RESPECTUS ILLORUM ERAT, QUONIAM INVITI RECIPIEBANT EXTRANEOS. *Ces premiers ont été punis, pour avoir mal reçu des étrangers.* A la lettre : *Pour les avoir reçus malgré eux :* comme des gens qui sont forcés à loger des passants, ou qui ne leur donnent entrée dans leurs maisons, que pressés par leur importunité, ou autrement. L'hospitalité veut être exercée librement et de bon cœur. Le grec, de la manière qu'il est imprimé porte (7) : *Et non seulement* cela, *mais ils seront encore punis, parce qu'ils n'ont reçu les étrangers que comme ennemis.* Le sens reviendrait à dire : Si les habitants de Sodome *méritaient des châtiments, pour avoir reçu les étrangers, comme s'ils eussent été leurs ennemis ;* que ne méritent point les Égyptiens, pour avoir maltraité les Hébreux, après les avoir reçus comme amis dans leur pays ? Verset 15.

℣. 16. PERCUSSI SUNT CÆCITATE, SICUT ILLI IN FORIBUS JUSTI. L'auteur veut parler des ténèbres de l'Égypte, qui durèrent trois jours, et dont il a

(1) *Num.* XI. 31. 32. Ventus egrediens a Domino, arreptas trans mare coturnices detulit.

(2) Εἰς παραμυθίαν.

(3) Ἤτησαν ἐδέσματα τρυφῆς.

(4) *Num.* XXI. 5.

(5) *Complut.* Fluminum.

(6) *Genes.* XVIII ; XIX. 1. 2. 3. 4.

(7) Καὶ οὐ μόνον, ἀλλ' ἤ τις ἐπισκοπὴ ἔσται αὐτῶν, ἐπεὶ ἀπεχθῶς προσεδέχοντο τοὺς ἀλλοτρίους. Des commentateurs proposent de lire : Ἀλλ' εἴ τις ἐπισκοπὴ ἔσται αὐτοῖς, *etc.* : d'autres lisent : ἀλλ' ἢ *præter quam.* ou ἀλλ' ἦ *sed certe.*

17. In se enim elementa dum convertuntur, sicut in organo qualitatis sonus immutatur, et omnia suum sonum custodiunt : unde æstimari ex ipso visu certo potest.

18. Agrestia enim in aquatica convertebantur, et quæcumque erant natantia, in terram transibant.

19. Ignis in aqua valebat supra suam virtutem, et aqua extinguentis naturæ obliviscebatur.

20. Flammæ e contrario corruptibilium animalium non vexaverunt carnes coambulantium, nec dissolvebant illam, quæ facile dissolvebatur sicut glacies, bonam escam. In omnibus enim magnificasti populum tuum, Domine, et honorasti, et non despexisti, in omni tempore et in omni loco assistens eis.

17. Car les éléments changent d'ordre entre eux, sans perdre néanmoins cette harmonie qui leur est propre ; comme, dans un instrument de musique, l'air se diversifie par le changement des tons ; c'est ce qu'on peut voir clairement par ce qui arriva alors ;

18. Car les animaux de la terre paraissaient changés en ceux de l'eau, et ceux qui nageaient dans les eaux paraissaient sur la terre.

19. Le feu, surpassant sa propre nature, brûlait au milieu de l'eau ; et l'eau, oubliant la sienne, ne l'éteignait point.

20 Les flammes, au contraire, épargnaient la chair fragile des animaux envoyés ; et elles ne faisaient point fondre cette viande délicieuse, laquelle se fondait néanmoins aisément comme la glace ; car vous avez relevé et honoré en toutes choses votre peuple, Seigneur ; vous ne l'avez point méprisé, et vous l'avez assisté en tout temps et en tout lieu.

COMMENTAIRE

déjà fait mention au chapitre XVII. Il les compare à l'aveuglement dont les habitants de Sodome furent frappés à la porte de Loth. *Genes.* XIX, 11.

℣. 17. IN SE ENIM ELEMENTA DUM CONVERTUNTUR, SICUT IN ORGANO QUALITATIS SONUS IMMUTATUR, etc. Les anciens philosophes (1) aimaient à comparer l'ordre qui règne dans le monde et dans les éléments, au concert d'une excellente musique. Le Sage adore ici cette pensée, et il en fait l'application à ce qui arriva dans l'Égypte et dans le désert, aux Égyptiens et aux Israélites. De même que dans un *psaltérion* (2), l'air est diversifié par les divers mouvements des cordes ; ainsi, dans le dérangement des éléments, on remarquait toujours la sagesse de la Providence, et une harmonie merveilleuse, que cette variété même ne faisait que perfectionner et qu'augmenter.

Il semble vouloir prévenir une objection qu'on aurait pu lui faire contre la vérité de ces miracles, dont il a parlé jusqu'ici. Le monde est gouverné par un Être sage et puissant, disaient les philosophes ; il a tellement disposé les parties de l'univers, qu'elles forment une espèce d'harmonie, que rien n'est capable de troubler. Tout est gouverné selon les règles invariables de la nature. Ainsi ces prodiges que vous nous vantez, sont absolument impossibles ; parce qu'ils sont contre ces règles : s'ils étaient réels, ils troubleraient le concert et l'harmonie que l'auteur de la nature a établis dans le monde. Voilà ce qu'on aurait pu opposer au Sage. Mais il répond que ce dérangement passager des éléments ne cause pas plus de trouble dans l'harmonie du monde, que les différents sons des cordes d'une harpe. Chacune en particulier a son ton, et toutes ensemble, lorsqu'elles sont touchées délicatement et à propos, forment une mélodie admirable.

℣. 18. AGRESTIA IN AQUATICA CONVERTEBANTUR. Les hommes, les bœufs, les brebis, les troupeaux des Hébreux furent en quelque sorte changés en animaux marins, en passant au travers de la mer Rouge. Les grenouilles, au contraire, qui sont des animaux aquatiques, devinrent des animaux terrestres, en se répandant jusque dans les maisons, dans les cuisines et sur les lits des Égyptiens.

℣. 19. IGNIS IN AQUA VALEBAT. Lorsque le Seigneur fit tomber la grêle, la pluie et la foudre tout à la fois sur le pays des Égyptiens. *Exod.* IX, 24. *Sap.* XVI, 17.

℣. 20. FLAMMÆ CORRUPTIBILIUM ANIMALIUM NON VEXAVERUNT CARNES. Voyez ce qui a été dit au chapitre XVI, verset 17, sur ces mots : *Mansuetabatur ignis, ne comburerentur quæ ad impios missa erant animalia.* L'auteur suppose que, quand la grêle et le feu du ciel tombèrent, les moucherons, les grenouilles et les mouches étaient encore dans l'Égypte. Ce qui souffre beaucoup de difficulté.

NEC DISSOLVEBANT ILLAM, QUÆ DISSOLVEBATUR SICUT GLACIES, BONAM ESCAM. Le grec à la lettre (3) : *Les flammes ne corrompaient point cette nourriture immortelle*, ou cette ambroisie, *qui était toutefois corruptible et semblable à la glace.* Tout cela marque la manne, que l'auteur a déjà désignée sous le nom de bruine ou de glace (4). Il l'appelle *ambroisie*, dans le même sens qu'il lui a donné plus haut le nom de nourriture des anges (5), *angelorum esca*, et de pain descendu du ciel. Les païens donnaient à leurs dieux l'am-

(1) *Vide Plutarch. de Musica. et Macrob. in Somn. Scipionis lib.* II.

(2) Ὥσπερ ἐν ψαλτηρίῳ φθόγγοι τοῦ ῥυθμοῦ τὸ ὄνομα διαλλάσσουσι πάντοτε μένοντα ἤχῳ. Ou plutôt, μένοντα ἦχον.

(3) Οὐδὲ τηκτὸν κρυσταλλοειδὲς εὔτηκτον γένος ἀμβροσίας τροφῆς.

(4) *Sap.* XVI, 22. Nix autem et glacies sustinebant vim ignis.

(5) *Sap.* XVI, 20.

broisie pour nourriture, et le nectar pour boisson (1).

Nectar et ambrosiam, latices epulasque deorum.

On sait que la manne se cuisait au feu, et dans la poêle, comme un gâteau, quoiqu'elle se fondit au soleil, lorsque l'on la laissait sur la terre (2).

In omnibus enim magnificasti populum tuum. Cette conclusion revient fort bien à ce qui précède; car, en effet, en toute occasion, Dieu a pris plaisir à combler de grâces son peuple, et à marquer la distinction qu'il en faisait. L'auteur a mis cette vérité dans tout son jour, par les exemples qu'il a rapportés, et par le parallèle qu'il a fait de la conduite de Dieu envers les Hébreux et de sa sévérité envers les impies. Mais il semble que, par rapport au dessein général de l'ouvrage, il aurait dû conclure que la Sagesse est la source de cette faveur, dont Dieu a honoré son peuple ; ou du moins exposer la réponse que le Seigneur fit à la prière de Salomon, et qui est rapportée dans les livres des Rois (3). Ces raisons nous font conjecturer avec Grotius et Dom Calmet, qu'apparemment la fin de ce livre est perdue, car, après tant de belles choses écrites sur la sagesse, la conclusion manque absolument.

---

(1) *Ovid. de Ponto lib.* I. *Eleg.* II.

(2) *Num.* XI. 7. 8. 9. — (3) III. *Reg.* IX. 2. 3. *et seq.*

FIN DE LA SAGESSE

L'ECCLÉSIASTIQUE

INTRODUCTION

Le titre d'*Ecclésiastique,* que les Latins donnent à cet ouvrage, marque, ou l'usage qu'on en a fait en le lisant dans les assemblées de religion et dans l'Eglise (1), ou sert seulement à le distinguer de celui de Salomon, qui est intitulé l'*Ecclésiaste,* ou Prédicateur ; l'un et l'autre contenant des exhortations à la sagesse et des instructions sur les devoirs communs de la vie. Ces deux noms viennent du mot grec Ἐκκλησία, qui signifie l'Eglise, ou l'assemblée du peuple de Dieu ; dans l'*Ecclésiaste,* c'est l'auteur qui instruit l'assemblée ; l'*Ecclésiastique,* c'est le livre qui instruit l'assemblée. Les Grecs appellent ce livre (2) *Sagesse de Jésus, fils de Sirach ;* ou seulement (3) *Sagesse de Sirach ;* ou *Panaretos de Jésus, fils de Sirach* (4). Ce mot πανάρετος signifie, en grec, un recueil de toutes les vertus, ou un livre qui donne les préceptes pour la pratique de toutes les vertus. Les Grecs avaient aussi donné le même nom au livre précédent ; mais ce nom convient particulièrement à celui-ci, qui descend dans un détail de morale où n'entre pas le premier. Le livre de la Sagesse est un *Panarète,* parce qu'il enseigne la sagesse qui est le principe de toute vertu ; mais le livre de l'Ecclésiastique est un *Panarète,* parce qu'il enseigne effectivement toute vertu. Saint Jérôme (5) assure qu'il avait vu cet ouvrage en hébreu divisé en trois livres qui répondaient aux trois livres de Salomon ; en sorte que le premier était intitulé *Paraboles,* le second *Ecclésiaste,* et le troisième *Cantique des Cantiques,* pour montrer que la matière même de ces trois parties répond en quelque sorte à celle des trois livres de Salomon. Enfin on a aussi quelquefois cité ce livre, comme les quatre autres, sous le nom de *Sagesse de Salomon,* parce que ces cinq livres étaient réunis sous ce titre commun.

L'auteur a rassemblé dans celui-ci une infinité de maximes et d'instructions pour tous les états de la vie, et pour toutes sortes de conditions. Il ne se borne pas à la morale ; il embrasse l'administration et la politique ; il parle à toutes sortes de personnes, et se proportionne à leurs différents besoins. Il diffère de Salomon, en ce qu'il fait des espèces de discours sur chaque matière ; en sorte qu'on peut aisément rapporter ce qu'il dit à certains chefs suivis et reliés ensemble, au lieu que Salomon écrit sous forme d'aphorisme. Il y avait autrefois des titres à chaque article de l'Ecclésiastique, et il s'en trouve encore un assez grand nombre dans le grec de l'édition romaine, et dans les anciens manuscrits.

A la tête de l'ouvrage, est une espèce de préface où, après avoir fait l'éloge de la

(1) *Isidor. Hispal. Raban. de Universo. lib. v. cap. 3.* — (2) Σοφία Ἰησοῦ υἱοῦ Σειράχ. *Ita Complut et Patres græci passim.* — (3) Σοφία Σειράχ. *Edit. Rom.* — (4) *Ita Hieronym. præfat. in lib. Salomon. et Græci passim.* — (5) *Hieronym. Præfat. in lib. Salomon.*

sagesse en général, l'auteur entre dans le détail des préceptes, et donne plusieurs leçons importantes pour le règlement de la vie ; cela continue jusqu'au chapitre XXIV. Alors c'est la Sagesse qui commence à parler et à inviter les hommes à la pratique de la vertu ; elle propose ses règles, et instruit par elle-même. Au chapitre XLII, verset 15, l'auteur change de style, et conclut son ouvrage par la louange de Dieu ; après quoi viennent les éloges des hommes illustres de sa nation (chapitre XLIV), depuis Adam, Hénoch et Noé, jusqu'à Simon II, fils d'Onias II, qui vivait quelques années avant Jésus, fils de Sirach. Le dernier chapitre est une prière de l'auteur, dans laquelle il rend grâces à Dieu de l'avoir garanti d'un danger où il était tombé par les calomnies dont ses ennemis l'avaient noirci auprès du roi. Il finit en exhortant tout le monde à l'étude de la sagesse. De manière que l'on peut dire, suivant la remarque d'un exégète (1), que Jésus, fils de Sirach, a voulu, dans ce seul ouvrage, imiter tout ce qu'a fait Salomon en écrivant d'abord comme lui des *paraboles*, I-XXIII, ou préceptes de morale ; puis un *Ecclésiaste*, ou discours dans lequel il fait haranguer la sagesse, XXIV-XLII-15 ; et enfin un *Cantique*, dans lequel il loue le Seigneur et les grands hommes de sa nation (XLII-4). Une prière termine cette trilogie.

L'auteur de ce livre commence donc par faire l'éloge de la Sagesse. Il marque son origine, son incompréhensibilité, son excellence, son éternité. Dieu l'a répandue sur tous ses ouvrages, et il l'a donnée à ceux qui l'aiment. Eloge de la crainte du Seigneur ; bonheur de ceux qui en sont pénétrés. Excellence de l'amour de Dieu. Avantages de la patience, de la douceur, de la sagesse et de la crainte du Seigneur. Fuir l'orgueil et l'hypocrisie (chapitre I). Exhortation à la patience. Avantages des souffrances. Bonheur de ceux qui craignent le Seigneur et qui mettent en lui toute leur confiance. Malheur au cœur faux, à celui qui ne met point en Dieu sa confiance, à celui qui perd la patience. Effets de la crainte et de l'amour du Seigneur. Avantage de tomber entre les mains de Dieu, plutôt qu'en celles des hommes (chapitre II). Caractères des enfants de la Sagesse. Récompense que Dieu accorde à ceux qui honorent leurs parents ; malédiction sur ceux qui les affligent. Etre doux et humble. Réprimer sa curiosité. Malheur au cœur dur, rebelle, superbe. Caractère d'un homme sage Vertu de l'aumône. Soin que Dieu a de la récompenser (chapitre III).

Exhortation à l'aumône, à la douceur et à la compassion envers les pauvres. Tendresse que Dieu a pour ceux qui défendent les innocents et qui protègent ceux qu'on opprime injustement. Avantages que la Sagesse procure à ceux qui la possèdent. Elle éprouve les hommes par l'affliction. Elle comble de biens ceux qui lui demeurent fidèles. Ménager le temps. Se garder du mal. Dire la vérité aux dépens même de sa vie. Reprendre les méchants. Confesser ses péchés. Abandonner ses biens et sa vie à la violence des hommes puissants. Défendre contre tous la vérité et la justice. Plus faire que dire. Etre doux envers ses domestiques. Aimer plus à donner qu'à recevoir (chapitre IV). Ne point s'appuyer sur ses richesses. Ne pas abuser de la patience et de la bonté de Dieu. Ne pas différer sa conversion. Mépriser les richesses. Fuir l'inconstance et la légèreté. Demeurer ferme dans la voie du Seigneur. Ecouter avec douceur. Répondre avec sagesse. Ne point passer pour un semeur de rapports. Rendre justice à tout le monde (chapitre V). Ne pas rompre avec ses amis. Ne point s'enorgueillir de sa force ou de sa puissance. Etre doux et affable. Choisir pour son conseil un ami longtemps éprouvé. Prix d'un véritable et fidèle ami. Travailler de bonne heure à acquérir la sagesse. Efforts qu'il faut faire pour l'obtenir. Avantage qu'il y a de la posséder (chapitre VI).

S'abstenir du mal, s'éloigner des méchants. Ne point désirer les dignités ni les places d'honneur. Ne point s'attirer la haine du peuple. Ne point multiplier ses

---

(1) *Vales. Notæ ad Histor. Eccl. lib.* IV. *cap.* 22.

péchés. Ne pas négliger la prière et l'aumône. Ne pas compter sur les dons qu'on offre à Dieu, s'ils ne sont accompagnés d'une véritable piété. Ne point insulter à ceux qui sont dans l'affliction. Ne point calomnier ses frères. Fuir tout mensonge. Parler peu. S'appliquer au travail. Eviter la compagnie des méchants. Etre fidèle à ses amis, attaché à sa femme, plein de douceur pour ses domestiques. Avoir soin de ses troupeaux. Instruire ses enfants. Honorer ses parents. Craindre le Seigneur. Respecter les prêtres ; leur donner les prémices de ses fruits. Offrir des sacrifices ; les rendre agréables à Dieu par ses aumônes. Se souvenir de sa fin dernière pour ne point pécher (chapitre VII). Ne point avoir de démêlés avec les hommes riches et puissants, ni de disputes avec les grands parleurs, ni de commerce avec les méchants. Ne point mépriser un homme qui se corrige, ni celui qui est vieux. Ne point se réjouir de la mort de ses ennemis. Ecouter les vieillards, profiter de leurs conseils. Ne point irriter les passions des méchants. Ne point prêter aux grands. Ne point répondre pour un autre. Ne point condamner les juges. Fuir la compagnie des méchants. Ne point découvrir ses affaires à un insensé, ni ses secrets à un étranger, ni ses sentiments à un inconnu (chapitre VIII). Ne point être jaloux de sa femme ; ne point la rendre maîtresse. Fuir la compagnie des femmes étrangères ; ne pas même les regarder. Suites funestes de l'amour déréglé des femmes. Préférer les anciens amis aux nouveaux ; ne point envier la gloire des pécheurs. Ne point approuver les violences des méchants. S'éloigner des grands. Se lier avec les hommes justes, sages et prudents. S'occuper de Dieu. N'être point précipité dans ses discours (chapitre IX).

Avantages d'un bon gouvernement. Tel qu'est le roi, tels sont les peuples. Le prince sage est un don de Dieu. Oublier les injures reçues. N'exercer aucunes violences. Fuir l'orgueil. Désordres que causent les injustices. Horreur qu'on doit avoir de l'avarice. Toute puissance injuste ne subsistera pas longtemps. L'orgueil, principe de tout péché ; maux qu'il attire sur les hommes. Il n'a point été créé avec l'homme, ni la colère avec la femme. Louanges de ceux qui craignent le Seigneur. Ne pas mépriser le juste qui est pauvre, et ne pas honorer l'injuste quoique riche. Exhortation à l'humilité, à la douceur et à la piété (chapitre X). Utilité de la sagesse. Ne pas juger des hommes par leur extérieur. Ne pas se glorifier de la magnificence de ses habits. Ne pas se glorifier du rang qu'on tient dans le monde. Vanité des grandeurs humaines. Juger avec équité. Parler avec discrétion. Se conduire en tout avec modération. Inutilité des œuvres faites sans piété. Dieu est la source des biens et des maux, le principe de la sagesse et de la science. Le péché conduit les méchants à des maux sans fin ; la grâce conduit les justes à un bonheur éternel. Vanité des richesses. Etre fidèle à Dieu jusqu'à la mort. Ne point envier la fortune des pécheurs. Mettre sa confiance en Dieu. Craindre et espérer jusqu'à la fin. Ne louer personne avant sa mort. Ne pas se fier à un étranger et à un inconnu. Malheurs que cause l'union et la société avec les méchants (chapitre XI). Faire le bien avec discernement. Préférer les justes aux méchants dans la distribution de ses aumônes On ne connaît les vrais amis que dans l'adversité. Ne point se fier à un ennemi, quoiqu'il s'humilie et paraisse réconcilié (chapitre XII).

Danger qu'il y a à se lier avec les superbes, les riches, les puissants. Ingratitude des grands. Conduite qu'on doit tenir à leur égard. S'attacher à Dieu, s'unir à ses semblables. Chercher la société des justes. Pauvres exposés à la fureur des riches, et privés de tout secours. Riches insolents, soutenus et justifiés dans leur malice. Richesses et pauvreté bonnes ou mauvaises selon l'usage qu'on en fait. Visage de l'homme, tableau de son cœur (chapitre XIII). Bonheur de celui qui ne pèche point par sa langue. Malheur de l'avare ; son injustice, sa malignité, sa dureté. Fuir l'avarice. Se souvenir de la mort. Faire un bon usage de ses biens pendant sa vie. Fragilité de la vie humaine. Utilité des bonnes œuvres. Avantage de l'amour et de l'étude de la sagesse (chapitre XIV). Avantage de celui qui craint Dieu. Celui qui est affermi dans

la justice possèdera la sagesse ; elle le comblera de biens. Elle fuit les insensés, les orgueilleux et les menteurs. La louange de Dieu sied mal au pécheur ; elle convient à la langue fidèle. Dieu n'est point l'auteur du péché ; il a créé l'homme libre ; il lui donnera ce qu'il aura choisi, le bien ou le mal, la vie ou la mort (chapitre xv).

Ne pas se réjouir d'avoir beaucoup d'enfants, s'ils n'ont pas la crainte de Dieu ; ne pas compter sur leur vie ni sur leur postérité. Dieu extermine les méchants sans miséricorde ; il récompense les bons avec justice. Ne point espérer pouvoir se dérober à la vengeance divine. Dieu voit le fond des cœurs. Ses voies sont impénétrables, ses jugements terribles, sa puissance infinie (chapitre xvi). Dieu a créé l'homme à son image ; il l'a éclairé de sa lumière, et l'a comblé de bienfaits. Faveurs qu'il a faites aux enfants d'Israël. Vertu de l'aumône. Punition des méchants. Bonté de Dieu envers les pécheurs pénitents et envers les faibles. Exhortation à la pénitence. Grandeur de la miséricorde de Dieu. Faiblesse et corruption de l'homme (chapitre xvii). Grandeur et puissance de Dieu. Faiblesse et corruption de l'homme. Patience de Dieu à son égard. Bonté avec laquelle Dieu reçoit les pécheurs qui reviennent à lui. Faire l'aumône avec joie ; l'accompagner de paroles douces et consolantes. S'instruire avant de parler. S'interroger soi-même avant d'être jugé. S'humilier avant de tomber. Se sanctifier avant de mourir. Prier sans cesse. S'avancer dans la vertu. Se préparer avant la prière. Penser à la mort. Etre dans la crainte. Parler avec sagesse. Résister à ses passions. Fuir les assemblées. Régler sa dépense (chapitre xviii).

Maux que causent le vin et les femmes. Eviter le péché. Etre discret dans ses paroles. Garder son secret. Taire les défauts d'autrui. Reprendre son ami avec douceur ; l'avertir du mal qu'on dit de lui. Excuser ses défauts. Donner lieu à la crainte de Dieu. Caractère de la vraie et de la fausse sagesse. Marque d'un bon ou d'un mauvais naturel (chapitre xix). Avantage de la correction fraternelle. Jugement injuste, crime énorme. Vices et vertus de la langue. Succès funestes ; maux heureux. Différence du sage et de l'insensé. Caractère de l'insensé. Ses présents sont intéressés. Sa conduite est odieuse. Maux que causent la langue trompeuse, la mauvaise honte, la lâche complaisance. Suites des promesses indiscrètes. Le mensonge déshonore celui en qui il se trouve. La sagesse et la discrétion attirent l'estime des hommes et la faveur des grands. Avantage de l'amour de la justice. Mauvais effet des présents (chapitre xx). Cesser de pécher. Expier ses péchés. Eviter le péché. Maux que causent les violences, l'orgueil et l'injustice. Force de la prière du pauvre. Fin malheureuse des méchants. Avantage de l'amour de la justice, de la crainte de Dieu et de la sagesse. Elle ne peut demeurer dans le cœur de l'insensé. Différents effets que la parole du sage produit dans le cœur des bons et des méchants. Différente conduite de l'homme sage et de l'insensé. L'impie se maudit lui-même, lorsqu'il maudit le diable. Le semeur de rapports souille son âme, et se rend odieux (chapitre xxi).

Homme paresseux ; enfants mal élevés ; femme effrontée. C'est perdre son temps que d'instruire l'insensé. Pleurer l'insensé plus qu'un mort. Eviter les entretiens et la compagnie des insensés. Sort différent de l'homme sage et de l'insensé. Rupture de l'amitié. Les injures et les menaces sont les avant-coureurs des meurtres. Veiller sur sa langue pour ne pas périr (chapitre xxii). Prière contre l'intempérance de la langue, contre les mouvements de l'orgueil, contre la gourmandise et l'impureté. Ne pas s'accoutumer à jurer, ni à dire des paroles indiscrètes. Ne pas oublier ses parents, de peur d'être oublié de Dieu. Ne pas s'accoutumer à dire des paroles outrageuses. Avare, impudique, adultère ; Dieu voit le crime de ce dernier, et le punira avec la dernière sévérité. Femme adultère ; grandeur et suites funestes de son crime. Rien de plus avantageux que de craindre le Seigneur, et de lui être fidèle (chapitre xxiii).

Eloge que la Sagesse fait d'elle-même. Son origine, sa puissance, sa grandeur, son éternité. Elle a habité dans Jacob, et elle a choisi Israël pour son héritage. Progrès qu'elle a fait dans le monde. Biens infinis dont elle est la source. Bonheur de ceux qui

l'écoutent, et qui la font connaître aux autres. Eloge de l'Ecriture sainte. Grandeur du Messie dont elle contient les promesses. Profondeur de la sagesse. Merveilles qu'elle opère dans le monde (chapitre XXIV). Trois choses agréables, et trois choses détestables. Commencer de bonne heure à acquérir la sagesse, pour la posséder dans sa vieillesse. La sagesse et la crainte de Dieu sont la gloire des vieillards. Neuf choses qui paraissent heureuses ; la crainte de Dieu est au-dessus de tout. Bonheur de ceux qui en sont pénétrés. Description de la malice de la femme ; elle surpasse toute malice. Elle est pour son mari le plus grand et le plus insupportable de tous les maux. Il faut resserrer une méchante femme, et s'en séparer (chapitre XXV). Bonheur d'un mari qui a une femme bonne et vertueuse. Malheur de celui qui en a une jalouse et méchante. Femme sujette au vin. Femme prostituée. Fille effrontée. Eloge de la femme vertueuse. Deux choses qui attristent le cœur du juste, et une troisième qui l'irrite. Deux choses dangereuses pour le salut (chapitre XXVI).

La pauvreté, le désir des richesses et le négoce, sont des sources de péché. Se tenir attaché à la crainte de Dieu. Vanité des inquiétudes. Utilité des afflictions. Les paroles de l'homme découvrent son cœur. Avantage d'être juste. Ne pas parler devant les insensés. Les entretiens des pécheurs, les discours de ceux qui jurent, les injures des querelleurs sont insupportables. Révéler les secrets et manquer de fidélité à ses amis, c'est les perdre sans retour. Hommes flatteurs et dissimulés, dangereux, haïs de Dieu et des hommes. Les maux qu'ils veulent faire aux autres retombent souvent sur eux (chapitre XXVII). Ne pas chercher à se venger. Pardonner les offenses qu'on a reçues, pour obtenir le pardon de ses péchés. Eviter les disputes. Fuir la colère. Maux qu'elle cause. Maux que cause la langue. Se boucher les oreilles pour ne pas entendre médire. Mettre un frein à sa bouche, pour ne parler que fort à propos (chapitre XXVIII). Prêter à son prochain. Rendre exactement ce qu'on a emprunté. Ingratitude ordinaire à ceux qui empruntent. Elle arrête souvent la bonne volonté. Elle ne doit point empêcher d'assister ceux qui en ont besoin. Obligation et avantage de faire l'aumône. Répondre pour son ami. Ne pas oublier celui qui a répondu pour nous. Danger d'être caution. Choses nécessaires à la vie. Hôtes vagabonds et ingrats (chapitre XXIX).

Châtier ses enfants. Utilité de la bonne éducation qu'on leur donne. Il faut y travailler pendant qu'ils sont jeunes. La santé du corps et celle de l'âme sont préférables à tout l'or du monde. Les biens sont inutiles à celui qui ne peut en user. Bannir de son cœur la tristesse. Maux que causent l'envie et la colère. Avantage d'un cœur tranquille. Il est dans un festin continuel (chapitre XXX). Inquiétudes de l'avare. Il trouve sa perte dans ce qui fait l'objet de ses désirs. Louange du riche qui n'a point couru après l'or, et qui a bien usé de ses richesses. Garder la modestie et la tempérance dans les festins. Ne pas boire beaucoup de vin. Utilité de la sobriété, de la diligence dans ses actions, de la libéralité. Maux que causent les excès du vin. Avantage qu'en retirent ceux qui en prennent modérément (chapitre XXXI). Comment doivent se conduire dans les repas celui qui a le soin du festin, les vieillards et les jeunes gens qui y sont conviés. La musique fait le principal ornement des festins. Avantage de la crainte de Dieu. Chercher à connaître sa volonté. Ne rien faire sans conseil. Veiller sans cesse. Ecouter sa conscience, et la suivre. Se confier au Seigneur (chapitre XXXII).

Avantage de la crainte de Dieu, et de l'observation de sa loi. L'étude et la prière source de lumière pour résoudre les difficultés. Caractère de l'insensé et de l'ami moqueur. Dieu a mis des différences entre les jours et entre les hommes, sans qu'on en sache la raison, mais sans qu'on puisse douter que ce ne soit avec sagesse et avec justice. Dieu a créé des choses contraires pour faire éclater sa sagesse et sa puissance, et pour contribuer à l'ornement de l'univers. Fin que l'auteur s'est proposée en écrivant cet ouvrage ; attention qu'il mérite. Ne pas se soumettre à tout le monde. Ne point donner son bien avant sa mort. Conserver son autorité dans sa famille. Nourrir

et occuper ses domestiques. Punir leurs fautes et récompenser leur fidélité (chapitre XXXIII). Vanité des songes, et de ceux qui y mettent leur confiance. S'appuyer sur la loi de Dieu. Consulter les hommes fidèles. Utilité des tentations. Fermeté de ceux qui ont la crainte du Seigneur. Dieu a en horreur les oblations des méchants. Oter le pain aux pauvres, et priver le mercenaire de sa récompense, c'est se rendre coupable de leur mort. Pour obtenir le pardon des péchés qu'on a commis, il ne suffit pas de prier et de jeûner, il faut cesser de les commettre (chapitre XXXIV). Observation des commandements, sacrifice agréable à Dieu, et salutaire à l'homme. Offrir au Seigneur ces dons avec joie et avec libéralité. Ne point offrir à Dieu des dons injustes. Dieu ne fait point acception de personnes. Il exauce les prières des pauvres, et il perdra ceux qui les oppriment (chapitre XXXV).

L'auteur invoque la miséricorde de Dieu sur son peuple et sur Jérusalem. Il prie le Seigneur de répandre ses justes vengeances sur les ennemis de son peuple, et de faire éclater sa gloire et sa puissance par toute la terre. Caractère du cœur éclairé et du cœur corrompu. Choix d'une femme. Avantage de celui qui a une femme vertueuse (chapitre XXXVI). Vrai et faux ami. Choisir son conseil avec grand discernement. Avoir une conscience droite, et l'écouter. Recourir à Dieu, le prier. Biens et maux que cause la langue. Avantages de la vraie sagesse. Suites funestes de l'intempérance (chapitre XXXVII). Honorer les médecins ; se servir de leurs remèdes. Prier le Seigneur. Se purifier de ses péchés. Ils sont la principale cause des maladies. Pleurer la mort de ses amis, mais avec modération. Se souvenir qu'on doit aussi mourir. Le repos est nécessaire pour acquérir la sagesse. L'étude en est difficile à ceux qui sont occupés aux travaux de la campagne, ou aux arts qui sont en usage dans les villes. La prière et la fidélité à la loi de Dieu sanctifient ces occupations dissipantes (chapitre XXXVIII).

Etude du sage ; son application à Dieu, son assiduité à la prière. Eloge de sa sagesse ; elle rendra son nom immortel. L'auteur exhorte Israël à porter les fruits des bonnes œuvres, à louer Dieu à la vue de ses merveilles, et des prodiges qu'il a faits en faveur de son peuple. Dieu récompense les bons, et il punit les méchants. Tout contribue au bien des justes, et tout se change en maux pour les méchants. Toutes les créatures exécutent les ordres du Créateur (chapitre XXXIX). Joug pesant imposé aux enfants d'Adam ; l'agitation continuelle de leurs passions, la crainte d'une mort inévitable, les misères de cette vie. Sort funeste des richesses acquises injustement. Les grandes fortunes sont celles qui sont plus tôt renversées. Se contenter de ce qu'on gagne par son travail. Eloge de la pureté, de la sagesse, de la douceur, de l'union dans la société, de la miséricorde envers le prochain, de la crainte de Dieu. Ne pas mener une vie de mendiant (chapitre XL). Le souvenir de la mort est amer à ceux qui vivent dans les délices ; il est doux à ceux qui sont dans la pauvreté. Ne point craindre la mort. Une longue vie n'est par elle-même d'aucun mérite devant Dieu. Les pécheurs sont en abomination devant Dieu et devant les hommes. Une bonne réputation est préférable aux richesses. Ecouter les instructions du Sage. Diverses choses dont il faut rougir (chapitre XLI). Garder le secret. Ne pas pécher par complaisance. Plusieurs choses dont il ne faut point rougir. Précautions qu'il faut prendre pour n'être point volé. Inquiétude qu'une jeune fille cause à son père. Veiller sur celle qui est libertine. Fuir la compagnie des femmes (chapitre XLII).

Louange des ouvrages du Seigneur et de ses perfections divines. Grandeur de Dieu marquée dans ses ouvrages, dans le ciel, dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles. L'arc-en-ciel, la neige, la grêle, les éclairs et le tonnerre sont les effets de la puissance de Dieu. Autres effets de la puissance de Dieu. Il est l'âme de tout, et sa grandeur est au-dessus de toutes louanges ; il donne la sagesse à ceux qui vivent dans la piété (chapitre XLIII). Ici l'auteur loue d'abord en général les patriarches, les prophètes et les saints rois qui ont instruit et gouverné le peuple de Dieu. Il loue ensuite en parti-

culier Hénoch, dont il marque l'enlèvement et le retour futur ; il loue Noé, Abraham, Isaac et Jacob (chapitre XLIV). Il fait l'éloge de Moïse et d'Aaron. Le sacerdoce est assuré à Aaron et à ses enfants. Description de ses habits sacerdotaux. Révolte et punition de Coré, Dathan et Abiron. Louanges de Phinéès et de David (chapitre XLV). Eloge de Josué et de Caleb. Eloge des juges en général, et en particulier de Samuel (chapitre XLVI). Eloge de Nathan et de David. Eloge de Salomon. Sa chute et sa punition. Folie et mauvaise conduite de Roboam. Révolte et impiété de Jéroboam (chap. XLVII). Zèle du prophète Elie. Merveilles qu'il a opérées sur la terre. Son enlèvement au ciel ; son retour futur. L'esprit d'Elie demeure dans Elisée. Courage et fermeté de ce prophète. Il a fait des miracles pendant sa vie et même après sa mort. Règne d'Ezéchias. Protection que Dieu lui a donnée contre Sennachérib. Eloge du prophète Isaïe (chapitre XLVIII). Eloge de Josias. Jérusalem détruite en punition des mauvais traitements faits à Jérémie. Eloge de ce prophète. Eloge d'Ezéchiel, des douze petits prophètes, de Zorobabel, de Jésus, fils de Josédech, et de Néhémie. Nouvel éloge d'Hénoch. Eloge de Joseph, de Seth, de Sem et d'Adam (chapitre XLIX). Eloge d'un Simon fils d'Onias, qui paraît être Simon II, fils d'Onias II. Ouvrages magnifiques qu'il a fait faire pour l'utilité du peuple, et pour l'ornement de la ville de Jérusalem. Gloire qu'il a eue pendant sa vie. Sa magnificence dans le culte de Dieu. Sa fidélité à lui offrir des sacrifices. Son exactitude à remplir toutes les fonctions de son ministère. Sa prière. Exhortation à la prière. Deux peuples haïs, et un troisième qui ne mérite pas le nom de peuple. Utilité des instructions renfermée dans ce livre. Bonheur de ceux qui les liront et les pratiqueront (chapitre L). L'auteur de ce livre rend grâces à Dieu de ce qu'il l'avait délivré de très grands périls. Il a cherché la sagesse ; il l'a demandée à Dieu, et il l'a obtenue. Exhortation à la recherche de la sagesse. On l'acquiert avec peu de travail. Avantages qu'elle procure. Chacun doit faire l'œuvre à laquelle il est destiné avant que le temps se passe, afin qu'il puisse en recevoir du Seigneur la récompense, lorsque le temps en sera venu (chapitre LI). Ainsi finit le livre de l'Ecclésiastique.

Plusieurs anciens (1) ont attribué cet ouvrage à Salomon, portés à cela, ou par la conformité de la matière dont il traite, ou parce qu'on rangeait ce livre avec ceux de Salomon, et qu'on les mettait dans un même volume. Mais il est indubitable que Salomon n'en est point l'auteur ; il a été écrit bien longtemps après lui. L'écrivain y parle de Salomon même et des rois ses successeurs, des prophètes, des grands hommes qui ont vécu avant et après la captivité de Babylone, d'un grand prêtre Simon qui a vécu un peu avant les Maccabées. Enfin il nous découvre certains traits de sa vie, qui n'ont nul rapport à celle de Salomon. Ainsi on ne peut l'attribuer à ce prince, que par une certaine licence qui fait qu'on donne quelquefois à un ouvrage un titre étranger, à cause de la conformité qu'il a avec un autre composé sur la même matière. *Duo libri quorum unus Sapientia, alter Ecclesiasticus inscribitur, de quadam similitudine Salomonis esse dicuntur,* dit saint Augustin (2).

L'auteur du prologue attribué à saint Athanase, et saint Isidore de Séville dans son traité des Offices ecclésiastiques (3) supposent que le nom de *Jésus, fils de Sirach*, est le nom du traducteur de ce livre, c'est-à-dire de celui qui le mit en grec, et que ce Jésus était petit-fils d'un autre *Jésus,* auteur de ce livre. Le même saint Isidore, dans son traité des Etymologies (4), reconnaît que le nom de *Jésus, fils de Sirach*, est le nom de l'auteur ; mais il le suppose petit-fils d'un autre *Jésus* qu'il croit être le grand prêtre dont parle le prophète Zacharie. L'opinion ordinaire et la mieux appuyée, reconnaît

(1) *Innoc.* I. *Epist. ad Exuper.* - *Concil. Carthag.* III. - *Origen. homil.* VIII. *et in Numer. et homil.* I. *in Ezech.* - *Basil. Regul. fusius disput. resp.* 17. - *Chrysost. in psal.* CXXXIV. - *Hilar. in psal.* CXLIV. - *Cyprian. lib.* III. *ep.* 9. - *Optat. contra Donat. lib.* III - *Leo Magn. ser.* II. *de quadrag. et alii.* — (2) *Aug. de Doct. Christ. lib.* II. *cap.* 8. — (3) *Isidor. de Eccles. Offic. lib.* I. *cap.* 12. — (4) *Idem in lib.* VI. *Etymol. c.* 2.

Jésus, fils de Sirach, pour auteur, et son petit-fils pour traducteur de cet ouvrage ; et voici les preuves de ce sentiment : 1° Le traducteur, dans sa préface, dit que son aïeul Jésus l'a composé, et écrit en hébreu (1). 2° L'auteur, au chapitre L, 29, dit de lui-même : *Moi Jésus, fils de Sirach, j'ai écrit dans ce livre des instructions de sagesse et de science* (2). Le chapitre LI est inscrit : *Prière de Jésus, fils de Sirach.* Et, dans le corps du même chapitre, il parle de lui d'une manière qui revient parfaitement à tout ce qu'il a dit dans le reste de l'ouvrage. Par exemple, il fait remarquer ses voyages entrepris pour se perfectionner dans l'étude de la sagesse (3) ; ses études et les persécutions qu'il a souffertes. 3° Enfin cette opinion est la plus commune aujourd'hui ; et, lorsque les pères ont examiné la chose en critiques, et qu'ils ont voulu s'exprimer dans une plus grande exactitude et avec plus de précision, ils ont reconnu que l'ouvrage n'était point de Salomon, mais de Jésus, fils de Sirach. On peut voir, par exemple, Eusèbe (4), saint Jérôme (5), saint Augustin (6), saint Athanase (7), saint Epiphane (8), et une infinité d'autres.

Saint Athanase, saint Epiphane et saint Jean Damascène (9) ont cru que Jésus, fils de Sirach, avait eu un fils du même nom que lui, et encore un petit-fils nommé *Jésus*, et surnommé comme ses aïeux, *fils de Sirach.* Quelques auteurs (10) veulent que Jésus, fils de Sirach, ait eu un fils nommé *Eléazar*, et un petit-fils appelé *Sirach ;* de là vient que. dans l'édition d'Alde, on lit que Sirach, fils d'Eléazar de Jérusalem, a traduit cet ouvrage d'hébreu en grec. D'autres veulent que l'ancien Jésus, auteur de ce livre, ait été fils de Sirach et père d'un autre Sirach, lequel engendra le traducteur de ce livre, nommé comme son aïeul, *Jésus, fils de Sirach.* Mais nous nous en tenons à ce qui est certain ; ainsi nous nommerons toujours l'auteur *Jésus, fils de Sirach;* et si quelquefois nous nous conformons à ceux qui donnent au traducteur le nom de *Jésus,* ce sera sans nous mettre en peine du nom de son père, qui n'est point marqué dans l'Ecriture. Le nom même du traducteur n'est connu par aucun monument authentique ; car le titre du prologue ne lit pas son nom dans le grec de l'édition romaine.

Le livre de l'Ecclésiastique n'a point été inconnu aux Juifs. Saint Jérôme (11) assure qu'il l'a vu en leur langue. Les rabbins le citent assez souvent en hébreu (12). La Ghémare en parle, lorsqu'elle exprime la décision des rabbins. qui défendent la lecture des livres étrangers, *comme serait,* dit-elle, *Ben-Sirah.* Elle donne une raison obscure de l'exclusion de cet ouvrage ; mais cette obscurité est développée dans la glose du rabbin Salomon Yar'hi : On l'a rejeté, ou plutôt on ne l'a pas admis dans le canon des Ecritures, dit ce savant rabbin, parce qu'il reconnaît la pluralité des personnes en Dieu (13). C'est en effet ce que l'on peut remarquer dans l'Ecclésiastique chapitre I, verset 9 ; chapitres XXIV, 5, et LI, 14.

Génébrard (14) avance que Jésus, fils de Sirach, était prêtre de la race de Jésus, fils de Josédech, qui exerça la souveraine sacrificature au retour de la captivité. Quelques exemplaires grecs (15) lui donnent pour aïeul Eléazar, père de Sirach, de Jérusalem ; ou plutôt ils donnent à Jésus, fils de Sirach, auteur de ce livre, un fils nommé Eléazar, père de Jésus, traducteur de l'ouvrage. Mais toutes ces particularités, à l'exception de celle qui le fait originaire de Jérusalem, ne sont rien moins que certaines. L'auteur ne parle nulle part de sa qualité de prêtre, qu'il n'aurait pas absolument dissimulée,

---

(1) *Præfat. in Eccli.* Ὁ πάππος μου Ἰησοῦς,..... προήχθη καὶ αὐτὸς συγγράψαι τι τῶν εἰς παιδείαν, καὶ σοφίαν ἀνηκόντων. — (2) *Eccli.* L. 29. *Edit. Rom.* Παιδείαν συνέσεως καὶ ἐπιστήμης ἐχάραξα ἐν τῷ βιβλίῳ τούτῳ, Ἰησοῦς υἱὸς Σειράχ. — (3) *Eccli.* LI. 18. *collatum cum* XXXIV. 9. 10. 11. 12. — (4) *Euseb. in Chronic.* — (5) *Hieronym. in cap.* IX. *Daniel.* — (6) *Aug. de Doct. Christ. lib.* II. *cap.* 8. — (7) *Athanas. in Synopsi, seu in ea præfat. quæ præfigitur libro Ecclesiastici in editionibus Complut. et aliis.* — (8) *Epiphan. hæres.* VIII. — (9) *Damasc. lib. de Fide orthod. cap.* 18. - *Procop. præfat. in Genes.* - *Antioch. homil* VIII. - *Cassiod. Institut. lib.* I. *cap.* 13. - *Pelusiot. lib.* IV. *ep.* 228.— (10) Voyez *Fabricius, Biblioth. Gr. lib.* III. *c.* 29. *pag.* 728. — (11) *Hieron. præfat. in lib. Salomonis.* — (12) *Vide Cornel. a Lapide ad calcem comment. in Ecclesiast. Addit.* de Ben Sira. — (13) *Cornel. ibidem.* — (14) *Genebr. Chronolog. pag.* 16. — (15) *Quid apud. Drus. ad cap.* L. 35 Ἰησοῦς υἱὸς Σειρὰχ Ἐλεαζάρου Ἱεροσολυμίτης. *Ita Basil. Ald. et ms. Palad.*

s'il l'avait eue. Il nous apprend seulement qu'il avait beaucoup étudié, et beaucoup voyagé (1) ; qu'il avait couru bien des dangers (2) et qu'ayant été noirci par des calomnies auprès du roi, il s'était vu dans un péril imminent de la mort ; mais qu'enfin le Seigneur avait eu compassion de lui, et l'avait garanti de ce danger (3). Il parle comme prophète et comme inspiré (4) ; et son petit-fils lui rend témoignage qu'il était en très grande réputation par sa profonde connaissance des Ecritures (5). Enfin il nous dit qu'il est le dernier qui ait écrit des sentences de morale parmi les Hébreux (6). Voilà ce que nous savons certainement de sa personne.

Il tâche d'imiter le style des Proverbes de Salomon, et en emprunte un grand nombre de sentences. Il fait l'éloge de la sagesse à peu près dans le même goût et du même style que Salomon (7), et que l'auteur du livre de la Sagesse (8). Il parle assez distinctement du Père et du Fils, comme de deux personnes distinctes (9) ; car ce que dit Grotius, que les chrétiens ont ajouté quelque chose à ce livre pour le rendre conforme à leur sentiment, n'est appuyé sur aucune preuve et ne mérite aucune réponse. Il fait quelques allusions de l'hébreu au grec ou du grec à l'hébreu, comme lorsqu'il dit (10) que la sagesse ressemble à son nom, et qu'elle n'est pas découverte à beaucoup, où il fait une allusion visible à Σοφία, qui signifie en grec la sagesse, et qui a rapport au mot hébreu *saphuiah,* qui signifie *cachée.* Et ailleurs (11) il dit que le mois reçoit son nom de la lune. Le mois est nommé en grec Μήν ; et il paraît que l'auteur de ce livre rapportait ce nom à l'hébreu *meni,* qui paraît signifier la lune dans la prophétie d'Isaïe (12). Il était dans le sentiment de quelques anciens philosophes, que l'univers ne subsistait que par l'équilibre des forces réciproques des êtres qui sont opposés les uns aux autres (13).

Il y a trois sentiments différents sur le temps auquel ce livre a été écrit. 1° On a cru qu'il était l'ouvrage de Salomon, et on l'a rapporté au règne de ce prince ; mais ce sentiment est insoutenable, comme on l'a montré plus haut. 2° On le place sous le pontificat d'Eléazar et sous le règne de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte. 3° On le rapporte au temps d'Onias III, fils de Simon II, sous le règne d'Antiochus Epiphane, roi de Syrie. Il faut examiner les preuves de ces deux dernières opinions qui sont les seules qui méritent quelque considération.

L'auteur nous insinue qu'il vivait après le pontificat d'un grand prêtre Simon dont il fait l'éloge comme d'un homme mort (14). Le premier de ce nom vivait sous le règne de Ptolémée Soter, père de Philadelphe. Le traducteur de cet ouvrage, c'est-à-dire celui qui le traduisit d'hébreu en grec, et qui se dit petit-fils de l'auteur, vint en Egypte, et entreprit cette traduction sous un Ptolémée Evergète (15). Le premier roi de ce nom succéda à son père Ptolémée Philadelphe. De là on infère qu'il faut placer Jésus, fils de Sirach, entre le pontificat de Simon et le règne de Ptolémée Evergète, c'est-à-dire entre la fin du pontificat de Simon Ier, surnommé le Juste, mort en l'année 293 avant l'ère vulgaire, et la fin du règne de Ptolémée Evergète Ier, mort en 221, suivant la supputation d'Usher. Ce sentiment est suivi par un très grand nombre de chronologistes (16), et de commentateurs anciens et modernes, ils prétendent même que Jésus, fils de Sirach, était un des soixante-douze interprètes, envoyés à Ptolémée Philadelphe par le grand prêtre Eléazar. Et, en effet, on trouve, dans l'histoire d'Aristée, un Jésus parmi ces soixante-douze interprètes.

(1) *Eccli.* LI. 18. Comparez à XXXIV. 10. 11 12. — (2) *Eccli.* XXXIV. 13. — (3) *Eccli.* LI. 3. *et seqq.* — (4) *Eccli.* XXIV. 46 ; XX IX. 16 ; L. 29. 30. — (5) *Eccli. præfat. et cap* LI. 22. 23. — (6) *Eccli* XXXIII. 16. — (7) *Prov.* VIII. 1. *et seqq.* — (8) *Sap.* VII. 22. *et seqq.* ; VIII. 1. *et seqq.* — (9) *Eccli.* LI. 14. — (10) *Eccli.* VI. 23. Σοφία γὰρ κατὰ τὸ ὄνομα αὐτῆς ἐστι, καὶ οὐ πολλοῖς ἐστι φανερά. — (11) *Eccli.* XLIII. 8. Μὴν κατὰ τὸ ὄνομα αὐτῆς (σελήνης) ἐστιν. (12) *Isai.* LXV. 11. Qui ponitis fortunæ mensam, et libatis super eam. (*Hebr.* Et impletis Meni libationem. (מני paraît être ici la lune, dit le rabbin Drach : on convient cependant aujourd'hui que le mot hébreu signifie plutôt Vénus ou le destin). — (13) *Eccli.* XXXIII. 15. et XLII 25. — (14) *Eccli.* L. 1. *et seqq.* — (15) *Eccli. præfatione.* — (16) *Torniel. ad ann.* 3798. - *Genebr. ad ann.* 3797. *Cornel. hic Palac. Jansen. Emm. Sa, etc.*

Ceux qui reculent Jésus, fils de Sirach, jusqu'après le pontificat de Simon II, se servent de principes qui sont tout semblables, mais dont ils tirent des conséquences différentes. Comme il y a eu parmi les Juifs deux grands prêtres du nom de *Simon,* et en Egypte deux rois du nom d'*Evergète,* on peut tirer des conséquences tout opposées des noms de *Simon* et d'*Evergète*, qui deviennent par là équivoques. Il faut donc examiner le livre en lui-même, et considérer les circonstances de la vie de l'auteur, pour fixer le temps où il vécut. Il nous apprend que, de son temps, sa nation était dans la désolation. Voici comment il parle au Seigneur, au chapitre XXXVI (1) : « Ayez pitié de nous, Seigneur ; jetez les yeux sur nous, et faites briller sur nous l'éclat de vos miséricordes. Répandez la terreur sur les nations qui ne vous recherchent point, afin qu'elles apprennent que vous êtes le seul vrai Dieu, et qu'elles racontent vos merveilles. Elevez votre main menaçante sur les peuples étrangers, et qu'ils soient témoins de votre puissance. Comme votre grandeur a paru dans la vengeance que vous avez exercée sur nous, qu'elle paraisse de même dans celle que vous exercerez sur eux ; et qu'ils reconnaissent comme nous, Seigneur, qu'il n'y a nul autre Dieu que vous. Faites éclater en notre faveur vos anciennes merveilles ; renouvelez vos anciens prodiges ; glorifiez votre main et votre droite, excitez votre fureur ; déployez votre colère ; exterminez l'ennemi ; terrassez l'adversaire ; hâtez-vous, ne différez point ; qu'ils apprennent à admirer vos merveilles ; et que ceux qui affligent votre peuple, trouvent leur perte dans vos châtiments. Brisez la tête des princes ennemis, qui disent : Il n'y a d'autres potentats que nous. Rassemblez toutes les tribus de Jacob dispersées ; ayez pitié de votre peuple qui est nommé de votre nom ; souvenez-vous d'Israël que vous avez traité comme votre premier-né ; ayez compassion de Jérusalem, cette ville que vous avez sanctifiée, cette ville où vous avez choisi votre demeure. Accomplissez les promesses que vos prophètes ont faites en votre nom ; récompensez ceux qui ont mis en vous leur espérance, et exaucez les prières de vos serviteurs. » Et au chapitre XXXV, 22, 23, 24 : « Le Seigneur ne diffèrera point ; mais il jugera la cause des justes. Le Tout-Puissant exercera sa vengeance sur leurs persécuteurs ; il n'usera point de délais ; il brisera leur dos ; il exercera sa sévérité sur les nations, jusqu'à ce qu'il ait entièrement détruit les superbes, et rompu le sceptre des méchants. Il rendra justice à son peuple, et il le consolera par sa miséricorde.

Tout cela ne convient qu'à un peuple opprimé et persécuté. Or, du temps du grand prêtre Eléazar, et sous le règne du roi Ptolémée Philadelphe, les Juifs jouissaient d'une paix profonde, tant dans leur pays, que dans l'Egypte et dans la Syrie. Ce n'était donc pas alors que Jésus, fils de Sirach, écrivait, puisque, de son temps, sa nation et sa personne étaient exposées aux derniers dangers de la part des rois, et *des superbes,* c'est-à-dire des peuples étrangers qui, à l'exemple de leurs princes, *les persécutaient, les calomniaient, les opprimaient.*

Mais après la mort de Simon II, on vit s'élever contre les Juifs, tant en Judée qu'en Syrie et en Egypte, diverses persécutions ; et, même sous son pontificat, Ptolémée Philopator, en Egypte, condamna les Juifs à être écrasés sous les pieds des éléphants ; l'histoire en est écrite en détail dans le troisième livre des Maccabées. Ce fut le même prince qui entreprit d'entrer dans le sanctuaire du temple de Jérusalem, au temps de ce même pontife ; et c'est apparemment à cette entreprise que Jésus, fils de Sirach, fait allusion dans les versets 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et suivants du chapitre L. C'est pour se venger de l'opposition que lui fit ce grand prêtre, qu'il suscita contre les Juifs d'Egypte la persécution dont on vient de parler. Après ce temps, la Judée tomba sous la domination des Syriens. Simon II laissa deux fils, ou même quatre : Onias III et Jason, auxquels Josèphe joint Ménélaüs et son frère Lysimaque.

Onias III gouverna quelques années dans une grande tranquillité, sous le règne de

---

(1) *Eccl.* XXXVI. 1. *et seqq.*

Séleucus (1), roi de Syrie ; mais, sous le règne d'Antiochus Epiphane, la paix fut troublée. Onias fut dépouillé du sacerdoce, et mis à mort à Antioche. Jason, son frère, usurpa sur lui le souverain sacerdoce, et l'obtint à force d'argent du roi de Syrie. Ménélaüs l'acheta aussi, et en dépouilla Jason. Enfin Lysimaque fut lapidé dans le temple dont il pillait les trésors. Ce furent ces hommes dangereux, ces pestes de leur république, qui s'allièrent avec les peuples étrangers, et introduisirent les cérémonies des Grecs dans Jérusalem. Plusieurs Juifs abandonnèrent alors les rites et la religion de leurs pères (2), et faillirent perdre leur nation, ainsi qu'il est raconté dans les livres des Maccabées.

Antiochus Epiphane, le plus grand persécuteur qu'aient eu les Juifs depuis leur retour de captivité, monta sur le trône de Syrie en l'année 175 avant l'ère vulgaire, environ vingt-quatre ans après la mort de Simon II. C'est apparemment alors que Jésus, fils de Sirach, composa son ouvrage, au commencement de la persécution suscitée contre le grand prêtre Onias, et avant qu'il eut été mis à mort. Notre auteur, voyant l'apostasie de ce grand nombre de Juifs, et les troubles qu'ils excitaient dans leur nation, troubles dont lui-même faillit être la victime, jugea prudemment que ces maux n'en demeureraient pas là. Il prévit la ruine de sa patrie, et la désolation des choses saintes, et il prit la résolution de s'éloigner. Il se retira en Egypte, où nous croyons qu'il composa son ouvrage, et qu'il passa les dernières années de sa vie. Il eut le loisir d'y voir de loin les derniers malheurs de Jérusalem ; et c'est à cette occasion qu'il composa la prière que nous lisons à la fin de son ouvrage, celle qui est au chapitre XXXVI, et ce que nous avons rapporté du chapitre XXXV.

Un petit-fils de l'auteur de ce livre le traduisit d'hébreu en grec, sous le règne de Ptolémée Evergète, comme il nous l'enseigne lui-même dans la préface qu'on lit à la tête de son ouvrage. Il vint en Egypte la trente-huitième année de Ptolémée VII, surnommé Evergète, second du nom. L'hébreu sur lequel il composa sa version n'était autre apparemment que le syriaque, ou l'hébreu vulgaire du temps, comme l'hébreu que saint Jérôme témoigne avoir vu encore de son temps. D'après ces détails, on peut fixer la composition de ce livre vers l'an 180 avant Jésus-Christ et la traduction vers l'an 130. Cependant, de nombreux commentateurs anciens et modernes les reculent d'un siècle, et font vivre l'auteur du temps de Simon I, et son petit-fils, sous Ptolémée II, Evergète I. La principale raison est que l'éloge du chapitre L convient mieux à Simon I, dit le *Juste*, qu'à Simon II.

Le traducteur grec a un style dur et embarrassé. On remarque dans la manière dont il traduit, qu'il était étranger aux beautés de la langue grecque, et qu'il s'attachait beaucoup aux mots de son original. C'est ce qui rend sa traduction quelquefois obscure, et ce qui fait que la construction n'est pas toujours bien exacte, ni conforme aux règles de la grammaire. Il est plein d'hébraïsmes et de locutions barbares.

Pour ce qui est de la traduction latine, on n'en connaît ni l'auteur, ni le temps ; mais on ne peut douter qu'elle ne soit fort ancienne, et faite dès les premiers siècles de l'Eglise, puisqu'elle est citée par tous les anciens pères, et d'une manière assez uniforme. Nous l'avons encore aujourd'hui telle qu'elle était dans les commencements, car saint Jérôme n'y a point touché. On y remarque un très grand nombre d'additions, soit que le traducteur ait voulu, pour plus grande sûreté, donner deux versions d'une même sentence, dans la crainte de n'avoir pas entièrement expliqué le sens de l'auteur dans une première ; soit qu'il ait eu dessein de joindre quelques gloses et quelques explications à ces mêmes sentences ; soit enfin que quelque autre après lui, ayant mis ces gloses et ces explications sur la marge de son exemplaire, elles aient été insérées dans le texte par les copistes. Ce qui est certain, c'est que ces additions sont en très grand nombre, et que la plupart ne sont que des répétitions ou des explications de ce

(1) II. *Mach.* III. 1. 2. 3. — (2) Voyez II. *Mach.* IV. 1. 2. 3. 7... 23... 33.

qui est déjà marqué auparavant, ou de ce qui suit immédiatement après. On n'a pas toujours averti de ces additions dans les notes, cela aurait été ennuyeux ; d'ailleurs elles se trouvent mises entre deux parenthèses dans la traduction française, en sorte qu'il n'y a qu'à jeter les yeux sur cette traduction, pour voir du premier coup d'œil ce qu'il y a de plus dans la Vulgate, et en quoi elle diffère du grec.

Nous conjecturons que l'auteur de la traduction latine de ce livre est le même qui a traduit la Sagesse. On trouve dans la version latine de ces deux livres certains termes particuliers qui sont propres à ce traducteur, comme *honestare,* enrichir; *honestus,* riche ; *honestas,* les richesses ; *respectus,* pour châtiment envoyé de Dieu ; *monstra,* pour des merveilles ; *interrogatio,* pour punition. On y voit aussi le même soin à rendre à la lettre les mots de l'original, et certaines additions qui paraissent venir de l'auteur même de la traduction. Le style de l'un et de l'autre est à peu près également dur et obscur ; quoique moins dans la Sagesse, parce que le grec est beaucoup plus beau que celui de l'Ecclésiastique.

La version grecque n'est pas entièrement exempte de ces variantes qu'on remarque dans le latin. Quelquefois le grec ajoute des choses qui ne sont pas dans la traduction latine. De là vient que, du temps de Sixte V, Flaminius Nobilius, savant très habile dans la connaissance du grec, fit une version latine de cette version grecque, laquelle fut autorisée par ce pape. Bossuet la nomme par cette raison *version sixtine,* et la met en parallèle avec la Vulgate. Mais Clément VIII, ayant préféré la Vulgate comme très recommandable par son antiquité, la version sixtine n'est presque plus connue que des savants, qui en tirent le même avantage que du grec, qu'elle représente plus fidèlement. Du reste les exemplaires grecs varient entre eux ; l'édition de Complute est plus conforme à la Vulgate que l'édition romaine. Ceux qui veulent connaître toutes ces variétés, n'ont qu'à consulter les notes d'Haeschelius et celles de Drusius ; ces auteurs sont entrés dans un très grand détail sur cela. D. Calmet suit ordinairement l'édition de Complute.

Il est à remarquer aussi que, dans les meilleures éditions grecques, il y a des transpositions de chapitres, depuis le verset 26 du chapitre XXX jusqu'au chapitre XXXVI. Voici les différences de la Vulgate et du grec de l'édition romaine dans ces sept chapitres :

Vulgate.	*Grec.*
Chap. XXX. ℣. *dern.*	Chap. XXXIII. ℣. *dern.*
XXXI.	XXXIV.
XXXII.	XXXV.
XXXIII. ℣. 1-16.	XXXVI. ℣. 1-16.
℣. 16 *et seq.*	XXX. ℣. 16 *et seq.*
XXXIV.	XXXI.
XXXV.	XXXII.
XXXVI. ℣. 1-13.	XXXIII. ℣. 1-11.
℣. 13 *et seq.*	XXXVI. ℣. 12 *et seq.*

On voit que cela se réduit à la seule transposition de deux fragments mis l'un devant l'autre ; le premier, qui s'étend depuis le dernier verset du chapitre XXX jusqu'au verset 16 du chapitre XXXIII, a été porté dans le grec après le verset 11 du chapitre XXXIII. L'ordre du latin paraît beaucoup plus naturel, comme on peut le voir en suivant l'ordre des matières et des chapitres.

Il y avait autrefois dans le grec différents titres, pour distinguer les sujets dont l'auteur parlait. Il s'en trouve encore un grand nombre dans l'édition romaine, surtout depuis le chapite XVIII ; et il serait à souhaiter qu'on les eût conservés partout, pour mettre plus d'ordre dans la distribution des chapitres, qui ne sont pas toujours bien divisés, et où la suite du récit est quelquefois coupée.

Il y a deux préfaces de l'Ecclésiastique ; l'une se trouve en latin dans la Vulgate, et

en grec dans l'édition romaine. Elle passe pour canonique dans l'esprit de quelques-uns (1), comme faisant partie de l'ouvrage, quoiqu'elle ne soit point de Jésus, fils de Sirach, auteur du livre, mais de son petit-fils, qui en est le simple traducteur. D'autres (2) lui contestent sa canonicité, et avec raison, puisqu'elle n'est point l'ouvrage d'un écrivain qui soit reconnu pour inspiré. L'autre préface se lit en grec dans la polyglotte d'Anvers, et dans d'autres éditions grecques, prises sur celle-là ; mais elle n'est point dans l'édition romaine, ni dans les plus anciens et les meilleurs exemplaires. On sait, à n'en pas douter, qu'elle est tirée de la Synopse attribuée à saint Athanase ; ainsi, elle n'est ni écriture canonique, ni d'une plus grande autorité que l'auteur même de la Synopse. Cet auteur, selon quelques critiques (3), n'est pas le grand saint Athanase, mais un autre personnage de même nom, qui vivait cent ans après lui, et à qui Euthalius envoya un abrégé des Actes des apôtres et des Epîtres de saint Paul, qui se trouve être, en plusieurs endroits, absolument semblable à ce qu'on lit dans la Synopse. L'auteur de cette préface distingue deux *Jésus ;* l'un auteur et l'autre traducteur de ce livre ; et il croit que *Jésus, fils de Sirach,* est le traducteur. Ce sentiment a été assez suivi, surtout parmi les Grecs ; mais il n'est nullement certain que le traducteur ait porté le même nom que son aïeul. On ne sait pas même certainement s'il s'appelait *Jésus;* ce nom ne lui a été donné que sur la tradition des Grecs. On ne trouve ni l'une ni l'autre de ces deux préfaces dans les versions syriaque et arabe.

En parlant de la canonicité du livre de *la Sagesse,* nous nous sommes trouvés nécessairement engagés à prévenir ce que nous devions dire ici de la canonicité de l'*Ecclésiastique.* On y a vu que ces deux livres sont du nombre de ceux qu'on appelle *Deutéro-canoniques,* c'est-à-dire de ceux qui, n'ayant point été reçus par les Juifs dans le canon des livres saints, y ont été depuis ajoutés par l'Eglise. On y a vu que, dans l'Eglise même, les premiers canons des livres saints ne contenaient point ces livres, parce que ces premiers canons étaient conformes à celui des Juifs. Néanmoins ces livres furent cités par les plus anciens pères grecs et latins, comme faisant partie des livres saints. Nous avons nommé ceux qui citent le livre de la Sagesse ; la plupart citent aussi l'Ecclésiastique ; on le trouve cité par Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, saint Cyprien, Eusèbe, saint Cyrille de Jérusalem, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostôme, saint Hilaire, saint Epiphane, saint Jérôme, saint Augustin, et d'autres écrivains ecclésiastiques postérieurs.

On a vu que, lorsque l'on commenca à placer ces livres dans le canon des livres saints, ce fut en les joignant à ceux de Salomon, à cause de la ressemblance et de l'affinité qu'ils ont avec ses livres ; en sorte que, dans ces catalogues, *les cinq livres de Salomon* désignaient les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique, la Sagesse et l'Ecclésiastique. Mais enfin le pape Gélase distingua expressément, dans le dénombrement des livres canoniques, *trois livres de Salomon, un de la Sagesse et un de l'Ecclésiastique ;* depuis ce temps, l'Eglise latine a toujours conservé cette distinction ; et les Grecs ont continué de distinguer aussi ces deux livres, en appelant l'un *la Sagesse de Salomon,* et l'autre *la Sagesse de Sirach.*

L'autorité de ce livre était reconnue dans l'Eglise dès le temps de saint Cyprien qui, dans sa dispute sur le baptême des hérétiques, s'appuyait particulièrement sur ce texte de l'Ecclésiastique (4), qu'il lisait ainsi : *Qui baptizatur a mortuo, quid proficit lavatio ejus ?* A la lettre : « Celui qui est baptisé d'un mort (ou, comme l'entendait « saint Cyprien, par un mort), que lui sert d'avoir été lavé ? » On ne lui contestait pas ce texte ; mais on l'expliquait autrement. Le même texte fut encore rappelé par les donatistes, et on ne leur en contestait point l'autorité ; mais on l'expliquait, comme on l'avait fait du temps de saint Cyprien. Saint Augustin soupçonnait que ce n'était pas la vraie leçon.

---

(1) *Vide Gretser. tom.* I. *lib.* I. *cap.* 14. *pag.* 268. - *Defens. Bellarm.* — (2) *Cornel. ad caput. Prologi.* — *Jans. alii.* — (3) *Vide Fabric. Biblioth. Gr.* IV. 2. *lib.* III. *cap.* 29. *pag.* 728. — (4) *Eccli.* XXXIV. 30.

« Consultez avec soin, disait-il, les anciens manuscrits, et surtout les manuscrits grecs : *Inspice diligenter codices antiquos, et maxime græcos* (1), de peur que peut-être ce texte, autrement écrit, ne donne un autre sens par sa liaison avec ce qui précède ou avec ce qui suit : *Ne forte ipsa verba aliter conscripta, ex præcedenti et consequenti contextione sermonis, alium sensum intiment* ». Il s'aperçut qu'en effet d'autres exemplaires grecs lisaient comme nous le lisons : « *Qui baptizatur a mortuo, et iterum tangit illum, quid proficit lavatio ejus* (2) ? » A la lettre : « Celui qui est baptisé d'un mort (c'est-à-dire après avoir touché un mort), et qui le touche encore, à quoi lui sert d'avoir été lavé ? » Ce qui produit un sens fort différent, puisqu'il s'agit alors, non du baptême donné par un mort, comme le supposaient saint Cyprien et les donatistes, mais de cette purification légale que les Juifs étaient obligés de pratiquer lorsqu'ils avaient touché un mort, et qui véritablement devenait inutile, si, après s'être ainsi purifié, on revenait encore toucher ce mort, et contracter par là une nouvelle souillure qui exigeait une nouvelle purification. Saint Augustin soupçonne que Donat avait supprimé ces mots essentiels pour détourner ce texte à un sens qui lui fût favorable ; il l'en accusa même avec vivacité ; mais depuis il s'aperçut qu'avant même que le parti de Donat existât, ces mots : *et iterum tangit illum*, avaient disparu de plusieurs exemplaires, et nommément des exemplaires africains : *Nos autem, et antequam esset pars Donati, sic habuisse codices plurimos, verumtamen* (peut-être *nominatim*) *afros, ut non esset in medio,* et iterum tangit illum, *postea didicimus*. C'est ce qu'il reconnaît dans ses *Rétractations* où il ajoute : « Si je l'avais su alors, je ne me serais pas ainsi élevé contre lui, comme contre un corrupteur et un mutilateur du texte sacré : *Quod si tunc scissem, non inistum tanquam in furem divini aloquii, vel violatorem, tanta dixissem.* » Cette remarque importante de saint Augustin a été négligée dans les tables de l'édition des Bénédictins. Et certes, elle est importante, parce que, d'un côté, elle constate une variante très avantageuse pour l'intelligence du texte sacré, et pour enlever à saint Cyprien et aux donatistes le faux sens qu'ils donnaient à ce passage ; et, d'un autre côté, elle montre que saint Augustin, traitant expressément d'un texte de ce livre, y reconnaissait l'autorité de la divine parole, *divini eloquii*.

On a vu que dans son Miroir, *Speculum* (3), en parlant de la *Sagesse* et de l'*Ecclésiastique,* il reconnaît qu'il ne faut pas oublier ces livres, qui ont certainement été écrits avant l'avènement du Sauveur, et qui, non reconnus par les Juifs, sont cependant reçus par l'Eglise de ce même Sauveur : *Sed eos non receptos a Judæis, recipit tamen ejusdem Salvatoris Ecclesia*. Il observe que la plupart les attribuent à Salomon, à cause apparemment d'une certaine ressemblance de style : *Salomonis appellantur, propter quamdam, sicut existimo, eloquii similitudinem ;* mais que les plus savants tiennent pour certain que les livres ne sont point de Salomon : *Salomonis non esse nihil dubitant quique doctiores ;* et qu'enfin ceux qui ont lu celui-ci en entier, regardent comme constant qu'il a été écrit par un certain Jésus surnommé Sirach : *Illum vero, quem vocamus Ecclesiasticum, quod Jesus quidem scripserit, qui cognominatur Sirach, constat inter eos qui eumdem librum totum legerunt.*

Les Eglises de France et d'Allemagne dans le concile de Francfort (4), celle d'Espagne dans le huitième de Tolède (5), celles d'Orient dans le concile d'Ephèse (6), citent et louent cet ouvrage comme canonique, et comme ayant le même degré d'autorité que le reste de l'Ecriture. Enfin le concile de Trente (7) l'a reçu dans le canon, et a fixé, par là, tous les doutes que le témoignage de quelques anciens aurait pu faire naître dans les esprits contre cet ouvrage.

C'est bien avec raison que les anciens ont appelé ce livre *Panarète,* trésor de toute

---

(1) *Cont. Cres. Donat. l.* II. *n.* 33. — (2) *Retract. lib.* I. *cap.* 21. *n.* 3. — (3) *Aug. spec. t.* III. *p.* I. *col.* 733. — (4) *Conc. Francof. ex Eccli.* III. 22. — (5) *Conc. Tolet.* VIII. *can.* 9. *ex Eccli.* XXIX. I. — (6) *Conc. Ephes. Act.* VII. *in Epist. Synod. ad Synod. Pamphyliæ.* (7) *Con. Trid. sess.* 4.

vertu ; car il n'y a point de vertu dont cet excellent livre ne donne des règles. C'est une morale universelle qui combat tous les vices, qui conduit à toutes les vertus, et qui forme les mœurs des personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition. On y apprend tous les devoirs de la religion, et même de la vie civile. Chacun peut y découvrir ce qu'il doit à Dieu, ce qu'il se doit à lui-même, ce qu'il doit à sa famille, à sa patrie, à ses supérieurs, à ses inférieurs, à ses amis, à ses ennemis. La vérité s'y faisant connaître agréablement, entre, pour ainsi dire, dans l'esprit sous toutes sortes de formes, parce que l'auteur de ce livre y fait, avec une sagesse admirable, un mélange tout divin de sentences, d'exhortations, de prières, d'éloges et d'exemples.

Ce livre est peut-être le moins mystérieux de tous ceux de la sainte Écriture ; les instructions qu'il renferme semblent ne contenir d'autre sens que celui que présente la lettre ; mais la lettre même y offre de grandes et de sublimes vérités. Dès le commencement, l'auteur nous élève jusqu'à la Sagesse suprême, jusqu'au Verbe divin : *Toute sagesse,* dit-il, *vient du Seigneur Dieu ; elle a toujours été avec lui, et elle y sera dans tous les siècles. Qui comptera le sable de la mer, les gouttes de la pluie, et les jours de la durée du monde? Qui mesurera la hauteur du ciel, l'étendue de la terre et la profondeur de l'abîme? Qui pénètrera la sagesse de Dieu, laquelle précède toute chose? La Sagesse a été produite avant tout, et la lumière de l'intelligence est dès le commencement. Le Verbe de Dieu au plus haut des cieux, est la source de la Sagesse, et ses voies sont les commandements éternels.* Il est vrai que ce dernier verset, où le Verbe de Dieu se trouve nommé, est un de ceux qui ne sont point dans le grec de l'édition romaine, mais, il se lit, et dans l'édition de Complute, et dans notre Vulgate, faite sur le grec dès les premiers siècles de l'Eglise, c'est-à-dire dans un temps où les exemplaires grecs n'avaient point essuyé tous les accidents qu'ils ont pu éprouver depuis dix-huit siècles. D'ailleurs, il ne serait point étonnant que le Verbe de Dieu fût nommé dans ce livre, puisqu'on le trouve même nommé, quoique d'une manière plus mystérieuse, mais aussi littéralement, dans les Psaumes, soit dans cette parole : *Verbo Domini cæli firmati sunt,* soit dans cette autre : *In Domino laudabo Verbum : in Domino laudabo Sermonem.* Chez les Hébreux, chez les Grecs et chez les Latins même, *verbum* et *sermo* étaient deux synonymes, comme dans notre langue *le verbe* et *la parole ;* l'un et l'autre, en parlant de Dieu, désignent son Fils que l'on trouve également caractérisé dans les exemplaires grecs de ce livre, et dans la Vulgate, au dernier chapitre, où l'auteur de ce livre dit : *J'ai invoqué le Seigneur, Père de mon Seigneur* (1). Cette expression est si claire, ce témoignage est si formel, qu'un interprète célèbre chez les protestants (2) a bien osé prétendre que ce texte ne pouvait émaner que de la main d'un chrétien, et que l'auteur avait sans doute écrit simplement (3) : *J'ai invoqué le Seigneur mon Père.* Mais tous les exemplaires portent *le Seigneur, Père de mon Seigneur ;* et David n'avait-il pas dit : *Le Seigneur a-t-il dit à mon Seigneur : Je vous ai engendré avant l'aurore?* David même aurait donc pu dire comme Jésus, fils de Sirach : *J'ai invoqué le Seigneur, Père de mon Seigneur.* Il n'est pas étonnant que Jésus, fils de Sirach, ait dit ce que David même aurait pu dire ; mais cela montre toujours que l'Esprit de Dieu avait révélé à l'un et à l'autre le mystère de cette filiation divine.

De plus, si, comme le remarque saint Augustin, l'auteur a prédit sous forme de prière la foi future des nations, on peut bien dire qu'il prédit également sous forme de prière la conversion future des Juifs, lorsqu'à la fin de cette prière il dit : *Rassemblez toutes les tribus de Jacob, afin qu'elles connaissent qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous ; qu'elles racontent la grandeur de vos merveilles, et qu'elles deviennent votre héritage, comme elles l'ont été au commencement.* Depuis que cette prière a été prononcée par l'auteur, elle n'a point été exaucée ; mais elle le sera lorsque les Juifs reviendront à Jésus-Christ, comme le même auteur l'annonce d'une manière encore plus expresse.

---

(1) *Cap.* LI. ℣. 14. — (2) *Grotius.* — (3) *Eccli.* LI. 14.

lorsqu'en parlant d'Elie il dit : *Qui peut se glorifier d'être semblable à vous... qui avez été enlevé dans un tourbillon de feu... qui avez été destiné pour adoucir la colère du Seigneur, en reprenant les prévaricateurs dans le temps prescrit, et avant que sa fureur éclate, pour réunir alors les cœurs des pères à leurs enfants, et pour rétablir les tribus de Jacob* (1)?

Nous devons, en terminant cette préface, donner une idée du monde telle que le comprenaient les Hébreux, pour faciliter l'intelligence de plusieurs passages de ce livre.

Rien n'est plus simple que le récit que fait Moïse de la création de l'univers (2) : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Or la terre était dans le chaos, et les ténèbres étaient répandues sur la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux. Alors Dieu dit que la lumière se fît, et elle fut faite. La lumière fut séparée des ténèbres ; et l'on appela la lumière le jour, et les ténèbres la nuit.* C'est là l'ouvrage du premier jour. Après cela, le Seigneur fit le firmament, et il sépara les eaux inférieures des supérieures, par le moyen de ce firmament, à qui il donna le nom de ciel ; c'est ce qui fut fait le second jour. Le troisième, Dieu ordonna que toutes les eaux se retirassent en un lieu, et que la terre parût ; et cela fut fait ainsi. Le quatrième, il fit les astres pour éclairer la terre, le jour et la nuit. *Il créa donc un grand corps lumineux pour présider au jour;* c'est le soleil : *Et un autre grand corps de lumière, pour présider à la nuit, avec les étoiles.* Ce second corps lumineux, est la lune. Le cinquième jour, furent créés les poissons et les oiseaux ; et le sixième, l'homme et les animaux terrestres.

Il n'est pas fort étonnant qu'un récit aussi concis ait été susceptible de tant de sens divers, et que chaque philosophe ait cru trouver son hypothèse dans Moïse. Ce législateur nous représente le Seigneur comme un ouvrier tout-puissant qui, ayant d'abord préparé toute la matière sur laquelle il veut travailler, la dispose et l'arrange dans la suite d'un certain nombre de jours, après lesquels il se repose. Il nous dit que Dieu créa la nuit et le jour, avant la production du soleil et des autres corps lumineux. Il nous dit que le soleil et la lune sont deux grands corps lumineux; et il insinue que la grandeur de la lune est fort au-dessus de celle des étoiles, et des autres astres ; ce qui est contraire à tout ce que l'on a de plus certain en astronomie. Enfin, il nous parle de la terre comme d'une masse très grande, et pour laquelle Dieu a créé tout le reste : quoique l'on sache que la terre ne fait qu'une très petite partie de l'univers. Enfin il ne dit pas un mot de la création des anges et des substances spirituelles; quoique l'existence des bons et des mauvais esprits se prouve par ses livres mêmes. Nous avons montré au chapitre III de la Genèse, que la création des esprits, d'après les documents assyriens, avait précédé celle de l'humanité.

La terre nous est toujours représentée dans l'Ecriture, comme un corps très vaste, environné de la mer de tous côtés, fondé sur cet élément ou même porté sur le néant et sur le vide. Nous remarquons parmi les Hébreux deux espèces de systèmes divers sur cet article. Job et Isaïe semblent dire d'une manière bien formelle, que la terre est soutenue en l'air par une main invisible et toute-puissante ; mais les autres écrivains sacrés portent unanimement qu'elle est fondée ou étendue sur les eaux. *C'est le Seigneur qui suspend le septentrion sur le vide,* dit Job (3), *et qui tient la terre suspendue sur le néant.* Et Isaïe (4) : *Qui est celui qui renferme toutes les eaux dans le creux de sa main, et qui mesure la grandeur des cieux avec sa main étendue, et qui soutient avec trois doigts la masse de la terre?* Ces expressions insinuent que la terre est suspendue, et comme flottante dans l'air, ce qui est la réalité.

Mais les passages qui prouvent que la terre est fondée sur les eaux, et qu'elle nage sur cet élément, sont en bien plus grand nombre, et bien plus formels. *Le Seigneur a fondé la terre sur les eaux ; il l'a affermie sur les fleuves,* dit le psalmiste (5). Et ailleurs (6) :

---

(1) *Eccli.* XLVIII. 1. *et seqq.* — (2) *Genes.* I. 1. 2. 3. *et seqq.* — (3) *Job.* XXVI. 7. נטה צפון על תהו תלה ארץ על בלימה — (4) *Isai.* XL. 12. וכל בשלש עפר הארץ Quelques hébraïsants traduisent ainsi ce texte : Il mesure la poussière de la terre dans une mesure nommée triental. — (5) *Psalm.* XXXIII. 2. — (6) *Psalm.* CXXX. 6.

C'est lui qui l'a établie sur les eaux. Job lui-même dont on a vu le passage, qui paraît si formel pour la terre soutenue en l'air, dit expressément (1) : *Où étiez vous quand je jetais les fondements de la terre? Qui est-ce qui en a pris les dimensions, et qui l'a mise au niveau? Sur quoi ses bases portent-elles, et qui a placé sa pierre angulaire?* Et Isaïe (2) : *Ne connaissez-vous pas celui qui a jeté les fondements de la terre, et qui est assis au-dessus de la circonférence de la terre, et qui considère de là tous ceux qui l'habitent, comme des sauterelles?* On voit par ces deux passages la terre comparée à un bâtiment inébranlable. Mais il faut avouer que ni l'un ni l'autre ne parlent point des eaux. Salomon, dans les Proverbes (3) : *J'étais avec le Seigneur, lorsqu'il pesait*, ou lorsqu'il creusait *les fondements de la terre.* Et Jérémie (4) : *Si l'on peut creuser jusqu'aux fondements de la terre, et si l'on peut mesurer la hauteur des cieux, je pourrai aussi abandonner mon peuple d'Israël.* Lorsque les auteurs sacrés veulent exprimer un violent tremblement de terre qui a fendu les montagnes, ils disent que les fondements de la terre sont ébranlés, et que les sources des fontaines sont découvertes (5). Enfin Jonas favorise l'opinion qui met la terre sur les eaux ; car, en parlant de ce qui lui arriva, lorsqu'il fut englouti par le poisson, il dit (6) *qu'il descendit jusqu'aux pieds,* jusqu'aux racines *des montagnes et que les barres de la terre l'environnèrent.* Il se vit comme un prisonnier enfermé dans les profondeurs de la terre. Il était sous cette masse flottante, sans espérance d'en sortir.

C'est au fond des abîmes et au centre de la terre que les Hébreux plaçaient l'enfer. C'est là que *les géants gémissent sous les eaux* (7), et que sont détenus les tyrans et ces superbes dominateurs des peuples qui ont désolé la terre et opprimé les nations ; c'est là que les prophètes (8) nous représentent les rois de Tyr, de Babylone, d'Egypte, couchés dans ces sombres et ténébreux cachots ; c'est là que l'on ne voit que les impies et les scélérats, qui s'y consument sans espérance d'en sortir (9) ; enfin, c'est là ce que les païens appelaient *le noir Tartare,* et le royaume de Pluton, ou d'*Adès*. Les expressions des poètes grecs et latins, qui étaient les théologiens du paganisme, s'accordent parfaitement sur ce fait, avec celles de l'Ecriture, comme on l'a fait voir ailleurs. Les pères mettent l'enfer, les uns sous la terre (10), les autres au fond des abîmes, et les autres hors de la terre (11), et dans ce qu'ils appellent *les ténèbres extérieures.*

La terre ainsi fondée demeure immobile et inébranlable. *Une race passe, et une autre race vient de nouveau,* dit l'Ecclésiaste (12) ; *mais la terre demeure stable éternellement.* Et le psalmiste (13) : *Il a fondé la terre sur ses bases, et elle ne sera jamais ébranlée.* Et ailleurs (14) : *Il a affermi la terre, et elle ne sera point ébranlée.* Et encore (15) : *Vous avez fondé la terre, et elle demeure immobile.* Si la terre s'ébranle quelquefois, comme il arrive dans les tremblements de terre, c'est le Seigneur qui la fait trembler dans sa colère. Il la regarde dans sa fureur, et elle s'effraye ; elle tremble, elle se fond en quelque sorte en sa présence (16) : *A facie Domini mota est terra, a facie Dei Jacob.* Il la regarde, et elle s'émeut (17) : *Qui respicit terram, et facit eam tremere ; qui tangit montes, et fumigant.* Et encore (18) : *Que la terre soit émue en sa présence, car il l'a affermie en sorte qu'elle ne sera point ébranlée.* Et Jérémie (19) : *C'est le Seigneur qui a affermi la terre par sa sagesse :* Et (20) *c'est au Seigneur qu'appartiennent les solides fondements de la terre ; c'est lui qui a mis sur eux la terre habitable.*

Etant dans ces sentiments, ils n'avaient garde de croire qu'il y eût des antipodes, ni

---

(1) *Job.* XXVIII. 4. 5. — (2) *Isai.* XL. 22. — (3) *Prov.* VIII. 29. בחקו מוסדי ארץ En chald. הקק signifie creuser. — (4) *Jerem.* XXXI. 37. — (5) *Psal.* XVII. 8. 16. - *Isai.* XXIV. 18. - *Psalm.* LXXXIV. 8. — (6) *Jona.* II. 7. לקצבי הרים ירדתי הארץ ברחיה בעדי לעולם — (7) *Job.* XXV. 5. — (8) *Isai.* XIV. 9. - *Ezech.* XXVIII. 10 ; XXXI. 18. et XXXII. 19. — (9) *Prov.* II. 18 ; IX. 18 ; XXI. 16. - *Psalm.* LXXXVII. 11 ; LXX. 20. - *Isai.* XXVI. 14. — (10) *Vide Aug. Retract. lib.* II. *cap.* 24. — (11) *S. Chrysost. Homil.* XXXI. *in Ep. ad Rom.* - *Origen. tract.* 33. *in Matth.* — (12) *Eccle.* I. 4. — (13) *Psalm.* CIII. 5. — (14) *Psalm.* CXVIII. 90. — (15) *Psalm.* CXVIII. 90. — (16) *Psalm.* CXIII. 7. — (17) *Psalm.* CIII. 32. — (18) *Psalm.* XCII. 1. - I. *Par.* XVI. 30. — (19) *Jerem.* X. 12 ; LII. 15. — (20) I. *Reg.* II. 8. ליהוה מצקי ארץ וישת עליהם תבל

que la terre fût ronde. La terre, suivant leur système, n'avait qu'une surface plate, à l'exception des montagnes qui s'élèvent d'espace en espace, et qui y causent quelque inégalité. Dans l'hébreu, la terre n'est jamais appelée du nom de boule, ni d'aucun autre qui ait rapport à ceux que les Latins employaient, *Orbis* et *Globus*. L'hébreu תבל *Thébel,* qui est ordinairement traduit par *Orbis,* signifie proprement *le mélange,* ou l'assemblage des créatures terrestres : et, dans l'original, nous lisons en quelques endroits, que la terre est étendue sur les eaux, comme le métal qu'on étend à coups de marteau sur l'enclume : Par exemple, Isaïe (1) : *Il étend la terre, et tout ce qu'elle produit.* Et le psalmiste (2) : *Il étend la terre sur les eaux.* Dans ces passages, c'est le même terme hébreu, qui est traduit par *le firmament ;* de manière que l'on pourrait dire en quelque sens, que la terre est, à l'égard des eaux inférieures, ce qu'est le firmament à l'égard des supérieures. Celui-ci sert comme de digue aux eaux supérieures, et les empêche de tomber sur la terre, ainsi la terre empêche les eaux sur lesquelles elle nage, de se répandre, et de replonger l'univers dans l'ancien chaos. Voyez Job, XXXVIII, 4.

Nous ne remarquons rien de bien distinct sur la figure de la terre. On ne voit pas bien s'ils la croyaient ronde ou carrée. Quelquefois ils semblent dire qu'elle est carrée : *Le Seigneur appellera ses élus des quatre coins du monde* (3), ou des quatre vents. Et, pour dire que Salomon dominera sur tout le monde, ils disent (4) : *Il dominera depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve, jusqu'aux extrémités du monde.* Ils concevaient la mer Méditerranée à l'occident, et la mer Caspienne ou le Pont-Euxin à l'orient ; voilà les deux mers : l'Euphrate au nord ; car l'Ecriture (5) le met ordinairement de ce côté, et l'extrémité du monde aux confins de l'Arabie Heureuse sur l'Océan. Tout cela insinue que la terre était presque carrée. Il est certain que les anciens géographes (6) ont cru la terre habitable beaucoup plus longue que large et s'étendant beaucoup plus de l'orient à l'occident, que du nord au midi. Ils en parlaient suivant ce qui leur en était connu.

La mer enveloppait la terre de toutes parts ; de manière que la terre n'était que comme une île très vaste, tout environnée d'eaux ; elle flottait sur cet élément, et y était arrêtée par la toute-puissance du Seigneur. La mer avait pour bornes d'un côté la terre que nous habitons, et de l'autre une autre terre, sur laquelle portait le ciel par ses extrémités. Au moins, c'est ce qui paraît par quelques passages de l'Ecriture. Par exemple, la Sagesse dit (7) : *J'étais avec lui lorsqu'il mettait un cercle,* ou une ligne de circonvallation à l'abîme. Et Job (8) : *Il a mis un cercle autour des eaux.* Il les a comme enfermées par une ligne tirée au compas. Et ailleurs (9) : C'est le Seigneur qui a mis des barrières à la mer, en lui disant : *Vous viendrez jusqu'ici, et là vous briserez vos flots ; mais vous n'irez pas plus loin.* Expressions qui se trouvent répétées en plusieurs autres endroits de l'Ecriture (10). Voilà donc, ce semble, deux limites ou deux termes, dans lesquels la mer est resserrée, l'un intérieur ; c'est la terre que nous habitons ; et l'autre extérieur, qui est une autre terre inconnue et inaccessible aux mortels, et dans laquelle les bienheureux mènent, après leur mort, une vie pleine de délices. C'était du moins l'opinion des Esséniens, rapportée par Josèphe (11), qui confirme en cela le système que nous venons de proposer. C'est l'idée que les anciens s'en étaient formée, comme on le voit dans le moine égyptien Cosme (12). Les noms de cercles, de compas, de ligne de circonvallation que l'Ecriture emploie pour marquer les bornes de la mer, nous font croire que les Hébreux croyaient la terre ronde, ou à peu près.

---

(1) *Isai.* XLII. 5. רקע הארץ וצאצאיה — (2) *Psalm.* CXXXV. 6. לרוקע הארץ על המים — (3) *Matth.* XXIV. 31. - *Apoc.* VII. 1; XX. 7. — (4) *Psalm.* LXXXI. 8. — (5) *Jerem.* I. 13; III. 12. 18; XLVII. 2; L. 3. *et passim.* — (6) *Strabo. l.* II. *p.* 70. - *Dionys. Periegel. Cicero. Somn. Scipionis.* — (7) *Prov.* VIII. 27. בחקו חוג על פני תהום — (8) *Job.* XXVI. 10. חק חג על פני מים — (9) *Job.* XXXVIII. 8. — (10) *Psalm.* XXXII. 7. - *Prov.* VIII. 27. - *Jerem.* V. 22. *etc.* — (11) *Joseph de Bello Jud. lib.* II. *cap.* 7. *p.* 788. - (12) *Cosmas Ægyptius lib.* IV. *p.* 186. *et sequ.*

C'est par suite de cette idée, qu'ils disaient par hyperbole, d'un prince dont l'empire devait être très étendu, qu'il dominerait d'une mer à l'autre (1) : *Dominabitur a mari, usque ad mare.* C'est-à-dire par toute la terre, depuis un bord de l'Océan jusqu'à l'autre ; et que *les extrémités de la mer,* se mettent pour le point le plus éloigné où un homme puisse aller (2). *Si je prends les ailes de l'aurore, et que je vole à l'extrémité de la mer ; ce sera votre main qui m'y conduira.* Et, pour marquer que les pluies et les nues viennent de la mer, ils disent : Que le Seigneur élève les nues de l'extrémité de la terre (3) : *Educens nubes ab extremo terræ ;* c'est-à-dire de la mer qui borne la terre et le continent de tous côtés. Moïse (4), décrivant l'état de la terre au commencement du monde, nous dit que l'abîme enveloppait toute la terre. Et le psalmiste (5) que *les eaux couvraient toute la terre, comme un manteau couvre l'homme.* Et lorsque le Seigneur voulut faire paraître l'élément aride, il ordonna que les eaux qui étaient répandues sur toute sa surface, à une très grande hauteur, se retirassent dans les abîmes (6), de manière que la terre parût tout d'un coup, comme ces îles que l'on a vu quelquefois s'élever du fond de la mer et se montrer sur l'eau.

Les Hébreux croyaient aussi que les fontaines, les fleuves et généralement toutes les eaux qui sortent de la terre ou qui coulent dans les canaux des rivières ou des ruisseaux, venaient de la mer (7). *Tous les fleuves entrent dans la mer et elle ne regorge point; les rivières retournent au lieu d'où elles sont sorties, afin qu'elles coulent de nouveau.* C'est par un effet de la sagesse du Seigneur, que ces sources viennent à la terre, dit Salomon (8). Jacob, en donnant sa dernière bénédiction à Joseph (9), lui souhaite *les bénédictions du ciel d'en-haut,* c'est-à-dire les pluies et les rosées, *et les bénédictions de l'abîme, qui est couché par-dessous,* c'est-à-dire l'abondance des eaux de sources. Moïse répète les mêmes termes (10), en bénissant la tribu de Joseph, peu avant sa mort. Lorsqu'il décrit le déluge (11), il dit que *les cataractes du ciel s'ouvrirent et que toutes les fontaines de l'abîme se rompirent,* que les eaux du ciel tombant avec une abondance prodigieuse et celles de la mer sortant avec impétuosité du fond de la terre, comme un fleuve qui rompt ses digues, on vit bientôt toute la terre habitable abîmée sous les eaux. Lorsque le déluge cessa (12), Dieu ferma ses sources et empêcha que les eaux de l'abîme ne continuassent à forcer leurs sources et à briser leurs digues.

Suivant cette idée, on ne doit pas s'étonner qu'aujourd'hui on ne trouve plus les quatre fleuves du paradis terrestre (13), sortant d'une même source, comme avant le déluge. C'est que, dans ce terrible événement, les fontaines furent rompues, suivant l'expression de Moïse, les terres s'affaissèrent, les eaux s'ouvrirent de nouvelles routes, le cours des fleuves fut dérangé, leurs canaux remplis, leur source même changée. Et, lorsqu'après le déluge, le Seigneur ferma ses sources et ne laissa plus couler qu'autant d'eau qu'il en fallait pour humecter la terre, les fontaines anciennes ne se trouvèrent plus en la même place, mais à une distance considérable de leur ancienne issue.

Tous les pays où l'on ne pouvait aller que par mer, étaient compris par les Hébreux sous le nom d'*îles des nations.* Ils regardaient la terre comme un très vaste continent, qui comprenait divers fleuves et divers lacs, qu'ils appelaient aussi *mers.* Mais, dans la grande mer, étaient répandues diverses îles, séparées de la terre de tout côté. Ce que l'on dit communément que, dans leur langage, le nom d'île se prend pour tous les pays maritimes, n'est point vrai dans la rigueur. Ils avaient la même notion d'île que nous ; mais, étant fort peu instruits de la géographie, et ne voyageant que fort peu par mer, il est arrivé quelquefois que, par erreur, ils ont donné le nom d'île, à des pays

---

(1) *Psal.* LXXI. 8. - *Vide Amos.* VIII. 11. - *Mich.* VII. 12. - *Zach.* IX. 10. — (2) *Psalm.* CXXXVIII. 9. — (3) *Job.* V. 10. *et Psalm.* CXXXIV. 7. — (4) *Genes.* I. 2. — (5) *Psal.* CIII. 6. — (6) *Genes.* I. 9. 10. — (7) *Eccle.* I. 7. — (8) *Prov.* III. 20. — (9) *Genes.* XLIX. 25. תהום רבצת תחת — (10) *Deut.* XXXIII. 13.— (11) *Genes.* VII. 11. — (12) *Genes.* VIII. 2.— (13) *Genes.* II. 10. 11.

maritimes, qu'ils croyaient séparés de leur continent, parce qu'ils n'y allaient que par mer. Par exemple, ils disent que les descendants de Javan, peuplèrent les îles des Nations (1), c'est-à-dire l'Asie-Mineure, les îles de l'Archipel, le Péloponèse. Et ailleurs, ils donnent le nom d'*île d'Elisa* (2), à l'Elide dans le Péloponèse. C'est une faute qui leur est pardonnable ; les anciens en ont fait de pareilles et de bien plus grandes en matière de géographie, et cela, dans des temps bien plus éclairés que ne l'étaient ceux où écrivaient les auteurs sacrés, et parmi des peuples bien plus voyageurs que ne pouvaient être les Hébreux. S'il y a de l'erreur dans ces expressions, elle est toute sur le compte du peuple et nullement sur celui de l'écrivain, qui a dû se proportionner à son lecteur et à son auditeur, pour se rendre intelligible.

Les Hébreux reconnaissent trois cieux divers, et d'une élévation inégale. Le premier et le moins élevé, est l'air, où volent *les oiseaux du ciel* (3), et où sont les nues qui répandent les eaux sur la terre. C'est là que se forment les vapeurs et la rosée, suivant leur opinion. Le second ciel, supérieur au premier, est le firmament, dans lequel sont comme enchassées les étoiles, et où le soleil et la lune ont leur route marquée par les ordres du Tout-Puissant. Au-dessus du firmament, est le séjour fictif des eaux supérieures. Enfin le troisième ciel, et le plus élevé de tous, est celui où réside la majesté du Très-Haut (4). C'est là que saint Paul fut ravi, et où il entendit des choses qu'il n'est pas permis à l'homme de publier (5).

L'air est assez connu, et personne n'ignore que, parmi les Hébreux, il n'ait porté le nom de ciel. Quant au firmament, Moïse nous apprend (6) que Dieu l'ayant créé, lui donna le nom de ciel, et y plaça le soleil, la lune et les astres ; et qu'il servit à séparer les eaux inférieures des supérieures. L'antiquité chrétienne a été fort partagée sur la nature et les qualités du firmament. Les uns (7) croyaient que c'est comme une glace très dure qui soutient au-dessus de soi une prodigieuse quantité d'eaux. D'autres (8) l'ont composé d'une substance ignée. D'autres (9), d'eau simple. D'autres (10), de vapeurs, d'air ou de fumée. D'autres, d'un mélange des quatre éléments ; d'autres enfin, d'un cinquième élément, différent des quatre ordinaires.

Mais toutes les expressions de l'Écriture nous persuadent, que les anciens Hébreux croyaient le firmament solide et capable de supporter un très grand poids, tel qu'est celui des eaux supérieures dont il est chargé. On peut se le représenter comme une voûte très vaste. C'est l'idée qu'en a eu Josèphe (11), lorsqu'il dit, que Dieu a enveloppé le ciel de glace. Le terme hébreu רקיע *râqî'a,* que l'on a traduit par *firmamentum,* signifie proprement une plaque étendue à coup de marteau. Job (12) compare les cieux à un miroir de bronze battu au marteau. Isaïe (13), suivant la traduction des Septante, du syriaque et de l'arabe, dit que *le Seigneur étend les cieux, comme une voûte ;* et c'est de là que la plupart des pères ont pris leur idée du firmament. Moïse (14) nous dit que, lorsque Dieu voulut envoyer le déluge, il ouvrit les cataractes du ciel, et fit tomber l'eau avec impétuosité ; et lorsqu'on demande que le Seigneur descende du ciel, on le prie de le rompre (15). *Utinam dirumperes cœlos, et descenderes.* Saint Matthieu (16) et saint Marc (17) disent qu'au baptême de Jésus-Christ, les cieux s'ouvrirent et qu'on vit l'Esprit saint descendre et se reposer sur sa personne.

---

(1) *Genes.* x. 5. — (2) *Ezech.* xxvii. 7. — (3) *Genes.* i. 26. 28 ; ii. 19. *et passim.* — (4) iii. *Reg.* viii. 23. - *Deut.* x. 14. *etc.* — (5) ii. *Cor.* xii. 4. — (6) *Genes.* i. 7. 8. — (7) *Joseph. Antiq. l.* i. *c.* i. Τὸν οὐρανὸν τοῖς ὅλοις ἐπιτίθησι... κρύσταλλόντε περιπήξας αὐτῷ, καὶ νότειον αὐτὸν, καὶ ὑετώδη, *etc.* - *Sever. Gabal. orat.* ii. - *Cyrill. Jeros. Cathec.* 9. - *Novat. de Trinit. lib.* ii. *cap.* 8. - *Ambros. Hexaëmer. lib.* ii. *cap.* 4. - *Hieronym. ep.* lxxxii. *ad Ocean.* - *Theodoret. q.* ii. *in Genes.* - *Mari. vict. lib.* i. *carm. in Genes.* - *Cosm. Egyp. lib.* x. - *Beda Hexaëm. Raban. in Genes.* i. - *Honor. Augustod. de Imag. mundi. lib.* ii. - *Procop. in Genes.* — (8) *Hildebert. Turon. Tract. Theol. cap.* 23. - *Hugo Victor. Hil. in Psal.* cxxii. *et alii.* — (9) *Vide Damascen. de Fide, lib.* ii. *c.* 6. — (10) *Basil. Homil.* iii. *in Hexaëm.* - *Greg. Nyssen. in Hexaëm.* - *Euseb. præp. lib.* xi. *c.* 16. - *Aug. opere imperfecto in Genes. ad litter.* - *Rupert. in Genes.* — (11) *Joseph. Antiq. lib.* i. *c.* i. — (12) *Job.* xxxvii. 18. — (13) *Isai.* xl. 22. Ὁ στήσας ὡς καμάραν τὸν οὐρανὸν, καὶ διατείνας ὡς σκηνὴν κατοικεῖν. — (14) *Genes.* vii. 11. — (15) *Isai.* lx... i. — (16) *Matth.* iii. 16. — (17) *Marc.* i. 10.

Il est vrai qu'en quelques endroits on compare les cieux à une tente : *Vous étendez les cieux, comme une tente,* dit le psalmiste (1), *et vous les couvrez d'eaux par-dessus.* Et Isaïe (2) : *Voici ce que dit le Seigneur, qui crée les cieux, et qui les étend.* Et Jérémie (3) : *Celui qui a créé la terre par sa puissance, et qui l'a affermie par sa sagesse, et qui a étendu les cieux par sa prudence.* Et Isaïe dit (4) que *les cieux seront repliés, comme un volume, lorsque le Seigneur se mettra en colère contre eux.* Enfin, le passage que nous avons cité auparavant, et que les Septante traduisent par : *Il étend les cieux comme une voûte,* porte, selon l'hébreu (5) : *Il étend les cieux, comme quelque chose de mince ;* comme une toile fine ou une peau déliée. Mais, dans ces passages, on veut simplement relever la puissance infinie du Seigneur, qui a formé les cieux, et qui leur a donné leur consistance et leur étendue avec autant de facilité que s'il eût simplement voulu étendre une tente, ou déplier un linge. Enfin tout ce que l'on vient de dire confirme l'hypothèse qui veut que le firmament soit au-dessus de la terre en forme de voûte, en sorte que ses extrémités portent sur cette autre terre que l'on concevoit au delà de l'Océan.

C'est en effet l'idée que l'Ecriture nous en donne ; les extrémités du ciel sont marquées comme une distance et un éloignement infini. *Quand vous seriez dispersés jusqu'aux extrémités du ciel, je saurai vous en faire revenir,* dit le Seigneur (6). Et ailleurs (7), il menace Babylone de lui susciter des ennemis de tous côtés, et de les appeler contre elle *des extrémités du ciel.* Et le psalmiste (8), décrivant la course journalière du soleil, dit qu'*il s'avance comme un géant, jusqu'à une extrémité du ciel, et que de là il retourne à l'autre extrémité, répandant la chaleur en tout lieu, en sorte qu'il n'y a personne qui ne la ressente.* Job dit (9) que *les colonnes du ciel tremblent et sont saisies de frayeur, lorsque le Seigneur fait le moindre signe.* Et David (10) : *La terre a tremblé et a été troublée, et les fondements des cieux ont été ébranlés.* Toutes ces manières de parler nous donnent l'idée d'un édifice qui est ébranlé dans ses fondements, et dont l'agitation se ressent partout et jusqu'aux toits. Le ciel est comme le toit du bâtiment ; la terre en soutient les fondements, elle en porte les colonnes. *Le ciel des cieux,* dit l'auteur de l'Ecclésiastique (11), *l'abîme, toute la terre, et ce qu'elle contient, seront ébranlés dans sa colère.* Il est visible que, si les Hébreux eussent conçu les cieux comme nous les concevons, formant un cercle parfait, et ne touchant à la terre par aucun endroit, ils ne se seraient jamais avisés de leur donner des fondements, ni de prétendre que ces fondements sont ébranlés, lorsque le Seigneur se met en colère contre la terre, et qu'il la remue dans sa fureur. Ces notions n'étaient point particulières aux Hébreux, plusieurs philosophes de l'antiquité les ont conçues de même.

La solidité, l'immobilité, la pureté des cieux, sont des suites des principes que l'on vient de proposer. Si ce sont des glaces d'une grandeur immense et d'une dureté impénétrable, ils doivent être très solides : s'ils sont fondés sur la terre imaginaire que l'on croyait être au delà de l'Océan ; s'ils sont supportés sur des colonnes affermies par la main de Dieu même ; ils ne peuvent manquer d'être immobiles et inébranlables. *Le Seigneur par sa puissance infinie a affermi les cieux,* dit Salomon (12). Et la Sagesse déclare qu'elle était présente, lorsque le Tout-Puissant rendait les cieux fermes et stables (13). Lorsque l'Ecriture veut remarquer une chose stable et d'une dureté infinie, elle dit qu'elle durera autant que le ciel. Le psalmiste parlant du règne du Messie, sous le symbole de celui de Salomon, dit (14) que *son trône subsistera autant que le ciel.* Et Moïse parle ainsi aux Hébreux (15) : *Le Seigneur a promis avec serment à vos pères, de leur donner cette terre, et de la leur conserver aussi longtemps que le ciel sera au-dessus de la terre.*

---

(1) *Psal.* CIII. 3. — (2) *Isai.* XLII. 5. *et* LI. 13. — (3) *Jerem.* LI. 15. — (4) *Isai.* XXXIV. 4. — (5) *Isai.* XL. 22. הנוטה כדוק שמים — (6) *Deut.* XXX. 4. *et* II. *Esdr.* I. 9. — (7) *Isai.* XIII. 5. — (8) *Psal.* XVIII. 7. — (9) *Job.* XXVI. 11. — (10) II. *Reg.* XXII. 8. La Vulgate lit : Fundamenta montium. Mais l'hébreu porte : Fundamenta cælorum. — (11) *Eccli.* XVI. 18. — (12) *Prov.* III. 19. — (13) *Prov.* VIII. 27. — (14) *Psal.* LXXXVIII. 30. — (15) *Deut.* XI. 21.

Les eaux supérieures qui sont au-dessus du firmament, ont beaucoup exercé les commentateurs ; les uns ont prétendu que ce n'était autre chose que les nues ; d'autres, de simples vapeurs (1) ; mais les anciens Hébreux l'entendaient à la lettre. Ils croyaient qu'il y avait là de véritables eaux, fluides, coulantes, et de même nature que les eaux sublunaires. Et c'est en effet l'idée qu'en donne l'Écriture et celle qu'en ont eue la plupart des anciens pères (2). Moïse (3) semble dire que c'est de là que fondirent les eaux qui inondèrent la terre au temps du déluge : les cataractes du ciel s'étant ouvertes, et Dieu ayant rompu les digues de ces immenses réservoirs. Ce sont ces eaux que le Seigneur tient dans ses trésors, suivant l'expression du psalmiste (4) : *Ponens in thesauris abyssos.* Ailleurs, pour exagérer les maux qui lui étaient arrivés, il dit que l'abîme d'en haut, de concert avec celui d'en bas, étaient venus fondre sur lui,et l'avaient comme inondé et enveloppé sous leurs flots (5) : *Abyssus abyssum invocat in voce cataractarum tuarum : omnia excelsa tua, et fluctus tui super me transierunt.* C'est de la même source que venaient, selon eux, les eaux dans les nues. Osée (6) dit que, dans le temps de la sécheresse, les nues crient vers le Seigneur, et le conjurent de faire couler en elles les eaux qu'il tient dans ses trésors. Salomon (7) nous représente les nues, comme les canaux par où coulent sur la terre les eaux de l'abîme d'en-haut. En plusieurs autres endroits, l'Ecriture (8) nous dépeint les nues comme des outres, qui se remplissent à mesure que le firmament s'ouvre, et laisse venir ses eaux dans leur capacité. Lorsque le Seigneur menace son peuple de lui envoyer la stérilité, il dit qu'il fermera le ciel, et que la pluie ne tombera point (9). Que le ciel sera pour eux un ciel de fer et de bronze (10). Les rosées elles-mêmes (11) viennent de l'abîme d'en-haut. En un mot, comme l'Océan est la source de toutes les eaux inférieures, le firmament est celle de toutes les eaux supérieures.

Le soleil et la lune étaient considérés par les Hébreux, comme des êtres animés et intelligents, qui annoncent la grandeur de Dieu et dont la voix se fait entendre par toute la terre, jusqu'aux extrémités du monde (12) ; comme des êtres qui connaissent leur route et le temps de leur lever et de leur coucher (13),qui obéissent aux ordres du Seigneur ; qui s'avancent, s'arrêtent, rétrogradent, dès qu'il le leur ordonne (14) ; qui se couvrent de ténèbres en plein jour (15), et qui retirent leur lumière au-dedans d'eux-mêmes, aussitôt que le Tout-Puissant se met en colère (16). Ces deux astres sont représentés comme le roi et la reine du ciel (17), dont l'un préside au jour et l'autre à la nuit ; ils exercent leur domination sur les autres astres, appelés dans le style des Hébreux, *l'armée du ciel* (18). Le soleil et la lune sont dans un mouvement continuel ; mais ils ne tournent pas autour de la terre, puisque, selon ce que nous avons dit plus haut, les cieux n'enveloppent pas la terre par-dessous.

Nous ne trouvons pas dans l'Ecriture un système bien marqué, pour la manière dont le soleil va de l'occident à l'orient, après avoir quitté notre hémisphère. Voici ce que le psalmiste nous en dit (19) : *Les cieux annoncent la gloire du Seigneur... La nuit enseigne la nuit, et le jour instruit le jour, et leur voix se fait entendre jusqu'aux extrémités. C'est là que le Seigneur a mis le gîte,* ou la tente *où le soleil vient se reposer après sa course. Il se lève plein de joie,* et sort de sa maison, *comme un époux qui sort de son lit nuptial : il parcourt sa carrière, comme un géant ; son lever est à l'extrémité du monde, et son coucher*

---

(1) *Vide August. de Genes. ad Litter. lib.* II. *cap.* 5. — (2) *Justin. seu alius Qu. ad Orthodox. q.* 93. - *Eustach. Antioch. in Hexaëmer.- Basil. homil.* III. *in Hexaëmer. - Greg. Nyssen. in Hexaëmer. - Ambros. in Hexaëm. lib.* II. *cap.* 3. - *Severi. Gabal. orat.* II. *de Creat. - Theodoret. qu.* II. *in Genes. - Procop. Beda, Raban. in Genes. Vide et August. de Genes. ad litt. lib.* II. *c.* I. — (3) *Genes.* VII. 11. — (4) *Psal.* XXXII. 7. — (5) *Psal.* XLI. 8. — (6) *Osee.* II. 21. — (7) *Prov.* VIII. 28. — (8) *Job.* XXXVII. 12 ; XXXVIII. 37, suivant l'hébreu. *Psal.* XVII. 13.- IV. *Reg.* XXII. 12. — (9) III. *Reg.* VIII. 35. — (10) *Levit.* XXVI. 19. — (11) *Deut.* XXXIII. 28. — (12) *Psalm.* XVIII. 5. — (13) *Psal.* CIII. 19. — (14) *Josue* X. 12. 13. - *Habac.* III. 11. - IV. *Reg.* XX. 9. 10. 11. - *Isai.* XXXVIII. 8. — (15) *Amos.* VIII. 9. - *Jerem.* XV. 9. *etc.* — (16) *Joel.* II. 10. — (17) *Genes.* I. 16. - *Psal.* CXXXV. 8 — (18) IV. *Reg.* XVII. 4 ; XXI. 3. 5 ; XXIII. 4. 5. - II. *Par.* XXXIII. 3. - *Isai.* XXXIV. - *Jerem.* VIII. 2 ; XIX. 13 ; XVIII. 5.— (19) *Psal.* XXIII. 5. 6.

est à l'autre extrémité. Voilà la mesure de sa course et la fin de sa carrière. Le Sage, dans l'Ecclésiaste (1), nous dit quelque chose de plus net : *Le soleil se lève et se couche.* L'hébreu à la lettre : *il se lève, et il arrive* à son gîte. Cette manière de parler se remarque dans toute l'Ecriture. Il court *tout hors d'haleine à son lieu, et il s'y lève. Il va au midi et tourne vers le nord ; il tourne et retourne, et va tout essoufflé, et retourne souvent sur ses pas tout hors d'haleine.* Ces expressions marquent les mouvements continuels, et la rapidité de la course du soleil, qui va continuellement de l'orient à l'occident, pour revenir au point de départ. Mais on ne trouve aucune indication sur la manière dont s'opérait cette révolution diurne.

Il semble que les Israélites regardaient les éclipses, tant du soleil que de la lune, comme des effets miraculeux, et qu'ils les croyaient aussi surnaturels, que l'arrêt ou la rétrogradation de ces deux astres. *En ce jour-là,* dit le Seigneur dans Amos (2), *le soleil ne donnera point de lumière en plein midi, et je couvrirai la terre de ténèbres dans le jour le plus lumineux.* Job (3) semble dire que l'éclipse est causée par l'interposition de la main de Dieu, entre nous et l'astre éclipsé : *In manibus abscondit lucem, et præcipit ei ut rursus adveniat.* Et ailleurs (4) : *Dieu ordonne au soleil, et il ne se lève point ; il enferme les étoiles et les met sous le sceau.* Ezéchiel (5) parle d'une manière plus populaire, lorsqu'il dit que le Seigneur couvre le soleil d'un nuage, lorsqu'il veut nous en dérober la vue par une éclipse. A la mort du pharaon, toute la nature sera en deuil : *Je couvrirai le ciel de ténèbres, j'obscurcirai les étoiles, je couvrirai le soleil d'un nuage, et la lune ne répandra pas sa lumière.* Joël (6) marque clairement en trois endroits l'obscurcissement du soleil et de la lune, comme une des plus grandes marques de la colère de Dieu contre les hommes.

Le tonnerre était aussi considéré comme un phénomène en quelque sorte surnaturel, et comme un effet de la colère de Dieu. Les Hébreux lui donnent toujours le nom de *la voix du Seigneur* (7). *Mon cœur a été troublé, et est en quelque sorte sorti de son lieu,* dit Job (8). *Ecoutez avec frayeur le bruit de sa voix, et le son qui sort de sa bouche. Il se répand au-dessous de tout le ciel, et sa lumière s'étend sur toute la terre. Sa voix est comme un rugissement, qui se fait entendre au-dessous de lui ; il tonne par la voix de sa gloire, et rien ne pourra mettre les hommes à couvert, ni les empêcher d'entendre sa voix. La voix de son tonnerre est admirable : Il fait une infinité de merveilles que nous ignorons.* On peut voir tout le psaume XXVIII, qui est une description de la force et des effets du tonnerre. *La voix du Seigneur s'est fait entendre sur les eaux ; le Dieu de gloire a tonné ;* il a tonné *sur les grandes eaux ;* sur les eaux supérieures, qui sont au-dessus du firmament. *La voix du Seigneur se fait entendre avec force ; elle se fait entendre avec majesté. La voix du Seigneur brise les cèdres ; elle brise les cèdres du Liban. Elle fait bondir les cèdres comme un veau ; elle fait bondir les montagnes du Liban et de Sirion, comme de jeunes rhinocéros. Son tonnerre a ébranlé le désert ; il fait trembler le désert de Cadès. La voix du Seigneur ébranle les branches des arbres, et dépouille les forêts.*

Les éclairs sont désignés ordinairement sous le nom de traits enflammés et de flèches du Seigneur. *J'allumerai un feu contre eux,* dit le Seigneur (9), *et il dévorera jusqu'au fond de l'enfer. Je tirerai contre eux toutes mes flèches.* Et le psalmiste (10) : *Le Seigneur a tonné du haut du ciel ; il a fait entendre sa voix ; il a envoyé contre mes ennemis ses flèches, et il les a dispersés. Il a multiplié ses foudres et ses éclairs, et il les a détruits.* Et, en parlant aux pécheurs (11) : *Si vous ne vous convertissez, il lancera contre vous ses dards. Il a préparé son arc, et il l'a bandé ; et il y a mis des armes meurtrières,*

---

(1) *Eccle.* I. 4, 5. — (2) *Amos.* VIII. 9. - *Vide et Jerem.* XV. 9. - *Isai.* XIII. 10. — (3) *Job.* XXXVI. 32. — (4) *Job.* IX. 7. — (5) *Ezech.* XXXII. 7. — (6) *Joel.* II. 10. 31. *et* III. 15. — (7) *Psalm.* XVII. 14 ; XXVIII. 3. 4. *et seq.* - *Exod.* IX. 23 ; XX. 18. — (8) *Job.* XXXVII. 1. 2. 3. 4. 5. — (9) *Deut.* XXXII. 23. — (10) II. *Reg.* XXII. 15. *et Psalm.* XVII. 15. — (11) *Psalm.* VI. 14.

des flèches enflammées. Et ailleurs (1) : Seigneur, descendez du ciel ; *frappez les montagnes, et vous les réduirez en fumée : Faites éclater vos éclairs, et vous les dissiperez ; tirez vos flèches, et vous les troublerez.*

Les pluies, les vents, la tempête, la grêle, l'arc-en-ciel nous sont ordinairement représentés comme entre les mains de Dieu, et ne paraissant que par ses ordres, pour punir ou pour secourir les hommes (2). Les Hébreux s'expriment toujours, comme si ces phénomènes, qui sont des choses purement naturelles, étaient des effets divins et miraculeux (3). *A la moindre parole du Saint, les étoiles se tiennent prêtes pour paraître en jugement ; elles sont infatigables dans leurs veilles. Considérez l'arc-en-ciel, et bénissez Celui qui l'a fait. Le Seigneur fait tout d'un coup paraître la neige ; il se hâte de lancer ses éclairs ; il ouvre ses trésors, et fait voler les nues comme des oiseaux. Par la grandeur de son pouvoir, il élève les nues, et en fait sortie la grêle comme des pierres. Par un de ses regards, il ébranle les montagnes, et par sa volonté, il fait souffler le vent du midi, etc.* Voyez aussi le psaume CXLVII, 15, 16. et suivants. La grêle est donc, suivant son idée, comme des morceaux détachés d'une immense montagne de glace, à peu près comme les pierres que l'on arrache de la carrière, ou celles que l'on en détache, pour les lancer contre l'ennemi.

Telles étaient, si l'on prend à la lettre les expressions hébraïques, les idées des Hébreux sur le monde ; mais souvent ces expressions tiennent au génie de la langue hébraïque et du peuple qui la parlaient. Chaque phénomène naturel était considéré non comme le résultat des lois générales, mais comme l'effet d'un acte spontané de la volonté divine.

Voyez ce que nous en avons dit au premier volume, page 34.

---

(1) *Psalm.* CXLIII. 6. — (2) *Vide Psalm.* CXXXIV. 7 ; CXLVII. 15. 16. 17. - *Jerem.* X. 13 ; LI. 16. - *Eccli.* XLIII. 13. 14. 15. *etc.* — (3) *Eccli.* XLIII. 13. 14. *et seq.*

PROLOGUE

Multorum nobis et magnorum per legem, et prophetas, aliosque qui secuti sunt illos, sapientia demonstrata est, in quibus oportet laudare Israel doctrinæ et sapientiæ causa, quia non solum ipsos loquentes necesse est esse peritos, sed etiam extraneos posse et dicentes et scribentes doctissimos fieri. Avus meus Jesus, postquam se amplius dedit ad diligentiam lectionis legis, et prophetarum, et aliorum librorum qui nobis a parentibus nostris traditi sunt, voluit et ipse scribere aliquid horum quæ ad doctrinam et sapientiam pertinent, ut desiderantes discere, et illorum periti facti, magis magisque attendant animo, et confirmentur ad legitimam vitam. Hortor itaque venire vos cum benevolentia, et attentiori studio lectionem facere, et veniam habere in illis, in quibus videmur, sequentes imaginem sapientiæ, deficere in verborum compositione. Nam deficiunt verba hebraica, quando fuerint translata ad alteram linguam ; non autem solum hæc, sed et ipsa lex, et prophetæ, ceteraque aliorum librorum non parvam habent differentiam quando inter se dicuntur. Nam in octavo et trigesimo anno temporibus Ptolemæi Evergetis regis, postquam perveni in Ægyptum, et cum multum temporis ibi fuissem, inveni ibi libros relictos, non parvæ neque contemnendæ doctrinæ. Itaque bonum et necessarium putavi et ipse aliquam addere diligentiam et laborem interpretandi librum istum ; et multa vigilia attuli doctrinam in spatio temporis, ad illa quæ ad finem ducunt, librum istum dare, et illis qui volunt animum intendere, et discere quemadmodum oporteat instituere mores, qui secundum legem Domini proposuerint vitam agere.

On peut voir dans la loi, dans les Prophètes, et dans ceux qui les ont suivis, beaucoup de choses très grandes et très sages,qui rendent Israël digne de louange pour sa doctrine et pour sa sagesse ; puisque, non seulement les auteurs de ces discours ont dû être très éclairés, mais que les étrangers mêmes peuvent devenir par leur moyen très habiles à parler et à écrire. C'est de cette manière que Jésus, mon aïeul, après s'être appliqué avec grand soin à la lecture de la loi et des prophètes, et des autres livres que nos pères nous ont laissés, a voulu lui-même écrire sur ce qui regarde la doctrine et la sagesse, afin que ceux qui désirent apprendre, s'étant instruits par ce livre, s'appliquent de plus en plus à la considération de leurs devoirs, et s'affermissent dans une vie conforme à la loi de Dieu. Je vous exhorte donc, vous qui voudrez lire ce livre, à y apporter une disposition favorable et une attention particulière ; et à nous pardonner, s'il semble qu'en quelques endroits, voulant rendre toute la beauté et toute la force de l'original, nous ne pouvons trouver des paroles qui en expriment tout le sens ; car les mots hébreux n'ont plus la même force,lorsqu'ils sont traduits en une langue étrangère ; ce qui n'arrive pas seulement en ce livre ; mais la loi même, les prophètes et les autres livres sont fort différents, dans leur version, de ce qu'ils sont dans leur propre langue. Étant donc venu en Égypte en la trente-huitième année, sous le règne de Ptolémée Évergète, et y ayant demeuré longtemps, j'y ai trouvé ce livre qui y avait été laissé, et qui contenait une excellente doctrine ; c'est pourquoi j'ai cru qu'il était utile et même nécessaire de travailler avec soin à le traduire. Ainsi, m'étant appliqué à cette traduction pendant quelque temps, avec beaucoup de veilles et de soin, je l'ai achevée enfin, et j'ai mis ce livre en état d'être publié, pour servir à ceux qui voudront penser à eux-mêmes, et apprendre de quelle manière ils doivent se conduire dans la résolution qu'ils auront formée de régler leur vie selon la loi du Seigneur.

COMMENTAIRE

Multorum nobis, et magnorum, per legem, et prophetas, etc. Le commencement de ce prologue est un peu embarrassé dans le latin ; le grec est plus clair. Voici comment on peut le traduire : *Quoique le grand nombre d'excellentes instructions que nous avons dans la loi, dans les prophètes, et dans ceux qui sont venus après eux, aient déjà mérité aux Hébreux de justes louanges, avec la réputation d'un peuple recommandable par sa science et par sa sagesse ; en sorte que non seulement les Juifs, mais aussi les étrangers qui les étudient, et qui s'en instruisent, en tirent de très grands avantages pour se perfectionner, soit qu'ils aient à parler en public, ou qu'ils écrivent, toutefois, mon aïeul Jésus, après avoir profondément étudié la loi, les prophètes et les autres livres de sa nation, a jugé qu'il serait utile d'écrire quelque chose pour l'instruction de ceux qui ont envie d'apprendre.*

Et veniam habere. *Et de nous pardonner.* C'est le sens de la phrase grecque (1) : De nous excuser dans les endroits où l'on trouvera que nous ne rendons pas exactement quelques expressions de l'original (2).

Deficiunt verba hebraica. *Les mots hébreux n'ont plus la même force, lorsqu'ils sont traduits.* C'est le vrai sens de l'original. Quelque belle et quelque exacte que soit une traduction, elle est toujours moins expressive que son original. Les

(1) Συγγνώμην ἔχειν, ἐφ' οἷς ἂν δοκῶμεν τῶν κατὰ τὴν ἑρμενείαν φιλοπονημένων. (Il a lu, πεφιλοσοφημένων).

(2) Οὐ γὰρ ἰσοδυναμεῖ αὐτὰ ἐν ἑαυτοῖς Ἑβραϊστὶ λεγόμενα.

termes de deux langues diverses, ne reviennent presque jamais à la même signification. Voir un ouvrage seulement traduit, c'est regarder une tapisserie à l'envers ; ce sont les mêmes personnages ; mais ils n'ont ni la même beauté, ni la même grâce. Saint Jérôme dit à cette occasion, qu'on ne goûte jamais bien les viandes, lorsqu'on ne les mâche que par les dents d'un autre (1). *Alienis dentibus commoliti cibi vescentibus nauseam faciunt.*

IPSA LEX, ET PROPHETÆ Ces livres étaient traduits en grec, dès le règne de Ptolémée Philadelphe ; assez longtemps avant que le traducteur entreprît son ouvrage.

OCTAVO ET TRIGESIMO ANNO, TEMPORIBUS PTOLEMÆI EVERGETIS REGIS, POSTQUAM PERVENI IN ÆGYPTUM. On connaît deux rois d'Égypte, surnommés Évergètes ; savoir, Ptolémée III, et Ptolémée VII. Celui dont il est parlé ici, est le septième, qui fut surnommé *Évergète*, ou autrement *Physcon*. Jésus, fils de Sirach, vint de Jérusalem en Égypte la trente-huitième année de ce prince ; car il en régna cinquante-trois, partie avec son frère et partie seul (2). On remarque que ce prince, d'ailleurs peu estimable, aimait fort les livres, et honorait les savants.

INVENI IBI LIBROS RELICTOS, etc. Le grec à la lettre (3): *Et y ayant été du temps ;* ou selon quelques exemplaires : *Y ayant été un peu de temps, j'y trouvai une copie qui contenait des instructions importantes.* D'autres lisent : *J'y trouvai un viatique très utile pour l'instruction.* D'autres enfin : *J'y rencontrai un moyen,* une occasion *d'une grande instruction.* Ayant fait quelque séjour en Égypte, et ayant examiné ces écrits, je les trouvai très propres pour instruire, et je pris la résolution de les traduire en grec.

MULTA VIGILIA ATTULI DOCTRINAM IN SPATIO TEMPORIS, etc. Voici le grec de tout le reste de ce prologue (4) : *Ayant pris la résolution d'apporter mes soins et mon travail à traduire ce livre, j'ai employé beaucoup de veilles et de diligence durant cet intervalle* de mon séjour en Égypte, *pour l'achever et pour le publier ; afin que ceux qui vivent hors de leur pays,* c'est-à-dire les Juifs qui sont hors de la Judée, et principalement en Égypte, lesquels n'entendaient point l'hébreu ; *qui ont envie d'apprendre, et de régler leur conduite, suivant la loi,* puissent s'en servir. Ils avaient déjà le livre de la Sagesse et les Proverbes de Salomon traduits en grec. Mais le traducteur crut leur rendre un grand service, de leur donner encore cet ouvrage, qui vise au même but, et qui contient une infinité d'excellentes maximes de morale et de conduite.

(1) *Hieronym. in Ezech. lib.* VII. *in Præfa'.*

(2) *Vide Usserii Annales. Vaillant in Ptolem.* 7. *ad an. Lagid.* 192.

(3) Καὶ συγχρονίσας εὗρον οὐ μικρᾶς παιδείας ἀφόμοιον. *Alii libri.* Καὶ ἐπ' ὀλίγον χρόνον συγχρονίσας εὗρον... Ἐφόδιον. *In mss. apud Drus.* Εὗρον οὐ μικρὰν παιδείας ἀφορμήν.

(4) Ἐθέμην αὐτὸς προσενέγκασθαι τινὰ σπουδὴν καὶ φιλοπονίαν τοῦ μεθερμηνεῦσαι τήνδε τὴν βίβλον, πολλὴν ἀγρυπνίαν, καὶ ἐπιστήμην προσενεγκάμενος ἐν τῷ διαστήματι τοῦ χρόνου, πρὸς τὸ ἐπὶ πέρας ἄγοντα τὸ Βιβλίον ἐκδόσθαι, καὶ τοῖς ἐν τῇ παροικίᾳ βουλομένοις φιλομαθεῖν προκατασκευαζομένοις τα ἤθη ἐν νόμῳ βιοτεύειν.

CHAPITRE PREMIER

Origine de la sagesse. Son excellence. Dieu la donne à ceux qui l'aiment. Éloge de la crainte du Seigneur. Bonheur de ceux qui la possèdent. Elle est le commencement de la sagesse. Garder les préceptes du Seigneur. Fuir l'hypocrisie.

1. Omnis sapientia a Domino Deo est; et cum illo fuit semper, et est ante ævum.
2. Arenam maris, et pluviæ guttas, et dies sæculi quis dinumeravit? Altitudinem cæli, et latitudinem terræ, et profundum abyssi quis dimensus est?
3. Sapientiam Dei præcedentem omnia quis investigavit?
4. Prior omnium creata est sapientia, et intellectus prudentiæ ab ævo.
5. Fons sapientiæ verbum Dei in excelsis, et ingressus illius mandata æterna.

1. Toute sagesse vient de Dieu, le Seigneur, et elle a toujours été avec lui, (et elle y est avant tous les siècles).
2. Qui a compté le sable de la mer, les gouttes de la pluie et les jours de la durée du monde? Qui a mesuré la hauteur du ciel, l'étendue de la terre, et la profondeur de l'abime?
3. Qui a aussi pénétré la sagesse de Dieu, (laquelle précède toutes choses)?
4. La sagesse a été créée avant tout, et la lumière de l'intelligence est dès le commencement.
5. Le Verbe de Dieu au plus haut des cieux, est la source de la sagesse; et ses voies sont les commandements éternels.

COMMENTAIRE

℣. 1. OMNIS SAPIENTIA A DOMINO DEO EST, ET CUM ILLO FUIT SEMPER, ET EST ANTE ÆVUM. Ces paroles: *Elle a toujours été avec lui,* ne sont point dans le grec: on y lit simplement (1): *Toute sagesse vient du Seigneur, et est avec lui dans tous les siècles.* Il en est l'auteur et le maître; c'est lui qui la donne aux hommes. Dans ce livre, de même que dans celui des Proverbes et de la Sagesse, le nom de *Sagesse* se prend, tantôt pour la Sagesse éternelle, qui est un attribut essentiel de la Divinité; tantôt pour la Sagesse personnelle, ou le Verbe engendré du Père; et tantôt pour la sagesse, que Dieu communique aux hommes, par un effet de sa bonté infinie (2). On peut comparer à ce verset *Prov.* III, 19; VIII, 22, *et seq. Sap.* VII, 25; VIII, 3; IX, 3.

℣. 2-3. ARENAM MARIS,.... QUIS DINUMERAVIT? SAPIENTIAM DEI PRÆCEDENTEM OMNIA, QUIS INVESTIGAVIT? Il y a dans ces paroles une comparaison implicite. De même qu'on ne peut compter le sable de la mer, ni les gouttes de la pluie, ni la durée de l'éternité; *Dies sæculi* (3); ou les jours des siècles passés et des siècles à venir, toute la durée des temps: ainsi il est impossible de pénétrer l'antiquité de la sagesse, et de parvenir au moment auquel elle a commencé à être; parce qu'elle est éternelle, sans commencement et sans fin. Ces mots: *præcedentem omnia,* ne sont point dans l'original; et ils sont superflus en cet endroit, puisqu'ils se lisent dans le verset suivant. Les expressions de ce verset sont imitées d'Isaïe, XL, 12; XLVIII, 13, Job, XXXVIII, 4. L'oracle d'Apollon, pour donner une haute idée de l'immensité prétendue de ses connaissances, se vantait de connaître le nombre des grains de sable de la mer (4), et les bornes de l'étendue des mers.

℣. 4. PRIOR OMNIUM CREATA EST SAPIENTIA, etc. On peut l'entendre de la Sagesse incréée et essentielle à toute la Sainte Trinité; ou de la Sagesse personnelle, qui est le Verbe éternel; l'une et l'autre subsiste de toute éternité; mais à la rigueur elle n'a jamais été créée; elle est égale et consubstantielle à Dieu; elle est aussi ancienne que Dieu même. Si le nom de *créer* se met pour engendrer (5), on doit reconnaître en ce sens que la Sagesse a été créée avant toutes choses. Mais quant à la sagesse que Dieu communique aux hommes, elle est véritablement créée avant toutes choses, puisqu'elle était en Dieu, avant qu'il eût produit l'univers. Le Sage fait ici allusion à ces paroles de Salomon (6): *Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies et avant qu'il créât aucune chose: j'ai été établie dès l'éternité.*

℣. 5. FONS SAPIENTIÆ VERBUM DEI IN EXCELSIS, etc. La parole de Dieu contenue dans les livres saints et dans la révélation, est la source de la vraie sagesse. C'est par la pratique de cette parole sainte, qu'on acquiert sa parfaite connaissance et

---

(1) Πᾶσα σοφία παρὰ Κυρίου, καὶ μετ' αὐτοῦ ἔστιν εἰς τὸν αἰῶνα.
(2) *Vide Cornel. a Lapid. et Grot. hic.*
(3) Ἡμέρας αἰῶνος.
(4) Οἶδα ἐγὼ ψάμμου τὸν ἀριθμὸν, καὶ μέτρα θαλάσσης.
(5) *Athanas. Euseb. Bossuet. hic.*
(6) *Prov.* VIII. 22.

6. Radix sapientiæ cui revelata est? et astutias illius quis agnovit?

7. Disciplina sapientiæ cui revelata est et manifestata? et multiplicationem ingressus illius quis intellexit?

8. Unus est altissimus, Creator omnipotens, et Rex potens et metuendus nimis, sedens super thronum illius, et dominans Deus.

9. Ipse creavit illam in Spiritu sancto, et vidit, et dinumeravit, et mensus est.

10. Et effudit illam super omnia opera sua, et super omnem carnem, secundum datum suum, et præbuit illam diligentibus se.

6. A qui la racine de la sagesse a-t-elle été découverte, et qui a pénétré ses subtilités?

7. (A qui la conduite de la sagésse a-t-elle été révélée et montrée à nu ? et qui a compris la multiplicité de ses démarches)?

8. Le Très-Haut seul (le Créateur qui peut tout, le Roi puissant et) infiniment redoutable, qui est assis sur son trône (le Dieu souverain dominateur).

9. C'est lui qui l'a créée (dans l'Esprit saint, qui l'a vue), qui l'a nombrée, (et qui l'a mesurée).

10. Et il l'a répandue sur tous ses ouvrages, et sur toute chair, selon le partage qu'il en a fait, et il l'a donné à ceux qui l'aiment.

COMMENTAIRE

qu'on arrive à sa jouissance. Ou bien : *La parole de Dieu*, se prend ici dans le même sens que dans le livre de la Sagesse, dans Philon, dans les paraphrastes chaldéens, pour Dieu même, pour sa sagesse, pour sa puissance. Voici le grec à la lettre (1) : *La source de la sagesse, est la parole de Dieu dans le ciel ; et les voies de la sagesse, sont les commandements éternels ;* où l'on voit que *la parole de Dieu* est mise comme synonyme *des commandements éternels.* Il faut joindre le tout à ce qui suit : *La racine de la sagesse, à qui a-t-elle été révélée ; et ses sacrifices, à qui ont-ils été connus?* L'auteur veut dire, en un mot, que la sagesse a sa source et sa racine dans le ciel ; que personne n'en connaît le commencement ; qu'il faut l'aller chercher dans Dieu même et dans la pratique de ses ordres. C'est là qu'elle réside. Voyez le verset 25, et Baruch, III, 15, et Job, XXXVIII, XXXIX et surtout Deutéronome, IV, 6. *Vous observerez fidèlement les préceptes que je vous donne, lorsque vous serez dans la terre que vous allez posséder : car c'est en cela que consiste toute votre sagesse et votre intelligence devant les peuples étrangers ; afin que voyant tous ces préceptes* et ces lois admirables, *ils disent : Voilà un peuple vraiment sage et intelligent ; une nation grande et illustre.*

ŷ. 7. DISCIPLINA SAPIENTIÆ, etc. Ce verset n'est point dans le grec. C'est une glose du verset précédent. Il met la multiplicité de ses démarches : *Multiplicationem ingressus illius,* comme synonyme *des artifices* (2), des ruses *de la sagesse.* Il entend par là la manière profonde, cachée, impénétrable, dont la Providence gouverne et dispose toutes choses, pour les conduire à ses fins. *La ruse,* dans cet endroit comme en plusieurs autres, se prend en bonne part.

ŷ. 8. UNUS EST ALTISSIMUS... SEDENS SUPER THRONUM ILLIUS (3). Nul homme ne peut comprendre la profondeur, l'antiquité, la dignité, le mérite infini de la sagesse. Dieu seul, qui la possède éminemment, et qui la donne à qui il lui plaît, la connaît parfaitement.

ŷ. 9. IPSE CREAVIT ILLAM IN SPIRITU SANCTO. Dans ce livre, de même que dans celui de la Sagesse, le Verbe, la piété, la Sagesse, l'Esprit saint, sont souvent mis l'un pour l'autre (4). Dieu, auteur de la Sagesse, l'a produite dans son Saint-Esprit, par son Saint-Esprit. Elle est comme le souffle de sa bouche, comme l'éclat de sa splendeur, comme la parole de son entendement. Le grec ne lit point ces mots : *In Spiritu sancto.* Mais seulement : C'est lui seul *qui l'a créée, qui l'a vue, et qui l'a comptée.* Il l'a produite dans l'éternité, il en connaît toute l'étendue, il sait le nombre de ses années, et toutes ses démarches les plus cachées et les plus secrètes. Il sait tout ce que la Sagesse fait avec poids, nombre, ordre et mesure (5).

ŷ. 10. EFFUDIT ILLAM SUPER OMNIA OPERA SUA, etc. La sagesse de Dieu éclate dans tous ses ouvrages ; on voit partout des traits de cette vertu admirable dans la création, dans la conservation des créatures, dans les ressorts de la Providence ; ou plutôt, sa sagesse est répandue dans tout l'univers ; elle atteint d'une extrémité du monde à l'autre (6). *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* Elle est d'une pénétration et d'une agilité infinie ; elle atteint partout, à cause de sa pureté (7) : *Omnibus mobilibus mobilior est sapientia, attingit autem ubique propter suam munditiam.* C'est elle qui est cet esprit qui anime et qui vivifie tout (8) ; que Dieu répandit dans le commencement sur toute la matière, pour lui donner le mouvement et la vie (9). Elle se fait remarquer principalement dans les hommes et dans les animaux, qui sont les plus parfaites créatures sensibles que Dieu ait créées : *Super omnem*

(1) Πηγὴ σοφίας, λόγος Θεοῦ ἐν ὑψίστοις, καὶ αἱ πορεῖαι αὐτῆς ἐντολαὶ αἰώνιοι 6. Ῥίζα σοφίας τίνι ἀπεκαλύφθη ; καὶ τὰ πανουργεύματα αὐτῆς τίς ἔγνω ;

(2) Πανουργεύματα αὐτῆς.

(3) Καθήμενος ἐπὶ τοῦ θρόνου αὐτοῦ. Sedens super thronum suum.

(4) Voyez principalement, *Sap.* I. 5. 6 ; VII. 22. 23 ; XI. I. *et seq.*

(5) *Sap.* XI. 21. - *Bossuet, hic.*

(6) *Sap.* VIII. I.

(7) *Sap.* VII. 24.

(8) *Sap.* VII. 21. 22. — (9) *Genes.* I. 2. - *Sap.* I. 7.

11. Timor Domini gloria, et gloriatio, et lætitia, et corona exultationis.

12. Timor Domini delectabit cor; et dabit lætitiam, et gaudium, et longitudinem dierum.

13. Timenti Dominum bene erit in extremis, et in die defunctionis suæ benedicetur.

14. Dilectio Dei honorabilis sapientia;

15. Quibus autem apparuerit in visu diligunt eam in visione, et in agnitione magnalium suorum.

16. Initium sapientiæ timor Domini; et cum fidelibus in vulva concreatus est: cum electis feminis graditur, et cum justis et fidelibus agnoscitur.

11. La crainte du Seigneur est la véritable gloire, et un juste sujet de se glorifier, c'est une source de joie et une couronne d'allégresse;

12. La crainte du Seigneur réjouira le cœur; elle donnera la joie, l'allégresse et la longue vie.

13. Celui qui craint le Seigneur, se trouvera heureux à la fin de sa vie, et il sera béni au jour de sa mort.

14. (L'amour de Dieu est la sagesse digne d'être honorée.

15. Ceux à qui elle se découvre, l'aiment aussitôt qu'ils l'ont vue, et qu'ils ont connu la magnificence de ses ouvrages).

16. La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse; elle est créée avec les hommes fidèles dès le sein de leur mère; (elle accompagne les femmes choisies, et elle se fait remarquer dans les justes et dans les fidèles).

COMMENTAIRE

carnem. Dieu donne à chaque chose *sa dose* (1), sa mesure, autant qu'il en faut pour remplir les desseins de sa Providence. *Secundum datum suum*. Comparez I. *Cor*. XII, 11; *Ephes*. IV, 7.

PRÆBUIT ILLAM DILIGENTIBUS SE. La sagesse est pour les amis de Dieu; il la leur donne afin qu'ils l'aiment; et il la leur augmente, parce qu'ils l'aiment. Il les prévient par sa miséricorde, et il récompense leur fidélité à user de ses faveurs et de sa grâce. Ainsi on peut dire avec les platoniciens, que la sagesse est en même temps la mère et la fille de l'amour que Dieu a pour nous.

℣. 11. TIMOR DOMINI, GLORIA. Elle produit une solide gloire en ce monde et en l'autre. Elle remplit l'âme d'une sainte confiance et d'une vraie joie; elle est assurée contre la médisance et l'envie. Le juste et le sage sont vraiment honorés et estimés, parce qu'ils ont un fond de mérite qui les rend solidement estimables. Quand le monde ne leur rendrait pas justice, et n'aurait pas pour eux en cette vie la considération qu'ils méritent, ils n'en seraient pas moins véritablement grands et glorieux. Enfin le chemin le plus sûr pour acquérir la gloire, est la sagesse et la piété.

℣. 13. TIMENTI DOMINUM BENE ERIT IN EXTREMIS, etc. Quelques exemplaires grecs lisent (2): *Et à la fin de sa vie, il trouvera grâce*. Le juste recevra la récompense de ses bonnes actions dans l'autre vie; il y sera comblé de gloire et de bénédiction; les méchants mêmes envieront son bonheur: *Moriatur anima mea morte justorum* (3), et ne pourront s'empêcher de le louer, et de le publier heureux (4); sa mémoire sera en bénédiction, et il ne craindra point les traits malins de la médisance (5): *In memoria æterna erit justus, ab auditione mala non timebit*. La postérité, plus équitable et moins passionnée, rend pour l'ordinaire justice au mérite.

℣. 14. DILECTIO DEI, HONORABILIS SAPIENTIA. Ce verset et le suivant ne sont pas dans le grec. Si la sagesse pouvait se montrer à nos yeux, dit Cicéron, quels charmes n'aurait-elle pas pour nous? Salomon en connut la beauté, Dieu lui en fit connaître tout le mérite (6). Aussi quelle estime et quel respect ne conserva-t-il pas pour elle? En combien d'endroits en fait-il l'éloge? La crainte de Dieu, l'amour de Dieu, la piété, la sagesse, tout cela n'est qu'une même chose dans les livres sapientiaux.

℣. 16. INITIUM SAPIENTIÆ, TIMOR DOMINI. Les saints et les justes craignent Dieu dès l'enfance; ils sont nés et élevés dans les sentiments de crainte, de respect, d'amour pour Dieu. Voilà le bonheur des vrais Israélites, nés et nourris dans la vraie religion. C'est en ce sens que Job disait (7), que la miséricorde avait cru avec lui dès l'enfance, et qu'elle était sortie du sein de sa mère avec lui. Et le psalmiste (8), en parlant des méchants, dit qu'ils se sont égarés dès le sein de leur mère; qu'ils sont méchants dès leur naissance. C'est tout le contraire des justes, ils sont en quelque sorte bons dès le sein de leur mère; ils ne quittent jamais de parti pris la voie de la justice, où ils sont entrés dès leur enfance. Cela peut aussi s'entendre de ceux qui naissent avec un bon naturel, et d'heureuses dispositions au bien, comme Salomon le dit de lui-même (9), qu'ayant reçu de Dieu une âme droite et élevée, il eut encore l'avantage de rencontrer un corps, qui n'était point corrompu par des penchants naturels au mal.

ET CUM ELECTIS FEMINIS (10) GRADITUR, etc. La crainte de Dieu et la piété, sont le plus riche

(1) Κατὰ τὴν δόσιν αὐτοῦ. *Vide Grot.*
(2) Εὑρήσει χάριν. *Ita Ald. Basilens. Rom. Edit. in aliis;* Εὐλογηθήσεται. *Ita Complut. et Camerar. et Vulg.*
(3) *Num.* XXIII. 10.
(4) *Sap.* V. 1. *et seq.*
(5) *Psalm.* CXI. 7.
(6) III. *Reg.* III. 5.
(7) *Job.* XXXI. 18.
(8) *Psal.* LVII. 3.
(9) *Sap.* VIII. 19. 20.
(10) *Melius.* seminis. *Græc.* Μετὰ τοῦ σπέρματος αὐτῶν ἐμπιστευθήσεται.

17. Timor Domini scientiæ religiositas.

18. Religiositas custodiet et justificabit cor, jucunditatem atque gaudium dabit.

19. Timenti Dominum bene erit, et in diebus consummationis illius benedicetur.

20. Plenitudo sapientiæ est timere Deum, et plenitudo a fructibus illius.

21. Omnem domum illius implebit a generationibus, et receptacula a thesauris illius.

22. Corona sapientiæ timor Domini, replens pacem et salutis fructum ;

23. Et vidit, et dinumeravit eam : utraque autem sunt dona Dei.

24. Scientiam et intellectum prudentiæ sapientia compartietur, et gloriam tenentium se exaltat.

17. (La crainte du Seigneur est la sanctification de la science.

18. Cette sanctification garde le cœur et le rend juste ; elle le remplit de sanctification et de joie.

19. Celui qui craint le Seigneur, sera heureux, et il sera béni au jour de sa mort).

20. La crainte de Dieu est la plénitude de la sagesse ; et elle rassasie ceux qu'elle possède de l'abondance de ses fruits.

21. Elle comble toute leur maison des biens qu'elle produit, et leurs celliers de ses trésors.

22. La crainte du Seigneur est la couronne de la sagesse ; elle donne la plénitude de la paix, et les fruits du salut.

23. Elle connaît la sagesse et le nombre de ses merveilles : (et l'un et l'autre est un don de Dieu).

24. La sagesse répand la science et la lumière de la prudence ; et elle élève en gloire ceux qui lui demeurent attachés.

COMMENTAIRE

ornement des femmes, comme des hommes. Tous les avantages du corps, de l'esprit et de la fortune, deviennent des pièges dangereux sans la piété. Le grec est différent (1). La crainte du Seigneur *a établi un fondement éternel avec les hommes; et elle demeurera constamment avec leur race.* Il parle des hommes justes. La crainte de Dieu a pris racine dans leur cœur et dans celle de leurs enfants. Les bonnes impressions de piété qu'on a prises dès l'enfance, s'effacent difficilement.

℣. 17. TIMOR DOMINI, SCIENTIÆ RELIGIOSITAS. Un savant sans piété et sans religion, est infiniment plus dangereux dans la société, dans l'état et dans l'Église, que les plus grands scélérats qui n'ont point de science. Ceux-ci ne peuvent guère perdre qu'eux-mêmes ; les autres sont capables de pervertir une infinité d'âmes. Ce verset et les deux suivants ne se trouvent point dans le grec.

℣. 20. PLENITUDO SAPIENTIÆ TIMERE DEUM : ET PLENITUDO A FRUCTIBUS ILLIUS. Celui qui est plein, et en quelque sorte rassasié de la sagesse ; celui qui la possède dans sa plénitude, est toujours pieux et craignant Dieu. C'est là le premier et le dernier effet que la vraie sagesse produit en nous-mêmes. Elle nous rassasie de la crainte de Dieu ; elle nous enivre, en quelque sorte, de son amour. C'est le sens du grec (2).

℣. 21. OMNEM DOMUM ILLIUS IMPLEBIT A GENERATIONIBUS, etc. La crainte de Dieu enrichit ceux qui la possèdent : elle est elle-même leur plus précieux trésor (3) : *Timor Domini ipse est thesaurus ejus.* La gloire et les richesses sont dans la maison du juste, dit le psalmiste (4). Dans l'Ancien Testament, les biens temporels passaient pour une grande bénédiction de Dieu. Le grec lit (5): *Elle remplira toute leur maison de ce qu'elle a de plus exquis* et de meilleur ; *et elle comblera leurs celliers de ses fruits. L'un et l'autre sont des dons de Dieu pour la paix* ou pour le bonheur. Tout cela contribuera à leur satisfaction. Ils seront comblés de biens et de prospérité.

℣. 22. CORONA SAPIENTIÆ, TIMOR DOMINI ; REPLENS PACEM, ET SALUTIS FRUCTUM. C'est une suite de la sentence précédente. La crainte du Seigneur, dont il vient de parler, est couronnée par la sagesse. Ces deux choses ne vont point l'une sans l'autre ; elles comblent de biens, de paix et de prospérité ceux qui les possèdent. Le grec (6) : *La couronne de la sagesse est la crainte du Seigneur ; il produit,* à la lettre : Il germe, *la paix et la santé ; et il donne une gloire très étendue,* ou une grande réputation, *à ceux qui l'aiment.*

℣. 23. ET VIDIT, ET DINUMERAVIT EAM, etc. Les exemplaires grecs et latins varient sur cet endroit : les uns ne lisent que la première partie du verset ; et les autres que la seconde. La première se voit déjà au verset 9, et la seconde au verset 21.

℣. 24. SCIENTIAM ET INTELLECTUM PRUDENTIÆ SAPIENTIA COMPARTIETUR. La sagesse est la source de la vraie science et de la prudence. Sans la sagesse, la science n'est propre qu'à faire des présomptueux, et la prudence ne produira que la ruse, et une mauvaise et dangereuse habileté. Le grec (7) : *La sagesse a fait pleuvoir la science, et l'intelligence,* ou de la prudence.

---

(1) Μετ' ἀνθρώπων θεμέλιον αἰῶνος ἐνόσσευσε, καὶ μετὰ τοῦ σπέρματος αὐτῶν ἐμπιστευθήσεται.

(2) Πλησμονὴ σοφίας φοβεῖσθαι τὸν Κύριον, καὶ μεθύσκει αὐτοὺς ἀπὸ τῶν καρπῶν αὐτῆς.

(3) *Isai.* XXXIII. 6.

(4) *Psal.* CXI. 3.

(5) Πάντα τὸν οἶκον αὐτῶν ἐμπλήσει ἐπιθυμημάτων αὐτῆς, καὶ τὰ ἀποδοχεῖα ἀπὸ τῶν γεννημάτων αὐτῆς. Ἀμφότερα δέ ἐστι Θεοῦ δῶρα εἰς εἰρήνην.

(6) Στέφανος σοφίας φόβος Κυρίου, ἀναθάλλων εἰρήνην, καὶ ὑγίειαν ἰάσεων. Πλατύνει δὲ καύχησιν τοῖς ἀγαπῶσιν αὐτόν.

(7) Ἐπιστήμην, καὶ γνῶσιν συνέσεως ἐξώμβρισε σοφία.

25. Radix sapientiæ est timere Dominum, et rami illius longævi.

26. In thesauris sapientiæ intellectus et scientiæ religiositas ; execratio autem peccatoribus sapientia.

27. Timor Domini expellit peccatum ;

28. Nam qui sine timore est non poterit justificari ; iracundia enim animositatis illius subversio illius est.

29. Usque in tempus sustinebit patiens, et postea redditio jucunditatis.

30. Bonus sensus usque in tempus abscondet verba illius, et labia multorum enarrabunt sensum illius.

31. In thesauris sapientiæ significatio disciplinæ ;

32. Execratio autem peccatori cultura Dei.

33. Fili, concupiscens sapientiam, conserva justitiam, et Deus præbebit illam tibi.

34. Sapientia enim et disciplina timor Domini ; et quod beneplacitum est illi,

35. Fides et mansuetudo, et adimplebit thesauros illius.

25. La crainte du Seigneur est la racine de la sagesse, et ses branches sont d'une longue durée.

26. (L'intelligence et la science religieuse se trouvent dans les trésors de la sagesse ; mais la sagesse est en exécration aux pécheurs.

27. La crainte du Seigneur chasse le péché ; *mais celui qui n'a pas cette crainte ne pourra l'éviter*).

28. Car celui qui est sans crainte ne pourra devenir juste, parce que l'émotion de la colère qu'il a dans le cœur, est sa ruine.

29. L'homme patient attendra jusqu'au temps marqué ; et après cela la joie lui sera rendue.

30. (L'homme de bon sens) retiendra en lui-même ses paroles jusqu'au temps propice ; et les lèvres de plusieurs publieront sa prudence.

31. Les règles de la conduite sont renfermées dans les trésors de la sagesse.

32. Mais le pécheur aura en exécration le culte de Dieu.

33. (Mon fils), si vous désirez la sagesse avec ardeur, conservez la justice, et Dieu vous la donnera ;

34. Car la crainte du Seigneur est la sagesse et la science véritable ; et ce qui lui est agréable,

35. C'est la foi et la douceur ; (et il comblera les trésors de celui en qui elles se trouvent).

COMMENTAIRE

℣. 25. RAMI ILLIUS LONGÆVI. Le grec (1) : *Ses branches sont la vieillesse.* Une longue vie est la récompense de la sagesse. Voyez *Sap.* IV, 8. *Baruc.* III, 14.

℣. 26. IN THESAURIS SAPIENTIÆ INTELLECTUS. Ce verset ne se trouve point ici dans le grec, mais seulement au verset 31. C'est à peu près le même quant au sens que le verset 24.

℣. 27. TIMOR DOMINI EXPELLIT PECCATUM. Elle empêche le péché d'entrer dans l'âme, par la vigilance qu'elle inspire ; et elle l'en chasse, s'il y est entré, en inspirant le repentir. Le grec ajoute (2) : *Et lorsqu'il est permanent, il éloigne sa colère.* Lorsqu'il est fortement enraciné dans l'âme, il éloigne les effets de la colère de Dieu. Ou simplement : Il éloigne le péché et la peine qui le suit toujours. D'autres traduisent ainsi tout ce verset : *La crainte du Seigneur chasse le péché ; et l'homme patient détourne la colère.* Quand on n'oppose à un homme emporté que la patience et la douceur ; on désarme insensiblement sa colère. Le premier sens paraît plus littéral. Toutefois le verset 28 semble favoriser la dernière explication. *Celui qui n'a pas la crainte du Seigneur ne sera pas justifié ; car l'émotion de la colère qui le transporte est la cause de sa chute.* Il oppose ici l'homme colère à celui qui craint Dieu. Et, dans le verset 27, il joint l'homme patient à celui qui a la crainte du Seigneur.

℣. 29. USQUE IN TEMPUS SUSTINEBIT PATIENS. L'homme de bien sera exposé, en cette vie, aux persécutions, aux mauvais traitements, aux calomnies des méchants. Mais, après la mort, il sera comblé de joie et de gloire (3). Dès ce monde, Dieu permet souvent que les justes, après avoir été longtemps éprouvés par la tribulation, jouissent enfin de la paix et de la joie. L'Écriture en fournit une infinité d'exemples dans les patriarches.

℣. 30. BONUS SENSUS USQUE IN TEMPUS ABSCONDET VERBA ILLIUS. Le grec ne lit point ces paroles : *Bonus sensus ;* elles sont superflues. Il faut joindre ce verset au précédent. L'homme patient et silencieux ne se hâtera point de parler ni de se vanter ; mais plusieurs s'empresseront à publier ses louanges.

℣. 31. IN THESAURIS SAPIENTIÆ, SIGNIFICATIO DISCIPLINÆ. Le grec (4) : *Les paraboles de la science sont renfermées dans les trésors de la sagesse.* La sagesse renferme dans ses trésors des discours relevés, savants et sentencieux. Elle ne les produit pas légèrement et mal à propos ; elle les tient cachés jusqu'au temps convenable.

℣. 33. CONSERVA JUSTITIAM, ET DEUS, etc. Le grec (5) : *Gardez les commandements, et le Seigneur vous la fournira avec abondance.* La vraie sagesse consiste à servir, à aimer Dieu et à observer ses commandements. Dieu la donne à ses fidèles serviteurs et à ses amis.

℣. 34-35. QUOD BENEPLACITUM EST ILLI. FIDES, ET MANSUETUDO : ET ADIMPLEBIT, etc. Ces derniers mots : *Il comblera les trésors,* etc., ne sont pas dans le grec ; ils sont répétés du verset 21.

(1) Οἱ κλάδοι αὐτῆς μακροημερεύσις.

(2) Φόβος Κυρίου ἀπωθεῖται ἁμαρτήματα, παραμένων δὲ ἀποστρέφει ὀργήν. *Quid.* Παραμένων δὲ αὐτῷ ἀποστρέφει ὀργήν.

(3) *Vide Sap.* III. 1. 2. 3. *et* V. 1. 2. 3.

(4) Ἐν θησαυροῖς σοφίας παραβολαὶ ἐπιστήμης.

(5) Διατήρησον ἐντολάς, καὶ Κύριος χορηγήσει σοὶ αὐτήν.

36. Ne sis incredibilis timori Domini, et ne accesseris ad illum duplici corde.

37. Ne fueris hypocrita in conspectu hominum, et non scandalizeris in labiis tuis.

38. Attende in illis, ne forte cadas, et adducas animæ tuæ inhonorationem;

39. Et revelet Deus absconsa tua, et in medio synagogæ elidat te :

40. Quoniam accessisti maligne ad Dominum, et cor tuum plenum est dolo et fallacia.

36. Ne soyez point rebelle aux impressions de la crainte du Seigneur, et ne vous approchez point de lui avec un cœur double.

37. Ne soyez point hypocrite devant les hommes : (et que vos lèvres ne vous soient point un sujet de scandale.

38. Soyez attentif à vos paroles, de peur que vous ne tombiez, et ne déshonoriez votre âme;

39. Et que Dieu, découvrant ce qui était caché en vous, ne vous brise au milieu de l'assemblée.

40. Parce que vous vous êtes approché du Seigneur avec une disposition maligne, et que votre cœur est plein de déguisement (et de tromperie).

COMMENTAIRE

La bonne foi, la fidélité, la vérité dans ses promesses et la douceur envers le prochain, sont des vertus agréables au Seigneur. Jésus-Christ a déclaré que ceux qui sont doux de cœur, possèderont la terre (1).

℣. 36. Ne sis incredibilis timori Domini. Le grec : *Ne soyez point incrédule à la crainte du Seigneur, lorsque vous êtes dans le besoin.* Ne vous relâchez point de la crainte de Dieu, s'il permet que vous tombiez dans la pauvreté. Que cela ne vous fasse point tomber dans l'abattement et dans le désordre; mais souvenez-vous dans la crainte du Seigneur. La pauvreté est une épreuve de votre vertu et non pas une marque que Dieu vous ait abandonné. Attendez avec patience qu'il vous visite et ayez confiance en sa bonté ; il ne permettra pas que vous soyez tenté au delà de vos forces. Le Sage priait le Seigneur de ne lui donner (2) ni les richesses, ni l'extrême pauvreté; de peur qu'il ne fut exposé à voler et à se parjurer, s'il était trop pauvre ; ou à oublier le Seigneur et à le blasphémer, s'il était trop riche.

℣. 37. Ne fueris hypocrita in conspectu hominum, et non scandalizeris, etc. N'usez point de dissimulation ni de duplicité devant les hommes. Rien ne leur est plus odieux qu'une âme hypocrite, qui les trompe sous les apparences d'amitié. Gardez-vous de parler mal à propos et sans raison, de peur que vos paroles inconsidérées ne soient pour vous un sujet de chute, et ne vous attirent du chagrin. Le grec (3) : *Ne vous conduisez point d'une manière feinte et trompeuse devant les hommes ; et ne vous appuyez point sur vos lèvres.* Ou bien : *Ne vous réglez point sur les paroles des hommes ; et ne vous appliquez point à vos propres lèvres.* N'ayez point d'autre règle que la crainte de Dieu et votre conscience. N'écoutez point ce que les hommes vous disent : ils vous tromperont ; et ne croyez point qu'on doive vous en croire sur le témoignage que vous vous rendrez à vous-mêmes. Réglez-vous sur la vérité et sur la justice. Autrement : *Ne vous déguisez point devant les hommes ; et appliquez-vous à ce que vous dites.*

℣. 38. Attende in illis, ne forte cadas, etc. Le grec (4) : *Ne vous élevez point, de peur que vous ne tombiez, et que vous n'attiriez de la confusion à votre âme.* L'orgueil est ordinairement suivi de confusion et de déshonneur. Celui qui s'élève sera humilié, dit le Sauveur (5); et le plus souvent, lorsque Dieu permet que les orgueilleux atteignent les dernières limites de leur ambition, c'est afin que leur chute en soit d'autant plus rude et plus remarquable (6) : *Ut lapsu graviore ruant.*

℣. 40. Quoniam accessisti maligne ad Dominum. Le grec (7) : *Parce que vous ne vous êtes pas approché de la crainte du Seigneur dans la vérité.* Il faut joindre ceci à ce qui précède et à ce qui suit. Ne vous élevez point devant les hommes et devant Dieu, de peur que le Seigneur ne vous humilie ; parce que vous avez cru le tromper, comme vous trompiez les hommes, et que vous ne l'avez point servi avec humilité, avec crainte et avec amour. Lors donc que vous voulez entrer au service du Seigneur, demeurez ferme dans la justice et dans sa crainte. C'est ce qu'il dit dans le chapitre suivant.

(1) *Matth.* v. 4.
(2) *Prov.* xxx. 9.
(3) Μὴ ὑποκριθῇς ἐν στόμασιν ἀνθρώπων, καὶ ἐν τοῖς χείλεσί σου μὴ πρόσεχε. *Quidam.* Καὶ ἐν τοῖς χείλεσι σοῦ πρόσεχε.
(4) Μὴ ἐξύψου σεαυτὸν ἵνα μὴ πέσῃς, καὶ ἐπαγάγῃς τῇ ψυχῇ σοῦ ἀτιμίαν.
(5) *Matth.* xxiii. 12.
(6) *Menander.*
Ὅταν ἴδῃς πρὸς ὕψος ἠρμένον τίνα, . . .
Τούτου ταχεῖαν νέμεσιν εὐθὺς προσδόκει.
Ἐπαίρεται γὰρ μεῖζον, ἵνα μεῖζον πέσῃ.
(7) Ὅτι οὐ προσῆλθες ἐν ἀληθείᾳ τῷ φόβῳ τοῦ Κυρίου.

CHAPITRE II

Exhortation à la patience dans les tentations et les épreuves. Avantage des afflictions et des souffrances. Celui qui espère dans le Seigneur, ne sera point confondu. Malheur à celui qui perd la patience. S'humilier sous la main du Seigneur, espérer en sa miséricorde.

1. Fili, accedens ad servitudinem Dei, sta in justitia et timore, et præpara animam tuam ad tentationem.

2. Deprime cor tuum, et sustine ; inclina aurem tuam, et suscipe verba intellectus ; et ne festines in tempore obductionis.

3. Sustine sustentationes Dei ; conjungere Deo, et sustine, ut crescat in novissimo vita tua.

1. Mon fils, lorsque vous entrerez au service de Dieu, demeurez ferme dans la justice et dans la crainte, et préparez votre âme à la tentation.

2. Humiliez votre cœur et attendez avec patience. (Prêtez l'oreille, et recevez les paroles de la sagesse) ; et ne vous hâtez point au temps de l'obscurité ;

3. (Souffrez les délais de Dieu) ; demeurez uni à Dieu et ne vous lassez point d'attendre, afin que votre vie soit à la fin plus abondante.

COMMENTAIRE

℣. 1. Fili, accedens ad servitutem Dei, sta... Dieu éprouve ses amis et ses serviteurs ; c'est une règle qu'il a suivie dans tous les temps. Depuis le premier des élus jusqu'au dernier, tous ont été ou seront exposés à la tentation, et éprouvés par l'affliction. *Mon fils,* dit l'Apôtre (1), *ne vous rebutez point lorsque le Seigneur vous éprouve; car il châtie ceux qu'il aime, et il afflige tous les enfants qu'il reçoit.* Jésus-Christ lui-même n'est entré dans sa gloire, qu'après avoir souffert toutes sortes d'épreuves (2). *Parce que vous étiez agréable à Dieu,* dit l'ange à Tobie (3), *il fallait que vous fussiez éprouvé par la tentation.* Le grec est plus court que la Vulgate (4) : *Mon fils, si vous venez pour servir le Seigneur, préparez votre âme à la tentation.* Souvent dans l'Écriture, *préparer,* se prend pour affermir. Affermissez-vous contre les tentations ; munissez-vous de force et de courage : faites provision de vigilance, de crainte de Dieu, de patience. Dans le reste du chapitre, il énonce divers préceptes, qui ont rapport à ce premier avis qu'il donne à son disciple. Il est important, quand on entre dans une carrière, de savoir à quoi l'on s'engage, et ce que l'on doit faire pour en sortir victorieux. Dans la voie de Dieu, nous avons des tentations à essuyer de la part de Dieu et de la part du démon. Dieu ne nous éprouve que pour nous rendre meilleurs, plus vigilants, plus forts, plus humbles, et pour augmenter nos mérites ; et il nous donne des forces et des grâces proportionnées au combat où il nous expose (5). Le démon nous tente pour nous perdre, pour nous faire tomber, pour nous faire perdre la crainte de Dieu et la foi.

℣. 2. Deprime cor tuum, et sustine, etc. Le grec omet ces paroles : *Prêtez l'oreille, et recevez les paroles de la Sagesse.* Il porte simplement (6) : *Réglez votre cœur, et ne vous précipitez point au temps de l'accident ;* ou lorsque Dieu permettra qu'il vous arrive quelque disgrâce. Dirigez votre cœur, réglez-le suivant la loi de Dieu ; ou même affermissez-vous, et tenez-vous prêts à résister ; et ne vous laissez point aller à l'impatience, à la colère ; qu'il ne vous échappe aucune parole de précipitation, d'emportement. Attendez avec tranquilité les moments de Dieu, et ne vous hâtez point de les prévenir. *Que celui qui croit en Dieu, ne se hâte point,* dit Isaïe (7) ; qu'il ne s'impatiente point. Dieu ne lui manquera pas ; il lui enverra son secours, lorsqu'il sera temps.

℣. 3. Ut crescat in novissimo vita tua. Afin qu'à votre mort vous vous trouviez comblé de biens, et que vous receviez la juste récompense de votre patience et de vos travaux. Ou : Afin que, dans votre vieillesse, vous soyez dans l'abondance de toutes sortes de biens ; que vous meniez une vie douce, tranquille et heureuse. Dans l'ancienne loi, Dieu récompensait souvent ses fidèles

(1) *Hebr.* XII. 6.
(2) *Hebr.* IV. 15. - *Luc.* XXIV. 46. *etc.*
(3) *Tob.* XII. 13.
(4) Τέκνον, εἰ προσέρχῃ δουλεύειν τῷ Κυρίῳ, ἑτοίμασον τὴν ψυχήν σοῦ εἰς πειρασμόν.
(5) I. *Cor.* X. 13.
(6) Εὔθυνον τὴν καρδίαν σοῦ, καὶ μὴ σπεύσῃς ἐν καιρῷ ἐπαγωγῆς. Ce terme ἐπαγωγῆ, signifie les maux que Dieu envoie aux hommes. Voyez plus bas ℣. 4. ch. XXIII. 19 ; XLVI. 4 ; XLVIII, 2 *et* V. 10 ; X. 14 ; XXIII. 12 ; XL. 11. *etc.* *Grot. Drus. Cornel.*
(7) *Isai.* XXVIII. 16.

4. Omne quod tibi applicitum fuerit accipe ; et in dolore sustine, et in humilitate tua patientiam habe :

5. Quoniam in igne probatur aurum et argentum ; homines vero receptibiles in camino humiliationis.

6. Crede Deo, et recuperabit te ; et dirige viam tuam, et spera in illum ; serva timorem illius, et in illo veterasce.

7. Metuentes Dominum, sustinete misericordiam ejus ; et non deflectatis ab illo, ne cadatis.

8. Qui timetis Dominum, credite illi, et non evacuabitur merces vestra.

9. Qui timetis Dominum, sperate in illum, et in oblectationem veniet vobis misericordia.

10. Qui timetis Dominum, diligite illum, et illuminabuntur corda vestra.

11. Respicite, filii, nationes hominum ; et scitote quia nullus speravit in Domino et confusus est.

4. Acceptez de bon cœur tout ce qui vous arrivera ; (demeurez en paix dans votre douleur) ; et au temps de votre humiliation, conservez la patience.

5. Car l'or (et l'argent) s'épurent par le feu ; mais les hommes agréables à Dieu s'éprouvent dans le fourneau de l'humiliation.

6. Ayez confiance en Dieu, et il vous retirera de tous ces maux ; rendez votre voie droite, et espérez en lui. (Conservez sa crainte, et vieillissez dans elle).

7. Vous qui craignez le Seigneur, attendez sa miséricorde ; et ne vous détournez point de lui, de peur que vous ne tombiez.

8. Vous qui craignez le Seigneur, croyez en lui, et vous ne perdrez point votre récompense.

9. Vous qui craignez le Seigneur, espérez en lui, et sa miséricorde viendra vous combler de joie.

10. (Vous qui craignez le Seigneur, aimez-le, et vos cœurs seront remplis de lumière).

11. Considérez, (mes enfants), les nations des hommes, et sachez que nul n'a espéré dans le Seigneur, et a jamais été confondu.

COMMENTAIRE

par une longue vie, et par des richesses temporelles. Ces mots : *Sustine sustentationes Dei*, sont ajoutés et servent d'explication à ce qui précède.

℣. 4. Omne quod tibi applicitum fuerit, accipe, etc. Ces derniers mots ne se trouvent point dans le grec. Le grec lit (1) : *Recevez volontiers tout ce qui vous arrivera de fâcheux ; et ayez patience dans le changement de votre humiliation.* Attendez avec patience que Dieu vous tire de l'état d'humiliation et d'affliction où vous êtes. Le plus grand de tous les maux, et le plus inutile de tous les remèdes, est l'impatience et le désespoir. On doit gouverner la fortune comme la santé : prendre patience quand elle est mauvaise ; et attendre le retour d'une meilleure disposition. La religion veut quelque chose de plus : elle ordonne qu'on souffre les maux avec tranquillité, dans l'espérance du secours de Dieu. Cette espérance est la plus douce consolation des justes.

℣. 5. In igne probatur aurum, etc. *L'or et l'argent s'épurent par le feu*, et les hommes s'éprouvent dans le creuset de l'humiliation. Ce qu'est le feu pour les métaux ; les malheurs et les humiliations le sont à l'égard des hommes. Un métal de mauvais aloi, se fond dans le feu, au lieu de s'affiner. Le méchant se perd dans les maux de cette vie, au lieu de s'y perfectionner. Le feu ne rend pas le métal faux et corrompu ; il montre ce qu'il était auparavant. Ainsi les afflictions font voir ce que nous sommes ; si notre vertu est solide et véritable, ou si elle est simplement apparente et superficielle. Les auteurs sacrés (2), et les profanes même (3), emploient assez souvent, dans ce cas, la comparaison des métaux qu'on éprouve par le feu.

℣. 6. Crede Deo, et recuperabit te. Ou, selon le grec : *Croyez au Seigneur*, attendez l'effet de ses promesses, ayez confiance en son secours, *et il vous recevra*, il vous secourra, il vous garantira.

℣. 9. Qui timetis Dominum, sperate in illum, etc. Le grec de cet endroit est le même que le latin du verset 7. Et, dans certaines éditions grecques, comme dans celle de Rome, on ne lit pas ce verset en cet endroit, mais à la place du septième, où il manque dans les autres éditions. Voici le grec (4) : *Vous qui craignez le Seigneur, attendez sa miséricorde, et ne vous en éloignez point, de peur que vous ne tombiez*, ou de peur que vous ne déchoyiez de la crainte du Seigneur, ou que vous ne soyez privés des effets de sa miséricorde. Le verset précédent porte (5) : *Vous qui craignez le Seigneur, espérez des biens et une joie éternelle, et la miséricorde.* Le verset 10 n'est point dans le grec.

℣. 11. Respicite, filii, nationes hominum, etc. Parcourez tous les siècles, et vous verrez que tous ceux qui ont espéré dans le Seigneur, ont éprouvé sa protection et son secours. Considérez la vie des patriarches, et celle des prophètes, elles vous fourniront des exemples éclatants de l'attention que Dieu a toujours

(1) Πᾶν ὃ ἐὰν ἐπαχθῇ σοί, δέξαι ἀσμένως, καὶ ἐν ἀλλάγματι ταπεινώσεώς σου μακροθύμησον.

(2) *Prov.* XVII. 3. - *Zachar.* XIII. 9. - *Malach.* III. 3. - *Psal.* XVI. 3 ; LXV. 10. 12.

(3) *Ovid.*
Scilicet ut fulvum spectatur in ignibus aurum,
Tempore sic duro est experienda fides.

Menander.
Χρυσὸς μὲν οἶδεν ἐξελέγχεσθαι πυρί,
Ἡ δ' ἐν φίλοις ἔυνοια καιρῷ κρίνεται.

(4) Πιστεύσον αὐτῷ, καὶ ἀντιλήψεταί σου.

(5) Οἱ φοβούμενοι τὸν Κύριον, ἐλπίσατε εἰς ἀγαθά, καὶ εἰς εὐφροσύνην αἰῶνος, καὶ ἐλέους.

12. Quis enim permansit in mandatis ejus, et derelictus est ? aut quis invocavit eum, et despexit illum ?

13. Quoniam pius et misericors est Deus, et remittet in die tribulationis peccata, et protector est omnibus exquirentibus se in veritate.

14. Væ duplici corde, et labiis scelestis, et manibus malefacientibus, et peccatori terram ingredienti duabus viis !

15. Væ dissolutis corde, qui non credunt Deo, et ideo non protegentur ab eo !

16. Væ his qui perdiderunt sustinentiam, et qui dereliquerunt vias rectas, et diverterunt in vias pravas !

17. Et quid facient cum inspicere cœperit Dominus ?

18. Qui timent Dominum non erunt incredibiles verbo illius ; et qui diligunt illum conservabunt viam illius.

19. Qui timent Dominum inquirent quæ beneplacita sunt ei, et qui diligunt eum replebuntur lege ipsius.

12. Qui a persévéré dans les commandements de Dieu et a été abandonné ? ou qui l'a invoqué, et a été méprisé de lui ?

13. Car Dieu est plein de bonté et de miséricorde ; il pardonne les péchés au jour de l'affliction ; (et il est le protecteur de tous ceux qui le cherchent dans la vérité).

14. Malheur au cœur double, (aux lèvres corrompues), aux mains souillées de crimes, et au pécheur qui marche sur la terre par deux voies !

15. Malheur à ceux qui manquent de cœur, qui ne se fient point (à Dieu), et qui pour cette raison ne seront point protégés (de lui) !

16. Malheur à ceux qui ont perdu la patience, (qui ont quitté les voies droites, et qui se sont détournés dans des routes égarées) !

17. Et que feront-ils, lorsque le Seigneur commencera à examiner ?

18. Ceux qui craignent le Seigneur, ne seront point incrédules à sa parole ; et ceux qui l'aiment, demeureront fermes dans sa voie.

19. Ceux qui craignent le Seigneur, rechercheront ce qui lui est agréable ; et ceux qui l'aiment, seront remplis de sa loi.

COMMENTAIRE

eue sur ses amis, pour les garantir de tous leurs dangers.

℣. 13. REMITTET IN DIE TRIBULATIONIS PECCATA ; ET PROTECTOR EST, etc. Le grec (1) : *Le Seigneur est patient et plein de miséricorde ; il remet les péchés, et il sauve au jour de l'affliction.* Dieu, plein de miséricorde, nous fait expier par les maux de ce monde, les fautes que nous avons commises. Mais le grec fait un meilleur sens. Il nous propose deux effets de la miséricorde de Dieu : l'un, qu'il remet les péchés ; l'autre, qu'il nous délivre de nos afflictions.

℣. 14. VÆ DUPLICI CORDE, ET LABIIS SCELESTIS, ET MANIBUS,... ET PECCATORI TERRAM INGREDIENTI DUABUS VIIS. Le grec est plus court (2) : *Malheur aux cœurs timides ;* ou, selon d'autres exemplaires : *Aux cœurs doubles et aux mains relâchées, et au pécheur qui marche par deux voies.* Il semble qu'il y ait quelque confusion dans ce texte, et qu'il faut lire : *Malheur aux cœurs doubles, et au pécheur qui marche par deux voies.* (15). *Malheur aux mains relâchées, et au cœur abattu, qui manque de confiance ; il ne sera point sous la protection de Dieu.* Le Sage marque deux sortes de personnes que Dieu abandonne sans secours. 1° Les lâches, qui tombent dans l'impatience, et qui ne mettent point en lui leur confiance. 2° Les cœurs doubles, qui manquent de droiture et de sincérité. Dieu demande du courage et de la droiture dans ses serviteurs. *Jusqu'à quand clocherez-vous des deux côtés,* disait Élie aux Israélites (3) : *Si le Seigneur est Dieu ; suivez-le : et si c'est Baal, attachez-vous à lui. Je les exterminerai,* dit le Seigneur par Sophonie (4), *parce qu'ils jurent par le Seigneur, et par Melchom ;* alliant ainsi le culte du Seigneur, avec celui de Bélial. Dieu veut avoir tout notre cœur sans partage, dit saint Augustin (5) ; il l'a acheté, et il en a donné assez pour le posséder seul : *Tanti emit, ut solus possideat.* Vous voulez le partager avec le démon ; mais le Seigneur, irrité d'une division qui lui est si injurieuse, se retire et vous laisse seul au pouvoir de votre ennemi.

℣. 17. ET QUID FACIENT, CUM INSPICERE CŒPERIT DOMINUS ? Le grec à la lettre (6) : *Que ferez-vous, lorsque le Seigneur visitera ?* Vous qui manquez de patience, que ferez-vous, lorsque le Seigneur vous visitera dans sa colère, et qu'il vous jugera selon vos œuvres ? Qu'aurez-vous à lui répondre, après avoir manqué de confiance en sa parole, et de soumission à ses ordres ?

℣. 19. QUI TIMENT DOMINUM, INQUIRENT QUÆ BENEPLACITA SUNT EI. Ou, selon le grec (7) : *Ils rechercheront sa bienveillance.* Ils lui demanderont l'honneur de ses bonnes grâces, et éviteront tout ce qui peut l'offenser. *Et ceux qui l'aiment, seront remplis de sa loi.* Ils en seront tout pénétrés ; ils la possèderont, ils l'aimeront, ils en auront une pleine connaissance, ils en seront comme rassasiés, ils l'observeront ; mais sans dégoût et sans peine.

---

(1) Μακρόθυμος καὶ πολυέλεος, καὶ ἀφίησιν ἁμαρτίας, καὶ σώζει ἐν καιρῷ θλίψεως.

(2) Οὐαὶ καρδίαις δειλαῖς, (*Alii* διπλαῖς,) καὶ χερσὶ παρειμέναις, καὶ ἁμαρτωλῷ ἐπιβαίνοντι δύο τρίβους.

(3) III. *Reg.* XVIII. 21.

(4) *Sophon.* I. 5.

(5) *August. Tract.* IX. *in Johan.*

(6) Καὶ τί ποιήσετε ὅτε ἐπισκέπτηται Κύριος.

(7) Ζητήσουσι εὐδοκίαν παρ' αὐτοῦ.

20. Qui timent Dominum præparabunt corda sua, et in conspectu illius sanctificabunt animas suas.

21. Qui timent Dominum custodiunt mandata illius, et patientiam habebunt usque ad inspectionem illius ;

22. Dicentes : Si pœnitentiam non egerimus, incidemus in manus Domini, et non in manus hominum.

23. Secundum enim magnitudinem ipsius, sic et misericordia illius cum ipso est.

20. Ceux qui craignent le Seigneur, prépareront leurs cœurs, et sanctifieront leurs âmes en sa présence.

21. (Ceux qui craignent le Seigneur, gardent ses commandements, et ils auront patience jusqu'à ce qu'il jette les yeux sur eux ;

22. En disant : Si nous ne faisons pénitence), c'est dans les mains du Seigneur que nous tomberons, et non dans les mains des hommes.

23. Car autant sa majesté est élevée, autant est grande sa miséricorde.

COMMENTAIRE

℣. 20. QUI TIMENT DOMINUM, PRÆPARABUNT CORDA SUA. Ils se tiendront toujours disposés à souffrir tout ce qu'il plaira au Seigneur ; vivront dans la vigilance sur eux-mêmes ; ou, ils se fortifieront, ils s'armeront de courage dans les tribulations. *Préparer son cœur*, se met assez souvent, pour s'encourager, s'affermir, se disposer à souffrir. Il ajoute : *Et ils sanctifieront leur âme en sa présence.* *Sanctifier* se met souvent pour *préparer* : ils se prépareront au combat. Le grec (1) : *Ils humilieront leur âme en sa présence.* C'est une excellente disposition pour résister au démon et à la tentation, que la prière, la vigilance et l'humilité.

℣. 21. QUI TIMENT DOMINUM, etc. Voici le grec de tout le reste de ce chapitre : *Nous tomberons dans les mains du Seigneur, et non dans les mains des hommes ; car sa grandeur est égale à sa miséricorde.* Il fait allusion à ce passage des Rois, où David dit à Gad, qui lui offrait l'option de trois maux (2) : *Il vaut mieux que je tombe entre les mains de Dieu, qu'entre les mains des hommes ; car ses miséricordes sont infinies.* En effet, quoiqu'il soit terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant (3), cependant, on a la consolation que ce Dieu terrible, est rempli d'équité et de miséricorde ; au lieu que l'homme est rempli d'injustice, de passion et de cruauté ; celui-ci excède pour l'ordinaire, dans sa vengeance ; Dieu est l'équité même. Tout ceci ne doit s'entendre que des maux de ce monde, et de la sévérité que Dieu y exerce contre les pécheurs ; car, dans l'éternité, sa justice s'exercera dans toute sa rigueur ; et sa miséricorde n'aura plus lieu de s'exercer. Toute la fureur des hommes ne peut que nous ôter la vie, et nous causer des maux bornés et passagers ; au lieu que les effets de la fureur de Dieu dans l'autre vie, seront infinis et éternels. C'est pour cela que Suzanne, se trouvant dans le danger évident de la mort ou du péché, dit qu'il valait mieux tomber entre les mains des hommes, qu'entre les mains de Dieu (4). *Melius est mihi absque opere incidere in manus vestras, quam peccare in conspectu Domini.*

(1) Ταπεινώσουσι τὰς ψυχὰς αὐτῶν.

(2) II. *Reg.* XXIV. 14.

(3) *Hebr.* X. 31. Horrendum est incidere in manus Dei viventis.

(4) *Dan.* XIII. 23.

CHAPITRE III

Devoirs des enfants envers leurs pères et mères. Exhortation à la douceur et à l'humilité. Réprimer sa curiosité. Malheur du cœur dur, superbe et indocile. Vertu de l'aumône ; sa récompense.

1. Filii sapientiæ ecclesia justorum, et natio illorum obedientia et dilectio.

2. Judicium patris audite, filii ; et sic facite ut salvi sitis.

3. Deus enim honoravit patrem in filiis ; et judicium matris exquirens, firmavit in filios.

4. Qui diligit Deum exorabit pro peccatis, et continebit se ab illis, et in oratione dierum exaudietur.

5. Et sicut qui thesaurizat, ita et qui honorificat matrem suam.

1. (Les enfants de la sagesse forment l'assemblée des justes : et le peuple qu'ils composent n'est qu'obéissance et amour).

2. Écoutez, enfants, les avis de votre père, et suivez-les de telle sorte que vous soyez sauvés.

3. Car Dieu a rendu le père vénérable aux enfants, et il a affermi sur eux l'autorité de la mère.

4. Celui qui aime Dieu lui offrira d'instantes prières pour ses péchés ; (il s'empêchera d'y retomber, et il sera exaucé, après avoir prié pendant plusieurs jours).

5. Celui qui honore sa mère est comme un homme qui amasse un trésor.

COMMENTAIRE

℣. 1. Filii sapientiæ, ecclesia justorum. Les disciples de la sagesse sont une assemblée, et une race de justes et de saints ; d'hommes charitables et obéissants : *Natio illorum obedientia et dilectio.* Saint Augustin lit (1) : *Et nati illorum,* leurs enfants. C'est en effet le sens de *natio illorum.* Ce verset n'est pas dans le grec. L'auteur donne ici à la sagesse le plus bel éloge qu'il puisse lui donner, en disant qu'elle forme des saints, des justes, des hommes obéissants, craignant et aimant Dieu ; c'est-à-dire, qu'elle enseigne tous les devoirs de la vie parfaite.

℣. 2. Judicium patris, audite, filii, etc. Le grec (2) : *Mes enfants, écoutez-moi, moi qui suis votre père ; et agissez de manière que vous soyez sauvés.* Car un de vos premiers et plus importants devoirs, est de m'écouter ; c'est par la docilité et l'obéissance, que vous arriverez au salut, et que vous éviterez les maux de cette vie et ceux de la vie future, Dieu a établi les pères, en ce monde, comme des espèces de divinités visibles, dit Philon (3), afin que leurs enfants leur rendent respect et obéissance, en quelque sorte, comme à Dieu même.

℣. 3. Deus enim honoravit patrem in filiis, et judicium matris exquirens, firmavit in filios. Le Seigneur a donné des enfants aux pères, comme une récompense et un honneur. Et il leur a donné sur eux une autorité presque absolue ; il entend que les enfants rendent à leurs pères les honneurs, les respects, l'obéissance et l'assistance qui leur sont dûs. Le Seigneur accorde aussi à la mère, *le jugement,* l'autorité, la puissance de commander, de réprimer et de punir. Les parents sont les images de Dieu sur la terre, à l'égard des enfants : Ils sont les dépositaires de l'autorité supérieure de Dieu sur eux. De là vient que, dans le droit ancien, les pères et mères pouvaient vendre leurs enfants, et les réduire en servitude, pour se tirer de l'oppression et de la nécessité, et que, dans certains cas, ils exerçaient sur eux le droit de vie et de mort (4). Il y a trois sortes de personnes, à qui nous ne pouvons jamais rendre ce que nous leur devons, dit Aristote (5) : Les dieux, nous parents, et ceux qui nous ont instruits.

℣. 4. Qui diligit Deum exorabit pro peccatis,.... et in oratione dierum exaudietur. Ce verset s'entend assez de lui-même. Voici le grec (6) : verset 4 : *Celui qui honore son père, obtient le pardon des péchés ; et celui qui révère sa mère, est comme un homme qui amasse des trésors.* Il s'enrichit et s'amasse pour l'éternité des trésors de mérites et de bonnes œuvres (7). Comme celui qui méprise son père s'attire la colère et la malédiction de Dieu ; ainsi celui qui l'honore et lui rend les secours que l'humanité et la loi de Dieu exigent de lui, mérite la bénédiction et la miséricorde du Seigneur. *Honorer,* en cet endroit, ne se

(1) *August. in Speculo.*
(2) Ἐμοῦ τοῦ πατρὸς ἀκούσατε, τέκνα.
(3) *Philo. lib. de Decalogo.*
(4) *Vide Exod.* xxi. 7. *Jus Civile lib.* ii. *c. de Parentib. qui filios distraxerunt.*
(5) *Aristot. Ethicorum. lib.* ix.
(6) Ὁ τιμῶν πατέρα ἐξιλάσκεται ἁμαρτίας. (℣. 5.) Καὶ ὡς ἀποθησαυρίζων ὁ δοξάζων τὴν μητέρα αὐτοῦ.
(7) *Vide Matth.* vi. 20 ; xix. 21. *etc.* – *Timot.* vi. 19.

6. Qui honorat patrem suum jucundabitur in filiis, et in die orationis suæ exaudietur.

7. Qui honorat patrem suum vita vivet longiore, et qui obedit patri refrigerabit matrem.

8. Qui timet Dominum honorat parentes, et quasi dominis serviet his qui se genuerunt.

9. In opere, et sermone, et omni patientia honora patrem tuum,

10. Ut superveniat tibi benedictio ab eo, et benedictio illius in novissimo maneat.

6. Celui qui honore son père, trouvera sa joie dans ses enfants, et il sera exaucé au jour de sa prière.

7. Celui qui honore son père jouira d'une longue vie ; et celui qui obéit au père assistera sa mère.

8. (Celui qui craint le Seigneur honore son père et sa mère), et il servira comme ses maîtres ceux qui lui ont donné la vie.

9. Honorez votre père par vos actions, par vos paroles, (et par toute sorte de patience) ;

10. Afin qu'il vous bénisse (et que sa bénédiction demeure sur vous jusqu'à la fin).

COMMENTAIRE

prend pas pour le simple respect extérieur ; mais pour tout ce qu'un fils peut, et est obligé de faire pour son père (1).

℣. 6. QUI HONORAT PATREM SUUM : JUCUNDABITUR IN FILIIS, ET IN DIE ORATIONIS, etc. Dieu donnera une postérité nombreuse à celui qui rend à son père les devoirs qu'il lui doit. Ou : Il lui donnera des fils qui le combleront de joie par leur bonne conduite et par leur piété. Ils seront à son égard, tels qu'il aura été lui-même à l'égard de son père. Vous ne devez attendre de vos enfants, dit un ancien philosophe (2), que ce que vous aurez fait envers vos père et mère.

℣. 7. QUI HONORAT PATREM SUUM, VITA VIVET LONGIORE, etc. Le grec (3) : *Et celui qui obéira au Seigneur, soulagera sa mère ;* il la consolera, lui donnera les secours dont elle aura besoin dans sa vieillesse. Dieu promet une longue vie à ceux qui honorent leur père et leur mère (4). Mais la nature et la piété semblent demander une plus grande tendresse, une plus grande attention pour les mères. Le Sage dit ici que celui qui écoute Dieu, assiste sa mère. Et Tobie, parlant à son fils, lui dit (5) : *Honorez votre mère tous les jours de votre vie ; et souvenez-vous des dangers qu'elle a courus, et des maux qu'elle a soufferts en vous portant dans son sein.* Que ne devons-nous point à nos mères ? dit saint Ambroise (6) : les dangers de l'enfantement, les dégoûts d'une longue grossesse, les peines qui ont accompagné notre naissance, et les inquiétudes qui l'ont suivie. Et ailleurs (7) : Il y a un honneur de respect que vous devez à vos parents ; mais il y en a un autre de service, auquel vous n'êtes pas moins obligé. Vous leur devez la nourriture et l'entretien. *Est honor non solum honorificentiæ, sed etiam largitatis.* Quand vous aurez donné la nourriture à votre mère, vous lui devez encore beaucoup. Vous ne lui serez jamais reconnaissants des maux et des peines qu'elle a endurés pour vous. Elle n'a jeûné, et elle n'a mangé que pour vous. *Illa tibi jejunavit, tibi manducavit; tibi illa quem voluit cibum, non accepit : tibi quem noluit cibum, sumpsit.* Elle a veillé, elle a pleuré pour vous ; et vous la laisseriez dans le besoin ! O mon fils ! quelle condamnation vous méritez, si vous ne nourrissez point votre mère. Vous lui devez ce que vous êtes. *Illi debes quod habes; illi debes quod es.*

℣. 8. QUASI DOMINIS SERVIET HIS, QUI SE GENUERUNT. Les pères et mères ont acquis sur leurs enfants, en leur donnant la naissance, un droit bien plus grand que les maîtres n'en acquièrent sur leurs esclaves, en les achetant. Le droit de ceux-ci n'est fondé que sur la force et sur la nécessité ; mais le droit des parents est fondé sur la nature, et sur une infinité d'obligations que leurs enfants ont à ceux qui les ont mis au monde. Les parents sont, après Dieu, les auteurs de la vie, de l'être, de la santé, des biens du corps et de l'âme que possèdent les enfants. Ceux-ci tiennent tout de leurs parents : l'esclave est l'argent du maître (8), suivant l'expression de l'Écriture ; mais les enfants sont la substance et le sang de leurs parents. L'esclave doit des services et le respect à son maître. Mais les enfants, outre cela, doivent à leur père, l'amour, la reconnaissance, et tous les secours dont ils sont capables. Les parents sont à leur égard, comme des espèces de divinités sur la terre, ainsi qu'on l'a dit.

℣. 9-10. IN OPERE ET SERMONE,... HONORA PATREM TUUM... UT SUPERVENIAT TIBI BENEDICTIO. Le grec est différent (9) : *Honorez votre père et votre mère, par actions et par paroles ; afin que vous soyez béni de la part des hommes ;* ou, afin que les hommes, voyant votre piété, vous louent et en rendent gloire à Dieu.

ET BENEDICTIO ILLIUS IN NOVISSIMO MANEAT. Afin que votre père vous bénisse à sa mort. Voyez le

(1) *Vide ad Exod.* XX. 12. - *Prov.* III. 9. - *Matt.* XV. 4. 5. 6. - I. *Timot.* V. 3. *et* 17. - *Hieronym. in Matt.* XV. - *Ambros. in Luc.* XVIII.

(2) *Thales apud Laërt. lib.* I. Ὅυς ἂν ἐράνους εἰσενέγκῃς τοῖς γονεῦσι, τοὺς αὐτοὺς προσδέχου, καὶ παρὰ τῶν τέκνων.

(3) Καὶ ὁ εἰσακούων Κυρίου, ἀναπαύσει μητέρα αὐτοῦ.

(4) *Exod.* XX. 12.

(5) *Tob.* IV. 3.

(6) *Ambr. in Luc.* II.

(7) *Ambr. in Luc.* XVIII.

(8) *Exod.* XXI. 21.

(9) Ἐν ἔργῳ, καὶ λόγῳ τίμα τὸν πατέρα. . . ἵνα ἐπέλθῃ σοί εὐλογία παρ' ἀνθρώπων.

11. Benedictio patris firmat domos filiorum ; maledictio autem matris eradicat fundamenta.

12. Ne glorieris in contumelia patris tui ; non enim est tibi gloria ejus confusio.

13. Gloria enim hominis ex honore patris sui, et dedecus filii pater sine honore.

14. Fili, suscipe senectam patris tui, et non contristes eum in vita illius.

11. La bénédiction du père affermit la maison des enfants, et la malédiction de la mère la détruit jusqu'aux fondements.

12. Ne vous glorifiez point de ce qui déshonore votre père, car sa honte n'est point votre gloire.

13. Car le fils tire sa gloire de l'honneur de son père ; et un père sans honneur est le déshonneur de son fils.

14. Mon fils, soulagez la vieillesse de votre père, et ne l'attristez point durant sa vie.

COMMENTAIRE

verset suivant ; ou, afin que les effets de sa bénédiction se répandent sur vous, pendant tout le cours de votre vie. Ce passage n'est pas dans le grec.

ỳ. 11. BENEDICTIO PATRIS FIRMAT DOMOS, etc Les bénédictions que le père répand sur sa famille, y attirent les faveurs du ciel. Dieu bénit et multiplie la race de ceux qui s'acquittent des devoirs, que la religion et la piété exigent d'eux envers leurs parents. Mais ceux qui, par leur dureté et leur désobéissance, irritent leurs parents et s'attirent leurs malédictions, en ressentent les terribles effets en eux et dans leur postérité. Les enfants d'un père impie et rebelle, imitent d'ordinaire celui qui leur a donné de si mauvaises impressions. L'histoire ne fournit que trop d'exemples des malheurs que les imprécations des pères et mères ont fait tomber sur leurs enfants. Le plus ancien exemple qu'on en ait, est celui de Noé (1), qui donna sa malédiction à Canaan, fils de Cham, qui s'était moqué de lui. Œdipe, méprisé par ses enfants, fit contre eux des imprécations qui ne furent que trop efficaces (2). Amyntor, père de Phénix, et Thésée, père d'Hippolyte, sont célèbres par leurs emportements contre leurs fils (3) ; et ceux-ci, par les malheurs qui ont été les suites des malédictions de leurs pères. Les anciens ne doutaient point que les dieux n'écoutassent de pareilles prières, et ils tenaient pour maxime, que rien n'était plus fatal et plus pernicieux que ces sortes de malédictions. Saint Augustin (4) en rapporte un exemple terrible d'une mère, qui maudit ses dix enfants ; ils portèrent pendant plusieurs années les marques visibles de la colère de Dieu, par un tremblement continuel de tous leurs membres.

ỳ. 12. NE GLORIERIS IN CONTUMELIA PATRIS TUI. N'imitez point Cham, qui, au lieu de couvrir la nudité de Noé, en fit l'objet de ses plaisanteries, et en avertit ses frères (5). Ne vous élevez jamais au-dessus de votre père, si Dieu vous a donné plus de génie, plus d'industrie, plus de richesses qu'à lui. N'ayez jamais honte de votre origine ; c'est faire outrage à votre père. Le grec : *Ne vous glorifiez point dans la honte de votre père ; car sa honte n'est point votre gloire.* Si la condition de votre père est ignominieuse, la honte en retombe sur vous. Ne signalez donc pas ce qui peut l'abaisser aux yeux du monde ; ayez pour sa personne un respect et une vénération profonde. Gardez-vous de le mépriser.

ỳ. 13. DEDECUS FILII, PATER SINE HONORE. Le grec (6) : *Une mère sans honneur, est la honte de ses enfants.* Ceux qui rougissent de leur origine, font tort à leur honneur. Ils donnent à entendre par là, que leur naissance est honteuse ; Alexandre le Grand se croyait au-dessus de la condition des mortels, et avait honte de passer pour fils de Philippe ; il disait que Jupiter Ammon était son père, et faisait par là injure à l'honneur de sa mère. Olympias lui dit d'une manière très spirituelle, qu'il allait lui créer des affaires avec Junon, et lui attirer sur les bras une redoutable rivale.

ỳ. 14. SUSCIPE SENECTAM PATRIS TUI... IN VITA ILLIUS. D'autres exemplaires lisent (7) : *Durant votre vie.* Les philosophes de l'antiquité nous donnent sur cela les mêmes leçons que le Sage en cet endroit. Il ne faut que la lumière de la raison, pour comprendre ce que l'on doit à ses parents durant leur vieillesse. Les animaux même nous instruisent sur ce point. Platon (8) dit que celui qui a dans sa maison son père ou sa mère, cassés de vieillesse, doit les regarder comme un trésor, et croire qu'il n'aura jamais de divinité tutélaire plus présente, ni plus puissante, s'il est assez heureux pour leur rendre les devoirs et les services qu'il leur doit. Aristote (9) veut que les enfants honorent leurs parents comme des dieux, et qu'ils aient un plus grand soin de leur conservation que de la leur propre. Il y a des écrivains, dit Philon (10), qui, voulant relever les obligations des enfants envers leurs pères, les ont qualifiés du nom de dieux visibles. En effet, les parents imitent le Créateur dans la production de leurs

(1) *Genes.* IX. 25.
(2) *Vide Platon. de Legib. dial.* 11.
(3) *Orpheus.* Δειναὶ γὰρ κατὰ γαῖαν ἐριννύες εἰσὶ τοκήων.
(4) *August. de Civit. lib.* XXII. *cap.* 8.
(5) *Genes.* IX. 22.

(6) Ὄνειδος τέκνοις μήτηρ ἐν ἀδοξίᾳ.
(7) Ἐν ζωῇ σοῦ ; *alii*, ἐν ζωῇ αὐτοῦ.
(8) *Plato, de Legib. Dialog.* 11.
(9) *Aristot. Ethic. l.* IX. *c.* 2. - *Vide Cornel. a Lapide, hic.*
(10) *Philo. de Dialogo.*

15. Et si defecerit sensu, veniam da, et ne spernas eum in virtute tua ; eleemosyna enim patris non erit in oblivione.

15. Si son esprit s'affaiblit, supportez-le, et ne le méprisez pas, à cause de l'avantage que vous avez au-dessus de lui ; car la charité dont vous aurez usé envers votre père ne sera point mise en oubli.

16. Nam pro peccato matris restituetur tibi bonum ;

16. Car Dieu vous récompensera pour avoir supporté les défauts de votre mère.

17. Et in justitia ædificabitur tibi, et in die tribulationis commemorabitur tui, et sicut in sereno glacies, solventur peccata tua.

17. Il vous établira (dans la justice) ; il se souviendra de vous au jour de l'affliction ; et vos péchés se fondront, comme la glace en un jour serein.

18. Quam malæ famæ est qui derelinquit patrem ! et est maledictus a Deo qui exasperat matrem !

18. Combien est infâme celui qui abandonne son père ! et combien est maudit de Dieu celui qui aigrit l'esprit de sa mère !

19. Fili, in mansuetudine opera tua perfice, et super hominum gloriam diligeris.

19. Mon fils, accomplissez vos œuvres avec douceur, et vous vous attirerez (non seulement l'estime, mais aussi) l'amour des hommes.

20. Quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam ;

20. Plus vous êtes grand, plus humiliez-vous (en toutes choses) ; et vous trouverez grâce devant Dieu.

COMMENTAIRE

enfants : la différence qu'il y a entre eux, est que Dieu a créé tout l'univers, au lieu que ceux-ci n'ont produit que leurs enfants. Mais il est impossible que ceux qui manquent de piété envers ces divinités visibles, soient religieux envers celle qui leur est invisible.

℣. 15. Et si defecerit sensu, veniam da. La vieillesse est pour l'ordinaire accompagnée d'une infinité de faiblesses. Un ancien proverbe dit que les vieillards sont deux fois enfants, ou qu'ils retournent en enfance : *Bis pueri senes.* Mais ni la faiblesse de leurs corps, ni celle de leur esprit, ne nous donnent le droit de les mépriser. Ils ont toujours à l'égard de leurs enfants, un caractère respectable ; c'est la qualité de père, que la vieillesse n'affaiblit pas.

Ne spernas eum in virtute tua ; eleemosyna enim patris non erit in oblivione. Si vous êtes plus riche, plus puissant, plus honoré, plus fort, plus sain que votre père ; ne méprisez ni sa faiblesse, ni son obscurité, ni sa pauvreté. Dieu se souviendra du bien que vous lui aurez procuré, et il tiendra comme une insulte faite à lui-même, le mépris que vous aurez témoigné à celui qui vous a donné la vie.

℣. 16. Nam pro peccato matris restituetur tibi bonum. Le grec à la lettre (1) : *Car au lieu des péchés, on vous rebâtira.* On rebâtira votre maison ; ou, Dieu vous donnera une prospérité nombreuse. Ce sera la récompense de votre patience, à supporter les mauvaises humeurs de votre mère. Dans l'Écriture (2), *bâtir une maison à quelqu'un,* signifie proprement lui donner des enfants.

℣. 18. Quam malæ famæ est, qui derelinquit patrem : est maledictus a Deo, etc. Le grec (3) : *Celui qui abandonne son père, est comme un blasphémateur : Et celui qui irrite sa mère, est maudit de Dieu.* C'est une espèce d'outrage et de blasphème contre Dieu même, de maltraiter ou d'abandonner ses père et mère dans le besoin. Ménandre a dit dans le même sens (4) : *Celui qui outrage son père par des discours injurieux, est prêt à proférer des blasphèmes contre Dieu même.*

℣. 19. Fili, in mansuetudine opera tua perfice, et super hominum gloriam diligeris. Voici une nouvelle matière toute différente de la précédente. Après avoir donné des préceptes sur le respect et l'honneur qui sont dus aux parents, le Sage prescrit ici diverses règles de morale, par rapport à la douceur, à l'humilité, etc. Rien n'est plus capable de faire des amis, et de gagner les cœurs, que la douceur et la mansuétude. *Bienheureux sont ceux qui sont doux,* dit le Sauveur (5), *parce qu'ils possèderont la terre.* Le grec lit ici (6) : *Faites vos actions dans la douceur, et vous serez aimé par un homme agréable ;* et vous vous ferez de bons amis. Il faut commencer par là à s'insinuer dans le cœur des hommes, dit saint Ambroise (7) : *Primum placiditate mentis, et animi benignitate insinuamus in affectum hominum.* Car la bonté et la douceur sont des vertus populaires, et qui gagnent les cœurs : *Popularis enim et grata est omnibus bonitas : nihilque est quod tam facile illabatur humanis sensibus.*

℣. 20. Quanto magnus es, humilia te in omnibus, etc. Voilà une sentence digne de l'Évangile.

(1) Καὶ ἀντὶ ἁμαρτιῶν, ἀνοικοδομηθήσεταί σοι.

(2) *Exod.* I. 21. - *Genes.* XVI. 2. - *Deut.* XXV. 9. - *Ruth.* IV. 11. *et* I. *Reg.* II. 35.

(3) Ὡς βλάσφημος ὁ ἐγκαταλείπων πατέρα αὐτοῦ, καὶ κεκατηραμένος ὑπὸ Κυρίου, ὁ παροργίζων μητέρα αὐτοῦ.

(4) *Menander.*
Ὁ λοιδορῶν τὸν πατέρα δυσφημεῖ λόγῳ,
Τὴν εἰς τὸ θεῖον δὸ προμελετᾷ βλασφημίαν.

(5) *Math.* V. 4.

(6) Τὰ ἔργα σοῦ ἐν πραότητι διέξαγαγε, καὶ ὑπὸ ἀνθρώπου δεκτοῦ ἀγαπηθήσῃ.

(7) *Ambros. de Offic. lib.* II. *c.* 7.

21. Quoniam magna potentia Dei solius, et ab humilibus honoratur.

22. Altiora te ne quæsieris, et fortiora te ne scrutatus fueris ; sed quæ præcepit tibi Deus, illa cogita semper, et in pluribus operibus ejus ne fueris curiosus.

23. Non est enim tibi necessarium ea quæ abscondita sunt videre oculis tuis.

24. In supervacuis rebus noli scrutari multipliciter, et in pluribus operibus ejus non eris curiosus.

21. Car (il n'y a que) Dieu dont la puissance soit grande, et il n'est honoré que par les humbles.

22. Ne recherchez point ce qui est au-dessus de vous, et ne tâchez point de pénétrer ce qui surpasse vos forces ; mais pensez toujours à ce que (Dieu) vous a commandé, (et n'ayez point la curiosité d'examiner la plupart de ses ouvrages) ;

23. Car vous n'avez que faire de voir de vos yeux ce qui est caché.

24. Ne vous appliquez point avec empressement à la recherche des choses non nécessaires ; (et n'examinez point avec curiosité les divers ouvrages de Dieu).

COMMENTAIRE

Les philosophes païens ont connu un grand nombre de vérités morales ; mais l'humilité ne leur a jamais été bien connue. C'est une vertu étrangère, hors la vraie religion. La philosophie peut nous inspirer le mépris des grandeurs, des dignités, de la gloire ; mais il n'y a que l'Esprit saint, qui puisse nous faire aimer la vraie humilité, le mépris de nous-mêmes. Il n'y a que la vraie sagesse, qui nous découvre notre faiblesse et notre nudité devant Dieu. Cependant, sans l'humilité il est impossible de plaire à Dieu. Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, dit Jésus-Christ (1). La mesure de notre humilité, est celle de notre élévation, dit saint Ambroise (2) : parce que plus nous sommes élevés, plus l'orgueil est à craindre : *Mensura humilitatis cuique, ex mensura ipsius magnitudinis data est.* Si l'humilité ne précède, n'accompagne, et ne suit tout ce que nous faisons de bien ; si elle n'est la fin que nous nous proposions, le guide que nous suivions, le poids qui nous retienne, l'orgueil nous enlèvera tout le mérite de nos actions, dit saint Augustin (3) : *Nisi humilitas quæcumque benefacimus precesserit, et comitetur, et consecuta fuerit,... totum extorquet de manu superbia.* A ceux qui lui demandaient quelle était la première qualité de l'orateur, Démosthène répondit que c'était l'action ; et ensuite, comme on lui demandait quelle était la seconde et la troisième, il répondit toujours la même chose. Ainsi, si l'on demande en quoi consiste la perfection chrétienne, on n'aura autre chose à dire à toutes les questions, sinon que c'est l'humilité : *Si interrogares, et quoties interrogares de præceptis christianæ religionis, nihil aliud me respondere, nisi humilitatem, liberet.*

ỷ. 21. QUONIAM MAGNA POTENTIA DEI SOLIUS. Toute grandeur comparée à celle de Dieu, n'est que bassesse. Cependant, tout grand qu'il est, il ne peut être honoré que par ceux qui sont humbles. Les grands du monde mettent leur élévation à voir sous leurs pieds les autres hommes, et les chefs des nations à commander aux rois et aux puissances de la terre. Comme, par eux-mêmes, ils n'ont rien qui les relève au-dessus de la condition des autres mortels, ils établissent leur supériorité sur l'abaissement des autres. Mais Dieu, infiniment grand par sa nature, ne peut rien recevoir de la part des humains. Le grand nombre et la qualité de ses adorateurs, n'ajoutent rien à sa gloire. Il veut que tout homme reconnaisse humblement à ses pieds sa dépendance ; et qu'il confesse que le Tout-Puissant n'a pas besoin de ses biens. Tout culte séparé de ces sentiments, d'une humilité sincère et profonde, ne peut lui être que désagréable.

ỷ. 22. ALTIORA TE NE QUÆSIERIS, etc. Il condamne la curiosité et la témérité. Le grec (4) : *Ne recherchez point mal à propos des choses au-dessus de votre portée ; et ne vous informez point sottement de ce qui est trop fort pour vous.* Ne vous occupez point à des recherches superflues, et qui surpassent vos lumières. Ne cherchez point à sonder les mystères et les secrets de la Providence. Contentez-vous de méditer la loi de Dieu, et de connaître vos devoirs, pour les réduire en pratique : *Quæ præcepit tibi Deus, illa cogita semper.* Un ancien disait de même (5) : *Croyez qu'il y a un Dieu, et adorez-le ; mais ne cherchez point ce qu'il est : car rien n'est plus au-dessus de vos forces que cette recherche.* Le Sage ajoute : *Car vous n'avez que faire de voir de vos yeux ce qui est caché.* Il y a mille choses que nous ne pouvons savoir, et qu'il ne nous importe point de connaître ; et dont l'ignorance ne nous porte aucun préjudice. Il est de la sagesse de demeurer dans une prudente ignorance à cet égard.

ỷ. 24. IN SUPERVACUIS REBUS NOLI SCRUTARI MULTIPLICITER. C'est la répétition de ce qui vient d'être dit. Le grec (6) : *Ne soyez point trop curieux des choses, qui sont hors de votre portée* ou qui ne

(1) *Matth.* XI. 29.
(2) *Ambros. de Virginit. cap.* 31.
(3) *Aug. ad Dioscor. Ep.* CXVIII. *in nov. Edit.*
(4) Χαλεπώτερα σοῦ μὴ ζήτει ἀναισθήτως, καὶ ἰσχυρότερα σοῦ μὴ ἐξέταζε ἀφροσύνῃ.
(5) *Philemon apud Grot. hic.*
Θεὸν νόμιζε, καὶ σέβου, ζήτει δὲ μή.
Πλεῖον γὰρ οὐδὲν ἄλλο τοῦ ζητεῖν ἔχεις.
(6) Ἐν τοῖς περισσοῖς τῶν λόγων σοῦ μὴ περιέργαζου.

25. Plurima enim super sensum hominum ostensa sunt tibi ;
26. Multos quoque supplantavit suspicio illorum, et in vanitate detinuit sensus illorum.
27. Cor durum habebit male in novissimo, et qui amat periculum in illo peribit.
28. Cor ingrediens duas vias non habebit successus, et pravus corde in illis scandalizabitur.

25. Car il vous a découvert beaucoup de choses qui étaient au-dessus de l'esprit de l'homme.
26. Plusieurs se sont laissé séduire à leurs opinions ; et l'illusion de leur esprit les a retenus dans la vanité.
27. Le cœur dur sera accablé de maux à la fin de sa vie ; et celui qui aime le péril y périra.
28. (Le cœur qui marche par deux voies ne réussira point, et l'âme corrompue y trouvera un sujet de chute).

COMMENTAIRE

vous regardent pas ; qui sont hors de la sphère de vos affaires, et dont on ne vous demandera pas compte. Il importe plus qu'on ne s'imagine d'ordinaire, de réprimer sa curiosité. La plus grande partie de la vie se passe à des recherches inutiles ; et souvent on sort du monde, sans avoir fait un pas vers le seul et divin objet, qui mérite nos soins et nos recherches.

ỷ. 25. PLURIMA ENIM SUPER SENSUM HOMINUM OSTENSA SUNT TIBI. Nous devons être contents de ce que Dieu nous a découvert. Il nous a révélé plus de mystères dans une page de ses Écritures, que tous les philosophes païens n'en ont jamais découvert, avec tout leur esprit et toute leur érudition. Contentons-nous de ce qui nous a été manifesté, et n'entreprenons pas d'aller sonder des mystères, dont Dieu s'est réservé la connaissance. Souffrons de ne pas connaître ce que Dieu a voulu qui nous fût caché.

ỷ. 26. MULTOS QUOQUE SUPPLANTAVIT SUSPICIO ILLORUM, etc. Le grec (1) : *Plusieurs ont été trompés par leurs vaines pensées, et sont tombés par leurs fausses conceptions. Si vous n'avez point de prunelles de l'œil, vous ne verrez point la lumière : Et si vous n'avez point de connaissance, ne vous mêlez point de parler.* Qu'un aveugle ne juge point des couleurs ; et qu'un ignorant ne s'amuse point à enseigner les autres.

ỷ. 27. COR DURUM HABEBIT MALE IN NOVISSIMO. Le cœur dur peut marquer l'endurcissement et l'impénitence, comme celle du pharaon, d'Antiochus, de Judas, et des pécheurs endurcis, qui méprisent les grâces du Seigneur et qui résistent à ses inspirations, ou à la voix de ses serviteurs. A l'heure de la mort, ils seront saisis d'une douleur mortelle, qui les jettera dans le désespoir ; et ils déploreront trop tard leur malheur et leur perte sans retour. Le cœur dur peut aussi signifier l'inhumanité, qui n'est touchée d'aucun sentiment de miséricorde et de tendresse envers ses frères. Au dernier moment, il sera pénétré d'un regret cuisant, mais inutile, qui sera le commencement de son malheur éternel, et un enfer anticipé. Le premier sens est plus suivi : *Qu'est-ce qu'un cœur dur ?* dit saint Bernard (2) : *C'est celui qui n'a point horreur de lui-même, parce qu'il ne se sent point. Il n'est ni touché des sentiments de componction, ni attendri par la dévotion, ni sensible aux prières, ni ému par les menaces. Les fléaux ne servent qu'à l'endurcir. Il est ingrat pour les bienfaits, infidèle dans le secret, cruel dans les jugements, sans honte au milieu des choses les plus honteuses, téméraire dans les périls, inhumain dans les choses les plus touchantes, hardi dans ce qui regarde Dieu ; oubliant le passé, négligeant le présent, ne pensant point à l'avenir. Enfin, le cœur dur est celui qui ne craint point Dieu, et qui ne se met point en peine des hommes.*

ET QUI AMAT PERICULUM, IN ILLO PERIBIT. Les téméraires, les insensés qui s'exposent sans raison au péril, y périront. L'auteur semble vouloir indirectement réfuter ceux qui croyaient au destin, et qui affrontaient hardiment les périls, en disant que, s'ils devaient y périr, il serait inutile de prétendre s'en garantir, que nos moments sont comptés, et notre mort arrêtée dans les décrets éternels et immuables. Le Sage oppose à cette folle opinion, ces paroles : *Celui qui aime le péril, y périra.* Quelques exégètes (3) le rapportent à ce qui précède. L'homme endurci sera malheureux au dernier jour ; et, puisqu'il a aimé le péril, il y périra. Il a préféré l'iniquité et l'injustice, à la vérité et à la piété ; il s'est exposé volontairement au danger d'une mort éternelle ; Dieu l'abandonnera dans le dernier moment ; et il se rira de sa perte (4) : *Ego quoque in interitu vestro ridebo.* Grotius et Vatable expliquent *le cœur dur,* du téméraire et de l'opiniâtre ; et ils les joignent à ce qui suit de cette manière : Le cœur obstiné dans son sentiment, et qui prononce témérairement sur les choses qui lui sont inconnues, s'expose au péril de se tromper. et il ne manquera pas de se tromper en effet, et de tomber dans le dernier malheur.

ỷ. 28. COR INGREDIENS DUAS VIAS, NON HABEBIT SUCCESSUS, etc. L'auteur a déjà parlé (5) de l'homme qui marche par deux voies, pour désigner l'homme dissimulé et trompeur. Dès qu'un homme

(1) Πολλοὺς ἐπλάνησεν ἡ ὑπόληψις αὐτῶν ἡ ματαία, καὶ ὑπόνοια πονηρὰ ὠλίσθησε διάνοιαν αὐτῶν. Κόρας μὴ ἔχων ἀπορήσεις φωτὸς, γνώσεως δὲ ἀμοιρῶν, μὴ ἐπαγγέλλου.

(2) *Bernard. lib.* I. *de Considerat. ad Eugen.*
(3) *Palacius.*
(4) *Prov.* I. 26. — (5) *Sap.* II. 14.

29. Cor nequam gravabitur in doloribus, et peccator adjiciet ad peccandum.

30. Synagogæ superborum non erit sanitas, frutex enim peccati radicabitur in illis, et non intelligetur.

31. Cor sapientis intelligitur in sapientia, et auris bona audiet cum omni concupiscentia sapientiam.

32. Sapiens cor et intelligibile abstinebit se a peccatis, et in operibus justitiæ successus habebit.

29. Le cœur rebelle sera accablé de douleurs, et le pécheur ajoutera péché sur péché.

30. L'assemblée des superbes demeurera incurable, parce que la tige du péché s'enracinera en eux, (sans qu'ils le connaissent).

31. Le cœur du sage paraîtra par sa sagesse, et l'oreille de l'homme de bien écoutera la sagesse avec une extrême ardeur.

32. (Le cœur sage et intelligent s'abstiendra du péché, et il réussira dans les œuvres de justice).

COMMENTAIRE

est reconnu pour être de mauvaise foi, tout le monde le fuit et l'abandonne; et si, dans le commencement, il réussit à tromper quelqu'un, dans la suite tout le monde vit dans la défiance, et se tient en garde contre lui. Il n'est pas cru, lors même qu'il parle avec plus de vérité; et on l'évite lorsqu'il agit avec plus de droiture. Personne ne veut avoir de relation avec lui. Il ne réussit jamais dans ses noirs et artificieux desseins. Sa voix est pour lui un sujet de chute: *et pravus corde in illis scandalizabitur.* Il tombera dans la fosse qu'il a creusée aux autres. Il a voulu tromper, il sera surpris à son tour. On use sans scrupule de détours, avec un homme qui n'est pas droit. Ce verset n'est pas dans le grec.

℣. 29. COR NEQUAM GRAVABITUR IN DOLORIBUS, ET PECCATOR ADJICIET, etc. Le méchant n'est jamais en repos, tant qu'il n'a pas entièrement étouffé les remords de sa conscience. Il ajoute péché sur péché, et par conséquent douleur sur douleur. Le grec lit (1): *Le cœur dur sera surchargé de peines.* L'homme endurci sera accablé de maux de la part de Dieu: Dieu le frappera dans sa colère, comme il frappa le pharaon et Antiochus. L'impie s'amasse, par la dureté de son cœur, un trésor de colère au jour de la vengeance, comme parle saint Paul (2). Dieu permettra qu'il tombe de crimes en crimes; et, après avoir comblé la mesure de ses iniquités, il sera enfin opprimé sous le poids de la colère du Tout-Puissant.

Dom Calmet conjecture que le premier auteur de cet ouvrage, qui écrivait en hébreu, a pris le nom de *douleurs* pour le crime, ainsi qu'il se prend souvent dans l'Écriture (3). Il faudrait entendre ainsi ce passage: *Le cœur endurci se chargera de crimes, et le pécheur ajoutera péché sur péché.* Les deux membres de ce verset s'expliquent l'un l'autre. Le péché qui n'est point effacé par la pénitence, entraîne l'âme par son propre poids, dans un autre péché, dit saint Grégoire (4). Dieu permet, par un jugement terrible, que le cœur se remplisse de ténèbres, et tombe sans s'en apercevoir dans de nouveaux désordres: *Peccatum quod pœnitentia non deletur, ipso pondere, mox ad aliud trahit.* L'habitude de pécher forme une longue chaîne qui tient le pécheur lié d'abord par le plaisir, puis par la coutume, et enfin par la nécessité, dit saint Augustin (5): *Velle meum tenebat inimicus, et inde mihi catenam feceral: Quippe ex voluntate perversa facta est libido; et dum servitur libidini, facta est consuetudo; et dum consuetudini non resistitur, facta est necessitas.*

℣. 30. SYNAGOGÆ SUPERBORUM NON ERIT SANITAS, etc. Les orgueilleux sont ordinairement endurcis et incorrigibles, parce que l'idée qu'ils ont de leur suffisance, ne leur permet point de reconnaître leurs fautes, et de recevoir les avis qu'on pourrait leur donner. Le crime s'enracine en eux-mêmes; ils contactent des habitudes criminelles, et Dieu les abandonne à leur aveuglement. Le grec lit (6): *Il n'y a point de guérison dans les malheurs qui arrivent au superbe.* Ses plaies sont incurables; les coups dont Dieu le frappe, sont des coups mortels. *Ses voies seront arrachées;* Dieu l'arrachera du monde et l'exterminera, lui et sa postérité: *Car l'iniquité est enracinée dans lui, comme une plante* dans le sol. L'orgueilleux est mis ici pour l'endurci. L'Écriture appelle souvent de ce nom les grands pécheurs, ceux qui commettent le crime avec insolence et de gaieté de cœur (7). *Impius cum in profundum venerit peccatorum, contemnit; sed sequitur eum ignominia et opprobrium.*

℣. 31. COR SAPIENTIS INTELLIGITUR IN SAPIENTIA, etc. Il se fera remarquer par la sagesse de ses discours. On ne distingue pas le sage des autres hommes, tant qu'il demeure dans le silence, et qu'on n'approfondit pas sa conduite. Sa sagesse est cachée au fond de son cœur. Mais aussitôt qu'il parle, on sent la droiture, la justesse de son

(1) Καρδία σκληρὰ βαρυνθήσεται πόνοις.

(2) *Rom.* II. 5.

(3) *Psal.* XV. 4; CXXXVIII. 24. - *Item Psal.* VII. 17. Concepit dolorem, et peperit iniquitatem. *Et* X. 7. 14. Sub lingua ejus labor et dolor, . . . tu laborem et dolorem consideras.

(4) *Gregor. Magn. Moral. lib.* XXV. *cap.* 12.

(5) *Aug. Confess. lib.* VIII. *c.* 5.

(6) Ἐν ἐπαγωγῇ ὑπερηφάνου οὐκ ἔστιν ἴασις. Ὁδοιπορίαι αὐτοῦ ἐκριζωθήσονται. Φυτὸν γὰρ πονηρίας ἐῤῥίζωκεν ἐν αὐτῷ. L'auteur de la Vulgate a lu: Ἐν συναγωγῇ ὑπερηφάνου, *etc.*

(7) *Prov.* XVIII. 3.

33. Ignem ardentem extinguit aqua, et eleemosyna resistit peccatis ;

34. Et Deus prospector est ejus qui reddit gratiam, meminit ejus in posterum ; et in tempore casus sui inveniet firmamentum.

33. L'eau éteint le feu, lorsqu'il est le plus ardent ; et l'aumône résiste au péché.

34. (Dieu) qui doit récompenser les bonnes œuvres, (la considère), il s'en souvient dans la suite ; et celui qui l'a faite trouvera un appui au temps de sa chute.

COMMENTAIRE

esprit ; on voit briller l'intelligence dont il est rempli. Le grec (1) : *Le cœur de l'homme prudent prononcera des paraboles* ou des sentences ; *et le désir du sage*, est de trouver *une oreille docile*, un disciple qui l'écoute et qui le comprenne. La sagesse ne cherche qu'à se communiquer ; mais elle demande de l'attention, de la diligence et de l'intelligence.

℣. 33. Ignem ardentem extinguit aqua, etc. De même que l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône expie le péché. *Rachetez vos péchés par des aumônes*, dit Daniel au roi Balthasar (2). *Donnez l'aumône, et tout sera pur pour vous*, dit le Sauveur (3). De même que l'eau du baptême éteint le feu de l'enfer, dit saint Cyprien (4) ; ainsi l'aumône et les bonnes œuvres éteignent les flammes du péché. L'aumône, selon les pères (5), est donc en quelque manière comme un second baptême ; elle a même cet avantage par-dessus le baptême de l'eau, selon saint Ambroise (6), qu'elle se réitère aussi souvent qu'on veut ; au lieu que le baptême de l'eau ne se donne qu'une seule fois. *Ergo quodammodo eleemosyna animarum aliud est lavacrum : nisi quod indulgentior est eleemosyna, quam lavacrum : lavacrum enim semel datur, eleemosynam autem quoties feceris, toties promereris veniam.* Quand nous donnons l'aumône, dit saint Jérôme (7), nous ne donnons rien du nôtre ; mais nous distribuons ce que nous tenons de la libéralité de Dieu : *Quando damus, non damus de nostro, sed de dono Christi.* Quand nous distribuons nos biens, nous ne devons pas croire que nous les donnions à un étranger. Le pauvre est notre frère, nous faisons avec lui un échange qui nous est avantageux. Il nous procure des biens spirituels et éternels, pour des choses périssables et temporelles que nous lui offrons. Il donne plus qu'il ne reçoit ; nous lui présentons du pain, il nous rend le ciel : *Plus dat pauper, quam accipit : nos damus panem, ille reddit regna cœlorum.*

℣. 34. Et Deus prospector est ejus, qui reddit gratiam. C'est une suite de ce qu'il vient de dire de l'aumône. On ne perd point ce qu'on donne au pauvre. Dieu tient comme fait à lui-même, ce qu'on fait pour eux. Il en tient compte à ceux qui le font en son nom, et pour son amour. Le grec (8) : *Le Seigneur qui récompense ceux qui font du bien, s'en souvient à l'avenir ;* et l'homme bienfaisant *sera affermi au jour de sa chute.* Ceux qui font miséricorde, recevront miséricorde, dit le Sauveur (9) ; *et celui qui répand avec bénédiction et abondance, moissonnera de même avec abondance* (10). Dieu est le débiteur de ceux qui font l'aumône, dit saint Jean Chrysostôme (11). C'est prêter à Dieu même avec usure, que de donner au pauvre. Si vous donnez à Dieu, vous mettez vos biens à couvert, et des exacteurs et des voleurs : *Patrimonium Deo conditum, nec fiscus invadit, nec calumnia aliqua forensis evertit. In tuto hæreditas ponitur, quæ Deo custode servatur*, dit saint Cyprien (12). Mais il faut, selon la sage remarque de saint Augustin (13) et de saint Grégoire (14), que l'aumône soit accompagnée de pénitence et de charité ; et que, faisant cette bonne œuvre, on évite le péché. Car la justice de Dieu n'est point vénale, et le souverain juge n'est point corruptible. Il y aurait de la folie de vouloir acheter l'impunité et la liberté de pécher, en faisant l'aumône : *Parum est eleemosynas quantaslibet facere pro quocumque scelere, et in consuetudine scelerum permanere.*

---

(1) Καρδία συνετοῦ διανοηθήσεται παραβολὴν, καὶ οὖς ἀκροατοῦ ἐπιθυμία σοφοῦ.
(2) *Dan.* IV. 24.
(3) *Luc.* XI. 41.
(4) *Cyprian. de Opere et Eleemosyn.*
(5) *Ambros. seu Maxim. serm.* I. *serm.* II. *et* XLII. *et Aug. homil.* XXXIX. *inter* L. - *Vide in nov. Append. et Gaudent. de Natali Domini tract.* XIII.
(6) *Ambros. serm.* II. *t.* II. - *Edit. Rom. seu potius S. Maxim.* - *Vide in Bibliot. PP.*
(7) *Hieron. in Psal.* CXXXIII.
(8) Κύριος ὁ ἀνταποδιδοὺς χάριτας, μέμνηται εἰς τὰ μεταταῦτα, καὶ ἐν καιρῷ πτώσεως αὐτοῦ εὑρήσει στήριγμα.
(9) *Matth.* V. 7.
(10) II. *Cor.* IX. 6.
(11) *Chrysost. homil.* LIII. *et* LXVIII. *ad Popul.*
(12) *Cyprian. de Opere et Eleemosyn.*
(13) *August. de Civit. lib.* XXI. *c. ult.*
(14) *Gregor. Magn. Pastoral. parte* III. *c.* 21.

CHAPITRE IV

Exhortation à l'aumône, à la douceur et à la compassion envers les pauvres. Avantages que la sagesse procure. Elle éprouve les hommes par l'affliction. Elle comble de biens ceux qui lui demeurent fidèles. Bonne et mauvaise honte.

1. Fili, eleemosynam pauperis ne defraudes, et oculos tuos ne transvertas a paupere.
2. Animam esurientem ne despexeris, et non exasperes pauperem in inopia sua.

1. Mon fils, ne privez pas le pauvre de son aumône, et ne détournez point les yeux de lui.
2. Ne méprisez pas celui qui a faim ; et n'aigrissez pas le pauvre dans son indigence.

COMMENTAIRE

ỳ. 1. ELEEMOSYNAM PAUPERIS NE DEFRAUDES. C'est ici la continuation de ce qui a été dit au chapitre précédent, touchant l'aumône. *Ne fraudez point le pauvre de son aumône,* ne lui refusez point ce que vous lui devez. L'aumône lui est due; et vous faites une espèce de vol, lorsque vous lui retenez ce dont il a besoin, et qui vous est superflu. *Non minus est criminis habenti tollere, quam cum possis et abundas indigentibus denegare,* dit saint Ambroise (1). Les chrétiens ne sont pas plus maîtres de leurs biens, qui excèdent le nécessaire, que ne le sont des biens de l'Église, ceux qui en ont le maniement et la dispensation ; c'est la pensée de saint Jean Chrysostôme (2). Ce qui est superflu au riche, appartient au pauvre. *Superflua diviti, necessaria sunt pauperi ; aliena retinet, qui ista tenet,* dit saint Augustin (3).

Le grec porte (4) : *Mon fils, ne privez point le pauvre de sa vie.* C'est lui ôter la vie que de lui refuser le nécessaire. *Hoc est occidere hominem, vitæ suæ ei subsidia denegare,* dit saint Augustin (5). Si vous ne le nourrissez pas dans son extrême nécessité, vous vous rendez coupable de sa mort : *Pasce fame morientem : si non pavisti, occidisti* (6). Ne privez point le pauvre de la nourriture, du vêtement, de l'abri et de tout ce que la nature demande pour la vie et l'entretien de l'homme ; car tout cela est compris sous le nom de *vita* ou *victus*.

ET OCULOS TUOS NE TRANSVERTAS A PAUPERE. N'ayez ni éloignement, ni mépris, ni honte du pauvre ; il est votre frère, il est à Dieu comme vous, racheté du même sang de Jésus-Christ, héritier du même royaume. *Ne détournez jamais votre face d'aucun pauvre,* dit Tobie à son fils (7), *afin que Dieu ne détourne pas son visage de vous.* Le texte grec porte (8) : *Et ne faites point languir par vos délais les yeux de l'indigent.* Ne lui faites point attendre le secours que vous lui devez. Prévenez sa honte et épargnez-lui la confusion et la douleur de vous demander plusieurs fois, et d'attendre longtemps. *Ne dites point à votre ami : allez et revenez demain, je vous donnerai ce que vous demandez ; faites-le à présent, puisque vous le pouvez* dit le Sage (9). Hâtez-vous de profiter de cette occasion de bien faire, de peur qu'un autre ne vous prévienne et ne vous enlève ce mérite. Que celui qui fait l'aumône la fasse gaiement et promptement : *Qui miseretur in hilaritate* (10). Celui qui donne vite donne deux fois, dit le proverbe : *Qui cito dat, bis dat.* Celui qui diffère à donner montre qu'il a délibéré longtemps s'il donnerait : *Qui tarde dat, diu noluit* (11). Or Dieu veut qu'on donne librement et de bon cœur (12) : *Hilarem datorem diligit Deus.*

ỳ. 2. ANIMAM ESURIENTEM NE DESPEXERIS, etc. Si vous donnez, faites-le de bon cœur ; si vous refusez, n'ajoutez point l'outrage et le mépris au refus. La pauvreté est un assez grand mal, sans y ajouter une nouvelle douleur. L'âme du pauvre déjà disposée à s'aigrir, est plus sensible qu'une autre, et se pique plus aisément. Le moindre signe de mépris l'afflige et lui perce le cœur (13). Le grec lit : *N'affligez point l'âme qui est dans le besoin et ne différez point à faire du bien à celui qui est dans l'indigence.* Rien ne fait plus de peine à un homme qui demande, que de se voir rebuté par divers

(1) *Ambros. sermone* LXXXI.
(2) *Chrysost. ad popul. Antioch. Vide Cornel. a Lapide, hic.*
(3) *Aug. in Psal.* CXLVII.
(4) Τέκνον, τὴν ζωὴν τοῦ πτωχοῦ μὴ ἀποστερήσῃς.
(5) *August. in Psal.* CXVIII.
(6) *Jus. Canonic. dist.* 86. *Can.* Pasce ; *Et D. Thom.* 22. *qu.* 32. *art.* 5. *Paulus Juriscons. apud Grot. hic.* Necare videtur, qui alimonia denegat.
(7) *Tobie* IV. 7.
(8) Καὶ μὴ παρελκύσῃς ὀφθαλμοὺς ἐνδεεῖς.
(9) *Prov.* III. 28.
(10) *Rom.* XII. 8.
(11) *Senec. de Benefic. lib.* I. *c.* I.
(12) II. *Cor.* IX. 7.
(13) Ψυχὴν πεινῶσαν μὴ λυπήσῃς, καὶ μὴ παρελκύσῃς ἄνδρα ἐν ἀπορίᾳ αὐτοῦ.

3. Cor inopis ne affixeris, et non protrahas datum angustianti.
4. Rogationem contribulati ne abjicias, et non avertas faciem tuam ab egeno.
5. Ab inope ne avertas oculos tuos, propter iram ; et non relinquas quærentibus tibi retro maledicere.
6. Maledicentis enim tibi in amaritudine animæ, exaudietur deprecatio illius ; exaudiet autem eum qui fecit illum.
7. Congregationi pauperum affabilem te facito ; et presbytero humilia animam tuam, et magnato humilia caput tuum.

3. N'attristez point le cœur du pauvre, et ne différez point de donner à celui qui souffre.
4. Ne rejetez point la prière de l'affligé, et ne détournez point votre visage du pauvre.
5. Ne détournez point vos yeux du pauvre (à cause de son importunité), et ne donnez point sujet à ceux qui vous demandent, de vous maudire (derrière vous) ;
6. Car celui qui vous maudit dans l'amertume de son âme sera exaucé dans son imprécation ; (il sera exaucé) par celui qui l'a créé.
7. Rendez-vous affable à l'assemblée (des pauvres : humiliez votre âme devant les anciens), et baissez la tête devant les grands.

COMMENTAIRE

délais. On aime mieux souffrir un refus que tant attendre. *Nihil æque amarum est, quam diu pendere* (1) : *Æquiore quidem animo ferunt præscindi spem suam, quam trahi.* Ces délais diminuent d'autant le plaisir du bienfait (2) : *Tantum gratiæ demitur, quantum moræ adjicitur.*

℣. 3. COR INOPIS NE AFFLIXERIS (3). Le grec : *Ne troublez point un cœur irrité.* N'aigrissez point par des refus ou des longueurs, l'âme du pauvre, déjà disposée à s'irriter et à s'affliger. Gardez-vous d'irriter l'amertume de son cœur par un refus. Un homme accablé de douleur et de faim se fâche aisément (4), et prend tout en mauvaise part. *L'espérance qui est différée, afflige l'âme,* dit le Sage (5) ; *mais lorsque ce qu'on désire vient promptement, c'est comme l'arbre de vie.*

℣. 5. AB INOPE NE AVERTAS OCULOS TUOS, PROPTER IRAM, etc. (6). *Ne détournez point vos yeux du pauvre, de peur qu'il ne se fâche ;* et qu'outré de douleur, il ne prononce contre vous des malédictions, qui ne seront point sans effet. Voici le grec (7) : *Ne détournez point les yeux de celui qui vous demande quelque chose, et ne donnez point lieu au pauvre de faire des imprécations contre vous.* Il répète pour la troisième fois ce précepte, de ne pas détourner les yeux du pauvre qui demande. Les imprécations et les cris des pauvres sont écoutés de Dieu, comme il le dit dans le verset suivant : *Maledicentis enim tibi in amaritudine animæ exaudietur deprecatio.* Vous ne nuirez point à la veuve et à l'orphelin, dit le Seigneur par Moïse (8). Si vous les affligez, *ils crieront vers moi et je les écouterai.* Celui qui ferme ses oreilles à la clameur du pauvre, dit le Sage (9), criera lui-même à son tour, et il ne sera point exaucé. Homère (10) représente les prières, comme des personnes vivantes, lesquelles, étant rebutées et méprisées par les hommes, portent leurs plaintes au trône de Jupiter et le prient d'envoyer après elle la déesse Até, pour venger l'outrage qui leur est fait. Cette fiction représente admirablement ce que veut dire le Sage en cet endroit.

℣. 6. EXAUDIET AUTEM EUM, QUI FECIT ILLUM. L'insulte qu'on fait au pauvre retombe sur Dieu même. *Celui qui outrage le pauvre, outrage Celui qui l'a fait,* dit le Sage (11) ; *et celui qui a pitié du pauvre, honore Celui qui l'a créé.* Ce que vous avez fait à l'un de ceux-ci, dit Jésus-Christ, en parlant de ses disciples (12), vous me l'avez fait à moi-même. Enfin celui qui fait des reproches au pauvre de sa pauvreté, en fait à Celui qui l'a créé pauvre (13). Dieu a fait le grand et le petit, le riche et l'indigent (14). Il lui était aisé de rendre toutes les conditions égales. S'il ne l'a pas fait et qu'il nous ait tiré, par une prédilection toute gratuite, de la foule des misérables, quel droit avons-nous d'insulter au malheur des autres ? Qu'avons-nous que nous n'ayons reçu ? Et si nous le tenons de la main de Dieu, pourquoi nous en faire accroire (15) ? Celui qui a donné les biens peut les ôter.

℣. 7. CONGREGATIONI PAUPERUM AFFABILEM TE FACITO. Les pauvres sont mis ici pour les gens du peuple, de même qu'en plusieurs endroits de l'Écriture (16), par opposition aux grands, aux riches, aux chefs du peuple. Le grec lit simplement (17) : *Rendez-vous gracieux à l'assemblée* du

(1) *Senec. de Benefic. lib.* II.
(2) *Idem ibidem.*
(3) Καρδίαν παρωργισμένην μὴ προσταράξῃς.
(4) *Plaut.* Fames et mora bilem in nasum concitant.
(5) *Prov.* XIII. 12.
(6) *Propter iram,* n'est pas dans le grec.
(7) Ἀπὸ δεομένου μὴ ἀποστρέψῃς ὀφθαλμόν, καὶ μὴ δῷς τόπον ἀνθρώπῳ καταράσθαι σέ.
(8) *Exod.* XXII. 22. 23.
(9) *Prov.* XXI. 13.
(10) *Homer. Iliad.* X.
Ὃς δέ κ' ἀνήνηται, καί τε στερεῶς ἀποείπῃ,
Λίσσονται δ' ἄρα ταί γε Δία Κρονίωνα κιοῦσαι,
Τῷ Ἄτην ἅμ' ἕπεσθαι, ἵνα βλαφθεὶς ἀποτίσῃ.
(11) *Prov.* XIV. 31.
(12) *Matth.* XXV. 40.
(13) *Prov.* XVII. 5.
(14) *Prov.* XXII. 2. Dives et pauper obviaverunt sibi ; utriusque operator est Dominus.
(15) I. *Cor.* IV. 7.
(16) *Levit.* XXIII. 11.- *Psal.* IX. 10 ; X. 1. 9. 10. 14 ; XXI. 15 ; LXVIII. 33 ; LXXI. 2. 4. 12. *etc.*
(17) Προσφιλῆ σεαυτὸν ποίει συναγωγῇ, καὶ μεγιστᾶνι ταπείνου τὴν κεφαλήν σου.

8. Declina pauperi sine tristitia aurem tuam, et redde debitum tuum, et responde illi pacifica in mansuetudine.

9. Libera eum qui injuriam patitur de manu superbi, et non acide feras in anima tua.

10. In judicando esto pupillis misericors ut pater, et pro viro matri illorum ;

11. Et eris tu velut filius Altissimi obediens, et miserebitur tui magis quam mater.

12. Sapientia filiis suis vitam inspirat ; et suscipit inquirentes se, et præibit in via justitiæ.

13. Et qui illam diligit diligit vitam ; et qui vigilaverint ad illam complectentur placorem ejus.

8. Prêtez l'oreille au pauvre (sans chagrin ; acquittez-vous de ce qui lui est dû), et répondez-lui favorablement et avec douceur.

9. Délivrez de la main du superbe celui qui souffre injure ; et n'en concevez pas une amertume de cœur.

10. (Lorsque vous rendrez un jugement), ayez pitié des orphelins ; et, devenant comme leur père, tenez lieu de mari à leur mère ;

11. Et vous serez, à l'égard du Très-Haut, comme un fils (obéissant) ; et il aura compassion de vous, plus qu'une mère.

12. La sagesse inspire la vie à ses enfants ; elle prend en sa protection ceux qui la cherchent ; (et elle marche devant eux dans la voie de la justice).

13. Et celui qui l'aime aime la vie ; et ceux qui veillent pour la trouver jouiront de sa paix.

COMMENTAIRE

peuple et *abaissez votre tête devant le prince*. C'est ici une nouvelle matière. Il veut que son disciple soit populaire, complaisant, affable au peuple et soumis au prince et au magistrat.

℣. 8. DECLINA PAUPERI SINE TRISTITIA AUREM TUAM. Si vous êtes constitué en dignité, écoutez volontiers les remontrances du pauvre ; rendez-lui justice ; pesez ses raisons.

℣. 9. LIBERA EUM QUI INJURIAM PATITUR DE MANU SUPERBI, etc. Faites-le de bon cœur et sans répugnance. Le grec (1) : *Délivrez celui qui est opprimé, de la main de celui qui l'opprime, et ne craignez point* la puissance de ses ennemis. *Lorsque vous jugez*, gardez-vous bien, par faiblesse ou par crainte, de condamner l'innocent et d'absoudre le coupable. Le Sage condamne le peu de courage des juges et des magistrats, qui n'osent prendre la défense des pauvres et des opprimés.

℣. 10. IN JUDICANDO ESTO PUPILLIS UT PATER, etc. Le grec ne parle pas des jugements, il s'exprime d'une manière générale : *Soyez comme le père de l'orphelin, et l'époux de la veuve*. Protégez-les, défendez-les, assistez-les. Voyez *Job*. XXIX, 11, et XXXI, 16. - *Jacob*. I, *ult*.

℣. 11. ET ERIS TU VELUT FILIUS ALTISSIMI OBEDIENS. Le grec est plus absolu : *Et vous serez comme le fils du Très-Haut ; et il aura pitié de vous, plus qu'une mère n'en a de son fils*. Ce qui est très bien lié au verset précédent. Si vous devenez comme le père de l'orphelin, et l'époux de la veuve, vous serez, en récompense, comme le Fils de Dieu et son nourrisson. Il vous rendra tout le bien que vous aurez fait à ces personnes, qu'il vous recommande si souvent dans sa loi (2), et qu'il prend sous sa défense spéciale. Qu'est-ce qu'un homme bienfaisant, et qui fait l'aumône ? disent les pères (3) ; c'est une espèce de Dieu sur la terre ; c'est l'image et l'imitateur de Dieu même, qui répand ses bénédictions sur toutes les créatures. Les auteurs profanes mêmes ont vu cette vérité. *Quid est dare beneficium ?* dit Sénèque (4) : *Imitari Deum*. Et Pline (5) : *Deus mortali est, juvare mortalem ; et hæc ad æternam gloriam via*.

℣. 12. SAPIENTIA FILIIS SUIS VITAM INSPIRAT. *La sagesse inspire la vie à ses enfants*, à ses disciples (6), à ceux qui l'écoutent et qui lui obéissent. Voici le grec de ce passage (7) : *La sagesse a élevé* en dignité et en gloire *ses enfants ; elle prend la défense de ceux qui la recherchent*. Clément d'Alexandrie lit (8) : *La sagesse a enflé ses enfants*, elle leur a inspiré une grandeur d'âme, un esprit d'élévation et de générosité, comme Dieu inspira à Adam l'esprit de vie. Quelques auteurs (9) croient que c'est d'ici que Tertullien (10) a pris ce passage : *Sapientia jugulavit filios suos*. Mais il est bien plus probable que c'est des Proverbes, chapitre IX, 2, que Tertullien a tiré ce passage, comme il l'insinue dans la suite de son discours. Il est vrai qu'il cite la Sagesse de Salomon ; mais les anciens donnent assez souvent ce nom au livre des Proverbes.

℣. 13. QUI VIGILAVERINT AD ILLAM, COMPLECTENTUR PLACOREM EJUS. *Ceux qui veillent pour la trouver, jouiront de sa paix* et du bonheur qu'elle procure à ses disciples. Le grec (11) : *Ceux qui se*

(1) Ἐξελοῦ ἀδικούμενον ἐκ χειρὸς ἀδικοῦντος, καὶ μὴ ὀλιγοψυχήσῃς ἐν τῷ κρίνειν σέ.

(2) *Exod*. XXII. 22. - *Levit*. XII. 14. - *Deut*. XIV. 29 ; XVI. 14 ; XXIV. 20. 21 ; XXVI. 13. *etc*.

(3) *Clem. Strom. lib*. I. - *Nazianz. Orat*. XVI. *de Pauper. fovend*. - *Nicæn. lib. de Beatitudine*.

(4) *Senec. in Proverb*.

(5) *Plin. lib*. II. *c*. 7.

(6) *Vide Sup*. II. 11 ; III. 1. - *Matth*. XI. 19.

(7) Ἡ σοφία υἱοὺς ἑαυτῆς ἀνύψωσε, καὶ ἐπιλαμβάνεται τῶν ζητούντων αὐτήν. *Vulg. legit*. Ἐψύχωσε.

(8) *Clem. Alexand. Strom. lib*. VII. Ἡ σοφία, φησὶν ὁ Σαλομὼν, ἐνεφυσίωσε τὰ ἑαυτῆς τέκνα.

(9) *Hoeschel. Vide Nobil. Edit. Rom. hic*.

(10) *Tertull. Scorpiac. c*. 9.- *Drus. Cornel. hic. Pamel. in Scorpiac. Tertull*.

(11) Ὀρθρίζοντες πρὸς αὐτὴν ἐμπλησθήσονται εὐφροσύνης.

14. Qui tenuerint illam vitam hereditabunt ; et quo introibit benedicet Deus.

15. Qui serviunt ei obsequentes erunt sancto ; et eos qui diligunt illam diligit Deus.

16. Qui audit illam judicabit gentes ; et qui intuetur illam permanebit confidens.

17. Si crediderit ei, hereditabit illam, et erunt in confirmatione creaturæ illius ;

18. Quoniam in tentatione ambulat cum eo, et in primis eligit eum.

14. Ceux qui la possèdent auront pour héritage la vie ; et Dieu versera sa bénédiction partout où elle entrera.

15. Ceux qui la servent seront obéissants au Dieu saint ; et ceux qui l'aiment seront aimés de Dieu.

16. Celui qui l'écoute jugera les nations, et celui qui est attentif à la regarder demeurera en assurance.

17. S'il a confiance en elle, il l'aura pour héritage, et sa postérité la possèdera ;

18. Car la sagesse marche avec lui dans la tentation, (et elle le choisit) entre les premiers.

COMMENTAIRE

lèvent le matin pour la trouver, seront remplis de joie et de plaisir. Se lever matin, marque une activité et un soin extraordinaire. La sagesse étant le plus grand de tous les biens, ne peut manquer de rendre heureux ceux qui la possèdent, et qui en savent le prix.

ỳ. 14. VITAM HÆREDITABUNT. Le grec : *Ils auront la gloire, etc.*

ỳ. 15. QUI SERVIUNT EI, OBSEQUENTES ERUNT SANCTO. *Ceux qui la servent, seront obéissants au Saint ;* à Dieu même, qui est le Saint des Saints, et le Dieu des dieux ; ou, selon d'autres (1) : *Ils serviront dans le sanctuaire,* dans le temple. Il semble faire allusion à ce passage d'Isaïe (2) : *Vous serez les prêtres du Très-Haut, et vous serez appelés les ministres de notre Dieu.* La sagesse est le vrai caractère des prêtres et des ministres du Seigneur. Parmi les Juifs, l'honneur du sacerdoce était attaché à la naissance et ne se donnait pas au mérite personnel. Le sacerdoce ou le ministère sacré dont on parle ici, n'est donc pas le sacerdoce du temple de Jérusalem, mais celui de la sagesse. Ceux qui cultivent cette divine vertu, deviendront comme les prêtres du Dieu saint ; ils entreront dans le secret de ses mystères ; ils auront part à ses faveurs et à sa gloire. Ou plus simplement : Ils seront aussi honorés et aussi privilégiés que les prêtres du Seigneur.

ỳ. 16. QUI AUDIT ILLAM, JUDICABIT GENTES. Il vient de dire que le disciple de la Sagesse sera prêtre ; il dit ici, qu'il sera juge, ou prince des nations ; c'est-à-dire : il sera digne des honneurs de la prêtrise et de l'empire. Il sera regardé comme un prêtre et un prince. La sagesse est la source de la vraie et de la solide grandeur. Ceux qui, par la faveur de leur naissance, se trouvent élevés à ces suprêmes dignités, s'ils sont dépourvus de sagesse, les déshonorent, et se déshonorent eux-mêmes. De là vient que Salomon demandait à Dieu avec tant d'instance, qu'il lui donnât la sagesse, au commencement de son règne (3).

ỳ. 17. SI CREDIDERIT EI, HÆREDITABIT ILLAM, etc. S'il la cherche, et s'il la demande avec foi, Dieu la lui donnera. Ou bien : S'il est fidèle et constant à la rechercher, il la trouvera et la laissera comme un héritage à sa postérité. Le grec (4) : *Si vous avez confiance,* ou si vous êtes fidèle et persévérant, *vous l'aurez pour votre héritage ; et ses enfants,* ou ses fruits, *pour votre possession.* La sagesse sera votre partage, et les avantages qui la suivent, seront votre possession, si vous la cherchez comme il faut.

ỳ. 18. QUONIAM IN TENTATIONE AMBULAT CUM EO, etc. La sagesse lui tient lieu de compagnie et de défense dans les temps d'affliction et d'épreuve. Autrement : Elle l'éprouve avant de se communiquer à lui, et surtout au commencement, lorsqu'il pense à la rechercher. Elle ne reçoit pas sans choix et sans épreuve, ceux qui veulent entrer sous sa conduite. Elle les examine par des souffrances ; elle tente leur constance et leur fermeté. Le grec (5) : *Elle marche au commencement de travers avec eux.* Elle leur fait d'abord quelque difficulté ; elle semble s'éloigner d'eux, et user de détours pour lasser leur patience. Ou bien : Le chemin qui conduit à la sagesse, a d'abord quelques inégalités et des détours embarrassants. C'est ce qui est confirmé par le verset suivant.

19. *Elle le fera passer par la crainte, par la frayeur, par toutes sortes d'épreuves, par la peine qui accompagne ses instructions ; elle sondera ses pensées, et s'assurera du fond de son âme.* C'est ce que les anciens philosophes voulaient marquer par le symbole des deux voies ; dont l'une, qui conduisait au bonheur, était d'abord âpre et difficile (6) ; et l'autre, qui menait au précipice, était aisée, large et frayée. Le Sauveur nous représente le chemin du ciel et celui de la perdition, sous le même emblème (7).

(1) *Castal. Drus. Cornel.*

(2) *Isai.* LXI. 6.

(3) III. *Reg.* III. 5. - *Sap.* IX. 4.

(4) Ἐὰν ἐμπιστεύσῃς, κατακληρονομήσεις αὐτήν ; (ou bien : Ἐὰν ἐμπιστεύσῃ, κατακληρονομήσει) καὶ ἐν κατασχέσει ἔσονται αἱ γενεαὶ αὐτῆς, (ou αὐτῶν).

(5) Ὅτι διεστραμμένως πορεύεται μετ' αὐτοῦ ἐν πρώτοις.

(6) *Hesiod.*
Μακρὸς δὲ καὶ ὄρθος οἶμος ἐπ' αὐτὴν (Ἀρετὴν)
Καὶ τρηχὺς τὸ πρῶτον, ἐπεὶ δ' εἰς ἄκρον ἵκηαι,
Ῥηϊδίη δ' ἔπειτα πέλει, χαλεπήπερ ἐοῦσα.

(7) *Matth.* VII. 13. 14.

19. Timorem, et metum, et probationem inducet super illum ; et cruciabit illum in tribulatione doctrinæ suæ, donec tentet eum in cogitationibus suis, et credat animæ illius.	19. Elle le conduit dans la crainte, dans la frayeur (et dans les épreuves); et elle l'exercera par les peines dont ses instructions sont accompagnées, jusqu'à ce qu'elle l'ait sondé dans ses pensées, et qu'elle se soit assurée du fond de son âme.
20. Et firmabit illum, et iter adducet directum ad illum, et lætificabit illum ;	20. (Elle l'affermira) ; elle le conduira par un chemin droit, et elle le comblera de joie.
21. Et denudabit absconsa sua illi, et thesaurizabit super illum scientiam et intellectum justitiæ.	21. Elle lui découvrira ses secrets ; (et elle mettra en lui un trésor de science, et d'intelligence de la justice).
22. Si autem oberraverit, derelinquet eum, et tradet eum in manus inimici sui.	22. Mais s'il s'égare, elle l'abandonnera, et le livrera entre les mains de son ennemi.
23. Fili, conserva tempus, et devita a malo.	23. Mon fils, ménagez le temps, et gardez-vous du mal.
24. Pro anima tua ne confundaris dicere verum :	24. Ne rougissez point (de dire la vérité), lors même qu'il s'agit de votre âme.
25. Est enim confusio adducens peccatum ; et est confusio adducens gloriam et gratiam.	25. Car il y a une confusion qui fait tomber dans le péché, et il y en a une autre qui attire la gloire et la grâce.

COMMENTAIRE

ṽ. 20. Et firmabit illum, etc. La Sagesse mène d'abord son élève par des chemins tortueux et inégaux ; elle l'effraye et l'afflige. Mais ensuite elle le console, elle le remplit de joie ; elle le mène par un chemin droit et aisé (1). Le grec (2) : *Elle reviendra à lui par un chemin droit, et elle le comblera de joie.* Après avoir fait semblant de se détourner de lui par un chemin écarté, elle reviendra à lui par un chemin droit.

ṽ. 22. Tradet eum in manus inimici sui. Le grec (3) : *Elle le livrera dans les mains de sa chute ;* elle l'abandonnera à son malheur. C'est le sort des insensés, qui quittent le chemin de la sagesse, pour suivre celui du vice. Ils vont se précipiter dans les dernières calamités. L'auteur demeure dans sa première pensée des deux voies, dont l'une conduit à la sagesse, et l'autre au souverain malheur.

ṽ. 23. Fili, conserva tempus, et devita a malo. Voici un nouveau sujet. Ayez soin de faire toute chose en son temps ; car il y a temps de parler et temps de se taire ; temps de bâtir et temps de détruire (4). En cela consiste un des premiers devoirs de la sagesse. Les meilleures actions deviennent souvent mauvaises, parce qu'elles ne sont point faites à temps. *Gardez-vous du mal,* évitez le péché. Ou bien (5) : Défiez-vous des méchants ; fuyez leurs compagnies, craignez leurs pièges, évitez leurs exemples.

ṽ. 24. Pro anima tua ne confundaris dicere verum. Lorsqu'il s'agit de conserver votre vie, ne craignez point de dire la vérité. Ne vous piquez point d'une force et d'une constance hors de saison. Faites les démarches nécessaires pour vous tirer du danger (6). N'affrontez point témérairement la mort. Autrement (7) : Dites la vérité, au dépens même de votre vie. Si l'on veut vous forcer à trahir la vérité, ou à dire un mensonge, souffrez plutôt la mort, et toutes sortes de supplices. C'est ainsi qu'en ont usé les saints et les martyrs. On doit confesser, non seulement les vérités de foi, lorsque Dieu nous met dans l'occasion de leur rendre témoignage, et les défendre lorsqu'elles sont attaquées ; mais aussi soutenir l'innocence, et défendre la justice de notre prochain, lorsqu'on l'accuse faussement et qu'on l'attaque injustement. Nous devons rendre témoignage à la vérité, quand même cela nous exposerait à quelque danger. Le grec porte (8) : *Ne rougissez point de votre âme ;* n'ayez point honte de vous-même. N'imitez point la mauvaise honte de ceux qui aiment mieux languir de faim et de misère, que de demander les secours dont ils ont besoin. C'est le vrai sens du texte. Voyez le verset suivant.

ṽ. 25. Est enim confusio adducens peccatum, etc. Il y a une bonne et mauvaise honte : une honte criminelle et une honte glorieuse. Celui qui se laisserait mourir de faim par honte de demander à manger, se rendrait coupable de sa propre mort. Et celui qui a honte de commettre une action vraiment honteuse, une lâcheté, un mensonge, une action contraire à la pudeur, s'attire de la gloire, et mérite les récompenses éternelles, pourvu que ses motifs ne gâtent point la bonté de son action. On trouve la même sentence dans le grec des Proverbes, chapitre XXVI, 11 de l'édition Romaine. Voyez aussi plus bas, la fin du chapitre XLI et le commencement du XLII. Quelques

(1) *Confer. Sap.* x. 10.
(2) Καὶ ἐπανήξει καθ' εὐθεῖαν πρὸς αὐτὸν, καὶ εὐφρανεῖ αὐτόν.
(3) Παραδώσει αὐτὸν εἰς χεῖρας πτώσεως αὐτοῦ.
(4) *Eccle.* III. 1. 2. *et seq.*
(5) Συντήρησον καιρὸν, καὶ φύλαξον ἀπὸ πονηροῦ.
(6) *Grotius, hic.*
(7) *Palacius Cornel.*
(8) Περὶ τῆς ψυχῆς σοῦ μὴ αἰσχυνθῇς.

26. Ne accipias faciem adversus faciem tuam, nec adversus animam tuam mendacium.

27. Ne reverearis proximum tuum in casu suo,

28. Nec retineas verbum in tempore salutis. Non abscondas sapientiam tuam in decore suo :

29. In lingua enim sapientia dignoscitur ; et sensus, et scientia, et doctrina in verbo sensati, et firmamentum in operibus justitiæ.

30. Non contradicas verbo veritatis ullo modo, et de mendacio ineruditionis tuæ confundere.

31. Non confundaris confiteri peccata tua, et ne subjicias te omni homini pro peccato.

26. N'ayez point égard à la qualité des personnes, contre votre salut, (et ne vous laissez point aller au mensonge aux dépens de votre âme).

27. (Ne respectez point votre prochain dans sa chute).

28. Et ne retenez point la parole, lorsqu'elle peut être salutaire. Ne cachez point votre sagesse dans sa beauté.

29. Car la sagesse se fait connaître par la langue ; (et le sens, la science) et la doctrine paraissent dans la parole (de l'homme sensé. Sa fermeté consiste dans les œuvres de justice).

30. Ne contredisez en aucune sorte la parole de vérité, et ayez confusion du (mensonge où vous êtes tombé par) ignorance.

31. Ne rougissez point de confesser vos péchés ; mais ne vous soumettez pas à toute personne (pour le péché).

COMMENTAIRE

pères (1) entendent par cette *pudeur qui attire le péché,* celle qui nous empêche de découvrir les plaies de notre âme par la confession ; et par *celle qui procure la gloire,* la honte qui nous retient, et nous empêche de faire le mal.

℣. 26. Ne accipias faciem adversus faciem tuam. Ce qui suit : *Et ne vous laissez point aller au mensonge, au dépens de votre âme,* n'est point dans le grec. Il porte (2) : *Ne faites point acception contre votre âme ; et n'ayez point de respect humain pour votre chute.* Quand il s'agit de votre vie, de votre réputation et de vos intérêts ; défendez-vous contre tous ceux qui vous attaquent,sans respect, ni acception de personne. Votre conservation doit l'emporter sur toutes les considérations humaines. Dans ce cas, la honte et le respect ne sont plus permis. Si votre ami vous sollicite à faire une action qui vous couvrira d'infamie ; s'il veut vous engager dans une mauvaise querelle, dans un faux témoignage, résistez-lui, et préférez la justice, la vérité, votre honneur à son amitié.

℣. 27. Ne reverearis proximum... N'excusez point ses défauts ; ne dissimulez point ses fautes. *Amici vitia si feras, facis tua,* dit Sénèque. Ce verset n'est point dans le grec. Mais il répond à ce que nous avons traduit dans le verset précédent, par ces paroles : *N'ayez point de respect humain dans votre chute ;* ou lorsqu'il s'agit de votre propre malheur, et qu'on veut vous engager dans une dangereuse affaire.

℣. 28. Non abscondas sapientiam tuam in decore suo (3) ; lorsque vous pouvez la produire sans affectation et sans vanité. L'auteur attaque ici une autre sorte de mauvaise honte,qui fait que l'on cache ce que l'on sait, dans des occasions où l'on devrait le faire paraître, et où cela deviendrait utile et glorieux. Car, de quelle utilité est une sagesse inconnue ou un trésor caché (4) ? On doit éviter avant toute chose l'ostentation et la vaine gloire ; mais on ne doit pas donner dans l'excès opposé. Le service de l'Église, l'honneur de la vérité, votre propre conservation, la défense de l'innocence attaquée, sont des cas qui doivent vous engager à agir et à parler.

℣. 29. Et sensus, et scientia,... in verbo sensati, etc. Voici le grec de tout ce verset (5) : *Car la sagesse se fera connaître par le discours, et l'érudition, par les paroles de la langue.* En le joignant à ce qui précéde, on a ce sens : *Ne cachez point votre sagesse* par une vaine honte ; faites-en voir toute la beauté, lorsque le temps le demande ; car c'est principalement dans le discours et par les paroles qu'elle se fait connaître. Si vous ne parlez point dans le temps, quel usage ferez-vous de votre sagesse ? Ce qui est dit ici : *Et sa fermeté paraît dans les œuvres de justice ;* n'est point dans le grec.

℣. 30. Non contradicas verbo veritatis, etc. Un homme vraiment sage et discret, doit rendre gloire à la vérité, dès qu'il en a connaissance, et ne pas rougir d'avouer qu'il s'est trompé, lorsqu'on lui fait voir son erreur. Il est honteux alors de ne pas céder à la lumière de la vérité. L'auteur combat toujours la fausse honte. Le grec (6) : *Ne vous opposez à la vérité en rien du monde ; et ayez honte de l'erreur de votre ignorance.* Mais d'autres exemplaires portent : *Ne contredisez en aucune sorte à la vérité ; mais ayez honte de votre ignorance,* de n'avoir pas connu plus tôt ce que l'on vous fait voir.

℣. 31. Ne subjicias te omni homini pro peccato, etc. On peut encore donner ce sens : Ne

(1) *Greg. Magn. Moral. l.* IV. *c.* 17. *et in Ezech. l.* I. *homil.* X. - *Bernard. serm. ad Milites templi, cap.* 12.

(2) Μὴ λάβοις πρόσωπον κατὰ τῆς ψυχῆς σοῦ, καὶ μὴ ἐντραπῇς εἰν πτῶσιν σοῦ.

(3) Καὶ μὴ κρύψῃς τὴν σοφίαν σοῦ εἰς τὴν καλλονὴν.

(4) *Eccli.* XX, 32.

(5) Ἐν γὰρ λόγῳ γνωσθήσεται σοφία, καὶ παιδεία ἐν ῥήμασι γλώσσης.

(6) Μὴ ἀντίλεγε τῇ ἀληθείᾳ κατὰ μηδὲ ἕν, καὶ περὶ ψεύσματος τῆς απαιδευσίας σοῦ ἐντράπηθι. *Alii Codices :* Καὶ περὶ ἀπαιδευσίας σοῦ ἐντράπηθι.

32. Noli resistere contra faciem potentis, nec coneris contra ictum fluvii.
33. Pro justitia agonizare pro anima tua, et usque ad mortem certa pro justitia; et Deus expugnabit pro te inimicos tuos.
34. Noli citatus esse in lingua tua, et inutilis, et remissus in operibus tuis.
35. Noli esse sicut leo in domo tua, evertens domesticos tuos, et opprimens subjectos tibi.

32. Ne résistez point en face à l'homme puissant ; et ne vous roidissez pas contre le cours du fleuve ;
33. (Mais prenez contre tous la défense de la justice pour sauver votre âme) ; combattez jusqu'à la mort pour la justice, et Dieu combattant pour vous, (renversera vos ennemis).
34. Ne soyez point prompt à parler, et en même temps lâche et négligent dans vos œuvres.
35. Ne soyez pas comme un lion dans votre maison, en vous rendant terrible à vos domestiques, (et opprimant ceux qui vous sont soumis).

COMMENTAIRE

vous laissez assujettir à personne par votre faute ; la servitude est honteuse ; tout homme de cœur doit l'éviter, comme le dernier des malheurs ; mais surtout celle où l'on tombe par sa faute. Si l'on est assujetti, que ce soit par nécessité. Ou plutôt : Ne vous laissez entraîner à l'autorité de personne, pour faire le mal. Le grec (1) : *Ne vous soumettez jamais à un homme insensé.* Ne faites jamais de bassesse devant un insensé ; il n'est pas capable de ressentir ce que vous faites pour lui : et votre soumission ne sert qu'à le rendre plus insolent. C'est envers ces sortes de gens qu'on doit avoir une certaine hauteur d'âme, qui empêche de plier.

℣. 32. NOLI RESISTERE CONTRA FACIEM POTENTIS, NEC CONERIS CONTRA ICTUM FLUVII (2). Vouloir s'opposer à un homme puissant, c'est se roidir contre le courant du fleuve. Si vous l'arrêtez, il brisera toutes les digues que vous lui opposerez et se répandra avec plus de violence et de rapidité qu'auparavant. Ce n'est pas qu'il faille toujours céder à la force des grands ; il y a certains cas où la résistance est un devoir ; c'est lorsqu'ils attaquent la religion, la vérité et la justice. Mais alors même, il faut le faire avec des ménagements et des égards qui désarment, s'il est possible, la passion et la violence de ceux à qui l'on s'oppose. Dans toute autre occasion, il faut céder au temps et faire place à la colère, comme dit saint Paul (3). En général, il est de la prudence de ne résister jamais avec trop de force à une passion violente et allumée. *Frustra niti, et nihil aliud laborando quam odium quærere, extremæ dementiæ est,* dit Salluste. Ainsi Samuel céda au peuple qui demandait un roi ; et David se retira de la présence de Saül.

Les exemplaires grecs disposent autrement ces deux versets. ℣. 31 : *N'ayez point de honte de confesser vos péchés ; et ne vous opposez point au cours d'un fleuve.* 32 : *Ne vous soumettez point à un insensé, et ne faites point acception de la personne de l'homme puissant.* Dans le verset 31, l'auteur combat deux sortes de fausses hontes. La première, de ne pas vouloir reconnaître ses fautes ; la seconde, de ne pas céder à la force. Dans le verset 32, il relève deux choses véritablement honteuses : La première, de se soumettre à un insensé et d'avoir la mauvaise complaisance de chercher à lui plaire : la seconde, de faire une injuste acception de la personne du riche et du puissant.

℣. 33. PRO JUSTITIA AGONIZARE PRO ANIMA TUA, etc. Le grec est plus court (4) : *Combattez jusqu'à la mort pour la vérité ; et le Seigneur Dieu combattra pour vous.* Ceci se joint fort bien à ce qui précède dans la Vulgate : *Ne résistez point en face à l'homme puissant ; et ne vous roidissez point contre le cours du fleuve.* Et, de peur qu'on ne prenne cette sentence dans un mauvais sens, il y joint aussitôt le correctif : *Mais que cela ne vous empêche point de combattre pour la vérité, etc.* Les saints et les martyrs de l'Ancien et du Nouveau Testament, ont admirablement pratiqué cette maxime. Sages et modérés envers les puissances du siècle ; mais zélés, fermes et intrépides défenseurs de la justice et de la vérité, ils nous ont laissé de glorieux exemples.

℣. 34. NOLI CITATUS ESSE IN LINGUA TUA, etc. N'imitez point les fanfarons et les grands parleurs, qui promettent tout et ne font rien ; qui parlent de tout et ne savent rien. Rien n'est plus odieux, ni plus impertinent dans le commerce de la vie, que ces sortes de caractères. Le grec (5) : *Ne soyez point téméraire dans vos discours et lâche dans vos œuvres.* Ou selon d'autres : *Ne soyez point rude,* sauvage, dur, *dans vos discours, etc.*

℣. 35. NOLI ESSE SICUT LEO IN DOMO TUA, etc. Le grec est plus expressif (6) : *Ne soyez point*

(1) Μὴ ὑποστρώσῃς ἀνθρώπῳ μωρῷ σεαυτόν.
(2) *Complut. et alii quid.* Contra ictum fulminis. *Ita August. In speculo. In antiq. Edition. sed in nov. in mss.* Fluvii.
(3) *Rom.* XII. 19. Date locum iræ.
(4) Ἕως θανάτου ἀγώνισαι περὶ τῆς ἀληθείας, καὶ Κύριος ὁ Θεὸς πολεμήσει ὑπὲρ σοῦ.
(5) Μὴ γίνου θρασὺς ἐν τῇ γλώσσῃ σοῦ, καὶ νωθρὸς, καὶ παρειμένος ἐν τοῖς ἔργοις σοῦ. L'auteur de la Vulgate a lu, ταχὺς, pour θρασύς. D'autres lisent, τραχὺς. De mauvaise humeur, ruste, féroce.
(6) Μὴ ἴσθι ὡς λέων τῇ οἰκίᾳ σοῦ, καὶ φαντασιοκοπῶν ἐν τοῖς οἰκέταις σοῦ. D'autres lisent : Φαντασιοσκοπῶν ; soupçonneux, un homme qui a le cerveau blessé, qui se repaît de chimères. *Voyez Grotius et Hoeschelius.*

36. Non sit porrecta manus tua ad accipiendum, et ad dandum collecta.

36. Que votre main ne soit point ouverte pour recevoir, et fermée pour donner.

COMMENTAIRE

comme un lion dans votre maison, frappant par caprice et avec fureur vos domestiques. Ou, selon d'autres exemplaires : *Et soupçonneux envers vos domestiques.* Le Sage ne veut point que son disciple soit farouche, violent, impérieux ; qu'il cherche à se rendre terrible dans sa famille ; ni qu'il querelle, qu'il crie, qu'il menace, qu'il frappe ses domestiques. Ces manières ne sont ni d'un homme sage, ni d'un homme de bien. La religion inspire la tendresse et la charité envers tout le monde. La sagesse enseigne la modération, la clémence et la gravité. Sur les devoirs des maîtres envers leurs serviteurs, voyez saint Paul. *Colos.* V, 1 ; *Ephes.* VI, 9.

ỷ. 36. NON SIT PORRECTA MANUS AD ACCIPIENDUM, etc. Soyez libéral et bienfaisant, et préférez le bonheur de donner, à celui de recevoir (1) : *Beatius est magis dare, quam accipere.* Le sage donne avec plaisir et reçoit avec peine. En donnant, il se fait des amis, en recevant, il contracte des dettes.

(1) *Act.* XX. 35.

CHAPITRE V

Ne point s'appuyer sur ses richesses. Ne pas abuser de la bonté de Dieu. S'attacher constamment à la justice. Être circonspect dans ses paroles.

1. Noli attendere ad possessiones iniquas, et ne dixeris : Est mihi sufficiens vita ; nihil enim proderit in tempore vindictæ et obductionis.

2. Ne sequaris in fortitudine tua concupiscentiam cordis tui,

3. Et ne dixeris : Quomodo potui ? aut quis me subjiciet propter facta mea ? Deus enim vindicans vindicabit.

1. Ne vous appuyez point sur les richesses (injustes) ; et ne dites point : J'ai suffisamment de quoi vivre ; (car tout cela ne vous servira de rien au temps de la vengeance, et au jour de l'obscurité).

2. Ne vous abandonnez pas dans votre puissance aux mauvais désirs de votre cœur :

3. Et ne dites pas : (Que je suis puissant) ! ou qui aura le pouvoir de me faire rendre compte de mes actions ? Car Dieu certainement en tirera la vengeance.

COMMENTAIRE

℣. 1. Noli attendere ad possessiones iniquas. Le grec lit seulement (1) : *Ne vous attachez point à vos richesses, et ne dites point : j'ai suffisamment de quoi vivre.* Le traducteur latin a ajouté l'épithète *d'injustes* aux richesses, à l'imitation de Jésus-Christ (2), qui les appelle *Mammona iniquitatis ;* soit parce que, pour l'ordinaire, les biens temporels sont le fruit de l'iniquité, et qu'on ne devient pas aisément riche, sans quelque injustice ; soit qu'ils conduisent au péché, par les occasions qu'ils fournissent à ceux qui les possèdent, de s'élever et de commettre des actions injustes ; soit enfin à cause de leur vanité et de leur fausseté, opposée à la vérité des richesses spirituelles, et des biens de l'esprit et de l'éternité. Il ajoute que les richesses ne serviront de rien au jour de la colère divine, puisqu'il faudra alors les quitter, et que le Souverain Juge n'aura aucune attention à la faveur, à la puissance, à la dignité, aux grands biens de ceux qui l'auront offensé. Le riche descendra nu dans l'enfer, il paraîtra nu devant le tribunal de Jésus-Christ. *Ne vous étonnez point de voir un homme riche et dans l'abondance,* dit le psalmiste (3), *car à sa mort il n'emportera rien, et ses richesses ne le suivront point dans le tombeau.* Et ce riche, dont il est parlé dans l'Évangile, qui disait (4) : *Mon âme, voilà bien des richesses que tu as amassées, pour plusieurs années, repose toi, et jouis-en, bois, mange, et fais bonne chère,* reçut, à l'heure même, la sentence de sa condamnation. *Insensé que tu es,* lui dit le Seigneur : *Cette même nuit, la vie te sera ôtée ; et à qui seront les richesses que tu as amassées ?*

℣. 2. Ne sequaris in fortitudine tua concupiscentiam cordis tui. Plus vous êtes puissant, plus vous devez vous défier de vous-même, de peur que vous ne vous livriez à votre penchant, et que vous ne tombiez dans quelque excès (5) : *Minimum libere debet, cui plurimum licet.* Le grec porte (6) : *Ne suivez point votre âme, ni votre force, pour marcher dans les voies de votre cœur.* Ne suivez point vos inclinations, et n'abusez point de votre force, pour pécher en toute liberté, et pour ne suivre d'autre loi, que votre cœur corrompu. N'imitez point ces impies, qui disent (7) : Nous sommes nos maîtres, nous dirons ce qu'il nous plaît : Qui est notre Seigneur ? *Quis noster Dominus est ?* N'imitez point le pharaon qui répondit à Moïse, qui lui parlait de la part de Dieu (8) : *Qui est le Seigneur, afin que j'écoute sa voix, et que je renvoie Israël ? Je ne connais pas le Seigneur, et je ne renverrai pas Israël.*

℣. 3. Et ne dixeris : quomodo potui (9) ! aut quis me subjiciet ? etc. Ne vous élevez point de la grandeur de votre fortune, et du bonheur de vos entreprises.

Si Dieu a permis que vous réussissiez, il veut que vous lui en rapportiez la gloire. Sennachérib se vantait d'avoir subjugué les nations et leurs dieux : Où est le Dieu, qui ait délivré son peuple

---

(1) Μὴ ἔπεχε ἐπὶ τοῖς χρήμασι σου, καὶ μὴ εἴπῃς αὐτάρκη μοί ἐστιν εἰς ζωήν. Voyez le ℣. 10, d'où l'auteur de la Vulgate a pris ce qu'il a ajouté ici.

(2) *Luc.* XVI. 9. 11.

(3) *Psal.* XLVIII. 17.

(4) *Luc.* XII. 19. — (5) *Senec. Troad.*

(6) Μὴ ἐξακολούθει τῇ ψυχῇ σου καὶ τῇ ἰσχύϊ σου, τοῦ πορεύεσθαι ἐν ὁδοῖς καρδίας σου.

(7) *Psalm.* XI. 5.

(8) *Exod.* V. 2.

(9) Cela n'est pas dans le grec ; mais saint Augustin, *In speculo :* et saint Cyprien, *Testim. lib.* III. l'ont lu.

4. Ne dixeris : Peccavi ; et quid mihi accidit triste ? Altissimus enim est patiens redditor.

5. De propitiato peccato noli esse sine metu, neque adjicias peccatum super peccatum.

6. Et ne dicas : Miseratio Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserebitur ;

7. Misericordia enim et ira ab illo cito proximant, et in peccatores respicit ira illius.

4. Ne dites pas : J'ai péché ; et que m'en est-il arrivé de mal ? Car le Très-Haut est lent à punir les crimes.

5. Ne soyez point sans crainte du (péché) qui vous a été remis, et n'ajoutez pas péché sur péché.

6. Ne dites pas : La miséricorde du Seigneur est grande ; il aura pitié de la multitude de mes péchés.

7. Car son indignation est prompte, aussi bien que sa miséricorde ; et sa colère regarde les pécheurs.

COMMENTAIRE

de ma puissance ? disait-il. Mais le Seigneur lui fit bientôt sentir son pouvoir, par la défaite de son armée. *Insensé*, lui dit Isaïe (1), *contre qui as-tu proféré des blasphèmes, à qui crois-tu avoir fait des reproches ? Contre qui as-tu élevé la voix et les yeux ? contre le Saint d'Israël. Je sais ta demeure ; ton entrée et ta sortie me sont connues : j'ai vu ta fureur et ta folie contre moi ; ton orgueil est monté jusqu'à ma présence. Je te mettrai un anneau dans les naseaux, et un frein dans la bouche ; et je te ferai retourner par le chemin, par où tu es venu* (2).

ỷ. 4. NE DIXERIS : PECCAVI, ET QUID MIHI ACCIDIT TRISTE ? Si Dieu, jusqu'ici, a usé envers vous de douceur et de clémence, n'en prenez point occasion de mépriser sa justice. Il attend que vous ayez rempli la mesure de vos crimes, pour en tirer vengeance. Si sa colère est lente, elle n'en est que plus terrible. Votre péché n'en est que plus odieux et plus inexcusable. *Quos diu, ut convertantur, tolerat, non conversos durius damnat,* dit saint Grégoire (3). Les anciens disaient que les dieux ont les pieds de laine et les mains de fer, pour marquer leur lenteur et leur sévérité à punir.

ỷ. 5. DE PROPITIATO PECCATO NOLI ESSE SINE METU. Si Dieu diffère à vous punir, et s'il a jusqu'ici attendu votre conversion, vous ne devez point pour cela vivre dans l'assurance, ni continuer à l'offenser par de nouveaux crimes. Le temps viendra que sa patience lassée fera place à sa justice ; et alors la pénitence et les regrets seront inutiles (4). Autrement : Que la rémission que vous avez reçue de vos péchés passés, ne vous jette pas dans une vaine sécurité. La patience trop souvent irritée, s'échappe enfin et se met en fureur : *Furor fit læsa sæpius patientia.* Quoique vous ayez essayé de faire ce qui est nécessaire pour obtenir le pardon de vos fautes, êtes-vous bien certain que véritablement elles vous soient remises ? Ne savez-vous pas que, suivant l'oracle de la Sagesse (5) : *Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine ?* Et quand la faute vous serait pardonnée, la peine ne l'est pas pour cela.

Enfin, vous devez toujours craindre que la colère de Dieu, outragé par vos ingratitudes et par vos rechutes continuelles, ne se souvienne de vos anciens péchés, et que, joignant à ses autres motifs, celui d'une clémence méprisée et des grâces foulées aux pieds et rejetées, il ne punisse avec une nouvelle rigueur vos péchés nouveaux, en haine de ces mauvaises dispositions de votre cœur, qui les accompagnent et qui les aggravent (6). Dieu ne juge pas deux fois la même chose ; les grâces qu'il accorde, sont sans repentir et sans retour (7). Il n'impute pas de nouveau les péchés qu'il a une fois pardonnés. Mais il a horreur de ceux qui prennent sujet de l'offenser avec plus de liberté et de hardiesse, par la facilité et la miséricorde dont il a usé envers eux par le passé. Voyez le verset 6 (8). Le grec à la lettre (9) : *Ne soyez point sans crainte,* ou *ne soyez point trop assuré, pour ajouter péché sur péché.* Le Sage permet une certaine assurance, et la religion même l'ordonne. Il n'est pas permis à un chrétien de n'avoir pas une juste confiance dans la grâce et la miséricorde de Dieu, et dans les moyens qu'il a établis dans son Église pour notre sanctification ; mais il condamne l'excès de cette confiance ; il ne veut pas qu'elle dégénère en présomption.

ỷ. 7. MISERICORDIA ENIM, ET IRA AB ILLO CITO PROXIMANT, etc. Lorsque l'homme méprise les trésors de sa grâce et de sa bonté, bientôt la colère du Seigneur s'enflamme, et est d'autant plus terrible, qu'elle a été traitée plus indignement. Les faveurs de Dieu ne se prescrivent point ; il en est toujours le maître : il peut faire miséricorde autant et aussi souvent qu'il le veut ; mais nul ne peut exiger comme un droit pour l'avenir, celles qu'il a reçues par le passé. Après avoir pardonné cent

(1) *Isai.* XXXVI. 20.
(2) *Ibidem.* 23. 24. 28. 29.
(3) *Greg. Magn. homil.* XIII. *in Evang.*
(4) *Jansen. Gandav. Grot.*
(5) *Eccle.* IX. 1.
(6) *Vide Matth.* XVIII. 32. 33. 34.
(7) *Rom.* XI. 29. Sine pœnitentia enim sunt dona, et vocatio Dei.
(8) *Vide Bellarm. de Justific. lib.* III. *cap.* 4. *et Cornel. a Lapide. hic.*
(9) Περὶ ἐξιλασμοῦ μὴ ἄφοβος γίνου ἐν πλεονασμῷ, προσθεῖναι ἁμαρτίας, ἐφ' ἁμαρτίας.

8. Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem ;
9. Subito enim veniet ira illius, et in tempore vindictæ disperdet te.
10. Noli anxius esse in divitiis injustis ; non enim proderunt tibi in die obductionis et vindictæ.

11. Non ventiles te in omnem ventum, et non eas in omnem viam : sic enim omnis peccator probatur in duplici lingua.
12. Esto firmus in via Domini, et in veritate sensus tui et scientia ; et prosequatur te verbum pacis et justitiæ.

8. Ne différez point à vous convertir au Seigneur, et ne remettez pas de jour en jour ;
9. Car sa colère éclatera tout d'un coup, et il vous perdra au jour de la vengeance.
10. Ne vous embarrassez point pour les richesses injustes, car elles ne vous serviront point au jour de l'obscurcissement (et de la vengeance).
11. Ne tournez point à tout vent, et n'allez point par toute sorte de routes ; car c'est ainsi que le pécheur (se fait connaître) par la duplicité de sa langue.
12. Soyez ferme (dans la voie du Seigneur, dans la vérité de vos sentiments, et) dans votre science ; et que la parole (de paix et de justice) vous accompagne toujours.

COMMENTAIRE

fois, il n'en est que plus en droit de punir sans miséricorde une dernière faute. Le grec porte (1) : *La miséricorde et la prudence se hâteront en sa présence.* Ou, selon d'autres exemplaires, *la colère et la miséricorde sont en sa présence*, ou en son pouvoir; *et son indignation se reposera sur les pécheurs.*

℣. 8. NON TARDES CONVERTI AD DOMINUM. L'incertitude où nous sommes du moment et du genre de notre mort, doit nous tenir dans une attention continuelle sur nous-mêmes, et dans une sollicitude pleine de vigilance sur l'état de notre âme. On demandait à un rabbin (2) : « Quand faut-il se convertir ? » Il répondit : « Un jour avant sa mort. » — « Mais », lui dit-on, « nous ne savons quand la mort nous prendra. » — « Il faut donc », ajouta-t-il, « se convertir dès aujourd'hui, car peut-être demain nous ne serons plus. » C'est un effet de la miséricorde de Dieu, que notre dernier jour nous soit caché, dit saint Augustin (3), afin que nous vivions toujours dans la vigilance. Le dernier jour nous est caché, afin que nous observions tous les jours. *Misericordia Dei est, quia nescit, homo, quando moriatur. Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies.* Vous ne hasardez rien, et vous faites un bien certain, en retournant à Dieu de bonne heure; et vous risquez tout, en différant votre conversion. Un homme de bon sens quitte-t-il le certain pour l'incertain, lorsqu'il s'agit d'un intérêt infini, et d'un malheur ou d'un bonheur éternel (4) ? Dieu qui vous a promis le pardon, si vous faites pénitence, ne vous a pas promis la vie pour le lendemain, dit le même saint Augustin (5).

℣. 10. NOLI ANXIUS ESSE IN DIVITIIS INJUSTIS... On a déjà vu la même pensée au verset 1. Le grec lit (6) : *Ne vous attachez point aux richesses injustes, car elles ne vous serviront de rien au jour de la calamité*, au dernier jour. Voyez *Prov.* X, 2 ; XI, 4. - *Luc*, XII, 19.

℣. 11. NON VENTILES TE IN OMNEM VENTUM, etc. Ne soyez point inconstant et volage dans vos sentiments et dans votre conduite. Ne vous livrez point à tout le monde ; éprouvez ceux à qui vous vous confiez. Ne vous laissez point conduire au gré de tous ceux qui vous approchent ; ne recevez point aisément les impressions de ceux qui vous parlent, et qui tâchent de vous les faire partager. Cette sentence a assez de rapport à celle-ci de saint Paul (7) : *Ne vous laissez point aller à tout vent de doctrine, et ne soyez pas toujours flottant dans vos sentiments.* Le grec porte : *Ne vannez point à tout vent, et ne marchez pas à toute voie ; car cela n'appartient qu'au pécheur, qui a la langue double.* Ceux qui veulent plaire à tout le monde, ne plaisent souvent à personne. Il faut savoir bien prendre son parti, et y demeurer constamment attaché, et ne pas imiter ces hommes faux, qui sont de tous partis et ne sont d'aucun (8). Voyez le verset suivant.

℣. 12. ESTO FIRMUS IN VIA DOMINI. Ne soyez point inconstant et volage dans vos sentiments, et dans vos voies ; mais soyez ferme dans la bonne voie, dans la voie du Seigneur, dans la vérité. C'est ainsi qu'il faut joindre le verset 11 avec le 12. Le grec lit simplement (9) : *Soyez ferme dans vos sentiments, lorsqu'ils sont justes et assurés ; et que votre discours soit un.* Évitez la variation dans

(1) Ἔλεος γὰρ καὶ ὀργὴ παρ' αὐτῷ ταχυνεῖ, καὶ ἐπὶ τοὺς ἁμαρτωλοὺς καταπαύσει ὁ θυμὸς αὐτοῦ. *Edit. Rom.* Ἔλεος γὰρ καὶ ὀργὴ παρ' αὐτοῦ.
(2) *Rab. Eleazar apud Drus. hic.*
(3) *August. homil.* XIII. *et in aliis edit. serm.* XXXIX.
(4) *Joan. Chrysostom. homil.* XXII. *in* II. *Ep. ad Corinthios.*
(5) *August. in Psal.* CXIV. Deus pœnitentiæ tuæ indulgentiam promisit, sed huic dilationi tuæ diem crastinum non promisit.

(6) Μὴ ἔπεχε ἐπὶ χρήμασιν ἀδίκοις, οὐδὲν γὰρ ὠφελήσει ἐν ἡμέρᾳ ἐπαγωγῆς.
(7) *Ephes.* IV. 14. Ut jam non simus parvuli fluctuantes, et circumferamur omni vento doctrinæ.
(8) *Theophrast. Caracter.* Ἀρέσκου. Καὶ παρακληθεὶς δὲ πρὸς δίαιταν, μὴ μόνον ᾧ πάρεστι βούλεται ἀρέσκειν, ἀλλὰ καὶ τῷ ἀντιδίκῳ, ἵνα κοινὸς εἶναι δοκῇ.
(9) Ἴσθι ἐστηριγμένος ἐν συνέσει σου, καὶ εἷς ἔστω ὁ λόγος σου.

13. Esto mansuetus ad audiendum verbum, ut intelligas, et cum sapientia proferas responsum verum.

14. Si est tibi intellectus, responde proximo ; sin autem, sit manus tua super os tuum, ne capiaris in verbo indisciplinato, et confundaris.

15. Honor et gloria in sermone sensati ; lingua vero imprudentis subversio est ipsius.

16. Non appelleris susurro, et lingua tua ne capiaris et confundaris :

13. Écoutez avec douceur ce qu'on vous dit, afin d'acquérir l'intelligence et de rendre avec sagesse une réponse (qui soit véritable).

14. Si vous avez de l'intelligence, répondez à votre prochain, sinon que votre main soit sur votre bouche, (de peur que vous ne soyez surpris dans une parole indiscrète, et que vous ne tombiez dans la confusion).

15. L'honneur et la gloire accompagnent le discours (de l'homme sensé) ; mais la langue (de l'imprudent) est la ruine de son âme.

16. Évitez de passer pour un semeur de rapports ; et que votre langage ne vous devienne pas un piège (et un sujet de confusion) ;

COMMENTAIRE

vos sentiments, et la duplicité de vos discours, si vous voulez que les hommes conservent quelque confiance et quelque estime pour vous.

℣. 13. ESTO MANSUETUS AD AUDIENDUM VERBUM (1). Écoutez avec attention, et ne vous hâtez point de parler, que vous ne soyez parfaitement instruit. Le grec (2) : *Soyez prompt à écouter le bien, et que votre vie soit dans la vérité, et rendez une réponse juste avec patience.* L'édition romaine est plus courte : *Soyez prompt à écouter, et lent à répondre.* La nature, pour nous faire comprendre l'utilité d'écouter et d'apprendre, nous a donné deux oreilles ; mais elle ne nous a donné qu'une langue, pour nous enseigner à parler peu (3). Saint Jacques nous a dit la même chose que le Sage en cet endroit (4) : *Que tout homme soit prompt à écouter, et tardif à parler.* Et saint Augustin (5) : *Il est plus sûr d'écouter la vérité, que de la prêcher.* Celui qui l'écoute, demeure dans l'humilité, et celui qui la prêche, est toujours exposé au danger de la complaisance et d'une secrète vanité.

℣. 14. SI EST TIBI INTELLECTUS, RESPONDE PROXIMO. Ce qui suit dans la Vulgate, *de peur que vous ne soyez surpris dans une parole indiscrète, etc.*, n'est point dans le grec. Il faut, ou garder le silence, ou dire quelque chose qui vaille mieux que le silence, dit un ancien (6). Il est imprudent de vouloir instruire, avant d'être savant, et de prétendre à la qualité de maître, avant d'avoir porté celle de disciple. Cette expression, *mettre le doigt sur la bouche*, est assez fréquente dans l'Écriture (7), pour signifier *garder le silence.* Les Égyptiens représentaient Harpocrate, le dieu du silence, ayant le doigt sur la bouche (8).

At tua sigaleon Ægyptius oscula signet.

℣. 15. HONOR, ET GLORIA IN SERMONE SENSATI. Aussitôt qu'un homme sage ouvre la bouche, il se fait remarquer pour ce qu'il est ; tout le monde l'écoute avec respect. Le grec (9) : *La gloire et la honte sont dans la parole ; et la langue de l'homme est sa perte.* Rien n'est plus utile, ni en même temps plus dangereux que la langue. Elle élève en honneur et couvre d'ignominie, selon le bon ou le mauvais usage qu'on en fait. C'est ce que le Sage a marqué dans les Proverbes par ces mots (10) : *La mort et la vie sont dans les mains de la langue.* Il est donc d'une importance infinie de savoir régler sa langue ; et c'est une vérité capitale, dit l'apôtre saint Jacques (11), que celui qui ne sait pas la modérer, n'a qu'une religion vaine et apparente. *Si quis putat se religiosum esse, non refrænans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio.*

℣. 16. NON APPELLERIS SUSURRO, ET LINGUA TUA, etc. Le grec est plus court (12) : Faites en sorte que vous ne passiez pas pour un semeur de rapports, un babillard, *et ne dressez jamais de pièges par votre langue.* Le personnage de semeur de rapports, est souverainement odieux dans le commerce de la vie. Ces sortes de gens sont semblables à des serpents, qui mordent sans faire de bruit (13). On sent leurs piqûres avant de les voir. Le public se remplit de bruits désavantageux contre un homme, sans qu'on en connaisse l'auteur, et c'est celui que le Sage nomme ici *susurro.* Un

(1) *Complut.* Verbum Dei. *Ita et alii multi.*

(2) Γίνου ταχὺς ἐν ἀκροάσει σου ἀγαθῇ, καὶ ἔστω ἐν ἀληθείᾳ ἡ ζωὴ σοῦ, καὶ ἐν μακροθυμίᾳ φθέγγου ἀπόκρισιν ὀρθήν. *Edit. Rom. legit :* Γίνου ταχὺς ἐν ἀκροάσει σου, καὶ ἐν μακροθυμίᾳ φθέγγου ἀπόκρισιν.

(3) *Plutarch.* Περὶ τοῦ ἀκούειν. Ἡ φύσις τὸ χρειῶδες τοῦ λόγου πρὸς ἀκοὴν δι' ἀναλογίας μετροῦσα, δύο μὲν ὦτα, μίαν δὲ γλῶσσαν ἡμῖν ἐξειργάσατο. Ὡς δέον διπλασίονα εἰς παιδείαν ἀκούειν, ἡμιολίῳ δὲ πρὸς τὰ ἐρωτήματα προάγειν τὸν λόγον.

(4) *Jacobi.* I. 19.

(5) *August. tract.* LIX. *in Johan.*

(6) *Apud Grot.* Ἢ λέγε τι σιγῆς κρεῖσσον, ἢ σιγὴν ἔχε.

(7) *Job.* XXI. 5 ; XXIX. 9.

(8) *Auson. Ep.* XII. *ad Paulin.*

(9) Δόξα καὶ ἀτιμία ἐν λαλιᾷ. Καὶ γλῶσσα ἀνθρώπου πτῶσις αὐτῷ.

(10) *Prov.* XVIII. 21.

(11) *Jacobi.* I. 26.

(12) Μὴ κληθῇς ψίθυρος, καὶ τῇ γλώσσῃ σου μὴ ἐνέδρευε.

(13) *Eccle.* X. 11. Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet, qui occulte detrahit.

17. Super furem enim est confusio et pœnitentia, et denotatio pessima super bilinguem ; susurratori autem odium, et inimicitia, et contumelia.

18. Justifica pusillum, et magnum similiter.

17. Car comme le voleur tombe dans la confusion (et le repentir), la langue double s'attire aussi une très grande condamnation, (et le semeur de rapports, la haine, l'inimitié et l'infamie).

18. Faites également justice aux petits et aux grands.

COMMENTAIRE

homme qui parle bas et à l'oreille, craignant d'être découvert, est sûr d'être écouté, parce qu'on aime la médisance et qu'on est bien aise de savoir ce qu'on croit n'être connu que de peu de gens. Salomon a divinement tracé le caractère d'un médisant par ces paroles (1) : *De même que le feu s'éteint, lorsque l'on ôte le bois ; ainsi les querelles sont bannies, lorsqu'on éloigne le semeur de rapports. Les paroles du rapporteur ont une apparence de simplicité et de droiture ; mais elles percent jusqu'au fond des entrailles.*

℣. 17. SUPER FUREM ENIM EST CONFUSIO, etc. Le semeur de rapports est en quelque sorte pire que le voleur et le fourbe. Le premier n'en veut qu'à votre argent ; le second est noté d'infamie et on l'évite ; mais on ne connaît point pour l'ordinaire un homme qui médit en secret. Il est digne de la haine de tous les honnêtes gens ; il mérite d'être chargé de honte et d'infamie. Saint Paul dit que ces sortes de gens sont odieux à Dieu même (2). Il les range avec les fornicateurs, les avares, les orgueilleux, les gens sans foi, sans honneur, sans pudeur ; et Salomon dit qu'ils sont l'abomination des hommes (3) : *Abominatio hominum detractor.* Le grec (4) : *Le voleur est chargé de confusion, et celui qui a la langue double s'attire une condamnation.* Il compare le fourbe au voleur. Lorsque celui-ci est pris sur le fait, il est chargé d'une extrême confusion ; et lorsque le cœur double est découvert, il est justement haï et condamné de tout le monde.

℣. 18. JUSTIFICA PUSILLUM ET MAGNUM SIMILITER. Si vous êtes établi en dignité, jugez sans acception de personnes, le petit comme le grand (5), le riche comme le pauvre. N'ayez égard qu'à la justice et au mérite de la cause des plaideurs. Le grec est assez éloigné de ce sens (6) : *Dans le petit et dans le grand, n'ignorez de rien.* Tâchez de ne rien ignorer, d'être instruit des petites comme des grandes choses. Ou bien : Ne faites aucune faute, ni petite, ni grande. Ne tombez dans aucun péché d'ignorance, d'inadvertance, ni petit, ni grand. Soyez tellement attentif sur vous-même, que vous ne soyez jamais surpris, ni obligé de vous excuser, en disant : Je n'y pensais point ; cette excuse n'est point d'un homme prudent.

(1) *Prov.* XXVI. 20. 22.
(2) *Rom.* I. 29. 30.
(3) *Prov.* XXIV. 9
(4) Ἐπὶ γὰρ τῷ κλέπτῃ ἐστὶν αἰσχύνη μοχθηρὰ, καὶ κατάγνωσις πονηρὰ ἐπὶ διγλώσσου.

(5) *Deut.* I. 17. Nulla erit distantia personarum, ita parvum audietis, ut magnum ; nec accipietis cujusquam personam.
(6) Ἐν μεγάλῳ καὶ ἐν μικρῷ μὴ ἀγνόει μηδὲ ἕν. Dans le langage de l'Écriture, ἀγνοεῖν se prend souvent pour *errare, peccare, imprudenter agere.*

CHAPITRE VI

Être simple, humble, doux et affable. Choisir pour conseil un ami longtemps éprouvé. Avantages et caractères de l'amitié. Travailler à acquérir la sagesse. Avantages qui l'accompagnent.

1. Noli fieri pro amico inimicus proximo ; improperium enim et contumeliam malus hereditabit, et omnis peccator invidus et bilinguis.

2. Non te extollas in cogitatione animæ tuæ velut taurus, ne forte elidatur virtus tua per stultitiam ;

1. Ne devenez pas, d'ami que vous êtes, ennemi (de votre prochain) ; car (le méchant) aura pour partage la honte et l'ignominie, ainsi que le pécheur (envieux, et) qui a la langue double.

2. Ne vous élevez point comme un taureau dans les pensées de votre cœur, de peur que (votre folie) ne brise votre force ;

COMMENTAIRE

℣. 1. Noli fieri pro amico inimicus proximo. L'auteur blâme l'inconstance et la légèreté dans l'amitié. Il faut faire un bon choix, quand il s'agit de se faire un ami, et demeurer constamment attaché à celui qu'on a une fois choisi. Il donne plus bas, les mêmes maximes avec plus de détail. Le grec commence par la conjonction *Et*, qui montre que ce chapitre est joint au précédent. En effet, le syriaque commence le sixième chapitre au dernier verset du cinquième ; et dans Raban Maur, le chapitre vi ne commence qu'au verset cinquième. Voici comment on peut joindre ces deux chapitres. L'auteur a recommandé dans les versets 16 et 17 du chapitre v la droiture et la vigilance sur sa langue ; il y a exhorté son disciple à se garder de passer pour faiseur de rapports et homme faux ; il a fini en disant : *Tâchez de n'être répréhensible, ni dans les petites, ni dans les grandes choses*, et de vivre sans aucun reproche, au milieu de vos frères. Il continue dans le chapitre vi (1) : *Et prenez garde qu'au lieu d'être ami, vous ne deveniez ennemi ; et que, par la mauvaise réputation* (2) *que vous vous attirerez, vous ne soyez exposé à la honte et à la confusion ; car c'est là le partage d'un homme double et qui ne marche pas droit.* D'autres lisent (3) : *Car par là vous acquèrerez un mauvais renom, la honte, l'ignominie ; car c'est ce que gagne l'homme double*, et qui n'est pas sincère. Ce n'est donc pas tant l'inconstance dans l'amitié qu'il reprend, que la duplicité, les mauvais procédés, qui nous font perdre la confiance et l'amitié de nos amis.

℣. 2. Non te extollas in cogitatione animæ tuæ, velut taurus. Il condamne ici un autre défaut très ordinaire et très dangereux dans le commerce de la vie, et surtout dans l'amitié ; c'est l'arrogance et l'orgueil, lorsque l'on veut primer partout, et l'emporter partout, comme un taureau au milieu d'un troupeau. L'amitié veut de la déférence et de l'égalité. Comme nous demandons quelque chose de nos amis, nous devons aussi leur donner quelque chose ; et si nous souhaitons qu'ils nous pardonnent, il est juste qu'à notre tour nous ayons pour eux quelque indulgence (4).

Qui ne tuberibus propriis offendat amicum
Postulat, ignoscat verrucis illius. Æquum est
Peccatis veniam poscentem, reddere rursus.

Voici le grec (5) : *Ne vous élevez point dans le dessein de votre âme, de peur que votre âme ne soit ravie comme un taureau ;* ou plutôt, de peur que votre âme ne soit enlevée et dispersée, comme la terre, la paille l'est par un taureau en furie. N'ayez point une vaine complaisance pour vos sentiments et pour vos desseins, de peur que vous ne vous trouviez enfin mis en pièces et renversé, comme tout ce qui se trouve devant un taureau en fureur. Il est dangereux d'être trop arrêté à son sentiment, et de suivre avec trop d'opiniâtreté ses propres vues. On irrite par là ceux avec qui l'on vit ; ils ne manquent pas de nous contredire et de s'opposer à nos résolutions d'une manière déclarée, ou sourdement et secrètement. On ne souffre point volontiers quiconque veut dominer seul, et l'emporter sur les sentiments des autres. On

(1) Καὶ ἀντὶ φίλου μὴ γίνου ἐχθρὸς. Ὄνομα γὰρ πονηρὸν, αἰσχύνην, καὶ ὄνειδος κληρονομήσει. Οὕτως ὁ ἁμαρτωλὸς, ὁ δίγλωσσος ἀτιμίαν ἔχει.

(2) Le grec Ὄνομα πονηρὸν. *Nomen malum*, se prend en ce sens dans plusieurs endroits de l'Écriture. *Deut.* xxii. 14. 17. 19. *etc.*

(3) Ὄνομα γὰρ πονηρὸν, αἰσχύνην καὶ ὄνειδος κληρονομήσεις. *Ita Quid. lib. apud Nobil.*

(4) *Horat. Satyr. lib.* 1. *sat.* 3.

(5) Μὴ ἐπάρῃς σεαυτὸν ἐν βουλῇ ψυχῆς σοῦ, ἵνα μὴ διαρπαγῇ ὡς ταῦρος ἡ ψυχὴ σοῦ.

3. Et folia tua comedat, et fructus tuos perdat, et relinquaris velut lignum aridum in cremo.

4. Anima enim nequam disperdet qui se habet, et in gaudium inimicis dat illum, et deducet in sortem impiorum.

5. Verbum dulce multiplicat amicos et mitigat inimicos, et lingua eucharis in bono homine abundat.

6. Multi pacifici sint tibi ; et consiliarius sit tibi unus de mille.

3. Qu'elle ne consume vos feuilles, et ne perde vos fruits, et que vous ne deveniez comme un arbre desséché (dans le désert) ;

4. Car l'âme maligne perdra celui en qui elle se trouve; elle le rendra la joie de ses ennemis, (et elle le conduira au sort des impies).

5. La parole douce multiplie les amis, (et adoucit les ennemis) ; et la langue de l'homme vertueux a une abondance de douceur.

6. Ayez beaucoup d'amis qui vivent en paix avec vous ; mais choisissez pour conseil un homme entre mille.

COMMENTAIRE

aime à renverser ses projets et à faire échouer ses desseins.

℣. 3. Et folia tua comedat, et fructus tuos perdat, etc. Si vous vous obstinez dans vos sentiments, votre opiniâtreté sera la cause de votre perte. Elle deviendra à votre égard, comme un taureau qui broutera vos feuilles et vos bourgeons, qui dévorera vos fruits, et vous consumera jusqu'à la racine. Les bœufs sont dangereux aux jeunes arbrisseaux ; ils les rongent, et en mangent les feuilles et les fruits ; quelquefois même, dans leur fureur, ils les brisent et les arrachent. Le grec lit à la seconde personne (1) : *Vous consumerez vos feuilles, et vous dévorerez vos fruits, etc.* Mais la leçon de la Vulgate est beaucoup plus claire, et mieux liée avec ce qui précède.

℣. 4. Anima enim nequam disperdet qui se habet. Un esprit mal fait, une âme fausse, est une source de malheur pour elle-même. Elle se perd, elle se détruit elle-même ; et elle devient le sujet de la raillerie de ses ennemis. Lorsqu'elle commence à être connue pour ce qu'elle est, elle est abandonnée de tout le monde ; ses amis la quittent, ses ennemis l'insultent.

℣. 5. Verbum dulce multiplicat amicos. Le grec porte (2) : *Un gosier doux, multiplie ses amis ; et une langue bien-disante dit plusieurs choses agréables, ou elle salue tout le monde.* Celui qui est doux, affable, gracieux, gagne les cœurs, et se fait beaucoup d'amis. Cette sentence n'a pas besoin de commentaire ; elle est confirmée par une longue et continuelle expérience. Le Sage dit de même (3) : *La langue gracieuse est un arbre de vie, mais celle qui est déréglée, brise les esprits.* Isocrate (4) : Soyez poli dans vos mœurs, et affable dans vos paroles. Il est de la politesse de saluer ceux que vous rencontrez ; et il est de l'affabilité de leur parler d'une manière agréable et gracieuse. Rien n'est plus propre à gagner les cœurs et à se faire des amis, que la douceur et l'affabilité, dit Cicéron (5) : *Difficile dictu est, quantopere conciliet animos hominum, comitas, affabilitasque sermonis.*

℣. 6. Multi pacifici sint tibi, et consiliarius sit tibi unus de mille. Il y a dans l'amitié plusieurs degrés. On doit bien vivre avec tout le monde, et en ce sens avoir tout le monde pour amis, ou du moins n'avoir, s'il est possible, personne pour ennemis (6) : *Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes.* Il y a d'autres amis particuliers, avec qui l'on vit d'une façon plus familière ; mais entre ceux-là, il en est pour qui il n'y a rien de secret, et à qui l'on s'ouvre sans réserve et sans défiance, parce qu'on connaît leur prudence, leur probité, leur attachement inviolable. Il y aurait de l'imprudence à développer les replis de son cœur avec toute sorte d'amis ; tous ne sont pas capables de secrets, ni de choses importantes. Les sages ont toujours conseillé de n'avoir pas grand nombre d'amis (7) et de confidents ; non qu'il ne soit utile d'en avoir plusieurs, mais parce qu'il est impossible d'en rencontrer un grand nombre, qui aient les qualités d'un parfait ami. Lucien (8) dit que, parmi les Scythes, le grand nombre d'amis n'était pas moins infâme que la polygamie ou le grand nombre de femmes. Leur maxime était outrée ; mais elle peut avoir un très bon sens, réduite aux termes que l'Ecclésiastique prescrit ici. Vivez bien avec tout le monde, dit Isocrate (9) ; mais attachez-vous par la confiance aux plus vertueux. De cette sorte, vous n'aurez point d'ennemis, et vous n'aurez que d'excellents amis.

(1) Τὰ φύλλα σοῦ καταφάγεσαι, καὶ τοὺς καρποὺς σοῦ ἀπολέσεις, *etc.*

(2) Λάρυγξ γλυκὺς πληθυνεῖ φίλους αὐτοῦ, καὶ γλῶσσα εὔλαλος πληθύνει εὐπροσήγορα.

(3) *Prov.* xv. 4.

(4) *Isocrat. ad Dæmonic.* Τῷ μὲν τροπῳ γίνου φιλοπροσήγορος, τῷ δε λογῳ εὐπροσήγορος. Ε῎στι δὲ φιλοπροσηγορίας μὲν τὸ προσφωνεῖν τοὺς ἀπαντῶντας, εὐπροσηγορίας δὲ, τὸ τοῖς λόγοις αὐτοῖς οἰκείως ἐντυγχάνειν.

(5) *Cicero de officiis.*

(6) *Rom.* xii. 8.

(7) *Hesiod. apud Aristot. Ethic. lib.* ix. *cap.* 10. Μήτε πολύξεινος, μητ᾽ ἄξεινος. - *Addit. Aristot.* Καὶ ἐπὶ τῆς φιλίας ἁρμοσει μητὲ ἄφιλον εἶναι, μητ᾽ ἀυ πολύφιλον καθ᾽ ὑπερβολήν.

(8) *Lucian. in Toxaride.*

(9) *Isocrat. ad Dæmonic.* Ἡδέως μὲν ἔχε πρὸς ἅπαντας, χρῶ δὲ τοῖς βελτίστοις. Οὕτω γὰρ τοῖς μὲν οὐκ ἀπεχθὴς ἔσῃ, τοῖς δὲ φίλος γενήσῃ.

7. Si possides amicum, in tentatione posside eum, et ne facile credas ei.

8. Est enim amicus secundum tempus suum, et non permanebit in die tribulationis.

9. Et est amicus qui convertitur ad inimicitiam, et est amicus qui odium et rixam et convitia denudabit.

10. Est autem amicus socius mensæ, et non permanebit in die necessitatis.

7. Si vous voulez faire un ami, prenez-le après l'avoir éprouvé, et ne vous fiez pas sitôt à lui ;

8. Car tel est ami, qui ne l'est que tant qu'il y trouve son avantage ; et il cessera de l'être au jour de votre affliction.

9. Tel est ami, qui se change en ennemi ; et tel est ami, qui découvre tout à coup (la haine), et qui se répand en querelles et en injures.

10. Tel est ami, qui ne l'est que pour la table, et qui ne le sera plus au jour de l'affliction.

COMMENTAIRE

ỷ. 7. SI POSSIDES AMICUM, IN TENTATIONE POSSIDE EUM. C'est une suite de la maxime précédente. Le grec et la Vulgate portent à la lettre (1) : *Si vous possédez un ami, possédez-le en l'éprouvant.* Mais on croit que, dans l'hébreu, l'auteur avait employé le verbe קנה *qânâh*, que l'on traduit assez souvent par *posséder*, mais qui signifie aussi *acquérir*. En effet, quand on possède un ami, ce n'est plus le temps de l'éprouver, il fallait le faire avant de lui donner son amitié. Solon disait (2) : Ne vous hâtez point de donner votre amitié, mais quand vous avez choisi un ami, ne le quittez point. Plutarque dit de même qu'il faut beaucoup éprouver, avant d'aimer ; mais que, quand on a un ami, il faut le bien conserver (3). C'est principalement dans l'adversité qu'on reconnaît les vrais amis ; c'est par là qu'on les distingue des faux et des amis de table et de fortune. De même que, quand vous voulez acheter un vase, dit Antisthène (4), vous l'éprouvez au son, et vous l'examinez de toutes parts ; ainsi quand vous voulez connaître votre ami, considérez ce qu'il fera pour vous dans vos disgrâces : c'est alors que vous reconnaîtrez ce qu'il est.

ỷ. 9. EST ENIM AMICUS, SECUNDUM TEMPUS SUUM. Aussitôt qu'il n'y trouvera plus son intérêt, il cherchera ailleurs. Tels sont la plupart des amis qui ont besoin de nous, qui nous accablent de compliments et de caresses. Ont-ils ce qu'ils demandent ? Ils disparaissent et ne pensent plus à nous. Sommes-nous dans la disgrâce et hors d'état de les servir ? Ils ne nous regardent plus. La vraie amitié doit être fondée, non sur la nécessité ou sur l'intérêt, mais sur la vertu, sur l'estime, sur la charité (5). Cicéron lui-même veut que la religion y ait part, aussi bien que l'humanité (6). *Est autem amicitia nihil aliud, nisi omnium divinarum, humanarumque rerum cum benevolentia et charitate summa consensio.*

ỷ. 9. EST AMICUS, QUI CONVERTITUR AD INIMICITIAM, etc. Le grec (7) : *Il y a un ami qui, étant devenu comme ennemi, découvrira le combat de vos reproches*, c'est-à-dire, qui révèlera toutes vos faiblesses, et tout ce qu'il aura pu reconnaître en vous de fautes, pour colorer son infidélité et son inconstance. Autrement : *Il y a un ami, qui changera son amitié en haine, et vous reprochera vos défauts :* qui vous abandonnera, et vous chargera de reproches, d'outrages. Rien n'est plus pernicieux qu'un ami volage et inconstant. Il faut que les amitiés soient immortelles; mais pour les haines, elles doivent être mortelles et de courte durée (8), dit Tite-Live : *Amicitiæ immortales, inimicitiæ mortales esse debent.* Plus l'amitié et la liaison ont été étroites, plus les ruptures sont éclatantes, et plus la haine devient implacable : *Arctissima necessitudo, si quando contingat dirimi*, dit Pline (9), *in summam vertitur simultatem, et ex arctissimis fœderibus, si semel rumpantur, maxima nascuntur dissidia.*

ỷ. 10. EST AUTEM AMICUS SOCIUS MENSÆ, etc. C'est le plus méprisable et le plus indigne genre d'amis ; ou plutôt, ce n'est rien moins qu'un vrai ami ; on trouve tant d'amis qu'on veut de cette sorte ; mais qu'il y a peu de vrais amis (10) ! Croyez-vous que cet homme qui vous caresse pour la bonne chère, soit bien votre ami ? Il n'est rien moins que cela ; il n'aime que vos bons morceaux, dit Martial (11). Soyez dans l'adversité, il n'y a

(1) Ε'ι κτᾶσαι φίλον, ἐν πειρασμῷ κτῆσαι αὐτὸν, καὶ μὴ ταχὺ ἐμπιστεύσῃς αὐτῷ σεαυτόν.

(2) Φίλους μὴ ταχὺ κτῶ, οὓς δ' ἂν κτήσῃ, μὴ ἀποδοκίμαζε. *Apud Laërt. lib.* I.

(3) *Plut.* Περὶ πολυφιλ. Δεῖ φιλίαν καὶ συνήθειαν σώζειν παραλαβόντας ἐν πολλῷ κριθεῖσαν.

(4) *Laërt. lib.* II. *cap.* 8.

(5) *Chrysostom. homil.* LXI. *in Matt. - Cassian. Collat.* 16. *cap.* 3.

(6) *Cicero, de Amicitia. Et August. contra Academic. lib.* III.

(7) Ε"στι φίλος μετατιθέμενος εἰς ἔχθραν, καὶ μάχην ὀνειδισμοῦ σοῦ ἀποκαλύψει.

(8) *Liv. de Bello Macedon. lib.* X.

(9) *Plin. lib.* XXXVII. *c.* 4.

(10) *Theognis.*

Πολλοὶ παρ' κρητῆρι φίλοι γίγνονται ἑταῖροι,
Ε'ν δὲ σπουδαίῳ πρήγματι παυρότεροι.

(11) *Martial.*

Hunc quem cæna tibi, quem mensa paravit amicum ;
Esse putas fidæ pectus amicitiæ ?
Aprum amat, et mullos, et sumen, et ostrea, non te,
Tam bene si cænem, noster amicus erit.

11. Amicus si permanserit fixus, erit tibi quasi coæqualis, et in domesticis tuis fiducialiter aget.

12. Si humiliaverit se contra te, et a facie tua absconderit se, unanimem habebis amicitiam bonam.

13. Ab inimicis tuis separare, et ab amicis tuis attende.

14. Amicus fidelis protectio fortis ; qui autem invenit illum invenit thesaurum.

11. Si votre ami demeure ferme et constant, il vivra avec vous comme votre égal, et il agira avec liberté parmi ceux de votre maison.

12. S'il s'humilie en votre présence, et qu'il se retire parfois devant vous, (votre amitié sera fidèle ; et elle s'entretiendra par l'union de vos cœurs).

13. Séparez-vous de vos ennemis, et sondez vos amis.

14. L'ami fidèle est une forte protection ; celui qui l'a trouvé a trouvé un trésor.

COMMENTAIRE

plus d'amis. Ne vous fiez que sur les amis du cœur, vous les connaîtrez dans l'occasion :

Amicus certus in re incerta cernitur.

℣. 11. Amicus si permanserit fixus, erit tibi quasi coæqualis, etc. Un bon et fidèle ami, bien ferme et bien éprouvé, est comme un autre nous-même ; nous lui donnons sur nos affaires une autorité pareille à la nôtre ; tout doit être commun entre les amis (1), surtout entre des amis de ce mérite. Quand on est fortement persuadé qu'un homme ne cherche que nos intérêts, et qu'ils lui sont aussi chers que les siens ; on ne craint point de lui donner de l'autorité, et de lui permettre ce que l'on ne permettrait pas à d'autres. Le grec fait un sens différent ; il le faut joindre à ce qui précède (2) : *Il y a un ami de table, qui ne demeurera point au jour de l'adversité.* 11 : *Et dans votre prospérité, il sera comme vous-même ; et prendra la liberté* de commander *à vos domestiques ;* il en usera comme des siens. Ces sortes d'amis sont non seulement infidèles et inconstants, mais encore présomptueux et effrontés. Ils veulent faire les maîtres dans les maisons où ils se sont introduits.

℣. 12. Si humiliaverit se contra te, etc. Si votre ami a pour vous de la déférence et du respect ; s'il vous cède en tout et qu'il vous prévienne par des marques de soumission, votre amitié sera durable et constante. En effet, rien n'est plus contraire à la véritable amitié, rien n'est plus propre à la ruiner, que des airs impérieux et des manières hautaines ou insolentes. Quand on sait les éviter parmi ses amis, on peut espérer de vivre longtemps en paix. Les amis se doivent, non seulement de l'amitié et de la tendresse ; mais aussi du respect, dit Cicéron (3) : *Amici non solum colent inter se, ac diligent ; sed etiam verebuntur : Nam maximum ornamentum amicitiæ tollit, qui ex ea tollit verecundiam.*

Le grec est entièrement différent : Voici comment il se joint à ce qui précède : Le faux ami, l'ami de table prendra chez vous des airs de liberté et de hardiesse, comme s'il était un second maître. Verset 12 (4) : *Mais si vous tombez dans l'humiliation* et dans la disgrâce, *il s'élèvera contre vous, se cachera devant vous.* Voilà le caractère de la fausse amitié. Beaucoup de caresses et de démonstrations, tandis que l'on est en faveur, et en état de faire plaisir à ces prétendus amis ; beaucoup de froideur et d'indifférence ; et quelquefois même des outrages de leur part, lorsque les choses sont changées :

Donec eris dives, multos numerabis amicos :
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

℣. 13. Ab inimicis tuis separare, et ab amicis tuis attende. Fuyez vos ennemis déclarés ; mais sondez ceux que vous destinez à être vos amis. Ne comptez pour amis que ceux que vous aurez bien éprouvés dans les occasions périlleuses, et dans les traverses de votre vie. Dieux, gardez-moi de mes amis, disait autrefois un prince (5) ; car pour mes ennemis, je m'en garderai bien. Bias, un des sept Sages de la Grèce, disait (6) qu'on devait aimer, comme devant un jour haïr. Maxime qui ne doit avoir lieu qu'à l'égard de ces amis faux et douteux, dont on vient de parler ; car, dans la vraie amitié, la franchise et la confiance doivent être entières et sans réserve.

℣. 14. Amicus fidelis, protectio fortis. Dans les peines et les disgrâces de la vie, rien n'est plus doux, ni plus puissant qu'un bon ami. C'est une ressource assurée contre tous les efforts de la mauvaise fortune. Si votre ami est puissant, c'est une protection qui vous mettra à couvert ; s'il est prudent, il vous soutiendra par ses conseils ; s'il est d'une condition moins élevée, il peut au moins vous consoler et vous soutenir dans votre abattement. David trouva dans Jonathas un parfait ami, qui le garantit du souverain malheur, par sa constante fidélité. Chusaï, ami de David, sauva ce prince, et détruisit le parti d'Absalom, en renversant le conseil d'Achitophel. Les richesses, la for-

(1) Κοινὰ τὰ φίλων. *Bion apud Laërt. lib.* IV. *et Pythagoras apud eund. lib.* VIII. Εἶπε τε πρῶτος· Κοινὰ τὰ φίλων εἶναι, καὶ φιλίαν ἰσότητα.

(2) Καὶ ἐν τοῖς ἀγαθοῖς σοῦ ἔσται ὡς σὺ, καὶ ἐπὶ τοὺς οἰκέτας σοῦ παρρησιάσεται.

(3) *Cicero, de Amicitia.*

(4) Ἐ'αν ταπεινωθῇς, ἔσται κατὰ σοῦ, καὶ ἀπὸ προσώπου σοῦ κρυβήσεται.

(5) *Antigon. Rex apud Plutarch.*

(6) *Apud Laërt. lib.* I. Φιλεῖν ὡς μισήσοντας. *Vide Not. Menag. ad illum locum.*

15. Amico fideli nulla est comparatio, et non est digna ponderatio auri et argenti contra bonitatem fidei illius.

15. Rien n'est comparable à l'ami fidèle ; et (l'or et l'argent) ne méritent pas d'être mis en balance avec la sincérité de sa foi.

16. Amicus fidelis medicamentum vitæ et immortalitatis ; et qui metuunt Dominum invenient illum.

16. L'ami fidèle est un remède qui donne la vie (et l'immortalité) ; et ceux qui craignent le Seigneur trouveront un tel ami.

17. Qui timet Deum æque habebit amicitiam bonam, quoniam secundum illum erit amicus illius.

17. (Autant) l'homme craint le Seigneur, (autant) sera-t-il heureux en amis, parce que son ami lui sera semblable.

COMMENTAIRE

tune, les dignités, la faveur des princes, peuvent manquer. Un bon ami ne manque jamais. Mais, comme on l'a déjà dit, on ne doit tenir pour solide amitié, que celle qui est fondée sur la religion et sur la vertu. Aimer Dieu dans son ami, et son ami en Dieu (1), n'aimer dans son ami que ce qui le rend solidement aimable, c'est-à-dire, la vertu, la sagesse, la piété : une telle amitié est nécessairement éternelle ; parce que son objet et son motif sont immuables.

ỳ. 16. AMICUS FIDELIS, MEDICAMENTUM VITÆ, ET IMMORTALITATIS. Le terme *d'immortalité,* n'est pas dans le grec. Un ami vertueux et sage, ne donne pas seulement une consolation passagère à son ami ; il lui donne des instructions solides, qui le conduisent à la vertu et à l'immortalité. Il l'anime par son exemple, il le soutient dans son découragement ; il l'exhorte dans sa faiblesse ; et s'il s'égare, il le rappelle au bon chemin. Car le service le plus important qu'un ami puisse rendre à son ami, est de lui procurer les biens éternels et de le conduire à Dieu. Un homme qui a la lâcheté de laisser son ami dans l'erreur, ou dans le dérèglement, n'est rien moins qu'un vrai ami. Cicéron même, tout païen qu'il était, a enseigné qu'il n'y avait de vraie amitié, qu'entre les gens de bien : *Amicitia, nisi inter bonos, esse non potest.* Mais, sans regarder les choses du côté de l'éternité, et sans admettre dans le texte le mot *d'immortalité*, il est toujours vrai qu'un ami fidèle est *un remède qui donne la vie.* Car, sans l'amitié, qu'est-ce que la vie, qu'une triste mort, et quelque chose encore plus triste que la mort ? Quelle douceur goûte-t-on dans la vie, si l'on n'a pas un ami à qui l'on ouvre son cœur, en qui l'on ait une entière confiance, qui se réjouisse de nos avantages, qui prenne part à nos peines, qui nous soutienne dans nos disgrâces, qui nous console dans notre tristesse ; qui modère les trop grands épanchements de notre joie (2) ? Un bon ami est plus nécessaire que le feu et l'eau, dit Cicéron : *Amicus magis necessarius est quam ignis, et aqua.*

QUI METUUNT DOMINUM, INVENIENT ILLUM. Un bon ami est un don, et une faveur particulière de Dieu : c'est une récompense de la piété et de la vertu. Naturellement l'amitié cherche son pareil ; un homme de bien s'attache volontiers à un homme comme lui. La Providence ne manque point de nous envoyer un ami fidèle, et un bon conseil, lorsque nous le lui demandons humblement, et que nous le cherchons sincèrement. Les gens de bien sont plus souvent trompés dans le choix de leurs amis que d'autres ; parce qu'ayant beaucoup de droiture, ils jugent des autres par eux-mêmes, et se défient moins des belles apparences des hypocrites. Ce passage du Sage doit les rendre fort attentifs et fort circonspects sur cet article. Ils doivent se défier beaucoup de leurs lumières, et demander ardemment à Dieu, qu'il leur donne un ami de sa main et de son choix.

ỳ. 17. QUI TIMET DEUM, ÆQUE HABEBIT AMICITIAM BONAM, etc. C'est une suite, et une explication du verset précédent. Le grec peut recevoir un autre sens (3) : *Celui qui craint le Seigneur, règlera son amitié ; car ceux qui l'approchent, seront comme il est lui-même.* Il ne choisira pour amis que des gens qui lui ressemblent. Ou il les rendra tels, en les prenant pour amis, il les formera au bien ; ou il les prendra tout formés : *Amicitia sim les invenit, aut facit.* La plus excellente et la plus parfaite de toutes les sociétés et de toutes les amitiés, dit Cicéron (4), est celle qui se forme par la familiarité et l'amitié des gens de bien. Rien n'est plus uni, plus aimable que la ressemblance des bonnes mœurs. Lorsque les cœurs et les volontés sont semblables, chacun trouve autant de plaisir dans son ami que dans soi-même. Pythagore demandait pour la parfaite amitié, que l'on

---

(1) *Vide August. homil.* XXXVIII *et in aliis edit.* CCCLXVIII. *Et homil. de Tempore* CCCXXXVI. *et auctor. lib. de Amicitia, inter opera D. August.*

(2) *Ambros. lib.* III. *Offic.* Solatium hujus vitæ est, ut habeas cui pectus aperias tuum, ut collocces tibi virum fidelem qui in prosperis gratuletur tibi, in tristibus compatiatur, in persecutionibus adhortetur, ... Qui in lætis exultantem comprimat, in tristibus mœrentem erigat. *Vide et Tull. amicitia.*

(3) Ὁ φοβούμενος Κύριον εὐθυνεῖ φιλίαν αὐτοῦ, ὅτι κατ' αὐτόν, οὕτως καὶ ὁ πλησίον αὐτοῦ.

(4) *Cicero. lib.* I. *Officior.*

18. Fili, a juventute tua excipe doctrinam, et usque ad canos invenies sapientiam.

19. Quasi is qui arat et seminat accede ad eam, et sustine bonos fructus illius.

20. In opere enim ipsus exiguum laborabis, et cito edes de generationibus illius.

21. Quam aspera est nimium sapientia indoctis hominibus ! et non permanebit in illa excors.

22. Quasi lapidis virtus probatio erit in illis ; et non demorabuntur projicere illam.

23. Sapientia enim doctrinæ secundum nomen est ejus, et non est multis manifesta ; quibus autem cognita est, permanet usque ad conspectum Dei.

18. Mon fils, dès votre premier âge, aimez à être instruit ; et vous acquerrez une sagesse qui durera jusqu'à la vieillesse.

19. (Approchez-vous de la sagesse comme celui qui laboure et qui sème), et attendez en paix ses excellents fruits.

20. Vous travaillerez un peu à la cultiver, et vous mangerez bientôt de ses fruits.

21. Que (la sagesse) est amère aux personnes indociles ! l'insensé ne demeurera point avec elle.

22. Elle sera à leur égard comme ces pierres pesantes qui éprouvent la force des hommes ; et ils chercheront bientôt à s'en décharger ;

23. Car la sagesse (qui rend intelligent), selon son nom, n'est pas manifestée à la multitude ; (mais dans ceux à qui elle est connue, elle demeure ferme jusqu'à ce qu'elle les conduise à la vue de Dieu).

COMMENTAIRE

devienne un avec la chose aimée. *Efficiturque id, quod Pythagoras vult in amicitia, ut unus fiat ex pluribus.*

℣. 18. Fili, a juventute tua excipe doctrinam. Voici une nouvelle matière : c'est une exhortation à l'étude de la sagesse. Bias, un des sept Sages de la Grèce, disait : Munissez-vous de la sagesse, comme d'une provision pour le voyage, qui vous servira depuis la jeunesse jusqu'à la vieillesse (1). Le grec de ce passage porte (2) : *Choisissez l'instruction.* Ou, selon d'autres exemplaires : *Recevez l'instruction dès votre jeune âge.* Les premières impressions demeurent toujours. Une bonne éducation influe sur toute la vie ; l'impétuosité de la jeunesse et le tumulte des passions peuvent étouffer pour un temps la bonne semence ; mais, avec le temps, elle prend le dessus.

℣. 19. Quasi is qui arat, et seminat, accede ad eam. Comme le laboureur travaille longtemps et avec patience, dans l'espoir d'une abondante récolte, ainsi nous devons travailler avec patience et cultiver notre esprit et notre cœur ; étudier avec application les leçons de la sagesse et de la vertu, sans nous rebuter du travail, assurés qu'un jour nous moissonnerons les fruits de nos peines. *Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ,* dit saint Jacques (3), *patienter ferens, donec accipiat temporaneum et serotinum. Patientes igitur estote, et vos, et confirmate corda vestra.* Cette comparaison du disciple de la sagesse avec le laboureur, n'est pas dans le grec ; mais elle est assez bien liée avec ce qui suit.

℣. 21. Quam aspera est nimium sapientia indoctis hominibus, etc. L'insensé, l'indocile ne trouve que des difficultés dans l'étude de la sagesse, et dans le chemin de la vertu. Tout lui fait peur ; tantôt il exagère la difficulté de ce travail ; tantôt il en relève la longueur : *Excelsa stulto sapientia,* dit Salomon (4) ; tantôt il s'en moque, et la tourne en dérision. *Stultus irridet sapientiam patris sui* (5). C'est déjà une assez grande sagesse, d'aimer l'étude de la sagesse (6) : *Principium sapientiæ, posside sapientiam.* Les premiers pas que l'on fait dans cette route, sont difficiles ; mais à mesure qu'on s'avance, la voie s'élargit et devient aisée.

℣. 22. Quasi lapidis virtus probatio erit in illis. Il essaiera de la soulever ; mais aussitôt qu'il en sentira le poids, il la jettera par terre. En Palestine, il y avait dans les villes de ces grosses pierres ; les hommes s'exerçaient à les lever et éprouvaient leur force. Il en est parlé dans Zacharie (7) : *Je rendrai Jérusalem,* dit le Seigneur, *comme une pierre d'épreuve à tous les peuples. Tous ceux qui entreprendront de la lever, s'y blesseront.* Quelques auteurs (8), sous le nom de *pierre d'épreuve,* entendent une pierre de prix, une pierre d'une beauté particulière. D'autres (9), une pierre de touche, avec laquelle on éprouve les métaux. Mais la première opinion est la meilleure et la plus suivie. La sagesse est donc comme ces pierres, dont on a parlé ; bien des gens essaient de la lever ; mais peu ont assez de force pour cela. Ils se rebutent après de légers efforts ; ils la quittent même souvent, sans l'essayer ; sa seule vue les décourage. A combien de gens le nom seul de sagesse, de vertu, de piété, d'étude, d'occupation sérieuse fait-il peur ?

℣. 23. Sapientia enim doctrinæ secundum nomen est ejus. *La sagesse est cachée, selon le nom qu'elle porte* : elle n'est connue que de peu de gens. L'auteur de ce livre aime à faire de ces

(1) *Bias apud Laërt. lib.* I. Ἐφόδιον ἀπὸ νεότητος εἰς γῆρας ἀναλάμβανε σοφίαν.
(2) Ἐκ νεότητός σου ἐπίλεξαι, ou ἐπίδεξαι παιδείαν.
(3) *Jacobi.* V. 7.
(4) *Prov.* XXIV. 7.
(5) *Prov.* XV. 5.
(6) *Prov.* IV. 7.
(7) *Zach.* XII. 3.
(8) *Syr. Hugo.*
(9) *Vatab. Drus. Castal.*

24. Audi, fili, et accipe consilium intellectus, et ne abjicias consilium meum.
25. Injice pedem tuum in compedes illius, et in torques illius collum tuum.
26. Subjice humerum tuum, et porta illam, et ne acedieris vinculis ejus.
27. In omni animo tuo accede ad illam, et in omni virtute tua conserva vias ejus.
28. Investiga illam, et manifestabitur tibi ; et continens factus, ne derelinquas eam :

29. In novissimis enim invenies requiem in ea, et convertetur tibi in oblectationem.
30. Et erunt tibi compedes ejus in protectionem fortitudinis et bases virtutis, et torques illius in stolam gloriæ ;

24. Écoutez, mon fils, recevez un avis (sage) ; et ne rejetez point mon conseil.
25. Mettez vos pieds dans ses fers, et engagez votre cou dans ses chaînes.
26. Baissez votre épaule, et portez-la ; et ne vous ennuyez point de ses liens.
27. Approchez-vous d'elle de tout votre cœur, et gardez ses voies de toutes vos forces.
28. Cherchez-la avec soin, et elle vous sera découverte ; et quand vous l'aurez une fois embrassée, ne la quittez point ;
29. Car vous y trouverez à la fin votre repos ; et elle se changera pour vous en un sujet de joie.
30. Ses fers deviendront pour vous une forte protection, (et un ferme appui) ; et ses chaînes un habillement de gloire ;

COMMENTAIRE

allusions aux mots. Voyez XLIII, 8 : *Mensis, secundum nomen ejus*. XLVI, 1 : *Jesus magnus secundum nomen suum*. Mais le texte original de cet ouvrage, qui était l'hébreu ou l'araméen, ne subsistant plus, il est difficile de deviner aujourd'hui à quel mot l'auteur faisait allusion en cet endroit. Peut-être a-t-il comparé un mot grec, avec un mot hébreu, et a-t-il voulu dire : σοφία porte bien son nom, elle est justement appelée *Sophia* ; car elle est *cachée* צפונה *tsâphoûnah*, ou *couverte*, צפויה *tsaphoûiah* ; ou, en comparant un terme grec à un autre nom de la même langue, σοφία, la sagesse, à ζόφος, l'obscurité. L'auteur de ce livre au chapitre XLIII, 8, fait une allusion du nom de μὴν un mois, avec le grec μήνη. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'en cet endroit il dérive σοφία de ζόφος ou de *tsaphoûiah*. Quand ces étymologies ne seraient pas de la dernière exactitude, il suffit qu'elles fussent probables, et reconnues pour bonnes parmi ceux à qui il parlait. Il suppose la chose ; il ne la prouve et ne l'autorise point. Pour ce qui est de la profondeur de la sagesse, voyez *Job*. XXVIII, et *Eccli*. I, 3.

QUIBUS AUTEM COGNITA EST, PERMANET USQUE AD CONSPECTUM DEI. Elle ne les quitte jamais, elle les conduit jusqu'au trône de Dieu, jusqu'à l'éternité. Ce passage n'est pas dans le grec.

℣. 25. INJICE PEDEM TUUM IN COMPEDES ILLIUS. Ne craignez point de vous rendre son esclave et son prisonnier. La servitude et la prison sont honorables, quand on sert une reine d'un aussi grand mérite que la sagesse. Verset 30 : *Ses fers deviendront pour vous une forte protection, et ses chaînes une robe de gloire*. Voyez *Prov*. I. 7, 8, 9.

℣. 26. NE ACEDIERIS VINCULIS EJUS. Ne vous lassez point de porter son joug. Quelques exemplaires grecs lisent (1) : *Ne haïssez point ses liens ;* aimez cette heureuse servitude, et faites-en votre gloire. Il semble faire allusion à une ancienne coutume superstitieuse des Babyloniens (2), des Égyptiens (3), et même des Germains (4), qui se liaient, et se présentaient ainsi devant leurs dieux, comme pour marquer un dévouement et une servitude plus entière.

℣. 28. INVESTIGA ILLAM, ET MANIFESTABITUR TIBI. La sagesse se présente la première à ceux qui la souhaitent (5). Elle les invite à soi ; elle les envoie chercher par ses serviteurs. *Demandez*, dit le Sauveur (6), *et il vous sera donné : cherchez, et vous trouverez : frappez, et on vous ouvrira*.

ET CONTINENS FACTUS, NE DERELINQUAS EAM. En cet endroit *continens* (7) ne signifie point continent, chaste ; mais celui qui possède, qui jouit : *Compos*. Il servirait de peu d'avoir trouvé la sagesse, si on ne l'embrassait point. Mais c'est le plus grand de tous les malheurs, de l'abandonner, après l'avoir possédée.

℣. 29. IN NOVISSIMIS ENIM INVENIES REQUIEM IN EA. Dans les commencements, cet assujettissement vous paraîtra dur et difficile ; mais à la longue, vous y trouverez votre plaisir. La pratique de la vertu et de la vraie sagesse, coûte quelque chose à la nature ; il faut prendre sur soi, sur son plaisir, sur ses divertissements. Mais, quand on compare le plaisir solide que l'on goûte dans la pratique du bien, aux vains amusements du siècle ; on se dégoûte bientôt de ceux-ci. *In novissimis* (8), peut aussi marquer l'heure de la mort, ou même le temps qui la suit. Vous trouverez dans l'autre vie un repos parfait. Mais le premier sens est meilleur.

℣. 30. BASES VIRTUTIS. Ces mots ne sont pas dans le grec, et embarrassent un peu le sens en cet endroit.

(1) Μὴ προσοχθίσῃς τοῖς δεσμοῖς αὐτῆς. *Alii*, Μὴ προσοχθίσῃς.
(2) *Herodot. lib*. I. *et Baruch*. VI. 42.
(3) Voyez le tableau d'Isis.
(4) *Tacit. de Moribus Germanorum*.
(5) *Sap*. VI. 14. - *Prov*. VIII. 9.
(6) *Matth*. VII. 7.
(7) Ἐγκρατὴς γενόμενος. *Vide Sap*. VIII. 21. Ut scivi quoniam aliter non possum esse continens. *Græc*. Ἐγκρατής.
(8) Ἐπ' ἐσχάτων εὑρήσεις τὴν ἀνάπαυσιν.

31. Decor enim vitæ est in illa, et vincula illius alligatura salutaris.

32. Stolam gloriæ indues eam, et coronam gratulationis superpones tibi.

33. Fili, si attenderis mihi, disces ; et si accommodaveris animum tuum, sapiens eris.

34. Si inclinaveris aurem tuam, excipies doctrinam ; et si dilexeris audire, sapiens eris.

35. In multitudine presbyterorum prudentium sta, et sapientiæ illorum ex corde conjungere, ut omnem narrationem Dei possis audire, et proverbia laudis non effugiant a te.

36. Et si videris sensatum, evigila ad eum, et gradus ostiorum illius exterat pes tuus.

37. Cogitatum tuum habe in præceptis Dei, et in mandatis illius maxime assiduus esto ; et ipse dabit tibi cor, et concupiscentia sapientiæ dabitur tibi.

31. Car il y a en elle une beauté qui donne la vie ; et ses liens sont des bandages qui guérissent.

32. Vous vous revêtirez d'elle comme d'un habit de gloire, et vous la mettrez sur vous comme une couronne de joie.

33. Mon fils, si vous voulez (m'écouter avec attention), vous serez instruit ; et si vous appliquez votre esprit, vous acquerrez la sagesse.

34. Si vous prêtez l'oreille, vous recevrez l'instruction ; et si vous aimez à écouter, vous deviendrez sage.

35. Trouvez-vous dans l'assemblée des (sages) vieillards, et unissez-vous de cœur à leur sagesse ; afin que vous puissiez écouter tout ce qu'ils vous diront de Dieu, et que vous ne laissiez perdre aucune de leurs excellentes paraboles.

36. Si vous voyez un homme sensé, allez le trouver dès le point du jour, et que votre pied presse souvent le seuil de sa porte.

37. Appliquez toute votre pensée à ce que Dieu vous ordonne, et méditez sans cesse ses commandements ; et il vous donnera lui-même un cœur docile, et le désir de la sagesse vous sera donné.

COMMENTAIRE

℣. 31. Decor enim vitæ est in illa, etc. L'auteur continue l'allégorie qu'il a faite, où il représente le disciple de la sagesse, comme un esclave ou un prisonnier dans les liens. Mais que cette servitude et ces liens ne vous effraient point. Les chaînes qui vous lient, sont des chaînes d'or, qui vous sont honorables ; ses menottes sont des bandes qui ferment vos plaies, et qui vous guérissent. Le grec (1) : *Elle est ornée d'une couronne*, ou *de chaînes d'or : et ses liens sont des cordons couleur d'hyacinthe*. Elle veut vous enchaîner et vous attacher ; mais ne craignez rien. Ses liens sont des rubans d'honneur ; et ses chaînes, des chaînes précieuses. Il représente la Sagesse comme une reine ornée d'une couronne d'or, et vêtue d'un habit, avec une bordure de couleur d'hyacinthe.

℣. 32. Stolam gloriæ indues eam, etc. La sagesse, non seulement vous comblera d'honneur et de plaisir ; mais elle-même deviendra votre ornement, votre couronne de joie ; une couronne de noce et de festin : *Coronam gratulationis*. Le grec (2) : *Exultationis*.

℣. 33. Si accommodaveris animum tuum, sapiens eris. La chose n'est point impossible, il ne faut que de la diligence, de la docilité et de l'attention (3). Le grec (4) : *Si vous appliquez votre âme, vous serez rusé*. Ce dernier terme se prend en bonne part en cet endroit, comme en plusieurs autres des livres sapientiaux.

℣. 35. In multitudine presbyterorum, etc. La sagesse n'est pas toujours attachée à l'âge. De là vient que le traducteur latin a ajouté ici *prudentium*, qui n'est pas dans le grec. Mais il est ordinaire de la trouver dans les vieillards, plutôt que dans les autres. L'expérience, l'étude, la maturité, leur donnent toujours un poids, que n'ont pas les personnes jeunes, quoique d'ailleurs sages et éclairées. *Senectus ætate fit doctior, usu tritior, processu temporis sapientior*, dit saint Jérôme (5). Et, pendant que presque toutes les forces du corps périssent dans les vieillards, la seule sagesse s'augmente en eux. *Omnes pene virtutes mutantur in senibus ; et crescente sola sapientia decrescunt cætera.*

Proverbia laudis non effugiant a te. *Ne laissez perdre aucune de leurs excellentes paraboles :* de leurs paraboles de louanges, c'est-à-dire, de leurs paraboles louables, estimables ; c'est un hébraïsme. L'auteur de ce livre nous propose plus loin l'étude des paraboles, comme l'application du vrai sage (6). Notre Sauveur a presque toujours enseigné de cette manière (7) : *Sine parabolis non loquebatur illis.*

℣. 36. Evigila ad eum. *Allez le trouver dès le point du jour* (8). Cette expression, qui est commune dans toute l'Écriture, marque une diligence, un soin, une application particulière et extraordinaire. La seule présence des hommes sages, est toujours très utile (9). *Occursus ipse sapientium juvat, et est aliquid, quod ex magno viro, vel tacente, proficias.*

(1) Κόσμος γὰρ χρύσεος ἔστιν ἐπ' αὐτῆς, καὶ οἱ δεσμοὶ αὐτῆς κλῶσμα ὑακίνθινον.

(2) Στέφανον ἀγαλλιάματος.

(3) *Prov.* I. 5. Audiens sapiens sapientior erit, et intelligens gubernacula possidebit.

(4) Ἐὰν ἐπιδῷς τὴν ψυχήν σου, πανοῦργος ἔσῃ.

(5) *Hieronym. Epist. ad Nepotian.*

(6) *Eccli.* XXXIX. 1. 3. — (7) *Matth.* XXIV. 34.

(8) Ὄρθριζε πρὸς αὐτὸν.

(9) *Senec. Ep.* 94.

CHAPITRE VII

S'abstenir du mal. Ne point rechercher les dignités. Fuir tout mensonge. S'appliquer au travail. Être fidèle à ses amis, attaché à sa femme, doux envers ses domestiques. Instruire ses enfants. Honorer ses parents. Rendre aux prêtres ce qui leur est dû. Se souvenir de sa fin dernière.

1. Noli facere mala, et non te apprehendent :

2. Discede ab iniquo, et deficient mala abs te.

3. Fili, non semines mala in sulcis injustitiæ, et non metes ea in septuplum.

4. Noli quærere a Domino ducatum, neque a rege cathedram honoris.

1. Ne faites point de mal, et le mal ne vous surprendra point.

2. Retirez-vous de l'injuste, et le péché se retirera de vous.

3. Mon fils, ne semez point (les maux) dans les sillons de l'injustice, et vous n'en recueillerez pas sept fois autant.

4. Ne demandez point au Seigneur la charge de conduire les autres, ni au roi une chaire d'honneur.

COMMENTAIRE

℣. 1. NOLI FACERE MALA, etc. Vivez bien et vous serez heureux ; évitez le péché et vous éviterez la peine du péché. Tout le mal qui se commet doit être expié par quelques peines, ou en ce monde, eu en l'autre. Tel est l'ordre invariable de la justice de Dieu (1).

℣. 2. DISCEDE AB INIQUO. La compagnie, les mauvais discours, les exemples d'un méchant, ont souvent plus de pouvoir sur l'esprit et sur le cœur, que les meilleurs principes et les plus sages instructions. On ne saurait trop éviter la compagnie des méchants. On pourrait aussi traduire le grec (2) : *Retirez-vous du mal et le péché s'éloignera de vous.* Le péché ne vous force point ; vous êtes libre de le commettre ou de ne le pas commettre : Ou, en le prenant comme une répétition du premier verset : *Retirez-vous de l'injustice, et la peine du péché s'éloignera de vous.* Le péché se met très souvent pour le châtiment. La suite est assez favorable à ce dernier sentiment.

℣. 3. NON SEMINES MALA IN SULCIS INJUSTITIÆ. *Ne semez point les maux dans les sillons de l'injustice,* car si vous y semez le crime, vous en recueillerez le fruit ou la peine, sept fois autant, *septuplum:* c'est-à-dire plusieurs fois. La peine suivra le crime et lui sera proportionnée avec surabondance. L'Écriture emploie souvent cette comparaison en parlant du péché : Semer l'injustice et moissonner le châtiment (3) ; ou, concevoir le crime, et enfanter la peine (4), pour montrer la liaison et l'enchaînement de ces deux choses. *Quæ seminaverit homo, hæc et metet; quoniam qui seminat in carne sua, de carne sua metet corruptionem,* dit saint Paul (5).

℣. 4. NOLI QUÆRERE A DOMINO DUCATUM. Ceux qui demandent les charges et les emplois importants, n'en connaissent pas le péril, ou ils aiment le péril, et, par conséquent, ne sont pas dignes de ce qu'ils demandent. Quiconque ne cherche dans les emplois que la gloire, son profit et sa satisfaction, n'y réussira jamais. L'homme de bien n'aspirera aux charges, dit Platon, que dans un seul cas, celui d'empêcher que les méchants ne les remplissent. L'ambition a toujours été la cause de la chute des grands empires et la perte des ambitieux. C'est par là que l'empire romain est tombé. Une des meilleures marques d'un bon choix, et un des plus heureux présages d'un bon gouvernement, est lorsque l'élu est choisi malgré lui, ou, du moins, lorsqu'il n'a point recherché l'honneur. Dans ces occasions, la main et la volonté de Dieu sont mieux marquées ; et on présume que celui qui n'a point d'ambition, a de la sagesse, des lumières et de la vertu. *Mes frères,* dit l'apôtre saint Jacques (6), *ne cherchez point à dominer, sachant que vous vous attirez un plus*

---

(1) *Sophocl.*
Ε'ι δεῖν' ἔδρασας, δεινὰ καὶ παθεῖν σέ δεῖ.
Δίκης γὰρ ἐξέλαμψε νῦν ὅσιον φάος.

(2) Α'πόστηθι ἀπό ἀδίκου, καὶ ἐκκηλινεῖ ἀπὸ σοῦ ἁμαρτία.

(3) *Osee.* X. 11. Seminate vobis in justitia, et metite in ore misericordiæ, . . . Arastis impietatem, iniquitatem messuistis, etc. - *Job.* IV. 5. Qui operantur iniquitatem, seminant dolores, et metunt eos. *Et Prov.* XXII. 8. Qui seminat iniquitatem, metet mala.

(4) *Psalm.* VII. 15. Concepit dolorem, et peperit iniquitatem. *Ita et Job.* XV. 35.

(5) *Galat.* VI. 7. — (6) *Jacob.* III. 1.

5. Non te justifices ante Deum, quoniam agnitor cordis ipse est; et penes regem noli velle videri sapiens.

6. Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates: ne forte extimescas faciem potentis, et ponas scandalum in æquitate tua.

7. Non pecces in multitudinem civitatis, nec te immittas in populum;

5. Ne vous justifiez pas devant Dieu, (parce qu'il connaît le fond du cœur); et n'affectez point de paraître sage devant le roi.

6. Ne cherchez point à devenir juge, si vous n'avez assez de force pour rompre tous les efforts de l'iniquité, de peur que vous ne soyez intimidé par la considération des hommes puissants, et que vous ne mettiez votre intégrité au hasard de se corrompre.

7. N'offensez point la multitude d'une ville, et ne vous jetez point dans la foule du peuple.

COMMENTAIRE

grand jugement; car nous tombons tous en bien des fautes.

℣. 5. NON TE JUSTIFICES ANTE DEUM. Nul homme vivant n'est parfaitement juste devant Dieu (1): *Non justificabitur in conspectu tuo omni vivens.* Les plus justes tombent sept fois par jour (2). L'homme est pétri d'iniquité et conçu dans le crime. Tout ce qu'il a de bon, lui vient de la main de Dieu. Il n'a de lui-même pour partage que le mensonge et le péché; de quoi peut-il donc se glorifier devant Dieu?

ET PENES REGEM, NOLI VELLE VIDERI SAPIENS. Le Sage ne défend pas d'être sage devant le roi, ni par conséquent de le paraître; mais d'affecter de paraître tel, de faire parade de la sagesse, de vouloir se distinguer, par là, et effacer les autres en relevant leurs fautes et en faisant sentir leur côté faible. Les princes, et ceux qui les environnent, ne veulent ni de supérieurs, ni même d'égaux, autant qu'il leur est possible. Ils veulent passer pour aussi élevés par leur esprit et par leur capacité au-dessus du commun des hommes, qu'ils le sont par leur rang, par leur naissance et par leur dignité. Ils ont une jalousie et une haine secrète contre ceux qui paraissent auprès d'eux avec trop d'éclat. Dans ces circonstances, un mérite trop brillant et trop d'admirateurs deviennent funestes. David n'encourut l'indignation de Saül, que parce qu'il était trop brave et trop aimé du peuple. Alexandre ne pouvait entendre parler avec avantage des victoires d'Antipater, un de ses généraux. Il était bien aise d'apprendre que les ennemis fussent vaincus, mais il était jaloux que ce fut par un autre que par lui-même (3). *Vinci quidem hostes volebat, sed Antipatrum vicisse indignabatur; suæ demptum gloriæ existimans, quidquid cessisset a iena.*

℣. 6. NOLI QUÆRERE FIERI JUDEX, etc. Un juge intègre et incorruptible est exposé aux efforts de l'iniquité, du crédit, de la violence; aux séductions des présents, de l'amitié et des sollicitations; à la haine des plaideurs. Il doit être comme un mur d'airain opposé à l'injustice, à la terreur, à la faveur, à la compassion même et à la tendresse (4). Tout doit céder à la justice et à la vérité. Quiconque ne se sent point assez de force pour résister à tout cela, ne doit point monter sur le tribunal, ni s'asseoir au milieu des dieux, comme parle l'Écriture (5). Car ce n'est point la fonction d'un homme, mais l'office de Dieu même, que le juge exerce sur la terre (6). Le juge doit être prudent et ferme, dit Platon (7). Prudent, pour ne pas suivre la foule dans ses jugements; ferme, pour exécuter avec force et pour prononcer sans crainte ce qui est juste. Ces maximes conviennent admirablement avec les lois de Moïse (8). Tout le monde n'a pas la hardiesse et la fermeté nécessaires pour ces emplois, qui demandent de l'intrépidité (9): *Quorumdam parum idonea est verecundia rebus civilibus, quæ firmam frontem desiderant.*

ET PONAS SCANDALUM IN ÆQUITATE TUA (10). Un homme qui se hasarde dans les emplois de magistrature, sans les qualités nécessaires, s'expose volontairement au danger de succomber à une infinité de dangers et de tentations, auxquels son office l'engage. Et s'il succombe, de combien de crimes se rend-il coupable? Si ceux qui se trouvent engagés dans ces charges, par des voies louables, et quelquefois malgré eux, sont responsables vis à vis de Dieu et du public des fautes qu'ils y commettent par leur négligence, que peut-on dire de ceux qui s'y ingèrent et qui s'y jettent sans vocation? dit saint Jean Chrysostôme (11).

℣. 7. NON PECCES IN MULTITUDINEM CIVITATIS. Gardez le milieu entre la hauteur qui offense le peuple, et la bassesse qui attire son mépris.

(1) *Psalm.* CXLII. 2.
(2) *Prov.* XXIV. 16.
(3) *Q. Curt. lib.* VI.
(4) *Deut.* XVI. 20. - *Exod.* XXIII. 3. Pauperis non misereberis in judicio - *Levit.* XIX. 15. *etc.*
(5) *Psal.* LXXXI. 1. - *Vide Plat. de Republic. lib.* VI.
(6) II. *Par.* XIX. 6. Non enim hominum exercetis judicium, sed Dei.
(7) *Plato, de Repub. lib.* II.
(8) *Exod.* XXII. 2. Non sequeris turbam ad faciendum malum, nec in judicio plurimorum acquiesces sententiæ, ut a malo devies.
(9) *Senec. de Tranquill. lib.* IV.
(10) *Edit. Complut.* In agilitate tua.
(11) *Chrysost. homil.* XXXIV. *in Hebr. cap.* 13. Εἰ γὰρ οἱ ἀνάγκῃ ἑλκόμενοι οὐδεμίαν ἔχουσι καταφυγήν, καὶ ἀπολογίαν, κακῶς τὸ πρᾶγμα οἰκονομοῦντες, καὶ ἀμελοῦντες. Πόσῳ μᾶλλον οἱ σπουδὴν ταύτην ειδέμενοι, καὶ ἐπιῤῥίπτοντες ἑαυτούς.

8. Neque alliges duplicia peccata, nec enim in uno eris immunis.

9. Noli esse pusillanimis in animo tuo ;

10. Exorare et facere eleemosynam ne despicias.

11. Ne dicas : In multitudine munerum meorum respiciet Deus, et offerente me Deo altissimo, munera mea suscipiet.

12. Non irrideas hominem in amaritudine animæ ; est enim qui humiliat et exaltat circumspector Deus.

8. Ne serrez point deux fois le nœud du péché : car un seul que vous commettrez ne demeurera pas impuni.

9. Que votre cœur ne se laisse point aller à l'abattement.

10. Ne négligez point de prier et de faire l'aumône.

11. Ne dites point : (Dieu) regardera favorablement le grand nombre de dons que je fais ; et lorsque j'offrirai (mes présents) au Dieu Très-Haut, il les recevra.

12. Ne vous moquez point d'un homme dont l'âme est dans l'amertume ; car il y a un (Dieu qui voit tout, et c'est lui) qui élève et qui humilie.

COMMENTAIRE

N'irritez pas la foule par des airs impérieux et altiers. Une populace mutinée est terrible ; mais ne donnez point aussi dans l'autre extrémité, en rampant devant le peuple. Il est insolent dès qu'il a quelque avantage, et il méprise ceux qui le flattent. Rien n'est plus malaisé, ni plus rare, que de conserver autant de sévérité et de douceur qu'il en faut, pour ne rien perdre de son autorité, et pour se conserver l'amitié du peuple (1). *Nec illi, quod est rarissimum, aut facilitas auctoritatem, aut severitas amorem diminuit,* dit Tacite, en parlant d'Agricola. Roboam, fils de Salomon, irrita mal à propos la multitude, par une réponse trop violente; et ensuite il commit une autre imprudence, en envoyant Aduram, qui avait l'intendance des tributs. Le peuple, insolent et irrité, lapida celui qui lui avait été envoyé; et le roi lui-même fut obligé de s'enfuir (2).

On peut aussi entendre ce passage, comme si c'était un avis aux juges, dont il a parlé auparavant. N'irritez pas la multitude, par une sévérité excessive, et ne vous roidissez pas mal à propos contre le torrent ; mais aussi gardez-vous de suivre la foule dans vos jugements, et de trahir la justice, par une mauvaise et pernicieuse complaisance. Évitez les deux excès, la trop grande faiblesse et la rigueur excessive. Le verset suivant favorise cette explication.

℣. 8. NEQUE ALLIGES DUPLICIA PECCATA. Ne faites pas une chaîne de fautes, attachées les unes aux autres ; ne contractez point la malheureuse habitude du crime. Si vous avez porté trop loin la sévérité, ne tombez point dans l'excès de l'indulgence. Autrement : Ne vous engagez point dans des emplois qui sont au-dessus de vos forces, et ne vous exposez point à de nouveaux péchés. Ne vous chargez point des fautes d'autrui : chacun dans sa condition trouve assez de sujets de chute : Pourquoi en chercher de nouveaux et d'étrangers ? Les écrivains sacrés comparent assez souvent la liaison des péchés qui se suivent l'un l'autre, à une chaîne composée de plusieurs anneaux. *L'impie est lié par la chaîne de ses crimes,* dit Salomon (3). *Et malheur à vous, qui traînez l'impiété par une chaîne de vanité ; et le péché, comme le trait d'un chariot,* dit Isaïe (4).

℣. 9-10. NOLI ESSE PUSILLANIMIS IN ANIMO TUO. EXORARE, etc. On peut joindre ces deux versets au précédent. Si vous avez commis une faute, n'en ajoutez point une seconde ; ne tombez point dans le découragement et dans le désespoir ; priez le Seigneur, demandez-lui pardon, et rachetez vos péchés par des aumônes. Le grec distribue autrement les versets 9, 10 et 11. Verset 9 : *Ne dites point : Dieu regardera la multitude de mes dons, et lorsque j'offrirai au Très-Haut mes offrandes, il les recevra.* 10. *Que votre cœur ne se laisse point aller à l'abattement* 11. *dans votre prière ; et ne négligez point de faire vos aumônes.* Le Sage condamne ici deux défauts assez ordinaires dans nos prières et dans nos œuvres de piété. Le premier est la présomption ; le second, la défiance. Ne vous imaginez point que Dieu se mette beaucoup en peine de la multitude de vos dons ; il n'a égard qu'au cœur et à la bonne volonté. Ne vous découragez pas non plus dans vos prières, et ne vous lassez point de prier ; si Dieu diffère de vous accorder ce que vous lui demandez, il couronnera enfin votre patience, et vous comblera de ses biens. Autrement : Ne craignez point de demander à Dieu beaucoup ; il est assez riche : Ne lui demandez point des choses passagères, ce serait offenser sa Majesté. Il est de sa magnificence que vous lui demandiez des présents d'un prix infini. Salomon ne s'amuse point à demander des richesses ; il demande la sagesse. Voilà une prière digne d'un prince, et un don digne de Dieu. L'aumône recommandée dans ce verset, a pour objet de donner plus de prix à la prière.

℣. 12. NON IRRIDEAS HOMINEM IN AMARITUDINE ANIMÆ. N'insultez jamais à un malheureux ; que celui qui est droit, craigne de tomber (5). Celui qui insulte un pauvre, insulte Dieu même, qui l'a fait tel (6). O homme, qu'avez-vous que vous

(1) *Tacit. Vita Agricol.*
(2) III. *Reg.* XII. II. 18.
(3) *Prov.* III. 22.
(4) *Isai.* V. 18.
(5) I. *Cor.* X. 12.
(6) *Prov.* XVIII. 14.

13. Noli arare mendacium adversus fratrem tuum, neque in amicum similiter facias.

14. Noli velle mentiri omne mendacium ; assiduitas enim illius non est bona.

15. Noli verbosus esse in multitudine presbyterorum, et non iteres verbum in oratione tua.

13. Ne travaillez point à inventer des mensonges contre votre frère, et n'en inventez point non plus contre votre ami.

14. Gardez-vous de commettre aucun mensonge ; car l'habitude de mentir n'est pas bonne.

15. Ne vous répandez point en de grands discours dans l'assemblée des anciens, et ne répétez point la parole dans vos prières.

COMMENTAIRE

n'ayez reçu de Dieu (1) ? Quand même un homme serait tombé dans la disgrâce par sa faute, on doit lui épargner la confusion et la honte des reproches ; il est assez puni de sa folie ou de son imprudence ; il n'est pas donné à tous d'être sages et de n'avoir pas un moment de faiblesse. Quant à ceux qui, sans y avoir donné occasion, se trouvent dans l'humiliation, dans la pauvreté, dans le malheur, il est cruel de leur en faire un reproche. La fortune est à tous, dit Isocrate (2), et les destins sont incompréhensibles : ou, pour parler plus chrétiennement, les biens et les maux sont entre les mains de Dieu. Il les donne et les ôte à qui il veut ; ses desseins sont impénétrables aux hommes.

℣. 13. Noli arare mendacium adversus fratrem. *Ne labourez point le mensonge contre votre frère.* On croit qu'il y avait dans l'original hébreu le verbe חרש *'hârasch*, qui signifie *labourer*, inventer, machiner. Cette expression hébraïque n'est pas plus étrange que sa correspondante française : *forger* un mensonge. Le mensonge et la calomnie sont toujours défendus et odieux ; mais ils le sont principalement contre un frère et un ami. On est en garde contre un ennemi ; mais peut-on se défier de son ami et de son frère (3) ? On ne peut pas conclure de ce passage, comme le voudrait Grotius, que les Juifs se croyaient permis de tromper les étrangers. La loi de Dieu défend le mensonge, sans limitation, ni exception (4).

℣. 14. Assiduitas illius non est bona. Le grec (5) : *Car son assiduité ne conduit pas au bien.* L'habitude vous conduira au mal, vous irez jusqu'au parjure et au faux serment, *après vous être accoutumé au mensonge* (6). Quelques anciens philosophes et même quelques pères de l'Église (7), ont cru que le simple mensonge pouvait être employé dans quelques rencontres, pour éviter un plus grand mal ; de même que l'on use des poisons, pour composer les remèdes. Mais saint Augustin dans ses livres *Du mensonge*, et *Contre le mensonge*, a fort bien montré qu'il n'est jamais permis de mentir. L'Ecclésiastique le dit positivement en cet endroit : *Noli velle mentiri omne mendacium, assiduitas enim illius non est bona.* Et Jésus-Christ, qui est venu réformer, expliquer et perfectionner la loi, défend expressément toute sorte de mensonge à ses disciples (8) : *Que tout votre discours soit : Oui, oui : Non, non. Tout ce qui est au delà vient du mauvais principe.* Le partage des menteurs est la damnation éternelle, suivant l'Apocalypse (9).

℣. 15. Noli verbosus esse in multitudine presbyterorum. La réserve et le silence conviennent aux disciples et aux jeunes gens, en tout lieu, mais principalement au milieu de l'assemblée des anciens. Ou bien : Si l'on explique ceci d'un juge, ou d'un membre d'une assemblée quelconque, la phrase signifierait : Parlez peu et gravement dans l'assemblée ; ne faites point étalage de votre éloquence, ni de votre savoir. Un juge doit être au-dessus de la basse vanité de vouloir paraître bel esprit dans ces augustes assemblées, où l'on décide de la vie et des biens des hommes. Le terme grec (10) que l'on a traduit par *verbosus esse*, signifie proprement causer, babiller, comme font les femmes et les enfants, *garrire, nugari, fabulari*. Mais, dans les Septante, il signifie souvent s'exercer, méditer, et il s'y prend quelquefois en bonne part ; en cet endroit on ne peut l'entendre que dans un mauvais sens.

Et non iteres verbum in oratione tua. Il semble que Jésus-Christ faisait allusion à ce passage, lorsqu'il disait (11) : *Lorsque vous priez, ne parlez pas beaucoup, comme font les païens ; car ils s'imaginent qu'à force de parler, ils seront exaucés : Ne parlez donc pas beaucoup ; car votre Père céleste connaît tous vos besoins, avant que vous ouvriez la*

(1) I. *Cor.* IV. 7.

(2) *Isocrat. ad Dæmon.* Μηδενὶ συμφορὰν ὀνειδίσῃς. Κοινὴ γὰρ ἡ τύχη, καὶ τὸ μέλλον ἀόρατον.

(3) *Alcmeon. apud Clemen. Alexand. Strom. l.* VI. Ἐχθρὸν ἄνδρα ῥᾷον φυλάξασθαι, ἢ φίλον.

(4) *Levit.* XIX. 11. - *Exod.* XX. 15. - *Deut.* V. 18. Comparez à *Exod.* XXII. 21 ; XXIII. 9. - *Deut.* XXIV. 17 ; XXVII. 17. - *Jerem.* VII. 6.

(5) Ὁ γὰρ ἐνδελεχισμὸς αὐτοῦ οὐκ εἰς ἀγαθόν.

(6) *Tull. pro Roscio comœdo.* Qui mentiri solet, pejerare consuevit.

(7) *Plato de Repub. Origen. Clemens. Alex. Cassian. et alii nonnulli. Vide Cornel. a Lapid. in Exod.* I. 19. *et in hunc loc.*

(8) *Matt.* V. 37.

(9) *Apocalyp.* XXI. 8.

(10) Μὴ ἀδολέσχει ἐν πλήθει πρεσβυτέρων.

(11) *Matth.* VI. 7.

16. Non oderis laboriosa opera, et rusticationem creatam ab Altissimo.

17. Non te reputes in multitudine indisciplinatorum.

18. Memento iræ, quoniam non tardabit.

19. Humilia valde spiritum tuum, quoniam vindicta carnis impii ignis et vermis.

16. Ne fuyez point les ouvrages laborieux, ni le travail de la campagne, qui a été créé par le Très-Haut.

17. Ne vous mettez point au nombre des gens déréglés.

18. Souvenez-vous que la colère ne tardera pas longtemps à venir.

19. Humiliez profondément votre esprit, parce que (la chair de) l'impie sera la pâture du feu et des vers.

COMMENTAIRE

bouche, pour les lui demander. Contentez-vous de lui dire : Notre Père, qui êtes aux cieux, etc. Le Sauveur ne défend pas de prier souvent, puisqu'il nous dit de prier toujours (1) : *Oportet semper orare* (2). Et saint Paul (3) : *Sine intermissione orate.* Il ne défend pas non plus de lui demander souvent sa grâce, ses lumières, son esprit, l'exécution de sa volonté, son secours, puisque nous en avons besoin dans tous les moments, pour faire le bien, et pour éviter le mal. Mais il ne veut point que l'on répète sans cesse les mêmes demandes, par un principe de défiance et d'infidélité, comme si Dieu n'écoutait point bien sans cela ; et comme si cela rendait nos prières meilleures et plus efficaces. Il faut prier avec tant d'attention, que nous n'ayons pas besoin de réitérer nos prières. Quelques pères (4) l'entendent de la rechute dans le péché : Faites une si sérieuse pénitence de vos péchés, que vous ne soyez pas obligés de les répéter si souvent dans la confession et devant Dieu ; et que vous n'en demandiez pas tous les jours de nouveau pardon. *Ne iteres verbum in oratione tua ; quo dicto nequaquam nos prohibet sæpe veniam petere, sed culpas iterare,* dit saint Grégoire le Grand. Mais ces explications paraissent plutôt morales que littérales. Clément d'Alexandrie (5) l'entend plus simplement, comme une suite du précepte qui défend *de parler beaucoup au milieu des anciens, et de répéter plusieurs fois la même chose devant les juges.* Si l'on y paraît en qualité de suppliant et de plaideur, il faut parler peu et sensément. Si l'on y assiste comme juge et comme conseiller, on doit peser son opinion, et ne pas se répandre en de vains discours, et en redites inutiles.

ỳ. 16. NON ODERIS LABORIOSA OPERA. *Ne fuyez point les ouvrages laborieux, ni le travail de la campagne, qui a été créé par le Très-Haut ;* lorsqu'il dit à l'homme après son péché (6) : *Tu vivras à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu en as été tiré ; car tu es poussière et tu retourneras en poussière.* Les ouvrages de la campagne sont les plus anciens et les plus conformes à l'intention du Créateur, qui a condamné l'homme à labourer et à cultiver la terre. C'est une vanité et une délicatesse fort mal entendue, que celle qui a honte de ce qui a fait l'occupation des patriarches de l'Ancien Testament, et des premiers fondateurs des États et des Républiques. Car qu'étaient les anciens Romains, sinon de bon laboureurs, dirigeant leur maison avec sagesse ? Les rois, les consuls, les généraux n'avaient pas honte de travailler, parmi les Juifs, les Perses, les Grecs, les Romains. De tous les moyens de s'enrichir, il n'y en a aucun de plus innocent, de plus doux, de plus digne d'un homme libre que l'agriculture. *Omnium rerum ex quibus aliquid acquiritur, nihil est agricultura melius, nihil dulcius, nihil libero homine dignius.*

ỳ. 17-18. NON TE REPUTES IN MULTITUDINE INDISCIPLINATORUM. MEMENTO IRÆ, etc. (ỳ. 19.) HUMILIA VALDE, etc. Ces trois versets sont rangés de cette manière dans le grec (7) : *Ne vous mettez pas au rang des pécheurs ; humiliez profondément votre âme ; souvenez-vous que la colère ne tardera pas.* Vivez de manière que vous ne soyez pas confondu avec la foule des méchants. Évitez sur toutes choses l'orgueil et la présomption ; et vivez dans une crainte continuelle des jugements et des châtiments de Dieu.

ỳ. 19. QUONIAM VINDICTA CARNIS IMPII, IGNIS ET VERMIS. Le grec ne lit pas, *la chair* (8). Jésus-Christ, dans l'Évangile (9), semble avoir eu en vue ce passage, lorsqu'il dit : *Il vaut mieux entrer dans la vie n'ayant qu'une main, que d'être jeté avec deux mains dans le feu qui ne s'éteint point, où l'on ne meurt point, et où le feu brûle toujours.* Quelques commentateurs s'imaginent qu'il y a, dans l'un et dans l'autre passage, une allusion à ce qui se voyait dans la vallée de Hinnom, près de Jéru-

(1) *Luc.* XVIII. 1.

(2) I. *Thessal.* V. 17.

(3) *Vide Hugon. Dionys. Sa. et Cornel. a Lapid. hic.*

(4) *Chrysostom. in illud Psal.* LXXXIV. Non in æternum irascaris. *Et in Psal.* CXLII. *initio. Greg. Magn. Pastoral. part.* III. *admonit.* 31.

(5) *Clemens Alexand. Pædag. lib.* I. *cap.* 7. Σοφία ἄνωθεν δὲ ἡμῶν τὴν φλυαρίαν ἐκκόπτουσα, θεόθεν ἄρχουσα, μετριάζειν νομοτεθοῦσα ὧδέ πως. Μὴ δευτερώσεις λόγον ἐν προσευχῇ σοῦ.

(6) *Genes.* III. 18. 18.

(7) 17. Μὴ προσλογίζου σεαυτὸν ἐν πλήθει ἁμαρτωλῶν. 18. Ταπείνωσον σφόδρα τὴν ψυχήν σοῦ. 19. Μνήσθητι ὅτι ὀργὴ οὐ χρονιεῖ, *etc.*

(8) Ὅτι ἐκδίκησις ἀσεβοῦς πῦρ, καὶ σκώληξ.

(9) *Marc.* IX. 44. 45.

salem. C'était, dit-on, la voirie de la ville, où l'on jetait les immondices et les corps morts. On les brûlait dans un feu qu'on y entretenait toujours, de peur que leur infection ne corrompît l'air. Mais on convient que ces manières de parler, ici et dans l'Évangile, regardent l'enfer, où les damnés souffrent des peines infinies et éternelles, brûlés par les flammes et rongés par les vers.

On demande quelles sont ces flammes, et qui sont ces vers ? Si ces flammes sont réelles et effectives ; si ces vers sont vivants et sensibles, ou seulement métaphoriques ? Sous le nom de flammes, doit-on n'entendre autre chose, qu'une douleur vive et cuisante ; et sous le nom de vers, le remords de la conscience, et le désespoir des pécheurs dans l'autre vie ? Les pères et les théologiens sont partagés sur l'une et sur l'autre question. Origène, en plus d'un endroit (1), a enseigné que les flammes de l'enfer, aussi bien que les vers qui rongent les damnés, n'étaient point réels. Saint Ambroise enseigne la même chose (2) : *Nec corporalium stridor aliquis dentium, nec ignis aliquis perpetuus flammarum corporalium, neque vermis est corporalis.* Ce feu, ajoute-t-il, n'est autre que la douleur des péchés ; et ce ver n'est autre, que le remords de la conscience. *Ignis est, quem generat mœstitia delictorum ; vermis est, eo quod animæ peccata mentem rei, sensumque compungunt, et quædam exedunt viscera conscientiæ.* Saint Jérôme dit que c'est le sentiment de plusieurs auteurs, que ce feu et ce ver ne consistent que dans le déchirement et dans les peines de la conscience (3): *Ignis qui non extinguitur, a plerisque conscientia accipitur delictorum.* Saint Jean Damascène (4) dit aussi que les damnés seront jetés dans un feu non matériel, comme le nôtre, mais connu de Dieu seul. En effet, les hommes ne savent guère ce que c'est qu'un feu, qui n'est pas matériel. Saint Grégoire de Nice (5) est encore plus décisif pour le feu métaphorique. En général, ce sentiment a été et est encore assez commun chez les Grecs. Et, au concile de Florence, ils soutinrent que le feu du purgatoire, qui est le même que celui de l'enfer, n'était point un feu vrai et réel.

Saint Augustin est cité pour l'un et pour l'autre sentiment. Dans le vingt-unième livre de la Cité de Dieu, chapitre 10, il dit, en parlant du mauvais riche et de Lazare, que la flamme où était réduit le mauvais riche, était de même nature que les yeux qu'il levait vers le ciel, et que la langue, sur laquelle il demandait que Lazare répandit une goutte d'eau : c'est-à-dire, que tout cela était spirituel, comme les choses que l'on voit en songe, ou en vision. *Talem fuisse illam flammam, quales oculi quos levavit..... Sic ergo incorporalis, et illa flamma, quæ exarsit, et illa guttula quam poposcit, qualia etiam sunt visa dormientium, sive in extasi, etc.*

Mais le même saint, au même endroit (6), et encore ailleurs, dit nettement, que le feu de l'enfer est corporel et sensible ; et que les âmes séparées du corps, et les démons, tout immatériels qu'ils sont, ne laisseront pas d'en être tourmentés, de la même manière que les âmes qui sont attachées à des corps, souffrent de la douleur, à l'occasion de ce qui se passe dans la chair qu'elles animent. *Cur enim non dicamus, quamvis miris, tamen veris modis, etiam spiritus incorporeos posse pœna corporalis ignis affligi ; si spiritus hominum, etiam ipsi profecto incorporei, et nunc potuerunt includi corporalibus membris ?* Qui empêche que les démons ne puissent être attachés inséparablement au feu de l'enfer, comme nos âmes sont attachées inséparablement à nos corps ; avec cette différence, que nos âmes donnent la vie à nos corps, au lieu que ces feux ne causent que des tourments aux démons et aux damnés. *Adhærebunt ergo spiritus dæmonum, imo spiritus dæmonis, licet incorporei, corporeis ignibus cruciandi ; non ut ignes ipsi quibus adhærebunt, eorum junctura inspirentur et animalia fiant, sed et dixi, miris et ineffabilibus modis adhærendo, accipientes ex ignibus pœnam, non dantes ignibus vitam.* On peut dire à proportion la même choses des âmes des damnés séparées du corps, en attendant la résurrection générale. Car, après la résurrection, comme elles seront réunies à leurs corps, elles pourront souffrir la peine du feu par l'impression que la flamme fera sur leurs sens, avec cette différence que l'activité et la force du feu de l'enfer seront bien plus grandes que celles de notre feu matériel ; et qu'alors l'âme sera plus sensible, et plus capable d'une douleur longue, extrême et continue, qu'elle ne le peut être dans un corps mortel, incapable d'une longue résistance. Mais, même dans l'état actuel des âmes, comme la souffrance est surtout appréciable par la pensée, elles peuvent ressentir des impressions corporelles, du genre de celles que les amputés des champs de bataille, ressentent dans les membres qui n'existent plus. L'impression sensitive, dans ce cas, réagit sur le cerveau par le système nerveux sans doute, mais quelquefois aussi par l'idée seule, comme l'expérience peut le constater. Même dans les rêves, l'âme souffre parfois

(1) *Origen. homil.* XIII. *in Exod. et de Principiis. lib.* II. *cap.* 11.

(2) *Ambros. in Luc. lib.* VII. *cap.* 14.

(3) *Hieronym. in Isai.* LXVI.

(4) *Damascen. de Fide. lib.* IV. *cap. ult.*

(5) *Gregor. Nicænus de Anima et Resurrect.*

(6) *August. de Civit. lib.* XXI. *cap.* 10. *et de Fide et operibus, cap.* 15.

20. Noli prævaricari in amicum pecuniam differentem, neque fratrem carissimum auro spreveris.

20. Ne violez point la foi que vous devez à votre ami, parce qu'il diffère de vous donner de l'argent ; et (ne méprisez pas) pour de l'or votre frère qui vous aime sincèrement.

COMMENTAIRE

des douleurs sensibles tellement fortes qu'elle en est bouleversée. Le corps est paisible, et l'âme souffre pour lui.

Saint Grégoire le Grand enseigne aussi expressément, que le feu de l'enfer est corporel (1) : *Gehennæ ignis, cum sit corporeus, et in se missos reprobos corporaliter exurat, nec studio humano succenditur, nec lignis nutritur, sed creatus semel, durat inextinguibilis, etc.* Dans ses Dialogues (2), il inculque la même doctrine, et examine comment un feu corporel peut agir sur des esprits qui sont dégagés de la matière. Saint Cyprien nous décrit le feu de l'enfer comme un gouffre fumant, où est enfermé un feu cruel et dévorant (3) : *Cruciantibus flammis per horrendam spissæ caliginis noctem, sæva semper incendia camini fumantis.* Saint Jean Chrysostôme (4) nous représente dans l'enfer des fleuves de flammes et des flots de feu, qui enveloppent et tourmentent les damnés, sans les consumer. Le même saint Jérôme dont on a vu plus haut un passage, où il disait que plusieurs croyaient que le feu de l'enfer était métaphorique, exprime assez clairement son vrai sentiment dans le Commentaire sur saint Matthieu (5), où il dit que ce feu est réel et brûlant ; mais non pas clair et brillant comme le nôtre. On peut joindre aux pères la plupart des scolastiques, qui enseignent communément la même chose. Ainsi l'on peut conclure que, dans l'église latine, ç'a été l'opinion dominante, et que, dans l'église grecque, le sentiment contraire semble avoir pris le dessus.

Quant au ver qui ne meurt point, on remarque dans l'Église à peu près le même partage de sentiments. On a vu plus haut les sentiments d'Origène, de saint Ambroise (6), et de plusieurs autres dans saint Jérôme (7). Saint Thomas (8) a adopté leur opinion, qui a été assez suivie dans l'école. Mais les autres pères (9), et plusieurs écrivains modernes sont d'une opinion contraire. Ce ver n'est point de la nature de ceux que nous voyons : il n'est ni mortel, ni corruptible ; il vit au milieu des flammes ; il ronge sans se nourrir, ni se rassasier ; il est à peu près de la nature du feu infernal, qui s'entretient sans bois et sans aliment. Ainsi ce ver se nourrit des maux qu'il fait souffrir aux pécheurs, sans se remplir, et sans leur causer jamais la mort. *Non cessat rodere conscientiam, eaque pastus, esca utique inconsumptibili, perpetuat vitam. Horreo vermem mordacem, et mortem vivacem,* dit saint Bernard (10). L'imagination s'est beaucoup exercée sur ce sujet, sans arriver à rien établir de précis. L'opinion qui paraît dominer aujourd'hui, en dehors des chaires où les prédicateurs essaient d'effrayer les pécheurs, est plus favorable au sentiment allégorique. Le désespoir des damnés est si affreux, qu'il les brûle, et les consume comme une flamme ; ils se sentent intérieurement dévorés par le remords, comme ils le seraient par des vers.

℣. 20. NOLI PRÆVARICARI IN AMICUM PECUNIAM DIFFERENTEM. L'auteur condamne le bas intérêt, et défend de rompre avec son ami, pour de l'or ou de l'argent qu'il nous doit, et qu'il diffère de nous rendre. En effet, si l'on aime véritablement, l'on doit faire plus de cas de l'amitié, que de tout l'argent du monde. Un bon ami est un trésor préférable à tous les trésors de la terre. *Qui invenit amicum fidelem, invenit thesaurum,* disait-il au chapitre précédent, verset 14. Le grec (11) : *Ne changez point votre ami contre de l'argent, pour quelque cause que ce soit ; ni votre propre frère contre l'or d'Ophir.* Ne vous privez point de votre ami, pour quelque intérêt temporel que ce puisse être. Tout l'or du monde ne vaut pas un bon ami. Ne vous en séparez pas, quand on vous offrirait tous les trésors d'Ophir. Le pays d'Ophir était une terre où l'on allait chercher de l'or. C'est là, que Salomon envoyait ses flottes. Le grec lit : Σουφεὶρ *Sophir,* et c'est ainsi que la plupart des anciens ont prononcé. Le terme que nous traduisons ici par *l'argent,* signifie à la lettre *une chose différente ;* en suivant une autre leçon, *une chose indifférente.* Mais il est certain qu'ici, et en plusieurs autres endroits, il marque de l'argent.

(1) *Gregor. Magn. Moral. l.* XV. *c.* 29.

(2) *Dialogor. lib.* IV. *cap.* 29.

(3) *Cyprian. de Laude Martyrii.*

(4) *Chrysost. homil.* XLIV. *et* LV. *in Matth. et homil.* XIII. *in Epist. ad Rom. et homil.* IV. *in Epist. ad Ephes.*

(5) *Hieronym. in cap.* X. *Matth.* Duplicem esse gehennam nimii ignis, et frigoris, in Job plenissime legimus. *Auctor Comment. in Job sub nomine Hieronym. in cap.* 20. Ignis gehennæ non materiis quibusdam et pabulis vivit, ut ardeat, sed per seipsum ut creatus est, vigens, etc.

(6) *Ambros. in Luc. lib.* VII. *cap.* 14.

(7) *Hieronym. in Isai. cap.* LXVI.

(8) *Thom. in 4. distinct.* 50. *qu.* 2. *art.* 3. *ad.* 1. *et* 2. *Et alii multi. Vide Cornel. a Lapide hic, et in Isai.* LXVI.

(9) *August. de Civit. lib.* XXI. *cap.* 9. *et* 10. - *Prosper. de Vita Contemplat. l.* III.- *Anselm. Elucidat. Hugo Victorin. etc. Ex Græcis Chrysost. Cyril. Alex. Theophilact. etc.*

(10) *Bernard. de Considerat. lib.* V.

(11) Μὴ ἀλλάξῃς φίλον διάφορου, (*vel* ἀδιαφόρου) κατὰ μηδὲ ἕν. μηδὲ ἀδελφὸν γνήσιον ἐν χρυσίῳ σουφεὶρ. On voit ἀδιαφὸρον, ou διάφορον, pour de l'argent. *Infra* XXVII. 1 ; XLII. 7. *et* II. *Macc.* I. 35 ; III. 6 ; IV. 28.

21. Noli discedere a muliere sensata et bona quam sortitus es in timore Domini ; gratia enim verecundiæ illius super aurum.

22. Non lædas servum in veritate operantem, neque mercenarium dantem animam suam.

23. Servus sensatus sit tibi dilectus quasi anima tua ; non defraudes illum libertate, neque inopem derelinquas illum.

24. Pecora tibi sunt, attende illis ; et si sunt utilia, perseverent apud te.

25. Filii tibi sunt, erudi illos, et curva illos a pueritia illorum.

21. Ne vous éloignez point de la femme sensée et vertueuse (que vous avez reçue dans la crainte du Seigneur); car la grâce (de sa modestie) est plus précieuse que l'or.

22. Ne traitez point mal le serviteur qui travaille fidèlement, ni le mercenaire qui se donne tout pour vous.

23. Que le serviteur qui a du sens vous soit cher (comme votre âme) : ne lui refusez pas la liberté qu'il mérite ; (et ne le laissez point tomber dans la pauvreté).

24. Avez-vous des troupeaux ? ayez-en soin ; et s'ils vous sont utiles, qu'ils demeurent toujours chez vous.

25. Avez-vous des fils ? instruisez-les bien ; et accoutumez-les au joug dès leur enfance.

COMMENTAIRE

℣. 21. Noli discedere a muliere sensata, et bona. Ne la répudiez point ; c'est un présent que Dieu vous a fait dans sa miséricorde (1), et que vous devez estimer plus que toutes les richesses. On sait que le divorce était toléré parmi les Juifs ; mais il ne fut jamais loué, ni approuvé par les plus sages ; à moins que des dérèglements connus d'une femme n'y contraignissent.

℣. 22. Non lædas servum in veritate operantem. Rien n'est plus digne de pitié que la condition des serviteurs, et de la plupart des hommes, qui sont obligés de gagner leur vie par leur travail ; exposés à toutes les incommodités de l'air et des saisons, au froid, à la chaleur, à la pluie. L'humanité commande à ceux qui les emploient, d'avoir au moins pour eux de la compassion, et de ne pas rendre leur état encore plus dur et plus triste, par leur mépris et leur hauteur. *Traitez doucement vos serviteurs,* dit saint Paul (2), *et ne les maltraitez point de paroles; sachant que vous avez, comme eux, un Maître dans le ciel; auprès duquel il n'y a point d'acception de personnes.*

℣. 23. Servus sensatus sit tibi dilectus quasi anima tua (3) : non defraudes illum libertate. L'auteur parle de l'esclave juif, engagé à un maître de la même nation. La loi ordonnait qu'on lui rendît la liberté en l'année sabbatique (4). Ne lui refusez donc point la liberté au temps marqué, et ayez pour lui une tendresse de père ; aimez-le comme vous-même, puisqu'il vous donne sa liberté, sa santé, sa vie, son travail. Traitez-le avec douceur, non comme un esclave, mais comme votre ami et comme votre frère. Ces préceptes regardent principalement les maîtres hébreux, qui avaient d'autres Hébreux à leur service : car, pour les étrangers, leurs esclaves étaient des hommes pris à la guerre, ou achetés au marché. Et toutefois, les plus sages d'entre les païens voulaient qu'on eût pour eux beaucoup de bonté : *Servi sunt ? Imo homines,* dit Sénèque (5) : *Servi sunt ? Imo contubernales ; Servi sunt ? Imo humiles amici. Servi sunt ? Imo conservi, si cogitaveris tantumdem in utrosque licere fortunæ.* On dit en proverbe que nos esclaves sont autant d'ennemis. Il est vrai ; mais c'est nous qui les rendons tels. *Ejusdem arrogantiæ proverbium jactatur : totidem esse hostes, quot servos. Non habemus illos hostes, sed facimus.*

Neque inopem derelinquas illum. Ce précepte n'est pas dans le grec ; mais il est conforme à la loi (6), qui ordonne que, quand le maître renverra son esclave en l'année du jubilé, ou dans l'année sabbatique, il ne le renvoie pas nu, ni les mains vides ; mais qu'il lui donne de quoi manger, de ses troupeaux, de son aire et de son pressoir ; de la viande, du pain, du vin et de l'huile.

℣. 24. Pecora tibi sunt ? Attende illis. S'ils sont bons, ne vous en défaites point. C'est une maxime d'économie, d'avoir soin de ses animaux, de les bien nourrir, de les visiter souvent, et de les garder lorsqu'ils sont bons. Le Sage donne la même instruction dans les Proverbes (7) : *Diligenter agnosce vultum pecoris tui, tuosque greges considera.* Et ailleurs (8) : *Le juste connaît les âmes de ses animaux ; mais les entrailles de l'impie sont cruelles.* L'homme de bien a compassion même des animaux ; il ne les accable pas de travail.

℣. 25. Filii tibi sunt ? Erudi illos. Le Sage dit ailleurs (9) : *Celui qui épargne la verge, hait son fils ; et celui qui l'aime l'instruit avec grand soin.* Les pères qui traitent leurs enfants avec trop d'indulgence, leur font plus grand tort qu'ils ne pensent. Ces jeunes plantes prennent dans leur jeunesse des plis et des habitudes, qui sont souvent cause de leur perte. L'amour paternel doit être sage et éclairé ; il doit tendre au bien solide et à la perfection, plutôt qu'au plaisir et à la satisfaction passagère de son fils.

(1) *Eccli.* XXVI. 3. Pars bona mulier bona ; in parte timentium Deum dabitur viro pro factis bonis.

(2) *Ephes.* VI. 9.

(3) *Græc.* Οἰκέτην συνετὸν ἀγαπάτω σοῦ ἡ ψυχή. Que votre âme aime un serviteur prudent.

(4) *Exod.* XXI. 2. - *Deut.* XV. 12.

(5) *Senec. Epist.* XLVII.

(6) *Deut.* XVI. 12. 13. 14.

(7) *Prov.* XXV. 1. 23.

(8) *Prov.* XII. 10. — (9) *Prov.* XIII. 24.

26. Filiæ tibi sunt, serva corpus illarum, et non ostendas hilarem faciem tuam ad illas.

27. Trade filiam, et grande opus feceris ; et homini sensato da illam.

28. Mulier si est tibi secundum animam tuam, non projicias illam ; et odibili non credas te.

29. In toto corde tuo honora patrem tuum, et gemitus matris tuæ ne obliviscaris :

30. Memento quoniam nisi per illos natus non fuisses ; et retribue illis, quomodo et illi tibi.

31. In tota anima tua time Dominum, et sacerdotes illius sanctifica.

32. In omni virtute tua dilige eum qui te fecit, et ministros ejus ne derelinquas.

26. Avez-vous des filles ? conservez la pureté de leurs corps ; et ne vous montrez pas à elle avec un visage gai.

27. Mariez votre fille, et vous aurez fait une grande affaire ; et donnez-la à un homme de bon sens.

28. Si vous avez une femme selon votre cœur, ne la quittez point ; et ne vous fiez point à celle qui est mauvaise.

29. Honorez votre père de tout votre cœur, et n'oubliez point les douleurs de votre mère.

30. Souvenez-vous que vous ne seriez point né sans eux ; et faites tout pour eux, comme ils ont tout fait pour vous.

31. Craignez le Seigneur de toute votre âme, et ayez de la vénération pour ses prêtres.

32. Aimez de toutes (vos) forces celui qui vous a créé, et n'abandonnez point ses ministres.

COMMENTAIRE

℣. 26. FILIÆ TIBI SUNT ? SERVA CORPUS ILLARUM. Souvenez-vous toujours de l'exemple de Dina, à qui la curiosité, les spectacles, les divertissements (1), attirèrent l'outrage que l'on sait. Éloignez de vos filles tous les exemples, les discours, les occasions capables de corrompre leur esprit et leur cœur (2).

> Nil dictu fœdum visuque hæc limina tangat,
> Intra quæ puer est, . . .
> Maxima debetur puero reverentia. Si quid
> Turpe paras ; ne pueri contempseris annos.

Si cela est vrai des jeunes garçons, il l'est beaucoup plus des jeunes filles, dont la pudeur doit être plus délicate, et la modestie plus réservée. On raconte que Caton le Censeur éloigna du sénat (3) Manilius, qui avait caressé sa femme en présence de sa fille.

℣. 27. TRADE FILIAM, ET GRANDE OPUS FECERIS. Les Juifs mariaient leurs filles d'assez bonne heure. On dit qu'encore aujourd'hui ils sont dans cet usage. Il est utile de fixer de bonne heure leur inclination et leur état. Le service le plus important qu'un père puisse rendre à sa fille, est de lui donner un époux sage. Parmi les Juifs, tout le monde se mariait. L'auteur parle ici suivant ces mœurs. Dans le christianisme, saint Paul conseille la virginité, et la préfère au mariage (4). La grande attention des pères, qui marient leurs enfants, doit être de leur donner des personnes qui leur conviennent, qui soient sages et réglées : car il vaut bien mieux, disait Thémistocle, avoir un homme qui ait besoin d'argent, que d'avoir de l'argent, qui ait besoin d'un homme. Celui qui rencontre un bon gendre, trouve un fils ; mais celui qui rencontre mal, perd et son bien et sa fille (5).

℣. 28. MULIER SI EST TIBI SECUNDUM ANIMAM, etc. Moïse avait, comme on l'a déjà dit, permis ou toléré le divorce. On pouvait répudier une femme que l'on n'aimait point, pourvu que l'on eût quelque raison légitime de le faire. L'Ecclésiastique dit ici, qu'il ne faut jamais venir jusqu'à divorcer avec une femme que l'on aime ; mais aussi qu'il n'en faut point épouser que l'on n'aime pas. Ce serait se mettre dans l'occasion de faire divorce, ce qui est toujours odieux ; ou de demeurer toute sa vie dans un état désagréable ; ce qui est encore pis.

℣. 29. GEMITUS MATRIS TUÆ NE OBLIVISCARIS. Le grec (6) : *Les douleurs de l'enfantement de votre mère ;* ce qu'elle a souffert, et pendant sa grossesse, et en vous mettant au monde. Voyez *Job.* IV, 4.

℣. 30. MEMENTO QUONIAM NISI PER ILLOS NATUS NON FUISSES. Voici le grec (7) : *Souvenez-vous que c'est par eux que vous êtes né. Et que leur rendrez-vous, pour ce qu'ils ont fait pour vous ?* Ou bien : *Comment leur rendrez-vous tout ce qu'ils ont fait pour vous ?* Il est impossible de faire pour nos parents tout ce qu'ils ont fait pour nous. Nos services et nos respects n'égaleront jamais ce que nous devons et aux dieux et à ceux qui nous ont mis au monde, dit Aristote (8).

℣. 31. SACERDOTES ILLIUS SANCTIFICA. Regardez-les comme des personnes sacrées et destinées au service du Seigneur. Le grec (9) : *Admirez les prêtres du Seigneur.* Portez-leur tout le respect qui est dû à leur éminente dignité.

℣. 32. MINISTROS EJUS NE DERELINQUAS. Le Seigneur recommande souvent aux Hébreux de secourir les prêtres et les lévites (10), qui n'avaient point reçu de terres dans le partage du pays. Saint Paul (11) veut que les prêtres qui servent

(1) *Genes.* XXXIV.
(2) *Juvenal. Satyr.* XIV.
(3) *Plutarch. in Catone.*
(4) I. *Cor.* VII. 8. 9. *et seq.*
(5) *Democritus apud Stobæum serm.* LXVIII.
(6) Μητρὸς ὠδῖνας μὴ ἐπιλάθῃ.
(7) Μνήσθητι ὅτι δι' αὐτῶν ἐγεννήθης. Καὶ τὸ ἀνταποδώσεις αὐτοῖς, καθὼς αὐτοὶ σοί ;
(8) *Aristot. Nicomach.* 9. Τιμὴ τ' ἰσόῤῥεπος οὐκ ἂν γένοιτο. Ἀλλ' ἴσως ἱκανὸν, καθάπερ καὶ πρὸς Θεοὺς, καὶ πρὸς γονεῖς, τὸ ἐνδεχόμενον.
(9) Καὶ τοὺς ἱερεῖς αὐτοῦ θαύμαζε.
(10) *Deut.* XII. 19 ; XVI. 11. 14 ; XXVI. 11. 12. *etc.*
(11) I. *Timot.* V. 17.

33. Honora Deum ex tota anima tua, et honorifica sacerdotes, et propurga te cum brachiis.

34. Da illis partem, sicut mandatum est tibi, primitiarum et purgationis, et de negligentia tua purga te cum paucis.

35. Datum brachiorum tuorum, et sacrificium sanctificationis offeres Domino, et initia sanctorum.

36. Et pauperi porrige manum tuam, ut perficiatur propitiatio et benedictio tua.

33. Honorez Dieu (de toute votre âme); révérez les prêtres; (et purifiez-vous en leur offrant les épaules des victimes).

34. Donnez-leur la part des prémices et des hosties d'expiation, comme il vous a été ordonné; (et purifiez-vous de vos négligences avec le petit nombre).

35. (Offrez au Seigneur) les épaules des victimes, et les sacrifices de sanctification, et les prémices des choses saintes.

36. Ouvrez votre main au pauvre, afin que (votre sacrifice d'expiation et) votre offrande soient parfaits.

COMMENTAIRE

l'Église, par leurs œuvres et par leurs paroles, reçoivent un double honneur; c'est-à-dire, une double récompense.

ỳ. 33. HONORIFICA SACERDOTES, ET PROPURGA TE CUM BRACHIIS. Moïse, dans la consécration d'Aaron et de ses fils, sépara l'épaule droite du bélier, et la mit sur la main des prêtres: Dieu lui dit que c'était là le partage d'Aaron et de ses fils pour toujours, dans les hosties pacifiques qu'ils offriraient pour les enfants d'Israël (1). Et au Lévitique (2), il répète la même loi : *Armus quoque dexter de pacificorum hostiis cedet in primitias sacerdotis*. On en voit la pratique dans toute la loi (3). Les Septante traduisent ordinairement par ϐραχίων, l'hébreu שוק *schôq*, qui signifie l'épaule. Le grec de cet endroit ne lit point ces mots: *Purifiez-vous avec les épaules*, ou avec les bras. Mais plus loin, verset 36, on lit (4): *Vous offrirez au Seigneur l'offrande de vos bras*, ou l'épaule *de vos victimes, et vos sacrifices sanctifiés, etc.* C'est de ce passage que l'on a pris ce qui est marqué ici. Les commentateurs sont en désaccord sur ce passage. Quelques-uns ont prétendu qu'il fallait lire (5): *Propugnato cum brachiis*. Combattez avec vos bras, pour la défense des prêtres du Seigneur. D'autres traduisent (6): Purifiez-vous, et expiez vos péchés par des offrandes acquises du travail de vos mains. D'autres le rapportent aux œuvres de pénitence : Purifiez-vous par les œuvres de vos bras, par les exercices pénibles de la pénitence. Mais la première explication est la seule véritable.

ỳ. 34. DA ILLIS PARTEM, SICUT MANDATUM EST TIBI, etc. Moïse appelle prémices des sacrifices pacifiques (7), les membres de la victime que l'on donnait au prêtre, l'épaule droite et la poitrine. Outre cela, on donnait aux prêtres et aux lévites, le prix des premiers-nés des hommes et des animaux, les prémices des fruits et des moissons. Dans les hosties d'expiation ou pour le péché, le prêtre avait toute l'hostie (8), excepté le sang, les deux reins, la queue et la graisse qui couvre les intestins, qui étaient brûlés sur l'autel.

ET DE NEGLIGENTIA TUA PURGA TE CUM PAUCIS. Si vous êtes pauvre, contentez-vous d'un petit nombre d'hosties (9); et ne faites point ostentation de vos biens dans la somptuosité de vos sacrifices. Ou, selon d'autres : *Purifiez-vous avec peu de personnes*. Lorsque vous offrez au temple vos victimes d'expiation, et que vous faites la confession de vos fautes, ayant, suivant la loi, la main sur la tête de votre hostie, soyez seul avec le prêtre; ou bien, purifiez-vous avec peu de personnes; imitez les plus saints et les plus sages, et ne suivez point la foule; purifiez-vous avec toute l'exactitude, et la diligence possible. Le grec de tout ce verset est plus court (10). Il faut joindre les versets 34 et 35 : *Donnez au prêtre sa portion, comme il vous est commandé, les prémices* et les offrandes *pour le péché*, 35. *et l'offrande des épaules* de votre victime, *et le sacrifice de sanctification et les prémices de sainteté*. Quant à la Vulgate, voici le sens qu'on peut lui donner : *Donnez au prêtre la part qui lui est due, les prémices, l'hostie d'expiation; et pour le péché, expiez vos fautes, en offrant le peu de victimes que la loi ordonne*. 35. *Offrez au Seigneur l'épaule* droite de vos victimes, *et le sacrifice de la sanctification:* apparemment l'holocauste, ou les sacrifices qu'on avait voués, *et les prémices que vous devez au temple*. *Initia sanctorum*, toutes les sortes de prémices et de décimes qui étaient dues aux prêtres. Qu'est-ce que tout cela, en comparaison de ce que vous devriez au Seigneur, s'il vous traitait dans la rigueur?

ỳ. 36. ET PAUPERI PORRIGE MANUM TUAM. Afin qu'il ne manque rien à vos sacrifices, joignez-y l'aumône et les œuvres de miséricorde. Il est sou-

(1) *Exod.* XXIX. 22. 27.
(2) *Levit.* VII. 32. - *Vide et Num.* XVIII. 18.
(3) *Exod.* XXIX. 22. שוק הימין Les Septante : Τὸν βραχίονα τὸν δεξίον. *Levit.* VII. 22. שוק הימין Les Septante : Καὶ τὸν βραχίονα τὸν δεξιὸν δώσετε. *Ita passim.*
(4) ỳ. 36. Καὶ δόσιν βραχιόνων, καὶ θυσίαν ἁγιασμοῦ, καὶ ἀπαρχὴν ἁγιῶν.
(5) *Jansen. Ita legunt quinque Codd. Mss.*
(6) *Ita Raban. Palac. Lyran. Bossuet.*
(7) *Exod.* XXIX. 22. 27. - *Levit.* VII. 32. - *Num.* XVIII. 18.
(8) *Levit.* VII. 3. 4. 5. 6. 7.
(9) *Raban. Jans. Sa.*
(10) Δὸς τὴν μερίδα αὐτῷ, καθ'ὡς ἐντέταλταί σοὶ, ἀπαρχὴν καὶ περὶ πλημμελέιας. 35. Καὶ δόσιν βραχιόνων, καὶ θυσίαν ἁγιασμοῦ, καὶ ἀπαρχὴν ἁγίων.

37. Gratia dati in conspectu omnis viventis, et mortuo non prohibeas gratiam.
38. Non desis plorantibus in consolatione, et cum lugentibus ambula
39. Non te pigeat visitare infirmum ; ex his enim dilectione firmaberis.
40. In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.

37. La libéralité est agréable à tous ceux qui vivent ; et n'empêchez pas qu'elle ne s'étende sur les morts.
38. Ne manquez pas (de consoler) ceux qui sont dans la tristesse ; et accompagnez ceux qui pleurent.
39. Ne soyez point paresseux à visiter les malades ; car c'est ainsi que vous vous affermirez dans la charité.
40. Souvenez-vous dans toutes vos actions de votre dernière fin, et vous ne pécherez jamais.

COMMENTAIRE

vent ordonné dans la loi (1), d'inviter le pauvre et le lévite aux festins qui suivaient les sacrifices pacifiques et ceux que l'on faisait dans le temple, après y avoir apporté ses prémices et ses offrandes.

℣. 37. GRATIA DATI (2) IN CONSPECTU OMNIS VIVENTIS, etc. Soyez libéral envers tous les hommes, et que les morts mêmes en ressentent les effets. Rendez-leur les derniers devoirs et portez sur leur sépulture des viandes pour les pauvres et pour les passants ; car telle était la coutume autrefois, même parmi les Juifs, comme on le voit par Tobie (3). Le même usage continua longtemps parmi les chrétiens, comme il paraît par saint Augustin (4). Ce saint docteur témoigne que sainte Monique, sa mère, portait des viandes sur les tombeaux des martyrs, à Milan ; mais, en ayant été reprise par saint Ambroise, elle s'en abstint dans la suite. Le même saint abolit cet usage dans l'Afrique, où il était très ancien et fort enraciné (5).

℣. 38. NON DESIS PLORANTIBUS IN CONSOLATIONE, ET CUM LUGENTIBUS AMBULA. C'est un devoir d'humanité et de charité, de consoler ceux qui sont affligés et de s'affliger avec ceux qui sont dans la disgrâce. Mais ici, il semble qu'on doit l'entendre principalement de ceux qui sont dans le deuil, pour la mort de leurs proches. L'usage voulait qu'on allât les visiter, qu'on s'assît avec eux, qu'on mêlât ses larmes aux leurs et qu'on leur offrît même à manger ; et quand on les rencontrait dans les rues ou ailleurs, lorsqu'ils faisaient leurs lamentations pour les morts, on se joignait à eux et on grossissait le convoi.

℣. 39. NON TE PIGEAT VISITARE INFIRMUM, etc. Le grec (6) : *Ne soyez point paresseux de visiter un malade, car c'est par là que vous serez aimé.* C'est par ces sortes de visites de charité que l'on gagne les cœurs, c'est par là que vous méritez que Dieu vous aime et vous comble de ses faveurs.

℣. 40. IN OMNIBUS OPERIBUS TUIS MEMORARE NOVISSIMA TUA, ET IN ÆTERNUM NON PECCABIS. Notre fin dernière est la mort, le jugement, l'enfer ou le paradis. Si nous étions toujours remplis de la considération de ces graves sujets, nous ne tomberions jamais dans le péché. Si nous regardions chacune de nos actions comme la dernière de notre vie, et si nous nous considérions comme prêts à paraître devant le tribunal de Dieu, serions-nous assez téméraires pour l'offenser, pour blesser sa justice, sa vérité et violer sa loi ? Tant qu'on n'envisage l'éternité que de loin, elle nous touche peu, mais quand on l'approche et qu'on se met au pied de son juge, qui est l'homme assez hardi pour ne pas trembler ? Les sages mêmes de l'antiquité ont dit que la vie de l'homme de bien devait être une méditation de la mort. Nous mourons tous les jours, dit saint Jérôme (7) ; nous sommes dans un changement continuel, et cependant nous nous regardons comme ne devant jamais mourir. Ces moments que j'emploie à dicter, à écrire, à relire, à corriger, sont autant de pris sur ma vie, autant de caractères que je forme, autant de moments de ma vie qui s'échappent : *Quotidie morimur, quotidie commutamur, et tamen æternos non esse credimus : hoc ipsum quod dicto, quod scribo, quod relego, quod emendo, de vita mea tollitur,* etc. Soit que je mange, que je boive, que j'étudie ou que je fasse autre chose, dit-il, en un autre endroit, je crois toujours entendre à mes oreilles cette trompette terrible qui criera : Levez-vous, ô morts, venez au jugement. Qu'il est aisé de mépriser le monde et ses attraits, quand on les regarde auprès de l'éternité !

« O mort s'écrie Bossuet, nous te rendons grâce des lumières que tu répands sur notre ignorance. Toi seule nous convaincs de notre bassesse, toi seule nous fais connaître notre dignité. Si l'homme s'estime trop, tu sais déprimer son orgueil ; si l'homme se méprise trop, tu sais relever son courage, et, pour réduire ses pensées à un juste tempérament, tu lui apprends ces deux vérités qui lui ouvrent les yeux pour se bien connaître : qu'il est infiniment méprisable, en tant qu'il finit dans le temps, et infiniment estimable, en tant qu'il passe à l'éternité. » Bossuet.

(1) *Deut.* XIV. 26. 29. *et* XII. 12. *et* XVI. 11. *et* XXVI. 11.
(2) *Complut. et alii plures :* Gratia Datus.
(3) *Tob.* IV. 18. Panem tuum, et vinum tuum super sepulturam justi constitue. *Vide et Eccli.* XXX. 18.
(4) *August. Confess. lib.* VI. *cap.* 2.
(5) *August. Epistol.* XXIX. *nov. Edit et alibi.*
(6) Μὴ ὄκνει ἐπισκέπτεσθαι ἄρρωστον, ἐκ γὰρ τῶν τοιούτων ἀγαπηθήσῃ.
(7) *Hieronym. ad Heliodor.*

CHAPITRE VIII

Ne point avoir de démêlé avec un homme puissant. Ne point faire de reproche à celui qui se corrige. Écouter les sages et les vieillards. Ne point irriter les passions des méchants. Ne pas découvrir son secret à un étranger.

1. Non litiges cum homine potente, ne forte incidas in manus illius.

2. Non contendas cum viro locuplete, ne forte contra te constituat litem tibi ;

3. Multos enim perdidit aurum et argentum, et usque ad cor regum extendit et convertit.

4. Non litiges cum homine linguato, et non strues in ignem illius ligna.

5. Non communices homini indocto, ne male de progenie tua loquatur.

1. N'ayez point de démêlés avec l'homme puissant, de peur que vous ne tombiez entre ses mains.

2. Ne disputez point avec un homme riche, de peur qu'il ne vienne à vous faire un procès.

3. Car l'or (et l'argent) en ont perdu plusieurs ; et leur pouvoir s'étend même jusque sur le cœur des rois, pour les faire pencher où l'on veut.

4. Ne disputez pas avec un grand parleur, et n'ajoutez pas de bois dans son feu.

5. N'ayez point de commerce avec un homme mal instruit, de peur qu'il ne parle mal de votre race.

COMMENTAIRE

℣. 1. Non litiges cum homine potente. Le christianisme conseille d'éviter toute contention, tout démêlé, tout procès. Le Sage, parlant aux Juifs, se contente de leur défendre les démêlés avec les grands et les puissants. Il y joint un motif d'intérêt, de peur qu'ils ne vous oppriment par leur puissance et qu'ils ne fassent pencher la balance de leur côté, par leurs présents, par leur crédit, par la terreur qu'ils inspirent aux juges ; c'est ce qui est marqué au verset suivant. C'est une folie de contester avec plus grand que soi, disait un ancien (1), car on est toujours vaincu, et, outre la honte, on est encore exposé à ses mauvais traitements.

℣. 2. Ne forte contra te constituat litem tibi. Le grec (2): *Ne contestez point*, ne plaidez point *contre un homme riche, de peur qu'il ne tire tout le poids de son côté*, et qu'il ne fasse pencher vers lui la balance que le juge tient en main.

℣. 3. Multos enim perdidit aurum et argentum, etc. Les riches font aisément pencher la balance, en y mettant de l'or et de l'argent. Où trouve-t-on des juges incorruptibles, au-dessus de la terreur et de la faveur (3)?

Munera, crede mihi, placant hominesque, deosque.

L'or est plus puissant que la foudre ; il pénètre partout, il va jusqu'au trône des rois, sans rien craindre (4) :

Aurum per medios iræ satellites,
Et perrumpere amat saxa, potentius
Ictu fulmineo.

℣. 4. Non litiges cum homine linguato. Le grand parleur est comme un feu allumé ; l'attaquer, c'est jeter du bois sur le feu, c'est lui fournir de nouveaux sujets de paroles. Pythagore disait à sa manière énigmatique : *Ne remuez point le feu avec votre épée.* Et l'auteur des Distiques attribués à Caton :

Contra verbosos noli contendere verbis.

Et Salomon dans les Proverbes (5): *Dès que le bois manque, le feu s'éteint ; et aussitôt que le causeur et le médisant n'est plus, les querelles cessent.* Plus bas, au verset 13, l'auteur dit : *N'allumez point les charbons des pécheurs, de peur que leur feu ne vous consume de ses flammes.* Rien n'est plus prudent que de se tenir à l'écart de ces sortes de gens, qui contestent éternellement et qui répandent partout leur fiel et leur malignité.

℣. 5. Non communices homini indocto, etc. Le grec à la lettre (6) : *De peur que vos ancêtres ne soient diffamés.* C'est une infamie non seulement pour vous, mais aussi pour vos pères, de

---

(1) *Vetus Poeta.*
Ἄφρων ὅς κ' ἐθέλει πρὸς κρείσσονος ἀντιφερίζειν.
Νίκης τε στέρεται, πρὸς δ' αἴσχεσι ἄλγεα πάσχει.
Et Pindar. Nem. Od. 10.
Χαλεπὰ δ' ἔρις ἀνθρώποισιν ὁμιλεῖν κρεισσόνων.

(2) Μὴ ἔριζε μετ' ἀνθρώπου πλουσίου, μήποτε ἀντιστήσει σοῦ τὴν ὁλκήν.

(3) *Ovidius.*

(4) *Horat. Ode* 16. *lib.* III. — (5) *Prov.* XXVI. 20.

(6) Μὴ πρόσπαιζε ἀπαιδεύτῳ ἵνα μὴ ἀτιμάζωνται οἱ πρόγονοί σου.

6. Ne despicias hominem avertentem se a peccato, neque improperes ei ; memento quoniam omnes in correptione sumus.

7. Ne spernas hominem in sua senectute, etenim ex nobis senescunt.

8. Noli de mortuo inimico tuo gaudere ; sciens quoniam omnes morimur, et in gaudium nolumus venire.

9. Ne despicias narrationem presbyterorum sapientium, et in proverbiis eorum conversare ;

10. Ab ipsis enim disces sapientiam et doctrinam intellectus, et servire magnatis sine querela.

11. Non te prætereat narratio seniorum, ipsi enim didicerunt a patribus suis ;

12. Quoniam ab ipsis dices intellectum, et in tempore necessitatis dare responsum.

6. (Ne méprisez point) un homme qui se retire du péché, et ne lui faites point de reproches ; souvenez-vous que nous avons tous mérité le châtiment.

7. Ne méprisez point un homme dans sa vieillesse ; car ceux qui vieillissent ont été comme nous.

8. Ne vous réjouissez pas de la mort de votre ennemi : considérez que nous mourrons tous, (et que nous ne voulons point devenir un sujet de joie).

9. Ne méprisez point les discours des sages (vieillards) ; mais entretenez-vous de leurs maximes ;

10. Car vous apprendrez d'eux la sagesse, (la doctrine qui donne l'intelligence), et l'art de servir les grands d'une manière irrépréhensible.

11. Ne négligez point les entretiens des vieillards, parce qu'ils disent ce qu'ils ont appris de leurs pères.

12. Car vous apprendrez d'eux à avoir de l'intelligence, et à répondre lorsqu'il en sera temps.

COMMENTAIRE

vous voir lié d'amitié avec des ignorants. Par là, on vous croit mal instruit, et on accuse vos pères d'avoir négligé votre éducation. Chacun aime son semblable, dit-on ; un homme bien élevé s'attacherait-il à des gens de cette espèce ? Le grec (1) : *Ne jouez point,* ne badinez point *avec un homme mal instruit,* etc.

℣. 6. Ne despicias hominem avertentem se a peccato. Si nous ne sommes plus pécheurs, nous l'avons été : nul n'est exempt de défauts ; le meilleur de nous, est celui qui en a le moins. Le grec : *N'outragez point par des reproches un homme qui quitte le péché ; souvenez-vous que nous sommes tous dans la condamnation ;* coupables des mêmes fautes et sujets aux mêmes peines, si Dieu voulait nous traiter dans sa rigueur. Nous n'avons qu'à nous examiner sans nous flatter, nous pardonnerons aisément aux autres :

Det ille veniam facile, cui venia est opus.

℣. 7. Ne spernas hominem in sua senectute : etenim ex nobis senescunt. Nous vieillirons comme eux, et c'est une grande grâce que Dieu nous fera, s'il veut bien que nous parvenions à leur âge. Tout ce qui leur arrive peut nous arriver. La vieillesse n'est point un mal ni une honte, et elle ne va point sans les incommodités qui en sont inséparables. Il n'est personne qui ne la souhaite et qui ne craigne d'être arrêté par la mort au milieu de sa course ; et il n'est personne qui ne s'en plaigne, lorsqu'il y est parvenu, tant on est ingrat et inconstant (2). Les Juifs estimaient la vieillesse comme un des biens les plus précieux ; le christianisme a bien modifié les sentiments sur ce point comme sur tant d'autres. Pour le chrétien digne de ce nom, la vie est une épreuve et on doit la souhaiter courte ; mais que nos années ici-bas soient nombreuses ou non, une seule chose doit nous faire estimer l'existence : le mérite que nous pouvons y acquérir pour plaire de plus en plus à Dieu.

℣. 8. Noli de mortuo inimico tuo gaudere. Vous êtes mortel comme lui et vous pouviez mourir avant lui. Auriez-vous voulu qu'on se réjouît de votre mort et qu'on insultât à votre malheur. Traitez les autres, comme vous voudriez être traité. L'humanité veut qu'on ait même pitié d'un ennemi, qui est hors d'état de nous faire du mal. Les haines ne sont jamais permises, mais si elles arrivent, elles ne doivent point être immortelles. Les païens mêmes ont reconnu qu'on ne doit point se réjouir de la mort des ennemis (3), et qu'au contraire on devait leur rendre les derniers devoirs (4). Salomon a dit dans le même sens (5) : *Lorsque votre ennemi sera tombé, ne vous en réjouissez point, et que votre cœur ne prenne pas plaisir à voir sa ruine, de peur que le Seigneur ne le voie et n'en soit irrité.*

℣. 9. Ne despicias narrationem presbyterorum. Cette maxime est répétée dans plus d'un endroit des livres sapientiaux (6). Les anciens ont plus d'expérience, de maturité, de sagesse, d'autorité que les jeunes gens, quelques habiles que ceux-ci soient d'ailleurs.

℣. 10. Servire magnatis sine querela. Ce n'est point un petit art de savoir plaire aux grands et de demeurer à leur service sans reproche :

Principibus placuisse viris non ultima laus est.

(1) Μὴ ὀνείδιζε ἄνθρωπον ἐπιστρέφοντα ἀπὸ ἁμαρτίας, μνήσθητι ὅτι πάντες ἐσμὲν ἐν ἐπιτιμίοις. *Omnes in correptione summus.* Plusieurs exemplaires lisent : *In corruptione.* C'est une faute.

(2) *Crater. apud Grot. hic.*
Ὠνείδισας μοί γῆρας ὡς κακὸν μέγα,
Οὗ μη τυχόντι θάνατος ἐσθ' ἡ ζημία,
Οὗ πάντες ἐπιθυμοῦμεν, ἂν δ' ἔλθῃ ποτὲ,
Ἀνιώμεθα. Οὕτως ἐσμὲν ἀχάριστοι φύσει.

(3) *Homer.*
Οὐχ ὁσίη φθιμένοισι ἐπ' ἄνδρασι εὐχετάασθαι.

(4) *Euripid.*
Τοῖς γὰρ τεθνῶσι χρὴ τὸν οὐ τεθνηκότα,
Τιμὰς διδοντα χθόνιον εὐσεβεῖν Θεόν.

(5) *Prov.* XXIV. 17. - *Vide et Job.* XXXI. 29.

(6) *Prov.* XX. 29. - *Eccli.* VI. 35 ; VII. 15 ; IX. 24 ; XXV. 8. *etc.*

13. Non incendas carbones peccatorum arguens eos, et ne incendaris flamma ignis peccatorum illorum.

14. Ne contra faciem stes contumeliosi, ne sedeat quasi insidiator ori tuo.

15. Noli fœnerari homini fortiori te ; quod si fœneraveris, quasi perditum habe.

16. Non spondeas super virtutem tuam ; quod si spoponderis, quasi restituens cogita.

17. Non judices contra judicem, quoniam secundum quod justum est judicat.

13. N'allumez point les charbons des pécheurs, (en les reprenant), de peur que le feu (de leurs péchés) ne vous consume par ses flammes.

14. Ne résistez point en face à un homme insolent, de peur qu'il ne s'applique à tendre des pièges à vos paroles.

15. Ne prêtez point d'argent à un homme plus puissant que vous ; si vous lui en avez prêté, tenez-le pour perdu.

16. Ne répondez point pour un autre au-dessus de vos forces ; si vous avez répondu, mettez-vous en peine, comme étant obligé de satisfaire.

17. Ne jugez point au désavantage du juge, parce qu'il prononce selon ce qui est juste.

COMMENTAIRE

Personne n'est plus capable de donner des préceptes de conduite à un jeune homme, qu'un vieux courtisan. Le long usage qu'il a du monde et des grands, lui donne sur cette matière une connaissance que l'on cherche inutilement dans les livres et dans les écoles. Toutes les plus belles spéculations ne sont rien ; il faut de l'usage et de l'expérience pour savoir plaire aux princes et réussir dans leur service.

℣. 13. NON INCENDAS CARBONES PECCATORUM, etc. La médecine défend d'appliquer le remède à la plaie encore toute saignante ; il faut la nettoyer, la sonder, la bien connaître. La sagesse ne veut pas qu'on résiste à un homme dans le fort de sa passion, ni que l'on reprenne un pécheur dans la vivacité de son emportement. Lorsque Nathan fut envoyé pour reprendre David de son crime avec Bethsabée (1), il lui propose d'abord une parabole ; il engage le prince à se condamner lui-même, en la personne d'un autre. Lorsqu'il vit son esprit préparé, il lui découvrit son crime, le lui fit avouer, et lui parla ensuite de la part du Seigneur. La correction fraternelle est un devoir indispensable, mais les circonstances la rendent très souvent impraticable. Le grec lit simplement (2) : *N'allumez point les charbons des pécheurs, de peur que vous ne soyez embrasé de leurs flammes.* L'auteur de la traduction latine a déterminé le sens de cette maxime, à la correction, ou à la répréhension du méchant. Saint Jérôme (3) remarque sagement qu'Ézéchias, ni ses gens, ne répondirent rien aux blasphèmes du Rabsacès de peur de l'irriter, et de lui donner occasion de s'emporter davantage et de prononcer de nouveaux blasphèmes.

℣. 14. NE CONTRA FACIEM STES CONTUMELIOSI. On ne doit jamais se compromettre avec un homme emporté, violent, querelleur ; au lieu de vous écouter et de profiter de vos avis, il vous observera et vous tendra des pièges. Quelques sages précautions qu'eût prises Jésus-Christ, pour reprendre les pharisiens, il ne laissa pas d'encourir leurs disgrâces. Ils l'épièrent, et n'oublièrent rien pour le surprendre dans ses paroles : *Ut caperent Jesum in sermone* (4), et pour donner une mauvaise interprétation à toute sa conduite.

℣. 15. NOLI FŒNERARI HOMINI FORTIORI TE. Vous risquez non seulement de perdre votre dette, mais de vous attirer un puissant ennemi. Les grands se regardent comme blessés, lorsque l'on réclame ce qu'ils doivent ; et si l'on veut employer contre eux les voies de la justice, ils rendent les poursuites inutiles par leur crédit, en opprimant leurs créanciers par leur autorité. Ne leur prêtez que ce que vous voulez bien perdre ; ou bien, donnez-leur, plutôt que de leur prêter.

℣. 16. NON SPONDEAS SUPER VIRTUTEM TUAM, etc. Si vous avez répondu, imaginez-vous qu'il vous faudra payer pour lui. Mettez tout en œuvre pour le faire payer ; car vous devez compter que l'on vous réclamera la dette s'il néglige de satisfaire son créancier. Regardez-vous vous-même comme débiteur, et pensez à vous dégager. Salomon inculque souvent cette maxime (5), et les anciens sages (6) l'ont toujours regardée comme très importante. L'auteur de ce livre ne défend pas absolument de répondre pour un autre, mais de répondre au delà de ce qu'on peut payer ; consultez vos facultés, comme si vous contractiez une dette en votre nom ; cela vous rendra plus circonspect.

℣. 17. NON JUDICES CONTRA JUDICEM. On doit toujours présumer que le juge a raison. Les parties qui plaident sont trop intéressées pour porter un jugement équitable sur la qualité du jugement. Personne ne veut avoir été condamné justement ; celui qui perd se plaint toujours. Un ancien disait qu'il se garderait bien de juger entre ses amis, parce qu'en jugeant, s'il condamnait l'un, il perdrait un ami et gagnerait un ennemi ; au lieu

(1) II. *Reg.* XII.
(2) Μὴ ἔκκαιε ἄνθρακας ἁμαρτωλοῦ, μὴ ἐμπυρισθῇς ἐν πυρὶ φλογὸς αὐτοῦ.
(3) *Hieronym. in Isai.* XXXVI. *lib.* XI. *Comment.*
(4) *Matth.* XXII. 15.
(5) *Prov.* VI. 1 ; XI. 15 ; XVII. 18 ; XX. 16 ; XXII. 26 ; XXVII. 13.
(6) *Thales et Chilon apud Laërt. lib.* I. Ἐγγύα, παρὰ δ'ἄτα.

18. Cum audace non eas in via, ne forte gravet mala sua in te ; ipse enim secundum voluntatem suam vadit, et simul cum stultitia illius peries.

18. Ne vous engagez point à aller avec un homme audacieux, de peur qu'il ne fasse retomber sur vous (le mal qu'il fera) ; car il se conduira suivant sa passion, et vous périrez avec lui par sa folie.

19. Cum iracundo non facies rixam, et cum audace non eas in desertum ; quoniam quasi nihil est ante illum sanguis, et ubi non est adjutorium, elidet te.

19. Ne vous faites point de querelle avec un homme colère, et n'allez point avec l'audacieux dans un lieu désert ; car ce n'est rien pour lui de répandre le sang ; et lorsque vous vous trouverez sans secours, il vous écrasera.

20. Cum fatuis consilium non habeas ; non enim poterunt diligere nisi quæ eis placent.

20. Ne délibérez point de vos affaires avec des fous ; car ils ne pourront aimer que ce qui leur plaît.

21. Coram extraneo ne facias consilium ; nescis enim quid pariet.

21. Ne traitez rien de secret devant un étranger ; car vous ne savez ce qu'il enfantera un jour.

22. Non omni homini cor tuum manifestes, ne forte inferat tibi gratiam falsam, et convitietur tibi.

22. Ne découvrez point votre cœur à toutes sortes de personnes, de peur que celui à qui vous vous fiez ne soit un faux ami, (et qu'il ne médise ensuite de vous).

COMMENTAIRE

qu'étant établi juge entre ses ennemis, il gagnerait un ami et ne perdrait rien. Le grec porte (1) : *Ne plaidez point contre le juge, car on le jugera suivant sa pensée ou selon son désir,* ou même *selon sa dignité.* Il ne faut point s'attaquer aux juges, car les autres juges soutiendront leur collègue ou leur confrère, lui donneront gain de cause ou confirmeront son jugement.

℣. 18. Cum audace non eas in via. Un téméraire, un audacieux, est capable de toutes sortes d'excès, et sa compagnie ne peut être que très dangereuse. S'il engage une querelle, il faudra que vous y preniez part ; s'il succombe, vous périssez avec lui ; s'il résiste et que vous ne l'ayez pas secondé, il vous fera un mauvais parti. Le grec (2) : *Ne vous mettez point en chemin avec un homme audacieux* ou téméraire, *de peur qu'il ne retombe sur vous ;* à la lettre : *Qu'il ne s'appesantisse sur vous, car pour lui, il agira selon son caprice, et vous périrez avec sa folie.* Vous serez enveloppé dans le malheur qu'il s'attirera par son imprudence. C'est une terrible croix dans un voyage, qu'un homme de ce caractère. Il est à charge à tout le monde ; il veut tout emporter, il veut faire tout à sa fantaisie, et s'il lui arrive quelque chose, il faut que tout le monde en souffre.

℣. 19. Cum iracundo non facies rixam. Ne vous querellez point avec un homme emporté, violent, audacieux ; ces sortes de gens regardent la mort d'un homme comme un jeu. S'il vous trouve à l'écart et dans un lieu désert, il vous fera périr. Salomon ne veut pas même qu'on soit ami avec des gens de cette espèce, de peur qu'on ne prenne leur humeur ou qu'on ne soit exposé à leur violence (3) : *Ne forte discas semitas ejus, et sumas scandalum animæ tuæ.*

℣. 20. Cum fatuis consilium non habeas. Leurs avis ne pourront être que conformes à leurs inclinations et à la portée de leur esprit ; c'est-à-dire ils vous répondront fortement et imprudemment. Le grec lit (4) : *Ne prenez point conseil d'un insensé, car il ne pourra point garder le secret.* Or le secret est l'âme des conseils, et celui qui n'est point capable de garder le secret, n'est point propre aux grandes affaires (5) : *Res magnæ sustineri ab eo non possunt, cui tacere grave est.*

℣. 21. Coram extraneo ne facias consilium. Vous ne connaissez point cet étranger, vous ne l'avez point éprouvé ; vous ne savez s'il est fidèle ou s'il ne trahira point votre secret. L'on ne doit prendre conseil que d'un homme de confiance. Or on ne doit prendre confiance qu'en un homme bien connu, et d'une fidélité à l'épreuve. *Fide ; sed cui, vide.* Le Sage, dans les Proverbes (6), conseille de ne se découvrir jamais à un étranger, de peur qu'ayant connu notre secret, il ne nous insulte et ne nous charge de reproches. Dès qu'on a découvert son secret, on a vendu sa liberté.

℣. 22. Non omni homini cor tuum manifestes. C'est la même pensée que celle que nous venons de rapporter de Salomon. Le grec lit ici (7) : *Ne découvrez point votre cœur à tout homme, et qu'il ne vous en rende point une fausse récompense.* Ne vous exposez point à être payé d'ingratitude et d'outrages de la part d'un infidèle, à qui vous aurez confié votre secret. Ces mots : *Et convitietur tibi* ne sont pas dans le grec. On sait combien il en coûta à Samson, pour avoir découvert à l'infi-

(1) Μὴ δικάζου κατὰ κριτοῦ, κατὰ γὰρ τὴν δόξαν αὐτοῦ κρινοῦσιν αὐτόν.

(2) Μετὰ τολμηροῦ μὴ πορεύου ἐν ὁδῷ, ἵνα μὴ βαρύνεται κατὰ σοῦ. Αὐτὸς γὰρ κατὰ τὸ θέλημα αὐτοῦ ποιήσει, καὶ τῇ ἀφροσύνῃ αὐτοῦ συναπολῇ.

(3) *Prov.* XXII. 24.

(4) Μετὰ μωροῦ μὴ συμβουλεύου, οὐ γὰρ δυνήσεται λόγον στέξαι. *Vulg. legit.* στέρξαι. *Amare.*

(5) *Quint. Curt. lib.* IV.

(6) *Prov.* XXV. 9. Causam tuam tracta cum amico tuo ; et secretum extraneo non reveles : Ne forte insultet tibi, cum audierit, et exprobare non cesset.

(7) Παντὶ ἀνθρώπῳ μὴ ἔκφαινε τὴν καρδίαν σοῦ, καὶ μὴ ἀναφερέτω σοὶ χάριν ψευδῆ.

dèle Dalila le secret de sa force. Pompée étant envoyé en ambassade par le sénat, tomba malheureusement entre les mains du roi Gentius (1). Ce prince essaya de lui arracher le secret de sa négociation ; mais Pompée ayant mis le doigt dans la flamme de la chandelle, le laissait brûler sans rien dire. Cette action frappa le roi, et lui fit comprendre que rien ne serait capable de forcer un homme comme celui-là, à violer le secret de sa patrie. Quand on veut éprouver un vase, dit Plutarque (2), on n'y met pas d'abord une liqueur précieuse, elle pourrait être gâtée par l'odeur du vase, ou répandue à terre, s'il se rompait ; on se contente d'y mettre de l'eau. Ainsi, quand vous voulez éprouver un homme, qui ne vous est pas bien connu, confiez-lui d'abord une chose fort indifférente, et, s'il est fidèle à la conserver secrète, vous pourrez lui faire confidence d'une chose plus importante.

(1) *Valer. Max. lib.* III. *cap.* 3.

(2) *Plutarch. Moral.*

CHAPITRE IX

Ne point être jaloux de sa femme. Fuir la compagnie des femmes étrangères. Conserver ses anciens amis. Ne point envier la gloire des méchants. S'éloigner des grands. Se lier avec les sages. S'occuper de Dieu.

1. Non zeles mulierem sinus tui, ne ostendat super te malitiam doctrinæ nequam.

2. Non des mulieri potestatem animæ tuæ, ne ingrediatur in virtutem tuam, et confundaris.

3. Ne respicias mulierem multivolam, ne forte incidas in laqueos illius.

1. Ne soyez point jaloux de la femme qui vous est unie, de peur qu'elle n'emploie contre vous la malice que vous lui aurez apprise.

2. Ne rendez point la femme maîtresse de votre esprit, de peur qu'elle ne prenne l'autorité qui vous appartient, (et que vous ne tombiez dans la honte).

3. Ne regardez point une femme volage dans ses désirs, de peur que vous ne tombiez dans ses filets.

COMMENTAIRE

℣. 1. NON ZELES MULIEREM SINUS TUI, etc. A la lettre (1) : *N'ayez point de jalousie de la femme de votre sein ;* ou de la femme qui couche dans votre sein. Expression familière aux Hébreux, pour signifier une épouse. Il y a certaines choses, où la trop grande circonspection est nuisible ; souvent on enseigne le mal, à force de le vouloir faire éviter. *Quidem fallere docuerunt, dum timent falli, et illius peccati suspicando occasionem præbuerunt,* dit Sénèque. On rend quelquefois méchants par sa défiance ceux qui, sans cela, n'y auraient pas pensé. La jalousie d'un époux et ses soupçons injustes, font souvent naître à une femme l'envie de devenir ce dont on la soupçonne. Il y a des caractères que l'on ne gagne que par un certain air de franchise et de confiance. Une femme d'honneur est outrée, dès qu'on la croit capable d'une infidélité. Une femme coquette n'en sera que plus déréglée, si on l'observe :

Nitimur in vetitum semper, petimusque negata.

Le grand remède au désordre des mariages et le moyen le plus sûr pour contenir les femmes dans leur devoir, est d'être soi-même très fidèle et très réservé. Une épouse qui se croit méprisée ou outragée, est capable des derniers excès : *Exemplo continentiæ docenda est uxor, ut se caste gerat,* dit Lactance (2). Si vous voulez qu'elle soit chaste, ne lui donnez point de mauvaises leçons par votre exemple (3).

℣. 2. NON DES MULIERI POTESTATEM ANIMÆ TUÆ. *Ne rendez point la femme maîtresse de votre propre esprit,* de peur qu'elle ne prenne trop d'autorité sur vous. Le grec est plus court (4) : *Ne donnez point votre âme à une femme, de peur qu'elle ne s'élève sur votre âme.* La femme est naturellement impérieuse. Si vous lui donnez trop d'autorité, elle en abusera (5), et bientôt vous serez réduit à ne pouvoir reprendre l'ascendant que vous lui avez imprudemment laissé prendre. Caton se plaignait, qu'ailleurs les hommes étaient les maîtres de leurs femmes ; mais qu'à Rome, où l'on dominait sur tous les peuples, les hommes étaient dominés par les femmes : *Omnes homines uxoribus dominantur : nos omnibus hominibus ; nobis uxores.* L'exemple de Samson et de Salomon, qui se livrèrent à l'amour des femmes, et qui les rendirent maitresses de leur esprit, devrait apprendre à tous les hommes à se défier d'elles, et à se conserver toujours une autorité juste et un empire raisonnable sur celles que Dieu leur a soumises dès le commencement (6) : *Sub viri potestate eris.*

℣. 3. NE RESPICIAS MULIEREM MULTIVOLAM. A la lettre : *Une femme à plusieurs désirs.* Le grec (7) : *Ne vous trouvez point à la rencontre d'une femme de mauvaise vie, de peur que vous ne tombiez dans ses pièges.* Il ne suffit pas de ne pas fréquenter les femmes corrompues ; il faut éviter même leur rencontre, fuir jusqu'aux lieux où elles se rencon-

---

(1) Μὴ ζήλου γυναῖκα τοῦ κόλποῦ σοῦ. *Deut.* XIII. 6. Uxor quæ est in sinu tuo. XXVIII. 54. Invidebit uxori quæ cubat in sinu suo. *Vide et Mich.* VII. 5.

(2) *Lact. de Vera Religione, lib.* VI.

(3) *Tibull.*
Ipse miser docui quo posset ludere pacto
Custodes : Eheu ! nunc premor arte mea.

(4) Μὴ δῷς γυναικὶ τὴν ψυχὴν σοῦ, ἐπιβῆναι αὐτὴν ἐπὶ τὴν ψυχὴν σοῦ.

(5) Caton, dans Tite-Live, liv. XXXIV, en parlant aux hommes, leur dit : *Date frænos impotenti naturæ, et indomito animali ; desperate ipsas modum licentiæ facturas. nisi vos faciatis.*

(6) *Genes.* III. 16.

(7) Μὴ ἀπάντα γυναικὶ ἑταιριζομένῃ, μή ποτε ἐμπέσῃς εἰς τὰς παγίδας αὐτῆς.

4. Cum saltatrice ne assiduus sis, nec audias illam, ne forte pereas in efficacia illius.

4. Ne vous trouvez pas souvent avec une danseuse, (et ne l'écoutez pas), de peur que vous ne périssiez par (la force) de ses charmes.

5. Virginem ne conspicias, ne forte scandalizeris in decore illius.

5. N'arrêtez point vos yeux sur une fille, de peur que sa beauté ne vous devienne un sujet de chute.

6. Ne des fornicariis animam tuam in ullo, ne perdas te et hereditatem tuam.

6. N'abandonnez (en aucune sorte) votre âme aux femmes prostituées, de peur que vous ne (vous) perdiez, (vous et) votre bien.

7. Noli circumspicere in vicis civitatis, nec oberraveris in plateis illius.

7. Ne jetez point les yeux de tous côtés dans les rues de la ville, et ne vous promenez pas de place en place.

COMMENTAIRE

trent et où elles passent. Salomon décrit une femme impudique en ces termes (1) : *Elle est ornée et parée pour prendre les âmes* et pour séduire les cœurs ; *causeuse, volage, inquiète, elle ne peut demeurer dans sa maison, elle sort et va, tantôt dans la rue, tantôt dans les places, et tantôt au coin des rues : elle y rencontre un jeune homme, elle l'embrasse, elle le caresse,.... elle le lie et l'entraîne, elle l'engage par ses douces paroles. Aussitôt il la suit, comme un bœuf que l'on conduit à la boucherie et comme un agneau qui bondit ; il ne sait point, l'insensé qu'il est, qu'on le mène dans les liens ; il ne sent pas que son cœur est percé d'un trait dangereux : Il est comme un oiseau qui court au lacet qui doit le prendre.*

℣. 4. CUM SALTATRICE NE ASSIDUUS SIS. Le grec (2) : *Ne soyez pas toujours avec une chanteuse, ou une joueuse d'instruments, de peur que vous ne périssiez par ses ruses,* par *ses efforts,* ou *par ses mauvaises inclinations.* La danse, les chansons, le son des instruments, les spectacles, sont autant de pièges pour les âmes pures. Ceux qui ont étudié l'antiquité, et ceux qui ont vu les danses des Orientaux, assurent que leurs danses sont encore beaucoup plus licencieuses et plus immodestes que les nôtres. On sait qu'elle fut la récompense de la danse funeste de la fille d'Hérodiade (3).

℣. 5. VIRGINEM NE CONSPICIAS, NE SCANDALIZERIS, etc. Faites un pacte avec vos yeux, comme en avait fait Job (4), de ne pas même regarder une fille : car celui qui la regarde avec des yeux de concupiscence, l'a déjà corrompue dans son cœur, dit Jésus-Christ dans l'Évangile (5). Il ne suffit pas d'être chaste du corps, il faut l'être du cœur, des yeux, de la langue, des oreilles. Les yeux sont d'ordinaire les premières portes, qui introduisent dans l'âme le feu de l'amour impur : *Uritque videndo femina* (6). Le grec (7) : *N'ayez nulle connaissance d'une fille, de peur que vous ne trouviez dans ses riches parures un sujet de chute.* Il ne dit pas : Ne voyez point, car souvent on voit sans le vouloir et sans le chercher ; mais n'arrêtez point vos yeux ; ne regardez point avec curiosité une beauté qu'il ne vous est pas permis de désirer (8). Quelques auteurs traduisent le grec (9) : *De peur que vous ne trouviez un sujet de chute dans son supplice.* De peur que vous ne soyez enveloppé dans sa peine, ou mieux que vous ne soyez porté à lui faire mal. D'autres (10) : *De peur que vous ne soyez engagé dans son amour.* Grotius (11) : *De peur que vous ne soyez pris par son fard.*

℣. 7. NOLI CIRCUMSPICERE IN VICIS CIVITATIS. Cette curiosité des yeux, cet air dissipé, est une marque d'un esprit léger, d'un jugement évaporé et d'un cœur déréglé. L'air et le maintien font connaître ce que l'homme est dans le cœur. *Que vos yeux soient devant vous,* dit le Sage (12), *et que vos paupières précèdent vos pas.* Et ailleurs (13) : *L'apostat, l'homme inutile,* l'insensé *marche le visage de travers, il fait signe des yeux, il frappe du pied.* Et, dans un autre endroit (14) : *Les yeux de l'insensé regardent au bout du monde.* Ce précepte commande principalement d'éviter la vue des objets dangereux et les pièges qui se rencontrent de tous côtés. Le grec porte : *Ne jetez point les yeux de tous côtés dans les rues et ne vous égarez point dans les lieux écartés.* Fuyez la foule et les lieux écartés, où se trouvent les femmes corrompues.

(1) *Prov.* VII. 10. . . 22.

(2) Μετὰ ψαλλούσης μὴ ἐνδελέχιζε, μήποτε ἁλῷς ἐν τοῖς ἐπιχειρήμασι ; ou, ἐπιτηδεύμασίν αὐτῆς. *Vulgat. legit,* μετὰ ἁλλούσης. Cum saltatrice.

(3) *Matth.* XIV. 6. *et sequ.*

(4) *Job.* XXXII. 1.

(5) *Matth.* V. 28.

(6) *Virgil. Æneid.* 3.

(7) Παρθένον μὴ καταμάνθανε. Μήποτε σκανδαλισθῇς ἐν τοῖς ἐπιτιμίοις αὐτῆς.

(8) *Isidor. Pelus. apud Hæschel.* Οὐκ εἶπεν, μὴ ἴδῃς. Συμβαίνει γὰρ ἀπὸ ταυτομάτου γίνεσθαι τοῦτο. Ἀλλα, μὴ καταμάνθανε. Τὴν ἐκ μελέτης κατα νόησιν, τὴν περίεργον ὄψιν, τὴν μετ' ἐπιθυμίας θεωρίαν ἀναιρῶν.

(9) Ἐπιτίμιον, *pœna peccati, Sup.* VIII. 6.

(10) *Vide Drus. hic. In uno exemplari Camerarii legitur legitur.* Ἐν ἐπιθυμίοις αὐτῆς.

(11) Ἐν τοῖς ψιμυθίοις αὐτῆς.

(12) *Prov.* IV. 25.

(13) *Prov.* VI. 13. — (14) *Prov.* XVII. 24.

8. Averte faciem tuam a muliere compta, et ne circumspicias speciem alienam.

9. Propter speciem mulieris multi perierunt ; et ex hoc concupiscentia quasi ignis exardescit.

10. Omnis mulier quæ est fornicaria quasi stercus in via conculcabitur.

11. Speciem mulieris alienæ multi admirati, reprobi facti sunt ; colloquium enim illius quasi ignis exardescit.

12. Cum aliena muliere ne sedeas omnino, nec accumbas cum ea super cubitum ;

13. Et non alterceris cum illa in vino, ne forte declinet cor tuum in illam, et sanguine tuo labaris in perditionem.

14. Ne derelinquas amicum antiquum ; novus enim non erit similis illi.

8. Détournez vos yeux d'une femme parée, et ne regardez point curieusement une beauté étrangère.

9. Plusieurs se sont perdus par la beauté de la femme ; et c'est par là que la concupiscence s'embrase comme un feu.

10. (Toute femme prostituée est comme de l'ordure dans un chemin, qui est foulée aux pieds de tous les passants.

11. Plusieurs ayant été surpris par la beauté d'une femme étrangère, ont été rejetés de Dieu ; car l'entretien de ces femmes brûle comme un feu).

12. Ne vous asseyez jamais avec la femme d'un autre ; et ne soyez point à table avec elle, appuyé (sur le coude) ;

13. Et ne disputez point avec elle en buvant du vin, de peur que votre cœur ne se tourne vers elle, et que votre affection pour elle ne vous fasse tomber dans la perdition.

14. Ne quittez point un ancien ami ; car le nouveau ne lui sera point semblable.

COMMENTAIRE

℣. 8. AVERTE FACIEM TUAM A MULIERE COMPTA. Le grec (1) : *Détournez votre œil d'une femme bien faite, et ne considérez point une beauté étrangère;* une autre femme que la vôtre. Les sages de l'antiquité et les pères de l'Église ont toujours beaucoup désapprouvé les ornements superflus dans les personnes du sexe. Ils ont regardé l'affectation dans ces sortes de choses, non seulement comme une marque de petitesse d'esprit et de vanité ; mais aussi comme une preuve d'une pudeur équivoque : *Nullarum fere pretiosor cultus est, quam quarum pudor vilis est,* dit saint Cyprien (2).

℣. 9. PROPTER SPECIEM MULIERIS MULTI PERIERUNT, etc. L'amour impur est embrasé comme un feu à la vue d'une beauté charnelle ; et ce feu passager allume pour le pécheur, dans l'autre vie, un feu qui ne s'éteint point (3). Job (4) : *Ignis est usque ad perditionem devorans, et omnia eradicans genimina.*

℣. 10. OMNIS MULIER, etc. Ce verset et le suivant ne sont point dans le grec.

℣. 12. CUM ALIENA MULIERE NE SEDEAS OMNINO. La seconde partie de ce verset, n'est point dans plusieurs exemplaires (5). L'auteur fait allusion à la manière dont on était à table, couché sur des lits et appuyé sur le coude. C'est donc à table où le Sage ne veut pas que l'on s'asseye avec une femme étrangère. Ordinairement, l'époux avait sa place au haut de la table, et son épouse au-dessous de lui, rangée de manière qu'elle avait sa tête près du sein de son mari. Dans les festins où il se trouvait des hommes étrangers, les femmes ne s'y trouvaient pas régulièrement ; et il était de la dernière indécence, pour un homme sage et sérieux, de se mettre à table auprès d'une femme qui n'était pas son épouse.

℣. 13. ET NON ALTERCERIS CUM ILLA IN VINO. La dispute et la contestation, accompagnées d'aigreurs et d'emportements, ne sont point sans doute des manières propres à inspirer de l'amour, pour la personne contre qui on dispute. Mais, dans la débauche et à la table, on peut faire des défis de boire ; et, quand on s'y engage avec des femmes, on court risque d'être vaincu : d'abord par le vin, et ensuite par l'amour. Le texte grec est différent (6) : *Et ne faites point un festin avec elles dans le vin, de peur que votre âme ne s'épanche vers elles, et que votre esprit ne vous fasse tomber dans le dernier malheur,* ou selon d'autres exemplaires, de peur que votre âme ne se porte vers elles, et que vous ne périssiez par votre sang. C'est ainsi que Clément d'Alexandrie (7) et la Vulgate ont lu. De peur qu'il ne vous en coûte la vie, si vous tombez dans l'adultère, qui était puni de mort parmi les Hébreux (8). Le verbe grec συμβολοκοπεῖν signifie rechercher les pique-niques, les repas où chacun paye son écot, les parties de plaisir.

℣. 14. NE DERELINQUAS AMICUM ANTIQUUM. Cicéron, dans son livre de l'Amitié (9), a proposé le même sentiment ; et voici comment il s'en explique : On forme ici une question qui n'est pas aisée à résoudre : Si l'on doit préférer les nouveaux amis aux anciens, comme on préfère les jeunes

(1) Ἀπόστρεψον ὀφθαλμὸν ἀπό γυναικὸς εὐμόρφου, καὶ μὴ καταμάνθανε κάλλος ἀλλότριον.

(2) *Cyprian. lib. de Habitu virgin.*

(3) *Clem. Alexand.* Ἐστι πῦρ ἄγουσα ἀκατάπαυστον διὰ τὴν ἁμαρτίαν, ἡ ἐκ πυρὸς ὁρμωμένη φιλία, ἣν ἔρωτα κεκλήκασι.

(4) *Job.* XXXI. 12.

(5) *Legitur in Complut. et Ald.* Καὶ μὴ κατακλιθῇς ἐπ' ἀγκαλῶν μετ' αὐτῆς. *In aliis legitur.*

(6) Καὶ μὴ συμβολοκοπήσῃς μετ' αὐτῆς ἐν οἴνῳ, μήποτε ἐκκλίνῃ ἡ ψυχή σοῦ ἐπ' αὐτὴν. Καὶ τῷ πνεύματι σοῦ, (*alii* τῷ αἵματι σοῦ) ὀλισθῇς εἰς ἀπώλειαν.

(7) *Pædagog.* I, 7.

(8) *Levit.* XX. 10.

(9) *Cicero, de Amicitia.*

15. Vinum novum amicus novus ; veterascet, et cum suavitate bibes illud.
16. Non zeles gloriam et opes peccatoris ; non enim scis quæ futura sit illius subversio.
17. Non placeat tibi injuria injustorum, sciens quoniam usque ad inferos non placebit impius.
18. Longe abesto ab homine potestatem habente occidendi, et non suspicaberis timorem mortis.

19 Et si accesseris ad illum, noli aliquid committere, ne forte auferat vitam tuam.

15. Le nouvel ami est un vin nouveau ; il vieillira, et vous le boirez avec plaisir.
16. N'enviez point la gloire (ni les richesses) du pécheur ; car vous ne savez quelle sera sa ruine.
17. N'approuvez point la violence des injustes ; sachez que l'impie déplaira à Dieu jusqu'au tombeau.
18. Tenez-vous loin de celui qui a le pouvoir de faire mourir ; et par là vous vous mettrez hors d'état de craindre la mort.
19. Si vous approchez (de lui), prenez garde à ne rien faire mal à propos, de peur qu'il ne vous ôte la vie.

COMMENTAIRE

chevaux aux vieux. Mais ce doute et ce parallèle est odieux et indigne d'un homme ; car on ne doit point se dégoûter ni se lasser de ses amis, comme on se lasse de toutes les autres choses : *Non enim amicitiarum debent esse, sicut aliarum rerum satietates*. Les plus anciennes amitiés doivent être les plus douces, comme les vins les plus vieux passent pour les meilleurs. Enfin, il est vrai ce proverbe, qu'il faut avoir mangé ensemble bien des muids de sel, avant d'avoir rempli toute la mesure et tous les devoirs de l'amitié. Un bon ami n'est pas une chose aisée à trouver, dit saint Jérôme (1) : On le cherche longtemps, on le trouve avec peine, et on le conserve difficilement : *Amicus diu quæritur, vix invenitur, difficile servatur.*

℣. 15. Vinum novum amicus novus, etc. L'ancien ami est comme un vin vieux et excellent ; et le nouveau est comme un vin encore doux. Le Sage ne dit pas : Gardez votre ancien ami, et négligez le nouveau ; il veut que l'on conserve précieusement l'ancien, comme un bien déjà sûr et acquis; et qu'on garde et qu'on cultive le nouveau, non pas à cause des premiers charmes et de l'attrait de la nouveauté, mais parce qu'en vieillissant, il deviendra semblable à l'ancien. Ainsi, en louant le nouvel ami, il relève toujours l'ancien. Dans un repas, on préfère toujours le vin vieux au nouveau, dit l'Évangile (2) : *Nemo bibens vetus, statim vult novum : dicit enim : vetus melius est.* Le vin nouveau a d'abord une certaine douceur de miel, puis un peu de fermeté et d'amertume. Enfin, lorsqu'il est mûr, il est dans sa perfection (3) ; il en est ainsi de l'amitié.

℣. 16. Non zeles gloriam et opes peccatoris. Cette maxime est souvent répétée dans les Psaumes (4) et les Proverbes (5). Gardez-vous d'imiter les pécheurs, ni d'envier leur prétendu bonheur. Si vous êtes sage, et si vous avez de la foi, leur état vous fera plutôt pitié qu'envie.

℣. 17. Non placeat tibi injuria injustorum. Ne jugez point de la bonté et de la justice d'une cause ou d'une entreprise, par le succès apparent que vous en voyez. Si le méchant réussit à opprimer l'innocent ; et si, par ses injustices, il se rend redoutable, gardez-vous de le louer ou de l'approuver. Dieu a horreur de l'iniquité, *et l'impie déplaît à Dieu jusqu'au tombeau.* Il portera la peine de son impiété et de son injustice jusque dans le sépulcre : Dieu saura même, après sa mort, le punir dans toute sa rigueur. Le grec (6) : *Ne vous plaisez point dans l'approbation des impies ; souvenez-vous qu'on ne les justifiera point jusque dans l'enfer.* Ne vous joignez point aux insensés qui approuvent et qui louent l'impie ; le temps viendra qu'on lui rendra justice, et sa gloire ne descendra pas avec lui dans le tombeau ; ou autrement: Ne vous flattez point si les impies vous louent et vous approuvent ; craignez, au contraire, que cette approbation ne soit une preuve que vous ayez commis quelque mauvaise action ; craignez toujours que l'on ne condamne un jour, ce que l'on semble approuver aujourd'hui. Quelque corrompu que soit le monde, il ne laisse pas tôt ou tard de rendre justice au crime ou à la vertu. Il peut donner pendant un certain temps des louanges fausses et intéressées à ce qui est mauvais ; mais il ne manque guère de revenir à la première idée de justice et de vérité. Autrement : N'enviez point l'honneur et la faveur où sont les impies : *Ils ne seront point justifiés jusqu'à l'enfer ;* ce sont des malheureux qui ne méritent nulle estime ; ils seront toujours méchants ; ils ne se convertiront jamais ; ils seront injustes jusqu'au dernier soupir.

℣. 18. Longe abesto ab homine potestatem habente occidendi. Il conseille d'éviter la cour des princes : les disgrâces y sont fréquentes ; le danger y est grand ; nulle part l'envie n'est plus dangereuse ; qu'y peut-on espérer qui soit comparable au plaisir et à la douceur d'une vie tranquille et assurée ? Un ancien philosophe disait qu'il fallait s'approcher des princes, comme on s'approche du feu ; assez près pour en sentir la chaleur : pas si près, qu'on s'y brûle.

(1) *Hieron. in cap.* VII. *Mich.*
(2) *Luc.* V. 39.
(3) *Vide Plutarch. Symposiac. lib.* III.
(4) *Psal.* XXXVI. 1. 7. 8.
(5) *Prov.* III. 31 ; XXIII. 17 ; XXIV. 1. 19.
(6) Μὴ εὐδοκήσῃς εὐδοκίαις ἀσεβῶν. Μνήσθητι ὅτι ἕως ᾅδου οὐ μὴ δικαιωθῶσι.

20. Communionem mortis scito, quoniam in medio laqueorum ingredieris, et super dolentium arma ambulabis.

21. Secundum virtutem tuam cave te a proximo tuo, et cum sapientibus et prudentibus tracta.

22. Viri justi sint tibi convivæ, et in timore Dei sit tibi gloriatio ;

23. Et in sensu sit tibi cogitatus Dei, et omnis enarratio tua in præceptis Altissimi.

24. In manu artificum opera laudabuntur, et princeps populi in sapientia sermonis sui, in sensu vero seniorum verbum.

25. Terribilis est in civitate sua homo linguosus ; et temerarius in verbo suo odibilis erit.

20. Souvenez-vous alors (que la mort est proche de vous, parce) que vous marchez au milieu des pièges, et au travers des armes d'ennemis pleins de colère.

21. Examinez, autant que vous le pourrez, ceux qui vous approchent, et prenez conseil de ceux qui sont sages et prudents.

22. Invitez à votre table des hommes justes, et mettez votre gloire à craindre Dieu.

23. Que la pensée de Dieu occupe tout votre esprit, et que tous vos entretiens soient des commandements du Très-Haut.

24. Les ouvriers s'acquièrent de l'estime par l'ouvrage de leurs mains, le prince du peuple par la sagesse de ses discours, (et les vieillards par le sens de leurs paroles).

25. Le grand parleur sera terrible dans sa ville ; et l'homme inconsidéré dans ses discours sera haï.

COMMENTAIRE

℣. 20. Communionem mortis scito, etc. Les premiers mots de cette sentence ne sont point dans le grec ; on y lit simplement (1) : *Sachez que vous marchez au milieu des pièges, et que vous vous promenez sur les créneaux de la ville,* exposé à tout moment au danger de tomber et de vous perdre. Il compare la vie de ceux qui sont à la cour des princes, qui abusent de leur puissance, à ceux qui voyagent dans un chemin rempli de pièges, ou qui marchent au haut d'un parapet ou des créneaux d'une tour.

℣. 21. Secundum virtutem tuam cave te a proximo, etc. Le Sage ne conseille pas ici la mauvaise défiance de ces esprits toujours inquiets, envers ceux qui vivent avec eux ; qui regardent tous les hommes comme autant d'ennemis et de bêtes féroces ; il veut simplement que l'on éprouve les personnes avant de leur donner sa confiance ; il condamne la légèreté et l'imprudence de ceux qui se livrent au premier venu, et qui ne distinguent point entre l'ami et l'indifférent. Le grec porte (2) : *Autant que vous le pouvez, visez à votre prochain.* Éprouvez-le, examinez-le, comme un archer qui tire contre un but ; il ne décoche sa flèche qu'après avoir bien considéré le lieu où il doit tirer. Aussi, avant de lâcher votre secret, observez bien à qui vous avez à faire.

℣. 22. Viri justi sint tibi convivæ. La table peut être un sujet de perversion ou d'édification. Si la société est mauvaise, la conversation deviendra licencieuse et impie ; si elle est religieuse, ce sera un encouragement au bien. Les agapes des premiers siècles chrétiens entretenaient le courage et la ferveur.

℣. 23. Et in sensu sit tibi cogitatus Dei. Le grec met ces paroles au verset 21 (3) qui est leur place naturelle : *Que votre entretien soit avec des hommes prudents, et que tous vos discours soient de la loi du Très-haut.* Ayez pour conseillers et pour amis des hommes d'une prudence consommée, et que votre application et votre étude aient pour objet la loi de Dieu.

℣. 24. In manu artificum opera laudabuntur, etc. Chaque état, chaque condition, chaque métier a ses qualités, ses caractères, auxquels on les reconnaît, et en quoi chacun cherche à exceller. Le sculpteur doit bien représenter la nature en relief ; le peintre, la représenter par le pinceau. Ce qui distingue le prince est la sagesse dans ses discours, la prudence dans ses réponses, la justice dans ses lois et dans ses ordonnances. Le philosophe se remarque par le sens de ses paroles ; rien n'est plus capable de faire tort à la réputation d'un prince qu'une parole lâchée mal à propos. Comme on observe tout ce qui sort de sa bouche, il n'en doit sortir que des oracles. *Divinatio in labiis regis,* dit le Sage (4).

℣. 25. Terribilis in civitate homo linguosus. Le médisant, le semeur de rapports, en un mot la mauvaise langue, est la terreur et l'horreur de toute une ville. Cette vérité est confirmée par l'expérience de tous les siècles : on fuit les langues dangereuses, comme des chiens enragés. Une autre sorte de gens odieux, ce sont les poètes satyriques, qui ne pardonnent à personne, pourvu qu'ils rient aux dépens des autres (5).

Fænum habet in cornu ; longe fuge. Dummodo risum
Excutiat sibi, non cuiquam parcet amico.

Le personnage de grand causeur, de plaisant, de railleur, est toujours dangereux. Ceux mêmes qui les caressent, et qui rient de leurs bons mots, les craignent et les abhorrent (6).

Qui captat risus hominum, famamque dicacis,
Fingere qui non visa potest, commissa tacere
Qui nequit : hic niger est : hunc tu, Romane, caveto.

---

(1) Ἐπίγνωθι ὅτι ἐν μέσῳ παγίδων διαβαίνεις, καὶ ἐπὶ ἐπάλξεων πόλεως περιπατεῖς. *Latin. legit.* Καὶ ἐπὶ ἀλγούντων πολέμικα περιπατεῖς. Super dolentium arma ambulabis.

(2) Κατὰ τὴν ἰσχὺν σοῦ στόχασαι τοῦ πλησίον.

(3) Μετὰ συνετῶν ἔστω ὁ διαλογισμός σοῦ, καὶ πᾶσα διήγησις σοῦ ἐν νόμῳ Ὑψίστου.

(4) *Prov.* xvi. 10.

(5) *Horat. Satyr. lib.* i. 4.— (6) *Horat. ibidem.*

CHAPITRE X

Avantages d'un bon gouvernement. Horreur qu'on doit avoir de l'avarice. Suites funestes de l'orgueil. Louange de ceux qui craignent le Seigneur. Parallèle de la gloire du riche et du pauvre.

1. Judex sapiens judicabit populum suum, et principatus sensati stabilis erit.

2. Secundum judicem populi, sic et ministri ejus ; et qualis rector est civitatis, tales et inhabitantes in ea.

3. Rex insipiens perdet populum suum ; et civitates inhabitabuntur per sensum potentium.

1. Le juge sage jugera son peuple ; et le gouvernement d'un homme sensé demeurera stable.

2. Tel est le juge du peuple, tels sont ses ministres ; et tel est le prince de la ville, tels sont aussi les habitants.

3. Le roi peu sensé perdra son peuple ; et les villes se peupleront par le bon sens de ceux qui les gouvernent.

COMMENTAIRE

ỳ. 1. JUDEX SAPIENS JUDICABIT POPULUM SUUM. Dieu permet quelquefois, dans sa colère, qu'un mauvais juge et un mauvais prince jugent et gouvernent les peuples ; mais, sans la justice et sans la sagesse, ni l'un ni l'autre ne réussiront. Si la magistrature et le pouvoir ne sont établis sur ces fondements, ils seront bientôt renversés. *Le juge*, en cet endroit, peut marquer le prince, comme en plusieurs autres passages de l'Écriture. Quand l'auteur dit que *le juge sage jugera son peuple,* il veut dire que sa magistrature, ou son règne sera long et heureux. Le grec (1) : *Le juge sage instruit son peuple :* et la magistrature, ou *le gouvernement de l'homme sensé sera étendue.* La vie d'un prince ou d'un juge sage, est une grande instruction pour les peuples. Dieu bénit le gouvernement d'un homme prudent, il lui donne une longue durée, et une vaste étendue. *Le trône du prince, qui juge le pauvre dans la vérité, sera affermi pour toujours,* dit Salomon (2).

ỳ. 2. SECUNDUM JUDICEM POPULI, SIC ET MINISTRI EJUS. Le nom de *juge* est encore mis ici pour *le roi.* La vie du prince est une règle que les peuples suivent volontiers (3) :

Regis ad exemplar totus componitur orbis.

Sa vie est une censure de tout ce qui ne lui ressemble pas ; *Vita principis censura est, eaque perpetua,* dit Pline. Son exemple a plus de force pour se faire obéir, que les lois et la crainte. *Obsequium in principem, æmulandi amor, validior quam pœna ex legibus, et metus* (4). Telle est la condition des princes, dit Quintilien (5) : Tout ce qu'ils font semble avoir force de loi. Comme leur vertu et leur sagesse sont capables de contenir les méchants et de réprimer les abus, aussi leurs désordres autorisent ceux des autres ; et lorsque le prince fait mal, il le fait toujours doublement, parce qu'il se trouve un grand nombre de personnes, qui se rendent ses imitateurs (6).

ỳ. 3. REX INSIPIENS, PERDET POPULUM SUUM, etc. Au contraire, celui qui est prudent, rétablira ses villes ; il les verra repeuplées, et dans l'abondance. *La gloire du prince, est d'avoir un peuple nombreux,* dit Salomon (7), *et sa honte, est d'en voir la diminution.* Tout le monde aime un gouvernement doux, modéré, plein de sagesse et de justice ; et l'on fuit une domination violente et injuste. *Malheur à toi, terre, dont le roi est un enfant, et dont les princes mangent dès le matin* (8). Le plus solide fondement d'un empire, est la justice, et la bonne conduite du prince et de ses ministres. La force des armes sert de bien peu, sans la sagesse. Le prince qui est juste soutient son royaume ; mais l'injuste le détruit. *Rex justus erigit terram, vir avarus destruit eam* (9).

---

(1) Κριτὴς σοφὸς παιδεύει τὸν λαὸν αὐτοῦ, καὶ ἡγεμονία συνετοῦ τεταγμένη ἔσται. *Latin. legit.* Στεριγμένη.

(2) *Prov.* XXIX. 14.

(3) *Claudianus.*

(4) *Tacit. Annal. lib.* III.

(5) *Quintilian. Declam.* VIII. Hæc est conditio principum, ut quicquid faciant, præcipere videantur.

(6) *Cicero. de Legib. lib.* III. Ut enim cupiditatibus principum et vitiis infici solet tota civitas : sic emendari et corrigi continentia. Nec enim tantum mali est peccare principes ; quamquam est hoc magnum per seipsum malum ; quantum illud, quod permulti imitatores principum existunt.

(7) *Prov.* XIV. 27.

(8) *Eccle.* X. 16.

(9) *Prov.* XXIX. 4.

4. In manu Dei potestas terræ ; et utilem rectorem suscitabit in tempus super illam.

4. Le pouvoir souverain sur un pays est dans la main de Dieu ; et c'est lui qui y suscitera en son temps un prince pour le gouverner utilement.

5. In manu Dei prosperitas hominis ; et super faciem scribæ imponet honorem suum.

5. Le bonheur de l'homme est dans la main de Dieu ; et c'est lui qui met sur la personne du sage les marques d'honneur qui lui appartiennent.

6. Omnis injuriæ proximi ne memineris, et nihil agas in operibus injuriæ.

6. Perdez le souvenir de toutes les injures que vous avez reçues de votre prochain ; et ne faites rien par la voie de la violence.

COMMENTAIRE

℣. 4. In manu Dei potestas terræ. C'est lui qui donne des rois dans sa miséricorde ou dans sa colère. Il donne Saül à Israël, dans sa fureur (1) : *Dabo tibi regem in furore meo ;* et il lui donne David, l'homme selon son cœur (2), dans sa bonté : *Quæsivit Deus sibi virum, secundum cor suum.* C'est par lui que les rois gouvernent, et que les législateurs proposent des lois (3). *C'est lui qui fait régner l'hypocrite, pour punir les péchés du peuple* (4), et qui tire le juste de l'humiliation et de l'opprobre, pour le placer sur le trône, et pour lui mettre en main le sceptre et l'autorité (5). Enfin la sagesse et la puissance sont entre ses mains ; il change les temps et les circonstances ; il transporte les monarchies, il les détruit et les rétablit (6). *Sapientia et fortitudo ejus sunt : et ipse mutat tempora et ætates : transfert regna, atque constituit.*

℣. 5. Et super faciem scribæ imponet honorem suum. Il semble faire allusion à la lumière qui brillait sur la face de Moïse (7). Tous les rois et les magistrats, à proportion de leur dignité, sont revêtus d'un certain éclat attaché à leur rang et à leur emploi, qui les rend respectables aux peuples. Cette majesté qui brille sur eux, est un écoulement de celle de Dieu, qui a bien voulu les choisir, pour les rendre dépositaires de son pouvoir sur la terre. On ne les honore et on ne les craint, que parce qu'ils sont dans le monde les images de la Divinité, portant en main le glaive de la justice et de la vengeance (8). Le personnage désigné ici sous le nom de *scriba* portait en hébreu celui de שטר *schotêr.* C'est le nom que portaient les magistrats chargés de la police. Voyez Exode, v, 6.

Quelques auteurs traduisent ainsi le texte de cet endroit : Le Seigneur communique aux scribes et aux juges, la lumière dont ils ont besoin, pour remplir les devoirs de leurs charges : ou bien, en les joignant à ce qui précède (9) : *L'heureux succès de l'homme est en la main de Dieu ; il mettra sa gloire sur le visage du scribe.* Dans le style de l'Écriture, lorsqu'on dit que Dieu fait éclater sa lumière, ou la lumière de son visage sur quelqu'un, cela signifie qu'il le comble de faveurs et de gloire (10) : *Signatum est super nos lumen vultus tui, dedisti lætitiam in corde meo.* Et ailleurs (11) : *Faciem tuam illumina super servum tuum.* Et encore (12) : *Illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri.* Et au psaume XXVI, 1 : *Sit splendor Domini Dei nostri super nos.* En cet endroit, lorsque l'Ecclésiastique dit que le Seigneur fera briller sa gloire sur le visage du scribe, il veut marquer que c'est de Dieu, que le sage doit attendre sa lumière, ses connaissances, sa faveur, son honneur.

℣. 6. Omnis injuriæ proximi ne memineris. Pardonnez-lui, et ne cherchez pas à vous venger. Voilà le pardon des injures ordonné d'une manière aussi claire que dans l'Évangile. Le grec (13) : *Dans tout le mal que l'on vous aura fait, ne conservez point de haine contre votre prochain, et ne faites rien par des actions d'insulte.* N'outragez jamais votre ennemi, ni de fait, ni de paroles. Moïse (14) avait déjà fait dans la loi à peu près la même défense : *Ne cherchez point à vous venger, et oubliez l'injure que votre prochain vous aura faite.* Le meilleur remède contre les outrages que l'on a reçus, est de les oublier, dit saint Augustin (15) : *Injuriarum remedium, est oblivio.* Ce même père remarque que Cicéron louait César, de ce qu'il ne savait oublier que les injures (16) : *Quod nihil oblivisci soleret, nisi injurias.* Soit que cet orateur dît vrai, ou qu'il voulût flatter César,

(1) *Osee.* XIII. 10.
(2) I. *Reg.* XIII. 14.
(3) *Prov.* VIII. 15. Per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt.
(4) *Job.* XXXIV. 30.
(5) I. *Reg.* II, 8. Suscitat de pulvere egenum, et de stercore elevat pauperem ; ut sedeat cum principibus, et solium gloriæ teneant.
(6) *Daniel.* II. 21.
(7) *Exod.* XXXIV. 33. — (8) *Rom.* XIII. 1. 2. 3. 4.
(9) Ἐν χειρὶ Κυρίου εὐοδία ἀνδρὸς, καὶ προσώπῳ γραμματέως ἐπιθήσει δόξαν αὐτοῦ.
(10) *Psal.* IV. 7.
(11) *Psal.* CXVIII. 135.
(12) *Psal.* LXVI. 2.
(13) Ἐν παντὶ ἀδικήματι μὴ μηνίσῃς τῷ πλησίον, καὶ μὴ πράσσε μηδὲν ἐν ἔργοις ὕβρεως.
(14) *Levit.* XIX. 18.
(15) *August. Epist. ad Maced.* CLIII.
(16) *Idem. Ep. ad Marcell.* CXXXVIII. *n.* 9.- *Cicer. pro Ligario.*

7. Odibilis coram Deo est et hominibus superbia, et execrabilis omnis iniquitas gentium.

8. Regnum a gente in gentem transfertur propter injustitias, et injurias, et contumelias, et diversos dolos.

7. L'orgueil est haï de Dieu et des hommes ; et toute iniquité des nations est exécrable.

8. Un royaume est transféré d'un peuple à un autre, à cause des injustices, (des violences), des outrages et des différentes tromperies.

COMMENTAIRE

il nous donne toujours une grande instruction. Il reconnaissait sans doute cette clémence, comme une grande vertu dans César, si elle était réellement dans lui ; et si elle n'y était point, il voulait le flatter d'une qualité digne d'un grand prince, et qui lui aurait fait infiniment d'honneur. *Talem esse debere principem ostendebat, qualem illum esse fallaciter prædicabat.* En effet, rien n'est plus glorieux qu'un prince qui sait pardonner, et qui est maître de ses ressentiments. *Nihil gloriosius principe impune læso,* dit Sénèque (1).

℣. 7. Odibilis coram Deo et hominibus superbia. L'orgueil est odieux à Dieu, parce qu'il s'attribue quelque chose, et qu'il s'élève contre l'ordre de Dieu ; il est odieux aux hommes, parce qu'il trouble la société, en voulant dominer et soumettre tous les autres à son empire. Dieu s'arme contre les superbes, comme contre des adversaires qui l'attaquent personnellement, dit saint Ambroise (2) : *Tanquam suæ contumeliæ propulsator, quoddam velut suscipit adversus superbiam speciale bellum.* L'orgueilleux outrage Dieu dans ce qu'il a de plus cher ; il le trouble dans l'empire absolu, qu'il exerce sur toutes les créatures; il tend à renverser l'ordre que sa sagesse a établi parmi les hommes.

Le grec est assez difficile (3): *L'orgueil est haï de Dieu et des hommes ; et de l'un et de l'autre il se commet des injustices.* Ou, selon d'autres exemplaires: *Et de toutes les deux, est produite l'iniquité et l'injustice.* On ne sait à quoi se rapportent *l'un et l'autre,* ou toutes les deux. Quelques exégètes croient que l'auteur veut dire que l'orgueil est en horreur à Dieu et aux hommes ; et que l'iniquité et l'injustice les attaquent aussi l'un et l'autre, c'est-à-dire Dieu et les hommes. D'autres soutiennent, que *l'une et l'autre* se rapporte, *l'une* à *la violence,* ou à la vengeance marquée au verset 6 et *l'autre,* à *l'orgueil* du verset 7. Ces deux choses sont une injustice et une iniquité très odieuse à Dieu.

Ces explications sont forcées et peu naturelles. Dom Calmet propose traduire : verset 6. Ne conservez point d'inimitié contre votre prochain, *et n'exercez contre lui aucune action de violence.* 7. *L'orgueil est odieux à Dieu et aux hommes ; mais l'iniquité et l'injustice, le sont encore davantage que ni l'une, ni l'autre* (4), c'est-à-dire que la violence ou l'orgueil. Dieu défend la vengeance ; mais il défend encore davantage l'injustice et l'iniquité. La vengeance repousse une injure qui nous est faite, l'orgueil veut dominer sur ses égaux. Cela est contraire à la volonté du Créateur, et odieux aux hommes ; mais c'est une action bien plus noire, de faire injure de gaieté de cœur à ses frères, et de les opprimer injustement. Grotius voudrait lire dans le grec de cette manière (5): *L'orgueil est odieux à Dieu et aux hommes, et l'injustice les attaque l'un et l'autre;* Dieu et les hommes. Ce changement ne paraît pas nécessaire, en reconstruisant la phrase en hébreu, on pourrait obtenir ce sens : *L'orgueil est haï de Dieu et des hommes, et des deux côtés,* c'est-à-dire de la part de Dieu et des hommes, *l'injustice est une faute.*

℣. 8. Regnum a gente in gentem transfertur, etc. Depuis le commencement des temps qui nous sont connus par l'histoire, combien de monarchies ruinées et combien de nouveaux empires élevés sur leurs ruines? A l'empire d'Assyrie succède celui des Mèdes et des Babyloniens ; à ce dernier celui des Perses ; et à l'empire des Perses, celui des Grecs. Les Romains arrivent et succèdent à ces derniers, et, du démembrement de l'empire romain, sont sorties toutes les monarchies que nous voyons en Europe, et dans une partie de l'Asie et de l'Afrique.

Outre la puissance infinie de Dieu, qui est l'arbitre des rois et des royaumes, et qui les renverse, en punition des crimes des princes ou des peuples, on doit reconnaître qu'il y a une cause toute naturelle de la chute des états et des Républiques : ce sont les iniquités, l'ambition, la violence, l'injustice des grands et des particuliers. Dès que l'union et la confiance, l'amour réciproque du prince et des sujets, commencent à cesser, et que les membres divisés entre eux, ne cherchent plus que leur bien particulier, sans songer aux intérêts publics, bientôt l'État tombe ; et l'ennemi, au dehors, profite de la désunion qui

(1) *Seneca, de Clementia, lib.* I. *cap.* 20.

(2) *Ambros. in Psal.* CXVIII.

(3) Μισητὴ ἔναντι Κυρίου, ἀνθρώπων ὑπερηφανία, καὶ ἐξ ἀμφοτέρων πλημμελήσει ἄδικα. Autrement : Καὶ ἐξ ἀμφοτέρων πλεμμέλεια ἀδικίας. *Ita Edit. Complut.*

(4) Ἐξ ἀμφοτέρων : Comme s'il y avait eu dans l'hébreu : משניהם, *præ utraque.*

(5) *Grot. sic legendum putat.* Καὶ εἰς ἀμφοτέρους πλημμελεῖ ἀδικία.

9. Avaro autem nihil est scelestius. Quid superbit terra et cinis?

10. Nihil est iniquius quam amare pecuniam ; hic enim et animam suam venalem habet, quoniam in vita sua projecit intima sua.

9. Rien n'est plus détestable que l'avare. Pourquoi la terre et la cendre s'enorgueillissent-elles ?

10. (Il n'y a rien de plus injuste que celui qui aime l'argent) ; car un tel homme vendrait son âme même, parce qu'il s'est dépouillé tout vivant de ses propres entrailles.

COMMENTAIRE

règne au-dedans. Les peuples opprimés se soulèvent contre l'autorité légitime ; les voisins irrités et aigris par les injustices et les injures qu'on leur fait, cherchent à se venger ; les esprits ambitieux fomentent les divisions et entretiennent les animosités. Il est donc vrai qu'une nation ne peut subsister sans la justice, la piété, la bonne foi (1) :

Ubi non est pudor,
Nec cura juris, sanctitas, pietas, fides,
Instabile regnum est.

Ne croyez pas que nos ancêtres, disait Caton (2), *n'aient employé que la force et les armes pour élever notre République, de petite qu'elle était dans le commencement, au point de grandeur où elle est. Si cela était, nous la porterions au comble de la grandeur, aujourd'hui que nous avons un si grand nombre de troupes et de chevaux tant des nôtres que de nos alliés : ils avaient d'autres moyens bien plus efficaces et que nous n'avons plus. Beaucoup d'industrie au dedans et beaucoup d'équité dans leur gouvernement au dehors. Dans le conseil, un esprit libre, exempt de crimes et de passions. Mais, au lieu de cela, aujourd'hui tout est plein de luxe et d'avarice ; beaucoup de richesses domestiques et très peu de publiques. Nous louons les grands biens et nous vivons dans la fainéantise ; on ne fait plus distinction du bon et du méchant ; l'ambition seule domine.* Voilà les maux que Caton remarquait dans la république romaine, et qui lui faisaient appréhender sa décadence et sa chute. Ce fut, en effet, ce qui la précipita dans tous les malheurs que l'on vit bientôt après. Plus les désordres dont on a parlé sont grands et communs dans un royaume, plus il est proche de sa ruine. Le grec de ce verset porte (3) : *La prédominance passe d'une nation à une autre, à cause des injustices et des violences, et des biens acquis par fraude.*

Les hommes n'attribuent jamais les révolutions des états qu'à des causes toutes humaines. Il y en a néanmoins une première cause dans le ciel, à qui les secondes ont été soumises. Toute l'ancienne loi est pleine de ces exemples, et Dieu ne gouverne pas moins le monde, et n'est pas moins juste qu'en ces temps reculés, quoiqu'il ne s'explique plus comme alors par la voix des prophètes, et qu'il ne marque plus sa toute-puissance par des effets tout visibles. Il est incontestable que Dieu a une extrême aversion de tous les désordres et de tout ce qui est contraire à la sainteté, aussi le Sage rapporte particulièrement le renversement des états, *aux injustices, aux outrages et aux violences* qui naissent principalement de ceux qui gouvernent ; parce que Dieu se plaît à rendre justice à ceux qui ont été longtemps opprimés et à signaler sa grandeur contre ceux qui ont abusé, pour le combattre, du pouvoir qu'il leur avait donné pour lui faire rendre l'obéissance qui lui est due.

℣. 9. AVARO AUTEM NIHIL EST SCELESTIUS. QUID SUPERBIT TERRA, ET CINIS (4) ? Il n'y a point de liaison entre ces deux versets. Dans le grec, l'ordre est plus naturel (5) : *Pourquoi la terre et la cendre s'enorgueillissent-elles ? Car rien n'est plus injuste qu'un avare.* Il faut que l'homme, qui n'est que cendre et que poussière, s'aveugle étrangement, pour vouloir, aux dépens de la justice et de la vérité, s'enrichir et s'élever ? Quand on s'est livré à la passion d'amasser des richesses, on compte pour rien le crime, l'iniquité, la violence, la fraude, le mensonge (6).

℣. 10. HIC ENIM ET ANIMAM SUAM VENALEM HABET : QUONIAM IN VITA SUA PROJECIT INTIMA SUA. Ce qui est à la tête de ce verset dans la Vulgate, *Nihil est iniquius quam amare pecuniam*, y a été ajouté pour rétablir le sens qui avait été dérangé par le déplacement de ces mots : *Quid superbit terra et cinis.* Le Sage dit : Que l'avare vendrait son âme pour de l'argent ; qu'il expose sa vie, sa liberté, son repos pour gagner du bien (7). *Il se dépouille tout vivant de ses propres entrailles.* Il se déchire en quelque sorte les entrailles par la dureté dont il use envers lui-même ; il se refuse les choses les plus nécessaires ; il se dépouille de toute tendresse et de toute compassion naturelle envers les siens ; il souffre et il fait tout pour s'enrichir : l'argent est son souverain bien, c'est

(1) *Senec. Thyeste.*

(2) *Cato apud S. August. de Civit. lib.* v. *cap.* 13.

(3) Βασιλεία ἀπὸ ἔθνους εἰς ἔθνος μετάγεται διὰ ἀδικίας, καὶ ὕβρεις, καὶ χρήματα δόλια.

(4) *Complut. Lyr. et alii.* Quid superbis, terra et cinis?

(5) Τί ὑπερηφανεύεται γῆ, καὶ σποδός ; φιλαργύρου μὲν γὰρ οὐδὲν ἀνομώτερον.

(6) *Euripid.*
Ὅστις γὰρ ἐπὶ τὸ πλέον ἔχειν πέφυκ' ἀνὴρ,
Οὐδὲν φρονεῖ δίκαιον, οὐδὲ βούλεται.

(7) *Horat. Epist.* I. *lib.* I.
Impiger extremos currit mercator ad Indos,
Per mare pauperiem fugiens, per saxa, per ignes.

11. Omnis potentatus brevis vita. Languor prolixior gravat medicum.
12. Brevem languorem præcidit medicus ; sic et rex hodie est, et cras morietur .
13. Cum enim morietur homo, hereditabit serpentes, et bestias. et vermes.
14. Initium superbiæ hominis apostatare a Deo ;

15. Quoniam ab eo qui fecit illum recessit cor ejus, quoniam initium omnis peccati est superbia. Qui tenuerit illam adimplebitur maledictis, et subvertet eum in finem.

11. (Toute puissance subsistera peu : la maladie longue fatigue le médecin).
12. Le médecin enlève vite un mal qui résiste peu ; ainsi tel est roi aujourd'hui qui mourra demain.
13. Car, quand l'homme sera mort, il aura pour héritage les serpents, les bêtes et les vers.
14. Le commencement de l'orgueil de l'homme est de commettre une apostasie à l'égard de Dieu ;
15. (Parce que) son cœur se retire de celui qui l'a créé ; car le principe de tout péché est l'orgueil ; celui qui y demeure attaché sera rempli de malédiction et il y trouvera ensuite sa ruine.

COMMENTAIRE

son Dieu : *Avaritia, quæ est simulacrorum servitus* (1). Il s'est vendu, il s'est rendu esclave de l'avarice (2) :

Imperat, aut servit, collecta pecunia cuique.

Le grec varie (3) : *Car l'avare rend vénale sa propre âme, parce que dans la vie j'ai rejeté ses entrailles.* D'autres : *Parce que dans la vie, ils ont rejeté leurs entrailles.* La Vulgate : *Parce qu'il a rejeté dans la vie ses propres entrailles.* Ce dernier sens est le plus naturel. En d'autres termes : *Parce qu'on leur arrache les entrailles, pendant qu'ils sont tout vivants.* C'est leur arracher les entrailles, que de leur demander de l'argent.

℣. 11. OMNIS POTENTATUS BREVIS VITA. LANGUOR, etc. Ces sentences sont assez claires. La vie de l'homme est si courte, elle est sujette à tant de révolutions, que toute puissance qui est fondée sur cette vie, ne peut être que de très courte durée et d'une étendue très bornée. Le grec est beaucoup plus court. Voici ce qu'il porte (4) : *Le médecin tranche une grande maladie, et un roi qui est aujourd'hui, mourra demain.* De même que le médecin, fatigué de voir son malade accablé d'une maladie qui dure trop, cherche des remèdes violents pour l'en tirer au plus tôt ; emploie le fer et le feu, pour guérir un ulcère invétéré : ainsi Dieu, irrité de l'insolence d'un prince superbe, tranche le fil de sa vie et le tire du monde. L'édition romaine des Septante lit (5) : *Le médecin se raille d'une longue maladie.* Il s'en joue, il la chasse sans peine, quelqu'opiniâtre qu'elle soit : ainsi Dieu renverse les empires les mieux établis et extermine les princes les plus puissants (6).

℣. 13. CUM ENIM MORIETUR, HOMO HÆREDITABIT SERPENTES. Les corps morts, ou demeurent sur la terre et sont la pâture des loups, des vautours et des serpents dans les pays chauds, ou ils sont cachés sous la terre et ils deviennent la nourriture des vers. Les anciens (7) ont cru que, de la moelle de l'épine d'un homme mort, naissait un serpent, et ce qui a pu donner lieu à cette opinion, c'est qu'on a souvent trouvé des serpents dans les tombeaux. Mais rien n'est plus mal fondé que l'opinion qui les fait naître de la moelle épinière. S'ils se retirent quelquefois dans des tombeaux pendant l'hiver, c'est qu'ils trouvent la terre plus aisée à pénétrer, et qu'ils rencontrent un espace pour s'y loger. On sait que, pendant l'hiver, les serpents se cachent dans la terre et dans les anfractuosités des rochers. Isaïe, parlant du roi de Babylone, lui dit (8) : *Ton orgueil est abattu dans l'enfer ou dans le tombeau ; ton cadavre est renversé, la pourriture te servira de lit et les vers de couverture.*

℣. 14. INITIUM SUPERBIÆ HOMINIS, APOSTATARE A DEO. Le premier pas que l'homme fait pour s'éloigner de Dieu, c'est l'orgueil. C'est là le principe et la source de tous les crimes. Celui qui s'élève par orgueil contre ses frères, a commencé à se révolter contre Dieu. On peut aussi traduire le grec (9) par : *Le comble de l'orgueil est de se révolter contre Dieu et d'éloigner son cœur de celui qui nous a faits.* Ce qui suit au verset 15 : *Le commencement de tout péché est l'orgueil,* peut s'entendre dans le même sens. L'orgueil est le plus grand de tous les crimes. Quelques auteurs (10) limitent le sens de cette sentence à la chute de Lucifer, d'autres à celles d'Adam. La source de la perdition de l'un et de l'autre fut l'orgueil et l'amour de l'indépendance. D'autres prennent ici

(1) *Coloss.* III. 5. — (2) *Horat.*
(3) Οὗτος γὰρ καὶ τὴν ἑαυτοῦ ψυχὴν ἔκπρατον ποιεῖ, ὅτι ἐν ζωῇ ἔρριψα τὰ ἐνδόσθια ἀυτοῦ *Complut.* Ὅτι ἐν ζωῇ ἀυτοῦ ἔρριψαν τὰ ἐντόσθια αυτοῦ. *Vulg. legit :* Ἔρριψε τὰ ἐντόσθια ἀυτοῦ.
(4) Μάκρον αῤῥώστημα κόπτει ἰατρός. Καὶ βασιλεὺς σήμερον, καὶ αὔριον τελευτήσει.
(5) Μακρὸν αῤῥώστημα σκώπτει ἰατρός.
(6) *Senec. Threste.*
Quem dies vidit veniens superbum
Hunc dies vidit fugiens jacentem,
Res Deus nostras celeri rotatas
Turbine versat.
(7) *Plin. lib.* x. *cap.* 66. Anguem ex medulla hominis spinæ gigni accepimus a multis. *Origen. contra Cels. lib.* IV. Ἐξ ανθρώπου νεκροῦ μεταπλασσομένος ὄφις, ὡς φᾶσι πολλοὶ, γίγνεται απὸ τοῦ νωτιαῖου μυελοῦ.
(8) *Isai.* XI. 14.
(9) Ἀρχὴ ὑπερηφανίας ανθρώπου αφισταμένου απὸ Κυρίου, καὶ απὸ τοῦ ποιήσαντος αυτὸν απέστη ἡ καρδία αυτοῦ.
(10) *Vide August. de Civit. l.* XII. *c.* 6. - *Fulg. ad Monim. lib.* I. *cap.* 7. - *Auctor. Epist. ad Demetriad. etc.*

16. Propterea exhonoravit Dominus conventus malorum, et destruxit eos usque in finem.

17. Sedes ducum superborum destruxit Deus, et sedere fecit mites pro eis.

18. Radices gentium superbarum arefecit Deus, et plantavit humiles ex ipsis gentibus.

19. Terras gentium evertit Dominus, et perdidit eas usque ad fundamentum.

20. Arefecit ex ipsis, et disperdidit eos, et cessare fecit memoriam eorum a terra.

21. Memoriam superborum perdidit Deus, et reliquit memoriam humilium sensu.

22. Non est creata hominibus superbia, neque iracundia nationi mulierum.

16. C'est pour cela que le Seigneur a couvert d'opprobre les assemblées (des méchants), et qu'il les a détruites pour jamais.

17. Dieu a renversé les trônes des princes (superbes), et il y a fait asseoir en leur place ceux qui étaient humbles.

18. Dieu a fait sécher les racines des nations (superbes), et il a planté ceux d'entre ces mêmes nations qui étaient humbles.

19. Le Seigneur a détruit les terres des nations orgueilleuses, et il les a renversées jusqu'aux fondements.

20. Il en a fait sécher quelques-unes, il les a exterminées, et il a effacé leur mémoire de dessus la terre.

21. Dieu a aboli la mémoire des superbes, et (il a conservé celle des humbles de cœur).

22. L'orgueil n'a point été créé avec l'homme, ni la colère avec le sexe des femmes.

COMMENTAIRE

l'orgueil dans une étendue générique, pour le mépris de Dieu, qui accompagne toute sorte de péchés. *Nullum peccatum fieri potest, potuit, aut poterit sine superbia : Siquidem nihil aliud est omne peccatum, nisi contemptus Dei,* dit saint Prosper (1). Tout péché est produit par un amour-propre déréglé : or, cet amour-propre est une suite de l'orgueil.

℣. 16. PROPTEREA EXHONORAVIT DOMINUS CONVENTUS MALORUM. C'est en punition de leur orgueil et de leur insolence, que Dieu leur a envoyé des châtiments éclatants. Il a voulu les rendre des exemples publics de sa sévérité. C'est ainsi qu'il a traité les géants avant le déluge, les habitants de Sodome et de Gomorrhe, les bâtisseurs de Babel, les pharaons dans l'Égypte, les Cananéens qui furent exterminés par Josué, Nabucodonosor à Babylone, en le réduisant à l'état des bêtes ; Balthasar, en le faisant punir la nuit même qu'il profana les vases sacrés. Le grec à la lettre (2) : *Le Seigneur a rendu éclatantes les calamités qu'il leur a envoyées.*

℣. 17. SEDES DUCUM SUPERBORUM DESTRUXIT. On peut appliquer ce passage aux Salmanasar, aux Sennachérib, aux Nabucodonosor, aux Balthasar, aux rois des Amorrhéens, des Cananéens, des Philistins, et à tant d'autres princes superbes et insolents, dont l'Histoire ancienne et moderne nous a conservé les noms et la vie. *Il a renversé de leurs trônes les rois puissants,* dit la sainte Vierge dans son Cantique (3) : *Et il a élevé les humbles.* Il tire de la poussière celui qui est dans l'obscurité et dans la pauvreté, et il le place sur un trône de gloire, dit Anne, mère de Samuel (4). *Rien n'est plus rare qu'un tyran vieux,* disait un ancien philosophe (5). La mort des mauvais princes est ordinairement malheureuse (6) :

Ad Cereris generum sine cæde et sanguine, pauci
Descendunt reges, et sicca morte tyranni.

℣. 18. RADICES GENTIUM SUPERBARUM AREFECIT ; etc. L'auteur semble désigner les Cananéens que Dieu extermina, et dont il ne conserva que ceux qui s'étaient rendus à ses ordres, et soumis à son peuple. Le grec change un peu le sens qui est présenté par la Vulgate (7) : *Le Seigneur a arraché les racines des nations superbes, et il a planté en leur place des humbles qu'il a comblés de gloire.* Ce sens est bien plus aisé que le premier. Il s'explique tout naturellement des Hébreux mis en possession de la terre Promise, après que Dieu en eut exterminé les Cananéens. La comparaison d'Israël, avec une plante ou une vigne transportée de l'Égypte dans ce pays, est très fréquente dans l'Écriture (8).

℣. 19. TERRAS GENTIUM EVERTIT. Il parle de Sodome et de Gomorrhe. Nous voyons aussi dans les prophètes les menaces de la ruine de Ninive, de Babylone, de Tyr, et même de Jérusalem, en punition de leur crime et de leur orgueil.

℣. 22. NON EST CREATA HOMINIBUS SUPERBIA. N'accusons point la nature, et ne nous plaignons point du Créateur. Si nous sommes méchants, ce n'est point un vice attaché à la nature, mais un mal que nous nous sommes fait, et que nous pouvons guérir avec le secours de la grâce. La vanité de l'homme et la colère de la femme, sont des fruits du péché dont Dieu n'est pas l'auteur. C'est par la malice du démon, et par la négligence et la

(1) *Prosper. de Vita Contemplat. lib.* III. *cap.* 3. *et* 4. *Vide Cornel. a Lapid. hic.*

(2) Παρεδοξάσε Κύριο; τὰ; ἐπαγώγας, *etc. Vulg. legit.* Συναγώγας. Conventus.

(3) *Luc.* I. 52.

(4) I. *Reg.* II. 8.

(5) *Thales apud Laërt. lib.* I. Ἐρωτηθεὶς τί δύσκολον εἴη τεθέαμένος, γέροντα, ἔφη, τύραννον.

(6) *Juvenal. Satyr.* X.

(7) Ῥίζας ἐθνῶν ὑπερηφάνων ἐξεῖλε Κύριος, καὶ ἐφύτευσεν ἀντ' αὐτῶν εν δόξη ταπεινού..

(8) *Psal.* XLIII. 3 ; LXXIX. 9. 10. - *Isai.* V. 2. - *Jerem.* II. 21. - *Ezech.* XVII. 8.

23. Semen hominum honorabitur hoc, quod timet Deum; semen autem hoc exhonorabitur, quod præterit mandata Domini.

23. La race de ceux qui craignent Dieu sera en honneur; et la race de ceux qui négligent les commandements (du Seigneur), sera déshonorée.

24. In medio fratrum rector illorum in honore; et qui timent Dominum erunt in oculis illius.

24. Celui-ci qui conduit ses frères est parmi eux en honneur, et ceux qui craignent le Seigneur seront agréables à ses yeux.

25. Gloria divitum, honoratorum, et pauperum, timor Dei est.

25. La gloire des riches, des personnes en honneur et des pauvres, est la crainte du Seigneur.

26. Noli despicere hominem justum pauperem, et noli magnificare virum peccatorem divitem.

26. Ne méprisez point un homme juste, quoiqu'il soit pauvre; et ne révérez point un pécheur, (quoiqu'il soit riche).

27. Magnus, et judex, et potens est in honore; et non est major illo qui timet Deum.

27. Les grands, les juges et les puissants sont en honneur; mais nul n'est si grand que celui qui craint Dieu.

COMMENTAIRE

désobéissance de l'homme, que ces maux sont entrés dans le monde (1). Le grec (2) : *L'orgueil n'est point créé pour l'homme, ni la colère pour les femmes.* L'orgueil est naturel aux lions, aux paons, aux chevaux. La colère est propre aux tigres, aux léopards, aux chiens, etc. Mais l'homme est sorti parfait des mains de son Créateur. Si l'on voit en lui de l'orgueil, de la férocité, de la cruauté, c'est une chose étrangère à sa nature. L'homme est si excellent, et si élevé au-dessus des autres animaux, que les vices de l'homme sont la nature des bêtes; ce qui est un défaut en nous, est une perfection dans elles (3) : *Tantæ excellentiæ est in comparatione pecoris homo, ut vitium hominis natura sit pecoris.* La nature a donné des armes et des défenses à tous les animaux; elle nous a fait naître nus et sans armes offensives, ni défensives.

ỷ. 23. Semen hominum honorabitur hoc, quod timet Deum. Le grec paraît avoir été grossi par des gloses, qui n'ajoutent rien de nouveau au sens de la Vulgate (4) : *Ceux qui craignent le Seigneur, sont une race qui vit en assurance; et ceux qui aiment le Seigneur, sont une postérité glorieuse. Ceux qui ne font point attention à la loi, sont des enfants de déshonneur; et ceux qui violent les commandements, sont des fils d'erreur. Ceux qui craignent le Seigneur, sont des hommes qui procurent de l'honneur à la nature humaine; et ceux qui transgressent les commandements, déshonorent la race des hommes.* La vraie et solide gloire des hommes consiste dans leur obéissance et leur soumission aux ordres de leur Créateur.

ỷ. 24. In medio fratrum rector illorum in honore. De même que, dans une famille, l'aîné et le plus sage des frères, est respecté de tous les autres, comme s'il était leur supérieur et leur maître; ainsi Dieu, qui est le maître et le père de tous les hommes, distingue par des témoignages d'affection, celui de ses enfants qui l'aime davantage, et qui le sert avec plus de fidélité. Il le regarde comme l'aîné et le bien-aimé de sa famille.

ỷ. 25. Gloria divitum, honoratorum, etc. C'est en cela que toutes les conditions doivent faire consister leur gloire et leur honneur. Le grec lit (5) : *L'élévation d'un homme à la royauté, est précédée de la crainte de Dieu; et sa déposition,* ou sa chute, *est précédée par l'endurcissement et l'orgueil. La gloire du riche, de celui qui est établi en dignité, et du pauvre, consiste dans la crainte du Seigneur.* Dieu ne récompense que ceux qui le craignent; il ne punit que l'orgueil et le mépris des lois. Qui que vous soyez, craignez le Seigneur, si vous voulez parvenir à la véritable grandeur et au vrai bonheur, et si vous voulez vous y maintenir, lorsque vous y êtes élevé.

ỷ. 26-27. Noli despicere, etc. C'est l'avis que saint Jacques donnait aux fidèles de son temps, et il faut que les hommes en aient bien besoin, puisqu'il a été nécessaire à cette première Église, qui était toute remplie de la lumière et de la vertu du Saint-Esprit. Ceux qui conduisent les âmes doivent bien considérer cet avis du Sage. Car, bien que la foi nous apprenne que c'est la seule pureté du cœur et non la condition, qui distingue les hommes devant Dieu, et que notre jugement doit être conforme au sien; néanmoins, pour ne point parler ici de ces vues obliques et intéressées dans le discernement des personnes, qui sont tout à fait indignes d'un ministre de Jésus-Christ, il est aisé, si on n'y prend bien garde, que la qualité

(1) *Vide Sap.* II. 24. Invidia diaboli mors intravit in orbem terrarum. *Et* I. 13. Mortem Deus non fecit, nec lætatur in perditione vivorum. *Vide Gloss. Jans. Dionys. Hugon. hic.*

(2) Οὐκ ἔκτισται ἀνθρώποις ὑπερηφανία, οὐδὲ ὀργὴ θυμοῦ γεννήμασι γυναικῶν.

(3) *August. de Peccato original. lib.* II. *cap.* 4.

(4) Σπέρμα ἀσφαλείας οἱ φοβούμενοι Κύριον, καὶ ἔντιμον φύτευμα οἱ ἀγαπῶντες αὐτον. Σπέρμα ἀτιμίας οἱ μὴ προσέχοντες τῷ νόμῳ, καὶ σπέρμα πλανήσεως, οἱ παραβαίνοντες ἐντολάς, σπέρμα ἔντιμον ποῖον; σπέρμα ἀνθρώπου, οἱ φοβούμενοι Κύριον. Σπέρμα ἄτιμον ποῖον; σπέρμα ἀνθρώπου, οἱ παραβαίνοντες ἐντολάς.

(5) Πρὸ λήξεως ἀρχὴ φόβος Κυρίου. Ἐκβολὴ δὲ ἀρχῆς, σκληρυσμος, καὶ ὑπερηφανία. Πλουσίος, καὶ ἐνδόξος, καὶ πτωχός, τὸ καύχημα αὐτῶν φόβος Κυρίου.

28. Servo sensato liberi serviunt ; et vir prudens et disciplinatus non murmurabit correptus, et inscius non honorabitur.

29. Noli extollere te in faciendo opere tuo, et noli cunctari in tempore angustiæ.

30. Melior est qui operatur et abundat in omnibus quam qui gloriatur et eget pane.

31. Fili, in mansuetudine serva animam tuam, et da illi honorem secundum meritum suum.

28. Les hommes libres s'assujétiront sans peine à un serviteur bien sensé; celui qui est prudent (et bien instruit) ne murmurera point quand il sera repris ; (et l'imprudent ne sera point en honneur).

29. Ne vous élevez point en faisant votre œuvre avec succès ; et ne vous laissez point aller à la paresse au temps de l'affliction.

30. Celui qui travaille et qui a tout en abondance, vaut mieux qu'un glorieux qui n'a pas de pain.

31. Mon fils, conservez votre âme dans la douceur ; et rendez-lui honneur, selon qu'elle le mérite.

COMMENTAIRE

éblouisse, que l'extérieur gagne les sens, et qu'ainsi un sentiment humain ne l'emporte sur la raison et la piété.

Il faut donc pour cela se mettre sans cesse dans l'esprit que, si *les grands et les puissants sont en honneur*, personne néanmoins *n'est* plus *grand que celui qui craint Dieu*, et, bien qu'il y ait certains respects extérieurs que la différence des conditions exige de nous, nous ne devons néanmoins chercher dans les âmes que ce que Dieu y cherche, y honorer que ce qu'il honore, en considérant qu'il a créé et qu'il sauve les petits comme les grands, et qu'il choisit plutôt les petits que les grands ; parce que les petits sont plus aisément humbles et les grands superbes.

℣. 28. SERVO SENSATO LIBERI SERVIUNT, etc. Ce n'est pas, à proprement parler, la naissance, ni la condition qui font l'homme libre ou esclave; c'est le cœur, c'est l'esprit. Celui qui a l'âme grande, l'esprit généreux, les inclinations nobles ; fût-il dans la plus basse condition du monde, est toujours libre et digne de commander aux autres. Il s'attirera du respect et de la considération, dans quelque condition qu'il soit ; son maître même l'honorera et lui donnera de l'autorité sur sa famille. Joseph, dans la maison de Putiphar et à la cour du pharaon ; et Daniel, dans celle de Nabucodonosor, commandaient aux hommes libres et aux grands, tout esclaves qu'ils étaient. Diogène, exposé en vente au marché, avec d'autres esclaves, répondait à celui qui lui demandait ce qu'il savait faire : Je sais commander à des hommes libres (1). Le Sage dit dans les Proverbes (2) : *Le serviteur sage dominera sur les fils insensés, et il partagera l'héritage entre les frères*. Son maître l'établira pour l'éducation de ses fils et lui donnera sur eux une pleine autorité.

VIR PRUDENS NON MURMURABIT CORREPTUS. Car celui qui méprise les réprimandes, est ennemi de son âme, dit le Sage (3) ; mais celui qui acquiesce aux corrections qu'on lui fait, possède son cœur.

℣. 29. NOLI EXTOLLERE TE IN FACIENDO OPERE TUO. Ne vous vantez point de la science de votre art, et ne vous en faites point accroire dans votre profession. Si vous tombez dans la disette et dans la disgrâce, n'ayez point de honte de travailler et de gagner votre vie par les œuvres de vos mains. Le grec (4) : *Ne vous glorifiez point dans vos ouvrages et ne vous faites point une* fausse *gloire au temps de votre disette*. Le Sage condamne ici deux excès : l'un, de se glorifier de la science de son art : c'est une basse vanité ; l'autre, de se faire une honte de travailler, quand on est dans le besoin : c'est un orgueil ridicule. Autrement : *Ne cherchez point de vains prétextes pour vous dispenser de travailler ; et n'ayez point une vaine honte de gagner votre vie dans le temps de votre pauvreté*. Ce dernier sens paraît le meilleur. Le Sage ajoute ℣. 30 : *Car celui qui travaille et qui a tout en abondance, vaut mieux qu'un glorieux, qui n'a pas du pain*. Cette sentence répond à ce que dit Salomon (5) : *Il vaut mieux être d'une condition pauvre et avoir le nécessaire, qu'être glorieux et manquer de pain*. L'auteur semble vouloir tourner en ridicule la sotte vanité des stoïciens, qui faisaient de leur sage un demi-dieu, quelque nu et misérable qu'il pût être (6) :

Ad summum sapiens uno minor est Jove : dives,
Liber, honoratus, pulcher, rex denique regum.

℣. 30. MELIOR EST QUI OPERATUR... Au sens spirituel, *celui qui travaille* sans cesse pour obtenir la grâce et le pain de chaque jour, parce qu'il se reconnaît dans une indigence continuelle, et qui obtient ce qui lui est nécessaire pour vivre de la vie de Dieu, *vaut mieux que celui qui s'élève* des richesses, de la vertu ou de la science qu'il croit avoir, ou *de la gloire* que lui donne le rang qu'il tient dans l'Église, *et qui n'a point de pain* pour lui-même, lui qui en devrait avoir pour nourrir les autres.

℣. 31. FILI, IN MANSUETUDINE SERVA ANIMAM TUAM. Il faut joindre ceci à ce qui précède. Si vous êtes dans l'indigence, ne vous en laissez point abattre : conservez la patience et la douceur ; *et donnez à votre âme ce qui lui est dû* ; c'est-à-dire, ne la laissez point tomber dans l'abat-

(1) *Apud Laërt. lib.* VI.
(2) *Prov.* XVII. 2.
(3) *Proverb.* XV. 32 ; XXIX, 1, 15.
(4) Μὴ σοφίζου ποιῆσαι τὸ ἔργον σου, καὶ μὴ δοξάζου ἐν καιρῷ στενοχωρίας σου.
(5) *Prov.* XII. 9. — (6) *Horat. Epist. lib.* I. I.

32. Peccantem in animam suam quis justificabit? et quis honorificabit exhonorantem animam suam?

33. Pauper gloriatur per disciplinam et timorem suum; et est homo qui honorificatur propter substantiam suam.

34. Qui autem gloriatur in paupertate, quanto magis in substantia! et qui gloriatur in substantia, paupertatem vereatur.

32. Qui justifiera celui qui pèche contre son âme? et qui honorera celui qui la déshonore?

33. Le pauvre trouve sa gloire dans le règlement de sa vie, (et dans la crainte de Dieu): d'autres sont honorés par leurs grands biens.

34. Combien donc aurait de gloire, s'il était riche, celui qui en a tout pauvre qu'il est? Mais que celui qui n'est honoré que pour son bien, prenne garde de devenir pauvre.

COMMENTAIRE

tement; ne commettez ni bassesse, ni lâcheté; conservez-vous toujours égal à vous-même. Travaillez tranquillement, humblement et patiemment. Cette maxime est semblable à celle-ci, de l'Évangile (1): *In patientia vestra possidebitis animas vestras.* Vous possèderez votre âme par la patience.

Le grec (2): *Mon fils, honorez votre âme dans la douceur, et rendez-lui l'honneur, suivant sa dignité.* On a vu ailleurs qu'*honorer*, signifie souvent *sustenter*, et qu'*anima* se prend souvent pour tout l'homme. Ainsi, on pourrait, en joignant ce verset au précédent, l'entendre ainsi: Mon fils, donnez-vous la nourriture convenable et nécessaire, et ne vous refusez point les besoins de la vie, suivant votre état, vos facultés et votre condition. L'auteur a blâmé, au verset précédent, ceux qui, par une sotte vanité, ont honte de travailler, pendant qu'ils meurent de faim. Ici, il condamne ceux qui, par une honteuse avarice, se refusent le nécessaire et n'osent toucher à leurs propres biens. Autrement, on peut l'expliquer de ceux qui sont constitués en dignité. Mon fils, ne vous élevez point et demeurez dans les bornes d'une juste modération dans l'élévation où vous êtes; mais aussi, prenez garde de ne pas avilir votre dignité et de ne pas conserver les droits qui sont dûs à votre rang. Le verset suivant, qui est une suite de celui-ci, semble favoriser également les deux explications que nous lui avons données. Mais la première paraît mieux liée avec ce qui précède et avec le verset 33.

℣. 32. PECCANTEM IN ANIMAM SUAM QUIS JUSTIFICABIT? Si vous vivez dans une basse mesquinerie et que vous vous refusiez les choses les plus nécessaires, qui vous en saura gré et qui aura soin de vous les donner? Celui qui est assez cruel à soi-même, pour manquer à ce qu'il se doit, ne doit attendre du secours d'aucun autre (3):

> Miraris cum tu argento post omnia ponas,
> Si nemo præstet quem non merearis amorem.

Autrement: Celui qui agit contre ses propres intérêts et ne sait pas soutenir sa dignité; celui qui se rend méprisable par sa vie basse et honteuse, attend-il que le public l'honore et le considère? La première explication est préférable, à cause de ce qui suit.

℣. 33. PAUPER GLORIATUR PER DISCIPLINAM, etc. Le grec (4): *Le pauvre est honoré, à cause de sa science; et le riche est honoré, à cause de ses richesses.* Ce ne sont pas seulement les grands biens et les grands emplois, qui procurent aux hommes de la gloire et des honneurs; c'est la sagesse, la science et la vertu; car, ajoute-t-il au verset 34: Si le pauvre, qui est sage et qui a du mérite, s'acquiert tant de gloire; combien n'en aurait-il pas, s'il avait avec cela du bien et des dignités? Par conséquent, il est fort au-dessus de celui qui est simplement riche; car la source de la gloire du pauvre est dans lui-même; au lieu que ce qui attire des respects au riche, lui est tout étranger.

On peut joindre ainsi les versets 30, 31, 32, 33 et 34: *Celui qui travaille et qui est dans l'abondance, vaut mieux qu'un glorieux, qui manque de pain.* 31. *Mon fils, honorez votre âme dans la douceur*, procurez-lui les vrais biens, la sagesse, la science, la vertu, et *rendez-lui l'honneur qui est dû à sa dignité*, en la conservant dans l'innocence et dans la justice: le crime est le plus grand outrage que vous puissiez lui faire. 32. *Car, qui tiendra pour juste celui qui outrage son âme*, par sa négligence à la cultiver? *Et qui honorera celui qui la déshonore* par le crime? 33. *Celui qui est pauvre, est honoré à cause de sa science; et le riche, à cause de ses richesses.* 34. *Mais si celui qui est dans la pauvreté, reçoit tant d'honneur, combien n'en recevrait-il pas, s'il était riche;* et s'il joignait la science, la sagesse et la vertu aux richesses? Ce qui suit n'est pas dans le grec: *Que celui qui n'est honoré que pour son bien, prenne garde de ne pas devenir pauvre.* Comparez *Eccle.* VII, 12.

(1) *Luc.* XXI, 19.

(2) Τέκνον, ἐν πραότητι σοῦ δόξασον τὴν ψυχὴν σοῦ, καὶ δὼς αὐτῇ τιμὴν κατὰ τὴν ἀξίαν αὐτῆς.

(3) *Horat. Satyr. lib.* I. I.

(4) Πτωχὸς δοξάζεται δι' ἐπιστήμην αὐτου, καὶ πλούσιος δοξάζεται διὰ τὸν πλοῦτον αὐτοῦ.

CHAPITRE XI

Ne pas juger des hommes par leur extérieur. Vanité des grandeurs humaines. C'est de Dieu que viennent les biens et les maux. Vanité des richesses. Mettre en Dieu sa confiance. Ne pas se fier à tout le monde.

1. Sapientia humiliati exaltabit caput illius, et in medio magnatorum consedere illum faciet.

2. Non laudes virum in specie sua, neque spernas hominem in visu suo.

3. Brevis in volatilibus est apis, et initium dulcoris habet fructus illius.

4. In vestitu ne glorieris unquam, nec in die honoris tui extollaris ; quoniam mirabilia opera Altissimi solius, et gloriosa, et absconsa, et invisa opera illius.

1. La sagesse de celui qui est de basse condition, l'élèvera en honneur, et le fera asseoir au milieu des grands.

2. Ne louez point un homme pour sa mine avantageuse ; et ne le méprisez point, parce qu'il paraît peu de chose.

3. L'abeille est petite entre les volatiles ; et néanmoins son fruit l'emporte sur ce qu'il y a de plus doux.

4. Ne vous glorifiez point de vos vêtements, et ne vous élevez point au jour où vous serez en honneur ; car il n'y a que le Très-Haut dont les ouvrages soient admirables (et dignes de gloire), et ils sont cachés (et inconnus).

COMMENTAIRE

℣. 1. Sapientia humiliati exaltabit caput illius. Ce verset se joint très bien à ce qui précède. Il y a des gens qui parviennent aux honneurs par le mérite de leur naissance, par l'éclat de leur nom ; et il y en a d'autres qui n'y arrivent que par leur mérite et leur vertu. Ces derniers sont sans doute plus glorieux que les premiers, puisqu'il faut qu'ils se fassent un chemin au travers d'une infinité de difficultés, que les autres trouvent toutes aplanies par leur naissance. Ceux-ci naissent grands, ceux-là le deviennent. C'est, du reste, l'ordre de Dieu d'humilier longtemps ceux qu'il destine à quelque chose de grand et d'extraordinaire, afin que leur humilité soit comme un ferme fondement, qui porte sans s'ébranler le poids de la dignité à laquelle il a résolu de les élever. C'est ainsi que Joseph est devenu d'un esclave le maître de l'Égypte. Cette sentence peut marquer aussi la conduite de l'Église, qui avait ordonné qu'on servirait dans les moindres Ordres, avant que de passer aux plus grands. Car les vertus ne s'acquièrent qu'en les exerçant. Après avoir été disciple, on devient capable d'être maître, pour demeurer toujours dans les bornes de la douceur et de la modération, lorsqu'on est élevé au-dessus des autres.

℣. 2. Ne laudes virum in specie sua. Souvent un homme de bonne mine et de grand air, a moins d'esprit et de sagesse qu'un homme d'une taille peu avantageuse, et d'un extérieur bas et méprisable. Il est assez ordinaire de voir ceux qui sont forts et robustes de corps, manquer d'esprit. *Valentissimus quisque corpore, longissime abest a sapientia*, dit Cicéron. La beauté de l'homme doit s'entendre de son intérieur, dit Saint Ambroise (1). C'est par là qu'il est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu ; c'est par là que nous devons juger de son mérite et de sa beauté. Rien n'est plus fragile que la beauté du corps, rien n'est plus équivoque, quand il s'agit de juger des belles qualités d'un homme (2) :

> Forma bonum fragile est, quantumque accedit ad annos
> Fit minor, et spatio carpitur illa suo.

℣. 3. Brevis in volatilibus est apis, etc. De même que l'abeille, toute petite qu'elle est, produit la liqueur du monde la plus douce ; ainsi un homme de mauvaise mine l'emporte souvent par son esprit, sur celui qui est grand et imposant. Le miel était beaucoup plus estimé autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui, depuis que le sucre est devenu commun. Les anciens donnaient aux abeilles une certaine intelligence et même une certaine portion de l'esprit divin (3) :

> Esse apibus partem divinæ mentis, et haustus
> Æthereos dixere.

℣. 4. In vestitu ne glorieris unquam, etc. Que ni la pompe, ni la magnificence de vos habits, ni l'éclat de votre dignité, ne vous enflent point le cœur et ne vous fassent point oublier qui vous êtes : car les jugements et les desseins de Dieu sont terribles. Souvent il ne nous élève que pour nous faire tomber plus haut (4) :

> . . . . Valet ima summis
> Mutare, et insignem attenuat Deus.

---

(1) *Ambros. de Instit. virginum. cap.* 3.
(2) *Ovid. de Arte. lib.* II.
(3) *Virgil. Georgic.* IV.
(4) *Horat.*

5. Multi tyranni sederunt in throno ; et insuspicabilis portavit diadema.

6. Multi potentes oppressi sunt valide, et gloriosi traditi sunt in manus alterorum.

7. Priusquam interroges, ne vituperes quemquam ; et cum interrogaveris, corripe juste.

5. Beaucoup de tyrans ont été sur le trône ; et tel a porté le diadème, auquel on n'aurait jamais pensé.

6. Beaucoup de princes puissants ont été entièrement ruinés, et ceux qui étaient dans la gloire ont été livrés entre les mains des autres.

7. Ne blâmez personne avant de vous être bien informé; et quand vous l'aurez fait, reprenez-le (avec équité).

COMMENTAIRE

Hérode Agrippa, ayant pris de la complaisance dans ses ornements royaux et dans les acclamations flatteuses du peuple (1), qui criait : *Ce sont les discours d'un Dieu et non pas d'un homme,* fut sur le champ frappé d'une maladie incurable. Nabucodonosor, enflé du succès de ses victoires et de la magnificence de Babylone, disait en lui-même (2) : *N'est-ce pas là cette Babylone que j'ai bâtie, pour servir de capitale à mon empire, dans la grandeur de ma puissance et dans l'éclat de ma gloire ? Et comme il parlait encore, il entendit une voix du ciel, qui lui dit : Écoutez, Nabucodonosor ; vous perdrez votre royaume ; on vous chassera de la compagnie des hommes, votre habitation sera avec les bêtes et les animaux féroces ; vous mangerez l'herbe comme un bœuf ; sept années se passeront ainsi, afin que vous appreniez qu'il y a dans le ciel un Dieu qui est l'arbitre des royaumes et des puissances.*

℣. 5. Multi tyranni sederunt in throno. Le nom de *Tyranni* n'est point toujours odieux. En cet endroit,il paraît synonyme avec *celui qui porte le diadème*. Les exemples de simples particuliers sortis des derniers rangs de la société et parvenus au rang suprême de chef d'État, sont nombreux dans l'histoire. Saül, simple laboureur ; David, pasteur de brebis ; Abdolonyme,jardinier, devenus rois, lorsqu'ils y pensaient le moins (3) Servius Tullius, né d'une esclave, fut fait roi des Romains (4). On trouve des empereurs romains qui avaient été maréchaux, gardeurs de porcs, captifs. Napoléon, Bernadote et Murat,étaient loin d'avoir une naissance illustre. Le grec lit (5) : *Plusieurs princes,* ou tyrans, *se sont assis sur le pavé : Et celui à qui l'on n'aurait jamais pensé, a porté le diadème.*

℣. 6. Multi potentes oppressi sunt valide. C'est une suite du verset précédent. L'histoire est pleine de pareils événements. Des princes déposés, chassés, vaincus, prisonniers, mis à mort, ou devenus le jouet de leurs vainqueurs. On a vu Samson entre les mains des Philistins ; Sédécias entre celles des Babyloniens ; Bajazet, prisonnier de Tamerlan ; Persée et Jugurtha, pris par les Romains et réduits à paraître parmi les captifs, dans un triomphe. Charles Ier, en Angleterre, Louis XVI, en France, sont aussi de tragiques exemples de l'instabilité des grandeurs.

℣. 7. Priusquam interroges, ne vituperes quemquam. Cet avis regarde principalement ceux qui ont du pouvoir sur les autres, et qui ont droit de les reprendre et de les corriger, quoiqu'en beaucoup de rencontres il soit aussi très utile pour tout le monde. *Ne reprenez personne,* dit le Sage, *avant de vous être informé* avec soin des choses dont on l'accuse, et de l'avoir écouté lui-même si cela se peut. C'est ce que faisait le bienheureux Job, selon ce qu'il dit de lui-même : « Je m'informais avec toute l'exactitude possible du fond d'une affaire que je ne savais pas. » Nous devons apprendre de ces paroles, dit saint Grégoire expliquant en entier ce passage de Job, à ne point juger témérairement de ce qui n'a pas encore été bien examiné, à ne point nous laisser surprendre par des bruits vagues et des rapports incertains, et à ne pas croire indiscrètement des accusations qu'on ne prouve point. C'est ce que Dieu a voulu nous apprendre non seulement par ses paroles, mais encore par son exemple. Car, avant de punir Sodome et Gomorrhe, il dit qu'il descendra lui-même sur les lieux, pour voir si leurs œuvres sont telles que le bruit qui en venait jusqu'à lui. Pourquoi Dieu qui sait tout, ajoute ce saint docteur, se représente-t-il comme s'il doutait d'une chose jusqu'à ce qu'il en ait connu la vérité, sinon pour nous corriger par son exemple de nos légèretés indiscrètes, et pour nous apprendre à ne point croire le mal qu'on dit de notre prochain jusqu'à ce que nous en ayons des preuves constantes ? *Après que vous vous serez informé, reprenez-le selon la justice.* Il faut être lent, dit saint Grégoire, dans l'examen des choses, sans y apporter de prévention ni de préjugé ; et lorsque la vérité est clairement reconnue, il faut juger selon la justice, en punissant légèrement les fautes légères et sévèrement celles qui sont graves, comme Dieu, après avoir été lent à examiner l'état de ces villes abominables, aussitôt qu'il eût reconnu l'énormité de leurs crimes, les punit dans

(1) *Act.* XII. 23.
(2) *Dan.* IV. 27.
(3) *Quint. Curt. lib.* IV.
(4) *Plin.* XXXV. *cap.* 18.

(5) Πολλοὶ τύραννοι ἐκάθισαν ἐπ' ἐδάφους, ὁ δὲ ἀνυπονόητος ἐφόρεσε διάδημα. L'ancien interprète latin avait apparemment traduit : *Sederunt in solo,* d'où l'on a fait *solio ;* et enfin, *throno.*

8. Priusquam audias, ne respondeas verbum ; et in medio sermonum ne adjicias loqui.

9. De ea re quæ te non molestat ne certeris ; et in judicio peccantium ne consistas.

10. Fili, ne in multis sint actus tui ; et si dives fueris, non eris immunis a delicto. Si enim secutus fueris, non apprehendes ; et non effugies, si præcucurreris.

8. Ne répondez point avant d'avoir écouté ; et n'interrompez point une personne au milieu de son discours.

9. Ne disputez point sur des choses qui ne vous regardent pas, et ne vous asseyez point pour juger avec les méchants.

10. Mon fils, ne vous engagez pas dans une multiplicité d'actions ; car si vous entreprenez beaucoup d'affaires, vous ne serez pas exempt de fautes : si vous les suivez toutes, vous ne pourrez y suffire ; et si vous allez au-devant, vous en serez accablé.

COMMENTAIRE

toute la rigueur de ses jugements. David jugea et condamna Miphiboseth avec trop de légèreté (1). Constantin eut toute sa vie une douleur mortelle, d'avoir fait mourir son fils Crispus, sur des accusations qu'il avait crues avec trop de facilité. Théodose le Grand porta une sentence contre les habitants de Thessalonique, qui lui coûta bien des larmes. On se repent toujours de ces sortes de jugements ; et quand même on n'aurait pas mal jugé, on est toujours coupable de s'être trop hâté et de s'être exposé au danger de se tromper (2) :

Qui statuit aliquid, parte inaudita altera,
Æquum licet statuerit, haud æquus erit.

ỳ. 8. PRIUSQUAM AUDIAS, NE RESPONDEAS VERBUM. C'est une marque de légèreté et de présomption, d'interrompre la personne qui parle et de ne pas lui laisser achever son discours. On s'expose par là, à faire des réponses impertinentes et à se faire passer pour imprudent. *Celui qui répond avant d'entendre ce qu'on lui dit, montre qu'il est insensé et digne de confusion,* dit le Sage (3). Et ailleurs (4) : *Avez-vous vu un homme trop prompt à parler ? attendez-en plutôt la folie que la correction.*

ỳ. 9. DE EA RE QUÆ TE NON MOLESTAT, NE CERTERIS (5). Ne contestez point sur une chose dont vous *n'avez que faire.* La Vulgate, à la lettre : *D'une chose qui ne vous moleste point.* C'est s'attirer du chagrin de gaieté de cœur et en causer aux autres, de contester sans raison et sans nécessité. La dispute est trop odieuse d'elle-même, pour s'y engager légèrement et témérairement.

ỳ. 10. NE IN MULTIS SINT ACTUS TUI. Ne vous engagez point dans un grand nombre d'entreprises ; car il est difficile de s'enrichir dans ces sortes d'emplois, sans quelque injustice. *Celui qui s'enrichit si vite, n'est pas innocent* (6) : *Qui festinat ditari, non erit innocens.* Le grec lit (7) : *Que vos occupations ne soient point trop partagées ; car, si vous en prenez trop, vous ne serez point innocent.* Il dit ailleurs (8) que le savant acquiert la science dans le repos, et que celui qui agit peu au dehors, possèdera la sagesse : *Sapientia scribæ in tempore vacuitatis ; et qui minoratur actu, sapientiam percipiet.* Il faut de toute nécessité se borner dans ses études, dans ses emplois, et dans ses entreprises, si l'on veut réussir. La vie est trop courte, l'esprit est trop borné, nos forces sont trop petites, pour pouvoir exécuter beaucoup. Vous ne pouvez vous donner à une chose, que vous ne vous dérobiez à une autre ; et le moyen de ne rien faire du tout, est de vouloir tout faire. Saint Thomas d'Aquin disait que, pour devenir savant, il ne faut lire qu'un livre.

SI ENIM SECUTUS FUERIS, NON APPREHENDES. Qui trop embrasse, mal étreint ; qui trop entreprend, n'exécute rien comme il faut. Les grands emplois sont exposés à une infinité d'inconvénients et de fautes. Quand une fois on s'est embarqué dans de grandes affaires, on n'est plus maître de les quitter ; souvent elles deviennent nécessaires à un homme qui en a pris l'habitude ; et souvent, malgré lui, il devient nécessaire aux autres, qui ne peuvent plus se passer de lui. S'il veut remplir tous ses devoirs, il en est accablé ; s'il veut s'en défendre et s'en retirer, on le poursuit et on l'arrête. Heureux qui a su se borner, et qui, content de peu, a choisi un état tranquille, également éloigné de l'envie et de l'accablement des grands emplois !

Plusieurs (9) expliquent ceci d'une autre manière : Si vous poursuivez les richesses avec trop d'ardeur, vous n'obtiendrez jamais ce que vous désirez. Vous cherchez à vivre heureux et content, les biens temporels ne vous satisferont point ; ou bien, si vous recherchez les richesses avec trop d'empressement, elles vous fuiront ; et, si vous les méprisez, elles vous rechercheront. Si Dieu veut bénir vos travaux, et vous combler de biens, il le

(1) II. *Reg.* XVI. 4.
(2) *Senec. in Medæa.*
(3) *Prov.* XVIII. 13.
(4) *Prov.* XXIX. 20.
(5) Ne certeris ; *id est,* ne certes, *ne disputes. Vide infra* XXXVIII. 29. - *Et Sap.* XV. 9. *Ubi* certari, *legitur, pro* certare. Περὶ πράγματος οὗ οὐκ ἔστι σοι χρεία, μὴ ἔριζε.
(6) *Prov.* XXVIII. 20.
(7) Μὴ περὶ πολλὰ ἔστωσαν αἱ πράξεις σοῦ. Ἐὰν γὰρ πληθύνῃς, οὐκ ἀθωωθήσῃ.
(8) *Eccli.* XXXVIII. 25.
(9) *Vide Lyran. Palac. Cornel.*

11. Est homo laborans et festinans, et dolens ; impius, et tanto magis non abundabit.

12. Est homo marcidus, egens recuperatione, plus deficiens virtute, et abundans paupertate ;

13. Et oculus Dei respexit illum in bono, et erexit eum ab humilitate ipsius, et exaltavit caput ejus, et mirati sunt in illo multi, et honoraverunt Deum.

14. Bona et mala, vita et mors, paupertas et honestas a Deo sunt.

15. Sapientia, et disciplina, et scientia legis apud Deum. Dilectio et viæ bonorum apud ipsum.

16. Error et tenebræ peccatoribus concreata sunt ; qui autem exultant in malis consenescunt in malo.

11. Tel travaille et se hâte, et souffre beaucoup ; mais (étant sans pitié), plus il se donne de peines, moins il s'enrichit.

12. Tel est sans vigueur, ayant besoin d'être aidé en toutes choses, étant dans la défaillance et dans une extrême pauvreté ;

13. Et cependant, l'œil de Dieu regarde cet homme favorablement, le tire de son humiliation, l'élève en honneur ; et plusieurs le voyant en sont surpris, et en rendent gloire à Dieu.

14. Les biens et les maux, la vie et la mort, la pauvreté et les richesses viennent de Dieu.

15. C'est aussi en Dieu que se trouvent la sagesse, le règlement de la vie et la science de la loi ; la charité et les bonnes œuvres ont encore leur source en lui.

16. L'erreur et les ténèbres sont créées avec les pécheurs ; et ceux qui se glorifient dans le mal qu'ils font, vieillissent dans le mal.

COMMENTAIRE

fera, sans qu'il soit besoin de vous donner tant d'inquiétude ; les richesses viendront, comme d'elles-mêmes, se livrer à vous. Mais ces explications sont bien moins naturelles que les premières que nous avons rapportées.

ỳ. 11. Est homo laborans, et festinans, etc. Le mot *impius*, n'est pas dans le grec. C'est inutilement que l'homme travaille, si Dieu ne bénit ses travaux (1). C'est le Tout-Puissant qui distribue les biens de ce monde à qui il veut ; vous n'en aurez jamais sans son secours et sans sa bénédiction particulière. C'est ce que l'expérience confirme. Tel travaille jour et nuit, et ne peut rien amasser ; tel se repose et vit doucement, et tous les biens coulent dans sa maison. *Benedictio Domini divites facit*, dit Salomon (2) ; *nec sociabitur eis afflictio.*

ỳ. 12-13. Est homo marcidus, egens recuperatione, etc. C'est une suite de ce qu'il vient de dire que, sans le secours du Seigneur, l'homme travaille en vain à amasser du bien ; et qu'avec sa bénédiction et son secours, on doit tout espérer. Un homme fainéant, lâche, sans adresse, sans ressource en lui-même, ne laisse pas de s'enrichir, lorsque Dieu s'en mêle. C'est ce que le psalmiste voulait marquer, en disant (3) : *Si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain travaillent ceux qui la bâtissent ; en vain vous vous levez devant le jour, vous qui mangez le pain de douleur ; levez-vous, après vous être reposé. Le Seigneur donnera à ses bien-aimés des enfants ; il leur donnera une nombreuse postérité.*

ỳ. 14. Bona et mala... paupertas, et honestas (4) a Deo sunt. La religion et la raison, nous découvrent Dieu agissant partout. Il élève et il humilie ; il donne la mort et rend la vie ; il appauvrit et il enrichit. *Ad omnia tibi occurrit Deus*, dit Tertullien (5). *Idem percutiens et sanans, mortificans, humilians, sed et sublimans ; condens mala, sed et pacem faciens.* S'il y a du péché dans le monde, si la mort y règne, si l'on y voit des misérables, ce n'est point par une suite de ses premières intentions. C'est l'homme qui l'a forcé par son crime, à le punir par la mort et par les autres maux temporels ; et encore le pécheur peut-il, s'il le veut, profiter de ses calamités, pour sa sanctification et pour l'expiation de ses fautes ; il peut s'en servir, pour mériter un bonheur éternel. Telle est l'infinie bonté du Créateur. Tout offensé qu'il est, il ne punit que pour sauver, pour rendre l'homme meilleur et plus heureux.

ỳ. 15. Sapientia, et disciplina, etc. A la lettre (6) : *La charité et les voies du bien*, c'est-à-dire, *la charité, l'habitude de faire le bien.* Après avoir montré que tous les biens temporels viennent de Dieu, l'auteur fait voir à présent que les biens de l'esprit et du cœur ne sont pas moins des présents de sa libéralité. Les lumières dans les sciences, et dans l'étude de la loi du Seigneur, sont des dons de sa faveur. Les talents de l'esprit, les vertus, la charité, les bonnes habitudes viennent de lui.

ỳ. 16. Error, et tenebræ peccatoribus concreata sunt. Quoique tous les hommes naissent dans les ténèbres et dans le péché, et que tous aient besoin de la miséricorde du Seigneur, il est certain que les méchants semblent avoir plus péché que d'autres en Adam, et avoir apporté dans le monde de plus mauvaises dispositions ; soit qu'en

(1) *Euripid.*
Ο"υ τινά φημὶ Θεῶν ἄτερ ὄλβιον,
Ο'υ βαρύποτμον ἄνδρα γενέσθαι.
Ο'υδὲ τὸν αὐτὸν ἀεὶ βεβάναι δόμον
Ε'υτυχία, *etc.*

(2) *Prov.* x. 22. — (3) *Psalm.* cxxvi. 1. 2.

(4) *Honestas. Græc.* Πλοῦτος, *divitiæ. Honestas.* et *honestus*, se mettent pour, le riche, et les richesses. Voyez *Eccli.* xi. 23 ; xiii. 2. *et Job.* vii. 11 ; x. 10.

(5) *Tertull. contra Marcion. lib.* ii. *cap.* 4.

(6) Α'γάπησις καὶ ὁδοὶ καλῶν ἔργων. *Viæ bonorum*, דרך signifie souvent *l'habitude.*

17. Datio Dei permanet justis, et profectus illius successus habebit in æternum.

18. Est qui locupletatur parce agendo, et hæc est pars mercedis illius.

19. In eo quod dicit : Inveni requiem mihi, et nunc manducabo de bonis meis solus ;

17. Le don de Dieu demeure ferme dans les justes ; et le progrès qu'il y fait se termine à un bonheur éternel.

18. Tel s'enrichit par sa grande épargne ; et toute la récompense qu'il en tire, est

19. De pouvoir dire : J'ai trouvé moyen de me mettre en repos ; je mangerai maintenant mon bien (tout seul),

COMMENTAIRE

effet, ils aient trouvé dans leur tempérament, plus de corruption ; que, par leur faute, ils aient fortifié et augmenté le mauvais levain qu'ils avaient tiré de la masse corrompue, dont ils sont formés. A les voir agir, on peut dire d'eux ce que disait le psalmiste (1) : Ils sont pécheurs dès le sein de leur mère ; ils se sont égarés dès le moment de leur naissance ; ils sont trompeurs, cruels, malfaisants, impies, comme naturellement. L'auteur a dit dans les versets 11, 12, 13 et 14, que tous les biens et les maux sensibles de la vie venaient de Dieu. Il dit ici aux versets 15 et 16, que les biens et les maux invisibles, qui regardent l'âme, viennent de la même main toute-puissante (2). Mais, il y a une différence infinie entre la manière dont les biens et les maux viennent de Dieu. Les biens sont produits directement, proprement, absolument, et suivant la première intention de Dieu ; mais les maux n'en viennent que d'une manière indirecte, impropre ; ce sont les pécheurs, qui se sont fait à eux-mêmes tout le mal qu'ils souffrent. Dieu les châtie, parce qu'ils méritent des châtiments. Autant qu'il est en lui, il ne demande qu'à sauver et à combler de faveurs. S'il y a de l'erreur et des ténèbres dans le monde ; si le crime et la mort y sont entrés, on ne doit s'en prendre qu'à l'homme, qui les y a appelés, et qui s'y est livré.

Qui autem exultant in malis, consenescunt in malo. Ceux qui aiment le péché, s'y fortifient de plus en plus ; plus ils vieillissent, plus ils deviennent méchants. C'est une suite de ce qu'il a dit immédiatement auparavant, que l'erreur, le crime, les ténèbres, la malice, sont nés avec les méchants. Ils ont ces habitudes aussi enracinées que si elles leur étaient naturelles ; il ajoute ici qu'ils s'en glorifient, et que, bien loin de s'en corriger, ils y vieillissent et s'y affermissent de plus en plus. Le grec de l'édition romaine ne lit point, ni ce verset, ni le précédent ; il y a même quelques exemplaires latins, et quelques commentateurs (3) qui ne les ont pas lus ; c'est apparemment la difficulté qui leur a paru dans ces versets, qui les leur a fait supprimer ; car ils se trouvent dans les autres éditions grecques (4) et dans le syriaque.

ỷ. 17. Datio Dei permanet justis, et profectus illius, etc. Ou plutôt, suivant le grec (5) : *Le don que le Seigneur fait aux hommes pieux, est permanent, et sa bienveillance réussit toujours.* Saint Paul a dit de même (6) : *Que les dons de la vocation de Dieu sont sans regret,* c'est-à-dire qu'il ne révoque point ce qu'il a accordé, qu'il ne retire point les grâces qu'il a faites. Enfin, il ne nous abandonne jamais, que nous ne l'abandonnions les premiers (7). L'auteur a établi précédemment ces deux vérités : que tous les biens viennent de Dieu, et que tous les maux de cette vie, sont des châtiments envoyés de sa part. Il conclut ici que tous les dons de Dieu faits aux hommes pieux, sont presque toujours suivis d'heureux succès ; au lieu que les mêmes faveurs qu'il accorde quelquefois aux impies, sont souvent des moyens dont ils se servent pour se perdre, et pour augmenter leur damnation. Et cela se vérifie également dans l'ordre moral et dans l'ordre naturel. Les grâces du ciel reçues dans un cœur bien disposé, y produisent des fruits permanents ; elles s'augmentent de jour en jour ; l'homme de bien va de vertu en vertu, et marche à grands pas dans la voie de perfection ; mais le méchant abuse souvent des grâces que Dieu lui fait ; quelquefois il revient à Dieu, et mérite ses faveurs ; mais souvent, il retourne à son vomissement, et mérite que Dieu l'abandonne à son aveuglement.

ỷ. 18-19. Est qui locupletatur parce agendo, etc. On voit quelque chose de semblable dans la parabole du riche, qui se disait à soi-même (8) : *Tu as de quoi vivre pour plusieurs années : repose-toi, mange, bois, fais bonne chère ;* mais le Seigneur lui dit : *Insensé que tu es, on te demandera ton âme cette nuit même ; et ce que tu as préparé, pour qui sera-t-il ?* L'auteur a fait voir au verset 17, que les grâces que Dieu fait aux justes, qui persévèrent dans la justice, sont permanentes et suivies d'heureux succès. Ici il montre que les biens qu'il donne aux méchants qui se plaisent dans leurs désordres, leur sont bientôt enlevés ; que, lorsqu'ils se croient en repos, et dans la disposition de jouir des fruits de leurs travaux ; le Seigneur les arrache à l'objet de leur inclination, et les précipite dans des maux éternels.

(1) *Psal.* LVII. 4. *et* XIII. 1. 2. 3. *etc.*
(2) *Vide Cornel. a Lapide.*
(3) *Raban. Lyr. Dionys. alii apud Fransc. Luc. in Not.*
(4) *Complut. et Aldina.*
(5) Δόσις Κυρίου παραμένει εὐσεβέσι, καὶ ἡ εὐδοκία αὐτοῦ εὐοδοῖ εἰς τον αἰωνα.
(6) *Rom.* XI. 29.
(7) *Concil. Triden. Sess.* VII *c.* 11.
(8) *Luc.* XII. 19. 20.

20. Et nescit quod tempus præteriet et mors appropinquet, et relinquat omnia aliis, et morietur.

20. Et il ne considère pas que le temps s'écoule, (que la mort s'approche) ; et qu'il laissera tous ses biens à d'autres, et qu'il mourra.

21. Sta in testamento tuo, et in illo colloquere, et in opere mandatorum tuorum veterasce.

21. Demeurez ferme dans l'alliance que vous avez faite avec Dieu ; et qu'elle soit toujours votre entretien ; et vieillissez dans la pratique (de ce qui vous a été commandé).

22. Ne manseris in operibus peccatorum ; confide autem in Deo, et mane in loco tuo.

22. Ne vous arrêtez point à ce que font les pécheurs ; mettez votre confiance en Dieu, et demeurez ferme dans votre place.

23. Facile est enim in oculis Dei subito honestare pauperem.

23. Car il est aisé à Dieu d'enrichir tout d'un coup celui qui est pauvre.

24. Benedictio Dei in mercedem justi festinat, et in hora veloci processus illius fructificat.

24. Dieu bénit le juste, et (se hâte) de le récompenser ; il le fait croître, et lui fait porter du fruit en peu de temps.

25. Ne dicas : Quid est mihi opus ? et quæ erunt mihi ex hoc bona ?

25. Ne dites point : Qu'ai-je affaire de me mettre en peine ? Qu'ai-je à espérer de bien désormais ?

COMMENTAIRE

℣. 20. Et nescit quod tempus præteriet, et relinquat omnia aliis, etc. Salomon relève la même folie des avares dans l'Ecclésiaste (1). Il y a une autre sorte d'insensé, dit-il : *C'est l'avare qui est seul, et n'a point d'héritier, ni fils, ni frère, et cependant, il ne cesse de travailler ; ses yeux ne se rassasient point de richesses, et il ne fait pas réflexion, en disant : Pour qui travaillai-je, et me privai-je de toute sorte de plaisirs ? C'est là la plus grande des vanités et des folies, et une très grande affliction d'esprit.* Les auteurs profanes ont représenté l'avare sous l'idée de Tantale, qui est toujours dans l'eau jusqu'au menton, sans pouvoir étancher sa soif (2) :

Tantalus a labris fugientia flumina captat.

℣. 21. Sta in testamento tuo. Tous les Israélites avaient fait alliance avec le Seigneur dans la personne de leurs pères ; d'abord, dans Abraham, chef de leur race (3), en second lieu, avec leurs pères dans le désert, au Sinaï (4) ; après cela, sous Josué, après leur entrée dans la terre Promise (5) ; et enfin, au retour de la captivité, sous Néhémie (6), où l'on renouvela solennellement l'ancienne alliance. Chaque particulier, en recevant la circoncision, prenait aussi la marque de l'alliance, et s'engageait par là à l'observation de la loi du Seigneur. De cette manière, l'alliance générale devenait particulière à chaque Israélite ; comme par le baptême, l'alliance que Jésus-Christ a faite avec la nature humaine, nous devient propre, et nous entrons par là dans la participation de tous les biens qui y sont attachés, dans toutes les obligations qui en sont les suites. *In illo colloquere. Entretenez-vous avec elle.* Voyez *Prov.* vi, 22.

℣. 22. Ne manseris in operibus peccatorum. Le grec (7) : *N'admirez point les œuvres du pécheur ; mais confiez-vous en Dieu, et demeurez attaché à votre travail.* Si vous voyez le pécheur réussir dans ses desseins, et comblé de richesses et d'honneur en ce monde, n'admirez point, n'enviez point, ne désirez point sa félicité, elle sera de courte durée, et Dieu aura son temps. Confiez-vous au Seigneur, appliquez-vous à votre travail, priez-le qu'il vous donne sa bénédiction ; et si Dieu ne permet point que vous amassiez de grands biens, adorez sa providence, et croyez qu'il vous est plus avantageux de demeurer dans l'état où vous êtes, que d'en sortir pour être exposé au danger de vous perdre. Il lui sera aisé, quand il le voudra, de vous enrichir. Verset 23 : *Facile est enim in oculis Dei subito honestare pauperem.*

℣. 24. Benedictio Dei in mercedem justi festinat. Quand il plaira à Dieu de récompenser votre fidélité en ce monde, par les biens temporels qu'il promet à ceux qui observent sa loi, bientôt vous en serez comblé ; et sa main libérale répandra sur vous ses bénédictions avec profusion. Dans l'ancienne alliance, les richesses étaient une marque de la faveur de Dieu ; sous la loi nouvelle, rien n'est plus équivoque que les biens de ce monde. Les plus méchants sont souvent ceux qui en sont les mieux partagés. La pauvreté et les souffrances sont les apanages des amis et des serviteurs de Dieu. *Beati pauperes.*

℣. 25. Ne dicas : Quid est mihi opus ? Le grec (8) : *Ne dites point à quoi me sert d'avoir de la complaisance ? Et désormais quels biens puis-je espérer ?* Après tout ce que j'ai fait pour donner à Dieu des marques de ma fidélité et de

(1) *Eccle.* iv, 8. *et* v.
(2) *Horat. lib.* i. *Ser.* i.
(3) *Genes.* xv. 18.
(4) *Exod.* xix. 6. 7. 8 ; xx. xxi.
(5) *Josue.* viii. 30. 31.
(6) ii. *Esdr.* ix. 38 ; x. 1. 2. *et seq.*
(7) Μὴ θαύμαζε ἐν ἔργοις ἁμαρτωλοῦ, πίστευε δὲ Κυρίῳ, καὶ ἔμμενε τῷ πόνῳ σοῦ.
(8) Μὴ εἴπῃς· τίς ἐστι μοί χρεία ἀρεσκεία ; καὶ τίνα ἀπὸ τοῦ νῦν ἔσται μοί τὰ ἀγαθά.

26. Ne dicas : Sufficiens mihi sum ; et quid ex hoc pessimabor ?
27. In die bonorum ne immemor sis malorum, et in die malorum ne immemor sis bonorum ;
28. Quoniam facile est coram Deo in die obitus retribuere unicuique secundum vias suas.

26. Ne dites point aussi : Ce que j'ai me suffit ; quel mal ai-je à craindre pour l'avenir ?
27. Ne perdez pas le souvenir du mal, au jour heureux, ni le souvenir du bien, au jour malheureux ;
28. Car il est aisé à Dieu de rendre à chacun au jour de sa mort selon ses voies.

COMMENTAIRE

mon attachement inviolable à ses lois, en suis-je plus à mon aise ? Que m'en est-il revenu ? A quoi m'a servi tout ce que j'ai fait pour lui ? Qu'ai-je à attendre de sa libéralité ? C'est ainsi que la femme de Job lui disait (1) : Après tout ce qu'il vous est arrivé, *vous demeurez encore dans votre simplicité*, et vous continuez à servir Dieu ? *Bénissez le Seigneur, et mourez*. Il ne lui reste plus qu'à vous envoyer la mort, pour récompense de toutes les bénédictions que vous lui avez données. Et la femme de Tobie (2) : *Vraiment on voit bien que votre espérance est vaine ; voilà de beaux fruits de vos aumônes !* Gardez-vous d'avoir ces sentiments, et de prononcer ces blasphèmes contre Dieu : Il saura récompenser vos services, quand il le jugera à propos ; et, s'il ne le fait point en cette vie, vous n'en serez que plus assuré d'une récompense éternelle, que rien ne pourra vous ravir en l'autre vie.

℣. 26. NE DICAS : SUFFICIENS MIHI SUM, etc. Voici l'autre extrémité. Au verset précédent, il a représenté un juste pauvre, qui se décourage, et qui n'espère plus rien. Ici, c'est un riche insolent, qui ne craint rien : J'ai du bien plus qu'il ne m'en faut ; je n'ai besoin de rien : que peut-il m'arriver de fâcheux ? Je suis au-dessus des efforts de la fortune, qu'ai-je à craindre pour l'avenir ? Je n'ai que faire de Dieu, et je ne crains plus sa colère. Il n'y a peut-être personne assez aveugle pour tenir un pareil discours ; mais bien des gens se conduisent, comme s'ils étaient affranchis de la dépendance de Dieu, comme s'ils étaient eux-mêmes des dieux sur la terre. Et combien n'en a-t-on pas vu, qui ont été jusqu'à nier la divinité, et jusqu'à se faire décerner à eux-mêmes des honneurs divins ? Voilà l'effet terrible des grands biens et des hautes fortunes. Elles aveuglent l'homme, et lui font oublier sa faiblesse ; elles l'endurcissent et le rendent insolent. On peut voir dans l'Écriture les blasphèmes de Sennachérib (3), l'insolence des rois de Babylone (4), d'Égypte (5) et de Tyr (6), et les impiétés des Babyloniens (7), au temps de leur prospérité.

℣. 27. IN DIE MALORUM, NE IMMEMOR SIS BONORUM. Dans la prospérité, craignez toujours l'adversité ; et, dans l'adversité, ne désespérez jamais du retour de la prospérité (8) :

Nemo confidat nimium secundis,
Nemo desperet meliora lapsis ;
Res Deus nostras celeri citatas
Turbine versat.

Le sage est toujours préparé à tout événement. S'il lui arrive une disgrâce, elle ne le surprend pas ; il s'y est préparé de longue main ; si quelque bonne fortune le tire de l'obscurité, il ne s'en élève point, persuadé qu'il est de l'inconstance, du néant des choses de ce monde (9). L'insensé, au contraire, se livre à la douleur et au découragement dans l'adversité ; il est insolent et téméraire dans la bonne fortune.

℣. 28. QUONIAM FACILE EST CORAM DEO IN DIE OBITUS RETRIBUERE. Voilà un motif que la philosophie païenne ne pouvait proposer dans sa morale ; elle se bornait toute à cette vie. Aussi, pour répondre à l'objection qu'on formait sur l'expérience journalière, que les justes sont souvent plus maltraités en ce monde, que les méchants ; ils formaient une idée chimérique de bonheur, qui consistait dans la vertu même du sage, et dans le vain mépris qu'il faisait des choses d'ici-bas ; trouvant ainsi dans soi-même une félicité qu'il ne pouvait rencontrer dans les biens de la fortune dont il était, malgré lui, forcé de se passer. Ce mépris était une pure fanfaronnade de leur part. Les richesses et les biens du monde ne gâtaient rien dans leur philosophie ; et pourquoi les auraient-ils sérieusement abandonnés et méprisés, puisqu'après cette vie, ils n'avaient aucune espérance solide ? Mais, dans la vraie religion, le sage est moins attentif à ce que le monde a de grand, de flatteur, de commode, de gracieux, qu'aux biens ou aux maux qu'il attend dans l'autre vie. Toute la gloire du monde passe en un moment ; les richesses et la pauvreté, les maux et la disgrâce, ne sont jamais ni longs, ni considérables, comparés à ce qui doit faire notre bonheur ou notre malheur dans l'éternité.

(1) *Job.* II. 9. 10.
(2) *Tobi.* II. 22.
(3) IV. *Reg.* XVIII. 34. 35.
(4) *Isai.* XIV. 14. 13.
(5) *Exod.* V. 2. *et Ezech.* XXIX. 3.
(6) *Ezech.* XXVIII 2.
(7) *Psal.* XIII. *et* LVII.
(8) *Senec. Thyest.*
(9) *Horat. lib.* II. *Ode* 10.
Sperat infestis, metuit secundis
Alteram sortem, bene præparatum
Pectus.

29. Malitia horæ oblivionem facit luxuriæ magnæ, et in fine hominis denudatio operum illius.

30. Ante mortem ne laudes hominem quemquam ; quoniam in filiis suis agnoscitur vir.

31. Non omnem hominem inducas in domum tuam ; multæ enim sunt insidiæ dolosi.

29. Une heure de mal fait oublier les (plus grands) plaisirs, et à la mort de l'homme ses œuvres seront découvertes.

30. Ne louez aucun homme avant sa mort ; car on connaît un homme par les enfants qu'il laisse après lui.

31. N'introduisez pas toutes sortes de personnes dans votre maison ; car le trompeur a beaucoup de pièges.

COMMENTAIRE

℣. 29. Malitia horæ oblivionem facit luxuriæ magnæ. Rien ne fait mieux voir la vanité des plaisirs du monde, que la brièveté de leur durée, et la faiblesse de leur impression. Un mal d'un moment nous fait oublier tous les plaisirs de la vie. Le sentiment d'une piqûre, d'un mal de dents ou de tête, ne peut être suspendu d'un seul moment, par le souvenir de tous les plaisirs passés. On peut aussi entendre par *Malitia horæ*, la dernière heure de notre vie, le moment de notre mort, qui efface si absolument le souvenir de tout ce que le monde a de plus charmant et de plus doux, que personne n'y peut faire alors la moindre attention. A l'égard d'un mourant, tout ce qui se passe dans le monde, n'est que songe ; et le souvenir des plaisirs passés, ne laisse dans l'âme, qu'un remords cuisant. Ce qui suit, est très favorable à cette explication : *In fine hominis denudatio operum illius.* A la mort de l'homme, le rideau est tiré ; l'on voit distinctement le bien et le mal. Le juste reçoit la récompense de ses bonnes œuvres, et le méchant la peine de ses iniquités. Avant la mort, tout est dans l'incertitude. Voyez le verset suivant.

℣. 30. Ante mortem ne laudes hominem, etc. On ne peut juger solidement de son bonheur, tant qu'on ne verra pas sa famille suivre le bon exemple, et imiter la vertu de leur père (1). Comment louer un père qui laisse des enfants mal instruits, grossiers et malheureux ? Peut-on douter que la gloire de Salomon ne soit diminuée par la mauvaise conduite de Roboam ; et celle du grand prêtre Héli, par celle de ses fils ; et celle d'Ézéchias, par la vie de Manassé ? Ne peut-on pas dire d'eux : Heureux pères ! s'ils avaient eu des enfants plus sages et plus pieux. Il ne dépend pas toujours des pères de donner un bon esprit à leurs enfants. Souvent ceux-ci ne répondent point à l'éducation qu'on leur a procurée, et aux soins que l'on a pris d'eux ; mais cela même, quoiqu'on ne puisse l'imputer au père, ne doit-il pas être regardé comme une grande affliction pour lui ? Et si, après sa mort, il est sensible à ce qui l'intéressait le plus pendant la vie, peut-il voir sans peine son nom et sa famille déshonorés par la mauvaise conduite de ses enfants ?

Les philosophes païens ont bien vu la vérité de cette sentence du Sage : que nul ne devait être estimé heureux avant sa mort, parce que c'est la fin qui décide de tout ; et que la vie la plus belle et la plus glorieuse, peut être flétrie par un dernier trait, qui en ternit toute la beauté. L'histoire de Crésus en est un exemple frappant (2).

C'est aussi ce que Ovide a fort bien exprimé par ces vers (3) :

. . . . Ultima semper
Expectanda dies homini ; dicique beatus
Ante obitum nemo, supremaque funera debet.

L'auteur de l'Ecclésiastique et ces anciens philosophes n'ont envisagé dans cette maxime, que la vie temporelle. Ils n'ont pas cru que l'on pût féliciter un homme sur sa bonne fortune avant sa mort, parce que, quand il mourrait, ayant une postérité nombreuse et comblée de biens, on croirait qu'il manque quelque chose à la félicité, si ses enfants ne prenaient pas le bon parti. Mais dans la religion chrétienne, on doit porter ses vues plus loin. Le vrai bonheur du juste ne commence proprement qu'à la mort. Jusque-là il est toujours en danger de déchoir et de pécher. Mais après, il jouit d'un bonheur parfait et d'une vie éternelle. Un pilote ne peut être loué qu'il n'ait conduit son vaisseau au port ; un général n'érige point de trophée, que la victoire ne soit assurée ; le soldat ne quitte les armes, et ne demande son congé, qu'après la guerre (4). *Mors igitur stipendiorum plenitudo, summa mercedis, gratia missionis est.*

℣. 31. Non omnem hominem inducas in domum tuam. Voici un nouveau sujet. Le Sage nous montre ici qui sont ceux que nous devons fréquenter, et ceux dont il faut fuir la société. Il ordonne d'abord de ne pas se fier à toute sorte de

(1) *Ambros. de Bono Mortis cap.* 8. Unusquisque in novissimis suis cognoscitur, et in filiis suis æstimatur, si bene filios suos instituit, et disciplinis competentibus erudivit. Si quidem ad negligentiam patris refertur dissolutio filiorum.

(2) *Herodot. l.* I. - *Laërt. in Solone, l.* I. - *Plut. in Solone.*

(3) *Ovid. Metamorph. lib.* III. — *Sophocles* :
Λόγος μὲν ἔστ' ἀρχαῖος ἀνθρώπων φανεὶς,
Ὡς οὐκ ἂν αἰῶν' ἐκμάθοις βροτῶν πρὶν ἂν,
Θάνοι τις, οὔτ' εἰ χρηστὸς, οὔτ' εἴτῳ κακός.

(4) *Ambros. de Bono Mortis, cap.* 8. *Vide et Bern. serm.* v. *in Festo omnium Sanctorum.*

32. Sicut enim eructant præcordia fetentium, et sicut perdix inducitur in caveam, et ut caprea in laqueum ; sic et cor superborum, et sicut prospector videns casum proximi sui.

32. (Comme il sort une haleine corrompue de celui qui a l'estomac gâté), comme la perdrix est conduite dans le filet, (et le chevreuil dans le piège), ainsi est le cœur des superbes, et de celui qui est attentif à regarder la chute (de son prochain) ;

33. Bona enim in mala convertens insidiatur, et in electis imponet maculam.

33. Car il dresse des embûches en changeant le bien en mal, et il imprime des taches dans les actions les plus pures.

34. A scintilla una augetur ignis, et ab uno doloso augetur sanguis ; homo vero peccator sanguini insidiatur.

34. Une étincelle seule allume un grand feu ; (ainsi le trompeur multiplie les meurtres), et le pécheur tend des pièges pour répandre le sang.

35. Attende tibi a pestifero, fabricat enim mala, ne forte inducat super te subsannationem in perpetuum.

35. Gardez-vous de l'homme malicieux, qui est toujours appliqué à faire le mal, de peur qu'il ne vous rende pour jamais la fable du monde.

36. Admitte ad te alienigenam ; et subvertet te in turbine, et abalienabit te a tuis propriis.

36. Donnez entrée chez vous à l'étranger, et il excitera un trouble qui vous renversera, et il vous chassera de votre propre maison.

COMMENTAIRE

gens, et de ne pas ouvrir sa maison au premier venu. Le grec lit (1) : *Ne recevez pas toute sorte de personnes dans votre maison, parce que le trompeur,* ou selon d'autres, *le calomniateur a beaucoup de pièges.* Bien des gens ne viennent que pour observer le secret des familles, et pour en abuser. Pythagore disait qu'il ne fallait point recevoir d'hirondelle dans sa maison, c'est-à-dire, qu'il fallait fermer la porte aux babillards, aux semeurs de rapports, aux mauvais esprits, qui ne cherchent qu'à s'insinuer partout, pour pénétrer le secret des familles. Il vaut mieux ne pas recevoir que d'être obligé de chasser certains hôtes :

Turpius ejicitur, quam non admittitur hospes.

℣. 32. Sicut perdix inducitur in caveam, et ut caprea in laqueum, etc. Le grec donne un autre sens (2) : *De même que la perdrix apprivoisée de l'oiseleur est dans la cage, tel est le cœur du superbe ; il regarde la chute comme celui qui est en sentinelle.* L'auteur fait allusion à la chasse aux perdrix, où l'oiseleur a une perdrix apprivoisée dans une cage. Elle attire les autres dans les filets ; ainsi l'homme astucieux engage ceux qu'il veut surprendre. Il imite la perdrix qui appelle ses semblables et les fait tomber dans les lacets. Il imite aussi le chasseur ou l'oiseleur qui observe la chute ou la prise de la perdrix. Le Sage parle de ces faux amis, qui entrent dans les maisons et affectent des airs de confidence et de cordialité, pour tirer le secret de leurs hôtes et pour s'en servir contre eux dans l'occasion. Le texte grec ne parle point de chevreuil.

℣. 33. Bona enim in mala convertens insidiatur. Il envenime tout ce qu'il a appris ; il donne un mauvais tour aux choses les plus innocentes. Tel est le caractère des médisants et des faiseurs de rapports.

℣. 34. A scintilla una augetur ignis, etc. Une mauvaise langue est comme un feu qui porte la désolation partout ; un homme enclin à mal parler du prochain cause de terribles incendies, par une seule étincelle ; il produit des inimitiés mortelles, par un mot qu'il a mal rapporté et à qui il aura donné un tour malin. Il semble ne vouloir que satisfaire sa curiosité ; mais il ne tend à rien moins qu'à semer la haine. Ses discours sont plus dangereux que l'épée ; sa langue est chargée d'un poison mortel, qu'il répand dans l'âme de tous ceux à qui il parle. L'apôtre saint Jacques (3) a exprimé la même pensée en ces termes : *Ecce quantus ignis, quam magnam silvam incendit ! Et lingua ignis est, universitas iniquitatis.* Et Salluste (4) : *Parva scintilla contempta, magnum excitavit incendium.*

℣. 35. Attende tibi a pestifero, etc. A la lettre : *Gardez-vous de l'homme contagieux.* Le grec (5) : *De l'homme malin.* L'auteur parle toujours de ces hommes dangereux, qui observent toutes les démarches de leur prochain et qui entrent dans le secret de leur maison, pour les décrier dans le monde et pour les charger de confusion.

℣. 36. Admitte ad te alienigenam, et subvertet te. Masinissa, roi de Numidie, reçut Jugurtha ; celui-ci mit le trouble dans sa famille et renversa sa maison (6). Hérode l'Ascalonite, ayant été admis par son mariage avec Mariamne dans la famille des Asmonéens, la ruina de fond en comble. Paris étant entré dans la maison de Ménélaüs, roi de Sparte, enleva Hélène et alluma une guerre terrible entre les Grecs et les Troyens.

(1) Μὴ πάντ' ἄνθρωπον εἴσαγε εἰς τὸν οἶκόν σοῦ, πολλὰ γὰρ τὰ ἔνεδρα τοῦ δολίου. *Alii*, τοῦ διάβολου. *Ita Complut.*

(2) Πέρδιξ θηρευθεὶς, ou plutôt, θηρευτὴς ἐν καρτάλλῳ, οὕτως καρδία ὑπερηφάνου. Καὶ ὡς κατάσκοπος επιβλέπει πτῶσιν. *Complut.* Ὡς κατάσκοπος ἐπιβὰς ἐπὶ πτῶσιν.

(3) *J. cob.* III. 5. 6.

(4) *Sallust. in Catilina.*

(5) Ἀπὸ κακούργου.

(6) *Valab. Cornel.*

CHAPITRE XII

Faire le bien avec discernement. On ne connaît les vrais amis que dans l'adversité. Se donner de garde d'un ennemi, même réconcilié.

1. Si benefeceris, scito cui feceris, et erit gratia in bonis tuis multa.

2. Benefac justo, et invenies retributionem magnam ; et si non ab ipso, certe a Domino.

3. Non est enim ei bene qui assiduus est in malis, et eleemosynas non danti ; quoniam et Altissimus odio habet peccatores, et misertus est pœnitentibus.

4. Da misericordi, et ne suscipias peccatorem ; et impiis et peccatoribus reddet vindictam ; custodiens eos in diem vindictæ.

1. Si vous faites du bien, sachez à qui vous le ferez ; et ce que vous ferez de bien, plaira (beaucoup).

2. Faites du bien au juste, et vous en recevrez une (grande) récompense, sinon de lui, au moins du Seigneur.

3. Car il n'y a point de bien à espérer pour celui qui s'applique toujours au mal, ou qui ne fait point l'aumône, (parce que le Très-Haut hait les pécheurs, et qu'il fait miséricorde aux pénitents).

4. Donnez à celui qui a de la bonté, et n'assistez point le pécheur ; (car Dieu rendra aux méchants et aux pécheurs ce qu'ils méritent, et il les réserve pour le jour de sa vengeance).

COMMENTAIRE

℣. 1. SI BENEFECERIS, SCITO CUI FECERIS. Si vous voulez ne pas perdre le fruit de vos bienfaits, songez à les bien placer. Cette maxime, prise en ce sens, est une suite de ce que l'auteur a dit au chapitre précédent, qu'il ne fallait point admettre dans sa maison toute sorte de gens inconnus ; parce que souvent, sans le savoir, on y introduit un méchant, qui y répand le trouble et qui nous charge de confusion. Il conseille ici de bien choisir les personnes à qui nous faisons du bien, afin qu'elles nous en sachent gré et que nous goûtions le plaisir d'avoir obligé des personnes qui en sont dignes.

Pour l'expliquer d'une manière morale, il est bon de remarquer : 1° Que, dans les aumônes communes et journalières, il faut les distribuer sans entrer dans un examen si scrupuleux sur la qualité et les besoins de ceux à qui l'on donne. On doit, dans cela, suivre le précepte du Sauveur, qui dit (1) : *Donnez à tous ceux qui vous demandent,* et imitez le Père céleste (2) qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, de peur que, si l'on veut trop choisir, on ne perde le mérite de l'hospitalité et de l'aumône (3) : *Ne dum hospes eligitur, hospitalitas minuatur.* Mais, dans des occasions plus importantes, lorsqu'il s'agit, par exemple, de donner un emploi, de faire quelques aumônes extraordinaires ; ou même, dans le concours de plusieurs personnes, qui demandent une même chose ; il est de la prudence de faire un choix et de préférer le plus digne, ou celui qui a le plus grand besoin, à celui qui est moins digne, ou dont la nécessité n'est pas aussi pressante. On disait ordinairement, autrefois, qu'un bienfait mal placé, est un *malfait* (4) :

Benefacta male locata, malefacta arbitror.

℣. 2. BENEFAC JUSTO ET INVENIES RETRIBUTIONEM, etc. Les biens que l'on fait aux justes, sont toujours bien récompensés par la reconnaissance qu'ils en conservent, par les bénédictions qu'ils nous donnent et par les grâces dont Dieu nous comble ; car, comme dit le Sauveur dans l'Évangile (5) : *Ce que vous aurez fait au moindre des miens, vous me l'avez fait à moi-même. Et celui qui vous reçoit me reçoit; et celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.*

℣. 3. NON EST ENIM EI BENE, QUI ASSIDUUS EST IN MALIS. Celui qui vit mal ou qui ne songe point à faire l'aumône, ne doit rien attendre, ni de Dieu ni des hommes. Faire le mal contre Dieu et ne pas faire du bien aux hommes, n'est pas un moyen de mériter, ni les grâces du ciel, ni la faveur et les bonnes grâces des hommes. L'auteur de la Vulgate ajoute ceci qui n'est point dans le grec : *Car le Très-Haut hait les pécheurs et fait miséricorde aux pénitents.*

℣. 4. DA MISERICORDI (6), ET NE SUSPICIAS PECCATOREM. La même sentence est répétée au verset suivant dans la Vulgate ; mais il n'est point dans le grec, non plus que tout le reste de ce verset. Voici tout le grec (7), ℣. 4. *Donnez à l'homme pieux et ne prêtez point votre secours au*

(1) *Luc.* VI. 30. Omni petenti te tribue.
(2) *Matth.* V. 45.
(3) *Ambros. in Lucam.*
(4) *Ennius.*
(5) *Matth.* XXV. 40. *et* X. 40.
(6) *Complut.* Da misericordiam.
(7) 4. Δὸς τῷ εὐσεβεῖ, καὶ μὴ ἀντίλαβη ἁμαρτωλοῦ. 6. Εὐποίησον ταπεινῷ, καὶ μὴ δῷς ἀσεβεῖ, *etc.*

5. Da bono, et non receperis peccatorem.

6. Benefac humili, et non dederis impio ; prohibe panes illi dari, ne in ipsis potentior te sit ;

7. Nam duplicia mala invenies in omnibus bonis quæcumque feceris illi, quoniam et Altissimus odio habet peccatores, et impiis reddet vindictam.

8. Non agnoscetur in bonis amicus, et non abscondetur in malis inimicus

9. In bonis viri, inimici illius in tristitia ; et in malitia illius, amicus agnitus est.

5. Donnez à celui qui est bon, et n'assistez point le pécheur.

6. Faites du bien à celui qui est humble, et ne donnez point au méchant ; empêchez qu'on ne lui donne du pain, de peur qu'il ne devienne ainsi plus puissant que vous.

7. Car vous trouverez un double mal dans tout le bien que vous lui ferez, parce que le Très-Haut hait lui-même les pécheurs, et qu'il exerce sa vengeance contre les méchants.

8. L'ami ne se connaît point dans la prospérité ; et l'ennemi ne peut se cacher dans l'adversité.

9. Quand un homme est heureux, ses ennemis sont tristes ; et quand il est malheureux, on connaît quel est son ami.

COMMENTAIRE

méchant. ℣. 6. *Faites du bien à celui qui est humble et ne donnez point à l'impie.* Ces maximes paraissent formellement contraires à celles de l'Évangile, qui nous ordonne de faire du bien à tout le monde, même aux méchants et à nos ennemis. Saint Augustin (1) croit qu'il faut l'entendre dans un sens figuré. Faites l'aumône à un homme de bien et ne vous chargez point du péché d'autrui, en consentant à son crime, ou en le favorisant par votre secours ou par votre protection. On peut aussi l'entendre du simple bienfait et non de l'aumône. Dans les choses purement gratuites, on peut choisir les individus les plus honnêtes et ne pas penser aux méchants, surtout lorsque l'on présume que ceux-ci abuseront des biens qu'on pourra leur faire et qu'ils s'en serviront pour persévérer dans leurs désordres. Faire du bien à ces sortes de gens, c'est mettre une épée entre les mains d'un furieux. Enfin, quand on parle ici de pécheurs, on ne doit l'entendre que de ceux qui sont publiquement et notoirement tels ; ceux dont la vie est déréglée et les mœurs visiblement corrompues : et, lorsque le juste et le pécheur concourent pour avoir part à nos aumônes, on ne doute point qu'il ne faille préférer le juste. Hors ces cas et ces exceptions, il faut donner à tout le monde, même aux méchants et aux ingrats. *Si deos incitaris, da etiam ingratis ; nam et sceleratis sol oritur et piratis maria patent,* dit Sénèque (2).

℣. 6. PROHIBE PANES ILLI DARI. L'auteur ne veut pas seulement qu'on laisse le méchant sans lui donner du secours ; il ordonne même qu'on empêche ceux qui seraient disposés à lui faire du bien ; il veut qu'on le fasse connaître à ceux qui ne le connaissent pas ; et qu'on lui ôte par là tous les moyens de s'élever contre les gens de bien. Il paraît par tout ce verset, qu'il ne s'agit pas ici d'un simple pauvre, à qui l'on fait l'aumône ; mais d'un homme ambitieux, qui cherche à monter, qui brigue des emplois, pour pouvoir s'élever au-dessus des autres, et dominer même ses bienfaiteurs. Rien n'est plus pernicieux que ces sortes de gens, qui se présentent à nous couverts de la peau de brebis et qui au-dedans sont des loups ravissants.

℣. 7. NAM DUPLICIA MALA INVENIES IN OMNIBUS BONIS. Si, connaissant l'impie pour ce qu'il est, sachant son ambition, ses mauvais desseins, sa malice, vous ne laissiez pas de le combler de biens et d'honneurs ; vous seriez le premier à vous en repentir. Il commencerait par vous, à montrer son mauvais cœur ; vous seriez la première victime de son ambition, et il rendrait au double le mal pour le bien que vous lui auriez fait. C'est un serpent que vous avez réchauffé dans votre sein : pour récompense, il vous donnera la mort.

℣. 8. NON AGNOSCETUR IN BONIS AMICUS, etc. L'on ne distingue point aisément le véritable ami d'avec le faux, tant que l'on est dans la prospérité. L'un et l'autre vous rendent à l'extérieur les mêmes devoirs, les mêmes assiduités, les mêmes complaisances ; mais, dans l'adversité, le faux ami ne se déguise plus, il vous abandonne, il se rit de votre malheur (3) :

Amicus certus in re incerta cognoscitur.

Le grec porte (4) : *L'ami ne sera point mis dehors dans la bonne fortune ; et l'ennemi ne se cachera point dans la mauvaise.* Le premier ne fait point parade de son attachement, lorsqu'il n'y a point de nécessité : le second découvre son mauvais cœur, dès qu'il voit la tempête.

℣. 9. IN BONIS VIRI, INIMICI ILLIUS IN TRISTITIA. L'ennemi est rongé d'envie pendant notre prospérité, et notre ami triomphe de joie. Dans l'adversité, au contraire, l'ennemi se réjouit et l'ami s'afflige (5). Ce n'est ni l'adversité, ni la prospérité qui font les amis ou les ennemis ; elles

(1) *August. de Doctrina Christian. lib.* III. *cap.* 16. - *Ita et D. Thom.* II. 2. *quest.* 32. *art.* 9. *ad.* 1.

(2) *Senec. de Benefic. lib.* IV. *cap.* 25.

(3) *Ennius.*

(4) Οὐκ ἐκβληθήσεται ἐν ἀγαθοῖς ὁ φίλος, *etc.*

(5) In malitia illius. Ἐν τοῖς κακοῖς αὐτοῦ.

10. Non credas inimico tuo in æternum ; sicut enim æramentum æruginat nequitia illius ;

11. Et si humiliatus vadat curvus, adjice animum tuum, et custodi te ab illo.

12. Non statuas illum penes te, nec sedeat ad dexteram tuam, ne forte conversus in locum tuum, inquirat cathedram tuam, et in novissimo agnoscas verba mea, et in sermonibus meis stimuleris.

10. Ne vous fiez jamais à votre ennemi ; car sa malice est comme la rouille qui revient toujours au cuivre.

11. Quoiqu'il s'humilie, et qu'il aille tout courbé, soyez vigilant, et prenez garde à lui.

12. Ne l'établissez point auprès de vous, et qu'il ne s'asseye point à votre droite, de peur qu'il ne veuille prendre votre place, et s'asseoir dans votre chaire ; et que vous ne reconnaissiez enfin la vérité de mes paroles, dont vous vous trouverez pénétré jusqu'au cœur.

COMMENTAIRE

montrent qui ils sont. Ces maximes sont souvent répétées, et dans l'Écriture et dans les livres des philosophes, parce qu'il est peu de gens qui n'en ait éprouvé la vérité. Salomon (1): *Celui qui aime, aime en tout temps; mais on le connaît principalement dans la disgrâce.* Les vrais amis viennent à vous dans la prospérité, lorsque vous les faites venir ; mais, dans l'adversité, ils accourent sans que vous les mandiez, dit Démétrius de Phalère (2).

℣. 10. NON CREDAS INIMICO TUO IN ÆTERNUM, etc. Le grec (3) : *Car comme le cuivre se rouille, ainsi sa malice* revient toujours. On a beau frotter le cuivre, la rouille y revient toujours. Ainsi en est-il d'un ennemi réconcilié. Il cachera sa mauvaise volonté pour un temps ; mais, tôt ou tard, elle éclatera de nouveau. Autrement : Il se couvre de la dissimulation comme d'une rouille, dit Vatable ; mais, lorsqu'on le frotte, il fait voir ce qu'il est. Les anciens (4) ont souvent employé cette comparaison du cuivre avec l'envie et l'inimitié. Rien n'est plus rare que de voir de solides, de sincères réconciliations. Celui qui a été blessé, oublie difficilement l'injure qu'il a reçue ; et celui qui l'a faite ne se persuade pas aisément que l'autre l'ait mise en oubli ; il se défie de lui, et ne manque guère de prévenir les effets de son ressentiment, s'il en trouve l'occasion (5) :

. . . . Male sarta
Gratia nequaquam coït, et rescinditur.

Joab ne pardonna jamais sincèrement à Abner, qui avait tué son frère Azaël. Absalom conserva toujours du ressentiment, non seulement contre son frère Amnon, qui avait violé Thamar, mais même contre David, son père, qui l'avait tenu éloigné de sa cour et de sa présence. Le christianisme ne défend pas une défiance raisonnable envers un homme dont on connaît le mauvais cœur ; il ordonne d'aimer sincèrement ses ennemis, ou de les rendre amis, d'ennemis qu'ils étaient. Mais il y a une grande différence entre aimer son prochain, et avoir en lui une confiance entière. Nous ne l'avons pas même également en tous nos amis, et nous savons discerner jusqu'où chacun d'eux doit avoir part à nos secrets et à notre confidence. La prudence et la charité sont deux vertus, qui n'ont rien de contraire.

℣. 11. ET SI HUMILIATUS VADAT CURVUS, etc. Quand il viendrait à vous en rampant, défiez-vous de lui, et croyez que, plus il s'abaisse, plus il conservera de ressentiment et de dépit contre vous. Un jour viendra qu'il s'élèvera contre vous, et se vengera de l'humiliation où il a été obligé de se réduire pour vous apaiser. La prudence, comme la charité, conseille de prévenir son ennemi par des marques d'intérêt, et de ne point exiger de lui, avec trop de hauteur, certaines satisfactions humiliantes. On doit les lui épargner et ne pas user trop violemment de son droit. Salomon (6) s'exprime à peu près comme l'Ecclésiastique : *Quand votre ennemi baisserait sa voix en votre présence, ne vous fiez point à lui ; car son cœur est plein de sept malices ;* c'est-à-dire, de plusieurs sortes d'artifices, dont il tâchera de vous surprendre. Le grec ajoute (7): *Vous serez à son égard, comme un homme qui frotte un miroir ; vous reconnaîtrez qu'il est rouillé pour toujours.* Il parle de ces miroirs de cuivre, dont on se servait anciennement (8). Lorsqu'une fois la rouille s'y était mise, elle revenait perpétuellement, et souvent elle était tellement opiniâtre, qu'elle demeurait toujours ; elle gâtait ainsi le poli du miroir, et souvent le rendait inutile. Telle est l'inimitié cachée d'un ami mal réconcilié. Il faut joindre ceci au verset 10 : *Ne vous fiez jamais à votre ennemi; car sa malice est comme la rouille du cuivre.*

℣. 12. NON STATUAS ILLUM PENES TE. Toutes ces précautions sont importantes, avec des gens dont on connaît les mauvaises dispositions et, en géné-

(1) *Prov.* XVII. 17.
(2) *Demetr. Phaler. apud Laërt. lib.* V.
(3) Ω'ς γὰρ ὁ χαλκὸς ἰοῦται, οὕτως ἡ πονηρία αὐτοῦ.
(4) *Horat. lib.* I. *ser.* 4.
Hic nigræ succus loliginis ; hæc est ærugo mera.
Martial. lib. II.
. . . . Nimiaque ærugine captus,
Allatras omnem, quod tibi cumque datum est.
Ita Stobus ex Perianda Laërt. ex Antisthene. Alii.
(5) *Horat. Ep. lib.* I. *Ep.* 3.
(6) *Prov.* XXVI. 25.
(7) Καὶ ἔσῃ αὐτῷ ὡς ἐκμεμαχὼς ἔσοπτρον, καὶ γνώσῃ ὅτι εἰς τέλος κατίωσε.
(8) *Vide Exod.* XXXVIII. 8. - *Plin. et alios.*

13. Quis miserebitur incantatori a serpente percusso, et omnibus qui appropiant bestiis ? et sic qui comitatur cum viro iniquo, et obvolutus est in peccatis ejus.

14. Una hora tecum permanebit ; si autem declinaveris, non supportabit.

15. In labiis suis indulcat inimicus, et in corde suo insidiatur ut subvertat te in foveam.

16. In oculis suis lacrymatur inimicus, et si invenerit tempus, non satiabitur sanguine.

13. Qui aura pitié de l'enchanteur, lorsqu'il sera piqué par le serpent, et de tous ceux qui s'approchent des bêtes ? Ainsi on n'en aura point de celui qui s'unit avec le méchant, et qui se trouve enveloppé dans ses péchés.

14. Il demeurera avec vous pendant quelque temps ; et s'il vous voit pencher tant soit peu, il ne pourra plus y durer.

15. Votre ennemi a la douceur sur les lèvres ; et dans son cœur, il songe à vous tendre des pièges, pour vous faire tomber dans la fosse.

16. Votre ennemi a la larme à l'œil, et s'il trouve l'occasion, il sera insatiable de votre sang.

COMMENTAIRE

ral, avec tous ceux que l'on ne connaît qu'imparfaitement. On ne doit point par prudence s'exposer au danger, ni exposer les autres à la tentation. Le grec lit ainsi (1) : *Ne le placez point auprès de vous, de peur qu'après vous avoir renversé, il ne prenne votre place.* Ne le mettez point à votre droite, de peur qu'il ne cherche à prendre votre place.

℣. 13. QUIS MISEREBITUR INCANTATORI A SERPENTE PERCUSSO. A la lettre (2) : *Et de tous ceux qui s'approchent des bêtes.* Le grec θηρία signifie, ou des bêtes sauvages en général, ou des vipères, et d'autres animaux venimeux. De là vient le nom de *Thériaque,* remède contre les morsures venimeuses, ainsi appelées parce que le principal fondement, et la base de ce remède, est la chair de vipères. Les anciens se vantaient d'enchanter les serpents, et de guérir leurs blessures par leurs charmes. Mais souvent ils y étaient pris, et leurs charmes prétendus n'empêchaient pas que les serpents en colère ne les mordissent, et ne les fissent mourir (3) :

Interdum perit incautus, si callida surdus
Adjuratoris contempsit carmina serpens.

Les Marses en Italie, et les psylles en Afrique, maniaient les serpents sans crainte, les tiraient de leurs repaires, les rendaient inoffensifs ou les faisaient mourir par leurs enchantements (4).

L'auteur dit que, de même qu'on ne plaint pas ceux qui se vantent de charmer les serpents et qui se hasardent à les manier, lorsqu'ils sont mordus ; ainsi on n'a jamais de compassion d'un homme qui se fie à un ennemi mal réconcilié, à un faux ami, à un homme inconnu, ou à celui dont on connaît le mauvais cœur. *Simia semper simia.* La nature ne se change point. On a beau faire pour apprivoiser un serpent, c'est toujours un animal dangereux (5) :

Naturam expellas furca, tamen usque recurret
Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.

℣. 14. UNA HORA TECUM PERMANEBIT. Il sera attaché à votre personne et à vos intérêts, tant que vos affaires seront en bon état ; mais aussitôt qu'elles commenceront à baisser, il vous tournera le dos. C'est une vipère que vous nourrissez ; tant que vous la comblez de biens, elle ne dit rien ; mais manquez-lui un moment, elle vous mordra. Le grec lit (6) : *Il demeurera avec vous pendant une heure, qui est la juste durée d'une station;* autant qu'une sentinelle demeure en faction ; *mais si vous penchez, il ne demeurera pas avec vous.* L'édition romaine ne lit pas : *La juste durée d'une station,* et cela paraît une glose ajoutée.

℣. 15. IN LABIIS SUIS INDULCAT INIMICUS. L'auteur continue à nous faire la peinture d'un faux ami, qui ne cherche, par ses complaisances affectées et par ses discours flatteurs et séduisants, qu'à nous attirer dans ses pièges. Le miel est sur ses lèvres, et le poison dans son cœur : ne vous fiez ni à ses discours, ni à ses larmes. ℣. 16: *In oculis suis lacrymatur inimicus.* Tout cela n'est que pour vous tromper plus sûrement. *Nullæ sunt majores, periculosioresque insidiæ, quam quæ sub nomine amicitiæ, et officii simulatione occultantur,* dit Cicéron. L'épouse de Samson le séduisit par ses larmes, et lui arracha le secret de l'énigme qu'il avait proposée aux jeunes gens de la noce (7). La malheureuse Dalila tira de lui, par les mêmes artifices, le secret de sa force miraculeuse (8). Ismaël, fils de Nathanias, séduisit par ses discours et par ses larmes feintes, une troupe de Juifs qui venaient se joindre à Godolias ; il les attira dans ses pièges, et les fit mourrir (9). Bas-

(1) Μὴ στήσῃς αὐτὸν παρὰ σεαυτῷ, μήποτε καταστρέψας σέ στῇ ἐπὶ τὸν τόπον σοῦ, *etc.*
(2) Καὶ πάντα, τοὺς προσάγοντας θηρίοις.
(3) *Alcim. de peccato originali. lib.* II.
(4) *Lucil. Satyr. l.* XX. *apud Non. Marcel. l.* III.
Jam disrumpatur medius, tam ut Marsus colubras
Disrumpit cantu, venas cum extenderit omnes.
(5) *Horat. Ep. lib.* I. *Ep.* 10.
(6) Ὥραν μετὰ σοῦ διαμενεῖ ἐν στάσει δικαίᾳ, καὶ ἐὰν ἐκκλίνῃς οὐ μὴ καρτερήσῃ.
(7) *Judic.* XIV. 16.
(8) *Judic.* XVI. 6.
(9) *Jerem.* XLI. 6.

17. Et si incurrerint tibi mala, invenies eum illic priorem.
18. In oculis suis lacrymatur inimicus, et quasi adjuvans suffodiet plantas tuas.
19. Caput suum movebit, et plaudet manu, et multa susurrans commutabit vultum suum.

17. S'il vous arrive du mal, il sera le premier auprès de vous.
18. Votre ennemi a les larmes aux yeux ; et, feignant de vous secourir, il tâchera de vous faire tomber.
19. Il secouera la tête, et battra des mains ; et, changeant de visage, il sèmera en secret beaucoup de faux bruits.

COMMENTAIRE

sien pleurait, dit-on (1), toutes les fois qu'il voyait les images, ou qu'il entendait le nom de son frère Géta, qu'il avait mis à mort.

℣. 17. Si incurrerint tibi mala, etc. Le traître ne se découvrira pas aussitôt, il accourra vers vous, pour être témoin de votre disgrâce, pour observer votre maintien, pour avoir le plaisir malin de vous voir dans l'humiliation et dans la douleur ; il fera semblant de vous consoler, et de prendre part à votre peine ; il mêlera ses larmes aux vôtres ; mais toute sa conduite n'est qu'hypocrisie ; vous le verrez par la suite. ℣. 19 : *Il secouera la tête* en vous insultant *et battra des mains, et, changeant de visage, il sèmera contre vous des bruits désavantageux et des calomnies.* Ses larmes sont, comme on dit, *les larmes du crocodile,* qui jette des pleurs en voyant un homme, qu'il doit dévorer au même moment.

(1) *Ælian. Spartian.*

CHAPITRE XIII

Dangers de la société avec les superbes et les puissants. Conduite qu'on doit tenir à l'égard des grands. S'attacher à Dieu. S'unir à ses semblables. Parallèle du pauvre et du riche.

1. Qui tetigerit picem inquinabitur ab ea ; et qui communicaverit superbo induet superbiam.

2. Pondus super se tollet qui honestiori se communicat, et ditiori te ne socius fueris.

3. Quid communicabit cacabus ad ollam ? quando enim se colliserint, confringetur.

1. Celui qui touche de la poix, en sera gâté ; et celui qui se joint au superbe, deviendra superbe.

2. Celui qui se lie avec un plus grand que lui, se met un fardeau pesant sur les épaules ; n'entrez point en société avec un homme plus riche que vous.

3. Quelle union peut-il y avoir entre un pot de terre et un pot de fer ? car, lorsqu'ils se heurteront l'un contre l'autre, celui de terre sera brisé.

COMMENTAIRE

℣. 1. QUI TETIGERIT PICEM, INQUINABITUR AB EA. Ce chapitre est naturellement lié avec le précédent. Dans celui-là, on nous a fait la peinture d'un faux ami ; ici, on nous précautionne contre diverses sortes de personnes, dont la compagnie et la confiance peuvent nous être dangereuses. L'auteur commence par nous éloigner des orgueilleux. De même que la main se salit en maniant la poix, ainsi les discours, la conversation, l'air, les sentiments de l'orgueilleux, se communiquent naturellement à celui qui est lié d'amitié avec lui. Nous aimons tous naturellement l'élévation ; nous nous livrons aisément à tout ce qui nourrit en nous ces sentiments, et nous imitons avec plaisir ce qui favorise cette dangereuse passion. Il faut se faire violence pour arrêter l'impression que fait sur nous le mauvais exemple, dans les choses mêmes que nous croyons pernicieuses : que sera-ce si l'amitié, le penchant, l'exemple, nous autorisent à quelque chose ? *Sumuntur a conversantibus mores*, dit Senèque (1), *et ut quædam in contactos corporis vitia transiliunt ; ita animus mala sua proximis tradit.* On dit que les yeux chassieux communiquent leur mal à ceux qui les regardent (2). Ovide :

> Dum spectant oculi læsos, leduntur et ipsi ;
> Multaque corporibus transitione nocent.

On doit vivre dans une grande vigilance au milieu des mauvais exemples qui nous environnent, dit saint Cyprien (3). Le danger est extrême, lorsque le crime est autorisé par le grand nombre : *Ubi non jam vitiis excusatio, sed auctoritas datur.*

℣. 2. PONDUS SUPER SE TOLLET, QUI HONESTIORI SE COMMUNICAT. Ou plutôt suivant le grec (4) : *Ne prenez* jamais (*de votre vie*) *un fardeau plus lourd que vous ne le pouvez porter ; et ne vous liez point à un homme plus puissant et plus riche que vous.* Quand vous choisissez un ami, prenez-le d'une condition semblable à la vôtre ; qu'il n'y ait jamais une trop grande inégalité entre vous et votre ami. En amitié comme dans le mariage, une trop sensible différence de biens, d'âge, de condition, est toujours dangereuse. L'amitié et la confiance des grands flattent doucement l'ambition des personnes qui sont d'une moindre qualité ; mais on expérimente souvent combien elles sont à charge. Horace :

> Dulcis inexpertis cultura potentis amici :
> Expertus metuet.

℣. 3. QUID COMMUNICABIT CACABUS AD OLLAM. Dès qu'ils se heurteront l'un contre l'autre, le pot de terre sera brisé du premier choc. Ainsi lorsque le riche et le pauvre, le grand et le petit entrent en société, le pauvre et le faible risquent tout, leur liberté, leur repos, leur vie quelquefois. Ils ne goûtent jamais la douceur de l'amitié ; ils en souffrent seuls tout le poids. L'on trouve dans Ésope le même apologue du pot de fer et du pot de terre. On sait par l'histoire des rois, ce qu'il en coûta à Achaz, roi de Juda, pour avoir appelé à son secours Téglathphalasar, roi d'Assyrie, et pour avoir fait alliance avec lui. Il se garantit de Phacée, roi d'Israël, et de Rasin, roi de Syrie ; mais il se livra à un ennemi bien plus puissant.

(1) *Senec. de Ira, lib.* III. *cap.* 8.
(2) *Vide Aristot. Problem. sect.* 7. *q.* 4.
(3) *Cyprian. lib. de Spectacul.*

(4) Βάρος ὑπὲρ σὲ μὴ ἄρῃς ἐν ζωῇ σοῦ, καὶ ἰσχυροτέρῳ σοῦ, καὶ πλουσιοτέρῳ σοῦ μὴ κοινώνει.

4. Dives injuste egit, et fremet; pauper autem læsus tacebit.

5. Si largitus fueris, assumet te; et si non habueris, derelinquet te.

6. Si habes, convivet tecum, et evacuabit te; et ipse non dolebit super te.

7. Si necessarius illi fueris, supplantabit te, et subridens spem dabit, narrans tibi bona, et dicet : Quid opus est tibi ?

8. Et confundet te in cibis suis, donec te exinaniat bis et ter; et in novissimo deridebit te, et postea videns derelinquet te, et caput suum movebit ad te.

9. Humiliare Deo, et expecta manus ejus.

10. Attende ne seductus in stultitiam humilieris.

4. Le riche fait une injustice, et il crie avec menaces; le pauvre a été offensé, et il demeure dans le silence.

5. Tant que vous lui rendrez service, il vous emploiera; et lorsqu'il n'aura plus rien à attendre de vous, il vous abandonnera.

6. Si vous avez du bien, il fera bonne chère avec vous, et il vous épuisera; et il ne se mettra nullement en peine de ce que vous deviendrez.

7. Tant que vous lui serez nécessaire, il vous trompera par ses caresses; il vous donnera de bonnes espérances en souriant; il vous parlera favorablement, et vous dira : Avez-vous besoin de quelque chose ?

8. Il vous fera bonne chère, pour vous porter à faire de même, jusqu'à ce qu'il vous épuise en deux ou trois repas; et à la fin, il se moquera de vous, vous abandonnera, et vous insultera, en secouant la tête.

9. Humiliez-vous devant Dieu; et attendez que sa main agisse.

10. Prenez garde de vous humilier follement en vous laissant séduire.

COMMENTAIRE

ỳ. 4. DIVES INJUSTE EGIT, ET FREMET. Le grec lit (1) : *Le riche a commis une injustice et il frémit* avec menaces; *le pauvre a été maltraité injustement et il est encore menacé.* Ou selon d'autres exemplaires : *Il est obligé de demander pardon.* L'histoire est pleine de faits qui confirment cette sentence du Sage. On a vu des pères, non seulement dissimuler leur douleur devant le tyran, qui avait mis à mort leurs enfants, mais même le flatter et lui donner des éloges, pour tâcher de désarmer sa fureur (2). Le riche frappe le pauvre à coups de poing et lui fait encore un procès de ce qu'il a la tête trop dure; et le pauvre est bien heureux de ce qu'il ne lui casse pas toutes les dents (3) :

. . . . Libertas pauperis hæc est.
Pulsatus rogat, et pugnis concisus adorat,
Ut liceat paucis cum dentibus inde reverti.

ỳ. 5. SI LARGITUS FUERIS, ASSUMET TE, etc. Le grec lit (4) : *Si vous lui êtes utile, il se servira de vous; si vous êtes dans le besoin, il vous écrasera.* Le monde, et surtout les riches, croient que tout est fait pour eux et que les petits ne valent qu'autant qu'ils leur sont utiles; c'est ce qu'expérimentent souvent ceux qui se sont attachés à la fortune des grands du monde. La plupart y consument leurs biens et leur vie, et n'en retirent que la douleur d'avoir employé leurs années à courir après de vaines espérances et des établissements chimériques.

ỳ. 7. SI NECESSARIUS ILLI FUERIS, SUPPLANTABIT TE. Le grec (5) : *Il a eu besoin de vous et il vous trompera.* Après avoir tiré de vous tous les services qu'il a pu, il vous trompe; il vous parle d'une manière flatteuse; il vous demande si vous avez besoin de quelque chose, et, après tout cela, il ne fait rien. Ou bien : Tant que vous êtes dans l'abondance, il vous promet toute sorte de service et de protection; mais quand vous ne lui êtes plus nécessaire, il vous tourne le dos. Défiez-vous d'un homme qui promet beaucoup et qui vous fait acheter des espérances par des services réels. *Spem pretio non emo*, disait Cicéron.

ỳ. 8. CONFUNDET TE IN CIBIS SUIS. Le grec à la lettre (6) : *Il vous chargera de confusion par ses viandes.* Il vous donnera à manger avec une magnificence qui vous chargera de confusion; et, pour répondre à ses avances, vous vous épuiserez à en faire de même. Ce jeu continuera deux ou trois fois; mais lorsqu'il vous verra ruiné, il se raillera de vous. L'auteur semble faire allusion à ce passage des Proverbes (7) : *Lorsque vous serez assis à la table d'un prince, considérez avec attention ce qu'on vous sert et mettez un couteau dans votre gorge.* Les Septante ne parlent point de couteau; mais ils disent : *Portez la main au plat et sachez que vous devez lui préparer un pareil repas.* Autrement : Il vous invitera à manger et vous fera grande chère deux ou trois fois et, par là, il vous mettra dans la nécessité de lui accorder ce qu'il vous demandera; mais lorsqu'il vous aura extorqué ce qu'il souhaite, il se moquera de vous.

ỳ. 10. ATTENDE NE SEDUCTUS IN STULTITIAM HUMILIERIS. Ou plutôt, suivant le grec (8) : *Prenez*

(1) *Complut.* Πλούσιος ἠδίκησε, (*melius* ἠδίκηται,) καὶ αὐτοῦ προσδεηθήσονται; Πτωχὸς ἠδίκησε, καὶ αὐτὸς προσαπειληθήσεται. *Rom.* Πλούσιος ἠδίκησε, καὶ αὐτος προσενεβριμήσατο. Πτωχὸς ἠδίκηται, καὶ αὐτὸς προσδεηθήσεται.

(2) *Vide Senec. de Ira, lib.* II. *cap.* 33. *et lib.* III. *cap.* 14.

(3) *Juvenal. satyr.* III. *v.* 300. - *Vide Grot. hic.*

(4) Ἐὰν χρησιμεύσῃς, ἐργᾶται ἐν σοι. Καὶ ἐὰν ὑστερήσῃς, καταθλίψει σέ. *Vulg. legit* : Καταλείψει σέ, *optime.*

(5) Χρείαν ἔσχηκε σοῦ, καὶ ἀποπλανήσει σέ.

(6) Καὶ αἰσχυνεῖ σέ τοῖς βρώμασιν αὐτοῦ.

(7) *Prov.* XXIII. 1.

(8) Πρόσεχε μὴ ἀποπλανηθῇς τῇ διανοίᾳ. Καὶ μὴ ταπεινωθῇς ἐν εὐφροσύνῃ καρδίας σοῦ.

11. Noli esse humilis in sapientia tua, ne humiliatus in stultitiam seducaris.

12. Advocatus a potentiore, discede ; ex hoc enim magis te advocabit.

13. Ne improbus sis, ne impingaris ; et ne longe sis ab eo, ne eas in oblivionem.

14. Ne retineas ex æquo loqui cum illo, nec credas multis verbis illius ; ex multa enim loquela tentabit te, et subridens interrogabit te de absconditis tuis.

15. Immitis animus illius conservabit verba tua ; et non parcet de malitia, et de vinculis.

11. (Ne vous humiliez pas dans votre sagesse, de peur qu'étant humilié, vous ne vous laissiez séduire pour commettre une folie).

12. Si un grand vous appelle, retirez-vous ; car il en sera plus porté à vous appeler.

13. Ne le voyez pas trop souvent, de peur qu'il ne se dégoûte de vous ; et ne vous en éloignez pas trop, de peur qu'il ne vous oublie.

14. Ne l'entretenez pas longtemps, (comme si vous étiez son égal), et ne vous fiez pas à ses longs entretiens ; car il vous tentera en vous faisant beaucoup parler ; et en souriant, il vous demandera (ce que vous devez tenir secret).

15. Son cœur impitoyable conservera toutes vos paroles ; et il n'épargnera pour se venger ni les mauvais traitements, ni les prisons.

COMMENTAIRE

garde de ne pas vous laisser séduire et que vous ne soyez humilié par la folie de votre cœur. Il faut joindre ce verset au ℣. 8 ; car le ℣. 9 n'est pas dans le grec. Que la somptuosité du riche et la magnificence de ses repas ne vous séduisent point ; ne les recherchez point et n'ayez pas la folle ambition de vouloir les imiter, de peur qu'après vous être ruiné, vous ne deveniez la fable du public et un sujet de raillerie de la part de vos faux amis.

℣. 11. NOLI ESSE HUMILIS IN SAPIENTIA TUA. Ce verset n'est pas dans le grec ; c'est une explication morale du verset précédent : Ne vous humiliez pas mal à propos et ne vous défiez point trop de vos forces. Ayez bon courage et soutenez vigoureusement les intérêts de la vérité et de la justice, lorsque Dieu vous en fera naître l'occasion. Gardez-vous d'en abandonner la défense par timidité, par lâcheté et par une humilité mal entendue. L'homme vraiment humble est ferme et courageux dans le danger et dans l'adversité, timide et circonspect dans la paix et dans la prospérité. Saint Paul, le plus humble de tous les hommes, qui ne se croit pas digne de porter le nom d'apôtre, devient plus courageux qu'un lion, quand il s'agit des intérêts de Dieu. Il résiste à Céphas ; il s'élève contre les Galates ; il tonne contre les Corinthiens, qui souffraient parmi eux un incestueux ; il déclare que ni la vie, ni la mort, ni les choses présentes, ni les futures, ni tous les maux du monde, ne seront jamais capables de le séparer de Jésus-Christ.

℣. 12. ADVOCATUS A POTENTIORE DISCEDE. Excusez-vous de vous trouver en la compagnie des grands, si vous désirez qu'ils vous recherchent, et qu'ils vous y voient volontiers. Il est de la prudence de se montrer peu, quelque talent qu'on ait. Il y a de certaines statues qui ne veulent être vues que de loin (1). Tels sont la plupart des hommes. Il y en a peu qui aient un mérite assez solide, pour soutenir un examen long et assidu. Si vous êtes sage, ne fréquentez pas beaucoup vos voisins, dit Salomon (2), de peur qu'ils ne se dégoûtent de vous.

℣. 13. NE IMPROBUS SIS, NE IMPINGARIS. Le grec (3) : *Ne vous ingérez pas, de peur qu'on ne vous chasse sans distinction* ; comme on chasse la foule. Alexandre le Grand disait qu'on ne devait approcher les princes, que comme on s'approche du feu ; assez près pour en ressentir la chaleur, assez loin pour n'en être pas brûlé. Il est utile d'être connu à la cour, mais il est dangereux d'y être importun.

℣. 14. NE RETINEAS EX ÆQUO LOQUI CUM ILLO. On peut traduire le grec (4) : *Ne cherchez point à l'entretenir familièrement, et ne croyez point à ses longs discours.* Évitez les longues conversations avec les grands du monde. Si vous voulez leur complaire, vous serez obligé de blesser la vérité ; et si vous êtes assez ferme pour ne pas la blesser, vous pourrez les choquer et vous rendre odieux. Si vous leur découvrez vos secrets, ils en profiteront, et vous mépriseront sans avoir jamais de confiance en vous. Ils vous croiront capable de révéler leurs secrets à un autre, comme vous faites à leur égard.

℣. 15. IMMITIS ANIMUS ILLIUS CONSERVABIT VERBA TUA. Si le prince trouve dans vos paroles de quoi prendre contre vous quelque sujet de défiance ou de mécontentement ; s'il ne vous dit rien sur l'heure, il ne manquera pas, dans la suite, de vous faire éprouver son ressentiment ; il vous maltraitera, il vous emprisonnera, et vous ne pourrez vous en prendre qu'à votre imprudence. Qui vous obligeait de vous avancer et de parler ?

(1) *Lacides Cyrænus apud Laërt. lib.* IV.
(2) *Prov.* XXV. 17.
(3) Μὴ ἔμπιπτε ἵνα μὴ ἀπωσθῇς ἀκρίτως.
(4) Μὴ ἔπεχε εἰσηγορεῖσθαι μετ' αὐτοῦ, καὶ μὴ πιστεύσῃς τοῖς πλεόσι λόγοις αὐτοῦ. Voyez Grotius, il montre que ἔπεχω se prend pour προσέχω. Plus bas XVI. 2. - *Luc.* XIV. 7. et 1. *Timot.* IV. 16.

16. Cave tibi, et attende diligenter auditui tuo, quoniam cum subversione tua ambulas ;

17. Audiens vero illa, quasi in somnis vide, et vigilabis.

18. Omni vita tua dilige Deum, et invoca illum in salute tua.

19. Omne animal diligit simile sibi, sic et omnis homo proximum sibi.

20. Omnis caro ad similem sibi conjungetur, et omnis homo simili sui sociabitur.

21. Si communicabit lupus agno aliquando, sic peccator justo.

22. Quæ communicatio sancto homini ad canem ? aut quæ pars diviti ad pauperem ?

16. Prenez garde à vous, et écoutez avec attention (ce qu'il vous dira), parce que vous marchez sur le bord du précipice.

17. Mais en l'écoutant, prenez ses paroles flatteuses pour un songe, et vous veillerez.

18. Aimez Dieu toute votre vie, et invoquez-le pour votre salut.

19. Tout animal aime son semblable ; ainsi tout homme aime celui qui lui est proche.

20. Toute chair s'unit à celle qui lui ressemble ; et tout homme s'unit avec son semblable.

21. Si le loup s'allie à l'agneau, alors le pécheur se liera d'amitié avec le juste.

22. Quel rapport a un homme saint avec un chien ? et quelle liaison a un homme riche avec un pauvre ?

COMMENTAIRE

Le grec porte (1) : *Celui qui ne garde pas* sa langue, ou *qui ne veille pas sur ses discours, manque de pitié* pour soi-même *; le prince ne vous épargnera point ; il vous maltraitera, et vous mettra dans les liens.* C'est être véritablement ennemi de soi-même, de s'attirer, par son indiscrétion, la haine et les ressentiments de son supérieur civil ou ecclésiastique.

℣. 16. Attende diligenter auditui tuo. Si vous êtes trop réservé, on vous soupçonnera d'infidélité et de peu d'attachement au prince ; si vous êtes trop libre et trop hardi, vous vous exposez à le choquer et à encourir sa disgrâce, comme Callisthène sous Alexandre. Il faut être avec un prince, comme ayant des oreilles, et n'entendant point ; ayant des yeux, et ne voyant point ; c'est ce que l'auteur veut dire au verset suivant : *En l'écoutant, prenez ses paroles comme un songe, et vous veillerez.* Écoutez tout, et ne relevez rien. Remarquez tout, et faites semblant de ne penser à rien. On peut aussi entendre le verset 17 de cette manière (2) : *Écoutez cela, et soyez vigilant au milieu de votre sommeil.* Que votre cœur veille pendant que vos yeux dorment ; soyez vigilant, s'il est possible, même pendant le sommeil.

℣. 18. Omni vita tua dilige Deum. C'est la conclusion de tout ce que l'auteur vient de dire. Au milieu de tant de dangers et de tant de pièges, attachez-vous au Seigneur, soyez-lui fidèle, et il vous sauvera de tout péril ; ; car tout coopère au salut de ceux qui aiment Dieu (3).

℣. 19. Omne animal diligit simile sibi. Il revient à sa première thèse, qui est que chacun doit s'attacher à son semblable, et chercher des amis dans des personnes de sa condition. De même que la ressemblance, la sympathie, l'égalité de condition et d'état, la conformité d'études, d'inclinations, de desseins, unit les hommes ; ainsi le contraire les divise. D'où vient que les méchants ne peuvent longtemps être amis des gens de bien ; sinon parce que leurs mœurs et leurs vues sont trop dissemblables entr'elles (4) ? *Nec ob aliam causam ullam boni improbis, improbi bonis amici esse non possunt, nisi quod tanta est inter eos, quanta maxima esse potest morum, studiorumque distantia.*

℣. 21. Si communicabit lupus agno, etc. L'union du loup et de l'agneau est mise comme un exemple d'une chose impossible.

Lupis, et agnis quanta sortito obtigit,
Tecum mihi discordia est. (Horace)

Isaïe (5), pour marquer le changement admirable qui devait arriver parmi les hommes, après la venue de Jésus-Christ, dit qu'on y verra le loup et l'agneau paître ensemble, et coucher dans le même parc ; que le léopard et le chevreau, le lion, le veau et la brebis vivront en paix ; c'est-à-dire, que des gens infiniment éloignés d'inclination, de naissance, de religion, se réuniront dans l'église de Jésus-Christ. Tout le monde sait la fable du loup et de l'agneau. Elle se vérifie tous les jours dans ceux qui sortent de leur état et de leur condition pour s'attacher à de plus puissants qu'eux.

℣. 22. Quæ communio sancto homini ad canem ? Le chien était un animal impur parmi les Hébreux (6). Un homme soigneux de la pureté de son corps, et diligent observateur de la loi, se gardait bien de toucher cet animal. Le chien se prend aussi pour un homme impur (7), impudent, cynique, querelleur. Comment un homme de bien se liera-t-il d'amitié avec un tel personnage ? Ce serait le moyen de s'y corrompre et de se perdre (8). Le grec est différent (9) : *Quelle paix peut*

(1) Ἀνελεήμων ὁ μὴ συντηρῶν λόγους, καὶ οὐ μὴ φείσεται περὶ κακώσεως σοῦ, καὶ δεσμῶν.
(2) Ἀκούων ταῦτα, ἐν ὕπνῳ σοῦ γρηγόρησον.
(3) *Rom.* VIII. 28.
(4) *Cicero de Amicitia.*
(5) *Isai.* XI. 6. — (6) *Levit.* XI. 26. - *Deut.* XXIII. 18.
(7) *Apoc.* XXII. 15. Foris canis, et venefici, et impudici.
(8) *Theognis.*
Ἐσθλῶν μὲν γὰρ ἀπ' ἐσθλὰ μαθήσεαι, ἢν δὲ κακοῖσι
Συμμισγῆς ἀπολεῖ, καὶ τὸν ἐόντα νόον.
(9) Τίς εἰρήνη ὑαίνῃ πρὸς κύνα ; καὶ τίς εἰρήνη πλουσίῳ πρὸς πένητα ;

23. Venatio leonis onager in eremo ; sic et pascua divitum sunt pauperes.

24. Et sicut abominatio est superbo humilitas, sic et execratio divitis pauper.

25. Dives commotus confirmatur ab amicis suis ; humilis autem cum ceciderit, expelletur et a notis.

26. Diviti decepto multi recuperatores ; locutus est superba, et justificaverunt illum ;

27. Humilis deceptus est, insuper et arguitur ; locutus est sensate, et non est datus ei locus.

28. Dives locutus est, et omnes tacuerunt, et verbum illius usque ad nubes perducent.

23. L'âne sauvage est la proie du lion dans le désert ; ainsi les pauvres sont la proie des riches.

24. Comme l'humilité est en abomination au superbe ; ainsi le pauvre est en horreur au riche.

25. Si le riche est ébranlé, ses amis le soutiennent ; mais si le pauvre commence à tomber, ses amis mêmes le rebutent.

26. Si le riche a été trompé, plusieurs l'assistent ; s'il parle insolemment, on le justifie.

27. Mais si le pauvre a été trompé, on lui fait encore des reproches ; s'il parle sagement, on ne veut pas l'écouter.

28. Que le riche parle, tous se taisent, et ils relèvent ses paroles jusqu'au ciel.

COMMENTAIRE

être entre l'hyène et le chien ? Et quelle paix entre le riche et le pauvre ? L'hyène est un animal vorace, qui imite, dit-on, la voix d'un homme qu'il appelle à soi, et qu'il dévore. On dit aussi qu'il contrefait un homme qui vomit, et qu'il trompe ainsi le chien, qui accourt et qui lui sert de pâture. Enfin, on assure que l'antipathie entre le chien et l'hyène est si grande, que les chiens deviennent muets lorsqu'ils se trouvent près de l'ombre de cet animal (1) : *Præterea umbræ ejus contactu canes obmutescere, etc.* L'hyène est à peu près de la même forme et de la grosseur du loup, mais les pattes de derrière sont plus basses. Son poil est de la couleur de celui du loup, mais plus grand, et plus hérissé, il est marqueté de grandes taches noires. Le cou est si raide et si court qu'elle est obligée de se tourner tout le corps, lorsqu'elle veut regarder de côté.

℣. 23. VENATIO LEONIS ONAGER IN EREMO. Il y a longtemps que l'on dit que les gros poissons mangent les petits, et que les animaux faibles et sans défense, sont la proie des plus grands et des plus forts. L'âne sauvage est assez gros, mais il n'a point de défense ; toute sa force consiste dans la vitesse de ses jambes. Le lion lui fait une guerre continuelle. Les riches et les méchants sont dans la société, ce qu'est le lion dans la forêt (2).

℣. 24. SICUT ABOMINATIO EST SUPERBO HUMILITAS. L'homme humble, pauvre et pieux, est nécessairement en horreur au superbe, au riche, à l'impie ; parce que les qualités de l'un, sont un reproche continuel des défauts de l'autre : la différence d'état, de sentiments, de maximes, est la source la plus ordinaire de l'inimitié et de la haine. On est porté naturellement à haïr ceux dont on sait qu'on n'est pas aimé, ou qu'on a offensés. Or le riche présume à bon droit, qu'il n'est point aimé, ni estimé du pauvre. Il sait que ses richesses lui font envie, et que souvent elles ne sont acquises qu'aux dépens du pauvre.

℣. 25. DIVES COMMOTUS CONFIRMATUR AB AMICIS SUIS. *Præcipitantes impellere, certe est inhumanum,* dit Cicéron (3). Ce n'est point assez de négliger le pauvre, de le laisser dans la misère et dans l'obscurité de sa condition, on le poursuit, on l'afflige et, si on le voit prêt à tomber, on le pousse rudement, pour hâter sa chute. Le psalmiste a comparé cet état à celui d'une muraille qui menace ruine ; on le pousse, et on l'abat d'un coup (4) : *Quousque irruitis in hominem, tanquam parieti inclinato, et maceriæ depulsæ ?*

℣. 26. DIVITI DECEPTO MULTI RECUPERATORES. Le grec (5) : *Si le riche s'égare,* ou se trompe, s'il fait un faux pas, *plusieurs le relèvent,* ou le soutiennent : *et s'il a dit des secrets,* et des choses qu'il ne fallait jamais dire, *on le justifie,* et on le loue. Telle est la condition des riches ; on ne leur découvre jamais les vérités dans leur entier ; on les loue de leurs actions les moins louables ; c'est ainsi qu'on nourrit leur présomption et leur orgueil. On augmente leurs plaies, au lieu de les guérir (6). *Crescit culpa favoribus nutrita ; curari vulnus negligitur, quod dignum præmio laudis videtur.*

℣. 28. DIVES LOCUTUS EST, ET OMNES TACUERUNT. Le monde a la folie de croire qu'un riche ne peut être qu'homme d'esprit, et que les richesses donnent toutes les belles qualités du corps et de l'esprit (7). Ayez toutes les belles qualités du monde, si vous n'êtes pas riche, vous n'avez rien (8) :

Est animus tibi, sunt mores, et lingua, fidesque ;
Plebs eris.

(1) *Plin. lib.* VIII. *cap.* 30. - *Ælian. lib.* VII. *cap.* 22.

(2) *Senec. de Clementia. lib.* I. Quid istud est occidere, sævire, delectari sono catenarum, et civium capita decidere, quocumque ventum est, multum sanguinis fundere, aspectu suo terrere, ac fugare ? Quæ alia via esset, si leones ursique regnarent ?

(3) *Cicero pro Rabirio Posthumo.*

(4) *Psal.* LXI. 4.

(5) Πλουσίου σφαλέντος, πολλοὶ ἀντιλήπτορες. Ελάλησεν ἀπόῤῥητα, καὶ ἐδικαίωσαν αὐτόν.

(6) *Gregor. Magn, Moral. lib.* IV. *c.* 29.

(7) *Pindar. Pyth. Ode* 8.
. . . . . Ε'ι γάρ τὶς ἐσλὰ πέπαται
Μὴ ξὺν μακρῷ πόνῳ πολλοῖς σοφὸς
Δοκεῖ πεδαφρόναν.

(8) *Horat. Epist. lib.* I. *Epist.* I.

29. Pauper locutus est, et dicunt : Quis est hic ? et si offenderit, subvertent illum.

30. Bona est substantia cui non est peccatum in conscientia ; et nequissima paupertas in ore impii.

31. Cor hominis immutat faciem illius, sive in bona, sive in mala.

32. Vestigium cordis boni et faciem bonam difficile invenies, et cum labore.

29. Que le pauvre parle, on dit : Qui est celui-ci ? Et s'il fait un faux pas, on le renverse tout à fait.

30. Les richesses sont bonnes à celui dont (la conscience) est sans péché ; et la pauvreté est très mauvaise au méchant qui a le murmure dans la bouche.

31. Le cœur de l'homme lui change le visage et le rend bon ou mauvais.

32. Vous trouverez difficilement et avec peine un bon visage qui soit la marque infaillible d'un bon cœur.

COMMENTAIRE

Soyez riche : dès lors vous êtes un homme illustre, vaillant, juste, sage (1) :

. . . . Omnis enim res
Divitiis paret ; quas qui construxerit, ille
Clarus erit, fortis, justus, sapiens etiam, et rex,
Et quicquid volet.

℣. 30. Bona est substantia, cui non est peccatum in conscientia. De peur qu'on ne s'imaginât que le Sage condamnait généralement les richesses, et qu'il approuvait universellement ceux qui sont pauvres, quoique l'on sache qu'il y a des riches très estimables, et des pauvres qui sont des scélérats ; il dit ici, que les biens acquis légitimement, et les richesses dont on fait un bon usage, ne sont point mauvaises ; et que la pauvreté forcée, accompagnée d'impatience et de murmure, n'est ni louable, ni méritoire. Tout est pur, pour ceux qui sont purs ; tout est pernicieux, pour ceux qui ont le cœur corrompu. Les richesses sont aux méchants des obstacles au salut ; et aux bons, des moyens pour parvenir à la béatitude (2) : *Divitiæ, ut impedimenta improbis ; ita bonis sunt adjumenta virtutis.* Les biens de ce monde, en eux-mêmes, ne sont ni bons, ni mauvais ; ce sont de ces choses indifférentes en elles-mêmes ; l'usage peut en être bon, l'abus en est mauvais ; la fureur de les acquérir, et l'attachement avec lequel on les possède, sont dangereux ; l'intérêt sordide en est honteux (3). *Aurum et argentum, et cætera hujusmodi, quantum ad animi bonum spectat, nec bona sunt, nec mala : Usus tamen horum bonus, abusio mala, sollicitudo pejor, quæstus turpior.* L'avare est toujours pauvre et toujours mécontent ; le juste et l'homme de bien, qui est content de son sort, est toujours vraiment riche.

℣. 31. Cor hominis immutat faciem illius. Le sentiment du cœur s'imprime naturellement sur le visage ; il est impossible de cacher entièrement ce qu'on a dans le cœur ; notre visage nous trahit. Si l'on est dans la tristesse, en vain affecte-t-on un visage riant et serein ; le déguisement paraît bientôt :

Heu, quam difficile est imitari gaudia falsa (Tibulle) !

Le visage est le tableau de l'âme (4) : *Imago animi vultus est ; indices, oculi.*

℣. 32. Vestigium cordis boni, etc. Ceci paraît contraire à ce qui précède. On peut toutefois lui donner un bon sens, en disant qu'il est rare de rencontrer des personnes, dont l'air et le visage ne démentent jamais le fond de leur cœur ; qui soient parfaitement sincères, et exemptes de tout déguisement. Le grec (5) : *Le visage fleuri est la marque d'un cœur content ; et l'invention des paraboles est laborieuse.* Le Sage, occupé à écrire des sentences et des paraboles, n'a pas le visage gai et fleuri, comme celui qui est dans la joie et sans inquiétude. L'étude et la forte application abattent l'esprit, émoussent sa vivacité, et impriment au visage un air triste et austère.

(1) *Idem. Satyr. lib.* II. 3. *Vide Theognid.*
Πᾶς τις πλούσιον ἄνδρα τίει, ἀτίει δὲ πενιχρόν.
Πᾶσιν δ' ἀνθρώποις αὐτὸς ἔνεστι νόος.

(2) *Ambros. in Luc. lib.* VI.

(3) *Bern. de Consider. lib.* IV.

(4) *Cicero. de Oratore. lib.* III.

(5) Ἴχνος καρδίας ἐν ἀγαθοῖς, πρόσωπον θάλλον, καὶ εὕρεσις παραβολῶν, διαλογισμὸς μετὰ κόπου.

CHAPITRE XIV

Bonheur de celui qui ne pèche point par sa langue. Malheur de l'avare. Se souvenir de la mort. Faire un bon usage de ses biens. Fragilité de la vie. Bonheur de celui qui s'applique à rechercher la sagesse.

1. Beatus vir qui non est lapsus verbo ex ore suo, et non est stimulatus in tristitia delicti.

2. Felix qui non habuit animi sui tristitiam, et non excidit a spe sua.

3. Viro cupido et tenaci sine ratione est substantia ; et homini livido ad quid aurum ?

4. Qui acervat ex animo suo injuste, aliis congregat, et in bonis illius alius luxuriabitur.

5. Qui sibi nequam est, cui alii bonus erit ? et non jucundabitur in bonis suis.

1. Heureux l'homme qui n'est point tombé (par les paroles de) sa bouche, et qui n'est point piqué par les remords du péché.

2. Heureux celui dont l'âme n'est point abattue (de tristesse),et qui n'est point déchu de son espérance.

3. Le bien est inutile à l'homme avare (et attaché à l'argent) ; et que sert l'or à l'envieux ?

4. Celui qui amasse des richesses (injustement) et aux dépens de sa propre vie, les amasse pour d'autres ; et un autre viendra qui dissipera ce bien en débauches.

5. A qui sera bon celui qui est mauvais à lui-même, et qui ne jouit en aucune sorte de son bien ?

COMMENTAIRE

℣. 1. Beatus vir, qui non est lapsus verbo (1). Celui qui ne commet point de fautes par sa langue, est un homme parfait, dit l'apôtre saint Jacques (2) : *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir.* Et celui à qui la conscience ne reproche rien, et à qui l'on n'a rien à reprocher, est sans doute dans l'état le plus heureux où puisse être un mortel. *Beatus vir, qui non est lapsus verbo, etc.*

℣. 2. Felix, qui non habuit animi sui tristitiam. Heureux celui qui, dans sa pauvreté et sa disgrâce, ne s'est point laissé aller à une tristesse excessive, ni au désespoir ; mais qui a toujours espéré dans le Seigneur, et s'est soutenu par la patience dans sa mauvaise fortune ? Le grec (3) : *Heureux celui dont l'âme n'est point tombée dans le découragement, et qui n'a point cessé d'espérer en Dieu.* D'autres traduisent : *Heureux celui qui n'a point été condamné par sa propre âme, etc.*

℣. 3. Viro cupido, et tenaci sine ratione est substantia. L'*envieux, lividus,* est mis ici comme synonyme à l'*avare* (4). Celui qui est possédé de la passion de l'argent, n'en jouit point, et en envie la jouissance aux autres. Il n'en use point pour lui, et n'en donne point aux autres. Il est esclave de son argent ; il n'en sait ni le prix, ni le mérite (5) :

Nescis quo valeat nummus, quem præbeat usum ?

Le vrai et légitime emploi qu'on doit faire des richesses, est d'en user pour soi avec modération, de les distribuer libéralement aux pauvres, et de les envoyer ainsi dans les trésors éternels, où ni la rouille ne les consume point, ni les voleurs ne les ravissent point (6). En un mot, il faut se faire des amis avec les richesses d'iniquité (7), comme dit Jésus-Christ.

℣. 4. Qui acervat ex animo suo injuste, aliis congregat. Le mot *injustement,* n'est pas dans le grec. Le Sage condamne ici ceux qui se refusent les choses les plus innocentes et les plus nécessaires, pour s'enrichir ; qui se privent de tout, pour conserver leur argent (8). Ces sortes de gens amassent pour d'autres, pour des héritiers, qui ne leur en sauront nul gré, et qui répandront avec profusion, ce qu'un père avare a conservé avec tant d'inquiétude. L'Ecclésiaste relève en plus d'un endroit l'aveuglement de ces avares (9) ; et tous les poètes les ont tournés en ridicule dans leurs satires. Mais c'est un mal dont on ne guérira jamais ceux qui en sont attaqués.

℣. 5. Qui sibi nequam est, cui alii bonus erit ? L'avare, qui est cruel à lui-même au point de se refuser ce qui lui est nécessaire, pour qui pourra-t-il avoir de la bonté et de la compassion ? L'avare

---

(1) *Non est stimulatus in tristitia delicti.* Ο'υ κατενύγη ἐν λύπῃ ἁμαρτιῶν. *Complut.* Ε'ν πλήθει ἁμαρτιῶν. *In multitudine peccatorum.*

(2) *Jacobi.* III. 2.

(3) Μακάριος οὗ οὐ κατέγνων ἡ ψυχὴ ἀυτοῦ, καὶ ὃς οὐκ ἔπεσεν ἀπὸ τῆς ἐλπίδος ἀυτοῦ, τῆς ἐπὶ Κύριον. *Melius,* μακάριος οὗ οὐ ἀπέγνω. *Grot.*

(4) *Vide Infra.* ℣. 6. *et* 8. *et* XVIII. 18 ; XXXVIII. 12. *Grot. Bossuet.*

(5) *Horat. lib.* I. *Ep.* I.

(6) *Matth.* VI. 19. 20. - *Luc.* XII. 33.

(7) *Luc.* XVI. 9.

(8) *Grec.* Ο῾ συνάγων ἀπὸ τῆς ψυχῆς ἀυτοῦ.

(9) *Eccle.* II. 18 ; IV. 7. 8 ; VI. 2.

6. Qui sibi invidet nihil est illo nequius ; et hæc redditio est malitiæ illius.

7. Et si bene fecerit, ignoranter et non volens facit ; et in novissimo manifestat malitiam suam.

8. Nequam est oculus lividi ; et avertens faciem suam, et despiciens animam suam.

9. Insatiabilis oculus cupidi in parte iniquitatis ; non satiabitur donec consumat arefaciens animam suam.

10. Oculus malus ad mala, et non satiabitur pane, sed indigens et in tristitia erit super mensam suam.

11. Fili, si habes, benefac tecum, et Deo dignas oblationes offer.

6. Rien n'est pire que celui qui s'envie sa propre subsistance ; et cette disposition même est la peine de sa malice.

7. S'il fait du bien à quelqu'un, c'est sans y penser, (et malgré lui) ; et enfin il découvrira sa malignité.

8. L'œil de l'envieux est malin ; il détourne son visage, et il méprise son âme.

9. L'œil de l'avare est insatiable dans son iniquité ; il ne sera point content qu'il ne dessèche (et consume) son âme.

10. L'œil malin (ne tend qu'au mal) ; il se plaindra le pain qu'il mange ; il est affamé (et triste) à sa propre table.

11. Mon fils, si vous avez quelque chose, faites-vous-en du bien à vous même, et présentez à Dieu de dignes offrandes.

COMMENTAIRE

ne fait rien de bien, que quand il meurt, dit l'ancien proverbe :

Avarus nisi cum moritur, nil recte facit.

℣. 7. SI BENE FECERIT, IGNORANTER, ET NON VOLENS FACIT. Il mourra de déplaisir, s'il s'aperçoit que quelqu'un profite de ses grands biens. Il s'envie l'usage de ses richesses, et il l'envie aux autres. Le grec (1) peut signifier, qu'il ne fait du bien que malgré lui, et seulement après qu'il est mort ; et que, jusqu'à la mort, il continue à se refuser les choses nécessaires. C'est ce qui est bien marqué au verset suivant.

℣. 8. NEQUAM EST OCULUS LIVIDI, etc. L'avare est jaloux de ses biens, il les épargne d'une manière basse et sordide. *L'œil mauvais*, dans le style de l'Écriture, et même des auteurs profanes, est l'œil du jaloux. *Votre œil est-il mauvais, parce que je suis bon*, dit Jésus Christ dans l'Évangile (2) ? Faut-il que vous enviiez le bien que je fais aux autres ? Salomon appelle *bon œil*, l'homme libéral (3) ; et *le pain du mauvais œil* (4), celui de l'homme avare. L'auteur dit ici que l'œil de l'avare est mauvais, qu'il détourne son visage des misères d'autrui, qu'*il méprise son âme* et sa vie ; qu'il est cruel à soi-même, et ne se donne pas, dans sa maladie, les remèdes convenables et nécessaires. Le grec (5) : *L'envieux a l'œil mauvais ; il détourne son visage, et il méprise les âmes.* L'avare est jaloux de ses propres biens ; il ne peut se résoudre à les communiquer aux autres ; il détourne ses yeux de dessus le pauvre, qui languit, et qui meurt de faim.

℣. 9. INSATIABILIS OCULUS CUPIDI, etc. L'envie qu'il a de s'enrichir, le ronge ; rien ne lui suffit ; tout lui manque au milieu de ses grands biens : *Tam deest avaro quod habet, quam quod non habet.* Le grec (6) : *L'œil de l'avare ne se rassasie pas d'une part ; et l'injustice du méchant dessèche son âme.* Comme un convive insatiable, il n'a jamais assez. La portion ordinaire que le maître du festin donne à chacun de ses convives ne le contente pas ; il dévore des yeux tout ce qu'on sert aux autres ; l'envie consume son âme. L'auteur fait allusion à la coutume ancienne de partager les viandes aux invités, par portions égales. C'est ce qui est marqué au verset suivant.

℣. 10. OCULUS MALUS AD MALA, ET NON SATIABITUR PANE. Le grec est plus clair (7) : *L'œil mauvais*, l'avare, *s'épargne le pain ; il est dans le besoin à sa propre table.* Il jeûne à sa propre table (8) :

. . . . . Congestis undique saccis,
Indormis inhians, et tanquam parcere sacris
Cogeris.

℣. 11. FILI, SI HABES, BENEFAC TECUM, etc. C'est la conclusion de tout ce qu'il vient de dire. Évitez la prodigalité et l'avarice ; si Dieu vous a donné du bien, usez-en avec actions de grâces et suivant les règles de la sagesse ; et n'oubliez point de rendre à Dieu les prémices et les offrandes que vous lui devez. Le grec (9) : *Mon fils, faites-vous du bien, selon les moyens que vous en avez ; et rendez dignement au Seigneur les offrandes* qui lui sont dues. Il veut que chacun se traite suivant sa condition et ses facultés, et qu'il s'acquitte des devoirs publics de la religion, d'une manière proportionnée à ses biens.

(1) Καὶ ἐὰν εὖ ποιήσῃ, οὐχ ἑκὼν ποιεῖ, καὶ ἐπ' ἐσχάτων ἐκφαίνει τὴν κακίαν αὐτοῦ.
(2) *Matth.* xx. 15.
(3) *Prov.* xxii. 9. טוב עין הוא יברך
(4) *Prov.* xxiii. 6. לחם רע עין *Vide et Prov.* xxviii. 22.
(5) Πονηρὸς ὁ βασκαίνων ὀφθαλμῷ, ἀποστρέφων πρόσωπον, καὶ ὑπερορῶν ψυχάς.
(6) Πλεονέκτου ὀφθαλμὸς οὐ πίμπλαται μερίδος, καὶ ἀδικία πονηροῦ ἀναξηραίνει ψυχὴν αὐτοῦ.
(7) Ὀφθαλμὸς πονηρὸς φθονερὸς ἐπ' ἄρτῳ, καὶ ἐλλιπὴς ἐπὶ τῆς τραπέζης αὐτοῦ.
(8) *Horat. Satyr.* I. *lib.* I.
(9) Τέκνον, καθὼς ἐὰν ἔχῃς εὖ ποίει σεαυτῷ, καὶ προσφορὰς Κυρίῳ ἀξίως πρόσαγε.

12. Memor esto quoniam mors non tardat, et testamentum inferorum, quia demonstratum est tibi ; testamentum enim hujus mundi morte morietur.

12. Souvenez-vous de la mort qui ne tarde point, et de cet arrêt qui vous a été prononcé, que vous devez aller au tombeau ; (car cet arrêt que tout homme doit mourir, est pour tout le monde).

13. Ante mortem benefac amico tuo, et secundum vires tuas exporrigens da pauperi.

13. Faites du bien à votre ami avant la mort ; et donnez l'aumône au pauvre, selon que vous le pouvez.

14. Non defrauderis a die bono, et particula boni doni non te prætereat.

14. Ne vous privez pas des avantages du jour heureux, et ne laissez perdre aucune partie du bien que Dieu vous donne.

15. Nonne aliis relinques dolores et labores tuos in divisione sortis ?

15. N'est-ce pas à d'autres que vous laisserez les fruits de vos peines et de vos travaux, qu'ils partageront entre eux ?

16. Da et accipe, et justifica animam tuam.

16. Donnez, et recevez, et sanctifiez votre âme.

COMMENTAIRE

℣. 12. MEMOR ESTO QUONIAM MORS NON TARDAT, etc. (1). Le texte latin à la lettre porte : *Souvenez-vous du testament des enfers qui vous a été montré ;* c'est-à-dire, de l'alliance ou de l'arrêt, qui condamne tout le monde à la mort. *L'enfer* est mis pour le *tombeau*. Le grec met une négation (2) : *Souvenez-vous que la mort ne tardera point et que l'alliance du Dieu de l'enfer ne vous a point été montrée.* C'est tout ce que porte l'original ; le reste est ajouté dans le latin. Il semble supposer avec les païens, qu'*Adès* ou Pluton, roi des enfers, a fait une espèce de pacte avec nous, de nous donner la vie pour un certain temps ; après quoi, il faut aller se rendre dans son royaume. Le jour du départ est inconnu. Nous ne savons à cet égard ce que porte le contrat (3) :

Certo veniunt ordine Parcæ,
Nulli jusso cessare licet :
Nulli scriptum proferre diem.

℣. 13. ANTE MORTEM BENEFAC AMICO TUO. La chose qui rend l'homme le plus semblable à Dieu, c'est de faire du bien à tout le monde (4). Le Sage veut que nous nous empressions à faire des aumônes aux pauvres et à rendre service à notre prochain avant la mort ; parce qu'après cette vie il n'y a plus de bien à pratiquer. Nous devons nous hâter, comme si chaque jour était le dernier de notre vie (5). Le grec ne parle point ici de f ire l'aumône aux pauvres, mais simplement de rendre service à son ami (6) : *Avant votre mort, faites du bien à votre ami et, selon votre pouvoir, étendez* la main *et donnez-lui ;* faites-lui tous les plaisirs qui dépendront de vous.

℣. 14. NON DEFRAUDERIS A DIE BONO, etc. Ne vous privez point de la joie et des plaisirs innocents que la loi permet aux jours de bonne fête, *aux bons jours ;* car c'est ainsi que les Hébreux appellent les jours de fête ; et prenez pour vous la partie de vos victimes qui vous est réservée, pour en faire des repas à votre famille et à vos amis. Il s'agit ici des sacrifices pacifiques, où celui qui fournissait la victime, avait pour lui toutes les chairs, à l'exception des graisses et du sang, que l'on offrait au Seigneur ; et de l'épaule et de la poitrine qu'on donnait aux prêtres (7). Dans le sens moral, on applique ceci aux occasions de bien faire, qu'on ne doit jamais négliger.

℣. 15. NONNE ALIIS RELINQUES DOLORES ET LABORES TUOS ? Êtes-vous d'humeur à imiter ces avares, qui se privent de pain et de nourriture et qui se refusent toutes les douceurs de la vie, pour enrichir des héritiers ingrats et prodigues ?

℣. 16. DA, ET ACCIPE, ET JUSTIFICA ANIMAM TUAM (8). Vivez en bonne société avec vos amis ; donnez-leur et recevez d'eux ; et conduisez-vous en homme de bien. Menez une vie douce et innocente, dans d'agréables relations avec vos amis et votre prochain ; éloigné de l'ambition, de la vanité, du luxe, de l'injustice et de l'avarice. Usez des biens que Dieu vous a donnés, suivant ses lois et sans cet attachement criminel qu'il condamne. Autrement : *Donnez* l'aumône *et recevez* le pardon de vos fautes. L'aumône est une espèce d'échange entre Dieu et l'homme : l'homme donne à Dieu, en la personne du pauvre ; Dieu rend à celui qui fait l'aumône, une récompense infinie. Voilà une usure permise et louable.

---

(1) Cette fin du verset n'est pas dans le grec en cet endroit, mais seulement au ℣. 18. Η' γὰρ διαθήκη ἡ απ' αιῶνος θανάτῳ ἀποθανῇ.

(2) Μνήσθητι ὅτι θάνατος οὐ χρονιεῖ, καὶ διαθήκη ᾅδου οὐχ ὑπεδείχθη σοὶ.

(3) *Senec. Hercul. fur.*

(4) *Synes. Ep.* XXXI. Τὸ γὰρ εὖ ποιεῖν ἓν τοῦτο μόνον ἔχουσι κοινὸν ἔργὸν ἄνθρωπος, καὶ Θεὸς.

(5) Βίου τὸ κερδὸς, ἐκβιοῦν καθ' ἡμέραν. *Nazianz.*

(6) Πρὶν σέ τελευτῆσαι, εὖ ποιεῖ φίλῳ, καὶ κατὰ τὴν ἰσχὺν σοῦ ἔκτεινον, καὶ δὸς ἀυτῷ.

(7) *Levit.* VII. 29. 30.

(8) Καὶ ἁγίασον τὴν ψυχὴν σοῦ. *Sanctifica animam tuam.* D'autres lisent : Δικαίωσον. *Justifica.* D'autres : ἀγάπησον. Aimez votre âme. D'autres : απάτησον. Séduisez votre âme, divertissez-vous ; charmez votre chagrin par l'usage permis des choses de ce monde.

17. Ante obitum tuum operare justitiam, quoniam non est apud inferos invenire cibum.

17. (Faites des œuvres de justice avant votre mort), puisqu'il n'est point nécessaire de trouver de quoi se nourrir dans le tombeau.

18. Omnis caro sicut fœnum veterascet, et sicut folium fructificans in arbore viridi.

18. Toute chair se fane comme l'herbe, et comme la feuille qui croît sur les arbres verts.

19. Alia generantur, et alia dejiciuntur; sic generatio carnis et sanguinis alia finitur, et alia nascitur.

19. Les uns naissent et les autres tombent : ainsi dans cette race de chair et de sang, les uns meurent et les autres naissent.

20. Omne opus corruptibile in fine deficiet, et qui illud operatur ibit cum illo.

20. Tout ce qui est corruptible sera (enfin) détruit; et l'ouvrier s'en ira avec son ouvrage.

COMMENTAIRE

℣. 17. Ante obitum tuum operare justitiam. Ce verset, pris dans le premier sens qu'il présente à l'esprit, n'est pas aisé à expliquer. Car quel motif pour nous engager à pratiquer la justice, de dire que nous ne trouverons point à manger dans le tombeau ? Le grec ne lit point la première partie du verset : et voici comment on peut joindre sa seconde avec le verset précédent : *Donnez et recevez, et divertissez-vous ;* ou, *et sanctifiez votre âme.* ℣. 17 (1). *Parce que dans le tombeau,* ou dans l'enfer, *il n'y a plus de nourriture à chercher.* Usez de vos biens doucement, agréablement, dans la justice, avec vos amis ; car, dans l'autre vie, vous ne pourrez plus en user. Ce motif est un peu judaïque ; mais l'auteur, parlant à des avares et ayant peut-être aussi en vue l'instruction des païens, pouvait leur parler selon leur portée et leur faire comprendre le ridicule et la folie de l'avarice, sans faire attention aux malheurs qui l'attendent dans l'autre vie. Et certes, quand on n'aurait que les simples lumières de la raison naturelle, un honnête homme doit se faire un plaisir de vivre dans une agréable société avec ses amis, puisqu'enfin, dans l'autre monde, on ne peut plus goûter l'agrément de la compagnie et des repas d'amitié, qui sont une des plus grandes douceurs de la vie présente. Il a soin d'y joindre la vie pure et innocente, et, par conséquent, d'en bannir tout ce qui blesse la justice, la pudeur, la tempérance et la modestie ; et on peut proposer ces motifs à des païens, et même à des Juifs charnels, sans pour cela exclure les autres raisons que la religion fournit. On peut voir ce qui a été dit dans l'Ecclésiaste, sur de pareilles expressions.

℣. 18. Omnis caro sicut fœnum veterascet. L'auteur continue à exhorter au bon usage de ses biens, par la considération de la brièveté de notre vie. Songez à bien vivre et non à amasser des richesses, puisque la vie est si courte et si fragile. Les païens se servaient des mêmes motifs et quelquefois même les plus débauchés se les proposaient, pour s'animer à goûter plus avidement les plaisirs. Mais le Sage exhorte en même temps (2) à la sagesse, à la justice, à la tempérance, à la considération d'une autre vie ; ce qui le met infiniment au-dessus des philosophes, qui ne se proposaient que des motifs naturels et qui se bornaient à la vie présente. Le grec porte (3) : *Toute chair vieillira comme un habit.* (*Car l'alliance qui est faite dès le commencement,* porte : *Qu'il meure de mort*). Toute chair *est comme une feuille verte sur un arbre touffu.* Ces paroles : *Car l'alliance,* ou la sentence *qui est prononcée dès le commencement, est que l'homme meure de mort,* ne se trouve pas dans le latin en cet endroit ; mais au verset 12, où elles font un meilleur sens. Homère (4) s'est servi de la même comparaison des feuilles qui tombent des arbres et qui y renaissent tous les ans ; pour marquer la succession des hommes, dont les uns naissent, pour remplir la place des autres, qui meurent chaque jour. On a déjà pu remarquer en plus d'une occasion, que l'auteur de ce livre, vivant après les plus célèbres écrivains de la Grèce, a pris d'eux quelques-unes de ses sentences.

℣. 20. Omne opus corruptibile in fine deficiet. Rien de permanent dans ce monde. Tous les ouvrages de l'homme sont périssables comme lui : il leur imprime un caractère de mortalité, en les produisant. L'effet ne peut être plus noble que la cause. Un mortel ne peut rien produire d'immortel ; si ce n'est par cette partie de lui-même, qui est incorruptible. De là vient que saint Paul (5) dit, que ceux qui sèment dans la chair, ne moissonneront que la corruption ; mais que ceux qui sèment dans l'esprit, recevront des fruits de l'esprit et moissonneront la vie éternelle.

---

(1) Ὅτι οὐκ ἔστιν ἐν ᾅδου ζητῆσαι τροφήν. *Edit. Rom.* Ζητησαι τρυφήν. Quærere delicias. *Ita Aldin. et alii.*

(2) Voyez les versets 16. 21. 22. *et seq.* XV. 1. 2. *et seq.*

(3) Πᾶσα σάρξ ὡς ἱμάτιον παλαιοῦται, ἡ γὰρ διαθήκη ἡ ἀπ' αἰῶνος, θανάτῳ ἀποθανῇ. Ὡς φύλλον θαλλον ἐπὶ δένδρου δασέως.

(4) *Illiad.* VI.
Οἵηπερ φύλλων γενεὴ, τοιήδε καὶ ἀνδρῶν
Φύλλα τὰ μεν τ' ἄνεμος χαμάδις χέει, ἄλλα δὲ τ' ὕλη
Τηλεθόωσα φύει, ἔαρος δ' ἐπίγιγνεται ὥρη.
Ὡς ἀνδρῶν γενεὴ, ἡ μὴν φύει, ἡ δ' ἀπολήγει.

(5) *Galat.* VI. 8.

21. Et omne opus electum justificabitur, et qui operatur illud honorabitur in illo.

22. Beatus vir qui in sapientia morabitur, et qui in justitia sua meditabitur, et in sensu cogitabit circumspectionem Dei ;

23. Qui excogitat vias illius in corde suo, et in absconditis suis intelligens, vadens post illam quasi investigator, et in viis illius consistens ;

24. Qui respicit per fenestras illius, et in janu is illius audiens ;

25. Qui requiescit juxta domum illius, et in parietibus illius figens palum, statuet casulam suam ad manus illius, et requiescent in casula illius bona per ævum !

26. Statuet filios suos sub tegmine illius, et sub ramis ejus morabitur.

21. (Toute œuvre excellente sera enfin reconnue pour ce qu'elle est ; et celui qui l'a faite y trouvera sa propre gloire).

22. Heureux l'homme qui demeure appliqué à la sagesse, (qui s'exerce à pratiquer la justice), et qui pense et repense (à cet œil de Dieu qui voit toutes choses) ;

23. Qui repasse ses voies dans son cœur, et qui pénètre dans l'intelligence de ses secrets ; qui va après la sagesse, comme suivant ses traces, et marchant dans les routes par où elle passe ;

24. Qui regarde par ses fenêtres et qui écoute à sa porte ;

25. Qui se tient auprès de sa maison, et qui enfonce un pieu dans ses murailles, se bâtit une (petite) cabane auprès d'elle, où ses biens se conservent pour jamais dans un grand repos.

26. Il établira ses fils sous son ombre, et il demeurera sous ses branches.

COMMENTAIRE

℣. 21. Et omne opus electum justificabitur. C'est la suite et l'explication du verset précédent. Les œuvres de justice, les actions de vertu, sont d'une nature toute différente de celles dont l'auteur a parlé et qui doivent être détruites, aussi bien que ceux qui les ont faites. Les premières sont éternelles, et les autres sont périssables. Ce verset n'est pas dans le grec.

℣. 22. Beatus vir, qui in sapientia morabitur. Après avoir montré la vanité des richesses, la folie des avares et la fragilité de la vie, il conclut qu'heureux est l'homme qui s'attache à la sagesse et qui n'oublie jamais l'œil de Dieu, qui voit toutes choses. Deux choses sont essentielles à la béatitude : l'amour de la sagesse, et la vigilance ou l'attention à la volonté de Dieu. Veiller sur soi-même, pratiquer la vertu, et ne perdre jamais de vue son créateur, sont les bases du bonheur futur. Le grec (1) : *Heureux l'homme qui, dans sa sagesse, méditera le bien, et qui, dans sa prudence, prononcera des paroles saintes.* Ou, suivant d'autres exemplaires (2) : *Heureux l'homme qui mourra dans la sagesse, et qui parlera dans sa prudence.*

℣. 23. Qui excogitat vias illius..... intelligens, vadens post illam. Voilà, dans ces deux versets, ce qui fait le vrai bonheur de l'homme en ce monde. Le grec (3) : Heureux celui *qui pense sérieusement à ses propres voies*, à sa propre conduite *dans son cœur, et qui cherche à pénétrer dans les secrets de la sagesse. Marchez après elle pas à pas,* comme un espion, comme un homme qui observe toutes ses démarches ; *et soyez comme en embuscade sur toutes ses voies.* Ayez toute la vigilance d'un chasseur, qui est à l'affût, et toute l'attention d'un espion, qui observe une personne : C'est ainsi qu'il faut chercher la sagesse.

℣. 24. Qui respicit per fenestras illius. Recherchez-la comme un amant passionné, qui regarde par les jalousies (4), et qui est assidu à la porte de sa bien-aimée. Le Sage avait employé la même comparaison dans les Proverbes (5). Voici comment on y fait parler la Sagesse : *Heureux celui qui m'écoute, et qui veille tous les jours à ma porte, et qui fait garde au seuil de ma demeure.* Les *fenêtres*, selon les pères, sont l'Écriture sainte, les prédications, les exemples édifiants ; la *porte*, c'est l'Église.

℣. 25. Qui requiescit juxta domum illius. Heureux l'homme qui ne se contente pas de la suivre pour un temps, et de la voir en passant ; mais qui fixe sa demeure auprès d'elle. Il y trouvera des biens infinis ; une petite hutte à côté de la maison de la Sagesse, est préférable à tous les palais et à toute la magnificence des rois.

Il enfonce un pieu dans ses murailles. Ce *pieu* est la ferme confiance que nous avons en la grâce de Dieu, fondée sur la croix de Jésus-Christ. *Il l'enfonce* avec force, pour marquer la violence qu'on doit se faire par la mortification et la pénitence pour ravir le ciel. *Il se bâtit une petite cabane auprès de cette maison,* parce qu'il vit dans ce monde comme voyageur, comme étranger, et comme pauvre. *Et ses biens se conserveront pour jamais dans un grand repos,* parce que celui qui vit ainsi dans une pauvreté intérieure, jouit en paix des grâces que Dieu donne aux humbles, et attend en repos les biens qui lui sont promis.

℣. 26. Statuet filios suos sub tegmine illius, etc. *Il établira ses enfants sous son ombre,*

---

(1) *Complut.* Μακάριος ἀνὴρ ὃς ἐν σοφίᾳ μελετήσει καλα, καὶ ὃς ἐν συνέσει αυτοῦ διαλεχθήσεται ἅγια.

(2) *Edit. Rom.* Μακάριος ἀνὴρ ὃς ἐν σοφίᾳ τελευτήσει, καὶ ὃς ἐν συνέσει ἀυτοῦ διαλεχθήσεται. *Quidam Codd. addunt* Ἅγια, *post* συνεσει.

(3) Ὁ διανοούμενος τὰς ὁδοὺς ἀυτοῦ ἐν καρδίᾳ ἀυτοῦ, καὶ ἐν τοῖς ἀποκρυφοις ἀυτῆς ἐννοηθήσεται · ἔξελθε ὀπίσω ἀυτῆς ὡς ἰσχνευτὴς, καὶ ἐν ταῖς ὁδοῖς ἀυτῆς ἐνέδρευε.

(4) *Cant.* II. 9.

(5) *Prov.* VIII. 34.

27. Protegetur sub tegmine illius a fervore, et in gloria ejus requiescet.

27. Il trouvera sous elle un couvert contre la chaleur du jour ; et durant la nuit il se reposera dans sa gloire.

COMMENTAIRE

parce que s'il est père, ou selon le corps ou selon l'esprit, il aura grand soin de rendre ses enfants les imitateurs de sa piété, et de leur inspirer le même amour qu'il ressent pour la sagesse. *Il demeurera sous ses branches ;* parce que la sagesse, comme il est dit ailleurs, est l'arbre de vie, et qu'il trouvera ses délices à goûter de ses fruits, comme la sagesse trouvera elle-même en lui ses délices.

℣. 27. PROTEGETUR SUB TEGMINE ILLIUS, etc. *Elle le tiendra à couvert* sous son ombre *contre le chaud* du jour, parce qu'elle le protègera contre les ardeurs de la concupiscence, de la persécution, marquée dans l'Évangile par un soleil brûlant qui sèche les plantes jusqu'à la racine. *Et il se reposera dans sa gloire ;* dès cette vie même, il se reposera de ses travaux dans la ferme espérance qu'il a de la gloire qui lui a été promise ; parce que bien qu'il vive sur la terre, *sa conversation n'est que dans le ciel* (1).

La gloire dont la sagesse est environnée rejaillira jusqu'à lui ; il se reposera sous l'éclat de sa majesté. L'auteur, dans ce verset, semble faire allusion à la colonne de nuée, qui conduisait les Israélites dans le désert (2). La sagesse vous protègera sous son ombre, contre les ardeurs du soleil ; elle vous éclairera par sa gloire, ou par la lumière qui en rejaillira jusque sur vous. La lumière de la colonne miraculeuse, est souvent désignée sous le nom de *gloire du Seigneur.*

(1) *Philipp.* III. 20.

(2) *Exod.* XXIV. 17. - *Levit.* IX. 6. 23. *Vide Grot. hic.*

CHAPITRE XV

Celui qui recherche la sagesse, la trouvera. Dieu n'est point auteur du péché. Il a laissé à l'homme le choix du bien et du mal.

1. Qui timet Deum faciet bona, et qui continens est justitiæ apprehendet illam ;

2. Et obviabit illi quasi mater honorificata, et quasi mulier a virginitate suscipiet illum.

3. Cibabit illum pane vitæ et intellectus, et aqua sapientiæ salutaris potabit illum ; et firmabitur in illo, et non flectetur ;

4. Et continebit illum, et non confundetur ; et exaltabit illum apud proximos suos,

5. Et in medio ecclesiæ aperiet os ejus, et adimplebit illum spiritu sapientiæ et intellectus, et stola gloriæ vestiet illum.

1. Celui qui craint Dieu fera le bien ; et celui qui est affermi dans la justice possèdera la sagesse ;

2. Et elle viendra au-devant de lui comme une mère (pleine d'honneur), et elle le recevra comme une épouse vierge reçoit son époux.

3. Elle le nourrira du pain (de vie et) d'intelligence, et elle lui fera boire de l'eau de la sagesse (qui donne le salut) ; elle s'affermira en lui, et elle le rendra inébranlable.

4. Elle le tiendra de sa main ; et il ne sera point confondu ; elle l'élèvera parmi ses proches.

5. Elle lui ouvrira la bouche au milieu de l'assemblée ; (elle le remplira de l'esprit de sagesse et d'intelligence ; et elle le revêtira d'un habillement de gloire).

COMMENTAIRE

℣. 1. QUI TIMET DEUM, FACIET BONA : ET QUI CONTINENS EST JUSTITIÆ, APPREHENDET ILLAM. Le grec doit être joint à ce qui précède (1) : *Celui qui craint le Seigneur fera ces choses ;* ce qu'il a dit au chapitre précédent ; il cherchera la sagesse, il s'établira auprès d'elle ; *et celui qui a la connaissance de la loi, la trouvera.* Il aura le bonheur de rencontrer la sagesse, il ne la cherchera pas en vain. C'est déjà une grande partie de la vraie sagesse, de connaître la loi du Seigneur ; il ne s'agit plus que de mettre en pratique cette connaissance, pour jouir d'une sagesse parfaite. Le juste n'en demeure pas à la spéculation ; il s'attache à l'exercice de la justice ; persuadé que le royaume des cieux ne consiste point dans les discours, mais dans les œuvres (2) : *Non enim in sermone est regnum Dei, sed in virtute.*

℣. 2. QUASI MATER HONORIFICATA, ET QUASI MULIER A VIRGINITATE. La sagesse le recevra dans sa maison, comme une mère pleine de tendresse, et comme une épouse qui lui donne les premières inclinations de son cœur ; par opposition à une femme débauchée, qui n'aime jamais sincèrement ; et à une veuve, ou une femme répudiée, qui épouse un second mari. *Mulier a virginitate,* ou, selon le grec (3) : *Uxor virginitatis,* est celle que l'on épouse jeune, et encore vierge. C'est aussi ce qui est marqué ailleurs dans le texte hébreu, par *Mulier adolescentiæ* (4). Celle qu'on épouse dans sa jeunesse, et pour qui l'on a toujours plus de tendresse.

℣. 3. CIBABIT ILLUM PANE VITÆ, ET INTELLECTUS. Il entrera dans la maison de la Sagesse, et il y trouvera en abondance tous les biens de l'esprit : *Le pain de vie et d'intelligence.* Le nom de *vie* n'est pas dans le grec, elle nourrira son esprit et son cœur de ses plus sublimes connaissances ; elle lui donnera à boire *l'eau de la sagesse,* cette eau vive, qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle (5) ; ces instructions si importantes pour la conduite de la vie et pour le salut. Sa demeure dans la maison de la Sagesse, ne sera point pour un ou deux jours ; il y demeurera éternellement, et n'en sera jamais séparé. *Firmabitur in illo, et non flectetur, etc.* Le grec (6) : *Il s'appuiera sur elle, et ne sera point ébranlé ; et il la possèdera, et ne sera point chargé de confusion.* Il ne sera point trompé dans son attente. Il la possèdera pour toujours.

℣. 4. EXALTABIT ILLUM APUD PROXIMOS SUOS. Ou plutôt, suivant le grec (7) : *Elle l'élèvera pardessus tous ses égaux.* La sagesse le comblera de gloire et d'honneur par-dessus tous ses concurrents.

℣. 5. ET IN MEDIO ECCLESIÆ APERIET OS EJUS. Ce qui suit n'est pas dans le grec : *Elle le remplira de l'esprit de sagesse et d'intelligence, et le revêtira d'un vêtement de gloire.* Ce passage semble être pris du verset 3 de ce chapitre, et du

(1) Ὁ φοβούμενος τὸν Κύριον ποιήσει ταῦτα, καὶ ὁ ἐγκρατὴς γνώσεως νόμου, εὑρήσει αὐτήν.

(2) I. *Cor.* IV. 20.

(3) Ὡς γυνὴ παρθενίας.

(4) *Prov.* II. 17 ; V. 18. אשת נעוריך - *Malach.* II. 14. 15. - *Joël.* 8. - *Ezech.* XVI. 60.

(5) *Johan.* IV. 14.

(6) Στηριχθήσεται ἐπ' αὐτὴν, καὶ οὐ μὴ κλιθῇ. Καὶ ἐπ' αὐτῆς ἐφέξει, καὶ οὐ μὴ καταισχυνθῇ.

(7) Ὑψώσει αυτὸν παρὰ τοὺς πλησίον αὐτοῦ.

6. Jucunditatem et exultationem thezaurizabit super illum, et nomine æterno hereditabit illum.

7. Homines stulti non apprehendent illam, et homines sensati obviabunt illi. Homines stulti non videbunt eam ; longe enim abest a superbia et dolo.

8. Viri mendaces non erunt illius memores ; et viri veraces invenientur in illa, et successum habebunt usque ad inspectionem Dei.

9. Non est speciosa laus in ore peccatoris,

10. Quoniam a Deo profecta est sapientia. Sapientiæ enim Dei astabit laus, et in ore fideli abundabit, et Dominator dabit eam illi.

6. (Elle lui amassera un trésor) de joie et d'allégresse, et elle lui donnera pour héritage un nom éternel.

7. Les hommes insensés ne la comprendront point ; (mais les hommes de bon sens iront au-devant d'elle) ; les insensés ne la verront point ; (car) elle se tient loin de l'orgueil (et de la tromperie).

8. Les menteurs ne se souviendront point d'elle ; (mais les hommes véritables se trouveront avec elle, et marcheront heureusement jusqu'à ce qu'ils arrivent à la vue de Dieu).

9. La louange n'est pas belle dans la bouche du pécheur ;

10. (Parce que la sagesse vient de Dieu). La louange de Dieu accompagne la sagesse, (elle remplit la bouche fidèle) : aussi lui est-elle inspirée par le souverain dominateur.

COMMENTAIRE

verset 32 du chapitre VI. *Ecclesia* peut marquer, ou les assemblées de religion, ou celles du peuple pour les affaires civiles. Dans les unes et dans les autres, le sage se fait écouter avec respect et avec admiration.

ỳ. 6. JUCUNDITATEM... NOMINE ÆTERNO HÆREDITABIT ILLUM. *Elle lui donnera pour héritage un nom éternel,* ou une réputation qui ne mourra point. *Le juste sera éternellement dans la mémoire des hommes ; il ne craindra point les mauvaises langues,* dit le psalmiste (1) ; *la sagesse donne l'immortalité, et une réputation qui ne périt point* (2). Le grec porte (3) : *Il trouvera la joie, et une couronne d'allégresse ; et il aura pour héritage un nom éternel ;* ou, une réputation qui subsistera éternellement.

ỳ. 7. HOMINES STULTI NON APPREHENDENT ILLAM ; ET HOMINES SENSATI OBVIABUNT ILLI. La sagesse ne se donne point aux méchants et aux insensés ; ou, si elle se donne à eux, elle les rend justes et sages. Le grec est un peu différent : voici ce qu'il porte dans les versets 7 et 8 (4) : *Les hommes insensés ne la comprendront point, et les pécheurs ne la connaissent point. Elle est bien éloignée de l'orgueil, et les menteurs ne penseront point à elle.* Le Sage inculque souvent que la sagesse ne peut demeurer dans une âme injuste, superbe, hypocrite ou menteuse. Elle veut de l'innocence dans les mœurs, de l'humilité dans les sentiments, de la droiture dans l'intention. L'Esprit saint ne se communique jamais aux méchants, aux hommes vains, aux fourbes (5). *In malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis. Spiritus enim Sanctus disciplinæ effugiet fictum.*

ỳ. 9. NON EST SPECIOSA LAUS IN ORE PECCATORIS. Il ne lui convient point de louer le Seigneur avec des lèvres impies. Dieu pourrait lui dire comme dans le psaume (6) : *Pourquoi racontez-vous mes justices, et pourquoi prononcez-vous les paroles de mon alliance, vous qui haïssez la correction, et qui rejetez loin de vous mes paroles ?* Saint Jean Chrysostôme (7) remarque que David invite tous les animaux et toutes les créatures, jusqu'aux serpents et aux dragons, à louer le Seigneur ; mais jamais il n'y a invité les pécheurs. Le grec demande un autre sens (8) : *La sentence,* la maxime, la parabole, le discours sententieux, *ne sied pas dans la bouche du pécheur.* Verset 10. *Parce qu'elle ne lui a pas été suggérée de la part du Seigneur. Car la sentence est un discours qui demande de la sagesse ; et c'est le Seigneur qui lui donne un heureux succès.* Il n'appartient pas à tous de prononcer des discours sententieux et des maximes pleines de sagesse ; c'est une grâce qui n'est donnée qu'aux sages. Cet endroit est parallèle à cet autre des Proverbes (9) : *Indecens est in ore stultorum parabola.* Et ailleurs (10) : *Non decent stultum verba composita.*

ỳ. 10. QUONIAM A DEO PROFECTA EST SAPIENTIA. Ce verset est beaucoup plus court dans le grec ; il veut être joint au verset précédent, où nous en avons donné l'explication. Dans le latin, il a aussi une liaison naturelle. Le pécheur qui est déjà converti, et qui est encore dans les langueurs de ses maladies mortelles, n'est pas propre encore à louer Dieu, parce que, outre que ses pensées ne sont pas assez pures, étant encore mêlées des nuages de ses dérèglements passés, il est si occupé de sa

(1) *Psal.* CXI. 7.

(2) *Sap.* VIII. 13.

(3) Εὐφροσύνην καὶ στέφανον ἀγαλλιάματος εὑρήσει, καὶ ὄνομα αἰῶνος κληρονομήσει. *Complut. addit :* αὐτόν.

(4) Οὐ μὴ καταλήψονται αὐτὴν ἄνθρωποι ἀσύνετοι, καὶ ἄνδρες ἁμαρτωλοὶ οὐ μὴ ἴδωσιν αὐτήν. Μακράν ἐστιν ἀπὸ ὑπερηφανίας, καὶ ἄνδρες ψεῦσται οὐ μὴ μνησθήσονται αὐτῆς.

(5) *Sap.* I. 4. Voyez aussi *Prov.* VIII. 13. - *Isai.* LXVI. 2. - *Johan.* XIV. 17. - *Jacobi.* IV. 6.

(6) *Psal.* XLIX. 16.

(7) *Chrysost. Orat. habita cum præsbyter esset ordinatus.*

(8) Οὐχ ὡραῖος αἶνος ἐν στόματι ἁμαρτωλοῦ. Ὅτι οὐ παρὰ Κυρίου ἀπεστάλη αὐτῷ. Ἐν γὰρ σοφίᾳ ῥηθήσεται αἶνος, καὶ ὁ Κύριος εὐοδώσει αὐτόν.

(9) *Prov.* XXVI. 7.

(10) *Prov.* XVII. 7.

11. Non dixeris : Per Deum abest ; quæ enim odit ne feceris.

12. Non dicas : Ille me implanavit ; non enim necessarii sunt ei homines impii.

13. Omne execramentum erroris odit Dominus, et non erit amabile timentibus eum.

14. Deus ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manu consilii sui.

11. Ne dites point : Dieu est cause que je n'ai pas la sagesse ; car c'est à vous à ne pas faire ce qu'il déteste.

12. Ne dites point : C'est lui qui m'a jeté dans l'égarement, car les méchants ne lui sont point nécessaires.

13. Le Seigneur hait toute abomination (et tout dérèglement) ; et ceux qui le craignent les détestent.

14. Dieu dès le commencement a créé l'homme, et il l'a laissé dans la main de son propre conseil.

COMMENTAIRE

propre faiblesse et des grâces dont il a besoin, qu'il ne peut pas s'occuper avec liberté de la considération de celles qu'il a reçues. Mais c'est aux justes, au contraire, qu'il appartient proprement de louer Dieu. Plus ils sont remplis de sa sagesse, plus ils ont d'ardeur à le louer. Leur reconnaissance est inséparable de leur humilité, et leur humilité est égale à leur vertu. Ce sentiment de gratitude, accompagné d'une foi humble, leur est inspiré par le Saint-Esprit qui nous est donné, dit saint Paul, pour nous faire connaître les dons de Dieu, et il remplit leur cœur de l'admiration des bienfaits qu'ils ont reçus de Dieu, et leur bouche de ses louanges. Ainsi cette reconnaissance, qui se renouvelle toujours par des cantiques de louanges, est comme un canal par où montent sans cesse de l'âme vers Dieu des actions de grâces, et par où descendent de Dieu dans l'âme des effusions de grâces toujours nouvelles.

℣. 11. NON DIXERIS : PER DEUM ABEST. Dieu n'est point cause ni de notre faiblesse, ni de notre ignorance, ni de notre peu de sagesse. Ces défauts ou privations, n'ayant rien de positif en eux-mêmes, Dieu ne peut en être le créateur. Il nous a donné une âme capable de science, de sagesse, de droiture : C'est à nous de demander à Dieu ces qualités, si nous ne les avons pas ; à les conserver et à les cultiver, si nous les avons ; et à travailler pour les acquérir, autant que le travail et l'industrie humaine sont capables de contribuer à nous les procurer. Car la bonté et la grâce de Dieu, qui les donnent, n'excluent pas notre travail et notre coopération. Il y a une science et une sagesse d'un ordre naturel, que nous pouvons acquérir par l'étude ; mais, pour les rendre utiles en vue de l'éternité, il faut la grâce du ciel, que nous devons demander à tous moments ; car sans elle, nous ne pouvons rien faire de bien. Le grec lit (1) : *Ne dites pas : C'est à cause du Seigneur que je me suis éloigné* de mon devoir : *Car pourquoi faisiez-vous ce qu'il a en horreur ?* N'imputez point à Dieu vos fautes et vos égarements. A cette occasion, l'auteur va traiter la question du libre arbitre et de la création de l'homme.

℣. 12. NON DICAS : ILLE ME IMPLANAVIT (2). C'est un blasphème horrible, de dire que le Seigneur vous a jeté dans l'erreur et dans le crime. Quel motif aurait pu l'obliger à vous séduire, et à vous précipiter dans l'égarement ? A quoi lui sert le méchant ? Quel profit, quelle gloire, quelle satisfaction peut-il tirer du crime et de l'injustice, les deux choses dont il a le plus d'horreur, et qui lui sont le plus contraires ? *Ne dites point : Que Dieu vous tente,* dit l'apôtre saint Jacques (3) : *Car Dieu ne tente personne pour faire le mal.* Il ne se réjouit point de notre perte (4), et ne veut point la mort du pécheur, mais plutôt sa conversion, et sa vie (5). Voyez saint Augustin, *De Gratia, et liber. arbitr. cap.* 2. Et ici verset 22, et XVI, 1.

℣. 13. OMNE EXECRAMENTUM ERRORIS ODIT DOMINUS, etc. Et comment aurait-il engagé l'homme dans le crime et dans l'impiété, puisqu'il en a tant d'horreur ? Serait-ce par haine pour sa créature, ou pour se faire de la peine à lui-même ?

℣. 14. DEUS AB INITIO CONSTITUIT HOMINEM, etc. Plusieurs théologiens expliquent ce passage de l'état heureux où Adam fut créé. Alors il avait une grâce toujours présente, et toujours prête à suivre la détermination qu'il lui donnait ; il était dans un parfait équilibre, entre le bien et le mal ; sans être entraîné vers le mal, par le poids de la concupiscence, ni agréablement porté vers le bien, par l'attrait et la douceur de la grâce prévenante. Il était absolument dans la main de son conseil, comme dit ici le Sage ; sans avoir besoin, comme nous aujourd'hui, de demander continuellement à Dieu un secours et une grâce, qui nous prévienne, qui accompagne nos bonnes actions et qui nous suive jusqu'à la fin. *Tale quippe adjutorium erat, quod desereret cum vellet, et in quo permaneret si vellet ; non quo fieret ut vellet. Hæc prima est gratia quæ data est primo Adam ; sed hac potentior est in secundo Adam* (6).

Mais, en considérant la suite du raisonnement

(1) Μὴ εἴπῃς ὅτι διὰ Κύριον ἀπέστην, ἃ γὰρ ἐμίσησεν οὐ ποιήσῃς.

(2) *Græc.* Μὴ εἴπῃς αὐτός με ἐπλάνησε. *Complut.* Ἔπλασεν, *ipse me fecit :* Dieu m'a fait tel que je suis, mauvais, corrompu, pécheur. *Planus,* autrefois, signifiait un trompeur, un séducteur. *A. Gell. lib.* XVI. *cap.* 7.

(3) *Jacobi.* I. 13.

(4) *Sap.* I. 13.

(5) *Ezech.* XXXIII. 11.

(6) *August. lib. de corrept. et gratia. cap.* 11. *n.* 35.

15. Adjecit mandata et præcepta sua.

16. Si volueris mandata servare, conservabunt te, et in perpetuum fidem placitam facere.

17. Apposuit tibi aquam et ignem, ad quod volueris porrige manum tuam.

15. (Il lui a donné de plus ses ordonnances et ses preceptes).

16. Si vous voulez observer les commandements, et garder (toujours) avec fidélité ce qui est agréable à Dieu (ils vous conserveront).

17. Il a mis devant vous l'eau et le feu, étendez la main vers ce que vous voudrez.

COMMENTAIRE

du Sage (1), il paraît qu'il a voulu parler ici de l'état où tous les hommes sont depuis le péché d'Adam ; c'est-à-dire, dans une pleine liberté de faire le bien ou le mal ; de résister ou de ne pas résister à la grâce, ou aux mouvements de la concupiscence. En un mot, son dessein est d'ôter aux méchants toutes les mauvaises excuses, et les prétextes dont ils voudraient se servir, pour rejeter sur Dieu même leurs crimes et leurs désordres, en disant que Dieu leur a donné des penchants invincibles vers le mal ; qu'ils trouvent en eux-mêmes une source de corruption, dont ils ne sont point les auteurs, etc. Le Sage leur réplique que Dieu ne peut avoir fait le mal, puisqu'il l'a en horreur, qu'il le défend et qu'il le punit ; que ce n'est point lui qui a mis dans l'homme le mauvais penchant qui y est, et que ce penchant n'est point invincible, puisqu'il nous a créés libres, capables de nous déterminer librement vers le bien avec sa grâce ; ou vers le mal, par notre volonté corrompue.

℣. 15. ADJECIT MANDATA, ET PRÆCEPTA SUA. Si Dieu ne nous avait pas créés libres et capables de nous porter, avec choix et détermination, vers le bien ou vers le mal, il ne nous aurait point donné des préceptes de faire ou de ne pas faire ; il n'aurait pas établi une alliance entre lui et nous. Ce verset n'est pas dans le grec.

℣. 16. SI VOLUERIS MANDATA SERVARE, CONSERVABUNT TE. Vous êtes le maître de les observer, avec le secours de Dieu, ou de ne pas les observer. Si vous les observez, ils vous préserveront du souverain malheur. Si vous les violez, vous vous exposez à la vengeance et à la colère du Tout-Puissant. Le grec doit se joindre au verset 14 de cette manière (2) : *Le Seigneur a créé l'homme dès le commencement, et il l'a laissé dans la main de son conseil ; 16. Afin que, s'il veut, il garde les commandements et qu'il conserve une fidélité inviolable* au Seigneur. Nous avons déjà remarqué que le verset 15, qui sépare ces deux versets, ne se lit pas dans le grec.

℣. 17. APPOSUIT TIBI AQUAM ET IGNEM. L'eau marque le bien ; et le feu, le mal. La première est un principe doux et commode ; le second est dangereux et destructeur. Dieu a mis l'homme entre l'eau et le feu ; il a la liberté de choisir entre l'un et l'autre ; entre le souverain bonheur et le souverain malheur ; entre l'obéissance et la désobéissance. Il lui a donné assez de lumières pour distinguer, s'il le veut, l'un d'avec l'autre. Il a la lumière naturelle, commune à tous les hommes, qui lui découvre les premiers principes de morale. Il a les lois écrites, qui lui font connaître ce que Dieu demande de lui, par le droit écrit et positif ; il ne tient donc qu'à lui, avec le secours de Dieu, d'observer ou de violer les lois ; d'étendre sa main vers le feu ou vers l'eau (3). Voilà le sens le plus simple et le plus généralement suivi de ce passage, le mieux lié avec ce qui précède et ce qui suit ; il est parallèle à celui du Deutéronome (4) : *Considérez que je vous ai proposé aujourd'hui la vie et le bien, et au contraire la mort et le mal, afin que vous aimiez le Seigneur votre Dieu et que vous marchiez dans ses voies.* Ce qui est une suite de ce qu'il avait dit immédiatement auparavant : *Le commandement que je vous ai donné, n'est ni au-dessus ni loin de vous ; il n'est point dans le ciel, en sorte que vous puissiez dire : Qui de nous peut monter au ciel, afin qu'il nous le rapporte, et que nous l'apprenions et le pratiquions ? Ni au delà des mers, afin que vous disiez : Qui de nous pourra passer la mer et nous le rapporter, afin que nous puissions l'entendre et l'accomplir ? Mais il est près de vous, dans votre bouche et dans votre cœur : Considérez que je vous ai proposé aujourd'hui la vie et la mort, etc.* C'est-à-dire, toutes sortes de maux, si vous êtes infidèles à mon alliance, et toutes sortes de bonheurs, si vous y fidèles. C'est à vous à choisir entre ces deux objets : l'obéissance et la vie, l'infidélité et la mort. Jérémie (5) dit encore quelque chose de pareil. Il parle aux Juifs de Jérusalem, assiégés par l'armée de Nabucodonosor. *Je vous propose deux voies,* dit le Seigneur, *le chemin de la vie et le chemin de la mort. Ceux qui demeureront dans cette ville périront par l'épée, et ceux qui se rendront aux Chaldéens vivront.*

Quelques commentateurs, par *l'eau,* et par *le feu,* entendent le libre usage des choses de la vie. Dieu a placé l'homme dans ce monde, comme un petit roi, entièrement libre, maître de l'eau et du feu ; c'est-à-dire, des deux principes les plus

(1) Voyez les versets 12. 13 et 21.

(2) Ἐὰν θέλῃς συντηρήσεις τὰς ἐντολάς, καὶ πίστιν ποιῆσαι εὐδοκίας. Il vaut mieux lire : Ἐὰν θέλῃς συντηρῆσαι.

(3) *Vide Raban. Lyr. Jans. Palac. Cornel. a Lapide, alios passim.*

(4) *Deut.* XXX. 15. — (5) *Jerem.* XXI. 8.

18. Ante hominem vita et mors, bonum et malum : quod placuerit ei dabitur illi ;
19. Quoniam multa sapientia Dei, et fortis in potentia, videns omnes sine intermissione.
20. Oculi Domini ad timentes eum, et ipse agnoscit omnem operam hominis.
21. Nemini mandavit impie agere, et nemini dedit spatium peccandi ;
22. Non enim concupiscit multitudinem filiorum infidelium et inutilium.

18. La vie et la mort, (le bien et le mal) sont devant l'homme ; ce qu'il aura choisi lui sera donné.
19. Car la sagesse de Dieu est grande ; il est invincible dans sa puissance, et il voit tous les hommes (à tous les moments).
20. Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent, et il connaît lui-même toutes les œuvres de l'homme.
21. Il n'a commandé à personne de faire le mal, et il n'a donné à personne le temps de pécher.
22. Car il ne se plaît point à avoir un grand nombre d'enfants infidèles et inutiles.

COMMENTAIRE

nécessaires à la vie, et qui sont comme la source de tous les autres. L'Ecclésiastique lui-même met plus bas (1) le feu et l'eau, à la tête des choses les plus nécessaires à la conservation de l'homme : *Initium necessariæ rei aqua, ignis, etc.* On en interdisait l'usage aux proscrits ; on les faisait toucher à l'épouse, dans la cérémonie de ses noces (2) :

An quod in his vitæ causa est, hæc perdidit exul ?
His nova sit conjux, hæc duo magna putant.

Les anciens regardaient le feu et l'eau, comme les premiers principes de la naissance et de la conservation de l'homme (3). Cette explication n'est point à mépriser.

ỳ. 18. ANTE HOMINEM VITA, ET MORS. Il est le maître de se rendre heureux ou malheureux, en pratiquant le bien ou le mal. S'il pratique la vertu et la justice, il acquerra un bonheur éternel ; s'il s'abandonne au crime et au désordre, il encourra la disgrâce du Seigneur, et verra fondre sur lui tous les effets de ses menaces.

ỳ. 19. QUONIAM MULTA SAPIENTIA DEI. Dieu, par sa sagesse infinie, a donné à l'homme tout ce qui lui est nécessaire pour devenir heureux, s'il le veut ; et, par sa toute-puissance, il est en état de le rendre éternellement malheureux, s'il est rebelle à ses volontés, et s'il abuse des grâces qu'il lui a faites. L'homme est donc inexcusable, puisqu'il est placé entre l'eau et le feu ; entre la vie et la mort, et qu'il peut choisir entre ces deux objets.

ỳ. 20. OCULI DOMINI AD TIMENTES EUM. Ce juge souverain examine toutes nos voies, et pénètre jusqu'au fond de nos cœurs. Si nous avons la malice de l'offenser, il saura punir nos infidélités et notre prévarication ; mais si nous lui obéissons fidèlement, il nous comblera de grâces, et nous regardera d'un œil favorable. Que l'homme ne croie donc pas que le sort des bons et des méchants soit égal, et que Dieu regarde d'un même œil le crime et la vertu ; ou plutôt, qu'il ne pense ni à l'un ni à l'autre. Sa colère se fait sentir à ceux qui l'offensent, et il comble de ses faveurs ceux qui lui sont fidèles.

ỳ. 21. NEMINI MANDAVIT IMPIE AGERE. Ainsi, que personne ne se flatte de l'impunité. Il a défendu le mal généralement à tous les hommes ; et il n'a mis personne dans la nécessité de le faire. Chacun a sur cela son libre arbitre, dont il peut faire un bon ou un mauvais usage. Quiconque l'aura offensé, sera puni selon la qualité de sa faute. Nul ne peut s'excuser, ni sur la nécessité de pécher, ni sur son défaut de liberté, ni sur un titre d'impunité accordé à lui seul par le Tout-Puissant. S'il est marqué dans l'Écriture, que Dieu, par exemple, a commandé à Séméi de faire des imprécations contre David (4) ; et qu'il a envoyé contre son peuple des tyrans qui l'ont opprimé ; cela veut dire simplement, que Dieu a permis à Séméi de suivre le mauvais penchant de son cœur, en maudissant David. *Voluntatem proprio vitio malam in hoc peccatum suo justo, et occulto judicio inclinavit*, dit saint Augustin (5), il l'a abandonné à son cœur corrompu et aigri contre son roi. Il en est de même de la haine des Assyriens et des Babyloniens contre les Hébreux. Dieu, pour châtier son peuple, a permis que leurs ennemis ne trouvassent aucun obstacle à exercer leur rage et leur vengeance contre eux. Il n'a pas jugé à propos, par des jugements secrets mais toujours justes, de changer les cœurs des Assyriens, ni d'arrêter le progrès de leurs armes ; mais il ne les a ni forcés, ni déterminés à faire le mal ; il leur a laissé sur cela une parfaite liberté.

ỳ. 22. NON ENIM CONCUPISCIT, etc. C'est la même raison qu'il a déjà donnée au verset 12 : *Ne dites point : C'est Dieu qui m'a jeté dans l'égarement ; car les méchants ne lui sont point nécessaires.* Il n'a que faire de tels enfants, ni de telles créatures. Qu'est-ce donc qui aurait pu l'engager à les produire mauvais et corrompus ? Ce verset n'est point dans le grec. Le traducteur latin, en l'insérant ici, avait apparemment en vue le verset suivant, qui est le premier du chapitre XVI : *Ne vous réjouissez point d'avoir beaucoup d'enfants, s'ils sont mauvais.* Dieu n'aime point une race corrompue et inutile. L'auteur en prend occasion de dire que des enfants tels que ceux-là, ne doivent pas faire plaisir à leur père.

(1) *Eccli.* XXXIX. 31. — (2) *Ovid. Fast. lib.* IV.
(3) *Varro de lingua latina. l.* IV. Causa nascendi duplex : aqua et ignis.
(4) II. *Reg.* XVI. 10.
(5) *August. de Grat. et lib. arb. cap.* 20.

CHAPITRE XVI

Ne pas se réjouir d'avoir beaucoup d'enfants, s'ils n'ont point la crainte de Dieu. Dieu extermine les méchants, il récompense les bons. Il voit le fond des cœurs. Ses voies sont impénétrables, ses jugements terribles, sa puissance infinie.

1. Ne jucunderis in filiis impiis, si multiplicentur ; nec oblecteris super ipsos, si non est timor Dei in illis.

2. Non credas vitæ illorum, et ne respexeris in labores eorum.

3. Melior est enim unus timens Deum, quam mille filii impii ;

4. Et utile est mori sine filiis, quam relinquere filios impios.

5. Ab uno sensato inhabitabitur patria ; tribus impiorum deseretur.

1. Ne vous réjouissez point d'avoir beaucoup d'enfants s'ils sont méchants, et n'y mettez point votre joie s'ils n'ont pas la crainte de Dieu.

2. Ne vous appuyez point sur leur vie, et ne vous prévalez point de leurs travaux.

3. Car un seul (enfant qui craint Dieu) vaut mieux que mille (qui sont méchants).

4. Et (il est plus avantageux) de mourir sans enfants, que d'en laisser après soi qui soient sans piété.

5. Un seul homme de bon sens fera peupler toute une ville, et un pays de méchants deviendra désert.

COMMENTAIRE

ỷ. 1. NE JUCUNDERIS IN FILIIS IMPIIS. Voici une nouvelle manière. Le Sage veut faire comprendre aux pères l'importance de donner une bonne éducation à leurs enfants. Ce n'est ni le grand nombre de vos enfants, ni leur force, ni leur jeunesse, qui doivent vous flatter. Il vaut mieux n'en avoir qu'un qui soit sage, que d'en avoir plusieurs d'impies ; il serait même plus avantageux de n'en avoir point du tout, que d'en avoir de méchants. Le grec (1) : *Ne désirez point une multitude inutile d'enfants ; et ne vous réjouissez point dans des fils impies. S'ils sont en grand nombre, n'en concevez point de joie, si la crainte du Seigneur n'est en eux.*

ỷ. 2. NON CREDAS VITÆ ILLORUM. Ne vous flattez point qu'ils doivent porter votre nom dans les siècles futurs, ni que par leurs travaux ils doivent établir puissamment votre race. La vie des hommes est entre les mains de Dieu, et le succès de leurs travaux dépend de sa bénédiction. Le grec (2) : *Ne vous fiez point à leur vie ; et ne vous appuyez point sur leur grand nombre.* Achab avait soixante-dix fils, et aucun d'eux ne lui succéda. Jéhu mit à mort le père et les enfants (3). Gédéon en avait un pareil nombre ; Abimélech, son fils, né d'une concubine, les tua tous, à l'exception de Joatham, le plus petit de tous (4). Abraham, au contraire, n'eût qu'un fils, et quel fut le nombre de ses descendants ? L'édition romaine (5) : *Ne vous appuyez point sur leur place*, sur le rang *de distinction qu'ils peuvent tenir dans le monde.*

ỷ. 3. MELIOR EST ENIM UNUS, etc. Le grec (6) : *Un vaut mieux que mille.* L'auteur de la Vulgate a suppléé, conformément à l'intention de l'écrivain : Un enfant juste vaut mieux que mille méchants. Il en donne la raison aux versets 5 et suivants.

ỷ. 4. UTILE EST MORI SINE FILIIS... Autant des enfants sages font la gloire d'une famille, autant des enfants déréglés et impies en font la honte. Un arbre est estimé par les fruits qu'il porte ; s'il n'en produit pas de bons, les hommes le dédaignent : ainsi en est-il d'une famille. C'est pourquoi saint Jean Chrysostôme a dit autrefois, qu'il aimait mieux que ceux qui déshonoraient Dieu par leurs désordres sortissent de son Église, et n'y laissassent que le petit nombre de ceux qui avaient la crainte de Dieu, que de la voir remplie d'une foule de personnes dont la compagnie était contagieuse pour les bons, et à qui celle des bons était inutile.

ỷ. 5. AB UNO SENSATO INHABITABITUR PATRIA, TRIBUS IMPIORUM DESERETUR. Un homme sage fondera des villes et des empires, et un insensé les détruira. Romulus et Thésée, qui n'ont point eu d'enfants, ont fondé, l'un, la république romaine, et l'autre, celle d'Athènes ; et Priam, avec toute

---

(1) Μὴ ἐπιθύμει τέκνων πλῆθος ἄχρηστον, μηδὲ εὐφραίνου ἐπὶ υἱοῖς ἀσεβέσιν. Ἐ'ὰν πληθύνωσι, μὴ εὐφραίνου ἐπ' αὐτοῖς, εἰ μὴ ἔστι φόβος Κυρίου μετ' αὐτῶν.

(2) Μὴ ἐμπιστεύσῃς τῇ ζωῇ αὐτῶν, καὶ μὴ ἔπεχε ἐπὶ ο πνῆθος αὐτῶν.

(3) *Vide* IV. *Reg.* X. 1. *et seq.* — (4) *Judic.* IX. 5.

(5) Μὴ ἔπεχε ἐπὶ τὸν τόπον αὐτῶν.

(6) Κρεῖσσον γὰρ εἷς, ἢ χίλιοι. *Complut.* Ε'ἱς δίκαιος, ἢ χίλιοι. *Alii.* Εἷς, ἢ χίλιοι ἁμαρτωλοί. *Chrysost. homil.* XXII. *et* XXXIX. *in Genes. et homil.* XXVI. *in Act.* XII. *et homil.* XXIV. *et* XXVII. *Hebr.* XI. Κρεῖσσων ἑὶς ὁ ποιων τό θέλημα Κυρίου, ἢ μύριοι παράνομοι.

6. Multa talia vidit oculus meus, et fortiora horum audivit auris mea.

7. In synagoga peccantium exardebit ignis, et in gente incredibili exardescet ira.

8. Non exoraverunt pro peccatis suis antiqui gigantes, qui destructi sunt confidentes suæ virtuti.

9. Et non pepercit peregrinationi Lot, et execratus est eos præ superbia verbi illorum.

10. Non misertus est illis, gentem totam perdens, et extollentem se in peccatis suis.

11. Et sicut sexcenta millia peditum qui congregati sunt in duritia cordis sui ; et si unus fuisset cervicatus, mirum si fuisset immunis.

6. J'en ai vu de mes yeux plusieurs exemples : et j'en ai entendu de mes oreilles de plus grands encore.

7. Le feu s'allumera dans l'assemblée des méchants ; et la colère s'enflammera dans une nation qui est incrédule.

8. Les anciens géants n'ont point obtenu le pardon de leurs péchés ; ils ont été détruits à cause de la confiance qu'ils avaient en leurs propres forces.

9. Dieu n'a point épargné la ville où Lot demeurait comme étranger ; et il en a eu les habitants en exécration, à cause de leur insolence.

10. Il n'a point eu compassion d'eux, et il a exterminé toute cette nation qui s'enorgueillissait dans ses péchés.

11. Il a perdu de même les six cent mille hommes de pied qui conspirèrent ensemble dans la dureté de leur cœur ; encore n'aurait-il pas pardonné à un seul s'il eût été opiniâtre comme les autres ;

COMMENTAIRE

sa nombreuse famille, vit sa capitale, son pays, son royaume, sa famille désolée et détruite, à cause de la mauvaise conduite de ses enfants. Au lieu de ces mots : *Tribus impiorum deseretur,* plusieurs exemplaires lisent (1) : *Et a tribus impiis deseretur.* Sixte V : *A tribu impiorum deseretur.* D'autres : *A tribubus impiorum deseretur, etc.*

℣. 7. In synagoga peccantium exardebit ignis. Le feu de la guerre, de la sédition, de la révolte s'allumera dans les familles des impies ; et Dieu permettra que l'ennemi au dehors, ou la division au dedans, les consument et les réduisent à rien. Le feu désigne la guerre et les autres effets de la colère de Dieu (2) : *Ignis succensus est in furore meo, et ardebit usque ad inferni novissima.*

℣. 8. Non exoraverunt pro peccatis suis antiqui gigantes. Dieu les a exterminés à cause de leur orgueil, de leur insolence et de la vaine confiance qu'ils avaient en leur propre force. L'auteur parle des géants qui vivaient avant le déluge ; malgré leur grand nombre et leur force extraordinaire, ils furent noyés dans les eaux. Le grec (3) : *Dieu ne s'est point apaisé en faveur de tous les anciens géants qui se sont révoltés.* Quelques exemplaires ajoutent : Qui se sont révoltés *par une folle confiance en leur force.*

℣. 9. Non pepercit peregrinationi Lot. Il a eu les habitants de Sodome en horreur, à cause de leur insolence ; *præ superbia verbi illorum.* L'auteur de la Vulgate a ajouté *verbi,* qui n'est pas dans le grec (4), peut-être pour montrer l'effronterie des habitants de cette ville corrompue, qui ne craignaient pas même de déclarer leur abomination et leur brutalité. C'est ce que l'auteur marque assez au verset 10 : *Gentem extollentem se in peccatis suis ;* qui se faisait gloire de ses désordres. Ézéchiel, décrivant les crimes de Sodome, n'oublie pas son orgueil et son insolence (5) : *Voici quelle a été l'iniquité de Sodome : l'orgueil, la bonne chère, l'abondance et l'oisiveté.*

℣. 11. Sicut sexcenta millia peditum, etc. Il s'agit ici des Israélites qui, étant sortis de l'Égypte sous la conduite de Moïse, irritèrent Dieu dans le désert et le forcèrent par leur désobéissance et leurs révoltes continuelles, à les exterminer dans l'espace de quarante ans. Moïse nous apprend que les Israélites étaient au nombre de six cent mille hommes portant les armes, sans compter les femmes, les vieillards et les enfants, lorsqu'ils sortirent d'Égypte (6). Le grec, dans quelques exemplaires, ajoute ce qui suit (7) : *Les frappant, les traitant avec miséricorde : les affligeant et les guérissant : le Seigneur, par sa miséricorde et par ses châtiments, les a conservés.* Il les empêcha de tomber tous dans le dernier malheur et d'être entièrement exterminés, en mêlant la douceur à la sévérité, la clémence à la rigueur. Si Dieu a traité ainsi toute une armée de six cent mille hommes, que n'aurait-il pas fait contre un seul qui l'aurait irrité par son opiniâtreté ? Ainsi, si Dieu vous a donné des enfants, ne songez qu'à leur procurer une bonne éducation, et à leur inspirer l'amour de la vertu et de la sagesse : quand vous auriez autant d'enfants qu'il y eut d'Israélites sous la conduite de Moïse dans le désert, Dieu n'en épargnera pas un seul, s'ils imitent l'iniquité de ces anciens murmurateurs.

(1) *Complut. et alii plerique Vulgatæ libri Ante Clem.* VIII. *Græc.* Φυλὴ δὲ ἀσεβῶν ἐρημωθήσεται ἐν τάχει. Tribus impiorum ad eremum redigetur in brevi.

(2) *Deut.* XXXII. 22. - *Vide et Eccli.* XXI. 10.

(3) Οὐκ ἐξιλάσατο περὶ τῶν ἀρχαίων πάντων γιγάντων οἳ ἀπέστησαν. *Complut. et alii quidam addunt.* Ἐν τῇ ἰσχύι τῆς ἀφροσύνης αὐτῶν.

(4) Διὰ τὴν ὑπερηφανίαν αὐτῶν.

(5) *Ezech.* XVI. 49.

(6) *Exod.* XII. 37.

(7) *Complut. et alius.* Μαστιγῶν, ἐλεῶν, τύπτων, ἰώμενος Κύριος ἐν οἰκτιρμῷ, καὶ παιδείᾳ διεφύλαξε.

12. Misericordia enim et ira est cum illo; potens exoratio, et effundens iram.

13. Secundum misericordiam suam, sic correptio illius hominem secundum opera sua judicat.

14. Non effugiet in rapina peccator, et non retardabit sufferentia misericordiam facientis.

15. Omnis misericordia faciet locum unicuique, secundum meritum operum suorum, et secundum intellectum peregrinationis ipsius.

12. Car la miséricorde et l'indignation l'accompagnent toujours; il est puissant pour pardonner; il l'est aussi pour répandre sa colère.

13. Ses châtiments égalent sa miséricorde, et il juge l'homme selon ses œuvres.

14. Le méchant n'échappera pas dans ses rapines, et la patience de celui qui assiste le pauvre ne sera pas longtemps sans être récompensée.

15. Toute action de miséricorde fera placer chacun en son rang selon le mérite de ses œuvres, (et selon la prudence avec laquelle il aura vécu comme étranger sur la terre).

COMMENTAIRE

℣. 12. MISERICORDIA ENIM, ET IRA EST CUM ILLO. Dieu est également puissant pour pardonner et pour punir. Le grec (1) : *La miséricorde et la colère lui appartiennent;* c'est à lui qu'il appartient d'exercer l'une et l'autre. *C'est un dominateur de clémence et qui répand la colère.* C'est un Dieu tout-puissant, qui fait miséricorde à qui il veut et qui sait punir avec une rigueur infinie, quand on irrite sa colère.

℣. 13. SECUNDUM MISERICORDIAM SUAM CORREPTIO EJUS. C'est en vain, dit saint Augustin, que les hommes se flattent et se séduisent eux-mêmes en attribuant à Dieu une compassion molle et humaine, indigne de sa grandeur et de sa sagesse. Dieu est bon infiniment comme il est juste, dit ce saint; il ne perd ni sa justice dans les effets de sa bonté, ni sa bonté dans les jugements de sa justice. Ils pardonnent à ceux qui sont vraiment convertis, parce qu'il hait le péché et qu'il aime les âmes; mais il ne pardonne point à ceux dont le cœur n'est point converti. Il punit en eux le péché qu'il déteste. Il est inflexible envers eux, comme ils l'ont été envers lui, *et il les juge,* non selon l'imagination des hommes, mais *selon leurs œuvres.*

℣. 14. NON EFFUGIET IN RAPINA PECCATOR. L'auteur continue à donner des preuves de la justice du Seigneur. Le méchant n'échappera point sans punition et le juste ne demeurera point sans récompense; chacun recevra suivant ses œuvres (2). Le grec (3) : *Le pécheur n'évitera pas* le châtiment *dans sa rapine,* dans les violences qu'il exerce; *et l'attente de l'impie ne sera pas différée;* c'est-à-dire, la peine qui attend l'impie ne tardera point à être manifestée.

℣. 15. OMNIS MISERICORDIA FACIET LOCUM UNICUIQUE, etc. Le grec est assez différent, surtout dans l'édition de Complute, qui y ajoute quelque chose. Le voici suivant cette édition (4) : *Faites place à toute miséricorde; car chacun trouvera selon ses œuvres. Le Seigneur a endurci le pharaon, afin qu'il fût sans connaissance et que les œuvres de Dieu fussent connues dans toute la terre. Sa miséricorde est manifeste à toute créature. Il a séparé par un mur de diamant sa lumière et ses ténèbres.* L'édition de Rome, d'Alde et de Bâle portent simplement (5) : *Le Seigneur fera place à toute miséricorde : chacun trouvera selon ses œuvres.* Faire place, dans le style de l'auteur de ce livre, signifie *faire honneur,* traiter avec respect et distinction. Par exemple (6) : *Le pauvre a proféré une sentence et on ne lui a point fait place.* Et ailleurs (7) : *Ne vous en faites point accroire sur la place de vos enfants,* sur le rang de dignité où ils se trouvent placés, et encore (8) : *Faites place au médecin :* Traitez-le honorablement. Il veut donc marquer ici que Dieu nous tiendra compte de tout le bien que nous aurons fait; et que rien ne demeurera sans récompense.

Quant à ces paroles : *Le Seigneur a séparé par un mur de diamant ses ténèbres de sa lumière,* il semble vouloir marquer par là que les voies, les conseils, les décrets de Dieu sont si fort au-dessus de nos lumières, que nous ne devons point prétendre les pénétrer. Il demeure dans une lumière inaccessible, comme dit saint Paul (9); ou bien, il a mis une distance infinie, un grand chaos (10) entre le ciel et l'enfer; entre le sein d'Abraham et le séjour du mauvais riche. Ces mots de la Vulgate : *Selon la prudence avec laquelle il aura vécu comme étranger sur la terre;* sont ajoutés et ne se lisent point dans le grec.

(1) Ἔλεος καὶ ὀργὴ παρ' αὐτῷ, δυνάστης ἐξιλασμῶν, καὶ ἐκχέων ὀργήν. *Complut.* Δια ταχους δυνάστης, *etc.* Cito potens propitiationum, et fundens iram.

(2) *Rom.* II. 6.

(3) Οὐκ ἐξφεύξεται ἐν ἁρπάγματί ἁμαρτωλός, καὶ οὐ μὴ καθυστερίσει ὑπομονὴ ασεβοῦς.

(4) Πάσῃ ἐλεεμοσύνῃ ποιησον τόπον, ἕκασος γὰρ κατὰ τὰ ἔργα αὐτοῦ εὑρήσει. Κύριος ἐσκλήρυνε Φαραώ, μη ειδέναι αυτόν, ὅπως ἂν γνωσθῇ ἐνεργήματα αὐτοῦ τῇ ὑπουρανόν. Πάσῃ τῇ κτίσει τὸ ἔλεος αὐτοῦ φανερόν, καὶ τὸ φως αὐτοῦ, καὶ τὸ σκότος ἐμέρισε τῷ ἀδάμαντι.

(5) *Rom. Edit.* Πάσῃ ἐλεεμοσύνῃ ποιήσει τόπον, ἕκαστος κατὰ τὰ ἔργα αὐτοῦ εὑρήσει.

(6) *Eccli.* XIII. 25.

(7) *Eccli.* XVI. 3.

(8) *Eccli.* XXXVIII. 12. Ἰατρῷ δὸς τόπον.

(9) I. *Timot.* VI. 16. Φῶς ἀπρόσιτον.

(10) *Luc.* XVI. 26.

16. Non dicas : A Deo abscondar; et ex summo quis mei memorabitur ?

17. In populo magno non agnoscar; quæ est enim anima mea in tam immensa creatura ?

18. Ecce cælum et cæli cælorum, abyssus, et universa terra, et quæ in eis sunt, in conspectu illius commovebuntur.

19. Montes simul, et colles, et fundamenta terræ, cum conspexerit illa Deus, tremore concutientur.

16. Ne dites point : Je me déroberai aux yeux de Dieu ; et qui se souviendra de moi au haut du ciel ?

17. Je ne serai point reconnu parmi un si grand peuple ; car qu'est-ce que mon âme parmi cette multitude innombrable de créatures?

18. Voilà que le ciel et le ciel des cieux, les abîmes, (toute l'étendue de) la terre (et tout ce qui est compris), trembleront à sa seule vue.

19. Les montagnes, (les collines) et les fondements de la terre seront ébranlés de frayeur au moindre de ses regards.

COMMENTAIRE

℣. 16. Non dicas : A Deo abscondar. Ne dites point : Il est inutile de pratiquer la vertu et il n'y a aucun danger à offenser le Seigneur ; il ne pense point à nous ; nos bonnes ou nos mauvaises actions lui sont indifférentes. Gardez-vous bien de former ces pensées. Dieu ne serait pas Dieu, s'il pouvait ne pas approuver le bien, ou ne pas punir le mal. L'auteur attaque ici principalement ceux qui niaient la Providence.

℣. 17. In populo magno non agnoscar. Comment Dieu pourrait-il entrer dans l'examen de toutes les pensées, de tous les mouvements, de toutes les paroles de chaque homme en particulier ? Qu'il étende ses soins sur les grands États, sur la fortune des princes, sur l'ordre des temps et des saisons, à la bonne heure ; mais qu'il aille prodiguer ses soins à une infinité de minuties, cela est au-dessous de sa grandeur. Un roi n'entre point dans les petits détails de son royaume ; il laisse ce soin à des officiers subalternes. Voilà l'objection des épicuriens et des matérialistes qui ne se sont jamais fait une idée distincte de la divinité. Dieu est essentiellement clairvoyant, instruit de tout, prévenu partout, comme les païens même l'ont reconnu (1) : *Deus totus est sensus, totus visus, totus auditus, totus animæ, totus animi, totus sui.* Les hommes aveugles ont partagé la divinité en autant de parties et lui ont donné autant de noms, qu'ils ont eu de besoins, comme si la divinité était composée ; quoique rien ne soit plus simple ni plus grand : *Fragilis et laboriosa mortalitas, in partes ista degessit, infirmitatis suæ memor ; ut portionibus quisque coleret, quo maxime indigeret.* Mais il est indubitable que Dieu s'intéresse aux choses de ce monde ; et que le crime ne demeure jamais impuni, quoique cet Être suprême, occupé à la conduite de l'univers, en diffère quelquefois la punition. *Deos agere curam rerum humanarum credi, ex usu vitæ est : pœnasque maleficiis aliquando seras, occupato Deo in tanta mole ; numquam autem irritas esse.*

Craint-on de rabaisser Dieu en l'occupant du détail de tout ce qui se passe en ce monde ? Et que sont toutes les nations en sa présence ? Qu'est-ce que la terre à ses yeux ? *Toutes les nations sont en sa présence comme une goutte d'eau qui coule d'un vase et comme le moindre poids, qui fait pencher la balance. Les îles sont comme un grain de poussière ; tous les peuples sont devant lui, comme s'ils n'étaient pas ; il les considère comme un néant* (2). *Il est assis sur son trône et regarde les habitants de la terre, comme des sauterelles ; il étend les cieux comme un néant ; il les déploie comme une tente où l'on demeure* (3). Le grand nombre d'objets ne lui cause ni trouble, ni distraction ; aucune de ses créatures n'est indigne de ses soins. Le détail infini des actions des hommes, n'est contraire ni à son repos, ni à sa dignité. Ce n'est pas pour lui une fatigue : tout se fait en vertu des lois générales.

℣. 18. Ecce cælum, et cæli cælorum, in conspectu illius commovebuntur. L'air, autrement le ciel et le plus haut des cieux, où l'auteur plaçait la demeure du Tout-Puissant, seront troublés, lorsqu'il paraîtra. Le grec (4) : *Ils seront ébranlés à sa visite :* Lorsque le Seigneur viendra pour juger le monde et pour rendre à chacun selon ses œuvres. Le grec de l'édition de Complute ajoute : *Tout le monde qui se fait et celui qui est fait, est dans sa volonté.* Tout ce qui a été, tout ce qui est et tout ce qui se forme tous les jours, est entre ses mains et ne se fait que par ses ordres.

℣. 19. Cum conspexerit illa Deus, tremore concutientur. C'est ce que le psalmiste exprime en ces termes (5) : *Il regarde la terre et la fait trembler ; il touche les montagnes et elles s'en vont en fumée.* Les auteurs profanes ont imité ces grandes expressions (6) :

Regum timendorum in proprios greges :
Reges in ipsos imperium est Jovis . . .
Cuncta supercilio moventis.

---

(1) *Plin. lib.* II. *c.* 7.
(2) *Isai.* XL. 15.
(3) *Isai.* XL. 22.
(4) Ἐν τῇ ἐπισκοπῇ αὐτοῦ σαλευθήσεται. *Complut. addit.* Ἅπας ὁ κόσμος γεγονὼς, καὶ γινόμενος ἐν θελήματι αὐτοῦ.
(5) *Psal.* CIII. 32. — (6) *Horat. lib.* III. *ode* I.

20. Et in omnibus his insensatum est cor, et omne cor intelligitur ab illo.
21. Et vias illius quis intelligit, et procellam quam nec oculus videbit hominis?
22. Nam plurima illius opera sunt in absconsis; sed opera justitiæ ejus quis enuntiabit, aut quis sustinebit? Longe enim est testamentum a quibusdam, et interrogatio omnium in consummatione est.

20. Il voit le cœur insensé parmi toutes ses créatures, (et il pénètre le fond de tous les cœurs).
21. Qui est celui qui comprend les voies de Dieu, et la tempête, que l'œil de l'homme n'a jamais vue?
22. Beaucoup de ses œuvres sont cachées; mais qui peut exprimer les effets de sa justice, ou qui peut les soutenir? Car les arrêts de Dieu sont loin de la pensée de quelques-uns; et il remet à examiner toutes choses au dernier jour.

COMMENTAIRE

Et Senèque (1):

Pater ac rector fulmine pollens,
Cujus nutu simul extremi tremuere poli.

℣. 20. ET IN OMNIBUS HIS INSENSATUM EST COR. *Il voit le cœur de l'homme insensé parmi toutes ces créatures,* ou bien : Dieu voit les cœurs des hommes insensibles et endurcis à tout cela. Ils ne cherchent qu'à se dérober, s'ils le pouvaient, à sa lumière et à sa pénétration infinie. Sa présence, ses menaces, ses jugements, ne les effraient point; ses promesses, sa bonté, sa beauté, ne les touchent point. La créature, le plaisir, l'ambition possèdent toute la capacité de leur cœur. Voici les versets 20 et 21, suivant le grec (2): *Le cœur de l'homme ne les connaîtra jamais comme il faut.* 21. *Et qui comprendra ses voies? La tempête,* ou le tourbillon, *que nul homme ne peut apercevoir,* 22. *Et la plupart de ses œuvres sont profondément cachées.* Tout cela est assez différent de la Vulgate, comme on peut s'en convaincre en les confrontant. Qui est l'homme qui puisse dignement comprendre l'infinie pénétration du Tout-Puissant, ses œuvres merveilleuses, cette puissance terrible, qui fait trembler tout l'univers, ces tempêtes qu'il fait paraître sur la terre, la grandeur et la magnificence de ses ouvrages?

℣. 21. ET VIAS ILLIUS QUIS INTELLIGIT, etc. Le Sage représente ici d'une manière admirable la grandeur de Dieu; et c'est avec raison qu'il ajoute ensuite : *L'homme sans prudence a des pensées vaines, et l'âme égarée ne s'occupe que de folies.* Car il n'y a que l'extravagance des hommes qui puisse leur faire dire que Dieu *les oubliera du haut du ciel,* et, que, parmi cette multitude innombrable des créatures, ils s'échapperont dans la foule sans qu'il les connaisse. Ce sont là des pensées impies; ou plutôt ce sont des souhaits et non des pensées, car la lumière du bon sens n'est pas tellement obscurcie dans l'âme des impies, qu'ils puissent avoir une opinion si folle de la toute-puissance de Dieu. Mais, parce que la frayeur de la mort et de l'éternité les trouble de temps en temps malgré leurs dénégations, ils tâchent d'étouffer ces dernières étincelles de la raison par ces idées extravagantes qu'ils se figurent de Dieu, pour satisfaire au désir qu'ils ont de se soustraire, en quelque manière que ce puisse être, ou à sa connaissance, ou à sa justice.

Le ciel et le ciel des cieux, ajoute le Sage, *tremblent à sa seule vue. Les montagnes et les collines sont ébranlées* jusqu'aux fondements *par un seul de ses regards.* Toute cette description est claire à la lettre, et imprime un profond respect pour la majesté de Dieu. Mais ces expressions figurées, dit saint Grégoire, nous font voir qu'il n'y a que l'impiété des insensés qui s'aveugle volontairement pour ne point voir la grandeur de Dieu, et qui s'endurcit pour ne la point craindre. Les saints, au contraire, qui sont *les cieux* véritables où Dieu habite, et *les montagnes* élevées par leur vertu au-dessus des autres, *tremblent* sans cesse *à la vue* de la grandeur de Dieu et de la sévérité de ses jugements. Ils considèrent qu'il sonde par sa lumière tous les replis de ce cœur qui leur est inconnu à eux-mêmes, et qu'il y voit des abîmes de ténèbres impénétrables. Ils préviennent souvent par l'ardeur et la soumission de leur foi cette dernière *tempête,* et ce tribunal redoutable où le souverain Juge examinera toutes choses avec une exacte fidélité. Ils voient déjà par avance, selon que saint Pierre y exhorte tous les fidèles, ce déluge de feu qui dissoudra les cieux, qui brûlera la terre et qui fera fondre tous les éléments. Et quoiqu'il leur semble, en sondant leur cœur, qu'ils aiment Dieu sincèrement, et qu'ils aient reçu mille témoignages de l'affection dont il les honore, ils ne peuvent néanmoins s'empêcher de *trembler* devant lui à la vue de ce grand jour, et cette frayeur même les rassure, et devient le sujet de leur consolation et de leur joie. Car ils savent, selon l'expression de Job, que c'est le Tout-Puissant qui a amolli leur cœur pour le rendre sensible à ses jugements, et que, plus ils s'abaisseront sous sa majesté terrible dans cette vie, qui est le temps de sa miséricorde, plus ils trouveront de faveur auprès de lui, lorsqu'éclatera soudain sur les têtes coupables, cette *tempête que l'œil de l'homme n'a jamais vue.*

℣. 22. LONGE ENIM EST TESTAMENTUM A QUIBUSDAM, etc. Le nom de *Testamentum* (3), en cet

(1) *Senec. in Agamemn.*
(2) Καὶ ἀξίως οὐ διανοηθήσεται ἐπ' αὐτοῖς καρδία. Καὶ τὰς ὁδοὺς αὐτοῦ τίς ἐνθυμηθήσεται; καταιγὶς ἣν οὐκ ὄψεται ἄνθρωποι, τὰ δὲ πλείονα τῶν ἔργων αὐτοῦ, ἐστὶν ἐν ἀποκρύφοις.
(3) Μακρὰν γὰρ ἡ διαθήκη τισι, καὶ ἐξέτασις ἁπάντων ἐν τελευτῇ.

23. Qui minoratur corde cogitat inania, et vir imprudens et errans cogitat stulta.

24. Audi me, fili, et disce disciplinam sensus, et in verbis meis attende in corde tuo ;

25. Et dicam in æquitate disciplinam, et scrutabor enarrare sapientiam ; et in verbis meis attende in corde tuo, et dico in æquitate spiritus virtutes quas posuit Deus in opera sua ab initio, et in veritate enuntio scientiam ejus.

26. In judicio Dei opera ejus ab initio ; et ab institutione ipsorum distinxit partes illorum, et initia eorum in gentibus suis.

23. L'imprudent a des pensées vaines ; et l'homme indiscret et égaré ne s'occupe que de folie.

24. Mon fils, écoutez-moi ; apprenez à bien régler votre esprit, et rendez votre cœur attentif à mes paroles.

25. Je vous donnerai des instructions très exactes, et je vous représenterai les règles les plus justes de la sagesse. (Rendez votre cœur attentif à mes paroles ; et je vous représenterai avec un esprit plein de droiture les merveilles que Dieu, dès le commencement, a fait reluire dans ses ouvrages ; et je vous apprendrai à le connaître dans la vérité).

26. Dieu, dans sa sagesse, a formé d'abord ses ouvrages ; il a distingué les parties du monde aussitôt qu'il les a créées, et il en a placé les principales pour subsister dans le temps qu'il leur a marqué.

COMMENTAIRE

endroit, ne se prend point dans sa signification littérale ; elle n'aurait point de sens ici. On le prend pour la loi de Dieu : Elle est bien éloignée du cœur de plusieurs, peu de gens pensent à la pratiquer (1). Mais le temps viendra où les œuvres de chacun seront examinées, et où Dieu rendra à chacun selon ses mérites. Autrement : *Testamentum*, dans ce livre, se prend pour la sentence que Dieu doit prononcer contre nous (2). Peu de gens pensent à cet arrêt, qui doit les condamner au jour du jugement. Enfin, on peut le prendre pour l'ordre de la procédure que Dieu suit dans la poursuite des pécheurs (3). Dieu diffère en quelque sorte tant qu'il peut, à prononcer l'arrêt de condamnation contre les hommes, attendant qu'ils se convertissent. Cette conduite est fort au-dessus de notre portée et de nos lumières ; c'est à la mort que tout cela se terminera. On verra alors quel sera le sort de chacun de nous.

℣. 23. Qui minoratur corde, cogitat inania. Le grec (4) : *Celui qui manque de cœur, de sagesse* (5), d'intelligence ; les Hébreux mettent la sagesse dans le cœur, comme nous y mettons le courage. Celui donc qui manque de cœur *s'entretient de ces pensées ; et l'homme imprudent et séduit, s'occupe de folies.* L'insensé raisonne comme fait celui dont le Sage a proposé et réfuté les objections, dans ce chapitre et dans le précédent. Il se flatte de l'impunité, dans ses dérèglements ; ou il s'imagine que Dieu l'oublie et ne connaît pas sa vie.

℣. 24. Disce disciplinam sensus. *Apprenez à bien régler votre esprit,* à vous former le jugement, et devenir un homme sage et prudent Le grec (6) : *Apprenez la science.* Il parle de la science des mœurs, qui est la vraie science des sages.

℣. 25. Et dicam in æquitate disciplinam. Voici tout le verset suivant le grec (7) : *Je vous donnerai l'instruction avec mesure, et je vous annoncerai la science du Seigneur, avec la dernière exactitude.* La Vulgate ajoute : *Écoutez mes paroles avec toute l'application de votre cœur : je vous annonce les vertus que le Seigneur a mises dans ses œuvres dès le commencement, et je propose sa science dans la vérité.*

℣. 26. In judicio Dei opera ejus ab initio. Voici le sens que l'on peut donner au grec de ce verset (8) : *Les œuvres du Seigneur ont été faites avec jugement dès le commencement, et, dès le moment de leur formation, il a distribué leurs parties.* Le Sage, voulant instruire à fond son disciple, commence à lui parler de la création du monde, et il détruit la plupart des erreurs des philosophes sur cet important article. Les épicuriens soutenaient que l'univers avait été formé par le concours fortuit des atomes. Le Sage dit, au contraire, que la création n'est point l'effet d'un principe aveugle et inanimé. Le Créateur a créé toutes choses avec jugement, avec sagesse, avec poids et mesure (9). Les parties qui composent le monde n'ont point été placées au hasard ; une main sage et puissante les a rangées et distribuées de la manière dont nous les voyons. *Distinxit partes illorum ;* il sépara les parties organiques et inorganiques. Ces mots : *Et initia eorum in gentibus suis,* se rapportent au verset suivant.

---

(1) *Palac. Dionys. Sa.*

(2) *Cornel. a Lapide.*

(3) *Grot. hic, et Vatab.*

(4) Ἐλαττούμενος καρδίᾳ διανοεῖται ταῦτα, καὶ ἀνὴρ ἄφρων, καὶ πλανώμενος, διανοεῖται μωρά.

(5) Voyez *Prov.* VII. 7 ; IX. 4 ; XII. 11 ; XV. 21 ; XVII. 18. - *Osee.* IV. 11. *et* VII. 11. *etc.*

(6) Μάθε ἐπιστήμην.

(7) Ἐκφανῶ ἐν σταθμῷ παιδείαν, καὶ ἐν ἀκριβείᾳ ἀπαγγελῶ ἐπιστήμην αὐτοῦ.

(8) Καὶ ἐν κρίσει Κυρίου τὰ ἔργα αὐτοῦ ἀπ' ἀρχῆς, καὶ ἀπὸ ποιήσεως αὐτῶν διέστειλε μερίδας αὐτῶν.

(9) *Sap.* XI. 22. Omnia in mensura et numero, et pondere disposuisti.

27. Ornavit in æternum opera illorum ; nec esurierunt, nec laboraverunt. et non destiterunt ab operibus suis.

28. Unusquisque proximum sibi non angustiabit usque in æternum ;

29. Non sis incredibilis verbo illius.

27. Il les a ornées pour jamais ; et il les a conduites dans leurs mouvements qu'elles ont continués sans interruption, sans aucun besoin, et sans se lasser.

28. Jamais l'une n'a pressé ni dérangé l'autre.

29. Ne soyez pas incrédule à la parole du Seigneur.

COMMENTAIRE

℣. 27. ET INITIA EORUM IN GENTIBUS SUIS ; ORNAVIT IN ÆTERNUM OPERA ILLORUM. Le grec (1): *Il a orné* ou *ordonné pour toujours ses ouvrages, et ses commencements sont dans ses mains, dans la suite de toutes les races.* Dieu a produit dès le commencement ses ouvrages, dans l'état où nous les voyons ; et c'est lui qui les y conserve dans tous les siècles. C'est encore contre les épicuriens, qui croyaient que le monde se perfectionnait d'un côté et vieillissait de l'autre, parce que le concours des atomes produisait en certains endroits de nouveaux êtres, et que leur désunion en détruisait ailleurs d'autres anciens.

L'édition romaine est plus conforme à la Vulgate : *Le Seigneur a orné* ou *ordonné pour toujours ses ouvrages, et leurs principes dans leurs générations.* Il a formé ses ouvrages pour durer toujours ; et il a mis en eux des principes pour se reproduire dans la suite de tous les siècles. Depuis la création du monde jusqu'aujourd'hui et jusqu'à la consommation des temps, ses ouvrages subsistent et se perpétuent, les uns par la génération, et les autres par d'autres voies que le Créateur leur a ouvertes. La matière se transforme et ne se détruit pas. Par ces mots : *Initia eorum,* plusieurs (2) entendent les astres, qui sont *les principes des œuvres de Dieu,* ses principaux et ses plus grands ouvrages ; ou bien, *l'empire des ouvrages du Seigneur,* parce qu'ils dominent et qu'ils influent, suivant l'idée des anciens, sur les choses d'ici-bas. Dieu les a créés pour durer toujours, et pour présider aux créatures sublunaires. Ces astres, sans se fatiguer et sans être obligés de réparer leurs forces par la nourriture, font leur course avec une régularité admirable : *Non esurierunt, et non laboraverunt, et non destiterunt ab operibus suis.* Ils accomplissent tous leurs mouvements sans s'embarrasser l'un l'autre, et sans se rencontrer dans leur course. ℣. 28. *Unusquisque proximum sibi non angustiabit usque in æternum.* Enfin, par *les principes* des ouvrages du Seigneur, on peut entendre les astres, en tant que *milice du ciel* et troupes du Seigneur. Le soleil et la lune en sont comme le roi et la reine ; les autres astres leur sont, croyait-on, subordonnés. C'est comme une armée nombreuse toujours agissante, et qui, sans avoir besoin de repos ni de nourriture, continue, dans la suite de tous les siècles, à faire ses fonctions, et accomplir ses mouvements, sans embarras, sans peine et sans dérangement. D'autres (3) entendent par *initia,* l'origine des nations. Dieu les a distribuées dès le commencement dans les diverses parties du monde, chacune dans son pays, sous le nom de son premier auteur et fondateur. Elles s'y sont maintenues pour la plupart et s'y conserveront dans tous les siècles. Mais la suite du discours ne favorise point cette explication. Il vaut mieux prendre simplement ce membre de phrase dans le sens des créatures organisées, qui se reproduisent toujours d'après leur mode d'existence.

℣. 29. NON SIS INCREDIBILIS VERBO ILLIUS. Ne suivez donc pas les folles pensées des philosophes, qui ne connaissent ni l'auteur des créatures, ni la manière dont elles ont été créées. Le grec (4) fournit un autre sens. ℣. 28. Aucune de ses créatures, ou *aucun des corps célestes n'a brisé l'autre.* 29. *Et, jusqu'à la fin des siècles, ils ne seront point désobéissants à ses ordres ;* ils ne se dérangeront point, et ne cesseront point de suivre la route que le Seigneur leur a marquée.

Le Sage nous représente les merveilles que Dieu a exposées à nos yeux dès la création du monde, et qui reluisent dans tous ses ouvrages. Il commence par la création des cieux, pour attirer notre attention particulière sur ces grands corps dont *les mouvements* sont si réglés dans leur cours, et si stables dans leur durée. Il marque ensuite la création de la terre, que Dieu remplit de biens par les influences qu'il lui envoie du ciel ; il l'a couverte d'une grande variété *d'animaux,* qui, n'ayant point reçu la lumière de la raison, *retournent dans la terre d'où ils ont été tirés.* Car Dieu a fait ces choses, selon saint Paul, non seulement pour notre usage, mais aussi pour l'instruction des hommes. Il s'est peint lui-même dans toutes les parties de l'univers, et il y a rendu visibles ses beautés et ses grandeurs invisibles, afin que

(1) *Complut.* Ἐκόσμησεν εἰς αἰῶνα τὰ ἔργα αὐτοῦ, καὶ ἐν χειρὶ αὐτοῦ αἱ ἀρχαὶ αὐτοῦ εἰς γενεὰς γενεῶν. *Rom. Edit.* Ἐκόσμησεν εἰς αἰῶνα τὰ ἔργα αὐτοῦ, καὶ τὰς ἀρχὰς αὐτῶν εἰς γενεὰς αὐτῶν.

(2) *Jans. Gandav. Lyran. Grotius.*

(3) *Raban. Hugo. Dionys. Carth.*

(4) 28 Ἕκαστος τὸν πλησίον αὐτοῦ οὐκ ἐξέθλιψε. Καὶ ἕως αἰῶνος οὐκ ἀπειθήσουσι τὸν λόγον αὐτοῦ.

30. Post hæc Deus in terram respexit, et implevit illam bonis suis.

31. Anima omnis vitalis denuntiavit ante faciem ipsius, et in ipsam iterum reversio illorum.

30. Après cela Dieu a regardé la terre, et l'a remplie de ses biens.

31. Il l'a couverte de tous les animaux qui y sont, et qui retournent dans la terre d'où ils ont été tirés.

COMMENTAIRE

l'homme l'adore avec une soumission d'autant plus profonde, que, lorsqu'il veut envisager ses ouvrages de plus près, son esprit se confonde, et son admiration se lasse, comme dit saint Léon, à la vue de ses créatures innombrables, et de ses merveilles incompréhensibles.

Les Juifs mêmes, quoique moins éclairés que les chrétiens, ont très bien connu cette vérité. Car c'est dans cette vue que l'admirable mère des Maccabées, dont le mâle courage a vaincu et honoré tout ensemble la faiblesse de son sexe, après avoir vu mourir avec joie, devant ses yeux, six de ses enfants dans des tourments effroyables, disait au septième et au plus jeune de tous : « Je vous conjure, mon fils, de regarder le ciel et la terre, et toutes les merveilles qui y sont comprises, et de considérer que Dieu a créé ces choses comme la race des hommes, et les a toutes tirées du néant. C'est ainsi que vous apprendrez à mépriser ce roi barbare, et tous les supplices dont il vous menace ; et que, souffrant courageusement la mort comme vos frères, vous deviendrez digne d'eux, et d'avoir part, comme eux, à cette miséricorde et à cette gloire de la résurrection que Dieu nous réserve dans le ciel. »

L'instruction donc que la vue du monde peut nous donner, est si sainte et si puissante, qu'elle a suffi autrefois pour faire, avant Jésus-Christ même, des martyrs égaux à ceux qui ont souffert après avoir été rachetés par son sang, et fortifiés par son exemple. Car il n'appartient qu'aux païens, dit saint Augustin, de considérer les merveilles du monde avec des yeux ingrats et superbes, non pour admirer Celui qui les a faites, mais pour se faire admirer eux-mêmes de ce qu'ils ont un peu plus de lumière que les autres, pour connaître Celui qu'ils irritent par leur impiété, et qu'ils déshonorent par leurs actions. Ce sont des sages insensés, ajoute ce saint docteur, d'éloquents muets et des sourds volontaires, qui n'ont pu entendre la voix de Dieu, lorsqu'il leur parlait par autant de bouches qu'il y a de créatures dans le monde.

Les chrétiens, au contraire, ne considèrent la nature que comme un miroir de Celui qui l'a formée et qui la gouverne. Leurs connaissances, bien loin de leur inspirer la présomption, les rend encore plus humbles. Ils vivent sur la terre comme des étrangers et comme des pauvres ; et la source de leurs richesses consiste à remarquer dans l'ordre du monde et des saisons, ces grâces continuelles qui découlent sur les hommes de la providence de Dieu comme d'un trésor inépuisable, et de ne chercher dans la vue de la créature, que des sujets nouveaux d'adorer le Créateur.

℣. 30. Post hæc, Deus in terram respexit. Après avoir orné les cieux et réglé l'ordre et le mouvement des astres, il s'est appliqué à orner la terre. En effet, selon Moïse (1), ce ne fut qu'au troisième jour que Dieu commença à ranger les choses terrestres. Il avait auparavant créé les cieux, le firmament, le soleil, la lune et les étoiles.

℣. 31. Anima omnis vitalis denuntiavit ante faciem ipsius. La version latine est embarrassée à cause du verbe *denuntiavit*, qui semble venir d'une erreur de copiste, glissée dans la version grecque, qui porte (2) : *Dieu a couvert la surface de la terre de tous les animaux vivants : et leur retour est dans elle*. Ils retourneront dans la terre d'où ils sont sortis. Voyez *Psal.* CIII, 29.

(1) *Genes.* I. I. 2. 8.

(2) Ψυχὴν παντὸς ζώου ἐκάλυψε τὸ πρόσωπον αὐτῆς, καὶ εἰς αὐτὴν ἡ ἀποστροφὴ αὐτῶν. *Vulgat. legit* : ἐκήρυξε πρὸ προσώπου αὐτῆς. Denuntiavit ante faciem ipsius. *Melius legas cum Grot.* Ψυχὴ παντὸς ζώου ἐκάλυψε, *etc.* Anima omnis animalis operuit faciem terræ.

CHAPITRE XVII

Création de l'homme ; prérogatives que Dieu lui a données. Faveurs que Dieu a faites aux enfants d'Israël. Bonté de Dieu envers les pénitents. Exhortation à la pénitence.

1. Deus creavit de terra hominem, et secundum imaginem suam fecit illum.
2. Et iterum convertit illum in ipsam, et secundum se vestivit illum virtute.

1. Dieu a créé l'homme de la terre, et il l'a formé à son image.
2. Il l'a fait rentrer ensuite dans la terre, (et il l'a revêtu de force selon sa nature).

COMMENTAIRE

℣. 1. Deus creavit de terra hominem. Ce chapitre est une suite du précédent. L'auteur, après avoir rapporté les objections des athées et des impies, a entrepris d'inspirer à son élève les sentiments qu'il doit avoir de la Divinité. Il a commencé au chapitre XVI, versets 26 et 27, à lui raconter de quelle manière Dieu créa les cieux et les astres, et comment il les conserve et les conduit. Ensuite, versets 30-31, il a expliqué la création de la terre et des animaux. Enfin ici, il parle de la création de l'homme, de sa chute, de l'alliance que Dieu a faite avec lui, en lui donnant sa loi ; de la grâce qu'il lui fait de le recevoir à la pénitence, lorsqu'il se convertit ; et de la justice avec laquelle il rend à chacun selon ses œuvres. Tels sont les points principaux du discours du Sage.

Dieu a formé de la terre le corps du premier homme ; et il a créé son âme à sa ressemblance et *à son image,* en le rendant saint et immortel comme lui, puisque, s'il n'eût point péché, il ne serait jamais mort. *Il l'a fait retourner ensuite dans la terre d'où il l'avait pris.* Il semblerait d'abord que le Sage, dans la suite de ces paroles, représente Adam dans son innocence, et les grâces qu'il a reçues dans cet état si heureux. Mais comme il dit aussitôt que Dieu l'a fait retourner dans la terre, et lui a limité le temps de sa vie, ce qui marque la peine du péché ; et que ce qui est dit ensuite, que *Dieu créa Ève semblable à lui,* n'est pas dans le texte grec, il semble qu'on peut dire, selon le sentiment de plusieurs commentateurs, qu'il parle ici des grâces qu'Adam reçut après sa chute, quoique l'expression soit vague et puisse marquer l'état d'innocence. Adam a recouvré, en effet, par sa conversion les principaux avantages que Dieu lui avait donnés d'abord, en le créant à son image, quoique d'une manière très différente et conforme à l'état où sa chute l'avait réduit.

C'est ainsi qu'on peut expliquer ces paroles, que *Dieu l'a revêtu de force.* Car la grâce de l'homme dans l'état d'innocence était un gage de paix, selon la remarque de saint Augustin, au lieu que la grâce par laquelle Dieu relève l'homme après sa chute, est une grâce de combat. Aussi Adam, qui était si saint et si fort, tomba néanmoins à la première tentation, quoiqu'il lui fût si aisé de la repousser : au lieu que les hommes qui ne sont maintenant que faiblesse et péché, subsistent néanmoins avec cette seconde grâce. On en a un exemple éclatant dans les martyrs qui sont demeurés fermes dans la foi, malgré toute la violence du monde et de l'enfer. Adam vit dans le paradis les biens qu'il devait perdre en désobéissant à Dieu, tandis que les martyrs ne voyaient point ce que Dieu leur promettait, s'ils lui étaient fidèles jusqu'à la mort. *Il lui a marqué son temps et le nombre de ses jours,* lorsqu'il lui a déclaré après son péché, qu'il retournerait dans la terre, d'où il avait été pris ; et la mort maintenant, dit saint Augustin, est pour ceux qui craignent Dieu, plutôt une grâce qu'une peine. Car bien qu'ils craignent la mort à cause des jugements de Dieu, ils craignent encore plus la vie à cause de l'extrême péril où ils se voient à tout moment de tomber dans le péché et de perdre Dieu pour jamais.

Il lui a donné pouvoir sur tout ce qui est sur la terre. Si on appliquait toute la suite de ces paroles au premier homme, dans son innocence, elles seraient assez claires. Mais on peut les expliquer d'une manière plus spirituelle de ce qui lui est arrivé après son péché, parce qu'il a eu alors le même pouvoir sur tous les hommes qu'un père a sur ses enfants, et qu'il a vécu de cette foi, que Jésus-Christ dans l'Évangile appelle toute-puissante, parce que tout contribue au bien de ceux qui ne cherchent qu'à plaire à Dieu. *Il l'a fait craindre de toute chair,* parce que, selon les saints, rien n'est si redoutable qu'un homme qui ne craint que Dieu, *et il lui a donné l'empire* non plus, sur les lions et sur les bêtes féroces comme dans son innocence, mais sur l'orgueil, sur l'envie, et sur les autres passions qui sont sans comparaison plus dangereuses et plus indomptables.

3. Numerum dierum et tempus dedit illi, et dedit illi potestatem eorum quæ sunt super terram.

4. Posuit timorem illius super omnem carnem, et dominatus est bestiarum et volatilium.

3. Il lui a marqué le temps et le nombre de ses jours, et il lui a donné pouvoir sur tout ce qui est sur la terre.

4. Il l'a fait craindre de toute chair, et lui a donné l'empire sur les bêtes et sur les oiseaux.

COMMENTAIRE

Il a créé de sa substance un aide semblable à lui. La création d'Ève, qui a été formée de la substance d'Adam, est l'image de l'Église sortie du côté de Jésus-Christ dans le sommeil de la mort. *Il leur a donné la raison.* Dieu ne remplit pas seulement l'âme de sa grâce qui sanctifie la raison, mais il fait qu'ensuite elle passe du dedans au dehors, et qu'elle règle *la langue, les yeux, les oreilles, et tous les sens,* afin que le corps devienne le temple du Saint-Esprit et l'image de l'âme renouvelée, comme l'âme est celle de Dieu. C'est ainsi que la foi étant exercée par toutes sortes de bonnes œuvres se change en intelligence, et remplit l'homme d'une lumière divine.

Il a créé dans eux la science. Le Sage se sert du mot de *créé,* parce que la grâce, selon saint Paul, ne trouve en nous que le néant du péché. *Il remplit leur esprit* de la science de la foi, et leur cœur de l'infusion de sa charité qui est une source de lumière ; *et il leur fait voir les biens* par expérience *et les maux* par l'opposition qu'ils ont aux biens, comme on connaît en quelque sorte les ténèbres par la lumière ; ou il leur laisse même connaître les maux par expérience lorsqu'il permet qu'ils tombent dans le péché, afin que leur chute les rende plus humbles et plus vigilants.

Il fait luire l'œil de leur foi dans leurs cœurs, où réside la connaissance chrétienne, parce qu'elle est toute d'amour, et une effusion de ce feu céleste dont elle est l'éclat. C'est cette lumière *qui leur fait voir la grandeur de ses œuvres,* en leur persuadant qu'ils sont eux-mêmes son ouvrage et sa *nouvelle créature,* comme parle saint Paul, qui est sortie de lui, qui n'agit que par lui, et qui subsiste et se repose dans lui. C'est ainsi qu'ils tâchent de relever *par leurs louanges la sainteté de son nom,* et *de rendre gloire aux merveilles* qu'il produit en eux, en s'efforçant de proportionner les sentiments de leur reconnaissance à la bonté avec laquelle il les traite.

Le Sage indique ensuite les avantages des hommes renouvelés par la grâce de Jésus-Christ. *Il leur a prescrit la règle de leur conduite,* en se rendant lui-même la voie dans laquelle ils doivent marcher. *Il les a rendus les dépositaires,* non plus de cette loi de mort dont la lettre tue, mais *de la loi* de grâce pleine de l'esprit qui donne *la vie. Il a fait avec eux une alliance* non temporelle comme avec les Juifs, mais *éternelle ; et il leur a appris,* non par ses prophètes, mais par sa propre bouche, les ordonnances de sa justice. *Ils ont vu de leurs propres yeux ses merveilles* qu'ils nous ont annoncées, et ils ont entendu de leurs oreilles ses divines paroles qu'ils nous ont apprises.

Le Sage réfute ainsi les philosophes païens, et leurs opinions sur la création de l'univers, sur la nature et les fins de l'homme. Voici le grec de ce verset, et des deux suivants (1) : *Le Seigneur a créé l'homme de la terre ; et ensuite il l'a réduit en terre ; il lui a donné peu de jours* (des jours de nombre), *et un temps limité à vivre, avec l'autorité sur tout ce qui est sur la terre. Il l'a revêtu d'une force proportionnée à sa nature ; et il l'a formé selon son image.* Dieu, ayant créé l'homme du limon de la terre, il le condamna, après son péché, à mourir et à retourner dans la poussière, d'où il était tiré. Il borna les jours de sa vie, et, d'immortel qu'il était, l'homme devint mortel. Il lui avait donné de grandes forces et un empire absolu sur toute la terre. Il lui conserva cet empire proportionné à l'état où il se trouvait ; il lui donna autant de pouvoir qu'il en faut pour se défendre contre les animaux, et pour en tirer les secours nécessaires à la vie. Enfin, l'homme fut créé à l'image de Dieu, il fut établi comme le représentant de Dieu sur la terre ; et, malgré sa chute et sa disgrâce, on voit encore en lui des restes de cette première ressemblance. L'image de Dieu se reconnaît dans l'âme de l'homme ; on y remarque des rayons de l'intelligence, de la sagesse, de l'immortalité, de l'éternité de Dieu.

℣. 3. NUMERUM DIERUM. Le grec (2) : *Des jours de nombre,* c'est-à-dire, peu de jours (3) : *Comme des hommes de nombre ;* peu de monde. *Des années de nombre* (4) ; peu d'années. Et Isaïe (5) : *Ils seront nombre et un enfant les comptera.* Ils seront si peu, qu'il ne sera pas malaisé d'en faire le dénombrement.

℣. 4. POSUIT TIMOREM ILLIUS SUPER OMNEM CARNEM. Dieu dit à Adam, après sa création (6) : *Croissez et multipliez ; remplissez la terre et soumettez-la, et dominez sur tous les poissons de la mer*

(1) Κύριος ἔκτισεν ἐκ γῆς ἄνθρωπον, καὶ πάλιν ἀπέστεψεν αὐτὸν εἰς αὐτήν. 2. Ἡμέρας ἀριθμοῦ, καὶ καιρὸν ἔδωκεν αὐτοῖς, ἐξουσίαν τῶν ἐπ' αὐτῆς. 3. Καθ' ἑαυτοὺς ἐνέδυσεν αὐτοὺς ἰσχὺν, καὶ κατ' εἰκόνα αὐτοῦ ἐποίησεν αὐτούς.

(2) Ἡμέρας ἀριθμοῦ.

(3) *Genes.* XXXIV. 30. מתי מספר *Deut.* IV. 27 ; XXIII. 6.

(4) *Job.* XVI. 22.

(5) *Isai.* X. 19. — (6) *Genes.* I. 28.

5. Creavit ex ipso adjutorium simile sibi; consilium, et linguam, et oculos, et aures, et cor dedit illis excogitandi, et disciplina intellectus replevit illos.

6. Creavit illis scientiam spiritus, sensu implevit cor illorum, et mala et bona ostendit illis.

7. Posuit oculum suum super corda illorum, ostendere illis magnalia operum suorum;

8. Ut nomen sanctificationis collaudent, et gloriari in mirabilibus illius, ut magnalia enarrent operum ejus.

5. (Il lui a créé de sa substance un aide semblable à lui); il leur a donné le discernement, une langue, des yeux, des oreilles, un esprit pour penser; et il les a remplis de la lumière de l'intelligence.

6. (Il a créé en eux la science de l'esprit); il a rempli leur cœur de sens; et il leur a fait voir les biens et les maux.

7. Il a fait luire son œil sur leurs cœurs pour leur faire voir la grandeur de ses œuvres,

8. (Afin qu'ils relevassent par leurs louanges la sainteté de son nom), qu'ils le glorifiassent de ses merveilles, et qu'ils publiassent la magnificence de ses ouvrages.

COMMENTAIRE

et sur les oiseaux du ciel et sur les animaux de la terre. Et Ovide, parlant de la création (1):

Sanctius his animal, mentisque capacius unum
Deerat adhuc et quod dominari in cætera posset.
Natus homo est.

Dieu donna à l'homme une autorité absolue sur la vie, la mort et la liberté des animaux. Il lui communiqua une adresse capable de réduire les plus farouches et de dompter les plus forts, pour les employer à son service. Enfin, il inspira aux animaux mêmes une certaine frayeur à la vue et à l'approche de l'homme. Depuis le péché, cet empire est beaucoup diminué; mais Dieu n'a pas laissé de nous en conserver autant qu'il en faut pour ses desseins et pour notre conservation.

℣. 5. CREAVIT EX IPSO ADJUTORIUM SIMILE SIBI. Dieu tira du côté de l'homme, pendant son sommeil, la chair dont il forma la femme (2). Cela n'est point dans le grec; mais on y lit ces paroles, qui ne sont pas dans la Vulgate (3): *Il leur donna* un sixième don, qui est *l'intelligence,* ou *la pensée; et un septième, qui est le discours,* ou *la parole, dans l'interprétation de ses œuvres.* Outre les cinq présents qu'il leur fit dans leur création, qui sont: 1° la vie (4); 2° le domaine sur tout ce qui est sur la terre (5); 3° la force proportionnée à leur nature (6); 4° la ressemblance à son image (7); 5° l'empire sur tous les animaux (8). Il en ajouta un sixième, qui est l'intelligence et un septième, qui est la parole. Grotius croit que ce passage est une glose, passée de la marge dans le texte et ajoutée de la main de quelqu'un attaché aux sentiments des stoïciens; lesquels, outre les cinq sens ordinaires, la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat et le tact, en reconnaissaient trois autres; le *génératif,* la *voix* ou le discours, *l'empire* ou la conduite. L'auteur a omis le premier de ces trois et a conservé les deux autres, savoir: la faculté de parler, λόγος, et celle de gouverner les autres et de se conduire soi-même, ἡγεμονικόν. D'autres (9) transposent ces paroles et les mettent après le verset suivant où elles font un bon sens. ℣. 6. Il leur a donné: 1° *le discernement;* 2° *une langue;* 3° *des yeux;* 4° *des oreilles;* 5° *un cœur pour penser.* ℣. 7. 6° *l'intelligence* et 7° *la raison.* Ces additions ne sont pas d'une grande autorité.

℣. 6. CREAVIT ILLIS SCIENTIAM SPIRITUS. Le Sage exprime en différentes manières ce que le Seigneur a donné à l'homme au-dessus des bêtes. L'intelligence, l'esprit, le conseil, le discernement, la science, la parole, la distinction du bien et du mal; le pouvoir de mériter ou de démériter; de plaire ou de déplaire à Dieu, de lui obéir, ou de lui désobéir.

℣. 7. POSUIT OCULUM SUUM SUPER CORDA ILLORUM. Il les a remplis de ses lumières et de ses connaissances, pour le louer et l'adorer dans la considération de ses ouvrages. Autrement: *Il a mis son œil sur leur cœur;* il s'applique à en connaître tous les mouvements et à en examiner tous les replis. L'homme est fort différent en cela de la bête, qui n'est pas capable d'intelligence et dont Dieu n'observe point la conduite; à qui il ne donne point de loi; dont les actions et les mouvements ne sont capables, ni de lui plaire, ni de lui déplaire. Le premier sens paraît meilleur. Dieu s'appliqua à éclairer le cœur de son peuple et à lui faire connaître ses merveilles.

℣. 8. UT NOMEN SANCTIFICATIONIS COLLAUDENT, etc. Le grec est un peu différent (10): *Le Seigneur donna aux hommes,* ou plutôt, *à son peuple, de quoi se glorifier pendant tous les siècles dans ses merveilles; afin que ceux qui sont remplis d'intelligence, publient ses œuvres et que ses élus annoncent ses louanges.* Dieu, pour engager Israël à publier ses grandeurs, le rendit témoin

---

(1) *Ovid. Metamorph. lib.* I.

(2) *Genes.* II. 21. 22.

(3) Ἕκτον δὲ νοῦν αὐτοῖς ἐδωρήσατο, μερίζατο καὶ τὸν ἕβδομον, λόγον ἑρμηνεία τῶν ἐνεργημάτων αὐτοῦ.

(4) ℣. 2. Ἡμέρας ἀριθμοῦ, καὶ καιρὸν ἔδωκεν αὐτοῖ

(5) ℣. 2. Ἔδωκεν αὐτοῖς ἐξουσιαν πάντων τῶν ἐπ αὐτῆς.

(6) ℣. 3. Καθ' ἑαυτοὺς ἀνέδυσεν αὐτοὺς ἰσχύν.

(7) ℣. 3. Κατ' εἰκονα αὐτοῦ ἐποίησεν αὐτούς.

(8) ℣. 4. Κατακυριεύειν θηρίων, *etc.*

(9) *Tigurina versio.*

(10) Ἔδωκε δὶ αἰωνος καυχᾶσθαι ἐπι τοῖς θαυμασίοις αὐτοῦ, ἵνα διηγῶνται τὰ ἔργα αὐτοῦ συνετοὶ, καὶ ὄνομα ἁγιασμοῦ αὐτοῦ αἰνέσουσι ἐκλεκτοι, *etc.*

9. Addidit illis disciplinam, et legem vitæ hereditavit illos.

10. Testamentum æternum constituit cum illis, et justitiam et judicia sua ostendit illis.

11. Et magnalia honoris ejus vidit oculus illorum, et honorem vocis audierunt aures illorum. Et dixit illis : Attendite ab omni iniquo.

12. Et mandavit illis unicuique de proximo suo.

13. Viæ illorum coram ipso sunt semper, non sunt absconsæ ab oculis ipsius.

14. In unamquamque gentem præposuit rectorem ;

15. Et pars Dei Israel facta est manifesta.

9. Il leur a prescrit encore l'ordre de leur conduite, et il les a rendus les dépositaires de la loi de vie.

10. Il a fait avec eux une alliance éternelle, et il leur a appris les ordonnances (de sa justice).

11. Ils ont vu de leurs yeux les merveilles de sa gloire, et il les a honorés jusqu'à leur faire entendre sa voix. Ayez soin, leur a-t-il dit, de fuir toute sorte d'iniquité.

12. Et il a ordonné à chacun d'eux d'avoir soin de son prochain.

13. Leurs voies lui sont toujours présentes, et elles n'ont jamais été cachées à ses yeux.

14. Il a établi un prince pour gouverner chaque peuple ;

15. Mais Israël a été (visiblement) le partage de Dieu même.

COMMENTAIRE

d'une infinité de merveilles qu'il opéra dans l'Égypte et dans le désert.

℣. 9. ADDIDIT ILLIS DISCIPLINAM, ET LEGEM VITÆ, etc. A tous ces bienfaits, dont la plupart sont communs à tous les hommes, le Seigneur a ajouté, en faveur de son peuple seul, la loi sainte qu'il lui a donnée et les règles de vie dont il l'a honoré préférablement à tous les autres peuples. *La loi de la vie* marque une loi qui donne la vie éternelle à ceux qui l'observent, ou des préceptes à l'observation desquels est attachée la promesse d'une longue vie (1). *Moyses enim scripsit, quoniam justitiam quæ in lege est, qui fecerit homo, vivet in ea.* Le grec (2) ajoute à la fin du verset ce qui suit : *Afin qu'ils connaissent qu'ils sont hommes.* Cette addition est empruntée au psaume IX, 21 : *Établissez, Seigneur, sur eux un législateur, afin qu'ils apprennent qu'ils sont hommes.*

℣. 10. TESTAMENTUM ÆTERNUM CONSTITUIT CUM ILLIS. *Il a fait avec eux une alliance éternelle,* au Sinaï, lorsqu'il leur a donné la loi. Cette alliance n'a point été absolument abrogée par l'Évangile ; elle a été seulement perfectionnée et achevée (3) : *Non veni solvere legem, sed adimplere.*

℣. 11. MAGNALIA HONORIS EJUS, etc. Dieu manifesta sa gloire, lorsqu'il parut au Sinaï, et qu'il donna sa loi à Israël. Toute cette montagne était environnée de la majesté du Seigneur ; on y voyait des feux et des éclairs ; on entendait des éclats du tonnerre ; une fumée intense en sortait de tous côtés (4). L'auteur appelle le tonnerre *honorem vocis* (5), une voix glorieuse et magnifique ; une voix terrible et éclatante. Les Hébreux appellent ordinairement le tonnerre, *la voix de Dieu.* Psal. XXVIII, 4 : *Vox Domini in virtute, vox Domini in magnificentia.*

℣. 12. ET MANDAVIT ILLIS UNICUIQUE DE PROXIMO SUO. Dieu ne s'est point contenté de demander à Israël des hommages, des adorations, des sacrifices, un culte religieux ; il lui a ordonné d'aimer son prochain, de vivre en paix avec lui, de s'abstenir du vol, des violences, des injustices contre ses égaux. La loi, en un mot, n'est pas simplement pour Dieu, mais aussi pour l'homme et pour la société.

℣. 13. VIÆ ILLORUM CORAM IPSO SUNT SEMPER. Depuis le moment qu'il a fait alliance avec eux, il ne les a point abandonnés. Il a été témoin de tous leurs mouvements et de toute leur conduite. Il a puni leurs crimes, lorsqu'ils se sont éloignés de ses voies. Il les a comblés de biens, lorsqu'ils lui ont été fidèles. Durant le voyage du désert, il a marché au milieu d'eux, et les a conduits pendant le jour, par l'apparition d'une colonne de nuée ; et, pendant la nuit, par une colonne lumineuse. Le grec ajoute (6) : *Leurs voies ont été portées au mal dès leur jeunesse ; et il n'a pu changer leur cœur de pierre, en un cœur de chair.* Ou, suivant l'édition de Complute : *Tout homme est porté au mal dès sa jeunesse, et ils n'ont pu rendre leurs cœurs, cœurs de chair, de cœurs de pierre qu'ils étaient.* Cette dernière expression est imitée d'Ézéchiel (7) : *Dabo vobis cor novum, et spiritum novum ponam in medio vestri ; et auferam cor lapideum de carne vestra, et dabo vobis cor carneum.*

℣. 14-15. IN UNAMQUAMQUE GENTEM PRÆPOSUIT RECTOREM. ET PARS DEI, ISRAEL FACTA EST. L'auteur fait allusion à ce passage du Deutéronome (8) : *Lorsque le Très-Haut partagea les peuples, et qu'il divisa les enfants d'Adam, il fixa les limites des peuples selon le nombre des enfants d'Israël ; mais Jacob fut le partage du Seigneur.*

---

(1) *Rom.* x. 5. - *Vide et Levit.* XVIII. 5. - *Ezech.* XX. 11.
(2) Εἰς τὸ νοῆσαι ὅτι θνήτοι ὄντες ὑπάρχουσι νῦν.
(3) *Matt.* V. 17.
(4) *Exod.* XX. 18. 19. Cunctus populus videbat voces, et lampadas, et sonitum buccinæ, montemque fumantem.
(5) Καὶ δόξαν φωνῆς αὐτῶν ἤκουσε τὸ οὖς αὐτῶν.
(6) Αἱ ὁδοὶ ἐκ νεότητος ἐπὶ τὰ πονηρὰ, καὶ οὐκ ἴσχυσε τὰς καρδίας αὐτῶν, ἀντι λιθίνων ποιῆσαι σαρκίνας. *Complut.* Πᾶς δὲ ἄνθρωπος ἐκ νεότητος ἐπὶ τὰ πονηρὰ, καὶ οὐκ ἴσχυσαν τὰς καρδίας αὐτῶν ἀντὶ λιθίνων ποιῆσαι σαρκίνας.
(7) *Ezech.* XXXVI. 26.
(8) *Deut.* XXXII. 8. 9.

16. Et omnia opera illorum velut sol in conspectu Dei ; et oculi ejus sine intermissione inspicientes in viis eorum.

17. Non sunt absconsa testamenta per iniquitatem illorum, et omnes iniquitates eorum in conspectu Dei.

18. Eleemosyna viri quasi signaculum cum ipso, et gratiam hominis quasi pupillam conservabit.

16. Toutes leurs œuvres ont paru aussi clairement devant lui que le soleil ; et ses yeux se sont appliqués sans cesse à considérer leurs voies.

17. Les lois qui leur ont été prescrites n'ont point été obscurcies par leurs offenses ; et Dieu a vu toutes leurs iniquités.

18. L'aumône de l'homme est devant Dieu comme un sceau, et il conservera le bienfait de l'homme, comme la prunelle de l'œil.

COMMENTAIRE

Israël fut son héritage. Dieu a donné aux autres nations des rois et des princes temporels. Il leur a fixé leur héritage et leur demeure ; mais il s'est réservé les Israélites pour son peuple ; il a donné à Israël le pays qu'il a choisi. Il a voulu être leur monarque et leur roi, il les a pris pour son héritage et son peuple choisi. Plusieurs anciens (1) et quelques interprètes plus récents (2), ont cru que l'auteur voulait marquer ici, et dans l'endroit que nous avons cité du Deutéronome, que chaque nation avait son ange tutélaire ; mais que le Seigneur lui-même, était le protecteur et le défenseur d'Israël. La version des Septante au Deutéronome a donné lieu à cette opinion : elle porte (3): *Lorsque le Seigneur partagea les nations, il marqua leurs limites suivant le nombre des anges de Dieu.* Le grec (4) de ce passage est plus étendu que la Vulgate: *Car dans le partage des nations de toute la terre, il a établi un chef sur chaque peuple ; mais il a pris Israël pour son partage ; il l'a instruit comme son premier-né ; et, lui distribuant la lumière et lui faisant ressentir les effets de son amour, il ne l'a point abandonné.* Mais l'édition romaine est semblable à la Vulgate.

℣. 16. OMNIA OPERA ILLORUM VELUT SOL. On peut prendre ce verset en deux sens différents. Dieu a toujours regardé Israël d'un œil favorable, et il s'est appliqué à le protéger dans toutes ses voies. Autrement : Il a attaché ses yeux sur Israël, en sorte qu'il ne le perd jamais de vue, et qu'il examine toutes ses voies. Il regarde avec une sorte d'indifférence les autres peuples ; il les laisse suivre les désirs de leur cœur (5) : *Dimisit omnes gentes ingredi vias suas.* Mais pour Israël, il a sur lui une attention particulière ; il est jaloux de sa perfection, il le châtie dès qu'il s'égare ; il le rappelle à son devoir, aussitôt qu'il s'en éloigne.

℣. 17. NON SUNT ABSCONSA TESTAMENTA PER INIQUITATEM ILLORUM. Dieu ne s'est point éloigné d'eux pour toujours ; il ne les a pas entièrement abandonnés, quoiqu'ils aient souvent violé l'alliance qu'ils lui avaient jurée. Aussi souvent qu'ils sont revenus à lui par la pénitence, il les a reçus dans sa miséricorde. Voyez le psaume LXXVII, 34: *Cum occideret eos, quærebant eum et revertebantur ; ipse autem est misericors, etc.* Le grec ajoute quelque chose, et fournit un sens assez différent (6) : *Leurs injustices ne lui sont point inconnues, et leurs péchés sont en présence du Seigneur. Mais le Seigneur, qui est plein de bonté, considère son ouvrage, et ne les abandonne point entièrement, ni ne les laisse point impunis, en pardonnant leurs fautes.* Tout cela n'est qu'une glose de ce qu'on lit dans la Vulgate, et dans le grec de l'édition romaine.

℣. 18. ELEEMOSYNA VIRI QUASI SIGNACULUM CUM IPSO (7). Sous le nom d'*aumône*, en cet endroit, on comprend tout le bien que l'homme fait à son prochain ; toute action de piété et de miséricorde. Dieu la reçoit et en conserve le souvenir ; il la tient en quelque sorte *scellée* et gardée précieusement dans ses trésors, pour en remettre le fruit et la récompense dans son temps à celui qui l'a faite ou à ses enfants. Ne croyez donc pas que l'aumône que vous donnez au pauvre, ou que le service que vous rendez à votre prochain, soit une chose perdue pour vous ; Dieu l'a reçue et mise en dépôt. Anciennement on scellait, comme aujourd'hui on conserve sous la clef, les choses précieuses (8).

D'autres l'entendent ainsi : L'aumône ou l'action d'humanité, et le service que l'on rend à ses frères, est comme un anneau dans la main de Dieu ; il la conserve aussi précieusement que l'on conserve son anneau et la prunelle de l'œil. Le sceau ou le cachet était ordinairement attaché à l'anneau, et les Hébreux donnent souvent à l'anneau le nom de cachet. *Quand Jéchonias*

(1) *Origen. de Princip. lib.* I. - *Euseb. Demonst. lib.* IV. *cap.* 7. - *August. in Psal.* LXXXVIII. *et* CXXXIV. *et alii passim.*

(2) *Raban. Glossa hic, et alii plures in Deut.* XXXII. 8. 9.

(3) Ἔστησεν ὅρια ἐθνῶν κατὰ ἀριθμὸν Ἀγγέλων Θεοῦ.

(4) *Complut.* Ἐν γὰρ μερισμῷ τῶν ἐθνῶν τῆς γῆς πασῆς, ἑκάστῳ ἔθνει καθέστηκεν ἡγούμενον, καὶ προσελάβετο τὸν Ἰσραὴλ ἑαυτῷ μερίδα. Ὅν πρωτόγονον ὄντα τιθηνκὶ παιδείαν, καὶ μερίζων φῶς ἀγαπήσεως οὐκ ἀνίησιν αὐτον.

(5) *Act.* XIV. 15.

(6) Οὐκ ἐκρύβησαν αἱ ἀδικίαι αὐτῶν ἀπ' αὐτοῦ, καὶ πᾶσαι ἁμαρτίαι αὐτῶν ἔναντι Κυρίου. Κύριος δὲ χρηστος ὢν, καὶ εἰδὼς τὸ πλάσμα αὐτοῦ, οὔτε ἀνῆκεν αὐτους, οὐτὲ ἐγκατέλιπε φειδόμενος αὐτῶν.

(7) *Edit. Latin. Sixti V. et Complut. et alii multi :* Quasi sacculus cum ipso.

(8) *Vide Deut.* XXXII. 34. - *Cant.* VIII. 6. - *Jerem.* XXII. 24. - *Dan.* VI. 17 ; XIV. 10. - *Job.* IX. 7.

19. Et postea resurget, et retribuet illis retributionem, unicuique in caput ipsorum, et convertet in interiores partes terræ.

20. Pœnitentibus autem dedit viam justitiæ, et confirmavit deficientes sustinere, et destinavit illis sortem veritatis.

21. Convertere ad Dominum, et relinque peccata tua;

22. Precare ante faciem Domini, et minue offendicula.

23. Revertere ad Dominum, et avertere ab injustitia tua, et nimis odito execrationem;

19. Dieu s'élèvera enfin; il rendra à chacun la récompense qu'il aura méritée, (et il précipitera les méchants jusqu'au fond de la terre).

20. Mais il donne aux pénitents un retour (dans la voie de justice); il affermit ceux qui sont tentés de perdre la patience; (et il leur destine la vérité pour partage).

21. Convertissez-vous au Seigneur, et quittez vos péchés;

22. Offrez-lui vos prières; et éloignez-vous de plus en plus de ce qui vous est un sujet de chute.

23. Retournez au Seigneur; détournez-vous de l'injustice, et ayez en horreur ce que Dieu déteste.

COMMENTAIRE

serait un anneau dans ma main, je l'en arracherais dit le Seigneur (1). Et Aggée, parlant à Zorobabel, lui dit (2): *Je vous mettrai comme un cachet, parce que je vous ai choisi.* Et l'Épouse du Cantique dit à son bien-aimé (3): *Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur et sur votre bras.* Le sceau est donc mis comme une chose précieuse, et qu'on conserve avec soin. Cette dernière explication est la meilleure. Il n'est pas naturel de dire: *L'aumône de l'homme est avec Dieu comme un anneau,* ou comme un cachet, lorsqu'on veut marquer simplement qu'il la tient serrée dans ses trésors.

℣. 19. Postea resurget, et retribuet illis, etc. Avant ces paroles, le grec lit: *Il donne la pénitence à ses fils et à ses filles.* Il leur donne le temps de retourner à lui, et de faire pénitence. Il ne les accable pas tout d'un coup, aussitôt qu'ils ont péché. Mais, après avoir différé quelque temps, s'ils ne se convertissent point, il se lève et les punit selon leurs œuvres. Mais, en retranchant les paroles qu'on ne lit ni dans la Vulgate, ni dans l'édition romaine, ni dans celle d'Alde, on peut donner au texte un sens tout contraire (4). Dieu conserve le souvenir de nos aumônes et de nos bonnes œuvres, aussi précieusement que l'on garde un anneau et la prunelle de l'œil. Le temps viendra qu'il se lèvera, et qu'il nous comblera de ses biens, comme un maître qui récompense ses serviteurs de leur fidélité, ou un général qui distribue à ses soldats les marques d'honneur, qu'ils ont méritées par leur valeur. Cela arrivera à la mort ou au jugement dernier.

Convertet in interiores partes terræ. Il les précipitera dans l'enfer, ou il les abîmera dans la terre, comme lorsque Coré, Dathan et Abiron furent ensevelis tout vivants dans la terre, qui s'ouvrit sous leurs pieds. Ce passage n'est point dans le grec. Il ne peut s'appliquer à ce qui précède que suivant le premier sens que nous avons proposé.

℣. 20. Pœnitentibus autem dedit viam justitiæ, etc. Le grec est plus court et plus clair (5). *Au reste* le Seigneur *a accordé un retour à ceux qui font pénitence, et il console,* ou il exhorte *ceux qui manquent de patience,* ou ceux qui sont en danger de tomber dans le désespoir. Le pécheur ne peut avoir aucune excuse légitime, de la part de Dieu qui l'éclaire, qui l'instruit, qui le corrige, qui le menace, qui attend sa conversion et qui récompense tout le bien qu'il peut faire. Il rappelle ceux qui s'égarent; il console ceux qui tombent dans le découragement; il rassure ceux qui sont tentés de désespoir. Après tout cela, le Sage conclut, verset 21: *Convertissez-vous donc au Seigneur et quittez vos péchés, etc.*

℣. 21-23. Convertere ad Dominum, etc. Le Sage nous indique dans ces versets une excellente manière de rentrer dans la voie de la piété et de la justice par une sincère pénitence.

1. L'homme doit reconnaître que n'étant de lui-même qu'impuissance et que faiblesse, il n'appartient qu'à Dieu de l'affermir, lorsqu'il se sent emporter, comme malgré lui, par ses inclinations corrompues. Dieu destine à ces personnes la vérité pour partage, parce que c'est elle qui nous rend libres en nous tirant de l'esclavage de nos passions. C'est pourquoi elles doivent souhaiter qu'on leur donne les véritables remèdes qui peuvent les guérir, et non qu'on les flatte par une pernicieuse complaisance. Rien n'est si indigne d'un homme sage, qui évite à tout prix d'être trompé lorsqu'il s'agit de la santé du corps, de vouloir l'être lorsqu'il s'agit du salut de l'âme et d'une éternité de biens ou de maux.

2. Il faut qu'il se convertisse *au Seigneur en quittant le péché.* Car tant qu'il demeurera dans l'affection du péché, il sera toujours ennemi de Dieu et Dieu sera le sien, et la pénitence qu'il s'imaginera faire en cet état étant fausse, elle servirait plutôt à aigrir ses blessures qu'à les guérir.

(1) *Jerem.* XXII. 24.
(2) *Agg.* II. 24.
(3) *Cant.* VIII. 6.
(4) *Vide Palac. Jans. Lyr.*
(5) Πλὴν μετανοοῦσιν ἔδωκεν ἐπάνοδον, καὶ παρεκάλεσεν ἐκλείποντας ὑπομονήν.

24. Et cognosce justitias et judicia Dei, et sta in sorte propositionis, et orationis altissimi Dei.

25. In partes vade sæculi sancti, cum vivis et dantibus confessionem Deo.

26. Non demoreris in errore impiorum ; ante mortem confitere ; a mortuo, quasi nihil, perit confessio.

27. Confiteberis vivens, vivus et sanus confiteberis ; et laudabis Deum, et gloriaberis in miserationibus illius.

28. Quam magna misericordia Domini, et propitiatio illius convertentibus ad se !

29. Nec enim omnia possunt esse in hominibus, quoniam non est immortalis filius hominis, et in vanitate malitiæ placuerunt.

24. (Connaissez la justice et les jugements de Dieu ; demeurez ferme dans l'état où il vous a mis, et dans l'invocation du Dieu très haut.

25. Allez prendre part au siècle saint), avec ceux qui vivent et qui rendent gloire à Dieu.

26. (Ne demeurez point dans l'erreur des méchants ; louez Dieu avant la mort). La louange n'est plus pour les morts, parce qu'ils sont comme s'ils n'étaient plus.

27. Louez Dieu (tant que vous vivez ; louez-le) pendant que vous jouissez de la vie et de la santé ; (louez Dieu, glorifiez-vous dans ses miséricordes).

28. Combien est grande la miséricorde du Seigneur, et combien est grand le pardon qu'il accorde à ceux qui se convertissent à lui !

29. Car tout ne peut pas se trouver dans les hommes, parce que les enfants des hommes ne sont pas immortels, (et qu'ils mettent leur plaisir dans la vanité et dans la malice).

COMMENTAIRE

3. Lorsqu'il sent que la mauvaise inclination est forte dans lui et que la volonté d'y résister est très-faible, il faut qu'il s'adresse à Dieu par *des prières* instantes et qu'il le conjure de le dégager de ce joug de fer auquel il s'est assujetti volontairement ; car il ne peut plus le rompre que par le secours de sa main puissante.

4. Il faut qu'*il s'éloigne* peu à peu, s'il ne le peut pas tout d'un coup, *de ce qui lui est un sujet de chute*. Celui qui veut bien demeurer dans le péril, témoigne par là qu'il l'aime, et par conséquent, il y tombera selon la parole formelle de l'Écriture.

5. Afin que l'homme *se détourne de l'injustice*, il faut qu'*il se retourne vers Dieu*, en lui demandant qu'il lui donne quelque étincelle d'amour pour lui. Car on hait d'autant plus le péché, dit saint Augustin, qu'on aime plus Dieu qui est la justice souveraine : et plus on a de respect et d'affection pour ce qu'il commande, plus *on a en horreur tout ce qu'il déteste*.

6. Il faut que l'homme considère souvent que Dieu est juste et terrible dans *ses jugements*. Cette frayeur aide l'âme à se dégager de ses passions. Encouragée par une humble confiance en la miséricorde de Dieu, elle trouve de la douceur dans l'amertume de la pénitence.

Après que l'âme est rentrée, par ces dispositions si saintes, dans la voie et dans l'amitié de Dieu, il faut qu'elle travaille à *demeurer ferme dans l'état où il l'a mise*, en l'invoquant sans cesse. La conviction intérieure de son extrême faiblesse et une profonde reconnaissance des miséricordes dont Dieu l'a comblée, lui permettront de persévérer.

℣. 24. COGNOSCE JUSTITIAS, ET JUDICIA DEI, etc. Ce verset et les trois suivants sont beaucoup plus courts dans le grec (1). Les voici : *Qui louera le Très Haut dans l'enfer, en la place de ceux qui sont en vie et qui confessent sa grandeur ? Celui qui est mort, comme celui qui n'est point du tout, ne sont point en état de louer le Seigneur. Celui qui vit et qui a le cœur sain, louera le Seigneur.* N'attendez point à bien faire et à louer le Seigneur dans l'autre vie ; louez-le pendant que vous vivez. Ce ne sont ni les pécheurs, ni les morts qui publient ses louanges ; ce sont les justes et les vivants. Ces pensées sont empruntées aux psaumes, où elles se rencontrent en plus d'un endroit (2) ; on les voit aussi dans d'autres passages de l'Écriture.

℣. 25. IN PARTES VADE SÆCULI SANCTI. L'Église est le *siècle saint* opposé au siècle corrompu. C'est la *terre des vivants*, de *ceux qui rendent gloire à Dieu*, car ni les morts, ni les pécheurs morts spirituellement ne louent le Seigneur : *Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum* (3).

℣. 27. VIVUS ET SANUS CONFITEBERIS. Le grec dit (4) : *Pendant que vous êtes vivant et sain de cœur*. Sain de corps et d'esprit. Les Hébreux mettaient l'esprit et la vie dans le cœur.

℣. 29. NEC ENIM OMNIA POSSUNT ESSE IN HOMINIBUS. Il faut joindre ceci au verset précédent. Que la miséricorde de Dieu est grande envers ceux qui se convertissent sérieusement ! et qu'il faut que le Seigneur ait de condescendance et de compassion pour nos faiblesses ! Car enfin nous ne sommes point impeccables, ni immortels : nous sommes environnés d'infirmités et d'un corps de mort, qui, par son poids, entraîne l'âme vers la terre et les choses sensibles. Il ne faut pas s'imaginer que l'on trouve en nous toutes les qualités

(1) Ὑψίστῳ τίς αἰνέσει ἐν ᾅδου ; ἀντὶ ζώντων, καὶ διδόντων ἀνθομολόγησιν. Ἀπὸ νεκροῦ ὡς μηδὲ ὄντος ἀπόλλυται ἐξομολόγησις. Ζῶν, καὶ ὑγιὴς τῇ καρδίᾳ, αἰνέσει τὸν Κύριον.

(2) *Psal.* LXXXVII. 11 ; CXIII. 17. - *Vide et Psal.* XXXVIII. 18. - *Baruch.* II. 17.

(3) *Psalm.* CXIII. 17. — (4) Ζῶν καὶ ὑγιὴς τῇ καρδίᾳ.

30. Quid lucidius sole? et hic deficiet. Aut quid nequius quam quod excogitavit caro et sanguis? et hoc arguetur.

31. Virtutem altitudinis cæli ipse conspicit; et omnes homines terra et cinis.

30. Qu'y a-t-il de plus lumineux que le soleil? et néanmoins il souffre des défaillances. Qu'y a-t-il de plus corrompu que ce que pensent la chair et le sang? (et cette malignité sera punie).

31. Le soleil contemple ce qu'il y a de plus élevé au haut des cieux; mais les hommes ne sont que terre et cendre.

COMMENTAIRE

que l'on y demande, ni que nous puissions parvenir à cet état de perfection qu'on nous propose. Nous faisons tous bien des fautes et avons grand besoin de miséricorde.

℣. 30. QUID LUCIDIUS SOLE? ET HIC DEFICIET. Si le soleil, tout lumineux qu'il est, tombe quelquefois en éclipse, que doit-on attendre de l'homme, composé de chair et de sang, et dont toutes les pensées sont tournées vers la terre? Doit-on espérer qu'il ne fera point de chutes et qu'il vivra dans la plus sublime perfection? Le Sage prévient ici une objection tacite qu'on aurait pu lui faire. Vous nous proposez des maximes trop relevées et une morale trop parfaite : l'homme n'est point capable d'une telle élévation. Il est vrai, dit le Sage, il n'y a que Dieu qui soit parfait. Mais l'homme au moins doit vivre dans l'humilité dans la vigilance, dans la dépendance de la miséricorde du Seigneur. C'est ce qu'il montre en détail au chapitre suivant. Le grec varie. Quelques exemplaires portent (1) : *Qu'y a-t-il de plus brillant que le soleil? et néanmoins il souffre des éclipses. Et l'homme ne pensera qu'à la chair et au sang?* D'autres lisent : *Qu'y a-t-il de plus brillant que le soleil? et toutefois il souffre des défaillances. Et la chair et le sang ne sont occupés que du mal.*

(1) *Complut.* Τί φωτεινότερον ἡλίου; καὶ τοῦτο ἐκλείπει, καὶ ἀνὴρ ὃς ἐνθυμηθήσεται σάρκα καὶ αἷμα. *Alii libri;* Τί φωτεινότερον ἡλίου; καὶ τοῦτο ἐκλείπει, καὶ πονηρὸν ἐνθυμηθήσεται σὰρξ καὶ αἷμα;

CHAPITRE XVIII

Grandeur de Dieu ; faiblesse de l'homme. Patience et miséricorde de Dieu. Faire l'aumône avec joie. Prévenir les maux. Résister à ses passions.

1. Qui vivit in æternum creavit omnia simul. Deus solus justificabitur, et manet invictus rex in æternum.

2. Quis sufficit enarrare opera illius ?

3. Quis enim investigabit magnalia ejus ?

1. Celui qui vit éternellement, a créé toutes choses ensemble ; le Seigneur sera seul reconnu juste, (et il est le Roi invincible qui subsiste pour jamais).

2. Qui sera capable de compter ses ouvrages ?

3. Qui pourra pénétrer ses merveilles ?

COMMENTAIRE

℣. 1. Qui vivit in æternum, creavit omnia simul. Il faut joindre ceci au chapitre précédent. L'auteur a dit plus haut, que la miséricorde de Dieu attend que l'homme se convertisse, parce que le Tout-Puissant connaît la faiblesse de l'homme et le penchant qu'il a au mal. Cela fait qu'il ne le traite pas dans toute la rigueur de sa justice. Ici l'auteur continue la même matière. Il relève d'abord la grandeur, la puissance, la justice infinie de Dieu ; puis il parle de la faiblesse et de la corruption de l'homme. Il en conclut que c'est pour cela que le Seigneur use d'indulgence et de miséricorde envers lui. Au verset 15, il commence une autre matière. Voici la liaison de la fin du chapitre XVII, avec le commencement de celui-ci. Le soleil, tout brillant et tout grand qu'il est, souffre toutefois des éclipses ; que sera-ce donc de l'homme qui n'est que poussière et que cendre ? qui n'est que chair et que sang, que corruption et que faiblesse ? Mais le souverain Créateur a créé généralement toutes choses ; il est le père et le maître de l'homme, du soleil et de toutes les créatures. Lui seul est juste, incorruptible, éternel, tout-puissant. Il connaît notre faiblesse et notre pauvreté.

Creavit omnia simul, est expliqué par quelques pères (1) : *Il a créé toutes choses à la fois et dans un instant;* en sorte que l'ordre successif marqué dans Moïse, n'est qu'un ordre d'intelligence, qui marque beaucoup moins ce qui s'est passé réellement, que la manière dont nous concevons qu'a dû se faire l'arrangement des créatures, en l'état où elles se trouvèrent après leur production. D'autres (2) veulent que *simul, ensemble,* en cet endroit, n'exclue nullement la succession dans l'ordre de la création ; mais désigne seulement que toutes choses, sans exception, sont sorties des mains de Dieu et qu'il est le seul créateur de l'univers. D'autres (3) enfin croient que le Sage veut marquer que Dieu créa dans un moment la matière de tous les êtres corporels. Il créa le chaos, qui fut comme la base et la matière de tout ce qui fut produit dans la suite des six jours de la création. La seconde de ces trois explications est la meilleure. Le terme grec de l'original (4) désigne plutôt que toutes les créatures généralement sont l'ouvrage de Dieu, qu'une unité de temps. Et dans les psaumes (5), lorsqu'il est dit que *Dieu a créé tous les cœurs ensemble,* cela signifie qu'il les a produits tous sans exception. *Sine ipso factum est nihil.*

Deus solus justificabitur, etc. Lui seul est exempt de défauts et de reproches ; lui seul est juste par essence et impeccable ; lui seul est juste et irrépréhensible dans ses actions ; au lieu que tout homme est menteur, injuste, corrompu, sujet à une infinité de faiblesses et de maux. Le grec ajoute quelque chose (6). *Le Seigneur est le seul juste, et il n'y en a nul autre que lui ; il gouverne le monde* (comme un pilote gouverne un navire), *avec la paume de sa main, et tout obéit à sa volonté. Car il est le roi de toutes choses par sa puissance* infinie. *Il discerne le saint du profane parmi ses sujets.*

℣. 2. Quis sufficit enarrare opera illius ? *Qui sera capable de raconter ses ouvrages*, de publier

(1) *August. in Genes. ad litter. lib.* IV. *cap.* 33. 34. *et lib.* V. *cap.* 24. - *Auctor. de Mirabil. Script. lib.* I. *cap.* I. - *Cajet.*

(2) *Ita Concil. Lateran. c. firmiter. Jans. Vatab. Grot. alii passim.*

(3) *Vide Gregor. Moral. lib.* XXXII. *c.* 9. *et* 10. - *D. Th. prima parte q.* 74. *art.* 2. *ad* 2.-*Rab. Hugo. Dionys. Lyr. alii.*

(4) Ἔκτισε τὰ πάντα κοινῇ. *Creavit omnia communiter.*

(5) *Psal.* XXXII. 15. היוצר יחד לבם

(6) Κύριος μόνος δικαιωθήσεται, καὶ οὐκ ἔστιν ἄλλος πλὴν αὐτοῦ. Οἰακίζων (*Complut.* ὁ κίζων) τὸν κόσμον ἐν σπιθαμῇ χειρὸς αὐτοῦ, καὶ πάντα ὑπακούει τῷ θελήματι αὐτοῦ. Αὐτὸς γὰρ βασιλεὺς πάντων ἐν κράτει αὐτοῦ, διαστέλλων ἐν αὐτοῖς ἅγια ἀπὸ βεβήλων.

4. Virtutem autem magnitudinis ejus quis enuntiabit? aut quis adjiciet enarrare misericordiam ejus?

5. Non est minuere, neque adjicere, nec est invenire magnalia Dei.

6. Cum consummaverit homo, tunc incipiet; et cum quieverit, aporiabitur.

7. Quid est homo? et quæ est gratia illius? et quid est bonum aut quid nequam illius?

8. Numerus dierum hominum, ut multum centum anni, quasi gutta aquæ maris deputati sunt; et sicut calculus arenæ, sic exigui anni in die ævi.

4. Qui représentera la toute-puissance de sa grandeur? ou qui entreprendra d'expliquer sa miséricorde?

5. On ne peut ni diminuer, ni rien ajouter aux merveilles de Dieu; et elles sont incompréhensibles.

6. Lorsque l'homme sera à la fin de cette recherche, il trouvera qu'il ne fait que commencer; et après s'y être longtemps appliqué, il ne lui en demeurera qu'un profond étonnement.

7. Qu'est-ce que l'homme et en quoi peut-il être utile à Dieu? quel bien ou quel mal peut-il lui faire?

8. La vie de l'homme, même la plus longue, n'est que de cent ans; ce peu d'années, au prix de l'éternité, ne sera considéré que comme une goutte de l'eau de la mer ou un grain de sable.

COMMENTAIRE

sa grandeur et sa puissance infinie? Le grec (1): *A qui a-t-il donné la faculté de raconter ses ouvrages?* Qui est l'homme à qui Dieu ait fait la grâce de connaître et d'annoncer ses merveilles?

℣. 4. QUIS ADJICIET ENARRARE MISERICORDIAM? Et quand on pourrait annoncer ses grandeurs et ses merveilles, qui pourrait publier ses miséricordes? *Quis adjiciet enarrare?* Car sa miséricorde est au-dessus de toutes ses œuvres (2): *Miserationes ejus super omnia opera ejus.*

℣. 5. NON EST MINUERE, NEQUE ADJICERE, etc. Vous n'y ajoutez rien par vos louanges, vous n'en diminuez rien par votre silence. Il est au-dessus de toutes les louanges et ne craint point que vous le blâmiez, ou que vous diminuiez la grandeur de ses ouvrages. Ceux-ci parlent plus haut que vous ne sauriez le faire. Toute la nature annonce sa grandeur.

℣. 6. CUM CONSUMMAVERIT HOMO, TUNC INCIPIET, etc. Quand vous aurez fait tous vos efforts pour pénétrer les grandeurs de Dieu, et que vous vous serez épuisé à le louer, vous trouverez que vous n'en aurez encore rien dit, ni rien connu, qui approche de ce qu'il est. Et lorsque vous croirez avoir fini et n'avoir plus rien à dire, vous reconnaîtrez avec un profond étonnement, qu'il vous en reste plus à faire que vous n'en avez fait. On n'apprécie que l'on ne connaît pas Dieu, que lorsqu'on l'a beaucoup étudié. Plus on le médite, plus on le trouve élevé; sa profondeur est impénétrable, sa grandeur est inaccessible. Plusieurs exemplaires latins (3) et grand nombre de commentateurs lisent ici: *Cum consummaverit homo, tunc incipiet: et cum quieverit operabitur. Lorsque l'homme aura achevé, il ne sera que commencer; et lorsqu'il sera demeuré en repos, il travaillera.* Vous aurez beau travailler à approfondir les œuvres de Dieu et à relever sa grandeur; quand vous aurez fait tous vos efforts, vous trouverez que vous n'aurez rien fait; vous gagnerez plus à l'adorer en silence et à reconnaître que vous ne pouvez atteindre à sa majesté. Ou bien: Soit que vous le louiez, soit que vous demeuriez dans le silence, vous n'ajouterez rien à sa gloire: vous travaillerez autant par votre repos, en vous humiliant devant ses grandeurs, que par votre application et votre travail. Le roi Hieron demandait à Simonide ce que c'était que Dieu. Simonide lui demanda deux jours pour y penser; puis quatre, puis un plus grand nombre. Le roi étonné lui en demanda la raison. Plus j'y pense, répondit Simonide, plus la chose me paraît profonde et obscure.

℣. 7. QUID EST HOMO, ET QUÆ GRATIA ILLIUS? Le grec (4): *Qu'est-ce que l'homme et quelle est son utilité?* Que peut-il faire à Dieu, en bien ou en mal? S'il est méchant, que peut-il contre Dieu? s'il est bon, que peut-il faire pour lui? Dieu n'a que faire de nos biens (5); s'il demande que nous l'aimions, c'est pour nous, et non pour lui qu'il le demande. *Quid prodest Deo, si justus fueris,* dit Job (6), *aut quid ei confers, si immaculata fuerit via tua?* Qui suis-je, Seigneur, s'écriait saint Augustin (7), pour mériter que vous me fassiez un commandement de vous aimer et que vous vous fâchiez si je ne le fais point, et que vous me menaciez des derniers malheurs, si je manque à ce devoir. *Quid tibi sum, ut amari te jubeas a me? Et nisi faciam irascaris mihi, et mineris ingentes miserias?*

℣. 8. NUMERUS DIERUM HOMINUM, UT MULTUM, CENTUM ANNI, etc. L'auteur du psaume LXXXIX (8), que nous croyons être de l'un des lévites descen-

(1) Τίνι ἐξεποίησε, (ou bien) οὐδενὶ ἐξεποίησεν ἐξαγγεῖλαι τὰ ἔργα ἀυτοῦ.

(2) *Psal.* CXLIV. 9.

(3) *Sixti V. Compiul. Raban. Lyr. Jans. alii plures tam impressi, quam manuscripti Græc.* Ὅταν συντελέσῃ ἄνθρωπος, τότε ἄρχεται, καὶ ὅταν παύσηται τότε ἀπορηθήσεται πόθεν ἥκει. *Complut. non legit,* πόθεν ἥκει.

(4) Τί ἄνθρωπος, ἡ τί ἡ χρῆσις ἀυτοῦ; *Vulg. legit.* Ἡ τίς ἡ χρηστότης ἀυτοῦ;

(5) *Psal.* XV. 2.

(6) *Job.* XXII. 3.

(7) *August. Confess. lib.* I. *cap.* 5.

(8) *Psal.* LXXXIX. 10. Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni. Si autem in potentatibus octoginta anni, et amplius eorum labor, et dolor.

9. Propter hoc patiens est Deus in illis, et effundit super eos misericordiam suam.
10. Vidit præsumptionem cordis eorum, quoniam mala est; et cognovit subversionem illorum, quoniam nequam est.
11. Ideo adimplevit propitiationem suam in illis, et ostendit eis viam æquitatis.
12. Miseratio hominis circa proximum suum; misericordia autem Dei super omnem carnem.
13. Qui misericordiam habet, docet et erudit, quasi pastor gregem suum.
14. Miseretur excipientis doctrinam miserationis, et qui festinat in judiciis ejus.

9. C'est pourquoi le Seigneur les attend avec patience, et il répand sur eux sa miséricorde.
10. Il voit (la présomption et la malignité de leur cœur); il connaît le renversement de leur esprit qui est corrompu.
11. C'est pour cela qu'il les traite dans la plénitude de sa douceur, (et qu'il leur montre le chemin de la justice).
12. La miséricorde de l'homme se répand sur son prochain; mais la miséricorde de Dieu s'étend sur toute chair.
13. (Étant plein de compassion), il enseigne et châtie les hommes, comme un pasteur fait ses brebis.
14. Il fait miséricorde à celui qui reçoit les instructions (de sa miséricorde), et qui se hâte de se soumettre à ses ordonnances.

COMMENTAIRE

dants de Moïse, et composé apparemment pendant la captivité de Babylone, fixe la durée ordinaire de la vie des hommes, à soixante-dix ou au plus à quatre-vingts ans. L'auteur de ce livre dit que, quelquefois, on arrive jusqu'à cent ans. Mais qu'est-ce que cette durée, en comparaison de l'éternité? Voici le grec (1): *Le nombre des jours de la plus longue vie de l'homme est de cent ans; mais le temps de la mort de chacun est inconnu*, et on ne peut en fixer la mesure. *Mille années dans l'éternité sont comme une goutte d'eau de la mer et comme un grain de sable.* Mille ans devant vos yeux, dit le psalmiste (2), sont comme le jour d'hier qui est passé. Et saint Pierre (3): *Un jour devant le Seigneur est comme mille ans, et mille ans sont comme un jour.* Macrobe dit que, de son temps, les philosophes fixaient la durée de l'âge de l'homme, à soixante-dix ans (4). *Ut septies deni computentur anni, hoc a physicis creditur meta vivendi, et hoc vitæ humanæ perfectum spatium terminatur.* Mais Sénèque (5) la fixait à cent ans, ou environ. *Pervenisse te ad ultimum ætatis humanæ videmus. Centesimus tibi vel supra, premitur annus.*

℣. 9. Propter hoc patiens est Deus. C'est la conclusion de tout ce qu'il vient de dire et le but de tout ce discours. Dieu connaît la faiblesse de l'homme et son penchant vers le mal. Il sait la brièveté de sa vie et les infirmités qui l'environnent, c'est ce qui l'empêche de le traiter avec la dernière rigueur. Notre infirmité est pour Dieu un motif de miséricorde, et non une raison de mépris envers nous.

℣. 10. Vidit præsumptionem cordis eorum. Voici le grec de tout ce verset et du suivant (6): *Le Seigneur voit et connaît que leur mort sera malheureuse.* 11. *C'est pourquoi il les traite dans la plénitude de sa douceur.* Dieu, touché de compassion pour les hommes, dont il prévoit la fin malheureuse, répand sur eux sa miséricorde et les traite dans la plénitude de sa clémence, pour leur faire éviter ce dernier malheur et pour le leur faire prévenir par la pénitence.

℣. 12. Miseratio hominis circa proximum, etc. La compassion que l'homme a de son prochain, et le penchant qui le porte à faire du bien à son semblable, diffère par bien des endroits de la miséricorde du Seigneur. Le Sage relève principalement ici l'étendue infinie, ou l'universalité de la charité et de la clémence de Dieu. Elle s'étend généralement sur toutes les créatures, sur les hommes et sur les animaux, sur les bons et sur les mauvais, sur ceux qui le louent et sur ceux qui l'offensent. Ces derniers semblent même y avoir plus de part que d'autres, puisqu'ils en ont un plus grand besoin. La miséricorde de l'homme est toujours un peu intéressée, et celle de Dieu est purement gratuite. L'homme espère au moins quelque reconnaissance de la part de l'homme, et il attend toujours de la récompense de la part de Dieu, s'il agit dans la connaissance de la vraie religion. Mais Dieu ne peut être touché par aucun de ces motifs, puisque l'homme ne peut rien faire pour lui, ni contribuer directement à sa grandeur et à sa félicité infinie. Enfin, si nous avons de la tendresse pour les malheureux, c'est que nous savons qu'étant hommes, nous pouvons tomber dans les mêmes disgrâces, où nous les voyons. Mais Dieu est infiniment supérieur à tous les événements et à toutes les vicissitudes.

℣. 13-14. Qui misericordiam habet, etc. Le grec doit se joindre ainsi à ce qui précède: ℣. 12. *La miséricorde du Seigneur s'étend sur toute chair.* 13. *Il reprend, il corrige, il enseigne, il convertit*, ou il rappelle *comme un pasteur appelle son troupeau. Il fait miséricorde à ceux qui reçoivent ses*

---

(1) Ἀ'ριθμὸς ἡμέρῶν ἀνθρώπου πολλὰ ἔτη ἑκατόν. Ἀ'λογίστῳ δὲ ἑκαστοῦ πᾶσιν ἡ κοίμησις. Ὡ'ς σταγὼν ὕδατος ἀπο θαλάσσης, καὶ ὡς ψῆφος ἄμμου, οὕτως χίλια ἔτη ἐν ἡμέραις αἰῶνος.

(2) *Psal.* LXXXIX. 4.

(3) II. *Petri.* III. 8.

(4) *Macrob. Somn. Scipion.*

(5) *Senec. de Brevit. vitæ*, c. 3.

(6) Εἶδε καὶ ἐπέγνω τὴν καταστροφὴν αὐτῶν ὅτι πονηρα. 11. Διά τοῦτο ἐπλήθυνε τὸν ἐξιλασμὸν αὐτοῦ.

15. Fili, in bonis non des querelam, et in omni dato non des tristitiam verbi mali.

16. Nonne ardorem refrigerabit ros? sic et verbum melius quam datum.

17. Nonne ecce verbum super datum bonum? sed utraque cum homine justificato.

18. Stultus acriter improperabit; et datus indisciplinati tabescere facit oculos.

19. Ante judicium para justitiam tibi, et antequam loquaris disce.

20. Ante languorem adhibe medicinam; et ante judicium interroga teipsum, et in conspectu Dei invenies propitiationem.

15. Mon fils, ne mêlez point les reproches au bien que vous faites; et ne joignez jamais à votre don des paroles tristes et affligeantes.

16. La rosée ne rafraîchit-elle pas la chaleur ardente; ainsi la parole douce vaut mieux que le don.

17. La douceur des paroles n'est-elle pas au-dessus du don même? Mais l'un et l'autre se trouvent dans l'homme juste.

18. L'insensé fait des reproches aigres; et le don de l'indiscret dessèche les yeux.

19. (Travaillez à acquérir la justice avant de juger), et apprenez avant de parler.

20. Usez des remèdes avant la maladie; interrogez-vous vous-même avant le jugement; et vous trouverez grâce devant Dieu.

COMMENTAIRE

corrections, et à ceux qui se hâtent de se soumettre à ses ordonnances; à la lettre *à ses jugements.* Ici finit le discours commencé au verset 22 du chapitre XIV.

ỳ. 15. Fili, in bonis non des querelam. Voici de nouvelles maximes, qui regardent principalement la manière d'obliger ses amis, et divers autres sujets de morale. Le Sage recommande ici une chose importante dans les relations sociales, c'est non seulement de faire du bien à son prochain, mais de le faire de bonne grâce. Cette affabilité vaut souvent mieux que ce que l'on donne. Il convient de donner agréablement, gaiement, à temps, avec de bonnes paroles et avec un visage prévenant (1):

Super omnia vultus
Accessere boni, nec iners pauperque voluntas.

Il vaudrait souvent mieux refuser que d'accorder d'une manière âpre et rebutante. Les anciens appelaient cela: *Donner un pain pierreux.* L'on doit faire en sorte que celui qui reçoit, soit encore plus content de la manière dont on l'oblige que du don (2): *Tunc est summa virtus tribuentis, ubi ille qui discessit, dicit sibi: Magnum hodie lucrum feci. Malo quod illum talem inveni, quam si multiplicatum hoc ad me alia via pervenisset.* Voyez plus bas le verset 18.

ỳ. 17. Nonne ecce verbum super datum bonum? etc. Un homme poli et obligeant joint ensemble ces deux choses: le bienfait et la manière gracieuse. Il y en a, dit saint Grégoire, qui donnent au pauvre libéralement, mais qui leur parlent avec grande aigreur. Il y en a d'autres qui leur parlent fort doucement, mais qui ne leur donnent rien. La vraie charité ne se trouve ni dans les uns ni dans les autres, parce que la libéralité des uns est souillée par leur aigreur, et que la douceur des autres est déshonorée par leur avarice. Le grec (3): *Le discours gracieux ne vaut-il pas mieux qu'un grand don? Mais l'un et l'autre sont agréables aux hommes.* Mais les meilleurs exemplaires sont semblables à la Vulgate: *L'un et l'autre se trouvent dans l'homme gracieux,* ce que l'auteur de la Vulgate a traduit par *l'homme juste, Cum homine justificato.*

ỳ. 18. Stultus acriter improperabit. Saint Augustin remarque que cet avis du Sage de donner obligeamment, ne regarde pas seulement les pauvres, mais encore plus les personnes amies à qui on fait quelque bien. Il vaut mieux ne rien donner, que de le faire d'une manière *indiscrète,* comme dit le Sage, et qui *dessèche les yeux,* c'est-à-dire, qui offense au lieu d'obliger. C'est changer alors la libéralité en une espèce de domination; et se servir des dons comme de chaînes, par lesquelles on impose une servitude à ceux qui les ont reçus, et qu'ils auraient même rejetés de tout leur cœur, s'ils avaient cru qu'on dût les leur vendre si chèrement. C'est pourquoi les païens ont remarqué que c'est à celui qui reçoit le don, à s'en souvenir; mais que celui qui le fait doit l'oublier.

ỳ. 19. Ante judicium, para justitiam tibi. La première partie de ce verset n'est pas dans le grec. Voici de nouvelles maximes, qui n'ont nul rapport avec les précédentes. Le Sage recommande ici la prudence et l'attention qu'on doit avoir sur sa langue. Il condamne la précipitation et la légèreté à parler.

ỳ. 20. Ante languorem, adhibe medicinam. Usez de préservatifs, ou de remèdes de précaution. Ces remèdes sont la diète, l'exercice, les purgations. Ces avis qui sont utiles pour la conservation de la santé, deviennent nécessaires dans la morale, lorsqu'il s'agit des maladies de l'âme, que l'on peut bien plus aisément prévenir que celles du corps. Celles du corps, pour l'ordinaire, nous sont inconnues, sont toujours involontaires, et nous viennent par des voies que nous ne pouvons pré-

(1) *Ovid. Metamorph. lib.* VIII.
(2) *Senec. de Benefic. lib.* II. *c.* 3.

(3) Οὐκ ἰδοὺ λόγος ὑπὲρ δόμα ἀγαθὸν; καὶ ἀμφότερα παρὰ ἀνθρώπῳ κεχαριτωμένα. *Edit. Rom. et alii quidam.* Κεχαριτωμένῳ. *Ita legit. Vulg.*

21. Ante languorem humilia te, et in tempore infirmitatis ostende conversationem tuam.

22. Non impediaris orare semper, et ne verearis usque ad mortem justificari, quoniam merces Dei manet in æternum.

23. Ante orationem præpara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum.

21. Humiliez-vous avant de tomber dans l'infirmité; et faites voir le règlement de votre conduite au temps de la maladie.

22. Que rien ne vous empêche de prier toujours, et ne cessez point de vous avancer dans la justice jusqu'à la mort; (parce que la récompense de Dieu demeure éternellement).

23. Préparez votre âme avant la prière ; et ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu.

COMMENTAIRE

voir ; au lieu que celles de l'âme sont volontaires, bien connues, et qu'on peut aisément les prévenir ou en évitant certaines occasions, ou en prenant certains avis, ou en se mettant sous la conduite d'un habile médecin de l'âme, ou enfin, en résistant au penchant et à l'habitude, avant qu'elle se forme, et qu'elle se fortifie :

Principiis obsta ; sero medicina paratur,
Cum mala per longas invaluere moras.

Ante judicium interroga teipsum. Examinez sérieusement votre conscience, faites un examen sérieux de l'état de votre âme, afin que vous trouviez grâce devant votre juge au jour terrible de son jugement. Le grec (1) : *Préparez-vous à bien faire avant le jugement, afin qu'à l'heure de la visite,* ou au jour de la colère et du châtiment, *vous trouviez grâce* aux yeux de votre juge. N'attendez point pour bien vivre, que vous ne le puissiez plus. Faites le bien, tandis que vous êtes en santé.

℣. 21. Ante languorem humilia te. N'attendez point que vous soyez à l'extrémité pour demander pardon à Dieu, et ne différez point pour régler votre vie, que vous soyez accablé de maladies. Faites le bien, tandis que vous en avez le temps. Le grec (2) : *Humiliez-vous par l'abstinence, avant que vous soyez malade : et lorsque vous êtes tombé dans le péché, faites paraître une sincère conversion.* Si, lorsque vous sentez quelque atteinte, ou que vous avez quelque pressentiment de maladie, vous en prévenez les suites fâcheuses par la diète et par l'abstinence, pourquoi n'en usez-vous pas de même à proportion, dans les maladies de votre âme ? Que ne recourez-vous à la pénitence et à un sincère changement de conduite ? Si c'est l'orgueil qui soit votre maladie, humiliez-vous. Si c'est l'intempérance, humiliez votre âme dans le jeûne, dans le sac et dans la cendre.

℣. 22. Non impediaris orare semper. Ces maximes sont admirables, et paraissent copiées sur l'Évangile (3), qui nous ordonne de prier sans cesse, et de ne point nous décourager : *Oportet semper orare, et non deficere.* Le grec porte (4) : *Que rien ne vous empêche de rendre vos vœux dans le temps, et n'attendez point à la mort pour vous en acquitter.* A la lettre : *Pour vous justifier.* Le Sage fait allusion à ces paroles de Moïse (5) : *Lorsque vous aurez fait un vœu au Seigneur, vous ne différerez point de le rendre, parce que le Seigneur votre Dieu vous en demandera compte, et si vous ne le rendez pas, il vous sera imputé à péché.* Et à ces autres de Salomon (6) : *Si vous avez voué quelque chose au Seigneur, ne tardez point à la lui rendre ; car une promesse infidèle et imprudente lui déplaît.*

℣. 23. Ante orationem præpara animam tuam. Avant la prière, on doit préparer son âme, en s'éloignant des objets sensibles, en écartant de son esprit les soins et les pensées étrangères, en purifiant son cœur par la pénitence et par la contrition, en se remplissant l'esprit de l'idée, de la présence et de la grandeur infinie de Dieu. C'est tenter cette divine Majesté, de s'approcher d'elle sans respect, dissipé, évaporé, occupé de pensées frivoles et impertinentes, comme si Dieu était obligé d'écouter des prières, où nous ne nous écoutons point nous-mêmes, et s'il devait nous donner ce que nous demandons avec tant de négligence et d'indifférence. Dieu demande que nous préparions notre âme, et en même temps nous le prions qu'il la prépare (7) et qu'il nous ouvre les lèvres. Ces deux choses n'ont rien de contradictoire. Nous faisons ce qui est en notre pouvoir, et nous lui demandons qu'il nous donne ce que nous ne pouvons qu'avec son secours (8). *Facere quod possis, et petere quod non possis.*

Le grec peut recevoir une autre explication (9) :

(1) Πρὸ κρίσεως ἑτοίμαζε σεαυτὸν καλλιεργεῖν, καὶ ἐν ὥρᾳ ἐπισκοπῆς εὑρήσεις ἐξιλασμόν.

(2) Πρὶν ἀῤῥωστῆσαι σὲ ταπεινώθητι ἐγκρατείᾳ, καὶ ἐν καιρῷ ἁμαρτημάτων δεῖξον ἐπιστροφήν.

(3) *Luc.* XVIII. 1. - *Vide et* 1. *Thessalon.* V. 17.

(4) Μή ἐμποδίσῃς τοῦ ἀποδοῦναι εὐχὴν εὐκαίρως, καὶ μὴ μείνῃς ἕως θανάτου δικαιωθῆναι. *Edit. Rom.* Μὴ ἐμποδισθῇς, *etc.*

(5) *Deut.* XXIII. 21. 22.

(6) *Eccle.* V. 3.

(7) *Prov.* VIII. 70. *Juxta* LXX. Præparatur voluntas a Domino.

(8) *Concil. Trident.*

(9) Πρὶν εὔξασθαι ἑτοίμασον σεαυτόν, καὶ μὴ γίνου ὡς ἄνθρωπος πειράζων τὸν Κύριον.

24. Memento iræ in die consummationis, et tempus retributionis in conversatione faciei.
25. Memento paupertatis in tempore abundantiæ, et necessitatum paupertatis in die divitiarum.
26. A mane usque ad vesperam immutabitur tempus, et hæc omnia citata in oculis Dei.
27. Homo sapiens in omnibus metuet, et in diebus delictorum attendet ab inertia.

24. Souvenez-vous de la colère du dernier jour, et du temps où Dieu rendra à chacun selon qu'il aura vécu.
25. Souvenez-vous de la pauvreté pendant l'abondance, et des besoins de l'indigence au jour des richesses.
26. Du matin au soir, le temps se change, et tout cela se fait en un moment aux yeux de Dieu.
27. (L'homme sage sera toujours dans la crainte, et pendant les jours du péché il se gardera de l'insouciance.

COMMENTAIRE

Avant de faire des vœux, disposez-vous et ne soyez point un homme qui tente Dieu. Ne vous engagez pas légèrement par des vœux : préparez votre âme et voyez si vous êtes bien résolu à les accomplir. Craignez que Dieu ne regarde vos promesses comme une insulte, si vous lui promettez ce que vous n'avez nulle envie de tenir. Dieu n'a que faire de vos biens, et il ne souffre pas qu'on se moque de lui. La liaison de ce verset avec le 22 donne du poids à cette exposition.

℣. 24. Memento iræ in die consummationis. *Souvenez-vous de la colère du dernier jour,* de ce jour terrible auquel Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. Le Sage nous rappelle souvent à cette importante et sérieuse considération du jour du jugement. Car, comme il nous l'a dit plus haut (1), si nous nous souvenions de nos fins dernières, il serait comme impossible que nous péchassions. Le grec (2) : *Souvenez-vous de la colère au jour de la mort, et du jour de la vengeance, lorsqu'il détournera sa face de vous.* Ayez soin de prévenir la colère de Dieu avant votre mort et avant le jugement dernier, où il détournera son visage des méchants, et leur dira : Allez, maudits, aux flammes éternelles, etc.

℣. 25. Memento paupertatis in die abundantiæ. Souvenez-vous de vous amasser un trésor dans le ciel par les aumônes que vous ferez dans votre abondance, et prévenez cette affreuse pauvreté où vous vous verrez alors. Autrement : Souvenez-vous de votre pauvreté passée, ou craignez la pauvreté future, lorsque vous vous trouverez dans l'élévation et dans les richesses : ces considérations vous retiendront dans l'humilité et dans la modestie. L'auteur a déjà donné un avis pareil (3) : *In die bonorum, ne immemor sis malorum : et in die malorum, ne immemor sis bonorum.* Ne vous élevez point dans la prospérité et ne vous laissez point abattre dans l'adversité. Les choses de ce monde sont toujours mêlées de bien et de mal ; Dieu tempère la prospérité par les épreuves, et il nous soutient dans nos malheurs par les consolations qu'il nous envoie. L'homme serait trop insolent, s'il ne lui arrivait que des biens ; il serait trop abattu, s'il ne rencontrait dans la vie que des peines (4). Le Sage ne s'appuie jamais sur sa bonne fortune et ne désespère jamais dans la mauvaise (5) :

Tranquillis rebus quæ sunt adversa caveto.
Rursus in adversis melius sperare memento.

℣. 26. A mane usque ad vesperam immutabitur tempus. *Du matin au soir le temps change ;* de même la fortune peut changer dans un moment ; c'est une roue qui tourne continuellement ; tel est en haut, qui bientôt sera en bas (6) : *Rotam volubili orbe versamus. Infima summis, summa infimis mutare gaudemus.* Souvenez-vous de la fortune d'Aman et de Mardochée, et de celle du patriarche Joseph et du saint homme Job. Tel s'est levé roi, qui s'est couché particulier. Tel a paru le matin avec éclat, qui, le soir, est conduit au supplice (7) :

Quem dies vidit veniens superbum,
Hunc dies vidit fugiens jacentem.

℣. 27. Homo sapiens in omnibus metuet. La première partie du verset n'est pas dans le grec de Complute ; mais ce texte ajoute à la fin du verset ce qui suit (8) : *Et l'insensé ne considèrera point le temps.* Il ne saura distinguer les temps, ni se soutenir dans l'adversité, ni se modérer dans la prospérité. Au lieu que le sage vit toujours dans la circonspection et dans la crainte. *Heureux l'homme qui est toujours dans la crainte,* dit Salomon (9). Tant que nous vivons, les revers sont toujours à craindre ; aussi l'auteur nous a-t-il avertis (10), qu'on ne doit jamais dire qu'un homme soit heureux avant sa mort.

L'homme sage sera toujours dans la crainte, parce qu'il sait qu'il peut tomber à tout moment de l'abondance dans la pauvreté, de la paix dans le trouble, et d'une sûreté apparente dans un grand péril ; *et il se gardera de la paresse,* en ne

---

(1) *Eccli.* VII. 40.
(2) Μνήσθητι θυμοῦ ἐν ἡμέραις τελευτῆς, καὶ καιρὸν ἐκδικήσεως ἐν ἀποστροφῇ προσώπου.
(3) *Eccli.* XI. 27.
(4) *Chrysost. homil.* VIII. *in Matth. et Bern. serm. in Ramis palmarum.*
(5) *Distich. Catonis.*
(6) *Boët. de Consol. Philosoph. lib.* II.
(7) *Senec. Thyeste.*
(8) Καὶ ἄφρων οὐ συντηρήσει καιρόν.
(9) *Prov.* XXVIII. 14.
(10) *Eccli.* XL. 30.

28. Omnis astutus agnoscit sapientiam, et invenienti eam dabit confessionem.

29. Sensati in verbis et ipsi sapienter egerunt; et intellexerunt veritatem et justitiam, et impluerunt proverbia et judicia.

30. Post concupiscentias tuas non eas, et a voluntate tua avertere.

31. Si præstes animæ tuæ concupiscentias ejus, faciet te in gaudium inimicis tuis.

32. Ne oblecteris in turbis, nec in modicis; assidua enim est commissio illorum.

28. Tout homme habile reconnaît la sagesse, et rend honneur à celui qui l'a trouvée.

29. Les hommes de bon sens témoignent aussi eux-mêmes leur sagesse dans leurs paroles; (ils ont l'intelligence de la vérité et de la justice), et ils répandent comme une pluie (les sentences et) les paraboles.

30. Ne vous laissez point aller à vos mauvais désirs, et détournez-vous de votre propre volonté.

31. Si vous contentez votre âme dans ses désirs déréglés, elle vous rendra la joie de vos ennemis.

32. Ne vous plaisez point dans les assemblées pleines de tumulte, (pas même dans les plus petites), parce qu'on s'y expose à beaucoup de péchés.

COMMENTAIRE

laissant pas dormir sa foi et son amour pour Dieu *pendant les jours du péché*, c'est-à-dire, pendant les jours qui paraissent plus calmes et plus heureux, et qui, en cela même, sont plus propres à nous corrompre, ou pendant les jours mauvais, c'est-à-dire pendant les temps que saint Paul appelle périlleux, où les hommes sont amoureux d'eux-mêmes et autant amis du vice qu'ennemis de la vertu; *pendant les jours du péché*, c'est-à-dire, encore, pendant les temps de cette vie mortelle, qui n'est qu'une guerre et une tentation continuelle sur la terre, pendant laquelle celui qui paraît le plus ferme, est exposé à tout moment à pécher.

℣. 28. Omnis astutus agnoscit sapientiam. Ce n'est point un léger mérite, ni une faible marque de prudence et de sagesse, de savoir découvrir les hommes de valeur. Faire un juste discernement des esprits et du mérite des gens; distinguer un esprit juste et solide, d'un esprit superficiel et brillant; discerner le beau, du bon et de l'utile: aller jusqu'au cœur, et démêler les vertus et les qualités de l'âme, de celles de l'esprit et de la naissance, sans se laisser éblouir par des apparences souvent trompeuses et toujours fort incertaines, constitue la science des supérieurs. Après cela, quand on a su découvrir le mérite, le publier, l'annoncer, lui rendre sans jalousie et sans affectation le juste témoignage qu'on lui doit, voilà ce qu'il faut infiniment estimer et fortement désirer dans ceux qui sont dans les dignités, où ils peuvent récompenser le mérite et mettre en lumière ceux qui en sont dignes. Malheureusement l'intrigue a souvent plus d'influence que le mérite.

℣. 29. Sensati in verbis, et ipsi sapienter egerunt. On connaît la sagesse par les paroles et par les actions, et il est difficile que celui qui est sage dans ses paroles, ne le soit aussi dans sa conduite. Voici le grec de tout le verset (1): *Ceux qui sont prudents dans leurs paroles, instruisent les autres* (2), *en répandant comme une pluie les paroles exactes ou les maximes pleines de sagesse. Il vaut mieux mettre sa confiance dans le Seigneur seul, que de s'attacher à un mort, avec un cœur mort*, que de s'attacher aux mortels, surtout à ceux qui marchent dans les voies du siècle, et dont le Sauveur a dit (3): *Laissez les morts ensevelir leurs morts.*

℣. 30. Post concupiscentias tuas non eas. Si vous sentez de mauvais penchants, n'y consentez pas; car, verset 31: *Si vous vous livrez aux mauvais désirs de votre âme, vous deviendrez la joie de vos ennemis.* Ne donnez point ce plaisir à vos ennemis, de vous abandonner au désordre et à l'empire de vos passions. Si vous devenez l'esclave de l'ambition, de la curiosité, de la volupté, vous vivrez dans le mépris, et toutes vos belles qualités de l'âme et du corps deviendront, non seulement inutiles pour vous et votre patrie, mais elles seront les plus dangereux instruments de votre perte. Vos ennemis ne pourraient vous souhaiter un plus grand mal que celui que vous vous faites à vous-même. Un homme livré à sa passion, est capable des derniers excès et n'est bon à rien, parce que sa raison n'est plus la règle de sa conduite. Le motif que le Sage propose ici: *Vous deviendrez la joie de vos ennemis*, est décisif, surtout pour un homme passionné. On ne craint rien tant que de devenir le jouet de ceux qui ne nous aiment point et de leur faire plaisir (4):

Hoc Ithacus velit, et magno mercentur Atridæ.

℣. 32. Ne oblecteris in turbis. Le grec (5): *Ne vous réjouissez point dans les plaisirs, et ne*

(1) Συνετοὶ ἐν λόγοις, καὶ αὐτοὶ ἐσοφίσαντο, καὶ ἀνώμβρισαν παροιμια; ἀκριβεῖς. Κρείσσων παῤῥησία ἐν δεσπότῃ μόνῳ, εἴπερ νεκρὰ καρδία νεκρῷ ἀντέχεται. *Edit. Rom. post.* Παροιμίας ἀκριβεῖς, *legit*: Ἐγκράτεια ψυχῆς, *etc. omittit*: Κρείσσων παρρησία, *etc.* Il faut lire, selon Grotius: Κρείσσων παῤῥησία ἐν δεσπότῃ μόνῳ, ἤπερ νεκρὰ καρδία νεκρῷ ἀντεχέσται.

(2) Le grec σοφίζομαι, se prend souvent en ce sens. *Eccli.* XXXVII. 23; XXXVIII. 26; XLVII. 15. - *Psal.* XVIII. 8: CIV. 22; CXVIII. 98. *etc.*

(3) *Matt.* VIII. 22.

(4) *Virgil.*

(5) Μὴ εὐφραίνου ἐπὶ πολλῇ τρυφῇ σοῦ. Καὶ μὴ προσδεηθῇς συμβολῇ, (ou συμβουλῇ) αὐτῆς.

33. Ne fueris mediocris in contentione ex fœnore, et est tibi nihil in sacculo ; eris enim invidus vitæ tuæ.

33. Ne vous réduisez point à la pauvreté, en empruntant à usure, pour contribuer aux frais des festins, pendant que vous n'avez rien dans votre bourse ; (car vous vous ôtez ainsi à vous-même le moyen de vivre).

COMMENTAIRE

vous attachez point à eux : ou plutôt : *N'aimez point trop les grands repas, et ne vous attachez point à cette sorte de plaisir.* Le verset suivant fait voir que le Sage veut parler ici des plaisirs de la bonne chère, et surtout de ces repas où plusieurs personnes fournissaient chacun leur part ou portion, qu'ils appelaient συμβολή ou σύμβολον. Un des meilleurs moyens pour combattre la concupiscence, c'est de ne point *se plaire dans les assemblées tumultueuses grandes ou petites,* et d'aimer la retraite selon que nous y exhortent tous les saints. Car tout homme qui vit par la foi, sait qu'il est faible et malade dans l'âme, qu'il doit être attentif à veiller sur soi-même, et que l'air du monde est contagieux. Si donc il recherche la compagnie des hommes, il aime le péril, et il doit craindre que son âme, au lieu de guérir, ne reçoive encore de nouvelles plaies.

ỷ. 33. NE FUERIS MEDIOCRIS IN CONTENTIONE EX FŒNORE. C'était la mode. chez les Grecs principalement (1), de faire des parties de divertissements, où plusieurs personnes contribuaient également pour la dépense des repas. Le Sage ne veut point que celui qui n'a point d'argent s'engage dans ces sortes de parties. C'est se mettre de gaieté de cœur dans la nécessité de mourir de faim, par des folles dépenses auxquelles rien n'oblige.

(1) *Vide Terent. in Andria :* Symbolum dedit, cœnavit. *et in Eunucho.* Heri aliquot adolescentuli coïvimus. . . ut de symbolis essemus, *etc. Vide Sup.* IX. 13.

CHAPITRE XIX

Maux que causent le vin et les femmes. Taire les défauts d'autrui. Avertir son ami du mal qu'on dit de lui. Vraie et fausse sagesse.

1. Operiarius ebriosus non locupletabitur ; et qui spernit modica paulatim decidet.
2. Vinum et mulieres apostatare faciunt sapientes, et arguent sensatos.

1. L'ouvrier sujet au vin ne deviendra jamais riche ; et celui qui néglige les petites choses tombera peu à peu.
2. Le vin et les femmes font tomber les sages mêmes, (et jettent dans l'opprobre les hommes sensés).

COMMENTAIRE

℣. 1. Operarius ebriosus non locupletabitur ; et qui spernit modica, paulatim decidet. Le Sage nous a dit à la fin du chapitre précédent, qu'il faut éviter les amateurs de bonne chère et de divertissement, surtout quand on n'est point riche. Ici il dit qu'un ouvrier qui aime ces sortes de compagnies, ne s'enrichira jamais ; et que celui qui néglige les petites pertes, tombera bientôt dans la pauvreté. *Qui spernit modica, paulatim decidet.* Cette maxime, qui a des conséquences funestes dans la vie usuelle, l'est encore davantage dans la morale ; car on n'y doit rien négliger ; on doit s'avancer continuellement dans le bien, et faire toujours de nouveaux progrès dans la vertu ; dès qu'on n'y avance point, on recule ; dès qu'on ne profite point, on perd. On doit éviter les moindres fautes, de peur de tomber dans de plus grandes. Celui qui méprise les petits péchés, est en danger d'en commettre bientôt de plus grands. Une goutte ne remplit pas un vaisseau, mais plusieurs le font couler à fond. Une seule petite blessure ne cause pas la mort ; mais un grand nombre altèrent la santé, et peuvent enfin ôter la vie. (1) Saint Jérôme (2) : *Mens Christo dedita, et in majoribus, et in minoribus intenta est, sciens etiam pro otioso verbo reddendam esse rationem.* Il y a certains cas où l'on doit éviter les péchés véniels, avec plus de soin que les mortels. Ceux-ci inspirent assez d'horreur par eux-mêmes ; mais les autres doivent effrayer par leurs suites (3).

Les grandes fautes, dit saint Grégoire, sont sans doute plus à craindre que les petites. Mais les petites néanmoins deviennent quelquefois plus dangereuses que les grandes. On les méprise, parce qu'elles sont petites ; et cette négligence les entretient et les fait croître d'une telle sorte que, si elles sont légères par leur qualité, elles accablent néanmoins par leur multitude. Ainsi les gouttes de la pluie qui tombent sur une maison dont le toit est entr'ouvert, ne font chacune que ce que peut faire une goutte d'eau ; mais elles se multiplient d'une telle sorte qu'elles pourrissent enfin toute la charpente, et que peu à peu la maison tombe. En s'accoutumant aux fautes légères, ajoute ce saint pape, on diminue de plus en plus cette horreur qui nous garde des plus grandes. Et, quoiqu'on ne voulût pas se jeter dans le précipice, on s'en approche néanmoins, et on se fait une suite de degrés pour y descendre insensiblement. C'est pourquoi le Fils de Dieu a dit que celui qui ne sera pas fidèle dans les petites choses, ne le serait pas dans les grandes. Si donc vous voulez éviter les fautes les plus dangereuses, ayez de l'horreur des plus légères ; purifiez les taches qui défigurent votre âme chaque jour, par les larmes d'un regret sincère. Car Dieu n'a pas besoin de nos bonnes œuvres. C'est l'affection de notre cœur qu'il nous demande ; et celui-là n'aime pas véritablement, qui ne craint pas de déplaire à celui qu'il aime, aussi bien dans les moindres choses que dans les plus importantes.

℣. 2. Vinum et mulieres apostatare faciunt sapientes, et arguent sensatos. Cette seconde partie du verset n'est point dans le grec. Le verbe *apostatare* (4), signifie, en cet endroit, proprement s'éloigner de Dieu, se révolter contre lui, le renier, se corrompre. La débauche du vin et celle des femmes, sont les deux écueils les plus dangereux de l'homme. Il en est peu qui n'y fassent naufrage ; dès qu'on s'en approche, on court grand risque d'y périr. Samson, Salomon, et une infinité d'autres en sont des exemples fameux. *La débauche, le vin, et l'ivresse enlèvent*

---

(1) *Gregor. Mag.* III. *parte pastoral. admonit.* 34.
(2) *Hieronym. ad Heliodor.*
(3) *Chrysost. homil.* LXXXVIII. *in Matth.*
(4) Οἶνος καὶ γυναῖκες ἀποστήσουσι συνετούς.

3. Et qui se jungit fornicariis erit nequam ; putredo et vermes hereditabunt illum ; et extolletur in exemplum majus, et tolletur de numero anima ejus.

4. Qui credit cito levis corde est, et minorabitur ; et qui delinquit in animam suam, insuper habebitur.

5. Qui gaudet iniquitate, denotabitur ; et qui odit correptionem minuetur vita ; et qui odit loquacitatem extinguit malitiam.

6. Qui peccat in animam suam, pœnitebit ; et qui jucundatur in malitia, denotabitur.

3. Celui qui se joint aux prostituées perdra toute honte ; il sera la pâture de la pourriture et des vers, il deviendra un grand exemple, (et son âme sera retranchée du rang des vivants).

4. Celui qui est trop crédule, est léger de cœur ; (il en souffrira du dommage) ; et il sera de plus considéré comme péchant contre son âme.

5. Celui qui aime l'iniquité sera déshonoré ; (celui qui hait les réprimandes, en vivra moins) ; et celui qui hait le trop parler, éteindra le mal.

6. (Celui qui pèche contre son âme, s'en repentira ; et celui qui met sa joie dans sa malice, sera déshonoré).

COMMENTAIRE

le cœur, ôtent l'intelligence, détruisent la sagesse, dit le prophète Osée (1).

℣. 3. ET QUI SE JUNGIT FORNICARIIS, ERIT NEQUAM. Le grec porte (2) : *Celui qui s'attache à des femmes débauchées, sera téméraire,* hardi, entreprenant ; *il sera l'héritage des vers et des insectes. L'âme téméraire sera enlevée du monde ; elle sera desséchée, pour servir d'un grand exemple.* C'est la peinture d'un homme attaché à la débauche ; capable de tout entreprendre, hardi, audacieux, téméraire. L'intempérance dans laquelle il se plonge, le fait enfin tomber dans des maladies fâcheuses. La corruption, et tout ce qui est la suite de l'intempérance, s'emparent de son corps. Il meurt et sert d'exemple à tous les autres. Il semble désigner cette cruelle et honteuse maladie, qui est la juste peine de l'intempérance (3). Voyez Proverbes, v, 9 Un grand nombre de passages des auteurs païens mêmes nous montrent l'antiquité de cette plaie, envoyée de Dieu aux hommes et aux femmes impures.

℣. 4. QUI CREDIT CITO, LEVIS CORDE EST. La crédulité est une marque de faiblesse d'esprit et de légèreté (4) ; et l'on regarde toujours avec indifférence et avec mépris, ceux qui sont ennemis d'eux-mêmes, et qui ne savent pas leurs véritables intérêts. Au moins, c'est ainsi qu'en jugent les personnes sensées. Le grec lit (5) : *Celui qui donne trop légèrement sa confiance, est léger de cœur, et celui qui pèche blesse son âme,* ou sa vie. L'auteur parle de ceux qui se livrent inconsidérément aux plaisirs honteux. Ils font voir par là la faiblesse de leur esprit ; ils se ruinent la santé par leur conduite déréglée ; ils font outrage à leur propre corps (6). *Qui fornicatur, in corpus suum peccat.*

℣. 5. QUI GAUDET INIQUITATE, DENOTABITUR. Celui qui aime les excès honteux, dont on a parlé dans les versets précédents, est méprisé. L'homme sage, et qui sait ne parler qu'avec règle et mesure, évitera bien des peines ; il sera capable de reconcilier les esprits les plus aigris, et de remettre la paix dans les lieux d'où elle était bannie. Le grec (7) : *Celui qui aime l'intempérance,* ou les excès de débauche, *sera condamné ; et celui qui résiste aux voluptés, couronnera sa vie. Celui qui est maître de sa langue vivra aisément avec les esprits les plus difficiles ; et celui qui hait le trop parler, évitera le mal.* On peut aussi traduire : *Celui qui aime* les excès de bouche et de débauches, *sera puni par la perte de sa santé ; mais celui qui rejette les plaisirs sensuels avec mépris, jouira d'une santé parfaite.* Ce qui suit regarde un autre sujet tout différent : *Celui qui est maître de sa langue vivra avec les natures les plus fâcheuses et les plus difficiles, etc.*

℣. 6. QUI PECCAT IN ANIMAM SUAM. Cette parole peut s'expliquer par ce que le Sage a dit auparavant, que *celui qui est trop crédule pèche contre son âme.* Il ajoute ici que *péchant* ainsi *contre son âme il s'en repentira,* parce que, n'ayant par lui-même aucune mauvaise volonté contre une personne innocente dont on parle mal, mais déférant seulement avec trop de crédulité aux bruits vagues et aux accusations sans preuve dont on la décrie, il reconnaîtra qu'en ajoutant foi à la médisance d'un autre, il s'en est rendu coupable lui-même, selon cette parole d'un saint : Le démon se rend maître, et de celui qui médit, et de celui qui l'écoute, parce qu'il est sur la langue et dans le cœur de celui qui médit, et qu'il entre dans l'oreille de celui qui l'écoute pour se rendre ainsi maître de son cœur. Celui qui, non seulement est trop crédule aux paroles malignes des autres, mais qui est lui-même l'inventeur de cette *malice,* qui se plaît à sacrifier à son envie et à sa vengeance

(1) *Osee.* IV. 11.

(2) Καὶ ὁ κολλώμηνος πόρναις τολμήρος ἔσται. Σῆτες καὶ σκώληκες κληρονομήσουσιν αὐτὸν, καὶ ψυχὴ τολμηρὰ ἐξαρθήσεται, καὶ ξηρανθήσεται ἐν παραδειγματισμῷ μείζονι.

(3) *Grot. Cornel. a Lapide.*

(4) *Epicharm.* Νᾶφε, καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν. Ἄρθρα ταῦτα τῶν φρενῶν.

(5) Ὁ ταχὺ ἐμπιστεύων, κοῦφος καρδίᾳ. Καὶ ὁ ἁμαρτάνων εἰς ψυχὴν αὐτοῦ, πλημμελήσει.

(6) I. *Cor.* VI. 18.

(7) Ὁ εὐφραινόμενος ἐπὶ κακοεξίᾳ, καταγνωσθήσεται. Ὁ δὲ ἀντοφθαλμῶν ἡδοναῖς, στεφανοῖ τὴν ζωὴν αὐτοῦ. Ὁ ἐγκρατευόμενος γλῶσσῃ, ἀμάχῳ συμβιώσεται. Καὶ ὁ μισῶν λαλιὰν, ἐλαττοῦται κακίᾳ. D'autres exemplaires lisent : Ὁ εὐφραινόμενος καρδίᾳ, κακοεξίᾳ καταγνωσθήσεται.

7. Ne iteres verbum nequam et durum, et non minoraberis.
8. Amico et inimico noli narrare sensum tuum ; et si est tibi delictum, noli denudare ;
9. Audiet enim te, et custodiet te, et quasi defendens peccatum, odiet te, et sic aderit tibi semper.

7. Ne rapportez point une parole (maligne et offensante), et vous n'en souffrirez point de mal.
8. Ne dites (vos pensées) ni à votre ami, ni à votre ennemi ; et si vous avez commis un péché, ne le découvrez point.
9. Car celui à qui vous le direz, vous écoutera et vous observera, et (faisant semblant d'excuser votre faute), il vous haïra ; et il sera toujours prêt à vous nuire.

COMMENTAIRE

la réputation des personnes sans reproche, et *qui met sa joie,* comme dit saint Jean Chrysostôme, à imprimer des taches dans les vertus les plus pures, par des accusations fausses, mais vraisemblables, colorées de raisons apparentes et de prétextes spécieux, sera non seulement haï de Dieu et des anges ; mais il *sera* encore *déshonoré* dans le monde, car le médisant, comme le Sage le dit ailleurs, est l'horreur et l'abomination des hommes.

℣. 7. NE ITERES VERBUM NEQUAM, ET DURUM, etc. On trouve cette façon de parler, *iterare* ou *duplicare verbum,* pour faire des rapports (1) : *Non duplices sermonem auditus de revelatione sermonis absconditi.* Et on peut fort bien le prendre en ce sens dans cet endroit. Ailleurs il signifie simplement, *user de redite* (2) : *Non iteres verbum in oratione tua.* Ne soyez pas importun par vos redites ; vous n'y gagnerez rien. On peut l'entendre en ce dernier sens Ne contestez pas avec trop d'opiniâtreté avec des gens querelleurs, de peur qu'il ne vous en arrive quelque mal. Il y a toujours du désagrément dans ces sortes de contestations, et souvent elles se terminent par des querelles ou par des injures. Il vaut mieux souffrir quelque chose, que de relever les indiscrétions et les paroles inconsidérées des autres. Les Latins ont une manière de parler qui revient assez à celle-ci. L'auteur dit : *Iterare verbum,* pour répliquer, répondre, contester. Et Térence : *Tria non commutabitis hodie verba inter vos :* Vous n'aurez pas trois mots à dire, l'un contre l'autre ; vous ne vous serez pas plutôt vus, que vous serez d'accord.

℣. 8. AMICO ET INIMICO NOLI NARRARE SENSUM TUUM. Le Sage ne défend pas de prendre confiance en son ami ; il serait contraire à lui-même (3). Mais il y a certaines choses qui regardent la conscience, que l'on ne doit dire qu'à Dieu ou à son ministre. Le secret qu'on peut confier à un ami ne va pas jusque-là ; et jamais un homme ne se plaindra que son ami ne lui ait pas fait confidence de ses fautes secrètes. C'est ce que le Sage veut marquer en cet endroit. Quant aux ennemis, il n'est pas nécessaire de nous avertir de ne rien leur avouer. Mais en disant : Ne dites pas votre secret et vos fautes, ni à votre ami, ni à votre ennemi, l'auteur veut marquer qu'il y a certaines choses qu'on ne doit jamais révéler à personne. Tels sont certains secrets qui nous regardent, nous ou nos amis. Tout était commun entre nous, dit saint Ambroise (4), les sentiments, le cœur, les conseils, mais non pas les secrets de nos amis : *Cum omnia nobis essent nostra communia, individuus spiritus, individuus affectus ; solum tamen commune non erat secretum amicorum.* Non pas que nous craignissions de nous le confier l'un à l'autre, mais pour conserver la fidélité inviolable que demande l'amitié. *Non quo conferendi periculum vereremur, sed ut tenendi servaremus fidem.* Lorsque la chose demandait délibération, nous nous consultions ensemble, mais le secret demeurait toujours sacré : *Erat semper commune consilium, non semper commune secretum.*

Le grec (5) : *Ne découvrez la vie des autres ni à votre ami, ni à votre ennemi ; et si vous n'avez point de péché, ne le découvrez point.* Il n'est jamais permis de révéler la turpitude de son prochain, et de le décrier par ses médisances, ni auprès de nos amis, ni auprès de nos ennemis. Et nous ne devons jamais nous accuser des fautes que nous n'avons pas faites. On ne doit pas s'humilier jusqu'à se déclarer coupable, quand on est innocent ; ou jusqu'à s'attribuer des faiblesses qu'on n'a pas. Il y a des gens qui se vantent des maux qu'ils n'ont pas faits ; mais c'est un dérèglement de cœur et d'esprit, dont un homme de bon sens n'est pas capable. L'auteur de la Vulgate n'a pas lu de négation dans la seconde partie du verset, et la leçon paraît meilleure que celle que nous voyons aujourd'hui dans le grec. *Et si vous avez péché, ne le découvrez point.* Le crime n'est point de ces choses dont on doive faire la confidence à ses amis. Il n'appartient qu'à des scélérats de se faire honneur du mal qu'ils ont commis, et à le découvrir aux complices de leurs désordres (6) :

Quis nunc diligitur, nisi conscius, et cui fervens
Æstuat occultis animus, semperque tacendis ?

℣. 9. AUDIET ENIM TE. Soit que vous découvriez vos propres défauts ou les crimes des autres, soit

(1) *Eccli.* XLII. 1.
(2) *Eccli.* VII. 15.
(3) *Eccli.* III. 14. 15 ; VII. 20 ; IX. 14 ; XXII. 26. 27 ; XXVII. 17. 24.
(4) *Ambros. Orat. in obitu Satyri fratris.*
(5) Ἐν φίλῳ καὶ ἐχθρῷ μὴ διηγοῦ βίου ἀλλοτρίου, καὶ εἰ μὴ ἔστι σοί ἁμαρτία, ἀποκάλυπτε.
(6) *Juvenal. satyr.* III. *v.* 49.

10. Audisti verbum adversus proximum tuum, commoriatur in te, fidens quoniam non te disrumpet.

11. A facie verbi parturit fatuus, tanquam gemitus partus infantis.

12. Sagitta infixa femori carnis, sic verbum in corde stulti.

13. Corripe amicum, ne forte non intellexerit, et dicat : Non feci ; aut, si fecerit, ne iterum addat facere.

14. Corripe proximum, ne forte non dixerit ; et si dixerit, ne forte iteret.

10. Avez-vous entendu une parole (contre votre prochain)? faites-la mourir en vous, et assurez-vous qu'elle ne vous fera point crever.

11. L'insensé se presse d'enfanter une parole qu'il a entendue, comme une femme qui est en travail.

12. La parole entendue est dans le cœur de l'insensé comme une flèche qui perce la cuisse.

13. Reprenez votre ami, de peur (qu'il n'ait point su ce qu'on disait de lui, et) qu'il ne vous dise : Je ne l'ai point fait ; ou s'il l'a fait, afin qu'il ne le fasse plus.

14. Reprenez votre ami sur ce qu'on l'accuse d'avoir dit, parce que peut-être il ne l'a point dit ; ou s'il l'a dit, afin qu'il ne le dise plus.

COMMENTAIRE

que vous le disiez à un ami ou à un ennemi, vous courez risque de vous faire haïr, et de vous faire considérer comme un homme dangereux. Celui à qui vous faites la confidence de vos propres dérèglements, ne doutera point que vous ne le traitiez comme vous en avez traité d'autres, quand vous en trouverez l'occasion. S'il a le cœur honnête, il aura horreur de vos désordres ; et s'il est aussi corrompu que vous, il se défiera toujours de votre fidélité. Si vous publiez par vos médisances les fautes de votre prochain, ceux mêmes qui prennent plaisir à vous entendre, vous haïront dans leur cœur, comme un homme pervers, et qui peut en dire autant d'eux. Les médisants sont des pestes publiques; ils sont la terreur des bons et des méchants. Il n'y a que Dieu ou ses ministres, à qui il soit sûr de confesser ses misères. On y trouve de la consolation et la guérison du mal dont on souffre.

℣. 10. Audisti verbum adversus proximum tuum? Ce n'est point un poison dangereux que ce secret; gardez-le hardiment dans vous-même, vous n'en mourrez point. Ce n'est point un vin nouveau et fumeux, qui rompe les tonneaux où on le met. Cette expression exprime ceux qu'un secret étouffe, et qui se hâtent de découvrir ce qu'ils ont appris de désavantageux, comme on se hâte de vomir un poison, qu'on a avalé sans y penser.

℣. 11. A facie verbi parturit fatuus. Il n'a point de repos, qu'il n'ait mis au jour ce qu'il a appris. Le sage sait quand il faut parler, et quand il faut se taire ; il produit son fruit en son temps. Mais l'insensé se hâte, et ne produit que des fruits informes et inutiles.

℣. 12. Sagitta infixa femori carnis. Il n'a pas un moment de repos qu'il n'ait publié ce qu'il sait, comme un blessé se hâte de faire arracher le fer de sa plaie. La plupart de ces médisants sont comme cet esclave dont parle un poète, qui se compare à un vase rompu, et qui coule de tous côtés : *Plenus rimarum sum, hac et illac perfluo.*

℣. 13. Corripe amicum, ne forte non intellexerit. Voici plusieurs maximes touchant la correction fraternelle. Le grec lit ici (1) : *Reprenez votre ami, de peur qu'il n'ait pas fait ce dont on l'accuse; ou s'il l'a fait, afin qu'il ne le fasse plus.* La plupart des amitiés se rompent parce qu'on n'observe pas ce conseil. On écoute des rapports, et l'on prend des impressions désavantageuses contre ses amis. Quelquefois même, on commence par un simple soupçon ; mais il se fortifie et s'augmente à la longue, faute de s'expliquer et de s'éclaircir. Deux mots d'explication détruisent souvent de fâcheux soupçons, et rétablissent une amitié chancelante.

℣. 14. Corripe proximum ne forte non dixerit. Tous les chrétiens doivent être amis, puisqu'ils ont tous reçu le commandement le plus essentiel à la loi nouvelle, qui est de s'aimer les uns les autres, comme Jésus-Christ les a aimés. L'amitié chrétienne est la perfection de cette amitié générale, parce qu'elle unit encore plus étroitement ceux qui l'étaient déjà, par l'union du même esprit et des mêmes grâces qui sont communes à tous les fidèles. Le Sage nous donne ici un excellent avis, pour empêcher qu'une amitié qui doit être si sainte, ne soit altérée en quelque sorte par les accidents de la vie humaine, et qu'il n'arrive quelque refroidissement qui désunisse ceux que Dieu a joints. Éclaircissez-vous, dit le Sage, avec votre ami, lorsqu'on vous rapporte qu'il aura dit, ou qu'il aura fait quelque chose qui paraît contraire à votre amitié. Car ces rapports seront faux ou véritables. S'ils sont faux absolument, vous lui deviez cette justice de ne le pas condamner sans l'entendre; puisque vous l'auriez due à un ennemi, et à plus forte raison à votre ami. S'il y a quelque vérité dans ce qu'on vous a dit qu'il aura dit, ou qu'il aura fait, il est juste néanmoins qu'il vous éclaircisse lui-même ou sa pensée ou son action. Car souvent une parole, très innocente en elle-même, paraît dure, parce qu'étant détachée dans la bouche de celui qui la rapporte, de toutes les circonstances du temps, du lieu et de la ma-

(1) Ἔλεγξον τὸν φίλον, μήποτε οὐκ ἐποίησε, καὶ εἰ ἐποίησε, μήποτε προσθῇ.

15. Corripe amicum, sæpe enim fit commissio ;

16. Et non omni verbo credas. Est qui labitur lingua, sed non ex animo :

17. Quis est enim qui non deliquerit in lingua sua ? Corripe proximum antequam commineris,

15. Reprenez votre ami, parce qu'on fait souvent de faux rapports.

16. Et ne croyez pas tout ce qui se dit : tel pèche (de la langue), qui ne pèche point du cœur.

17. Car qui est celui qui ne pèche point de la langue ? Reprenez votre ami avec douceur, avant d'user de paroles rudes ;

COMMENTAIRE

nière en laquelle elle a été dite, elle change de nature en quelque sorte, et elle forme une idée toute contraire à l'intention qu'on a eue en la disant.

C'est donc en ces circontances qu'il faut se servir de cette règle d'un ancien père, qu'on ne doit pas juger de la personne par les paroles, mais des paroles par la personne. Si votre ami a dit en effet une parole qui vous regarde, et qu'il n'a pas dû dire, vous devez l'en avertir, afin qu'il ne parle plus ainsi ; mais vous ne devez pas croire que son cœur ne soit pas à votre égard tel qu'il doit être. Car *tel pèche de la langue qui ne pèche point du cœur; et qui est celui qui ne pèche point de la langue ?*

Ainsi tout ce que le Sage dit ici peut se réduire à ce peu de mots : Souvenez-vous que presque tous les rapports sont faux, et vous n'en prendrez point un sujet de vous troubler. Souvenez-vous que votre ami vous aime, et vous ne le soupçonnerez pas aisément de manquer à l'amitié. Souvenez-vous que votre ami est homme, et vous ne serez pas surpris qu'il agisse ou qu'il parle quelquefois indiscrètement. Souvenez-vous que vous êtes homme vous-même, et vous n'aurez pas de peine à excuser dans les autres ce que vous souhaitez qu'on vous pardonne.

℣. 15. CORRIPE AMICUM, SÆPE ENIM FIT COMMISSIO. Le vrai sens de *commissio* en cet endroit est *faux rapport,* comme il paraît par le grec (1) : *Reprenez votre ami, car souvent il arrive des calomnies.* Avertissez votre ami de ce qu'on a pu dire contre lui ; car rien n'est plus fréquent que le mensonge et la calomnie. L'œil voit les autres choses, mais il ne se voit point lui-même. Nous voyons bien les défauts d'autrui, mais nous ne voyons pas les nôtres. Il nous est utile que notre ami nous reprenne, et nous avertisse de nos fautes ; afin que nous nous en corrigions, si elles sont réelles, ou que nous nous en disculpions, si elles sont fausses. *Monere, et moneri, proprium est veræ amicitiæ,* dit Cicéron (2). L'ami doit reprendre son ami, dit saint Ambroise (3), d'abord en secret, et ensuite publiquement, s'il ne se corrige pas : *Amicus si quid in amico vitii cognoverit, debet corripere occulte ; si non audierit, corripere palam.* Que personne ne souffre les défauts de son frère, dit saint Bernard (4), que personne ne les dissimule, que personne ne dise : Suis-je le gardien de mon frère ? Car c'est consentir au mal, c'est se rendre coupable, de se taire, lorsqu'on peut le corriger : *Est enim consentire, silere, cum arguere possis. Et scimus quia similis pœna scientis manet, et consentientis.* Mais pour bien faire la correction fraternelle, il faudrait avoir un ardent amour de la justice et une parfaite charité.

℣. 16. EST QUI LABITUR LINGUA SUA, SED NON EX ANIMO. Il peut être échappé à votre ami une parole inconsidérée, comme il arrive quelquefois aux plus discrets et aux plus sages. Serait-il juste de s'en offenser et de lui en faire un crime ? Avertissez-le, et ne rompez pas pour cela le lien de l'amitié ; car enfin, qui est celui qui ne pèche point par sa langue ? verset 17.

℣. 17. CORRIPE PROXIMUM, ANTEQUAM COMMINERIS. Sachez premièrement, si ce dont on l'accuse est vrai, et si quelque circonstance ne change pas la nature de la faute ; puis s'il n'a point réparé le mal qu'il a fait ; s'il n'en a point de repentir et de douleur : ne l'aigrissez jamais par des manières dures et violentes. Si vous voulez le guérir, commencez par l'avertir avec douceur : s'il vous écoute et se corrige, n'allez pas plus loin ; mais s'il veut défendre sa faute, alors vous pourrez user d'une plus grande sévérité, et lui faire sentir avec force qu'il est coupable. Cette maxime a un très grand rapport à ce que le Sauveur ordonne touchant la pratique de la correction fraternelle (5): *Si votre frère a commis quelque faute contre vous, allez et reprenez-le en secret entre vous et lui; s'il vous écoute, vous avez gagné votre frère. Mais s'il ne vous écoute point, prenez encore avec vous un ou deux témoins ; s'il ne les écoute point, dites-le à l'Église : et s'il n'écoute pas l'Église,* ou l'assemblée des fidèles, *regardez-le comme un païen et comme un publicain.* Voyez aussi saint Paul (6) : *Si quelqu'un tombe par surprise en quelque péché, vous autres, qui êtes spirituels, ayez soin de le redresser dans un esprit de douceur, chacun de vous faisant réflexion sur soi-même, et craignant d'être tenté aussi bien que lui.*

(1) Ἔλεγξον φίλον, πολλάκις γὰρ γίνεται διαβολὴ ματαία.
(2) *Cicero de Amicitia.*
(3) *Ambros. de Offic. lib.* III. *cap.* 16.
(4) *Bern. serm. in Nativ. S. Joannis.*
(5) *Matth.* XVIII. 15. 16. 17.
(6) *Galat.* VI. 1.

18. Et da locum timori Altissimi ; quia omnis sapientia timor Dei, et in illa timere Deum, et in omni sapientia dispositio legis.

19. Et non est sapientia nequitiæ disciplina, et non est cogitatus peccatorum prudentia.

20. Est nequitia et in ipsa execratio, et est insipiens qui minuitur sapientia.

18. Et donnez lieu à la crainte du Très-Haut, car toute la sagesse consiste à craindre Dieu ; (c'est elle qui apprend à craindre Dieu) ; et elle s'applique tout entière à exécuter ses lois.

19. L'art de faire le mal avec adresse n'est pas sagesse ; et la conduite des méchants, n'est point prudence.

20. Il y a une malice ingénieuse qui est exécrable ; et il y a une stupidité qui n'est qu'un défaut de sagesse.

COMMENTAIRE

℣. 18. DA LOCUM TIMORI ALTISSIMI, etc. La vraie sagesse consiste dans la crainte du Seigneur. Ces maximes sont souvent répétées dans l'Écriture, et on ne peut dire trop souvent qu'il n'y a ni vraie sagesse, ni vertu, ni mérite, ni solide amitié, sans la crainte de Dieu, sans la piété et la religion. Il s'en fallait bien que les philosophes parlassent ce langage ; mais aussi leur sagesse n'était que vanité et qu'erreur, comparée à celle que la vraie religion nous inspire. *Dare locum,* dans le style de cet auteur, signifie, comme on l'a déjà remarqué, avoir de l'estime et du respect. Voyez plus haut chapitre XVI, 15. Ainsi *Dare locum timori Altissimi,* signifie estimer, aimer, rechercher la crainte du Seigneur, comme la chose du monde la plus précieuse et la plus respectable.

Le grec ajoute ici quelque chose dans l'édition de Complute (1), mais non dans l'édition romaine : *Donnez lieu à la loi du Seigneur, vivant sans colère,* c'est-à-dire, vivant en paix, et éloigné de toute querelle et de toute contention avec votre prochain. *La crainte du Seigneur est le commencement de la première intelligence, et la sagesse qui vient de lui, gagne l'amitié.* C'est une sagesse aimable, et qui gagne les cœurs. *La connaissance des commandements du Seigneur est une science de vie, et ceux qui font ce qui lui est agréable, recueilleront le fruit de l'immortalité.* L'auteur semble faire allusion à l'arbre de vie, et au fruit de la science du bien et du mal, dont il est parlé dans Moïse (2) : *Posuit lignum vitæ in medio paradisi, lignum quoque scientiæ boni et mali.* Telle est la science de la loi de Dieu, et la pratique de ses commandements. Il continue : *Toute sagesse est la crainte du Seigneur, et elle consiste toute dans la pratique de la loi de Dieu, et dans la connaissance de sa puissance infinie. Un serviteur qui dit à son maître : Je ne ferai point ce qui vous plaît, et qui ensuite exécute ce qui lui a été ordonné, irrite celui qui le nourrit.* Il irrite son maître qui veut, non seulement être servi, mais que son serviteur lui réponde avec déférence, et qu'il ne diffère point à exécuter ses ordres.

En ce dernier article, l'auteur semble contraire à ce que dit Jésus-Christ dans l'Évangile (3). Car, en parlant aux Juifs, il leur proposa cette parabole : *Un homme avait deux fils ; il dit à l'un : Mon fils, allez travailler à ma vigne ; mais il répondit : Je n'irai point. Ensuite il se repentit, et y alla. Le père dit la même chose à son autre fils, et celui-ci lui ayant répondu : Je m'y en vais, mon Seigneur, il n'y alla point. Lequel des deux a fait la volonté de son père ? Ils lui répondirent : Le premier. Et Jésus leur répliqua : Je vous dis en vérité que les femmes de mauvaise vie et les publicains vous précèderont dans le royaume des cieux.* Ces derniers sont figurés par le fils, qui d'abord refuse d'obéir, et obéit ensuite ; et les Juifs sont comme le fils qui dit qu'il est prêt à faire ce qu'on veut, et qui n'en fait rien. Ainsi, dans l'exemple que l'auteur propose du serviteur qui d'abord dit qu'il n'obéira point, et qui ensuite obéit, il semble qu'il devrait conclure que, malgré cette première réponse, il ne laisse pas de contenter son maître. Mais il veut parler apparemment des premiers mouvements que cause au maître une réponse insolente ; et non de la satisfaction qu'il reçoit, lorsqu'il se voit obéi. Il n'y a rien de tout cela dans l'édition romaine. Voici ce qu'elle porte (4) : *Donnez place à la loi du Seigneur. Toute sagesse est la crainte du Seigneur, et toute sagesse ne consiste qu'en la pratique de la loi.*

℣. 19. NON EST SAPIENTIA NEQUITIÆ DISCIPLINA. C'est abuser de ses talents et de sa capacité, de n'en user que pour mal faire. Toute l'adresse, l'industrie, la politique, la pénétration, les lumières des méchants ne méritent rien moins que le nom de sagesse. La raison qui est donnée à l'homme pour le conduire au bien, ne doit point être employée à l'injustice et à la ruine du prochain. *Non debet ratio, bono consilio a Deo data, in fraudem malitiamque converti,* dit Cicéron.

℣. 20. EST NEQUITIA, ET IN IPSA EXECRATIO. La sagesse et l'habileté ne sont pas toujours estimables, comme la stupidité et le défaut de sagesse ne sont pas toujours dignes de mépris. La fausse

---

(1) *Complut.* Δὸς τόπον νόμῳ Ὑψίστου γινόμενος ἀμηνής. Φόβος Κυρίου ἀρχὴ προλήψεως, σοφία δὲ παρ' αυτοῦ αγαπησιν περιποιεῖ γνῶσις εντολῶν Κυρίου παιδεία ζωῆς. Οἱ δὲ ποιουντες τὰ αρεστὰ αὐτῷ ἀθανασίας δένδρον καρποῦνται.

(2) *Genes.* II. 9.

(3) *Matth.* XXI. 29. *et seq.*

(4) Δὸς τόπον νόμῳ Ὑψίστου. Πᾶσα σοφία φόβος Κυρίου, καὶ ἐν πάσῃ σοφίᾳ ποίησις νόμου.

21. Melior est homo qui minuitur sapientia, et deficiens sensu, in timore, quam qui abundat sensu, et transgreditur legem Altissimi.

22. Est solertia certa, et ipsa iniqua;

23. Et est qui emittit verbum certum enarrans veritatem. Est qui nequiter humiliat se, et interiora ejus plena sunt dolo;

24. Et est qui se nimium submittit a multa humilitate; et est qui inclinat faciem suam, et fingit se non videre quod ignoratum est;

21. Un homme (qui a peu de sagesse, et) qui manque de sens, mais qui a la crainte de Dieu, vaut mieux que celui qui a un grand sens, et qui viole la loi (du Très-Haut).

22. Il y a une adresse qui ne manque point son coup; mais elle est injuste :

23. Et il y en a qui parlent franchement, et qui ne disent que la vérité; tel s'humilie malicieusement, dont le fond du cœur est plein de tromperie.

24. (Tel se soumet jusqu'à l'excès, avec une profonde humiliation), et tel baisse le visage, et fait semblant de n'avoir pas vu ce qui est secret.

COMMENTAIRE

sagesse est plus dangereuse qu'utile; elle est en exécration à Dieu et aux hommes. Un homme d'esprit qui a le cœur mauvais, est infiniment plus pernicieux, qu'un homme simplement mauvais, et qui n'a pas en lui ni tant d'intelligence, ni tant d'habileté. Et celui qui manque simplement de sagesse et de lumière, si d'ailleurs il est honnête homme, n'en est pas moins estimable pour cela. Car, comme le dit le Sage au verset suivant : *Celui qui, ayant peu de sagesse et d'intelligence, a la crainte de Dieu, vaut mieux que celui qui a un grand sens, et qui viole la loi de Dieu.*

℣. 21. MELIOR EST HOMO, etc. Il y a une sagesse animale, un raffinement d'instinct, une ruse étudiée qui n'est pas descendue du ciel; cette sagesse estimée du monde est favorable à ceux qui la possèdent; mais un homme simple et craignant Dieu, est plus dans l'ordre de la nature et de la grâce. La finesse s'exerce surtout en vue des intérêts mondains; la simplicité, guidée par l'Esprit saint, s'élève peu à peu en perfection, et le ciel sera sa récompense.

℣. 22. EST SOLERTIA CERTA, ET IPSA INIQUA. Le grec (1) : *Il y a une adresse diligente, exacte,* étudiée, *mais qui est injuste.* Or cette injustice qui l'accompagne, lui ôte tout son prix et tout son mérite. L'apôtre saint Jacques (2) distingue la vraie sagesse de la fausse, par des traits bien marqués : *La sagesse qui vient d'en-haut, est chaste, pacifique, modeste, crédule, s'attachant au bien, pleine de miséricorde et des fruits de bonté : elle ne juge point témérairement, et n'est point hypocrite;* au lieu que la sagesse de la terre est toute différente, *animale, ayant pour auteur le démon et le père du mensonge.* Saint Paul (3) veut que nous soyons *sages dans le bien, et simples dans le mal.*

℣. 23. EST QUI EMITTIT VERBUM CERTUM. Il ne faut pas s'imaginer que les méchants et les fourbes ne disent jamais la vérité. Il y en a qui sont sur cela d'une très grande exactitude; mais qui n'en sont pas moins trompeurs. Ils ne disent le vrai que pour tromper plus sûrement, et pour ne se pas décrier entièrement. Le grec lit (4) : *Il y en a qui renversent* la justice, *pour faire voir le jugement : et il y en a d'autres qui rendent la justice, par un jugement sage.* Il y a des gens qui gâtent tout, en justice; et d'autres qui contentent tout le monde par leur sagesse, sans blesser l'équité. Les premiers sont ceux qui exercent la justice avec une sévérité excessive, ou qui se servent du prétexte des lois pour opprimer l'innocent. Les seconds sont ceux qui savent tempérer la rigueur des lois, par la douceur et la sagesse. En général, la souveraine rigueur est une source d'injustice : *Summum jus, summa injuria.*

EST QUI NEQUITER HUMILIAT SE, etc. L'auteur condamne l'hypocrisie et le déguisement de ceux qui, par des politesses affectées, et par des souplesses étudiées cherchent à tromper les autres. Ils ne s'humilient que par un principe d'orgueil, rampant devant ceux qui leur commandent, afin de devenir eux-mêmes maîtres impérieux : *Quantos, quos supplices admisistis,* dit saint Bernard à Eugène III (5), *postmodum sustinuistis graves, intolerantes, contumaces, rebelles!* L'humilité est une chose si belle et si aimable, que ceux mêmes qui ne sont rien moins que vraiment humbles, se couvrent des dehors de l'humilité (6) : *Gloriosa res humilitas, qua ipsa quoque superbia palliare se appetit, ne vilescat!* Le grec lit (7) : *Il y a tel qui fait le mal, sous les dehors de la tristesse et du deuil.* A la lettre : *Courbé de noir, et son intérieur est rempli de fraude.* Grotius lit : *Tel marche couvert d'habits noirs et de deuil, dont l'intérieur est rempli de tromperie.*

℣. 24. EST QUI SE NIMIUM SUBMITTIT. La première partie du verset est ajoutée; c'est une répétition du verset précédent; la seconde se lit

(1) Ἔστι πανουργία ἀκριβὴς, καὶ αὐτὴ ἄδικος.
(2) *Jacobi.* III. 15.
(3) *Rom.* XVI. 19.
(4) Καὶ ἔστι διαστρέφων, χάριν τοῦ ἐκφᾶναι κρῖμα. Καὶ ἔστι δικαιῶν κρίσει σόφος.
(5) *Bernard. de Considerat. lib.* IV.
(6) *Idem de Gradib. humilit. cap.* 18.
(7) Ἔστι πονηρευόμενος συγκεκυφὼς μελανίᾳ, καὶ τὰ ἐντὸς αὐτοῦ πλήρη δόλου. *Grot. legit :* Συγκεκρυφὼς μελανίᾳ.

25. Et si ab imbecillitate virium vetetur peccare, si invenerit tempus malefaciendi, malefaciet.

26. Ex visu cognoscitur vir, et ab occursu faciei cognoscitur sensatus.

27. Amictus corporis, et risus dentium, et ingressus hominis, enuntiant de illo.

28. Est correptio mendax in ira contumeliosi, et est judicium quod non probatur esse bonum ; et est tacens, et ipse est prudens.

25. Mais si sa faiblesse l'empêche de pécher, il ne laissera pas de faire le mal, lorsqu'il en aura trouvé l'occasion.

26. On connaît une personne à la vue, et on discerne à l'air du visage l'homme de bon sens.

27. Le vêtement du corps, le ris des dents, et la démarche de l'homme font connaître quel il est.

28. Il y a une fausse réprimande (qui naît de la colère d'un homme insolent ; et il y a un jugement qui se trouve n'être pas juste), mais tel se tait, qui le fait par prudence.

COMMENTAIRE

ainsi dans le grec (1) : *Il demeure courbé ayant le visage vers la terre, et contrefaisant le sourd ; mais s'il est découvert, il vous préviendra pour mal faire.* S'il s'aperçoit qu'on se défie de lui, et qu'on pense à le faire connaître, il se hâtera de faire son coup, et de vous prévenir. Mais l'édition romaine fait un meilleur sens (2) : *Il marche le visage baissé, et à demi-sourd ; dès qu'il n'est point connu, il vous préviendra*, il sera plus actif que vous.

℣. 25. Et si ab imbecillitate virium, etc. L'hypocrite est toujours méchant dans le cœur ; il ne s'abstient du mal, que parce qu'il ne peut le faire. S'il le pouvait impunément, il n'y manquerait pas. Il n'y a que la crainte qui retienne sa main. Il ne diffère des plus grands scélérats, que parce qu'il est plus timide, plus circonspect, et que l'occasion lui manque.

℣. 26-27. Ex visu cognoscitur vir. La physionomie, l'air du visage et des yeux, l'habit, le rire, la démarche, la contenance, ne sont pas toujours des marques certaines du mérite des gens. On en voit dont l'air est plat et stupide, qui ne laissent pas d'avoir de la capacité et de la sagesse ; et au contraire, des nullités ont quelquefois un extérieur imposant. Mais le Sage parle ici de ce qui arrive d'ordinaire (3). *Vultus est quidam cogitationis arbiter, et tacitus cordis interpres. Facies index plerumque est conscientiæ, et tacitus sermo mentis*, dit saint Ambroise.

℣. 28. Est correptio mendax. On peut joindre ceci à ce qui précède. Ordinairement, l'extérieur est le miroir de l'intérieur, et le visage est le miroir de l'âme ; mais cela n'est pas sans exception. Quelquefois on condamne un homme mal à propos sur son extérieur, et on en juge trop légèrement. Tel se tait et paraît stupide, qui ne le fait que par prudence. Ainsi on ne doit jamais porter un jugement fixe et absolu sur la seule apparence et sur l'extérieur. Le grec lit (4) : *Il y a certaines réprimandes qui se font à contre-temps : et il y a des gens qui se taisent, et qui sont sages.* Il y a un temps de reprendre, et il y a un temps de se taire. Une correction faite à contre-temps, produit pour l'ordinaire un mauvais effet ; et il y a souvent une grande prudence à se taire. C'est la conclusion de tout ce qu'il a dit de la correction fraternelle, et des avis que doivent se donner les amis. Les deux premiers versets du chapitre suivant sont sur le même sujet.

(1) Συγκύφων πρόσωπον, καὶ ἐθελοκωφῶν. Οὗ ἐὰν ἐπιγνωσθῇ προφθάσει σέ κακοποιῆσαι.

(2) Συγκύφων πρόσωπον, καὶ ἑτεροκωφῶν, ὅπου οὐκ ἐπεγνώσθη προφθάσει σέ.

(3) *Ambros. lib. de Elia, cap.* 10.

(4) Ἔστιν ἔλεγχος ὃς οὐκ ἔστιν ὡραῖος, καὶ ἔστι σιωπῶν, καὶ αὐτὸς φρόνιμος.

CHAPITRE XX

Vices et vertus de la langue. Succès funestes; maux heureux. Présents intéressés. Mauvaise honte. Le mensonge déshonore. Mauvais effets des présents. De celui qui cache sa tendresse.

1. Quam bonum est arguere, quam irasci, et confitentem in oratione non prohibere !

1. Combien ne vaut-il pas mieux reprendre un homme, et lui donner lieu par là d'avouer sa faute, que de garder sa colère contre lui ?

2. Concupiscentia spadonis devirginabit juvenculam :

2. Semblable à l'eunuque qui veut faire violence à une jeune vierge,

3. Sic qui facit per vim judicium iniquum.

3. Tel est celui qui viole la justice par un jugement (injuste),

4. Quam bonum est correptum manifestare pœnitentiam ! sic enim effugies voluntarium peccatum.

4. (Que c'est un grand bien, lorsqu'on est repris, de témoigner son repentir ! puisque vous éviterez ainsi le péché volontaire).

COMMENTAIRE

℣. 1. QUAM BONUM EST ARGUERE, QUAM IRASCI ? Ne vaut-il pas mieux reprendre le prochain, et lui donner lieu de proposer ses raisons et ses excuses, que de conserver de la haine contre lui ? Le grec (1) : *Ne vaut-il pas mieux reprendre* votre ami, *que de conserver de la colère intérieurement? Celui qui avouera sa faute, évitera les suites fâcheuses de l'inimitié.* Voilà l'avantage des explications que l'on a avec un ami ; par là, on prévient les inimitiés et les brouilleries, qui sont inévitables, lorsqu'on se suspecte ou que l'on se déteste sans s'entendre et sans s'expliquer. Saint Grégoire applique cette sentence aux supérieurs ; il leur recommande de reprendre leurs inférieurs s'ils sont en défaut ; mais aussi de leur permettre de se justifier dans la limite de la vérité.

℣. 2. CONCUPISCENTIA SPADONIS DEVIRGINABIT JUVENCULAM, etc. La justice est considérée comme une vierge d'une excellente beauté (2). Les mauvais juges qui blessent la justice, sont comparés à un eunuque, qui s'efforce de faire violence à une jeune personne. Autant qu'il est en eux, ils corrompent ce qui est incorruptible de soi. Malgré la malice et les efforts du mauvais juge, la justice demeure toujours inviolable ; mais pour lui, il est coupable de tout le mal qu'il fait, et de celui même qu'il ne fait pas ; parce qu'il est dans la disposition de profaner les droits les plus sacrés, et de corrompre la justice la plus inviolable. Le grec lit (3): *Celui qui exerce la justice avec violence, est comme un eunuque qui désire faire violence à une jeune fille.* On confiait aux eunuques la garde des vierges, comme on confie aux juges l'exercice de la justice. Le reste de l'application est aisé. On assure que les eunuques sont souvent passionnés pour les femmes, et on a des exemples de leur intempérance (4). Saint Augustin (5) parle d'un eunuque nommé Calligone, qui fut condamné et mis à mort, pour avoir commis une action honteuse avec une courtisane. Il remarque que la concupiscence n'est pas moins en eux que dans les autres hommes, et qu'elle les porte aux derniers excès, à moins qu'elle ne soit réprimée par la vertu de chasteté.

℣. 4. QUAM BONUM EST CORREPTUM MANIFESTARE PŒNITENTIAM ! Ce verset se lit dans le grec après le verset 8. Témoigner son repentir par l'aveu de sa faute, par sa douleur, par le changement de conduite, dès que l'on est repris, est une preuve que la volonté et la réflexion n'ont point eu beaucoup de part à l'action commise. C'est tout ce que peut demander celui qui reprend.

---

(1) Ὡς καλόν ἐστιν ἐλέγξαι, ἢ θυμοῦσθαι κρυπτῶς, καὶ ὁ ἀνθομολογούμενος κωλυθήσεται ἀπὸ ἐλαττώματος.

(2) *Plato. de legib. lib.* XII. - *Aul. Gell. lib.* XIV. *c.* 4.

(3) Ἐπιθυμία εὐνούχου ἀποπαρθενῶσαι νεάνιδα, οὕτως ὁ ποιῶν ἐν βίᾳ κρίματα.

(4) *Cyrill. apud Suidam, voce* σπάδων, *et* εὐνοῦχος. Εἰώθασι γὰρ οὐ μόνοι οἱ σπάδωνες, καὶ τὰ μόρια τῆς αἰσχρουργίας πόσως ἔχοντες ἀσελγαίνειν ἀμέτρως, καὶ ακολασταίνειν ἀναιδῶς, καὶ ἀκορέστως, Ἀλλά γε καὶ οἱ τελέως ἀποκοψοι, καὶ ἐκτετμημένοι ταῦτα. *Vide et Basil. de Vera virginitate. Et Arnob. lib.* V. *contra Gentes.*

(5) *August. contra Julian. Pelag. lib.* VI. *cap.* 14. Ita ut non desit concupiscentia quam spadonum quoque castitas frænet ; minus quidam laboriosa, quia ubi materiam de qua operetur non invenit, minus adversus eam libido consurgit : Est tamen : pudiceque comprimitur, ne concumbendi, quamvis irritus ipse conatus in eam turpitudinem veniat, propter quam Calligonum eunuchum gladio novimus ultore punitum, meretricis confessione convictum.

5. Est tacens qui invenitur sapiens ; et est odibilis qui procax est ad loquendum.

6. Est tacens non habens sensum loquelæ ; et est tacens sciens tempus aptum.

7. Homo sapiens tacebit usque ad tempus ; lascivus autem et imprudens non servabunt tempus.

8. Qui multis utitur verbis lædet animam suam ; et qui potestatem sibi sumit injuste, odietur.

9. Est processio in malis viro indisciplinato, et est inventio in detrimentum.

10. Est datum quod non est utile, et est datum cujus retributio duplex.

5. Il y en a qui se taisent, et qui sont reconnus pour sages ; et il y en a qui se rendent odieux par leur intempérance dans les paroles.

6. Il y en a qui se taisent, parce qu'ils n'ont pas assez de sens pour parler ; et il y en a d'autres qui se taisent, parce qu'ils discernent quand il est temps de parler.

7. L'homme sage se tiendra jusqu'à un certain temps dans le silence ; mais l'homme léger et imprudent n'observera point les temps.

8. Celui qui se répand en paroles, blessera son âme ; et celui qui s'attribue un pouvoir (injuste), se fera haïr.

9. L'homme qui vit sans règle réussit dans le mal ; mais ce qu'il invente tourne à sa propre ruine.

10. Il y a un don qui est inutile, et il y a un don qui est doublement récompensé.

COMMENTAIRE

℣. 5. Est tacens, qui invenitur sapiens. Ceci a beaucoup de rapport à ce qu'il a dit au chapitre XIX, 28. Un grand causeur est d'ordinaire une grande croix dans la société ; et il est rare qu'un homme qui sait demeurer dans le silence, ne mérite point la réputation de sage. Bien des gens se nuisent en voulant parler ; ils auraient passé pour sages, en se taisant. Le silence vaut quelquefois mieux qu'une réponse (1).

℣. 6. Est tacens, non habens sensum loquelæ, etc. Celui qui se tait par bêtise et par stupidité, n'a aucun mérite de son silence : il vaut beaucoup mieux, néanmoins, que celui qui parle beaucoup, et qui manque de bon sens. C'est une espèce de sagesse, de savoir qu'on n'en a pas ; et de se taire, quand on n'a rien de bon à dire. En général, selon saint Jean Chrysostôme (2), il ne faudrait jamais parler, que quand on a quelque chose à dire, qui vaut mieux que le silence. La parfaite sagesse consiste à savoir se taire, et parler, en temps et lieu. Il est infiniment plus malaisé de bien parler, que de se taire. Mais la plupart des hommes ne font ni l'un ni l'autre à propos.

℣. 7. Lascivus autem, et imprudens non servabunt tempus. Le grec (3) : *Le grand causeur*, celui qui se vante, le fanfaron, *et l'insensé n'observeront point le temps*. Ils parleront à tort et à travers, sans considération, sans égard, sans règle et sans mesure. C'est une grande sagesse de savoir gouverner sa langue ; et saint Jacques (4) ne craint point de dire que celui qui ne pèche point en parlant, est un homme parfait. On voit peu de gens qui sachent se taire ; mais on en voit encore moins qui sachent bien parler.

℣. 8. Qui multis utitur verbis, lædet animam suam. L'auteur fait allusion à ce passage des Proverbes (5) : *Le péché se rencontre toujours là où l'on parle beaucoup; et celui qui sait modérer sa langue, est vraiment prudent.* Les grands parleurs sont exposés à blesser leur prochain par leurs discours offensants et par leurs médisances. Ils vivent dans une dissipation continuelle, qui est un obstacle à la piété, et une disposition prochaine au péché ; des paroles légères et inutiles, on arrive tout naturellement au mensonge, aux médisances, aux disputes. Enfin les grands parleurs sont le fléau des conversations ; ils se saisissent comme de plein droit, de la parole ; ils la coupent à celui qui parle ; ils veulent continuellement occuper le tapis. Ils s'arrogent le droit de toujours parler, et d'ennuyer tout le monde. Cicéron condamne cette présomption en ces termes (6) : *Nec vero tanquam in possessionem suam venerit, excludat alios ; sed cum reliquis in rebus, tum in sermone communi, vicissitudinem non iniquam putet.*

℣. 9. Est processio in malis viro indisciplinato. Ainsi n'ayez point de jalousie de sa prospérité passagère, ni de ses grands biens ; tout cela se dissipera comme la poussière. Ils passeront eux-mêmes, comme l'herbe de la campagne (7). Le grec porte (8) : *Le pécheur trouve son plaisir dans le mal, et il y a des choses que l'on trouve, et qui ne servent qu'à ruiner.* Il y a certaines choses qui semblent une bonne fortune, et qui, à la fin, tournent au malheur de ceux qui les ont rencontrés. L'édition romaine (9) : *Il y a des malheurs avantageux à l'homme ; et il y a des avantages qui lui sont contraires*, et qui tournent à sa perte.

℣. 10. Est datum, quod non est utile. Le Sage va nous donner plusieurs instructions sur la

(1) *Menander.*
Πολλοῖς ἀπόκρισις ἡ σιωπὴ τυγχάνει.

(2) *Chrysost. in Psal.* CXL.

(3) Ὁ δὲ λαπιστὴς καὶ ἄφρων ὑπερβήσεται καιρόν.

(4) *Jacobi.* III. 2.

(5) *Prover.* X. 19.

(6) *Cicero de Offic. lib.* I.

(7) *Psal.* XXXVIII. 1. 7. 8.

(8) Ἔστιν εὐοδία ἐν κακοῖς ἀνδρὶ ἁμαρτωλῷ, καὶ ἔστιν εὕρημα εἰς ἐλάττωσιν.

(9) *Edit. Rom.* Ἔστιν εὐοδία ἐν κακοῖς ἀνδρὶ, καὶ ἔστιν εὕρημα εἰς ἐλάττωσιν.

11. Est propter gloriam minoratio, et est qui ab humilitate levabit caput.

12. Est qui multa redimat modico pretio, et restituens ea in septuplum.

13. Sapiens in verbis seipsum amabilem facit ; gratiæ autem fatuorum effundentur.

14. Datus insipientis non erit utilis tibi ; oculi enim illius septemplices sunt.

11. Tel trouve sa perte dans sa gloire même, et tel s'élève par son humiliation.

12. Tel rachète beaucoup de choses à vil prix, qui sera obligé d'en payer sept fois autant.

13. Le sage se rend aimable dans ses paroles ; mais ce qu'il y a d'agréable dans les insensés, s'écoulera comme de l'eau.

14. Le don de l'insensé ne vous sera point utile ; car il a sept yeux dont il vous regarde.

COMMENTAIRE

manière d'obliger ses amis. Il commence par nous avertir, qu'il y a des bienfaits et des services qui ne servent à rien ; et d'autres qui sont très utiles. Quelquefois cela vient de la faute de celui qui reçoit. Il y a manière de donner : et c'est un grand art de savoir accompagner ses services de manières gracieuses et engageantes, et de bien placer ses bienfaits. Une grâce mal accordée est souvent une injure, et un service rendu à un ingrat, périt pour celui qui l'a fait.

A un autre point de vue, les grâces extérieures, comme le don de la parole, et les intérieures comme les vertus, sont de grands dons ; et néanmoins ces *dons nous deviennent inutiles,* lorsqu'on s'en sert contre l'ordre de Dieu, ou qu'on y cherche la satisfaction de son orgueil ; mais ces mêmes dons sont très utiles, *et sont doublement récompensés,* lorsqu'on en use selon les règles de la charité, et qu'on n'y cherche que la gloire de Dieu seul.

℣. 11. Est propter gloriam minoratio. Il y a des honneurs qui avilissent, et des états d'humiliation qui rendent glorieux. Galba aurait toujours passé pour un homme digne de l'empire, s'il ne l'eût jamais possédé (1) : *Omnium consensu capax imperii, si non imperasset.* L'élévation à une haute fortune fait voir en nous des défauts, qu'on n'y découvrait point auparavant. Tel a la capacité nécessaire pour un emploi médiocre, qui ne l'a pas pour un plus grand. Chacun doit se mesurer à ce qu'il est, à ce qu'il peut ; mais peu de gens se rendent justice. Nous sommes d'ordinaire les premiers dupes de notre propre valeur : nous nous la figurons beaucoup plus grande qu'elle n'est. Le pape Adrien IV regardait la souveraine dignité où il avait été élevé, comme le plus grand malheur qu'il eut jamais souffert, parce qu'il croyait le poste trop élevé pour lui. On lui fit cette épitaphe : ADRIANUS SEXTUS HIC SITUS EST, QUI NIHIL SIBI INFELICIUS IN VITA, QUAM QUOD IMPERARET, DUXIT.

Est qui ab humilitate levabit caput. On a vu, dans tous les siècles, des hommes qui ont fait paraître des talents et un mérite extraordinaire dans des postes glorieux, où ils se sont élevés par eux-mêmes, bien qu'ils fussent d'une condition basse et méprisable. D'autres, d'une naissance et d'un mérite reconnu, ont illustré des emplois peu glorieux, par la manière noble dont ils s'en sont acquittés. Enfin il y a eu de grands hommes, à qui leur disgrâce, leur fuite, leur exil, ont donné plus de relief et plus de véritable gloire, que ne leur en aurait donné une vie tranquille dans leur pays et dans la place où leur naissance les avait mis. Tel prince a été le boulevard de l'empire et l'admiration de toute l'Europe, qui, sans un effet de la Providence, serait mort simplement dans ses états, avec la modeste réputation de l'homme privé.

℣. 12. Est qui multa redimat modico pretio. Un avare gagne rarement dans ses marchés, parce qu'il achète toujours ce qui vaut le moins et ce qui est le plus mauvais. Il croit gagner sur le prix ; mais il perd en effet, parce qu'il faut acheter plus souvent ; au lieu qu'à acheter de bonnes choses à leur juste prix, il y a toujours du gain. Ce n'est jamais profit, d'acheter ce qui ne vaut rien. Le grec (2) : *Il y a des choses qu'on achète à vil prix et qu'on paye toutefois sept fois plus qu'elles ne valent.* Cela revient à ce qu'on vient de dire. C'est toujours trop, pour peu qu'on donne d'une mauvaise marchandise.

℣. 13. Sapiens in verbis seipsum amabilem facit, etc. Le sage saura accompagner ses services de paroles et de manières, qui le rendront aimable à ceux qu'il voudra obliger. Mais l'insensé, par le mauvais air dont il s'y prend pour obliger, se rend ridicule et perd tout le mérite de ses bienfaits. C'est une preuve de ce qui a été dit au verset 10. Le sage est aimable parce que le Saint-Esprit le comble de ses dons, et qu'il dirige sa langue et ses actions.

℣. 14. Datus insipientis non erit utilis tibi ; oculi enim illius septemplices sunt. Il ne vous fait point de présents gratuits et désintéressés : il a dessein d'en tirer de vous sept fois autant. Le grec (3) : *Le don de l'insensé ne vous profitera*

(1) *Tacit. Histor. lib.* 1.

(2) Ἔστιν ἀγοράζων πολλὰ ὀλίγου, καὶ ἀποτιννύων αὐτὰ ἑπταπλασίονα.

(3) Δόσις ἄφρονος οὐ λυσιτελήσει σοι λαβόντι, ὁμοίως δὲ καὶ βασκάνου διὰ ἀνάγκην αὐτοῦ. Οἱ γὰρ ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ ἀνθ' ἑνὸς εἰς τὸ λαβεῖν πολλοί.

15. Exigua dabit, et multa improperabit ; et apertio oris illius inflammatio est.

16. Hodie fœneratur quis, et cras expetit ; odibilis est homo hujusmodi.

17. Fatuo non erit amicus, et non erit gratia bonis illius ;

18. Qui enim edunt panem illius, falsæ linguæ sunt. Quoties et quanti irridebunt eum !

19. Neque enim quod habendum erat directo sensu distribuit, similiter et quod non erat habendum.

15. Il donnera peu, et il le reprochera souvent ; et quand il ouvre la bouche, c'est comme une flamme qui se répand.

16. Tel prête aujourd'hui, qui redemandera demain ; cet homme-là se rend odieux.

17. L'insensé n'aura pas un ami, et le bien qu'il fait ne sera point agréé ;

18. Parce que ceux qui mangent son pain le trompent par leurs discours ; combien de fois aussi, et de combien d'hommes sera-t-il moqué ?

19. Car il ne se conduit point par le bon sens, soit en distribuant ce qu'il devait réserver, soit en donnant même ce qu'il ne devait pas garder.

COMMENTAIRE

point, à vous qui le recevez : non plus que celui de l'envieux, (ou de l'avare) *qui ne vous donne que malgré lui. Car ses yeux, pour une chose qu'il vous donne, en attendent plusieurs.* Ce sont de chers dons, que ceux des avares et des insensés. L'avare ne vous donne qu'à contre-cœur et dans l'espérance d'en recevoir beaucoup davantage. L'insensé accompagne ses dons de reproches. Voyez le verset 15. L'avare est comme le pêcheur, qui met à l'hameçon un petit appât, pour tirer un gros poisson :

Munera magna quidem mittit, sed mittit in hamo.
Et piscatorem piscis amare potest?

℣. 15. Exigua dabit, et multa improperabit. Ceci regarde l'insensé, dont l'auteur a parlé au verset précédent. Il gâte ses dons et ses services, par des discours ou des manières sottes et impertinentes. S'il vous fait un présent, c'est pour vous le reprocher ; s'il vous parle, c'est avec emportement. Le feu et la flamme sortent de sa bouche. Le sage fait tout le contraire. Il ne m'arrivera jamais, dit Sénèque (1), de dire à un homme, même de qui j'aurais à me plaindre, ce que Didon dit à Énée : Je vous ai reçu, après que la tempête vous eut jeté sur mes côtes, lorsque vous étiez dans la disette et sans secours, et j'ai eu la simplicité de vous donner part à ma royauté. Cela s'appelle, non donner un avis, mais outrager, mais rendre odieux ses bienfaits : *Non est illa admonitio ; non. Convitium est : hoc est in odium beneficia perducere.* Le grec porte (2) : *Il donnera peu et vous chargera de reproches, et ouvrira sa bouche comme un crieur public.* Il criera et publiera partout d'une manière odieuse, ce qu'il croira avoir fait pour vous. On doit oublier tout le bien qu'on fait et n'oublier jamais celui qu'on reçoit.

℣. 16. Hodie fœneratur, et cras expetit. Autre défaut qu'on doit éviter, dans les services que l'on rend : ne pas témoigner trop d'empressement à retirer ce que l'on a prêté. C'est en quelque façon insulter celui à qui l'on a voulu rendre quelque service, et le priver du secours et du plaisir que le prêt aurait pu lui faire. C'est lui donner à penser que l'on se défie de sa bonne foi.

℣. 17. Fatuo non erit amicus. L'insensé fait un mauvais choix de ses amis : il se fie à des gens qui se moquent de lui et qui mangent son bien, sans lui en savoir gré. Comme il donne mal et de mauvais cœur, on se fait un plaisir de lui escroquer quelque chose et de rire à ses dépens. On étudie son faible et on en profite pour le tromper. Le grec porte (3) : *L'insensé dit : Je n'ai pas un seul ami ; on n'est point reconnaissant de mes bienfaits ; ceux qui mangent mon pain, sont de mauvaises langues. A combien de risées n'est point exposé un homme de ce caractère ?* Voilà la vraie peinture d'un sot. Il regrette tout ce qu'il donne ; il n'est jamais content de ses amis ; personne, à son gré, n'a assez de reconnaissance de ses bienfaits. Ceux à qui il fait bonne chère n'en sont pas reconnaissants.

℣. 19. Neque enim quod habendum erat, directo sensu distribuit. Un insensé ne sait ni donner, ni conserver son bien. Il donne mal à propos ce qu'il devrait garder, et il réserve ce qu'il devrait donner. Il donne à des gens qui ne devraient jamais avoir de part à ses faveurs, et il refuse à ceux à qui il devrait donner avec abondance. Le grec (4) : *Car il n'a pas reçu le don de posséder son bien avec esprit, et il vaudrait autant pour lui qu'il n'eût rien du tout.* Il sait si mal user de son bien, qu'il vaudrait autant qu'il n'en eût pas. Être pauvre ou être riche, est une chose égale à l'égard d'un insensé et d'un avare : puisque ni l'un ni l'autre ne savent point ce que c'est que d'avoir du bien. Ils sont aussi pauvres de ce qu'ils ont, que de ce qu'ils n'ont pas.

(1) *Senec. de Beneficiis ad finem. apud Grot. hic.*
(2) Ὀ'λιγα δώσει, καὶ πολλὰ ὀνειδίσει, καὶ ἀνοίξει τὸ στόμα αὐτοῦ ὡς κήρυξ.
(3) Μωρὸς ἐρεῖ· Οὐκ ὑπάρχει μοὶ φίλος, οὐκ ἔστι χάρις τοῖς ἀγαθοῖς μου. Οἱ ἐσθίοντες τὸν ἄρτον μου, φαῦλοι τῇ γλώσσῃ. Ποσάκις καὶ ὅσοι καταγελάσονται αὐτοῦ ;
(4) Οὔτε γὰρ τὸ ἔχειν ἐν ὀρθῇ αἰσθήσει εἴληφε, καὶ τὸ μὴ ἔχειν ὁμοίως ἀδιάφορον αὐτῷ.

20. Lapsus falsæ linguæ quasi qui in pavimento cadens ; sic casus malorum festinanter veniet.

21. Homo acharis quasi fabula vana, in ore indisciplinatorum assidua erit.

22. Ex ore fatui reprobabitur parabola, non enim dicit illam in tempore suo.

23. Est qui vetatur peccare præ inopia, et in requie sua stimulabitur.

24. Est qui perdet animam suam præ confusione, et ab imprudenti persona perdet eam ; personæ autem acceptione perdet se.

20. Celui qui se sert de sa langue pour tromper est, dans sa chute, comme un homme qui tombe sur le pavé ; ainsi la ruine des méchants viendra tout d'un coup.

21. L'homme qui ne se rend point aimable, est comme un méchant conte toujours en la bouche des gens qui n'ont point d'éducation.

22. Une parole sage sera mal reçue de la bouche de l'insensé, parce qu'il la dit à contre-temps.

23. Tel s'abstient de pécher, n'en ayant pas le moyen, qui en ressent les désirs lorsqu'il est dans le repos.

24. Tel perd son âme par un excès de honte ; il la perdra en cédant à une personne imprudente, (et il se perdra lui-même, pour avoir eu trop d'égards pour une personne).

COMMENTAIRE

℣. 20. LAPSUS FALSÆ LINGUÆ, QUASI QUI IN PAVIMENTO CADENS. Sa ruine est prompte et sans remède. Voici une nouvelle matière, dans laquelle le Sage nous représente principalement les maux et les dangers d'une langue imprudente, impolie, maligne, médisante. Dans ce verset, selon le grec, il dit (1) que *les péchés de la langue sont plus* fréquents, plus dangereux et plus subits, *que les chutes que l'on fait sur le pavé*, ou sur la terre. *Que la chute des méchants viendra de même ;* elle sera aussi prompte et aussi périlleuse. Autrement : Il est moins dangereux de faire un faux pas et de tomber sur le pavé, que de faire des fautes en parlant ; car il ne faut qu'une parole, pour perdre celui qui l'a dite. Saint Cyprien applique cette sentence aux directeurs des âmes, qui les séduisent par la mollesse de leurs avis.

℣. 21. HOMO ACHARIS, QUASI FABULA VANA. Le mot *acharis,* signifie un ingrat, un homme incommode et désagréable, un importun. Un personnage de ce genre embarrasse toujours partout où il se trouve. Il est aussi ennuyeux que ces fades bouffonneries et ces plaisanteries ridicules qui sont dans la bouche des ignorants et de la populace.

L'*homo acharis* est aussi ce prédicateur hargneux qui impose sur les épaules des faibles un fardeau que lui-même ne peut point porter.

℣. 22. EX ORE FATUI REPROBABITUR PARABOLA. C'est une suite du verset précédent. La plus belle chose du monde dans la bouche d'un sot, devient une impertinence, parce qu'il la dit à contre-temps. Cela revient à ce que l'auteur a dit ailleurs (2) : que les plus belles maximes sont messéantes dans la bouche du pécheur. L'auteur fait allusion à ce que dit Salomon (3) : *Comme un boiteux a beau avoir de belles jambes,* il boîtera toujours en marchant ; *ainsi la parabole est messéante dans la bouche d'un insensé.* Et ensuite (4) : *De même qu'une épine perce la main d'un homme ivre, telle est la parabole,* ou le discours sentencieux, *est dans la bouche d'un insensé.* Il ne lui fait nul honneur, il le blesse au contraire et le rend méprisable.

℣. 23. EST QUI VETATUR PECCARE PRÆ INOPIA. Il y a des gens qui sont sages et réglés par nécessité, et qui n'auraient pas manqué de faire comme les autres, s'ils en avaient eu la commodité. Ils ne doivent pas se faire honneur de leur tempérance ; elle a été involontaire (5). Le grec est différent (6) : *Il y a des gens qui sont empêchés de mal faire, parce qu'ils n'en ont pas le moyen ; et lorsqu'ils seront en repos, ils n'en auront point de remords.* On tire au moins cet avantage de ne s'être point trouvé dans l'occasion de mal faire, que l'on ne ressent point de remords d'avoir fait ce qui était défendu. Si l'on n'a point de mérite en cela, on n'a pas au moins la douleur de l'avoir fait, quoique la volonté ne soit point innocente, si elle en a eu l'envie ; mais il faut que ces personnes apprennent que c'est être Juif et non chrétien, que de ne retrancher que le dehors des mauvaises actions, sans travailler à détruire le désir et la racine qui est dans le fond de l'âme. C'est pourquoi David dit que, pour entrer dans le ciel, il faut avoir les mains innocentes et le cœur pur, parce qu'en vain nous nous abstiendrons des actions criminelles devant les hommes, si nous n'avons soin d'être justes devant Dieu, qui nous jugera sur la pureté de notre cœur.

℣. 24. EST QUI PERDET ANIMAM SUAM PRÆ CONFUSIONE. Il y en a qui se perdent, ou qui s'ex-

(1) Ὀλίσθημα ἀπὸ ἐδάφους, μᾶλλον ἢ ἀπὸ γλώσσης. Οὕτως πτῶσις κακῶν κατὰ σπουδὴν ἥξει.

(2) *Eccli.* XV. 9. Non est speciosa laus, (αἶνος, sententia) in ore peccatoris.

(3) *Prov.* XXVI. 7.

(4) *Prov.* XXVI. 9.

(5) *Terent. in Adelphis.*

. . . Hæc si neque ego, neque tu fecimus,
Non sivit egestas facere nos. Tu nunc tibi
Id laudi ducis quod tum fecisti inopia.
Injurium est : num si esset unde fieret,
Faceremus.

(6) Ἔστι κωλυόμενος ἁμαρτάνειν ἀπὸ ἐνδείας, καὶ ἐν τῇ ἀναπαύσει αὐτοῦ οὐ κατανυγήσεται.

25. Est qui præ confusione promittit amico, et lucratus est eum inimicum gratis.

26. Opprobrium nequam in homine mendacium ; et in ore indisciplinatorum assidue erit.

27. Potior fur quam assiduitas viri mendacis ; perditionem autem ambo hereditabunt.

28. Mores hominum mendacium sine honore, et confusio illorum cum ipsis sine intermissione.

29. Sapiens in verbis producet seipsum, et homo prudens placebit magnatis.

30. Qui operatur terram suam inaltabit acervum frugum ; et qui operatur justitiam ipse exaltabitur : qui vero placet magnatis effugiet iniquitatem.

25. Tel promet à son ami par une honte indiscrète, qui le rend ainsi gratuitement son ennemi.

26. Le mensonge est dans un homme une tache honteuse ; ce vice se trouve sans cesse dans la bouche des gens déréglés.

27. Un voleur vaut mieux qu'un homme qui ment sans cesse ; la perdition sera le partage de l'un et de l'autre.

28. La vie des menteurs est une vie sans honneur, et leur confusion les accompagne toujours.

29. Le sage s'attire l'estime par ses paroles ; et l'homme discret plaira aux grands.

30. Celui qui cultive sa terre amassera des monceaux (de blé : celui qui fait les œuvres de justice, sera élevé lui-même) ; et celui qui plaît aux grands fuira l'injustice.

COMMENTAIRE

posent à de grands maux par une mauvaise honte ; ou en n'osant pas demander ce qui leur est nécessaire, ou en n'osant refuser ce qu'on leur demande sans raison. Il faut savoir demander et faire une démarche, quand il est besoin de la faire ; et savoir refuser, lorsqu'on nous demande mal à propos. Le grec porte (1) : *Tel perd son âme par une* fausse *honte, et il la perd par son visage imprudent.* Le visage imprudent, en cet endroit, est le même que la fausse honte. Un homme qui ne peut essuyer un refus de la part d'un autre, ou qui n'a pas le front de refuser celui qui lui demande, manque de force et de prudence. Le grec de l'édition de Complute lit : *Tel perd son âme par une* mauvaise *honte, et il la perdra en faisant acception de personne.* En refusant à l'un et donnant à l'autre ; n'osant refuser à l'un et renvoyant l'autre. La Vulgate a joint l'une et l'autre leçon.

La honte est bonne, disent les saints, lorsqu'e le nous empêche de faire le mal. Mais elle devient mauvaise lorsqu'elle nous y porte et qu'elle nous détourne de ce que Dieu nous commande. C'est pourquoi le Sauveur, dit saint Augustin, a gravé le signe de sa croix sur notre front qui est le siège de la pudeur, pour nous apprendre que, lorsque nous nous trouverons entre l'homme et Dieu, et que l'homme commande une chose et Dieu une autre, il faut indubitablement préférer Dieu à l'homme, selon l'avis de saint Pierre. parce qu'il faut avoir *de la honte* de ne pas obéir à Dieu, mais non de lui obéir, et Jésus-Christ rougira de nous devant son Père, si nous rougissons de lui et de sa parole devant les hommes.

℣. 25. EST QUI PRÆ CONFUSIONE PROMITTIT AMICO. C'est s'attirer de gaieté de cœur des ennemis, que de promettre à ses amis ce qu'on ne peut, ou ce qu'on ne veut pas leur donner. Voici encore un autre effet de la mauvaise honte, de n'oser refuser à son ami, de peur de le désobliger, quoiqu'on ne puisse ou qu'on ne doive pas faire ce qu'il demande. Il y a manière de refuser, dont un honnête homme ne peut pas se plaindre ; et il a toujours lieu, au contraire, de n'être pas content, quand on lui a engagé sa parole. On doit faire l'honneur à ses amis de les croire justes et sages, et présumer qu'ils goûteront les raisons que nous leur donnerons d'un juste refus.

℣. 26. OPPROBRIUM NEQUAM, IN HOMINE MENDACIUM. Le mensonge est un vice indigne d'un homme de cœur. Aristote (2) dit que c'est le vice des esclaves et des âmes basses. C'est comme une fausse monnaie que tout le monde rejette avec mépris. L'homme ne peut souffrir qu'on le trompe : il se croit outragé, quand un menteur cherche à lui en faire accroire.

℣. 27. POTIOR FUR, QUAM ASSIDUITAS VIRI MENDACIS. Le voleur n'en veut qu'à l'argent : le menteur attaque la vérité, la réputation, l'honneur. Le premier vole, pressé par la nécessité (3) : le menteur trompe de gaieté de cœur. Le voleur peut restituer ce qu'il a pris, le menteur ne le peut pas. Cela ne disculpe pas le voleur : son crime est toujours grand ; la perdition sera son partage, aussi bien que du menteur. Mais ce dernier est le plus dangereux et le plus odieux dans la société.

℣. 28. MORES HOMINUM MENDACIUM, SINE HONORE. Le grec porte (4) : *La coutume d'un menteur, est l'ignominie.* Celui qui prend la mauvaise habitude de mentir, se charge de honte et de confusion. Personne ne veut avoir de liaison avec ces sortes de gens. Lors même qu'ils disent vrai, on ne se fie point à eux. On les fuit, on les méprise.

℣. 30. QUI OPERATUR TERRAM SUAM, INALTABIT ACERVUM FRUGUM. De même que celui qui cultive ses terres, élèvera un grand monceau de fro-

(1) Ἔστιν ἀπολλύων τὴν ψυχὴν αὐτοῦ διὰ αἰσχύνην, καὶ ἀπὸ ἄφρονος προσώπου ἀπολεῖ αὐτήν. *Complut.* Καὶ ἀπὸ λήψεως προσώπου ἀπολεῖ αὐτήν.

(2) *Aristotel. in Ethicis.*

(3) *Prov.* VI. 31.

(4) Ἦθος ἀνθρώπου ψευδοῦς, ἀτιμία.

31. Xenia et dona excæcant oculos judicum, et quasi mutus, in ore avertit correptiones eorum.

32. Sapientia absconsa, et thesaurus invisus, quæ utilitas in utrisque ?

33. Melior est qui celat insipientiam suam, quam homo qui abscondit sapientiam suam.

31. Les présents et les dons aveuglent les yeux des juges ; et ils sont dans leur bouche comme un mors qui qui les rend muets, et qui les empêche de châtier.

32. Si la sagesse demeure cachée, et que le trésor ne soit pas visible, quel fruit tirera-t-on de l'un ou de l'autre ?

33. Celui qui cache son insuffisance vaut mieux que celui qui cache sa sagesse.

COMMENTAIRE

ment, et se mettra par là en état de ne pas craindre la disette ; ainsi, *celui qui a les grands pour amis, évitera les châtiments de ses fautes* (1). La faveur des grands est comme un amas de mérite, qui le sauve de toutes les disgrâces qui pourraient lui arriver. Après ce verset, dans le grec de l'édition romaine, on lit ce titre : *Discours de Paraboles,* ce qui marque une nouvelle matière.

℣. 31. XENIA ET DONA EXCÆCANT OCULOS JUDICUM. Les présents rendent en quelque sorte les juges aveugles, sourds et muets. *Ne recevez point de présents,* dit Moïse (2), *parce qu'ils aveuglent les yeux des plus clairvoyants et qu'ils renversent les paroles des justes mêmes.* Au lieu de ces paroles : *Quasi mutus in ore avertit correptiones,* le grec porte (3) : *De même qu'un mors dans la bouche, il empêchera les corrections.* Le juge devient comme un cheval bridé, ou plutôt, comme un cheval à qui l'on a mis une bride à l'antique, une espèce de muselière, qui l'empêche de hennir et de mordre. Les Égyptiens dépeignaient leurs juges sans mains, et le chef de la justice, les yeux fermés (4) ; pour montrer que les juges ne doivent rien recevoir et que le président doit prononcer sans aucune acception de personnes.

On peut ajouter, qu'outre *les présents et les dons* sensibles qui sont les objets de l'avarice, il y en a d'autres plus spirituels qui sont les objets de l'amour-propre, savoir les louanges et les marques d'estime, de confiance et d'affection, qui *aveuglent* aisément les yeux de ceux que Dieu a rendus *les juges* et les ministres de son Église. Car, à moins qu'on ne résiste par une humilité sincère et éclairée à l'attache secrète et à l'obscurcissement imperceptible que l'amour de ces choses peut former dans l'âme, il est aisé de tomber dans une complaisance humaine à laquelle on donne le nom de charité, qui nous met un voile sur les yeux et *un frein dans la bouche,* pour ne point voir et pour ne point réprimer des dérèglements, qui, nous blessant moins en certaines personnes parce qu'on les aime et qu'on en est aimé, sont néanmoins très considérables en eux-mêmes et ont des suites très dangereuses.

℣. 32. SAPIENTIA ABSCONSA, ET THESAURUS INVISUS, QUÆ UTILITAS IN UTRISQUE ? Le Sage veut dire qu'on ne doit point enfouir les talents que Dieu nous a donnés, ni laisser inutiles les moyens qu'il nous a mis en main pour l'utilité des autres. Saint Grégoire le Grand (5) compare ceux qui, par une humilité mal entendue, ne veulent pas servir leur prochain, à un homme qui, dans une grande disette, fermerait ses greniers et laisserait pourrir le froment qu'il aurait en grande quantité ; ou à un médecin habile, qui se retirerait et refuserait son secours à de nombreux mourants. Jésus-Christ, dans l'Évangile, les compare à un serviteur qui, ayant reçu une somme considérable de son maître pour la faire valoir, l'enferme dans un linge, ou la cache dans la terre, pour la lui rendre sans profit à son retour (6).

℣. 33. MELIOR EST QUI CELAT INSIPIENTIAM SUAM, etc. Le premier ne veut pas paraître ignorant, par un principe de vanité ; le second cache ce qui lui est donné pour l'utilité du prochain, par un principe d'une fausse humilité. L'insensé qui sait se taire et cacher son insuffisance, a encore quelque reste de prudence. Mais celui qui dissimule sa sagesse et qui prive le public du fruit qu'il en pourrait tirer, se fait tort à lui-même et aux autres. Il offense Dieu, en n'usant pas du don qu'il lui a donné pour le faire fructifier, et il offense les hommes par un défaut de charité. Le grec de l'édition de Complute, ajoute (7) : *La patience invincible, ou la confiance qui ne se dément point dans la recherche du Seigneur, vaut mieux que la liberté de conduire sa vie* par ses propres lumières. Il est infiniment plus avantageux à l'homme de vivre dans l'humble dépendance du Seigneur et dans la constante soumission à ses ordres, que d'être le maître de sa propre conduite, et de s'abandonner aux lumières de son propre esprit. Cette sentence ne se lit point dans plusieurs éditions grecques.

(1) *Græc.* Ὁ ἐργαζόμενος τὴν γῆν, ἀνυψώσει θυμωνίαν αὐτοῦ, καὶ ὁ ἀρέσκων μεγιστᾶσιν ἐξιλάσεται ἀδικίαν.

(2) *Exod.* XXIII. 8.

(3) Ὡς φιμὸς ἐν στόματιν ἀποτρέπει ἐλεγχούς.

(4) *Plutarch. de Iside.*

(5) *Gregor. Magn. Pastoral. Curæ, tertia parte admon.* 26.

(6) *Matth.* XXV. 25.

(7) Κρείσσων ὑπομονὴ ἀπαραίτητος ἐν ζητήσει Κυρίου, ἢ ἀδέσποτος τροχηλάτης τῆς ἰδίας ζωῆς.

CHAPITRE XXI

Fuir le péché ; expier ses fautes. Maux que cause l'orgueil. Fin malheureuse des méchants. Différents effets de la parole du sage. Caractère de l'insensé. Le semeur de rapports se rend odieux.

1. Fili, peccasti, non adjicias iterum ; sed et de pristinis deprecare, ut tibi dimittantur.

2. Quasi a facie colubri fuge peccata ; et si accesseris ad illa, suscipient te.

3. Dentes leonis dentes ejus, interficientes animas hominum.

4. Quasi romphæa bis acuta omnis iniquitas, plagæ illius non est sanitas.

5. Objurgatio et injuriæ annullabunt substantiam, et domus quæ nimis locuples est annullabitur superbia ; sic substantia superbi eradicabitur.

1. Mon fils, avez-vous péché ? ne péchez plus ; mais priez pour vos fautes passées, (afin qu'elles vous soient pardonnées).

2. Fuyez le péché comme un serpent ; car si vous vous en approchez, il se saisira de vous.

3. Ses dents sont des dents de lion, qui tuent les âmes des hommes.

4. Tout péché est comme une épée à deux tranchants ; et la plaie qu'il fait est incurable.

5. Les outrages et les violences dissiperont les richesses ; (la maison la plus riche se ruinera par l'orgueil), et le bien du superbe sera détruit jusqu'à la racine.

COMMENTAIRE

℣. 1. Fili, peccasti ? non adjicias iterum. Les plus sages tombent quelquefois dans le péché ; mais ils n'y persévèrent pas. Ils tombent, et se relèvent. Le méchant, au contraire, tombe de précipice en précipice, de péché en péché. Le sage fait une solide et sérieuse pénitence, en confessant ses fautes, et en les évitant dans la suite ; au lieu que le méchant se fortifie dans l'habitude du mal, par ses chutes et rechutes continuelles.

S'il suffisait, dit saint Augustin, de ne plus pécher pour effacer les péchés passés, le Sage se contenterait de dire : *Mon fils, avez-vous péché ? ne péchez plus.* Mais, parce qu'il faut autre chose pour guérir les plaies que le péché a faites à l'âme, après avoir dit : *Ne péchez plus,* il ajoute aussitôt : *Mais priez pour vos fautes passées, afin qu'elles vous soient pardonnées.* Il veut donc que le pécheur, après avoir quitté le péché par la haine que Dieu lui en donne, et par le commencement d'amour de la justice qu'il lui inspire, travaille à fléchir la colère de son juge par l'ardeur et l'humilité de sa prière. Et en vain il conjure Dieu de lui pardonner, ajoute ce saint docteur, si ses prières n'étaient soutenues par la charité avec laquelle il assiste les pauvres autant qu'il peut, et pardonne à tous ceux qui l'ont offensé. Ainsi le Sage comprend ici toute la pénitence dans la prière seule, comme le Fils de Dieu dans la parabole du serviteur qui devait dix mille talents, auquel son maître dit : Je vous avais tout pardonné, parce que vous m'avez prié. Cette prière n'est pas seulement de paroles, elle renferme celle des actions et de la souffrance par laquelle on mortifie le corps et l'esprit. La prière a même cet avantage, que les autres parties de la pénitence ne peuvent subsister sans elle, au lieu qu'elle peut quelquefois suppléer aux autres, lorsque l'âme, étant incapable des exercices pénibles, offre à Dieu les gémissements sincères d'un cœur contrit et humilié.

℣. 2. Quasi a facie colubri, fuge peccata. Les meilleurs exemplaires grecs lisent (1) : *Il vous mordra.* Le péché ne vient point à nous ; il ne nous attaque point, si nous n'allons pas le chercher. C'est un serpent toujours prêt à mordre ; mais il est timide : il n'ose sortir de son repaire ; il ne saisit et ne mord que ceux qui s'approchent inconsidérément.

℣. 3. Dentes leonis, dentes ejus. S'il a la ruse et le venin du serpent, il a la force et la férocité du lion. Mais ce lion est lié ; il ne prend que ceux qui ont l'imprudence de se jeter entre ses griffes. Il tourne autour de nous, comme dit l'apôtre saint Pierre (2) ; mais il n'ose approcher, qu'il ne nous voie ou endormis, ou trop téméraires à affronter les périls.

℣. 4. Quasi romphæa bis acuta. Le péché attaque Dieu et l'homme. Il irrite la majesté souveraine du Tout-Puissant, et il donne la mort à l'âme de l'homme. Les plaies qu'il cause, sont des plaies mortelles ; il n'y a que le souverain médecin, qui puisse les guérir.

℣. 5. Objurgatio et injuriæ annullabunt substantiam. Les injures et les outrages que l'on

(1) Ἐὰν γὰρ προσέλθῃς αὐτῇ δήξεταί σε. *Complut.* Δέξεταί σε. — (2) I. *Petri* v. 8.

6. Deprecatio pauperis ex ore usque ad aures ejus perveniet, et judicium festinato adveniet illi.

7. Qui odit correptionem vestigium est peccatoris, et qui timet Deum convertetur ad cor suum.

8. Notus a longe potens lingua audaci, et sensatus scit labi se ab ipso.

9. Qui ædificat domum suam impendiis alienis, quasi qui colligit lapides suos in hieme.

6. La prière du pauvre s'élèvera de sa bouche jusqu'aux oreilles de Dieu ; et il se hâtera de lui faire justice.

7. Celui qui hait la réprimande marche sur les traces du méchant ; et celui qui craint Dieu, se convertira du fond du cœur.

8. L'homme puissant (et audacieux) en paroles se fait connaître de loin ; et le sage sait la manière de se défaire de lui.

9. Celui qui bâtit sa maison aux dépens d'autrui est comme celui qui amasse ses pierres pour bâtir durant l'hiver.

COMMENTAIRE

fait aux autres, attirent des ennemis, et les ennemis font tomber les maisons les mieux établies. L'orgueilleux et l'insolent oppriment les faibles pendant un certain temps ; mais enfin le grand nombre de ceux qu'ils ont offensés, s'élèvent contre eux, et renversent l'édifice de leur orgueil. Ainsi Roboam perdit la plus grande partie de ses états par une réponse insolente ; et les Tarquins furent chassés de Rome, pour leur orgueil. Les régimes trop violents n'ont jamais été de longue durée.

ỷ. 6. DEPRECATIO PAUPERIS EX ORE, USQUE AD AURES EJUS (1) PERVENIET. L'oreille du Seigneur est toujours attentive aux cris des pauvres, dit l'Écriture en plus d'un endroit (2). Le Tout-Puissant est toujours auprès d'eux dans leurs affections, prêt à les écouter et à venger leurs injures. Le grec peut recevoir un autre sens (3) : *La prière du pauvre sort de sa bouche, et arrive jusqu'aux oreilles* du superbe (4), dont il a été question au verset précédent. *Et son jugement*, le jugement du superbe, la vengeance de Dieu sur lui, *viendra promptement* (5). Le méchant écoute sans s'émouvoir les cris du pauvre. Sa plainte vient jusqu'à son oreille ; mais elle ne pénètre pas jusqu'à son cœur. Dieu, vengeur de ses serviteurs, ne diffèrera pas d'abattre l'orgueil du méchant.

ỷ. 7. QUI ODIT CORREPTIONEM, VESTIGIUM EST PECCATORIS. Il est incorrigible et court à une perte certaine. Car s'il ne veut point écouter les avis qu'on lui donne sur sa conduite, par quelle voie se corrigera-t-il ? S'il se fâche contre le médecin, et s'il rejette les remèdes, comment se guérira-t-il ? Enfin s'il brise le miroir qui lui représente ses défauts, comment les connaîtra-t-il, et comment s'en corrigera-t-il ? La première marque des brebis de Jésus-Christ, c'est qu'elles entendent sa voix. Ainsi une des mauvaises marques d'une âme, selon le Sage, c'est de haïr la vérité lorsqu'elle nous reprend ; elle mérite d'être toujours révérée, quoiqu'elle ne trouve pas toujours en nous assez de force pour être suivie. Celui-là donc qui est rebelle aux réprimandes *marche sur les traces du méchant*, sur les traces de l'esprit malin, qui lui inspire d'être aussi bien que lui ennemi de la vérité de Dieu, et rebelle à sa lumière. Mais celui qui craint Dieu, et qui honore les vrais remèdes que Dieu lui présente pour le guérir, lors même qu'il est encore trop faible pour les appliquer à ses blessures, se convertira du fond du cœur, et la vérité qu'il chérit le délivrera : *Veritas liberabit vos* (6).

ỷ. 8. NOTUS A LONGE, POTENS LINGUA AUDACI. La langue dangereuse et téméraire, se fait bientôt connaître ; sa mauvaise réputation se répand vite ; mais le sage est bien attentif à se parer de ses mauvais coups. Le grec (7) : *Celui qui est puissant en discours, est connu de loin ; mais l'homme intelligent sait où celui-là tombe.*

Il est aisé de connaître ceux qui sont *puissants* dans le monde, et qui ont une hardiesse de tout dire et de tout faire, proportionnée à leur puissance : mais il n'est pas si aisé de ne point se rendre leur esclave, lorsqu'on a le moindre intérêt secret, parce qu'on a besoin d'eux pour s'établir, et qu'il y a des circonstances où on ne peut leur complaire qu'aux dépens de ce qu'on doit à Dieu et à sa conscience. Le Sage voit de loin un si grand péril ; et, comme il est conduit par une prudence divine, il sait la manière de l'éviter, et de rendre ce qu'il doit à Dieu et aux hommes.

ỷ. 9. QUI ÆDIFICAT DOMUM SUAM IMPENDIIS ALIENIS. L'hiver n'est pas un temps propre pour bâtir. Celui qui amasse ses matériaux, et qui élève ses murailles à cette saison, s'expose à les voir bientôt renversées ; le vent, la pluie, la tempête, ne trouvant point de résistance, les feront tomber. Ainsi celui qui bâtit aux dépens d'autrui, est en danger de ne pas jouir longtemps du fruit de ses injustices. Ses créanciers ou ses dupes viendront,

(1) *Quidam Codd.* Usque ad aures Dei.

(2) *Psal.* x. 5. 17 ; xxxiii. 16 ; ix. 13. 19 ; xxi. 25. *et passim.*

(3) Δέησις πτωχοῦ ἐκ στόματος, ἕως ὠτίων αὐτοῦ, καὶ τὸ κρίμα αὐτοῦ κατὰ σπουδὴν ἔρχεται.

(4) *Grot. Nec improbat Vatab.*

(5) *Joan.* viii. 32.

(6) *Vide Clem. Alexand. Pædag. lib.* i. *cap.* 8. *et* 9.

(7) Γνωστὸς μακρόθεν ὁ δυνατὸς ἐν γλώσσῃ, ὁ δὲ νοήμων οἶδεν ἐν τῷ ὀλισθαίνειν αὐτόν.

10. Stupa collecta synagoga peccantium, et consummatio illorum flamma ignis.

11. Via peccantium complanata lapidibus ; et in fine illorum inferi, et tenebræ, et pœnæ.

12. Qui custodit justitiam continebit sensum ejus.

13. Consummatio timoris Dei sapientia et sensus.

10. L'assemblée des méchants est comme un amas d'étoupes ; et leur fin sera d'être consumés par le feu.

11. Le chemin des pécheurs est uni et pavé de pierres ; mais il conduit à l'enfer, (aux ténèbres et aux supplices).

12. Celui qui garde la justice. en pénètrera l'esprit.

13. La sagesse (et le bon sens) est le fruit de la parfaite crainte de Dieu.

COMMENTAIRE

et le chasseront de la demeure qu'il n'a bâtie qu'avec leur argent. Le grec fait un autre sens (1) : *Celui qui bâtit sa maison avec l'argent d'autrui, est comme celui qui amasse des pierres pour son tombeau.* On chargeait quelquefois de pierres les tombeaux des criminels, comme Achan (2) et Absalom (3), dont il est dit que tout Israël fit de grands amas de pierres sur leur sépulcre, pour marque publique de l'horreur que l'on avait de leurs crimes. Ainsi, celui qui bâtit sa maison aux dépens d'autrui, travaille à sa propre honte ; il érige un monument qui le couvrira d'opprobre, tant qu'il subsistera. Jérémie (4) reproche fortement à Joakim, roi de Judas, qu'il bâtissait sa maison dans la violence et dans l'injustice. *Væ qui ædificat domum suam in injustitia, et cœnacula sua non in judicio : amicum suum opprimet frustra, et mercedem ejus non reddet ei.*

ỷ. 10. STUPA COLLECTA, SYNAGOGA PECCANTIUM. Devant Dieu, tous les méchants ne sont rien. Tout cet éclat qui les environne, ces grands biens dont ils disposent, cette terreur qu'ils impriment aux faibles ; leur vie, leur fortune, leur prospérité, ne sont que comme un amas d'étoupes ; la flamme de la vengeance du Seigneur les aura consumés dans un moment. Jésus-Christ, dans l'Évangile, les compare à un fagot d'ivraie destiné à être jeté au feu (5) ; et Malachie, à une botte de paille, qui est brûlée dans un instant (6). Pourquoi ces idées si justes et si vraies, n'occupent-elles le cœur des grands et des puissants du siècle ?

ỷ. 11. VIA PECCANTIUM, COMPLANATA LAPIDIBUS. Il fait allusion à ce passage des Proverbes (7) : *Il y a un chemin qui paraît droit aux yeux des hommes, et dont la fin aboutit à la mort.* Le Sauveur, dans l'Évangile, nous enseigne la même vérité, en disant (8) que la voie qui mène à la perdition est large et spacieuse, et qu'elle est suivie par le plus grand nombre ; mais que le chemin qui conduit à la vie, est étroit et serré, et que peu de gens ont le bonheur de le trouver. Les Pythagoriciens, dont la manière d'enseigner symbolique enfermait sous des emblèmes des vérités morales, marquaient ces deux voies par l'Y grec, qu'on nomme pour cela la lettre de Pythagore (9). La branche d'en haut désignait la voie de la perfection ; serrée dans les commencements, mais ensuite élargie et ouverte. L'autre branche marquait la voie de la perdition ; elle est large et spacieuse au commencement, mais à la fin elle précipite dans l'abîme, ceux qui la suivent :

Molle ostentat iter via lata, sed ultima meta
Præcipitat captos, volvitque per ardua saxa.

ỷ. 12. QUI CUSTODIT JUSTITIAM, CONTINEBIT SENSUM EJUS. Il y a des connaissances purement spéculatives, qui ne demandent que de l'étude : on les apprend en consultant les maîtres, et en faisant en soi-même des réflexions sur ce qu'on en a appris, pour se les inculquer dans la mémoire. La justice et les vertus pratiques, au contraire, s'apprennent, non dans la spéculation, mais dans l'exercice : *Non enim hanc lectio docet, sed unctio,* dit saint Bernard (10), *non littera, sed spiritus ; non eruditio, sed exercitatio in mandatis Domini.* Il en est de même à proportion de cet art divin, que de la peinture et des autres qui dépendent de l'exercice et de l'habitude. Ayez l'esprit rempli des plus belles spéculations et des préceptes les plus importants de l'art ; ayez un goût fin et un discernement exquis, pour juger de la beauté d'une pièce ; si vous n'avez l'exercice, la pratique, vous ne ferez après tout qu'un pitoyable tableau ; au lieu qu'un peintre moins habile dans la spéculation, mais ayant beaucoup d'usage, réussira admirablement.

ỷ. 13. CONSUMMATIO TIMORIS DEI, SAPIENTIA ET SENSUS. Ces deux choses se soutiennent et se donnent la main : point de piété sans sagesse, et point de sagesse sans piété. Ceux qui se piquent d'habileté sont dans l'erreur, s'ils n'ont la crainte de Dieu. C'est la piété qui donne le prix et le mérite à toutes les autres qualités estimables de

---

(1) Ο' οἰκοδομῶν τὴν οἰκίαν αὐτοῦ ἐν χρήμασιν ἀλλοτρίοις ὡς ὁ συνάγων ἑαυτῷ λίθους εἰς χῶμα ταφῆς αὐτοῦ. *Vulg. et alii* : Ε'ις χειμῶνα.

(2) *Josue.* VII. 26.

(3) II. *Reg.* XVIII. 17.

(4) *Jerem.* XXXIII. 13.

(5) *Matth.* XIII. 30.

(6) *Malach.* IV. 1. — (7) *Prov.* XIV. 12.

(8) *Matt.* VII.

(9) *Epigram. in* Υ, *inter opera Virgilii.*

Littera Pythagoræ discrimine secta bicorni,
Humanæ vitæ speciem præferre videtur,
Nam via virtutis dextrum capit ardua callem,
Difficilemque aditum primum spectantibus offert :
Sed requiem præbet fessis in vertice summo.

(10) *Bern. Epist. olim.* CVIII. *num.* 2.

14. Non erudietur qui non est sapiens in bono.

15. Est autem sapientia quæ abundat in malo, et non est sensus ubi est amaritudo.

16. Scientia sapientis tanquam inundatio abundabit, et consilium illius sicut fons vitæ permanet.

17. Cor fatui quasi vas confractum, et omnem sapientiam non tenebit.

18. Verbum sapiens quodcumque audierit scius laudabit, et ad se adjiciet; audivit luxuriosus, et displicebit illi, et projiciet illud post dorsum suum.

19. Narratio fatui quasi sarcina in via; nam in labiis sensati invenietur gratia.

14. Celui qui n'est pas sage (dans le bien), ne deviendra jamais habile.

15. Il y a une sagesse qui est habile dans le mal; mais la prudence n'est point où est l'amertume.

16. La science du sage se répandra comme une eau qui se déborde; et le conseil qu'il donne (subsistera) comme une source de vie.

17. Le cœur de l'insensé est comme un vase rompu; il ne peut rien retenir de la sagesse.

18. Que l'homme habile entende une parole sage, il la louera aussitôt, et il se l'appliquera; que le voluptueux l'entende, elle lui déplaira, et il la rejettera derrière lui.

19. L'entretien de l'insensé est comme un lourd fardeau dans le chemin; car la grâce ne se trouve que sur les lèvres de l'homme sensé.

COMMENTAIRE

l'esprit et du cœur. Le grec porte (1) : *La perfection de la crainte du Seigneur, est l'acquisition*, ou l'augmentation *de la sagesse*. Ce qui figure au verset 14 est une suite de celui-ci.

℣. 14. NON ERUDIETUR, QUI NON EST SAPIENS IN BONO. *Celui qui n'est pas sage dans le bien*, qui n'a pas la piété, ou la crainte de Dieu, *ne deviendra jamais véritablement habile*. Il n'aura au plus que la science qui enfle, qu'une connaissance stérile et souvent pernicieuse. Mais celui qui joint la crainte de Dieu à la science, s'amasse un trésor pour l'éternité. Le grec demande un autre sens (2): *Celui qui n'est pas rusé, ne deviendra point habile*. Celui qui n'a point de perspicacité, n'est pas capable de devenir savant et habile.

℣. 15. EST AUTEM SAPIENTIA, QUÆ ABUNDAT IN MALO. On ne doit point considérer comme vraie sagesse, celle qui ne se fait connaître que dans le mal qu'elle cause aux autres; qui n'est industrieuse qu'à détruire, qu'à affliger, qu'à supplanter, qu'à opprimer son prochain. C'est là une sagesse diabolique. La vraie sagesse tend au bien, à la justice, à la charité. Elle ne sait ce que c'est que la haine et l'amertume de cœur. Le grec doit être joint avec le verset précédent : Celui qui n'a point de perspicacité, ne deviendra jamais habile (3) : *Mais il y a une sorte d'adresse, qui produit l'amertume*. La bonne adresse, l'industrie naturelle, lorsqu'elle se tourne au bien, conduit à la sagesse et à la science, mais quand elle se tourne au mal, elle n'aboutit qu'à l'amertume et au péché. Voyez *Deut*. XXIX, 18. *Act*. VIII, 23. *Hæbr*. XII, 15, où l'amertume se met pour la malice.

℣. 16-17. SCIENTIA SAPIENTIS, TANQUAM INUNDATIO... COR FATUI, QUASI VAS CONFRACTUM. La science et la sagesse sont souvent comparées à l'eau, à une source vive, à une inondation. *La science est comme une source vive à celui qui la possède*, dit Salomon (4). Et ailleurs (5) : *Les discours d'un homme sage, sont comme une eau profonde : la fontaine de la sagesse, est comme un torrent qui déborde*. Le Sauveur compare sa doctrine à une fontaine, dont les eaux rejaillissent jusqu'à la vie éternelle (6); et il dit que celui qui croira en lui, produira comme des fleuves d'eau vive (7). Une fontaine de vie ou une source vive, dans le style des Hébreux, est une source qui ne tarit point. Le Sage compare ici l'insensé à un vase rompu qui dégoutte de tous côtés; parce qu'il se répand en paroles, et n'est pas capable du secret et de la discrétion. Une grande partie de la sagesse consiste à parler peu et bien, et c'est de quoi l'insensé n'est pas capable.

℣. 18. VERBUM SAPIENS... AD SE ADJICIET. AUDIVIT LUXURIOSUS, ET DISPLICEBIT ILLI. Le débauché s'irrite contre la vérité qu'on lui dit; il la rejette, il la méprise. Plusieurs exemplaires grecs lisent (8) : *Que l'insensé l'entende, elle lui déplaira*.

℣. 19. NARRATIO FATUI, QUASI SARCINA IN VIA. On dit communément qu'une bonne compagnie en voyage, est une agréable voiture : au contraire, un compagnon incommode est une grosse et lourde charge. Non seulement l'insensé ne dit pas de bonnes choses, mais il en dit de mauvaises. Il charge les âmes au lieu de les soulager. Quand même il dirait la vérité, il la dit à contretemps et indiscrètement, sans se mettre en peine de la proportionner à la qualité des personnes. Mais les sages ont la grâce sur les lèvres, parce qu'ils ont l'esprit de Dieu dans le cœur. Ainsi ils touchent les âmes, ils les consolent et ils les fortifient dans la voie de Dieu.

---

(1) Συντέλεια δὲ τοῦ φόβου Κυρίου σοφίας πρόσληψις.
(2) Οὐ παιδευθήσεται, ὁς οὐκ ἔστι πανοῦργος.
(3) Ἔστι γὰρ πανουργία πληθύνουσα πικρίαν.
(4) *Prov*. XVI. 22.
(5) *Prov*. XVIII. 4.
(6) *Johan*. IV. 14.
(7) *Johan*. VII. 38.
(8) *Edit. Complut. et Ald.* Ἤκουσεν αὐτὸν ἀσύνετος, καὶ ἀπήρεσεν αὐτῷ. *Sed Rom. et alii;* Ἤκουσεν ὁ σπαταλῶν, καὶ ἀπήρεσεν αὐτῷ.

20. Os prudentis quæritur in ecclesia, et verba illius cogitabunt in cordibus suis.

21. Tanquam domus exterminata, sic fatuo sapientia ; et scientia insensati inenarrabilia verba.

22. Compedes in pedibus, stulto doctrina ; et quasi vincula manuum super manum dextram.

23. Fatuus in risu exaltat vocem suam ; vir autem sapiens vix tacite ridebit.

24. Ornamentum aureum prudenti doctrina, et quasi brachiale in brachio dextro.

25. Pes fatui facilis in domum proximi ; et homo peritus confundetur a persona potentis.

20. La bouche de l'homme prudent est recherchée dans les assemblées ; et les hommes repasseront ses paroles dans leur cœur.

21. La sagesse est à l'imprudent comme une maison ruinée ; et la science de l'insensé est une confusion de paroles mal digérées.

22. L'instruction est à l'imprudent comme des fers aux pieds, et comme des chaînes qui lui chargent la main droite.

23. L'insensé, en riant, élève sa voix ; mais l'homme sage rira à peine tout bas.

24. La science est à l'homme prudent un ornement d'or, et comme un bracelet à son bras droit.

25. L'insensé met aisément le pied dans la maison (de son voisin) ; mais l'homme qui sait vivre, est fort réservé à visiter une personne (puissante).

COMMENTAIRE

℣. 20. Os prudentis quæritur in ecclesia. On l'écoute avec attention, on le recherche, on s'empresse de l'entendre, on conserve précieusement toutes ses paroles : *Verba illius cogitabunt in cordibus suis*. Ceux qui m'écoutaient, dit Job (1), s'estimaient heureux, et ceux qui me voyaient, rendaient témoignage de ma justice. On attendait ma sentence et ma décision, et on était dans l'attention pour recevoir mes avis. On n'osait rien ajouter à mes paroles, et mon discours coulait sur eux comme la rosée. Ils m'attendaient comme on attend la pluie, et leur bouche était ouverte comme une terre desséchée, qui demande le rafraîchissement.

℣. 21. Tanquam domus exterminata, sic fatuo sapientia. Un imprudent qui a quelque teinture de science et d'étude, est comme une masure et un amas de ruines : il n'y a dans ses idées, dans ses discours et dans sa conduite, ni ordre, ni suite, ni règle, ni arrangement : tout y est confus et renversé (2) :

Quod petiit, spernit ; repetit, quod nuper omisit :
Æstuat, et vitæ disconvenit ordine toto.

Scientia insensati, inenarrabilia verba. C'est un chaos où l'on n'entend rien. Le grec (3) : *Ce sont des discours impénétrables*. Ou, selon Grotius, des discours sans réflexion, *Verba impræmeditata*. Il parle à bâtons rompus et dit tout ce qui lui vient dans la bouche ; il saute du coq à l'âne : il parle sans rime, ni raison.

℣. 22. Compedes in pedibus, stulto doctrina. L'insensé hait la discipline et l'instruction, comme on craint les fers aux pieds et aux mains. Il regarde la science comme une charge embarrassante et comme un obstacle à ses inclinations, une bride à ses plaisirs. Il faut joindre ce verset au 24. *La science est à l'homme prudent, comme un ornement d'or et comme un bracelet à son bras droit.* Le sage, au contraire, regarde la sagesse, la science, les règles de la vie, comme un ornement glorieux : il s'en pare et s'en fait honneur.

℣. 23. Fatuus in risu exaltat vocem suam. Les sages ont toujours condamné les éclats de rire, ils les ont regardés comme une marque de folie. Le sage sourit quelquefois, mais il ne rit jamais jusqu'à éclater. *Le ris des insensés est comme le feu dans des épines,* dit Salomon (4). Platon (5) n'approuve pas le ris avec éclat. Clément d'Alexandrie (6) recommande le sourire et un certain air riant et gracieux, et défend les éclats de rire. Épictète ne veut point qu'on rie beaucoup, ni légèrement et à tout propos, ni jusqu'à éclater. Enfin rien n'est plus digne de moquerie, qu'un ris ridicule. *Nihil fœdius risu, irrisione dignissimo,* dit saint Augustin (7). Le ris est une propriété de l'homme ; mais c'est la moindre de ses propriétés, dit le même père (8).

℣. 24. Ornamentum aureum prudenti doctrina. *La connaissance* de la vérité *est à l'homme prudent un ornement d'or,* parce qu'elle lui découvre ce qu'il aime et que cette lumière, en dirigeant sa vie, est comme un bijou qui brille à tous les regards. Elle lui est *comme un bracelet à son bras droit ;* parce que cette connaissance ayant pénétré de son esprit dans son cœur, passe ensuite dans ses actions, et qu'il témoigne à Dieu, par le règlement de toute sa vie, qu'il ne désire d'être plus éclairé que pour lui être plus obéissant et plus fidèle.

℣. 25. Pes fatui facilis in domum proximi. Une autre marque d'un esprit déréglé, est de se mêler des affaires d'autrui et de s'introduire dans les

---

(1) *Job.* XXIX. 11. 21. 23. 24.
(2) *Horat. Epist.* I. *lib.* I.
(3) Καὶ γνῶσις ἀσυνέτου ἀδιεξέταστοι λόγοι.
(4) *Eccle.* VII. 5.
(5) *Plato, de Republ. lib.* III. *pag.* 388. Οὐδὲ φιλογέλωτας γὲ δεῖ εἶναι. Σχεδὸν γὰρ ὅταν τὶς ἐφίῃ ἰσχυρῷ γέλωτι, ἰσχυρὰν καὶ μεταβολὴν ζητεῖ τὸ τοιοῦτον.
(6) *Clem. Alexand. Pædag. lib.* II. *cap.* 5.
(7) *August. contra Academic. lib.* II. *disp.* 2.
(8) *Idem. de lib. Arbitr. lib.* I. *cap.* 8.

26. Stultus a fenestra respiciet in domum; vir autem eruditus foris stabit.

27. Stultitia hominis auscultare per ostium; et prudens gravabitur contumelia.

28. Labia imprudentium stulta narrabunt; verba autem prudentium statera ponderabuntur.

29. In ore fatuorum cor illorum, et in corde sapientium os illorum.

30. Dum maledicit impius diabolum, maledicit ipse animam suam.

26. L'insensé regardera par la fenêtre dans une maison; mais l'homme discret se tiendra dehors.

27. Le fou montrera sa folie en écoutant par une porte; mais cette bassesse sera insupportable à l'homme prudent.

28. Les lèvres des imprudents diront des sottises; mais les paroles des hommes prudents seront pesées à la balance.

29. Le cœur des insensés est dans leur bouche, et la bouche des sages est dans leur cœur.

30. Lorsque l'impie maudit le diable, il se maudit lui-même.

COMMENTAIRE

maisons, de vouloir pénétrer les secrets des familles: rien n'est plus indiscret, ni plus odieux que cette conduite. Le grec (1): *Le pied de l'insensé se hâte d'aller dans la maison; mais l'homme d'expérience aura honte d'y aller.* Le sage n'ira pas sans une nécessité réelle, ou au moins de bienséance, dans une maison étrangère; mais l'insensé s'y jette à toute risque, au hasard d'y être mal reçu, de s'y rendre intolérable et d'en être mis dehors.

℣. 26. STULTUS A FENESTRA RESPICIET IN DOMUM. Dans la Palestine, les fenêtres n'étaient point vitrées, mais simplement fermées d'une jalousie, au travers de laquelle on pouvait voir. L'insensé, en attendant qu'on ouvre, regarde au dedans de la maison, pour voir ce qui s'y passe; mais le sage attend tranquillement qu'on l'introduise.

℣. 27. STULTITIA HOMINIS, AUSCULTARE PER OSTIUM. Une autre marque d'un homme mal élevé, c'est d'écouter aux portes. Un homme sage n'aura garde de tomber dans cette faute. Le grec (2): *C'est une marque de folie, d'écouter aux portes et l'homme prudent ne pourra souffrir une telle infamie.* Il se gardera bien de commettre une action si indigne; ou bien, il ne pourra souffrir qu'on écoute ainsi à sa porte. Le premier sens est le meilleur.

℣. 28. LABIA IMPRUDENTIUM STULTA NARRABUNT. Le grec (3): *Les lèvres des étrangers en seront chargées; mais les discours du sage seront pesés à la balance.* L'édition de Complute: *Les lèvres des grands parleurs s'entretiendront de choses qui ne les regardent point; mais les discours des hommes prudents seront pesés à la balance.* Une autre folie, c'est de s'occuper des affaires d'autrui, de s'en entretenir, d'en parler à tort et à travers.

℣. 29. IN ORE FATUORUM, COR ILLORUM. Les sages pensent beaucoup et parlent peu; ils pensent avec prudence et parlent de même: ils pèsent tout ce qu'ils ont à dire, avant d'ouvrir la bouche. Mais les sots commencent par parler; après cela ils pensent: ils disent beaucoup et pensent peu. Leurs discours sont toujours sans réflexion et sans jugement (4). Autrement: Les insensés disent tout ce qu'ils pensent, mais les sages ne disent que ce qu'il faut dire et que ce qu'ils ont mûrement considéré dans le secret de leur cœur. C'est ce qui est marqué dans les Proverbes (5): *Le cœur du sage sera le maître, qui enseignera sa bouche.* Il ne parlera qu'avec réflexion.

℣. 30. DUM MALEDICIT IMPIUS DIABOLUM, etc. Il veut faire tomber sur le démon la faute de ses chutes; il en accuse le tentateur; il se plaint des ruses de son ennemi. C'est à lui-même qu'il doit s'en prendre. Le démon ne contraint personne à pécher; il sollicite, il tourne autour de nous; mais il ne mord et ne blesse que ceux qui s'approchent et qui se livrent à lui (6). Ceux qui pèchent se rendent les esclaves du démon (7): *Vos ex patre diabolo estis.* Ils ont tort de maudire le maître qu'ils ont choisi. Quelques-uns prennent *diabolum*, pour un adversaire. Celui qui maudit son ennemi, se maudit soi-même. Pourquoi s'attire-t-il des ennemis? Que ne vit-il en paix avec tout le monde? Et si on l'attaque sans raison et mal à propos, que ne souffre-t-il plutôt dans le silence, que de s'emporter contre son adversaire?

(1) Ποὺς μωροῦ ταχὺς εἰς οἰκίαν, ἄνθρωπος δὲ πολύπειρος αἰσχυνθήσεται ἀπὸ πρόσωπου. *Alii legunt*: Ἀπὸ αὐτοῦ. *Ita Complut.*

(2) Ἀπαιδευσία ἀνθρώπου ἀκροᾶσθαι παρὰ θύραν, ὁ δὲ φρόνιμος βαρυνθήσεται ἀτιμίᾳ.

(3) Χείλη ἀλλοτρίων ἐν τούτοις βαρυνθήσεται, λόγοι δὲ φρονίμων ἐν ζυγῷ σταθήσονται. *Alii*; ἐν τούτοις διηγήσονται. *Complut.* Χείλη πολυλάλων τὰ οὐκ αὐτῶν διηγήσεται.

(4) *Hilar. in Psal.* XXI. In ore stultorum cor eorum esse dicitur, quia nihil ex rationis consilio tractantes, et cordis meditatione pendentes, temerario tantum motu linguæ inconsulte res fortuitas et inconditas eloquuntur. Non quod cogitaverunt loquentur, sed quod locuti fuerint cogitabunt.

(5) *Prov.* XVI. 23.

(6) *August. in Psal.* LXIX. *et alibi sæpius.*

(7) *Johan.* VIII. 44.

31. Susurro coinquinabit animam suam, et in omnibus odietur ; et qui cum eo manserit odiosus erit : tacitus et sensatus honorabitur.

31. Le semeur de rapports souillera son âme, et il sera haï de tout le monde ; (celui qui demeure avec lui sera odieux ; mais l'homme sensé et ami du silence sera honoré).

COMMENTAIRE

℣. 31. SUSURRO COINQUINABIT ANIMAM SUAM. Le grec (4) : *Il sera haï partout où il voyagera.* Il n'y a point d'endroit au monde où les semeurs de rapports ne soient odieux. Le grec de l'édition romaine : *Il sera haï de tout le voisinage.*

Le Sage a déjà parlé, et il parle encore, de ces personnes qui font *des rapports* et qui *sèment* ainsi la division entre les personnes les plus unies, par une médisance dont la malignité est quelquefois si imperceptible, qu'elle se dérobe souvent à la connaissance de ceux mêmes qui en sont coupables ; ils font ces rapports, sans prévoir les suites funestes qu'ils peuvent avoir. Mais celui qui s'en sert comme d'un moyen artificieux pour satisfaire sa passion, *sera haï de tous les hommes,* parce qu'il détruit le lien de la charité qui les unit tous ensemble et qui est l'âme de toute la religion. *Celui qui demeure avec ce médisant* secret *se rendra odieux ;* parce qu'il est comme une peste publique qui infecte aisément ceux qui l'approchent. *Mais l'homme sensé et ami du silence sera honoré*, car il est capable de parler, et néanmoins sa modestie et sa lumière même qui lui fait connaître combien il y a de péril à parler, fait qu'il est toujours ami du silence.

(1) Καὶ οὗ ἐὰν παροικήσῃ μισηθήσεται. *Edit. Rom.* Καὶ ἐν παροικήσει μισηθήσεται.

CHAPITRE XXII

Homme paresseux. Enfants mal élevés. Femme effrontée. C'est perdre son temps que d'instruire l'insensé. Pleurer l'insensé plus qu'un mort ; éviter sa compagnie. De ce qui rompt l'amitié. Garder la fidélité à son ami.

1. In lapide luteo lapidatus est piger ; et omnes loquentur super aspernationem illius.
2. De stercore boum lapidatus est piger ; et omnis qui tetigerit eum excutiet manus.
3. Confusio patris est de filio indisciplinato ; filia autem in deminoratione fiet.
4. Filia prudens hereditas viro suo ; nam quæ confundit, in contumeliam fit genitoris.

1. Le paresseux est lapidé avec une pierre de boue ; tous parleront de lui pour le mépriser.
2. Le paresseux est lapidé avec de la fiente des bœufs ; tous ceux qui le touchent se secoueront les mains.
3. Le fils mal instruit est la honte de son père ; la fille immodeste sera peu estimée.
4. La fille prudente sera un riche héritage pour son mari ; mais celle dont la conduite fait rougir, sera le déshonneur de son père.

COMMENTAIRE

℣. 1. In lapide luteo lapidatus est piger. On lui jette la pierre et on le couvre de boue comme un personnage odieux et méprisable. Sous le nom de *paresseux*, on entend ici un homme qui n'est bon à rien ; qui ne daigne pas se remuer, ni pour ses amis, ni pour lui-même, qui ne s'applique à rien, qui n'a ni activité, ni force, ni entendement, ni sagesse. Le grec signifie plutôt (1) : *Le paresseux est comparé à une pierre gâtée ; tout homme sifflera sur sa confusion.* Il est comme une pierre, qui tombe dans la boue ; personne ne daigne l'en tirer. On se raille de la confusion qui lui arrive. On siffle sur ses disgrâces ; on s'en rit (2).

℣. 2. De stercore boum lapidatus est piger, etc. On ne s'approchera de lui qu'avec répugnance ; quiconque le touchera, se salira. Le grec (3) : *Le paresseux est comparé à la fiente des fumiers ; quiconque la touchera, secouera les mains.* Dès qu'on le connaîtra, on n'en voudra plus : celui qui s'en sera servi une fois, prendra bien garde de s'en servir jamais. *Comme le vinaigre est aux dents, et la fumée aux yeux ; ainsi est le paresseux à ceux qui l'ont envoyé,* dit Salomon (4).

℣. 3. Confusio patris est de filio indisciplinato. Le Sage fait souvent cette remarque, que, comme les enfants d'une bonne conduite sont la gloire et le bonheur de leur père ; ainsi le dérèglement de leur vie, suite habituelle de leur mauvaise éducation, fait la honte et la douleur de leurs parents. Les filles vaines, frivoles et coquettes sont d'ordinaire peu réglées, et causent la honte ou la ruine de leur famille. Auguste, qui n'avait point été heureux en enfants, s'écriait souvent dans sa douleur : *Plût à Dieu que je n'eusse jamais été ni époux, ni père* (5).

℣. 4. Filia prudens hæreditas viro suo. Elle le comblera de biens par son économie et par sa bonne conduite. Salomon, dans la peinture qu'il fait de la femme forte (6), la représente occupée de son ménage. Son époux se repose de tout sur elle ; elle travaille elle-même, et partage l'ouvrage à ses serviteurs et à ses servantes. Elle tire profit des ouvrages de ses mains ; toute sa famille est dans l'opulence ; son mari et ses enfants la louent, en disant : *Plusieurs filles ont amassé des richesses, mais vous les avez toutes surpassées.* Le grec porte en cet endroit (7) : *La fille prudente donnera à son époux un héritage.* Parmi les Hébreux, les filles n'héritaient point, lorsqu'elles avaient des frères. Le Sage dit ici, qu'une fille sage porte un riche mariage à son époux, en lui portant la pudeur et la sagesse. Elle acquerra aisément du bien, et fera valoir celui de son mari. L'édition de Complute : *Elle aura pour héritage un bon mari ;* ou : *Elle sera héritière de son mari.*

(1) Λίθῳ ἠρδαλωμένῳ συνεβλήθη ὀκνηρὸς, καὶ πᾶς ἐκσυριεῖ ἐπὶ τῇ ἀτιμίᾳ αὐτοῦ.

(2) *Jerem. Thren.* II. 15. - *Ezech.* XXVII. 36. *et passim.*

(3) Βολβίτῳ κοπρίων συνεβλήθη ὀκνηρὸς, πᾶς ὁ ἀναιρούμενος αὐτὸν, ἐκτινάξει χεῖρα.

(4) *Prov.* X. 26.

(5) *Sueton. in August.* Αἴθ' ὄφελον ἄγαμός τ' ἔμεναι, ἄγονός τ' ἀπολέσθαι.

(6) *Prov.* XXXI. 29.

(7) Θυγάτηρ φρονίμος κληρονομήσει τὸν ἄνδρα αὐτῆς. *Complut.* Κληρονομήσει ἄνδρος αὐτῆς.

5. Patrem et virum confundit audax, et ab impiis non minorabitur ; ab utrisque autem inhonorabitur.

6. Musica in luctu importuna narratio ; flagella et doctrina in omni tempore sapientia.

7. Qui docet fatuum, quasi qui conglutinat testam.

8. Qui narrat verbum non audienti, quasi qui excitat dormientem de gravi somno.

5. La femme hardie couvre de honte son père et son mari ; (elle ne le cèdera point aux scélérats) ; et elle sera méprisée de l'un et de l'autre.

6. Un discours à contretemps est comme une musique pendant le deuil ; mais la sagesse emploie toujours à propos le châtiment et l'instruction.

7. Celui qui instruit l'imprudent, est (comme) un homme qui veut rejoindre les pièces d'un pot cassé.

8. (L'homme qui parle à celui qui ne l'écoute point, est comme) celui qui réveille un homme d'un profond sommeil.

COMMENTAIRE

℣. 5. Patrem et virum confundit audax. Une femme hardie est celle qui ne ménage point sa réputation, ni son honneur ; qui parle et qui agit effrontément et impudemment ; une telle femme est la honte de son père et de son époux.

℣. 6. Musica in luctu, importuna narratio, etc. Rien de plus désagréable, ni de plus à contretemps, que la musique à ceux qui sont plongés dans la tristesse ; ainsi rien de plus insupportable qu'un sot, qui élève la voix à tort et à travers. Chaque chose veut être faite dans son temps ; les plus belles choses deviennent laides et désagréables, dès qu'on les fait mal et hors de saison. Un bon mot mal placé est une impertinence ; une maxime de morale ne vaut rien, au milieu d'un discours badin. *Celui qui chante pour divertir un homme accablé de tristesse, jette du vinaigre sur le nitre,* dit Salomon (1).

Flagella et doctrina in omni tempore sapientia. Les choses du monde les plus tristes et les plus contraires à notre penchant, deviennent agréables, dès qu'on sait prendre le temps de les mettre en œuvre. L'instruction, l'étude, les corrections et les réprimandes sont de leur nature fort peu aimables; toutefois, le Sage sait les faire goûter par la manière pleine de discrétion et de prudence dont, il les propose. On peut opposer ceci au passage précédent. La musique même devient importune dans le deuil : au contraire, les corrections et les réprimandes faites à temps, sont des effets d'une profonde sagesse (2) ; elles produisent toujours leurs fruits. Il n'y a que le sage qui sache reprendre et corriger à temps, et avec profit (3). D'autres (4) l'entendent ainsi : La musique est un discours importun dans le deuil ; mais la correction et l'instruction sont toujours utiles aux enfants, pour leur enseigner la sagesse. On ne doit jamais se relâcher du soin de leur instruction et de leur conduite. Le premier sens est meilleur.

℣. 7. Qui docet fatuum, quasi qui conglutinat testam. C'est perdre son temps, que de vouloir enseigner un fou. L'auteur ne parle pas de ceux qui ne manquent ni de sens, ni d'intelligence, quoiqu'ils soient dans le dérèglement et dans l'ignorance. Il y a toujours quelque chose de bon à instruire un homme intelligent : la passion même n'est pas toujours également vive, et les plus déréglés peuvent revenir au bon chemin ; mais quand un homme manque de jugement, et qu'avec cela il a le cœur gâté, on a beau travailler à l'instruire ; c'est jouer de la lyre devant un âne, ou écrire sur la neige, selon le proverbe des anciens.

Un *pot* de terre se *casse* très aisément ; et lorsqu'il l'est une fois, il est impossible de le réparer. C'est une excellente image de la chute de l'âme. Dieu l'a rendue dans le baptême un vase précieux, qu'il a rempli de sa grâce et de son Esprit. Mais lorsque ce vase s'est brisé par une chute, que l'Évangile appelle une grande ruine, c'est en vain qu'*un homme* s'efforce d'en *rejoindre les pièces* par ses instructions et par ses paroles. Il n'y a que Dieu, dit saint Grégoire, à qui appartienne la gloire de cet ouvrage, et c'est lui seul qui d'un vase brisé en fait un nouveau, par la même puissance par laquelle il l'a créé au commencement.

℣. 8. Qui narrat verbum non audienti, etc. C'est se rendre aussi incommode, que quand on éveille un homme qui dort profondément ; on le fâche, et il vous sait mauvais gré de ce service. Ainsi, un homme qui n'a point envie de vous écouter, s'irrite si vous l'inquiétez dans son sommeil, dans le repos de sa mauvaise conscience. Vous réveillez en lui des remords, qu'il avait travaillé à étouffer depuis longtemps. Le grec joint ceci au verset précédent, et omet ces mots : *L'homme qui parle à celui qui n'écoute point.* Le voici (5) : 7. *Celui qui enseigne un fou, est comme un homme qui veut coller les pièces d'une écaille*

(1) *Prov.* XXV. 20.
(2) Μουσικὴ ἐν πένθει, ἄκαιρος διήγησις. Μάστιγες δὲ καὶ παιδεία ἐν καιρῷ σοφίας.
(3) *Vide Vatab. Grot. Lyr.*
(4) *Vide Palac. Jans. Syr. Raban. Cornel. a Lapide.*
(5) Συγκολλῶν ὄστρακον, ὁ διδάσκων μωρὸν, καὶ ἐξεγείρων καθεύδοντα ἐκ βαθέος ὕπνου.

9. Cum dormiente loquitur qui enarrat stulto sapientiam ; et in fine narrationis dicit : Quis est hic ?

9. Celui qui parle (de la sagesse) à un insensé, entretient un homme qui dort ; et à la fin (du discours) il lui dira : Qui est celui-ci ?

10. Supra mortuum plora, defecit enim lux ejus ; et supra fatuum plora, deficit enim sensus.

10. Pleurez sur un mort, parce qu'il a perdu la lumière ; pleurez aussi sur un insensé, parce qu'il a perdu le sens.

11. Modicum plora supra mortuum, quoniam requievit :

11. Pleurez moins sur un mort, parce qu'il est entré dans le repos ;

12. Nequissimi enim nequissima vita super mortem fatui.

12. Mais la vie (criminelle) de l'insensé est pire que la mort.

13. Luctus mortui septem dies ; fatui autem et impii omnes dies vitæ illorum.

13. On pleure un mort pendant sept jours ; mais l'insensé et le méchant doivent être pleurés toute leur vie.

14. Cum stulto ne multum loquaris, et cum insensato ne abieris.

14. Ne parlez pas beaucoup avec l'imprudent, et n'allez point avec l'insensé.

15. Serva te ab illo, ut non molestiam habeas, et non coinquinaberis peccato illius.

15. Gardez-vous de lui, pour n'en être point inquiété ; et vous ne vous souillerez point par la contagion (de son péché).

16. Deflecte ab illo, et invenies requiem, et non acediaberis in stultitia illius.

16. Détournez-vous de lui ; et vous trouverez le repos, et sa folie ne vous accablera point de chagrin.

COMMENTAIRE

d'huître ; 8. et comme celui qui éveille un homme, qui dort profondément.

℣. 9. DICIT : QUIS EST HIC ? Le grec (1) : *A la fin du discours, il vous dira : Qu'y a-t-il ?* Il vous demandera de quoi il s'agit, quand vous vous serez tué à lui parler. *Ne parlez jamais, quand on ne vous écoute point,* dit-il ailleurs (2). Et Salomon (3) : *Ne parlez jamais aux insensés, car ils mépriseront vos discours.* Les philosophes d'Athènes (4) ayant entendu que saint Paul parlait de la résurrection des morts, s'en moquèrent et dirent : Nous vous entendrons sur ce sujet une autre fois. Et le même apôtre ayant harangué devant Festus, celui-ci lui dit (5) : *Tu es insensé, Paul ; la science t'a rendu fou.*

℣. 13. LUCTUS MORTUI SEPTEM DIES. L'auteur a d'abord comparé l'insensé à un homme qui est endormi d'un profond sommeil ; ensuite il le compare à un mort, et il montre que sa condition est pire que celle d'un homme qui n'est plus. Enfin, il dit que l'on ne pleure les morts que sept jours, mais que l'insensé doit être pleuré pendant toute sa vie, parce que son retour est désespéré, et que sa perte est éternelle. Il parle des fous dont l'esprit est absolument perdu, ou des pécheurs incorrigibles. Les premiers ne donnent plus aucune espérance de recouvrer leur bon sens : les autres ne veulent point sortir de leurs désordres. Mais pour ceux qu'une violente passion entraîne dans le mal, on doit les pleurer, sans néanmoins désespérer de leur correction. Sainte Monique pleura pendant plusieurs années les erreurs et les chutes de saint Augustin ; mais elle eut toujours dans l'esprit la parole qui lui avait été dite par un saint évêque : *Un fils de tant de larmes ne pouvait périr* (6). Samuel pleura toute sa vie la perte de Saül (7), parce qu'il savait qu'il était réprouvé, et qu'il ne voyait en lui aucune marque de repentir ni de conversion.

Quant au nombre de sept jours que le Sage donne au deuil, il ne faut pas l'entendre, comme si c'eût été une règle toujours suivie et uniforme, de pleurer sept jours et jamais davantage. On pleura Jacob soixante-douze jours (8) ; Aaron (9) et Moïse (10), trente jours chacun. Souvent on pleurait moins ; mais le deuil ordinaire durait sept jours.

℣. 14. CUM INSENSATO NE ABIERIS. C'est la conclusion de ce qu'il a dit jusqu'ici. Évitez la rencontre et la compagnie de ces sortes de gens : ils peuvent beaucoup vous nuire, et vous ne pouvez leur être d'aucune utilité. Il parle de ceux qu'il a comparés à des morts dans le tombeau. *Celui qui va avec les sages, deviendra sage,* dit Salomon (11) ; *mais celui qui est ami des insensés, deviendra comme eux.* Le grec de ce verset lit (12) : *N'allez point trouver l'insensé ; car, sans y faire réflexion, il vous méprisera ;* ce qui a rapport à ce que dit Salomon (13) : *Ne parlez point aux oreilles des insensés ; car ils méprisent vos discours et vos instructions.*

℣. 15. NON COINQUINABERIS PECCATO ILLIUS. Le grec (14) : *Et vous ne serez point souillé par ses éclaboussures,* ou par la boue de ses habits qu'il

(1) Ἐπὶ συντελείᾳ ἐρεῖ, τί ἔστι ;
(2) *Eccli.* XXXII. 6.
(3) *Prov.* XXIII. 9.
(4) *Act.* XVII. 32.
(5) *Act.* XXVI. 24.
(6) *August. Confess. lib.* III. *cap. ult.* Fieri non potest, ut filius istarum lacrymarum pereat.
(7) I. *Reg.* XV. 35.
(8) *Genes.* L. 3.
(9) *Num.* XX. 30.
(10) *Deut.* XXXIV. 8.
(11) *Prov.* XIII. 10.
(12) Καὶ πρὸς ἀσύνετον μὴ πορεύου, ἀναισθητῶν γὰρ ἐξουθενώσει σέ. *Rom. et alii non legunt :* Ἀναισθητων, *etc.*
(13) *Prov.* XXIII. 9.
(14) Καὶ οὐ μὴ μολυνθῇς ἐν τῷ ἐκτιναγμῷ αὐτοῦ.

17. Super plumbum quid gravabitur? et quod illi aliud nomen quam fatuus?

18. Arenam, et salem, et massam ferri facilius est ferre, quam hominem imprudentem, et fatuum, et impium.

19. Loramentum ligneum colligatum in fundamento ædificii non dissolvetur, sic et cor confirmatum in cogitatione consilii.

20. Cogitatus sensati in omni tempore metu non depravabitur.

21. Sicut pali in excelsis, et cæmenta sine impensa posita contra faciem venti non permanebunt;

22. Sic et cor timidum in cogitatione stulti contra impetum timoris non resistet.

17. Qu'y a-t-il de plus pesant que le plomb, et quel autre nom donnera-t-on à l'insensé ?

18. Il est plus aisé de supporter le sable, le sel et une masse de fer, que l'imprudent, (l'insensé et le méchant).

19. Comme le bois bien lié et attaché ensemble sur (le fondement d'un édifice) ne se désunit point ; ainsi le cœur établi sur un conseil solide demeurera ferme.

20. La résolution d'un homme sensé (ne s'affaiblira point par la crainte, en quelque temps que ce soit).

21. Comme une cloison de bois en un lieu élevé, (et une muraille de pierre sèche) ne peuvent résister à la violence du vent,

22. Ainsi le cœur timide de l'insensé, dans l'incertitude de ses pensées, ne résistera point à la violence de la crainte.

COMMENTAIRE

secouera sur vous ; ou même, selon Grotius : Il vous souillera par la salive qu'il projette en parlant. L'auteur veut marquer par là les mauvais discours des impies, qui corrompent si aisément les bonnes mœurs (1) : *Corrumpunt bonos mores colloquia prava*. Le vice se communique bien plus aisément que la vertu ; une petite goutte d'absinthe corrompt toute la douceur du miel, où elle est mêlée ; et une assez grande quantité de miel ne peut adoucir une égale quantité d'absinthe (2) ; une petite pierre arrachée d'une digue, donne bientôt ouverture à tout le fleuve, qu'une très forte digue avait bien de la peine à retenir (3).

℣. 17. SUPER PLUMBUM QUID GRAVABITUR ? Il n'y a que l'insensé, qu'on puisse comparer à la pesanteur du plomb ; celui-ci passe pour le plus pesant des métaux après l'or : l'insensé est de toutes les choses du monde la plus insupportable. Voyez le verset 19 du chapitre XXI. Le verset suivant explique celui-ci : *Il est plus aisé de porter du sable, du sel, et une masse de fer, que de supporter l'insensé.* Et Salomon (4) : *Un rocher est lourd, le sable est pesant; mais la colère du fou est encore plus difficile à supporter.*

℣. 19. LORAMENTUM LIGNEUM COLLIGATUM IN FUNDAMENTO ÆDIFICII, NON DISSOLVETUR. Les anciens mettaient quelquefois des pièces de bois dans les fondements de leurs édifices; c'est ce qu'on remarque expressément dans le quatrième livre des Maccabées (5), en parlant des murs de la ville de Jérusalem. Lorsque Antiochus Sidètes assiégea cette ville, il commenca à saper les murailles, mais on s'aperçut qu'elles étaient fondées sur du bois ; on y mit le feu et les murs furent renversés. On voit aussi dans la description du temple de Salomon (6), que le parvis des prêtres était bâti avec trois rangs de pierres de taille, et un rang de bois de cèdre : il en était de même du palais de Salomon (7). Vitruve (8) veut que, dans la construction des murs et des tours des forteresses, on mêle le bois et la pierre, jusque dans les fondements. C'est ainsi que les Gaulois fortifiaient leurs places, au rapport de César (9). Le grec (10) : *De même qu'une liaison mise dans un édifice, empêchera qu'il ne soit renversé dans les tremblements de terre; ainsi un cœur fondé sur un conseil bien sensé, ne craindra rien en aucun temps.* Il indique ici l'usage de ce mélange du bois avec la pierre dans l'épaisseur des murs ; c'était afin de se prémunir contre les tremblements de terre. Le texte ne parle point de fondements ; mais nous avons montré qu'on en mettait dans les fondements des grands murs, de même que dans leur hauteur.

℣. 20. COGITATUS SENSATI, etc. Il arrive assez souvent dans ce livre, qu'on met deux fois la même chose, en différents termes. Voici le grec du verset 20 (11) : *Un cœur affermi sur un raisonnement bien sensé*, est comme un ornement de sable appliqué sur une *muraille polie*. L'auteur veut dire apparemment que, comme un bon mortier et un sable bien delayé avec la chaux, appliqué sur un mur, le soutient et l'empêche d'être renversé par les pluies, ainsi une âme fondée sur un bon conseil, est inébranlable.

℣. 21. SICUT PALI (12) IN EXCELSIS, ET CÆMENTA SINE IMPENSA, etc. Le grec est plus court : De même que *des échalas*, ou des piquets *sur une*

(1) I. *Cor.* XV. 33.
(2) *Aug. lib. contra Fulgent. Donatist. cap.* 16.
(3) *Nazianz. Orat.* XXI.
(4) *Prov.* XXVII.
(5) IV. *Macc.* II.
(6) IV. *Reg.* VI. 36.
(7) III. *Reg.* VII. 12.
(8) *Vitruve, liv.* I. *ch.* 5.
(9) *Cæsar, de Bello Gallico.*
(10) Ὡς ἱμάντωσις ξυλίνη ἐνδεδεμένη εἰς οἰκοδομὴν, ἐν συσσεισμῷ οὐ διαλυθήσεται, οὕτως ἡ καρδία ἐστηριγμένη ἐπὶ διανοήματος βουλῆς, ἐν παντὶ καιρῷ οὐ δειλιάσει.
(11) Καρδία ἡδρασμένη ἐπὶ διανοίας συνέσεως, ὡς κόσμος ψαμματὸς ἐπὶ τοίχου ξεστοῦ.
(12) *Complut. Sixt. V. alii plerique antiqui* : Sicut paleæ in excelsis. *Græc.* Χάρακες ἐπὶ μετεώρου. *Pali in excelso.*

23. Sicut cor trepidum in cogitatione fatui omni tempore non metuet, sic et qui in præceptis Dei permanet semper.

24. Pungens oculum deducit lacrymas, et qui pungit cor profert sensum.

25. Mittens lapidem in volatilia, dejiciet illa ; sic et qui convitiatur amico, dissolvit amicitiam.

26. Ad amicum et si produxeris gladium, non desperes ; est enim regressus.

27. Ad amicum si aperueris os triste, non timeas ; est enim concordatio : excepto convitio, et improperio, et superbia, et mysterii revelatione, et plaga dolosa ; in his omnibus effugiet amicus.

23. Comme le cœur timide de l'insensé demeure toujours dans sa pensée, sans aucune crainte ; ainsi est immuable celui qui se tient toujours attaché au commandement de Dieu.

24. Celui qui pique l'œil en tire des larmes ; et celui qui pique le cœur y excite le ressentiment.

25. Celui qui jette une pierre contre des oiseaux, les fera envoler ; ainsi celui qui dit des injures à son ami rompra l'amitié.

26. Quand vous auriez tiré l'épée contre votre ami, ne désespérez pas, car il y a encore du retour.

27. Quand vous aurez dit à votre prochain des paroles fâcheuses, ne craignez pas, car vous pouvez encore vous remettre bien ensemble ; pourvu que cela n'aille point jusqu'aux injures, (aux reproches), à l'insolence, à révéler le secret, et à porter des coups en trahison ; car dans toutes ces occasions votre ami vous échappera.

COMMENTAIRE

hauteur, ne peuvent se soutenir contre la force du vent ; il ne parle point de *mortier, où l'on a épargné la chaux ; Cœmentum sine impensa,* ni de muraille de pierre sèche. Cela est pris du verset précédent.

℣. 23. SICUT COR TREPIDUM IN COGITATIONE FATUI, OMNI TEMPORE NON METUET, etc. Ce verset n'est point dans le grec ; il semble contraire au précédent, qui porte que l'insensé est toujours timide et flottant ; mais il ne laisse pas d'être vrai, en un sens, puisque si l'insensé est incertain et chancelant dans ses résolutions, souvent aussi il est intrépide jusqu'à la témérité, et opiniâtre jusqu'à la fureur, quand il s'agit de sa passion ou de ses intérêts. En cela, leur audace est une image de la fermeté qui doit animer les justes.

℣. 24. PUNGENS OCULUM, DEDUCIT LACRYMAS. Comme *celui qui pique l'œil* le fait pleurer, ainsi celui qui pique *le cœur* par la parole de vérité, qui imprime une crainte salutaire et qui invite à la pénitence, fait rentrer l'homme en lui-même, et le rend sage de la sagesse de Dieu. Pour que le cœur soit véritablement converti, il faut qu'il soit touché par un mouvement intérieur de l'Esprit saint qui lui donne un commencement d'amour pour Dieu, et d'aversion pour le péché. Il faut prier Dieu, dit saint Augustin, qu'il nous perce le cœur par les flèches brûlantes de sa vérité et de son amour. Il ne blesse de la sorte que ceux qu'il aime, afin qu'il en soit aimé ; et cette blessure ne donne pas la mort, mais la vie.

℣. 25. DEJICIET ILLA. S'il les atteint à coups de pierres, il les tuera. Le grec (1) : *Il les dissipera,* et les fera envoler.

℣. 26. AD AMICUM ET SI PRODUXERIS GLADIUM, NE DESPERES. L'auteur a dit au verset précédent, que les injures que l'on dit à son ami, rompent l'amitié. Ici il dit que, quand on aurait tiré l'épée contre son ami, on peut encore se réconcilier. Cela n'est point contraire l'un à l'autre ; les injures, les outrages, les paroles piquantes irritent et peuvent causer une rupture avec un ami ; mais elles ne causent pas toujours cet effet. On peut se réconcilier et rentrer en grâce avec celui qu'on a offensé, quand même on aurait tiré l'épée contre lui ; mais il y a certaines choses que l'on ne pardonne point en amitié ; c'est ce qui est exprimé au verset suivant. On pardonne une promptitude, une vivacité, un mot échappé dans le premier mouvement. On pardonnera même, si l'on veut, des menaces et l'épée tirée contre un ami, dans le transport d'une colère qui n'est point réfléchie ; mais les injures de sang-froid, les trahisons, la violation du secret, etc., ce sont ces choses qui se pardonnent et ne s'oublient point.

℣. 27. AD AMICUM SI APERUERIS OS TRISTE. Le grec ne lit point le mot *triste,* mais simplement : *Quand vous aurez ouvert la bouche contre votre ami ;* c'est-à-dire, quand vous lui auriez dit quelque chose de désobligeant, de dur. Ouvrir la bouche, se prend en ce sens dans quelques endroits de l'Écriture, comme (2) : *J'ai ouvert ma bouche sur mes ennemis.* Et (3) : *Mes ennemis ont ouvert leur bouche sur moi.* Et (4) : *Je n'ouvrirai point la bouche* ; et (5) *la bouche de l'impie et du trompeur a été ouverte sur moi.* Et Isaïe (6), en parlant des méchants qui opprimaient les justes : *Contre qui avez-vous ouvert la bouche et tiré la langue ?* On doit se pardonner quelques traits de vivacité, que la dispute et l'opposition de sentiments font partir de la bouche d'un ami.

EXCEPTO CONVITIO ET IMPROPERIO, ET SUPERBIA, etc. Voilà ce qu'on ne pardonne guère en

(1) Ἀποσοβήσει ἀυτά.
(2) I. *Reg.* II. I.
(3) *Psal.* XXI. 14 ; XXXIV. 21.
(4) *Psal.* XXXVIII. 10.
(5) *Psal.* CVIII. 9.
(6) *Isai.* LVII. 4.

28. Fidem posside cum amico in paupertate illius, ut et in bonis illius læteris.

29. In tempore tribulationis illius permane illi fidelis, ut et in hereditate illius coheres sis.

28. Gardez la fidélité à votre ami, pendant qu'il est pauvre, afin que vous vous réjouissiez avec lui dans son bonheur.

29. Demeurez-lui toujours fidèle pendant le temps de son affliction, afin que vous ayez votre part avec lui dans son héritage.

COMMENTAIRE

amitié, parce que la malice, la réflexion, le mauvais cœur, y ont plus de part que la passion ou le tempérament. Ce sont des fautes qui se font de gaieté de cœur, et qui sont directement opposées aux lois de la véritable amitié. Le Sage exprime : 1° *Convitium,* l'outrage, l'injure, et *Improperium,* le reproche. Ces deux termes sont compris sous un seul nom dans le grec (1). Le reproche d'ingratitude et d'autres outrages semblables sont toujours très sensibles à un ami ; lors, par exemple, qu'on lui reproche la bassesse de sa naissance, son peu de capacité, ou qu'on lui témoigne du mépris pour quelque autre vice physique. Cela semble dire à un homme qu'il n'est pas digne de l'amitié et de la confiance qu'on a en lui ; c'est lui dire en termes couverts, que l'on renonce à son amitié et qu'on n'en fait aucun cas.

2° *Superbia* (2), l'orgueil, l'insolence, les manières hautaines et offensantes. Elles choquent d'autant plus que l'amitié est une union fondée sur l'égalité et la ressemblance d'inclinations (3), de sentiments, d'intérêts, et même d'état et de condition, quoiqu'elle puisse aussi se rencontrer entre des personnes d'un rang assez inégal ; mais alors, c'est à celui qui est le plus élevé, à se rabaisser pour se proportionner à la portée de son ami ; sans cela, il n'y aura point de véritable amitié, point de confiance, point de liberté ; ce sera plutôt une servitude, qu'une douce union et qu'une agréable familiarité.

3° *Mysterii revelatio* (4), révéler le secret de son ami, est une perfidie indigne d'un véritable ami, une lâcheté, surtout s'il le fait avec délibération et avec maturité ; car quelquefois on peut par légèreté ou par faiblesse, découvrir une chose secrète, sans faire attention aux suites et sans aucun dessein d'offenser son ami. Mais en général, en amitié rien ne doit être plus inviolable que le secret, et quiconque n'est pas capable de le conserver à son ami, n'est pas digne de sa confiance. Le secret est un bien aussi cher que l'honneur ; on ne peut nous faire une injure plus sensible, que de le violer et de nous le ravir.

4° *Plaga dolosa,* porter des coups en trahison (5) ; c'est le dernier trait de l'infidélité et le plus grand outrage que l'on puisse faire à l'amitié ; cela s'appelle violer les droits non seulement de l'amitié, mais aussi de la charité et de l'humanité. Un tel homme est indigne, non seulement de notre amitié et de notre confidence, mais de la société du genre humain. C'est un ennemi public, contre lequel tout le monde doit s'armer. Mais aucune de ces choses n'est une raison suffisante pour abandonner la charité, et pour nous autoriser à tirer vengeance d'un ami infidèle. Nous pouvons bien lui refuser notre confidence, mais non pas l'amour que Dieu nous ordonne d'avoir pour notre prochain. David demeurait dans le silence, lorsque Séméi le chargeait de malédictions (6). Il priait que l'on conservât la vie à son fils Absalom (7) qui lui faisait la guerre. Il pleura Saül et vengea la mort de ce prince qui était son persécuteur (8). Job se réjouissait au milieu des opprobres dont on le couvrait (9). Saint Paul bénissait ceux qui l'outrageaient (10). Jésus-Christ priait pour ses meurtriers (11), et il a déclaré heureux ceux qui sont exposés aux mauvais traitements et aux malédictions des hommes pour la justice (12).

℣. 28-29. IN PAUPERTATE... IN TEMPORE TRIBULATIONIS ILLIUS PERMANE ILLI FIDELIS. Cette parole est claire à la lettre, mais les saints l'appliquent à l'amitié que nous devons à Jésus-Christ, après tant de marques si vives et si précieuses qu'il nous a données de la sienne. Comme Jésus-Christ a vécu dans *la pauvreté* et dans *l'affliction,* ainsi il veut être encore pauvre et affligé dans ses membres pendant cette vie. Si donc vous lui êtes *fidèle,* il vous le sera aussi ; et, si vous voulez bien avoir part à ses souffrances, il vous rendra *son cohéritier dans sa gloire.* C'est ce qu'il a dit lui-même à ses apôtres : Vous êtes toujours demeurés fermes avec moi dans le temps de mon

(1) Ὀνειδισμός.
(2) Ὑπερηφανία.
(3) *Ambros. Offic. lib.* III. *cap.* 16. Defer amico ut æquali, nec te pudeat ut prævenias amicum officio. Amicitia enim nescit superbiam.
(4) Μυστηρίου ἀποκαλύψις.
(5) Πληγὴ δολία.
(6) II. *Reg.* XVI. 6. 7.
(7) II. *Reg.* XVIII. 5.
(8) II. *Reg.* I. 15.
(9) *Job.* XIX. 7. Ecce rideo opprobrio, et non loquar. *Ita Sept.*
(10) I. *Cor.* IV. 12.
(11) *Luc.* XXIII. 34. — (12) *Matth.* V. 11.

30. Ante ignem camini vapor et fumus ignis inaltatur ; sic et ante sanguinem maledicta, et contumeliæ, et minæ.

30. La vapeur sort de la fournaise, et la fumée (s'élève en haut), avant le feu ; ainsi les injures, (les outrages et les menaces) précèdent le meurtre et l'effusion du sang.

31. Amicum salutare non confundar, a facie illius non me abscondam ; et si mala mihi evenerint per illum, sustinebo.

31. Je ne rougirai point de saluer mon ami, je ne me cacherai point devant lui ; et si, après cela, il me traite mal, (je le supporterai).

32. Omnis qui audiet cavebit se ab eo.

32. Mais tous ceux qui le connaîtront se mettront en garde de lui.

33. Quis dabit ori meo custodiam, et super labia mea signaculum certum, ut non cadam ab ipsis, et lingua mea perdat me ?

33. Qui mettra une garde sûre à ma bouche, et un sceau inviolable sur mes lèvres, afin qu'elles ne me fassent pas tomber, et que ma langue ne me perde pas.

COMMENTAIRE

affliction ; c'est pourquoi je vous prépare le même royaume que mon Père m'a préparé (1). Le grec ajoute : *Car il ne faut pas toujours mépriser la pauvreté, et un riche sans esprit n'est nullement digne de respect.* A la lettre, *d'admiration.* Voyez les chapitres XVI, 12 et XLIII, 34.

℣. 30. ANTE IGNEM CAMINI VAPOR. Pour fuir les plus grands maux. il en faut éviter les moindres approches. Car il y a des choses petites en apparence, qui sont néanmoins comme une étincelle qui cause un embrasement. L'orgueilleux, par exemple, aime son sentiment, même dans les choses les plus indifférentes, non parce qu'il est vrai, mais parce que c'est le sien. Il le propose et le soutient avec chaleur. Un autre aime le sien pour la même raison et s'y attache de même. De cette contrariété d'avis naissent *les disputes*, qui s'allument par la chaleur et l'emportement des paroles. Des paroles on en vient *aux injures*, des injures *aux outrages et aux menaces*, qui se terminent souvent par *l'effusion du sang.* Ainsi la langue exécute ce que lui inspire l'orgueil du cœur, et la main achève ce que la langue avait commencé.

℣. 31. AMICUM SALUTARE NON CONFUNDAR (2). Le grec (3) : *Je ne rougirai point de protéger mon ami.* Rien ne doit nous empêcher de nous déclarer pour notre ami dans sa nécessité. Quand il nous arriverait quelque mal à son occasion, nous devons le souffrir.

ET SI MALA MIHI EVENERINT PER ILLUM, SUSTINEBO. Le grec est un peu différent. Voici comment on distribue les versets 31 et 32 : *Je n'aurai point de honte de protéger mon ami, et je ne me cacherai point en sa présence,* 32. *Et s'il m'arrive quelque mal à son occasion,* ou de sa part, *tous ceux qui l'entendront, s'éloigneront de lui.* Quand même il nous arriverait quelque disgrâce à l'occasion de notre ami, nous ne devons point lui refuser notre secours. Si les autres l'évitent à cause de ce qui m'en est arrivé, je ne les imiterai point, et je n'aurai point de ces lâches ménagements pour mon repos et pour ma fortune ; je l'aiderai de mes avis, de mon crédit, de mes biens ; je m'exposerai même, s'il est nécessaire, à souffrir des tracas et à essuyer des inimitiés et des violences de la part de ceux qui veulent opprimer son innocence (4). *Juvemus auxilio, conferamus studio, compatiamur affectu : Si necesse est, toleremus propter amicum etiam aspera. Plerumque inimicitiæ subeundæ sunt propter amici innocentiam, sæpe obtrectationes, etc.*

℣. 33. QUIS DABIT ORI MEO CUSTODIAM ? etc. L'auteur fait allusion au psaume CXL où on lit (5) : *Seigneur, mettez une garde à ma bouche et une porte à mes lèvres, afin que je ne prononce jamais de mauvaises paroles.* Le grec porte (6) : *Qui mettra une garde sur ma bouche, et un sceau bien fait,* artificieux, sage, rusé, *sur mes lèvres, afin que je ne tombe pas tout d'un coup par ma langue ?* Voici comment on pourrait expliquer les versets 31, 32 et 33 : *Je n'aurai jamais de honte de protéger mon ami, et je ne me cacherai jamais de lui, quand même il m'en devrait arriver du mal. Tous ceux qui écoutent, peuvent se mettre en garde contre celui qui leur parle ; mais qui me donnera une garde pour ma bouche et un sceau* (*une serrure*) *pour mes lèvres, afin que je ne tombe pas tout à coup, et sans y penser, par ma langue ?* On peut se précautionner contre le danger des mauvais discours qu'on entend ; mais qui peut être assez en garde contre sa propre langue ? L'auteur parle de mettre un sceau à sa bouche par allusion à la manière ancienne de fermer en mettant le sceau. Ici commence un nouveau sujet, qui est continué dans le chapitre suivant.

(1) *Luc.* XXII. 28.
(2) *Complut. et alii :* Non confundaris. *Alii :* Non abscondaris. *Ambros. de Offic. lib.* III. Non erubescas.
(3) Φίλον σκεπάσαι οὐκ αἰσχυνθήσομαι. *forte Vulg. scripserat,* Salvare, *pro* salutare.
(4) *Ambros. Offic. lib.* III. *cap.* 16.
(5) *Psal.* CXL. 3.
(6) Τίς δώσει μοι ἐπὶ στόμα μου φυλακὴν, καὶ ἐπὶ τῶν χειλέων μου σφραγῖδα πανοῦργον, ἵνα μὴ πέσω αἰφνιδίως ἀπ' αὐτῆς.

CHAPITRE XXIII

Prière contre le mauvais usage de la langue, l'orgueil, la gourmandise et l'impureté. Ne pas s'accoutumer à jurer, ni à dire des paroles indiscrètes. Adultère odieux à Dieu et aux hommes.

1. Domine, pater et dominator vitæ meæ, ne derelinquas me in consilio eorum, nec sinas me cadere in illis.

2. Quis superponet in cogitatu meo flagella, et in corde meo doctrinam sapientiæ, ut ignorationibus eorum non parcant mihi, et non appareant delicta eorum,

3. Et ne adincrescant ignorantiæ meæ, et multiplicentur delicta mea, et peccata mea abundent, et incidam in conspectu adversariorum meorum, et gaudeat super me inimicus meus?

1. Seigneur, mon père et le maître de ma vie, ne m'abandonnez pas à la légèreté indiscrète de ma langue, et ne permettez pas qu'elle me fasse tomber.

2. Qui est-ce qui corrigera les pensées de mon esprit, et qui fera à mon cœur de sages reproches, afin que mon ignorance ne soit pas épargnée, et que ces fautes ne paraissent point.

3. De peur que mes ignorances ne viennent à croître, (que mes offenses ne se multiplient), que mes péchés ne s'augmentent de plus en plus, que je ne tombe devant ceux qui me haïssent, et que je ne sois exposé aux insultes de mon ennemi.

COMMENTAIRE

℣. 1. Domine, pater, ne derelinquas me in consilio, etc. Il faut prendre de la fin du chapitre précédent, le commencement de la matière qui est traitée ici. Le Sage y a demandé à Dieu une garde pour sa bouche, et une porte ou un sceau pour ses lèvres. Ici, il le prie *de le délivrer du conseil de ses propres lèvres,* de ne point permettre qu'il les écoute ni qu'il se laisse entraîner à leur démangeaison de parler, et à leur dangereuse volubilité. Voici le grec de tout ce verset (1) : *Seigneur, père et maître de toute vie,* de tout ce qui a vie et sentiment, *ne m'abandonnez point à leur conseil,* au conseil de mes lèvres, *et ne permettez point qu'elles me soient une occasion de chute, pour servir d'exemple aux autres.* D'autres (2) suppléent ici le nom des méchants, des insensés ou des parjures. Ne m'abandonnez point au conseil des méchants ou des insensés. Mais il est plus naturel de l'entendre des lèvres, dont il est parlé immédiatement auparavant (3).

℣. 2. Quis superponet in cogitatu meo flagella, etc. (4) Le Sage comprend le besoin qu'il a d'un maître sévère, qui réprime les saillies de sa langue et qui corrige les fautes qu'il fera en parlant, de peur qu'il ne contracte enfin l'habitude de mal parler, ou de trop parler, et que, par là, ses fautes ne s'augmentent. Plus le penchant que nous avons à parler est violent, plus les chutes sont fréquentes et dangereuses. *La mort et la vie sont dans les mains de la langue,* dit Salomon (5). La langue est un membre indomptable, dit l'apôtre saint Jacques (6) : *Linguam nullus hominum domare potest.* C'est un mal qui gagne toujours, c'est un poison mortel : *Inquietum malum, plena veneno mortifero.* Ce n'est donc pas sans raison que le Sage demande que Dieu le frappe et le retienne par des remords et par des châtiments, de peur que sa langue ne l'entraîne dans le péché. Le grec de Complute ajoute (7) : *Ne pardonnez point les outrages de ceux qui font* en quelque sorte *profession de pécher.*

℣. 3. Ne adincrescant ignorantiæ meæ. L'auteur craint que sa langue ne le fasse tomber dans le péché, que son péché n'attire sur lui la colère de Dieu, et qu'en punition de son péché, Dieu ne le livre à ses ennemis. Ces motifs sont un peu judaïques : nous devons fuir le péché parce qu'il déplaît à Dieu, et non parce qu'il peut nous rendre l'objet du mépris de nos ennemis, ou que Dieu peut nous punir en nous livrant à ceux qui nous haïssent. L'Esprit saint ne propose pas toujours aux pécheurs les motifs les plus parfaits et les plus désintéressés, pour les engager à se convertir, il se proportionne souvent à leur fai-

---

(1) Κύριε, πάτερ καὶ δέσποτα ζωῆς ἁπάσης. (*Edit. Rom. Basil. Ald.* ζωῆς μοῦ, *ut Vulg.*). Μὴ ἐγκαταλίπῃς μέ ἐν βουλῇ αὐτῶν, καὶ μὴ ἐάσῃς μέ πεσεῖν ἐν αὐτοῖς. (*Complut. addit.* ἐν παραδειγματισμῷ).

(2) *Vatab. Drus. Grot.*

(3) *Ita Vat. Cornel. a Lapide.*

(4) Ἵνα ἐπὶ τοῖς ἀγνοήμασι μοῦ μὴ φείσωνται. Afin qu'ils ne m'épargnent pas dans mes ignorances. *Alii.* Μὴ φείσῃ σου, Κύριε. *Ita Rom. Complut. male,* Κύριου.

(5) *Prov.* XVIII. 21.

(6) *Jacobi.* III. 8.

(7) Τὰς δὲ ὕβρεις τῶν ἐν ἐπαγγελίᾳ ἁμαρτωλων μὴ παρῇς.

4. Domine, pater et Deus vitæ meæ, ne derelinquas me in cogitatu illorum.

5. Extollentiam oculorum meorum ne dederis mihi, et omne desiderium averte a me.

6. Aufer a me ventris concupiscentias, et concubitus concupiscentiæ ne apprehendant me, et animæ irreverenti et infrunitæ ne tradas me.

7. Doctrinam oris audite, filii ; et qui custodierit illam non periet labiis, nec scandalizabitur in operibus nequissimis.

8. In vanitate sua apprehenditur peccator ; et superbus et maledicus scandalizabitur in illis.

4. Seigneur, mon père, et le Dieu de ma vie, (ne m'abandonnez pas à leur volonté).

5. Ne me donnez point des yeux altiers, et détournez de moi toute cupidité.

6. (Éloignez) de moi l'intempérance de la bouche ; que la passion de l'impureté ne s'empare point de moi ; et ne m'abandonnez pas aux excès d'une âme qui n'a plus de honte (ni de retenue).

7. Écoutez, mes enfants, les instructions que je vous donne pour régler la langue ; celui qui les gardera, ne périra point par ses lèvres, (et il ne tombera point dans des actions criminelles).

8. Le pécheur sera pris (par la vanité de ses paroles) ; le superbe et le médisant y trouveront des sujets de chute.

COMMENTAIRE

blesse et les attire au bien par les motifs qui leur font le plus d'impression. Sa grâce et son amour achèvent ce que la crainte et l'intérêt avaient commencé. Le grec ajoute à la fin du verset ces paroles (1) : *Que mes ennemis ne se réjouissent point de moi, eux dont l'espérance est bien éloignée de votre miséricorde.*

℣. 4. NE DERELINQUAS ME IN COGITATU ILLORUM. Le grec ne lit point ces paroles. Il se joint ainsi au verset suivant : *Seigneur, mon père, et Dieu de ma vie, ne me donnez point des yeux altiers et éloignez pour toujours de vos serviteurs une âme de géant,* c'est-à-dire une âme superbe, insolente, criminelle, téméraire, comme celle de ces anciens géants, que vous avez fait périr dans les eaux du déluge, ou de ceux dont vous avez confondu le langage à Babel. Au lieu de cela la Vulgate lit : *Ne me donnez point des yeux altiers et détournez de moi toute cupidité.* Quand le Sage demande à Dieu qu'il ne lui donne point des yeux altiers, il n'entend point que Dieu fasse quelquefois de tels présents aux hommes. Dieu ne peut être auteur du mal (2) ; c'est de lui que vient tout don parfait et tout ce qu'il y a de bon en nous (3). Mais souvent, pour nous punir de nos crimes, il permet que nous succombions à la tentation ; il nous livre à nos ennemis ; il nous abandonne à notre propre force.

℣. 6. AUFER A ME VENTRIS CONCUPISCENTIAS,... ET ANIMÆ IRREVERENTI ET INFRUNITÆ NE TRADAS ME. Le terme latin, *infrunitus* est imité du grec, ἄφρων, c'est-à-dire, insensé, sans goût, sans discernement. Sénèque le philosophe (4) l'emploie pour marquer un homme qui se vante sottement et mal à propos ; et ailleurs (5), pour un sot, une personne simple et sans usage du monde. En cet endroit *infrunitus* est mis par opposition au sage et à l'homme réglé dans ses mœurs. Ne m'abandonnez pas à un esprit déréglé et insensé, à des passions honteuses et criminelles. Le grec de tout ce verset porte (6) : *Éloignez de moi les vaines espérances et les désirs déréglés ; et vous aurez un serviteur qui veut vous servir pour toujours. Que l'intempérance de la langue et la passion de l'impureté ne me surprenne point ; et ne me livrez point à une âme impudente.* Ne permettez point que je tombe dans les dérèglements honteux, jusqu'à perdre toute pudeur ; ou plutôt : Ne me livrez point à une femme débauchée et impudente. L'édition grecque de Rome est plus semblable à la Vulgate.

℣. 7. DOCTRINAM ORIS AUDITE, FILII. Il a déjà donné des instructions sur cette matière, depuis le verset 33 du chapitre XXII jusqu'ici ; il continue depuis ce verset jusqu'au verset 20 de ce chapitre. Dans l'édition romaine, à la tête de ce verset, on lit ce titre (7) : *Instruction pour la bouche.*

℣. 8. IN VANITATE SUA APPREHENDITUR PECCATOR. Ce verset est opposé au précédent : Mes enfants, si vous écoutez ce que je vais vous dire pour régler vos paroles, vous ne serez point surpris par vos lèvres ; mais le pécheur qui ne suit pas mes avis, sera pris par sa langue ; l'arrogant sera renversé par ses lèvres. Voici le grec de l'édition romaine (8) : *Le pécheur, le médisant,* ou celui qui outrage les autres par ses mauvais discours, *et le superbe, trouveront un sujet de chute dans leurs lèvres.* Mais l'édition de Complute est plus étendue : *Le pé-*

---

(1) Καὶ ἐπιχαιρεῖται μοὶ ὁ ἐχθρὸς μοῦ, ὧν μακρὰν ἔστιν ἡ ἐλπὶς τοῦ ἐλέους σοῦ. *Ita Complut. sed Edit. Sixti V. non habet.*

(2) *Jacobi.* I. 13.

(3) *Jacobi.* I. 17.

(4) *Senec. lib. de Vita Beata.* Alterum infruniti est animi, alterum timidi ac pusilli.

(5) *Senec. de Benefic. lib.* III. *cap.* 16. Infrunita et antiqua est, quæ nesciat matrimonium vocari unum adulterium.

(6) Ἐλπίδας κενὰς καὶ ἐπιθυμίαν ἀποστρεθον ἀπ' ἐμοῦ, καὶ κρατήσεις τόν θέλοντα σοὶ δουλεύειν διαπαντός. Κοιλίας ὀρέξις, καὶ συνουσιασμὸς μὴ καταλαβέτωσαν μέ, καὶ ψυχῇ ἀναιδεῖ μὴ παραδῷς μέ.

(7) ΠΑΙΔΕΙΑ ΣΤΟΜΑΤΟΣ.

(8) Ἁμαρτωλὸς, καὶ λοίδορος καὶ ὑπερήφανος σκανδαλισθήσονται ἐν αὐτοῖς.

9. Jurationi non assuescat os tuum ; multi enim casus in illa.

10. Nominatio vero Dei non sit assidua in ore tuo, et nominibus sanctorum non admiscearis, quoniam non eris immunis ab eis.

11. Sicut enim servus interrogatus assidue a livore non minuitur, sic omnis jurans et nominans in toto a peccato non purgabitur.

12. Vir multum jurans implebitur iniquitate, et non discedet a domo illius plaga.

13. Et si frustraverit, delictum illius super ipsum erit ; et si dissimulaverit, delinquit dupliciter ;

9. Que votre bouche ne s'accoutume point au jurement ; (car en jurant, on tombe en bien des manières).

10. Que le nom de Dieu ne soit point sans cesse dans votre bouche, (ne mêlez point dans vos discours les noms des saints, parce que vous ne serez pas en cela exempt de faute) ;

11. Car, comme un esclave qu'on met sans cesse à la torture en porte toujours les marques, ainsi tout homme qui jure, et qui nomme sans cesse le nom de Dieu, ne sera point pur de péché.

12. Celui qui jure souvent sera rempli d'iniquité ; et la plaie ne sortira point de sa maison .

13. S'il ne fait pas ce qu'il a promis avec serment, son péché sera sur lui ; et s'il y manque par mépris, il pèchera doublement.

COMMENTAIRE

cheur sera surpris dans sa folie; le médisant et l'orgueilleux y trouveront un sujet de chute.

Il faut se rendre disciple de la vérité de Dieu, afin que sa grâce mette un frein à notre langue. L'intempérance *des paroles* est un piège pour le *superbe et le médisant.* Car on ne médit guère que de ceux, ou que l'on méprise parce qu'on est superbe, ou dont on veut diminuer la réputation, parce qu'on les estime trop, et qu'on en a de la jalousie. C'est pourquoi un saint a dit que l'humble de cœur ne parle désavantageusement que de lui-même, et qu'il ne méprise que lui seul.

℣. 9. JURATIONI NON ASSUESCAT OS TUUM. Le grec est plus court. Voici les versets 9 et 10 (1) : *N'accoutumez point votre bouche à jurer, et ne prenez point l'habitude de nommer le Saint* (2). On ne saurait avoir trop souvent le nom de Dieu dans la bouche, pourvu que ce soit avec le respect convenable. Mais il est presque impossible de ne pas manquer au respect qui lui est dû, lorsqu'on l'emploie souvent en jurant. Il est presque impossible d'éviter les parjures, lorsque l'on jure sans nécessité et par pure habitude (3), comme font une infinité de personnes, qui ne prononcent ce nom adorable, qui fait trembler les anges et les démons, que par une sorte de fantaisie sacrilège. Le serment, même véritable, est dangereux ; le faux serment est toujours pernicieux ; nul serment n'est avantageux ; il n'y a de sûreté qu'à ne pas jurer : *Falsa juratio exitiosa est, vera juratio periculosa est, nulla juratio secura est,* dit saint Augustin (4). L'auteur de la Vulgate a ajouté ces mots au verset 10 : *Ne mêlez point dans vos discours les noms des saints.* Grotius croit que l'auteur de la Vulgate avait en vue une ancienne et mauvaise coutume de quelques chrétiens, qui juraient par les saints apôtres, et dont un poète païen se raille en ces termes :

Per cineres Pauli, per cani limina Petri.

Mais dom Calmet croirait plutôt que l'auteur a voulu noter la superstition de ceux qui juraient par le nom des anges (5). Il ne pense pas que, du temps de l'ancien traducteur, c'est-à-dire au commencement du christianisme, on jurât déjà par les noms des cendres des apôtres, et par le seuil de leurs églises.

℣. 11. SICUT ENIM SERVUS INTERROGATUS (6) ASSIDUE. Comme les coups fréquents dont on châtie un esclave, lui rendent le corps livide, et lui en laissent les marques imprimées ; ainsi l'habitude de jurer trop souvent, laisse toujours dans l'âme des traces de péché ; elle dispose au parjure et au mensonge, et conduit à la mort de l'âme. Les anciens croyaient que le serment était une espèce de torture pour un homme libre. On tirait la vérité de la bouche des esclaves par les tourments ; on se contentait du serment des hommes libres et de la parole d'un prêtre (7).

℣. 12. NON DISCEDET A DOMO ILLIUS PLAGA. Les anciens sages du paganisme étaient persuadés que le serment même vrai, lorsqu'il était fréquent et volontaire, n'était jamais sans quelque punition de la part de Dieu (8). Ils ne juraient que rarement et avec peine.

℣. 13. ET SI FRUSTRAVERIT, DELICTUM ILLIUS SUPER IPSUM ERIT. Le grec porte (9) : *S'il méprise.*

---

(1) Ὅρκῳ μὴ ἐθίσῃς τὸ στόμα σοῦ, καὶ ὀνομασία τοῦ ἁγίου μὴ συνεθισθῇς.

(2) Le nom du *Saint*, est mis pour *Dieu*, ici, comme *Isai.* XXX. 12. 15. - *Ezech.* XXXIX. 7.

(3) *Auctor operis imperfecti in Matth. homil.* XII. Nisi juramentum interdicatur, non possunt amputari perjuria.

(4) *August. de Verbis Apostoli, serm.* LXXX. *de Verbis Apost. Jacob.* V. *n.* 4.

(5) *Coloss.* II. 18. *Vide Theodoret. in hunc loc. Tertull. de præscriptionib. cap.* 43. *etc.* - Voyez aussi *Basnage, Histoire des Juifs. liv.* VI. *ch.* 10.

(6) Ἐξεταζόμενος ἐνδελεχῶς. *Assidue tortus. Vide Sap.* I. 9 ; II. 19. - *Eccli.* XVI. 22. - *Act.* XXII. 24.

(7) *Plutarch. Problem.*

(8) *Hesiod.*

Ὅρκον θ' ὃς δὴ πλεῖστον ἐπιχθονίοις ἀνθρώποις
Πημαίνει, ὅτε κέν τις ἑκὼν ἐπίορκον ὀμόσσῃ.

(9) Κἂν ὑπερίδῃ, ἥμαρτε δισσῶς.

14. Et si in vacuum juraverit, non justificabitur ; replebitur enim retributione domus illius.

15. Est et alia loquela contraria morti ; non inveniatur in hereditate Jacob.

16. Etenim a misericordibus omnia hæc auferentur, et in delictis non volutabuntur.

17. Indisciplinatæ loquelæ non assuescat os tuum ; est enim in illa verbum peccati.

14. S'il jure en vain, ce ne sera pas une excuse qui le justifie devant Dieu ; et sa maison sera remplie de la peine qu'il en souffrira.

15. Il y a une (autre) parole qui est une parole de mort ; qu'elle ne se trouve jamais dans l'héritage de Jacob.

16. Car ceux qui servent Dieu, sont éloignés de tous ces vices ; et ils ne s'engagent point dans ces excès.

17. Que votre bouche ne s'accoutume point à des paroles indiscrètes ; car il s'y trouvera toujours quelque péché.

COMMENTAIRE

Cette expression : *Son péché sera sur lui*, se remarque dans Moïse (1), pour dire : Il sera puni de son péché, il en portera la peine, de la part des juges, s'il est accusé et convaincu ; de la part de Dieu, s'il évite les poursuites de la justice. Celui qui joint le mépris au parjure, commet un double crime et mérite une double peine.

℣. 14. ET SI IN VACUUM JURAVERIT, NON JUSTIFICABITUR. Jurer en vain, se prend de deux manières : la première, jurer sans nécessité, ni utilité, et par pure habitude ; et la seconde, jurer faussement. L'un et l'autre est défendu ; et celui qui jure ainsi, ne sera point innocent aux yeux de Dieu. Le Seigneur défend dans sa loi, de jurer en vain (2) ; mais plusieurs savants interprètes croient qu'*en vain* se prend pour *à faux* (3). Nous pensons qu'il faut l'entendre ici en ce sens. D'autres croient que le Sage condamne ici l'abus de ceux qui jurent, et qui promettent en riant, sans avoir sérieusement l'envie d'exécuter leurs promesses ; cette excuse ne les justifie point devant Dieu.

℣. 15. EST ET ALIA LOQUELA CONTRARIA MORTI (4). Le grec (5) : *Revêtue de la mort.* Ce crime que le Sage n'exprime point, et qu'il souhaite qui ne se trouve pas dans l'héritage de Jacob, est apparemment le blasphème (6), crime si odieux, qu'il a horreur de le nommer. Mais il le désigne assez en disant qu'il était revêtu de la mort, c'est-à-dire qu'il était puni de mort dans Israël. On sait que, selon Moïse (7), le blasphémateur était lapidé, sans autre forme de procès, dès qu'on entendait ses paroles impies. D'autres veulent que ce soit le discours de celui qui séduit les peuples, et qui les invite à l'apostasie et à l'idolâtrie (8). Ce crime était aussi soumis à la mort. D'autres croient que ce discours, *parole de mort*, est la calomnie, l'outrage que l'on fait contre le prochain. Voyez le verset 17, et *Levit.* XIX, 12, 13, 14.

℣. 16. ETENIM A MISERICORDIBUS OMNIA HÆC AUFERENTUR. Dieu, par sa bonté, éloignera ces maux des hommes *miséricordieux*, ou des hommes pieux. C'est le nom qu'il donne aux Israélites, comme on leur donne quelquefois celui de *saints*, à cause de leur destination et du choix que Dieu a fait de leurs personnes pour son peuple. Le terme de *miséricordieux*, répond à l'hébreu *hasîdîm* (9), *Assidéens*, nom que les Hébreux se donnèrent volontiers, principalement depuis leur retour de la Captivité (10).

℣. 17. INDISCIPLINATÆ LOQUELÆ NON ASSUESCAT OS TUUM, etc. Il faut être parfait pour ne point pécher en paroles, dit saint Jacques. Ceux qui sont imparfaits et qui craignent Dieu, y font des fautes qu'ils reconnaissent et ils tâchent de s'en corriger. Mais ceux qui sont déréglés *dans leurs paroles*, et *qui s'accoutument à ce dérèglement*, sans se mettre en peine de s'en défaire comme d'une chose peu importante, s'exposent à un grand péril ; parce que les occasions de parler se rencontrant à tout moment, les fautes qu'ils y font se multiplient jusqu'à l'infini.

Verbum est mis ici pour *res* une chose de péché. Le mot hébreu serait דבר *dâbâr*. Ce substantif signifie à la fois *parole* et *chose, action, cause, motif. Verbum peccati* est la même expression que דברי עונת *dibrê 'ônoth* que nous voyons dans les psaumes (LXV, 4) ; elle indique une surabondance d'iniquité. Le grec lit (11) : *N'accoutumez point votre bouche à une honteuse liberté de paroles ; car il y a dans cela un discours de péché.* L'édition de Complute : *Ne vous accoutumez point à jurer trop*

(1) *Levit.* V. 1 ; X. 17 ; XVII. 16 ; XIX. 8 ; XX 17. 19. 20. *etc.*
(2) *Exod.* XX. 7.
(3) *Vide Exod.* XXIII. 1. לא תשא שמע שוה *Et Deut.* V. 11. 20 ; XV. 31 ; XXXV. 13. - *Psal.* XI. 3. - *Prov.* XXX. 8. *etc.*
(4) *Lyr. legit* : Contraria in mortem. *Alii* : E contrario in mortem.
(5) Ἀντιπεριβεβλημένη θανάτῳ. *Vulg. legit* : Ἀντιπαραβεβημένη.
(6) *Raban. Lyran. Jans. Palac. Grot. alii.*
(7) *Levit.* XXIV. 14. - *Johan.* X. 31.
(8) *Deut.* XIII. 1. 6.
(9) חסידים Εὐσεβεῖς.
(10) *Vide Psal.* XXX. 24 ; XXXI. 6 ; XLIX. 5 ; LI. 11 ; LXXVIII. 2 ; LXXXIV. 9 ; CXLIV. 10. *etc. Vide et* I. *Maccab.* II. 42. *Synagoga Assidæorum.* VII. 17. *et* II. *Macc.* XIV. 6. *etc.*
(11) Ἀπαιδευσίαν ἀσυρῆ μὴ συνεθίσῃς τὸ στόμα σου, ἔστι γὰρ ἐν αὐτῇ λόγος ἁμαρτίας. *Complut.* Ἀκολασίᾳ ὅρκου μὴ ἐθίσῃς, *etc.*

18. Memento patris et matris tuæ, in medio enim magnatorum consistis ;

19. Ne forte obliviscatur te Deus in conspectu illorum, et assiduitate tua infatuatus, improperium patiaris, et maluisses non nasci, et diem nativitatis tuæ maledicas.

20. Homo assuetus in verbis improperii in omnibus diebus suis non erudietur.

21. Duo genera abundant in peccatis, et tertium adducit iram et perditionem.

22. Anima calida quasi ignis ardens, non extinguetur donec aliquid glutiat ;

18. Souvenez-vous de votre père et de votre mère, lorsque vous êtes au milieu des grands ;

19. De peur que Dieu ne vous oublie devant ces grands mêmes, et que, devenant insensé par la trop grande familiarité que vous aurez avec eux, (vous ne tombiez dans l'infamie ; que) vous ne souhaitiez alors de n'être point né, et que vous ne maudissiez vous-même le jour de votre naissance.

20. L'homme accoutumé à dire des paroles outrageuses, ne se corrigera jamais.

21. Deux sortes de personnes pèchent souvent, et la troisième s'attire la colère de Dieu (et la perdition).

22. L'âme qui brûle comme un feu ardent, ne s'éteindra point, jusqu'à ce qu'il reste quelque chose à dévorer.

COMMENTAIRE

facilement. Mais la première leçon revient mieux à la Vulgate ; et l'auteur a déjà parlé du jurement dans ce qui précède. Il recommande ici la pudeur, la modestie, l'honnêteté dans les discours et le soin d'éviter tout ce qui est contraire. Des paroles obscènes, on passe bientôt aux actions honteuses ; et quand on n'est plus retenu par la pudeur, de quoi n'est-on pas capable ?

ỷ. 18. MEMENTO PATRIS ET MATRIS, etc. Vous devez avoir pour vos parents les mêmes respects et les mêmes considérations, que si vous étiez au milieu des princes et des grands. Ou : Ne les oubliez point, quand même vous vous verriez élevé beaucoup au-dessus d'eux (1). Le grec lit (2) : Ne les oubliez point ; *car vous vous asseyerez au milieu des grands.* Dieu récompensera votre respect et votre obéissance envers vos parents, par des charges et des dignités. Ou bien (3) : Si vous manquez au respect que vous leur devez, vous vous verrez bientôt accusé et obligé de comparaître devant les juges.

ỷ. 19. NE FORTE OBLIVISCATUR TE DEUS, etc. Le grec est un peu plus court (4) : *De peur que vous ne tombiez dans l'oubli en leur présence,* en la présence des grands, dont la faveur vous avait fait oublier le respect dû à vos parents ; *et que, par cette* mauvaise *coutume, vous ne soyez flétri.* Ou, selon d'autres exemplaires, *que vous ne tombiez dans la folie.* On peut joindre ce verset au précédent : *Gardez-vous d'oublier jamais vos pères et mères, quand même vous seriez assis au milieu des grands ; ne les oubliez point, lorsque vous êtes* en honneur *auprès des puissants, et n'ayez point cette mauvaise honte et cette folie, qui n'est que trop ordinaire, de souhaiter de n'être jamais né de tels parents, ou d'avoir en exécration le jour de votre naissance.* C'est ce qui paraît de plus juste sur cet endroit. Le syriaque n'est pas éloigné de ce sens.

ỷ. 20. HOMO ASSUETUS IN VERBIS IMPROPERII, etc. Qui oserait lui donner des avis et se hasarder à essuyer les injures dont il a coutume de charger ceux qui ne lui plaisent pas ? Une telle habitude est plus dangereuse qu'une autre, parce qu'il y a moins de remèdes contre elle.

ỷ. 21. DUO GENERA ABUNDANT IN PECCATIS. Le premier est l'homme emporté ; *Anima calida,* ỷ. 22. Le second, celui qui aime la débauche : *Homo nequam in ore carnis suæ.* ỷ. 23. Enfin l'adultère : *Homo qui transgreditur lectum suum.* ỷ. 25. Voici une nouvelle matière. Tout ce qui précède regarde les péchés de la langue ; ce qui suit est principalement contre ceux de la chair.

ỷ. 22. ANIMA CALIDA QUASI IGNIS ARDENS. C'est, selon des commentateurs, l'âme d'un homme emporté et colère (5). Selon d'autres (6), c'est l'avare, qui brûle du désir d'amasser des richesses ; ou bien, un homme qui brûle d'une passion déshonnête (7) ; en sorte que, dans ces trois genres de personnes dont nous parle le Sage, on trouve trois degrés d'incontinence ; 1° celui qui brûle d'un feu impur et qui s'abandonne à ses mauvais désirs ; 2° celui qui commet des actions honteuses ; 3° celui qui tombe dans l'adultère. Ce dernier sens n'est point à rejeter. Vatable l'entend de toutes les grandes passions de l'homme : la colère, la haine, l'avarice, l'ambition, etc. Voici le grec (8) : *L'âme chaude comme un feu embrasé, ne s'éteindra point qu'elle ne soit absorbée,* consumée, ou jusqu'à ce que ce feu ne soit éteint. C'est un feu, mais un feu qui fait des ravages terribles et qu'on ne peut éteindre.

(1) *Lyr. Vatab. Grot. Palac. alii.*

(2) Ἀνὰ μέσον γὰρ μεγιστάνων συνεδρεύσεις.

(3) *Bossuet. hic.*

(4) Μήποτε ἐπιλάθῃ ἐνώπιον αὐτῶν, καὶ τῷ ἐθισμῷ σοῦ μαρανθῇς. *Rom. Ald.* Μωρανθῇς. *Et ita legit Vulg.*

(5) *Grot. Cornel. a Lapide.*

(6) *Raban. Lyran. Palac. Jansen.*

(7) *Bossuet. in hunc loc.*

(8) Ψυχὴ θερμὴ ὡς πῦρ καιόμενον, οὐ μὴ σβεσθῇ ἕως ἂν καταποθῇ.

23. Et homo nequam in ore carnis suæ non desinet donec incendat ignem.
24. Homini fornicario omnis panis dulcis ; non fatigabitur transgrediens usque ad finem.
25. Omnis homo qui transgreditur lectum suum contemnens in animam suam, et dicens : Quis me videt ?
26. Tenebræ circumdant me, et parietes cooperiunt me, et nemo circumspicit me ; quem vereor ? delictorum meorum non memorabitur Altissimus.
27. Et non intelligit quoniam omnia videt oculus illius, quoniam expellit a se timorem Dei hujusmodi hominis timor, et oculi hominum timentes illum ;

28. Et non cognovit quoniam oculi Domini multo plus lucidiores sunt super solem, circumspicientes omnes vias hominum, et profundum abyssi, et hominum corda, intuentes in absconditas partes.

23. L'homme qui abuse de son propre corps, ne cesse point, jusqu'à ce qu'il ait allumé un feu.
24. Tout pain est doux à un fornicateur ; et il ne cessera point de pécher jusqu'à la fin de sa vie.
25. L'homme qui viole la foi du domicile conjugal, (méprise son âme) ; et il dit : Qui est-ce qui me voit ?
26. Les ténèbres m'environnent ; les murailles me couvrent ; nul ne me regarde ; que craindrai-je ? Le Très-Haut ne se souviendra point de mes péchés.
27. (Il ne considère pas que l'œil du Seigneur voit toutes choses, et que c'est bannir de soi la crainte de Dieu, de n'avoir que cette crainte humaine), et de n'appréhender que les yeux des hommes.
28. Il ne comprend pas que les yeux du Seigneur sont plus lumineux que le soleil, qu'ils regardent (de tous côtés) toutes les voies des hommes, (qu'ils percent la profondeur des abîmes et le fond du cœur humain), et qu'ils pénètrent jusque dans les lieux les plus cachés ;

COMMENTAIRE

℣. 23. Homo nequam in ore carnis suæ. L'amour impur est comme un feu qui va toujours en s'augmentant. Bien loin que la jouissance l'éteigne, elle l'irrite au contraire et l'enflamme davantage ; c'est comme un feu où l'on jette de nouvelles matières combustibles. Le grec (1) : *L'homme impudique dans le corps de sa chair, ne cessera point qu'il n'ait allumé le feu.* Celui qui se livre à cette passion brutale, ne s'en tirera pas, qu'il n'ait allumé dans son corps un feu qui le consumera. L'auteur parle des maladies, qui sont les suites des crimes honteux. Voyez *Eccli.* XIX, 3 et *Prov.* V, 11.

Ce vice infâme déshonore particulièrement *le corps* que le Saint-Esprit a rendu son temple, et arrache à Jésus-Christ ses propres membres pour les rendre les membres du démon, selon la pensée de saint Grégoire. Ceux qui s'y abandonnent n'en reviennent presque jamais que par un miracle extraordinaire de la main du Très-Haut ; parce que l'esprit *impur* étant armé de la corruption de la nature, prend sur eux un tel empire, qu'ils ne peuvent souffrir la violence qu'ils devraient se faire pour rompre les chaînes dont il les accable. C'est pourquoi il faut craindre comme *le feu* les moindres approches d'un mal si dangereux et qui a des suites si funestes.

℣. 24. Homini fornicario omnis panis dulcis. Il ne cherche qu'à contenter sa honteuse passion. Tout lui est bon, pourvu qu'il se plonge dans l'ordure. Ce n'est point l'amour qui l'entraîne, c'est une passion furieuse dont il est esclave. Il n'écoute ni loi, ni pudeur, ni considérations humaines. Cette peinture du débauché n'est que trop ressemblante. Si quelque chose est capable de diminuer son ardeur, c'est lorsque le plaisir est permis, ou lorsqu'il lui coûte trop peu. Le difficile et le défendu réveillent son appétit (2) : *Aquæ furtivæ dulciores sunt, et panis absconditus suavior.*

℣. 25. Omnis homo qui transgreditur lectum suum, etc. *L'homme qui viole la foi du lit conjugal, méprise son âme,* s'expose aux derniers dangers, pour contenter sa passion. *Il dit : Qui est-ce qui me voit ?* Le grec (3) : *Il dit dans son âme : Qui est-ce qui me voit ?* La Vulgate dit qu'*il méprise son âme,* ou sa vie, parce qu'il s'expose à toutes les suites de l'adultère, à l'infamie, à la perte de son honneur, au ressentiment du mari outragé, à la mort même, puisque, parmi les Hébreux, l'adultère était puni de mort (4). Voyez plus haut, IX, 13.

℣. 27. Et non intelligit, quoniam videt oculus illius. Ce verset n'est pas dans le grec ; on y lit seulement ces paroles (5) : *Il ne craint que les yeux des hommes.* C'est en cela que paraît l'aveuglement des hommes, de craindre les yeux des mortels, de redouter leur jugement, d'éviter leur rencontre, et de se cacher dans les ténèbres ; pendant qu'ils ne craignent point les yeux du Seigneur, qui voit tout, et devant qui les ténèbres ne sont rien. *J'ai dit : Peut-être que les ténèbres me couvriront ; mais la nuit est une vive lumière, qui découvre mes plaisirs secrets ; les ténèbres ne sont point une obscurité pour vous, Seigneur ; la nuit est à votre égard comme le plus grand jour* (6).

℣. 28. Et non cognovit quoniam oculi Domini multo plus lucidiores sunt super solem. Le grec est un peu plus court que le latin : *Il ne sait pas que les yeux du Seigneur, du Très-Haut, sont dix mille fois plus brillants que le soleil, et qu'ils*

---

(1) Καὶ ἄνθρωπος πόρνος ἐν σώματι σαρκὸς αὐτοῦ, οὐ μὴ παύσηται, ἕως ἂν ἐγκαύσῃ πῦρ. *Vulg. legit :* Ἄνθρωπος πονηρος ἐν στόματι σάρκος αὐτοῦ.
(2) *Prov.* IX. 17.
(3) Λέγων ἐν τῇ ψυχῇ αὐτοῦ, τίς με ὁρᾷ;
(4) *Levit.* XX. 10.
(5) Καὶ ὀφθαλμοὶ ἀνθρώπων ὁ φόβος αὐτοῦ.
(6) *Psal.* CXXXVIII. 10. 11.

29. Domino enim Deo antequam crearentur omnia sunt agnita ; sic et post perfectum respicit omnia.

29. Car (le Seigneur Dieu) connaissait toutes les choses du monde, avant qu'il les eut créées ; et (il les voit) de même, maintenant qu'il les a faites.

30. Hic in plateis civitatis vindicabitur, et quasi pullus equinus fugabitur, et ubi non speravit apprehendetur.

30. Cet homme sera puni dans les places publiques ; (il sera mis en fuite comme le poulain de la cavale) ; et il sera pris lorsqu'il s'y attendra le moins.

31. Et erit dedecus omnibus, eo quod non intellexerit timorem Domini.

31. (Il sera déshonoré devant tout le monde, parce qu'il n'a pas compris ce que c'était que de craindre le Seigneur).

32. Sic et mulier omnis relinquens virum suum, et statuens hereditatem ex alieno matrimonio ;

32. Ainsi périra encore (toute) femme qui abandonne son mari, et qui lui donne pour héritier le fruit d'une alliance adultère ;

33. Primo enim in lege Altissimi incredibilis fuit ; secundo in virum suum deliquit ; tertio in adulterio fornicata est, et ex alio viro filios statuit sibi.

33. Car premièrement elle a désobéi à la loi du Très-Haut ; secondement, elle a péché contre son mari ; troisièmement, elle a commis un adultère, et elle s'est donné des enfants d'un autre que de son mari.

34. Hæc in ecclesiam adducetur, et in filios ejus respicietur ;

34. Cette femme sera amenée dans l'assemblée ; et on examinera l'état de ses enfants.

35. Non tradent filii ejus radices, et rami ejus non dabunt fructum ;

35. Ils ne prendront point racine, et ses branches ne porteront point de fruit.

36. Derelinquet in maledictum memoriam ejus. et dedecus illius non delebitur.

36. Sa mémoire sera en malédiction, et son infamie ne s'effacera jamais.

37. Et agnoscent qui derelicti sunt quoniam nihil melius est quam timor Dei, et nihil dulcius quam respicere in mandatis Domini.

37. Et ceux qui viendront après, reconnaîtront qu'il n'y a rien de plus avantageux que de craindre Dieu, et rien de plus doux que de n'avoir égard qu'aux commandements du Seigneur.

38. Gloria magna est sequi Dominum ; longitudo enim dierum assumetur ab eo.

38. (C'est une grande gloire que de suivre le Seigneur ; car c'est lui qui donne des jours sans fin).

COMMENTAIRE

regardent toutes les voies des hommes, et qu'ils pénètrent jusqu'aux parties de la terre *les plus cachées.* Les anciens poètes (1) donnaient au soleil la vertu de tout voir et de tout entendre. Le soleil n'est qu'une faible peinture de la pénétration infinie de l'Esprit de Dieu, et de ses connaissances incompréhensibles. Vous êtes partout, ô mon Dieu, dit saint Augustin (2). On peut vous sentir, on peut vous connaître, mais non pas vous voir ; vous êtes partout, et toutefois vous êtes loin du cœur et de l'esprit des méchants. Vous n'y manquez pas néanmoins, puisque partout où vous n'êtes point par votre grâce, vous y êtes par votre vengeance. Vous êtes présent en tout lieu, et à peine peut-on vous trouver ; nous vous cherchons, et nous courons après vous ; et, quoique vous ne fuyiez point, nous ne pouvons vous atteindre. Vous contenez tout, vous remplissez tout, vous environnez tout, vous surpassez tout, vous soutenez tout.

℣. 30. HIC IN PLATEIS CIVITATIS VINDICABITUR. L'adultère a cru pouvoir se dérober aux yeux de Dieu ; il s'est caché dans les ténèbres ; mais Dieu permettra qu'il soit mis au jour, et que son crime soit découvert. Il portera la peine de son crime dans les places publiques ; il y sera lapidé selon la loi (3). Ce qui est dit dans le latin, qu'*il sera mis en fuite comme le poulain de la cavale,* n'est point dans le grec.

℣. 32. SIC ET MULIER OMNIS RELINQUENS VIRUM. *Ainsi périra toute femme qui abandonne son mari, et qui lui donne pour héritier, le fruit d'une alliance adultère,* qui donne à son mari des enfants qui ne sont point à lui, qui introduit dans sa famille des enfants étrangers. Les femmes adultères étaient soumises à la même peine que les hommes : on les lapidait (4). Dans les versets suivants, l'auteur relève l'énormité de ce crime, et en marque la punition exemplaire. Verset 34 : *Elle sera amenée dans l'assemblée, et on examinera l'état de ses enfants.* Enfin, il la menace de la colère de Dieu qui tombera sur sa famille et sur sa mémoire. Verset 35 : *Ses enfants ne prendront point racine.* Verset 36 : *Et sa mémoire sera en malédiction.* Comparez la Sagesse IV, 3 : *Adulterinæ plantationes non dabunt radices altas, nec stabile firmamentum collocabunt.*

℣. 38. LONGITUDO ENIM DIERUM ASSUMETUR AB IPSO. Le grec (5) : *C'est une longue vie, que d'être reçu sous la protection du Seigneur.* S'il veut bien vous accorder sa protection, vous pouvez vous flatter sûrement d'une longue et heureuse vie.

(1) Ὁ ἠέλιος ὃς πάντ' ἐφορᾷ, καὶ πάντ' ἐπακούει.

(2) *Aug. in Speculo. c.* 4. Sentiri potes, videri non potes ; qui nusquam dees, et ab iniquorum cogitationibus longe es : qui nec ibi dees, ubi longe es. Quia ubi non es per gratiam, ades per vindictam. . . Qui ubique præsens es, et inveniri vix potes : Quem stantem sequimur, et apprehendere non valemus. Qui tenes omnia, imples omnia, circumplecteris omnia, superexcellis omnia, sustines omnia.

(3) *Levit.* XX. 10. Morte moriantur, mœchus et adultera.

(4) *Vide Levit.* XX. 10. *et Johan.* VIII. 3. *et seq.*

(5) Μακρότης δὲ ἡμερῶν τὸ προληφθῆναί σε ὑπ' αὐτοῦ.

CHAPITRE XXIV

Éloge de la sagesse. Son origine, sa puissance, son éternité. Israël est devenu le lieu de sa demeure. Progrès qu'elle a faits dans le monde. Biens dont elle est la source. Sa profondeur. Merveilles qu'elle opère dans le monde.

1. Sapientia laudabit animam suam, et in Deo honorabitur, et in medio populi sui gloriabitur ;

2. Et in ecclesiis Altissimi aperiet os suum, et in conspectu virtutis illius gloriabitur ;

3. Et in medio populi sui exaltabitur, et in plenitudine sancta admirabitur ;

4. Et in multitudine electorum habebit laudem, et inter benedictos benedicetur, dicens :

5. Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam.

1. La sagesse se louera elle-même ; (elle s'honorera en Dieu), et elle se glorifiera au milieu de son peuple.

2. Elle ouvrira sa bouche dans les assemblées du Très-Haut, et elle se glorifiera devant les armées du Seigneur.

3. (Elle sera élevée au milieu de son peuple, et elle sera admirée dans l'assemblée de tous les saints.

4. Elle recevra des louanges parmi la multitude des élus,et elle sera bénie de ceux qui seront bénis de Dieu. Elle dira) :

5. Je suis sortie de la bouche du Très-Haut ; (je suis née avant toute créature).

COMMENTAIRE

℣. 1. Sapientia laudabit animam suam. Elle seule est capable de se donner les justes louanges qu'elle mérite. Elle relèvera ses lumières, ses connaissances, ses rares qualités. L'auteur de ce livre, à l'imitation de Salomon dans ses Proverbes (1), et de l'auteur de la Sagesse (2), nous fait ici l'éloge de la sagesse. Il décrit son origine et la magnificence de ses ouvrages ; il nous la dépeint comme une reine d'une rare beauté, d'un mérite accompli, qui invite tous les hommes, mais principalement les Israélites, à la chercher,à venir se rassasier de ses fruits et se remplir de ses richesses.

Les philosophes païens ne faisaient autre chose que vanter leur philosophie, leur science, leur éloquence. Le Sage leur oppose la sagesse des Hébreux, infiniment plus ancienne, plus relevée, plus illustre, plus belle, que la philosophie des Grecs. Cette sagesse consiste dans la piété, dans la crainte de Dieu, dans l'étude et dans la pratique de la loi de Moïse. Le Seigneur la communiqua à ce grand législateur, et encore avec plus d'effusion à Salomon, le plus sage des rois. Elle ne s'est point communiquée indifféremment à tous les peuples ; elle a choisi Jacob pour son héritage, et Jérusalem pour sa demeure. Le temple de Dieu même est son palais, c'est là qu'elle donne ses leçons. Voilà tout le plan de ce chapitre. Cet éloge est magnifique, et la manière dont l'auteur invite les Hébreux à l'étude de la sagesse, la préférence qu'il donne à cette divine science sur la philosophie profane, témoignent d'un grand art. Dans l'édition grecque de Rome, à la tête de ce chapitre, on lit ce titre (3) : ÉLOGE DE LA SAGESSE.

℣. 2. In ecclesiis Altissimi aperiet os suum. La vraie sagesse, dont l'auteur fait ici l'éloge, ne parle pas en tout lieu. En vain vous la chercherez dans les écoles d'Athènes ou d'Alexandrie ; elle ne parle que dans les assemblées du peuple du Seigneur, dans Jérusalem, dans le temple, dans les synagogues des Hébreux, qu'il appelle *les assemblées du Très-Haut, et les armées du Seigneur.* On pourrait traduire (4) : *Dans l'assemblée du Très-Haut, et en présence de sa force, de son temple,* du lieu où il fait le plus éclater sa puissance et sa grandeur. Les versets 3 et 4 ne sont point dans le grec ; ce sont de simples répétitions des deux premiers.

℣. 5. Ego ex ore Altissimi prodivi. Les versets 5 et 6 dans le grec, portent simplement ce qui suit (5) : *Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, et j'ai couvert toute la terre comme d'un brouillard.* La Sagesse ne peut se donner une naissance plus glorieuse, ni plus illustre que celle-ci. Je suis la parole du Tout-Puissant ; en sortant de sa bouche, je ne suis point demeurée oisive ni stérile ; j'ai couvert toute la terre comme d'un nuage. Elle fait allusion à cette obscurité qui était d'abord

---

(1) *Prov.* VIII. *totum.*

(2) *Sapient.* VII. 24. 25. *et seq.* VIII. 1. 2. *et seq.*

(3) ΑΙΝΕΣΙΣ ΣΟΦΙΑΣ

(4) Ἐν ἐκκλησίᾳ Ὑψίστου,... καὶ ἔναντι δυνάμεως αὐτοῦ.

(5) Ἐγὼ ἀπὸ στόματος Ὑψίστου ἐξῆλθον, καὶ ὡς ὁμίχλη κατεκάλυψα γῆν.

6. Ego feci in cælis ut oriretur lumen indeficiens, et sicut nebula texi omnem terram.

7. Ego in altissimis habitavi, et thronus meus in columna nubis.

8. Gyrum cæli circuivi sola, et profundum abyssi penetravi ; in fluctibus maris ambulavi.

9. Et in omni terra steti ; et in omni populo,

10. Et in omni gente primatum habui ;

11. Et omnium excellentium et humilium corda virtute calcavi. Et in his omnibus requiem quæsivi, et in hereditate Domini morabor.

12. Tunc præcepit, et dixit mihi Creator omnium ; et qui creavit me requievit in tabernaculo meo.

6. C'est moi (qui ai fait naître dans le ciel une lumière qui ne s'éteindra jamais, et) qui ai couvert (toute) la terre comme d'un nuage.

7. J'ai habité dans les lieux très-hauts ; et mon trône est dans une colonne de nuée.

8. J'ai fait seule tout le tour du ciel, (j'ai pénétré) la profondeur des abîmes ; j'ai marché sur les flots de la mer ;

9. Et (j'ai parcouru) toute la terre,

10. J'ai eu l'empire sur tous les peuples et sur toutes les nations ;

11. (J'ai foulé aux pieds, par ma puissance, les cœurs de tous les hommes grands et petits); et parmi toutes ces choses, j'ai cherché un lieu de repos, et je me suis choisi une demeure dans l'héritage du Seigneur.

12. Alors le Créateur de l'univers (m'a parlé et) m'a fait connaître sa volonté ; celui qui m'a créé, a reposé dans mon tabernacle ;

COMMENTAIRE

répandue sur le chaos (1), et à cet esprit qui se remuait sur les eaux, avant la création de la lumière : *Tenebræ erant super faciem abyssi, et spiritus Dei ferebatur super aquas ; dixitque Deus : Fiat lux, et facta est lux.*

Plusieurs commentateurs (2) expliquent tout ce qui est dit ici, de la Sagesse incréée et personnelle, qui s'est incarnée dans le sein de Marie. L'Église même, dans son Office, depuis assez longtemps, en a fait l'application à la sainte Vierge dans un sens mystique et figuré. Mais il semble que le vrai sens direct et littéral, soit celui qui l'explique de la sagesse (3) que Dieu répand dans l'âme de l'homme religieux. Ou bien, si l'on veut, de la foi, de la piété, de la science du salut, de la charité que Dieu nous inspire, et qui nous rendent véritablement sages. C'est la même sagesse qui éclaire tout homme venant au monde, laquelle sort de la bouche du Très-Haut, et préside à l'ouvrage de la création.

℣. 6. Lumen indeficiens. C'est la lumière que Dieu créa virtuellement au commencement (4), et qu'il attacha au soleil et aux astres, le quatrième jour de la création. Cette lumière n'est pas inaltérable, ni exempte de déchet par sa nature ; mais elle n'a jamais manqué, et elle se conserve toujours sensiblement dans le même éclat : *Lumen indeficiens ;* cela n'est pas dans le grec.

℣. 7. Ego in altissimis habitavi, etc. La Sagesse a sa demeure dans le ciel ; elle y est assise auprès du Très-Haut ; elle assiste à tous ses conseils (5); elle y règne dans une obscurité respectable, cachée dans des ténèbres mystérieuses. L'Écriture nous dit que le trône du Seigneur est dans les nuées, que les nuées lui servent de char (6). Peut-être aussi que la Sagesse veut marquer ici, qu'elle résidait dans la colonne de nuée, qui conduisait les Hébreux dans le désert (7).

℣. 8. Gyrum cæli circuivi sola. J'ai disposé l'ordre des astres, et je leur ai marqué leur route dans le ciel ; j'ai présidé à leur création et à leur arrangement (8). C'est moi qui ai placé la mer dans les abîmes qu'elle occupe. J'en sais la profondeur, j'en ai pénétré toute l'étendue. La Sagesse veut nous faire comprendre par là son antiquité, sa puissance, l'étendue de son domaine et de ses connaissances.

℣. 9. Et in omni terra steti, et in omni populo, etc. Le grec est plus court (9) : *J'ai marché sur les flots de la mer; ma possession,* mon domaine *s'étend sur toute la terre, sur tous les peuples, et sur toutes les nations.* Mon règne est infiniment étendu ; toute la terre et tous les peuples sont à moi ; les rois et les princes ne sont que mes députés et mes serviteurs (10). *Per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt.*

℣. 11. Et in omnibus requiem quæsivi, etc. J'avais à choisir dans toute la terre, tous les peuples étant de mon domaine. Mais, par un choix tout gratuit, je me suis déterminée à demeurer dans Jacob ; c'est là que j'ai placé ma demeure et mon trône. La Sagesse relève ici la faveur qu'elle a faite aux Hébreux, à l'exclusion de tous les peuples, et elle insinue par là que mal à propos les autres nations se vantaient de la posséder. La Sagesse ne réside que dans Israël.

℣. 12. Tunc præcepit mihi creator omnium. Voici le grec des versets 11, 12 et 13 : *Après tout cela,*

---

(1) *Genes.* I. 2. - *Vide et Job.* XXXVIII. 9.

(2) *Raban. Lyran. Palacius. Cornel. a Lapide. Vide et Ambros. de Fide lib.* I. *cap.* 7. *et lib.* IV. *cap.* 4.

(3) *Vide Cornel. a Lapide, hic, et maxime in Eccli.* I. 4.

(4) *Genes.* I. 3.

(5) *Sap.* IX. 4. 10.

(6) *Psal.* XVII. 11 ; XCVI. 2. - *Isai.* XIX. 1. - *Job.* XII. 14.

(7) *Exod.* XIII. 21.

(8) *Lyran. Grot.*

(9) Περιεπάτησα ἐν κύμασι θαλάσσης, καὶ ἐν πάσῃ τῇ γῇ, καὶ ἐν παντὶ λαῷ καὶ ἔθνει ἐκτησάμην.

(10) *Prov.* VIII. 15.

13. Et dixit mihi : In Jacob inhabita, et in Israel hereditare, et in electis meis mitte radices.

14. Ab initio et ante sæcula creata sum, et usque ad futurum sæculum non desinam ; et in habitatione sancta coram ipso ministravi.

15. Et sic in Sion firmata sum, et in civitate sanctificata similiter requievi, et in Jerusalem potestas mea.

16. Et radicavi in populo honorificato, et in parte Dei mei hereditas illius, et in plenitudine sanctorum detentio mea.

17. Quasi cedrus exaltata sum in Libano, et quasi cypressus in monte Sion ;

18. Quasi palma exaltata sum in Cades, et quasi plantatio rosæ in Jericho.

13. Et il m'a dit : Habitez dans Jacob ; qu'Israël soit votre héritage ; (et prenez racine dans mes élus).

14. J'ai été créé dès le commencement et avant les siècles ; je ne cesserai d'être dans la suite de tous les âges ; et j'ai exercé devant lui mon ministère dans la maison sainte.

15. J'ai été ainsi affermie dans Sion ; j'ai trouvé mon repos dans la cité sainte ; et ma puissance est établie dans Jérusalem.

16. J'ai pris racine dans le peuple que le Seigneur a honoré, et dont l'héritage est le partage de mon Dieu ; (et j'ai établi ma demeure dans l'assemblée de tous les saints).

17. Je me suis élevée comme les cèdres du Liban, et comme les cyprès de la montagne de Sion.

18. J'ai poussé mes branches en haut comme les palmiers de Cadès, et comme les plants des rosiers de Jéricho.

COMMENTAIRE

j'ai cherché un lieu de repos, et j'ai pensé *dans l'héritage de qui je pourrais demeurer.* 12. *Alors le Créateur de toutes choses m'a commandé, et celui qui m'avait créée a fixé ma tente.* 13. *Et m'a dit : Mettez votre demeure dans Jacob, et choisissez votre héritage dans Israël.* La Sagesse reconnaît qu'elle est créée de Dieu, elle reçoit ses ordres, et ne fixe sa demeure que par sa détermination. Il est infiniment glorieux pour Israël, que Dieu lui ait donné pour reine et pour maîtresse la Sagesse même, pendant que tout le reste des nations demeurait dans les ombres de la mort. L'on voit bien que, sous le nom de Sagesse, on entend ici principalement la vraie religion, la connaissance et le culte du Seigneur. On peut aussi fort bien entendre le Verbe engendré du Père (1).

℣. 14. Ab initio, et ante sæcula creata sum. La Sagesse éternelle, le Verbe consubstantiel au Père, n'a point été créé, comme le prétendaient les ariens, si on l'entend d'une création proprement dite ; mais il a été engendré du Père, de toute éternité. La sagesse éternelle, communiquée dès le commencement aux anges et aux hommes, a été engendrée avant tous les siècles, c'est-à-dire avant qu'aucune autre créature fût produite, puisqu'elle a accompagné le Créateur dans le grand œuvre de la création des êtres sensibles. L'auteur fait visiblement allusion à ce passage des Proverbes (2) : *Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, avant qu'il fît aucune chose dès le commencement.* Ou, suivant l'hébreu : *Le Seigneur m'a possédée, moi qui suis le commencement de ses œuvres ;* la cause et le principe de toutes ses créatures.

Et in habitatione sancta coram ipso ministravi. J'ai été en quelque sorte sa prêtresse et sa servante. L'auteur relève noblement ici la beauté, la magnificence, le bel ordre qui s'observait dans le temple, puisque la Sagesse y présidait et conduisait tous les ministres sacrés. Des commentateurs appliquent ce passage à Jésus-Christ.

℣. 15. Et sic in Sion firmata sum. Voilà ce qui me détermine à demeurer à Sion et à choisir ma demeure dans Jérusalem ; c'est : 1° L'ordre et la volonté de mon Seigneur, et 2° l'honneur de le servir dans son temple.

℣. 16. Et radicavi in populo honorificato, et in parte Dei mei. Le grec (3) : *J'ai pris racine dans le peuple glorieux* ou illustre, *dans le partage que le Seigneur a choisi pour son héritage.* Ce qui suit : *Et in plenitudine sanctorum, etc.*, n'est point dans le texte. *Prendre racine* est mis pour *s'affermir*, demeurer pour toujours, avoir sa famille. La Sagesse veut dire qu'elle s'est faite des disciples et des sectateurs dans la nation des Juifs, ce peuple illustre et glorieux (4) : *En populus sapiens et intelligens, gens magna !*

℣. 17. Quasi cedrus exaltata sum in Libano. Le cèdre est le plus grand et le plus solide des arbres que nous connaissions. Il croissait principalement sur le Liban, où l'on en voit encore aujourd'hui. Son bois était incorruptible.

Quasi cypressus in monte Sion. Il ne faut pas entendre ici la montagne de Sion, sur laquelle le temple était bâti, mais une autre montagne du même nom, au delà du Jourdain dans les monts Hermon ; aussi le grec en cet endroit (5) lit-il : *Hermon* et non pas Sion. Cette montagne figure souvent dans Moïse (6) et dans les Psaumes (7).

℣. 18. Quasi palma exaltata sum in Cades. Cadès était dans l'Arabie Pétrée ; c'est la même que *Cadès-Barné*, dont il est parlé dans les Nom-

(1) *August. de Trinit. lib.* 1. *cap.* 12. Non enim aliud est mandatum Patris, aliud Verbum Patris, nam et Verbum hoc appellavit et mandatum.

(2) *Prov.* VIII. 22.

(3) Καὶ ἐρρίζωσα ἐν λαῷ δεδοξασμένῳ, ἐν μερίδι Κυρίου κληρονομίας αὐτοῦ.

(4) *Deut.* IV. 6.

(5) Καὶ ὡς κυπάρισσος ἐν ὄρεσι Ἀερμών.

(6) *Deut.* IV. 48. — (7) *Psal.* CXXXII. 3.

19. Quasi oliva speciosa in campis, et quasi platanus exaltata sum juxta aquam in plateis.

20. Sicut cinnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi, quasi myrrha electa dedi suavitatem odoris ;

19. Je me suis élevée comme un bel olivier dans la campagne, et comme le platane qui est planté dans un grand chemin sur le bord des eaux.

20. J'ai répandu une senteur de parfum comme la cannelle et comme le baume le plus précieux, et une odeur agréable comme celle de la myrrhe la plus excellente.

COMMENTAIRE

bres (1). On ne sait si cet endroit était fertile en palmiers ; l'Écriture n'en parle point ailleurs. Mais le grec lit ici (2) : Comme *les palmiers d'Engaddi ;* or, Engaddi est connu dans l'Écriture (3), comme un lieu d'une grande fécondité. C'était là que se voyaient les jardins de baume si fameux autrefois (4). Pline (5) et Solin parlent des belles forêts de palmiers, qu'on y voyait encore de leur temps : *Inclytis nemoribus durat decus, locisque palmarum eminentissimis nihil vel ævo, vel bello derogatum,* dit Solin (6).

Quasi plantatio rosæ in Jericho. Les roses de Jéricho viennent sur une plante qui a la forme de sureau : elle est d'abord rouge, et devient ensuite blanchâtre et reste incorruptible ; en sorte qu'en la mettant dans l'eau, elle s'épanouit après un certain temps, et se referme ensuite lorsqu'on l'a tirée de l'eau. La campagne voisine de Jéricho est toute couverte de cette sorte de plantes. On en voit aussi en quelques endroits de l'Arabie. Ce n'est point une rose semblable à la nôtre ; elle a la figure de la fleur du sureau ; c'est un bouquet composé de plusieurs petites fleurs. On ne voudrait pas assurer que l'Ecclésiastique parlât ici de cette sorte de rose, qui n'est ni belle, ni rare, ni odorante, mais voilà ce qu'on appelle aujourd'hui la rose de Jéricho. Jean Sturmius, docteur en médecine de Louvain, a composé un livre sur la rose de Jéricho.

℣. 19. Quasi platanus juxta aquam in plateis. Comme ces beaux platanes que l'on voit dans les places des grandes villes, plantés près des fontaines ou le long des eaux. Nous avons déjà remarqué ailleurs, que, dans les pays chauds, on aimait à voir des arbres dans les villes et dans les places publiques, pour y donner du frais. Le platane est un arbre grand et beau, qui aime l'humidité. Ses feuilles sont assez larges ; il s'étend extraordinairement et ses branches forment un bel ombrage. Les mots, *in plateis,* dans les places publiques, ne sont point dans le grec.

℣. 20. Sicut cinnamomum. Le cinnamome est un arbrisseau, dont l'écorce rend une odeur admirable, qui ressemble à la myrrhe. Voyez ce qui a été dit : Exode, xxx, verset 23.

Et balsamum aromatizans. *Comme le baume le plus précieux,* ou le plus aromatique, le plus odorant. Tout le monde sait que la plante qui produit le baume était commune en Judée, et que le baume de ce pays était le plus célèbre du monde entier. Josèphe (7) rapporte comme une opinion commune dans son pays, que ce fut la reine de Saba qui en fit présent à Salomon. Des exégètes pensent que ce prince en parle dans le Cantique des Cantiques (8) sous le nom de *Vignes d'Engaddi.* On le trouve aussi dans Ézéchiel (9) sous le nom de פנג *pannag,* si l'on suit la Vulgate et le chaldéen. Pline (10) dit qu'on n'en voyait que dans la Judée et seulement en deux jardins. La plante est semblable à celle de la vigne, mais elle se soutient sans échalas : sa feuille est comme celle de la rue, elle ne tombe jamais ; sa tige ne s'élève pas au-dessus de deux coudées. On en tire le suc par incision ; mais on n'ose y employer le fer ; il est mortel à cette plante : il faut l'inciser avec du verre, ou des pierres ou avec des couteaux d'os. Le baume en coule à petites gouttes, qu'on reçoit dans de petits cornets. La liqueur se met dans des vases, où elle prend d'abord une couleur rougeâtre, puis elle se durcit et demeure transparente. Depuis Pline, on multiplia beaucoup cette plante dans la plaine de Jéricho (11). Les voyageurs (12) nous apprennent, qu'il y en avait autrefois en Égypte.

Le grec porte (13) : *Comme l'aspalathe des aromates.* Quelques bibles latines, Raban, Lyran, Jansénius de Gand et quelques autres, lisent aussi σάπάλαθον ; et Vatable voudrait lire πάλαθον, une masse de figues sèches. Il ajoute que, dans ce pays, elles ont une très bonne odeur. L'aspalathe est un petit arbrisseau épineux, pesant et massif, oléagineux, âcre et amer au goût, et assez odorant.

(1) *Num.* xx. 1 ; xxxiii. 36.

(2) Ὡ'ς φοῖνιξ ἀνυψώθην ἐν Ε'γγαδδὶ. *Quid.* Ε'ν Γαδδὶ ; *Alii :* Ε'ν Γαδδοῖς. *Alii :* Ε'ν αἰγιαλοῖς. In littoribus. *Ita Rom. Edit.*

(3) *Cant.* I. 14. - I. *Reg.* xxiv. 2. - *Josue.* xv. 62.

(4) *Hieron. de locis.*

(5) *Plin. lib.* v. *cap.* 17.

(6) *Solin. cap.* 35.

(7) *Joseph Antiquit. lib.* viii. *cap.* 2. Λέγουσι δὲ ὅτι τὴν τοῦ ὀποβαλσάμου ῥίζαν, ἣν ἔτι νῦν ἡμῶν ἡ χώρα φέρει, δούσης ταύτης τῆς γυναικὸς ἔχομεν.

(8) *Cant.* I. 14.

(9) *Ezechiel.* xxvii, 17.

(10) *Plin. lib.* xii. *cap.* 25. — (11) *Justin. lib.* xxxvi.

(12) *Vide Petr. Mart. Legat. Babylon. lib.* iii. *fol.* 88 *verso et* 90. *recto.*

(13) Ὡ'ς πάλαθος ἀρωμάτων *Rom. Edit.* Α'σπάλαθος ἀρωμάτων.

21. Et quasi storax, et galbanus, et ungula, et gutta, et quasi Libanus non incisus vaporavi habitationem meam,et quasi balsamum non mistum odor meus.

22. Ego quasi terebinthus extendi ramos meos, et rami mei honoris et gratiæ.

23. Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris ; et flores mei fructus honoris et honestatis.

24. Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei.

25. In me gratia omnis viæ et veritatis ; in me omnis spes vitæ et virtutis.

21. J'ai parfumé ma demeure comme (le storax), le galbanum. l'onyx, la myrrhe, comme la goutte d'encens tombée d'elle-même ; (et mon odeur est comme celle d'un baume très pur et sans mélange).

22. J'ai étendu mes branches comme un térébinthe ; et mes branches sont des branches d'honneur et de grâce.

23. J'ai poussé des fleurs d'une agréable odeur comme la vigne ; et mes fleurs sont des fruits de gloire et d'abondance.

24. Je suis la mère du pur amour, de la crainte, de la science et de l'espérance sainte.

25. En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité ; en moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu.

COMMENTAIRE

Pline et Aristote disent que son odeur se fait principalement sentir, lorsque l'arc-en-ciel paraît (1).

Sicut myrrha electa. La myrrhe est une liqueur odorante, qui découle d'un arbre originaire d'Arabie. Il y a deux sortes de myrrhe : l'une qui coule d'elle-même de l'écorce de l'arbre et qui est la plus excellente de toutes ; l'autre qui coule des incisions qu'on y fait deux fois l'année. Cette liqueur coule goutte à goutte et se durcit ensuite. On en fait des masses que l'on conserve et dont on fait usage dans la médecine et chez les parfumeurs.

℣. 21. Quasi storax. Le storax est une liqueur grasse et odorante, que l'on tire d'une plante qui est assez semblable au coignassier. Le nom de *storax* ne se lit point dans le grec de cet endroit.

Galbanus c'est un jus tiré par incision d'une plante qui ressemble à la férule. Voyez Exode, xxx, 34.

Ungula, l'onyx, ou l'ongle odorant, est une coquille d'un poisson, qui ressemble à celle de la pourpre, autre poisson à écaille. L'ongle se trouve dans les Indes, et se nourrit du *spica nardi*. C'est ce qui lui donne, dit-on, cette bonne odeur, pour laquelle il est recherché. On va le recueillir quand les marais, où ces poissons se trouvent, sont desséchés.

Gutta ; la myrrhe. Le grec porte στάκτη ; c'est la myrrhe qui coule d'elle-même de l'arbre et sans incision. C'est la plus précieuse de toutes.

Quasi libanus non incisus. C'est-à-dire, celle qui sort sans l'incision ; c'est la meilleure et la plus estimée. Le grec lit simplement (2) : *Et comme l'odeur de l'encens dans une tente.*

Quasi balsamum non mistum, etc. On a parlé du baume au verset 20. Ceci n'est point dans le grec. La Sagesse se compare à tout ce que l'on estimait le plus, et qui passait pour le plus délicieux dans le pays. Ces odeurs y étaient en grande réputation.

℣. 22. Ego quasi terebinthus. Le térébinthe est assez semblable au lentisque, quant au bois et à l'écorce. Il a les feuilles comme le frêne, mais un peu plus grosses et plus grasses. Sa fleur est comme celle de l'olivier, et son fruit en sort en grappes. Dans la Syrie, les térébinthes sont grands, hauts, amples, et fort beaux à voir.

℣. 23. Flores mei fructus honoris et honestatis. Dans ce livre, *honestus, honestas, honestare,* se mettent pour enrichir, pour riches et pour les richesses (3). Je suis une vigne qui produit une fleur d'une odeur admirable, des raisins agréables au goût, et un vin délicieux et très recherché. Je comble d'honneur, de plaisirs et de richesses ceux qui me possèdent.

℣. 24. Ego mater pulchræ dilectionis, etc. *Je suis la mère du pur amour,* de l'amour chaste et innocent, qui a Dieu pour objet ; *de la crainte* du Seigneur et de la véritable piété ; *de la science* des saints, de la connaissance des vérités solides et utiles, *et de l'espérance sainte,* ou de la confiance au Seigneur. Ceux qui me possèdent, sont aimés de Dieu, ils sont remplis de son amour, de sa crainte et de ses sublimes connaissances. Enfin ils jouissent de la douce espérance de le posséder un jour parfaitement. Ce verset ne se lit pas dans les éditions de Rome, d'Alde et de Bâle.

« La vérité, dit Lacordaire, est une mère qui tient ses enfants sur son sein, qui leur donne le lait, qui sollicite leur faim et ne demande qu'à les nourrir. » Ce qu'est la vérité dans le domaine philosophique, la sagesse l'est dans la pratique.

℣. 25. In me gratia omnis viæ et veritatis. Ce verset n'est point dans le grec. Il marque que la Sagesse donne à ses disciples et à ses amis la grâce de bien vivre, et d'aimer la vérité et la droiture. Elle les éclaire et leur inspire l'amour de la justice et de la vérité. Le grec paraît corrompu dans les exemplaires. Voici ce qu'il porte selon la

(1) *Plin. lib.* xii. *cap.* 24. - *Arist. problem. Scot.* 12. - *Vide et Dioscorid. lib.* i. *cap.* 19.

(2) Καὶ ὡς λιβάνου ἀτμὸς ἐν σκηνῇ.

(3) Τὰ ἄνθη μοῦ καρπὸς δόξης, καὶ πλούτου.

26. Transite ad me, omnes qui concupiscitis me, et a generationibus meis implemini ;
27. Spiritus enim meus super mel dulcis, et hereditas mea super mel et favum.
28. Memoria mea in generationes sæculorum.

29. Qui edunt me adhuc esurient, et qui bibunt me adhuc sitient.
30. Qui audit me non confundetur, et qui operantur in me non peccabunt ;
31. Qui elucidant me vitam æternam habebunt.

26. Venez à moi, vous tous qui me désirez avec ardeur, et remplissez-vous des fruits que je porte ;
27. Car mon esprit est plus doux que le miel ; et mon héritage surpasse en douceur le miel le plus excellent.
28. (La mémoire de mon nom passera dans la suite de tous les siècles).
29. Ceux qui me mangent, auront encore faim ; et ceux qui me boivent, auront encore soif.
30. Celui qui m'écoute, ne sera point confondu ; et ceux qui agissent par moi, ne pècheront point.
31. (Ceux qui m'éclaircissent, auront la vie éternelle.

COMMENTAIRE

restitution de Grotius (1) : *Je donne l'éternité à tous mes enfants, à tous ceux, dis-je, qui sont appelés de Dieu.* On peut encore l'entendre ainsi, en y faisant un très léger changement. Verset 23 : *Je suis une vigne qui porte une fleur odoriférante,* et dont les fleurs produisent des fruits beaux et précieux. (Le verset 24 n'est pas dans les meilleurs exemplaires.) 25 : *Je donne l'éternité,* ou l'immortalité, *à tous mes enfants, qui cueillent de ces fruits.* Elle fait allusion à l'arbre de vie, qui était planté dans le paradis terrestre (2). Verset 26 : *Venez vers moi, vous tous qui m'aimez, rassasiez-vous de mes fruits.* Ce dernier sens paraît le plus naturel. *A generationibus meis implemini* (3) signifie : Remplissez-vous de mes fruits ou de mes productions. Du consentement des interprètes, *Generatio* se prend en ce sens, plus haut, chapitres I, 14 ; XVI, 21. Comparez les invitations de la Sagesse. *Prov.* VIII et IX à celles-ci.

℣. 26. TRANSITE AD ME... Après que la Sagesse s'est représentée comme la mère et la source de tous les biens, elle exhorte tous les hommes à quitter tout pour *la désirer* uniquement ; parce qu'elle ne se donne, dit saint Augustin, qu'à ceux qui la désirent et qui la recherchent avec autant d'ardeur, qu'une si grande chose mérite d'être recherchée. Elle leur promet de les *remplir de ses fruits,* dont le premier est la charité, qui est la source de tous les autres.

℣. 27. SPIRITUS ENIM MEUS SUPER MEL DULCIS. Le grec (4) : *Ma mémoire est plus douce que le miel, et mon héritage plus délicieux que le rayon de miel.* Ou plutôt : Il est plus doux de se souvenir de moi et de me posséder, que de goûter le miel le plus délicieux. Ceux qui me goûtent et qui me possèdent, goûtent de chastes et d'innocentes délices, inconnues à tous les mondains. L'Écriture donne à peu près les mêmes éloges à la loi de Dieu, *Psal.* XVIII, 11, et CXVIII, 103.

℣. 29. QUI EDUNT ME, ADHUC ESURIENT, etc. Ce n'est point là une preuve que la Sagesse soit une nourriture faible et corruptible, qui ne rassasie qu'imparfaitement ceux qui en goûtent ; comme nos viandes ordinaires, dont il faut user fréquemment, parce qu'elles ne sont point d'une solidité capable de nous soutenir toujours. C'est au contraire, parce que toute succulente, toute solide et toute divine qu'elle est, elle nous laisse toujours un goût et un appétit nouveau. Plus on la goûte, plus on veut la manger. Elle laisse un dégoût général des plaisirs et des douceurs terrestres ; elle rend même insipides la sagesse du monde, et la prudence de la chair ; c'est de cette vraie sagesse que disait Jésus-Christ (5) : *Ceux qui boiront de l'eau ordinaire, auront encore soif ; mais ceux qui boiront de l'eau que je leur donnerai, n'auront jamais de soif.* La grande différence qu'il y a entre les viandes terrestres et les délices de l'esprit, selon saint Grégoire (6), est que les premières allument en nous un ardent désir, tant qu'on ne les a point, et causent un très grand dégoût, dès qu'on les a goûtées ; au lieu que les délices de l'esprit ont quelque chose de rebutant pour ceux qui n'en ont pas goûté ; mais laissent un appétit, un goût toujours nouveau à ceux qui en ont fait l'expérience : *In illis appetitus placet, experientia displicet ; in istis appetitus vilis est, et experientia magis placet.*

℣. 30. QUI OPERANTUR IN ME, NON PECCABUNT. Ceux qui travaillent à m'acquérir, non seulement ne pècheront point, mais acquerront un trésor de mérites. Ou bien : Ceux qui travaillent pour acquérir la sagesse, ne perdront point leur peine. Autrement : Ceux qui suivront les lois de la Sagesse dans la conduite de leur vie, ne pècheront point ; ceux qui la suivent, ne s'égareront point.

℣. 31. QUI ELUCIDANT ME, VITAM ÆTERNAM HABEBUNT. Ceux qui s'appliquent à éclaircir ce qu'il y

(1) Δίδομαι οὖν πᾶσι τοῖς τέκνοις μοῦ ἀειγενὴς τοῖς λεγομένοις ὑπ' αὐτοῦ. *Alii :* Δίδωμι δὲ σὺν πᾶσι τοῖς τέκνοις μοῦ ἀειγενεῖς τοῖς λεγομένοις ὑπ' αὐτοῦ. *Grot. legit :* Δίδωμι δὲ συμπᾶσι τοῖς τέκνοις μοῦ ἀεὶ γενέσθαι, τοῖς λεγομένοις ὑπ' αὐτοῦ. On peut aussi lire : Τοῖς λεγομένοις ἀπ' αὐτοῦ, *suppl.* καρποῦ, du ℣. 23.

(2) *Genes.* II. 9.
(3) Ἀπὸ τῶν γεννημάτων μοῦ ἐμπλήσθητε.
(4) Τὸ γὰρ μνημοσύνον μοῦ ὑπὲρ μέλι γλυκὺ, καὶ ἡ κληρονομία μοῦ ὑπὲρ μέλιτος κηρίου.
(5) *Johan.* IV. 13.
(6) *Greg. Magn. homil.* XXXVI. *in Evangel.*

32. Hæc omnia liber vitæ, et testamentum Altissimi, et agnitio veritatis.
33. Legem mandavit Moyses in præceptis justitiarum, et hereditatem domui Jacob, et Israel promissiones.

34. Posuit David, puero suo, excitare regem ex ipso fortissimum, et in throno honoris sedentem in sempiternum.
35. Qui implet quasi Phison sapientiam, et sicut Tigris in diebus novorum ;

36. Qui adimplet quasi Euphrates sensum, qui multiplicat quasi Jordanis in tempore messis ;

32. Tout ceci est le livre (de vie), l'alliance du Très-Haut (et la connaissance de la vérité).
33. Moïse nous a donné la loi (avec les préceptes de la justice), la loi qui contient l'héritage à la maison de Jacob, (et les promesses faites à Israël).
34. (Le Seigneur a promis à David son serviteur de faire sortir de lui le Roi très puissant, qui doit être éternellement assis sur un trône de gloire) ;
35. Qui répand la sagesse, comme le Phison répand ses eaux, et comme le Tigre dans le temps des nouveaux fruits ;
36. Qui répand l'intelligence comme l'Euphrate, (qui se déborde) comme le Jourdain pendant la moisson ;

COMMENTAIRE

a d'obscur en moi, auront pour récompense la vie éternelle, si toutefois leur vie est conforme à ma doctrine, et s'ils sont aussi exacts à profiter de mes leçons, qu'ils sont attentifs à les donner aux autres ; en un mot, si leur intention est droite, si leur cœur est pur, et leur conduite sage et réglée. Avec ces dispositions, on doit convenir que la première, la plus utile, la plus glorieuse occupation d'un homme de lettres, est l'étude de la vraie Sagesse, et l'interprétation des saintes Écritures, qui sont le trésor des grands et des petits, des riches et des pauvres, des commençants et des parfaits. Que vos divines Écritures soient nos chastes délices, ô mon Dieu, disait saint Augustin, que je ne m'égare point en les interprétant, et que je ne sois point un sujet d'erreur aux autres. Éloignez de moi l'esprit de témérité et d'ignorance (1) : *Sint castæ deliciæ meæ Scripturæ tuæ ; ne fallar in eis, nec fallam ex eis.* Tirez le voile qui est sur mes yeux, afin que je voie les merveilles de votre loi (2) : *Revela oculos meos, et considerabo mirabilia de lege tua.*

ỳ. 32. HÆC OMNIA LIBER VITÆ, etc. Tout ce que je viens de vous dire, est aussi certain que ce qui est contenu dans le livre de la Vie et dans le testament du Très-Haut. Ou bien : Tout ce que je demande de vous, consiste uniquement à observer la loi du Très-Haut. Le grec (3) : *Tout cela est le livre de l'alliance du Dieu Très-Haut.* C'est en cela que consiste la vraie sagesse. Ne croyez pas qu'on vous demande beaucoup au delà de vos obligations. Ayez la crainte du Seigneur et observez la loi, et vous deviendrez véritablement sage, avec espérance de voir l'exécution de toutes les promesses que je vous ai faites.

ỳ. 33. LEGEM MANDAVIT MOYSES. Il faut joindre ceci au verset précédent. Tout ce que je viens de vous dire se réduit à observer ce qui est contenu dans le livre de l'Alliance et dans la loi que Moïse vous a donnée, pour être le partage de la maison de Jacob. Voici le grec (4) : Tout cela est le livre de l'alliance du Très-Haut, *et la loi que Moïse vous a donnée, pour être l'héritage dans les assemblées de Jacob.* L'édition de Complute ajoute : *Ne vous laissez point aller au découragement ; espérez au Seigneur, afin qu'il vous affermisse. Attachez-vous à lui ; le Seigneur Tout-Puissant est le seul Dieu, et il n'y a nul autre Sauveur que lui.*

ỳ. 34. POSUIT DAVID PUERO SUO EXCITARE REGEM EX IPSO. Ce roi est Salomon, dont la Sagesse va nous faire l'éloge, comme de son favori, et de l'homme du monde à qui elle s'est communiquée avec plus d'effusion. Dans un sens plus relevé, cet endroit s'entend de Jésus-Christ, né de David selon la chair, dont le règne est éternel et dont la sagesse est infinie. Ce verset n'est pas dans le grec.

ỳ. 35. QUI IMPLET QUASI PHISON SAPIENTIAM. Voici comment il faut joindre ce passage à ce qui précède, selon le grec de l'édition romaine, qui est la plus exacte. Verset 32. La vraie sagesse consiste à observer la loi du Très-Haut, 33. Que Moïse a donnée en partage au peuple de Jacob. Le verset 34 n'est pas dans le grec (5). 35. C'est le Très-Haut *qui répand sa sagesse, comme le Phison répand ses eaux, et comme le Tigre, aux jours des fruits nouveaux,* ou au commencement de la moisson. Pour les fleuves cités dans ce passage, voyez Genèse II, 11 et suivant.

ỳ. 36. QUASI EUPHRATES... QUASI JORDANIS IN TEMPORE MESSIS. L'Euphrate débordait au

(1) *Aug. Confess. lib.* XI. *cap.* 2. *n.* 3.
(2) *Psal.* CXVIII. 18.
(3) Ταῦτα πάντα βίβλος διαθήκης Θεοῦ ὑψίστου.
(4) Νόμος ὃν ἐνετείλατο ἡμῖν Μουσῆς κληρονομίαν ἐν συναγωγαῖς Ἰακώβ, μὴ ἐκλύεσθε ἰσχύειν ἐν Κυρίῳ, ἵνα κραταιώσῃ ὑμᾶς αὐτός. Κολλᾶσθε πρὸς αὐτόν. Κύριος παντοκράτωρ ὁ Θεὸς μόνος ἐστὶ, καὶ οὐκ ἔστιν ἔτι πλὴν αὐτοῦ σωτὴρ.
(5) Ὁ πιμπλῶν ὡς Φεισὼν σοφίαν, καὶ ὡς Τίγρις ἐν ἡμέραις νέων.

37. Qui mittit disciplinam sicut lucem, et assistens quasi Gehon in die vindemiæ.

38. Qui perficit primus scire ipsam, et infirmior non investigabit eam.

39. A mari enim abundavit cogitatio ejus, et consilium illius ab abysso magna.

40. Ego sapientia effudi flumina ;

41. Ego quasi trames aquæ immensæ de fluvio : ego quasi fluvii dioryx, et sicut aquæductus exivi de paradiso.

37. Qui fait rejaillir la science comme la lumière, et (qui multiplie ses eaux) comme le Géhon, pendant la vendange.

38. C'est lui qui le premier a parfaitement connu la sagesse ; et elle est impénétrable aux âmes faibles.

39. Car ses pensées sont plus vastes que la mer, et ses conseils plus profonds que le grand abîme.

40. Moi, la sagesse, j'ai fait couler de moi des fleuves.

41. Je suis sortie du paradis, comme le ruisseau de l'eau immense d'un fleuve, (comme l'écoulement d'une rivière), et comme le canal qui conduit ses eaux.

COMMENTAIRE

commencement de l'été (1), nous savons la même chose du Jourdain par l'Écriture (2). La fonte des neiges du Liban le faisait enfler au commencement de la moisson, vers la Pentecôte.

℣. 37. Qui mittit disciplinam, sicut lucem. Dieu répand la science dans le cœur des hommes, comme il répand la lumière sur la terre. Il fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants (3), et il fait luire la lumière de son visage dans tous les cœurs (4) : *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* Il leur donne à tous la lumière naturelle, pour discerner le bien et le mal ; et, à l'égard de son peuple, il use encore d'une plus grande libéralité. Il donne à tous la connaissance de sa loi et de ses volontés ; faveur qu'il n'a pas faite à tous les autres peuples (5) : *Non fecit taliter omni nationi, et judicia sua non manifestavit eis.*

Assistens quasi Gehon in die vindemiæ. Il ne serait pas impossible qu'à l'époque où l'auteur écrivait, le Phison et le Géhon mosaïques n'eussent déjà été assimilés au Phase, à l'Araxe ou à l'Oxus. Le déluge ayant détruit ce qui existait à l'âge adamique, les hommes ne pouvaient plus se rendre un compte exact de la situation du sol avant ce cataclysme, et les assimilations, à quatre mille ans de distance, couraient risque d'être fautives. Ainsi, de nos jours encore, les Arabes et les Persans donnent le nom de Djaichun, ou Djun, à l'Araxe, bien que ce nom ressemble beaucoup plus à Djihoun qui désigne l'Oxus. Nous avons exposé dans la Genèse (II, 11), les divers systèmes admis généralement, au sujet de ces quatre fleuves. On pourrait entendre le texte de la Genèse d'une autre manière encore, en remontant le fleuve au lieu de le descendre. Dans cette opinion et en restreignant à de faibles limites les bornes du paradis terrestre, le fleuve serait le *Chatt-el-Arab ;* ses quatre branches seraient la Kerka, le Karoun, le Tigre et l'Euphrate. Le Kerka, l'ancienne Γυνδη d'Hérodote serait le Géhon, le Karoun, ancien Pasitigris des écrivains grecs et romains, serait le Phison, etc. Cette opinion serait la plus commode à soutenir, si elle n'était contraire au texte : *Fluvius egrediebatur,* il faudrait *regrediebatur.*

℣. 38. Qui perficit primus scire ipsam, etc. Dieu seul est parfaitement sage ; lui seul est le maître et l'auteur de la Sagesse. Les hommes peuvent parler aux oreilles du corps, Dieu seul parle au cœur et à l'esprit. Les maîtres humains attirent simplement notre attention sur ce que nous dit le maître intérieur, la lumière éternelle, que Dieu a mise dans nous (6) : *Docetur homo non verbis meis, sed ipsis rebus Deo intus pandente manifestis.* Le grec (7) : *Le premier n'a pu achever de la connaître, et le dernier n'a pu la suivre à la piste.* Nul homme jusqu'ici n'a pu connaître la Sagesse dans toute son étendue. Les premiers sont encore à l'étudier, et les derniers sont bien loin d'elle.

℣. 39. A mari abundavit cogitatio ejus. Ainsi ne vous flattez point d'en pénétrer jamais toute la profondeur et toute l'étendue. Les pensées et les conseils de la Sagesse, ne sont autres que ceux de Dieu, dont l'Écriture relève si souvent l'immense profondeur (8).

℣. 40.-41. Ego Sapientia effudi flumina. Ces deux versets sont plus courts dans le grec (9). *Je suis, moi la Sagesse, comme un canal dérivé d'un fleuve, et comme un ruisseau qui sort du paradis.* La Sagesse veut marquer qu'elle est une source vive et abondante, comme un écoulement de ces quatre fleuves qui arrosaient le paradis terrestre, et dont elle a parlé aux versets 35, 36, 37. Ce que ces fleuves faisaient dans le paradis, par rapport

(1) *Plin. lib.* XVIII. *cap.* 18. Euphrates increscit et ipse Nili modo statis diebus paulum differens, ac Mesopotamiam inundat, sole obtinente vigesimam partem Cancri : minui incipit in Virgine. - *Solin. Polyhist. cap.* 46. Iisdem fere temporibus quibus Nilus exit, sole scilicet in parte Cancri vigesima constituto. Tenuatur cum Leone decurso, ad extima Virginis curricula sit transitus.

(2) Voyez *Josue.* III. 15. — (3) *Matth.* V. 45.

(4) *Johan.* I. 9. - *Psal.* IV. 7.

(5) *Psal.* CLXVII. 20.

(6) *August. lib. de Magistro. c.* 12. 13.

(7) Οὐ συντέλεσεν ὁ πρῶτος γνῶναι αὐτὴν, καὶ οὕτως ὁ ἔσχατος οὐκ ἐξιχνίασεν αὐτὴν.

(8) *Isai.* XL. 13.- *Rom.* XI. 34. - *Psal.* LXV. 5. - *Sap.* X. 13.

(9) Ἐγὼ ἡ σοφία ὡς διώρυξ ἀπὸ ποταμοῦ, καὶ ὡς ὑδραγωγὸς ἐξῆλθον εἰς παράδεισον.

42. Dixi : Rigabo hortum meum plantationum, et inebriabo prati mei fructum.

43. Et ecce factus est mihi trames abundans, et fluvius meus appropinquavit ad mare ;

44. Quoniam doctrinam quasi antelucanum illumino omnibus, et enarrabo illam usque ad longinquum.

45. Penetrabo omnes inferiores partes terræ, et inspiciam omnes dormientes, et illuminabo omnes sperantes in Domino.

46. Adhuc doctrinam quasi prophetiam effundam, et relinquam illam quærentibus sapientiam, et non desinam in progenies illorum usque in ævum sanctum.

47. Videte quoniam non soli mihi laboravi, sed omnibus exquirentibus veritatem.

42. J'ai dit : J'arroserai (les plants de) mon jardin, et je rassasierai d'eau (le fruit de) mon pré.

43. Mon canal est devenu un grand fleuve, et mon fleuve est devenu une mer.

44. La lumière de la science que je répandrai sur tout le monde, sera comme la lumière du matin ; et je la ferai passer dans la suite des siècles.

45. (Je pénètrerai jusqu'au plus profond de la terre ; je lancerai mes regards sur tous ceux qui dorment, et j'éclairerai tous ceux qui espèrent dans le Seigneur).

46. Je répandrai encore une doctrine divine, comme celle des prophètes ; je la laisserai à ceux qui recherchent la sagesse; (et je ne cesserai de leur être présente) de race en race jusqu'au siècle (saint).

47. Considérez que je n'ai point travaillé pour moi seule, mais pour tous ceux qui recherchent la vérité.

COMMENTAIRE

au terrain qu'ils arrosaient et qu'ils rendaient fécond, elle le fait par rapport au cœur et à l'esprit des hommes. C'est ce qu'elle dit au verset 42 : *J'arroserai les plantes de mon jardin, etc.* Je répandrai mes eaux dans l'âme de mes disciples, dans la Judée, dans Jérusalem. C'est là mon jardin et ma prairie: c'est de là que mes eaux couleront sur le reste du monde, et que, s'augmentant toujours dans leur cours, elles deviendront enfin comme une mer qui se répandra partout. Verset 43 : *Fluvius meus appropinquavit ad mare.* Quelques auteurs (1) ont pris *dioryx* du verset 41, comme un nom de fleuve, croyant que c'était l'Araxe ; mais c'est un terme grec qui signifie un canal, un ruisseau.

℣. 42-43. DIXI, etc. Le Fils de Dieu *a connu* seul *parfaitement la sagesse,* qui est *impénétrable à la faiblesse* des hommes, parce qu'il est lui-même la sagesse du Père. Il l'a répandue non seulement comme un grand fleuve qui déborde, mais comme une *vaste mer,* parce que tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu sont renfermés en lui, comme le dit saint Paul. Non seulement il a fait *couler de lui des fleuves* de grâce, mais il a fait même couler des fleuves d'une eau vivante et céleste, du cœur de ceux qu'il a sanctifiés par son Esprit, comme il est dit dans l'Évangile (2).

℣. 44. QUONIAM DOCTRINAM, QUASI ANTELUCANUM, ILLUMINO. C'est une nouvelle métaphore, dont la Sagesse se sert pour relever le mérite de ses lumières et de sa science. Elle sera comme une aurore qui paraîtra sur la Judée et qui se lèvera enfin comme un beau soleil sur le monde entier. L'auteur prédit d'une manière énigmatique la conversion des gentils et l'effusion de la lumière, de la vraie sagesse sur toutes les nations.

℣. 45. PENETRABO OMNES INFERIORES PARTES TERRÆ. Plusieurs commentateurs (3) prennent ce verset comme une prophétie de la descente de Jésus-Christ aux enfers ; et rien ne lui convient mieux que les termes dans lesquels il est conçu ; mais, comme il n'est point dans le grec, on pourrait plutôt le regarder, comme le sentiment des premiers chrétiens, auteurs de la traduction, que comme une prophétie de l'auteur de ce livre.

℣. 46. ADHUC DOCTRINAM, QUASI PROPHETIAM, EFFUNDAM. L'auteur prévient ici une question qu'on pouvait lui faire. Pourquoi la Sagesse, dont vous nous faites un si bel éloge, n'inspire-t-elle plus, comme autrefois, des prophètes ? D'où vient que, depuis assez longtemps, la prophétie est cessée dans Israël ? Est-ce là une preuve de ce que vous venez de nous promettre, que la Sagesse se répandra comme une inondation, comme une mer par tout le monde ? Le Sage répond que la Sagesse a ses moments, et que le temps viendra qu'elle se communiquera de nouveau aux prophètes et qu'elle se manifestera aux hommes. C'est ce dont on vit l'accomplissement à la venue de Jésus-Christ, où l'esprit de prophétie et de miracles, qui paraissait éteint dans Israël, parut tout à coup d'une manière plus éclatante que jamais. Le grec est plus court que la Vulgate (4) : *Je répandrai la doctrine, comme la prophétie, et je la laisserai aux siècles futurs.* Je vous donnerai des instructions aussi certaines et aussi durables que celles des prophètes.

℣. 47. VIDETE QUONIAM NON SOLUM MIHI LABORAVI. C'est la conclusion du discours de la Sagesse.

(1) *Vide Raban. hic. Complut. et Sixti V.* Fluvius Dorix. *Alii :* Fluvius vorax. *Alii :* Dorax. ℣. 43. Διώρυξ, *vertitur per.* trames.

(2) *Joan.* VII. 38.

(3) *Vide Cornel. a Lapide. hic. Isid. de Resurrect. Domini cap.* 51. - *Salazar. in Prov.* XXIX. *alii plerique.*

(4) Ἔτι διδασκαλίαν ὡς προφητείαν ἐκχεῶ, καὶ καταλείψω αὐτὴν εἰς γενεὰς αἰώνων.

Vous voyez partout ce que je vous ai dit jusqu'ici, que je ne me suis point renfermée dans moi-même et que je n'ai point eu de plus grand désir que de me communiquer à vous. Je vous ai invité à venir jouir de ma lumière, à venir goûter de mes eaux, à venir cueillir de mes fruits. Je me communique sans jalousie, je me répands sans réserve. On peut aussi l'entendre comme une parole de l'auteur même, qui nous offre son ouvrage (1) à peu près de même que celui du livre de la Sagesse, qui dit (2) : *Quam sine fictione didici, et sine invidia communico, et honestatem illius non abscondo.*

En l'appliquant au Sauveur, on peut dire que c'est pour nous que Jésus-Christ a tant *travaillé.* Car bien que son humanité se soit acquis par ses travaux la gloire de la résurrection, selon cette parole qu'il a dite : Ne fallait-il pas que le Christ souffrît, afin qu'il entrât ainsi dans sa gloire, c'est-à-dire, dans la gloire qu'il s'est acquise par ses souffrances ; néanmoins comme cette gloire lui était due, même sans aucun travail, puisqu'il était Dieu au premier moment de sa conception, c'est pour nous particulièrement qu'il a tant souffert : afin qu'après que le médecin, dit un saint docteur, s'est exposé volontairement à souffrir des incisions dont il n'avait aucun besoin, le malade au moins, après un si grand exemple, ne rejette pas les remèdes qui lui sont nécessaires pour pouvoir guérir.

(1) Comparez *Eccli.* XXXIII. 18. Respicite quoniam non mihi soli laboravi, sed omnibus exquirentibus disciplinam.

(2) *Sap.* VII. 13.

CHAPITRE XXV

Trois choses agréables et trois détestables. Acquérir de bonne heure la sagesse. Neuf choses qui paraissent heureuses. Avantages de la crainte de Dieu. Malice de la femme, le plus insupportable des maux.

1. In tribus placitum est spiritui meo, quæ sunt probata coram Deo et hominibus :
2. Concordia fratrum, et amor proximorum, et vir et mulier bene sibi consentientes.
3. Tres species odivit anima mea, et aggravor valde animæ illorum :
4. Pauperem superbum, divitem mendacem, senem fatuum et insensatum.
5. Quæ in juventute tua non congregasti quomodo in senectute tua invenies?

1. Trois choses plaisent à mon esprit, qui sont approuvées de Dieu et des hommes :
2. L'union des frères ; l'amour des proches ; un mari et une femme qui s'accordent bien ensemble.
3. Il y a trois sortes de personnes que mon âme hait, et dont la vie m'est insupportable :
4. Un pauvre superbe ; un riche menteur ; et un vieillard fou et insensé.
5. Comment trouverez-vous dans votre vieillesse ce que vous n'aurez point amassé dans votre jeunesse ?

COMMENTAIRE

℣. 1. In tribus placitum est spiritui meo. Salomon, dans ses Proverbes (1), fait assez souvent de pareilles distributions par nombre et par titres. C'est apparemment afin qu'on les retienne plus aisément. Les trois choses que la Sagesse trouve dignes de son estime, sont des frères bien unis, des parents qui s'entr'aiment et un mariage bien assorti, dont l'époux et l'épouse vivent dans une grande union.

℣. 2. Concordia fratrum. Rien de plus beau, mais rien de plus rare que des frères bien unis : *Fratrum quoque gratia rara est.* Des frères qui s'aiment et qui s'entr'aident, sont comme une ville bien munie (2) ; mais la discorde entre eux, est la source de leur perte et de leurs malheurs : *Concordia parvæ res crescunt, discordia maximæ dilabuntur.*

Vir et mulier bene sibi consentientes. C'est la plus grande douceur de la société, dit Homère, qu'un époux et une épouse qui vivent dans une parfaite union de cœur et de sentiments (3).

℣. 3. Tres species odivit anima mea. Le pauvre superbe est ridicule et odieux à tout le monde. Il montre qu'il manque non seulement de biens, mais aussi de bon sens. Il vit dans un déguisement continuel, et plus il s'efforce de cacher la réalité de son indigence, plus il devient malheureux, plus il souffre. Un riche menteur est encore une autre espèce de fou. La pauvreté, la servitude, le besoin obligent quelquefois à mentir ; de là vient que les anciens disaient que le mensonge était un vice d'esclaves (4). Mais qui force à mentir un homme riche, si ce n'est une mauvaise habitude, ou une âme basse et servile ? Un autre défaut des riches, c'est qu'ils promettent et souvent ne tiennent point leur parole. Ce vice est surtout odieux au Sage et à tous les honnêtes gens.

Enfin, un vieillard insensé est une chose digne d'un souverain mépris, surtout, si on le prend dans le sens du grec, qui porte (5) : *Un vieillard débauché et insensé.* L'âge donne de la maturité et de la prudence, et diminue ou éteint les flammes de l'amour impur. Un vieillard qui manque de sens et qui se laisse aller à des amours déréglés, montre que toute sa vie a été très dérangée et qu'il a fait un fort mauvais usage de son esprit. *L'enfant de cent ans mourra,* dit Isaïe (6), *et le pécheur de cent ans sera maudit.* La débauche est toujours honteuse, mais elle l'est principalement dans les vieillards. Ce crime déshonore cet âge si vénérable et donne un pernicieux exemple aux jeunes gens : *Luxuria vero cum omni ætate turpis, tum senectuti fœdissima est,* dit Cicéron (7) ; *sin autem libidini etiam intemperantia accesserit, duplex malum est : quod et ipsa senectus concipit dedecus, et facit adolescentium impudentiorem intemperantiam.*

℣. 5. Quæ in juventute non congregasti, etc. La jeunesse est le temps de travailler, d'étudier,

(1) *Prov.* xxx. 15. Tria sunt insaturabilia. 18. Tria sunt difficilia mihi. 21. Per tria movetur terra. 29. Tria sunt quæ bene gradiuntur. 24. Quatuor sunt minima terræ.
(2) *Prov.* xviii. 19.
(3) *Homer.*
. . . Ο'υ μὲν γὰρ τοῦγε κρεῖσσον καὶ ἄρειον,
Ἢ" ὅθ' ὁμοφρονέοντε νοήμασι οἶκον ἔχητον,
Ἀνὴρ ἠδὲ γυνή.
(4) *Aristot. Vide et Sophocl.* Καλὸν τὰ κεύθειν καὶ οὐ πρὸς ἀνδρὸς εὐγενοῦς.
(5) Γέροντα μοιχὸν ἐλαττούμενον συνέσει.
(6) *Isai.* lxv. 20. — (7) *Cicero. de Officiis. lib.* i.

6. Quam speciosum canitiei judicium, et presbyteris cognoscere consilium !

7. Quam speciosa veteranis sapientia, et gloriosis intellectus et consilium !

8. Corona senum multa peritia, et gloria illorum timor Dei.

9. Novem insuspicabilia cordis magnificavi ; et decimum dicam in lingua hominibus :

10. Homo qui jucundatur in filiis, vivens et videns subversionem inimicorum suorum.

6. Qu'il est beau à la vieillesse de bien juger, et aux vieillards d'avoir de la lumière et du conseil !

7. Que la sagesse sied bien aux personnes avancées en âge, et une conduite éclairée à ceux qui sont élevés en gloire !

8. L'expérience consommée est la couronne des vieillards ; et la crainte de Dieu est leur gloire.

9. Neuf choses se présentent à mon esprit qui me paraissent heureuses ; et j'exposerai la dixième (aux hommes) par mes paroles.

10. Un homme qui trouve sa joie dans ses enfants ; un homme qui vit et qui voit la ruine de ses ennemis.

COMMENTAIRE

d'amasser ; et la vieillesse est celui de jouir et de se reposer (1). Si vous troublez cet ordre et si vous renversez le temps, que devez-vous attendre, sinon de passer une vieillesse malheureuse et méprisée, après avoir passé une jeunesse déréglée et paresseuse ? La sagesse est une merveilleuse ressource pour la vieillesse, disait un ancien Sage. Elle vaut bien mieux que toutes les richesses du monde (2).

℣. 6. QUAM SPECIOSUM CANITIEI JUDICIUM ! Que le bon sens et la prudence siéent bien à un vieillard (3) ? C'est là le premier et le plus bel ornement de la vieillesse. Les Grecs disent, par une espèce de proverbe (4) : Le travail est pour les jeunes gens, la guerre pour les hommes, le conseil pour les vieillards. Ou autrement : Les jeunes gens sont propres au travail, les hommes faits au conseil, les vieillards décrépits à prier les dieux et à faire des vœux. La jeunesse est d'ordinaire impétueuse et téméraire ; la vieillesse est sage et discrète : *Temeritas est florescentis ætatis, prudentia senectutis* (5).

℣. 9. NOVEM INSUSPICABILIA CORDIS MAGNIFICAVI. Le grec (6) : *Il y a neuf choses que j'ai conçues dans mon cœur, comme capables de rendre l'homme heureux.* A la lettre : *Neuf soupçons*, ou neuf conjectures ; je les ai regardées plutôt comme de belles idées de béatitude, que comme une béatitude réelle et effective. Ou bien : Il y a neuf choses qui me paraissent heureuses ; mais il y en a une dixième, dont je ne doute nullement. Ces neuf choses sont : 1° Un homme qui a des enfants bien nés, et dont il est content. 2° Celui qui jouit d'une bonne santé, et qui voit de ses yeux la perte de ses ennemis. 3° L'homme qui a une épouse sensée. 4° Celui qui n'a point commis de fautes par sa langue. 5° Celui qui n'est point asservi à un homme d'une plus basse condition que lui. 6° Celui qui trouve un vrai ami ; ou, selon le grec, celui qui trouve la prudence. 7° Celui qui enseigne la justice à une personne docile. 8° Celui qui rencontre la sagesse. 9° Celui qui a pour partage la science. Ce dernier n'est pas dans le grec. Ainsi, suivant ce texte, il n'y aurait que huit béatitudes. Pour accomplir le nombre de neuf, il faut prendre pour deux ces paroles du verset 10 : 1° *Celui qui vit*, qui jouit d'une heureuse santé ; et 2° *Celui qui voit la chute de ses ennemis.* La dixième chose que le Sage donne pour une béatitude certaine, est la piété ou la crainte de Dieu, versets 13, 14, 15, 16. Quand il met la vengeance ou la vue du malheur de ses ennemis, au nombre des biens, il parle d'une manière humaine ; c'est là une des choses que le commun des hommes regarde comme une félicité. Mais le Sage ne regarde comme bonheur réel et solide, que la sagesse et la piété.

℣. 10. VIVENS ET VIDENS SUBVERSIONEM INIMICORUM. Un homme qui jouit d'une parfaite santé, et qui est supérieur à ses ennemis. Le Sage n'approuve point par là la haine ni la vengeance. Il décrit simplement l'idée que l'on a communément d'un homme heureux. Les Juifs se croyaient la vengeance permise, comme il paraît par l'Évangile (7) : *Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi.* C'était là, sans doute, une corruption de la loi ; et il ne s'agit point ici du droit. Mais les Juifs croyaient la haine et la vengeance permises, ou du moins tolérées. Dans le christianisme, il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, aussi bien que nos amis : il ne nous est jamais permis de souhaiter leur malheur ; mais seulement que Dieu les visite dans sa miséricorde par quelque disgrâce temporelle, pour les faire rentrer en eux-mêmes. Il nous est aussi permis de haïr et de détester leurs vices, leurs mauvaises actions ; mais non pas leurs personnes. Enfin les saints se sont quelquefois réjouis de la justice que Dieu a exercée contre

(1) Quære, adolescens, utere senex. *Porcius Latro.*

(2) *Bias apud Laert.* Ἐφόδιον ἀπὸ νεότητος εἰς γῆρας ἀναλάμβανε σοφίαν. Βεβαιότερον γὰρ τοῦτο τῶν ἄλλων κτημάτων.

(3) *Euripid.* Γνῶμαι τ' ἀμείνους εἰσὶ τῶν γεραιτέρων.

(4) Ἔργα νέων, πολεμοί τ' ἀνδρῶν, βουλαί τε γερόντων. Ou bien : Ἔργα νέων, βουλαί τ' ἄνδρων, εὐχαί τε γερόντων.

(5) *Cicero, in Catone.*

(6) Ἐννέα ὑπονοήματα ἐμακάρισα ἐν καρδίᾳ μου.

(7) *Matth.* v. 43.

11. Beatus qui habitat cum muliere sensata, et qui lingua sua non est lapsus, et qui non servivit indignis se.

12. Beatus qui invenit amicum verum, et qui enarrat justitiam auri audienti.

13. Quam magnus qui invenit sapientiam et scientiam ! sed non est super timentem Dominum.

14. Timor Dei super omnia se superposuit.

15. Beatus homo cui donatum est habere timorem Dei : qui tenet illum cui assimilabitur ?

16. Timor Dei initium dilectionis ejus ; fidei autem initium agglutinandum est ei.

11. Heureux celui qui demeure avec une femme de bon sens, qui n'est point tombée par sa langue, et qui n'a point été asservi à des personnes indignes de lui.

12. Heureux celui qui trouve un ami véritable, et qui parle (de la justice) à une oreille qui l'écoute.

13. Combien est grand celui qui a trouvé la sagesse (et la science) ! mais rien n'est plus grand que celui qui craint le Seigneur.

14. La crainte de Dieu s'élève au-dessus de tout.

15. (Heureux l'homme qui a reçu le don de la crainte de Dieu) ; à qui comparerons-nous celui qui la possède ?

16. La crainte de Dieu est le principe de son amour ; et on doit y joindre inséparablement un commencement de foi.

COMMENTAIRE

les impies, non par haine, mais par la gloire que Dieu en tirait.

℣. 11. QUI HABITAT CUM MULIERE SENSATA. C'est un des plus précieux dons que Dieu puisse faire à un homme, que de lui donner une femme sage et prudente (1). Voyez *Prov.* XII, 4 ; XIV, 1 ; XVIII, 22 ; XXXI, 10.

QUI LINGUA SUA NON EST LAPSUS. Celui qui n'a point fait de fautes en parlant, est un homme parfait, dit l'apôtre saint Jacques (2). Le Sage nous a souvent parlé des dangers de la langue. *Prov.* XVIII, 21 ; XXVIII, 23. - *Sap.* I, 11. - *Eccli.* IV, 34 ; V, 15, 16 ; XIX, 16, 17.

QUI NON SERVIVIT INDIGNIS SE. On sert volontiers des maîtres doux et sages, lorsque Dieu nous y a soumis ; mais rien n'est plus insupportable qu'un maître insolent, impérieux et indigne. *Il y a trois choses qui mettent tout un pays en émotion,* dit le Sage (3), *et une quatrième, que personne ne peut souffrir : Un esclave qui domine, un insensé trop à son aise, une femme qui n'est point aimée de son mari, une servante devenue la rivale de sa maîtresse.*

℣. 12. QUI INVENIT AMICUM VERUM. C'est un des plus grands et des plus rares bonheurs de l'homme, que de rencontrer un bon et véritable ami. C'est la plus grande douceur de la vie, qu'un bon ami ; il vaut mieux qu'un frère et qu'un parent, dit le Sage (4). C'est la nature et le hasard qui unissent les frères entre eux ; c'est l'inclination qui unit les amis. La première union peut subsister sans amitié, et sans que le cœur y ait part ; mais la seconde est toute fondée sur la bonne volonté et sur le penchant du cœur (5). *Ex propinquitate benevolentia tolli potest, ex amicitia non potest : sublata enim benevolentia, amicitiæ nomen tollitur, propinquitatis remanet.* Le grec de cet endroit porte (6) : *Heureux celui qui trouve la prudence :* au lieu de, *celui qui trouve un véritable ami.*

QUI ENARRAT JUSTITIAM AURI AUDIENTI. Ce n'est point un petit bonheur pour un homme qui aime la justice, et qui cherche à en inspirer l'amour aux autres, de trouver des gens qui l'écoutent et qui en profitent. *Celui qui corrige un homme sage et docile, est comme s'il trouvait un pendant d'oreille d'or et une perle brillante* (7), dit Salomon. L'oreille d'un disciple docile et attentif, est le plus grand désir du Sage (8) ; et rien ne lui fait plus de peine, que de parler à un sourd : *Lætitia docentis, auditor intelligens,* dit saint Jérôme (9). *E contrario, luctus doctoris, est malus discipulus.* Le grec se joint à ce qui précède, de cette manière (10) : *Heureux celui qui a trouvé la prudence ; et celui qui la raconte à des oreilles qui l'entendent.*

℣. 13. QUAM MAGNUS QUI INVENIT SAPIENTIAM, etc. La dixième félicité dont l'auteur a parlé au verset 9 et qu'il a proposée, non comme une conjecture, mais comme une chose certaine et indubitable, est la crainte du Seigneur. C'est là le souverain bonheur de l'homme en cette vie. Une belle famille, un bon ami, une femme prudente, la sagesse même et la science, ne peuvent rendre l'homme heureux, sans la piété et la crainte du Seigneur. Voyez *Prov.* I, 7 ; IX, 10. - *Eccli.* I, 16, 22. - *Job* XXVIII, 28. - *Psal.* CX, 10, etc. Le grec (11) ne parle point de *la science* dans ce verset.

℣. 16. TIMOR DEI INITIUM DILECTIONIS EJUS, etc. La crainte commence en nous d'ordinaire l'ouvrage de notre conversion, mais la charité l'achève ; et lorsqu'elle est parfaite, elle chasse la crainte (12) : *Timor non est in charitate ;*

(1) *Euripid.*
Μακάριος ὅστις εὐτυχεῖ γάμον λαβὼν,
Ἐσθλῆς γυναικός.
(2) *Jacob.* III. 2.
(3) *Prov.* XXX. 21.
(4) *Prov.* XVIII. 24. — (5) *Cicero de Amicitia.*
(6) Μακάριος ὃς εὗρε φρόνησιν.
(7) *Prov.* XXV. 12.
(8) *Eccli.* III. 32. *in græco.* Οὖς ἀκροάτου ἐπιθυμία σοφοῦ.
(9) *Hieronym. in Mich.* VII.
(10) Καὶ ὁ διηγούμενος εἰς ὦτα ἀκουόντων.
(11) Ὡς μέγας ὁ εὑρὼν σοφίαν ; ἀλλ' οὐκ ἔστιν ὑπὲρ φοβούμενον τὸν Κύριον.
(12) I. *Johan.* IV. 18.

17. Omnis plaga tristitia cordis est, et omnis malitia nequitia mulieris.	17. (La tristesse du cœur est une plaie universelle ; et la malignité de la femme est une malice consommée).
18. Et omnem plagam, et non plagam videbit cordis ;	18. Toute plaie (est supportable), plutôt que la plaie du cœur ;
19. Et omnem nequitiam, et non nequitiam mulieris ;	19. Toute malice plutôt que la malice de la femme ;
20. Et omnem obductum, et non obductum odientium ;	20. Toute affliction plutôt que celle que nous causent ceux qui nous haïssent ;
21. Et omnem vindictam, et non vindictam inimicorum.	21. Toute vengeance plutôt que celle qui vient de nos ennemis.
22. Non est caput nequius super caput colubri,	22. Il n'y a point de tête plus (méchante) que la tête d'un serpent ;

COMMENTAIRE

sed perfecta charitas foras mittit timorem. La crainte est le commencement de la sagesse ; la charité en est la consommation. La crainte convient aux Juifs ; la charité aux chrétiens. La loi ordonne la crainte ; l'esprit de l'Évangile est la charité. Celui qui craint, obéit à Dieu ; mais la perfection de la loi est la charité (1) : *Finis præcepti est charitas.* Le grec (2) : *La crainte est le principe de l'amour que nous avons pour lui, et la foi est le principe de notre attachement à lui.* Elle est le lien qui nous attache à lui. Ce verset n'est point dans l'édition romaine, ni dans celle d'Alde, mais il est dans les autres exemplaires.

℣. 17. Omnis plaga, tristitia cordis. La tristesse est la plus grande de toutes les maladies ; *De même la malignité de la femme, est une maladie consommée.* La tristesse est le plus dangereux de tous les maux. *Un esprit content rend la vie agréable, mais un cœur triste dessèche les os,* dit Salomon (3). Ce que fait le chagrin dans le cœur, une mauvaise femme le fait aussi dans ceux qui sont liés avec elle. Ce verset n'est point dans le grec ; mais le syriaque l'a lu en cet endroit. Il ne dit rien que ce qui est dans les deux versets suivants.

℣. 18. Omnem plagam, et non plagam videbit cordis, etc. Le grec à la lettre (4) : Choisissez *toute plaie, mais non la plaie du cœur ;* choisissez *toute malice, mais non la malice d'une femme.* Ou bien : Seigneur, frappez-nous de *toute sorte de plaies, mais non pas de la tristesse ; envoyez-nous toute sorte de maux, mais délivrez-nous d'une mauvaise femme.*

℣. 20. Omnem obductum, et non obductum, etc. Le terme *obductum* est mis ici pour *affliction,* accident, traverse. C'est le vrai sens du grec (5) ἐπαγωγή dans le style de ce livre. Le Sage a déjà remarqué plus haut (6), que rien au monde n'est plus sensible à l'amour propre, que d'être la risée de ses ennemis, et de leur faire plaisir par son propre malheur (7). Envoyez-moi toute sorte de malheurs, plutôt que ceux que mon ennemi me souhaite. Ou : Que je souffre tout ce qu'il vous plaira ; mais que mon ennemi n'en sache rien, et ne s'en réjouisse pas.

℣. 22. Non est caput nequius, super caput colubri. De même que le plus dangereux de tous les animaux est le serpent, et que sa tête où est renfermé son venin, est la plus méchante de toutes les têtes ; ainsi la colère de la femme est la plus aigre, la plus vive et la plus dangereuse de toutes les colères. Il n'est pas hors d'apparence que le traducteur grec ait lu dans l'original hébreu le nom de *Rosch,* qui signifie ordinairement *la tête,* et qui se met aussi quelquefois pour le venin (8), le fiel, l'amertume. De manière qu'il aurait pu traduire : *Il n'y a point de venin plus dangereux que celui du serpent.* La vengeance est le plaisir des âmes basses et faibles ; c'est ce qui rend les femmes si colères et si vindicatives, dit Juvénal (9) :

. . . . Quippe minuti
Semper et infirmi est animi, exiguique voluptas,
Ultio. Continuo sic collige, quod vindicta
Nemo magis gaudet, quam femina.

Le grec (10) : *Il n'y a point de tête plus dangereuse que celle du serpent ; et il n'y a point de colère plus forte que celle d'un ennemi.* Point de morsure plus mortelle, que celle du serpent ; point de vengeance plus cruelle, que celle d'un ennemi qui conserve sa colère depuis longtemps.

(1) I. *Timot.* I. 5.

(2) Φόβος Κυρίου ἀρχὴ ἀγαπήσεως αὐτοῦ, πίστις δὲ ἀρχὴ κολλήσεως αὐτοῦ.

(3) *Prov.* XVII. 22.

(4) Πᾶσαν πληγὴν, καὶ μὴ πληγὴν καρδίας. Καὶ πᾶσαν πονηρίαν, καὶ μὴ πονηρίαν γυναικός. *Supp.* εὐδοκῶ, *ex* ℣. 23. *Aut quid aliud.*

(5) Πᾶσαν ἐπαγωγὴν, καί μὴ ἐπαγωγὴν μισούντων. *Vide sup.* II. 2 ; III. 27 ; V. 10 ; X. 14 ; XXIII. 12. *etc.*

(6) *Eccli.* XVIII. 31.

(7) *Euripid.*
Οὐ γὰρ γελᾶσθαι τλητὸν ἐξ ἐχθρῶν.

(8) ראש pour *venin,* ou *fiel.* Voyez *Deut.* XXIX. 18 ; XXXII. 32 ; XXXII. 33. - *Psal.* LXVIII. 22. - *Jerem.* VIII. 14. - *Osée.* X. 4.

(9) *Juvenal. satyr.* XIII.

(10) Οὐκ ἔστι κεφαλὴ ὑπὲρ κεφαλὴς ὄφεως. Καὶ οὐκ ἔστι θυμὸς ὑπὲρ θυμοῦ ἐχθροῦ.

23. Et non est ira super iram mulieris. Commorari leoni et draconi placebit, quam habitare cum muliere nequam.

24. Nequitia mulieris immutat faciem ejus; et obcæcat vultum suum tanquam ursus, et quasi saccum ostendit.

25. In medio proximorum ejus ingemuit vir ejus, et audiens suspiravit modicum.

26. Brevis omnis malitia super malitiam mulieris; sors peccatorum cadat super illam.

27. Sicut ascensus arenosus in pedibus veterani, sic mulier linguata homini quieto.

23. Ni de colère plus aigre que la colère de la femme. Il vaut mieux demeurer avec un lion et avec un dragon, que d'habiter avec une méchante femme.

24. La malignité de la femme lui change tout le visage; elle prend un regard sombre, farouche comme un ours; (et son teint devient noirâtre comme un sac).

25. Son mari se plaint au milieu de ses proches, et l'entendant, il retient ses soupirs.

26. Toute malice est légère au prix de la malice de la femme; que le sort du pécheur tombe sur elle!

27. La méchante langue d'une femme est à un homme paisible, ce qu'une montagne sablonneuse est aux pieds d'un vieillard.

COMMENTAIRE

℣. 23. COMMORARI LEONI ET DRACONI PLACEBIT, etc. Après ce que l'Écriture nous raconte d'Ève, la première femme, par laquelle le péché est entré dans le monde; de Dalila qui fit périr Samson, des femmes qui séduisirent Salomon, de Jézabel qui fit mourir le juste Naboth, de la femme de Putiphar qui accusa le chaste Joseph, et le fit jeter dans une étroite prison; d'Athalie qui fit mourir toute la race royale de Juda, pour se mettre sur le trône; d'Hérodiade qui fit décapiter saint Jean-Baptiste, et de tant d'autres femmes, célèbres dans tous les siècles et dans tous les pays, par leurs crimes et par leur fureur, on ne doit pas considérer ce que dit ici le Sage, comme une exagération et une expression hyperbolique; on n'ôte rien au mérite des femmes sages et vertueuses; le Sage ne leur a point épargné les éloges, lorsqu'il en a été temps; mais une mauvaise femme est un grand mal: c'est de tous les animaux le plus dangereux (1); les venins les plus puissants ne sont pas comparables à sa colère (2).

℣. 24. NEQUITIA MULIERIS IMMUTAT FACIEM EJUS. L'auteur parle de ces sacs ou cilices qu'on portait dans le deuil, et qui étaient composés de poil de chèvres noires ou de chameaux, et toujours de couleur sombre. La colère d'une femme emportée paraît sur son visage; sa fureur lui rend le teint livide. Le Sage fait exprès cette peinture, pour donner de l'horreur de la passion qui produit ces effets. Au reste, il ne faut pas croire que cela arrive toujours. Les femmes, pour l'ordinaire, n'ont que trop d'adresse pour dissimuler leurs sentiments; leur colère, lorsqu'elle demeure cachée, n'en est que plus dangereuse. On nous dépeint ici celle qui éclate. Le grec est plus court (3).

℣. 25. IN MEDIO PROXIMORUM INGEMUIT VIR EJUS. Voici le grec (4): *Son époux tombera au milieu de ses proches, et il soupirera malgré lui à cause d'elle.* Sa femme lui attirera des ennemis qui le feront périr, et qui le réduiront à gémir de son malheur. Ou bien: Lorsque son mari sera à table au milieu de ses proches, et qu'il entendra les plaintes que l'on fait contre sa femme, il en gémira du fond du cœur. Ce dernier sens est le meilleur. Le mari d'une mauvaise femme est toujours dans la douleur, même dans les lieux où il ne se trouve que pour se récréer.

℣. 26. SORS PECCATORUM CADAT SUPER ILLAM. Je ne puis souhaiter de plus grand mal à mes ennemis, qu'une telle femme (5). Autrement: *Que Dieu la traite comme les plus grands pécheurs.* Ou: Que Dieu lui donne un mari qui la réduise, et qui dompte son orgueil. Le premier sens est confirmé par ce passage de l'Ecclésiaste (6): *J'ai trouvé que la femme était plus amère que la mort. Celui qui a l'avantage de plaire à Dieu, en sera exempt; et celui qui est pécheur, tombera entre ses mains.*

℣. 27. SICUT ASCENSUS ARENOSUS IN PEDIBUS VETERANI. Autant de pas qu'il fait pour monter, autant de glissades: il se fatigue sans avancer; souvent il recule, lorsqu'il croit aller en avant. Ainsi un homme qui est en la compagnie d'une femme querelleuse, est toujours en guerre, sans jamais avoir le repos et la paix dans sa maison. Plus il est pacifique et modéré, plus sa femme est insolente et inquiète. Il y a longtemps qu'on dit que la dot la plus certaine qu'une femme apporte

(1) *Menander.*
Πολλῶν κατὰ γῆν, καὶ κατὰ θάλατταν θηρίων
Ὄντων, μέγιστόν ἔστι θηρίον γυνή.

(2) *Euripid.*
Ἃ δ' ἐστι ἐχίδνης, καὶ πυρὸς περαιτέρω,
Οὐδεὶς γυναικὸς φάρμακ' ἐξεύρηκέ που
Κακῆς. *Vide Grot.*

(3) Πονηρία γυναικὸς ἀλλοιοῖ τὸ πρόσωπον αὐτῆς, καὶ σκοτοῖ τὸν πρόσωπον αὐτῆς ὡς σάκκον. *Alii*: Ὡς ἄρκτος, *vel*, ὡς ἄρκος, *ut ursa.*

(4) Ἀναμέσον τῶν πλησίον αὐτοῦ ἀναπεσεῖται ὁ ἀνὴρ αὐτῆς, καὶ ἀκουσίως ἀναστενάξει δι αὐτήν. *Alii*: Ἀνεστέναξε πικρὰ, *ou*, πικρῶς.

(5) *Palac. Jans. Grot.* v.

(6) *Eccle.* VII. 27.

28. Ne respicias in mulieris speciem, et non concupiscas mulierem in specie.

29. Mulieris ira, et irreverentia, et confusio magna.

30. Mulier si primatum habeat, contraria est viro suo.

31. Cor humile, et facies tristis, et plaga cordis, mulier nequam.

32. Manus debiles et genua dissoluta, mulier quæ non beatificat virum suum.

33. A muliere initium factum est peccati, et per illam omnes morimur.

34. Non des aquæ tuæ exitum, nec modicum, nec mulieri nequam veniam prodeundi.

28. Ne considérez point la beauté d'une femme, et ne la désirez point (parce qu'elle est agréable).

29. La colère de la femme, son audace, et la confusion qui la suit, est grande.

30. Si la femme a la principale autorité, (elle s'élève) contre son mari.

31. La mauvaise femme est l'affliction du cœur, la tristesse du visage, et la plaie mortelle de son mari.

32. La femme qui ne rend pas son mari heureux est l'affaiblissement de ses mains, et la débilité de ses genoux.

33. La femme a été le principe du péché ; et c'est par elle que nous mourons tous.

34. Ne donnez point à l'eau d'ouverture, (quelque petite qu'elle soit) ; ni à une méchante femme la moindre liberté (de se produire au dehors).

COMMENTAIRE

à son mari, sont les querelles (1) : *Dos est uxoria, lites*. Et Juvénal (2) :

> Semper habet lites, alternaque jurgia lectus
> In quo nupta jacet.

℣. 28. NON CONCUPISCAS MULIEREM IN SPECIE. Le grec (3) : *Ne vous laissez point aller à la beauté d'une femme, et ne la désirez point.* L'homme sage doit rechercher autre chose dans une femme, que la beauté. Il doit la choisir, non pour le plaisir, mais pour la société. C'est une compagne qu'il prend, pour vivre avec elle dans la participation de mêmes droits divins et humains, pour gouverner sa famille, pour élever ses enfants, pour conserver ses biens (4).

℣. 29. MULIERIS IRA, ET IRREVERENTIA, etc. Le grec détermine ainsi le sens de ce verset (5) : *Lorsqu'une femme fournit* à vivre *à son mari,* elle est *d'une insolence, d'une impudence et d'une hauteur insupportable.* Elle le charge à chaque moment de reproches et de confusion. Quiconque veut épouser une femme qui lui apporte de grands biens, et qui lui fait sa fortune, ou est ennemi des dieux, ou veut être toute sa vie malheureux, pendant que tout le monde le croit dans la félicité, dit Ménandre (6).

℣. 32. MANUS DEBILES, ET GENUA DISSOLUTA, etc. Voici le grec (7) : *Une femme qui ne console point son mari, ou qui ne le rend pas heureux, est aussi fâcheuse que la lassitude et l'abattement.* Ou : Une femme paresseuse, qui ne veut point se remuer pour travailler, ne fera jamais le bonheur et la satisfaction de son mari.

℣. 33. A MULIERE INITIUM FACTUM EST PECCATI. Elle fut séduite par le serpent, ensuite elle séduisit son mari (8) ; de là est venu le crime dans le monde : de là le péché originel, que nous apportons tous en naissant : par là nous naissons tous enfants de colère, enfants de vengeance, enfants de la mort. Le péché originel et ses effets ne peuvent pas être mieux marqués.

℣. 34. NON DES AQUÆ TUÆ EXITUM. Si vous donnez la moindre ouverture à l'eau que vous conservez dans une citerne ou dans un vase, bientôt elle s'écoulera. Ainsi, si vous donnez quelque liberté à une femme, elle se répandra au dehors et vous couvrira de confusion. Dans l'Orient, on tient les femmes resserrées dans les maisons, et cette coutume se pratique aussi en plusieurs endroits de l'Europe. Le silence et la retraite sont les deux principales marques d'un femme sage (9). On peut aussi donner à ce texte un autre sens : *Ne vous abandonnez point à l'incontinence, et ne vous livrez jamais à aucune femme.* L'auteur parle à un homme marié, à peu près dans le même sens que Salomon (10) : *Buvez de l'eau de votre citerne.* Et ailleurs (11) : *Les eaux dérobées sont les plus douces.* Et encore (12) : *Ne donnez point votre honneur à une femme étrangère, ni vos travaux à une cruelle, etc.* Et l'Ecclésiastique, en parlant d'une femme perdue (13) : *Elle boira toute sorte d'eaux.*

---

(1) *Ovid. de Arte. lib.* II.

(2) *Juvenal. satyr.* IV.

(3) Μὴ προσπέσῃς ἐπὶ κάλλος γυναικός, καὶ γυναῖκα μὴ ἐπιποθήσῃς εἰς τρυφήν.

(4) *Vide Grot. hic.*

(5) Ὀργὴ, καὶ ἀναιδεία, καὶ αἰσχύνη μεγάλη γυνὴ, ἐὰν ἐπιχορηγῇ τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς.

(6) *Menander.*

> Ὅστις γυναῖκ' ἐπίκληρον ἐπιθυμεῖ λαβεῖν,
> Πλουτοῦσαν, ἤτοι μῆνιν ἐκτίνει Θεῶν,
> Ἤ βούλεται ἀποτυχεῖν, μακάριος καλούμενος.

Vide et Ambros. de Abrah. lib. I. *cap.* 2. Qui suavitatem quærit conjugii, non tam superiorem censu ambiat, non monilibus ornatam, sed moribus, etc.

(7) Χεῖρες παρειμέναι, καὶ γόνατα παραλελυμένα, γυνὴ ἥτις οὐ μακαριεῖ τὸν ἄνδρα αὐτῆς. *Complut.* Ἥτις οὐ παρακαλέσει τὸν ἄνδρα αὐτῆς ἐν στενώσει.

(8) *Vide* I. *Timoth.* II. 14.

(9) *Æschyl. in Sept. ad Thebas.* Σὸν δ' αὐτὸ σιγᾶν, καὶ μένειν εἴσω δόμον.

(10) *Prov.* V. 15.

(11) *Prov.* IX. 17.

(12) *Prov.* V. 9.

(13) *Eccli.* XXVI. 15.

35. Si non ambulaverit ad manum tuam, confundet te in conspectu inimicorum.

36. A carnibus tuis abscinde illam, ne semper te abutatur.

35. Si vous ne l'avez comme sous votre main lorsqu'elle sort, (elle vous couvrira de confusion à la vue de vos ennemis).

36. Séparez-vous de corps d'avec elle, (de peur qu'elle n'abuse toujours de vous).

COMMENTAIRE

Un ancien oracle, cité dans la vie de Thésée, portait (1) : *Ne laissez point couler l'eau de votre outre, etc.*

℣. 36. A CARNIBUS TUIS ABSCINDE ILLAM. Répudiez-la, donnez-lui des lettres de divorce. L'auteur a témoigné plus haut (2) qu'il n'approuvait point le divorce sans de bonnes raisons : *Mulier si est tibi secundum animam tuam, ne projicias illam.* Mais lorsqu'elle est déréglée et désobéissante, si on ne peut la corriger, il conseille de la répudier ; car, selon Salomon : *Celui qui retient une femme adultère, est un fou et un impie* (3) : Le grec de l'édition de Complute lit ici (4) : *Retranchez-la de votre chair.* Il fait allusion à ce passage (5) : *Erunt duo in carne una. Donnez-lui* des lettres de divorce, ou, rendez-lui ce qu'elle vous a apporté, rendez-lui sa dot *et renvoyez-la.*

Des commentateurs ont appliqué ce verset, et plusieurs autres à la Synagogue, que Notre Seigneur fut obligé de destituer.

(1) *Plutarch. in Theseo.* Α'σκοῦ τὸν προύχοντα πόδα, μέγα φέρτατε λαῶν, μὴ λύσῃς.

(2) *Eccli.* VII. 27. — (3) *Prov.* XVIII. 22.

(4) Α'πὸ τῶν σαρκῶν σοῦ ἀποτεμε αὐτὴν, δίδου, καὶ ἀπόλυσον.

(5) *Genes.* II. 24.

CHAPITRE XXVI

Bonheur de celui qui a une femme vertueuse; malheur de celui qui en a une vicieuse. De la fille effrontée. De la femme vertueuse. Trois choses affligeantes. Deux choses dangereuses.

1. Mulieris bonæ beatus vir; numerus enim annorum illius duplex.	1. Le mari d'une femme qui est bonne est heureux; car le nombre de ses années se multipliera au double.
2. Mulier fortis oblectat virum suum, et annos vitæ illius in pace implebit.	2. La femme forte est la joie de son mari; et elle lui fera passer en paix toutes les années de sa vie.
3. Pars bona mulier bona, in parte timentium Deum dabitur viro pro factis bonis;	3. La femme vertueuse est un excellent partage; c'est le partage de ceux qui craignent Dieu; (et elle sera donnée à un homme pour ses bonnes actions).
4. Divitis autem et pauperis cor bonum, in omni tempore vultus illorum hilaris.	4. Qu'ils soient riches ou pauvres, ils auront le cœur content; et la joie sera en tout temps sur leurs visages.
5. A tribus timuit cor meum, et in quarto facies mea metuit:	5. Mon cœur a appréhendé trois choses; et à la quatrième mon visage a pâli de peur:
6. Delaturam civitatis, et collectionem populi,	6. La haine injuste de toute une ville, l'émeute d'un peuple,
7. Calumniam mendacem, super mortem omnia gravia;	7. La calomnie inventée faussement, sont trois choses plus insupportables que la mort:
8. Dolor cordis et luctus, mulier zelotypa.	8. Mais la femme jalouse est la douleur de l'affliction du cœur.
9. In muliere zelotypa flagellum linguæ, omnibus communicans.	9. La langue de la femme jalouse est perçante, et elle se plaint sans cesse à tous ceux qu'elle rencontre.

COMMENTAIRE

℣. 1. MULIERIS BONÆ, BEATUS VIR. Il jouira d'une longue et agréable vie, auprès d'une femme sage et affectueuse. L'auteur continue, dans ce chapitre, de parler des femmes dont il a déjà parlé dans le chapitre précédent.

℣. 2. MULIER FORTIS OBLECTAT VIRUM SUUM. Les Hébreux appellent femme forte (1), celle qui est laborieuse, économe, diligente. On peut voir le bel éloge que Salomon fait de la femme forte à la fin des Proverbes (2).

℣. 3. PARS BONA, MULIER BONA. Dieu la donnera comme une récompense à ceux qui le craignent. *Celui qui trouve une femme vertueuse, trouve un grand bien,* dit Salomon (3). *Il sera comblé de joie et de faveur de la part de Dieu.* Voyez aussi verset 17.

℣. 4. DIVITIS ET PAUPERIS COR BONUM. Dans un mariage bien assorti, les parties sont toujours contentes. L'union, l'amour, la vertu sont leur trésor et le fondement de leur joie. Quelques commentateurs prennent cette sentence dans un sens absolu. Celui qui est content, *qui a le cœur bon,* à qui la conscience ne reproche rien, sera toujours heureux, en quelqu'état qu'il soit, riche ou pauvre.

℣. 5. A TRIBUS TIMUIT COR MEUM. *Mon cœur a appréhendé trois choses* qui sont: 1° La haine de toute une ville; 2° l'insurrection d'un peuple; 3° la calomnie. Mais il y a une quatrième plus terrible que tout cela, c'est une femme jalouse.

℣. 6. DELATURAM CIVITATIS. Le grec porte (4): *La calomnie d'une ville:* ou, si l'on veut: Lorsque toute une ville se déclare contre un homme et l'accuse devant les juges. On a divers exemples dans l'histoire de plusieurs grands hommes qui ont été exilés et condamnés à mort, par la haine d'un peuple inconstant et trop libre. Ou autrement: Lorsque l'on accuse injustement toute une ville de quelque faute.

℣. 8-9. DOLOR CORDIS, MULIER ZELOTYPA. IN MULIERE ZELOTYPA FLAGELLUM LINGUÆ. Le grec lit (5): *Une femme jalouse contre une autre femme, est une affliction du cœur et un deuil: c'est un fléau de langue, qui se fait sentir à tout le monde.* Ou plutôt, selon d'autres commentateurs: *Le fléau de la langue,* c'est-à-dire la médisance (6), *est un*

(1) אשת חיל, Γυνὴ ἀνδρεία.

(2) *Prov.* XXXI. 10. *et seq.*

(3) *Prov.* XVIII. 22.

(4) Διαβολὴν πόλεως.

(5) Ἄλγος καρδίας, καὶ πένθος, γυνὴ ἀντίζηλος γυναικί, καὶ μάστιξ γλώσσης πᾶσιν ἐπικοινωνοῦσα.

(6) *Job.* V. 21. - *Vide infra* XXVIII. 21. Πληγὴ γλώσσης συνθλάσει ὀστέα.

10. Sicut boum jugum quod movetur, ita et mulier nequam ; qui tenet illam quasi qui apprehendit scorpionem.

11. Mulier ebriosa ira magna, et contumelia ; et turpitudo illius non tegetur.

12. Fornicatio mulieris in extollentia oculorum, et in palpebris illius agnoscetur.

13. In filia non avertente se, firma custodiam, ne inventa occasione utatur se.

10. La femme méchante est comme un joug flottant sur des bœufs ; celui qui la retient est comme un homme qui prend un scorpion.

11. La femme sujette au vin sera un sujet de colère (et de honte), et son infamie ne sera point cachée.

12. La prostitution de la femme se reconnaîtra à son regard altier et à l'immodestie de ses yeux.

13. Redoublez votre vigilance à l'égard de la fille qui ne détourne point sa vue des hommes, de peur qu'elle ne se perde elle-même, si elle en trouve l'occasion.

COMMENTAIRE

mal qui participe à tous ceux-là, aux quatre maux dont il vient de parler. La médisance ou la mauvaise langue a grande part à ces quatre fléaux. Dans les familles des Hébreux, où la polygamie était tolérée, la paix était ordinairement troublée par la jalousie des femmes l'une contre l'autre. C'était le sujet le plus ordinaire des mauvais ménages. Il ne faut que considérer quelle est la vivacité du ressentiment et de la colère d'une femme jalouse, pour comprendre à quelle extrémité cette passion pouvait les porter (1) :

Cæcus est ignis stimulatus ira,
Nec regi curat, patiturve frænos,
Haud timet pœnas, cupit ire in ipsos
Obvius enses.

℣. 10. SICUT JUGUM QUOD MOVETUR, ITA ET MULIER NEQUAM. Les anciens n'attachaient point le joug sur la tête et aux cornes des bœufs, mais sur le cou (2). Columelle dit que cette dernière manière était la plus approuvée et la meilleure, et que l'autre qui attachait le joug aux cornes, était rejetée presque partout et avec raison, puisque les bœufs sont bien plus forts par le cou et le poitrail que par les cornes. *Hoc genus juncturæ maxime probatum est ; nam illud quod in quibusdam provinciis usurpatur, ut cornibus illigetur jugum, fere repudiatum est ab omnibus, etc.* L'auteur de ce livre fait encore allusion à cet ancien usage, plus loin (3) : *Le joug et les traits font pencher le cou raide : et l'esclave est humilié par des ouvrages assidus.* Il dit ici qu'une mauvaise femme est à l'égard de l'homme, comme un joug mal attaché au cou d'un bœuf : il le blesse et le fatigue plus que le travail même du labour. Columelle veut que le joug soit bien ferme sur le cou de cet animal, afin qu'il marche plus droit et qu'il ne se blesse point (4) : *In opere boves arcte junctos habere convenit, quo speciosus ingrediantur sublimes... ac minus colla eorum labe factentur, jugumque melius aptum cervicibus insideat.*

℣. 11. MULIER EBRIOSA, IRA MAGNA. Une femme adonnée au vin, est d'ordinaire sujette à la colère et à la débauche ; dans la chaleur du vin, elle se découvrira d'une manière honteuse. Il semble que c'est là le sens du grec (5). On présume qu'une femme qui aime le vin et la bonne chère, est déréglée dans sa conduite (6) : *Omnis mulier quæ vinolenta et comestatrix est, eadem quoque meretrix est.* Romulus avait fait une loi qui permettait de punir comme adultère une femme qui s'était laissée prendre de vin : *Si vinum biberit domi, uti adulteram punito.* Et l'histoire remarque qu'un nommé Mécennius (7) ayant fait mourir sa femme pour une pareille faute, en fut absous par Romulus. Faunus, roi du Latium, fit fouetter la reine, son épouse, jusqu'à la mort, parce qu'elle avait bu du vin (8).

℣. 12. FORNICATIO MULIERIS IN EXTOLLENTIA OCULORUM AGNOSCETUR. Ce qui distingue une femme d'honneur de celle qui est perdue, c'est l'air modeste et les yeux chastes. Quelle idée peut-on avoir d'une femme qui marche d'un air altier et délibéré, et avec un regard impudent et effronté (9), sinon qu'elle n'a ni honneur, ni pudeur ? Isaïe dépeignant les filles de Sion, contre lesquelles le Seigneur était en colère, dit (10) qu'elles allaient la tête élevée et le cou droit, remuant impudemment les yeux et marchant comme en cadence : *Elevatæ sunt filiæ Sion, et ambulaverunt extento collo ; et nutibus oculorum ibant, et plaudebant pedibus suis.*

℣. 13. IN FILIA NON AVERTENTE SE, FIRMA CUSTODIAM. Défiez-vous de celle qui a les yeux immodestes, craignez qu'elle n'ait le cœur corrompu et qu'il ne lui manque que l'occasion de mal faire. Veillez sur sa conduite ; gardez-la soigneusement enfermée dans la maison ; mettez des gardes à sa porte et ne soyez point surpris, si elle suit son mauvais penchant, dès qu'elle en aura l'occasion.

(1) *Senec. Medea.*
(2) *Columell. de Re Rust. lib.* II. *cap.* 2.
(3) *Eccli.* XXXIII. 27. - *Vide et* LI. 34.
(4) *Columell. de Re Rust. lib.* II. *cap.* 2.
(5) Ὀργὴ μεγάλη γυνὴ μέθυσος, καὶ ῥεμβάς. Καὶ τὴν ἀσχημοσύνην αὐτῆς οὐ συγκαλύψει! *Vide Grot. hic.*
(6) *Auctor. Oper. impers. in Matth. cap.* I.
(7) *Plin. lib.* XIV. 13. *et Val. Maxim. lib.* VI. *cap.* 3.
(8) *Arnob. contra Gentes. lib.* V.
(9) II. *Petri.* II. 14. Oculos habentes plenos adulterii.
(10) *Isai.* III. 16.

14. Ab omni irreverentia oculorum ejus cave, et ne mireris si te neglexerit.

15. Sicut viator sitiens ad fontem os aperiet, et ab omni aqua proxima bibet, et contra omnem palum sedebit, et contra omnem sagittam aperiet pharetram donec deficiat.

16. Gratia mulieris sedulæ delectabit virum suum, et ossa illius impinguabit.

17. Disciplina illius datum Dei est.

18. Mulier sensata et tacita, non est immutatio eruditæ animæ.

19. Gratia super gratiam mulier sancta et pudorata.

20. Omnis autem ponderatio non est digna continentis animæ.

21. Sicut sol oriens mundo in altissimis Dei, sic mulieris bonæ species in ornamentum domus ejus.

22. Lucerna splendens super candelabrum sanctum, et species faciei super ætatem stabilem.

23. Columnæ aureæ super bases argenteas, et pedes firmi super plantas stabilis mulieris.

14. Veillez sur celle qui a l'impudence dans les yeux, et ne vous étonnez pas si elle vous néglige.

15. Elle ouvrira sa bouche (à la fontaine), comme un voyageur pressé de la soif ; elle boira de toutes les eaux qui seront près d'elle ; elle s'assiéra sur tous les morceaux de bois qu'elle rencontrera, et elle ouvrira son carquois à toutes les flèches, (jusqu'à ce qu'elle se perde).

16. L'agrément d'une femme (soigneuse) sera la joie de son mari ; et elle répandra la vigueur dans ses os.

17. La bonne conduite de la femme est un don de Dieu.

18. Une femme (de bon sens est) amie du silence ; rien n'est comparable à l'âme d'une femme bien instruite.

19. La femme (sainte et) pleine de pudeur est une grâce qui passe toute grâce.

20. Tout le prix de l'or n'est rien au prix d'une âme vraiment chaste.

21. (Comme) le soleil se levant dans le ciel qui est le trône de Dieu, (orne le monde) ; ainsi le visage d'une femme vertueuse est l'ornement de sa maison.

22. L'agrément du visage dans un âge mur est comme la lampe qui luit sur le chandelier saint.

23. La femme sage et posée demeure ferme sur ses pieds, comme des colonnes d'or sur des bases d'argent.

COMMENTAIRE

℣. 14. Ab omni irreverentia oculorum ejus cave. Les yeux sont les fenêtres de l'âme. C'est par là qu'on juge de sa disposition. L'amour surtout se déclare par ce sens, plus que par aucun autre (1). Le grec (2) : *Gardez exactement l'œil impudent, et ne soyez point surpris si elle vous manque de fidélité.* Vous pouvez vous y attendre, en voyant son air immodeste.

℣. 15. Contra omnem palum. L'auteur parle de ces poteaux ou de ces piquets auxquels on attachait les tentes (3). Il décrit une femme débauchée, qui n'a plus de pudeur. Ces sortes de gens se tenaient sur les chemins, comme on l'a vu de Thamar, dans la Genèse (4). Voyez *Prov.*, xxx, 16.

℣. 18. Non est immutatio eruditæ animæ. A la lettre (5) : *Il n'y a point d'échange ;* on ne peut rien donner qui égale le prix et la valeur *d'une âme bien instruite,* d'une femme qui sait et qui pratique son devoir ; qui a la science et la sagesse convenables à son sexe.

℣. 19. Mulier sancta, et pudorata. Le grec (6) : *Une femme qui a la pudeur et la fidélité, a toutes les grâces qu'on peut désirer.* C'est en cela que consiste la véritable beauté et tout l'agrément d'une femme. *Fallax gratia, et vana est pulchritudo ; mulier timens Deum ipsa laudabitur* (7). Sous le nom de *fidèle,* on entend non seulement la fidélité qu'elle doit à son mari, mais aussi celle qu'elle doit à son Dieu. La pudeur convient principalement aux vierges et la modestie aux femmes mariées. Les unes et les autres doivent éviter de se montrer : *Ejusdem libidinis est videri, et videre ;* dit Tertullien (8), *tam sancti viri est suffundi, si virginem viderit : quam sanctæ virginis, si a viro visa sit.*

℣. 20. Omnis autem ponderatio non est digna continentis animæ. Le terme grec (9) ne signifie pas seulement celle qui est chaste dans le mariage ; mais aussi celle qui vit dans une parfaite continence, et celle qui témoigne de la force, de la fermeté, de la constance dans toute la conduite de sa vie.

℣. 22. Lucerna splendens super candelabrum sanctum. *L'agrément du visage dans un âge mûr, est comme la lampe qui luit sur le chandelier saint ;* sur le chandelier d'or à sept branches, qu'on allumait toutes les nuits dans le Saint, devant la porte du sanctuaire. *Ætas stabilis* est l'âge d'une fille nubile.

℣. 23. Columnæ aureæ super bases argenteas, etc. L'auteur relève la vertu des femmes, par des comparaisons magnifiques. Celle-ci paraît imitée des Cantiques (10) : *Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis,* etc. Dans l'édition de Complute, on lit ici une addition assez longue, qui ne se voit pas dans celle de Rome : *Mon fils, conservez la fleur de votre jeunesse et ne donnez point votre force à des femmes*

---

(1) *Propert.* Si nescis, oculi sunt in amore duces.

(2) Ο'πίσω ἀναιδοῦς ὀφθαλμοῦ φύλαξαι, καὶ μὴ θαυμάσῃς ἐὰν εἰς σὲ πλημμελήσῃ.

(3) Κατέναντι παντὸς πασσάλου.

(4) *Genes.* xxxviii. 14.

(5) Ο'υκ ἔστιν ἀντάλλαγμα πεπαιδευμένης ψυχῆς.

(6) Χάρις ἐπὶ χάριτι γυνὴ αἰσχυντηρὰ καὶ πιστή.

(7) *Prov.* xxxi. 30.

(8) *Tertull. de Veland. virginib. cap.* 2.

(9) Ο'υκ ἔστι σταθμος πᾶς ἄξιος ἐγκρατους ψυχῆς αὐτῆς.

(10) *Cant.* vii. 2.

24. Fundamenta æterna supra petram solidam, et mandata Dei in corde mulieris sanctæ.

25. In duobus contristatum est cor meum, et in tertio iracundia mihi advenit :

26. Vir bellator deficiens per inopiam ; et vir sensatus contemptus ;

27. Et qui transgreditur a justitia ad peccatum : Deus paravit eum ad romphæam.

24. (Les commandements de Dieu sont dans le cœur de la femme sainte, comme un fondement éternel sur la pierre ferme).

25. Deux choses ont attristé mon cœur, et la troisième m'a donné de la colère :

26. Un homme de guerre qui périt par la pauvreté ; un homme sage qui est dans le mépris ;

27. Et celui qui passe de la justice au péché ; Dieu réserve ce dernier au tranchant de l'épée.

COMMENTAIRE

étrangères. (Ceci est pris des Proverbes, ch. v, 9). *Lorsque vous aurez trouvé un champ fertile, répandez-y votre graine, sûr d'en tirer un excellent fruit. De cette manière, votre race subsistera et s'élèvera de plus en plus, fondée sur la pureté de votre sang. Une femme de mauvaise vie, n'est regardée que comme une truie,* ou comme de la bave (1) ; *mais la femme mariée, qui s'abandonne à l'impudicité, est comme une tour de mort, pour tous ceux qui s'en approchent* (2). C'est une prison, d'où l'on ne sort que pour aller au supplice, ou un cachot, dans lequel on laisse périr les criminels. *La femme impie est donnée en partage au méchant ; mais la femme pieuse est la récompense de celui qui craint Dieu.* (Voyez Prov. XVIII, 22. Eccli. XXVI, 3 et 17). *Une femme corrompue perdra toute honte,* s'endurcira le front (3) ; *mais celle qui a de la pudeur, aura honte de paraître même devant son mari. Celle qui regarde en face, effrontément* (4), sans se détourner, ni baisser les yeux. *sera regardée comme une chienne ; mais celle qui a de la modestie, craindra le Seigneur. La femme qui respecte son époux, sera estimée sage par tout le monde ; mais celle qui n'a pour lui aucune considération,* celle qui le déshonore (5), *sera reconnue comme impie dans son orgueil. Heureux l'époux d'une femme sage, le nombre de ses années sera double.* (Voyez verset 1.) *La femme criailleuse et médisante, sera considérée comme dans une déroute,* ou dans une fuite *devant les ennemis* (6). Elle sera poursuivie et chassée de toutes les compagnies ; haïe et méprisée de tout le monde. *L'homme qui lui ressemble,* qui est causeur et médisant, *passera sa vie comme dans des alarmes* et une *sédition continuelle.* Voilà ce qu'on trouve dans l'édition de Complute. Mais on ne le voit point dans les anciens mss. ni dans les meilleures éditions.

℣. 26. VIR BELLATOR DEFICIENS PER INOPIAM. A partir de ce verset, le Sage ne parle plus des femmes. On pourrait commencer ici le chapitre XXVII. Des trois choses qui paraissent au Sage dignes de compassion, la première est un guerrier qui meurt de faim ; en effet, rien n'est plus triste que de voir un homme de cœur, qui a consumé ses années et ses forces au service de sa patrie, manquer des choses nécessaires. Les Romains avaient pourvu à la subsistance des soldats invalides, en leur assignant des logements et une certaine solde par jour, pendant le reste de leur vie.

VIR SENSATUS CONTEMPTUS. *Un homme sage, qui est dans le mépris,* sans biens, sans emploi, sans distinction, dans un État où l'ambition et la faveur font tout. De là viennent la perte des royaumes et le renversement des républiques, lorsque le mérite n'est plus ni connu, ni employé. Salomon se plaignait de ce même abus (7) qui est si commun. *Une petite ville fut assiégée par un roi puissant, qui l'environna de fortifications et la resserra de toute part. Il se trouva dans cette place un homme pauvre, mais sage, qui la délivra par sa sagesse : et après cela, personne ne se souvint de cet homme pauvre.*

℣. 27. ET QUI TRANSGREDITUR A JUSTITIA AD PECCATUM. Il est bien plus digne de haine, de mépris et d'horreur que de compassion, puisqu'ayant connu la voie de la justice et ayant goûté le don de Dieu, il l'abandonne et le méprise, pour se livrer à l'iniquité. Il préfère les ténèbres à la lumière, la servitude à la liberté, Bélial à Jésus-Christ ; et cela avec réflexion et avec connaissance de cause (8). *Cieux, soyez dans l'étonnement et que vos portes soient dans la désolation, dit le Seigneur ; car mon peuple a fait deux grands maux. Ils m'ont abandonné, moi qui suis une source de vie* et toujours abondante ; *et se sont creusé des citernes, des citernes percées, qui ne peuvent contenir l'eau.*

(1) Γυνὴ μισθία ἴση σιάλῳ λογισθήσεται.
(2) Πύργος θανάτου τοῖς χρωμένοις λογισθήσεται.
(3) Γυνὴ ἀσχήμων ἀτιμίαν κατατρίψει.
(4) Γυνὴ ἀδιάτρεπτος. *Vide sup.* ℣. 13. Ἐν θυγατρὶ ἀδιατρέπτῳ.
(5) Ἀτιμάζουσα δὲ, ἀσεβὴς ἐν ὑπερηφανίᾳ πᾶσι γνωσθήσεται.
(6) Εἰς πολεμίων τροπὴν θεωρηθήσεται.
(7) *Eccle.* IX. 15.
(8) *Jerem.* II. 12.

28. Duæ species difficiles et periculosæ mihi apparuerunt : difficile exuitur negotians a negligentia ; et non justificabitur caupo a peccatis labiorum.

28. (Deux choses m'ont paru difficiles et dangereuses) : celui qui trafique évitera difficilement les fautes ; et celui qui vend du vin, ne s'exemptera pas des péchés (de la langue).

COMMENTAIRE

℣. 28. Difficile exuitur negotians a negligentia. Le grec signifie (1), que le marchand, le revendeur, le négociant, en quelque genre de marchandise que ce soit, en vin, en pain, en viande, ou autre chose, ne s'exempte que très difficilement de péché, de fraude, d'injustice. Les deux membres du verset ne disent que la même chose. Tous ceux qui sont engagés dans ces sortes de trafic, sont exposés à mentir, à tromper, à falsifier leur marchandise (2). *Sordidi etiam putandi, qui mercantur a mercatoribus, quod statim vendant : nihil enim proficiunt, nisi admodum mentiantur.*

---

(1) Μόλις ἐξαιρεῖται ἔμπορος ἀπὸ πλημμελείας, καὶ οὐ δικαιωθήσεται κάπηλος ἀπὸ ἁμαρτίας. Vossius Etymologic. montre que Κάπηλος, signifie toutes sortes de revendeurs, de petits marchands en détail. Grotius le restreint à ceux qui vendent à boire et à manger.

(2) *Cicero Offic.* I.

CHAPITRE XXVII

Le désir des richesses, source de péchés. Les paroles de l'homme découvrent son cœur. Avantages de la justice. Entretiens des pécheurs insupportables. Révéler les secrets, c'est éteindre entièrement l'amitié. Le fourbe haï de Dieu et des hommes.

1. Propter inopiam multi deliquerunt; et qui quærit locupletari avertit oculum suum.

2. Sicut in medio compaginis lapidum palus figitur, sic et inter medium venditionis et emptionis angustiabitur peccatum :

3. Conteretur cum delinquente delictum.

1. La pauvreté en a fait tomber plusieurs dans le péché ; et celui qui cherche à s'enrichir, détourne sa vue de la loi de Dieu.

2. Comme un morceau de bois demeure enfoncé entre deux pierres, ainsi le péché sera comme resserré entre le vendeur et l'acheteur.

3. (Le péché sera détruit avec le pécheur).

COMMENTAIRE

℣. 1. Propter inopiam multi deliquerunt. La pauvreté involontaire est un des plus grands maux de la vie ; elle est accompagnée d'une infinité de privations fâcheuses, de mépris de la part du monde, de fatigues et de sollicitudes, pour trouver les choses nécessaires à la vie ; des bassesses forcées envers ceux qui sont riches et capables de nous faire du bien. Mais le plus grand danger de la pauvreté, est qu'elle engage souvent dans des actions criminelles et honteuses : *Ad turpia cogit egestas,* et que c'est une tentation continuelle de voler, de tromper, de mentir, de déguiser ses sentiments, de trahir, de faire des actions lâches et criminelles, pour se tirer d'un état si triste et si violent. *Seigneur,* disait Salomon (1), *ne me donnez ni l'extrême pauvreté, ni les richesses ; mais accordez-moi ce qui est nécessaire à la vie ; de peur qu'étant trop à mon aise, je ne sois porté à vous renier, et à dire : Qui est le Seigneur ? ou, que pressé par la pauvreté, je ne dérobe, et je ne me parjure.* Le grec de ce passage porte à la lettre (2) : *Plusieurs ont péché à cause de la chose indifférente ;* c'est-à-dire, à cause de l'argent, qui était une des choses que les stoïciens mettaient dans le rang des indifférentes, desquelles on pouvait faire un bon ou mauvais usage. Aristide, dans sa pauvreté, était plus content que tous les princes du monde, et que tous les avares au milieu de leurs grands biens. Achab était pauvre dans ses grands biens, puisqu'il demande la vigne de Naboth, et que, n'ayant pu l'obtenir, il en tombe malade de chagrin. Les deux grands instruments des crimes, dit Cicéron, sont l'avarice et la pauvreté. Il faut joindre ceci au chapitre précédent, où il est dit que le péché et la tromperie étaient presque inévitables dans le commerce.

℣. 2. Sicut in medio compaginis lapidum palus figitur, etc. De même qu'un piquet de bois, ou un clou fiché dans un mur, et serré dans le joint de deux pierres, y demeure fortement attaché ; en sorte qu'on ne peut que très difficilement l'en arracher ; ainsi il est comme impossible de séparer l'iniquité du vendeur et de l'acheteur. Ils ne cherchent qu'à se tromper l'un l'autre ; l'un veut vendre trop cher, l'autre acheter à un taux dérisoire. C'est le vrai sens du grec (3) : Le vendeur surfait toujours (4) : *Laudat venales qui vult extrudere merces.* Et l'acheteur dit toujours que c'est trop cher (5) : *Malum est, malum est, dicit omnis emptor ; et cum recesserit, tunc gloriabitur.* Anacharsis disait que le marché était la place des impostures, parce qu'il n'était destiné que pour se tromper l'un l'autre (6). Saint Augustin dit que le commerce est une des professions les plus fatales à la justice, et les personnes les plus parfaites y commettent bien des fautes. Mais la charité est éternelle, il faut que le chrétien s'élève au-dessus des intérêts temporels ; qu'il soit charitable et juste en achetant ou en vendant.

℣. 3. Conteretur, etc. Cela n'est pas dans le grec ; c'est une glose de la fin du verset précédent.

(1) *Prov.* xxx. 9.

(2) Χάριν ἀδιαφόρου πολλοὶ ἥμαρτον. *Vide sup.* VII. 20. *et* XLII. 7. *Bibl. R. Steph.* Χάριν ἐνδείας. *Grot. et Casaub.* Χάριν διαφόρου. *Vide ad cap.* VII. 20. Propter pecuniam.

(3) Ἀνάμεσον ἁρμῶν λίθων παγήσεται πάσσαλος, καὶ ἀναμέσον πράσεως, καὶ ἀγορασμοῦ συντριβήσεται ἁμαρτία.

(4) *Horat.*

(5) *Prov.* xx. 14.

(6) *Laërt. lib.* 1. Τὴν ἀγοραν ὡρισμένον ἔφη τόπον εἰς τὸ ἀλλήλους ἀπατᾶν, καὶ πλεονεκτεῖν.

4. Si non in timore Domini tenueris te instanter, cito subvertetur domus tua.

5. Sicut in percussura cribri remanebit pulvis, sic aporia hominis in cogitatu illius.

6. Vasa figuli probat fornax, et homines justos tentatio tribulationis.

7. Sicut rusticatio de ligno ostendit fructum illius, sic verbum ex cogitatu cordis hominis.

8. Ante sermonem non laudes virum ; hæc enim tentatio est hominum.

4. Si vous ne vous tenez fortement attaché à la crainte du Seigneur, votre maison sera bientôt renversée.

5. Comme lorsqu'on remue le crible, la poussière demeure, ainsi lorsque l'homme s'inquiète dans sa pensée, il n'y demeure que l'irrésolution et le doute.

6. La fournaise éprouve les vases du potier, et l'affliction éprouve les hommes justes.

7. Comme le soin qu'on prend de l'arbre se fait connaître par son fruit, ainsi le cœur de l'homme se fait connaître par sa pensée et par sa parole.

8. Ne louez point un homme avant qu'il parle ; car c'est à la parole qu'on éprouve un homme.

COMMENTAIRE

℣. 4. Si non in timore Domini tenueris te instanter. Cet avis s'adresse principalement aux marchands. Exposés continuellement à tromper et à mentir, à moins qu'ils ne soient affermis dans la crainte du Seigneur, ils s'abandonneront à l'injustice et attireront sur leur maison la colère divine. C'est la conclusion de tout ce qu'il a dit aux marchands.

Ce verset a souvent reçu des applications à la vie spirituelle. Qu'y a-t-il de plus redoutable à un chrétien que la chute de la maison de son âme, dont l'Évangile dit que la ruine en serait grande (1). Et cependant, *il doit toujours craindre* ce malheur. C'est ce qui a fait dire à saint Bernard cette parole remarquable : J'ai reconnu par expérience qu'il n'y a rien de plus sûr ni de plus nécessaire pour notre salut, que d'étouffer en nous tout ce qui pourrait nous élever, et de nous tenir toujours devant Dieu dans des sentiments de crainte. Heureux est l'homme qui est toujours dans l'effroi, dit le Sage. C'est pourquoi craignez toujours, ajoute ce saint, et, lorsque vous avez reçu la grâce, parce que vous en êtes indigne ; et lorsque vous l'avez perdue, parce que vous devez être encore plus humble pour la recouvrer ; et lorsque vous l'avez recouvrée, parce que vous devez encore être plus attentif à la garde de votre âme, après cette expérience que vous avez et de votre faiblesse dans votre chute, et de la bonté de Dieu dans le retour de la grâce. L'édifice spirituel que nous avons tant de peine à élever peut crouler en un instant, si nous ne vivons dans une continuelle crainte du Seigneur.

℣. 5. Sicut in percussura cribri remanebit pulvis. Au lieu *de la poussière*, le grec porte (2), *l'ordure ;* de même que, quand on remue le crible, l'ordure demeure et le bon grain passe : *Ainsi dans la pensée de l'homme,* ou dans ses discours, dans ses entretiens, *on voit ses défauts,* ses faiblesses ; ou, selon la Vulgate, sa pauvreté : *Aporia illius.* Il est, en effet, bien difficile, quelque attention qu'on ait sur soi-même, de ne pas laisser entrevoir son faible, au travers de ses discours. D'autres traduisent *aporia* de la Vulgate, par *l'incertitude,* l'embarras. A force de rêver et de réfléchir sur un sujet, souvent on se trouve à la fin plus embarrassé qu'au commencement. Il y a certaines matières qui ont si peu de solidité que, plus on les creuse, moins on en sait ; plus on les examine, et plus on est indécis.

℣. 6. Vasa figuli probat fornax. L'Écriture compare souvent les épreuves des justes, au feu qui éprouve les métaux (3). En effet, la vertu des justes demeurerait souvent dans l'obscurité, si Dieu ne la mettait en évidence par les maux de cette vie. Le grec (4) : *La fournaise éprouve les vases de terre ; et l'épreuve de l'homme consiste dans son discours.* On connaît l'homme à son discours, comme la poterie au feu de la fournaise. Voulez-vous savoir le penchant, le caractère, le mérite d'un homme ? Faites-le parler ; malgré qu'il en ait, bientôt il se découvrira. Il vous parlera de ce qu'il aime, de ce qu'il hait, de ce qui le touche, de ce qui l'attache. Vous découvrirez s'il est sage et réglé, ou s'il est imprudent et corrompu. Le discours est le miroir du cœur. On présenta un jeune homme à Socrate, pour savoir ce qu'il pensait de lui. Le philosophe, avant de répondre, dit au jeune homme de parler, afin qu'il vît quel était son esprit et son caractère (5).

℣. 7. Sicut rusticatio de ligno ostendit fructum illius. Le grec (6) : *Le fruit fait voir la culture de l'arbre, ainsi le cœur de l'homme se connaît par le discours de sa pensée.* On connaît si un arbre a été bien ou mal cultivé, par le fruit qu'il produit ; on voit de même si un homme est bien

(1) *Luc.* VI. 49.

(2) Ἐ'ν σείσματι κοσκίνου διαμένει κόπρια, οὕτως σκύβαλα ἀνθρώπου ἐν λογισμῷ αὐτοῦ. *Edit. Rom.* Σκύλα ἀνθρώπου. *Spolia hominis.*

(3) *Sap.* III. 6. - *Malac.* III. 2. - *Psal.* XVI. 3. *etc.*

(4) Σκεύη κεραμέως δοκιμάζει καμινος, καὶ πειρασμὸς ἀνθρώπου ἐν διαλογισμῷ αὐτοῦ.

(5) *Apud Ciceron.*

(6) Γεώργιον ξύλου ἐκφαίνει ὁ καρπὸς αὐτοῦ, οὕτως λόγος ἐνθυμήματος καρδίας ἀνθρώπου.

9. Si sequaris justitiam, apprehendes illam, et indues quasi poderem honoris ; et inhabitabis cum ea, et proteget te in sempiternum, et in die agnitionis invenies firmamentum.

10. Volatilia ad sibi similia conveniunt ; et veritas ad eos qui operantur illam revertetur.

11. Leo venationi insidiatur semper ; sic peccata operantibus iniquitates.

12. Homo sanctus in sapientia manet sicut sol ; nam stultus sicut luna mutatur.

13. In medio insensatorum serva verbum tempori ; in medio autem cogitantium assiduus esto.

9. Si vous suivez la justice, vous l'acquerrez, et vous en serez revêtu comme d'un habillement de gloire ; (vous habiterez avec elle, et elle vous protègera pour jamais ; et vous trouverez un ferme appui au jour de la manifestation de toutes choses).

10. Les oiseaux se joignent à leurs semblables ; et la vérité retourne à ceux qui en font les œuvres.

11. Le lion est (toujours) au guet pour surprendre sa proie ; ainsi le péché tend des pièges à ceux qui commettent l'iniquité.

12. L'homme saint demeure dans la sagesse, (comme le soleil dans sa lumière) ; mais l'insensé est changeant comme la lune.

13. Quand vous serez au milieu des insensés, réservez-vous (à parler) pour un autre temps ; mais trouvez-vous sans cesse parmi les personnes sages.

COMMENTAIRE

ou mal instruit, par son discours. Il y a une différence très sensible entre le discours d'un homme cultivé par l'étude et par la réflexion, et celui qui n'a aucune teinture de science. Qu'est-ce que l'esprit de l'homme ? C'est, disait Chrysippe (1), la source des discours : car, de même que les ruisseaux sortent de la source, ainsi les paroles sortent du cœur et de la pensée. *Qualis homo, talis etiam ejus erit oratio,* disait Socrate (2) ; *orationi autem facta simillima, factis vita.*

℣. 9. SI SEQUARIS JUSTITIAM, APPREHENDES ILLAM. C'est déjà avoir fait un grand progrès dans la vertu et dans la justice, que de la désirer et de la rechercher. Quand on en connaît le prix, on ne peut s'empêcher de l'aimer ; et, quand on l'aime, on la possède déjà.

℣. 10. VOLATILIA AD SIBI SIMILIA CONVENIUNT. Chacun cherche son semblable. La justice et la sagesse se communiquent à ceux qui les cherchent et qui les aiment ; elles vont où elles sont estimées et pratiquées. *La vérité* est mise ici, pour la justice et la vertu. On peut aussi la prendre dans son sens propre et précis. La vérité fuit ceux qui aiment le mensonge ; elle recherche ceux qui aiment la droiture, et qui sont vrais dans leurs discours.

℣. 11. LEO VENATIONI INSIDIATUR SEMPER, etc. La proie du péché est le pécheur. Plus on est méchant, plus on se rend esclave du péché ; plus on resserre ses liens ; plus on met d'obstacles à sa conversion. Ou plutôt : De même que le lion est toujours prêt à dévorer sa proie ; ainsi le péché est toujours suivi de la peine. Le châtiment menace toujours le pécheur (3). La main de Dieu est toujours prête à le frapper. Ou enfin : Le crime est toujours fatal à celui qui l'a commis. Le mauvais conseil est toujours pernicieux pour celui qui l'a donné (4). Le méchant est souvent pris au piège qu'il a tendu (5). Le lion est ici la figure du démon, comme dans I. *Petr.* v, 8.

℣. 12. HOMO SANCTUS IN SAPIENTIA MANET, SICUT SOL. L'homme sage est constant dans ses résolutions ; il ne prend son parti qu'avec beaucoup de maturité ; il y demeure ferme, mais sans opiniâtreté et sans passion. L'insensé, au contraire, est toujours inconstant, parce qu'il n'a point de principe et que ses résolutions n'ont aucun fondement solide. Le grec lit (6) : *Le discours de l'homme pieux est toujours plein de sagesse ; mais l'insensé est changeant comme la lune.* Voilà à quoi on distingue l'homme sage de l'insensé. Le bon sens règne d'une manière qui ne se dément point dans les paroles du Sage ; mais l'insensé ne manque pas de mêler quelque impertinence, à ce qu'il dit de moins mauvais.

Le sage resplendit comme le soleil, car il est revêtu de Jésus-Christ, soleil de justice ; l'insensé, au contraire, ne paraît s'approcher de la sagesse, à certaines époques, que pour fléchir de nouveau comme la lune en son déclin.

℣. 13. IN MEDIO INSENSATORUM SERVA VERBUM TEMPORI. Le grec (7) : *Observez le temps pour vous trouver parmi les insensés, mais soyez assidûment parmi les sages.* N'allez que rarement et pour de justes considérations, en la compagnie des méchants ; il y a toujours du danger, et il n'y a jamais rien à acquérir. Voyez le verset suivant.

---

(1) *Apud Stobæum, ser.* I. *Vide Cornel. a Lapide in* ℣. 8.
(2) *Tull. Tuscull. quæst. apud Cornel. hic.*
(3) *Vide infr.* XXVII. 31.
(4) Ἡ δὲ κακὴ βουλὴ τῷ βουλεύσαντι κακίστη.
(5) *Psal.* IX. 16 ; XXXIV. 8.
(6) Διήγησις εὐσεβοῦς διαπαντὸς ἐν σοφίᾳ, ὁ δὲ ἄφρων ὡς σελήνη ἀλλοιοῦται.
(7) Εἰς μέσον ἀσυνέτων συντήρησον καιρόν. Εἰς μέσον δὲ διανοουμένων ἐνδελέχιζε.

14. Narratio peccantium odiosa, et risus illorum in deliciis peccati.

15. Loquela multum jurans horripilationem capiti statuet, et irreverentia ipsius obturatio aurium.

16. Effusio sanguinis in rixa superborum ; et maledictio illorum auditus gravis.

17. Qui denudat arcana amici fidem perdit, et non inveniet amicum ad animum suum.

18. Dilige proximum, et conjungere fide cum illo.

19. Quod si denudaveris absconsa illius, non persequeris post eum.

20. Sicut enim homo qui perdit amicum suum, sic et qui perdit amicitiam proximi sui.

21. Et sicut qui dimittit avem de manu sua, sic dereliquisti proximum tuum, et non eum capies.

14. Les entretiens des pécheurs sont insupportables, parce qu'ils se font un jeu et un divertissement du péché même.

15. Le discours de celui qui jure souvent, fera dresser les cheveux à la tête ; et à ses mots horribles, on se bouchera les oreilles.

16. L'effusion du sang suivra les querelles des superbes ; et leurs injures outrageuses offensent ceux qui les écoutent.

17. Celui qui découvre les secrets (de son ami), perd sa confiance ; et il ne trouvera point d'ami selon son cœur.

18. Aimez votre prochain, et soyez-lui fidèle dans l'union que vous avez avec lui.

19. Si vous découvrez ses secrets, c'est en vain que vous tâcherez de le regagner ;

20. Car celui qui détruit l'amitié qui le liait avec son prochain, est comme un homme qui aurait tué son ami.

21. Vous avez abandonné votre prochain, comme celui qui, tenant un oiseau, le laisse aller ; vous ne le reprendrez plus.

COMMENTAIRE

℣. 14. Narratio peccantium, odiosa. Voilà la principale raison qui doit éloigner de la compagnie des insensés ; c'est que leur entretien est incommode et dangereux. Ils ne vous entretiennent que de folies, et ne vous inspirent que l'amour du plaisir et du péché.

℣. 15. Irreverentia ipsius obturatio aurium. *A ces mots horribles*, à leurs serments, *on se bouchera les oreilles*. Un autre raison qui doit donner de l'horreur des entretiens des méchants, c'est que leurs discours sont pleins de jurements et d'exécrations qui font dresser les cheveux, et qui obligent ceux qui les entendent à se boucher les oreilles. Le grec (1) : *Le discours du jureur fait dresser les cheveux, et leur contestation,* leurs querelles, *fait boucher les oreilles*. Ce n'est que serments, que blasphèmes, qu'injures atroces. L'auteur ajoute dans le verset suivant, que l'effusion du sang s'ensuit, avec des malédictions qu'on ne peut pas écouter : *Effusio sanguinis in rixa superborum et maledictio illorum, auditus gravis*. Les Juifs se bouchaient les oreilles, dès qu'ils entendaient des blasphèmes (2).

℣. 17. Qui denudat arcana amici, fidem perdit. Personne ne veut avoir de liaison avec un homme qui n'est point fidèle à son ami. A qui gardera-t-il la foi, s'il la viole à ses amis ? Les Égyptiens condamnaient à perdre la langue, celui qui avait trahi le secret et qui l'avait découvert à l'ennemi (3). *Celui qui marche frauduleusement*, dit Salomon (4), *révèle le secret de son ami ; mais celui qui est fidèle, ne le découvrira jamais à personne*. Les deux versets suivants servent comme de commentaire à celui-ci.

℣. 20. Sicut homo qui perdit amicum, etc. C'est un crime pareil à celui du meurtre, de violer les lois de l'amitié et de découvrir le secret de son ami. Le secret de votre ami n'est point à vous ; c'est un dépôt dont vous devez lui rendre compte. Si vous le publiez, vous commettez un vol et une injustice ; vous vous appropriez ce qui ne vous appartient pas. Si, par votre indiscrétion, vous attirez quelque disgrâce à votre ami, c'est comme si vous lui portiez un coup mortel. Le grec de l'édition romaine fait un autre sens (5) : *Comme un homme fait périr son ennemi, vous avez de même perdu l'amitié de votre prochain*. Vous avez traité votre meilleur ami, en ennemi. Vous lui avez en quelque sorte ravi la vie par votre infidélité.

℣. 21. Sicut qui dimittit avem, etc. En vain vous courez après, vous ne l'attraperez point. Ainsi, si vous avez manqué de fidélité à votre ami, n'espérez pas qu'il vous reçoive jamais dans sa confidence. Cette faute est du nombre de celles qui ne se pardonnent point en amitié. C'est ce que l'auteur nous a déjà dit en un autre endroit (6).

Les Romains renonçaient quelquefois solennellement à l'amitié de ceux, qui les avaient offensés. Germanicus (7), un peu avant sa mort, écrivit à Pison qui le reniait pour ami ; et Caïus, ayant reçu beaucoup d'injures de Pison, ne s'en vengea qu'en renonçant à son amitié et en recommandant à sa famille de le venger, s'il lui arrivait quelque

(1) Λαλιὰ πολυόρκου ὀρθώσει τρίχας, καὶ ἡ μάχη αὐτῶν, ἐκφραγμὸς ὠτίων.

(2) *Act.* VII. 56.

(3) *Diodor. lib.* II. *Biblioth. cap.* 2. Καὶ τῶν μὲν τὰ ἀπόῤῥητα τοῖς πολεμίοις ἀπαγγειλάντων ἐπέταττεν ὁ νομος ἐκτέμνεσθαι τὴν γλῶτταν.

(4) *Prov.* XI. 13.

(5) Καθὼς ἀπώλεσεν ἄνθρωπος τὸν ἐχθρὸν αὐτοῦ, οὕτως ἀπώλεσας τὴν φιλίαν τοῦ πλησίου σοῦ.

(6) *Eccli.* XXII. 27. *et infra* ℣. 24.

(7) *Tacit. Annal.* II. Componit epistolas, quibus amicitiam ei renunciabat.

22. Non illum sequaris quoniam longe abest ; effugit enim quasi caprea de laqueo, quoniam vulnerata est anima ejus :
23. Ultra eum non poteris colligare. Et maledicti est concordatio ;
24. Denudare autem amici mysteria, desperatio est animæ infelicis.

25. Annuens oculo fabricat iniqua ; et nemo eum abjiciet.

26. In conspectu oculorum tuorum condulcabit os suum, et super sermones tuos admirabitur ; novissime autem pervertet os suum, et in verbis tuis dabit scandalum.
27. Multa odivi, et non coæquavi ei, et Dominus odiet illum.
28. Qui in altum mittit lapidem, super caput ejus odet ; et plaga dolosa dolosi dividet vulnera.

29. Et qui foveam fodit incidet in eam ; et qui statuit lapidem proximo offendet in eo ; et qui laqueum alii ponit peribit in illo.

30. Facienti nequissimum consilium, super ipsum devolvetur, et non agnoscet unde adveniat illi.

31. Illusio et improperium superborum, et vindicta sicut leo insidiabitur illi.

22. En vain vous iriez après lui, car il est déjà bien loin ; il s'est échappé comme une chèvre sauvage qui se sauve du filet, (parce que son âme est blessée).
23. Vous ne pouvez plus avoir de liaison avec lui. Après des injures, il y a encore lieu de se réconcilier ;
24. Mais lorsqu' (une âme malheureuse) en vient jusqu'à révéler les secrets (de son ami), il ne reste plus aucune espérance de retour.
25. Celui dont l'œil est complaisant et flatteur a souvent de noirs desseins dans l'âme, et nul néanmoins ne pourra s'en défendre.
26. Il n'aura devant vous que de la douceur sur la langue, et il admirera tout ce que vous direz ; mais enfin il changera de langage, et il donnera le scandale par vos paroles.
27. Je hais bien des choses ; mais je ne hais rien tant que cet homme ; et le Seigneur le haïra aussi.
28. Si un homme jette une pierre en haut, elle retombera sur sa tête ; et la blessure que fait le traître rouvrira les siennes.
29. Celui qui creuse la fosse, y tombera ; (celui qui met une pierre pour y faire heurter son prochain, s'y heurtera) ; et celui qui tend un filet à un autre, s'y prendra lui-même.
30. L'entreprise concertée avec malice retombera sur celui qui l'a faite ; et il ne reconnaîtra point d'où ce malheur lui est arrivé.
31. Les insultes et les outrages sont réservés pour les superbes ; et la vengeance fondra sur eux, comme le lion sur sa proie.

COMMENTAIRE

chose de la part de Pison (1) : *Non ultra progressus, quam ut amicitiam ei more majorum renuntiaret, mandaretque domesticis ultionem, si quid sibi accideret.*

℣. 22-23. Quoniam vulnerata est anima ejus, ultra eum non poteris colligare. *Vous ne pourrez plus lier,* bander ses plaies, y mettre l'appareil. Vous lui avez fait une blessure profonde, qui ne se refermera jamais. Voici le grec des versets 23 et 24 (2) : *On peut refermer une blessure et on peut se réconcilier après une insulte ; mais celui qui a révélé le secret, a perdu toute confiance.*

℣. 25. Annuens oculo, fabricat iniqua. Il s'insinuera dans les cœurs et entrera dans toutes les compagnies, sans qu'on se défie de lui ; mais il est un ennemi d'autant plus dangereux, qu'il paraît moins l'être ; et qu'il montre plus d'attention à vous faire plaisir. Le grec (3) : *Celui qui cligne les yeux,* qui témoigne par le mouvement de ses yeux qu'il vous approuve, *machine du mal ; et celui qui le connaîtra, se séparera de lui.* D'autres exemplaires sont conformes à la Vulgate : *Nul ne se séparera de lui,* et ne s'en défiera ; et toutefois, rien n'est plus odieux, qu'un faux ami et un traître, verset 27. Je le hais plus que la mort et que l'enfer, dit Homère (4).

℣. 28. Qui in altum mittit lapidem, etc. La trahison est ordinairement fatale au traître ; les coups que l'on porte dans les ténèbres et en trahison, *plaga dolosa,* blessent souvent ceux qui les portent, ou leurs amis qui sont présents ; c'est ce qu'on a vu plus d'une fois dans les conspirations. Les flèches que l'on tire contre un corps solide et impénétrable, retournent par contre-coup sur celui qui les a tirées.

℣. 30. Non agnoscet unde adveniat illi. L'auteur veut marquer que souvent la punition n'est point sensible, ni prompte ; mais bien que le méchant semble réussir dans ses mauvais desseins, la vengeance de Dieu le surprendra, lorsqu'il y pensera le moins (5), et dans un temps où il aura lui-même oublié sa fourberie et sa trahison.

---

(1) *Sueton. in Caio. cap. 3.*

(2) Ὅτι τραῦμά ἔστι καταδῆσαι, καὶ λοιδορίας ἔστι διαλλαγή. Ὁ δὲ ἀποκαλύψας μυστήρια ἀπώλεσε πίστιν.

(3) Διανεύων ὀφθαλμῷ τεκταίνει κακά, καὶ ὁ εἰδὼς αὐτὸν ἀποστήσεται ἀπ' αὐτοῦ *Rom. Complut. et alii.* Καὶ οὐδεὶς αὐτὸν ἀποστήσεται ἀπ' αὐτοῦ.

(4) *Homer.*
Ἐχθρὸς γάρ μοι κεῖνος ὁμῶς Ἀΐδαο πύλῃσι,
Ὅς χ' ἕτερον μὲν κεύθει ἐνὶ φρεσίν, ἄλλο δὲ βάζει.

(5) *Euripid.*
. . . . . Σιγᾷ, καὶ βραδεῖ ποδὶ
Στείχουσα μάρπτει τοὺς κακοὺς ἀεὶ βροτῶν.

32. Laqueo peribunt qui oblectantur casu justorum, dolor autem consumet illos antequam moriantur.

33. Ira et furor utraque execrabilia sunt, et vir peccator continens erit illorum.

32. Ceux qui se réjouissent de la chute des justes, seront pris au filet, et la douleur les consumera avant qu'ils meurent.

33. La colère et la fureur sont toutes deux exécrables ; et l'homme pécheur les entretiendra toujours dans lui-même.

COMMENTAIRE

ỷ. 33. Ira et furor, utraque execrabilia sunt ; et vir peccator continens erit illorum. Il sera toujours possédé de ces deux dangereuses passions. On peut aussi traduire ainsi : *La fureur et la colère sont deux choses qui font horreur, et le pécheur les aura toujours.* Dieu sera toujours en colère contre lui. Le méchant ressentira éternellement les effets terribles de sa justice. Ce qui précède et ce qui suit, est assez favorable à cette explication.

CHAPITRE XXVIII

Ne point se venger. Éviter les querelles. Maux que cause la langue. Ne pas écouter les médisants. Veiller sur ses paroles.

1. Qui vindicari vult, a Domino inveniet vindictam, et peccata illius servans servabit.
2. Relinque proximo tuo nocenti te, et tunc deprecanti tibi peccata solventur.
3. Homo homini reservat iram, et a Deo quærit medelam.
4. In hominem similem sibi non habet misericordiam, et de peccatis suis deprecatur.
5. Ipse cum caro sit reservat iram, et propitiationem petit a Deo : quis exorabit pro delictis illius?

1. Celui qui veut se venger, tombera sous la vengeance du Seigneur ; et Dieu lui réservera ses péchés pour jamais.
2. Pardonnez à votre prochain le mal qu'il vous a fait, et vos péchés vous seront remis quand vous en demanderez pardon.
3. L'homme garde sa colère contre un homme ; et il ose demander à Dieu qu'il le guérisse ?
4. Il n'a point de compassion d'un homme semblable à lui, et il demande pardon de ses péchés ?
5. Lui qui n'est que chair, garde sa colère ; (et il demande miséricorde à Dieu) ! Qui pourra lui obtenir le pardon de ses péchés ?

COMMENTAIRE

℣. 1. Qui vindicari vult, a Domino inveniet vindictam, etc. Dieu avait toléré la vengeance parmi les Juifs dans certains cas, et avec certaines restrictions (1) : *Animam pro anima, oculum pro oculo, dentem pro dente, etc.* Mais il ne l'avait ni autorisée, ni approuvée ; et, dans toutes les circonstances, il avait assez insinué que son véritable dessein était qu'ils s'aimassent entre eux, qu'ils se pardonnassent mutuellement leurs injures, qu'ils rendissent service même à leurs ennemis, et qu'ils laissassent à Dieu (2) la vengeance du tort qu'ils prétendaient leur avoir été fait (3) : *Vous ne haïrez point votre frère dans votre cœur,* dit-il, *mais vous le reprendrez dans un esprit de paix, de peur que son péché ne vous soit imputé. Vous ne chercherez point à vous venger, et vous ne vous souviendrez point des injures que votre prochain vous aura faites. Vous aimerez votre prochain comme vous mêmes.* Et David (4) : *Si j'ai rendu le mal pour le mal à mes ennemis, je serai justement abandonné à leur fureur.* Enfin le Sage nous avertit ici que quiconque veut tirer vengeance de ses ennemis, trouvera à son tour un Dieu vengeur, qui le traitera dans toute sa sévérité, et qui lui fera porter la juste peine de ses péchés. Dieu sera inexorable envers ceux qui ont traité leurs frères sans miséricorde.

C'est par ces endroits qu'on doit juger de l'esprit de la loi de Moïse, et non par ceux où Dieu tolère quelque chose aux Juifs, pour empêcher de plus grands maux ; et où il donne des bornes à leur vengeance, pour les empêcher de se porter aux derniers excès. Notre Sauveur a absolument banni la vengeance ; il a ordonné l'amour des ennemis ; il a rappelé la loi à son véritable esprit ; il a déclaré que nous serons traités comme nous aurons traité les autres, et qu'on nous mesurera à la même mesure que nous les aurons mesurés. En un mot, que, si nous voulons qu'on nous pardonne, nous devons pardonner (5).

℣. 2. Relinque proximo tuo nocenti te. Les premiers versets de ce chapitre ont une très grande conformité avec ces maximes de l'Évangile : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Pardonnez et vous recevrez le pardon* (6). Voyez aussi la parabole du serviteur, à qui son maître avait remis toute sa dette, et qui, ayant trouvé un de ses compagnons, le prit au collet, et voulait le contraindre à lui rendre une petite somme qu'il lui devait. Le maître, irrité contre le premier serviteur, le fit mettre dans un cachot, jusqu'à ce qu'il eût rendu tout ce qu'il devait (7). Rien n'est plus capable de nous inspirer des sentiments de clémence, que cette considération que nous-mêmes avons besoin de l'indulgence de Dieu à notre égard :

Det ille veniam facile, cui venia est opus (Senec.)

℣. 3-5. Homo homini reservat iram.... Quis exorabit pro delictis illius ? S'il est inexorable envers ses ennemis. espère-t-il que Dieu écoute

(1) *Exod.* xxi. 24. - *Levit.* xxiv. 20.
(2) *Deut.* xxxii. 35. - *Hebr.* x. 30.
(3) *Levit.* xxi. 17. — (4) *Psal.* vii. 5.
(5) *Luc.* vi. 37. - *Matt.* vii. 2.
(6) *Matth.* vi. 12. - *Luc.* vi. 37.
(7) *Matth.* xviii. 32.

6. Memento novissimorum, et desine inimicari ;

7. Tabitudo enim et mors imminent in mandatis ejus.

8. Memorare timorem Dei, et non irascaris proximo.

9. Memorare testamentum Altissimi, et despice ignorantiam proximi.

6. Souvenez-vous de votre fin dernière, et cessez de nourrir de l'inimitié contre qui que ce soit ;

7. Car la corruption et la mort sont près de fondre sur ceux qui violent les commandements du Seigneur.

8. Ayez la crainte (de Dieu) devant les yeux ; et ne vous mettez point en colère contre votre prochain.

9. Souvenez-vous de l'alliance du Très-Haut ; et ne considérez point la faute (de votre frère) :

COMMENTAIRE

ses prières, et qu'il lui pardonne ses péchés ? Dieu n'écoutera-t-il pas plutôt les cris d'un ennemi opprimé et mis à mort ? Le sang du juste et ses larmes ne viennent-elles pas jusqu'à lui ? Le grec (1) : *Lui qui n'est que chair conserve sa colère ? et qui expiera ses péchés ?* Il pourra bien offrir des hosties, mais Dieu les aura-t-il pour agréables ? Le Seigneur est-il obligé d'écouter des prières faites dans un esprit de vengeance ?

Il n'est pas besoin de rien ajouter à ces paroles du Sage, si claires et si vives contre la *vengeance*. La majesté de Dieu se laisse fléchir, dit saint Augustin, et un ver de terre qui n'était pas hier et qui ne sera pas demain, est fier et inexorable dans sa *colère*. Le sang de Jésus-Christ n'est pas encore vengé, et un chrétien se hâte de se venger de son *frère*. C'est par une miséricorde ineffable que Dieu veut bien nous remettre nos dettes qui sont infinies, si nous remettons aux hommes le peu qu'ils nous doivent. Il nous rend comme les arbitres de l'arrêt qu'il doit prononcer contre nous, et il nous donne le choix de sa bonté ou de sa rigueur, selon que nous en userons envers *nos frères* de l'un ou de l'autre. Et cependant, la *colère* qui nous anime est si insolente envers Dieu, si cruelle envers nous-mêmes, qu'elle rejette cette offre qui était pour nous un trésor inestimable, et qu'en tenant toujours notre cœur fermé envers *nos frères*, elle nous ferme la porte du ciel. Le remède contre ce mal, dit le Sage, c'est de penser à notre dernière heure. Car il est difficile qu'un homme qui voit sa mort présente, veuille que sa haine soit immortelle, et que le souvenir de ce juge si terrible, entre les mains duquel il va tomber, n'étouffe son *animosité* dans son cœur et ne lui fasse accorder avec joie aux autres, une grâce dont il a lui-même un si extrême besoin pour se délivrer d'une éternité de maux.

℣. 6. MEMENTO NOVISSIMORUM, ET DESINE INIMICARI. Souvenez-vous que vous êtes mortel, et ne conservez point des haines immortelles contre votre prochain. Craignez le jugement du Seigneur et remettez-lui la vengeance du mal qu'on vous a fait ; remettez vos intérêts entre ses mains. Songez que bientôt vous allez être réduit au tombeau, et qu'alors il ne vous restera de ce plaisir injuste que vous prenez à vous venger, que le repentir et le désespoir d'avoir suivi votre ressentiment. Enfin, *souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pècherez jamais* (2). Le grec (3) : *Souvenez-vous de vos fins dernières, et cessez de conserver de l'inimitié*. Souvenez-vous *de la corruption* du tombeau, *et de la mort, et demeurez attaché aux commandements*, qui condamnent la vengeance. *Exod.*, XXIII, 4, 5, et I. *Reg.*, XXV, 31, 33.

℣. 8. MEMORARE TIMOREM DEI, etc. Voici le grec des versets 8 et 9 (4) : *Souvenez-vous des commandements de Dieu, et n'ayez point d'inimitié contre votre prochain.* Souvenez-vous de *l'alliance du Très-Haut, et négligez les fautes d'ignorance que l'on commet contre vous.* Celui qui fait tort à son prochain, est toujours dans l'ignorance ; car s'il savait le tort qu'il se fait à lui-même, attaquerait-il son frère contre le commandement du Seigneur ? *Omnis peccans est ignorans.* Ceux qui pèchent avec le plus de réflexion et de sang-froid, sont en ce sens les plus aveugles et les plus ignorants.

Voici ce que porte le grec de l'édition de Complute, pour les versets 6, 7, 8, 9 : *Souvenez-vous de vos fins dernières, et cessez de conserver de la haine. 7. Et ne menacez point votre prochain de le faire périr ou de le tuer : demeurez attaché aux commandements du Seigneur. 8. Souvenez-vous des commandements et n'ayez point de colère contre votre prochain. 9. Souvenez-vous de l'alliance du Très-Haut, et pardonnez les péchés d'ignorance.* Sous ce dernier terme, on entend toutes sortes de fautes contre le prochain. L'auteur nous donne un nom expressif qui en diminue la grandeur et la haine : *Pardonnez leur ignorance.* Et en effet, à le bien prendre, la plupart des querelles et des inimitiés ne viennent que d'ignorance. Si l'on voulait s'entendre et s'expliquer, une infinité de querelles seraient dissipées en un moment.

---

(1) Αὐτὸς σάρξ ὢν διατηρεῖ μῆνιν, καὶ τίς ἐξιλάσεται τὰς ἁμαρτίας αὐτοῦ ;

(2) *Eccli.* VII. 4.

(3) Μνήσθητι τὰ ἔσχατα σοῦ, καὶ παῦσαι ἐχθραίνων, καταφθορὰν, καὶ θάνατον, καὶ ἔμμενε ἐντολαῖς. Certains mss. portent : Καὶ μὴ μηνίσῃς τῷ πλησίον καταφθορὰν.

(4) Μνήσθητι ἐντολῶν, καὶ μὴ μηνίσῃς τῷ πλησίον, καὶ διαθήκης Ὑψίστου, καὶ πάριδε ἄγνοιαν.

10. Abstine te a lite, et minues peccata.

11. Homo enim iracundus incendit litem, et vir peccator turbabit amicos, et in medio pacem habentium immittet inimicitiam.

12. Secundum enim ligna silvæ sic ignis exardescit ; et secundum virtutem hominis sic iracundia illius erit, et secundum substantiam suam exaltabit iram suam.

13. Certamen festinatum incendit ignem ; et lis festinans effundit sanguinem ; et lingua testificans adducit mortem.

14. Si sufflaveris in scintillam, quasi ignis exardebit ; et si expueris super illam, extinguetur : utraque ex ore proficiscuntur.

15. Susurro et bilinguis maledictus, multos enim turbabit pacem habentes.

16. Lingua tertia multos commovit, et dispersit illos de gente in gentem.

10. Évitez les disputes, et vous diminuerez les péchés.

11. L'homme colère allume les querelles ; le pécheur jettera le trouble parmi les amis, et il sèmera l'inimitié au milieu de ceux qui vivaient en paix.

12. Le feu s'embrase (dans la forêt) selon qu'il y a de bois ; la colère de l'homme s'allume à l'égal de son pouvoir, et il la porte plus haut, à proportion qu'il a plus de bien.

13. La promptitude à disputer allume le feu, la querelle précipitée répand le sang ; (et la langue qui rend témoignage cause la mort).

14. Si vous soufflez l'étincelle, il en sortira un feu ardent ; si vous crachez dessus, elle s'éteindra ; et c'est la bouche qui fait l'un et l'autre.

15. Celui qui médit en secret et l'homme à deux langues seront maudits, parce qu'ils jetteront le trouble parmi plusieurs qui vivaient en paix.

16. La langue d'un tiers en a renversé plusieurs, et elle les a dispersés de peuple en peuple.

COMMENTAIRE

℣. 10. Abstine te a lite, et minues peccata. Il joint les disputes et les querelles à la vengeance, comme deux choses qui ont une très grande liaison. Les querelles produisent les inimitiés, la haine, la colère, les médisances, les coups, la mort. Souvent une légère étincelle cause de terribles incendies. Une légère dispute produit des haines irréconciliables et une suite infinie de péchés.

℣. 12. Secundum ligna silvæ, sic ignis exardescit. Plus vous êtes riche et puissant, plus vous devez éviter les disputes ; car, de même que le feu qui prend dans une forêt, est d'autant plus grand que le bois est plus touffu, ainsi les suites de vos querelles seront d'autant plus fâcheuses, que votre crédit et votre pouvoir sont plus étendus. *La colère du roi est comme le rugissement d'un lion,* dit le Sage (1). Le grec porte (2) : *Le feu s'allumera à proportion du bois où il aura pris : et la querelle s'augmentera suivant la force* de ceux qui l'auront commencée. *La colère de l'homme est conforme à sa force, et il élèvera sa promesse suivant ses richesses.*

℣. 13. Certamen festinatum incendit ignem. Une autre raison qui doit nous donner un grand éloignement des querelles, c'est que rien n'est plus prompt, ni plus aisé à allumer que le feu de la dispute ; mais les suites en sont terribles. D'abord, ce n'est qu'un mot, peu à peu on s'échauffe, on en vient aux reproches, aux injures, aux outrages, enfin aux coups et à l'effusion du sang. C'est une étincelle, comme l'auteur le dit dans le verset suivant ; vous pouvez l'éteindre dans un moment en crachant dessus, en la laissant tomber, en la négligeant et en n'opposant à la vivacité de votre ennemi, que de la modération (3). Mais si vous relevez, si vous soufflez cette étincelle, elle allumera un feu qu'il ne vous sera plus possible d'éteindre. *Comme le feu allume les charbons, et comme le bois entretient le feu, ainsi l'homme colère suscite des querelles*, dit Salomon (4).

℣. 14. Si sufflaveris in scintillam, etc. Ainsi la même bouche peut éteindre ou enflammer l'étincelle, exciter les querelles ou les calmer.

℣. 15. Susurro et bilinguis maledictus. C'est la peste de la société et l'horreur des honnêtes gens qu'un fourbe qui dit toute autre chose que ce qu'il pense ; qui a deux langues, l'une intérieure, par laquelle il se parle à soi-même, et une autre extérieure, par laquelle il parle à son prochain ; mais elles ne s'accordent jamais ensemble. Le grec (5) : *Maudissez le médisant en secret, et l'homme à deux langues.*

℣. 16. Lingua tertia multos commovit. Cette troisième langue est celle qui se mêle de faire des rapports entre deux amis (6), qui les aigrit par ses mauvais discours, qui envenime les choses les plus innocentes, et leur donne un mauvais sens pour les brouiller ensemble. Le grec de l'édition de Complute (7) : *La langue double* ou *la seconde langue.* C'est le même sens que l'on vient d'expliquer. Une langue qui s'entremêle entre les amis et qui les aigrit l'un contre l'autre par de

(1) *Prov.* XIX. 12.

(2) Κατά τὴν ὕλην τοῦ πυρὸς οὕτως ἐκκαυθήσεται, καὶ κατὰ στερέωσιν τῆς μάχης οὕτως αὐξηθήσεται. Κατὰ τὴν ἰσχὺν τοῦ ἀνθρώπου ὁ θυμὸς αὐτοῦ ἔσται, καὶ κατὰ τὸν πλοῦτον αὐτοῦ, ὑψώσει ὀργὴν αὐτοῦ.

(3) *Vide Chrysost. homil* III. *de non adeundis Spectacul.*

(4) *Prov.* XXVI. 21.

(5) Ψίθυρον καὶ δίγλωσσον καταράσασθε. *Edit. Rom.* Καταρᾶσθαι. *Maledicere, supple : oportet.*

(6) *Vide similem loquendi modum in Chald. Paraphr. Psal.* C. 5 ; CXXXIX. 12.

(7) Γλῶσσα δισσὴ πολλοὺς ἐσάλευσε.

17. Civitates muratas divitum destruxit, et domos magnatorum effodit.

18. Virtutes populorum concidit, et gentes fortes dissolvit.

19. Lingua tertia mulieres viratas ejecit, et privavit illas laboribus suis.

20. Qui respicit illam non habebit requiem, nec habebit amicum in quo requiescat.

21. Flagelli plaga livorem facit ; plaga autem linguæ comminuet ossa.

22. Multi ceciderunt in ore gladii ; sed non sic quasi qui interierunt per linguam suam.

23. Beatus qui tectus est a lingua nequam, qui in iracundiam illius non transivit, et qui non attraxit jugum illius, et in vinculis ejus non est ligatus :

24. Jugum enim illius jugum ferreum est, et vinculum illius vinculum æreum est.

25. Mors illius mors nequissima ; et utilis potius infernus quam illa.

26. Perseverantia illius non permanebit ; sed obtinebit vias injustorum, et in flamma sua non comburet justos.

17. Elle a détruit les villes fortes (pleines d'hommes riches), et elle a fait tomber les maisons des grands.

18. (Elle a taillé en pièces les armées des nations, et elle a défait les peuples les plus vaillants).

19. La langue d'un tiers a fait bannir les femmes fortes, et elle les a privées du fruit de leurs travaux.

20. Celui qui l'écoute n'aura point de paix ; et il n'aura point d'ami sur lequel il puisse se reposer.

21. Le coup de verge fait une meurtrissure ; mais un coup de langue brise les os.

22. Il est bien mort des hommes par le tranchant de l'épée ; mais il en est encore mort davantage par leur propre langue.

23. Heureux celui qui est à couvert de la langue (maligne), à qui sa colère ne s'est point fait sentir, qui n'a point attiré sur lui son joug, et qui n'a point été lié de ses chaînes ;

24. Car son joug est un joug de fer ; et ses chaînes sont des chaînes d'airain.

25. La mort qu'elle cause est une mort très malheureuse ; et le tombeau vaut mieux qu'elle.

26. (Elle durera quelque temps, mais non pas toujours) ; elle règnera dans les voies des injustes, et elle ne consumera point le juste dans ses flammes.

COMMENTAIRE

mauvais rapports. Quelques exemplaires portent (1) : *Une langue percée*, qui ne conserve point le secret, ou qui est coupée en deux parties. Dans les versets suivants, il signale les mauvais effets de ces langues.

℣. 19. MULIERES VIRATAS EJECIT. La langue médisante a donné du soupçon aux maris contre des femmes fortes ; elle les a fait répudier, et elle a été cause qu'elles ont été dépouillées des fruits de leurs travaux. *Virata*, en cet endroit, est mis pour *fortis* ou *generosa* (2). On vu dans les Proverbes (3), et dans ce livre (4), qu'une femme forte, une femme de valeur, signifiait une femme diligente, laborieuse, économe. De là vient qu'en cet endroit il est dit que, par le divorce, elle est privée du fruit de ses travaux, parce que, dans la supposition qu'elle fût *une femme forte*, elle avait, par son économie et par sa conduite, comblée de biens la maison de son époux.

℣. 20. NEC HABEBIT AMICUM, IN QUO REQUIESCAT. Il ne pourra compter sur personne ; car le médisant lui donnera de la défiance de ses meilleurs amis, et les lui ravira par ses mauvais rapports. Le grec (5) : *Il ne se reposera point en tranquillité.*

℣. 21. FLAGELLI PLAGA LIVOREM FACIT : PLAGA LINGUÆ, etc. L'auteur a déjà parlé (6) des coups de fouets de la langue, *Flagellum linguæ ;* les coups de la langue sont infiniment plus dangereux que ceux du fouet ou du bâton. *Les discours du semeur de rapports*, dit le Sage (7), *paraissent faits à bonne intention : mais ils pénètrent jusqu'au fond des entrailles.* Il compare dans le verset suivant la langue à une épée, et il soutient qu'elle a fait périr plus de monde que le glaive et que les armes les plus meurtrières.

℣. 22. SIC QUASI QUI INTERIERUNT PER LINGUAM SUAM. Le grec lit simplement qu'*il en est encore mort davantage par la langue.* C'est-à-dire, en général, que les mauvaises langues ont causé plus de meurtres, que l'épée des guerriers : la langue tue plus d'amis que l'épée ne tue de corps.

℣. 24. JUGUM ENIM ILLIUS, JUGUM FERREUM EST. Heureux celui qui n'a point éprouvé la malignité d'une langue médisante, qui n'a point été asservi à porter son joug, à souffrir ses coups, à porter ses chaînes. Rien n'est plus dur que ses liens, rien n'est plus pesant que son joug, rien n'est plus mortel que les coups qu'elle porte.

℣. 25. MORS ILLIUS, MORS NEQUISSIMA. La langue fourbe et médisante cause la mort, mais une mort cruelle et douloureuse ; le tombeau et la mort ordinaire ne sont rien en comparaison. La mort ne fait mourir que la chair, mais la mauvaise langue fait mener une vie triste et plus ennuyeuse que la mort même. Elle nous prive de notre réputation, de notre honneur, de nos amis. Elle nous ôte la paix et la douceur de la société, et c'est la plus douloureuse privation que nous puissions souffrir.

℣. 26. PERSEVERANTIA ILLIUS NON PERMANEBIT. La première partie de ce verset n'est point dans

(1) Γλῶσσα τρήτη, *vel* τετρυπημένη.
(2) Γλῶσσα τρίτη, *ou* διστή, γυναῖκας ἀνδρείας ἐξέβαλε.
(3) *Prov.* XXXI. 10. — (4) *Eccli.* XXVI. 2.
(5) Οὐδὲ κατασκηνώσει μετὰ ἡσυχίας.
(6) *Eccli.* XXVI. 9. - *Cf. Job.* V. 21.
(7) *Prov.* XXVI. 22.

27. Qui relinquunt Deum incident in illam, et exardebit in illis, et non extinguetur, et immitetur in illos quasi leo, et quasi pardus lædet illos.

28. Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire; et ori tuo facito ostia et seras.

29. Aurum tuum et argentum tuum confla, et verbis tuis facito stateram, et frenos ori tuo rectos;

27. Ceux qui abandonnent Dieu seront livrés à cette langue : elle brûlera en eux sans s'éteindre ; elle sera envoyée contre eux comme un lion ; et elle les déchirera comme un léopard.

28. Bouchez-vous les oreilles avec des épines, (et n'écoutez point la méchante langue) ; mettez à votre bouche une porte et des serrures.

29. Fondez votre or et votre argent, et faites-en une balance pour peser vos paroles, et un juste frein pour retenir votre bouche ;

COMMENTAIRE

le grec ; voici tout ce qu'il porte (1) : *Elle n'aura point de pouvoir sur les hommes pieux, et ils ne brûleront point dans ses flammes.* La langue médisante attaquera les justes comme les autres, mais elle ne les dominera point ; sa flamme s'élèvera contre eux, mais elle ne les consumera point. Dieu ne permettra pas que la justice et la vérité soient longtemps opprimées. On peut aussi l'entendre en ce sens : *La langue médisante ne dominera point les saints;* elle ne règnera pas dans Israël, et parmi le peuple du Seigneur. *et ils ne seront point embrasés de ses flammes.* On ne la verra point faire dans Jacob les ravages qu'elle fait ailleurs (2) ; Dieu défend la médisance, la calomnie et le mensonge. Le premier sens paraît meilleur à cause de ce qui suit : Verset 27. *Ceux qui abandonnent Dieu, seront abandonnés à cette sorte de langue, et elle brûlera en eux sans s'éteindre; elle sera envoyée contre eux comme un lion, etc.*

ỳ. 28. SEPI AURES TUAS SPINIS : LINGUAM NEQUAM NOLI AUDIRE. Puisque la langue médisante est si dangereuse, et qu'elle cause de si terribles ravages, évitez de toutes vos forces les pièges qu'elle vous tend ; fermez vos oreilles, et ne lui donnez aucune entrée ; gardez votre langue, et ne parlez point devant un médisant, de peur qu'il n'aille rapporter ce que vous aurez dit, et qu'il n'interprète vos paroles comme votre sentiment. Voici le grec (3) : *Fermez de haies votre champ, et faites des portes et des barres à votre bouche.* Saint Ambroise (4), saint Hilaire (5) et le syriaque ont lu de même. Il ne suffit pas de ne pas parler mal de son prochain, il faut empêcher, autant qu'on peut, les mauvaises langues. Il faut fermer ses oreilles, comme on ferme un champ avec une haie. *De même que le vent du nord dissipe la pluie, ainsi le visage triste fait taire la langue médisante,* dit Salomon (6). Que le faiseur de rapports voie à votre air, que ses discours ne vous sont point agréables : *Nemo invito auditori libenter refert,* dit saint Jérôme (7). *Discat detractor dum te videt non libenter audire, non facile detrahere.* Ne lui parlez point, ne lui répondez point, ne lui fournissez point de matière à parler de vous dans la première compagnie où il se trouvera. *Seigneur, mettez une garde à ma bouche, et une porte à mes lèvres, afin que je ne profère point de paroles mauvaises, pour excuser mes péchés,* disait le psalmiste (8). Bien des gens, dit Théognide (9), n'ont point mis à leur bouche une porte qui soit bien juste et qui la ferme exactement. Bien des gens se mêlent de choses qui ne les regardent point.

ỳ. 29. AURUM TUUM, ET ARGENTUM TUUM CONFLA, etc. Employez votre or et votre argent à faire ou à acheter une balance, pour peser vos paroles. N'épargnez rien pour cela, mettez-y tout ce que vous avez d'or et d'argent. Le grec (10) : *Liez votre or et votre argent; et faites à vos discours un peson et une balance.* Recevez l'or et l'argent comme on vous le donne, liez-le dans votre bourse, sans prendre tant de peine à l'examiner et à le peser ; mais, à l'égard de vos paroles, n'en laissez sortir aucune de votre bouche, sans la bien peser. Lier de l'argent, dans le style des Hébreux, c'est le mettre dans sa bourse (11). *Un faisceau d'argent* est une bourse pleine d'argent (12), ou une poignée de ces brochettes de métal dont

(1) Ο'υ μὴ κρατήσῃ εὐσεβῶν, καὶ ἐν τῇ φλογὶ αὐτῶν οὐ μὴ καήσονται.

(2) Comparez *Eccli.* XXIII. 15. Non inveniatur in hæreditate Jacob : etenim a misericordibus omnia hæc auferentur.

(3) Ἴδε περίφραξον τὸ κτῆμα σοῦ ἀκάνθαις, καὶ τῷ στόματι σοῦ ποίησον θυρώματα, καὶ μοχλούς. *Vulg. legit :* Τὰ ὦτια σοῦ ; *pro,* τὸ κτῆμα. Les éditions de Rome, et d'Alde, omettent la seconde partie du verset, comme étant renfermée dans le verset suivant.

(4) *Ambros. Offic. lib.* I. *cap.* 3.

(5) *Hilar. in Psal.* CXL.

(6) *Prov.* XXV. 13.

(7) *Hieronym. Ep.* II. *ad Rustic.*

(8) *Psal.* CXL. 3.

(9) *Theognid.*
Πολλοῖς ἀνθρώποις γλώσσῃ θύραι οὐκ ἐπίκεινται,
Ἁρμόδιαι, καὶ σφῖν πολλ' ἀμέλητα μέλει.

(10) Τὸ ἀργύριον σοῦ, καὶ τὸ χρυσίον κατάδησον, καὶ τοῖς λόγοις σοῦ ποίησον ζυγὸν, καὶ σταθμόν.

(11) *Deut.* XIV. 25. *et* IV. *Reg.* V. 23.

(12) *Genes.* XLII. 35. צרור כספו בשקו Ligamen argenti in sacco suo. - *Prov.* VII. 20. צרור הכסף לקח בידו Ligamen argenti tulit in manu sua.

30. Et attende ne forte labaris in lingua, et cadas in conspectu inimicorum insidiantium tibi, et sit casus tuus insanabilis in mortem.

30. Et prenez bien garde à ne point faire de fautes par la langue, de peur que vous ne tombiez devant (vos ennemis) qui vous dressent des embûches, (et que votre chute ne devienne incurable jusqu'à donner la mort).

COMMENTAIRE

parle Plutarque (1), et dont on se servait autrefois au lieu de monnaie. Plusieurs anciens (2) lisent : *Faites un joug et une balance à vos paroles ;* et ils tirent de ce joug et de cette balance de fort belles réflexions morales. Mais le grec ζυγός, comme le latin *jugum*, signifie aussi une balance.

Et frænos ori tuo rectos. Le grec ne lit point ce passage ; il porte (3) : *Faites à votre bouche une porte et des barres.*

℣. 30. Et sit casus tuus insanabilis in mortem. Ce passage n'est pas dans le grec. La gradation de tout ce passage fournit matière à de graves réflexions. C'est d'abord une simple parole, échappée comme par hasard : *Ne forte labaris ;* cette parole nous fait des ennemis ; ces ennemis nous dressent des embûches ; nous succombons sous leurs efforts, et notre chute peut devenir mortelle. Combien, après cela, ne devons-nous pas veiller sur notre langue ?

(1) *Plut. in Lysandro.*

(2) *Ambros. Offic. lib.* I. *cap.* 3. *et in Psal.* CXVIII. - *Hilar. in Psal.* CXL. - *Gregor. Magn. in Psal.* IV. *Pœnitent. sed Hieronym.* XIV. *in Ezech.* Sermonibus tuis facito stateram et appendiculum.

(3) Καὶ στόματί σοῦ ποίησον θύραν, καὶ μοχλόν.

CHAPITRE XXIX

Prêter à son prochain. Ingratitude de ceux qui empruntent. Faire l'aumône. Répondre pour son prochain. Danger d'être caution. Choses nécessaires à la vie. Hôtes ingrats.

1. Qui facit misericordiam fœneratur proximo suo ; et qui prævalet manu mandata servat.

2. Fœnerare proximo tuo in tempore necessitatis illius ; et iterum redde proximo in tempore suo.

3. Confirma verbum, et fideliter age cum illo ; et in omni tempore invenies quod tibi necessarium est.

4. Multi quasi inventionem æstimaverunt fœnus, et præstiterunt molestiam his qui se adjuverunt.

1. Celui qui fait miséricorde, prête à intérêt à son prochain, (et celui qui a la main ouverte pour donner, garde le précepte.

2. Prêtez à votre prochain au temps de sa nécessité ; mais, vous aussi, rendez au temps fixé.

3. Tenez votre parole, et agissez avec lui fidèlement ; et vous trouverez toujours ce qui vous sera nécessaire.

4. Plusieurs ont regardé ce qu'ils empruntaient comme s'ils l'avaient trouvé, et ils ont fait de la peine à ceux qui les avaient secourus ;

COMMENTAIRE

℣. 1. QUI FACIT MISERICORDIAM, FŒNERATUR PROXIMO SUO ; ET QUI PRÆVALET MANU, MANDATA SERVAT. On pourrait traduire en tournant la phrase (1) : *Celui qui fait l'aumône sera en état de prêter à son prochain ;* Dieu le comblera de biens, et il sera toujours riche. *Et celui qui garde les préceptes, deviendra puissant. Prævalere manu* signifie proprement être riche (2) ; comme *infirmari manu* (3), être dans la pauvreté. Ce passage a du rapport à celui du psaume (4) : *Le pécheur empruntera, et ne paiera point ; mais le juste fera l'aumône, et prêtera aux autres.* Il sera riche, et en état de prêter et de faire l'aumône. En suivant la Vulgate, on peut aussi lui donner un très beau sens : *Celui qui fait l'aumône, prête à usure, fœneratur,* à Dieu, *en faisant du bien à son prochain,* selon ce passage des Proverbes (5) : *Celui qui prête à son prochain, donne à usure au Seigneur ; qui prævalet manu,* et celui qui a la main forte, qui donne libéralement, et à pleines mains, *observe les commandements.* Il exerce la charité, qui est le premier des préceptes qui regardent le prochain.

℣. 2. FŒNERARE PROXIMO TUO IN TEMPORE NECESSITATIS. Faites à votre prochain, ce que vous désirez qu'il fasse pour vous. Prêtez-lui de bonne foi, aussi souvent qu'il sera dans le besoin ; mais aussi rendez exactement, et au temps fixé, ce que vous aurez reçu de lui. C'est le moyen de conserver la charité, de vivre en bonne intelligence, et de trouver toujours des ressources dans le besoin. Verset 3 : *In omni tempore invenies, quod tibi necessarium est.* Ce qui retient la plupart de ceux qui sont en état de faire du bien, et ce qui les empêche de prêter, n'est pas tant la dureté du cœur que la crainte d'obliger des ingrats, qui ne voudraient jamais rendre ce qu'ils ont reçu ; ou l'appréhension de perdre pour toujours, ce que l'on a prêté de bonne foi. C'est ce que l'auteur montre fort bien dans la suite de ce chapitre. Dans les onze premiers versets, il ne propose que des motifs humains ; et il reconnaît que souvent l'emprunteur a tout le tort. Mais au verset 12, et dans les suivants, il recommande l'aumône d'une manière fort pressante, et propose des motifs de pure charité et d'obéissance aux préceptes du Seigneur.

℣. 4. MULTI, QUASI INVENTIONEM, ÆSTIMAVERUNT FŒNUS. *Plusieurs regardent l'usure,* ce qu'ils ont pris à usure, *comme une chose trouvée.* Dans tout ce livre, *Fœnerari fœnus,* qui signifient ordinairement *prêter à usure,* se prennent pour le simple prêt. La plupart de ceux qui empruntent, voudraient s'approprier ce qu'ils ont reçu, au lieu de le rendre promptement et fidèlement à ceux qui le leur ont avancé. C'est ce qui fait que tant de gens ont de la répugnance à prêter, et qu'ils regardent comme perdu tout ce qu'ils ont prêté.

ET PRÆSTITERUNT MOLESTIAM HIS QUI SE ADJUVERUNT. Au lieu de rendre fidèlement et exactement ce qu'ils avaient emprunté, ils font de la peine à leurs bienfaiteurs, par leurs délais et leurs mauvais discours. On gagne souvent un ennemi, en voulant faire plaisir à un ami. Tel vous voyait et vous

(1) Ὁ ποιῶν ἔλεος, δανειεῖ τῷ πλησίον, καὶ ὁ ἐπισχύων τῇ χειρὶ αὐτοῦ, τηρεῖ ἐντολάς.

(2) *Levit.* V. 7. 11 ; XIV. 21. 22 ; XXV. 49. - *Vide et Prov.* III. 27.

(3) *Levit.* XXV. 35.

(4) *Psal.* XXXVI. 21.

(5) *Prov.* XIX. 17. Fœneratur Domino, qui miseretur pauperis.

5. Donec accipiant, osculantur manus dantis, et in promissionibus humiliant vocem suam ;

6. Et in tempore redditionis postulabit tempus, et loquetur verba tædii et murmurationum, et tempus causabitur.

7. Si autem potuerit reddere, adversabitur ; solidi vix reddet dimidium, et computabit illud quasi inventionem ;

8. Sin autem, fraudabit illum pecunia sua, et possidebit illum inimicum gratis ;

9. Et convitia et maledicta reddet illi, et pro honore et beneficio reddet illi contumeliam.

10. Multi non causa nequitiæ non fœnerati sunt, sed fraudari gratis timuerunt.

5. Ils baisent la main de celui qui leur prête son argent jusqu'à ce qu'ils l'aient reçu, et ils lui font des promesses avec des paroles humbles et soumises ;

6. Mais, quand il faut rendre, ils demandent du temps ; ils font des discours pleins de chagrin (et de murmure) ; et ils prennent prétexte que le temps est mauvais.

7. S'ils peuvent (payer ce qu'ils doivent, ils s'en défendent d'abord ; et après cela), ils en rendent à peine la moitié et veulent que l'on considère ce peu comme un gain que l'on fait.

8. S'ils n'ont pas de quoi rendre, ils font perdre l'argent à leur créancier, et se font de lui un ennemi gratuitement.

9. Ils le paient en injures et en outrages ; et ils lui rendent le mal pour (la grâce et) le bien qu'il leur a fait ;

10. Plusieurs évitent de prêter non par dureté, mais par la crainte qu'ils ont qu'on ne se fasse point scrupule de les tromper.

COMMENTAIRE

faisait amitié avant que vous lui eussiez prêté, qui vous fuit et vous tourne le dos, depuis qu'il vous a cette obligation.

℣. 5. Donec accipiant osculantur manus dantis. Il n'y a point de bassesse qu'ils ne fassent, pour obtenir ce qu'ils demandent ; ils baisent la main de celui qui leur prête ; ils lui parlent de la manière la plus soumise ; mais, quand il s'agit de payer, ce n'est plus la même chose. Baiser la main d'un autre, était une cérémonie qui ne se pratiquait guère que par les esclaves (1). Les amis et les parents se baisaient les yeux, la bouche, le visage, le cou (2).

℣. 6. Loquetur verba tædii et murmurationum, et tempus causabitur. Le grec (3) : *Il vous rendra une réponse fâcheuse, et se plaindra que vous lui demandez dans un mauvais temps.* Il vous dira que le temps est mauvais, les circonstances fâcheuses ; ou enfin, il vous répondra nonchalamment, et vous dira qu'il n'est pas encore temps. Ce sont les excuses ordinaires des mauvais débiteurs.

℣. 7. Si autem potuerit reddere, adversabitur ; solidi vix reddet dimidium. Ces mots, *dimidium solidi,* signifient la moitié du tout. Il vous rendra à peine la moitié de ce qu'il vous doit, et encore prétendra-t-il que vous lui en avez obligation, comme d'une grâce qu'il vous fait. *Et computabit illud, quasi inventionem ;* comme s'il vous donnait part à une chose qu'il aurait trouvée (4) ; ou bien, il gardera l'autre moitié pour lui, comme une chose qui lui est acquise et qu'il a trouvée (5). Enfin, le créancier croira avoir fait un heureux marché, et regardera comme une bonne fortune, qu'on veuille bien lui rendre la moitié de sa dette (6).

℣. 8-9. Sin autem, fraudabit illum pecunia, et possidebit illum inimicum gratis, etc. Voilà ce que l'expérience journalière ne fait que trop voir. On prête à un ami, et quand on lui redemande son prêt, on en fait un ennemi. On fait à la fois deux pertes : on perd son argent et son ami, et on s'expose à des injures et à des outrages. En conclura-t-on, qu'il ne faut pas prêter ? Non ; mais il faut prêter au pauvre dans la disposition de perdre, s'il ne le peut rendre ; ou il faut lui donner, si l'on sait qu'il ne peut rendre ce qu'il a emprunté. Si vous êtes riche, dit saint Ambroise (7), n'empruntez pas : cela vous est inutile ; et si vous êtes pauvre, je vous donne le même conseil ; considérez la difficulté de rendre. Les richesses diminuent en empruntant, et la pauvreté n'est point soulagée par l'usure. *Dives es ? non sumas mutuum. Pauper es, considera solvendi difficultatem. Opulentia usuris minuitur ; paupertas usuris non levatur.*

℣. 10. Multi, non causa nequitiæ, non fœnerati sunt. La malice des débiteurs, la mauvaise foi de ceux qui empruntent, produit deux mauvais effets. Le premier, par rapport au public, personne ne voulant se hasarder à prêter, au risque de perdre ce qu'il avance. Le second, par rapport aux emprunteurs eux-mêmes, qui, ayant fraudé une fois leurs créanciers, ne trouvent plus personne qui veuille s'exposer à leur prêter à pure

(1) *Arrian. in Dissert. Epicteti lib.* I. *cap.* 19. Ἄλλος τοὺς ὀφθαλμοὺς κατεφιλεῖ, ἄλλος τὸν τράχηλον, οἱ δοῦλοι τὰς χεῖρας. *Macrob. lib.* I. *Saturnal.* Invenies dominum spe lucri oscula alienorum servorum manibus infigentem.

(2) *Act.* XX. 37. Procumbentes super collum Pauli osculabantur eum. *Plut. in Bruto. De conjuratione in Cæsarem loquens ;* Ἁπτόμενοί τε χειρῶν, καὶ στέρνα, καὶ κεφαλὴν κατεφίλουν.

(3) Καὶ ἀποδώσει λόγον ἀκηδίας, καὶ τὸν καιρὸν αἰτιάσεται.

(4) *Castal. Jans.*

(5) *Grot. Palat.*

(6) *Drusius, hic.* — (7) *Ambros. lib. de Tobia, cap.* 21.

11. Verumtamen super humilem animo fortior esto, et pro eleemosyna non trahas illum.

11. Néanmoins usez de bonté et de patience envers le misérable, et ne le faites pas languir pour la grâce qu'il vous demande.

12. Propter mandatum assume pauperem, et propter inopiam ejus ne dimittas eum vacuum.

12. Assistez le pauvre, à cause du commandement, et ne le laissez pas aller les mains vides, parce qu'il est dans la détresse.

13. Perde pecuniam propter fratrem et amicum tuum, et non abscondas illam sub lapide in perditionem.

13. Perdez votre argent pour votre frère ou pour votre ami ; et ne le cachez point sous une pierre, à votre perte.

14. Pone thesaurum tuum in præceptis Altissimi, et proderit tibi magis quam aurum.

14. Dispensez votre trésor selon que le Très-Haut vous le commande ; et alors il vous vaudra mieux que l'or.

15. Conclude eleemosynam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit ab omni malo.

15. Renfermez l'aumône dans le sein du pauvre ; et elle priera pour vous, afin de vous délivrer de tout mal.

COMMENTAIRE

perte. *Multi dispendii causa metu non fœnerant, dum fraudem verentur* (1), dit saint Ambroise. Et ailleurs (2) : *Cum istum fraudaveris cui debes, postea in tempore necessitatis tuæ, non invenies creditorem.*

ỳ. 11. VERUMTAMEN SUPER HUMILEM ANIMO FORTIOR ESTO. Le grec (3) : *Mais ayez patience à l'égard de l'humiliation, et n'usez point de remises dans l'aumône que vous lui faites,* ou dans la grâce que vous lui faites. Que tout ce que je viens de vous dire de la malice et des fourberies des débiteurs, ne vous empêche pas de prêter et de faire du bien à votre prochain. S'il est dans la pauvreté et dans l'humiliation, attendez-le avec patience ; et ne le pressez point à payer, s'il n'est point en état de le faire. Si la nécessité l'oblige à recourir à vous, ne lui faites point trop acheter ce que vous lui prêtez, par des remises et des délais affectés. Donnez-lui comme ne devant jamais recevoir, afin que, si votre argent vous revient, vous le regardiez comme un gain. S'il ne vous rend pas votre argent, il vous en saura gré ; si vous perdez votre somme, vous gagnerez la justice (4). *Da quasi non recepturus, ut lucro cedat, si reddita fuerit. Qui non reddit pecuniam, reddit gratiam ; si fraudaris pecunia acquiris justitiam.*

ỳ. 12. PROPTER MANDATUM ASSUME PAUPEREM. Si vous ne secourez votre frère que par intérêt ; si vous ne lui prêtez que sous la condition d'en tirer l'usure, quel est votre mérite ? Que faites-vous de plus qu'un païen ? Quelle est cette humanité, qui ne se termine qu'à dépouiller le pauvre et qu'à vous enrichir (5) ? *Minus datis, et plus exigitis. Talis humanitas, ut spolietis, etiam cum subvenitis. Fœcundus etiam vobis est pauper ad quæstum.* Que n'obéissez-vous de bonne foi à l'ordonnance du Seigneur, qui vous dit (6) : *Si l'un de vos frères tombe dans la pauvreté, vous n'endurcirez point votre cœur, et vous ne fermerez point la main ; mais vous l'ouvrirez au pauvre, et vous lui prêterez ce dont vous verrez qu'il aura besoin... de peur qu'il ne crie vers moi et que votre dureté ne vous soit imputée à péché ?*

ỳ. 13. PERDE PECUNIAM PROPTER FRATREM. Si c'est votre ami qui vous demande et qui est dans le besoin, que ne lui donnez-vous, même à pur don et sans obligation de le rendre ? Ne gagnez-vous pas assez en gardant votre ami ? Si vous êtes véritablement son ami, tout ce que vous avez ne doit-il pas être commun entre vous et lui ? Si c'est un homme qui ne vous touche que parce qu'il est homme comme vous, ne craignez point de lui donner ce qu'il vous demande. Vous gagnez plus en donnant, que lui en recevant. Vous donnez à Dieu, et vous vous amassez un trésor dans le ciel (7). *Nullum hic damnum est, sed compendium. Minimum datis, multum recipietis. In terra datis, et id vobis solvetur in cœlo. Fœnus amittitis, mercedem magnam habebitis.* Voyez *Matth.* VI, 19, 20, etc.

ỳ. 15. CONCLUDE ELEEMOSYNAM IN CORDE PAUPERIS. Voulez-vous mettre votre trésor à couvert ; ne le cachez point sous la terre, ni dans le creux d'un rocher, mais dans le sein du pauvre ; nourrissez-le, revêtez-le, secourez-le dans la nécessité, et vous mettrez par là vos trésors en lieu sûr (8). Le grec (9) : *Cachez votre aumône dans vos trésors, et elle vous délivrera de tout malheur.* Que vos celliers et vos greniers ne soient pas pour vous seul, que les pauvres y aient leur part. Le vrai lieu où vous devez cacher vos richesses, est le sein des pauvres, comme l'a fort bien remarqué la Vulgate ; c'est là le trésor de Jésus-Christ. Je n'ai jamais lu qu'un homme charitable eut péri d'une mort funeste, dit saint Jérôme (10), parce

(1) *Ambros. de Tobia. cap.* 3.
(2) *Idem. lib. de Tobia, cap.* 21.
(3) Πλὴν ἐπὶ ταπεινώσει μακροθύμησον, καὶ ἐπὶ ἐλεημοσύνῃ μὴ παρελκύσῃς αὐτόν.
(4) *Ambros. lib. de Tobia, cap.* 3.
(5) *Ambros. de Tobia, cap.* 3. *n.* 11.
(6) *Deut.* XV. 7. 8.
(7) *Ambros. de Tobia, cap.* 16.
(8) *Vide Matth.* VI. 19. 20. - *Jacob.* V. 3. 4.
(9) Σύγκλεισον ἐλεημοσύνην ἐν τοῖς ταμείοις σοῦ, καὶ αὐτὴ ἐξελεῖται σέ ἐκ πάσης κακώσεως.
(10) *Hieronym. ad Nepotian.*

16-17-18. Super scutum potentis et super lanceam adversus inimicum tuum pugnabit.

19. Vir bonus fidem facit pro proximo suo ; et qui perdiderit confusionem derelinquet sibi.

20. Gratiam fidejussoris ne obliviscaris ; dedit enim pro te animam suam.

21. Repromissorem fugit peccator et immundus.

22. Bona repromissoris sibi ascribit peccator ; et ingratus sensu derelinquet liberantem se.

23. Vir repromittit de proximo suo ; et cum perdiderit reverentiam, derelinquetur ab eo.

16-17-18. Elle sera une arme plus forte pour combattre votre ennemi, que le bouclier et la lance du plus vaillant homme.

19. L'homme de bien répond pour son prochain ; mais celui qui a perdu toute honte, abandonne son ami.

20. N'oubliez jamais la grâce que vous fait celui qui répond pour vous ; car il a exposé son âme pour vous assister.

21. Le pécheur et l'immonde fuit celui qui a répondu pour lui.

22. (Le pécheur s'attribue le bien de son répondant) ; et ayant le cœur ingrat, il abandonne son libérateur.

23. (Un homme répond pour son prochain ; et celui-ci venant ensuite à perdre la honte, l'abandonne).

COMMENTAIRE

qu'il a un grand nombre d'intercesseurs, et qu'il est impossible que tant d'intercessions ne soient point exaucées.

℣. 16. SUPER SCUTUM POTENTIS, etc. Plusieurs exemplaires latins (1) ajoutent avant le verset 16, ces paroles, qui sont tirées du chapitre XVII, 18, 19, de ce livre : *L'aumône de l'homme est comme un sac,* ou une bourse, *avec lui ; elle conservera la faveur de l'homme, comme la prunelle de l'œil ;* ou, elle lui conservera la faveur de Dieu, comme la prunelle. *Après cela,* le Seigneur *s'élèvera, et rendra à chacun selon ses œuvres.* Il punira les méchants suivant leurs mérites, mais cette addition n'est nullement nécessaire en cet endroit ; aussi a-t-elle été retranchée de la Vulgate.

℣. 19. VIR BONUS FIDEM FACIT PROXIMO SUO. Salomon, en plus d'un endroit (2), désapprouve ceux qui se rendent cautions pour leur prochain ; non qu'il condamne la charité, mais il signale la négligence du débiteur à satisfaire à ses créanciers, et la haine du prétendu ami, quand on lui réclame sa dette. L'auteur de ce livre regarde la chose sous un autre aspect. Salomon ne considérait que l'intérêt temporel et la tranquillité de son disciple ; l'Ecclésiastique propose des vues d'humanité et de religion. Il dit que l'homme de bien, l'homme humain et charitable répondra pour son prochain ; mais que l'homme qui est sans honte et sans humanité, l'abandonnera dans son besoin. Toutefois ailleurs (3), il met un tempérament à son conseil : *Ne vous rendez point garant au delà de vos forces ; et si vous vous êtes engagé, songez que vous serez obligé de payer.* Voyez aussi le verset 27.

℣. 20. GRATIAM FIDEJUSSORIS NE OBLIVISCARIS. Il y a des cautionnements de deux sortes : les uns sont pour de l'argent et une dette ; et les autres sont personnels, comme lorsqu'on répond de représenter un homme dans un certain temps (4). Il semble que l'auteur parle de ces derniers, puisqu'il dit que le répondant *a exposé son âme.* Mais cette expression peut aussi marquer qu'il a engagé tout son bien pour son ami. L'Écriture appelle quelquefois le bien et les choses nécessaires, *la vie.* Par exemple, dans l'Évangile (5), il est dit, que la veuve qui jeta dans le tronc deux oboles, y avait jeté toute sa vie : *Omnia quæ habuit misit, totum victum suum.* Et dans l'Ecclésiastique (6) : *Le commencement de la vie de l'homme, est l'eau et le pain, etc.* Ces choses sont les plus nécessaires à la vie. Et ailleurs (7) : *Est mihi sufficiens vita :* J'ai assez de quoi vivre.

℣. 21. REPROMISSOREM FUGIT PECCATOR. Le grec est un peu plus diffus (8) : 19. *Le pécheur ruinera (ou dissipera) les biens de celui qui a répondu pour lui.* 20. *Et l'ingrat abandonnera dans sa pensée, celui qui l'a tiré d'embarras.* Il l'abandonnera dans sa pensée, il le bannira de son esprit ; il ne pensera plus à lui ; il sera cause par sa négligence de la ruine de son ami. C'est ce qui est encore répété au verset 23, qui n'est pas dans le grec. Ceux qui font plaisir à une âme basse, dit Théognide (9), perdent toujours leur peine, comme ceux qui sèment sur l'eau de la mer. Les Perses punissaient l'ingratitude comme un crime ; on traduisait les ingrats devant les juges, et ceux qui étaient convaincus de ce vice étaient sévèrement punis, comme méprisant les dieux, négligeant leurs parents, leur patrie, leurs amis (10).

(1) *Vide Cyprian. de Opere et Eleemosyn. et Complut. hic, et alios.*

(2) *Prov.* VI. 1 ; VI. 15 ; XVII. 18 ; XX. 16 ; XXII. 26.

(3) *Eccli.* VIII. 16.

(4) *Vide* III. *Reg.* XX. 39. Custodi virum istum, qui si elapsus fuerit, erit anima tua pro anima illius.

(5) *Marc.* XII. 44. *et Luc.* XXI. 4.

(6) *Eccli.* XIX. 28.

(7) *Eccli.* V. 1.

(8) Ἀγαθὰ ἐγγύου, (*vel* ἀγαθὴν ἐγγύην) ἀνατρέψει ἁμαρτωλός, καὶ ἀχάριστος ἐν διανοίᾳ καταλείψει ῥυσάμενον αὐτόν.

(9) *Theognid.*

Δειλοὺς δ' εὖ ἕρδοντι ματαιοτάτη χάρις ἐστίν,
Ἶσον καὶ σπείρειν πόντον ἁλὸς πολιῆς.

(10) *Xenoph. Cyropæd. lib.* I. Δικάζονται δὲ οὐδ' ἥκιστα ἀχαριστίας. Καὶ ὃν ἂν γνῶσι δυνάμενον μὲν χάριν ἀποδόναι, μὴ ἀποδιδόντα δὲ, κολάζουσι καὶ τοῦτον ἰσχυρῶς. Οἴονται γὰρ ἀχαρίστους, καὶ περὶ Θεοὺς ἂν μάλιστα ἀμελῶς ἔχειν, καὶ περὶ γονέας, καὶ πατρίδα, καὶ φίλους.

24. Repromissio nequissima multos perdidit dirigentes et commovit illos quasi fluctus maris.

25. Viros potentes gyrans migrare fecit, et vagati sunt in gentibus alienis.

26. Peccator transgrediens mandatum Domini incidet in promissionem nequam ; et qui conatur multa agere incidet in judicium.

27. Recupera proximum secundum virtutem tuam, et attende tibi ne incidas.

28. Initium vitæ hominis aqua, et panis, et vestimentum, et domus protegens turpitudinem.

29. Melior est victus pauperis sub tegmine asserum quam epulæ splendidæ in peregre sine domicilio.

30. Minimum pro magno placeat tibi, et improperium peregrinationis non audies.

24. L'engagement à répondre mal à propos en a perdu plusieurs qui réussissaient dans leurs affaires, et les a rendus semblables à un vaisseau agité des flots.

25. C'est ce qui a banni en divers lieux des hommes puissants, qui sont devenus errants dans les pays étrangers.

26. Le pécheur (qui viole le commandement du Seigneur), s'engagera à répondre indiscrètement pour un autre ; et celui qui cherche à entreprendre beaucoup d'affaires, sera exposé à la rigueur des jugements.

27. Assistez votre prochain selon le pouvoir que vous en aurez ; mais prenez garde à ne pas tomber vous-même.

28. Les principales choses pour la vie de l'homme sont l'eau, le pain, le vêtement, et une maison qui couvre ce que la pudeur veut être caché.

29. Ce que mange le pauvre sous quelques ais qui le couvrent, vaut mieux qu'un festin magnifique dans une maison étrangère, (à celui qui n'a point de retraite).

30. Contentez-vous de peu comme de beaucoup, (et vous éviterez les reproches qu'on souffre dans une maison étrangère).

COMMENTAIRE

℣. 24. Repromissio nequissima multos perdidit dirigentes. C'est ce qui a obligé Salomon à recommander si souvent à son disciple, de ne pas se rendre caution légèrement. En effet, on est très souvent exposé à ruiner ses affaires par la négligence ou même par la fraude de celui pour qui l'on s'est rendu caution. Le créancier attaque le répondant, le poursuit, le dépouille, et celui-ci se voit agité *comme un vaisseau dans une tempête,* et souvent forcé par la honte et par le mépris où il tombe, de fuir de ville en ville et de province en province. Verset 25 : *Viros potentes gyrans migrare fecit, et vagati sunt in gentibus alienis.*

℣. 26. Peccator incidet in promissionem nequam. C'est un si grand malheur de se rendre caution pour un débiteur négligent, que Dieu ne peut rien envoyer de plus fâcheux pour châtier les grands pécheurs. Mais souvent aussi, les justes subissent cette pénible épreuve, à cause même de leur délicatesse et de leur bonne foi.

℣. 27. Recupera proximum, secundum virtutem tuam. C'est la conclusion de tout ce qui a été dit jusqu'ici du cautionnement. Il est bon de répondre pour votre prochain et de le tirer de peine, mais que ce soit avec discrétion et sagesse ; en sorte que vous ne vous ruiniez pas, en voulant obliger un autre. Considérez ce que vous pouvez faire, et répondez comme devant payer un jour : *Non spondeas super virtutem tuam,* dit-il ailleurs (1) : *Si enim spoponderis, quasi restituens cogita.* Ayez soin de réveiller l'indolence de celui dont vous êtes garant, de peur qu'au temps assigné le débiteur ne se trouvant pas en état de payer, on ne se prenne à vous (2).

℣. 28. Initium vitæ hominis, aqua et panis. Voici le commencement d'un nouveau discours. Le Sage y fait voir que la nature se contente de peu, et que rien n'est plus triste que d'être contraint de vivre hors de chez soi. Voici à quoi se borne tout le nécessaire, si l'on veut le réduire dans ses justes bornes ; l'eau, le pain, l'habit, le logement. Josèphe dit que la loi des Juifs leur défend de refuser à personne le feu, l'eau, la nourriture, et de leur montrer le chemin (3).

℣. 29. Melior est victus pauperis sub tegmine asserum, etc. Le pauvre dans une maison étrangère n'est jamais ni libre, ni tranquille (4). Heureux qui sait se contenter de peu, et qui vit sans inquiétude et sans ambition (5) :

Beatus ille qui procul negotiis,
Ut prisca gens mortalium,
Paterna rura bobus exercet suis,
Solutus omni fœnore.

℣. 30. Minimum pro magno placeat tibi. Vivez content dans votre pauvreté, comme si vous aviez de grands biens ; que la paix dont vous jouissez dans votre médiocrité, vous tienne lieu de tous les trésors : *Sufficiebat nobis paupertas nostra, ut divitias computaremus hoc, quod videbamus filium nostrum.* Nous étions assez riches, en voyant auprès de nous notre fils, disait la mère du jeune Tobie (6). Pourquoi vous exposer aux insultes et aux reproches des riches, en voyageant ; puisque vous pouvez vivre en paix dans votre maison ? En voulant éviter la pauvreté, on perd d'ordinaire sa liberté :

Serviet æternum, qui parvo nesciet uti (Horat).

(1) *Eccli.* VIII. 16,
(2) *Prov.* VI. 1. 2. 3. - *Ambros. de Tobia, cap.* 23.
(3) *Joseph. contra Appion. l.* II. Πᾶσι παρέχειν τοῖς δεομένοις πῦρ, ὕδωρ, τροφήν, ὁδοὺς φράζειν, ἄταφον μὴ περιορᾶν.
(4) *Vide infra* ℣. 31.
(5) *Horat. Epodon, Ode* 2.
(6) *Tob.* V 25.

31. Vita nequam hospitandi de domo in domum; et ubi hospitabitur non fiducialiter aget, nec aperiet os.

31. C'est une vie malheureuse (d'aller chercher l'hospitalité) de maison en maison; partout où un homme sera comme hôte, (il n'agira point avec confiance, et) il n'osera ouvrir la bouche.

32. Hospitabitur, et pascet, et potabit ingratos, et ad hæc amara audiet :

32. Il aura autrefois logé les autres; il aura donné à boire (et à manger) à des ingrats; et après cela il entendra des discours amers.

33. Transi, hospes, et orna mensam, et quæ in manu habes ciba ceteros.

33. Allez, hôte, couvrez la table, et préparez à manger aux autres de ce que vous avez.

34. Exi a facie honoris amicorum meorum; necessitudine domus meæ hospitio mihi factus est frater.

34. Retirez-vous pour faire place (à mes amis), à qui je dois rendre honneur; j'ai besoin nécessairement de ma maison, pour y recevoir mon frère.

COMMENTAIRE

Le grec (1) : *Soyez content dans peu comme dans beaucoup, et vous n'entendrez point les reproches de votre maison.* Vous ne serez point exposé aux reproches de vos parents, qui vous sauront mauvais gré que vous les quittiez pour chercher une meilleure fortune. Cette seconde partie du verset n'est que dans l'édition de Complute. La leçon qu'a suivie la Vulgate, paraît mieux liée avec ce qui suit.

℣. 31. VITA NEQUAM HOSPITANDI DE DOMO IN DOMUM. Cela s'entend des pauvres qui, manquant de toutes choses, vont de maison en maison, demandant l'aumône ou un gîte. Partout où ils se trouveront, *ils seront dans la contrainte et n'oseront ouvrir la bouche.* Ils sont, selon la comparaison de Salomon, comme un oiseau qui sort de son nid (2) : *Sicut avis transvolans de nido suo, sic vir qui derelinquit locum suum.* Il faut vivre dans sa maison et demeurer libre, ou ne pas vivre davantage, si l'on veut être heureux, disait Ménandre. Le psalmiste, entre les autres imprécations contre l'impie, n'oublie pas celle-ci (3) : *Que ses enfants soient chassés, et réduits à la mendicité, et obligés de quitter leur demeure.*

Peu suffit à l'homme, dit le Sage. Si l'homme s'embarrasse de tant de soins, ce n'est pas pour faire subsister la nature qui se contente très aisément, mais pour satisfaire ses passions qui n'ont point de bornes. De là vient qu'au lieu de vivre chez soi avec joie et avec honneur, selon la médiocrité de son bien et de sa condition, on mène *une vie errante de maison en maison* et de table en table; ou l'on emprunte aux autres ce qu'on ne leur pourra jamais rendre, sans craindre de s'exposer aux reproches et aux affronts qu'on souffre dans une *maison étrangère,* et aux insultes de ses créanciers.

Saint Grégoire et les autres pères donnent un sens plus spirituel à ses paroles. Peu suffit à un chrétien à qui Dieu suffit, et il est bien avare si Dieu ne lui suffit pas. C'est assez qu'il ait au dehors le vivre et le vêtement, comme le dit saint Paul, et d'être nourri et revêtu au dedans de Jésus-Christ même. Il faut se contenter de cet état humble où l'on peut devenir saint, et craindre extrêmement de s'engager par soi-même dans une condition plus élevée et plus parfaite, où il est si aisé de se perdre. C'est une vie malheureuse que celle de ces personnes qui n'ont pour règle de leur conduite que leur ambition et leur intérêt, qui passent sans cesse de maison en maison, d'église en église, et qui ne considèrent les charges dont la sainteté demanderait une vertu angélique, que pour monter de l'une à l'autre, et des moins honorables aux plus élevées. Saint Irénée dit que c'est le propre d'un ministre de Jésus-Christ d'agir avec liberté, parce que, ne désirant rien, il ne craint rien, et qu'il n'a point d'autres intérêts que ceux de Dieu. Ces personnes, au contraire, n'agissent point avec confiance, parce que la passion qui les domine les rend esclaves de tous ceux qui peuvent la satisfaire. Quoiqu'ils soient les yeux et la langue de l'Église, ces yeux néanmoins paraissent aveugles, et ces bouches muettes, lorsqu'il s'agit, ou de voir ce qui blesse son autorité, ou de parler avec force pour la soutenir. Ces ambitieux, ajoute ce saint pape, ne font qu'orner la table et le ministère de Jésus-Christ, dont ils n'aiment que l'éclat et le dehors. Ils n'y sont que comme *des étrangers,* et ils ne se nourrissent point de son Esprit, bien qu'ils annoncent les paroles de sa vérité; parce que, dans tout ce qu'ils paraissent faire pour Dieu, ils n'ont pour but que de plaire aux hommes.

℣. 32. HOSPITABITUR, ET PASCET, etc. Il semble qu'il faudrait traduire suivant le grec (4) : *Vous les aurez reçus* autrefois *dans votre maison et vous leur aurez donné à boire* et à manger; *mais ils n'en*

(1) Ἐπὶ μικρῷ, καὶ μεγάλῳ, εὐδοκίαν ἔχε, καὶ ὀνειδισμὸν οἰκίας σοῦ, μὴ ἀκούσῃς. *Vulg. legit.* Καὶ ὀνειδισμὸν παροικίας μὴ ἀκούσῃς.

(2) *Prov.* XVII. 8.

(3) *Psal.* CVIII. 10.

(4) Ξενιεῖς καὶ ποτιεῖς εἰς ἀχάριστα, καὶ πρὸς ἐπὶ τούτοις πικρὰ ἀκούσεις. (33.) Πάρελθε, πάροικε, *etc.*

35. Gravia hæc homini habenti sensum : correptio domus, et improperium fœneratoris.

35. Ces deux choses sont pénibles à un homme qui a du bon sens : les reproches d'un homme qui nous a logés chez lui, et les insultes d'un créancier.

COMMENTAIRE

auront aucune reconnaissance. 33. Si vous allez chez eux, ils vous diront : *Venez, l'hôte, dressez* ou couvrez *la table et servez-moi de ce que vous avez à la main ;* de la nourriture que vous avez apportée pour votre provision de voyage, à la manière des anciens, qui ne se mettaient point en chemin sans vivres. Mais ce n'est pas tout : si vous y restez quelque temps, bientôt on vous chassera ignominieusement ; en vous disant ℣. 32. *Sortez, mon hôte, retirez-vous pour faire place à mes amis, à qui je dois rendre honneur : Exi a facie honoris amicorum meorum.* Ou, selon le grec (1) : *Sortez de devant la gloire,* de ma maison, qui est trop belle pour un homme comme vous. Ou bien : Retirez-vous de ma présence, vous m'êtes un sujet de honte ; je ne veux point voir dans mon palais des gens de votre espèce. *J'ai besoin de ma maison pour y recevoir mon frère,* ou un de mes parents.

On peut aussi l'entendre de cette manière : Si vous recevez de ces hôtes impudents et accoutumés à vivre aux dépens des autres, vous comprendrez bientôt que vous avez à faire à des ingrats et des insolents. Ils auront le front de vous commander, comme si vous leur deviez quelque chose : verset 33. Notre hôte, dressez la table ; servez-nous à manger ; donnez-nous ce que vous avez de meilleur. ℣. 32. Celui qui est sensé, s'excusera de recevoir de tels hôtes. Il leur dira : Je ne puis vous recevoir, parce qu'il me vient de mes amis, gens de distinction, à qui je dois faire honneur, etc. Il est plus aisé de refuser l'entrée de sa maison à ces importuns, que de les en faire sortir, lorsqu'ils y sont entrés :

Turpius ejicitur, quam non admittitur hospes.

℣. 35. Gravia hæc homini habenti sensum, etc. L'auteur conclut ce qu'il a dit depuis le verset 19, où il a parlé de celui qui répond pour son prochain et de celui qui est obligé de voyager. Rien n'est plus sensible à un homme de cœur, que d'être maltraité par un créancier, pour un homme dont il s'est rendu garant ; ou de se voir renvoyé d'une maison, où il avait droit d'hospitalité. Dans tout ceci, l'auteur fait allusion à la coutume des anciens, qui avaient d'ordinaire, dans toutes les villes où ils pouvaient aller, des amis ou des hôtes qui les recevaient, et auxquels eux-mêmes rendaient la pareille, lorsqu'ils venaient dans leurs villes. Il était sans doute fort douloureux à un honnête homme qui, par le mauvais état de ses affaires, se trouvait dans la nécessité de sortir de sa patrie, de rencontrer de la dureté dans ceux-mêmes, auxquels il avait autrefois rendu service, et qu'il avait reçus honorablement dans sa maison.

(1) Ἔξελθε, πάροικε, ἀπὸ προσώπου τῆς δόξης.

CHAPITRE XXX

Châtier ses enfants ; utilité de la bonne éducation qu'on leur donne. Avantages de la santé. Maux qui sont les suites de la tristesse.

1. Qui diligit filium suum assiduat illi flagella, ut lætetur in novissimo suo, et non palpet proximorum ostia.

1. Celui qui aime son fils, le châtie souvent, afin qu'il en reçoive de la joie quand il sera grand, (et qu'il n'aille pas mendier aux portes des autres).

COMMENTAIRE

℣. 1. QUI DILIGIT FILIUM SUUM, ASSIDUAT ILLI FLAGELLA. Ceux qui aiment leurs enfants d'une manière charnelle, qui n'est pas réglée par la raison et par la charité, les caressent et les flattent, et souvent sont causes de leurs malheurs, par leur indulgence excessive. *Gardez-vous bien d'épargner les corrections à votre fils ; car si vous le frappez avec la verge, vous le préserverez de la mort, et vous délivrerez son âme du tombeau,* ou *de l'enfer* (1). Et ailleurs (2) : *Celui qui épargne la correction à son fils, ne l'aime point.* Rien de plus sérieux, de plus important, de plus avantageux pour un État en général et pour le bonheur des familles en particulier, que la bonne éducation des enfants (3). C'est de là que dépend leur propre bonheur, celui de leurs parents et celui de leur patrie. Or, la bonne éducation des jeunes gens ne peut guère s'effectuer, sans exercer contre eux quelque sévérité, soit pour les contenir dans le devoir, soit pour réprimer leur vivacité, ou pour corriger leurs fautes. Ces paroles : *Et non palpet proximorum ostia,* ne sont pas dans le grec. On peut les entendre ainsi : *Afin qu'il n'aille pas mendier aux portes des autres.* Ou bien : Afin qu'il n'aille pas, comme à tâtons, chercher ailleurs ce qu'il ne trouve pas chez son père. Ayez soin de l'instruire vous même et ne vous contentez point de l'envoyer chez les autres, pour y apprendre ce qu'il doit savoir.

Salomon a déjà dit en plusieurs endroits ce que le Sage nous représente ici pour l'éducation des enfants. Mais, le Saint-Esprit semble nous dire dans l'Écriture ce que saint Paul disait autrefois aux premiers fidèles : Je ne me lasse point de vous répéter ce qu'il vous est nécessaire d'entendre souvent. On peut remarquer dans la suite de ces paroles du Sage, d'abord les règles que doit suivre un père pour bien élever *ses enfants ;* et, en second lieu, les avantages qu'il en retire.

1. Un père doit s'appliquer sans cesse à corriger dans *son fils* ce qui y paraît de défectueux ou moins réglé, de peur que, s'il le néglige, il ne devienne intraitable comme un cheval indompté. Car il n'y a point pour lui dans le monde une plus grande obligation que celle-là. C'est son devoir prescrit par la nature.

2. Quoique l'âge le plus tendre ait besoin de quelque indulgence, néanmoins, aussitôt que l'esprit commence un peu à se former, il ne doit pas *s'amuser à rire* et à se jouer avec lui, de peur que cette familiarité ne le porte peu à peu à traiter d'égal celui à qui il doit se soumettre avec respect, et dont il doit craindre les moindres paroles.

3. Il ne doit pas l'abandonner à ses instincts, ni le rendre maître de lui-même dans sa jeunesse ; et il doit tâcher de connaître ce qu'il fait et à quoi il pense, non en le veillant avec une gêne qui lui ferme le cœur ; mais en tâchant de le lui ouvrir, au contraire, par des marques d'affection et de tendresse qu'il sait lui donner dans l'occasion.

4. Pendant qu'il est dans l'enfance, il le châtie quand il est nécessaire, de peur qu'il ne s'endurcisse dans ses mauvaises inclinations, et il le fait avec une sage modération, avec amour, pour son bien.

5. Lorsqu'il est plus avancé en âge, il doit tâcher de l'instruire, de lui former l'esprit et le cœur, afin qu'il puisse rendre à Dieu, à son père et à sa mère, aux hommes et à lui-même, ce qu'il doit à tous, selon les obligations indispensables de la nature, de la raison et de la grâce.

Telles sont les règles d'une bonne éducation, en voici les avantages :

Un père qui aura élevé son fils de cette manière en tirera de grands avantages, que le Sage marque d'abord. Il sera le sujet de *sa joie* dans ses derniers jours ; au lieu que, s'il avait manqué à un devoir si essentiel à la piété chrétienne, son fils

---

(1) *Prov.* XXIII. 13.
(2) *Prov.* XIII. 24.

(3) *Vide Platon. lib.* II. *et* VII. *de Repub. et Aristot. Politic. lib.* VI. - *Cicero. de Offic. lib.* II.

2. Qui docet filium suum laudabitur in illo, et in medio domesticorum in illo gloriabitur.	2. Celui qui instruit son fils, y trouvera sa joie, et il se glorifiera en lui parmi ses proches.
3. Qui docet filium suum in zelum mittit inimicum, et in medio amicorum gloriabitur in illo.	3. Celui qui enseigne son fils, rendra son ennemi jaloux de son bonheur, et il se glorifiera en lui parmi ses amis.
4. Mortuus est pater ejus, et quasi non est mortuus : similem enim reliquit sibi post se.	4. Le père est mort, et il ne semble pas mort, parce qu'il a laissé après lui un autre lui-même.
5. In vita sua vidit, et lætatus est in illo ; in obitu suo non est contristatus, nec confusus est coram inimicis ;	5. Il a vu son fils pendant sa vie, et il a mis sa joie (en lui); il ne s'est point affligé à sa mort, (et il n'a point rougi devant ses ennemis) ;
6. Reliquit enim defensorem domus contra inimicos, et amicis reddentem gratiam.	6. (Car) il a laissé (à sa maison) un fils qui (la) défendra contre ceux qui (la) haïssent, et qui rendra à ses amis la reconnaissance qu'il leur doit.
7. Pro animabus filiorum colligabit vulnera sua, et super omnem vocem turbabuntur viscera ejus.	7. Le père bandera ses propres plaies, par le soin qu'il aura de l'âme de ses enfants, et ses entrailles seront émues à chaque parole.
8. Equus indomitus evadit durus, et filius remissus evadet præceps.	8. Un cheval indompté devient intraitable, de même l'enfant abandonné à sa volonté devient insolent.

COMMENTAIRE

serait le sujet de sa douleur et de sa honte devant les hommes, et même de sa chute devant Dieu ; puisque, selon saint Paul, c'est sur cela principalement que les pères seront jugés. Un fils si bien élevé deviendra l'appui de sa maison, *sa gloire parmi ses proches,* l'espérance de *ses amis.* Son fils le consolera en sa dernière heure, et il croira, après sa *mort,* survivre à *lui-même* en laissant un si digne héritier de sa vertu, qui *défendra sa maison contre ceux qui la haïssent, et qui rendra à ses amis* toutes les marques de la *reconnaissance qui leur est due.* Quelques auteurs expliquent ces paroles de la conduite des âmes, de la gravité, de la sagesse et de la charité qu'on doit avoir pour ceux qu'on doit aimer comme ses enfants, et l'obligation qu'on a de choisir, autant que l'on peut, un digne successeur de sa charge.

℣. 2. QUI DOCET FILIUM SUUM, LAUDABITUR IN ILLO. Car, selon Salomon (1), le fils sage est l'honneur et la joie de son père : le père se voit en quelque sorte renaître en son fils, et il goûte par avance les fruits de la bonne éducation qu'il lui a donnée, en considérant sa bonne conduite et ses heureuses dispositions. Le grec (2) : *Celui qui corrige son fils, en tirera du profit ;* ou, selon d'autres exemplaires : *En aura de la joie.*

℣. 4. MORTUUS EST PATER EJUS, ET QUASI NON EST MORTUUS. C'est la plus sensible consolation d'un père, lorsqu'il laisse après lui des enfants, héritiers de ses biens et de sa vertu. Il considère ses enfants comme son image, comme une partie de lui-même, comme ses propres entrailles. Rien, au contraire, n'est plus triste, que de laisser des enfants mal élevés, qui sont la honte de leurs pères. Voyez l'Ecclésiaste II, 18 et le psaume CXXVI, 3, 4, 5.

℣. 7. PRO ANIMABUS FILIORUM COLLIGABIT VULNERA SUA. Il s'exposera aux dangers, aux blessures, à la mort, s'il est nécessaire, pour garantir des fils qu'il affectionne et qu'il estime pour leur vertu et pour leur sagesse (3). L'Apôtre était dans ces dispositions pour les fidèles qu'il avait instruits (4) : *Je donnerai très volontiers tout ce que j'ai et la vie même pour le salut de vos âmes.* Le grec (5) : *Celui qui rafraîchit son fils,* qui le traite avec douceur et avec délicatesse, *bandera ses plaies,* sera un jour obligé de bander les plaies qu'il se sera faites, ou qu'il aura gagnées par son imprudence ; *et à chaque cri qu'il entendra, ses entrailles seront émues.* Aussitôt qu'il entendra du bruit, il sera dans l'inquiétude, craignant que ce ne soit la voix de son fils (6). L'édition de Complute porte : *Celui qui frotte,* qui lave, qui savonne, qui châtie *son fils, bande ses plaies.* C'est un bon remède qu'il lui donne, lorsqu'il l'instruit et qu'il le châtie (7). *Il l'accoutumera à trembler à sa voix.* Lorsque le père parlera d'un ton plus haut qu'à l'ordinaire, son fils en sera ému et craindra ; ou bien, le père lui-même sera toujours en peine, tandis qu'il ne verra pas son fils, dans l'appréhension qu'il ne lui arrive quelque chose : et, quand il exerce contre lui quelque sévérité et qu'il semble être sourd à ses cris et à ses larmes, c'est alors qu'il y est le plus sensible.

℣. 8. EQUUS INDOMITUS EVADIT DURUS. On ne doit jamais désespérer de la correction des

---

(1) *Prov.* X, 1 ; XV, 11.

(2) Ὁ παιδεύων υἱὸν αὐτοῦ ὀνήσεται ἐπ' αὐτῷ. *Complut.* Εὐφρανθήσεται ἐπ' αὐτῷ.

(3) *Raban. Glossa. Lyran.*

(4) II. *Cor.* XII, 15. Ego libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris.

(5) Ὁ περιψήχων υἱόν, καταδεσμεύσει τραύματα αὐτοῦ, καὶ ἐπὶ πάσῃ βοῇ ταραχθήσεται σπλάγχνα αὐτοῦ. *Complut.* Περιψήχων υἱόν. Fricans filium. *Vulg. et Ald. Basil. etc.* Περὶ ψυχῶν υἱῶν. Pro animabus filiorum.

(6) *Syr. Vatab. Castellio.*

(7) *Vide Palat. et Cornel. et Grot. hic.*

9. Lacta filium, et paventem te faciet ; lude cum eo, et contristabit te.

10. Non corrideas illi, ne doleas, et in novissimo obstupescent dentes tui.

11. Non des illi potestatem in juventute, et ne despicias cogitatus illius.

12. Curva cervicem ejus in juventute, et tunde latera ejus dum infans est, ne forte induret, et non credat tibi, et erit tibi dolor animæ.

13. Doce filium tuum, et operare in illo, ne in turpitudinem illius offendas.

14. Melior est pauper sanus, et fortis viribus, quam dives imbecillis et flagellatus malitia.

15. Salus animæ in sanctitate justitiæ, melior est omni auro et argento ; et corpus validum quam census immensus.

9. Flattez votre fils, et il vous causera de grandes frayeurs ; jouez avec lui, et il vous attristera.

10. Ne vous amusez point à rire avec lui, de peur que vous n'en ayez de la douleur, et qu'à la fin vous n'en grinciez des dents.

11. Ne le rendez pas maître de lui-même dans sa jeunesse ; et ne négligez point ce qu'il pense.

12. Courbez-lui le cou pendant qu'il est jeune, et châtiez-le de verges pendant qu'il est enfant, de peur qu'il ne s'endurcisse, qu'il ne veuille plus vous obéir, et que votre âme ne soit percée de douleur.

13. Instruisez votre fils ; travaillez à le former, de peur qu'il ne vous déshonore par sa vie honteuse ;

14. Un pauvre qui est sain, et qui a des forces, vaut mieux qu'un riche (languissant et) affligé de maladies.

15. La sainteté de la justice est la santé de l'âme ; elle vaut mieux que tout l'or (et l'argent) ; et un corps qui a de la vigueur, vaut mieux que des biens immenses.

COMMENTAIRE

enfants. Les natures les plus intraitables et les plus impétueuses, sont souvent les meilleures, lorsque l'âge et la bonne éducation ont mûri ces humeurs violentes. Des poulains fougueux deviennent d'excellents chevaux, lorsqu'on sait bien les dresser (1).

℣. 10. NE CORRIDEAS ILLI. *Ne vous amusez point à rire avec lui,* de peur que la familiarité n'engendre le mépris et que vous ne le rendiez incorrigible, en vous rendant vous et vos corrections méprisables. L'auteur ne condamne pas la douceur, et un air riant et caressant ; mais il veut qu'il soit accompagné de gravité et de sévérité. *Qui præest debet et arridens timeri,* dit saint Grégoire pape (2), *et iratus amari, ut eum nec nimia lætitia vilem reddat, nec immoderata severitas odiosum.*

℣. 11. NON DES ILLI POTESTATEM IN JUVENTUTE. Le plus grand écueil de la jeunesse est d'être abandonné à sa propre conduite : cet âge manque de tout ce qui est nécessaire pour régler ses pas, lumière, expérience, maturité, prudence, défiance de ses propres forces, docilité, vigilance. Un bon père doit veiller lui-même à une affaire de cette importance, et ne pas quitter de vue son fils, dans un âge si peu propre à se conduire. Le grec (3) : *Ne lui donnez point* un trop grand *pouvoir dans sa jeunesse ;* ne lui laissez point trop de liberté *et ne négligez point ses fautes.* A la lettre : *Ses péchés d'ignorance. La correction donne la sagesse,* dit Salomon (4) ; *mais l'enfant qui est abandonné à sa volonté, charge sa mère de confusion.*

℣. 13. DOCE FILIUM TUUM, NE IN TURPITUDINEM ILLIUS OFFENDAS. Il est assez rare de voir des enfants qui soient héritiers de la vertu, de la sagesse, de la valeur de leur père. Quelquefois c'est la faute des enfants ; mais souvent aussi, c'est celle de leurs pères, qui négligent leur éducation et se contentent de leur laisser leur nom et leurs biens. De là vient l'ancien proverbe (5) : *Heroum filii noxæ :* Les enfants des héros portent malheur. Peu d'enfants égalent leurs pères ; plusieurs valent moins qu'eux ; très peu valent mieux, dit Homère (6). Il est donc de la dernière conséquence et de l'honneur des pères, de procurer à leurs fils une éducation qui les rendent dignes de leur réputation.

℣. 14. MELIOR EST PAUPER SANUS, QUAM DIVES IMBECILLIS. Le grec (7) : *Qu'un riche affligé dans son corps.* Le Sage donne ici le premier rang à la santé du corps, entre les biens temporels. Les richesses ne sont rien, comparées à la santé. C'était l'opinion de Pythagore, de Platon, d'Aristote, de Simonide et de la plupart des anciens philosophes.

℣. 15. SALUS ANIMÆ IN SANCTITATE JUSTITIÆ. Comme la santé est le premier de tous les biens du corps, aussi la sainteté et la justice sont la santé de l'âme et le premier de tous ses biens (8). Un ancien philosophe (9) disait que celui-là seul était véritablement heureux, qui jouissait d'une heureuse santé, qui avait la fortune favorable et qui avait l'esprit bien cultivé par la science. Le grec (10) : *La santé et la bonne constitution* du corps, *valent mieux que tout l'or du monde.*

(1) *Plut. Apophteg. Lacon. de Themistocle.*

(2) *Gregor. Magn. Moral. lib.* XX. *cap.* 3.

(3) Μὴ δῷς αὐτῷ ἐξουσίαν ἐν νεότητι, καὶ μὴ παρίδῃς τὰς ἀγνοίας αὐτοῦ.

(4) *Prov.* X. IX. 45.

(5) Ἀνδρῶν ἡρώων τέκνα πήματα.

(6) *Homer. Odyss.* E.
Παῦροι γάρ τοι παῖδες ὁμοῖοι πατρὶ πέλονται.
Οἱ πλέονες κακίους, παῦροι δὲ τε πατρὸς ἀρείους.

(7) Ἢ πλούσιος μεμαστιγωμένος εἰς σῶμα αὐτοῦ. *Vulg.* Imbecillis et flagellatus malitia.

(8) *Pythagor.*
Οὐκ ἔσθ' ὑγείας κρεῖττον οὐδὲν ἐν βίῳ,
Ἄμεινόν ἐστι σῶμα γ' ἢ ψυχὴν νοσεῖν.

(9) *Thales apud Laërt.* Τίς εὐδαίμων ; ὁ τὸ μὲν σῶμα ὑγιής, τὴν δὲ τύχην εὔπορος, τὴν δὲ ψυχὴν εὐπαίδευτος.

(10) Ὑγεία καὶ εὐεξία βέλτιον παντὸς χρυσίου.

16. Non est census super censum salutis corporis, et non est oblectamentum super cordis gaudium.
17. Melior est mors quam vita amara, et requies æterna quam languor perseverans.
18. Bona abscondita in ore clauso, quasi appositiones epularum circumpositæ sepulcro.
19. Quid proderit libatio idolo? nec enim manducabit, nec odorabit.
20. Sic qui effugatur a Domino, portans mercedes iniquitatis;

16. Il n'y a point de richesses plus grandes que celles de la santé du corps, ni de plaisir égal à la joie du cœur.
17. La mort vaut mieux qu'une vie amère ; et (le repos éternel) qu'une langueur qui ne finit point.
18. Des biens cachés dans une bouche fermée, sont comme un grand festin autour d'un sépulcre ;
19. Que sert à l'idole l'oblation, puisqu'elle ne peut en manger, ni en sentir l'odeur?
20. Tel est celui que Dieu chasse de devant sa face, (qui porte la peine de son iniquité),

COMMENTAIRE

℣. 17. MELIOR EST MORS, QUAM VITA AMARA, etc. Sous le nom de *repos éternel,* on n'entend point ici le bonheur du ciel, dont jouissent les bienheureux ; mais le repos du tombeau, faisant abstraction de l'état de l'âme, dont il ne s'agit point ici. La mort du corps et le repos du tombeau, valent mieux qu'une vie toujours languissante et plongée dans la tristesse. Job parlant de l'état du corps après sa mort (1) : *Pourquoi ai-je eu le malheur de voir le jour? et pourquoi ne suis-je pas mort dans le sein de ma mère? Je dormirais à présent dans le silence et je reposerais dans un profond sommeil.*

℣. 18. BONA ABSCONDITA IN ORE CLAUSO, etc. Des richesses cachées dans des coffres bien fermés, sont aussi inutiles à celui qui les possède, que les viandes que l'on sert aux morts, sur leur tombeau. Ou bien : De quoi sert à une bouche fermée, à un riche accablé de maladie, de posséder de grands biens, puisqu'il ne peut y toucher? C'est une suite de ce qu'il a dit du bonheur de ceux qui sont en santé. Le grec (2) : *Des biens répandus sur une bouche fermée,* sont comme *les viandes que l'on met sur un tombeau.* Qu'un homme ait tant de bien qu'on voudra, si, par maladie, il ne peut ouvrir la bouche pour en manger; tout cela lui sert d'aussi peu, que servent aux morts les viandes que l'on met sur leur tombeau.

L'auteur fait allusion à une ancienne coutume, usitée autrefois et même encore aujourd'hui (3) dans l'Orient, et qui passa des Phéniciens, aux Carthaginois et aux autres africains. On en voyait encore des restes parmi les chrétiens d'Afrique, au temps de saint Augustin (4). Ce père déracina cette ancienne coutume. Il en est encore parlé dans Tobie (5), dans Baruch (6), et au chapitre VII, 37, de ce livre, non comme d'une superstition et d'une mauvaise pratique, mais comme d'un usage louable. Les fidèles et les justes étaient persuadés que les morts ne pouvaient prendre aucune part à ces festins : ils les faisaient pour les pauvres, qui venaient y manger, et qui priaient pour ceux dont les corps reposaient en ce lieu. Les païens avaient les mêmes pratiques, mais accompagnées de superstitions et d'impiétés. Ils criaient aux morts, après avoir mis des viandes sur leurs tombeaux (7): *Levez-vous, venez, mangez, buvez, réjouissez-vous.* On voyait encore, avant la Révolution, des restes de cette coutume, mais purgée de toute superstition, dans plusieurs monastères, où l'on servait pour les pauvres, à la place du mort, au réfectoire, pendant trente jours, la même portion de nourriture, qu'on avait coutume de lui servir pendant sa vie.

℣. 19-20. QUID PRODERIT LIBATIO IDOLO?... SIC QUI EFFUGATUR A DOMINO. De même qu'une statue ne peut prendre aucune part aux offrandes qu'on lui fait, et aux liqueurs qu'on répand en son honneur ; ainsi ceux qui sont accablés d'infirmités et de maladies, ceux que Dieu visite dans sa colère, par des maux qui sont la juste peine de leurs crimes, ne peuvent goûter aucun plaisir de la vie, ni jouir d'aucun bien dans ce monde. Le grec (8) : *De quoi sert à l'idole l'offrande que l'on consume par le feu* (9)? *Car elle ne mange, ni ne ressent aucune odeur. Il en est de même de celui qui est poursuivi* et affligé *par le Seigneur ; qui regarde de ses yeux, et qui soupire.* Ces derniers mots sont au commencement du verset suivant dans la Vulgate.

(1) *Job.* III. 13.
(2) Ἀγαθὰ ἐκκεχυμένα ἐπὶ στόματι κεκλεισμένῳ, θέματα βρωμάτων παρακείμενα ἐπὶ τάφῳ *Complut.* Θέματα κεκλεισμένα. *Vulg. legit :* Κεκρυμμένα.
(3) *Le Lotus.* VIII. 165.
(4) *August. de Morib. Eccles. cap.* 34. *serm.* XV. *de Sanctis.* Miror cur apud quosdam infideles hodie tam perniciosus error increverit ut super tumulos defunctorum cibos et vina conferant, quasi egressæ de corporibus animæ carnales cibos requirant. *Et alii sæpius.*
(5) *Tobiæ* IV. 18. Panem tuum, et vinum tuum super sepulturam justi constitue : et noli ex eo manducare et bibere cum peccatoribus.
(6) *Baruch.* VI. 26.
(7) *Epiphan. in Ancorato.* Ἀνάστα, ὁ δεῖνα, φάγε, καὶ πίθι, καὶ εὐφράνθητι.
(8) Τί συμφέρει κάρπωσις εἰδώλῳ, οὔτε γὰρ ἔδεται, οὔτε μὴ ὀσφρανθῇ, οὕτως ὁ ἐκδιωκόμενος ὑπὸ Κυρίου, βλέπων ἐν ὀφθαλμοῖς, καὶ στενάζων.
(9) Κάρπωσις, *seu* κάρπωμα. *Infra* XIV. 20. - *Levit.* IV. 10. 18 ; XVI. 24 ; XXII. 22. *Idem cum Hebr.* אשה. *seu* עלה

21. Videns oculis et ingemiscens, sicut spado complectens virginem, et suspirans.

22. Tristitiam non des animæ tuæ, et non affligas temetipsum in consilio tuo.

23. Jucunditas cordis hæc est vita hominis, et thesaurus sine defectione sanctitatis ; et exultatio viri est longævitas.

24. Miserere animæ tuæ placens Deo, et contine ; congrega cor tuum in sanctitate ejus, et tristitiam longe repelle a te.

21. Qui voit les viandes de ses yeux, et qui gémit comme un eunuque qui embrasse une vierge et qui soupire.

22. N'abandonnez point votre âme à la tristesse, et ne vous affligez point vous-même dans vos pensées.

23. La joie du cœur est la vie de l'homme, (et un trésor inépuisable de sainteté); la joie de l'homme rend sa vie plus longue.

24. Ayez pitié de votre âme, (en vous rendant agréable à Dieu ; et retenez vos mauvais désirs); encouragez votre cœur (dans la sainteté de Dieu), et bannissez loin de vous la tristesse ;

COMMENTAIRE

℣. 21. VIDENS OCULIS, ET INGEMISCENS, SICUT SPADO COMPLECTENS VIRGINEM, ET SUSPIRANS. Un malade dégoûté et accablé de douleurs, est, au milieu de toute la bonne chère, comme un eunuque et un impuissant, qui embrasse une vierge. Le malade ne peut ni goûter ces viandes, ni en profiter. On a déjà vu (1) une comparaison semblable d'un mauvais juge qui viole la justice, avec un eunuque qui fait violence à une jeune fille. On peut voir ce qui a été dit sur cet endroit ; saint Augustin et saint Basile font allusion à ce passage dans quelques-uns de leurs traités (2).

℣. 22. TRISTITIAM NON DES ANIMÆ TUÆ. Les effets de cette passion sont toujours dangereux à moins que ce ne soit cette tristesse salutaire et selon Dieu ; conçue à la vue de ses péchés, laquelle, selon saint Paul (3), opère le salut, en nous portant à faire pénitence : *Quæ secundum Deum est tristitia, pœnitentiam in salutem stabilem operatur.* Mais la tristesse que l'on conçoit pour des maux temporels, passés, présents, ou à venir, est toujours inutile et pernicieuse (4). Pour l'ordinaire, elle n'est fondée que sur de faux préjugés, sur de vaines terreurs et de fausses idées qu'on s'est formées du prétendu mal qui nous attriste (5). Le grand et solide remède à la tristesse, est la bonne vie, la pureté de conscience et la ferme confiance en Dieu (6). *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi est cura de vobis.*

℣. 23. JUCUNDITAS CORDIS... THESAURUS SINE DEFECTIONE SANCTITATIS. Ces derniers mots ne sont pas dans le grec. La joie contribue en quelque manière à la sainteté, en ce qu'elle nous fait faire avec plaisir toutes nos actions, et qu'elle nous fait persévérer constamment dans le bien, avec la grâce du Seigneur : Dieu veut être servi avec joie (7) : *Hilarem datorem diligit Deus.* La joie du cœur est comme l'assaisonnement de toutes nos bonnes actions. Elle éloigne l'ennui, la langueur, la paresse, la pusillanimité, qui sont autant d'obstacles à la vertu. Quant aux effets naturels de la joie sur la santé, et sur la vie de l'homme ; on peut voir Proverbes XVII, 22 : *Animus gaudens ætatem floridam facit ; spiritus tristis exsiccat ossa.*

La joie du cœur est la joie de Dieu, dont l'Écriture dit ailleurs qu'elle est la force *de l'homme.*

Cette joie subsiste avec la crainte, qui doit être continuelle, et avec les larmes dont Jésus-Christ fait une des béatitudes ; car la même foi qui nous fait craindre, parce que nous sommes toujours en péril ; et qui nous fait pleurer, parce que nous péchons à toute heure, nous donne une joie que rien ne peut nous ôter, en nous assurant que Dieu est dans notre cœur pour nous délivrer de tous ces périls, et pour nous purifier de toutes nos taches par l'eau de nos larmes. Cette tristesse que le Sage nous exhorte de bannir de nous, est celle que saint Paul appelle la tristesse du siècle (8) qui vient de l'amour de nous-mêmes et des créatures, et qui nous afflige par l'inquiétude et le dérèglement de ses désirs. Il faut donc bannir cette tristesse en détruisant cet amour ; et cet amour ne se détruit que par celui de Dieu, qui est *la joie et la vie* de l'âme. Cette joie *est un trésor inépuisable de sainteté,* parce qu'elle est inséparable de l'amour de Dieu qui nous sanctifie. Et plus cette joie croît en nous, plus nous nous portons vers Dieu, car il est impossible, dit saint Augustin, que la volonté, dans ses actions, ne se porte où elle se sent attirée par une plus grande joie.

℣. 24. MISERERE ANIMÆ TUÆ, PLACENS DEO. Prenez quelque divertissement, quelque plaisir

(1) *Chap.* XX. 3. Concupiscentia spadonis devirginabit juvenculam ; et sic qui facit per vim judicium iniquum.

(2) Neque enim in libro Ecclesiastico adhiberetur inde similitudo, nisi et ipsi spadones moverentur concupiscentiæ carnalis affectibus, licet dest tuti carnis effectibus. *August. advers. Julian.* VI. 14. - *Basil. de Virginit. in fine.*

(3) II. *Cor.* VII. 10.

(4) *Vide Ambros. orat.* II. *de Satyro.* - *Gregor. Magn. Moral. lib.* XIII. *cap.* 217. - *August. de Genesi ad Lit. lib.* XII. *cap.* 33.

(5) *Vide Epicteti Enchirid.*

(6) I. *Petri.* V. 7.

(7) II. *Cor.* IX. 7.

(8) II. *Cor.* VII. 10.

25. Multos enim occidit tristitia, et non est utilitas in illa.
26. Zelus et iracundia minuunt dies, et ante tempus senectam adducet cogitatus.
27. Splendidum cor et bonum in epulis est; epulæ enim illius diligenter fiunt.

25. Car la tristesse en a tué plusieurs, et elle n'est utile à rien.
26. L'envie et la colère abrègent les jours; et l'inquiétude fait venir la vieillesse avant le temps.
27. Le cœur bon et serein est dans un festin continuel; car on lui prépare avec soin les meilleures viandes.

COMMENTAIRE

modéré dans cette vie, puisque la tristesse et une austérité trop continuelle, ruinent la santé, et sont contraires au salut. Mais gardez-vous d'offenser Dieu : *Retenez vos mauvais désirs, encouragez votre cœur dans la sainteté de Dieu; et bannissez de vous la tristesse.* Les plaisirs permis sont les récréations simples, innocentes, nécessaires, qui ne nuisent point à la sainteté, qui ne sont point contraires à la justice et à la tempérance; capables de nous soutenir dans l'exercice du bien, et toujours également éloignés de la dissolution, du relâchement, de l'abattement et de la tristesse. Le grec est plus court (1) : *Aimez votre âme, consolez votre cœur, et bannissez loin de vous la tristesse. Aimer son âme*, c'est aimer sa vie et sa santé, la conserver, en avoir un soin raisonnable. *Consoler son cœur*, c'est-à-dire, prendre quelque divertissement permis, se permettre une certaine joie modeste, et ne pas cultiver toujours une vertu sauvage et austère.

℣. 25. MULTOS ENIM OCCIDIT TRISTITIA, ET NON EST UTILITAS IN ILLA. On perd son *âme* en suivant ses *mauvais désirs*, qui sont pour elle une source de *tristesse*. On en a *pitié*, et on la guérit en les réprimant par la continence, et en *réunissant son cœur à Dieu* par son amour qui nous purifie; cette union avec Dieu donne la paix à notre âme, en concentrant tous ses désirs dans cet objet unique et souverain, qui est seul capable de la remplir. Celui donc qui craint Dieu, doit nourrir cette joie intérieure dans son cœur, et bannir loin de lui la tristesse dont le démon s'est servi souvent pour perdre les âmes. Comme il envie aux âmes cette joie céleste que Jésus-Christ a gravée en elles en les délivrant de son esclavage, il tâche de leur donner quelque chose de cette noire tristesse à laquelle il a été condamné pour jamais, et de former en elles, par les inquiétudes dont il les trouble, une espèce d'enfer, comme dit saint Bernard, au lieu que Jésus-Christ y veut former, par la joie de son esprit, une image du paradis.

La tristesse, en outre, a fait mourir une infinité de personnes, par les maladies dont elle est la source; elle a causé aussi la mort de l'âme à plusieurs, par le dégoût qu'elle leur a donné de la vertu, ou par le désespoir où elle les a jetés. Enfin, elle n'est utile à rien, ni pour cette vie, ni pour l'éternité. Elle ne guérit pas les maux qui la causent. S'ils sont arrivés, il est inutile de s'en attrister, puisque nous ne pouvons plus les empêcher, ni y apporter de remèdes. S'ils sont futurs, la tristesse est encore inutile, puisqu'elle ne peut les détourner, et que c'est se faire de gaieté de cœur une double peine, en anticipant celle que nous ressentirons dans le temps du malheur. Il n'y a qu'une espèce de tristesse que la religion autorise et qui est utile : c'est la contrition et la douleur de ses péchés (2). Les anciens (3) croyaient que l'Esprit saint, que le don de prophétie ne se reposait point sur celui qui était triste. De là vient, selon quelques auteurs, que l'esprit de Jacob ne commença à revivre, que lorsqu'il eut appris des nouvelles de son fils Joseph (4), et que le prophète Élisée ne put prophétiser, qu'après qu'on lui eût amené un joueur d'instrument, pour le remettre en joie, et pour tranquilliser son esprit attristé (5).

℣. 26. ZELUS ET IRACUNDIA MINUUNT DIES. *L'envie et la colère abrègent les jours; et l'inquiétude*, les soins, les peines d'esprit, *font venir la vieillesse*. On peut aussi traduire : *La jalousie et la colère, etc.* Ce sont des filles ou des sœurs de la tristesse. Leurs effets sont les mêmes; elles sont aussi dangereuses et aussi inutiles que la tristesse : elles abrègent les jours, en corrompant le sang, par la mélancolie qu'elles répandent. L'envie est, à l'égard de l'âme, ce qu'est la rouille à l'égard du fer, disaient les anciens : elle la consume et la détruit peu à peu.

℣. 27. SPLENDIDUM COR, ET BONUM, IN EPULIS EST. L'auteur oppose la gaité et la joie à la tristesse, à l'envie, à la colère, aux inquiétudes, dont il vient de parler. Celles-ci abrègent les jours et ruinent la santé, parce qu'elles donnent le dégoût de la joie, des compagnies et de la bonne chère. Mais l'homme dont le cœur est content, *cor bonum* (6), se divertira avec ses amis dans les repas et dans la bonne chère; il jouira d'une bonne santé et

(1) Ἀγάπα τὴν ψυχήν σοῦ, καὶ παρακάλει τὴν καρδίαν σοῦ, καὶ λύπην μακρὰν ἀπόστησον ἀπὸ σοῦ.
(2) II. *Cor.* VII. 10. *Vide Chrysost. homil.* VII. *ad Popul. et Ep.* VIII. *ad Olympiam.*
(3) *Antiqui Rabb. in more Neboch. lib.* II. *cap.* 37. - *Hermas in Pastore, lib.* II. *mandato* 3. *etc.*
(4) *Genes.* XLV. 27.
(5) IV. *Reg.* III. 15.
(6) *Vide Deut.* XXVIII. 47. - *Judic.* XVIII. 20. - *Ita et* XVI. 25; XIX. 6. 9. 22. - *Ruth.* III. 7. *et* I. *Reg.* XXVI. 36.

vivra agréablement. Ces maximes n'ont rien d'autrement moral : le Sage ne pense ici qu'à montrer les effets naturels de la joie, par opposition aux dangereuses suites de la tristesse.

Ce verset ne se lit dans l'édition grecque de Rome, qu'à la fin du chapitre XXXIII. Il porte à la lettre (1) : *Un cœur brillant et bon, est occupé des viandes de ses repas.* Celui qui est dans la joie et dans la prospérité, bannit toutes les pensées noires et tristes, et n'a point d'autre soin plus pressant que celui de faire bonne chère. Les éditions grecques commencent en cet endroit à devenir fort différentes entre elles, à cause des transpositions considérables qui s'y remarquent. On lit par exemple, à la fin de ce chapitre dans le grec, ce que notre Vulgate lit au chapitre XXXIII, 16 et suivants. Le chapitre XXXI de la Vulgate est le XXXIV dans le grec. Le XXXII de la Vulgate est le XXXV du grec. Le XXXIII de la Vulgate est composé du commencement du XXXVI du grec et de la fin du chapitre XXX du même texte. Le XXXIV de la Vulgate est le XXXI du grec. Le XXXV de la Vulgate et le XXXII du grec. Le XXXVI de la Vulgate est composé de la première partie du chapitre XXXIII du grec ; et de la fin du chapitre XXXVI du même texte. Depuis le XXXVII, les deux textes commencent à se réunir et continuent jusqu'à la fin du livre. L'ordre du latin est beaucoup plus naturel que celui du grec, comme on peut le voir en suivant l'ordre des matières et des chapitres. Les anciens exemplaires grecs devaient être conformes à la Vulgate, puisque celle-ci est prise sur ces originaux. Voyez surtout le chapitre XXX, 26, *et seq.*; XXXI, 12-13 ; XXXIII, 13, et XXXVI, 16.

(1) Λαμπρὰ καρδία καὶ ἀγαθὴ, ἐπὶ ἐδέσμασι τῶν βρωμάτων αὐτῆς ἐπιμελήσεται.

CHAPITRE XXXI

Fatigues des avares. Heureux le riche qui est demeuré dans l'innocence. Garder la modestie et la tempérance dans les festins. User du vin avec sobriété.

1. Vigilia honestatis tabefaciet carnes, et cogitatus illius auferet somnum.
2. Cogitatus præscientiæ avertit sensum, et infirmitas gravis sobriam facit animam.
3. Laboravit dives in congregatione substantiæ, et in requie sua replebitur bonis suis.
4. Laboravit pauper in diminutione victus, et in fine inops fit.
5. Qui aurum diligit non justificabitur, et qui insequitur consumptionem replebitur ex ea.

1. La veille pour amasser du bien, dessèche la chair ; et l'application qu'on lui donne, ôte le sommeil.
2. La pensée inquiète de l'avenir renverse le sens ; et la maladie violente rend l'âme sobre.
3. Le riche travaille pour amasser du bien ; et quand il cesse de travailler, il jouit du fruit de ses richesses.
4. Le pauvre travaille, parce qu'il n'a pas de quoi vivre ; et à la fin il tombe dans une extrême nécessité.
5. Celui qui aime l'or, ne sera point innocent ; et celui qui recherche la corruption, en sera rempli.

COMMENTAIRE

ỷ. 1. VIGILIA HONESTATIS TABEFACIET CARNES. Dans le chapitre précédent, l'auteur nous a parlé de plusieurs causes qui nuisaient à la santé, comme la tristesse, la colère, l'envie, les inquiétudes : il continue ici la même matière. Il parle de l'avarice et des excès de bouche qui ruinent la santé ; et il leur oppose la sobriété et l'usage modéré des biens de ce monde, qui sont des moyens propres à conserver la santé et la joie. Il ne propose guère ici que des motifs de bienséance ou d'utilité temporelle ; mais il tend à les élever à des sens plus moraux et plus sérieux. Le mot *honestas* signifie ici les richesses, de même qu'en plusieurs autres endroits du texte latin de ce livre et de celui de la Sagesse.

ỷ. 2. COGITATUS PRÆSCIENTIÆ AVERTIT SENSUM. Le grec porte (1) : *Les soins et la veille demandent du repos; et le sommeil soulage les douleurs d'une grande maladie.* Le sommeil est le remède le plus simple et le plus naturel des inquiétudes, des soins, des travaux et même de la maladie (2) :

> Tuque, o domitor somne malorum,
> Requies animi, pars humanæ melior vitæ (3).

Quelques exégètes lisent dans le grec (4) : *Une forte maladie fait perdre le sommeil.*

ỷ. 3-4. LABORAVIT DIVES IN CONGREGATIONE SUBSTANTIÆ... LABORAVIT PAUPER IN DIMINUTIONE VICTUS. Le riche et le pauvre travaillent, mais avec un succès et pour des motifs bien différents. Le riche travaille pour augmenter ses richesses, et afin de se mettre en état, dans sa vieillesse, de jouir tranquillement de son bien, sans craindre la pauvreté. Le pauvre travaille pour éviter la pauvreté ; et, lorsqu'il est hors d'état de travailler, au lieu de goûter quelque repos et de jouir du fruit de ses peines, il se voit réduit à la dernière pauvreté. Autrement : Celui qui est aujourd'hui riche, et qui jouit de ses biens dans la tranquillité, a travaillé pour le gagner ; mais le pauvre, qui est réduit à la pauvreté dans sa vieillesse, a travaillé à dissiper le peu qu'il avait (5) : *Laboravit in diminutione victus.* D'autres (6) l'entendent ainsi : Il y a des gens à qui tout réussit, et d'autres qui sont toujours malheureux. Tel acquiert de grands biens par son travail, et tel autre demeure toujours pauvre, quoiqu'il se fatigue à travailler : *Ce n'est point le travail de l'homme qui enrichit,* dit le Sage (7) *c'est la bénédiction de Dieu.* C'est en vain que vous bâtissez et que vous vous levez avant le jour : Si le Seigneur ne vous aide, s'il ne bâtit avec vous et s'il ne bénit vos travaux ; tous vos efforts seront vains (8). Ce sens est le meilleur. Autrement : Le riche se fatigue dans la débauche à dépenser son bien ; le pauvre se tourmente pour se tirer de la misère. Le premier se trouve à la fin dans la disette ; et le second goûte le fruit de ses travaux.

ỷ. 5. QUI AURUM DILIGIT, NON JUSTIFICABITUR. L'amour des richesses est une idolâtrie, selon saint Paul (9) ; et ceux qui se livrent à cette basse

(1) Μέριμνα ἀγρυπνίας ἀπαιτήσει νυσταγμὸν, καὶ ἀρρώστημα βαρὺ ἐκνήψει ὕπνος.
(2) *Euripid.*
Ὕπνος πέφυκε σώματος σωτηρία.
(3) *Senec. Hercul. furens.*
(4) Ἀρρώστημα βαρὺ ἐκνήψει ὕπνον.
(5) *Grotius.*
(6) *Vatab. Drus.*
(7) *Prov.* X. 22.
(8) *Psal.* CXXVI. 1. 2.3. — (9) *Coloss.* III. 5. *infra* ỷ. 7.

6. Multi dati sunt in auri casus, et facta est in specie ipsius perditio illorum.

7. Lignum offensionis est aurum sacrificantium ; væ illis qui sectantur illud ! et omnis imprudens deperiet in illo.

8. Beatus dives qui inventus est sine macula, et qui post aurum non abiit, nec speravit in pecunia et thesauris !

9. Quis est hic ? et laudabimus eum ; fecit enim mirabilia in vita sua.

6. L'or en a fait tomber plusieurs et sa beauté a été leur perte.

7. (L'or) est un sujet de chute pour ceux qui lui sacrifient ; (malheur à ceux qui le recherchent avec ardeur), il fera périr tous les insensés.

8. Heureux le riche qui a été trouvé sans tache, qui n'a point couru après l'or, (et qui n'a point mis son espérance dans l'argent, ni dans les trésors).

9. Qui est celui-là, et nous le louerons, parce qu'il a fait des choses merveilleuses pendant sa vie ?

COMMENTAIRE

passion, tombent dans une infinité de tentations différentes (1). *Celui qui se hâte de s'enrichir, ne sera point innocent*, dit Salomon (2). La cupidité des richesses engage dans l'injustice, dans la fraude, dans la violence (3).

. . . . . . Quæ reverentia legum ?
Quis metus, aut pudor est unquam properantis avari !

On peut, avec un assez léger changement, traduire ainsi le grec (4) : *Celui qui aime l'or, ne sera point innocent ; et celui qui aime l'argent, fera des chutes*, tombera dans le péché.

℣. 6. MULTI DATI SUNT IN AURI CASUS. Voici le grec (5) : *Plusieurs ont été mis dans les liens à cause de l'or : et leur perte a été devant leur face.* Ils se sont vus à la veille de leur dernier malheur. L'avarice a engagé plusieurs personnes dans le vol et dans d'autres crimes, qui les ont jetés dans les prisons. L'édition romaine : *Plusieurs sont tombés à cause de l'or.* Ils sont tombés dans le crime, et ensuite dans l'infamie et dans la confusion.

℣. 7. LIGNUM OFFENSIONIS EST AURUM SACRIFICANTIUM. Le grec (6) : *L'or est un bois de chute*, d'achoppement, *à ceux qui lui sacrifient : Tous ceux qui sont insensés, y seront pris*, iront se heurter sur lui. Dans l'Écriture, il est souvent parlé de pierres d'achoppement ou de scandale. Ici, ce n'est point une pierre, c'est un bois d'achoppement, jeté malicieusement dans un chemin, pour y faire trébucher les passants. Au chapitre XXXVII, 10, l'auteur désigne à peu près la même chose par ces termes : *Ne forte mittat sudem in terram, etc.* Craignez que votre ennemi ne plante un pieu dans votre chemin, et qu'il ne vous dise : Continuez, vous êtes dans la bonne voie : et lui demeurera à l'écart pour vous voir tomber. Jérémie (7) avait peut-être aussi la même pensée, lorsqu'il disait que les Babyloniens avaient traité indignement les vieillards et les hommes de Juda, et qu'en particulier ils avaient fait trébucher dans le bois les jeunes enfants.

D'autres (8) veulent que l'auteur de ce livre fasse allusion à l'arbre de la science du bien et du mal, qui était au milieu du paradis, et qui est devenu, par la faute de nos premiers pères, *un arbre de chute* et de scandale. L'or est aux avares ce que cet arbre fut à Adam et à Ève. D'autres (9) croient que l'on veut marquer sous ce nom les idoles, qui sont de vrais bois de scandale pour ceux qui les adorent, comme les richesses le sont, pour ceux qui en sont idolâtres. Car l'avarice est une idolâtrie réelle, comme le dit l'Écriture (10). Enfin, il y en a (11) qui, sans y chercher d'autre mystère, prétendent que, comme il y a des pierres d'achoppement qui font tomber ceux qui s'y heurtent, il y a de même des bois de scandale, contre lesquels on peut trébucher, et c'est, selon eux, ce que l'auteur a voulu dire par *bois de chute : Lignum offensionis*. C'est l'explication la plus simple.

℣. 8-9. BEATUS DIVES, QUI INVENTUS EST SINE MACULA : ET QUI POST AURUM NON ABIIT... QUIS EST HIC, ET LAUDABIMUS EUM ? Rien, en effet, n'est plus rare, ni plus digne d'admiration et de louange, qu'un homme riche, innocent et juste, qui ne met point sa confiance dans ses richesses : il a vraiment fait des choses admirables en sa vie : *Fecit enim mirabilia in vita sua ;* car l'effet naturel des richesses est d'inspirer de l'orgueil et de la présomption. *Vermis divitiarum superbia*, dit saint Augustin (12). Comme l'ennemi naturel de la chasteté est la vie molle et délicieuse ; ainsi la mort

(1) I. *Timoth.* VI. 9.
(2) *Prov.* XXVIII. 20.
(3) *Juvenal. satyr.* XIV.
(4) Ὁ ἀγαπῶν χρυσίον οὐ δικαιωθήσεται, καὶ ὁ διώκων διαφθορὰν, οὗτος πλησθήσεται. *Grot. legit :* Ὁ διώκων διάφορον, οὗτος ὀλισθήσεται. On a déjà vu διάφορον, pour de l'argent, en plusieurs endroits : par exemple plus haut : chap. VII. 20 ; XXVII. 1. *et* XLII. 7. *etc.*
(5) Πολλοὶ ἐδέθησαν χάριν χρυσίου, καὶ ἐγενήθη ἡ ἀπώλεια αὐτῶν κατὰ πρόσωπον αὐτῶν. *Edit. Rom.* Πολλοὶ ἐδόθησαν εἰς πτῶμα.
(6) Ξύλον προσκόμματός ἐστι τοῖς ἐνθυσιάζουσιν αὐτῷ, καὶ πᾶς ἄφρων ἁλώσεται ἐν αὐτῷ.
(7) *Jerem. Thren.* V. 13.
(8) *Raban.*
(9) *Palac. Grot. Bossuet.*
(10) *Ephes.* V. 5.-*Coloss.* III. 5. – (11) *Jans. Drus. Vatab.*
(12) *August. serm.* V. *de Verbis Domini, cap.* 9. *n.* 10.

10. Qui probatus est in illo, et perfectus est, erit illi gloria æterna ; qui potuit transgredi,et non est transgressus ; facere mala, et non fecit.

10. Il a été éprouvé par l'or, et trouvé parfait ; ce sera pour lui une gloire (éternelle) ; il a pu violer le commandement de Dieu, et il ne l'a point violé ; il a pu faire le mal, et il ne l'a point fait.

11. Ideo stabilita sunt bona illius in Domino, et eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia sanctorum.

11. (C'est pourquoi) ses biens ont été affermis (dans le Seigneur), et (toute) l'assemblée (des saints) publiera les aumônes qu'il a faites.

12. Supra mensam magnam sedisti, non aperias super illam faucem tuam prior.

12. Si vous êtes assis à une grande table, ne vous laissez point aller (d'abord) à l'intempérance de votre bouche.

13. Non dicas sic : Multa sunt, quæ super illam sunt.

13. Ne dites pas : Voilà bien des viandes sur cette table.

14. Memento quoniam malus est oculus nequam.

14. Souvenez-vous que c'est une méchante chose que l'œil mauvais.

15. Nequius oculo quid creatum est ? Ideo ab omni facie sua lacrymabitur cum viderit.

15. Qu'y a-t-il parmi les créatures de plus malin que l'œil ? c'est pourquoi il pleurera, quelque bon visage qu'on lui fasse.

COMMENTAIRE

de l'humilité, sont les richesses, selon saint Bernard (1) : *Periclitatur castitas in deliciis, humilitas in divitiis.*

℣. 10. QUI PROBATUS EST IN ILLO, ET PERFECTUS EST, etc. Une des plus grandes tentations de l'homme sur la terre, est celle des richesses. Celui qui a su les posséder sans attachement, ou les quitter sans regret, ou les perdre sans douleur, est vraiment parfait et digne d'une gloire éternelle. Être pauvre dans les richesses ; être content dans la pauvreté ; être au milieu du feu sans se brûler ; au milieu des flatteurs, sans concevoir d'orgueil ; au milieu des occasions de pécher, sans y succomber ; pouvoir faire impunément le mal, et ne le pas commettre ; c'est là certainement le plus grand de tous les miracles.

℣. 11. IDEO STABILITA SUNT BONA ILLIUS IN DOMINO. Dieu se plaît à communiquer ses biens, et à répandre avec profusion les richesses dans la maison de ceux qui en font un si bon usage. Ils reçoivent dès ce monde une récompense anticipée de leur vertu, par la bénédiction que Dieu répand sur eux, et par la réputation dont ils jouissent dans le monde. On peut traduire le grec par (2) : *C'est pourquoi ses biens seront affermis ; et toute l'assemblée publiera ses aumônes*, ou ses œuvres de miséricorde. Dieu conservera et augmentera ses biens.

℣. 12. SUPRA MENSAM MAGNAM SEDISTI ? etc. Le grec ne lit pas ici *le premier*. Le précepte de ne pas mettre le premier la main au plat, est plus bas au verset 21. Le texte original lit seulement (3) : *N'ouvrez pas la bouche, et ne dites point : Voilà bien des choses sur cette table !* Cette exclamation marque ou trop d'avidité, ou trop d'estime et d'admiration pour ce qui est servi ; ou une espèce de jalousie contre le maître du festin. Il est de la politesse de louer la bonne chère, et celui qui la fait ; mais il faut le faire d'une manière modeste, qui ne sente ni l'homme qui n'a jamais rien vu, ni l'avare qui plaint la dépense, ni le gourmand qui dévore des yeux ce qui est sur la table. Le Sage, dans les Proverbes, donne à peu près le même avis (4) : *Lorsque vous êtes assis à la table d'un prince, considérez attentivement ce qui est devant vous, et mettez un couteau dans votre gorge, si vous êtes le maître de votre âme*, ou de votre appétit. Par ces mots : *Mettez un couteau dans votre gorge*, il réprime et l'avidité de manger, et la démangeaison de parler. C'est le même sens en cet endroit. *N'ouvrez point votre bouche sur ce qui est servi sur la table ;* ne vous jetez pas sur les mets avec avidité ; ou ne vous récriez point avec admiration sur la quantité et la variété des viandes. Ne dites point, verset 13 : *Voilà beaucoup à manger ;* ou, *voilà trop à manger*. Car rien n'est plus odieux ni plus méprisable qu'un avare. Verset 14 : *Memento quoniam malus est oculus nequam.*

Le mauvais œil (5), *oculus nequam*, est un jaloux, un envieux, ou un avare. Il semblerait que vous craigniez d'en rendre autant à votre ami, et que vous vous fâchiez contre lui, de ce qu'il vous met dans l'obligation de lui faire aussi bonne chère, qu'il vous la fait ; ou, que vous êtes jaloux de son bien et de sa fortune, ne pouvant imiter une telle profusion. Or qu'y a-t-il de plus indigne qu'une telle disposition, soit que l'avarice ou que la jalousie vous fassent parler ? Verset 15 : *Nequius oculo quid creatum est ?* Un homme de ce

(1) *Bernard. de Convers. ad Cleric. cap.* 30.

(2) Διά τοῦτο στερεωθήσεται τὰ ἀγαθὰ αὐτοῦ, καὶ τὰς ἐλεημοσύνας αὐτοῦ ἐκδιηγήσεται ἐκκλεσία.

(3) Μὴ ἀνοίξῃς ἐπ' αὐτῆς φαρυγγά σοῦ ; 13. Καὶ μὴ εἴπῃς, πολλάγε τὰ ἐπ' αὐτῆς.

(4) *Prov.* XXIII. 1. 2.

(5) *Matth.* XX. 15. An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum ? *Et Eccli.* XIV. 8. Nequam est oculus invidi ; et avertens faciem suam, et despiciens animam suam. *Vide et Prov.* XXIII. 6.

16. Ne extendas manum tuam prior, et invidia contaminatus erubescas.

17. Ne comprimaris in convivio.

18. Intellige quæ sunt proximi tui ex teipso.

19. Utere quasi homo frugi his quæ tibi apponuntur; ne, cum manducas multum, odio habearis.

16. N'y portez point la main (le premier, de peur que l'envie ne vous déshonore et ne vous fasse rougir).

17. Ne vous empressez point étant au festin.

18. Jugez de la disposition de votre prochain par la vôtre.

19. Usez comme un homme (tempérant) de ce qui est servi, de peur que vous ne vous rendiez odieux en mangeant beaucoup.

COMMENTAIRE

tempérament, pleure s'il voit une dépense un peu trop grande à sa fantaisie. *Ab omni facie sua lacrymabitur, cum viderit.*

C'est ainsi que Judas, le prince des avares, s'indigna contre Madeleine, qui avait répandu un parfum précieux sur les pieds de Jésus. A quoi bon cette dépense? disait-il; on aurait pu vendre ce parfum deux cents deniers, et le donner aux pauvres. Ce n'est pas, dit l'évangéliste (1), qu'il se mît en peine des pauvres; mais parce qu'il était voleur et avare. Voici le grec de ces trois versets (2): 13. *Ne dites pas: Voilà trop de viandes sur la table* (3). 14. *Souvenez-vous que le mauvais œil,* le jaloux, l'avare, *est un* grand *mal.* 15. *Ya-t-il rien au monde de plus méchant qu'un* mauvais *œil? C'est pourquoi il pleurera de tout son visage,* de tous ses yeux, de tout son cœur. Ou plutôt: *Il pleurera en voyant tout ce que l'on sert à table.* Le grec lit simplement: *Ab omni facie lacrymabitur.* Or *facies* se met pour tout ce que l'on présente à quelqu'un. Les pains que l'on servait sur la table du Seigneur, sont appelés (4): *Les pains de la face.* La portion qu'Elcana servit à Anne son épouse, est nommée (5): *Une portion de la face.* Ces mots: *Cum viderit,* qu'on lit dans la Vulgate à la fin du verset, appartiennent au verset 16, comme on le va voir.

ŷ. 16. NE EXTENDAS MANUM TUAM PRIOR, etc. De peur que cet avare dont il vient de parler, et qui vous a invité, ne le trouve mauvais, et que vous ne soyez couvert de confusion en présence de la compagnie, attendez que le maître lui-même ou les personnes les plus notables aient mis la main au plat; alors vous pourrez l'y porter à votre tour. Le grec est différent (6): *N'étendez pas la main partout où vous verrez.* 17. *Et ne vous froissez pas avec lui dans le plat.* Ne choisissez pas des yeux les meilleurs morceaux, et ne portez pas la main avec avidité sur tout ce qui vous donne envie. Que votre main ne se trouve pas au plat avec un autre, surtout avec le maître du repas. Attendez qu'il ait pris, et alors vous prendrez ce qui est devant vous. Ces règles de civilité sont encore aujourd'hui en usage. Athénée (7) remarque que les Égyptiens ne mettaient pas les plats sur la table, mais qu'ils les faisaient porter tout autour, afin que les convives pussent se servir. L'auteur que nous expliquons écrivait en Égypte; mais il est visible par ce qui précède et ce qui suit, qu'il parle d'après les mœurs des Grecs, qui étaient alors les maîtres du pays, et qui y avaient introduit leurs usages.

ŷ. 18. INTELLIGE QUÆ SUNT PROXIMI TUI, EX TE IPSO, etc. Le grec ajoute (8): *Et en toute chose faites attention.* Agissez en toute chose avec esprit; ne suivez point votre penchant, ni votre appétit; mais réprimez-les par la raison. Comme vous trouveriez mauvais qu'un autre prît devant vous ce qui serait de son goût, ainsi craignez d'offenser votre voisin par une liberté semblable. Jugez des autres par vous-même (9).

ŷ. 19. UTERE QUASI HOMO FRUGI, etc. Le grec met simplement (10): *Mangez comme un homme ce qui vous est servi; et ne dévorez pas* comme une bête, *de peur que vous ne deveniez odieux à la compagnie.* Il condamne la trop grande avidité et la malpropreté en mangeant. N'imitez pas les bêtes carnassières qui se jettent sur leur proie et qui la dévorent: mangez en homme, avec sagesse et modération. Socrate donnait un jour à manger à quelques-uns de ses amis; sa femme ne savait comment organiser le repas, craignant de ne pas

(1) *Johan.* XII. 5. 6.

(2) 13. Μὴ εἴπῃς πολλάγε τὰ ἐπ' αὐτῆς. 14. Μνήσθητι ὅτι κακὸν ὀφθαλμὸς πονηρός. 15. Πονηρότερον ὀφθαλμοῦ τί ἔκτισται; Διὰ τοῦτο ἀπὸ παντὸς προσώπου δακρύσει.

(3) Multa sunt, *id est* nimia sunt. *Hebraïsm.* Voyez *Num.* XVI. 5. 7. - *Deut.* I. 6; II. 3. - *Psal.* CXIX. 6. *et passim.*

(4) *Exod.* XXV. 30; XXXV. 13. *in Hebr. et passim.*

(5) I. *Reg.* I. 5.

(6) Οὗ ἐὰν ἐπιβλέψῃ, μὴ ἐκτείνῃς χεῖρα σοῦ. 17. Καὶ μὴ συνθλίβου αὐτῷ ἐν τρυβλίῳ.

(7) *Athen. lib.* IV. *cap.* 13. Τρίτη δὲ ἐστὶν ἰδέα δείπνων αἰγυπτιακὴ, τραπεζῶν μὴν οὐ παρατιθεμένων, πινάκων δὲ περιφερομένων.

(8) Νόει τὰ τοῦ πλησίον ἐκ σεαυτοῦ, καὶ ἐπί παντὶ ῥήματι διανοοῦ.

(9) *Horat. lib.* I. *satyr.* I.

Aut positum ante mea quia pullum in parte catini
Sustulit esuriens, minus hoc jucundus amicus,
Sit mihi?

(10) Φάγε ὡς ἄνθρωπος τὰ παρακείμενα σοὶ, καὶ μὴ διαμασῶ, μὴ μισηθῇς.

20. Cessa prior causa disciplinæ ; et noli nimius esse, ne forte offendas.

21. Et si in medio multorum sedisti, prior illis ne extendas manum tuam, nec prior poscas bibere.

22. Quam sufficiens est homini erudito vinum exiguum ! et in dormiendo non laborabis ab illo, et non senties dolorem.

23. Vigilia, cholera et tortura viro infrunito,

24. Somnus sanitatis in homine parco ; dormiet usque mane, et anima illius cum ipso delectabitur.

20. Cessez le premier de manger, par modestie ; et n'y faites point d'excès, de peur de tomber en faute.

21. Si vous êtes assis avec beaucoup de personnes, ne portez pas la main aux viandes avant elles, (et ne demandez pas le premier à boire).

22. Un peu (de vin) n'est-il pas plus que suffisant à un homme réglé ? vous n'aurez point ainsi d'inquiétude pendant le sommeil, et vous ne sentirez point de douleur ;

23. L'insomnie, la colique et les tranchées sont le partage de l'homme intempérant.

24. Celui qui mange peu, aura un sommeil de santé ; il dormira jusqu'au matin, et son âme se réjouira en lui-même.

COMMENTAIRE

traiter ses convives selon leur qualité : Demeurez en repos, lui dit Socrate (1) ; s'ils sont modestes et tempérants, ils en auront assez ; s'ils ne le sont point, nous ne devons pas nous en mettre en peine. Il disait que, pour lui, il ne mangeait que pour vivre, au lieu que les autres hommes vivaient pour manger.

℣. 20. CESSA PRIOR CAUSA DISCIPLINÆ, ET NOLI NIMIUS ESSE (2). Cela, de peur que vous n'offensiez ceux qui sont à table avec vous ; de peur de vous rendre incommode à votre hôte, ou aux convives. Il n'est pas de la bienséance de cesser trop tôt de manger ; ce serait une espèce de reproche à ceux qui sont à table, comme s'ils mangeaient trop. Mais aussi, il ne faut pas se faire remarquer en mangeant et en buvant après les autres. Il faut cesser un peu avant ceux qui président au festin ; le respect et la modestie le demandent ainsi (3) :

Neve diu præsume dapes, sed desine citra ;
Et capias paulo, quam cupis esse, minus.

℣. 21. PRIOR ILLIS... NEC PRIOR POSCAS BIBERE. Ce second avis n'est pas dans le grec, mais il est comme renfermé dans le premier. Porter le premier la main au plat, est une hardiesse, qui ne convient point dans la compagnie de gens bien élevés. La civilité est toute fondée sur la vertu, sur l'humilité, sur la modestie. Clément d'Alexandrie, dans son *Pédagogue*, qui est une instruction pour les chrétiens, y mêle beaucoup de préceptes de civilité. Les hommes vertueux et humbles sont toujours polis, quoique les personnes polies ne soient pas toujours humbles. Elles se contentent d'imiter les dehors de la vertu, sans en avoir la réalité.

℣. 22. QUAM SUFFICIENS HOMINI ERUDITO VINUM EXIGUUM ! Voici le grec (4) : *Qu'il faut peu de chose à un homme bien instruit ! Il ne souffrira point* d'oppression de poitrine, et *de difficulté de respirer sur son lit. Un homme qui n'a pas les entrailles trop remplies, dort tranquillement. Il se lève matin, et son âme est avec lui.* Il se lève plein de santé, la tête libre, et l'esprit dégagé. La dernière partie de ce verset se lit dans la Vulgate après le verset 23 : *Somnus sanitatis in homine parco. Dormiet usque mane, et anima illius cum ipso delectabitur.* Le Sage ne recommande pas seulement ici l'usage modéré du vin, mais aussi la sobriété dans le manger. L'excès de l'un et de l'autre est contraire à la santé du corps et à la tranquillité de l'esprit.

℣. 23-24. VIGILIA, CHOLERA ET TORTURA VIRO INFRUNITO. L'excès dans le boire et dans le manger, cause des insomnies, des indigestions, des coliques, des débordements de bile. *Infrunitus* se lit déjà au chapitre XXIII, 6. Ce terme signifie proprement un homme insensé ou déréglé.

Dieu est admirable dans la nature même. Quoique les hommes l'aient pervertie, il y a laissé des instructions secrètes qui nous mènent à la grâce. Il veut que la raison conduise les sens, et l'homme, au contraire, veut que ses sens se satisfassent, et qu'ils asservissent sa raison. De là viennent ces excès *du boire et du manger*, et cette *ivresse* qui est la honte de la nature. Mais Dieu met ordre à ces dérèglements, dit saint Augustin. Il sait que la peine suit le plaisir, et que le crime devient la punition du coupable. L'homme s'abandonne à ces excès pendant le jour, et il perd *le sommeil* pendant la nuit. Ce corps qu'il voulait nourrir dans les délices est travaillé *de colique*, de gravelle et de goutte : et souvent, une vie usée dans ces dissolutions et dans ces débauches, se termine ou par une langueur incurable, ou par une mort précipitée. *La tempérance*, au contraire, dit le Sage, *est suivie d'un sommeil* paisible et d'une *santé* toujours égale ; l'homme trouve par expérience ce

(1) *Socrates apud Laërt. lib.* II. Εἰ μὲν γὰρ εἶεν μέτριοι, συμπεριενεχθεῖεν ἄν. Εἰ δὲ φαῦλοι, ἡμῖν αὐτῶν οὐδὲν μελήσει. Ἔλεγε τοὺς μὲν ἄλλους ἀνθρώπους ζῆν ἵν' ἐσθίοιεν, αὐτὸν δὲ ἐσθίειν ἵνα ζώη.

(2) *Græc.* Μὴ ἀπληστεύου. Ne sis insatiabilis.

(3) *Ovid. apud Cornel. hic.*

(4) Ὡς ἱκανὸν ἀνθρώπῳ πεπαιδευμένῳ τὸ ὀλίγον ; καὶ ἐπὶ τῆς κοίτης αὐτοῦ οὐκ ἀσθμαίνει. Ὕπνος ὑγιείας ἐπὶ ἐντέρῳ μετρίῳ, ἀνέστη πρωΐ, καὶ ἡ ψυχὴ αὐτοῦ μετ' αὐτοῦ.

25. Et si coactus fueris in edendo multum, surge e medio, evome, et refrigerabit te, et non adduces corpori tuo infirmitatem.

25. Si l'on vous a contraint de manger beaucoup, levez-vous, (déchargez votre estomac); vous trouverez du soulagement, (et vous n'attirerez point une maladie à votre corps).

26. Audi me, fili, et ne spernas me, et in novissimo invenies verba mea.

26. Écoutez-moi, mon fils, et ne me méprisez point ; et vous reconnaîtrez à la fin la vérité de mes paroles.

27. In omnibus operibus tuis esto velox, et omnis infirmitas non occurret tibi.

27. Soyez prompt dans toutes vos actions, et vous ne tomberez dans aucune maladie.

28. Splendidum in panibus benedicent labia multorum, et testimonium veritatis illius fidele.

28. Les lèvres (de plusieurs) béniront celui qui donne libéralement à manger ; et on rendra à sa conduite un témoignage avantageux.

29. Nequissimo in pane murmurabit civitas, et testimonium nequitiæ illius verum est.

29. Toute la ville murmurera contre celui qui donne à manger avec trop grande épargne ; et le témoignage qu'on rendra à son avarice sera véritable.

30. Diligentes in vino noli provocare ; multos enim exterminavit vinum.

30. N'excitez point à boire ceux qui aiment le vin ; car le vin en a perdu beaucoup.

COMMENTAIRE

qu'a dit un ancien père, que le plaisir le plus réel et le plus solide est le mépris de tous les plaisirs, et que souvent même la longueur de la vie, est le fruit et la récompense de la vertu.

ỷ. 25. Et si coactus fueris in edendo multum, surge e medio, evome, etc. Le Sage a recommandé la tempérance et la sobriété, comme on l'a vu dans les versets précédents ; mais, comme il peut arriver, même aux personnes les plus réglées, d'être engagées dans quelque excès par la compagnie, ou par une complaisance excessive, il veut que, dans ces occasions, on se soulage par le vomissement. Il n'approuve ni l'excès, ni ce qui en est une honteuse suite ; mais il vaut mieux prévenir une maladie, en soulageant son estomac, que de garder ce qui ne peut que nous incommoder (1). Puisqu'on a commis une faute en prenant de la nourriture avec excès, on ne doit pas en commettre une seconde, en se rendant malade. Il fallait s'abstenir de ce qui ne peut être guéri que par une action honteuse.

Il y a divers exemplaires où le verbe *Emovere*, ne se lit point (2). Les copistes ont cru que ce terme enfermait une indécence indigne de la gravité de ce livre ; mais cette raison ne devait point le leur faire retrancher. L'Écriture rapporte le bien comme le mal ; mais elle approuve l'un et condamne l'autre. Ce n'est point tant l'action de décharger son estomac, qui est honteuse, que celle de manger et de boire avec excès. Au reste, les anciens n'avaient pas la même idée que nous de l'intempérance, et de ce qui la suit. Salomon dit sans détour (3), que le sage, au sortir d'un repas que lui aura donné un avare, déchargera son estomac, et aura regret des beaux discours qu'il a dit en sa compagnie. Et Cicéron, parlant à Jules César pour la défense de Déjotarus, lui dit sans façon (4) : *Cum te vomere post cœnam velle dixisses, etc.* Le grec se traduit diversement (5) : *Si vous avez été contraint de manger, levez-vous, passez au milieu* des convives, *vomissez ; et vous en serez soulagé.* D'autres : *Levez-vous au milieu du dessert,* au milieu du fruit. D'autres : *Au milieu du repas, etc.* C'était un précepte de l'ancienne médecine de vomir, lorsqu'on se sentait l'estomac chargé.

ỷ. 27. In omnibus operibus tuis esto velox, etc. Soyez actif, vigilant, laborieux, et vous éviterez une infinité de maladies. En effet, la plupart des maladies des hommes vient ou de l'intempérance, dont il a été parlé aux versets précédents, ou de la langueur et de la fainéantise, condamnées ici. Hippocrate recommande aussi la même chose (6) : un exercice modéré, ne point manger sans faim, être diligent et actif dans le travail.

ỷ. 28. Splendidum in panibus benedicent labia multorum. Il oppose *Splendidum in panibus* de ce verset, à *Nequissimus in pane,* du verset suivant. Le pain est mis ici pour toute sorte de nourriture et de viande. On aime et on loue ceux qui donnent bien à manger, et qui font l'aumône. Au contraire, l'avare, le mesquin, *Nequissimus in pane,* est la fable de la ville. Ce verset est semblable à celui des Proverbes (7) : *Qui pronus est ad misericordiam, benedicetur ; de panibus enim suis dedit pauperi.*

ỷ. 30. Diligentes in vino noli provocare. Voici un nouveau sujet d'instruction touchant l'usage du vin. L'auteur ne veut pas que l'on excite

(1) *Vide Francisc. Vales. sacr. Philosoph. cap.* 73. - *Jansen. hic. Cornel. a Lapid. alios.*

(2) Ἔμεσον, *non est in Ald. nec Rom. nec mss. Vide Heschel. et Drus.*

(3) *Prov.* XXIII. 8.

(4) *Cicero Orat. pro rege Dejotaro. Vide et Plutarch. lib. de Sanitate. et Symposiac. et Plin. lib.* XIV. *cap.* 22.

(5) Καὶ εἰ ἐβιάσθης ἐν ἐδέσμασι, ἀνάστα, μεσοπορῶν, (*alii* μεσωπορῶν), ἔμεσον, καὶ ἀναπαύσῃ.

(6) *Hippocrat. lib.* VI. *Epid. sect.* 4. - *Vide et Plutarch. lib. de Sanitate et Galen. lib.* II. *de Valetud. tuenda.*

(7) *Prov.* XXII. 9.

31. Ignis probat ferrum durum ; sic vinum corda superborum arguet in ebrietate potatum.
32. Æqua vita hominibus vinum in sobrietate ; si bibas illud moderate, eris sobrius.
33. Quæ vita est ei qui minuitur vino ?
34. Quid defraudat vitam ? Mors.
35. Vinum in jucunditatem creatum est, et non in ebrietatem, ab initio.
36. Exultatio animæ et cordis vinum moderate potatum.
37. Sanitas est animæ et corpori sobrius potus.

31. Le feu éprouve la dureté du fer ; et le vin bu avec excès fait reconnaître les cœurs des superbes.
32. Le vin (pris avec tempérance), est une seconde vie ; si vous en prenez modérément, (vous serez sobre).
33. Quelle est la vie d'un homme qui se laisse abattre par le vin ?
34. Qu'est-ce qui nous prive de la vie ? C'est la mort.
35. Le vin a été créé, (dès le commencement), pour être la joie de l'homme, (et non pour l'enivrer).
36. Le vin pris modérément, est la joie de l'âme et du cœur.
37. (La tempérance dans le boire est la santé de l'âme et du corps).

COMMENTAIRE

à boire ceux qui aiment le vin, parce qu'en voulant boire avec eux, on s'expose à l'ivresse, qui est la perte du corps et de l'âme : *Multos enim exterminavit vinum*. Le grec (1) : *Ne faites point paraître votre valeur à boire*. Ne recherchez point la réputation de bon buveur ; ne faites point de défi en ce genre de combat ; car le vin est la source d'une infinité de maux. Isaïe reproche fortement cet abus aux Juifs de son temps (2): *Malheur à vous qui êtes puissants à boire le vin, et forts pour vous enivrer*. Étrange aveuglement de l'homme, qui met sa gloire à se rendre semblable aux bêtes, et qui se fait honneur d'abuser de ses propres forces, pour perdre ce que Dieu n'a créé que pour sa conservation.

℣. 31. IGNIS PROBAT FERRUM DURUM, SIC VINUM CORDA SUPERBORUM. Voici le grec (3) : *La fournaise éprouve le tranchant dans la trempe* ; ou : *l'on éprouve quel est l'acier d'une arme, par le feu et par la trempe*. Le forgeron distingue aisément une bonne arme et un bon tranchant, par le feu et par la trempe ; *ainsi le vin découvre le cœur des superbes dans l'ivresse*. Le vin pris avec excès découvre le cœur et les sentiments des superbes, des plus hardis. L'ancien proverbe dit que *la vérité est dans le vin* ; et l'expérience fait voir que, non seulement on dit la vérité, mais qu'on se vante, qu'on parle avec hardiesse, et souvent avec insolence, toujours sans déguisement. Horace (4) :

Tu lene tormentum ingenio admoves
Plerumque duro : tu sapientium
Curas, et arcanum jocoso
Consilium retegis Lyæo.

Théognis (5) a exprimé à peu près la même pensée, en disant que le vin pris avec excès, fait découvrir à nu les sentiments des hommes les plus sages, de même que le feu éprouve les métaux d'or et d'argent.

℣. 32. ÆQUA VITA HOMINIBUS VINUM IN SOBRIETATE. Le grec (6) : *Le vin est aux hommes* un bien *égal à la vie, si vous le buvez avec modération*. C'est une liqueur qui donne la vie aux hommes ; elle est d'un prix égal à la chose du monde la plus précieuse, c'est-à-dire à la santé, ou à la vie, lorsqu'on le prend avec modération ; mais pris avec excès, c'est un poison, c'est une liqueur de mort.

℣. 33. QUÆ EST VITA EI, QUI MINUITUR VINO ? Le vin pris avec excès, est une mort certaine; l'abus du vin est aussi odieux que la mort même. Le grec est plus court (7) : verset 33. *Quelle est la vie pour un homme qui manque de vin* (8) ? (Le verset 34 ne se lit point dans le grec). 35. *Le vin a été créé pour être la joie de l'homme*. Le vin est la joie en quelque sorte, et la vie de l'homme : *Tanta dulcedine, ut magna pars non aliud vitæ præmium intelligat*, dit Pline (9). C'est un remède dans ses infirmités ; c'est une consolation dans sa douleur. *Donnez du vin à ceux qui sont dans la tristesse et dans l'amertume du cœur*, dit Salomon (10) ; *qu'ils en boivent, et qu'ils oublient leur pauvreté, et qu'ils ne se souviennent plus de leur douleur*. Mais on ne doit jamais oublier la condition qu'il a marquée plus haut, de le boire avec mesure. Sans cela, le vin n'est rien moins que ce que nous venons de dire (11).

(1) Ἐν οἴνῳ μὴ ἀνδρίζου, πολλοὺς γὰρ ἀπώλεσεν οἶνος.
(2) *Isai*. V. 22.
(3) Κάμινος δοκιμάζει στόμωμα ἐν βαφῇ. Οὕτως οἶνος ἐν καρδίᾳ ὑπερηφάνων ἐν μέθῃ. *Edit. Rom*. Ἐν μάχῃ ὑπερηφάνων.
(4) *Horat. lib*. III. *Ode* 21.
(5) *Theognis*.
Ἐν πυρὶ μὲν χρυσόν τε, καὶ ἄργυρον ἴδριες ἄνδρες,
Γινώσκουσ', ἀνδρὸς δ' οἶνος ἔδειξε νόον,
Καὶ μάλα περ πινύτου, τὸν ὑπὲρ μέτρον ἤρατο πίνων.
(6) Ἐπίσον ζωῆς οἶνος ἀνθρώποις, ἐὰν πίνῃς αὐτὸν ἐν μέτρῳ αὐτοῦ.
(7) Τίς ζωὴ ἐλασσουμένῳ οἴνῳ ; καὶ αὐτὸς ἔκτισται εἰς εὐφροσύνην ανθρώπων.
(8) *Palac. Jans. Sa. Cornel. Grot*.
(9) *Plin. lib*. XIV. *cap*. 22.
(10) *Prov*. XXXI. 6.
(11) *Theognid*.
Οἶνος, πινόμενος πουλὺς, κακός. Ἢν δέ τι, αὐτὸν,
Πίνῃ ἐπισταμένως, οὐ κακὸς ἀλλ' ἀγαθός.

38. Vinum multum potatum irritationem, et iram, et ruinas multas facit.

39. Amaritudo animæ vinum multum potatum.

40. Ebrietatis animositas, imprudentis offensio, minorans virtutem, et faciens vulnera.

41. In convivio vini non arguas proximum, et non despicias eum in jucunditate illius.

42. Verba improperii non dicas illi, et non premas illum in repetendo.

38. Le vin bu avec excès produit la colère (et l'emportement), et attire de grandes ruines.

39. Le vin bu avec excès est l'amertume de l'âme.

40. L'ivrognerie inspire l'audace : elle fait tomber l'insensé ; elle ôte la force, et elle est cause des blessures de plusieurs.

41. Ne reprenez point votre prochain. lorsqu'il est à une table où l'on boit du vin ; et ne le méprisez pas lorsqu'il se réjouit de la sorte.

42. Ne lui faites point de reproches, et ne le pressez point, en lui redemandant quelque chose qu'il vous doit.

COMMENTAIRE

℣. 40. EBRIETATIS ANIMOSITAS, etc. Le grec (1) : *L'ivresse de l'insensé échauffe sa colère pour sa chute,* pour son malheur. *Elle lui ôte les forces, et l'expose à recevoir des blessures.* Voilà jusqu'où il va, lorsqu'il boit du vin : il en boit jusqu'à la fureur, jusqu'à perdre la raison, jusqu'à se jeter brutalement dans le danger, à s'exposer aux coups, et à la mort même. Les anciens (2) disaient que la vigne portait trois sortes de raisins : l'un de volupté, le second d'ivresse, le troisième de regret ou de douleurs. Des festins où l'on boit du vin avec excès, se terminent rarement sans bruit et sans querelles.

℣. 41. VERBA IMPROPERII NON DICAS ILLI, ET NON PREMAS ILLUM IN REPETENDO. L'ivresse n'est point un temps de raison et de patience. Il est non seulement inutile, mais même de la dernière imprudence, d'irriter un homme qui est dans le vin par des paroles injurieuses, ou par des demandes désagréables. On sait ce qui arriva à Clitus, ami d'Alexandre, et à Callisthène, pour avoir contredit ce prince, pendant qu'il était dans la chaleur du vin (3). Le premier fut percé d'un coup de lance de la main d'Alexandre même. L'autre finit sa vie dans les tourments. Quelques exégètes entendent ainsi le grec (4) : *Ne lui dites aucune parole de reproches, et ne le pressez point en lui redemandant.* C'est-à-dire, ne l'excitez point à boire au delà de ce qu'il en peut porter. C'est une coutume très ancienne et très pernicieuse, et qui règne encore en certains pays, d'engager à boire les convives en leur portant *des santés,* qu'ils ne peuvent refuser, sans offenser ceux qui les leur portent (5). D'autres traduisent : *Ne lui faites point de reproches, et ne l'irritez point, lorsque vous le rencontrerez.* N'allez pas lui faire des reproches de l'état où vous l'avez vu, quand il était dans l'ivresse. On n'aime point à se souvenir de ces sortes de choses.

(1) Πληθύνει μέθη θυμὸν ἄφρονος εἰς πρόσκομμα, ἐλαττῶν ἰσχὺν, καὶ προσποιῶν τραύματα.

(2) *Anachars. apud Laërt. lib.* I. Τὴν ἄμπελον εἶπε τρεῖς φέρειν βότρους, τὸν πρῶτον ἡδονῆς, τὸν δεύτερον μέθης, τὸν τρίτον ἀηδίας.

(3) *Quint. Curt. lib.* VIII.

(4) Λόγον ὀνειδισμοῦ μὴ εἴπῃς αὐτῷ, καὶ μὴ αὐτὸν θλίψῃς ἐν ἀπαντήσει αὐτοῦ. *Rom. Edit. et alii,* ἐν ἀπαιτήσει αὐτοῦ.

(5) *Vide Cornel. hic, et Drus.*

CHAPITRE XXXII

Comment doivent se conduire dans les repas celui qui en a le soin, et les vieillards et les jeunes gens qui y sont conviés. Avantage de la crainte de Dieu. Ne rien faire sans conseil.

1. Rectorem te posuerunt, noli extolli ; esto in illis quasi unus ex ipsis.

2. Curam illorum habe, et sic conside, et omni cura tua explicita recumbe :

1. Vous a-t-on établi pour gouverner les autres dans un festin ? ne vous en élevez point ; soyez parmi eux comme l'un d'entre eux.

2. Ayez soin d'eux ; et après cela asseyez-vous ; prenez votre place, après que vous vous serez acquitté de tous vos devoirs ;

COMMENTAIRE

℣. 1. RECTOREM TE POSUERUNT ? NOLI EXTOLLI. L'auteur continue la matière des repas et des festins, où l'on est quelquefois obligé de se trouver. Il fait allusion ici à une coutume très ancienne parmi les Grecs et les Romains, et apparemment aussi parmi les Perses, comme on le pense d'après ce qui se passa dans le festin d'Assuérus (1) : c'était d'établir un roi du repas, qui avait soin de tout, et qui prescrivait combien chacun devait boire. L'auteur de ce livre, qui écrivait en Égypte, parle ici suivant la coutume des Grecs, qui dominaient le pays.

Le roi, ou le chef du repas dont nous parlons, était établi ou par le sort (2), ou par le choix de ceux qui s'assemblaient pour manger ensemble ; car ce n'était point d'ordinaire dans les repas d'invitation, mais dans ceux où plusieurs personnes se trouvaient, contribuant chacune de leur part pour la dépense, qu'on les établissait. A Athènes, il y avait des magistrats préposés pour réprimer les excès des festins (3). C'étaient des rois de repas publics et communs, assez différents de ceux que les convives choisissaient entre eux. Cicéron reproche à Verrès sa soumission à ces lois du maître des festins, lui qui n'aurait pas voulu obéir aux lois du peuple romain (4) : *Iste prætor severus ac diligens, qui populi romani legibus numquam paruisset, illis diligenter legibus, quæ in poculis ponebantur, obtemperabat.* Caton lui-même, tout sérieux et tout sévère qu'il était, prenait plaisir à ces lois du roi des repas (5). Nous avons des modèles de ce qui se pratiquait dans ces sortes de festins dans les *Symposiaques*, ou *Entretiens de Table* de Plutarque, et dans le *Dipnosophiste* d'Athénée. Des vieillards, des philosophes, des gens de lettres se trouvaient à ces fêtes avec des jeunes gens. On s'y entretenait sérieusement de choses utiles et agréables. Les anciens parlaient et étaient écoutés. On y mêlait la musique et les bons mots; mais tout se passait sans dissolution et sans excès. Le roi du repas réglait tout, et avertissait chacun, lorsqu'il était temps de se retirer dans sa maison. Ce n'était point là de ces repas, où l'on boit jusque bien avant dans la nuit, et où l'on s'abandonne à toute sorte d'excès.

ESTO IN ILLIS, QUASI UNUS EX IPSIS. Ne vous élevez point pour l'honneur qu'on vous a fait, et n'abusez point insolemment de ce petit rang passager, que vous tenez dans la compagnie où vous êtes. Ce serait une vanité fort mal entendue, et une grande marque de la petitesse d'esprit. Plutarque (6) donne le même avis au roi du festin.

℣. 2. CURAM ILLORUM HABE, ET SIC CONSIDE. Ne vous asseyez pas à table, que vous n'ayez mis ordre à tout, que le repas ne soit bien préparé, et servi proprement et avec ordre. Les anciens (7) qui ont parlé des devoirs de ces chefs de festins, leur recommandent surtout la vigilance et la sobriété. Ils devaient être attentifs à tout, et songer plutôt à contenter la compagnie, qu'à se satisfaire eux-mêmes et à se divertir. Voici le grec de tout le

(1) *Esth.* I. 8. Nec erat qui volentes cogeret ad bibendum.

(2) *Horat.* Nec regna vini sortiere talis.

(3) *Athæn. lib.* X. *cap.* 6. Οἰνόπται.

(4) *Tull. in Verr. Orat.* V.

(5) *Tull. in Catone, seu de Senect.* Me vero et magisteria delectant a majoribus instituta, et is sermo qui more majorum summo adhibetur magistro in poculo.

(6) *Plutarch. Symposiac. lib.* I. *qu.* 14.

(7) *Aristot. Politic. lib.* II.

3. Ut lætaris propter illos, et ornamentum gratiæ accipias coronam, et dignationem consequaris corrogationis.

3. Afin qu'ils deviennent le sujet de votre joie, que vous receviez la couronne comme un ornement de grâce, (et que vous vous acquériez de la louange de la part de tous les convives).

4. Loquere, major natu ; decet enim te,

4. Parlez le premier, vous qui êtes le plus âgé ; car la bienséance le demande ;

5. Primum verbum, diligenti scientia, et non impedias musicam.

5. Mais parlez avec sagesse et avec science, et ne troublez point l'harmonie.

6. Ubi auditus non est non effundas sermonem, et importune nolli extolli in sapientia tua.

6. Ne répandez pas la parole, lorsqu'on n'est pas disposé à écouter ; et ne vous élevez pas à contretemps, dans le dessein de faire paraître votre sagesse.

COMMENTAIRE

verset (1) : *Ayez soin d'eux, et après cela asseyez-vous, et prenez place après avoir fait tout ce qui est à faire ;* ou, selon d'autres exemplaires : *Et lorsque vous aurez exécuté tout ce qu'on attend de vous, et que vous vous serez acquis de la gloire,* devant la compagnie, *asseyez-vous.*

Le Sage suppose ce que saint Paul a dit depuis : que le pasteur ne s'attribue point à lui-même la dignité pastorale ; mais qu'il doit la recevoir par la vocation de Jésus-Christ, comme Jésus-Christ même l'a reçue de son Père ; et s'il doit être humble pour ne point *s'élever* en cette charge, il doit s'humilier encore sans cesse parmi ceux qui lui sont soumis, et *vivre avec eux comme l'un d'entre eux.* Le ministre de Jésus-Christ, dit saint Grégoire, doit considérer sans cesse, non sa dignité qui le distingue des autres, mais sa condition d'homme et de pécheur qui l'égale à eux. Il doit se souvenir qu'il est établi pour dominer non sur les hommes, mais sur les vices, et qu'il doit mettre sa joie, non dans le rang qui l'élève au-dessus de ses frères, mais dans le soin qu'il a de leurs âmes et de leur salut ; non dans la puissance et l'éclat qui l'environne, mais dans l'accomplissement de tous ses devoirs. C'est ainsi que, *ne prenant sa place* à la table de Dieu qu'après avoir dispensé les paroles de vérité qui doivent nourrir *les autres*, il est loué et de Jésus-Christ qui prépare dans son Église ce festin aux âmes, et de ceux qui y sont conviés, dont il devient ainsi le père et le médecin, comme ils deviennent eux-mêmes devant Dieu sa gloire et sa joie.

℣. 3. Ut lætaris propter illos, et ornamentum gratiæ accipias coronam. On donnait cet ornement à celui qui était déclaré roi du repas (2), à peu près comme il se pratique encore en quelques endroits, la veille de l'Épiphanie, lorsqu'on a tiré un roi au sort, par une fève cachée dans un gâteau ; car c'est un reste de cette ancienne coutume, qui est demeurée jusqu'aujourd'hui parmi les chrétiens.

℣. 4-5. Loquere major natu, etc. Ceci ne regarde plus le roi du festin ; ce sont des préceptes généraux pour tous ceux qui se trouvent dans des repas de cérémonie. L'auteur veut que ceux qui sont âgés y parlent, c'est l'ordre et la bienséance qui le demandent ; on a pour eux de la déférence, ils doivent entretenir la compagnie ; mais qu'ils aient soin de ne rien dire que de sage, et surtout de ne point troubler la symphonie et les instruments de musique, qui ne manquaient jamais dans les festins d'apparat (3). Tous ceux qui avaient quelque éducation, savaient chanter, et jouer des instruments. On pouvait avec cela avoir des musiciens amenés exprès. Le Sage ne veut pas que les vieillards empêchent ce divertissement par leurs discours.

La parole du pasteur est pleine d'autorité, dit saint Grégoire, lorsqu'il garde *la bienséance* en toutes choses, lorsque son exemple soutient ses discours, et qu'il fait le premier ce qu'il dit aux autres ; lorsqu'il est toujours humble en lui-même, et qu'il ne se souvient qu'il a le commandement que lorsqu'il est obligé de réprimer ceux qui s'élèvent, et de rappeler dans le chemin ceux qui s'égarent. C'est ainsi que se conserve cette *harmonie* admirable que Dieu a établie dans son Église entre les pasteurs et les brebis, lorsque le pasteur met sa gloire à suivre exactement les ordres de Jésus-Christ, et que les brebis trouvent leur joie à se soumettre à leur pasteur.

℣. 6. Ubi auditus non est, non effundas sermonem. Ne jetez point les perles devant les porcs, disait Jésus-Christ (4) ; n'allez point proposer des questions de science dans un repas, si personne n'en est curieux ; ayez soin de pressentir le goût et l'inclination de la compagnie, afin d'y conformer votre discours. Autrement : Ne parlez point de ce

(1) Φρόντισον αὐτῶν, καὶ οὕτως κάθισον, καὶ πᾶσαν τὴν χρείαν σοῦ ποιήσας, ἀνάπαυσε. *Alii :* Πᾶσαν τὴν χρείαν σοῦ ποιήσον, καὶ εὐδοκιμήσας ἀναπαυσας.

(2) *Vide Plaut. in Persa.* Do hanc tibi florentem florenti : Tu sic eris dictatrix nobis.

(3) *Vide Ciceron. Tuscul. qu.* I. - *Quintil. lib.* I. - *Horat. lib.* II. *Ode* II. Divitum mensis, et amica templis. *Lyra. Vide Cornel. a Lapide hic.*

(4) *Matth.* VII. 6.

7. Gemmula carbunculi in ornamento auri, et comparatio musicorum in convivio vini.

8. Sicut in fabricatione auri signum est smaragdi, sic numerus musicorum in jucundo et moderato vino.

9. Audi tacens, et pro reverentia accedet tibi bona gratia.

10. Adolescens, loquere in tua causa vix.

11. Si bis interrogatus fueris, habeat caput responsum tuum.

12. In multis esto quasi inscius, et audi tacens simul et quærens.

7. Un concert de musique dans un festin où l'on boit du vin, est comme l'escarboucle enchâssée dans l'or.

8. Un nombre de musiciens dans un festin où l'on boit du vin avec joie (et modérément), est comme un cachet d'émeraude enchâssé dans l'or.

9. (Écoutez en silence, et votre retenue vous acquerra beaucoup de grâce).

10. Ne parlez, jeune homme, qu'avec peine, même dans ce qui vous regarde.

11. Quand vous aurez été interrogé deux fois, répondez en peu de mots.

12. Conduisez-vous en beaucoup de choses comme si vous les ignoriez ; et écoutez en silence, (et en faisant des demandes).

COMMENTAIRE

que vous n'entendez pas. Mais le grec fait un sens contraire (1) : *Là où il y a symphonie ne faites point entendre votre voix, et ne faites pas le sage à contretemps.* L'auteur parle aux vieillards, auxquels il a déféré l'honneur d'entretenir la compagnie. Il leur donne ici deux avis : le premier, de ne pas interrompre la symphonie par leurs discours ; le second, de ne pas moraliser mal à propos, et à contretemps. Des réflexions sérieuses sont trop mal placées dans ces circonstances.

℣. 7. GEMMULA CARBUNCULI, etc. Nous avons déjà remarqué l'estime que les anciens faisaient de la musique dans les festins. On assure qu'après le repas, on présentait généralement une lyre aux convives, et que chacun en jouait à son tour (2). D'abord on chantait en commun un hymne en l'honneur de Bacchus (3). Ensuite on récitait et on chantait des vers composés à la gloire des grands hommes (4). *Carmina in epulis a singulis convivis esse cantata de clarorum virorum laudibus, in originibus scriptum reliquit Cato.* Varron dit que l'on faisait chanter par des enfants, avec accompagnement d'instruments, d'anciennes chansons qui contenaient les louanges des ancêtres. Les Juifs mêlaient aussi dans leurs repas les louanges du Seigneur (5) : ils les commençaient par là, et les finissaient de même : comme on le voit par l'exemple de notre Sauveur, qui chanta un hymne avec ses apôtres, après le dernier souper qu'il fit avec eux.

Philon (6), décrivant le repas que faisaient ensemble les Thérapeutes, le septième jour de la semaine, dit qu'avant de se mettre à table, ils élèvent les mains et les yeux au ciel, pour demander la bénédiction de Dieu sur leur table, puis ils s'asséient à table avec ordre ; les anciens parlent, et résolvent les questions qu'on leur propose, sans ostentation et sans bruit. Après le repas, tout le monde se lève, et celui qui préside entonne un hymne de sa façon, ou un ancien chant composé par les prophètes ; car, ajoute Philon, il y en a un grand nombre d'anciens faits à ce sujet, que l'on chante devant l'autel, ou debout, ou en dansant modestement, avec différentes flexions de voix. Aussitôt que le chef du repas a commencé à chanter, tous les autres le suivent d'une voix plus basse ; mais à la fin, ils élèvent leurs voix tous ensemble, hommes et femmes sans distinction. Voilà quel était l'ordre des repas des Thérapeutes, les plus sages des Juifs, et quel usage ils faisaient de la musique. Le grec du verset que nous expliquons, porte à la lettre (7) : *La symphonie des instruments de musique,* ou le mélange, le concert des voix et des instruments, *dans un festin de vin, est comme un cachet d'escarboucle dans une bague d'or.* Il appelle *cachet,* la pierre d'une bague, parce qu'ordinairement le cachet y était gravé. *Le festin de vin* marque un festin de réjouissance ; car régulièrement on ne buvait point de vin dans les repas simples et ordinaires.

℣. 9-10. AUDI TACENS. ADOLESCENS IN TUA CAUSA LOQUERE. Le verset 9 n'est pas dans le grec. Il a rapport au verset 10, qui renferme un avis aux jeunes gens qui se trouvent à un repas, où

(1) Ὅπου ἀκρόαμα, μὴ ἐκχέῃς λαλιάν, καὶ ἀκαίρως μὴ σοφίζου. Le mot *acroama,* signifie le chant, le concert, la symphonie, non seulement chez les Grecs, mais même chez les Latins, qui l'ont emprunté d'eux. *Cicero. Macrob. alii.* Quelques exemplaires grecs lisent une négation, comme la Vulgate : Ὅπου ἀκρόαμα οὐκ ἔστι. *Ubi auditus non est.* Ils ont pris ἀκρόαμα pour ἀκρόασις, *auditio.* Voyez Drusius.

(2) *Cicero Tuscul. qu. lib.* 1. *et Quintil. lib.* 1. Ille mos fuit ut in conviviis post cœnam circumferretur lyra, quam ex ordine convivæ pulsarent. Cujus cum se imperitum professus esset Themistocles, habitus est indoctior.

(3) *Plutarch. Symposiac. lib.* 1. *qu.* 1. *et lib. de Musica.*

(4) *Cicero in Bruto.*

(5) *Matth.* XXVI. 30.

(6) *Philo de Vita Contemplat.* Ἔπειτα ὁ ἀναστὰς ὕμνον ᾄδει πεποιημένον εἰς τὴν Θεόν, ἢ καινὸν αὐτὸς πεποιηκώς, ἢ ἀρχαῖόν τινα τῶν πάλαι ποιητῶν .... Μεθ' ὃν καὶ οἱ ἄλλοι κατὰ τάξεις ἐν κόσμῳ προσήκοντι, πάντων κατὰ πολλὴν ἡσυχίαν ἀκροωμένων, πλὴν ὁπότε τὰ ἀκροτελεύτια, καὶ ἐφύμνια ᾄδειν δέοι. Τότε γὰρ ἐξηχοῦσι πάντες, καὶ πᾶσαι.

(7) Σφραγὶς ἄνθρακος ἐπὶ κόσμῳ χρυσῷ, σύγκριμα μουσικῶν ἐν συμποσίῳ οἴνου.

13. In medio magnatorum non præsumas ; et ubi sunt senes non multum loquaris.

14. Ante grandinem præibit coruscatio ; et ante verecundiam præibit gratia, et pro reverentia accedet tibi bona gratia.

15. Et hora surgendi non te trices ; præcurre autem prior in domum tuam, et illic avocare, et illic lude,

16. Et age conceptiones tuas, et non in delictis et verbo superbo ;

17. Et super his omnibus benedicito Dominum.qui fecit te, et inebriantem te ab omnibus bonis suis.

18. Qui timet Dominum excipiet doctrinam ejus ; et qui vigilaverint ad illum invenient benedictionem.

13. Lorsque vous êtes avec les grands, ne prenez point trop de liberté ; ne parlez pas beaucoup où il y a des vieillards.

14. On voit l'éclair avant d'entendre le tonnerre ; il y a de même, sur le visage de l'homme modeste, une grâce qui le fait estimer avant qu'il parle ; (et cette retenue vous acquerra beaucoup de grâce.

15. Quand l'heure de se lever de table sera venue, ne vous embarrassez point ; mais courez le premier à votre maison ; divertissez-vous là, et tenez-vous dans la joie ;

16. Et repassez dans votre esprit vos pensées sans péché et sans orgueil ;

17. Et dans toutes ces choses, bénissez (le Seigneur) qui vous a créé, et qui vous comble de tous ses biens.

18. Celui qui craint le Seigneur, recevra (de lui) l'instruction ; et ceux qui veillent (pour le chercher), seront bénis de lui.

COMMENTAIRE

il se trouve des vieillards et des personnes de mérite ; alors le jeune homme doit parler peu, et lorsqu'on l'interroge. Voici le grec des versets 10, 11 et 12 (1) : *Parlez, jeune homme, si la nécessité le demande.* Verset 11 : *Répondez à peine, si l'on vous interroge deux fois. Abrégez votre discours.* Verset 12 : *Dites beaucoup en peu de mots, soyez comme un homme qui sait, et qui demeure dans le silence.* Cette expression de la Vulgate, verset 11 : *Habeat caput responsum tuum,* ne signifie pas, dit Dom Calmet, que votre discours ait de la tête et de la raison ; par opposition à un discours qui n'a,comme l'on dit, ni queue ni tête ; mais, *abrégez votre discours ;* parlez succinctement et sommairement.

℣. 13. IN MEDIO MAGNATORUM NON PRÆSUMAS. Le grec (2) : *Ne vous familiarisez pas*, ne vous égalez point *aux grands au milieu desquels vous êtes. Et ne causez point trop où il y a des vieillards.* Ayez du respect pour les grands et pour les vieillards : vous le devez à la qualité des uns et à la sagesse des autres. Tout ceci regarde les jeunes gens.

℣. 14. ANTE GRANDINEM PRÆIBIT CORUSCATIO, etc... Quand un jeune homme a du respect pour une compagnie de vieillards, sa modestie et cet air de retenue, qui siéent si bien à cet âge, le font aimer et estimer de tous ceux qui le voient. Voici le grec (3) : *Avant le tonnerre paraît l'éclair, et avant la retenue marchera la bonne grâce,* ou la faveur et l'amitié de ceux qui vous voient.

℣. 15. HORA SURGENDI NON TE TRICES (4). Le grec : *Levez-vous de bonne heure : ne soyez point le dernier,* comme les traînards qui marchent à la queue des armées ; *accourez à votre maison et ne tombez point dans la nonchalance.* Cet avis est encore pour les jeunes gens. Ils ne doivent pas être des derniers à table, ni demeurer dans un repos trop sérieux. Il faut qu'ils se divertissent honnêtement, quand ils sont hors de la présence des personnes à qui ils doivent du respect. *Illic avocare, et illic lude.*

℣. 16. ET AGE CONCEPTIONES TUAS, ET NON IN DELICTIS, etc. L'idée se suit, selon le grec (5) : Jouez dans votre maison, *et faites-y ce qu'il vous plaira, et ne péchez point par un discours insolent.* L'auteur exige des enfants et des jeunes gens beaucoup de modestie et de réserve à table, au milieu des personnes âgées ; mais en particulier,surtout après le repas, il leur permet de la joie et des divertissements honnêtes, pourvu que la dissolution, l'orgueil et l'insolence en soient bannis.

℣. 17. SUPER HIS OMNIBUS BENEDICITO DOMINUM. *Mais sur toutes choses,* ou pour toutes ces choses, bénissez le Seigneur. Après le repas, ne manquez jamais de rendre grâces à Dieu de tous ses biens. La coutume de prier Dieu en se levant de table, est connue parmi les Juifs, et même parmi les païens. Les chrétiens l'ont toujours pratiquée, et elle est en usage dans toutes les églises. La lumière naturelle et les premières notions de la religion, ont inspiré ces sentiments à tous les peuples civilisés.

℣. 18. QUI TIMET DOMINUM, EXCIPIET DOCTRINAM EJUS, etc. Ce verset et les suivants sont purement moraux. Le Sage y décrit le bonheur de ceux qui craignent Dieu et leurs devoirs. Ils doivent recevoir humblement et avec docilité, ses instructions et ses lois, le chercher avec vigilance,

---

(1) 10. Λάλησον, νεανίσκε, ἐν χρείᾳ σοῦ. (11) Μόλις δὶς ἐὰν ἐπερωτηθῇς κεφαλαίωσον λόγον. (12) Ἐν ὀλίγοις πολλὰ, γίνου ὡς γινώσκων, καὶ ἅμα σιωπῶν.

(2) Ἐν μέσῳ μεγιστάνων μὴ ἐξισάζου, καὶ ὅπου γέροντες, μὴ πολλὰ ἀδολέσχει.

(3) Πρὸ βροντῆς κατασπεύδει ἀστραπὴ, καὶ πρὸ αἰσχυντηροῦ προσελεύσεται χάρις.

(4) *Complut.* Non te frices. *Jans.* Non tetrices, *id est,* ne sis tetricus. *Alii :* Non te tristes. *Græc.* Μὴ οὐράγει, ne agmen claudas ; ne sis ultimus.

(5) Ἐκεῖ παῖζε, καὶ ποίει τὰ ἐνθυμήματά σου, καὶ μὴ ἁμάρτῃς λόγῳ ὑπερηφάνῳ.

19. Qui quærit legem replebitur ab ea ; et qui insidiose agit scandalizabitur in ea.

20. Qui timent Dominum invenient judicium justum, et justitias quasi lumen accendent.

21. Peccator homo vitabit correptionem, et secundum voluntatem suam inveniet comparationem.

22. Vir consilii non disperdet intelligentiam ; alienus et superbus non pertimescet timorem :

23. Etiam postquam fecit cum eo sine consilio, et suis insectationibus arguetur.

19. Celui qui cherche la loi de Dieu, en sera rempli ; et celui qui agit avec hypocrisie, y trouvera un sujet de chute.

20. Ceux qui craignent le Seigneur, reconnaîtront ce qui est juste, et ils allumeront leur justice comme une vive lumière.

21. Le pécheur évitera d'être repris, et il trouvera des interprétations de la loi selon son désir.

22. L'homme considéré ne perdra aucune occasion de s'éclaircir ; l'étranger comme le superbe n'a aucune crainte.

23. Pas même lorsqu'il agit seul et sans conseil ; (mais ce qu'il a fait de sa tête, le condamnera).

COMMENTAIRE

se lever de grand matin pour obtenir ses faveurs, le prier avant le jour : *Qui vigilaverint ad illum, invenient benedictionem.*

℣. 19. QUI INSIDIOSE AGIT, SCANDALIZABITUR IN EA. La Sagesse et l'esprit de Dieu ne se communiqueront jamais à celui qui ne marche pas dans la droiture, et qui ne cherche pas Dieu dans la sincérité. Voyez *Sap.* I, 5 : *Spiritus sanctus disciplinæ effugiet fictum, etc.*

℣. 20. QUI TIMENT DOMINUM, INVENIENT JUDICIUM JUSTUM. Le grec (1) : *Ceux qui craignent le Seigneur, trouveront le jugement et allumeront la justice comme la lumière.* C'est-à-dire, ils seront justes et attachés à la loi du Seigneur. Ou bien : Ils recevront de Dieu la lumière, la justesse d'esprit, le jugement ; et leur vanité brillera comme une lumière. *La voie des justes,* dit le Sage (2), *se lève comme la lumière* de l'aurore, *et elle s'augmente jusqu'à un jour parfait.*

℣. 21. INVENIET COMPARATIONEM. Le grec (3) : *Il trouvera un mélange,* un assemblage, un concert, *selon sa volonté.* On l'entend ou des prétextes, des excuses, des exemples qui l'autorisent à faire le mal ; ou des explications, des adoucissements de la loi, conformes à ses inclinations. Ce sens paraît appuyé par ce qui suit, mais Dom Calmet est persuadé qu'il faut l'entendre autrement. Voici les versets 20 et 21, selon le grec : *Ceux qui craignent le Seigneur, trouveront le jugement et allumeront la justice comme une lumière.* 22. *Mais le pécheur évitera la correction et trouvera la condamnation* (4), *comme il l'a voulu.* Le juste cherche *la justice* et *le jugement,* et il les trouve ; le méchant veut se conduire par ses lumières et ne veut point écouter les instructions. Il aime la mort et la condamnation ; il les recevra.

Le pécheur, dit saint Augustin, n'aime de la vérité qu'une lueur vaine et stérile ; mais il en hait la droiture qui le reprend et qui le condamne. Il fuit les vrais médecins et les vrais remèdes, parce qu'il aime sa maladie et qu'il ne veut pas guérir. Il veut être trompé et on le trompe. Il ne veut pas qu'on lui dise que son âme est dangereusement blessée ; et il trouve des personnes qui l'assurent qu'elle est très saine et qui lui servent de guides au précipice où il veut aller. C'est ainsi que Dieu se venge en Dieu. Il n'a besoin de rien pour punir l'homme. Il fait naître son supplice de son péché même. Il l'aveugle par ses propres ténèbres ; et pour le mettre dans l'état du monde le plus déplorable, il n'a qu'à lui accorder *ce qu'il désire.*

℣. 22. VIR CONSILII NON DISPERDET INTELLIGENTIAM. *L'homme considéré n'en perdra point le vrai sens,* et la vraie intelligence de la loi. Le grec (5) : *L'homme de conseil ne méprisera point l'avis* ou la délibération. *L'étranger,* ou l'homme qui ne réfléchit point, qui ne prend point de conseil, *et le superbe ne craindra rien.* 23. *Lors même qu'il aura agi sans conseil et en suivant son propre esprit.* 24. *Ainsi ne faites rien sans conseil, et ne vous repentez jamais après l'action.* Dom Calmet croit que voilà le vrai sens de ces trois versets. Ces mots du verset 23 : *Et suis insectationibus arguetur,* ne sont point dans le grec ; on peut les entendre des résolutions prises par son propre esprit : le mauvais succès qu'elles auront, seront sa condamnation. Ce qu'il ajoute au verset 23 : *Faites tout avec conseil, et, après l'action, ne vous repentez point,* signifie qu'il faut mûrement délibérer, avant de rien entreprendre ; mais, quand on a pris sa résolution, il ne faut plus délibérer : il ne faut penser qu'à exécuter promptement et énergiquement ce qui a été résolu : *Priusquam aliquid facias,* dit Salluste, *consulto ; ubi consulueris, mature facto opus est.* L'auteur condamne ces esprits irrésolus et flottants, qui manquent les

(1) Οἱ φοβούμενοι Κύριον εὑρήσουσι κρίμα, καὶ δικαιώματα ὡς φῶς ἐξάψουσι.

(2) *Prov.* IV. 18.

(3) Κατὰ τὸ θέλημα αὐτοῦ ἐξευρίσκει σύγκριμα.

(4) Σύγκριμα est mis pour *decretum, judicium, condemnatio.* I. *Maccab.* I. 60. Κατὰ τὸ σύγκριμα τοῦ βασιλέως ἐθανατοῦν αὐτόν. *Et Dan.* IV. 14. Διὰ συγκρίματος εἴρ ὁ λόγος. Et ℣. 14. Καὶ σύγκριμα Ὑψίστου τοῦτο ἐστι

(5) Ἀνὴρ βουλῆς οὐ μὴ παρίδῃ διανόημα, ἀλλότριος, καὶ ὑπερήφανος οὐ καταπτήξει φόβον. 23. Καὶ μετὰ τὸ ποιῆσαι μεθ' ἑαυτοῦ ἄνευ βουλῆς.

24. Fili, sine consilio nihil facias, et post factum non pœnitebis.

25. In via ruinæ non eas, et non offendes in lapides ; nec credas te viæ laboriosæ, ne ponas animæ tuæ scandalum.

26. Et a filiis tuis cave, et a domesticis tuis attende.

27. In omni opere tuo crede ex fide animæ tuæ, hoc est enim conservatio mandatorum.

28. Qui credit Deo attendit mandatis ; et qui confidit in illo non minorabitur.

24. (Mon fils), ne faites rien sans conseil ; et vous ne vous repentirez point de ce que vous aurez fait.

25. N'allez point dans une route perdue ; et vous ne vous heurterez pas contre les pierres ; ne vous engagez point dans un chemin pénible, (de peur que vous ne prépariez à votre âme un sujet de chute).

26. Tenez-vous en garde vis à vis de vos enfants mêmes, (et défendez-vous de vos domestiques).

27. Dans toutes vos œuvres, écoutez votre âme, (et soyez-lui fidèle) ; car c'est ainsi qu'on garde les commandements de Dieu.

28. Celui qui croit en Dieu, est attentif à ce qu'il ordonne ; et celui qui met sa confiance dans le Seigneur, ne tombera dans aucun mal.

COMMENTAIRE

plus belles occasions, faute de savoir prendre leur parti, et par un excès de défiance de leurs propres forces. Mais il ne blâme pas moins ceux qui sont hardis jusqu'à la témérité, et qui croient n'avoir besoin des lumières et du conseil de personne. Il faut garder un juste milieu : Quand on a pris conseil, on se console aisément, lors même que le succès n'y répond pas : *In recta sententia, ne victa quidem causa vituperanda est,* dit Cicéron (1) ; et Pline le Jeune (2) : *Est omnino pravum, sed usu receptum, quod honesta consilia, vel turpia, prout male, aut prospere cadunt, ita vel laudantur, vel vituperantur.*

℣. 24. Fili, sine consilio nihil facias. L'Écriture ne distingue point ici les qualités des personnes ou des actions ; mais elle dit à tout le monde et pour toutes sortes de rencontres : *Mon fils, ne faites rien sans conseil.* Si l'on pouvait excepter quelqu'un de cette règle, ce serait un homme aussi éclairé que saint Basile, et qui fût élevé à la dignité d'archevêque comme lui : et cependant, lui-même assure que c'est un orgueil insupportable, de croire qu'on n'a pas besoin des conseils d'un autre, et que nous verrons bien nous-mêmes ce qui nous sera plus utile pour notre salut. Aussi saint Bernard, écrivant à un archevêque, dit qu'il commence à bien espérer de lui pour l'avenir, parce qu'il avait résolu de se soumettre au conseil d'un évêque dont il estimait la lumière et la piété.

℣. 25. Nec credas te viæ laboriosæ. Quelques exemplaires lisent (3) : *Ne vous fiez point à un chemin que vous ne savez pas.* Ne vous exposez point à suivre un chemin qui vous est inconnu, ou que vous n'avez jamais parcouru. D'autres : *Ne vous engagez point dans un chemin égal,* sans pierres d'achoppement. Ce sens n'est pas clair : car pourquoi ne pas marcher par un chemin droit et égal ? Le sens de la Vulgate est très beau : Il ne faut pas s'engager dans une affaire, dont on ne voit point l'issue ; ni faire une entreprise, où l'on ne voit pas de moyen de réussir. Voyez *Luc,* xiv, 28.

℣. 26. Et a filiis tuis cave. N'écoutez point et ne suivez pas toujours leur conseil. Ou : Ne vous reposez point sur leur conduite ; veillez sur eux. Ou enfin : Défiez-vous d'eux. Souvent vos plus proches sont vos plus grands ennemis. Voyez *Matt.* x, 36 et *Eccli.* xxxiii, 20.

℣. 27. In omni opere tuo crede ex fide animæ tuæ. Ces mots, *ex fide,* ne sont pas dans le grec : Voici ce qu'il porte (4) : *Dans toute bonne action croyez à votre âme, car en cela consiste l'observation des commandements.* Il faut suivre sa conscience, et ce que la lumière naturelle nous dit au fond du cœur, lorsqu'il s'agit de faire le bien. Cette règle est importante, surtout pour ceux qui sont éclairés, et qui connaissent les lois du Seigneur. Ils n'ont qu'à suivre leurs lumières et leur conscience ; on ne peut leur donner un meilleur directeur.

℣. 28. Qui credit Deo, attendit mandatis. Celui qui croit, qui a confiance en Dieu, qui espère en ses promesses, et qui met son assurance en son secours, n'a garde d'oublier ni de violer ses commandements. Il est fidèle à son Dieu, et attentif à toutes ses volontés. Il craint de décheoir de ses bonnes grâces, et d'être frustré de ses promesses.

(1) *Cicero. Philippica* ii.

(2) *Plin. lib.* v. - *Ep. ad Rusum.*

(3) Μὴ πιστεύσῃς ἐν ὁδῷ ἀπροσκόπτῳ *Rom.* Ὁδῷ ἀπροσκόπῳ. *Vide Heschel. Quid.* Εὐπροσκόπῳ. *Grot. emendat.* ἀπροσκοπητῷ. Non bene exploratæ.

(4) Ἐν παντὶ ἔργῳ ἀγαθῷ πίστευε τῇ ψυχῇ σου, καὶ γὰρ τοῦτό ἐστι τήρησις ἐντολῶν. Grotius croit qu'il faut lire : Ἐν παντὶ ἔργῳ Θεῷ πίστευε τῇ ψυχῇ σου. 37. Ὁ πιστεύων Κυρίῳ προσέχει ἐντολῇ. Ce qui fait un fort beau sens. *En toute action croyez en Dieu de toute votre âme. Celui qui se confie en Dieu, est attentif à ses commandements.*

CHAPITRE XXXIII

Avantage de la crainte de Dieu. Par son juste jugement, Dieu relève les uns et abaisse les autres. Fin que l'auteur s'est proposée en écrivant cet ouvrage. Se conserver l'autorité dans sa famille. Manière dont il faut traiter les esclaves.

1. Timenti Dominum non occurrent mala ; sed in tentatione Deus illum conservabit, et liberabit a malis.

2. Sapiens non odit mandata et justitias, et non illidetur quasi in procella navis.

3. Homo sensatus credit legi Dei, et lex illi fidelis.

4. Qui interrogationem manifestat parabit verbum, et sic deprecatus exaudietur ; et conservabit disciplinam, et tunc respondebit.

1. Celui qui craint le Seigneur, ne sera surpris d'aucun mal ; mais (Dieu le conservera) dans la tentation, et le délivrera (de tous maux).

2. Le sage ne haïra point les commandements (et les ordonnances du Seigneur) ; et il ne se brisera point, comme un vaisseau dans la tempête.

3. L'homme de bon sens croit à la loi (de Dieu), et la loi lui est fidèle.

4. Celui qui doit éclaircir ce qu'on lui demande, préparera sa réponse ; et (ainsi, après avoir prié), il sera exaucé ; il conservera la règle de la doctrine, et alors il répondra.

COMMENTAIRE

℣. 1. Timenti Dominum non occurrent mala. C'est la suite de ce qu'il a dit au chapitre précédent des devoirs et des avantages de ceux qui craignent Dieu. Le Seigneur les préservera du mal : ou, s'il permet qu'ils tombent dans quelque disgrâce, pour éprouver leur vertu et leur fidélité, il les en tirera et les comblera de gloire. C'est ce que l'expérience de tous les siècles a confirmé : *Scimus quoniam diligentibus Deum, omnia cooperantur in bonum,* dit l'Apôtre (1). *Il n'arrive point de mal à celui qui craint Dieu,* parce qu'à juger des choses non selon l'apparence, mais selon la foi, il n'y a aucun mal réel que le péché et les effets du péché. Tout le reste qui paraît un mal, est un très grand bien pour ceux qui ne cherchent que Dieu, et qui ne désirent que leur salut. C'est pourquoi, ils ne craignent point les maux de ce monde, mais seulement de n'avoir pas assez de force pour les souffrir. Ainsi, ils ne font autre chose pendant la paix, que de se préparer à la souffrance par la prière et par toutes les bonnes œuvres, afin que *Dieu les soutienne dans la tentation et les délivre du mal.*

℣. 2. Et non illidetur, quasi in procella navis. Ce sens est fort beau, et l'édition grecque de Rome le confirme (2). Voici ce qu'elle porte : *Celui qui n'agit pas sincèrement* dans la recherche de la loi de Dieu, *sera comme un vaisseau dans la tempête.* D'autres éditions portent : *Il sera comme dans une tempête de plusieurs,* dans un tourbillon de plusieurs vents, ou une tempête de plusieurs flots. Il sera continuellement agité, et fera enfin un triste naufrage. L'auteur a déjà parlé au chapitre XXXII, 19, contre ceux qui agissent avec fraude et hypocrisie.

℣. 3. Credit legi Dei, et lex illi fidelis. Il est fidèle à Dieu, et Dieu lui est fidèle. Il observe exactement les volontés du Seigneur, et le Seigneur exécute en sa faveur toutes ses promesses. Le grec est joint à ce qui suit (3) : *L'homme sensé mettra sa confiance en la loi de Dieu, et la loi lui sera fidèle, comme la réponse de l'oûrim.* L'auteur fait allusion à l'oracle nommé dans l'hébreu *oûrim* et *thoûmim* (4), et dans le grec δήλων ou δήλωσις (5), manifestation. Les promesses que le Seigneur lui fait dans la loi, seront aussi infaillibles à son égard, que ce que le grand prêtre prononçait revêtu de son Rational.

℣. 4. Parabit verbum, et sic exaudietur, etc. Le grec est plus clair (6) : *Préparez le discours, et ainsi vous serez écouté : acquérez de la science, et, après cela, parlez.* Ces paroles n'ont aucune liaison avec ce qui précède. C'est un avis général pour tous ceux qui veulent parler, ou qui ont à

(1) *Rom.* VIII. 28.
(2) Ὁ δὲ ὑποκρινόμενος ἐν αὐτῷ, ὡς ἐν καταιγίδι πλοῖον. *Alii,* ἐν παγίδι πλοίου. *Complut.* Ἐν καταίγιδι πολλῶν.
(3) Ἄνθρωπος συνετὸς ἐμπιστεύσει νόμῳ, καὶ ὁ νόμος αὐτῷ πιστὸς (4). Ὡς ἐρώτημα δήλων. *Alii melius.* Ὡς, ἐρώτημα δήλων ; *aut* δηλῶν *aut* δικαίων.
(4) אורים ותמים
(5) Δήλωσις καὶ ἀλήθεια. *Num.* XXVII. 21. Ἐπερωτήσουσι αὐτὸν τὴν κρίσιν τῶν δήλων ἔναντι Κυρίου.
(6) Ἑτοίμασον λόγον, καὶ οὕτως ἀκουσθήσῃ. Σύνδεσον παιδείαν, καὶ οὕτως ἀποκρίθητι.

5. Præcordia fatui quasi rota carri, et quasi axis versatilis cogitatus illius.

6. Equus emissarius, sic et amicus subsannator ; sub omni supra sedente hinnit.

7. Quare dies diem superat, et iterum lux lucem, et annus annum a sole ?

8. A Domini scientia separati sunt, facto sole, et præceptum custodiente.

9. Et immutavit tempora, et dies festos ipsorum, et in illis dies festos celebraverunt ad horam.

10. Ex ipsis exaltavit et magnificavit Deus, et ex ipsis posuit in numerum dierum ; et omnes homines de solo et ex terra unde creatus est Adam.

5. Le cœur de l'insensé est comme la roue d'un chariot ; et sa pensée est comme un essieu qui tourne toujours.

6. L'ami moqueur est comme un cheval destiné aux cavales, qui hennit sous tous ceux qui le montent.

7. D'où vient qu'un jour est préféré à un autre jour, (un temps à un autre temps, et une année à une autre année), puisque c'est le même soleil qui les forme ?

8. C'est le Seigneur qui les a distingués par son ordonnance, (après que le soleil a été créé, et qu'il a suivi inviolablement dans sa course les ordres qu'il a reçus).

9. C'est lui qui a distingué les temps et les jours de fêtes (parmi les hommes, qui en ont célébré quelques-unes à l'heure qui leur a été marquée).

10. Dieu a élevé et consacré quelques-uns de ces jours, et il a mis les autres au rang des jours ordinaires ; c'est ainsi que Dieu traite tous les hommes pris de la même boue et de la même terre dont Adam a été formé ;

COMMENTAIRE

répondre. Si vous voulez persuader et faire connaître ce que vous avez à dire : si vous désirez obtenir ce que vous demandez, préparez-vous, et sachez au moins ce que vous avez à exposer. N'allez pas sottement vous présenter devant le monde sans savoir ce que vous avez à dire. Et de même, si l'on vous interroge, ne répondez pas au hasard et sans réflexion ; réfléchissez, recueillez tout ce que vous savez, et alors répondez. Ces préceptes sont connus, mais ils n'en sont pas moins importants.

℣. 5. Præcordia fatui, quasi rota carri. L'insensé est toujours flottant, inconstant, indéterminé, comme la roue d'un chariot qui tourne toujours (1). Ou, en le joignant à ce qui précède : Préparez ce que vous avez à dire et à répondre, et n'imitez pas l'insensé, qui est comme une roue de chariot mal graissée, qui ne sait ce qu'il dit et écorche les oreilles (2). Le premier sens est meilleur.

℣. 6. Equus emissarius (3), sic et amicus subsannator. Un railleur est comme une monture indomptée et dangereuse. On s'expose à tout en s'en servant. Lorsqu'on y pense le moins, votre cheval prendra le mors aux dents, et vous renversera. Ainsi un railleur n'épargnera ni ami, ni ennemi ; et lorsque sa verve le saisira, malheur à celui qui se rencontrera devant lui (4) :

Qui captat risus hominum, famamque dicacis ;
Fingere qui non visa potest, commissa tacere,
Qui nequit ; hic niger est ; hunc tu, Romane, caveto.

Il se joue de tout, il est toujours prêt à mordre ; il aimera mieux perdre son ami qu'un bon mot (5) :

. . . . Dummodo risum
Excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico.

℣. 7. Quare dies diem superat ? Pourquoi tant d'inégalité entre les jours d'été et ceux de l'hiver ; entre les jours de pluie et ceux du beau temps ; entre les jours de fête et les jours ouvrables ? Le même Dieu ne les a-t-il pas tous également formés ? Le même soleil ne les éclaire-t-il pas ? Le Sage propose cette question, pour montrer la providence du Seigneur. En voici la réponse.

℣. 8. A Domini scientia separati sunt. On n'en peut donner d'autre raison que la volonté, que la sagesse, que la science du Seigneur. Il n'y en a aucune dans la nature, ou dans le mérite de ces jours. Le choix et la distinction que Dieu en a faite, est absolument arbitraire, et toute de son choix.

℣. 10. Ex ipsis exaltavit...... et ex ipsis posuit in numerum dierum. De même que tous les jours, quoiqu'égaux entre eux, sont devenus les uns sacrifiés aux fêtes du Seigneur, et les autres destinés simplement à faire nombre ; ainsi tous les hommes, par l'état de leur création, sont égaux en mérite et en dignité ; tous créés de la terre et nés d'Adam : *Omnes homines de solo et ex terra, unde creatus est Adam.* Cependant quelle différence ne remarque-t-on pas entre eux ? Que de variétés de conditions, de rangs, de qualités, d'emplois, de biens et de maux ? D'où vient tout cela ? verset 11. *In multitudine disciplinæ Dominus separavit eos.* Le Seigneur par sa sagesse a mis entre eux ces diversités. En vain on en cherche d'autres raisons. Ils sont tels, parce qu'il l'a voulu. Tel est grand, parce que la volonté de Dieu a été qu'il le fût ; et tel est dans l'obscurité, qui aurait pu vivre sur le trône, si Dieu l'eût ordonné. Il est le seul

(1) *Grot. Cornel. Vat.* — (2) *Castal.*
(3) Ἵππος εἰς ὀχείαν. Equus admissarius.
(4) *Horat. lib.* 1. *satyr.* 4.
(5) *Idem ibidem.*

11. In multitudine disciplinæ Dominus separavit eos, et immutavit vias eorum.

12. Ex ipsis benedixit et exaltavit, et ex ipsis sanctificavit, et ad se applicavit, et ex ipsis maledixit, et humiliavit, et convertit illos a separatione ipsorum.

13. Quasi lutum figuli in manu ipsius, plasmare illud et disponere.

14. Omnes viæ ejus secundum dispositionem ejus ; sic homo in manu illius qui se fecit, et reddet illi secundum judicium suum.

15. Contra malum bonum est, et contra mortem vita ; sic et contra virum justum peccator. Et sic intuere in omnia opera Altissimi, duo et duo, et unum contra unum.

11. Le Seigneur, par sa sagesse qui se communique en tant de manières différentes, a mis entre eux des différences, et a diversifié leurs voies.

12. Il a élevé et béni quelques-uns d'entre les hommes ; il les a sanctifiés ; il les a unis et attachés à lui ; il en a maudit et humilié quelques autres ; et il les a laissé aller, après qu'eux-mêmes se sont séparés de lui ;

13. Comme l'argile est dans la main du potier, (qui la manie, et qui la forme à son gré) ;

14. Et comme il l'emploie à tous les usages qu'il lui plaît ; ainsi l'homme est dans la main de celui qui l'a créé, qui lui rendra selon l'équité de ses jugements.

15. Le bien est contraire au mal, et la vie à la mort ; ainsi le pécheur est contraire à l'homme juste. Considérez toutes les œuvres du Très-Haut ; vous les trouverez ainsi deux à deux, et opposées l'une à l'autre ;

COMMENTAIRE

maître, et le seul ordonnateur de toutes les conditions des hommes. *Lui seul a diversifié leurs voies.* Il a conduit les uns dans les voies de la justice et de la sagesse, et il a permis que les autres s'égarassent dans l'ignorance et dans le crime. Quelques auteurs (1) entendent ceci de la prédestination et de la réprobation ; mais il vaut mieux, ce me semble, le laisser dans son sens universel, de la providence générale de Dieu sur tous les êtres, et en particulier sur tous les hommes (2).

℣. 12. Ex ipsis benedixit, et exaltavit. Il a, par exemple, béni et glorifié la race d'Abraham ; il a sanctifié et consacré la tribu de Lévi ; il a exalté et comblé de gloire la famille de David. Au contraire, il a maudit la race de Canaan ; il a humilié les Iduméens, et les a asservis aux Hébreux. *Il en a laissé aller d'autres, après la séparation qui en avait été faite.* Il a abandonné en quelque sorte les autres peuples, et les a livrés à l'égarement de leur cœur, pendant qu'il versait ses faveurs avec profusion sur la race d'Israël. Le grec (3) : *Il les a chassés de leur demeure,* comme les Cananéens ; ou : *Il les a renversés de leur siège,* comme tant de rois superbes, dont il a brisé le sceptre et ruiné les monarchies.

℣. 13. Quasi lutum figuli in manu ipsius. L'Apôtre a employé la même comparaison pour expliquer le mystère incompréhensible de la prédestination et de la réprobation (4) ; c'est en ce sens que l'expliquent ici la plupart des interprètes, quoiqu'on puisse l'entendre du pouvoir absolu et infini du Créateur, qui dispose de ses créatures avec une autorité sans bornes, quoiqu'avec une sagesse et une justice infinies.

℣. 14. Omnes viæ ejus, secundum dispositionem ejus. Le potier emploie l'argile à tel usage qu'il juge à propos ; soit qu'il en veuille faire des vases d'honneur, comme dit l'Apôtre, ou des vases d'ignominie. Ainsi Dieu dispose de ses créatures, et les destine les unes à vivre dans la gloire et à commander aux autres ; les autres à passer leur vie dans l'obscurité, la pauvreté et la dépendance. Ou, si on l'entend de la prédestination et de la réprobation, on l'explique ainsi, selon saint Augustin (5) : *La prédestination des saints, n'est autre chose que la prescience et la préparation des bienfaits de Dieu, par lesquels tous ceux qui sont délivrés, le sont très certainement. Quant aux réprouvés, où sont-ils, si ce n'est dans la masse de perdition, où ils sont laissés par un juste mais terrible jugement de Dieu ?*

℣. 15. Intuere in omnia opera Altissimi, duo et duo, et unum contra unum. Dans la nature, toute chose a son contraire : la vie, la mort ; la nuit, le jour ; le bien, le mal ; le blanc, le noir ; le juste, le pécheur ; et ainsi des autres. C'est par là que l'auteur conclut tout ce qu'il a dit jusqu'ici de la double voie que Dieu suit en ce monde, humiliant les uns, élevant les autres ; bénissant ceux-ci, maudissant ceux-là ; faisant de la même masse d'argile des vases d'honneur et des vases d'ignominie. C'est en cela que consiste la beauté de la nature : l'opposition des contraires les fait paraître avec plus d'éclat ; le noir relève le brillant du blanc ; la nuit fait sentir la beauté du jour. En tout cela, on doit louer et admirer la sagesse infinie du Créateur. Si Dieu a créé l'homme, quoiqu'il prévît qu'il tomberait, il avait en cela des

---

(1) *Palac. Jansen. Gandav.*
(2) *Vide Lyr. Raban. Cornel. Valab. ad* ℣. 13.
(3) Καὶ ἀνέτρεψεν αυτοὺς ἀπὸ στάσεων αυτῶν.
(4) *Rom.* IX. 29. - *Vide Sap.* XV. 7.
(5) *August. de Dono persever. cap.* 14. *n.* 35. Prædestinatio Sanctorum nihil aliud est : Præscientia scilicet et præparatio beneficiorum Dei, quibus certissime liberantur, quicumque liberantur. Cæteri autem ubi, nisi in massa perditionis justo divino judicio relinquuntur ? *Vide et August. lib. de Corrept. et Grat. cap.* 13. *n.* 42. *Et Quæst. in Exod. lib.* II. *q.* 18 *et* 24.

16. Et ego novissimus evigilavi, et quasi qui colligit acinos post vindemiatores.

17. In benedictione Dei et ipse speravi, et quasi qui vindemiat replevi torcular.

18. Respicite quoniam non mihi soli laboravi, sed omnibus exquirentibus disciplinam.

19. Audite me, magnates et omnes populi ; et rectores ecclesiæ, auribus percipite.

20. Filio et mulieri, fratri et amico, non des potestatem super te in vita tua ; et non dederis alii possessionem tuam, ne forte pœniteat te, et depreceris pro illis.

16. Je suis venu le dernier de tous, comme me réveillant après un sommeil, et comme ceux qui ramassent les grains de raisin après les vendangeurs ;

17. J'ai espéré (aussi moi-même) en la bénédiction de Dieu, et j'ai rempli la cuve comme celui qui vendange.

18. Considérez que je n'ai pas travaillé pour moi seul, mais pour tous ceux qui recherchent la science.

19. Grands et peuples, écoutez-moi (tous) ; et vous qui présidez aux assemblées, prêtez l'oreille.

20. Ne donnez point pouvoir sur vous pendant votre vie à votre fils, à votre femme, à votre frère, ou à votre ami ; ne donnez point à un autre le bien que vous possédez, de peur que vous ne vous en repentiez, et que vous ne soyez réduit à lui en demander avec prière.

COMMENTAIRE

vues supérieures d'un plus grand bien, qui en devait arriver. S'il permet le désordre et le crime dans le monde, il sait en tirer sa gloire, et procurer le bonheur de ses enfants. De même que, dans un discours, les antithèses en font une grande partie de la beauté, dit saint Augustin (1) ; ainsi les contraires, les oppositions que nous remarquons dans l'univers, en font le plus riche ornement, par l'effet ravissant qu'ils y produisent. Les anciens philosophes (2) se sont exprimés à peu près de même sur cet article. Ils ont reconnu que tout le monde était composé de contraires.

Mais, à le bien prendre, ces choses contraires, que l'on regarde comme des êtres et des substances, n'ont pas toujours une existence réelle et absolue. Le néant est opposé à l'être, la nuit au jour, l'ignorance à la science, la mort à la vie, le repos au mouvement. Cependant, le néant n'est rien, non plus que l'ignorance, le mal, le péché ; ce sont des négations, dont on n'aurait pas même d'idées distinctes, si le contraire n'existait point : nous ne saurions ce que c'est que la nuit, que la mort, que le désordre, si le jour, si la vie, si l'ordre ne subsistaient point. Ainsi, quand le Sage dit que les œuvres du Seigneur sont opposées l'une à l'autre, il parle suivant les idées populaires. La mort et le péché ne sont point des ouvrages de Dieu (3) ; le Tout-Puissant ne peut produire le néant ; son action aurait pour objet ce qui n'est point ; elle se terminerait au néant, ce qui est incompréhensible.

℣. 16. Et ego novissimus evigilavi. L'auteur de cet ouvrage se représente ici comme le dernier de ceux qui, dans sa nation, ont fait des recueils de sentences. Il y avait eu avant lui Salomon, qui en avait écrit plus que personne (4). Ézéchias en avait fait faire un recueil (5). L'auteur de la Sagesse avait peut-être aussi écrit avant lui (6). Enfin, il dit qu'il est comme un homme qui se réveille de grand matin, et qui va grapiller dans les vignes. Son ouvrage n'est point, cependant, un recueil des sentiments des autres. C'est un ouvrage original, et tout nouveau. Quoique d'autres l'eussent précédé, il n'a pas laissé, en grapillant, de faire une vendange considérable. Il a rempli son pressoir : *Quasi qui vindemiat, replevi torcular.*

℣. 18. Respicite quoniam non mihi soli laboravi. Il a déjà dit la même chose au chapitre xxiv, verset 47. Il montre qu'il ne prétend pas que son travail demeure inutile, et qu'il l'a composé pour le communiquer aux autres sans jalousie et sans ostentation. Il ne craint pas, au verset 19, d'inviter les grands, les princes, les chefs des assemblées à venir l'écouter. Il sait l'importance de ses instructions ; il est sûr de l'Esprit saint, qui parle en lui ; il est prêt à en donner des preuves, comme saint Paul, longtemps plus tard (7).

℣. 20. Filio et mulieri non des potestatem super te in vita tua. Ne leur donnez point le bien que vous possédez ; ne vous dépouillez point en leur faveur, de peur que vous ne soyez obligé d'aller leur demander avec prière, ce que vous leur auriez donné trop légèrement. Le Sage recommande ici deux choses : la première, de ne point se laisser maîtriser et conduire ; la seconde, de ne point se dépouiller de ses biens en faveur d'un tiers, quel qu'il soit. Un homme en dignité, qui a donné une trop grande autorité à sa femme, à ses parents, à ses amis, à ses domestiques, est exposé à devenir l'instrument de leur passion, de leur ambition, de leur avarice ; et de se charger de tout ce qu'il y a d'odieux, sans en avoir l'avantage.

(1) *August. de Civit. lib.* xi. *cap.* 18. Sicut ergo ista antitheta contrariis opposita sermonis pulchritudinem reddunt, ita quadam non verborum, sed rerum eloquentia, contrariorum oppositione, sæculi pulchritudo componitur.

(2) *Vide Theophrast. apud Grot. hic Aristotel. Vide et Laërt. in Platone. et Vales. sacr. Philosoph. cap.* 75.

(3) *Sap.* i. 13 ; ii. 24.

(4) iii. *Reg.* iv. 34.

(5) *Prov.* xxv. 1.

(6) Voyez la préface du livre de la Sagesse.

(7) ii. *Cor.* xiii. 3. An experimentum quæritis ejus qui in me loquitur Christus ?

21. Dum adhuc superes et aspiras, non immutabit te omnis caro.
22. Melius est enim ut filii tui te rogent, quam te respicere in manus filiorum tuorum.
23. In omnibus operibus tuis præcellens esto.
24. Ne dederis maculam in gloria tua. In die consummationis dierum vitæ tuæ, et in tempore exitus tui, distribue hereditatem tuam.
25. Cibaria, et virga, et onus asino; panis, et disciplina, et opus servo.
26. Operatur in disciplina, et quærit requiescere; laxa manus illi, et quærit libertatem.

21. Tant que vous vivez, et que vous respirez, que personne ne vous fasse changer sur ce point;
22. Car il vaut mieux que ce soient vos enfants qui vous prient, que d'être réduit à attendre ce qui vous viendra d'eux.
23. Conservez-vous la principale autorité dans toutes vos œuvres.
24. Ne faites point de tache à votre gloire, distribuez votre succession au jour qui finira votre vie, et à l'heure de votre mort.
25. Le fourrage, le bâton et la charge à l'âne; le pain, la correction et le travail à l'esclave.
26. Il travaille quand on le châtie; et il ne pense qu'à se reposer; lâchez-lui la main, et il tâchera de se rendre libre.

COMMENTAIRE

℣. 21. Dum adhuc superes, et aspiras, non immutabit te omnis caro. Soyez inflexible dans la résolution de ne permettre jamais que personne s'empare ni de votre esprit, ni de vos biens. Le grec (1) : *Pendant que vous vivez encore et que vous respirez, ne vous échangez point à toute chair.* Ne vous livrez à personne, ne vous mettez jamais dans la dépendance. L'auteur parle toujours aux pères.

℣. 22. Melius est enim ut filii tui te rogent. Rien n'est plus triste que de voir des parents qui ont tout donné à leurs enfants, obligés de leur tendre la main. Presque toujours les enfants ne répondent que par des duretés et des outrages. Quand même ils donneraient, la dignité paternelle et l'autorité qui s'y attache, en reçoivent de regrettables atteintes.

℣. 23. In omnibus operibus tuis præcellens esto. Gouvernez par vous-même, et non par d'autres; et n'ayez aucune vue basse d'intérêt, de complaisance, de lâcheté; agissez noblement, généreusement, d'une manière intègre et équitable : *Et ne faites point de tort à votre gloire*, verset 24. Que l'on ne vous reproche jamais d'avoir trahi votre honneur, ni d'avoir abusé de votre pouvoir, ni d'avoir donné à d'autres l'autorité de votre gouvernement. Mais il vaut mieux le prendre comme une suite de ce qu'il a dit jusqu'ici aux pères : Soyez toujours le maître dans votre maison; que vos enfants et vos héritiers ne vous voient jamais ramper en leur présence. Il est honteux à un père de prier ses enfants; aussi ajoute-t-il (verset 24) : *Distribuez votre succession au jour de votre mort;* attendez pour vous dépouiller, que vous n'ayez plus besoin de rien.

℣. 25. Cibaria, et virga, et onus asino, etc. Dans le reste de ce chapitre, l'auteur nous donne des règles pour la conduite des esclaves. Il parle d'abord des esclaves en général; puis des mauvais esclaves, et enfin des bons esclaves. La condition de ces personnes était bien différente de celle de nos serviteurs d'aujourd'hui. Ceux-ci sont aussi libres que leurs maîtres, et ne servent que parce qu'ils veulent bien servir. Ils limitent le temps de leurs services, et conviennent de la récompense qu'on leur donnera. Les esclaves, au contraire, étaient des gens qui appartenaient à leurs maîtres; ils n'avaient aucune liberté, aucun bien, aucun pouvoir sur leur propre corps. Ils naissaient pour l'ordinaire, et mouraient esclaves. Les maîtres les achetaient et les vendaient, comme on vend un cheval ou autre chose. Il est bon d'avoir ces notions, pour entrer dans la pensée du Sage.

Il veut qu'on donne à l'esclave trois choses : 1° *Le pain*, la nourriture convenable; elle était réglée, et l'on savait ce qu'on leur donnait de pain par jour; 2° *La correction :* s'il fait quelque faute, il faut le punir. On présume que l'esclave n'a point assez de jugement pour se conduire par d'autre motif que la crainte (2); 3° *Le travail.* Rien de plus dangereux à un esclave, que l'oisiveté. A quoi s'occupera-t-il? A mal faire, à tromper son maître, à fuir, à se mettre en liberté. Les anciens qui ont parlé de la manière de conduire les esclaves, s'en sont expliqués de la même manière. Aristote (3) veut qu'on leur donne le travail, la correction et la nourriture. Il dit que, si on les nourrit bien, sans les corriger et sans les occuper, on s'expose à leur insolence; et que, si on ne les nourrit point, quoiqu'on les fasse beaucoup travailler, et qu'on les corrige sévèrement, on commet une cruauté : on les décourage et on les met hors d'état de servir.

℣. 26. Operatur in disciplina, et quærit requiescere. L'oisiveté est une dangereuse ten-

(1) Ἕως ἔτι ζῇς, καὶ ἔστι πνοὴ ἐν σοὶ, μὴ ἀλλάξῃς σεαυτὸν πάσῃ σαρκί.
(2) *Prov.* XXIX. 19. Servus verbis non potest erudiri.
(3) *Aristot. De Œconomic. lib.* I. *cap.* 5. Ὄντων δὲ τριῶν ἔργου, καὶ κολάσεως, καὶ τροφῆς, τὸ μὲν μήτε κολάζεσθαι, μήτε ἐργάζεσθαι, τροφὴν δὲ ἔχειν ὕβριν ἐμποιεῖ, *etc. Vide et Platon. lib.* VI. *de Legibus.*

27. Jugum et lorum curvant collum durum, et servum inclinant operationes assiduæ.
28. Servo malevolo tortura et compedes ; mitte illum in operationem, ne vacet ;
29. Multam enim malitiam docuit otiositas.
30. In opera constitue eum ; sic enim condecet illum. Quod si non obaudierit, curva illum compedibus, et non amplifices super omnem carnem ; verum sine judicio nihil facias grave.

31. Si est tibi servus fidelis, sit tibi quasi anima tua ; quasi fratrem sic eum tracta, quoniam in sanguine animæ comparasti illum.
32. Si læseris eum injuste, in fugam convertetur ;
33. Et si extollens discesserit, quem quæras et in qua via quæras illum nescis.

27. Le joug et les cordes font plier le cou (le plus dur, et le travail continuel rend l'esclave souple).
28. La torture et les fers à l'esclave malicieux ; envoyez-le au travail, de peur qu'il ne soit oisif :
29. Car l'oisiveté enseigne beaucoup de mal.
30. Tenez-le dans le travail ; car c'est là qu'il doit être. S'il ne vous obéit pas, faites-le plier, en lui mettant les fers aux pieds ; mais ne commettez point d'excès à l'égard de qui que ce soit ; et ne faites rien (d'important), sans y avoir bien pensé.
31. Si vous avez un esclave qu'il vous soit cher comme votre vie, traitez-le comme votre frère, parce que vous l'avez acquis au prix de votre sang.
32. Si vous le traitez mal, avec injustice, il s'enfuira ;
33. (Et s'il se dérobe à vous, et s'en va, vous ne saurez) comment le demander, et où aller le chercher.

COMMENTAIRE

tation pour un esclave : tant qu'il est occupé, il ne pense point à faire le mal ; il ne songe qu'à se reposer. Le grec de l'édition romaine porte (1) : *Faites travailler votre esclave, et vous trouverez du repos : Relâchez-lui les mains,* laissez-le sans travail, *et il cherchera à se mettre en liberté.* C'est sur quoi l'auteur insiste encore dans les versets suivants, 27, 28, 29, 30.

℣. 28. SERVO MALEVOLO TORTURA, ET COMPEDES. Quand un esclave est mauvais, fugitif, désobéissant, rebelle au service de son maître ; il faut le frapper rudement et le mettre dans les entraves ; ou, il faut l'envoyer travailler à la campagne avec les fers aux pieds ; car c'est ainsi que l'on traitait les mauvais esclaves (2). Le grec joint les versets 27 et 28 (3) : *Le joug et les liens courberont le cou ; ainsi les tourments et les entraves sont réservés à l'esclave méchant.*

MITTE ILLUM IN OPERATIONEM, NE VACET, etc. L'esclave doit toujours être occupé, de peur que le repos ne le corrompe. Son esprit, qui n'est point accoutumé à des occupations spirituelles et relevées, ne manquera pas de se porter au mal, si une fois il manque d'ouvrage. Les anciens ont eu grand soin de recommander que les esclaves ne soient point oisifs ; c'est le meilleur moyen de les garder et de les contenir dans leur devoir (4). *Nulla autem major vel nequissimi hominis custodia, quam operis exactio.*

℣. 30. NON AMPLIFICES SUPER OMNEM CARNEM. Il n'est pas expédient de punir toutes les fautes avec rigueur. Les anciens disaient que la souveraine rigueur était une souveraine injure : *Summum jus, summa injuria,* ou *summa crux.*

℣. 31. SI EST TIBI SERVUS FIDELIS, SIT TIBI QUASI ANIMA TUA. L'auteur parle ici des captifs ou des esclaves pris à la guerre, et gagnés au péril de sa vie. Si vous avez rencontré parmi le butin un esclave fidèle et obéissant, regardez-le comme un trésor ; aimez-le comme vous-même ; faites attention que la fortune aurait pu vous livrer à lui, comme il est livré à vous. Rien n'est plus casuel que la victoire, et par conséquent que la liberté, ou la captivité, qui étaient les suites de la victoire gagnée ou perdue (5). *Tam tu illum ingenuum videre potes, quam ille te servum.* Vivez avec lui, comme vous voudriez qu'il vécût avec vous : *Sic cum inferiore vivas, quemadmodum tecum superiorem velles vivere.* Le grec de ce verset est plus étendu que le latin : *Si vous avez un serviteur, regardez-le comme vous-même* (comme votre âme), *parce que vous l'avez acquis au prix de votre sang. Si vous avez un serviteur, traitez-le comme votre frère, parce que vous en aurez besoin, comme de votre âme.* Il vous sera aussi nécessaire dans l'occasion, qu'un second vous-même. Le grec ne porte pas le nom de *fidèle,* mais on voit bien qu'en cet endroit il faut le suppléer ; le sens le demande.

℣. 33. SI EXTOLLENS DISCESSERIT. *S'il se lève et s'en va.* Ou : *S'il lève le piquet.* Ou : *S'il lève l'ancre et s'en va.* On a dans l'histoire des exemples tragiques du désespoir des esclaves poussés à bout, et traités injustement et indignement par leurs maîtres (6). C'était un proverbe parmi les Romains de dire : Autant d'esclaves, autant d'ennemis. Mais c'étaient des ennemis qu'ils s'étaient faits par leur cruauté et leur avarice, comme le leur reproche Sénèque (7).

---

(1) Ἔργασαι ἐν παιδὶ, καὶ εὑρήσεις ἀνάπαυσιν, ἄνες χεῖρας αὐτῷ, καὶ ζητήσει ἐλευθερίαν.
(2) *Columel. lib.* I. *cap.* 8. - *Pignorius, de Servis, passim.*
(3) Ζυγὸς καὶ ἱμὰς κάμπτουσι τράχηλον, καὶ οἰκέτῃ κακούργῳ στρέβλαι καὶ βάσανοι.
(4) *Columel. lib.* I. *cap.* 8.
(5) *Senec. Ep.* XLVII.
(6) *Bodin. de Rep. lib.* I. *cap.* 5.
(7) *Senec. Ep.* XLVII.

CHAPITRE XXXIV

Vanité des songes. Avantage de l'expérience. Bonheur de celui qui craint le Seigneur. Dieu a en horreur les oblations des méchants. Fausse pénitence.

1. Vana spes et mendacium viro insensato ; et somnia extollunt imprudentes.	1. L'homme insensé se repait de vaines espérances et de mensonges, et les imprudents bâtissent sur les songes ;
2. Quasi qui apprehendit umbram et persequitur ventum, sic et qui attendit ad visa mendacia.	2. Celui qui s'attache à de fausses visions, est comme celui qui embrasse l'ombre, et qui poursuit le vent.
3. Hoc secundum hoc visio somniorum, ante faciem hominis similitudo hominis.	3. Les visions des songes sont comme l'image d'un homme qui se voit lui-même dans un miroir.
4. Ab immundo quid mundabitur ? et a mendace quid verum dicetur ?	4. Comment ce qui est impur peut-il rendre pur ? Et comment la vérité peut-elle sortir du mensonge ?
5. Divinatio erroris, et auguria mendacia, et somnia malefacientium, vanitas est ;	5. Les divinations (de l'erreur), les augures (trompeurs) et les songes (des méchants), ne sont que vanité.

COMMENTAIRE

℣. 1. Vana spes, et mendacium viro insensato ; et somnia extollunt imprudentes. Les poètes donnent des ailes aux songes (1). Rien de plus pitoyable que l'art prétendu de les interpréter : il ne peut y avoir ni règles sûres, ni fondements raisonnables pour ces interprétations. La bizarrerie des songes est trop grande ; ils n'influent en aucune façon sur les actions de la vie. Si quelquefois on a réussi à prédire l'avenir par les songes, c'est un pur hasard. Les songes peuvent au plus nous faire connaître la disposition de nos corps, de nos passions, de nos penchants, de nos aversions ; ou même certains besoins du corps par rapport à notre santé (2) ; mais rarement ils déterminent les actions libres que l'on doit faire pendant la veille, ni beaucoup moins ce qui doit nous arriver de la part des causes secondaires et étrangères. Le Sage en excepte plus bas les songes prophétiques et envoyés de Dieu, dont il faut raisonner autrement.

℣. 3. Hoc secundum hoc, visio somniorum. Le grec à la lettre (3) : *Le songe est la même chose, ou presque la même chose, que la représentation d'un visage devant un visage.* Il n'y a pas plus de réalité dans l'un que dans l'autre. Le visage représenté dans un miroir n'est rien ; le songe peint dans l'imagination n'est pas plus vrai, ni plus réel. Tournez le dos au miroir, il n'y reste plus aucun vestige de ce qui y était. L'apôtre saint Jacques se sert de la même comparaison (4), pour montrer l'inutilité de la spéculation, sans la pratique de la vie chrétienne.

℣. 4. Ab immundo quid mundabitur ? Comment le songe qui, comme on le vient de dire, n'est qu'une ombre vaine et passagère, sans vérité ni réalité, peut-il produire la réalité et la vérité qu'il n'a pas ? Comment l'interprète des songes peut-il fonder des explications certaines et solides, sur ce qui n'a ni certitude, ni solidité ? On a autrefois abusé de ce passage : *Ab immundo quid mundabitur ?* pour montrer que les sacrements administrés par des hérétiques ou des pécheurs, étaient nuls, ou inefficaces ; comme si le mérite et l'efficacité des sacrements de la loi nouvelle, dépendaient de la sainteté ou du mérite de celui qui les confère ; et non de la volonté et de la grâce de celui qui les a institués (5). Soit que Pierre ou Judas baptise, c'est toujours Jésus-Christ qui baptise par leurs mains.

℣. 5. Divinatio erroris, et auguria, etc. Le grec est plus court (6) : *La divination, les augures,* (ou l'inspection du vol des oiseaux) *et les songes sont choses vaines.* Amusement de gens oisifs, ou de petits esprits ; vaines inventions d'esprits curieux et superstitieux. On ne nie pas que, quelquefois, les songes ne se soient trouvés vrais, et

---

(1) *Silius, lib.* x.
. . . . Curvoque volucris,
Per tenebras portat medicata papavera cornu.

(2) *Vide si lubet. Galen. in lib.* I. *Hypocratis de Morb. Vulg. comment.* III. *et lib. de Præsag. ex insomniis capiendo.*

(3) Τοῦτο κατὰ τοῦτο, ὅρασις ἐνυπνίων, κατέναντι προσώπου ὁμοίωμα προσώπου.

(4) *Jacobi* I. 23.

(5) *August. in Psalm.* x. *n.* 6. *et in Psalm.* CXLV. *n.* 9 *et lib.* II. *contra Epist. Petiliani, et alibi passim.*

(6) Μαντεία, καὶ οἰωνισμοί, καὶ ἐνύπνια μάταια ἐστι.

6. Et sicut parturientis, cor tuum phantasias patitur. Nisi ab Altissimo fuerit emissa visitatio, ne dederis in illis cor tuum ;

7. Multos enim errare fecerunt somnia, et exciderunt sperantes in illis.

8. Sine mendacio consummabitur verbum legis, et sapientia in ore fidelis complanabitur.

6. Ce ne sont que des effets de votre imagination, comme sont les fantaisies des femmes grosses. N'appliquez point votre pensée à ces visions, à moins que le Très-Haut ne vous les envoie lui-même ;

7. Car les songes en ont jeté plusieurs dans l'égarement, et ils sont tombés pour y avoir mis leur confiance.

8. (La parole de) la loi s'accomplira entièrement, et la sagesse sera claire dans la bouche du fidèle.

COMMENTAIRE

que des présages et des divinations n'aient eu de la certitude ; mais c'est ou le hasard ou une cause supérieure, qui l'a permis ainsi. Ce peut-être une ruse et un artifice du démon, pour entretenir les hommes dans leurs erreurs à cet égard. Diogène le Cynique (1) se moquait agréablement de la superstition des Athéniens sur le sujet des songes. Vous ne pensez point, disait-il, à tout ce que vous faites en veillant, et vous vous mettez en peine de ce qui vous passe dans l'esprit en dormant.

℣. 6. Sicut parturientis cor tuum phantasias patitur. Vos songes s'inspirent de ce que vous désirez ; et ce dont votre esprit a été occupé pendant le jour, revient à votre imagination durant la nuit :

> Somnia ne cures : nam mens humana quod optat,
> Dum vigilat sperat.

L'explication des songes ressemble aux fantaisies des femmes grosses. Rien de plus absurde, de plus ridicule, rien de plus inconstant, ni de plus contraire à lui-meme.

Nisi ab Altissimo fuerit emissa visitatio, ne dederis illis cor tuum. Quoique, généralement parlant, les songes soient faux et qu'il y ait péché à les observer, et à en faire la base de sa conduite ; il y en a toujours de vrais, qu'il n'est pas permis de négliger. L'Écriture nous en rapporte un grand nombre de prophétiques, qui ont été suivis de l'effet. Tels furent ceux de Jacob, lorsqu'il vit l'échelle mystérieuse (2), et lorsque Dieu lui montra la manière de multiplier ses agneaux et de les faire venir de différentes couleurs (3) ; les songes de Joseph, qui marquaient sa future grandeur (4) ; ceux du pharaon (5), ceux de Nabucodonosor (6), celui de Salomon (7), et ceux des prophètes (8). Et, dans le Nouveau Testament, celui de saint Joseph, où Dieu lui révéla le mystère de l'Incarnation (9), et ensuite la mauvaise volonté d'Hérode (10). Celui des Mages (11) et tant d'autres, racontés par des écrivains sérieux. Mais quel moyen de discerner l'illusion et le songe naturel, de celui qui est divin et surnaturel ? C'est ce qui n'est point aisé à faire, et souvent les plus éclairés y sont pris (12). L'homme sage se défiera toujours beaucoup de toutes les visions.

Les païens reconnaissaient, aussi bien que nous, des songes de deux sortes ; les uns vrais et envoyés des dieux ; les autres vains et illusoires. Les premiers, selon Homère, viennent de Jupiter, et sortent par la porte de corne ; au lieu que les faux sortent par la porte d'ivoire : car il croit que Jupiter envoie les songes par deux portes ; l'une d'ivoire et l'autre de corne (13).

℣. 7. Multos enim errare fecerunt somnia. Ceux qui s'attachent aux songes, ne manquent guère de tomber dans l'illusion. Dieu permet que le démon les jette dans des égarements fâcheux, et qu'après les avoir trompés par quelque apparence de vérité, pour attirer leur confiance, il les précipite enfin dans les derniers malheurs ; abusant de leur superstition et de leur crédulité ; leur envoyant des songes équivoques et des visions spécieuses, dont la fin est ordinairement funeste. On peut en voir un exemple remarquable dans Nicétas sur saint Grégoire de Nazianze. Voyez Hæschelius sur ce chapitre. Quand on a la faiblesse de croire aux songes, on n'en demeure pas là. On va à la magie, à la divination, aux augures et à toutes les sortes de vanité, qui sont de l'invention de l'esprit d'erreur et de ténèbres (14).

℣. 8. Sine mendacio consummabitur verbum legis. La loi menace de la colère de Dieu ceux

(1) *Apud Laërt. lib.* vi.
(2) *Genes.* xxviii. 12.
(3) *Genes.* xxxi. 10.
(4) *Genes.* xxxvii. 5.
(5) *Genes.* xli. 1...5.
(6) *Dan.* ii. 1. *et seq.*
(7) iii. *Reg.* iii. 5.
(8) *Jerem.* xxiii. 28. — (9) *Matth.* i. 20.
(10) *Matth.* ii. 13. 19. — (11) *Matth.* ii. 12.
(12) *Vide Gregor. Magn. Dialog. lib.* iv. *cap.* 48 *et* 49. *et Tertull.* i. *de Anima et Raban. hic, et Grot. in not. ad lib.* i. *de Verit. Relig. Christ.*
(13) *Odyss.* xix.
> Δυιαι γάρ τέ πύλαι ἀμενηνῶν εἰσιν ὀνείρων.
> Α'ι μὲν γαρ κεράεσσι τετεύχεται, αι δ' ἐλέφαντι,
> Τῶν ὁι μέν κ' ἔλθωσι διὰ πριστοῦ ἐλέφαντος,
> Ο'ι δ' ἐλεφαίρονται ἐπὲ ἀκράαντα φέροντες,
> Ο'ι δὲ διά ξεστῶν κεράων ἔλθωσι θύραζε,
> Ο'ι ῥ' ἔτυμα κραίνουσι βροτῶν ὅτε κὲν τις ἴδοιτο.

(14) *Gaspard Peucer. De Præcipuis generibus divinationum,* 235 *et seqq.* - *Joan. Wieri, De Præstigiis dæmonum, et incantationibus, etc.,* 120 *et passim.* - *Pierre Le Loyer, Des spectres, apparitions et visions,* pag. 594 et suiv. - *Dællenger, Paganisme et Judaïsme,* iii. 284 et suiv.

9. Qui non est tentatus quid scit ? Vir in multis expertus cogitabit multa ; et qui multa didicit enarrabit intellectum.

10. Qui non est expertus pauca recognoscit, qui autem in multis factus est multiplicat malitiam.

11. Qui tentatus non est qualia scit ? qui implanatus est abundabit nequitia.

9. (Que sait celui qui n'a point été tenté) ? L'homme d'une grande expérience aura de grandes vues, et celui qui a beaucoup appris, parlera avec sagesse.

10. Celui qui est peu expérimenté, connaît peu de choses ; mais celui qui a fait beaucoup d'épreuves, s'est acquis une grande prudence.

11. (Quelle est la science de celui qui n'a point été tenté ? Mais celui qui a été surpris, aura une grande adresse pour ne l'être plus).

COMMENTAIRE

qui s'adonnent à la divination et aux autres arts magiques (1). Il ne faut pas douter que ces menaces ne s'exécutent dans toute leur rigueur. Si vous désirez savoir la vérité et connaître les justes règles de votre conduite, consultez, non les magiciens ou les augures, mais les sages et ceux qui sont instruits des lois du Seigneur : ils vous diront la vérité, et vous conduiront dans la justice. Autrement, vous me direz : Mais si je ne m'adresse point aux augures et à ceux qui se mêlent d'expliquer les songes et de prédire l'avenir, comment connaitrai-je ce que je dois faire ? comment distinguerai-je un songe vrai d'avec le faux ? Le Sage répond : La loi du Seigneur vous suffit pour votre conduite, et vous trouverez, dans votre nation, des sages et des hommes éclairés, qui vous doneront des instructions bien plus certaines, que celles que vous pourriez tirer des magiciens et des devins (2).

ỳ. 9. QUI NON EST TENTATUS, QUID SCIT ? VIR IN MULTIS EXPERTUS, etc... Voici un nouveau sujet. L'auteur va parler de l'utilité des voyages, et de l'expérience dans les affaires du monde. Celui qui n'a point vu le monde, qui n'a pas voyagé, qui ne connaît point les hommes, ne sait rien. L'étude du cabinet et les connaissances spéculatives sont peu de choses. Pour former un homme et pour le rendre capable des affaires, il faut qu'il ait vu les hommes ailleurs que dans les livres. Il est bon qu'il voyage : c'est par là que les grands hommes de l'antiquité se sont rendus si célèbres et si habiles. C'est ainsi qu'Ulysse a mérité la réputation d'un des princes les plus sages et des plus expérimentés (3), et que Pythagore et Platon ont acquis cette haute science, qui les a rendus si recommandables (4). Le grec de ce verset et des deux suivants est plus abrégé que le latin (5). Verset 9. *L'homme qui a voyagé, sait beaucoup ; et celui qui a une grande expérience, parlera avec sens.* 10. *Celui qui n'a point été tenté,* ou éprouvé, *sait peu de choses, mais celui qui a voyagé, en sera plus habile.* Le verset 11 tout entier n'est pas dans le grec.

ỳ. 11. QUI TENTATUS NON EST, QUALIA SCIT ?... *On ne sait rien,* dit le Sage, *jusqu'à ce qu'on ait été tenté et qu'on ait souffert.* C'est pourquoi on doit s'y préparer sans cesse, et il faut toujours se défier de soi-même jusqu'à ce que Dieu nous ait soumis à cette *épreuve*. Comme la connaissance n'est rien sans la pratique, la pratique même n'est rien ou est toujours imparfaite sans la souffrance. C'est alors qu'on voit si c'est Dieu ou nous mêmes que nous cherchons ; et si la vertu qu'on nous attribue n'a pas seulement l'éclat, mais encore la solidité du diamant. Car si nous demeurons fermes dans ces circonstances pénibles, cette souffrance, comme le dit saint Paul, produit la patience en nous et non l'impatience à laquelle elle devrait naturellement nous porter. La patience produit l'*épreuve,* parce que Dieu sonde ainsi et nous fait connaître à nous-mêmes le fond de notre cœur. Et cette épreuve produit en nous l'espérance ; parce que, voyant que Dieu nous a soutenus dans un grand péril, et qu'il nous a donné ce témoignage sensible que nous sommes à lui, et qu'il veut nous mettre au rang des siens, nous avons une grande confiance en lui pour l'avenir. Il en résulte un grand désir de lui témoigner de plus en plus n.tre affection dans les souffrances, car nous avons déjà éprouvé les grâces qu'il y a attachées, et les grands avantages que nous en tirons, selon ce que saint Ignace disait du désir qu'il avait d'être dévoré par les lions : Je sais ce qui m'est le plus utile.

QUI IMPLANATUS EST, ABUNDABIT NEQUITIA. *Celui qui a été surpris, aura une grande adresse*

(1) *Vide Levit.* XIX. 26. - *Deut.* XIII. 1. 5 ; XVIII. 10.

(2) *Confer. Isai.* VIII. 20. - *Vat. et Cornel. a Lapide hic.*

(3) *Homer. de Ulysse.*

. . . . Ὃ μάλα πολλὰ
Πλάγχθη ἐπεὶ Τροίης ἱερὸν πτολίεθρον ἔπερσε,
Πολλῶν δ' ἀνθρώπων ἴδεν ἄστεα, καὶ νόον ἔγνω.

(4) *Hieronym. ad Paulin.* Legimus in veteribus historiis quosdam lustrasse provincias, novos adisse populos, maria transisse, ut eos quos ex libris noverant, coram quoque viderent. Sic Pythagoras Memphiticos vates ; sic Plato Ægyptum et Architam Tarentinum, eamque oram Italiæ, quæ quondam magna Græcia dicebatur, laboriosissime peragravit ; ut qui Athenis magister erat et potens... fieret peregrinus atque discipulis, etc.

(5) Ἀνὴρ πεπλανημένος ἔγνω πολλὰ, καὶ ὁ πολύπειρος ἐκδιηγήσεται σύνεσιν. (10 Ὃς οὐκ ἐπειράσθη οἶδεν ὀλίγα. Ὁ δὲ πεπλανημένος, πληθυνεῖ πανουργίαν.

12. Multa vidi errando, et plurimas verborum consuetudines.
13. Aliquoties usque ad mortem periclitatus sum horum causa, et liberatus sum gratia Dei.
14. Spiritus timentium Deum quæritur, et in respectu illius benedicetur.
15. Spes enim illorum in salvantem illos, et oculi Dei in diligentes se.
16. Qui timet Dominum nihil trepidabit ; et non pavebit, quoniam ipse est spes ejus.

17. Timentis Dominum beata est anima ejus.
18. Ad quem respicit, et quis est fortitudo ejus ?
19. Oculi Domini super timentes eum ; protector potentiæ, firmamentum virtutis, tegimen ardoris, et umbraculum meridiani ;

20. Deprecatio offensionis, et adjutorium casus ; exaltans animam, et illuminans oculos, dans sanitatem, et vitam, et benedictionem.

12. J'ai bien vu des choses en allant en divers lieux, et j'ai remarqué bien des coutumes différentes.
13. Je m'y suis vu quelquefois en danger de perdre la vie ; mais Dieu m'en a délivré par sa grâce.
14. Dieu aura soin de l'âme de ceux qui le craignent, (et son regard les comblera de bénédictions) ;
15. Car leur espérance est en celui qui les sauve ; (et les yeux de Dieu sont sur ceux qui l'aiment).
16. Celui qui craint le Seigneur, ne tremblera point ; il n'aura point de peur, parce que Dieu même est son espérance.
17. Heureuse est l'âme de celui qui craint le Seigneur.
18. Sur qui jette-t-il l'œil, et qui est sa force ?
19. Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent ; il est leur protection puissante et l'affermissement de leur force ; il les couvre contre la chaleur ; il les met à l'ombre contre l'ardeur du midi :
20. Il les soutient, afin qu'ils ne tombent pas ; il les assiste quand ils sont tombés ; il élève leur âme, et il éclaire leurs yeux ; il leur donne la santé, la vie et la bénédiction.

COMMENTAIRE

pour ne plus l'être. Ce sens est assez conforme à la suite du discours et au grec du verset 10, dont ce verset 11 de la Vulgate n'est que la répétition en d'autres termes. On pourrait aussi le traduire ainsi : *Celui qui a été surpris, abondera en malice,* en détours, en subtilités, en ressources pour se tirer des mauvais pas.

℣. 12. MULTA VIDI (1) ERRANDO, etc... L'auteur de cet ouvrage nous apprend ici une particularité importante de sa vie, c'est qu'il a beaucoup voyagé et beaucoup vu. Cela donnerait un grand poids à son autorité et à ses conseils, si nous n'avions un plus grand motif de respect pour lui, dans l'inspiration du Saint-Esprit, dont nous croyons qu'il a été rempli. On pourrait traduire ainsi la Vulgate : *J'ai vu bien des choses dans mes voyages, et plus que je ne saurais dire.* Le grec (2) : *J'ai vu plusieurs choses, et les paroles feintes et trompeuses qu'on m'a dites, m'ont beaucoup instruit.* D'autres exemplaires : *Je sais beaucoup plus que je ne dis.*

℣. 13. ALIQUOTIES USQUE AD MORTEM, etc. Le grec (3) : *Mais j'en ai été délivré par ces choses,* par ma longue expérience et par la sagesse que j'ai acquise en voyageant. Le sens de la Vulgate est plus beau. Si Dieu a permis que Jésus, fils de Sirach, fût exposé au danger, ce fut pour l'éprouver, accroître son expérience et le tourner plus encore vers les choses sérieuses. « C'est Dieu qui fait les hommes quand il veut s'en servir, et qui leur donne juste ce qu'il faut, par une suite d'événements imprévus dont la liaison ne se découvre qu'à la longue. » — Lacordaire.

℣. 14. SPIRITUS TIMENTIUM DEUM QUÆRITUR, etc. Dieu recherchera et punira ceux qui ont affligé et mis à mort ceux qui le craignent ; et, au jour terrible du jugement, lorsqu'il visitera tous les hommes dans sa colère, les âmes de ceux qui ont vécu dans sa crainte, seront comblées de consolation et de bénédictions. Le grec (4) est plus court ; il porte seulement : *L'esprit de ceux qui craignent le Seigneur, vivra.* Ce qu'il faut joindre au verset précédent : Le Seigneur m'a garanti de tous les dangers dans mes voyages. *Ceux qui le craignent, vivront ;* il aura soin de leur conservation. Verset 15 : *Car toute leur espérance est en lui.* Delà, il prend occasion, dans les versets suivants, de relever le bonheur de la piété et les avantages de ceux qui craignent le Seigneur.

℣. 18. AD QUEM RESPICIT, etc.? Quelle est la force du juste et quel est l'objet de ses espérances ? C'est le Seigneur seul et sa providence, verset 19 : *Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent.* Il les regarde avec complaisance, il les protège avec une attention toute particulière : *Il les couvre contre la chaleur et les met à l'ombre contre les ardeurs du midi,* comme il le faisait pour les Israélites dans le désert, par le moyen de la colonne de nuée.

℣. 20. DEPRECATIO OFFENSIONIS, etc. Dieu nous préserve de la chute, ou il nous relève quand nous sommes abattus (5).

---

(1) *Quidam* Multa vidi enarrando.
(2) Πολλὰ ἑώρακα ἐν τῇ ἀποπλανήσει μοῦ. Καὶ τὰ πλάσματα τῶν λογῶν μοῦ, συνέσις μοῦ. *Alii :* Καὶ πλείονα τῶν λόγων μοῦ, συνέσις μοῦ. *Vulg. legit :* Καὶ πλείονα τῶν λόγων συνήθη μοὶ.
(3) Καὶ διεσώθην τούτων χάριν.
(4) Πνεῦμα φοβουμένων τὸν Κύριον ζήσεται. *Vulgate :* Ζητεῖται.
(5) Φυλακὴ ἀπὸ προσκόμματος, καὶ βοήθεια πτώσεώς.

21. Immolantis ex iniquo oblatio est maculata, et non sunt beneplacitæ subsannationes injustorum.

22. Dominus solus sustinentibus se in via veritatis et justitiæ.

23. Dona iniquorum non probat Altissimus, nec respicit in oblationes iniquorum, nec in multitudine sacrificiorum eorum propitiabitur peccatis.

24. Qui offert sacrificium ex substantia pauperum, quasi qui victimat filium in conspectu patris sui.

25. Panis egentium vita pauperum est; qui defraudat illum homo sanguinis est.

26. Qui aufert in sudore panem, quasi qui occidit proximum suum.

27. Qui effundit sanguinem, et qui fraudem facit mercenario, fratres sunt.

28. Unus ædificans, et unus destruens : quid prodest illis, nisi labor ?

29. Unus orans, et unus maledicens : cujus vocem exaudiet Deus ?

30. Qui baptizatur a mortuo, et iterum tangit eum, quid proficit lavatio illius ?

31. Sic homo qui jejunat in peccatis suis, et iterum eadem faciens, quid proficit humiliando se ? orationem illius quis exaudiet ?

21. L'oblation de celui qui sacrifie d'un bien d'iniquité, est souillée, et les insultes des injustes ne sont point agréées de Dieu.

22. (Le Seigneur ne se donne qu'à ceux qui l'attendent en paix, dans la voie de la vérité et de la justice).

23. Le Très-Haut n'approuve point les dons des injustes ; (il ne regarde point les oblations des méchants) ; et la multitude de leurs sacrifices n'obtiendra point de lui le pardon de leurs péchés.

24. Celui qui offre un sacrifice de la substance des pauvres, est comme celui qui égorge le fils aux yeux du père ;

25. Un peu de pain est la vie des pauvres ; celui qui le leur ôte, est un homme de sang.

26. Celui qui arrache à un homme le pain qu'il a gagné par son travail, (est comme celui qui) assassine son prochain.

27. Celui qui répand le sang, et celui qui prive le mercenaire de sa récompense, (sont frères).

28. Si l'un bâtit, et que l'autre détruise, que gagneront-ils, sinon de la peine ?

29. Si l'un prie, et que l'autre maudisse, de qui Dieu exaucera-t-il la voix ?

30. Si celui qui se lave après avoir touché un mort, le touche de nouveau, de quoi lui sert de s'être lavé ?

31. De même, si un homme jeûne après avoir commis des péchés, et les commet de nouveau, que gagne-t-il de s'être humilié ? Et qui exaucera sa prière ?

COMMENTAIRE

℣. 21. IMMOLANTIS EX INIQUO OBLATIO EST MACULATA. Le grec lit (1) : *Celui qui fait des offrandes d'iniquité,* avec du bien mal acquis, *fait une offrande digne de moquerie ; et les sacrifices des méchants ne sont point agréables.* La version de la Vulgate est appuyée par de très bons exemplaires grecs : Elle veut dire que les offrandes des méchants sont des moqueries plutôt que des marques de soumission et de respect. Voyez *Isaïe* XLI, 8 : *Ego Dominus diligens judicium, et odio habens rapinam in holocausto.* Les versets 22 et 23 roulent sur le même sujet ; mais le verset 24 fait mieux sentir que tout ce que l'on vient de dire, l'horreur que Dieu a fait des sacrifices accompagnés d'injustice : *Celui qui immole une hostie de la substance des pauvres, est comme celui qui égorge le fils aux yeux de son père.* Dieu est le père et le protecteur des pauvres ; leur ravir leur bien, c'est en quelque sorte leur ravir la vie. Et offrir à Dieu ce qui a été pris au pauvre, c'est répandre le sang du fils aux yeux de son père. C'est ce qu'il dit au verset 25 : *Le pain du pauvre est toute sa vie ; celui qui le lui ôte, est un homme de sang. 26. Arracher le pain au pauvre, c'est lui ravir la vie. 27. Lui ôter,* ou lui retenir *ce qu'il a gagné par son travail, c'est l'assassiner et l'égorger.* On ne peut rien dire qui approche de la force de ces expressions ; et il faut convenir qu'elles n'ont rien d'outré ni d'excessif. La cruauté de ceux qui dépouillent les pauvres de ce qui est à eux, de ce qu'ils ont gagné à la sueur de leur front, est si odieuse, qu'on ne saurait la peindre avec de trop noires couleurs. Voyez *Deut.* XXVI, 15.

℣. 28. UNUS ÆDIFICANS, ET UNUS DESTRUENS ; QUID PRODEST ILLIS NISI LABOR ? Ce verset peut se rapporter à ce qui précède ou à ce qui suit. En le rapportant à ce qui précède, on peut l'expliquer ainsi (2) : Si vous offrez à Dieu des sacrifices, mais que vous les offriez mal ; si vous ne lui offrez que des victimes d'injustice, que vous en reviendra-t-il ? Absolument rien ; non plus qu'à celui qui détruit d'une main et qui bâtit de l'autre. Dans l'autre sens, voici comment on peut l'entendre (3) : Si l'un détruit et que l'autre bâtisse ; si l'un maudit et que l'autre bénisse ; enfin, si un homme se purifie pour avoir touché un mort et qu'en même temps il le touche de nouveau, à quoi tout cela servira-t-il ? A rien. Ainsi, en expiant un crime, si vous en commettez un autre, de quoi vous sert votre purification ? Si donc vous voulez véritablement plaire à Dieu, expier vos péchés et offrir à votre Créateur un sacrifice agréable ; il faut que la justice et la piété accompagnent vos sacrifices ; c'est ce qui est marqué au chapitre suivant. Ce dernier sens revient presque au premier.

℣. 30. QUI BAPTIZATUR A MORTUO, ET ITERUM TANGIT EUM, QUID PROFICIT LAVATIO ILLIUS ? La

(1) Θυσιάζων ἐξ ἀδίκου, προσφορὰ μεμωκημένη, καὶ οὐκ εἰς εὐδοκίαν δωρήματα ἀνόμων. *Vulg. legit :* Μωκήματα ἀνόμων. *Ita Rom. sed alii :* Μωμήματα. *Ita Ald. et Basil. edit.*
(2) *Raban. Lyr. Jans. Cornel.* — (3) *Palac. Grot.*

loi de Moïse (1) déclarait souillés pour sept jours, ceux qui avaient touché un mort ou qui avaient assisté à des funérailles. Celui qui avait contracté cette souillure, ne pouvait rentrer dans la fréquentation des autres hommes, ni avoir part aux choses saintes, qu'il ne se fût lavé avec ses habits, le septième jour, et qu'il n'eût été arrosé d'eau lustrale, où l'on avait trempé de la cendre de la vache rousse. Or, comme il était inutile de se purifier, lorsqu'en même temps on se souillait de nouveau en touchant le même mort ou un autre, ainsi il ne sert à rien de pleurer ses péchés et de les expier par la pénitence, si l'on ne se corrige sérieusement et si l'on n'évite d'y retomber.

Saint Cyprien (2) croyait ce passage décisif, pour montrer que le baptême donné par les hérétiques était nul et devait être réitéré. *Celui qui reçoit le baptême par un mort*, disait-il, *à quoi lui sert d'être baptisé ?* Or, tous ceux qui sont séparés de l'Église, sont morts à la grâce ; ils ne peuvent donc ni conférer utilement le baptême, ni donner la vie à ceux qu'ils baptisent. Ce sentiment eut assez de cours dans l'église d'Afrique ; et les Donatistes (3) se servirent du même passage, pour justifier leur usage de rebaptiser ceux qu'ils pouvaient attirer de la communion catholique dans leur secte. Il est à remarquer qu'ils ne lisaient point dans leur texte, ces mots : *Et iterum tangit eum ;* qui présentent un autre sens et qui font voir qu'il ne s'agit point ici du baptême de la loi nouvelle, mais des ablutions qu'on employait parmi les Juifs, pour se purifier après avoir touché un mort. Saint Augustin (4) ne les cite pas, mais il savait que, dans les anciens exemplaires, il y avait quelque chose de plus : Examinez, leur disait-il, les anciens exemplaires, et surtout les grecs, de peur que ces paroles n'y soient conçues autrement et ne nous insinuent un autre sens, par la liaison qu'elles ont avec ce qui précède et ce qui suit. Ce saint docteur toutefois ne paraît pas avoir bien pris le sens littéral de ce passage, puisqu'il l'explique ainsi : Ceux qui sont baptisés dans les temples des idoles, sont véritablement baptisés par les morts (5) : *Baptizantur autem a mortuis, qui baptizantur in idolorum templis.* Il l'entendait des lustrations des païens faites au nom de leurs fausses divinités, par leurs prêtres, et non des purifications des Juifs.

(1) *Num.* XIX. 11. *et seq.* — (2) *Cyprian. Ep. ad Quint.*
(3) *Vide August. contra Cresconium, lib.* II. *cap.* 25. *Et contra Petilian. lib.* I. *cap.* 9.
(4) *August. ibidem cap.* 27.
(5) *Vide lib. contra Epist. Parmeniani.* II. 10. *et lib. contra Crescon.* I. *cap.* 24. 25.

CHAPITRE XXXV

Observations des commandements, sacrifice agréable à Dieu. Offrir ses dons au Seigneur avec joie. Dieu ne fait acception de personne. Il exauce les prières des pauvres, et il perdra ceux qui les oppriment.

1. Qui conservat legem multiplicat oblationem.

2. Sacrificium salutare est attendere mandatis, et discedere ab omni iniquitate.

3. Et propitiationem litare sacrificii super injustitias; et deprecatio pro peccatis, recedere ab injustitia.

4. Retribuet gratiam qui offert similaginem; et qui facit misericordiam offert sacrificium.

5. Beneplacitum est Domino recedere ab iniquitate; et deprecatio pro peccatis recedere ab injustitia.

6. Non apparebis ante conspectum Domini vacuus;

7. Hæc enim omnia propter mandatum Dei fiunt.

1. Celui qui observe la loi, est comme s'il offrait un grand nombre d'oblations.

2. C'est un sacrifice salutaire que d'être attentif à garder les commandements, (et de se retirer de toute iniquité).

3. (S'éloigner de l'injustice, c'est offrir un sacrifice qui obtient le pardon de nos offenses, et qui détourne la punition de nos péchés).

4. Celui qui rend grâce à Dieu, offre la fleur de farine; et celui qui fait miséricorde, offre un sacrifice.

5. S'abstenir du mal, est ce qui plaît au Seigneur; et se retirer de l'injustice, est un sacrifice pour l'expiation des péchés.

6. Vous ne paraîtrez point les mains vides devant le Seigneur.

7. Car toutes ces choses se font pour obéir aux commandements (de Dieu).

COMMENTAIRE

℣. 1. Qui conservat legem, multiplicat oblationem. Dans le chapitre précédent, l'auteur a montré l'abus et l'illusion de ceux qui offraient à Dieu des sacrifices d'iniquité, et des offrandes acquises par l'injustice. Il fait voir ici quelles sont les vraies oblations que le Seigneur demande. C'est la justice, l'innocence, l'observation de la loi. Celui qui est fidèle à garder les commandements, honore Dieu d'une manière plus parfaite que ceux qui lui offrent des multitudes de victimes. C'est ce qui est marqué dans toute la loi et les prophètes.

℣. 2. Sacrificium salutare. *C'est un sacrifice d'actions de grâces,* un sacrifice pacifique, le plus gratuit de tous. Voyez *Levit.* III et VII.

℣. 3. Et propitiationem litare sacrificii super injustitias, etc. Voici la construction naturelle du texte de ce verset, qui est embarrassée dans la Vulgate. *Recedere ab injustitia, est propitiationem litare sacrificii super injustitias, et deprecatio pro peccatis.* Le sacrifice pour les injustices, *sacrificium super injustitias,* est le sacrifice d'expiation; l'hostie pour le péché. *Levit.* IV, VI. Ce verset n'est pas dans le grec.

℣. 4. Retribuet gratiam, qui offert similaginem. On a vu au verset 2 les sacrifices pacifiques, et au verset 3 les hosties pour le péché. Voici une autre sorte d'offrande, de farine et de gâteaux, dont il est parlé au Lévitique (1); et le sacrifice de louanges, le plus parfait de tous, comme il est dit en plus en plus d'un endroit des psaumes et des prophètes (2). Le grec (3): *Celui qui rend grâces à Dieu, est comme celui qui fait une offrande de fleur de farine: et celui qui fait l'aumône,* ou qui exerce la miséricorde, *offre le sacrifice de louange.* On voit par tout ceci le véritable esprit de la loi de Moïse, tel que le comprenaient les plus instruits d'entre les Juifs.

℣. 6. Non apparebis ante conspectum Domini vacuus. C'est ce que Moïse avait ordonné dans la loi (4); mais l'auteur nous en découvre ici le vrai sens. On pourrait s'imaginer que, par ce précepte, Dieu exclut de sa présence les pauvres et ceux qui ne sont point en état de lui faire des présents; ce n'est point là l'intention du Seigneur. Il ne demande de vous que la fidélité à observer ses ordonnances, l'attention à ses volontés, la pratique de la justice et des œuvres de miséricorde, une profonde reconnaissance de ses bienfaits; voilà les sacrifices et les offrandes qui lui plaisent. Il n'a que faire de vos biens, il ne demande que vos cœurs. Cela n'exclut pas l'obligation d'offrir

(1) *Levit.* II. 1. 2. 3. *et seqq.*
(2) *Psalm.* XLIX. 14. 23; CVI. 22; CXV. 17. - *Isai.* LVIII. *et* I. 13. 14. 16.
(3) Ἀνταποδιδοὺς χάριν, ὡς προσφέρων σεμίδαλιν, καὶ ὁ ποιῶν ἐλεημοσύνην, θυσιάζων αἰνέσεως.
(4) *Exod.* XXIII. 16. - *Deut.* XVI. 16.

8. Oblatio justi impinguat altare, et odor suavitatis est in conspectu Altissimi.

9. Sacrificium justi acceptum est, et memoriam ejus non obliviscetur Dominus.

10. Bono animo gloriam redde Deo, et non minuas primitias manuum tuarum.

11. In omni dato hilarem fac vultum tuum, et in exultatione sanctifica decimas tuas.

12. Da Altissimo secundum datum ejus, et in bono oculo adinventionem facito manuum tuarum;

13. Quoniam Dominus retribuens est, et septies tantum reddet tibi.

14. Noli offerre munera prava, non enim suscipiet illa.

8. L'oblation du juste engraisse l'autel, et monte devant le Très-Haut comme une excellente odeur.

9. Le sacrifice du juste est bien reçu de Dieu, et (le Seigneur) n'en perdra point le souvenir.

10. Rendez gloire à Dieu de bon cœur, et ne retranchez rien des prémices de vos mains.

11. Faites tous vos dons avec un visage gai, et sanctifiez vos dîmes par votre joie.

12. Donnez au Très-Haut selon qu'il vous a donné, et (faites votre offrande) de bon cœur, à proportion de ce que vous avez entre les mains.

13. Car le Seigneur est libéral envers ceux qui lui donnent, et il vous en rendra sept fois autant.

14. N'offrez point de dons corrompus, parce qu'il ne les recevra point.

COMMENTAIRE

des sacrifices et des offrandes au temple du Seigneur. Mais Dieu, dans sa bonté, n'en a pas voulu prescrire la quantité, afin que les pauvres pussent les offrir comme les autres. Que celui qui ne peut immoler un bœuf, ou un veau, immole un agneau; et s'il n'a pas même un agneau, qu'il offre du froment ou de la farine (1); enfin, s'il n'a rien, qu'il offre ses adorations, et qu'il soit fidèle à observer les commandements du Seigneur, car tout cela n'est pas moins ordonné que l'offrande des sacrifices. *Hæc enim omnia propter mandatum.*

℣. 8. Oblatio justi impinguat altare. La justice est la plus excellente disposition pour faire agréer nos sacrifices.

℣. 10. Bono animo gloriam redde Deo. Le grec (2): *Glorifiez le Seigneur d'un bon œil, et ne diminuez point les prémices de vos mains.* Un bon œil, comme on l'a déjà remarqué (3), signifie un œil libéral et bienfaisant. Le Sage conseille ici de faire ses offrandes à Dieu généreusement et sans avarice; et de lui rendre les prémices des fruits de la terre sans diminution ni retranchements. Lui donner toujours le meilleur et le plus excellent.

℣. 11. In omni dato hilarem fac vultum tuum. Dieu n'exige point de nous des présents; mais si nous les lui offrons, offrons-les avec joie (4): *Hilarem datorem diligit Deus.* Acquittons-nous avec plaisir des obligations que la loi nous impose. *Sanctifions,* séparons, destinons nos dîmes; offrons-les aux ministres du Seigneur avec joie. *Sanctifier,* dans le style des Hébreux, signifie préparer, destiner à un usage saint et religieux. Les prémices et les dîmes étaient employées à l'entretien des prêtres et des lévites, aux réparations du temple, aux sacrifices journaliers.

℣. 12. Da Altissimo secundum datum ejus. Faites libéralement suivant vos moyens et vos facultés (5). Consacrez à Dieu ce que vous aurez: un bœuf, un veau, un agneau, un chevreau; et faites-le de bon cœur. Ne craignez pas de vous appauvrir en lui donnant; il est infiniment riche et libéral, verset 13. Mais aussi, ne le servez point par avarice et par intérêt. Il veut un service gratuit et de bon cœur.

℣. 14. Noli offerre munera prava, non enim suscipiet illa. C'est faire une insulte, un outrage à Dieu, de lui donner des offrandes vicieuses et méprisables. Dans sa loi (6), il demande toujours ce qu'il y a de meilleur et de plus accompli. Tout est à lui; il est juste de lui rendre une partie de ses biens, et de lui offrir tout ce qu'il y a de plus parfait. Il se plaint par la bouche de Malachie (7), de ses prêtres, qui le servaient par intérêt et qui lui offraient un pain souillé, des victimes défectueuses et languissantes. Le grec (8): *Ne lui offrez point des présents diminués,* et retranchés; *car il ne les recevra pas.* Offrez-lui des victimes entières, bien saines, et des prémices pleines, telles que vous le devez. Autrement (9): *Ne lui offrez point des offrandes mal acquises.* Ou selon Grotius: *Ne lui offrez point des offrandes, comme pour le corrompre; car il n'en recevra point.* Le terme grec se trouve en ce sens dans le troisième livre des Maccabées. L'Écriture (10) nous dit en plus d'un endroit, que Dieu ne se laisse point gagner par des présents, et qu'il ne fait point acception des personnes. La suite est très favorable à cette explication.

---

(1) *Levit.* II.

(2) Ἐν ἀγαθῷ ὀφθαλμῷ δόξασον τὸν Κύριον, καὶ μὴ σμικρύνῃς ἀπαρχὴν χειρῶν σου.

(3) *Vide Prov.* XXII. 9. - *Eccli.* XXXI. 14. 15. *Infra* ℣. 12.

(4) II. *Cor.* IX. 7. - *Rom.* XII. 8.

(5) *Vide Levit.* XII. 8; XIV. 21; XXV. 26. 28.-I. *Reg.* X. 7. *etc.*

(6) *Levit.* XXII. 21. 22. - *Deut.* XVI. 19. 20. 21.

(7) *Malach.* I. 7. 8.

(8) Μὴ δωροκόπει, οὐ γὰρ προσδέξεται.

(9) *Tigurina vers.* Ne offeras parta sordibus numera.

(10) *Sap.* VI. 8. - *Isai.* XLII. 1. - *Act.* X. 34.- *Galat.* II. 6. - *Ephes.* VI. 9.

15. Et noli inspicere sacrificium injustum, quoniam Dominus judex est, et non est apud illum gloria personæ.	15. Ne mettez point votre confiance en un sacrifice d'iniquité, parce que le Seigneur est votre juge, et qu'il n'aura point égard à la condition des personnes.
16. Non accipiet Dominus personam in pauperem, et deprecationem læsi exaudiet.	16. Le Seigneur ne fera acception de personne contre le pauvre; et il exaucera la prière de celui qui souffre l'injure.
17. Non despiciet preces pupilli, nec viduam, si effundat loquelam gemitus.	17. Il ne méprisera point l'orphelin qui le prie, ni la veuve qui répand ses gémissements devant lui.
18. Nonne lacrymæ viduæ ad maxillam descendunt, et exclamatio ejus super deducentem eas?	18. Les larmes de la veuve n'arrosent-elles pas ses joues, et ne crient-elles pas vengeance contre celui qui les tire de ses yeux?
19. A maxilla enim ascendunt usque ad cælum, et Dominus exauditor non delectabitur in illis.	19. (Car des joues de la veuve, elles montent jusqu'au ciel ; et le Seigneur, qui l'exauce, ne se plaira point à la voir pleurer).
20. Qui adorat Deum in oblectatione suscipietur, et deprecatio illius usque ad nubes propinquabit.	20. Celui qui adore Dieu avec joie, sera bien reçu de lui, et sa prière montera jusqu'aux nues.
21. Oratio humiliantis se nubes penetrabit ; et donec propinquet non consolabitur ; et non discedet donec Altissimus aspiciat.	21. La prière d'un homme qui s'humilie, percera les nues ; il ne se consolera point qu'elle n'ait été jusqu'à Dieu ; et il ne se retirera point jusqu'à ce que le Très-Haut le regarde.
22. Et Dominus non elongabit ; sed judicabit justos, et faciet judicium ; et Fortissimus non habebit in illis patientiam, ut contribulet dorsum ipsorum;	22. Le Seigneur ne différera pas longtemps ; mais il prendra la défense des justes, et leur rendra justice. (Le Très Fort) n'usera plus à leur égard de sa longue patience ; mais il accablera de maux ceux qui les ont opprimés.
23. Et gentibus reddet vindictam, donec tollat plenitudinem superborum, et sceptra iniquorum contribulet;	23. Et il se vengera des nations, jusqu'à ce qu'il détruise toute l'assemblée des superbes, et qu'il brise les sceptres des injustes ;

COMMENTAIRE

℣. 15. Noli inspicere sacrificium injustum. Ne vous y arrêtez pas ; ne croyez pas que ce soit un moyen propre à fléchir la justice de Dieu. C'est un juge incorruptible, qui n'a nul égard *à la gloire des personnes*, à leur magnificence, à leurs biens, à leur condition ; ou même *à leur réputation,* à l'opinion que le monde en a. Lui seul est juge du mérite et de la vertu des hommes.

℣. 18. Nonne lacrymæ viduæ ad maxillam descendunt, etc. Le Seigneur se déclare en toute occasion pour la veuve et pour l'orphelin : *Vous ne ferez aucun tort à la veuve ni à l'orphelin,* dit-il dans sa loi (1) ; *si vous les affligez, ils crieront vers moi, et j'écouterai leurs cris. Ma fureur s'allumera contre vous ; je vous frapperai par l'épée, et vos femmes seront veuves, et vos enfants orphelins.*

℣. 19. A maxilla enim ascendunt ad cælum. Dieu met sa grandeur à être l'appui des faibles. C'est pourquoi il se déclare partout le protecteur *des veuves* et le père *des orphelins.* Mais en un sens plus spirituel, il est particulièrement le protecteur de ces orphelins, pour qui la terre est un lieu d'exil, et qui n'ont qu'un Père qui est dans le ciel. Aussi cette veuve dont il est parlé ici, peut marquer ou toute l'Église, ou ces âmes pures, qui sont, selon la parole de saint Paul, comme une veuve désolée, qui passe les nuits et les jours dans les gémissements, et qui n'espère qu'en Dieu. Plus ces âmes paraissent abandonnées, plus on doit les craindre ; car *leurs larmes,* comme dit le Sage, *en tombant* à terre, *montent jusqu'au ciel* et crient vers Dieu dans leur modération et dans leur silence ; et, lorsqu'on les croit réduites dans une extrémité qui paraît sans ressource, c'est alors que Dieu étend son bras pour se déclarer leur protecteur, et que le ciel s'arme pour leur querelle.

℣. 20. Qui adorat Deum in oblectatione. Le grec (2) : *Celui qui le sert de bon cœur, sera reçu.* Ou : *Celui qui le sert, sera agréablement reçu.* Le Seigneur recevra favorablement les prières de ses fidèles serviteurs.

℣. 21. Donec propinquet non consolabitur. Elle n'aura point de repos, qu'elle n'ait été jusqu'au tribunal du Seigneur. On peut traduire le grec (3) : *Elle ne sera point rappelée, qu'elle ne se soit approchée* du trône de Dieu. Remarquez trois effets de la prière des humbles. Elle pénètre les nuées ; elle est constante, et rien n'est capable de la retenir, qu'elle ne se soit présentée devant Dieu ; enfin elle ne se retire point, qu'elle n'ait obtenu ce qu'elle demande.

℣. 22. Dominus non elongabit, sed judicabit justos, etc. Voici le grec à la lettre (4) : *Le Seigneur ne différera pas et le Tout-Puissant ne se donnera point de repos, qu'il n'ait brisé les reins de ceux qui manquent de miséricorde,* de ceux qui ont la cruauté d'opprimer la veuve et l'orphelin.

℣. 23. Gentibus reddet vindictam. Les peuples entiers sentiront la pesanteur de son bras,

(1) *Exod.* XXII. 22. 23. 24.
(2) Θεραπεύων ἐν εὐδοκίᾳ, δεχθήσεται.
(3) Καὶ ἕως συνεγγίσῃ οὐ μὴ παρακληθῇ.
(4) Καὶ ὁ Κύριος οὐ μὴ βραδύνῃ οὐδὲ μὴ μακροθυμήσῃ ἐπ' αὐτοῖς ὁ κραταιὸς, ἕως ἂν τρίψῃ ὀσφὺν ἀνελεημόνων.

24. Donec reddat hominibus secundum actus suos, et secundum opera Adæ, et secundum præsumptionem illius;
25. Donec judicet judicium plebis suæ, et oblectabit justos misericordia sua.
26. Speciosa misericordia Dei, in tempore tribulationis, quasi nubes pluviæ in tempore siccitatis.

24. Jusqu'à ce qu'il rende aux hommes selon leurs actions, et selon les œuvres et la présomption d'Adam ;
25. Jusqu'à ce qu'il rende justice à son peuple, et qu'il rende la joie (aux justes), en leur faisant miséricorde.
26. La miséricorde (de Dieu) est reçue avec joie au temps de l'affliction, comme la nuée qui répand la pluie au temps de la sécheresse.

COMMENTAIRE

s'ils continuent à opprimer les faibles. Dieu a exercé contre les Égyptiens et contre les Chaldéens une vengeance sévère, pour les punir de leur longue cruauté envers son peuple. Il l'exercera encore contre les nations, qui continuent aujourd'hui à les maltraiter. L'auteur a sans doute en vue ici les Égyptiens et les Syriens, qui étaient alors les maîtres des Juifs dans la Judée, dans la Syrie et dans l'Égypte. On peut aussi l'entendre en ce sens (1) : *Il vengera les injustices et l'oppression que souffrent les peuples maltraités, jusqu'à ce qu'il détruise la multitude des insolents et qu'il brise le sceptre des injustes* (2). La première explication paraît la meilleure ; c'est du reste la plus suivie.

℣. 24. Et secundum opera Adæ, et secundum præsumptionem illius. Il ne leur fera pas plus de miséricorde, qu'il n'en fit à Adam après son péché ; il les dépouillera de leurs prérogatives et leur fera sentir longtemps les effets de sa colère. Mais la plupart des interprètes (3) prennent ici le nom d'*Adam*, dans un sens générique pour désigner tous les hommes, ou chaque homme en particulier. Le grec même lit simplement l'homme (4). Dieu punira chacun selon ses œuvres et selon ses pensées ; il les traitera tous avec une rigueur égale et sans acception de personne.

℣. 25. Donec judicet judicium plebis suæ. Les Juifs étaient alors sous la domination des Grecs ; exposés d'une part à la violence des Égyptiens et de l'autre à celle des Syriens. L'histoire des temps qui suivirent la mort d'Alexandre le Grand, est pleine des vexations qu'ils souffrirent de la part de ces deux monarchies, à Antioche, à Alexandrie et à Jérusalem.

℣. 26. Speciosa misericordia Dei in tempore tribulationis. Le grec (5) signifie plutôt : *La miséricorde de Dieu vient à temps au jour de l'affliction, comme les nuées qui répandent la pluie au temps de la sécheresse.* C'est principalement dans l'extrême besoin, que l'on sent le plaisir et le bonheur de la protection de Dieu (6) : *Adjutor in opportunitatibus, in tribulatione.*

Comme la pluie est douce à la terre altérée par une longue *sécheresse*, ainsi *la miséricorde de Dieu* est belle et agréable *au temps de l'affliction ;* parce que la grandeur même de la souffrance et du péril, dit saint Augustin, nous rend plus douce et plus précieuse l'assistance de notre libérateur. C'est pourquoi, Dieu permet souvent, dit le même père, que ceux qui le craignent soient exposés à des sécheresses et à des peines d'esprit et de corps, afin que l'expérience de leur faiblesse et de leur besoin réveille leur foi et que le secours qu'il leur donne ensuite leur soit d'autant plus utile, qu'ils le reçoivent avec plus d'humilité et plus de reconnaissance.

(1) Καὶ τοῖς ἔθνεσιν ἀνταποδώσει, ἐκδίκησιν. Ἕως ἐξάρῃ πλῆθος ὑβριστῶν, καὶ σκῆπτρα ἀδίκων συντρίψῃ.
(2) *Vide Grot. hic, et Judic.* XI. 36. *et* II. *Reg.* IV. 6.
(3) *Cornel. Grot. alii.*
(4) Ἕως ἀνταποδώσει ἀνθρώπῳ κατὰ τὰς πράξεις αὐτοῦ, καὶ τὰ ἔργα ἀνθρώπων κατὰ τὰ ἐνθυμήματα αὐτῶν
(5) Ὡραῖον ἔλεος ἐν καιρῷ θλίψεως, ὡς νεφέλαι ὑετοῦ ἐν καιρῷ ἀβροχίας.
(6) *Psal.* IX. 10.

CHAPITRE XXXVI

Prière de l'auteur de ce livre, pour attirer la miséricorde de Dieu sur Israël. Du cœur éclairé et du cœur corrompu. Avantage de celui qui a une femme vertueuse.

1. Miserere nostri, Deus omnium, et respice nos, et ostende nobis lucem miserationum tuarum;

2. Et immitte timorem tuum super gentes quæ non exquisierunt te, ut cognoscant quia non est Deus nisi tu, et enarrent magnalia tua.

3. Alleva manum tuam super gentes alienas, ut videant potentiam tuam.

4. Sicut enim in conspectu eorum sanctificatus es in nobis, sic in conspectu nostro magnificaberis in eis;

5. Ut cognoscant te, sicut et nos cognovimus quoniam non est Deus præter te, Domine.

6. Innova signa, et immuta mirabilia.

1. O Dieu, Seigneur de toutes choses, ayez pitié de nous; regardez-nous favorablement; (et faites-nous voir la lumière de vos miséricordes).

2. Répandez la terreur sur les nations qui ne se mettent point en peine de vous rechercher, (afin qu'elles reconnaissent qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous seul, et qu'elles publient la grandeur de vos merveilles).

3. Étendez votre main sur les peuples étrangers, et faites-leur sentir votre puissance.

4. Comme ils ont vu de leurs yeux que vous avez été sanctifié parmi nous, faites que nous voyons aussi éclater votre grandeur parmi eux,

5. Afin qu'ils connaissent, comme nous l'avons connu, qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous, Seigneur.

6. Renouvelez vos prodiges, et faites des miracles qui n'aient point encore été vus.

COMMENTAIRE

℣. 1. Miserere nostri, Deus omnium. Après avoir parlé des oblations et des dispositions avec lesquelles il faut les offrir, l'auteur commence ici une prière, pour demander à Dieu qu'il daigne regarder favorablement son peuple affligé et dispersé. Il est bon de savoir que, lorsque l'auteur de cet ouvrage écrivait, la nation juive était dispersée dans l'Égypte, dans la Syrie, dans toutes les provinces d'Orient et au delà de l'Euphrate. Ceux mêmes qui étaient dans la Judée et à Jérusalem, soumis tantôt aux rois de Syrie, tantôt à ceux d'Égypte, étaient tour à tour la victime de l'ambition des uns ou des autres. Cet état si humiliant, affligeait les bons Israélites; ils demandaient ardemment au Seigneur qu'il rendît la tranquillité à son peuple et qu'il convertît les cœurs des nations ennemies.

℣. 2. Immitte timorem tuum super gentes, etc. *Répandez votre terreur sur les nations,* sur les peuples qui oppriment injustement votre peuple. Voyez ce que l'auteur a déjà dit au chapitre xxxv ℣. 22, 23, 24. Le reste du verset n'est pas dans le grec, depuis: *Afin qu'elles reconnaissent, etc.*

℣. 3. Alleva manum tuam super gentes alienas. *Levez la main sur ces nations,* comme ceux qui veulent frapper violemment. Ou bien: Délivrez-nous de leur puissance *avec une main élevée et un bras étendu,* comme vous avez délivré autrefois votre peuple sous Moïse.

℣. 4. Sicut enim in conspectu eorum sanctificatus es in nobis, etc. Ce texte peut recevoir deux sens: De même que vous avez fait éclater votre colère sur nous, en nous punissant avec tant de rigueur; traitez-les de même à nos yeux, et qu'à notre tour nous soyons témoins de leur châtiment; ne l'ont-ils pas mérité autant que nous? Autrement: Comme vous fîtes autrefois éclater votre pouvoir en nous tirant de l'Égypte, à leurs yeux et malgré eux, faites encore aujourd'hui la même chose aux yeux de nos oppresseurs comme vous le fîtes alors en la présence de leurs pères. Traitez-les selon leurs mérites, afin que nous soyons témoins de vos merveilles, comme nos pères l'ont été de celles que vous avez faites dans l'Égypte.

℣. 5. Ut cognoscant te, sicut et nos cognovimus. Qu'ils soient convaincus, par la force de vos miracles, qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous; que leurs idoles ne sont que néant; que leurs rois mêmes ne sont que de faibles mortels, dont la vie et la mort sont entre vos mains; qu'ils vous rendent enfin les hommages, les adorations qui vous sont dues.

Ces paroles ont encore un autre sens à l'égard des Juifs; mais elles n'ont été proprement vérifiées que lorsque les gentils, *ayant vu de leurs yeux* de quelle manière Jésus-Christ avait fait retentir *sa puissance* et *sa sainteté* dans la première Église de Jérusalem, *l'ont reconnu* ensuite eux-mêmes Alors fut accomplie cette parole du Prophète, au sens que saint Paul lui donne: Je vous ai établi pour être la lumière des Gentils, afin que vous portiez le salut jusqu'aux extrémités du monde.

℣. 6. Innova signa, et immuta mirabilia. Renouvelez les merveilles que vous fîtes sous Moïse et ajoutez-en de nouvelles.

7. Glorifica manum et brachium dextrum.
8. Excita furorem, et effunde iram.
9. Tolle adversarium, et afflige inimicum.

10. Festina tempus, et memento finis, ut enarrent mirabilia tua.
11. In ira flammæ devoretur qui salvatur; et qui pessimant plebem tuam inveniant perditionem.

12. Contere caput principum inimicorum, dicentium : Non est alius præter nos.

7. Glorifiez votre main et votre bras droit.
8. Excitez votre fureur, et répandez votre colère.
9. Détruisez l'ennemi, et brisez celui qui nous fait la guerre.
10. Pressez le temps et hâtez la fin, afin que les hommes publient vos merveilles.
11. Que celui qui aura échappé à l'épée, soit dévoré par l'ardeur des flammes; et que ceux qui tyrannisent votre peuple, tombent dans la perdition.
12. Brisez la tête des chefs des ennemis qui disent : Il n'y a point d'autre *Seigneur* que nous.

COMMENTAIRE

℣. 7. Glorifica manum. Faites éclater votre pouvoir. Le grec ajoute à la fin de verset (1) : *Afin qu'ils racontent* vos merveilles.

℣. 9. Tolle adversarium. On peut traduire le grec (2) : *Enlevez en l'air l'ennemi et froissez l'adversaire.* Élevez-le en l'air, pour le jeter avec plus de force contre terre.

℣. 10. Festina tempus, et memento finis. Il est temps de venir à notre secours, ô mon Dieu ! la malice et la cruauté de nos ennemis sont montées à leur comble. Le grec (3) : *Avancez le temps, et souvenez-vous de la colère.* D'autres exemplaires : *Souvenez-vous du serment ;* d'autres sont conformes à la Vulgate : *Souvenez-vous de la fin.* Achevez votre ouvrage, consommez votre vengeance ; ou : Souvenez-vous de la fin que vous devez mettre à nos maux ; leur terme n'est-il pas encore venu ? Ces paroles sont souvent appliquées par les pères : 1° aux patriarches qui vivaient avant Jésus-Christ ; 2° aux saints qui désirent voir refleurir la religion dans le monde, et versent des larmes sur la tiédeur des chrétiens.

℣. 11. In ira flammæ devoretur, qui salvatur. Ces prières sont un peu vives et se ressentent un peu du génie vindicatif des Juifs. On doit croire que l'auteur, inspiré du Saint-Esprit, souhaitait ces malheurs aux ennemis des Juifs, uniquement dans la vue de la gloire de Dieu, et pour leur salut. Aussi, dans plus d'un endroit, met-il : *Afin qu'ils reconnaissent que vous êtes le seul Dieu :* Et encore : *Afin qu'ils publient vos merveilles.* Enfin, on doit juger que le seul zèle de la justice le faisait parler, sans aucun retour sur lui-même, et sans aucun motif de vengeance et d'aigreur. On peut aussi employer en cet endroit, la solution que les pères ont si souvent employée dans les psaumes, et dire que l'auteur ne faisait point des imprécations, mais de simples prédictions de ce qui devait arriver aux ennemis des Juifs. Il faut comparer cette manière de parler : *In ira flammæ devoretur, qui salvatur,* avec celles-ci : *Deut.* xxxii. 36. *Clausi quoque defecerunt residuique consumpti sunt.* Et iii. *Reg.* xiv, 10 et xxi, 21 et iv. *Reg.* ix, 8 : *Percutiam de domo Jeroboam mingentem ad parietem, et clausum, et novissimum in Israel.*

℣. 12. Contere caput principum inimicorum (4) dicentium : Non est alius præter nos. L'auteur parle des rois d'Égypte et de Syrie, qui affectaient les honneurs divins ou presque divins. Ces princes, au moins à l'égard des Juifs, disaient dans le cœur : Il n'y a point d'autre Seigneur que nous, puisqu'ils prétendaient que les Israélites quittassent leur religion et adorassent leurs fausses divinités. Cette tyrannie parut principalement dans la Syrie, sous le règne d'Antiochus Épiphane ; et en Égypte, sous celui de Ptolémée Philopator, dont l'histoire est racontée dans le troisième livre des Maccabées. On peut voir dans Daniel (5), les blasphèmes d'Antiochus Épiphane, qui se considérait presque comme un Dieu et qui, au fond, n'avait aucune religion.

Que ceux qui tyrannisent votre peuple tombent dans la perdition. Le démon était proprement celui qui tyrannisait les hommes avant Jésus-Christ. Car l'homme, ayant quitté Dieu par le conseil du démon, et ayant imité sa révolte et son orgueil, il était juste qu'il demeurât esclave de celui auquel il avait mieux aimé obéir qu'à Dieu. C'est proprement le principe des démons de dire : *Il n'y a point d'autre Dieu que nous.* Car il s'est fait adorer dans tout le monde, et n'ayant pu être égal à Dieu dans le ciel, il s'est fait sur la terre l'ennemi de Dieu. C'est pourquoi le Saint-Esprit souhaite qu'on lui *brise la tête.* Le Sauveur accomplit cette œuvre de vengeance, annoncée depuis les premiers jours du monde.

---

(1) Ὅπως διηγῶνται τὰ θαυμάσια σοῦ.
(2) Ἔπαρον ἀντίδικον, καὶ ἔκτριψον ἐχθρόν.
(3) Σπεῦσον καιρὸν, καὶ μνήσθητι ὀργῆς. *Alii :* μνήσθητι ὁρκίσμοῦ. *Alii :* ὁρισμοῦ. *Vide Drus. hic.*
(4) Συντριψον κεφαλὰς ἀρχόντων ἐθνῶν, λεγόντων, οὐκ ἔστιν πλὴν ἡμῶν. *Vulg. legit :* Ἀρχόντων ἐχθρῶν. *Et ita plerique Codd. apud Drus. hic.*
(5) *Dan.* vii. 25. Et sermones contra excelsum loquetur, et sanctos Altissimi conteret, et putabit quod possit mutare tempora, etc. - viii. 25. Contra principem principum consurget. - xi. 36. Adversus Deum Deorum loquetur magnifica.

13. Congrega omnes tribus Jacob, ut cognoscant quia non est Deus nisi tu, et enarrent magnalia tua, et hereditabis eos sicut ab initio.

14. Miserere plebi tuæ, super quam invocatum est nomen tuum, et Israel quem coæquasti primogenito tuo.

15. Miserere civitati sanctificationis tuæ, Jerusalem, civitati requiei tuæ.

16. Reple Sion inenarrabilibus verbis tuis, et gloria tua populum tuum.

17. Da testimonium his qui ab initio creaturæ tuæ sunt, et suscita prædicationes quas locuti sunt in nomine tuo prophetæ priores.

13. Rassemblez toutes les tribus de Jacob, (afin qu'elles connaissent qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous, qu'elles racontent la grandeur de vos merveilles) ; et qu'elles deviennent votre héritage, comme elles l'ont été au commencement.

14. Ayez pitié de votre peuple qui a été appelé de votre nom, et d'Israël, que vous avez traité comme votre fils aîné.

15. Ayez compassion de Jérusalem, de cette ville que vous avez sanctifiée, de cette ville où vous avez établi votre repos.

16. Remplissez Sion de vos paroles ineffables ; et votre peuple de votre gloire.

17. Rendez témoignage à ceux qui ont été dès la création du monde ; vérifiez les prédictions (que les anciens prophètes) ont prononcées en votre nom.

COMMENTAIRE

℣. 13. Congrega omnes tribus Jacob. Lorsque l'auteur écrivait, le plus grand nombre des Juifs était encore répandu dans les diverses provinces d'Orient, dans la Grèce, dans l'Afrique et dans les îles ; quoiqu'il y en eût de toutes les tribus dans la Judée. C'était alors une formule de prières assez commune, de demander au Seigneur qu'il rappelât les tribus qui étaient encore dans la dispersion ; c'est-à-dire, les membres des diverses tribus qui ne s'étaient point encore rendus dans la Judée (1).

℣. 14. Miserere plebi tuæ, super quam invocatum est nomen tuum. Souvenez-vous de ce peuple, connu sous le nom de *peuple du Seigneur ;* ce peuple, qui vous appartient d'une manière spéciale. Les enfants, les serviteurs, les épouses, étaient appelés du nom de leur père, de leur maître et de leur époux (2). Les Juifs étaient les serviteurs et les domestiques du Seigneur ; leur nation était comme son épouse ; ils étaient comme ses enfants et ses premiers-nés : *Et Israel quem coæquasti primogenito tuo ;* les plus chéris et les plus privilégiés de tous les peuples (3), les héritiers des promesses du Seigneur, les possesseurs de son héritage, de sa terre choisie. *Israël est mon premier-né,* disait Moïse en parlant au pharaon (4).

℣. 15. Miserere civitati sanctificationis tuæ Jerusalem. *Ayez compassion de Jérusalem, de cette ville que vous avez sanctifiée,* et consacrée à votre culte, et où vous avez établi votre demeure, comme dans la capitale de votre État ; de cette ville sainte et privilégiée, où vous avez mis votre palais, votre temple, votre repos : *Civitati requiei tuæ.* Le lieu de repos marque ordinairement la maison, la demeure particulière d'un homme. Ici on nous représente Dieu comme un monarque dont le temple est le palais. Lorsqu'on en fit la dédicace, et qu'on y introduisit l'arche, on dit : Levez-vous, Seigneur, et entrez dans votre repos. *Surge, Domine, in requiem tuam, tu, et arca sanctificationis tuæ* (5).

℣. 16. Reple Sion inenarrabilibus verbis tuis. Le grec (6) : *Remplissez Sion, afin qu'elle relève vos oracles ; et remplissez votre peuple de votre gloire.* Remplissez Sion de vos faveurs et des effets de votre miséricorde, afin qu'elle célèbre vos louanges et que *votre peuple publie votre gloire ;* ou qu'*il soit rempli de votre gloire ;* que la gloire de votre nom rejaillisse jusque sur votre peuple. Ou plutôt : Remplissez Sion de vos biens pour accomplir vos oracles et vos promesses ; remplissez votre peuple de votre gloire. Ou enfin : Remplissez Sion et que vos prophètes y publient vos oracles, comme autrefois. L'esprit de prophétie était comme éteint dans Israël, depuis la mort de Zacharie et de Malachie. L'auteur supplie le Seigneur de donner des marques de sa présence dans Sion, comme autrefois, en sorte que le don de prophétie se répande sur ses serviteurs ; et que son peuple ne soit plus dans l'opprobre. Ce dernier sens est peut-être le meilleur.

℣. 17. Da testimonium his qui ab initio creaturæ tuæ sunt. A Israël que vous avez choisi depuis tant de siècles et à qui vous avez donné tant de preuves de votre amour : Donnez-lui de nouveaux témoignages de votre attention et de votre soin paternel. Témoignez-lui que vous ne l'avez point oublié. Faites revivre en sa faveur, les anciennes prédictions de vos prophètes ; exécutez les promesses qu'ils ont faites en votre nom, que vous n'abandonneriez point Israël, et que vous l'exauceriez, lorsqu'il crierait à vous dans son affliction. Le grec (7) : *Donnez un témoignage à ces créatures que vous avez formées dès le com-*

(1) *Psal.* CV. 47 ; CXXV. 4 ; CXLVI. 2.

(2) *Isai.* IV. 1. - *Deut.* XXVIII. 10. - *Is.* LXIII. 19. - *Jerem.* VII. 10.

(3) *Genes.* XLIX. 3. Prior in donis, major in imperio.

(4) *Exod.* IV. 22. Filius meus primogenitus Israel.

(5) II. *Par.* VI. 41. *et Psal.* CXXXI. 8.

(6) Πλῆσον Σιὼν ἆραι τὰ λόγια σοῦ, καὶ ἀπὸ τῆς δόξης σοῦ τὸν λαόν σοῦ.

(7) Δὸς μαρτύριον τοῖς ἐν ἀρχῇ κτίσμασί σοῦ, καὶ ἔγειρον προφήτας ἐπ' ὀνόματι σοῦ. *Al i :* Τοῖς ἐν ἀρχῇ κτήματι σοῦ, καὶ ἔγειρον προφητείας, *etc. Vide Drus.*

18. Da mercedem sustinentibus te, ut prophetæ tui fideles invenientur ; et exaudi orationes servorum tuorum,

19. Secundum benedictionem Aaron de populo tuo, et dirige nos in viam justitiæ, et sciant omnes qui habitant terram quia tu es Deus conspector sæculorum.

20. Omnem escam manducabit venter ; et est cibus cibo melior.

21. Fauces contingunt cibum feræ, et cor sensatum verba mendacia.

22. Cor pravum dabit tristitiam, et homo peritus resistet illi.

23. Omnem masculum excipiet mulier ; et est filia melior filia.

18. Récompensez ceux qui vous ont attendu longtemps, afin que vos prophètes soient trouvés fidèles, et exaucez les prières de vos serviteurs,

19. Selon les bénédictions qu'Aaron a données à votre peuple ; (et conduisez-nous dans la voie de la justice), afin que tous ceux qui habitent la terre, sachent que vous êtes le Dieu qui voyez tous les siècles devant vous.

20. L'estomac reçoit toute sorte de viandes ; mais, entre les nourritures, l'une est meilleure que l'autre.

21. Le palais discerne au goût la venaison ; et le cœur éclairé, les paroles du mensonge.

22. Le cœur corrompu causera de la tristesse, et l'homme habile lui résistera.

23. La femme peut épouser toutes sortes d'hommes, mais entre les filles, l'une est meilleure que l'autre.

COMMENTAIRE

mencement ; et suscitez des prophètes en votre nom. C'est une suite de la demande qu'il a faite dans le verset précédent, suivant le dernier sens que nous lui avons donné. Remplissez Sion de vos oracles; faites éclater votre gloire sur votre peuple ; donnez-lui de nouveaux témoignages de votre protection, à ce peuple que vous avez, pour ainsi dire, créé et tiré du néant, en le délivrant de la servitude d'Égypte ; suscitez en lui des prophètes, qui lui annoncent vos volontés et qui le remplissent de consolation.

℣. 18. Da mercedem sustinentibus te. Récompensez la patience et la confiance d'un peuple qui, malgré tant de révolutions et de disgrâces, vous est toujours demeuré fidèle. L'auteur parle du peuple juif qui, depuis la captivité de Babylone, ne tomba plus dans l'idolâtrie et témoigna plus de fidélité et d'attachement au Seigneur, que n'en avaient témoigné leurs ancêtres sous les rois, à l'âge d'or de leur nation. L'auteur semble insinuer qu'ils attendaient alors le Messie, promis par Moïse (1) et par tous les prophètes : *Ut prophetæ tui fideles inveniantur.*

Exaudi orationes servorum tuorum. 19. Secundum benedictionem Aaron. Exaucez nos prières, ô mon Dieu ! et accordez-nous l'effet des bénédictions que vous avez vous-même prescrites à votre grand prêtre, en lui disant (2) : *Lorsque vous bénirez les enfants d'Israël, vous direz : Que le Seigneur vous bénisse et vous conserve,* ou vous garde : *Que le Seigneur fasse briller sur vous la lumière de son visage, et qu'il ait pitié de vous. Qu'il tourne sa face vers vous et qu'il vous donne sa paix.* Voilà ce que je vous prie d'exécuter envers votre peuple : Que ces bénédictions ne soient point vaines : *Quia tu es Deus conspector sæculorum !* Le grec (3) : *Parce que vous êtes le Dieu des siècles.* Le seul Dieu éternel et tout-puissant ; le Dieu qui dispose souverainement de tous les temps. Ici finit la prière de l'auteur, et il passe à un autre sujet.

℣. 20. Omnem escam manducabit venter. L'esprit reçoit toutes sortes de pensées, mais elles ne sont point toutes également bonnes. Il forme toutes sortes de désirs ; mais il faut faire un choix entre les bons et les mauvais. Enfin l'homme est capable de toutes sortes de connaissances ; mais la connaissance de la loi de Dieu, est préférable à toutes les autres. Quoique votre estomac puisse digérer toutes sortes de nourritures, vous ne prenez pas la première qui se présente ; ainsi faites un juste discernement entre les connaissances dont vous chargez votre esprit.

℣. 21. Fauces contingunt cibum feræ, etc. L'auteur prévient l'objection qu'on peut lui faire : Mais est-il si aisé de discerner les bonnes connaissances des mauvaises ? Il est aussi aisé au cœur et à l'esprit de distinguer le vrai du faux, le bon du mauvais, en matière de connaissance, qu'il l'est au palais de distinguer la venaison des autres viandes. Il faut seulement avoir soin que l'esprit ne soit point préoccupé et gâté ; comme on a soin, avant de goûter les viandes, de se nettoyer la bouche et le palais, des sucs dont il pourrait être rempli.

℣. 22. Cor pravum dabit tristitiam, etc. Le grec (4): *Le cœur pervers,* trompeur, de travers, *causera de la tristesse ; et l'homme instruit se vengera de lui,* ou le punira selon son mérite. Un homme qui est, au dedans, attaché au monde, quoiqu'il semble, au dehors, ne chercher que Dieu, sera toujours *triste* et inquiet, parce que ses désirs combattent ses actions ; mais *l'homme sage résistera* à cette *tristesse,* et l'étouffera même dans son cœur, parce qu'il ne cherche que Dieu, et qu'il travaille à détruire en lui-même tout ce qui peut lui déplaire.

℣. 23. Omnem masculum excipiet mulier. Si l'on ne regardait le mariage que dans la vue géné-

(1) *Deut.* xviii. 15. Prophetam de gente tua, et de fratribus tuis sicut me, suscitabit tibi Dominus, etc.

(2) *Num.* vi. 24.

(3) Ὅτι σὺ Κύριος τῶν αἰώνων.

(4) Καρδία στρεβλὴ δώσει λύπην, καὶ ἄνθρωπος πολύπειρος ἀνταποδώσει αὐτῷ.

24. Species mulieris exhilarat faciem viri sui, et super omnem concupiscentiam hominis superducit desiderium.

25. Si est lingua curationis, est et mitigationis et misericordiæ ; non est vir illius secundum filios hominum.

26. Qui possidet mulierem bonam inchoat possessionem ; adjutorium secundum illum est, et columna ut requies.

27. Ubi non est sepes, diripietur possessio ; et ubi non est mulier, ingemiscit egens.

28. Quis credit ei qui non habet nidum, et deflectens ubicumque obscuraverit, quasi succinctus latro exiliens de civitate in civitatem ?

24. L'agrément de la femme met la joie sur le visage (de son mari) ; et la rend plus aimable que tout ce que l'homme peut désirer.

25. Si la langue (peut guérir les maux et) est pleine de douceur et de bonté, son mari aura un avantage qui n'est pas commun parmi les hommes.

26. Celui qui a une femme (vertueuse), commence à établir sa maison ; il a un secours qui lui est semblable, et un ferme appui où il se repose.

27. Où il n'y a point de haie, le bien est au pillage ; de même, où il n'y a point de femme, l'homme soupire dans l'indigence.

28. Qui se fiera à celui qui n'a point de retraite, qui va chercher un abri partout où la nuit le prend, et qui erre de ville en ville comme un voleur toujours prêt à fuir ?

COMMENTAIRE

rale d'avoir des enfants, et de joindre un homme à une femme, il n'y aurait pas beaucoup de choix à faire, puisque toute femme est faite pour l'homme ; mais si on regarde principalement la société et la douceur de la vie, dans cette union, on doit surtout faire attention aux mœurs et aux qualités de celle qu'on épouse.

℣. 24. Et super omnem concupiscentiam hominis, etc. En général, le penchant que l'homme a pour la femme, est la plus violente de ses passions ; mais lorsqu'il rencontre une femme vertueuse, d'une douceur et d'un mérite extraordinaire, son bonheur est au-dessus de tout ce que l'on peut dire. C'est ce qui est marqué au verset suivant. *Si la langue de la femme peut guérir les maux, et est pleine de douceur et de bonté, son époux a un avantage, qui n'est pas commun parmi les hommes.* La langue qui guérit les maux, *lingua curationis,* est celle qui adoucit les passions, qui modère la tristesse, qui console, qui guérit la douleur. Le grec lit (1) : *Si la miséricorde, la douceur et la guérison sont sur sa langue, son époux n'est pas de la condition des autres hommes.* Son bonheur est au-dessus de ce qu'un mortel peut espérer en ce monde. Voyez *Eccli.* XXVI, 21, 22, 23, 24.

℣. 26. Qui possidet mulierem bonam, inchoat possessionem, etc. Celui qui pense à un établissement, doit commencer par chercher une femme vertueuse. C'est comme le fondement de sa maison ; c'est en quelque sorte le premier bien que le mari doit acquérir. Le grec (2) : *Celui qui prend une femme, acquiert* un grand *bien.* Il possède *un secours qui lui est semblable et une colonne sur laquelle il se repose.* Ou, selon Grotius, *celui qui prend une femme, établit sur ses biens un secours égal à lui-même et une colonne sur laquelle toute sa maison est appuyée.* On voit bien que l'auteur fait allusion à ce passage de la Genèse (3) : *Faisons-lui un secours semblable à lui.*

℣. 27. Ubi non est mulier, ingemiscit egens Sa maison est comme un champ dont la haie est arrachée ; y entre qui veut et y prend tout ce qu'il juge à propos. Bientôt l'homme se verra dans l'indigence et dépouillé de ses biens. Il est obligé ou de laisser les choses à l'abandon ou de les confier à des domestiques, qui sont comme autant de voleurs. Mais dans une famille bien réglée, la femme a soin de tout le personnel et de l'intérieur de la maison, tandis que le mari vaque aux affaires du dehors.

℣. 28. Quis credit ei, qui non habet nidum, etc. Tel est celui qui n'a point de famille, ni de maison, où il se retire avec sa femme et ses enfants. Il est soupçonné d'avoir une conduite déréglée et de faire le métier de voleur et de coureur. Voici le grec qui fixe le sens de la Vulgate (4) : *Qui se fiera à un voleur, qui est errant, et qui vole de ville en ville ?* Ainsi, on ne se fie pas volontiers *à un homme qui n'a point de retraite ;* à la lettre, *de nid* ou de nichée ; *et qui demeure où la nuit le surprend.* A la lettre : *Qui débride* son âne ou sa monture, *où la nuit le surprend.* Un homme qui n'avait point de femme, et qui n'était point fixé par le mariage à une demeure certaine, était réputé peu chaste et peu réglé. Telle était l'opinion du peuple juif, où tout le monde était marié. Salomon dit à peu près dans le même sens (5) : *Comme un oiseau qui quitte son nid, ainsi est l'homme qui quitte sa demeure,* pour vivre errant et vagabond : son état n'est ni sûr, ni louable.

(1) Εἰ ἔστιν ἐπὶ γλώσσης ἔλεος, καὶ πραΰτης, καὶ ἴασις, οὐκ ἔστιν ὁ ἀνὴρ αὐτῆς καθ' υἱοὺς ἀνθρώπων.

(2) Ὁ κτώμενος γυναῖκα ἐνάρχεται κτήσεως. Βοηθὸν κατ' αὐτόν, καὶ στῦλον ἀναπαύσεως.

(3) *Gen.* II. 18. עזר כנגדו Les Septante : Βοηθὸν κατ' αὐτόν.

(4) Τίς γὰρ πιστεύσει εὐζώνῳ λῃστῇ σφαλλομένῳ ἐκ πόλεως εἰς πόλιν ; οὕτως ἀνθρώπῳ μὴ ἔχοντι νοσσίαν, καὶ καταλύοντι οὗ ἐὰν ὀψίσῃ.

(5) *Prov.* XXVII. 8.

CHAPITRE XXXVII

Du vrai et du faux ami. Choisir son conseil avec soin. Consulter le Seigneur. Science vraie et fausse, utile et dangereuse. Suites funestes de l'intempérance.

1. Omnis amicus dicet : Et ego amicitiam copulavi ; sed est amicus solo nomine amicus. Nonne tristitia inest usque ad mortem ?
2. Sodalis autem et amicus ad inimicitiam convertentur.
3. O præsumptio nequissima, unde creata es cooperire aridam malitia et dolositate illius ?
4. Sodalts amico conjucundatur in oblectationibus, et in tempore tribulationis adversarius erit.
5. Sodalis amico condolet causa ventris, et contra hostem accipiet scutum.
6. Non obliviscaris amici tui in animo tuo, et non immemor sis illius in opibus tuis.

1. Tout ami dira : J'ai fait aussi amitié avec cet homme ; mais il y a un ami qui n'est ami que de nom. N'est-ce pas une douleur qui dure jusqu'à la mort,
2. Que d'avoir un ami qui se change en ennemi ?
3. O pensée détestable ! d'où as-tu pris ton origine pour venir couvrir la terre (de ta malice et) de ta perfidie ?
4. L'ami se divertit avec son ami pendant sa prospérité : et il deviendra ennemi au temps de l'affliction.
5. L'ami s'affligera avec son ami, afin qu'il lui donne de quoi manger ; et à la vue de l'ennemi, il prendra le bouclier.
6. Conservez dans votre cœur le souvenir de votre ami ; et ne l'oubliez pas, lorsque vous serez devenu riche.

COMMENTAIRE

℣. 1. Omnis amicus dicet : et ego amicitiam copulavi. Beaucoup d'amis en apparence et peu en réalité. S'il ne s'agit que des témoignages extérieurs d'amitié, tout le monde est votre ami. C'est dans l'occasion que l'on connaît le véritable ami. Le flatteur est ami de tout le monde et ne l'est de personne.

Nonne tristitia inest usque ad mortem? *N'est-ce pas une douleur qui dure jusqu'à la mort, de voir son ami qui se change en ennemi?* C'est le vrai sens du grec (1); il fixe celui de la Vulgate, qui paraît un peu différent. Rien n'est plus triste, à la vérité, que de voir son ami devenu son ennemi ; et d'être regardé avec indifférence, ou même avec haine, par celui dans le cœur duquel nous avons répandu autrefois nos sentiments les plus tendres et les plus secrets. On doit donc choisir ses amis avec tant de soin, qu'on vive sans inquiétude de les perdre jamais par un tel changement. Si la faute vient de notre part, c'est un double sujet de douleur ; si elle vient de celle de notre ancien ami, nous avons toujours tort d'avoir fait un mauvais choix. La raison, la réflexion, la prudence doivent avoir encore plus de part dans le choix de nos amis, que le cœur et l'inclination.

℣. 3. Cooperire aridam malitia et dolositate illius. De la malice et de la perfidie de ce faux ami, dont il vient de parler. Le grec ne lit point *illius*. Le Sage parle ici principalement contre la duplicité et les trompeuses apparences des faux amis.

℣. 4. Sodalis amico conjucundatur, etc. C'est le caractère de tous les faux amis. Ils sont attachés à vous pendant tout le temps de votre prospérité ; mais ils vous tourneront le dos à la moindre disgrâce. Tout ce qui est faux et simulé, ne peut être de longue durée. Une amitié feinte se dément bientôt.

℣. 5. Sodalis amico condolet causa ventris. Voici une autre espèce de faux ami ; c'est celui qui prend part à la disgrâce de son ami par intérêt et parce que cet ami a coutume de le nourrir. Dans l'appréhension de perdre non son ami, mais sa table, il s'afflige de son malheur et prendra même, s'il est nécessaire, les armes pour le défendre ; mais au fond, il ne s'afflige que pour lui-même ; il ne combat que pour sa propre nourriture.

℣. 6. Ne obliviscaris amici in animo tuo. L'amitié est un bien fondé sur une estime et des goûts réciproques. Les intérêts lui sont presque toujours nuisibles. Mais quand elle est solide, elle résiste aux coups de fortune : que l'un d'eux soit riche ou pauvre, sain ou malade, dans la gloire ou sous l'atteinte de calomnies injustes, de vrais amis ne se séparent pas, et le plus fort aide le plus faible, sans lui faire sentir le service qu'il lui rend.

---

(1) Οὐχὶ λύπη μένει ἕως θανάτου ; ἑταῖρος καὶ φίλος τρεπόμενος εἰς ἔχθραν.

7. Noli consiliari cum eo qui tibi insidiatur, et a zelantibus te absconde consilium.

8. Omnis consiliarius prodit consilium, sed est consiliarius in semetipso.

9. A consiliario serva animam tuam : prius scito quæ sit illius necessitas ; et ipse enim animo suo cogitabit;

10. Ne forte mittat sudem in terram, et dicat tibi :

11. Bona est via tua ; et stet e contrario videre quid tibi eveniat.

12. Cum viro irreligioso tracta de sanctitate, et cum injusto de justitia, et cum muliere de ea quæ æmulatur, cum timido de bello, cum negotiatore de trajectione, cum emptore de venditione, cum viro livido de gratiis agendis,

7. Ne prenez point conseil de celui qui vous tend un piège, et cachez vos desseins à ceux qui vous portent envie.

8. Tout homme que l'on consulte donne son conseil ; mais il y en a qui ne regardent qu'eux-mêmes dans ce qu'ils conseillent.

9. En demandant conseil à un homme, veillez à la garde de votre âme. Sachez auparavant quels sont ses intérêts ; car il vous donnera conseil selon qu'il lui sera plus utile.

10. Craignez qu'il ne plante un pieu dans votre chemin, et ne vous dise :

11. Votre voie est bonne ; pendant qu'il se tiendra à l'écart, pour voir ce qui vous arrivera.

12. Allez, consultez un homme sans religion. sur les choses saintes, un injuste, sur la justice, une femme, sur celle dont elle est jalouse, un homme timide, sur ce qui regarde la guerre, un marchand, sur le trafic des marchandises, un acheteur, sur ce qui est à vendre, un envieux, sur la reconnaissance des grâces reçues,

COMMENTAIRE

℣. 7. Noli consiliari cum eo, qui tibi insidiatur (1). Cet avis paraît assez inutile. On ne s'avise guère de consulter ses ennemis et ceux qui nous portent envie. Mais, avant de s'ouvrir à un homme et de prendre son conseil, il est de la sagesse de connaître les vraies dispositions de son cœur ; de peur que, sans y penser, on ne s'adresse à un ennemi ou à un jaloux. Le grec fait un autre sens (2) : *Ne prenez point conseil de celui qui vous appréhende* ou qui vous a pour suspect ; *et cachez vos desseins à ceux qui ont conçu de la jalousie contre vous*. Celui à qui vous êtes suspect, et qui se défie de vous, croira que vous le tentez en lui demandant conseil ; et il cherchera à vous tromper et à vous supplanter. Celui qui a de la jalousie contre vous, sera encore moins disposé à vous éclairer de ses avis. Un jaloux est un ennemi caché.

℣. 8. Omnis consiliarius prodit consilium. Dans ce verset et dans le suivant, l'auteur attaque une sorte de gens qui se mêlent de donner des conseils conformes à leurs intérêts et qui ne regardent qu'eux-mêmes, lorsqu'ils paraissent n'avoir en vue que l'intérêt du prochain. Défiez-vous de cet homme, ajoute-t-il, verset 9. *Et sachez auparavant quels sont ses intérêts ;* car il ne parlera que dans la vue de se les procurer aux dépens des vôtres. *Prius scito quæ sit illius necessitas, et quid ipse in animo suo cogitabit.* Ou, selon le grec (3) : *Sibi ipsi consulet.*

℣. 10. Ne forte mittat sudem in terram, etc. Il vous dresse un piège, dans le même temps qu'il feint de vous montrer le bon chemin. Le grec (4) : *De peur qu'il ne jette le sort sur vous et qu'il ne vous dise : Votre voie est bonne ;* mais la leçon de la Vulgate est meilleure. *Ce pieu planté dans le chemin* est la même chose que *le bois de chute, Lignum offensionis,* dont il a parlé ailleurs (5). On mettait du bois ou une pierre dans le chemin, pour faire trébucher ceux qui passaient. *Lapis offensionis*, ou *petra scandali*, ou *lignum offensionis*, ou *offendiculum*, ou *scandalum*, tout cela est la même chose quant à l'effet.

℣. 12. Cum viro irreligioso tracta de sanctitate, etc. Le grec omet ce verset dans plusieurs mss., mais répète ce que nous avons vu plus haut au verset 7 : *Ne prenez point conseil de celui à qui vous êtes suspect ; et cachez vos desseins à ceux qui ont conçu de la jalousie contre vous.* Le texte de la Vulgate, depuis ce verset jusqu'au 14, est une ironie continuée. Dans le grec il faut tout rapporter à : *Ne consultez point* μὴ συμβουλεύου, qui est à la tête du verset 12. De cette manière les deux textes reviennent au même sens.

Cum muliere, de ea quæ æmulatur. Ne consultez jamais une femme sur sa rivale ; elle la hait mortellement, et lui suscitera tous les maux qu'elle pourra. On doit l'entendre : ou de deux femmes du même mari (6), ce qui était commun parmi les Juifs, où la polygamie était en usage et entre lesquelles il ne manquait jamais d'y avoir de la jalousie ; ou de deux femmes qui, sans être épouses du même mari, pouvaient avoir conçu de la jalousie et de la haine l'une contre l'autre.

---

(1) *Alii :* Noli consiliari cum socero tuo. *Ita Complut. Sixt. V. Raban. Lyr. Hugo, Dionys. Jans. Franc. Lucas, Palac. Cornel. Biblia pleraque Latina.*

(2) Μὴ βουλεύου μετὰ τοῦ ὑποβλεπομένου σέ, καὶ ἀπὸ τῶν ζηλούντων σέ κρύψον βουλήν.

(3) Γνῶθι πρότερον τίς αὐτοῦ χρεία, καὶ γὰρ αὐτὸς ἑαυτῷ συμβουλεύεται.

(4) Μηπότε βάλῃ ἐπὶ σοὶ κλῆρον, καὶ εἴπῃ σοι· καλὴ ὁδὸς σοῦ.

(5) *Eccli.* XXXI. 7.

(6) Μετὰ γυναικὸς περὶ ἀντιζήλου αὐτῆς.

13. Cum impio de pietate, cum inhonesto de honestate, cum operario agrario de omni opere,

14. Cum operario annuali de consummatione anni, cum servo pigro de multa operatione. Non attendas his in omni consilio :

15. Sed cum viro sancto assiduus esto, quemcumque cognoveris observantem timorem Dei ;

16. Cujus anima est secundum animam tuam, et qui, cum titubaveris in tenebris, condolebit tibi.

17. Cor boni consilii statue tecum ; non est enim tibi aliud pluris illo.

13. Un impie, sur la piété, un homme sans honneur, sur l'honnêteté, (celui qui travaille aux champs.sur ce qui regarde son travail),

14. Un ouvrier à l'année, sur ce qu'il doit faire pendant un an, et un serviteur paresseux, sur l'assiduité au travail ; vous ne devez point attendre de bon conseil de ces personnes sur toutes ces choses.

15. Mais tenez-vous sans cesse auprès d'un homme saint, lorsque vous en aurez connu quelqu'un qui craint véritablement (Dieu).

16. Dont l'âme a du rapport avec la vôtre, et qui prendra part à votre douleur, lorsque vous aurez fait un faux pas (dans les ténèbres).

17. Affermissez votre cœur dans la droiture d'une bonne conscience ; car vous n'aurez point de plus fidèle conseiller.

COMMENTAIRE

Cum negotiatore de trajectione. Il vous fera toujours voir la difficulté et le danger plus grands qu'ils ne sont. Le grec (1) : *Ne consultez point un marchand sur l'échange des marchandises ;* ou en général, sur le trafic : il ne vous dira jamais le vrai prix des choses (2) :

. . . . Plenius æquo
Laudat venales, qui vult extrudere merces

Cum emptore, de venditione. *Un acheteur sur ce qui est à vendre,* ou sur ce qu'il marchande ; il le prisera toujours moins qu'il ne vaut ; il dira toujours qu'on surfait (3) : *Malum est, malum est, dicit omnis emptor.*

Cum viro livido, de gratiis agendis. L'envieux, en cet endroit, signifie plutôt l'avare qui n'a aucun sentiment d'horreur et de générosité envers ses bienfaiteurs ; qui vous conseillera de recevoir toujours et de ne rendre jamais.

℣. 13. Cum impio, de pietate. *Un impie, sur la piété,* sur la religion, sur les devoirs de l'homme envers son Dieu. Le grec (4) : *Ne consultez point un homme sans pitié, sur le sujet de la miséricorde.* Un homme qui a des entrailles de bronze, ne conseillera jamais de secourir ceux qui sont dans la disette.

Cum operario agrario. Ce passage n'est pas dans le grec. Ne consultez point un manœuvre qui travaille aux champs, sur ce qu'il doit gagner. Il gagnera le plus qu'il pourra, et ne vous dira jamais au juste ce qui lui appartient. Le grec porte (5) : *Ne consultez point un paresseux, sur aucun ouvrage à faire :* Tout lui est difficile, impossible ; il exagère toujours les difficultés.

℣. 14. Cum operario annuali, etc. Ne consultez point un ouvrier que vous tenez à gage pour l'année, sur ce qu'il doit gagner, ou sur ce qu'il doit faire pendant son année. Il demandera trop ; et, assuré de son salaire, il travaillera le moins qu'il pourra. Il ne se hâtera point d'achever son ouvrage. Le grec lit simplement (6) : *Ne consultez point un ouvrier gagé par an,* sur la fin de son travail. Il le fera durer, tant qu'il pourra.

℣. 15. Cum viro sancto assiduus esto. Voilà celui que vous devez choisir pour conseiller : un homme de bien, rempli de sentiments de religion et de piété ; pourvu qu'avec cela il ait la lumière et la justesse d'esprit nécessaires. Car il ne suffit pas d'avoir les qualités du cœur, la piété, la droiture, la religion ; il faut, outre cela, la justesse de l'esprit et l'intelligence. Le Sage ajoute encore une autre qualité ; c'est qu'il vous convienne et qu'il soit véritablement pour vous un ami. Verset 16 : *Cujus anima est, secundum animam tuam.*

℣. 17. Cor boni consilii statue tecum. Si vous pouvez régler votre cœur et vous dégager de toute passion et de tout amour-propre ; si vous vous conduisez selon les règles de la justice et de la piété, vous pourrez aisément vous passer de conseil. Vous trouverez en vous-même de quoi vous déterminer et prendre votre parti avec sagesse. Ce qui fait que, pour l'ordinaire, nous sommes si peu capables de nous conduire dans ce qui nous regarde, c'est que nous nous aimons trop, et que nous nous laissons prévenir par la passion : et dès lors, nous ne sommes pas plus en état de discerner la vérité, que l'œil qui est troublé, de voir les objets qui se présentent devant lui. Le grec (7) : *Établissez-vous un conseil du cœur, car il n'y en a point de plus fidèle que celui-là.* Ce qu'on peut entendre ainsi : Choisissez un

(1) Μετὰ ἐμπόρου περὶ μεταβολίας.
(2) *Horat. de Arte Poetica.* — (3) *Prov.* xx. 14.
(4) Μετὰ ἀνελεήμονος περὶ χρηστοηθείας.
(5) Μετὰ ὀκνηροῦ περὶ παντὸς ἔργου. L'auteur de la Vulgate lisait peut-être en cet endroit, ce qu'on lit au même verset. Οἰκέτῃ ἀργῷ περὶ πολλῆς ἐργασίας. Il lisait : οἰκέτῃ ἀγρίῳ.
(6) Μετὰ μισθίου ἐπετείου περὶ συντελείας.
(7) Καὶ βουλὴν καρδίας στῆσον, οὐ γὰρ ἔστι σοὶ πιστότερος αὐτῆς.

18. Anima viri sancti enuntiat aliquando vera quam septem circumspectores sedentes in excelso ad speculandum.

19. Et in his omnibus deprecare Altissimum, ut dirigat in veritate viam tuam.

20. Ante omnia opera verbum verax præcedat te, et ante omnem actum consilium stabile.

18. L'âme d'un homme (saint) découvre quelquefois mieux la vérité, que sept sentinelles qui sont assises dans un lieu élevé, pour contempler tout ce qui se passe.

19. Mais sur toutes choses, priez le Très-Haut, afin qu'il vous conduise dans le droit chemin de la vérité.

20. Que la parole (de la vérité) précède toutes (vos) œuvres, et qu'un conseil (stable) règle tout ce que vous faites.

COMMENTAIRE

homme selon votre cœur, et prenez-le pour votre conseiller, car vous ne trouverez point de meilleur conseil qu'auprès d'un bon ami. Mais il vaut mieux le joindre à ce qui précède, de cette manière : Verset 15 : Attachez-vous à un homme saint et pieux, verset 16 : Dont l'âme convienne à la vôtre, qui soit un autre vous-même. Verset 17 : Établissez avec lui le conseil de votre cœur, n'ayez rien de caché avec lui ; car vous n'en trouverez pas de plus fidèle ; verset 18 : Ni de meilleur et de plus éclairé ; car l'âme d'un homme de piété a souvent plus de lumières, que n'en ont les hommes établis en dignité et fameux par leurs sublimes connaissances.

℣. 18. ANIMA VIRI SANCTI ENUNTIAT ALIQUANDO, etc. Le grec ne lit pas *sancti;* mais la suite du discours demande qu'on le supplée. Un homme de bien et, avec cela, véritable ami, est plus capable de vous donner de bons avis que les plus habiles conseillers. Il connaît mieux vos besoins, vos dispositions, l'état de vos affaires, et prend plus à cœur que personne ce qui vous regarde. Le Sage veut de la religion et de la piété en toute chose : dans les amis, dans les conseillers, dans la conduite de la vie. Otez la piété et la religion, qu'est-ce que tout rapport entre les hommes, sinon vanité, tromperie, hypocrisie, intérêt, amour-propre, inconstance ? Tout bon conseil vient de Dieu, dit saint Augustin (1), et on doit présumer qu'il se communique, généralement parlant, plutôt à ceux qui le servent et qui l'aiment, qu'aux autres. De plus, nos résolutions doivent toujours être proportionnées au dessein général de notre vie ; c'est là que nous devons tout rapporter (2). Or, la religion doit être notre premier et principal objet. Qui pourra donc nous donner des conseils plus salutaires, que celui qui est rempli des sentiments d'une piété solide et d'une sagesse fondée sur la religion ? Ce doit être là le fondement et le principe de tous nos conseils.

℣. 20. ANTE OMNIA OPERA, VERBUM VERAX PRÆCEDAT TE. La parole de vérité marque ici la même chose, que ce qui est dit aussitôt après : *Un conseil stable,* fidèle, assuré. Avant de rien entreprendre, prenez conseil ; et ne vous déterminez qu'avec sagesse et connaissance de cause. Le grec (3) : *Le commencement de toute action est la raison* ou la parole ; *et, avant de rien faire, il faut prendre conseil.* On ne doit jamais rien faire à l'étourdi et sans y avoir auparavant réfléchi. Il faut prévoir la fin, avant de commencer ; et, après y avoir bien réfléchi, il faut encore prendre conseil et se défier de ses propres lumières.

Le Sage marque ici en peu de mots, depuis le verset 15, tout ce que nous devons faire pour nous conduire selon les règles de la piété et de la prudence.

1° Nous devons tâcher de rencontrer, après l'avoir souvent demandé à Dieu, un ami *saint* et un conducteur éclairé, dont la sagesse naisse de la *crainte* et de l'amour qu'il a pour *Dieu,* qui ait de la charité pour nous et qui prenne part à notre douleur, lorsque nous aurons fait un faux pas parmi les ténèbres de cette vie ; en considérant, selon ce que saint Paul dit du vrai pontife, qu'*il est lui-même environné de faiblesse.*

2° Comme nous devons souhaiter qu'on nous conduise par la droite voie, nous devons aussi tâcher de nous affermir *nous-mêmes* de plus en plus *dans une conscience droite qui nous porte* toujours à ce qui est plus *selon Dieu.* Pour que le secours que nous pouvons retirer d'un tel ami nous soit utile, il faut qu'il se trouve un rapport entier entre les conseils qu'il nous donne et la disposition de notre cœur. C'est ce qui a fait dire au pape saint Léon, que celui qui a le cœur droit et qui tend à Dieu sincèrement, trouve dans sa conscience tout ce qui nous est prescrit par l'autorité des apôtres et par les ordonnances des saints canons. C'est pourquoi le Sage ajoute que *l'âme d'un homme saint découvre quelquefois mieux la vérité que sept sentinelles qui sont assises dans un lieu élevé,* comme il est arrivé dans l'Église en quelques circonstances, où Dieu a découvert à un

---

(1) *August. de Doctrina Christ. in Prolog. n. 7.* Noverat ille vir, ex quacumque anima verum consilium processisset, non ei, sed illi qui est veritas, incommutabili Deo tribuendum esse.

(2) *Senec. Epist.* LXXI. Consilium sub die nasci debet ; et hoc quoque tardum est nimis : sub manu, quod aiunt, sub manu nascatur. Quemadmodum autem inveniatur ostendam. Quoties quid fugiendum sit, aut quid petendum voles scire, ad summum bonum et propositum totius vitæ respice.

(3) Ἀρχὴ παντὸς ἔργου λόγος, καὶ πρὸ πάσης πράξεως βουλή.

21. Verbum nequam immutabit cor; ex quo partes quatuor oriuntur : bonum et malum, vita et mors; et dominatrix illorum est assidua lingua. Est vir astutus multorum eruditor, et animæ suæ inutilis est.

21. Une parole mauvaise gâtera le cœur; (c'est du cœur que) naissent ces quatre choses, le bien et le mal, la vie et la mort; et tout cela dépend ordinairement de la langue. Tel est habile, et enseigne plusieurs, qui est inutile à lui-même.

COMMENTAIRE

saint une vérité très importante qui n'avait point encore été éclaircie jusqu'alors, et qui a été ensuite reçue et approuvée par tous ceux qui étaient dans un rang plus élevé, ou par leur dignité ou par leur lumière.

3° Il faut, *sur toutes choses, prier Dieu* avec foi et avec persévérance, et nous adresser à lui, avant d'avoir recours à ceux qui nous aident de leurs conseils, parce que les hommes ne peuvent que nous montrer le chemin; mais c'est Jésus-Christ même qui nous y fait entrer, qui nous prend par la main et qui nous fait *marcher* effectivement à la lumière de sa grâce, comme étant lui-même la voie, *la vérité* et la vie.

4° Il ne faut pas se conduire à l'aventure comme par caprice, en suivant quelquefois le conseil qu'on donne, et quelquefois n'en désirant point; mais il faut *que la parole de la vérité et qu'un conseil stable précède toutes nos œuvres*, pour témoigner à Dieu, que c'est lui que nous suivons, et que nous voulons lui être *fidèles* dans les petites choses comme dans les grandes.

℣. 21. VERBUM NEQUAM IMMUTABIT COR. Comme rien n'est plus avantageux qu'un bon conseil, aussi rien n'est plus pernicieux qu'un mauvais avis. Souvent, une seule parole est capable de corrompre le cœur, et de renverser les plus belles résolutions. Le grec (1): *La marque du changement de la joie est le visage*. On lit sur le visage le changement du cœur; s'il est gai ou triste; indifférent ou fâché.

EX QUO PARTES QUATUOR ORIUNTUR, etc. La langue produit ordinairement ces quatre choses, mais elle ne les produit qu'après que le cœur en a été rempli. Car la langue n'est que l'écho et l'interprète de ce qui se passe au dedans de nous-mêmes. C'est du cœur que naissent les bons et les mauvais désirs (2), la vie et la mort; mais la langue est l'organe qui fait paraître toutes ces choses au dehors (3): *Ex abundantia cordis os loquitur*. Le grec peut recevoir un autre sens (4): *Il y a quatre choses qui laissent dans le cœur des traces de leur changement: le bien, le mal; la vie, la mort; mais la langue les domine toujours*. C'est-à-dire, quatre choses nous frappent, et nous laissent dans le cœur de fortes impressions: *le bien*, le plaisir, l'honneur que nous espérons, ou que nous goûtons; *le mal* que nous craignons; *la vie*, la santé, la prospérité; *la mort* que l'homme regarde comme le plus grand de tous ses maux; enfin *la langue* qui est la première et la principale des choses qui nous affligent, ou qui nous font plaisir; la bonne ou la mauvaise réputation où nous sommes, les bons ou les mauvais discours que l'on tient de nous. Ces choses nous font toujours ou du plaisir, ou de la peine.

Autrement (5): Voici ce qui partage ordinairement le cœur: Avant que nous entreprenions aucune affaire, nous sommes flottants, et nous examinons d'abord si elle peut nous être avantageuse ou désavantageuse; *bonum et malum*: Si elle est criminelle ou permise; si elle donne la vie ou la mort: *Vita et mors*. Mais *la langue domine sur tout cela*. Chacun parle ordinairement de ce qui le frappe le plus, de ce qu'il aime, de ce qu'il craint, de ce qu'il désire. Pour juger des sentiments et de la disposition d'un homme, il n'y a qu'à le faire parler. Sa langue ne manquera pas de trahir son cœur.

EST VIR ASTUTUS MULTORUM ERUDITOR, ET ANIMÆ SUÆ INUTILIS EST. Le Sage nous parle ici, et au verset suivant, de deux sortes d'hommes habiles. L'un qui use de son savoir pour se rendre heureux et pour se procurer la paix; l'autre qui, avec toute sa science, est inutile à lui-même, et n'a pas le talent de s'en servir pour se rendre heureux. Le monde est plein de ces sages, qui ne sont sages que pour les autres, qui enseignent les plus belles maximes, et n'ont pas l'esprit de s'en servir (6). Cette vérité se vérifie encore plus dans la conduite morale. Mais que *sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme* (7)? A quoi lui sert d'être habile, s'il manque de conduite? A quoi sert la science, sans la sagesse et la charité (8)? Ce verset manque dans plusieurs versions anciennes.

(1) Ἴχνος ἀλλοιώσεως χαρᾶς πρόσωπον.

(2) *Matth.* xv. 18. Quæ procedunt de ore, de corde exeunt, et ea coinquinant hominem.

(3) *Matth.* xii. 34.

(4) Ἴχνος ἀλλοιώσεω... καρδίας τέσσαρα μέρη ἀνατέλλει, ἀγαθὸν, κακὸν, ζωὴ, θάνατος. Καὶ ἡ κυριεύουσα ἐνδελεχῶς αὐτῶν γλῶσσα ἔστιν.

(5) *Bossuet hic.*

(6) Μισῶ σοφιστὴν ὅστις οὐκ αὑτῷ σοφός.

(7) *Matth.* xvi. 26. — (8) I. *Cor.* xiii. 1.

22. Vir peritus multos erudivit, et animæ suæ suavis est.

23. Qui sophistice loquitur odibilis est ; in omni re defraudabitur.

24. Non est illi data a Domino gratia, omni enim sapientia defraudatus est.

25. Est sapiens animæ suæ sapiens, et fructus sensus illius laudabilis.

26. Vir sapiens plebem suam erudit, et fructus sensus illius fideles sunt.

27. Vir sapiens implebitur benedictionibus, et videntes illum laudabunt.

28. Vita viri in numero dierum ; dies autem Israel innumerabiles sunt.

29. Sapiens in populo hereditabit honorem, et nomen illius erit vivens in æternum.

30. Fili, in vita tua tenta animam tuam ; et si fuerit nequam, non des illi potestatem :

22. Tel est éclairé, et en instruit plusieurs, (qui y trouve la douceur de son âme).

23. Celui qui use d'un langage sophistique, est digne de haine ; il sera pauvre et vide de tout.

24. Il n'a point reçu la grâce du Seigneur ; car il est dépourvu de toute sagesse.

25. Il y a un sage qui est sage pour lui-même ; et les fruits de sa sagesse sont vraiment louables.

26. L'homme sage instruit son peuple ; et le fruit de sa sagesse est fidèle.

27. L'homme sage sera rempli de bénédictions ; et ceux qui le verront le combleront de louanges.

28. La vie d'un homme n'a qu'un certain nombre de jours ; mais les jours d'Israël sont innombrables.

29. Le sage s'acquerra de l'honneur parmi son peuple, et son nom vivra éternellement.

30. Mon fils, éprouvez votre âme pendant votre vie ; et si vous trouvez que quelque chose lui soit mauvais, ne le lui accordez pas ;

COMMENTAIRE

℣. 22. ANIMÆ SUÆ SUAVIS EST. Toute science honnête est agréable à celui qui l'enseigne ; le maître y goûte une satisfaction calme et pleine d'attraits. Mais quiconque détourne la science de son objet pour en faire une arme contre la religion, la justice et les mœurs, celui-là ne goûte à mal faire qu'une joie féroce, comme l'empoisonneur. Le grec de Complute porte : *Inutilis est.*

℣. 23. QUI SOPHISTICE LOQUITUR, ODIBILIS EST. Le langage sophistique est celui qui ne tend qu'à surprendre par de vaines subtilités ; qui fait ostentation de savoir, lorsqu'il ne s'agit point de science ; qui cherche à éblouir et à se faire admirer, au lieu d'instruire sérieusement et solidement. Ces sortes de gens sont d'un caractère à se faire mépriser et haïr, et à demeurer toute leur vie dans la pauvreté, parce que personne n'a compassion d'eux, et que l'on se dégoûte bientôt de leurs fades subtilités, qui ne mènent à rien.

Le grec peut recevoir un autre sens (1) : *Celui qui trompe par ses discours est haï ; il est sans aucune sagesse ;* il n'a aucune notion de la vraie sagesse. Dom Calmet pense qu'il faut donner à ce passage cet autre sens : *Tel parle avec sagesse, qui ne laisse pas d'être odieux ; un tel homme manque de la vraie sagesse.* 24. *Dieu lui a refusé le don de plaire parce qu'il n'a point de sagesse.* En effet, on voit des gens qui ont le talent de dire de fort belles choses, mais à qui la nature a refusé le don de se faire goûter. Les plus beaux discours deviennent fades dans leur bouche. Ils manquent de la vraie sagesse, qui consiste, non seulement à proférer des sentences et des discours sensés ; mais à les dire à temps, et d'un certain air qui les fasse entrer dans le cœur des auditeurs.

℣. 25. EST SAPIENS, ANIMÆ SUÆ SAPIENS ; ET FRUCTUS SENSUS ILLIUS LAUDABILIS. L'auteur nous a dépeint, dans les versets précédents, un faux sage ; un homme qui n'en a que l'apparence, ou qui ne l'est que dans ses discours ; et dans la bouche duquel la sagesse est insipide. Il nous offre ici un vrai sage, qui l'est dans l'âme, *Animæ suæ sapiens*, qui se sert de ses lumières pour s'instruire, et ensuite pour instruire les autres. 26. *Vir sapiens plebem suam erudit ;* et les fruits de cette sagesse, ne sont pas des fruits d'un jour ; ils sont permanents et durent toujours : *Fructus sensus illius fideles sunt.*

℣. 28. VITA VIRI IN NUMERO DIERUM, etc. Ce verset veut être joint au suivant de cette manière : Quoique la vie du sage soit bornée, et qu'elle ne soit que d'un certain nombre de jours, sa réputation, toutefois, est éternelle ; elle durera autant qu'Israël lui-même ; sa mémoire ne mourra jamais. 29. *Sapiens in populo hæreditabit honorem.*

℣. 30. FILI, IN VITA TUA TENTA ANIMAM TUAM. Étudiez-vous, et voyez de quoi vous êtes capable. N'entreprenez rien, sans avoir auparavant essayé vos forces (2) :

> . . . . . Versate diu quid ferre recusent,
> Quid valeant humeri ?

Et si quelque chose ne vous convient pas, gardez-vous de vous y engager. Cette maxime est importante pour la conduite morale et sociale. Dom Calmet propose de traduire ainsi le grec (3) : *Mon fils, éprouvez dans votre vie ce qui convient à votre santé,* à votre âme ; *et gardez-vous bien de lui donner ce qui lui est contraire.* En un mot, étudiez votre goût, votre inclination ; et sachez ce qui nuit, ou ce qui contribue à votre santé. Évitez

---

(1) Ἔστιν ὁ σοφιζόμενος ἐν λόγοις μισητός. Οὗτος πάσης σοφίας καθυστερήσει. Dans cet auteur σοφίζομαι se prend toujours, pour *être instruit,* avoir la sagesse.

(2) *Horat. de Arte.*

(3) Τέκνον, ἐν ζωῇ σοῦ πείρασον τὴν ψυχήν σοῦ, καὶ ἴδε τί πονηρὸν αὐτῇ, καὶ μὴ δῶς αὐτῇ.

31. Non enim omnia omnibus expediunt, et non omni animæ omne genus placet.
32. Noli avidus esse in omni epulatione, et non te effundas super omnem escam ;
33. In multis enim escis erit infirmitas, et aviditas appropinquabit usque ad choleram.
34. Propter crapulam multi obierunt ; qui autem abstinens est adjiciet vitam.

31. Car tout n'est pas avantageux à tous, et tous ne se plaisent pas aux mêmes choses.
32. Ne soyez jamais avide dans un festin, et ne vous jetez point sur (toutes) les viandes ;
33. Car l'excès des viandes cause des maladies, et le trop manger donne la colique.
34. L'intempérance en a tué plusieurs ; mais l'homme sobre prolonge ses jours.

COMMENTAIRE

avec soin tout ce qui peut lui être contraire, quelque envie que vous en ayez. Voyez le verset 32 qui est très favorable à cette explication.

℣. 31. NON ENIM OMNIA OMNIBUS EXPEDIUNT, etc. Les goûts, les sentiments, sont aussi différents que les visages. Ce qui fait plaisir à l'un, déplaît à l'autre. Chacun doit s'éprouver et s'étudier. Ceci peut encore s'expliquer dans le moral, comme dans le train ordinaire de la vie. Telle occupation convient à l'un, qui est contraire à l'autre. Tel réussit dans la vie privée, qui se perdrait dans les honneurs. Tel se sauve dans la retraite, qui se damnerait dans le tumulte du monde.

℣. 32. NOLI AVIDUS ESSE IN OMNI EPULATIONE. L'auteur conseille la sobriété pour plusieurs motifs : 1° Un homme qui se jette avec avidité sur les viandes, fait voir qu'il n'est point assez maître de sa gourmandise. 2° Il est indubitable que la multitude et la variété des viandes nuisent toujours à la santé, comme il le dit ici, verset 33 : *Car l'excès des viandes cause des maladies, et le trop manger donne des indigestions*, ou donne la colique. Et 3° enfin verset 34 : *L'intempérance en a tué plusieurs ; mais l'homme sobre prolonge ses jours.*

℣. 33. USQUE AD CHOLERAM. *Cholera* signifie en effet un épanchement de bile qui cause des douleurs de ventre, ou une colique bilieuse, qui est assez souvent une suite de l'indigestion et de la gourmandise.

℣. 34. PROPTER CRAPULAM MULTI OBIERUNT. La *crapule* est proprement le dégoût et la douleur de tête que l'on ressent après avoir trop bu. Le grec de cet endroit porte simplement (1) : *A cause de la gourmandise* et de l'avidité insatiable, *plusieurs sont morts*. On dit communément, et il n'est que trop vrai, que la gourmandise fait mourir plus de monde que le glaive : *Plures occidit gula, quam gladius.*

(1) Διὰ ἀπληστίαν πολλοὶ ἐτελεύτησαν.

CHAPITRE XXXVIII

Honorer les médecins ; se servir de leurs remèdes. Prier le Seigneur ; se purifier de ses péchés. Pleurer la mort de ses amis avec modération ; se souvenir qu'on doit aussi mourir. Repos nécessaire pour acquérir la sagesse. La prière sanctifie le travail.

1. Honora medicum propter necessitatem ; etenim illum creavit Altissimus.
2. A Deo est enim omnis medela, et a rege accipiet donationem.
3. Disciplina medici exaltabit caput illius, et in conspectu magnatorum collaudabitur.

1. Honorez le médecin, à cause de la nécessité, parce que c'est le Très-Haut qui l'a créé.
2. Car toute médecine vient de Dieu ; et elle recevra des présents du roi.
3. La science du médecin l'élèvera en honneur, et il sera loué devant les grands.

COMMENTAIRE

℣. 1. Honora medicum propter necessitatem. La médecine a toujours été très honorée parmi tous les peuples civilisés. Le Sage veut qu'on honore les médecins pour deux raisons : la première, à cause du besoin qu'on en a ; et la seconde, parce que Dieu est auteur de la médecine. Sous le nom d'*honneur* en cet endroit, la plupart des commentateurs entendent le salaire, ou l'*honoraire* qu'on donne au médecin. Dans l'Écriture, le verbe *honorer* se prend souvent en ce sens : *Honorez le Seigneur de vos biens,* dit le Sage (1) : Donnez-lui des offrandes proportionnées à vos facultés. Les prêtres qui s'acquittent bien de leur devoir, *sont dignes d'un double honneur,* ou d'une double récompense (2). Enfin la loi ordonne d'honorer ses pères et mères (3), c'est-à-dire de leur fournir les secours temporels dont ils ont besoin. Le grec (4) : *Honorez le médecin de ses honoraires, à cause du besoin ; car le Seigneur l'a créé,* ou établi, comme tout le reste.

℣. 2. A Deo est omnis medela, etc. Dieu est auteur de la science du médecin, et de la vertu des médicaments. Ainsi, on doit estimer et respecter un art dont l'origine est si belle, et dont l'utilité est si grande pour la santé des hommes. Les médecins autrefois étaient aux gages des princes. On leur donnait des pensions fixes, comme à des officiers publics, afin qu'ils pussent travailler plus commodément à se perfectionner par l'expérience et par l'étude, et donner sans peine leurs soins aux pauvres qui ne sont point en état de les payer. Pline remarque (5) que, depuis le règne d'Auguste, la pension ordinaire d'un médecin de l'empereur était de deux cent cinquante mille sesterces. Le sesterce valait environ vingt centimes ; c'était donc une somme approximative de 50,000 francs. Stertinius, médecin des empereurs, se plaignait de ce que sa pension n'était que de cinq cent mille sesterces par an, c'est-à-dire, le double de celle que nous venons de voir, et il disait qu'il en aurait pu gagner six cent mille, en faisant la médecine en ville. *Quintus Stertinius imputavit principibus quod sestercium quingenis annui contentus esset, sexena enim quæstu urbis fuisse numeratis domibus ostendebat.* Érasistrate, petit-fils d'Aristote, par sa fille, ayant guéri le roi Antiochus, reçut pour récompense cent talents de son fils, le roi Ptolomée. Théombrote en reçut autant pour une autre guérison. Le texte grec dans l'édition de Complute, porte (6) : *Il recevra de la gloire de la part du roi.* Mais la leçon de la Vulgate se trouve dans les meilleurs exemplaires.

℣. 3. In conspectu magnatorum collaudabitur. Le grec (7) : *Il sera admiré devant les grands.* Un médecin habile est honoré du public ; les grands mêmes ont pour lui une espèce de respect et de vénération. C'est la signification du verbe *admirer* en cet endroit, et dans plusieurs autres de ce livre. Par exemple (8) : *Craignez le Seigneur, et admirez ses prêtres.* Et ailleurs (9) : *N'admirez point les œuvres du pécheur, etc.* Pline (10), parlant des médecins, se plaint que les

---

(1) *Prov.* VIII. 9.
(2) I. *Timoth.* 5. 17.
(3) *Exod.* XX. 12. - *Matth.* XV. 4. 5.
(4) Τίμα ἰατρὸν πρὸς τὰς χρείας τιμαῖς αὐτοῦ. Καὶ γὰρ αὐτὸν ἔκτισεν ὁ Κύριος.
(5) *Plin. lib.* XXIX. *cap.* I.
(6) Καὶ παρὰ βασιλέως λήψεται δόξαν. *Alii :* Λήψεται δόμα. *Et ita legit Vulg.*
(7) Ἔναντι μεγιστάνων θαυμασθήσεται.
(8) *Eccli.* VII. 30.
(9) *Eccli.* XI. 20.
(10) *Plin. lib.* XXIV. *cap.* I. Magnitudo populi Romani perdidit ritus : vincendo victi sumus. Paremus externis et una artium (medicina) imperatoribus quoque imperat.

4. Altissimus creavit de terra medicamenta, et vir prudens non abhorrebit illa.

4. C'est le Très-Haut qui a produit de la terre tout ce qui guérit ; et l'homme sage n'en aura point d'éloignement.

5. Nonne a ligno indulcata est aqua amara ?

5. Un peu de bois n'a-t-il pas adouci l'eau qui était amère ?

6. Ad agnitionem hominum virtus illorum ; et dedit hominibus scientiam Altissimus, honorari in mirabilibus suis.

6. Dieu a fait connaître (aux hommes) la vertu des plantes ; (le Très-Haut) leur a donné la science, afin qu'ils l'honorassent dans ses merveilles.

7. In his curans mitigabit dolorem ; et unguentarius faciet pigmenta suavitatis, et unctiones conficiet sanitatis ; et non consummabuntur opera ejus.

7. Il s'en sert pour apaiser leurs douleurs, et pour les guérir ; ceux qui en ont l'art en font des compositions (agréables,et des onctions qui rendent la santé) ; et leurs formules sont inépuisables.

8. Pax enim Dei super faciem terræ.

8. Car la paix de Dieu s'étend sur toute la terre.

COMMENTAIRE

Romains, en dominant sur les peuples étrangers, aient perdu leur liberté, et que la médecine exerçât son empire sur les empereurs mêmes. Ce symptôme signale ou l'enfance ou la décrépitude des peuples. Chez les nations incultes, un médecin est un être presque surhumain ; chez les nations usées, le sensualisme et la peur de la mort en font un homme nécessaire, que personne n'ose contredire.

℣. 4. Altissimus creavit de terra medicamenta, etc. Il se servira des médecins et des remèdes naturels que Dieu a créés pour la conservation et la réparation de notre santé. L'auteur dit ceci pour deux fins : La première, pour inspirer de l'éloignement des remèdes superstitieux et magiques, dont Dieu défend l'usage dans sa loi ; la seconde, pour combattre l'erreur de ceux qui, sur des principes erronés, rejettent tout usage de la médecine. Il faut éviter les deux extrémités : ne pas mettre toute sa confiance dans la médecine et ne pas recourir à des remèdes qui ne soient ni permis, ni naturels ; et enfin ne pas rejeter témérairement l'usage d'une chose utile, sous prétexte des abus qu'en font les charlatans et les médecins ignorants. Il y a longtemps qu'on se plaint que, plus il y a de médecins dans une ville, plus il y a de malades ; et que la multitude des médecins tue plutôt, qu'elle ne guérit : *Turba medicorum Cæsarem occidit,* dit l'empereur Adrien en mourant. On sait que des médecins peu expérimentés apprennent leur métier aux dépens de nos vies et qu'il n'y a qu'eux à qui il soit permis de tuer impunément (1). Enfin, il est indubitable que la médecine ne travaille souvent qu'au hasard et que nos vies sont entre les mains de Dieu, qui nous tire du monde, au temps et de la manière qu'il le juge à propos. Mais tout cela ne suffit pas pour faire abandonner entièrement la médecine. Il faut en éviter les abus, n'y pas recourir facilement et n'y pas mettre trop de confiance ; mais on doit en estimer le bon usage.

℣. 5. Nonne a ligno indulcata est aqua amara ? On croit (2) que l'auteur fait allusion au miracle arrivé à Mara (3) où Moïse, ayant jeté d'un certain bois dans des fontaines d'eau amère, les rendit douces et potables. Si c'est là l'intention de l'auteur, comme il y a beaucoup d'apparence, il faut dire qu'il a reconnu dans ce bois une vertu naturelle d'adoucir les eaux (4), puisqu'il se sert de cet exemple pour prouver l'effet des remèdes employés par la médecine. Le miracle de l'adoucissement des eaux amères consisterait donc dans la révélation que Dieu fit à Moïse de cette sorte de bois, inconnue auparavant et cachée encore aujourd'hui. Grotius ne croit pas que l'auteur fasse ici allusion au miracle de Moïse : il veut qu'il parle d'une vertu naturelle attachée à certain bois, comme à la réglisse ou un autre. Pline (5) dit que la farine jetée dans de l'eau salée l'adoucit en l'espace de deux heures ; pourquoi certain bois n'en pourrait-il pas faire autant ? Le grec est plus favorable pour l'autre sentiment (6) : *L'eau n'a-t-elle pas été adoucie par le bois, pour faire connaître aux hommes sa vertu ?* Car c'est ainsi qu'il faut joindre le verset 5, avec le 6 : *Indulcata est aqua amara. 6. Ad agnitionem hominum virtus illorum.*

℣. 6. Dedit hominibus scientiam Altissimus, honorari im mirabilibus suis. Le Seigneur a découvert aux hommes la vertu des herbes et des autres substances, afin qu'ils en rendissent gloire à sa sagesse, en voyant les effets merveilleux que la médecine produit par leurs mains.

℣. 7. Unguentarius faciet pigmenta suavitatis. Anciennement, la médecine, la chirurgie, la pharmacie, n'étaient point partagées à divers

(1) *Plin. lib.* XXIX. *cap.* I. Nulla lex quæ puniat inscitiam capitalem, nullum exemplum vindictæ. Discunt periculis nostris, et experimenta per mortes agunt. Medicoque tantum hominem occidisse impunitas summa est.

(2) *Vatab. Cornel. alii passim.*

(3) *Exod.* XV. 25.

(4) *Vide Lyr. Tir. Menoc. Cajet. in Exod.* XXVI. 25. *Vide et August. qu.* 57 *in Exod.*

(5) *Plin. lib.* XXIV. *cap.* I. Nitrosæ, aut amaræ aquæ polenta addita mitigantur, ut intra duas horas bibi possint.

(6) Οὐκ ἀπὸ ξύλου ἐγλυκάνθη ὕδωρ, εἰς τὸ γνωσθῆναι τὴν ἰσχὺν αὐτοῦ.

9. Fili, in tua infirmitate ne despicias te ipsum ; sed ora Dominum, et ipse curabit te.

10. Averte a delicto, et dirige manus, et ab omni delicto munda cor tuum.

11. Da suavitatem et memoriam similaginis, et impingua oblationem, et da locum medico :

9. Mon fils, ne (vous) méprisez pas vous-même dans votre infirmité ; mais priez le Seigneur, et lui-même vous guérira.

10. Détournez-vous du péché ; redressez vos mains, et purifiez votre cœur de toutes ses fautes.

11. Offrez à Dieu un encens de bonne odeur, et de la fleur de farine en mémoire de votre sacrifice ; et que votre offrande soit grasse et parfaite ; et après, consultez le médecin.

COMMENTAIRE

corps de métier, comme elles le sont aujourd'hui. Le médecin mettait l'appareil sur la plaie et composait le remède lui-même. Il paraît que la chose était à peu près sur ce pied du temps de l'auteur, et elle y a duré encore longtemps après. On croit que l'on n'a commencé, en Europe, à séparer ces métiers, que depuis que les clercs se mirent à étudier la médecine. Comme l'Église a horreur du sang et qu'il ne leur était pas permis de faire des opérations sur les plaies, on fut contraint de faire exercer la chirurgie par des laïques. Le médecin habile et qui connaît la vertu des plantes, des minéraux, des aromates, en compose des parfums et des remèdes, dont l'odeur seule est capable de soulager un malade. Voici le grec des versets 7 et 8, assez différent de la Vulgate (1) : *Le pharmacien,* ou celui qui a l'art de composer les médicaments, *fera une composition de ces simples,* de ces bois, de ces racines ; *et il n'aura pas achevé son ouvrage, que la paix,* la douceur, la santé, *se répandra sur la face de la terre.* Un médecin habile compose un médicament salutaire contre une maladie épidémique, et avant qu'il l'ait employé, l'odeur seule de son onguent ou la réputation de son nom, soulageront les malades, et diminueront l'effet de la maladie dans tout le pays. A peine le remède sera-t-il connu, que la maladie aura disparu.

ỷ. 9. FILI, IN TUA INFIRMITATE NE DESPICIAS. Ne vous découragez point et ne négligez point le soin de votre santé ; ou plutôt, selon le grec (2) : *Mon fils, dans votre maladie, ne méprisez point* la médecine, mais priez le Seigneur. Il y a deux excès à éviter : le premier est celui du roi Asa (3), à qui l'Écriture reproche d'avoir mis sa confiance dans l'art des médecins, plutôt que dans le Seigneur ; et le second, le mépris de la médecine, ou le découragement du malade. C'est tenter Dieu et offenser sa sagesse, de négliger les moyens naturels qu'il a donnés pour notre soulagement.

ỷ. 10. AVERTE A DELICTO, ET DIRIGE MANUS. On voit par ce verset et par le 15e, la forte persuasion où l'on était alors, que toute maladie était une punition de quelque péché. En effet, la nécessité où nous sommes réduits de mourir, et de passer par une infinité d'infirmités et de maladies, est une suite du péché de notre premier père. Mais les anciens Hébreux croyaient, outre cela, que chaque incommodité qui nous arrivait, était un châtiment envoyé de Dieu pour quelque faute particulière. Notre Sauveur, quand il guérissait quelques malades, commençait pour l'ordinaire par leur pardonner leur péché (4) ; et les apôtres, ayant vu un homme qui était aveugle depuis sa naissance, demandèrent à Jésus-Christ lequel des deux avait péché, de cet homme, ou de ses père et mère, pour être né avec une telle infirmité (5) ? On avait l'expérience de plusieurs plaies envoyées pour punir les péchés. Les Égyptiens, accablés de maux en haine de leur endurcissement ; Marie frappée de lèpre pour avoir murmuré (6), et Ozias, pour avoir voulu mettre la main à l'encensoir (7) ; enfin, dans le Nouveau Testament, les profanateurs de la Sainte Eucharistie affligés de diverses maladies, et même frappés de mort (8), en sont des témoignages historiques.

ỷ. 11. DA SUAVITATEM ET MEMORIAM SIMILAGINIS. *Offrez au Seigneur un encens de bonne odeur, et de la fleur de farine, en mémoire des bienfaits de Dieu ;* ou plutôt, pour vous renouveler dans le souvenir du Seigneur, *in memoriam ;* c'est une manière de parler toute humaine, mais très fréquente dans l'Écriture, lorsqu'il s'agit de sacrifices de bonne odeur. Par exemple (9) : Le prêtre *brûlera sur l'autel la farine, l'huile et l'encens, en mémoire devant le Seigneur, comme une odeur très agréable.* Et, en parlant de l'offrande de la femme soupçonnée d'adultère (10) : *Il offrira l'offrande qui fait souvenir de son iniquité.* En cet endroit, le Sage veut que, durant la maladie, nous nous conver-

(1) Μυρεψὸς ἐν τούτοις ποιήσει μίγμα, καὶ οὐ μὴ συντελεσθῇ τὰ ἔργα αὐτοῦ, καὶ εἰρήνη παρ' αὐτοῦ ἐστιν ἐπὶ προσώπου τῆς γῆς. Grotius lit : Εὐωδία, la bonne odeur s'en répandra partout, au lieu de εἰρήνη, la paix.

(2) Ἐν ἀρρωστήματί σου μὴ παράβλεπε.

(3) II. *Par.* XVI. 12.

(4) *Matth.* IX. 2. 5. - *Marc.* II. 5.- *Luc.* V. 21. 23 ; XIII. 11.

(5) *Johan.* IX. 2.

(6) *Num* XII. 10.

(7) II. *Par.* XXVI. 19.

(8) I. *Cor.* XI. 30.

(9) *Levit.* II. 2. 9. 16 ; V. 12. *etc.* — (10) *Num.* V. 15.

12. Etenim illum Dominus creavit ; et non discedat a te, quia opera ejus sunt necessaria.

13. Est enim tempus quando in manus illorum incurras ;

14. Ipsi vero Dominum deprecabuntur, ut dirigat requiem eorum, et sanitatem, propter conversationem illorum.

12. Car c'est le Seigneur qui l'a créé. Qu'il ne vous quitte donc point, parce que son art vous est nécessaire ;

13. Car il est un temps où vous devez tomber entre les mains des médecins.

14. Et ils prieront eux-mêmes le Seigneur, afin qu'il les conduise, à cause de leur bonne vie, au soulagement et à la santé qu'ils veulent vous procurer.

COMMENTAIRE

tissions, et que nous apaisions la colère de Dieu par des offrandes et par des sacrifices offerts au Seigneur.

IMPINGUA OBLATIONEM, ET DA LOCUM MEDICO. Le grec (1) : *Engraissez votre offrande, comme n'étant plus; mais* toutefois *servez-vous du médecin.* Donnez à Dieu comme un homme qui n'a plus d'espérance dans la vie ; mais que cela ne vous empêche pas de vous servir du médecin. comme si vous étiez certain de guérir par lui de votre infirmité. La confiance en Dieu ne doit point exclure la confiance qu'on a en la médecine ; ni celle qu'on a dans la médecine, ne doit pas nous empêcher de nous adresser à Dieu. Le Seigneur est auteur de la médecine, et c'est en quelque sorte l'honorer que de se servir de ce qu'il a établi pour notre secours dans cette nécessité. Verset 12 : *Etenim illum* (*medicum*) *Dominus creavit, et non discedat a te, quia opera ejus sunt necessaria.*

℣. 13-14. EST ENIM TEMPUS, QUANDO IN MANUS ILLORUM INCURRAS. IPSI VERO DOMINUM DEPRECABUNTUR. Il faut honorer les médecins, parce qu'on peut avoir besoin d'eux, et qu'outre les secrets de leur art, ils peuvent employer leurs prières auprès de Dieu, pour obtenir de lui qu'il verse sa bénédiction sur leurs remèdes, et qu'il leur donne la vertu de rétablir la santé. Mais ce sens ne paraît pas bien lié avec ce qui précède ; car, dans les versets 10, 11 et 12, l'on suppose que l'homme est malade, et ici on le suppose en santé. Cependant ces versets sont visiblement liés entre eux dans le texte grec. Voici comment on peut les entendre, verset 11 : Servez-vous du médecin dans votre maladie. Verset 12. Car c'est le Seigneur qui l'a créé et qu'il ne nous abandonne point, parce que son art vous est nécessaire. Verset 13. Car c'est alors, c'est dans la maladie, qu'il faut passer par leurs mains, etc.

Ce texte peut encore recevoir un autre sens (2) : *Il est un temps auquel la bonne odeur est dans leurs mains : car ils prieront eux-mêmes le Seigneur, afin qu'il leur donne un heureux succès dans le soulagement et dans la guérison du malade.* La bonne odeur dans la main du médecin, marque ici les remèdes utiles et efficaces préparés de sa main. Le sage médecin ne se fiera pas tellement à la force de ses remèdes et à la connaissance de son art, qu'il néglige la prière et le secours surnaturel de Dieu.

℣. 14. IPSI VERO DOMINUM DEPRECABUNTUR. Saint Augustin nous apprend, selon ces paroles du Sage, que, lorsque nous sommes dans l'affliction, et principalement dans la maladie, bien loin de nous négliger ou de nous abattre, nous devons nous efforcer de rentrer *en nous-mêmes,* de concevoir de l'horreur de tout ce qui nous a pu attirer cette peine et souiller la pureté de notre âme ; que nous devons fermer notre cœur à tous ces bruits qu'excitent en nous la douleur du corps et l'inquiétude de l'esprit. Nous devons nous humilier profondément sous la main de Dieu, en reconnaissant que ce que nous souffrons est beaucoup au-dessous de ce que nous aurions mérité, et lui offrir *un sacrifice* de louanges, en lui témoignant qu'il nous fait grâce en nous châtiant, et qu'il ne nous traite pas comme un juge qui nous condamne, mais comme un père et *un médecin* qui veut nous guérir.

Il est aisé de voir, et dans ce qui précède et encore plus dans ces paroles du Sage, qu'elles peuvent se rapporter aussi bien aux maladies de l'âme qu'à celles du corps ; et le Sage marque assez clairement ceux à qui Dieu a donné le soin de *guérir les maladies* spirituelles, lorsqu'il dit qu'*ils prieront eux-mêmes le Seigneur, afin qu'il les conduise à cause de leur bonne vie.* Car rien n'est plus propre aux ministres de Jésus-Christ que la sainteté de la vie, que l'amour de la prière, et d'une prière qui accompagne toutes leurs actions, principalement lorsqu'ils s'appliquent à *procurer* autant qu'ils le peuvent, et à demander à Dieu *la santé* des âmes. Aussi le Sage ajoute-t-il que *celui qui pèche tombera entre les mains du médecin ;* ce qui marque clairement le médecin qui guérit les maux de l'âme et non ceux du corps.

---

(1) Καὶ λίπανον προσφορὰν ὡς μὴ ὑπάρχων, καὶ ἰατρῷ δὸς τόπον.

(2) Ἔστι καιρὸς ὅτε ἐν χερσὶν αὐτῶν εὐωδία, καὶ γὰρ αὐτοὶ Κυρίου δεηθήσονται, ἵνα εὐοδώσῃ αὐτοῖς ἀνάπαυσιν, καὶ ἴασιν χάριν ἐμβιώσεως. *Complut.* Ἵνα ἐνδώσῃ αὐτοῖς ανάπαυσιν. *Grot. jungit præcedenti.* Καὶ γὰρ αὐτοῦ χρεία ἔστιν ὅτε καιρὸς, καὶ ἐν χερσὶν αὐτοῦ εὐοδία, *non* εὐωδία.

15. Qui delinquit in conspectu ejus qui fecit eum incidet in manus medici.

16. Fili, in mortuum produc lacrymas, et quasi dira passus incipe plorare ; et secundum judicium contege corpus illius, et non despicias sepulturam illius.

17. Propter delaturam autem amare fer luctum illius uno die, et consolare propter tristitiam ;

18. Et fac luctum secundum meritum ejus uno die, vel duobus, propter detractionem ;

15. L'homme qui pèche aux yeux de celui qui l'a créé, tombera entre les mains du médecin.

16. Mon fils, répandez vos larmes sur un mort, et pleurez comme un homme qui a reçu une grande plaie ; ensevelissez son corps selon la coutume, et ne négligez pas sa sépulture.

17. Faites un grand deuil (pendant un jour) dans l'amertume de votre âme, (pour ne pas donner sujet de mal parler de vous) ; mais ne soyez pas inconsolable dans votre tristesse.

18. Faites ce deuil selon le mérite de la personne, un jour ou deux, pour ne point donner lieu à la médisance ;

COMMENTAIRE

℣. 15. Qui delinquit in conspectu ejus qui fecit eum, incidet in manus medici. On voit par d'autres passages de cet auteur (1), qu'il veut marquer par là, que c'est un grand malheur et une grande punition de Dieu que d'être obligé de se servir des médecins. En effet, combien de remèdes dégoûtants et de précautions gênantes doit-on prendre pour obtenir la guérison ? Combien d'opérations douloureuses pour guérir une plaie ? Quelle sujétion pour observer une diète exacte durant et après la maladie ? L'auteur insinue aussi par ce passage, que toutes nos infirmités ne sont que des punitions de nos péchés passés, comme nous l'avons remarqué au verset 10.

℣. 16. Fili, in mortuum produc lacrymas. Après avoir parlé des médecins et des malades, l'auteur passe aux morts et au deuil. L'humanité et la religion exigent également que nous répandions des larmes, et que nous rendions les derniers devoirs à nos parents et à nos amis, après leur mort. C'est le seul moyen humain de leur donner des marques de notre tendresse et de notre reconnaissance (2). La religion y ajoute des vœux et des prières, pour obtenir de la miséricorde du Seigneur la rémission des fautes vénielles et l'adoucissement des peines dues à leurs péchés déjà pardonnés; mais dont ils peuvent être redevables envers la justice divine, à l'heure de leur mort. Telle est la tradition, l'usage ancien et perpétuel de la Synagogue (3) et de l'Église.

Incipe plorare. Le grec désigne proprement ces lamentations solennelles que l'on faisait en mémoire du mort, et dans lesquelles on vantait son mérite et ses bienfaits. Voyez *Herodot. lib.* II, et notre commentaire sur la Genèse, L, 3.

Secundum judicium contege corpus illius. L'usage des Juifs était d'envelopper le corps des morts avec des bandelettes et des suaires, ainsi qu'on le voit dans ce qui se passa à l'égard de Lazare (4), et de notre Sauveur (5). *Judicium* en cet endroit, comme en plusieurs autres, signifie l'usage, la coutume ou la justice. Couvrez son corps, selon qu'il est juste et bienséant. Au reste, toutes les cérémonies lugubres que la religion et les lois ont établies ou autorisées, servent beaucoup moins aux morts qu'aux vivants, selon la pensée de saint Augustin (6) : *Curatio funeris, conditio sepulturæ, pompa exequiarum, magis vivorum solatia, sunt quam subsidia mortuorum.*

℣. 17. Propter delaturam amare fer luctum. Ces paroles, *pendant un jour,* ne sont point dans le grec en cet endroit. Le Sage insinue ici, que c'est plutôt par condescendance qu'autrement, qu'il permet de pleurer amèrement les morts. Et en effet, il est très inutile de pleurer d'une manière inconsolable la perte d'une personne qui nous était chère, puisque nos pleurs ne peuvent ni la soulager, ni la faire revenir. Si nous pleurons notre perte et notre propre malheur, ce n'est plus le deuil ni l'amour du mort qui fait couler nos larmes, c'est notre amour-propre. Si l'on regarde les choses du côté de la religion, celui qui est sorti de ce monde, est à présent dans un état fixe, et dans une assurance certaine d'un bonheur ou d'un malheur éternel. S'il est dans le ciel ou dans le purgatoire, nous avons tort de le pleurer ; est-il juste de s'affliger de sa souveraine félicité ? S'il est dans l'enfer, il est à la vérité infiniment à plaindre ; mais est-il digne de nos larmes, de nous apitoyer sur celui qui est un objet d'horreur pour Dieu, qui n'a lui-même eu qu'une aversion profonde pour son Créateur ? Il faut pourtant accorder quelque chose à la nature, à l'amitié, à la coutume et même au respect humain, *propter delaturam,* et ne pas donner un sujet de murmure et de scandale aux faibles, qui ne manqueraient pas d'attribuer à l'insensibilité, ou à quelque chose de pire, la tranquillité où un homme sage demeurerait

(1) *Vide Eccli.* XXVIII. 27. Qui relinquunt Deum, incident in illam : malam linguam, scil

(2) *Homère Iliad.*

Τοῦτο νὺ ποῦ γέρας, οἷον ὀιζυροῖσι βροτοῖσι,
Κείρασθαιτε κόμην, βαλέειντ' ἀπὸ δάκρυ παρειῶν.

(3) II. *Macc.* XII. 42. 43.

(4) *Johan.* XI. 43. 44. 45. *etc.*

(5) *Johan.* XIX. 40. - *Luc.* XXIV. 12.

(6) *August. lib. de Cura pro mortuis, cap.* 2.

19. A tristitia enim festinat mors, et cooperit virtutem, et tristitia cordis flectit cervicem.

20. In abductione permanet tristitia ; et substantia inopis secundum cor ejus.

21. Ne dederis in tristitia cor tuum, sed repelle eam a te, et memento novissimorum.

22. Noli oblivisci, neque enim est conversio ; et huic nihil proderis, et te ipsum pessimabis.

19. Car la tristesse conduit à la mort ; (elle accable toute la vigueur), et l'abattement du cœur fait baisser la tête.

20. La tristesse s'entretient dans la solitude ; et la vie du pauvre est telle que son cœur.

21. N'abandonnez point votre cœur à la tristesse, (mais) éloignez-la de vous ; souvenez-vous de votre fin dernière.

22. Et ne l'oubliez pas ; car, après cela, il n'y a point de retour. Vous ne servirez de rien au mort en vous affligeant, et vous vous ferez à vous-même un très grand mal.

COMMENTAIRE

à la mort d'une personne qui lui serait liée par l'amitié ou la parenté. Le grec des versets 17 et 18 est plus court que la Vulgate (1) : *Faites un deuil amer et pleurez à chaudes larmes.* 18. *Et faites le deuil selon la dignité du mort, un jour ou deux, de peur de la médisance* : *Et souffrez qu'on vous console dans votre tristesse.* Il condamne deux excès : le premier, de ne pas pleurer; le second, de pleurer sans fin ; mais il veut que l'on borne son deuil à un ou deux jours, ou même à sept, comme il le dit ailleurs (2), suivant que la personne est plus ou moins proche, plus ou moins chère. Mais lorsque l'usage demande que l'on demeure sept jours dans le deuil, il faut faire distinction entre la douleur et les larmes du premier et du second jour, et celles des jours suivants. L'auteur permet à la nature, dans le premier ou même encore dans le second jour, de s'affliger et de répandre des larmes ; mais, pour les autres jours, il conseille de se consoler, sans toutefois quitter le deuil (3). C'était en effet la coutume, parmi les Juifs, durant les sept jours du deuil, d'aller visiter ceux qui étaient dans la tristesse, de leur présenter à manger, de les consoler, de leur tenir compagnie. Nous en voyons la pratique dans l'Évangile (4) et dans Jérémie (5) ; et c'est ce que le Sage marque ici par ces paroles : *Souffrez qu'on vous console*, etc.

℣. 19. A TRISTITIA ENIM FESTINAT MORS. Deux motifs doivent nous faire éviter le deuil et la tristesse excessive : le premier, le danger de tomber malade et dans une mélancolie qui peut causer la mort ; le second, l'accablement où l'affliction nous jette, nous rend incapable de toutes fonctions de corps et d'esprit. La Vulgate ajoute : *L'abattement du cœur fait pencher la tête*, ce qui n'est pas dans l'original.

℣. 20. IN ABDUCTIONE PERMANET TRISTITIA. Si le pauvre se livre à la douleur, au découragement, sa vie ne peut être que très malheureuse : au lieu que si, dans sa pauvreté, il vit dans la patience et dans la paix, sa vie en sera infiniment moins dure. Ou plutôt : Ce qu'il a pour vivre, *substantia ejus*, est conforme à la disposition de son cœur. S'il est dans la douleur, tout ce qu'il mange lui paraît amer ; s'il est dans la joie et dans la paix, il mange avec appétit et avec plaisir la mauvaise nourriture qu'il prend. Le grec (6) : *La tristesse persiste dans la retraite, et la vie du pauvre est la malédiction du cœur.* C'est-à-dire, il vit dans un abattement et dans une douleur continuelle ; toujours prêt à s'impatienter et à maudire son sort. Drusius traduit (7) : *La tristesse se passe même dans la prison, et la vie du pauvre lui devient agréable* par l'habitude. D'autres lisent : *La tristesse se perpétue dans les traverses et la vie du pauvre est une malédiction du cœur.*

℣. 21. NE DEDERIS IN TRISTITIA COR TUUM... ET MEMENTO NOVISSIMORUM. Lorsque vous voyez les autres mourir à vos yeux, ne vous livrez point à la tristesse ; souvenez-vous que vous êtes mortel comme eux, et qu'en vous affligeant, vous ne pouvez ni faire revenir celui que vous pleurez, ni vous exempter de le suivre vous-même dans le tombeau. Verset 22 : *Neque enim est conversio : et illi nihil proderis, et teipsum pessimabis.* Rien n'est plus naturel que de se souvenir de la mort au milieu du deuil et des funérailles. C'est la pensée qui vient comme d'elle-même dans ces occasions. Voilà la plus réelle utilité que l'on puisse tirer pour son salut, des derniers devoirs que l'on rend aux morts.

---

(1) 17. Πίκρανον κλαυθμὸν, καὶ θέρμανον κοπετόν. (18) Καὶ ποίησον τὸ πένθος κατα τὴν ἀξίαν αὐτοῦ, ἡμέραν μίαν καὶ δύο, χάριν διαβολῆς, καὶ παρακλήθητι λύπης ἕνεκα.

(2) *Eccli.* XXII. 13. Luctus mortui septem dies.

(3) *Vide Paulin. Epist. ad Pammach. et Cornel. a Lapide hic.*

(4) *Johan.* XI. 19. Multi ex Judæis venerant ad Martham et Mariam, ut consolarentur eas de fratre suo.

(5) *Jerem.* XVI. 5. 7. Morientur grandes et parvi. . . . et non frangent inter eos lugenti panem ad consolandum super mortuo, etc.

(6) Ἐν ἀπαγωγῇ παραμένει καὶ λύπη, καὶ βίος πτωχοῦ κατάρα καρδία. *Ita Rom. Edit. et aliæ. Sed Complut.* Ἐν ἐπαγωγῇ παραμένει, *etc. Vulg. legit :* Ἐν ἀπαγωγῇ παραμένει καὶ λύπη, καὶ βίος πτωχοῦ κατὰ καρδίαν. *Drus.* Ἐν ἀπαγωγῇ παραβαίνει καὶ λύπη.

(7) *Sic explicat et Bossuet.*

23. Memor esto judicii mei ; sic enim erit et tuum. Mihi heri, et tibi hodie.

24. In requie mortui requiescere fac memoriam ejus, et consolare illum in exitu spiritus sui.

25. Sapientia scribæ in tempore vacuitatis, et qui minoratur actu sapientiam percipiet. Qua sapientia replebitur

26. Qui tenet aratrum, et qui gloriatur in jaculo, stimulo boves agitat, et conversatur in operibus eorum, et enarratio ejus in filiis taurorum.

27. Cor suum dabit ad versandos sulcos, et vigilia ejus in sagina vaccarum.

23. Souvenez-vous du jugement de Dieu sur moi ; car le vôtre viendra de même : hier à moi, aujourd'hui à vous.

24. Que la paix où le mort est entré apaise en vous le regret que vous avez de sa mort ; et consolez-vous de ce que son esprit s'est séparé de son corps.

25. Le docteur de la loi deviendra sage au temps de son repos ; et celui qui s'agite peu acquerra la sagesse. Comment pourrait se remplir de sagesse

26. Celui qui mène une charrue, qui prend plaisir à tenir à la main l'aiguillon dont il pique les bœufs, qui les fait travailler sans cesse, et qui ne s'entretient que de jeunes bœufs et de taureaux ?

27. Il applique tout son cœur à dresser des sillons, et toutes ses veilles à engraisser des vaches.

COMMENTAIRE

℣. 23. MEMOR ESTO JUDICII MEI, SIC ENIM ERIT ET TUUM. Le Sage, pour faire une plus forte impression sur le cœur de son disciple, fait parler ici un homme mort ou mourant. Lorsque vous assistez à des funérailles, écoutez le mort qui vous dit : Souvenez-vous du jugement que Dieu vient d'exercer sur moi, en me tirant du monde. Vous n'êtes pas d'une autre condition que moi : Aujourd'hui c'est mon tour, demain ce sera le vôtre : *Mihi heri, tibi hodie*. On peut traduire le grec (1) : *Souvenez-vous de ce qui est arrivé à votre ami, car il vous en arrivera de même : Hier à moi, aujourd'hui à vous.* On raconte que certains religieux, en se rencontrant, se saluaient ainsi : *Il nous faut mourir;* et le second répondait : *L'heure est incertaine.*

℣. 24. IN REQUIE MORTUI REQUIESCERE FAC MEMORIAM EJUS. Si nous avons un amour sincère pour nos amis, nous devons plutôt nous réjouir que nous affliger de leur mort, puisque, par là, ils sont entrés dans un état de paix et sont sortis des troubles et des peines de cette vie. On peut ainsi rendre le grec (2) : *Quittez le triste souvenir du mort, dans la vue de son repos, et consolez-vous de sa mort, en faisant attention que son esprit est sorti* de ce corps de douleurs et d'infirmités. Il est en repos, soyez-y vous-même ici-bas, en attendant l'époque où vous irez le rejoindre.

℣. 25. SAPIENTIA SCRIBÆ (3) IN TEMPORE VACUITATIS. L'étude de la sagesse demande de la tranquillité, du repos de corps et d'esprit. Cette science exige toute l'attention, tout le recueillement dont l'esprit est capable. Il faut se défaire de toute autre occupation, si l'on veut réussir dans les ouvrages de méditation et d'esprit : *Qui minoratur actu sapientiam percipiet*. Voici le grec (4) : *La sagesse du savant s'acquiert dans le temps d'un grand loisir, et celui qui est partagé par le trop grand nombre de ses occupations, ne sera jamais habile :*

Pluribus intentus minor fit ad singula sensus.

Le repos du sage est un véritable exercice ; son oisiveté et ses loisirs sont le plus grand de tous les ouvrages : *Sapientiæ otia, negotia sunt*, dit saint Bernard (5), *et quo otiosior, eo exercitatior*. Le sage recherchera toujours le repos pour étudier et pour goûter les vérités saintes ; il n'y a que la charité qui puisse l'engager dans le travail de l'action (6) : *Otium sanctum quærit charitas veritatis, negotium justum suscipit necessitas charitatis.*

Celui qui aime la science de Dieu, dit saint Grégoire, aime le repos. Il bannit de son cœur toutes les pensées de la terre et toutes les inquiétudes du siècle. Il ne s'occupe plus qu'à se désintéresser de toutes choses, pour n'être rempli que de Dieu seul. Il évite même les occupations les plus saintes, et il n'y entre que lorsque Dieu l'y engage par un ordre particulier ; et alors même, il retourne le plus souvent qu'il lui est possible dans ce saint *repos*, afin que le plaisir céleste qu'il trouve dans la méditation de la vérité, le soutienne dans son travail, et qu'il fasse part aux autres des lumières qu'il reçoit de Dieu dans les communications secrètes qu'il a avec lui.

℣. 26. QUI TENET ARATRUM, ET QUI GLORIATUR IN JACULO. *Comment pourrait se remplir de sagesse un homme qui mène une charrue?* C'est ainsi qu'il faut entendre le texte latin, comme il paraît, en le confrontant avec le grec (7) : Il faut joindre ceci à ce qui précède : L'étude de la sagesse demande du repos ; car, comment un laboureur, occupé tous les jours à piquer les bœufs et à

(1) Μνήσθητι τὸ κρίμα αὐτοῦ, ὅτι οὕτως καὶ τὸ σόν. Ἐμοὶ χθὲς, καὶ σοὶ σήμερον.

(2) Ἐν ἀναπαύσει νεκροῦ κατάπαυσον τὸ μνημόσυνον αὐτοῦ, καὶ παρακλήθητι ἐπ' αὐτῷ, ἐν ἐξόδῳ πνεύματος αὐτοῦ.

(3) *Complut.* Sapientiam scribe in tempore vacuitatis. *Ita Sixt. V. Raban. Jans. Lyr. Palac. Biblia impressa pleraque. Bernard. alii.*

(4) Σοφία γραμματέως ἐν εὐκαιρίᾳ σχολῆς, καὶ ὁ ἐλαττούμενος πράξει αὐτοῦ οὐ σοφισθήσεται.

(5) *Bern. serm.* LXXXV. *in Cantica.*

(6) *Aug. de Civit. lib.* XIX. *cap.* 19.

(7) Τί σοφισθήσεται ὁ κρατῶν ἀρότρου.

28. Sic omnis faber et architectus, qui noctem tanquam diem transigit ; qui sculpit signacula sculptilia, et assiduitas ejus variat picturam : cor suum dabit in similitudinem picturæ, et vigilia sua perficiet opus.

29. Sic faber ferrarius sedens juxta incudem, et considerans opus ferri : vapor ignis uret carnes ejus, et in calore fornacis concertatur.

30. Vox mallei innovat aurem ejus, et contra similitudinem vasis oculus ejus.

31. Cor suum dabit in consummationem operum, et vigilia sua ornabit in perfectionem.

32. Sic figulus sedens ad opus suum, convertens pedibus suis rotam, qui in sollicitudine positus est semper propter opus suum, et in numero est omnis operatio ejus.

33. In brachio suo formabit lutum, et ante pedes suos curvabit virtutem suam.

28. Ainsi le charpentier et l'architecte passent à leur travail les jours et les nuits ; ainsi celui qui grave les cachets diversifie ses figures par un long travail, son cœur s'applique tout entier à imiter la peinture ; et, par ses veilles, il achève son ouvrage.

29. Ainsi celui qui travaille sur le fer s'assied près de l'enclume, et considère le fer qu'il met en œuvre ; la vapeur du feu lui dessèche la chair, et il ne se lasse point de souffrir l'ardeur de la fournaise.

30. Son oreille est frappée sans cesse du bruit des marteaux, et son œil est attentif à la forme qu'il veut donner à ce qu'il fait.

31. Son cœur s'applique tout entier à achever son ouvrage ; il l'embellit par ses veilles, et le rend parfait.

32. Ainsi le potier s'assied près de son argile ; il tourne la roue avec les pieds, il est dans un soin continuel pour son ouvrage, et il ne fait rien qu'avec art et avec mesure.

33. Son bras donne la forme qu'il veut à l'argile, après qu'il l'a remuée et qu'il l'a rendue flexible avec ses pieds.

COMMENTAIRE

tenir la charrue, pourrait-il donner l'attention nécessaire aux études spéculatives ? *Qui gloriatur in jaculo, etc.* Le grec (1) : *Qui se glorifie dans la pointe de l'aiguillon,* qui se fait une étude de bien conduire sa charrue et de piquer ses bœufs.

℣. 28. Sic omnis faber, et architectus, etc. Le grec signifie proprement un ouvrier, et un entrepreneur ; celui qui exécute et celui qui dirige, qui commande ; l'un et l'autre sont entièrement occupés à leur ouvrage ; ils se bornent, l'un à l'invention et à la direction ; et l'autre, à l'exécution. Voici le texte (2) : *De même, comment les ouvriers, et ceux qui les conduisent,* acquerront-ils la sagesse, eux *qui passent les jours et les nuits à travailler ; qui gravent les figures des cachets, et dont toute l'attention est d'y représenter diverses figures ?* Cet ouvrier *n'occupe son esprit qu'à représenter au naturel la peinture des choses ; il met tout son temps, et ses veilles à achever son ouvrage.*

℣. 29. Sic faber ferrarius sedens juxta incudem. Les maréchaux, anciennement, ne travaillaient pas comme ils le font aujourd'hui, tout droits auprès de leur enclume. Ils travaillaient assis d'une façon très pénible autour de leur forge, et maniaient leur soufflet, qui n'était point attaché au foyer. C'est ainsi qu'Homère (3) nous dépeint Vulcain tout en sueur et en mouvement avec son soufflet. Les voyageurs des siècles derniers (4) nous apprennent que, dans l'Orient, les creusets des orfèvres étaient au milieu de leur boutique à terre, sans cheminée, et qu'ils travaillaient assis à terre. Les maréchaux travaillaient dans la même posture, à peu près comme nos tailleurs d'habits.

℣. 30. Contra similitudinem vasis. Le mot *vas* est très étendu en latin ; il se prend pour toute sorte de choses et d'instruments, principalement pour des armes et instruments de guerre.

℣. 32. Sic figulus sedens ad opus suum, etc. La manière dont les potiers travaillent en différents pays, est assez diverse. Homère cité dans Strabon, dit que le potier tournait la roue avec ses mains (5). L'Ecclésiastique nous insinue ici qu'il travaillait assis, et penché sur son ouvrage : *Ante pedes suos curvabit virtutem suam.* La gravure égyptienne reproduite dans le dictionnaire de Rich, Art. *figulus*, représente le potier assis à terre devant sa roue.

℣. 33. In brachio suo formabit lutum, etc. Il manie l'argile avec sa main, et travaille courbé sur son métier, ou sur sa roue. Nous croyons que l'auteur fait allusion à la coutume des Égyptiens, qui, au rapport d'Hérodote (6), broyaient la terre avec leurs mains, et pétrissaient leur pâte avec leurs pieds. L'auteur dit ici que le potier travaille d'une manière très pénible, préparant son argile, et la broyant avec ses bras, et étant obligé de demeurer courbé, ayant, comme il le dit, *sa force penchée à ses pieds*, c'est-à-dire, agissant des reins et des bras, à petrir la terre, et à la rendre propre à être maniée sur la roue. Peut-être serait-il mieux

(1) Καυχώμενος ἐν δόρατι κέντρου.

(2) Οὕτως πᾶς τέκτων καὶ ἀρχιτέκτων, ὅστις νύκτωρ ὡς ἡμέραν διάγει. Οἱ γλύφοντες γλύμματα σφραγίδων, καὶ ἐπιμονὴ αὐτοῦ ἀλλοιῶσαι ποικιλίαν, *etc.*

(3) *Homer. Iliad.* XVIII.
Ἦ, καὶ ἀπ' ἀκμοθέτοιο πέλωρ αἴητον ἀνέστη
Χωλεύων, ὑπὸ δὲ κνῆμαι ῥώοντο ἀραιαί,
Φύσας μέν, ῥ' ἀπανένθε τίθει πυρος, ὅπλατε πάντα
Λάρνακ' εἰς ἀργυρέην συλλέξατο τοῖς ἐπονεῖτε.

(4) *Bellon. Observat. lib.* II. *cap.* 114. *et lib.* III. *cap.* 45.

(5) *Homer. apud Strabon. lib.* VII. Ὡς δ' ὅτε τις κεραμεὺς τροχὸν ἄρμενον ἐν παλάμῃσι.

(6) *Herodot. lib.* II. *cap.* 36. Φυρῶσι τὸ μὲν σταῖς τοῖς ποσί, τὸν δὲ πηλὸν τῇσι χερσί.

34. Cor suum dabit ut consummet linitionem, et vigilia sua mundabit fornacem.

35. Omnes hi in manibus suis speraverunt, et unusquisque in arte sua sapiens est.

36. Sine his omnibus non ædificatur civitas.

37. Et non inhabitabunt, nec inambulabunt, et in ecclesiam non transilient.

38. Super sellam judicis non sedebunt, et testamentum judicii non intelligent, neque palam facient disciplinam et judicium, et in parabolis non invenientur ;

34. Son cœur s'applique tout entier à donner la dernière perfection à son ouvrage en le vernissant, et il a grand soin que son fourneau soit bien net.

35. Toutes ces personnes espèrent en l'industrie de leurs mains, et chacun est sage dans son art.

36. Sans eux, nulle ville ne serait ni bâtie, ni habitée, ni fréquentée.

37. Mais ils n'entreront point dans les assemblées.

38. Ils ne seront point assis sur les sièges des juges ; ils n'auront point l'intelligence des lois sur lesquelles se forment les jugements ; ils ne publieront point les instructions ni les règles de la vie ; ils ne trouveront point l'éclaircissement des paraboles.

COMMENTAIRE

de lire dans le grec (1) : *Ayant ses reins penchés vers ses pieds*. Toutes ces descriptions que nous donne ici le Sage, ne tendent qu'à montrer que les gens de métier, quels qu'ils soient, ne sont point en état, faute de loisir, de s'adonner à l'étude de la sagesse.

℣. 34. COR SUUM DABIT UT CONSUMMET LINITIONEM. Les vases d'argile qui ne sont point vernissés, corrompent tout ce qu'on y met, hors l'huile et l'eau. Ce vernis se fait avec du plomb, du sable, et des lies de vin mises en poudre. On l'applique sur la poterie, avant de la mettre dans le four.

℣. 36. SINE HIS OMNIBUS NON ÆDIFICATUR CIVITAS, etc. Leur industrie est nécessaire pour les usages de la vie (2) ; mais ils ne sont pas capables de gouverner les peuples, ni d'occuper les premiers emplois de l'État. Il faut pour cela des hommes sages et instruits de la morale, de la politique, des lois, et de tout ce que l'auteur comprend sous le nom de *sagesse*. On pourrait donner un autre sens au texte grec (3) : *Sans ces ouvriers, la ville ne sera point habitée. Mais ils ne voyageront point* comme les sages ; *ni ne se promèneront point* comme les philosophes ; *et on ne leur demandera point leur avis dans les délibérations du peuple, et ils ne tiendront point le premier rang dans les assemblées*. L'auteur met entre les devoirs du sage, ou du moins parmi les choses qui lui sont propres, les voyages entrepris pour son instruction. Nous avons déjà vu cela plus haut (4) ; mais l'auteur le montre bien plus distinctement au chapitre suivant (5), où il oppose le sage, ses fonctions, les services qu'il rend à sa patrie, à ce qu'il vient de dire des ouvriers et des arts mécaniques.

Il dit aussi que les ouvriers *ne se promèneront point*, comme une chose qui les distingue des sages, parce qu'en effet, parmi les Grecs, l'occupation des philosophes était de raisonner sur différentes matières, en se promenant, et à loisir, comme des gens qui n'avaient rien autre chose à faire, qu'à discourir et à chercher la vérité. C'est la meilleure explication de ce passage.

D'autres commentateurs l'expliquent autrement : Sans ces sortes d'ouvriers une ville ne peut ni se bâtir, ni s'entretenir. *Ils ne seront pas obligés de voyager* pour gagner leur vie ; ils trouveront assez chez eux : *Ils ne se promèneront point* dans les villes, mendiant de porte en porte ; ils auront de quoi vivre : *mais ils n'entreront point dans l'assemblée* des juges, des magistrats ; ils ne seront point choisis pour juges, etc. D'autres (6) : Sans eux on ne peut bâtir une ville. Il faut de ces gens dans une ville bien peuplée ; mais ils ne demeureront pas dans le centre de la ville ; on les placera ou dehors, ou dans les faubourgs. Ils ne se promèneront point dans la ville, comme les magistrats, pour y faire observer le bon ordre ; enfin ils n'entreront point dans le lieu d'assemblée des magistrats, etc.

℣. 38. IN PARABOLIS NON INVENIENTUR. *Ils ne trouveront point l'éclaircissement des paraboles.* Ou plutôt : *On ne les trouvera pas occupés à écrire des paraboles*, ou à les expliquer. Ou enfin : On ne les trouvera pas cités parmi les sages, et les auteurs des paraboles. Les Hébreux appelaient de ce nom les discours moraux et sentencieux des sages ; et l'occupation de leurs savants était d'en proposer et d'en résoudre (7).

(1) Καὶ πρὸ ποδῶν κάμψει ἰσχὺν αὐτοῦ. Peut-être faut-il lire : Ὀσφὺν αὐτοῦ. *Lumbos ejus.*
(2) *Ita Jans. Bossuet. Tigur. alii plerique.*
(3) Ἄνευ αὐτῶν οὐκ οἰκισθήσεται πόλις, καὶ οὐ παροικήσουσι, οὐδὲ περιπατήσουσι. Ἐν βουλῇ λαοῦ οὐκ ζητηθήσονται, καὶ ἐν ἐκκλησίᾳ οὐχ ὑπεραλοῦνται.
(4) *Sup.* XXXIV. 9. 10.
(5) Chap. XXXIX. 5. In terram alienigenarum gentium pertransiet, etc.
(6) *Palac. Cornel. a Lapide.*
(7) Voyez III. *Reg.* X. et la préface des Proverbes.

39. Sed creaturam ævi confirmabunt ; et deprecati illorum in operatione artis, accommodantes animam suam, et conquirentes in lege Altissimi.

39. Mais ils ne maintiennent l'état de ce monde qu'en entretenant ce qui passe avec le temps ; ils prient Dieu en travaillant aux ouvrages de leur art ; ils y appliquent leur âme, et ils cherchent d'y vivre selon la loi du Très-Haut.

COMMENTAIRE

℣. 39. Sed creaturam ævi confirmabunt. Voilà quels sont les arts et les métiers que les Hébreux apprennent. Ils s'attachent à ceux qui contribuent au bien public, qui conservent et entretiennent la société, qui réparent les choses qui se consument par l'usage, ou qui en font de nouvelles, *Creaturam ævi ;* mais ils éloignent de leur République tous les métiers dangereux (1), qui ne tendent qu'à corrompre les mœurs ou à les amollir ; ceux qui sont contraires à la religion, ou au bon ordre de la société, comme les magiciens, les possesseurs de jeux de hasard, les comédiens, les usuriers, ceux qui nourrissent des animaux pour les faire battre l'un contre l'autre, par simple divertissement.

Voici le grec de ce verset (2) : *Mais ils affermissent la créature du siècle,* ou du monde, *et leur prière est dans l'exercice de leur art.* Ils prient Dieu en travaillant ; ou bien, tous leurs vœux ne tendent qu'à la perfection de leur ouvrage ; ils ne demandent que cela, *à l'exception de ceux qui s'appliquent à la loi du Très-Haut, et qui y donnent leur attention.* Il y a beaucoup d'ouvriers qui n'ont d'autre dessein et d'autre attention en travaillant que de réussir dans leurs ouvrages. Mais d'autres ne négligent point la loi de Dieu ; ils s'y appliquent même en travaillant. D'autres (3) rapportent la seconde partie de ce verset au chapitre suivant, de cette manière : Les ouvriers dont on a parlé, sont occupés à conserver et à préparer les choses qui se détruisent par l'usage ; mais cependant, ils ne négligent point ce qu'ils doivent au Seigneur ; ils lui adressent leurs prières dans l'exercice de leur métier. Mais, pour ce qui est du sage qui s'adonne à l'étude, et qui médite la loi du Seigneur (chap. xxxix), il s'appliquera à la sagesse de tous les anciens : il vaquera à l'étude des prophètes, etc. Ce dernier sens paraît le meilleur. L'étude de la loi du Seigneur comprenait, chez les Hébreux, le droit civil et le droit sacerdotal ; la théologie spéculative et pratique ; l'étude de l'histoire, des prophéties et de la morale.

(1) *Vide Selden. de Jure Nat. et Gent. lib* iv. *cap.* 5. *et Grot. hic.*

(2) Ἀλλὰ κτίσμα αἰῶνος στηρίσουσι, καὶ ἡ δέησις αὐτῶν ἐν ἐργασίᾳ τέχνης. Πλὴν τοῦ ἐπιδόντος τὴν ψυχὴν αὐτοῦ, καὶ διανοουμένου ἐν νόμῳ ὑψίστου. *Plures mss. leg.* κτῆμα, possessio. *Melior hic sensus quam* κτίσμα creatura.

(3) *Jans. Tig. Bossuet. Syr. Grot. Vatab. alii.*

CHAPITRE XXXIX

Occupations du sage ; gloire qui l'accompagne. Les enfants d'Israël exhortés à bénir le Seigneur dans ses ouvrages. Dieu récompense les bons et punit les méchants. Toutes les créatures exécutent ses ordres.

1. Sapientiam omnium antiquorum exquiret sapiens, et in prophetis vacabit.
2. Narrationem virorum nominatorum conservabit, et in versutias parabolarum simul introibit.
3. Occulta proverbiorum exquiret, et in absconditis parabolarum conversabitur.

1. (Le sage) aura soin de rechercher la sagesse de tous les anciens ; et il fera son étude des prophètes.
2. Il conservera dans son cœur les instructions des hommes célèbres, et il entrera en même temps dans les mystères des paraboles.
3. Il tâchera de pénétrer dans le secret des proverbes et des sentences obscures, et il se nourrira de ce qu'il y a de plus caché dans les paraboles.

COMMENTAIRE

ỷ. 1. SAPIENTIAM OMNIUM ANTIQUORUM EXQUIRET SAPIENS. L'auteur oppose ici l'étude, les occupations, la gloire du sage, à ce qu'il a dit au chapitre précédent, du travail et de l'utilité des ouvrages manuels. Il faut joindre le commencement de ce chapitre à la fin du précédent, ainsi qu'on l'a marqué plus haut. Le sage ne se bornera pas à écouter les maîtres de son temps, il consultera les anciens dans leurs écrits ; il lira les ouvrages des étrangers ; il se formera un corps de connaissance de tout ce que l'antiquité a eu de plus habile et de plus éclairé. Josèphe (1), parlant des esséniens, et Philon (2), des thérapeutes, marquent leur assiduité et leur attention à l'étude des livres saints et des anciens auteurs de leur nation. Plusieurs exemplaires grecs lisent (3) : *Il recherchera la sagesse de tous les hommes*, de toutes les nations, des étrangers, comme des citoyens. En général, les anciens Hébreux n'étaient pas très curieux des sciences et des affaires des autres peuples ; mais, depuis le règne des Grecs dans l'Asie, ils ne laissèrent pas de s'adonner à la lecture des poètes et des philosophes. Nous le remarquons dans le style des auteurs juifs, qui ont écrit vers cette époque. Par exemple, dans l'auteur du livre de la Sagesse et le traducteur de celui des Proverbes et de Job, dans Josèphe, et surtout dans Philon. Enfin on ne voit que trop l'attachement de plusieurs d'entre eux aux coutumes des Grecs, par ce qui est raconté au commencement du premier livre des Maccabées (4).

ET IN PROPHETIS VACABIT. Le grec porte (5) : *Il vaquera à l'étude des prophéties*. C'était la première et la principale occupation des saints et des grands hommes. Rien n'était plus intéressant, rien de plus important dans leurs études, que de savoir, comme le dit saint Pierre (6), quand devaient s'accomplir ces grandes et magnifiques promesses de la venue et du règne de Messie : *Scrutantes in quod vel quale tempus significaret in eis Spiritus Christi, prænuntians eas, quæ in Christo sunt passiones et posteriores glorias*. C'est ainsi que Daniel (7) étudiait la prophétie de Jérémie (8), qui prédisait le retour de la captivité. Avant la venue de Jésus-Christ, la plupart de ces prédictions étaient d'une obscurité digne de toute l'application des sages et des savants. Mais, depuis sa naissance, sa mort, sa résurrection, les prophéties sont devenues des pages d'histoire.

ỷ. 2. NARRATIONEM VIRORUM NOMINATORUM CONSERVABIT. Il apprendra de mémoire leurs récits (9) ou leurs sentences ; ou simplement : Il conservera dans son cœur ce qu'il aura appris dans leur conversation et à leur école. Ou enfin : Il saura l'histoire de tous les grands hommes de sa nation, d'Abraham, de Moïse, de Josué, de David, etc.

ET IN VERSUTIAS PARABOLARUM SIMUL INTROIBIT. C'était la science la plus à la mode parmi les Hébreux, de savoir parler en sentences, de proposer des énigmes et de les résoudre. Sous le règne de Salomon, les princes, les rois, les reines mêmes se mêlaient de cet art (10). C'était à qui en

(1) *Joseph. de Bello Jud. lib.* I. *cap.* 7.
(2) *Philo de Vita Contemplat.*
(3) Σοφίαν πάντων ἀνθρώπων ἐκζητήσει. *Alii melius* : πάντων ἀρχαίων. *Vulg. addidit*, sapiens.
(4) I. *Maccab.* I. 11. 12. 13. *et* II. *Macc.* IV. 11. 12. 13.
(5) Ἐν προφητείαις ἀσχολοθήσεται.
(6) I. *Petri.* I. 11.
(7) *Dan.* IX. 9.
(8) *Jerem.* XXV. 11. 12 ; XXIX. 10.
(9) Διήγησιν, ou διηγήσεις ἀνδρῶν ὀνομαστῶν συντηρήσει.
(10) III. *Reg.* X.

4. In medio magnatorum ministrabit, et in conspectu præsidis apparebit.
5. In terram alienigenarum gentium pertransiet ; bona enim et mala in hominibus tentabit.
6. Cor suum tradet ad vigilandum diluculo ad Dominum qui fecit illum, et in conspectu Altissimi deprecabitur.
7. Aperiet os suum in oratione, et pro delictis suis deprecabitur.
8. Si enim Dominus magnus voluerit, spiritu intelligentiæ replebit illum ;
9. Et ipse tamquam imbres mittet eloquia sapientiæ suæ, et in oratione confitebitur Domino ;
10. Et ipse diriget consilium ejus, et disciplinam, et in absconditis suis consiliabitur.

4. Il exercera son ministère au milieu des grands, et il paraîtra devant ceux qui gouvernent.
5. Il passera dans les terres des nations étrangères, pour éprouver parmi les hommes le bien et le mal.
6. Il appliquera son cœur, et il veillera dès le point du jour, pour s'attacher au Seigneur qui l'a créé ; et il offrira ses prières au Très-Haut.
7. Il ouvrira sa bouche pour la prière ; et il demandera pardon pour ses péchés.
8. Car s'il plaît au souverain Seigneur, il le remplira de l'esprit d'intelligence.
9. Et il répandra, comme une pluie, les paroles de sa sagesse, et il bénira le Seigneur dans la prière.
10. Le Seigneur conduira ses conseils et ses instructions ; et lui, il méditera les secrets de Dieu.

COMMENTAIRE

proposerait de plus belles, et à qui les résoudrait le mieux. Les artisans (1) et les personnes peu instruites (2) ne s'en mêlaient point ; cela était réservé aux sages. On voit par l'histoire des trois gardes de Darius, rapportée dans le troisième livre des Maccabées, quel était le goût des Perses à ce sujet.

℣. 4. IN MEDIO MAGNATORUM MINISTRABIT. La sagesse donnera entrée à la cour et au service des grands, des gouverneurs de province, des princes et des chefs d'armée, car le terme grec est générique (3). Pour l'ordinaire, on choisissait pour entrer à la cour et au service des rois, des hommes instruits, sages, de bonne apparence, et d'une naissance illustre. Ce sont ces qualités qui disposèrent Daniel et ses compagnons à entrer au service de Nabucodonosor (4). C'est apparemment par les mêmes voies et surtout par leur sagesse que Néhémie et Esdras parvinrent aux premiers honneurs, et que Joseph acquit tant d'autorité à la cour du roi d'Égypte (5). Et Jacob, pour éloigner ses enfants de la même cour, dit au pharaon qu'ils étaient de simples pasteurs (6).

℣. 5. IN TERRAM ALIENIGENARUM GENTIUM PERTRANSIET. Un des moyens les plus propres pour se perfectionner dans les sciences et dans l'étude de la sagesse, sont les voyages, comme on l'a déjà vu aux chapitres XXXIV, 11, 12 et XXXVIII, 37. C'est par là qu'on apprend le bien et le mal : *Bona et mala in hominibus tentabit.* Il n'est pas inutile au sage de connaître le mal pour l'éviter, et pour en inspirer de l'horreur aux autres. Pour marquer un homme habile, Homère (7) dit qu'il sait toutes choses, les bonnes et les mauvaises. Dans l'histoire, les mauvais exemples ne servent pas moins que les bons, et ne contribuent pas moins à former un homme et à lui donner de la sagesse et de l'expérience.

℣. 6. COR SUUM TRADET AD VIGILANDUM DILUCULO AD DOMINUM. Il commencera ses études par la prière : il se lèvera de grand matin pour offrir son travail à son Créateur ; c'est le vrai moyen d'acquérir la sagesse, qui dit, parlant d'elle-même (8) : *Celui qui veillera pour me chercher, me trouvera.* Et ailleurs (9) : *Heureux celui qui veillera à ma porte tous les jours ; car celui qui me rencontrera, trouvera la vie et la santé de la part du Seigneur.*

℣. 9. TAMQUAM IMBRES MITTET ELOQUIA SAPIENTIÆ SUÆ. Si Dieu l'a pour agréable, il le remplira, durant sa prière, de l'esprit d'intelligence et de prophétie, verset 8. Et alors le sage se répandra devant le Seigneur comme un fleuve ; il fera couler la sagesse de sa bouche, comme une pluie abondante ; il publiera les louanges de son Dieu, et célèbrera sa grandeur en termes pompeux et magnifiques : *In oratione confitebitur Domino.* Dom Calmet pense que c'est là le sens qu'il faut donner aux versets 8 et 9. Il arrive quelquefois que les saints, dans leurs prières, se sentent transportés d'un religieux enthousiasme, qui les élève au-dessus d'eux-mêmes et leur dilate le cœur pour célébrer les grandeurs de Dieu.

℣. 10. ET IPSE DIRIGET CONSILIUM EJUS, etc. Le Sage règlera ses desseins par sa prudence et par sa piété ; il sera éclairé et attentif à tous ses devoirs ; il s'occupera continuellement des secrets de la justice et de la providence du Seigneur. Le texte de la Vulgate semblerait dire qu'il faut entendre la première partie de ce verset de Dieu qui règle les desseins du sage ; mais le grec le détermine au sens que nous avons proposé (10).

---

(1) *Sup.* XXXVIII. 38. In parabolis non invenientur.
(2) *Prov.* XXVI. 7. Indecens in ore stulti parabola. *Eccli.* XX. 22. Ex ore stulti reprobatur parabola.
(3) Ἔναντι ἡγουμένων ὀφθήσεται.
(4) *Dan.* I. 4. 5.
(5) *Genes.* XLI. 37. 38.
(6) *Genes.* XLVI. 37 ; XLVI. 3. 4.
(7) *Homer. Odyss.* XVIII et XIX.
Αὐτὰρ ἐγὼ θυμῷ νοέω, καὶ οἶδα ἕκαστα
Ἐσθλά τε καὶ τὰ χέρεια.
(8) *Eccli.* IV. 13.
(9) *Prov.* VIII. 3. 4.
(10) Αὐτὸς κατευθύνει βουλὴν αὐτοῦ, καὶ ἐπιστήμην, καὶ ἐν τοῖς ἀποκρύφοις αὐτοῦ διανοηθήσεται.

11. Ipse palam faciet disciplinam doctrinæ suæ, et in lege testamenti Domini gloriabitur.

12. Collaudabunt multi sapientiam ejus, et usque in sæculum non delebitur.

13. Non recedet memoria ejus, et nomen ejus requiretur a generatione in generationem

14. Sapientiam ejus enarrabunt gentes, et laudem ejus enuntiabit ecclesia.

15. Si permanserit, nomen derelinquet plus quam mille ; et si requieverit, proderit illi.

16. Adhuc consiliabor ut enarrem : ut furore enim repletus sum.

17. In voce dicit : Obaudite me, divini fructus, et quasi rosa plantata super rivos aquarum fructificate.

11. Il publiera lui-même les instructions qu'il a apprises, et il mettra sa gloire dans la loi de l'alliance du Seigneur.

12. Sa sagesse sera louée de plusieurs, et elle ne tombera jamais dans l'oubli.

13. Sa mémoire ne s'effacera point de l'esprit des hommes, et son nom sera honoré de siècle en siècle.

14. Les nations publieront sa sagesse, et l'assemblée sainte célèbrera ses louanges.

15. Tant qu'il vivra, il s'acquerra plus de réputation que mille autres ; et, quand il viendra à se reposer, il en sera plus heureux.

16. Je continuerai encore de publier ce que je médite ; car je suis rempli comme d'une sainte fureur.

17. (Une voix me dit) : Écoutez-moi, ô germes divins, et portez des fruits comme des rosiers plantés sur le bord des eaux.

COMMENTAIRE

ỳ. 13. Non recedet memoria ejus, etc. Le sage vivra éternellement dans la mémoire des hommes : Lui et ses ouvrages passeront de race en race dans toute la suite des siècles ; c'est, en effet, ce que l'expérience confirme. Avec quel soin et avec quel respect ne conservons-nous pas les écrits des anciens sages, non seulement des écrivains sacrés ; mais aussi des auteurs étrangers et païens, qui se sont distingués par leur sagesse et par leur science. Le grec paraît contraire au texte de la Vulgate (1) : *Sa mémoire se retirera ou s'éloignera, et son nom vivra dans la suite de plusieurs races.* Mais on peut donner un très bon sens à ce texte, en disant que la mémoire du juste s'éloigne en quelque sorte de nous, en s'avançant dans les siècles les plus reculés.

ỳ. 15. Si permanserit, nomen derelinquet plus quam mille. Si le sage demeure longtemps en vie, il s'acquiert une réputation très glorieuse et plus grande que mille autres ; et s'il meurt jeune, il meurt heureux dans l'espoir d'une vie plus tranquille après celle-ci. Autrement : Si le sage demeure en vie, il jouira d'une réputation qui lui fera plus d'honneur, que la postérité la plus nombreuse ne pourrait lui en faire. Sa sagesse lui tient lieu de tout, de biens, de famille, de postérité. Elle lui donne un nom plus illustre et plus durable, que ne pourrait faire une race de mille enfants ; et lorsque Dieu le retirera de ce monde, il sera plus heureux que s'il laissait après lui une famille florissante. Ou bien (2) : S'il demeure en vie, il jouira d'une réputation très étendue et très bien établie. A la lettre : *Autant que mille autres.* Et si la sagesse *se repose sur lui,* elle profitera même à ses enfants après sa mort. Le grec (3) : *S'il demeure, il laissera un nom* plus que *mille ; et s'il repose, il s'acquerra* (de la gloire ou de la réputation). Soit qu'il vive, soit qu'il meure, il jouira toujours d'une belle réputation (4).

ỳ. 16. Adhuc consiliabor ut enarrem : ut furore enim repletus sum. L'auteur déclare ici qu'il est rempli de l'Esprit de Dieu, cet Esprit qui le porte à produire au dehors ce qu'il a dans le cœur. Voici ce que porte le grec (5) : *Je raconterai encore ce que j'ai dans l'esprit, parce que je suis rempli comme la lune, qui est dans son croissant.* Ou plutôt : Parce que je me remplis de jour en jour et je fais des progrès en connaissances, comme la lune, dans son croissant, augmente tous les jours en lumière (6). D'autres (7) traduisent : Je suis rempli comme la pleine lune. L'auteur de la Vulgate a lu διομηνία au lieu de διχομηνα. Le premier mot signifie *une fureur* divine, envoyée *par Jupiter ;* le second, *la moitié de la lune* ou *la moitié du mois.* De là viennent ces variétés d'explications.

ỳ. 17. In voce dicit : Obaudite me, divini fructus, etc. La fureur divine qui me transporte, m'oblige à parler et à dire ces paroles à la louange de la sagesse et des sages : Germes divins, production sainte, race choisie, plantes de bénédictions, écoutez-moi : Puissiez-vous produire des fleurs, comme les rosiers plantés sur le bord des eaux. Selon le grec (8), voici comment il faut joindre ce verset au précédent : Ces mots, *in voce dicit,* ne sont point dans l'original : *Je dirai ce que j'ai dans le cœur et je suis rempli de lumière, comme la lune dans son plein. 17. Écoutez-moi, vous qui êtes saints, et fleurissez comme la rose plantée sur un coulant rempli d'eau.*

---

(1) Ἀποστήσεται τὸ μνημόσυνον αὐτοῦ, καὶ τὸ ὄνομα αὐτοῦ ζήσεται εἰς γενεὰς γενεῶν.

(2) *Grotius.*

(3) Ἐὰν ἐμμείνῃ, ὄνομα καταλείψει ἢ χίλιοι. Καὶ ἐὰν ἀναπαύσηται, ἐμποιεῖ αὐτῷ.

(4) *Vatab. Cornel. a Lapide, Jans.*

(5) Ἔτι διανοηθεὶς ἐκδιηγήσομαι, ὅτι ὡς διχομηνία ἐπληρώθην.

(6) *Ita Grot. et alii hic.*

(7) *Ita Syrus. Tigur. Bossuet, Romana Edit.*

(8) Εἰσακούσατέ μου, ὅσιοι, καὶ βλαστήσατε ὡς ῥόδον φυόμενον ἐπὶ ῥεύματος ὑγροῦ. *Edit. Rom.* υἱοὶ ὅσιοι.

18. Quasi Libanus odorem suavitatis habete.

19. Florete flores quasi lilium ; et date odorem, et frondete in gratiam ; et collaudate canticum, et benedicite Dominum in operibus suis.

20. Date nomini ejus magnificentiam, et confitemini illi in voce labiorum vestrorum, et in canticis labiorum, et citharis ; et sic dicetis in confessione :

21. Opera Domini universa bona valde.

22. In verbo ejus stetit aqua sicut congeries ; et in sermone oris illius sicut exceptoria aquarum ;

23. Quoniam in præcepto ipsius placor fit, et non est minoratio in salute ipsius.

24. Opera omnis carnis coram illo, et non est quidquam absconditum ab oculis ejus.

25. A sæculo usque in sæculum respicit, et nihil est mirabile in conspectu ejus.

18. Répandez une agréable odeur, comme le Liban.

19. Portez des fleurs comme le lis ; jetez une odeur douce ; (poussez des branches gracieuses) ; chantez des cantiques, (et) bénissez le Seigneur dans ses ouvrages.

20. Relevez son nom par de magnifiques éloges ; louez-le par les paroles (de vos lèvres), par le chant de vos cantiques, et par le son de vos harpes ; et vous direz ceci dans les bénédictions que vous lui donnerez :

21. Les ouvrages du Seigneur sont tous souverainement bons.

22. A sa parole, l'eau s'est arrêtée comme un monceau ; elle s'est ramassée (comme) un réservoir à un seul mot de sa bouche ;

23. Car tout s'apaise à son commandement, et le salut qu'il donne, est inviolable ;

24. Les œuvres de tous les hommes lui sont présentes, et rien n'est caché à ses yeux.

25. Son regard s'étend de siècle en siècle ; et rien n'est grand ni merveilleux devant lui.

COMMENTAIRE

℣. 18. QUASI LIBANUS ODOREM SUAVITATIS HABETE. Ou plutôt, selon le grec (1) : *Répandez une bonne odeur, comme l'encens.* En grec λίβανος signifie l'encens.

℣. 19. FLORETE FLORES, QUASI LILIUM. *Portez des fleurs comme le lis,* d'une odeur aussi agréable que le lis. Ou : Chargez-vous de fleurs, comme le lis en est chargé. Le lis est pris ici pour la tige et non pour la fleur.

FRONDETE IN GRATIAM. *Chargez-vous de feuilles qui augmentent votre beauté,* d'une belle et agréable verdure. Cela n'est point dans le grec.

℣. 20. IN CANTICIS LABIORUM, ET CITHARIS. *Par le chant de vos cantiques et par le son de vos harpes ;* ou plutôt de vos cithares. On louait le Seigneur, ou de vive voix, ou au son des instruments, ou en joignant l'un et l'autre. Le grec, au lieu de cithare, porte Κιννύραις, que l'on croit être une harpe à dix cordes, dont le son était grave.

℣. 21. OPERA DOMINI UNIVERSA BONA VALDE. *Le Seigneur vit tout ce qu'il avait fait,* dit Moïse, *et il le trouva très bon* (2), ou très beau. Le grec ajoute ce qui suit (3) : *Toute ordonnance du Seigneur est faite en son temps. Et on ne peut pas dire : Pourquoi cela est-il ainsi ? Car toutes ces choses se rechercheront en leur temps.* On trouve à peu près la même chose au verset 26. Tout ce que le Seigneur a ordonné arrivera en son temps ; tous les événements de cette vie sont arrangés par l'ordre de sa providence, et il ne faut point demander avec inquiétude : Qu'est-ce que cela, pourquoi cela ? Tout se découvrira un jour. *Chercher* est mis ici pour *trouver,* de même qu'en plusieurs autres endroits. Le dénouement de tout ce qui nous embarrasse et qui nous surprend, n'est à présent connu que de Dieu ; mais le temps viendra, où le voile sera tiré. L'auteur pose ici cette thèse, que tous les ouvrages du Seigneur sont excellents et il le prouve dans la suite du chapitre par une énumération.

℣. 22. IN VERBO EJUS STETIT AQUA, SICUT CONGERIES. *A sa parole l'eau s'est arrêtée, comme un monceau* de grains, ou de gerbes (4). L'auteur parle de ce qui arriva à la mer Rouge et au passage du Jourdain. Dans l'une et dans l'autre occasion, les eaux s'élevèrent en monceau et s'ouvrirent pour donner passage aux Hébreux (5), puis se remirent en leur premier état. Elles rentrèrent dans leur réservoir : *Et in sermone oris illius, quasi exceptoria aquarum.* D'autres expliquent ceci de ce qui arriva au commencement du monde, lorsque Dieu, ayant créé les eaux comme un chaos immense, les sépara ensuite et les plaça dans leurs réservoirs ; les unes au-dessus du firmament et les autres dans les abîmes de la mer. Le premier sens est de beaucoup préférable.

℣. 23. IN PRÆCEPTO IPSIUS PLACOR FIT, etc. Le grec (6) : *Ses ordres sont toujours suivis du succès* et de l'exécution. *Et rien n'est capable de faire périr ce qu'il veut sauver.* Il est tout-puissant, qu'il veuille sauver ou perdre ; qu'il soit contraire ou favorable.

℣. 25. NIHIL EST MIRABILE IN CONSPECTU EJUS. Rien n'est nouveau pour lui ; rien ne lui est

(1) Καὶ ὡς Λίβανοι εὐωδιάσατε ὀσμήν. Cela n'est pas dans l'édition de Complute. Clément d'Alexandrie, *Pædag. lib.* II. *cap.* 8. a lu cette phrase dans ses exemplaires.

(2) *Genes.* I. 31.

(3) Καὶ πᾶν πρόσταγμα ἐν καιρῷ αὐτοῦ ἔσται. Οὐκ ἔστιν εἰπεῖν, τί τοῦτο ἔστι ; πάντα γὰρ ταῦτα ἐν καιρῷ αὐτῶν ζητηθήσεται.

(4) Ὡς θημωνία. *Sup.* c. XX. 28.

(5) *Lyr. Jans. Grot. alii.*

(6) Ἐν προστάγματι αὐτοῦ πᾶσα ἡ εὐδοκία, καὶ οὐκ ἔστιν ὃς ἐλαττώσει τὸ σωτήριον αὐτοῦ.

26. Non est dicere : Quid est hoc, aut quid est istud ? omnia enim in tempore suo quærentur.

27. Benedictio illius quasi fluvius inundavit.

28. Quomodo cataclysmus aridam inebriavit, sic ira ipsius gentes quæ non exquisierunt eum hereditabit.

29. Quomodo convertit aquas in siccitatem, et siccata est terra, et viæ illius viis illorum directæ sunt, sic peccatoribus offensiones in ira ejus.

30. Bona bonis creata sunt ab initio, sic nequissimis bona et mala.

26. On ne doit point dire : Qu'est-ce que ceci, ou qu'est-ce que cela ? Car tout se découvrira en son temps.

27. La bénédiction qu'il donne, est comme un fleuve qui se déborde.

28. Et comme le déluge a inondé toute la terre, ainsi sa colère sera le partage des nations (qui ne se sont pas mises en peine de le rechercher).

29. Comme il a changé les eaux en un lieu sec, et qu'il a desséché la terre, et comme ses voies furent alors trouvées droites par les siens ; ainsi les pécheurs trouvent (dans sa colère) des sujets de chute.

30. Comme les biens dès le commencement ont été créés pour les bons, ainsi (les biens et) les maux ont été créés pour les méchants.

COMMENTAIRE

inconnu, ni extraordinaire à ses yeux. Nous n'admirons que ce que nous ignorons. Le sage n'admire et ne craint rien (1) :

> Nil admirari, prope res est una, Numici,
> Solaque quæ possit facere et servare beatum.

ỳ. 26. NON EST DICERE : QUID EST HOC, etc. Dieu n'a point d'inquiétude sur l'avenir, ni sur le présent. Rien ne le trouble, rien ne le surprend. Il ne s'informe point de ce qui se passe, ni de ce qui arrivera ; tout est réglé et ordonné en sa présence. Chaque chose paraîtra et se développera en son temps. L'auteur oppose la sagesse infinie de Dieu et sa tranquillité imperturbable, à la faiblesse de nos lumières, à nos inquiétudes sur la cause de ce qui arrive et sur ce qui doit arriver. On a déjà vu ce verset au ỳ. 21, dans le grec. En cet endroit, le texte porte (2) : *Il ne faut point demander : Qu'est-ce que cela et pourquoi cela ? Car tout est créé pour certains usages.* Dieu sait pourquoi il a créé chaque chose. Il n'est point, comme nous, dans la nécessité de demander à tout moment : A quoi sert une chose, ou une autre ?

ỳ. 27-28. BENEDICTIO ILLIUS... QUOMODO CATACLYSMUS... SIC IRA IPSIUS. Quand Dieu bénit, il le fait avec profusion ; quand il est en colère, il punit de même avec la dernière sévérité. Il agit en Dieu et en Tout-Puissant dans tout ce qu'il fait. Veut-il favoriser Israël ? Quelle abondance de grâces ne versa-t-il pas sur lui ! Quel nombre de prodiges ne fait-il pas en sa faveur ! Veut-il châtier les géants d'avant le déluge ? Il inonde la terre, pour les exterminer.

ỳ. 29. QUOMODO CONVERTIT AQUAS IN SICCITATEM... ET VIÆ ILLIUS VIIS ILLORUM DIRECTÆ SUNT, etc. De même que le Seigneur fit retirer les eaux du déluge, et se réconcilia avec les hommes, en redressant leurs voies, et les rendant semblables aux siennes ; ainsi il use d'indulgence envers les pécheurs, et, après les avoir frappés dans sa colère, il les reçoit dans sa miséricorde, lorsqu'ils reviennent à lui. Voici le grec des versets 27, 28 et 29 (3) : Verset 27. Ses faveurs, ou *sa bénédiction s'est répandue comme un fleuve, et a enivré toute la terre comme un déluge.* 28. *Les nations* impies *auront pour partage sa colère, de même qu'il a changé les eaux douces en eaux salées* à Sodome. 29. *Ses voies sont droites aux saints, et elles sont des sujets de chute aux méchants.* Dieu a répandu ses bénédictions sur Israël, comme un fleuve qui déborde, et il a fait tomber les effets de sa colère sur les impies, comme autrefois sur Sodome. Les justes ne trouvent dans ses lois que justice et que droiture ; et les méchants n'y trouvent que des sujets de perte et de scandale.

ỳ. 30. BONA BONIS CREATA SUNT AB INITIO. C'est ce que porte le grec (4). C'est la règle générale et éternelle, observée invariablement dans tous les temps, que les biens sont pour les bons, et les maux pour les méchants. Si, dans le monde, cet ordre paraît quelquefois renversé, et si les impies y paraissent heureux, pendant que les bons sont dans l'affliction, Dieu, dans une autre vie, rétablira l'ordre, qui paraissait troublé ; tout sera remis dans son juste équilibre. Suivant la Vulgate, on doit dire que, dès le commencement, Dieu plaça l'homme dans le paradis terrestre, où tout était bon ; il le combla de toute sorte de faveurs. Mais, depuis la désobéissance d'Adam, quoique l'homme eût mérité toute sorte de châtiments, Dieu fit un mélange des biens et des maux (5) : Il lui proposa la vie et la mort ; l'enfer

(1) *Horat. lib.* 1. *Epist.* 6.

(2) Οὐκ ἔστιν εἰπεῖν τί τοῦτο ἔστι ; πάντα γὰρ εἰς χρείαν αὐτῶν ἔκτισται. *Edit. Rom.* Οὐκ ἔστιν εἰπεῖν τί τοῦτο, εἰς τί τοῦτο ; πάντα γὰρ, *etc.*

(3) 27. Ἡ εὐλογία αὐτοῦ ὡς ποταμὸς ἐπεκάλυψε, καὶ ὡς κατακλυσμὸς ξηρὰν ἐμέθυσε. 28. Οὕτως ὀργὴν αὐτοῦ ἔθνη κληρονομήσει, ὡς μετέστρεψεν ὕδατα εἰς ἅλμην. 29. Ὡς αἱ ὁδοὶ αὐτοῦ εὐθεῖαι τοῖς ὁσίοις, οὕτως τοῖς ἀνόμοις προσκόμματα.

(4) Ἀγαθὰ τοῖς ἀγαθοῖς ἔκτισται ἀπ' ἀρχῆς, οὕτως τοῖς ἁμαρτωλοῖς κακά.

(5) *Vide Infra* 32. Hæc omnia sanctis in bona, et peccatoribus in mala convertentur. *Vide Bossuet hic.*

31. Initium necessariæ rei vitæ hominum, aqua, ignis, et ferrum, sal, lac, et panis similagineus, et mel, et botrus uvæ, et oleum, et vestimentum.

32. Hæc omnia sanctis in bona, sic et impiis et peccatoribus in mala convertentur.

33. Sunt spiritus qui ad vindictam creati sunt, et in furore suo confirmaverunt tormenta sua.

31. Ce qui est principalement nécessaire pour la vie des hommes, c'est l'eau, le feu, et le fer; le sel, le lait, et le pain de fleur de farine, le miel et le raisin, l'huile et les vêtements.

32. Comme toutes ces choses sont un bien pour les saints, aussi se changent-elles en maux (pour les méchants et) pour les pécheurs.

33. Il y a des esprits qui ont été créés pour la vengeance, et par leur fureur ils augmentent les supplices des méchants.

COMMENTAIRE

et le ciel, et voulut bien lui fournir des moyens de se relever de sa chute, et d'expier sa faute.

℣. 31. Initium necessariæ rei vitæ hominum, aqua, ignis, etc. Ces choses, qui sont les plus nécessaires à la vie de l'homme, sont communes aux méchants et aux bons, comme il le dit au verset suivant; mais pour les bons, elles sont un bien, par l'usage louable qu'ils en font; au lieu que, pour les méchants, elles se tournent en mal; elles leur deviennent pernicieuses, parce qu'ils en abusent. Le Sage met à la tête des choses nécessaires à la vie, l'eau et le feu; parce qu'en effet, sans eau et sans feu, on ne peut pas même avoir du pain, ni la plupart des autres choses qu'il nomme dans la suite, comme le fer, le sel, les habits, etc. Le fer est nécessaire pour le labour, pour couper, pour travailler la pierre, le bois, les métaux, etc. Les Romains interdisaient l'eau et le feu à ceux qui étaient déclarés ennemis de la République. Strabon parle de certains peuples qui n'usaient point de feu. Homère, de son côté, dit que certains peuples barbares n'avaient point l'usage du sel; mais le Sage parle ici des peuples civilisés. Or, dans cette supposition, le feu et le sel sont absolument nécessaires : *Ergo sine sale vita humanior nequit degere*, dit Pline (1). Le Sage ne parle ni de la viande, ni des poissons, ni des œufs, ni même des fruits et des légumes, parce qu'il ne les croyait pas nécessaires à la vie.

Panis similagineus. *Le pain de fleur de farine.* Le grec (2) : *La fleur du froment.* Car on a été longtemps à ne vivre que de grains et de farine. Clément d'Alexandrie lit dans le grec (3) : *La fleur de farine, et le fromage.* Mais c'est probablement une faute de copiste.

Botrus uvæ. Le grec (4) : *Le sang du raisin.* C'est-à-dire le vin. *Deuter.* XXXII, 14 : *Et sanguinem uvæ bibent meracissimum.*

℣. 32. Hæc omnia sanctis in bona. Tout est pur pour ceux qui sont purs (5) tout est impur par rapport à l'éternité, pour ceux qui sont souillés. Dans les choses de la vie, il n'y a que le bon ou le mauvais usage, qui soit louable ou blâmable. Les biens, l'or, l'argent, les honneurs, les plaisirs sont sanctifiés par le bon emploi qu'en ont fait les saints, soit en s'en privant entièrement, soit en en usant avec mesure ou sagesse; et les mêmes choses sont un piège et un sujet de chute pour les méchants, parce qu'ils en abusent et s'y attachent comme à leur souverain bien. Tout sert aux justes pour leur salut (6) : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* Les créatures de Dieu sont un sujet de tentation pour les méchants, et un filet où les pieds des insensés se sont pris, dit le Sage (7) : *Creaturæ Dei in tentationem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium.*

℣. 33. Sunt spiritus, qui ad vindictam creati sunt. Les mauvais esprits, les démons sont les instruments de la vengeance de Dieu sur les pécheurs, en ce monde et en l'autre (8). C'est ainsi que le démon frappa Job de tant de plaies, et que l'ange exterminateur frappa les premiers-nés des Égyptiens. Quelquefois, Dieu emploie à ces ministères de justice de bons anges, comme il envoya deux anges contre Sodome (9) et un autre contre l'armée de Sennachérib (10). D'autres (11) expliquent ce passage des vents, des tempêtes, qui semblent n'être créés de Dieu, que pour le malheur de l'homme. Le psalmiste les nomme *esprits* de même que le Sage (12) : *Le Seigneur fera pleuvoir sur les pécheurs des pièges, le feu, le souffre, l'esprit des tempêtes.* Et ailleurs (13) : *Le feu, la grêle, la neige, l'esprit des tempêtes exécutent ses ordres.* Les Hébreux donnaient le nom d'*esprit* à la force naturelle de chaque chose. Voici le grec de ce verset (14) : *Il y a des esprits qui sont créés*

(1) *Plin. lib.* XXXI. *cap.* 7.
(2) Σεμιδαλις πυροῦ.
(3) *Clem. Alex. Pædag. lib.* II. *cap.* 8. Σεμίδαλις, τυρὸς, *etc.*
(4) Αἷμα σταφυλῆς.
(5) *Tit.* I. 15. Omnia munda mundis.
(6) *Rom.* VIII. 18.
(7) *Sap.* XIV. 11.
(8) *Raban. Lyr. Dionys. Cornel. a Lapide, Heschel. Vatab. Drus. Bossuet.*
(9) *Genes.* XIX. 11.
(10) *Isai.* XXXVII. 36. - IV. *Reg.* XIX. 35.
(11) *Quid apud Vatab. et Cornel. Grot.*
(12) *Psal.* X. 7.
(13) *Psal.* CXLVIII. 8.
(14) Ἔστι πνεύματα ἃ εἰς ἐκδίκησιν ἔκτισται, καὶ ἐν θυμῷ αὐτῶν ἐστερέωσε μάστιγας αὐτῶν.

34. In tempore consummationis effundent virtutem, et furorem ejus qui fecit illos placabunt.

35. Ignis, grando, fames, et mors, omnia hæc ad vindictam creata sunt ;

36. Bestiarum dentes, et scorpii, et serpentes, et romphæa vindicans in exterminium impios.

37. In mandatis ejus epulabuntur ; et super terram in necessitatem præparabuntur, et in temporibus suis non præterient verbum.

38. Propterea ab initio confirmatus sum, et consiliatus sum, et cogitavi, et scripta dimisi.

39. Omnia opera Domini bona, et omne opus hora sua subministrabit.

34. Ils se répandront dans toute leur violence, au temps où la mesure sera remplie ; et ils satisferont la justice de celui qui les a créés.

35. Le feu, la grêle, la famine, et la mort, toutes ces choses ont été créées pour exercer la vengeance ;

36. Ainsi que les dents des bêtes, les scorpions et les serpents, et l'épée destinée à punir et à exterminer les impies.

37. Toutes ces choses exécutent les ordres du Seigneur avec joie ; elles se tiendront prêtes sur la terre pour servir au besoin ; et quand leur temps sera venu, elles obéiront exactement à sa parole.

38. C'est pourquoi je me suis affermi dès le commencement dans ces pensées ; je les ai considérées (et méditées en moi-même) ; et je les ai laissées par écrit.

39. Tous les ouvrages du Seigneur sont bons ; et il met chaque chose en usage quand l'heure est venue.

COMMENTAIRE

pour la vengeance, et qui, dans leur fureur, frappent violemment. Ces paroles, *dans leur fureur,* semblent déterminer le sens du passage aux démons. Le Sage montre par là, que les meilleures choses deviennent souvent fatales aux méchants. Les anges, qui avaient été créés dans l'innocence, sont déchus de leur bonheur, et sont devenus les ennemis et les bourreaux des impies.

℣. 34. In tempore consummationis effundent virtutem. *Ils se répandront dans toute leur violence, au temps que la mesure de la justice de Dieu sera remplie;* ou au dernier jour, lorsque tout sera accompli : *In tempore consummationis.* Ou plutôt, au jour destiné à exercer la dernière vengeance, la perte des méchants (1).

℣. 35. Ignis, grando, fames, etc. *Le feu,* la foudre, les éclairs, le feu du ciel qui descendirent sur Sodome. *La grêle,* la tempête, les orages. *La famine,* la stérilité, la sécheresse. *La mort,* la peste, et les autres fléaux qui tuent d'une manière prompte, et contre lesquels il n'y a point de remèdes. Toutes ces choses sont les instruments de la vengeance du Seigneur. *Psal.* x, 7 ; cxlvii, 8.

℣. 36. Bestiarum dentes. *Les dents des bêtes* carnassières, comme l'ours, le lion, le loup, le renard. Ces animaux étaient très communs dans la Palestine (2), et Dieu menace souvent son peuple de ces plaies (3).

Rhomphæa vindicans. La guerre, l'épée ennemie qui venge les injures du Seigneur et qui exerce sa vengeance.

℣. 37. In mandatis ejus epulabuntur. L'auteur représente tout ce qu'il vient de nommer, la tempête, la grêle, le feu du ciel, la famine, la peste, le glaive vengeur, comme des êtres animés qui accourent avec joie et promptitude où le Seigneur les appelle, comme s'ils allaient à une fête. Les prophètes ont des expressions semblables. Ézéchiel (4): *Épée, épée, sors du fourreau et frappe; aiguise-toi pour tuer et pour briller.* Et ailleurs (5) : *Fils de l'homme, parle à tous les oiseaux et à toutes les bêtes des champs, et dites-leur : Hâtez-vous, venez tous, rassemblez-vous de toutes parts pour venir à mon festin et à la victime que j'ai tuée pour vous ; cette grande victime qui est étendue sur les montagnes d'Israël, afin que vous mangiez sa chair et que vous buviez son sang. Vous mangerez la chair des forts et le sang des princes de la terre, etc.* Le grec (6): *Ils se réjouiront à ses ordres,* ou, selon quelques exemplaires, *à son lever.*

Super terram in necessitatem præparabuntur. Ce sont comme des troupes toujours prêtes à marcher au moindre signal de leur prince. Quelques exemplaires grecs lisent (7) : *Et sur la terre, ils seront prêts à la main.* Ils seront à la main, et sous les ordres de Dieu, pour obéir au moindre mouvement. Mais la leçon de la Vulgate est meilleure, et se trouve dans les éditions les plus correctes du grec.

℣. 38. Propterea ab initio confirmatus sum, etc. C'est en effet la thèse qu'il a établie au verset 21, après avoir dit au verset 16 qu'il se sentait pressé comme par un enthousiasme surnaturel, à proposer une grande vérité. Il l'a proposée en effet au verset 21. Il la prouve dans les suivants. Enfin, il conclut ici son discours. Tout ce que

---

(1) *Consummatio. Hebr.* כלה *Grec.* Συντελεία. *Vide Exod.* xxxii. 10. - *Num.* xvi. 21. - *Josue* xxiv. 20. *et* i. *Reg.* xx. 7. 9 ; xxv. 17. - *Psal.* lviii. 14. - *Jerem.* iv. 27 ; v. 10 ; xxx. 11. *etc.*

(2) *Deut.* vii. 22. *et* i. *Reg.* xvii. 34 *et* iv. *Reg.* ii. 24. - *Judic.* xv. 4. *et* ii. *Reg.* xvii. 10 ; xxiii. 20.

(3) *Deut.* xxii. 24. Dentes bestiarum immittam in eos. *Jerem.* xv. 3. Volatilia cæli, et bestias terræ ad devorandum. - *Ezech.* v. 17. Immittam in vos famem, et bestias pessimas.

(4) *Ezech.* xxi. 28.

(5) *Ezech.* xxxix. 16. 17.

(6) Ἐν τῇ ἐντολῇ αὐτοῦ εὐφρανθήσονται. *Compl.* Ἐν τῇ ἀνατολῇ.

(7) *Complut.* Καὶ ἐπὶ τῆς γῆς εἰς χεῖρας ἐπιμασθήσονται. *Rom. et alii,* εἰς χρείας.

40. Non est dicere : Hoc illo nequius est ; omnia enim in tempore suo comprobabuntur.

41. Et nunc in omni corde et ore collaudate, et benedicite nomen Domini.

40. On ne peut point dire : Ceci est plus mal que cela ; car toutes choses seront trouvées bonnes en leur temps.

41. C'est pourquoi, dès maintenant, louez tous ensemble de tout votre cœur, et bénissez par les paroles de votre bouche le nom du Seigneur.

COMMENTAIRE

j'ai dit jusqu'ici, m'a confirmé dans mon principe : Je l'ai connu, je l'ai médité, je l'ai écrit, et je soutiens que tout ce que le Seigneur a créé, est bon et a son usage déterminé. 39. *Omnia opera Domini bona, et omne opus hora sua subministrabit.* Dieu les met en usage quand et comme il lui plaît. Le grec (1) : *Tous les ouvrages du Seigneur sont bons. et il fournit chaque chose à nos besoins dans son temps.* Il nous donne les biens ou les maux, suivant que nous l'avons mérité, car toutes choses sont bonnes par leur nature : c'est nous qui les rendons mauvaises par l'abus que nous en faisons. Voyez le verset 32. Ou bien : Ne nous plaignons pas que nous manquions de quelque chose. Dieu a soin de nous donner ce qu'il nous faut, mais il n'écoute pas toujours nos prières ; il le donne quand il faut, et au temps de la nécessité.

℣. 40. Non est dicere : Hoc illo nequius est. Les choses qui paraissent les plus pernicieuses, se trouveront bonnes et utiles en leur temps. On ne pourra s'empêcher de louer la sagesse et la providence du Créateur, lorsqu'on verra un jour l'usage qu'il en a fait. Les plus grands fléaux servent à humilier les méchants et à éprouver les bons. Le péché même et le pécheur contribuent à la gloire de Dieu ; ils servent à manifester sa justice, sa miséricorde, sa puissance. Ce n'est point à l'homme à s'ériger en juge et en censeur de la conduite du Tout-Puissant. Il ne lui est permis que de le louer, de le bénir dans tous les temps et dans toutes les circonstances de sa vie. Verset 41 : *In omni corde et ore collaudate et benedicite et nomen Domini.*

(1) Τὰ ἔργα Κυρίου πάντα τὰ ἀγαθά. Καὶ πᾶσαν χρείαν ἐν καιρῷ αὐτῆς χορηγήσει. *Alii*, ἐν καιρῷ αὐτοῦ; *alii*. ἐν ὥρᾳ αὐτῆς.

CHAPITRE XL

Misères communes à tous les hommes. Sort funeste des richesses injustes. Avantages de la crainte du Seigneur. Ne pas mener une vie de mendiant.

1. Occupatio magna creata est omnibus hominibus, et jugum grave super filios Adam, a die exitus de ventre matris eorum usque in diem sepulturæ in matrem omnium.

2. Cogitationes eorum, et timores cordis, adinventio expectationis, et dies finitionis,

3. A residente super sedem gloriosam, usque ad humiliatum in terra et cinere;

4. Ab eo qui utitur hyacintho et portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo; furor, zelus, tumultus, fluctuatio, et timor mortis, iracundia perseverans, et contentio;

1. Une inquiète occupation a été destinée d'abord à tous les hommes; et un joug pesant accable les enfants d'Adam, depuis le jour où ils sortent du sein de leur mère, jusqu'au jour de leur sépulture, où ils rentrent dans la mère commune de tous.

2. Les imaginations de leur esprit, les appréhensions de leur cœur, les réflexions qui les tiennent en suspens, et le jour qui doit tout finir,

3. Depuis celui qui est assis sur un trône de gloire, jusqu'à celui qui est couché sur la terre et dans la cendre;

4. Depuis celui qui est vêtu de pourpre, et qui porte la couronne, jusqu'à celui qui n'est couvert que de toile; la fureur, la jalousie, l'inquiétude, l'agitation, la crainte de la mort, la colère toujours vive, et les querelles,

COMMENTAIRE

℣. 1. Occupatio magna creata est omnibus hominibus. Le Sage entreprend ici de montrer que tous les hommes sont sujets à une infinité de peines, de soins, d'inquiétudes de craintes, de vaines espérances; et cela, depuis la naissance jusqu'à la mort; et depuis les plus petits jusqu'aux plus grands. Au travers de combien de dangers, de frayeurs, de tourments, de vanités, d'erreurs, parvenons-nous à l'âge viril? Et alors, combien d'erreurs pour nous tromper; combien de fatigues pour nous accabler ou nous décourager; combien d'afflictions pour nous abattre (1)! Et qu'il est vrai de dire avec Job (2), que l'homme est né pour le travail et que toute sa vie n'est qu'une guerre continuelle (3)! Ce joug terrible sous lequel nous gémissons, est le péché originel avec tous les maux qui en sont les suites et les effets.

Usque in diem sepulturæ, in matrem omnium. Dans le sein de la terre. C'est à bon droit qu'on lui a donné le nom de *mère commune;* elle nous reçoit à notre naissance, elle nous nourrit, nous soutient et nous admet enfin dans son sein, lorsque tout le reste de la nature nous rejette avec horreur: *Hæc nos nascentes excipit, natosque alit, semelque editos sustinet semper, novissime complexa gremio jam a reliqua natura abdicatos, tum maxime ut mater operiens, nullo magis sacra merito, quam quo nos quoque sacros facit* (4).

℣. 2. Cogitationes eorum, et timores cordis, etc. Voici une partie des maux qui sont communs à tous les hommes: les inquiétudes, les frayeurs, l'attente terrible de l'avenir, la crainte de la mort. On pourrait traduire le grec (5): *De combien de pensées et de quelles frayeurs leur cœur est-il agité! La réflexion sur l'avenir, le jour de la mort.* Et cela n'est pas pour un seul homme, ou un petit nombre; nul n'en est exempt. Verset 3: *Depuis celui qui est assis sur le trône, jusqu'à celui qui est couché sur la cendre* (6). Le joug pèse sur tous; nul n'en est affranchi.

℣. 4. Ab eo qui utitur hyacintho, etc. La couleur d'hyacinthe, de bleu tirant sur le violet, était, avec la pourpre, la couleur que les rois, et les personnes de considération portaient à l'exclusion du peuple.

Iracundia perseverans, etc. La haine persévérante et enracinée. Les exemplaires grecs ne sont pas uniformes sur cet endroit (7); mais la vraie leçon est celle qui a été suivie par la Vulgate.

(1) *Vide August. contra Julian. lib.* IV. *cap.* 16. *in fine.*
(2) *Job.* V. 7.
(3) *Job.* VII. 1. - *Vide et* XIV. 1. 2.
(4) *Plin. lib.* II. *cap.* 63.
(5) Τοῦ διαλογισμοῦ αὐτῶν, καὶ φόβον καρδίας. Ἐπίνοια προσδοκίας, ἡμέρα τελευτῆς.
(6) Comparez *Exod.* XI. 5; XII. 29.
(7) *Complut.* Μήνημα, καὶ ἔρις. *Rom. et Ald.* Μηνίαμα, καὶ ἔρις. *Alii*, μανία, ou μήνισμα, ou μήνιμα. *Est autem idem quod.* μῆνις, *Homero*, *id est* χόλος ἐπίμονος. *Didym.*

5. Et in tempore refectionis in cubili somnus noctis immutat scientiam ejus.

5. Troublent leurs pensées dans le lit même, et pendant le sommeil de la nuit, qui est le temps qui leur a été donné pour prendre quelque repos.

6. Modicum tanquam nihil in requie, et ab eo in somnis, quasi in die respectus.

6. L'homme se repose peu, et presque point ; et dans son sommeil même, il est inquiet, comme une sentinelle pendant le jour.

7. Conturbatus est in visu cordis sui, tanquam qui evaserit in die belli ; in tempore salutis suæ exurrexit, et admirans ad nullum timorem.

7. Les fantômes qu'il voit en son âme, l'inquiètent ; il s'imagine fuir comme un homme qui se sauve du combat ; il se lève le lendemain, il se voit en assurance, et il admire sa frayeur qui n'avait aucun fondement.

8. Cum omni carne, ab homine usque ad pecus, et super peccatores septuplum.

8. Toute chair est sujette à ces accidents, depuis les hommes jusqu'aux bêtes ; et les pécheurs encore sept fois plus que les autres.

9. Ad hæc mors, sanguis, contentio, et romphæa, oppressiones, fames, et contritio, et flagella :

9. De plus, la mort, le sang, les querelles, l'épée, les oppressions, la famine, les ruines des pays, et les autres fléaux,

10. Super iniquos creata sunt hæc omnia ; et propter illos factus est cataclysmus.

10. Ont tous été créés pour accabler les méchants ; et le déluge est arrivé à cause d'eux.

11. Omnia quæ de terra sunt in terram convertentur, et omnes aquæ in mare revertentur.

11. Tout ce qui vient de la terre, retournera dans la terre, comme toutes les eaux rentrent dans la mer.

COMMENTAIRE

℣. 5. In tempore refectionis in cubili, etc. Lorsqu'il veut prendre un peu de repos durant la nuit, les inquiétudes troublent son esprit, ses pensées, ses idées : *Immutat scientiam ejus, etc.*

℣. 6. Modicum tanquam nihil in requie. Voici le sens du grec (1) : *Il se repose un moment, et presque point ; et de là il est dans le sommeil, comme dans les jours de sentinelle.* La fatigue, la veille et l'accablement le font dormir un moment ; mais, après ce premier sommeil, il passe la nuit dans des inquiétudes semblables à celles d'une sentinelle en faction.

℣. 7. Conturbatus est in visu cordis sui. Il se lève le matin, et, se voyant en sûreté, il s'étonne de sa vaine frayeur. De même que le soldat qu'une panique a fait sortir du combat, il court et se tourmente, lors même qu'il n'y a aucun danger, et, lorsqu'il est revenu de sa crainte, et qu'il considère de sang-froid son action, il en a de la confusion, et il est surpris d'avoir eu peur. Telle est la vaine inquiétude de la plupart des hommes, qui ne prennent aucun repos ni jour, ni nuit, sans savoir distinctement pourquoi ils craignent, et pourquoi ils sont inquiets.

℣. 8. Cum omni carne, ab homine usque ad pecus. On comprend assez que tous les hommes sont sujets à la crainte, à la colère, à la fureur, aux querelles, à la jalousie, au trouble. Mais la chose pourrait sembler incertaine pour les animaux. Si on leur refuse l'usage de la raison et de la réflexion, comment pourra-t-on leur imputer des passions, qui ne sont produites que par le raisonnement, et par un souvenir du passé, et la crainte de l'avenir ? Il faut croire que le Sage, en cet endroit, ne parle que de ce qui paraît au dehors dans les animaux, qui craignent la mort, qui se battent contre leurs semblables, qui ont de la jalousie, sans prétendre qu'ils aient de la raison, puisqu'ils se conduisent simplement par instinct, et par un penchant naturel. Or, tous les maux dont il vient de parler, et qui font partie du joug qui pèse sur tous les enfants d'Adam, sont bien plus pour les pécheurs que pour les autres hommes : *Super peccatores septuplum.* Les méchants en portent sept fois plus que les autres. Le nombre de sept est mis pour un grand nombre (2).

℣. 9. Ad hæc mors, sanguis, contentio, etc. Ces termes *ad hæc,* doivent se rapporter au verset précédent, comme il paraît par le grec (3) : *Ces maux sont communs aux hommes et aux bêtes ; et les méchants en ont sept fois de plus que les autres* (℣. 8) : La mort, *le sang,* les meurtres, les contestations, *l'épée,* ou la guerre, *les oppressions* et la famine ; ou selon le grec (4) : *Les accidents de la famine, les ruines des pays et les autres fléaux.* Ou simplement : *Les oppressions et les fléaux.* A la lettre : *La brisure et le fouet,* les plaies et les maladies ; tout cela est destiné aux méchants : *Super iniquos creata sunt,* c'est-à-dire, *destinata, ordinata.*

℣. 11. Omnia quæ de terra sunt, in terram convertentur. Toutes les choses de ce monde ne subsistent que par des révolutions continuelles, rien n'est stable ; tout retourne à son premier principe. Nous sommes tous sortis de la terre, nourris des fruits de la terre, nous retournerons tous en terre (5).

---

(1) Ὀλίγον ὡς οὐδὲν ἐν ἀναπαύσει, καὶ ἀπ' ἐκείνου ἐν ὕπνοις ὡς ἐν ἡμέραις σκοπιᾶς.

(2) *Genes.* IV. 15. 24. - *Levit.* XXVI 28. - *Psal.* LXXVIII. 13.

(3) Καὶ ἐπὶ ἁμαρτωλῶν ἑπταπλάσια πρὸς ταῦτα.

(4) Ἐπαγωγαὶ λιμοῦ.

(5) *Genes.* III. 19. - *Job.* X. 9 ; XXXIV. 15. - *Psal.* CIII. 29 ; CXLV. 4. - *Eccle.* XII. 7.

12. Omne munus et iniquitas delebitur; et fides in sæculum stabit.

13. Substantiæ injustorum sicut fluvius siccabuntur, et sicut tonitruum magnum in pluvia personabunt.

14. In aperiendo manus suas lætabitur; sic prævaricatores in consummatione tabescent.

15. Nepotes impiorum non multiplicabunt ramos; et radices immundæ super cacumen petræ sonant.

16. Super omnem aquam viriditas, et ad oram fluminis ante omne fœnum evelletur.

17. Gratia sicut paradisus in benedictionibus, et misericordia in sæculum permanet.

12. Tout don injuste et toute iniquité périra; mais la loi subsistera éternellement.

13. Les richesses des injustes sècheront comme un torrent, et seront semblables à un tonnerre qui fait un grand bruit pendant la pluie.

14. Les injustes se réjouiront, en ouvrant leurs mains, mais comme par là ils violent la loi de Dieu, ils seront exterminés pour jamais.

15. La postérité des impies ne se multipliera point; leurs branches seront comme de mauvaises racines (qui sont agitées du vent) sur le haut d'un rocher.

16. L'herbe verte qui croît sur les eaux, et au bord d'un fleuve, sera arrachée avant toutes les herbes des champs.

17. Les œuvres de grâces sont comme un jardin délicieux, et béni du ciel; et les fruits de la miséricorde dureront éternellement.

COMMENTAIRE

℣. 12. OMNE MUNUS, ET INIQUITAS DELEBITUR. Tout ce que les juges injustes auront reçu de présents, et toutes les injustices qu'ils auront faites en conséquence, tout cela périra, et sera sévèrement puni par le souverain juge. Mais l'équité, la bonne foi, la droiture subsisteront éternellement. Les méchants seront détruits, leur race sera exterminée, leurs richesses seront dispersées, mais les justes vivront éternellement dans le ciel : leur nom sera toujours en bénédiction sur la terre; les biens spirituels qu'ils ont acquis, produiront des fruits qui subsisteront dans toute l'éternité (1).

℣. 13. SUBSTANTIÆ INJUSTORUM SICUT FLUVIUS SICCABUNTUR. On ne peut guère donner une idée plus basse des richesses mal acquises, que de les comparer à un torrent qui passe aussitôt, et qui ne dure que quelques heures; et au tonnerre, qui ne se fait entendre que pendant un moment. Les richesses, le crédit, le pouvoir des méchants disparaîtront bientôt. Laissez passer l'orage; laissez gronder le tonnerre; vous repasserez, et vous ne verrez plus rien (2) : *Transivi et ecce non erat.* L'auteur fait allusion à ce passage des Proverbes (3) : *L'impie passera comme une tempête, mais le juste est comme un fondement éternel.*

℣. 14. IN APERIENDO MANUS SUAS LÆTABITUR. Le mauvais juge qui a ouvert la main pour recevoir des présents et qui s'est enrichi par ses injustices, passera comme un torrent et comme le bruit du tonnerre. Ainsi, les pécheurs qui violent la loi de Dieu périront enfin et seront exterminés (4). Le grec (5) : *Lorsqu'il ouvrira les mains, il se réjouira* (le juge inique); *mais ces transgresseurs* de la loi de Dieu, qui défend de recevoir des présents, (*Exod.* XXIII, 8. *Deut.* XVI, 19) *périront à la fin.* Ils se dissiperont comme un torrent, ou comme le bruit d'un tonnerre.

℣. 15. RADICES IMMUNDÆ SUPER CACUMEN PETRÆ SONANT. Les méchants sont comme un arbre planté sur un rocher. Ils ne produiront jamais de belles branches, ni aucun fruit. Le grec ne lit point le verbe *sonant* (6).

℣. 16. SUPER OMNEM AQUAM VIRIDITAS. Le terme grec que l'on a traduit par *viriditas*, signifie proprement le jonc qui vient dans les marais, et au bord du Nil. Ces herbes poussent rapidement, parce qu'elles sont bien arrosées : mais, comme elles sont inutiles à la nourriture des animaux, on les arrache aussi de bonne heure, pour en faire du feu (7). Plus elles sont promptes à croître, plus on se hâte de les arracher. Tel est le sort des méchants : ils s'élèvent avec une vitesse surprenante, mais aussi ils périssent de même. On arrachait quelquefois l'herbe et même les moissons (8). On voit dans Ulpien que, dans l'Égypte, la matière ordinaire du feu étaient les herbes et les joncs : *Lignorum nomine in quibusdam regionibus, ut in Ægypto, ubi arundines et papyrus comburuntur, veniunt et herbulæ et sarmenta* (9).

℣. 17. GRATIA, SICUT PARADISUS IN BENEDICTIONIBUS. Les bienfaits et la miséricorde sont mis ici pour ceux qui sont libéraux, bienfaisants et miséricordieux; ils sont comblés de biens, comme

(1) *Vide* I. *Cor.* III. 12. 13. 14. 15.
(2) *Psal.* XXXVI. 36.
(3) *Prov.* X. 25.
(4) *Ita Lyr. Hugo, Dion s. Sa. Raban. Cornel. Grot.*
(5) Ἐν τῷ ἀνοῖξαι αὐτὸν χεῖρας εὐφρανθήσεται, οὕτως οἱ παραβαίνοντες εἰς συντέλειαν ἐκλείψουσι.
(6) Ce verbe *sonant.* vient apparemment du premier mot du verset 16, où l'auteur a lu ἠχεῖ au lieu de ἀχεῖ.
(7) Ἄχη ἐπὶ παντὸς ὕδατος, καὶ χείλους ποταμοῦ, *etc.* Ce terme ἄχη, ou ἀχεὶ répond à l'hébreu אחו *Genes.* XLI. 2. *Carectum.* Ἐν τῷ ἄχει. *Quid.* ἐν ἤχει, *vel* χλόη. *Vulg. videtur legisse* ἠχεῖ, *sonat. de quo* ℣. 15.
(8) *Matth.* VI. 30. - *Luc.* XII. 28. Fœnum quod hodie est et cras in clibanum mittitur.
(9) *Vide Prosper. Alpin. de Medic. Ægypt. lib.* I. *cap.* 7. *et Psal.* CXXVIII. 6.

18. Vita sibi sufficientis operarii condulcabitur, et in ea invenies thesaurum.

19. Filii et ædificatio civitatis confirmabit nomen; et super hæc mulier immaculata computabitur.

20. Vinum et musica lætificant cor; et super utraque dilectio sapientiæ.

21. Tibiæ et psalterium suavem faciunt melodiam; et super utraque lingua suavis.

22. Gratiam et speciem desiderabit oculus tuus; et super hæc virides sationes.

23. Amicus et sodalis in tempore convenientes, et super utrosque mulier cum viro.

18. La vie de celui qui se contente de ce qu'il gagne de son travail, sera remplie de douceur, et, en vivant ainsi, vous trouverez un trésor.

19. Les enfants sages et la fondation d'une ville rendent le nom d'un homme célèbre après lui; mais une femme sans tache surpasse l'un et l'autre.

20. Le vin et la musique réjouissent le cœur; mais l'amour de la sagesse surpasse l'un et l'autre.

21. Le son des flûtes et de la harpe fait une agréable harmonie; mais la langue douce surpasse l'un et l'autre.

22. La grâce du corps et la beauté du visage plaisent à l'œil; mais la verdure d'un champ semé surpasse l'une et l'autre.

23. L'ami aide son ami dans l'occasion; mais une femme et un mari se soulagent encore plus.

COMMENTAIRE

le jardin des délices: leurs fruits seront des fruits de vie, incorruptibles et éternels. Dieu les récompensera et les comblera de biens. L'auteur fait allusion au paradis terrestre décrit dans la Genèse (1).

℣. 18. VITA SIBI SUFFICIENTIS OPERARII CONDULCABITUR, etc. Vivre modestement, gagner doucement sa vie, se contenter de peu, être sans ambition et sans inquiétude, c'est le plus grand trésor de la vie. Le grec est différent (2): *La vie d'un manœuvre qui se suffit à soi-même est bien douce; mais celui qui trouve un trésor, est encore plus heureux* que ce manœuvre et que l'homme bienfaisant, dont il a parlé au verset 17; ou plutôt que ce manœuvre avec toute la douceur de sa vie. L'expression: *Celui qui trouve un trésor,* désigne ceux qui se trouvent subitement riches, sans fatigue et sans injustice.

Il semble que tant de solitaires aient eu en vue cette vérité, lorsqu'ils ont pris plaisir, comme le dit saint Bernard, à subsister du travail de leurs mains, et que, par leurs grandes abstinences jointes à leurs exercices laborieux, ils ont trouvé encore moyen de remédier au besoin des autres. Ils ont *trouvé ainsi un* double *trésor;* celui de l'humilité qui s'entretient par *une vie* si contraire à l'esprit humain; et celui de la charité qui aime à nourrir *de son travail* les membres de Jésus-Christ.

℣. 19. FILII, ET ÆDIFICATIO CIVITATIS CONFIRMABIT NOMEN, etc. Une femme sans tache immortalise le nom de son époux, comme Esther, Judith, Débora, Jahel, femme d'Héber le Cinéen; comme Artémise, femme de Mausole, roi de Carie, Zénobie, femme d'Odenat, roi de Palmyre, qui ont été la principale gloire de leur mari; et comme la femme forte dont parle Salomon (3) dont il est dit: Son mari et ses enfants se sont levés, l'ont comblée de louanges et de bénédictions. Mais on peut prendre la chose autrement. Le Sage ne veut pas dire qu'une femme sans reproche, soit plus capable de rendre le nom de son mari célèbre, qu'une postérité nombreuse, ou la fondation d'une ville; mais seulement qu'elle est un bien préférable à tout cela; ou bien, qu'une mauvaise femme, une femme déréglée, querelleuse, turbulente, fait plus de peine que tout ce qu'on vient de dire ne peut faire de plaisir.

℣. 20. VINUM ET MUSICA. L'étude de la sagesse et de la vertu font plus de plaisir à l'âme, que le vin et la musique, dans un repas, n'en donnent au corps. Les plaisirs du cœur et de l'esprit sont toujours de beaucoup supérieurs à ceux du corps. Les premiers nous approchent de Dieu, et les autres nous rendent semblables aux bêtes (4): *Delectatio cordis humani de lumine veritatis, de affluentia sapientiæ: non invenitur voluptas, cui possit aliqua ex parte comparari.*

℣. 22. SUPER HÆC VIRIDES SATIONES. De toutes les couleurs, il n'y en a aucune que l'œil voie plus volontiers que le vert. Elle récrée la vue, elle la fortifie, elle soulage les malades (5): *Nullius coloris aspectus oculis jucundior est; nam herbas virentes, frondesque avide spectamus, etc.*

℣. 23. AMICUS, ET SODALIS IN TEMPORE CONVENIENTES, etc. Le grec à la lettre (6): *L'ami et le compagnon se rencontrent dans le temps; mais plus que cela l'homme avec la femme.* Le verbe *se rencontrer,* peut signifier ou le secours mutuel (7) ou la simple rencontre (8) ou l'union de deux amis qui ne sont pas toujours ensemble et ne sont pas toujours, par conséquent, en état de s'entr'aider. Mais l'homme et la femme, qui vivent toujours dans la même maison, s'entr'aident beaucoup

(1) *Genes.* II. 8. 9.

(2) Ζωὴ αὐτάρκους ἐργάτου γλυκανθήσεται, καὶ ὑπὲρ ἀμφότερα ὁ εὑρίσκων θησαυρόν.

(3) *Prov.* XXXI. 10.

(4) *August. serm.* CXXXIX. *de Verbis Apost. Jacobi.* I. *n.* 6.

(5) *Plin. lib.* XXXVII. *cap.* I.

(6) Φίλος καὶ ἑταῖρος εἰς καιρὸν ἀπαντῶντες, καὶ ὑπὲρ ἀμφότερα γυνὴ μετ' ἀνδρός.

(7) *Jerem.* XV. 11.

(8) *Psal.* LXXXIV. 11. - *Prov.* XXII. 2; XXXIX. 13.

24. Fratres in adjutorium in tempore tribulationis ; et super eos misericordia liberabit.
25. Aurum et argentum est constitutio pedum ; et super utrumque consilium beneplacitum.
26. Facultates et virtutes exaltant cor ; et super hæc timor Domini.
27. Non est in timore Domini minoratio ; et non est in eo inquirere adjutorium.
28. Timor Domini sicut paradisus benedictionis, et super omnem gloriam operuerunt illum.

29. Fili, in tempore vitæ tuæ ne indigeas ; melius est enim mori quam indigere.

24. Les frères sont un secours au temps de l'affliction ; mais la miséricorde en délivrera encore plus qu'eux.
25. L'or et l'argent affermissent l'état de l'homme ; mais un conseil sage surpasse l'un et l'autre.
26. Le bien et la force du corps élèvent le cœur ; mais la crainte du Seigneur surpasse l'un et l'autre.
27. Rien ne manque à celui qui a la crainte du Seigneur, et il n'a pas besoin de chercher d'autre secours.
28. La crainte du Seigneur lui est comme un paradis de bénédiction ; et il est revêtu d'une gloire au-dessus de toute gloire.
29. Mon fils, ne menez jamais une vie de mendiant ; car il vaut mieux mourir que de mendier.

COMMENTAIRE

davantage. Il n'y a point d'union si parfaite que celle du mari et de la femme. *Genes.* II, 24. *L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme.*

ỳ. 24. FRATRES IN ADJUTORIUM, IN TEMPORE TRIBULATIONIS. Un homme bienfaisant et libéral trouvera dans l'occasion plus de secours dans ceux qu'il aura obligés, qu'il n'en pourrait trouver dans ses frères et dans ses parents. Le grec (1) : *Les frères et le secours sont pour le temps de l'affliction ; mais l'aumône,* ou les œuvres de miséricorde, *délivreront encore plus sûrement.* De tous les secours que nous pouvons nous réserver pour le malheur, l'aumône et les bienfaits sont les plus sûrs et les plus infaillibles. Ils nous procurent des amis dans cette vie et dans l'autre.

ỳ. 25. AURUM ET ARGENTUM CONSTITUTIO PEDUM. Le grec (2) : *L'or et l'argent affermiront le pied ; mais le conseil est préférable à l'un et à l'autre.* Un bon conseil donné à propos, est bien plus capable de nous tirer d'embarras, que l'or ou l'argent. C'est ce que confirme Salomon, lorsqu'il dit (3) : *Le peuple succombera, s'il manque de chef ; mais il se sauve par ses bons conseils.* C'est par le conseil et la patience que les Romains ont conquis la plus grande partie du monde, dit l'auteur des Maccabées (4) : *Possederunt omnem locum consilio et sapientia.*

ỳ. 26. FACULTATES ET VIRTUTES EXALTANT COR. Un homme riche et fort, est d'ordinaire hardi et présomptueux ; mais celui qui craint Dieu, est ferme sans opiniâtreté, hardi sans témérité, courageux sans présomption. L'auteur le prouve dans les versets suivants. C'est aussi ce que dit le psalmiste (5) : *Le Seigneur est ma lumière, que craindrai-je ? Le Seigneur est mon protecteur, de quoi tremblerai-je ? Quand je verrais une armée devant moi, je ne craindrai point : quand je me verrais attaqué par une infinité d'ennemis, j'espèrerai toujours en lui.*

ỳ. 27. NON EST IN TIMORE DOMINI MINORATIO. La crainte de Dieu, dans le style des Hébreux, désigne toute la religion. Celui qui craint Dieu, est un homme sage, vertueux, pieux, religieux, un vrai Israélite. Celui donc qui a la crainte de Dieu, pris en ce sens, ne manque de rien (6) : *Nihil deest timentibus Deum.* Les riches seront dans l'indigence, et souffriront la faim ; mais ceux qui craignent le Seigneur, auront tout en abondance : *Divites eguerunt, et esurierunt ; inquirentes autem Dominum, non minuentur omni bono.*

ỳ. 28. TIMOR DOMINI SICUT PARADISUS. La crainte du Seigneur produit à celui qui la possède, autant de fruits et de bonheur, que le paradis terrestre en produisait au premier homme. Il y trouve la vie, le plaisir, l'abondance. L'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal, y subsistent en quelque sorte pour lui : *Et il est revêtu d'une gloire au-dessus de toute gloire.* L'homme pieux est comblé de gloire ; il en est comme inondé (7) : de même que le paradis était arrosé par les quatre fleuves qui en sortaient.

ỳ. 29. NE INDIGEAS. *Ne vivez pas en mendiant,* c'est le sens du grec (8). L'auteur parle de la mendicité, selon l'idée qu'on en avait dans sa nation, où elle était regardée comme une malédiction de Dieu. Et en effet, Dieu menace de ce malheur ceux qui seront infidèles à observer sa loi (9). Si vous violez mon alliance, *je vous visiterai par l'indigence ; vous sèmerez en vain : vos ennemis consumeront vos maisons, etc.* Et le psalmiste, parmi les imprécations ou les prédictions qu'il fait contre les plus grands scélérats (10) : *Que leurs enfants,* dit-il, *soient chassés de leurs maisons, et réduits à la men-*

(1) Ἀδελφοὶ καὶ βοήθεια εἰς καιρὸν θλίψεως, καὶ ὑπὲρ ἀμφότερα ἐλεημοσύνη ῥύσεται.
(2) Χρυσίον καὶ ἀργύριον ἐπιστήσουσι πόδα, καὶ ὑπὲρ ἀμφότερα βουλὴ εὐδοκιμεῖται.
(3) *Prov.* XI. 14.
(4) I. *Maccab.* VIII. 3.
(5) *Psal.* XXVI. 1. 2. 3.
(6) *Psal.* XXXIII. 11.
(7) Καὶ ὑπὲρ πᾶσαν δόξαν ἐκάλυψεν αὐτόν.
(8) Τέκνον, ζωὴν ἀπαιτήσεως μὴ βιώσῃς. Κρεῖσσον ἀποθανεῖν, ἢ ἐπαιτεῖν.
(9) *Levit.* XXVI. 16. — (10) *Psal.* CVIII.

30. Vir respiciens in mensam alienam, non est vita ejus in cogitatione victus : alit enim animam suam cibis alienis :

31. Vir autem disciplinatus et eruditus custodiet se.

32. In ore imprudentis condulcabitur inopia, et in ventre ejus ignis ardebit.

30. La vie de celui qui cherche la table d'autrui, n'est pas une vie ; parce qu'il se nourrit des viandes des autres.

31. Mais celui qui est réglé et bien instruit, se gardera d'un tel état.

32. L'insensé trouvera de la douceur à demander sa vie ; et l'avidité de manger lui brûlera les entrailles.

COMMENTAIRE

dicité. Moïse (1) ne veut pas qu'il y ait ni mendiant, ni indigent parmi les Hébreux : *Omnino indigens et mendicus non erit in vobis.* Enfin le psalmiste (2) dit qu'il n'a jamais vu la race du juste réduite à la mendicité : *Non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem.* Cet état, considéré suivant l'opinion de l'amour-propre, est sans doute plus triste que la mort. Les mendiants sont exposés à une infinité de peines, d'insultes, d'affronts, de besoins ; et l'extrême pauvreté est très souvent un très grand obstacle à l'étude de la sagesse et à la pratique de la vertu.

Nous ne parlons point ici de la pauvreté volontaire, ni de la pauvreté d'esprit, louée et pratiquée par Jésus-Christ dans l'Évangile ; mais de la pauvreté forcée, de celle qui est une suite de la fainéantise, ou de la mauvaise conduite, ou même d'une condition malheureuse, ou d'un fâcheux accident, et d'un état naturel qui met l'homme hors d'état de gagner sa vie. C'est là en vérité la plus grande croix, et le joug le plus pesant que la Providence puisse imposer aux hommes. La mort n'est rien en comparaison. Celui qui la supporte, comme il faut, mérite beaucoup. Les martyrs n'ont donné qu'une fois leur vie pour la défense de la religion et de la vérité ; les pauvres la donnent en quelque sorte à chaque moment, par les privations et les peines auxquelles ils sont exposés. Ceux qui sont en état de faire l'aumône, devraient faire plus d'attention au malheur de ceux qui la leur demandent.

℣. 30. VIR RESPICIENS IN MENSAM ALIENAM. Le parasite, dont la vie dépend de la table d'autrui, ne vit pas, à proprement parler, puisque sa vie dépend d'un autre, et qu'il ne vivrait point, si personne ne le recevait à sa table. Le grec à la lettre (3) : *Celui qui regarde la table d'un autre,* qui en dépend, qui en tire toute sa subsistance, *ne jouit pas de la vie, à proprement parler.* Sa vie est entre les mains d'un autre. *Il méprisera son âme dans les mets d'un autre.* Il se rend méprisable, et est obligé de faire des bassesses, pour être admis à la table d'un autre.

℣. 32. IN ORE IMPRUDENTIS CONDULCABITUR INOPIA, etc. Il faut avoir perdu toute honte, pour faire le métier de parasite. Le grec (4) : *La mendicité sera douce dans la bouche de l'impudent, et le feu sera allumé dans son ventre.* Le mendiant de profession a perdu toute honte ; il trouve son plaisir dans ce lâche métier : il meurt de faim, le feu lui dévore les entrailles (5), et il ne peut se résoudre à travailler pour se tirer de la nécessité. L'expérience fait voir, en effet, que la plupart de ces mendiants de profession, qui courent les villes et les provinces, ne voudraient pas quitter ce métier pour toutes choses. Ils aiment mieux vivre dans une honteuse liberté et dans la fainéantise, quoiqu'exposés à mille peines et à mille privations, que de régler leur vie et se réduire à gagner leur nourriture. Chez les Lacédémoniens, la mendicité passait pour une infamie, et on ne voyait point parmi eux de mendiants. Platon (6), dans sa République, ordonne très expressément aux magistrats, de les écarter des villes.

(1) *Deut.* XV. 4. — (2) *Psal.* XXXVI.

(3) Α'νὴρ βλέπων εἰς ἀλλοτρίαν τράπεζαν οὐκ ἔχει βίον ἐν λογισμῷ ζωῆς, ἀλισγήσει ψυχὴν αὐτοῦ ἐν ἐδέσμασιν ἀλλοτρίοις.

(4) Ε'ν στόματι ἀναιδοῦς γλυκανθήσεται ἐπαίτησις, καὶ ἐν κοιλίᾳ αὐτοῦ πῦρ καήσεται. *Jans. Raban. Syr. alii legunt :* Impudentis, *pro.* imprudentis.

(5) *Ovid.*

. . . Furit ardor edendi,
Perque avidas fauces, immensaque viscera regnat...
Utque rapax ignis non umquam alimenta recusat. etc.

(6) *Plato lib.* XI. *de Legib.* Ο"πως ἡ χώρα τοῦ τοιούτου ζώου καθαρὰ γίγνηται τὸ παράπαν.

CHAPITRE XLI

Souvenir de la mort doux ou amer. L'opprobre et la malédiction sont le partage des méchants. Bonne réputation préférable aux richesses. Diverses choses dont on doit rougir.

1. O mors, quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis ;
2. Viro quieto, et cujus viæ directæ sunt in omnibus, et adhuc valenti accipere cibum !
3. O mors, bonum est judicium tuum homini indigenti, et qui minoratur viribus,
4. Defecto ætate, et cui de omnibus cura est, et incredibili, qui perdidit patientiam.
5. Noli metuere judicium mortis. Memento quæ ante te fuerunt, et quæ superventura sunt tibi : hoc judicium a Domino omni carni.

1. O mort, que ton souvenir est amer pour un homme qui vit en paix au milieu de ses biens ;
2. Pour un homme qui n'a rien qui le trouble, à qui tout réussit heureusement, et qui est encore en état de goûter la nourriture !
3. O mort, que ta sentence est douce pour un homme pauvre, à qui les forces manquent,
4. Qui est dans la défaillance de l'âge, accablé de soins, sans espérance, et à qui la patience manque !
5. Ne craignez point l'arrêt de la mort ; souvenez-vous de tous ceux qui ont été avant vous, et de tous ceux qui viendront après ; c'est l'arrêt que le Seigneur a prononcé contre toute chair.

COMMENTAIRE

℣. 1. O MORS, QUAM AMARA EST MEMORIA TUA, etc. La mort est regardée comme un souverain malheur, par un homme qui est dans l'abondance, dans la vigueur de l'âge, dans une heureuse fortune. Elle est considérée, au contraire, comme la fin de tous les maux et comme un très grand bien par celui qui est dans la disgrâce, dans la pauvreté, dans un âge décrépit, accablé d'infirmités, et qui n'a personne sur qui il puisse se reposer :

O vita misero longa, felici brevis ! (Senèque).

Dès qu'on ne peut plus vivre agréablement, la mort commence à paraître douce, dit Ménandre. Il est pourtant vrai que la frayeur de la mort est si naturelle à l'homme, et que l'amour de la vie est si fortement enraciné dans son cœur, que, quelque malheureux qu'il soit, il ne souhaite jamais bien sincèrement la mort, comme le montrent Ésope et La Fontaine, dans la fable célèbre de la Mort et le Bûcheron. Tous les hommes craignent la mort, comme un très grand mal ; cependant les riches, et ceux qui jouissent d'une heureuse santé, la craignent infiniment plus que les autres, et la conclusion qu'on doit en tirer, c'est de ne s'attacher jamais ni à la vie, ni aux biens de ce monde, mais de se familiariser avec la pensée de la mort, en la méditant souvent, et la regardant comme inévitable et comme prochaine. Du reste, il suffit de penser que la mort est une transformation et non une destruction, et qu'il y a tout avantage à mourir, quand l'âme est en paix avec Dieu.

HOMINI PACEM HABENTI. C'est-à-dire, qui est dans la prospérité ; car, sous le nom de paix, les Hébreux comprennent toute sorte de biens.

℣. 2. VIRO QUIETO, ET CUJUS VIÆ DIRECTÆ SUNT. Le grec (1) : *A un homme qui vit sans inquiétude, qui est en bon chemin en toutes choses*, à qui tout vient à souhait, *et qui mange encore bien*, qui a encore bon appétit.

℣. 3. O MORS, BONUM EST JUDICIUM TUUM, etc. Le terme de *judicium*, en cet endroit, peut marquer la sentence de mort, prononcée contre tous les hommes dans la personne d'Adam, ou la nécessité inévitable de mourir, ou enfin la loi et l'ordre qui assujettissent tous les hommes à la mort.

℣. 4. DEFECTO ÆTATE, CUI DE OMNIBUS CURA EST, ET INCREDIBILI, QUI PERDIDIT PATIENTIAM. Le grec (2) désigne un vieillard décrépit, chargé de soucis et d'infirmités, sans avoir personne sur qui il puisse se reposer, qui n'a plus d'espérance de recouvrer sa santé ; ou même, qui n'a confiance en personne, comme c'est l'ordinaire des vieillards d'être défiants et soupçonneux, enfin un homme à qui la patience échappe à tout moment. Avec toutes ces dispositions, il n'est pas surprenant qu'un homme meure sans beaucoup regretter la vie.

℣. 5. NOLI METUERE JUDICIUM MORTIS : MEMENTO QUÆ ANTE TE FUERUNT, etc. L'arrêt qui condamne

(1) Ἀνδρὶ ἀπερισπάστῳ, καὶ εὐοδουμένῳ ἐν πᾶσι, καὶ ἔτι ἰσχύοντι ἐπιδέξασθαι τροφήν.

(2) Ἐσχατογήρῳ, καὶ περισπωμένῳ περὶ πάντων, καὶ ἀπειθοῦντι, καὶ ἀπολωλεκότι τὴν ὑπομονήν.

6. Et quid superveniet tibi in beneplacito Altissimi? sive decem, sive centum, sive mille anni;

7. Non est enim in inferno accusatio vitæ.

8. Filii abominationum fiunt filii peccatorum, et qui conversantur secus domos impiorum.

9. Filiorum peccatorum periet hereditas, et cum semine illorum assiduitas opprobrii.

10. De patre impio queruntur filii, quoniam propter illum sunt in opprobrio.

11. Væ vobis, viri impii, qui dereliquistis legem Domini altissimi!

12. Et si nati fueritis, in maledictione nascemini; et si mortui fueritis, in maledictione erit pars vestra.

6. Que craignez-vous, puisqu'il ne peut vous arriver que ce qu'il plaira au Très-Haut? Qu'un homme vive dix ans, cent ans, mille ans,

7. On ne compte point les années de la vie parmi les morts.

8. Les enfants des pécheurs sont des enfants d'abomination, ainsi que ceux qui fréquentent les maisons des méchants.

9. L'héritage des enfants des pécheurs périra, et leur race sera éternellement déshonorée.

10. Les enfants d'un méchant se plaindront de leur père, parce qu'il est cause qu'ils sont en opprobre.

11. Malheur à vous, hommes impies, qui avez abandonné la loi du Seigneur, le Très-Haut.

12. Quand vous êtes nés, vous êtes nés dans la malédiction; et quand vous mourrez, vous aurez la malédiction pour partage.

COMMENTAIRE

les hommes à la mort, est général; c'est une loi qui ne souffre point d'exception : il faut donc s'y soumettre de bonne grâce. Nous ne sommes point meilleurs que tant d'autres qui ont passé par là, et qui doivent encore y passer après nous. Ces considérations ne suffisent pas pour nous rassurer entièrement, et pour étouffer en nous toute crainte de la mort; mais le grand nombre de ceux qui la souffrent, en diminue l'horreur; et l'inutilité de la frayeur qu'on en pourrait concevoir, doit nous encourager contre le péril (1); comme dans un combat où l'on sait qu'on doit mourir, le désespoir bannit la crainte et se change en intrépidité.

℣. 6. Et quid superveniet tibi in beneplacito Altissimi. Le grec (2) : *Pourquoi refusez-vous de vous soumettre à la volonté du Très-Haut?* La sentence est prononcée il y a longtemps; Dieu vous a fait grâce de tout le temps que vous avez vécu.

℣. 7. Non est in inferno accusatio vitæ. Il faut joindre ceci à ce qui précède : Que vous ayez vécu dix, cent ou mille ans, on ne s'en met point en peine dans l'autre vie. Personne ne vous traduira en justice pour cela. On ne vous fera aucun reproche sur la longue ou sur la courte durée de votre vie. Nul ne vous enviera le temps que vous aurez vécu sur la terre. Il n'y a dans l'autre vie aucune prérogative, ni pour la vieillesse, ni pour l'âge, ni pour la qualité. On ne demande pas combien, mais comment nous avons vécu.

℣. 8. Filii abominationum, fiunt filii peccatorum. Le mauvais exemple et les pernicieuses maximes des pères influent sur la conduite et sur les sentiments de leurs fils. Le fils d'un père vicieux, est d'ordinaire plus corrompu que son père; et, de race en race, le crime se répand et se multiplie (3) :

> Ætas parentum pejor avis, tulit
> Nos nequiores, mox daturos
> Progeniem vitiosiorem.

Le grec peut s'entendre ainsi (4) : *Les enfants des pécheurs naissent enfants corrompus, et leur demeure est au voisinage des impies.* Leur conduite approche de celle des plus grands scélérats. Souvent ils vont jusqu'à l'impiété manifeste.

℣. 10. De patre impio queruntur filii. Un père qui ne donne à ses enfants que l'infamie d'une naissance honteuse et l'opprobre d'un nom odieux et méprisé, n'est-il pas digne d'être considéré plutôt comme l'ennemi, que comme le père de ses enfants? Mais celui qui leur laisse en héritage de pernicieux exemples, et qui les rend des enfants de colère et de perdition, par les maximes de libertinage qu'il leur inspire, ou simplement par la dangereuse liberté qu'il leur laisse, n'est-il pas plutôt leur bourreau et leur meurtrier, que leur père? Et ces enfants n'auront-ils pas le droit d'accuser de tels pères au jugement de Dieu, de cruauté et d'inhumanité envers eux? *Tous les enfants des impies sont des témoins contre l'iniquité de leur père*, dit la Sagesse (5).

℣. 12. Si nati fueritis, in maledictione nascemini. L'auteur parle aux impies. Votre naissance est maudite, et votre mort est en exécration. Il aurait beaucoup mieux valu que vous ne fussiez jamais nés, que de naître éternellement malheureux, et pour vivre continuellement dans le crime. Ne serait-il pas à souhaiter que des hommes

(1) *Senec. de Provid. cap.* 5. Stultum est timere quod vitare non possis. Stultum est dolere in ejus conditione se esse, in qua nemo non est. Solatium est grande cum universo una rapi.

(2) Καὶ τι απαναίνῃ ἐν εὐδοκίᾳ Ὑψίστου;

(3) *Horat. lib.* III. *Ode* 6.

(4) Τέκνα βδελυρὰ γίνεται, τέκνα ἁμαρτωλῶν, καὶ συναναστρεφόμενα παροικίαις ἀσεβῶν.

(5) *Sap.* IV. 6.

13. Omnia quæ de terra sunt in terram convertentur; sic impii a maledicto in perditionem.

14. Luctus hominum in corpore ipsorum ; nomen autem impiorum delebitur.

15. Curam habe de bono nomine ; hoc enim magis permanebit tibi quam mille thesauri pretiosi et magni.

16. Bonæ vitæ numerus dierum ; bonum autem nomen permanebit in ævum.

17. Disciplinam in pace conservate, filii ; sapientia enim abscondita, et thesaurus invisus, quæ utilitas in utrisque ?

18. Melior est homo qui abscondit stultitiam suam, quam homo qui abscondit sapientiam suam.

13. Tout ce qui vient de la terre, retournera en terre ; ainsi les méchants tomberont de la malédiction dans la perdition.

14. On pleure les hommes de bien, lorsqu'on met leur corps en terre ; mais le nom des méchants sera effacé du monde.

15. Ayez soin de vous procurer une bonne réputation ; car ce sera pour vous un bien plus stable que mille trésors grands et précieux.

16. La bonne vie n'a qu'un certain nombre de jours ; mais la bonne réputation demeure éternellement.

17. Conservez, mes enfants, pendant que vous êtes en paix, les instructions que je vous donne ; car à quoi sert une sagesse cachée et un trésor inconnu ?

18. Celui qui cache son imprudence, vaut mieux que celui qui cache sa sagesse.

COMMENTAIRE

comme Caïn, par exemple, comme Achitophel, comme Jéroboam, roi d'Israël, comme Judas (1), comme Antiochus Épiphane, comme les hérésiarques, n'eussent jamais vu le jour ? Et n'est-il pas vrai que leur naissance est en malediction, de même que leur vie et leur mort ? Le Sage, en parlant des Cananéens, dit que leur race est méchante et leur malice comme naturelle. Leur inclination ne peut changer de mal en bien ; c'est une race maudite dès le commencement (2). Plusieurs exemplaires grecs ne lisent pas ce verset. D'autres lisent : *Si vous vous multipliez, ce sera pour votre perte : et si vous êtes nés, ce sera pour votre malédiction. Et quand vous mourrez, vous aurez la malédietion pour partage.*

℣. 13. Omnia quæ de terra sunt, in terram etc. Le terme de *malédiction,* n'est pas dans le grec. Comme tout ce qui vient de la terre, retourne naturellement à la terre, ainsi les impies vont naturellement à la perdition. C'est là, leur destination, leur fin. Chaque chose retourne naturellement à ses premiers principes. Voyez le chapitre xl, verset 11 : *Omnia quæ de terra sunt, in terram convertentur, et aquæ omnes in mare convertentur.*

℣. 14. Luctus hominum in corpore ipsorum, etc. Il y a certains devoirs que l'on ne refuse à personne. On donne des larmes, même aux méchants, à leur mort ; mais leur mémoire est bientôt effacée (3) : *Periit memoria eorum cum sonitu.* Dans les autres hommes, on pleure simplement la mort du corps ; dans les méchants, on pleure celle du corps et de l'âme. Le grec (4) : *Le deuil des hommes se rend à leur corps, mais le mauvais nom des hommes sera effacé.* On n'en dira que du mal, et encore n'en parlera-t-on pas longtemps.

℣. 15. Curam habe de bono nomine. L'auteur fait allusion à cette sentence de Salomon (5) : *Melius est nomen bonum, quam divitiæ multæ.* Une bonne réputation vaut mieux que toutes les richesses. Les biens temporels sont périssables, et nous sommes mortels ; mais la bonne réputation demeure toujours, et nous fait vivre en quelque sorte, même après notre mort. Tous les hommes aiment naturellement une belle réputation. C'est là une des preuves naturelles de l'immortalité de notre âme. Le Sage n'est point indifférent à ce désir ; non qu'il se soucie de l'opinion des hommes, qui est pour l'ordinaire peu juste, peu solide et peu raisonnable ; mais il estime la réputation, comme un bien qui suit et qui accompagne la vertu, comme l'ombre suit le corps. Il aime l'ombre pour le corps et non le corps pour l'ombre.

℣. 16. Bonæ vitæ, numerus dierum, etc. Voici la raison qui fait aimer la réputation : Les plus sages et les plus vertueux ne vivent que peu d'années ; mais, après leur mort, ils vivent dans la mémoire des hommes, par la bonne réputation qu'ils ont acquise. *Numerus dierum* ou *dies numeri,* des jours de nombre, se prennent ordinairement pour peu de jours (6).

℣. 17. Disciplinam in pace conservate. Ne vous relâchez point dans la prospérité (7) ; vivez dans une discipline exacte. Car c'est principalement alors qu'il faut vivre dans une plus grande vigilance sur soi-même. D'autres (8) l'entendent ainsi : Recevez et conservez dans un esprit de paix mes instructions. Apportez-y une grande docilité, la répression des passions, une entière soumission. Jésus-Christ rend grâces à son Père d'avoir découvert sa doctrine et ses mystères aux petits, et de les avoir cachés aux superbes (9).

(1) *Matth.* xxvi. 24. Melius ei erat si natus non fuisset homo ille.

(2) *Sap.* xii. 10.

(3) *Psalm.* ix. 7.

(4) Πένθος ἀνθρώπων ἐν σώμασιν αὐτῶν, ὄνομα δὲ ἀνθρώπων οὐκ ἀγαθὸν ἐξαλειφθήσεται.

(5) *Prov.* xxii. 11.

(6) *Vide Sup.* xxxvii. 28. - *Eccle.* ii. 3 ; v. 17 ; vii. 1. *etc.*

(7) *Tig. Grot. alii.*

(8) *Lyr. Dionys. Jans. Cornel.*

(9) *Matth.* xi. 25.

19. Verumtamen reveremini in his quæ procedunt de ore meo :
20. Non est enim bonum omnem reverentiam observare, et non omnia omnibus bene placent in fide.
21. Erubescite a patre et a matre de fornicatione ; et a præsidente et a potente de mendacio ;
22. A principe et a judice de delicto ; a synagoga et plebe de iniquitate ;
23. A socio et amico de injustitia, et de loco in quo habitas ;
24. De furto, de veritate Dei, et testamento ; de discubitu in panibus, et ab obfuscatione dati et accepti ;

19. Ayez donc de la honte pour ce que je vais vous marquer ;
20. Car il n'est pas bon d'en avoir pour tout ; et il y a de bonnes choses qui ne plaisent pas à tout le monde.
21. Rougissez de la fornication devant votre père et votre mère ; du mensonge, devant celui qui gouverne et qui est puissant ;
22. D'une faute, devant le prince et le juge ; de l'iniquité, devant l'assemblée et devant le peuple ;
23. De l'injustice, devant votre compagnon et votre ami ; de faire un larcin au lieu où vous demeurez,
24. A cause de la vérité de Dieu et de son alliance. Rougissez de mettre le coude sur la table, et d'user de tromperie dans ce que vous recevez ou donnez.

COMMENTAIRE

Sapientia enim abscondita, etc. C'est dans la prospérité que l'on fait voir que l'on est véritablement sage ; car, dans l'adversité, on est naturellement plus sur ses gardes, plus réservé, plus attentif, plus modéré. Celui qui sait pratiquer la modération et une parfaite égalité d'âme dans la bonne fortune, montre qu'il a fait de grands progrès dans la vertu. Ce verset et le suivant se trouvent déjà en termes identiques au chapitre xx, versets 32-33. Les anciens avaient un proverbe qui revenait au même sens (1) : *A quoi sert une musique muette?* C'est dans l'occasion qu'on doit faire usage de ce qu'on sait.

℣. 19. Reveremini in his quæ procedunt de ore meo. Le Sage va nous donner dans la suite de ce chapitre diverses règles, non seulement pour distinguer ce qui est honteux, de ce qui ne l'est pas ; mais aussi des circonstances qui augmentent la honte et le mal d'une action. Car, comme il le dit au verset 20 : *Il n'est pas bon d'avoir de la honte indifféremment pour tout, et il y a de bonnes choses qui ne plaisent pas à tout le monde.* Le grec (2) : *Car il n'est pas bon d'éviter toute honte, et toutes choses ne plaisent pas à tout le monde dans la bonne foi.* On n'est pas toujours assez sincère pour dire ce qui plaît ou ce qui déplaît, ce qui est honteux ou louable. Grotius lit : Il ne faut pas avoir honte de tout, ni aussi être incrédule à tout ; il y a une fausse honte et une mauvaise défiance.

℣. 21. Erubescite a patre et a matre de fornicatione. On doit avoir honte de toute action mauvaise et honteuse ; mais surtout devant ses pères et mères. C'est leur faire outrage et manquer au respect qui leur est dû, de commettre une action honteuse, non seulement devant eux, mais de manière que la chose puisse revenir à leur connaissance. C'est en quelque sorte leur reprocher leur négligence à instruire leurs enfants, ou mépriser hautement les instructions qu'ils ont données. Si la pudeur ne retient plus les hommes, le désordre deviendra infini.

A præsidente de mendacio. Les princes et les magistrats sont ceux qui ont le plus d'intérêt de connaître la vérité, et ceux qui souffrent moins qu'on leur impose. Leur personne et leur dignité sont sacrées et inviolables. On doit surtout ne leur dire jamais de faussetés, lorsqu'ils exercent leurs fonctions. Le mensonge devient alors un parjure et un faux témoignage.

℣. 22. A principe de delicto. Il est le vengeur du crime et il a horreur de celui qui fait le mal. Il n'aura jamais d'estime ni de confiance pour vous, s'il vous connaît méchant.

A synagoga et plebe de iniquitate. Cela vous perdra de réputation et vous n'éviterez point le châtiment. Toute l'assemblée s'élèvera contre vous et vous lapidera. Souvenez-vous de l'exemple de Roboam, roi de Juda, qui offensa l'assemblée du peuple par l'imprudence de sa réponse (3).

℣. 23. De loco in quo habitas. de furto. On est ainsi plus aisément découvert, et l'infamie ne s'efface jamais. On ne se fie jamais à un homme, qui est reconnu pour voleur.

℣. 24. De veritate Dei, et testamento. On trouve les mêmes paroles au chapitre xlii, ℣. 2, d'où Jansénius croit qu'elles sont passées en cet endroit. La plupart des commentateurs les rapportent à ce qui précède. Mais surtout rougissez de votre infidélité à observer la vérité du Seigneur et son alliance. Vous violez sa vérité par le mensonge et son alliance par les autres péchés qui sont défendus par la loi. D'autres le rapportent à ce qui suit : Ayez honte de violer la vérité

---

(1) Οὐδὲν ὄφελος ἀποῤῥήτου, καὶ ἀφογοῦς τῆς μουσικῆς. *Lucian. Vide et Sueton. in Nerone, cap.* 20.
(2) Οὐ γάρ ἐστι πᾶσαν αἰσχύνην διαφυλάξαι καλὸν, καὶ οὐ πάντα τοῖς πᾶσι ἐν πίστει εὐδοκιμεῖται. *Grot. legit :* Καὶ οὐ πάντα πᾶσιν ἀπιστεῖν εὐδοκιμεῖται. Non est laudabile in omnibus esse incredulam.
(3) III. *Reg.* xii.

25. A salutantibus de silentio, a respectu mulieris fornicariæ, et ab aversione vultus cognati.

26. Ne avertas faciem a proximo tuo, et ab auferendo partem et non restituendo.

25. Rougissez de ne pas répondre à ceux qui vous saluent ; de jeter la vue sur une femme prostituée, et de détourner votre visage de l'un de vos proches.

26. Ne vous détournez pas pour ne point voir votre prochain ; et rougissez de lui ôter ce qui lui appartient, sans le lui rendre.

COMMENTAIRE

et l'alliance du Seigneur, en vous asseyant avec les idolâtres pour manger les pains et les chairs offertes aux idoles. Mais le premier sens est plus naturel.

De discubitu in panibus. Rien n'est plus messéant que de s'appuyer négligemment sur la table où l'on mange. Il faut toujours respecter les dons de Dieu qui sont sur la table et ceux avec qui l'on mange. Du temps de l'auteur de ce livre, on mangeait ordinairement couché sur le côté et appuyé sur des lits de table. Il était de la dernière impolitesse de mettre son coude sur la table et de s'y appuyer au lieu de demeurer dans sa place. Les Grecs et les Romains mangeaient ainsi, à moitié couchés sur des lits ou sofas ; mais les femmes étaient assises, comme on le voit sur le marbre grec du musée de Vérone. On aurait considéré comme une indécence qu'une femme se fût couchée à table. Cette pose voluptueuse ne fut introduite à Rome qu'à l'époque de la décadence.

Ab obfuscatione dati, et accepti. Donnez de bonne foi et recevez de même. Dans le commerce, on peut frauder en donnant mauvais, ou trop peu, ou trop tard, ou trop tôt ; et en recevant plus qu'il n'est dû, en exigeant dans des temps ou dans des circonstances incommodes à celui qui donne. On peut aussi user de tromperie en donnant et en recevant ; dans les comptes, lorsqu'ils ne sont pas fidèles ; lorsqu'on met plus ou moins qu'on ne reçoit ou qu'on ne donne. Enfin, on peut frauder ses créanciers, ou en refusant de payer, ou en différant, ou par la banqueroute, etc. Quelques commentateurs prennent *obfuscatio*, pour pour la mauvaise réputation. Ne souffrez point que votre réputation soit noircie par des soupçons de fraude, ou de mauvaise foi.

℣. 25. A salutantibus, de silentio. C'est une espèce de dette que l'on contracte envers ceux qui nous saluent ; on doit leur rendre le salut. Saluez volontiers, dit Isocrate (1) et rendez bien le salut. Ne vous laissez point prévenir dans ce devoir de civilité ; et, si vous êtes prévenu, ne manquez point à satisfaire à ce que la politesse demande de vous. Salazar (2) croit que ce passage est parallèle à celui des Proverbes : *Celui qui salue son ami en pleine nuit et quand on dort, fait comme celui qui maudit.* Il pense que le Sage, en cet endroit, défend d'aller saluer le monde pendant la nuit et dans des temps incommodes ; c'est se rendre fâcheux et irriter de gaieté de cœur, des gens que l'on veut gagner. Mais cette explication parait trop forcée.

A respectu mulieris fornicariæ. Ayez honte de jeter seulement les yeux sur un objet que l'on ne doit voir qu'avec horreur. Craignez que la mort n'entre par les fenêtres (3), par les yeux, dans votre âme ; enfin, sachez que quiconque a regardé une femme avec de mauvais désirs (4), s'est déjà corrompu dans le cœur, et est aussi coupable aux yeux de Dieu que s'il avait commis le crime avec elle. Le sage doit avoir les yeux chastes, comme le reste du corps.

Ab aversione vultus cognati. N'ayez point de honte de reconnaître vos parents, si vous êtes d'une condition plus élevée et plus riche qu'eux (5). Ou plutôt : Ne leur refusez point votre secours et votre assistance dans le besoin. Détourner son visage de quelqu'un, est une marque de mépris ou de refus. Le grec (6) peut signifier : Ne détournez point le visage de votre prochain ; ou, ne détournez point votre visage de votre prochain. L'un et l'autre sens se met très bien pour désigner le refus (7).

℣. 26. Ab auferendo partem, et non restituendo. Il est non seulement injuste, mais aussi indigne et honteux de ravir le bien d'autrui et de ne pas le rendre, lorsqu'on l'a entre ses mains. Le grec (8) : *Rougissez de ravir à un autre sa portion et ce qui lui est donné*, ou, *la portion qu'on doit lui donner.*

(1) *Isocrat. ad Dæmonic.*
(2) *Salazar, in Prov.* XXVII. 14.
(3) *Jerem.* IX. 21.
(4) *Matth.* V. 28.
(5) *Vatab. Confer. Isai.* LVIII. 7.
(6) Ἀπὸ ἀποστροφῆς προσώπου ἀνθρώπου συγγενοῦς.
(7) *Psal.* CXXXI. 10 ; XII. 2 ; XXI. 25 ; XXX. 17 ; XLIII. 17. *et passim.*
(8) Ἀπὸ ἀφαιρέσεως μερίδος καὶ δόσεως.

27. Ne respicias mulierem alieni viri, et ne scruteris ancillam ejus, neque steteris ad lectum ejus.

28. Ab amicis de sermonibus improperii ; et cum dederis, ne improperes.

27. Ne regardez pas la femme d'un autre ; ne vous rendez point familier avec sa servante, et ne vous tenez point auprès de son lit.

28. Rougissez de dire des paroles offensantes à vos amis ; et ne reprochez point ce que vous aurez donné.

COMMENTAIRE

℣. 27. Ne scruteris ancillam ejus. Le grec (1) : *Ayez honte de la curiosité envers sa servante.* La servante de la femme ou du mari. Un maître jaloux s'offensera de votre curiosité.

℣. 28. Ab amicis de sermonibus improperii. Comparez ce qui a été dit aux chapitres xxii, 25, 27, et xviii, 18 et xx, 15.

(1) Ἀπὸ περιεργίας παιδίσκης αὐτοῦ. *Quid.* Ἀπὸ περιεργίας, καὶ παιδίσκης. *Ms. Hæidelb.* Παιδίσκης αὐτῆς.

CHAPITRE XLII

Plusieurs choses dont il ne faut point rougir. Attention qu'un père doit avoir sur ses filles. Fuir la compagnie des femmes. Louanges des ouvrages du Seigneur.

1. Non duplices sermonem auditus de revelatione sermonis absconditi; et eris vere sine confusione, et invenies gratiam in conspectu omnium hominum. Ne pro his omnibus confundaris, et ne accipias personam ut delinquas:

2. De lege Altissimi, et testamento, et de judicio justificare impium,

1. Ne redites point ce que vous avez entendu dire, et ne révélez point ce qui est secret; alors vous serez vraiment exempt de confusion, et vous trouverez grâce devant tous les hommes. Ne rougissez point de tout ce que je vais vous dire, et n'ayez point égard à la qualité des personnes pour commettre le péché.

2. Ne rougissez point de la loi et de l'alliance du Très-Haut, ni dans un jugement où l'on voudrait absoudre un méchant;

COMMENTAIRE

ỳ. 1. Non duplices sermonem auditus. Il faut joindre ceci au chapitre précédent de cette manière (1) : *Ayez honte de rapporter, et d'assurer ce que vous avez entendu, et de découvrir une chose secrète.* Cette façon de parler, *duplicare* ou *iterare sermonem,* qui se rencontre en trois endroits de ce livre, signifie, répéter, rapporter, causer, ou même contester. Voici ces trois passages dont nous parlons. Ne soyez pas grand parleur dans l'assemblée des anciens; et ne répétez pas dans vos discours (2) : *Verbum in oratione ne iteres.* Et ailleurs (3) : Ne répondez point de paroles dures et mauvaises, et vous ne serez point exposé à vous perdre : *Ne iteres verbum nequam et durum, et non minoraberis.* Et au même endroit (4) : *Reprenez votre ami, de peur qu'il n'ait pas dit ce dont on l'accuse; et s'il l'a dit, qu'il ne le fasse plus,* qu'il n'y retombe plus, qu'il ne répète pas la même chose. En cet endroit, l'auteur défend trois choses, qui reviennent à peu près à la même : La première, ne point rapporter; la seconde, ne point dire ce que l'on a entendu; la troisième, ne pas découvrir le secret. Les deux premières n'en font qu'une dans la Vulgate. Elles sont séparées dans le grec. On peut rapporter des choses qu'on a vues, ou des discours qu'on a entendus, mais il condamne en général la médisance et les rapports vrais ou faux.

Et eris vere sine confusione. Si vous avez honte de ces choses qui sont véritablement honteuses, vous éviterez la véritable honte, qui vient des actions mauvaises. Le grec (5) : *Et vous aurez la véritable pudeur.* Vous aurez honte de ce qui est véritablement honteux; car il y a, comme on l'a dit, deux sortes de hontes, une bonne et une mauvaise. Dans ce qui précède, l'auteur a parlé des choses dont on doit rougir; dans la suite, il va parler de celles dont on ne doit pas se faire une honte. Il faut rougir de faire le mal; mais non pas de faire le bien. Rougir du bien, est une mauvaise honte; ne pas rougir du mal, est impudence.

Ne pro his omnibus confundaris. Voici la première des choses où le Sage veut qu'on marque son courage, et, s'il est permis de le dire, sa sainte impudence, sa fermeté inébranlable; c'est ce que le Seigneur ordonna autrefois à Jérémie, lorsqu'il lui donna sa mission (6) : *Je vous établis aujourd'hui sur les peuples et sur les royaumes, pour arracher, pour détruire, pour perdre, pour dissiper, pour bâtir et pour planter. Ne craignez point devant eux; car je vous rendrai intrépide en leur présence. Je vous mets aujourd'hui comme une ville fortifiée, comme une colonne de fer, comme un mur d'airain sur tout le pays, contre les rois et les princes de Juda, contre les prêtres et le peuple.* Voilà ce que doit être un homme de bien, et surtout un juge et un prêtre : Intrépide, inébranlable, incorruptible; qui rende la justice, sans acception de personne, et sans crainte d'offenser les puissants.

ỳ. 2. De lege Altissimi, et testamento. L'auteur a dit au chapitre précédent (7), qu'il fallait avoir honte de violer la loi, et l'alliance du Très-Haut. Ici, il dit en mêmes termes, mais dans un autre sens, qu'il ne faut pas rougir de soutenir

(1) Αἰσχύνεσθε... καὶ ἀπὸ δευτερώσεως, καὶ λόγου ἀκοῆς, καὶ ἀποκαλύψεως περὶ λόγων κρυφίων.
(2) *Eccli.* VII. 15.
(3) *Eccli.* XIX. 7.
(4) *Ibidem* ỳ. 13.
(5) Καὶ ἔσῃ αἰσχυντηρὸς ἀληθινῶς.
(6) *Jerem.* I. 10. 18.
(7) *Eccli.* XLI. 24.

3. De verbo sociorum et viatorum, et de datione hereditatis amicorum,

4. De æqualitate stateræ et ponderum, de acquisitione multorum et paucorum,

5. De corruptione emptionis et negotiatorum, et de multa disciplina filiorum, et servo pessimo latus sanguinare.

3. Ni dans une affaire entre ceux de votre connaissance et des étrangers qui passent, ni dans le partage d'un héritage où vos amis sont intéressés.

4. Ne rougissez point d'user d'un juste poids et d'une juste balance, ni d'être équitable, lorsqu'il s'agit d'acquérir peu ou beaucoup ;

5. Ni de faire justice des corruptions qui arrivent entre les vendeurs et les acheteurs ; ni de châtier souvent vos enfants ; ni de battre jusqu'au sang un méchant esclave.

COMMENTAIRE

les intérêts de Dieu et de sa loi ; qu'il ne faut point avoir de honte d'observer fidèlement ce que Dieu nous commande, et de lui rendre ce que nous lui devons. C'est là le premier de tous les devoirs de l'homme, et ce qui lui fait le plus d'honneur.

Et de judicio justificare impium. Résistez fortement à l'injustice, et ne rougissez point de vous opposer à l'impiété, ou à l'iniquité, lorsqu'elle vous est connue ; que ni la crainte, ni l'amitié, ni l'intérêt, ni le respect humain ne vous arrêtent dans l'exercice de la justice. Jugez avec intégrité, dit le Seigneur (1), et sans acception de personne, que ce soit la cause du citoyen, ou de l'étranger ; vous écouterez également le petit et le grand ; et vous ne respecterez personne dans l'exercice de la justice ; car c'est au Seigneur qu'appartient le jugement : vous tenez sa place.

℣. 3. De verbo sociorum et viatorum. Jugez avec une égale équité, l'ami et l'indifférent, le concitoyen et l'étranger. *Verbum* (2) peut se prendre ici pour la cause, l'intérêt, l'affaire du citoyen et de l'étranger. D'autres (3) l'entendent ainsi : N'ayez point de honte de faire amitié à ceux qui sont en voyage avec vous, ou à ceux que vous rencontrez en chemin. Recevez de bonne part ce qu'ils disent ; et contribuez, autant que vous le pourrez, à la joie et au plaisir de vos compagnons, par vos discours et par vos manières. La première explication paraît mieux liée avec ce qui précède.

De datione hæreditatis amicorum. N'ayez pas de honte de prendre leur intérêt dans l'occasion où la justice le demande de vous. Autrement : N'ayez point de honte de déclarer vos amis pour vos héritiers, quoique votre famille le trouve mauvais. Que le respect humain ne vous empêche pas de leur donner cette marque de reconnaissance et d'amitié. Autrement : N'ayez point de honte de distribuer la succession de votre ami, suivant son intention, et conformément aux termes de son testament, sans écouter les discours des intéressés et des mécontents (4).

℣. 4. De æqualitate stateræ et ponderum. Soyez juste et loyal dans le commerce, dans les petites choses, comme dans les grandes. Employez partout la juste balance, sans vous mettre en peine de ceux qui blâmeront votre exactitude et votre attention scrupuleuse. Autrement : N'ayez point une fausse honte, lorsqu'il s'agit d'être fidèle et exact dans les poids et les mesures. Le public est intéressé à cette fidélité dans le commerce. Ne rougissez point non plus d'acquérir du bien, lorsque vous le pouvez honnêtement et justement ; soit beaucoup, soit peu : Mettez-vous au-dessus de l'envie, s'il se présente un grand gain à faire ; négligez le qu'en dira-t-on, si vous trouvez à gagner, quoique peu. La fausse honte est souvent un obstacle à la fortune.

℣. 5. De corruptione emptionis et negotiatorum. Cet avis regarde les magistrats. On peut aussi l'entendre de l'acheteur. N'ayez point honte de chercher le bon marché. Le grec (5) : *Ni de la vente différente entre les marchands.* Il n'y a point de honte à voir plusieurs marchands, pour choisir entre eux celui qui donne à meilleur prix. Autrement : Ne rougissez point *de l'argent* (6), ou du prix des choses *que le marchand vend.* Il n'est pas honteux de demander la valeur des choses, et de marchander ce qu'on achète. Ou bien (7) : *Ne rougissez pas de l'argent, de la vente et des marchands.* Quand il s'agit de recevoir de l'argent, il n'y a point de honte de l'éprouver, de l'examiner, de le peser, de le compter ; quand on achète, de visiter la marchandise, et de rebuter ce qui ne nous convient pas ; enfin, quand on a affaire à des marchands, de s'assurer de la vérité de leur parole, et de la bonté de leur marchandise. Ce sens paraît le meilleur. Quelques exemplaires grecs lisent (8) : *De la corruption de la vente et des*

---

(1) *Deut.* I. 16.
(2) Περὶ λόγου κοινωνοῦ, καὶ ὁδοιπόρων.
(3) *Grot. Tigur. Vatab. Palac.*
(4) *Tig. Cornel. a Lapide.*
(5) Περὶ διαφόρου πράσεως ἐμπόρων.
(6) Διάφορον se met pour l'argent. II. *Macc.* I. 35 ; III. 6 ; il a le même sens dans les auteurs grecs. Ἀδιάφορον a la même signification uniquement dans cet ouvrage. *Eccli.* VII. 19. Μὴ ἀλλάξῃς φίλον ἕνεκα ἀδιαφόρου. *Et* XXVII. 1. Χάριν ἀδιαφόρου, πολλοὶ ἥμαρτον.
(7) Περὶ ἀδιαφόρου, πράσεως, καὶ ἐμπόρων.
(8) Περὶ διαφθορᾶς πράσεως, *ou* περὶ διαφόρου πράσεως.

6. Super mulierem nequam bonum est signum.

7. Ubi manus multæ sunt, claude ; et quodcumque trades, numera et appende ; datum vero et acceptum omne describe.

8. De disciplina insensati et fatui, et de senioribus qui judicantur ab adolescentibus ; et eris eruditus in omnibus et probabilis in conspectu omnium virorum.

9. Filia patris abscondita est vigilia, et sollicitudo ejus aufert somnum ; ne forte in adolescentia sua adulta efficiatur, et cum viro commorata odibilis fiat ;

6. Il est bon de tenir tout sous la clef, lorsqu'on a une méchante femme.

7. Où il y a beaucoup de mains, tenez tout fermé ; donnez tout compté et pesé, et ne manquez point d'écrire ce que vous aurez donné et reçu.

8. Ne rougissez point de corriger l'insensé et l'imprudent, ni de soutenir les vieillards qui sont condamnés par de jeunes gens ; alors vous ferez voir que vous êtes bien instruit de toutes choses, et vous serez approuvé de tous les hommes.

9. La fille est à son père un sujet secret de veiller toujours ; et le soin qu'elle cause ôte le sommeil ; de peur qu'elle ne passe la fleur de son âge sans être mariée ; et que, lorsqu'elle sera avec son mari, elle n'en soit point aimée.

COMMENTAIRE

marchands; et quelques hellénistes traduisent : *De la différence de la vente, etc.* Mais la variante est une pure corruption du texte, et la traduction vient de l'ignorance de la vraie signification du grec διάφορον ou ἀδιάφορον, dans cet auteur. Il signifie constamment ici de l'argent.

De multa disciplina filiorum, etc. Ce sont là des choses dont on ne doit point avoir honte. L'attention d'un père à corriger toutes les fautes de son fils, marque son amour et sa tendresse. Son exactitude à corriger son esclave, est une preuve de son application au bon ordre de sa maison. Il pourrait s'épargner cette peine en vendant son esclave, ou en dissimulant ses fautes. On peut remarquer ici, en passant, l'ancienne sévérité dont on usait envers les esclaves et la coutume des Hébreux de fouetter sur les côtés. Voyez aussi *Eccli.* xxx, 12. *Tunde latera ejus, dum infans est.*

℣. 6. Super mulierem nequam bonum est signum. Voici encore une chose dont il ne faut pas faire une mauvaise honte. *Signum* (1), en cet endroit, signifie le cachet avec quoi on scellait les choses que l'on voulait conserver et tenir fermées. Un sage père de famille ne donne pas même à sa femme la clef de tout, lorsqu'il la connait peu sensée ou peu réglée.

℣. 7. Ubi manus multæ sunt, claude, etc. Tous ces préceptes sont importants, surtout dans les grandes maisons, et où il y a beaucoup de domestiques. Un sage père de famille tient compte et registre de tout, met tout en garde, non pas tant par un esprit de défiance, que pour ne pas exposer des domestiques à la tentation du larcin, et pour empêcher le désordre, qui suit toujours la négligence des maîtres. Les mêmes préceptes se rencontrent partout dans les anciens auteurs grecs et latins qui ont écrit sur l'économie domestique.

℣. 8. De disciplina insensati, etc. Il n'est jamais honteux de punir et de corriger les méchants et les insensés, de quelque âge et de quelque condition qu'ils soient. Si un vieillard se conduit en jeune homme, et que la vie et les sentiments des jeunes gens le condamnent, ne craignez point de le juger et de le condamner avec eux. Souvenez-vous du jugement que Daniel prononça contre les anciens de Juda (2). Le grec (3) : Ne rougissez point *de châtier un insensé et un fou, et un décrépit qui est jugé,* ou plutôt, qui conteste *avec des jeunes gens ;* ou, de châtier un insensé, et de prendre la défense d'un vieillard, qui est condamné par des jeunes gens. Ou enfin : Ne craignez pas d'avertir un vieillard, qui a l'imprudence de se quereller avec des jeunes gens. Il ne convient point à cet âge-là d'entrer en contestation avec un jeune homme ou un enfant.

℣. 9. Filia patris abscondita est vigilia *La fille cachée,* c'est-à-dire, une fille vierge, et qui n'est pas encore sortie de la maison de son père. Les Hébreux appelaient les filles avant leur mariage, *'almah,* qui signifie, *cachée ;* parce qu'avant qu'elles fussent conduites dans la maison de leur époux, elles demeuraient toujours cachées, éloignées de la fréquentation et de la vue des hommes (4). Un père est toujours dans l'inquiétude, tant qu'il a des filles à marier (5).

Ne forte in adolescentia sua adulta (6) efficiatur, et cum viro commorata odibilis fiat. Un père craint que sa fille ne soit pas mariée à

(1) Σφραγίς. Voyez *Dan.* xiv. 14. 18. 21. *et Eccli.* xvii. 16 ; xx. 30.

(2) *Dan.* xiii. 46. *et seq.*

(3) Περὶ παιδείας ἀνοήτου, καὶ μωροῦ, καὶ ἐσχατογήρου κρινομένου πρὸς νέους.

(4) עלמה Θυγάτερ ἀπόκρυφοι. *Vide Isai.* vii. 11. 12. ii. *Maccab.* iii. 19. Αἱ δὲ κατάκλειστοι τῶν παρθένων. *Philon.* Θαλαμευομέναι παρθένους. *Theocrit.* Παρθένον ἐκ θαλάμου.

(5) *Menand.* Χαλεπὸν γε θυγάτηρ κτῆμα, καὶ δυσδιάθετον.

(6) *Plures legunt :* Adultera. *Ita S.x.* V. *Complut. Jans. Palat. alii male.*

10. Nequando polluatur in virginitate sua, et in paternis suis gravida inveniatur ; ne forte cum viro commorata transgrediatur, aut certe sterilis efficiatur.

11. Super filiam luxuriosam confirma custodiam, nequando faciat te in opprobrium venire inimicis, a detractione in civitate, et objectione plebis, et confundat te in multitudine populi.

12. Omni homini noli intendere in specie, et in medio mulierum noli commorari ;

13. De vestimentis enim procedit tinea, et a muliere iniquitas viri.

14. Melior est enim iniquitas viri quam mulier benefaciens, et mulier confundens in opprobrium.

10. Il craint qu'elle ne se corrompe pendant qu'elle est vierge ; et qu'elle ne soit trouvée grosse dans la maison de son père ; ou qu'étant mariée, elle ne viole la loi du mariage, ou qu'elle ne demeure stérile.

11. Gardez étroitement une fille libertine, de peur qu'elle ne vous expose aux insultes de vos ennemis ; qu'elle ne vous rende l'objet de la médisance de toute une ville, et la fable du peuple, et qu'elle ne vous déshonore devant tout le monde.

12. N'arrêtez vos yeux sur la beauté de personne, et ne demeurez point au milieu des femmes ;

13. Car, comme le ver s'engendre dans les vêtements, aussi l'iniquité de l'homme vient de la femme.

14. Un homme qui vous fait du mal, vaut mieux qu'une femme qui vous fait du bien, et qui devient un sujet de confusion et de honte.

COMMENTAIRE

temps, ce qui est honteux pour le père, et pour la fille (1) ; ou qu'étant mariée, elle ne déplaise à son mari, et qu'il ne la répudie. Voyez *Deut.* XXIV, et *seq.*

℣. 10. NEQUANDO POLLUATUR IN VIRGINITATE SUA. *Il craint qu'elle ne se corrompe pendant qu'elle est vierge,* et qu'elle ne fasse quelque chose contre son honneur, pendant qu'elle est dans la maison de son père, et sous sa garde. La faute de sa fille retombe sur lui, et sur toute sa famille.

NE TRANSGREDIATUR, AUT STERILIS EFFICIATUR. Dans ces deux cas, le père est exposé à voir répudier sa fille, et à se trouver à son occasion dans de nouveaux embarras. L'adultère était extrêmement odieux parmi les Hébreux. La loi condamnait à mort ceux qui étaient tombés dans ce crime, et qui en étaient convaincus (2). Lorsqu'il n'y avait que des soupçons, Moïse avait ordonné l'épreuve des eaux amères (3) ; et souvent, dans ces circonstances, les maris cherchaient occasion de divorcer avec leurs femmes. Le divorce pouvait aussi être réclamé dans le cas de stérilité qui, comme on sait, était un opprobre dans Israël (4). Toujours une femme stérile était méprisée dans la maison de son mari, et un père ne pouvait être insensible à la peine de son enfant.

℣. 11. SUPER FILIAM LUXURIOSAM CONFIRMA CUSTODIAM. *Gardez étroitement une fille libertine,* de peur qu'elle ne vous charge de honte et de confusion devant tout le monde, et qu'on ne vous impute ses dérèglements : *A detractione in civitate, et objectione plebis.* Le grec (5) : *De peur qu'elle ne vous rende l'objet des discours de la ville, et l'accusation du peuple.* De peur que vous ne soyez la fable de la ville, et que le peuple ne vous accuse de négligence et de facilité.

℣. 12. OMNI HOMINI NOLI INTENDERE IN SPECIE, etc. *N'arrêtez point vos yeux sur la beauté de personne,* ni homme, ni femme. Ces avis étaient nécessaires parmi les Grecs, et généralement parmi les païens, chez qui le crime détestable de pédérastie, et les actions les plus honteuses étaient si communes.

℣. 13. DE VESTIMENTIS PROCEDIT TINEA. De même que les vers se communiquent aisément aux laines, et les consument avec beaucoup de rapidité ; ainsi la compagnie et la conversation des femmes allument le feu de la concupiscence, et causent d'étranges ravages dans les cœurs. L'amour impur est un ver qui ronge l'âme ; c'est une rouille qui consume insensiblement celui auquel il s'attache. Ces dangers sont d'autant plus à craindre, qu'ils sont plus imperceptibles et plus engageants. Les pères (6) comparent la femme à l'aimant : Comme l'aimant attire le fer, ainsi l'homme est entraîné naturellement à l'amour, par la fréquentation des personnes du sexe. Le grec (7) : *De même que le ver est produit par le vêtement, ainsi de la femme vient la malice de la femme.* La femme elle-même est cause de sa chute. Sa propre beauté est un piège pour elle. Elle s'expose à la tentation, en y exposant les autres. Ou plutôt : La malice est aussi naturelle à la femme, que le ver à la laine. Cela revient mieux à ce qui suit.

℣. 14. MELIOR EST INIQUITAS VIRI, QUAM MULIER BENEFACIENS. Il vaut mieux avoir l'homme pour ennemi, que la femme pour amie. La haine de l'un est moins dangereuse que la douceur et

(1) I. *Cor.* VII. 36. Si quis turpem se videri existimat super virgine sua, quod sit superadulta.
(2) *Levit.* XX. 10.
(3) *Num.* V. 17. 18. 19.
(4) *Deut.* VII. 14. - *Isai.* LVI. 3. 4.
(5) Λαλιὰν ἐν πόλει, καὶ ἔκκλητον λαοῦ.
(6) *Basil. lib. de Sancta Virginitate.*
(7) Ἀπὸ γὰρ ἱματίων ἐκπορεύεται σὴς. Καὶ ἀπὸ γυναικὸς πονηρία γυναικός.

15. Memor ero igitur operum Domini, et quæ vidi annuntiabo. In sermonibus Domini opera ejus.

15. Je me souviendrai donc des ouvrages du Seigneur ; j'annoncerai ce que j'en ai vu ; je découvrirai les ouvrages de Dieu par ses paroles :

16. Sol illuminans per omnia respexit, et gloria Domini plenum est opus ejus.

16. Le soleil voit tout et éclaire tout, et la gloire du Seigneur éclate dans ses œuvres.

17. Nonne Dominus fecit sanctos enarrare omnia mirabilia sua, quæ confirmavit Dominus omnipotens stabiliri in gloria sua ?

17. Le Seigneur n'a-t-il pas fait publier par ses saints toutes ses merveilles, qu'il a affermies comme étant le Seigneur tout-puissant, afin qu'elles subsistent éternellement pour sa gloire ?

18. Abyssum et cor hominum investigavit, et in astutia eorum excogitavit.

18. Il sonde l'abîme et le cœur des hommes, et il pénètre leurs plus secrètes pensées ;

19. Cognovit enim Dominus omnem scientiam, et inspexit in signum ævi, annuntians quæ præterierunt et quæ superventura sunt, revelans vestigia occultorum.

19. Car le Seigneur connaît tout ce qui peut se savoir, et il voit les signes des temps à venir ; il annonce les choses passées et les choses futures : il découvre les traces de ce qui était le plus caché.

20. Non præterit illum omnis cogitatus, et non abscondit se ab eo ullus sermo.

20. Il n'y a point pour lui de pensées secrètes, et rien ne se dérobe à sa lumière.

COMMENTAIRE

les caresses de l'autre (1). Quelques commentateurs traduisent le grec, par : *La laideur de l'homme vaut mieux que la beauté de la femme.* Quelquefois les adjectifs *mauvais* et *bon*, se prennent en hébreu pour signifier *laid* et *beau;* mais la suite du discours détruit cette explication. Quelques autres le prennent à la lettre (2) : Le plus mauvais homme est moins méchant, que la meilleure femme. C'est ainsi que Josèphe l'a entendu (3) Il attribue cette sentence à Moïse et dit que la femme est en toute chose plus méchante que l'homme ; c'est pour cela que la loi la soumet absolument à son mari, comme ayant besoin d'être conduite et retenue par l'autorité d'un autre. L'homme a différentes passions qui l'entraînent à différents crimes. La femme est entraînée dans tous les désordres par une seule passion, dit un ancien (4). *Viros ad unum quodque maleficium singulæ cupiditates impellunt, mulieres ad omnia maleficia cupiditas una ducit.* Et Euripide, cité dans Clément d'Alexandrie (5) : La meilleure femme vaut moins que l'homme, quand celui-ci serait le plus mauvais et celle-là la meilleure qu'on aurait pu choisir.

ỷ. 15. MEMOR ERO IGITUR OPERUM DOMINI. Se souvenir signifie ici parler, publier. L'auteur, à partir de ce verset jusqu'à la fin de son ouvrage, ne fait plus que louer le Seigneur et les grands hommes de sa nation. C'est ainsi qu'il finit son livre.

IN SERMONIBUS DOMINI OPERA EJUS. C'est sa parole toute-puissante qui produit, qui conserve, qui gouverne tout. Toutes les créatures sont l'ouvrage de sa parole. Tout obéit à ses ordres (6). Autrement : *Les œuvres du Seigneur sont renfermées dans ses paroles*, dans ses écritures.

ỷ. 16. SOL ILLUMINANS PER OMNIA. De même que le soleil est la lumière et, pour ainsi dire, l'œil du monde ; ainsi la gloire du Seigneur se répand sur toutes ses œuvres. Il voit tout, il éclaire tout, il gouverne tout, il est présent partout (7).

ỷ. 17. NONNE DOMINUS FECIT SANCTOS ENARRARE, etc ? Ses œuvres merveilleuses sont si fort au-dessus de notre portée, que nous ne pouvons pas même les louer comme il faut. Il n'y a que les anges et les bienheureux dans le ciel, qui connaissent et qui louent parfaitement sa puissance et sa grandeur. On peut aussi, par le nom de *sancti*, entendre ici les Israélites, à qui Dieu a fait connaître ses merveilles, pendant qu'il a laissé les autres nations dans les ténèbres. C'est peut-être l'explication la plus littérale.

ỷ. 18. ABYSSUM ET COR HOMINUM INVESTIGAVIT. Les abîmes de la mer et la profondeur du cœur de l'homme n'ont rien qui lui soit inconnu. Ces expressions et ces vérités sont souvent répétées dans les livres saints (8).

ỷ. 19. INSPEXIT IN SIGNUM ÆVI, etc. Il n'apprend pas les choses futures par l'inspection des

(1) *Grot. Drus. Palac. Cornel. a Lapide, Dionys. alii.* Mulier benefaciens, sive prona et facilis ministra voluptatum. *Bossuet. Vulgo dicitur :* Cui mulier benefacit, ei se prostituit. *Drus. Vide Prov.* VII. 10. Τερπνὸν κακὸν πέφυκεν ἀνθρώποις γυνή.

(2) Les Septante : Κρείσσον πονηρία ἀνδρὸς, ἢ ἀγαθοποιὸς γυνή.

(3) *Joseph contra Appion. lib.* II. *pag.* 1074. Γυνὴ δὲ χείρων, φησὶν, ἀνδρος εἰς τὰ πάντα, καὶ ἡ πονηρία αὐτοῦ, ὑπὲρ ἀγαθοποιοῦ γυναικός. Τοιγαροῦν ὑπακουέτω, μὴ πρὸς ὕβριν ταῦθ' ἡγουμένη, ἀλλ' ἵν' ἄρχηται. Θέος γὰρ ἀνδρὶ κράτος ἐδώκε.

(4) *Auctor ad Herennium.*

(5) *Clemen. Alex. lib.* IV. *Stromat.*

(6) *Vide Psal.* XXXII. 6. 9. *hic. Eccli.* XLII. 24 ; XLIII. 11. Ἐν λόγοις ἁγίου στήσονται κατὰ κρίμα. *Et* XLIII. 5. Ἐν λόγοις αὐτοῦ κατέπαυσε πορεῖαν.

(7) *Confer. Psal.* XVIII. 6. - *Habac.* III. 3.

(8) *Psal.* CXLVII. 20. Non fecit taliter omni nationi, et judicia sua non manifestavit eis. *Vide et Psal.* LXXVII. 4. 11. 12 ; XCV. 3 ; CIV. 2. 5 ; CVI. 8. 15 ; CX. 4.

21. Magnalia sapientiæ suæ decoravit, qui est ante sæculum et usque in sæculum;

22. Neque adjectum est, neque minuitur, et non eget alicujus consilio.

23. Quam desiderabilia omnia opera ejus! et tanquam scintilla quæ est considerare.

24. Omnia hæc vivunt, et manent in sæculum, et in omni necessitate omnia obaudiunt ei.

25. Omnia duplicia, unum contra unum, et non fecit quidquam deesse.

21. Il a fait éclater la beauté des merveilles de sa sagesse; il est avant tous les siècles, et il sera dans tous les siècles.

22. On ne peut ni ajouter à ce qu'il est, ni en rien ôter; et il n'a besoin du conseil de personne.

23. Combien toutes ses œuvres sont aimables! et cependant ce que nous pouvons en considérer n'est qu'une étincelle.

24. Elles subsistent toutes, et demeurent pour jamais, et elles lui obéissent dans tout ce qu'il demande d'elles.

25. Chaque chose a son contraire : l'une est opposée à l'autre, et rien ne manque aux œuvres de Dieu.

COMMENTAIRE

astres ou par la considération des signes naturels; il sait parfaitement tous les changements qui arrivent dans la nature, sans qu'il ait besoin de consulter les causes secondaires. Et comment ne les connaîtrait-il pas, puisque c'est lui-même qui les produit? Dieu voit tout dans lui-même; tous les temps, tous les événements lui sont présentement connus. L'auteur ne veut donc pas dire ici, qu'*il considère les signes des temps à venir,* comme s'il les étudiait et qu'il les ignorât; mais simplement, qu'il connaît d'une connaissance infiniment parfaite et sans aucun travail, les astres, leur mouvement, les effets qu'ils peuvent produire sur la terre; fort différent en cela des plus habiles astronomes, qui, par toutes leurs veilles et leurs études, ne savent que très imparfaitement toutes ces choses et souvent les ignorent absolument. *Signum ævi* (1) marque les astres, principalement le soleil et la lune (2).

℣. 21. MAGNALIA SAPIENTIÆ SUÆ DECORAVIT. Le grec (3) : *Il a orné*, ou réglé *les merveilles par sa sagesse.* C'est sa sagesse toute-puissante qui a mis dans l'univers le bel ordre que nous y admirons. C'est sa sagesse qui a produit tant de merveilles.

℣. 22. NEQUE ADJECTUM EST, NEQUE MINUITUR, etc. Dieu est infiniment grand; nos louanges n'ajoutent rien à sa grandeur, et notre silence ne lui ôte rien. Il se suffit à lui-même et n'a besoin du secours ni du conseil de qui que ce soit. On peut traduire le grec (4) : La création de l'univers *ne lui a rien ajouté, ni ne l'a point diminué; et il n'a eu besoin,* pour un si grand ouvrage, *du conseil de qui que ce soit.*

℣. 23. TANQUAM SCINTILLA, QUÆ EST CONSIDERARE. *Tout ce que nous en pouvons considérer, n'est que comme une étincelle,* comparée à un grand embrasement. Nous n'en voyons qu'une très faible et très petite partie. Le grec (5) : *On peut voir* les merveilles de ses œuvres *jusque dans une étincelle.* Toutes les créatures annoncent sa grandeur. Il n'y en a aucune, quelque petite qu'elle soit, où il ne fasse remarquer sa sagesse et sa puissance.

℣. 24. OMNIA HÆC VIVUNT... ET IN OMNI NECESSITATE OMNIA OBAUDIUNT EI. Le grec à la lettre (6) : *Tout cela vit et demeure dans tous les siècles pour toute sorte d'usages; et tout lui obéit.* Il donne l'être, l'existence, l'action, le mouvement, la vie à chaque chose, selon sa nature. Les êtres créés subsistent par sa puissance depuis tant de siècles et dureront encore dans la suite de plusieurs générations, pour servir aux usages auxquels il les a destinés. Tout est soumis à ses ordres et obéit à ses volontés.

℣. 25. OMNIA DUPLICIA; UNUM CONTRA UNUM. On a déjà vu (7) ce même principe, qui reconnaît dans le monde les contraires opposés les uns aux autres; la nuit au jour, le mal au bien, la mort à la vie, le froid à la chaleur, la sécheresse à l'humidité et ainsi des autres. Quelques anciens philosophes, comme Linus, Épiménide et Parménide ont reconnu cette opposition de qualité dans la nature. Ils ont cru que l'univers ne subsistait que par le juste tempérament de ces deux principes opposés, dont l'un ne prédomine point sur l'autre, quoiqu'ils soient dans une guerre et une antipathie continuelles l'un contre l'autre Ovide, parlant de la création du monde, dit que Dieu a su, par sa sagesse, concilier cette opposition si opiniâtre, et, malgré cette guerre continuelle, conserver les choses dans un état permanent (8) :

Frigida pugnabant calidis; humentia siccis;
Mollia cum duris; sine pondere, habentia pondus.
Hanc Deus, et melior litem natura diremit.

---

(1) Ἐνέβλεψεν εἰς σημεῖα αἰῶνος.
(2) *Infra Ch.* XLIII. 5. Luna signum ævi. Σημεῖον αἰῶνος. *Et Genes.* I. 14. Sint in signa et tempora, et dies et annos.
(3) Τὰ μεγαλεῖα διὰ τῆς σοφίας αὐτοῦ ἐκόσμησεν.
(4) Οὔτε προσετέθη, οὔτε ἠλαττώθη, καὶ οὐ προσεδεήθη οὐδενὸς συμβούλου.
(5) Καὶ ἕως σπινθῆρος ἔστι θεωρῆσαι.
(6) Πάντα ταῦτα ζῇ, καὶ μένει εἰς τὸν αἰῶνα ἐν πάσαις χρείαις, καὶ πάντα ὑπακούει.
(7) *Eccli.* XXXIII. 16.
(8) *Ovid. Metamorph. lib.* I.

26. Uniuscujusque confirmavit bona. Et quis satiabitur videns gloriam ejus ?

26. Il a affermi ce que chacune a de bon ; et qui pourra se rassasier, en voyant sa gloire ?

COMMENTAIRE

℣. 26. Uniuscujusque confirmavit bona, etc. Dieu a donné à chaque être des qualités prédominantes qui le conservent contre les influences qui lui sont contraires. Le grec (1) : *L'un a affermi le bien de l'autre.* Un principe soutient et affermit l'autre : un contraire sert de contrepoids à l'autre ; la destruction totale de l'un, emporterait la ruine de l'autre.

Il semble que la suite de ces paroles soit comme un cantique du Sage, qui s'élève tout d'un coup dans un transport de l'Esprit qui l'anime, à l'admiration de la grandeur de Dieu et de ses ouvrages. Dieu a fait le *soleil,* il a formé *ses saints :* l'un pour *éclairer* le monde visible, les autres pour éclairer le monde invisible qui sont les âmes. Le soleil fait éclater la *gloire* de Dieu, *les saints publient ses merveilles ;* et le premier n'est que la figure de ceux à qui Jésus-Christ a dit qu'ils étaient la lumière du monde, et qu'il les a envoyés pour répandre les rayons de sa vérité jusqu'aux extrémités de la terre. Sa science *pénètre les cœurs, et rien ne se dérobe à sa lumière. Les choses passées, les choses futures,* lui sont présentes, et la durée *de tous les siècles* est pour lui renfermée dans ce jour stable et toujours présent de son éternité, qui n'en a point d'autre qui le précède ou qui le suive. *On ne peut ni rien ajouter, ni rien ôter à ce qu'il est,* ni à ce qu'il fait. Toutes ses *œuvres* sont parfaites ; et, comme il est la sagesse même, il n'a eu besoin, pour les faire, *du conseil de personne. Elles subsistent toutes,* ou parce qu'elles sont incorruptibles comme le ciel, le soleil et les étoiles ; ou parce qu'étant périssables, elles se conservent dans le cours de la nature en renaissant continuellement les unes des autres. *Chacune a son contraire, et l'une est opposée à l'autre.* Et cette diversité même, semblable à celle des voix d'un excellent concert de musique, entretient cet ordre et cette liaison admirable de tant de corps qui composent, comme le dit saint Augustin, dans la révolution de tous les siècles, un même cantique à la louange de Dieu, où la naissance et la mort non seulement des hommes, mais même des animaux, et jusqu'aux feuilles qui tombent des arbres, tout est marqué pour être et pour cesser d'être au moment qu'il le doit, sans que rien puisse jamais troubler, par le moindre désaccord, cette harmonie ineffable de tout l'univers. *Qui pourra se lasser* de le louer *en voyant sa gloire ?* Et combien *ses œuvres* méritent-elles d'être révérées par ceux qui le craignent, puisqu'après qu'il nous en a représenté lui-même l'excellence et la beauté, il nous assure que *tout ce que nous en pouvons considérer n'est qu'une étincelle* de cet immense foyer où convergent tous les genres de bontés et de beautés ?

---

(1) Ἓν τοῦ ἑνὸς ἐστερέωσε τὰ ἀγαθά.

CHAPITRE XLIII

Grandeur de Dieu marquée dans ses ouvrages. Le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, l'arc-en-ciel, les éclairs, le tonnerre, la neige, la grêle, la glace, la mer et les poissons qu'elle renferme, font paraître la puissance du Seigneur. Le Seigneur est au-dessus de toute louange.

1. Altitudinis firmamentum pulchritudo ejus est, species cæli in visione gloriæ.

2. Sol in aspectu annuntians in exitu, vas admirabile opus Excelsi.

3. In meridiano exurit terram, et in conspectu ardoris ejus quis poterit sustinere? Fornacem custodiens in operibus ardoris;

4. Tripliciter sol exurens montes, radios igneos exsufflans, et refulgens radiis suis obcæcat oculos.

5. Magnus Dominus qui fecit illum, et in sermonibus ejus festinavit iter.

6. Et luna in omnibus in tempore suo, ostensio temporis, et signum ævi.

1. Le firmament est beau dans sa hauteur, il est l'ornement du ciel; il en manifeste l'éclat.

2. Le soleil paraissant à son lever, annonce le jour; c'est le vase admirable, l'ouvrage du Très-Haut.

3. Il brûle la terre en son midi; et qui peut supporter ses vives ardeurs? Il conserve une fournaise de feu dans ses chaleurs.

4. Il brûle les montagnes d'une triple flamme; il darde des rayons de feu, et la vivacité de sa lumière éblouit les yeux.

5. Le Seigneur qui l'a créé, est grand; et il hâte sa course pour lui obéir.

6. La lune est, dans toutes les révolutions qui lui arrivent, la marque des temps, et le signe des changements de l'année.

COMMENTAIRE

ỳ. 1. ALTITUDINIS FIRMAMENTUM, PULCHRITUDO EJUS EST. Le grec (1): *Il est la beauté* ou la gloire *de l'élévation* des cieux; *il en est l'ornement et la plus brillante splendeur.* C'est dans le firmament que Dieu fait connaître sa plus grande gloire. On ne peut jeter les yeux sur ces objets si magnifiques, sans être rempli de respect pour Celui qui les a faits: *Cæli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum*, dit le psalmiste (2).

ỳ. 2. SOL IN ASPECTU ANNUNTIANS IN EXITU, VAS ADMIRABILE, etc. Le grec n'est pas uniforme (3). Quelques éditions sont conformes à la Vulgate; d'autres lisent: *Le soleil, lorsqu'il paraît, annonce (le jour) par son état glorieux.* Ou bien: *Il annonce* le Seigneur, ce Dieu *glorieux*. Mais la leçon de la Vulgate paraît meilleure. L'auteur fait allusion à la belle description du cours du soleil, marquée au psaume XVIII: *Cæli enarrant gloriam Dei, etc.*

ỳ. 3. IN MERIDIANO EXURIT TERRAM, etc. Le grec (4): Il brûle la terre dans son midi; *il souffle le foyer*, ou la fournaise, *par des ouvrages d'ardeur.* Il souffle, pour ainsi dire, avec des soufflets infatigables un feu qui ne s'éteint point. Ou, en le joignant à ce qui suit: *Le forgeron qui souffle la fournaise avec les instruments propres à allumer le feu*, ne fait rien en comparaison de l'ardeur du soleil. ỳ. 4. *Tripliciter sol exurens montes.* Le soleil brûle les montagnes avec un feu trois fois plus vif et plus ardent.

ỳ. 5. IN SERMONIBUS EJUS FESTINAVIT ITER. Les exemplaires grecs varient encore en cet endroit. Les uns (5) portent conformément à la Vulgate: *Il a hâté sa course.* Les autres (6): *Il a retardé sa course*, comme s'il faisait allusion au fait mentionné dans le livre de Josué (7).

ỳ. 6. ET LUNA IN OMNIBUS IN TEMPORE SUO, OSTENSIO TEMPORIS. Dieu créa la lune pour servir à marquer les jours, les mois, les années. C'est ce que Moïse et le psalmiste nous apprennent (8). Les exemplaires grecs sont encore différents entre eux dans cet endroit. La plupart des meil-

(1) Γαυρίαμα ὕψους στερέωμα καθαριότητος. Εἶδος οὐρανοῦ, ἐν ὁράματι δόξης.

(2) *Psalm.* XVIII. 1. 2.

(3) Ἥλιος ἐν ὀπτασίᾳ διαγγέλλων ἐν ἐξόδῳ, σκεῦος θαυμαστὸν ἔργον Ὑψίστου. *Alii*; Ἥλιος ἐν ὀπτασίᾳ διαγγέλλων εν ἐνδόξῳ.

(4) Κάμινον φυσῶν ἐν ἔργοις καύματος. *Vulgat. legit*: Φυλάσσων, *pro* φυσῶν. *Grot. legit*: Κάμινον φυσῶν ἔνεργος καύματος. Τριπλάσιον ἥλιος ἐκκαίων ὄρη.

(5) *Rom. Ald. Basil.* Κατέσπευσε πορείαν.

(6) *Complut. et alii.* Κατέπαυσε πορείαν.

(7) *Josue* X. 13. — (8) *Genes.* I. 14. - *Psal.* CIII. 19.

7. A luna signum diei festi; luminare quod minuitur in consummatione.

8. Mensis secundum nomen ejus est, crescens mirabiliter in consummatione.

9. Vas castrorum in excelsis, in firmamento cæli resplendens gloriose.

7. C'est la lune qui détermine les jours de fêtes; c'est un corps de lumière dont la clarté, arrivée à son plus haut point, diminue toujours.

8. La lune a donné le nom au mois; sa lumière croît d'une manière admirable, jusqu'à ce qu'elle soit parfaite.

9. Un camp militaire luit au haut du ciel, et jette une splendeur étincelante dans le firmament.

COMMENTAIRE

leurs lisent comme la Vulgate (1): *Il a fait la lune en toutes choses pour son temps.* La lune est créée pour régler les temps. Les autres lisent: *Il a formé la lune pour monter la garde en son temps.* L'auteur représenterait ce grand corps de lumière, comme une sentinelle qui fait faction dans le ciel, par ordre de son Créateur. Plusieurs préfèrent ce dernier sens. Le premier est embarrassé même dans le grec.

La lune a été regardée par les pères comme la figure de l'Église. Elle n'est brillante que par l'éclat qu'elle tire du soleil; l'Église ne brille également que par la lumière de Jésus-Christ.

℣. 7. A LUNA SIGNUM DIEI FESTI, etc. Le Sage parle ici de la fixation des fêtes, suivant l'usage de son temps, où l'on suivait, parmi les Hébreux, l'année lunaire pour les actes civils, comme pour les cérémonies sacrées. Mais, avant la captivité de Babylone, il n'en était pas de même. La fête de Pâque, qui était la première de l'année sacrée, commençait au quatorzième de la lune de Nisan et la Pentecôte se réglait sur la Pâque. L'auteur ajoute que la lune diminue, ou plutôt que sa clarté disparait à nos yeux insensiblement, depuis son plein jusqu'à son entier déclin: *Minuitur in consummatione* (2). Ce phénomène a quelque chose de merveilleux pour ceux qui n'entendent pas l'astronomie. Or les auteurs sacrés écrivent pour le peuple. Les astronomes mêmes trouvent dans le cours et l'ordre des astres des motifs continuels d'admirer, de louer, d'adorer la puissance et la sagesse du Créateur. Newton se découvrait respectueusement quand il prononçait ou entendait prononcer le nom adorable de Dieu.

℣. 8. MENSIS SECUNDUM NOMEN EJUS. Le mot hébreu ירח prononcé *Iârêa'* signifie *lune*, et *iéra'* mois; le traducteur a fort bien pu dire aussi qu'en grec, μὴν, le mois, vient de μήνη, la lune. Rien n'est plus vrai et l'étymologie n'est point contestée (3). Le grec μὴν et μήνη, d'après Dom Calmet, dérivent de l'hébreu מנה *mânah*, il a partagé, réglé, compté, distribué. Le rapprochement est ingénieux. Quelque soit son degré de probabilité, il est certain que le mot grec n'est pas, comme beaucoup d'autres dérivés du sanscrit, puisque, dans cette dernière langue, la lune se dit: *tchandram.* D'autres exégètes expliquent ainsi ce passage: Le mois tire son nom de la lune; le premier mois, de la première lune; le second, de la seconde. Mais l'autre explication vaut mieux.

CRESCENS MIRABILITER IN CONSUMMATIONE. L'auteur a relevé au verset 27 les degrés par lesquels la lune arrive à son déclin: ici il admire son accroissement. Le grec (4): Le mois *s'augmente d'une manière admirable dans ses changements.* Ou, selon d'autres exemplaires: *La lune,* qui fait le mois et qui en marque l'étendue, *s'augmente tous les jours* en lumière et *change tous les jours de face,* jusqu'à ce qu'elle soit dans son plein.

℣. 9. VAS CASTRORUM IN EXCELSIS, etc. L'auteur compare, suivant l'usage ordinaire des Hébreux, les étoiles et les planètes à une armée rangée en bataille (5), ou simplement campée dans le ciel. *Vas castrorum,* un instrument de camp ou un instrument de guerre, peut marquer des armes brillantes, comme d'une armée prête à livrer le combat. L'éclat des astres est comme un rejaillissement du poli de leurs armes, comme l'éclat qui accompagne cette armée céleste. *Vas castrorum* peut aussi marquer la disposition d'un camp (6). D'autres bornent ceci à la lune (7). D'autres (8) l'expliquent comme si l'auteur faisait allusion aux feux qu'on allume la nuit autour d'un camp; les astres sont, dans le ciel, comme ces feux que les soldats allument pour servir de signaux. Quelques exemplaires grecs lisent (9): *Un vase de paraboles dans le ciel.* La lune a été un sujet de bien des

(1) Καὶ σελήνην ἐποίησεν ἐν πᾶσιν εἰς καιρὸν αὐτῆς. *Ita Rom. Basil. Ald. aliæ,* εἰς στασιν, *et ita Complut. et aliæ.*

(2) Ἐπὶ συντελείας. Ce terme συντελεία peut marquer ou son plein, ou son état de perfection; ou plutôt son entier déclin, son obscurcissement.

(3) *Theodoret. lib.* I. *de Providentia.* Τοῦ δὲ μηνὸς ἐκ τῆς σελήνης τὸ μέτρον λαμβάνομεν, ἐντεῦθεν γὰρ καὶ τῆς προσηγορίας μετέλαχεν. Μήνην γὰρ ὀνομάζουσι τὴν σελήνην. *Macrob. in Somn. Scipionum lib.* II. Nam et Luna mensis dicitur, quia Græco nomine Luna, Mene vocatur.

(4) Αὐξανόμενος ἐθαυμάστωσεν ἀλλοιώσει. *Ita Complut. alii;* Αὐξανομένη θαυμαστὸς, *vel* θαυμαστῶς ἐν αλλοιώσει. *Alii,* ἐναλλοιώσει.

(5) *Palac. et Jans. Bossuet. Badvell. alii.*

(6) Σκεῦος παρεμβολῶν, ἐν ὕψει. *Quasi,* σκεῦη παρεμβολοῖς *a verbo* σκευάζω. *Badvell.*

(7) *Cornel. a Lapide, Drus. Camerar. alii.*

(8) *Grotius.*

(9) *Ald. Basil. apud Drus. et Camer.* Σκεῦος παραβολῶν.

10. Species cæli gloria stellarum : mundum illuminans in excelsis Dominus.

11. In verbis Sancti stabunt ad judicium, et non deficient in vigiliis suis.

12. Vide arcum, et benedic eum qui fecit illum : valde speciosus est in splendore suo.

13. Gyravit cælum in circuitu gloriæ suæ, manus Excelsi aperuerunt illum.

14. Imperio suo acceleravit nivem, et accelerat coruscationes emittere judicii sui.

10. L'éclat des étoiles est la beauté du ciel ; c'est le Seigneur qui éclaire le monde des lieux les plus hauts.

11. A la moindre parole du Dieu saint, elles se tiennent prêtes à exécuter ses ordres ; et elles sont infatigables dans leurs veilles.

12. Considérez l'arc-en-ciel, et bénissez celui qui l'a fait ; il éclate avec une admirable beauté.

13. Il forme dans le ciel un cercle de gloire ; et son étendue est l'ouvrage des mains du Très-Haut.

14. Le Seigneur fait tout d'un coup paraître la neige ; il se hâte de lancer ses éclairs, pour l'exécution de ses jugements.

COMMENTAIRE

discours et de bien des opinions diverses. Mais la leçon ordinaire est préférable.

ỳ. 10. SPECIES CÆLI, GLORIA STELLARUM, etc. Le grec (1) : *La gloire des astres est la beauté du ciel ; c'est un ornement lumineux dans les cieux du Seigneur.* Les astres sont comme autant de pierres précieuses enchassées dans le ciel ; ils en rehaussent l'éclat et la beauté. Ou si l'on veut : Ce sont autant de flambeaux qui y donnent un jour éclatant. Le ciel est décrit dans les auteurs sacrés, comme la tente du Seigneur, comme une riche et vaste tenture, qui enveloppe son pavillon.

ỳ. 11. IN VERBIS SANCTI STABUNT AD JUDICIUM. Le Seigneur, le Saint d'Israël, celui à qui les anges crient sans cesse : *Saint, Saint, Saint* (2), exerce ses jugements sur toutes les créatures, même sur les plus pures et les plus élevées. *Les cieux mêmes ne sont pas purs en sa présence,* dit Job (3) ; *et il a trouvé même dans ses anges du désordre* et de la corruption (4). Mais le grec (5) et la plupart des commentateurs l'expliquent de l'obéissance des astres aux ordres du Seigneur. *Judicium* se met ici pour *l'ordre, la coutume, le commandement.* Les astres se rangent ici dans l'ordre que Dieu leur a prescrit. Ils demeurent dans le rang qu'il leur a marqué, dans le poste qu'il leur a donné. L'auteur continue l'allégorie d'un général à la tête de son armée. Il fait allusion à ce passage de Baruch (6) : *Le Seigneur envoie la lumière et elle marche. Il l'appelle et elle obéit avec tremblement. Les étoiles répandent la lumière du lieu où elles sont mises comme en sentinelle, et elles y trouvent toute leur joie. Lorsqu'on les appelle, elles répondent : Nous voici ; et elles luisent avec plaisir en présence de leur Créateur.* Voyez dans le cantique de Débora (7) : *Les étoiles demeurant en leur rang, comme une armée rangée en bataille, combattirent contre Sisara.* Et dans les psaumes (8) : *Le jour demeure soumis à vos ordres et tout vous obéit.*

ỳ. 12. VIDE ARCUM... VALDE SPECIOSUS EST, etc. Les Grecs (9), comme les Latins et les Français, ont donné à l'iris le nom d'arc, parce qu'il représente un demi-cercle, comme un arc bandé. La beauté de l'iris consistait principalement dans la diversité de ses couleurs (10) :

Mille trahit varios, adverso sole, colores.

ỳ. 13. GYRAVIT CÆLUM IN CIRCUITU. L'auteur dit que l'arc-en-ciel enveloppe la terre par un cercle, dont nous ne verrions que la moitié. Quelquefois cette réfraction des rayons solaires forme en effet un cercle parfait ; mais il faut, pour cela, que le phénomène se passe dans les airs, à une certaine hauteur au-dessus de l'horizon. Manilius s'est exprimé à peu près de même (11) :

Utque suos arcus per nubila circinat iris.

ỳ. 14. IMPERIO SUO ACCELERAVIT NIVEM. Aussitôt qu'il a parlé, la neige commence à tomber. Il n'y a qu'un instant, c'était un nuage ; à ce moment, c'est de la neige, c'est Dieu qui fait ces admirables changements. Quelques exemplaires grecs (12) lisent dans un sens contraire : *Par son commandement il a fait cesser la neige.* Mais les meilleures éditions sont conformes à la Vulgate. Voyez *Psalm.* CXLVI ou CXLVII, 16.

CORUSCATIONES JUDICII SUI. Les éclairs qui sont les avant-coureurs de son jugement, ou les ministres de sa vengeance. Par exemple, au pas-

(1) Κάλλος οὐρανοῦ δόξα ἄστρων, κόσμος φωτίζων ἐν ὑψίστοις Κυρίου.

(2) *Isai.* VI. 3. - *Apocal.* IV. 8.

(3) *Job.* XV. 15.

(4) *Job.* IV. 18.

(5) Ἐν λόγοις ἁγίου στήσονται κατάκριμα. *Melius,* Κατα κρίμα. *Aliqui.* Παραχρῆμα.

(6) *Baruch.* III. 34.

(7) *Judic.* V. 20.

(8) *Psal.* XCVIII. 91. למשפטיך עמדו היום Ce qui est semblable à κατα κρίμα, qu'on trouve ici dans le grec. Voyez aussi *Num.* IX. 14, XV. 22. *et* III. *Reg.* IV. 28.

(9) Ἴδε τόξον ὅπερ ὁ κοινὸς λόγος Ἶριν εἴωθεν ὀνομάζειν. *Basil. Mag. Ep. ad Gregr. Fratr. Nonius.* Arcus omnis suspensus fornix appellatur : arquus non nisi qui in cælis apparet.

(10) *Virgil. Æneid.* V.

(11) *Manil. lib.* I.

(12) Προστάγματι αὐτοῦ κατέπαυσε χίονα. *Ita Complut.* Κατέσπευσε χιόνα. *Ita Rom. et Ald. Vide Sup.* ỳ. 5.

15. Propterea aperti sunt thesauri, et evolaverunt nebulæ sicut aves.
16. In magnitudine sua posuit nubes, et confracti sunt lapides grandinis.
17. In conspectu ejus commovebuntur montes, et in voluntate ejus aspirabit notus.
18. Vox tonitrui ejus verberabit terram, tempestas aquilonis, et congregatio spiritus;
19. Et sicut avis deponens ad sedendum, aspergit nivem, et sicut locusta demergens descensus ejus.
20. Pulchritudinem candoris ejus admirabitur oculus, et super imbrem ejus expavescet cor.

15. C'est pour cela qu'il ouvre ses trésors, et qu'il fait voler les nuages comme des oiseaux.
16. Par la grandeur de son pouvoir, il épaissit les nues, et il en fait sortir la grêle comme des pierres.
17. Par un de ses regards, il ébranle les montagnes; et, par sa seule volonté, il fait souffler le vent du midi.
18. Il frappe la terre par le bruit de son tonnerre, par la tempête des aquilons, et par les tourbillons des vents.
19. Il répand la neige comme une multitude d'oiseaux qui vient se poser sur la terre, et comme une troupe de sauterelles qui descend.
20. L'éclat de sa blancheur ravit les yeux; et les inondations qu'elle cause jettent la frayeur dans le cœur.

COMMENTAIRE

sage de la mer Rouge (1) à la défaite de Sisara (2), et à celle de Sennachérib (3), à la destruction de Sodome (4), et dans tant d'autres occasions, les éclairs, le feu du ciel ont été les exécuteurs de sa colère.

℣. 15. PROPTEREA APERTI SUNT THESAURI, etc. C'est pour exercer sa vengeance qu'il ouvre les trésors de sa colère, et qu'il lâche contre les méchants, les vents, les tempêtes, les orages, la foudre et la grêle. L'Écriture, en plus d'un endroit (5), met toutes ces choses dans les trésors de Dieu, pour nous marquer d'une manière plus expresse et plus forte, combien il en est le maître, et avec quelle autorité il en dispose en faveur de ses amis et contre ses ennemis. Isaïe (6), décrivant les Hébreux qui reviennent dans leur pays au retour de Babylone, s'écrie : *Qui sont ceux qui volent comme des nues, et comme des colombes qui vont dans leurs nids ?* Le Seigneur fait partir les nues, comme ceux qui nourrissent des colombes, les lâchent de leur volière, ou de leur colombier.

℣. 16. IN MAGNITUDINE SUA POSUIT NUBES, etc. Le grec (7) : *Par sa grandeur il a fortifié les nues.* Il les a durcies, épaissies, congelées; *et des pierres de grêle en ont été brisées* et arrachées, comme on brise un rocher pour en tirer des pierres propres à bâtir, et à entrer dans un mur. L'auteur nous représente donc les nues, comme des morceaux de glace d'une grandeur et d'une épaisseur prodigieuses, dont Dieu, par sa puissance, coupe et sépare une infinité de morceaux, qui sont ce que nous appelons la grêle. Le psaume CXLVII, 17, porte : *Mittit crystallum suam sicut buccellas.* Et Job, XXXVIII, 39 : *In similitudinem lapidis aquæ durantur.*

℣. 18. VOX TONITRUI EJUS VERBERABIT TERRAM. Il l'effraye, il la fait trembler, il la brise. Le texte grec n'est pas uniforme. Quelques exemplaires grecs lisent (8) : *La voix de son tonnerre fait enfanter la terre,* ou elle lui cause les douleurs de l'enfantement. D'autres (9) : *La voix de son tonnerre fait des reproches à la terre.* Elle lui parle d'un ton menaçant et terrible (10). Il jette la consternation dans les cœurs des hommes :

Fulgura et humanas motura tonitrua mentes.

℣. 19. SICUT AVIS DEPONENS AD SEDENDUM, etc. Ces comparaisons de la neige qui descend sur la terre comme une troupe d'oiseaux, ou une nuée de sauterelles, qui viennent fondre sur une campagne, expriment bien la pensée de l'auteur. Les sauterelles surtout, représentent admirablement la chute de la neige. Pline (11) dit qu'en Orient elles vont en si grandes bandes, qu'elles obscurcissent l'air, et que, lorsqu'elles s'abattent sur un pays, c'est comme une nuée qui tombe et qui couvre tout le canton. *Solem obumbrant, sollicite suspectantibus populis, ne suas operiant terras; sufficiunt quippe vires, et tamquam parum sit maria transiisse, immensos tractus permeant, diraque messibus contegunt nube.* Le grec de ce verset porte à la lettre (12) : *Il disperse la neige comme des oiseaux qui volent, et la neige tombe comme une nuée de sauterelles, qui vient s'abattre* pour ravager une campagne. L'auteur fait deux choses : il représente la neige en l'air et alors elle est semblable à une nuée d'oiseaux; ensuite il la dépeint dans sa chute, tombant avec autant d'impétuosité qu'une nuée de sauterelles.

℣. 20. SUPER IMBREM EJUS EXPAVESCET COR. *Elle tombe en si grande quantité, que le cœur en est*

(1) *Exod.* XIV. 24. *et* XV. 7. 8.
(2) *Judic.* V. 20.
(3) *Isai.* XXXVII. 36.
(4) *Genes.* XIX. 24. 25.
(5) *Deut.* XXVII 12. Aperiet Dominus thesaurum suum optimum cælum, ut tribuat pluviam terræ. *Job.* XXXVIII. 22. Numquid ingressus es thesauros nivis, ut thesauros grandinis aspexisti? *Psal.* CXXXIV. 7. Qui producit ventos de thesauris suis, etc.
(6) *Isai.* LX. 8.
(7) Ἐν μεγαλείῳ αὐτοῦ ἴσχυσεν νεφέλας, καὶ διετρύβησαν λίθοι χαλάζης.
(8) Φωνὴ βροντῆς αὐτοῦ ὠδίνησε γῆν. *Ita Complut. Rom.*
(9) Ὠνείδισε γῆν. *Ita nonnulli apud Drus. et Hæschel.*
(10) Comparez *Psal.* XXVIII. 4. 5. Vox Domini in virtute, vox Domini in magnificentia; vox Domini confringentis cedros, etc.
(11) *Plin. lib.* XI. *cap.* 29. Voyez *Exod.* X. 13.
(12) Ὡς πετεινὰ καθιπτάμενα πάσσει χιόνα, καὶ ὡς ἀκρὶς καταλύουσα ἡ κατάβασις αὐτῆς.

21. Gelu sicut salem effundet super terram ; et dum gelaverit, fiet tanquam cacumina tribuli.

22. Frigidus ventus aquilo flavit, et gelavit crystallus ab aqua ; super omnem congregationem aquarum requiescet, et sicut lorica induet se aquis ;

23. Et devorabit montes, et exuret desertum, et extinguet viride, sicut igne.

24. Medicina omnium in festinatione nebulæ ; et ros obvians ab ardore venienti humilem efficiet eum.

25. In sermone ejus siluit ventus, et cogitatione sua placavit abyssum ; et plantavit in illa Dominus insulas.

21. Il répand sur la terre comme du sel les frimas et la gelée, qui, s'étant glacée sur les plantes, les hérisse en pointe comme des chardons.

22. Lorsqu'il fait souffler le vent froid de l'aquilon, l'eau se glace aussitôt comme du cristal ; la gelée se repose sur tous les amas des eaux, et s'en fait comme une cuirasse.

23. Elle dévore les montagnes, brûle les déserts, et sèche tout ce qui était vert, comme si le feu y avait passé.

24. Le remède à tous ces maux est qu'une nuée se hâte de paraître ; et une rosée chaude survenant après le froid, le dissipera.

25. (La moindre de ses paroles fait taire les vents) ; sa seule pensée apaise les abîmes de l'eau ; et c'est là que le Seigneur a fondé les îles.

COMMENTAIRE

effrayé. D'autres traduisent : Lorsque la neige vient à fondre, elle produit une si grande quantité d'eaux et de si terribles inondations, que le cœur en est saisi de frayeur. D'autres (1) : Sa chute effraye les plus hardis, parce qu'elle les éblouit et qu'elle peut même faire perdre la vue, comme le remarque Xénophon (2), témoin oculaire de cet effet, dans son voyage au retour de l'expédition du jeune Cyrus. Autrement (3) : Lorsque Dieu fait pleuvoir avec abondance, les mortels sont saisis de crainte, comme s'il allait faire revenir un nouveau déluge.

℣. 21. GELU, SICUT SALEM, EFFUNDET SUPER TERRAM. Les bruines, les gelées blanches ont assez de rapport au sel, répandu sur la terre. L'auteur semble faire allusion à la marne avec laquelle on fertilise la terre, et qui est nommée dans l'Évangile le sel de la terre (4).

℣. 22. FRIGIDUS AQUILO FLAVIT, ET GELAVIT CRYSTALLUS AB AQUA. Le mot *crystallus*, signifie ici la glace. On pourrait traduire le grec, par (5) : *L'eau se condense en glace... Et elle revêtira les eaux comme d'une cuirasse*. Elle servira aux eaux comme de cuirasse.

℣. 23. DEVORABIT MONTES, ET EXURET DESERTUM. Ces descriptions sont poétiques. On nous dépeint l'hiver et la gelée, comme un être vivant et animé qui dévore les feuilles des arbres, qui ronge les fruits, ravage les herbes des montagnes et des campagnes, et qui les dépouille de toute leur beauté, comme un feu qui consume tout ce qu'il trouve. On a déjà pu remarquer plus d'une fois dans l'Écriture (6), que les Hébreux attribuaient au froid la vertu de brûler, comme ils l'attribuent au feu. Les auteurs profanes ont employé les mêmes expressions, en parlant du froid (7). Les montagnes et les déserts désignent les lieux incultes, où l'on ne laboure point à cause de leur stérilité, quoiqu'ils soient situés au milieu des pays habités.

℣. 24. MEDICINA OMNIUM IN FESTINATIONE NEBULÆ. Un nuage qui s'élève au printemps, et qui est suivi d'une pluie douce, répare tout le mal que la gelée a fait. Le grec (8) : *Le remède à tout cela est prompt. Un nuage, une rosée qui survient après la chaleur, rendra la joie à toutes choses*. La chaleur dissipe le froid ; les pluies et les rosées qui surviennent après la chaleur, rendent aux campagnes leur beauté, et aux arbres leur verdeur. Elles guérissent tous les dégâts que la gelée avait faits. *Humilem efficiet eum*. Il y a beaucoup d'apparence que l'interprète latin avait mis *hilarem efficiet*, conformément au grec.

℣. 25. IN SERMONE EJUS SILUIT VENTUS, etc. *Silere*, se met ordinairement pour demeurer en repos. Dieu, par ses paroles, apaise les plus horribles tempêtes. *Dixit et stetit spiritus procellæ*, dit le psalmiste (9). Et Jésus-Christ commande à la mer et aux vents de se taire (10). Ce passage de l'Ecclésiastique n'est pas dans le grec.

COGITATIONE SUA PLACAVIT ABYSSUM. Il n'a qu'à vouloir, et aussitôt la mer la plus agitée lui obéit et s'apaise. Le grec (11) : *Par sa parole, la mer s'est calmée*.

---

(1) *Grotius hic.*

(2) *Xenoph. de Expedit. Cyri Junioris. lib.* IV. Ἐλείποντο δὲ τῶν στρατιωτῶν οἵ τε διεφθαρμένοι ὑπὸ τῆς χιόνος τοὺς ὀφθαλμούς, *etc.*

(3) *Bossuet hic.*

(4) *Matth.* V. 13. Vos estis sal terræ.

(5) Παγήσεται κρύσταλλος ἀφ' ὕδατος. . . καὶ ὡς θώρακα ἐνδύσεται τὸ ὕδωρ.

(6) Voyez *Genes.* XXXI. 40. Æstu urebar, et gelu. *Psal.* CXX. 6. Per diem sol non uret te, neque luna per noctem.

(7) *Lucan.* Urebant montana nives. *Virgil. Georgic.* I. Boreæ penetrabile frigus adurat.

(8) Ἴασις πάντων κατὰ σπουδὴν, ὁμίχλη δρόσος ἀπαντῶσα ἀπὸ καύσωνος ἱλαρώσει.

(9) *Psal.* CVI. 25. — (10) *Matth.* VIII. 26. 27.

(11) Λογισμῷ αὐτοῦ ἐκόπασεν ἄβυσσος.

26. Qui navigant mare enarrent pericula ejus, et audientes auribus nostris admirabimur.

26. Que ceux qui naviguent sur la mer racontent les périls que l'on y court ; et en les écoutant nous serons ravis d'admiration.

27. Illic præclara opera et mirabilia, varia bestiarum genera, et omnium pecorum, et creatura belluarum.

27. Là sont les grands ouvrages et les merveilles du Seigneur ; des poissons de nature différente, (des animaux de toute sorte), et des bêtes monstrueuses que Dieu a créées.

28. Propter ipsum confirmatus est itineris finis, et in sermone ejus composita sunt omnia.

28. Il a fait que tout tend à sa fin par un ordre stable ; et sa parole règle toutes choses.

29. Multa dicemus, et deficiemus in verbis; consummatio autem sermonum ipse est in omnibus.

29. Nous multiplierons les discours, et (les paroles) nous manqueront ; mais l'abrégé de tout ce qui peut se dire, est qu'il est (l'âme de) tout.

30. Gloriantes ad quid valebimus ? ipse enim Omnipotens super omnia opera sua.

30. Que pouvons-nous dire pour relever sa gloire ? car (le Tout-Puissant) est au-dessus de tous ses ouvrages.

31. Terribilis Dominus et magnus vehementer, et mirabilis potentia ipsius.

31. Le Seigneur est terrible ; il est souverainement grand, et sa puissance est merveilleuse.

32. Glorificantes Dominum quantumcumque potueritis, supervalebit enim adhuc; et admirabilis magnificentia ejus.

32. Portez la gloire du Seigneur le plus haut que vous pourrez ; elle éclatera encore au-dessus ; (et sa magnificence ne peut être assez admirée).

33. Benedicentes Dominum, exaltate illum quantum potestis ; major enim est omni laude.

33. Vous qui bénissez le Seigneur, relevez sa grandeur autant que vous pourrez ; (car il est au-dessus de toutes louanges).

COMMENTAIRE

Plantavit in illa insulas. Par sa puissance, les îles ont été placées au milieu de la mer, et, malgré la violence des flots et des tempêtes, elles y subsistent depuis tant de siècles. Quelques anciens exemplaires grecs lisaient (1) : *Et Jésus l'a fondée,* ce qui est passé dans quelques exemplaires latins, qui portaient : *Et plantavit eam Dominus Jesus ;* Le Seigneur Jésus l'a plantée. Il a arrêté, fixé la mer dans ses bornes. Tout cela n'est appuyé que sur une faute de copiste et sur une mauvaise leçon.

℣. 26. Qui navigant mare, enarrent pericula ejus. L'auteur fait allusion à ce passage du psaume (2) : Ceux qui montent sur la mer et qui trafiquent sur les *grandes eaux, ceux-là ont vu les œuvres du Seigneur, et ses merveilles en pleine mer.* Les anciens disaient : Celui qui n'a point voyagé sur mer, ne sait ce que c'est que le mal (3). Voyez *Sap.* xiv, 1, et *Psal.* ciii, 25, 26.

℣. 28. Propter ipsum confirmatus est itineris finis. Dieu, par sa sagesse et par sa puissance infinie, dirige chaque chose à la fin qui lui est propre. C'est lui qui règle, qui dispose, qui ordonne tout. Voici le grec (4) : *Par son moyen* (ou avec son assistance), *son ange nous conduit heureusement dans ce voyage de mer ; tout est soumis à ses ordres.* Si Dieu nous protège, les dangers de la navigation ne doivent point nous effrayer. Il enverra son ange, qui nous conduira heureusement au port. Tout lui obéit sans résistance, les flots, la mer, la tempête. Des exégètes traduisent ainsi (5) : *Par le secours de Dieu, le négoce du marchand réussit ; tout est soumis aux ordres du Seigneur.* La première explication que nous avons donnée du texte grec est préférable. La suite fait voir qu'il s'agit ici de la protection et du pouvoir de Dieu.

℣. 29. Consummatio sermonum ; ipse est in omnibus. C'est ainsi que le Sage conclut le discours qu'il a commencé au verset 15 du chapitre xlii, où il avait posé pour thèse, que tout obéit aux ordres du Seigneur : *In sermonibus Domini opera ejus.* Il finit ici, après avoir prouvé cette vérité par une longue énumération, et il dit qu'en un mot, Dieu est l'âme, la cause, la fin de toutes choses : *Ipse est in omnibus ;* ou, selon le grec (6) : *Ipse est omne.* Il est tout, tout ne subsiste que par lui. Il donne la vie, l'être, le mouvement à chaque chose. Comparez la conclusion de l'Ecclésiaste (7) : *Finem loquendi omnes audiamus. Deum time, et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo.*

℣ 30. In omnibus gloriantes, ad quid valebimus ? Si l'homme veut s'élever dans sa

(1) Καὶ ἐφύτευσεν αὐτὴν Ἰησοῦς. *Ita Ald. Rom. Ms. apud Drus.* Ἐφύτευσεν αὐτὴν Κύριος.

(2) *Psal.* cvi. 23.

(3) *Possidip. apud Athen. lib.* 4. Ὁ μὴ πεπλευκὼς οὐδὲν ἑώρακεν κακόν.

(4) Καὶ δι' αὐτὸν εὐοδοῖ ὁ Ἄγγελος αὐτοῦ, καὶ ἐν λόγῳ αὐτοῦ σύγκεινται τὰ πάντα. *Vulgat legit :* Καὶ δι' αὐτὸν εὐοδοῖ τέλος αὐτοῦ.

(5) *Vatab. et Castalio : quasi in Hebr. fuisset :* מלאכתו *opus ejus : pro quo interpres legerit :* מלאכו *Angelus ejus.*

(6) Συντέλειαν λόγων, αὐτός ἐστι τὸ πᾶν.

(7) *Eccle.* xii. 13.

34. Exaltantes eum, replemini virtute, ne laboretis, non enim comprehendetis.

35. Quis videbit eum et enarrabit? et quis magnificabit eum sicut est ab initio.

36. Multa abscondita sunt majora his; pauca enim vidimus operum ejus.

37. Omnia autem Dominus fecit, et pie agentibus dedit sapientiam.

34. En relevant sa grandeur, fortifiez-vous de plus en plus ; ne vous lassez point dans cet exercice ; car vous ne comprendrez jamais ce qu'il est.

35. Qui pourra le voir, et le représenter? Qui dira sa grandeur, selon qu'elle est (dès le commencement)?

36. Beaucoup de ses ouvrages cachés, sont plus grands que ceux que nous connaissons ; car nous n'en voyons qu'un petit nombre.

37. Mais le Seigneur a fait toutes choses, et il a donné la sagesse à ceux qui vivent dans la piété.

COMMENTAIRE

vanité impie, que pourra-t-il contre son Dieu, qui est si fort au-dessus de toutes les créatures? Le grec demande un autre sens (1) : *Si nous entreprenons de le glorifier, que pourrons-nous faire? Car il est infiniment élevé au-dessus de tous ses ouvrages.* Nous ne le voyons que dans ses ouvrages. Et que sont ses ouvrages en comparaison de lui-même?

℣. 34. Exaltantes eum replemini virtute. Employez toutes vos forces à le louer. Ne vous lassez point ; redoublez vos efforts ; mais n'espérez point parvenir jusqu'à lui, ni épuiser ses louanges. Voyez *Psalm.* CXLIV, 3.

℣. 36. Multa abscondita sunt majora his. Combien de choses inconnues aux hommes dans l'air, dans le fond de la mer, dans les plantes, dans les animaux, dans les métaux? Combien de merveilles cachées dans les astres, dans les météores, dans les anges, et dans tout le reste de la nature, que l'auteur n'a point touchées, ou qu'il n'a touchées que très superficiellement?

(1) Δοξαζοντες ποῦ ἰσχύσεμεν ; ἀυτὸς γὰρ μέγας.

CHAPITRE XLIV

Éloges des patriarches et des grands hommes de la nation israélite, et particulièrement d'Hénoch, de Noé, d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de Joseph.

1. Laudemus viros gloriosos, et parentes nostros in generatione sua.
2. Multam gloriam fecit Dominus, magnificentia sua a sæculo.
3. Dominantes in potestatibus suis, homines magni virtute et prudentia sua præditi, nuntiantes in prophetis dignitatem prophetarum ;
4. Et imperantes in præsenti populo, et virtute prudentiæ populis sanctissima verba ;

1. Louons ces hommes pleins de gloire, qui sont nos pères, et dont nous sommes la race.
2. Le Seigneur, dès le commencement du monde, a signalé en eux sa gloire et sa grande puissance.
3. Ils ont dominé dans leur état ; ils ont été grands en vertu, et ornés de prudence ; et les prédictions qu'ils ont faites, leur ont acquis (la dignité des prophètes).
4. Ils ont commandé au peuple (de leur temps); et les peuples ont reçu de la solidité de leur sagesse des paroles toutes saintes.

COMMENTAIRE

ỳ. 1. LAUDEMUS VIROS GLORIOSOS, etc. Après avoir célébré les louanges du Seigneur dans les deux chapitres précédents, l'auteur finit son ouvrage par les éloges des grands hommes qui ont illustré sa patrie et sa nation. Dans le corps de son livre, il propose des maximes de morale et de conduite pour tous les états de la vie. Il conclut par les louanges du Seigneur, auteur de toute justice et de toute sagesse, et par les éloges des grands hommes, qui sont les vrais modèles des vertus qu'il nous a enseignées. Des commentateurs pensent que c'était la coutume parmi les Juifs, de faire mémoire de ces grands hommes dans le temple de Jérusalem (1), et même dans les synagogues des autres villes, et que l'auteur donne ici des formules de la manière dont on pouvait, dans ces assemblées solennelles, faire l'éloge de ces hommes célèbres. On voit dans son discours des traits d'une grande éloquence, suivant le goût des Hébreux. A la tête de ce chapitre on lit dans les meilleurs exemplaires grecs, ce titre (2) : *Hymne des anciens Pères.*

ỳ. 2. MULTAM GLORIAM FECIT DOMINUS. Le Seigneur s'est acquis beaucoup de gloire, depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, par ces grands hommes (3), qu'il a comblés de ses grâces, qu'il a prévenus de ses miséricordes, et en qui il a fait éclater les richesses de sa puissance et de sa sagesse.

ỳ. 3. DOMINANTES IN POTESTATIBUS SUIS. Le Sage résume dans ce verset et dans les trois suivants, les principaux motifs de louange qu'il remarque dans les patriarches, et dans les grands hommes de sa nation. On voit parmi eux des chefs du peuple, des rois puissants, de grands politiques, des prophètes, des sages, des savants, d'habiles musiciens, des poètes, des princes riches, pacifiques et heureux.

HOMINES MAGNI VIRTUTE. *Ils ont été grands en vertu,* ou plutôt, en puissance. Le grec (4) : *Des hommes renommés par leur force.* De grands princes, ou de puissants chefs du peuple de Dieu, comme furent les juges depuis Josué jusqu'à Saül.

ET PRUDENTIA SUA PRÆDITI. Le grec (5) : *Qui consultaient avec intelligence.* On en connaît, parmi ces grands hommes du peuple de Dieu, qui, sans avoir eu l'esprit de prophétie, étaient remplis de l'esprit de conseil, et très habiles dans l'art de gouverner. On peut mettre de ce nombre Othoniel, Gédéon, Aod, etc.

NUNTIANTES IN PROPHETIS DIGNITATEM PROPHETARUM. Ils exhortaient les peuples à lire les Écritures saintes, et leur louaient les prophètes, qui en sont les auteurs (6). Le grec fait un autre sens (7) : *Ils ont annoncé* les choses futures, *par l'esprit de prophétie* dont ils étaient remplis.

ỳ. 4. IMPERANTES IN PRÆSENTI POPULO, etc. Le grec peut recevoir ce sens (8) : *Ils gouvernaient le*

(1) *Vide Infra* ỳ. 15. Sapientiam eorum narrent populi, et laudem eorum nuntiet ecclesia.
(2) ΠΑΤΕ'ΡΩΝ Υ"ΜΝΟΣ.
(3) Πολλὴν δέξαν ἔκτισεν ὁ Κύριος ἐν αὐτοῖς. *Grot. legit :* Ε'κτήσατο ἐν αὐτοῖς.
(4) Α"νδρες ὀνομαστοὶ ἐν δυνάμει.
(5) Βουλεύοντες ἐν συνέσει αὐτῶν.
(6) *Dionys. Lyran.*
(7) Α'πηγγελκότες ἐν προφητείαις.
(8) Η'γούμενοι λαοῦ ἐν διαβουλίοις, καὶ ἐν συνέσει γραμματείας λαοῦ. Σοφοὶ λόγοι ἐν παιδείᾳ αὐτῶν. Nous prenons ici γραμματεία, pour la dignité de ceux que l'Écriture nomme γραμματεῖς dans le grec, סופרים dans l'hébreu ; et *Scribæ* dans le latin. C'était des docteurs, dont l'autorité était grande dans la guerre et dans la paix.

5. In peritia sua requirentes modos musicos, et narrantes carmina Scripturarum ;

6. Homines divites in virtute, pulchritudinis studium habentes, pacificantes in domibus suis.

7. Omnes isti in generationibus gentis suæ gloriam adepti sunt, et in diebus suis habentur in laudibus.

8. Qui de illis nati sunt reliquerunt nomen narrandi laudes eorum.

9. Et sunt quorum non est memoria : perierunt quasi qui non fuerint ; et nati sunt quasi non nati, et filii ipsorum cum ipsis.

5. Ils ont recherché par leur habileté l'art des accords de la musique, et ils nous ont laissé les cantiques de l'Écriture.

6. Ils ont été riches en vertu ; (ils ont aimé avec ardeur la véritable beauté) ; et ils ont gouverné leurs maisons en paix.

7. Ils se sont tous acquis (parmi leurs peuples) une gloire qui est passée d'âge en âge ; et on les a loués pour ce qu'ils ont fait pendant leur vie.

8. Ceux qui sont nés d'eux, ont laissé après leur mort un grand nom, qui renouvelle les louanges de leurs pères.

9. Il y en a eu d'autres dont on a perdu le souvenir ; leur mémoire a péri, comme s'ils n'avaient jamais été ; ils sont nés, eux et leurs enfants, comme s'ils n'étaient jamais nés ;

COMMENTAIRE

peuple par leur conseil, et avec la capacité qui convient à des chefs de nations. Leur doctrine était soutenue par des discours pleins de sagesse. L'auteur nous dépeint, par ces trois caractères, le type du chef de peuple : d'une prudence consommée dans le conseil, d'une expérience et d'une habileté parfaite dans le gouvernement, d'une éloquence puissante lorsqu'il instruit ou qu'il exhorte.

℣. 5. In peritia sua requirentes modos musicos, etc. Ces mots, *in peritia sua*, doivent se joindre au verset précédent, de cette manière : *Imperantes in præsenti populo, et virtute prudentiæ populis : sanctissima verba in peritia eorum.* 5. *Requirentes modos musicos, etc.* La musique était en haute estime chez les anciens, et surtout chez les Hébreux, comme on l'a fait voir ailleurs (1). David s'est distingué par son habileté extraordinaire dans cet art, et par l'emploi qu'il fit de la musique dans le culte du Seigneur. Le grec porte (2) : *Ils ont recherché*, ou composé *des pièces de musique, et ont récité les poèmes écrits.* Ils ont composé de nouveaux cantiques, et ont chanté les anciens, composés auparavant par leurs pères. On trouve parmi eux des poètes et des musiciens. Les lévites étaient pour l'ordinaire de simples musiciens ; quoiqu'il y en eût parmi eux d'inspirés, et qui composaient, comme Asaph, Héman, Idithun.

℣. 6 Homines divites in virtute. Le grec ne parle point de *l'amour de la beauté.* On peut entendre la Vulgate, ou du bon ordre qu'ils faisaient régner dans leurs familles, ou de la beauté de la maison de Dieu, dont ils étaient les bienfaiteurs. Le texte original désigne ici (3) *des hommes puissants, riches, et qui jouissaient d'une paix, et d'une prospérité parfaite dans leur famille.* Ce qu'on peut appliquer aux anciens patriarches, Abraham, Isaac et Jacob ; ou aux rois de Juda, David, Salomon, Josaphat, Ézéchias.

℣. 7. In generationibus gentis suæ gloriam adepti sunt. Le grec ne parle point *de leur peuple ;* il dit seulement qu'ils ont acquis beaucoup de gloire de leur temps, et ont été célèbres durant leur vie, et dans les générations suivantes ; car le grec peut recevoir ces deux sens (4).

℣. 8. Qui de illis nati sunt, reliquerunt nomen, etc. La gloire de ces grands hommes n'a point été bornée à leur personne ; leur postérité n'a point dégénéré de leur vertu ; et si la gloire des pères rejaillit sur les enfants, celle des enfants rejaillit aussi sur les pères. Abraham est aussi illustre par le mérite d'Isaac, de Jacob et des autres patriarches, que par son propre mérite. Le grec (5) doit se joindre au verset suivant, de cette manière : *Il y en a d'entre eux qui ont laissé un nom*, ou une postérité (6), *pour célébrer leurs louanges.* Verset 9. *Et il y en a d'autres dont on n'a aucune mémoire*, qui sont morts sans laisser d'enfants, *et qui sont ensevelis dans l'oubli, comme s'ils n'avaient jamais été, eux et leurs enfants.* Les premiers sont les patriarches dont la postérité est si nombreuse et si illustre : et les autres sont les justes et les sages dont la mémoire est tombée dans l'oubli, dans la longue suite des siècles. Quelques commentateurs (7) expliquent la seconde partie, des méchants dont la mémoire est demeurée dans l'obscurité par un juste jugement de Dieu. Les méchants sont, ou les enfants de Céthura, d'Agar et d'Édom, qui, quoique descendus des patriarches, n'ont pas

(1) Voyez ce que nous en avons dit au livre des Psaumes.

(2) Ἐκζητοῦντες μέλη μουσικῶν, καὶ διηγούμενοι ἔπη ἐγγραφῇ.

(3) Ἄνδρες πλούσιοι κεχορηγημένοι ἐν ἰσχύϊ, εἰρηνεύοντες ἐν κατοικίαις αὐτῶν. Le mot ἰσχὺς est mis pour les richesses. *Eccli.* XIV. 13 ; XXVIII. 12. Il répond à l'hébreu חיל

(4) Πάντες οὗτοι ἐν γενεαῖς ἐδοξάσθησαν, καὶ ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτῶν καύχημα.

(5) Εἰσὶν αὐτῶν οἳ κατέλιπον ὄνομα τοῦ ἐκδιηγήσασθαι ἐπαίνους. ℣. 9. Καὶ εἰσὶν ὧν οὐκ ἔστι μνημόσυνον.

(6) *Grot. Vide Deut.* XXV. 6. 7. Non vult suscitare nomen fratris sui in Israel. *Josue* VII. 9. - *Ruth.* IV. 5.10.- *Isai.* XIV. 22.

(7) *Palac. Cornel. a Lapide. Grot. alii.*

10. Sed illi viri misericordiæ sunt, quorum pietates non defuerunt.

11. Cum semine eorum permanent bona;

12. Hereditas sancta nepotes eorum, et in testamentis stetit semen eorum;

13. Et filii eorum propter illos usque in æternum manent; semen eorum et gloria eorum non derelinquetur.

14. Corpora ipsorum in pace sepulta sunt, et nomen eorum vivit in generationem et generationem.

15. Sapientiam ipsorum narrent populi, et laudem eorum nuntiet ecclesia.

16. Enoch placuit Deo, et translatus est in paradisum, ut det gentibus pœnitentiam.

10. Mais ces premiers sont des hommes de charité et de miséricorde; et les œuvres de leur piété subsisteront à jamais;

11. Les biens qu'ils ont laissés à leur postérité, lui demeurent toujours.

12. Leurs descendants sont un peuple (saint); leur race se conserve dans l'alliance de Dieu.

13. C'est en leur considération que leurs enfants subsistent éternellement; et leur race, non plus que leur gloire, ne finira point.

14. Leurs corps ont été ensevelis en paix, et leur nom vivra dans la succession de tous les siècles.

15. Que les peuples publient leur sagesse, et que l'assemblée sainte chante leurs louanges.

16. Hénoch a plu à Dieu; il a été transféré (dans le paradis), pour faire entrer les nations dans la pénitence.

COMMENTAIRE

laissé de demeurer dans l'oubli; ou les Israélites prévaricateurs exterminés pour leurs crimes.

℣. 10. SED ILLI VIRI MISERICORDIÆ SUNT, QUORUM PIETATES NON DEFUERUNT. L'auteur abandonne les méchants dans l'oubli où ils sont tombés; il ne s'attache qu'aux justes, *aux hommes de miséricorde*. Dans le style des Hébreux, principalement des auteurs qui ont écrit après la captivité (1), *un homme de miséricorde, un Assidéen*, est un homme de probité et de foi, type du vrai Israélite. Le Sage donne ce nom aux patriarches et aux anciens justes, surtout à ceux dont la mémoire était célèbre, et dont on publiait les belles actions dans le temple et dans les assemblées religieuses. Le grec: *Ce sont là les hommes de miséricorde, dont les justices n'ont point été mises en oubli.*

℣. 11-12-13. CUM SEMINE EORUM PERMANENT BONA. Voici ce que porte le grec des trois versets 11, 12 et 13: *Leur postérité jouit d'un riche héritage.* Elle possède la terre de Canaan promise à leurs pères depuis tant de siècles. 12: *Leurs enfants demeurent attachés à l'alliance.* Ils sont les fils de l'alliance et les héritiers des promesses faites aux patriarches. *Leur race est dans l'alliance, et elle se perpétue dans leurs enfants après eux.* 13. *Leur postérité subsiste dans tous les siècles, et leur gloire ne sera point effacée.* D'autres exemplaires sont plus courts, mais ils reviennent au même sens.

Le Sage dit d'abord au verset 3, que les saints ont dominé dans leurs états κυριεύοντες ἐν ταῖς βασιλείαις αὐτῶν. Mais pour faire voir que ce n'est pas de cette domination impérieuse que Jésus-Christ a interdite aux ministres de l'Église, il ajoute qu'*ils ont gouverné leurs maisons en paix, et qu'ils ont été des hommes de charité et de miséricorde.* Ce passage nous fait voir que cette domination que le Sage leur attribue, n'est autre chose que l'autorité toute sainte qu'une charité pleine de tendresse donne aux véritables ministres de Dieu, sur ceux qui leur sont soumis, comme des enfants à leur père, avec une humilité profonde et une obéissance pleine de respect. Le Sage ajoute que *les enfants de leurs enfants sont un peuple saint*, parce que ces hommes de Dieu ont eu un soin tout particulier de pratiquer cet avis important, que saint Paul donne à Timothée, c'est-à-dire d'éterniser en quelque sorte les lumières et les vertus dont Dieu les avait rendus les dépositaires, et de laisser après eux des disciples qui fussent les héritiers de leur piété, et qui laissassent *à leurs enfants* ce qu'ils ont reçu de leurs pères.

℣ 14. CORPORA IPSORUM IN PACE SEPULTA SUNT. Les patriarches sont morts tranquillement et ont laissé leur famille paisible et prospère; leurs corps reposent dans leur tombeau, et leur race fait revivre leur nom dans tous les siècles. On sait le soin que les Hébreux avaient de la sépulture des morts (2), et quel malheur c'était à leurs yeux d'être abandonné sans sépulture, ou d'être troublé dans son tombeau. Ils ne croyaient pas qu'une âme fut sans inquiétude, tant que son corps n'était point en repos.

℣. 16. HENOCH PLACUIT DEO, ET TRANSLATUS EST IN PARADISUM. Nous nous sommes étendus longuement dans le commentaire sur la Genèse (3), sur la personne d'Hénoch. Les pères latins et ceux qui ont suivi le texte de la Vulgate de cet endroit, ont cru qu'il était transféré dans le paradis, c'est-à-dire, dans le ciel, selon quelques-uns (4), ou dans le paradis terrestre, selon d'autres (5). Mais les Grecs, ne lisant pas dans leur texte le mot de *Paradis* en cet endroit, n'ont point

(1) *Vide* I. *Par.* VI. 41. - *Psal.* III. 4; XI. 1; XXXVI. 28; XLIX. 5; LXXVIII. 2. הסידים - I. *Macc.* VII. 13. *et* II. *Macc.* XIV. 6. Ἀσιδαῖοι. *Eccli.* XLIV. 27. Ἄνδρες ἐλέους.

(2) *Vide Genes.* XXXV. 8. 10; XXXV. 20; XLIX. 31; L. 24.

(3) Voyez le commentaire sur la Genèse. V. 24.

(4) *Hieronym. in Amos*, VIII. - *Ambros. lib. de Paradiso, cap.* 3. - *Doroth. in Synopsi. etc.*

(5) *Irenæ. lib.* V. *cap.* 5. - *Vide Auctor quæst. ad Orthodox sub nomine Justini, q.* 85.-*Aug. Oper. imperfecti contra Julian. lib.* VI. *n.* 30.

17. Noe inventus est perfectus, justus, et in tempore iracundiæ factus est reconciliatio.

18. Ideo dimissum est reliquum terræ, cum factum est diluvium.

19. Testamenta sæculi posita sunt apud illum, ne deleri possit diluvio omnis caro.

20. Abraham magnus pater multitudinis gentium, et non est inventus similis illi in gloria ; qui conservavit legem Excelsi, et fuit in testamento cum illo.

21. In carne ejus stare fecit testamentum, et in tentatione inventus est fidelis.

22. Ideo jurejurando dedit illi gloriam in gente sua, crescere illum quasi terræ cumulum,

17. Noé a été trouvé juste et parfait ; et il est devenu, au temps de la colère, la réconciliation des hommes.

18. Car Dieu s'est réservé sur la terre quelques hommes, lorsque le déluge est arrivé.

19. Il a été le dépositaire de l'alliance faite avec le monde, afin qu'à l'avenir toute chair ne pût plus être exterminée par le déluge.

20. Le grand Abraham a été le père de la multitude des nations ; et nul ne lui a été semblable en gloire ; et il a conservé la loi du Très-Haut, et il a fait alliance avec lui.

21. Le Seigneur a affermi son alliance dans sa chair, et dans la tentation, il a été trouvé fidèle.

22. C'est pourquoi il lui a juré d'établir sa gloire dans sa race, et de multiplier sa postérité comme la poussière de la terre ;

COMMENTAIRE

osé déterminer le lieu où il est transporté (1). La tradition des chrétiens et des Juifs est qu'Hénoch est encore en vie (2), et qu'il doit venir avant le jugement dernier, pour combattre l'antéchrist. Le grec porte simplement (3) : *Hénoch plut au Seigneur Dieu, et il fut transporté, lui qui était un exemple de pénitence, aux peuples* de son temps ; ou, *lui qui devait être un modèle de pénitence pour les races futures.* La Vulgate favorise davantage la seconde explication. Il exhortera à la pénitence, et par son exemple et par ses paroles, les hommes qui vivront alors, pour les disposer à paraître au jugement de Dieu, et à résister à l'antéchrist. L'Apocalypse nous parle clairement de la venue d'Élie et d'Hénoch (4). Elle nous décrit même leur genre de vie, leur vêtement et la mort que leur fera souffrir la bête qui sortira de l'abîme.

℣. 17. NOE INVENTUS EST PERFECTUS... FACTUS EST RECONCILIATIO. Au lieu de *reconciliatio* le grec porte ἀντάλλαγμα, *le prix*, ou l'équivalent des hommes. Il a, pour ainsi dire, payé par sa justice le rachat de la nature humaine. Tout le genre humain avait mérité que Dieu le fît périr par le déluge, Noé fut trouvé juste, et sauva l'espèce dans sa famille. Comparez *Genes.* VI, 8 : *Noe invenit gratiam coram Domino. Noe vir justus, atque perfectus fuit in generationibus suis.*

℣. 18. DIMISSUM EST RELIQUUM TERRÆ. Ce fut en considération de la justice de Noé, comme on l'a dit, que Dieu voulut bien ne pas exterminer tout le genre humain, et qu'il réserva la famille du patriarche dans la אדמה *adâmâh*, terre adamique. Le grec lit (5) : *C'est pourquoi le déluge arriva sur la terre, et c'est pour cela que des restes furent conservés sur la terre.* Le terme hébreu (6), qui signifie les restes, signifie aussi la postérité. ℣. 19. *Et l'alliance du siècle a été mise en dépôt chez lui.* Dieu a bien voulu faire alliance avec Noé, et s'engager à ne plus faire périr les hommes par un déluge général. Dans cette occasion, Noé était le garant, ou la partie contractante, représentant tout le genre humain (7).

℣. 20. ABRAHAM MAGNUS, PATER MULTITUDINIS, etc. Le nom d'*Abraham*, selon l'étymologie hébraïque (8), signifie *le père de la grande multitude.* Il est nommé *le père de la multitude des nations*, parce que de lui sont sortis plusieurs peuples : les Ismaélites divisés en plusieurs tribus et les fils de Céthura, nés d'Abraham, les Iduméens descendus d'Ésaü, fils d'Isaac et petit-fils d'Abraham ; et enfin les Israélites, ce peuple illustre et fameux, venu de Jacob par Isaac, fils d'Abraham.

QUI CONSERVAVIT LEGEM EXCELSI, ET FUIT IN TESTAMENTO CUM ILLO. Pendant que le reste des nations s'abandonnait à l'idolâtrie, Abraham s'attacha au Seigneur, et fit alliance avec lui (9). Il en reçut la marque et le caractère par la circoncision. ℣. 21. *In carne ejus stare fecit testamentum* : et, dans la fameuse épreuve où Dieu lui commanda de lui immoler son fils Isaac, il obéit avec une générosité presque au-dessus des forces de la nature : *In tentatione inventus est fidelis.*

℣. 22. IDEO JUREJURANDO DEDIT ILLI GLORIAM IN GENTE SUA. C'est la signification littérale de ces

(1) *Chrysost. homil.* XXI. *in Genes.* - *Theodoret. qu.* 25. *in Genes.*

(2) *Hebr.* XI. 5. Fide Henoch translatus est ne videret mortem, et non inveniebatur. *Vide Genes.* V. 22. 24. - *Sap.* IV. 10. - *Eccli.* XLIX. 19. *Ita et Joseph. Antiq. lib.* I. *cap.* 4. *et PP. passim.*

(3) Ἐνὼχ εὐηρέστησε Κυρίῳ Θεῷ, καὶ μετετέθη ὑπόδειγμα μετανοίας ταῖς γενεαῖς.

(4) *Apoc.* XI. 3. Dabo duobus testibus meis, et prophetabunt diebus mille ducentis sexaginta, amicti saccis, etc. *Vide Cornel. a Lapide hic. et Interpp. ad Apoc.* XI.

(5) Διὰ τοῦτο ἐγένετο ὁ κατακλυσμός, διὰ τοῦτο ἐγεννήθη κατάλειμμα τῇ γῇ. (19). Καὶ διαθῆκαι αἰῶνος ἐτέθησαν πρὸς αὐτὸν, etc.

(6) יתר *Mich.* V. 2. - *Sophon.* II. 9. *Vide infr.* XLVII. 25. *et passim.*

(7) *Genes.* VIII. 21. *et seq.*

(8) אב רב המון *Genes.* XVII. 5.

(9) *Genes.* XVII. 7. 21. *et* XXII. 16.

23. Et ut stellas exaltare semen ejus, et hereditare illos a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos terræ.

24. Et in Isaac eodem modo fecit, propter Abraham, patrem ejus.

25. Benedictionem omnium gentium dedit illi Dominus, et testamentum confirmavit super caput Jacob.

26. Agnovit eum in benedictionibus suis, et dedit illi hereditatem, et divisit illi partem in tribubus duodecim.

27. Et conservavit illi homines misericordiæ, invenientes gratiam in oculis omnis carnis.

23. De l'élever comme les étoiles, et d'étendre leur partage héréditaire depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités du monde.

24. Il a traité Isaac de même, à cause d'Abraham, son père.

25. (Le Seigneur lui a promis) que toutes les nations seraient bénies en sa race, et il a confirmé son alliance, et l'a fait passer en la personne de Jacob.

26. Il a versé sur lui ses bénédictions; il lui a donné la terre pour son héritage ; il la lui a partagé en douze tribus.

27. Et il lui a conservé des hommes de miséricorde, qui ont trouvé grâce aux yeux de tout le monde.

COMMENTAIRE

paroles de la Vulgate : *Crescere illum quasi terræ cumulum.* Voici le grec de tout le verset (1) : *C'est pourquoi il lui a promis avec serment de répandre, par le moyen de sa race, sa bénédiction sur les nations de la terre ; et de le multiplier, comme la poussière de la terre.* Tout cela est tiré de la Genèse (2), où ces promesses sont répétées à Abraham en plus d'une occasion.

℣. 23. HÆREDITARE ILLOS A MARI USQUE AD MARE, etc. Ces paroles sont tirées des psaumes (3); elles annoncent l'étendue du royaume des descendants de David. Mais elles sont équivalentes à celles que l'on trouve dans la Genèse (4), en faveur d'Abraham. Sa postérité a dominé depuis la Méditerranée jusqu'à la mer Rouge et à la mer Morte ; et depuis le fleuve de l'Euphrate jusqu'aux extrémités de la terre habitée, c'est-à-dire jusqu'à l'Océan, qui baigne les côtes d'Arabie, au midi. Ce ne fut que sous David et Salomon que l'on vit l'accomplissement littéral de ces promesses.

℣. 24. ET IN ISAAC EODEM MODO FECIT. On pourrait traduire le grec (5) : Il exécuta en faveur d'Isaac ce qu'il avait promis, à cause d'Abraham, son père. Ou plutôt : Il continua les mêmes faveurs et les mêmes promesses à Isaac.

℣. 25. BENEDICTIONEM OMNIUM GENTIUM DEDIT ILLI. Le Seigneur a comblé Isaac d'une surabondance de grâces, égales à celles qu'il répand sur toutes les nations ; ou plutôt : Il a comblé de bénédictions tous les peuples, par son moyen. D'Isaac devait naître le Messie, la source des bénédictions pour toute la nature humaine (6). Le grec est plus court. Voici comment il se joint au verset précédent. *Le Seigneur a affermi sur Isaac, à cause d'Abraham son père, la bénédiction de tous les hommes et l'alliance, et il l'a fait reporter sur la tête de Jacob.* Les promesses faites à Abraham, sont passées de lui à Isaac et d'Isaac à Jacob.

℣. 26. AGNOVIT EUM IN BENEDICTIONIBUS SUIS. Dieu l'a reconnu pour héritier des promesses, et a déclaré que, par Isaac et Jacob, sa bénédiction se perpétuerait dans la race d'Abraham. Ou bien : Isaac a reconnu son fils Jacob pour son premier-né et pour son légitime héritier, en lui donnant ses bénédictions avant sa mort. *Il lui donna l'héritage ;* il lui promit la terre que le Seigneur s'était engagé à donner à Abraham : *Dedit illi hæreditatem.* Enfin Dieu donna à Jacob une famille nombreuse et douze chefs de tribus : *Divisit illi partem in tribubus duodecim.*

℣. 27. CONSERVAVIT ILLI HOMINES MISERICORDIÆ. Il a fait sortir de sa race ces hommes miséricordieux, ce peuple fidèle et rempli de piété, dont il a fait ses amis et ses adorateurs. Le grec est au singulier (7) : *Il a fait sortir de lui cet homme de miséricorde, qui a trouvé grâce en présence de toute chair, et qui est aimé de Dieu et des hommes, Moïse, dont la mémoire est en bénédiction.* Quelques commentateurs soutiennent que cet homme de miséricorde est Joseph, fils de Jacob, et qu'on l'a joint à tort au chapitre suivant, qui contient l'éloge de Moïse. Si cela est, comme il y a beaucoup d'apparence, il faut abandonner les exemplaires grecs au commencement du chapitre XLV, et suivre la Vulgate, qui y commence l'éloge de Moïse ; c'est ce qui nous paraît plus juste et mieux lié avec la suite du discours. Ce peu de mots : *Un homme de miséricorde, réservé exprès pour le salut de la famille de Jacob ; un homme qui trouve grâce aux yeux de toute chair,* renferme le vrai caractère du patriarche Joseph, et donne en abrégé tout ce qu'on peut dire à sa louange.

(1) Διά τοῦτο ἐν ὅρκῳ ἔστησεν αὐτῷ ἐνευλογεῖν ἔθνη ἐν σπέρματι αὐτοῦ, πληθῦναι αὐτὸν ὡς χοῦν τῆς γῆς.

(2) *Genes.* XII. 2. 3; XXII. 17.

(3) *Psal.* LXXI. 8.

(4) *Genes.* XIII. 14. 15.

(5) Καὶ ἐν τῷ Ἰσαὰκ ἔστησεν οὕτως διὰ Ἀβραὰμ τὸν πατέρα αὐτοῦ εὐλογίαν πάντων ἀνθρώπων, καὶ διαθήκην, καὶ κατέπαυσεν ἐπὶ κεφαλὴν Ἰακώβ.

(6) *Genes.* XXVI. 1. 2. 3. 4. 5. 6.

(7) Καὶ ἐξήγαγεν ἐξ αὐτοῦ ἄνδρα ἐλέους, εὑρίσκοντα χάριν ἐν ὀφθαλμοῖς πάσης σαρκός. (*chap.* XLV. 1.) Ἠγαπημένον ὑπὸ Θεοῦ, καὶ ἀνθρώπων Μωσῆν.

CHAPITRE XLV

Éloges de Moïse, d'Aaron et de Phinéès.

1. Dilectus Deo et hominibus Moyses, cujus memoria in benedictione est.
2. Similem illum fecit in gloria sanctorum, et magnificavit eum in timore inimicorum, et in verbis suis monstra placavit.
3. Glorificavit illum in conspectu regum, et jussit illi coram populo suo, et ostendit illi gloriam suam.

1. Moïse a été aimé de Dieu et des hommes; et sa mémoire est en bénédiction.
2. Le Seigneur lui a donné une gloire égale à celle des saints, il l'a rendu grand et redoutable à ses ennemis; et par ses paroles, il a apaisé les monstres.
3. Il l'a élevé en honneur devant les rois; il lui a prescrit ses ordonnances devant son peuple, et lui a fait voir sa gloire.

COMMENTAIRE

℣. 1. Dilectus Deo, et hominibus Moyses. Moïse fut privilégié de Dieu d'une façon extraordinaire ; sa vie n'est qu'un tissu de merveilles, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Il eut l'honneur de parler à Dieu face à face, et le Seigneur se manifesta à lui d'une manière beaucoup plus claire, qu'il ne fit jamais à aucun prophète (1). Il fut aussi aimé des hommes; il gagna d'abord les bonnes grâces (2), puis l'estime de la fille du pharaon, du pharaon lui-même et des Égyptiens ; et ensuite celle de Jéthro, et enfin celle des Hébreux, qu'il conduisit plutôt comme un père, que comme un chef et un maître. Et comment n'aurait-il pas gagné les cœurs de tout le monde, puisqu'il était le plus clément et le plus doux de tous les hommes (3)? *Sa mémoire est en bénédiction* dans tous les siècles, non seulement dans sa nation, mais aussi parmi tous les peuples qui ont eu connaissance de son nom. *Sa mémoire est en bénédiction;* on le loue solennellement dans les assemblées du peuple. On a déjà vu que tout ce verset est lié, dans le grec, avec la fin du chapitre précédent, et que, selon la suite de ce texte, il faudrait rapporter à Moïse, ce qui est dit dans le dernier verset du chapitre XLIV. Mais le sens de la Vulgate nous paraît meilleur. Nous attribuons à Joseph la fin du chapitre précédent, et nous commençons ici l'éloge de Moïse. Il serait étrange que l'auteur eût passé sous silence le plus illustre des enfants de Jacob.

℣. 2. Similem illum fecit in gloria sanctorum. *Il lui a donné une gloire égale à celle des saints,* à celle des anciens patriarches ou à celle des anges (4), puisque, comme eux, il a eu l'avantage de voir Dieu et de converser avec lui ; et qu'enfin il a fait des prodiges égaux à ceux des anges.

Magnificavit eum in timore inimicorum. Moïse se montra redoutable au pharaon, aux Égyptiens, aux Amalécites, aux Hébreux rebelles, à tous ceux qui se sont élevés contre le Seigneur, dont il était le ministre et le vengeur.

In verbis suis monstra placavit. Le grec (5) : *Il a fait cesser les prodiges par ses paroles.* Non seulement il a fait des prodiges quand il l'a voulu, mais aussi il les a arrêtés, suspendus, fait cesser à sa parole. On ne peut marquer d'une façon plus magnifique le pouvoir qu'a un homme de faire des prodiges, qu'en disant qu'il les fait et les arrête, qu'il frappe et qu'il guérit. Il ouvre le ciel et il le ferme; il fait venir des grenouilles, des moucherons, des serpents, et il les fait disparaître avec la même facilité qu'il les a produits. Si les magiciens du pharaon peuvent faire paraître des serpents, Moïse fait dévorer ces serpents magiques par un autre serpent (6). S'ils peuvent imiter, par leurs prestiges, les miracles du ministre du Seigneur, ils ne peuvent se garantir des plaies que Moïse leur envoie (7). Tout cela démontre admirablement la supériorité de Moïse sur tous les faux thaumaturges, et particulièrement sur les magiciens de l'Égypte que le démon lui opposa.

℣. 3. Glorificavit illum in conspectu regum. Devant le pharaon, roi d'Égypte ; devant Séhon, roi des Amorrhéens; devant Og, roi de Basan ; devant tous les rois de Canaan, que la terreur de son nom et la réputation des merveilles qu'il avait faites, jetèrent dans la frayeur et dans la consternation (8).

---

(1) *Num.* XII. 6. Si quis fuerit inter vos propheta Domini, in visione apparebo ei... At non talis servus meus Moyses, qui in omni domo mea fidelissimus est : ore enim ad os loquor ei, et palam, et non per ænigmata, etc.
(2) *Exod.* II. 10. 11. - *Act.* VII.
(3) *Num.* XII. 23.
(4) *Drus. Grot. Cast.*
(5) Ἐν λόγοις αὐτοῦ σημεῖα κατέπαυσε.
(6) *Exod.* VII. 12.
(7) *Exod.* VIII. 10. — (8) *Josue* II. 10. 11.

4. In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum, et elegit eum ex omni carne.

5. Audivit enim eum, et vocem ipsius, et induxit illum in nubem.

6. Et dedit illi coram præcepta, et legem vitæ et disciplinæ : docere Jacob testamentum suum, et judicia sua Israel.

7. Excelsum fecit Aaron, fratrem ejus, et similem sibi, de tribu Levi.

8. Statuit ei testamentum æternum, et dedit illi sacerdotium gentis, et beatificavit illum in gloria ;

4. Il l'a sanctifié dans sa foi et dans sa douceur : et il l'a choisi d'entre tous les hommes.

5. Car Dieu l'a écouté, et a entendu sa voix, et il l'a fait entrer dans la nuée.

6. Il lui a donné ses préceptes devant tout son peuple ; la loi de vie et de science pour apprendre son alliance à Jacob, et ses ordonnances à Israël.

7. Il a élevé son frère Aaron qui lui était semblable, et de la tribu de Lévi.

8. Il a fait avec lui une alliance éternelle ; il lui a donné le sacerdoce de son peuple ; il l'a comblé de bonheur et de gloire.

COMMENTAIRE

JUSSIT ILLI CORAM POPULO SUO. Le Seigneur lui parla sur la montagne du Sinaï, et lui donna la loi écrite de son propre doigt. Tout Israël fut témoin de la présence du Seigneur sur la montagne. Il en vit les marques les plus indubitables. Enfin, Dieu lui manifesta sa gloire : *Ostendit illi gloriam suam ;* ou, selon le grec (1), conforme à l'Exode, chapitre XXXIII, 22 ; il lui en manifesta une partie, il se fit voir à lui en passant. Il ne vit pas le Seigneur en face, mais il le vit quand il fut passé devant lui. Il le vit par derrière. *Videbis posteriora mea, faciem autem meam videre non poteris.*

℣. 4. IN FIDE ET LENITATE IPSIUS SANCTUM FECIT ILLUM. Il lui a donné la grâce et la sainteté. Il l'a revêtu des dons de sa miséricorde et de sa grâce, et l'a rempli d'une foi vive et d'une douceur à l'épreuve de toutes les contradictions (2). Ou bien, en prenant le nom de *sanctifier* dans le sens de préparer, de disposer : Le Seigneur l'a préparé pour remplir le grand emploi auquel il le destinait, et il l'a enrichi pour cela des dons nécessaires, d'une fidélité et d'une obéissance à tout ce que sa mission demandait de lui : *Moyses in omni domo mea fidelissimus.* C'est le témoignage que Dieu lui rend lui-même (3); il était d'une douceur, d'une clémence, d'une fermeté telle qu'il la fallait avec un peuple pervers, indocile, rebelle et incrédule. Dieu mit donc en lui ces qualités, et il le choisit parmi tous les hommes de son temps, pour le rendre exécuteur de ses volontés et médiateur de l'alliance qu'il voulait faire avec les Hébreux : *Elegit eum ex omni carne.*

℣. 5. AUDIVIT ENIM EUM, ET VOCEM IPSIUS. Le grec (4) : *Le Seigneur lui a fait entendre sa voix, et l'a fait entrer dans l'obscurité.* Il lui parla sur la montagne du Sinaï, et le fit monter jusqu'au sommet, qui était couvert d'un nuage et d'une obscurité inaccessibles (5). Tout le peuple fut témoin des feux, des éclairs et d'un son éclatant pareil à celui d'une trompette qui se faisait entendre au sommet du Sinaï. Mais nul n'osa s'en approcher. Les Israélites supplièrent même Moïse de leur parler, demandant que le Seigneur ne leur parlât point, de peur qu'ils n'en mourussent. Israël demeura donc loin de la montagne ; mais Moïse y monta et entra dans le fond de la nuée.

℣. 6. DEDIT ILLI CORAM (6) PRÆCEPTA, ET LEGEM VITÆ, etc. *Il lui a donné ses préceptes devant tout son peuple ;* ou simplement : Il les lui donna en sa présence, d'une manière claire et manifeste, comme un ami qui donne de la main à la main à son ami : *Dedit illi coram* (7). *La loi de vie et de science ;* la loi qui devait leur donner la vie et l'intelligence ; ou, dans l'observation de laquelle ils devaient trouver la vie et la connaissance de tous leurs devoirs ; à peu près comme Adam, dans le paradis terrestre, avait l'arbre de vie et l'arbre de la science, qui étaient comme le remède à la mort et à l'ignorance (8).

℣. 7. EXCELSUM FECIT AARON FRATREM EJUS. Dieu combla de faveurs Aaron, frère de Moïse ; il l'établit comme la bouche, l'interprète et l'ambassadeur de Moïse (9). Il lui donna le souverain sacerdoce dans sa nation (10). Il éleva sa famille sur toutes celles de la tribu de Lévi. On verra dans les versets suivants, les prérogatives dont Dieu honora ce grand homme. Le grec (11) : *Le Seigneur a élevé Aaron, frère de Moïse, saint, semblable à lui.* Aaron fut destiné, préparé, sanctifié, de même que Moïse, pour tirer le peuple de la servitude d'Égypte. Il fut, comme son frère, *le saint du Seigneur : Aaron, sanctum Domini,* dit le psalmiste (12). Moïse tenait le premier rang et Aaron le second.

℣. 8. STATUIT EI TESTAMENTUM ÆTERNUM. Le Seigneur l'établit prêtre dans Israël, et voulut

(1) Ἔδειξεν αὐτῷ τῆς δόξης αὐτοῦ.

(2) *Num.* XII. 3. 7.

(3) *Num.* XII. 6. 7.

(4) Ἠκούτισεν αὐτὸν τῆς φωνῆς αὐτοῦ, καὶ εἰσήγαγεν αὐτὸν εἰς τὸν γνόφον.

(5) *Exod.* XIX. 16. 17 ; XX. 18. 19. 21.

(6) *Complut. Sixt. V. alii.* Dedit illi cor ad præcepta, etc.

(7) Ἔδωκεν αὐτῷ κατὰ πρόσωπον.

(8) Voyez le commentaire sur la Genèse, ch. II. ℣. 9.

(9) *Exod.* IV. 14. 27. 28.

(10) *Exod.* XXVIII. 1. 2.

(11) Ἀαρὼν ἀνύψωσεν ἅγιον ὅμοιον αὐτῷ ἀδελφὸν αὐτοῦ, *etc.*

(12) *Psal.* CV. 16.

9. Et circumcinxit eum zona gloriæ, et induit eum stolam gloriæ, et coronavit eum in vasis virtutis.

9. Il l'a ceint d'une ceinture d'honneur ; il l'a revêtu d'une robe de gloire, et il l'a couronné de tout cet appareil plein de majesté.

10. Circumpedes, et femoralia, et humerale posuit ei ; et cinxit illum tintinnabulis aureis plurimis in gyro :

10. Il lui donna la robe qui descendait jusqu'en bas, la tunique et l'éphod ; et il mit tout autour de sa robe un grand nombre de sonnettes d'or,

11. Dare sonitum in incessu suo, auditum facere sonitum in templo in memoriam filiis gentis suæ.

11. Afin qu'il fit du bruit en marchant, et que ce son, qui retentissait dans le temple, fût un avertissement pour les enfants de son peuple.

COMMENTAIRE

que sa famille possédât cette dignité de père en fils, à perpétuité. Il lui donna les dîmes, les prémices, et les portions des victimes qu'on offrirait dans son Tabernacle ou dans son temple : il lui accorda encore d'autres prérogatives dans sa nation. Voilà à quoi Dieu s'engageait par son alliance. Aaron et sa famille, de leur côté, s'engageaient à servir fidèlement le Seigneur, à observer les lois communes à leur peuple, et celles qui leur seraient marquées en particulier par Moïse, pour l'exercice de leur emploi. Voyez le verset 19, qui contient les principales obligations d'Aaron et de ses successeurs.

℣. 9. CIRCUMCINXIT EUM ZONA GLORIÆ. L'auteur va nous décrire les principaux ornements du grand prêtre. Nul autre que lui n'avait droit de les porter, et lui-même ne s'en revêtait pas hors du temple. La ceinture du grand prêtre était un tissu très riche, large de quatre doigts ; cette ceinture était tissue mollement. Diverses fleurs y étaient représentées avec du lin couleur d'écarlate, de pourpre et d'hyacinthe. C'est la description que Josèphe en donne (1).

INDUIT EUM STOLAM GLORIÆ. *Il l'a revêtu d'une robe de gloire;* d'une robe ou d'une *stola* magnifique. *La stola* était une robe traînante. A Rome, elle était propre aux femmes de qualité ; dans l'Orient et dans la Grèce, elle était en usage chez les hommes et chez les femmes (2). Le grec (3) : *Il l'a revêtu de la perfection de la gloire ;* c'est-à-dire des ornements les plus somptueux et les plus magnifiques ; de tout ce qu'il y a de plus pompeux et de plus riche.

CORONAVIT EUM IN VASIS VIRTUTIS. *Il l'a couronné de tout cet appareil plein de majesté.* Ou plutôt (4) : *Il l'a affermi par des ornements les plus précieux.* On a déjà vu (5), et on verra encore au verset 14 de ce chapitre, *virtus* mis pour les *richesses.* Le Seigneur a donc rendu Aaron respectacle par des ornements précieux. Ou bien, il l'a affermi, établi en dignité, en le revêtant de ses habits magnifiques.

℣. 10. CIRCUMPEDES, ET FEMORALIA. Le grand prêtre était revêtu d'une robe traînante, couleur d'hyacinthe, ou bleu violet, au bas de laquelle étaient des sonnettes d'or et des pommes de grenades de diverses couleurs. Il avait outre cela une tunique intérieure de lin, ces vêtements sont décrits dans l'Exode (6). Ses hauts-de-chausse figurent aussi au même endroit (7). Le grec porte à la lettre (8) : *Des habits qui enveloppent les jambes, et qui traînent jusqu'à terre.* Il y a assez d'apparence que, par ces mots, l'auteur veut marquer la culotte et la tunique couleur d'hyacinthe, qui était traînante. L'une et l'autre convenaient au grand prêtre.

ET HUMERALE POSUIT EI. *Et l'éphod.* Ce terme *éphod* (9), est hébreu ; il est rendu dans les Septante et dans la Vulgate par *un habit qui couvre les épaules.* Or l'éphod était un habit commun à tous les prêtres, même aux lévites. C'était une espèce de bretelles, qui, prenant sur les épaules, venait se joindre en croix devant la poitrine, et se ceignait ensuite sur la tunique. A l'éphod du grand prêtre était joint le *rational,* dont on parlera plus bas. On peut voir notre commentaire sur l'Exode, chapitre XXVIII.

CINXIT ILLUM TINTINNABULIS. Le grec (10) ajoute *des pommes de grenades* aux sonnettes d'or, conformément au texte de Moïse (11). Ces pommes de grenades étaient de laine, couleur d'hyacinthe, de pourpre et de cramoisi. Le grand prêtre portait ces sonnettes pour servir d'avertissement aux Israélites, afin qu'ils l'entendissent, lorsqu'il marchait dans le temple. Ou bien, c'était un symbole pour rappeler au Seigneur le souvenir de son peuple. Le texte du verset 11 est plutôt pour le premier sens. Voyez notre commentaire sur l'Exode.

(1) *Joseph. Antiq. lib.* III. *cap.* 8. Voyez notre commentaire sur l'Exode, XXVIII. 4

(2) *Cf. Rich. Antiq. Rom. art.* Stola

(3) Ἐνέδυσεν αὐτὸν συντέλειαν καυχήματος.

(4) Ἐστερέωσεν αὐτὸν ἐν σκεύεσιν ἰσχύος.

(5) *Eccli.* XLIV. 3. 6.

(6) *Exod.* XXVIII. 4.

(7) *Exod.* XXVIII. 42.

(8) Περισκελῆ καὶ ποδήρη.

(9) אפד Ἐπωμίς. *Superhumerale.*

(10) Καὶ ἐκύκλωσεν αὐτὸν ῥοΐσκοις. Χρυσοῖς κώδωσι πλείστοις κυκλόθεν.

(11) *Exod.* XXVIII. 33. Voyez le commentaire, pour ces divers passages.

12. Stolam sanctam auro, et hyacintho, et purpura, opus textile viri sapientis, judicio et veritate præditi :

13. Torto cocco opus artificis, gemmis pretiosis figuratis in ligatura auri, et opere lapidarii sculptis, in memoriam secundum numerum tribuum Israel.

14. Corona aurea super mitram ejus expressa signo sanctitatis, et gloria honoris; opus virtutis, et desideria oculorum ornata.

15. Sic pulchra ante ipsum non fuerunt talia usque ad originem.

16. Non est indutus illa alienigena aliquis, sed tantum filii ipsius soli, et nepotes ejus per omne tempus.

17. Sacrificia ipsius consumpta sunt igne quotidie.

12. Il lui donna un vêtement saint, tissu d'or, d'hyacinthe et de pourpre, par un homme sage plein de jugement et de vérité.

13. Cet ouvrage était fait avec art, de fil retors d'écarlate; et il y avait douze pierres précieuses enchassées dans l'or, taillées et gravées par un lapidaire, pour lui remettre en mémoire les douze tribus d'Israël.

14. Il avait une couronne d'or sur sa mitre, où était gravé le nom de sainteté, et la gloire souveraine, œuvre étonnante et charmant les yeux.

15. Il n'y eut jamais avant lui un vêtement si magnifique, depuis le commencement du monde.

16. Nul étranger n'a été revêtu de cette robe, mais ses fils seulement, et les enfants de ses fils dans la suite de tous les âges.

17. Ses sacrifices ont été tous les jours consumés par le feu.

COMMENTAIRE

℣. 12. STOLAM SANCTAM AURO ET HYACINTHO, etc. L'auteur veut marquer par ces paroles le *rational*, ou le *pectoral*, qui était une pièce carrée, dont le fond était de fil d'or, d'hyacinthe et de pourpre, avec les douze pierres sur lesquelles étaient gravés les noms des douze tribus d'Israël ; et, outre cela, l'*oûrîm* et *thoûmîm*, qui était l'oracle dictant la vérité au grand prêtre. Bésêléel, ouvrier habile et intelligent, en avait composé le tissu. Voici comment on peut entendre le grec (1) : Le Seigneur revêtit *Aaron de l'habit sacré d'or d'hyacinthe et de pourpre, d'un ouvrage de broderie.* Il lui donna *le rational du jugement, avec la manifestation de la vérité.* C'est ainsi que les Grecs rendent, pour l'ordinaire, les mots hébreux *oûrîm* et *thoûmîm.* Voyez ce qu'on a dit sur l'Exode (2).

℣. 13. FIGURATIS IN LIGATURA AURI. L'auteur continue la description du rational. On sait qu'il y avait douze pierres précieuses, où étaient gravés les noms des douze tribus d'Israël. Le grec (3) : Des pierres précieuses *gravées à la manière des cachets, et enchassées dans l'or, par l'art du lapidaire.*

℣. 14. CORONA AUREA SUPER MITRAM EJUS. Le grand prêtre avait un bonnet magnifique ; autour du bonnet, sur le front, était une mitre, ou diadème, c'est-à-dire, un bandeau, ou ruban, qui faisait le tour de la tête ; au devant, à la partie qui couvrait le front, était attachée une lame d'or, large de deux ou trois doigts, sur laquelle étaient écrits ces mots : Consacré au Seigneur : *Sanctum Domino* (4). Le nom de *mitra,* en grec et en latin, a une signification fort différente de notre mitre moderne. *Mitra* n'est autre chose qu'un ruban, ou bandeau qui ceint la tête, ou une ceinture (5).

EXPRESSA SIGNO SANCTITATIS, GLORIA HONORIS; OPUS VIRTUTIS, DESIDERIA OCULORUM ORNATA. Voici le sens du grec (6) : Cette couronne *était gravée* à la manière des cachets : c'était une lame d'or où était *gravée la sainteté,* ou : *Consacré au Seigneur ; c'était un ornement d'honneur, un ouvrage précieux.* On a déjà remarqué plus haut, (7) le mot de *virtus,* pour riche, précieux ; *Opus virtutis, un ouvrage excellent,* et tout ce qu'on peut désirer de plus beau : *Desideria oculorum.* Enfin c'était un ornement merveilleux, par le travail et par la matière (15). On n'avait jamais rien vu de pareil. Ces derniers traits de l'éloge ne regardent pas seulement la tiare du grand prêtre, et la lame d'or ; ils tombent sur l'ornement entier.

℣. 16. NON EST INDUTUS ILLA ALIENIGENA ALIQUIS. Les ornements du grand prêtre n'étaient que pour lui seul, et pour ses successeurs. Nul autre Juif, pas même le roi, ni aucun prêtre d'un ordre inférieur, n'aurait osé s'en revêtir. Le grand prêtre ne s'en servait jamais que dans le temple, et encore seulement dans les grandes solennités.

℣. 17. SACRIFICIA IPSIUS CONSUMPTA SUNT IGNE QUOTIDIE. Quelques exemplaires grecs lisent (8) : *Leurs sacrifices ;* et d'autres, *son sacrifice, seront consumés par le feu incessamment, deux fois par jour.* Ce n'était pas le grand prêtre, mais les prêtres inférieurs qui offraient, chacun à leur

---

(1) Στολῇ ἁγίᾳ χρυσῷ, καὶ ὑακίνθῳ, καὶ πορφύρᾳ, ἔργῳ δήλοις ἀληθείας. Les Septante rendent pour l'ordinaire l'hébreu oûrîm et thoûmîm, par δήλωσι, καὶ ἀλήθεια.

(2) *Exod.* xxviii. 6. *et seq.*

(3) Γλύμματι σφραγῖδος, ἐν δέσει χρυσίου.

(4) Voyez *Exode.* xxviii. 4. *et* 36.

(5) *Rich. Antiq. rom. et grec. art.* Mitra.

(6) Ἐκτύπωμα σφραγῖδος ἁγιάσματος, καύχημα τιμῆς, ἔργα ἰσχύος, ἐπιθυμήματα ὀφθαλμῶν, κοσμούμενα ὡραῖα.

(7) *Supra.* ℣. 9.

(8) Θυσίαι αὐτῶν ὁλοκαρπωθήσονται καθημέραν ἐνδελεχῶς δίς.

18. Complevit Moyses manus ejus, et unxit illum oleo sancto.

19. Factum est illi in testamentum æternum, et semini ejus, sicut dies cæli, fungi sacerdotio, et habere laudem, et glorificare populum suum in nomine ejus.

20. Ipsum elegit ab omni vivente, offerre sacrificium Deo, incensum, et bonum odorem, in memoriam placare pro populo suo ;

21. Et dedit illi in præceptis suis potestatem, in testamentis judiciorum : docere Jacob testimonia, et in lege sua lucem dare Israel.

18. Moïse lui a sacré les mains, et l'a oint de l'huile sainte.

19. Dieu a fait avec lui et avec sa race une alliance éternelle qui durera autant que les jours du ciel, pour exercer les fonctions du sacerdoce, pour chanter les louanges du Seigneur, et annoncer en son nom sa gloire à son peuple.

20. Il l'a choisi entre tous les vivants, pour offrir à Dieu les sacrifices, l'encens et la bonne odeur, afin qu'il se souvînt de son peuple, et qu'il lui fût favorable.

21. Il lui donna le pouvoir de publier ses préceptes, ses volontés et son alliance, pour apprendre ses ordonnances à Jacob, et pour donner à Israël la lumière et l'intelligence de sa loi.

COMMENTAIRE

tour, les holocaustes ordinaires du soir et du matin (1). Ainsi il serait préférable de suivre la leçon qui porte *leurs sacrifices*, en la rapportant aux fils d'Aaron, marqués au verset précédent.

℣. 18. COMPLEVIT MOYSES MANUS EJUS, ET UNXIT ILLUM, etc. Moïse, par l'ordre du Seigneur, consacra Aaron et ses fils : 1° En les revêtant de leurs ornements (2) ; 2° en leur mettant dans les mains les instruments de leur ministère et les parties des victimes qui leur appartenaient (3). C'était comme la prise de possession de leur emploi ; et 3° en les oignant d'huile sainte et en les touchant avec le sang de la victime qu'il avait immolée pour cette cérémonie. Il répandit l'huile sur leur tête et appliqua le sang sur le haut de leur oreille, sur la palme de la main droite et sur l'orteil du pied droit (4). Dans le style de l'Écriture, *remplir la main d'un prêtre*, signifie le consacrer (5).

℣. 19. FACTUM EST ILLI IN TESTAMENTUM ÆTERNUM, etc. La consécration d'Aaron fut comme le sceau de l'alliance que Dieu fit avec lui et ses enfants, par laquelle il leur assurait le sacerdoce pour toujours. Le sacerdoce d'Aaron n'était que la figure de celui de Jésus-Christ, dans lequel seul s'accomplit littéralement la parole qui est ici, qu'il durera autant que le ciel ; car le sacerdoce légal est abrogé depuis longtemps (6).

FUNGI SACERDOTIO, ET HABERE LAUDEM, etc. Le grec (7) est plus clair et nous marque assez distinctement deux des principales fonctions du grand prêtre. Les autres sont exprimées au verset suivant. *Servir le Seigneur et exercer son sacerdoce, et bénir le peuple en son nom*, au nom du Seigneur. C'était une des fonctions réservées au grand prêtre, que celle de bénir solennellement le peuple aux jours des grandes fêtes. Voyez *Num.* VI, 23, 24. Le grand prêtre était dans le temple du Seigneur, comme le premier officier de la maison du Dieu d'Israël. Il lui adressait ses prières au nom de tout le peuple.

℣. 20. OFFERRE SACRIFICIUM DEO, INCENSUM, ET BONUM ODOREM. Ces fonctions n'étaient point particulières au seul grand prêtre ; les prêtres subalternes offraient aussi des sacrifices, de l'encens et des parfums. Les sacrifices s'immolaient sur l'autel des holocaustes, et le parfum s'offrait dans le Saint, sur l'autel d'or. Il n'y avait que les sacrifices et les offrandes d'encens, au jour de l'expiation solennelle, qui fussent expressément réservées au grand prêtre par la loi (8). Mais l'usage était qu'aux jours de grandes fêtes et dans les cérémonies extraordinaires, le grand prêtre servît en personne. Il n'y a rien de bien positif sur cela dans l'Écriture. Le grec (9) : *Pour offrir au Seigneur l'holocauste, l'encens et la bonne odeur, pour rappeler la mémoire et pour expier le peuple*, ou pour demander au Seigneur qu'il lui fût favorable. C'est une manière de parler commune dans l'Écriture, de dire que la bonne odeur des sacrifices ou des parfums qu'on offre sur l'autel, rappelle au Seigneur le souvenir de son peuple (10), comme si, par un sentiment d'une humilité profonde, les prêtres disaient : Nous n'osons, Seigneur, nous présenter devant votre majesté, ni vous adresser directement nos prières, mais nous brûlons devant vous ces parfums, pour vous supplier de daigner seulement vous souvenir de vos serviteurs.

℣. 21. DEDIT ILLI IN PRÆCEPTIS SUIS POTESTATEM. Le grand prêtre avait une très grande auto-

(1) *Num.* XXVIII. 3. 4.

(2) *Exod.* XXVIII. 41. - *Levit.* VIII. 7. 8.

(3) *Levit.* VIII. 26. 27.

(4) *Levit.* VIII. 12. 23. - *Psal.* CXXXII. 2.

(5) *Num.* III. 3. - *Judic.* XVII. 5. 12. *et* III. *Reg.* III. 13. *et* 32. *etc.*

(6) *Hebr.* VII. 11. 12. 13. *etc.*

(7) Λειτουργεῖν αὐτῷ, ἅμα καὶ ἱερατεύειν, καὶ εὐλογεῖν τὸν λαὸν ἐν τῷ ὀνόματι αὐτοῦ.

(8) *Levit.* XVI.

(9) Προσαγαγεῖν κάρπωσιν Κυρίῳ, θυμίαμα, καὶ εὐωδίαν εἰς μνημόσυνον, ἐξιλάσκεσθαι περὶ τοῦ λαοῦ.

(10) *Levit.* II. 2. 9. 16 ; VI. 15 ; XXIV. 7. - *Num.* V. 15. *etc.*

22. Quia contra illum steterunt alieni, et propter invidiam circumdederunt illum homines in deserto, cui erant cum Dathan et Abiron, et congregatio Core in iracundia.

23. Vidit Dominus Deus, et non placuit illi, et consumpti sunt in impetu iracundiæ.

24. Fecit illis monstra, et consumpsit illos in flamma ignis.

25. Et addidit Aaron gloriam, et dedit illi hereditatem, et primitias frugum terræ divisit illi.

26. Panem ipsis in primis paravit in satietatem ; nam et sacrificia Domini edent, quæ dedit illi et semini ejus.

22. Les étrangers se sont soulevés contre lui ; et ceux qui suivaient Dathan et Abiron, et la faction furieuse de Coré, sont venus fondre sur lui dans le désert, par un mouvement d'envie.

23. Le Seigneur (Dieu) les vit, et ce dessein ne lui plut pas, et ils furent consumés par l'impétuosité de sa colère.

24. Il les punit d'une manière inouïe, et la flamme du feu les dévora.

25. Il augmenta encore la gloire d'Aaron ; il lui donna un héritage particulier, et il voulut que les prémices des fruits de la terre fussent son partage.

26. Il prépara à ses enfants une nourriture abondante dans les prémices ; car ils doivent manger des sacrifices du Seigneur, qui lui ont été donnés et à sa race.

COMMENTAIRE

rité, non seulement dans les choses de religion, mais aussi dans le gouvernement civil. Les plus grandes affaires allaient à son tribunal, au moins par appel. Il était le chef de la justice, laquelle était généralement administrée dans la capitale et dans les villes particulières par les prêtres et par les lévites (1). Au moins telle était l'intention de Moïse ; car les rois changèrent quelque chose à la disposition de la loi à cet égard. Le grec en cet endroit lit (2) : *Il l'a établi dans ses préceptes et il lui a donné autorité dans la disposition des jugements, pour enseigner à Jacob ses ordonnances, etc.* Le grand prêtre et ses successeurs sont les interprètes des lois du Seigneur ; ils en sont les conservateurs ; ils les enseignent et les expliquent au peuple. *Les lèvres du prêtre conservent la science,* dit Malachie (3), *et on lui demandera l'explication de la loi, parce qu'il est l'ange du Seigneur.* Il est aussi revêtu de l'autorité pour faire observer ces lois ; il exerce l'autorité du Seigneur dans les jugements ; il s'arme de zèle et de force pour la vengeance des transgressions et pour le maintien du bon ordre. Voyez *Deutéronome* XXXIII, 9, 10.

ỷ. 22. CONTRA ILLUM STETERUNT ALIENI. Il veut parler de la conspiration de Coré, Dathan et Abiron. Coré était de la tribu de Lévi, aussi bien qu'Aaron et de la même branche de Caath ; Dathan, Abiron et Hon, étaient de celle de Ruben. La jalousie que ces deux tribus avaient conçue contre la famille d'Aaron qui avait été si privilégiée à leur désavantage, fut le seul motif de cette conspiration. Voyez le commentaire sur les Nombres, XVI, 1, 2.

ỷ. 23. CONSUMPTI SUNT IN IMPETU IRACUNDIÆ. Le Seigneur fit ouvrir la terre, qui engloutit les principaux auteurs de la sédition : et un feu sorti du Tabernacle, tua les deux cent cinquante conjurés, qui avaient entrepris d'offrir l'encens. C'est ce qui est marqué dans les Nombres (4) et au verset suivant : *Fecit illis monstra et consumpsit illos in flamma ignis.*

ỷ. 25. ET ADDIDIT AARON GLORIAM, ET DEDIT ILLI HÆREDITATEM. Outre les prérogatives accordées à Aaron et à sa famille, le Seigneur lui donna encore *la gloire,* ou les richesses ; car souvent, dans l'Écriture, ces deux choses sont synonymes (5) ; et il lui assura un revenu considérable et très sûr dans les prémices, les dîmes, les offrandes et les sacrifices qui se faisaient au Seigneur. Mais, par un trait de sa profonde sagesse, il voulut que les revenus des prêtres et des lévites ne fussent pas fixés et assurés sur des fonds de terre : il les plaça sur les dîmes et sur les offrandes du peuple. Les biens des prêtres dépendaient ainsi de la dévotion du peuple, et ils ne pouvaient compter sur leur subsistance, qu'autant que le peuple demeurait attaché au Seigneur. Les pretres étaient donc doublement intéressés à entretenir le peuple dans la fidélité et dans le devoir à l'égard de Dieu : 1° Par leur propre intérêt temporel ; et 2° pour la conservation de leur crédit et de leur dignité ; sans compter le zèle et l'amour de la religion, qui devaient être leur premier motif.

ỷ. 26. NAM ET SACRIFICIA DOMINI EDENT. La loi assignait aux prêtres quelque chose dans tous les sacrifices qu'ils offraient au Seigneur. Dans l'holocauste, ils ne profitaient que de la peau, ce qui ne laissait pas de produire un profit assez considérable. Dans les sacrifices pour le péché, presque toute la victime était à eux. Dans les

(1) *Deut.* XVII. 8. 9. *et* XXI. 5. *et* XIX. 17. - *Ezech.* XLIV. 24. - *Joseph. Antiq. lib.* X. *cap. ult.*

(2) Ἔδωκεν αὐτὸν ἐν ἐντολαῖς αὐτοῦ, ἐξουσίαν ἐν διαθήκαις κρίματων. Διδάξαι τὸν Ἰακὼβ τα μαρτύρια.

(3) *Malac.* II. 6. 7.

(4) *Num.* XVI. 30. 31. 35.

(5) *Genes.* XXXI. 1. - *Psal.* XLVIII 17. 18 ; CXI. 3. - *Prov.* III. 16. *etc.*

27. Ceterum in terra gentes non hereditabit, et pars non est illi in gente ; ipse est enim pars ejus, et hereditas.
28. Phinees, filius Eleazari, tertius in gloria est, imitando eum in timore Domini,
29. Et stare in reverentia gentis ; in bonitate et alacritate animæ suæ placuit Deo pro Israel.

30. Ideo statuit illi testamentum pacis, principem sanctorum et gentis suæ, ut sit illi et semini ejus sacerdotii dignitas in æternum.

31. Et testamentum David regi, filio Jesse, de tribu Juda, hereditas ipsi et semini ejus : ut daret sapientiam in cor nostrum, judicare gentem suam in justitia, ne aboleientur bona ipsorum ; et gloriam ipsorum in gentem eorum æternam fecit.

27. Mais il ne doit point hériter de la terre des nations; il n'a point de partage dans leur pays, parce que le Seigneur est lui-même sa part et son héritage.
28. Phinéès, fils d'Éléazar, est le troisième en gloire ; il imita Aaron dans la crainte du Seigneur.
29. Il demeura ferme dans la chute honteuse de son peuple, il apaisa la colère (de Dieu) contre Israël par sa bonté et par son zèle.
30. C'est pourquoi Dieu a fait avec lui une alliance de paix ; il lui a donné la principauté des choses saintes, et de son peuple, afin que lui et sa race possèdent pour jamais la dignité du sacerdoce.
31. Et telle l'alliance que Dieu a faite avec (le roi) David, fils (de Jessé), de la tribu de Juda, tel fut l'héritage pour Aaron et pour sa race, pour répandre la sagesse dans nos cœurs, pour juger son peuple dans la justice, afin que les biens qu'il leur avait donnés ne périssent point; et il a rendu leur gloire éternelle dans la suite de leur postérité.

COMMENTAIRE

sacrifices pacifiques, ou d'actions de grâces, on leur donnait l'épaule droite, la mâchoire et quelque autre chose. C'est ce qu'on a expliqué plus en détail dans le Lévitique (1).

℣. 27. In terra gentes non hæreditabit (2). Les prêtres et les lévites n'avaient point de partage en terres dans le pays (3). On leur assigna simplement des villes avec la campagne environnante, à la longueur de mille coudées (4).

℣. 28. Phinees, filius Eleazari, tertius in gloria est. Aaron eut pour successeur Éléazar, à Éléazar succéda Phinéès ; celui-ci se distingua par son courage et par son zèle, lorsque la plupart des Israélites, s'étant abandonnés à l'idolâtrie de Béelphégor, et à l'impudicité avec les filles de Madian, Phinéès arrêta la colère du Seigneur, en se mettant à la tête de ceux qui voulurent venger l'honneur du Dieu d'Israël (5). Le grec porte (6) : *Phinéès est le troisième qui se soit acquis une gloire immortelle, en ce qu'il montra un zèle ardent pour la gloire du Seigneur.* L'auteur de la Vulgate a pris le grec ζηλῶσαι dans le sens d'*imiter*, comme il l'a quelquefois ; mais ici, il doit s'entendre du zèle, comme le prouve le passage du livre des Nombres auquel il est fait allusion (7) : *Phinees avertit iram meam a filiis Israel, quia zelo meo commotus est contra eos.*

℣ 29. Stare in reverentia gentis. Il demeura ferme dans la fidélité qu'il devait au Seigneur, au milieu de la prévarication et de la débauche des autres Israélites, dont on vient de parler. Le grec (8) : *Il demeura ferme dans la déroute de son peuple ; il fit paraître la bonté de son cœur et l'ardeur de son âme* dans cette occasion, *et il arrêta la colère de Dieu contre Israël.* Voyez le psaume CV, 30 : *Et stetit Phinees, et placavit, etc.*

℣. 30. Statuit illi testamentum pacis. L'auteur fait allusion à ces paroles que le Seigneur adressa à Phinéès, après la belle action dont on a parlé (9) : *Je lui donne la paix de mon alliance, et je m'engage à lui donner, pour sa personne et pour sa race à perpétuité, l'honneur de mon sacerdoce, en récompense du zèle qu'il a témoigné pour son Dieu, et de la piété avec laquelle il a expié le crime des enfants d'Israël.*

℣. 31. Et testamentum David regi... Hæreditas ipsi, et semini ejus. *Et telle que fut l'alliance que le Seigneur jura avec David, de donner le royaume pour toujours à lui et à ses enfants; telle fut aussi l'alliance faite avec Aaron et ses descendants.* C'est le vrai sens du grec (10), et même de la Vulgate, dont la construction est un peu embarrassée, par la suppression du second membre de la comparaison, qui regarde Aaron et sa race. Comme la royauté fut fixée dans la famille de David et reconnue pour successive dans la personne de ses descendants, à perpétuité ;

(1) Voyez les sept premiers chapitres du Lévitique.
(2) *Complut. et alii quid.* Inter gentes non hæreditabit. Il faudrait lire dans la Vulgate : In terra gentis non hæreditabit, comme il paraît dans le grec. Ἐν γῇ λαοῦ οὐ κληρονομήσει.
(3) *Num.* XVIII. 20. *et Deut.* XVIII. 1. 2.
(4) *Num.* XXXV. 1. 2. *et seq.*
(5) *Num.* XXV. 7. 11.
(6) Φινεὲς υἱὸς Ἐλεάζαρου τρίτος εἰς δόξαν, ἐν τῷ ζηλῶσαι αὐτὸν ἐν φόβῳ Κυρίου.
(7) *Num.* XXV. 11.
(8) Καὶ στῆναι αὐτὸν ἐν τροπῇ λαοῦ ἐν ἀγαθότητι προθυμίας ψυχῆς αὐτοῦ, καὶ ἐξιλάσατο περὶ τοῦ Ἰσραήλ.
(9) *Num.* XXV. 12.
(10) Καὶ διαθήκην τῷ Δαυὶδ υἱῷ ἐκ φυλῆς Ἰούδα κληρονομία βασιλέως υἱοῦ ἐξ υἱοῦ μόνου, κληρονομία Ἀαρὼν καὶ τῷ σπέρματι αὐτοῦ.

ainsi le souverain sacerdoce est héréditaire dans la maison d'Aaron. On ne parle ici de David que par occasion. Son éloge se trouve plus loin au chapitre XLVII.

UT DARET SAPIENTIAM IN COR NOSTRUM. Ceci se rapporte à Aaron et à ses successeurs. Le Seigneur leur a donné son sacerdoce, afin qu'ils instruisissent le peuple dans la sagesse et dans la piété; qu'ils le jugeassent dans la justice, qu'ils détournassent les malheurs de leur nation, et qu'ils conservassent leurs biens, et les promesses du Seigneur ; enfin, qu'ils rendissent leur gloire éternelle. Mais le grec est différent. C'est une prière ou un vœu de l'auteur, qui prie Dieu de donner à ses prêtres l'esprit de sagesse et de justice pour juger le peuple (1). *Que le Seigneur vous donne la sagesse dans le cœur, pour juger son peuple dans la justice; afin que leurs biens ne soient point détruits,* et que la famille d'Aaron conserve *la gloire du sacerdoce dans toute la suite des races.*

---

(1) Δώη ὑμῖν σοφίαν ἐν καρδίᾳ ὑμῶν, κρίνειν τὸν λαὸν αὐτοῦ ἐν δικαιοσύνῃ, ἵνα μὴ ἀφανισθῇ τὰ ἀγαθὰ αὐτῶν, καὶ τὴν δόξαν αὐτοῦ εἰς γενεὰς αὐτῶν.

CHAPITRE XLVI

Éloges de Josué et de Caleb : des juges en général, et en particulier de Samuel.

1. Fortis in bello Jesus Nave, successor Moysi in prophetis, qui fuit magnus secundum nomen suum,

2. Maximus in salutem electorum Dei, expugnare insurgentes hostes, ut consequeretur hereditatem Israel.

3. Quam gloriam adeptus est in tollendo manus suas, et jactando contra civitates romphæas !

4. Quis ante illum sic restitit ? nam hostes ipse Dominus perduxit.

5. An non in iracundia ejus impeditus est sol, et una dies facta est quasi duo ?

1. Jésus, fils de Navé, a été vaillant dans la guerre ; il a succédé à Moïse dans l'esprit de prophétie ; il a été (grand), selon le nom qu'il portait.

2. (Très) grand pour sauver les élus de Dieu, pour renverser les ennemis qui s'élevaient contre lui, et pour acquérir à Israël la terre qui était son héritage.

3. Combien s'est-il acquis de gloire, lorsqu'il tenait ses mains élevées, et qu'il lançait ses dards contre les villes !

4. Qui a subsisté devant sa face ? le Seigneur lui a amené lui-même ses ennemis.

5. N'a-t-il pas arrêté le soleil dans le transport de sa colère, lorsqu'un seul jour devint aussi long que deux ?

COMMENTAIRE

℣. 1. Fortis in bello Jesus Nave... fuit magnus secundum nomen suum. Josué fils de Nun, est nommé par les Grecs, *Jésus fils de Navé ;* c'est une faute très ancienne qui vient de la transcription erronée de Ναυη au lieu de Νουν. Josué fut donc *le successeur de Moïse* dans l'esprit de prophétie, et dans le gouvernement du peuple. Moïse avait promis aux Hébreux que Dieu leur susciterait après sa mort *un prophète semblable à lui* (1). Cette prédiction n'eut son parfait et dernier accomplissement, que dans la personne de Jésus-Christ ; mais Josué eut l'avantage de succéder immédiatement au législateur des Hébreux, et de figurer le grand Prophète qu'ils attendaient. *Il fut grand, suivant le nom qu'il porta.* Jésus, Josué, signifie Sauveur. Josué fut un grand sauveur d'Israël ; il se distingua par sa valeur, *Fortis in bello ;* par sa sagesse, par sa conduite, par son désintéressement, et par le don de prophétie et des miracles dont il fut rempli.

℣. 2. Expugnare insurgentes hostes, ut consequeretur hæreditatem Israel. On sait que Josué passa le Jourdain, et introduisit Israël dans la terre de Canaan ; qu'il combattit, et vainquit en toutes rencontres les rois cananéens, et qu'il partagea leur pays aux Israélites.

℣. 3. Quam gloriam adeptus est in tollendo manus suas ! Ce geste d'élever les mains, se prend en trois manières : pour menacer et frapper (2) ; pour prier Dieu (3) ; ou simplement, pour élever quelque chose en haut, pour donner un signal, comme lorsque Josué éleva sa pique ou son bouclier contre Haï (4) : *Josue non contraxit manum, quam in sublime porrexerat, tenens clypeum, donec interficerentur omnes habitatores Haï.* Le terme *rhomphæa* qu'on lit ici, signifie une épée ou un dard ; car on le trouve dans l'une et dans l'autre signification ; mais le verbe *jeter* qui lui est joint, nous détermine à le prendre ici pour un dard.

℣. 4. Quis ante illum sic restitit, etc ? Comment n'aurait-il pas été invincible, puisque le Seigneur combattait pour lui ? Le grec (5) : *Quel autre avant lui a paru* avec tant d'éclat ? *Car il a combattu pour le Seigneur.* A la lettre : *Il a conduit les guerres du Seigneur.* Il a été le général des troupes de Dieu même. L'édition romaine et celle d'Alde sont semblables à la Vulgate.

℣. 5. An non in iracundia ejus impeditus est sol ? Nous avons examiné ailleurs (6) le fait dont il s'agit ici. Le grec de cet endroit lit (7) : *Le soleil n'a-t-il pas reculé, à la main de Josué ?* C'est-à-dire, à son ordre, lorsqu'il lui fit signe de la main. L'auteur prend à la lettre le passage poétique que nous avons expliqué, et il précise même les détails que l'ancien chant laissait dans le vague. Dans le livre de Josué, le soleil *s'arrête ;* ici, il *rétrograde,* il recule en arrière ; dans Josué, *il ne se couche point durant l'espace d'un jour,* ici *le jour est aussi long que deux.* Saint Jérôme a

---

(1) *Deut.* XVIII. 15.
(2) *Ita Grot. Bossuet. Vide Jerem.* V. 12 ; XV. 6.
(3) *Vatabl.* — (4) *Josue,* VIII. 26. - *Cornel. hic.*
(5) Τίς πρότερος αὐτοῦ οὕτως ἔστη ; τοὺς γὰρ πολέμους Κυρίου αὐτὸς ἐπήγαγεν. *Rom. et Ald.* Πολεμίους Κυρίου.
(6) *Josue* X. 13.
(7) Οὐχὶ ἐν χειρὶ αὐτοῦ ἀνεπόδισεν ὁ ἥλιος.

6. Invocavit Altissimum potentem, in oppugnando inimicos undique ; et audivit illum magnus et sanctus Deus, in saxis grandinis virtutis valde fortis.

7. Impetum fecit contra gentem hostilem, et in descensu perdidit contrarios ;

8. Ut cognoscant gentes potentiam ejus, quia contra Deum pugnare non est facile. Et secutus est a tergo Potentis ;

9. Et in diebus Moysi misericordiam fecit, ipse, et Caleb, filius Jephone, stare contra hostem, et prohibere gentem a peccatis, et perfringere murmur malitiæ.

10. Et ipsi duo constituti a periculo liberati sunt a numero sexcentorum millium peditum, inducere illos in hereditatem, in terram quæ manat lac et mel.

6. Il invoqua le Très-Haut et le Tout-puissant, lorsque ses ennemis l'attaquaient de toutes parts ; et le Dieu grand (et saint) l'écouta, et fit tomber sur ses ennemis de grosses pierres de grêle.

7. Il fondit avec impétuosité sur les troupes ennemies, et il les tailla en pièces à la descente,

8. Afin que les nations reconnussent la puissance du Seigneur, et qu'elles apprissent qu'il n'est pas aisé de combattre contre Dieu. Il a toujours suivi le Tout-Puissant :

9. Et au temps de Moïse, il fit avec Caleb, fils de Jéphoné, une action de miséricorde, en demeurant ferme contre les ennemis, en empêchant le peuple de pécher, et en étouffant le murmure que la malice avait excité.

10. Ils furent tous deux choisis de Dieu pour être délivrés (du péril de la mort) où tombèrent six cent mille hommes de pied, pour faire entrer le peuple dans son héritage, dans cette terre où coulaient des ruisseaux de lait et de miel.

COMMENTAIRE

atténué la portée du texte grec en traduisant par *impeditus est,* le verbe grec ἀνεπόδισεν. On voit du reste que le fils de Sirach a analysé dans ces chapitres les traditions nationales, en laissant aux personnages et aux faits leur ordre chronologique et leur physionomie propre. C'est plutôt un éloge oratoire (XLVII, 15 et suiv. ; L, 13 et suiv. ; LI, 36, etc.) qu'un récit historique. Certains faits se rencontrent ici pour la première fois (par exemple : XLVI, 21 ; XLVII, 7). Plusieurs autres passages que nous avons déjà signalés dans le commentaire, (Voyez encore XLVII, 3, 7) n'ont pas la précision que l'on serait en droit d'attendre, si l'auteur n'était avant tout un moraliste plutôt qu'un historien. Cette réflexion n'enlève rien à l'inspiration, car, du temps où vivait l'auteur, les Juifs savaient encore distinguer dans les traditions nationales ce qui était historique de ce qui était ou poétique ou légendaire. Le fait de Josué à Gabaon pouvait être expliqué dans les synagogues de manière à ce que les auditeurs en saisissent au juste la portée. C'est ainsi que, dans les évangiles, certains passages ont besoin d'être expliqués pour être exactement compris.

℣. 6. IN SAXIS GRANDINIS VALDE FORTIS. Voyez Josué, X, 11.

℣. 7. IN DESCENSU PERDIDIT CONTRARIOS. *Il les tailla en pièces à la descente de la vallée,* à la descente de Béthoron. Ce fut là que la grêle commença à tomber sur les ennemis d'Israël, et l'Écriture remarque qu'il en périt plus par cette grêle, que par l'épée (1). *Mortui sunt multo plures lapidibus grandinis, quam quos gladio percusserant filii Israel.*

℣. 8. UT COGNOSCANT GENTES POTENTIAM EJUS, etc. Le sens de la Vulgate est très clair. Le grec est un peu différent (2) : *Afin que les nations connussent leurs armes, les armes des Hébreux, et que la guerre que fait Josué est agréable au Seigneur,* ou qu'elle se fait par son ordre. Par cette terrible grêle, les Cananéens apprirent pour leur malheur, ce que c'est que d'avoir affaire à des guerriers qui ont le Seigneur pour chef et pour défenseur.

ET SECUTUS EST A TERGO POTENTIS. Il a toujours parfaitement exécuté ses ordres, et suivi ses volontés. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un homme. Une des premières maximes des anciens sages portait (3) : *Suivre Dieu.* L'antiquité l'attribuait même à l'oracle d'Apollon, tant on la croyait belle et importante. L'auteur semble ici faire allusion à ce qui est dit dans l'Écriture, de Josué et de Caleb, qu'ils s'attachèrent au Seigneur et le suivirent, pendant que tout Israël murmurait contre lui et refusait d'entrer dans la terre Promise (4).

℣. 9. ET IN DIEBUS MOYSI MISERICORDIAM FECIT IPSE. *Au temps de Moïse il fit une action de miséricorde, en demeurant ferme contre les ennemis ;* c'est-à-dire, en s'opposant au murmure et à la révolte des Hébreux mutinés, qui, entendant le rapport des mauvais députés qui avaient été envoyés pour considérer la terre de Canaan, refusèrent de suivre Moïse et d'obéir au Seigneur, qui leur disait d'y entrer et de s'en rendre les maîtres (5). Josué et Caleb furent les seuls qui s'opposèrent à cette sédition et qui demeurèrent confiants dans le Seigneur. Le terme de *miséricorde* en cet endroit, désigne une œuvre de piété et de

(1) *Josue* X. 11.
(2) Ἵνα γνῶσιν ἔθνη πανοπλίαν αὐτῶν, ὅτι ἐναντίον Κυρίου ὁ πόλεμος αὐτοῦ.
(3) Ἕπου Θεῷ. Sequere Deum.
(4) *Vide Num.* XIV. 24. - *Josue* XIV. 8. 9. - *Deut.* I. 36. 37.
(5) *Num.* XIV.

11. Et dedit Dominus ipsi Caleb fortitudinem, et usque in senectutem permansit illi virtus, ut ascenderet in excelsum terræ locum, et semen ipsius obtinuit hereditatem,

12. Ut viderent omnes filii Israel quia bonum est obsequi sancto Deo.

13. Et Judices singuli suo nomine, quorum non est corruptum cor, qui non aversi sunt a Domino,

14. Ut sit memoria illorum in benedictione, et ossa eorum pullulent de loco suo ;

15. Et nomen eorum permaneat in æternum, permanens ad filios illorum, sanctorum virorum gloria.

16. Dilectus a Domino Deo suo Samuel, propheta Domini, renovavit imperium, et unxit principes in gente sua.

17. In lege Domini congregationem judicavit, et vidit Deus Jacob ; et in fide sua probatus est propheta ;

11. Le Seigneur donna à ce même Caleb une grande force ; et son corps demeura dans sa vigueur jusqu'à la vieillesse, et il monta dans un lieu élevé de la terre promise, que sa race conserva toujours comme son héritage,

12. Afin que tous les enfants d'Israël reconnussent qu'il est bon d'obéir au Dieu saint.

13. Ensuite sont venus les Juges dont l'Écriture a marqué les noms, dont le cœur ne s'est point perverti, qui ne se sont point détournés du Seigneur ;

14. Qui méritent que leur mémoire soit en bénédiction, que leurs os refleurissent dans leurs sépulcres ;

15. Que leur nom demeure (éternellement, et qu'il passe) dans leurs enfants avec la gloire qui est due aux saints.

16. Samuel, le prophète du Seigneur, a été aimé du Seigneur son (Dieu) ; il a institué un gouvernement nouveau, et il a sacré les princes de son peuple.

17. Il a jugé l'assemblée d'Israël selon la loi du Seigneur ; et Dieu a regardé favorablement Jacob. Il a paru un vrai prophète dans sa loi.

COMMENTAIRE

religion ; de même qu'ailleurs *un homme de miséricorde* est un homme pieux, un vrai Israélite, un homme rempli de la crainte du Seigneur. *Les ennemis* (1), dont l'auteur parle ici, ne sont autres que les mauvais Israélites et les autres espions, qui avaient visité avec eux la terre de Canaan.

℣. 11. Usque in senectutem permansit illi virtus, ut ascenderet in excelsum terræ locum. C'est ce que Caleb nous enseigne lui-même, en parlant à Josué et en lui demandant Hébron, qui était l'endroit le plus élevé du pays. *Vous savez*, disait-il (2), *ce que le Seigneur a dit de moi à Moïse. Il y a quarante-cinq ans que nous fûmes envoyés pour considérer le pays : j'ai aujourd'hui quatre-vingt-cinq ans et je me porte aussi bien qu'alors : j'ai la même force et pour marcher et pour combattre. Donnez-moi donc cette montagne, où demeurent les géants de la race d'Énac, etc. Et Josué lui donna Hébron pour son héritage, en le comblant de bénédictions.*

℣. 13. Et judices singuli suo nomine. On doit faire aussi mention des juges d'Israël, dont le cœur est demeuré pur, qui ne se sont point abandonnés à la prostitution de l'idolâtrie et dont la mémoire est en bénédiction. Ou bien (3) : *Que leur mémoire soit en bénédiction !* On en excepte Abimélech, fils naturel de Gédéon, dont la mémoire est justement odieuse pour ses crimes et pour sa cruauté (4).

℣. 14. Ossa eorum pullulent de loco suo. C'est une espèce de formule pour bénir les corps de ceux qui sont morts dans la piété : Que leurs corps, comme une semence de bénédiction, germent et se reproduisent, s'il est possible, au fond de leur tombeau et qu'on voie revivre sur la terre leur esprit et leur vertu ; que ceux qui vivent, conservent pour leurs cendres une vénération parfaite. Ces expressions font voir l'espérance des Juifs en la résurrection future. Isaïe, représentant les Hébreux captifs à Babylone, sous la figure de gens enfermés dans le tombeau, leur dit que leurs os germeront comme l'herbe et qu'ils retourneront de leur exil (5). Et Ézéchiel, pour figurer la même délivrance, reçut ordre d'aller dans un champ tout rempli d'ossements et de leur ordonner de se réunir et de reprendre la vie (6).

℣. 16. Samuel propheta Domini renovavit imperium. Il donna une nouvelle forme au gouvernement des Hébreux ; ce fut lui qui sacra Saül et il fut le dernier juge d'Israël. Ce fut malgré lui et contre son avis, que le peuple demanda un roi ; mais il reçut ordre de Dieu d'acquiescer à la demande des Israélites (7), et Dieu leur donna un roi dans sa colère (8).

℣. 17. Vidit Deus Jacob (9) ; et in fide sua probatus est propheta. Sous le gouvernement et la judicature de Samuel, le Seigneur regarda favorablement son peuple. L'arche d'alliance, qui avait été prise par les Philistins, fut renvoyée (10) ; les Philistins furent battus et humiliés (11) ; Israël jouit de la paix, grâce au prophète du Seigneur (12) : *Cognovit universus Israel, a Dan usque Bersabee,*

(1) Ἀντιστῆναι ἔναντι ἐχθροῦ. *Complut.* Ἐναντίον ἐκκλησίας.
(2) *Josue* XIV. 6. *et seq.*
(3) Καὶ τὸ μνημόσυνον αὐτῶν ἐν εὐλογίαις.
(4) *Judic.* IX.
(5) *Isai.* LXVI. 14. Ossa vestra quasi herba germinabunt.
(6) *Ezech.* XXXVII. 3.
(7) I. *Reg.* VIII. 6. 22.
(8) *Osee* XIII. 11.
(9) *Complut. Sixt. V. et alii plures :* Vidit Deum Jacob. *Vide* I. *Reg.* III. 7. *et seq. infra* ℣. 18.
(10) I. *Reg.* VI. VII.
(11) I. *Reg.* VII. 10. 11.
(12) I. *Reg.* III. 20.

18. Et cognitus est in verbis suis fidelis, quia vidit Deum lucis.

19. Et invocavit Dominum omnipotentem, in oppugnando hostes circumstantes undique, in oblatione agni inviolati.

20. Et intonuit de cælo Dominus, et in sonitu magno auditam fecit vocem suam ;

21. Et contrivit principes Tyriorum, et omnes duces Philisthiim ;

22. Et ante tempus finis vitæ suæ et sæculi, testimonium præbuit in conspectu Domini et Christi ; et pecunias et usque ad calceamentaa b omni carne non accepit, et non accusavit illum homo.

23. Et post hoc dormivit ; et notum fecit regi, et ostendit illi finem vitæ suæ ; et exaltavit vocem suam de terra in prophetia, delere impietatem gentis.

18. Et il a été reconnu fidèle dans ses paroles, (parce qu'il a vu le Dieu de lumière).

19. Il a invoqué le Seigneur tout-puissant, en lui offrant un agneau sans tache, lorsque ses ennemis l'attaquaient de tous côtés.

20. Et le Seigneur tonna du ciel, et fit entendre sa voix avec un grand bruit.

21. Il tailla en pièces les princes de Tyr, et tous les chefs des Philistins.

22. Avant la fin de sa vie, il prit aussi à témoin le Seigneur et son christ, en protestant qu'il n'avait jamais pris rien de qui que ce fût, ni argent, ni jusqu'à un cordon de soulier ; et il ne se trouva point d'homme qui pût l'accuser.

23. Il dormit ensuite, il parla au roi (et lui prédit) la fin de sa vie : et, sortant de la terre, il haussa sa voix pour prophétiser la ruine de la nation, à cause de son impiété.

COMMENTAIRE

quod fidelis Samuel propheta esset Domini. On reconnut qu'il était prophète véridique, et que ses prophéties étaient suivies de l'effet. Il gagna bientôt la confiance de son peuple. Verset 18 : *Cognitus est in verbis suis fidelis.*

℣. 18. Quia vidit Deum lucis. *Il a vu le Dieu de lumière.* Le Seigneur qui habite une lumière inaccessible (1). L'auteur veut parler apparemment de révélations que Samuel eut dans le Tabernacle, lorsque Dieu l'appela trois fois la nuit, et lui déclara ce qui devait arriver à la maison d'Héli (2). Le grec porte simplement pour tout ce verset (3) : *Et il fut connu par sa parole.* On reconnut qu'il était vraiment inspiré par l'effet qui suivit les prophéties.

℣. 19. Invocavit Dominum... In oblatione agni inviolati. Ceci regarde la victoire que Samuel obtint de Dieu sur les Philistins, et dont il est parlé dans les livres des Rois (4). Israël s'étant assemblé à Maspha devant le Seigneur, les Philistins vinrent l'y attaquer. Alors Samuel s'adressa au Seigneur et lui offrit le sacrifice d'un agneau qui tétait encore. En même temps, il s'éleva une terrible tempête, qui effraya les Philistins et donna à Israël la plus belle victoire. Cet avantage fut suivi de la paix, qui dura pendant tout le gouvernement du prophète. Le grec marque ici expressément cette circonstance de l'agneau qui tétait encore (5).

℣. 21. Et contrivit principes Tyriorum, et omnes duces Philisthiim. Les Cananéens de Tyr et des environs, s'étaient donc ligués avec les Philistins ; ou du moins étaient venus à leur secours, comme troupes auxiliaires ? Circonstances dont les livres des Rois ne disent rien (6).

℣. 22. Ante tempus finis vitæ suæ, etc. Ceci arriva assez longtemps avant sa mort ; mais ce fut immédiatement avant son abdication et peu après l'onction de Saül pour roi (7). Il demanda aux Israélites assemblés, s'il leur avait jamais rien pris et s'ils avaient quelque sujet de plainte contre sa conduite. Je suis prêt à rendre compte et à répondre, leur dit-il ; accusez-moi devant le Seigneur et devant Saül, son Christ, ou son oint. Mais tout le peuple rendit témoignage à son désintéressement, à son équité et à sa douceur.

Pecunias, et usque ad calceamenta. Cette expression est prise de la Genèse (8), où Abraham dit au roi de Sodome : *Je lève ma main au Dieu Très-Haut, que je ne prendrai pas la moindre chose, depuis le fil d'un habit, jusqu'à une courroie de soulier.*

℣. 23. Dormivit, et notum fecit regi.... finem vitæ suæ. Après sa mort, il apparut à Saül et lui déclara que, le lendemain, il mourrait. L'histoire en est rapportée dans les livres des Rois (9). Saül étant venu consulter une magicienne, et l'ayant priée de lui évoquer l'âme de Samuel, il parut un fantôme qui annonça à ce prince sa mort prochaine. On doute si ce fut véritablement l'âme de Samuel, qui apparut ; nous nous sommes prononcé pour l'affirmative, en expliquant ce passage du livre des Rois.

Exaltavit vocem suam de terra, in prophetia delere impietatem gentis. Il ne prédit pas seulement la mort de Saül à cause de sa désobéissance et de son impiété ; mais encore la défaite du peuple, qui s'était attiré cette disgrâce par ses péchés.

(1) I. *Timot.* vi. 16.
(2) I. *Reg.* iii. 7. *et seq.*
(3) Καὶ ἐγνώσθη ἐν ῥήματι αὐτοῦ.
(4) I. *Reg.* vii. 6. 7. 8. *et seq.*
(5) Ἐν προσφορᾷ ἀρνὸς γαλαθηνοῦ. *Complut.* Ἀνδρὸς γαλαθηνοῦ. *Ita et latine.* In oblatione viri immaculati. Leçon vicieuse.
(6) I. *Reg.* vii. 11. 12. *etc.*
(7) I. *Reg.* xii.
(8) *Genes.* xiv. 23. — (9) I. *Reg.* xxviii. 18. *et seq.*

CHAPITRE XLVII

Éloges de Nathan, de David et de Salomon. Chute de ce prince. Mauvaise conduite de Roboam. Impiété de Jéroboam. Infidélité des Israélites.

1. Post hæc surrexit Nathan, propheta in diebus David.

2. Et quasi adeps separatus a carne, sic David a filiis Israel.

3. Cum leonibus lusit quasi cum agnis, et in ursis similiter fecit sicut in agnis ovium, in juventute sua.

4. Numquid non occidit gigantem, et abstulit opprobrium de gente ?

5. In tollendo manum, saxo fundæ dejecit exultationem Goliæ;

6. Nam invocavit Dominum omnipotentem, et dedit in dextera ejus tollere hominem fortem in bello, et exaltare cornu gentis suæ.

7. Sic in decem millibus glorificavit eum ; et laudavit eum in benedictionibus Domini, in offerendo illi coronam gloriæ ;

1. Après cela, le prophète Nathan s'éleva au temps de David ;

2. David a été tiré d'entre les enfants d'Israël, comme la graisse de l'hostie que l'on sépare de la chair.

3. Dans sa jeunesse, il s'est joué avec les lions comme avec des agneaux, et il a traité les ours comme il aurait fait les petits des brebis.

4. N'est-ce pas lui qui a tué le géant qui fit cesser l'opprobre du peuple ?

5. Sa main, en jetant une pierre de sa fronde, terrassa l'insolence de Goliath ;

6. Car il invoqua le Seigneur tout-puissant, qui donna la force à sa main de renverser un homme redoutable à la guerre, et de relever la puissance de son peuple.

7. Aussi lui donna-t-on l'honneur d'avoir tué dix mille hommes ; on le loua, en bénissant le Seigneur, et on lui offrit une couronne de gloire.

COMMENTAIRE

℣. 1. Post hæc surrexit Nathan. Après Samuel, Dieu suscita Nathan, pour continuer la tradition des prophètes. Nathan ne fut pas le seul prophète du temps de David ; mais ce fut celui qui parut davantage. Il promit à David que le royaume passerait de lui à sa postérité, que son fils bâtirait un temple au Seigneur. Il fut envoyé pour reprendre David de son péché, et il le fit avec tant de prudence, que ce prince se soumit à la pénitence et expia parfaitement sa faute. Enfin, il donna l'onction royale à Salomon et le plaça sur le trône de son père.

℣. 2. Et (1) quasi adeps separatus a carne, sic David, etc. De même que la graisse de l'animal est ce qu'il y a de plus délicat et de plus estimé ; ainsi David a été choisi de préférence du milieu des Israélites, comme un fruit exquis et comme un mets excellent. Le grec (2) dit que c'est comme la graisse que l'on sépare de la victime d'action de grâces, ou de l'hostie pacifique. On sait que, dans ces sortes de sacrifices, on n'offrait sur l'autel que la graisse qui est sur les intestins, la graisse qui se trouve dans le bas ventre et les deux reins, avec celle qui leur est attachée (3), c'est-à-dire, ce qu'on estimait le plus délicat. Tout le reste de la victime était à celui l'avait fournie, à l'exception de ce qui revenait au prêtre pour son honoraire.

℣. 3. Cum leonibus lusit quasi cum agnis. David déclara à Saül lorsqu'il lui parla la première fois (4), que, pendant qu'il conduisait les troupeaux de son père, il venait quelquefois un lion, ou un ours, qui lui ravissaient un agneau ou un bélier. *Alors*, dit David, *je les poursuivais, je les mettais à mort et je leur arrachais de la gueule la proie qu'ils emportaient ;* et lorsqu'ils *s'élevaient contre moi et qu'ils me résistaient, je les saisissais par la mâchoire, je les étouffais et les tuais.* C'est à cela que l'auteur fait ici allusion. Quelques exemplaires grecs (5), au lieu de : *Il se jouait*, portent : *Il demeurait avec eux* sans les craindre. Il y en a qui joignent, *in juventute sua*, qui est à la fin de ce verset avec le commencement du suivant.

℣. 4. Numquid non occidit gigantem ? L'histoire en est connue ; il le tua, *en levant la main avec sa fronde*, comme il est dit ici au verset 5.

℣. 6. Exaltare cornu gentis. *La corne de son peuple*, pour marquer la gloire, ou la puissance. Depuis la mort de Goliath, les Philistins furent abattus, humiliés.

℣. 7. Sic in decem millibus glorificavit eum. On chanta publiquement dans toutes les villes (6),

(1) *Et*, n'est point dans le grec : il ne vaut rien en cet endroit.

(2) Ὥσπερ στέαρ ἀφωρισμένον ἀπὸ σωτηρίου, οὕτως Δαυίδ, *etc.*

(3) *Levit.* III. 3. — (4) I. *Reg.* XVII. 34. 35.

(5) Ἐν λέουσιν ἔπαισεν ὡς ἐν ἐρίφοις. *Complut. et alii. Quid.* Ἐν λέουσιν ἐπεξένωσεν ὡς ἐν ἐρίφοις.

(6) I. *Reg.* XVIII. 7.

8. Contrivit enim inimicos undique, et extirpavit Philistiim contrarios usque in hodiernum diem ; contrivit cornu ipsorum usque in æternum.

9. In omni opere dedit confessionem Sancto, et Excelso in verbo gloriæ.

10. De omni corde suo laudavit Dominum ; et dilexit Deum qui fecit illum, et dedit illi contra inimicos potentiam ;

11. Et stare fecit cantores contra altare, et in sono eorum dulces fecit modos.

12. Et dedit in celebrationibus decus, et ornavit tempora usque ad consummationem vitæ, ut laudarent nomen sanctum Domini, et amplificarent mane Dei sanctitatem.

13. Dominus purgavit peccata ipsius, et exaltavit in æternum cornu ejus ; et dedit illi testamentum regni, et sedem gloriæ in Israel.

8. Car il renversa ceux qui attaquaient Israël de toutes parts ; il extermina les Philistins ses ennemis, de telle sorte que, jusqu'aujourd'hui, ils n'ont pu s'en relever ; et il abattit (pour jamais) toute leur puissance.

9. Dans toutes ses œuvres, il a rendu grâce au Dieu saint ; et il a béni le Très-Haut par des paroles pleines de sa gloire.

10. Il a loué (le Seigneur) de tout son cœur ; il aimé (le Dieu) qui l'avait créé, (et qui l'avait rendu fort contre ses ennemis).

11. Il a établi des chantres pour être devant l'autel, et il a accompagné leurs chants de doux concerts de musique.

12. Il a rendu les fêtes plus solennelles, et il a célébré les jours sacrés jusqu'à la fin (de sa vie), afin qu'Israël louât le saint nom du Seigneur, et que, dès le matin, il rendît gloire à sa sainteté.

13. Le Seigneur l'a purifié de ses péchés, et il a relevé sa puissance pour jamais ; il lui a assuré le royaume par son alliance, et un trône de gloire dans Israël.

COMMENTAIRE

que Saül avait tué mille ennemis ; mais que David en avait tué dix mille, en tuant Goliath.

Laudavit eum in benedictionibus Domini. Ces circonstances ne sont point exprimées dans l'histoire des Rois ; mais on ne peut douter que, dans les chants de triomphe que l'on composa dans cette occasion, pour rendre grâces à Dieu d'une telle victoire, on n'ait mêlé le nom de David, aux louanges du Seigneur, comme du héros dont le Tout-Puissant s'était servi pour terrasser l'ennemi commun.

℣. 8. Contrivit cornu ipsorum usque in æternum. Ces termes *pour jamais*, ne sont point dans le grec. Ceci n'arriva qu'au commencement du règne de David : il défit les Philistins dans plusieurs combats (1), et abattit tellement leur puissance, qu'ils ne purent se relever au niveau de leur antique puissance.

℣. 9. In omni opere dedit confessionem Sancto. David témoigna dans toutes les circonstances de sa vie, une solide piété, et ne manqua aucune occasion de rendre grâces à Dieu, des succès qu'il lui donnait. Dieu le protégea en toute chose, et ce prince en fut toujours très reconnaissant.

℣. 11. Stare fecit cantores contra altare, etc. L'établissement des chantres, et l'introduction de la musique dans la célébration du culte divin, est une invention de David. Moïse n'en avait rien ordonné dans la loi. Il appliqua les lévites à cette œuvre si sainte, et leur mit en main les cantiques de sa composition, pour être chantés devant l'autel des holocaustes. On peut voir l'ordre et la distribution de ces chantres, I. *Par.* XXIII, XXIV, XXV ; et les détails que nous avons donnés sur la musique et sur les instruments dans le livre des Psaumes.

℣. 12. Ornavit tempora usque ad consummationem vitæ. Une des plus sérieuses occupations de David pendant tout son règne, fut de rendre les cérémonies plus augustes, le culte du Seigneur plus pompeux, le nombre des ministres plus grand ; en un mot, d'attirer les peuples au Tabernacle et aux fêtes religieuses par tout l'appareil le plus magnifique qu'il fut possible. Le grec lit (2) : *Il a orné les temps jusqu'à la fin*, ou *jusqu'à la perfection*. Il composa des hymnes en l'honneur du Seigneur, pour toute l'année : ou bien, il s'appliqua à ce qui pouvait rendre les fêtes plus pompeuses *jusqu'à la fin de sa vie*, suivant le sens de la Vulgate : ou *jusqu'à la plus grande perfection*, en obligeant les lévites *à louer le nom du Seigneur et à lui rendre gloire dès le matin*.

℣. 13. Dominus purgavit peccata ipsius. Dieu lui fit la grâce de reconnaître le crime qu'il avait commis avec Bethsabée et celui qu'il avait commis contre Urie ; il en fit pénitence et l'expia. Dieu lui remit la juste peine qu'il avait méritée par ce scandale (3) : *Deus transtulit peccatum tuum ; non morieris.*

Il est dit de David, que *Dieu l'a purifié de son péché*. La pénitence qui fait qu'un vrai pénitent se souvient sans cesse de son péché, fait aussi que Dieu l'oublie. Dieu laisse tomber ses élus comme une mère laisse quelquefois tomber son enfant, pour le faire marcher avec plus de soin. C'est la plus grande marque de l'élection de Dieu, lorsque nos chutes servent à nous rendre plus forts et plus humbles. Ce sont des remè-

(1) Voyez II. *Reg.* VIII. I. *et* II. *Reg.* V. 27. *et suiv.*
(2) Καὶ ἐκόσμησε καιροὺς μέχρι συντελείας ἐν τῷ αἰνεῖν αὐτοὺς, *etc.*
(3) II. *Reg.* XIII. 13.

14. Post ipsum surrexit filius sensatus, et propter illum dejecit omnem potentiam inimicorum.

15. Salomon imperavit in diebus pacis, cui subjecit Deus omnes hostes, ut conderet domum in nomine suo, et pararet sanctitatem in sempiternum. Quemadmodum eruditus es in juventute tua,

16. Et impletus es, quasi flumen, sapientia, et terram retexit anima tua.

17. Et replesti in comparationibus ænigmata. Ad insulas longe divulgatum est nomen tuum, et dilectus es in pace tua.

18. In cantilenis, et proverbiis, et comparationibus, et interpretationibus, miratæ sunt terræ;

14. Après lui, s'éleva son fils rempli de sagesse ; et le Seigneur détruisit par lui toute la puissance de ses ennemis.

15. Salomon régna dans un temps de paix ; et Dieu lui soumit tous ceux qui le combattaient, afin qu'il bâtît une maison au nom du Seigneur, et qu'il lui préparât un sanctuaire éternel. O prince, comment avez-vous été instruit dans votre jeunesse ?

16. Vous avez été rempli de sagesse comme un fleuve ; et toute la terre a été découverte à votre âme.

17. Vous avez renfermé des énigmes dans une multitude de paraboles, votre nom s'est rendu célèbre jusqu'aux îles les plus reculées, et vous avez été aimé dans votre règne de paix.

18. Toute la terre a admiré vos cantiques, vos proverbes, vos paraboles, et l'interprétation que vous avez donnée aux choses obscures.

COMMENTAIRE

des dont Dieu se sert pour purifier les saints. Ils sont violents, mais nécessaires.

DEDIT ILLI TESTAMENTUM REGNI. Le Seigneur fit une espèce d'alliance avec David, et s'engagea à lui donner le royaume à lui et à sa postérité, pour toujours (1).

℣. 14. POST IPSUM SURREXIT FILIUS SENSATUS. Le Seigneur donna pour successeur à David, un fils plein de sagesse, qui est Salomon. Ce fut un bonheur et une joie bien sensible pour ce saint roi, de voir sur son trône, avant sa mort, un jeune prince si sage et si favorisé de Dieu (2). Le Seigneur, par un effet de sa prédilection pour Salomon, avait abattu tous les ennemis d'Israël, afin qu'il jouît d'une paix profonde et d'une prospérité constante durant tout son règne. Voici ce que l'Écriture en dit (3) : *Salomon était maître de tout le pays, depuis l'Euphrate jusqu'à Gaza ; et tous les rois de ces provinces lui obéissaient. Il jouissait d'une paix profonde de tous côtés; et tout le temps de son règne, Juda et Israël demeurèrent tranquillement chacun sous sa vigne et sous son figuier, dans toute l'étendue de son royaume.* Dieu voulut lui donner par là le loisir et les moyens de bâtir un temple à sa majesté. C'est ce qui est marqué ici au verset suivant.

℣. 15. QUEMADMODUM ERUDITUS ES IN JUVENTUTE TUA ! Quelle a été l'étendue de vos connaissances et la profondeur de votre sagesse ; et cela, dans un temps où les autres sont à peine capables de raisonner et de se conduire ! L'auteur signale la sagesse de Salomon dans sa jeunesse et au commencement de son règne, pour faire remarquer ensuite d'une manière plus palpable, sa chute terrible.

℣. 16. IMPLETUS ES QUASI FLUMEN SAPIENTIA. Cette comparaison est magnifique pour marquer la profonde sagesse de Salomon. Les auteurs profanes ont dit dans la même idée, un fleuve, une inondation de science (4) : *Neque concipere, aut edere partum mens potest, nisi ingenti flumine litterarum inundata.* Les livres des Rois (5), pour faire mieux apprécier cette même sagesse, disent que Dieu lui donna une sagesse et une étendue d'esprit pareille au sable qui est sur le bord de la mer : *Dedit Deus sapientiam Salomoni, et prudentiam multam nimis; et latitudinem cordis, quasi arenam quæ est in littore maris.*

TERRAM RETEXIT ANIMA TUA. Vous avez découvert tout ce qu'il y a de plus caché dans le monde ; vous avez creusé, pour ainsi dire, jusqu'au centre de la terre ; rien n'a échappé à votre pénétration, à votre curiosité, à vos recherches. Le grec (6) : *Votre âme a couvert toute la terre.* Votre sagesse s'est répandue par tout le monde ; vous avez inondé toute la terre comme d'un déluge d'écrits ; toute la nature a été éclaircie par vos soins ; vous avez laissé une infinité de paraboles, d'énigmes, de sentences morales, de cantiques. Voyez III. *Reg.* IV, 29, 30 et suivants.

℣. 17. AD INSULAS LONGE DIVULGATUM EST NOMEN TUUM. Les Hébreux regardaient les peuples de l'Europe, et la plupart de ceux de l'Afrique, comme des insulaires, parce qu'on n'allait dans leur pays que par mer. Le nom de Salomon fut connu, non seulement dans la Palestine et dans les autres continents voisins des Juifs ; mais aussi dans les îles de l'Archipel, et au delà des mers. Les Phéniciens qui voyageaient alors beaucoup, et les flottes de Salomon qui allaient à Ophir, à Tharsis et ailleurs, portèrent la réputation de Salomon dans les terres les plus éloignées.

℣. 18. IN CANTILENIS. Il en avait composé jusqu'à mille cinq (7) ; mais il ne nous reste de lui

(1) II. *Reg.* VII. 12. *et Psal.* CXXXI. 11. 12. - *Eccli.* XLV. 31.
(2) III. *Reg.* I. 48
(3) III. *Reg.* IV. 24. — (4) *Petron. Arbit. Satyr.*
(5) III. *Reg.* IV. 29.
(6) Γῆν ἐπεκάλυψεν ἡ ψυχή σοῦ πᾶσαν.
(7) III. *Reg.* IV. 32.

19. Et in nomine Domini Dei, cui est cognomen Deus Israel.
20. Collegisti quasi aurichalcum aurum, et ut plumbum complesti argentum;
21. Et inclinasti femora tua mulieribus, potestatem habuisti in corpore tuo.
22. Dedisti maculam in gloria tua, et profanasti semen tuum inducere iracundiam ad liberos tuos, et incitari stultitiam tuam;
23. Ut faceres imperium bipartitum, et ex Ephraim imperare imperium durum.

19. Elle en a glorifié le nom du Seigneur Dieu, qui s'appelle le Dieu d'Israël.
20. Vous avez fait des amas d'or comme on en fait d'airain, et d'argent comme on en ferait de plomb ;
21. Et après cela, vous vous êtes prostitué aux femmes ; vous avez asservi votre corps.
22. Vous avez terni l'éclat de votre gloire ; vous avez déshonoré votre race ; vous avez attiré la colère sur vos enfants, et la punition sur votre folie.
23. En sorte que vous avez été cause que votre royaume a été partagé en deux, et qu'il est sorti d'Éphraïm une puissance rebelle.

COMMENTAIRE

en ce genre que le Cantique des Cantiques, si tant est qu'il en soit l'auteur.

IN INTERPRETATIONIBUS. *L'interprétation que vous avez donnée aux choses obscures*, comme aux énigmes qu'Hiram, roi de Tyr, vous proposait, et à celles dont la reine de Saba vint vous demander l'explication. Tout cela faisait l'admiration des peuples, qui vous regardaient avec raison comme un présent du ciel, et comme un don du Dieu d'Israël. La sagesse de Salomon était pour les étrangers une occasion de connaître et d'admirer le Seigneur. Voyez le verset suivant, et le troisième livre des Rois, X, 1.... 8, 24.

℣. 20. COLLEGISTI QUASI AURICHALCUM AURUM, etc. Les livres des Rois sont plus forts (1) : *Il amassa dans Jérusalem une si grande quantité d'argent qu'il y était aussi commun que les pierres.* Le grec lit (2) : *Vous avez amassé l'or, comme de l'étain, et de l'argent comme du plomb.*

℣. 21. INCLINASTI FEMORA TUA MULIERIBUS; POTESTATEM HABUISTI IN CORPORE TUO. On peut traduire le grec (3) : *Vous avez penché vos côtes*, ou vos entrailles *vers les femmes, et vous vous êtes rendu maître de votre corps*. Vous avez abusé de votre corps, comme s'il eût été à vous, et que le Seigneur n'eût pas été le maître de votre chair et de vous-même. Vous en avez abusé contre sa loi et ses volontés (4). Le sens : *Vous avez asservi votre corps*, est assez suivi (5). Le syriaque : *Vous avez donné votre force aux femmes, et vous leur avez permis d'exercer une autorité sur votre corps.*

℣. 22. PROFANASTI SEMEN TUUM INDUCERE IRACUNDIAM AD LIBEROS TUOS. Le crime, et particulièrement les actions honteuses, sont souvent nommées *folies*; et les méchants, fous et insensés. Salomon est coupable d'avoir épousé un trop grand nombre de femmes contre la défense de la loi (6). Il en avait jusqu'à sept cents et trois cents concubines ou femmes d'un moindre rang. Il s'abandonna à la débauche sans retenue, il a péché contre ses propres lumières, en commettant des actions honteuses ; il n'ignorait pas qu'elles fussent mauvaises. En s'abandonnant par complaisance à l'idolâtrie, dont il connaissait toute la vanité, il ne voulut point troubler des plaisirs funestes, dont il était devenu l'esclave (7) : *Mulierum amori ad idololatriam trahenti resistere non valuit*, dit saint Augustin, *faciens quod sciebat non esse faciendum, ne suas, quibus deperibat atque diffluebat, mortiferas delicias contristaret.* Ce que l'Écriture dit ici qu'il profana sa race : *Profanasti semen tuum*, marque qu'il eut des enfants des femmes étrangères, avec lesquelles la loi défend de se marier (8). Quelques auteurs chrétiens (9) croient même qu'il consacra à Moloch quelques-uns de ses enfants, et qu'il les lui immola à la manière des païens, contre les défenses expresses de la loi (10).

℣. 23. UT FACERES IMPERIUM BIPARTITUM. Dieu, pour punir les péchés de Salomon, suscita contre lui, sur la fin de son règne, Jéroboam, de la tribu d'Éphraïm. Poursuivi par Salomon, Jéroboam se sauva en Égypte, et n'en revint qu'au commencement du règne de Roboam, successeur de ce prince. Roboam ayant, par son imprudence, aigri l'esprit du peuple, Jéroboam se mit à la tête des mécontents (11), et forma le royaume d'Israël, ou des dix Tribus, séparé de celui de Juda : *Imperium bipartitum*, qui est nommé ici une domination dure, *imperium durum;* ou selon le grec (12) : *Un empire rebelle.*

(1) III. *Reg.* X. 14. 23. 27. - II. *Par.* IX. 13. 27.
(2) Συνήγαγες ὡς κασσίτερον τὸ χρυσίον, καὶ ὡς μόλυβδον ἐπλήθυνας τὸ ἀργύριον.
(3) Παρενέκλινας τὰς λαγόνας σου γυναιξὶ, καὶ ἐνεξουσιάσθης ἐν τῷ σώματί σου. *Complut.* Παρενέκλινας τὰ σπλάγχνα σου γυναιξὶ.
(4) *Vide Deut.* XVII. 17. *et* I *Cor.* VI. 14. 19. *Vide Grot. Cornel. a Lapide hic.*
(5) *Vatab. Bossuet. alii.*
(6) *Levit.* XVIII. 21. *et alias.*
(7) *Deut.* XVII. 17.
(8) *Aug. de Genes. ad Litt. lib.* XI. *cap.* 42.
(9) *Deut.* VII. 2. 3. 4. - *Exod.* XXXIV. 16. - *Deut.* XXIII. 2. 3.
(10) *Palac. hic. Pineda, de Reb. Salom. lib.* VII. *cap.* 11. *n.* 3. *ad finem.*
(11) III. *Reg.* XII. 14. *et seq.*
(12) Ἦρξαι βασιλείαν ἀπειθῆ.

24. Deus autem non derelinquet misericordiam suam, et non corrumpet, nec delebit opera sua; neque perdet a stirpe nepotes electi sui, et semen ejus qui diligit Dominum non corrumpet.

25. Dedit autem reliquum Jacob, et David de ipsa stirpe.

26. Et finem habuit Salomon cum patribus suis.

27. Et dereliquit post se de semine suo, gentis stultitiam,

28. Et imminutum a prudentia, Roboam, qui avertit gentem consilio suo;

29. Et Jeroboam, filium Nabat, qui peccare fecit Israel, et dedit viam peccandi Ephraim. Et plurima redundaverunt peccata ipsorum.

30. Valde averterunt illos a terra sua.

31. Et quæsivit omnes nequitias, usque dum perveniret ad illos defensio, et ab omnibus peccatis liberavit eos.

24. Mais Dieu n'oubliera point sa miséricorde; et il ne détruira point, (et n'anéantira point) ses ouvrages; il ne retranchera point (par la racine) la postérité de son élu; et n'exterminera point la race de celui qui l'a aimé.

25. Il a laissé quelques restes à Jacob; et à David quelques rejetons de sa race.

26. Salomon a fini sa vie, et s'en est allé avec ses pères,

27. Et il a laissé après lui son fils Roboam qui a été un exemple de folie parmi son peuple,

28. Un homme sans jugement et sans prudence, qui, par son mauvais conseil, détourna de lui son peuple;

29. Et Jéroboam, fils de Nabat, qui a fait pécher Israël, qui a ouvert à Éphraïm le chemin de l'iniquité; et les péchés ont abondé parmi eux;

30. Ils les ont fait enfin chasser de leur terre.

31. Ils ont cherché toutes les manières de faire le mal, jusqu'à ce que la vengeance est venue fondre sur eux (et qu'elle a mis fin à tous leurs péchés).

COMMENTAIRE

ỳ. 24. DEUS NON DELEBIT OPERA SUA. Le royaume de David est l'ouvrage du Seigneur. C'est le Seigneur qui l'a établi et ordonné. Il ne permettra point qu'il soit entièrement détruit. Salomon a mérité que Dieu lui fît ressentir tout le poids de sa colère. Mais, en considération de David, Roboam ne perdit qu'une partie du royaume de ses pères.

ỳ. 25. DEDIT AUTEM RELIQUUM JACOB, etc. Il n'a pas exterminé Salomon et ses enfants, comme il l'aurait mérité par ses crimes; il a donné à Jacob un prince dans la personne de Jéroboam, roi des dix Tribus; et à David, un rejeton, pour régner dans Juda. Il semble que le grec (1) et la Vulgate demandent ce sens.

ỳ. 27. DERELIQUIT POST SE... GENTIS STULTITIAM. Il donna une preuve insigne de folie dans la réponse qu'il fit au peuple, lorsqu'on le priait de modérer les charges que Salomon avait imposées (2) : *Mon père vous a frappés avec des verges, et moi, je vous frapperai avec des scorpions.* Mais la plus grande folie de Roboam fut son idolâtrie et son impiété, qu'il continua jusqu'à la mort (3) : *Fecit malum et non præparavit cor suum ut quæreret Dominum.*

ỳ. 29. JEROBOAM FILIUM NABAT, QUI PECCARE FECIT ISRAEL. C'est le crime ordinaire que l'Écriture reproche à ce prince impie, qui fut la source de tous les malheurs des dix Tribus. Il les engagea dans le culte des veaux d'or, qui peut-être n'était pas absolument idolâtre dans les commencements; mais qui le devint bientôt dans la suite et qui fut suivi d'une infinité de maux et de désordres, tant dans la religion, que dans l'état politique des Hébreux.

ỳ. 30. VALDE AVERTERUNT ILLOS A TERRA SUA. Le grec joint ceci à ce qui précède (4) : *Leurs crimes s'augmentèrent extraordinairement, pour les* faire enfin *chasser de leur pays*. Ce fut la juste peine de toutes les iniquités qu'ils avaient commises, et que Jéroboam, fils de Nabat, avait introduites dans Israël. La mesure de leurs crimes se trouva comblée sous Osée, fils d'Éla, roi d'Israël, sous le règne duquel Salmanasar, roi d'Assyrie, transporta les restes des tribus au delà de l'Euphrate (5). Car, avant lui, Théglatphalasar, l'un de ses prédécesseurs, en avait déjà emmené une partie (6), sous le règne de Phacée, fils de Romélie.

ỳ. 31. ET QUÆSIVIT OMNES NEQUITIAS, USQUE DUM PERVENIRET AD ILLOS DEFENSIO. Ils ont enfin mis le comble à leurs iniquités, et ont forcé la vengeance du Seigneur à déployer contre eux toute sa rigueur. *Defensio* se prend ici pour la vengeance, comme le grec le demande (7). On a pu déjà remarquer ailleurs *defendere* et *defensor*, pour *se venger* et *le vengeur* (8).

AB OMNIBUS PECCATIS LIBERAVIT EOS. Le Seigneur les a enfin tirés de Babylone et les a délivrés de l'idolâtrie, où ils avaient été engagés pendant si longtemps. Ce passage n'est point dans le grec.

(1) Καὶ τῷ Ἰακὼβ ἔδωκε κατάλειμμα, καὶ τῷ Δαυὶδ ἐξ αὐτοῦ ῥίζαν.

(2) III. *Reg.* XII. 11.

(3) III. *Reg.* XIV. 22. 23. - II. *Par.* XII. 14.

(4) Ἀποστῆσαι αὐτοὺς ἀπὸ τῆς γῆς.

(5) IV. *Reg.* XVII. 6. 7; XVIII. 11. 12. — (6) I. *Par.* V. 26.

(7) Ἕως ὀργὴ καὶ ἐκδίκησις ἔλθῃ ἐπ' αὐτούς.

(8) *Vide Judith*, I. 12; II. 1. - *Judic.* III. 31. *et antiq. version. Psalm.* VIII. 3. Ut destruas inimicum et defensorem.

CHAPITRE XLVIII

Éloges d'Élie, d'Élisée, d'Ézéchias et d'Isaïe.

1. Et surrexit Elias, propheta, quasi ignis, et verbum ipsius quasi facula ardebat.

2. Qui induxit in illos famem ; et irritantes illum invidia sua pauci facti sunt ; non enim poterant sustinere præcepta Domini.

3. Verbo Domini continuit cælum, et dejecit de cælo ignem ter.

4. Sic amplificatus est Elias in mirabilibus suis. Et quis potest similiter sic gloriari tibi :

5. Qui sustulisti mortuum ab inferis de sorte mortis, in verbo Domini Dei ;

6. Qui dejecisti reges ad perniciem, et confregisti facile potentiam ipsorum, et gloriosos de lecto suo ;

1. Le prophète Élie s'est élevé ensuite comme un feu ; et ses paroles brûlaient comme un flambeau ardent.

2. Il frappa le peuple de famine. (Ils l'irritèrent) par leur envie, et ils furent réduits à un petit nombre ; (car ils ne pouvaient supporter les préceptes du Seigneur).

3. En parlant au nom du Seigneur il ferma le ciel, et il en fit tomber le feu par trois fois.

4. Quelle gloire, ô Élie, vous vous êtes acquise par vos miracles ! et qui peut se glorifier comme vous ?

5. Vous qui, par la parole du Seigneur Dieu, avez fait sortir un mort des enfers, et l'avez arraché à la mort ;

6. Vous qui avez précipité les rois dans l'abîme ; (qui avez brisé sans peine leur puissance), et qui, avez étendu sur leur lit les triomphateurs ;

COMMENTAIRE

℣. 1. Surrexit Elias propheta, quasi ignis. Le zèle ardent de ce prophète et sa juste sévérité contre les prévaricateurs, le font comparer au feu. *Ses paroles brûlaient comme un flambeau ardent.* Elles portaient la lumière et l'ardeur dans tous les cœurs. Élie était, de même que saint Jean-Baptiste (1), *lucerna ardens et lucens.* Ces deux grands prophètes étaient remplis du même esprit, de la même fermeté contre les princes impies, brûlaient du même zèle, et répandaient une même lumière. Jean-Baptiste est venu, dit l'Évangile (2), *In spiritu et virtute Eliæ.*

℣. 2. Induxit in illos famem. C'est ce qui est marqué dans les livres des Rois (3) et dans saint Jacques (4). Il ferma le ciel pendant trois ans, en punition des crimes d'Achab et de tout Israël.

Irritantes illum invidia sua, pauci facti sunt. Les faux prophètes de Baal allumèrent son zèle, et il les mit à mort sur le mont Carmel, en présence de tout le peuple. Après cela, comme si la colère du Seigneur était apaisée, il fit descendre la pluie et rendit à la terre sa fertilité (5). Le grec lit simplement (6) : Il les frappa d'une grande famine *et par son zèle il les réduisit à un petit nombre.* Il en fit mourir un grand nombre par la famine (7).

℣. 3. Verbo Domini continuit cælum et dejecit de cælo ignem ter. Il commanda au nom du Seigneur, et le ciel ne donna plus de pluies (8). *Vivit Dominus Deus Israel, in cujus conspectu sto ; si erit annis his ros et pluvia, nisi juxta oris mei verba.* Il fit tomber le feu du ciel à trois reprises différentes : la première, sur son holocauste en présence du roi et du peuple sur le mont Carmel (9) ; et deux fois ensuite, sur des troupes qu'Achab avait envoyées pour le prendre (10).

℣. 5. Qui sustulisti mortuum ab inferis. Le fils de la veuve de Sarepta, qu'il ressuscita.

℣. 6. Qui dejecisti reges ad perniciem. Élie prédit la perte d'Achab, de Jézabel (11), d'Ochozias (12), de Joram, frère d'Ochozias (13), et d'un autre Joram, fils de Josaphat, roi de Juda (14). L'Écriture dit souvent, que les prophètes font ce qu'ils prédisent simplement, comme pour marquer la certitude infaillible de leurs prédictions. Élie fut suscité pour résister aux rois impies et pour réprimer leur impiété. Personne n'a mieux soutenu ce caractère, et n'a parlé aux princes impies avec plus de liberté et de force.

Et gloriosos de lecto suo. Il prédit la mort d'Ochozias, roi d'Israël : *Parce que vous avez en-*

(1) *Johan.* v. 35. — (2) *Luc.* I. 17.
(3) III. *Reg.* XVII. 1.
(4) *Jacob.* v. 17.
(5) IV. *Reg.* XVIII. 40. 41. *et seq.*
(6) Ἐπήγαγεν ἐπ' αὐτοὺς λιμὸν ἰσχυρὸν, καὶ τῷ ζήλῳ αὐτοῦ ὠλιγοποίησεν αὐτούς.
(7) *Grot. Cornel. Badvel. alii.*
(8) III. *Reg.* XVII. 1.
(9) III. *Reg.* XVII. 38.
(10) IV. *Reg.* I. 10. *etc.*
(11) III. *Reg.* XXI. 22. 23.
(12) IV. *Reg.* I. 16. 17.
(13) IV. *Reg.* IX. 12. 24. *et seq.*
(14) II. *Par.* XXI. 12. *et seq.*

7. Qui audis in Sina judicium, et in Horeb judicia defensionis ;

8. Qui ungis reges ad pœnitentiam, et prophetas facis successores post te ;

9. Qui receptus es in turbine ignis, in curru equorum igneorum ;

10. Qui scriptus es in judiciis temporum, lenire iracundiam Domini, conciliare cor patris ad filium, et restituere tribus Jacob ?

7. Vous qui entendez sur le mont de Sinaï le jugement du Seigneur, et sur le mont Horeb les arrêts de sa vengeance ;

8. Vous qui sacrez les rois pour venger les crimes, et qui laissez après vous des prophètes pour vos successeurs ;

9. Vous qui avez été enlevé au ciel dans un tourbillon de feu, et dans un char traîné par des chevaux ardents ;

10. Vous qui avez été destiné pour adoucir la colère (du Seigneur), par les jugements que vous exercerez au temps prescrit, pour réunir les cœurs des pères à leurs enfants, et pour rétablir les tribus de Jacob.

COMMENTAIRE

voyé, lui dit-il (1), *à Béelzébub, Dieu d'Accaron, pour le consulter sur votre maladie, comme s'il n'y avait point de Dieu dans Israël, je vous annonce de la part du Seigneur, que vous ne descendrez point du lit où vous êtes couché, mais que vous mourrez*. Et, dans les lettres qui furent remises, après la mort d'Élie, au roi Joram, fils de Josaphat, roi de Juda, le prophète lui dit (2) : *Le Seigneur vous frappera d'une grande plaie, vous avec votre peuple, vos femmes et vos enfants ; et vous serez attaqué d'un mal d'entrailles, qui les consumera petit à petit, jusqu'à ce qu'elles vous sortent du corps.*

ỳ. 7. Qui audis in Sina judicium. Élie, fuyant la persécution de Jézabel, se sauva au mont Sinaï. C'est là qu'il apprit les desseins de Dieu contre la maison d'Achab, et contre tout le royaume d'Israël. Dieu lui ordonna d'oindre Azaël pour roi de Syrie, et Jéhu pour roi d'Israël (3). Le grec porte (4) : *Qui entendez à Sina les réprimandes du Seigneur* contre Israël, *et à Horeb les jugements de la vengeance.*

ỳ. 8. Qui ungis reges ad pœnitentiam. Le grec (5) : *Qui oignez les rois pour la vengeance ;* pour punir les pécheurs de leurs crimes. Élisée, successeur d'Élie, oignit Jéhu et Azaël, destinés de Dieu pour venger les iniquités de la maison d'Achab. Ce fut Élie qui reçut l'ordre de faire cette onction ; mais Élisée fut choisi pour l'exécuter.

Prophetas facis successores post te. Élie eut un très grand nombre de prophètes qu'il éleva et qu'il instruisit, pour servir comme de barrière à l'impiété et à l'idolâtrie qui se répandaient de plus en plus dans Israël. Il y avait dans ce pays plusieurs communautés de saints, enfants ou disciples des prophètes, dont Élie était le chef et le supérieur général. Élisée, qui lui succéda dans cet emploi, avait été tiré de la charrue (6), et il s'attacha dans la suite inséparablement à Élie. Il semble que c'est principalement à cet événement de la vocation d'Élisée, que l'auteur fait ici allusion.

ỳ. 9. Qui receptus es in turbine ignis. L'histoire de l'enlèvement d'Élie est connue (7). Ce prophète fut porté dans quelque endroit inconnu aux hommes. Il parut avec Moïse à la Transfiguration de notre Sauveur (8). Tertullien (9), et saint Augustin considèrent Hénoch et Élie, comme les gages de notre résurrection future (10) : *Primogenitos nostræ resurrectionis.*

ỳ. 10. Qui scriptus es in judiciis temporum, lenire iracundiam Domini. C'est une ancienne tradition des Juifs, confirmée dans l'Évangile, et reçue encore aujourd'hui dans la Synagogue et dans l'Église, que le prophète Élie doit venir avant la fin des temps, pour réunir les pères aux enfants, et les enfants aux pères, suivant la prédiction de Malachie (11). Notre Seigneur nous a avertis dans l'Évangile, qu'Élie était déjà venu dans la personne de Jean-Baptiste (12) ; et par conséquent que, mal à propos, les Juifs attendaient un autre Messie que Celui, auquel Jean-Baptiste rendait publiquement témoignage. Mais cette explication de la prophétie, et l'exécution qu'elle a eue dans la personne de saint Jean, n'exclut pas l'autre sens, ni l'autre accomplissement, qui doit arriver avant la fin des siècles. Ce sera principalement alors que s'exécutera à la lettre ce qui est dit ici, qu'Élie réunira les cœurs des pères avec leurs enfants, et des enfants avec leurs pères, c'est-à-dire, qu'il rassemblera les Juifs

(1) IV. *Reg.* I. 16. 17.
(2) I. *Par.* XXI. 15.
(3) III. *Reg.* XIX. 12. 15.
(4) Ὁ ἀκούων ἐν Σινᾷ ἐλεγμὸν Κυρίου, καὶ ἐν Χωρὴβ κρίματα ἐκδικώσεως.
(5) Ὁ χρίων βασιλεῖς εἰς ἀνταπόδομα.
(6) III. *Reg.* XIX. 19. 20.
(7) IV. *Reg.* II. 11.
(8) *Matth.* XVII. 3.
(9) *Tertull. de Resurrect. carnis.* Quia nec morte functi ; quia tamen de orbe translati, et hoc ipso jam æternitatis candidati, ab omni vitio et ab omni damno immunitatem carnis ediscunt ; cuinam fidei testimonium signant, nisi qua credi oportet hæc futuræ integritatis esse documenta ?
(10) *August. de Civit. lib.* XV. *cap.* 19.
(11) *Malach.* IV. 10.
(12) *Matth.* XI. 14 ; XVII. 12.

11. Beati sunt qui te viderunt, et in amicitia tua decorati sunt.

12. Nam nos vita vivimus tantum ; post mortem autem non erit tale nomen nostrum.

13. Elias quidem in turbine tectus est, et in Eliseo completus est spiritus ejus. In diebus suis non pertimuit principem, et potentia nemo vicit illum.

14. Nec superavit illum verbum aliquod, et mortuum prophetavit corpus ejus.

11. Bienheureux ceux qui vous ont vu, et qui ont été honorés de (votre) amitié.

12. Car pour nous, nous vivons seulement pendant cette vie ; (mais notre nom ne vivra pas de même après notre mort).

13. Élie a été enlevé dans un tourbillon ; mais son esprit est demeuré dans Élisée. Élisée n'a point eu peur des princes pendant sa vie ; et nul n'a été plus puissant que lui ;

14. Jamais rien n'a pu le vaincre ; et son corps, après sa mort même, a fait voir qu'il était un vrai prophète.

COMMENTAIRE

avec les chrétiens dans la même croyance ; il ramènera les premiers dans l'église de Jésus-Christ, et des deux peuples il ne s'en formera qu'un. Les patriarches seront réunis avec les Juifs, et les Juifs avec les patriarches, en ce que les Juifs croiront en Jésus-Christ, qui a été l'objet de l'attente et des espérances des anciens patriarches ; ou bien, les Juifs, qui sont comme les pères et les fondateurs de l'Église, par les apôtres sortis du milieu d'eux, se réuniront avec les fidèles, avec les gentils convertis, qui sont comme leurs enfants, et ne seront plus qu'un seul peuple, et qu'un seul troupeau, sous le même pasteur, Jésus-Christ.

Le grec (1): *C'est vous dont il est écrit,* (dans Malachie) *que vous menacerez dans les temps* marqués,*pour arrêter la colère du jugement du Seigneur, avant* le jour de *la vengeance,* c'est-à-dire, avant le jour du dernier jugement.

℣. 11. Beati qui te viderunt, et in amicitia tua decorati sunt. Heureux les saints et les prophètes qui ont vécu avec vous, qui vous ont vu, et qui ont été honorés de votre amitié. Il veut apparemment désigner les disciples d'Élie et d'Élisée, qui vivaient de leur temps. Voici le grec des versets 11 et 12 (2): *Heureux ceux qui vous ont vu, et qui sont morts dans la charité ; car nous vivrons d'une* véritable *vie.* Que j'envie le bonheur de ceux qui vous ont vu, et qui ont vécu dans l'union de la charité avec vous ! Car si nous avions le même bonheur, nous vivrions de la vraie vie. Ou bien, en traduisant par le futur : *Heureux ceux qui vous verront, et qui seront honorés de votre amitié ;* car c'est alors *que nous vivrons véritablement.* Si nous sommes assez heureux pour vous recevoir, lorsque vous paraîtrez à la fin des siècles, et pour vous plaire ; nous serons assurés d'un solide bonheur et d'une vie éternelle. Sans cela, nous ne pouvons espérer de vivre dans le siècle à venir. *Post mortem autem non erit tale nomen nostrum.* Ce dernier passage n'est pas dans le grec.

℣. 13. Elias quidem in turbine tectus est, et in Eliseo completus est spiritus ejus. On sait de quelle manière Élie fut enlevé au ciel dans un char de feu. En quittant la terre, il laissa tomber son manteau, qu'Élisée reçut avec la plénitude de l'esprit dont Élie avait été rempli (3).

In diebus suis non pertimuit principem. Élisée fit paraître en toute rencontre une intrépidité digne d'Élie. Il parla à Joram, roi d'Israël, avec une hardiesse étonnante ; par exemple, lorsqu'il lui dit (4) : *Vive le Seigneur des armées, en la présence duquel je suis, que si je ne respectais la face de Josaphat, roi de Juda,* qui est ici présent, *je ne vous aurais pas même regardé.* Et une autre fois (5), le même Joram, roi d'Israël, ayant envoyé un de ses officiers, pour couper la tête à Élisée ; ce prophète, sans s'émouvoir, demeura dans sa maison, et se contenta de dire à ceux qui l'accompagnaient : *Savez-vous que ce fils de meurtrier a envoyé pour me faire couper la tête ; mais fermez seulement la porte, afin que celui qui est envoyé n'entre pas ; car j'entends son maître qui le suit pour l'arrêter.*

℣. 14. Nec superavit illum verbum aliquod. *Jamais rien ne l'a pu vaincre ;* ni menaces, ni promesses, ni caresses, ni terreur. Le grec peut se traduire par (6) : *Nulle chose ne lui a été inconnue ;* rien ne lui a échappé. Il donna une preuve bien remarquable de la profonde connaissance qu'il avait des choses les plus éloignées, lorsqu'il vit ce que Giézi, son disciple, recevait de la main de Naaman (7). *Mon cœur n'était-il pas présent,* lui dit-il, *lorsque Naaman est retourné au devant de vous, et que vous avez reçu de lui de l'argent ?* Cette clairvoyance allait si loin que le roi de Syrie soupçonnait ses serviteurs de découvrir tous ses desseins

(1) Ο' καταγραφεὶς ἐλεγμοὺς εἰ. καιροὺς, κοπάσαι ὀργὴν κρίσεως Κυρίου πρὸς θυμόν. *Rom. Edit.* Καταγραφεις ἐν ἐλεγμοῖς (*alii* ἐλεγμο), εις καιροὺ, κοπάσαι ὀργὴν πρὸ θυμοῦ.

(2) Μακάριοι οἱ ἰδόντες σέ, καὶ οἱ ἐν ἀγαπήσει κεκοιμημένοι (12). Καὶ γὰρ ἡμᾶς ζωῇ ζησόμεθα. *Rom.* Μακάριοι οἱ ἰδόντες (*alii* εἰδότες) σέ, καὶ οἱ ἐν ἀγαπήσει κεκοσμημένοι.

(3) IV. *Reg.* II. 15.

(4) IV. *Reg.* III. 14.

(5) IV. *Reg.* VI. 32.

(6) Πᾶς λόγος οὐχ ὑπερῆρεν αὐτόν.

(7) IV. *Reg.* V. 26.

15. In vita sua fecit monstra, et in morte mirabilia operatus est.
16. In omnibus istis non pœnituit populus, et non recesserunt a peccatis suis, usque dum ejecti sunt de terra sua, et dispersi sunt in omnem terram ;
17. Et relicta est gens perpauca, et princeps in domo David.
18. Quidam ipsorum fecerunt quod placeret Deo ; alii autem multa commiserunt peccata.
19. Ezechias munivit civitatem suam, et induxit in medium ipsius aquam ; et fodit ferro rupem, et ædificavit ad aquam puteum.
20. In diebus ipsius ascendit Sennacherib, et misit Rabsacen, et sustulit manum suam contra illos ; et extulit manum suam in Sion, et superbus factus est potentia sua.
21. Tunc mota sunt corda et manus ipsorum ; et doluerunt quasi parturientes mulieres.

15. Il a fait des prodiges pendant sa vie, et des miracles après sa mort.
16. Mais dans toutes ces merveilles, le peuple n'a point fait pénitence ; et ils ne se sont point retirés de leurs péchés, jusqu'à ce qu'ils ont été chassés de leurs terres, et dispersés dans tous les pays du monde ;
17. Il n'est demeuré qu'un petit reste du peuple, et un prince de la maison de David.
18. Quelques-uns d'eux ont plu (à Dieu dans leur vie ; mais les autres ont commis beaucoup de péchés.
19. Ézéchias a fortifié sa ville, et il y a fait venir de l'eau : il a creusé le roc avec le fer, et il a bâti un puits pour l'eau.
20. Sennachérib vint pendant son règne ; il envoya Rabsacès ; et (il élève sa main contre eux) ; il étend sa main contre Sion, et sa puissance le remplit d'orgueil.
21. Alors la frayeur leur saisit le cœur et les mains ; et ils furent agités comme une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement.

COMMENTAIRE

au roi d'Israël ; ses gens lui dirent que c'était le prophète Élisée, qui racontait à son roi toutes les résolutions que l'on prenait dans son conseil (1). Ce dernier sens paraît le meilleur (2).

Mortuum prophetavit corpus ejus. On comprend bien qu'un corps mort ne prophétise pas, à moins qu'il ne ressuscite, ou qu'il ne parle par une vertu merveilleuse, au-dessus des lois ordinaires de la nature ; aussi ce n'est point là ce que l'auteur veut dire ici. Il veut marquer ce qui arriva, lorsqu'un mort ayant été jeté dans le tombeau d'Élisée, ressuscita par l'attouchement de ses os (3). Ce prodige a fait dire que l'esprit de Dieu accompagnait encore, en quelque sorte, le cadavre de ce saint prophète, et qu'il continuait, jusque dans le tombeau, à exercer ses fonctions prophétiques, qui sont de confirmer sa doctrine et ses prédictions par des prodiges (4). S'il a fait des merveilles pendant sa vie, il en a fait aussi à sa sa mort. ℣. 15. *In vita sua fecit monstra et in morte mirabilia operatus est.* Mais on peut aussi rapporter ce verset 15 à ce que fit Élisée, au lit de la mort. Joas, roi d'Israël, étant venu le voir, le prophète lui dit de tirer des flèches contre terre, de la fenêtre de sa chambre. Le roi en ayant tiré trois, Élisée prédit qu'il gagnerait trois victoires contre les Syriens ; mais que, s'il en eût tiré un plus grand nombre, il aurait remporté un pareil nombre de victoires (5). C'est en ce dernier sens que l'entendent la plupart des interprètes.

℣. 16. In omnibus istis non pœnituit populus. Ni les miracles, ni les instructions, ni les menaces, ni les exemples d'Élisée ne furent point capables de toucher les Israélites. Ils continuèrent dans leurs désordres et furent enfin emmenés captifs par Salmanasar : *Ejecti sunt de terra sua, et dispersi sunt in omnem terram.*

℣. 17. Et relicta est gens perpauca. Depuis Jéroboam jusqu'au temps d'Élisée et encore assez longtemps après, l'on vit deux royaumes dans la Palestine, celui de Juda et celui d'Israël. Ce dernier ayant été ruiné par Salmanasar, et les dix tribus étant conduites en captivité au delà de l'Euphrate, le royaume de Juda subsista, avec le peuple qui obéissait à la famille de David. C'est ce que l'auteur veut marquer en cet endroit.

℣. 19. Ezechias munivit civitatem suam, etc. Isaïe (6) et les livres des Paralipomènes (7) nous apprennent que le roi Ézéchias exécuta des travaux très considérables pour l'utilité des habitants de Jérusalem, en y faisant venir les eaux de la fontaine du Gihon, à l'ouest de la ville. Pour cela, il fallut creuser dans le roc et faire de vastes réservoirs. C'est ce que l'auteur signale en cet endroit. Les anciens exemplaires grecs varient. Les uns portent, conformément à la Vulgate (8) : *Il fit venir de l'eau au milieu de la ville.* D'autres : *Il fit venir Gog au milieu d'eux.* D'autres : *Il y fit venir Néor.* Il y a assez d'apparence que de *Gihon*, on a fait *Gog* ; et d'*Udor, de l'eau, Néor,* qui ne signifie rien.

℣. 20. Sennacherib misit Rabsacen. On peut voir cette histoire racontée, iv. *Reg.* xviii, xix et ii. *Par.* xxxii et *Isa.* xxxvi. Le grec ajoute qu'il l'envoya de Lachis, conformément à l'histoire des Rois.

(1) iv. *Reg.* vi. 12.
(2) *Vide Syr. et Arab. et Cornel. hic.*
(3) iv. *Reg.* xiii. 21.
(4) *Ita Vatab. Dionys. Cornel. hic. alii passim.*
(5) iv. *Reg.* xiii. 14. — (6) *Isai.* xxii. 10.
(7) ii. *Par.* xxxii. 30.
(8) Εἰσήγαγεν εἰς μέσον αὐτῆς ὕδωρ. *Alii*, εἰς μέσον αὐτῶν τὸν Γώγ. *Alii*, ἐν μέσῳ αὐτῆς τὸν Νηώρ.

22. Et invocaverunt Dominum misericordem, et expandentes manus suas extulerunt ad cælum ; et Sanctus, Dominus Deus, audivit cito vocem ipsorum.

23. Non est commemoratus peccatorum illorum, neque dedit illos inimicis suis ; sed purgavit eos in manu Isaiæ, sancti prophetæ.

24. Dejecit castra Assyriorum, et contrivit illos angelus Domini :

25. Nam fecit Ezechias quod placuit Deo, et fortiter ivit in via David, patris sui, quam mandavit illi Isaias, propheta magnus, et fidelis in conspectu Dei.

26. In diebus ipsius retro rediit sol, et addidit regi vitam.

27. Spiritu magno vidit ultima, et consolatus est lugentes in Sion usque in sempiternum.

28. Ostendit futura, et abscondita antequam evenirent.

22. Ils invoquèrent le Seigneur plein de miséricorde, ils étendirent leurs mains, et ils les élevèrent au ciel ; et le Saint, (le Seigneur Dieu) écouta bientôt leur voix.

23. (Il ne se souvint point de leurs péchés, et il ne les livra point à leurs ennemis) ; mais il les purifia par les mains d'Isaïe (son saint prophète).

24. Il dissipa le camp des Assyriens ; et l'ange du Seigneur les tailla en pièces ;

25. Car Ézéchias fit ce qui était agréable à Dieu ; il marcha courageusement dans la voie de David, son père, que lui avait recommandé Isaïe, qui fut un grand prophète, et fidèle aux yeux de Dieu.

26. Le soleil pendant ses jours retourna en arrière ; et le Seigneur ajouta plusieurs années à la vie du roi.

27. Il vit la fin des temps par un grand don de l'Esprit ; et il consola ceux qui pleuraient dans Sion.

28. Il prédit ce qui devait arriver jusqu'à la fin des temps, et il découvrit les choses secrètes avant qu'elles arrivassent.

COMMENTAIRE

℣. 23. Purgavit eos in manu Isaiæ sancti prophetæ. Il leur pardonna leurs péchés par les prières du prophète Isaïe. Ils écoutèrent les avis d'Isaïe, qui les exhorta à faire pénitence et à recourir au Seigneur (1). Le grec porte (2) : *Le Seigneur les garantit,* ou les *racheta par les mains d'Isaïe.*

℣. 24. Contrivit illos angelus Domini. La défaite des Assyriens est décrite, IV. *Reg.* XIX, 35 ; II. *Paralip.* XXXII et *Isai.* XXXVII, 36.

℣. 25. Isaias fidelis in conspectu Dei. Le grec (3) : Isaïe *qui fut fidèle dans sa vision,* ou dans ses prophéties : toutes ses prédictions furent suivies de l'accomplissement.

℣. 26. In diebus ipsius retro rediit sol. Isaïe prédit à Ézéchias qu'il recouvrerait la santé, et lui dit pour preuve de sa parole que l'ombre du soleil, qui était descendu de dix degrés sur le cadran d'Achaz, retournerait de dix degrés (4). Le même prophète ajouta quinze années à la vie du roi, depuis la guérison qu'il lui avait annoncée de la part du Seigneur.

℣. 27. Spiritu magno vidit ultima. Isaïe, rempli de l'Esprit saint, avec une abondance et une plénitude qui le relevaient beaucoup au-dessus des autres prophètes, vit non seulement les maux de Sion, mais il en vit la fin et il consola les Juifs fidèles. Il prédit la captivité de Babylone, longtemps avant qu'elle arrivât, et il en prédit la fin. Les prophètes désignent ordinairement le retour de la captivité, sous le nom des derniers temps (5). L'auteur semble faire allusion à ce passage d'Isaïe (6) : *L'Esprit de Dieu s'est reposé sur moi ; il m'a envoyé pour consoler tous ceux qui pleurent dans Sion et pour lui donner une couronne, au lieu de la cendre dont elle est couverte ; et un parfum de joie, au lieu du deuil dont elle est affligée.*

---

(1) *Vide Isai.* XXXVI. 16. 21.

(2) Καὶ ἐλυτρώσατο αὐτοὺς ἐν χειρὶ Ἡσαΐου.

(3) Πιστὸς ἐν ὁράσει αὐτοῦ. *Complut.* Σεπτὸς ἐν ὁράσει αὐτοῦ. Venerandus in visu illius

(4) *Isai.* XXXVIII. 8.

(5) Voyez *Isai.* II. 2. - *Jerem.* XXXI. 17 ; XLVIII. 47 ; XLIX. 39. *etc.*

(6) *Isai.* LXI. 1.

CHAPITRE XLIX

Éloges de Josias, de Jérémie, d'Ézéchiel, des douze petits prophètes, de Zorobabel, du grand prêtre Jésus, de Néhémie, d'Hénoch et de Joseph, de Sem, de Seth et d'Adam.

1. Memoria Josiæ in compositionem odoris facta opus pigmentarii.
2. In omni ore quasi mel indulcabitur ejus memoria, et ut musica in convivio vini.
3. Ipse est directus divinitus in pœnitentiam gentis, et tulit abominationes impietatis.
4. Et gubernavit ad Dominum cor ipsius, et in diebus peccatorum corroboravit pietatem.
5. Præter David, et Ezechiam, et Josiam, omnes peccatum commiserunt ;

1. La mémoire de Josias est comme un parfum d'une odeur admirable, composé par un parfumeur.
2. (Son souvenir) sera doux à la bouche de tous les hommes, comme le miel, et comme un concert de musique dans un festin de vins.
3. Il a été destiné (divinement) pour faire entrer le peuple dans la pénitence ; et il a exterminé les abominations de l'impiété.
4. Il a tourné son cœur vers le Seigneur, et, dans un temps de péchés, il s'est affermi dans la piété.
5. Hors David, Ézéchias et Josias, tous ont péché,

COMMENTAIRE

℣. 1. Memoria Josiæ in compositionem odoris facta. Josias est, de tous les princes dont nous parle l'histoire sacrée, celui dont la vie a été la plus pure. L'Écriture ne lui reproche aucune faute. Il eut l'avantage de servir Dieu de bonne heure, et ne s'éloigna jamais de ce qu'il devait à son Créateur. Il commença à régner à l'âge de huit ans, et dès lors il chercha le Seigneur. Mais il s'appliqua plus sérieusement, la dix-huitième année de son âge, à corriger les abus que le désordre des règnes précédents avait introduits dans ses états. Le Saint-Esprit lui rend ce témoignage, que nul ne lui a été semblable. C'est cet assemblage de vertus et de belles qualités, que l'auteur compare ici à un parfum composé de tout ce qu'il y a de plus précieux et de plus exquis.

℣. 2. Ut musica in convivio vini. Voyez une comparaison semblable, chapitre xl, verset 20.

℣. 3. Est directus divinitus in pœnitentiam gentis. Nous avons déjà remarqué que Josias travailla utilement à la réforme des abus qui régnaient dans Juda. Quoique, dès les premières années de son règne, il se soit appliqué à y faire refleurir la piété et la religion, ce fut toutefois principalement à la dix-huitième année de son règne, qu'il y travailla avec plus de force et de succès. Les prophètes qui ont vécu dans les commencements de son règne, invectivent fortement contre les abus qu'ils voyaient alors; mais depuis, les choses changèrent de face. Le grec peut se traduire ainsi (1) : *Il réussit dans la conversion du peuple.* Dieu bénit ses travaux et fit réussir ses bonnes entreprises (2).

℣. 4. In diebus peccatorum corroboravit pietatem. Il attaqua hautement l'impiété, et lui déclara une guerre ouverte. Au lieu que la plupart de ses prédécesseurs, même les plus religieux, n'avaient osé toucher aux hauts lieux, Josias les détruisit, renversa leurs autels, brûla les bois sacrés, déterra même et fit brûler les os des faux prophètes et des prêtres sacrilèges (3). Il ne fut retenu par aucune vue d'intérêt et de politique ; et, au milieu d'un siècle très corrompu et d'une nation perverse, il sut user sagement et courageusement de son autorité, pour le service du Seigneur ; et, non content d'avoir rappelé son peuple au devoir, il députa dans toutes les villes du pays, où il restait quelques Israélites des dix tribus, pour les inviter à venir célébrer la Pâque à Jérusalem (4).

℣. 5. Præter David, Ezechiam et Josiam, omnes peccatum commiserunt. *Hors David, Ézéchias et Josias, tous ont péché;* c'est-à-dire, sont tombés dans l'idolâtrie ; ou du moins ont souffert et toléré dans leur royaume, les hauts lieux, où se commettaient des choses contraires à la pureté du culte de Dieu. L'Écriture donne des louanges à Josaphat ; mais elle le blâme de s'être allié avec

(1) Αὐτὸς κατευθύνθη ἐν ἐπιστροφῇ λαοῦ.
(2) *Vide* iv. *Reg.* xxii ; xxiii. *et* ii. *Par.* xxxiv.
(3) iv. *Reg.* xxiii. 4. 5. 16. *etc. et* ii. *Par.* xxxiv.
(4) ii. *Par.* xxxiv. 6.

6. Nam reliquerunt legem Altissimi reges Juda, et contempserunt timorem Dei.
7. Dederunt enim regnum suum aliis, et gloriam suam alienigenæ genti.
8. Incenderunt electam sanctitatis civitatem, et desertas fecerunt vias ipsius in manu Jeremiæ.

9. Nam male tractaverunt illum qui a ventre matris consecratus est propheta, evertere, et eruere, et perdere, et iterum ædificare, et renovare.
10. Ezechiel, qui vidit conspectum gloriæ quam ostendit illi in curru cherubim.

6. Car les rois de Juda ont abandonne la loi du Très-Haut, et ont méprisé la crainte de Dieu.
7. Ils ont abandonné leur royaume à un autre peuple, et leur gloire à une nation étrangère.
8. Ils ont brûlé la ville choisie, la ville sainte ; et ils ont fait un désert de ses rues, selon la prédiction de Jérémie ;
9. Car ils ont maltraité celui qui avait été consacré prophète dès le sein de sa mère, et destiné pour renverser, pour détruire, pour perdre et pour édifier.
10. Quant à Ézéchiel, il a vu cette vision de gloire que le Seigneur lui représenta dans le char des chérubins.

COMMENTAIRE

Achab et Ochosias (1) et de n'avoir pas détruit les hauts lieux (2). Asa est tombé dans la même faute, III, *Reg.* XV, 14 et XXII, 44. Si David a péché avec Bethsabée et en faisant mourir Urie, il a expié sa faute d'une manière qui a fait l'édification de tous les siècles, bien qu'un prince chrétien, plus parfait, eût témoigné son repentir d'une manière plus effective, en renvoyant la femme. Si Ézéchias a marqué trop de confiance dans l'amitié des princes étrangers et dans la grandeur de ses richesses (3); il a bien réparé cette faute, par sa fidélité dans le culte du Seigneur et par sa résignation à ses ordres.

℣. 6. NAM RELIQUERUNT LEGEM ALTISSIMI, etc. Cela n'est que trop vrai de la plupart des rois de Juda. Voici le grec (4) : *Les rois de Juda ont abandonné la loi du Seigneur : ils ont cessé eux-mêmes.* Leur royaume a été détruit et ruiné, de même que celui d'Israël, dont ils avaient imité les crimes et les impiétés.

℣. 7. DEDERUNT ENIM REGNUM SUUM ALIIS. Il est vrai, à la lettre, que les rois de Juda livrèrent en quelque sorte leur royaume à des étrangers, lorsqu'Achaz fit venir à son secours Téglathphalasar, roi d'Assyrie (5). Depuis ce temps, les rois de Ninive, et, après eux, ceux de Babylone, prétendirent que le royaume de Juda leur était tributaire ; et c'est sous ce prétexte que Sennachérib vint attaquer Ézéchias, soutenant qu'il avait manqué aux articles du traité, arrêté entre les rois de Juda et ses prédécesseurs (6). Nabucodonosor vint sous le même prétexte, alléguant que, contre les conventions et pour se soustraire à son obéissance, les rois de Juda avaient fait alliance avec l'Égypte (7). Mais le grec (8) marque expressément que ce fut le Seigneur qui livra les Hébreux aux étrangers : *Il donna leur corne aux étrangers et leur gloire à un peuple inconnu.* La corne est mise pour la force, l'empire, la puissance, la gloire ; peut-être aussi se prend-elle pour le temple.

℣. 8. ELECTAM SANCTITATIS CIVITATEM. Jérusalem est connue dans l'Écriture, sous le nom de ville Sainte. Les sicles frappés sous le pontificat de Simon l'Asmonéen, portent le nom de *Jérusalem la Sainte.*

DESERTAS FECERUNT VIAS IPSIUS, IN MANU JEREMIÆ. Jérémie dit, dans ses Lamentations (9) : *Les voies de Sion sont dans les pleurs, parce qu'il n'y a personne qui vienne à la solennité ; toutes ses portes sont détruites; ses prêtres gémissent ; ses vierges sont dans le deuil, et elle-même est remplie d'amertume.* Cette ville fameuse est entièrement détruite, et les chemins qui y conduisaient, ne sont plus fréquentés comme autrefois. Le grec lit ici au singulier (10) : *Il a rendu désertes, etc.* rapportant à Dieu, comme à la cause première, tout le malheur de Jérusalem.

℣. 9. MALE TRACTAVERUNT ILLUM, QUI A VENTRE MATRIS CONSECRATUS EST PROPHETA. Il fait visiblement allusion à ce qu'on lit dans Jérémie (11) : *Avant que vous fussiez formé dans le sein de votre mère, je vous ai connu ; et avant que vous fussiez né, je vous ai sanctifié, et vous ai destiné pour être le prophète des nations.... Je vous ai établi aujourd'hui sur les nations, et sur les royaumes, afin que vous arrachiez, que vous détruisiez, que vous perdiez, que vous renversiez, que vous bâtissiez et que vous plantiez, etc.* C'est-à-dire : Je vous ai destiné dès le sein de votre mère, pour annoncer aux nations la ruine et ensuite le rétablissement des états et des royaumes.

℣. 10. EZECHIEL QUI VIDIT CONSPECTUM GLORIÆ. Voyez dans Ézéchiel, I, 4, 5, ... 10; VIII,

---

(1) III. *Reg.* XXII. 4. 5. *et* II. *Par.* XIX. 2. *et* XX. 37.
(2) III. *Reg.* XXII. 43. 44.
(3) IV. *Reg.* XX. 15. 16.
(4) Κατέλιπον τὸν νόμον τοῦ Ὑψίστου, οἱ βασιλεῖς Ἰούδα ἐξέλιπον.
(5) IV. *Reg.* XVI. 7.
(6) *Vide* IV. *Reg.* XVIII. 7. Rebellavit Ezechias contra regem Assyriorum. *Vide et* ℣. 14.
(7) IV. *Reg.* XXIV. 1. 2. Factus est ei Joakim servus tribus annis, et rursum rebellavit contra eum, etc.
(8) Ἔδωκε τὸ κέρας αὐτῶν ἑτέροις, καὶ τὴν δόξαν αὐτῶν ἔθνει ἀλλοτρίῳ.
(9) *Jerem. Thren.* I. 4.
(10) Ἠρήμωσε τὰς ὁδοὺς αὐτῆς ἐν χειρὶ Ἱερεμίου.
(11) *Jerem.* I. 5. 10.

11. Nam commemoratus est inimicorum in imbre, benefacere illis qui ostenderunt rectas vias.

12. Et duodecim prophetarum ossa pullulent de loco suo; nam corroboraverunt Jacob, et redemerunt se in fide virtutis.

13. Quomodo amplificemus Zorobabel? nam et ipse quasi signum in dextera manu;

11. Car il a marqué par une pluie les maux qui devaient arriver aux ennemis du Seigneur, et le bien qu'il devait faire à ceux qui avaient marché dans la droite voie.

12. Que les os des douze prophètes refleurissent dans leurs tombeaux; car ils ont fortifié Jacob, et l'ont racheté de la servitude, par une foi pleine de courage.

13. Comment glorifierons-nous Zorobabel, lui qui a été comme un anneau à la main droite?

COMMENTAIRE

I, 2, 3 et X, I, 2, 3, la description de cette célèbre vision, où il vit le Seigneur, porté par des chérubins, sur un char tout brillant de lumière.

℣. 11. COMMEMORATUS EST INIMICORUM IN IMBRE. La pluie, la tempête, les tourbillons, dans le style des prophètes, signifient d'ordinaire des maux, des calamités, etc. Ézéchiel menace les faux prophètes de Juda en ces termes (1): *Dites à ceux qui bâtissent la muraille sans mortier et sans mêler de la paille à la terre, que leur ouvrage sera renversé: car il viendra une pluie impétueuse, et il tombera du ciel une grêle de grosses pierres et un tourbillon terrible qui dissipera tout, etc.* Voyez aussi *Ézech.*, XXXVIII, 22, où il menace Gog et Magog d'une terrible tempête qui les dispersera et les mettra en fuite.

BENEFACERE ILLIS, QUI OSTENDERUNT RECTAS VIAS. On peut voir, pour ce passage, les chapitres d'Ézéchiel, XVIII, 21, 22, 23; XXXIII, 16, 17; XXXIV, 12, 13; XXXVI, XXXVII. Le grec (2): *Il a redressé ceux qui dirigent leurs voies.* C'est-à-dire, il a prédit le retour de ceux qui ont vécu d'une manière juste et réglée. Il leur a annoncé toute sorte de bonheur. L'Écriture dit que les prophètes font ce qu'ils annoncent, ainsi qu'on l'a déjà remarqué sur le verset 6 du chapitre XLVIII.

℣. 12. DUODECIM PROPHETARUM OSSA PULLULENT DE LOCO SUO. Après avoir parlé d'Isaïe, de Jérémie et d'Ézéchiel, l'auteur vient aux douze petits prophètes, dont les ouvrages étaient dès lors renfermés dans un seul volume. Ils furent, chacun en leur temps, la force de Jacob et le salut de leur peuple, par leur attachement fidèle et constant à la justice et à la vérité; et ils se sont opposés, comme un mur d'airain, au dérèglement et à l'impiété qui inondaient le pays: *Nam corroboraverunt Jacob, et redemerunt se in fide virtutis suæ.* Ils ont fortifié Jacob et se sont rachetés par leur foi pleine de courage. Ils se sont garantis des maux qui ont enveloppé les autres Israélites; c'est par leur foi, leur attachement fidèle au Seigneur, et leur courage à résister au torrent du crime, qu'ils ont mérité cette grâce. Le grec (3): *Que la mémoire des douze prophètes soit en bénédiction; que leurs os fleurissent du lieu où ils sont.* On a déjà vu plus haut une expression pareille à celle-ci (4), et nous voyons dans l'Évangile (5), qu'une des dévotions des pharisiens, était d'orner les tombeaux des prophètes. On marquait par là le respect qu'on avait pour leurs ossements et pour leur religion. L'édition romaine ne lit que ces mots: *Que les ossements des douze prophètes fleurissent du lieu où ils sont:* l'édition de Complute les omet et lit seulement: *Que la mémoire des douze prophètes soit en bénédiction.* L'auteur n'a point parlé de Daniel, quoique sa mémoire fût si glorieuse aux Hébreux, parce que ceux-ci ne le rangent point parmi les prophètes, mais seulement parmi les hagiographes, comme ayant mené plutôt la vie d'un satrape et d'un grand seigneur, que d'un prophète.

℣. 13. ZOROBABEL QUASI SIGNUM IN DEXTERA MANU (6). L'auteur fait allusion à ce passage d'Aggée (7): *En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, je vous prendrai Zorobabel, fils de Salathiel mon serviteur, et je vous mettrai comme un anneau*, ou comme un cachet, *car je vous ai choisi, dit le Seigneur.* On voit par d'autres endroits de l'Écriture, que l'on mettait les anneaux aux doigts de la main droite; et, comme ils étaient d'ordinaire d'une matière précieuse et d'un ouvrage très recherché, pour marquer l'estime qu'on fait d'une personne, on dit qu'on la met dans son cœur, comme un anneau dans sa main; et au contraire, pour en témoigner de l'horreur, on dit qu'on la rejette, comme on arrache un anneau de ses doigts. *Quand Jéchonias, fils de Joachim, serait comme un anneau dans ma main droite, je l'en arracherai, dit le Seigneur* (8). Et l'Épouse, dans le Cantique des Cantiques (9): *Mettez-moi comme*

---

(1) *Ezech.* XIII. 11. 12. 13.

(2) Κατώρθωσε τοὺς εὐθύνοντα, ὁδοὺς. *Edit. Rom.* Ἀγαθῶσαι.

(3) Καὶ τῶν δώδεκα προφητῶν εἴη τὸ μνημόσυνον ἐν εὐλογίαις. Ἀναθάλοι τὰ ὀστᾶ αὐτῶν ἐκ τοῦ τόπου αὐτῶν.

(4) *Eccli.* XLV. 15. Ossa eorum pullulent de loco suo.

(5) *Matth.* XXIII. 29.

(6) *Complut. et Sixt V. et alii plures addunt hic, Israel:* Quasi signum in manu dextra Israel.

(7) *Agg.* II. 24.

(8) *Jerem.* XXII. 24.

(9) *Cant.* VIII. 6.

14. Sic et Jesum, filium Josedec, qui in diebus suis ædificaverunt domum, et exaltaverunt templum sanctum Domino, paratum in gloriam sempiternam ?

15. Et Nehemias in memoriam multi temporis, qui erexit nobis muros eversos, et stare fecit portas et seras, qui erexit domos nostras.

16. Nemo natus est in terra qualis Henoch, nam et ipse receptus est a terra ;

17. Neque ut Joseph, qui natus est homo princeps fratrum, firmamentum gentis, rector fratrum, stabilimentum populi ;

18. Et ossa ipsius visitata sunt, et post mortem prophetaverunt.

14. Et Jésus, fils de Josédec, lesquels en leur temps ont rebâti la maison du Seigneur, et relevé son saint temple destiné à une éternelle gloire?

15. La mémoire de Néhémie passera aussi aux siècles reculés ; lui qui a relevé nos murs abattus, qui a rétabli nos portes et nos serrures, et qui a rebâti nos maisons.

16. Nul n'est né sur la terre comme Hénoch qui a été ensuite enlevé de dessus de la terre ;

17. Ni comme Joseph qui est né pour être le prince de ses frères, et l'appui de sa famille ; pour être le gouverneur de ses frères, et le ferme appui de son peuple.

18. Ses os ont été conservés avec soin, (et ont prophétisé après sa mort).

COMMENTAIRE

un anneau sur votre cœur, comme un cachet dans votre main.

ỳ. 14. Et Jesum filium Josedec. *Et Jésus, fils de Josédec,* qui, avec Zorobabel, a rebâti la maison de Dieu. Jésus, fils de Josédec, était grand prêtre au retour de la captivité de Babylone, et Zorobabel, fils de Salathiel, était chef de Juda dans le même temps. C'est à ces deux chefs du peuple de Dieu, qu'Aggée parla de la part du Seigneur, et à qui il dit de travailler à rebâtir le temple (1). Ils obéirent, et leur mémoire était en bénédiction dans Israël. Zacharie (2) parle souvent aussi de Jésus, fils de Josédec, et il a été une figure très accomplie de Notre Seigneur Jésus-Christ, dont il portait le nom. Quelques exemplaires grecs lisent (3) : *Jésus, fils de Josédec, qui, en leur temps, ont rebâti la maison* du Seigneur, *et ont relevé le peuple saint du Seigneur ;* au lieu que les autres portent conformément à la Vulgate : *Ils ont relevé le temple saint du Seigneur.* Cette variante ne roule que sur une lettre : λαόν pour ναόν.

ỳ. 15. Nehemias in memoria multi temporis. Que sa mémoire soit éternelle, pour avoir rebâti les murs de Jérusalem et l'avoir mise en état de résister à ses ennemis! L'histoire de ce grand homme est racontée dans le livre qui porte son nom (4). On y voit de quelle manière il obtint du roi de Perse la permission de relever les murs de la cité Sainte, et avec combien de sagesse, de prudence et de force, il exécuta cette grande entreprise, malgré les obstacles qu'il y rencontra au dedans et au dehors. Le grec porte (5) : *Néhémie était aussi parmi les hommes choisis* de ce temps-là ; *que sa mémoire soit immortelle !* Il parut parmi les hommes illustres après la captivité, et il gouverna même sa nation de la part du roi de Perse, pendant plusieurs années (6).

ỳ. 16. Nemo natus est in terra qualis Henoch, etc. Si l'auteur ne voulait relever la gloire d'Hénoch que par ce fait prodigieux, on pourrait lui opposer l'enlèvement d'Élie, dont nous connaissons les circonstances, qui sont infiniment glorieuses à ce prophète. Nous pensons qu'il veut simplement faire une récapitulation. Mais, quelque grands qu'aient été ces personnages, dont nous venons de faire l'éloge, il faut pourtant avouer que, parmi ceux-là, Hénoch et Joseph, chacun en leur genre, l'emportent sur les autres : Hénoch, pour avoir soutenu les intérêts de Dieu, au milieu de la race la plus corrompue qui fût jamais (7), et par la glorieuse prérogative qu'il a eue d'être enlevé mystérieusement (8). L'auteur a déjà parlé d'Hénoch (9). Quant à Joseph, il ne l'a pas encore nommé, mais il le décrit d'une manière très reconnaissable, par ces termes (10) : *De Jacob est né cet homme plein de miséricorde, qui a trouvé grâce en présence de toute chair.* Ici il ajoute ces traits à son éloge : *Il est né pour être le prince de ses frères et l'appui de sa famille ; pour être le chef de ses frères et le ferme appui de son peuple. Ses os ont été visités et ont prophétisé après sa mort.* Le grec est plus court (11) : *Nul aussi n'a paru semblable à Joseph, qui est né pour commander à ses frères : il fut l'appui de son peuple et ses os ont été visités de Dieu.* Dieu fit naître Joseph pour être le chef de sa famille, quoiqu'il ne fût pas l'aîné de ses frères. Il fut conduit en Égypte par un effet de la Providence; il fut établi le premier après le pharaon, et mis en état de conserver sa famille et de la nourrir pendant la famine. Enfin, après sa mort, lorsque Dieu tira son peuple de l'Égypte, ses

(1) *Agg.* I. 12. 14 ; II. 3. 5.

(2) *Zachar.* III. 1. 3. 6. 8. 9 ; VI. 11.

(3) *Edit. Rom.* Οἳ ἐν ἡμέραις αὐτῶν ᾠκοδόμησαν οἶκον, καὶ ἀνύψωσαν λαὸν ἅγιον Κυρίου. *Complut.* Ἀνύψωσαν ναὸν ἅγιον Κυρίου.

(4) Voyez le second livre d'Esdras, ou Néhémie.

(5) Καὶ ἐν ἐκλεκτοῖς ἦν Νεεμίας; οὗ ἐπιπολὺ τὸ μνημόσυνον αὐτοῦ.

(6) II. *Esdr.* V. 14.

(7) *Genes.* V. 22. 24.

(8) *Genes.* V. 24.

(9) *Eccli.* XLIV. 16.

(10) *Eccli.* XLIV. *ult.*

(11) Καὶ ὡς Ἰωσὴφ ἐγεννήθη ἀνὴρ ἡγούμενος ἀδελφῶν, στήριγμα λαοῦ, καὶ τὰ ὀστᾶ αὐτοῦ ἐπεσκέπη ὑπὸ Κυρίου.

19. Seth et Sem apud homines gloriam adepti sunt, et super omnem animam in origine Adam.

19. Seth et Sem ont été élevés en gloire entre les hommes ; et Adam, dans sa création, a été élevé au-dessus de toutes les créatures.

COMMENTAIRE

concitoyens eurent attention que ses os ne demeurassent point dans le pays ; ils les rapportèrent dans la terre Promise (1).

℣. 19. Seth et Sem apud homines gloriam adepti sunt. Quant aux autres patriarches, quoique Seth ait acquis beaucoup de gloire, comme ayant été la souche des justes, avant le déluge, et que Sem ait eu le même honneur à l'égard des justes depuis Noé ; toutefois Adam a sur eux tous un avantage qu'il ne partage avec aucun autre, c'est celui de sa création de la main de Dieu même. Il peut se vanter de n'avoir que Dieu pour père, et d'être né dans une justice et une innocence parfaites ; au lieu que tous les autres hommes naissent de leurs semblables, en apportant dans le monde la tache originelle et une longue suite de peines. Quelques auteurs ont prétendu que Seth avait été enlevé du monde, à peu près comme Hénoch ; mais ce sont des rêveries des hérétiques séthiens, qui tiraient leur nom de ce patriarche et qui lui attribuaient la qualité de Christ et de Messie.

(1) *Genes.* L. 23. 24. - *Exod.* XIII. 19.

CHAPITRE L

Éloges du grand prêtre Simon, fils d'Onias. Les enfants d'Israël exhortés à implorer le secours du Seigneur. Trois peuples dignes de haine. Auteur de ce livre. Heureux ceux qui profiteront de ces instructions.

1. Simon, Oniæ filius, sacerdos magnus, qui in vita sua suffulsit domum, et in diebus suis corroboravit templum.

2. Templi etiam altitudo ab ipso fundata est, duplex ædificatio, et excelsi parietes templi.

1. Simon, fils d'Onias, grand prêtre, a soutenu la maison du Seigneur tant qu'il a vécu, et il a fortifié le temple pendant ses jours.

2. C'est lui qui a fait faire les fondements profonds du temple, le double bâtiment et les hauts murs.

COMMENTAIRE

℣. 1. Simon Oniæ filius. Nous trouvons dans l'histoire des Juifs deux Simon, fils d'Onias, tous deux grands prêtres et dans des temps qui ne sont pas bien éloignés de l'auteur de ce livre. Le premier est Simon le Juste, dont Josèphe parle en ces termes (1) : *A Onias succéda Simon, qui fut surnommé le Juste, à cause de sa piété envers Dieu et de sa bonté envers ceux de sa nation.* Le second Simon figure aussi dans le même historien (2) ; c'est le même pontife dont on trouve une action si mémorable dans le troisième livre des Maccabées (3) ; il s'illustra par la sainteté, résista au roi d'Égypte Ptolémée-Philopator, qui voulait entrer dans le sanctuaire.

C'est une question difficile de déterminer lequel des deux Simon l'auteur a en vue en cet endroit. Plusieurs commentateurs (4) tiennent pour le premier : ils ont pour eux le bel éloge que Josèphe lui donne et que nous avons rapporté. D'autres (5) pensent qu'il s'agit ici de Simon II, et leur opinion nous paraît la mieux soutenue. Il eut un long et heureux pontificat ; et, de son temps, arriva cet événement dont nous avons parlé, où il signala son zèle et sa piété contre l'entreprise du roi d'Égypte, résistance que Dieu honora d'un miracle. Bossuet applique aux sacrifices d'actions de grâces que le roi Philopator vint faire à Jérusalem, la description des versets 12 et suivants. C'est ce système que nous suivrons dans tout le chapitre.

Qui in vita sua suffulsit domum, et in diebus suis corroboravit templum. Le texte grec (6) montre qu'il ne s'agit point ici de soutenir les intérêts, la dignité, ou le bon ordre de la maison du Seigneur ; mais d'en réparer les bâtiments, d'en rétablir les murs, d'en augmenter les édifices. Simon II fut pendant vingt ans à la tête de sa nation ; il employa ce temps à orner et à réparer le temple. Quelques exemplaires ayant confondu ναόν avec λαόν lisent (7) : *Il a affermi le peuple,* au lieu de : *il a fortifié le temple ;* mais cette dernière leçon est la meilleure.

℣. 2. Templi etiam altitudo ab ipso fundata est, etc. Nous ne connaissons ces différents ouvrages, que par ce seul endroit : ni Josèphe, ni aucun autre auteur ancien ne nous en dit rien. Voici le grec (8) : *C'est lui qui a jeté les fondements de la hauteur de la seconde* enceinte, *la réparation élevée du contour du temple ;* tout cela ne veut dire que la même chose. Le grand prêtre Simon fit faire une seconde enceinte, autour du temple ; c'était comme un parapet tout autour du sommet de la montagne. Comme ce mur était bâti sur le penchant du mont, il fallut y faire sur la partie déclive des fondements profonds, en forme de revêtement du sol, pour atteindre le niveau supérieur et c'est ce que l'auteur veut dire par ces termes : *Templi altitudo ab ipso fundata est.* Ézéchiel parle distinctement de cette enceinte, dans la description qu'il fait du temple (9). Appa-

(1) *Joseph Antiq. lib.* XII. *cap.* 2. *pag.* 392. Τελευτήσαντος Ὀνίου τοῦ ἀρχιερέως, ὁ παῖς αὐτοῦ Σιμὼν γίνεται διάδοχος, ὁ καὶ δίκαιος ἐπικληθεὶς, διά τε τὸ πρὸς Θεὸν εὐσεβὲς, καὶ τὸ πρὸς τοὺς ὁμοφύλους εὔνουν.

(2) *Joseph. Antiq. lib.* XII. *cap.* 4. Ἀπέθανε δὲ καὶ ὁ Θεῖος αὐτοῦ Ὀνίας, τὴν ἀρχιερωσύνην Σίμωνι τῷ παιδὶ καταλιπὼν

(3) III. *Maccab.* II. 1.

(4) *Euseb. in Cronic. Genebr. Salian. Torniel. Jansen. Palac. Sa. Cornel. a Lapide, Drus. Badvell. hic.*

(5) *Ita Raban. Hugo. Lyr. Dionys. Grot. Bossuet. hic. - Sigon. de Rep. Hebr. lib.* VIII. *cap.* 2.- *Serar. in Maccab.*

(6) Ὃς ἐν τῇ ζωῇ αὐτοῦ ὑπέρραψεν οἶκον, καὶ ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτοῦ ἐστερέωσε ναόν.

(7) *Complut.* Καὶ ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτοῦ ἐστερέωσε λαόν.

(8) Καὶ ἐπ' αὐτῷ ἐθεμελιώθη ὕψος διπλοῦν ἀνάλημμα, ὑψηλὸν περίβολον ἱεροῦ. *Edit. Rom.* Ὑπ' αὐτοῦ ἐθεμελιώθη ὕψος διπλῆ, ἀνάλημμα ὑψηλὸν περιβόλου ἱεροῦ.

(9) *Ezech.* XL. 5.

3. In diebus ipsius emanaverunt putei aquarum, et quasi mare adimpleti sunt supra modum.

4. Qui curavit gentem suam, et liberavit eam a perditione.

5. Qui prævaluit amplificare civitatem, qui adeptus est gloriam in conversatione gentis, et ingressum domus et atrii amplificavit.

3. Les eaux des fontaines ont coulé en son temps dans les canaux ; et ils se sont remplis extraordinairement comme une mer.

4. Il a eu un soin particulier de son peuple, et il l'a délivré de la perdition.

5. Il a été assez puissant pour agrandir et fortifier la ville ; il s'est acquis de la gloire par la manière dont il a vécu avec le peuple ; (et il a élargi et étendu l'entrée de la maison et du parvis).

COMMENTAIRE

remment on n'avait point eu le loisir, ou la commodité de la faire avant le pontificat de Simon. C'est cette enceinte extérieure que l'on appelait le parvis des gentils. Car les gentils n'avaient pas la liberté d'entrer dans le parvis d'Israël. Le mot grec ἀνάλημμα, que nous avons traduit par *réparation,* signifie aussi un édifice élevé (1) ; et, dans le texte grec des Paralipomènes (2), il est mis pour *mello,* qui signifie un lieu que l'on a aplani, pour en faire une plate-forme ; ce qui convient fort bien à l'enceinte dont nous parlons, que l'on ne put rendre égale, qu'en y rapportant des terres, et en aplanissant ce qui se trouvait en saillie.

℣. 3. IN DIEBUS IPSIUS EMANAVERUNT PUTEI AQUARUM, etc. On a vu plus haut, dans l'éloge d'Ézéchias, quelque chose de semblable (3). Simon fit apparemment amener des eaux dans la ville par des aqueducs et il en forma un grand nombre de réservoirs. Le grec (4) : *De son temps, les réservoirs d'eaux furent diminués.* Ou, selon la leçon de Grotius : *Ils furent creusés* (5) et faits *de bronze, trois fois grands comme la mer* de Salomon. Ou plutôt, ils furent faits *de bronze, d'une capacité aussi grande que celle de Salomon* (6). Il aurait été impossible de faire des bassins trois fois aussi grands que la mer de Salomon, dont il est parlé au troisième livre des Rois (7). Tous ces vases étaient pour l'usage du temple. Quelques exemplaires grecs insinuent pourtant que c'étaient des réservoirs d'eaux que Simon fit faire dans la ville, et qui étaient d'une étendue pareille à celle d'une mer ; c'est-à-dire, que c'étaient de très grandes piscines, comme des étangs. Aussi Dom Calmet propose t-il de lire (8) : *De son temps, on creusa un réservoir d'eau, une piscine aussi étendue qu'un lac,* ou un étang. Les Hébreux donnent le nom de mer à tous les grands amas d'eaux. Ce sens paraît le meilleur. Il y avait à Jérusalem plus d'une piscine, comme on le voit par l'Évangile même (9).

℣. 4. QUI CURAVIT GENTEM SUAM, ET LIBERAVIT EAM A PERDITIONE. Nous croyons avec Bossuet que ce passage regarde l'histoire qui est racontée au troisième livre des Maccabées. Le roi Philopator ayant remporté une grande victoire sur l'armée d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, vint à Jérusalem pour voir le temple, et pour rendre grâces à Dieu de l'avantage qu'il lui avait donné contre son ennemi. Le grand prêtre et le peuple le reçurent avec toute sorte de démonstration de joie et de respect ; et l'ayant conduit au temple, on offrit le sacrifice d'action de grâces. Le roi, charmé de la beauté du lieu et de la magnificence des cérémonies, voulut entrer dans le sanctuaire ; mais le grand prêtre s'y opposa, et l'obligea de se retirer. Philopator quitta Jérusalem sans commettre aucune violence, ni contre le peuple, ni contre les ministres du temple ; cette modération fut regardée comme un miracle dans un prince victorieux, et irrité du refus qu'on lui avait fait. C'est à cet événement que l'auteur fait allusion ici. Il attribue aux mérites et aux prières du grand prêtre Simon, la conservation de l'honneur du lieu saint, et la délivrance du peuple, qui courut dans cette occasion un extrême danger.

℣. 5. QUI PRÆVALUIT AMPLIFICARE CIVITATEM. Le grec (10) ne met point qu'il l'ait agrandie, mais simplement qu'il la fortifia, et l'environna de remparts, ou de fossés, pour la mettre en état de défense, si on l'assiégeait.

QUI ADEPTUS EST GLORIAM IN CONVERSATIONE GENTIS. Il sut mériter l'estime, la confiance et l'amitié du peuple par la manière pleine de sagesse, de droiture et de dignité dont il le gouverna. Quoique les Juifs fussent alors dans la

(1) Ἀνάλημμα. *Hesych. Suid.*

(2) II. *Par.* XXXII. 5. Τὸ ἀνάλημμα τῆς πόλεως.

(3) *Eccli.* XLVIII. 19.

(4) Ἐν ἡμέραις αὐτοῦ ἐλαττώθη ἀποδοχεῖον ὑδάτων χαλκὸς ὡσεὶ θαλάσσης τὸ περίμετρον. *Complut.* Ἐν ἡμέραις αὐτοῦ ἐλαττώθη δοχεῖα ὕδατος, χαλκὸ, ὡσεὶ θαλάσσης τὸ περίμετρον.

(5) Ἐλακκίσθη ἀποδοχεῖα ὑδάτων.

(6) Ὡσεὶ θαλασσῆς τὸ περίμετρον.

(7) III. *Reg.* VIII. 23. - I. *Par.* XVIII. 8. *et* II. *Par.* IV. 2. *etc.*

(8) Ἐν ἡμέραις αὐτοῦ ἐλακκίσθη ἀποδοχεῖον ὑδάτων, λάκκος ὡσεὶ θαλάσσης τὸ περίμετρον. *Vide Heschel. Annot. hic.*

(9) *Johan.* IX. 7. v. *Vide, si lubet, Isai.* VII. 3 ; XXII. 9. 11 ; *et* XXXVI. 2.

(10) *Complut.* Ἐνισχύσας πόλιν καὶ πολιορκῆσαι. *Rom.* Ἐνισχύσας πόλιν ὁ μπολιορκῆσαι. *Alii,* ἐκ πολιορκίας. Πολιορκεῖν, se prend quelquefois pour *fortifier une ville,* quoique pour l'ordinaire il signifie *assiéger.* Voyez Grotius.

6. Quasi stella matutina in medio nebulæ, et quasi luna plena, in diebus suis lucet;

7. Et quasi sol refulgens, sic ille effulsit in templo Dei.

8. Quasi arcus refulgens inter nebulas gloriæ, et quasi flos rosarum in diebus vernis, et quasi lilia quæ sunt in transitu aquæ, et quasi thus redolens in diebus æstatis;

9. Quasi ignis effulgens, et thus ardens in igne;

10. Quasi vas auri solidum, ornatum omni lapide pretioso;

11. Quasi oliva pullulans, et cypressus in altitudinem se extollens, in accipiendo ipsum stolam gloriæ, et vestiri eum in consummationem virtutis.

6. Il a éclaté pendant sa vie comme l'étoile du matin au milieu des nuages, et comme la lune, lorsqu'elle est venue en son plein.

7. Il a lui dans le temple de Dieu, comme un soleil éclatant de lumière.

8. Il a paru comme l'arc en-ciel qui brille dans des nuées lumineuses, et comme les roses qui poussent leurs fleurs au printemps, comme les lis qui sont sur les bords des eaux; et comme l'encens, (qui répand son odeur) pendant l'été;

9. Comme une flamme (qui étincelle), et comme l'encens qui s'évapore dans le feu;

10. Comme un vase d'or massif orné de toutes sortes de pierres précieuses.

11. Il a paru comme un olivier qui pousse ses rejetons, et comme un cyprès qui s'élève en haut, lorsqu'il a pris sa robe de gloire, et qu'il s'est revêtu de tous les ornements de sa dignité.

COMMENTAIRE

dépendance des rois d'Égypte, le grand prêtre ne laissait pas d'avoir de l'autorité sur toute la nation, et de la gouverner presque en souverain. Le grec (1) : *Avec quelle gloire ne paraissait-il pas environné du peuple lorsqu'il sortait de la maison du voile?* L'on entend par *cette maison du voile*, le Saint, ou la première partie du temple, dont l'entrée était fermée par un voile précieux, tendu à la porte. Mais, en sortant du Saint, le grand prêtre se trouvait dans le parvis des prêtres et des lévites et non au milieu du peuple; car le peuple, régulièrement, n'entrait point dans le parvis des prêtres, si ce n'est lorsqu'on amenait les victimes près de l'autel, pour y mettre la main sur la tête de l'hostie pour le péché, et faire la confession. Dom Calmet propose donc de prendre ici le nom de peuple, pour la foule des prêtres, qu'il nomme expressément au verset 14 : *Circa illum steterunt quasi rami palmæ, et omnes filii Aaron in gloria sua.* Ou bien dire que l'auteur fait, en cet endroit, allusion à ce qui se pratiquait au jour de l'Expiation solennelle (2), où le grand prêtre entrait dans le sanctuaire, et y offrait le parfum; après quoi, il sortait dans le parvis du peuple, pour le purifier. Ce dernier sens paraît le plus naturel.

Ingressum domus, et atrii amplificavit. C'est la même chose qu'on a déjà remarquée sur le verset 2. Le grand prêtre ajouta au temple une nouvelle enceinte, ou un nouveau parvis; au dehors, et à l'entrée des parvis d'Israël. Ceci n'est pas dans le grec.

ỷ. 6. Quasi stella matutina in medio nebulæ. Tel était le grand prêtre Simon, au milieu des autres prêtres. L'auteur insinue qu'il avait une taille avantageuse, un port vénérable, un air digne du sacerdoce suprême. Cet extérieur imposant était relevé par l'éclat des ornements pontificaux, qui le faisait paraître, parmi les autres prêtres, comme une étoile au milieu des brouillards du matin, comme un soleil pendant le jour, comme une lune pendant la nuit, comme un arc-en-ciel dans un temps pluvieux, et tout le reste qui est marqué dans les versets 8, 9, 10 et 11.

ỷ. 7. Quasi sol refulgens, sic ille effulsit in templo Dei. Le grec dit que le grand prêtre brillait dans ses ornements (3), *comme le soleil, lorsqu'il répand ses rayons sur le temple du Seigneur.* C'était un des spectacles les plus grandioses que l'on pût voir, que le temple de Jérusalem, lorsque le soleil commençait à y envoyer ses premiers rayons : la beauté des pierres et des marbres, l'éclat de l'or et des métaux, la grandeur et la régularité de ce superbe bâtiment éblouissaient les yeux, et remplissaient l'âme d'un respect religieux. Josèphe (4) fait cette remarque et en parle avec admiration.

ỷ. 9. Quasi ignis effulgens, et thus ardens in igne. Le grec porte (5) : *Comme du feu, et de l'encens sur un brasier.*

ỷ. 11. Quasi oliva pullulans, et cypressus, etc. Ces comparaisons sont belles et nobles, dans le cas dont il s'agit. L'auteur veut nous dépeindre un grand prêtre d'une taille majestueuse, et orné de tout ce qu'il y a de plus précieux, et de plus riche. Le grec porte (6) : *De même qu'un bel olivier, qui produit son fruit; et comme un cyprès, qui s'élève jusqu'aux nues.*

(1) Ὡς ἐδοξάσθη ἐν περιστροφῇ λαοῦ, ἐν ἐξόδῳ οἴκου καταπετάσματος.

(2) *Levit.* XVI. 12. 13. *et seq.*

(3) Ὡς ἥλιος ἐκλάμπων ἐπὶ ναὸν Ὑψίστου.

(4) *Joseph. lib.* VI. *de Bello Judaic. cap.* 6. *pag.* 918. Τὸ δὲ ἔξωθεν αὐτοῦ πρόσωπον οὐδὲν οὔτε εἰς ψυχῆς, οὔδε εἰς ὀμμάτων ἔκπληξιν ἀπέλιπε. Πλαξὶ γὰρ χρυσοῦ στιβαραῖς κεκαλυμμένος πάντοθεν, ὑπὸ τὰς πρώτας ἀνατολὰς πυρωδεστάτην ἀπέπαλτην αὐγὴν, *etc.*

(5) Ὡς πῦρ καὶ λίβανος ἐπὶ πυρείου.

(6) Ὡς ἐλαία εὐπρεπὴς ἀναθάλλουσα καρποὺς, καὶ ὡς κυπάρισσος ὑψουμένη νεφέλαις.

12. In ascensu altaris sancti gloriam dedit sanctitatis amictum.

13. In accipiendo autem partes de manu sacerdotum, et ipse stans juxta aram ; et circa illum corona fratrum : quasi plantatio cedri in monte Libano,

14. Sic circa illum steterunt quasi rami palmæ ; et omnes filii Aaron in gloria sua.

15. Oblatio autem Domini in manibus ipsorum coram omni synagoga Israel ; et consummatione fungens in ara, amplificare oblationem excelsi Regis,

12. En montant au saint autel, il a honoré ses vêtements saints.

13. Se tenant debout à l'autel, il a reçu une partie de l'hostie de la main des prêtres ; et il a été environné de ses frères, comme d'une couronne ; ils se sont tenus autour de lui, comme des cèdres plantés sur le mont Liban,

14. Comme les branches de palmier ; et tous les enfants d'Aaron étaient dans leur gloire autour de lui.

15. L'oblation se présentait au Seigneur par leurs mains devant toute l'assemblée d'Israël ; et pour achever entièrement le sacrifice à l'autel, et pour honorer l'oblation du Roi très-haut,

COMMENTAIRE

In accipiendo ipsum stolam gloriæ, et vestiri eum in consummationem virtutis. La robe de gloire dont parle le texte, marque la tunique, couleur d'hyacinthe ; et *consummatio virtutis* signifie tous les autres ornements dont le grand prêtre était revêtu. *Virtus* se met quelquefois pour la richesse, ainsi qu'on l'a remarqué plus d'une fois (1). Le grec (2) : *Lorsqu'il se revêt de la stole de gloire, et qu'il prend la perfection de la beauté*, c'est-à-dire, les ornements les plus riches et les plus magnifiques de sa dignité.

ỷ. 12. In ascensu altaris sancti, gloriam dedit sanctitatis amictum. L'auteur va nous décrire le grand prêtre offrant au Seigneur un sacrifice pacifique ou d'action de grâces. Il le représente montant à l'autel, revêtu de tous les ornements de sa dignité. Bossuet conjecture, comme on l'a déjà dit, que l'auteur fait ici allusion à ce qui se passa, lorsque le roi d'Égypte vint à Jérusalem, pour rendre grâces au Seigneur. Alors le grand prêtre, pour rendre la cérémonie plus digne du pèlerin illustre que lui envoyait la Providence, fit lui-même l'offrande du sacrifice pacifique, lequel, dans toute autre occasion, aurait pu être offert par un simple prêtre. Le grec (3) : *En montant à l'autel*, le grand prêtre Simon *remplit de lumière tous les environs*, par l'éclat de l'or et des pierreries dont il était orné.

ỷ. 13. In accipiendo autem partes (4) de manu sacerdotum. Dans les sacrifices pacifiques, on ne brûlait sur l'autel que les graisses de la victime, avec les reins, la queue des agneaux, la graisse qui couvre les intestins et un lobe du foie (5). Le grand prêtre Simon reçut tout cela des mains des autres prêtres, *étant lui-même monté sur l'autel* (6). Car l'autel était trop haut pour qu'on y put atteindre d'en-bas.

Circa illum corona fratrum. Les autres prêtres, enfants d'Aaron comme lui, sont autour de lui et environnent l'autel, servant chacun selon les fonctions de sa charge, prêts à exécuter les ordres du grand prêtre. Celui-ci était au milieu d'eux, comme un grand et vaste cèdre ; les autres n'étaient que comme de jeunes cèdres plantés autour du premier, servant seulement à faire remarquer sa grandeur et sa beauté.

ỷ. 14. Sic circa illum steterunt, quasi rami palmæ. Le grec, au lieu de *rami*, porte στελέχη, *des rejetons de palmier*. On a montré ailleurs (7) que le palmier produit autour de lui comme une forêt d'autres palmiers, qui s'élèvent de sa racine tout autour. Le vieux palmier est au milieu d'eux, comme un père au milieu de ses enfants. Ainsi était Simon au milieu des autres prêtres : lui élevé de taille et vêtu fort magnifiquement ; les autres plus petits et revêtus de leurs ornements : *In gloria sua*, sans comparaison moins riches que ceux du grand prêtre.

ỷ. 15. Consummatione fungens in ara, amplificare oblationem, etc. On a déjà remarqué que, à l'occasion de l'arrivée du roi Philopator, le grand prêtre, pour lui faire honneur, offrit lui-même le sacrifice d'actions de grâces et fit cette cérémonie avec beaucoup plus d'appareil, qu'on n'avait coutume d'en faire dans les simples sacrifices de même nature. Le grec (8) : *Il offre la perfection sur l'autel*, c'est-à-dire, il offre une victime pure et sans défaut, conformément à la loi (9), *pour honorer l'offrande qui est faite au Dieu Très-Haut et Tout-puissant ;* c'est-à-dire, pour l'offrir

(1) *Eccli.* XLIV. 3. 6 ; III. 15 ; VIII. 16. *etc.*

(2) Ἐν τῷ ἀναλαμβάνειν αὐτὸν στολὴν δόξης, καὶ ἐνδιδύσκεσθαι αὐτὸν συντέλειαν καυχήματος.

(3) Ἐν ἀναβάσει θυσιαστηρίου ἁγίου ἐδόξασε περιβολὴν ἁγιάσματος.

(4) Ἐν τῷ δέχεσθαι μέλη. In accipiendo membra. *Vulg. legit* : μέρη, *partes*.

(5) Voyez notre commentaire sur le Lévitique, III.

(6) Αὐτὸς ἑστὼς παρ' ἐσχάραν βωμοῦ. Ipse stans juxta focum altaris.

(7) Voyez *Job.* XXIX. 18.

(8) Συντέλειαν λειτουργῶν ἐπὶ βωμοῦ, κοσμῆσαι προσφορὰν Ὑψίστου παντοκράτορος.

(9) *Levit.* III. 1. 6.

16. Porrexit manum suam in libatione, et libavit de sanguine uvæ.
17. Effudit in fundamento altaris odorem divinum excelso Principi.
18. Tunc exclamaverunt filii Aaron, in tubis productilibus sonuerunt ; et auditam fecerunt vocem magnam coram Deo.

19. Tunc omnis populus simul properaverunt, et ceciderunt in faciem super terram, adorare Dominum Deum suum, et dare preces omnipotenti Deo excelso.

20. Et amplificaverunt psallentes in vocibus suis, et in magna domo auctus est sonus suavitatis plenus.

16. Il a étendu sa main, pour lui offrir le sang de la vigne ;
17. Il a répandu au pied de l'autel un vin dont l'odeur divine est montée devant le Prince très-haut.
18. Alors les enfants d'Aaron ont jeté un grand cri, et ont sonné de leurs trompettes, battues au marteau ; ils ont fait retentir un grand bruit, pour renouveler leur mémoire devant le Seigneur.
19. Tout le peuple est venu en foule, et ils se sont prosternés le visage contre terre, pour adorer le Seigneur leur Dieu, (et pour rendre leurs vœux) au Tout-Puissant, au Dieu très-haut.
20. Les chantres ont élevé leurs voix dans leurs cantiques, et ils ont fait éclater dans cette grande maison un bruit plein d'une douce harmonie.

COMMENTAIRE

avec toute la pureté, la décence et la majesté convenables.

℣. 16. PORREXIT MANUM SUAM IN LIBATIONE, etc. Après avoir fait brûler les graisses de la victime pacifique, le grand prêtre reçut la coupe de la main des prêtres et répandit le vin sur le feu, comme c'était la coutume (1). L'auteur appelle le vin *le sang de la vigne;* c'est un hébraïsme qui se rencontre plusieurs fois dans la Bible (2).

℣. 17. EFFUDIT IN FUNDAMENTO ALTARIS. On répandait le sang des victimes au pied de l'autel (3). Le vin ne se répandait pas à la base de l'autel, comme le veulent quelques exégètes, mais dans le feu, où les graisses brûlaient.

℣. 18. TUNC EXCLAMAVERUNT IN TUBIS PRODUCTILIBUS. L'auteur continue de nous décrire les circonstances de ce célèbre sacrifice. Pendant que le grand prêtre Simon était occupé à consommer le sacrifice, les prêtres qui n'étaient point occupés à le servir, commencèrent à sonner des trompettes; c'était leur privilège réservé par la loi (4), cet appareil accompagnait ordinairement les offrandes solennelles d'hosties d'actions de grâces (5). Il remarque que les trompettes étaient *battues au marteau,* c'est-à-dire qu'elles étaient de métal et non de cornes ou d'autre matière. Enfin, il ajoute que le son de ces trompettes servait *à renouveler leur mémoire devant le Seigneur;* manière de parler populaire, commune dans l'Écriture (6), comme si le Seigneur avait besoin d'être averti que l'on s'adressait à lui, pour lui demander quelque chose ou pour lui rendre grâces.

Dans le sens spirituel, *le grand cri* des ministres de l'Église est leur bonne vie. Leur piété exemplaire *jette un cri* qui se fait entendre des sourds, et quelquefois des morts mêmes que Dieu ressuscite de cette manière. Car, comme le dit saint Augustin, la vie parle encore mieux que la langue et les actions persuadent plus que les paroles. *Le son des trompettes* qui ont été faites *à coups de marteau,* marque selon les saints docteurs, le règlement d'une vie exemplaire et édifiante, qui naît de la mortification du corps et du cœur.

℣. 19. TUNC OMNIS POPULUS, etc. *Tout le peuple* qui se trouva en foule dans cette magnifique cérémonie, se jeta le visage contre terre, dès qu'il entendit le son des trompettes, et pria le Seigneur pour la conservation du roi Philopator qui était présent.

℣. 20. ET IN MAGNA DOMO AUCTUS EST SONUS SUAVITATIS PLENUS. En même temps les lévites, qui étaient les chantres et les musiciens ordinaires du temple, entonnèrent des cantiques sacrés, et on entendit un concert admirable. On appelle ici le temple, *la grande maison,* à cause de sa magnificence, de sa grandeur et de la majesté de Celui qui l'habitait. On pourrait traduire le grec (7) : Alors les chantres commencèrent à faire entendre leur voix, *et le temple, tout grand qu'il est, fut rempli de la douceur de leur chant.* D'autres lisent (8) : *Et la mélodie fut très agréable par le grand nombre de voix.* A la lettre : *Par le grand bruit.*

℣. 22. TUNC DESCENDENS, MANUS SUAS EXTULIT IN OMNEM CONGREGATIONEM. *Alors le grand prêtre, descendant de l'autel, a étendu ses mains vers l'assemblée des enfants d'Israël,* pour leur donner la bénédiction marquée dans le Lévitique (9) et dans les Nombres (10) : *Sic benedicetis filiis Israel, et dicetis eis : Benedicat tibi Dominus, et custodiat te ; ostendat Dominus faciem suam tibi, etc.*

---

(1) *Exod.* XXIX. 40. - *Num.* XV. 5. 10. *et* XXVIII. 7. 14.
(2) *Genes.* XLIX. 11. *Deut.* XXXII. 14.
(3) *Levit.* III. 2. 13. *et passim.*
(4) *Num.* X. 8.
(5) *Num.* X. 10.
(6) *Levit.* XXIII. 34. - *Num.* IX. 9. 10.
(7) Ἐν πλείστῳ οἴκῳ ἐγλυκάνθη μέλος.
(8) *Complut.* Καὶ ἐν πλείστῳ ἤχῳ ἐγλυκάνθη μέλος.
(9) *Levit.* IX. 22.
(10) *Num.* VI. 23.

21. Et rogavit populus Dominum excelsum in prece, usque dum perfectus est honor Domini, et munus suum perfecerunt.

21. Le peuple a offert une prière au Seigneur très-haut, jusqu'à ce qu'il eût rendu tout le culte qui lui est dû, et qu'ils eussent achevé leurs fonctions.

22. Tunc descendens, manus suas extulit in omnem congregationem filiorum Israel, dare gloriam Deo a labiis suis, et in nomine ipsius gloriari ;

22. Alors le grand prêtre, descendant de l'autel, a élevé ses mains sur toute l'assemblée des enfants d'Israël, pour rendre gloire à Dieu par ses lèvres, et pour se glorifier en son nom.

23. Et iteravit orationem suam, volens ostendere virtutem Dei.

23. Il a renouvelé encore sa prière, pour témoigner la souveraine puissance de Dieu.

24. Et nunc orate Deum omnium, qui magna fecit in omni terra, qui auxit dies nostros a ventre matris nostræ, et fecit nobiscum secundum suam misericordiam ;

24. Priez donc maintenant le Dieu de toutes les créatures, qui a fait de grandes choses dans toute la terre, qui nous a fait vivre de jour en jour depuis que nous sommes sortis du sein de notre mère, et qui nous a traités selon sa miséricorde.

25. Det nobis jucunditatem cordis, et fieri pacem in diebus nostris in Israel per dies sempiternos ;

25. Qu'il nous donne la joie du cœur, et que, pendant nos jours et pour jamais, il fasse fleurir la paix dans Israël ;

26. Credere Israel nobiscum esse Dei misericordiam, ut liberet nos in diebus suis.

26. Qu'il donne à Israël une ferme foi que la miséricorde de Dieu est sur nous, afin qu'il les délivre pendant leur vie.

27. Duas gentes odit anima mea ; tertia autem non est gens quam oderim :

27. Mon âme hait deux peuples ; et le troisième que je hais, n'est pas un peuple.

COMMENTAIRE

℣. 23. Iteravit orationem suam, volens ostendere virtutem Dei. Le roi Philopator ayant entrepris d'entrer dans le sanctuaire, après que les sacrifices et la cérémonie furent achevés (1), le grand prêtre Simon, voyant que les remontrances n'étaient pas capables de l'arrêter, se mit à genoux devant l'entrée du temple, et, étendant ses mains, il adressa sa prière à Dieu. Ainsi il redoubla, ou *il réitéra sa prière*, pour conjurer le Seigneur *de montrer sa puissance souveraine*, en prenant la défense de son temple et en changeant le cœur du prince, qui voulait y entrer de force. Ses prières furent exaucées ; et Philopator (2) *effrayé, et ébranlé comme un roseau, tomba par terre, et fut porté hors du temple par ses officiers.*

℣. 24-25. Et nunc orate Deum, etc. A l'occasion de ses merveilles le Sage conclut, en exhortant ses lecteurs à bénir Dieu, à avoir une ferme confiance en sa bonté et à le prier de combler Israël de ses faveurs et d'en éloigner toute sorte de maux.

℣. 27. Duas gentes odit anima mea, etc. *Mon âme hait deux peuples et le troisième que je hais, n'est pas un peuple* (3). Les deux peuples qu'il hait, sont les Iduméens et les Philistins : et le troisième, à qui il ne daigne pas donner le nom de peuple, sont les Samaritains, ou les habitants de Sichem. En effet, l'antipathie et la haine entre les Juifs et les Samaritains était extrême, et elle durait encore du temps de Jésus-Christ (4). Josèphe rapporte divers traits de leur inimitié ; il remarque qu'il y avait des brouilleries continuelles entre les Samaritains et les Juifs qui s'étaient établis en Égypte ; les Juifs, prétendant qu'on ne devait sacrifier qu'à Jérusalem, et les Samaritains, au contraire soutenant qu'on ne le pouvait faire légitimement qu'au mont Garizim (5). Pour ce qui est des Iduméens et des Philistins, de tout temps ils furent ennemis déclarés des Hébreux ; il n'y eut que la force et la nécessité qui purent les retenir et les empêcher de leur faire du mal.

Mais d'où vient que l'auteur de ce livre vient nous dire ici, qu'il hait ces trois peuples ? Est-il permis de haïr ses ennemis et de leur déclarer en public, qu'on les hait souverainement ? Quelle idée peut-on avoir d'un auteur sacré, qui fait hautement une telle déclaration ? On peut dire, pour justifier l'auteur, que, comparant les maux que les autres nations ont faits aux Hébreux et la haine qu'elles leur portent, il ne trouve rien d'égal à la malice et à l'inimitié de ces trois peuples, et que, par là, il les regarde comme les plus grands et les plus dangereux ennemis de sa nation ; non pas que, dans son cœur, il en haïsse aucun en particulier ; mais il juge simplement, que ce sont les plus haïssables de tous ceux qui ont persécuté et qui persécutent Israël. S'il marque véritablement une haine réelle et effective de sa part, on ne peut l'excuser et nous ne nous

(1) III. *Maccab.* Ὁ μὲν οὖν ἀρχιερεὺς Σίμων ἐξεναντίας τοῦ ναοῦ κάμψας τὰ γόνατα, καὶ τὰς χεῖρας ἐκτείνας εὐτάκτως, ἐποιήσατο τὴν δέησιν τοιαύτην.

(2) *Ibidem.* Τὸν ὕβρει καὶ θράσει μεγάλως ἐπηρμένον ἐμάστιξεν αὐτὸν, ἔνθεν καὶ ἔνθεν κραδάνας αὐτὸν ὡς κάλαμον, *etc.*

(3) Ἐν δυσὶν ἔθνεσιν προσώχθισεν ἡ ψυχή μου, καὶ τὸ τρίτον οὐκ ἔστιν ἔθνος.

(4) *Johan.* IV. 20. Non enim coutuntur Judæi Samaritanis.

(5) *Joseph. Antiq. lib.* XII. *cap.* 2.

28. Qui sedent in monte Seir, et Philisthiim, et stultus populus qui habitat in Sichimis.
29. Doctrinam sapientiæ et disciplinæ scripsit in codice isto Jesus, filius Sirach, Jerosolymita, qui renovavit sapientiam de corde suo.
30. Beatus qui in istis versatur bonis ; qui ponit illa in corde suo sapiens erit semper.
31. Si enim hæc fecerit, ad omnia valebit, quia lux Dei vestigium ejus est.

28. Ceux qui demeurent sur le mont Séir, et les Philistins ; et le peuple insensé qui habite dans Sichem.
29. Jésus, fils de Sirach, de Jérusalem, a écrit dans ce livre des instructions de sagesse et de science, et il a répandu la sagesse de son cœur.
30. Heureux qui se nourrit de ces (bonnes paroles); celui qui les renferme dans son cœur, sera (toujours) sage ;
31. Car s'il fait ce qui est écrit ici, il sera capable de toutes choses, parce que la lumière de Dieu conduira ses pas.

COMMENTAIRE

croyons pas dans l'obligation de le faire, dit Dom Calmet. Du reste, comme écrivain inspiré, l'auteur ne pouvait rien écrire, rien approuver de blâmable, cette considération nous porte à croire que le mot *odit* ne doit pas se prendre dans un sens absolu.

ỳ. 28. QUI SEDENT IN MONTE SEIR. Ce sont les Iduméens, qui occupèrent le pays possédé originairement par Séir le Horréen (1). Les exemplaires grecs sont tous corrompus en cet endroit ; ils lisent *Samarie* (2), au lieu de *Séïr*. Mais l'erreur est visible, puisque les Samaritains sont désignés en dernier lieu sous le nom *d'habitants de Sichem*. Cette dernière ville était la capitale des Cuthéens, depuis la ruine de Samarie.

STULTUS POPULUS QUI HABITAT IN SICHIMIS. C'est le même peuple dont l'auteur a dit un peu plus haut, qu'il ne méritait pas le nom de peuple, *non est gens ;* parce que c'était un ramas de plusieurs nations, d'une origine incertaine (3), qui n'avait ni loi, ni religion fixe. Il les appelle ici *peuple insensé,* apparemment parce qu'ils adoraient ce qu'ils ne connaissaient point, comme Jésus-Christ le leur reproche dans l'Évangile (4) : *Vos adoratis quod nescitis*. Les rabbins racontent que les Juifs apostats ayant coutume de se retirer chez les Cuthéens ou Samaritains, les anciens de la nation, Esdras, Zorobabel et trois cents prêtres, sonnant de trois cents trompettes, les excommunièrent par le nom incommunicable du Seigneur, dévouèrent à l'anathème tous ceux qui mangeraient avec un Cuthéen et firent défense solennelle d'en recevoir aucun prosélyte, à quelque titre que ce soit (5).

ỳ. 29. DOCTRINAM SAPIENTIÆ ET DISCIPLINÆ SCRIPSIT (6) IN CODICE ISTO JESUS FILIUS SIRACH. L'auteur de ce livre déclare ici son nom, et conclut son discours par un souhait à ses lecteurs : *Heureux quiconque se nourrit des paroles qui sont renfermées dans cet ouvrage, et qui les conserve dans son cœur ; car, s'il exécute ce qui est marqué ici, il sera capable de toutes choses, et la lumière de Dieu conduira ses pas*. Plusieurs commentateurs (7) conjecturent que les trois derniers versets sont une addition du traducteur, petit-fils de Jésus, fils de Sirach. Mais rien ne nous oblige à recevoir sa conjecture. L'auteur a fort bien pu dire ces paroles : il n'est nullement extraordinaire qu'un écrivain mette son nom à la tête ou à la fin de son ouvrage, comme Salomon a mis le sien à la tête et à la fin de l'Ecclésiaste (8), ni qu'il loue sa doctrine et ses préceptes. Le même Salomon, dans ses Proverbes, fait à tout moment l'éloge de ses instructions, et il invite tout le monde à les lire. Jésus, fils de Sirach, l'a imité, non seulement en cet endroit, mais encore aux chapitres XXXIII, 17, 18, 19 ; XXXIX, 16, et suivants, et LI, 19, 22, 23, 30, 31. Le grec ajoute à la fin du chapitre, ces mots (9) : *Et le Seigneur a donné la sagesse aux hommes pieux. Que le Seigneur soit béni dans tous les siècles. Ainsi soit-il, ainsi soit-il.* Mais cette addition ne se lit ni dans l'édition de Rome, ni dans celle d'Alde et de Bâle.

(1) *Genes.* XIV. 6; XXXII. 3 ; XXXVI. 20.
(2) Οἱ καθήμενοι ἐν ὄρει Σαμαρείας. *Vulgat. legit :* Ἐν ὄρει Σηίρ. *Vide Drus. Hæschel. alios.*
(3) IV. *Reg.* XVII. 24. 25.
(4) *Johan.* IV. 22.
(5) *Vide Grot. hic.*
(6) *Edit. Rom.* Παιδείαν συνέσεως. . . . ἐχάραξα ἐν τῷ βιβλίῳ τούτῳ Ἰησοῦς. Ego Jesus scripsi in hoc libro disciplinam intelligentiæ.
(7) *Vide et Cornel. a Lapide hic.*
(8) *Eccle.* I. 1. *et* XII. 9.
(9) . . . Καὶ τοῖς εὐσεβέσιν ἔδωκε σοφίαν, εὐλογητὸς Κύριος εἰς τὸν αἰῶνα, γένοιτο, γένοιτο.

CHAPITRE LI

Actions de grâces de l'auteur de ce livre. Comment il a acquis la sagesse. Exhortation à la recherche de la sagesse.

1. Oratio Jesu, filii Sirach. Confitebor tibi, Domine rex, et collaudabo te Deum, salvatorem meum.

2. Confitebor nomini tuo, quoniam adjutor et protector factus es mihi,

3. Et liberasti corpus meum a perditione, a laqueo linguæ iniquæ, et a labiis operantium mendacium, et in conspectu astantium factus es mihi adjutor.

4. Et liberasti me, secundum multitudinem misericordiæ nominis tui, a rugientibus præparatis ad escam ;

5. De manibus quærentium animam meam, et de portis tribulationum quæ circumdederunt me ;

1. Prière de Jésus, fils de Sirach : Je vous rendrai grâce, ô Seigneur Roi ; je vous louerai, vous qui êtes Dieu mon sauveur.

2. Je rendrai gloire à votre nom, parce que c'est vous qui m'avez assisté, et qui m'avez protégé.

3. Vous avez délivré mon corps de la perdition, des pièges de la langue injuste, et des lèvres des ouvriers de mensonge ; et vous avez été mon défenseur contre ceux qui m'accusaient.

4. Vous m'avez délivré selon la grandeur de la miséricorde de votre nom, des lions rugissants qui étaient prêts à me dévorer,

5. Des mains de ceux qui cherchaient à m'ôter la vie, et des afflictions différentes qui m'assiégeaient de toutes parts.

COMMENTAIRE

ỳ. 1. ORATIO JESU, FILII SIRACH. Jésus, fils de Sirach, auteur de ce livre, finit son ouvrage par une prière, où il nous apprend plusieurs particularités de sa vie, les dangers qu'il a courus, la grâce que Dieu lui a faite de le délivrer, ses voyages pour acquérir la sagesse, ses études et le succès dont Dieu les a couronnés. Il paraît qu'il avait été accusé auprès du roi, et qu'il s'était vu dans un péril éminent. Nous croyons qu'il a vécu sous les règnes de Séleucus Philopator, d'Antiochus Épiphane, rois de Syrie, et de Ptolémée Épiphane, en Égypte, et sous le pontificat d'Onias en Judée. Il ne paraît pas distinctement par son récit, si ce fut auprès du roi d'Égypte, ou du roi de Syrie, qu'il fut accusé. Nous croyons que ce fut plutôt auprès de celui de Syrie, auquel la Judée obéissait alors ; et ce fut peut-être à cette occasion qu'il se retira en Égypte, où il paraît avoir passé les dernières années de sa vie, puisque ce fut là que son petit-fils trouva ses écrits. Nous savons d'ailleurs que Jésus, fils de Sirach, était de Jérusalem, chapitre L, 29. Un commentateur protestant, Grotius, pense que ce dernier chapitre est l'ouvrage de Jésus, fils de Sirach, petit-fils de l'auteur du livre ; mais cette conjecture n'a aucun fondement solide. L'écrivain s'y fait assez connaître ; il parle de ses voyages et de ses études, comme il a déjà fait dans le corps de l'ouvrage ; il y exhorte à l'étude de la sagesse, par les mêmes motifs qu'il a déjà employés ailleurs ; enfin, il n'y a rien qui ne lui convienne. Ce chapitre ne se trouve pas dans quelques éditions grecques, et dans d'anciens manuscrits (1) ; mais on le voit dans les meilleures éditions, comme celles de Rome, d'Alde, de Complute, et la plupart des autres.

ỳ. 3. LIBERASTI CORPUS MEUM A PERDITIONE, A LAQUEO LINGUÆ INIQUÆ, etc. De tout ceci il est aisé de conclure que Jésus, fils de Sirach, avait été accusé faussement d'un crime d'État, puisque l'accusation avait été portée au roi ; que sa colère s'était enflammée, et que la perte de l'accusé était arrêtée ; mais Dieu permit qu'il évitât le danger. L'auteur n'en dit pas davantage, et nous ne pouvons pas pousser plus loin nos conjectures. *Le piège de la langue injuste* marque les médisances, les accusations et les calomnies. Voyez les psaumes XC. 3, et CXIX, 2.

IN CONSPECTU ASTANTIUM. Le grec à la lettre (2) : *Contre ceux qui étaient debout contre moi.* Il fait allusion à ce qui se pratiquait dans les jugements civils, où l'accusateur se tenait debout à la droite de l'accusé (3).

ỳ. 4. A RUGIENTIBUS PRÆPARATIS AD ESCAM. Le grec (4) : *Des rugissements prêts à dévorer.* J'ai été prêt à être exposé aux lions. L'auteur dépeint le danger qu'il a couru sous différentes idées de supplices usités à son époque. Daniel avait été jeté dans la fosse aux lions (5).

ỳ. 5. DE PORTIS TRIBULATIONUM. La porte des afflictions peut marquer la puissance de ceux qui

---

(1) *Vide Drus. et Hæschel. hic.*

(2) Ἔναντι τῶν ἀνθεστηκότων μοί.

(3) *Psal.* CVIII. 6. - *Zachar.* III. 1.

(4) Ἐκ βρυγμῶν ἑτοίμων εἰς βρῶμα.

(5) *Dan.* XIV. 30.

6. A pressura flammæ quæ circumdedit me, et in medio ignis non sum æstuatus ;

7. De altitudine ventris inferi, et a lingua coinquinata, et a verbo mendacii, a rege iniquo, et a lingua injusta.

8. Laudabit usque ad mortem anima mea Dominum,

9. Et vita mea appropinquans erat in inferno deorsum.

10. Circumdederunt me undique, et non erat qui adjuvaret ; respiciens eram ad adjutorium hominum, et non erat.

11. Memoratus sum misericordiæ tuæ, Domine, et operationis tuæ, quæ a sæc .lo sunt ;

12. Quoniam eruis sustinentes te, Domine, et liberas eos de manibus gentium.

13. Exaltasti super terram habitationem meam, et pro morte defluente deprecatus sum.

14. Invocavi Dominum, patrem Domini mei, ut non derelinquat me in die tribulationis meæ, et in tempore superborum, sine adjutorio.

6. Vous m'avez délivré de la violence de la flamme, dont j'étais environné ; et je n'ai point senti la chaleur au milieu du feu ;

7. De la profondeur des entrailles de l'enfer, des lèvres souillées, des paroles de mensonge, d'un roi injuste, et des langues médisantes.

8. Mon âme louera le Seigneur jusqu'à la mort ;

9. Et ma vie était près de tomber au plus profond de l'enfer.

10. Ils m'avaient environné de tous côtés, et il n'y avait personne pour me secourir. J'attendais des hommes quelque secours, et il ne m'en venait point.

11. Je me suis souvenu, Seigneur, de votre miséricorde, et des œuvres que vous avez faites dès le commencement du monde.

12. Parce que vous tirez du péril, ô Seigneur, ceux qui ne se lassent point de vous attendre, et que vous les délivrez de la puissance des nations.

13. Vous m'avez élevé une demeure sur la terre ; et je vous ai prié de me délivrer d'un torrent de mort.

14. J'ai invoqué le Seigneur, père de mon Seigneur, afin qu'il ne me laisse point sans assistance au jour de mon affliction, et pendant le règne des superbes.

COMMENTAIRE

l'affligeaient. Le grec (1) : *Vous m'avez délivré de plusieurs tribulations, où j'étais ;* d'une infinité de maux, que j'avais à attendre.

℣. 6. IN MEDIO IGNIS NON SUM ÆSTUATUS. J'étais comme dans une fournaise ardente, ainsi que Daniel (2) et ses compagnons ; mais vous m'en avez garanti, comme eux, sans que j'aie seulement senti la flamme. Ce n'est pas à dire qu'il ait été réellement exposé au feu, et délivré miraculeusement du milieu des flammes ; il exagère seulement son danger par cette description. Le grec (3) : *Du milieu du feu, que je n'avais point allumé,* c'est-à-dire, d'un malheur que je ne m'étais point attiré par mes crimes. J'étais accusé le plus injustement du monde.

℣. 7. DE ALTITUDINE VENTRIS INFERI. Comme Jonas, j'ai été délivré du *ventre du tombeau* (4). J'étais déjà comme tout vivant dans le tombeau, et vous m'avez en quelque sorte ressuscité.

A VERBO MENDACII, A REGE INIQUO, etc. Ce roi est apparemment Antiochus Épiphane, roi de Syrie. Nous savons trop peu l'histoire de Jésus, fils de Sirach, pour pouvoir dire de quoi il s'agit ici. Le grec (5) : *Vous m'avez délivré des calomnies, dont on m'avait noirci auprès du roi ; des mauvais rapports de langues injustes.*

℣. 8-9. LAUDABIT USQUE AD MORTEM ANIMA MEA DOMINUM. ET VITA MEA APPROPINQUANS ERAT IN INFERNO DEORSUM. Le grec (6) : *Mon âme s'est approchée jusqu'à la mort ;* j'étais arrivé jusqu'aux portes de la mort, et *ma vie était près du plus profond de l'enfer,* du royaume de Pluton.

℣. 11. MEMORATUS SUM OPERATIONIS TUÆ, QUÆ A SÆCULO, etc. J'ai repassé les merveilles que vous avez faites autrefois en faveur de Noé, de Moïse, de Joseph, de Daniel et de tant d'autres.

℣. 12. DE MANIBUS GENTIUM. Le grec (7) : *De la main des ennemis.*

℣. 13. EXALTASTI SUPER TERRAM HABITATIONEM MEAM, ET PRO MORTE DEFLUENTE DEPRECATUS SUM. Le grec (8) : *J'ai élevé de dessus la poussière,* où j'étais prosterné, *ma supplication et j'ai demandé la délivrance de la mort.* Je vous ai supplié, couché sur la terre et sur la cendre, de me délivrer de la mort.

℣. 14. INVOCAVI DOMINUM, PATREM DOMINI MEI, etc. Les interprètes (9) remarquent ici la seconde personne de la sainte Trinité, le Fils de Dieu, bien distingué du Père. L'auteur semble faire allusion au psaume (10), où il est dit : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite.* Grotius décide hardiment que Jésus, fils de Sirach, n'avait point écrit ce passage, comme nous le lisons à présent dans les exemplaires

(1) Ἐκ πλειόνων θλίψεων ὧν ἔσχον. *Vulg. legit* : ἐκ πολλῶν.

(2) *Dan.* III. 21. *et seq.*

(3) Ἐκ μέσου πυρὸς οὐκ ἐξέκαυσα.

(4) *Jonas,* II. 2.

(5) Ἐκ λόγου ψευδοῦς βασιλεῖ διαβολῆ, ἐκ γλώσσης ἀδίκου. *Grot. legit* : Διαβολῆς ; *Alii* : διαβολῆ.

(6) Ἤγγισεν ἕως θανάτου ἡ ψυχή μου, καὶ ἡ ζωή μου ἦν ἐγγὺς ᾅδου κατωτάτου. *Vulg. legit* : αἰνέσει, au lieu de ἤγγισεν.

(7) Ἐκ χειρὸς ἐχθρῶν. *Vulg.* ἐκ χειρὸς ἐθνῶν.

(8) Ἀνύψωσα ἀπὸ γῆς ἱκετείαν μου, καὶ ὑπὲρ θανάτου ῥύσεως ἐδεήθην. *Alii,* ἐπὶ γῆς : *Alii,* ἀπὸ ὀργῆς ; *vel* ἐπὶ ὀργῆς. *Vide Drus.*

(9) *Vatab. Drus. Castal. Hæsch. Palac. Cornel. Bossuet, alii.*

(10) *Psal.* CIX. 1.

15. Laudabo nomen tuum assidue, et collaudabo illud in confessione, et exaudita est oratio mea;

16. Et liberasti me de perditione, et eripuisti me de tempore iniquo.

17. Propterea confitebor, et laudem dicam tibi, et benedicam nomini Domini.

18. Cum adhuc junior essem, priusquam oberrarem, quæsivi sapientiam palam in oratione mea.

19. Ante templum postulabam pro illa, et usque in novissimis inquiram eam; et effloruit tanquam precox uva.

20. Lætatum est cor meum in ea : ambulavit pes meus iter rectum ; a juventute mea investigabam eam.

21. Inclinavi modice aurem meam, et excepi illam.

22. Multam inveni in meipso sapientiam, et multum profeci in ea.

23. Danti mihi sapientiam dabo gloriam;

24. Consiliatus sum enim ut facerem illam ; zelatus sum bonum, et non confundar.

15. Je louerai sans cesse votre nom, et je le glorifierai dans mes actions de grâce, parce que vous avez exaucé ma prière ;

16. Que vous m'avez délivré de la perdition, et que vous m'avez tiré du péril dans un temps d'injustice.

17. C'est pourquoi je vous rendrai grâces, je chanterai vos louanges, et je bénirai le nom du Seigneur.

18. Lorsque j'étais encore jeune, avant de m'écarter bien loin, j'ai recherché la sagesse dans ma prière avec grande instance :

19. Je l'ai demandée à Dieu dans le temple, et je la rechercherai jusqu'à la fin de ma vie. Aussi elle a fleuri en moi comme un raisin mûr avant le temps.

20. Et mon cœur a trouvé sa joie en elle, mes pieds ont marché dans un chemin droit ; et j'ai taché de la découvrir dès ma jeunesse.

21. J'ai prêté humblement l'oreille, et la sagesse m'a été donnée.

22. J'en ai trouvé beaucoup en moi-même ; et j'y ai fait un grand progrès.

23. J'en donnerai la gloire à Celui qui me l'a donnée.

24. Car je suis résolu à faire ce qu'elle me prescrit ; j'ai été zélé pour le bien ; et je ne tomberai point dans la confusion.

COMMENTAIRE

grecs et latins ; mais simplement (1) : *J'ai invoqué le Seigneur mon père*, et que les chrétiens y ont ajouté : *De mon Seigneur;* pour faire, *Mon Seigneur, père de mon Seigneur*. De preuves d'une pareille assertion, il n'y en a point ; aussi Bossuet a-t-il fait bonne justice de cette élucubration.

℣. 18. CUM ADHUC JUNIOR ESSEM, PRIUSQUAM OBERRAREM. Le danger que l'auteur vient de nous décrire, ne lui arriva qu'assez tard, après qu'il fut de retour de tous ses voyages. Maintenant il va nous décrire les occupations de sa jeunesse et le soin qu'il a pris d'acquérir la sagesse (2). Il nous a déjà dit un mot de ses voyages, chapitre XXXIV, 9, 10, 11, 12 : *Multa vidi errando, et plurimas verborum consuetudines*.

℣. 19. ANTE TEMPLUM POSTULABAM PRO ILLA. Je suis allé à Jérusalem et je me suis prosterné dans le parvis du temple, tourné vers le sanctuaire, pour demander à Dieu la sagesse, comme Salomon la lui avait autrefois demandée (3), et je ne cesserai jamais de la demander. J'en demanderai la continuation, l'augmentation et le bon usage, persuadé que j'ai besoin de son secours pour l'acquérir et pour la conserver.

EFFLORUIT, TANQUAM PRÆCOX UVA. La sagesse a paru dans moi de bonne heure. Dieu me l'a communiquée dès ma jeunesse. Elle m'a comblé de joie, comme un fruit précoce que l'on cueille avec plaisir et que l'on goûte avec avidité. Le grec (4) : *Mon cœur s'en est réjoui en elle, comme* on goûte avec plaisir *la fleur d'un raisin bien mûr*. Le raisin mûr n'a point d'autre fleur que son vin ; le mot fleur désigne sans doute le parfum. Le vin est nommé par les poètes, la fleur du père Bacchus ; et la Sagesse, dans les Proverbes (5), invite ses amis au festin qu'elle leur a préparé et au vin qu'elle leur a mêlé.

℣. 21. INCLINAVI MODICE AUREM MEAM. L'auteur de ce discours nous montre, par son exemple, ce qu'il faut faire pour acquérir la sagesse. Il faut la chercher de bonne heure, la demander à Dieu avec instance, l'écouter avec docilité ; avec cela, on la trouve aisément. Voyez plus bas les versets 34, 35.

℣. 22. MULTAM INVENI IN MEIPSO SAPIENTIAM. Nous avons en nous-mêmes les principes de toutes les connaissances. Il ne s'agit que d'en faire l'application aux différentes espèces d'études que nous entreprenons. De là vient l'opinion de quelques anciens, que les connaissances que nous paraissons acquérir de nouveau, ne sont que des réminiscences. Le grec (6) : *Je me suis acquis beaucoup de science*, par mon attention et ma docilité.

℣. 23. DANTI MIHI SAPIENTIAM, DABO GLORIAM. Je publierai la gloire du Seigneur, de qui je tiens tout ce que j'ai de sagesse. Le grec à la lettre (7) : *Je donnerai la force à Celui qui m'a donné la sagesse*. Je louerai sa puissance infinie.

(1) *Grot. hic. Christiani illud.* Κυρίου ; *hic addidere. Jesum scripsisse credit.* Καὶ ἐπεκαλεσάμην Κύριον πατέρα μοῦ.

(2) *Complut. et Sixt V. et alia vetera :* Ante tempus postulabam.

(3) III. *Reg.* III. 8. 11.

(4) Ἐξ ἄνθους ὡς περκαζούσης σταφυλῆ. 20. Εὐφράνθη ἡ καρδία μοῦ ἐν αὐτῇ.

(5) *Prov.* IX. 1. *et seq.*

(6) Πολλὴν εὗρον ἐμαυτῷ παιδείαν.

(7) Τῷ διδόντι μοί σοφίαν δώσω δύναμιν.

25. Colluctata est anima mea in illa, et in faciendo eam confirmatus sum.

26. Manus meas extendi in altum, et insipientiam ejus luxi ;
27. Animam meam direxi ad illam, et in agnitione inveni eam.
28. Possedi cum ipsa cor ab initio ; propter hoc non derelinquar.
29. Venter meus conturbatus est quærendo illam ; propterea bonam possidebo possessionem.
30. Dedit mihi Dominus linguam mercedem meam, et in ipsa laudabo eum.
31. Appropiate ad me, indocti, et congregate vos in domum disciplinæ.
32. Quid adhuc retardatis ? et quid dicitis in his ? Animæ vestræ sitiunt vehementer.

25. Mon âme a lutté longtemps pour atteindre à la sagesse, et je m'y suis confirmé en faisant ce qu'elle ordonne.
26. J'ai élevé mes mains en haut, et j'ai déploré l'égarement de mon esprit.
27. J'ai conduit mon âme droit à elle ; et je l'ai trouvée dans la connaissance de moi-même.
28. J'ai dès le commencement possédé mon cœur avec elle ; c'est pourquoi je ne serai point abandonné.
29. Mes entrailles ont été émues en la cherchant, et c'est pour cela que je posséderai un si grand bien.
30. Le Seigneur m'a donné pour récompense une langue qui me servira à le louer.
31. Approchez-vous de moi, vous qui n'êtes pas savants, et assemblez-vous dans la maison de la discipline.
32. Pourquoi tardez-vous encore ? (et que dites-vous à ceci) ? vos âmes sont pressées d'une extrême soif.

COMMENTAIRE

℣. 25. COLLUCTATA EST ANIMA MEA IN ILLA. J'ai combattu contre la paresse, contre le plaisir, contre mes inclinations ; je me suis attaché à la sagesse même et j'ai essayé de la saisir, de m'en rendre maître, et j'y ai enfin réussi, comme un lutteur qui terrasse et qui surmonte son adversaire (1). Cette expression marque bien les efforts qu'il faut faire, pour devenir sage et savant.

ET IN FACIENDO EAM CONFIRMATUS SUM. J'ai acquis des forces par l'usage ; je me suis formé une bonne habitude dans le bien, par la pratique de la vertu et de la sagesse. Ou plutôt : Je me suis en quelque sorte opiniâtré à la rechercher. Je n'ai point lâché prise, que je ne m'en sois rendu le maître. Le grec n'est point uniforme (2) ; les uns lisent : *Dans toute mon action je me suis rendu exact et diligent.* D'autres : *J'ai été dans l'action de la faim,* ce qui ne donne aucun sens. On peut s'en tenir à la leçon de quelques exemplaires, qui portent : *J'ai été diligent dans mon action.* Pour acquérir la sagesse, il faut de la diligence, de l'attention, des soins, du travail.

℣. 27. ET IN AGNITIONE INVENI EAM. Le grec signifie (3) : *Je l'ai trouvée dans la pureté,* dans l'innocence, dans la pratique de la justice. Voyez *Sap.*, I, 4.

℣. 28. POSSEDI CUM IPSA COR AB INITIO. Posséder, ou acquérir le cœur, signifie acquérir la sagesse, l'intelligence, la prudence ; c'est un hébraïsme. Les Hébreux mettaient la sagesse et l'intelligence dans le cœur, comme nous y mettons l'amour et le courage. Il est dit de Salomon (4), que Dieu lui donna *une étendue de cœur, comme le sable, qui est au bord de la mer.* Et, au même endroit, que le Seigneur lui accorda une profonde sagesse, et une prudence extraordinaire : *Dedit Deus Salomoni sapientiam et prudentiam multam nimis.* Et le même prince, dans sa prière, demandait (5), *un cœur docile, un cœur sage et intelligent.* Jérémie, parlant aux Hébreux, leur dit (6) : *Peuple insensé, qui n'avez point de cœur,* point de prudence. Et Osée (7) : *Éphraïm est comme une colombe séduite et qui n'a point de cœur,* ni d'intelligence.

℣. 29. VENTER MEUS CONTURBATUS EST QUÆRENDO ILLAM. Je l'ai recherchée avec tous les soins empressés, toute l'ardeur, toute l'affection dont j'ai été capable. Cette manière de parler, *mon ventre,* ou mes entrailles *ont été émues,* marque ordinairement la tendresse, la compassion et souvent la douleur, l'inquiétude, la crainte (8). J'ai employé tous mes soins, toute mon attention, toutes mes peines à chercher et à trouver la sagesse.

℣. 30. DEDIT MIHI DOMINUS LINGUAM. Il m'a donné de l'éloquence dont je me servirai pour célébrer ses louanges.

℣. 31. CONGREGATE VOS IN DOMUM DISCIPLINÆ. *Assemblez-vous dans la maison de l'instruction,* ou dans l'école. Hâtez-vous de venir écouter mes préceptes et de profiter de mes leçons. Le grec (9) : *Passez la nuit,* prenez votre logement *dans la maison de la correction,* ou de l'instruction. L'auteur parle à ceux qui, marchant dans les voies larges du siècle, pensent à entrer dans le chemin de la vertu.

℣. 32. QUID ADHUC RETARDATIS ? etc. Le grec de l'édition romaine est plus court (10) : *Pourquoi différez-vous dans cela ?* Pourquoi laissez-vous *vos âmes mourir de soif ?* Ou : Pendant que vos âmes

(1) Διαμεμάχηται ἡ ψυχή μου ἐν αὐτῇ.
(2) Καὶ ἐν ποιήσει λιμοῦ διηκριβωσάμην. *Alii*, Ἐν ποιήσει μου διηκριβωσάμην. *Alii*. Ἐν ποιήσει ὅλῃ μου διηκριβωσάμην.
(3) Ἐν καθαρισμῷ εὗρον αὐτήν.
(4) III. *Reg.* IV. 29.
(5) III. *Reg.* III. 9. 12.
(6) *Jerem.* V. 20.
(7) *Osée.* VII. 11.
(8) Voyez *Cant.* V. 4. - *Habac.* III. 13. - *Psal.* XXX. 10. - *Thren.* I. 20 ; II. 11. - *Jerem.* IV. 19.
(9) Αὐλίσθητε ἐν οἴκῳ παιδείας.
(10) Διότι ὑστερεῖτε ἐν τούτοις ; αἱ ψυχαὶ ὑμῶν διψῶσι σφόδρα.

33. Aperui os meum, et locutus sum : Comparate vobis sine argento ;

34. Et collum vestrum subjicite jugo ; et suscipiat anima vestra disciplinam ; in proximo est enim invenire eam.

35. Videte oculis vestris, quia modicum laboravi, et inveni mihi multam requiem.

36. Assumite disciplinam in multo numero argenti, et copiosum aurum possidete in ea.

37. Lætetur anima vestra in misericordia ejus, et non confundemini in laude ipsius.

38. Operamini opus vestrum ante tempus, et dabit vobis mercedem vestram in tempore suo.

33. J'ai ouvert ma bouche, et j'ai parlé : Achetez la sagesse sans argent.

34. Soumettez votre cou au joug ; que votre âme se rende susceptible de l'instruction ; car elle est proche, et il est aisé de la trouver.

35. Voyez de vos yeux qu'avec un peu de travail, je me suis acquis un grand repos.

36. Recevez l'instruction comme une grande quantité d'argent ; et vous possèderez en elle une grande abondance d'or.

37. Que votre âme trouve sa joie dans la miséricorde du Seigneur ; et, publiant ses louanges, vous ne serez point confondus.

38. Faites votre œuvre avant que le temps se passe, et il vous en donnera la récompense, lorsque le temps en sera venu.

COMMENTAIRE

languissent de soif, que ne leur donnez-vous le rafraîchissement dont elles ont besoin, en les conduisant à la source de la sagesse, pour s'y désaltérer ?

℣. 33. COMPARATE VOBIS SINE ARGENTO. Venez à moi ; je vous donnerai de quoi vous rassasier et vous désaltérer ; je vous donnerai la sagesse et les instructions dont vous avez besoin. L'auteur fait allusion à ce passage d'Isaïe (1) : *Vous tous qui avez soif, venez aux eaux ; et vous qui n'avez point d'argent, venez, mangez, prenez sans argent et sans échange, du vin et du lait ! Pourquoi dépensez-vous votre argent sans acheter du pain ? Et pourquoi donnez-vous vos travaux, sans avoir de quoi vous rassasier ?* La sagesse que le Sage offre, ne coûte que de l'étude et de la bonne volonté, choses que chacun de nous trouve chez soi.

℣. 34. IN PROXIMO EST ENIM INVENIRE EAM. Ne cherchez point de vains prétextes, pour vous excuser de la rechercher : N'allez point dire que la sagesse est au-dessus de vos forces ; qu'elle est dans le ciel ; qu'elle ne se trouve qu'au delà des mers (2). Elle est près de vous ; elle vous tend les bras ; elle vous invite à la rechercher (3).

℣. 36. ASSUMITE DISCIPLINAM IN MULTO NUMERO ARGENTI. Bien loin de vous coûter de l'argent à acquérir, elle vous produira des trésors inestimables. La sagesse sera pour vous une source de richesses. Voyez le chapitre XXIV, 23 et *Sap.* VII, 2. On ne doit point chercher la sagesse pour l'or et pour l'argent. La sagesse a coutume même d'inspirer le mépris de ces choses à ceux qui la possèdent. Mais il est certain que le sage a plus de moyens d'acquérir des biens temporels qu'aucun autre, par ses lumières acquises ou naturelles, s'il voulait les employer à cela. Mais comme il découvre les pièges et les dangers des richesses, ou il les méprise absolument, ou il se contente d'en posséder autant qu'il en faut, pour ne pas tomber dans l'extrême pauvreté, qui n'est guère moins dangereuse que les richesses.

℣. 38. OPERAMINI OPUS VESTRUM ANTE TEMPUS, etc Il faut travailler de bonne heure et dès la jeunesse, à chercher la sagesse et à pratiquer la vertu. Il n'est jamais trop tôt pour faire le bien, pour gagner des trésors de grâces et de mérites. On en tire le fruit *en son temps,* dans un âge plus avancé, dans la vieillesse, où les besoins sont plus grands, et où la faiblesse demande de plus solides secours. *Faisons le bien sans nous lasser,* dit l'Apôtre (4), *car nous recueillerons infailliblement la moisson et la récompense de nos travaux, lorsque le temps en sera venu.* Travaillez à gagner, non de la nourriture qui périt ; mais celle qui demeure dans l'éternité, dit le Sauveur (5). Enfin, écoutons tous ce que le Sage nous dit (6) : *Finem loquendi pariter omnes audiamus.* Craignez Dieu et observez ses commandements. Voilà le résumé des devoirs de tous les hommes, en cela consiste la véritable sagesse.

(1) *Isai.* LV. 1. 2.
(2) *Deut.* XXX. 11. 12. 13. - *Rom.* X. 6.
(3) *Sap.* VI. 13. 14. - *Eccli.* LI. 21.
(4) *Galat.* VI. 9.
(5) *Johan.* VI. 27.
(6) *Eccle.* XII. 13.

FIN DE L'ECCLÉSIASTIQUE ET DU TOME HUITIÈME DE LA BIBLE

ANALYSIS BIBLICA

AUCTORE KILBER

EMENDATA ET PER SUCCESSIONEM CAPITUM

A J.-A. PETIT ORDINATA

Pages.

ECCLESIASTES

Pag.

III. Discrimen ratione cædis, in pœnam delicti immissæ :

1° Ægyptii, ob infantes Hebræorum submersos, amiserunt primogenitos proprios, ac tandem perierunt in mari Rubro. 5. 273

Notari hic merentur,

1. Ex parte Hebræorum,

α. Communicata futuri casus notitia ; 6. »

β. Exceptio facta a societate mali ; 7, 8. »

γ. Mactatio agni, confœderatio ad servandam legem, et patrum memoria ; 9. »

2. Ex parte Ægyptiorum,

α. Ingens luctus et lamentatio ; 10. 274

β. Universalis sine discremine et numero prolata in infantes clades ; 11,12. »

γ. Extorta hoc malo confessio agnoscens Hebræos tanquam populum Dei ; 13. »

3. Ex parte temporis et causæ,

α. Medium noctis erat tempus ; 14. 275

β. Editor stragis erat Angelus Dei mandatum potenter, constanter, et celeriter executus ; 15, 16. »

4. Ex parte eventus,

α. Somnia prænuntia immissa, 17. »

β. Pœnæ causa ex primogenitorum cæde cognita. 18, 19. »

2° Hebræi, ob seditionem Core mortem meriti, cœptam jam ultionem evaserunt, 20, 25. Aarone »

1. Preces et suffitum interponente ; 21. 276

2. Fœdus Dei cum populo initum commemorante ; 22.

3. Medium inter vivos et mortuos locum ingrediente ; 23. »

4. Universi orbis negotium et populi salutem vestibus obtendente. 24. »

Caput XIX.

IV. Discrimen ratione excidii :

1° Ægyptii in illud inciderunt, ad consummatam vindictam a Deo destinati, ℣. 1. 278

1. Ob veniam abeundi, Hebræis datam, quasi revocatam ; 2. »

2. Ob hostilem abeuntes persequendi animum resumptum ; 3. »

3. Ob memoriam pœnarum ante acceptarum abolitam. 4. »

2° Hebræi e contra illud evaserunt,

1. Deo volente, et creaturis ministrantibus ; 5, 6. »

2. Mari Rubro facilem, tutum, ac lætum transitum permittente ; 7-9. 279

3. Beneficiis tum antecedentibus tum consequentibus. 10-12. 280

V. Discrimen ratione culpæ et pœnæ :

1° Ægyptii enim

1. Sodomitis erant inhumaniores ; 13, 15. »

2. Simili cum illis cæcitate olim percussi, majores etiam sub extremum judicium subibunt pœnas ; 14-16. »

2° Hebræi, permutata divinitus rerum natura, experiebantur

1. Sibi propitia, quæ erant Ægyptiis funesta ; 17, 18. 281

2. Elementa tum mutuo amica, tum animalibus ac escis suis haud inimica. 19, 20. »

* Hæc omnia cesserunt in contestationem divinæ de populo Hebraico curæ et amoris. 20. »

Pag.

ECCLESIASTICUS

INTRODUCTIO 283

PROLOGUS

GRÆCI INTERPRETIS.

I° *Laudat* hic auctor scriptorum sacrorum sapientiam, natamque hinc Hebræorum disciplinam, ac utilitatem pro extraneis. 1, 2. 307

II° *Commemorat* avum suum, illis perlegendis delectatum, quædam eumdem ad finem conscribendi consilium suscepisse. 3, 4. »

III° *Præmissa ad horum lectionem invitatione, precatur veniam ;* siquidem, ob diversam idiomatum rationem, et pro more aliarum etiam versionum, sua interpretatio vim originalis Hebræi non penitus adæquet. 5-7. »

IV° *Notat et indicat*

I. Tempus et locum, quo inciderit in exemplar libri hujus egregii. 8. »

II. Consilium item illius interpretandi susceptum, et magna diligentia ad metam perductum. 9, 10. »

III. Finem denique ad utilitatem plurium et morum institutionem sibi propositum. 10, 11. »

PARS I.

COLLECTANEA DICTORUM AD SAPIENTIÆ COMMENDATIONEM, PER LIBRUM SPARSORUM.

Caput I.

§ I. ENCOMIUM SAPIENTIÆ SCRIPTUM AB AUCTORE LIBRI.

I° *Desumitur a sapientiæ notione, quæ adumbratur*

I. Per originem, quam habet ex Deo : ℣. 1. 309

II. Per multitudinem perfectionum et immensitatem ; 2, 3. »

III. Per existentiam omnibus creatis priorem et æternam ; 4. »

IV. Per identitatem cum Verbo Patris excelsi ; 5. »

V. Per eminentiam, omni creata cognitione superiorem ; 6, 7. 310

Pag.

II° Pro amicitia cum inimicis :

I. Verus amicus agnoscitur, non in prosperis, sed in adversis ; inimicus autem tam in adversis per gaudium, quam in prosperis per tristitiam proditur. 8, 9. 388

II. Inimico, etiam reconciliato et ad obsequia se humilianti, non facile fidendum est, ob residuam in eo malitiæ ac odii radicem. 10, 11. 389

III. Inimicus, quantumvis amicum se simulet, non est faciendus consors honoris aut gradus ; ne hunc, excluso socio, occupet, ac proin nemo misereatur ejus, qui malum hoc ex consortio imprudens sibi accersivit. 12, 13. »

IV. Amicus falsus adest in prosperis, disparet in adversis. 14. 390

V. Larvatus inimicus blanditur quidem verbis, et lacrymas etiam fundit ; sed corde insidias parat, machinatur mortem, urget amici casum, ac de eodem secuto plaudit capité, vultu, voce, manibusque. 15-19. »

§ XII. DE FAMILIARI COMMERCIO SIVE CUM INÆQUALIBUS SIVE CUM ÆQUALIBUS.

Caput XIII.

I° Commercium familiare declinandum est humili cum superbo, pauperi cum divite, mediocri cum potentiore :

I. Universim ob mala et pericula prioribus inde obventura. ℣. 1-3. 392

II. Speciatim etiam

1° Ob injuriam a potentiore inferendam, a mediocri tolerandam ; 4. 393

2° Ob amicitiam sumptibus redimendam, lucro cessante dissuendam ; 5. »

3° Ob sumptus in convivia profundendos, operasque præstandas sine fructu et reciproco subsidio ; 6-8. »

4° Ob spem obtinendæ a Deo opis, metum autem incurrendæ seductionis, ex nimio hominibus se accommodandi studio. 9-11. »

II° Si quod tamen hujusmodi necessarium foret, oportet,

I. Peracto negotio, mox recedere : 12. 394

II. Nec se importune ingerere, nec diutius tamen abesse : 13. »

III. Non colloqui quasi cum pari, nec liberius aut confidentius garrire, ne eliciantur secreta ; hæc autem morosius perpensa præbeant occasionem vindictæ : 14, 15. »

Pag.

IV. Studiose attendere interroganti, et interrogationem caute perpendere, ne responsum male cedat ; 16, 17. 395

V. Denique Deum per omnem vitam diligere, et pro salute ac incolumitate invocare. 18. »

III° Familiare commercium duntaxat colendum esse cum æqualibus, ostenditur

I. Ex naturali sympathia, qua animal et homo ad similem sibi speciem inclinat : 19, 20. »

II. Ex antipathia, qua agnus lupum, canis hyænam, et dives pauperem declinat : 21, 22. »

III. Ex voracitate, qua leo onagrum, et dives pauperem absumit : 23. 396

IV. Ex horrore reciproco, quo superbus humilem, et dives pauperem adversantur : 24. »

V. Ex subsidio mutuo, quod in necessitatis casu dives diviti præstat, pauperi autem, etiam cum increpatione, negat : 25-27. »

VI. Ex populari æstimatione, quam sermo a divite prolatus refert, a paupere dictus amittit. 28, 29. »

* Additur observatio :

1° Opulentiam tamen esse bonam, quæ comparata est sine peccato ; paupertatem vero malam, quæ cum peccato conjuncta. 30. 397

2° Animi conditionem translucere quidem per faciem aut lætam aut tristem ; dignoscere tamen ex hac illam penitus, esse difficillimum. 31, 32. »

§ XIII. DE VERA HOMINIS BEATITUDINE, VANA AVARI STULTITIA PRUDENTI BONORUM USU.

Caput XIV.

I° Vera hominis beatitudo stat

I. In immunitate a lapsu linguæ et a malitia operis : ℣. 1. 398

II. In tranquillitate conscientiæ et juste firmata spe salutis. 2. »

II° Vana avari stultitia apparet, dum is

I. Frustra ac sine usu aut fructu possidet divitias : 3. »

II. Magno labore illas congregat, sed dissipandas ab aliis : 4. »

III. Sibi ipsi injurius est, nec frui re sua audet : 5, 6. »

IV. Non benefacit ulli, nisi ignoranter, aut invite ; utrinque autem maligne, ubi molestiam hanc vel

Pag.

II. Desumptum a corde :

1° Cor sapientis abundat scientia, et fons est consiliorum pro aliis ; 16. 451

2° Cor stulti, instar vasis confracti, nihil sapientiæ retinet. 17. »

III. Desumptum ab auditu : gnomen quamcumque auditam sapiens probat sibique applicat ; stultus spernit et aversatur. 18. »

IV. Desumptum a sermone : qui

1° Prolatus a sapiente est gratus singulis, exoptatur ab integris cœtibus, et frequenti meditatione diu conservatur ; 19,20. »

2° Dictus autem a stulto molestus est omnibus et exosus, ob res quantumvis bonas inordinate, confuse, contrarie, aut cum contradictione etiam propositas : ob verba demum sensu et intellectu carentia. 19-21. 452

V. Desumptum a gestibus et actionibus :

1° Risus fatui est clamosus, sapientis modestus ; 23. »

2° Insignia prudentiæ stulto, quasi compedes et vincula, displicent, sapienti tanquam ornamenta placent ; 22-24. »

3° Stultus impudenter in omnes cœtus irrumpit, sapiens accedere potentes veretur ; 25. »

4° Stultus alienas in ædes per fenestram introspicit, aut auscultat ad ostium, sapiens et prius non facit, et posterius gravate fert ; 26, 27. 453

5° Stultus tum quælibet de aliis tum sua etiam arcana prodit, sapiens et ponderat dicenda, et continet tacenda ; 28, 29. »

6° Maledicus et susurro animæ suæ damnum, actionibus et sociis suis odium accersit, taciturnus et sapiens honorem refert. 30, 31. »

Caput XXII.

X° Probra pigri, male morati, et stulti.

I. Pigrum, tanquam rem vilissimam et spurcissimam, contemnunt, aversantur et a se rejiciunt omnes. ℣. 1, 2. 455

II. Male moratæ proles ignominia afficiunt patrem ; filia hujusmodi etiam maritum ; bene morata autem maritum optima hæreditate locupletat. 3-5. »

III. Ut prolium educatio ad sapientiam proficiat, disciplina non est laxanda, sed urgenda. 6. 456

IV. Operam perdit, et quasi dormienti loquitur, qui stultum docet. 7-9. »

V. Stultus, æque ac mortuus, imo magis et diutius est deplorandus, ob vitam ejus morte pejorem. 10-13. 457

VI. Cavenda est collocutio et conservatio cum stultis ; declinentur molestia, periculum et tædium hinc nascitura. 14-16. »

Pag.

VII. Plumbo onerosior, et præ massa ex tribus ponderosissimis conflata, intolerabilior est impudens, stultus et impius. 17, 18. 458

VIII. Cor prudentis, præmeditato consilio confirmatum, nec frangitur adversis, nec metu trepidat ; cor autem stulti non ita stabilitum, nec timori nec adversis resistit. 19-22. »

IX. Stultus ad terriculamenta humana, non vero divina, justus e contrario non ad humana, sed ad divina terriculamenta trepidat. 23. 459

XI° Cavenda et præstanda amicis :

I. Ut ad læsionem oculi lacrymæ, ad puncturam cordis dolor, et ad jactum lapidis fuga volucrum, sic ad convitium dissolutio amicitiæ sequitur. 24, 25. »

II. Vel vis gladii intentata, aut acerbius dicterium injectum amico, si ira præceps intervenerit, spem veniæ permittit ; minime autem probrum destinatum, exprobratio beneficii, superba despectio, secreti violatio, aut læsio dolo perpetrata. 26, 27. »

III. Fides amico etiam ad incitas redacto servanda, ut quis particeps esse possit tum lætitiæ ex reduce amici fortuna orituræ, tum hæreditatis ex ejus testamento obventuræ. 28, 29. 460

IV. Abstinendum a convitiis et rixis cum amico ; ad quæ sæpius cædes et sanguinis effusio, sicut ad fumum flamma sequitur. 30. »

V. Amicum salutare et protegere, ac, licet occasionem damni præbuerit, sustinere oportet. Huic enim satis pœnæ fuerit, quod reliqui audito hoc facto illum deserant. 31, 32. »

VI. Votum Siracidis pro moderatione suæ linguæ ad declinanda damna hactenus recensita. 33. 461

§ XVIII. SIRACIDIS PRECATIO AD DEUM, INSTRUCTIO AD HOMINES, ET ELOGIUM SAPIENTIÆ.

Caput XXIII.

I° Precatio postulans a Deo dominatore universi

I. Dominium labiorum et linguæ ; ℣. 1. 462

Caput XXIV.

§ II. ELOGIUM SAPIENTIÆ PRONUNTIATUM AB IPSA SAPIENTIA.

Pag.

Caput XXVI.

V° Mulier proba

I. Vitam mariti reddit beatam, longævam, jucundam et pace completam ; ℣. 1, 2. 486

II. Tanquam merces hæreditaria, a Deo datur marito pro bene factis ; 3. »

III. Pauperum æque ac divitum conjugum sortem facit tranquillam et lætam. 4. »

VI° Mulieris nequam variæ classes :

I. Mulier zelotypa

1° Abhorrenda est ac timenda præ tribus malis gravissimis, 5-8. scilicet præ »

1. Proditione civitatis, 6. »

2. Seditione populi, 6. »

3. Actione capitali injusta ; 7. »

2. Flagellat assidue maritum suis conviciis, et diffamat publice ; 9. »

3° Instar jugalis bovis impatientis, jugum commune concutit, et scorpionis instar venenum ejicit. 10. 487

II. Mulier vinosa et iracunda contumeliam ac turpitudinem suam celare non potest. 11. »

III. Mulier impudica ex oculis et palpebris elatis dignoscitur. 12. »

VII° Puella petulans

I. Custodienda est a parentibus, ne dedat se libidini ; 13. »

II. Cohibenda item ab omni inverecundo aspectu, ne ex indulgentia fiat audentior ad peccandum ; 14. 488

III. Relicta sibi, cum obvio quoque etiam villissimo scortabitur ; lassanda quidem, non satianda. 15. »

VIII° Mulieris probæ virtutes et commoda :

I. Uxor sedula delectat et ditat maritum ; 16. »

II. Disciplinæ studiosa, prudens et modesta donum Dei est, superans omne pretium ; 17, 18. »

III. Sancta moribus, et custos pudicitiæ est gratia Dei maxima, nec satis pro merito æstimanda ; 19, 20. »

IV. Instructa donis sexui propriis,

1° Ut sol mundum, sic pulchritudine domum exornat ; 21. »

2° Ut lucerna templum sanctum, sic maturitate familiam illustrat ; 22. »

3° Ut basis argentea columnam auream, sic decora gravitate rem domesticam sustentat ; 23. »

4° Ut fundamentum petræ innixum stabilitatem, sic corde mandatis Dei affixo sanctitatem conservat. 24. 489

Pag.

§ XX. TRES HOMINES MISERABILES, DUÆ CONDITIONES VITÆ DIFFICILES, TRES ANIMORUM INDICES, DEFECTUS AMICITIÆ DETESTABILES.

I° Hominum miserabilium

I. Gemini priores merentur commiserationem, et sunt miles sine stipendio, ac vir sapiens sine honore ; ℣. 25, 26. 489

II. Posterior commovet indignationem, et paratam a Deo incurrit pœnam, estque justus declinans in peccatum. 25-27. »

II° Conditionum vitæ difficilium et periculo peccandi expositarum altera est negotiatio seu mercatura, altera professio cauponaria : 28. quia

Caput XXVII.

I. Universim avaritia et cupiditas ditescendi inducit peccatum, et avertit animum a Deo ; ℣. 1. 491

II. Speciatim ementes et vendentes lucrum collidit, peccatum excipit, et casus præcipitat ; 2, 3. »

III. Utrimque autem, eliso Dei timore, familiam exitium sequitur. 4. »

III° Certi animorum indices :

I. Ut cribi concussione farina a furfure, sic rationum examine consilia bona a malis secernuntur ; 5. 492

II. Ut fornax vasa figuli, sic angustiarum tentatio animum hominis explorat ; 6. »

III. Ut cultura arboris ex fructu, sic affectio cordis ex sermone, non autem ante sermonem, noscitur. 7, 8.

IV° Disparatæ justi et improbi rationes :

I. Justitia studio acquiritur, acquisita honorem coram Deo conciliat, contra hostes tuetur, securitatem in die judicii præstat ; 9. 493

II. Virtus amatori suo, ut similis simili, jungitur ; vitium sectatori suo, ut leo prædæ, insidiatur ; 10, 11. »

III. Sapiens solis adinstar luce constanti fulget ; stultus ut luna per vices mutatur ; 12.

IV. Cum imprudentibus raro, cum prudentibus assidue conversandum ; 13. »

Pag.

§ XXII. DE MUTUO, FIDEJUSSIONE ET HOSPITATIONE APUD ALIOS.

Caput XXIX.

I° Mutui meritum, periculum, incitamentum.

I. Mutui meritum est,

1° Quod illud liberaliter dans faciat misericordiam, impleat Dei mandatum, et fratrem a necessitate eximat ; ℣. 1, 2. 503

2° Quod illud in tempore restituens servet promissionis fidem, et certum pro futura necessitate auxilium sibi præparet. 2, 3. »

II. Mutui periculum est ex nequitia debitoris,

1° Rem mutuo acceptam, sic tanquam inventam ac suam, æstimantis, et officium sibi præstitum contemnentis ; 4. »

2° Sub acceptionis tempus verba optima et promissa dantis, sub redditionis terminum molestiam prodentis et moram postulantis ; 5, 6. 504

3° Recusantis etiam vel dimidiantis solutionem, siquidem præstare possit ; fraudantis autem, ac inimicitiam, convitia et maledicta, reddentis, si solvere non possit. 7-9. »

* Atque hoc periculum, non autem charitatis defectus, cohibuit multos, ne darent, aut potius profunderent mutuum. 10. »

III. Incitamenta, ad mutuum liberaliter remittendum vel eleemosynam dandam pauperi petenti, 11. sunt

1° Mandatum Dei et indigentia proximi ; 12. 505

2° Fratris et amici pretium majus, quam pecuniæ inutiliter perituræ ; 13. »

3° Utilitas major ex thesauro ad Dei voluntatem expenso, quam ex possessione retenta ; 14. »

4° Oratio pro salute dantis a paupere stipem accipiente effusa, et, præ scuto et armis, contra inimicos præsidium allatura. 15-18. »

II° Collectanea de fidejussionibus.

I. Pro amico spondere viri probi, non spondere impudentis est. 19-23. 506

II. Is, pro quo sponsio facta est, »

1° Memor sit sponsoris, tanquam insignis benefactoris ; 20. »

2° Non frustretur aut damno afficiat sponsorem ; quod improbi et ingrati hominis foret. 21, 22. »

III. Sponsiones temeræ ac imprudentes

1° Tum perdiderunt jam felices, exhauserunt divites et fecerunt exules ; 24, 25. 507

2° Tum permissæ sunt a Deo in ultionem scelerum et vexationem cupidorum lucri. 26. »

IV. Officium sponsoris nonnisi pro viribus et caute suscipiendum. 27. »

III° Observationes circa hospitationem apud alios.

I. Pro vita humana sufficit frugalis victus et potus, cum veste et domo ad decentiam necessariis ; 28. 507

II Satius etiam est vivere domi tenuiter et parvo, quam foris splendide et magno, cum sic exprobratio discursationis declinetur ; 29, 30. »

III. Hospitantis apud alios incommoda sunt, quod is debeat

1° Agere timide, et silere ad multa ; 31. 508

2° Antidorum reddere quasi ex debito, et jussus amaris verbis præstare servitia domestica ; 32, 33. »

3° Si hospes honoratior supervenerit, domo excedere. 34. »

* Hujusmodi autem improperia, ab hospitatore et fœneratore fieri solita, viro honesto ac prudenti molesta omnino accidunt. 35. 509

§ XXIII. INSTITUTIONES AD VITAM FAMILIAREM PERTINENTES.

Caput XXX.

I° Circa liberorum educationem

I. Præmittuntur fructus assiduæ et curatæ liberorum educationis, hujusmodi sunt

1° Liberorum prosperitas in senectute, et immunitas a mendicitate ; ℣. 1. 510

2° Parentum laus et honor ; 2. 511

3° Inimicorum mæror invidus, et amicorum exsultatio ; 3. »

4° Perpetuitas tum parentum, viventium in filiis atque hinc jucunde ac honorifice morientium, tum familiæ contra inimicos munitæ et amicis gratæ. 4-6. »

II. Notantur characteres

1° Tum patris solliciti pro salute liberorum ; 7. »

2° Tum filii neglecti, ad equi indomiti morem, in præceps ruentis. 8. »

III. Dantur regulæ agendi cum liberis :

1° Pater graviter ac severe agat cum iisdem, ut eorum audaciam et improbitatem prævertat ; 9, 10. 512

2° Non permittat juveni facultatem agendi quod lubet, nec dissimulet ejus errata ; 11. »

3° Reprimat filii adhuc pueri ferociam et petulantiam correptionibus, ne postea refractarius det dolendi causam ; 12. »

4° Instituat eumdem verbo et exemplo, ne illius dedecus patri sit offendiculo. 13. »

II° Circa sanitatem corporis et animi

I. Pretium sanitatis cognoscitur

1° Ex conditione æstimabiliore pauperis sani, quam divitis ægritudine afflicti ; 14. »

2° Ex præcellentia habitudinis bonæ ac corporis validi supra aurum, argentum et censum, etiam immensum ; 15, 16. »

3° Ex morte optabiliore præ vita ægra et languore continuo ; 17. 513

4° Et miseria ægri divitis, quem cibi appositi æque parum juvant, ac epulæ ad sepulcra vel coram idolis collocatæ ; 18-20. »

Pag.

3° Ubi vero jam nemo auscultat, non profundat ulterius verba, nec importune philosophetur. 6. 526

III. Musica, symposiis interponi solita

1° Convivium reddit lætius, ut carbunculus vel smaragdus annulum aureum præstat illustriorem ; 7, 8. 527

2° Auscultetur in silentio : hæc enim attentio et modestia conciliat gratiam reliquorum. 9. »

IV. Adolescens conviva

1° Non loquatur, etiam dum sua interest, nisi raro, et jussus, et paucis ; 10, 11. »

2° Non ostendet scientiam, si quam habet, sed audiendi et discendi avidum se ostendat ; 12. »

3° Inter proceres agere quasi cum paribus, et inter senes dicere loquacius non præsumat ; 13. 528

4° Reverentiam, quæ illis hac modestia exhibetur, sequitur gratia, ut fulguris coruscationem tonitru. 14. »

V. Convivio finito,

1° Convivarum nullus moretur diu, sed prompte repetat domum ; et hic quidem inter suos recreet se pro libitu, honeste tamen ac sine crimine ; 15, 16. »

2° Quilibet pro epulo cæterisque Dei donis ac beneficiis gratias rependat Deo. 17. »

VII° Circa principia agendorum

I. Primum eorum est timor Dei, qui

1° Instruit intellectum, et excitat voluntatem ad inquirendam et exequendam legem Dei ; 18. »

2° Replet ita comparatos benedictione ac donis divinis, quibus hypocritæ spoliantur tanquam violatores legis ; 19. 529

3° Docet tum cognoscere tum exercere omnia justitiæ officia, etiam ad exemplum et instructionem aliorum ; 20. »

4° Corripit errantem et convincit de culpa ; quorum prius devitare, posterius concinnata excusatione dissimulare studet. 21. »

II. Alterum est deliberatio et consilium :

1° Hoc vir prudens numquam prætermittit ; imprudens autem et superbus negligit, atque, pro sola sua libidine agens, ex eventu arguitur insaniæ ; 22, 23. »

2° Sine eo nihil agendum, ne facti pœniteat. 24. 530

III. Tertium est cautela

1° Tum ne quis aggrediatur aliquid minus considerate, temere ac supra vires ; 25. »

2° Tum ne quis nimium fidat aliis, etiam filiis ac domesticis. 26. »

IV. Postremum est prudens conscientiæ dictamen, cui correspondens est opus conforme legi, placitum Deo et plenum merito. 27, 28. »

Caput XXXIII.

VIII° Circa eventus studiorum.

I. Sapiens et timens Deum, atque hinc amans ejusdem mandata, eaque fideliter observans

Pag.

1° Vel a malis liber est, vel in eorum occursu adjuvatur a Deo ; ℣. 1. 531

2° Inter medios eorum quasi fluctus navigat securus ; 2. »

3° Promissum a Deo præmium consequitur. 3. »

II. Doctor sententiam rogatus,

1° Siquidem meditationem præmiserit, orationem adjunxerit, et mentem ad veritatem dicendam obfirmaverit, certo ac tuto respondebit ; 4. »

2° Si vero improbus fuerit, instar rotæ versatilis mutabit, et mutari poterit ; 5. 532

3° Si demum proprio commodo studuerit, blandietur amico, non hujus sed sui causa ; ut equus admissarius, non equitis, sed equæ visæ gratia hinnit. 6. »

IX° Circa sortem variorum distinctam, divinæ dispositioni subditam.

I. Quod dies et anni, quamvis secundum solis cursum sint æquales, habeantur tamen inæquales solemnitate et sanctitate, oritur ex dispositione Dei, festos dies horasque eorum initiales constituentis. 7-10. »

II. Quod homines ex eodem luto formati diversæ conditionis sint, alii quidem prosperitate et honore donati, atque ad populum sanctum delecti, alii autem ab hoc segregati, in sua vilitate relicti vel aliorsum ejecti, rursus Deo præsciente factum est. 10-12. 533

III. Ut lutum in manu figuli aliud fit vas in honorem, aliud in contumeliam ; sic homo est in manu auctoris sui, omnia recto justoque judicio facientis. 13, 14. »

IV. Sicut aliud est bonum, alium malum, et aliud vita, aliud mors ; sic alii sunt justi, alii peccatores : omnia tamen ex Dei providentia et dispositione. 15. »

* Interjectio Siracidis

1° Notantis, se quidem post multos scriptores sacros quasi spicilegum sapientiæ accessisse ad scribendum ; Deo tamen benedicente factum quasi vindemiatorem copiosum ; 16, 17. »

2° Monentis, hunc suum laborem non ad suam tantum, sed ad omnium disciplinæ studiosorum utilitatem esse susceptum ; 18. »

3° Postulantis præcipue, ut a populis omnibus, eorumque ac Ecclesiæ rectoribus audiatur. 19. »

X° Circa regimen domesticum.

I. Paterfamilias,*

1° Quamdiu superstes adhuc spirat, domesticorum nulli potestatem sui suarumve rerum det, neque ab hoc consilio per quemcumque dimoveri se sinat : cum

Pag.

bunalia, noscuntur leges, explanatur jus et disciplina, proferuntur axiomata. 37, 38. 567

V. Quanquam nec inter illos desunt, qui animum ad legem Dei adjiciant, eamque exquirant. 39. 568

§ XXVI. DE SAPIENTIA DE DIVINIS PERFECTIONIBUS, VITÆ HUMANÆ ÆRUMNIS, REBUS POTIORIBUS ET PRÆELIGENDIS, MENDICITATE CAVENDA.

Caput XXXIX.

I° De Sapientia. — Media ad acquirendam sapientiam :

I. Scientia ethicæ primitivæ et Scripturæ sacræ, cum notitia axiomatum, parabolarum et proverbiorum probatorum ; ℣. 1-3. 569

II. Cognitio practica ex celebrioribus tum principum aulis tum judicum tribunalibus hausta ; 4. 570

III. Experientia ex alienis etiam terris sub peregrinationem capta ; 5. »

IV. Oratio ad Deum corde strenuo, a curis libero et humili, effusa. 6, 7. »

II° Fructus sapientiæ, per medium præsertim postremum obtentæ : 8. »

I. Donum eloquentiæ sacræ, et gratiarum Deo referendarum ; 9. »

II. Lumen dirigendi seipsum, juxta consilium et disciplinam Dei ; 10. »

III. Facilitas communicandi cum proximo cognitionem et observantiam legis divinæ ; 11. 571

IV. Laus Dei ab auditoribus, et multis et continuis, celebrata ; 12. »

V. Memoria nominis divini ad posteros propagata ; 13. »

VI. Fama tum sapientiæ tum sapientis per omnes nationes dilata 14, 15. »

III° De divinis perfectionibus.

I. Exordium fit per transitionem, qua Siracides

1° Se cælesti impulsu entheum ac superna luce repletum sentit ac loquitur ; ℣. 16. »

2° Nomine sapientiæ, per os suum loquentis, excitat electos Dei, sub allegorica florum appellatione, tum ad attentionem, tum ad augmentum virtutum, diffusionem boni exempli et celebrationem laudis divinæ ; 17-20. »

3° Proponit thema de omnibus Dei operibus tanquam optimis. 21 572

II. Sequitur expositio divinarum perfectionum :

1° Omnipotentia jubente, sub mundi exordium aqua terram operuit ; mox separata in alveos et receptacula abiit : nunc acquiescunt omnia, repugnat nihil. 22, 23. 572

2° Omniscientiæ patent tum hominum opera, tum quæcumque alia ; futura et præterita sunt præsentia ; novum quidpiam aut mirum nihil est. 24-25. »

3° Providentia usum et finem rerum, hominibus absconditum, successu manifestat ; beneficentiam in omnes abundantem offert ; sed et gentibus, Deum despicientibus, vindictam quasi cataclysmum immittet : unde piis æqua ac sancta, impiis iniqua apparet. 26-29. 573

4° Justitia gubernatrix paravit præmium pro bonis, pœnam pro malis ; creavit necessaria vitæ pro utrisque ; quibus dum illi utuntur in bonum, hi in malum, ad postremorum punitionem parati jam et armati sunt dæmones, elementa ac feræ, acceptoque Dei mandato, alacriter eamdem exequuntur. 30-37. 574

III. Finit Siracides

1° Contestando, his veritatibus animum suum jam pridem confirmatum, et meditatione facta etiam excitatum esse, ad eas scripto relinquendas. 38. 575

2° Concludendo, omnia Dei opera esse bona, nec ullum improbari posse ; cum Deus et omnia opportuno tempore faciat, et eorum bonitatem demonstraturus sit. 39, 40. »

3° Invitando omnes ad laudes Dei secum celebrandas. 41. 576

Caput XL.

IV° De vitæ humanæ ærumnis.

I. Onus miseriarum, grave et omnibus commune,

1° Incumbit hominibus per totam vitam a nativitate usque ad sepulturam ; ℣. 1. 577

2° Vexat animum curis, timoribus vanisque spebus ; 2. »

3° Summos, medios et infimos cujusque status homines vehementibus et pravis affectibus perturbat ; 3, 4. »

4° Somnum nocturnum vagis imaginibus exagitat, modicam et prope nullam quietem reliquit, somniantem velut victum et fugitivum terret ; dum, discusso somno, is salvum se ac incolumem miratur ; 5-7. 578

5° Omnes denique in terram, ex qua orti sunt, redigit, ut fontes mari unde oriuntur, aquas reddunt. 11. »

II. Graviora etiam mala impios premunt : 8. his enim »

1° Sicut immissum est diluvium, sic etiam pestis, cædes, jurgia, bella, oppressiones, fames, vastitates et servitutes a Deo sunt destinatæ ; 9, 10. »

2° Injuste parta, dum bona justorum permanent, peribunt ; divitiæ penitus ac subito evanescent ; munera, quæ recipientibus lætitiam attulerant, tunc amittentibus lethalem mœstitiam relinquent ; 12-14. 579

3° Superstes familia nec copiosa nec diuturna erit, sed, graminis instar cito nati et depasti, intercidet 15-16. »

* Melior est conditio benefici et misericor-

Pag.

6° De aversione vultus a proximo quocumque; de portione alterius hæreditaria accepta nec restituta; 26. 587

7° De curioso intuitu mulieris conjugatæ; de tentatione ancillæ illi servientis; de accessu ad prioris lectum; 27. 588

8° De probris amico dictis; de exprobratione donorum eidem alias datorum; 28. »

Caput XLII.

9° De revelatione arcanorum auditorum: quæ omnia qui caverit, liber ab ignominia et gratus omnibus erit. ℣. 1. 589

III. Refert vicissim res, de quibus ob nullius personæ respectum est erubescendum: 1. »

Scilicet non erubescas

1° Custodire legem et fœdus Domini; exercere justitiam in condemnandis, minime absolvendis, impiis; 2. »

2° Gerere fideliter negotia sociorum et peregrinorum; dividere ex justo hæreditatem amicorum; 3. 590

3° Servare æqualitatem ponderum et mensurarum; acquiescere sive parum sive multum lucri hinc proveniat; 4. »

4° Corripere fraudes in emptione et venditione committi solitas; coercere disciplina liberos, castigare etiam usque ad sanguinem servos pessimos; 5. »

5° Tenere sub custodia mulierem pravam; 6. 591

6° Habere res suas obseratas, ubi multa est familia; numerare vel appendere, ubi quidpiam est promendum; consignare litteris expensum et acceptum; 7. »

7° Reprehendere insipientem et fatuum; suscipere patrocinium senis, a juvenibus in judicio oppressi: hæc qui fecerit, vere sapiens est, atque ut talis probabitur ab omnibus. 8. »

IV. Subjungit media ad prohibendum et a familia et a se pudorem. Hujusmodi sunt

1° Vigil sollicitudo patris pro filia; ne innupta senescat, vel tandem nuptui data marito displiceat; ne ante conjugium vitietur, ne conjugata adulteretur, aut aliqua ex culpa sterilis fiat; 9, 10. »

2° Arcta custodia filiæ procacis; ne patrem ludibrio inimicorum, despectui civitatis et convitiis plebis ac populi exponat; 11. 592

3° Continentia oculorum a curiosa pulchritudinis contemplatione, et abstinentia a conversatione cum feminis; ne, sicut ex vestimentis tinea, sic ex illa contemplatione aut conversatione concupiscentia nascatur; 12, 13. »

4° Axioma, quod minus esse malum statuit, negotium habere cum viro malefico, quam cum femina benefica, quæ te sensim in probrum et pudorem inducit. 14. »

§ XXVIII.

I° Magnalia sapientiæ, universim spectatæ

I. In operibus, verbo Dei conditis, gloria illustribus, sanctorum voce celebratis, mirabilibus et omnipotentia confirmatis; ℣. 15-17. 593

II. In abysso terrarum, corde hominum, recessu consiliorum, et affectu animorum pervestigatis; 18-20. »

III. In præteritis, præsentibus, et futuris revelatis; 19.

IV. In præstantia operationis, nec per tempus diminuta vel aucta, nec alterius accessu augenda; 21, 22. 594

V. In minimis etiam admiratione dignis; 23. »

VI. In omnium duratione ac usu, a sapientia pendulis; 24. »

VII. In discordi variorum concordia, ad cujusque utilitatem constituta, et ad Dei gloriam manifestandam, quamvis non comprehendendam, ordinata. 25, 26. »

Caput XLIII.

II° Magnalia eadem, specialim conspicua

I. In regione aeris suprema,

1° Per cæli firmamentum, altitudine pulchrum, specie gloriosum; ℣. 1. 596

2° Per solem, admirabile Dei opus, in ortu suo diei nuntium, in meridie calentissimum, montes præ terra exurentem, radiis igneis et fulgentibus oculos obcæcantem, ad Dei factoris sui imperium iter accelerantem vel inhibentem; 2-5. »

3° Per lunam, statis vicibus per suas mutationes tempora ostendentem, sæcula et festos dies designantem, luminis plenitudine et imminutione menses describentem, formisque variis mirabiliter crescentem; 6-8. »

4° Per stellarum ordinatam multitudinem, in firmamento splendentem, cælum ornantem, mundum illuminantem, judicia Dei exequentem, nec in statione sua deficientem. 9-11. 597

II. In regione aeris media,

1° Per iridem, specioso splendore nos ad Dei laudes excitantem, cælum instar zonæ gloriose præcingentem, manu Dei explicatam. 12, 13. 598

2° Per nivem et fulgura arbitratu Dei concitata; 14. »

3° Per nubes, instar avium volantes, Deique potentia in grandinem firmatas et rursus confractas; 15, 16. 599

4° Per ventos, cacumina montium jam concutientes, jam leniter afflantes; 17. »

5° Per tonitrua terram vibrantia, tempestates item ac turbines. 18. »

III. In regione infirma,

1° Per nivem, instar avium ad insidendum ovis, se demittentem, humum contegentem, candore admirabilem, resolutam autem instar torrentis homines terrentem; 19, 20.

Pag.

II. Tum Jeroboam filius Nabot, auctor idololatriæ et seductionis, qua Israelitæ in peccata plurima et omnis generis nequitiam inducti fuerunt; donec Deus, tum captivitate eorum et exilio, tum vindice sui honoris defensione finem sceleribus imponeret. 29-31. 624

Caput XLVIII.

V° *Elias, æstuans zelo sicut igne, et verbis sicut faculis.* ℣. 1. 625

I. Clauso, ne plueret, cælo, induxit famem, qua invidi et violatores legis plurimi perierunt; ter etiam ignem de cælo deduxit. 2, 3. »

II. Factis prodigiis gloriosus et præcellens omnibus, 4. »

1° Mortuum nomine Domini revocavit ad vitam e sepulcro; 5. »

2° Reges dejecit e solio in exitium, confracta facile eorum potentia; 6. »

3° In Sina correptionem lenem accepit, et in Horeb decretam impiis vindictam audiit; 7. 626

4° Reges alios in idololatrarum pœnam et ultionem, prophetas item in successores unxit; 8. »

5° Raptus est turbine, curru et equis igneis: secundum Scripturam autem destinato tempore redibit, ad placandam iram Domini, reducendos ad proavorum sensa posterorum animos, atque ad tribus Jacob restituendas; 9, 10. »

* Annotatio Siracidis, qua beatos dicit qui Eliam viderint et amicum habuerint, vel visuri et habituri sunt; de se autem et coævis asserit, ejusmodi sortem ac nomen non futurum. 11, 12. 627

VI° *Elisæus, spiritu Eliæ rapti repletus.*

I. Nec metu principum motus, nec potentia cujusquam flexus, nec verbo ullo superatus fuit. 13, 14. »

II. Excitato per cadaver suum mortuo, prophetam se fuisse ostendit; vivens patravit miracula, et mortuus mirabilia. 14, 15. »

III. Tanta cum faceret, profecit tamen nihil,

1° Regno Israelis peccatis suis adhærente, usque ad exilium et dispersionem; 16. 628

2° Regno Judæ persistente aliquandiu sub paucis principibus, præter pios aliquot, omnibus impiis. 17, 18. »

VII° *Ezechias et Isaias.*

I. Sub tempus obsessæ a Rabsace Hierosolymæ,

1° Ezechias munivit urbem, et, perfossa rupe puteoque facto, induxit aquam; 19. »

2° Ad blasphemias feroces a Rabsace jactatas commotus summo dolore, populus, expansis ad cælum manibus, misericordiam Dei imploravit; 20-22. »

Pag.

3° Deus precibus motus, pristinorum peccatorum immemor, et interventu Isaiæ placatus, liberavit obsessos, et Angelo percussore immisso castra obsidentium dejecit. 22-24. 629

II. Sub tempus reliquum,

1° Ezechias placuit Deo, et institit viæ, tum a Davide tritæ, tum ab Isaia propheta magno et fideli designatæ. 25. »

2° Isaias retro egit solem, addidit vitæ regis annos, prævidit mysteria temporibus postremis eventura, consolatus his est lugentes in Sion, prænunciavitque, priusquam acciderent, futura omnibus abscondita. 26-28. »

Caput XLIX.

VIII° *Josias.*

I. Hujus memoria et fama, ut odor suavissimus naribus, mel dulcissimum palatui, et concentus epularis auribus, sic jucundissima omnibus accidit. ℣. 1, 2. 630

II. Is, missus divinitus ad populi conversionem pœnitentia efficiendam, idola abstulit, et directo ad Deum corde, pietatem tempore impiorum corroboravit. 3, 4. »

III. Præter hunc, Davidem et Ezechiam, reliqui Judæ reges idololatria, transgressione legis, et contemptu timoris Dei peccaverunt: 5, 6. »

* Ideoque regni et populi gloria translata est ad gentes, incensa Hierosolyma cum templo, et civibus exhausta. 7, 8. 631

IX° *Jeremias, Ezechiel, Prophetæ minores.*

I. Prior excidium hoc prædixit, vexatus ideo plurimum; quamvis necdum natus jam consecratus fuerit propheta, ad evertendum et eradicandum, ad ædificandum et plantandum. 8, 9. »

II. Alter visionem habuit gloriæ divinæ in curru Cherubim spectabilis, prædixitque tum mala impiis, tum veniam pœnitentibus. 10, 11. »

III. Postremorum sepulcra et memoria sint gloriosa; quia corroboraverunt populum, eumque ac se fide et spe liberarunt. 12. 632

§ IV. SUB ÆTATEM DUCUM.

I° *Zorobabel, Jesus, Nehemias.*

I. Nec Zorobabel, qui fuit quasi annulus in dextra Dei, nec Jesus

Pag.

filius Josedec satis laudari possunt; qui ambo ædificarunt templum Domini, ad æternam hujus gloriam paratum. 13, 14. 632

II. Stabit etiam diu memoria Nehemiæ, utpote perquem erecti sunt muri, stabiliti vectes et portæ, domusque urbis ædificatæ. 15. 633

II° Supplementum ab ævis prioribus,

I. Henoch et Joseph non habuerunt sibi similes :

1° Ille quidem, quia raptus est a terra; ℣. 16. »

2° Iste autem, quia in pueritia vir, princeps et rector fratrum, basis ac firmamentum suæ gentis fuerat; cujus etiam ossa in Chanaan translata probarunt eum fuisse prophetam. 17, 18. »

II. Sem, Seth et Adam : quorum primi gloriosi; postremus autem omnibus hominibus gloriosior secundum suam originem. 19. 634

Caput L.

III° Laus Simonis summi sacerdotis, cognomento prisci, filii Oniæ.

I. Celebratur ex operibus, scilicet

1° Reparatione et firmitate templo data; ℣. 1. 635

2° Porticibus ac ædificiis templum ambientibus fundatis, et ad majorem altitudinem elevatis; 2. »

3° Fontium receptaculis reparatis, et aquis per canales æneos abundantissime deductis; 3. 636

4° Curis pro gente sua et ad ruinam ejus avertendam impensis; 4. »

5° Munimentis urbi adjectis, ostiis et atriis usque ad templi velum amplificatis, conversatione cum civibus decenti, sibique gloriosa. 5. »

II. Illustratur ex comparationibus ejus gloriam exponentibus: confertur enim

1° Cum stella matutina in medio nebulæ, luna statis diebus plena lucente, et sole refulgente; 6, 7. 637

2° Cum arcu iridis, rosa sub tempus vernum, lilio ad rivulum, et surculo thurifero sub æstatem redolente; 8. »

3° Cum igne effulgente, et thure in ignibus ardente; 9. »

4° Cum vase aureo et pretiosis gemmis ornato; 10. »

5° Cum oliva fructibus abundante et cupresso altissime porrecta; 11. »

6° Cum his, inquam, confertur Simon, in accessu ad altare pontificiis vestibus ornatus; gloriam non tam ab illis accipiens, quam novam iisdem addens. 11, 12. »

III. Amplificatur ex officii exercitio : dum Simon,

1° Gloriose circumdatus a fratribus, atque ab iisdem, velut totidem cedrorum ac palmarum frondibus, coronatus, stans ad aram a sacerdotibus partes victimarum accepit, Deoque magnifice sacrificavit; 13-15. 638

2° Consummaturus sacrificium, extendit manum ad phialam plenam vino, quod effundens ad altaris basin supremo Domino libavit; 16, 17. 639

3° Continuavit ministerium, sacerdotibus magno tubarum ductilium sonitu clangentibus, levitis carmina laudesque Deo concinentibus, populo omni in terram ad Deum adorandum prostrato, et precibus sacrificium usque ad finem comitante; 18-21. »

4° Demum descendens, elevatisque super universum cœtum manibus benedicens, iterato precabatur ut omnes darent gloriam Deo, in eoque solo gloriarentur. 22, 23. 640

* Concluditur narratio

1. Adhortatione ad Deum adorandum et laudandum, qui benefacit omnibus, dedit et prorogavit vitam, misericordiamque hucusque impertit; 24. »

2. Voto et precatione, ut Deus Israelitis det animi lætitiam, pacem semper duraturam, firmam in Dei misericordia confidentiam, ac tempore opportuno liberationem; 25, 26. »

3. Imprecatione ac detestatione, qua scriptor aversatur gentes Idumæorum et Philistæorum, ac colluviem impiorum potius, quam gentem Samaritanorum. 27, 28. »

EPILOGUS

SUBSCRIPTIONEM, ORATIONEM, EXEMPLUM
ET ALLOCUTIONEM
SIRACIDIS ADJICIENS.

I° In subscriptione auctor hujus libri

I. Nominat se Jesum, filium Sirach, Hierosolymitanum, qui veterum sapientiam collegerit, posterisque proposuerit. 29. 641

II. Gratulatur his beatitudinem et sapientiam, qui data documenta observaverint et retinuerint. 30. »

III. Promittit iisdem felicem in omnibus sortem, a divino lumine præfulgente detegendam. 31. »

Caput LI.

II° In oratione Siracides

I. Proponit laudare et prædicare Deum, tanquam auctorem salutis, adjutorem et protectorem suum. ℣. 1, 2. 642

II. Recenset beneficia sibi præstita; scilicet

1° Liberationem corporis, ab interitu, famæ a calumniis et mendaciis, causæ suæ ab adversariis; 3. »

	Pag.
2° Tutelam contra leones rugientes et ad devorandum paratos, contra insidias hostium, et tribulationes undequaque irruentes; 4, 5.	642
3° Conversationem inter flammas et ignem, inter sepulcrum et carcerem, inter iniquos accusatores et alienatos judices. 6, 7.	643
III. Promittit, eamdem hanc Dei laudationem a se continuandam usque ad mortem, cui proximus jam fuerat. 8, 9.	»
IV. Enarrat quomodo, aucta hostium multitudine, deficiente autem omni humano auxilio, ipse, memor misericordiæ divinæ et opis, jam alias implorantibus datæ, 10-12.	»
1° Preces supplices extulerit, Deumque familiæ suæ promotorem et mortis propulsatorem expertus fuerit; 13.	»
2° Dominum Messiæ patrem invocaverit, ne, tribulatione premente et superbis dominantibus, sine auxilio destitueretur. 14.	»
V. Repetit propositum et promissum laudandi assidue et celebrandi etiam psalmis nomen Domini, ob salutem ab exitio et tempore malo concessam. 15-17.	644
III° In propositione exempli idem Siracides	
I. Dicit, se juvenem adhuc et ab errore immunem quæsivisse, petisse a Deo, et efflagitasse in templi aditu sapientiam; 18, 19.	»
II. Subjungit, eadem in se efflorescente, lætatum cor suum, et viam adolescentiæ fuisse rectam; 19, 20.	»
III. Addit, se modico labore comparasse sibi et auxisse sapientiam; 21, 22.	»
IV. Promittit, pro data sapientia, gratum se Domino futurum, consilia ejusdem cum zelo et sine pudore sectaturum, fortiterque pro illius usu et exercitio certaturum; 23-25.	644
V. Memorat, in prævio hujusmodi certamine, ob detectam suam insipientiam, se luxisse; sed, directo ad sapientiam animo, eoque per sui cognitionem mundato, eamdem reperisse; 26, 27.	645
VI. Declarat, cum eadem sibi collatam animi constantiam, et, post difficultates quæ sub initium molestæ erant superatas, possessionem ejusdem sibi stabilitam; 28, 29.	»
VII. Prædicat, simul mercedis loco adjectam fuisse eloquentiam, qua ad laudandum Deum se usurum spondet. 30.	»
IV° In allocutione is ipse	
I. Invitat indoctos ad se et ad domum sapientiæ; 31.	»
II. Excitat morantes, ac, elisa excusatione et proposita ipsorum indigentia, urget; 32.	»
III. Adhortatur ut sapientiam, quæ gratis prostat, comparent; collum jugo illius submittant, et promptam inventu disciplinam suscipiant; 33, 34.	646
IV. Monet, vel ex sui inspectione agnoscere, quam modico labore quam multam requiem ipse invenerit; 35.	»
V. Instat, comparari sapientiam præ auro et argento, lætari in misericordia Domini, nec omitti laudem Dei ex pudore; 36, 37.	»
VI. Impellit ad tempestivam operum præstationem, ne merces eorum intercidat. 38.	»

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE DE LA SAGESSE.

L'ECCLÉSIASTIQUE



Arras : Imprimerie Sueur-Charruey, Place du Wetz-d'Amain, 7.

Écussons décoratifs d'après les dessins de M. l'Abbé Ch. DÉSERT (Suite).

5e SÉRIE : DÉCORATIONS FUNÈBRES

Notre première édition d'écussons mortuaires est épuisée. Un nouveau décor mortuaire très varié, mariant harmonieusement l'argent, le blanc et le noir, nous a été composé par M. l'abbé Désert, dont les travaux précédents sont justement appréciés de tous. Le symbolisme de ces nouveaux écussons mortuaires parle, touche, instruit. L'auteur a évité à dessein les têtes de mort et les ossements que généralement on abandonne à cause de leur réalisme et de leur banalité. A l'aide de ce décor, il est désormais facile de diversifier à peu de frais les différentes classes de services, d'obtenir de belles oriflammes et de belles tentures de deuil, en un mot de composer les plus riches décorations funèbres.

Cette nouvelle série se compose de :

1° Douze cartouches octogones

De quatre grandeurs différentes, ces cartouches servent à garnir les *cires de l'autel* et du *catafalque* et peuvent aussi s'employer comme coins de catafalque ou nœuds de tentures :

1° *Fides*, *Spes*, *Charitas* (croix, ancre, cœur), sur deux palmes croisées au milieu de larmes, grandeur unique 0 m. 33 sur 0 m. 26 ;

2° Couronne d'épines entourant J. H. S.
Branches de saules pleureur retombant autour de IN PACE,
Croix fleuronnée entourée de quatre larmes.

Ces deuxièmes cartouches sont de trois grandeurs : 0 m. 29 sur 0 m. 25 ; 0 m. 26 sur 0 m. 21 et 0 m. 22 sur 0 m. 17.

Les trois feuilles (0 m. 50 sur 0 m. 65) comprenant les 12 cartouches octogones et 30 larmes de 9 centimètres de hauteur, sur papier 1 fr.50.

Les 12 cartouches collés sur carton (avec rubans pour les lier) 3 fr.50

2° Dix médaillons.

Destinés à être posés entre les chandeliers, ces médaillons représentent au milieu de larmes argent une croix fleuronnée et rayonnante du centre de laquelle se détache un rond perlé présentant soit l'une de ces inscriptions — *Requiem* — *Æternam* — *Dona eis* — *Domine* — *Lux* — *Perpetua* — *Luceat* — *Eis*, soit les trois clous de la Passion, soit enfin le monogramme de J.-C. Ces médaillons se prêtent à toutes combinaisons et peuvent également se disposer sur tentures.

Hauteur 65 centimètres, largeur 35 centimètres.

Prix : les 10 médaillons sur papier, 3 fr. 50
Les mêmes collés sur carton avec œillets métalliques 6 fr. »

3° Riches légendes du Dies iræ.

Ces légendes sur larges banderoles (0 m. 53 sur 0 m. 17) argent volutées avec grandes palmes peuvent être avantageusement cousues sur tentures et oriflammes. En voici les textes :

(1. Dies iræ.— 2. Dies illa).—(3. Solvet seclum.— 4. In favilla).—(5. Quidquid latet.— 6. Apparebit).—(7. Nil inultum.— 8. Remanebit). — (9. Ne me perdas. — 10. Illa die).— (11. Supplicanti. — 12. Parce Deus). — (13. Ne perenni. — 14. Cremer igne). — (15. Voca me. — 16. Cum benedictis).

Prix : les 16 banderolles sur papier 3 fr.
Les mêmes sur carton léger à découper, 5 fr.

4° Semés pour garnir oriflammes et tentures.

Larmes de 9 centimètres de hauteur.
Hermine héraldique, hauteur 20 centimètres.
Croix de 12 centimètres de haut.
Fleurons de 13 centimètres de haut.
Le tout argent ombré de noir et liseré de blanc.

Prix : les 10 feuilles oblongues comprenant 70 larmes, 10 hermines héraldiques, 10 fleurons et 10 croix, sur papier 2 fr. »
Les mêmes 10 feuilles sur carton léger à découper 3 fr. 50

5° Douze Écussons.

Petit format (0m 65° sur 0m 50°)

Ces écussons entourés d'un cadre de style sévère et riche portent sur argent et noir en haut le monogramme de Jésus-Christ, en bas R. I. P. sur les côtés des larmes argent ; au centre un grand ovale présente sur fond blanc l'un des sujets ci-après, imprimé en argent ombré de noir.

1. — La Croix rayonnant sur le sablier, les faux avec épines.
2. — La Croix rayonnant sur le cœur, l'ancre, le lis et le chapelet.
3. — La Croix rayonnant sur la couronne d'épines, la lance et l'éponge.
4. — La Croix rayonnant sur les tables de la loi avec rameaux de chêne.
5. — La Croix rayonnant sur le *liber scriptus* avec trompettes du Jugement.
6. — La Croix rayonnant sur la couronne avec palme.

7 à 12. — La Croix rayonnant sur deux branches d'épines qui supportent une banderolle avec l'un de ces textes : *Redemisti* — *Salva me* — *In te speravi* — *Resurrectionem* — *Consolamini* — *Miseremini*. Le tout est largement interprété et d'un grand effet.

Grand format (1m20 sur 0m80).

Ces 12 écussons se trouvent amplifiés en *Grand format* (hauteur 1m 20 sur 0,80 de largeur) et ont alors comme encadrement de riches volutes argent ; en haut des torches entrelacées laissent échapper gracieusement de chaque côté une longue guirlande de lierre ; en bas une cassolette fumante placée sur l'inscription : *De Profundis*, avec larmes.

Prix : les 12 petit format sur papier. 6 fr.— sur carton. 10 fr.
les 12 grand format sur carton léger. 30 fr.

Un écusson spécial existe sans sujet médian, pour recevoir les initiales du défunt et avec cet écusson nous livrons un *Alphabet complet* de belles et grandes lettres (0m 22 de hauteur) argent et noir.

Prix de cet écusson et d'un alphabet sur *papier*. Petit format : 1 fr. 50. Grand format : 3 fr.50. — Chaque Alphabet en surplus. Prix : 1 fr. »

La collection complète en feuille (compris 125 Larmes, 21 Croix, 21 Hermines Héraldiques, 21 Fleurons et les 4 coins pour l'agrandissement d'un écusson petit format) comprend 40 feuilles, mesurant chacune 0m50 sur 0m65. Prix net 20 fr.

Canons d'autel pour les messes des morts.

Deux feuilles 0,57 sur 0,39, imprimées en caractères elzéviriens, avec encadrements argent et noir 1 fr.—Les mêmes collés sur carton. 2 fr.

Arras : Imp. Sueur-Charruey, place du Wetz-d'Amain, 7.


a39003 001234466b

